

SÉNAT

TABLE NOMINATIVE

SESSIONS DE 1982

A

ABADIE (François), *secrétaire d'Etat auprès du ministre du temps libre, chargé du tourisme* (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1787].

INTERVENTIONS

— **Projet de loi de finances rectificative pour 1982 - Nouvelle lecture** [n° 398 (81-82)] - (17 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2912) : question préalable déposée par M. le rapporteur général de la commission des finances - (p. 2913) : points positifs de la politique économique française : croissance supérieure à celle de nos partenaires ; diminution sensible du rythme de croissance du chômage - Situation difficile du fait de la crise mondiale et de la baisse du rythme d'inflation chez nos concurrents - Action en faveur d'une réduction de l'inflation : blocage temporaire des prix et des salaires, maîtrise des finances publiques, relance de l'investissement - Equilibre du collectif budgétaire en examen - Modulation du taux de la TVA - Allègement de la taxe professionnelle - Solidarité entre tous les partenaires sociaux - **Question préalable** (p. 2917) : maintien des pouvoirs des assemblées parlementaires - Regrette le dépôt de la motion de la commission des finances tendant à opposer la question préalable - Adoption de cette motion signifiant le refus du plan de relance envisagé par le Gouvernement - (p. 2918) : demande le rejet par le Sénat de cette question préalable.

— **Conclusions du rapport de M. Pierre Lacour fait au nom de la commission des affaires économiques sur la proposition de loi de MM. Marc Boeuf, Jean Peyrafitte, Henri Duffaut et des membres du groupe socialiste et apparentés portant réforme de l'organisation régionale du tourisme** [n° 12 (82-83)] - (12 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4453) : présence de M. le Premier ministre le 1^{er} juillet dernier à la réunion de l'assemblée plénière du conseil supérieur du tourisme - Réforme des comités régionaux de tourisme (CRT) confiée au Parlement par cette proposition de loi - Activités du tourisme, réalité économique et sociale de première importance pour la nation - Texte donnant aux nouveaux comités la maîtrise du développement touristique régional - Passage aussi souple que possible d'un régime à l'autre - Art. 1 (p. 4457) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de M. Roger Rinchet, soutenu par M. Marc Boeuf (limitation à deux comités régionaux de

tourisme par région à la date de promulgation de la présente loi) - Art. 5 (p. 4458) : accepte l'amendement n° 5 de MM. Bernard Legrand et François Giacobbi (obligation de choisir un élu pour être président du comité) - Accepte l'amendement n° 3 de M. Pierre Vallon (possibilité d'élire le président parmi les membres du comité régional du tourisme et des loisirs jusqu'à la première réunion des conseils régionaux élus au suffrage universel) - Art. 9 (p. 4460) : accepte l'amendement n° 2 de M. Marc Boeuf (interdiction pour le directeur de cumuler sa fonction avec celle de délégué régional au tourisme) - Art. 10 : son amendement n° 6 : ressources du comité régional du tourisme et des loisirs comprenant éventuellement les subventions et contributions de toute nature de l'Etat ; adopté.

— **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Temps libre - (27 novembre 1982) - (p. 5915) : vote par le Sénat de la proposition de loi réformant les comités régionaux de tourisme présentée par M. Marc Boeuf - Comparaison entre le budget 1982 et le projet de budget 1983 - Economies : remplacement de l'association « France informations loisirs » par l'agence nationale d'informations touristiques, établissement public destiné à coordonner l'action des collectivités ainsi que des professionnels ; bilan décevant de l'association française d'action touristique (AFAT) et du groupement d'intérêt économique (GIE) « Bienvenue France » - Réorganisation de la direction du tourisme - Régionalisation - Réorganisation des crédits des services d'étude et d'aménagement du tourisme (SEAT) dans l'attente des lois d'aménagement et de développement de la montagne et du littoral et des débats sur le 9^e Plan - Promotion : création de deux nouveaux bureaux à l'étranger ; importance pour la balance des paiements - Actions des collectivités locales et politique contractuelle : exemple de la convention avec la fédération thermique et climatique - Branches de l'hôtellerie, de la restauration, des café-limonadiers : effet bénéfique des dispositions fiscales exonérant l'outil de travail de l'impôt sur la fortune et de la réduction de la taxe sur les frais professionnels pour les entreprises qui exportent ; accords de régulation - (p. 5916) : prêts consentis aux entreprises touristiques et suppression du Fonds de développement économique et social (FDES) : bourse Acothel - Organisation en 1983 d'une conférence nationale en faveur du développement du tourisme ; comité interministériel - Importance du secteur du tourisme dans la production intérieure brute (PIB) - (p. 5936) : en réponse à MM. Yves Durand, rapporteur spécial, et Paul Malassagne, rapporteur pour avis, subsistance de l'AFAT malgré la suppression de la subvention -

(p. 5937) : recherche d'une formule juridique pour succéder au GIE - Décentralisation de l'aide à la modernisation de la petite hôtellerie - Admission de l'hôtellerie parmi les prestataires autorisés à recevoir les chèques vacances - Souhait de voir voter à l'Assemblée nationale la proposition de loi sur la réforme des comités régionaux du tourisme adoptée à l'unanimité par le Sénat - Exonération de l'outil de travail de l'impôt sur les grandes fortunes et souhait d'aménagement de la taxe de 30 % sur les frais généraux pour les entreprises exportatrices, évoquée par M. Jean Peyrafitte - En réponse à M. Bernard-Michel Hugo, rôle des richesses touristiques de la France dans les rentrées de devises - Création d'emplois par des établissements quatre étoiles - Niveau important des crédits des services d'études et d'aménagement touristique de l'espace rural évoqué par M. Georges Mouly - Accélération du versement des aides au service loisir-accueil - En réponse à MM. Bernard-Michel Hugo et Marc Boeuf, intégration progressive de la dotation pour les terrains de camping dans la dotation globale d'équipement - Précision apportée à M. Jean Francou sur la majoration des crédits destinés aux actions de promotion du tourisme à l'étranger - Mise au point sur la liberté de sortie des devises.

AILLIERES (Michel d'), sénateur de la Sarthe (UREI).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82) [n° 409 (81-82)]** - Suite de la discussion - (28 octobre 1982) - Titre I - Avant l'art. 8 (p. 4909) : interrogation sur la situation des personnels assurant les fonctions de directeur des services départementaux et absence de régularisation de leur situation.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)]**.

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (25 novembre 1982) - Explication de vote sur l'ensemble de la première partie (p. 5794) : usage de faux-semblants reprochés aux membres de la majorité du Sénat par le ministre - Adoption d'une attitude identique par les amis du ministre à l'Assemblée nationale les vingt années précédentes.

ALDUY (Jacqueline), sénateur des Pyrénées orientales (NI).

Devient sénateur le 22 octobre 1982, en remplacement de M. Léon-Jean Grégory, décédé (26 octobre 1982) (p. 4757).

NOMINATIONS

- Est nommée membre de la commission des affaires culturelles (10 décembre 1982) (p. 6652).

INTERVENTIONS

- **Procès-verbal** - (23 novembre 1982) (p. 5680)

ALLONCLE (Michel), sénateur de la Charente (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Rapport fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi [n° 515 (81-82)] autorisant l'adhésion de la France à l'acte constitutif de la Commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse [n° 40 (82-83)] (13 octobre 1982) - Traités et conventions.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 253 (JO Débats 3 juin 1982) (p. 2484) à Mme le ministre de l'agriculture : forêts (politique globale forêts-bois) - Réponse de M. André Cellard, secrétaire d'Etat à l'agriculture (29 octobre 1982) (p. 4958, 4959).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'adhésion de la France à l'acte constitutif de la commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse [n° 515 (81-82)]** - (9 novembre 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 5337) : acte constitutif de la commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse adopté en 1953 par la conférence de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (OAA) - Action de la France au sein de l'Office international des épizooties, créé en 1924 - Epidémies en 1974 et 1981 - Prophylaxie : vaccination, police sanitaire, abattage et indemnisation - Action des Communautés européennes en ce domaine - Complémentarité de l'Office international des épizooties et de la commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse ; décision d'adhésion de la France - Siège de la commission, secrétariat, budget, comité exécutif - (p. 5338) : attributions de la commission - Au nom de la commission des affaires étrangères, invite le Sénat à voter le projet.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)]**.

Deuxième partie :

Commerce et artisanat - (6 décembre 1982) - (p. 6382) : politique économique et sociale du Gouvernement : relance puis austerité ; effets secondaires néfastes - Alourdissement des charges sociales et fiscales des commerçants et artisans ; blocage des marges ; augmentation de la TVA ; baisses autoritaires de produits - Blocage des prix - Interdiction des contrats à durée déterminée - Diminution de la durée du travail - Diminution du nombre des établissements de détail ; développement des grandes surfaces et notamment des hypermarchés - Importance des entreprises commerciales et artisanales au regard de l'emploi - Faiblesse des crédits - Retour nécessaire au libéralisme.

AMELIN (Jean), sénateur de la Marne (RPR) - *Secrétaire du Sénat.*

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage (29 juin 1982) (p. 3222).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'article L.

680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics (1^{er} octobre 1982) (p. 4298).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (8 octobre 1982) (p. 4435).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale (20 octobre 1982) (p. 4671).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure (17 décembre 1982) (p. 7073).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Culture - (1^{er} décembre 1982) - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6129) : soutient l'amendement n° 143 de M. François Collet (réduction des crédits du titre IV destinés au développement culturel) - Politisation et détournement de crédits - (p. 6130) : exemple des incitations aux tournées en Europe de l'Est et en Afrique, au détriment des Etats-Unis.

ANDIGNE (Hubert d'), sénateur de l'Orne (RPR).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires sociales.
- Juge suppléant de la Haute Cour de justice.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à réformer le statut juridique des fédérations départementales des chasseurs [n° 36 (82-83)] (13 octobre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Prestations sociales agricoles - (30 novembre 1982) - (p. 6033) : budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) pour 1983 se caractérisant par un écart sans précédent entre les prestations et les cotisations sociales agricoles - Tassement des prestations sociales agricoles et effort accru de cotisations pour les agriculteurs - Crise du régime de protection sociale en Europe, phénomène général - Politique du freinage brutal succédant à la politique des largesses - Inquiétude face à l'annonce de la fiscalisation du financement des prestations familiales - (p. 6034) : prélèvement par M. Pierre Beregovoy d'une cotisation sur un certain nombre de produits agricoles, afin d'alimenter le régime général de sécurité sociale sans en faire bénéficier le régime agricole - Effort supplémentaire de cotisation exigé des agriculteurs, sans contrepartie - Absence de revalorisation des retraites prévue pour 1983 - Abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans ne concernant pas les agriculteurs - Régime de protection sociale agricole, seul

régime de protection soumis au vote du Parlement - Importance de l'effort de financement des actifs et difficultés d'attribution d'un certain nombre d'avantages sociaux pour les agriculteurs - Parité de l'effort de cotisations des agriculteurs avec celui des autres catégories socio-professionnelles et absence de parité dans le domaine des prestations - Souhait de l'instauration d'une véritable concertation avec les organisations professionnelles concernant le problème de l'assiette des cotisations sociales - Absence de tout rattrapage pour les agriculteurs dans le BAPSA 1983 - Demande le rejet du BAPSA pour 1983.

ANDRIEUX (Antoine), sénateur des Bouches-du-Rhône (S).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires étrangères.

ARZEL (Alphonse), sénateur du Finistère (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle [n° 335 (81-82)]** - Suite de la discussion - (22 juin 1982) - Art. 31 (p. 2991) : se déclare favorable à l'amendement n° B-287 de M. Michel Miroudot (temps régulier d'antenne accordé aux organisations professionnelles).

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole [n° 454 (81-82)]** - Suite de la discussion - (22 septembre 1982) - Art. 2 (p. 4080) : son amendement n° 127, soutenu par M. Marcel Daunay : suppression de la notion de politique différenciée de formation des revenus ; retiré.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 61-1262 du 24 novembre 1961 relative à la police des épaves maritimes - Deuxième lecture [n° 24 (82-83)]** - (10 novembre 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5357) : projet apportant des apaisements à la population bretonne - Premier pas vers une amélioration de la législation et nécessité d'aller plus loin dans l'avenir pour éviter le retour de catastrophes comme celles que nous avons connues - Approbation de ce projet de loi donnant satisfaction aux élus bretons.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6078) : agriculture, une des priorités majeures du IX^e Plan déclarée par le Premier ministre récemment - Augmentation de 4,5 % de la production agricole française - Augmentation insuffisante du budget de 1983 - Demande du Gouvernement français de reporter à plus tard le démembrement total des montants compensatoires monétaires - (p. 6079) : conséquences néfastes des montants compensatoires monétaires pour les régions d'élevage telles que la Bretagne - Récoltes supérieures à la normale en 1982, conséquence du temps favorable - Amélioration des dotations pour les jeunes agriculteurs - Effort important en faveur de l'enseignement technique et agricole public - Baisse des subventions attribuées aux établissements privés - Place importante de l'enseignement privé agricole dans notre pays et plus particulièrement en Bretagne et attachement au pluralisme - Décentralisation et compétences nouvelles données aux régions, départements et communes permettant de continuer

l'effort entrepris dans le passé dans tous les domaines de mise en valeur des régions - Crainte que la mise en place de toutes les modifications ne provoque du retard dans la réalisation en 1983 des travaux indispensables.

- **Question au Gouvernement : conditions de circulation** - (16 décembre 1982) - (p. 6982) : nouvelle limitation de vitesse des automobiles - Définition du temps de pluie - Lourdeur de la mesure et préférence pour une campagne de sensibilisation.

AUROUX (Jean), ministre du travail (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1786].

Puis ministre délégué aux affaires sociales, chargé du travail (nommé le 29 juin 1982 dans le même gouvernement) [JO Lois et décrets 30 juin 1982, p. 2051].

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

n° 226 de M. Maurice Schumann : **pensions de retraite** (fin du système de la « garantie de ressources ») (18 juin 1982) (p. 2967).

n° 258 de M. Bernard-Michel Hugo : **conflits du travail** (situation d'une entreprise des Yvelines) (18 juin 1982) (p. 2967, 2968).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre premier du livre cinquième du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes [n° 197 (81-82)]** - (6 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 912) : réforme de 1979 de la juridiction prud'homale : généralisation géographique ; généralisation de compétence ; prise en charge par l'Etat des frais de fonctionnement - Lenteur des délais de fonctionnement de la justice du travail - (p. 913) : problèmes des conseils - Rôle de la prud'homie et droits des salariés - Traits spécifiques des conseils de prud'hommes ; juridictions électives ; rôle des salariés et des employeurs ; garantie de démocratie ; représentation des organisations syndicales - Juridictions paritaires ; dynamique de négociation collective - Interprétation des conventions collectives - Prise en charge par les intéressés de leur propre sort - Amélioration du fonctionnement des juridictions ; durée du mandat et renouvellement général des conseils ; création de sections à effectif réduit ; possibilité pour certains conseillers d'une section peu chargée de siéger au sein d'une autre section - Renouvellement général des conseillers prud'hommes dans l'année et modification de la carte d'implantation des conseils et de leurs effectifs ; maintien de la compétence d'attribution - Statut du conseiller et protection de son emploi : maintien de la rémunération par l'employeur et remboursement par l'Etat ; système d'avance sur remboursement au profit des entreprises - Formation juridique des conseillers et décret du 11 décembre 1981 ; prise en charge du financement par le ministère du travail - Généralisation de la juridiction prud'homale dans les départements d'Alsace et de Moselle ; limitation de compétence ; existence seulement de sections industrielles et commerciales ; triplement du nombre des sections et création d'environ 250 sièges nouveaux - (p. 914) : référence à l'échevinage ; paritarisme ; rôle du juge départemental - Négociation collective et développement du droit local ; droit local positif - Création prochaine d'un conseil supérieur de la prud'homie par la voie réglementaire - Qualité des débats et enrichissement du texte - (p. 927) : droit du travail - Problèmes d'Alsace Moselle - Justice du travail, démocratique, élective et paritaire - Egalité de droit de tous les salariés devant la justice - Dialogue social - (p. 928) : dimension humaine dans les relations du travail - Justice dans la vie d'une entreprise - Espace social européen -

Droit local - Droit positif et progressiste - Avant l'art. 1 (p. 929) : demande le retrait des amendements de M. Charles Lederman n° 106 (mise en cause de l'Association pour la gestion du régime d'assurance des créances des salariés, AGS, aux côtés du syndicat, en cas de liquidation de biens ou de règlement judiciaire) et n° 107 (compétence des conseils pour les créances salariales) - **Art. 1 :** s'oppose à l'amendement n° 56 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (compétence des conseils de prud'hommes pour interpréter la convention collective, même en dehors de tout litige individuel) - (p. 931) : sur la compétence des conseils de prud'hommes lors des licenciements économiques, s'oppose à l'amendement n° 108 de M. Charles Lederman et à l'amendement n° 124 de M. Michel Dreyfus-Schmidt - (p. 932) : s'oppose à l'amendement n° 32 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (suppression des dispositions de cet article sur la compétence des conseils de prud'hommes) et à l'amendement n° 2 de M. André Rabineau, rapporteur (compétence non exclusive des conseils de prud'hommes) - (p. 934) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. André Rabineau, rapporteur, identique à l'amendement n° 34 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (compromis d'arbitrage à la fin du contrat de travail) - (p. 935) : sur l'amendement n° 4 de M. André Rabineau, rapporteur, identique à l'amendement n° 33 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (fixation du taux de compétence des conseils de prud'hommes par décret ; révision annuelle à la valeur de trois fois le salaire ouvrier moyen mensuel), son sous-amendement n° 130 : modalités de cette révision annuelle et suppression de la référence à la valeur de trois fois le salaire moyen ouvrier mensuel ; rejeté - **Art. 3 (p. 937) :** demande le retrait de l'amendement n° 109 de M. Charles Lederman, soutenu par M. Hector Viron (désignation des représentants des organisations syndicales proportionnellement au résultat des élections prud'homales) - **Art. 4 (p. 938) :** s'oppose à l'amendement n° 75 de M. Louis Souvet (possibilité de réduction du nombre des conseillers prud'hommes, employeurs et salariés dans les sections de l'agriculture) et à l'amendement n° 58 de M. Marc Plantegenest, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt (possibilité de réduction du nombre de conseillers de chaque section d'un conseil de prud'hommes dans le département de Saint-Pierre-et-Miquelon) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 57 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de la notion de sections autonomes) - **Art. 6 (p. 939) :** son amendement n° 135 : report de la date de dépôt du rapport pour les conseillers prud'hommes désignés comme conseillers rapporteurs, dont le mandat n'a pas été renouvelé ; adopté - **Art. 7 (p. 940) :** accepte l'amendement n° 6 de M. André Rabineau, rapporteur (réduction possible du nombre des conseillers par section) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 59 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (possibilité de vote par mandat et détention par un conseiller d'un maximum d'une voix) - **Après l'art. 7 (p. 941) :** demande le retrait de l'amendement n° 72 de M. Pierre Louvot (pouvoir de contrôle des conseillers prud'hommes relativement à l'activité du greffe et du greffier en chef) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 73 de M. Pierre Louvot (décision du président après avis du vice-président) - **Art. 8 (p. 943) :** s'oppose à l'amendement n° 76 de M. Louis Souvet (suppression de cet article sur l'affectation temporaire de conseillers prud'hommes pour six mois renouvelables en cas de difficultés provisoires de fonctionnement d'une autre section) et à l'amendement n° 35 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (possibilité pour le premier président de la cour d'appel de désigner une section de même nature d'un autre conseil de prud'hommes) - Accepte l'amendement n° 90 de M. Bernard Legrand (difficultés de fonctionnement d'une section du conseil de prud'hommes et décision du premier président) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 60 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de l'accord des intéressés en cas d'affectation provisoire des conseillers prud'hommes à une autre section) - **Avant l'art. 8 ter (p. 945) :** accepte l'amendement n° 7 de M. André Rabineau, rapporteur (organisation des élections

après dissolution des conseils de prud'hommes) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 128 de M. Charles Lederman (absence de dérogation pour les dispositions relatives aux conditions de déroulement du scrutin, à la répression de la fraude et aux autorisations d'absence) - Art. 8 *ter* (p. 945, 946) : s'oppose à l'amendement n° 37 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (suppression de cet article sur les conditions demandées aux travailleurs involontairement privés d'emploi pour être électeurs) et à l'amendement n° 8 de M. André Rabineau, rapporteur (possibilité pour un travailleur involontairement privé d'emploi depuis trois ans d'être électeur).

Suite de la discussion - (7 avril 1982) - Après l'art. 8 *ter* (p. 974) : s'oppose aux amendements identiques n° 110 de M. Charles Lederman, soutenu par M. Hector Viron, et n° 123 de M. Jacques Moutet (extension de la section de l'encadrement aux techniciens, agents de maîtrise et salariés relevant du deuxième collège lors des élections professionnelles, ainsi qu'à tous les représentants de l'industrie et du commerce) - Sur l'amendement n° 105 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (1^{re} extension de la section de l'encadrement aux salariés qui exercent un commandement par délégation de l'employeur ; 2^e extension de la section de l'encadrement aux techniciens et agents de maîtrise qui ont une délégation de commandement et aux voyageurs, représentants et placiers ; création ultérieure d'une sixième section), son sous-amendement n° 131 : extension de la section de l'encadrement aux agents de maîtrise qui ont une délégation écrite de commandement, mais non aux techniciens se trouvant dans le même cas ; suppression de la disposition prévoyant la création ultérieure d'une sixième section ; devenu sans objet - Art. 9 (p. 977) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 61 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (modification du second alinéa de l'article L.513-1 du code du travail pour supprimer la mention des « chefs d'atelier de famille travaillant eux-mêmes ») - Risque de confusion avec le cas des travailleurs à domicile - Art. 10 (p. 978) : demande le retrait de l'amendement n° 62 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (réduction de 10 à 5 ans du délai d'éligibilité des personnes ayant cessé d'exercer une activité salariée) - Accepte l'amendement rédactionnel n° 9 de M. André Rabineau, rapporteur - Art. 10 (p. 981) : sur les divers amendements relatifs aux conditions territoriales d'éligibilité au conseil des prud'hommes, distingue le cas des actifs et des retraités : pour les retraités, accepte l'éligibilité au conseil du domicile ; pour les actifs, souhaite la limitation de l'extension aux conseils limitrophes seulement - Après la suppression de la référence aux conseils situés dans le même ressort de cour d'appel, accepte l'amendement n° 38 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (conditions territoriales d'éligibilité : dans la section du conseil de prud'hommes du lieu d'inscription sur les listes électorales ou dans la section de même nature du ou des conseils limitrophes ou, pour les retraités seulement, dans le conseil de leur domicile) - S'oppose à l'amendement n° 92 de M. Bernard Legrand (conditions territoriales d'éligibilité : éligibilité dans la section du conseil de prud'hommes du lieu d'inscription sur les listes électorales) - Art. 11 (p. 982) : accepte l'amendement n° 39 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (modification du texte proposé pour l'article L.513-3 du code du travail, pour supprimer l'alinéa prévoyant l'inscription par les agences locales de l'emploi des travailleurs privés d'emploi sur les listes électorales des conseils de prud'hommes) - Mesures prévues pour favoriser l'inscription individuelle des chômeurs - (p. 983) : à propos de la mention du domicile des salariés sur les listes établies par l'employeur et fournies pour l'inscription sur les listes électorales, s'oppose aux amendements n° 79 de M. Louis Souvet, n° 40 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis, et n° 127 de M. André Rabineau, rapporteur - S'oppose à l'amendement n° 80 de M. Louis Souvet (consultation des listes électorales : consultation par chaque salarié des seuls renseignements qui le concernent) - (p. 986) : accepte l'amendement n° 13 de M. André Rabineau, rapporteur (liste tenue pendant 15 jours à la disposition du personnel à de strictes fins de consultation et de vérification), sous

réserve de l'adoption du sous-amendement n° 129 de M. Charles Lederman, soutenu par M. Hector Viron (listes tenues à la disposition du personnel « dans leur intégralité ») - Accepte l'amendement n° 14 de M. André Rabineau, rapporteur (communication au ministère du travail par les organismes sociaux des listes et adresses des entreprises « aux seules fins d'information des employeurs sur les élections prud'homales à venir ») - S'oppose à l'amendement n° 15 de M. André Rabineau, rapporteur (fixation par décret des peines contraventionnelles applicables en cas d'utilisation des renseignements portés sur les listes électorales prud'homales à des fins autres qu'électorales) - S'oppose également à l'amendement n° 81 de M. Louis Souvet (mission confiée à la commission nationale informatique et libertés de contrôler l'exploitation des listes établies sur documents informatisés) - Art. 12 (p. 987) : son amendement n° 133 : divers cas rendant nécessaire les élections complémentaires ; retiré - Après l'art. 12 (p. 988) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 41 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (autorisations d'absence et rémunération pour les assesseurs du scrutin) - Demande le retrait de l'amendement n° 112 de M. Charles Lederman, soutenu par M. Hector Viron (autorisations d'absence et rémunération pour les délégués de liste, les assesseurs et les scrutateurs du vote) - Art. 13 (p. 989) : s'oppose à l'amendement n° 17 de M. André Rabineau, rapporteur (obligation pour chaque liste de comporter un nombre de candidats compris entre 50 % et 150 % des postes à pourvoir) - Volonté d'obtenir des candidatures responsables et représentatives : nécessité de listes complètes - Art. 15 (p. 990) : s'oppose aux amendements n° 113 de M. Charles Lederman, soutenu par M. Hector Viron, et n° 78 de M. Louis Souvet, visant à l'organisation d'élections complémentaires en cas de vacance de postes - Après l'art. 16 : son amendement n° 134 : compétence du tribunal d'instance pour le contentieux relatif à l'électorat, à l'éligibilité et à la régularité des opérations électorales pour l'élection des conseillers prud'hommes ; adopté - Art. 17 (p. 992) : s'oppose à l'amendement n° 82 de M. Louis Souvet (extension à tous les conseillers prud'hommes de la protection sociale prévue en faveur des seuls conseillers du collège salarié : autorisations d'absence, maintien de la rémunération, avantages sociaux) - S'oppose également aux amendements de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis, n° 43 (extension à tous les conseillers prud'hommes salariés de la protection sociale prévue en faveur des seuls conseillers du collège salarié : autorisations d'absence, maintien de la rémunération, avantages sociaux) et n° 44 (maintien de la rémunération pour les conseillers prud'hommes salariés ; compensation de revenu pour les conseillers prud'hommes employeurs) - Problème de l'indemnisation des petits employeurs, artisans et commerçants, lorsqu'ils siègent au conseil de prud'hommes ; projet en cours d'élaboration visant à instituer deux taux possibles de vacations - (p. 993) : s'oppose à l'amendement n° 94 de M. Bernard Legrand (modalités de contrôle du temps passé par le conseiller prud'homme hors de l'entreprise) - Art. 18 (p. 995) : sur les dispositions relatives à la protection des conseillers prud'hommes salariés et notamment à la procédure spéciale de licenciement, s'oppose aux amendements n° 63 de M. Michel Dreyfus-Schmidt, n° 83 et n° 84 de M. Louis Souvet, n° 114, n° 115, n° 116 et n° 117 de M. Charles Lederman, et n° 95 de M. Bernard Legrand ; accepte l'amendement n° 19 de M. André Rabineau, rapporteur (licenciement par l'employeur d'un salarié exerçant les fonctions de conseiller prud'homme et référence à la procédure prévue par l'article L.402-15 du code du travail) - Art. 19 (p. 997) : s'oppose à l'amendement n° 20 de M. André Rabineau, rapporteur (suppression des deux dernières phrases de cet article relatives à la rémunération par l'employeur des absences pour formation des conseillers prud'hommes et à la possibilité d'imputation de ces dépenses sur la participation obligatoire des employeurs au financement de la formation professionnelle) - Art. 21 : accepte l'amendement n° 64 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (date de déchéance de ses fonctions du conseiller

prud'homme condamné pour des faits prévus aux articles L.5 et L.6 du code électoral) - (p. 998) : s'oppose aux amendements n° 45 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis, et n° 119 de M. Charles Lederman, visant à supprimer le texte proposé pour l'article L.514-15 du code du travail relatif à la possibilité pour le ministre de la justice de suspendre un conseiller prud'homme passible de poursuites pénales ou disciplinaires. - S'oppose également à l'amendement n° 65 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (possibilité pour le ministre de la justice de suspendre un conseiller prud'homme passible de poursuites disciplinaires ou pénales, subordonnée à l'avis conforme de l'assemblée générale du conseil à la majorité des trois quarts) - Accepte l'amendement n° 21 de M. André Rabineau, rapporteur (limitation du pouvoir du ministre de la justice de suspendre un conseiller prud'homme au seul cas où celui-ci s'est rendu coupable de faits pouvant entraîner une condamnation pénale, à l'exclusion de poursuites disciplinaires) - (p. 999) : s'oppose à l'amendement n° 74 de M. Pierre Louvot (obligation de réserve imposée aux conseillers prud'hommes et détermination par décret des sanctions applicables en cas de manquement à cette obligation) - Art. 22 (p. 1001) : accepte l'amendement n° 22 de M. André Rabineau, rapporteur (fixation par décret des modalités de remplacement d'un conseiller prud'homme empêché de siéger à l'audience de départage) - (p. 1002) : s'oppose à l'amendement n° 86 de M. Louis Souvet (procédure prévue en cas de partage : nouveaux renvois possibles) et à l'amendement n° 97 de M. Bernard Legrand (désignation des juges départiteurs par le premier président de la cour d'appel et non par l'assemblée générale) - Demande le retrait de l'amendement n° 46 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (précisions rédactionnelles sur la procédure prévue en cas de partage) - Accepte l'amendement n° 120 de M. Charles Lederman (désignation de juges départiteurs pour chaque conseil de prud'hommes, que son ressort comprenne un ou plusieurs tribunaux d'instance) - S'oppose à l'amendement n° 98 de M. Bernard Legrand (suppression de la disposition relative au remplacement d'un conseiller absent en cas d'absence justifiée) - Emet des réserves sur l'amendement n° 125 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (possibilité pour un conseiller empêché dont l'absence est reconnue justifiée par le président ou le vice-président de se faire remplacer avant l'audience de départage par un conseiller de la même section) et s'oppose à l'amendement n° 66 du même auteur (constatation de l'absence par un procès-verbal du juge d'instance et transmission de ce document au président du conseil de prud'hommes pour suivre éventuellement la procédure de déchéance) - (p. 1003) : question posée par MM. Bernard Legrand et Michel Dreyfus-Schmidt sur les modalités de remplacement du conseiller prud'homme dont l'absence est reconnue justifiée : préparation d'un décret ; consultation des partenaires sociaux ; création du conseil supérieur de la prud'homie - Avant l'art. 23 (p. 1004) : s'oppose aux amendements n° 87 de M. Louis Souvet (nomination de deux conseillers rapporteurs, un employeur et un salarié) et n° 122 de M. Charles Lederman (désignation d'un conseiller rapporteur unique sur une liste composée pour moitié dans l'élément salarié et pour moitié dans l'élément patronal) - Souplesse du système actuel - Art. 23 (p. 1005) : s'oppose aux amendements n° 47 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (incompatibilité entre les fonctions de conseiller prud'homme et les fonctions de défenseur), n° 99 de M. Bernard Legrand (incompatibilité entre les fonctions de conseiller prud'homme et les fonctions de défenseur devant les mêmes formations), et n° 23 de M. André Rabineau, rapporteur (impossibilité pour un conseiller prud'homme de se pourvoir devant la section ou la chambre dont il est membre ; compétence dans ce cas d'un conseil limitrophe) - Garanties apportées par l'article L.516-3 du code du travail adopté par l'Assemblée nationale - Après l'art. 23 (p. 1007) : accepte l'amendement n° 126 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (autorisation d'absence pour les salariés qui exercent des fonctions d'assistance ou de représentation devant les juridictions prud'homales) - Rôle ultérieur du conseil supérieur de la prud'homie quant à l'évolution de la

fonction de défenseur - Art. 24 (p. 1008) : s'oppose à l'amendement n° 48 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (coordination avec le vote de l'amendement n° 44 intervenu à l'article 17 : système des vacations allouées aux conseillers prud'hommes salariés ou employeurs) - Demande le retrait de l'amendement n° 67 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (mention, parmi les dépenses, de la bourse annuelle de documentation des élus ; suppression de la médaille) - S'oppose à l'amendement n° 100 de M. Bernard Legrand (remboursement des frais de déplacement des conseillers prud'hommes) - (p. 1009) : intervient sur le système, proposé par divers amendements, de provisions accordées aux employeurs en vue du maintien des salaires des conseillers prud'hommes salariés - Variété des situations et dangers d'un système trop général - Compétence réglementaire - S'oppose aux amendements n° 49 de M. Louis Virapoullé (substitution au système du remboursement *a posteriori* d'un système d'octroi de provisions aux employeurs pour le maintien des salaires, des avantages et des charges sociales des conseillers prud'hommes salariés), n° 27 de M. André Rabineau, rapporteur (introduction du même système de provisions pour le maintien de la rémunération des salariés durant les absences pour formation) et n° 50 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (fixation par décret des conditions d'indemnisation des conseillers prud'hommes employeurs) - (p. 1010) : demande le retrait des amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 68 (mention des dépenses de formation des conseillers prud'hommes) et n° 69 (mention des frais de fonctionnement du conseil supérieur de la prud'homie) - Art. 26 (p. 1011) : accepte l'amendement n° 52 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (délit d'entrave et notion d'atteinte à l'indépendance des fonctions de conseiller prud'homme) - Art. 29 : s'oppose à l'amendement n° 101 de M. Bernard Legrand (suppression de l'abrogation de l'article L.514-9 du code du travail relatif à la procédure utilisée contre des conseillers prud'hommes en cas de plainte en prévarication) - Application possible de la procédure prévue à l'article 681 du code de procédure pénale - Art. 31 (p. 1012) : s'oppose aux amendements identiques n° 29 de M. André Rabineau, rapporteur, et n° 53 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (suppression de cet article qui tend à supprimer pour les cadres le droit d'option devant les tribunaux de commerce) - Accepte l'amendement n° 70 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (précisions complémentaires sur les abrogations de textes tendant à supprimer le droit d'option des cadres entre les tribunaux de commerce et les conseils de prud'hommes) - Art. 34 : s'oppose aux amendements identiques n° 30 de M. André Rabineau, rapporteur, et n° 103 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (suppression de cet article relatif à la continuité des procédures engagées devant les tribunaux de commerce en matière prud'homale) - Après l'art. 34 (p. 1013) : demande le retrait de l'amendement n° 71 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (dépôt de conventions collectives au greffe du conseil de prud'hommes) - Art. 35 (p. 1015) : s'oppose à l'amendement n° 31 de M. André Rabineau, rapporteur (généralisation territoriale et professionnelle des conseils de prud'hommes aux trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, mais maintien à la tête du bureau de jugement et de la formation de référé d'un magistrat de l'ordre judiciaire) - Problème politique de fond : rôle de la conciliation dans les relations du travail, sans intermédiaire ; inconvénient de la présence du magistrat comme tiers à cette relation - Généralisation nécessaire des conseils de prud'hommes selon les mêmes règles de fonctionnement sur tout le territoire de la France - Art. 39 bis (p. 1018, 1019) : s'oppose à l'amendement n° 102 de M. Bernard Legrand (intégration, à compter du 1^{er} janvier 1983, des secrétaires et secrétaires adjoints des conseils de prud'hommes des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle dans les corps des fonctionnaires de conseils de prud'hommes).

Deuxième lecture [n° 266 (81-82)] - (20 avril 1982) - Discussion générale (p. 1159) : souci de dialogue - Acceptation par l'Assemblée nationale de certains amendements

du Sénat : prolongation du mandat des rapporteurs ; rôle du défenseur prud'homal - (p. 1160) : accord du Sénat sur les positions prises par l'Assemblée nationale en matière de domiciliation et de définition de la section de l'encadrement - Problème de l'Alsace et de la Moselle : attachement de l'Assemblée nationale et du Gouvernement à la structure paritaire des conseils - Absence de remise en cause du droit local ; décentralisation - Problème du taux de vacation pour les conseillers employeurs : accord du Gouvernement sur le principe de deux taux, mais report de la décision jusqu'à la création du conseil supérieur de la prud'homie - Elaboration d'un texte cohérent et rôle de la justice du travail dans le progrès social - Art. 1 : s'oppose aux amendements identiques n° 1 de M. André Rabineau, rapporteur, et n° 16 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (rétablissement du droit d'option des cadres entre la juridiction prud'homale et les tribunaux de commerce) - (p. 1161) : s'oppose aux amendements identiques n° 2 de M. André Rabineau, rapporteur, et n° 17 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (rétablissement du texte voté en première lecture relatif au compromis d'arbitrage) - Sur les amendements identiques n° 3 de M. André Rabineau, rapporteur, et n° 18 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (reprise du texte voté par le Sénat en première lecture relatif au relèvement du taux de compétence en dernier ressort des conseils de prud'hommes : fixation par décret, révision annuelle et indexation sur le salaire moyen ouvrier), accepte la fixation par décret et la révision annuelle mais non le mécanisme d'indexation - Art. 4 (p. 1162) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 19 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (constitution du conseil de prud'hommes de Saint-Pierre-et-Miquelon : possibilité de réduction du nombre de conseillers de chaque section) - Art. 7 bis : s'oppose aux amendements identiques n° 4 de M. André Rabineau, rapporteur, et n° 20 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (rétablissement de cet article adopté par le Sénat en première lecture : avis du vice-président préalable à toute décision du président) - Art. 8 ter : s'oppose aux amendements identiques n° 5 de M. André Rabineau, rapporteur, et n° 21 de Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (rétablissement de la limite de trois ans pour l'éligibilité aux élections prud'homales des travailleurs involontairement privés d'emploi) - Art. 13 (p. 1163) : s'oppose aux amendements identiques n° 6 de M. André Rabineau, rapporteur, et n° 22 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (rétablissement de la disposition adoptée en première lecture relative à la composition des listes de candidats : listes pouvant comporter un nombre de candidats inférieur ou supérieur de moitié au nombre de sièges à pourvoir) - Exigence de listes complètes - Art. 17 (p. 1164) : s'oppose aux amendements identiques n° 7 de M. André Rabineau, rapporteur, et n° 23 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (protection sociale et rémunération des conseillers : rétablissement de l'alignement de la situation de tous les conseillers salariés membres du collège employeur ou du collège salarié) - Art. 19 : s'oppose aux amendements identiques n° 8 de M. André Rabineau, rapporteur, et n° 24 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (suppression de la disposition rétablie par l'Assemblée nationale donnant la possibilité aux employeurs d'imputer la rémunération des absences pour formation prud'homale sur la participation obligatoire des employeurs au financement de la formation continue) - Art. 23 (p. 1165) : s'oppose à l'amendement n° 25 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (incompatibilité entre les fonctions de conseiller prud'homme et les fonctions de défenseur) - Art. 24 (p. 1166) : demande le retrait des amendements identiques n° 9 de M. André Rabineau, rapporteur, et n° 26 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (amélioration du système des vacations allouées aux conseillers prud'hommes du collège employeur) - Fixation de deux taux : période d'activité ou période hors activité - Concertation nécessaire et rôle du futur conseil supérieur de la prud'homie - S'oppose aux amendements n° 11 de M. André Rabineau, rapporteur, et n° 27 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis, tendant à rétablir un système d'octroi aux

employeurs de provisions en vue du maintien des salaires des conseillers prud'hommes salariés - Recherche de modalités de remboursement rapides ; rôle du conseil supérieur de la prud'homie - (p. 1167) : oppose l'article 40 de la Constitution aux amendements identiques n° 12 de M. André Rabineau, rapporteur, et n° 28 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (mention, parmi les dépenses, des provisions accordées aux employeurs en vue du maintien des salaires des conseillers prud'hommes salariés) - Art. 31 : s'oppose aux amendements identiques n° 13 de M. André Rabineau, rapporteur, et n° 29 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (suppression de cet article pour rétablir le droit d'option des cadres entre les conseils de prud'hommes et les tribunaux de commerce) - Art. 34 : s'oppose aux amendements identiques n° 14 de M. André Rabineau, rapporteur et n° 30 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (suppression pour coordination de cet article relatif à la continuité des procédures engagées devant les tribunaux de commerce en matière prud'homale) - Art. 35 (p. 1168) : s'oppose aux amendements identiques n° 15 de M. André Rabineau, rapporteur, et n° 31 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture : généralisation territoriale et professionnelle des conseils de prud'hommes aux trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, mais maintien à la tête du bureau de jugement et de la formation de référé d'un magistrat de l'ordre judiciaire) - Souci du Gouvernement d'instaurer un nouveau dialogue social - (p. 1169) : nécessité d'un dialogue direct entre les salariés et les employeurs - Rôle du magistrat : échevin ou juge départiteur.

Nouvelle lecture [n° 294 (81-82)] (27 avril 1982) - Art. 1 (p. 1388) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. André Rabineau, rapporteur (suppression des dispositions de cet article sur la compétence des conseils de prud'hommes) - (p. 1389) : s'oppose aux amendements de M. André Rabineau, rapporteur, n° 2 (suppression de l'alinéa de cet article disposant que toute convention dérogatoire est réputée non écrite), et n° 3 (fixation du taux de compétence des conseils de prud'hommes par décret ; révision annuelle à la valeur de trois fois le salaire moyen ouvrier mensuel) - Art. 7 bis : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. André Rabineau, rapporteur (rétablissement de cet article concernant l'avis du vice-président préalable à toute décision du président) - Art. 8 ter : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. André Rabineau, rapporteur (rétablissement de la limite de trois ans pour l'éligibilité aux élections prud'homales des travailleurs involontairement privés d'emplois) - Art. 13 : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. André Rabineau, rapporteur (rétablissement de la disposition relative à la composition des listes de candidats inférieure ou supérieure de moitié au nombre des sièges à pourvoir) - Art. 17 (p. 1390) : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. André Rabineau, rapporteur (extension à tous les conseillers prud'hommes salariés de la protection sociale en faveur des conseillers du collège salarié) - Art. 19 : s'oppose à l'amendement n° 8 de M. André Rabineau, rapporteur (rémunération par l'employeur des absences pour formation des conseillers prud'hommes et possibilité d'imputation de ces dépenses jusqu'au 1^{er} janvier 1985 sur la participation obligatoire des employeurs au financement de la formation professionnelle) - (p. 1391) : s'oppose à l'amendement n° 9 de M. André Rabineau, rapporteur (incompatibilité entre les fonctions de conseiller prud'homme et les fonctions de défenseur) - Après l'art. 24 : accepte l'amendement n° 10 de M. André Rabineau, rapporteur (vacation allouée aux conseillers prud'hommes employeurs exerçant leurs fonctions durant les heures de travail) - Art. 31 : s'oppose à l'amendement n° 11 de M. André Rabineau, rapporteur (suppression de cet article pour rétablir le droit d'option des cadres entre les conseils de prud'hommes et les tribunaux de commerce) - Art. 34 : s'oppose à l'amendement n° 12 de M. André Rabineau, rapporteur (suppression de cet article relatif à la continuité des procédures engagées devant les tribunaux de commerce en matière prud'homale) - Art. 35 (p. 1392) : s'oppose à l'amendement n° 13 de M.

André Rabineau, rapporteur (rétablissement du texte précédemment adopté par le Sénat : généralisation territoriale et professionnelle des conseils de prud'hommes aux trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, mais maintien à la tête du bureau de jugement et de la formation de référé d'un magistrat de l'ordre judiciaire) - Travail législatif constructif - Circulaires et souci de bonne gestion - Problème d'arrêter en accord avec le Garde des sceaux, le meilleur découpage possible pour répondre aux besoins locaux en Alsace Moselle.

- **Projet de loi sur les prix et les revenus - Nouvelle lecture** [n° 466 (81-82)] - (13 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3538) : porte-parole de M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances - Environnement international défavorable malgré un ralentissement des prix des matières premières et une décélération de l'inflation - Exemple de la situation économique aux Etats-Unis, au Japon et chez nos partenaires européens - Dispositif de la politique économique et sociale du Gouvernement comprenant deux étapes : blocage temporaire des prix et des rémunérations ; lutte contre l'inflation se prolongeant jusqu'à fin 1983 - Nécessité de stopper la croissance des coûts, de développer la solidarité nationale, de créer un climat propice à la négociation - Objectifs à atteindre lors de la sortie du blocage : retour à des accords de régulation, liberté dans le secteur industriel, réduction du différentiel d'inflation entre la France et ses partenaires, généralisation des négociations salariales dans les entreprises - Lutte contre les causes structurelles de l'inflation - Rigueur dans la gestion des finances publiques - Initiative en faveur de l'investissement et de l'emploi - Difficultés des travailleurs dans l'industrie textile - (p. 3543) : meilleure compétitivité des entreprises françaises passant inévitablement par un abaissement des coûts de production - Souci du Gouvernement de tenir compte des observations du Sénat pour aboutir à un texte simple, équitable et constitutionnel - Souhaite l'adoption de ce texte par la Haute assemblée et le rejet de la motion n° 1 de M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** [n° 344 (81-82)] - (19 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3584) : valeur sociale du travail - Lutte contre le chômage - Renouveau de la législation du travail - Rapport Auroux sur les droits nouveaux des travailleurs et suites données à ce rapport : ordonnances relatives au travail temporaire, au travail à temps partiel et aux contrats à durée déterminée ; projets de loi sur les libertés des travailleurs dans l'entreprise, sur les institutions représentatives, sur le développement des négociations collectives et sur les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ; futur projet relatif à la démocratisation du secteur public et au traitement des entreprises en difficulté - Devoirs et droits du travailleur dans l'entreprise - (p. 3585) : libertés et responsabilités du travailleur dans l'entreprise - Lutte contre l'arbitraire patronal : rôle et contenu du règlement intérieur ; élaboration d'un droit disciplinaire - Etablissement du droit d'expression des salariés : initiatives et expériences ; élaboration des principes par voie législative - Expression individuelle et expression collective - Rôle des élus ou délégués syndicaux - Rôle de l'encadrement et de la maîtrise ; formation des cadres - Généralisation de l'expérimentation dans les grandes entreprises et rapport avant le 31 décembre 1984 sur l'application expérimentale du droit d'expression ; dépôt ultérieur d'un projet de loi - (p. 3586) : rôle nécessaire de l'imagination - Participation souhaitable du Sénat à ce nouveau progrès de la liberté et de la démocratie.

Suite de la discussion - (20 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3649) : remerciements aux orateurs pour leurs interventions du 19 juillet - Modération et sens des responsabilités de M. Robert Schwint - Propos excessifs de M. Jean Chérioux, rapporteur de la commission spéciale : opposition quasi-systématique aux propositions du Gouvernement - Manichéisme de plusieurs interventions - Difficultés actuelles et mobilisation nécessaire des énergies

- (p. 3650) : prise en compte par le Gouvernement des aspirations des travailleurs français - Reconnaissance du droit d'entreprendre, du rôle spécifique de l'encadrement, du pluralisme syndical - Maintien de la politique contractuelle : exemple de l'accord interprofessionnel sur la réduction du temps de travail ; accords de branche et accords d'entreprise - Droit d'expression des travailleurs : expression collective par les institutions représentatives et expression directe et personnelle - Notion de citoyenneté dans l'entreprise - Acquis du passé - Accusation de rupture avec le passé et nécessité du progrès - Notion d'expression directe et collective des salariés - (p. 3651) : maintien de la responsabilité du chef d'entreprise et de l'unité de direction - Liberté et responsabilité - Attaques portées contre le projet et absence de discours social de la majorité du Sénat - Ouverture de nombreux chefs d'entreprises progressistes aux réalités nouvelles, notamment en matière de droit d'expression - Ouverture du projet à la politique contractuelle - Amélioration du fonctionnement de l'entreprise grâce aux progrès des libertés et des responsabilités - **Art. 1 : Art. L.122-35 du code du travail** (p. 3654) : s'oppose aux amendements n° 98 de M. Pierre Vallon, soutenu par M. Jean Colin (règlement intérieur et convention collectives ; restrictions à l'exercice des libertés des personnes dans l'entreprise) et n° 96 de M. Auguste Chupin, soutenu par M. Jean Colin (mention dans le règlement intérieur des obligations justifiées par la nature de la tâche à accomplir), et aux amendements de M. Jean Chérioux, rapporteur, n° 5 (substitution à la notion des droits des personnes et des libertés individuelles et collectives de la notion des « droits fondamentaux de la personne ») et n° 6 (prise en compte des exigences du bon fonctionnement de l'entreprise) - Accepte l'amendement n° 7 de M. Jean Chérioux, rapporteur (interdiction de discriminations liées à la situation familiale des salariés) - Demande le retrait de l'amendement n° 39 de M. Bernard Legrand (référence à la directive européenne du 9 février 1976 relative à la mise en oeuvre de l'égalité du traitement entre hommes et femmes) - **Art. L.122-36** (p. 3656) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 8 de M. Jean Chérioux, rapporteur (comité d'hygiène et de sécurité) - S'oppose à l'amendement n° 92 de M. Roger Boileau, soutenu par M. Jean Colin (avis motivé du comité d'entreprise sur le règlement intérieur) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 9 de M. Jean Chérioux, rapporteur - (p. 3657) : s'oppose à l'amendement n° 10 de M. Jean Chérioux, rapporteur (contrôle de légalité du règlement intérieur par le directeur départemental du travail, substitué au contrôle par l'inspecteur du travail) - S'oppose aux amendements n° 11 de M. Jean Chérioux, rapporteur, et n° 91 de M. Auguste Chupin, soutenu par M. Jean Colin, visant à fixer un délai maximum laissé à l'administration pour faire connaître ses observations sur le règlement intérieur - (p. 3659) : s'oppose à l'amendement n° 12 de M. Jean Chérioux, rapporteur (texte intégral du règlement intérieur remis au salarié lors de son embauche) - Information du salarié sur ses devoirs et sur ses droits : conventions collectives et accords d'établissement - (p. 3660) : accepte l'amendement n° 13 de M. Jean Chérioux, rapporteur (procédure en cas de modification du règlement intérieur ou de retrait de clauses) - **Art. L.122-37** : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Jean Chérioux, rapporteur (rôle du directeur départemental du travail dans la procédure de contrôle du règlement intérieur) - Demande le retrait de l'amendement n° 80 de M. Roger Boileau, soutenu par M. Jean Colin (possibilité pour l'inspecteur du travail d'exiger le retrait des clauses contraires aux lois et règlements, ainsi qu'aux dispositions des conventions collectives applicables) - Préparation d'une circulaire à l'intention des directeurs du travail et de leurs inspecteurs pour clarifier et uniformiser leurs interventions futures ; création à l'échelon national d'une sous-direction - (p. 3661) : accepte l'amendement n° 1 de M. Jean Béranger (décision de l'inspecteur du travail notifiée aux membres du comité d'entreprise ou, à défaut, aux délégués du personnel ainsi qu'aux membres du comité d'hygiène et de sécurité pour les matières relevant de sa compétence) - (p. 3662) :

sur l'amendement n° 1 de M. Jean Béranger, s'oppose au sous-amendement n° 139 de M. Charles Lederman (communication de la décision simultanément aux membres du comité d'entreprise et aux délégués du personnel) - Cohérence entre la procédure de consultation préalable et la procédure d'information en cas de modification - S'oppose à l'amendement n° 78 de M. Pierre Vallon, soutenu par M. Jean Colin (suspension de l'application du règlement en cas de recours contentieux) - Principe fondamental du caractère non suspensif d'un recours devant les tribunaux administratifs - Son amendement n° 134 : information de l'inspecteur du travail et des représentants du personnel par le conseil de prud'hommes qui constate l'illégalité d'une clause d'un règlement intérieur ; adopté - *Art. L. 122-38* (p. 3664) : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Jean Chérioux, rapporteur (suppression de la notion de fonctionnaire assimilé) - Accepte les amendements n° 50 de M. Charles Lederman (fixation à deux mois du délai de recours administratif) et n° 2, de coordination, de M. Jean Béranger - *Art. L. 122-39* (p. 3665) : son amendement rédactionnel n° 135 ; devenu sans objet - S'oppose à l'amendement n° 17 de M. Jean Chérioux, rapporteur (suppression de l'extension du régime juridique du règlement intérieur aux notes de service prises pour son application) - Accepte l'amendement rédactionnel n° 51 de M. Charles Lederman - (p. 3667) : s'oppose à l'amendement n° 18 de M. Jean Chérioux, rapporteur (1° rédactionnel ; 2° prescription d'urgence en matière d'hygiène et de sécurité et information du directeur départemental du travail et de l'emploi substituée à l'information de l'inspecteur du travail) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 52 de M. Charles Lederman (information du comité d'hygiène et de sécurité et du comité d'entreprise, ou, à défaut, des délégués du personnel) - *Art. L. 122-40* (p. 3668) : s'oppose à l'amendement n° 19 de M. Jean Chérioux, rapporteur (suppression du texte présenté pour cet article relatif à la définition de la sanction) - Procédure et droit disciplinaire - *Art. L. 122-41* (p. 3671) : accepte l'amendement n° 43 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (information du salarié dans le même temps qu'est engagée la procédure de sanction) - S'oppose à l'amendement n° 20 de M. Jean Chérioux, rapporteur (limitation du champ d'application de la procédure disciplinaire aux entreprises occupant plus de vingt salariés ; information préalable du salarié) - (p. 3672) : son amendement n° 136 : exclusion du champ d'application de la procédure disciplinaire de l'avertissement ; application aux seules sanctions ayant une incidence directe sur la présence dans l'entreprise, la fonction, la carrière ou la rémunération du salarié ; devenu sans objet - (p. 3673) : sur les cas d'application de la procédure disciplinaire, la procédure de convocation préalable et la notion d'incidence, directe ou indirecte, immédiate ou non, s'oppose aux amendements n° 84 de M. André Bohl, repris par M. Bernard Legrand, n° 34 de M. Jean Béranger et n° 21 de M. Jean Chérioux, rapporteur ; sur ce dernier amendement, s'oppose également au sous-amendement n° 64 de M. André Bohl, soutenu par M. Auguste Chupin - (p. 3675) : s'oppose aux amendements rédactionnels n° 67 de M. Claude Mont et n° 65 de M. André Bohl, soutenus par M. Auguste Chupin - S'oppose à l'amendement n° 40 de M. Bernard Legrand (possibilité de défense du salarié par une personne extérieure à l'entreprise) - (p. 3676) : s'oppose aux amendements n° 22 de M. Jean Chérioux, rapporteur (exclusion, du champ d'application de cette procédure, des salariés qui ont moins d'un an d'ancienneté) et n° 54 de MM. Pierre Louvot et Pierre-Christian Taittinger (exclusion, du champ d'application de cette procédure, des salariés qui ont moins d'un an d'ancienneté et des établissements employant habituellement moins de vingt salariés) - *Art. L. 122-42* (p. 3677) : s'oppose à l'amendement n° 23 de M. Jean Chérioux, rapporteur (interdiction des amendes ou autres sanctions pécuniaires et référence au troisième alinéa de l'article L. 122-41, relatif à la mise à pied) - *Art. L. 122-44* (p. 3679) : s'oppose à l'amendement n° 24 de M. Jean Chérioux, rapporteur (suppression du texte proposé pour cet article relatif à la possibilité pour le conseil de prud'hommes d'annuler la décision de sanction

prise par le chef d'entreprise) - Demande le retrait de l'amendement n° 35 de M. Jean Béranger (jugement du conseil de prud'hommes sur le fond et non sur la régularité de la procédure) et s'oppose aux amendements de M. Jean Béranger n° 36 (suppression de la charge de la preuve incombant à l'employeur) et n° 42 (possibilité d'annulation des seules sanctions injustes et disproportionnées par rapport à la faute commise) - Accepte l'amendement n° 45 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (possibilité d'annulation par le conseil de prud'hommes des sanctions « manifestement » disproportionnées par rapport à la faute commise) - S'oppose à l'amendement n° 37 de M. Bernard Legrand (maintien en vigueur des dispositions applicables en cas de licenciement) - *Art. L. 122-45* (p. 3681) : s'oppose aux amendements analogues n° 25 de M. Jean Chérioux, rapporteur, et n° 102 de M. Auguste Chupin (1° rédactionnel ; 2° rétablissement d'un délai de prescription des peines de trois mois au lieu de deux) - S'oppose à l'amendement n° 26 de M. Jean Chérioux, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif au délai de récidive) - *Art. L. 122-46* (p. 3682) : s'oppose à l'amendement n° 27 de M. Jean Chérioux, rapporteur (suppression du texte proposé pour cet article, relatif à l'interdiction de sanctionner ou de licencier un salarié en raison de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou de ses convictions religieuses) - Défense des libertés fondamentales - Disposition figurant dans la Constitution - *Après l'art. 1* (p. 3687) : son amendement n° 138 : suppression de la référence au règlement intérieur dans l'article L. 122-7 du code du travail : clause relative au contrat de travail, délai-congé, conditions d'ancienneté ; adopté - *Art. 3* : s'oppose à l'amendement n° 99 de M. Auguste Chupin (référence au licenciement collectif pour motif économique, dans cet article relatif à la fixation de l'ordre des licenciements) - (p. 3688) : s'oppose à l'amendement n° 100 de M. André Bohl, soutenu par M. Adolphe Chauvin (critères retenus pour fixer l'ordre des licenciements et ordre de prise en compte de ces critères) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 47 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (critères retenus pour fixer l'ordre des licenciements et pondération de ces critères) - *Art. 4* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 28 de M. Jean Chérioux, rapporteur (rétablissement du délai de deux ans au lieu d'un an pour la mise en conformité des règlements intérieurs) - *Art. 5* (p. 3689) : accepte la réserve de l'amendement n° 29 de M. Jean Chérioux, rapporteur (suppression, pour coordination, de cet article relatif à la modification des numéros d'articles du code du travail) jusqu'après l'examen de l'article 6 - *Art. 6* (p. 3692) : s'oppose à l'amendement n° 30 de M. Jean Chérioux, rapporteur (suppression de cet article relatif au droit d'expression des salariés) - Expérimentation prévue sur plusieurs mois - Concertation - Rôle de l'encadrement et des institutions représentatives - (p. 3693) : responsabilité du Sénat - Nouvelle étape législative prévue - Image de la France à l'étranger - *Art. 5 (suite)* (p. 3694) : s'oppose à l'amendement n° 29, précédemment réservé, de M. Jean Chérioux, rapporteur (suppression de cet article pour coordination) - *Art. 7* (p. 3695) : s'oppose à l'amendement n° 31 de M. Jean Chérioux, rapporteur (suppression, pour coordination, de cet article relatif au délai d'engagement des négociations en vue de la conclusion de l'accord relatif au droit d'expression) - *Art. 8* : s'oppose à l'amendement n° 32 de M. Jean Chérioux, rapporteur (suppression, pour coordination, de cet article relatif à l'analyse par le chef d'entreprise des résultats obtenus à l'expiration d'un délai de deux ans) - *Art. 9* : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. Jean Chérioux, rapporteur (suppression, pour coordination, de cet article relatif au dépôt en 1984 d'un rapport du Gouvernement, et en 1985 du projet de loi relatif aux modalités d'exercice du droit d'expression des salariés dans les entreprises) - **Demande de seconde délibération** (p. 3696) : compte tenu de la perspective d'une seconde lecture devant le Sénat, s'oppose à la demande de M. André Fosset, président de la commission spéciale, tendant à obtenir une seconde délibération sur l'article 1 du projet en examen.

Nouvelle lecture [n° 488 (81-82)] - (23 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3787) : avis favorable de l'Assemblée nationale sur un certain nombre d'amendements adoptés par le Sénat - Attachement du Gouvernement au vote définitif de ce premier texte relatif aux libertés des travailleurs - Souhait d'une contribution positive du Sénat à l'aboutissement de ce texte - (p. 3789) : sensibilité politique différente au Sénat et à l'Assemblée nationale - Contradiction au sein de mêmes tendances politiques entre l'Assemblée nationale et le Sénat - **Question préalable** (p. 3791) : texte relatif aux libertés, le premier sur les droits des travailleurs - Souhait de voir le Sénat s'associer par ses votes à cette avancée sociale qui fera date dans la vie législative de notre pays - S'oppose à la motion n° 1 de M. Jean Chérioux, rapporteur, tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains** - *Nouvelle lecture* [n° 491 (81-82)] - (23 juillet 1982) - En remplacement de M. Charles Fiterman, ministre des transports - **Discussion générale** (p. 3794) : projet approuvé par le conseil des ministres, intéressant pour les nombreux élus locaux qui siègent au Sénat - Attachement du Gouvernement, des usagers de la région parisienne et des autres agglomérations de France à ce texte - Importance du développement des transports collectifs - Adoption par l'Assemblée nationale du report au 1^{er} novembre 1982 de la date d'effet de la prise en charge au taux de 40 % - **Question préalable** (p. 3795) : fait appel à la sagesse du Sénat pour l'adoption de ce projet - S'oppose à la motion n° 1 de M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel** [n° 384 (81-82)] - (28 septembre 1982) - **Discussion générale** (p. 4176) : luttes des travailleurs et conquête de nouveaux droits - (p. 4177) : rejet par le Sénat du projet de loi sur les libertés des travailleurs dans l'entreprise - Dégradation de l'image du Sénat dans l'opinion publique en cas de nouveau vote de rejet - Conclusion de la commission spéciale tendant à opposer la question préalable - Principes de base du projet en examen : concertation avec tous les partenaires sociaux ; reconnaissance du fait syndical et du pluralisme ; respect de l'unité de direction et de la responsabilité du chef d'entreprise ; moyens nécessaires aux représentants syndicaux ; réaffirmation de l'entreprise comme lieu de travail ; formation économique des élus au comité d'entreprise ; limitation de la création d'institutions nouvelles ; spécificité des entreprises selon leur taille et leur nature et maintien de la plupart des seuils sociaux - Comités de groupe pour les entreprises transnationales et délégués de site pour les petites entreprises - Dialogue social - (p. 4178) : prise en compte du facteur économique et du facteur social - Demande le rejet de la question préalable - Volonté politique du Gouvernement répondant à l'attente de la majorité des Français - (p. 4192) : progrès sociaux des dernières années, évoqués par le rapporteur de la commission spéciale, et rappel des luttes des travailleurs pour les obtenir - Reconnaissance du rôle de la politique contractuelle - Soutien du groupe communiste au projet du Gouvernement, exprimé par M. Hector Viron - Conflits dans l'industrie automobile évoqués par plusieurs orateurs, et rappel des contacts organisés entre certains partis et la CSL - Concept de la participation, évoqué par M. Jean Chérioux - Observation justifiée de M. Jean Béranger sur l'inopportunité des syndicats de retraités - Malentendus exprimés au sujet de la notion de délégué de site - (p. 4193) : prétendu danger de l'information des salariés et exemple de la conservation du secret au sujet de nouveaux modèles dans les entreprises automobiles - Procès d'intention dressé par M. Louis Virapoullé à l'égard de ce texte et du Gouvernement - Respect des engagements pris - Regret d'un rendez-vous manqué entre le Sénat et l'histoire du monde du travail.

- **Projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail** [n° 440 (81-82)] - (5 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4326) :

démocratie économique et dialogue social - Négociation collective et politique contractuelle - Référence à la loi de décentralisation - (p. 4327) : nombre de salariés ne bénéficiant pas de dispositions conventionnelles au niveau des branches ; généralisation de la couverture conventionnelle ; rôle du ministre du travail - Commission nationale de la négociation collective - Négociation des partenaires sociaux ; salaires et classifications - Négociation de branche et échelon des entreprises - Formation et encadrement général au plan national interprofessionnel - Revalorisation des bas salaires et norme d'évolution des salaires réels à la sortie du blocage - Emploi et conditions de travail - Information des négociateurs salariés - Droit d'opposition des syndicats représentatifs - Droit de négociation des salariés des petites entreprises - (p. 4328) : existence de différents niveaux de négociation - Rôle des organisations d'employeurs et des syndicats - Définition du champ d'application professionnel des conventions et accords - Principe jurisprudentiel du maintien des avantages individuels acquis - Salaires et classifications : examen de la situation économique et sociale de la branche - Suppression du seuil de cinquante salariés - Blocage des prix ; rôle du Gouvernement et des employeurs - Renouveau de la négociation collective - (p. 4335) : travaux de la commission spéciale et du Conseil économique et social - Adaptation du droit du travail et vie conventionnelle - (p. 4336) : accords nationaux de compétitivité au niveau des entreprises - Accord de branche et accord dans l'entreprise - Procédure de l'urgence - Liberté de négocier ; rendez-vous annuel entre les partenaires sociaux dans l'entreprise et dans les branches ; caractère pluriannuel de certains accords mais rencontre annuelle - Pluralisme syndical ; attachement du Gouvernement au pluralisme ; droit d'opposition et seuil de légitimité des organisations syndicales ; possibilité d'accords négociés par des organisations minoritaires - Bilan de la politique contractuelle et politique conventionnelle ; protection et responsabilité des travailleurs sur leur lieu de travail ; organisation du dialogue - (p. 4337) : négociation dans les entreprises de moins de cinquante salariés - Obligation de négocier et solidarité nouvelle dans les collectivités de travail - Formation et information des hommes ; rôle des organisations syndicales - Mise en place d'une démocratie économique - **Question préalable** (p. 4339) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Jacques Larché, rapporteur, tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel** - *Nouvelle lecture* [n° 2 (82-83)] - (5 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4350) : progrès social et bon fonctionnement de l'économie - Politique contractuelle - Dépôt d'une question préalable par le Sénat - Droits des travailleurs - **Question préalable** (p. 4352) : s'oppose à la motion de M. Daniel Hoeffel, rapporteur, tendant à opposer la question préalable - Refus de l'immobilisme et nécessaire avancée législative.

- **Projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail** - *Nouvelle lecture* [n° 42 (82-83)] - (15 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4572) : imminence de la sortie du blocage des prix et des revenus et urgence de ce projet - Remise en cause actuelle par certains partenaires sociaux des acquis de la politique contractuelle : équilibre de l'union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) - Responsabilité du patronat - Souhait de voir le Sénat jouer un rôle positif dans ce domaine - **Question préalable** (p. 4573) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Jacques Larché, rapporteur, tendant à opposer la question préalable - Dispositions du projet et économie de conflits sociaux - Pluralisme syndical - Election des conseils de prud'hommes - Droit d'opposition et conditions requises - Représentativité et légitimité - Souhaite la participation du Sénat à cette avancée sociale.

- **Projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail** [n° 531 (81-82)] - (8 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5253) : rapport sur l'extension des droits des travailleurs ; rénovation du droit

du travail - Nécessité d'améliorer les conditions de travail et de développer la prévention des risques professionnels - Bilan actuel : accidents du travail ; statistiques concernant les ouvriers et les salariés ; maladies professionnelles ; accidents de trajet - Coût pour la sécurité sociale ; charges pour les employeurs et les entreprises - Amélioration des conditions de travail : enquête organisée en 1979 par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et le ministère du travail - (p. 5254) : loi du 4 août 1982 ; rôle des conditions de travail dans l'inégalité de la durée de vie et dans l'adhésion des travailleurs au progrès économique - Dispositions du projet : droit d'expression des salariés ; fusion des comités d'hygiène et de sécurité (CHS) et de la commission pour l'amélioration des conditions de travail (CACT) en comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) : statuts ; institutions représentatives du personnel ; accès à toutes les informations nécessaires ; consultation avant toute décision d'aménagements importants ; possibilité d'intervention en cas de danger ; moyens des représentants du personnel : crédit d'heures, formation, recours à l'aide d'un expert ; voix consultative des médecins du travail ; cas des salariés des établissements employant moins de trois cents personnes et de ceux du secteur tertiaire - Rôle de chaque partenaire social : droit de retrait du travailleur d'une situation dangereuse ; convention n° 155 de l'Organisation internationale du travail (OIT) ; principe de l'exclusivité de la responsabilité en la matière du chef d'entreprise - Rôle du ministère du travail et politique nouvelle au plan national : intégration de la sécurité à la conception des machines ; contrôle des produits chimiques ; révision des règles concernant la conception des locaux de travail ; mission nouvelle d'animation et de conseil des inspecteurs, médecins-inspecteurs, contrôleurs et ingénieurs de sécurité des services extérieurs du travail ; développement de la médecine du travail - (p. 5255) : rôle des directions d'entreprises ; directives des Communautés européennes et recommandations de l'OIT - Importance de l'enjeu du texte - (p. 5262) : en réponse à M. Georges Denizet, rapporteur du Conseil économique et social (CES), commission Jouvin ; vaste soutien du CES - En réponse à M. Jacques Mossion, rapporteur, composition des comités précisée par décret ; désaccord sur la proposition de fixer de nouveaux seuils ; engagement de M. François Mitterrand, candidat à la présidence de la République - Généralisation de la protection évoquée par M. Pierre Noé ; risques professionnels nouveaux, nés des technologies modernes - Mode de désignation des représentants au CHSCT évoqué par M. Hector Viron - Problème soulevé par la publication d'un rapport au Parlement - Cas de la fonction publique : décret du 28 mai 1982 - Spécificité du secteur du bâtiment et des travaux publics : importance du niveau de risques ; prédominance des petites et moyennes entreprises, dispersion du personnel sur les chantiers - (p. 5263) : maintien et amélioration de l'Office professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP) ; organisation des CHSCT pour les entreprises du bâtiment occupant plus de 300 salariés - Problème du coût de ces institutions pour les entreprises concernées - Art. 1 : accepte l'amendement rédactionnel n° 1 de M. Jacques Mossion, rapporteur - (p. 5264) : demande le retrait de l'amendement n° 25 de M. Pierre Noé (avis formulé par le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, CHSCT, et possibilité pour l'inspection du travail de dresser procès verbal sans recours à la mise en demeure préalable) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 26 de M. Pierre Noé (réclamation de l'employeur et silence de l'administration) - Après l'art. 1 (p. 5265) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Jacques Mossion, rapporteur (application des dispositions prévues par le projet de loi aux administrations de l'Etat et aux établissements publics de l'Etat) ; décrets du 28 mai 1982 - Art. 1 bis (p. 5266) : s'oppose aux amendements n° 27 de M. Pierre Noé (information par écrit de l'employeur en cas de danger imminent et d'exercice du droit de retrait) et n° 3 de M. Jacques Mossion, rapporteur (exercice du droit de retrait du travailleur en cas de danger grave et imminent ; droit

d'opposition de l'employeur) - Prudence quant à l'obligation de signaler le danger par écrit - Convention n° 155 de l'Organisation internationale du travail - (p. 5267) : accepte l'amendement n° 28 de M. Pierre Noé (caractère individuel du droit de retrait) - S'oppose à l'amendement n° 4 de M. Jacques Mossion, rapporteur (substitution de la présomption de faute inexcusable de l'employeur à la faute inexcusable de droit) - Après l'art. 1 ter (p. 5268) : son amendement n° 44 : exercice du droit de retrait et création de danger pour autrui ; rejeté - Art. 1 quater : s'oppose à l'amendement de coordination n° 5 de M. Jacques Mossion, rapporteur - (p. 5269) : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Jacques Mossion, rapporteur (réunion du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail en cas de danger imminent ; information de l'inspecteur de la protection sociale agricole) - Demande le retrait de l'amendement n° 29 de M. Pierre Noé (saisine de l'inspecteur du travail par l'employeur en cas d'absence du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) - Son amendement n° 54 : saisine de l'inspecteur du travail par l'employeur en cas de contestation du bien-fondé du retrait des salariés ; adopté - Art. 2 : Art. L. 236-1 du code du travail (p. 5270) : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Jacques Mossion, rapporteur (droit de proposition des délégués du personnel d'instaurer un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) - Art. 1 (suite) (p. 5271) : son amendement n° 45 : organismes professionnels paritaires dans les branches d'activité à hauts risques ; rejeté - Office professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP) : maintien, généralisation et amélioration - Coût de la création des CHSCT - Art. 2 : Art. L. 236-1 (suite) (p. 5272) : s'oppose à l'amendement n° 52 de coordination de M. Jacques Mossion, rapporteur - Art. L. 236-2 (p. 5274) : son amendement n° 47 : rôle du CHSCT dans l'amélioration des conditions de travail pour la main d'oeuvre féminine ; devenu sans objet - Ses amendements de forme n° 50 et 51 ; devenus sans objet - Son amendement de coordination n° 49 ; devenu sans objet - Son amendement n° 48 : saisine du CHSCT par le chef d'établissement et non par le chef d'entreprise ; devenu sans objet - S'oppose à l'amendement n° 9 de M. Jacques Mossion, rapporteur (missions attribuées au CHSCT) - Art. L. 236-3 (p. 5275) : demande le retrait de l'amendement n° 32 de M. Pierre Noé (devoir d'information et obligation de secret professionnel des membres du CHSCT) - Art. L. 236-4 (p. 5276) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 10 de M. Jacques Mossion, rapporteur - S'oppose à l'amendement n° 11 de M. Jacques Mossion, rapporteur (suppression de l'obligation de la production du rapport et du programme du CHSCT pour toute demande de marché public, subvention ou avantages divers) - Directives européennes du 26 juillet 1971 concernant les marchés de travaux - Espace social européen - (p. 5277) : s'oppose à l'amendement n° 12 de M. Jacques Mossion, rapporteur (dans les entreprises du bâtiment et des travaux publics occupant habituellement entre 50 et 300 salariés, suppression de l'obligation faite aux chefs d'entreprises de présenter au comité d'entreprise un rapport et un programme annuel relatif à la prévention de risques professionnels) - Art. L. 236-5 (p. 5279) : s'oppose à l'amendement n° 42 de M. Daniel Millaud (représentation paritaire entre une délégation désignée par le chef d'entreprise et une délégation élue par la représentation du personnel) - S'oppose aux amendements de M. Jacques Mossion, rapporteur, n° 13 (représentation au CHSCT de chaque organisation syndicale représentée au comité d'entreprise par les délégués du personnel) et n° 14 (compétences techniques requises des membres du CHSCT) - Demande le retrait de l'amendement n° 33 de M. Pierre Noé (présence avec voix consultative du personnel infirmier de l'entreprise aux séances du CHSCT) - Accepte l'amendement n° 34 de M. Pierre Noé (possibilité pour le CHSCT de faire appel à titre consultatif au concours de toute personne qualifiée) - (p. 5280) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 53 de M. Jacques Mossion, rapporteur (possibilité pour les CHSCT de faire appel à une personne qualifiée, soit à l'initiative des membres

représentants du personnel, soit à l'initiative des chefs d'entreprise ou d'établissement) - Sur ce même amendement, son sous-amendement n° 55 : appel à titre consultatif et occasionnel de toute personne qualifiée de l'établissement ; rejeté - *Art. L. 236-6* (p. 5281) : accepte l'amendement rédactionnel n° 15 de M. Jacques Mossion, rapporteur et s'oppose à l'amendement rédactionnel n° 16 du même auteur - *Art. L. 236-7* (p. 5282) : s'oppose à l'amendement n° 41 de M. Daniel Millaud (fixation d'un crédit d'heures maximum pour les membres du CHSCT) et aux amendements de M. Jacques Mossion, rapporteur n° 17 (fixation du crédit d'heures par le règlement intérieur de l'entreprise) et n° 18 (obligation de prévenir un contrôleur des services de prévention de la caisse régionale d'assurance maladie ou un inspecteur du travail de la protection sociale agricole de toutes les réunions du CHSCT) - *Art. L. 236-9* (p. 5283) : s'oppose à l'amendement n° 19 de M. Jacques Mossion, rapporteur (précisions sur les personnes compétentes à consulter en cas de besoin d'expertise) - Problème de l'agrément de l'expert - Accepte l'amendement n° 36 de M. Pierre Noé (harmonisation avec la rédaction de l'article L. 434-6 du code du travail) - *Art. L. 236-10* : demande le retrait de l'amendement n° 24 de M. Hector Viron, soutenu par Mme Monique Midy (extension aux entreprises occupant entre 50 et 300 salariés de la formation des délégués des CHSCT) - (p. 5284) : souhaite de mise en place d'instituts de médecine du travail rattachés à des centres hospitaliers universitaires où pourraient être formés les membres délégués des CHSCT - *Art. L. 236-12* : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 37 de M. Pierre Noé (suppression d'un amendement adopté par l'Assemblée nationale, concernant l'adaptation des dispositions du chapitre VI aux entreprises qui pourraient faire courir des risques à d'autres entreprises situées à proximité) - Difficultés que l'on peut rencontrer dans des zones industrielles où coexistent entreprises de taille importante et petits artisans - *Art. 3* (p. 5285) : s'oppose aux amendements n° 39 de M. Daniel Millaud (précisions sur le caractère intentionnel du délit d'entrave) et n° 20 de M. Jacques Mossion, rapporteur (constitution du délit d'entrave pour les seules infractions aux dispositions de l'article L. 236-11) - *Art. 4* : s'oppose à l'amendement n° 21 de M. Jacques Mossion, rapporteur (suppression de la mention du paragraphe I de l'article 39 de la loi du 6 décembre 1976 instituant des comités particuliers interentreprises d'hygiène et de sécurité pour les chantiers du bâtiment et des travaux publics) - Régression par rapport au système existant : suppression des comités d'hygiène et de sécurité existant sur les grands chantiers - *Art. 9* (p. 5286) : s'oppose à l'amendement n° 22 de M. Jacques Mossion, rapporteur (présentation annuelle au Parlement du bilan d'application de la présente loi) - Difficultés de mise en place d'un bilan annuel ; promesse de communication de documents statistiques - Sur l'ensemble (p. 5287) : s'étonne de l'intervention de M. Jean Chérioux - En réponse à M. Adolphe Chauvin, mise en oeuvre des lois sociales pour l'agriculture : unicité du corps de l'inspection du travail depuis 1975, unique institut de formation à l'issue de laquelle orientation éventuelle dans le monde agricole.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Affaires sociales - III - Travail, emploi - I - Section commune - (9 décembre 1982) - (p. 6585, 6586) : travaux des rapporteurs - Présentation parfois complexe des crédits d'un ministère largement solidaire des autres, sur le plan comptable en particulier - Budget de rigueur et d'action au service d'une politique de progrès social durable et responsable - Evolution du droit du travail depuis 18 mois, par voie réglementaire ou législative - Augmentation du budget du travail - Application du nouveau droit du travail ; rôle de conseil, d'information et de contrôle des services extérieurs du travail - Amélioration des relations du travail ; animation de la politique contractuelle et recours à la médiation pour le règlement des conflits - Meilleure formation et information des acteurs sociaux -

Créations d'emplois et titularisations - Subventions d'équipement et encouragement des expériences d'amélioration des conditions de travail - Rôle de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail et du Fonds pour l'amélioration des conditions de travail - Subvention consacrée à la formation économique et sociale des responsables des organisations syndicales - Travaux du nouvel institut syndical de recherche économique et sociale - Modalités de déroulement du dialogue social - Mise en place d'un fichier informatisé - Crédits de 1982 destinés à la formation des conseillers prud'hommes - (p. 6587) : nombre de conseillers prud'hommes à former - Mise en place en 1983 du Conseil supérieur de la prud'homie - Réunion du Conseil supérieur des risques professionnels ; propositions en matière de conditions d'hygiène, de sécurité dans le monde du travail - Lutte contre le travail au noir - Demande le vote de ces crédits.

- **Projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail** - *Nouvelle lecture* [n° 108 (82-83)] - (16 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 6949) : prévention des risques professionnels et amélioration des conditions de travail - Débat au Sénat en première lecture le 8 novembre et accord sur plusieurs dispositions du projet : fusion du comité d'hygiène et de sécurité et de la commission d'amélioration des conditions de travail ; généralisation de la nouvelle institution ; principe du retrait du travailleur d'une situation de danger grave et imminent - (p. 6950) : dispositions rejetées par le Sénat en première lecture : imputation de la faute inexcusable à l'employeur ; cas des entreprises du bâtiment et des travaux publics ; crédits d'heures et procédure d'appel à un expert ; obligation d'adhérer à un organisme professionnel - Dispositions rétablies par l'Assemblée nationale - Vote éventuel de la question préalable par le Sénat - Contribution de ce quatrième projet de loi sur les droits des travailleurs à l'efficacité économique en même temps qu'au progrès social - (p. 6953) : intérêt de l'amendement de M. Charles Bonifay sur la présomption de faute inexcusable - Problème de l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP), évoqué par M. Jacques Mossion, rapporteur ; cumul avec les CHSCT et examen des modalités financières - Prétendues contradictions relevées par le rapporteur et attitude contradictoire de la commission spéciale du Sénat entre la première et la nouvelle lecture - Regret de voir le Sénat refuser de s'associer au développement économique et au progrès social du pays.

AUTAIN (François), secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité nationale, chargé des immigrés (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1787].

Puis secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé des immigrés (harmonisation avec la nouvelle dénomination du ministère de rattachement) [voir JO Lois et décrets 30 juin 1982, p. 2051].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion - (29 avril 1982) - *Art. 34 (suite)* et art. additionnel (p. 1520) : demande le retrait de l'amendement n° 210 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (possibilité pour les accords de modération des loyers de comporter des dispositions particulières en cas de travaux d'économie d'énergie) - Accepte l'amendement rédactionnel n° 211 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis - Accepte l'amendement n° 212 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (impossibilité pour les accords de modération des loyers d'entraîner un dépassement des

loyers plafonds prévus dans les prêts du Crédit foncier de France) - (p. 1521) : s'oppose à l'amendement n° 308 de M. François Collet (possibilité pour les accords de modération des loyers de déroger aux règles de plafonnement des loyers des logements ayant bénéficié d'un financement du Crédit foncier de France) - Art. 34 bis (p. 1522) : s'oppose à l'amendement n° 307 de M. François Collet (accord de modération conclu dans le secteur des organismes d'habitations à loyer modéré, HLM : fixation de l'évolution du prix de base des loyers pour chaque année et possibilité de dérogation aux règles de plafonnement) - Art. 35 (p. 1523) : s'oppose à l'amendement n° 71 de M. Paul Pillet, rapporteur (procédure d'extension des accords de modération limitée au cas où l'accord a été conclu par la majorité des associations de bailleurs et des associations de locataires représentées au sein de la commission nationale des rapports locatifs) et, sur cet amendement, au sous-amendement n° 309 de M. François Collet (pour l'application de cette procédure au secteur locatif des sociétés d'économie mixte et sociétés immobilières de la Caisse des dépôts et consignations, priorité donnée au décret d'extension sur toute stipulation contraire résultant des contrats de prêts initiaux signés avec le Crédit foncier ou la Caisse centrale de coopération économique) - Art. 36 (p. 1525) : accepte l'amendement n° 214 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (précision sur les conditions d'intervention du pouvoir réglementaire à défaut d'accord de modération), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 403 : augmentation d'un à deux ans du délai de vacance des locaux entraînant leur exclusion du champ d'application de la loi ; devenu sans objet - (p. 1526) : s'oppose à l'amendement n° 72 de M. Paul Pillet, rapporteur (précision sur les conditions d'intervention du pouvoir réglementaire à défaut d'accord conclu dans un secteur locatif) et, sur cet amendement, au sous-amendement n° 310 de M. François Collet (fixation au 1^{er} octobre au lieu du 1^{er} novembre de la date de constatation de l'absence d'accord) - Art. 36 bis (p. 1527) : s'oppose à l'amendement n° 73 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression de cet article relatif à la fixation du taux d'évolution des loyers par décret en Conseil d'Etat si des circonstances économiques graves l'exigent) - Prétendu dessaisissement du Parlement et dispositions de l'article 34 de la Constitution - Art. 37 (p. 1528) : accepte les amendements rédactionnels n° 74 et n° 75 de M. Paul Pillet, rapporteur.

— Question au Gouvernement, de M. Philippe de Bourgoing : transfert de charges d'aide sociale - (7 octobre 1982) - (p. 4383) : circulaire du 22 juillet 1982 sur le transfert à l'aide sociale des dossiers d'aide ménagère ; maintien à domicile des personnes âgées ; nombre des bénéficiaires ; augmentation du salaire des aides ménagères - Simplification des procédures administratives sans modification du dispositif réglementaire - Nombre des bénéficiaires du Fonds national de solidarité (FNS) disposant de ressources supérieures au plafond et compétence précédente des caisses de retraite - Incidence financière - (p. 4384) : solution en cours de recherche - Effet de seuil - Circulaire du 18 juin 1982 sur la participation des départements aux dépenses de formation des élèves infirmiers psychiatriques - Dépenses obligatoires des départements - Risque de pénurie d'infirmiers - Sectorisation - Transfert progressif vers l'activité extra-hospitalière.

— Projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi [n° 31 (82-83)] - (19 octobre 1982) - Art. 1 (p. 4610) : accepte l'amendement n° 2 de M. André Fosset, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif à la création d'un fonds de solidarité, établissement public national de caractère administratif ayant pour mission de contribuer au financement du régime d'assurance chômage mentionné à l'article L. 351-2 du code du travail ; administration de ce fonds par un conseil d'administration) ; sur cet amendement, son sous-amendement n° 16 : fonds de solidarité placé sous la tutelle du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, du ministre de l'économie et des finances, et du ministre chargé du budget ; adopté - Art. 2 (p. 4611) :

s'oppose aux amendements n° 10 de M. Henri Caillavet (versement d'une contribution exceptionnelle de solidarité jusqu'au 31 décembre 1985) et n° 13 de M. Pierre-Christian Taittinger (versement d'une contribution exceptionnelle de solidarité jusqu'au 31 décembre 1983) - S'oppose à l'amendement n° 3 de M. André Fosset, rapporteur (assiette de la contribution exceptionnelle identique à celle retenue en matière de cotisation au régime de sécurité sociale, dans la limite du plafond mentionné à l'article L. 351-12 du code du travail) - Art. 6 (p. 4613) : accepte l'amendement n° 4 de M. André Fosset, rapporteur (déductibilité de la contribution du montant brut des traitements, salaires et autres rémunérations servant de base pour le calcul de l'assiette de l'impôt sur le revenu) - Art. 6 bis (p. 4614) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 5 de M. André Fosset, rapporteur (acquiescement par les sénateurs en exercice à compter du 1^{er} novembre 1982 de la contribution de solidarité prévue à l'article 2 de la présente loi selon les modalités déterminées par le bureau du Sénat) - (p. 4615) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 17 de M. Robert Schwint (versement par les sénateurs en exercice à compter du 1^{er} novembre 1982 d'une contribution de solidarité prévue à l'alinéa précédent) - (p. 4616) : sur l'amendement n° 5 de M. André Fosset, rapporteur, ses sous-amendements de forme n° 18 et n° 19 ; adoptés - Après l'art. 6 bis : accepte l'amendement n° 7 de M. André Fosset, rapporteur (présentation par le Gouvernement chaque année en annexe au projet de loi de finances d'un rapport sur la gestion du fonds) - Art. 8 (p. 4617) : s'oppose à l'amendement n° 9 de M. Henri Le Breton, soutenu par M. Jean Gravier (droit aux allocations de chômage pour les salariés non statutaires des chambres de métier).

— Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Affaires sociales - II - Santé, solidarité nationale - (9 décembre 1982) - (p. 6542) : interventions sociales en faveur des travailleurs migrants ; aides envers les collectivités locales pour mettre en oeuvre une politique d'insertion sous la forme de contrats d'agglomération ou dans le cadre de programmes locaux de développement - Politique d'insertion envers les immigrés - (p. 6543) : interventions spécifiques en direction des immigrés et financement par d'autres budgets - Montant du budget du Fonds d'action sociale (FAS) - Grandes lignes de la politique gouvernementale en matière d'immigration ; problèmes soulevés par la présence en France d'une communauté étrangère de 4,2 millions de personnes - Participation des immigrés au développement de la France - Installation durable des immigrés en France - Inadaptation des mesures appliquées sous le précédent gouvernement ; référence au « million » des immigrés institué par une circulaire de 1977 - Importance de la crise connue par les pays d'origine de l'émigration - Nécessaire intégration des immigrés ayant contribué au développement de la France - Fermeture des frontières à de nouveaux travailleurs immigrés - Dégradation des conditions de logement des immigrés - Nombre des familles immigrées mal logées - Nature des blocages ; fin de non recevoir aux projets de constructions sociales de certaines municipalités - Médiocrité de l'environnement socio-culturel des quartiers populaires où vivent les jeunes et les immigrés - Efforts à faire dans les domaines de l'école, de l'emploi et des loisirs - Analyse des mécanismes psychologiques qui poussent à la xénophobie - Effets de la crise économique - Incidences des transferts de fonds des immigrés dans leur pays d'origine sur la balance des opérations courantes mais impact anti-inflationniste - (p. 6544) : structure démographique de la population immigrée - Equivalence des taux de délinquance entre Français et immigrés - Lutte contre la pauvreté et les inégalités - Valorisation de la diversité culturelle et ethnique de la population - Caractère réaliste de la démarche du Gouvernement et approche pragmatique du phénomène migratoire - Attachement aux libertés fondamentales et à l'amitié entre les peuples.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale - Nouvelle lecture** [n° 131 (82-83)] - (18 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 7088) : protection sociale des Français - Respect des grands équilibres économiques de la nation - Débat entre le Gouvernement et l'Assemblée nationale - Dépôt en première lecture par le Sénat de la question préalable - Multiplication des questions préalables et déséquilibre dans le fonctionnement des institutions - Référence au débat relatif à la réforme des conseils d'administration des caisses de sécurité sociale - Caisse de retraite des clercs de notaires - Conditions d'application du seuil d'exonération des cotisations d'assurance maladie pour les allocations de garantie de ressources - Régularisation de l'assiette des cotisations forfaitaires des employeurs et travailleurs indépendants des professions non agricoles - Prise en compte du revenu réel pour le calcul des cotisations des employeurs et travailleurs indépendants des professions non agricoles - Conditions d'ouverture des droits aux prestations maladie des non salariés non agricoles - Demande le rejet de la question préalable - (p. 7094) : connaissance par le Gouvernement des difficultés d'application de ce texte de loi pour certaines régions vivant de la viticulture - Problème des comptes de la sécurité sociale ; réunion de la commission des comptes de la sécurité sociale et connaissance des conclusions des travaux de cette commission - Problème de la prise en charge par l'aide sociale du forfait journalier dans les établissements privés - En réponse à M. Pierre Lacour, mission de travail et examen des problèmes des viticulteurs ; présidence de cette commission par M. Susini - En réponse à M. Charles Bonifay, prise en charge de la « vingt-sixième maladie » dès 1983 - Préparation d'une réforme relative à l'assiette ; réforme du financement des hôpitaux - En réponse à M. Jean Chérioux, réunion d'un comité interministériel pour examiner le projet de déplacement de la caisse autonome des mines à Lens - Regrette de voir opposer la question préalable - Existence d'une convention et bénéfice pour ces établissements de la prise en charge du forfait journalier par l'aide sociale - **Question préalable** (p. 7095) : demande le rejet de la motion n° 1 de M. André Bohl, rapporteur, tendant à opposer la question préalable.

AUTHIE (Germain), sénateur de l'Ariège (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est nommé membre du conseil national des services publics départementaux et communaux (12 octobre 1982) (p. 4462).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions (19 janvier 1982) (p. 246).

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : industrie textile** - (13 avril 1982) - (p. 1079) : amélioration depuis mars dans les petites et moyennes industries du textile de la région Midi Pyrénées - Abaissement des charges sociales dans ce secteur - Accroissement de la pénétration étrangère pour le textile - Perte de compétitivité à l'exportation - Nécessité de l'allongement de la durée d'utilisation du matériel pour compenser le coût de la réduction du temps de travail du personnel - Problème de l'importation des tissus cardés italiens en infraction par rapport à la réglementation en vigueur - Demande du strict respect des textes publiés récemment au *Journal officiel* et assainissement du flux des importations - Coût trop élevé du crédit aux entreprises -

(p. 1080) : difficultés financières apportées par les restrictions appliquées aux couvertures de change à terme - Crainte des responsables du textile en Ariège, face au projet de création du centre de promotion du textile et de l'habillement - Souhait de donner à la région Midi-Pyrénées la place qui lui revient dans le centre de promotion - Reconquête du marché intérieur, objectif majeur de l'industrie textile - Nécessité d'une limitation des importations, d'un accroissement de la compétitivité et de la mise en application de mesures incitatives aux investissements.

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (18 mai 1982) - (p. 2122) : politique du Gouvernement et relations avec la principauté d'Andorre sur le plan économique et culturel - (p. 2123) : liens privilégiés entre l'Andorre et la France - Développement économique de l'Andorre et de ses régions frontalières - Régime semi-féodal - Graves insuffisances de l'édifice institutionnel - Emigration - Situation institutionnelle actuelle de l'Andorre : lente évolution de la séparation des pouvoirs législatif et exécutif ; conseil des Vallées ; absence de claire définition des rôles et des responsabilités ; nécessaire création d'un tribunal indépendant pour régler les différends en cas de conflit entre l'exécutif et le législatif ; autorisation des partis politiques et interdiction des syndicats ; absence de convention collective ou de code du travail et protection des travailleurs - Economie et privilèges historiques ; tolérance des nations voisines ; entrée de l'Espagne dans la Communauté économique européenne (CEE) et redéploiement de l'économie européenne ; développement du tourisme ; centralisation des services français relatifs à l'Andorre en Ariège ; licences d'exportation et harmonisation des décisions des deux coprincipes - Fourniture par la France d'énergie électrique à l'Andorre et énergies nouvelles utilisables en zone de montagne - Problème des relations culturelles et radio ; absence de radio émettrice sur le sol andorran ; admission de l'Andorre à l'Union internationale des télécommunications (UTI) ; situation des employés de ces stations ; enseignement du français - Adaptation des institutions andorranes aux conditions de vie moderne et réticences de larges secteurs économiques de la principauté ; tutelle des deux coprincipes - (p. 2124) : tentative d'une réforme adaptée et séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire - Peuple andorran et responsabilité de son destin.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - Suite de la discussion - (5 novembre 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5225) : position du groupe socialiste ; souci d'efficacité - Attitude de la majorité sénatoriale - Abstention du groupe socialiste sur ce texte modifié par la majorité sénatoriale.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6076) : politique gouvernementale en matière d'agriculture bénéfique et absence de baisse du revenu des agriculteurs en 1982 - Maintien des disparités régionales - Problème aigu du foncier lié à l'installation des jeunes agriculteurs dans les régions de montagne - Doublement des primes d'installation - Nécessité de donner la possibilité aux sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) de louer des terres avec des baux à long terme aux jeunes qui s'installent - (p. 6077) : effort d'équipement et de modernisation nécessaire - Interrogation sur l'évolution des programmes de travaux des collectivités locales de montagne et du nouveau mode de répartition de la dotation globale d'équipement - Politique agricole de montagne passant par une politique économique et sociale appropriée, s'appuyant sur une politique de produits et de filières spécifiques et sur une politique sur les surcoûts de production et d'aide aux revenus - Insuffisance de la loi du 18 juillet 1964 sur la protection contre les calamités agricoles et inadaptation au problème des éleveurs -

Nécessité de mettre en place rapidement un régime de garanties contre les calamités agricoles fondé sur un système d'assurance obligatoire et géré dans un esprit mutualiste - Solidarité devant s'affirmer au niveau de la nation - Budget de transition en 1982 - Budget de 1983 marquant la volonté du Gouvernement de poursuivre une politique courageuse et déterminée de lutte contre l'inflation, de réduction du chômage dans le respect des objectifs essentiels de justice sociale et de redressement économique dans le secteur particulier de l'agriculture - Au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'adoption du budget de l'agriculture pour 1983.

Education nationale - (3 décembre 1982) - (p. 6264) : effort réalisé par le Gouvernement en matière d'éducation depuis dix-huit mois : créations d'emplois ; programmes d'éducation prioritaire ; priorité à l'enseignement technique et professionnel - Nécessité de création d'emplois d'instituteurs : évolution des effectifs ; erreur de la politique de récupération de postes et de redéploiement - Carte scolaire - Expériences de regroupement pédagogique éclaté - Politique de la montagne et des zones défavorisées - (p. 6265) : insuffisance du recrutement d'élèves instituteurs - Rôle des écoles normales départementales - Formation initiale et formation continue - Vote favorable sur ce budget, mais espoir d'un collectif pour remédier à quelques insuffisances.

Recherche et industrie - Suite de la discussion - (11 décembre 1982) - (p. 6671) : budget témoignant de la volonté du Gouvernement de donner la priorité aux crédits de développement industriel pour le redressement de l'investissement productif - Priorité à la reconstruction rapide de l'appareil industriel français - Souhait de la réalisation d'une expansion dans le cadre d'un aménagement rural préservant une répartition équilibrée de l'appareil industriel - Qualité, spécialisation et habitude de créativité de la main-d'œuvre textile régionale, causes de la vitalité de nos entreprises - Baisse de la consommation textile des ménages et pénétration massive de produits importés - Nécessité de moderniser et de développer les entreprises textiles - Création d'un centre de formation textile indispensable - Importance des contrats de plan - Tarif préférentiel aux industries accordé par EDF - Souhait du maintien de l'industrie française de l'aluminium dans les régions de montagne - Aide au secteur du bois-papier et urgence de l'élaboration d'un plan d'ensemble de ce secteur et de la mise en oeuvre de la filière bois - Rénovation et développement des régions rurales nécessitant une politique spécifique reposant sur des investissements rationnels en direction des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat - Au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'adoption du budget de la recherche et de l'industrie pour 1983.

- **Projet de loi modifiant diverses dispositions relatives à l'élection des conseils municipaux dans les territoires de la Nouvelle-Calédonie et dépendances et de la Polynésie française** [n° 112 (82-83)] - (15 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 6916) : vote favorable du groupe socialiste sur le texte de ce projet de loi ayant pour objet d'étendre à la Nouvelle-Calédonie et à la Polynésie française les diverses modifications introduites par la loi du 19 novembre 1982 modifiant le code électoral - Nouvelle disposition tendant à améliorer la représentativité des conseils municipaux - Extension en Nouvelle-Calédonie, du scrutin proportionnel à Nouméa et avis favorable de l'assemblée territoriale calédonienne sur ce point - Opposition du Gouvernement à une extension en Polynésie française du nouveau mode de scrutin institué pour les communes de plus de 10 000 habitants et avis défavorable de l'assemblée territoriale de Polynésie sur ce point.

- **Question au Gouvernement : situation d'entreprises artisanales dans les départements sinistrés** - (16 décembre 1982) - (p. 6980, 6981) : tempêtes des 7 et 8 novembre 1982 ; cessation d'activités de certaines entreprises artisanales - Nécessité d'une aide immédiate.

AVICE (Edwige), ministre délégué auprès du ministre du temps libre, chargé de la jeunesse et des sports (nommée le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1787].

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement, de M. Jean Francou : aide aux activités sportives** - (4 novembre 1982) - (p. 5113) : budget du sport - Rattachement de l'éducation physique et sportive à l'éducation nationale - Budget du ministère du temps libre - Transferts - Préparation des Jeux olympiques - Augmentation des crédits du Fonds national pour le développement du sport (FNDS) ; élargissement de ses rôles - Sport de masse - (p. 5114) : intervention du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) - Projet de loi de finances pour 1983 - Mesures annoncées à l'Assemblée nationale : création de postes de conseillers techniques et pédagogiques ; arbitrages budgétaires - Crédits de la jeunesse et crédits du sport - Cas des athlètes de haut niveau - Planification - Respect des engagements pris.

- **Question au Gouvernement, de M. Jules Faigt : Jeux olympiques** - (4 novembre 1982) - (p. 5122) : préparation des Jeux olympiques : effort budgétaire : créations d'emplois ; équipements : école nationale d'équitation ; Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) - Athlétisme - Natation : nécessité d'une politique régionale - (p. 5123) : rôle des fédérations ; aspiration à une meilleure formation de l'encadrement - Rôle des écoles nationales de la jeunesse et des sports et des centres régionaux d'éducation physique et sportive (CREPS) - Enseignement de l'éducation physique et sportive et notion nouvelle de professorat de sport - Football : problème du choix entre les grands stades et les petits équipements - Cyclisme - Problème des sportifs professionnels et de leur surveillance médicale ; recherche entreprise au niveau interministériel - Utilisation des plateaux techniques hospitaliers dans le domaine médico-sportif - Nombre des sportifs professionnels salariés et rôle de la médecine du travail - Préparation des Jeux olympiques : rôle de la commission du sport de haut niveau ; contrats individuels signés avec les athlètes de haut niveau ; insertion professionnelle - Ampleur des efforts accomplis.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Temps libre - (27 novembre 1982) - (p. 5912) : rappel chiffré de l'importance du secteur du sport - Sport de haut niveau ; calendrier : jeux méditerranéens, jeux mondiaux universitaires en 1983, Jeux olympiques et championnats d'Europe de football en 1984 - Conditions de préparation à l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP), à l'école nationale d'équitation, au lycée de Font-Romeu, conventions permettant aux athlètes de mener une préparation sportive dans un cadre professionnel adapté, amendement du Gouvernement adopté par l'Assemblée nationale augmentant la dotation du sport étude et de la médecine du sport ; créations de postes ; crédits supplémentaires pour les grandes manifestations sportives ; élargissement du recrutement du sport de compétition par les sections sport étude et la régionalisation de la préparation sportive par l'INSEP et les centres régionaux d'éducation physique et sportive et d'éducation populaire (CREPS) - Sport de masse - Rapport Lavigne, préparation du projet de loi sur le service public du sport, programme de rattrapage en petits équipements dans les régions déficitaires, poursuite en 1983 des animations en zones urbaines à habitat social et des semaines sport pour tous - Majoration des crédits de la section jeunesse et sport et du Fonds national pour le développement du sport (FNDS) - (p. 5913) : politique de la jeunesse - Création d'un comité interministériel de la jeunesse par décret du 30 avril 1982 : difficultés d'insertion socio-économique ; poursuite de l'o-

pération jeunes volontaires ; programme d'insertion des 16 à 18 ans ; mise en place des missions locales pour les jeunes, des centres d'information jeunesse ; bourses d'Aide à la jeunesse pour l'initiative et la responsabilité (AJIR) - Offices franco-allemand et franco-qubécois pour la jeunesse (OFAJ ; OFQJ) - Loisirs : centres de vacances, action de prévention de la délinquance juvénile dans les quartiers à habitat social ; programme interministériel de loisirs quotidiens ; animation d'été dans les villes ; créations d'emplois en 1982 et augmentation du nombre de postes au Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP) - Evolution pour 1983 : rappel de l'insertion de jeunes volontaires en milieu associatif ; nature interministérielle d'une partie des actions - Problème de l'insertion socio-professionnelle et de l'occupation des loisirs - Politique des équipements ; importance de la demande, centres de vacances, auberges de jeunesse, gymnases scolaires, grands équipements - (p. 5914) : équipements en milieu urbain - Réalisation d'équipements intégrés à la suite des transferts de crédits consécutifs à la décentralisation - Manque d'équipements capables d'accueillir des compétitions de niveau international ; procédures financières, réduction des coûts d'exploitation, politique conventionnelle avec les régions - Moyens financiers prévus ; complément pour le FNDS par un prélèvement sur les ressources normales du pari mutuel urbain (PMU) - Répartition sur plusieurs ministères des crédits de la jeunesse ; crédits du FNDS ; augmentation des prélèvements sur le loto ; section jeunesse et sport - Autorisations de programme - (p. 5915) : augmentation globale du budget de la jeunesse et des sports - (p. 5938) : communauté de point de vue des sénateurs sur les objectifs poursuivis et l'insuffisance des moyens - - Problème de calendrier ayant amené des aménagements budgétaires en cours de débat à l'Assemblée nationale ; création de postes de conseillers techniques et pédagogiques, de médecins et de kinésithérapeutes ; amélioration des crédits du sport études et de la médecine du sport ; augmentation par voie réglementaire du FNDS ; abondement du chapitre relatif aux équipements - Transferts opérés à l'intérieur du budget - Priorité accordée à certains équipements parisiens et grands stades privés de financement évoqués par M. *Louis Boyer* - Stagnation des budgets d'équipement antérieurs à 1981 : effort prioritaire souligné par une lettre du Président de la République - Difficulté d'appréhender à travers la multiplicité des documents budgétaires les augmentations de crédits consacrés à l'animation sportive et à la formation des cadres réclamées par MM. *Stéphane Bonduel*, rapporteur

spécial, et *Louis Boyer* - (p. 5939) : OFQJ évoqué par M. *Jacques Habert* ; difficultés d'application de l'accord bilatéral ; problème des taux de change et des transports - Souci de protéger les échanges franco-qubécois et de respecter les engagements entre les deux pays - Politique des jeunes volontaires : stages apparentés à un stage de formation professionnelle se déroulant dans leur majorité dans le secteur associatif ou dans les collectivités locales et pouvant déboucher sur des créations d'emplois ; souci d'éviter la concurrence avec des emplois existants - Difficultés évoquées par M. *Louis Boyer* d'apprécier l'ensemble des crédits consacrés à la jeunesse dans le cadre de la politique interministérielle ; importance du financement et des interventions du comité interministériel et action spécifique avec les associations de jeunesse : exemple de la politique des loisirs quotidiens - Accord avec M. *Jean Francou* sur la relation entre le sport et l'école justifiant le transfert de l'éducation physique et sportive à l'éducation nationale - Projet de loi sur le sport - (p. 5940) : effort accompli par le ministère de l'éducation nationale : créations de postes, développement des pédagogies sportives au sein des écoles normales - CREPS et régionalisation de la politique sportive - Amélioration de la qualité nécessaire dans certaines disciplines - Préparation des Jeux olympiques de 1992 évoquée par M. *Guy Schmaus* : ouverture des crédits particuliers ; candidatures de villes - Confirmation sur la mise au point de la procédure financière de construction d'un stade aux îles Wallis et Futuna évoquée par M. *Sasefo Makapé Papilio* - Inscription dans le budget 1983 de la rénovation du stade Charléty relevant du ministère de la jeunesse et des sports ; cas du centre Jean Sarrailh : transfert éventuel à l'éducation nationale - Programme spécifique du FNDS pour le tennis - Traduction budgétaire de la volonté affirmée dans les intentions de la loi sur le sport - Examen des crédits - Etat B (p. 5946) : modification du compte spécial de l'environnement alimenté par le PMU - (p. 5947) : explication sur la procédure d'abondement des crédits par un amendement du Gouvernement déposé à l'Assemblée nationale - Etat C (p. 5949) : redistribution de crédits entre les ministères ; importante participation du ministère de la jeunesse et des sports à la dotation globale d'équipement - Après l'art. 66 (p. 5950) : demande le retrait de l'amendement n° 134 de M. *Guy Schmaus* (financement par le Fonds national pour le développement du sport des études tendant à permettre l'organisation des Jeux olympiques à Paris en 1992) - Complexité du dossier de préparation des Jeux olympiques de 1992 ; conséquences du choix d'une ville capitale.

B

BADINTER (Robert), garde des sceaux, ministre de la justice (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1786].

DÉPÔTS

Projet de loi permettant aux attachés d'administration centrale admis à suivre une formation spécifique à caractère probatoire avant leur nomination en qualité de magistrat de participer à l'activité des parquets et juridictions de l'ordre judiciaire [n° 73 (82-83)] (29 octobre 1982) - Justice.

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

n° 176 de M. Henri Caillavet : **procédure pénale** (disparition d'un dossier judiciaire) (7 mai 1982) (p. 1840).

n° 155 de M. René Tomasini : **justice (organisation de la)** (mesures pour combattre la lenteur de la justice civile) (7 mai 1982) (p. 1840 et suivantes).

n° 230 de M. Charles Lederman : **presse** (respect du pluralisme de l'information) (28 mai 1982) (p. 2391, 2392).

n° 275 de M. Edouard Bonnefous : **enfants** (révision de la législation pour sévices sur les jeunes enfants) (15 octobre 1982) (p. 4574, 4575).

n° 267 de M. Edouard Bonnefous : **peine de mort** (cas particulier d'un condamné à mort par contumace) (15 octobre 1982) (p. 4575 et suivantes).

n° 282 de M. Louis Souvet : **électricité** (développement de l'énergie électrique) (15 octobre 1982) (p. 4577, 4578).

n° 293 de M. Charles Pasqua : **Parlement** (respect de l'immunité parlementaire) (5 novembre 1982) (p. 5227 et suivantes).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de nationalisation** [n° 198 (81-82)] - (3 février 1982) - **Discussion générale** (p. 494) : conséquences de la décision du Conseil constitutionnel : acceptation de fait des nationalisations elles-mêmes et de leur principe - Maîtrise parlementaire sur le principe des nationalisations ; appréciation par le Parlement de l'utilité publique et de la nécessité publique de la nationalisation - Disparition de 3 articles du projet - Situation des banques à caractère mutualiste ou coopératif - Indemnisation et consultation d'éminents juristes : les professeurs Robert et Luchaire - Définition de l'indemnité et prise en compte de l'avis du Conseil d'Etat - (p. 495) : divergences entre le Conseil constitutionnel et le Conseil d'Etat - Demande le rejet de la question préalable par la Haute Assemblée.

- **Proposition de loi tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal** [n° 149 (81-82)] - (5 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 1626) : examen de la proposition de loi tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal - Dépôt tardif du rapport de la commission des lois - Rappel des différentes discussions parlementaires relatives à ce texte - 28 juin 1978 : vote du Sénat sur un projet de loi tendant à supprimer l'incrimination du délit d'homosexualité - 11 avril 1980 : rétablissement par l'Assemblée nationale de ce délit - Maintien des positions respectives du Sénat et de l'Assemblée nationale en deuxième lecture - Suite à une intervention de M. Etienne Dailly, rétablissement par le Sénat, en troisième lecture, du délit d'homosexualité - Débat fondé sur le principe du refus de toute discrimination entre les citoyens

d'un pays - Suppression souhaitée de la discrimination établie par la loi pénale au regard du comportement sexuel - (p. 1627) : de la Révolution française à 1939 : absence des lois pénales françaises de toute répression de l'homosexualité - Inscription dans le code pénal par le régime de Vichy d'une sanction du comportement homosexuel - Existence de nombreux textes protégeant la jeunesse contre toute forme d'attentat aux mœurs (proxénétisme, incitation à la débauche, détournement de mineurs, attentat à la pudeur, commis avec ou sans violence) - Loi du 23 décembre 1980, votée par le Sénat, réprimant toute forme de viol, sans distinction entre la violence homosexuelle et la violence hétérosexuelle - (p. 1628) : consentement irréfutable-reconnu par le législateur à l'adolescent dès l'âge de quinze ans dans le domaine hétérosexuel - Non reconnaissance de ce consentement en cas de relation homosexuelle - Suppression souhaitée d'une disposition pénale établissant une discrimination fondée sur le sexe, contraire aux articles 2 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et 14 de la Convention européenne des droits de l'homme - Nécessité de reconnaître le premier droit de chacun : la maîtrise absolue de son corps - (p. 1629) : demande d'abrogation de cette loi - Retour à l'esprit républicain - (p. 1633) : réponse à M. Etienne Dailly sur les privilèges du mandat électoral - Rappel de nombreux cas, sous la Ve République, de ministres sans mandat électoral - Lettre de M. François Mitterrand, candidat à la présidence de la République, s'engageant à déposer un projet de loi tendant à supprimer toute répression particulière de l'homosexualité - Texte en examen déposé par le groupe socialiste de l'Assemblée nationale - Accord avec M. Etienne Dailly sur la nécessaire préservation des adolescents contre la prostitution - Désapprobation quant à la dissociation du fléau de la prostitution selon son caractère homosexuel ou hétérosexuel - (p. 1634) : droit pénal ne devant pas entrer dans le domaine de la morale - Respect des principes du législateur républicain : libre disposition de son corps à partir de quinze ans - Ferme volonté du Gouvernement de lutter contre la prostitution des adolescents sous toutes ses formes - Abrogation souhaitable par le Sénat d'une disposition établissant une discrimination entre les Français selon leur comportement sexuel - Art. unique (p. 1635) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Etienne Dailly (suppression de l'article unique).

- **Projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire** [n° 273 (81-82)] - (18 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 2084) : historique du fonctionnement des juridictions militaires depuis la Révolution française ; conseils de guerre ; affaire Dreyfus ; loi du 9 mars 1928 et substitution des tribunaux militaires aux conseils de guerre ; réforme du 8 juillet 1965 et fusion des dispositions relatives aux différents corps d'armée - Proposition de loi des députés socialistes relative à la suppression des tribunaux permanents des forces armées (TPFA) en 1981 - Volonté de réforme profonde des juridictions militaires exprimée par le général Bigeard - Contradiction entre les règles de la justice militaire et les principes fondamentaux de la justice pénale - Unité de la justice pénale : refus des juridictions d'exception en matière répressive - (p. 2085) : nature d'exception des juridictions militaires ; règles exceptionnelles de composition et de procédure - Confusion entre la répression pénale et la répression disciplinaire - Opposition entre l'existence de juridictions militaires en temps de paix et la conception républicaine de l'institution militaire - Fonction expressive de toute institution pénale - Mission des juges militaires - Osmose souhaitée entre l'armée de la République et la nation - Traits fondamentaux de la réforme : instruction et jugement des infractions d'ordre militaire en temps de paix ; cas d'applicabilité des dispositions du temps de guerre ; absence de modification du régime disciplinaire des armées ou des dispositions du code de justice militaire relatives aux infractions militaires - Suppression des juridictions militaires ayant leur siège sur le territoire de la République ; composition de la juridiction de jugement ; direction de la police judiciaire par un

commissaire de Gouvernement sous l'autorité du garde des sceaux ; garde à vue ; action civile - (p. 2086) : respect par le Gouvernement de ses engagements internationaux et de l'article 55 de la Constitution - Suppression de la procédure pénale militaire ; respect du secret de la défense : risques de divulgation et compétence de la cour sans jury ; droits des victimes et maîtrise du parquet pour le déclenchement de l'action publique - Suppression des juges militaires ; regroupement dans un tribunal par cour d'appel de l'instruction et du jugement des crimes et délits d'ordre militaire - Suppression du parquet militaire subordonné hiérarchiquement au ministre de la défense ; sort des personnels affectés au service de la justice militaire - (p. 2087) : rayonnement international de la France et progrès des libertés - Défense du pays - Demande le vote de ce projet de loi.

Suite de la discussion - (19 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 2157) : suppression en France des juridictions d'exception, évoquée par M. *Pierre Matraja* - Amélioration des rapports entre l'institution militaire et la jeunesse, soulignée par M. *Serge Boucheny* - Réponse à M. *Michel Dreyfus-Schmidt* sur les dispositions concernant les victimes et la protection du secret militaire - Réponse à M. *Edmond Valcin* sur la disparition de cette juridiction - Peine de mort et suppression de la Cour de sûreté de l'Etat votées par le Parlement - Délai d'élaboration et de présentation du texte évoqué par M. *Rémi Herment* - (p. 2158) : souci de M. *Albert Voilquin* de maintenir des magistrats militaires - Question de l'échevinage, soulevée par M. *Marcel Rudloff* : concevable pour les intérêts civils mais non pour la juridiction pénale - Garanties fondamentales offertes aux justiciables : protection des droits de la défense, protection des droits des victimes, spécificité militaire - Réponse à M. *Edmond Valcin* : modification de la procédure de jugement mais non de la nature des infractions militaires - Préoccupation relative à l'état de paix - Intitulé de la première partie (p. 2160) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 4 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur (modification de cet intitulé : « Des juridictions compétentes en matière militaire et en matière de sûreté de l'Etat ») - Avant l'art. 1 : accepte la réserve jusqu'à la fin de la discussion de l'article 15 de l'amendement n° 5 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur (en temps de paix, infractions relevant des juridictions compétentes en matière militaire instruites et jugées selon la présente loi et selon les règles du code de procédure pénale) - Art. 1 : accepte la réserve jusqu'à la fin de l'article 15 de l'amendement n° 3 de M. *Albert Voilquin*, rapporteur pour avis (suppression de cet article relatif à la suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et à l'instruction et au jugement des infractions de la compétence de ces tribunaux) - Art. 3 : Art. 697 à 702 du code de procédure pénale : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur (affectation de magistrats spécialisés en matière militaire dans les tribunaux désignés par la cour d'appel) - (p. 2161) : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur (création au niveau de la cour d'appel d'une chambre spécialisée en matière militaire) - S'oppose à l'amendement n° 8 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur (composition de la cour d'assises compétente, en vertu de l'article 69-1 du code de procédure pénale) - Accepte l'amendement rédactionnel n° 9 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur - (p. 2162) : s'oppose à l'amendement n° 10 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur (désignation par le procureur général d'un ou plusieurs magistrats du parquet chargés spécialement des affaires relevant des juridictions mentionnées à l'article 697 du code pénal) - (p. 2163) : son amendement rédactionnel n° 50 ; rejeté - S'oppose à l'amendement n° 11 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur (suppression de la référence aux crimes et délits commis en relation avec le service) - S'oppose à l'amendement n° 12 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur (juridictions connaissant des infractions militaires incompétentes à l'égard des mineurs non militaires) - (p. 2164) : sur l'amendement n° 13 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur (déclaration d'incompétence d'une juridiction correctionnelle), son sous-amendement n° 51 : suppression de la référence à

l'article 469 du code de procédure pénale relatif à l'incompétence de droit commun ; adopté - Accepte l'amendement n° 14 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur (suppression de la référence aux juridictions de droit commun) - (p. 2165) : accepte l'amendement rédactionnel n° 15 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur ; sur cet amendement, son sous-amendement rédactionnel n° 52 ; adopté - Accepte l'amendement n° 16 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur (compétence du procureur de la République en cas d'urgence) - (p. 2166) : s'oppose aux amendements n° 17, 18 et 19 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur (déclenchement de l'action publique devant les juridictions spécialisées, suivant la nature des infractions en cause ; non-reprise de la fixation du délai d'urgence pour ce qui concerne l'avis du ministre de la défense ; tribunal saisi d'une demande de nullité de la poursuite si celle-ci a été engagée trop rapidement) - (p. 2167) : s'oppose à l'amendement n° 20 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur (priorité accordée aux officiers de police judiciaire de la gendarmerie pour la conduite des enquêtes à l'intérieur des établissements militaires) - S'oppose à l'amendement n° 21 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur (1° distinction entre officiers de police judiciaire civils et militaires ; 2° envoi préalable des réquisitions à l'autorité militaire) - S'oppose à l'amendement n° 22 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur (réquisition précisant la nature et les motifs des investigations jugées nécessaires) - (p. 2168) : accepte l'amendement n° 23 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur (référence à l'article 377 du code de justice militaire prévoyant que les condamnations pour délit militaire prononcées par les tribunaux militaires ne figurent pas au bulletin n° 3 du casier judiciaire) - S'oppose à l'amendement de coordination n° 24 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur - (p. 2169) : son amendement de coordination n° 53 ; rejeté - S'oppose à l'amendement de coordination n° 25 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur - Son amendement n° 55 : mise en oeuvre des dispositions du code de justice militaire relatives au temps de guerre en cas de grave crise internationale ; adopté - (p. 2169, 2170) : son amendement n° 54 : dessaisissement des juridictions de droit commun, en cas de revendication de la part des tribunaux territoriaux des forces armées : réservé puis devenu sans objet - S'oppose à l'amendement n° 26 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur (dessaisissement automatique des juridictions de droit commun, lors de l'application des mesures de mobilisation ou de mise en garde par le Gouvernement) - (p. 2171) : accepte l'amendement rédactionnel n° 28 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur - Accepte l'amendement de coordination n° 29 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur - S'oppose à l'amendement n° 30 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur (extension des règles de procédure prévues par le projet pour les infractions militaires aux affaires de crimes et délits contre la sûreté de l'Etat - (p. 2172) : accepte l'amendement n° 31 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur (pour les délits contre la sûreté extérieure de l'Etat, renvoi au ministère public en cas de déclaration d'incompétence par un tribunal) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° 56 : référence au tribunal correctionnel mentionné à l'article 697 du code pénal ; adopté - Intitulé de la deuxième partie : accepte l'amendement n° 32 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur (suppression de cette division et de son intitulé) - Art. 4 (p. 2173) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 33 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur (rétablissement de cet article portant création de tribunaux permanents des forces armées en temps de guerre) - Art. 5 : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 34 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur (rétablissement de cet article portant composition des tribunaux permanents des forces armées en temps de guerre) - Art. 6 (p. 2174) : accepte l'amendement n° 35 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur (rétablissement de cet article portant création du tribunal militaire aux armées établi en temps de paix hors du territoire de la République) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° 57 : Commissaire du Gouvernement placé sous l'autorité du garde des sceaux ; rejeté - Art. 7 : accepte l'amendement n° 36 de M. *Marcel Rudloff*, rapporteur (rétablissement de cet article relatif à la

réparation du dommage causé par une infraction relevant de la compétence des juridictions des forces armées) - Art. 8 : accepte l'amendement de coordination n° 37 de M. Marcel Rudloff, rapporteur - Art. 9 (p. 2175) : s'oppose aux amendements de M. Marcel Rudloff, rapporteur, n° 38 (maintien du livre III du code de justice militaire), et n° 39 (suppression du paragraphe III de cet article relatif à la publication par décret en Conseil d'Etat du texte du code de justice militaire) - S'oppose à l'amendement de coordination n° 40 de M. Marcel Rudloff, rapporteur - Ses amendements de coordination n° 58 et 59 ; retirés - Art. 9 bis (p. 2176) : accepte l'amendement n° 41 de M. Marcel Rudloff, rapporteur (suppression de cet article portant disposition d'ordre réglementaire) - Intitulé avant l'art. 10 : accepte l'amendement de coordination n° 43 de M. Marcel Rudloff, rapporteur - Art. 14 (p. 2177) : s'oppose à l'amendement n° 44 de M. Marcel Rudloff, rapporteur (précision du délai d'entrée en vigueur de la présente loi) - Accepte les amendements de coordination n° 45 et n° 46 de M. Marcel Rudloff, rapporteur - Accepte l'amendement rédactionnel n° 47 de M. Marcel Rudloff, rapporteur - Art. 15 (p. 2178) : accepte l'amendement rédactionnel n° 48 de M. Marcel Rudloff, rapporteur - Avant l'art. 1 (suite) : s'oppose à l'amendement n° 5 précédemment réservé de M. Marcel Rudloff, rapporteur (en temps de paix, infractions relevant des juridictions compétentes en matière militaire, instruites et jugées selon la présente loi et selon les règles du code de procédure pénale) - Art. 1 (suite) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de M. Albert Voilquin, rapporteur pour avis (suppression de cet article relatif à la suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et à l'instruction et au jugement des infractions de la compétence de ces tribunaux) - Intitulé du projet de loi (p. 2179) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 49 de M. Marcel Rudloff, rapporteur (« Projet de loi relatif à l'instruction et au jugement des infractions en matière militaire et en matière de sûreté de l'Etat et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire »).

- Proposition de loi tendant à modifier l'article 334-8 du code civil relatif à l'établissement de la filiation naturelle [n° 123 (81-82)] - (3 juin 1982) - Discussion générale (p. 2520) : projet conforme à l'esprit de la loi du 3 janvier 1972 consacrant le principe de l'égalité entre les enfants naturels et les enfants légitimes - Projet tendant à dissiper les divergences jurisprudentielles entre certaines juridictions de fond et la cour suprême en ce qui concerne le rôle de la possession d'état en matière de filiation naturelle - Hommage rendu aux travaux de Mme Geneviève Le Bellegou-Beguïn, rapporteur de ce texte - Dispositions transitoires votées par l'Assemblée nationale interdisant aux enfants naturels de se prévaloir de la loi nouvelle dans les successions ouvertes - Amendement de la commission des lois tendant à n'écarter les enfants naturels du bénéfice de cette loi que pour les successions déjà liquidées - (p. 2521) : reconnaissance souhaitable des droits successoraux à l'enfant qui a la possession d'état d'enfant naturel - Loi du 13 juillet 1965 sur les régimes matrimoniaux - Loi du 3 juillet 1971 sur les rapports à succession - Favorable à l'amendement de la commission des lois - Art. 1 (p. 2522) : accepte l'amendement n° 4 de Mme Geneviève Le Bellegou-Beguïn, rapporteur (modes de preuve judiciaire et extra-judiciaire de la filiation naturelle) - Art. 2 (p. 2523) : accepte l'amendement n° 1 de Mme Geneviève Le Bellegou-Beguïn, rapporteur (enfants naturels bénéficiant des dispositions de la présente loi dans les successions déjà liquidées).

- Projet de loi portant validation des résultats du concours 1976 d'élèves éducateurs et d'élèves éducatrices des services extérieurs de l'éducation surveillée [n° 292 (81-82)] - (3 juin 1982) - Discussion générale (p. 2523) : rappel de difficultés survenues en 1976 à l'occasion d'un concours externe d'élèves éducateurs et d'élèves éducatrices des services extérieurs de l'éducation surveillée - Grève ayant perturbé l'épreuve de stage - Recours intenté devant le Conseil d'Etat - Annulation de l'ensemble des épreuves - Projet en

examen visant à valider les nominations prononcées en 1976.

- Proposition de loi relative à la procédure applicable en cas de faute professionnelle commise à l'audience par un avocat - Deuxième lecture [n° 303 (81-82)] - (3 juin 1982) - Discussion générale (p. 2524) : modification par le Sénat, lors de la première lecture, du délit d'audience - MM. Henri Caillavet et Charles Lederman, initiateurs de cette réforme - Souplesse de la procédure engagée devant le Conseil de l'ordre des avocats - Rappel des règles applicables en matière de serment d'avocat - (p. 2525) : article 681 du code de procédure pénale relatif au privilège de juridiction - Projet en examen consacrant la liberté nécessaire à la défense.

- Projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire - Deuxième lecture [n° 397 (81-82)] - (24 juin 1982) - Discussion générale (p. 3113) : approbation par le Sénat d'une profonde réforme de la justice militaire - Attachement à l'unité de la justice pénale française et opposition aux juridictions d'exception - Refus de confondre la justice pénale et la répression militaire - Dialogue entre les deux assemblées et résorption des points de divergence ; volonté de conciliation - Possibilité de créer les tribunaux militaires en cas de mobilisation ou de mise en garde et nécessités de la défense - Critères de compétence des juridictions spécialisées - (p. 3114) : réunion de la commission mixte paritaire - Qualité des travaux de la commission des lois et de la commission des affaires étrangères - (p. 3115) : sort des magistrats militaires ; place au sein du corps judiciaire - Abolition de la peine de mort ; loi d'amnistie ; suppression de la Cour de sûreté de l'Etat ; vote de ces textes par le Sénat - Justice plus humaine - (p. 3116) : loi d'amnistie et mesures d'accompagnement pour lutter contre la récidive - Art. 1 A : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Marcel Rudloff, rapporteur (jugement en temps de paix des infractions relevant des juridictions compétentes en matière militaire selon les dispositions de la présente loi et les règles du code de procédure pénale) - Art. 1 : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Marcel Rudloff, rapporteur, identique à l'amendement n° 1 de M. Albert Voilquin, soutenu par M. Louis Martin, rapporteur pour avis (suppression de cet article relatif à la suppression des tribunaux permanents des forces armées et du haut tribunal permanent des forces armées) - Art. 3 : Art. 697 à 702 du code de procédure pénale (p. 3117) : s'oppose aux amendements de M. Marcel Rudloff, rapporteur, n° 4 (tribunal de grande instance et affectation des magistrats aux formations de jugements spécialisées en matière militaire) et n° 5 (appel et formation d'une chambre spécialisée dans les cours où il existe plusieurs chambres) - (p. 3118) : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Marcel Rudloff, rapporteur (compétence des juridictions spécialisées pour les mineurs et les militaires) - (p. 3119) : accepte les amendements de M. Marcel Rudloff, rapporteur, n° 7 (mise en mouvement de l'action publique et avis dans le délai d'un mois, sauf en cas d'urgence absolue) et n° 8 de coordination - S'oppose aux amendements du même auteur, n° 9 (réquisitions préalables adressées par les officiers de police chargés d'enquêter auprès de l'autorité militaire) et n° 10 (précision de la nature et des motifs des investigations jugées nécessaires par les réquisitions) - (p. 3120) : son amendement n° 16 de coordination ; adopté - Art. 6 : s'oppose à l'amendement n° 11 de M. Marcel Rudloff, rapporteur (suppression des dispositions de cet article sur l'autorité du garde des sceaux, ministre de la justice) - Art. 9 (p. 3121) : s'oppose à l'amendement n° 12 de M. Marcel Rudloff, rapporteur (suppression des dispositions de cet article sur l'autorité du garde des sceaux, ministre de la justice) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements du même auteur, n° 13 (avis dans un délai d'un mois, sauf en cas d'urgence absolue) et n° 14 (dénonciation ou avis et délai fixé pour la formulation de cet avis) - Intitulé : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Marcel Rudloff, rapporteur (« Projet de loi relatif à l'instruction et au

jugement des infractions en matière militaire et en matière de sûreté de l'Etat et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire »).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 438 (81-82)] - (30 juin 1982) - Discussion générale (p. 3300) : travaux de la commission mixte paritaire (CMP) et accord du Gouvernement - Concessions mutuelles - Spécialisation au sein des tribunaux de grande instance compétents en matière militaire - Déclenchement de l'action publique - Modification de l'intitulé du projet de loi - Compétence des juridictions spécialisées à l'égard des mineurs militaires - Spécialisation au sein des cours d'appel ; direction du parquet des tribunaux aux armées - (p. 3301) : impératifs de la défense nationale - Défense des libertés des justiciables et des droits des victimes - Demande l'adoption du texte de la CMP - Intitulé (p. 3302) : accepte l'amendement n° 1 de M. Marcel Rudloff, rapporteur (« *Projet de loi relatif à l'instruction et au jugement des infractions en matière militaire et de sûreté de l'Etat et modifiant les codes de procédure pénale et de justice militaire* »).

- *Proposition de loi tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal - Deuxième lecture [n° 426 (81-82)] - (8 juillet 1982) - Discussion générale (p. 3525) :* observations sur le rapport fait par M. Etienne Dailly, rapporteur - Référence faite dans le rapport à une lettre signée de M. Beregovoy sur papier à entête de M. Mitterrand - (p. 3526) : suppression de cet alinéa du code pénal ne figurant pas dans le projet socialiste - Exemple de continuité avec le gouvernement précédent - Arsenal répressif suffisant pour lutter contre la prostitution des jeunes gens comme des jeunes filles - Soumission prochaine au Parlement du nouveau projet du code pénal - Projet visant simplement à éviter toute discrimination entre homosexuels et hétérosexuels - Possibilité de disposer librement de son corps à partir de quinze ans - Comportement sexuel relevant d'un choix et d'une morale personnels - Souhaite l'adoption par le Sénat de cette proposition de loi - (p. 3528) : stupéfait des propos du rapporteur se faisant le porte-parole des pères et mères de famille de France - Souci du Gouvernement d'enrayer la prostitution sous toutes ses formes, qu'il s'agisse de relations homosexuelles ou hétérosexuelles - Art. unique : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Etienne Dailly, rapporteur (suppression de cet article tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal).

Nouvelle lecture [n° 481 (81-82)] - (23 juillet 1982) - Discussion générale (p. 3785) : examen pour la sixième fois en un peu plus de deux ans de cette proposition d'abrogation par le Sénat - Absence de menace pour la famille française par cette proposition de loi - Problème de discrimination fondée sur les mœurs - Art. unique (p. 3787) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Etienne Dailly, rapporteur (suppression de l'article unique relatif à l'abrogation du deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal).

- *Question au Gouvernement, de M. Michel Miroudot : authenticité d'un texte sur la télévision - (7 octobre 1982) - (p. 4382) :* regrets du Premier ministre et de M. Georges Fillioud, ministre de la communication - Document interne au parti socialiste évoqué par l'auteur de la question - Distinction entre le parti socialiste et le Gouvernement - (p. 4383) : loi sur la communication audiovisuelle et garanties d'indépendance accordées à la radiodiffusion et à la télévision.

- *Question au Gouvernement, de M. Pierre Carous : poursuites contre un parlementaire - (7 octobre 1982) - (p. 4385) :* nécessité du respect des droits de la défense pour tout inculpé, quelle que soit sa situation sociale - Cas de M. André Audinot, président directeur général du *Figaro*, évoqué par l'auteur de la question - Rappel des circonstances de cette affaire - Inculpation et mandat de comparution - (p. 4386) : déroulement de la procédure - Obligation du secret de l'instruction - Indépendance des magistrats du siège.

- *Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].*

Deuxième partie :

Légion d'honneur et ordre de la Libération - (8 décembre 1982) - (p. 6497) : présence du général Biard et du général Simon, témoignage de l'intérêt que les chanceliers des ordres nationaux portent aux travaux du Sénat - (p. 6498) : budget de l'ordre de la Légion d'honneur s'élevant à 88 700 000 francs - Succès scolaires des maisons d'éducation - Augmentation supérieure à 100 % des secours alloués aux membres de l'ordre de la Légion d'honneur - Progression de 95 % des autorisations de programme - Réalisation d'un nouvel ensemble scolaire à Saint-Denis - Décret du 4 décembre 1981 interdisant la création, l'attribution ou le port de décorations présentant des ressemblances avec les décorations officielles françaises ou étrangères - Décret du 12 juillet 1981 permettant aux légionnaires bénéficiant d'un traitement et aux médaillés militaires de faire abandon de leur traitement - Budget de l'ordre de la Libération s'élevant à 2 960 000 francs en 1983.

Justice - (8 décembre 1982) - (p. 6500) : justice marquée du triple sceau des libertés, de l'humanité et de l'efficacité - Importantes mesures en matière de liberté : abolition de la peine de mort, suppression de la Cour de sûreté de l'Etat et des tribunaux permanents des forces armées et abrogation de la loi anti-casseurs - Espoir d'une disparition des dispositions de la loi « sécurité et liberté » - Futur code pénal, oeuvre de construction - Justice plus humaine et plus efficace - Tradition politique rebelle à tout changement de l'institution judiciaire - Budget modeste représentant 1,05 % du budget de la nation, et traduisant la rigueur du budget général de 1983 - Réduction des dépenses d'équipement et progression des dépenses de fonctionnement - Insuffisance des créations d'emplois soulignée par la commission des finances - Mesures traduisant la volonté de solidarité avec les victimes et les justiciables les plus démunis : relèvement du plafond de l'indemnisation des victimes ; prochain dépôt d'un projet de loi élargissant les droits à réparation des victimes d'infraction corporelle, dotation spéciale en faveur des victimes inscrite au budget de 1983 ; relèvement du plafond d'admission à l'aide judiciaire - Augmentation de l'indemnité versée aux avocats au titre de l'aide judiciaire et indemnisation des commissions d'office - (p. 6501) : situation, fruit d'un long héritage - Reconnaissance due par la nation à tous ceux qui oeuvrent en matière de justice - Problème de la lutte contre la criminalité et la délinquance - Absence de laxisme de la justice répressive - Statistiques concernant les arrestations et les condamnations - Détention provisoire contraire aux principes fondamentaux de la justice - Montée de la délinquance au cours des dix dernières années - Fermeté nécessaire face à la criminalité et à la délinquance organisées - Problème difficile et complexe de la petite et moyenne délinquance - Capacité d'accueil des prisons françaises et entassement risquant d'accroître la délinquance par le biais de la récidive - Prévision d'une augmentation du nombre de détenus, mais absence de demande d'augmentation des crédits par le précédent ministre de la justice pour augmenter le parc immobilier pénitentiaire - (p. 6502) : institution de la peine du travail d'intérêt général votée par l'Assemblée nationale - Voie de la prévention choisie par le Gouvernement - Politique de prévention adaptée au terrain - Priorité à la prévention de la délinquance juvénile et création de 650 emplois d'éducateurs en 1982 - Prévention de la détention provisoire par le recours systématisé à l'enquête de personnalité et par l'amélioration du contrôle judiciaire - Prévention de la courte peine d'emprisonnement prioritaire - Instauration de peines de substitution par de prochaines mesures législatives - Prévention de la récidive et inscription dans le budget d'efforts particuliers pour la réinsertion sociale des détenus et la création d'établissements d'accueil et d'hébergement des détenus libérés - Prisons ne devant pas être des foyers de criminalité et nécessité d'améliorer la condition des personnels pénitentiaires ainsi que la condition de vie des détenus - Nécessité d'une amélioration du patrimoine immobilier pénitentiaire - Importance du

coût de construction des établissements pénitentiaires et du coût d'entretien quotidien des détenus - (p. 6503) : amélioration de l'institution judiciaire en tant que service public à la disposition des citoyens - Augmentation de 50 % en cinq ans des contentieux civils - Nécessité pour donner à la justice une efficacité satisfaisante d'une augmentation des effectifs de magistrats - Plan d'effectifs prévoyant la création de 125 postes par an tout au long de la législature - Diminution des vacances de postes de fonctionnaires en 1982 - Amélioration de la formation continue des fonctionnaires - Accroissement des moyens matériels dans le domaine de l'informatique et de la bureautique - Souhait d'une informatique judiciaire conçue en fonction des besoins immédiats des juridictions utilisant le micro-ordinateur dans les greffes - Poursuite du programme de rénovation immobilière des cours et tribunaux - Accroissement des effectifs et recours à des moyens matériels nouveaux, insuffisants pour sortir l'institution judiciaire de la crise sans un effort d'invention - (p. 6504) : face au développement des contentieux répétitifs, nécessité d'imaginer de nouveaux modes de règlement dans le respect des principes fondamentaux - Solution du recours généralisé à la conciliation et nécessité d'instaurer des procédures nouvelles - Idées fausses nuisant à la justice - Souhait d'une disparition de la violence, de l'esprit partisan des débats en matière de justice - Volonté de lucidité et de progrès pour la poursuite de l'oeuvre de rénovation nécessaire - (p. 6505) : affaiblissement sensible de la répression par les dispositions législatives adoptées en février 1981 sous le titre « sécurité et liberté » - (p. 6517, 6518) : vote attendu du Sénat contre le budget de la justice - Surprise devant le rapport publié par la commission de contrôle sénatoriale sur la sécurité publique - Discussion de politique générale au-delà du budget - Vote des budgets de la justice de 1980, de 1981 et de 1982 représentant 1,05 % de l'ensemble du budget de l'Etat - Absence de critique sur les orientations budgétaires devant entraîner le rejet de ce budget - Trente sept emplois supprimés dans les juridictions du fait de la mise en oeuvre du casier judiciaire et solde net s'établissant à 185 emplois en réponse à M. *Georges Lombard* - Réforme des conseils de prud'hommes faisant partie de l'oeuvre gouvernementale, loi du 6 mai 1982 corrigeant sensiblement certains aspects - Importance des votants aux dernières élections prud'homales - Amélioration de l'efficacité par le décret issu des travaux des deux commissions chargées de la réforme de la gestion des conseils de prud'hommes - Tribunal de l'application des peines constituant un progrès très significatif dans le domaine des libertés judiciaires - Projet le concernant ne visant pas à supprimer le pouvoir disciplinaire ni à réduire les responsabilités de l'administration pénitentiaire - Renforcement des pouvoirs de la magistrature concernant la liberté individuelle et la sécurité des citoyens - Pouvoir exorbitant de l'exécutif s'agissant de la libération conditionnelle - (p. 6519) : mise en oeuvre de la réforme échelonnée afin d'assurer à la magistrature des effectifs nécessaires - Dépôt au Parlement à la session de printemps du livre II du code pénal concernant les atteintes aux personnes et aux biens - Elaboration en cours de textes sur les victimes et sur les entreprises en difficulté - Abîme séparant souvent le titre du fond de l'article et tarifs notariaux faisant partie des causes structurelles de l'inflation en réponse à M. *Pierre Carous* - Conscience de la nécessité d'un effort principal en faveur des fonctionnaires en réponse au problème évoqué par M. *Léon Jozeau-Marigné* - Importance du poste budgétaire en faveur de l'informatique - Crédits privilégiés pour l'informatisation de la Cour de cassation - Volonté de transformer la justice au quotidien constituant une des priorités dans les mois à venir - Projet d'abrogation ou de révision de la loi « sécurité et liberté » n'étant pas une révolution mais marquant le retour à l'aspiration constante de notre justice de 1945 à 1980 - Délinquance en augmentation, prisons pleines et nécessité de lutter avec fermeté contre la grande criminalité et la délinquance organisée - Insuffisance des prisons et récurrence accrue en raison des conditions de détention - Politique du « tout » carcéral fatale à la sécurité publique - (p. 6520) : impérieuse

nécessité d'une justice tendant à prévenir de toutes les manières l'accroissement de la délinquance en multipliant les autres formes de sanctions - Justice française devant être une justice exemplaire en matière de liberté, exprimant une exigence de solidarité - Action en faveur des victimes ou des justiciables les plus défavorisés - Référence à l'état de droit en République fédérale d'Allemagne - Jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme garantissant la protection des libertés et des droits fondamentaux des justiciables - Etat de droit français ne pouvant s'accommoder des juridictions d'exception, de la Cour de sûreté, des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et de la loi anti-casseurs - Contribution du Parlement et du Gouvernement à conforter et à fortifier l'état de droit en France - Définition de l'expression « droite judiciaire », caractérisée par une certaine conception de la justice et de son action ; préférant la répression à la prévention - Droite judiciaire ne se confondant pas avec la droite tout court - Magistrat français ayant droit à la plénitude de ses convictions et à leur expression - (p. 6521) : devoir d'Etat de la magistrature - Assujettissement de la justice au pouvoir politique fatal pour les libertés - Indépendance de la magistrature - Sentiment partagé avec M. *Marcel Rudloff* de la nécessité d'un consensus profond et national autour de la justice - Réponses aux questions posées à la chancellerie ne figurant pas dans le rapport rédigé pour le 15^e congrès du syndicat de la magistrature - Budget insuffisant mais accommodé autant que faire se pouvait aux besoins de la justice - En réponse à M. *Georges Lombard*, regret de n'avoir pas précisé qu'il s'agit du rapport fait, au nom de la commission de contrôle des services de l'Etat chargée du maintien de la sécurité publique créée en vertu de la résolution adoptée par le Sénat le 6 mai 1982, par M. *René Tomasini* - Examen des crédits - Etat B (p. 6522) : intervention précédente ayant donné satisfaction par anticipation à M. *Raymond Bourguin* - Art. 64 (p. 6523) : perplexité devant l'adoption des plafonds d'admission à l'aide judiciaire, l'accroissement des indemnités versées aux avocats au titre de cette aide judiciaire et devant le rejet des crédits concernant l'aide judiciaire.

- **Projet de loi, relatif à l'aide judiciaire, à l'indemnisation des commissions et désignations d'office en matière pénale et en matière civile et à la postulation dans la région parisienne [n° 109 (82-83)] - (15 décembre 1982) - Discussion générale (p. 6895) :** principe de l'égalité de tous devant la loi inscrit dans la Constitution - Législateur attentif à l'exercice effectif de cette égalité - Assistance judiciaire instituée par la loi du 22 janvier 1851 - Diminution du nombre d'admissions après la guerre - Assistance judiciaire à la charge des auxiliaires de justice - Institution en 1972 de l'aide judiciaire en remplacement de l'assistance judiciaire et prévision d'une indemnisation des auxiliaires de justice - Système ouvrant largement l'accès des citoyens à la justice - Persistance de défauts, notamment la lenteur de la procédure nécessitant une réforme - Proposition de loi n° 1611 du 19 décembre 1979 déposée par le groupe socialiste à l'Assemblée nationale - Lettre du 4 mai 1981 de M. *François Mitterrand*, candidat à la présidence de la République, adressée aux organisations professionnelles d'avocats - Concertation en 1982 avec toutes les organisations professionnelles du barreau et élaboration du projet de loi actuel, adopté à l'unanimité par l'Assemblée nationale - Projet répondant aux engagements du Président de la République - Refonte du système de l'aide judiciaire - Elévation du plafond maximum du salaire mensuel pour pouvoir bénéficier de l'aide judiciaire ; paiement partiel des dépens par le Trésor public - Libre choix des auxiliaires de justice - Simplification de la procédure d'admission par décret - Admission provisoire prononcée par un magistrat délégué par le président de la juridiction compétente (p. 6896) : suppression du bureau supérieur d'aide judiciaire - Revalorisation de l'indemnité allouée aux auxiliaires de justice - Indemnisation des commissions d'office, disposition essentielle de ce projet - Défense pénale, droit pour chacun dans une démocratie, y compris pour le plus défavorisé des justiciables - Projet de

budget de la justice repoussé il y a quelques jours par le Sénat, comportant un crédit de 71,4 millions de francs destiné à l'indemnisation des commissions d'office - Période expérimentale nécessaire permettant de mesurer les incidences de la nouvelle institution - Renvoi au décret du barème d'indemnisation et fixation au 1^{er} mars 1983 de l'entrée en vigueur de la loi - Volonté du Gouvernement de concilier les impératifs de la défense des libertés et de la reconnaissance du service rendu à la collectivité nationale par une profession libérale - Problème de la multipostulation dans la région parisienne - Principe de la territorialité de la postulation posé par la loi du 31 décembre 1971 - Dérogation temporaire liée à la spécificité de la région parisienne - Elaboration en cours d'un projet de loi sauvegardant l'intérêt du justiciable, assurant le fonctionnement du service public de la justice dans les meilleures conditions et veillant au respect du libre exercice de la profession d'avocat - (p. 6897) : proposition d'une reconduction jusqu'au 1 janvier 1985 du régime de la multipostulation dans la région parisienne - Projet reconnaissant la mission de service public de la profession d'avocat - Projet ayant valeur de symbole - (p. 6900) : prise en considération de l'intérêt des justiciables par le garde des sceaux et libération de ces attaches à l'égard du barreau - Absence de prise en considération de l'importance du problème par les prédécesseurs - Nécessité d'une information complète et demande d'un délai supplémentaire pour présenter au Parlement un projet de loi - Art. 6 (p. 6906) : accepte l'amendement n° 8 de M. François Collet (présidence des bureaux d'aide judiciaire par un magistrat honoraire ou par un ancien magistrat et composition de chaque bureau s'élevant à 5 membres) - Art. 11 : libre choix de l'avocat devant s'exercer dans les limites du barreau dépendant du tribunal dans lequel l'affaire doit être plaidée - Art. 12 (p. 6907) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de M. Marcel Rudloff (obligation pour le bénéficiaire de l'aide judiciaire de restituer les sommes versées à l'avocat ou à l'avoué en cas de retrait de l'aide judiciaire) - Art. 13 : accepte l'amendement de coordination n° 2 de M. Marcel Rudloff - Art. 17 *ter* (p. 6909) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Jean-Marie Girault (suppression de cet article relatif à la prorogation en région parisienne de la multipostulation).

— **Projet de loi relatif à la mise en harmonie des obligations comptables des commerçants et de certaines sociétés avec la IV directive adoptée par le Conseil des Communautés européennes le 25 juillet 1978 [n° 27 (82-83)]** - (20 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 7128, 7129) : liberté d'établissement et coopération d'entreprises de pays différents dans le cadre du Marché commun postulant nécessairement l'harmonisation du droit des sociétés - Mise en conformité de notre droit avec la quatrième directive du Conseil des Communautés européennes, objectif de ce projet - Apparition de la comptabilité en France et ordonnance de Colbert de 1673 - Code de commerce - Plan comptable général de 1957 - Absence de définition légale et générale des principes de base de la comptabilité - Projet répondant aux obligations communautaires dans les matières relevant du domaine législatif - Comptes annuels devant donner une « image fidèle » du patrimoine de la situation financière, ainsi que des résultats de la société - Cadre légal des obligations comptables des entreprises - Réforme proposée demeurant incomplète et ne concernant que les comptes individuels de sociétés - Septième directive en cours d'élaboration à Bruxelles, relative à l'harmonisation des comptes consolidés des sociétés - Prochain dépôt d'un projet de loi sur la prévention des difficultés des entreprises - Adaptation par ce projet des obligations comptables à la dimension des entreprises - Comptabilité : « un droit rénové pour l'entreprise d'aujourd'hui et de demain » - Art. 2 (p. 7131 à 7133) : sur la modification des articles 8 à 17 du code de commerce et la reprise des dispositions de la loi du 24 juillet 1966, relative aux obligations comptables applicables aux commerçants, accepte les amendements n° 1 à 10 de M. Etienne Dailly, rapporteur - Sur ces amendements, ses sous-amendements rédactionnels n° 35, 36, 37 et 40 ; adoptés - Art. 3 (p. 7134) : accepte

l'amendement n° 11 de M. Etienne Dailly, rapporteur (nouvelle rédaction des articles 340 et 341 de la loi de 1966 pour coordination avec les dispositions du code de commerce) ; sur cet amendement, son sous-amendement n° 38 : article ne s'inscrivant pas en dérogation mais en complément des dispositions de l'article 11 du code de commerce ; adopté - Art. 4 (p. 7135) : accepte l'amendement n° 12 de M. Etienne Dailly, rapporteur (abrogation de l'article 342 de la loi du 24 juillet 1966 pour coordination avec les dispositions du code de commerce) - Art. 6 (p. 7135, 7136) : concernant la modification des articles 16, 56, 168 et 228 de la loi du 24 juillet 1966, accepte les amendements rédactionnels et de coordination de M. Etienne Dailly, rapporteur, n° 13, 14, 15, 16, 17 et 18 - **Après l'art. 9** : accepte l'amendement de coordination n° 19 de M. Etienne Dailly, rapporteur - Art. 10 (p. 7137) : accepte les amendements de M. Etienne Dailly, rapporteur, n° 20 de coordination, n° 21 (prélèvement des dividendes par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice) et n° 22 (régime juridique de l'écart de réévaluation) - Art. 11 (p. 7138) : accepte les amendements de coordination de M. Etienne Dailly, rapporteur, n° 23, 24, 25 et 26 - Art. 12 : accepte les amendements de coordination n° 27 et 28 de M. Etienne Dailly, rapporteur - **Après l'art. 12** : accepte l'amendement n° 29 de M. Etienne Dailly, rapporteur, de coordination avec l'article 9 du code de commerce, relatif aux bénéfices - Art. 13 (p. 7139) : accepte l'amendement n° 30 de coordination de M. Etienne Dailly, rapporteur - **Après l'art. 14** : accepte l'amendement n° 31 de M. Etienne Dailly, rapporteur (modification de l'article 107 de la loi n° 67-563 du 13 juillet 1967, sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes) ; sur cet amendement, son sous-amendement n° 39 : absence de comptabilité conforme aux lois, règlements et usages du commerce en vigueur ; adopté - Art. 14 (p. 7140) : accepte l'amendement rédactionnel n° 32 de M. Etienne Dailly, rapporteur - Art. 15 : accepte l'amendement n° 33 de M. Etienne Dailly, rapporteur (suppression de cet article dont le dispositif fait l'objet de l'article 54 *ter* de la loi de finances) - Art. 16 : accepte l'amendement de coordination n° 34 de M. Etienne Dailly, rapporteur - Art. 17 (p. 7141) : code de commerce et loi de 1966 applicables dans les territoires d'outre-mer (TOM) - Préoccupation identique concernant l'extension du code de procédure pénale aux TOM et inscription le plus tôt possible à l'ordre du jour du Parlement d'un projet de loi sur ce sujet.

BAJEUX (Octave), sénateur du Nord (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (23 juin 1982) (p. 3039).

BALLAYER (René), sénateur de la Mayenne (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions

restant en discussion du deuxième projet de loi de finances rectificative pour 1982 (16 décembre 1982) (p. 7020).

DÉPÔTS

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Commerce et artisanat [n° 95, annexe 5 (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82) [n° 409 (81-82)] - Suite de la discussion** - (28 octobre 1982) - Titre I - Avant l'art. 8 (p. 4910) : nécessité pour les personnels de connaître leur appartenance à l'Etat ou au conseil général et dans quels délais.

Suite de la discussion - (4 novembre 1982) - Titre II (suite) - Après l'art. 34 (p. 5109, 5110) : sur l'amendement n° A-116 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (nature de l'autorisation spéciale accordée pour les travaux de construction, de démolition, de déboisement, de transformation et de modification de l'aspect des immeubles compris dans le périmètre de zone du patrimoine architectural et urbain), délai d'émission d'avis de l'architecte des bâtiments de France.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - Art. 9 (p. 5733) : son amendement n° 8, soutenu par M. André Fosset : exonération de la TVA pour des personnes morales de droit public s'occupant de formation professionnelle ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution - Après l'art. 12 (p. 5754) : se déclare favorable à l'amendement n° 46 de M. Edouard Bonnefous (impôt sur les grandes fortunes et exonération des immeubles classés monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ; réduction de moitié de l'imposition lorsque seuls les parcs ou jardins sont ouverts au public).

Deuxième partie :

Commerce et artisanat - (6 décembre 1982) - Rapporteur spécial - (p. 6376) : progression de ce budget - Dépenses d'administration générale : mise en place des délégations régionales du commerce et de l'artisanat ; créations d'emplois - Dépenses en faveur de l'artisanat : aide aux entreprises ; substitution aux primes d'installation et de développement artisanal des aides à la création d'emplois ; régession des actions traditionnelles : aide à l'installation dans les zones sensibles ; apprentissage des chambres des métiers - Crédits du commerce : actions traditionnelles ; développement du commerce dans les zones sensibles ; assistance technique - Régression des subventions en capital accordées par l'Etat - Mesures fiscales : comptabilité super simplifiée ; centres de gestion ; prorogation du mécanisme de compensation forfaitaire des salaires des apprentis - Loi du 10 juillet 1982 sur le statut des conjoints d'artisan et de commerçant - Article 70 sur l'atténuation des effets de seuil - Observations sur l'artisanat : insuffisance de la connaissance statistique du milieu artisanal et commercial ; fiscalité artisanale et commerciale : droits de mutation, plus-values professionnelles, TVA ; formation continue ; apprentissage ; primes d'installation artisanale et primes à la création d'emplois - Problèmes du commerce : blocage des prix et resserrement des marges ; aggravation des charges - (p. 6377) : rôle du commerce comme créateur d'emplois - Diversité des compétences ministérielles et souhait d'un grand ministère du commerce et de l'artisanat

à l'image de celui de l'agriculture - Décision de la commission des finances de soumettre ces crédits à la sagesse du Sénat - **Examen des crédits - Art. 57 bis** (p. 6392) : sur l'accroissement de l'augmentation de la taxe pour frais de chambre de métiers, position favorable de la commission des finances à l'amendement n° 142 de M. André Delelis, ministre, et défavorable aux amendements identiques n° 125 de M. Raymond Brun, rapporteur pour avis, et n° 158 de M. Pierre Jeambrun, soutenu par M. Georges Mouly.

BARBIER (Bernard), sénateur de la Côte-d'Or (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Vice-président de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes.

Est nommé membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification (en application de l'article 2 de la loi n° 82-653 du 29 juillet 1982) (21 octobre 1982) (p. 4742).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la planification (1^{er} juillet 1982) (p. 3383).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les prix et les revenus (8 juillet 1982) (p. 3525).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 391 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant réforme de la planification [n° 414 (81-82)] (23 juin 1982) - **Plan**.

Participation au rapport d'information fait, au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes, sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} novembre 1981 et le 31 mai 1982, en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 427 (81-82)] (25 juin 1982).

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la planification [n° 455 (81-82)] (6 juillet 1982) - **Plan**.

Avis présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Plan** [n° 97, tome XI (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme de la planification [n° 391 (81-82)]** - (29 juin 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 3261) : volonté du Gouvernement de transformer les méthodes de planification française en élargissant le champ de celles-ci ; caractère inadapté de la loi du 4 août 1962, constituant le cadre juridique actuel du plan - Proposition de nouveaux moyens d'exécution du plan - Contradictions permanentes entre le plan et la conjoncture - Intégration de la France dans la communauté économique internationale et difficulté d'une réalisation d'objectifs définis à l'échéance de cinq ans - Elargissement permanent des procédures

d'élaboration du plan depuis son origine - Adaptation de la planification à la décentralisation et importance des projets de loi relatifs au transfert des compétences et aux ressources des collectivités décentralisées et des régions - Réserves de la commission sur une planification contraignante, directive, lourde et inadaptée - Nécessité d'une planification souple et indicative - Texte tendant à donner en apparence force de loi à des dispositions n'entrant pas dans la compétence du législateur - (p. 3262) : risque de voir la commission nationale de planification devenir une sorte de Conseil économique et social *bis* - Contradiction inévitable entre les choix des régions et les choix nationaux - Absence de solutions nouvelles aux problèmes posés par l'exécution du plan - Application des engagements du plan et mise en oeuvre des programmes dépendant de la volonté politique et non des dispositions de ce texte - Ce plan ne doit pas devenir un moyen de contrôle du secteur privé - Nécessité de préserver le principe de libre négociation entre les partenaires sociaux et le respect de la répartition des compétences entre le Parlement et le Président de la République dans le domaine des accords internationaux.

Suite de la discussion - (30 juin 1982) - Rapporteur - **Art. 1** (p. 3315) : s'oppose à l'amendement n° 43 de M. Charles de Cuttoli (association de partenaires sociaux et économiques et du Conseil supérieur des Français de l'étranger à l'élaboration du plan) - **Après l'art. 1** : son amendement n° 5 : composition et attributions de la délégation parlementaire pour la planification ; adopté - **Art. 2** (p. 3316) : ses amendements n° 6 : durée, objectifs et résultats attendus de la première loi de plan ; adopté ; et n° 7 : approbation par la première loi de plan d'un rapport préparé par le Gouvernement au vu des travaux et consultations de la commission nationale de planification ; rejeté - (p. 3317, 3318) : ses amendements n° 8 : suppression des dispositions de cet article relatives à la possibilité pour ce rapport d'indiquer les domaines dans lesquels il est recommandé que s'engagent des négociations entre partenaires sociaux et économiques en fonction des objectifs du plan ; adopté ; et n° 9 : suppression des dispositions de cet article relatives à la possibilité pour le rapport de proposer l'ouverture de négociations ou la conclusion d'accords et de programmes de coopération en certains domaines ou avec certains Etats en tenant compte de l'action des Communautés européennes ; adopté - **Art. 3** (p. 3319) : son amendement n° 10 : approbation par la seconde loi de plan d'un rapport précisant les mesures juridiques, financières et administratives à mettre en oeuvre pour atteindre les objectifs de la première loi de plan ; composition de ce rapport ; loi de programme ; retiré - (p. 3321) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Georges Lombard, rapporteur pour avis (seconde loi de plan : loi de programme) - **Art. 4** : son amendement n° 12 : suppression de cet article relatif à l'intégration dans la seconde loi de plan des lois de programme en vigueur à sa promulgation ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 2 de M. Georges Lombard, rapporteur pour avis (intégration avec les modifications souhaitables des lois de programme ou de programmation à caractère sectoriel dans la prochaine seconde loi de plan ou la prochaine loi de plan rectificative) - **Art. 5** (p. 3324) : son amendement n° 13 : compétences de la commission nationale de planification : consultations nécessaires à l'élaboration du plan et émission d'avis sur son exécution ; adopté - Accepte l'amendement n° 4 de M. René Touzet (représentation au sein de la commission nationale de planification des organismes consulaires représentant l'agriculture, l'artisanat, le commerce et l'industrie) - (p. 3325) : son amendement n° 14 : représentation au sein de la commission nationale de planification des organismes consulaires de l'agriculture, de l'artisanat, du commerce, de l'industrie et des professions libérales ; adopté - **Art. 5 bis** (p. 3326) : son amendement n° 15 : suppression de cet article pour coordination ; adopté - **Art. 6** : son amendement n° 16 de coordination ; adopté - (p. 3327) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 46 de M. Charles de Cuttoli (transmission par le Conseil supérieur des Français de l'étranger à la commission nationale de planification d'un avis sur le projet de première loi de plan

relatif au commerce extérieur, à la coopération internationale ou aux besoins des Français établis hors de France) - Sur cet amendement accepte le sous-amendement n° 52 de M. Michel Rocard, ministre (transmission par le Conseil supérieur des Français de l'étranger d'un avis sur le document d'orientation établi après consultation des régions) - Son amendement n° 17 : possibilité pour chaque région de transmettre à la commission nationale de planification un document présentant ses priorités de développement des activités productives ; adopté - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 53 de M. Michel Rocard, ministre (transmission par chaque région à la commission nationale de planification d'un document présentant ses priorités de développement des activités productives) - **Art. 7** : ses amendements n° 18 de coordination ; adopté ; et n° 19 : transmission au Gouvernement des résultats des consultations effectuées par la commission nationale de planification et de ses avis ; retiré - (p. 3328) : accepte l'amendement n° 58 de M. Michel Rocard, ministre (élaboration du projet de première loi de plan sur la base du rapport de la commission nationale de planification) - Son amendement n° 20 : suppression des dispositions de cet article relatives à la saisine du Conseil économique et social ; devenu sans objet - S'oppose à l'amendement n° 59 de M. Michel Rocard, ministre (soumission par le Gouvernement du projet de première loi de plan au Conseil économique et social) - **Art. 8** (p. 3329) : son amendement n° 21 : avis de la commission nationale de planification sur le projet de seconde loi de plan et transmission aux régions pour information ; adopté - Sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements de M. Michel Rocard, ministre, n° 54 et 55 relatifs à l'avis de la commission sur l'avant-projet de seconde loi de plan et sa transmission aux régions, et accepte le sous-amendement n° 56 du même auteur (présentation de cet avant-projet de seconde loi de plan au Conseil économique et social) - (p. 3330) : sur ce même amendement, accepte le sous-amendement n° 60 de M. Michel Darras (avis du Conseil économique et social sur l'avant-projet de seconde loi de plan) - **Art. 10** (p. 3331) : ses amendements n° 22 : conclusion de contrats de plan entre l'Etat et les collectivités territoriales, les régions, les entreprises publiques ou privées, et éventuellement d'autres personnes morales ; adopté ; et n° 23 : suppression des dispositions de cet article relatives aux domaines sur lesquels portent les contrats de plan ; adopté - (p. 3332) : s'oppose à l'amendement n° 42 de M. Raymond Dumont (droit pour les comités d'entreprises et les comités de groupes de saisir l'Etat de leurs propositions de contrat de plan) - Son amendement n° 24 : définition par contrat de plan des actions que l'Etat et les régions s'engagent à mener conjointement ; adopté - (p. 3333) : ses amendements rédactionnels n° 25 et n° 26 ; adoptés.

Suite de la discussion - (1^{er} juillet 1982) - Rapporteur - **Art. 11** (p. 3372) : son amendement n° 27 : aides financières de l'Etat dans le cadre de contrats de plan dans la limite des autorisations de programme prévues par l'article 3 de la présente loi et par la loi de finances de l'année ; adopté - **Art. 12** : son amendement n° 28 : suppression des dispositions de cet article relatives à la transmission du rapport gouvernemental pour avis au Conseil économique et social ; adopté - **Art. 13** (p. 3373) : son amendement n° 30 : prévision par le plan régional des programmes d'exécution mis en oeuvre par la région, directement ou par voie contractuelle, avec l'Etat, d'autres régions, les départements, les communes, les entreprises publiques ou privées ou toute autre personne morale ; adopté - **Art. 14** (p. 3374) : son amendement n° 31 : suppression des dispositions de cet article relatives à la consultation des partenaires économiques et sociaux pour l'élaboration du plan de la région ; adopté - (p. 3376) : son amendement n° 32 : suppression des dispositions de cet article relatives à la consultation par la région des entreprises publiques implantées sur son territoire sur les choix qu'elles envisagent pour l'activité dans la région, au cours de la période d'application du plan ; adopté - **Art. 15** (p. 3377) : son amendement n° 33 : plan de la région et indication de l'objet du contrat de plan ; rejeté - **Art. 16** (p. 3378) : son

amendement n° 34 de coordination ; adopté - (p. 3380) : son amendement n° 35 : rapport du ministre du plan et appréciation par le Gouvernement de la cohérence des plans des régions entre eux et avec le plan de la nation ; adopté - Accepte l'amendement n° 3 de M. Georges Lombard, soutenu par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur pour avis (contrats de plan et accords contractuels particuliers de chaque région ; actions reconnues compatibles avec les objectifs du plan de la nation) - Après l'art. 16 : son amendement n° 36 : intitulé ; « Titre III - Dispositions diverses » ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 57 de M. Michel Rocard, ministre (intitulé ; « Titre III - Dispositions diverses et transitoires ») - Art. 17 (p. 3381) : son amendement rédactionnel n° 37 ; adopté - Art. 18 (p. 3382) : son amendement n° 38 : applicabilité de la présente loi aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte ; adopté - Sur cet amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 61 de M. Lionel Cherrier (décrets spécifiques et précision pour les collectivités territoriales des conditions d'adaptation des dispositions relatives aux plans des régions).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 455 (81-82)] - (7 juillet 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3465) : accord unanime de la commission mixte paritaire sur ce texte de méthode - Délégations parlementaires pour la planification à l'Assemblée nationale et au Sénat - Inscription de recommandations dans le rapport annexé à la première loi de plan - Intégration des lois de programme dans le plan - (p. 3466) : rôle et composition de la commission nationale de planification - Consultation des régions - Rôle du Conseil supérieur des Français de l'étranger - Contrats de Plan ; financement - Rôle des entreprises publiques dans les régions - Mesures d'adaptation aux territoires d'outre-mer et à Mayotte - Demande l'adoption du texte - Art. 1 bis : rectification d'une erreur matérielle quant à la désignation des membres des délégations parlementaires au sein de chacune des deux assemblées - Art. 10 (p. 3467) : rectification de deux erreurs matérielles : contrats de plan conclus entre l'Etat et la région ; contrats particuliers.

- *Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise [n° 344 (81-82)] - (19 juillet 1982) - Discussion générale (p. 3616) : son expérience de responsable d'une petite entreprise ; qualité du dialogue instauré - Ampleur de la réforme proposée et risque de dégradation des rapports sociaux - Ignorance des réalités des petites entreprises - Emploi de l'expression « travailleurs » par le Gouvernement et qualité de travailleurs à part entière des patrons de petites entreprises - Droit d'expression des salariés et risque de confiscation au profit des syndicats ; notion de citoyenneté dans l'entreprise et risque de politisation ; notion de représentativité des syndicats et privilège accordé à la Confédération générale du travail (CGT) - Confiscation par les syndicats des structures de participation des salariés - Institutionnalisation du conflit au sein de l'entreprise ; rôle donné au comité d'entreprise - Obligation de négociation - Instauration d'un contre-pouvoir - (p. 3617) : alourdissement des charges des entreprises ; coût d'application des mesures nouvelles - Concurrence étrangère et nécessité de la compétitivité des entreprises - Responsabilité du chef d'entreprise et impunité du comité : absence de réciprocité - Affaiblissement du potentiel économique national - Découragement de l'investissement et de l'initiative personnelle - Opposition aux projets présentés.*

- *Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole [n° 454 (81-82)] - Suite de la discussion - (22 septembre 1982) - Art. 2 (p. 4080) : son amendement n° 86, soutenu par M. Philippe de Bourgoing : garantie d'un niveau de vie équitable pour tous les agriculteurs à travers une meilleure valorisation de leurs produits ; retiré - (p. 4083) : sur l'amendement n° 11 de M. Michel Sordel, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif aux missions des offices), son sous-amendement*

n° 94, soutenu par M. Philippe de Bourgoing : amélioration du fonctionnement des marchés ; adopté - (p. 4085) : sur l'amendement n° 12 de M. Michel Sordel, rapporteur (participation des missions à la préparation de la politique de financement public des investissements dans le cadre de l'orientation de chaque filière), son sous-amendement n° 95, soutenu par M. Philippe de Bourgoing : (participation des missions à la préparation de la politique de financement public des investissements dans le cadre de l'orientation de chaque filière en coordination avec les instances compétentes en ce domaine ; adopté.

Suite de la discussion - (23 septembre 1982) - Art. 12 (p. 4148) : son amendement n° 87, soutenu par M. Philippe de Bourgoing : gestion globale des marchés ; respect du pouvoir économique des producteurs et de la diversité des circuits commerciaux ; retiré - Art. 18 bis (p. 4158) : son amendement n° 77, soutenu par M. Philippe de Bourgoing : importations de vin et passage par des chais préalablement agréés dont le nombre, l'emplacement et la contenance font l'objet d'une déclaration à l'office chargé des vins ; rejeté.

- *Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].*

Deuxième partie :

Plan et aménagement du territoire - (6 décembre 1982) - Rapporteur pour avis (Plan) - (p. 6339) : réforme de la planification - Loi de décentralisation - Crédits du commissariat général du Plan ; redistribution de compétences avec la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) - Préparation du IXe Plan - Subventions pour l'information économique des centrales syndicales - Budget du Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC), du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) et du Comité d'organisation des recherches appliquées sur le développement économique et social (CORDES) - Dégradation de la situation économique de la France - Plan intérimaire - Déficit des échanges extérieurs - Diminution de la compétitivité - (p. 6340) : conséquences néfastes du blocage des prix - Taux des prélèvements obligatoires - Echec de la politique de relance - Réduction du temps de travail - Chômage - Situation financière des entreprises et compétitivité - Document d'orientation de la commission nationale de planification - Avis favorable de la commission des affaires économiques - (p. 6351) : prévision de taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) retenu par le plan intérimaire - Attaques du ministre contre certains chefs d'entreprise - S'abstiendra dans le vote sur ce budget.

BARROUX (André), sénateur du Puy-de-Dôme (S).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires économiques.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].*

Deuxième partie :

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6079) : intervention au nom de M. Robert Guillaume, sénateur de la Nièvre - Importance des programmes d'équipement des communes rurales - Loi du 2 mars 1982 et principe de globalisation des subventions de l'Etat - Disparition des subventions spécifiques fondues dans la dotation globale d'équipement - Existence de deux types d'investissements ruraux pour lesquels les mécanismes de financement particuliers doivent rester spécifiques : adduction d'eau potable ; assainissement

en milieu rural et électrification rurale - Articles 127 et 128 du projet de loi relatif aux compétences assurant aux communes et syndicats intercommunaux la continuité des moyens de financement leur permettant d'accomplir leur mission d'équipement - Souci des élus d'assurer la satisfaction des besoins recensés en matière d'électrification rurale et d'adduction d'eau - Interrogation sur l'évolution des programmes de travaux que les collectivités locales pourront financer en 1983 avec le concours du Fonds d'amortissement des charges d'électrification et celui du Fonds national pour le développement des adductions d'eau - (p. 6080) : importants dégâts causés par les tempêtes des 7 et 8 novembre 1982 évoqués par M. *Adrien Gouteyron* touchant l'ensemble des départements du centre de la France.

BASTIE (Pierre), sénateur de l'Aude (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 128 (27 mai 1982) (p. 2367) à M. le ministre du commerce et de l'artisanat : artisans (entreprises nationales : modification des modalités d'attribution de la prime d'incitation à l'embauche) - Retirée le 28 septembre 1982 (p. 4176).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Communication audiovisuelle - (2 décembre 1982) - **Examen des crédits - Etat E** (p. 6171) : redevance pour droit d'usage des appareils récepteurs de télévision - Augmentation globale du budget de fonctionnement de Télédiffusion de France (TDF) - Extension des réseaux nationaux et élimination progressive des zones d'ombre - Problème de réception des petites communes de montagne ; exemple du département de l'Aude - Avantages du satellite - Réception d'une quatrième chaîne - Nécessaire couverture de la totalité du territoire national par des réceptions normales de télévision.

Affaires sociales - II - Santé, solidarité nationale - (9 décembre 1982) - (p. 6570) : action du Gouvernement en faveur des personnes âgées - Modernisation des établissements hospitaliers de soins et de cure ; transformation des hospices - Evolution des travaux de rénovation de l'hospice de Carcassonne - Effort en faveur des établissements sociaux pour personnes âgées ; service ménager et service de soins à domicile - (p. 6571) : effort important apporté par le Gouvernement en faveur des personnes âgées par la rénovation des hospices, la création de maisons de retraite, de foyers ou le développement de services ménagers ou de soins à domicile.

- **Question au Gouvernement** : situation de l'hospice de Carcassonne - (16 décembre 1982) - (p. 6980) : retard de créations d'emplois et impossibilité d'utiliser des locaux neufs.

BAUMET (Gilbert), sénateur du Gard (S puis NI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France (13 avril 1982) (p. 1085).

BEAUCHAMP (Georges), *Rapporteur du Conseil économique et social*.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France** [n° 242 (81-82)] - (13 mai 1982) - *Rapporteur du Conseil économique et social* - **Discussion générale** (p. 1992) : présentation de l'avis du Conseil économique et social sur le projet en examen - Jugement favorable unanime du Conseil - (p. 1993) : principaux objectifs poursuivis : détermination des moyens nouveaux nécessaires à la recherche et au développement technologique ; nouveau statut des personnels ; décentralisation ; nouvelles possibilités d'expansion conférées aux entreprises participant à l'effort de recherche ; contribution au développement du tiers-monde - Conséquences économiques et sociales liées au développement de la recherche et de la technologie - Nécessité d'utiliser la langue française dans les travaux de recherche - Principales suggestions formulées par le Conseil économique et social et retenues dans le texte présenté : affirmation de la priorité de la recherche scientifique ; mise en valeur de la notion de programmes mobilisateurs ; cadre européen donné à la coopération internationale ; mise en valeur du rôle national de la région ; meilleure prise en compte des services accomplis en tant que chercheur pour l'ouverture des droits à pension - **Projet de loi engageant l'avenir de notre pays**.

BEAUDEAU (Marie-Claude), sénateur du Val-d'Oise (C).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.
- Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.
- Est nommée membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (11 juin 1982) (p. 2760).
- Est nommée membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (18 juin 1982) (p. 2959).
- Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (20 juillet 1982) (p. 3699).
- Est nommée membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (23 juillet 1982) (p. 3785).
- Est nommée membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de

sécurité et des conditions de travail (1^{er} octobre 1982) (p. 4299).

Est nommée membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure (17 décembre 1982) (p. 7073).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant au développement de l'éducation sexuelle [n° 221 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, J.O. Débats du 2 avril 1982) - Enseignement secondaire.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à la protection des femmes victimes de violences ou de sévices de la part de leur conjoint [n° 343 (81-82)] (19 mai 1982).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, sur l'égalité de l'homme et de la femme en matière de droit au nom [n° 389 (81-82)] (15 juin 1982) - Etat civil.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues tendant à faire évoluer les représentations de la femme au travers de la publicité [n° 450 (81-82)] (1^{er} juillet 1982).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à assurer l'égalité des femmes devant l'emploi et la formation professionnelle [n° 495 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 23 juillet 1982, J.O. Débats du 21 septembre 1982).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à instituer l'égalité des parents d'enfants naturels et des parents divorcés en matière d'autorité parentale [n° 496 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 23 juillet 1982, J.O. Débats du 21 septembre 1982).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à instituer une participation patronale à la construction et au fonctionnement des crèches [n° 6 (82-83)] (5 octobre 1982) - Enfants.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 140 (J.O. Débats 29 octobre 1981) (p. 2259) à Mme le ministre de la solidarité nationale : handicapés (prestations et ressources) (amélioration de l'aide aux handicapés) - Réponse de Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale (2 avril 1982) (p. 840, 841).

n° 160 (J.O. Débats 27 novembre 1981) (p. 3198) à Mme le ministre des droits de la femme : taxis (revendications des femmes chauffeurs de taxis) - Réponse de Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme (2 avril 1982) (p. 847, 848).

Questions orales avec débat :

n° 77 (28 octobre 1981) (p. 2243) à Mme le ministre de la solidarité nationale : garderies d'enfants (problèmes posés par l'accueil des jeunes enfants) - Discutée le 8 octobre 1982 (p. 4432 et suivantes).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion - (21 avril 1982) - Art. 3 (p. 1247) : son

- amendement n° 265, soutenu par M. Charles Lederman : obligation d'annexion du contrat d'amélioration au contrat de location ; devenu sans objet.

Suite de la discussion - (22 avril 1982) - Art. 10 (p. 1315) : son amendement n° 274, soutenu par M. Charles Lederman : information du locataire avant toute modification de la chose louée ou toute diminution des services rendus et diminution en conséquence du loyer et des charges ; retiré - Art. 12 (p. 1321) : son amendement n° 275, soutenu par M. Charles Lederman : possibilité pour le locataire dans un délai de 15 jours après entrée dans les lieux de modifier ou compléter conjointement, avec le bailleur l'état des lieux ; retiré.

Suite de la discussion - (27 avril 1982) - Art. 13 (p. 1365) : son amendement n° 277, soutenu par M. Charles Lederman : justification par le propriétaire des réparations locatives incombant au locataire sortant, avant retenue sur le dépôt de garantie ; adopté - Après l'art. 14 (p. 1369) : son amendement n° 279, soutenu par M. Charles Lederman : exclusion de la liste des charges récupérables des frais de pose et dépose et d'entretien des tapis, des fournitures nécessaires à l'entretien des parties communes, pour les locataires du secteur soumis à la loi de 1948 ; retiré.

Suite de la discussion - (29 avril 1982) - Art. 44 (p. 1537) : son amendement n° 288, soutenu par M. Fernand Lefort : prise en charge des frais d'agence par les seuls bailleurs ; rejeté - Art. 49 bis (p. 1542) : son amendement n° 289, soutenu par M. Fernand Lefort : sanction complémentaire prévue en cas de surévaluation d'un loyer lors de la conclusion d'un nouveau contrat ; devenu sans objet.

- Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale [n° 269 (81-82)] - (11 mai 1982) - Discussion générale (p. 1866) : tentatives de séduction du précédent gouvernement en direction des petits artisans et commerçants : charte de l'artisanat ; création de petites entreprises commerciales et artisanales et fragilité devant la crise économique - Développement des grandes surfaces - Reconnaissance de l'activité du conjoint et amélioration de la situation des épouses : difficultés antérieures en cas de divorce ou de veuvage - Interventions de sénateurs communistes au Sénat en faveur des conjoints d'artisans au cours des années 1979 et 1980 - Proposition de loi du groupe communiste au Sénat - (p. 1867) : dispositions du projet en examen : allocation forfaitaire de repos maternel et indemnité de remplacement - Choix du conjoint entre trois statuts et préférence du groupe communiste pour le statut de conjoint collaborateur - Autres mesures nécessaires : limitation de l'implantation des grandes surfaces et réforme des circuits de distribution - Soutien du groupe communiste au projet en examen - Art. 1 (p. 1872) : son amendement n° 83 : limitation du champ d'application du projet aux entreprises de caractère familial ; rejeté - Art. 7 A (p. 1884) : intervient sur cet article relatif à la cotisation personnelle à l'assurance vieillesse du conjoint collaborateur d'un artisan ou d'un commerçant ; éclaircissements nécessaires sur l'application de la limite du plafond de la sécurité sociale à l'assiette de chaque cotisation ; problème de la reconstitution de carrière pour les conjoints collaborateurs - Maintien des dispositions de 1973 et 1980 sur l'assurance vieillesse volontaire des conjoints collaborateurs.

Suite de la discussion - (12 mai 1982) - Art. 13 (p. 1954) : son amendement n° 86, soutenu par Mme Monique Midy, identique à l'amendement n° 43 de M. Henri Belcour et à l'amendement n° 67 de M. André Jouany, soutenu par M. René Touzet : détermination dans les statuts par les associés des modalités de partage des bénéfices et de la contribution aux pertes pour les apports en industrie ; retiré - Après l'art. 17 (p. 1956) : son amendement n° 87, soutenu par M. Pierre Gamboa, identique à l'amendement n° 66 de M. André Jouany, soutenu par M. René Touzet : société à responsabilité limitée (SARL) de type familial et régime fiscal des sociétés de personnes ; retiré.

— **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** [n° 344 (81-82)] - (19 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3607) : recherche par le patronat du seul profit immédiat au détriment de l'intérêt national - Monarchisme et despotisme - Règlement intérieur et sanctions - Discrimination à l'égard des travailleurs en fonction de leur nationalité, de leurs idées politiques ou syndicales - Discrimination à l'égard des femmes : salaires inférieurs ; précarité de l'emploi ; chômage - Inégalité des femmes face à la formation professionnelle - Autoritarisme des entreprises à main d'œuvre féminine : exemple de la MIOM de Vitry ou de la société Fortex à Villefranche-sur-Saône - Cite une note émanant de la direction d'une grande entreprise de construction automobile sur l'attitude à observer à l'égard des femmes - (p. 3608) : discrimination à l'égard des travailleurs victimes d'un handicap physique ou mental - Changement de majorité politique le 10 mai 1981 et rôle de l'entreprise comme base du progrès social et démocratique - Luttres des travailleurs chez Citroën et Talbot - Dispositions relatives au règlement intérieur : limitation de son champ d'application et conditions de son entrée en vigueur ; pouvoir d'annulation des sanctions par les conseils de prud'hommes - Droit à l'expression des travailleurs : expression directe et expression collective ; généralisation souhaitable de ce droit à toutes les entreprises, quelle que soit leur importance - Reconnaissance nécessaire du droit d'expression politique dans l'entreprise - Approbation totale du groupe communiste au projet en examen.

— **Question orale avec débat : problème posé par l'accueil des jeunes enfants** - (8 octobre 1982) - (p. 4432) : question tendant à connaître les intentions du Gouvernement concernant les conditions de développement et de fonctionnement des crèches et des différents modes d'accueil des jeunes enfants - Entrée des femmes dans la vie active et problème de l'accueil et de l'éducation des enfants en bas âge - Augmentation du pourcentage des femmes par rapport à l'ensemble de la population active - (p. 4433) : activité des femmes nécessaire pour leur donner l'épanouissement, l'indépendance et l'équilibre personnels - Infériorité des salaires féminins à travail égal, à celui d'un homme - Droit à une activité professionnelle garanti par la Constitution - Nécessité de permettre effectivement à toute femme qui le souhaite d'exercer une activité professionnelle - Développement de crèches et possibilité pour de nombreuses mères de famille d'envisager une formation professionnelle - Importance du rôle positif des crèches - Indisponibilité des parents fatigués par le travail et les transports épuisants - Nécessité, pour offrir aux parents les moyens du choix, de créer d'autres modes d'accueil que les crèches : crèches familiales et assistantes maternelles - Importance du coût de fonctionnement d'une crèche dans un budget communal et départemental - Participation financière des familles restant élevée, réduction des inégalités passant par un abaissement de cette participation des familles - Favorable aux mesures annoncées par le Président de la République lors du Congrès de l'Union nationale des associations familiales en novembre 1981 - Création de nouvelles places tout en soulageant les collectivités locales par les contrats-crèches - Interrogation quant à la date de mise en application des contrats-crèches - Position concernant l'aide de l'Etat en faveur des communes pour la construction des différents modes d'accueil des enfants ; institution d'une participation patronale à la construction de crèches ; extension de la perception du complément familial ; extension du bénéfice de la déduction des frais de garde des enfants de moins de trois ans à tous les couples, dont chacun des conjoints exerce une activité professionnelle - Nécessité pour le Gouvernement d'améliorer et de développer les moyens d'accueil pour les jeunes enfants.

— **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - I. Services généraux - (29 novembre 1982) - (p. 6010) : absence de débat spécifique

sur les crédits accordés au ministère des droits de la femme - Conditions de vie des femmes et nouveaux droits - Lutte des femmes et participation à la vie associative - Entrée massive des femmes dans la vie active - Obstacles rencontrés par les femmes dès l'école, devant la formation professionnelle et l'emploi ; chômage - Formation continue - Difficultés dans la vie familiale - Coup de frein annoncé pour les allocations familiales et blocage des salaires - (p. 6011) : conditions de vie des femmes seules chefs de famille - Surexploitation, sous-qualification et sous-rémunération des femmes - Situation des familles monoparentales - Dotation budgétaire pour le soutien de l'emploi - Insertion professionnelle des jeunes - Suppression des discriminations à l'égard des femmes dans la fonction publique - Loi sur les conjoints d'artisans et de commerçants - Contraception - Education des enfants - Egalité fiscale - Déduction des frais de garde des enfants de moins de trois ans du revenu imposable pour les familles dont les deux conjoints travaillent - Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes - Remboursement de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) - Action des parlementaires communistes - Amélioration de la vie des femmes - Difficultés d'application de certaines lois - Mauvaise connaissance de leurs droits par les femmes et les familles - Interdiction du travail de nuit et du dimanche - Participation des femmes à la vie sociale - Vote des crédits par le groupe communiste.

— **Projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure** [n° 140 (82-83)] - (17 décembre 1982) - **Question préalable** (p. 7071) : intervient contre la motion n° 1 de M. Robert Schwint, rapporteur, tendant à opposer la question préalable - Opposition de la majorité sénatoriale à l'exercice des droits de la femme - Décalage entre le principe d'égalité posé par la Constitution et la réalité de la vie sociale - Evolution du droit : principe du libre salaire de la femme mariée en 1907 ; fin de l'incapacité juridique de la femme en 1938 ; fin de la prépondérance du mari dans la gestion des biens de la femme en 1965 ; principe de l'égalité professionnelle posé en 1900 par la Confédération générale du travail (CGT) ; loi du 11 février 1950 relative aux conventions collectives ; loi du 11 juillet 1975 reconnaissant l'égalité en matière d'embauche ; loi sur les droits nouveaux des travailleurs et disparition des discriminations sexistes dans les règlements intérieurs des entreprises - Nécessité de mesures permettant l'application effective du droit de décider librement de donner la vie ; loi sur la contraception et l'avortement ; insuffisance de l'éducation sexuelle ; nombre insuffisant de centres de contraception ; nécessité de mesures en faveur des familles - (p. 7072) : caractère d'acte médical de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) ; souhait d'assouplissement des formalités de recours à l'IVG : prolongation du délai à 12 semaines ; assouplissement à l'égard de l'accord parental concernant les mineures ; nécessité du développement de l'éducation sexuelle à l'école ; extension du bénéfice de la loi aux femmes étrangères - Importance du remboursement de l'IVG : mesure de justice sociale ; garantie de la qualité médicale des interventions ; avantage psychologique - Amendement du groupe communiste voté par l'Assemblée nationale à l'article 5 du projet de loi - Refus de la banalisation de l'avortement - Campagne pour l'information sur la contraception - Absence d'incidence du remboursement de l'IVG sur le nombre de naissances - Respect de la conscience individuelle - Responsabilité de la politique du précédent gouvernement dans le déficit de la sécurité sociale - Comparaison entre les sommes qui seront versées par l'Etat à la sécurité sociale au titre du remboursement de l'IVG et les dépenses en soins occasionnées par les suites d'avortements clandestins non médicaux.

BEAUPETIT (Charles), sénateur du Loir-et-Cher (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du deuxième projet de loi de finances rectificative pour 1982 (16 décembre 1982) (p. 7020).

DÉPÔTS

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Urbanisme et logement** [n° 95, annexe 34 (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Urbanisme et logement - (10 décembre 1982) - Rapporteur spécial - (p. 6610) : importance des compétences du ministère de l'urbanisme et du logement - Amendements votés à l'Assemblée nationale - (p. 6611) : logement : prévisions de constructions relativement satisfaisantes, comparées aux besoins ; difficultés de réunir les conditions nécessaires à l'octroi de prêts d'accession à la propriété (PAP) ; décret du 19 novembre 1982 limitant l'apport personnel exigé pour les prêts conventionnés - Réhabilitation des logements et amélioration du confort : taux des prêts assortis aux primes à usage locatif et à occupation sociale (PALULOS) ; modération par la participation des collectivités locales - Choix budgétaire et aide aux organismes constructeurs en difficultés ; stagnation du marché du bâtiment - Suspension provisoire des transferts prévus au chapitre « urbanisme et paysages » ; coût de la décentralisation ; documents d'urbanisme ; lenteur de la mise en place des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) et des plans d'occupation des sols (POS) ; efficacité des zones d'aménagement protégé (ZAP) et des cartes communales - Conseil de l'architecture et de l'urbanisme - Demande de précision sur le budget et l'avenir de l'Institut géographique national (IGN) - Gestion des moyens de service mis à la disposition des ministères ; titularisation des personnels dans les directions départementales de l'équipement (DDE) ; relations des DDE et des collectivités locales dans le cadre de la décentralisation - (p. 6612) : agences départementales - Concours aux collectivités locales ; montant des emprunts ouvrant droit aux aides de l'Etat ; amendements adoptés par l'Assemblée nationale supprimant les versements du quart de la taxe sur le plafond légal de densité (PLD) au fonds d'équipement des collectivités locales : préjudice pour les communes les plus défavorisées - S'en remet à la sagesse du Sénat pour le vote de ces crédits, tout en soulignant les incidences des modifications apportées par l'Assemblée nationale au projet de loi sur les transferts de compétences - **Examen des crédits** - Art. 75 (p. 6628, 6629) : son amendement n° 202 : maintien de l'article 333-6 du code de l'urbanisme : taxe sur le plafond légal de densité ; adopté - (p. 6631) : accepte le paragraphe I de l'amendement n° 153 de M. Jean-Pierre Fourcade, soutenu par M. Jacques Descours Desacres (harmonisation entre les dispositions du texte proposé pour cet article et celles prévues dans le projet de loi sur la décentralisation) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 224 de M. Raymond Brun, soutenu par M. Christian de La Malène (remplacement du seuil de

100.000 habitants par celui de 50.000 habitants dans le paragraphe D de cet article, relatif à la possibilité de doublement du plafond légal de densité).

Deuxième délibération - (11 décembre 1982) - Au nom de la commission des finances - Art. 75 (p. 6731, 6732) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Laurent Fabius, ministre (rétablissement de cet article supprimé par le Sénat) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 2 de M. Christian de La Malène (cas particulier de la région Ile de France).

BECAM (Marc), sénateur du Finistère (rattaché administrativement au groupe RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est nommé membre du conseil supérieur du bruit (21 septembre 1982) (p. 4027).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie (21 janvier 1982) (p. 324).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes (18 juin 1982) (p. 2969).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : compétences (20 juillet 1982) (p. 3649).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux retenues pour absence de service fait par les personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics (1^{er} octobre 1982) (p. 4298).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion (26 octobre 1982) (p. 4813).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires (17 novembre 1982) (p. 5532).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements de coopération intercommunale (18 novembre 1982) (p. 5586).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille (18 novembre 1982) (p. 5596).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant révision des conditions d'exercice de compétences de l'Etat et de leur répartition entre les communes, les départements et les régions (3 décembre 1982) (p. 6254).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant organisation des régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion (21 décembre 1982) (p. 7176).

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à l'âge de la retraite des personnels de police municipale [n° 167 (82-83)] (21 décembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs - Deuxième lecture** [n° 329 (81-82)] - (25 mai 1982) - Art. 4 bis (p. 2212) : se déclare opposé à l'amendement n° 78 de M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat (possibilité de conclure un contrat de location pour une durée inférieure à l'une ou l'autre de celles prévues à l'article précédent lorsque la durée fixée par les parties se justifie par la réinsertion ou le retour en France ou selon le cas en métropole).

- **Projet de loi portant réforme de la planification** [n° 391 (81-82)] - Suite de la discussion - (1^{er} juillet 1982) - Art. 14 (p. 3375) : se déclare favorable à l'amendement n° 31 de M. Bernard Barbier, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à la consultation des partenaires économiques et sociaux pour l'élaboration du plan de la région).

- **Communication du Gouvernement modifiant l'ordre du jour du Sénat** (21 juillet 1982) - (p. 3731) : surcharge de la fin de session et risque d'absence des sénateurs.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 82-684 du 4 août 1982 relative à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains**. [n° 507 (81-82)] - (23 septembre 1982) - Discussion générale (p. 4135, 4136) : opposition à la trop grande rapidité des débats.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - Suite de la discussion - (28 octobre 1982) - Titre I - Art. 3 (p. 4890) : prise en charge par les communes d'un certain nombre de tâches qui auparavant étaient accomplies par les policiers d'Etat au moment de l'accroissement des effectifs avec la création de 5.700 postes supplémentaires dans l'année.

Suite de la discussion - (2 novembre 1982) - Titre II (suite) - Art. 22 (p. 4985) : sur l'amendement n° A-37 de M. Paul Girod, rapporteur (1^o conditions d'approbation et d'arrêt des schémas directeurs; 2^o opposition et retrait des communes du périmètre du schéma directeur), son sous-amendement n° A-364, soutenu par M. Raymond Brun : retrait de communes du périmètre du schéma directeur par délibération adoptée à la majorité; adopté - **Après l'art. 24** (p. 4993, 4994) : intervient sur l'amendement n° A-89 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (codification : obligation pour certaines communes d'avoir un plan d'occupation des sols) - Cas des communes du littoral - Art. 25 (p. 4998) : se déclare favorable à l'amendement n° A-90 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (1^o codification; 2^o modification des conditions d'élaboration et de publication des plans d'occupation des sols), et, sur cet amendement, au sous-amendement n° A-157 de M. Paul Girod, rapporteur (1^o rédactionnel; 2^o délimitation du

champ de cet article relatif au cas des communes couvertes par un schéma directeur approuvé) - Art. 30 (p. 5009) : se déclare opposé aux amendements identiques n° A-5 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis, soutenu par M. Jacques Descours Desacres, au nom de la commission des finances, n° A-102 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis, n° A-179 de M. Jean-François Pintat, soutenu par M. Michel Miroudot, et n° A-317 de M. Jean Francou, soutenu par M. Paul Pillet (suppression de cet article relatif aux schémas d'utilisation de la mer) - Pollution du littoral méditerranéen; stations d'épuration - Art. 31 (p. 5011, 5012) : sur l'amendement n° A-104 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (modification, instruction et délivrance par le maire des demandes de permis de construire; cas où le maire est intéressé à la délivrance du permis de construire), son sous-amendement n° A-365 : suppression du caractère définitif du transfert de compétences; adopté.

Suite de la discussion - (4 novembre 1982) - Titre II (suite) - Art. 24 (p. 5101) : se déclare favorable à l'amendement n° A-113 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (conditions d'organisation et de transfert des autorisations d'occupation du sol) - **Après l'art. 34** (p. 5111) : sur l'amendement n° A-47 de M. Paul Girod, rapporteur (adaptation de la zone de protection autour d'un monument historique; disparition des servitudes résultant de la loi de 1913 et suppression des procédures instituées par la loi de 1930), intervient sur le sous-amendement de forme n° A-403 de M. Gaston Defferre, ministre - Art. 42 (p. 5136) : intervient sur l'amendement n° A-6 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis, identique à l'amendement n° 309 de M. Pierre Salvi, soutenu à titre personnel par M. Paul Séramy, rapporteur pour avis (suppression de cet article relatif au financement par le département d'aides sociales au logement, notamment en complément de celles distribuées par la caisse d'allocations familiales) - Art. 43 (p. 5139) : sur l'amendement n° A-52 de M. Paul Girod, rapporteur (programme d'opérations prioritaires des communes), intervient sur le sous-amendement n° A-433 de M. Gaston Defferre, ministre (actions en faveur des personnes mal logées ou défavorisées) - Art. 74 (p. 5146) : sur l'amendement n° A-149 de M. Paul Séramy, rapporteur pour avis (création, composition et règles de fonctionnement du comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle continue), s'interroge sur l'éventualité d'une divergence entre ce comité et les régions - Art. 91 (p. 5152) : se déclare défavorable à l'amendement n° A-58 de M. Paul Girod, rapporteur (élaboration du plan régional et consultation par le conseil régional des commissions instituées à cet effet par chaque conseil général et composées des représentants des autres communes désignées) - Art. 94 (p. 5157) : se déclare favorable à l'amendement n° A-137 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (référence aux articles du code rural traitant de la responsabilité de l'Etat en matière de remembrement; substitution de la notion de département à celle d'Etat) - **Après l'art. 95** (p. 5160) : se déclare favorable à l'amendement n° A-67 de M. Paul Girod, rapporteur (modalités d'institution du régime de police d'Etat) - (p. 5162) : intervient sur l'amendement n° A-64 de M. Paul Girod, rapporteur (insertion d'une section nouvelle et de son intitulé : « Section VII bis - Du transfert à l'Etat des charges supportées par les collectivités locales en matière de justice et de police ») - Nécessaire clarté des intentions gouvernementales - **Titre III - Avant la section I** (p. 5166, 5167) : se déclare favorable aux amendements de M. Jean Madelain, rapporteur pour avis, n° B-18, identique à l'amendement n° B-25 de M. Paul Girod, rapporteur (subordination de l'entrée en vigueur des transferts de compétences en matière d'aide sociale et de santé à la révision du barème de 1955 relatif à la participation respective de l'Etat et des collectivités locales dans les financements croisés) et n° B-19 (subordination de l'entrée en vigueur des transferts de compétences en matière d'aide sociale et de santé au remboursement des sommes dont l'Etat reste débiteur vis-à-vis des collectivités locales au titre d'une partie des contingents d'aide sociale actuels) - (p. 5168) : se déclare favorable à l'amendement n° B-23

de M. Paul Girod, rapporteur (introduction d'une nouvelle section et de son intitulé ; « Section I A - Des conditions préalables aux transferts de compétences ultérieurs »).

Suite de la discussion - (5 novembre 1982) - Titre III (suite) - Art. 122 (p. 5209) : se déclare favorable à l'amendement n° B-9 de M. Joseph Raybaud, rapporteur pour avis (critères de répartition de la dotation globale d'équipement ; population permanente et saisonnière de la commune ; nombre de logements construits et nombre d'enfants scolarisés ; voirie publique) - Après l'art. 126 (p. 5212) : intervient sur l'amendement n° B-12 de M. Joseph Raybaud, rapporteur pour avis (définition des dotations par application du taux de croissance de la formation brute du capital fixe de l'année prévu pour l'année à venir) - Art. 127 (p. 5214) : intervient sur l'amendement n° B-39 de M. Paul Girod, rapporteur (répartition par département sous forme de dotations affectées des aides financières consenties par le Fonds national pour le développement des adductions d'eau et le Fonds d'amortissement des charges d'électrification ; modalités de répartition de ces dotations) - Nécessaire affectation d'une durée au système de la globalisation - Titre IV - Avant l'art. 132 (p. 5218) : sur l'amendement n° B-16 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis (réintroduction de la disposition sur le déplaçonnement de la fiscalité régionale), distinction des sources d'impôts entre les collectivités locales - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5224, 5225) : vote de ce texte amendé par le Sénat - Cohésion de l'ensemble du texte - Problèmes du statut de l' élu local - Relations entre les collectivités et l'Etat - Vote favorable du groupe RPR.

- Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (25 novembre 1982) - Explication de vote sur l'ensemble de la première partie (p. 5792) : satisfaction devant le ralentissement de l'inflation - Espoir du Gouvernement de limiter l'inflation à 10 % et lancement du quatrième emprunt public à un taux de 15,6 % - (p. 5794) : rappel de sa question relative au taux de 15,6 % du quatrième emprunt public et du taux à un chiffre de l'inflation.

Deuxième partie :

Mer - (25 novembre 1982) - (p. 5806) : présentation du budget de la mer à la presse le 23 septembre dernier - Priorité concernant le renforcement des services extérieurs ; la reconquête du fonds de commerce maritime et le maintien des acquis sociaux - Rappelle le drame du *Galv Ar Mor* qui coule le 30 juillet dernier - (p. 5807) : interrogation sur les conclusions de l'enquête et réforme du système de la jauge - Autre système fiscale réclamé par les marins - Dépassement des capacités des bateaux pour des raisons de productivité - Sécurité en mer, élément essentiel pour les marins.

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale (20 octobre 1982) (p. 4671).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (27 octobre 1982) (p. 4874).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale (16 novembre 1982) (p. 5494).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une allocation minimum de soutien social [n° 201 (81-82)] (3 février 1982) - Sécurité sociale.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale* [n° 269 (81-82)] - (11 mai 1982) - Discussion générale (p. 1867) : importance économique et sociale du petit commerce et de l'artisanat - Rôle des conjoints d'artisans et de commerçants, principalement des femmes ; situation actuelle : absence de droits propres - Action des précédents gouvernements : loi d'orientation du commerce et de l'artisanat de 1973 - Espoir suscité par le projet en examen et insuffisance de ses dispositions : renvoi à des textes ultérieurs des dispositions financières et du réaménagement des régimes matrimoniaux - Mesures prises en faveur de la maternité : inconvénients de la distinction entre allocation de repos maternel et indemnité de remplacement ; problème de leur financement ; taxation éventuelle des grands groupes de la distribution - (p. 1868) : système de l'attribution préférentielle en matière de succession ; paiement de la soulte - Partage des cotisations d'assurance vieillesse - Conjoint collaborateur et conjoint associé ; déductibilité du salaire du bénéfice imposable ; relèvement nécessaire du plafond - Caractère incomplet du projet mais amélioration apportées par ces premières mesures - Votera le projet en examen - Art. 4 (p. 1879) : son amendement n° 37, identique aux amendements n° 27 de M. Pierre-Christian Taittinger, n° 74 de M. Pierre Vallon, soutenu par M. Jean Cluzel et n° 57 de M. Jacques Moutet : consultation des intéressés, préalable à l'élaboration du décret d'application relatif aux allocations de repos maternel et de remplacement ; retiré - Art. 5 (p. 1880) : son amendement n° 38 : priorité du conjoint survivant sur les autres héritiers pour le bénéfice de l'attribution préférentielle ; rejeté - Art. 7 A (p. 1886) : son amendement n° 40 : partage de l'assiette des cotisations et avis des organisations professionnelles représentatives et des associations désignées par elles, préalable à l'élaboration du décret d'application ; rejeté.

Suite de la discussion - (12 mai 1982) - Art. 8 (p. 1947) : sur l'amendement n° 19 de M. Raymond Bouvier, rapporteur (mandat du conjoint collaborateur pour accomplir les actes d'administration concernant les besoins de l'entreprise ; fin de la présomption de mandat par déclaration devant notaire et suppression de la motivation ; insertion dans un journal d'annonces légales), son sous-amendement n° 41, identique au sous-amendement n° 50 de Mme Cécile Goldet : suppression de l'insertion dans un journal d'annonces légales ; adopté - Après l'art. 9 (p. 1949) : son amendement n° 42 : déduction du bénéfice imposable du salaire versé au conjoint ; retiré - Art. 13 (p. 1954) : son amendement n° 43, identique à l'amendement n° 67 de M. André Jouany, soutenu par M. René Touzet, et à l'amendement n° 86 de Mme Marie-Claude Beaudau,

BECK (Bernard), Premier président de la Cour des comptes.

INTERVENTIONS

- Dépose sur le bureau du Sénat le rapport annuel de la Cour des comptes (6 juillet 1982) (p. 3399)

BELCOUR (Henri), sénateur de la Corrèze (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (8 octobre 1982) (p. 4435).

soutenu par Mme Monique Midy : détermination dans les statuts par les associés des modalités de partage des bénéfices et de la contribution aux pertes pour les apports en industrie; retiré - Après l'art. 17 (p. 1956) : son amendement n° 45 : société à responsabilité limitée (SARL) à caractère familial et régime fiscal des sociétés de personnes; compensation et augmentation de la taxe sur les contrats d'assurance; retiré - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1959) : différents statuts et campagne d'information - Vote favorable du groupe RPR.

- Proposition de loi modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et tendant à préciser les nouvelles conditions d'exercice du contrôle administratif sur les actes des autorités communales, départementales et régionales - Deuxième lecture [n° 396 (81-82)] - (30 juin 1982) - Art. 8 bis A (p. 3340) : son amendement n° 14, soutenu par M. Louis Souvet : suppression des dispositions de cet article relatives à la composition et à l'élection du bureau du conseil général; retiré.

- Projet de loi modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics [n° 430 (81-82)] - (29 septembre 1982) - Discussion générale (p. 4228) : description caricaturale de la réalité, dressée par le ministre - Réforme hospitalière du professeur Robert Debré en 1958 - Rupture unilatérale par l'Etat du contrat passé avec certains médecins hospitaliers à temps plein - (p. 4229) : remise en cause des droits acquis et présentation de cette mesure comme une sanction - Engagement pris par M. François Mitterrand, candidat à la présidence de la République, de la suppression du secteur privé hospitalier par extinction - Manque de précision sur le futur statut des médecins hospitaliers - Manifestations des médecins - Inquiétude des médecins hospitaliers à temps partiel et éclaircissement nécessaire du Gouvernement - Caractère symbolique et idéologique de la mesure proposée - Votera contre le projet.

- Projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale [n° 468 (81-82)] - (19 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4626) : qualité du système de sécurité sociale en France - Couverture de l'ensemble de la population contre les risques sociaux depuis les lois d'extension de décembre 1974, janvier 1975 et janvier 1978 - Dépense sociale par habitant multipliée par trois en francs constants dans les vingt dernières années - Nécessaire réadaptation de l'institution aux conditions économiques, sociales et financières actuelles - Texte de ce projet premier stade de cette réforme concernant la composition des conseils d'administration du régime général de sécurité sociale - Absence de renseignements concernant la question du financement et du devenir de notre système de protection sociale - Limitation des pouvoirs réels des conseils d'administration - Tutelle de l'Etat et des organismes nationaux - Rétablissement de l'élection des administrateurs salariés et suppression du système paritaire - Insuffisante prise en compte des usagers non salariés - Exclusion de la participation des professions de santé au conseil d'administration, et place insuffisante accordée aux familles, aux retraités et aux handicapés - (p. 4627) : interrogation sur le contenu de la grande réforme de la sécurité sociale en cours d'élaboration - Souhait de la prise en considération des amendements présentés par la commission des affaires sociales.

- Projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques [n° 532 (81-82)] - (27 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4842) : maintien des dispositions de la loi du 6 juillet 1979 : allongement des études, examen validant, sélection - Aspect symbolique de la dénomination d'interne : concours d'accès aux spécialités et différences entre internat spécialisé et internat de médecine générale - Revalorisation du médecin de famille : proposition de troisième cycle de trois ans de médecine générale; identité de statut et de

responsabilité pour tous les internes - Critique de la filière de santé publique - (p. 4843) : rôle de l'ensemble des médecins dans la prévention et la médecine sociale - Filière recherche, crainte de démedicalisation de la recherche - Améliorations à apporter aux deux premiers cycles - Enseignement de l'économie médicale - Avis favorable au texte sous réserve de l'acceptation des amendements proposés par la commission spéciale.

- Question au Gouvernement : fonderies d'aluminium - (4 novembre 1982) - (p. 5121) : licenciements annoncés par la direction des fonderies Montupet à Ussel - Diminution des marchés : armement, constructeurs électriques, secteurs nucléaire et aérospatial - Inquiétude suscitée par le projet de reprise de la fonderie Merlin Gérin par le groupe américain Alcoa - Endettement des fonderies Montupet; risque de dépôt de bilan - Urgence de l'intervention des pouvoirs publics - Rôle du Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) - Situation de l'emploi en Corrèze - Récente fermeture d'une exploitation minière - Plan de charge - Maintien nécessaire du potentiel des fonderies françaises.

- Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Affaires sociales - II - Santé, solidarité nationale - (9 décembre 1982) - (p. 6551) : inquiétude suscitée dans les différents secteurs de la santé par la mise en oeuvre de la politique gouvernementale - (p. 6552) : ambition de maîtrise de la gestion; croissance des dépenses de santé; lien entre l'accroissement des dépenses et celui de la qualité des soins; créations d'emplois - Nécessaire définition de la notion de maîtrise démocratique des dépenses - Question de l'exonération de la taxe sur les salaires au profit des établissements publics d'hospitalisation - Suppression du secteur privé à l'hôpital public; nécessaire contre-partie en matière d'avantages sociaux et de retraite pour les médecins concernés - Principe de l'association des établissements privés d'hospitalisation au service public de la santé garanti par la loi de 1970 - Intention de départementaliser l'hôpital public; uniformité du modèle d'organisation et absence de prise en compte de la diversité de la réalité hospitalière; risque d'alourdissement du fonctionnement des établissements par la superposition de différentes instances - Projet de décret relatif au statut des médecins hospitaliers; charge de garde et d'astreinte - Actions décentralisées - Initiatives des comités consultatifs; exemple de la lutte contre le cancer - Objets de la politique de prévention - Reconquête du marché intérieur - Commande de 24 scanographes à la Compagnie générale de radiologie (CGR) - Risque de prise de contrôle de la CGR par la société américaine Technicare - (p. 6553) : contradictions entre la création d'emplois et l'objectif de rigueur budgétaire affirmé par le Gouvernement - Risque de démantèlement de l'hôpital public - Demande d'information sur le contenu de la réforme hospitalière - Avenir des cliniques d'hospitalisation privées - Position réservée du groupe RPR.

BELIN (Gilbert), sénateur du Puy-de-Dôme (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.
- Membre suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 219 (81-82)] autorisant l'approbation d'une convention relative aux transports

internationaux ferroviaires [n° 311 (81-82)] (4 mai 1982) - Traités et conventions.

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 288 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'une disposition complémentaire aux conventions internationales concernant le transport par chemins de fer des marchandises, des voyageurs et des bagages [n° 357 (81-82)] (27 mai 1982) - Traités et conventions.

INTERVENTIONS

- Projet de loi complétant le code électoral et relatif à l'élection des membres du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 180 (81-82)] - (21 janvier 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 299) : en l'absence de M. Marc Plantegenest, indique sa position favorable ainsi que celle du groupe socialiste sur le texte de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie [n° 179 (81-82)] - (21 janvier 1982) - Discussion générale (p. 314) : texte autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessaires en Nouvelle-Calédonie - Situation tendue et explosive justifiant la procédure exceptionnelle des ordonnances - Causes profondes et anciennes de cette situation - Marginalisation de la communauté mélanésienne sur le plan politique, économique et social - Réforme proposée dans le sens d'une plus grande justice sociale face aux inégalités - Réhabilitation de l'identité culturelle mélanésienne - Consultation de l'assemblée territoriale sur le contenu des ordonnances avant leur publication - Vote favorable du groupe socialiste sur le texte de ce projet de loi.

Nouvelle lecture [n° 194 (81-82)] - (26 janvier 1982) - Art. 1 (p. 354) : affrontements graves en Nouvelle-Calédonie et persistance des inégalités - Mise sur pied par le Gouvernement d'un programme d'urgence - Au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention relative aux transports internationaux ferroviaires [n° 219 (81-82)] - (13 mai 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1984) : convention concernant le transport international par chemin de fer des marchandises (CIM) et convention concernant les voyageurs et les bagages (CIV) ratifiées par la France le 13 février 1972 - Révision de ces conventions à Berne en mai 1980 - Création de l'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF) - Régime de droit uniforme applicable tant pour les voyageurs et les bagages que pour les marchandises - OTIF soumise au droit international - Convention visant à assurer une meilleure utilisation des infrastructures ferroviaires et à améliorer la protection des voyageurs - (p. 1985) : convention se substituant à celles du 7 février 1970 et du 26 février 1966 - Position de la commission des affaires étrangères favorable à l'adoption du projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation d'une disposition complémentaire aux conventions internationales concernant le transport par chemins de fer des marchandises, des voyageurs et des bagages [n° 288 (81-82)] - (3 juin 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2506) : conventions internationales adoptées en novembre 1977 par l'Office central des transports internationaux par chemin de fer - Projet à caractère provisoire - Abrogation lors de l'entrée en vigueur de la convention relative aux transports internationaux ferroviaires signée à Berne le 9 mai 1980 et adoptée par le Sénat - Substitution de la référence au droit de tirage spécial à la référence au franc-or - Référence à l'unité de compte spécifique à l'union internationale des chemins de fer pour les pays non membres du Fonds

monétaire international (FMI) - Position de la commission des affaires étrangères favorable à l'adoption de ce texte.

- **Projet de loi relatif à la commémoration de l'abolition de l'esclavage** [n° 333 (81-82)] - (3 juin 1982) - Discussion générale (p. 2515) : hommage rendu par M. François Mitterrand à Victor Schoelcher, Jean Jaurès et Jean Moulin - Choix de la référence historique de 1848 - Plaque à l'effigie de Victor Schoelcher sur l'un des bancs de l'hémicycle - Dates de commémoration choisies par les conseils généraux des départements d'outre-mer - Réponse au souci de décentralisation du Gouvernement - Propositions de la commission des lois brisant la cohérence du texte - Hommage à la mémoire de l'abbé Grégoire - Groupe socialiste favorable à l'adoption du texte en examen.

BENARD MOUSSEAUX (Jean), sénateur de l'Indre (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

BERANGER (Jean), sénateur des Yvelines (GD-SRG) - Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France (13 avril 1982) (p. 1085).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre Ier du livre Ve du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes (20 avril 1982) (p. 1171).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (11 juin 1982) (p. 2760).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (18 juin 1982) (p. 2959).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation de la recherche et du développement technologique de la France (23 juin 1982) (p. 3055).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (20 juillet 1982) (p. 3699).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (23 juillet 1982) (p. 3785).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (28 septembre 1982) (p. 4197).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics (1^{er} octobre 1982) (p. 4298).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (1^{er} octobre 1982) (p. 4299).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (5 octobre 1982) (p. 4352).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (8 novembre 1982) (p. 5287).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale (16 novembre 1982) (p. 5494).

Est élu membre de la commission de contrôle sur les établissements chargés d'accueillir les personnes âgées (20 décembre 1982) (p. 7145).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à uniformiser la condition de durée de mariage fixée, dans les régimes obligatoires de sécurité sociale, pour l'attribution d'une pension de réversion [n° 188 (81-82)] (28 janvier 1982) - **Pensions de retraite.**

Avis présenté, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Travail** [n° 99, tome IV (82-83)] (22 novembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 172 (J.O. Débats 19 décembre 1981) (p. 4399) à M. le ministre chargé de la fonction publique : **fonction publique** (politique du Gouvernement à l'égard des contractuels de la fonction publique) - Réponse de M. Anicet Le Pors, ministre chargé de la fonction publique (9 avril 1982) (p. 1058).

n° 249 (J.O. Débats 2 juin 1982) (p. 2419) à M. le ministre de l'éducation nationale : **examens et concours** (critères de répartition des postes ouverts aux candidats à l'agrégation de géographie) - Réponse de M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale (18 juin 1982) (p. 2964, 2965).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion - (22 avril 1982) - Art. 6 bis (p. 1284) : sur l'amendement n° 15 de M. Paul Pillet, rapporteur (modalités de résiliation du contrat de location par le bailleur), son sous-amendement n° 300, déposé avec M. Stéphane Bonduel qui le soutient : détermination par les parties d'une date limite pour l'exercice du droit de résiliation pendant le cours du contrat initial ; adopté.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France**

[n° 242 (81-82)] - (13 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 2002) : participation aux travaux de la commission spéciale - Motifs de satisfaction : projet ambitieux replaçant la France au premier rang des nations industrielles ; référence à Pierre Mendès-France dans l'exposé des motifs ; procédure exemplaire de concertation lors des préparatifs du projet de loi, souplesse des dispositions facilitant l'adaptation aux structures nouvelles - Désaccord avec certains amendements de la commission spéciale - Nécessité d'une osmose entre le présent projet et la future loi d'orientation de l'éducation nationale, afin d'assurer la mobilité des chercheurs - (p. 2003) : précisions souhaitables en ce qui concerne le fonctionnement des groupements d'intérêt public (GIP) et le statut de leur personnel - Statut du personnel des établissements publics à caractère scientifique et technologique - Création souhaitable d'une mission parlementaire de comparaison entre les pays industriels en matière de recherche - Aide souhaitable à la publication scientifique - Conduite d'une politique d'édition scientifique en langue française avec les pays francophones - Volonté de régionalisation de la recherche - Problème de la réintégration des chercheurs dans d'autres cadres de l'administration - Définition des liaisons entre les établissements de recherche et les universités - Soutien de la formation des sénateurs radicaux de gauche à l'ensemble du projet de loi.

Suite de la discussion - (14 mai 1982) - Avant l'art. 8 (p. 2037) : se déclare opposé, au nom de la formation des sénateurs radicaux de gauche, à l'amendement n° 15 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de la division et de son intitulé relatifs à la politique régionale en matière de recherche).

- **Question au Gouvernement : politique à l'égard des cadres** - (27 mai 1982) - (p. 2324) : dégradation du niveau de vie des cadres au cours des dernières années : tassement des salaires ; alourdissement des charges sociales et fiscales ; abaissement de l'âge de la retraite et incertitudes sur l'avenir des régimes de retraites complémentaires - Projets de loi sur les droits des travailleurs et rôle des cadres dans l'entreprise ; désir d'une représentativité propre ; malaise des cadres et relance nécessaire de la concertation.

- **Création éventuelle d'une commission spéciale pour l'examen du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** - (2 juin 1982) - (p. 2436) : compétence de la commission des affaires sociales en matière de droit du travail - Problème politique - (p. 2437) : appel à la sérénité du Sénat et au respect de ses traditions - Vote des sénateurs radicaux de gauche contre la création d'une commission spéciale.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - Suite de la discussion - (9 juin 1982) - Art. 27 (p. 2656) : son amendement n° 28, soutenu par M. Michel Rigou : alimentation du fonds de compensation des risques de l'assurance de la construction par une contribution additionnelle aux primes et cotisations des contrats d'assurance construction ; adopté.

- **Questions orales avec débat jointes : politique à l'égard des cadres** - (15 juin 1982) - (p. 2791) : politique du Gouvernement à l'égard du personnel d'encadrement en France - Problème posé en termes de lutte des classes - Cadres : objectif électoral pour une partie du Sénat - Retraites complémentaires ; solidarité entre générations ; uniformisation des systèmes de retraite des cadres ; gestion libre par les adhérents ; problème des départs à la retraite ; fiscalité et transparence fiscale - (p. 2792) : solidarité des cadres en fonction des revenus et des moyens réels des salariés - Héritage du précédent gouvernement : industrie française en complet état de délabrement ; système libéral avancé et manque de planification et de politique industrielle - Soutien des radicaux de gauche - Instauration d'une véritable concertation et responsabilisation des Français.

- **Projet de loi portant réforme de la planification** [n° 391 (81-82)] - Suite de la discussion - (30 juin 1982) -

Discussion générale (p. 3286) : difficulté de planifier - Maîtrise par la France de son destin dans une économie mondiale troublée et conflictuelle, et nécessité du plan - Soutien des radicaux de gauche - Volonté politique de renforcer et d'élargir le potentiel productif - Définition de nouvelles méthodologies planificatrices - Travaux de la commission de réforme de la planification et concertation - Absence de fondement du récent procès d'anticonstitutionnalité du texte - Plan à deux niveaux : Etats et régions, et décentralisation - (p. 3287) : planification régionale - Garantie de la procédure démocratique - Nouvelle politique industrielle - Emploi, recherche, et développement technologique ; efforts d'investissement - Entreprises et restructuration de l'industrie - Problème de l'endettement des entreprises - Réduction de la dépendance énergétique et exploitation des ressources propres - Soutien des radicaux de gauche.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France - Nouvelle lecture** [n° 437 (81-82)] - (30 juin 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3313) : vote défavorable des sénateurs radicaux de gauche sur ce projet de loi dénature par le Sénat.

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** [n° 344 (81-82)] - (19 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3610) : précédents rapports sur la réforme de l'entreprise : rapport Sudreau et absence de volonté politique pour son application - Situation de crise économique et argument de l'inopportunité de la réforme - Allègement nécessaire des charges et des coûts fiscaux pour les entreprises ; taxe professionnelle - Renouvellement souhaitable des valeurs au sein de l'entreprise, comme dans la société : amélioration du climat social par la négociation - Exemples étrangers : conseils d'entreprise et présence d'élus des travailleurs dans les conseils d'administration, en République fédérale d'Allemagne - (p. 3611) : puissance des syndicats allemands, opposée au faible taux de syndicalisation des salariés français - Nécessaire reconnaissance du droit syndical dans l'entreprise - Procès d'intention fait au projet du Gouvernement par M. Jean Chérioux, rapporteur de la commission spéciale - Soutien des sénateurs radicaux de gauche à l'institution d'un droit d'expression des travailleurs ; dépôt néanmoins d'amendements tendant à préciser les conditions de mise en oeuvre de ce droit d'expression - Dispositions du projet relatives au règlement intérieur et au droit disciplinaire ; réglementation en matière d'hygiène et de sécurité ; définition de la sanction ; contrôle administratif ; procédure de défense ; appréciation de la sanction par le juge - Droit d'expression des salariés : besoin de communication révélé par des études de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) - Nécessaire définition du rôle spécifique de l'encadrement dans ce processus : rôle d'animation et de médiation - (p. 3612) : renforcement du rôle des instances représentatives pour la mise en oeuvre du droit d'expression des salariés ; risque de politisation dans l'entreprise ; exemple de l'Italie - Problème des petites et moyennes entreprises (PME) - Délai d'expérimentation - Dépôt ultérieur d'un projet de loi pour 1985 - Soutien de la formation des sénateurs radicaux de gauche au projet du Gouvernement et dépôt d'amendements en vue de l'amélioration du texte.

Suite de la discussion - (20 juillet 1982) - **Art. 1 : Art. L. 122-37 du code du travail** (p. 3661) : son amendement n° 1 : décision de l'inspecteur du travail notifiée aux membres du comité d'entreprise ou, à défaut, aux délégués du personnel, ainsi qu'aux membres du comité d'hygiène et de sécurité pour les matières relevant de sa compétence ; adopté - Procédure identique pour la consultation et pour la communication de la décision - Sur cet amendement, s'oppose un sous-amendement n° 139 de M. Charles Lederman (communication de la décision simultanément aux membres du comité d'entreprise et aux délégués du personnel) - **Art. L. 122-38** (p. 3664) : son amendement de coordination n° 2 ; adopté - **Art. L. 122-41** (p. 3672) : son

amendement n° 34 : procédure de convocation préalable du salarié lorsque la sanction est susceptible d'avoir sur sa situation une incidence, directe ou non ; devenu sans objet - **Art. L. 122-44** (p. 3679) : ses amendements n° 35 : jugement du conseil de prud'hommes sur le fond et non sur la régularité de la procédure ; devenu sans objet ; n° 36 : suppression de la charge de la preuve incombant à l'employeur ; devenu sans objet ; et n° 42 : possibilité d'annulation des seules sanctions injustes et disproportionnées par rapport à la faute commise ; devenu sans objet - **Art. L. 122-46** (p. 3682) : son amendement n° 38 : interdiction de sanctionner ou licencier un salarié en raison de ses opinions politiques ; de ses activités syndicales ou de ses convictions religieuses : nullité de toute décision patronale contraire et remise des choses en leur état antérieur ; devenu sans objet - **Art. 6** (p. 3691) : ses amendements n° 3 : exercice du droit d'expression des salariés en liaison avec les responsabilités du personnel d'encadrement et sans porter atteinte aux compétences des représentants du personnel ; devenu sans objet ; et n° 4 : modification des alinéas définissant le contenu de l'accord ; devenu sans objet - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3697) : procès d'intention fait au Gouvernement au cours du débat - Responsabilité du Sénat dans le refus du droit d'expression des salariés - Suppression de divers articles - Vote de la formation des sénateurs radicaux de gauche contre le projet ainsi vidé de son contenu.

- **Projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel** [n° 384 (81-82)] - (28 septembre 1982) - **Discussion générale** (p. 4182) : évolution nécessaire du droit du travail et reconnaissance des sections syndicales d'entreprise en 1968 - Instauration d'un nouveau dialogue social - Intérêt porté par les sénateurs radicaux de gauche au réalisme du projet initial du Gouvernement et difficultés insurmontables créées par les modifications adoptées à l'Assemblée nationale : exemple de la création prévue de syndicats de retraités - (p. 4183) : suppression du seuil de cinquante salariés pour l'indroduction des sections syndicales et danger pour les petites et moyennes entreprises (PME) - Inconvénients de la prise en compte des travailleurs à temps partiel dans la définition des effectifs de l'entreprise - Imprécision de la notion de délégué de site - Renforcement des moyens des instances représentatives et augmentation des coûts sociaux pour l'entreprise ; contrepartie nécessaire dans l'absence d'augmentation des cotisations sociales et des charges fiscales des entreprises - Rôle de contrôle économique du comité d'entreprise et inopportunité de son information quant aux opérations d'achat à l'étranger - Souhait des sénateurs radicaux de gauche d'examiner le projet article par article et opposition à la question préalable.

- **Projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi** [n° 31 (82-83)] - (19 octobre 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4617) : importance de l'effort demandé aux fonctionnaires et agents des collectivités compte tenu de leur niveau de salaires par rapport à certaines autres catégories de salariés - Sécurité d'emploi : bien précieux - Vote favorable sur le texte de ce projet de loi par la formation des sénateurs radicaux de gauche.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale** [n° 56 (82-83)] - (15 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5442) : problème des cotisations des pré-retraités - Responsabilité du Sénat et du gouvernement précédent dans la mesure de 1979 étendant les cotisations de sécurité sociale aux pré-retraités - Caractère partiel du projet en examen et préférence des radicaux de gauche pour la discussion d'une réforme globale du financement de la sécurité sociale - Réadaptation nécessaire du système en fonction de la crise économique internationale - Augmentation de la cotisation maladie des pré-retraités et diminution du pouvoir d'achat ; remise en cause de la garantie de ressources et rappel du rôle joué par ces pré-retraités pour la création d'emplois et la lutte contre le chômage - Abaissement de l'âge de la retraite à soixante

ans - Amendement déposé tendant à atténuer l'effet de seuil - Instauration d'une taxe sur la publicité pharmaceutique ; risque pour l'emploi des visiteurs médicaux et la presse médicale scientifique - (p. 5443) : création du forfait journalier hospitalier - Dotation globale de financement des hôpitaux - Réforme hospitalière prévue pour 1983 - Prise en charge d'actions expérimentales de prévention sanitaire ; participation des professions de santé au contrôle de leur mise en oeuvre prévue par l'Assemblée nationale - Aménagement de l'assiette des cotisations des travailleurs indépendants et effort parallèle d'harmonisation des prestations - Souhait d'un examen approfondi des articles et rejet de la question préalable.

- Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - Art. 10 (p. 5743) : son amendement n° 63, soutenu par M. Henri Caillavet : modalités d'exonération pour les assurances de groupe ; adopté.

Deuxième partie :

Prestations sociales agricoles - (30 novembre 1982) - (p. 6036) : intervention au nom de la formation des sénateurs radicaux de gauche - Budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) marquant la volonté du Gouvernement de mettre un terme au déficit des budgets des régimes sociaux, quels qu'ils soient, et de rééquilibrer l'effort contributif des professions agricoles - Financement des prestations sociales en 1983 par les professions agricoles à parité avec les salariés - Effort contributif modulé selon la taille de l'exploitation - Disparité suivant les régions - Poursuite de l'amélioration des prestations sociales agricoles et rattrapage sur le minimum vieillesse, la retraite proportionnelle, la pension d'invalidité et la pension d'invalidité partielle, les prestations familiales pour deux enfants, les allocations de remplacement pour les congés maternité et l'allocation logement - Bilan positif à l'actif du Gouvernement - (p. 6037) : conditions de rigueur budgétaire induites par la situation économique mondiale - Consolidation des améliorations obtenues en 1982 - Souhait de la poursuite de la politique de revalorisation progressive des prestations sociales agricoles - Redressement du pouvoir d'achat des exploitants agricoles dans leur ensemble en 1982 - Autonomie prise par les professions agricoles dans le budget de leurs prestations sociales - Désengagement de l'Etat provenant de la rigueur du budget de 1982 et de la prise en charge directe des allocations pour les handicapés - Position favorable de la formation des sénateurs radicaux de gauche sur le projet de budget du BAPSA pour 1983.

Culture - (1^{er} décembre 1982) - (p. 6113) : progression des crédits de ce budget pour 1983 et adhésion des radicaux de gauche - Protection du patrimoine : conservation des monuments historiques ; intérêt économique de la relance du bâtiment, génératrice d'emplois - (p. 6114) : encouragement à la création - Aide au cinéma ; rapport Bredin - Aide à l'édition du livre - Subvention aux bibliothèques de prêt - Enseignement artistique - Création du Centre national des arts plastiques - Sensibilité aux mutations en cours - Développement des technologies nouvelles ; aide à la création de programmes - Problème de la taxation des magnétoscopes - Décentralisation culturelle ; rééquilibrage entre Paris et la province - Conventions culturelles avec les communes - Développement de la vie associative et rôle des emplois d'initiative locale ; détaxation du premier salaire - Conventions avec les comités d'entreprise - Vote favorable des radicaux de gauche sur ce budget.

Intérieur et décentralisation - (2 décembre 1982) - (p. 6190) : sécurité publique - (p. 6191) : création d'emplois et intensification des actions de prévention ; mesures qualitatives ; unités de quartier et ilotage ; effectif insuffisant des policiers en civil ; délits mineurs et réactions d'autodéfense ; exploitation d'un climat d'insécurité ; régres-

sion de la grande criminalité et augmentation de la petite et moyenne délinquance ; réconciliation de la police et des citoyens ; lutte contre le terrorisme - Prévention au niveau communal par une politique d'équipement et d'animation pour les jeunes - Crédits du ministère de l'intérieur pour les communes ; part prise par les communes dans l'investissement en équipements collectifs ; endettement ; dotation globale d'équipement (DGE) : satisfaction de la revendication de l'Association des maires de France ; aggravation par le mode de calcul choisi du fossé entre communes riches et communes pauvres - Fiscalité locale - Dotation globale de fonctionnement (DGF) et inclusion des indemnités de logement des instituteurs - Formation des maires et des personnels territoriaux - Compensation des transferts de charges par la dotation générale de décentralisation (DGD) - (p. 6192) : confusion dans les recettes entre la DGD et la DGE - Vote favorable de la formation des radicaux de gauche sur ce projet de budget - **Examen des crédits** - Etat C (p. 6208) : son amendement n° 151, déposé avec M. Stéphane Bonduel : réduction des autorisations de programme et des crédits de paiement du titre VI en raison de la disparition du crédit consacré à la lutte contre les moustiques ; retiré - Action de M. Auguste Billiemaz, ancien sénateur de l'Ain - Difficultés de la région Rhône-Alpes - Promesse de renouvellement des crédits transmise à M. Stéphane Bonduel, président de l'entente inter-départementale pour le littoral atlantique.

Relations extérieures - (7 décembre 1982) - (p. 6430) : contexte international et récession économique des pays industrialisés - Accroissement des difficultés pour les pays en voie de développement - Endettement de certains pays nouvellement industrialisés - Problèmes de la coopération - Regroupement des ministères des relations extérieures et de la coopération - Grève récente à la direction générale des relations culturelles - Attente d'un rapport annuel sur les actions menées - Liens entre les pays industrialisés et les pays du tiers monde - Sélectivité des aides et volonté d'atteindre en 1988 un taux de 0,7 % du produit national brut (PNB) - Soutien des sénateurs radicaux de gauche envers l'action du ministre de la coopération - Importance de la formation - Subventions aux organisations non gouvernementales - Intensification des aides bilatérales ; exemple du gaz algérien - Conséquences de la politique de codéveloppement - Image de la France dans le monde - Situation du personnel de l'étranger - Sauvegarde de la paix et rôle de la diplomatie - Défense des droits de l'homme - Présence culturelle à l'étranger - Communications radiophoniques à l'étranger - (p. 6431) : redéploiement de la langue française - Elargissement de la mission des conseillers pédagogiques à l'étranger - Soutien de la formation des radicaux de gauche à ce budget - Défense de l'Europe et de la volonté communautaire.

Affaires sociales - II - Santé, solidarité nationale. - (9 décembre 1982) - (p. 6568) : constat de la commission européenne de Bruxelles sur l'état de la protection sociale en Europe - Régulation ou diminution de certaines de leurs prestations sociales par la plupart des pays européens - Recherche d'un meilleur équilibre entre cotisations et impôts - Entreprise de redressement des finances de la sécurité sociale engagée par M. Pierre Bérégovoy - Déficit du financement de l'assurance maladie, de l'assurance vieillesse et des prestations familiales ; héritage des gouvernements précédents - Révision du mode de financement et de gestion de la sécurité sociale - Refus de peser davantage sur les coûts de production des entreprises - Débat devant le Parlement sur le calcul de l'assiette des cotisations sociales ; définition des modalités futures de fiscalisation des prestations familiales - Mise en oeuvre de la retraite à 60 ans prévue pour le 1^{er} avril 1983 ; absence d'accord au sein des régimes complémentaires ; proposition de la Confédération générale des cadres (CGC) en faveur de l'institution d'un régime transitoire - Danger d'une intervention autoritaire du Gouvernement - Décret relatif au nouveau taux des pré-retraites - Intentions du Gouvernement en matière de politique du loisir pour les handicapés ; absence de décrets d'application pour la loi

d'orientation de 1975; attente de la circulaire de Mme Georgina Dufoix relative au problème de placements temporaires et de loisirs des handicapés - Modalités de prise en charge du surcoût des loisirs par l'Etat - Développement d'emplois d'auxiliaires de vie - Responsabilisation de chacun et caractère dangereux du recours constant à l'Etat providence - Vote de ce budget par la formation des radicaux de gauche.

Affaires sociales - III - Travail, emploi - I - Section commune - (9 décembre 1982) - Rapporteur pour avis (travail) - (p. 6587) : examen des crédits du travail et de l'emploi à la lumière de la situation de l'emploi à la fin de l'automne 1982 - Conjoncture actuelle : certaine stabilisation de l'augmentation du chômage; aggravation de la crise du régime de l'assurance chômage; chômage et inadaptation de la demande à l'offre de travail - Efforts en faveur de la formation professionnelle des jeunes sans qualification - Taux de progression des crédits du travail et de l'emploi - Stabilisation des demandes d'emploi depuis quatre mois - Nombre de chômeurs en données corrigées - Caractère fragile de cette stabilisation - Importance des pays touchés par le chômage - Charges et contraintes nouvelles pour les entreprises françaises; réduction de la durée du travail; concurrence européenne et mondiale - Incidences de la politique du Gouvernement sur la situation des entreprises - Recherche d'un partage du travail dans une conjoncture économique déprimée; réduction de la durée du travail et départs anticipés massifs en pré-retraite - Coût de la réduction de la durée hebdomadaire du travail; absence d'amélioration corrélative de la production ou de réduction correspondante de la masse salariale - Contrats de solidarité - (p. 6588) : conséquences de la réduction du temps de travail pour les coûts de production des entreprises - Baisse des crédits prévus pour les emplois d'initiative locale - Aggravation de la situation du régime de l'assurance chômage; intervention de l'Etat - Référence à la réforme de l'assurance chômage de 1979 - Décret du 24 novembre 1982 : mesures autoritaires afin d'assurer le fonctionnement provisoire du régime - Formation professionnelle; problème des jeunes sans qualification; réorientation des actions de formation; suppression des aides automatiques peu efficaces en terme de créations nettes d'emplois - Contrats emploi formation - Programme d'insertion professionnelle pour les jeunes de 16 à 18 ans et formation en alternance pour les jeunes de 18 à 21 ans - Moyens de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) - Majoration de la subvention à l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) - Vote des crédits du budget à titre personnel - Vote défavorable de la commission à l'adoption des crédits du travail et de l'emploi pour 1983.

Vote sur l'ensemble - (11 décembre 1982) - (p. 6745, 6746) : discussion du budget; esprit d'exclusive et de négation - Budget de rigueur et annulation par le Sénat de 7 milliards de dépenses de fonctionnement - Opposition fondamentale de la majorité sénatoriale à ce budget et à la politique générale du Gouvernement - Tactique d'obstruction systématique - Lutte du Gouvernement contre l'inflation et le chômage - Vote des recettes mais non des moyens dans certains cas - Evolution de la conception du bicaméralisme - Absence de participation de la formation des radicaux de gauche au vote.

- Question au Gouvernement : situation de l'industrie automobile - (16 décembre 1982) - (p. 6970) : reprise des ventes et augmentation des importations de voitures neuves - Renault et Citroën - Retard de production et persistance des troubles sociaux - Risques de paralysie de la production - Solutions nécessaires; exemple de la mission confiée à M. Dupeyroux.

BERCHET (Georges), sénateur de la Haute-Marne (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Juge suppléant de la Haute Cour de justice.
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole (23 septembre 1982) (p. 4168).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation des transports intérieurs (14 décembre 1982) (p. 6873).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à ce que les immeubles vacants et ceux qui n'ont pas de maître soient transférés aux communes [n° 404 (81-82)] (22 juin 1982).

Proposition de loi tendant à favoriser la suppression des bâtiments en ruines [n° 504 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 23 juillet 1982, J.O. Débats du 21 septembre 1982).

Avis présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Transports terrestres [n° 97, tome XVIII (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- *Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)* [n° 409 (81-82)] - Suite de la discussion - (28 octobre 1982) - Titre I - Avant l'art. 8 (p. 4909) : interrogation sur les instructions données aux chefs de service de l'Etat pour une limitation à 8,5 % du coût des travaux par rapport à 1982 des propositions faites aux présidents des conseils généraux.

- *Projet de loi de finances pour 1983* [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Transports - (26 novembre 1982) - Rapporteur pour avis (transports terrestres) - (p. 5825, 5826) : situation de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) : trafic voyageurs et trafic marchandises; endettement; prêts étrangers; dotation en capital; dotation compensatrice de la caisse de retraite - Comparaison avec l'effort consenti en faveur du domaine routier - Train à grande vitesse (TGV) : réalisation du TGV Atlantique; concurrence avec Air Inter - Régie autonome des transports parisiens (RATP) : privilège au détriment des provinciaux; effort nécessaire en faveur des transports en commun des villes moyennes; sécurité dans le métro - Préoccupation des populations de la Haute-Marne : avenir de l'atelier SNCF; centre de triage de la SNCF de Jorquenay Langres; desserte de la ville de Langres - Décision de la commission des affaires économiques de s'en remettre à la sagesse du Sénat pour le vote de ces crédits.

BEREGOVY (Pierre), ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale (nommé le 29 juin 1982 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 30 juin 1982, p. 2051].

INTERVENTIONS

- S'associe à l'hommage rendu par M. Pierre-Christian Taittinger, vice-président du Sénat, à la mémoire du général

Béthouart et de Pierre Mendès France (19 octobre 1982) (p. 4602).

- **Projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi.** [n° 31 (82-83)] - (19 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4602) : consolidation de la situation financière de la protection sociale des chômeurs, objectif de ce projet - Système conçu il y a vingt cinq ans dans un cadre paritaire d'assurance chômage - Acceptation par l'Assemblée nationale de la création d'une contribution égale à 1 % du traitement des personnes assujetties - Profonde modification de la situation économique entre 1958 et 1982 - Deux millions de chômeurs actuellement - Intention du Gouvernement de s'attaquer au chômage et à l'inflation pour rendre les entreprises plus compétitives - Etat dans l'obligation d'apporter son concours au système paritaire - Loi du 16 janvier 1979 et régime complet d'assurance chômage - Déficit de l'assurance chômage estimé à 6 milliards de francs en 1982 et 27 milliards pour 1983 - Respect de ses engagements par le Gouvernement - Concours exceptionnels accordés par l'Etat - Absence de pouvoir de gestion ou d'orientation de l'Etat sur l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) - Contribution de solidarité ayant pour objectif d'équilibrer les comptes de l'UNEDIC - Echec des négociations entre les organisations syndicales et le patronat concernant une diminution des prestations fournies et une augmentation des cotisations payées - (p. 4603) : attachement de l'ensemble des organisations syndicales à la survie du régime paritaire - Contribution proposée concernant principalement le secteur public et demande d'une participation par ailleurs aux autres catégories socio-professionnelles - Effort provisoire demandé aux agents du secteur public - Stabilisation du chômage - Participation des députés, des sénateurs, des membres du Gouvernement et du Président de la République à l'effort de solidarité - Extension des garanties accordées en cas de perte d'emploi aux agents de statut public - Exonération de la contribution de solidarité pour les plus démunis - Effort temporaire de solidarité - Refus de la fatalité du chômage - Appel à l'effort et à l'imagination - (p. 4608) : Gouvernement conscient du manque de temps pour la discussion de ce projet - Application de la contribution de solidarité à partir du 1^{er} novembre prochain - Estimation à 6 milliards de francs des besoins de financement de l'actuel système paritaire pour 1982 et à 27 milliards de francs pour 1983 - Attachement du Gouvernement à l'équilibre des finances publiques et des régimes de protection sociale - 2 millions de chômeurs actuellement en France, mais augmentation de 50 % du chômage en République fédérale d'Allemagne (RFA) et de plus de 30 % aux Etats-Unis - Inflation de 10 % cette année obtenue au prix d'une politique courageuse, ayant l'adhésion profonde du pays - Politique industrielle du gouvernement précédent, véritable cause des difficultés actuelles - (p. 4609) : poursuite de la politique de progrès social et du maintien du pouvoir d'achat - Inflation, subvention pour les catégories sociales les plus aisées et impôt supplémentaire pour les plus pauvres - Attachement de la gauche à la rigueur économique - Reconnaissance depuis 1973 par le parti socialiste de l'existence d'une crise durable - (p. 4610) : allusion dans le rapport aux travaux gouvernementaux faits depuis dix huit mois et nécessité de justifier et de montrer la cohérence de la politique gouvernementale.

- **Projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale** [n° 468 (81-82)] - (19 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4619) : projet de loi visant à « responsabiliser » les caisses du régime général de la sécurité sociale et à donner à leurs représentants une possibilité d'action les rapprochant des usagers - Texte fruit de minutieux compromis élaborés en concertation avec les partenaires sociaux - Importance des transferts sociaux dans notre économie - 800 milliards de francs en 1981 pour la protection sociale - Budget social de la nation échappant au débat parlementaire et engagement d'une discussion au

mois d'avril ou mai de l'année prochaine - Nécessité de la contribution de tous pour un équilibre global - Organisation plus cohérente du système afin qu'il soit plus rigoureux - Développement d'une politique de solidarité et engagement du Gouvernement de poursuivre l'effort pour le maintien du pouvoir d'achat des prestations familiales et des pensions de vieillesse - Maintien de la protection sociale au niveau de la qualité et préservation de l'équilibre des comptes sociaux - Nécessaire réforme des structures - Elaboration en cours d'un projet de loi concernant le système de la tarification hospitalière - Réforme en préparation du financement de la sécurité sociale comportant une modification de son assiette - Harmonisation des contributions de différentes catégories d'assurés - (p. 4620) : ordonnances de 1967 supprimant l'élection des représentants des assurés dans les organismes de sécurité sociale - Annulation de ces ordonnances et retour à une démocratie sociale - Gouvernement favorable à l'exclusivité syndicale de présentation des candidats - Représentation majoritaire des assurés dans les conseils - Représentation significative du patronat disposant de six sièges sur vingt cinq dans les caisses primaires - Représentants patronaux désignés par les organisations professionnelles nationales représentatives - Ouverture des conseils d'administration à d'autres composantes de la vie économique et sociale : mouvements mutualistes, familiaux et associations de retraités - Choix du scrutin de liste proportionnelle au plus fort reste pour la représentation des assurés - (p. 4621) : réforme ne constituant qu'une étape - Seconde étape ayant pour objet de mieux répartir les compétences entre les différents acteurs de la protection sociale et liée à la décentralisation - Appel au sens de la responsabilité des Français pour une consolidation de la sécurité sociale et la préservation de tout risque d'éclatement ou de déviation - Adaptation de notre système social à la réalité contemporaine.

Nouvelle lecture [n° 67 (82-83)] - (9 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5310) : modifications acceptées par le Gouvernement : représentation des professions de santé à titre d'expert, représentation des associations familiales ; établissement de trois collèges électoraux pour les travailleurs indépendants ; élection du président de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS) - Engagement pris par le Gouvernement en faveur de l'abrogation des ordonnances de 1967 : retour à un système de démocratisation des institutions de la sécurité sociale ; représentants élus des salariés et du patronat dans la gestion des caisses ; majorité accordée à la représentation des salariés - Accepte la demande de priorité exprimée par M. Louis Souvet, rapporteur, tendant à l'examen de l'article 22 - **Art. 22 (par priorité)** (p. 5311) : mise en cause de la constitutionnalité du texte par M. Louis Souvet, rapporteur, et absence de cet argument en première lecture - (p. 5312) : problème de la double représentation des retraités et absence de vote plural ; cas des allocataires de prestations familiales ou des mutualistes ; absence de violation du principe d'égalité - Exemple des modalités d'élection aux conseils d'université : quotas de votants différents selon les catégories distinctes - Critiques formulées sur la désignation des personnalités qualifiées et l'éventuelle présentation par les organisations professionnelles - Etablissement des listes électorales et recours à des sociétés de services pour le traitement des informations nécessaires : loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ; rôle confié aux maires par la loi du 6 mai 1982 et le décret du 17 mai 1979 pour l'établissement des listes électorales en vue de l'élection des conseils de prud'hommes - Monopole syndical de présentation des candidatures - Eventualité d'un second tour - (p. 5313) : élections à un tour et à deux tours - Absence de violation du principe d'égalité par les modalités de représentation des assurés sociaux : rôle des confédérations ouvrières ; cas des non salariés - Structure syndicale française et rôle des organisations représentatives à l'échelon national - Jurisprudence du Conseil d'Etat - Conformité à la Constitution - Comparaison avec les dispositions en matière d'élections aux conseils de prud'hommes - S'oppose à l'amendement n° 20 de M. Louis Souvet, rapporteur (suppression du

premier alinéa de cet article relatif au monopole de candidature accordé aux organisations syndicales de salariés représentatives au plan national) - Avis de la commission nationale « Informatique et libertés » (CNIL) - (p. 5314) : représentation des retraités : argumentation juridique ou politique ; désignation ou élection - Suppression de la consultation de la commission nationale « Informatique et libertés » prévue à l'article 19, et renvoi au décret organisant les élections - Art. 1 (p. 5315) : s'oppose aux amendements n° 1 de M. Louis Souvet, rapporteur (modification des alinéas relatifs à la composition des conseils d'administration des caisses primaires d'assurance maladie : rétablissement du paritarisme entre représentants des assurés sociaux et des employeurs) et n° 23 de M. Jean-Pierre Cantegrit (création de deux alinéas supplémentaires érigeant en organisme autonome la caisse chargée de la gestion du système d'assurance volontaire des Français de l'étranger) - Réunion annuelle du Conseil supérieur des Français de l'étranger et annonce de réductions de cotisation : accidents du travail - Equilibre général du système d'assurance volontaire : modalités d'élection ; projets de loi ultérieurs relatifs à la décentralisation des structures et des compétences et à la réforme du financement de la sécurité sociale - Refus d'une décision prématurée - (p. 5316) : s'oppose aux amendements de M. Stéphane Bonduel n° 24 (voix délibérative accordée au représentant des associations familiales et suppression de l'exigence de la qualité d'allocataire de prestations familiales) et n° 25 (représentation des professions de santé : possibilité de siéger avec voix consultative au conseil d'administration de chaque caisse pour les trois présidents des commissions consultatives médicale, dentaire et pharmaceutique, instituées par le décret du 22 décembre 1967) - (p. 5317) : représentation des professions médicales - Représentation du personnel des caisses - Art. 2 : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Louis Souvet, rapporteur (modification de la composition du conseil d'administration des caisses régionales d'assurance maladie : rétablissement du paritarisme entre les représentants des assurés sociaux et des employeurs ; suppression de la notion d'organisations syndicales nationales représentatives) - Art. 3 (p. 5318) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 3 de M. Louis Souvet, rapporteur (modification de la composition des conseils d'administration des caisses régionales d'assurance maladie de l'Île-de-France et de Strasbourg) - Art. 4 : s'oppose à l'amendement de coordination n° 4 de M. Louis Souvet, rapporteur (modification de la composition du conseil d'administration de la caisse régionale d'assurance vieillesse de Strasbourg) - Art. 5 : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Louis Souvet, rapporteur (modalités de désignation des administrateurs par les organisations) - Art. 6 (p. 5319) : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Louis Souvet, rapporteur (modification de la composition du conseil d'administration des caisses d'allocations familiales) - Question posée sur le futur projet de réforme du système de financement des prestations familiales - Politique familiale - Fiscalité : quotient conjugal et quotient familial - Structures d'accueil : crèches et équipements - Suppression du financement par les entreprises - Concertation - Débat parlementaire - Art. 7 (p. 5320) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 7 de M. Louis Souvet, rapporteur (modification de la composition du conseil d'administration des caisses générales de sécurité sociale des départements d'outre-mer) - Art. 8 (p. 5321) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 8 de M. Louis Souvet, rapporteur (modification de la composition du conseil d'administration des caisses d'allocations familiales des départements d'outre-mer) - Art. 9 : s'oppose à l'amendement de coordination n° 9 de M. Louis Souvet, rapporteur (modification de la composition du conseil d'administration de la caisse nationale de l'assurance maladie) - Art. 10 : s'oppose à l'amendement de coordination n° 10 de M. Louis Souvet, rapporteur (modification de la composition du conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance vieillesse) - Art. 11 (p. 5322) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 11 de M. Louis Souvet, rapporteur (modification de la composition du conseil d'administration

de la caisse nationale des allocations familiales) - Art. 12 : s'oppose à l'amendement de coordination n° 12 de M. Louis Souvet, rapporteur (suppression du monopole syndical de présentation des candidatures) - Art. 13 : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Louis Souvet, rapporteur (composition de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale, UCANSS) - Art. 14 : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Louis Souvet, rapporteur (suppression de cet article relatif aux modalités de désignation des représentants des trois caisses nationales) - Art. 14 bis (p. 5323) : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Louis Souvet, rapporteur (modification de la composition du conseil d'administration des unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales, URSSAF, et modalités de désignation des représentants des assurés sociaux) - Art. 16 : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Louis Souvet, rapporteur (diminution de six à cinq ans de la durée du mandat des membres des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale) - Examen souhaitable de la suggestion de M. Louis Souvet, relative à l'identité de durée du mandat des membres des conseils d'administration des organismes de sécurité sociale et du mandat des conseillers prud'hommes - Art. 18 : s'oppose à l'amendement n° 17 de M. Louis Souvet, rapporteur (modification des modalités d'établissement des listes électorales) - Art. 19 (p. 5324) : s'oppose à l'amendement n° 18 de M. Louis Souvet, rapporteur (suppression de la possibilité de recours à des sociétés de services pour l'établissement des listes électorales ; détermination par décret pris après avis de la commission nationale de l'informatique et des libertés des modalités d'application des dispositions relatives à la protection du secret des informations) - Art. 20 : s'oppose à l'amendement n° 19 de M. Louis Souvet, rapporteur (modification des conditions d'éligibilité aux conseils d'administration des caisses : caisse de résidence ou d'affiliation ; capacité de s'exprimer en français) - Art. 29 : s'oppose à l'amendement n° 21 de M. Louis Souvet, rapporteur (suppression de cet article relatif à la prise en charge par les organismes du régime général de sécurité sociale des dépenses afférentes aux élections) - En cas de suppression de cet article, impossibilité financière d'organiser les élections - Art. 29 bis (p. 5325) : s'oppose à l'amendement n° 22 de M. Louis Souvet, rapporteur (formation des membres des conseils d'administration des organismes de sécurité sociale : obligation pour les employeurs d'accorder des autorisations d'absence dans le seul cas de sessions de formation organisées par les organismes de sécurité sociale) - Vote sur l'ensemble (p. 5326) : rôle prioritaire de l'élection - Souci d'équilibre et maintien de la coexistence entre représentation élue et représentation désignée - Objectif de la généralisation du principe de l'élection.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale** [n° 56 (82-83)] - (15 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5421) : plan d'équilibre de la sécurité sociale pour 1983 - (p. 5422) : débat annuel au Parlement sur le budget social de la nation - Création de la sécurité sociale à la Libération et consensus croissant de l'opinion en faveur de ce système - Responsabilité de chaque Français dans l'équilibre de la sécurité sociale - Crise économique internationale - Ralentissement de la croissance, chômage et diminution des recettes - Financement de la sécurité sociale et décision du Gouvernement d'exclure toute augmentation des cotisations sociales, tant salariales que patronales - Compétitivité nécessaire des entreprises et maintien du pouvoir d'achat - Réforme annoncée du financement des allocations familiales : consultation des partenaires sociaux ; dépôt du projet de loi lors de la session de printemps - Allègement nécessaire des charges des entreprises et financement par un prélèvement fiscal ou par une contribution proportionnelle supportée par les revenus du travail et du capital - Croissance des dépenses de sécurité sociale - Politique de progrès social et de solidarité engagée depuis le 10 mai 1981 : revalorisation puis maintien du pouvoir d'achat des prestations familiales ainsi que des pensions de retraite et du minimum vieillesse - Amélioration de la couverture sociale - (p. 5423) : contrôle

nécessaire des dépenses de santé : réforme de la tarification des soins hospitaliers : substitution au système du prix de journée à l'hôpital d'un système de dotation annuelle forfaitaire applicable au 1^{er} janvier 1984 ; première étape d'une réforme hospitalière d'ensemble ; créations d'emplois dans les hôpitaux ; nouvelles pratiques de médecine associant prévention et soins - Concertation avec les professionnels de la santé ; exemple de la sortie du blocage des honoraires - Prix des médicaments - Forfait journalier à l'hôpital et cas d'exonération prévus - Aide sociale - Effort d'harmonisation de la prise en charge de l'hospitalisation pour les assurés - Création de la taxe sur les tabacs et l'alcool : information et prévention ; non application aux boissons de consommation courante : vin, bière, cidre ; non application aux exportations - Création d'une contribution sur la publicité pharmaceutique - Effort d'harmonisation des cotisations - (p. 5424) : actualisation de l'assiette des cotisations des non salariés : alignement des cotisations maladie et vieillesse - Paiement de cotisations sociales sur les garanties de ressources et les pré-retraites : contrats de solidarité ou Fonds national de l'emploi, cessation anticipée d'activité ; absence de cotisation vieillesse ; exonération des pré-retraites inférieures au SMIC - Réalisation par ces mesures de l'équilibre des comptes de la sécurité sociale en 1983 - Responsabilité de la majorité précédente dans le déficit de la sécurité sociale - Nécessité du débat au Sénat sur le projet en examen - **Question préalable** (p. 5446) : s'oppose à la motion n° 2 de M. André Bohl, rapporteur, tendant à opposer la question préalable - Caractère contradictoire de certaines interventions - Problème des retards de cotisations dues par les employeurs ; cas des entreprises en difficulté et demandes pressantes des parlementaires tendant à éviter la mise en faillite - Nécessité reconnue par tous de la maîtrise des dépenses de santé et refus de la modification du système de tarification, du forfait journalier ou d'expériences nouvelles de prévention - (p. 5447) : crise économique internationale ; responsabilité des Etats-Unis ; nécessité d'un nouvel ordre monétaire international - Tentative de relance par la consommation puis ajustement de la politique économique et sociale : nécessité de l'équilibre des comptes sociaux de la nation - Principe de la non augmentation des cotisations patronales et salariales et du refus d'instituer un ticket modérateur - Réforme du mode de financement de la dépense hospitalière et liaison avec la réforme hospitalière prévue pour 1983 ; création du forfait journalier à l'hôpital ; développement de la pratique des soins à domicile ; cas d'exonération prévus ; suppression des abattements journaliers ; inégalité de remboursement pour l'assuré, du fait de l'existence des mutuelles ; prise en charge du ticket modérateur ; recours à l'aide sociale ; exemple des personnes âgées séjournant en maison de retraite ou à l'hôpital - (p. 5448) : cotisations sur les pré-retraites ; situation de l'UNEDIC ; engagement pris par l'Etat ; seuil d'exonération fixé au niveau du salaire minimum de croissance (SMIC) ; problème de la compensation de l'effet de seuil - Taxation sur le tabac et l'alcool et problème d'une véritable réforme du financement de la sécurité sociale : assiette des cotisations ; fiscalisation éventuelle et recours à la TVA préconisée par M. Edgar Faure ; fiscalité directe ; solution retenue de la vignette sur le tabac et l'alcool ; coût pour la sécurité sociale de l'alcoolisme et du tabagisme ; résultat des rapports concluant à la responsabilité de la consommation des alcools titrant plus de 25 degrés et notamment des apéritifs anisés ; absence de taxation des boissons de consommation courante : bière, vin ; suggestion de Mme Monique Midy tendant à réserver cette taxation aux seules importations : contradiction avec les règles de la Communauté économique européenne (CEE) ; taxation des alcools importés mais non du cognac à l'exportation - (p. 5449) : récent congrès à Nantes des laryngectomisés et mesures nécessaires de lutte contre l'alcoolisme et le tabagisme - Arguments invoqués sur les conséquences économiques pour certaines régions et vigilance du Gouvernement en cas de menace sur l'emploi ; disposition de la loi de finances visant à sauvegarder les intérêts des petits producteurs - Question posée par Mme Monique Midy sur les accidents

du travail : coût pour la collectivité ; importance à cet égard des lois Auroux - Regrette le dépôt de la question préalable - Situation des comptes de la sécurité sociale en mai-juin 1981 : suppression par M. Raymond Barre du point de cotisation exceptionnelle et déficit de 10 milliards de francs dès 1981 - Progrès technique et allongement de la durée de la vie et croissance des dépenses de santé ; prise de conscience et responsabilité nécessaire des acteurs sociaux ; limitation des gaspillages et lutte contre les abus - Réforme des conseils d'administration des organismes de sécurité sociale - Importance de la réforme du financement pour la modernisation de la sécurité sociale.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Affaires sociales - II - Santé, solidarité nationale - (9 décembre 1982) - (p. 6534) : moyens de l'administration centrale - Lutte contre la toxicomanie - Crédits d'équipement pour les crèches - Budget de rigueur - Historique de la fonction sociale - Emploi et solidarité - Protection et action sociales - Amélioration de la couverture sociale - Prise en compte des besoins des familles, des retraités et des assurés - Bilan de l'action du Gouvernement à l'occasion de la conférence annuelle des familles - Situation des personnes âgées ; revalorisation des pensions les plus faibles, notamment liquidées avant les lois Boulin et des pensions de réversion - Achèvement du programme de suppression des hospices - Maintien à domicile des personnes âgées - Réforme des conseils d'administration et nécessité de rendre l'institution plus proche de l'usager - Décentralisation - Simplification de la législation - Information et communication - Autonomie et responsabilité des bénéficiaires de l'action sociale - Politique en faveur des personnes handicapées - (p. 6535) : développement de la prévention des handicaps ; maintien à domicile et intégration scolaire ; contrats formation emploi ; mission du Conseil national consultatif des personnes handicapées ; création de 1000 emplois d'auxiliaires de vie - Objectif d'insertion sociale et actions à l'égard des immigrés ; insertion scolaire, professionnelle et sociale - Rénovation des quartiers dégradés et politique de prévention face aux formes de violence des jeunes ; approche non répressive et dialogue avec les jeunes - Insertion sociale et professionnelle des jeunes - Développement de la toxicomanie - Répression envers les trafiquants et aide envers leurs victimes - Politique du développement social fondée sur la reconnaissance des droits des personnes et sur leur insertion dans la société - Revalorisation du social, des moyens administratifs, du rôle des travailleurs sociaux et de l'apport des associations - Meilleur contrôle de l'emploi des fonds publics - Importance de la concertation avec les organisations syndicales, professionnelles et les usagers - Création prochaine d'un conseil supérieur du travail social - Harmonisation de la situation des travailleurs sociaux avec les besoins des usagers - Fonctionnement des centres de formation - Emploi des fonds publics et contrôle *a posteriori* - Mission de l'administration - (p. 6536) : attributions de l'Etat : coordination de l'activité des acteurs sociaux ; cohérence des décisions ; contrôle et tutelle - Réforme et répartition plus claire des attributions ; simplification des procédures et meilleur emploi des agents en place - Protection sociale et besoin collectif de solidarité - Importance de la revalorisation du social - Réconciliation entre les exigences économiques et le développement social - Souhait d'un dialogue avec le Sénat - Demande les moyens d'appliquer la politique sociale du Gouvernement - (p. 6574) : vif intérêt suscité par le budget des affaires sociales et de la solidarité nationale - Reproches des rapporteurs envers l'inaction ou la politique de régression sociale du Gouvernement - Refus de compromettre un système de protection sociale par imprévoyance et opposition à la facilité - Réunion de la commission des comptes le 20 décembre 1982 et présentation d'un rapport - Volonté de collaboration avec la commission des finances, précisée par lettre à M. Edouard Bonnefous - Situation d'austérité des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne - Limites du

système capitaliste - Situation des pays du tiers monde - Inflation et chômage dans tous les pays industriels - (p. 6575) : allongement de la durée de la vie - Mise au service de tous de progrès techniques et technologiques - Difficultés des personnes âgées et des retraités - Refus d'une sécurité sociale à deux vitesses pour les riches ou les pauvres - Sécurité sociale, conquête de la Libération - Augmentation des cotisations payées par les entreprises ou les salariés - Volonté de ne pas pénaliser les entreprises et l'emploi - Maîtrise des dépenses de santé - Concertation avec les professions de santé ; blocage des honoraires ; accord entre la Caisse nationale d'assurance maladie et les professions médicales ; concours de l'hôpital - Réforme du financement de la sécurité sociale - Décentralisation des compétences et des responsabilités - Mission des nouveaux conseils d'administration - Réforme du financement, systèmes de cotisations, études en cours - Réforme du financement des allocations familiales - Substitution par le gouvernement précédent de la taxe professionnelle à la patente - (p. 6576) : allocations familiales ; harmonisation et revalorisation ; retard pris sous le gouvernement précédent - Conférence nationale des familles - Retraite à 60 ans ; droit pour tous et non obligation ; système de la pré-retraite imaginé sous le septennat précédent et réservé à des zones économiques en difficulté - Composition de la retraite : pension versée par le régime général après 37 années et demi d'activité ; retraite complémentaire - Nécessité d'augmenter les cotisations payées à l'Association des régimes de retraite complémentaire des salariés non cadres (ARRCO), l'Association générale des institutions de retraite des cadres (AGIRC) et l'Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités publiques (IRCANTEC) - Sauvegarde des retraites complémentaires - Situation de l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) et soin laissé au Gouvernement de décision ; attitude du Conseil national du patronat français (CNPF) - Situation des personnes handicapées et mauvais fonctionnement des commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP) déploré par Mme Monique Midy - En réponse à M. Franck Sérusclat, prévention du handicap et rôle de l'école - (p. 6577) : prévention de l'aggravation des handicaps des enfants ; intervention d'équipes pluridisciplinaires - Institut pour les jeunes sourds à Argenteuil et possibilité d'intégration des jeunes sourds dans le milieu scolaire et social - Modalités d'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées - Réforme du financement des allocations versées aux adultes handicapés - Situation des personnes âgées - Montant des forfaits journaliers - En réponse à M. Jean Chérioux, retard pris en matière d'établissements pour les personnes âgées et héritage du précédent gouvernement - Intérêt du plan gérontologique départemental - Recherche d'une plus grande équité dans la tarification - Cohérence globale des équipements et services - Rôle des élus - En réponse à M. Pierre Bastié, rénovation des hospices et situation des maisons de retraite - Problème de la situation des veuves évoqué par M. André Jouany - En réponse à M. Jean-Pierre Cantegrit, situation sociale des Français de l'étranger et problème de la couverture sociale - Décentralisation des caisses de sécurité sociale - Modification de l'assiette des cotisations maladie et maternité - Problème des vacances d'emplois dans les services extérieurs évoqué par M. Marcel Fortier - Problème de la décentralisation et du transfert de compétences dans le domaine de l'action et de l'aide sociales ; transfert de ressources équivalent au profit des collectivités locales - (p. 6578) : modalités du transfert - Rythme des réalisations des équipements dans le domaine social - Développement des opérations d'aménagement concerté prévues par le programme de la commission Dubeout sur les quartiers dégradés - Volonté du Gouvernement en matière de politique familiale, de protection sociale et d'aide aux personnes âgées - Caractère volontariste de la politique et solidarité - Progression plus lente du chômage en France qu'à l'étranger - Capacité de gestion de la situation de la France - Solidarité gouvernementale entre les ministres - Evolution de la

protection sociale depuis 1945 - Demande le vote de ce budget.

BERRIER (Noël), sénateur de la Nièvre (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.
- Membre titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

DÉPÔTS

Rapport établi par la Délégation française à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, sur l'activité de cette Assemblée au cours de sa 26^e session ordinaire (juin 1980-décembre 1980) adressé à M. le Président du Sénat, en application de l'article 108 du Règlement [n° 211 (81-82)] (5 février 1982).

Rapport fait au nom de la commission des affaires sociales sur le projet de loi [n° 220 (81-82)] modifiant la loi n° 191 du 24 avril 1944 et certaines dispositions du code de la santé publique relatives à l'exercice de la profession de sage-femme [n° 254 (81-82)] (8 avril 1982) - Professions et activités médicales.

Rapport d'information fait par la délégation française à l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, sur l'activité de cette assemblée au cours de sa 27^e session ordinaire (1981-1982) adressé à M. le Président du Sénat, en application de l'article 108 du Règlement [n° 133 (82-83)] (9 décembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant la loi n° 191 du 24 avril 1944 et certaines dispositions du code de la santé publique relatives à l'exercice de la profession de sage-femme [n° 220 (81-82)]** - (14 avril 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1111) : conception du rôle des sages-femmes dans l'Antiquité - Accès des hommes à la profession de sage-femme - Réglementation de l'exercice du métier ; définition et droits de prescription - Evolution du rôle des sages-femmes - Compétence et dévouement - (p. 1112) : égalité d'accès des hommes à la profession et directive européenne de 1976 - Grossesse, accouchement, information sexuelle et contraception : « affaires de femmes » - Refus d'un changement d'appellation de ce corps professionnel - Actualisation de la profession et base légale donnée à ses limitations d'exercice - Profession de sage-femme ; profession médicale ; pratique des accouchements ; surveillance de la grossesse ; préparation à l'accouchement ; surveillance électronique du déroulement de l'accouchement ; soins postnatals à la mère et à l'enfant ; information contraceptive et centres de planification familiale - Difficultés de délimitation de la capacité professionnelle des sages-femmes - Droits de prescription - Utilisation de certains instruments et pouvoirs donnés au ministre de la santé d'arrêter cette liste après avis de l'Académie nationale de médecine - Formation et conditions d'exercice de la profession - (p. 1113) : demande l'adoption de ce projet sous réserve du vote de ses amendements - Art. 1 (p. 1114) : son amendement n° 1 : application aux candidats des deux sexes des termes désignant les personnes candidates se destinant à la profession de sage-femme ; adopté - Art. 4 (p. 1115) : accepte l'amendement n° 4 de M. Jean Chérioux (interdiction aux personnes ne remplissant pas les conditions requises pour l'exercice de la profession de recevoir, en vertu d'une convention, des honoraires ou bénéfices provenant de l'activité professionnelle d'un médecin, d'un chirurgien-dentiste ou d'une sage-femme) - Après l'art. 4 :

son amendement n° 2 : précision de la liste des instruments dans le code de déontologie par arrêté du ministre de la santé après avis de l'Académie de médecine ; adopté - Art. 6 : son amendement n° 3 : exercice de la profession de sage-femme et participation aux consultations de planification familiale ; adopté - Après l'art. 9 (p. 1116) : accepte l'amendement n° 5 de Mme Cécile Goldet (délivrance exclusive des contraceptifs en pharmacie ; habilitation des sages-femmes à prescrire les diaphragmes et les capes) - Intitulé (p. 1117) : accepte l'amendement n° 6 de Mme Cécile Goldet (« Projet de loi modifiant la loi n° 191 du 24 avril 1944, la loi n° 67-1176 du 28 décembre 1967, et certaines dispositions du code de la santé publique relatives à l'exercice de la profession de sage-femme »).

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Transports - (26 novembre 1982) - (p. 5841) : réhabilitation des transports collectifs - Situation financière de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) : endettement ; dotation en capital - Nouveau contrat de plan et cahier des charges - (p. 5842) : contribution aux charges d'infrastructures - Politique de solidarité et réouverture de lignes secondaires : exemple de son département de la Nièvre - Augmentation des crédits des transports collectifs non urbains : lignes omnibus - Schémas régionaux et départements de transports collectifs - Contrats de développement prévus à l'article 29 de la loi d'orientation des transports intérieurs - Transfert de charges sur les collectivités locales et transfert de ressources - Future compétence en matière de transports scolaires et inclusion souhaitable de ces services dans les études de réorganisation des services de transports non urbains - Vote favorable du groupe socialiste sur ce budget.

Anciens combattants - (26 novembre 1982) - (p. 5858) : tassement des crédits - Rigueur budgétaire - Volonté de dialogue du Gouvernement et amélioration de la concertation : rôle de la commission de concertation prébudgétaire - Effort de règlement du contentieux - Intégration de l'indemnité spéciale mensuelle des catégories C et D de la fonction publique - Application du rapport constant ; échéancier à venir - Fixation de l'indice de référence - Attribution de la carte aux anciens combattants d'Afrique du Nord - (p. 5859) : création de la commission de l'information historique pour la paix : mission ; intégration au sein du ministère ; moyens financiers - Vote favorable du groupe socialiste sur ce budget.

BESSE (Guy), sénateur de l'Indre (GD).

Devient sénateur le 18 novembre 1982, en remplacement de M. René Touzet, décédé (19 novembre 1982) (p. 5620).

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires sociales (8 décembre 1982) (p. 6508).

BETTENCOURT (André), sénateur de la Seine-Maritime (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Environnement - (4 décembre 1982) - (p. 6302, 6303) : politique de l'eau décentralisée et cohérente à l'échelon national - Régularisation de la Seine, de la Loire grâce aux moyens financiers que les comités de bassin ont votés au profit des agences de bassin - Stations d'épuration existantes mal alimentées par des réseaux d'assainissement insuffisants et vétustes - Dégradation du lit et des berges des rivières - Définition en 1981 d'un programme d'action de cinq ans de 1982 à 1986 par les six comités de bassin - Limitation de l'augmentation des redevances en 1983 et conséquences pour la poursuite des objectifs des agences de bassin et la politique de l'eau - Majorité des équipements publics relatifs à l'eau réalisés par des collectivités locales et nécessité de leur permettre de fixer le prix de l'eau - Fixation du niveau des redevances par les comités de bassin - Priorité à l'assainissement et retard de la France par rapport à ses voisins européens - Se déclare favorable à l'adoption du budget de l'environnement pour 1983.

Relations extérieures - (7 décembre 1982) - (p. 6435, 6436) : relations extérieures de la France - Montée des antagonismes entre l'Est et l'Ouest - Ecart grandissant entre le Nord et le Sud - Déséquilibre entre les vieilles nations nanties et les jeunes Etats sous-développés - Crise économique mondiale - Importance de la réduction des armements entre l'Est et l'Ouest - Lutte contre le sous-développement - Situation de l'Afrique francophone - Nécessaire élargissement du dialogue économique et monétaire entre les Etats-Unis et l'Europe - Relations avec les pays de l'Est ; effort d'armement de l'Union soviétique ; régime de contraintes imposées aux nations satellites ; situation de la Pologne et occupation de l'Afghanistan ; invasion du Laos et du Cambodge par le Vietnam - Action de l'Allemagne fédérale en faveur d'un équilibre des forces en Europe - Effort de défense de la France et présence militaire en Allemagne fédérale - Insuffisance des crédits affectés à la défense en 1983 - Relations de la France avec l'Ethiopie, le Vietnam, Cuba et le Nicaragua - Contrat gazier avec l'URSS - Comportement monétaire et commercial des Etats-Unis et menace de l'URSS pour la liberté et l'indépendance - Terrorisme international et terrorisme national - Présence des communistes au Gouvernement - (p. 6437) : entrevue entre M. Youri Andropov et M. Georges Marchais lors des obsèques de M. Léonid Brejnev - Différends avec les Etats-Unis nés du contrat gazier avec l'URSS - Amélioration des mécanismes de consultation entre les Etats-Unis et l'Europe - Organisation de la Communauté européenne et rôle de la France - Domaines d'intervention de la Communauté - Contrôle des armements et absence d'initiative française - Liens avec Israël - Intervention israélienne au Liban et évolution de la démocratie en faveur de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) - Situation identique au Tchad et en République Centrafricaine - Dévaluations du franc et augmentation de la dette extérieure de la France - Atteinte à la compétitivité des entreprises - Evolution vers une économie administrée et contrôlée - Dangers du socialisme à la française - Arrivée au pouvoir de M. Youri Andropov et possible dégel des relations internationales - Euromissiles - (p. 6438) : inquiétude face à l'action du ministère.

BIALSKI (Jacques), sénateur du Nord (S).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires sociales.

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (11 juin 1982) (p. 2760).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au développement des

institutions représentatives du personnel (18 juin 1982) (p. 2959).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (23 juillet 1982) (p. 3785).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (1^{er} octobre 1982) (p. 4299).

DÉPÔTS

Rapport d'information fait, au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée du 30 août au 14 septembre 1982, chargée d'étudier la protection sociale dans le département d'outre-mer de la Réunion [n° 157 (82-83)] (17 décembre 1982).

BIDARD (Danielle), sénateur de la Seine-Saint-Denis (C).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

- Est nommée membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France (13 avril 1982) (p. 1085).

Est nommée membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation de la recherche et du développement technologique de la France (23 juin 1982) (p. 3055).

Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la communication audiovisuelle (29 juin 1982) (p. 3255).

Est nommée membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (8 octobre 1982) (p. 4435).

Est nommée membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (27 octobre 1982) (p. 4874).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la gratuité et à l'aide sociale en matière scolaire et universitaire [n° 215 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 2 avril 1982) - Enseignement.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 206 (JO Débats 3 avril 1982) (p. 858) à M. le ministre de l'économie : tabacs (manufactures de tabac de Pantin : fermeture) - Réponse de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat aux personnes âgées (7 mai 1982) (p. 1843 et suivantes).

n° 256 (JO Débats 5 juin 1982) (p. 2555) à M. le ministre de l'éducation nationale : examens et concours (mixité des concours aux grandes écoles : conséquences) - Réponse de

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale (18 juin 1982) (p. 2966, 2967).

n° 301 (JO Débats 3 novembre 1982) (p. 5021) à M. le ministre de l'éducation nationale : enseignement supérieur (montant des droits d'inscription universitaire).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France** [n° 242 (81-82)] - (13 mai 1982) - Discussion générale (p. 2005) : objectifs de cet effort de recherche : permettre à notre pays de sortir de la crise, développer l'emploi, transformer les rapports sociaux dans l'entreprise, assurer l'indépendance nationale et s'ouvrir plus largement à la coopération internationale - Avis favorable unanime du Conseil économique et social sur ce texte - Historique de l'évolution de la recherche en France - Désintérêt des précédents gouvernements ; découragement des équipes de laboratoires, démembrement des formations de troisième cycle des universités - (p. 2006) : remontée du pourcentage de la recherche dans le budget de 1981 - Actuel projet définissant les orientations de la recherche en fonction des nouvelles priorités nationales - Large consultation de la communauté scientifique et non scientifique lors des assises régionales et du colloque national sur la recherche et la technologie - Large contribution de la classe ouvrière à la richesse des débats - Principaux thèmes du projet : démocratisation des procédures de décisions ; redéfinition du statut des personnels de la recherche ; réhabilitation de la recherche dans tous les domaines ; instauration de nouveaux rapports entre la recherche et la production ; régionalisation de la politique scientifique - Accroissement des moyens et des effectifs - Rôle des entreprises privées - (p. 2007) : création satisfaisante des groupements d'intérêt public (GIP) - Souhait d'une place plus importante donnée à la recherche dans notre système éducatif - Entière adhésion à la défense et à la diffusion de la langue française dans le langage scientifique - Equilibre entre le développement de la recherche fondamentale et des recherches appliquées - Coopération internationale nécessaire dans le domaine de la recherche et aide aux pays du tiers monde - Garantie d'emploi assurée aux personnels de la recherche, reconnaissance des qualifications, facilité de réorientation - Statut des personnels des établissements publics à caractère scientifique et technologique dérogeant au statut général de la fonction publique - Texte dénature par les amendements présentés par la commission spéciale - Position du groupe communiste favorable à l'adoption de ce texte - **Art. 3** (p. 2019) : se déclare opposée à l'amendement n° 5 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (1^{re} modifications d'ordre rédactionnel ; 2^{es} précisions en ce qui concerne les crédits consacrés aux recherches fondamentales) - **Art. 4** (p. 2020) : ses amendements n° 42 : priorité nationale conférée à la recherche ; et n° 43 : orientations de la présente loi applicables au-delà de 1985 ; devenus sans objet - **Après l'art. 4** (p. 2021) : demande la réserve jusqu'à l'examen de l'article 25, de l'amendement n° 7 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (approbation des programmes mobilisateurs) - **Art. 6** (p. 2022) : son amendement n° 44 : participation du service public radio et télévision à l'effort de développement et de diffusion de la culture scientifique et technique ; devenu sans objet - **Après l'art. 7** (p. 2025) : ses amendements n° 46 : consultation des comités d'entreprises sur la politique de recherche de l'entreprise ; rejeté ; et n° 47 : création d'un conseil supérieur de la recherche et de la technologie ; adopté.

Suite de la discussion - (14 mai 1982) - **Avant l'art. 8** (p. 2037) : se déclare opposée à l'amendement n° 15 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de la division et de son intitulé relatifs à la politique régionale en matière de recherche) - **Art. 8** (p. 2039) : se déclare opposée à l'amendement n° 16 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'association de la région à l'élaboration de la politique nationale de la recherche et

de la technologie) - **Art. 10** (p. 2041) : ses amendements n° 48 : composition du comité consultatif régional de recherche et de développement technologique ; retiré ; et n° 49 : fixation des modalités d'application par décret en Conseil d'Etat après consultation des organisations concernées ; retiré - (p. 2042) : impôts pesant lourdement sur les plus défavorisés de notre pays - Effort de recherche et effort de technologie moteur de la relance et de l'accroissement de la recherche, créateurs d'emplois - **Art. 17** (p. 2050) : se déclare opposée, au nom du groupe communiste, à l'amendement n° 30 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (conditions et règles de création, d'organisation et de fonctionnement des groupements d'intérêt public dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière, précisées par une prochaine loi ; suppression des 2^e, 3^e et 4^e alinéas relatifs aux conditions et règles de création et de fonctionnement des groupements d'intérêt public).

Suite de la discussion - (19 mai 1982) - **Art. 18** (p. 2142) : son amendement n° 50 : formation à la recherche intéressant, outre les travailleurs scientifiques, la société tout entière ; retiré, puis repris par M. Jean-Pierre Chevènement, ministre - **Art. 20** (p. 2146) : se déclare opposée à l'amendement n° 33 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (conservation des connaissances relevant de la mission des métiers de la recherche) - **Art. 22** (p. 2147) : se déclare opposée à l'amendement n° 35 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (éventuelle titularisation des personnels de la recherche ; suppression de la liste des dérogations accordées à certaines catégories de personnels de recherche) - **Art. 23** (p. 2148) : son amendement rédactionnel n° 51 ; retiré - Se déclare opposée à l'amendement n° 36 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article relatif aux conventions collectives) - **Art. 25** (p. 2150) : se déclare opposée à l'amendement n° 38 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'approbation du rapport annexé) - Rôle des entreprises dans le domaine de la recherche - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2154) : projet de loi soucieux d'assurer l'avenir de notre pays - Attitude négative de la majorité sénatoriale - Régionalisation de la recherche - Négation du vote unanime du Conseil économique et social - (p. 2155) : Opposition du groupe communiste à l'adoption du texte ainsi amendé.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (11 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2755) : concernant le problème de la régionalisation, évoqué par M. Pierre Gamboa, et l'importance de la conservation et de la promotion du patrimoine linguistique et culturel régional, souhaite que l'ensemble des pays d'Occ, Gascogne, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence, Auvergne, puissent être couverts par les mêmes émissions et échanger leurs programmes en occitan.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France - Nouvelle lecture** [n° 437 (81-82)] - (30 juin 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3313) : vote défavorable du groupe communiste sur ce projet de loi modifié par le Sénat.

- **Projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques** [n° 532 (81-82)] - (27 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4845) : vision d'ensemble de la réforme des études médicales - (p. 4846) : insuffisances du projet de réforme présenté par l'ancien gouvernement en 1979 : création pour les généralistes de stages de résident dans les hôpitaux généraux et impossibilité pour eux d'accéder à l'internat ; internat qualifiant réservé aux spécialistes - Nouvelles orientations de la politique de la santé du Gouvernement : création de postes dans le secteur hospitalier et dans celui de la santé scolaire ; textes gouvernementaux déjà déposés ou en préparation - Dispositions du projet en examen : reconnaissance de la médecine générale comme une des quatre filières du troisième cycle ; accès des internes de médecine générale aux centres hospitaliers et universitaires (CHU) - Désaccord avec l'aspect classant de

l'examen de fin de second cycle et l'attribution sélective des stages ; handicaps sociaux - Hostilité également au système d'attribution des stages proposé par la commission spéciale ; préférence pour un système de tirage au sort - (p. 4847) : unification de la formation des spécialistes et décloisonnement : accès des internes des filières de médecine spécialisée aux hôpitaux généraux comme aux CHU ; amendement du groupe communiste relatif à la possibilité pour les internes de spécialités d'effectuer un semestre en médecine générale - Création des filières de santé publique et de recherche et risque d'isolement de ces formations - Cas de la psychiatrie - Rôle confié par le projet aux commissions régionales pour l'appréciation des besoins de santé de la population ; représentation paritaire des professionnels de la santé et des personnalités régionales, notamment des élus - Réserves sur la composition des commissions interrégionales - Progrès représenté par le texte et soutien du groupe communiste au Gouvernement - **Avant l'art. 1** (p. 4854) : son amendement n° 75 : définition par une loi ultérieure des nouvelles conditions d'admission aux études médicales du premier et du second cycles ainsi que de leur organisation ; retiré - **Art. 2** : **Art. 46 de la loi du 12 novembre 1968 modifiée** (p. 4859) : opposition de la majorité sénatoriale au progrès ; exemple précédent du débat sur le projet de loi d'orientation de la recherche - Se déclare opposée à l'amendement n° 3 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (1^{er} allongement de la durée du troisième cycle de formation de médecin généraliste ; 2^e suppression des filières de santé publique et de recherche médicale) - **Art. 47 de la loi du 12 novembre 1968** (p. 4860) : son amendement n° 76 : suppression du classement lié à l'examen de fin de deuxième cycle des études médicales ; attribution des stages par tirage au sort : devenu sans objet - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4874) : soutien du groupe communiste au projet initial ; modifications apportées par le Sénat - Vote du groupe communiste contre le projet ainsi modifié.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (4 novembre 1982) - **Titre II (suite)** - **Art. 74** (p. 5145) : son amendement n° A-280 : établissement du programme régional annuel d'apprentissage et de formation professionnelle continue et concertation avec les départements et les communes qui le souhaitent ; retiré - (p. 5146) : se déclare favorable à l'amendement n° A-435 de M. Gaston Defferre, ministre (établissement du programme régional annuel d'apprentissage et de formation professionnelle continue et avis du comité régional, des comités départementaux de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi).

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - I. Services généraux - (29 novembre 1982) - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6018) : requalification des hommes et des femmes de France - Réinsertion sociale d'une partie importante de la jeunesse - Action des gouvernements précédents - Reconquête économique et place de la formation professionnelle - Plan en faveur des jeunes de 16 à 18 ans - Crédibilité des stages Rigout - Régionalisation de la formation professionnelle - Exemple de la ville de Pantin - Qualité des stages d'insertion et d'orientation - Attitude du grand patronat - Soutien du groupe communiste à l'action gouvernementale.

Commerce extérieur - (3 décembre 1982) - (p. 6234) : récente conférence du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) - Rôle du commerce extérieur dans le redressement économique - Rôle des nationalisations - Prétendu protectionnisme français et études statistiques sur l'ouverture de la France aux produits étrangers ; restrictions imposées par les Etats-Unis - Diversification nécessaire du commerce extérieur de la France : ouverture au tiers monde et aux pays socialistes ; exemple de la

République fédérale d'Allemagne - Vote favorable du groupe communiste sur le budget du commerce extérieur.

Education nationale - (3 décembre 1982) - (p. 6262) : aspiration au changement - Créations d'emplois - Inquiétudes manifestées : grèves dans l'enseignement supérieur, le 25 novembre, à l'appel des syndicats d'enseignants - Faiblesse des crédits de fonctionnement - Annulation d'une partie des crédits d'équipement - Difficultés de la rentrée universitaire - Diminution des heures complémentaires - Crédits des bourses - Bibliothèques universitaires - Difficultés des grands établissements : muséum d'histoire naturelle, collège de France - Insuffisance des instituts universitaires de technologie (IUT) - Difficultés financières des universités : cas de Paris XIII Villetaneuse et de Paris VIII Saint-Denis - Situation des personnels non enseignants - Problèmes des enseignants : intégration des non titulaires : vacataires ; modalités de répartition des postes créés - Blocage des carrières - Développement nécessaire de l'enseignement supérieur - Bataille de la production nationale - Soutien du groupe communiste à l'action du Gouvernement et vote de ce budget.

Education nationale - Suite de la discussion - (4 décembre 1982) - Art. 73 (p. 6287) : ses amendements n° 155 : titularisation des vacataires dépendant des établissements relevant du ministère de l'éducation nationale ; rejeté ; n° 156 : prise en compte des périodes de congé de maladie, de congé maternité, de service militaire et de congé de recherche pour le décompte des périodes d'activité ; rejeté ; et n° 157 : création et rôle d'une commission nationale devant examiner la recevabilité des dossiers des candidats et l'attribution des postes d'assistants ; rejeté - Après l'art. 75 (p. 6291) : se déclare favorable au nom du groupe communiste à l'amendement n° 161 de M. Alain Savary, ministre (article additionnel relatif à la réservation d'emplois d'enseignants de l'enseignement supérieur en faveur d'enseignants non titulaires de l'enseignement supérieur chargés de fonctions d'enseignement supérieur en coopération).

Recherche et industrie - (10 décembre 1982) - (p. 6648) : loi d'orientation pour la recherche et le développement technologique de la France du 15 juillet 1982 - Progression du projet de budget pour la recherche ; part dans le produit intérieur brut - (p. 6649) : personnels de la recherche ; création d'emplois et répartition entre chercheurs et ingénieurs, techniciens et administratifs (ITA) ; reclassement du personnel - Poussée des programmes mobilisateurs et maintien de l'équilibre entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée ; complémentarité entre le secteur industriel de pointe et l'appareil productif classique rénové - Réduction des crédits du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) - Entreprises privées et recherche : utilisation de la loi de juillet 1982 sur les droits nouveaux des travailleurs - Situation des sciences humaines et sociales - Vote de ce projet de budget par le groupe communiste.

- **Projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques** - Nouvelle lecture [n° 103 (82-83)] - (16 décembre 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 6965) ; tentative du Sénat pour revenir au texte de 1979 - Vote du groupe communiste contre un texte inadapté aux besoins de la population et contraire aux orientations du Gouvernement.

BILLERES (René), sénateur des Hautes-Pyrénées (GD-SRG).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (8 octobre 1982) (p. 4435).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques** [n° 532 (81-82)] - (27 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4850) : position des sénateurs radicaux de gauche favorable pour l'essentiel au projet de loi en examen - Promotion de la médecine générale permettant seule l'approche globale de l'individu - Importance de la formation des médecins généralistes comme garantie de la médecine libérale - Loi du 6 juillet 1979 : institution d'un résidanat de médecine générale, mais maintien d'une distance entre généralistes et spécialistes - Généralisation de l'internat : examen validant et classant ; stages hospitaliers et extra-hospitaliers ; centres hospitaliers et universitaires (CHU) - Problème de la nature de l'internat : examen ou concours - Brièveté du troisième cycle de deux années prévu pour les généralistes et insuffisance de cette durée - Création d'une filière de santé publique et d'une filière de recherche médicale - Création d'un troisième cycle de pharmacie : ouverture, décloisonnement et pluridisciplinarité - Absence de solution au problème du recyclage des non admis : nécessité des passerelles - Répercussion de la réforme du troisième cycle sur les premier et deuxième cycles - Moyens nécessaires à la mise en oeuvre de la réforme : recrutement et conditions de rémunération et de travail des médecins généralistes en exercice ; exclusion du salariat généralisé - Financement de la réforme - Confiance dans la détermination du Gouvernement.

- **Projet de loi modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires** [n° 22 (82-83)] - (16 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5483) : accès à l'Ecole nationale d'administration (ENA) - Décrets du 28 septembre 1982 ; réduction des coefficients attribués à la culture générale - Caractère excessif du reproche d'échec dans la mission de démocratisation de la fonction publique ; responsabilité du système éducatif et du monopole de la préparation par l'Institut d'études politiques de Paris - Doutes sur l'irrecevabilité du projet de loi ; saisine probable du Conseil constitutionnel - (p. 5484) : absence de contre-projet - Création d'une troisième filière d'accès à l'ENA - Liste des candidats établie par le ministre : vérification de conformité des candidatures avec la règle générale ou procédure de sélection : s'agissant d'élus locaux ou de responsables syndicaux, nécessité d'éliminer tout risque d'arbitraire - Souhait de garantie offerte par examen d'accès à la candidature ou à un cycle préparatoire - Epreuves du concours - Scolarité : exigence de durée et de qualité comparable à la formation des admis aux deux autres filières - Accord sur la proposition de suppression d'accès direct aux grands corps à la sortie de l'ENA : concours après service dans la fonction publique - Réduction souhaitée du nombre d'années de service civil exigé des candidats à la troisième filière - (p. 5485) : perplexité devant le renvoi au pouvoir réglementaire - Refus de la formation des sénateurs radicaux de gauche de voter l'exception d'irrecevabilité ; mais en cas de discussion du projet, réticence à l'approuver tel quel.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Education nationale - (3 décembre 1982) - (p. 6260) : soutien à la politique de rénovation de l'éducation nationale - Progrès de la démocratie - Mesure regrettable d'annulation de crédits d'équipement pour régulation conjoncturelle le 18 octobre 1982 - Progression des crédits de l'éducation nationale pour 1983 et maintien de certaines insuffisances : crédits des bourses ; insuffisance des créations d'emplois dans le premier degré et l'enseignement préscolaire ; insuffisance des crédits de fonctionnement dans le second degré - Effort consenti en faveur des personnels administratifs, techniciens, ouvriers et de service (ATOS) - Plan de titularisation des maîtres auxiliaires et suppression nécessaire du recrutement - Priorité à l'enseignement technologique - (p. 6261) : attente du projet de loi sur les enseignements supérieurs - Travaux de la commission

Legrand - Consultation engagée sur la rénovation du deuxième cycle, sous la direction de M. Prost - Annonce d'une contribution réflexion sur le premier degré - Morcellement des études et risque d'absence d'une vue d'ensemble - Concertation démocratique et risque d'allongement des délais - Accélération souhaitable de certaines procédures - Crise de l'école - Echec scolaire et inégalités - Formation des maîtres et nécessité de la recherche pédagogique - Enseignement de la technologie - Enseignements artistiques - Education physique et sportive - Instruction civique - Soutien à l'action du Gouvernement.

BLANC (Jean-Pierre), sénateur de la Savoie (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux prestations de vieillesse et d'invalidité [n° 287 (81-82)]** - (12 mai 1982) - **Après l'art. 6** (p. 1930) : soutient l'amendement n° 26 de M. Jean Cauchon (augmentation progressive du taux des pensions de réversion pour les veuves de fonctionnaires) - **In fine** (p. 1941) : soutient l'amendement n° 25 de M. Daniel Millaud (généralisation du régime d'assurance maladie maternité) - Soutient l'amendement n° 28 de M. Jacques Genton (rétroactivité de la loi envers tous les retraités fonctionnaires et militaires et les ayants-cause dont les acquis sont antérieurs à la loi du 26 décembre 1964) - (p. 1942) : soutient l'amendement n° 29 de M. Georges Treille : (généralisation du paiement mensuel des pensions de retraite pour l'ensemble des départements français) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1945) : vote favorable sur ce projet de loi et amélioration de la législation en faveur des pensions « avant-loi Boulin » - Formulation de réserves : calendrier dans le cadre des augmentations du taux des pensions de réversion - (p. 1946) : situation des veuves de fonctionnaires civils et militaires.

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole [n° 454 (81-82)]** - Suite de la discussion - (22 septembre 1982) - **Art. 2** (p. 4082) : sur l'amendement n° 10 de M. Michel Sordel, rapporteur (mission des offices de contribuer au développement de l'agriculture dans les régions difficiles, notamment de montagne), son sous-amendement n° 183, soutenu par M. Marcel Daunay : développement de l'agriculture dans les zones défavorisées et promotion des produits ; retiré.

Suite de la discussion - (23 septembre 1982) - **Art. 12** (p. 4150) : son amendement n° 150, soutenu par M. Jean Colin : vente directe du producteur au consommateur et détermination des limites géographiques et quantitatives par décret ; adopté.

BLIN (Maurice), sénateur des Ardennes (UCDP).

NOMINATIONS

- Rapporteur général de la commission des finances.
- Membre de droit de la délégation parlementaire pour la radiodiffusion-télévision française.

Membre de droit de la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle, en application de l'article 10 de la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982 (12 octobre 1982) (p. 4483).

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de nationalisation (29 janvier 1982) (p. 474).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1982 (9 juin 1982) (p. 2662).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les prix et les revenus (8 juillet 1982) (p. 3525).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création du fonds spécial de grands travaux (21 juillet 1982) (p. 3748).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi (19 octobre 1982) (p. 4645).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne (3 novembre 1982) (p. 5082).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1983 (11 décembre 1982) (p. 6749).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du deuxième projet de loi de finances rectificative pour 1982 (16 décembre 1982) (p. 7020).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 252 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, portant création d'un régime d'épargne populaire [n° 256 (81-82)] (8 avril 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 249 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, portant règlement définitif du budget de 1979 [n° 283 (81-82)] (22 avril 1982) - **Lois de règlement.**

Rapport fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 250 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, portant règlement définitif du budget de 1980 [n° 284 (81-82)] (22 avril 1982) - **Lois de règlement.**

Rapport fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1982 [n° 356 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale [n° 376 (81-82)] (3 juin 1982).

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1982 [n° 390 (81-82)] (16 juin 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des finances sur le projet de loi de finances rectificative pour 1982 [n° 398 (81-82)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture [n° 400 (81-82)] (17 juin 1982).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à favoriser le développement du mécénat et de la vie associative [n° 416 (81-82)] (23 juin 1982) - **Associations et mouvements.**

Avis présenté au nom de la commission des finances sur le projet de loi [n° 441 (81-82)] considéré comme adopté par l'Assemblée nationale aux termes de l'article 49, alinéa 3,

de la Constitution, après déclaration d'urgence, sur les prix et les revenus [n° 447 (81-82)] (1^{er} juillet 1982) - Politique économique et sociale.

Rapport général fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale (Tomes I, II, III) [n° 95 (82-83)] (22 novembre 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances rectificative pour 1982 [n° 130 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale [n° 132 (82-83)] (9 décembre 1982).

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 141 (82-83)] (14 décembre 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 152 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture [n° 154 (82-83)] (17 décembre 1982).

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1982 [n° 159 (82-83)] (18 décembre 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des finances sur le projet de loi de finances rectificative pour 1982 [n° 163 (82-83)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture [n° 164 (82-83)] (20 décembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création d'un régime d'épargne populaire** [n° 252 (81-82)] - (20 avril 1982) - Rapporteur général - **Discussion générale** (p. 1144) : objectifs du projet : redressement du taux de l'épargne ; garantie des revenus les plus modestes contre l'inflation - Structure de l'épargne en France - (p. 1145) : rôle particulier du livret A dans la collecte d'épargne ; avantage fiscal ; taux de rémunération et inflation - Livret bleu du Crédit mutuel - Création nécessaire d'un nouveau régime d'épargne populaire - Critère fiscal retenu pour la définition des personnes protégées : plafond d'imposition ; catégories socio-professionnelles concernées - Maintien du pouvoir d'achat par le versement d'un complément de rémunération : indexation - Absence de prise en compte de la rémunération totale des fonds placés sur le livret d'épargne populaire pour la détermination du revenu imposable - Position de la commission des finances sur ce projet ; avantages du système : simplicité ; justice fiscale ; inconvénients du livret d'épargne populaire : procédure de contrôle et risque de bureaucratisation ; coût de l'opération pour la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Banalisation des réseaux de collecte de l'épargne : concurrence entre les organismes : caisse d'épargne, banques, Crédit agricole - Transferts des livrets A de caisse d'épargne aux livrets d'épargne populaire et diminution des ressources des collectivités locales - Prêts Minjoz - (p. 1146) : travaux en cours de la commission Dautresme et insuffisance d'information sur les conséquences du projet en examen : risque de conséquences graves pour les collectivités locales - Bénéfice du livret d'épargne populaire pour le conjoint, mais non pour les enfants à charge - Garantie par l'Etat du remboursement du capital et de l'octroi de la prime et des intérêts - Coût pour le Trésor et le budget de l'Etat - Augmentation du concours de la CDC au Trésor au cours des dernières années - Déficit budgétaire - Approbation donnée au projet par une minorité des membres de la commission des finances, abstention de la majorité des membres de la commission.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1979** [n° 249 (81-82)] - (6 mai 1982) - Rapporteur général - **Discussion générale** (commune avec le projet n° 250) (p. 1656) : enseignements des projets de loi portant règlement définitif des budgets de 1979 et de 1980 -

Importance pour l'économie française du second choc pétrolier de l'année 1979 - Augmentation de 60 % du prix du pétrole au cours du premier trimestre de 1979 ; économie nationale et internationale affectée par ce choc - Tension inflationniste et déséquilibre extérieur de toutes les grandes nations industrielles - Conséquences en 1980 et en 1981 - (p. 1657) : retournement de la conjoncture au cours du second trimestre 1980 - Forte augmentation des matières premières industrielles et faible augmentation des prix agricoles - Dégradation de la balance commerciale et apparition d'un déficit de treize milliards en 1979, s'élevant à soixante et un milliards en 1980 - Progression du chômage - Exécution des budgets de 1979 et 1980 caractérisée par une forte augmentation des masses budgétaires, liée à une gestion rigoureuse des finances publiques - Diminution du déficit budgétaire total au cours de ces deux exercices - Résultat remarquable dans une conjoncture en dépression - Progression des dépenses de l'Etat dans des limites raisonnables - Accentuation de la charge de la dette publique ; dépenses de fonctionnement rigoureusement contenues ; accroissement des dépenses d'intervention publique ; évolution en dents de scie des dépenses en capital - Relèvement des dépenses militaires suivant la loi de programmation à long terme - Augmentation des recettes de l'Etat - Conditions de taux d'intérêt passablement favorables à l'économie française, face à ses concurrents - Amélioration de la situation des entreprises, pause dans l'aggravation de leurs charges sociales et reconstitution de leurs marges - Dans une conjoncture dégradée, maintien de l'équilibre et de la santé des finances de la France - (p. 1658) : observations de la commission sur trois points importants : recours excessif à la procédure du décret d'avances en 1979 pour le soutien au secteur du bâtiment et des travaux publics et en 1980 pour la majoration des prestations sociales ; accroissement du volume des reports de crédits ; aggravation manifeste du budget des charges communes en 1979 et en 1980 - Budget de l'Etat en équilibre jusqu'en 1975, déficitaire depuis, et évolution de cette tendance en 1980 et en 1981 - Stabilité du franc au sein du système européen et augmentation du montant des réserves publiques de la France - Résultat de la gestion des années 1979 et 1980, lié au choix d'un appel à l'épargne et à l'effort du contribuable - Propose l'adoption des deux projets de loi de règlement des budgets de 1979 et de 1980.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1980** [n° 250 (81-82)] - (6 mai 1982) - **Discussion générale** (commune avec le projet n° 249) (p. 1656 à 1658).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - (8 juin 1982) - Rapporteur général - **Discussion générale** (p. 2564) : rappel de propos tenus lors de l'examen du premier collectif examiné par le Sénat après le changement de gouvernement l'an dernier - Craintes relatives à la relance de la consommation ; à la hausse des prix ; à l'alourdissement des charges des entreprises ; au sacrifice des nécessités politiques du moment ; à l'impératif de sauvegarde des équilibres économiques fondamentaux - Constatation du fondement de toutes ces craintes - Tous les indicateurs économiques et financiers actuellement au rouge - Echec de la politique gouvernementale pour la lutte contre le chômage, considérée comme une priorité absolue - Franchissement du cap des deux millions de chômeurs - Relance par la dépense publique et la consommation et mise en porte-à-faux de notre pays par rapport à ses voisins et concurrents - Voie ouverte à un déficit budgétaire incontrôlé - Equilibre apparent de cette loi de finances rectificative - Action de stimulation en faveur des entreprises publiques ou privées témoignant d'une prise de conscience de la situation dramatique dans laquelle la plupart de ces entreprises se trouvent - (p. 2565) : extension aux exploitants agricoles du bénéfice de l'aide fiscale à l'investissement en réponse à un vœu du Sénat - Dépenses nouvelles s'élevant à 11,9 milliards de francs et recettes nouvelles ou réductions de dépenses atteignant 12 milliards de francs - Importance au plan fiscal de la réforme affectant la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) - Approbation

concernant l'abaissement du taux de TVA pour les véhicules spéciaux des handicapés - Abaissement du taux de la TVA sur les produits de première nécessité en réponse aux engagements du Président de la République et relèvement d'un point du taux normal - Approbation de la commission des finances concernant les mesures en faveur de l'investissement des entreprises publiques et privées, de l'allègement de la taxe professionnelle ou de la taxe d'habitation - Désapprobation concernant les ressources auxquelles le Gouvernement a dû recourir pour le financement - Modification du taux de TVA, mesure inopportune risquant d'aggraver la hausse des prix - Caractère injuste d'un impôt indirect frappant indistinctement tous les ménages, quels que soient leurs revenus, contraire aux principes des membres du Gouvernement - Problèmes posés par le financement des mesures en faveur des entreprises nationalisées - Besoins de financement et reversement à l'Etat des dividendes - (p. 2566) : recours pour la troisième fois en un an à la contribution exceptionnelle - Gravité du problème de l'appel aux dividendes des sociétés nationalisées - Anticipation de recettes et transfert de déficit d'une année sur l'autre - Equilibre apparent de ce collectif - Appel aux banques nationalisées pour un montant de six milliards de francs ; procédure dangereuse et contestable en contradiction avec le respect de l'indispensable indépendance de gestion des banques nationalisées proclamé lors du débat de la loi sur les nationalisations - Immobilisation à long terme des dépôts de leurs clients - Priorité en faveur du secteur public et réduction des moyens de financement mis à la disposition du secteur privé - Affaire du contrat du gaz algérien et de son financement traité par les articles 6 et 9 de ce collectif repoussés par la commission des finances - Vices de forme et de fond - Affaire concernant les relations entre deux Etats et conformément à l'article 53 de la Constitution devant faire l'objet d'une ratification par le Parlement - Problème de la clause des prix et absence d'une communication de la part de Gaz de France ou du Gouvernement - Augmentation de 40 % par rapport aux contrats passés antérieurement par la France avec l'Algérie - Indexation du prix sur celui du pétrole brut - Accord rétroactif s'appliquant aux fournitures de gaz de 1980 et 1981 - Prix de la rétroactivité pris entièrement en charge par l'Etat - Dépense supplémentaire de un milliard de francs équivalent à une augmentation de 250 % de l'aide de la France au développement de l'Algérie - Interrogation des autres Etats sur la raison de cette faveur exceptionnelle faite à l'Algérie ; incohérence du mode de financement de cette dépense nouvelle - (p. 2567) : fourniture dans cinq ans de 50 % du gaz importé par la France, par l'Algérie et par l'URSS - Graves lacunes de cette loi de finances rectificative et corrections demandées par la commission des finances - Absence d'état sur la situation des finances publiques dans la présentation de ce collectif contrairement aux dispositions de l'article 38 de la loi organique - Sort des quinze milliards de francs de crédits gelés au lendemain de la promulgation du budget primitif de 1982 - Impossibilité pour ce collectif de permettre de stopper la dégradation des finances publiques et de l'économie du pays - Sous réserve expresse de l'adoption des amendements qu'elle a déposés, apportant des corrections indispensables, la commission des finances propose l'adoption de ce projet de loi de finances rectificative - **Art. 1** (p. 2589) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 64 de Mme Cécile Goldet (exonération de la taxe d'habitation applicable aux veufs, veuves, aux personnes divorcées ou célibataires, à condition qu'elles aient un enfant à charge) - **Art. 2** (p. 2592) : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Camille Vallin (modulation de l'abaissement du taux de la cotisation nationale pour en réserver le bénéfice aux redevables de la taxe professionnelle situés dans les communes où le taux est inférieur au taux moyen national) - S'oppose aux amendements de M. Camille Vallin, n° 40 (modalités d'abaissement pour chaque entreprise du taux de la cotisation nationale pour le calcul des cotisations de taxe professionnelle) et n° 41 (modalités d'attribution aux entreprises de la réduction de 5 % sur la cotisation de taxe

professionnelle) - (p. 2593) : son amendement n° 5 : cotisation visée à l'article 1600 du code général des impôts relative au versement des entreprises en faveur des chambres de commerce, passible d'une réduction de 5 % pour le calcul des cotisations de taxe professionnelle ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 44 de M. Camille Vallin, soutenu par M. Pierre Gamboa (consultation du comité d'entreprise, du comité d'établissement, ou, à défaut, des délégués du personnel sur l'effort réalisé par l'entreprise en matière d'emploi et d'investissement) - S'oppose à l'amendement n° 43 de M. Camille Vallin, soutenu par M. Pierre Gamboa (inapplicabilité des dispositions du précédent paragraphe relatif au dégrèvement pour les établissements issus de fusions, absorptions, ou scissions) - (p. 2594) : s'oppose à l'amendement n° 42 de M. Camille Vallin (suppression du paragraphe II relatif à la diminution annuelle de la taxe professionnelle, à compter de 1982, prévue à l'article 1647 B *quinquies* du code général des impôts) - **Après l'art. 2** : s'oppose à l'amendement n° 45 de M. Camille Vallin (communication de la matrice de la taxe professionnelle au maire, sur sa demande) - (p. 2595) : s'oppose à l'amendement n° 46 de M. Camille Vallin (majoration de 10 % de la dotation globale de fonctionnement pour 1982 en faveur des communes qui ont signé avec l'Etat un contrat de solidarité) - **Art. 3** (p. 2596) : accepte l'amendement n° 25 de M. Paul Robert (fixation à 6 % du taux réduit de la taxe sur la valeur ajoutée) - (p. 2598) : son amendement n° 6, soutenu par M. Christian Poncelet, identique à l'amendement n° 26 de M. Paul Robert et à l'amendement n° 30 de M. Adolphe Chauvin : suppression du paragraphe II, relatif à la fixation à 18,60 % du taux normal et du taux intermédiaire de la taxe sur la valeur ajoutée dans les départements de la France métropolitaine ; adopté - (p. 2601) : son amendement rédactionnel n° 72 ; adopté - Déclare l'article 40 de la Constitution applicable à l'amendement n° 31 de M. Rémi Herment (extension de la déductibilité de la taxe sur la valeur ajoutée au fuel utilisé par les agriculteurs).

Suite de la discussion - (9 juin 1982) - Rapporteur général - **Art. 6 et état A annexé** (p. 2631) : dispositions de l'article 40 de la loi organique relative aux lois de finances - (p. 2632) : accepte l'amendement n° 74 de M. Laurent Fabius, ministre (modification des évaluations de recettes et de l'excédent net des charges pour tenir compte de l'incidence des dispositions adoptées par le Sénat) - Suppression de l'article 3 ; taxation des entreprises en faveur des chambres de commerce - **Art. 7** : accepte l'amendement n° 75 de M. Laurent Fabius, ministre (majoration des crédits pour tenir compte des votes intervenus sur les dégrèvements d'impôt) - Son amendement n° 70 : réduction des crédits des relations extérieures ; rejet du contrat de gaz algérien ; réservé jusqu'après l'article 9, puis adopté - **Art. 9** (p. 2633) : son amendement n° 8 : suppression de cet article relatif à la ratification des crédits ouverts par décret d'avance pour l'application du contrat de gaz algérien ; adopté - **Avant l'art. 10** (p. 2634) : intérêt porté par la commission des finances à l'amendement n° 50 de M. Camille Vallin (prolongation du délai laissé aux collectivités locales pour décider les abattements applicables aux taxes directes locales pour 1983) - **Art. 10** (p. 2635) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de M. Jacques Descours Desacres (prorogation au-delà de 1983 des dispositions relatives aux conditions de répartition du fonds national de péréquation destinées à compenser pour les collectivités locales l'atténuation de la taxe professionnelle) - **Art. 11** (p. 2639) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 71 de M. Laurent Fabius, ministre (prise en compte de l'augmentation de la valeur locative des équipements dans les bases de la taxe professionnelle : exclusion d'opérations comptables entre différents établissements d'une même entreprise) - Son amendement rédactionnel n° 9 ; adopté - Son amendement n° 10 : variation annuelle de la compensation en fonction de l'évolution des valeurs locatives constatées l'année précédente ; adopté - (p. 2640) : son amendement rédactionnel n° 11 ; adopté - **Art. 12** : son amendement rédactionnel n° 12 ; adopté - **Art. 14** (p. 2641) : s'oppose à l'amendement

n° 54 de M. Camille Vallin (suppression de cet article relatif à l'impossibilité pour une collectivité d'augmenter le taux de la taxe professionnelle si le taux des trois autres taxes est inférieur à la moyenne nationale) - Son amendement n° 21 : limitation de l'accroissement possible du taux de la taxe professionnelle en fonction de la variation des taux des autres taxes et notamment de la taxe d'habitation ; adopté - Art. 14 bis (p. 2642) : son amendement n° 13 : suppression de cet article, introduit par l'Assemblée nationale, relatif au mode de calcul de la subvention allouée aux communes en compensation des exonérations de taxe foncière sur les propriétés bâties ; adopté - Art. 15 (p. 2543) : son amendement rédactionnel n° 14 ; adopté - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 56 de M. Camille Vallin (modification du mode de calcul de la taxe professionnelle) - Accepte l'amendement n° 57 de M. Camille Vallin (modification du mode d'actualisation de la compensation versée aux communes dont le taux de taxe professionnelle est supérieur à deux fois la moyenne nationale) - Art. 16 (p. 2644) : accepte l'amendement n° 34 de M. Pierre Lacour (modulation du taux de la cotisation de péréquation demandée aux entreprises dont le taux d'imposition à la taxe professionnelle est inférieur à la moyenne nationale) - (p. 2645) : accepte l'amendement d'harmonisation n° 35 de M. Pierre Lacour - Art. 17 : son amendement n° 15, soutenu par M. Jacques Descours Desacres : bénéfice des ressources du fonds de péréquation réservé aux communes dont le potentiel fiscal est inférieur aux deux-tiers de la moyenne nationale ; adopté - Art. 18 (p. 2646) : s'oppose à l'amendement n° 59 de M. Camille Vallin (détermination par une loi ultérieure des modifications éventuelles à apporter au projet en examen à partir de 1983) - Art. 20 (p. 2647) : accepte l'amendement n° 4 de M. Jacques Descours Desacres (modification du mécanisme de revalorisation des revenus cadastraux) - (p. 2648) : accepte l'amendement de coordination n° 73 de M. Laurent Fabius, ministre (imposition des locaux régis par la loi de 1948 sur la valeur locative normale) - Art. 23 (p. 2649) : son amendement n° 17, identique à l'amendement n° 2 de M. Pierre Sallenave : suppression de cet article relatif au relèvement de la limite de déduction du salaire du conjoint des artisans et commerçants jusqu'à douze fois le SMIC mensuel ; adopté - Après l'art. 23 (p. 2651) : son amendement n° 18 : prorogation pour trois ans du fonds national de compensation des salaires versés aux maîtres d'apprentissage ; retiré - Article 224 du code général des impôts - Lois du 16 juillet 1971 et du 10 juillet 1979 - Taxe d'apprentissage - Après l'art. 24 (p. 2652) : accepte l'amendement n° 65 de M. Henri Duffaut (relèvement de 200 à 1000 F du seuil de loyer annuel permettant la dispense de la formalité de l'enregistrement pour les mutations de jouissance) - Accepte l'amendement n° 66 de M. Henri Duffaut (extension de la procédure de dation en paiement par remise d'oeuvres d'art aux droits dus sur les mutations à titre gratuit entre vifs et aux droits de partage) - Art. 25 (p. 2654) : demande le retrait de l'amendement n° 67 de M. Jacques Habert (suppression de cet article relatif à l'exclusion de l'exonération de l'impôt sur les grandes fortunes pour les Français qui ont transféré leur domicile fiscal hors de France depuis le 2 octobre 1981) - Art. 26 : accepte l'amendement n° 76 de M. Laurent Fabius (suppression, pour coordination, de cet article relatif aux taux de la TVA) - Art. 27 (p. 2655) : son amendement n° 20 : suppression de cet article relatif à l'institution du fonds de compensation des risques de l'assurance de la construction ; retiré - Domaine de la loi défini par l'article 34 de la Constitution : compétence du Parlement pour l'autorisation de percevoir des taxes - (p. 2656) : accepte l'amendement n° 77 de M. Laurent Fabius, ministre (détermination par la loi du taux de la contribution destinée à alimenter le fonds de compensation des risques de l'assurance de la construction) - (p. 2657) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 28 de M. Jean Béranger, soutenu par M. Michel Rigou (alimentation du fonds de compensation des risques de l'assurance de la construction par une contribution additionnelle aux primes et cotisations des

contrats d'assurance construction) et n° 62 de M. François Collet (alimentation du fonds de compensation des risques de l'assurance de la construction par une majoration de la taxe unique sur les conventions d'assurance) - Après l'art. 27 (p. 2658) : déclare l'article 40 de la Constitution applicable à l'amendement n° 37 de M. André Rabineau (revalorisation de 5 % à compter du 1^{er} juillet 1982 des pensions militaires) - Seconde délibération - Art. 6 et état A annexé : accepte l'amendement n° 78 de M. Laurent Fabius, ministre (incidence sur l'équilibre général des recettes et des charges, de l'adoption de l'amendement n° 70 supprimant les crédits d'application du contrat de gaz algérien) - Explication de vote sur l'ensemble - (p. 2660) : répond à l'intervention de M. Henri Duffaut : amendement adopté par le Sénat quant à la déduction du salaire du conjoint d'artisan - Déséquilibre budgétaire - (p. 2661) : suppression de l'article 154 du code général des impôts par le Sénat - Précision nécessaire sur les 15 milliards de francs gelés.

Nouvelle lecture [n° 398 (81-82)] - (17 juin 1982) - Rapporteur général - Discussion générale (p. 2913) : malgré les propos optimistes de M. André Labarrère, regrette les mauvaises relations au sein de la commission mixte paritaire (CMP) - Vote d'ensemble sur ce texte imposé par les députés - Défavorable à cette procédure - Collectif budgétaire irréaliste du fait de la récente dévaluation du franc - Propos tenus par un commentateur autorisé à l'Assemblée nationale sur les difficultés de l'économie française - (p. 2914) : blocage des prix et des salaires - Aggravation des cotisations de sécurité sociale menaçant les emplois - Situation également difficile pour les agriculteurs - Remise en place des montants compensatoires monétaires entravant l'augmentation des exportations - Augmentation de la TVA pénalisant les commerçants - Importance du déficit budgétaire pour 1982, facteur d'inflation - Taux d'inflation dans les autres pays européens - Nécessité de réduire les dépenses publiques - Collectif budgétaire faussement équilibré - Texte en examen ne tenant compte ni des travaux de la CMP, ni de la dévaluation du franc - Regrette l'absence de MM. Jacques Delors et Laurent Fabius, la veille à l'Assemblée nationale lors du débat sur ce texte - Commission des finances en désaccord sur deux articles relatifs, l'un à l'augmentation de la TVA, l'autre au contrat sur le gaz algérien - Accord possible avec l'Assemblée nationale sur les articles relatifs à l'aménagement du régime de la taxe professionnelle - Dépôt par la commission des finances d'une motion tendant à opposer la question préalable - (p. 2915) : demande l'adoption de cette motion par le Sénat - Question préalable (p. 2916) : sa motion n° 1 tendant à opposer la question préalable ; adoptée - (p. 2917) : examen rigoureux du texte par la commission des finances - Participation active aux travaux de la CMP - Texte devenu sans signification du fait de la récente dévaluation du franc - Suite à l'intervention de M. Louis Perrein, rappelle les propositions faites à M. Laurent Fabius en ce qui concerne la réduction des dépenses publiques - Inquiétude quant à la réussite du plan mis en place par le Gouvernement - Contradictions au sein du Gouvernement.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - Suite de la discussion - (25 juin 1982) - Rapporteur général - Art. 56 (p. 3160) : soutient l'amendement n° B-91 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (suppression de cet article relatif à la création d'une société chargée de commercialiser à l'étranger les oeuvres et documents audiovisuels français) - (p. 3161) : remercie le ministre pour les précisions relatives au caractère bénéfique de cette création sur le plan financier - Souhaite que les nouveaux services commerciaux puissent donner leur avis sur les produits qui devront convenir à l'étranger.

- **Projet de loi sur les prix et les revenus** [n° 441 (81-82)] - (8 juillet 1982) - Rapporteur général et rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 3495, 3496) : projet en examen prévoyant une compensation par le Trésor à l'accroissement du salaire minimum de croissance (SMIC),

pour limiter la charge supplémentaire incombant aux entreprises - Caractère artificiel et brutal du blocage des prix - Situation difficile des entreprises françaises - Réduction des investissements industriels et commerciaux en 1982 - Blocage des tarifs des marchés publics et privés constituant une menace fatale pour le secteur du bâtiment et des travaux publics - Augmentation des coûts pour les collectivités locales - Baisse du pouvoir d'achat des salariés - Difficultés pour maintenir le blocage des salaires et éviter un certain rattrapage - Blocage des dividendes favorisant la souscription d'obligations plutôt que l'actionnariat direct - Blocage des revenus et des prix inopérant contre l'inflation résultant d'un déficit inconsidéré du budget - (p. 3497) : récent rapport du Conseil économique et social sur le déficit budgétaire prévu en 1983 - Difficultés rencontrées par les sociétés nationalisées - Problèmes financiers entraînés par l'importance de l'endettement à l'étranger - Réaction des différents pays européens et de la France face à la politique économique des Etats-Unis - Echec des récentes dévaluations - Disproportion entre les promesses faites et les mesures envisagées pour redresser l'économie française - Commission des finances défavorable à l'adoption de ce texte.

- Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].

Discussion générale - (22 novembre 1982) - Rapporteur général - (p. 5634) : échec de la politique économique et sociale du Gouvernement - Dévaluation du franc - Crise du système monétaire international - Situation des Etats-Unis, du Japon et de la République fédérale d'Allemagne - Situation de la France : déficit commercial ; annulation de crédits d'équipement ; reprise de l'inflation ; diminution des investissements des entreprises - Chômage - (p. 5635) : dette extérieure de la France - Dette intérieure : emprunts, bons du Trésor - Marché des obligations - Taux des prélèvements obligatoires - Taux de croissance prévu pour 1983 - Dépenses de fonctionnement ; création d'emplois publics ; police et gendarmerie ; décentralisation - Désengagement de l'Etat : Fonds de développement économique et social (FDES) et rôle des banques nationalisées ; Fonds spécial de grands travaux et taxe sur les produits pétroliers ; prêts à l'agriculture et rôle du Crédit agricole - Sous-estimation des dépenses : Fonds de compensation de la TVA versé aux communes ; charges de la dette publique ; exemple des intérêts de l'emprunt 1973 indexé sur l'or - (p. 5636) : déficits de l'UNEDIC et de la sécurité sociale - Dépenses de fonctionnement et dépenses d'équipement ; excès des créations d'emplois publics : justice ; culture ; Agence nationale pour l'emploi (ANPE) ; recherche et industrie ; éducation nationale ; télévision - Coût des nationalisations - Opérations à caractère somptuaire : aménagement de La Villette ; Centre international de la communication - Sacrifice des crédits d'équipement de la défense nationale et de l'agriculture ; financement de l'aménagement rural par la dotation globale d'équipement (DGE) des collectivités locales - (p. 5637) : stagnation de la construction de logements ; situation du bâtiment - Problème de la dotation en capital des entreprises du secteur nationalisé ; incertitudes sur leur stratégie industrielle ; insuffisance du contrôle du Parlement ; dégradation des résultats ; exemples d'Electricité de France et de Gaz de France ; blocage des tarifs publics ; pertes de ces entreprises et financement par le déficit budgétaire - Recours aux lois de finances rectificatives - Satisfactions de la commission des finances devant la prise en compte de certaines de ses demandes : report de l'impôt sur les grandes fortunes (IGF) pour la partie des biens professionnels ; réduction de la taxation des frais généraux en faveur des entreprises exportatrices ; orientation de l'épargne vers le financement des investissements ; maintien de l'avoir fiscal - Maintien de la surtaxation d'une partie du secteur hôtelier - Réserve constituée aux fins de régularisation budgétaire, forme nouvelle de l'ancien Fonds d'action conjoncturelle (FAC) - Eclaircissements nécessaires sur l'annulation de 20 milliards de francs de crédits d'équipement - Taux de croissance de la dépense publique et

inflation - Erreurs commises depuis dix-huit mois - (p. 5638) : nécessité d'une autre politique.

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - Rapporteur général - **Art. 1** (p. 5681) : son amendement n° 11 : rétablissement de la rédaction du Gouvernement pour le paragraphe I de cet article amendé par l'Assemblée nationale ; adopté - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 47 de M. Pierre Croze, soutenu par M. Jacques Descours Desacres (évaluation, dans l'annexe des voies et moyens du projet de loi de finances annuel, du produit, pour l'année en cours, des impôts affectés aux établissements publics nationaux de caractère administratif ou organismes divers habilités à les percevoir) - **Art. 2** (p. 5682) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Paul Robert (barème de l'impôt sur le revenu) - (p. 5683) : son amendement n° 12 : suppression des mesures adoptées par l'Assemblée nationale, visant à financer l'amélioration des conditions de frais de garde dans les foyers où les deux époux sont salariés, par le relèvement de la TVA sur les pelleteries ; adopté - Mesure dangereuse pour la défense de l'emploi et la balance commerciale - (p. 5685) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 95 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard (conditions d'application du plafonnement du quotient familial aux contribuables veufs chargés de famille ; financement par une majoration des droits de timbre) - Son amendement n° 13 : suppression du paragraphe V de l'article 2 relatif au plafond de la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels applicable aux traitements, indemnités, émoluments et salaires ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 109 de M. Henri Duffaut (relèvement de la limite à partir de laquelle est applicable l'abattement pratiqué sur les revenus des adhérents d'organismes de gestion agréés ; financement sur la réserve spéciale de participation) - (p. 5686) : accepte l'amendement n° 51 de M. Pierre Croze (caractère exceptionnel de la reconduction de la contribution supplémentaire destinée, dans la loi de finances pour 1982, à financer l'indemnisation du chômage) - S'oppose à l'amendement n° 80 de M. Paul Jargot (relèvement du taux de la contribution supplémentaire de solidarité, afin de dégager une recette permettant le financement de l'assurance maladie et retraite des handicapés) - Son amendement n° 14 : suppression du paragraphe VII de l'article 2 tendant à imposer la signature des deux conjoints au bas de la déclaration d'impôts ; adopté - (p. 5687) : conséquences et difficultés d'application de cette mesure - Accepte l'amendement n° 3 de M. Henri Duffaut (augmentation du quotient familial pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs, ayant un ou plusieurs enfants à charge, et remplissant l'une des conditions d'invalidité fixées à l'article 195 du code général des impôts ; recours à l'élévation des droits de timbre) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 4 de M. Henri Duffaut (relèvement des limites des chiffres d'affaires ou de recettes fixés pour l'octroi des allègements fiscaux accordés aux adhérents des centres de gestion et associations agréés ; relèvement des droits de timbre sur les contrats de transport) - **Art. 2 ter** (p. 5690) : accepte l'amendement n° 113 de M. Etienne Dailly (suppression des dispositions votées par l'Assemblée nationale, tendant à soumettre les personnes morales dont le siège est situé hors de France et qui possèdent un ou plusieurs immeubles situés en France à une taxe annuelle égale à 3 % ou une taxe forfaitaire égale à 20 % de la valeur vénale de ces immeubles) - Risque de perte de devises - **Après l'art. 2 quater** (p. 5692) : déclare applicable l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 31 de M. Pierre Vallon, soutenu par M. Pierre Ceccaldi-Pavard (diminution du taux de la taxe sur les frais généraux des entreprises instituée par l'article 17 de la loi de finances pour 1982) - Conséquences de la taxe sur les frais généraux des entreprises sur l'activité du secteur de l'hôtellerie et de la restauration - **Art. 3** : s'oppose à l'amendement n° 81 de M. Pierre Gamboa, soutenu par M. Paul Jargot (suppression du paragraphe 1 de cet article exonérant du droit prévu à l'article 978 du code général des impôts les opérations

d'achat et de vente de certaines obligations) - Son amendement n° 15 : rétablissement des dispositions supprimées par l'Assemblée nationale, relatives au relèvement du plafond de l'abattement sur les revenus d'obligations; adopté - (p. 5693) : s'oppose aux amendements de M. Pierre Gamboa, soutenus par M. Paul Jargot, n° 82 (taux du prélèvement forfaitaire libérateur pour le produit des obligations), n° 83 (suppression de l'exemption des comptes courants d'associés des dispositions du paragraphe III de cet article) et n° 84 de coordination - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 52 de M. Roland du Luart (suppression de toute limite pour l'option en faveur du régime du prélèvement obligatoire par les associés dirigeants d'une entreprise; financement par une majoration de la taxe forfaitaire sur les métaux précieux, les bijoux, les objets d'art, de collection et d'antiquité) - Art. 4 (p. 5694) : s'oppose à l'amendement n° 85 de M. Pierre Gamboa, soutenu par M. Paul Jargot (suppression de cet article relatif à la simplification de l'imposition des plus-values) - Accepte l'amendement n° 72 de M. André Fosset (rétablissement du dernier alinéa de l'article 94 A du code général des impôts relatif à l'actualisation périodique du prix d'acquisition des titres) - (p. 5695) : accepte l'amendement n° 79 de M. Frédéric Wirth (dispositions sur les plus-values immobilières applicables aux résidences secondaires) - Son amendement n° 17 : rétablissement de l'alinéa C du paragraphe II de l'article 4 supprimé par l'Assemblée nationale, relatif à la durée nécessaire pour les abattements applicables aux plus-values à long terme et à court terme; adopté - (p. 5696) : déclare applicable l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 78 de M. Frédéric Wirth (suppression des conditions préalables restrictives à l'exonération de la taxation sur les plus-values immobilières dont peuvent bénéficier les français non résidents) - Art. 6 (p. 5697) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 9 de M. Stéphane Bonduel, soutenu par M. André Jouany (exonération partielle ou complète de la taxe sur les salaires de certaines associations régies par la loi du 1^{er} juillet 1901) - (p. 5698) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 68 de M. Raymond Brun, soutenu au nom de la commission des affaires économiques (conditions d'exonération de la TVA pour les manifestations de bienfaisance ou de soutien organisées par les associations) - (p. 5699) : son amendement n° 18 : détermination de la date de délibération des conseils municipaux exonérant partiellement de la taxe professionnelle les entreprises de spectacles; retiré - (p. 5700) : déclare applicable l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 77 de M. Jacques Carat, soutenu au nom de la commission des affaires culturelles (1^{re} admission de la petite exploitation cinématographique au bénéfice de l'exonération que les municipalités peuvent accorder aux entreprises de spectacles; 2^o financement de cette mesure par l'augmentation du taux de la contribution exceptionnelle des institutions financières instituée par la loi de finances rectificative pour 1982).

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - Rapporteur général - Art. 7 (p. 5729) : accepte l'amendement n° 118 de M. Laurent Fabius, ministre (constitution du capital des sociétés coopératives ouvrières de production et exonération de l'impôt sur le revenu des allocations ASSÉDIC réinvesties dans le capital de ces sociétés) - Art. 8 (p. 5731) : s'oppose à l'amendement n° 106 de M. Roger Rinchet (augmentation de la dotation de fonctionnement minimale des communes rurales les plus démunies) - Avant l'art. 9 : s'oppose à l'amendement n° 86 de M. Paul Jargot (suppression des dispositions de l'article 39 octies A II à V relatives à la généralisation de l'avantage fiscal à tout investissement à l'étranger par le biais d'une exonération d'impôt) - Art. 9 (p. 5732) : s'oppose aux amendements n° 34 de M. Jacques Mossion (suppression des dispositions de cet article relatives à l'assujettissement à la TVA de certaines professions juridiques et judiciaires) et n° 91 de M. Léon Jozeau-Marigné (extension des exonérations de TVA aux huissiers de justice) - (p. 5733) : son amendement n° 20 : exonération en matière de TVA pour les organismes de droit privé à but non lucratif et agréés; retiré - Déclare applicable l'article 40 de la Constitution aux amendements

n° 8 de M. René Ballayer, soutenu par M. André Fosset (exonération de la TVA pour les personnes morales de droit public s'occupant de formation professionnelle) et n° 110 de MM. Philippe de Bourgoing et Jacques Descours Desacres (cas d'exonération de TVA) - (p. 5734) : déclare applicable l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 90 de M. Christian Poncelet (assujettissement à la TVA pour les soins dispensés par les centres de médecine du travail) - Après l'art. 9 (p. 5736) : déclare applicable l'article 40 de la Constitution aux amendements n° 36 de M. Marcel Daunay (suppression de la taxe intérieure de consommation pour le carburant utilisé à usage de traction agricole et introduction de la déductibilité de la TVA) et n° 37 de M. Jean Cauchon (taux de TVA appliqué aux véhicules automobiles utilisés par les voyageurs, représentants, placiers) - S'oppose à l'amendement n° 39 de M. Pierre Vallon, soutenu par M. Paul Séramy (réduction de la TVA pour l'hôtellerie quatre étoiles et quatre étoiles de luxe; financement de cette dépense à due concurrence par l'augmentation des droits sur les alcools) - (p. 5737) : déclare applicable l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 40 de M. Jacques Mossion (diminution du taux de la TVA sur les activités d'entretien et de réparation ainsi que sur les prestations de services effectuées par les redevables inscrits au répertoire des métiers) - (p. 5738) : déclare applicable l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 92 de M. Léon Jozeau-Marigné (extension aux associations foncières de remembrement du bénéfice de remboursement de la TVA) - S'oppose à l'amendement n° 94 de M. Paul Jargot, soutenu par M. Pierre Gamboa (taux de l'impôt pour la fraction des bénéfices non distribués; taux de l'impôt pour la fraction des bénéfices distribués) - Art. 10 (p. 5740) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 67 de M. François Collet (taxation des bonis de liquidation au taux d'intérêt légal en vigueur au 31 décembre de chaque exercice et applicable par année écoulée) - (p. 5741) : accepte les amendements n° 5 de M. Henri Duffaut et n° 66 de M. François Collet relatifs à la rectification d'une erreur matérielle - S'oppose à l'amendement n° 107 de M. Henri Duffaut (caractère libérateur de la taxe de l'impôt dû à raison du supplément de bénéfice résultant de la « zillmèrisation ») - (p. 5742) : accepte l'amendement n° 112 de M. Laurent Fabius, ministre (déduction de l'impôt du montant de la contribution exceptionnelle sur les sociétés dû au titre du bénéfice) - (p. 5743) : son amendement n° 21 : inclusion dans le champ des personnes que couvrent les contrats de groupe des salariés des entreprises envoyés à l'étranger; adopté - Accepte l'amendement n° 63 de M. Jean Béranger, soutenu par M. Henri Caillavet (modalités d'exonération pour les assurances de groupe) - Sur cet amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 111 de M. François Collet (cas des organismes permettant à l'épargne retraite volontaire de se développer) - Art. 11 (p. 5744) : son amendement n° 22 : suppression des dispositions de cet article relatives à la réinstitution rétroactive d'une autre imposition pour les dividendes perçus par les sociétés détenant une participation inférieure à 19 % du capital d'une autre société mais dont le montant est supérieur à dix millions de francs; adopté - Après l'art. 11 (p. 5746) : accepte l'amendement n° 93 de M. Léon Jozeau-Marigné (usufruit de la totalité des biens transmise par l'effet d'une libéralité et exclusion à due concurrence de la part correspondant au droit d'usufruit; caractère interprétatif des dispositions de cet article) - Art. 12 (p. 5748) : accepte l'amendement n° 41 de M. Pierre Lacour (réévaluation des seuils d'application de l'impôt sur la fortune) - (p. 5749) : accepte l'amendement n° 58 de M. Roland du Luart (exonération totale et définitive des biens professionnels de l'impôt sur les grandes fortunes; compensation des pertes de recettes à due concurrence par le produit de la cession de parts que l'Etat détient dans le capital des sociétés nationalisées en 1982) - (p. 5751) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 61 de M. Michel Sordel, soutenu par M. Philippe de Bourgoing (impôt sur les grandes fortunes et exclusion des biens professionnels des parts de groupements fonciers agricoles; compensation par

majoration à due concurrence des droits sur les alcools importés des autres pays que ceux appartenant aux communautés européennes) et n° 70 de M. Marcel Daunay (bénéfice pour les groupements fonciers agricoles investisseurs des avantages liés à la notion de biens professionnels) - **Après l'art. 12** (p. 5754) : accepte l'amendement n° 46 de M. Edouard Bonnefous (impôt sur les grandes fortunes et exonération des immeubles classés monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ; réduction de moitié de l'imposition lorsque seuls les parcs ou jardins sont ouverts au public) - (p. 5755) : se déclare réservé sur l'amendement n° 57 de M. Pierre Lacour (modalités de taxation des bénéfices des entreprises en nom personnel) - **Art. 13** (p. 5756) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Pierre Lacour n° 42 (tarif de la taxe différentielle sur les véhicules à moteurs) et n° 59 (taxe sur les véhicules de sociétés) - Déclare applicable l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 60 de M. Pierre Lacour (réduction de moitié du prix de la vignette automobile et de la taxe sur les véhicules de sociétés pour les véhicules acquis après le 1^{er} juin de chaque année) - **Art. 14** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 43 de M. Pierre Lacour (suppression des dispositions de cet article relatives au taux normal du droit de consommation pour les différents groupes de tabac définis à l'article 575 du code général des impôts) - **Art. 15 bis** (p. 5758) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 6 de M. Henri Duffaut (applicabilité aux régions et aux établissements publics régionaux des dispositions relatives à l'exonération de perception au profit du Trésor de certaines acquisitions immobilières d'utilité publique ; exonération de toute perception fiscale des acquisitions faites en conséquence de la loi de décentralisation) - **Après l'art. 15 bis** (p. 5759) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 7 de M. Henri Duffaut (exonération de taxe de publicité foncière des inscriptions d'hypothèque prises en garantie des prêts accordés en rapport avec un livret d'épargne de travailleur manuel) - **Art. 16** : accepte l'amendement n° 75 de M. André Fosset (montant maximum de ventes au comptant de bijoux de 20 000 francs) - **Après l'art. 16** (p. 5760) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 62 de M. Michel Miroudot, soutenu par M. Pierre Louvot (fabrication d'eau de vie naturelle à destination personnelle ; définition des récoltants de fruits producteurs d'eau de vie naturelle) - **Art. 16 bis** : son amendement n° 23 : suppression de cet article relatif à l'abrogation de la réduction des droits de mutation à titre gratuit en faveur des donations par contrat de mariage ; adopté - **Art. 16 ter** (p. 5761) : son amendement n° 24 : opposition à la pérennisation de la surtaxe de la profession des syndics et administrateurs judiciaires ; adopté - **Après l'art. 20** (p. 5763) : ne se prononce pas sur l'applicabilité de l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 102 de M. Jean Chérioux (détaxe sur les carburants pour les voyageurs, représentants, placiers ; institution d'un droit de douane sur les automobiles en provenance de l'extérieur de la Communauté européenne) - S'oppose à l'amendement n° 88 de M. Paul Jargot, soutenu par M. Pierre Gamboa (cas des entreprises sous-traitantes et pénalisation des créanciers n'honorant pas leur créance au bout de quarante jours par le paiement d'intérêts moratoires) - Déclare applicable l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 104 de M. Louis Souvet (détaxe sur les carburants pour les compagnies de sapeurs pompiers ; taxe à l'importation sur les automobiles en provenance de pays autres que ceux de la Communauté européenne) - (p. 5764) : déclare applicable l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 105 de M. Louis Souvet (suppression de la taxe frappant les appareils automatiques installés dans les lieux publics procurant un spectacle, une audition, un jeu ou un divertissement ; assujettissement à la TVA de ces mêmes appareils automatiques) - **Art. 23 bis** (p. 5765) : son amendement n° 25, identique à l'amendement n° 100 de M. Paul Girod, soutenu par M. Jean-Pierre Fourcade : suppression de cet article relatif à l'intégration de la dotation spéciale de logement des instituteurs au sein de la

dotation globale de fonctionnement ; adopté - **Art. 24** (p. 5767) : s'oppose à l'amendement n° 26 de M. Laurent Fabius, ministre (taux de prélèvement alimentant la dotation globale de fonctionnement).

Suite de la discussion - (25 novembre 1982) - Rapporteur général - **Après l'art. 20 (suite)** (p. 5774) : déclare l'article 40 de la Constitution applicable à l'amendement n° 102, précédemment réservé, de M. Jean Chérioux (détaxe sur les carburants pour les voyageurs, représentants, placiers ; institution d'un droit de douane sur les automobiles en provenance de l'extérieur de la Communauté européenne) - **Art. 27** (p. 5784) : son amendement n° 69 : modification de cet article d'équilibre et abattement sur les autorisations de programme ; adopté - (p. 5786) : accepte la première partie de l'amendement n° 129 de M. Laurent Fabius, ministre (1^{er} récapitulation des votes intervenus les 23 et 24 novembre) - **Seconde délibération** - **Art. 9** (p. 5787) : son amendement n° 130 : rétablissement de cet article relatif à l'assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée ; adopté - **Art. 12** (p. 5788) : son amendement n° 131 : nouvelle rédaction de cet article établissant une coordination entre les modifications adoptées par le Sénat au texte voté par l'Assemblée nationale concernant l'impôt sur les grandes fortunes - **Art. 27** : accepte l'amendement n° 132 de M. Laurent Fabius, ministre (nouvelle rédaction de cet article prenant en compte les conséquences mathématiques des décisions adoptées par le Sénat) - **Vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 5792) : confusion pratiquée régulièrement par M. Henri Duffaut - Réflexions adressées à la majorité du Sénat ou au rapporteur général de la commission des finances - Amalgame de deux domaines totalement différents - Hommage au travail effectué par la commission des finances - Rejet des amendements socialement intéressants lorsque le gage était attentatoire aux intérêts du pays - (p. 5793) : demande que l'échelle des économies soit de 20 milliards de francs d'autorisations de programme et arithmétiquement 7 milliards de francs de crédits d'équipement.

Deuxième partie :

Transports - (26 novembre 1982) - Rapporteur général - **Examen des crédits - Etat C** (p. 5848) : son amendement n° 119, déposé avec M. Jean-François Pintat, rapporteur spécial, qui le soutient : 1^o réduction des autorisations de programme : inscription budgétaire nécessaire en faveur des recherches des parties haute pression et haute température pour la construction de moteurs civils d'avions et d'hélicoptères ; rejeté ; 2^o réduction des crédits de paiement ; retiré.

Culture - (1^{er} décembre 1982) - Rapporteur général - (p. 6116) : suppression dans le budget pour 1983 du mot « culturels » dans la ligne créée en 1981 : « sauvegarde des édifices culturels non protégés présentant un intérêt architectural » : églises rurales - Retrait de son amendement n° 127, mais rétablissement nécessaire du terme supprimé - **Examen des crédits - Etat C** (p. 6133) : son amendement n° 126, déposé avec M. Jean-Pierre Fourcade, au nom de la commission des finances, et soutenu par M. Jacques Descours Desacres : réduction des autorisations de programme et des crédits de paiement des titres V et VI ; retiré.

Intérieur et décentralisation - (2 décembre 1982) - Rapporteur général - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6206) : son amendement n° 121, déposé avec M. Joseph Raybaud, rapporteur spécial qui le soutient : réduction des crédits du titre III majorés par l'Assemblée nationale de façon à assurer le fonctionnement des délégations du ministère des droits de la femme ; adopté - **Art. 61** (p. 6209) : son amendement n° 122, déposé avec M. Joseph Raybaud, rapporteur spécial, qui le soutient : suppression de cet article ; adopté - **Art. 62** : son amendement n° 123, déposé avec M. Joseph Raybaud, rapporteur spécial, qui le soutient : globalisation de la subvention attribuée aux départements dits pauvres ; adopté.

Relations extérieures - (7 décembre 1982) - Rapporteur général - **Examen des crédits** - Art. 74 (p. 6453) : son amendement n° 171, soutenu par M. Josy Moinet, rapporteur spécial : suppression de cet article relatif à la récapitulation annuelle des crédits de toute nature qui concourent sous une forme multilatérale et bilatérale à l'action extérieure de la France ; retiré.

Affaires sociales - II - **Santé, solidarité nationale** - (9 décembre 1982) - Rapporteur général - **Examen des crédits** - **Etat B** (p. 6584) : son amendement n° 166, déposé avec M. Marcel Fortier, rapporteur spécial, et soutenu par M. André Fosset : réduction des crédits du titre IV relatifs à la promotion de la santé régionalisée ; retiré.

Affaires sociales (suite) - III - **Travail, emploi** - I - **Section commune** - **Suite de la discussion** - (10 décembre 1982) - Rapporteur général - **Examen des crédits** - **Travail, emploi** - **Etat B** (p. 6607) : son amendement n° 186, déposé avec M. André Fosset, rapporteur spécial, qui le soutient : réduction des crédits du titre III : 1° suppression des crédits destinés à la création de 150 emplois dans les services extérieurs du ministère du travail ; 2° suppression d'un crédit affecté à l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail ; 3° suppression des crédits destinés au financement d'une campagne d'information sur les emplois d'initiatives locales ; 4° suppression des crédits pour la création d'emplois pour les services de l'Agence nationale pour l'emploi ; adopté - Son amendement n° 187, déposé avec M. André Fosset, rapporteur spécial, qui le soutient : réduction des dotations du titre IV ; adopté - **Section commune** - **Etat B** (p. 6608) : son amendement n° 184, déposé avec M. André Fosset, rapporteur spécial, qui le soutient : suppression des crédits pour la création de deux postes de contractuels pour la mission « recherche actions incitatives » ; adopté - **Etat C** - Son amendement n° 185 déposé avec M. André Fosset, rapporteur spécial, qui le soutient : dans le titre V, suppression des crédits destinés à la création de la mission « recherche actions incitatives » ; adopté.

Articles non rattachés - (11 décembre 1982) - Rapporteur général - Art. 44 - **Etat E** (p. 6699) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 150 de M. Albert Voilquin, soutenu par M. Pierre Croze (suppression de la ligne 58 relative à la taxe sur les spectacles). Demande la réserve de l'amendement n° 192 de M. Pierre Lacour, soutenu par M. André Fosset (modification de la ligne 64 et extension du bénéfice du produit de la taxe parafiscale à tout organisme agréé par arrêté ministériel) - Art. 45 - **Etat F** (p. 6701) : son amendement n° 198, déposé avec M. André Fosset, qui le soutient : suppression dans le tableau des dépenses auxquelles s'appliquent les crédits évaluatifs des lignes relatives à la coopération avec l'Algérie ; adopté - **Après l'art. 47** (p. 6705) : accepte l'amendement n° 146 de M. Guy Petit (dispositions relatives au recouvrement de la taxe de séjour au profit des communes touristiques et thermales par apposition de timbres fiscaux ; dispositions complétant l'article 117 de la loi de finances pour 1982) - (p. 6706) : déclare l'article 40 de la Constitution applicable à l'amendement n° 174 de M. Guy Petit (article additionnel relatif au non-assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée des subventions municipales et des cotisations perçues par les offices de tourisme et les organismes remplissant les mêmes fonctions) - Art. 51 (p. 6707) : son amendement n° 199 : taux de réduction de l'impôt sur le revenu porté à 30 % en cas d'achats nets de valeurs mobilières françaises dans le cadre d'un compte d'épargne en actions et abaissement du montant sur lequel peut jouer la réduction d'impôt ; adopté - (p. 6708) : déclare l'article 40 de la Constitution inapplicable à son amendement n° 199 - (p. 6709) : déclare l'article 40 de la Constitution applicable à l'amendement n° 206 de M. René Monory (suppression de la dernière phrase du dernier alinéa du paragraphe V relative aux modalités de calcul des soldes nets annuels) - Accepte l'amendement n° 207 de M. René Monory, soutenu par M. Pierre Lacour (suppression du 2° alinéa du paragraphe VII relatif aux modalités de calcul du solde

annuel des achats et des cessions à titre onéreux par les intermédiaires agréés) - Accepte l'amendement n° 227 de M. Laurent Fabius, ministre (adjonction d'un paragraphe 9 à l'article 51 supprimant les mots « jusqu'au 31 décembre 1981 » à l'avant-dernier alinéa de l'article 163 *octies* du Code général des impôts) - Art. 44 (suite) : déclare l'exception d'irrecevabilité applicable à l'amendement n° 192 de M. Pierre Lacour, soutenu par M. André Fosset, relatif à la ligne 64 de l'état E annexé à l'article 44, précédemment réservé - Art. 52 *quater* (p. 6710) : accepte l'amendement n° 228 de M. Laurent Fabius, ministre (limitation de la déductibilité des dividendes versés à des actionnaires autres que les sociétés mères, sauf si celles-ci sont imposables en France et renoncent pour ces dividendes au régime des sociétés mères) - Art. 53 A (p. 6711) : accepte l'amendement n° 208 de M. René Monory, soutenu par M. Pierre Lacour (remplacement du texte de cet article par les dispositions suivantes : I. Les trois premiers alinéas de l'avant-dernier alinéa de l'article 83 de la loi de finances pour 1982 sont supprimés - II. Les textes visés à l'article 302 *bis* A du Code général des impôts sont majorés à due concurrence) - (p. 6712) : déclare l'article 40 de la Constitution applicable à l'amendement n° 204 de M. Georges Mouly, soutenu par M. Paul Girod (article additionnel tendant à compléter in fine le a) du 1° de l'article 1467 du Code général des impôts relatif à l'extension de la classification du champ d'application des exonérations permanentes de la taxe professionnelle à la valeur locative des installations mises à la disposition de tout organisme ou entreprise par une collectivité locale, en vue de l'exercice d'activités visées au 1° de l'article 1449 lorsque cette collectivité reste effectivement propriétaire) - Art. 53 (p. 6715) : déclare inapplicable l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 140 de M. Paul Robert (ouverture normale de la possibilité de révision du montant plafonné afin de lui maintenir en dépit de l'éventuelle érosion monétaire sa valeur en termes réels) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 203 de M. Paul Girod (possibilité pour un adhérent des centres agréés dont le chiffre d'affaires évolue après son adhésion de garder le bénéfice du centre et de ne pas être obligé de le quitter dès qu'il dépasse un certain chiffre d'affaires) - (p. 6716) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Henri Duffaut n° 173 (mission de surveillance des sociétés membres de l'ordre et des conseils juridiques titulaires de la mention de spécialisation fiscale) et n° 209 (addition des experts-comptables stagiaires à la liste des professionnels mentionnés dans cet article) ainsi que pour l'amendement n° 181 de M. Henri Caillavet soutenu par M. Stéphane Bonduel (mission des experts-comptables et des comptables agréés des sociétés membres de l'ordre des conseils juridiques titulaires de la mention de spécialisation fiscale) - (p. 6717) : s'oppose à l'amendement n° 182 de M. Stéphane Bonduel (visas et missions ; domaine spécifique des experts-comptables chargés initialement de chaque dossier) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 183 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard (possibilité de versement direct de la rémunération par le centre pour le compte de leurs clients) - (p. 6718) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 210 de M. Henri Duffaut (prorogation de dix ans de la durée des preuves pour les stagiaires ; autorisation de tenir des comptabilités pour son propre compte ou en qualité de salarié délivrée aux experts comptables stagiaires remplissant des conditions fixées par décret) - S'oppose à l'amendement n° 215 de M. Christian Poncelet, soutenu par M. François Collet (suppression des dispositions de cet article relatives à la voix consultative du directeur des services fiscaux ou de son représentant assistant aux délibérations des organes dirigeants des centres de gestion et associations agréées) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 211 de M. Henri Duffaut (présence facultative du directeur des services fiscaux au sein des organismes ; présence du directeur des services fiscaux aux séances des comités relatifs au budget et conditions de fonctionnement des organismes) - Art. 53 *bis* (p. 6720) : accepte l'amendement n° 225 de M. Paul Girod (suppression de cet article relatif

à la composition des documents comptables et à l'impossibilité de demande de renseignements de l'administration des impôts à l'égard des membres des professions non commerciales soumis au secret professionnel sur la nature des prestations fournies; inapplicabilité de ces dispositions à la profession médicale) - **Après l'art. 54 ter** (p. 6723): accepte l'amendement n° 178 de M. Etienne Dailly (conservation pendant six ans des pièces justificatives d'origine, relatives à des opérations ouvrant droit du point de vue fiscal à une déduction en matière de taxe sur le chiffre d'affaires) - (p. 6727): déclare applicable l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 217 de M. Camille Vallin (calcul de la compensation en fonction du produit des bases d'imposition à la taxe foncière sur les propriétés bâties exonérées par le taux communal applicable en 1980) - S'oppose à l'amendement n° 218 de M. Camille Vallin (modification de la fixation de la progression des bases d'imposition des différentes taxes locales) - **Avant l'art. 55** (p. 6728): son amendement n° 200 déposé avec M. André Fosset, qui le soutient au nom de la commission des finances: liste des organismes et associations recevant des subventions du Gouvernement dont le montant est supérieur à 100 000 F; adopté - **Après l'art. 74** (p. 6729): à propos de la modification de la taxe sur les espaces verts, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 144 de M. Bernard Legrand et n° 197 de M. Jean Madelain.

Vote sur l'ensemble - (11 décembre 1982) - Rapporteur général - (p. 6737): volonté de la commission des finances: opposition à un déficit excessif, facteur évident d'inflation; examen des crédits - Examen avec soin des articles de la première et de la seconde parties - Bouleversement de grandes masses de dépenses: crédits des ministères de la défense nationale, de l'intérieur, de l'agriculture ou de certains crédits des ministères de la santé, des relations extérieures ou de l'éducation nationale - Divergences de vues entre le Gouvernement et le Sénat sur les grands choix de politique budgétaire, économique et sociale - Relations entre le Sénat, l'Assemblée nationale et le Gouvernement - Définition du budget comme facture d'une politique que la nation doit payer.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 130 (82-83)] - (16 décembre 1982) - Rapporteur général - **Discussion générale** (p. 6985): montant des dépenses nouvelles proposées et répartition entre dépenses d'équipement et dépenses de fonctionnement - (p. 6986): achat de la Compagnie générale des constructions téléphoniques (CGCT); imputation sur les crédits d'informatisation; retard de choix du système de commutation téléphonique - Dépenses de fonctionnement inscrites dans ce collectif; indemnisation du chômage, indemnisation des nationalisations; aide sociale; subvention aux houillères - Société nationale des chemins de fer français (SNCF): subvention d'exploitation; charges de retraites - Concours de l'Etat aux entreprises publiques; prêts participatifs - Economies de fonctionnement: rémunération des fonctionnaires; subvention de la France au fonds de chômage de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) - Economies réalisées par les ministères de l'éducation nationale, des transports, de l'agriculture et du temps libre - Economies d'équipement au titre de la défense nationale - Recettes de l'Etat: impôt sur le revenu; produit des douanes; TVA - Impôt sur les sociétés - Annulation de crédits de paiement le 18 octobre - Montant du déficit budgétaire - (p. 6987): autorisations de programme et crédits de paiement - Fonds de développement économique et social (FDES) - Endettement de la France; diminution des réserves - Réduction des prévisions de dépenses d'équipement de la défense nationale - Création d'emplois de fonctionnaires - Annulations successives de crédits en cours d'année - Tentative de redressement financier discutable dans ses modalités - Décision de la commission des finances de s'en remettre à la sagesse du Sénat - (p. 6990): observations de M. Laurent Fabius, ministre, et de M. Louis Perrein quant au montant des déficits budgétaires des gouvernements précédents et rappel du montant de ces déficits par rapport au produit intérieur

brut (PIB) - **Art. 9** (p. 6999): s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Pierre Gamboa (suppression de cet article relatif à la capacité de report d'impôt ou à l'exonération des biens professionnels pour l'impôt sur les grandes fortunes) - **Après l'art. 9** (p. 7000): préjugé favorable de la commission des finances sur l'amendement n° 27 de M. Etienne Dailly (possibilité pour les bénéficiaires d'une donation partage de procéder entre eux à des échanges sur ces biens dans les mêmes conditions que la donation partage initiale) - **Art. 10** (p. 7001): son amendement de cohérence n° 28; adopté - Son amendement n° 9: fixation du coefficient de majoration applicable en 1984 à la valeur locative des établissements industriels; adopté - **Après l'art. 10** (p. 7002): intérêt de la commission des finances pour l'amendement n° 7 de M. Louis Jung (possibilité pour les communes forestières, en contrepartie de l'assujettissement à la TVA de leurs ventes de bois, de récupérer la TVA sur les dépenses de fonctionnement comme les exploitants agricoles) - **Art. 12**: son amendement n° 10: prorogation jusqu'au 1^{er} mai 1983 des dispositions de la loi de finances pour 1982 permettant aux contribuables de faire connaître par lettre recommandée les insuffisances, inexactitudes ou omissions de leur déclaration fiscale; adopté - Texte initial du Gouvernement - **Après l'art. 14** (p. 7003): accepte l'amendement n° 17 de M. Marcel Daunay, soutenu par M. Adolphe Chauvin (possibilité pour les groupements fonciers agricoles investisseurs de bénéficier des avantages liés à la notion de biens professionnels; financement par le relèvement des droits de timbre) - Réserve quant au gage sur les droits de timbre - **Art. 16** (p. 7004): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 14 de M. Henri Caillavet (minoration de la réévaluation de la taxe d'affichage dite droit de timbre) - **Art. 17** (p. 7005): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 15 de M. Henri Caillavet (suppression du paragraphe II de cet article relatif à la taxe sur les préenseignes) - **Art. 18** (p. 7006): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 12 de M. Jacques Carat (possibilité pour les communes d'augmenter de 20 % les tarifs de la taxe sur les emplacements publicitaires lorsqu'ils sont en saillie sur la voie publique) - Accepte l'amendement rédactionnel n° 26 de M. Pierre Lacour, soutenu par M. Louis Jung - **Après l'art. 18** (p. 7007): accepte l'amendement n° 11 de M. Jacques Carat, au nom de la commission des affaires culturelles (possibilité pour les communes de diminuer de 50 % la taxe professionnelle pour les entreprises de spectacle cinématographique; financement par l'augmentation de la taxe sur la publicité) - **Art. 19** (p. 7008): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 22 de MM. Yvon Bourges et François Collet (suppression de cet article relatif à l'institution d'un impôt annuel sur le revenu des personnes physiques dans le territoire de la Nouvelle-Calédonie et à la validation de la délibération de l'assemblée territoriale n° 374 du 11 janvier 1982) - (p. 7010): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 23 de MM. Yvon Bourges et François Collet (suppression du paragraphe II de cet article relatif à la validation de la délibération de l'assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie n° 374 du 11 janvier 1982) - Accepte l'amendement n° 30 de M. Laurent Fabius, ministre (validation de la délibération n° 374, à l'exclusion des dispositions relatives au quitus fiscal) - **Après l'art. 19**: son amendement n° 29, déposé avec M. André Fosset, au nom de la commission des finances: déduction des frais de garde pour les couples dont les deux conjoints travaillent; financement par un prélèvement sur la contribution annuelle versée aux institutions sociales du comité d'entreprise lorsqu'elle excède 3 % du montant des salaires; adopté - Observations de la Cour des comptes - **Après l'art. 20 A** (p. 7014): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 4 de M. Michel Giraud, soutenu par M. Christian de La Malène (application au calcul des dotations des départements de la région Ile-de-France du système de prise en compte de la population utilisé pour le calcul de la dotation globale de fonctionnement des autres départements) - (p. 7015): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 5 de M. Michel Giraud, soutenu par M.

Christian de La Malène (application aux départements de la région Ile-de-France de la garantie de progression de la dotation globale de fonctionnement accordée aux autres départements) - Art. 21 (p. 7016) : déclare l'article 40 de la Constitution applicable à l'amendement n° 24 de M. René Tomasini, soutenu par M. François Collet (pension à 100 % pour le conjoint de policier ou de gendarme tué au cours d'une opération de police : extension du bénéfice de cette mesure à la veuve et aux orphelins du fonctionnaire de police tué dans l'exercice de ses fonctions) - (p. 7017) : intérêt de la commission des finances pour les amendements n° 25 de M. René Tomasini, soutenu par M. François Collet (extension à la veuve et aux orphelins du militaire de la gendarmerie tué dans l'exercice de ses fonctions, du bénéfice d'une pension de retraite égale au montant de la solde d'activité) et n° 16 de M. Michel Caldaguès, au nom de la commission des affaires étrangères (extension au conjoint et aux orphelins du militaire de la gendarmerie tué en service commandé du bénéfice d'une pension de retraite égale à la solde d'activité) ; déclare l'article 40 de la Constitution applicable à ces deux amendements - Après l'art. 21 (p. 7018) : déclare l'article 40 de la Constitution applicable à l'amendement n° 8 de M. Jean Cauchon, soutenu par M. Louis Jung (augmentation de 50 à 52 % du taux de la pension de réversion prévue à l'article L. 38 du code des pensions civiles et militaires de retraite ; compensation par l'augmentation à due concurrence des tarifs du droit de timbre) - Après l'art. 22 : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 6 de M. Jacques Habert (modification de l'article 51 de la loi de finances rectificative pour 1964 relatif à la possibilité pour l'Etat d'accorder sa garantie aux emprunts émis par des associations à caractère national pour financer la construction et l'aménagement de locaux d'enseignement : adjonction de la possibilité d'acquisition de ces locaux) - In fine (p. 7019) : accepte l'amendement n° 20 de M. Jacques Moutet, soutenu par M. Jacques Pelletier (modalités de recouvrement de la taxe de séjour au profit des communes touristiques et thermales).

- **Projet de loi de finances pour 1983 - Nouvelle lecture** [n° 152 (82-83)] - (18 décembre 1982) - Rapporteur général - (p. 7096) : échec de la commission mixte paritaire (CMP) - Modifications apportées par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture : exclusion de l'application du taux majoré des pelletteries provenant de lapins ou de moutons ; égalité fiscale dans le couple ; situation fiscale du contribuable invalide isolé ; adhésion aux organismes de gestion agréés ; taxation des sociétés domiciliées dans des paradis fiscaux ; abattement fiscal sur l'épargne investie en obligations ; simplification du régime des plus-values ; modalités de constitution du capital des sociétés coopératives ouvrières de production (SCOP) ; « zillmèrisation » ; régime fiscal des augmentations de capital ; exonération des droits de timbre et d'enregistrement pour les acquisitions immobilières effectuées par les collectivités locales ; livret d'épargne des travailleurs manuels ; cas de report de l'imposition des plus-values ; suppression de la taxation exceptionnelle des syndicats et administrateurs judiciaires ; relèvement des tarifs des droits fixes et de la taxe de publicité foncière ; interruption volontaire de grossesse ; recrutement d'auxiliaires de vie pour les personnes handicapées ; redevance radio-télévision et taxe sur les magnétoscopes ; système des soldes trimestriels dans le régime des comptes d'épargne par actions ; légalisation de l'intervention des experts-comptables stagiaires dans les centres de gestion ; rôle du directeur des services fiscaux ; montant de la redevance versée par les sociétés industrielles et les banques nationalisées ; éligibilité au versement du Fonds de compensation pour la TVA des investissements des établissements publics régionaux - (p. 7097) : nomination des enseignants non titulaires de l'enseignement supérieur chargés de fonctions d'enseignement supérieur en coopération sur des postes de titulaires ; compétences du commissaire de la République en matière de cotisations sociales agricoles - Profondes divergences entre les deux assemblées - Propose le rejet du projet de loi de finances voté en seconde lecture par l'Assemblée nationale - Art. 1 :

son amendement n° 1 : suppression de cet article relatif aux modalités de perception des impôts ; adopté - Art. 2 (p. 7098) : son amendement n° 2 : suppression de cet article relatif au barème de l'impôt ; adopté - Art. 2 bis : son amendement n° 3 : suppression de cet article relatif à l'obligation de déclarer les rémunérations mentionnées au 1 de l'article 240 du code général des impôts ; adopté - Art. 2 ter (p. 7099) : son amendement n° 4 : suppression de cet article relatif à la taxe pour les personnes morales dont le siège est situé hors de France et aux cas d'inapplicabilité de la taxe ; adopté - Art. 2 quater : son amendement n° 5 : suppression de cet article relatif au dépôt par le Gouvernement d'un rapport relatif aux modalités fiscales de prise en compte des charges des familles dans le calcul de l'impôt sur le revenu ; adopté - Art. 3 : son amendement n° 6 : suppression de cet article relatif aux obligations ; adopté - Art. 4 : son amendement n° 7 : suppression de cet article relatif aux valeurs mobilières ; adopté - Art. 5 (p. 7100) : son amendement n° 8 : suppression de cet article relatif à la suppression des droits de timbre et du droit de timbre de quittance ; adopté - Art. 6 : son amendement n° 9 : suppression de cet article relatif aux associations régies par la loi de 1901, aux syndicats professionnels, aux manifestations de bienfaisance, aux collectivités locales et à leurs groupements ; adopté - Art. 6 bis : son amendement n° 10 : suppression de cet article relatif aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle ; adopté - Art. 7 : son amendement n° 11 : suppression de cet article relatif aux cas d'acquisition de parts sociales d'une société coopérative ouvrière de production ; adopté - Art. 8 : son amendement n° 12 : suppression de cet article relatif à l'absence de prise en compte du prélèvement pour les frais de dégrèvement et de non valeurs pris en charge par l'Etat sur le montant de la taxe d'habitation établie au titre de 1983 ; adopté - Art. 9 : son amendement n° 13 : suppression de cet article relatif à l'abrogation des dispositions exonérant de la taxe sur la valeur ajoutée les prestations des membres des professions juridiques et judiciaires et à l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée des expertises ayant trait à l'évaluation des indemnités d'assurance ; adopté - Art. 10 (p. 7101) : son amendement n° 14 : suppression de cet article relatif aux entreprises d'assurance ; adopté - Art. 11 : son amendement n° 15 : suppression de cet article relatif aux créances ; adopté - Art. 12 (p. 7102) : son amendement n° 16 : suppression de cet article relatif à la fraction de la valeur nette taxable du patrimoine ; adopté - Art. 13 : son amendement n° 17 : suppression de cet article relatif à la vignette automobile ; adopté - Art. 14 : son amendement n° 18 : suppression de cet article relatif à la taxe sur les tabacs ; adopté - Art. 14 bis : son amendement n° 19 : suppression de cet article relatif à l'augmentation du chiffre prévu au paragraphe II de l'article 38 de la loi de finances pour 1982 ; adopté - Art. 15 (p. 7103) : son amendement n° 20 : suppression de cet article relatif à la taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules ; adopté - Art. 15 bis : son amendement n° 21 : suppression de cet article relatif aux acquisitions immobilières ou de fonds de commerce des collectivités locales ou établissements publics ; adopté - Art. 15 ter : son amendement n° 22 : suppression de cet article relatif à l'exonération de la taxe de publicité foncière pour les inscriptions d'hypothèques prises en garantie de prêts ; adopté - Art. 16 (p. 7104) : son amendement n° 23 : suppression de cet article relatif à la reconduction de certaines mesures ; adopté - Art. 16 bis : son amendement n° 24 : suppression de cet article relatif à la suppression de la réduction des droits de mutation à titre gratuit en faveur des donations par contrat de mariage ; adopté - Art. 16 ter : son amendement n° 25 : suppression de cet article relatif à l'augmentation du chiffre prévu aux articles 719, 724 et 725 du code général des impôts ; adopté - Art. 16 quater : son amendement n° 26 : suppression de cet article relatif au tarif des droits fixes et des minima d'enregistrement et de la taxe de publicité foncière ; adopté - Art. 17 : son amendement n° 27 : suppression de cet article relatif à la formation professionnelle ; adopté - Art. 18 : son amendement n° 28 : suppression de cet article relatif aux abattoirs

privés et publics ; adopté - **Art. 19** : son amendement n° 29 : suppression de cet article relatif aux droits de sceau établis au profit du Trésor sur les actes relatifs à la naturalisation, à la réintégration et à la libération de l'allégeance française ; adopté - **Art. 20** : son amendement n° 30 : suppression de cet article relatif à la quantité d'essence pouvant donner lieu au dégrèvement ; adopté - **Art. 20 bis** (p. 7105) : son amendement n° 31 : suppression de cet article relatif à la destination du produit des versements dus au titre des densités de construction supérieures au plafond légal ; adopté - **Art. 21** : son amendement n° 32 : suppression de cet article relatif à la confirmation pour 1983 des affectations résultant de budgets annexes et comptes spéciaux ouverts à la date du dépôt du projet de la présente loi de finances ; adopté - **Art. 22** : son amendement n° 33 : suppression de cet article relatif au taux de la taxe sur les huiles institué au profit du budget annexe des prestations sociales agricoles ; adopté - **Art. 23** : son amendement n° 34 : suppression de cet article relatif à la destination du produit du prélèvement entre les sociétés de courses, l'élevage, le Fonds national pour le développement des adductions d'eau et le Fonds national pour le développement du sport ; adopté - **Art. 23 bis** (p. 7106) : son amendement n° 35 : suppression de cet article relatif à la dotation globale de fonctionnement en faveur des communes pour le logement des instituteurs ; adopté - **Art. 24** : son amendement n° 36 : suppression de cet article relatif au taux du prélèvement ; adopté - **Art. 24 bis** : son amendement n° 37 : suppression de cet article relatif au tarif des droits de timbre ; adopté - **Art. 25** : son amendement n° 38 : suppression de cet article relatif à la confirmation pour 1983 des dispositions législatives ayant pour effet de déterminer les charges publiques ; adopté - **Art. 26** : son amendement n° 39 : suppression de cet article relatif au taux de majoration applicable à certaines rentes viagères constituées entre particuliers ; adopté - **Art. 27 - Etat A** (p. 7109) : son amendement n° 40 : suppression de l'article 27 relatif aux ressources affectées au budget et de l'Etat A relatif au tableau des voies et moyens applicables au budget de 1983 ; adopté.

BOEUF (Marc), sénateur de la Gironde (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

- Est nommé membre suppléant du conseil d'administration de l'agence nationale pour l'information touristique (21 septembre 1982) (p. 4027).

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France (13 avril 1982) (p. 1085).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation de la recherche et du développement technologique de la France (23 juin 1982) (p. 3055).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (8 octobre 1982) (p. 4435).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, portant réforme de l'organisation régionale du tourisme [n° 268 (81-82)] (14 avril 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 151 (JO Débats 13 novembre 1981) (p. 2622) à M. le ministre de l'éducation nationale : **aménagement du territoire** (Bordeaux : construction de la Maison des pays ibériques) - Réponse de M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale (2 avril 1982) (p. 845, 846).

n° 163 (JO Débats 5 décembre 1981) (p. 3647) à M. le ministre de l'éducation nationale : **handicapés (établissements spécialisés et soins)** (situation du personnel du centre de soins de l'école pour handicapés d'Eysines) - Réponse de M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale (2 avril 1982) (p. 846).

n° 246 (JO Débats 28 mai 1982) (p. 2373) à M. le ministre de la culture : **spectacles** (démolition de la salle de l'Alhambra à Bordeaux) - Réponse de M. Anicet Le Pors, ministre chargé de la fonction publique (25 juin 1982) (p. 3169).

Questions orales avec débat :

n° 52 (16 septembre 1981) (p. 1478) à M. le ministre du temps libre : **vacances** (instauration du chèque-vacances) - Discutée le 23 avril 1982 (p. 1346 et suivantes).

n° 100 (2 avril 1982) (p. 836) à M. le ministre du temps libre : **aménagement du temps** (étalement des vacances) - Discutée le 23 avril 1982 (débat commun) (p. 1343 et suivantes).

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : étalement des vacances** - (23 avril 1982) - (p. 1344) : problème ancien de l'étalement des vacances - Mauvaises habitudes des Français - Résultats inverses de ceux escomptés dans la loi instaurant les congés payés - Souhait d'une meilleure répartition des vacances dans le temps et dans l'espace - (p. 1345) : mauvais étalement des vacances incombant pour partie à l'éducation nationale - Aménagement souhaitable du temps scolaire quotidien, hebdomadaire et annuel - Concertation interministérielle nécessaire entre temps libre, éducation, industrie, commerce et artisanat, culture - Meilleure répartition dans l'espace par une promotion du tourisme départemental et régional - Nécessité de changer les mentalités.

- **Question orale avec débat : instauration du chèque-vacances** - (23 avril 1982) - (p. 1346) : question posée avant la parution de l'ordonnance sur le chèque vacances - Nombreux points déjà précisés - Nécessité sociale du chèque vacances pour les nombreux Français ne partant pas en vacances - Extension souhaitable du nombre de bénéficiaires - Organisation souhaitable dans les régions de tables rondes regroupant les hôteliers, les transporteurs et les associations de tourisme - Innovation devant profiter principalement au développement du marché intérieur du tourisme.

- **Proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles** [n° 207 (81-82)] - (28 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 1456) : discussion d'une proposition de loi - Risques résultant des catastrophes naturelles : absence de remboursement de telles catastrophes par la plupart des compagnies d'assurance ; couverture de cette catégorie de risques par un certain nombre de mutuelles et travail positif des mutuelles - Inondations du Sud Ouest et importance des dommages pour les entreprises et les particuliers ; insuffisance de l'aide accordée ; complexité de la procédure en matière de déclaration de dommages ; retards importants dans le règlement des dommages - Proposition de loi et meilleure indemnisation ; solidarité et aide de l'Etat - Réforme de la loi du 10 juillet 1964 sur l'indemnisation des calamités agricoles - Approbation de

cette proposition de loi et solidarité nationale - Egalité de tous face aux catastrophes.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France** [n° 242 (81-82)] - (13 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 2007) : amendements déposés par la commission spéciale dénaturant le texte - Cas particulier de la recherche archéologique - (p. 2008) : nécessaire augmentation des moyens financiers, quadruplement des effectifs d'ici à 1985, intégration des personnels hors statut de l'archéologie - Sauvegarde de l'archéologie considérée comme une priorité de la recherche.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (18 juin 1982) - **Art. 26** (p. 2955) : son amendement n° A-59, soutenu par M. Félix Ciccolini : présence au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle de sept représentants des associations culturelles, de jeunesse et d'éducation populaire ; adopté.

- **Proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles** - *Deuxième lecture* [n° 371 (81-82)] - (23 juin 1982) - **Art. 5** (p. 3037) : son amendement n° 2 : nature et portée des plans d'exposition aux risques ; rôle du bureau central de tarification ; retiré - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3039) : abstention du groupe socialiste sur cette proposition de loi modifiée par le Sénat.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (29 juin 1982) - **Art. 78** (p. 3239) : son amendement n° B-116, soutenu par M. Félix Ciccolini : représentation des associations de jeunesse et d'éducation populaire au sein de la commission chargée de donner un avis préalable aux décisions de la Haute autorité de la communication audiovisuelle ; retiré.

- **Conclusions du rapport de M. Pierre Lacour fait au nom de la commission des affaires économiques sur la proposition de loi de MM. Marc Boeuf, Jean Peyrafitte, Henri Duffaut et des membres du groupe socialiste et apparentés portant réforme de l'organisation régionale du tourisme** [n° 12 (82-83)] - (12 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4454) : intérêt du Gouvernement pour le tourisme - Texte de cette proposition, fruit d'un travail minutieux de la commission permanente du Conseil supérieur du tourisme - Consultation de nombreuses organisations intéressées par ce problème - Absolue nécessité de revoir les ordonnances du Gouvernement de l'Etat français instituant les comités régionaux du tourisme (CRT) - (p. 4455) : sort de ces comités lié à la manne financière des établissements publics régionaux - Composition et présidence des CRT différentes d'une région à l'autre - Souhait que les CRTL deviennent les outils de la politique de tourisme et de loisir du conseil régional - Réforme imposée par le développement du tourisme, deuxième activité industrielle de la France - Financement du fonctionnement des CRT, composition et compétences assurés et déterminés par les conseils régionaux - Proposition du statut d'établissement public pour les comités régionaux - Incompatibilité entre la fonction de directeur de comité régional et celle de délégué régional - Problème des structures du tourisme en France - Syndicat d'initiative et office de tourisme - Comités départementaux de tourisme, émanation des conseils généraux ne pouvant avoir le rôle que doit jouer le CRT - Souhait de la création d'un ministère du tourisme - (p. 4456) : tourisme, un des éléments susceptibles de sauver l'économie du pays - Nécessité de regrouper dans un budget les lignes budgétaires éparpillées dans différents ministères consacrées au tourisme - Complémentarité du tourisme commercial et du tourisme social - Faire de notre pays un grand pays touristique, objectif de cette proposition de loi - **Art. 1** (p. 4457) : soutient l'amendement n° 1 de M. Roger Rinchet (limitation à deux comités régionaux de tourisme par région à la date de promulgation de la présente loi) - **Art. 9** (p. 4459) : son amendement n° 2 : interdiction pour le directeur de cumuler sa fonction avec celle de délégué régional au tourisme ; rejeté - **Explication de vote sur**

l'ensemble (p. 4461) : vote favorable du groupe socialiste sur le texte de cette proposition de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Temps libre - (27 novembre 1982) - (p. 5932) : comparaison entre la part de budget concédée au tourisme et la part du produit intérieur brut qu'il représente - Place du tourisme comme premier importateur de devises après l'industrie automobile - (p. 5933) : faiblesse des structures et des crédits concernant la promotion du tourisme à l'étranger - Adoption à l'unanimité par le Sénat de la proposition de loi réformant les comités régionaux de tourisme et des loisirs, complément des comités départementaux du tourisme, des offices de tourisme et des syndicats d'initiative - Chèque vacances - Etalement des vacances et trains-forum sur ce thème - Campagne « découverte de la France » - Succès de la saison estivale en Aquitaine - Tourisme social importance du camping et du caravanning (campage et caravanage) - Pause dans la création de postes au titre du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) après l'effort de 1982 - Espoir dans la future loi sur les associations - Nécessité d'aider les centres de vacances - Utilité de l'organisation du tourisme pour éviter un développement touristique sauvage - Avis favorable à ce budget.

Culture - (1^{er} décembre 1982) - (p. 6112) : progression des crédits du ministère - Conventions culturelles signées avec le département de la Gironde et la région Aquitaine - Politique de décentralisation et de développement culturel régional - Rôle des directions régionales de l'action culturelle dans la politique de décentralisation - Rapports entre le ministère de la culture et celui de l'éducation nationale : groupe de réflexion interministériel pour les enseignements artistiques : initiation à la musique et à l'audiovisuel - Préservation du patrimoine et recherche archéologique ; danger des fouilles clandestines utilisant des appareils servant à la détection des métaux ; éventualité d'une proposition de loi en ce domaine - Future loi sur les associations : gestion rigoureuse nécessaire des fonds publics attribués - Avec le groupe socialiste, votera ce budget.

Education nationale - (3 décembre 1982) - (p. 6267) : augmentation des crédits de l'éducation nationale - Enseignement privé - Créations d'emplois - Rémunération des personnels d'internat et de demi-pension - Problèmes de l'enseignement élémentaire : absence de création de postes ; problèmes des écoles maternelles - Résorption de l'auxiliaire - Centres régionaux d'éducation physique et sportive (CREPS) : recrutement de professeurs et de professeurs adjoints d'éducation physique et sportive - Travaux de la commission Legrand et rôle des collèges expérimentaux dans chaque département - (p. 6268) : création des zones d'éducation prioritaire (ZEP) - Principe de la gratuité et coût des manuels et fournitures ; exemple des lycées d'enseignement professionnel (LEP) ; enquête de la Confédération syndicale des familles sur le coût de la rentrée - Transports scolaires - Effort en faveur de l'enseignement technique ; insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 18 ans - Création de postes d'enseignants pour l'enseignement technique et professionnel ; résorption de l'auxiliaire - Augmentation des crédits d'équipement - Nouveaux établissements - Crédits des bourses - Effectifs par classes - Réforme nécessaire de la taxe d'apprentissage - Obligation de secteur scolaire applicable au seul enseignement public ; extension souhaitable à l'enseignement privé sous contrat - Politique de l'ancienne majorité de démantèlement de l'enseignement public - Restauration nécessaire des principes d'obligation, de gratuité et de laïcité - Précisions nécessaires sur le calendrier de création du grand service public laïque de l'éducation nationale promis par le Président de la République - Application de la loi Guerneur et attitude des municipalités - Avec le groupe socialiste, votera le budget.

Environnement - (4 décembre 1982) - (p. 6302) : restrictions budgétaires et atteinte aux crédits de l'environnement - Recherche systématique du profit et dégradation de notre cadre de vie durant le dernier quart de siècle - Rattachement du budget du Conservatoire de l'espace littoral au ministère de l'environnement - Stagnation des crédits alloués à ce conservatoire - Volonté du Gouvernement en matière de parcs nationaux et création d'un parc en Guadeloupe - Budgétisation des recettes du Fonds d'intervention pour la qualité de la vie (FIQV) - Nécessité d'une action en matière de prévention des crues - Loi relative à l'indemnisation des catastrophes naturelles comblant une lacune en matière d'assurance - Déblocage de crédits en vue de la modernisation des services d'annonce des crues - Stations d'observation réparties sur l'ensemble du territoire - Modernisation du réseau hydrologique - Position favorable du groupe socialiste sur le budget de l'environnement pour 1983.

BOHL (André), sénateur de la Moselle (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.
- Est nommé membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification (en application de l'article 2 de la loi n° 82-653 du 29 juillet 1982) (21 octobre 1982) (p. 4742).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale (20 octobre 1982) (p. 4671).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale (16 novembre 1982) (p. 5494).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure (17 décembre 1982) (p. 7073).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 56 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale [n° 88 (82-83)] (10 novembre 1982).

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale [n° 107 (82-83)] (25 novembre 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 131 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale [n° 147 (82-83)] (15 décembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 139 (18 août 1982) (p. 3807) à M. le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale : **prestations**

familiales (mesures d'économie prises en matière de prestations familiales) - Discutée le 8 octobre 1982 (p. 4428 et suivantes).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture** [n° 150 (81-82)] - Suite de la discussion - (13 janvier 1982) - Art. 11 (p. 153) : à propos de l'amendement n° I-22 de M. Michel Giraud, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à la Cour de discipline budgétaire; dispositions de coopération au plan des établissements publics et des agglomérations nouvelles), intervient sur les problèmes des agents comptables des régies municipales.

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre premier du livre cinquième du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes** [n° 197 (81-82)] - (6 avril 1982) - Discussion générale (p. 925) : contrats de travail et conflits individuels; statut d'Alsace et de Moselle; absence de généralisation en 1979 et difficultés en matière de fonctionnement - Création et nombre de conseillers - Alsace Moselle et système calqué sur la décentralisation communale - Consultation des conseillers régionaux et des comités économiques sur les implantations des conseils de prud'hommes - Tribunal de Forbach et disparition de la section des mines; conseil de prud'hommes et décentralisation; absence de nécessité de cinq sections - Choix du magistrat pour présider les conseils - Europe démocratique; espace social européen - Problème des salariés - Américanisation de la législation et de la juridiction du travail.

Suite de la discussion - (7 avril 1982) - Art. 35 (p. 1017, 1018) : se déclare favorable à l'amendement n° 31 de M. André Rabineau, rapporteur, soutenu par M. Robert Schwint, président de la commission des affaires sociales (généralisation territoriale et professionnelle des conseils de prud'hommes aux trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, mais maintien à la tête du bureau de jugement et de la formation de référé d'un magistrat de l'ordre judiciaire) - Position commune prise par l'ensemble des sénateurs d'Alsace et de Moselle.

Nouvelle lecture [n° 294 (81-82)] - (27 avril 1982) - Art. 35 (p. 1392) : circulaires du 23 mars 1982 parues dans le *Journal officiel* du 22 avril, concernant les modalités et les conditions des consultations prévues à l'article L. 511-3 du code du travail relatif aux conseils de prud'hommes - Circulaires concernant un texte que le Parlement n'a pas voté - Interrogation sur la date d'applicabilité de ces circulaires.

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale** [n° 269 (81-82)] - (11 mai 1982) - Art. 4 (p. 1877) : son amendement d'harmonisation n° 73, soutenu par M. Louis Jung : mention du registre des entreprises tenu par les chambres de métiers d'Alsace et de Moselle; retiré au profit de l'amendement analogue n° 35 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis.

- **Questions orales avec débat jointes : politique à l'égard des cadres** - (15 juin 1982) - En remplacement de M. Roger Poudonson - (p. 2785) : dévaluations monétaires - Participation des cadres à l'effort national de redressement mais vaine austérité - Manque de stratégie économique industrielle - Baisse du pouvoir d'achat des Français - Chômage - Augmentation des impôts et des cotisations de sécurité sociale - Incertitudes quant au futur régime de retraite - Menaces sur la place des cadres dans l'entreprise - Négociations conventionnelles et conventions collectives - Projet Auroux et risques de déstabilisation; redistribution des cartes entre les organisations syndicales représentatives sur le plan national - (p. 2786) : situation du personnel d'encadrement - Refus de confusion du syndicalisme et de la démocratie - Prétexte de déstabilisation systématique des entreprises - Opposition à un encadrement totalitaire -

Attachement des confédérations syndicales à l'indépendance des régimes paritaires - Remplacement par le Gouvernement de la garantie de ressources entre 60 et 65 ans - Gravité de la situation des régimes de retraites complémentaires - Régime unique de sécurité sociale - Situation des cadres face à la pression fiscale - Exemple japonais ; système d'éducation et d'information - Souhait d'une diminution de l'ensemble des charges et d'une meilleure répartition de l'impôt ; référence à la loi Monory - Tendance du Gouvernement à lier les impôts locaux aux revenus - Inquiétude des cadres - Taux de croissance et déficit du commerce extérieur, de la sécurité sociale et du budget de la France - (p. 2787) : redéploiement de l'industrie et financement des besoins - Attente du personnel d'encadrement.

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** [n° 344 (81-82)] - Suite de la discussion - (20 juillet 1982) - Art. 1 : Art. L. 122-34 du code du travail : ses amendements n° 93 et n° 94, soutenus par M. Jean Colin : définition et contenu du règlement intérieur ; retirés - Art. L. 122-37 (p. 3661) : son amendement n° 89, soutenu par M. Jean Colin : décision de l'inspection du travail relative au règlement intérieur communiquée aux délégués du personnel et aux délégués au comité d'entreprise ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 1 de M. Jean Béranger - Art. L. 122-41 (p. 3672, 3673) : son amendement n° 84, soutenu par M. Adolphe Chauvin : nouvelle rédaction de l'alinéa relatif à la procédure de convocation préalable ; retiré, puis repris par M. Bernard Legrand - Sur l'amendement n° 21 de M. Jean Chérioux, rapporteur (maintien du principe d'une procédure disciplinaire pour les seules sanctions les plus graves ayant une incidence directe et immédiate sur l'emploi du salarié, la nature de ses fonctions sa carrière ou sa rémunération), son sous-amendement n° 64, soutenu par M. Auguste Chupin : application de la procédure de convocation préalable en cas de sanction susceptible d'avoir une incidence sur le classement hiérarchique du salarié ; adopté - (p. 3674) : son amendement rédactionnel n° 65 soutenu par M. Auguste Chupin ; adopté - Art. 3 (p. 3688) : son amendement n° 100, soutenu par M. Adolphe Chauvin : critères retenus pour fixer l'ordre des licenciements et ordre de prise en compte de ces critères ; devenu sans objet.

- **Projet de loi modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics** [n° 430 (81-82)] - (29 septembre 1982) - Discussion générale (p. 4225) : hommage de reconnaissance aux médecins français : expérience d'un séjour en service de réanimation ; préoccupation égale à l'égard de tous les malades, quelle que soit leur condition sociale - (p. 4226) : suppression du secteur privé de l'hôpital et atteinte à l'hospitalisation publique : risque de découragement de praticiens hautement qualifiés qui choisissent l'exercice en clinique privée - Remise en cause des principes fondamentaux de l'exercice libéral de la médecine : exemple du projet de centres de santé intégrés - Vote du groupe UCDP contre le projet en examen.

- **Question orale avec débat : mesures d'économie prises en matière de prestations familiales** - (8 octobre 1982) - (p. 4429) : importance de la famille, foyer de sécurité affective et de solidarité entre les générations - Nécessité de la définition et de la mise en oeuvre d'une politique d'ensemble de la famille - Solidarité due aux familles par la collectivité nationale, droit garanti par le préambule de la Constitution et incompatible avec toute notion d'assistance - Baisse de natalité affectant l'ensemble des pays développés - Mesures du Gouvernement tendant à augmenter le pouvoir d'achat des prestations familiales en 1981 - Plafonnement du quotient familial prévu par les projets de loi de finances pour 1982 et pour 1983, mais absence de l'ordre du jour des assemblées du projet de loi portant réforme des prestations familiales - Promesses gouvernementales non tenues et mesures d'austérité décidées le 21 juillet dernier - Ministre de la solidarité

nationale favorable à la notion de revalorisation différenciée des allocations et hostilité des associations familiales à ce projet - Proposition d'une refonte de l'ensemble des allocations familiales existantes en une prestation unique s'accompagnant d'un statut pour la mère de famille - Déséquilibre entre le volume des impôts directs et des impôts indirects, source d'injustice pour les familles - Absence de prise en compte des 60 propositions du rapport Oheix intitulé : Contre la précarité et la pauvreté - (p. 4430) : paiement des loyers, source de difficultés pour les familles - Familles particulièrement touchées par la dégradation continue de la situation de l'emploi, par la détérioration de leur pouvoir d'achat et par l'augmentation des charges - Urgence pour le Gouvernement de préciser ses intentions - (p. 4432) : question datant du mois d'août nécessitant une réactualisation - Pourcentage des prestations versées par prestataire de la caisse d'allocations familiales de la Moselle - Interrogation sur le bénéfice de l'allocation de logement pour tous les allocataires..

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** [n° 494 (81-82)] - Suite de la discussion - (13 octobre 1982) - Art. 4 : Art. L. 265 du code électoral (p. 4521) : se déclare favorable à l'amendement n° 15 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (dépôt des listes à la préfecture ou à la sous-préfecture ; notion de tête de liste ; signature de chaque candidat sur les déclarations de candidature) - Art. 10 (p. 4529) : sur l'amendement n° 22 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (nombre maximum d'adjoints), demande des informations au Gouvernement sur le futur statut des élus locaux - Avant l'art. 12 (p. 4532) : sur l'amendement n° 25 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (indisponibilité temporaire du seul conseiller titulaire d'une commune et voix consultative du suppléant au conseil municipal), demande des informations au Gouvernement sur les modalités d'élection du conseiller et de son suppléant.

- **Projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale** [n° 468 (81-82)] - (19 octobre 1982) - Art. 1 (p. 4631) : en cas de limitation au mot « salarié », exclusion des handicapés, des veuves, des retraités et des invalides et accidentés du travail - Existence de régimes spéciaux de sécurité sociale - Exemple de l'expérience de la sécurité sociale minière concernant la représentation des organismes et le paritarisme - Art. 4 (p. 4634) : existence à Strasbourg seulement d'une caisse régionale d'assurance vieillesse, couvrant les départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle - Avenir de l'Union nationale des invalides et des accidentés du travail ; danger d'une séparation de la Moselle de la caisse régionale d'assurance maladie et de la caisse régionale d'assurance vieillesse de Strasbourg.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - Suite de la discussion - (28 octobre 1982) - Titre I - Art. 3 (suite) (p. 4922) : son amendement n° A-332, soutenu par M. Paul Pillet : prise d'effet des transferts de compétences, après transfert par l'Etat aux collectivités territoriales des ressources équivalentes employées par l'Etat pour l'exercice de ces compétences ; retiré.

Suite de la discussion - (29 octobre 1982) - Titre II - Art. 18 (p. 4951) : sur l'amendement n° A-79 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (prise en charge des dépenses entraînées par les études, l'établissement, la modification et la révision des documents d'urbanisme), son sous-amendement n° A-336, soutenu par M. Roger Poudonson : substitution de la notion de plans d'occupation des sols ou de tout document élaboré par la commune à celle de documents d'urbanisme ; adopté.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale** [n° 56 (82-83)] - (15 novembre 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 5424) : refus de la

commission des affaires sociales d'apporter son soutien au dispositif proposé par le Gouvernement : politique de relance économique engagée par le Gouvernement en mai 1981 et augmentation de nombreuses prestations sociales ; échec de cette politique et conséquences tirées de cette erreur - Régression du système de protection sociale : exemple du relèvement du taux des cotisations versées par les pré-retraités - (p. 5425) : accroissement de la cotisation d'assurance maladie sur les pré-retraités et diminution du pouvoir d'achat de leurs titulaires ; seuil d'exonération fixé au niveau du SMIC ; violation de l'engagement pris dans le cadre des contrats de solidarité - Création d'une contribution de solidarité sur la publicité des industries pharmaceutiques ; survie nécessaire de la presse médicale scientifique et protection de l'emploi des visiteurs médicaux : rejet de cette taxe par la commission - Création aux articles 6 à 8 bis d'un forfait journalier hospitalier désengagement de la sécurité sociale et régression ; forme nouvelle de ticket modérateur ; discrimination entre les établissements publics et privés ; aide sociale - Réforme de la tarification des dépenses hospitalières ; substitution au système du prix de journée d'une dotation annuelle globale ; anomalie de cette réforme du financement dans l'attente de la réforme hospitalière - Risque de dégradation du fonctionnement hospitalier ; exemple du Canada - Amélioration nécessaire de la gestion de l'hôpital - Articles 19 et 20 relatifs à la mise en oeuvre d'actions expérimentales dans le secteur sanitaire et social - (p. 5426) : incertitude sur ces expériences ; risque de remise en cause de l'exercice libéral de la médecine - Politique de décentralisation - Modification de l'assiette des cotisations des travailleurs indépendants - Harmonisation des cotisations - Création à l'article 27 d'une taxe sur les tabacs et les alcools ; rapport autrefois publié sur l'alcoolisme par M. Jacques Henriot ; rapport du professeur Jean Bernard ; taxation des alcools titrant plus de vingt cinq degrés ; exclusion du champ d'application des boissons de consommation courante : vin, bière ; taxe sur les tabacs : remise en cause de la politique gouvernementale à l'égard de la Société d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA) ; nationalisations et efforts de gestion industrielle ; infraction à la directive européenne du 19 décembre 1972 ; exemple précédent de la vignette automobile - Article 28 : compétence du comité d'entreprise en matière d'information sur le paiement des cotisations sociales ; anomalie de cette mesure relative à la réforme des institutions représentatives dans le projet en examen - Condamnation de la politique économique et sociale du Gouvernement - Décision de la commission de proposer au Sénat l'adoption de la question préalable - Question préalable (p. 5444) : sa motion n° 2 tendant à opposer la question préalable ; adoptée - Son intervention dans la discussion générale : examen (article par article) des raisons ayant conduit la commission à écarter les mesures proposées - Dégradation des comptes de la sécurité sociale - (p. 5445) : précédentes crises financières de la sécurité sociale et réforme engagée en 1967 - Crise économique internationale - Plan de redressement de M. Michel Durafour en décembre 1975 et sauvegarde de l'institution jusqu'en 1981 - Aggravation de la situation économique - Mesures sociales décidées depuis juin 1981 - Absence de réunion de la commission des comptes de la sécurité sociale depuis dix-huit mois - Insuffisance des informations fournies au Parlement - Politique engagée par le gouvernement précédent de maîtrise des dépenses de santé et relâchement brutal en 1981 - Mesures proposées par le projet et transfert de charges vers les assurés, vers l'Etat et vers l'industrie pharmaceutique - Charges nouvelles pour les entreprises : taxe sur l'industrie pharmaceutique et taxe sur les alcools et tabacs - Contribution des entreprises au financement du déficit de l'UNEDIC - Inadaptation du budget global hospitalier - Abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans et menace pour l'évolution des comptes de l'assurance vieillesse - Insuffisance de la politique économique et sociale du Gouvernement.

- **Projet de loi, relatif à la formation professionnelle des artisans** [n° 110 (82-83)] - (15 décembre 1982) - Après l'art. 3 (p. 6939) : soutient l'amendement n° 22 de M. Louis

Jung (imputation sur la participation instituée par les articles L. 950-1 et L. 950-2 du code du travail, de la partie de la taxe pour frais de chambre de métiers affectée à l'information).

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale - Nouvelle lecture** [n° 131 (82-83)] - (18 décembre 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 7088) : dépôt d'une question préalable en première lecture - Echec de la commission mixte paritaire (CMP) - Modifications de l'Assemblée nationale en nouvelle lecture : inclusion des pré-retraités progressives dans le champ d'application de la cotisation d'assurance maladie ; interdiction du cumul d'une pension de clerc de notaire avec le revenu tiré de l'activité de notaire ; contribution de l'industrie pharmaceutique ; rôle de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale ; suppression des réfections appliquées aux indemnités journalières en cas d'hospitalisation ; détermination de la dotation globale versée par les organismes de sécurité sociale aux établissements hospitaliers après avis des instances des régimes de sécurité sociale - (p. 7089) : calcul de la cotisation des travailleurs non salariés non agricoles - Régularisation *a posteriori* - Calcul des cotisations des retraités sur les retraites de l'année en cours - Taxe sur les alcools et les tabacs ; modalités de recouvrement des cotisations ; respect des engagements communautaires de la France - Niveau de vie des producteurs d'alcools et création d'un groupe de travail - Communication par l'employeur au comité d'entreprise de la situation de l'entreprise au regard des cotisations de sécurité sociale - Report au premier jour du mois civil suivant du fait générateur de la date de versement ou de fin de droit des prestations familiales - Alignement de la situation faite aux pharmacies mutualistes sur celle des pharmacies d'officine dans leurs rapports avec la sécurité sociale ; remises consenties par les pharmacies d'officine dans le cadre conventionnel - Possibilité de suppression de la franchise d'affranchissement des caisses d'allocations familiales (CAF) - Absence de règlement durable de la situation financière de la sécurité sociale - Réserves de la commission lors de l'examen du budget du ministère des affaires sociales - Décalage des dates auxquelles les prestations familiales sont servies ; diminution des dépenses - Dotation globale de la sécurité sociale - Réforme hospitalière - Forfait hospitalier - Modalités du recours à l'aide sociale pour les établissements privés non liés par une convention à l'aide sociale - Cas particulier des établissements du régime minier - Situation du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle - Défense du système de protection sociale et inadéquation des moyens - Dépôt d'une motion tendant à opposer la question préalable - Question préalable (p. 7094, 7095) : sa motion n° 1, tendant à opposer la question préalable ; adoptée - Rapport Bernard sur l'alcoolisme - Augmentation des cotisations maladie des pré-retraités - Réforme du financement de la sécurité sociale - Réunion de la commission des comptes de la sécurité sociale - Prestations familiales et régression sociale.

BOILEAU (Roger), sénateur de la Meurthe-et-Moselle (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est élu membre de la commission de contrôle des services de l'Etat chargés du maintien de la sécurité publique (11 mai 1982) (p. 1869).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des

Français établis hors de France sur les listes électorales (13 octobre 1982) (p. 4537).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 199 (JO Débats 3 avril 1982) (p. 858) à M. le Premier ministre : gaz (financement de l'achat de gaz algérien).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (22 juin 1982) - Art. 34 (p. 2996) : son amendement n° B-135, soutenu par M. Daniel Millaud, identique à l'amendement n° B-293 de M. Michel Miroudot : redevance unique pour le droit d'usage des postes récepteurs de télévision ; devenu sans objet.

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** [n° 344 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (20 juillet 1982) - Art. 1 : *Art. L. 122-36 du code du travail* (p. 3656) : son amendement n° 92, soutenu par M. Jean Colin : avis motivé du comité d'entreprise sur le règlement intérieur ; adopté - *Art. L. 122-37* (p. 3660) : son amendement n° 80, soutenu par M. Jean Colin : possibilité pour l'inspecteur du travail d'exiger le retrait des clauses contraires aux lois et règlements, ainsi qu'aux dispositions des conventions collectives applicables ; retiré - *Art. L. 122-39* (p. 3665) : son amendement n° 81, soutenu par M. Marcel Daunay : suppression de l'extension du régime juridique du règlement intérieur aux notes de service prises pour son application ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 17 de M. Jean Chérioux, rapporteur.

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** [n° 494 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (13 octobre 1982) - Art. 10 (p. 4528) : suppression de la distinction entre adjoint réglementaire et adjoint supplémentaire - Nombre des adjoints pour les communes de 1.500 à 2.500 habitants.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (28 octobre 1982) - Titre I - Art. 4 (p. 4891) : son amendement n° A-331, soutenu par M. Paul Pillet : suppression de cet article relatif à la fixation de la date d'effet des transferts ; rejeté - Art. 5 (p. 4898) : son amendement n° A-294, soutenu par M. Paul Pillet : possibilité pour les collectivités territoriales de s'associer librement pour l'exercice de leurs compétences ; retiré en faveur de l'amendement n° A-21 de M. Paul Girod, rapporteur (liberté d'association des collectivités territoriales pour l'exercice de leurs compétences en créant des organismes publics de coopération).

Suite de la discussion - (4 novembre 1982) - Titre II (*suite*) - Art. 91 (p. 5151) : son amendement n° A-313, soutenu par M. Adolphe Chauvin : établissement du plan régional et consultation des groupements de communes ; devenu sans objet.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - (2 décembre 1982) - (p. 6198) : terrorisme et prévention - Malaise de la police - Nomination d'un secrétaire d'Etat chargé plus particulièrement de la sécurité civile - Lacunes dans le projet de budget affecté à la police nationale : insuffisance des créations d'emplois nouveaux ; conséquences de la réduction de la durée du travail - Tâches administratives : détournement des missions propres à la police ; transfert éventuel

aux collectivités locales ; compensation de la charge par le produit des contraventions - (p. 6199) : réticences manifestées au dernier congrès des maires de France - Problèmes de carrière des policiers en tenue - Insuffisance des effectifs des policiers en civil pour assurer une prévention efficace - Effort nécessaire en faveur de l'équipement ; souhait de plans pluriannuels - Indépendance nécessaire de la police - Malaise créé par l'opposition police justice - Demande de déblocage des crédits accordés pour la construction du commissariat de police de Dombasle - Retard du remboursement par le Fonds de compensation de la TVA et possibilité de l'affecter au paiement des intérêts aux emprunts souscrits par les communes - Dotation globale d'équipement (DGE) - Caractère néfaste pour l'investissement des petites communes des critères de répartition retenus - *Après l'art. 63 bis* (p. 6211) : son amendement n° 147 : création de postes d'enquêteurs principaux de police ; retiré.

BONDUEL (Stéphane), sénateur de la Charente-Maritime (GD-SRG).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

- Est nommé membre suppléant du conseil d'administration de l'agence nationale pour l'information touristique (21 septembre 1982) (p. 4027).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes (18 juin 1982) (p. 2968).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1983 (11 décembre 1982) (p. 6749).

DÉPÔTS

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Temps libre - I Section commune - II Loisir social, éducation populaire et activités de pleine nature - III Jeunesse et sports [n° 95, annexe 29 (82-83)] (22 novembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 152 (JO Débats 14 novembre 1981) (p. 2671) à M. le ministre du commerce extérieur : commerce extérieur (Hong-Kong : conséquences du contingentement d'importations) - Réponse de M. André Cellard, secrétaire d'Etat à l'agriculture (4 juin 1982) (p. 2546, 2547).

n° 225 (JO Débats 23 avril 1982) (p. 1325) à M. le ministre de l'intérieur : finances locales (actes budgétaires et financiers des collectivités locales).

n° 228 (JO Débats 30 avril 1982) (p. 1557) à M. le ministre de la santé : enseignement spécial (avantages en nature du personnel éducateur) - Réponse de M. André Cellard, secrétaire d'Etat à l'agriculture (4 juin 1982) (p. 2551, 2552).

n° 234 (JO Débats 7 mai 1982) (p. 1817) à M. le ministre de l'agriculture : agriculture (réglementation concernant la distribution des pesticides agricoles) - Réponse de M.

André Cellard, secrétaire d'Etat à l'agriculture (4 juin 1982) (p. 2552, 2553).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion - (21 avril 1982) - Art. 3 (p. 1247) : son amendement n° 299 : suppression du dernier alinéa de l'article relatif à la possibilité pour le seul locataire de se prévaloir de la violation des dispositions prévues par les alinéas 2 à 15 du présent article et rétablissement de l'équilibre nécessaire entre bailleurs et locataires ; devenu sans objet - (p. 1250) : sur l'amendement n° 9 de M. Paul Pillet, rapporteur (nouvelles modalités de rédaction et de conditions d'établissement du contrat de location), se déclare favorable, au nom de la formation des sénateurs radicaux de gauche, au sous-amendement n° 114 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (à la demande d'une partie, communication obligatoire pour l'autre partie, préalablement à la signature, du projet de contrat).

Suite de la discussion - (22 avril 1982) - Art. 6 bis (p. 1284) : sur l'amendement n° 15 de M. Paul Pillet, rapporteur (modalités de résiliation du contrat de location par le bailleur), son sous-amendement n° 300, déposé avec M. Jean Béranger : détermination par les parties d'une date limite pour l'exercice du droit de résiliation pendant le cours du contrat initial ; adopté.

Suite de la discussion - (27 avril 1982) - Art. 13 (p. 1366) : son amendement n° 303, soutenu par M. René Touzet : interdiction de réviser le dépôt de garantie en cours de contrat de location ; révision possible lors du renouvellement du contrat de location ; rejeté - Art. 22 (p. 1400) : son amendement n° 304 : consultation annuelle, sur leur demande, des représentants statutaires des associations ; retiré en faveur de l'amendement n° 50 de M. Paul Pillet, rapporteur (consultation trimestrielle des représentants statutaires des associations) - (p. 1401) : son amendement n° 305 : réservation exclusive du panneau d'affichage pour les communications relatives à la gestion de l'immeuble ; retiré.

Suite de la discussion - (28 avril 1982) - Art. 25 (p. 1433) : se déclare favorable à l'amendement n° 54 de M. Paul Pillet, rapporteur (création d'une commission départementale du logement ; détermination de la composition, du mode de désignation et du fonctionnement de cette commission par un décret en Conseil d'Etat).

Suite de la discussion - (30 avril 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1583) : dispositions initiales du projet et déséquilibre au profit des locataires ; atteintes au droit de propriété - Amendements adoptés par le Sénat - Vote favorable de la formation des sénateurs radicaux de gauche sur le projet ainsi modifié.

- **Projet de loi relatif aux prestations de vieillesse et d'invalidité** [n° 287 (81-82)] - (12 mai 1982) - In fine (p. 1942) : au nom de la commission des finances, déclare applicable l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 28 de M. Jacques Genton, soutenu par M. Jean-Pierre Blanc (rétroactivité de la loi envers tous les retraités fonctionnaires, militaires et les ayants-cause dont les acquis sont antérieurs à la loi du 26 décembre 1964) - (p. 1944) : au nom de la commission des finances, déclare applicable l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 36 de M. Pierre Schiélé (choix entre les pensions de réversion et les pensions de veuves ou de veufs des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle ; détermination des modalités d'application par voie réglementaire).

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale** [n° 269 (81-82)] - Suite de la discussion - (12 mai 1982) - Après l'art. 9 (p. 1950) : au nom de la commission des finances, déclare applicable l'article 40 de la Constitution à

l'amendement n° 33 de M. Etienne Dailly (abrogation de l'article 154 du code général des impôts et déduction intégrale du bénéfice imposable du salaire versé au conjoint ; compensation et impôt de solidarité pour les entreprises, les banques, les établissements financiers nationalisés) - Au nom de la commission des finances, déclare inapplicable l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 13 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (abrogation de l'article 154 du code général des impôts et déduction intégrale du bénéfice imposable du salaire versé au conjoint ; compensation par majoration à due concurrence des droits proportionnels d'enregistrement pour les biens meubles corporels).

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France** [n° 242 (81-82)] - Suite de la discussion - (19 mai 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2155) : accueil favorable du texte lors des assises nationales de la recherche - Projet ambitieux et soucieux d'assurer l'avenir de la France - Texte dénaturé par les amendements de la commission spéciale - Formation des sénateurs radicaux de gauche opposée à l'adoption du texte ainsi amendé.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs - Deuxième lecture** [n° 329 (81-82)] - (25 mai 1982) - Art. 6 bis (p. 2215) : au nom de la formation des sénateurs radicaux de gauche, se déclare favorable à l'amendement n° 9 de M. Paul Pillet, rapporteur (possibilité pour un bailleur établi hors de France de résilier le contrat de location en vue de reprendre le logement pour l'habiter lui-même lors de son retour en France).

- **Projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes** [n° 285 (81-82)] - (27 mai 1982) - Discussion générale (p. 2302) : dépôt de ce projet de loi sur le bureau du Sénat en priorité - Exercice des libertés communales, départementales et régionales et garantie de consultation d'un organe indépendant ; mise en oeuvre de certaines interventions du représentant de l'Etat dans les domaines budgétaire et financier - Mission des chambres régionales des comptes : expertise, conseil ; fonction juridictionnelle - Nécessaire modernisation des règles de la comptabilité publique - Mode de désignation, rôle et mission des experts ; garanties indispensables - Réserves sur le caractère prochainement opérationnel des chambres régionales des comptes ; accélération du processus d'inscriptions budgétaires pour la loi de finances de 1983 - Vote favorable du groupe des radicaux de gauche.

- **Question au Gouvernement : abandon de la règle de l'unanimité à Bruxelles** - (27 mai 1982) - (p. 2325) : récentes négociations de Bruxelles sur la fixation des prix agricoles - Règle de l'unanimité prévue par l'arrangement de Luxembourg ou vote majoritaire - Politique agricole commune (PAC) - Préférence communautaire.

- **Création éventuelle d'une commission spéciale pour l'examen du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** - (2 juin 1982) - Rappel au règlement (p. 2438) : dispositions de l'article 16 du règlement du Sénat relatif au renvoi à une commission spéciale sur proposition du président du Sénat.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - (8 juin 1982) - Discussion générale (p. 2573) : collectif strictement équilibré - Prévisions de trois milliards de francs de dotations en capital aux entreprises industrielles nationalisées, afin de développer leur programme d'investissements - Dispositions fiscales importantes : allègement de la taxe professionnelle pour les entreprises créant des emplois ou investissant, déductibilité progressive étalée sur cinq ans de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les achats de gazole ; extension aux exploitations agricoles de l'aide fiscale à l'investissement - Mesures fiscales prises dans une option de solidarité : suppression de la taxe d'habitation pour les personnes âgées de plus de soixante ans, non imposables sur le revenu ; abaissement des taux de

TVA sur les équipements permettant la conduite du véhicule pour les handicapés - Réduction du taux de TVA pour les produits de première nécessité et caractère incitatif pour la relance - Nécessité d'un contrôle rigoureux exercé par le Gouvernement - En contrepartie de cette réduction, relèvement de 1 % du taux normal de la TVA sur un grand nombre de produits courants - Prise en charge rétroactivement d'une fraction du coût de notre approvisionnement énergétique en gaz algérien - Méthode contestable conduisant le Parlement à se prononcer sur une décision déjà prise - Prix élevé du gaz payé en fonction des conditions du contrat - Annulation de crédit de 1,9 milliard au compte de prêts du Fonds de développement économique et social (FDES) - Réduction risquant d'être préjudiciable pour la relance économique - (p. 2574) : objectif du Gouvernement, partagé par la formation des sénateurs radicaux de gauche : soutien dans la lutte pour l'emploi, le progrès et la justice sociale - Préoccupations concernant la montée des déséquilibres internes et externes - Maintien de la hausse des prix à un niveau élevé - Evolution négative du commerce extérieur - Accroissement des déficits publics et du système de protection sociale - Nécessité de ne pas sacrifier le moyen terme au court terme - Lutte contre le chômage passant par une croissance forte et durable - Nécessité de réajuster la politique économique par une modération de l'évolution des revenus - Ralentissement des dépenses publiques - Nécessité d'une maîtrise des dépenses sociales - Amorce par ce collectif d'une orientation allant dans le bon sens.

- **Projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains [n° 431 (81-82)]** - (21 juillet 1982) - Art. 7 (p. 3730) : se déclare défavorable à l'amendement n° 6 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'abrogation des articles L. 142-3 et L. 142-4 du code du travail ainsi que de l'article 1 de la loi n° 60-760 du 30 juillet 1960).

- **Projet de loi portant création du fonds spécial de grands travaux [n° 469 (81-82)]** - (21 juillet 1982) - Discussion générale (p. 3737) : plan d'ensemble de redressement - Arrêt de la décroissance industrielle - Lutte contre le chômage et l'inflation - Relance sélective de l'investissement - (p. 3738) : caractère positif du lancement de travaux d'infrastructures et de maîtrise de l'énergie - Effets de ce programme sur l'industrie française - Recul des investissements depuis 1977 dans le domaine du logement - Notion de circulation routière - Décentralisation et aménagement du territoire - Taxe sur les produits pétroliers et mission du fonds spécial de grands travaux - Composition du conseil d'administration - Avis favorable des radicaux de gauche - Solidarité ; lutte contre le chômage et la dépendance énergétique - Art. 1 (p. 3743) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. Josy Moinet, rapporteur (mission du fonds spécial de grands travaux dans les domaines des infrastructures des transports publics, de la circulation routière et de la maîtrise de l'énergie).

- **Projet de loi modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics [n° 430 (81-82)]** - (29 septembre 1982) - Discussion générale (p. 4221) : prise de position publique du mouvement des radicaux de gauche, le 1^{er} décembre 1981, favorable à la suppression du secteur privé à l'hôpital public - Rappel des circonstances historiques d'institution de ce système : réforme hospitalière de 1958, à l'initiative du professeur Robert Debré - Extinction progressive du secteur privé ; dispositions de l'article L. 680 du code de la santé publique et absence de référence à une durée déterminée - Engagement pris par M. François Mitterrand, candidat à la présidence de la République - Questions posées par le projet en examen : élaboration en cours d'un nouveau statut du praticien hospitalier ; précisions nécessaires sur l'intégration éventuelle des médecins dans la fonction publique, les modalités de concours et d'avancement, le nombre de grades - Caractère constructif des propositions sur les avantages sociaux - Problème des rémunérations, actuellement

insuffisantes - Problème de la diminution de la retraite - Difficulté d'exercer un choix en l'absence de ces précisions - Création de postes supplémentaires dans les hôpitaux - Réorganisation hospitalière et départementalisation - Rôle des comités médicaux - Personnalisation des rapports entre le médecin hospitalier et ses patients - (p. 4222) : publication nécessaire du nouveau statut avant le 31 décembre 1982 - Insuffisance de la fixation à quatre ans de la période transitoire et solution préférable de la disparition du secteur privé par extinction - Problème financier de la Caisse autonome de retraite des médecins français (CARMF) - Solution minimale d'une prolongation jusqu'en 1990 du secteur privé - Soutien des sénateurs radicaux de gauche à la charte de la santé proposée par le Gouvernement - Suppression du secteur privé et nécessité d'une réforme juste, n'ayant par le caractère d'une sanction ou d'une rupture unilatérale de contrat - Importance du futur statut des médecins hospitaliers.

Deuxième lecture [n° 533 (81-82)] - (1^{er} octobre 1982) - Discussion générale (p. 4293) : négociation et concertation préalables à l'élaboration du statut du médecin hospitalier - Aménagements nécessaires pour donner aux pionniers de la réforme hospitalière de 1958 la possibilité d'aller jusqu'au terme du contrat - Amendements déposés en première lecture, non examinés par le Sénat - Adoption par l'Assemblée nationale d'un amendement tendant à reporter d'un an le délai d'option accordé aux médecins publics hospitaliers en vue de l'exercice d'une activité de consultation privée - Défense de la médecine libérale et de l'accès de tous à la qualité des soins - Position favorable au projet et opposition à l'amendement de suppression de la commission.

- **Projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques [n° 532 (81-82)]** - (27 octobre 1982) - Art. 2 : *Art. 48 de la loi du 12 novembre 1968 modifiée* (p. 4862) : son amendement n° 38, soutenu par M. Michel Rigou : identité de programme et de modalités d'épreuves du concours et de l'examen ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 81 de M. Alain Savary, ministre.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82) [n° 409 (81-82)]** - Suite de la discussion - (2 novembre 1982) - Titre II (*suite*) - Art. 30 (p. 5008) : son amendement n° A-285 : compensation par l'octroi de moyens financiers du transfert de compétences aux communes en matière de défense et de protection des côtes ; devenu sans objet.

- **Projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail [n° 531 (81-82)]** - (8 novembre 1982) - Art. 1 (*suite*) (p. 5272) : ses amendements n° 30 et 31 relatifs aux organismes professionnels dans la branche d'activité du bâtiment et des travaux publics ; retirés - Se déclare favorable à l'amendement n° 45 de M. Jean Auroux, ministre (organismes professionnels paritaires dans les branches d'activité à haut risque) - Se déclare opposé à l'amendement n° 8 de M. Jacques Mossion, rapporteur (organismes professionnels paritaires, particulièrement dans la branche d'activité du bâtiment et des travaux publics) - Art. 2 : *Art. L. 236-4 du code du travail* (p. 5277) : se déclare opposé à l'amendement n° 11 de M. Jacques Mossion, rapporteur (suppression de l'obligation de la production du rapport et du programme du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, CHSCT, pour toute demande de marché public, subvention ou avantages divers) - *Art. L. 236-5* (p. 5280) : se déclare opposé à l'amendement n° 13 de M. Jacques Mossion, rapporteur (représentation au CHSCT de chaque organisation syndicale représentée au comité d'entreprise et par les délégués du personnel) - Se déclare favorable à l'amendement n° 14 de M. Jacques Mossion, rapporteur (compétences techniques requises des membres du CHSCT) ainsi qu'aux amendements de M. Pierre Noé n° 33 (présence avec voix consultative du personnel infirmier de l'entreprise aux séances du CHSCT) et n° 34 (possibilité pour le CHSCT de faire appel à titre consultatif au

concours de toute personne qualifiée) - *Art. L. 236-7* (p. 5282) : intervient sur les amendements n° 41 de M. Daniel Millaud (fixation d'un crédit d'heures maximum pour les membres du CHSCT) et n° 17 de M. Jacques Mossion, rapporteur (fixation du crédit d'heures dans le règlement intérieur de l'entreprise) - Fixation d'un crédit minimum d'heures par voie législative - *Explication de vote sur l'ensemble* (p. 5286) : modification de la portée du projet de loi après les amendements adoptés par le Sénat - Vote défavorable de la formation des sénateurs radicaux de gauche.

- **Projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale** - *Nouvelle lecture* [n° 67 (82-83)] - (9 novembre 1982) - *Art. 1* (p. 5316) : son amendement n° 24 : voix délibérative accordée au représentant des associations familiales et suppression de l'exigence de la qualité d'allocataire de prestations familiales ; retiré - Son amendement n° 25 : représentation des professions de santé : possibilité de siéger avec voix consultative au conseil d'administration de chaque caisse pour les trois présidents des commissions consultatives médicale, dentaire et pharmaceutique, instituées par le décret du 22 décembre 1967 ; retiré - *Art. 6* (p. 5320) : son amendement n° 28 : modification de la composition du conseil d'administration des caisses d'allocations familiales : généralisation de l'exigence de la qualité d'allocataire de prestations familiales ; devenu sans objet.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - *Art. 6* (p. 5696) : son amendement n° 9, soutenu par M. André Jouany : exonération partielle ou complète de la taxe sur les salaires de certaines associations régies par la loi du 1^{er} juillet 1901 ; retiré.

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - *Art. 9* (p. 5734) : son amendement n° 10, soutenu par M. Henri Caillavet : exonération de TVA pour les associations sans but lucratif à caractère social ou philanthropique ; retiré.

Suite de la discussion - (25 novembre 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 5788) : projet de budget traduisant une orientation réaliste tenant compte des observations présentées par les sénateurs radicaux de gauche au cours des débats - Amendements votés par la majorité du Sénat dénaturant le texte de ce projet de budget - Au nom de la formation des sénateurs radicaux de gauche, se déclare opposé au texte de la première partie du projet de loi de finances ainsi modifié.

Deuxième partie :

Transports - (26 novembre 1982) - (p. 5838) : soutien des sénateurs radicaux de gauche au budget des transports - Développement du réseau routier : regret du retard de développement de certains programmes ; projet de route Centre Europe Atlantique ; doublement de la route nationale RN 10 ; voie rapide entre la Rochelle et l'autoroute A 10 - Principe de la continuité territoriale et aménagement de tarifs vers la Corse - Sécurité routière - Développement du réseau ferroviaire : train à grande vitesse (TGV) Atlantique ; réseau ferroviaire breton - Déficit d'exploitation de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) : endettement ; charge des retraites - Approbation de ce budget.

Temps libre - (27 novembre 1982) - Rapporteur spécial (jeunesse et sports) - (p. 5916) : transferts de compétences ministérielles et de postes budgétaires à la suite de la création du ministère du temps libre - Evolution globale des crédits - Participation à la constitution de la dotation globale d'équipement (DGE) - Progression des recettes du Fonds national pour le développement du sport (FNDS) - Section commune - Section loisir social ; démocratisation des loisirs : chèque vacances, tourisme associatif, villages de

vacances ; éducation populaire ; Haut comité du loisir social - Insuffisance des moyens dégagés - Recrutement d'animateurs du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP) - (p. 5917) : conseillers techniques et pédagogiques : absence de statut ; absence de créations d'emploi - Reconstitution de l'aide aux associations et augmentation du nombre de demandes d'agrément ; contrats d'objectifs - Section jeunesse et sports : régression de la part des dépenses d'équipement - Poursuite des actions en faveur de la jeunesse ; programme d'insertion sociale et professionnelle, aide à l'accès de logements autonomes pour les jeunes travailleurs, vacances et loisirs ; échanges internationaux ; programmes nouveaux en faveur des jeunes de seize à dix huit ans, de l'aide aux projets individuels et collectifs, de l'hébergement favorisant les vacances itinérantes - Participation financière d'autres ministères - Comité interministériel pour la jeunesse ; rapport Schwartz, programmes jeunes volontaires ; centres d'information jeunesse - Loisirs socio-éducatifs, subventions aux associations, mise à disposition d'animateurs Fonjep - Centres de vacances - Offices franco-allemand et franco-québécois pour la jeunesse (OFAJ, OFQJ) - Faible progression des dotations consacrées au sport - Avant-projet de loi portant organisation et promotion des activités physiques et sportives - Sport de haut niveau : caractère généralement décevant des résultats ; contrats de préparation olympique ; augmentation de l'aide du FNDS ; conventions passées avec les administrations ou entreprises pour l'embauche d'athlètes de haut niveau ; augmentation du nombre des sections sport étude et stagnation de leurs crédits de fonctionnement - (p. 5918) : sport de masse ; régression des crédits de fonctionnement, subventions aux fédérations ; incertitude sur l'avenir des services d'animation sportive ; reconstitution des crédits attribués pour la semaine nationale du sport pour tous ; insuffisance de la médecine sportive au niveau du sport de masse - Réduction des subventions de fonctionnement attribuées aux cadres techniques, absence de définition de leur statut - FNDS : sous-consommation des crédits d'équipements : bilan des actions financées en 1981 et 1982 - Caractère satisfaisant du système de co-gestion de fonctionnement du FNDS - Faible progression du budget global du temps libre - Approbation des mesures prises pour lutter contre l'exclusion des jeunes - Caractère positif des mesures d'exonération fiscale destinées à encourager le secteur associatif - Approbation de la préparation des programmes des prochaines compétitions sportives internationales - Recul des dépenses d'investissement - Participation du ministère du temps libre à la constitution de la dotation globale d'équipement (DGE) - Ressources extrabudgétaires du FNDS - Evolution intervenue depuis la discussion budgétaire à l'Assemblée nationale - (p. 5919) : proposition d'adoption de ces crédits - (p. 5945) : prise d'acte des abondements obtenus par le ministre au chapitre des subventions aux collectivités locales et pour le FNDS - **Examen des crédits - Etat B** (p. 5947) : vote de ces crédits par les sénateurs radicaux de gauche.

Intérieur et décentralisation - (2 décembre 1982) - **Examen des crédits - Etat C** (p. 6208) : son amendement n° 151, déposé avec M. Jean Béranger qui le soutient : réduction des autorisations de programme et des crédits de paiement du titre VI en raison de la disparition du crédit consacré à la lutte contre les moustiques ; retiré.

Educations nationale - (3 décembre 1982) - (p. 6265, 6266) : problèmes de l'enseignement primaire élémentaire : insuffisance des créations d'emplois d'élèves instituteurs ; écoles maternelles - Education physique des jeunes enfants - Consultation nationale sur l'école primaire - Décentralisation - Enseignement technique et professionnel : évolution des effectifs ; créations d'emplois - Problème de l'échec scolaire : création de zones d'éducation prioritaire (ZEP) - Ouverture du centre expérimental d'enseignement à vocation maritime de l'île d'Oléron ; observations sur les modalités d'élaboration de ce projet ; information des collectivités locales ; participation financière - Education physique à l'école ; sport ; formation des instituteurs -

Evolution des crédits de l'éducation physique ; insuffisance du nombre des créations d'emplois - Double système de recrutement des professeurs d'éducation physique ; souhait d'un plan pluriannuel de recrutement - (p. 6267) : soutien des sénateurs radicaux de gauche à la politique du Gouvernement.

Recherche et industrie - (10 décembre 1982) - (p. 6648) : budget dynamique dans la ligne de la loi d'orientation et de programmation du 15 juillet 1982 - Souci du transfert de la recherche à l'industrie - Succès des contrats industriels de formation par la recherche (CIFRE) - Comparaison entre les dotations en capital destinées aux entreprises nationalisées et celles consenties par les actionnaires aux mêmes entreprises entre 1976 et 1981 - Nécessité d'une nouvelle mentalité industrielle.

Articles non rattachés - (11 décembre 1982) - **Art. 53** (p. 6716) : soutient l'amendement n° 181 de M. Henri Caillavet (mission des experts-comptables et des comptables agréés des sociétés membres de l'ordre des conseils juridiques titulaires de la mention de spécialisation fiscale) - (p. 6717) : son amendement n° 182 : visas et missions ; domaine spécifique des experts-comptables chargés initialement de chaque dossier ; retiré.

BONIFAY (Charles), sénateur des Bouches-du-Rhône (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre Ier du livre Ve du code du travail relative aux conseils de prud'hommes (20 avril 1982) (p. 1171).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (11 juin 1982) (p. 2760).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (18 juin 1982) (p. 2959).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage (29 juin 1982) (p. 3222).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (23 juillet 1982) (p. 3785).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (28 septembre 1982) (p. 4197).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (1^{er} octobre 1982) (p. 4299).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale (20 octobre 1982) (p. 4671).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions

restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale (16 novembre 1982) (p. 5494).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure (17 décembre 1982) (p. 7073).

Est élu membre de la commission de contrôle sur les établissements chargés d'accueillir les personnes âgées (20 décembre 1982) (p. 7145).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 287 (81-82)] relatif aux prestations de vieillesse et d'invalidité [n° 321 (81-82)] - **Assurance-vieillesse**.

Rapport fait, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 287 (81-82)] modifié par l'Assemblée nationale, relatif aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage [n° 415 (81-82)] (23 juin 1982) - **Assurance-vieillesse**.

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage [n° 443 (81-82)] (29 juin 1982) - **Assurance-vieillesse**.

Avis présenté, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Anciens combattants** [n° 99, tome I (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux prestations de vieillesse et d'invalidité** [n° 287 (81-82)] - (12 mai 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** - (p. 1923) : rattrapage des pensions « avant-loi Boulin » ; effets néfastes d'une application stricte du principe de non rétroactivité des lois - Evolution récente des pensions de réversion - Imperfections de la loi du 17 juillet 1980 relative à l'assurance veuvage - (p. 1924) : majoration et modification du salaire de référence ; caractère forfaitaire de cette majoration ; prise de position du médiateur en 1976 - Effets détestables d'une application aveugle du principe législatif de non rétroactivité en matière sociale ; avis du Conseil d'Etat - Pension de réversion ; critère de ressources et introduction du droit au cumul entre un avantage personnel et un avantage de réversion - Droits des personnes divorcées et définition de la pension de réversion comme élément du patrimoine - Evolution des principes et dysharmonie des régimes de sécurité sociale - Réforme des droits dérivés et amélioration des droits propres de chaque Français - Harmonisation des règles applicables dans les différents régimes obligatoires de Sécurité sociale - Pension de réversion et droit patrimonial de chaque conjoint d'assuré même après un divorce - Suppression progressive des conditions de ressources - Droit au cumul intégral de la pension de réversion et des avantages personnels des assurés - Egalisation des droits entre époux, entre les femmes actives et inactives - Amendements de la commission des affaires sociales et correction de certains excès des règles actuelles ; effets rétroactifs ; préparation d'une réforme d'ensemble - Propositions gouvernementales : relèvement du taux des pensions de réversion - (p. 1925) : relation entre le montant de la pension de réversion et celui de la cotisation du premier trimestre - Assurance veuvage ; champ de bénéficiaires et instauration d'une prestation familiale ; opposition aux conditions de ressources ; mission d'aide à la réinsertion et de soutien aux plus âgés ; prise en compte de la situation

des conjoints divorcés - Conditions de couverture au titre de l'assurance maladie pour les allocataires - Insuffisance de la législation en matière d'assurance vieillesse - Coopération entre le Gouvernement et le Parlement - Action du secrétaire d'Etat en faveur des personnes âgées - Amélioration de la situation sociale de nombreuses catégories de bénéficiaires - Avant l'art. 1 (p. 1928) : son amendement n° 1 : « Titre I - Majoration des pensions de vieillesse de certains retraités » ; réservé jusqu'après l'examen de l'article 2, puis adopté - Art. 3 (p. 1929) : son amendement n° 2 : suppression de cet article relatif au taux des pensions de réversion servies par le régime général dont les dispositions sont reportées après l'article 6 ; adopté - Avant l'art. 4 : son amendement n° 3 : « Titre II - Mesures relatives aux avantages de vieillesse servis aux invalides » ; adopté - Après l'art. 5 : son amendement n° 4 : applicabilité des dispositions des articles 4 et 5 concernant la non transformation systématique de la pension d'invalidité en retraite à l'âge de soixante ans à compter du 1^{er} juillet 1982 ; adopté - Avant l'art. 6 (p. 1930) : son amendement n° 5 : « Titre III - Amélioration des avantages vieillesse servis aux conjoints des assurés » ; adopté - Après l'art. 6 : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 26 de M. Jean Cauchon, soutenu par M. Jean-Pierre Blanc (augmentation progressive du taux des pensions de réversion pour les veuves de fonctionnaires) - (p. 1931) : son amendement n° 6 : rétablissement des dispositions de l'article 3 supprimées antérieurement ; adopté - Art. 7 : son amendement de forme n° 7 ; adopté - Art. 11 (p. 1932) : son amendement de forme n° 8 ; adopté - In fine : son amendement n° 9 : droit à pension de réversion et régime d'assurance vieillesse ; cas du conjoint survivant ou divorcé ; adopté - Son amendement n° 10 : exclusion du champ d'application de la loi du 17 juillet 1978 de toutes les femmes divorcées dont la rupture de mariage a été prononcée à leurs torts exclusifs avant la date d'entrée en vigueur de cette loi ; adopté - (p. 1933) : son amendement n° 11 : inapplicabilité des dispositions de l'article 13 aux bénéficiaires de pensions de réversion ayant pris effet postérieurement à la date de publication de la loi du 17 juillet 1978 et antérieurement à celle de la présente loi ; adopté - (p. 1934) : son amendement n° 12 : harmonisation des régimes de sécurité sociale ; adopté - Son amendement n° 13 : alignement des régimes spéciaux sur le régime de la fonction publique ; adopté - (p. 1935) : son amendement n° 14 : pension de réversion et harmonisation des régimes pour les conjoints divorcés d'assurés dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle ; réservé jusqu'à la fin de la discussion - Demande la réserve de l'amendement n° 36 de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat (choix entre les pensions de réversion du régime général et les pensions de veuves ou de veufs dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle ; détermination des modalités d'application par voie réglementaire) - (p. 1936) : accepte l'amendement n° 33 de M. Joseph Yvon (droit à pension pour les veuves de marins dont la pension a été liquidée avant la date d'entrée en vigueur de la loi du 10 juillet 1979, remariées, divorcées ou séparées de corps) - (p. 1937) : son amendement n° 15 : assurés du régime agricole et pension de réversion au conjoint dont l'époux a disparu ; adopté - Son amendement n° 16 : « Titre IV - Dispositions relatives à l'assurance-veuvage » ; adopté - Son amendement n° 17 : prolongement du service de l'allocation de veuvage au conjoint survivant âgé ; retiré - Son amendement n° 18 : conditions dans lesquelles le conjoint survivant continue à bénéficier des prestations en nature de l'assurance maladie lorsqu'il perçoit l'assurance veuvage ; adopté - (p. 1938) : son amendement n° 19 : « Titre V - Dispositions diverses » ; adopté - Son amendement n° 20 : levée de la forclusion pour les anciens fonctionnaires et agents au regard de leur pension de jouissance ou de leur solde de réforme ou rétablissement dans les droits qu'ils auraient pu acquérir au titre de l'assurance vieillesse du régime des assurances sociales ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 35 de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat - (p. 1939) : son amendement n° 21 : bonification aux femmes fonction-

naires pour enfants à charge ; adopté - Son amendement n° 22 : date d'effet des pensions militaires d'invalidité ; adopté - (p. 1940) : son amendement n° 23 : suppression de la durée minimum d'assurance pour ouvrir droit à une pension du régime de base des professions libérales ; adopté - (p. 1941) : accepte les amendements de M. Robert Schwint n° 30 (aide des caisses des régimes d'assurance vieillesse des professions artisanales, industrielles et commerciales envers les commerçants et artisans affiliés depuis quinze ans au moins à ces régimes et âgés de soixante ans ; dispense de cette condition d'âge pour le commerçant ou artisan atteint d'une incapacité le rendant inapte à poursuivre son activité) et n° 31 (validation gratuite des périodes pendant lesquelles certains pensionnés militaires ont bénéficié de l'indemnité de soins aux tuberculeux ou ont été hospitalisés du fait de cette infection ; applicabilité des dispositions des paragraphes 1 à 3 aux assurés des régimes d'assurance vieillesse d'origine légale ou réglementaire dans le cadre des règles propres à chacun desdits régimes) - (p. 1942) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 28 de M. Jacques Genton, soutenu par M. Jean-Pierre Blanc (rétroactivité de la loi envers tous les retraités fonctionnaires, militaires et les ayants-cause dont les acquis sont antérieurs à la loi du 26 décembre 1964) - Accepte l'amendement n° 29 de M. Georges Treille, soutenu par M. Jean-Pierre Blanc (généralisation du paiement mensuel des pensions de retraite pour l'ensemble des départements français) - (p. 1943) : accepte l'amendement n° 34 de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat (instauration d'un seuil de récupération sur succession des dépenses d'aide sociale) - Son amendement n° 14, précédemment réservé : pension de réversion et harmonisation des régimes pour les conjoints divorcés d'assurés dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle ; adopté - Intitulé (p. 1945) : son amendement n° 24 : « Projet de loi relatif aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage » ; adopté.

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale - Deuxième lecture** [n° 392 (81-82)] - (24 juin 1982) - Art. 4 (p. 3131) : soutient l'amendement n° 1 de Mme Cécile Goldet, identique à l'amendement n° 2 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (extension du bénéfice des allocations de maternité aux médecins conventionnés et à leurs conjoints).

- **Projet de loi relatif aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage - Deuxième lecture** [n° 407 (81-82)] - (25 juin 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3149) : double objectif du projet : revalorisation des pensions liquidées avant la loi Boulin, augmentation du taux des pensions de réversion du régime général et des régimes alignés - Disposition relative aux pensions d'invalidité - Adoption par l'Assemblée nationale de nombreux articles additionnels proposés par le Sénat - Nouveau système d'aide aux commerçants et artisans âgés de plus de soixante ans applicable aux artisans invalides - Amélioration de la prestation servie par l'assurance veuvage - Conditions de départ à la retraite des moniteurs de ski et des guides de haute montagne - Compensation entre les régimes des prestations supplémentaires de vieillesse des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés - Autorisation pour les chauffeurs de taxi artisans d'adhérer au régime complémentaire des artisans - (p. 3150) : difficultés subsistant entre l'Assemblée nationale et le Sénat : conséquences de la loi de 1978 relative à la répartition des droits entre les conjoints survivants et les conjoints divorcés ; extension de l'ordonnance sur les cumuls aux départements de l'Alsace et de la Moselle - Art. 4 : accepte l'amendement n° 21 de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat (pension de vieillesse, allouée au titre de l'incapacité, concédée si l'assuré n'y fait pas opposition) - Art. 13 (p. 3151) : son amendement n° 2 : rétablissement de cet article relatif à l'article 44 de loi du 17 juillet 1978 portant diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal, à l'exclusion du partage de la pension de réversion avec un

conjoint survivant ou d'autres conjoints divorcés dès lors que le divorce a été prononcé à leurs torts exclusifs ; adopté - Attachement du Sénat aux principes posés par la loi de 1978 - Suppression dans tous les régimes de la faculté de renonciation volontaire - Consolidation du caractère patrimonial des avantages de réversion - Art. 14 : son amendement n° 3 : rétablissement de cet article limitant les bénéficiaires des pensions de réversion ; adopté - Art. 16 (p. 3151) : accepte les amendements de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat, n° 19 de coordination, n° 16 (partage de la pension de réversion tenant compte de la pluralité de conjoints divorcés) et n° 20 (dispositions de cet article ne pouvant porter préjudice aux droits des ayants cause autres que ceux visés par le présent article) - Après l'art. 16 : son amendement n° 4 : dispositions relatives aux pensions de réversion : harmonisation entre les régimes, amélioration de la rédaction du code des pensions civiles et militaires de retraite, extension aux fonctionnaires des dispositions introduites dans les autres régimes ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 17 de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat (harmonisation du code des pensions civiles et militaires avec les dispositions de l'article 12 du présent projet) - Son amendement n° 5 : harmonisation des dispositions relatives aux pensions de réversion servies aux veuves de marins avec les autres régimes ; adopté - Sur cet amendement, accepte les sous-amendements de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat, n° 18 (effets du remariage de la femme divorcée avant le décès de son ex-conjoint) et n° 22 (harmonisation avec les dispositions de l'article L. 44 du code des pensions civiles et militaires) - Art. 17 (p. 3153) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de M. Pierre Schiélé, soutenu par M. Adolphe Chauvin (suppression des dispositions prévoyant l'extension aux trois départements d'Alsace et de Moselle de l'ordonnance du 30 mars 1982 sur le cumul salaire retraite) - Art. 19 (p. 3154) : son amendement n° 6 : durée minimale de la disparition d'un assuré donnant droit à la retraite de réversion fixée à un an ; extension de l'article L. 351-1 du code de la sécurité sociale au régime d'assurance vieillesse des professions libérales ; dispositions s'appliquant aux disparitions intervenues avant l'entrée en vigueur de la loi ; adopté - Art. 19 bis : son amendement de coordination n° 7 ; adopté - Art. 20 bis (p. 3155) : accepte l'amendement n° 11 de M. André Rabineau, soutenu par M. Adolphe Chauvin (portée rétroactive de cet article relatif à la prestation de veuvage du conjoint survivant accordée aux personnes percevant l'allocation d'adulte handicapé) - Art. 22 : son amendement de coordination n° 8 ; adopté - Art. 22 bis (p. 3156) : son amendement de coordination n° 9 ; adopté - Art. 28 : son amendement rédactionnel n° 10 ; adopté - (p. 3157) : accepte l'amendement n° 15 de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat (dispositions de la présente loi applicables aux droits résultant de la radiation des cadres ou de décès ouverts à compter de la date d'effet de la présente loi) - Explication de vote sur l'ensemble : portée sociale de ce projet de loi - Remerciements à M. le secrétaire d'Etat pour sa large coopération.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 443 (81-82)] - (29 juin 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3265) : unanimité des deux assemblées sur les points essentiels du projet de loi - En réponse à l'invitation de M. Laborde, rapporteur pour l'Assemblée nationale, propose le maintien de la suppression des articles 13 et 14 - Poursuite nécessaire d'une réflexion du Gouvernement sur les problèmes posés par le partage de la pension de réversion.

- **Projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail** [n° 440 (81-82)] - (5 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4333) : attitude négative de la majorité du Sénat - Réforme de la loi de juillet 1971 - Relance de l'aide conventionnelle - Cohérence et efficacité du système de la négociation collective ; modalités de la négociation et mécanisme de la dénonciation - Champ d'application des conventions collectives - Egalité de traitement entre salariés des deux sexes et entre salariés

français et étrangers - Formation permanente des handicapés - Contrôle de l'inspection du travail - Conflit et caractère facultatif de la procédure de conciliation - Dialogue social et vie conventionnelle - Obligation de négocier ; salaires et classifications - Adaptation des conventions de branches - Droit de veto des organisations syndicales représentatives dans l'entreprise - (p. 4334) : rôle de la commission paritaire d'interprétation - Conventions de branches : amélioration de la protection de l'environnement contre les effluents de toute nature - Délégation des salariés appelée à négocier - Attitude négative du Sénat - Nécessité d'une avancée sociale dans le pays - **Question préalable** (p. 4338) : se déclare défavorable à la motion n° 1 de M. Jacques Larché, rapporteur, tendant à opposer la question préalable - Attitude négative du Sénat et refus du dialogue - Négociation dans les branches et les entreprises - Droit d'opposition des organisations syndicales majoritaires - Dénonciation d'une convention et obligation de négocier - Situation des petites et moyennes entreprises (PME) - Régime des sanctions pénales et civiles - Insuffisance des arguments de la commission spéciale en faveur de la question préalable - (p. 4339) : importance du dialogue social ; référence à la convention collective nationale de la métallurgie - Situation des PME - Démarche de la commission spéciale : acte politique - Nécessité pour la France de se doter d'institutions sociales modernes.

- **Projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi** [n° 31 (82-83)] - (19 octobre 1982) - Art. 6 bis (p. 4613) : soutient l'amendement n° 1 de M. André Méric (versement d'une contribution de solidarité jusqu'au 31 décembre 1984 par les parlementaires en exercice).

- **Projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale** [n° 468 (81-82)] - (19 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4624) : respect des engagements de la gauche de mai 1981 par ce projet - Abandon du paritarisme et retour à l'élection pour une partie des administrateurs - Salariés majoritaires au sein des conseils d'administration - Abrogation partielle des ordonnances de 1967 - Projet constituant une étape dans la voie de la réforme administrative - Souhait que les élections et la mise en place du nouveau conseil ne précédent pas de trop longtemps l'adoption par le Parlement de la réorganisation des structures et des compétences - (p. 4625) : rôle important des nouveaux conseils devant étudier la réorganisation de l'institution - Négociations en vue des réformes administratives et financières engagées au plan national avec les organismes nationaux et risque de centralisme institutionnel - Groupe socialiste en désaccord avec M. Louis Souvet, rapporteur, sur le problème du paritarisme et accord sur de nombreux autres points - Précisions nécessaires concernant les conditions dans lesquelles les conseils vont pouvoir fonctionner dans la période de transition - Vote favorable du groupe socialiste sur le texte de ce projet de loi - Art. 1 (p. 4629) : son amendement n° 79 : élection de quinze représentants des assurés sociaux par ceux des assurés ayant leur résidence dans la circonscription de la caisse ; devenu sans objet - (p. 4630) : son amendement n° 80 : participation au conseil d'administration de chaque caisse primaire d'assurance maladie d'une personne désignée par la commission consultative des professions de santé instituée auprès de la caisse, en qualité d'expert ; adopté - (p. 4631) : position très tranchée du groupe socialiste opposé à la notion fondamentale de paritarisme - Art. 2 (p. 4632) : ses amendements n° 81 : participation au conseil d'administration de chaque caisse régionale d'assurance maladie de quinze représentants des assurés sociaux désignés par les organisations syndicales nationales représentatives ; devenu sans objet ; n° 82 : représentant des retraités choisi par les membres du conseil d'administration sur les propositions des associations de retraités ayant leur siège dans la circonscription de la caisse ; adopté ; et n° 83 : commission consultative des professions de santé instituée auprès de la caisse désignant une personne pour siéger en qualité d'expert ; adopté -

Art. 3 : ses amendements n° 84 : participation de quinze représentants des assurés sociaux désignés par les organisations syndicales nationales représentatives dans les conseils d'administration des caisses régionales d'assurance maladie de l'Ile-de-France et de Strasbourg ; devenu sans objet ; et n° 85 : désignation par la commission consultative des professions de santé instituée auprès de la caisse, d'une personne siégeant en qualité d'expert ; adopté - **Art. 4** (p. 4635) : ses amendements n° 86 : participation de quinze représentants des assurés sociaux désignés par les organisations syndicales nationales représentatives au sein du conseil d'administration et de la caisse régionale d'assurance vieillesse de Strasbourg ; devenu sans objet ; n° 87 : participation au conseil d'administration de la caisse régionale d'assurance vieillesse de Strasbourg de deux représentants des retraités, choisis par les autres membres du conseil d'administration sur les propositions des associations de retraités ayant leur siège dans la circonscription de la caisse ; adopté ; et n° 88, retiré en faveur de l'amendement identique n° 21 de M. Louis Souvet, rapporteur : représentation par des allocataires ou des anciens allocataires de prestations familiales, des associations familiales, au conseil d'administration de la caisse régionale d'assurance vieillesse de Strasbourg - **Art. 5 :** son amendement n° 89, identique à l'amendement n° 22 de M. Louis Souvet, rapporteur : désignation des représentants des assurés sociaux ; adopté - **Art. 6** (p. 4636) : son amendement n° 90 : participation de 15 représentants des assurés sociaux élus par ceux des assurés qui, mentionnés à l'article 17, ont leur résidence dans la circonscription de la caisse, au conseil d'administration de chaque caisse d'allocations familiales ; devenu sans objet - **Art. 7** (p. 4639) : ses amendements n° 91 : participation de quinze représentants des assurés sociaux élus par ceux des assurés ayant leur résidence dans la circonscription de la caisse, au conseil d'administration des caisses générales de sécurité sociale des départements d'outre-mer ; devenu sans objet ; n° 92 : participation au conseil d'administration des caisses générales de sécurité sociale des départements d'outre-mer d'un représentant choisi parmi les 27 autres membres du conseil d'administration sur proposition des associations de retraités ayant leur siège dans la circonscription de la caisse ; adopté ; et n° 93 : participation avec voix consultative au conseil d'administration des caisses générales de sécurité sociale des départements d'outre-mer de deux représentants des associations familiales ayant la qualité d'allocataires de prestations familiales, et de deux représentants du personnel de la caisse ; devenu sans objet - (p. 4640) : son amendement n° 94 : participation au conseil d'administration des caisses générales de sécurité sociale des départements d'outre-mer d'une personne désignée par la commission consultative des professions de santé instituée auprès de la caisse ; adopté - **Art. 8** (p. 4640) : son amendement n° 95 : participation aux conseils d'administration des caisses d'allocations familiales des départements d'outre-mer de quinze représentants des assurés sociaux élus par ceux des assurés sociaux ayant leur résidence dans la circonscription de la caisse ; devenu sans objet - **Art. 9** (p. 4641) : son amendement n° 96 : participation au conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance maladie de quinze représentants des assurés sociaux ; devenu sans objet - (p. 4642) : son amendement n° 97 : participation avec voix consultative au conseil d'administration de la caisse nationale de l'assurance maladie d'une personne désignée par l'union nationale des associations familiales et de deux représentants du personnel et d'une personne désignée par la commission consultative des professions de santé instituée auprès de la caisse, en qualité d'expert ; adopté - **Art. 10 :** son amendement n° 98 : participation au conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance vieillesse de quinze représentants des assurés sociaux ; devenu sans objet - (p. 4643) : son amendement n° 99, identique à l'amendement n° 49 de M. Louis Souvet, rapporteur : participation avec voix consultative au conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance vieillesse d'une personne désignée par l'union nationale des associations familiales, et de deux représentants du personnel ;

adopté - **Art. 11** (p. 4643) : ses amendements n° 100 : participation au conseil d'administration de la caisse nationale d'allocations familiales de quinze représentants des assurés sociaux ; devenu sans objet ; et n° 101, identique à l'amendement n° 55 de M. Louis Souvet, rapporteur : participation avec voix consultative au conseil d'administration de la caisse nationale des allocations familiales de deux représentants du personnel élus dans des conditions définies par décret ; adopté.

Suite de la discussion - (20 octobre 1982) - Art. 13 (p. 4658) : son amendement n° 121 : substitution de la notion d'assurés sociaux à celle de salariés ; devenu sans objet - **Art. 14** (p. 4659) : ses amendements n° 122 : substitution de la notion d'assurés sociaux à celle de salariés ; devenu sans objet ; et n° 103, identique à l'amendement n° 116 de Mme Monique Midy : répartition entre représentants des salariés et représentants des employeurs ; devenu sans objet - **Après l'art. 16** (p. 4661) : son amendement n° 104 : intitulé : « Chapitre nouveau - Fonctionnement des conseils d'administration » ; réservé jusqu'après la discussion des amendements n° 131 et n° 132, puis adopté - Ses amendements n° 131 : maintien des dispositions législatives et réglementaires pendant la période comprise entre l'adoption de l'actuel projet de loi et la future réforme de l'institution ; adopté ; et n° 132 : maintien des conditions d'exercice de la fonction de directeur des organismes de sécurité sociale ; adopté - **Art. 18** (p. 4663) : son amendement n° 105 : modalités d'inscription sur les listes électorales des personnes affiliées à une autre caisse que celle de leur résidence ; retiré.

Nouvelle lecture [n° 67 (82-83)] - (9 novembre 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5325) : points de convergence entre le Gouvernement, l'Assemblée nationale et le Sénat - Nouvelles modifications apportées par le Sénat : paritarisme - Vote du groupe socialiste contre le projet ainsi modifié.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Anciens combattants - (26 novembre 1982) - Rapporteur pour avis - (p. 5850) : hommage à la mémoire de M. René Touzet ; son activité pour la défense du monde combattant - (p. 5854) : augmentation globale des crédits et correction nécessaire de ce chiffre en matière d'évolution des pensions - Moyens des services et politique d'action sociale : dépenses de personnel : suppressions d'emplois, sans conséquences pour l'Office national des anciens combattants (ONAC) ; titularisations ; informatisation - (p. 5855) : situation de l'Institution nationale des invalides (INI) - Action sociale : prise en charge des soins ; maintien à domicile des personnes âgées ; rénovation des centres d'appareillage - Contentieux des anciens combattants : application des conclusions de la commission tripartite relatives au rattrapage du rapport constant : application de la loi du 31 décembre 1953 ; engagement pris par M. François Mitterrand, candidat à la présidence de la République ; augmentation des pensions en 1981 : modification de l'indice de référence - Incidence de l'intégration d'un point de l'indemnité de résidence et controverse entre le Gouvernement et les associations d'anciens combattants sur la prise en compte de l'intégration dans les traitements de la fonction publique d'une partie de l'indemnité mensuelle spéciale versée aux catégories C et D de la fonction publique - Autres revendications du contentieux et nécessité d'un calendrier d'application - Vote définitif par le Parlement de la proposition de loi rétablissant le 8 mai comme jour férié - Création de la commission de l'information historique pour la paix - Reconnaissance des droits des anciens combattants d'Afrique du Nord, et adoption de la proposition de loi sénatoriale - Autres mesures prises : prise en compte des hospitalisations des pensionnés titulaires de l'indemnité de soins aux tuberculeux ; prise en compte pour la retraite de la durée des services de Résistance ; allocation spéciale aux veuves d'aveugles de la Résistance - (p. 5856) : pensions de veuves :

taux normal et taux exceptionnel - Rétablissement de la proportionnalité des pensions - Représentation des anciens combattants au Conseil économique et social - Indemnisation des incorporés de force dans l'armée allemande - Bénéfice de la campagne double aux fonctionnaires anciens combattants d'Afrique du Nord - Accroissement du contingent de croix de la Légion d'honneur au titre de la première guerre mondiale - Établissement nécessaire d'un calendrier de résolution du contentieux - Rôle de la commission de concertation budgétaire et difficultés apparues sur l'interprétation du relèvement de l'indice de référence - Décision de la majorité de la commission des affaires sociales de rejeter les crédits du titre IV - A titre personnel, votera le budget des anciens combattants - **Examen des crédits - Etat B** (p. 5867) : son amendement n° 115 : suppression des crédits du titre IV ; adopté.

Affaires sociales - II - Santé, solidarité nationale - (9 décembre 1982) - (p. 6572) : cohérence de la politique gouvernementale - Politique familiale ; équilibre entre les aides aux familles ; dépôt d'un nouveau projet de loi ; aide à la naissance du second enfant - Assurance vieillesse ; rôle de l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) ; réforme du système de garantie de ressources ; retraite à 60 ans - Assurance maladie ; forfait hospitalier journalier ; augmentation du ticket modérateur applicable à certaines spécialités pharmaceutiques - Meilleure prise en charge de forfaits pour la 26^e maladie, des dépenses résultant de certains soins dentaires ou d'audioprothèse - (p. 6573) : critique manichéenne de la majorité sénatoriale - Réformes dans le domaine de la sécurité sociale ; nouvelle composition des conseils d'administration ; mesures relatives à la sécurité sociale - Caractère néfaste de la réforme de 1967 - Inscription des objectifs dans le triple cadre général de décentralisation administrative, de justice sociale et d'efficacité économique - Vote favorable au projet de budget.

Affaires sociales (suite) - III - Travail, emploi - I - Section commune - Suite de la discussion - (10 décembre 1982) - (p. 6601) : associe M. Robert Schwint à son intervention - Accroissement de la durée du chômage ; politique volontariste du Gouvernement ; réduction de la durée du travail ; contrats de solidarité ; préretraite ; formules d'insertion professionnelle des jeunes dépourvus de formation - Plafonnement dans la progression du chômage ; comparaison avec les autres pays européens - Crise de l'assurance chômage ; mesures courageuses proposées par le décret du 24 novembre 1982 - Augmentation des crédits consacrés à la formation professionnelle - Vote de ces crédits par le groupe socialiste.

- **Projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail - Nouvelle lecture** [n° 108 (82-83)] - (16 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 6952) : recours regrettable du Sénat à la question préalable - Réalisme de ce projet ; regret de la suppression par l'Assemblée nationale de certaines dispositions adoptées au Sénat à l'initiative du groupe socialiste : exemple du droit de retrait - (p. 6953) : problème de la faute inexcusable de droit de l'employeur prévue par l'Assemblée nationale : incompatibilité avec le droit français de la responsabilité et préférence pour la présomption de faute inexcusable - Contribution de ce projet au progrès social.

- **Question au Gouvernement : bilan de l'action du Gouvernement en matière d'inflation** - (16 décembre 1982) - (p. 6978) : bilan de la lutte contre l'inflation - Accords de modération des prix.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale - Nouvelle lecture** [n° 131 (82-83)] - (18 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 7091) : situation difficile de la sécurité sociale et action du précédent gouvernement ; présentation de cinq plans de redressement - Changement de gouvernement et absence de propositions de la part de l'opposition ; nombreux recours de la part du Sénat à la question préalable - Refus du dialogue et choix d'un monologue stérile - Objectif cohérent du Gouverne-

ment ; ressources de la sécurité sociale et prestations familiales - Forfait hospitalier journalier - (p. 7092) : prestations de vieillesse et pré-retraites - Dotation globale de fonctionnement des hôpitaux - Mesures courageuses d'économie dans un effort global de solidarité - Opposition à la question préalable - **Question préalable** (p. 7095) : intervient contre la motion n° 1 de M. André Bohl, rapporteur, tendant à opposer la question préalable.

BONNEFOUS (Edouard), sénateur des Yvelines (GD).

NOMINATIONS

- Président de la commission des finances.

- Est nommé membre suppléant de la commission chargée de formuler un avis sur les décisions de dérogations accordées pour la diffusion de programmes de radiodiffusion sonore à modulation de fréquence, en application de la loi n° 81-994 du 9 novembre 1981 (13 janvier 1982) (p. 141).

Est nommé membre suppléant de la commission consultative d'autorisation des fréquences (en application de l'article 87 de la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982) (4 novembre 1982) (p. 5111).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1982 (9 juin 1982) (p. 2662).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes (18 juin 1982) (p. 2968).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création du fonds spécial de grands travaux (21 juillet 1982) (p. 3748).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi (19 octobre 1982) (p. 4645).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne (3 novembre 1982) (p. 5082).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1983 (11 décembre 1982) (p. 6749).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 146 (JO Débats 6 novembre 1981) (p. 2495) à M. le ministre de l'environnement : eau (intoxications provoquées par l'eau potable dans les Yvelines) - Réponse de M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement (2 avril 1982) (p. 838 et suivantes).

n° 203 (JO Débats 3 avril 1982) (p. 858) à M. le Premier ministre : entreprises nationalisées (financement du secteur nationalisé) - Réponse de M. Jacques Delors, ministre de l'économie (28 mai 1982) (p. 2382 à 2384).

n° 267 (JO Débats 2 juillet 1982) (p. 3386) à M. le ministre de la justice : **peine de mort** (cas particulier d'un condamné à mort par contumace) - Réponse de M. Robert Badinter, ministre de la justice (15 octobre 1982) (p. 4575 et suivantes).

n° 275 (JO Débats 17 septembre 1982) (p. 3948) à M. le ministre de la justice : **enfants** (révision de la législation pour sévices sur les jeunes enfants) - Réponse de M. Robert Badinter, ministre de la justice (15 octobre 1982) (p. 4574, 4575).

n° 281 (JO Débats 22 septembre 1982) (p. 4033) à M. le ministre de la recherche et de l'industrie : **espace (industrie)** (coût du programme Ariane) - Réponse de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie (12 novembre 1982) (p. 5404 et suivantes).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1979** [n° 249 (81-82)] - (6 mai 1982) - Président de la commission des finances - **Discussion générale** (commune avec le projet n° 250) (p. 1660) : rappel de l'article 38 de l'ordonnance du 2 janvier 1959 précisant que le projet de loi de règlement doit être déposé et distribué au plus tard à la fin de l'année qui suit l'année d'exécution du budget - Position respectée depuis 1972 ; regrette qu'une telle procédure n'ait pas été reprise pour la loi de règlement de 1979 - Audition du premier président de la cour des comptes au mois d'avril 1981 - Nécessité pour le Gouvernement de reprendre un rythme considéré comme essentiel à la valeur et à l'objectivité de cette discussion - Inconvénients d'un changement de majorité, allusions ou considérations politiques trop accusées - Nécessité de reprendre la tradition, de revenir à une analyse objective actualisée et plus attractive.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1980** [n° 250 (81-82)] - (6 mai 1982) - **Discussion générale** (commune avec le projet n° 249) (p. 1660).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (9 juin 1982) - Président de la commission des finances - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2659) : coût des nationalisations dans le budget de l'Etat - Remboursement d'obligations - Coût de fonctionnement du secteur public élargi : déficit des sociétés industrielles nationalisées - Rapport de la Cour des comptes sur le fonctionnement des entreprises publiques - Déclaration du ministre de l'industrie sur les ondes de la radio RTL - Effort des entreprises nationales en matière de recherche cité par M. Jean-Pierre Chevènement, ministre - Dotations en capital - Versement de dividendes - Mission de la commission des finances de surveiller la gestion des entreprises nationalisées - Arbitrages pour la préparation du budget de 1983 - Insuffisance des moyens en personnel et en matériel de la Cour des comptes - Filiales et sous-filiales des entreprises publiques - Vigilance de la commission des finances.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - (10 juin 1982) - Président de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 2711) : hommage rendu à M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis de la commission des finances - Position constante prise par cette commission sur les différentes réformes de l'audiovisuel.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982 - Nouvelle lecture** [n° 398 (81-82)] - (17 juin 1982) - Président de la commission des finances - **Discussion générale** (p. 2915) : position constante de la commission des finances - Souci de rigueur à l'égard de la gestion des finances publiques - (p. 2916) : décision exceptionnelle de la commission des finances de recourir à la question préalable - Mauvais climat au sein de la commission mixte paritaire (CMP) - Rôle important joué par M. Geoffroy de Montalembert au sein du comité consultatif constitutionnel - Souci de poursuivre le dialogue avec les députés.

- **Dépôt du rapport annuel de la Cour des comptes** - (6 juillet 1982) - Président de la commission des finances - (p. 3399) : contrôle de l'utilisation des fonds publics et rôle de la Cour des comptes comme auxiliaire du Parlement - Rapport sur la loi de règlement du budget de l'Etat - Rapport annuel du Sénat sur les observations de la Cour des comptes et coordination avec les travaux de la « commission des suites » - Exemples de fautes de gestion : Théâtre national de Chaillot ; retard dans la réalisation d'une zone d'habitations à Créteil ; financement des avantages sociaux des personnels d'Electricité de France et Gaz de France - Rapport sur la gestion des entreprises publiques : déficit d'exploitation de *Concorde* ; investissements miniers de la compagnie Elf Aquitaine - (p. 3400) : extension du secteur public par les nationalisations et accroissement nécessaire des effectifs de magistrats de la Cour des comptes ; désignation des présidents et formation des magistrats des chambres régionales des comptes - Recrutement de collaborateurs extérieurs à la Cour - Rapport sur les comptes de la nation et augmentation de la dépense publique globale ; déficit et besoin de financement des administrations publiques ; assurance chômage ; sécurité sociale - Investissements des entreprises publiques.

- **Projet de loi modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics** [n° 430 (81-82)] - (29 septembre 1982) - **Discussion générale** (p. 4224) : accusations portées contre le secteur privé et rappel des abus relevés par l'inspection générale des affaires sociales ou par la Cour des comptes en 1980 : respect nécessaire des réglementations existantes et sanctions prévues en cas d'abus - Système proposé par M. Jacques Barrot, ministre de la santé, en décembre 1980 - Insuffisance de la rémunération et de la couverture sociale des médecins hospitaliers - Réforme hospitalière de 1958 du professeur Robert Debré - Absence de caractère provisoire de cette mesure lors de son institution et rupture unilatérale du contrat passé par l'Etat - Charge financière entraînée par la réforme proposée - Risque de découragement du corps médical hospitalier - Exemples étrangers : suppression puis rétablissement du secteur privé hospitalier : Autriche, Belgique, Portugal, Italie, Grande-Bretagne - Engagement pris par le Président de la République - (p. 4225) : disparition alors prévue par voie d'extinction - Rappel de la qualité de l'enseignement médical français au 19^e siècle ; essor médical actuel des Etats-Unis et défense nécessaire de la francophonie ; risque de voir se détourner les malades étrangers de la médecine française - Interrogation sur le nombre de malades étrangers fréquentant les hôpitaux des pays de l'Est - Manifestations des médecins, signe d'un traumatisme profond - Nécessité d'une réforme recueillant le plus large consentement - (p. 4231) : absence d'attaque personnelle de sa part à l'égard du ministre - Simple interrogation sur le nombre d'étrangers venant se faire soigner dans les pays de l'Est - Ses observations sur la francophonie - (p. 4232) : défense nécessaire de la francophonie dans les milieux médicaux et action du groupe de travail animé par M. Gounel de Pontanel - (p. 4234) : risque de fuite de certains médecins non vers l'étranger, mais vers le secteur privé.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - Président de la commission des finances - **Art. 12** (p. 5748) : accepte l'amendement n° 41 de M. Pierre Lacour (réévaluation des seuils d'application de l'impôt sur la fortune) - Après l'art. 12 (p. 5753) : son amendement n° 46 : impôt sur les grandes fortunes et exonération des immeubles classés monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ; réduction de moitié de l'imposition lorsque seuls les parcs ou jardins sont ouverts au public ; adopté.

Deuxième partie :

Communication audiovisuelle - (2 décembre 1982) - (p. 6167) : situation de dépendance des journalistes de la

radio et de la télévision nationales - Difficultés actuelles des entreprises de presse - Doutes sur l'indépendance des journalistes audiovisuels.

Environnement - (4 décembre 1982) - (p. 6308) : crise économique ne facilitant pas le financement d'une politique de l'environnement, mais la rendant plus nécessaire que jamais - Fin de la croissance sauvage et apparition des avantages économiques de certains procédés d'élimination de la pollution - Nombreux problèmes de l'environnement nécessitant un accord international - Favorable à l'effort budgétaire en faveur des barrages et au transfert des crédits du Conservatoire national de l'espace littoral au ministère de l'environnement - Dispersion des moyens de protection de l'environnement déjà évoquée par M. Jean-Pierre Fourcade - Crédits insuffisants concernant l'assainissement des eaux et les espaces verts - Insuffisance de l'épuration de l'eau, du traitement des ordures ménagères - Coût immédiat de la lutte contre la pollution en réalité gage d'économies futures - Protection de l'environnement, élément important de notre activité économique et source d'économies indirectes - (p. 6309) : insuffisance des moyens de l'Agence de l'air - Protection des paysages et problème de l'enfouissement de nos lignes haute tension - Nécessité d'une véritable politique de lutte contre le bruit - Imposition aux constructeurs nationaux et aux importateurs du respect de certaines limites maximales de bruit - Rapport d'experts du Muséum d'histoire naturelle indiquant des teneurs excessives en nitrate dans les eaux de nombreuses communes - Insuffisance des périmètres de protection - Nombreux fleuves menacés - Pollution du Rhin par les déversements de sel de potasse par des entreprises françaises - Situation portant préjudice à la France dans l'opinion hollandaise - Réflexion d'ensemble nécessaire concernant les espaces verts - Naissance au cours de la dernière décennie d'un sentiment de responsabilité collective à cet égard - Sauvegarde et ouverture au public en Ile-de-France de nombreux espaces verts privés et vote de l'amendement au cours de la discussion du projet de loi de finances allégeant l'impôt sur la fortune des contribuables possédant des jardins ouverts au public dans des demeures historiques classées - Devoir de réduire le coût total des dommages chroniques dus à la pollution en France - Volonté de défendre notre environnement ; de combler les lacunes de notre législation en matière de lutte contre le bruit ; de dégager les moyens financiers nécessaires en supprimant des gaspillages ; et d'introduire dans nos calculs économiques la notion de préservation de notre patrimoine naturel - Ministère répondant à la grande espérance d'une jeunesse impatiente d'être entendue - Se déclare favorable à l'adoption du budget de l'environnement pour 1983.

Comptes spéciaux du Trésor - (6 décembre 1982) - Président de la commission des finances - (p. 6360) : problème de la dette extérieure des pays en voie de développement ; mauvaise gestion et contrôle nécessaire des crédits ; exemple du plan Marshall - Déficit du commerce extérieur de la France ; financement d'exportations à risques par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE) - **Examen des crédits** - Avant l'art. 41 (p. 6362) : accepte l'amendement n° 167 de M. Jacques Delors, ministre (crédits supplémentaires pour la participation de la France aux accords internationaux de stabilisation des cours de matières premières).

Relations extérieures - (7 décembre 1982) - Président de la commission des finances - (p. 6415, 6416) : référence à l'action de M. Pierre Cot, père de M. Jean-Pierre Cot, ministre - Politique d'aide aux pays sous-développés et nécessaire contrôle systématique de cette aide - Collaboration des rapporteurs des assemblées avec les personnes qui vont assurer ce contrôle.

Recherche et industrie - Suite de la discussion - (11 décembre 1982) - Président de la commission des finances - (p. 6678) : décision de la conférence des présidents concernant l'ordre du jour et le vote de l'ensemble de la loi de finances.

Articles non rattachés - (11 décembre 1982) - Président de la commission des finances - Après l'art. 54 *ter* (p. 6724) : son amendement n° 180 : possibilité de réduction à trois ans du délai durant lequel l'administration fiscale peut procéder à des demandes de redressement ; retiré.

BOSSON (Charles), sénateur de la Haute-Savoie (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 172 (81-82)] autorisant la ratification de la convention sur la loi applicable aux obligations contractuelles [n° 320 (81-82)] - Traités et conventions.

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 299 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'une convention avec le Maroc sur l'assistance aux personnes détenues et sur le transfèrement des condamnés [n° 360 (81-82)] (27 mai 1982) - Traités et conventions.

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 428 (81-82)] autorisant l'approbation d'une convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel [n° 526 (81-82)] (29 septembre 1982) - Traités et conventions.

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 512 (81-82)] autorisant la ratification d'une convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels [n° 37 (82-83)] (13 octobre 1982) - Traités et conventions.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant l'approbation d'une convention d'assistance administrative mutuelle en matière de douane entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République d'Autriche [n° 81 (81-82)] - (7 avril 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 967) : convention signée à Vienne le 29 février 1980 - (p. 968) : convention de type classique : échange d'informations ; modalités d'intervention pour la répression des fraudes douanières - Position de la commission favorable à l'adoption de projet.**

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse concernant la pêche dans le lac Léman [n° 82 (81-82)] - (7 avril 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 968) : à l'égard du lac Léman, existence de trois problèmes majeurs : la navigation, la pollution et la pêche - (p. 969) : lutte contre la pollution réglée par la convention du 16 novembre 1962 - Texte commun relatif à la pêche signé le 4 juin 1924, non soumis à l'approbation du Parlement français - Nouvel accord signé à Berne le 20 novembre 1980 - Principales dispositions : établissement de plans d'aménagement ; élargissement des zones de pêche ; protection de l'habitat du poisson ; surveillance de la pêche et poursuite des infractions - Règlement d'application complétant cet accord - Mise en place d'une commission consultative veillant à la mise en oeuvre de l'accord - Organisation de groupes de travail avec participation des élus des collectivités locales et des associations de pêcheurs**

amateurs et professionnels - Position de la commission des affaires étrangères favorable à l'approbation de cet accord.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention sur la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique** [n° 80 (81-82)] - (7 avril 1982) - Rapporteur en remplacement de M. Max Lejeune - **Discussion générale** (p. 970) : convention signée à Canberra le 20 mars 1980 - Traité sur l'Antarctique signé à Washington le 1^{er} décembre 1959 - Mesures relatives à la protection et la conservation de la faune et de la flore dans l'Antarctique - Protection des intérêts côtiers de la France au large de Kerguelen et de Crozet - Accord entre la France et l'Union soviétique pour l'exploitation des ressources au large de Kerguelen et de Crozet - Conséquence de la ratification de cette convention : renforcement de la présence française dans ces terres lointaines - Position de la commission des affaires étrangères favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un avenant à la convention sur la sécurité sociale du 28 février 1952 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Principauté de Monaco** [n° 45 (81-82)] - (7 avril 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 972) : convention franco-monégasque en matière de sécurité sociale signée le 28 février 1952 - Projet de loi tendant à l'approbation d'un avenant adaptant cette convention à certaines évolutions de la législation française en matière d'assurance vieillesse - Loi française du 3 janvier 1975 - Déséquilibre entre les bases françaises et monégasques retenues pour l'accord du droit à pension assorti du droit à prestations maladie maternité - Même déséquilibre pour la convention relative aux assurances vieillesse et décès - Objets de l'avenant du 17 décembre 1979 : accélération de la liquidation des prestations au bénéfice des assurés ; simplification des procédures pour les organismes compétents - Position de la commission des affaires étrangères favorable à l'approbation de cet avenant.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention sur la loi applicable aux obligations contractuelles** [n° 172 (81-82)] - (13 mai 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 1983) : convention signée à Rome le 19 juin 1980 par les Etats membres de la Communauté européenne - (p. 1984) : convention signée à Bruxelles le 27 septembre 1968 - Convention de Rome conclue pour dix ans - Définition de règles particulières à certains contrats ou à certains éléments des contrats - Attributions possibles de certaines compétences à la Cour de justice des Communautés européennes - Position de la commission des affaires étrangères favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un avenant n° 4 à la convention générale entre la France et la Tunisie sur la sécurité sociale** [n° 230 (81-82)] - (13 mai 1982) - Rapporteur, en remplacement de M. Francis Palmero - **Discussion générale** (p. 1985) : convention franco-tunisienne sur la sécurité sociale signée le 17 décembre 1965 - Nouvelle modification signée à Paris le 29 décembre 1980 - Extension du bénéfice des prestations maladie et maternité aux ayants-droit des travailleurs - Modification des modalités de remboursement entre les institutions des deux pays - Position de la commission des affaires étrangères favorable à l'adoption de ce texte.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc sur l'assistance aux personnes détenues et sur le transfert des condamnés** [n° 299 (81-82)] - (3 juin 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 2504) : convention signée à Rabat le 10 août 1981 - Signature souhaitable de conventions identiques avec d'autres pays - Meilleure protection des ressortissants français emprisonnés - (p. 2505) : substitution de peine - Position de la commission des affaires étrangères favorable à l'adoption de ce texte.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement**

automatisé des données à caractère personnel [n° 423 (81-82)] - (5 octobre 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 4341) : signature de cette convention à Strasbourg le 28 janvier 1981 et élaboration par un groupe d'experts du Conseil de l'Europe - Protection de la vie privée et des libertés à l'échelle internationale face à l'expansion de l'informatique - (p. 4342) : référence à la loi du 6 janvier 1978 - Echange d'informations entre les pays signataires malgré la disparité des réglementations nationales - Contrôle des données par les parties contractantes - Règles de déontologie nécessaires à la protection des données - Exclusion du traitement automatique des données concernant l'origine raciale, les opinions politiques, religieuses, relatives à la santé ou à la vie sexuelle ou concernant les condamnations pénales - Cas particulier des statistiques ou des recherches scientifiques - Conditions de l'entraide et de l'assistance - Rôle de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) - Libre circulation de l'information et défense des droits individuels grâce à une législation protectrice mais non protectionniste - Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels** [n° 512 (81-82)] - (9 novembre 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 5339) : convention signée le 14 novembre 1970 par la conférence générale de l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) - Principe du traité de Rome relatif à la libre circulation et problème de la lutte contre le vol et le trafic international des oeuvres d'art - Echange de biens culturels ou pillage du tiers monde - Pillage des sites archéologiques, des collections publiques et privées - Politique de prévention - Installations de sécurité - Coopération européenne dans le secteur culturel - Dispositions de l'article 36 du traité de Rome - Préambule de la convention - Objet de la convention et champ d'application : définition des biens visés ; champ d'application territorial ; problème de rétro-activité - Incitation au développement des législations et réglementations nationales - Certificat d'exportation - Restitution des biens culturels importés illicitement - Collaboration internationale - Concours technique de l'UNESCO - (p. 5340) : brièveté du délai d'examen de cette convention par la commission des affaires étrangères - Position de la commission favorable à l'autorisation de ratification.

BOUCHENY (Serge), sénateur de Paris (C).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à étendre aux fossoyeurs de la ville de Paris le bénéfice des dispositions de la loi n° 50-328 du 17 mars 1950 accordant aux agents des réseaux souterrains des égouts des avantages spéciaux pour l'ouverture du droit à pension [n° 226 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 2 avril 1982) - Assurance vieillesse.

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 290 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification d'un protocole portant amendement de la convention relative à l'aviation civile internationale (article 83 bis) [n° 358 (81-82)] (27 mai 1982) - **Traités et conventions.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à la réparation des préjudices subis par des cadres

de l'armée française victimes de mesures arbitraires depuis la Seconde Guerre Mondiale [n° 451 (81-82)] (1^{er} juillet 1982) - Défense (ministère).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à indexer le prêt accordé aux jeunes gens accomplissant le service nationale actif sur le SMIC [n° 497 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 23 juillet 1982, JO Débats du 21 septembre 1982).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs collègues, tendant à accorder aux jeunes gens accomplissant le service national actif le droit d'adhérer aux associations politiques, philosophiques ou religieuses de leur choix reconnues par la loi [n° 498 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 23 juillet 1982, JO Débats du 21 septembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 143 (JO Débats 31 octobre 1981) (p. 2358) à M. le ministre des relations extérieures : **politique extérieure** (politique de la France vis-à-vis de certains pays d'Afrique) - Réponse de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures (2 avril 1982) - (p. 842, 843).

n° 156 (JO Débats 20 novembre 1981) (p. 2895) à M. le ministre des relations extérieures : **libertés publiques** (situation à Berlin Ouest) - Réponse de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures (2 avril 1982) (p. 843, 844).

n° 239 (JO Débats 14 mai 1982) (p. 2030) à M. le ministre de l'urbanisme et du logement : **urbanisme** (ville de Paris : politique du logement social) - Réponse de M. André Cellard, secrétaire d'Etat à l'agriculture (4 juin 1982) (p. 2549, 2550).

n° 297 (JO Débats 20 octobre 1982) (p. 4646) à M. le ministre de l'économie : **médailles** (développement de la fabrication des médailles commémoratives) - Réponse de M. Charles Fiterman, ministre des transports (19 novembre 1982) (p. 5625).

n° 298 (JO Débats 20 octobre 1982) (p. 4646) à M. le ministre des relations extérieures : **droits de l'homme** (atteintes aux libertés en Afrique du Sud) - Réponse de M. Charles Fiterman, ministre des transports (19 novembre 1982) (p. 5622, 5623).

n° 305 (JO Débats 11 novembre 1982) (p. 5390) à M. le ministre des relations extérieures : **politique extérieure** (action de la diplomatie française en faveur de la Namibie) - Réponse de M. Charles Fiterman, ministre des transports (19 novembre 1982) (p. 5623, 5624).

Questions orales avec débat :

n° 112 (27 avril 1982) (p. 1377) à M. le ministre des relations extérieures : **politique extérieure** (session extraordinaire de l'assemblée générale des Nations Unies sur le désarmement) - Discutée le 18 mai 1982 (débat commun) (p. 2097 et suivantes).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie** [n° 179 (81-82)] - (21 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 313) : Nouvelle-Calédonie exclusivement mélanésienne lors de sa découverte en 1774 - Mélanésiens chassés de leurs terres par la politique colonialiste française et victimes des massacres de 1878 et 1917 en répression aux révoltes canaques - Décolonisation nécessaire et recours à l'article

38 de la Constitution par le Gouvernement - Loi d'habilitation soumise au Parlement et possibilité de légiférer par ordonnances - Réformes envisagées par le Gouvernement touchant aux aspects fondamentaux de la vie économique, sociale, culturelle et démocratique de la Nouvelle-Calédonie - Réforme foncière, réforme fiscale, réforme minière - Rattachement de la société Le Nickel au secteur public - Réintégration de maîtres-auxiliaires licenciés en 1980 pour leurs opinions politiques - Promotion de la culture mélanésienne - Réformes particulières nécessaires - (p. 314) : distribution électrique devenant propriété publique - Formation des jeunes mélanésiens, facteur essentiel du développement social et économique du territoire - Présence française en Nouvelle-Calédonie et sécurité de la population liée à la réalisation de réformes profondes et à l'équilibre entre les communautés - Modification de l'organisation institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie subordonnée à la réalisation des grandes réformes - Souhait d'une prise en compte des spécificités, des traditions, de la culture et des réalités du peuple mélanésien dans l'élaboration des réformes - Reconnaissance du droit à l'autodétermination du peuple mélanésien.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord relatif à la participation française à la force multinationale et d'observateurs** [n° 298 (81-82)] - (28 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 1451) : accord de Camp David : évacuation du Sinaï ; absence de l'autonomie interne promise aux palestiniens de Cisjordanie et de Gaza ; droit à l'autodétermination et à l'indépendance - (p. 1452) : politique de colonisation brutale depuis 1978 : violences, annexions et spoliations ; regain d'agressivité contre le Liban ; promotion du « Grand Israël » - Nécessaires négociations et sécurité d'une paix durable - Avenir du peuple palestinien ; droit à une patrie - Obstacles à la paix et expansionnisme du gouvernement actuel d'Israël - Abstention sur le projet d'accord pour la participation française à la force multinationale et d'observateurs au Sinaï (FMO).

- **Projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire** [n° 273 (81-82)] - (18 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 2095) : approbation du programme de M. François Mitterrand par les Français en mai et juin 1981 - Réforme de la justice militaire française - Rapprochement entre la nation et l'armée ; défense de la nation - Refus des juridictions d'exception - Opposition de la droite - Aspiration du peuple français de voir se démocratiser toute la justice - (p. 2096) : déclaration du parti communiste français sur les libertés en 1975 : « vivre libre » - Abus des tribunaux militaires et anti-militarisme - Urgence de la suppression des tribunaux permanents des forces armées (TPFA) - Dissuasion nucléaire et révision des concepts de défense - Politique de paix et mission de l'armée de défense du sol national - Vote favorable du groupe communiste.

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (18 mai 1982) - (p. 2105) : paix et désarmement - Rôle du Gouvernement à la seconde session extraordinaire de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) pour le désarmement - Mouvement dès 1981 de lutte contre le danger de la politique des blocs, de l'alignement et désarmement progressif - Pression de l'opinion publique - Traditions de lutte pour la paix du parti communiste français (PCF) ; adresse à l'ONU de l'Humanité du 12 mai 1982 et propositions pour le désarmement - (p. 2106) : propositions du PCF : sécurité de la France ; réduction des armements et désarmement général ; campagne mondiale d'information ; lutte contre la guerre et armement nucléaire ; fabrication des armes et immenses profits du commerce des armes ; ouverture de la session extraordinaire de l'ONU et festival pour la paix de Nîmes - Politique agressive aux Etats-Unis du Président Reagan ; budget militaire ; nombre de chômeurs ; fabrication d'armes chimiques ; pression du peuple américain et volonté de gel de l'armement atomique - Dialogue entre les Etats-Unis et l'Union soviétique -

Référence au conflit des Malouines - Réduction des armements nucléaires et propositions de l'Union Soviétique - Changement politique de 1981 et prise en considération des aspirations pacifistes du peuple français - (p. 2107) : mouvement mondial pour le désarmement et initiatives de la France - Propositions du PCF ; désarmement et contrôle d'une agence sous l'autorité de l'ONU ; mouvement de la paix et gel des forces, armements et budgets militaires dans les régions les plus sensibles du globe ; programme mondial de désarmement et négociations - Convocation d'une conférence européenne ; interdiction de l'arme à neutrons ; création d'un fonds mondial du développement ; comité national pour l'éducation et le désarmement ; campagne mondiale du désarmement ; information et éducation.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'un protocole portant amendement de la convention relative à l'aviation civile internationale [n° 290 (81-82)]** - (3 juin 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2507) : convention de Chicago relative à l'aviation civile internationale signée le 7 décembre 1944 - Règles de conformité des aéronefs employés à la navigation aérienne internationale - Possibilité de transférer les obligations prévues dans la convention de Chicago de l'Etat d'immatriculation à l'Etat utilisateur des appareils - Nécessité d'accords entre les compagnies, enregistrés et publiés par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) - Position de la commission des affaires étrangères favorable à l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi relatif à la commémoration de l'abolition de l'esclavage [n° 333 (81-82)]** - (3 juin 1982) - Discussion générale (p. 2514) : approbation du groupe communiste quant à l'institution d'un jour férié dans les départements d'outre-mer commémorant l'abolition de l'esclavage - Banalisation de l'esclavage par M. Louis Virapoulle - Référence au livre de M. Alejo Carpentier sur la vie de M. Victor Hugues : « *Le siècle des lumières* » - (p. 2515) : actualité de cet esprit de domination : conflits récents dans l'industrie automobile - Hommage rendu à Victor Schoelcher - Objectifs du projet en examen : renforcement des libertés des travailleurs immigrés et des travailleurs des territoires et départements d'outre-mer ; commémoration de l'abolition de l'esclavage à des dates différentes en fonction des réalités locales - Loi sur la décentralisation tenant compte des spécificités locales - Position du groupe communiste favorable à l'adoption de ce texte.

- **Conclusions du rapport de M. Jacques Genton au nom de la commission des affaires étrangères sur les propositions de loi [n° 88 (81-82)] de M. Jacques Genton et plusieurs de ses collègues, concernant la garantie du droit au travail et la protection de la seconde carrière des militaires retraités, et [n° 136 (81-82)] de M. Yvon Bourges et plusieurs de ses collègues, tendant à compléter la loi n° 72-662 du 13 juillet 1972 relative au statut général des militaires [n° 381 (81-82)]** - (23 juin 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3066) : vote de cette proposition par les sénateurs communistes - Attitude des gouvernements précédents - Gouvernement de la gauche et satisfaction d'une revendication légitime des retraités militaires.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Défense et service des essences - (29 novembre 1982) - (p. 5985) : action de l'opposition : entreprise de critique destructrice de la chose militaire et atteinte à la capacité de défense du pays ; attaques contre l'armée française et la défense - Garantie de la paix et reconstruction de la France par le Gouvernement - Composition du budget de la défense pour 1983 ; armée de terre - Période de crise et rénovation du pays et de l'économie - Défense, indépendance et autonomie de décision - Action du gouvernement précédent ; abandon de la stratégie tous azimuts et intégration de l'armée au sein de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) - Amenuisement des capacités nucléaires nationales - Indépendance de la France dans le cadre de ses alliances - Dissuasion nucléaire et

participation de la nation - (p. 5986) : campagnes outrancières sur le prétendu surarmement des pays socialistes - Développement de la France dans la paix - Niveau de vie des Français et des Françaises - Dévalorisation du service militaire - Abandon de l'indépendance nationale et désindustrialisation - Lutte pour la paix - Opposition au désarmement unilatéral - Orientation de la politique extérieure et politique indépendante de la France - Réforme du service national ; amélioration des conditions de vie des soldats - Importance de la conscription - Osmose armée nation - Problèmes des ouvriers des arsenaux - (p. 5987) : vote favorable du groupe communiste.

Environnement - (4 décembre 1982) - (p. 6304) : intervention au nom de M. Bernard-Michel Hugo - Qualité de l'environnement faisant partie intégrante de la qualité de la vie - Mauvaise situation laissée par les gouvernements précédents - Nombreux ministères concernés par la défense de l'environnement et concertation interministérielle permanente indispensable - Poursuite des orientations définies l'an dernier - Priorité à la lutte contre le bruit correspondant à une exigence des populations urbaines - (p. 6305) : création du Conseil national du bruit et projet de couverture du périphérique parisien - Création d'un comité national chargé d'étudier et de proposer des solutions pour tous les problèmes liés aux nuisances des avions - Problème de la traversée de Mantes par l'autoroute A 13 et couverture de ce tronçon d'autoroute devenue nécessaire - Crédits de ce budget illustrant l'orientation du ministère en faveur de la qualité de la vie et de la recherche scientifique - Construction autour de l'environnement d'un nouveau type de coopération internationale avec les peuples du Tiers monde, idée développée récemment à propos de la tenue à Paris du salon Pollutec - Groupe communiste favorable à l'adoption du budget de l'environnement pour 1983.

Départements et territoires d'outre-mer - (8 décembre 1982) - (p. 6485) : intervention en remplacement de M. Marcel Gargar - Importante partie des crédits des départements d'outre-mer (DOM) inscrits au titre de différents ministères techniques - Faiblesse des crédits et interrogation sur la réalisation des objectifs de développement économique et de justice sociale dans les départements d'outre-mer (DOM) - Situation catastrophique du fait de la politique autoritaire centralisatrice et colonialiste des précédents gouvernements de droite - Déblocage de la situation grâce à l'action du Gouvernement issu du 10 mai 1981 - Mise en place d'une assemblée unique élue au scrutin proportionnel portant atteinte à la domination de la droite - Rejet du texte par le Sénat et du projet par le Conseil constitutionnel - Opposition à la volonté du suffrage universel - Démocratie politique et développement économique devant aller de pair - Importance du chômage dans les DOM - Economie dépendante de la métropole - Développement de la migration spontanée - Création de l'Agence nationale pour l'insertion et la formation des travailleurs d'outre-mer en remplacement du Bureau pour le développement des migrations intéressant les départements d'outre-mer (Bumidom) - Nécessité d'une industrialisation de la Guadeloupe et des autres DOM et orientation en priorité vers le secteur productif des crédits du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM) - Entreprises nationalisées devant jouer un rôle pilote dans les investissements et les réalisations publiques - Souhait d'un plan de relance globale de la pêche prévoyant la réorganisation des structures et des circuits - Définition d'une zone de pêche pour la Guadeloupe - Elaboration des plans agricole avec les représentants socio-professionnels - Réforme foncière et contrôle par les agriculteurs de l'outil de travail qu'est la terre - Nécessité d'un développement de la justice sociale - (p. 6486) : problèmes résultant de la politique de discrimination des gouvernements précédents à l'égard des DOM - Personnes atteintes par le chômage ne bénéficiant d'aucune prestation ; niveau du SMIC dans les DOM très inférieur à celui de la métropole - Absence d'extension de l'allocation aux adultes handicapés instaurée en 1975 aux Antilles et à la Réunion - Se déclare favorable

à l'adoption des crédits du budget des DOM-TOM pour 1983.

BOULOUX (Jean-Marie), sénateur de la Vienne (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).

BOUNEAU (Pierre), sénateur des Landes (NI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.
- Est élu membre de la commission de contrôle sur les établissements chargés d'accueillir les personnes âgées (20 décembre 1982) (p. 7145).

BOUQUEREL (Amédée), sénateur de l'Oise (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.
- Membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes.
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (23 juin 1982) (p. 3039).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information fait, au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes, sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} novembre 1981 et le 31 mai 1982, en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 427 (81-82)] (25 juin 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :
n° 264 (JO Débats 23 juin 1982) (p. 3005) à M. le ministre des relations extérieures : **médecins** (situation précaire de « Médecins sans frontière » en Afghanistan).

BOURGES (Yvon), sénateur de l'Ille-et-Vilaine (apparenté au groupe RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.
- Est élu membre de la commission de contrôle des services de l'Etat chargés du maintien de la sécurité publique (11 mai 1982) (p. 1869).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie [n° 179 (81-82)] - (21 janvier 1982) - Discussion générale (p. 315) :** dessaisissement du Parlement des projets de réforme d'ordre politique, économique et social mis en oeuvre en Nouvelle-Calédonie par le Gouvernement par ordonnances - Doutes sur la légitimité, malgré l'urgence invoquée, du recours à la procédure par ordonnances et article 74 de la Constitution - Propos du haut commissaire, M. Nucci, signalant un climat plus calme et contradiction avec l'exposé des motifs du projet de loi - (p. 316) : incapacité de l'assemblée territoriale de mettre en oeuvre les réformes et nécessité pour le Gouvernement d'agir par ordonnances - Imposition d'un statut politique inspiré par l'idéologie socialiste - Ignorance de la nature exacte des réformes envisagées par le Gouvernement - Chèque en blanc demandé au Parlement - Nécessité de réformes réalisées dans la sérénité avec le souci de la justice à l'égard de tous dans un dialogue constant et direct avec les populations et leurs représentants sur place - Trop grande considération accordée aux leaders indépendantistes - Dessaisissement du Parlement et mépris des élus majoritaires du territoire - Absence de communauté vivant contre son gré sous le drapeau français - Se déclare défavorable au texte de ce projet de loi - (p. 318) : réforme foncière votée et réalisée par le gouvernement précédent - (p. 320) : expressions de « méconnaissance » ou de « mépris » résultant de la lecture des propos du secrétaire d'Etat - Absence de considération envers les élus du peuple.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Défense et service des essences - (29 novembre 1982) - (p. 5987) : politique de défense du nouveau pouvoir ; ralliement à la dissuasion nucléaire ; attente de la loi de programmation militaire de 1984-1988 ; ignorance de la représentation nationale sur ce sujet - Fin de l'effort engagé pour le renforcement de la défense nationale - Taux du budget pour 1982 et 1983 par rapport au produit intérieur brut marchand (PIBM) - Dissuasion nucléaire et absence d'actions concrètes - Lancement d'un sous-marin nucléaire lanceur d'engins du type nouveau (SNLE) - Présence permanente à la mer de 3 SNLE - Renforcement de la militarisation de l'île Longue effectuée par les précédents gouvernements - Modalités d'exécution des programmes nucléaires - Crédits du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) - Insuffisance des crédits d'équipement des armées en matériels, engins et armes prévus par la loi de programmation 1976 - Armée de terre et conséquences des annulations de 1982 et 1983 - Situation de la marine - (p. 5988) : porte-avions à propulsion nucléaire - Retard de l'aviation - Annulations de crédits d'équipement de 1982 et aggravation de l'effet de la stagnation - Référence à des déclarations de M. Pierre Mauroy, Premier ministre - Durée du service national - Sentiment d'inégalité chez les jeunes Français - Réduction des forces - Accroissement des missions de la gendarmerie ; défense en surface du territoire - Modification de la politique de défense du Gouvernement - (p. 5989) : information de la population - Indépendance de la patrie - Effectifs de l'armée de terre et mission de défense - Réduction d'effectifs - Mise en cause de la stratégie de la France, de son rôle et de son autorité dans le monde - Opposition du groupe RPR à ce budget - (p. 5996) : insuffisance de la progression des autorisations de programme ; crise de trésorerie - (p. 5997) : remboursement par les postes et télécommunications (PTT) d'un certain nombre d'avions aux armées - **Examen des crédits - Après l'art. 63 bis (p. 6002) :** intervient sur l'amendement n° 137 de M. Michel Caldaguès, rapporteur pour avis (taux de pension des veuves de militaires de la gendarmerie tués en service fixé à 100 % de la pension de retraite accordée à leurs maris).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982 [n° 130 (82-83)] - (16 décembre 1982) - Art. 19 (p. 7007, 7008) :**

son amendement n° 22, déposé avec M. François Collet, qui le soutient : suppression de cet article relatif à l'institution d'un impôt annuel sur le revenu des personnes physiques dans le territoire de la Nouvelle-Calédonie et à la validation de la délibération de l'assemblée territoriale n° 374 du 11 janvier 1982 ; rejeté - (p. 7009) : son amendement n° 23, déposé avec M. François Collet, qui le soutient : suppression du paragraphe II de cet article relatif à la validation de la délibération de l'assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie n° 374 du 11 janvier 1982 ; rejeté.

BOURGINE (Raymond), sénateur de Paris (NI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.
- Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.
- Est élu membre de la commission de contrôle des services de l'Etat chargés du maintien de la sécurité publique (11 mai 1982) (p. 1869).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes** [n° 285 (81-82)] - (27 mai 1982) - Avant l'art. 12 (p. 2333) : soutient l'amendement n° 38 de M. Christian Poncelet (recrutement par la Cour des comptes de personnes ayant une certaine expérience de la gestion dans les entreprises privées) - Art. 12 (p. 2334) : soutient l'amendement n° 37 de M. Christian Poncelet (mise à disposition de la Cour des comptes des membres des corps et services de l'Etat).

- **Question au Gouvernement : stratégie industrielle de la France** - (27 mai 1982) - (p. 2326) : extension du secteur public par les nationalisations - Existence au Japon d'un ministère du commerce extérieur et de l'industrie - Rôle des comités ministériels en France - Dégradation des résultats de l'industrie automobile française au cours des dernières années : problèmes monétaires, fiscaux et sociaux.

- **Création éventuelle d'une commission spéciale pour l'examen du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** - (27 mai 1982) - (p. 2329) : nécessité de l'unité nationale - Ensemble des quatre projets de loi Auroux et étude nécessaire des effets tant économiques que sociaux - Conflit Citroën et paralysie d'une entreprise par le syndicat de la confédération générale du travail (CGT) - Droits des travailleurs et droits des consommateurs - Votera pour la création d'une commission spéciale - (p. 2330) : se déclare convaincu par l'argumentation de M. Robert Schwint, président de la commission des affaires sociales : ne votera pas pour la création d'une commission spéciale.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - (10 juin 1982) - Discussion générale (p. 2717) : démocratie fondée sur le principe de liberté de communication de la pensée - Responsabilité de la publication - Rappel des règles en vigueur pour la presse écrite : entière responsabilité du dirigeant de la publication ; pluralité - Souci de protéger le public - Nombre limité de canaux de télévision et de fréquences de radio entravant la liberté d'accès à l'information - Exemple des Etats-Unis - (p. 2718) : importante création de réseaux câblés en Grande-Bretagne - Liberté d'accès à l'information télévisée ne pouvant être envisagée actuellement que dans le cadre du service public - Remise en cause de l'influence de la télévision et des journaux en matière d'élection - Délégation nécessaire de la responsabilité du Gouvernement en matière

d'audiovisuel - Pouvoir de la Haute autorité de la communication audiovisuelle - Exemples étrangers - (p. 2719) : opposé à l'amendement de la commission des affaires culturelles introduisant dans la Haute autorité trois magistrats - Favorable à la suppression de la limite d'âge des membres de cette institution - Rappel de certains propos inacceptables récemment entendus sur FR3 en ce qui concerne le conflit Talbot.

Suite de la discussion - (16 juin 1982) - Art. 3 (p. 2833) : son amendement n° A-84 : conditions d'accès aux moyens de diffusion et aux infrastructures et installations ; retiré - (p. 2834) : se déclare opposé à l'amendement n° A-87 de Mme Brigitte Gros (élimination de toute tutelle gouvernementale sur les services d'information des sociétés de programme de radiodiffusion et télévision) - Responsabilité du Gouvernement en tant que directeur de la publication - (p. 2835) : loi sur la presse de 1881.

- **Projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements de coopération intercommunale** [n° 64 (82-83)] - (18 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5579) : gestion d'une grande ville et unité de responsabilité - Création de conseils d'arrondissement sans capacité juridique ; force exécutoire de leurs délibérations - Pouvoir de nomination des représentants de la commune - Problème des associations - Domaine de compétence du conseil d'arrondissement - Gestion actuelle de la ville de Paris ; situation satisfaisante - Risque de conflit à l'intérieur d'une même majorité ; relations entre le maire d'arrondissement et le maire de la commune ; lourdeur administrative - Présence au conseil municipal du maire d'arrondissement et d'un des adjoints - (p. 5580) : opposition à ce projet de loi.

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille** [n° 63 (82-83)] - (18 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5588) : inéligibilité des officiers municipaux au conseil de Paris et aux conseils d'arrondissement pendant un an après la cessation de leurs fonctions - Assimilation des officiers municipaux aux préfets ; absence de justification de ces dispositions et acte de vengeance - Art. 5 bis (p. 5594) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'inéligibilité des officiers municipaux à Paris au conseil de Paris et aux conseils d'arrondissement pour une durée d'un an après cessation de leurs fonctions).

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion générale - (22 novembre 1982) - (p. 5650) : réhabilitation du profit par le ministre chargé du budget - Desserrement nécessaire des contraintes extérieures - Déficit du commerce extérieur pour l'année 1982 - Financement par des emprunts à l'étranger et aliénation de l'indépendance nationale - Information légitime du peuple français sur l'endettement extérieur du pays - Charge de cette dette - (p. 5651) : taux des prélèvements obligatoires, sociaux et fiscaux - Charges des entreprises - Barème de l'impôt sur le revenu et seuil fixé pour l'imposition à la dernière tranche - Barème de l'impôt sur les grandes fortunes (IGF) - Rendement moyen des valeurs mobilières et revenu net après impôt - Création nécessaire de conditions nouvelles de production : concurrence de l'industrie française sur le marché international ; cas de l'Allemagne fédérale et des Etats-Unis - Système monétaire européen (SME) - Aggravation de l'écart entre l'industrie française et l'industrie allemande - Nationalisation des grandes sociétés industrielles rendue inévitable par leur situation financière - Situation actuelle de l'entreprise Peugeot - Création nécessaire de conditions de concurrence loyale au profit de l'industrie française - Réforme du financement des allocations familiales et problème de toute ressource qui s'intégrerait dans les prix de revient ; rôle de la TVA - Nécessité de la compétitivité.

Deuxième partie :

Justice - (8 décembre 1982) - (p. 6508) : justice, condition même de la vie en société - Angoisse des concitoyens - Désaccord avec certaines lois : abolition de la peine de mort, suppression de la Cour de sûreté de l'Etat, souhait d'une justice humaine et efficace - Délinquants occasionnels ou professionnels - Délit de violence et délit sans violence - Budget de la justice ne correspondant pas à la dignité du pays - Insuffisance des places dans les prisons - (p. 6509) : détention commune de criminels endurcis et d'innocents en détention provisoire - Création d'un système pénitentiaire moderne correspondant à nos besoins coûtant 8 milliards de francs - Lenteur de la justice préjudiciable au pénal et au civil - Nécessité que la justice des hommes ait une marge d'infailibilité - Recherche des sécurités protégeant les innocents contre la détention dite à titre provisoire - Importance de la justice civile - Justice rendue au bout de trois ou quatre ans devenant une injustice - Votre contre le budget de la justice pour 1983 et non contre les intentions du ministre - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6522) : budget de la justice devant réunir les hommes de bonne volonté - Changement d'intention de vote en cas d'engagement du ministre à faire valoir la notion de priorité de la justice - Approbation des mesures de rigueur sauf dans le domaine de la justice.

BOURGOING (Philippe de), sénateur du Calvados (président du groupe UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est nommé membre du groupe de travail chargé d'examiner la situation des producteurs d'eau de vie des régions de l'Armagnac, du Cognac et du Calvados (en application de l'article 2 de l'arrêté du 9 décembre 1982) (15 décembre 1982) (p. 6943).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie (21 janvier 1982) (p. 324).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : organisation administrative (27 janvier 1982) (p. 460).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger (12 mai 1982) (p. 1921).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs (27 mai 1982) (p. 2341).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes (18 juin 1982) (p. 2969).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de

paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire (24 juin 1982) (p. 3122).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal (8 juillet 1982) (p. 3530).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : compétences (20 juillet 1982) (p. 3649).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux retenues pour absence de service fait par les personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics (1^{er} octobre 1982) (p. 4298).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales (13 octobre 1982) (p. 4537).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie** [n° 179 (81-82)] - (21 janvier 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 324) : amendement de la commission des lois refusé par le Sénat - Souci de M. *Lionel Cherrier* de défendre les intérêts de ses compatriotes et témoignage de son attachement à notre pays - Au nom du groupe UREI, se déclare défavorable au texte de ce projet.

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Nouvelle lecture** [n° 189 (81-82)] - (26 janvier 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 379) : recherche d'une représentation des intérêts et des aspirations des collectivités territoriales - Lacunes et dangers de ce texte - Proposition d'une réforme d'ensemble cohérente et applicable - Trois facteurs indispensables et indissociables pour une décentralisation novatrice : les institutions, les compétences, les moyens - Reprise de la dotation globale d'équipement (DGE) par l'Assemblée nationale et réintroduction de son texte initial - Caractère illogique du contrôle budgétaire *a priori* s'agissant des communes - Opposition au régime des aides directes aux entreprises - Confirmation du caractère utilitaire de l'exécutif départemental - Transfert de l'exécutif et moyens de l'exercer - Opposition à la création des agences techniques départementales - (p. 380) : souhait d'un exécutif unitaire régional, du maintien du statut actuel des établissements publics régionaux - Nécessité d'élargissements de compétences concernant les pouvoirs économiques - Suppression des interventions directes au niveau des entreprises - Elaboration d'un circuit court de l'épargne au niveau régional - Assentiment en ce qui concerne la suppression des tutelles, des règles de transfert de l'exécutif et de l'élargissement des pouvoirs de la région - Déception face à l'intransigeance de la majorité de l'Assemblée nationale - Discussion impossible au sein de la commission mixte paritaire.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion - (22 avril 1982) - Après l'art. 6 *quater*

(p. 1298) : sur l'amendement n° 18 de M. Paul Pillet, rapporteur (assimilation de certaines personnes au bailleur pour l'application des articles 4, alinéa 2, 4 bis, 6 bis et 6 ter, alinéa 2), soutient le sous-amendement n° 399 de M. Pierre-Christian Taittinger (possibilité d'invocation des dispositions de ces articles par le bailleur personne morale propriétaire de moins de dix logements).

— **Attentat de la rue Marbeuf** - (22 avril 1982) - (p. 1310) : à la suite de l'attentat de la rue Marbeuf à Paris, envoi d'une lettre à M. le Premier ministre, par les présidents *Chauvin, Pasqua, Cantegrit* et l'orateur - Demande d'organisation d'un débat sur les problèmes de la sécurité des Français.

— **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion - (27 avril 1982) - Art. 20 (p. 1395) : soutient l'amendement n° 292 de M. Pierre-Christian Taittinger (limitation du champ d'application de cet article à un bâtiment d'habitation ou à un ensemble de bâtiments d'habitation comportant au moins trente logements faisant l'objet d'un contrat de location).

— **Question au Gouvernement : enseignement libre** - (29 avril 1982) - (p. 1503) : liberté de l'enseignement - Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme - Jurisprudence du Conseil constitutionnel.

— **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion - (4 mai 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1589) : volonté du Gouvernement d'éviter les abus dont certains locataires ont été les victimes et de définir de meilleurs relations entre locataires et propriétaires - Réserves sur les risques de création à moyen terme des conditions d'une réelle crise du logement - Diminution de l'investissement et pénalisation des locataires et des entreprises de construction - Opposition à une rigidité excessive et à un déséquilibre manifeste au seul profit des locataires - Amélioration de l'économie générale du texte par le Sénat ; dialogue constructif entre bailleurs et preneurs ; solution de compromis proposée par la commission des lois : exemple de la conclusion des baux - Concertation entre le Gouvernement et le Parlement - Vote favorable du groupe UREI.

— **Projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 330 (81-82)] - (18 mai 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2121) : dépôt d'amendements par le Gouvernement sur un texte de commission mixte paritaire et fonctionnement du travail parlementaire - Approbation des conclusions de la commission des lois.

— **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** - *Deuxième lecture* [n° 329 (81-82)] - (25 mai 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2256) : projet de loi initial amendé par le Sénat en première lecture - Maintien par le Sénat en deuxième lecture de nombreux articles adoptés en première lecture - Souhait d'un aboutissement heureux des travaux en commission mixte paritaire.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 378 (81-82)] - (10 juin 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2696) : hommage rendu à M. *Léon Jozeau-Marigné*, président de la commission des lois et à M. *Paul Pillet*, rapporteur - Excellents travaux du Sénat - Inquiétude quant au texte de la commission mixte paritaire - (p. 2697) : favorable à l'adoption de ce texte malgré certaines réserves.

— **Projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : compétences** [n° 399 (81-82)] - (6 juillet 1982) - Art. 9 (p. 3412) : son amendement n° 82 : consultation des organismes consulaires représentant l'agriculture, l'artisanat, le commerce, l'industrie et les services, préalable à l'établissement par la région de Corse du plan de

développement et d'équipement de la Corse ; devenu sans objet.

— **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - Suite de la discussion - (22 septembre 1982) - Art. 2 (p. 4081) : soutient l'amendement n° 86 de M. Bernard Barbier (garantie d'un niveau de vie équitable pour tous les agriculteurs à travers une meilleure valorisation de leurs produits) - (p. 4083) : sur l'amendement n° 11 de M. Michel Sordel, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif aux missions des offices, son sous-amendement n° 170 : mission des offices d'améliorer la gestion des marchés devant permettre l'instauration d'une garantie minimum de prix aux producteurs ; retiré ; et soutient le sous-amendement n° 94 de M. Bernard Barbier (amélioration du fonctionnement des marchés) - (p. 4085) : sur l'amendement n° 12 de M. Michel Sordel, rapporteur (participation des missions à la préparation de la politique de financement public des investissements dans le cadre de l'orientation de chaque filière), soutient le sous-amendement n° 95 de M. Bernard Barbier (participation des missions à la préparation de la politique de financement public des investissements dans le cadre de l'orientation de chaque filière en coordination avec les instances compétentes en ce domaine).

Suite de la discussion - (23 septembre 1982) - Art. 3 (p. 4126) : sur l'amendement n° 20 de M. Michel Sordel, rapporteur (composition du conseil de direction des offices), ses sous-amendements n° 174 : représentation des professions de courtiers ; retiré ; et n° 171 : présence des organisations syndicales représentatives des productions agricoles ; rejeté - Art. 11 (p. 4145) : son amendement n° 178, identique à l'amendement n° 113 de M. Fernand Tardy, soutenu par M. Gérard Delfau : nécessité pour le marché d'obtenir la centralisation des paiements avant d'obtenir l'agrément ; retiré - Art. 12 (p. 4148) : soutient l'amendement n° 87 de M. Bernard Barbier (gestion globale des marchés ; respect du pouvoir économique des producteurs et de la diversité des circuits commerciaux) - (p. 4149) : son amendement n° 180 : suppression dans un délai de cinq ans des ventes effectuées ailleurs que sur un marché physique ou par l'intermédiaire d'un groupement de producteurs ; retiré - Art. 18 bis (p. 4156) : soutient l'amendement n° 88 de M. Serge Mathieu (suppression de cet article relatif au passage des vins importés par des chais agréés en vue d'un contrôle) - (p. 4158) : soutient l'amendement n° 77 de M. Bernard Barbier (importations de vin et passage par des chais préalablement agréés dont le nombre, l'emplacement et la contenance font l'objet d'une déclaration à l'office chargé des vins) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 4166) : création du Marché commun et évolution de l'agriculture - Importance de la concertation - Mission des offices - Installation des jeunes agriculteurs - Prix et charges de production - Montants compensatoires - Pénalisation des entreprises exportatrices - Modération des coûts de production - Accord du groupe UREI sur ce texte modifié par le Sénat.

— **Question au Gouvernement : transfert de charges d'aide sociale** - (7 octobre 1982) - (p. 4383) : circulaire ministérielle et transfert de charges au détriment des budgets des collectivités locales - Circulaire du 22 juillet 1982 et transfert à l'aide sociale des dossiers d'aide ménagère établis au nom de toutes les personnes titulaires du Fonds national de solidarité (FNS) quelles que soient leurs ressources - Rôle précédemment joué par les caisses de retraite - Circulaire du 18 juin 1982 sur la participation des départements aux dépenses de formation et de rémunération des élèves infirmiers psychiatriques - Taux d'augmentation de la dotation globale de fonctionnement pour le budget de 1983 - Projet de loi sur la répartition des compétences.

— **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** [n° 494 (81-82)] - Suite de

la discussion - (13 octobre 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 4536) : amélioration de ce projet par le travail du Sénat - Scrutin à un tour - Situation des petites et moyennes communes - Avis favorable sur ce texte modifié.

Nouvelle lecture [n° 54 (82-83)] - (20 octobre 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 4689) : ultime essai de rapprochement de la commission des lois avec le texte de l'Assemblée nationale - Vote favorable sur ce projet.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82) [n° 409 (81-82)]** - Suite de la discussion - (28 octobre 1982) - Titre I - Art. 2 (p. 4885) : soutient l'amendement n° A-202 de M. Jacques Larché (interdiction pour une collectivité d'établir ou d'exercer une tutelle sous quelque forme que ce soit sur une autre d'entre elles) - Art. 3 (*suite*) (p. 4923) : soutient l'amendement n° A-170 de M. Jean-François Pintat (prise d'effet des transferts de compétences seulement après transfert par l'Etat aux collectivités territoriales de ressources au moins égales à celles qu'il consacre à l'exercice de ces compétences).

Suite de la discussion - (29 octobre 1982) - Titre II - Art. 15 (p. 4944) : soutient l'amendement n° A-172 de M. Jean-François Pintat (impossibilité pour l'Etat d'imposer des prescriptions particulières à certaines régions) - Après l'art. 16 (p. 4946) : soutient l'amendement n° A-183 de M. Roland du Luart (sauvegarde de l'espace agricole et protection des documents relatifs aux opérations d'urbanisme ou d'infrastructure) - Art. 17 (p. 4947) : soutient l'amendement n° A-174 de M. Jean-François Pintat (suppression de cet article relatif à l'institution d'une commission de conciliation en matière d'élaboration de schémas directeurs et de plans d'occupation des sols) - Sur l'amendement n° A-78 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (mission de la commission de conciliation en matière d'élaboration de schémas directeurs, de plans d'occupation des sols et de tout document d'urbanisme opposable aux tiers), soutient les sous-amendements de M. Roland du Luart, n° A-350 (compétence pour les zones d'environnement protégé) et n° A-344 (représentation de la chambre d'agriculture, de la chambre des métiers et de la chambre de commerce et d'industrie) - (p. 4948) : soutient l'amendement n° A-196 de M. Roland du Luart (représentation de la chambre d'agriculture et de la chambre des métiers, de la chambre de commerce et d'industrie) - (p. 4949) : sur l'amendement n° A-78 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis, soutient le sous-amendement n° A-197 de M. Roland du Luart (détermination des conditions d'application de cet article par décret en Conseil d'Etat).

Suite de la discussion - (4 novembre 1982) - Titre II (*suite*) - Art. 44 (p. 5140) : soutient l'amendement n° A-216 de M. Jacques Larché (détermination par décret en Conseil d'Etat de la composition, des modalités de fonctionnement et de la nature des différentes fonctions du conseil départemental de l'habitat).

- **Projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion** - *Nouvelle lecture* [n° 84 (82-83)] - (10 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5383) : mise en doute inacceptable, de la sincérité des propos de M. Louis Virapoullé, rapporteur, par M. André Méric.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - Art. 9 (p. 5733) : son amendement n° 110, déposé avec M. Jacques Descours Desacres qui le soutient : cas d'exonération de TVA ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la

Constitution - Art. 12 (p. 5751) : soutient l'amendement n° 61 de M. Michel Sordel (impôt sur les grandes fortunes et exclusion des biens professionnels des parts de groupements fonciers agricoles ; compensation par majoration à due concurrence des droits sur les alcools importés des autres pays que ceux appartenant aux communautés européennes).

Suite de la discussion - (25 novembre 1982) - Explication de vote sur l'ensemble de la première partie (p. 5789) : projet de budget ne répondant pas aux inquiétudes des concitoyens et au défi d'un monde en tumulte et reposant sur des hypothèses éconômistes peu réalistes - Débuddgétisation d'un certain nombre de dépenses, minimisant le déficit budgétaire escompté - Poursuite de la croissance de la pression fiscale à l'encontre des entreprises et conséquences néfastes sur l'emploi - Budget inflationniste - (p. 5790) : maîtrise des dépenses et rétablissement de la liberté - Directions à rechercher indiquées par M. Jean-Pierre Fourcade - Vote de l'amendement d'abattement de 20 milliards de francs à l'initiative de M. Maurice Blin, rapporteur général - Texte modifié dans ses chiffres et dans ses intentions par les amendements du Sénat - Au nom du groupe UREI se déclare favorable au texte de la première partie du projet de loi de finances pour 1983.

Deuxième partie :

Culture - (1^{er} décembre 1982) - Examen des crédits - Etat B (p. 6131) : s'élève contre les propos de M. Robert Schwint à l'égard des membres des groupes de la majorité sénatoriale.

Justice - (8 décembre 1982) - Examen des crédits - Etat B (p. 6522) : problème de l'utilisation des crédits - Absence de partage de l'idée de la justice du Garde des Sceaux - Au nom du groupe UREI, se déclare opposé à l'adoption du titre III du budget de la justice pour 1983.

- **Projet de loi d'orientation des transports intérieurs** [n° 50 (82-83)] - (13 décembre 1982) - Art. 7 (p. 6792) : se déclare défavorable à l'amendement n° 30 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (substitution à la notion d'autorité compétente de la notion d'autorité organisatrice pour la définition de la politique tarifaire) - Cas des transports scolaires ; exemple du Calvados - (p. 6793) : rôle des syndicats de communes et des associations familiales dans l'organisation des transports scolaires.

Suite de la discussion - (14 décembre 1982) - Art. 16 (p. 6842) : se déclare favorable à l'amendement n° 53 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (mission du Conseil national des transports et absence de création des comités régionaux et départementaux des transports).

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale** - *Nouvelle lecture* [n° 131 (82-83)] - (18 décembre 1982) - Discussion générale (p. 7093) : négation du rôle du Sénat par l'Assemblée nationale - Dépôts d'amendements par le Gouvernement sur les conclusions d'une commission mixte paritaire (CMP) ; exemple de la répartition des compétences - Vote de la question préalable.

BOUVIER (Raymond), sénateur de la Haute-Savoie (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 269 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants

travaillant dans l'entreprise familiale [n° 316 (81-82)] (5 mai 1982) - Commerce et artisanat.

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 392 (81-82)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale [n° 420 (81-82)] (23 juin 1982) - Commerce et artisanat.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale** [n° 269 (81-82)] - (11 mai 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1858) : hypothèse d'évaluation des effectifs de conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale - (p. 1859) : élaboration du projet et rôle du rapport présenté par M. *Etienne Dailly*, en décembre 1980, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi relatif à la participation des époux à une même société et à la transmission des entreprises à caractère familial - Etapes de l'élaboration progressive d'un statut législatif et réglementaire des conjoints de commerçants ou d'artisans : loi du 13 juillet 1965 sur les régimes matrimoniaux ; loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales ; loi du 4 janvier 1978 autorisant l'association entre époux ; décrets de 1973, 1979 et 1980 - Echec relatif de ces dispositions - Contenu du projet en examen : statut du conjoint collaborateur : droits sociaux ; assurance volontaire vieillesse ; présomption de mandat - Statut du conjoint salarié : dispositions fiscales : déductibilité du salaire ; indemnisation du chômage - Statut du conjoint associé : constitution de sociétés et apports de biens communs ; apports en industrie - Problèmes en suspens : cession de parts sociales et vente entre époux ; distinction de diverses catégories de parts sociales - (p. 1860) : pouvoirs de disposition du mari ; autorisation de vente des éléments du fonds de commerce - Extension du domaine de l'attribution préférentielle : cas des entreprises exploitées sous forme de sociétés commerciales - Paiement de la soulte par le conjoint et nécessité de prêts à taux bonifiés - Audition de professionnels par la commission des lois et adhésion générale au projet - Position de la commission favorable au projet sous réserve de l'adoption des amendements déposés et des réponses du Gouvernement en matière de prêts bonifiés et de délais pour le paiement des soultes - **Art. 1** (p. 1872) : s'oppose à l'amendement n° 83 de Mme Marie-Claude Beaudeau (limitation du champ d'application du projet aux entreprises de caractère familial) - Son amendement n° 15 : suppression de la référence au caractère familial de l'entreprise ; adopté - (p. 1873) : s'oppose à l'amendement n° 46 de Mme Cécile Goldet (suppression de la référence, à cet article, à la mention obligatoire du conjoint collaborateur au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers) - Sur la possibilité de modification du statut choisi par le conjoint, accepte les amendements analogues n° 2 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis, et n° 59 de M. Jacques Moutet - **Art. 2** (p. 1874) : son amendement rédactionnel n° 16 ; adopté - Suppression de la mention du « rôle » des éléments du fonds de commerce - Location gérance et non bail commercial - Son amendement de forme n° 17 : consentement « exprès » du conjoint ; adopté - **Art. 3** : son amendement n° 18 : modification de la rédaction proposée pour l'article 4 du code du commerce : suppression de la mention d'activité consistant à détailler les marchandises du commerce du conjoint ; seule exclusion de l'exercice d'une activité commerciale séparée ; adopté - (p. 1875) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement rédactionnel n° 52 de Mme Geneviève Le Bellegou-Béguin - **Art. 4** (p. 1876) : accepte l'amendement n° 3 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (extension du bénéfice des allocations de maternité au cas de l'adoption) - Accepte l'amendement n° 4 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (attribution de l'indemnité de remplacement en cas de recours à du personnel salarié pour l'exécution des travaux professionnels ou ménagers) -

(p. 1877) : accepte l'amendement n° 5 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (montant de l'indemnité de remplacement et prise en compte du coût effectif du remplacement) - Accepte l'amendement d'harmonisation n° 35 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (mention du registre des entreprises tenu par les chambres de métiers d'Alsace et de Moselle) - (p. 1878) : s'oppose à l'amendement n° 88 de M. André Delelis, ministre (cas de l'adoption : versement pour moitié de l'allocation forfaitaire de repos maternel et de l'allocation de remplacement) - Rappelle la position favorable prise par la commission sur l'amendement n° 3, précédemment réservé, de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis - (p. 1879) : accepte l'amendement n° 7 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (avis des institutions professionnelles intéressées et des associations éventuellement désignées par elles, préalable à la fixation par décret des mesures d'application relatives à l'allocation de repos maternel et à l'indemnité de remplacement) - S'oppose à l'amendement n° 27 de M. Pierre-Christian Taittinger (consultation des intéressés, préalable à l'élaboration du décret d'application relatif aux allocations de repos maternel et de remplacement) ; demande le retrait de cet amendement au profit de l'amendement n° 7 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis - **Art. 5** (p. 1881) : s'oppose à l'amendement n° 58 de M. Roland du Luart (calcul du montant de la soulte et prise en compte de la prestation gratuite fournie par le conjoint au bénéfice de l'entreprise) - S'oppose également aux amendements identiques n° 28 de M. Pierre-Christian Taittinger et n° 70 de M. André Jouany, soutenu par M. Bernard Legrand (priorité du conjoint survivant sur tout autre héritier copropriétaire pour demander le bénéfice de l'attribution préférentielle) et à l'amendement analogue n° 38 de M. Henri Belcour - Accepte les amendements n° 75 de M. Jean Cauchon, soutenu par M. Louis Jung (paiement de la soulte et octroi de prêts à taux bonifiés) et n° 29 de M. Pierre-Christian Taittinger (fixation par décret des conditions d'octroi de prêts à taux préférentiel pour le paiement de la soulte par les conjoints exerçant une activité dans des entreprises commerciales ou artisanales) - (p. 1882) : sur l'amendement n° 29 de M. Pierre-Christian Taittinger, accepte le sous-amendement rédactionnel n° 89 de M. Etienne Dailly - **Art. 6** (p. 1883) : s'oppose à l'amendement n° 56 de M. Jacques Moutet (priorité du conjoint qui travaille dans l'entreprise familiale en cas de pluralité de demandes d'attribution préférentielle) - Après l'**art. 6** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 26 de M. Louis de la Forest (application aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale des dispositions de la loi du 17 juillet 1980 instituant une assurance veuvage) - **Avant l'art. 7 A** (p. 1884) : accepte l'amendement n° 8 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (intitulé additionnel : « Chapitre II - Conjoint collaborateur ») - **Art. 7A** (p. 1885) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 36, de coordination, de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis, n° 48, rédactionnel, de Mme Cécile Goldet, n° 31 de M. Pierre-Christian Taittinger (calcul des cotisations d'assurance vieillesse du conjoint collaborateur sur la fraction plafonnée du revenu professionnel du chef d'entreprise) et n° 49, rédactionnel, de Mme Cécile Goldet - (p. 1886) : accepte l'amendement n° 9 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (affiliation du conjoint collaborateur qui partage l'assiette de cotisation au régime d'assurance vieillesse de son époux) - (p. 1887) : sur l'avis des organisations professionnelles intéressées préalable à l'élaboration du décret d'application relatif au partage de l'assiette des cotisations, accepte l'amendement n° 10 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis, de préférence à l'amendement n° 40 de M. Henri Belcour - Accepte l'amendement n° 11 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (entrée en vigueur des dispositions relatives au partage de l'assiette des cotisations au plus tard le 1^{er} janvier 1983).

Suite de la discussion - (12 mai 1982) - Rapporteur - **Art. 8** (p. 1947) : son amendement n° 19 : mandat du conjoint collaborateur pour accomplir les actes d'administration

concernant les besoins de l'entreprise ; fin de la présomption de mandat par déclaration devant notaire et suppression de la motivation ; insertion dans un journal d'annonces légales ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 41 de M. Henri Belcour, identique au sous-amendement n° 50 de Mme Cécile Goldet (suppression de l'insertion dans un journal d'annonces légales) - Son amendement n° 20 : présomption de mandat ; adopté - **Après l'art. 9** (p. 1949) : accepte l'amendement n° 13 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (abrogation de l'article 154 du code général des impôts et déduction intégrale du bénéfice imposable du salaire versé au conjoint ; compensation par majoration à due concurrence des droits proportionnels d'enregistrement pour les biens meubles corporels) - **Art. 10** (p. 1952) : accepte l'amendement n° 14 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (applicabilité des dispositions du code du travail au conjoint du chef d'entreprise salarié par lui, participant effectivement à l'entreprise et recevant une rémunération horaire minimale égale au SMIC) - **Art. 12** (p. 1953) : son amendement n° 21 : impossibilité pour un époux d'employer des biens de communauté pour un apport à une société ou l'acquisition de parts sociales sans avertir son conjoint ; adopté - Son amendement n° 22 : modalités de la qualité d'associé pour le conjoint ; adopté - Son amendement de coordination n° 23 ; adopté - **Art. 13** (p. 1954) : s'oppose à l'amendement n° 51 de Mme Cécile Goldet (détermination dans les statuts des modalités de partage des bénéfices et de la contribution aux pertes pour les apports en industrie) - Sur la détermination dans les statuts par les associés des modalités de partage des bénéfices et de la contribution aux pertes pour les apports en industrie, s'oppose aux amendements n° 43 de M. Henri Belcour, n° 67 de M. André Jouany, soutenu par M. René Touzet, et n° 86 de Mme Marie-Claude Beaudeau, soutenu par Mme Monique Midy - **Art. 15** (p. 1955) : son amendement n° 24 : apports en industrie d'un associé si son activité principale est liée à la réalisation de l'objet de la société ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 64 de M. André Jouany, soutenu par M. René Touzet (suppression des dispositions de cet article relatives à la détermination de la quote-part du conjoint apporteur en industrie dans sa contribution aux pertes par les statuts sans qu'elle puisse être supérieure à celle de l'associé qui a le moins apporté) - **Après l'art. 17** (p. 1956) : accepte les amendements n° 45 de M. Henri Belcour (société à responsabilité limitée, SARL, à caractère familial et régime fiscal des sociétés de personnes ; compensation et augmentation de la taxe sur les contrats d'assurance), n° 66 de M. André Jouany, soutenu par M. René Touzet, identique au n° 87 de Mme Marie-Claude Beaudeau (société à responsabilité limitée, SARL, de type familial et régime fiscal des sociétés de personnes) - **In fine** (p. 1958) : son amendement n° 25 : notification faite par le conjoint et conditions d'agrément ; adopté - Son amendement n° 72 : applicabilité des dispositions relatives au conjoint associé aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte ; adopté - **Seconde délibération** - **Art. 7A** : son amendement n° 91 : fixation de l'assiette de la cotisation d'assurance vieillesse du conjoint collaborateur d'un artisan ou d'un commerçant à une fraction de revenu professionnel plafonné du chef d'entreprise lorsque le revenu excède la limite du plafond de la sécurité sociale ; adopté.

Deuxième lecture [n° 392 (81-82)] - (24 juin 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 3130) : rôle éminent des conjoints au sein de l'entreprise - Option entre trois statuts spécifiques ; statut de collaborateur, de salarié ou d'associé - Prise en compte par l'Assemblée nationale de modifications proposées par le Sénat - Persistance de divergences : déduction intégrale du salaire effectif du conjoint travaillant dans l'entreprise du bénéfice imposable - Demande l'adoption du projet de loi sous réserve de l'adoption des modifications proposées - **Art. 4** (p. 3131) : accepte l'amendement n° 1 de Mme Cécile Goldet, soutenu par M. Charles Bonifay, identique à l'amendement n° 2 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (extension du bénéfice des allocations de maternité aux médecins conventionnés et à leurs conjoints) - **Art. 5** : s'oppose à

l'amendement n° 6 de M. Pierre Vallon, soutenu par M. Adolphe Chauvin (attribution préférentielle de parts sociales dans une société familiale et clauses d'agrément contenues dans les statuts opposables après un délai de deux ans) - (p. 3132) : son amendement n° 5 : conditions d'obtention par le conjoint survivant de l'attribution préférentielle d'une entreprise commerciale industrielle ou artisanale et prêts à taux bonifié pour le paiement de la soulte ; adopté - **Art. 7A** (p. 3133) : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Pierre Vallon, soutenu par M. Adolphe Chauvin (répartition des bénéfices industriels et commerciaux entre les époux ; partage des pensions entre les époux évalué depuis l'origine de l'activité commune) - Accepte l'amendement n° 3 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (suppression des dispositions de cet article relatives au partage du minimum de pension entre les époux) - **Art. 8** : s'oppose à l'amendement n° 8 de M. Pierre Vallon, soutenu par M. Adolphe Chauvin (révocation du mandat du conjoint collaborateur par consentement exprès des deux époux ou pour une cause légitime reconnue en justice, à la demande de l'un d'eux).

- **Projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : compétences** [n° 399 (81-82)] - (6 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3400) : intervention unique du groupe UCDP sur le projet en examen - (p. 3401) : précédent débat sur le projet relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Proposition de loi Schiélé - Décentralisation - Dépôt du projet particulier relatif à la Corse avant le texte général sur le transfert des compétences - Problèmes économiques de la Corse et solutions institutionnelles proposées - Transferts de compétences et besoins nouveaux de financement - Ambiguïté de la démarche du Gouvernement - Prochaine élection de l'assemblée régionale de Corse, le 8 août 1982, et caractère électoral du projet - Imperfections du texte soulignées par les rapporteurs - Possibilité d'émission d'emprunts publics prévue en faveur de la Corse - (p. 3402) : éclaircissements nécessaires.

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (23 septembre 1982) - **Après l'art. 8** (p. 4140) : son amendement n° 142, soutenu par M. Marcel Daunay : mission du Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - (21 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4735) : inquiétude des élus locaux - (p. 4736) : réforme du mode de scrutin municipal et politisation de la vie locale - Prétendue décentralisation et retrait d'une partie des dispositions du projet ; exemple du système éducatif et scolaire - Evolution de la dotation globale de fonctionnement (DGF) - Remboursement de la dotation pour le logement des instituteurs - Projet de loi en examen et dispositions de l'article 16 restreignant les autorisations de construction en l'absence de plan d'occupation des sols (POS) ; exception prévue en faveur des constructions de logements locatifs pour les catégories sociales les plus défavorisées - Atteinte au droit de propriété - Absence de mesures de compensation - Urbanisme : réintroduction de tutelles techniques ; exemple du contrôle de légalité instauré sur les POS ; contradiction avec la loi de décentralisation du 2 mars 1982 modifiée par la loi Schiélé du 22 juillet 1982 - Tentative de légalisation des directives nationales d'aménagement du territoire - Problèmes financiers : coût d'élaboration des documents d'urbanisme pour les communes ou groupements de communes compétents ; problème d'évaluation et de répartition des charges - Réserves exprimées par le groupe UCDP et amendements déposés - (p. 4737) : inquiétude exprimée par les élus locaux quant à l'évolution des dotations de l'Etat pour 1983 ; difficultés d'accès aux prêts - Réforme des finances locales.

Suite de la discussion - (28 octobre 1982) - **Titre I - Art. 1** (p. 4883) : ses amendement soutenus par M. Paul Pillet,

n° A-289 : précisions concernant la notion d'intérêt local ; retiré ; et n° A-290 : participation des citoyens à la vie locale assurée par les communes, les départements et les régions ; retiré.

BOYER (Louis), sénateur du Loiret (UREI).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires sociales.
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics (1^{er} octobre 1982) (p. 4298).
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (8 octobre 1982) (p. 4435).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale (16 novembre 1982) (p. 5494).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 430 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics [n° 509 (81-82)] (23 septembre 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des affaires sociales sur le projet de loi [n° 533 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics [n° 535 (81-82)] (1^{er} octobre 1982).

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire sur le projet de loi modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics [n° 9 (82-83)] (7 octobre 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 20 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics [n° 21 (82-83)] (7 octobre 1982).

Avis présenté, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Solidarité nationale - Sécurité sociale [n° 99, tome III (82-83)] (22 novembre 1982).

Rapport d'information fait, au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée du 30 août au 14 septembre 1982, chargée d'étudier la protection sociale dans le département d'outre-mer de la Réunion [n° 157 (82-83)] (17 décembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 165 (JO Débats 9 décembre 1981) (p. 3897) à M. le ministre de l'éducation nationale : enseignement privé

(obligations des communes concernant les dépenses de fonctionnement des écoles privées) - Réponse de M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale (2 avril 1982) (p. 846, 847).

Questions orales avec débat :

n° 126 (26 mai 1982) (p. 2257) à M. le ministre de l'industrie : industrie (situation de l'industrie de la manutention) - Discutée le 12 novembre 1982 (p. 5412, 5413).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : création de postes dans les hôpitaux** - (27 mai 1982) - (p. 2313) : réduction de la durée du travail dans les hôpitaux publics et insuffisance des créations de postes autorisées par les préfets - Augmentation de postes ou compensation.

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** [n° 344 (81-82)] - (19 juillet 1982) - Discussion générale (p. 3608) : ensemble des quatre projets de loi Auroux et conception de l'entreprise servant de base à ces textes - (p. 3609) : évolution des relations sociales dans l'entreprise au cours des dernières années - Situation de crise économique - Nationalisations - Augmentation des charges des entreprises - Exemples étrangers cités par le Gouvernement : accords d'entreprise et négociations collectives - Droit d'expression des salariés : expression directe et doute, sur l'utilité de la réglementation - Réforme de structure, invoquée par le ministre, et risque de bouleversement de l'activité économique ; coût pour les entreprises de la réduction de la durée du travail, de la cinquième semaine de congés payés, de l'augmentation de la TVA et du blocage des prix - Inflation - Dispositions du projet relatives au règlement intérieur de l'entreprise ; rôle de l'inspection du travail dans le contrôle du règlement intérieur et dans l'interprétation des accords collectifs d'entreprise - Droit disciplinaire et sanctions - (p. 3610) : alignement de la procédure disciplinaire sur la procédure de licenciement ; entretien préalable - Droit d'expression direct, mais collectif des salariés - Remise en cause de la politique contractuelle ; atteinte à la libre négociation collective et au principe d'organisation syndicale libre et indépendante.

Suite de la discussion - (20 juillet 1982) - Art. 1 : Art. L. 122-36 du code du travail (p. 3659) : se déclare favorable à l'amendement n° 12 de M. Jean Chérioux, rapporteur (texte intégral du règlement intérieur remis au salarié lors de son embauche) - Demande de scrutin public.

- **Projet de loi modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics** [n° 430 (81-82)] - (29 septembre 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 4218) : faculté offerte aux médecins hospitaliers publics à plein temps d'exercer une activité de secteur privé à l'hôpital, instituée par la réforme hospitalière de 1958 - (p. 4219) : dispositions du projet en examen : suppression des lits privés : régime transitoire pour les consultations privées jusqu'au 31 décembre 1986 - Rappel des circonstances historiques de l'introduction de cette mesure - Réforme hospitalière du professeur Robert Debré : ordonnances des 11 et 30 décembre 1958 et conditions de réussite de cette réforme - Controverse sur le caractère provisoire ou permanent de cette mesure : rédaction de l'article L. 680 du code de la santé publique - Insuffisance de la réglementation actuelle et excès signalés par la Cour des comptes - Limitation des abus possible par le paiement direct des honoraires à la caisse de l'hôpital - Insuffisance de la redevance de 10 % appliquée aux actes chirurgicaux - Bilan statistique et financier du secteur privé ; réactions suscitées par les chiffres présentés par le ministre - Mesures prises par les précédents gouvernements pour limiter les abus : décret du 5 décembre 1980 - (p. 4220) : encaissement direct des honoraires par l'hôpital - Retard d'application du

décret du 5 décembre 1980 - Engagement pris par M. François Mitterrand, candidat à la présidence de la République, de faire disparaître le secteur privé à l'hôpital public par voie d'extinction - Inadéquation des modalités proposées - Mesures sociales présentées comme compensations : dispositions relatives à l'assurance maladie ; dispositions relatives à l'assurance vieillesse - Perte de pension de la Caisse autonome de retraite des médecins français (CARMF) : limitation de la retraite de base ; suppression de la retraite complémentaire ; privation de l'avantage social vieillesse (ASV) - Absence de précision sur le futur statut des médecins hospitaliers - Solution proposée par l'inspection générale des affaires sociales de suppression du secteur privé par extinction - Arguments du Gouvernement à l'appui de cette réforme relatifs à l'égalité entre les malades et au problème plus général d'une amélioration du statut et de la protection sociale des médecins hospitaliers - Arguments de la commission : liberté de choix des malades ; liens entre la médecine publique et la médecine de ville ; redevances versées à l'hôpital public ; caractère dissuasif de la réforme - Crainte de la commission de voir mis en cause par le ministre l'exercice libéral de la médecine - (p. 4221) : amendements de suppression déposés par la commission sur les deux articles du projet - Art. 1 (p. 4235) : son amendement n° 5 : suppression de cet article modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics ; adopté - Opposition de la commission des affaires sociales à une première atteinte à l'organisation et à l'éthique actuelle de la médecine française - Art. 2 (p. 4236) : son amendement n° 6 : suppression de cet article relatif aux mesures transitoires ; adopté - A propos de l'amendement évoqué par M. Franck Sérusclat à l'article 1, tendant à reporter le délai de choix des médecins jusqu'au 31 décembre 1983, s'étonne de la précision relative à la publication du futur statut hospitalier avant cette date.

Deuxième lecture [n° 533 (81-82)] - (1^{er} octobre 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 4292) : modification du projet en deuxième lecture par l'Assemblée nationale : report du 31 décembre 1982 au 31 décembre 1983 du délai d'option accordé aux médecins publics hospitaliers en vue de l'exercice d'une activité de consultation privée jusqu'au 31 décembre 1986 : possibilité de connaissance du futur statut des médecins hospitaliers - Perte pendant ce délai de l'activité de secteur privé et du bénéfice des mesures sociales et caractère artificiel de ce délai d'option - Proposition de la commission de rejeter à nouveau le projet : amendements de suppression des articles 1 et 2 - Art. 1 (p. 4293) : son amendement n° 1 : suppression de cet article modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics ; adopté - Art. 2 (p. 4294) : son amendement n° 2 : suppression de cet article relatif aux mesures transitoires ; adopté.

Nouvelle lecture [n° 20 (82-83)] - (7 octobre 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 4389) : échec de la commission mixte paritaire réunie le 7 octobre - Opposition de principe du Sénat au projet en examen - Adoption par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture d'une modification rédactionnelle à l'article 2 : délai d'option jusqu'au 31 décembre 1983 et poursuite possible des activités de secteur privé jusqu'à cette date - Amendements de suppression de la commission - Art. 1 : son amendement n° 1 : suppression de cet article modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics ; adopté - Art. 2 : son amendement n° 2 : suppression de cet article relatif aux mesures transitoires ; adopté.

- Question orale avec débat : situation de l'industrie de la manutention - (12 novembre 1982) - (p. 5412) : avenir de l'industrie de la manutention en France - Manutention extérieure ; marque Manitou ; contrôle japonais - Manutention intérieure ; situation de l'emploi ; situation financière des sociétés Fenwick et Saxby - Place des importations

étrangères - Création d'une nouvelle société à majorité française ; reconquête du marché intérieur et reprise intensive des exportations - Crise de l'industrie de la manutention ; manque d'investissements productifs modernes et d'innovations technologiques ; manque d'agressivité à l'exportation - Evolution du produit et de la technologie d'utilisation ; nouvelles techniques d'informatique - Reconquête du marché intérieur - Relance de l'exportation - Concertation syndicale - Plan de robotique gouvernemental et absence de la manutention automatique - (p. 5413) : lutte contre un monopole d'importations étrangères et réunion des bonnes volontés - Défense de la solution française.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - Art. 2 (p. 5683) : soutient l'amendement n° 49 de M. Marcel Lucotte (financement de l'amélioration des conditions de frais de garde dans les foyers où les deux époux sont salariés : substitution au relèvement de la TVA sur les pelleteries, d'une majoration des droits sur les tabacs et les allumettes).

Deuxième partie :

Temps libre - (27 novembre 1982) - (p. 5925) : sport de compétition : nombre insuffisant des contrats passés pour les sportifs de haut niveau avec des entreprises et des administrations - (p. 5926) : sport moyen : difficultés financières des clubs ; diminution du nombre des billets SNCF à tarif réduit ; contrôle médico-sportif - Devenir des centres régionaux d'éducation physique et sportive et d'éducation populaire (CREPS) - Sport-loisir - Problème du sport scolaire et universitaire : défaut de crédits - Centre Jean-Sarrailh ; stade Charlety ; cas de l'Académie d'Orléans-Tours ; personnels de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) - Intervention des collectivités locales et départementales pour assurer le fonctionnement des services du ministère de la jeunesse et des sports ; témoignage de M. Nelson Paillou, président du comité olympique français et de M. Chatrier, président de la Fédération française de tennis sur la faiblesse des crédits alloués au budget des sports - Refus de voter les crédits proposés - **Examen des crédits** - Etat B (p. 5947) : souhait d'un ministère indépendant regroupant la santé et la promotion du sport français - **Après l'art. 66** (p. 5950) : se déclare défavorable à l'amendement n° 134 de M. Guy Schmaus (financement par le Fonds national pour le développement du sport, FNDS, des études tendant à permettre l'organisation des Jeux olympiques à Paris en 1992) - Opposition au prélèvement sur le FNDS ; souhait de l'organisation des Jeux olympiques en France.

Affaires sociales - II - Santé, solidarité nationale - (9 décembre 1982) - Rapporteur pour avis (solidarité nationale, sécurité sociale) - (p. 6550) : présentation d'un plan d'économies dès juillet 1982, et dès septembre de l'ensemble des mesures pour 1983 - Mise à l'écart du Parlement par le Gouvernement lors du débat relatif à l'équilibre des comptes sociaux - Absence de réunion de la commission des comptes de la sécurité sociale en 1982 avant le 20 décembre - Publication de l'annexe à la loi de finances relative à l'effort social de la nation - Absence de panorama précis de la situation des comptes sociaux - Absence d'information de la commission par le Gouvernement sur les revalorisations de prestations familiales - Modalités de mise en oeuvre de la taxe sur les alcools et les tabacs - Responsabilité du Gouvernement face à la situation financière actuelle des régimes - Déficit du régime des prestations familiales - Assurance maladie et rétablissement de la contribution exceptionnelle de solidarité de 1 % versée par les salariés - Déficit du régime d'assurance vieillesse - Crise de l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) - (p. 6551) : importance des transferts de charges - Fiscalisation des prestations familiales - Eventualité du relèvement d'un point par an

des cotisations de sécurité sociale pour les prochains exercices - Rigueur et régression sociale - Réforme des prestations familiales reportée à 1983 - Perte de pouvoir d'achat - Blocage de l'évolution en 1983 des allocations prénatales et post-natales ; réduction des prestations liées à la naissance du troisième enfant - Remboursement de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) - Prestations de vieillesse et retard du relèvement du taux des pensions liquidées avant la loi de 1971 dite « loi Boulin » - Remise en cause des mécanismes de l'indexation des retraites - Assurance maladie et limitation de la couverture des assurés - Institution d'un forfait journalier hospitalier ; nouvelle forme de ticket modérateur - Modification de la nomenclature des médicaments remboursables - Suppression annoncée de la franchise postale accordée aux assurés sociaux - Avis défavorable à l'adoption des crédits contenus dans la loi de finances pour 1983 - Avis favorable de la commission à l'adoption de l'article 66 relatif au transfert de la charge du financement de l'allocation aux adultes handicapés de la sécurité sociale vers l'Etat - (p. 6568, 6569) : *intervient à titre personnel* : situation du personnel hospitalier ; semaine de 39 heures et nombre d'emplois créés - Problème des scanographes ; nombre des appareils français autorisés ; nombre de scanographes aux Etats-Unis et au Japon - Demande des informations au Gouvernement sur les autorisations en faveur de la médecine libérale - Contrat pour l'utilisation des scanographes - Appareils de résonance magnétique nucléaire (RMN) - Réforme hospitalière - Attente de la promulgation de la réforme et nécessité de geler en grande partie les nominations et ouvertures de concours pour éviter une situation de blocage.

BRACONNIER (Jacques), sénateur de l'Aisne (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Est nommé membre de la commission, placée auprès du ministre du plan, chargée de suivre l'exécution du plan intérimaire (en application de l'article 3 de la loi n° 82-6 du 7 janvier 1982) (22 juin 1982) (p. 3005).
- Est nommé membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification (en application de l'article 2 de la loi n° 82-653 du 29 juillet 1982) (21 octobre 1982) (p. 4742).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la planification (1^{er} juillet 1982).

DÉPÔTS

Avis présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Routes et voies navigables [n° 97, tome XII (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Transports - (26 novembre 1982) - Rapporteur pour avis (routes et voies navigables) - (p. 5830) : augmentation de la circulation et progression insuffisante des moyens : autorisations de programme et crédits de paiement ; effectifs employés - Réalisation du budget de 1982 : blocage de crédits - Fonds spécial de grands travaux - Relance

nécessaire de l'investissement - Priorité donnée à d'autres modes de transport et conséquences sur l'entretien du réseau routier - Développement du réseau autoroutier : retard d'exécution du programme ; prêts consentis aux sociétés d'autoroutes ; densité comparée du réseau avec celui des Pays-Bas ou de la République fédérale d'Allemagne - Préparation du IX^e Plan - Rapport Jacques Fabre - Réforme du financement et de la gestion des autoroutes concédées - Programmes d'action prioritaire (PAP) : plan routier breton ; contrats de plan ; plan routier du Massif central ; Grand Sud Ouest ; route Centre Europe Atlantique - Sécurité routière : mesures arrêtées pendant l'été 1982 ; crédits pour 1983 ; éventualité d'un nouvel abaissement des vitesses maxima et difficultés du contrôle - Voies navigables : modernisation nécessaire ; extension du réseau grand gabarit - (p. 5831) : liaison Rhin Rhône ; rôle de la Compagnie nationale du Rhône (CNR) - Conclusions du rapport Grégoire ; IX^e Plan - Transfert éventuel de compétences - Insuffisance du budget des routes et des voies navigables et absence d'avis favorable.

BRIVES (Louis), sénateur du Tarn (GD-SRG).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.
- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

BRUN (Raymond), sénateur de la Gironde (apparenté au groupe RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Est nommé membre suppléant du conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers (20 décembre 1982) (p. 7142).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation des transports intérieurs (14 décembre 1982) (p. 6873).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à définir et à interdire la vente à perte [n° 387 (81-82)] (15 juin 1982).

Avis présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Commerce et artisanat [n° 97, tome VII (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- - **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82) [n° 409 (81-82)]** - Suite de la discussion - (2 novembre 1982) - Titre II (*suite*) - Art. 22 (p. 4985) : sur l'amendement n° A-37 de M. Paul Girod, rapporteur (1^o conditions d'approbation et d'arrêt des schémas directeurs ; 2^o opposition et retrait des communes du périmètre du schéma directeur), soutient le sous-amendement n° A-364 du M. Marc Bécarn (retrait de communes du périmètre du schéma directeur par délibération adoptée à la majorité).

– **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - Au nom de la commission des affaires économiques - **Art. 6** (p. 5697) : son amendement n° 68 : conditions d'exonération de la TVA pour les manifestations de bienfaisance ou de soutien organisées par les associations ; rejeté - Protection du commerce local.

Deuxième partie :

Commerce et artisanat - (6 décembre 1982) - Rapporteur pour avis - (p. 6377) : évolution de ce budget par rapport à 1982 - Conséquences de la crise économique - Aggravation des charges - Dispositions positives - Problèmes persistants : fiscalité des commerçants et artisans : allègement de la taxe professionnelle ; problème de financement de la construction des centres de formation d'apprentis (CFA) : taux de participation de l'Etat ; augmentation de la taxe spécifique souhaitée par les chambres de métiers - Comptabilité super simplifiée - Droits de mutation - Mode de calcul des cotisations sociales - Harmonisation des régimes sociaux : indemnités journalières en cas d'incapacité de travail ; problème des nouveaux retraités et indemnité de départ - Difficultés des entreprises de sous-traitance -

Urbanisme commercial : commerce traditionnel et grandes surfaces ; concurrence - Textes législatifs en préparation - Décision de la commission des affaires économiques de soumettre ces crédits à l'appréciation du Sénat - (p. 6378) : à titre personnel, votera ces crédits - **Examen des crédits** - **Art. 57 bis** (p. 6392) : son amendement n° 125, identique à l'amendement n° 158 de M. Pierre Jeambrun, soutenu par M. Georges Mouly : accroissement de l'augmentation de la taxe pour frais de chambre de métiers ; retiré au profit de l'amendement n° 142 de M. André Delelis, ministre.

Urbanisme et logement - (10 décembre 1982) - **Examen des crédits** - **Art. 75** (p. 6630) : son amendement n° 224, soutenu par M. Christian de La Malène : remplacement du seuil de 100.000 habitants par celui de 50.000 habitants dans le paragraphe D de cet article, relatif à la possibilité de doublement du plafond légal de densité ; devenu sans objet.

– **Projet de loi d'orientation des transports intérieurs [n° 50 (82-83)]** - Suite de la discussion - (14 décembre 1982) - **Art. 19** (p. 6845) : son amendement n° 132, soutenu par M. Jean Chérioux : soustraction des terrains sur lesquels sont implantés les marchés d'intérêt national de la nouvelle concession octroyée à la Société nationale des chemins de fer français ; retiré.

C

CAILLAVET (Henri), sénateur du Lot-et-Garonne (NI puis GD-SRG).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.
- Membre du Parlement européen, élu au suffrage universel.
- Président de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes.
- Est élu membre de la commission de contrôle des services de l'Etat chargés du maintien de la sécurité publique (11 mai 1982) (p. 1869).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à définir les conditions de mise en œuvre des enquêtes publiques pour cause d'utilité publique [n° 213 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 2 avril 1982) - **Expropriation.**

Proposition de loi tendant à légaliser la profession de délégué à l'information médicale [n° 214 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 2 avril 1982) - **Pharmacie.**

Proposition de loi tendant à contrôler les recherches sur la reproduction humaine et à interdire les manipulations génétiques [n° 255 (81-82)] (8 avril 1982) - **Insémination artificielle.**

Proposition de loi, tendant à autoriser les traitements médico-chirurgicaux pour les anormalités de la transsexualité et à reconnaître le changement d'état civil des transsexuels [n° 260 (81-82)] (9 avril 1982) - **Libertés individuelles.**

Proposition de loi tendant à supprimer la territorialité de la postulation en région parisienne [n° 86 (82-83)] (9 novembre 1982) - **Avocats.**

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Transports : III Transports intérieurs : routes et voies navigables [n° 95, annexe 33 (82-83)] (22 novembre 1982).**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à octroyer pour tout demandeur d'emploi ayant accepté un nouveau travail salarié la différence de rémunération brute en rapport avec son emploi antécédent [n° 114 (82-83)] (30 novembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 129 (JO Débats 21 octobre 1981) (p. 2064) à M. le Premier ministre : **société d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA)** (situation du personnel de la SEITA) - Réponse de M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants (9 avril 1982) (p. 1060).

n° 175 (JO Débats 13 janvier 1982) (p. 90) à M. le ministre de l'environnement : **calamités** (aménagement du bassin de la Garonne) - Réponse de M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement (9 avril 1982) (p. 1059, 1060).

n° 176 (JO Débats 13 janvier 1982) à M. le ministre de la justice : **procédure pénale** (disparition d'un dossier judi-

ciaire) - Réponse de M. Robert Badinter, ministre de la justice (7 mai 1982) (p. 1840).

n° 195 (JO Débats 18 mars 1982) (p. 774) à M. le ministre de l'intérieur : **sectes** (respect du droit et du statut des sectes) - Réponse de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur (11 juin 1982) (p. 2765, 2766).

n° 280 (JO Débats 17 septembre 1982) (p. 3948) à M. le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale : **avortement** (remboursement de l'interruption volontaire de grossesse) - Réponse de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat à la famille (8 octobre 1982) (p. 4428).

n° 303 (JO Débats 9 novembre 1982) (p. 5289) à M. le ministre de l'éducation nationale : **enseignants** (refus d'inspection par certains professeurs).

Questions orales avec débat :

n° 47 (8 septembre 1981) (p. 1375) à M. le ministre de la justice : **peine de mort** (report du débat parlementaire relatif à la suppression de la peine de mort) - Retirée le 2 avril 1982 (p. 836).

n° 143 (28 septembre 1982) (p. 4188) à M. le ministre de la communication : **presse** (application des ordonnances de 1944 sur la presse).

n° 150 (21 octobre 1982) (p. 4725) à M. le ministre de l'éducation nationale : **enseignement supérieur** (respect de la loi « informatique et libertés » pour le tirage au sort informatique des membres du conseil supérieur provisoire des universités) - Retirée le 17 novembre 1982 (p. 5508).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie [n° 179 (81-82)] - (21 janvier 1982) - Discussion générale (p. 310) :** nécessité de la réalisation de réformes profondes et réelles - Procédure par voie d'ordonnances et existence d'une assemblée territoriale régulièrement élue détenant des attributions reconnues par la loi - Existence d'une majorité parlementaire - Accord avec le Gouvernement concernant la procédure par ordonnances - (p. 311) : ordonnances soumises par le Gouvernement à la consultation de l'assemblée territoriale - Possibilité pour l'assemblée territoriale de proposer de nouvelles réformes - Importance des problèmes économiques et prise de conscience mélanésienne - Environnement chargé d'indépendance - Manifestation d'une volonté d'émancipation et jeunesse de la population de Nouvelle-Calédonie - Infiltrations étrangères - Incapacité de l'assemblée territoriale à réaliser les grandes réformes et les grands projets indispensables - Proposition de réforme du Gouvernement claire et réaliste - Se déclare favorable au texte de ce projet de loi.

- **Question au Gouvernement : inscription à l'ordre du jour des propositions de loi sénatoriales - (29 avril 1982) - (p. 1516) :** dispositions de l'article 48 de la Constitution.

- **Proposition de loi tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal [n° 149 (81-82)] - (5 mai 1982) - Discussion générale (p. 1632) :** en 1978, auteur d'une proposition de loi identique - Discussion semblable en 1791 devant la Constituante - Rappel du refus, par la commission des lois, de désigner un rapporteur pour sa précédente proposition - Remerciements pour la prise en compte du texte rédigé par le groupe socialiste à l'Assemblée nationale - Refus de toutes discriminations, racistes ou sexistes - Connaissance du problème en tant que rapporteur sur le fichier des homosexuels à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) - Menace permanente d'un fichage des homosexuels dans certains commissariats - Existence de nombreux textes, et particulièrement de la loi sur le viol, protégeant les mineurs

en danger - (p. 1633) : accord avec le ministre de la justice : respect du premier droit de chacun, à savoir la maîtrise absolue de son corps - Suppression souhaitable du deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle [n° 335 (81-82)]** - (10 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2719) : souplesse et réalisme du projet - Droit à la communication audiovisuelle - (p. 2720) : pouvoir politique dissocié du pouvoir de la radiotélévision française - Séparation de la radio et de la télévision - Décentralisation du service public - Application de la convention collective nationale de la presse écrite aux journalistes de l'audiovisuel - Création d'une quatrième chaîne de télévision - Développement des réseaux câblés - Ouverture sur la télématique - Création et composition de la Haute autorité de la communication audiovisuelle - Délimitation de son pouvoir et incompatibilités applicables aux personnels de ses services - Suppression de la limite d'âge applicable aux membres de cette institution - (p. 2721) : calendrier et importance des créations de stations régionales - Souhait d'une budgétisation partielle de la télévision régionale sur les crédits des collectivités locales - Financement des structures câblées - Apparition du satellite conditionnant l'avenir audiovisuel - Utilisation des canaux du prochain satellite évoquée par M. Robert Pontillon - Regrette la procédure d'urgence appliquée à ce texte - Plafonnement souhaitable de la publicité - (p. 2722) : publicité sur les chaînes régionales - Risque de désintérêt pour la publicité écrite - Evolution des radios locales - Favorable à la création d'une société de commercialisation des productions de télévision nationales - Aide financière accordée aux radios privées - Devenir du Fonds de la création télévisuelle - (p. 2723) : statut des personnels des chaînes de télévision - Création souhaitable d'une école nationale de la télévision - Implantation de nouveaux émetteurs pour Radio-France internationale - Sensibilisé aux problèmes de la télématique en tant que membre de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) - Délivrance d'autorisation pour l'interrogation à distance de bases de données - Distinction entre la télématique grand public (Télélet, Antiope) et la téléinformatique professionnelle (Transpac) - Banques de données - Hommage rendu aux propos modérés de M. Charles Pasqua, rapporteur - (p. 2724) : hommage rendu à M. Georges Fillioud, ministre indépendant et homme de liberté - Souci d'arriver à un texte satisfaisant l'intérêt général - Fervent opposant à la Constitution de 1958.

Suite de la discussion - (15 juin 1982) - **Art. 80** (p. 2812) : se déclare défavorable à l'amendement n° B-356 de M. Jack Lang, ministre (rôle du médiateur du cinéma ; possibilité de rendre public le procès-verbal de conciliation ; absence de conciliation et injonction).

Suite de la discussion - (16 juin 1982) - **Art. 1** (p. 2830) : principe de la liberté de la communication audiovisuelle et définition de cette communication à l'article 1 du projet en examen - Télématique - Banques de données - (p. 2831) : téléinformatique professionnelle ; réseau Transpac - Informatique grand public : Antiope et Télélet - Régime d'autorisations prévu jusqu'en 1986 - **Art. 5** (p. 2840) : se déclare opposé à l'amendement rédactionnel n° A-4 de M. Charles Pasqua, rapporteur - Se déclare favorable à l'amendement n° A-45 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (nécessité pour la durée totale des émissions télévisées de publicité de marques diffusées par chaque société nationale, régionale ou territoriale, de rester compatible avec la mission précédemment définie et avec les principes de neutralité et d'égalité du service public) - (p. 2841) : nécessité d'une corrélation entre redevance et publicité - Equilibre financier de la presse écrite régionale - Article 39 bis du code général des impôts - Risque de concentration supplémentaire - **Art. 6 bis** (p. 2848) : se déclare opposé à l'amendement n° A-126 de M. Jacques Carat, soutenu par M. Félix Ciccolini (droit de réponse accordé à toute personne physique ou morale, sans exclusive, pour imputations abusives portant atteinte à son honneur, à sa réputation ou à ses intérêts) - **Art. 10** (p. 2851) : son

amendement n° A-102 : composition de la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle : désignation des députés et sénateurs de façon à assurer la représentation proportionnelle à l'intérieur de chacune des assemblées et une représentation équilibrée des formations politiques ; modifié, puis retiré - (p. 2852) : groupes politiques et formations politiques : exemples de la formation des sénateurs radicaux de gauche ou de la gauche démocratique.

Suite de la discussion - (17 juin 1982) - **Art. 12 bis** (p. 2884) : se déclare opposé à l'amendement n° A-19 de M. Charles Pasqua, rapporteur (suppression de cet article précisant que la Haute autorité veille au respect des missions du service public) - **Art. 13 bis** (p. 2892) : comprend les difficultés du Gouvernement à accepter les amendements proposés par le Sénat - (p. 2893) : souhaite néanmoins son accord sur le sous-amendement n° A-46 de M. Jean Cluzel, relatif à l'avis de la Haute autorité motivé et rendu public - (p. 2895) : demande la réserve de l'article 13 bis jusqu'après l'article 61, puis retire cette demande - **Art. 14** (p. 2898) : interrogation sur la possibilité pour la Haute autorité de désapprouver le plan de fréquences élaboré par l'établissement public de diffusion - **Art. 17** (p. 2901) : son amendement n° A-104 : conditions de publication du rapport annuel établi par la Haute autorité ; retiré - (p. 2902) : son amendement n° A-105 : rapport annuel établi par la Haute autorité sur l'état des recherches en télématique ; retiré - **Art. 19** (p. 2904) : sur l'amendement n° A-28 de M. Charles Pasqua, rapporteur (rétablissement de cet article relatif au rapport annuel adressé par la Haute autorité au Président de la République et au Parlement), son sous-amendement n° 153 : rapport annuel de la Haute autorité publié au Journal officiel et assorti des réponses des administrations ; adopté - **Art. 20** (p. 2911) : composition de la Haute autorité identique à celle du Conseil constitutionnel - Indépendance de la Haute autorité n'étant pas fonction du mode de désignation de ses membres mais de leur caractère.

Suite de la discussion - (18 juin 1982) - **Art. 21** (p. 2945) : à propos de l'amendement n° A-30 de M. Charles Pasqua, rapporteur (incompatibilité des fonctions de membre de la Haute autorité de la communication audiovisuelle avec tout mandat électif, toute fonction publique et toute activité professionnelle permanente rémunérée), demande des précisions au Gouvernement concernant l'indépendance et la rémunération des membres de la Haute autorité - **A** propos de l'amendement n° A-31 de M. Charles Pasqua, rapporteur (interdiction pour les membres de la Haute autorité de prendre une position publique sur les questions en rapport avec les décisions de la Haute autorité), s'interroge sur l'obligation de réserve des membres de la Haute autorité - **Art. 23** (p. 2947) : son amendement n° A-106 : impossibilité pour les personnels des services de la Haute autorité d'être administrateurs dans les conseils d'administration des établissements et des sociétés prévus par la présente loi ; adopté - **Art. 24** (p. 2948) : son amendement n° A-108 : caractère exécutoire des décisions à l'issue d'un délai de deux jours francs ; retiré - **Art. 25** (p. 2949) : son amendement n° A-109 : cas de consultation du Conseil national de la communication audiovisuelle ; retiré - **Art. 26** (p. 2952) : son amendement n° A-110 : présence au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle de sept représentants des grandes associations spirituelles et philosophiques ; adopté - Son amendement n° A-111 : publicité des organisations appelées à désigner leurs représentants ; retiré.

Suite de la discussion - (22 juin 1982) - **Art. 29** (p. 2979) : son amendement n° A-112 : inscription obligatoire de 25 % des crédits nécessaires au fonctionnement des comités régionaux de la communication audiovisuelle au budget des collectivités locales ; devenu sans objet - Se déclare favorable aux amendements n° A-48 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (crédits nécessaires au fonctionnement des comités régionaux de la communication audiovisuelle pouvant être inscrits au budget des collectivités locales ;

bénévolat de la fonction de membre d'un comité régional) et n° A-43 de M. Charles Pasqua, rapporteur (crédits nécessaires au fonctionnement des comités régionaux de la communication audiovisuelle obligatoirement inscrits au budget des collectivités locales) - Art. 31 (p. 2986) : son amendement n° B-123 : radiodiffusion ou télévision des débats du Conseil économique et social ; retiré - (p. 2989) : son amendement n° B-124 : temps égal et régulier d'antenne accordé aux religions et aux expressions philosophiques ou idéologiques a-religieuses ; retiré - Art. 32 (p. 2992) : son amendement n° B-125 : opérations de protection contre les signaux émis en toute illégalité n'étant pas imputées au budget de l'établissement public de diffusion ; réservé jusqu'à l'article 34 - Art. 33 (p. 2995) : son amendement n° B-126 : Haute autorité émettant un avis sur le choix du président du conseil d'administration ; devenu sans objet.

Suite de la discussion - (23 juin 1982) - Art. 34 (*suite*) (p. 3016) : son amendement n° B-125 : impossibilité d'imputer les opérations de protection consistant à rendre inaudibles et invisibles les signaux émis illégalement au budget de l'établissement public de diffusion ; adopté - Art. 38 (p. 3019) : se déclare favorable à l'amendement n° B-21 de M. Charles Pasqua, rapporteur (mission d'une société nationale de programme ; cahier des charges et conseil d'orientation) - Art. 38 *bis* (p. 3020) : son amendement n° B-127 : possibilité pour la Haute autorité de proposer la révocation du président ; retiré - Art. 42 (p. 3030) : situation de la Société française de production (SFP) ; personnels et technologies nouvelles ; coordination et plan de charges - Art. 45 (p. 3042) : demande des informations au Gouvernement sur l'avenir des droits d'auteur et de commercialisation après transmission à l'Institut national de la communication audiovisuelle de l'ensemble des archives sonores et audiovisuelles - Art. 48 (p. 3045) : impossibilité d'imposer une télévision régionale et une radio locale du service public aux collectivités locales.

- **Proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles** - *Deuxième lecture* [n° 371 (81-82)] - (23 juin 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3038) : abstention de la formation des sénateurs radicaux de gauche - Dépôt tardif de certains sous-amendements du Gouvernement - Approbation de la création d'un groupe de travail.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (29 juin 1982) - Art. 64 (p. 3213) : ses amendements n° B-130 : fixation du montant total des recettes publicitaires à 40 % maximum du montant de la redevance ; devenu sans objet ; et n° B-131 : progressivité du volume des recettes publicitaires des sociétés régionales de radiodiffusion et de télévision ; retiré - Art. 73 (p. 3234) : son amendement n° B-132 : possibilité pour les titulaires d'autorisations de diffuser des messages publicitaires dans une limite qui ne peut excéder cinq minutes par heure non cumulables ; adopté - (p. 3236) : proposition d'un effet non cumulatif de publicité et fixation d'un seuil - Refus de la publicité sur les radios privées favorisant l'action des mécènes ou des radios locales municipales et risque de destruction de la liberté d'expression - Indépendance des radios locales - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3252) : absence de prise en compte par le Gouvernement de nombreux amendements - Eloignement du texte adopté par le Sénat par rapport au texte gouvernemental - Se prononce pour l'abstention sur ce texte au nom de la formation des sénateurs radicaux de gauche.

Nouvelle lecture [n° 459 (81-82)] - (7 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3470) : accord de l'Assemblée nationale sur les seules modifications de forme apportées par le Sénat - Echec de la commission mixte paritaire et rôle de cette institution - Observations de la formation des sénateurs radicaux de gauche : rôle des délégations parlementaires et de la Haute autorité de la communication audiovisuelle ; limite d'âge - (p. 3471) : possibilité de demander à la Haute autorité une seconde délibération -

Temps d'antenne accordé aux formations politiques représentées par un groupe à l'Assemblée nationale et problème des formations représentées au Sénat ; cas des minorités politiques - Introduction de la publicité sur la troisième chaîne ; plafonnement ; publicité et redevance ; liberté de la presse - Accès des radios locales privées à la publicité de marques - Problème du cinéma - Nombre des décisions importantes renvoyées au décret - Déception des radicaux de gauche sur plusieurs points ; votera néanmoins le texte en examen.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel** [n° 423 (81-82)] - (5 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4342) : protection de certaines données révélant la race, les convictions religieuses ou philosophiques de l'individu, ainsi que les données relatives à la santé et à la vie sexuelle ; article 6 de la convention - Introduction de la notion de vie sexuelle par le Conseil de l'Europe par rapport aux lois du 17 juillet 1970 et du 16 janvier 1978.

- **Question au Gouvernement : perspectives de mise en service de la ligne TGV Sud Ouest** - (7 octobre 1982) - (p. 4380) : rapport de la commission créée sur la mise en service du train à grande vitesse (TGV) Sud Ouest - Desserte entre Bordeaux et Toulouse et désenclavement des départements du Tarn-et-Garonne et du Lot-et-Garonne.

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** [n° 494 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (13 octobre 1982) - Art. 4 : *Art. L. 262 du code électoral* (p. 4517) : son amendement n° 1, soutenu par M. Jean Mercier : égalité de suffrages entre les listes arrivées en tête et attribution de ces sièges à la liste dont les candidats ont la moyenne de cumul des mandats la moins élevée ; devenu sans objet.

- **Projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi** [n° 31 (82-83)] - (19 octobre 1982) - Art. 2 (p. 4611) : son amendement n° 10 : versement d'une contribution exceptionnelle de solidarité jusqu'au 31 décembre 1985 ; retiré - Proposition d'une modulation du taux de cette contribution : 0,50 % jusqu'en 1984 puis 1 % jusqu'en 1985 - Art. 6 *bis* (p. 4613) : son amendement n° 12 : versement d'une contribution de solidarité jusqu'au 31 décembre 1984 par les députés et sénateurs en exercice ; contribution précomptée et versée respectivement par l'Assemblée nationale et le Sénat au fonds de solidarité ; devenu sans objet.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - (21 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4730) : remerciements au ministre pour le dépôt de ce projet de loi de décentralisation devant le Sénat - (p. 4731) : regrette le recours à la procédure d'urgence ; avantages de la navette entre l'Assemblée nationale et le Sénat - Retrait d'une partie des dispositions du projet et absence d'une vue d'ensemble de la réforme - Qualités du projet en examen : absence de tutelle d'une collectivité sur une autre ; personnel mis à disposition des collectivités décentralisées ; aménagement des biens immobiliers - Création d'une dotation générale de décentralisation et d'une dotation générale de compensation - Précisions nécessaires : risque de déséquilibre entre les collectivités territoriales ; inégalité du potentiel fiscal - Dotation globale d'équipement (DGE) des communes : calendrier prévu et problème de la répartition - Participation des collectivités territoriales au financement des équipements publics - Secteur de l'urbanisme : élaboration des schémas directeurs par des organismes communaux et autonomie communale dans l'établissement du plan d'occupation des sols (POS) - Problème de la solidarité et de l'équité entre les communes d'un même département ; exemple du Lot-et-Garonne -

Difficulté d'évaluation du coût de la réforme - Eclaircissements souhaitables - Votera le projet.

- Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].

Discussion générale - (22 novembre 1982) - (p. 5664) : au nom des sénateurs radicaux de gauche, rappelle le soutien manifesté au Gouvernement depuis 18 mois - Observations présentées cependant : exemple de la préférence manifestée pour des nationalisations à 51 % - Dégradation de l'appareil productif ; faiblesse des investissements : exemple de la machine-outil, de la robotique, de l'informatique ou des licences - Dévaluations successives du franc - Déficit du commerce extérieur - Projet de budget pour 1983 : hypothèses économiques retenues ; tentative de maîtrise des dépenses publiques ; déficit budgétaire - Examen des services votés et volonté d'économie - Créations d'emplois - Substitution d'allègements d'impôts aux subventions - Renforcement de l'appareil productif : budget de la recherche civile ; crédits industriels - Revalorisation des tranches du barème de l'impôt sur le revenu ; création d'une tranche à 65 % - (p. 5665) : crédits de la formation professionnelle - Petites et moyennes entreprises (PME) et artisanat - Annulation de crédits militaires et contrôle du Parlement - Insuffisance de la dotation globale de fonctionnement (DGF) - Taxation des magnétoscopes et pénalisation d'un élément de culture - Alourdissement des charges sociales agricoles - Rôle du secteur bancaire nationalisé pour la reprise économique - Difficultés économiques de la République fédérale d'Allemagne et conséquences pour la France - Priorité donnée dans ce budget à l'investissement par rapport au fonctionnement - Maintien du concours des radicaux de gauche au Gouvernement.

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - **Art. 9** (p. 5734) : soutient l'amendement n° 10 de M. Stéphane Bonduel (exonération de TVA pour les associations sans but lucratif à caractère social ou philanthropique) - **Art. 10** (p. 5740) : taxation pour les provisions nettes de réassurance - Régime de retraite mis en place et constitution de retraites complémentaires pour les non salariés - Exonération des taux d'assurance - (p. 5743) : soutient l'amendement n° 63 de M. Jean Béranger (modalités d'exonération pour les assurances de groupe).

Deuxième partie :

Transports - (26 novembre 1982) - Rapporteur spécial (routes et voies navigables) - (p. 5829) : suppression du Fonds spécial d'investissement routier (FSIR) - Majoration des crédits des routes nationales - Priorité à l'entretien et au renforcement des ouvrages d'art - Création d'une direction de la sécurité de la circulation routière - Réduction des crédits des autoroutes de liaison au profit de la voirie nationale en rase campagne - Voirie urbaine - Difficultés des sociétés concessionnaires des autoroutes : autoroute Paris Est Lorraine, tunnel routier de Fréjus, Côte basque, Rhône Alpes ; remboursement des emprunts et garantie de l'Etat - Péréquation souhaitable des tarifs de péage sur les autoroutes - Voies navigables : attente d'un schéma directeur ; travaux de la commission Grégoire ; projet de loi sur la répartition des compétences et domaine des voies navigables - Grands projets : Rhin Rhône, Seine Est, Seine Nord - Aménagement de la Garonne et plan du grand Sud Ouest - Aménagement nécessaire du budget en faveur de l'entretien des berges des rivières : érosion due à la batellerie - (p. 5830) : décision de la commission des finances de s'en remettre à la sagesse du Sénat ; approbation personnelle du rapporteur.

Communication audiovisuelle - (2 décembre 1982) - (p. 6156) : importance du nombre de sociétés créées - Baisse de la progression des films d'origine américaine et envahissement de certaines séries bon marché - Emissions d'information - Baisse d'audience de France Inter et de France Inter Paris (FIP) - Audience de France Musique -

Tendance à l'équilibre entre le cinéma et la télévision - Efforts en faveur des mal-entendants - Problème des sociétés régionales ; mise en place de six de ces douze sociétés dès 1983 ; demande de définition de la notion de station de plein exercice - Etude sur la localisation des sociétés régionales - (p. 6157) : financement des sociétés régionales par les conseils régionaux - Création de la quatrième chaîne - Risque d'atteinte au pluralisme de la presse - Mission de M. Jacques Thibau relative à l'organisation concertée d'un espace audiovisuel entre les Etats européens - Minoration des crédits relatifs aux zones d'ombre et pénalisation de l'outre-mer français - Publicité clandestine, notamment sportive - Expérience des 39 heures dans les sociétés de programme - Société de commercialisation des émissions - Avenir des radios privées - Accès de la presse écrite dans les radios privées - Statut des personnels des radios libres - Code de déontologie pour les radios libres - Taxe sur les magnétoscopes et caractère injuste de cette décision ; atteinte aux besoins de la jeunesse - Budgétisation de la redevance de la télévision - Nécessaire débat avec des parlementaires, des professionnels et des téléspectateurs.

Articles non rattachés - (11 décembre 1982) - **Art. 53** (p. 6716) : son amendement n° 181, soutenu par M. Stéphane Bonduel : mission des experts-comptables et des comptables agréés des sociétés membres de l'ordre des conseils juridiques titulaires de la mention de spécialisation fiscale ; retiré.

- Projet de loi d'orientation des transports intérieurs [n° 50 (82-83)] - (13 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 6768, 6769) : approbation du projet par les sénateurs radicaux de gauche - Importance économique de ce secteur - Expiration de la convention entre l'Etat et la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) et élaboration d'un nouveau statut ; urgence du projet - Notion de service public des transports - Liberté d'entreprendre et priorité de l'intérêt général - Transports routiers de marchandises ; navigation fluviale intérieure et batellerie ; aviation civile - Renvoi de nombreuses dispositions aux textes réglementaires et dessaisissement du Parlement - Problèmes particuliers des transports fluviaux : rapport de la commission Grégoire ; création nécessaire d'une chambre de la batellerie ; statut d'artisan pour les bateliers ; rôle de l'Office national de la navigation et démocratisation de cet organisme - Objectifs de la loi d'orientation et problème de financement - Décentralisation régionale de la commission Grégoire - Grands projets en cours d'examen : liaison Rhin Rhône ; liaisons Seine Nord et Seine Est ; aménagement du bassin de la Garonne et plan du Grand Sud-Ouest ; modernisation de l'exploitation des canaux ; allongement et automatisation des écluses - Amendements des sénateurs radicaux de gauche.

- Projet de loi de finances rectificative pour 1982 [n° 130 (82-83)] - (16 décembre 1982) - **Après l'art. 10** (p. 7002) : à propos de l'amendement n° 7 de M. Louis Jung (possibilité pour les communes forestières, en contrepartie de l'assujettissement à la TVA de leurs ventes de bois, de récupérer la TVA sur les dépenses de fonctionnement comme les exploitants agricoles), rappelle son amendement prévoyant une compensation pour les communes forestières supportant la non imposition du foncier non bâti : nécessité d'un examen d'ensemble de la situation de ces communes - **Art. 16** (p. 7004) : son amendement n° 14 : minoration de la réévaluation de la taxe d'affichage dite droit de timbre ; adopté - Possibilité d'étaler la réévaluation sur deux années - Introduction de la publicité sur la troisième chaîne de télévision - Equilibre des entreprises de presse - Publicité - **Art. 17** : son amendement n° 15 : suppression du paragraphe II de cet article relatif à la taxe sur les préenseignes ; adopté - Loi de 1979 sur la publicité - (p. 7005) : notion de voies ouvertes à la circulation publique et d'emplacements couverts ouverts au public - Jurisprudence du Conseil d'Etat.

CAIVEAU (Louis), sénateur de la Vendée (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (11 juin 1982) (p. 2760).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (18 juin 1982) (p. 2959).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (23 juillet 1982) (p. 3785).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (28 septembre 1982) (p. 4197).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (1^{er} octobre 1982) (p. 4299).

DÉPÔTS

Avis présenté, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Prestations sociales agricoles** [n° 99, tome V (82-83)] (22 novembre 1982).

Rapport d'information fait, au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée du 30 août au 14 septembre 1982, chargée d'étudier la protection sociale dans le département d'outre-mer de la Réunion [n° 157 (82-83)] (17 décembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Prestations sociales agricoles - (30 novembre 1982) - Rapporteur pour avis - (p. 6030) : augmentation de 12,15 % du budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) pour 1983 et mécontentement des agriculteurs sur le plan des principes - Poids social des exploitants agricoles pesant sur le régime général et qualité d'assistés des agriculteurs à l'égard des salariés - Accentuation des dissensions entre les agriculteurs et les autres catégories professionnelles de la nation - Croissance de la charge financière supportée par les exploitants agricoles - Mesures risquant de favoriser l'agriculture d'hier par rapport à celle de demain - Nécessité d'une meilleure connaissance du revenu agricole pour une véritable justice - Accentuation du désengagement de l'Etat - Une partie de la subvention de l'Etat prise en charge par la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) - Cotisations proportionnelles au revenu et impôt sur le revenu progressif - Transfert des prestations familiales agricoles des contribuables sur les cotisants aboutissant à faire peser cette charge sur les revenus moyens et modestes - Spécificité du régime agricole et charges pour les cotisants du régime général - Diminution de la subvention versée par l'Etat au régime agricole - Absence de proposition d'améliorations notables des prestations sociales - Augmentation de 13,5 % seulement des dépenses de l'assurance maladie - (p. 6031) : diminution

de la population agricole - Augmentation de l'assurance vieillesse correspondant à une revalorisation des retraites - Extension de la pension d'invalidité au conjoint de l'exploitant, aux aides familiaux, ou à l'ensemble des exploitants, toujours à l'étude - Parution des décrets d'application relatifs à la retraite complémentaire prévue par la loi d'orientation agricole reportée - Bénéfice de l'allocation de l'assurance veuvage pour les seuls salariés - Insuffisance des aides ménagères destinées aux personnes âgées et des crédits du fonds additionnel de l'action sociale (FAAS) - Abaissement à 60 ans de l'âge de la retraite pour les assurés du régime général et du régime des assurances sociales agricoles à compter du 1^{er} avril 1983 - Extension souhaitée de cette mesure aux exploitants agricoles - Article 55 du projet de loi, traduction des nouvelles conditions de financement des prestations familiales servies aux non salariés agricoles - Atteinte à l'intégrité du régime agricole et inquiétude de la commission devant le risque de fiscalisation des prestations familiales dans leur ensemble - Accroissement de la participation professionnelle au financement du BAPSA aboutissant à une parité de cotisations avec le régime général - Importance des efforts de solidarité à l'intérieur de la profession cette année - Propose le rejet du projet de BAPSA pour 1983 et de l'article 55 qui lui est rattaché - **Examen des crédits** - Art. 55 (p. 6040) : son amendement n° 120 : suppression de cet article relatif aux prestations familiales servies aux personnes non salariées du régime agricole, ainsi qu'aux ressources destinées à leur financement ; adopté.

CALDAGUES (Michel), sénateur de Paris (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

- Membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes.

DÉPÔTS

Avis présenté, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Défense - Section gendarmerie** [n° 98, tome V (82-83)] (22 novembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 304 (JO Débats 11 novembre 1982) (p. 5390) à M. le ministre chargé du budget : **radiodiffusion et télévision** (perquisitions domiciliaires pour la taxe sur les magnétoscopes) - Réponse de M. Charles Fiterman, ministre des transports (19 novembre 1982) (p. 5626, 5627).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion - (22 avril 1982) - Art. 6 *ter* (p. 1295) : se déclare favorable à l'amendement n° 16 de M. Paul Pillet, rapporteur (modalités de résiliation du contrat pour vente du logement par le bailleur).

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - Suite de la discussion - (16 juin 1982) - Art. 10 (p. 2853) : se déclare opposé à l'amendement n° A-102 de M. Henri Caillavet (composition de la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle : désignation des députés et sénateurs de façon à assurer la représentation

proportionnelle à l'intérieur de chacune des assemblées et une représentation équilibrée des formations politiques).

- **Projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements de coopération intercommunale** [n° 64 (82-83)] - (18 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5570) : motivations politiciennes et ignorance des réalités parisiennes - Volonté du Gouvernement de dépecer Paris - Vague d'indignation de la population - Dispositif de repli du Gouvernement - Statut antérieur de Paris - (p. 5571) : tutelle ; rôle représentatif du président du conseil municipal et pouvoirs du préfet - Régime municipal de Paris sous la IV^e République - Equipement de Paris et effort d'aménagement du territoire à partir de 1959 ; action des gouvernements de MM. Michel Debré et Georges Pompidou - Dépôt de propositions de loi par des élus de la capitale - Réforme de Paris de 1975 ; municipalité de droit commun - Alourdissement de la gestion de Paris - Intégration de Marseille dans cette réforme - (p. 5572) : absence de concertation avec les collectivités locales - Réserves des conseils municipaux de Paris et de Lyon - Préférence pour le statut de 1975 par rapport au projet gouvernemental actuel - Vote de la question préalable.

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille** [n° 63 (82-83)] - (18 novembre 1982) - Art. 5 bis (p. 5594) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'inéligibilité des officiers municipaux à Paris au conseil de Paris et aux conseils d'arrondissement pour une durée d'un an après cessation de leurs fonctions).

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Défense et service des essences - (29 novembre 1982) - Rapporteur pour avis (section gendarmerie) - (p. 5977) : image de la gendarmerie ; maintien de l'ordre et exécution des lois - Extension des missions de la gendarmerie - Montée de la violence, de la délinquance et du terrorisme - Carence des services civils et accumulation des missions de la gendarmerie ; surveillance des crues - Transfert d'emplois de l'armée de terre et augmentation d'effectifs - Garde républicaine ; effectifs et missions - Conditions de vie des personnels de la gendarmerie - Adéquation des moyens aux effectifs et aux missions - (p. 5978) : tassement des dépenses d'équipement par rapport aux dépenses de fonctionnement - Annulations de crédits militaires pour le budget de 1982 et conséquences pour la gendarmerie - Moral des personnels - Principe de la parité avec les personnels de police - Augmentation à 100 % du taux de réversion des pensions versées aux veuves de gendarmes tués en service - Se prononce contre l'adoption des crédits militaires - **Examen des crédits** - Après l'art. 63 bis (p. 6001) : son amendement n° 136 : intégration de l'indemnité de sujétions spéciales de police versée aux militaires de la gendarmerie dans le calcul de la pension de retraite ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution - Son amendement n° 137 : taux de pension des veuves de militaires de la gendarmerie tués en service fixé à 100 % de la pension de retraite accordée à leurs maris ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution.

- **Projet de loi, relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements publics de coopération intercommunale - Nouvelle lecture** [n° 139 (82-83)] - (15 décembre 1982) - Discussion générale (p. 6922) : nécessité de rejeter la conception de ce texte et vote par le groupe RPR de la première question préalable - Projet apparaissant comme une agression contre le bon sens et contre l'intérêt des Parisiens - Caractère politique des élections municipales - Mieux être des administrés, finalité dominante de la gestion municipale - (p. 6923) : beauté et caractère passionnant du mandat du maire - Projet concevant la politique municipale comme relevant de la

politique politicienne - Opération politicienne contre Paris et Lyon - Projet compliquant à l'extrême l'administration de Paris, alourdissant la charge des contribuables et apportant des entraves à la vie quotidienne des administrés - Vote de la question préalable par le groupe RPR.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 130 (82-83)] - (16 décembre 1982) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 6987) : dispositions du collectif relatives aux armées : transferts de crédits ; mesure favorable à la situation des veuves de gendarmes tués en service - (p. 6988) : annulation de crédits : rémunérations ; carburant ; ouverture de crédits de paiement : opérations extérieures : Liban - Fabrications aéronautiques - Armée de terre ; marine ; infrastructures immobilières de la gendarmerie - Décision de la commission des affaires étrangères de s'en remettre à la sagesse du Sénat pour ce projet de loi - Art. 3 (p. 6995) : à propos de cet article et de l'état C annexé, relatifs aux dépenses en capital des services civils, intervient sur les apports au fonds de dotation et au capital des entreprises publiques : rappel des formalités imposées aux entreprises privées en cas d'augmentation de capital : absence de formalités de ce type lorsqu'il s'agit d'entreprises nationales - Incertitude sur la répartition des sommes destinées au secteur public industriel - Retard de parution des contrats de plan - Exemple de l'automobile : régie Renault et groupe Peugeot - Subventions en capital ou subventions d'exploitation - Achat par une entreprise nationale d'un hôtel particulier dans le 16^e arrondissement de Paris - Contrôle de l'utilisation des fonds publics - (p. 6996) : caractère tardif de la parution des comptes des entreprises publiques - Souci d'information du public manifesté, par exemple, par le groupe Peugeot - Fonction de contrôle du Parlement : contrôle a priori ou contrôle a posteriori - Vote du budget - Art. 12 (p. 7003) : se déclare favorable à l'amendement n° 10 de M. Maurice Blin, rapporteur général (prorogation jusqu'au 1^{er} mai 1983 des dispositions de la loi de finances pour 1982 permettant aux contribuables de faire connaître par lettre recommandée les insuffisances, inexactitudes ou omissions de leur déclaration fiscale) - Texte initial du Gouvernement - Art. 17 (p. 7005) : votera l'amendement n° 15 de M. Henri Caillavet (suppression du paragraphe II de cet article relatif à la taxe sur les préenseignes) - Art. 18 (p. 7006) : votera contre l'amendement n° 12 de M. Jacques Carat (possibilité pour les communes d'augmenter de 20 % les tarifs de la taxe sur les emplacements publicitaires lorsqu'ils sont en saillie sur la voie publique) - Après l'art. 19 (p. 7012) : se déclare favorable à l'amendement n° 29 déposé par MM. Maurice Blin et André Fosset, au nom de la commission des finances (déduction des frais de garde pour les couples dont les deux conjoints travaillent ; financement par un prélèvement sur la contribution annuelle versée aux institutions sociales du comité d'entreprise lorsqu'elle excède 3 % du montant des salaires) - Privilège constitué par le montant de la subvention au comité des oeuvres sociales d'Electricité de France (EDF) indexé sur le chiffre d'affaires de cette entreprise publique - Incidence des chocs pétroliers - Lutte contre les privilèges - Montant comparé à celui de la masse salariale - Substitution de gage proposée par la commission des finances - (p. 7014) : cas des porteurs de bons de la Caisse nationale de l'énergie (CNE), évoqué par M. Etienne Dailly, et détention de l'essentiel des titres de cet emprunt par des sociétés nationales - Art. 21 (p. 7017) : son amendement n° 16, au nom de la commission des affaires étrangères : extension au conjoint et aux orphelins du militaire de la gendarmerie tué en service commandé du bénéfice d'une pension de retraite égale à la solde d'activité ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution - Extension nécessaire de la notion de décès au cours d'une opération de police ; cas d'opérations de sauvetage - Satisfaction devant l'annonce de l'intégration de l'indemnité de sujétion spéciale de police dans la base de calcul de la pension de retraite des personnels de la gendarmerie.

CANTEGRIT (Jean-Pierre), sénateur des Français établis hors de France (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.
- Est élu membre de la commission de contrôle des services de l'Etat chargés du maintien de la sécurité publique (11 mai 1982) (p. 1869).

Est élu membre de la commission de contrôle sur les établissements chargés d'accueillir les personnes âgées (20 décembre 1982) (p. 7145).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger** [n° 261 (81-82)] - (4 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 1597) : importance du rapport du président **Jozeau-Marigné**, rapporteur de la commission des lois - Réforme de la composition et du mode d'élection des membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger - Revendications de l'Union des Français à l'étranger créée en 1927 - Création du Conseil supérieur des Français de l'étranger et décret du 10 décembre 1949 : rôle au départ consultatif ; contribution au règlement du problème de l'indemnisation des dommages de guerre - Phénomène de décolonisation : représentation accrue des Français établis hors de France et réforme constitutionnelle de 1958 - Décret du 10 mars 1959 et fonction élective : élection par le Sénat de six sénateurs représentant les Français établis hors de France sur présentation de candidats par le Conseil supérieur des Français de l'étranger - Elargissement de la base électorale de ce Conseil : suffrage direct ; conditions de l'élargissement du collège électoral - Loi de validation à caractère rétroactif - (p. 1598) : décret du 22 février 1982 et réforme par voie réglementaire - Décisions des 16 et 20 avril 1982 du Conseil constitutionnel et domaine de la loi - Séparation par le Gouvernement de la fonction d'organisme consultatif de celle d'assemblée électorale - Règles de l'élection des membres du Conseil supérieur ; suffrage direct, immatriculation des Français auprès d'un consulat ; absence de conformité au principe de l'universalité du suffrage et aux règles du code électoral français - Notion de contrôle des opérations électorales ; caractère arbitraire et illusoire du contentieux - Pratique du vote par correspondance ; modalités de ce vote - Rupture du lien physique avec le représentant et problème des zones et des regroupements de pays - Scrutin de liste - Détermination des circonscriptions électorales et du nombre de sièges par décret - (p. 1599) : caractère consultatif du Conseil supérieur des Français de l'étranger ; moyens financiers ; campagne électorale ; mode de scrutin ; inégalité du scrutin de liste à la proportionnelle ; découpage et distorsion dans la représentation des Français de l'étranger - Caractère incomplet du projet de loi - Risque de recours contre l'élection de sénateurs représentant les Français établis hors de France - Elections du 23 mai 1982 et défense de la démocratie - Art. 2 (p. 1608) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (inscription des Français établis dans le ressort d'un consulat, immatriculés, en cours d'immatriculation ou dispensés d'immatriculation, sur la liste spéciale de ce ressort) - Art. 6 (p. 1613) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 de M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (modalités de vote : directement, par procuration ou par correspondance).

Deuxième lecture [n° 323 (81-82)] - (12 mai 1982) - Art. 6 (p. 1918) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 de M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (vote par procuration).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 330 (81-82)] - (18 mai 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2120, 2121) : représentation des Français de

l'étranger - Caractère démocratique de l'élection antérieure des représentants des Français de l'étranger - Longueur de la navette et attitude du Gouvernement - Attente d'une prise en compte par les Français de l'étranger des conclusions de cette action.

Nouvelle lecture [n° 345 (81-82)] - (25 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 2234) : intérêt du Sénat pour les Français vivant à l'étranger - Représentation parlementaire des Français expatriés assurée par le seul Sénat - Institution d'un suffrage direct pour l'élection des délégués au Conseil supérieur des Français de l'étranger - Aspect positif de ce projet de loi, occulté par le type de scrutin : représentation au scrutin de liste à la proportionnelle au plus fort reste et par découpage de zones, non conformes à une juste représentation des Français de l'étranger - Compromis trouvé en commission mixte paritaire (CMP) et changement de la position du Gouvernement - Non-respect des droits du Parlement - Vote des Français de l'étranger le 23 mai 1982 sanctionnant l'attitude du Gouvernement - Actuelle majorité recueillant un tiers des suffrages - Rôle de l'Association démocratique des Français de l'étranger - Nécessité pour les Français de l'étranger d'une prise en compte de leur sécurité, de l'enseignement de leurs enfants, de leur protection sociale, d'une fiscalité mieux adaptée à leur situation - Souhait qu'au sein du nouveau Conseil supérieur des Français de l'étranger s'installe un esprit de collaboration constructif au-delà des polémiques et des divisions politiques.

- **Question au Gouvernement : augmentation des cotisations de sécurité sociale des Français de l'étranger** - (24 juin 1982) - (p. 3108) : système d'assurance volontaire en faveur des Français de l'étranger, créé par les lois du 31 décembre 1976 et du 27 juin 1980 - Gestion par la caisse primaire d'assurance maladie de Seine-et-Marne - Excédent financier et gel souhaitable des cotisations.

- **Projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale** - **Nouvelle lecture** [n° 67 (82-83)] - (9 novembre 1982) - Art. 1 (p. 5315) : son amendement n° 23 : création de deux alinéas supplémentaires érigeant en organisme autonome la caisse chargée de la gestion du système d'assurance volontaire des Français de l'étranger ; adopté - Loi du 31 décembre 1976, complétée par la loi du 27 juin 1980, créant le système de sécurité sociale des Français de l'étranger - Création au Conseil supérieur des Français de l'étranger d'une commission des affaires sociales et souhait de l'autonomie de la caisse de Rubelles, près de Melun ; création d'un conseil d'administration et d'un fonds d'action sanitaire et sociale - (p. 5316) : déception des Français de l'étranger devant le refus d'accorder l'autonomie à la caisse de Rubelles - Concertation possible quant à la composition éventuelle du conseil d'administration.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Affaires sociales - II - Santé, solidarité nationale - (9 décembre 1982) - (p. 6557) : représentation des Français de l'étranger - Couverture sociale des Français expatriés ; lois du 10 juillet 1965, du 31 décembre 1976 et du 27 juin 1980 - Allocation de veuvage en faveur des conjoints survivants pour les Français établis hors de France - Augmentation du Fonds d'assistance du ministère des relations extérieures en 1977 - Réouverture des délais de rachat de cotisation d'assurance vieillesse jusqu'au 1^{er} juillet 1985 - Abaissement de l'âge de la retraite ; situation des travailleurs salariés expatriés - (p. 6558) : caractère dissuasif du montant du rachat des cotisations vieillesse - Statut de la caisse des expatriés de Seine-et-Marne ; nécessaire autonomie - Voeux du Conseil supérieur des Français de l'étranger en matière de protection sociale ; démocratisation des conditions d'accès aux assurances volontaires ; bilan financier de la caisse de Rubelles et augmentation des cotisations injustifiée ; nécessaire modulation des cotisations

en fonction des ressources - Situation des retraités français résidant à l'étranger ; problème de la double cotisation - Retenues sur le montant des pensions au titre des cotisations d'assurance maladie ; absence de couverture de cette cotisation lors des séjours en France - Problème du cumul des cotisations à l'assurance maladie - Nécessaire suppression de la cotisation instaurée par la loi du 28 décembre 1979 pour les Français de l'étranger - Situation des femmes françaises résidant à l'étranger ; insuffisance de la couverture sociale - Mesures prises en faveur de la protection sociale des contractuels dépendant des organismes non gouvernementaux - Difficultés des employés français en position de détachement dans les organismes internationaux - (p. 6559) : réduction des délais entre la signature et la ratification des conventions - Consultation préalable des délégués au Conseil supérieur des Français de l'étranger - Modification du tableau des maladies professionnelles - Définition comme accident du travail des accidents de trajet entre la France et le lieu de travail - Evolution des crédits du Fonds d'assistance du ministère des relations extérieures - Dotation du Conseil supérieur des Français de l'étranger - Aide aux sociétés d'entraide sous l'égide des comités consulaires - Situation des handicapés - Démocratisation de la protection sociale et attente des Français de l'étranger.

CARAT (Jacques), sénateur du Val-de-Marne (S).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires culturelles.
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la communication audiovisuelle (29 juin 1982) (p. 3255).

DÉPÔTS

Avis présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Cinéma - Théâtre dramatique [n° 96, tome II (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement : sécurité des citoyens dans les agglomérations - (29 avril 1982) - (p. 1511) : violence en milieu urbain - Cas de l'agglomération parisienne - Environnement social : chômage - (p. 1512) : sécurité publique.
- Projet de loi sur la communication audiovisuelle [n° 335 (81-82)] - Suite de la discussion - (11 juin 1982) - Discussion générale (p. 2752) : dispositions du projet traitant du cinéma dans ses rapports avec la télévision et dans son organisation propre - Présentation à la presse d'un projet de réforme du cinéma de grande ampleur par le ministre de la culture, s'inspirant du rapport de la commission Bredin - Approbation par le groupe socialiste de toutes les mesures proposées pour la promotion à l'étranger de la télévision française - Souhait de voir regrouper tous les problèmes du septième art dans une grande loi, signe manifeste du redressement du cinéma français - Titre V du projet et introduction de deux réformes pour le cinéma concernant les problèmes de diffusion - Concentration croissante en milieu urbain et désertification des milieux ruraux et des périphéries des grandes villes en matière d'exploitation cinématographique - Industrie cinématographique ; concentration verticale de la production à la programmation et à l'exploitation et

concentration des salles dans les grandes agglomérations ; trois grands circuits assurant 80 % des recettes des films - Situation dangereuse sur le plan de la création - Article 79 proposant de dissoudre les circuits existants et de soumettre les groupements ou ententes qui se reconstitueront à l'agrément du centre national de la cinématographie - (p. 2753) : contribution volontaire mais obligatoire conditionnant l'agrément - Institution d'un médiateur pour tous les litiges relatifs à la diffusion des films - Augmentation du nombre des copies des films à succès - Action du médiateur ne suspendant pas celle de la justice mais suspendant celle de la commission de la concurrence - Refus de vente, différend le plus fréquent en raison du nombre de copies limité - Adjonction par l'Assemblée nationale de deux nouveaux articles concernant les rapports entre la télévision et le cinéma, et laissant au cahier des charges des différentes sociétés le soin de fixer les modalités de la contribution qu'elles doivent apporter au développement des activités cinématographiques - Important besoin de films de la télévision - Restrictions apportées sur le petit écran aux diffusions de films - Nécessité que les cahiers des charges posent les règles de la collaboration devenue indispensable entre le cinéma et la télévision - Concurrence faite à l'exploitation cinématographique par les vidéocassettes et les vidéodisques - Nécessité d'assurer la priorité de l'oeuvre cinématographique sur la cassette qui connaît un développement exceptionnellement rapide - (p. 2754) : article 56 instituant une société chargée de commercialiser à l'étranger les oeuvres et documents audiovisuels dont les sociétés de programme lui cèdent les droits - Introduction impromptue d'un amendement donnant à cette société la possibilité de passer des accords de commercialisation en France et à l'étranger - Inopportunité de la vente d'oeuvres cinématographiques par la société de commercialisation - Souhait d'une représentation de l'industrie cinématographique dans le Conseil national de l'audiovisuel, dans la société nationale de production et dans l'Institut national de communication audiovisuelle - Nécessité de conclure des accords sur le plan européen pour l'harmonisation des rapports entre le cinéma et la télévision - Arrivée des satellites et risque d'invasion par des films étrangers - Cinéma français le plus solide en Europe - Expropriation du droit d'auteur dans certains pays d'Europe, risque de piratage d'oeuvres cinématographiques françaises - Problème de la protection des droits d'auteur - Accroissement attendu du rôle de la société française de production (SFP) et création audiovisuelle sur le plan de la coproduction d'oeuvres cinématographiques - Difficultés de la SFP engendrées par son manque initial de trésorerie - Adoption par le groupe socialiste des dispositions de ce projet de loi constituant un incontestable progrès.

Suite de la discussion - (15 juin 1982) - Art. 79 A (p. 2807) : son amendement n° B-115 : cahier des charges et précision des conditions de diffusion des oeuvres cinématographiques ; retiré.

Suite de la discussion - (16 juin 1982) - Art. 1 (p. 2826) : son amendement n° A-122, soutenu par M. Félix Ciccolini : définition de la communication audiovisuelle ; retiré - Art. 3 (p. 2832) : son amendement rédactionnel n° A-123, soutenu par M. Félix Ciccolini ; retiré - Art. 5 (p. 2836) : son amendement n° A-124, soutenu par M. Félix Ciccolini : nouvelle rédaction plus concise de cet article relatif aux missions du service public de la radiodiffusion et de la télévision ; retiré - Art. 6 bis (p. 2846) : son amendement n° A-126, soutenu par M. Félix Ciccolini : droit de réponse accordé à toute personne physique ou morale, sans exclusive, pour imputations abusives portant atteinte à son honneur, à sa réputation ou à ses intérêts ; retiré.

Suite de la discussion - (17 juin 1982) - Art. 13 (p. 2884) : son amendement n° A-127, soutenu par M. Félix Ciccolini : énumération des règles fixées par la Haute autorité en ce qui concerne le service public de la radiodiffusion et de la télévision ; retiré - Art. 13 bis (p. 2891) : son amendement n° A-128, soutenu par M. Félix Ciccolini : Haute autorité élaborant les cahiers des charges contenant les obligations

du service public; retiré - **Art. 15** (p. 2899): son amendement n° A-129, soutenu par M. Félix Ciccolini: conflits opposant les organismes du service public à leurs collaborateurs soumis à la Haute autorité aux fins de conciliation, selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat; retiré - **Art. 17** (p. 2901): son amendement n° A-130, soutenu par M. Félix Ciccolini: harmonisation des programmes des sociétés nationales; retiré au profit de l'amendement analogue n° A-26 de M. Charles Pasqua, rapporteur - **Après l'art. 17** (p. 2903): son amendement n° A-131, soutenu par M. Félix Ciccolini: 1° pouvoir d'injonction de la Haute autorité en cas de manquements graves ou répétés d'une société nationale à ses recommandations; 2° rapport annuel de la Haute autorité adressé au Président de la République sur l'exécution des cahiers des charges; retiré puis repris partiellement par M. Georges Fillioud, ministre.

Suite de la discussion - (18 juin 1982) - **Art. 26** (p. 2951): sur la représentation de l'industrie cinématographique au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle, ses amendements n° A-56 et n° A-57; retirés - (p. 2955): se déclare défavorable à l'amendement n° A-154 de M. Charles Pasqua, rapporteur (présence au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle de sept membres représentant respectivement le Conseil supérieur des Français de l'étranger, les organisations professionnelles représentatives et les travailleurs permanents et intermittents de l'industrie cinématographique ainsi que les associations de jeunesse et d'éducation populaire).

Suite de la discussion - (22 juin 1982) - **Art. 30** (p. 2985): abstention du groupe socialiste sur la deuxième partie de l'amendement n° B-4 de M. Charles Pasqua, rapporteur (précisions concernant les conditions de co-production des films cinématographiques par les sociétés de télévision avec les entreprises de production) - **Art. 31** (p. 2986): son amendement n° B-182, soutenu par M. Félix Ciccolini: temps d'antenne égal accordé aux groupes de la majorité et à ceux de l'opposition lors de la radiodiffusion ou de la télévision des débats des assemblées parlementaires et des assemblées régionales; retiré.

Suite de la discussion - (29 juin 1982) - **Art. 83** (p. 3240): son amendement rédactionnel n° B-209, soutenu par M. Félix Ciccolini; adopté - **Art. 90** (p. 3243): son amendement rédactionnel n° B-205, soutenu par M. Félix Ciccolini; devenu sans objet.

- **Projet de loi, modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** [n° 494 (81-82)] - (12 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4473): absence de contestation des principes du nouveau système électoral - Système du blocage des listes au deuxième tour dans les villes de plus de 30.000 habitants inventé par la droite en 1964 pour les élections municipales - Absence de solution parfaite en ce domaine - Grande variété de systèmes électoraux à partir de deux principes: représentation proportionnelle favorisant l'éparpillement et l'instabilité et scrutin majoritaire favorisant l'efficacité mais injuste - Introduction de la représentation proportionnelle dans les élections municipales au lendemain de la guerre et conséquence de l'instabilité sous la IV^e République - Projet conciliant la stabilité du système majoritaire et les exigences du pluralisme en instituant un correctif majoritaire - Système plus démocratique étant plus favorable au pluralisme - Suppression du mécanisme inadmissible de la liste bloquée - (p. 4474): projet bien accueilli par l'opinion publique - Système majoritaire assurant une représentation des minorités: engagement du Président de la République - Loi des apparentements évoquée par M. Jacques Larché - Prime accordée à la liste majoritaire - Suppression du système institué en 1977, d'inscription sur les listes électorales des français de l'étranger - Cas des étudiants et des élèves maîtres des résidences universitaires, des internats de grandes écoles - Cas des hospices et des maisons de cure médicale - Uniformisation des conditions d'exercice du

suffrage universel et interrogation sur l'abaissement du seuil par l'Assemblée nationale à 3.500 habitants - Souhait du maintien du panachage dans les petites communes - Souhait du groupe socialiste de voir fixer le seuil à 9.000 habitants conformément à l'engagement du Président de la République - Augmentation des conseillers municipaux justifiée par la décentralisation - Augmentation du nombre des adjoints et suppression de la distinction entre adjoints réglementaires et supplémentaires réclamée par le groupe socialiste depuis longtemps - (p. 4475): trop grande augmentation des conseillers municipaux pour les villes importantes - Problèmes d'installation matérielle et charges supplémentaires pour les communes surtout après l'entrée en vigueur du statut des élus - Interdiction faite aux candidats d'une même liste de se présenter au second tour sur des listes distinctes - Abaissement à dix huit ans de l'âge d'éligibilité au conseil municipal - Maintien à vingt et un ans de celui de l'éligibilité à la fonction de maire - Mesure défavorisant le sexe masculin en raison du service national et favorisant l'application des règles contraignantes du quota - Adoption de ce projet assurant, aux communes pour la première fois depuis la loi du 5 avril 1884, une équipe municipale large et stable et une représentation de toutes les formations - Fixation des seuils pour éviter l'émiettement, caricature du pluralisme - Loi créant des règles plus justes et plus efficaces pour l'exercice de la démocratie locale.

Suite de la discussion - (13 octobre 1982) - **Art. 3** (p. 4506): son amendement n° 77, identique à l'amendement n° 67 de M. René Touzet: applicabilité du système proportionnel à correctif majoritaire pour les communes de plus de 9.000 habitants; retiré au profit de l'amendement n° 27 de M. Jean Mercier (applicabilité du système proportionnel à correctif majoritaire pour les communes de plus de 5.000 habitants) - **Art. 4: Art. L. 260 du code électoral** (p. 4511): se déclare défavorable à l'amendement n° 11 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (modalités d'élection des conseillers municipaux: scrutin à un tour) - **Art. L. 260 bis du code** (p. 4514): son amendement n° 74: respect du quota féminin au sein de la première moitié des candidats dans l'ordre de présentation de la liste; adopté - **Art. L. 262 du code** (p. 4517): se déclare défavorable à l'amendement n° 1 de M. Henri Caillavet, soutenu par M. Jean Mercier (égalité de suffrages entre les listes arrivées en tête et attribution de ces sièges à la liste dont les candidats ont la moyenne de cumul des mandats la moins élevée) - **Art. 6** (p. 4525): se déclare défavorable à l'amendement n° 19 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (vote des Français établis hors de France dans les communes de plus de 50.000 habitants) - **Art. 9** (p. 4527): son amendement n° 79: dotation des communes de moins de 499 habitants de deux conseillers municipaux supplémentaires; retiré - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4535): projet gouvernemental: stabilité des équipes municipales et représentation minimum des formations minoritaires - Dénaturation de ce texte par le Sénat - Opposition du groupe socialiste à un projet dommageable pour le fonctionnement de la démocratie locale.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie:

(23 novembre 1982) - Au nom de la commission des affaires culturelles - **Art. 6** (p. 5699): son amendement n° 77: 1° admission de la petite exploitation cinématographique au bénéfice de l'exonération que les municipalités peuvent accorder aux entreprises de spectacles; adopté; 2° financement de cette mesure par l'augmentation du taux de la contribution exceptionnelle des institutions financières instituée par la loi de finances rectificative pour 1982; retiré - Amendement déclaré ultérieurement irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.

Deuxième partie:

Culture - (1^{er} décembre 1982) - Rapporteur pour avis (cinéma, théâtre dramatique) - (p. 6107): politique en

faveur de l'art dramatique et moyens de la décentralisation : aide aux compagnies dramatiques indépendantes, en province comme dans la région parisienne - Projet de réforme de l'enseignement dramatique : conservatoires de région ; théâtre et télévision - Progression spectaculaire des crédits en 1982 et évolution pour 1983 : théâtres nationaux ; théâtre national de Strasbourg - Remarques de la Cour des comptes, évoquées par M. *Jean-Pierre Fourcade*, rapporteur spécial : problème du théâtre national de Chaillot - (p. 6108) : théâtres nationaux : Comédie française - Théâtre de l'Est parisien - Décentralisation théâtrale - Théâtres privés : difficultés financières ; rôle de l'association pour le soutien au théâtre privé ; soutien nécessaire aux tournées privées : création souhaitable d'un fonds de soutien analogue à celui d'aide aux cirques - Sensibilisation des lycéens et étudiants au théâtre - Crédits du cinéma : réforme en cours : loi de juillet 1982 sur la communication audiovisuelle : concurrence, circuits de distribution, médiateur du cinéma - Patrimoine cinématographique : crédits de la cinémathèque française - Subvention au festival de Cannes ; aide aux films de court-métrage ; manifestations cinématographiques décentralisées : cinémathèque de Toulouse ; institut Lumière de Lyon - Réforme du cinéma et création de l'institut de financement ; article 84 - Agence pour le développement régional du cinéma - Difficultés des petits exploitants - Son amendement, déposé au nom de la commission des affaires culturelles et soutenu par la commission des finances, tendant à autoriser les communes à accorder aux petites salles de cinéma la réduction de 50 % sur la taxe professionnelle - (p. 6109) : accroissement des crédits de l'article 85 destinés au fonds de création audiovisuelle ; encouragement à des initiatives nouvelles - Service des archives du film - Rapports entre cinéma et télévision : bureau de liaison des industries cinématographiques ; droit de passage des films ; participation des sociétés de programme au fonds de soutien cinématographique - Propositions du rapport Bredin - Films de violence et de pornographie : protection des mineurs pour les films en salles, mais absence de contrôle pour la télévision ou les vidéocassettes : révision nécessaire de cette réglementation - Avis favorable unanime de la commission des affaires culturelles aux crédits du cinéma et du théâtre.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 130 (82-83)] - (16 décembre 1982) - Art. 16 (p. 7004) : se déclare opposé à l'amendement n° 14 de M. Henri Caillavet (minoration de la réévaluation de la taxe d'affichage dite droit de timbre) - Taxe d'affichage et taxe sur les emplacements fixes - Ressources des communes - Art. 17 (p. 7005) : se déclare opposé à l'amendement n° 15 de M. Henri Caillavet (suppression du paragraphe II de cet article relatif à la taxe sur les préenseignes) - Caractère publicitaire des préenseignes - Art. 18 (p. 7006) : son amendement n° 12 : possibilité pour les communes d'augmenter de 20 % les tarifs de la taxe sur les emplacements publicitaires lorsqu'ils sont en saillie sur la voie publique ; rejeté - Après l'art. 18 (p. 7007) : son amendement n° 11, au nom de la commission des affaires culturelles : possibilité pour les communes de diminuer de 50 % la taxe professionnelle pour les entreprises de spectacle cinématographique ; financement par l'augmentation de la taxe sur la publicité ; adopté - Extension de la mesure prise en faveur des autres spectacles.

CAROUS (Pierre), sénateur du Nord (RPR).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des lois.

- Est élu membre de la commission de contrôle des services de l'Etat chargés du maintien de la sécurité publique (11 mai 1982) (p. 1869).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions

restant en discussion du projet de loi relatif aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes (18 juin 1982) (p. 2969).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire (24 juin 1982) (p. 3122).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal (8 juillet 1982) (p. 3530).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux retenues pour absence de service fait par les personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics (1^{er} octobre 1982) (p. 4298).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales (13 octobre 1982) (p. 4537).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).

INTERVENTIONS

- **Création éventuelle d'une commission spéciale pour l'examen du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** - (2 juin 1982) - (p. 2436) : rôle des commissions permanentes et conditions de création d'une commission spéciale : problème de procédure et d'efficacité - Vote du groupe RPR pour la création d'une commission spéciale.

- **Projet de loi relatif à la commémoration de l'abolition de l'esclavage** [n° 333 (81-82)] - (3 juin 1982) - Art. unique (p. 2518) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (commémoration commune de l'abolition de l'esclavage et de l'érection des colonies en départements français d'outre-mer à une date unique sur l'ensemble du territoire national) - Longue mise en place dans les faits de l'abolition de l'esclavage - Racisme - Contribution du Général de Gaulle au retour à la dignité des peuples, notamment en Afrique - Au nom du groupe RPR, demande de scrutin public.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - Suite de la discussion - (9 juin 1982) - Art. 10 (p. 2636) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 de M. Jacques Descours Desacres (prorogation au-delà de 1983 des dispositions relatives aux conditions de répartition du fonds national de péréquation destinées à compenser pour les collectivités locales l'atténuation de la taxe professionnelle) - Art. 14 (p. 2641, 2642) : se déclare favorable à l'amendement n° 21 de M. Maurice Blin, rapporteur général (limitation de l'accroissement possible du taux de la taxe professionnelle en fonction de la variation des taux des autres taxes et notamment de la taxe d'habitation).

- **Projet de loi modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics** - Deuxième lecture [n° 533 (81-82)] - (1^{er} octobre 1982) - Art. 2 (p. 4295) : manifestation des professions libérales et inquiétude perceptible - Vote du groupe RPR favorable à l'amendement n° 2 de M. Louis Boyer, rapporteur (suppression de

cet article relatif aux mesures transitoires pour la suppression du secteur privé à l'hôpital) et demande de scrutin public.

– **Question au Gouvernement : poursuites contre un parlementaire** - (7 octobre 1982) - (p. 4384) : cas de M. André Audinot, président directeur général du *Figaro* et député de la Somme - Inculpation d'infraction à la législation sur la presse sans demande préalable de levée de l'immunité - Rappel des circonstances de cette affaire - Protection d'un parlementaire dans l'exercice de son mandat - Cas d'une demande de levée de l'immunité d'un sénateur en 1979 - (p. 4385) : protection des parlementaires - (p. 4386) : date de convocation et détournement de la procédure sur l'immunité parlementaire.

– **Projet de loi, modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des français établis hors de France sur les listes électorales** [n° 494 (81-82)] - (12 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4479) : existence d'Etats où l'on ne change jamais de mode de scrutin et d'autres où on le change souvent, rappelée par M. Jacques Larché - Evocation des différents modes d'élection en trente cinq années de mandat de maire d'une ville de 41.000 habitants - Scrutin à dominante majoritaire avec une légère participation proportionnelle proposé par ce projet - Problème du seuil : effectif de population à partir duquel jouera la proportionnelle et argument développé par M. Jacques Eberhard relatif au nombre des communes non touchées par la réforme, différent de « l'effectif de population » dont a parlé le rapporteur - Pratique du panachage dénaturé à partir d'un certain seuil d'électeurs - Favorable à la proposition du rapporteur pour une fixation du seuil à 10.000 habitants - Scrutin d'essence majoritaire impliquant deux tours - (p. 4480) : maintien de la barre des 5 % des voix pour participer au deuxième tour - Fixation d'un quota de femmes ou d'hommes - Etablissement de listes municipales équilibrées représentant les tranches d'âge, les catégories socio-professionnelles et les quartiers - Favorable à la disposition relative à l'éligibilité à dix huit ans - Augmentation souhaitable des effectifs des conseils municipaux - Majorité des sénateurs du groupe RPR favorable aux propositions raisonnables de M. Pierre Schiélé, rapporteur - Inquiétude concernant le climat qui entoure le texte de ce projet de loi - Rappel du résultat de 1982 lors des élections cantonales malgré les découpages effectués.

Nouvelle lecture [n° 54 (82-83)] - (20 octobre 1982) - **Art. 3** (p. 4675) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (seuil d'applicabilité de ce régime : 9.000 habitants) - Conditions d'examen de ce projet et détermination par le Gouvernement de l'ordre du jour prioritaire - Manque de conciliation du Gouvernement - **Art. 4** (p. 4680) : se déclare favorable à l'amendement n° 7 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (suppression du cas particulier des élections où il y a plus de quatre sièges à pourvoir) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4689) : vote favorable du groupe RPR sur ce projet.

– **Projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements de coopération intercommunale** [n° 64 (82-83)] - (18 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5568) : réforme du statut de Paris de 1975 ; statut de droit commun - Projet gouvernemental initial et découpage de Paris en vingt communes de plein exercice ; nombreux inconvénients de ce projet - Extension de cette réforme à Lyon et Marseille ; référence à un article du Canard Enchaîné intitulé « la fête des maires et des parrains » - (p. 5569) : situation de Lyon et existence d'une communauté urbaine - Interrogation sur la situation des maires d'arrondissement - Modalités de célébration d'un mariage avec ce nouveau projet de loi - Rétablissement de la tutelle - (p. 5570) : arbitrage des conflits entre les élus du suffrage universel par les administrations d'Etat - Problème de l'administration d'agglomérations urbaines - Systèmes électoraux et systèmes d'administration ; refus de textes de circonstance - Effectifs du conseil municipal -

Vote de la question préalable - Défense de l'unité et de la fierté nationales.

– **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Justice - (8 décembre 1982) - (p. 6509) : budget financièrement insuffisant ; favorable aux observations présentées par M. Georges Lombard - Nécessité de donner aux magistrats les moyens nécessaires pour pouvoir juger dans des délais raisonnables - (p. 6510) : importance de la prévention des infractions pénales - « Certitude de la peine » dissuasive - Mauvaise utilisation de la détention préventive qui ne s'impose pas - Nécessité de faire passer quelques jours en prison aux petites délinquants - Forme de délinquance peu importante prise individuellement - Tendance des individus à vouloir se faire justice eux-mêmes lorsque la justice et la police ne remplissent pas normalement leur mission - Restitution souhaitable d'une certaine image de la magistrature dans le public - Favorable à l'indépendance et à l'immovibilité de la magistrature, dans le respect d'un certain nombre de règles - Cas de magistrats dégradant l'image de la magistrature - Polémiques entre le syndicat de la magistrature et les autres syndicats - (p. 6511) : propos du Premier ministre à Lille déclarant publiquement son intention de supprimer les notaires - Théories gouvernementales erronées faisant courir un danger considérable à l'ordre public - Constatation par le Gouvernement qu'en matière économique il n'était pas possible de promettre tout et son contraire, tout en diminuant les impôts - Constat d'une erreur en matière de justice lorsque tous les responsables viendront dire que cela ne peut pas continuer ainsi - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6522) : rapport de M. René Tomasini, au nom d'une commission spéciale, pouvant faire l'objet d'un autre débat - Budget de la justice se situant dans l'ensemble de la politique générale d'un Gouvernement dont nous condamnons l'action - Mauvais usage de la détention préventive - Chantage de prévenus dans les prisons inadmissible et nécessité d'adopter une autre technique - Désaccord avec la politique actuelle du Garde des Sceaux - Se déclare opposé à l'adoption du budget de la justice pour 1983 - **Art 64** (p. 6523) : défenseur de la loi « sécurité et liberté », votée par le Parlement - Défense des positions de la commission et non des positions personnelles - Portes ouvertes enfoncées par M. Michel Dreyfus-Schmidt - Accord unanime pour actualiser le plafond de ressources fixé pour l'aide judiciaire et les indemnités versées aux avocats.

– **Conclusions du rapport fait par M. Marcel Rudloff au nom de la commission, prévue par l'article 105 du règlement du Sénat, chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat** [n° 135 (82-83)] - (15 décembre 1982) - Président de la commission prévue par l'article 105 du règlement - **Discussion générale** (p. 6911) : hommage au travail effectué par M. Marcel Rudloff - S'associe à la demande tendant à ne pas autoriser la levée de de l'immunité parlementaire de M. Jean Bénard.

CASTEX (Marc), sénateur du Gers (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

CAUCHON (Jean), sénateur de l'Eure-et-Loir (UCDP) - *Questeur du Sénat.*

NOMINATIONS

- Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à aménager les conséquences financières découlant de la faute inexcusable en matière d'accidents du travail [n° 178 (81-82)] (14 janvier 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 180 (JO Débats 27 janvier 1982) (p. 383) à M. le ministre de l'économie : **voyageurs, représentants, placiers (VRP)** (situation des agents et cadres de la vente extérieure) - Réponse de M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale (2 avril 1982) (p. 844).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale** [n° 269 (81-82)] - (11 mai 1982) - Art. 5 (p. 1880) : son amendement n° 75, soutenu par M. Louis Jung : paiement de la soulte et octroi de prêts à taux bonifiés ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 29 de M. Pierre-Christian Taittinger 02029B.

- **Projet de loi relatif aux prestations de vieillesse et d'invalidité** [n° 287 (81-82)] - (12 mai 1982) - Après l'art. 6 (p. 1930) : son amendement n° 26, soutenu par M. Jean-Pierre Blanc : augmentation progressive du taux des pensions de réversion pour les veuves de fonctionnaires ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution.

- **Conclusions du rapport supplémentaire de M. Pierre Schiélé fait au nom de la commission des lois sur la proposition de loi de M. Pierre Schiélé et plusieurs de ses collègues modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions** [n° 341 (81-82)] - (27 mai 1982) - Art. 1 (p. 2359) : son amendement n° 37, soutenu par M. Paul Pillet : sanctions soumises à l'avis du conseil de discipline ; adopté - Art. 5 (p. 2363) : son amendement de coordination n° 38, soutenu par M. Paul Pillet : sanctions soumises à l'avis du conseil de discipline ; adopté - Art. 7 (p. 2365) : son amendement de coordination n° 39 : sanctions soumises à l'avis du conseil de discipline ; adopté.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - Suite de la discussion - (9 juin 1982) - Art. 20 (p. 2646) : actualisation des valeurs locatives du foncier non bâti et diminution du revenu agricole - Coefficient pour 1983 - Charges des agriculteurs et diminution du revenu agricole - Blocage nécessaire des bases au niveau de 1980.

- **Question au Gouvernement : émission de bons du Trésor** - (24 juin 1982) - (p. 3101) : précisions nécessaires sur le montant comparé des émissions en 1981 et 1982 ; taux et durée ; montant global de l'encours - Rôle de la Caisse des dépôts et consignations - Déficit budgétaire - Création monétaire - (p. 3102) : nationalisation du système bancaire.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - Art. 2 (p. 5688) : son amendement n° 29, soutenu par M. Pierre Ceccaldi-Pavard : relèvement du montant des déductions forfaitaires spéciales admises au titre des frais professionnels au-delà de la déduction ordinaire de 10 % ; retiré.

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - Après l'art. 9 (p. 5736) : son amendement n° 37 : taux de TVA appliqué

aux véhicules automobiles utilisés par les voyageurs, représentants, placiers ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 130 (82-83)] - (16 décembre 1982) - Après l'art. 21 (p. 7017) : son amendement n° 8, soutenu par M. Louis Jung : augmentation de 50 à 52 % du taux de la pension de réversion prévue à l'article L. 38 du code des pensions civiles et militaires de retraite ; compensation par l'augmentation à due concurrence des tarifs du droit de timbre ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution.

CECCALDI-PAVARD (Pierre), sénateur de l'Essonne (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de nationalisation (29 janvier 1982) (p. 474).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de nationalisation (4 février 1982) (p. 535).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs (27 mai 1982) (p. 2341).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (23 juin 1982) (p. 3039).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la planification (1^{er} juillet 1982) (p. 3383).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation des transports intérieurs (14 décembre 1982) (p. 6873).

Est élu membre de la commission de contrôle sur les établissements chargés d'accueillir les personnes âgées (20 décembre 1982) (p. 7145).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 50 (82-83)] d'orientation des transports intérieurs, adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence [n° 116 (82-83)] (1^{er} décembre 1982).

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation des transports intérieurs [n° 150 (82-83)] (15 décembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 159 (JO Débats 26 novembre 1981) (p. 3142) à M. le ministre du commerce et de l'artisanat : **artisans** (malaise dans la profession de coiffeurs) - Réponse de M. Roger

Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement (5 novembre 1982) (p. 5230, 5231).

n° 277 (JO Débats 19 septembre 1982) (p. 3948) à M. le ministre de l'urbanisme et du logement : **tourisme** (tourisme : avenir des propositions formulées par le groupe de travail interministériel) - Réponse de M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement (5 novembre 1982) (p. 5229, 5330).

Questions orales avec débat :

n° 97 (2 avril 1982) (p. 835) à M. le ministre de l'industrie : **chambres de commerce** (projets de réforme des chambres de commerce et d'industrie) - Discutée le 13 avril 1982 (p. 1083 et suivantes).

INTERVENTIONS

- **Question orale avec débat : chambres de commerce et d'industrie** - (13 avril 1982) - (p. 1083) : absence d'une réforme quelconque des chambres de commerce et d'industrie dans le programme du parti socialiste et dans les propositions du candidat à la présidence de la République - Surprise devant l'élaboration d'un projet apportant des modifications profondes dans le régime électoral des chambres de commerce et d'industrie défini par le décret du 3 août 1961 - Mise en cause du rôle des assemblées consulaires après la promulgation de la loi sur la décentralisation - Mode d'élection des chambres de commerce modifié après les premières assises nationales des chambres de commerce et d'industrie en juin 1970 ; rapport « Renouveau de l'institution consulaire » - Absence de justification d'une remise en cause de ces textes - Absence de concertation - Avis du comité directeur de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (APCCI) sur le projet de modification du régime électoral - Trois modifications envisagées : suppression du vote plural des entreprises et des établissements ; répartition entre les catégories professionnelles et les sous-catégories du nombre de sièges en fonction de trois critères ; possibilité pour les chambres de commerce ayant plus de huit mille ressortissants d'avoir des sous-catégories professionnelles - Opposition du comité directeur de l'APCCI au remplacement du scrutin uninominal à un tour par un scrutin de liste à la représentation proportionnelle sans panachage ni vote préférentiel - (p. 1084) : qualité d'établissement public des chambres de commerce et d'industrie ; représentants des entreprises industrielles, commerciales et de service - Sous-représentation des grandes entreprises industrielles - Augmentation de la participation au scrutin par la généralisation du vote par correspondance - Remise en cause par le Gouvernement à travers les modifications du système électoral du rôle des chambres de commerce et d'industrie - Importance du rôle actuel des chambres de commerce et d'industrie dans l'aménagement du territoire, dans le développement économique et le progrès social de leur circonscription - Précision demandée concernant l'action des directions interdépartementales de l'industrie (DII) et collaboration avec les chambres de commerce et d'industrie concernant l'attribution des aides financières à l'industrie - Entreprises de taille moyenne, tissu économique de nos régions - Composition de la commission nationale de planification prévue dans le rapport Goux et absence de représentation des entreprises industrielles sous-traitantes - Nécessité de conserver aux chambres consulaires leur rôle de conseiller naturel des collectivités locales souligné par le Sénat au cours du débat sur la décentralisation - (p. 1085) : sagesse de remettre à plus tard ce projet - Opposition du comité directeur de l'APCCI contre toute représentation proportionnelle ; dans le cas du maintien de la représentation proportionnelle, souhait de l'application de la plus forte moyenne - Possibilité de créer des sous-catégories et création de deux catégories de chambres de commerce : chambres majeures pouvant créer des sous-catégories et chambres mineures n'ayant pas cette possibilité - Satisfac-

tion devant la position du Gouvernement en matière de sous-traitance par les entreprises nationalisées.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - (20 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 1183) : projet de loi relatif au droit à la propriété et au droit à l'habitat - Organisation de nouveaux rapports entre locataires et bailleurs - Nombreuses répercussions sur la construction, l'épargne, l'investissement, l'emploi et l'industrie de l'habitat - Rappel historique concernant Erostrate - Rappel des quatre préoccupations du Gouvernement : clarification des rapports entre bailleurs et locataires, stabilité dans les rapports locatifs, modération des loyers et institutionnalisation de la concertation - Accords Delmon - Remise en cause des modalités pratiques du texte - Projet juridiquement hypocrite : déséquilibre entre les droits accordés aux locataires et ceux accordés aux bailleurs ; action en nullité du contrat de location réservée aux seuls locataires : nombreuses facilités de donner congé accordées aux locataires - Elaboration de contrats type de location - Définition des accords collectifs de location par les seules organisations représentatives au niveau départemental et national - Projet économiquement dangereux : répercussion grave sur l'activité des industries du bâtiment, sur l'épargne, sur l'investissement immobilier - Stagnation des ventes immobilières et pénurie des locations - Préoccupations en ce qui concerne l'amélioration de l'habitat et l'entretien des immeubles - (p. 1184) : projet politiquement néfaste : instauration dans les relations entre bailleurs et locataires de rapports de lutte de classes - Objectif atteint par le précédent gouvernement en ce qui concerne la politique d'accession à la propriété - Inquiétude face à l'introduction de la notion de contrat collectif dans les relations individuelles bailleurs-locataires - Accords collectifs de location se substituant aux contrats de location initiaux - Accords pouvant comporter des actions d'animation culturelle et sociale - Propositions de la commission des lois : souplesse dans le contrat de location ; meilleure répartition des droits et obligations entre les bailleurs et les locataires ; maintien d'un secteur de libre fixation du loyer ; diminution du montant des pénalités - Problème des locaux vacants - Soutien du groupe UCDP apporté à ce texte moyennant l'adoption de certains amendements présentés notamment par la commission des lois.

Suite de la discussion - (21 avril 1982) - **Art. 3** (p. 1246) : sur l'amendement n° 9 de M. Paul Pillet, rapporteur (nouvelles modalités de rédaction et de conditions d'établissement du contrat de location), son sous-amendement n° 394 déposé avec M. Jean Colin : concernant la destination de la chose louée, indication de l'extension possible de son usage aux ascendants, descendants et collatéraux ; retiré - **Après l'art. 4** (p. 1254) : se déclare favorable, au nom du groupe UCDP, à l'amendement n° 11 de M. Paul Pillet, rapporteur (motifs d'ordre familial ou professionnel concernant le bailleur ou le locataire, imposant une location d'une durée inférieure à l'une ou l'autre de celles prévues à l'article précédent) et, sur cet amendement, au sous-amendement n° 171 de M. Charles de Cuttoli, soutenu par M. Jacques Habert (extension de la possibilité de conclure un contrat pour une durée inférieure à celle prévue à l'article précédent au retour en France des Français établis hors de France).

Suite de la discussion - (22 avril 1982) - **Art. 6** (p. 1280) : sur l'amendement n° 14 de M. Paul Pillet, rapporteur (renouvellement du contrat de location pour trois ans et cas de non renouvellement du bail), son sous-amendement n° 349 : renouvellement du contrat par période de trois ans ; devenu sans objet - **Avant l'art. 6 bis** (p. 1282) : son amendement n° 331 : contestation lors du congé et saisine par le locataire de la commission départementale du logement ; adopté - **Art. 6 bis** (p. 1287) : sur l'amendement n° 15 de M. Paul Pillet, rapporteur (modalités de résiliation du contrat de location par le bailleur), se déclare favorable au sous-amendement n° 126 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (introduction du droit de résiliation

dans le contrat de location par les ayants droit du bailleur) - **Art. 8** (p. 1306) : sur l'amendement n° 21 de M. Paul Pillet, rapporteur (modalités de notification du congé et délai de préavis lors du congé), ses sous-amendements n° 332 : allongement du délai de préavis ; retiré ; et n° 348 : réduction des délais de préavis en cas de vente par le bailleur ou de perte d'emploi par le locataire ; retiré.

Suite de la discussion - (27 avril 1982) - **Art. 16** (p. 1372) : sur l'amendement n° 42 de M. Paul Pillet, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif à la clause de résiliation de plein droit du contrat de location), son sous-amendement de coordination n° 352 ; adopté - **Art. 18** (p. 1380) : son amendement n° 334, déposé avec M. Jean Colin, qui le soutient : obligation éventuelle pour le locataire de laisser visiter le local loué, en vue de la vente ou de la location, plus de deux heures, les jours ouvrables ; rejeté - **Art. 19** (p. 1386) : sur l'amendement n° 47 de M. Paul Pillet, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article définissant le régime juridique des accords conclus entre bailleur et locataires d'un immeuble), son sous-amendement n° 350 : accords collectifs de location pour des habitations comportant au moins trente logements faisant l'objet d'un contrat de location ; devenu sans objet - **Art. 20** (p. 1394) : sur l'amendement n° 48 de M. Paul Pillet, rapporteur (limitation du champ d'application de cet article à un bâtiment d'habitation ou à un ensemble de bâtiments d'habitation comportant au moins trente logements et conditions de reconnaissance de la qualité d'interlocuteurs par les bailleurs et les gestionnaires), son sous-amendement n° 396 : élection pour la désignation de représentants chargés de la gestion des équipements communs dans le cas où aucune association ne représente au moins 20 % de locataires ; retiré - (p. 1395) : soutient l'amendement n° 337 de M. Jean Colin (possibilité pour les gestionnaires d'apporter leurs conseils et leur appui dans le cadre des rapports collectifs).

Suite de la discussion - (28 avril 1982) - **Art. 25** (p. 1429) : son amendement n° 339, déposé avec M. Jean Colin : présidence de la commission départementale du logement par un juge ; devenu sans objet - Son amendement n° 340 a déposé avec M. Jean Colin : désignation des membres de cette commission par le président du conseil général ; devenu sans objet - (p. 1432) : sur l'amendement n° 54 de M. Paul Pillet, rapporteur (création d'une commission départementale du logement ; détermination de la composition, du mode de désignation et du fonctionnement de cette commission par un décret en Conseil d'Etat), son sous-amendement n° 353 : représentation des gestionnaires, de locataires et de bailleurs dans cette commission ; adopté - **Art. 27** (p. 1438) : se déclare favorable à l'amendement n° 56 de M. Paul Pillet, rapporteur (uniformisation des critères de représentativité au niveau national et départemental des associations de bailleurs, de locataires et de gestionnaires ; suppression du critère d'ancienneté de l'association) - **Art. 29** (p. 1466) : sur l'amendement n° 58 de M. Paul Pillet, rapporteur (objet des accords collectifs de location et amélioration des rapports entre bailleurs ou gestionnaires et locataires ; énumération des matières sur lesquelles les accords peuvent porter), son sous-amendement n° 397, déposé avec M. Jean Colin qui le soutient : gestion des équipements communs entre résidents, locataires et co-propriétaires par un conseil de résidents élu au suffrage universel à la représentation proportionnelle ; retiré.

Suite de la discussion - (29 avril 1982) - **Art. 44** (p. 1537) : son amendement n° 345 : conséquences financières d'une résiliation anticipée du bail supportées par la partie responsable ; rejeté - **Art. 46** (p. 1538) : sur l'amendement n° 84 de M. Paul Pillet, rapporteur (reconnaissance du principe de la double incrimination et diminution du montant maximum de l'amende infligée au bailleur ou au locataire), son sous-amendement n° 343, déposé avec M. Jean Colin : suppression des références aux pratiques de reprise ; retiré - **Après l'art. 55 ter** : soutient l'amendement n° 347 de M. Jean Colin (possibilité accordée aux promoteurs-constructeurs de louer des logements demeurés

invendus pendant au moins un an, par dérogation aux dispositions de l'article 4 relatif à la durée minimale du contrat de location).

Suite de la discussion - (4 mai 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1590) : importance du travail accompli par le Sénat et opposition au texte émanant de l'Assemblée nationale - Clarification du texte par M. Paul Pillet, rapporteur de la commission des lois : réel équilibre des rapports entre bailleurs et locataires - Choix politique : logement de tous les Français : confort et qualité ; réhabilitation du patrimoine ancien ; lutte contre les abus envers les locataires et défense des propriétaires privés ; relance de l'épargne dans l'immobilier - Modification du projet de loi : loyers des logements vacants ; accords entre les associations de bailleurs et de locataires ; rôle des gestionnaires ; contrôle de l'évolution des loyers par le Parlement ; possibilités de reprise par le bailleur ; modulation du montant des amendes - Atténuation des tensions nées sur le marché de l'immobilier - (p. 1591) : difficultés de l'industrie du bâtiment : baisse de l'investissement dans les logements neufs et stagnation des travaux d'entretien et de réparation dans les logements anciens ; difficultés de l'activité et tensions sur le marché de l'emploi - Logement des Français et vote favorable du groupe UCDP.

Deuxième lecture [n° 329 (81-82)] - (25 mai 1982) - **Art. 6 quater** (p. 2217) : son amendement n° 58 déposé avec M. Jean Colin : rétablissement du texte voté en première lecture par le Sénat relatif à la notification du congé au locataire et à l'inapplicabilité aux actes intervenant entre parents ou alliés jusqu'au quatrième degré inclus ; adopté - **Art. 20** (p. 2227) : sur l'amendement n° 23 de M. Paul Pillet, rapporteur (limitation du champ d'application de cet article à un bâtiment d'habitation ou à un ensemble de bâtiments d'habitation comportant au moins vingt logements locatifs et fixation d'un seuil de représentativité de 20 % de locataires des associations pour bénéficier de la qualité d'interlocuteur par les bailleurs et les gestionnaires), son sous-amendement n° 59 : élection au suffrage universel direct et à la représentation proportionnelle pour la désignation de représentants chargés de la gestion des équipements communs à plusieurs bâtiments en cas d'absence d'association représentant au moins 20 % de locataires ; adopté - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2255) : non prise en compte par l'Assemblée nationale des modifications essentielles apportées par le Sénat en première lecture - Souhait d'un logement pour chaque Français, d'un nombre suffisant de logements, de la réhabilitation des logements anciens. - (p. 2256) : au nom du groupe UCDP, se déclare favorable au texte du projet de loi amendé par le Sénat.

- **Question au Gouvernement : politique à l'égard des professions libérales** - (27 mai 1982) - (p. 2317) : inquiétude des professions libérales : médecins ; masseurs kinésithérapeutes ; architectes ; avocats - Allègement de la taxe professionnelle - Création d'un secrétariat d'Etat - Suggère l'organisation d'une séance de questions orales avec débat.

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (23 septembre 1982) - **Art. 18 bis** (p. 4158) : se déclare favorable à l'amendement n° 77 de M. Bernard Barbier, soutenu par M. Philippe de Bourgoing (importations de vin et passage par des chais préalablement agréés dont le nombre, l'emplacement et la contenance font l'objet d'une déclaration à l'office chargé des vins).

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - **Art. 2** (p. 5684) : son amendement n° 38 : relèvement des limites de chiffre d'affaires ou de recettes pour l'octroi d'allégements fiscaux aux adhérents des centres de gestion agréés ; retiré - Son amendement n° 95 : conditions d'application du plafonnement du quotient familial aux contribuables veufs chargés de famille ;

financement par une majoration des droits de timbre; adopté - (p. 5688) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 de M. Henri Duffaut (relèvement des limites des chiffres d'affaires ou de recettes fixés pour l'octroi des allègements fiscaux accordés aux adhérents des centres de gestion et associations agréés; relèvement des droits de timbre sur les contrats de transport) - Soutient l'amendement n° 29 de M. Jean Cauchon (relèvement du montant des déductions forfaitaires spéciales admises au titre des frais professionnels au-delà de la déduction ordinaire de 10 %) - **Après l'art. 2 quater** (p. 5691) : soutient l'amendement n° 31 de M. Pierre Vallon (diminution du taux de la taxe sur les frais généraux des entreprises instituée par l'article 17 de la loi de finances pour 1982) - Effet négatif de la taxe sur les frais généraux des entreprises pour le secteur de la restauration, l'activité des hôtels quatre étoiles et le nombre des congrès organisés en France - **Art. 4** (p. 5695) : son amendement n° 32, identique à l'amendement n° 17 de M. Maurice Blin, rapporteur général : rétablissement de l'alinéa C du paragraphe II de l'article 4 supprimé par l'Assemblée nationale, relatif aux abattements applicables aux plus-values à long terme et à court terme; retiré au profit de l'amendement n° 17 de M. Maurice Blin, rapporteur général.

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - (2 décembre 1982) - **Examen des crédits** - Etat B (p. 6206) : son amendement n° 152, déposé avec M. Jean Colin qui le soutient : réduction des crédits du titre III destinés à la création d'emplois supplémentaires d'enquêteurs de police; retiré.

Articles non rattachés - (11 décembre 1982) - **Art. 53** (p. 6713) : signature d'un protocole d'accord entre les chambres de commerce et d'industrie, les chambres de métiers et le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables et comptables agréés - Fonctionnement des centres de gestion et centres de gestion agréés - Son amendement n° 194 : possibilité pour les contribuables relevant de l'impôt sur le revenu et soumis sur option au régime défini à l'article 302 septies 1 bis du Code général des impôts de tenir une comptabilité super-simplifiée; retiré - (p. 6714) : se déclare favorable à l'amendement n° 212 de M. Christian Poncelet, soutenu par M. François Collet (possibilité pour les membres de l'ordre des experts-comptables de remplir la mission de surveillance prévue au paragraphe III de l'article 53) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° 195 : substitution de la notion de comptabilité de trésorerie à celle de comptabilité super-simplifiée; retiré - (p. 6717) : son amendement n° 183 : possibilité de versement direct de la rémunération par le centre pour le compte de leurs clients; adopté.

- **Projet de loi d'orientation des transports intérieurs** [n° 50 (82-83)] - (13 décembre 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 6763) : complexité de ce projet - (p. 6764) : regrette les délais trop rapides d'élaboration et de dépôt de ce projet - Date de débat au Sénat et rôle législatif de la Haute Assemblée - Auditions de la commission des affaires économiques - Adoption unanime du rapport - Rapport du Conseil supérieur des transports - Abondance des déclarations d'intention contenues dans les dispositions du projet et imprécisions du texte - Droit au transport et mission de service public - Priorité aux transports collectifs - Situation privilégiée faite à la Société nationale des chemins de fer français (SNCF); priorité aux transports urbains - Alourdissement de la tutelle de l'Etat et des collectivités territoriales - Confusion dans le vocabulaire : notion de transport public - Rôle de la concurrence et de l'initiative privée - Mise en cause par le ministre du « libéralisme destructeur » et soutien constant apporté au secteur des transports par tous les gouvernements de la France - Soutien financier privilégié à la SNCF - Héritage - (p. 6765) : demande au Sénat d'adopter le texte amendé par la commission - **Intitulé du chapitre I et Art. 1** (p. 6778) : son amendement n° 7 : nouvelle rédaction de l'intitulé du chapitre I : « Des principes généraux applicables

aux transports intérieurs destinés à satisfaire les besoins des citoyens » : réservé jusqu'après l'article 8, puis adopté - Ses amendements n° 9 et n° 10 : modification de la définition du rôle des transports intérieurs et de la définition du droit au transport; adoptés - Suppression de la notion de système de transports intérieurs - Substitution de la notion de citoyen à celle d'usager - Extension de la garantie à toute opération de transport de personnes ou de marchandises - (p. 6779) : cas des personnes étrangères; cas des entreprises - **Art. 2** (p. 6780) : son amendement n° 11 : suppression de la notion de mise en oeuvre progressive du droit au transport; adopté - Accepte l'amendement n° 114 de M. Pierre Noé, soutenu par M. Robert Laucournet (mise en oeuvre progressive du droit au transport et nécessité d'un maillage suffisant du territoire par les moyens de transport public, en particulier dans les zones rurales et à faible densité de population), sous réserve de son adjonction sous forme de sous-amendement à l'amendement n° 11 de la commission - (p. 6781) : son amendement n° 12 : modification des dispositions relatives aux mesures particulières à prendre en faveur des personnes à mobilité réduite et des populations des parties insulaires ou lointaines du territoire national; adopté - Son amendement n° 13 : suppression de l'alinéa relatif au droit à l'information en matière de transports; adopté - **Art. 3** (p. 6782) : son amendement n° 14 : rôle de la politique globale des transports : substitution de la notion de développement et de complémentarité des divers modes de transport à la notion de développement harmonieux et complémentaire des divers modes de transports individuels et collectifs; rejeté - (p. 6783) : son amendement n° 15 : suppression de la notion de prise en compte par la politique globale des transports, des coûts sociaux monétaires et non monétaires supportés par les usagers et les tiers; adopté - Ses amendements n° 16 : nouvelle rédaction de l'alinéa relatif au rôle de la politique globale des transports pour l'établissement des bases d'une concurrence loyale entre les modes de transport et entre les entreprises; adopté; et n° 17 : suppression de l'alinéa relatif à la contribution de la politique globale des transports au développement et à l'amélioration de la politique européenne des transports; retiré - **Art. 4** (p. 6785) : son amendement n° 18 : élaboration conjointe par l'Etat et les collectivités territoriales de la politique globale des transports; entreprises et organismes concernés, associés à sa mise en oeuvre; référence au plan de la nation et à l'établissement de schémas de développement de transport; adopté - (p. 6786) : son amendement n° 19 : nouvelle rédaction de l'alinéa relatif au développement des transports collectifs; adopté - **Art. 5** : son amendement n° 20 : suppression de la notion de service public des transports; adopté - (p. 6787) : son amendement n° 21 : suppression de l'alinéa relatif à la mention du développement de l'information sur le système de transport parmi les missions incombant aux pouvoirs publics; rejeté - Son amendement de coordination n° 22 : suppression de la mention du système de transports; adopté - Demande le retrait de l'amendement n° 127 de MM. Jean Puech et Louis Lazuech (substitution à la notion d'organisation du transport public de la notion d'organisation des services publics de transport) - Son amendement n° 23 : substitution à la notion d'organisation du transport public de la notion d'organisation du transport pour compte d'autrui; adopté - (p. 6788) : son amendement de coordination n° 24 : transport pour compte d'autrui; adopté - Son amendement n° 25 : variation des modalités de relation entre les autorités publiques et les entreprises de transport public et suppression de la référence à la distinction entre transport de personnes ou de marchandises en cette matière; adopté - Son amendement de coordination n° 111; adopté - Accepte l'amendement n° 122 de M. Charles Fiterman, ministre (définition des transports publics et modification de la disposition relative au compte propre) - **Art. 6** (p. 6789) : son amendement n° 26 : nouvelle rédaction de cet article relatif au principe de juste rémunération du transporteur; adopté - **Art. 7** : son amendement n° 27 : suppression du paragraphe I de cet article relatif à l'inscription des entreprises de transports publics de personnes; réservé jusqu'après l'article 29, puis adopté le

14 décembre - (p. 6790) : son amendement n° 28 : organisation des transports collectifs réguliers de personnes par l'Etat, les collectivités territoriales ou leurs groupements : possibilité d'en confier l'exploitation à un établissement public à caractère industriel et commercial et référence à la loi du 19 juin 1979 sur les transports publics d'intérêt local ; adopté - (p. 6791) : son amendement n° 29 : modification de l'alinéa relatif aux conditions de financement des services de transport public régulier de personnes ; adopté - Caractère prioritaire de la contribution des usagers - Son amendement n° 30 : substitution à la notion d'autorité compétente de la notion d'autorité organisatrice pour la définition de la politique tarifaire ; adopté - (p. 6793) : son amendement de coordination n° 31 : fixation ou homologation des tarifs par l'autorité organisatrice ; rejeté - Art. 8 (p. 6794) : son amendement n° 32 : suppression du paragraphe I de cet article, relatif à l'exercice des professions de transporteur public de marchandises, de loueur de véhicules industriels destinés au transport et d'auxiliaire de transport ; réservé jusqu'après l'article 31, puis adopté le 14 décembre - Dispositions applicables aux seuls transports routiers - Son amendement de coordination n° 33 : substitution à la notion de contrat de transport public de la notion de contrat de transport pour compte d'autrui ; adopté - Son amendement rédactionnel n° 34 ; rejeté - (p. 6795) : son amendement rédactionnel n° 35 ; adopté - Son amendement n° 36 : substitution à la notion de rémunération des auxiliaires de transport de la notion de rémunération des commissionnaires de transport ; suppression du principe selon lequel cette rémunération est supportée par les bénéficiaires des services ; adopté - (p. 6797) : sur son amendement n° 36, s'oppose au sous-amendement n° 138 de M. Jacques Eberhard (rétablissement du principe selon lequel cette rémunération est supportée par ceux qui bénéficient des services rendus) - **Intitulé du chapitre I (suite)** : son amendement n° 7, précédemment réservé : « Des principes généraux applicables aux transports intérieurs destinés à satisfaire les besoins des citoyens » ; adopté - Art. 9 : son amendement rédactionnel n° 37 ; adopté - Son amendement n° 38 : restriction aux seules opérations de transport exécutées pour compte d'autrui de l'obligation de compatibilité avec la réglementation des conditions de travail et de sécurité ; adopté - (p. 6798) : son amendement n° 39 : suppression de la disposition relative à l'engagement de la responsabilité de l'expéditeur, du commissionnaire, de l'affrèteur, du mandataire, du destinataire ou de tout autre donneur d'ordre pour les manquements qui leur sont imputables ; renvoyé à la séance du lendemain, puis rejeté le 14 décembre - Absence de mention de la responsabilité du transporteur - Compétence du tribunal pour apprécier le partage des responsabilités.

Suite de la discussion - (14 décembre 1982) - Rapporteur - Art. 9 (suite) (p. 6832) : son amendement n° 139 : opérations de transport et conditions conformes à la réglementation applicable en matière de travail et de sécurité ; rejeté - Son amendement n° 39 : suppression de la disposition relative à l'engagement de la responsabilité de l'expéditeur, du commissionnaire, de l'affrèteur, du mandataire du destinataire ou de tout autre donneur d'ordre pour les manquements qui leur sont imputables ; rejeté - Art. 10 (p. 6833) : son amendement n° 40 : suppression des dispositions de cet article relatives à l'applicabilité des conditions et de la durée du travail aux salariés chargés de la conduite ou du pilotage ; rejeté - Son amendement n° 41 : réglementation des conditions et de la durée du travail des salariés chargés de la conduite ou du pilotage et prise en compte du progrès des conditions techniques ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 1 de M. Charles Fiterman, ministre - Art. 13 (p. 6834) : son amendement n° 42 : création d'une commission consultative pour suivre l'application des dispositions relatives à la sécurité de la conduite et à la durée du travail des conducteurs ; adopté - Son amendement n° 43 : composition paritaire de cette commission ; adopté - Art. 14 (p. 6835) : s'oppose à l'amendement n° 128 de M. Jean Puech (choix relatifs aux investissements publics concernant les infrastructures, équipements et matériels de transport) - Son amendement

n° 44 : prise en compte du coût économique réel pour les choix relatifs aux infrastructures ; adopté - (p. 6836) : son amendement rédactionnel n° 45 ; adopté - Son amendement n° 46 : établissement des schémas directeurs d'infrastructures par l'Etat et possibilité d'établissement par les collectivités territoriales ; adopté - Son amendement n° 47, identique à l'amendement n° 109 de M. Louis de la Forest : suppression des dispositions de cet article relatives à la possibilité de contrats entre l'Etat et les collectivités locales intéressées pour la réalisation, l'aménagement d'une infrastructure ; rejeté (p. 6837) : son amendement n° 48 : suppression des dispositions de cet article relatives à la précision par décret en Conseil d'Etat des infrastructures et des choix technologiques ; rejeté - Art. 15 : son amendement n° 49 : substitution de la notion d'autorité organisatrice à celle d'autorité compétente ; rejeté - (p. 6838) : son amendement n° 50 : suppression des dispositions de cet article relatives à la participation au financement des infrastructures des différentes catégories de bénéficiaires qui en retirent un avantage direct ou indirect ; adopté - (p. 6839) : son amendement n° 52 : perception de taxes pour l'usage d'infrastructures permettant d'en assurer le financement, l'entretien et le fonctionnement ; adopté - Art. 16 (p. 6841) : son amendement n° 53 : mission du Conseil national des transports et absence de création des comités régionaux et départementaux des transports ; adopté - Art. 17 (p. 6842) : son amendement n° 54 : composition du Conseil national des transports ; adopté - Son amendement n° 55 : suppression des dispositions de cet article relatives à la composition des comités régionaux et départementaux des transports, pour coordination ; adopté - (p. 6843) : son amendement n° 56 : suppression des dispositions de cet article relatives à la création d'une commission des sanctions administratives au sein du comité régional des transports ; adopté - Son amendement de coordination n° 57 ; adopté - Après l'art. 17 (p. 6844) : son amendement n° 58 : mesures transitoires pour le Conseil supérieur des transports jusqu'à la mise en place du Conseil national des transports ; retiré - Art. 18 : son amendement n° 59 : modalités de gestion des filiales de la Société nationale des chemins de fer français ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement rédactionnel n° 136 de M. Charles Fiterman, ministre - Art. 19 (p. 6845) : accepte l'amendement n° 135 de M. Charles Fiterman, ministre (attribution à titre gratuit des biens de la Société nationale des chemins de fer français, société anonyme d'économie mixte à l'établissement public SNCF) - Art. 20 (p. 6846) : son amendement n° 60 : caractère de domaine public pour les biens immobiliers remis en dotation à l'établissement public affectés au transport ferroviaire et aménagés spécialement à cette fin ; adopté - Son amendement n° 61 : problème des installations de transport d'électricité, de gaz, des postes et des télécommunications bénéficiant d'un droit d'occupation du domaine public et arbitrage éventuel de l'Etat au cas où ces installations de transport énergétique se trouvent dans le domaine public ferroviaire ; adopté - Son amendement n° 62 : acquisition des biens immobiliers par l'établissement public au nom de l'Etat ; adopté - Son amendement n° 63 : substitution des termes « utilisés par » à « nécessaires à » ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 137 de M. Charles Fiterman, ministre (utilisation des biens immobiliers pour la poursuite de ses missions) - (p. 6847) : son amendement n° 64 : possibilité pour les biens immobiliers détenus par l'établissement cessant d'être affectés à la poursuite de ses missions de recevoir une autre affectation domaniale ; adopté - Art. 21 : son amendement n° 65 : composition du conseil d'administration de l'établissement et représentation de cinq membres choisis en raison de leurs compétences, dont deux représentants des usagers nommés par décret ; adopté - (p. 6848) : son amendement n° 66 : composition du conseil d'administration de l'établissement et représentation de six membres élus par les salariés de l'entreprise et de ses filiales ; adopté - Son amendement n° 67 : détermination des modalités de nomination et d'élection des membres du conseil d'administration par décret en Conseil d'Etat après avis du Conseil national des transports ; adopté - Art. 24

(p. 6849) : son amendement n° 68 : concours financier de l'Etat à la Société nationale des chemins de fer français ; adopté - (p. 6850) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 129 de M. Jean Puech, soutenu par M. Louis Lazuech (définition par les lois de finances des conditions dans lesquelles l'Etat apporte son concours financier) - Son amendement n° 69 : prise en compte par ce concours des objectifs d'assainissement progressif de la situation financière de la société ; rejeté - Art. 27 (p. 6851) : ses amendements n° 70 et 71 relatifs à la substitution de la notion de transports collectifs à celle de transports publics ; rejetés - Son amendement n° 72 : impossibilité de création et de modification des dessertes locales des transports collectifs routiers non urbains de personnes à l'intérieur du périmètre sans l'accord de l'autorité organisatrice des transports collectifs urbains et du conseil général ; rejeté - Art. 28 (p. 6852) : s'oppose à l'amendement n° 118 de M. Pierre Noé (problème des déplacements urbains et caractère obligatoire de l'élaboration de plans en ce domaine) - Son amendement rédactionnel n° 73 ; adopté - Son amendement de coordination n° 74 ; adopté - Son amendement n° 75 : prise en compte par les plans urbains des conditions générales de trafic ; adopté - Son amendement n° 76 : objectifs du plan de déplacements urbains : utilisation plus rationnelle de la voiture et bonne insertion des piétons, des usagers des véhicules à deux roues et des transports en commun ; adopté - (p. 6853) : son amendement n° 77 : étude des financements et des coûts d'exploitation ; adopté - Son amendement n° 78 : substitution de la notion d'autorité organisatrice à celle d'autorité compétente ; adopté - Son amendement n° 79 : substitution de la notion de périmètre de transports urbains à celle d'agglomération ; adopté - Art. 29 : son amendement n° 80 : prise en compte par les dispositions de cet article des catégories suivantes ; adopté - (p. 6854) : son amendement n° 81 : suppression des dispositions de cet article relatives aux services privés ; adopté - Son amendement n° 82 : suppression des mots « services privés » ; adopté - (p. 6855) : s'oppose à l'amendement n° 119 de M. Pierre Noé (définition du plan départemental comme schéma de développement des transports incluant l'ensemble des modes de déplacements publics sur les courtes distances ; prise en compte de toute commune dans ce plan) - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 141 de M. Charles Fiterman, ministre (substitution des mots « peut inclure » à « incluant » ; suppression des dispositions relatives à la prise en compte de toute commune dans ce plan) - Son amendement n° 83 : suppression des dispositions de cet article relatives aux services privés ; adopté - Son amendement n° 84 : services occasionnels et autorisations délivrées par le président du conseil général du département concerné ; adopté - Après l'art. 29 : son amendement n° 85 : inscription des entreprises à un registre des transports collectifs de personnes tenu par les autorités de l'Etat et modalités de cette inscription ; adopté - Art. 7 (suite) (p. 6856) : son amendement n° 27, précédemment réservé : suppression du paragraphe I de cet article relatif à l'inscription des entreprises de transports ; adopté - Art. 30 (p. 6857) : son amendement n° 86 : substitution des mots « transports collectifs » aux mots « transports publics » ; adopté - Accepte l'amendement n° 110 de M. Marcel Daunay (suppression d'un service en exploitation par l'autorité organisatrice et mise au point d'une procédure d'indemnisation écartant tout risque de spoliation par décret en Conseil d'Etat) - Son amendement n° 87 : suppression des dispositions de cet article relatives à l'absence de convention à expiration du délai de quatre ans du fait de l'autorité organisatrice et à la valeur de convention de l'autorisation antérieurement accordée au transporteur public pour une durée maximale de dix ans ; adopté - Son amendement n° 88 : substitution des mots « transports collectifs » à « transports publics » ; adopté - Art. 31 (p. 6858) : son amendement n° 89 : modalités de développement du transport routier de marchandises ; rejeté - Son amendement n° 134 : suppression des dispositions de cet article relatives à la possibilité pour les collectivités publiques de favoriser les initiatives des entreprises pour pourvoir des équipements améliorant la productivité du

système de transport ; rejeté - (p. 6859) : s'oppose à l'amendement n° 130 de M. Jean Puech, soutenu par M. Louis Lazuech (amélioration de la productivité dans les transports routiers et contrats de plan entre l'Etat et l'ensemble des organisations professionnelles concernées) - Après l'art. 31 : son amendement n° 90 : conditions d'exercice des professions de transport routier de marchandises pour le compte d'autrui et de loueurs de véhicules industriels destinés au transport de marchandises ; adopté - Art. 8 (suite) : son amendement n° 32, précédemment réservé : suppression du paragraphe I de cet article relatif à l'exercice des professions de transporteur public de marchandises, de loueur de véhicules industriels destinés au transport et d'auxiliaire de transport ; adopté - Art. 32 : son amendement n° 91 : substitution des mots « transporteurs de marchandises pour compte d'autrui » à ceux de « transporteurs publics routiers » ; adopté - Art. 33 (p. 6860) : son amendement n° 92 : suppression de cet article relatif à la composition des contrats de transports routiers de marchandises ; adopté - Art. 34 : son amendement n° 93 de coordination ; adopté - (p. 6861) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 123 de M. Charles Fiterman, ministre (précision des moyens de lutte contre le « tractionnariat ») - S'oppose à l'amendement n° 113 de M. Marcel Daunay (précision par décret des conditions dans lesquelles les transporteurs peuvent recourir à la sous-traitance d'autres transporteurs dès lors que ce recours a un caractère accessoire) - Accepte l'amendement n° 2 de M. Charles Fiterman, ministre (possibilité pour un transporteur routier de recourir à la sous-traitance s'il a la qualité de commissionnaire de transport ou dans des cas exceptionnels) - Ses amendements de coordination n° 94 et n° 95 ; adoptés - Art. 35 (p. 6862) : accepte l'amendement n° 124 de M. Charles Fiterman, ministre (couverture par ce contrat des coûts réels du service rendu dans des conditions normales d'organisation et de productivité) - Art. 36 : son amendement de coordination n° 96 ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 125 de M. Charles Fiterman, ministre (exclusion de cet article de la location de véhicules industriels avec conducteur) - Art. 37 : son amendement n° 97 de coordination ; adopté - (p. 6863) : son amendement n° 98 : suppression des dispositions de cet article relatives au lien entre les autorisations délivrées à l'entreprise ou un groupement d'entreprises et leurs efforts pour améliorer leur productivité ou au respect par elles des dispositions de cette loi ; adopté - Son amendement n° 99 : valeur d'autorisation pour les licences de transport ou de location à durée limitée ou non détenues par les entreprises de transport ou de location pour l'application de cette loi ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 126 de M. Charles Fiterman, ministre (conditions fixées par un décret en Conseil d'Etat) - Art. 38 : son amendement n° 100 : substitution des mots « graves et répétés » aux mots « graves ou répétés » ; adopté - (p. 6864) : son amendement n° 101 : suppression des dispositions de cet article relatives aux cas de radiation et de retrait en cas de manquement à la réglementation du travail ou de la sécurité ; adopté - Art. 41 : son amendement n° 102 : institution d'une Chambre nationale de la batellerie artisanale jouant dans le secteur le rôle de chambre de métiers ; adopté - Son amendement n° 103 : tenue par la Chambre nationale de la batellerie artisanale du registre des patrons et compagnons bateliers ; adopté - Art. 42 (p. 6865) : son amendement n° 104 : composition du conseil d'administration de l'Office national de la navigation ; adopté - Son amendement n° 105 : gestion des bourses de fret par l'Office national de la navigation ; adopté - Art. 43 (p. 6867) : son amendement n° 106 : autorisation de l'autorité administrative pour les personnes physiques françaises et les personnes morales ayant leur siège social en France voulant exercer une activité de transport aérien public au moyen d'aéronefs immatriculés en France ; adopté - Son amendement n° 107 : transport de personnes entre un point d'origine et un point de destination situés sur le territoire national ; adopté - Accepte l'amendement n° 3 de M. Charles Fiterman, ministre (abrogation des dispositions de l'article L. 330-4 pour coordination) - Art. 44 (p. 6868) : son amendement

n° 108 : valeur d'autorisation pour les agréments jusqu'à leur date d'expiration ; adopté - **Art. 45** (p. 6869) : accepte l'amendement n° 120 de M. Pierre Noé (absence d'applicabilité des dispositions de ce projet de loi au transport de gaz) - **Après l'art. 45** : son amendement n° 140 : prise de sanctions ou de mesures de radiation après avis d'une commission départementale des sanctions administratives présidée par un magistrat de l'ordre administratif ou judiciaire ; adopté - **Art. 47 bis** : introduction de cet article relatif aux remontées mécaniques par l'Assemblée nationale - Attente de la loi d'orientation de la politique de la montagne - **Après l'art. 47 bis** (p. 6870) : accepte l'amendement n° 4 de M. Charles Fiterman, ministre (prise en compte partielle des transports maritimes dans la limite des activités de transport en cabotage national ; conditions de travail des marins, organisation de la marine marchande ; compétence du Conseil supérieur de la marine marchande).

Nouvelle lecture - [n° 156 (82-83)] - (17 décembre 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 7075) : points de divergence entre l'Assemblée nationale et le Sénat - (p. 7076) : droit au transport et accroissement des charges pour les collectivités locales en raison du caractère déficitaire des dessertes dans les régions les plus démunies ; contentieux ; connotation dirigiste de la qualification de système : contestation de l'extension de la notion de service public à l'ensemble des transports ; souhait du Sénat de s'en tenir à la notion de coût économique réel - Orientation dirigiste et étatique de la politique des transports - Part importante laissée au texte réglementaire - **Question préalable** : sa motion n° 1 tendant à opposer la question préalable ; adoptée - (p. 7077) : en réponse à M. *Raymond Dumont*, rappel de l'examen de l'ensemble des articles par le Sénat au cours de la première lecture et du refus de discussion en commission mixte paritaire.

CELLARD (André), secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1787].

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

n° 152 de M. Stéphane Bonduel : **commerce extérieur** (Hong-Kong : conséquences du contingentement d'importations) (4 juin 1982) (p. 2546, 2547).

n° 69 de M. Philippe Machefer : **politique extérieure** (relations de la France avec la RDA) (4 juin 1982) (p. 2547, 2548).

n° 239 de M. Serge Boucheny : **urbanisme** (ville de Paris : politique du logement social) (4 juin 1982) (p. 2549, 2550).

n° 244 de M. Jean Chérioux : **construction** (ville de Paris : politique du logement social) (4 juin 1982) (p. 2550, 2551).

n° 228 de M. Stéphane Bonduel : **enseignement spécial** (avantages en nature du personnel éducateur) (4 juin 1982) (p. 2551, 2552).

n° 234 de M. Stéphane Bonduel : **agriculture** (réglementation concernant la distribution des pesticides agricoles) (4 juin 1982) (p. 2552, 2553).

n° 294 de M. Charles Pasqua : **impôt sur le revenu** (conséquences fiscales en région parisienne du remboursement des frais de transport aux salariés) (29 octobre 1982) (p. 4958).

n° 253 de M. Michel Alloncle : **forêts** (politique globale forêt-bois) (29 octobre 1982) (p. 4958, 4959).

n° 284 de M. Jean Francou : **canaux** (accidents le long du canal industriel entre Jouques et Saint-Chamas) (29 octobre 1982) (p. 4959, 4960).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'exercice des activités de vétérinaire** [n° 96 (81-82)] - (14 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 1106) : référence aux directives et à la recommandation communautaires du 18 décembre 1978 ; retard dans le dépôt sur le bureau du Parlement - **Traité de Rome** : libre circulation des personnes et liberté d'établissement au sein de la Communauté - Abandon du projet élaboré par le gouvernement précédent - Énumération des diplômes de vétérinaire dans les Etats membres de la Communauté - Autorisation de la libre prestation de services en France pour les vétérinaires établis dans un autre Etat membre sans inscription au tableau de l'ordre des vétérinaires - Définition de l'exercice illégal de la médecine et de la chirurgie des animaux - Égalité de droits et de devoirs entre les vétérinaires ressortissants des Etats membres de la Communauté économique européenne (CEE) et les vétérinaires français - **Art. 1** (p. 1108) : accepte l'amendement n° 1 de M. Pierre Lacour, rapporteur (prise en compte uniquement des diplômes décernés par les autorités d'un Etat membre de la Communauté ; conditions d'antériorité pour la prise en considération de diplômes ne figurant pas sur la liste établie par arrêté ministériel) - **Après l'art. 1** : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Pierre Lacour, rapporteur (exercice des fonctions d'inspection sanitaire uniquement par des ressortissants français) - **Art. 2** (p. 1109) : accepte l'amendement n° 3 de M. Pierre Lacour, rapporteur (conditions d'exercice des prestations de service et absence d'obligation pour les vétérinaires exerçant dans un Etat membre autre que la France, exécutant en France à titre occasionnel des actes professionnels, de s'inscrire au tableau de l'ordre des vétérinaires) - **Art. 3** : accepte l'amendement n° 4 de M. Pierre Lacour, rapporteur (indication des nom et lieu de l'établissement ou du jury qui a décerné le diplôme de vétérinaire ; absence d'indication d'une spécialisation en cas de confusion possible avec un autre titre national exigeant une formation complémentaire) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 5 de M. Michel Rigou (non mention de spécialisation en cas de confusion possible avec un autre titre français exigeant une formation complémentaire non acquise par l'intéressé).

- **Question au Gouvernement, de M. Fernand Tardy : cotisations sociales agricoles** - (27 mai 1982) - (p. 2322) : assiette des cotisations sociales agricoles : revenu cadastral et revenu brut d'exploitation (RBE) - Evolution des cotisations : valeur absolue et pourcentage - Solidarité.

- **Proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles** - *Deuxième lecture* [n° 371 (81-82)] - (23 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 3035) : positions des deux assemblées et divergences sur des points de caractère technique - Discussion d'une proposition de loi - Solidarité nationale et égalité entre les citoyens - **Art. 5** (p. 3037) : sur l'amendement n° 1 de M. Maurice Prévotau, rapporteur (plans d'exposition aux risques naturels prévisibles ; compétence du bureau central de tarification ; congé pour les salariés résidant ou habituellement employés dans une zone touchée par une catastrophe naturelle), ses sous-amendements n° 3 : volonté d'éviter que les entreprises d'assurance ne garantissent les biens construits en violation d'une réglementation d'urbanisme existante ; rejeté ; et n° 4 : bureau central de tarification et limitation de la variation du montant de la prime ; rejeté - **Art. 7** (p. 3038) : calamités agricoles - Référence aux lois du 4 août 1956 et du 10 juillet 1964 - Réflexion sur le système des calamités agricoles ; groupe de travail tripartite comprenant des fonctionnaires, des professionnels et des parlementaires - **Sur l'ensemble** : scrutins publics - Demande d'abstention sur l'ensemble de la proposition de loi modifiée par le Sénat - Dépôt tardif par le Gouvernement de certains sous-amendements.

- **Question au Gouvernement, de M. René Tinant : situation de l'enseignement agricole** - (24 juin 1982) - (p. 3102) : spécificité de l'enseignement agricole et intégration éventuelle dans un grand service public de l'éducation - Groupe

de travail interministériel : statut des personnels ; carte scolaire ; pédagogie et programme - Concertation avec les organisations socio-professionnelles - Budget pour 1982 et création d'emplois - (p. 3103) : établissements d'enseignement agricole privés reconnus et agréés - Concertation - Carte scolaire - Projet de budget pour 1983 : arbitrages budgétaires.

- **Question au Gouvernement, de M. Pierre Tajan : importation de fruits et légumes d'Espagne** - (24 juin 1982) - (p. 3109) : Communauté économique européenne (CEE) et politique agricole commune (PAC) - Règlement viti-vinicole - Fruits et légumes - Protection de productions méditerranéennes - Préférence communautaire - Elargissement de la CEE - Organisation des marchés par les offices de produits - Fluctuation des cours : pêche ; tomate ; cerise - (p. 3110) : limitation des importations d'Espagne - Elargissement de la CEE.

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole [n° 454 (81-82)]** - Suite de la discussion - (22 septembre 1982) - **Discussion générale** (p. 4072) : réponse sur les problèmes viticoles - Accord sur beaucoup de points du rapport de M. Michel Sordel, rapporteur - Légère remontée des prix cette année, diminution d'un quart des importations de vins italiens par rapport à l'an dernier - Distillation exceptionnelle en Italie grâce à une meilleure prise en charge des frais par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) - Augmentation des exportations pour les appellations d'origine et pour les vins de table - Bonnes conditions du marché cet été mais inquiétude face à l'arrivée d'une récolte abondante - Nouvelle disposition du règlement communautaire permettant d'assainir le marché - Prix de déclenchement régi par l'article 3 du règlement communautaire, en réponse aux préoccupations de M. Roland Courteau - Problème de la distillation obligatoire des excédents - (p. 4073) : frais de la distillation obligatoire pris en charge par le FEOGA - Nécessité de faire fonctionner les distilleries de tous les pays producteurs - Règlement viti-vinicole permettant une situation normale malgré la récolte abondante - Possibilité d'une augmentation de nos exportations de vins - Amélioration du marché intérieur et campagne en faveur du vin de table français - Nécessité d'une prise en compte des règlements communautaires pour le plus grand profit de nos producteurs et de nos négociants - Promotion de la qualité seule issue effective à la crise qui affecte les vins de table - Nécessité pour les pouvoirs politiques nationaux d'assurer une mise en oeuvre rapide et efficace des dispositifs prévus dans les règlements communautaires pour une pleine efficacité - Recherche par l'office des mesures facilitant l'application du règlement communautaire sur le plan de l'équilibre des marchés et sur celui du prix minimum garanti - Application des décisions communautaires concernant la distillation assurée par l'office - Problème de l'agrément des chais - Absence de problème sur l'application de la disposition concernant le visa des contrats - Nombreuses préoccupations concernant la place des appellations d'origine - Bonne situation actuelle et corrélation avec le marché du vin de table, certaines appellations d'origine demandant l'entrée dans l'office - (p. 4074) : nécessité de respecter la volonté propre des appellations d'origine.

Suite de la discussion - (23 septembre 1982) - **Art. 2 bis** (p. 4123) : dispositions de cet article relatif aux ressources des offices : subventions de l'Etat et des collectivités territoriales ; problème des ressources communautaires au regard du règlement de la CEE du 29 décembre 1970 ; taxes parafiscales et exemple des ressources de l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC) ou du Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (FORMA) - S'oppose aux divers amendements déposés à cet article - (p. 4124) : souci du Gouvernement d'aider les interprofessions - **Art. 3** (p. 4126) : s'oppose à l'amendement n° 20 de M. Michel Sordel, rapporteur (composition du conseil de direction des offices) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 174 de M.

Philippe de Bourgoing (représentation des professions de courtiers) et s'oppose aux sous-amendements n° 171 de M. Philippe de Bourgoing (présence des organisations syndicales représentatives des productions agricoles) et n° 110 de M. Maurice Janetti (représentation de personnalités en raison de leur compétence dans des activités publiques ou privées, ou de leur connaissance des besoins régionaux et locaux) - S'oppose aux amendements de M. Jean Cluzel n° 164 (représentation des organisations syndicales à vocation générale au sein du conseil de direction des offices) et n° 163 (représentation des organisations interprofessionnelles reconnues compétentes pour les produits ou groupes de produits concernés), et n° 79 de M. Paul Girod, soutenu par M. Michel Rigou (composition du conseil de direction des offices dans les secteurs où fonctionnent des organismes interprofessionnels) - S'oppose aux amendements n° 134 de M. Rémi Herment, soutenu par M. Marcel Daunay et n° 172 de M. Maurice Janetti relatifs à l'élection du président du conseil de direction et à la nomination du directeur - **Après l'art. 3** (p. 4127) : s'oppose à l'amendement n° 21 de M. Michel Sordel, rapporteur (conditions d'adoption des délibérations du conseil de direction) - **Art. 3 bis** (p. 4128) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 136 de M. Paul Séramy, soutenu par M. Marcel Daunay (création de délégations régionales et décision du conseil de direction) et s'oppose à l'amendement n° 22 de M. Michel Sordel, rapporteur (création de délégations régionales constituant des services déconcentrés des offices) - **Après l'art. 3 bis** (p. 4129) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 23 de M. Michel Sordel, rapporteur (définition des compétences des organisations professionnelles, interprofessionnelles existantes et des offices) - (p. 4130) : s'oppose à l'amendement n° 24 de M. Michel Sordel, rapporteur (impossibilité d'associer des organisations interprofessionnelles représentatives de produits de qualité bénéficiant d'une appellation d'origine à des organisations interprofessionnelles à vocation plus étendue) - **Art. 4** (p. 4131) : s'oppose à l'amendement n° 25 de M. Michel Sordel, rapporteur (droit de tutelle des offices sur la gestion des taxes parafiscales servant au financement des interprofessions) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 121 de M. Fernand Tardy, soutenu par M. Maurice Janetti (avis sur les programmes d'activité et les budgets des organisations interprofessionnelles reconnues) - S'oppose à l'amendement n° 80 de M. Paul Girod, soutenu par M. Pierre Jeambrun (contrôle sur les taxes parafiscales) - Accepte les amendements n° 26 de M. Michel Sordel, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à la passation de conventions des offices avec les organisations interprofessionnelles reconnues, les comités économiques agricoles agréés et les instituts ou centres techniques) et n° 111 de M. Fernand Tardy, soutenu par M. Maurice Janetti (possibilité pour les offices de passer des conventions avec d'autres organismes) - **Art. 5** (p. 4132) : s'oppose aux amendements de M. Michel Sordel, rapporteur n° 27 (intégration des dispositions de la loi du 10 juillet 1975 dans ce projet de loi) et n° 29 (saisine du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire pour tenter de proposer des solutions d'organisation de la campagne ou des marchés) - Accepte l'amendement n° 28 de M. Michel Sordel, rapporteur (réunion des membres du conseil de direction par le président de l'office compétent) - **Art. 6** (p. 4133) : accepte l'amendement n° 30 de M. Michel Sordel, rapporteur (possibilité pour les offices et les comités économiques agricoles agréés d'étendre les disciplines de mise en marché et les réglementations éventuelles) - (p. 4134) : s'oppose à l'amendement n° 137 de M. Charles Zwickert, soutenu par M. Marcel Daunay (circulation de l'information nécessaire à la connaissance de la production et du marché) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 176 de M. Louis Minetti (information sur la production, le marché et le calendrier des importations prévisibles) et n° 138 de M. Rémi Herment, soutenu par M. Marcel Daunay (information sur les importations pour l'ensemble de la profession) - Accepte l'amendement n° 31 de M. Michel Sordel, rapporteur (information des courtiers de

marchandises et des agents commerciaux) - Demande le rejet de l'amendement n° 81 de M. Paul Girod, soutenu par M. Michel Rigou (information directe de l'office ou par l'intermédiaire des organisations représentatives des professionnels) - S'oppose à l'amendement n° 72 de M. Michel Sordel, rapporteur (modalités de communication des informations par décret) - Art. 17 (p. 4154, 4155) : demande le retrait de l'amendement n° 59 de M. Michel Sordel, rapporteur (incompétence des offices pour les vins d'appellation contrôlée) et accepte l'amendement n° 182 du même auteur (possibilité de conventions entre les organisations interprofessionnelles du secteur des vins et eaux de vie à appellation d'origine et l'office chargé des vins) - Art. 18 : s'oppose à l'amendement n° 60 de M. Michel Sordel, rapporteur (transactions en matière viticole et substitution à la notion de visa de celle d'un contrat type homologué transmis à l'office des vins) et accepte l'amendement n° 61 du même auteur (détermination de la liste des produits par arrêté des ministres de l'économie, du budget, de l'agriculture et de la consommation) - Art. 18 bis (p. 4156) : contrôle de la qualité sanitaire d'un produit et tâche des pouvoirs publics - (p. 4157) : s'oppose à l'amendement n° 88 de M. Serge Mathieu, soutenu par M. Philippe de Bourgoing (suppression de cet article relatif au passage des vins importés par des chais agréés en vue d'un contrôle) - (p. 4158) : accepte l'amendement n° 62 de M. Michel Sordel, rapporteur (garantie de la régularité des transactions commerciales par les entreprises accomplissant des actes de commerce et leurs organisations professionnelles) et s'oppose aux amendements du même auteur n° 63 (détermination par décret des conditions d'application de cet article après avis du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire) et n° 184 (suppression de l'agrément et avis des organisations interprofessionnelles concernées) - S'oppose à l'amendement n° 77 de M. Bernard Barbier, soutenu par M. Philippe de Bourgoing (importations de vin et passage par des chais préalablement agréés dont le nombre, l'emplacement et la contenance font l'objet d'une déclaration à l'office chargé des vins) - Après l'art. 18 bis (p. 4159) : s'oppose aux amendements de M. Roland Courteau n° 115 (action du poste de douane et de l'office des vins lorsque la déclaration de valeur en douane d'une catégorie de vins fait apparaître un prix inférieur au prix plancher mentionné dans le règlement viticole communautaire) et n° 116 (action du poste de douane et de l'office des vins lorsque la déclaration des valeurs en douane d'une catégorie de vins fait apparaître un prix inférieur au prix d'intervention) - (p. 4160) : s'oppose à l'amendement n° 155 de M. Alfred Gérin, soutenu par M. Maurice Prévoté (cas particulier des vins d'appellation d'origine).

Nouvelle lecture [n° 528 (81-82)] - (30 septembre 1982) - Discussion générale (p. 4278) : intitulé modifié par rapport à celui adopté par le Sénat et par rapport à l'intitulé initial - Plusieurs modifications introduites par le Sénat retenues par l'Assemblée nationale - Plusieurs modifications apportées par l'Assemblée nationale - Question préalable (p. 4281) : souci du Gouvernement de faire entrer ce texte très rapidement en application - Prise en compte par le Gouvernement des éléments mis en évidence lors des débats au Sénat et dépôt éventuel d'un texte complémentaire avec l'assentiment du Gouvernement.

- **Projet de loi relatif à l'exercice des activités de vétérinaire** - *Deuxième lecture* [n° 510 (81-82)] - (7 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4369) : retard d'adaptation de la législation française aux dispositions communautaires - Mesures d'amnistie - Liberté d'établissement des vétérinaires étrangers et priorité aux vétérinaires français - Inspection sanitaire et service public ; vacations - Propose au Sénat le vote conforme du texte adopté par l'Assemblée nationale - (p. 4370) : engagement du processus d'harmonisation des formations vétérinaires.

- **Projet de loi relatif à l'intégration des fonctionnaires du corps des officiers des haras dans le corps des ingénieurs du génie rural, des eaux et des forêts** [n° 472 (81-82)] - (25 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5795) : création

en 1965 du corps unique des ingénieurs du génie rural, des eaux et des forêts (IGREF) et fin du recrutement dans le corps des officiers des haras - IGREF regroupés au sein de la direction départementale de l'agriculture ayant compétence en matière d'élevage - Maintien du corps des officiers des haras en 1965 pour des raisons d'opportunité - Corps ne comptant actuellement que 27 agents - Proposition dans un but de simplification de l'intégration de ces agents dans le corps des IGREF - Contribution des officiers des haras à la promotion de l'élevage des chevaux et des disciplines équestres.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6082) : absence d'intention du Gouvernement de nuire au secteur de l'élevage du cheval en réponse au problème du prélèvement sur le pari mutuel urbain (PMU) évoqué par MM. *Henri Torre et Paul Seramy* - Mise en chantier d'une révision de la loi sur les calamités agricoles souhaitée par le ministre de l'économie et des finances lors de l'examen par le Sénat de la loi du 13 juillet 1982 sur les calamités naturelles - Constitution en cours du groupe tripartite chargé d'examiner cette réforme - Nécessité de dépasser la difficulté de lecture résultant des documents budgétaires concernant la dotation globale d'équipement (DGE), en réponse à MM. *Jules Roujon et Marcel Vidal* - Absence de chute spectaculaire des investissements productifs, comme l'a dit M. *Henri Torre* - Progression de 14,1 % des investissements hydrauliques à caractère national - DGE permettant de globaliser des subventions éparses allant vers les collectivités locales, absence de désengagement financier de l'Etat - Passage du système propre du budget de l'Etat à celui du budget des collectivités locales présentant une difficulté - (p. 6083) : réponse à une question de M. *Paul Seramy* en ce qui concerne le pari mutuel urbain - Règlement cette année d'une difficulté tout-à-fait particulière des sociétés de courses - Réponse de Mme le ministre ce matin par avance à M. *Charles Edmond Lenglet* concernant la part de DGE réservée au milieu rural - Action en faveur de la montagne et des zones défavorisées restant une action prioritaire pour le Gouvernement, en réponse aux préoccupations de M. *Louis Minetti* - Dotation « jeunes agriculteurs » double de celle qui est accordée en plaine - Problème de la montagne sèche évoqué par M. *Fernand Tardy* et financement d'un ensemble cohérent d'actions d'investissement, de recherche et d'intervention à l'aide des 50 millions de francs de la conférence annuelle de 1981 - Dépôt du projet de loi sur la montagne au printemps prochain - Transfert de 5 millions de francs des crédits relatifs à la carte départementale et au répertoire des terres au chapitre 34-13 concernant l'informatique du ministère de l'agriculture, en réponse à M. *Marcel Daunay* - Absence d'annulation des crédits d'équipement du fonds forestier national et du fonds d'adduction d'eau en réponse à M. *Jean Puech* - Mesures de déblocage en faveur des crédits destinés à la transformation et à la commercialisation des produits agricoles et alimentaires et des crédits consacrés aux travaux menés par les sociétés d'aménagement régional pour les grands aménagements régionaux - Rappel par M. *Raymond Soucaret* de l'engagement du Président de la République de doubler en deux ans la dotation « jeunes agriculteurs » (DJA) : doublement effectivement réalisé au 1^{er} janvier 1983 malgré l'augmentation du nombre de bénéficiaires passant de 8000 en 1980 à 13000 en 1982 - Problème des coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) et insuffisance des crédits en raison du développement des machines à vendanger - Règlement du problème en 1983 par le Gouvernement - Souci du Gouvernement de mener à bien l'extinction du métayage, forme devenue archaïque de faire valoir des terres, en réponse à M. *France Lechenault* - Problème de gestion des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) résultant de la situation générale du foncier et du prix des terres qui a baissé l'an dernier - Mesures prises pour trois SAFER afin de soulager leur gestion - (p. 6084) :

possibilité de louer quinze à seize mille hectares en 1983 avec la formation de groupements fonciers agricoles (GFA) et des incitations à l'épargne publique - Règlement du problème des stocks des SAFER d'ici un an - Projet d'office foncier en préparation devant répondre au processus d'installation des jeunes agriculteurs, problème évoqué par MM. Paul Jargot, Bernard Desbrière, Louis Souvet, Paul Malassagne, Roland Courteau, Emile Didier et Germain Authié - Problème de la viticulture et des interprofessions évoqué par M. Michel Sordel, loi-cadre et décret relatif à l'office des vins devant apaiser les craintes - Examen le 2 décembre par la commission nationale des calamités agricoles du dossier du sinistre de Ginestas, en réponse à M. Roland Courteau, dossier démontrant qu'il est nécessaire de réformer la loi sur les calamités agricoles - Réponse par écrit sur les critères de la distillation obligatoire, sur le problème des plantations anticipées et sur celui de la restructuration du vignoble - Evolution positive des vins de table cette année - Récolte abondante suivant une récolte peu abondante entraînant une baisse des cours d'environ 15 % - Limitation à 2 % cette année, conséquence de l'office et de l'existence du nouveau règlement viti-vinicole communautaire, fruit d'un compromis entre quelques pays producteurs et l'ensemble des autres pays européens - Equilibre préventif du marché assuré, grâce à la distillation préventive - (p. 6085) : écart de prix entre les deux distillations rendant la distillation préventive plus incitative - Possibilité après assainissement de demander sur la base du nouveau règlement, l'instauration du prix minimal garanti, évoqué par M. Fernand Tardy - Office des vins disposant des moyens financiers nécessaires à son action - Décret en préparation lui accordant des crédits supplémentaires - Poursuite de la discussion avec le ministre du budget sur la date d'application de la circulaire sur les pôles de commercialisation - Demande d'absence de blocage pour les crédits quant à la date d'application de la circulaire.

CHAMANT (Jean), sénateur de l'Yonne (UREI puis RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances ; en démissionne (21 octobre 1982) (p. 4743).

Est nommé membre de la commission des affaires économiques (21 octobre 1982) (p. 4743).

CHANDERNAGOR (André), ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1786].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi, adopté par l'Assemblée Nationale, autorisant l'approbation d'une convention d'assistance administrative mutuelle en matière de douane entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République d'Autriche** [n° 81 (81-82)] - (7 avril 1982) - Discussion générale (p. 967) : convention de type classique : échange d'informations ; répression des fraudes douanières - Demande l'adoption du projet autorisant l'approbation de la convention.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et le Conseil fédéral suisse concernant la pêche dans le lac Léman** [n° 82 (81-82)] - (7 avril 1982) - Discussion générale (p. 968) : négociations entre les autorités françaises et les autorités fédérales suisses en vue d'un accord sur la pêche dans le

lac Léman - Accord et règlement d'application signés à Berne le 20 novembre 1980 - Validité de cet accord limitée à deux ans - Demande d'autorisation de ratification de cet accord.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention sur la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique** [n° 80 (81-82)] - (7 avril 1982) : Discussion générale (p. 969) : traité de l'Antarctique, signé à Washington le 1^{er} décembre 1959 - (p. 970) : objet de la convention signée à Canberra le 20 mars 1980 : protection et conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique - Signature de cette convention par la France le 16 septembre 1980 - Institution d'un comité scientifique et d'une commission chargée d'adopter les mesures de conservation nécessaires et d'en contrôler le respect - Extension du champ d'application du traité de 1959 - Possibilité d'adhésion à la convention de la Communauté économique européenne (CEE) - Discussions en cours à Bruxelles - Entrée en vigueur de la convention le 7 avril 1982 - Demande d'autorisation en vue de la ratification de cette convention - (p. 971) : négociation en 1979 avec la Pologne et l'URSS d'accords de pêche au large des îles Kerguelen - Reconduction de cet accord avec l'URSS en 1980 - Vérification du respect des quotas par des observateurs français - Redéploiement souhaitable de la grande pêche française au large des îles Kerguelen.

- **Projet de loi 1^{er} autorisant la ratification d'un accord relatif aux produits relevant de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, signé entre les Etats membres de la Communauté européenne du charbon et de l'acier et la République du Zimbabwe ; 2^o autorisant l'approbation d'un accord interne entre les Etats membres de la Communauté économique européenne, modifiant l'accord interne relatif au financement et à la gestion des aides de la Communauté, signé le 20 novembre 1979** [n° 143 (81-82)] - (7 avril 1982) - Discussion générale (p. 971) : signature du traité d'adhésion du Zimbabwe à la convention de Lomé le 4 novembre 1980 - Ratification de cet accord par la France le 12 mars 1981 - Ratification entre le Zimbabwe et la Communauté économique européenne (CEE) le 30 janvier 1982 - Entrée en vigueur du traité le 1^{er} mars 1982 - Nécessité d'adhésion du Zimbabwe aux accords relatifs aux produits relevant de la Communauté économique du charbon et de l'acier (CECA) - Possibilité d'exportation par le Zimbabwe de charbon et de produits sidérurgiques dans la Communauté, en exemption de droits de douane - Nécessité d'augmenter les crédits inscrits au cinquième Fonds européen de développement (FED) - Dotation supplémentaire répartie entre les dix membres de la CEE - Demande d'autorisation de ratification par la France des deux accords suivants : accord relatif aux produits relevant de la CECA ; accord relatif au financement et à la gestion des aides de la Communauté.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un avenant à la convention sur la sécurité sociale du 28 février 1952 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Principauté de Monaco** [n° 45 (81-82)] - (7 avril 1982) - Discussion générale (p. 972) : convention franco-monégasque de sécurité sociale signée en 1952 - Nombreuses modifications - Objet du dernier avenant signé le 17 décembre 1979 : modification de certaines dispositions relatives aux pensions de vieillesse accordées aux salariés ; modification des procédures de prise en charge financière de ces pensions par les caisses des deux pays - Demande d'autorisation en vue de l'approbation de cet avenant à la convention franco-monégasque sur la sécurité sociale.

- **Question au Gouvernement, de M. Stéphane Bonduel : abandon de la règle de l'unanimité à Bruxelles** - (27 mai 1982) - (p. 2325) : arrangement de Luxembourg du 30 janvier 1966 et instauration de la pratique de l'unanimité - Mémoire de la France d'octobre 1981 - Projet Genscher Colombo - Récentes négociations et exigences du gouvernement britannique quant au mandat du 30 mai - Détournement de procédure - Urgence de la fixation des prix agricoles et risque de paralysie des institutions

européennes - Contribution budgétaire de la Grande-Bretagne - (p. 2326) : discussions en cours sur le projet Genscher Colombo - Caractère exceptionnel de l'unanimité : intérêt vital pour un Etat membre de la CEE.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume du Maroc sur l'assistance aux personnes détenues et sur le transfert des condamnés [n° 299 (81-82)]** - (3 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2504) : convention signée à Rabat le 10 août 1981 - Renforcement de l'assistance des consuls aux personnes détenues - Facilité de transfert des condamnés - Enoncé des principes fondamentaux applicables en matière de transfert - Accord tendant à faciliter la réinsertion sociale des nationaux détenus - Possibilité d'accords identiques avec d'autres pays (Thaïlande, Turquie).

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises [n° 297 (81-82)]** - (3 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2505) : convention signée à Vienne le 11 avril 1980 visant à soustraire le régime juridique des contrats de vente internationale de marchandises aux lois nationales - Conventions de La Haye de 1964 : loi uniforme sur la vente internationale d'objets mobiliers corporels, loi sur la formation des contrats de vente internationale - Projet adopté par l'Assemblée nationale le 22 avril 1982 - Nombreux pays signataires de cette convention - Large acceptation parmi les pays en voie de développement.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une disposition complémentaire aux conventions internationales concernant le transport par chemins de fer des marchandises, des voyageurs et des bagages [n° 288 (81-82)]** - (3 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2505) : conventions du 7 février 1970 sur le transport international par chemin de fer - Choix d'une nouvelle unité de compte depuis l'entrée en vigueur du nouveau statut du Fonds monétaire international (FMI) - (p. 2506) : droit de tirage spécial pouvant se substituer au franc-or - Situation analogue résultant de diverses conventions précédemment ratifiées par le Parlement - Dispositions complémentaires prévoyant la conversion des plafonds en francs unité de compte de l'union internationale des chemins de fer (francs UIC) - Projet adopté par l'Assemblée nationale - Partage l'avis de M. Maurice Schumann sur la longueur des délais entre la signature d'une convention et sa ratification par le Parlement - Amélioration nécessaire des procédures administratives.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'un protocole portant amendement de la convention relative à l'aviation civile internationale [n° 290 (81-82)]** - (3 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2506) : convention signée à Chicago le 7 décembre 1944 - Règles de conformité des aéronefs employés à la navigation aérienne internationale - Protocole d'amendement signé le 6 octobre 1980 à Montréal lors de l'assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) - Convention prévoyant le transfert des fonctions et obligations de contrôle entre l'Etat d'immatriculation et l'Etat exploitant un aéronef - (p. 2507) : projet adopté par l'Assemblée nationale.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume d'Espagne relatif au régime fiscal applicable aux véhicules routiers utilisés pour le transport international [n° 296 (81-82)]** - (3 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2507) : taxe spéciale acquittée par les véhicules routiers affectés au transport international de voyageurs et de marchandises entre la France et l'Espagne - Entrave au développement des transports routiers - Convention franco-espagnole signée à Madrid le 16 octobre 1981 prévoyant l'exonération de cette taxe - Accord comparable avec d'autres pays européens.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le**

Gouvernement de la République démocratique socialiste de Sri Lanka en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu [n° 295 (81-82)] - (3 juin 1982) - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 289 et n° 116) (p. 2508) : convention avec l'Islande signée à Paris le 8 mai 1981 visant à éviter la double imposition en matière de transport aérien - Conventions fiscales signées l'une le 17 septembre 1981 à Colombo avec la République de Sri Lanka, l'autre le 11 décembre 1980 à Port-Louis avec le gouvernement de l'île Maurice - (p. 2509) : conséquences du projet de loi de finances rectificative pour 1982 sur l'application de ces conventions évoquées par M. Josy Moinet.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Islande afin d'éviter la double imposition en matière de transport aérien [n° 289 (81-82)]** - (3 juin 1982) - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 295 et n° 116) (p. 2508, 2509).

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'île Maurice tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune [n° 116 (81-82)]** - (3 juin 1982) - **Discussion générale** (commune avec les projets n° 289 et n° 116) (p. 2508, 2509).

- **Question au Gouvernement, de M. Jacques Habert : diffusion d'instructions ministérielles** - (7 octobre 1982) - (p. 4381, 4382) : délai d'inscription sur les listes électorales et information nécessaire des personnes concernées - Prochaines élections municipales de mars 1983 - Projet de loi en cours d'examen relatif à l'élection des conseillers municipaux et modifiant l'article L. 12 du code électoral concernant le vote des Français établis hors de France et leur inscription sur les listes électorales de la métropole - Brièveté du délai - Circulaire du ministère des relations extérieures - Intérêt des Français de l'étranger - Respect des prérogatives du Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Relations extérieures - (7 décembre 1982) - (p. 6411) : rapport de M. Claude Mont - Bilan de l'existence de la Communauté européenne - Cohésion de l'Europe face aux Etats-Unis ; exemple du gazoduc - Manifestations de l'identité européenne - (p. 6412) : approfondissement du marché intérieur européen et relance des politiques communautaires ; calendrier d'actions spécifiques déterminé par le Conseil européen de Copenhague - Organisation de la production industrielle à l'échelle communautaire - Harmonisation des efforts de recherche dans les secteurs de pointe et d'avenir - Position de la France à l'égard de l'élargissement de la Communauté aux deux pays candidats, l'Espagne et le Portugal ; intérêt politique et difficultés économiques - Référence à une déclaration de M. Natali, commissaire chargé des problèmes d'élargissement de la Communauté économique européenne (CEE) - Mission du conseil « agriculture » - Politique commerciale extérieure commune - Effets de la crise économique pour la Communauté - Chômage et tendance à l'immobilisme - (p. 6413) : compétitivité de la Communauté européenne et approfondissement du Marché commun - Amélioration du fonctionnement des institutions existantes ; propositions Genscher Colombo ; modalités de vote en Conseil ; déviation progressive et recherche de l'unanimité - Usage de l'arrangement de Luxembourg - Relations budgétaires entre le Parlement européen et le Conseil - Impossibilité de renégocier perpétuellement les traités - Relations avec la Grande-Bretagne - Avenir des ressources communautaires dans une Communauté à douze - Evolution du système monétaire européen (SME) et de la politique agricole commune (PAC) - Démarche patiente et volontaire, animée du souci de réalisations concrètes - (p. 6446) : travaux de la délégation sénatoriale pour les Communautés européen-

nes - En réponse à M. *André Bettencourt*, avenir de la Communauté européenne; politique industrielle commune, politique commune de la recherche et de l'énergie et meilleure utilisation de l'espace intérieur européen - En réponse à M. *Claude Mont*, action du Gouvernement en faveur d'un renforcement du SME - (p. 6447) : affirmation de l'identité monétaire européenne pour conforter la position de l'Europe dans le dialogue monétaire international - Situation en Amérique centrale évoquée par M. *Jean Garcia*; aide aux pays d'Amérique centrale sans distinction d'idéologie - Soutien de MM. *Robert Pontillon* et *Pierre Matraja* à la politique européenne du Gouvernement - Modalités d'augmentation du nombre des membres de la CEE; entrée de l'Espagne et du Portugal.

- S'associe à l'hommage rendu par M. Le Président du Sénat à la mémoire de M. *René Touzet*, sénateur de l'Indre (7 décembre 1982) (p. 6421)

CHARASSE (Michel), sénateur du Puy-de-Dôme (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles; en démissionne (19 janvier 1982) (p. 245).

Est nommé membre de la commission des lois (19 janvier 1982) (p. 246).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse: organisation administrative (27 janvier 1982) (p. 460).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de nationalisation (29 janvier 1982) (p. 474).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales (13 octobre 1982) (p. 4537).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion (26 octobre 1982) (p. 4813).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements de coopération intercommunale (18 novembre 1982) (p. 5586).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille (18 novembre 1982) (p. 5596).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant organisation des régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion (21 décembre 1982) (p. 7176).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes** [n° 286 (81-82)] - (27 mai 1982) - Art. 13 (p. 2347) : groupe socialiste défavorable à cet article relatif au recrutement des conseillers de deuxième classe des chambres régionales des comptes parmi les anciens élèves de l'Ecole nationale d'administration (ENA).

CHAUMONT (Jacques), sénateur de la Sarthe (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères, sur la proposition de loi [n° 375 (81-82)] adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à modifier certaines dispositions du code du service national [n° 412 (81-82)] (22 juin 1982).

Rapport d'information fait, au nom de la commission des affaires étrangères, sur les moyens de la défense antiaérienne de l'armée de terre française [n° 41 (82-83)] (13 octobre 1982).

Avis présenté, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Défense - Forces terrestres** [n° 98, tome VI (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions du code du service national** [n° 375 (81-82)] - (23 juin 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 3059) : limite du report d'incorporation des étudiants en chirurgie dentaire, en pharmacie, aux jeunes gens effectuant leur préparation militaire ou leur préparation militaire supérieure (PMS) - Durée du service effectué par les médecins, les dentistes, les pharmaciens, les vétérinaires et les scientifiques du contingent - Acceptation par le Gouvernement de trois textes d'origine parlementaire - Intérêt de la commission des affaires étrangères pour les problèmes du service national - Référence à la loi Debré - Création de privilèges et réserves de la commission - Nombre de postes de scientifiques du contingent, de médecins, pharmaciens, vétérinaires et dentistes - Crédits pour la préparation militaire, la PMS et la formation des réserves - Départementalisation de la PMS - (p. 3060) : retour à la situation antérieure à la loi Debré: multiplication sans contrôle des sursis - Sursis et impossibilité de bénéficier de dispenses; article 13 - Demande l'adoption du texte - Après l'art. 3 (p. 3063) : accepte l'amendement n° 1 de M. Charles de Cuttoli (consultation du Conseil supérieur des Français de l'étranger ou de son bureau permanent pour déterminer les conditions d'appel différé au service national actif, les cas de dispense des obligations du service national actif).

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Défense et service des essences - (29 novembre 1982) - Rapporteur pour avis (section forces terrestres) - (p. 5973) : budget de 1982 et annulations de crédits; fabrications d'armements - Interrogation sur l'exécution du budget de 1983 - Retard apporté à la modernisation des équipements

de l'armée de terre - Difficultés de mise au point du canon de 155 - Atteinte à la puissance de feu de l'armée de terre - Interrogation des cadres de l'armée de terre sur leur avenir; possible réduction du volume des forces de manoeuvre - Abaissement du seuil d'emploi du nucléaire tactique - Conséquences pour la portée de l'engagement de la France à la défense de l'Europe - Réduction de la souplesse de manoeuvre des armées - Nécessaire poursuite de l'effort d'équipement, de préparation des forces terrestres - Aptitude au combat en atmosphère contaminée - Couverture anti-aérienne du corps de bataille - (p. 5974) : durée légale du service national - Vote négatif de la commission des affaires étrangères.

CHAUTY (Michel), sénateur de la Loire-Atlantique (RPR).

NOMINATIONS

- Président de la commission des affaires économiques.
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (23 juin 1982) (p. 3039).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la planification (1^{er} juillet 1982) (p. 3383).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les prix et les revenus (8 juillet 1982) (p. 3525).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains (22 juillet 1982) (p. 3771).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole (23 septembre 1982) (p. 4168).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation des transports intérieurs (14 décembre 1982) (p. 6873).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 243 (81-82)] relatif aux marchés à terme réglementés de marchandises [n° 326 (81-82)] (12 mai 1982) - Bourses de commerce.

Rapport fait au nom de la commission des affaires économiques sur le projet de loi [n° 441 (81-82)] considéré comme adopté par l'Assemblée nationale aux termes de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, après déclaration d'urgence, sur les prix et les revenus [n° 445 (81-82)] (1^{er} juillet 1982) - Politique économique et sociale.

Rapport fait au nom de la commission des affaires économiques sur le projet de loi [n° 431 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains [n° 460 (81-82)] (7 juillet 1982).

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire, chargée de proposer un texte sur le projet de loi sur les prix

et revenus [n° 465 (81-82)] (13 juillet 1982) - Politique économique et sociale.

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains [n° 486 (81-82)] (23 juillet 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 507 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale modifiant la loi n°82-684 du 4 août 1982 relative à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains [n° 508 (81-82)] (22 septembre 1982).

Rapport fait au nom de la commission des affaires économiques sur 1° le projet de loi [n° 49 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale portant réforme de la redevance pour création de locaux à usage de bureaux et à usage industriel en région d'Ile-de-France; 2° la proposition de loi [n° 278 (80-81)] de M. Michel Giraud et plusieurs de ses collègues, tendant à la suppression de la redevance en région d'Ile-de-France [n° 79 (82-83)] (3 novembre 1982) - Aménagement du territoire.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant la loi n° 61-1262 du 24 novembre 1961, relatif à la police des épaves maritimes** [n° 356 (80-81)] - (8 avril 1982) - Président de la commission des affaires économiques: Art. unique (p. 1034): complément à l'intervention de M. Joseph Yvon sur le rôle du service des douanes dans une opération de sauvetage d'épaves; cas d'un incident similaire survenu deux ans plus tôt.

- **Proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles** [n° 207 (81-82)] - (28 avril 1982) - Président de la commission des affaires économiques - Après l'art. 7 (p. 1463): importance de la collaboration entre le Gouvernement et le Parlement - Retard dans le dépôt des sous-amendements du Gouvernement - Avis favorable, au nom de la commission, concernant la proposition de constituer un groupe de travail sur le réforme de la loi de 1964.

- **Projet de loi relatif aux marchés à terme réglementés de marchandises** [n° 243 (81-82)] - (2 juin 1982) - Président et rapporteur de la commission des affaires économiques - Discussion générale (p. 2441): amélioration de la compétitivité des entreprises françaises - Stagnation des activités sur les marchés à terme français; exception du sucre blanc; expansion nécessaire de Paris comme place financière - Historique de la réglementation des marchés à terme en France - Rôle de ces marchés: couverture contre les fluctuations de prix; constitution et écoulement des stocks; garantie d'approvisionnement - Rôle des apporteurs de capitaux et des intermédiaires; commissionnaires agréés et courtiers assermentés - Rôle de la Banque centrale de compensation - (p. 2442): régulation de l'offre de produits et fonctions d'assurances - Transfert et dilution du risque - Mécanisme d'arbitrage - Gestion des stocks des entreprises et allègement de leur coût - Détermination de prix publics et rôle de lutte contre les monopoles - Amélioration de l'équilibre des échanges extérieurs - Création d'entreprises spécialisées dans le négoce international - Conditions de succès d'un marché à terme: standardisation des contrats; solvabilité des opérateurs; règlement journalier des différences; conditions de livraison des produits - Dispositions du projet en examen: réglementation du démarchage: publicité; carte d'emploi; contrats-types - Moralisation et transparence du marché: création de la commission des marchés à terme de marchandises (COMT): composition et compétences - Monopole de production des ordres sur la place de Paris à la compagnie des commissionnaires agréés - (p. 2443): insuffisance des mesures incitatives: problème de la réglementation des changes; transfert de devises - Rôle des banques et des établissements financiers: exercice du démarchage et mandat de gestion - Rapport Dautresme

sur le développement et la protection de l'épargne - Succès du marché du sucre blanc à Paris et insuffisance des marchés du cacao et du café robusta - Organisation et contrôle nécessaire des marchés et relance nécessaire de la place de Paris - Décret du 29 avril 1964 relatif aux courtiers assermentés - Banque centrale de compensation (BCC) de Paris et organisme de compensation de la place du Havre - Problème du financement des services de fonctionnement de la COMT - Nécessité de mécanismes libéraux pour le développement de ces marchés et incompatibilité avec des propositions économiques socialistes - Création nécessaire de nouvelles bourses de matières et de mise à la cote de produits financiers : assurances, taux d'intérêt - Avis favorable de la commission des affaires économiques, sous réserve de ses amendements - **Art. 2** (p. 2445) : son amendement n° 1 : définition des ministères compétents ; adopté - (p. 2446) : son amendement n° 2 : composition de la commission des marchés à terme de marchandises : participation, avec voix consultative, du président de la compagnie des commissionnaires agréés et du président de la banque centrale de compensation ; adopté - Sur le même sujet, s'oppose à l'amendement n° 55 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis, prévoyant la participation de ces deux personnalités à la commission des marchés à terme de marchandises, avec voix délibérative - (p. 2447) : sur son amendement n° 2, accepte le sous-amendement n° 119 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (possibilité de voix délibérative en cas de désignation par l'un des deux ministres compétents) - Son amendement n° 3 : participation à la commission, avec voix consultative, du président de la compagnie des courtiers de marchandises assermentés concernés et du président de l'organisme financier mentionné à l'article 26 ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 120 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (possibilité de voix délibérative en cas de désignation par l'un des deux ministres compétents) - **Art. 3** : son amendement n° 4 : mandat renouvelable pour le président et les membres de la commission des marchés à terme de marchandises ; adopté - Son amendement n° 5 : présence auprès de la commission d'un seul commissaire du Gouvernement ; adopté - **Après l'art. 3** (p. 2448) : son amendement n° 6 : modalités de saisine de la commission des marchés à terme de marchandises ; adopté - **Art. 4** : son amendement n° 7 : compétence du seul président de la commission des marchés à terme de marchandises ou de son représentant pour présider le conseil consultatif des marchés réglementés ; adopté - Son amendement n° 8, de rectification d'une erreur matérielle ; adopté - Son amendement rédactionnel n° 9 ; adopté - Son amendement n° 10 : fixation par arrêté ministériel de la composition du conseil consultatif et des modalités de désignation de ses membres ; adopté - **Art. 5** (p. 2449) : son amendement n° 11 : procédure d'établissement du règlement général des marchés et délai d'entrée en vigueur ; adopté - Suppression de la procédure d'homologation - Son amendement n° 12 : contenu du règlement général et modalités d'établissement et d'approbation des règlements particuliers de chaque marché ; adopté - Son amendement rédactionnel n° 13 ; adopté - **Art. 6** (p. 2450) : son amendement n° 14 : avis de la commission des marchés à terme de marchandises préalable à la décision d'ouverture ou de fermeture d'un marché prononcée par décret ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 111 de M. Michel Sordel (impossibilité pour les produits agricoles non transformés et soumis à une organisation européenne de marché de faire l'objet d'un marché à terme) - Organisation européenne du marché des céréales - (p. 2451) : son amendement n° 15 : décision de suspendre les cotations et consultation du comité technique de marché si les circonstances le permettent ; adopté - Son amendement n° 16, de coordination ; adopté - Son amendement n° 17 : détermination par les règlements particuliers des modalités de compensation et de liquidation des contrats ouverts ; adopté - **Art. 7** : son amendement rédactionnel n° 18 ; adopté - (p. 2452) : accepte l'amendement n° 57 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (possibilité pour la commission de subordonner la délivrance de son visa à la

modification de la présentation ou de la teneur des énonciations contenues dans toute publicité) - **Art. 8** (p. 2453) : accepte l'amendement n° 58 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (pouvoirs d'investigation de la commission des marchés à terme de marchandises et harmonisation avec les dispositions de l'ordonnance de 1967 relative à la commission des opérations de bourse, COB) ; sur cet amendement, son sous-amendement n° 113 : procédure d'urgence en cas d'impossibilité de délibération spéciale de la commission ; intégré dans le texte de l'amendement n° 58 - **Art. 9** (p. 2454) : son amendement n° 21 : habilitation de la commission des marchés à terme à recevoir de tout intéressé les réclamations, pétitions ou plaintes relatives au fonctionnement de ces marchés ; adopté - Son amendement n° 22 : rapport annuel d'activité adressé au Président de la République et publié ; adopté ; sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 59 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (rapport également adressé au Parlement) - **Art. 10** : accepte l'amendement n° 60 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (possibilité pour les juridictions pénales d'instruction ou de jugement, pour les juridictions civiles ou commerciales et pour les juridictions administratives et les tribunaux arbitraux, de demander l'avis de la commission) - **Art. 11** (p. 2455) : accepte l'amendement n° 61 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (obligation pour le président de la commission de révéler au procureur de la République tout fait délictueux dont il a eu connaissance dans l'exercice de ses fonctions) - **Art. 13** : son amendement n° 23 : mention explicite de la compagnie des commissionnaires agréés près la Bourse de commerce de Paris ; personnalité civile de cette compagnie ; adopté - (p. 2456) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement rédactionnel n° 62 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - Accepte l'amendement rédactionnel n° 63 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - Sur l'amendement n° 64 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (détermination par le règlement général des marchés des modalités de fonctionnement de la caisse mutuelle de garantie), son sous-amendement n° 114 : modalités de fonctionnement et de reconstitution de la caisse mutuelle de garantie ; adopté - Son amendement n° 24 : rappel du rôle de la compagnie des commissionnaires agréés de promotion du développement des marchés à terme réglementés de marchandises ; adopté - (p. 2457) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement rédactionnel n° 65 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - Accepte l'amendement de coordination n° 66 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - Son amendement rédactionnel n° 25 ; adopté - Accepte l'amendement n° 67 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (homologation des statuts de la compagnie des commissionnaires agréés par les deux ministres de tutelle, après avis de la commission des marchés à terme de marchandises) - **Art. 14** (p. 2458) : accepte l'amendement n° 68 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (modification des dispositions relatives au du croire et à la responsabilité des commissionnaires agréés quant à la solvabilité des donneurs d'ordres) - **Art. 15** (p. 2459) : son amendement n° 27 : interdiction pour les commissionnaires agréés de se porter contrepartie de leur clientèle, sauf dans les conditions fixées par le règlement général des marchés ; adopté - Suppression de la mention de l'interdiction de contrat direct - Interdiction de contrepartie et opérations d'échange d'engagements conclus sur le marché à terme contre de la marchandise effective - Accepte l'amendement rédactionnel n° 109 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - **Art. 16** (p. 2460) : accepte l'amendement n° 69 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (mentions obligatoires du contrat de mandat de gestion) - Accepte les amendements n° 70 et n° 71 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (mention obligatoire, dans le contrat donnant mandat de gestion, de la limite supérieure de l'engagement financier du mandant) - Son amendement n° 28 : modalités de rémunération du mandataire ; adopté - **Art. 17** (p. 2461) : accepte l'amendement n° 72 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (nouvelle rédaction de cet article relatif à l'enregistrement de chaque opération par un organisme financier agréé par l'autorité

administrative) - **Art. 18** : son amendement n° 29 : délai d'agrément des commissionnaires par la commission des marchés à terme, sur avis motivé de la compagnie des commissionnaires agréés ; adopté - (p. 2462) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 121 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (agrément par la commission, sur avis favorable et motivé de la compagnie des commissionnaires agréés) - **Art. 19** (p. 2463) : sur l'amendement n° 74 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (nouvelle rédaction de cet article relatif aux conditions d'exercice de la profession de commissionnaires agréés ; obligation de justifier à tout moment de garanties, substituée à la justification d'un actif net), son sous-amendement d'harmonisation n° 115 : modification de la nature ou du montant des garanties ; adopté - **Art. 20** : accepte l'amendement n° 75 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (secret professionnel : référence à l'article 378 du code pénal) - **Art. 21** (p. 2464) : accepte l'amendement n° 76 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (dépôt de garantie des commissionnaires agréés auprès de la caisse mutuelle de garantie : destination de ces fonds) - **Art. 22** : son amendement n° 36 : substitution dans l'énumération des sanctions disciplinaires du retrait de l'agrément à la radiation ; adopté - Son amendement n° 37 : addition d'une possibilité d'amende aux sanctions disciplinaires énumérées ; adopté - (p. 2465) : accepte l'amendement n° 77 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (sanctions disciplinaires prononcées par la commission des marchés à terme de marchandises et possibilité d'appel de ces décisions devant la cour d'appel) - **Art. 23** : précisions apportées par M. André Delelis, ministre, sur le décret du 29 avril 1964, donnant aux courtiers de marchandises assermentés le monopole de la constatation des cours dans les bourses de commerce et sur la spécificité des marchés du Havre et de Roubaix Tourcoing ; problème de la caisse de compensation locale du Havre - Financement de la commission des marchés à terme de marchandises - **Art. 24** (p. 2466) : accepte l'amendement n° 78 de coordination de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (application aux courtiers de marchandises assermentés des dispositions adoptées précédemment quant à la constitution de sociétés commerciales entre des commissionnaires agréés) - **Après l'art. 24** : accepte l'amendement n° 79 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (insertion à cet emplacement d'une disposition de l'article 33 : possibilité pour les courtiers de marchandises assermentés agréés d'exercer le mandat de gestion prévu à l'article 16 concernant les commissionnaires agréés) - (p. 2467) : accepte l'amendement n° 110 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (application aux courtiers assermentés des dispositions relatives aux commissionnaires agréés en matière de dueroir) - **Art. 25** : son amendement de coordination n° 39 : dépôt obligatoire auprès d'une caisse mutuelle de garantie pour les courtiers assermentés ; adopté - Accepte l'amendement n° 80 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (précision sur la destination des sommes déposées auprès de la caisse mutuelle de garantie des courtiers assermentés) - **Art. 26** : accepte l'amendement n° 81 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (enregistrement obligatoire de chaque opération) - **Art. 27** (p. 2468) : son amendement de coordination n° 40 : sanctions disciplinaires des courtiers assermentés ; adopté - Accepte l'amendement de coordination n° 82 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (voie de recours contre les décisions de la commission siégeant en formation disciplinaire) - **Art. 28** : accepte l'amendement rédactionnel n° 83 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - **Art. 29** : accepte l'amendement rédactionnel n° 84 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - **Art. 30** (p. 2469) : accepte l'amendement rédactionnel n° 85 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - Accepte l'amendement n° 86 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (suppression de l'alinéa donnant à la commission des marchés à terme de marchandises le pouvoir de radier une banque ou un établissement financier inscrit de la liste autorisant le recours au démarchage) - **Art. 31** (p. 2470) : accepte l'amendement de coordination n° 87 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (application aux courtiers assermentés

des dispositions adoptées pour les commissionnaires agréés, relatives à la détermination par la commission des marchés à terme de marchandises des conditions à remplir pour l'inscription sur la liste des intermédiaires) - Accepte l'amendement de coordination n° 88 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (obligation pour les courtiers assermentés de justifier à tout moment de garanties), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 116 : obligation d'aviser la commission si la nature ou le montant des garanties ne satisfont plus aux conditions fixées ; adopté - **Art. 32** (p. 2471) : accepte l'amendement n° 89 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (élaboration par la commission des marchés à terme de marchandises d'un contrat type relatif aux modalités d'intervention des banques et établissements financiers ou des intermédiaires inscrits) - **Art. 33** : accepte l'amendement de coordination n° 90 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (suppression dans cet article, relatif au mandat de gestion, de la mention des commissionnaires agréés) - Son amendement n° 46 : suppression à cet article de la référence aux intermédiaires inscrits ; adopté - **Après l'art. 33** (p. 2472) : son amendement de coordination n° 47 : insertion à cet emplacement des dispositions relatives aux intermédiaires inscrits ; adopté ; sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 122 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (justification à tout moment de garanties complémentaires) - **Art. 34** : accepte l'amendement n° 91 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (nouvelle rédaction de cet article relatif à l'obligation pour les démarcheurs d'être porteurs d'une carte d'emploi) - **Après l'art. 34** (p. 2473) : son amendement n° 48 : définition de l'opération de démarchage ; adopté ; sur cet amendement, accepte le sous-amendement rédactionnel n° 118 de M. André Delelis, ministre - Référence à la loi du 3 janvier 1972 relative au démarchage financier - **Art. 35** : accepte l'amendement rédactionnel n° 92 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - (p. 2474) : accepte l'amendement rédactionnel n° 93 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - Ses amendements n° 49 et n° 117, de rectification d'erreurs matérielles ; adoptés - Accepte l'amendement n° 94 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (pouvoir disciplinaire du procureur de la République à l'égard des démarcheurs : possibilité d'interdire la délivrance de la carte d'emploi ou d'ordonner son retrait - (p. 2475) : accepte l'amendement rédactionnel n° 95 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - **Après l'art. 35** : accepte l'amendement n° 96 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (responsabilité civile des commissionnaires agréés, courtiers assermentés agréés, banques et établissements financiers et intermédiaires inscrits) - **Art. 36** (p. 2476) : accepte l'amendement n° 97 de Etienne Dailly, rapporteur pour avis (extension du pouvoir disciplinaire de la commission des marchés à terme aux banques et établissements financiers, mais exclusion des démarcheurs) - Accepte l'amendement de coordination n° 98 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - Son amendement n° 50 : addition à la liste des sanctions disciplinaires d'une possibilité d'amende versée au Trésor ; adopté - (p. 2477) : accepte l'amendement de coordination n° 99 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (possibilité d'appel des décisions de la commission siégeant en formation disciplinaire) - **Art. 37** : son amendement n° 52 de rectification d'une erreur matérielle ; adopté - Ses amendements n° 53 et n° 54 : réduction de huit à sept jours du délai légal de réflexion ; adoptés - Harmonisation avec la loi du 22 décembre 1972 relative à la protection des consommateurs en matière de démarchage et de vente à domicile et la loi du 10 janvier 1978 relative à l'information et à la protection des consommateurs en matière de crédit - **Art. 39** : accepte l'amendement rédactionnel n° 100 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - (p. 2478) : accepte les amendements rédactionnels n° 101 et n° 102 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - Dispositions pénales - **Après l'art. 39** : accepte l'amendement n° 103 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (visa obligatoire de la commission des marchés à terme de marchandises sur toute publicité et peine d'amende prévue en cas d'inobservation) - **Art. 40**

(p. 2479) : accepte l'amendement n° 104 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (conséquences pénales d'amendements précédemment adoptés relatifs au démarchage et à la carte d'emploi) - **Art. 42** : précisions apportées par M. André Delelis, ministre, sur la réglementation des changes - **Après l'art. 42** : accepte l'amendement n° 105 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (entrée en vigueur des dispositions de la loi subordonnée à l'installation préalable de la commission des marchés à terme de marchandises) - **Après l'art. 43** (p. 2480) : accepte l'amendement n° 106 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (prise en charge par l'Etat des frais de fonctionnement de la commission des marchés à terme de marchandises) - Référence à la commission des opérations de bourse - (p. 2481) : accepte la nouvelle version de l'amendement n° 106 (détermination par des lois de finances ultérieures des ressources nécessaires à l'application de la présente loi) - **Art. 44** (p. 2482) : accepte l'amendement n° 107 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (fixation de la procédure disciplinaire devant la commission des marchés à terme de marchandises par décret pris en Conseil d'Etat : garantie des droits de la défense et procédure contradictoire) - **Sur l'ensemble** (p. 2482) : travaux des deux commissions - Excellent climat de coopération avec le Gouvernement et adoption de très nombreux amendements.

- **Projet de loi portant réforme de la planification [n° 391 (81-82)] - Suite de la discussion** - (30 juin 1982) - Président de la commission des affaires économiques - **Après l'art. 1** (p. 3316) : sur l'amendement n° 5 de M. Bernard Barbier, rapporteur (composition et attributions de la délégation parlementaire pour la planification), importance de la parité du nombre de députés et de sénateurs siégeant dans cette délégation - **Art. 2** (p. 3318) : sur l'amendement n° 8 de M. Bernard Barbier, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à la possibilité pour le rapport du Gouvernement d'indiquer les domaines dans lesquels il est recommandé que s'engagent des négociations entre partenaires sociaux et économiques en fonction des objectifs du plan), demande de scrutin public - (p. 3319) : sur l'amendement n° 9 de M. Bernard Barbier, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à la possibilité pour le rapport de proposer l'ouverture de négociations ou la conclusion d'accords et de programmes de coopération en certains domaines ou avec certains Etats, en tenant compte de l'action des Communautés européennes), explicite les intentions de la commission - **Art. 7** (p. 3328) : sur l'amendement n° 20 de M. Bernard Barbier, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à la composition du Conseil économique et social), compatibilité de cet amendement avec le respect du Sénat pour le Conseil économique et social - (p. 3329) : considération du Sénat envers le Conseil économique et social.

Suite de la discussion - (1^{er} juillet 1982) - Président de la commission des affaires économiques - **Art. 14** (p. 3374) : sur l'amendement n° 31 de M. Bernard Barbier, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à la consultation des partenaires économiques et sociaux pour l'élaboration du plan de la région), explicite les intentions de la commission - (p. 3376) : sur l'amendement n° 32 de M. Bernard Barbier, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à la consultation par la région des entreprises publiques implantées sur son territoire sur les choix qu'elles envisagent pour l'activité dans la région, au cours de la période d'application du plan), cite les exemples d'Electricité de France (EDF) et de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3382) : confrontation d'idées politiques - (p. 3383) : attente des résultats des travaux de la commission mixte paritaire - Importance du dialogue avec le Gouvernement.

- **Projet de loi sur les prix et les revenus [n° 441 (81-82)]** - (8 juillet 1982) - Président et rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 3485) : rapporteur en remplacement de M. Marcel Lucotte,

accidenté - Référence à la contrainte extérieure pour justifier la nécessité d'une plus grande rigueur économique - Thèse précédemment rejetée par les membres de l'actuel Gouvernement - Pessimisme quant aux chances de succès du plan intérimaire et des ordonnances sociales - Baisse des cours mondiaux des matières premières et du prix du baril de pétrole - Dévaluation du franc - Délabrement de la situation économique française en mai 1981 démenti par le rapport Bloch-Lainé - Bilan de la politique menée depuis un an - Echec de la politique économique visant à relancer la consommation - Déficit du commerce extérieur - Manque de compétitivité des entreprises françaises - Modestie des résultats obtenus dans la lutte contre le chômage - (p. 3486) : politique de l'emploi inefficace et coûteuse - Partage de l'emploi - Conséquences des nationalisations - Création d'emplois publics - Déficit inquiétant des finances publiques - Maîtrise insuffisante des prix - Diminution préoccupante de l'investissement productif - Solutions proposées par le Gouvernement : dévaluation du franc et blocage des prix - (p. 3487) : mesures inefficaces - Hausse du taux de TVA augmentant les charges des entreprises - Situation dans les secteurs de l'agro-alimentaire et du bâtiment - Non respect par le Gouvernement des accords de régulation ou des conventions spécifiques signées avec certains secteurs (édition, hôtellerie) - Rôle des associations de consommateurs et des organisations syndicales face au contrôle du respect du blocage - Projet visant à bloquer les distributions de dividendes - Blocage des prix entraînant un désintérêt des investisseurs français et étrangers pour le franc - Diminution du pouvoir d'achat nécessitant un rattrapage ultérieur - Blocage des loyers ayant de graves conséquences sur l'industrie du bâtiment - Situation des organismes d'habitations à loyer modéré (HLM) - (p. 3488) : blocage du prix des marchés de travaux - Projet en contradiction avec le plan intérimaire - Création d'un fonds spécial pour les grands travaux - Vives inquiétudes face à la situation économique du pays - Souhaite l'adoption par le Sénat de la question préalable - **Question préalable** (p. 3520) : sa motion n° 1, tendant à opposer la question préalable ; adoptée - Qualité des propos de M. Jacques Delors - Relance de la consommation par une injection de capitaux dans le pouvoir d'achat des familles - Dépenses ayant porté exclusivement sur les biens de consommation, secteur fragile de l'économie française du fait de la pénétration de nombreux produits étrangers - Stocks insuffisants des professionnels - (p. 3521) : dictature exercée par les centrales d'achats sur les producteurs français - Souci des distributeurs français de maintenir leurs marges, et achat préférentiel de produits étrangers - Reconquête du marché intérieur - Accord sur l'analyse des facteurs de l'environnement français mais désaccord sur la stratégie économique pour les dix-huit mois à venir - Seconde dévaluation du franc traduisant l'échec de la politique économique du Gouvernement - Mesures de blocage inopérantes face à l'inflation et à la montée du chômage - Atteinte grave au pouvoir d'achat des Français - Remise en cause de la politique contractuelle - Projet risquant de perturber le fonctionnement des entreprises (diminution de leurs marges, épuisement de leur trésorerie, augmentation des importations de produits étrangers) - Augmentation du déficit des finances publiques - Diminution de l'épargne - Caractère inquisiteur des associations chargées, sans mandat légal, de contrôler le respect de ce blocage - Commission des affaires économiques demandant au Sénat d'adopter la question préalable qu'elle a déposée.

Nouvelle lecture [n° 466 (81-82)] - (13 juillet 1982) - Président et rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 3539) : échec de la commission mixte paritaire - Amendements présentés par le Gouvernement répondant aux aspirations du Sénat - Dérogations au blocage des prix - Intervention limitée des associations chargées de veiller au respect du blocage des prix - Modalités de sortie de ce blocage - Modifications d'ordre juridique apportées aux mesures concernant le blocage des loyers et le blocage des dividendes - Révision des amendes et des sanctions pénales applicables en cas d'infraction au blocage des rémunérations - Subsistance

d'une ambiguïté du terme « salarié », excluant les fonctionnaires - (p. 3540) : effort du Gouvernement pour rendre compatible ce texte avec les lois de la République, mais méconnaissance des lois de l'économie sociale de marché - Commission des affaires économiques demandant au Sénat d'adopter la question préalable - (p. 3543) : politique de relance de la consommation ayant abouti à une pénétration importante du marché français par des produits étrangers - Mesure de blocage des prix et des salaires allant entraîner des difficultés nouvelles pour les entreprises - **Question préalable** (p. 3544) : en raison des incertitudes, des lacunes et des dangers de ce texte, demande au Sénat d'adopter sa motion n° 1, tendant à opposer la question préalable ; adoptée.

- **Projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains [n° 431 (81-82)]** - (21 juillet 1982) - Président et rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 3713) : rôle indispensable des transports collectifs en milieu urbain - Actions des gouvernements précédents depuis 1960 - Développement des villes et coût des logements - Cas de l'agglomération parisienne ; nombre de déplacements quotidiens - (p. 3714) : place de la voiture - Mutation de la Régie autonome des transports parisiens (RATP) : infrastructure et matériel roulant - Province : métros de Lyon et de Marseille ; projets de Lille, Saint-Etienne, Strasbourg, Clermont-Ferrand et Nantes - Région parisienne : soutien financier de l'Etat et des collectivités de la région parisienne à l'exploitation de la RATP - Participation des employeurs à l'effort financier depuis 1948 - Montant de la prime de transport depuis 1970 - Contribution des entreprises implantées en région parisienne depuis 1971 - Incidence de ces dispositions financières - Ensemble des dépenses d'exploitation - Situation en province : extension du versement transport aux villes de plus de 300 000 habitants en 1973 et de plus de 100 000 habitants en 1974 - (p. 3715) : transfert direct des charges de transport par les entreprises - Inadéquation entre les besoins et les charges des usagers - Tarifs et prix de revient des transports en commun - Aggravation des charges des entreprises - Blocage des prix et des revenus - Demande le rejet de ce projet de loi - **Art. 1** (p. 3724) : son amendement n° 1 : suppression de cet article relatif à l'instauration du versement transport pour les villes de plus de 30 000 habitants ; adopté - **Art. 2** (p. 3726) : son amendement n° 2 : suppression de cet article relatif au taux du versement transport pour les communes de 30 000 à 100 000 habitants ; adopté - **Art. 3** (p. 3727) : son amendement n° 3 : suppression de cet article relatif à la date d'effet des dispositions des articles 1 et 2 ; adopté - **Art. 4** : son amendement n° 4 : suppression de cet article relatif à l'affectation du versement transport ; adopté - **Art. 5** (p. 3728) : son amendement n° 5 : suppression de cet article relatif à la prise en charge par les entreprises d'une partie des titres d'abonnement des salariés pour leurs déplacements entre leur résidence et leur lieu de travail ; adopté - **Art. 7** (p. 3729) : son amendement n° 6 : suppression de cet article relatif à l'abrogation des articles L. 142-3 et L. 142-4 du code du travail ainsi que de l'article 1 de la loi n° 60-760 du 30 juillet 1960 ; adopté.

Deuxième lecture [n° 484 (81-82)] - (22 juillet 1982) - Président et rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 3769) : texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture ne tenant nullement compte du vote intervenu au Sénat - Sénat favorable à l'extension des transports collectifs - Son action personnelle au sein du syndicat de transport de l'agglomération nantaise - Mesures nécessaires pour sortir la France de la crise économique - Souci du Sénat de surseoir à ce projet afin de ne pas augmenter les charges des entreprises - **Question préalable** : sa motion n° 1, tendant à opposer la question préalable ; adoptée - Confirmation des critiques et des craintes exprimées en première lecture.

Nouvelle lecture [n° 491 (81-82)] - (23 juillet 1982) - Président et rapporteur de la commission des affaires

économiques - **Discussion générale** (p. 3794) : échec de la commission mixte paritaire (CMP) - Reprise par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture de son texte précédemment adopté sous réserve d'une simple modification de date à l'article 5 - Inopportunité dans le contexte économique actuel d'une aggravation des charges des entreprises - **Question préalable** : sa motion n° 1, tendant à opposer la question préalable ; adoptée.

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole [n° 454 (81-82)]** - Suite de la discussion - (23 septembre 1982) - Président de la commission des affaires économiques - **Art. 2 bis** (p. 4123) : répond à l'intervention de M. Paul Malassagne relative à la contribution éventuelle des établissements publics régionaux au financement des offices dans le seul cadre de leurs compétences - **Art. 11** (p. 4144) : sur l'amendement n° 47 de M. Michel Sordel, rapporteur (délai d'agrément des marchés physiques), explicite la notion de marché physique - **Après l'art. 11** (p. 4147) : sur l'amendement n° 51 de M. Michel Sordel, rapporteur (modalités de création d'un fonds de garantie des transactions commerciales dans chacun des secteurs de la production agricole ressortissant aux compétences d'un office), nécessaire action du Gouvernement - **Art. 12** (p. 4151) : sur l'amendement n° 150 de M. Jean-Pierre Blanc, soutenu par M. Jean Colin (vente directe du producteur au consommateur et détermination des limites géographiques et quantitatives par décret), notion de vente en libre-service - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4165) : travaux de la commission des affaires économiques - (p. 4166) : divergences d'opinion entre le Gouvernement et le Sénat - Attente de la réunion de la commission mixte paritaire.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 82-684 du 4 août 1982 relative à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains [n° 507 (81-82)]** - (23 septembre 1982) - Président et rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 4135) : report du 1^{er} octobre au 1^{er} novembre 1982 de l'entrée en vigueur de cette mesure ; remboursement de la prime mensuelle de transport de 23 francs jusqu'à cette date - Demande l'adoption sans modification de ce texte.

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole et à l'organisation des marchés - Nouvelle lecture [n° 528 (81-82)]** - (30 septembre 1982) - Président de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 4279) : sensible à l'intention du Gouvernement de réintroduire éventuellement l'article 3 *ter* et de revoir la question de l'élection du président du conseil de direction - Souhait de voir le Gouvernement déposer après le vote définitif de cette loi un projet de loi modificatif - **Question préalable** (p. 4281) : impossibilité pour le Gouvernement de proposer des amendements à l'Assemblée nationale dans le texte qui sera discuté de manière définitive - Commission prête à examiner avec la plus active bienveillance les dispositions d'un projet de loi rectificatif déposé par le Gouvernement.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 77-771 du 12 juillet 1977 sur le contrôle des produits chimiques et l'article L. 231-7 du code du travail - Deuxième lecture [n° 373 (81-82)]** - (7 octobre 1982) - Président de la commission des affaires économiques, en remplacement de M. Rémi Herment, rapporteur - **Discussion générale** (p. 4368) : absence d'objection de la part de la commission aux modifications apportées par l'Assemblée nationale - Recommande au Sénat le vote conforme du projet de loi - **Art. 4** : amendement adopté par l'Assemblée nationale : possibilité pour l'autorité administrative d'interdire l'utilisation de certaines substances dangereuses - Disposition plus restrictive que la directive européenne du 18 septembre 1979, mais justifiée - Vote conforme - **Art. 6** (p. 4369) : texte adopté par l'Assemblée nationale : énumération des informations présentant un caractère public ; problème de sécurité ; impossibilité d'invoquer le secret industriel et commercial - Vote conforme - **Intitulé** : propose le vote conforme de l'intitulé adopté par l'Assemblée nationale.

— **Projet de loi portant réforme de la redevance pour création de locaux à usage de bureaux et à usage industriel en région d'Ile-de-France** [n° 49 (82-83)] - (10 novembre 1982) - Président et rapporteur de la commission des affaires économiques - **Discussion générale** (p. 5360) : modification du système de la redevance instituée par la loi du 2 août 1960 pour les installations d'entreprises en région parisienne demandée depuis longtemps par les élus de la région d'Ile-de-France - Principe de la suppression de la redevance pour les industries approuvé par le comité interministériel d'aménagement du territoire du 9 novembre 1981 - Hypertrophie de la capitale - Institution en 1960 d'une redevance pour les installations et les extensions d'installations industrielles et stabilisation de la croissance de la région parisienne - Problème du rééquilibrage de la zone est de la région d'Ile-de-France - Agrément et redevance instruments de contrôle des installations en Ile-de-France - (p. 5361) : suppression de la redevance acquittée pour des installations industrielles sauf pour les établissements de recherche, objet de ce projet - Modifications formelles de divers articles du titre II du livre V du code de l'urbanisme - Absence de modification fondamentale apportée par l'Assemblée nationale à ce projet - Commission jugeant indispensable la poursuite de la politique de décentralisation des activités industrielles et du tertiaire en raison de la crise économique atteignant encore plus gravement la province - Propose le maintien des dispositions actuelles du titre II du livre V du code de l'urbanisme et le rejet du texte de ce projet de loi - **Avant l'art. 1** (p. 5367) : commission ayant convenu de rejeter le texte de ce projet et de s'en tenir aux dispositions actuellement existantes - Nécessairement opposé à tout ajout ou à toute modification - S'oppose à l'amendement n° 14 de M. Jean Colin (exemption d'agrément pour les opérations afférentes à la création d'activités industrielles par une entreprise indépendante employant moins de cent salariés et à l'extension d'activités industrielles représentant moins de trente emplois par une entreprise indépendante dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500 millions de francs) - **Art. 1** (p. 5368) : son amendement n° 1 : suppression de cet article relatif à l'article L. 520-1 du code de l'urbanisme ; rejeté - S'oppose à l'amendement n° 13 de M. Michel Giraud (nouvelle rédaction de cet article : « l'article L. 520-1 du code de l'urbanisme est supprimé ») - **Art. 2** (p. 5369) : son amendement n° 2 : suppression de cet article relatif au changement des mots « du titre de perception » par les mots « de l'avis de mise en recouvrement » ; rejeté - **Art. 3** (p. 5370) : son amendement n° 3 : suppression de cet article relatif aux poursuites pour non paiement de la redevance ; rejeté - **Art. 4** : son amendement n° 4 : suppression de cet article relatif au plafond de la redevance ; rejeté - (p. 5371) : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Jean Colin (nouvelle rédaction de cet article relatif au plafond de la redevance) - **Art. 4 bis** : son amendement n° 5 : suppression de cet article relatif à la fixation des montants et des périmètres et à l'affectation du produit de la redevance ; rejeté - **Art. 5** : son amendement n° 6 : suppression de cet article relatif aux modalités d'établissement de la redevance ; rejeté - (p. 5372) : s'oppose aux amendements de M. Jean Colin, n° 16 (non application de la redevance lorsque l'extension de locaux à usage de bureaux ou de locaux de recherche ne dépasse pas 50 % des surfaces de plancher existant à la date de la loi) et n° 17 (suppression de la redevance à la demande du redevable après renoncement au bénéfice du permis de construire ou de la déclaration afférente à des travaux exemptés du permis de construire en application de l'article L. 422-1) - **Art. 6** : son amendement n° 7 : suppression de cet article relatif aux locaux exonérés de la redevance ; rejeté - S'oppose à l'amendement n° 22 de M. Michel Giraud, soutenu par M. Georges Repiquet (alinéa additionnel relatif aux exemptions de majoration de la redevance concernant les constructions à usage de bureaux et locaux de recherche) - **Art. 7** (p. 5373) : son amendement n° 8 : suppression de cet article relatif à l'assujettissement de la transformation des locaux ; rejeté - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 18 de M. Jean Colin - **Art. 7 bis** : son

amendement n° 9 : suppression de cet article relatif au versement d'une redevance différentielle ; rejeté - **Art. 8** : son amendement n° 10 : suppression de cet article relatif aux majorations de retard ; rejeté - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 20 de M. Jean Colin - **Art. 8 bis** : son amendement n° 11 : suppression de cet article tendant à remplacer le mot « chapitre » par le mot « titre » ; rejeté - **Art. 9** (p. 5374) : son amendement n° 12 : suppression de cet article relatif à l'abrogation de diverses dispositions ; rejeté.

— **Projet de loi d'orientation des transports intérieurs** [n° 50 (82-83)] - (13 décembre 1982) - Président de la commission des affaires économiques - **Intitulé du chapitre I et Art. 1** (p. 6779) : demande de scrutin public sur les amendements n° 9 et n° 10 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, tendant à modifier les dispositions du projet relatives au droit au transport - **Art. 3** (p. 6782, 6783) : recommande l'adoption de l'amendement n° 14 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (rôle de la politique globale des transports : substitution de la notion de développement et de complémentarité des divers modes de transport à la notion de développement harmonieux et complémentaire des divers modes de transports individuels et collectifs) - (p. 6783) : demande de scrutin public sur l'amendement n° 15 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression de la notion de prise en compte, par la politique globale des transports, des coûts sociaux monétaires et non monétaires supportés par les usagers et les tiers) - **Art. 5** (p. 6786) : demande le scrutin public sur l'amendement n° 20 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression de la notion de service public des transports) - (p. 6787) : demande de scrutin public sur l'amendement de coordination n° 22 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression de la mention du système de transports) - **Art. 7** (p. 6790) : demande la réserve, jusqu'après l'examen de l'article 29, de l'amendement n° 27 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression du paragraphe I de cet article relatif à l'inscription des entreprises de transport public de personnes) - **Art. 8** (p. 6794) : avis favorable de la commission sur la demande de réserve de l'amendement n° 32 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression du paragraphe I de cet article, relatif à l'exercice des professions de transporteur public de marchandises, de loueur de véhicules industriels destinés au transport et d'auxiliaire de transport) - (p. 6796) : se déclare favorable à l'amendement n° 36 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (substitution à la notion de rémunération des auxiliaires de transport de la notion de rémunération des commissionnaires de transport ; suppression du principe selon lequel cette rémunération est supportée par les bénéficiaires des services) - Liberté des professions.

Suite de la discussion - (14 décembre 1982) - Président de la commission des affaires économiques - **Art. 15** (p. 6839) : intervient sur l'amendement n° 50 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à la participation au financement des infrastructures des différentes catégories de bénéficiaires qui en retirent un avantage direct ou indirect) - (p. 6840) : sur l'amendement n° 52 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (perception de taxes pour l'usage d'infrastructures permettant d'en assurer le financement, l'entretien et le fonctionnement), différences d'appréciation entre le Gouvernement et la commission - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6872) : délai d'examen de ce projet de loi - Travaux de la commission des affaires économiques et position des collègues socialistes et communistes - Action de la majorité sénatoriale.

CHAUVIN (Adolphe), sénateur du Val-d'Oise (président du groupe UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la communication audiovisuelle (29 juin 1982) (p. 3255).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Pierre Salvi, relative à l'entretien des berges des rivières navigables [n° 442 (81-82)] (29 juin 1982) - Voies navigables.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 137 (18 août 1982) (p. 3807) à M. le Premier ministre : départements d'outre-mer (DOM) (politique du Gouvernement dans les départements d'outre-mer en matière de progrès économique et social).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie** [n° 179 (81-82)] - (21 janvier 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 323) : stupéfaction devant certains propos du secrétaire d'Etat - Extrême gravité du renoncement au droit en période de crise - Rappel des discussions concernant l'article 16 de la Constitution, de nombreuses réticences et notamment des socialistes - Importance du droit, du Parlement, des assemblées fussent-elles territoriales - Au nom du groupe UCDP unanime, se déclare défavorable au texte de ce projet de loi.

- **Rappel au règlement** - (26 janvier 1982) - (p. 351) : signature d'un important contrat de livraison de gaz entre EDF et l'organisme public soviétique Soyouzgas - Importance des conséquences politiques et économiques - Demande de l'examen de son contenu par le Parlement - Interprétation de l'article 53 de la Constitution concernant la ratification des traités ou accords engageant les finances de l'Etat - Décision du Conseil constitutionnel du 30 décembre 1975 et possibilité pour le Parlement d'examiner *a posteriori* un accord engageant les finances de l'Etat - (p. 352) : proposition de loi constitutionnelle déposée à l'Assemblée Nationale en 1976 sous le n° 2139, de M. Jean-Pierre Cot et des membres du groupe socialiste visant à compléter le deuxième alinéa de l'article 53 de la Constitution - Nécessité de l'approbation du Parlement pour cet accord et d'un examen des termes de ce contrat engageant la politique extérieure française et risquant de porter atteinte à son indépendance économique garante de son indépendance politique.

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Nouvelle lecture** [n° 189 (81-82)] - (26 janvier 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 380) : vote favorable du groupe UCDP sur le texte adopté par le Sénat - Instauration d'un dialogue entre le Gouvernement et la commission des lois - Rôle et nécessité des commissions mixtes paritaires - Autres textes concernant les collectivités locales soumis au Parlement - Dépôt au Sénat du projet de loi sur les compétences - Attente d'un règlement du problème important des personnels - Vote de ce texte et confiance en la

décentralisation - Désir de compléter ce projet de loi par d'autres textes attendus avec impatience.

- **Attentat de la rue Marbeuf** - (22 avril 1982) - (p. 1288) : nouvelle manifestation de violence - Volonté de la part du Sénat d'exprimer son respect aux victimes de cet attentat et à leurs familles - Soutien à tous les fonctionnaires chargés du maintien de l'ordre - Demande de création d'une commission de contrôle - Défense de la République et idéal de démocratie et de liberté.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion - (29 avril 1982) - Motion d'ordre (p. 1550) : problèmes posés par l'ordre du jour du Sénat en ce qui concerne la discussion des articles réservés et les explications de vote sur l'ensemble du projet.

- **Question au Gouvernement : politique à l'égard de l'artisanat** - (29 avril 1982) - (p. 1508) : conséquences prévisibles pour les entreprises artisanales de l'ordonnance du 16 janvier 1981 aménageant le temps de travail.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion - (30 avril 1982) - (p. 1578) : décision de la conférence des présidents et concertation entre les présidents de groupes pour la fixation de la date des explications de vote et du vote final sur l'ensemble du projet.

- **Projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger** [n° 261 (81-82)] - (4 mai 1982) - Discussion générale (p. 1599) : intervention en tant que président du groupe UCDP - Rôle d'ambassadeur assumé par les Français de l'étranger ; représentation au sein du Conseil supérieur des Français de l'étranger ; nécessité de son existence ; réflexion et propositions ; amélioration de la vie quotidienne des Français de l'étranger ; élection au suffrage universel - Election de sénateurs représentant les Français de l'étranger ; contribution importante à l'ensemble des travaux parlementaires - Avis défavorable de l'assemblée plénière du Conseil d'Etat et publication d'un décret par le Gouvernement - Dépôt d'un projet de loi visant à légitimer rétroactivement ces errements réglementaires - Décisions du Conseil constitutionnel et domaine de la loi - Clarté des intentions du Gouvernement et démarche politique - Attente d'une loi organique augmentant le nombre des sénateurs représentant les Français de l'étranger - (p. 1600) : découpage électoral et manipulation - Déception devant ce texte - Divergences entre les déclarations et les actes du Gouvernement.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France** [n° 242 (81-82)] - (13 mai 1982) - Art. 7 (p. 2024) : se déclare opposé à la première version de l'amendement n° 14 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (élargissement de la coopération scientifique et technique à tous les partenaires de la France) - Insiste sur la nécessité d'une coopération privilégiée avec l'Europe.

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (18 mai 1982) - (p. 2126) : droits de l'homme et liste des Etats membres de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) ; nombre des pays où les libertés ne sont pas respectées - Hégémonie soviétique - Entente de l'Union soviétique et de l'Argentine - Non-ingérence de la France dans les affaires intérieures des Etats - (p. 2127) : indifférence du monde libre - Action d'*Amnesty International* - Intergroupe de défense des droits de l'homme du Sénat ; visite en Argentine et au Chili ; enlèvement de deux religieuses françaises en Argentine - Action de « Médecins sans frontières » en Afghanistan - Détention de M. Joseph Conombo en Haute-Volta - Refus des atteintes à la morale universelle et violations de la dignité de l'homme - Défense des droits de l'homme et sauvegarde du genre humain.

- **Rappel au règlement** - (27 mai 1982) - (p. 2297) : application de l'article 16, paragraphe 2, du règlement du

Sénat - Projet de loi Auroux et demande, au nom de la majorité sénatoriale, de création d'une commission spéciale.

- **Création éventuelle d'une commission spéciale pour l'examen du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise.** - (27 mai 1982) - (p. 2327) : absence de mise en cause de la valeur de la commission des affaires sociales - Importance politique des quatre projets de loi relatifs aux droits des travailleurs et souci de cohérence - (p. 2328) : souhait de la majorité sénatoriale de la création d'une commission spéciale - (p. 2330) : invocation du Saint-Esprit par M. le Président *Dailly* - Accepte le report jusqu'au mercredi 2 juin, souhaité par le groupe de la gauche démocratique, pour le scrutin sur la demande de création d'une commission spéciale - (p. 2331) : décision éventuelle du Sénat de créer une commission spéciale et participation des fonctionnaires du Sénat à son secrétariat.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - (8 juin 1982) - Art. 3 (p. 2596) : soutient l'amendement n° 60 de M. Pierre Vallon (application du taux réduit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) aux prestations relatives à la fourniture et à l'évacuation de l'eau, définies à l'article 279 b du code général des impôts) - (p. 2599) : son amendement n° 30, identique à l'amendement n° 6 de M. Maurice Blin, rapporteur général, et à l'amendement n° 26 de M. Paul Robert : suppression du paragraphe II, relatif à la fixation à 18,60 % du taux normal et du taux intermédiaire de la TVA dans les départements de la France métropolitaine ; adopté - Augmentation du taux de la TVA, mesure anti-sociale réduisant le pouvoir d'achat des travailleurs, mesure anti-économique contribuant à accroître l'inflation et anti-européenne allant à contre-courant de l'harmonisation des taux de la TVA au sein de la Communauté économique européenne (CEE).

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 378 (81-82)] - (10 juin 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2695) : nombreuses réserves formulées sur ce texte - (p. 2696) : souci de concilier le droit de propriété et le droit à l'habitat - Nombreux amendements déposés par le groupe UCDP - Réhabilitation du patrimoine ancien - Paiement d'un juste loyer - Soutien de l'investissement de l'épargne dans l'immobilier - Hommage rendu à M. *Léon Jozeau-Marigné*, président de la commission des lois et à M. *Paul Pillet*, rapporteur - Texte de la commission mixte paritaire (CMP) tenant largement compte des modifications proposées par le Sénat - Situation des bailleurs établis à l'étranger - Déception en ce qui concerne : le seuil minimum requis pour les accords collectifs ; les règles applicables en matière de logements vacants - Inquiétude en ce qui concerne l'apaisement des tensions régnant sur le marché de la location et la relance de l'industrie du bâtiment - Refus d'assumer la responsabilité des conséquences économiques et sociales résultant inévitablement de ce texte - Groupe UCDP votant ce projet de loi, avec réserve et inquiétude.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (15 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2776) : déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 - Loi sur la liberté de la presse de 1881 - Nécessaire liberté de l'information audiovisuelle - (p. 2777) : spécificité de l'information audiovisuelle - Compétence et indépendance des journalistes de télévision et de radio - Prise en compte des souhaits des téléspectateurs ; sondages - Interventions du pouvoir - Recettes publicitaires de la télévision et affaiblissement de la presse écrite - Désastreuse gestion de l'audiovisuel - Droit de contrôle du Parlement sur les ressources de la radio et de la télévision - Développement des radios privées locales - Technologies de diffusion de pointe - Monopole de diffusion - Importance du statut de la radio et de la télévision.

- **Rappel au règlement** (15 juin 1982) - (p. 2785) : dispositions de l'article 49 du règlement du Sénat et faculté

pour le Gouvernement de demander au Sénat l'approbation d'une déclaration de politique générale.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle.** [n° 335 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (17 juin 1982) - Art. 20 (p. 2909) : se déclare favorable à l'amendement n° A-29 de M. Charles Pasqua, rapporteur (nomination de trois magistrats au sein de la Haute autorité et suppression de la limite d'âge).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** - *Nouvelle lecture* [n° 398 (81-82)] - (17 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2915) : groupe de l'UCDP opposé au texte en examen - Favorable à l'adoption de la question préalable déposée par la commission des finances - Texte inadapté au contexte budgétaire, économique et financier - Gouvernement n'ayant aucunement tenu compte des avertissements donnés par MM. *Edouard Bonnefous*, président de la commission des finances, et *Maurice Blin*, rapporteur général.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (18 juin 1982) - Art. 26 (p. 2952) : soutient l'amendement n° A-44 de M. Pierre Vallon (présence au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle de sept représentants des associations familiales, sociales, de consommateurs et des associations de protection de la nature et de l'environnement).

Suite de la discussion - (23 juin 1982) - Art. 42 (p. 3027) : soutient l'amendement n° B-140 de M. Edouard Le Jeune (interdiction à la société nationale de programme de participer au capital de la société nationale chargée de la production d'oeuvres et de documents audiovisuels).

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale** - *Deuxième lecture* [n° 392 (81-82)] - (24 juin 1982) - Art. 5 (p. 3131) : soutient l'amendement n° 6 de M. Pierre Vallon (attribution préférentielle de parts sociales dans une société familiale et clauses d'agrément contenues dans les statuts opposables après un délai de deux ans) - Art. 7A (p. 3132) : soutient l'amendement n° 7 de M. Pierre Vallon (répartition des bénéfices industriels et commerciaux entre les époux ; partage des pensions entre les époux évalué depuis l'origine de l'activité commune) - Art. 8 (p. 3133) : soutient l'amendement n° 8 de M. Pierre Vallon (révocation du mandat du conjoint collaborateur par consentement exprès des deux époux ou pour une cause légitime reconnue en justice, à la demande de l'un d'eux).

- **Projet de loi relatif aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage** - *Deuxième lecture* [n° 407 (81-82)] - (25 juin 1982) - Art. 17 (p. 3153) : soutient l'amendement n° 1 de M. Pierre Schiélé (suppression des dispositions prévoyant l'extension aux trois départements d'Alsace et de Moselle de l'ordonnance du 30 mars 1982 sur le cumul salaire retraite) - (p. 3154) : excuse l'absence de M. Pierre Schiélé due au changement d'ordre du jour du Sénat - Réaction vive des Alsaciens sur ce projet de loi - Art. 20 bis (p. 3154) : soutient l'amendement n° 11 de M. André Rabineau (portée rétroactive de cet article relatif à la prestation de veuvage du conjoint survivant accordée aux personnes percevant l'allocation d'adulte handicapé).

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (29 juin 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3251, 3252) : absence de succès des efforts de conciliation des rapporteurs du Sénat - Souhait d'une garantie de la liberté à la télévision - Texte amendé par le Sénat sur plusieurs points : composition de la Haute autorité de la communication audiovisuelle ; renforcement de la délégation parlementaire ; place faite aux Français de l'étranger ainsi qu'à ceux des départements et territoires d'outre-mer ; annonce de la création d'une quatrième chaîne de télévision - Vote favorable du groupe UCDP sur ce projet amendé par le Sénat.

- **Projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : compétences** [n° 399 (81-82)] - (6 juillet 1982) - Au nom de la commission des affaires culturelles, en remplacement de M. Paul Séramy - **Discussion générale** (p. 3398) : compétences étendues confiées à l'assemblée de Corse en matière d'éducation - Carte scolaire ; parc immobilier des établissements ; partage des charges entre les communes - Retrait de compétences aux communes et départements - Dotation globale à la région en matière d'environnement et de culture - Communication audiovisuelle : rôle du comité régional - Formation professionnelle - Particularismes locaux de la Corse et caractère discutable de la concentration des compétences en faveur de la région - Nécessité d'un accord avec les représentants de l'Etat en matière d'éducation - (p. 3399) : rôle du comité régional de la communication audiovisuelle en matière de dispositions du cahier des charges applicables aux programmes audiovisuels : consultation ou avis conforme - Inquiétude quant aux dispositions financières du projet : financement de l'enseignement de la langue et de la culture corses - Transfert de compétences et transfert de ressources.

- **Rappel au règlement** - (7 juillet 1982) - (p. 3464) : annonce par le dernier conseil des ministres d'une modification du statut des départements d'outre-mer : dissolution des conseils régionaux et élection d'une assemblée unique - Opposition des groupes de la majorité sénatoriale à toute rupture du cadre institutionnel assurant aux populations d'outre-mer les mêmes droits politiques qu'aux Français de métropole - Nécessité d'un débat parlementaire préalable à l'engagement du processus législatif.

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** [n° 344 (81-82)] - Suite de la discussion - (20 juillet 1982) - **Art. 1 : Art. L. 122-41 du code du travail** (p. 3672) : soutient l'amendement n° 84 de M. André Bohl (nouvelle rédaction de l'alinéa relatif à la procédure de convocation préalable) - **Art. 3** (p. 3688) : soutient l'amendement n° 100 de M. André Bohl (critères retenus pour fixer l'ordre des licenciements et ordre de prise en compte de ces critères) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3697) : refus par le ministre d'une seconde délibération sur l'article 1 et multiplication à l'avenir des scrutins publics - Acceptation des divergences d'opinions, mais refus des insultes proférées par certains orateurs - Refus par le Gouvernement de la coopération du Sénat - Allusion de M. Michel Dreyfus-Schmidt au vote par le Sénat de la loi Quilliot - Vote du groupe UCDP et de la majorité du Sénat contre le projet en examen.

- **Projet de loi relatif aux retenues pour absence de service fait par les personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 11 (82-83)] - (7 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4388) : propos tenus par M. Anicet Le Pors, ministre chargé de la fonction publique, à l'égard des gouvernements précédents et demande de suspension de séance - **Explication de vote sur l'ensemble** : hommage au rapporteur - (p. 4389) : propos du ministre et abstention des groupes de la majorité sénatoriale sur le projet en examen.

- **Projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale** [n° 468 (81-82)] - Suite de la discussion - (20 octobre 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4671) : vote par le groupe UCDP de ce texte modifié par le Sénat.

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'inscription des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales - Nouvelle lecture** [n° 54 (82-83)] - (20 octobre 1982) - **Art. 3** (p. 4676) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (seuil d'applicabilité de ce régime : 9.000 habitants) - Seuil de population et divergences au sein de

la majorité et du Gouvernement - (p. 4677) : modalités d'élaboration de la loi électorale.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - Suite de la discussion - (28 octobre 1982) - **Titre I - Art. 6** (p. 4901) : ses amendements, soutenus par M. Paul Pillet, n° A-295 : services de l'Etat dans les régions et les départements nécessaires à l'exercice des compétences transférés aux collectivités territoriales, mis à la disposition de la collectivité locale concernée et placés sous son autorité pour l'exercice de ces compétences ; retiré ; et n° A-296 : services ou partie de services de l'Etat chargés de la mise en oeuvre d'une compétence attribuée à une collectivité transférés à celle-ci dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat avant le transfert effectif de cette compétence ; retiré - **Art. 7** (p. 4904) : son amendement n° A-297, soutenu par M. Paul Pillet : abrogation de la convention conclue entre le représentant de l'Etat et le président du conseil général ou du conseil régional en application de la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ; retiré.

Suite de la discussion - (4 novembre 1982) - **Titre II (suite) - Art. 91** (p. 5151) : soutient l'amendement n° A-313 de M. Roger Boileau (établissement du plan régional et consultation des groupements de communes).

- **Projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail** [n° 531 (81-82)] - (8 novembre 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5286) : souhait de compromis entre les deux assemblées en commission mixte paritaire - Interrogation sur le devenir de l'inspection des lois sociales en agriculture - (p. 5287) : service de prévention de la mutualité sociale agricole.

- **Proposition de loi tendant à la création d'un office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques** [n° 7 (82-83)] - (9 novembre 1982) - **Art. 1** (p. 5342) : son amendement n° 1, soutenu par M. Michel Miroudot : composition de la délégation et durée du mandat de ses membres ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - **Après l'art. 9** (p. 5736) : se déclare favorable à la première partie de l'amendement n° 39 de M. Pierre Vallon, soutenu par M. Paul Séramy (réduction de la TVA pour l'hôtellerie quatre étoiles et quatre étoiles luxe) et s'interroge sur l'opportunité du reste de l'amendement (financement de cette dépense à due concurrence par l'augmentation des droits sur les alcools).

Deuxième partie :

Transports - (26 novembre 1982) - **Examen des crédits - Etat C** (p. 5849) : train à grande vitesse (TGV) - Prise de position du ministre des transports en faveur de la coopération européenne : construction d'un moteur européen d'avion - Désaccord sur la politique du Gouvernement - Vote du groupe UCDP contre le titre V.

Culture - (1^{er} décembre 1982) - (p. 6117) : prétendue rigueur de gestion des crédits du ministère, et inconnu quant aux dossiers de l'Opéra de la Bastille, du parc de la Villette, de l'exposition universelle de 1989 et du grand Louvre - Musée d'Orsay ; musée Picasso : dépassement des devis - Conservatoire national des arts plastiques - Création d'emplois culturels et risque de transfert de charges sur les collectivités locales - Protection du patrimoine - Impôt sur les grandes fortunes (IGF) et châteaux historiques - (p. 6118) : musées de province ; subvention des collectivités locales pour la construction de dépôts d'archives - Eparpillement des actions : exemple des aides à la formation des jeunes et suppression concomitante par le ministère de l'éducation nationale des heures de musique et de dessin

dans les lycées et collèges - Enseignement artistique : enseignement de la musique - Lecture publique ; bibliothèques municipales - Politisation - Exemple de la télévision - Décentralisation : conventions culturelles régionales et projets imposés - Rééquilibrage entre Paris et la province et redéploiement des crédits : Opéra de Paris ; centre Georges Pompidou - Engagement pour l'avenir - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6130) : lassitude devant les critiques adressées à la majorité sénatoriale par certains partisans du nouveau gouvernement.

Education nationale - (3 décembre 1982) - (p. 6268) : inconvénients réels du système de la carte scolaire, évoqués par M. Marc Boeuf ; rigidité.

Education nationale - Suite de la discussion - (4 décembre 1982) - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6285) : enseignement technologique reconnu nécessaire par les anciens gouvernements - Importance des efforts accomplis par les budgets de l'éducation en matière de construction scolaire depuis vingt cinq ans pour faire face à la poussée démographique - (p. 6286) : désaccord avec les propos du ministre déclarant : ce qui est légal n'est pas nécessairement obligatoire - Loi s'imposant à tous - Limitation à 10 % des crédits destinés à l'enseignement privé et implication financière pour les enseignants du privé - Jugement du 12 février 1982 faisant obligation d'adresser aux écoles privées les mandatelements des sommes qui leur reviennent - Présence de tous indispensable pour résoudre le problème de l'école, essentiel pour l'avenir du pays - Se déclare défavorable au vote des crédits figurant au titre IV - **Art. 73** (p. 6289) : étonnement devant le dépôt de cet amendement juste avant le vote du budget. - Trouve déplorable cette méthode de travail.

Environnement - (4 décembre 1982) - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6312) : exposé fort intéressant et humoristique - Manifestation du scepticisme masquant une certaine amertume - Dénouement heureux concernant les mesures anti-bruit sur le périphérique et interrogation sur l'attribution de sa paternité - Prévision de crédits, pour les travaux nécessaires à cette réalisation, par la région parisienne depuis fort longtemps.

Plan et aménagement du territoire - (6 décembre 1982) - (p. 6352) : aïssance du ministre à souligner les contradictions de certains orateurs - Par solidarité avec M. Rémi Herment, vote du groupe UCDP contre les crédits du titre III - Eclaircissements nécessaires sur le montant prévu en faveur des organisations syndicales : rémunération d'un salaire ou subvention déguisée.

Economie et finances - I - Charges communes - (6 décembre 1982) - **Examen des crédits - Etat C** (p. 6370) : son amendement n° 162, soutenu par M. Daniel Millaud : réduction des crédits de paiement du titre V : suppression des crédits de construction d'un centre international de la communication et réduction des crédits de transfert du ministère des finances à Bercy ; adopté - (p. 6372) : son amendement n° 164, soutenu par M. Daniel Millaud : réduction des crédits de paiement du titre VI : économies sur les crédits prévus en faveur de l'établissement public du parc de la Villette ; adopté.

Urbanisme et logement - (10 décembre 1982) - **Examen des crédits - Art. 75** (p. 6629) : ne votera pas cet article, relatif au plafond légal de densité - (p. 6630) : intervient sur l'amendement n° 153 de M. Jean-Pierre Fourcade, soutenu par M. Jacques Descours Desacres (harmonisation entre les dispositions du texte proposé pour cet article et celles prévues dans le projet de loi sur la décentralisation).

Consommation - (11 décembre 1982) - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6665) : se déclare favorable à l'amendement n° 226 de M. Pierre Salvi, soutenu par M. Marcel Daunay (réduction des crédits du titre III de 344 000 F).

Rappel au règlement - (11 décembre 1982) - (p. 6666) : respect du temps de parole par les intervenants et interrogation sur l'heure du vote du budget.

Deuxième délibération - (11 décembre 1982) - **Art. 75** (p. 6731) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Laurent Fabius, ministre (rétablissement de cet article supprimé par le Sénat).

Vote sur l'ensemble - (11 décembre 1982) - (p. 6744) : conditions de déroulement de la discussion budgétaire ; caractère obsolète des méthodes de travail du Parlement - Divergences au sein de la gauche face aux incohérences de certains ministres ; départ de M. Jean-Pierre Cot et déclarations du professeur Alexandre Minkowski - (p. 6745) : absence de crédibilité du débat budgétaire - Déficit budgétaire ; sous-estimation de certaines dépenses et débudgétisation de certaines charges - Budget de 1982 et propositions du Sénat - Annulation de crédits d'équipement et de crédits militaires - Situation économique ; problèmes de l'usine Citroën d'Aulnay - Inadéquation entre les objectifs et les moyens - Politique de rigueur - Coût de la décentralisation et des nationalisations - Refus par la majorité sénatoriale de voter ce budget.

- **Projet de loi d'orientation des transports intérieurs [n° 50 (82-83)]** - (13 décembre 1982) - **Art. 3** (p. 6782) : se déclare favorable à l'amendement n° 14 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (rôle de la politique globale des transports : substitution de la notion de développement et de complémentarité des divers modes de transport à la notion de développement harmonieux et complémentaire des divers modes de transports individuels et collectifs) - (p. 6784) : se déclare favorable à l'amendement n° 16 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (nouvelle rédaction de l'alinéa relatif au rôle de la politique globale des transports pour l'établissement des bases d'une concurrence loyale entre les modes de transport et entre les entreprises) - **Art. 4** (p. 6785) : se déclare favorable à l'amendement n° 18 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (élaboration conjointe par l'Etat et les collectivités territoriales de la politique globale des transports ; entreprises et organismes concernés associés à sa mise en oeuvre ; référence au plan de la nation et à l'établissement de schémas de développement de transport) - **Art. 7** (p. 6790) : suggère la réserve, jusqu'après l'examen de l'article 29, de l'amendement n° 27 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression du paragraphe I de cet article relatif à l'inscription des entreprises de transport public de personnes).

Suite de la discussion - (14 décembre 1982) - **Art. 15** (p. 6838) : intervient sur l'amendement n° 50 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à la participation au financement des infrastructures des différentes catégories de bénéficiaires qui en retirent un avantage direct ou indirect) - **Rappel au règlement** (p. 6840) : conditions de déroulement du débat parlementaire et danger pour l'institution parlementaire - Nécessité de prendre des mesures concrètes - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6871) : dialogue entre le Gouvernement et la commission des affaires économiques - (p. 6872) : statut de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) - Accord unanime de la commission.

- **Rappel au règlement** - (16 décembre 1982) - (p. 6968) : annonce de l'arrestation en Pologne de Lech Walesa - Par solidarité avec le peuple polonais, demande une suspension de séance de quelques minutes.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982 [n° 130 (82-83)]** - (16 décembre 1982) - **Après l'art. 14** (p. 7003) : soutient l'amendement n° 17 de M. Marcel Daunay (possibilité pour les groupements fonciers agricoles investisseurs de bénéficier des avantages liés à la notion de biens professionnels ; financement par le relèvement des droits de timbre).

- **Projet de loi portant révision des conditions d'exercice de compétences de l'Etat et de leur répartition entre les communes, les départements et les régions - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 137 (82-83)]** - (17 décembre 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble**

(p. 7053) : hommage au travail de la commission mixte paritaire (CMP) ; application de la Constitution et modification par les amendements du Gouvernement d'un texte voté à l'unanimité par la CMP - Attitude du Gouvernement face à la majorité du Sénat - Refus du groupe UDCP de prendre part au vote.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale** - *Nouvelle lecture* [n° 131 (82-83)] - (18 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 7093) : retard dans la distribution des documents annexes concernant les prévisions de recettes et de dépenses des régimes obligatoires de sécurité sociale.

CHAZELLE (René), sénateur de la Haute-Loire (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative aux commissions syndicales constituées dans les sections de communes [n° 10 (82-83)] (7 octobre 1982).

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Education nationale** - II Enseignement universitaire [n° 95, annexe 13 (82-83)] (22 novembre 1982).

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Légion d'honneur et ordre de la Libération** [n° 95, annexe 37 (82-83)] (22 novembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 64 (JO Débats 10 juillet 1982) (p. 2663) à M. le ministre de l'intérieur : **communes** (difficulté de gestion des biens appartenant à des sections de communes).

Questions orales avec débat :

n° 79 (26 novembre 1981) (p. 3197) à M. le ministre des relations extérieures : **droits de l'homme** (violation des droits de l'homme dans un nombre croissant de pays) - Discutée le 18 mai 1982 (débat commun) (p. 2097 et suivantes).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création d'un régime d'épargne populaire** [n° 252 (81-82)] - (20 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 1151) : aspiration de millions de citoyens français à un moyen de protection de l'épargne contre l'inflation ; sécurité des personnes âgées - Simplicité des dispositions du projet en examen - Critère du seuil d'imposition - Evolution du taux de rémunération des livrets A des caisses d'épargne comparée à celle du coût de la vie au cours des dernières années - Précision nécessaire sur la notion de petit épargnant et critère fiscal retenu - Simplicité du dispositif proposé : ouverture du livret dans tous les réseaux de collecte d'épargne ; taux d'intérêt et complément de rémunération ; exonération de l'impôt sur le revenu ; plafonnement des dépôts - (p. 1152) : inquiétude quant aux conséquences économiques du projet : concurrence entre les

circuits de collecte de l'épargne et risque pour les caisses d'épargne ; emploi des ressources et prêts Minjot en faveur des collectivités locales - Rôle de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) dans le dispositif du financement des équipements collectifs et logements sociaux et problème éventuel de financement du système ; décentralisation et problème des ressources des collectivités locales et des organismes d'HLM - Politique de l'épargne - Commission de réforme de l'épargne, présidée par M. Dautresme - Soutien au projet du Gouvernement.

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (18 mai 1982) (p. 2098) : action de l'intergroupe sénatorial des droits de l'homme et volonté généreuse de la politique de la France - Violations flagrantes des droits de l'homme et nécessité d'un débat - Disparition forcée de personnes ; colloque international du mois de janvier 1981 au Sénat ; situation de nombreux pays d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale ; courage des « mères de la place de Mai » - Déplacements massifs de populations ; exemple de l'Asie du Sud-Est - Protection des droits élémentaires de la personne dans les cas de guerre civile ou d'intervention militaire ; exemples de l'Afghanistan, de l'Amérique centrale - Intolérance religieuse ; Iran et Syrie - Nouvelles orientations de la politique étrangère de la France - (p. 2099) : exercice des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans le cadre de chaque Etat - Définition de la politique étrangère - Action juridique ; traités et conventions - Action diplomatique traditionnelle bilatérale ; action modérée et recours exceptionnel à des mesures de rétorsion ; politique des ventes d'armes - Action au sein d'organisations internationales ; prolongement du mandat du groupe de travail sur les disparus dans le cadre de la commission des dix de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) ; mise au point du projet de convention contre la torture - Accueil des réfugiés - Institution d'organisations régionales des droits de l'homme ; convention européenne de 1950 - Disparition forcée de personnes ; action de l'ONU et élaboration d'une convention par l'Institut des droits de l'homme du barreau de Paris - Référence au texte d'un poème de Pablo Neruda sur la dictature au Chili.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6081) : installation des jeunes, priorité vitale du département de la Haute-Loire - Dotation aux jeunes agriculteurs effectivement doublée en toutes zones par rapport au taux en vigueur au 1^{er} janvier 1981 - Augmentation des prêts bonifiés réservés aux jeunes - Rôle de l'indemnité viagère de départ (IVD) en augmentation - Problème préoccupant de l'accès au foncier des jeunes - Projet de loi foncière devant comporter des dispositions spécifiques aux zones de montagne et offrant aux jeunes la possibilité d'obtenir des terres en location - Importance de la forêt en Haute-Loire - Déficit chronique de l'activité forestière et deuxième poste déficitaire du commerce extérieur - Mauvaise gestion de ce capital - (p. 6082) : système de taxation défini par l'article 1613 du code général des impôts favorisant les bois importés - Décret n° 81-1175 du 30 décembre 1981 réduisant partiellement les discriminations existant entre productions nationales à usage intérieur, importations et exportations - Contrat signé le 5 août 1982 entre l'Etat et la Fédération professionnelle du secteur bois-bâtiment pour le développement de la filière bois-bâtiment - Importance des dommages causés par les chutes de neige dans le département de la Haute-Loire - Travaux de renforcement et d'adaptation aux nouvelles techniques incombant aux communes, aux syndicats d'électrification rurale - Interrogation sur les mesures prises pour venir au secours de la forêt victime de l'ouragan des 6 et 7 novembre dernier dans la région Auvergne - Souhait d'une aide de l'Etat, du département et de la région, en faveur de certaines communes, de multiples entreprises et propriétaires forestiers.

Culture - (1^{er} décembre 1982) - (p. 6116) : culture en milieu rural : animation culturelle - Rééquilibrage des

interventions entre Paris et la province, mais distinction entre province et milieu rural - (p. 6117) : nouvelle répartition des compétences : transfert par l'Etat de son patrimoine immobilier aux communes et aux départements ruraux et nécessité d'une pleine compétence pour décider des orientations en matière de diffusion culturelle : lecture publique et expérience des bibliobus ; spectacles itinérants ; conventions avec l'Etat - Cinéma : encouragement au rachat de salles de cinéma par les communes - Festival de musique de la Chaise-Dieu et participation de la région Auvergne et du département de la Haute-Loire - Expositions itinérantes - Musées régionaux - Enseignements artistiques : enseignement musical ; exemple de l'école nationale de musique de la Haute-Loire et subvention de l'Etat ; carte scolaire musicale entreprise par la direction de la musique ; programmes de l'éducation nationale - Patrimoine architectural : rôle des collectivités locales dans la restauration des châteaux ; exemple du château de Chavaniac-La-Fayette - Culture pour tous.

Education nationale - (3 décembre 1982) - Rapporteur spécial (enseignement universitaire) - (p. 6248) : croissance des ressources propres des universités ; augmentation des droits d'inscription - Résorption de l'auxiliaire : titularisation des personnels enseignants non titulaires ; problème du recrutement de vacataires - Habilitation des universités de province - Carte universitaire - Renforcement du caractère professionnel des formations : créations d'emplois d'ingénieurs et de techniciens pour les nouvelles filières professionnelles, notamment en informatique - Loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 12 novembre 1968 : autonomie des universités et participation de personnalités extérieures aux conseils - Liens entre les universités et leur environnement économique - Réunion de la commission nationale de planification prévue par la loi du 29 juillet 1982 - Action sociale en faveur des étudiants : résidences et restaurants universitaires ; groupe de travail animé par M. Claude Domenach sur les conditions de vie et de travail des étudiants ; crédit des bourses - Recherche universitaire : évolution des crédits : dépenses ordinaires et dépenses en capital ; définition des objectifs ; loi d'orientation de la recherche - (p. 6249) : programmes mobilisateurs ; politique régionale : contrats d'établissements - Relations internationales - Avenir des grands établissements en France et à l'étranger ; attente du projet de loi relatif aux enseignements supérieurs ; éclaircissements nécessaires sur la réforme du Muséum national d'histoire naturelle : substitution à la notion de laboratoire de la notion d'équipe de recherche ; spécificité du Muséum ; création d'un conseil supérieur, d'un conseil d'administration, et d'un conseil scientifique - Contrôles budgétaires effectués en 1982 par la commission des finances : exemple de la Casa de Velasquez ; rôle de cet établissement et problème des débouchés ouverts aux jeunes enseignants à l'issue de leur séjour - Situation du centre universitaires des Antilles et de la Guyane : moyens en personnels et en équipements ; malfaçons des locaux - (p. 6250) : action sociale dans les départements antillais : coût de la vie ; pouvoir d'achat des bourses - Retard des réponses du ministère au questionnaire de la commission des finances - Soumet les crédits à l'appréciation du Sénat - (p. 6258, 6259) : intervient, *à titre personnel*, sur l'enseignement scolaire - Priorité en faveur de l'enseignement technique - Besoins futurs de la biotechnologie - Action sociale en faveur des familles : bourses ; aide à l'internat - Généralisation souhaitable des bourses en faveur de l'internat en zone de montagne - Importance de l'instruction civique et de l'enseignement de l'histoire.

Education nationale - Suite de la discussion - (4 décembre 1982) - Rapporteur spécial (enseignement universitaire) - Art. 73 (p. 6287) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de Mme Danielle Bidard, n° 155 (titularisation des vacataires dépendant des établissements relevant du ministère de l'éducation nationale) et n° 156 (prise en compte des périodes de congé de maladie, de congé maternité, de service militaire et de congé de recherche pour le décompte des périodes d'activité) - (p. 6288) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour

l'amendement n° 157 de Mme Danielle Bidard (création et rôle d'une commission nationale devant examiner la recevabilité des dossiers des candidats et l'attribution des postes d'assistants) - (p. 6289) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 160 de M. Alain Savary, ministre (I. Nomination d'assistants après avis du conseil de l'établissement affectataire de l'emploi ; II. Nomination en qualité d'adjoint d'enseignement sur proposition du recteur après avis d'une commission de huit membres comprenant quatre professeurs, deux maîtres assistants et deux assistants) - Après l'art. 75 (p. 6290) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 161 de M. Alain Savary, ministre (article additionnel relatif à la réservation d'emplois d'enseignants de l'enseignement supérieur en faveur d'enseignants non titulaires de l'enseignement supérieur chargés de fonctions d'enseignement supérieur en coopération).

Commerce et artisanat - (6 décembre 1982) - (p. 6384) : progression des crédits - Harmonisation des régimes sociaux avec le régime général - Indemnité de départ ; extension aux commerçants et artisans inaptes au travail avant l'âge de 60 ans - Mesures fiscales : comptabilité super simplifiée ; adhésion aux centres de gestion agréés - Loi du 10 juillet 1982 sur le statut du conjoint de commerçant ou d'artisan ; attente des décrets d'application - (p. 6385) : concurrence : lutte contre le travail clandestin ; urbanisme commercial - Concurrence des moyennes surfaces non soumises à autorisation - Formation professionnelle - Annonce des douze mesures pour l'artisanat - Soutien à l'action du Gouvernement.

Légion d'honneur et ordre de la Libération - (8 décembre 1982) - Rapporteur spécial - (p. 6498) : missions incombant à la grande chancellerie de la Légion d'honneur - Statistiques de l'ordre national de la Légion d'honneur, de l'ordre national du Mérite et des médaillés militaires - Budget annexe atteignant en 1983 en recettes et en dépenses un montant total de 88, 7 millions de francs, en progression de 9,1 % par rapport à la dotation de 1982 - Modeste progression des dépenses de fonctionnement risquant d'entraîner des difficultés matérielles pour la grande chancellerie et pour les maisons d'éducation - (p. 6499) : remarquables succès scolaires des élèves des maisons d'éducation - Contingent exceptionnel de croix de la Légion d'honneur en faveur des anciens combattants des guerres de 1914-1918 et de 1939-1945 - Possibilité pour les légionnaires et les médaillés militaires d'abandonner leur traitement au profit des services d'entraide de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire - Critères de sélection pour la nomination et la promotion des militaires dans la Légion d'honneur - Instructions du Président de la République, grand maître de l'ordre pour la présentation par le Gouvernement de propositions en faveur de personnes de condition modeste ayant rendu des services éminents - Légion d'honneur devant récompenser les titres exceptionnels - Proposition de la commission des finances tendant à accorder à la grande chancellerie des moyens lui permettant d'assurer une meilleure protection des ordres nationaux et des décorations officielles - Décret du 4 décembre 1981 élaboré pour sanctionner les infractions en matière de distinction honorifique et pour réglementer la création et le port de certaines décorations - Proposition concernant l'attribution de crédits de paiement supplémentaires pour la restauration du Palais de la Légion d'honneur et des bâtiments administratifs de la grande chancellerie - Budget annexe de l'ordre de la Libération s'élevant à 2,964 millions de francs - Diminution apparente des crédits résultant de l'inscription au budget de la justice d'un crédit correspondant à la participation de l'ordre de la Libération aux travaux de rénovation de l'hôtel des Invalides - Vote de ces deux projets de budget à l'unanimité par la commission des finances et souhait d'une adoption identique par le Sénat.

- **Projet de loi, relatif à la formation professionnelle des artisans** [n° 110 (82-83)] - (15 décembre 1982) - Discussion générale (p. 6931) : projet adopté à l'unanimité par

l'Assemblée nationale en première lecture - Double objectif : préparation des candidats à l'installation dans leurs fonctions de chef d'entreprise artisanale et possibilité pour tout artisan installé d'accéder à des moyens de formation permanente. Artisanat prospère nécessitant des artisans compétents sur le plan de la technique et dans la gestion de l'entreprise - Formation professionnelle continue, conquête dans les textes pour les salariés dès 1971 - Crédit de 10 millions de francs dans le budget de 1982 en faveur des 16 fonds d'assurance formation nationaux - Technique des fonds d'assurance formation pour le financement de la formation continue des artisans - Caractère obligatoire de la taxe additionnelle à la taxe pour frais de chambre de métiers destinée à financer la formation dans l'artisanat - (p. 6932) : rappel du vote de l'amendement du Gouvernement à l'occasion du débat sur le projet de loi de finances pour 1983 concernant la taxe pour frais de chambre de métiers - Souhait de l'instauration d'un dispositif de formation professionnelle des commerçants - Préparation d'un texte législatif visant à étendre à l'ensemble des salariés les dispositions de la loi de 1971 - Texte ayant fait l'objet d'une concertation avec les organismes consulaires et les organisations professionnelles, permettant à l'artisanat d'affronter les difficultés avec d'avantage d'atouts - Après l'art. 2 (p. 6937) : sur l'amendement n° 8 de M. Georges Mouly, rapporteur pour avis (article additionnel relatif au financement des stages d'initiation à la gestion), *invoque à titre personnel* l'article 40 de la Constitution et au nom de la commission des finances, déclare l'article 40 de la Constitution applicable à cet amendement.

CHERIOUX (Jean), sénateur de Paris (RPR).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires sociales.
- Est nommé membre du Haut conseil du secteur public, en application de l'article 53 de la loi n° 82-155 du 11 février 1982 (8 avril 1982) (p. 1035).
- Est nommé membre du comité national des retraités et des personnes âgées (7 octobre 1982) (p. 4393).
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de nationalisation (29 janvier 1982) (p. 474).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de nationalisation (4 février 1982) (p. 535).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre Ier du livre Ve du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes (20 avril 1982) (p. 1171).
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (11 juin 1982) (p. 2760).
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (18 juin 1982) (p. 2959).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage (29 juin 1982) (p. 3222).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions

restant en discussion du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (20 juillet 1982) (p. 3699).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (23 juillet 1982) (p. 3785).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (28 septembre 1982) (p. 4197).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics (1^{er} octobre 1982) (p. 4298).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (1^{er} octobre 1982) (p. 4299).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (5 octobre 1982) (p. 4352).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale (20 octobre 1982) (p. 4671).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (8 novembre 1982) (p. 5287).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale (16 novembre 1982) (p. 5494).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure (17 décembre 1982) (p. 7073).

Est élu membre de la commission de contrôle sur les établissements chargés d'accueillir les personnes âgées (20 décembre 1982) (p. 7145).

DÉPÔTS

Rapport fait, avec MM. Etienne Dailly et Jean-Pierre Fourcade, au nom de la commission spéciale sur le projet de loi de **nationalisation** [n° 198 (81-82)], considéré comme adopté par l'Assemblée nationale aux termes de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution (urgence déclarée) [n° 203 (81-82)] (3 février 1982).

Rapport fait, avec MM. Jean-Pierre Fourcade et Etienne Dailly, au nom de la commission spéciale sur le projet de loi de **nationalisation** [n° 209 (81-82)], adopté avec modification par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture [n° 210 (81-82)] (5 février 1982).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la **participation des travailleurs** à l'exercice de la responsabilité dans les filiales des sociétés mentionnées aux

articles premier, 12 et 29 de la loi de nationalisation n° 82-155 du 11 février 1982 [n° 315 (81-82)] (4 mai 1982).

Rapport fait au nom de la commission spéciale, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise [n° 470 (81-82)] (13 juillet 1982) - Travail.

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise [n° 478 (81-82)] (21 juillet 1982) - Travail.

Rapport fait au nom de la commission spéciale, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise [n° 490 (81-82)] (23 juillet 1982) - Travail.

Avis présenté, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Solidarité nationale - Santé [n° 99, tome II (82-83)] (22 novembre 1982).

Proposition de résolution tendant à créer une commission de contrôle sur les établissements chargés d'accueillir les personnes âgées [n° 104 (82-83)] (24 novembre 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des affaires sociales, sur la proposition de résolution [n° 104 (82-83)] déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission de contrôle sur les établissements chargés d'accueillir les personnes âgées [n° 136 (82-83)] (9 décembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 244 (JO Débats 28 mai 1982) (p. 2373) à M. le ministre de l'urbanisme et du logement : construction (ville de Paris : politique du logement social) - Réponse de M. André Cellard, secrétaire d'Etat à l'agriculture (4 juin 1982) (p. 2550, 2551).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de nationalisation** [n° 198 (81-82)] - (3 février 1982) - Rapporteur (aspects sociaux) - **Discussion générale** (p. 488, 489) : décision du Conseil constitutionnel et absence de modification de l'économie générale du projet de loi ; exemple du plan social - Importance de la nationalisation pour le pays - Volonté de démocratie économique de la part du Gouvernement et attente d'une information sur les modalités ; projet de loi de démocratisation du secteur public - Position favorable de la population face aux nationalisations ; critères d'emploi, de carrière, de participation - Volonté du Gouvernement ; refus d'accorder aux personnels des entreprises nationalisées un statut national ; fin de la participation des salariés au capital de l'entreprise ; représentation des travailleurs au sein des conseils d'administration des entreprises nationalisées et mise en place d'une véritable techno-structure politico-syndicale - Désignation des représentants du personnel par les syndicats en place ; pouvoirs futurs de certains syndicats privilégiés au détriment de la Confédération générale des cadres (CGC) - Absence de garanties statutaires d'emploi pour les personnels des entreprises concernées ; craintes des représentants des personnels de ces entreprises ; cas particulier du personnel des banques et des filiales - Décision du Conseil constitutionnel et droit de propriété - (p. 490) : référence à la Déclaration des droits de l'homme de 1789 et aux préambules des Constitutions de 1946 et 1958 - Droit d'expression directe des travailleurs : remise en cause de l'autorité du chef d'entreprise et réduction du rôle des institutions représentatives du personnel - Refus de l'autogestion - Insuffisance

des conditions d'indemnisation offertes aux actionnaires des trois banques nationales ; valeur d'échange et spoliation des actionnaires de la Banque nationale de Paris (BNP), de la Société générale, du Crédit lyonnais ; inutilité de cette re-nationalisation ; cotation artificielle des actions de ces trois banques au marché officiel - Demande d'une autre formule d'indemnisation semblable à celle des sociétés non cotées - Hostilité de la commission spéciale à ce projet de nationalisation et demande de rejet du texte.

Suite de la discussion - (4 février 1982) - Rapporteur (aspects sociaux) - **Question préalable** (p. 531) : sa motion n° 3, déposée avec MM. Jean-Pierre Fourcade et Etienne Dailly, également rapporteurs, tendant à opposer la question préalable ; adoptée.

Nouvelle lecture [n° 209 (81-82)] - (5 février 1982) - Rapporteur (aspects sociaux) - **Question préalable** (p. 582) : sa motion n° 1, déposée avec MM. Jean-Pierre Fourcade et Etienne Dailly, également rapporteurs, tendant à opposer la question préalable ; adoptée.

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre premier du livre cinquième du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes** [n° 197 (81-82)] - (6 avril 1982) - Art. 1 (p. 936) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 de M. André Rabineau, rapporteur, identique à l'amendement n° 33 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (fixation du taux de compétence des conseils de prud'hommes par décret ; réunion annuelle à la valeur de trois fois le salaire moyen ouvrier mensuel).

Suite de la discussion - (7 avril 1982) - Art. 26 (p. 1010) : soutient l'amendement n° 89 de M. Louis Souvet (défaut d'entrave et atteinte à l'indépendance des conseillers prud'hommes), puis le retire au profit de l'amendement analogue n° 52 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 191 du 24 avril 1944 et certaines dispositions du code de la santé publique relatives à l'exercice de la profession de sage-femme** [n° 220 (81-82)] - (14 avril 1982) - Art. 4 (p. 1115) : son amendement n° 4 : interdiction aux personnes ne remplissant pas les conditions requises pour l'exercice de la profession de recevoir, en vertu d'une convention, des honoraires ou bénéfices provenant de l'activité professionnelle d'un médecin, d'un chirurgien-dentiste ou d'une sage-femme ; adopté - Après l'art. 4 : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. Noël Berrier, rapporteur (précision de la liste des instruments dans le code de déontologie par arrêté du ministre de la santé après avis de l'Académie de médecine).

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (27 avril 1982) - Art. 18 (p. 1382) : soutient les amendements de M. François Collet, n° 322 (suppression du deuxième alinéa de cet article relatif à l'autorisation pour le locataire d'exercer une activité politique, syndicale, associative ou confessionnelle) et n° 323 (nécessité pour le locataire d'un local d'habitation ou à usage mixte professionnel, de l'accord écrit du bailleur pour domicilier ou établir dans le local à lui loué une personne morale ou un groupement de fait qui y exercerait son activité de manière permanente) - Art. 19 (p. 1385) : sur l'amendement n° 47 de M. Paul Pillet, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article définissant le régime juridique des accords conclus entre bailleur et locataires d'un immeuble), soutient le sous-amendement n° 324 de M. François Collet (accords collectifs de location pour des habitations comportant au moins trente logements locatifs).

- **Questions orales avec débat jointes : politique à l'égard des cadres** - (15 juin 1982) - (p. 2789) : conséquences de la politique économique et sociale désastreuse pour les cadres ; réduction des revenus réels ; chômage ; contrats de solidarité - Cadres, cible préférée de la politique de solidarité - (p. 2790) : politique fiscale - Enormité du déficit budgétaire - Dévaluation et incapacité du Gouvernement à mener une

politique économique cohérente - Déficit de la balance commerciale - Diminution des réserves de change - Sévérité des mesures d'accompagnement : blocage des salaires ; relèvement des cotisations de sécurité sociale ; pression fiscale sur les hauts revenus - Aggravation constante des charges fiscales - Abaissement de l'âge de la retraite ; régimes complémentaires et augmentation des cotisations - Sacrifices et solidarité égalitariste pour l'encadrement - Nationalisation et spécificité du personnel d'encadrement - Démocratisation du secteur public et instauration de conseils d'ateliers ; véritable « contre hiérarchie » - Sous représentation des cadres aux comités centraux d'entreprises - Multiplication des cas de séquestration - Mises à pied arbitraires - Chasse aux sorcières - Ampleur des désordres et passivité de la force publique - (p. 2791) : rôle primordial des cadres dans l'entreprise et participation des salariés aux organes de gestion - Volonté du Gouvernement de créer une autre société sans liberté ni responsabilité - Demande d'un infléchissement de la politique à l'égard des cadres - Politique du Gouvernement : chaos économique et faillite financière.

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** [n° 344 (81-82)] - (19 juillet 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 3590) : apport très positif des précédents gouvernements en matière de législation du travail, souligné par le rapport Bloch-Lainé - Représentation du personnel, comité d'entreprise et section syndicale d'entreprise - Participation du personnel à la vie de l'entreprise : ordonnances de 1959 et 1967 : participation au capital et actionnariat salarié - Rapport Sudreau - Développement de la politique contractuelle et atteinte portée par le Gouvernement : blocage des salaires - Organisation progressive des salariés - Progrès social et nécessité du développement économique - Rapport présenté par M. Georges Denizet, au nom du Conseil économique et social - Finalité du projet et objectif de transformation en profondeur de la société - (p. 3591) : philosophie du rapport Auroux - Décalage observé par la commission spéciale entre les intentions déclarées et le dispositif mis en place par le projet : remise en cause de l'autorité du chef d'entreprise ; création d'un droit disciplinaire inspiré du régime de la fonction publique ; attributions du comité d'entreprise et remise en question du pouvoir économique de la direction - Expression individuelle ou expression collective des salariés ; risques de manipulation par les organisations - Affirmation du principe du pluralisme syndical et droit de veto créé en faveur des organisations majoritaires - Problème des petites et moyennes entreprises (PME) face à la suppression des seuils sociaux - Rôle du comité d'entreprise et suppression de la mission de coopération avec la direction - Droits et libertés des travailleurs et renforcement du pouvoir syndical - Dépérissement de la politique contractuelle - Disparition de la conception du contrat collectif au profit d'accords d'entreprise ; atteintes au pluralisme syndical - Notion de démocratie dans l'entreprise - Introduction de la politique sur les lieux de travail - (p. 3592) : politisation des entreprises et engrenage du totalitarisme - Vision manichéenne et archaïque de l'entreprise exprimée par les projets de loi en examen - Oubli du rôle de l'encadrement - Constitution de hiérarchies parallèles - Monopole du dialogue social donné aux syndicats - Tradition du syndicalisme français : conception révolutionnaire des principales organisations - Dispositions du projet et risque d'aggravation de la situation économique et sociale - Absence de dispositions prévues pour garantir le droit au travail ; absence de mention des devoirs et responsabilités des salariés - (p. 3593) : pénalités prévues à l'encontre du chef d'entreprise, mais non du syndicat ; exemple d'atteintes à la mise en oeuvre du droit d'expression - Dommages causés par un conflit collectif de travail - Pari du Gouvernement sur l'éventualité du développement de nouveaux rapports sociaux, entraînant une reprise de l'expansion économique et l'acceptation par les partenaires sociaux de la concertation ; contradiction avec le refus de coopération de certaines organisations syndicales - Risque d'échec de la réforme - **Projet de loi de démocratisation du**

secteur public et mise en place de structures auto-gestionnaires : conseils d'atelier - Proposition de la commission spéciale d'accepter le débat sur les dispositions relatives au règlement intérieur et au pouvoir disciplinaire, mais de rejeter tous les articles relatifs au droit d'expression - Rappel de la présentation de deux textes distincts devant le Conseil économique et social et avis favorable donné par le Conseil sur un seul de ces projets - Dispositions relatives au règlement intérieur : généralisation ; limitation du contenu ; nécessité de certaines restrictions aux libertés des salariés ; distribution du règlement intérieur préalable à l'embauche des salariés - (p. 3594) : reprise de la suggestion du Conseil économique et social de remplacer la notion des droits des personnes et libertés individuelles et collectives par les « droits fondamentaux de la personne » - Danger des notions de citoyenneté et de démocratie dans l'entreprise - Risque de politisation du milieu de travail - Modifications proposées par la commission : suppression de l'extension du nouveau régime juridique aux notes de service ; limitation du délai de contrôle *a priori* de l'administration sur un règlement intérieur ; contrôle par la direction départementale du travail - Pouvoir disciplinaire : refus de l'imitation des règles de la fonction publique ; principe de l'autorité du chef d'entreprise ; limitation du champ d'application de ces dispositions aux entreprises de plus de 20 salariés ; limitation du contrôle des prud'hommes ; référence aux dispositions en matière de licenciement - Hostilité de la commission spéciale au droit d'expression politique dans les entreprises : suppression de l'article L.122-46, inséré par l'Assemblée nationale - Droit d'expression des travailleurs et risque de confiscation au profit des organisations syndicales - (p. 3595) : droit d'expression actuel des salariés et expériences menées au cours des dernières années - Rapport Sudreau sur la réforme de l'entreprise et observations sur le droit d'expression des travailleurs et le rôle d'impulsion et d'animation de l'encadrement - Initiatives récentes en ce domaine - Rôle de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) - Droit d'expression individuel ou collectif - Risque de confiscation au profit des organisations syndicales - Position à cet égard de la Confédération française démocratique du travail (CFDT) et de la Confédération générale du travail (CGT) - Rôle de l'encadrement comme intermédiaire privilégié entre la direction et les salariés - Risque de hiérarchies parallèles - (p. 3596) : projet de loi sur la démocratisation du secteur public - Position de la commission spéciale : amendements déposés sur les articles relatifs au règlement intérieur et au droit disciplinaire ; spécificité des PME et rétablissement des seuils - Refus de la politisation des entreprises - Proposition d'un rejet en bloc par le Sénat de toutes les dispositions relatives au nouveau titre VI du code du travail, sur le droit d'expression des salariés - Opposition aux mesures proposées et à la philosophie du projet - Mainmise politico-syndicale sur les entreprises - Garantie du droit au travail - Séquestration de cadres - Participation des travailleurs - Fermeté nécessaire du Sénat - (p. 3600) : intervention de M. Robert Schwint et commentaire en forme de contre-rapport - Contradictions entre le programme commun du Gouvernement de la gauche et le programme socialiste d'une part, et les objectifs annoncés du projet d'autre part.

Suite de la discussion - (20 juillet 1982) - Rapporteur - **Art. 1** (p. 3651) : rappelle les positions et le contenu des divers amendements de la commission spéciale quant au règlement intérieur - **Art. L. 122-34 du code du travail** (p. 3652) : sur la définition et le contenu du règlement intérieur, demande le retrait des amendements n° 95 de M. Pierre Vallon et n° 93 et 94 de M. André Bohl, soutenus par M. Jean Colin - **Art. L. 122-35** (p. 3653) : son amendement n° 5 : substitution, à la notion des droits des personnes et des libertés individuelles et collectives, de la notion des « droits fondamentaux de la personne » ; adopté - Observations du Conseil économique et social - Son amendement n° 6 : prise en compte des exigences du bon fonctionnement de l'entreprise ; adopté - Son amendement n° 7 : interdiction de discriminations liées à la situation

familiale des salariés; adopté - (p. 3654) : s'oppose aux amendements n° 98 de M. Pierre Vallon, soutenu par M. Jean Colin (règlement intérieur et conventions collectives; restrictions à l'exercice des libertés des personnes dans l'entreprise), n° 96 de M. Auguste Chupin, soutenu par M. Jean Colin (mention dans le règlement intérieur des obligations justifiées par la nature de la tâche à accomplir), et n° 39 de M. Bernard Legrand (référence à la directive européenne du 9 février 1976 relative à la mise en oeuvre de l'égalité du traitement entre hommes et femmes) - *Art. L. 122-36* (p. 3656) : son amendement rédactionnel n° 8 : comité d'hygiène et de sécurité; adopté - Accepte l'amendement n° 92 de M. Roger Boileau, soutenu par M. Jean Colin (avis motivé du comité d'entreprise sur le règlement intérieur) - Son amendement de coordination n° 9; adopté - (p. 3657) : son amendement n° 10 : contrôle de légalité du règlement intérieur par le directeur départemental du travail, substitué au contrôle par l'inspecteur du travail; adopté - Son amendement n° 11 : délai maximum de trois mois laissé à l'administration pour faire connaître ses observations après communication du règlement intérieur; rejeté - S'oppose à l'amendement n° 91 de M. Auguste Chupin, soutenu par M. Jean Colin, visant à fixer ce délai à un mois - (p. 3658) : délai d'entrée en vigueur, évoqué par M. Robert Schwint - Son amendement n° 12 : texte intégral du règlement intérieur remis au salarié lors de son embauche; adopté - Son amendement n° 13 : procédure en cas de modification du règlement intérieur ou de retrait de clauses; adopté - *Art. L. 122-37* (p. 3660) : son amendement n° 14 : rôle du directeur départemental du travail dans la procédure de contrôle du règlement intérieur; adopté - (p. 3661) : accepte l'amendement n° 1 de M. Jean Béranger (décision de l'inspecteur du travail notifiée aux membres du comité d'entreprise ou, à défaut, aux délégués du personnel, ainsi qu'aux membres du comité d'hygiène et de sécurité pour les matières relevant de sa compétence) - Demande le retrait, au profit de l'amendement n° 1, de l'amendement analogue n° 89 de M. André Bohl, soutenu par M. Jean Colin - (p. 3662) : sur l'amendement n° 1 de M. Jean Béranger, s'oppose au sous-amendement n° 139 de M. Charles Lederman (communication de la décision simultanément aux membres du comité d'entreprise et aux délégués du personnel) - S'oppose à l'amendement n° 78 de M. Pierre Vallon, soutenu par M. Jean Colin (suspension de l'application du règlement intérieur en cas de recours contentieux) - (p. 3663) : accepte l'amendement n° 134 de M. Jean Auroux, ministre (information de l'inspecteur du travail et des représentants du personnel par le conseil de prud'hommes qui constate l'illégalité d'une clause d'un règlement intérieur) - *Art. L. 122-38* : son amendement n° 16 : suppression de la notion de fonctionnaire assimilé; rejeté - (p. 3664) : accepte les amendements n° 50 de M. Charles Lederman (fixation à deux mois du délai de recours administratif) et n° 2, de coordination, de M. Jean Béranger - *Art. L. 122-39* (p. 3665) : son amendement n° 17 : suppression de l'extension du régime juridique du règlement intérieur aux notes de service prises pour son application; adopté - S'oppose aux amendements rédactionnels n° 135 de M. Jean Auroux, ministre, et n° 51 de M. Charles Lederman - (p. 3666) : avenants; distinction entre les notes de service, prescriptions générales et permanentes, et les notes de service prises pour l'application du règlement intérieur - Son amendement n° 18 : 1° rédactionnel; 2° prescriptions d'urgence en matière d'hygiène et de sécurité et information du directeur départemental du travail et de l'emploi substituée à l'information de l'inspecteur du travail; adopté - (p. 3667) : sur son amendement n° 18, accepte le sous-amendement n° 52 de M. Charles Lederman (information du comité d'hygiène et de sécurité et du comité d'entreprise, ou, à défaut, des délégués du personnel) - *Art. L. 122-40* : son amendement n° 19 : suppression du texte présenté pour cet article relatif à la définition de la sanction; adopté - Garanties disciplinaires; règle inspirée de la fonction publique et remise en cause de l'autorité du chef d'entreprise - Echelle des peines - Compétence prud'homale - Législation en matière de licenciement - Limitation du

champ d'application aux entreprises de plus de vingt salariés - (p. 3668) : compétence du conseil de prud'hommes - Règlement intérieur et échelle des sanctions - (p. 3669) : procédure proposée par la commission spéciale - Contrôle du juge et analogie avec la procédure de licenciement - *Art. L. 122-41* (p. 3671) : son amendement n° 20 : limitation du champ d'application de la procédure disciplinaire aux entreprises occupant plus de vingt salariés; information préalable du salarié; adopté - S'oppose à l'amendement n° 43 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (information du salarié dans le même temps qu'est engagée la procédure de sanction) - (p. 3672) : son amendement n° 21 : maintien du principe d'une procédure disciplinaire pour les seules sanctions les plus graves, ayant une incidence directe et immédiate sur l'emploi du salarié, la nature de ses fonctions, sa carrière ou sa rémunération; adopté - (p. 3673) : s'oppose aux amendements n° 84 de M. André Bohl, repris par M. Bernard Legrand (nouvelle rédaction de l'alinéa relatif à la procédure de convocation préalable), n° 44 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (exclusion de l'application de la procédure disciplinaire en cas d'avertissement), n° 136 de M. Jean Auroux, ministre (exclusion du champ d'application de la procédure disciplinaire de l'avertissement; application aux seules sanctions ayant une incidence directe sur la présence dans l'entreprise, la fonction, la carrière ou la rémunération du salarié) et n° 34 de M. Jean Béranger (procédure de convocation préalable du salarié lorsque la sanction est susceptible d'avoir sur sa situation une incidence directe ou non) - Accepte l'amendement n° 64 de M. André Bohl, soutenu par M. Auguste Chupin (application de la procédure de convocation préalable en cas de sanction susceptible d'avoir une incidence sur le classement hiérarchique du salarié) - (p. 3675) : accepte les amendements rédactionnels n° 67 de M. Claude Mont et n° 65 de M. André Bohl, soutenus par M. Auguste Chupin - S'oppose à l'amendement n° 40 de M. Bernard Legrand (possibilité de défense du salarié par une personne extérieure à l'entreprise) - (p. 3676) : son amendement n° 22 : exclusion du champ d'application de cette procédure des salariés qui ont moins d'un an d'ancienneté; adopté - Exemple de la procédure de licenciement prévue par la loi du 13 juillet 1973 - Estime sans objet l'amendement n° 54 de MM. Pierre Louvot et Pierre-Christian Taittinger (exclusion du champ d'application de cette procédure des salariés qui ont moins d'un an d'ancienneté et des établissements employant habituellement moins de vingt salariés) - *Art. L. 122-42* (p. 3677) : son amendement n° 23 : interdiction des amendes ou autres sanctions pécuniaires et référence au troisième alinéa de l'article L. 122-41, relatif à la mise à pied; adopté - *Art. L. 122-44* (p. 3678) : son amendement n° 24 : suppression du texte proposé pour cet article, relatif à la possibilité pour le conseil de prud'hommes d'annuler la décision de sanction prise par le chef d'entreprise; adopté - Possibilité de recours ultérieur devant le conseil de prud'hommes pour obtenir des dommages et intérêts - (p. 3679) : s'oppose aux divers amendements de modification du texte de cet article - *Art. L. 122-45* (p. 3681) : son amendement n° 25 : 1° rédactionnel; 2° rétablissement d'un délai de prescription des peines de trois mois au lieu de deux; retiré au profit de l'amendement analogue n° 102 de M. Auguste Chupin - Son amendement n° 26 : nouvelle rédaction de cet article relatif au délai de récidive; adopté - *Art. L. 122-46* (p. 3682) : son amendement n° 27 : suppression du texte proposé pour cet article, relatif à l'interdiction de sanctionner ou de licencier un salarié en raison de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou de ses convictions religieuses; adopté - Hostilité de la commission spéciale à l'introduction de la politique dans l'entreprise - Discriminations et internements de dirigeants syndicaux dans les pays de démocratie populaire - (p. 3686) : intervention de M. Charles Lederman et comparaison possible entre le sort des salariés d'entreprises françaises et celui des membres du syndicat Solidarité en Pologne - Après l'art. 1 (p. 3687) : accepte l'amendement n° 138 de M. Jean Auroux, ministre (suppression de la référence au règlement intérieur dans l'article L. 122-7 du code du

travail : clause relative au contrat de travail, délai-congé, conditions d'ancienneté) - **Art. 3** : s'oppose à l'amendement n° 99 de M. Auguste Chupin (référence au licenciement collectif pour motif économique, dans cet article relatif à la fixation de l'ordre des licenciements) - (p. 3688) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 47 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (critères retenus pour fixer l'ordre des licenciements et pondération de ces critères) - **Art. 4** : son amendement n° 28 : rétablissement du délai de deux ans au lieu d'un an pour la mise en conformité des règlements intérieurs ; adopté - **Art. 5** (p. 3689) : son amendement n° 29 : suppression de cet article relatif à la modification des numéros d'articles du code du travail ; réservé jusqu'après l'examen de l'article 6 - **Art. 6** (p. 3690) : dispositions du projet relatives au droit d'expression des salariés - Expérimentations en cours - Expression individuelle et effective - Incohérence des dispositions adoptées par l'Assemblée nationale - Refus du seul face à face entre la direction et les syndicats - Rôle des salariés et de l'encadrement - (p. 3691) : divergences entre les syndicats sur les modalités du droit d'expression - Proposition d'ajournement adoptée par le Conseil économique et social - Son amendement n° 30 : suppression de cet article relatif au droit d'expression des salariés - **Art. 5 (suite)** (p. 3694) : son amendement n° 29, précédemment réservé, tendant à supprimer l'article 5, pour coordination avec la suppression de l'article 6 ; adopté - **Art. 7** (p. 3695) : son amendement n° 31 : suppression, pour coordination, de cet article relatif au délai d'engagement des négociations en vue de la conclusion de l'accord relatif au droit d'expression ; adopté - **Art. 8** : son amendement n° 32 : suppression, pour coordination, de cet article relatif à l'analyse par le chef d'entreprise des résultats obtenus à l'expiration d'un délai de deux ans ; adopté - **Art. 9** : son amendement n° 33 : suppression, pour coordination, de cet article relatif au dépôt en 1984 d'un rapport du Gouvernement, et en 1985 d'un projet de loi relatif aux modalités d'exercice du droit d'expression des salariés dans les entreprises ; adopté.

Nouvelle lecture [n° 488 (81-82)] - (23 juillet 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 3787) : impossibilité d'aboutir à un accord en commission mixte paritaire (CMP) - Reprise par l'Assemblée nationale de son texte assorti des amendements proposés par le Gouvernement au cours de l'examen du texte au Sénat - Non prise en compte des modifications envisagées par le Sénat - Souhait de la commission d'amender avec un esprit constructif et positif le texte qui lui a été transmis par l'Assemblée nationale - Propositions sénatoriales se heurtant à une absence totale de volonté de dialogue de la part de l'Assemblée et du Gouvernement - Proposition de la commission spéciale d'opposer la question préalable au texte transmis - (p. 3789) : existence d'une différence d'approche entre les parlementaires de même sensibilité politique dans l'une et l'autre des assemblées en raison d'une situation différente - Opposition majoritaire au Sénat pouvant s'exprimer et alerter l'opinion publique - **Question préalable** (p. 3790) : sa motion n° 1, tendant à opposer la question préalable ; adoptée.

- **Projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel** [n° 384 (81-82)] - (28 septembre 1982) - **Discussion générale** (p. 4183) : projets de loi issus du rapport Auroux et sentiment d'un glissement progressif vers une autre forme d'organisation de la société - Dispositions du projet en examen, relatif aux institutions représentatives du personnel, et nouvelle rencontre des dangers déjà signalés dans le projet relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise - Développement de la mainmise syndicale sur les entreprises au détriment des droits individuels des travailleurs - (p. 4184) : hostilité du groupe RPR à la voie de l'affrontement dans l'entreprise et position favorable à la voie de la participation tracée par le Général de Gaulle - Confusion instaurée par le projet entre le rôle et les compétences des diverses instances représentatives : droit de circulation reconnu au délégué syndical comme au délégué du personnel ; possibilité, en l'absence

de comité d'entreprise, d'exercice collectif de certaines de ses attributions par les délégués du personnel - Rôle du comité d'entreprise : substitution de la notion de contrôle à la notion de coopération ; rôle de la commission économique comme contre pouvoir ; consultation du comité d'entreprise préalable à l'introduction d'une nouvelle technologie ou lors d'une modification des structures juridiques ; contradiction avec l'exigence de rapidité et de secret - Alignement du rôle du délégué du personnel et du délégué syndical ; procédure de licenciement - (p. 4185) : faible taux de syndicalisation des salariés français et absence de possibilité d'organisation reconnue au niveau de l'entreprise en dehors des syndicats dits représentatifs - Institution d'un délégué cadre supplémentaire ; instauration du collège unique dans les entreprises de moins de vingt-cinq salariés et manœuvre dirigée contre la Confédération générale des cadres (CGC) - Dispositions de l'article L. 423-15 sur l'absence de prise en compte des ratures sur les listes électorales, lors des élections professionnelles, en-dessous d'un seuil de 10 % - Suppression de l'obligation faite au délégué de s'exprimer en français - Imprécision de la notion de délégué de site - Politisation de l'entreprise - Conflits chez Talbot et Citroën - Suppression de la plupart des seuils et extension de ces difficultés aux petites entreprises - Nécessité de la relance de l'industrie française et du développement de toutes les formes d'association - Hostilité du groupe RPR au projet en examen et vote de la question préalable - (p. 4189) : tableau de la répression contre le mouvement syndical en France et plus particulièrement contre la Confédération générale du travail (CGT), dressé par M. Charles Lederman, et emprisonnement ou assignation à résidence de syndicalistes dans des pays de l'Est.

- **Projet de loi modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics** [n° 430 (81-82)] - (29 septembre 1982) - **Discussion générale** (p. 4227) : remise en cause du secteur privé au nom de l'égalité de tous les malades dans l'accès aux soins et suspicion à l'égard des équipes médicales hospitalières : malaise ainsi suscité - Défense de la médecine libérale - Hostilité de principe au développement d'une médecine fonctionnarisée - Attachement des Français à la qualité des soins et au libre choix du médecin par le malade - Mode de fonctionnement diversifié institué par la réforme hospitalière de 1958 et renom international de la médecine française - (p. 4228) : abus invoqués et justification insuffisante pour la remise en cause de la réforme hospitalière de 1958 - Respect du tarif conventionnel par la majorité des médecins, rôle des mutuelles et large accès au secteur privé de l'hôpital - Rupture unilatérale par l'Etat d'un contrat passé avec les médecins - Diminution des revenus et de la future retraite des médecins hospitaliers ; cotisation à la Caisse autonome de retraite des médecins français (CARMF) - Risque de fuite des meilleurs médecins vers les cliniques privées - Expériences étrangères : cas de l'Italie et de la Grande-Bretagne : rétablissement du secteur privé hospitalier précédemment supprimé - Coût financier de la réforme proposée : suppression de la redevance versée par les praticiens à l'hôpital et diminution de ressources des hôpitaux publics - Attachement du groupe RPR à la médecine libérale de qualité - Rejet du projet en examen.

Deuxième lecture [n° 533 (81-82)] - (1^{er} octobre 1982) - **Art. 1** (p. 4293) : vote du groupe RPR favorable à l'amendement n° 1 de M. Louis Boyer, rapporteur (suppression de cet article modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics) - Suppression du secteur privé comme première étape de la disparition de la médecine libérale - Qualité des soins et renom de la médecine française - Pénurie de personnel dans les hôpitaux.

- **Projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi** [n° 31 (82-83)] - (19 octobre 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4617) : abstention du groupe RPR sur le

texte de ce projet de loi - Opération strictement fiscale et nécessité de prendre des mesures nécessaires pour résoudre le problème fondamental de l'emploi.

- **Projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale [n° 468 (81-82)]** - (19 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4623) : intention du Gouvernement par ce projet de loi de revenir aux fondements initiaux du plan de 1945 sur la sécurité sociale - Se déclare opposé au texte de ce projet de loi favorisant le retour à l'irresponsabilité que nous avons connue avant 1967 - Fin du paritarisme et instauration d'un monopole syndical sur la participation aux élections : décision inacceptable - Assurance, philosophie de base de la sécurité sociale - Risque de blocage en donnant la prépondérance à l'une des catégories sur l'autre - Nécessité pour une élection qu'elle soit libre et ouverte - Proposition d'un système verrouillé par le monopole syndical des candidatures - Suppression des sensibilités pouvant s'exprimer hors des grandes organisations représentatives - Dispositif aboutissant à assurer la prépondérance de certaines organisations syndicales - (p. 4624) : nécessité de faire appel à des gestionnaires pour gérer des fonds importants - Risques par les dispositions de ce texte de voir les préoccupations politiques l'emporter sur le souci de la gestion - Absence des professions de santé dans la nouvelle composition des conseils d'administration - Problème fondamental de l'équilibre de la sécurité sociale - Participation des associations familiales à la gestion des caisses primaires et des caisses régionales d'assurance maladie avec voix consultative et disparition au niveau national - Collège d'électeurs semblable à celui qui a été déterminé pour l'élection aux caisses de sécurité sociale, retenu par le Gouvernement pour les élections aux conseils d'administration des caisses d'allocations familiales - Solution possible de prendre comme base de l'électorat l'ensemble des allocataires - Projet se traduisant par l'installation de structures portant en elles les germes d'une déstabilisation de notre système social tout entier, n'apportant aucune solution au seul et véritable problème de la maîtrise des dépenses sanitaires et sociales - Au nom du groupe RPR, se déclare opposé au texte du projet de loi en provenance de l'Assemblée nationale - **Art. 6** (p. 4637) : soutient l'amendement n° 77 de M. André Rabineau (participation de neuf représentants des assurés sociaux, élus par ceux des assurés mentionnés à l'article 17, ayant leur résidence dans la circonscription de la caisse et ayant la qualité d'allocataires de prestations familiales) - **Art. 8** (p. 4640) : soutient l'amendement n° 78 de M. André Rabineau (participation aux conseils d'administration des caisses d'allocations familiales des départements d'outre-mer de huit représentants des assurés sociaux élus par ceux des assurés ayant leur résidence dans la circonscription de la caisse et ayant la qualité d'allocataire de prestations familiales).

Suite de la discussion - (20 octobre 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4671) : vote par le groupe RPR de ce texte modifié par le Sénat - Divergences entre le Sénat et l'Assemblée nationale.

- **Projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail [n° 531 (81-82)]** - (8 novembre 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5287) : vote favorable du groupe RPR - Caractère technique du texte - Refus par le Gouvernement du rôle de législateur du Sénat.

- **Projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale - Nouvelle lecture [n° 67 (82-83)]** - (9 novembre 1982) - **Art. 22** (p. 5314) : vote du groupe RPR favorable à l'amendement n° 20 de M. Louis Souvet, rapporteur (suppression du premier alinéa de cet article relatif au monopole de candidature accordé aux organisations syndicales de salariés représentatives au plan national).

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale [n° 56 (82-83)]** - (15 novembre 1982) -

Discussion générale (p. 5437) : déficit de la sécurité sociale et augmentation des prestations décidée par Mme Nicole Questiaux, prédécesseur du ministre en exercice - Mesures proposées par le projet en examen : taxation de la publicité des industries pharmaceutiques non déductible de l'impôt sur les sociétés ; presse médicale et visiteurs médicaux ; tentative d'attaque contre certains groupes ou entreprises de presse - Taxation des boissons alcoolisées prévue par l'article 27 et discrimination injustifiée - Article 19 visant au financement forfaitaire d'actions expérimentales de caractère médical et social et développement des centres de santé ; atteinte à la médecine libérale - Harmonisation des régimes sociaux et augmentation de l'assiette des cotisations ; cas des professions libérales, artisans et commerçants - Régression du système de protection sociale : assujettissement des pré-retraités aux cotisations de sécurité sociale à taux plein : remise en cause de droits acquis ; violation de l'engagement à l'égard de la garantie de ressources - Institution d'un forfait journalier hospitalier ; nouvelle forme de ticket modérateur - (p. 5438) : annonce de la réduction de tarifs de remboursement de médicaments de la sécurité sociale - Rôle de l'aide sociale et contradiction avec la décision de rembourser l'interruption volontaire de grossesse (IVG) pour éviter le recours à l'aide sociale - Maîtrise des dépenses hospitalières et réforme nécessaire du prix de journée ; budget supplémentaire des hôpitaux ; incorporation des déficits dans le prix de journée - Dotation globale de financement des hôpitaux et risque de régression du système hospitalier public français ; exemple du système de santé anglais ou du Québec - Attachement du groupe RPR à la sécurité sociale, instituée par le Général de Gaulle en 1945 - Crise économique internationale - Contraintes économiques et financières - Vote par le groupe RPR de la question préalable.

- **Projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements de coopération intercommunale [n° 64 (82-83)]** - (18 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5573) : nouveau statut de Paris, Lyon et Marseille ; alourdissement des procédures administratives ; développement de conflits entre autorités centrales et locales ; gaspillage des deniers publics - Création de conseils d'arrondissement - (p. 5574) : irresponsabilité et incohérence - Fragmentation du pouvoir dans ces trois villes - Avantages de la loi du 31 décembre 1975 pour Paris ; rôle consultatif des commissions d'arrondissement et politique de concertation ; composition de ces commissions ; qualité de leurs travaux ; cite les cas précis de travaux de quelques commissions d'arrondissement - Disparition du rôle privilégié du mouvement associatif - (p. 5575) : absence de représentation au sein des conseils d'arrondissement d'un collège composé de représentants des associations représentatives - Action du groupe communiste - Retour en arrière pour les Parisiens, les Lyonnais et les Marseillais - Attente des élections municipales et de leurs résultats.

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille [n° 63 (82-83)]** - (18 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5588) : disparition des fonctions d'officier municipal dans les arrondissements parisiens - Inéligibilité des officiers municipaux à Paris un an après la cessation de leurs fonctions aux conseils d'arrondissement et au conseil de Paris ; décision inacceptable et juridiquement contestable - Mesures discriminatoires pour les officiers municipaux - Opposition à certaines dispositions de ce texte - **Art. 5 bis** (p. 5594) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'inéligibilité des officiers municipaux à Paris au conseil de Paris et aux conseils d'arrondissement pour une durée d'un an après cessation de leurs fonctions).

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - **Après l'art. 11** (p. 5747) : se déclare favorable à l'amendement

n° 93 de M. Léon Jozeau-Marigné (usufruit de la totalité des biens transmise par l'effet d'une libéralité et exclusion à due concurrence de la part correspondant au droit d'usufruit; caractère interprétatif des dispositions de cet article) - Art. 12 (p. 5752): son amendement n° 108: calcul de l'impôt et problème de l'usufruit; retiré - Après l'art. 20 (p. 5762): son amendement n° 102: détaxe sur les carburants pour les voyageurs, représentants, placiers; institution d'un droit de douane sur les automobiles en provenance de l'extérieur de la Communauté européenne; réservé jusqu'à la fin du débat.

Suite de la discussion - (25 novembre 1982) - Après l'art. 20 (suite) (p. 5774): son amendement n° 102, précédemment réservé: détaxe sur les carburants pour les voyageurs, représentants, placiers; institution d'un droit de douane sur les automobiles en provenance de l'extérieur de la Communauté européenne; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution.

Deuxième partie:

Temps libre - (27 novembre 1982) - Examen des crédits - Etat B (p. 5948): menaces que fait peser la politique du Gouvernement sur la liberté des associations - Vote des sénateurs du groupe RPR contre le titre IV de l'Etat B de ce projet de budget.

Environnement - (4 décembre 1982) - (p. 6305): intervention au lieu et place de M. Jean Amelin - Crédits n'étant pas à la hauteur de la grande politique de l'environnement souhaitée par les Français - Gaullistes initiateurs en France de la politique de l'environnement - Création en 1971 du ministère de la protection de l'environnement - Loi sur la protection de la nature du 10 juillet 1976 apparaissant comme la charte fondamentale de l'environnement en France - Accumulation de promesses électorales sur la politique écologique, du candidat socialiste à la présidence de la République - Baisse des crédits et absence de priorité de la politique de l'environnement aux yeux du Gouvernement - Lutte contre les pollutions et les nuisances ne s'accommodant pas de demi-mesure - Rappel de trois propositions formulées par le RPR dont la mise en oeuvre ferait progresser la défense de l'environnement sans incidence budgétaire directe - Obligation d'annexion à chaque plan d'occupation des sols d'un « plan vert » prévoyant la création ou le développement d'espaces verts; création d'une banque nationale de l'environnement - (p. 6306): intervention obligatoire systématique du ministère dans toutes les politiques concernant directement ou indirectement l'environnement - Stagnation en 1983 de la politique écologique de la France contrairement aux nécessités du temps et à l'aspiration générale des Français.

Plan et aménagement du territoire - (6 décembre 1982) - Examen des crédits - Etat B (p. 6353): vote du groupe RPR contre les crédits du titre III: refus de cautionner la politique économique du Gouvernement.

Affaires sociales - II - Santé, solidarité nationale - (9 décembre 1982) - Rapporteur pour avis (solidarité nationale, santé) - (p. 6547): examen de la politique sanitaire et sociale - Faible part des crédits budgétaires des ministères de la santé et de la solidarité nationale au sein du budget social de la nation - Montant de ces crédits; dépenses ordinaires et dépenses en capital - Montant des crédits propres du ministère de la santé - Budget de rigueur - Prévention et rénovation des équipements hospitaliers - Essentiel de ce budget consacré aux dépenses obligatoires par rapport aux dotations affectées aux actions volontaristes - Remboursement des dépenses engagées par les collectivités locales en matière d'aide sociale - Diminution de l'action en faveur des personnes âgées - Mesures de blocage envers les dotations d'équipement en 1982 - Inquiétudes de la commission des affaires sociales - Santé et danger pour l'exercice de la médecine libérale et le système hospitalier - Asphyxie progressive des médecins libéraux et des membres des professions de santé - (p. 6548): blocage des honoraires - Augmentation des charges fiscales et sociales

- Remise en cause des conventions pour les kinésithérapeutes et les chirurgiens-dentistes - Proposition de M. Franck Sérusclat de bouleverser le mode de rémunération des pharmaciens d'officine - Création de la filière « santé publique » dans la réforme du troisième cycle des études médicales - Détermination du nombre de postes d'internes pour cette filière - Financement des centres de santé intégrés et développement d'une médecine fonctionnarisée - Organisation des urgences médicales; préparation d'un projet de loi; insuffisante définition de la participation des médecins libéraux - Rôle du service d'aide médicale urgente (SAMU) et caractère flou de la définition du secteur privé - Avenir du système hospitalier; nouvelles orientations; détérioration de la situation financière des établissements hospitaliers; difficultés de trésorerie dues à l'obligation faite aux hôpitaux de rembourser les avances consenties par les caisses d'assurance maladie avant la fin de 1983 et du fait de la remise en cause des conventions passées entre les hôpitaux et la sécurité sociale pour ce qui concerne le versement d'acomptes - Insuffisance des créations d'emplois - Budget d'une rigueur trop extrême - Taux directeur des budgets primitifs - Réforme de la tarification hospitalière - Mise en place d'un budget global de fonctionnement; opposition de la commission des affaires sociales - Introduction dans le fonctionnement des hôpitaux de la contestation et de la démagogie; projet de regroupement des services hospitaliers en départements - Réduction des pouvoirs des directeurs d'hôpitaux - Processus de transformation du système de santé - (p. 6549): inadéquation entre les moyens et la politique en matière de solidarité - Nécessaire maintien de l'appareil sanitaire et social - Coupe sombre dans le régime de protection des chômeurs - Forfait d'hébergement, nouveau ticket modérateur - Réductions en matière de prestations familiales; retard d'un mois de l'ouverture des droits en matière de prestations familiales; montant des économies réalisées au détriment des familles les plus modestes - Mise en demeure des régimes complémentaires de retraite et nécessaire accord sur les conditions de départ à la retraite à 60 ans - Abaissement de l'âge de la retraite et diminution progressive de la garantie de pouvoir d'achat - Augmentation des cotisations de retraite - Actions en faveur des personnes âgées - - Problème du fonctionnement des établissements pour personnes âgées; élaboration d'une carte sanitaire et sociale des établissements concernant les personnes âgées intégrant les services à domicile et toutes les formes d'hébergement - Services d'aide à domicile - Nécessité d'éviter la médicalisation excessive et la sous-médicalisation - Soins infirmiers à domicile - Conséquences de la décentralisation en matière d'aide sociale; risques de création d'inégalités selon les départements - Régression du système de protection sanitaire et sociale - (p. 6550): avis défavorable sur ce projet de budget - (p. 6565): position de la commission des affaires sociales: écart entre la politique suivie et les possibilités économiques du pays - (p. 6577): tarifs des établissements pour personnes âgées et action du gouvernement précédent - (p. 6583): position de la commission des affaires sociales face à la politique du Gouvernement et non sur des crédits budgétaires du département.

- Projet de loi d'orientation des transports intérieurs [n° 50 (82-83)] - Suite de la discussion - (14 décembre 1982) - Art. 19 (p. 6845): soutient l'amendement n° 132 de M. Raymond Brun (soustraction des terrains sur lesquels sont implantés les marchés d'intérêt national de la nouvelle concession octroyée à la Société nationale des chemins de fer français).

- Projet de loi, relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements publics de coopération intercommunale - Nouvelle lecture [n° 139 (82-83)] - (15 décembre 1982) - Discussion générale (p. 6923): persistance du Gouvernement dans son entreprise de désorganisation des trois principales villes de France - Opération purement politique visant à réduire les pouvoirs du maire et de la municipalité de Paris - Absence d'amélioration du projet en deuxième lecture - Fragment

tation du pouvoir à Paris à Lyon et à Marseille - Système mis au point absurde dans sa conception, coûteux dans son fonctionnement et restrictif sur le plan de la participation - Absurdité juridique : une commune dotée de 21 maires - Incohérence administrative et irresponsabilité financière - Régression de la démocratie participative instaurée à Paris par le statut de 1975 - Absence de représentation des associations dans les structures d'arrondissement - Article 17 bis ne rétablissant pas les prérogatives des associations qui leur étaient reconnues auparavant - (p. 6924) : rappel de la période de la Convention - Réforme nullement nécessaire se révélant coûteuse, inefficace sinon nuisible sur le plan de la démocratie locale - Objectif strictement politique - Vote de la question préalable par le groupe RPR.

- **Projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure** [n° 140 (82-83)] - (17 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 7065) : référence à l'article L. 162-1 du code de la santé limitant le recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) aux femmes en situation de détresse - Refus de voir dans le remboursement de l'IVG un acte de justice sociale - Demande de politique de la famille et d'assistance aux femmes en détresse - Coût de l'IVG et mesures de régression en matière de prestations familiales - Atteinte à la dignité et à la responsabilité des femmes - (p. 7066) : loi du 31 décembre 1979 ; banalisation de l'avortement ; rapport Monsaingeon - Mode de financement particulier du remboursement de l'IVG par l'intermédiaire de la sécurité sociale - Possibilité actuelle de recours à l'aide sociale - Comparaison avec la situation de certains assurés sociaux à la suite de l'institution du forfait hospitalier - Refus du groupe RPR de voter ce projet de loi.

- **Conclusions du rapport de M. Jean Chérioux sur sa proposition de résolution** [n° 104 (82-83)], déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission de contrôle sur les établissements chargés d'accueillir les personnes âgées [n° 136 (82-83)] - (17 décembre 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 7073) : application de l'article 11 du règlement du Sénat ; référence à l'article 6 de l'ordonnance du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires - Etablissements chargés d'accueillir les personnes âgées et service public sanitaire et social : articles 3 et 4 de la loi du 31 décembre 1970 - (p. 7074) : objectif des 6° et 7° plans ; distinction entre les établissements pour personnes valides et les établissements pour invalides dans la loi hospitalière du 31 décembre 1970 ; loi du 30 juin 1975 sur les institutions sociales et médico-sociales ; loi du 4 janvier 1978 - Expérimentation de la double tarification dans les unités de longs séjours et de l'hébergement des personnes âgées dans les services hospitaliers actifs ; circulaire du 16 juin 1980 et transformation progressive des hospices en maisons de retraite - Nécessité de connaître le résultat de ces efforts financiers et humains - Unanimité des membres de la commission des affaires sociales sur la création d'une commission de contrôle - Date de création - Demande l'adoption de la proposition de résolution - En réponse à Mme Monique Midy, examen par le Gouvernement de la situation d'établissements en région parisienne.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale** - *Nouvelle lecture* [n° 131 (82-83)] - (18 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 7092) : risques de régression sociale et danger pour l'appareil hospitalier - Refus de cautionner 18 mois de laxisme - Rôle du Sénat dans un système bicaméral et absence de prise en compte par la majorité de l'Assemblée nationale des propositions du Sénat - Réunion d'un comité interministériel en vue du transfert définitif de la caisse de sécurité sociale des mines ; problème humain pour les personnels concernés ; suppression de plus de 500 emplois tertiaires dans la région parisienne - (p. 7094) : prise en charge par l'aide sociale du forfait d'hébergement des personnes qui se trouvent dans des établissements privés - Demande des informations au

Gouvernement sur les cas où il existe une convention et la possibilité de bénéficier de la prise en charge du forfait journalier par l'aide sociale.

- **Projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure** - *Nouvelle lecture* [n° 160 (82-83)] - (18 décembre 1982) - Rapporteur en remplacement de M. Robert Schwint - **Discussion générale** (p. 7110) : échec de la commission mixte paritaire (CMP) - Reprise par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture des dispositions du projet de loi initial : remboursement par l'Etat aux régimes de sécurité sociale des dépenses engagées au titre du remboursement de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dans la limite fixée chaque année par la loi de finances - Dépôt d'une question préalable - **Question préalable** (p. 7111) : soutient la motion n° 1 de M. Robert Schwint, rapporteur, tendant à opposer la question préalable - Respect pour les femmes et les mères de famille - Limitation de l'aide aux femmes en détresse - Impossibilité d'un réel dialogue entre les deux chambres.

CHERRIER (Lionel), sénateur de la Nouvelle-Calédonie (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est nommé membre suppléant de la commission d'accès aux documents administratifs (en application de l'article 1 du décret n° 78-1136 du 6 décembre 1978) (10 juin 1982) (p. 2735).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie (21 janvier 1982) (p. 324).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : organisation administrative (27 janvier 1982) (p. 460).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : compétences (20 juillet 1982) (p. 3649).

DÉPÔTS

Proposition de loi visant à étendre le régime d'épargne logement en Nouvelle-Calédonie et dépendances [n° 379 (81-82)] (4 juin 1982).

Avis présenté, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - *Territoires d'outre-mer* [n° 100, tome IV (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions** - *Deuxième lecture* [n° 150 (81-82)] - *Suite de la discussion* - (13 janvier 1982) - Art. 1 (p. 124) : son amendement n° I-45, déposé avec M. Daniel Millaud qui le soutient : libre administration des communes, des départements, des régions et des territoires d'outre-mer par des conseils élus ; adopté - *Après l'art. 13 quater*

(p. 155) : sur l'amendement n° I-27 de M. Michel Giraud, rapporteur (extension des dispositions du présent titre aux communes des territoires d'outre-mer dans un délai d'un an ; prise en compte par la loi de la spécificité de ces territoires ; consultation des assemblées territoriales intéressées), son sous-amendement n° I-55, déposé avec M. Daniel Millaud qui le soutient : extension des dispositions du code des communes aux territoires d'outre-mer et suppression du délai d'un an ; adopté.

Suite de la discussion - (14 janvier 1982) - Art. 93 (p. 229) : son amendement n° III-55, déposé avec M. Daniel Millaud, qui le soutient : application des dispositions relatives à la dotation globale d'équipement aux communes des territoires d'outre-mer et de la collectivité territoriale de Mayotte ; adopté.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie** [n° 179 (81-82)] - (21 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 308) : autorisation pour le Gouvernement de prendre un certain nombre d'ordonnances relatives aux réformes rendues nécessaires par la situation en Nouvelle-Calédonie - Déception devant l'absence de la Nouvelle-Calédonie du fond de ce débat - Exemples de précédents concernant la procédure des ordonnances dans les départements d'outre-mer (DOM) et territoires d'outre-mer (TOM) dans le rapport de la commission des lois de l'Assemblée nationale - Souhait que le Sénat apporte une solution efficace aux difficiles problèmes que connaît la Nouvelle-Calédonie - Rejet par le Sénat en 1968 des projets de loi relatifs au transfert à l'Etat des compétences exercées par le territoire en matière d'exploitation minière et métallurgique - Lois de janvier 1969 dites « Lois Billotte » - Rejet par le Sénat en 1979 du projet de loi portant dissolution arbitraire de l'assemblée calédonienne - Combat pour une véritable autonomie de la Nouvelle-Calédonie au sein de la République - Hostilité à toute atteinte à nos compétences territoriales - Projet de loi et retour de 122 ans en arrière - Décret du 14 janvier 1860 donnant à la Nouvelle-Calédonie son autonomie administrative - Exposé devant l'assemblée territoriale à Nouméa et définition des 6 grandes orientations des ordonnances - Contradiction avec le projet de loi portant décentralisation - (p. 309) : nécessité de réformes de caractère social, culturel et économique tendant à réduire les inégalités et à redonner à la communauté mélanésienne la place qui est la sienne - Etat responsable de la situation actuelle - Régime d'autonomie de gestion défini par la loi du 28 décembre 1976 et fonctionnement efficace à partir de 1979 - Dialogue renoué entre l'Etat et le territoire en 1974 sous le septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing - Nombreuses mesures de développement et de réforme entreprises depuis 1975 - Création du Fonds d'aide au développement de l'intérieur et des îles (FADIL) en 1975 - Réforme insuffisante et inachevée - Politique contraignante d'ordonnances et fixation de 6 objectifs essentiels - Réforme de la fiscalité adoptée par l'assemblée territoriale le 12 janvier - Réforme foncière en cours depuis des années - Réforme de l'organisation minière - Fiscalité minière et non renouvellement par le Gouvernement du protocole venant à échéance en 1982 ; décision grave et unilatérale - Création d'institutions culturelles affirmant la reconnaissance de l'identité mélanésienne - Enseignement des langues vernaculaires et existence de 30 dialectes dans le territoire - Organisation de structures juridiques, administratives et financières permettant un développement économique et social mieux équilibré en faveur des Mélanésiens - Modification de l'organisation statutaire et administrative de la Nouvelle-Calédonie - Souhait de la majorité des Calédoniens de participer à l'action de décentralisation entreprise par le Gouvernement en métropole - Problème conditionnant l'avenir de la Nouvelle-Calédonie et nécessitant une profonde réflexion et une large concertation entre l'assemblée territoriale, le Gouvernement et le Parlement - Mesures envisagées par les ordonnances déjà mises en oeuvre par les organes territoriaux en parfaite concertation

avec le Gouvernement - (p. 310) : accord sur le fond, divergences sur la forme - Proposition au Parlement d'une régression statutaire, un retour à la « loi Jacquinot » de 1963 - Procès d'intention à l'assemblée territoriale et justification du projet - Satisfactions concernant la désignation de M. Christian Nucci comme haut-commissaire du territoire - Conseillers territoriaux du front indépendantiste favorables au projet, sous réserve « que ces mesures de décolonisation tendent vers l'indépendance » - Troubles provoqués par une infime minorité - Conséquences graves résultant d'une politique centralisatrice, excessive menée depuis Paris et ignorant tout des réalités calédoniennes - Appel au dialogue et au respect des institutions territoriales - Création d'un parti indépendantiste européen - Texte risquant d'hypothéquer l'avenir de la Nouvelle-Calédonie et de remettre en cause les liens d'attachement avec la France - Fidèle au respect des institutions territoriales et animé du désir de servir l'intérêt supérieur de la Nouvelle-Calédonie et de la France, se déclare défavorable au texte de ce projet de loi.

Nouvelle lecture [n° 194 (81-82)] - (26 janvier 1982) - Art. 1 (p. 353) : décentralisation des collectivités territoriales de la métropole et voie de la régression et de la contrainte pour la Nouvelle-Calédonie - Régression des institutions calédoniennes et dégradation de la situation politique, économique et sociale - Précédents : loi Jacquinot de décembre 1963 et loi Billotte de janvier 1969 - Dissolution arbitraire de l'assemblée territoriale en 1979 et création d'un front indépendantiste - (p. 354) : conséquences fâcheuses et inutilité de ce texte - Se déclare défavorable à ce projet de loi.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (29 juin 1982) - Art. 61 (p. 3208) : soutient les amendements de M. Michel Miroudot, n° B-335 (précisions concernant la part de la redevance affectée à la création et la part affectée à l'achat des oeuvres cinématographiques) et n° B-337 (part de l'augmentation annuelle du montant de la redevance supérieure à la hausse des prix, consacrée à la création) - Art. 64 (p. 3213) : soutient l'amendement n° B-227 de M. Michel Miroudot (interdiction pour la société nationale de programme prévue à l'article 38 et pour les sociétés régionales de télévision prévues à l'article 49 de diffuser des messages publicitaires) - Art. 95 (p. 3248) : se déclare favorable à l'amendement n° B-84 de M. Daniel Millaud (application de la loi dans les territoires d'outre-mer faisant l'objet de dispositions légales particulières et après consultation des assemblées territoriales concernées) - Décision du Conseil constitutionnel estimant que la loi portant dérogation au monopole d'Etat de la radiodiffusion, dite « loi relative aux radios libres », n'était pas applicable aux territoires d'outre-mer du fait que les assemblées territoriales concernées n'avaient pas été consultées sur un texte qui, au sens de l'article 74 de la Constitution, touchait à leur organisation particulière - Article 39 du projet gouvernemental prévoyant qu'une société nationale était chargée de la conception et de la programmation des missions du service public de la radiodiffusion et de la télévision dans les départements et territoires d'outre-mer - Profondes modifications de l'article 39 par l'Assemblée nationale faisant de cette société spécifique à l'outre-mer une simple filiale des deux sociétés nationales de radiodiffusion et de télévision - Nécessité de donner aux stations des territoires français du Pacifique des structures de dimensions internationales avec des ressources financières convenables et des moyens d'acheminer nos émissions vers l'étranger - Conception et mise en oeuvre dans le cadre d'une organisation spécifique à l'outre-mer.

- **Projet de loi portant réforme de la planification** [n° 391 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (1^{er} juillet 1982) - Art. 18 (p. 3381) : problème de la consultation des assemblées territoriales des territoires d'outre-mer sur toute disposition législative concernant leur organisation - (p. 3382) : sur l'amendement n° 38 de M. Bernard Barbier, rapporteur (applicabilité de la présente loi aux territoires d'outre-mer

et à la collectivité territoriale de Mayotte), son sous-amendement n° 61 : décrets spécifiques et précision pour les collectivités territoriales des conditions d'adaptation des dispositions relatives aux plans des régions ; adopté.

– **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Anciens combattants - (26 novembre 1982) - (p. 5857) : dossier essentiel du rattrapage des pensions militaires d'invalidité : récente question orale de M. Louis Martin, sénateur ; fixation de l'indice de référence ; controverse sur l'intégration de l'indemnité mensuelle spéciale des fonctionnaires de l'Etat - Cas des anciens combattants de la guerre de 1914-1918 - (p. 5858) : création nécessaire d'un contingent supplémentaire de croix de la Légion d'honneur pour les survivants de la première guerre mondiale - Situation des incorporés de force dans l'armée allemande : internés de Tambow ; accord franco-allemand ; indemnisation du préjudice - Reconnaissance des droits des anciens combattants d'Afrique du Nord, amélioration des conditions d'attribution de la carte ; droit à campagne double des fonctionnaires ; objectif de parité des droits - Retraite mutualiste des anciens combattants : relèvement souhaitable systématique du plafond sous forme d'indexation - Création de la commission de l'information historique pour la paix - Situation des anciens combattants originaires des territoires d'outre-mer ; cas des Calédoniens et Tahitiens volontaires du bataillon du Pacifique ; bataille de Bir-Hakeim - Insuffisance des moyens de ce budget - Absence de vote favorable du groupe UREI sur les crédits du ministère des anciens combattants.

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6076) : importante réduction en 1983 des crédits de l'agriculture affectés aux territoires d'outre-mer - Baisse de 40 % en tenant compte de l'érosion monétaire - Parution le 28 décembre 1981 du décret n° 81-1239 relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricole dans le territoire de la Nouvelle-Calédonie - Interrogation sur les différentes actions du ministère en 1982, en fonction de ce décret en faveur de l'enseignement agricole - Importance de l'implantation des maisons familiales rurales - Nécessité de développer à tous les échelons une formation professionnelle agricole adaptée - Plusieurs maisons familiales rurales dans l'attente d'être reconnues et ne pouvant bénéficier de l'aide conventionnelle de l'Etat - Ensemble de ces problèmes conditionnant pour une grande part la promotion mélanésienne en milieu rural.

Communication audiovisuelle - (2 décembre 1982) - (p. 6159) : création d'une société nationale spécifique à l'outre-mer, filiale des deux sociétés nationales de radiodiffusion et de télévision - Saisine du Conseil constitutionnel pour ce texte étendu aux territoires d'outre-mer (TOM) pour irrégularités - Réflexion sur la mission d'une station d'outre-mer - Situation géographique des TOM - Insuffisance des moyens de la nouvelle société de radiodiffusion et de télévision d'outre-mer pour 1983 - Faiblesse du personnel et du budget - (p. 6160) : absence de financement pour la distribution de vidéo-cassettes dans les îles de Polynésie - Frais de transmission par satellite - Nouvel examen des crédits de cette société de radiodiffusion et de télévision d'outre-mer - Egalité de traitement avec la métropole.

Education nationale - (3 décembre 1982) - (p. 6263) : problème de l'intégration dans les corps de l'Etat des personnels de service des établissements secondaires et techniques de Nouvelle-Calédonie - Création nécessaire d'une université française dans le Pacifique sud - Logement des professeurs des collèges d'enseignement secondaire (CES) et des annexes de lycées d'enseignement professionnel (ALEP) implantés dans l'intérieur et dans les îles - (p. 6264) : risques de conflits - Préparation du décret organisant la décentralisation des investissements en matière d'éducation nationale - Renouveau de la convention passée en 1980 entre l'Etat et le territoire pour la prise en charge par l'Etat des dépenses de l'enseignement primaire public en Nouvelle-Calédonie - Problème des

lycéens boursiers de Wallis et Futuna sur le territoire de Nouvelle-Calédonie : modification nécessaire de la réglementation existante ou création de subventions.

Economie et finances - I - Charges communes - (6 décembre 1982) - (p. 6367) : difficultés des Français du Vanuatu, anciennes Nouvelles-Hébrides - Problème de l'indemnisation de leurs biens - (p. 6368) : son intervention en décembre 1981, lors de la discussion au Sénat du projet de loi relatif à la réinstallation des rapatriés - Extension nécessaire aux Français du Vanuatu des dispositions législatives et réglementaires en vigueur pour les Français rapatriés des anciens territoires d'outre-mer ; extension des dispositions de la loi du 6 novembre 1969 portant suspension provisoire du recouvrement des créances jusqu'à l'entrée en vigueur des mesures d'indemnisation : échéance des emprunts et situation dramatique de certains Français spoliés - Urgence des mesures à prendre.

Départements et territoires d'outre-mer - (8 décembre 1982) - Rapporteur pour avis (territoires d'outre-mer) - (p. 6478) : insuffisante augmentation des crédits budgétaires - Progression de 13,9 % des interventions des ministères techniques - (p. 6479) : importance des problèmes politiques et sociaux de certains territoires et plus particulièrement de la Nouvelle-Calédonie - Iles Wallis-et-Futuna régies par la loi du 29 juillet 1961 qui a substitué le statut de territoire d'outre-mer à celui de protectorat - Statut de la Polynésie française résultant de la loi du 12 juillet 1977 créant un véritable exécutif territorial - Statut de la Nouvelle-Calédonie résultant de la loi du 28 décembre 1976, et absence de modification depuis la loi du 24 mai 1979 cause essentielle de la situation critique actuelle - Différentes consultations électorales depuis 1979 démontrant qu'il n'y avait pas de majorité pour l'indépendance - Assassinat en septembre 1981 de M. Pierre Declercq - Recours à la procédure des ordonnances par le Gouvernement en décembre 1981 - Hostilité de l'Assemblée territoriale - Ordonnances du 15 octobre 1982 concernant : le régime foncier, la création d'un office foncier ; la création d'un office de développement économique ; la création d'un office culturel mélanésien ; l'institution d'assesseurs coutumiers - Indépendance, objectif fondamental de l'union calédonienne, affirmée lors de son dernier congrès du 11 et 13 novembre dernier - Consultation du seul peuple canaque ou de l'ensemble des habitants, problème juridique - Référence à la résolution A-154 (XV) du 14 décembre 1960 du comité des 24 de l'ONU dite « charte de décolonisation » - Décision du Gouvernement concernant la constitution d'une commission Etat-territoires - Vote d'une motion par le conseil du Gouvernement réclamant une réforme redéfinissant ses compétences et son organisation - Souhait de l'élaboration d'un nouveau statut accordant de plus grandes responsabilités aux élus locaux - Commission des lois estimant indispensable le règlement rapide par le Gouvernement de la réforme des statuts de Polynésie française et de Nouvelle-Calédonie ; l'examen d'urgence par le Parlement du projet de loi relatif au code général et au code de procédure pénale ; la dotation de moyens suffisants aux offices récemment créés en Nouvelle-Calédonie, en raison de l'incertitude résultant du manque d'informations concernant les réformes envisagées - Au nom de la commission des lois, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'adoption des crédits des territoires d'outre-mer pour 1983 - (p. 6481) : *intervention en son nom personnel* et problèmes spécifiques au territoire de la Nouvelle-Calédonie - Importance de l'évolution institutionnelle - Revendications concernant un changement statutaire - Réunion d'une commission Etat-territoire à la demande du Gouvernement - Mise en place d'un nouveau conseil de gouvernement le 18 juin dernier et nécessité de lui accorder les moyens de jouer son rôle de véritable exécutif territorial - Rappel des propos de M. François Mitterrand le 23 octobre 1970 lors de l'examen par l'Assemblée nationale des crédits des territoires d'outre-mer (TOM) réclamant des pouvoirs pour le conseil du gouvernement - Loi du 4 février 1982 donnant au Gouvernement la faculté de prendre par ordonnances les mesures de réforme d'ordre politique, économique et social

jusqu'au 31 décembre - Opposition à la procédure des ordonnances - Décentralisation excessive aboutissant à une véritable faillite de l'économie calédonienne - Plusieurs réformes urgentes nécessaires - Absence de crédits dans le projet de budget assurant le fonctionnement des offices, en particulier de l'office foncier - Réforme foncière capitale pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie - Situation inquiétante de la société Le Nickel, baisse du cours du métal et de la production - (p. 6482) : réduction de l'effectif du personnel, engagement de l'Etat, devenu actionnaire principal, d'apporter une aide financière à cette société - France, troisième producteur mondial de nickel grâce à la Nouvelle-Calédonie, important de plus en plus de ce métal de l'étranger - Nécessité de mettre fin à cette situation anormale - Interrogation sur les intentions du Gouvernement relatives au renouvellement du protocole fiscal conclu en 1975 entre l'Etat et le territoire, venant à échéance en 1982 - Crise du nickel rendant nécessaire une diversification de l'économie calédonienne - Développement de l'économie rurale risquant d'être affecté par la diminution importante des crédits du Fonds d'investissement et de développement économique et social (FIDES) - Réelles possibilités de tourisme, conditionnée par la desserte aérienne du territoire - Progression en 1983 du budget des DOM-TOM concernant le service militaire adapté dans les DOM - Mesures insuffisantes pour l'amélioration de la couverture sociale territoriale devant l'ampleur de la crise - Intérêt de l'extension à la Nouvelle-Calédonie du régime de l'épargne logement et dépôt d'une proposition de loi à ce sujet le 4 juin dernier - Problème des ressources communales - Territoire vivant dans l'inquiétude du lendemain, dans l'angoisse de l'indépendance - Devoir du Gouvernement de résoudre la crise calédonienne en accélérant les réformes envisagées et en intensifiant le développement économique et social du territoire - Evolution institutionnelle tenant compte à la fois de l'histoire, de la légitimité mélanésienne, de la spécificité calédonienne et du profond attachement de la population à la France - (p. 6483) : sous réserve d'une réponse positive du Gouvernement aux différentes questions évoquées, se déclare favorable à l'adoption du budget des territoires d'outre-mer pour 1983 - Examen des crédits - Etat B (p. 6497) : déclaration de M. Edmond Valcin concernant le souhait des territoires d'outre-mer de relâcher leurs liens avec la métropole - Affirmation de l'absence pour les habitats des territoires d'outre-mer d'une remise en cause des liens avec la métropole - Différence de géographie physique, humaine, économique et politique des territoires impliquant le bénéfice de statuts décentralisés permettant une gestion sur place en fonction des contingences spécifiques du milieu local - Se déclare favorable à l'adoption des crédits des territoires d'outre-mer pour 1983.

Recherche et industrie - Suite de la discussion - (11 décembre 1982) - (p. 6670) : situation de l'Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer (ORSTOM) et problème se posant au centre de Nouvelle-Calédonie - Assises nationales de la recherche et proposition d'une transformation du Groupement d'études et de recherches pour le développement de l'agronomie tropicale (GERDAT) et de l'ORSTOM en « structures d'accueil » pour la recherche outre-mer - Condamnation de la spécialisation de la recherche outre-mer - Publication par l'ORSTOM de l'atlas de la Nouvelle-Calédonie - Problème des personnels du centre ORSTOM de Nouméa - (p. 6671) : situation grave de l'industrie du nickel en Nouvelle-Calédonie - Demande la confirmation d'une aide financière importante de l'Etat à la société métallurgique Le Nickel.

- **Projet de loi modifiant diverses dispositions relatives à l'élection des conseils municipaux dans les territoires de la Nouvelle-Calédonie et dépendances et de la Polynésie française** [n° 112 (82-83)] - (15 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 6914) : rapport extrêmement complet de M. Paul Pillet - **Projet comportant des dispositions spécifiques à chaque territoire** - Avis favorable de l'assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie sur ce projet - Article 1 tendant à étendre aux territoires d'outre-mer (TOM)

certaines dispositions de la loi du 19 novembre 1982 - Article 2 tendant à élargir la représentativité des minorités ethniques et politiques en Nouvelle-Calédonie et à aligner le régime électoral de la commune de Nouméa sur le régime en vigueur dans les communes du territoire - Nouvelle-Calédonie, terre française le 24 octobre 1853 - Historique de la Nouvelle-Calédonie - (p. 6915) : droit de vote des Mélanésiens à partir de 1951 - Rappel des différents régimes électoraux appliqués en Nouvelle-Calédonie - Adoption par le Sénat le 24 avril 1980 d'un amendement prévoyant l'uniformisation du mode de représentation proportionnel pour toutes les communes de Nouvelle-Calédonie - Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie favorable le 13 juin 1980 à l'extension à Nouméa du mode de représentation proportionnelle - Diversité de la composition de la population de la Nouvelle-Calédonie et inégale répartition des ethnies - Introduction du système proportionnel pour les communes de l'intérieur en 1961, mesure de sagesse ayant permis une coopération harmonieuse des Mélanésiens et des Européens - Extension à Nouméa du système proportionnel, preuve de la volonté du Gouvernement d'abolir définitivement toutes les discriminations - Se déclare favorable à cette disposition prenant en compte la situation particulière de la Nouvelle-Calédonie et conforme à l'esprit de l'article 74 de la Constitution.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 130 (82-83)] - (16 décembre 1982) - Art. 19 (p. 7008) : se déclare opposé à l'amendement n° 22 de MM. Yvon Bourges et François Collet (suppression de cet article relatif à l'institution d'un impôt annuel sur le revenu des personnes physiques dans le territoire de la Nouvelle-Calédonie et à la validation de la délibération de l'assemblée territoriale n° 374 du 11 janvier 1982) - Crise du marché international du nickel - Difficultés de la société Le Nickel à Nouméa ; licenciements ; aide financière de l'Etat - Manque de ressources du territoire - Nécessité de l'institution de cet impôt - Réforme de la fiscalité locale annoncée en 1972 par M. Giscard d'Estaing - Projet de réforme de 1981 - (p. 7009) : volonté de l'assemblée territoriale et refus du conseil de gouvernement - Manoeuvres des milieux affairistes - Situation d'exception - Saisine du Conseil d'Etat - Demande de l'assemblée territoriale au Gouvernement de la validation de la délibération du 11 janvier 1982 - Demande l'adoption de l'article 19 proposé par le Gouvernement.

CHERVY (William), sénateur de la Creuse (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France (13 avril 1982) (p. 1085).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la planification (1^{er} juillet 1982) (p. 3383).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'exercice des activités de vétérinaire - Deuxième lecture** [n° 510 (81-82)] - (7 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4370) : principes de la libre circulation des personnes et de la liberté d'établissement reconnus par le traité de Rome instituant la Communauté économique européenne (CEE) - Directive européenne du 12 décembre 1978 sur la liberté d'établissement des vétérinaires - Retard d'harmonisation de la législation française et pénalisation de certains vétérinaires français -

Urgence du texte en examen - Vote du groupe socialiste favorable à l'adoption de ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Consommation - (11 décembre 1982) - (p. 6661) : création d'un ministère de la consommation et volonté politique du Gouvernement de prendre en compte un secteur délaissé - Progression de 18 % des crédits par rapport à 1982 - Création de six centres locaux d'information sur les prix - Arrêté fixant les modalités d'application de l'affichage des prix à l'unité de mesure - Possibilité pour le commerçant de choisir entre plusieurs unités de référence et risque de nouvelles complications dans l'information du consommateur - Succès de l'opération « vacances 1982 » - Priorité à la prévention des accidents domestiques dont le coût social atteint 4 milliards de francs - Constitution d'une cellule d'urgence - Reconquête du marché par la qualité - Contrats privés entre fabricants et organisations de consommateurs agréées - Renforcement du rôle et des moyens des organisations de consommateurs et lutte contre l'inflation - (p. 6662) : opération « boîte postale 5000 » permettant de résoudre un grand nombre de litiges - Ouverture de centres de la consommation, de centres techniques départementaux ou régionaux en collaboration avec les collectivités locales - Tutelle de l'Institut national de la consommation (INC) - Budget marquant une étape importante vers la satisfaction des besoins des consommateurs et de leurs associations - Au nom du groupe socialiste, se déclare favorable au budget de la consommation pour 1983.

- **Projet de loi d'orientation des transports intérieurs** [n° 50 (82-83)] - (13 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 6774) : première organisation globale du secteur des transports - Difficultés actuelles du secteur des transports routiers ; rapport de la commission du bilan : ultra concurrence et sous-tarification ; conséquences financières pour la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) et les entreprises de transport routier - Dispositions du projet visant à l'assainissement de ce secteur : établissement de contrats ; mention des temps nécessaires et du prix des transports ; suppression de la sous-traitance ; tarification obligatoire ; régime d'autorisation substitué au système des licences ; paiement intégral par le chargeur du coût réel total : juste rémunération du transporteur - Conditions de travail des chauffeurs routiers - Revalorisation des tarifs - Amélioration de la productivité des transports routiers de marchandises - (p. 6775) : complémentarité des divers modes de transports et règle de concurrence loyale - Priorité à la sécurité routière - Cohérence de cette politique et vote favorable du groupe socialiste sur ce projet.

CHEVENEMENT (Jean-Pierre), ministre d'Etat, ministre de la recherche et de la technologie (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1786].

Puis ministre d'Etat, ministre de la recherche et de l'industrie (nommé le 29 juin 1982 dans le même gouvernement) [JO Lois et décrets 30 juin 1982, p. 2051].

En qualité de ministre de la recherche

DÉPÔTS

Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France [n° 242 (81-82)] (6 avril 1982) - **Recherche scientifique et technique**.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France**

[n° 242 (81-82)] - (13 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 1987) : définition d'une grande politique de la science et du développement technologique - Effort de recherche devant atteindre 2,5 % du produit intérieur brut (PIB) en 1985 - Vaste consultation nationale - Projet ayant recueilli l'accord de tous les acteurs et partenaires de la recherche - Souci de mieux affronter la concurrence étrangère - Rappel de l'évolution du financement public de la recherche : croissance rapide de 1959 à 1968 puis régression de 1968 à 1980 - Croissance sensible du financement industriel de la recherche - (p. 1988) : objectifs du Gouvernement : création d'un véritable ministère de la recherche et de la technologie, dépôt d'une loi d'orientation et de programmation, augmentation de la part du PIB pour 1985, protection de la recherche fondamentale, lancement de grands programmes gérés par le ministère de la recherche - Rappel de l'esprit et des travaux du colloque national sur la recherche et la technologie - Deux aspects complémentaires du projet de loi : programmation et orientation de notre effort - Programmation globale des efforts à consentir au cours des prochaines années en faveur de la recherche et du développement technologique - Problèmes du financement industriel de la dépense de recherche - Comparaison avec d'autres pays industrialisés - (p. 1989) : importance du rôle joué par les entreprises nationales - Encouragement de l'innovation par le canal de l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) - Projet en examen programmant le budget civil de recherche et de développement technologique - Autres financements budgétaires : recherche militaire, recherche universitaire et recherche financée par le budget des PTT - Nécessité de redoubler l'effort de recherche pour sortir le pays de la crise économique - Distinction de quatre catégories en matière de programmation : recherche fondamentale, recherche appliquée et finalisée, grands programmes de développement technologique, programmes mobilisateurs - (p. 1990) : essor de la recherche fondamentale inséparable des progrès de l'enseignement supérieur - Recherches finalisées et appliquées, conditionnant l'avenir de notre appareil productif et permettant de satisfaire les besoins sociaux - Poursuite des grands programmes de développement technologique - Organisation de leur relai assuré par les programmes mobilisateurs - Principales réformes apportées à notre appareil de recherche : démocratisation, régionalisation, assouplissement de la gestion et ouverture vers l'extérieur des organismes de recherche, mobilisation des efforts et associations des différents partenaires et acteurs de la recherche et du développement - (p. 1991) : nouvelles missions confiées aux organismes et aux personnels : développement des connaissances, valorisation des résultats de la recherche, diffusion de la culture scientifique et technologique, formation des hommes à la recherche et par la recherche - Diverses novations juridiques - Création des établissements publics à caractère scientifique et technique, plus souples que les établissements de recherche actuels : Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Institut national de la recherche agronomique (INRA), Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) - (p. 1992) : création des groupements d'intérêt public (GIP) - Nouveau statut pour les personnels de la recherche, dérogeant au statut général de la fonction publique - Respect de la spécificité des métiers de la recherche - Meilleure mobilité des hommes et des idées - Priorité accordée à la coopération scientifique en direction des pays du tiers-monde - Projet ambitieux engageant l'avenir de la France - (p. 2011) : remerciements adressés aux divers orateurs - Question soulevée par M. Jean-Marie Rausch quant au caractère de programmation du projet - Problèmes d'encadrement posés par le recrutement de jeunes chercheurs - (p. 2012) : Arbitrages entre la croissance des crédits de personnels et la croissance des crédits de soutien de programmes - Fossé entre la recherche industrielle dans les entreprises nationales et dans les entreprises privées - Articulation de la politique nationale de recherche avec la volonté des régions - Problème des établissements publics à caractère scientifique et technique - Statut des personnels de la recherche -

Intégration de la politique de recherche dans une stratégie globale, soulevée par M. *Pierre Noé* - (p. 2013) : observations concernant les programmes mobilisateurs - Problème de la représentation des régions - Composition des comités consultatifs - Réformes de structure relatives à certains organismes - Caractère exemplaire de la concertation avec ces organismes souligné par M. *Jean Béranger* - Contribution des chercheurs à la valorisation et à la diffusion de l'information scientifique et technique - Relations internationales - Aides accordées par le Gouvernement aux revues scientifiques françaises - Importance de la langue française dans le langage scientifique - Nécessité de développer la coopération avec les pays francophones - Situation de la recherche fondamentale évoquée par M. *Pierre-Christian Taittinger* - (p. 2014) : incitation fiscale proposée par M. *Michel Maurice-Bokanowski* - Problème de l'université - Soutien de Mme *Danielle Bidard* aux grandes orientations du projet - Rôle des sciences humaines - Problème des groupements d'intérêt public (GIP) - Rôle des comités d'entreprises - Nécessité d'une formation par la recherche plus précoce - Problème du charbon et du programme électro-nucléaire - Situation de la recherche archéologique évoquée par M. *Marc Boeuf* - (p. 2015) : « bureaucratisme » des métiers de la recherche, dégrevements fiscaux, politique européenne, évoqués par M. *Pierre Lacour* - Questions soulevées par M. *Pierre-Christian Taittinger* : simple esquisse d'un vaste projet, problème de la recherche fondamentale, réforme de l'enseignement supérieur - Réponse à M. *Jacques Habert* concernant le rapport Aigrain, l'uniformisation des statuts des personnels de la recherche, les problèmes de l'université et de la régionalisation, l'utilisation de la langue anglaise dans le langage scientifique - Titre I (p. 2016) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (modification d'intitulé : « Titre I - Dispositions générales ») - S'en remet à la sagesse du Sénat pour la demande de réserve de cet amendement jusqu'à la fin de l'examen de l'ensemble des articles demandés par M. Jacques Habert - Avant l'art. 1 : s'en remet à la sagesse du Sénat pour la demande de réserve de l'amendement n° 2 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (insertion d'une division nouvelle regroupant les articles 1 à 10 du projet) - Art. 2 (p. 2018) : son amendement n° 63 : réexamen annuel par le Parlement des conditions de réalisation de l'effort national de recherche ; devenu sans objet - S'oppose à l'amendement n° 3 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (moyens d'action et précision des contraintes financières nécessaires à l'exécution du projet de loi) - Art. 3 (p. 2019) : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (approbation par le Parlement des programmes mobilisateurs) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 5 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (1^{re} modifications d'ordre rédactionnel ; 2^{es} précisions en ce qui concerne les crédits consacrés aux recherches fondamentales) - Art. 4 (p. 2020) : s'oppose aux amendements n° 6 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (précisions relatives aux conditions de contrôle de l'effort national de recherche par le Parlement) et n° 40 de M. Pierre Lacour (maintien de l'équilibre entre les quatre rubriques du budget civil de recherche) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 42 de Mme Danielle Bidard (priorité nationale conférée à la recherche) - Accepte l'amendement n° 43 de Mme Danielle Bidard (application des orientations de la présente loi au-delà de 1985) - Après l'art. 4 (p. 2021) : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (approbation des programmes mobilisateurs) - Titre II : s'en remet à la sagesse du Sénat pour la demande de réserve de l'amendement n° 8 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cette division et de son intitulé) - Chapitre I (p. 2022) : accepte la réserve de l'amendement n° 9 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cette division et de son intitulé) jusqu'à la fin de l'examen de l'ensemble des articles - Après l'art. 4 (suite) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour la demande de réserve de l'amendement n° 10 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (insertion d'un intitulé additionnel de chapitre) jusqu'à la fin de l'examen des articles -

Section I : s'en remet à la sagesse du Sénat pour la demande de réserve de l'amendement n° 11 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cette division et de son intitulé) jusqu'après l'examen de l'article 10 - Art. 5 : accepte l'amendement rédactionnel n° 12 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur - Art. 6 (p. 2023) : accepte l'amendement rédactionnel n° 13 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur, modifié par le sous-amendement n° 66 de M. Michel Darras (participation du service public radio et télévision à l'effort de développement et de diffusion de la culture scientifique et technique) - Accepte l'amendement n° 44 de Mme Danielle Bidard visant au même objet que le sous-amendement n° 66 - Art. 7 (p. 2025) : accepte l'amendement n° 14 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (élargissement de la coopération scientifique et technique à tous les partenaires de la France, notamment à ceux de la Communauté européenne) modifié par le sous-amendement n° 67 de M. Michel Darras (substitution de la notion d'Europe à celle de Communauté européenne) - Après l'art. 7 : accepte l'amendement n° 46 de Mme Danielle Bidard (consultation des comités d'entreprises sur la politique de recherche de l'entreprise) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 47 de Mme Danielle Bidard (création d'un conseil supérieur de la recherche et de la technologie).

Suite de la discussion - (14 mai 1982) - Avant l'art. 8 (p. 2036) : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de la division et de son intitulé relatifs à la politique régionale en matière de recherche) - (p. 2038) : projet de loi établi en étroite concertation avec le ministre de l'intérieur - Multiplication des amendements de la commission spéciale sans signification profonde par rapport à une grande politique de la recherche et du développement technologique au service de la France - Art. 8 (p. 2039) : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'association de la région à l'élaboration de la politique nationale de la recherche et de la technologie) - (p. 2040) : enveloppe financière du ministère de la recherche et de la technologie destinée à passer avec les régions des contrats pluriannuels - Esquisse d'une grande politique en réponse à une demande sociale manifestée lors des assises régionales - Art. 9 : s'oppose à l'amendement n° 17 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article définissant les moyens juridiques de la régionalisation de la recherche, et le champ d'application des conventions que les régions pourront passer avec divers intervenants : Etat, organismes de recherche, entreprises) - Art. 10 (p. 2041) : s'oppose à l'amendement n° 18 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article relatif à la création d'un comité consultatif régional de recherche et de développement technologique, placé auprès du conseil régional) - Avant l'art. 5 (suite) (p. 2043) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 11, précédemment réservé, de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur - Avant l'art. 11 : s'oppose aux amendements de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur, n° 19 (regroupement dans un même titre de l'ensemble des dispositions concernant les institutions), n° 20 (insertion d'une nouvelle division regroupant les articles 11 à 16 relatifs aux établissements publics) et n° 21 (limitation de la section première aux seules missions des établissements nationaux) - Art. 11 : s'oppose à l'amendement n° 22 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (définition des établissements publics nationaux de recherche et retrait pour ces établissements de l'exclusivité de la formation) - Avant l'art. 12 (p. 2044) : s'oppose à l'amendement n° 23 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (regroupement des articles 12, 13, 14, 15 et 16 sous une section première bis intitulée « régime juridique des établissements publics à caractère scientifique et technologique ») - Art. 12 (p. 2045) : sur l'amendement n° 24 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (1^{re} création d'une nouvelle catégorie d'établissements publics à caractère scientifique et technologique ; 2^o définition des règles relatives à ces établissements ; organes compétents, attributions respectives, catégories représentées au sein de ces organes, règle de proportionnalité ; dissociation des fonctions

de direction et de responsabilité du grade), son sous-amendement n° 68 : 1° modification du premier alinéa et exclusion des établissements publics industriels et commerciaux du champ d'application de la loi ; adopté ; 2° suppression des autres alinéas relatifs à la définition des règles concernant les établissements publics à caractère scientifique et technologique ; rejeté - S'oppose à la deuxième partie de l'amendement n° 24 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur - Art. 13 (p. 2046) : s'oppose à l'amendement n° 25 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'administration des établissements à caractère scientifique et technologique) - Art. 14 (p. 2047) : s'oppose à l'amendement n° 26 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (précisions relatives au régime financier et comptable des établissements publics à caractère scientifique et technologique ; présentation du budget des établissements selon une nomenclature par nature et par objectifs ; gestion possible des moyens par les unités de recherche des établissements tout en distinguant les dépenses de fonctionnement et d'équipement ; modalités d'application définies par décret en Conseil d'Etat) - Art. 15 : s'oppose à l'amendement n° 27 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression pour les établissements publics à caractère scientifique et technologique de la référence relative à la participation à des groupements) - (p. 2048) : s'oppose à l'amendement n° 41 de M. Pierre Lacour (autorisation de prise de participations ou de constitution de filiales après avis de représentants qualifiés de la profession concernée) - Art. 16 : s'oppose à l'amendement n° 28 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article relatif aux modalités de création et aux règles de fonctionnement des établissements publics à caractère scientifique et technologique) - Avant l'art. 17 : s'oppose à l'amendement de forme n° 29 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur - Art. 17 (p. 2049) : s'oppose à l'amendement n° 30 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (conditions et règles de création, d'organisation et de fonctionnement des groupements d'intérêt public dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière, précisées par une prochaine loi ; suppression des 2°, 3° et 4° alinéas relatifs aux conditions et règles de création et de fonctionnement des groupements d'intérêt public) - Son amendement n° 69 : constitution des groupements d'intérêt public dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière en un ou plusieurs établissements publics ayant une activité de recherche, ou de développement technologique, entre ceux-ci et une ou plusieurs personnes morales de droit public ou de droit privé ; retiré.

Suite de la discussion - (19 mai 1982) - (p. 2140) : crise internationale particulièrement grave - Compétition sur le plan économique, scientifique et technique - Rappel de l'avis favorable du Conseil économique et social - Intérêt du développement de la recherche scientifique et de la technologie au niveau régional - (p. 2141) : large concertation nationale avant l'élaboration du texte - Respect du droit d'amendement - Projet vidé de l'essentiel de sa substance par la commission spéciale - Réponse à la question posée par M. Pierre-Christian Taittinger quant à la réconciliation entre démocratie et science - Définition du mot « réactionnaire » - Réponse à M. Jean-Marie Rausch : loi de programmation différente d'une loi de programme - Loi sur le transfert des compétences - Régionalisation de la recherche - Etablissements publics à caractère scientifique et technique - Groupements d'intérêt public (GIP) - Réponse à MM. Jacques Descours Desacres et Jacques Valade quant à la poursuite des travaux - Interrogation sur la non-intervention de certains sénateurs compétents dans ce domaine - Projet indispensable pour résister à la compétition internationale - (p. 2142) : amendements adoptés par le Sénat dénaturant le texte - Souci du Gouvernement de se donner les moyens de sa politique - Art. 18 (p. 2143) : accepte l'amendement n° 31 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (1° suppression de l'affirmation selon laquelle la formation à la recherche et par la recherche intéresse non seulement les travailleurs scientifiques, mais la société tout entière ; 2° précision en ce qui concerne les responsabilités du ministre de l'éducation

nationale en matière de diplômes) - Sur cet amendement, reprend, sous forme de sous-amendement, l'amendement n° 50 de Mme Danielle Bidard : formation à la recherche intéressant, outre les travailleurs scientifiques, la société tout entière ; adopté - Art. 19 (p. 2144) : démocratisation de la recherche - (p. 2145) : accepte l'amendement n° 32 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (1° modification rédactionnelle ; 2° suppression de la référence à l'ordonnance n° 82-130 du 5 février 1982 non encore ratifiée par le Parlement) - Art. 20 : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (conservation des connaissances relevant de la mission des métiers de la recherche) - Art. 21 (p. 2146) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 34 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (statuts des personnels des établissements publics de recherche favorisant la mobilité des personnels) - Art. 22 (p. 2147) : s'oppose à l'amendement n° 35 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (éventuelle titularisation des personnels de la recherche ; suppression de la liste des dérogations accordées à certaines catégories de personnels de recherche) - Art. 23 (p. 2148) : s'oppose à l'amendement n° 36 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article relatif aux conventions collectives) - Accepte l'amendement rédactionnel n° 51 de Mme Danielle Bidard - Art. 24 (p. 2149) : s'oppose à l'amendement n° 37 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (extension à l'ensemble du personnel de la recherche des possibilités de validation des services accomplis dans le secteur public ou privé ; harmonisation des avantages de la retraite pour les chercheurs du secteur public, fonctionnaires ou non) - Art. 25 : s'oppose à l'amendement n° 38 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'approbation du rapport annexé) - Programmes mobilisateurs - **Intitulé du titre I (suite)** (p. 2152) : s'oppose à l'amendement n° 1, précédemment réservé, de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (modification d'intitulé : « Titre I - Dispositions générales ») - Avant l'art. 1 (suite) : s'oppose à l'amendement n° 2, précédemment réservé, de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (insertion d'une division nouvelle « Objectifs globaux de la politique de recherche et de développement technologique », regroupant les articles 1 à 10 du projet) - **Intitulé du titre II (suite)** : s'oppose à l'amendement n° 8, précédemment réservé, de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cette division et de son intitulé) - **Intitulé du chapitre I (suite)** : s'oppose à l'amendement n° 9 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cette division et de son intitulé) - Avant l'art. 5 (suite) : s'oppose à l'amendement n° 10, précédemment réservé, de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (insertion d'un intitulé additionnel de chapitre : « Orientations de la recherche et du développement technologique ») - **Intitulé du projet de loi** : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (« Projet de loi d'orientation de la recherche et du développement technologique ») - **Vote sur l'ensemble** (p. 2156) : texte adopté par le Sénat dénaturant le projet de loi - Relations entre l'opposition et l'actuelle majorité - Souci de l'intérêt national - Réponse à M. Dominique Pado : position identique à celle prise avant l'arrivée au Gouvernement - Rupture du Sénat avec les conclusions du colloque national sur la recherche - Intervention radiodiffusée de M. André Labarrère, évoquée par M. Dominique Pado.

Nouvelle lecture [n° 437 (81-82)] - (30 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 3303) : priorité donnée par le Gouvernement à l'effort de recherche scientifique et de développement technologique - Loi de programmation - Attitude du Sénat - (p. 3304) : nécessaire mobilisation des Français - **Titre I** : s'oppose aux amendements de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur n° 1 (intitulé : « Titre I - Dispositions générales ») et n° 2 (rétablissement de la division du chapitre I et de son intitulé : « Objectifs globaux de la politique de recherche et de développement technologique ») - Art. 2 (p. 3305) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (moyens d'action et précision des contraintes financières nécessaires à l'exécution du projet de loi) - Art. 3 : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur

(budget civil de recherche et de développement technologique et mise en oeuvre de programmes mobilisateurs pluriannuels proposés par le Gouvernement et approuvés par le Parlement) - **Art. 4** (p. 3306) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (conditions de contrôle de l'effort national de recherche par le Parlement) - **Après l'art. 4** s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (rétablissement de l'article 4 *bis* relatif à l'approbation des programmes mobilisateurs) - **Titre II** : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cette division et de son intitulé) - **Chapitre I** : s'oppose à l'amendement n° 8 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cette division et de son intitulé) - **Après l'art. 4 (suite)** : s'oppose à l'amendement n° 9 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (rétablissement de la division du chapitre I *bis* et de son intitulé : « Orientation de la recherche et du développement technologique ») - **Section I** : accepte la réserve de l'amendement n° 10 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cette division et de son intitulé) - **Art. 5 bis** (p. 3307) : s'oppose à l'amendement n° 11 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article relatif aux procédures d'appréciation de la qualité de la recherche portant sur les personnels, les équipes, les programmes et les résultats) - **Art. 6** : s'oppose à l'amendement n° 12 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (participation du service public de la radiodiffusion et de la télévision à l'effort de développement et de diffusion de la culture scientifique et technique) - **Art. 6 bis** : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article relatif au développement de la recherche fondamentale couvrant tout le champ des connaissances et au cas particulier des sciences humaines et sociales) - **Art. 7 bis** : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives aux procédures de choix en matière de programmation et d'orientation des actions de recherche) - **Art. 8** (p. 3308) : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'association de la région à l'élaboration de la politique nationale de la recherche et de la technologie) - **Art. 9** : s'oppose à l'amendement n° 17 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'action de la région pour l'exécution des programmes pluriannuels d'intérêt régional et à l'engagement de programmes de recherche interrégionaux) - **Art. 10** : s'oppose à l'amendement n° 18 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article relatif à la création et à la mission d'un comité consultatif régional de recherche et de développement technologique placé auprès du conseil régional) - **Section I (suite)** : s'oppose à l'amendement n° 10 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur, précédemment réservé (suppression de cette division et de son intitulé) - **Section II (suite)** : s'oppose à l'amendement n° 15, précédemment réservé, de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cette division et de son intitulé) - **Chapitre II** : s'oppose à l'amendement n° 19 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cette division et de son intitulé) - **Après l'art. 10** : s'oppose à l'amendement n° 20 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (rétablissement de la division du titre III et de son intitulé : « Dispositions relatives aux institutions ») - (p. 3309) : s'oppose à l'amendement n° 21 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (rétablissement de la division du chapitre I et de son intitulé : « Dispositions relatives aux organismes publics ») - **Art. 11** : s'oppose aux amendements de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur, n° 22 (missions de la recherche publique) et n° 23 (suppression des dispositions de cet article relatives au caractère industriel, commercial, administratif ou scientifique et technologique des établissements publics de recherche) - **Après l'art. 11** : s'oppose à l'amendement n° 24 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (rétablissement de la division de la section I *bis* et de son intitulé : « Des établissements publics de recherche ») - **Art. 12** : s'oppose à l'amendement n° 25 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (caractère industriel et commercial, administratif ou

scientifique et technologique des établissements publics de recherche) - **Art. 13** (p. 3310) : s'oppose à l'amendement n° 26 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (création, mission et composition des établissements publics à caractère scientifique et technologique ; composition des conseils d'administration) - **Art. 13 bis** : s'oppose à l'amendement n° 27 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (possibilités de statuts particuliers pour le personnel des établissements publics à caractère scientifique et technologique) - **Art. 14** : s'oppose à l'amendement n° 28 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (contrôle financier de l'Etat envers les établissements publics à caractère scientifique et technologique) - **Art. 15** : s'oppose à l'amendement n° 29 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression pour les établissements publics à caractère scientifique et technologique de la référence à la participation à des groupements) - **Art. 16** (p. 3311) : s'oppose à l'amendement n° 30 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article sur la précision par décret des modalités d'organisation et des règles de fonctionnement des établissements publics à caractère scientifique et technologique) - **Section II** : s'oppose à l'amendement n° 31 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cette division et de son intitulé) - **Après l'art. 16** : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (rétablissement de la division du chapitre II et de son intitulé : « Les groupements d'intérêt public ») - **Art. 17** : s'oppose à l'amendement n° 32 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (précision dans une loi ultérieure des conditions de création des groupements d'intérêt public dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière ; suppression des dispositions de cet article relatives aux conditions de fonctionnement de ces groupements) - **Art. 22** (p. 3312) : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article relatif aux dérogations de recrutement pour certaines catégories de personnel de recherche) - **Art. 23** : s'oppose à l'amendement n° 34 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article relatif aux conventions collectives) - **Art. 23 bis** : s'oppose à l'amendement n° 35 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article relatif à la consultation annuelle du comité d'entreprise sur la politique de recherche de l'entreprise) - **Art. 24** (p. 3313) : s'oppose à l'amendement n° 36 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (extension à l'ensemble du personnel de la recherche des possibilités de validation des services accomplis dans le secteur public ou privé ; harmonisation des avantages de la retraite pour les chercheurs du secteur public, fonctionnaires ou non) - **Art. 25** : s'oppose à l'amendement n° 37 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'approbation du rapport annexé) - **Intitulé** : s'oppose à l'amendement n° 38 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (« Projet de loi d'orientation de la recherche et du développement technologique ») - **Sur l'ensemble** (p. 3314) : divergences entre le Gouvernement et le Sénat - Echec de la commission mixte paritaire - Définition du mot « réaction » - Recherche d'un dialogue plus constructif à l'occasion d'autres débats.

En qualité de ministre de la recherche et de l'industrie

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

n° 262 de M. André Rouvière : **règlement judiciaire et liquidation de biens** (situation d'une entreprise de matériel) (12 novembre 1982) (p. 5402).

n° 265 de M. Jean-François Le Grand : **imprimerie** (rétablissement d'un équilibre entre le secteur public et privé de l'imprimerie) (12 novembre 1982) (p. 5402, 5403).

n° 272 de M. Raymond Dumont : **politique économique** (mise en cause des orientations politiques et économiques du Gouvernement) (12 novembre 1982) (p. 5403, 5404).

n° 281 de M. Edouard Bonnefous : **espace (industrie)** (coût du programme Ariane) (12 novembre 1982) (p. 5404 et suivantes).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement, de M. Raymond Dumont :** bilan du plan textile habillement - (7 octobre 1982) - (p. 4378) : double objectif du plan textile habillement : maintien de l'emploi et relance de l'investissement ; concurrence étrangère et compétitivité - Allègement de charges sociales - Nombre des contrats signés et formule choisie par les entreprises - (p. 4379) : effets attendus - Evolution technologique - Salon du vêtement masculin ; machines de découpe de tissus par faisceau de laser - Création prévue d'un centre de promotion du textile et de l'habillement ; école supérieure de la mode - Evolution de l'emploi dans ce secteur - Programme spécial « productique » - Négociations sur l'arrangement multifibres.

- **Question orale avec débat :** situation de l'industrie automobile française - (12 novembre 1982) - (p. 5410) : situation de l'industrie automobile ; état du marché ; gestion des entreprises ; programmes d'investissement ; rôle du personnel - Action du Gouvernement ; création d'un Institut de développement industriel des composants automobiles (IDICA) - Mutation importante de l'industrie automobile ; concurrence des automobiles japonaises ; augmentation du marché par rapport à l'année dernière ; coût de l'énergie - Capacité d'innovation technologique de la France - Augmentation du taux de pénétration des marques étrangères sur le marché français ; différentiel d'inflation entre la France et l'Allemagne fédérale - Qualification et responsabilisation de la main-d'oeuvre - Atouts de l'industrie française ; économies en carburant - Volonté du Gouvernement d'encourager l'effort technique des constructeurs français - Place de l'automobile dans le plan de développement de la filière électronique - Prix des automobiles françaises - Ralentissement de l'inflation - (p. 5411) : modernisation de l'industrie automobile ; productique ; investissements d'automatisation ; formation et qualification ; participation active du personnel - Rôle de l'Agence nationale pour le développement de la production automatisée (ADEPA) ; création d'antennes régionales - Problèmes de la sous-traitance ; mission de l'IDICA - Accord industriel entre Renault et les cars et les bus du Mans - Difficultés et atouts de l'industrie automobile française - Intérêt pour les entreprises de relever ce défi - Stratégie du groupe Citroën Peugeot - Développement de la productique et concertation avec les travailleurs - (p. 5412) : progrès techniques et emploi - Organisation de journées de politique industrielle ; réflexion sur la mutation technologique et sociale de l'industrie française - Action des deux groupes français.

- **Question orale avec débat :** situation de l'industrie de la manutention - (12 novembre 1982) - (p. 5412, 5413) : manque d'agressivité de l'industrie de la manutention - Difficultés de la Société Fenwick et action des pouvoirs publics ; recherche d'une solution d'ensemble pour l'industrie des chariots de manutention - Concurrence japonaise - Situation en Europe de l'industrie des chariots élévateurs de manutention - Nécessaire restructuration - Accord industriel entre Saxby et un autre groupe - Réunion de concertation - Action du Comité interministériel de restructuration industrielle - Concours de l'Institut de développement industriel (IDI).

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Recherche et industrie - (10 décembre 1982) - (p. 6631) : rôle de la politique de recherche et de la politique industrielle dans la guerre économique - Déclin industriel du pays depuis 1973 - (p. 6632) : crédits figurant au projet de budget et crédits affectés à d'autres ministères ; dotation en capital pour les entreprises publiques - Taxe parafiscale en faveur des centres techniques et du Fonds de soutien aux hydrocarbures - Forte croissance du budget civil de la recherche et du développement technologique ; part dans le produit intérieur brut ; colloque national sur la recherche et

la technologie ; loi d'orientation et de programmation du 15 juillet 1982 - Redressement de la recherche ; progression des effectifs des organismes publics ; progression de la recherche fondamentale et des recherches appliquées ; programmes mobilisateurs et programmes finalisés ; rapport annexe sur l'état de la recherche - Politique de l'information scientifique et technique - Politique d'échange et de coopération au service du développement des pays du tiers monde - Propriété industrielle ; amélioration de la situation de la France en matière de brevets - Soutien à l'effort des entreprises : contrats industriels de formation par la recherche au profit des ingénieurs de l'industrie ; fonds d'incitation accordés aux programmes de recherche finalisée et de recherche fondamentale des entreprises ; petites et moyennes industries (PMI), primes à l'innovation attribuées par l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR) ; crédit Inodev ; création d'un organisme de mutualisation des risques, la Sofaris - Action régionale : directions régionales de la recherche et de l'industrie, extension des agences régionales d'information scientifique et technique - (p. 6633) : colloque sur les politiques régionales des 14 et 15 février 1983 à Sophia Antipolis - Crédit d'impôt incitatif ; exemple de la République fédérale d'Allemagne ; encouragement à l'embauche de personnels de recherche - Transformation des structures de la recherche ; application de la loi du 15 juillet 1982 - Office d'évaluation des choix technologiques - Création du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie - Création des comités consultatifs régionaux pour la recherche et le développement technologique ; comités provisoires ; associations régionales - Politique de régionalisation des organismes de recherche - Mise en oeuvre de politiques régionales - Transformation des établissements publics à caractère administratif en établissements publics à caractère scientifique et technique ; démocratisation des instances de direction ; échéancier des réformes ; aboutissement de la réforme du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) - Création de groupements d'intérêt public (GIP) - Mise en place du premier GIP à Besançon ; couplage entre Thomson, le CNRS et l'université de Franche-Comté - Réforme des statuts des personnels ; titularisation des personnels contractuels - Réforme du statut des ingénieurs techniciens administratifs - Politique en faveur de la mobilité - Intégration de personnel sur statut précaire : affectation d'emplois mis en réserve interministérielle - (p. 6634) : intégration dans les organismes concernés des personnels précaires rémunérés sur crédits de la direction des recherches, études et techniques ; stabilisation de personnels exerçant au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), au Centre national d'études spatiales (CNES) ou au Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO) - Synergie entre la recherche et l'industrie ; rôle des entreprises nationales ; exemple des Câbles de Lyon - Développement de la recherche sous contrat avec des industriels ; développement des recherches des organismes vers les applications ; directions de valorisation au CNRS, à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) ; GIP ; incitation des personnels de recherche à l'activité industrielle ; participation des organismes aux activités d'animation d'assistance technique - Budget de l'industrie - Journées de politique industrielle - Indépendances énergétique ; plan d'indépendance énergétique élaboré lors du débat d'octobre 1981 ; nouveau tarif industriel mis en place en 1983 par Electricité de France (EDF) - Modernisation des industries de base : plan de modernisation de la sidérurgie ; soutien aux investissements de Sacilor et d'Usinor ; concertation régionale ; rôle du secteur public : exemple de la Lorraine - Restructuration de la chimie lourde : reprise des activités de Pechiney-Chimie-Ugine-Kuhlmann par la société nationale Elf Aquitaine (SNEA) ; rôle de Rhône-Poulenc, de CDF Chimie ; signature de contrats de plan - Accroissement de la compétitivité des industries de transformation : plan machine-outil ; plan productique - Soutien de l'emploi dans l'industrie textile - (p. 6635) : création d'un centre de promotion du textile et de l'habillement - Déficit du secteur

du bois papier - Promotion de grands projets de développement technologique dans le domaine des industries de la communication; rapport Mattelart et Stourdéz; rapport Stourdéz et False - Programme quinquennal d'action de la filière électronique - Retombée de ces programmes sur le tissu industriel - Action incitative de l'agence nationale pour la création d'entreprises; encouragement à la création de sociétés coopératives ouvrières de production; rôle moteur des entreprises nationales; restructurations industrielles permises par la nationalisation: exemple des accords entre Renault et Heuliez, entre Matra et Thomson et nationalisation de la Compagnie générale de constructions téléphoniques (CGCT) - Prolongements européens de ces initiatives: exemple de l'accord des Câbles de Lyon avec la firme allemande Kablemetal - Efforts considérables afin de remédier à l'insuffisance de l'investissement industriel en France - Réorganisation du ministère de la recherche et de l'industrie - Constitution prochaine de directions régionales de la recherche et de l'industrie - (p. 6636): indépendance nationale et guerre économique.

Recherche et industrie - Suite de la discussion - (11 décembre 1982) - (p. 6672): budget en forte augmentation, visant le long terme - Politique industrielle visant à modifier les structures, les comportements, les mentalités afin de donner à l'industrie française toutes ses chances dans une période difficile - Nombreuses difficultés à surmonter - Limitation des annulations de crédit évoquées par M. Jacques Descours Desacres - (p. 6673): dotation globale ayant pour objet de permettre un meilleur fonctionnement des organismes et de donner aux unités de recherche la possibilité de mieux prendre leurs responsabilités - Crédit d'impôt représentant une aide importante pour les entreprises - Initiative, création, croissance et dynamisme, véritable solution - Attachement à l'équilibre entre le secteur privé et le secteur public, en réponse à M. René Tomasini évoquant le problème des matières premières - Importante croissance des crédits accordés aux petites et moyennes industries (PMI) - Traitement des dossiers à l'échelon régional - Reconnaissance d'une augmentation des crédits de la recherche civile par M. Adrien Gouteyron et par de nombreux orateurs - Introduction dans les statuts de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) d'une disposition selon laquelle, après trois mandats successifs les directeurs d'unités de recherche devraient changer d'unités - Importance des transferts de technologie soulignée par M. Pierre Noé - Attaque contre les entreprises nationales très injuste - Déficit identique avant les nationalisations, en réponse à M. Francisque Collomb - (p. 6674): augmentation en 1983 des investissements des seules entreprises nationales suivant les prévisions du bureau d'information et de prévision économique - Contrats de plan en cours d'élaboration - Investissements préparant l'avenir - Difficultés du commerce extérieur faisant partie de l'héritage - Augmentation du dollar grévant la facture pétrolière - Diminution du déficit commercial du mois d'octobre par rapport au mois de septembre - Assentiment de M. André Rabineau concernant le crédit d'impôt - Réformes en cours dans la recherche donnant satisfaction aux sénateurs communistes - Problèmes du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) et inquiétude concernant les crédits consacrés aux matières premières - Rapport Godelier relatif au domaine des sciences humaines et sociales - Mesures gouvernementales tendant à abaisser le taux des emprunts pour les entreprises - Difficile problème des mines de fer et prise en charge des frais d'exhaure par les pouvoirs publics pour maintenir l'avenir de nos mines - Grands investissements de la période 1960-1970 à Dunkerque et à Fos-sur-Mer pariant sur le minerai importé - (p. 6675): sensible aux difficultés de la Lorraine - Réunion d'un groupe de concertation chaque semaine et discussion des problèmes de la filière acier - Souci du Gouvernement d'aider la Lorraine - Crédits de la recherche fondamentale faisant l'objet d'une protection particulière en réponse à M. Roland Grimaldi - Importation de 2 à 3 millions de tonnes de minerai de fer suédois à forte teneur en métal - Pratique du «dopage» et nécessité d'encourager l'utilisation du

minerai lorrain dont la production s'élève à 20 millions de tonnes par an - Diminution des exportations - Importance des facteurs de compétitivité de l'industrie française - Industrie automobile française disposant du 6^e et du 7^e groupe à l'échelle mondiale - Nécessité pour Peugeot de tenir compte des syndicats représentatifs - (p. 6676): souhait d'une cohésion du groupe Peugeot-Citroën-Chrysler - Endettement pesant lourdement sur les comptes des entreprises - Conséquences du renchérissement du coût de l'argent et des taux de base à l'échelle internationale - Affaire du gazoduc et fermeté du ministre de la recherche et de l'industrie avec les Américains - Coûts salariaux plus élevés en Europe du nord et aux Etats-Unis qu'en France - Productivité pouvant sauver l'industrie française - Problèmes de la Vieille Montagne à Decazeville évoqués par M. Louis Lazuech en cours de discussion - Effets du plan machine-outil et constitution au mois de septembre de la Société des machines lourdes, fusion Hure-Grafenstaden devant intervenir avant le 31 décembre en réponse à M. Pierre Noé - Rénovation de l'industrie de la machine-outil conditionnant la modernisation de l'ensemble des industries manufacturières - Plan de redressement en cours concernant les problèmes de la société Le Nickel abordés par M. Lionel Cherrier - Maintien de l'Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer (ORSTOM) et du Groupement d'étude et de recherche pour le développement de l'agronomie tropicale (GERDAT), comme organismes dotés de personnels permanents - Statuts de l'ORSTOM, objet d'une harmonisation avec ceux des autres organismes de recherche - Souhait d'un établissement de recherche appliquée complémentaire de l'ORSTOM - Effort important en faveur du textile, en réponse à M. Germain Authié - Maintien des sites de production d'aluminium en France par la politique menée concernant les tarifs de l'électricité - Changement, affaire de tous et progression nécessaire de l'esprit d'initiative et d'entreprise - Nécessité pour la France de regarder l'avenir avec confiance - **Examen des crédits** (p. 6679): accepte la demande d'examen en priorité de l'article 52 bis demandée par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur spécial - Art. 52 bis (p. 6680): s'oppose aux amendements de M. Jacques Descours Desacres, rapporteur spécial, n° 175 (fixation d'un plafond de 3 millions de francs pour le premier exercice budgétaire pour pouvoir bénéficier du crédit d'impôt accordé aux entreprises) et n° 176: suppression du premier alinéa du paragraphe VI relatif à l'application des dispositions du présent article, aux dépenses de recherche mentionnées au II, exposées au cours des années 1983 à 1987 sur option de l'entreprise valable jusqu'au terme de cette période) - (p. 6681): s'oppose à l'amendement n° 177 de M. Jacques Descours Desacres, rapporteur spécial (suppression du paragraphe VIII relatif à l'abrogation de l'article 39 quinquies A bis du Code général des impôts).

- **Question au Gouvernement, de M. Paul Jargot: relance de la filière bois papier** - (16 décembre 1982) - (p. 6969): industrie papetière - Matières premières - Forêt - Création au ministère de six groupes de travail; rapport de synthèse - Déficit des échanges extérieurs - Aide nécessaire de l'Etat: restructuration des participations publiques - Investissements - Est de la France: difficultés de la Cellulose de Strasbourg - Groupe Beghin-Say - Plan papier - Concurrence européenne; Etats-Unis et Canada.

- **Question au Gouvernement, de M. Jean Béranger: situation de l'industrie automobile** - (16 décembre 1982) - (p. 6970): mutations de l'industrie automobile - Ralentissement de la demande mondiale et concurrence japonaise et américaine - Effort nécessaire d'investissement - Reprise des ventes en France - Importations de voitures étrangères - Redressement de la productivité chez Renault - Compétitivité - Situation sociale chez Citroën - (p. 6971): mission confiée à M. Dupeyroux.

- **Question au Gouvernement, de M. Jean Puech: situation dans le bassin de Decazeville** - (16 décembre 1982) - (p. 6973): détérioration de la situation internationale et crise de la sidérurgie - Action du Gouvernement dans le

bassin de Decazeville : développement d'entreprises locales ; procédure de financement d'ateliers industriels ; rôle du Fonds spécial d'adaptation industrielle (FSAI) ; projets de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) - (p. 6974) : concours publics aux entreprises sidérurgiques de Decazeville - Fin du contrat de location gérance de Creusot-Loire sur la Société d'exploitation sidérurgique de Decazeville (SESD) ; reprise par la CFAS - Nécessité d'un effort d'investissement accru en France - Autres bassins d'emplois en difficulté.

- **Question orale avec débat : situation de l'industrie textile** - (17 décembre 1982) - (p. 7058) : régression continue de l'industrie textile depuis 1974 et pénétration accrue du marché par la concurrence étrangère - Amélioration des résultats de 1982 - Volonté de maintien de conditions de concurrence acceptables sur le marché national et sur le marché européen ; distinction entre la légitime défense et le protectionnisme - (p. 7059) : négociations de Genève et de Bruxelles pour le renouvellement des accords avec les pays à bas prix ; plafonds globaux internes à la Communauté économique européenne (CEE) ; quotas ; sous-traitance à l'étranger ; accords multifibres ; accords bilatéraux entre la CEE et les pays fournisseurs de textile avec les pays associés ; cas de la Turquie et de la Corée - Allègement des charges sociales des entreprises du textile ; ordonnance du 1^{er} mars 1982 - Allègement des coûts de production des entreprises françaises ; incitation à l'investissement ; comité d'orientation pour le développement des industries stratégiques (CODIS) ; comité interministériel pour le développement de l'industrie et le soutien de l'emploi (CIDISE) ; comité interprofessionnel de rénovation des industries du textile et de l'habillement (CIRITH) - Innovation technologique ; exemple des textiles non tissés et de la confection : exemples de l'Italie et de l'Allemagne - Promotion d'une industrie créative et dynamique ; projet de décret sur la création d'un centre de promotion du textile et de l'habillement - (p. 7060) : nécessaire effort d'amélioration de la gestion - Objectifs du 9 plan ; développement des capacités de consommation du marché intérieur - Incidences de la situation économique mondiale ; dispositions du traité de Rome ; négociations au sein de la CEE et lien entre les intérêts des pays d'Europe ; nécessaire solidarité entre les producteurs et les consommateurs publics ou privés.

CHEYSSON (Claude), ministre des relations extérieures (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1786].

DÉPÔTS

Projet de loi autorisant l'approbation de trois conventions internationales relatives à la protection de la nature [n° 166 (81-82)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 23 décembre 1981, JO Débats du 12 janvier 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention européenne sur la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière de garde des enfants et le rétablissement de la garde des enfants [n° 167 (81-82)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 23 décembre 1981, JO Débats du 12 janvier 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification de la convention tendant à faciliter l'accès international à la justice [n° 168 (81-82)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 23 décembre 1981, JO Débats du 12 janvier 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants [n° 169 (81-82)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la

séance du 23 décembre 1981, JO Débats du 12 janvier 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention franco-brésilienne de coopération judiciaire en matière civile, commerciale, sociale et administrative [n° 170 (81-82)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 23 décembre 1981, JO Débats du 12 janvier 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification d'une convention entre la République française et le Royaume du Maroc relative au statut des personnes et de la famille et à la coopération judiciaire [n° 171 (81-82)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 23 décembre 1981, JO Débats du 12 janvier 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification de la convention sur la loi applicable aux obligations contractuelles [n° 172 (81-82)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 23 décembre 1981, JO Débats du 12 janvier 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention fiscale franco-égyptienne [n° 216 (81-82)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 2 avril 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord portant création du Fonds commun pour les produits de base [n° 217 (81-82)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 2 avril 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord international de 1980 sur le cacao [n° 218 (81-82)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 2 avril 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention relative aux transports internationaux ferroviaires [n° 219 (81-82)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 2 avril 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'un avenant n° 4 à la convention générale entre la France et la Tunisie sur la sécurité sociale [n° 230 (81-82)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 2 avril 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi relatif aux deux protocoles de 1981 prorogeant l'accord international sur le blé de 1971 [n° 231 (81-82)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 2 avril 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord général de coopération entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire du Mozambique [n° 334 (81-82)] (14 mai 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Belgique sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophes ou d'accidents graves [n° 367 (81-82)] (1^{er} juin 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification d'une convention internationale pour la protection des obtentions végétales [n° 368 (81-82)] (1^{er} juin 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite, en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur les successions (ensemble un protocole) [n° 369 (81-82)] (1^{er} juin 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le

Gouvernement de l'Etat du Koweït, en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur les successions (ensemble un protocole) [n° 370 (81-82)] (1^{er} juin 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation, d'une part de l'échange de lettres du 2 avril 1979 entre la République française et la République fédérale d'Allemagne relatif à certaines dispositions fiscales et douanières afférentes aux travaux de construction du barrage de Kehl-Strasbourg, et d'autre part de l'échange de lettres des 13 février et 30 avril 1981 complétant l'échange de lettres du 2 avril 1979 pour les travaux d'exploitation, d'entretien et de renouvellement du barrage de Kehl-Strasbourg [n° 405 (81-82)] (22 juin 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Chypre en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune [n° 406 (81-82)] (22 juin 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre la République française et le Royaume de Belgique au sujet de l'amélioration de la Lys mitoyenne entre Deulémont et Menin [n° 408 (81-82)] (22 juin 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification de trois accords relatifs à l'organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne « Eurocontrol » [n° 410 (81-82)] (22 juin 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification d'une convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels [n° 512 (81-82)] (28 septembre 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne relative aux obligations de service national en cas de double nationalité [n° 513 (81-82)] (28 septembre 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne relative à l'entraide judiciaire en matière de droit de garde des enfants, de droit de visite et d'obligations alimentaires [n° 514 (81-82)] (28 septembre 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'adhésion de la France à l'acte constitutif de la commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse [n° 515 (81-82)] (28 septembre 1982) - **Traités et conventions.**

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

n° 143 de M. Serge Boucheny : **politique extérieure** (politique de la France vis-à-vis de certains pays d'Afrique) (2 avril 1982) (p. 842, 843).

n° 156 de M. Serge Boucheny : **libertés publiques** (situation à Berlin-Ouest) (2 avril 1982) (p. 843, 844).

n° 135 de M. Pierre Salvi : **archives** (rétrocession au gouvernement algérien d'archives) (25 juin 1982) (p. 3166, 3167).

n° 232 de M. Philippe Madrelle : **charbon** (sauvegarde de la centrale thermique d'Ambès) (25 juin 1982) (p. 3167, 3168).

n° 271 de M. Charles de Cuttoli : **Parlement** (représentation des Français de l'étranger à l'Assemblée nationale) (15 octobre 1982) (p. 4581, 4582).

n° 273 de M. Charles de Cuttoli : **Français de l'étranger** (Français de l'étranger : membres du Conseil supérieur) (15 octobre 1982) (p. 4582, 4583).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger** [n° 261 (81-82)] - (4 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 1594) : rôle du Sénat dans l'examen du projet de loi et représentation des Français de l'étranger - Concertation du Gouvernement avec les associations et les organismes intéressés - Modification du mode de désignation des délégués au Conseil supérieur des Français de l'étranger ; représentation d'une partie des Français - Politique d'amélioration des conditions de vie des Français établis à l'étranger - Création en 1948 du Conseil supérieur des Français de l'étranger : système électoral fondé sur la désignation et la cooptation ; scrutin à deux degrés et vote plural ; intervention de l'administration - Rôle du Conseil supérieur depuis 1959 : avis aux pouvoirs publics ; désignation des candidats à l'élection par le Sénat des sénateurs représentant les Français établis hors de France - Modification du mode d'élection - (p. 1595) : préparation de cette réforme et prorogation du mandat des membres du Conseil - Statut du Conseil et référence aux différents décrets depuis celui du 10 décembre 1949 - Avis du Conseil d'Etat et publication du décret le 22 février 1982 ; procédure de présentation des candidats à l'élection du Sénat ; problème de l'appartenance au domaine législatif ; date des élections prochaines ; élection au suffrage direct des membres du Conseil et représentation proportionnelle ; organe consultatif ; établissement de la liste spéciale des électeurs et immatriculation consulaire ; recours au vote par correspondance - Rôle de l'administration diplomatique et consulaire - Contentieux des élections et rôle du Conseil d'Etat - Vie internationale et caractère mouvant des colonies françaises à l'étranger - Détermination par voie réglementaire de la composition des circonscriptions électorales et du nombre de leurs représentants - Problème de la propagande électorale ; accord des gouvernements étrangers ; information des électeurs - Solidarité entre tous les Français et dynamisme de la France à l'étranger - (p. 1596) : Conseil supérieur des Français de l'étranger et importance du dialogue - Action des sénateurs représentant les Français établis hors de France - Demande l'approbation de ce projet de loi - (p. 1605) : présentation de cette loi devant l'Assemblée nationale avant le Sénat - Modalités de l'élection et hétérogénéité des circonscriptions ; nécessité des regroupements - Exceptions à la représentation proportionnelle - Cas particuliers du Portugal et de la Confédération helvétique, de la République fédérale d'Allemagne et de l'Union soviétique - Réforme par voie réglementaire et modification d'un décret amendé déjà dix fois ; avis du Conseil d'Etat et suppression des modalités relatives à l'élection des candidats - Dépôt d'un projet de loi et avis favorable du Conseil d'Etat - Expression depuis 1949 d'un nombre limité des Français de l'étranger - (p. 1606) : pouvoir de désignation ou de nomination des membres du Conseil par l'exécutif - Recours à l'élection directe et participation des seuls élus à l'élection des candidats désignés pour le Sénat - **Art. 1 :** s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (représentation au Conseil des sénateurs représentant les Français établis hors de France et de dix à vingt personnalités, sauf pour l'application des dispositions relatives à l'élection des sénateurs) - **Art. 2** (p. 1607) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (inscription des Français établis dans le ressort d'un consulat immatriculés, en cours d'immatriculation ou dispensés d'immatriculation, sur la liste spéciale de ce ressort) - **Art. 3** (p. 1610) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (détermination des circonscriptions électorales, de leur chef-lieu et du nombre de sièges attribués à chacune d'elles par la loi) - Sur cet amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 7 de M. Jacques-

Habert (détermination par la loi en fonction des données géographiques, économiques, historiques et humaines) - **Art. 4** (p. 1612) : conditions d'éligibilité et notion de résidence habituelle - **Art. 5** : propagande électorale à l'étranger et réticences de nombreux gouvernements étrangers en ce qui concerne l'organisation des élections - **Art. 6** (p. 1613) : demande le rejet de l'amendement n° 4 de M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (modalités de vote : directement, par procuration ou par correspondance) - **Art. 7** (p. 1614) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (élection au scrutin majoritaire à deux tours dans les circonscriptions qui ont droit à quatre sièges et élection à la représentation proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne dans les circonscriptions qui ont droit à cinq sièges ou plus) - **Art. 10** (p. 1615) : accepte l'amendement n° 6 de M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (suppression de cet article sur le caractère rétroactif de la loi).

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention fiscale franco-égyptienne** [n° 216 (81-82)] - (13 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 1980) : convention fiscale franco-égyptienne signée à Paris le 19 juin 1980 : modèle de convention mis au point par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) - Convention tenant compte de l'inégalité du développement économique de la France et de l'Egypte - Texte concernant l'imposition des dividendes, la définition des intérêts, les pénalisations pour paiements tardifs, le régime des redevances (p. 1981) : exonération des rémunérations perçues par les étudiants dans l'Etat où ils séjournent - Complément à la convention franco-égyptienne signée en 1974 - Demande l'approbation de cette convention par le Sénat.

- **Projet de loi concernant l'application de l'accord franco-guinéen du 26 janvier 1977 relatif au règlement du contentieux financier entre les deux pays** [n° 262 (81-82)] - (13 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 1981) : harmonisation avec la loi du 15 juillet 1970 relative à l'indemnisation des Français d'outre-mer affectés par des mesures d'expropriation, de dépossession, séquestre ou réquisition - Critères de fixation de l'indemnité : adoption de la méthode du barème forfaitaire institué par le décret du 13 mars 1975 - Prise en compte des déductions d'impôts déjà obtenues en France par les sociétés françaises candidates à cette indemnisation - Souci d'éviter tout risque de cumul - Fixation d'un plafond d'indemnisation dans l'intérêt des titulaires de revenus modestes - Délai de forclusion pour la présentation des demandes d'indemnité - Demande l'approbation de ces dispositions par le Sénat - **Art. 1** (p. 1982) : en réponse au souci de M. Josy Moinet, rapporteur : décret d'application faisant référence aux critères fixés par le décret du 13 mars 1975.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention tendant à faciliter l'accès international à la justice** [n° 168 (81-82)] - (13 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 1982) : convention de La Haye tendant à faciliter l'accès international à la justice, signée le 25 octobre 1980 - Précédente convention relative à la procédure civile, signée à La Haye le 1^{er} mars 1954, modifiée par les conventions du 15 novembre 1965 et du 18 mars 1970 - Convention en examen relative : à l'assistance judiciaire ; à la dispense de caution judiciaire ; à la délivrance de copies d'actes et de décisions judiciaires ; à la contrainte par corps et à l'institution d'un sauf-conduit en matière civile - Demande au Sénat l'autorisation de ratifier cette convention.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention sur la loi applicable aux obligations contractuelles** [n° 172 (81-82)] - (13 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 1983) : signature à Rome le 19 juin 1980 d'un protocole et de deux déclarations communes - Convention de Bruxelles du 27 septembre 1968 relative à la compétence judiciaire et à l'exécution des décisions en matière civile et commerciale - Convention de Luxembourg du 9 octobre 1978 - Convention en examen s'appliquant à tous les types de contrat en matière civile et commerciale - Convention signée par les Etats membres de la Communauté

européenne - Demande au Sénat l'autorisation de ratification de cette convention.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention relative aux transports internationaux ferroviaires** [n° 219 (81-82)] - (13 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 1984) : convention internationale relative aux transports internationaux ferroviaires, se substituant aux deux conventions actuelles relatives au transport international par chemin de fer des marchandises (CIM), des voyageurs et des bagages (CIV) - Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires (OTIF) succédant à l'Office central des transports internationaux par chemin de fer (OCTI) - OTIF soumise au droit international - Relèvement des plafonds de limitation des responsabilités des entreprises de transports en cas d'accident - Plafonds calculés sur la base des droits de tirages spéciaux pour les Etats membres du Fonds monétaire international (FMI) - Approbation souhaitable par le Sénat de la ratification de la convention.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un avenant n° 4 à la convention générale entre la France et la Tunisie sur la sécurité sociale** [n° 230 (81-82)] - (13 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 1985) : convention franco-tunisienne sur la sécurité sociale signée le 17 décembre 1965 - Dernière modification signée le 29 décembre 1980 - Extension du bénéfice des prestations maladie et maternité aux ayants-droit des travailleurs - Précisions relatives au mode de perception des prestations et aux modalités de remboursement entre institutions d'affiliation et institutions de paiement - Prochaine révision totale de la convention de sécurité sociale entre la France et la Tunisie - Approbation souhaitable par le Sénat de la ratification de cette convention.

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (18 mai 1982) - (p. 2110) : définition de la politique de la France par le Président de la République et le Gouvernement responsable devant l'Assemblée nationale - Energie et développement européen - (p. 2111) : soutien populaire - Volonté de contacts directs avec les dirigeants étrangers ; Etats-Unis - Politique européenne - Présence française dans le Pacifique et au Japon - Rapports avec l'Europe de l'Est - Conflit des Malouines et attitude de la France ; publication d'une note du ministère des affaires étrangères par la presse - Problèmes économiques ; lutte contre le chômage ; politique agricole commune et adoption des prix agricoles ; système monétaire européen (SME) et action industrielle ; espace industriel européen - Rapports entre l'économie andorrane et les économies voisines ; transfert de Sud-Radio - Fonctionnement de la Communauté européenne ; rapports de la France avec l'Allemagne, l'Italie et la Grande-Bretagne ; Europe des travailleurs ; refus de prolonger le compromis de mai 1981 sur l'allègement budgétaire britannique - Interaction entre politique intérieure et extérieure : paix et détente - (p. 2112) : prise de position du Président de la République sur les problèmes de sécurité - Evénements de Pologne ; réaction de la France lors de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe à Madrid - Occupation de l'Afghanistan, du Cambodge et opposition de la France ; difficultés avec les pays d'Europe de l'Est ; course aux armements conventionnels et nucléaires ; nécessaire équilibre des forces et rétablissement de la confiance ; convocation d'une conférence sur le désarmement en Europe ; négociations de Genève sur les armes à portée intermédiaire ; proposition du Président Reagan sur l'ouverture des négociations sur les armes stratégiques nucléaires - Politique indépendante de défense de la France - Session extraordinaire des Nations-Unies et participation française ; armes chimiques et bactériologiques ; adhésion française au Traité de 1972 - Sécurité et progrès dans la paix - Définition du droit : dénonciation des violations ; racisme - (p. 2113) : torture et oppression physique et morale ; droit au libre passage des réfugiés ; droits des travailleurs étrangers ; droit d'asile ; sévérité avec les délinquants ; condamnation de toutes les occupations et de toutes les violations du droit

international; mesures d'embargo contre l'Argentine et renforcement des effectifs dans la force des Nations-Unies au Sud Liban; droit à l'autodétermination et situation du Proche Orient; effort de la France pour le développement du Tiers monde - Relance et croissance - Algérie et politique de diversification énergétique; signature du contrat soviétique; absence de prix mondial du gaz; versement d'une prime de développement à l'Algérie - Relations économiques entre la France et l'Algérie et politique de coopération - Projet de loi de finances rectificatives et ratification par le Parlement des décrets d'avances déjà mis en oeuvre; fixation de la somme à la charge du Gouvernement au titre du gaz livré à la France en 1982; confirmation de la politique d'indépendance - Politiques de non-alignement - Rapports avec l'Inde et le Sud-Est asiatique - Indépendance au sein de l'Alliance atlantique - (p. 2114): Japon: problèmes commerciaux et visite du chef de l'Etat; technologie, société et emploi - Politique de la France: alliance, coopération et recherche de la paix - Intentions, volontés, et besoins du peuple français - (p. 2127): population andorrane et régions françaises voisines; réponse écrite - Situation de Sud Radio, filiale de la Sofrad et discussion en cours avec les autorités andorranes - Convention inter-frontalière à l'étude - Enseignement du français - Respect de la politique française - (p. 2128): relations avec l'étranger - Engagements aux côtés des pays du Tiers monde; relations avec l'Inde et volonté de développement de ce pays - Défense des droits de l'homme - Dénonciation des violations des droits de l'homme - Emprisonnement de Joseph Conombo en Haute-Volta - Situation des juifs d'Union soviétique; émigration de la belle-fille de Sakharov - Misère et souffrance dans les pays totalitaires - Idée de la place de l'homme.

- Question au Gouvernement, de M. Charles de Cuttoli: accueil des Français rapatriés du Liban - (24 juin 1982) - (p. 3100): gravité de la situation au Liban: rapatriement de civils français et étrangers vers la France - Possible erreur de protocole.

- Question au Gouvernement, de M. Philippe Machefer: politique à l'égard du Liban - (24 juin 1982) - (p. 3104): attachement de la France à l'indépendance, à l'intégrité et à la souveraineté du Liban - Invasion par les forces israéliennes - Condamnation d'Israël par le Président de la République et la Communauté européenne (CEE) - Résolution du conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU) - Protection des populations civiles - Bombardements de Beyrouth - Rôle diplomatique de la France - Organisation de libération de la Palestine (OLP) - Cessez-le-feu - Déclaration du Président de la République du 14 juin - Neutralisation de Beyrouth-Ouest - Etat palestinien.

- S'associe à l'hommage rendu par M. Le Président du Sénat à M. Philippe Machefer, sénateur des Yvelines (5 octobre 1982) (p. 4340, 4341).

- Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel. [n° 423 (81-82)] - (5 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4341): signature de cette convention à Strasbourg le 28 janvier 1981 - Harmonie de ces dispositions avec le préambule de la Constitution française relatif à la protection de la vie privée et aux libertés et avec la loi du 6 janvier 1978 - Demande la ratification de cette convention - (p. 4343): rôle de la France dans la préparation de cette convention - Action du Conseil de l'Europe - Entrée en vigueur rapide de cette convention - Mission de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) - Caractère privé des informations concernant la vie sexuelle; référence à l'arrêt de la Cour de cassation interprétant la loi du 17 juillet 1970.

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord et de quatre conventions relatifs à la coopération culturelle, scientifique et technique entre le Gouvernement de la

République française et le Gouvernement de la République du Vanuatu [n° 429 (81-82)] - (5 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4343): accession du Vanuatu à l'indépendance - Signature d'accords de coopération entre la France et le Vanuatu - Engagement de la France de concourir à la réalisation d'opérations dans les domaines culturel, scientifique et technique - Système national d'enseignement unifié et bilingue - Aide budgétaire et concours en personnel - Ampleur de la coopération - (p. 4344): importance de la future coopération de la France avec le Vanuatu - (p. 4345): indépendance du Vanuatu et relations entre la France et ce pays - Nombre de Français vivant au Vanuatu - Problème des terres; réforme foncière et indemnisation - Importance de la coopération.

- Projet de loi autorisant la ratification de trois accords relatifs à l'organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne « Eurocontrol » [n° 410 (81-82)] - (5 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4345): signature de cette convention le 13 décembre 1960 - Mission de l'organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne « Eurocontrol » - Révision de cette convention le 12 février 1981 - (p. 4346): rôle de cette organisation: coordination et étude - Signature du protocole pour une durée de vingt ans - Conditions de perception de l'impôt payé par les fonctionnaires de l'agence - Perception des redevances pour utilisation des services de navigation aérienne de route - Nombre de pays membres d'« Eurocontrol » - Demande l'approbation de ce texte - (p. 4347): caractère indissociable de deux de ces trois conventions - Domaine des modifications apportées à l'application de la convention du 13 décembre 1960; absence d'intervention du Parlement.

- Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre la République française et le Royaume de Belgique au sujet de l'amélioration de la Lys mitoyenne entre Deulémont et Menin [n° 408 (81-82)] - (5 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4347): amélioration de l'évacuation des crues - Accroissement des possibilités de trafic fluvial sur la Lys et augmentation de la capacité de cette rivière à la navigabilité - Enumération des travaux et conditions de réalisation - Durée des travaux - Institution d'une commission franco-belge, chargée de veiller à l'application de la convention - Demande l'approbation de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation, d'une part, de l'échange de lettres du 2 avril 1979 entre la République française et la République fédérale d'Allemagne relatif à certaines dispositions fiscales et douanières afférentes aux travaux de construction du barrage de Kehl-Strasbourg et, d'autre part, de l'échange de lettres des 13 février et 30 avril 1981 complétant l'échange de lettres du 2 avril 1979 pour les travaux d'exploitation, d'entretien et de renouvellement du barrage de Kehl-Strasbourg [n° 405 (81-82)] - (5 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4348): aménagement du cours supérieur du Rhin entre Bâle et Strasbourg - Construction d'un barrage agricole entre Kehl et Strasbourg - Demande l'adoption de cette convention.

- Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Chypre en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune [n° 406 (81-82)] - (5 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4348): règles de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE); définition du bénéfice imputable à l'établissement stable; imposition des dividendes, des intérêts et des redevances - (p. 4349): cas d'exclusion du bénéfice des exonérations et législation fiscale chypriote - Cas d'exonérations - Développement des exportations et lutte contre l'évasion fiscale.

- Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et

sur les successions (ensemble un protocole) [n° 369 (81-82)] - (5 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4349) : modèle de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) - Investissements saoudiens en France - Demande l'adoption de cette convention.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat du Koweït en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur les successions (ensemble un protocole) [n° 370 (81-82)]** - (5 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4350) : modèle de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) - Investissements koweïtiens en France - Demande l'adoption de cette convention.

- **Question au Gouvernement, de M. Pierre Salvi : situation en Afghanistan** - (4 novembre 1982) - (p. 5115) : intervention soviétique en Afghanistan - Relations entre la France et l'URSS - Ampleur des combats - Résistance du peuple afghan - Aide aux réfugiés ; rôle du Pakistan ; aide alimentaire de la France et de la Communauté économique européenne (CEE) - Rôle du Haut commissariat aux réfugiés - Comité international de la Croix rouge - Aide humanitaire - « Médecins sans frontières » - Droit à l'autodétermination du peuple afghan.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Relations extérieures - (7 décembre 1982) - (p. 6406) : travaux des commissions du Sénat - Restructuration du ministère des relations extérieures et unicité de la relation extérieure de la France - Spécificité des fonctions : coopération et développement ; fonctions culturelles - Mission de M. Jacques Viot - Référence aux décrets d'organisation du 27 juillet 1982 ; division fonctionnelle et dépôt d'amendements - (p. 6407) : rigueur budgétaire - Non actualisation des dépenses de fonctionnement - Absence de tout emploi nouveau - Economies gageant des mesures nouvelles - Respect des orientations prioritaires, mais limite du minimum crédible - Montant du budget - Action extérieure - Légère croissance du budget par rapport au budget général - Rémunérations et variations de prix dans les pays étrangers ; jeu anticipé du mécanisme automatique d'adaptation de l'indemnité versée à l'étranger en fonction des effets du change et des prix - Paiement des frais de fonctionnement en devises et dérogation à la règle générale de non actualisation - Création de huit emplois et titularisation de 264 agents de catégories C et D de l'administration centrale - Modalités de régularisation des conditions d'entrée en France des ressortissants de pays pour lesquels le visa d'entrée n'est pas demandé - Sécurité des personnes - Acquisitions immobilières - Solidarité et politique d'aide à la scolarisation des enfants français à l'étranger - Situation des personnes âgées françaises à l'étranger - Rôle du Conseil supérieur des Français de l'étranger - Aide aux réfugiés - Action au Liban - (p. 6408) : crédits de la direction générale des relations culturelles - Opérations immobilières importantes ; cite de nombreux exemples - Construction à Paris de l'Institut du monde arabe - Diffusion du français ; service des affaires francophones ; enseignement à l'étranger - Insuffisance des crédits de la direction de l'action artistique - Action de l'Association française d'action artistique - Crédits nouveaux en matière de communication ; responsabilité de la direction de la communication ; action de la Société monégasque d'exploitation et d'études de radiodiffusion (SOMERA) et de Radio-France internationale - Aide à des télévisions francophones à l'étranger - Crédits du ministère de la culture et ambition culturelle sur le plan intérieur - Importance des rapports de la France avec les pays du tiers monde - Référence à l'intervention de M. Pierre Mauroy à l'assemblée générale de l'Organisation des nations unies (ONU) - Action vis-à-vis du tiers monde et encouragement à la coopération régionale - Situation de l'Amérique centrale - Action en Afrique et appui à l'Organisation de l'unité africaine (OUA) - (p. 6409) :

contacts avec la Ligue arabe et rencontre entre les délégations présidées par le roi de Jordanie et le gouvernement français - Non alignement dans le Sud ; hommage à la mémoire du pandit Nehru - Relations économiques avec l'Inde et la Chine - Situation du Cambodge et condamnation de l'occupation militaire étrangère - Action de l'Association du Sud-Est de l'Asie - Rapports de la France avec l'Algérie et signature d'un accord de coopération en juin 1982 ; modalités de livraison de gaz algérien à la France - Valorisation par les pays du tiers monde de leurs matières premières - Surprix du gaz et élément du développement de l'Algérie - Défense des droits de l'homme ; libération du poète Breyten Breytenbach des prisons sud-africaines ; droit de tous les peuples, libanais, israélien, palestinien, de s'exprimer dans l'autodétermination - (p. 6410) : situation de la Namibie - Problèmes Est Ouest ; occupation de l'Afghanistan ; normalisation en Pologne ; surarmement et menace pour l'équilibre des forces - Relations techniques, scientifiques et économiques entre la France et l'Union soviétique ; divergences politiques ; gazoduc d'Orengoi - Stratégie occidentale et fidélité à l'Alliance atlantique - Défense et poursuite de l'effort nucléaire ; système HADES ; système SX - Vagues de pacifisme et difficultés de l'Allemagne fédérale - Existence d'une alliance de défense au sein de l'Alliance atlantique mais non d'un contrôle collectif renforcé, ni d'un système économique intégré - Opposition à toute hégémonie - (p. 6411) : endettement des pays du tiers monde - Applicabilité de la relance à la communauté mondiale - Action au service des investissements ; élargissement du marché et relance dans le tiers monde - Rôle de l'Europe - Mobilisation des pays de la Communauté européenne à Copenhague - Responsabilisation des pays du Sud - Organisation de la communauté des pays démocratiques occidentaux - Mission de la Communauté européenne - Importance de l'action à mener - (p. 6444) : expression par chacun des membres du Gouvernement de la politique du Gouvernement - (p. 6449) : problème des membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger évoqué par M. Charles de Cuttoli - Restructuration du ministère - Coordination entre l'ensemble des services culturels de coopération et de développement - Lacunes du rapport Viot - Direction générale des relations culturelles - Problème des charges de scolarisation des enfants à l'étranger évoqué par M. Jacques Habert - Nombre d'enseignants - (p. 6450) : montant des crédits immobiliers destinés à de nouveaux investissements - Droit de tirage de la direction générale des relations culturelles sur le Fonds d'aide et de coopération (FAC) - Création, mission et composition du Conseil de l'enseignement français à l'étranger - Concours exceptionnel apporté à Radio-France internationale, en réponse à M. Charles de Cuttoli - Situation de l'espace audiovisuel européen évoquée par M. Jacques Pelletier - En réponse à M. Georges Repiquet, appareil militaire de dissuasion nucléaire et action des gouvernements précédents - Discussion sur le désarmement en matière nucléaire entre les Etats-Unis et l'Union soviétique ; nécessaire mobilisation de l'opinion à propos des armes conventionnelles - Relations de la France avec l'Union soviétique et les Etats-Unis - (p. 6451) : solidarité entre la France et ses partenaires européens - Action de la France au Proche-Orient ; problème libanais et problème palestinien - Voyage de M. Jacques Delors en Arabie Saoudite le 20 décembre 1982 - Autorité de la France - Prise de parole d'un membre du Gouvernement au nom du Gouvernement - Examen des crédits - Etat C - Services diplomatiques et généraux - (p. 6453) : destination des crédits d'autorisation de programme inscrits à l'article 20 du chapitre 56-20 du titre V : études et constructions - Art. 74 (p. 6454) : demande le retrait de l'amendement n° 171 de M. Maurice Blin, rapporteur général, soutenu par M. Josy Moinet, rapporteur spécial (suppression de cet article relatif à la récapitulation annuelle des crédits de toute nature qui concourent sous une forme multilatérale et bilatérale à l'action extérieure de la France) - Oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 172 de M. Charles de Cuttoli (prise en charge par le Gouvernement des indemnités de fonction-

nement, de déplacement ou de transport des membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger).

- Question au Gouvernement, de M. Louis Souvet : imposition des frontaliers français travaillant en Suisse - (16 décembre 1982) - (p. 6977) : récents événements de Pologne : maintien des juridictions d'exception et de l'internement ; annonce de l'interpellation de Lech Walesa - (p. 6978) : protestation du gouvernement français - Question posée par M. Louis Souvet sur la convention fiscale entre la France et la Suisse - Imposition au lieu de travail, sans reversement, ou imposition au lieu de résidence - Ratification par le Parlement.

CHUPIN (Auguste), sénateur du Maine-et-Loire (UCDP).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires économiques.
- Est nommé membre du Haut conseil du secteur public, en application de l'article 53 de la loi n° 82-155 du 11 février 1982 (8 avril 1982) (p. 1035).
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de nationalisation (29 janvier 1982) (p. 474).
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (11 juin 1982) (p. 2760).
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (18 juin 1982).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création du Fonds spécial de grands travaux (21 juillet 1982) (p. 3748).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains (22 juillet 1982) (p. 3771).
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (23 juillet 1982) (p. 3785).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (28 septembre 1982) (p. 4197).
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (1^{er} octobre 1982) (p. 4299).

DÉPÔTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires économiques sur le projet de loi [n° 469 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant création du Fonds spécial de grands travaux [n° 475 (81-82)] (20 juillet 1982) - Bâtiment et travaux publics.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 200 (JO Débats 3 avril 1982) (p. 858) à M. le ministre du plan et de l'aménagement du territoire : entreprises

nationalisées (utilisation du rapport sur les contrats passés entre l'Etat et les sociétés nationalisées).

Questions orales avec débat :

n° 138 (18 août 1982) (p. 3807) à Mme le ministre de l'agriculture : jeux et paris (réformes envisagées en matière d'organisation des courses de chevaux en France).

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise [n° 344 (81-82)] - (19 juillet 1982) - Discussion générale (p. 3604) : ampleur de la réforme entreprise et avantages d'une démarche plus progressive - Ambition des objectifs déclarés ; méconnaissance des progrès accomplis en droit social au cours des dernières décennies ; rôle des syndicats réformistes : politique contractuelle et négociation collective - Erreurs d'appréciation sensibles dans le projet : caractère contestable de la notion de citoyenneté et de démocratie politique dans l'entreprise - (p. 3605) : fonction économique et sociale de l'entreprise - Lutte contre le chômage et politique économique - Nécessité de la productivité ; concurrence étrangère et compétitivité - Coût pour l'entreprise des mesures proposées - Méconnaissance de la spécificité des petites et moyennes entreprises (PME) ; nouveau calcul des effectifs salariés et problème des seuils - Méconnaissance du rôle de l'encadrement ; risque de découragement ; nouvelle modalité d'élection de la représentation des cadres - Droit d'expression des salariés : risque de politisation ; période expérimentale proposée et exemple de l'avant-projet de loi sur la démocratisation du secteur public et nationalisé - Expression collective et expression personnelle du salarié : démocratie représentative ou démocratie directe - Institutionnalisation du face à face entre patronat et syndicats - Caractère dangereux et dépassé du projet en examen - (p. 3606) : opposition du groupe UCDP à diverses dispositions de ce projet.

Suite de la discussion - (20 juillet 1982) - Art. 1 : Art. L. 122-35 du code travail (p. 3653) : son amendement n° 96, soutenu par M. Jean Colin : mention dans le règlement intérieur des obligations justifiées par la nature de la tâche à accomplir ; devenu sans objet - Art. L. 122-36 (p. 3657) : son amendement n° 91, soutenu par M. Jean Colin : délai maximum d'un mois laissé à l'administration pour faire connaître ses observations sur le règlement intérieur ; retiré au profit de l'amendement n° 11 de M. Jean Chérioux, rapporteur, visant à fixer ce délai à trois mois - Art. L. 122-38 du code du travail (p. 3663) : son amendement n° 77, soutenu par M. Jean Colin : possibilité de recours devant le tribunal de grande instance en cas de désaccord de l'employeur au sujet du contrôle exercé sur le règlement intérieur ; retiré - Art. L. 122-41 (p. 3672, 3673) : sur l'amendement n° 21 de M. Jean Chérioux, rapporteur (maintien du principe d'une procédure disciplinaire pour les seules sanctions les plus graves, ayant une incidence directe et immédiate sur l'emploi du salarié, la nature de ses fonctions, sa carrière ou sa rémunération), soutient le sous-amendement n° 64 de M. André Bohl (application de la procédure de convocation préalable en cas de sanction susceptible d'avoir une incidence sur le classement hiérarchique du salarié) - (p. 3674) : soutient les amendements rédactionnels n° 67 de M. Claude Mont et n° 65 de M. André Bohl - Art. L. 122-45 (p. 3681) : son amendement n° 102 : 1° rédactionnel ; 2° rétablissement d'un délai de prescription des peines de trois mois au lieu de deux ; adopté - Distinction entre pouvoir disciplinaire et procédure pénale - Art. 3 (p. 3687) : son amendement n° 99 : référence au licenciement collectif pour motif économique, dans cet article relatif à la fixation de l'ordre des licenciements ; retiré.

- Projet de loi portant création du fonds spécial de grands travaux [n° 469 (81-82)] - (21 juillet 1982) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 3734) : rôle du Fonds

spécial d'investissement routier (FSIR) - Impôt sur les carburants et nouvelle ponction fiscale - Recours à l'emprunt - Destination des crédits du fonds - Politique de relance de l'économie et stimulation de l'investissement - Situation du secteur du bâtiment; perte d'emplois, recul des mises en chantier de logements; tassement de la demande - Situation des travaux publics et volonté de redressement de ce secteur en péril - Aménagement du blocage des prix - (p. 3735): transports en commun urbains, infrastructure routière et maîtrise de l'énergie - Moyens de transport en commun en « site propre » en province - Réalisation d'opérations de voirie urbaine - Taux de participation du fonds pour les travaux de voirie - Construction de rocade et d'échangeurs: liaisons interurbaines - Aménagement du territoire et opérations routières - Maîtrise de l'énergie; prix du pétrole brut - Action des gouvernements précédents - Habitat et isolation des logements; habitations à loyer modéré (HLM), hôpitaux et écoles - Promotion de l'énergie de substitution; opération géothermique - Nouvelle surimposition du carburant - Promotion des aménagements ruraux - Avis favorable sur ce projet de loi sous réserve du vote des amendements proposés - Art. 1 (p. 3742): sur l'amendement n° 2 de M. Josy Moinet, rapporteur (mission du fonds spécial de grands travaux dans les domaines des infrastructures des transports publics, de la circulation routière et de la maîtrise de l'énergie), son sous-amendement n° 7: aménagement rural; adopté - Art. 3 (p. 3744): son amendement n° 8: recours par le fonds spécial de grands travaux à l'emprunt bénéficiant de la garantie de l'Etat; rejeté.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Discussion des articles de la première partie:

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - Art. 7 (p. 5729): son amendement n° 96, soutenu par M. André Fosset: extension à l'ensemble des entreprises de l'exonération d'impôt sur le revenu portant sur les allocations ASSEDIC investies dans le capital d'une société coopérative ouvrière de production; retiré.

CICCOLINI (Félix), sénateur des Bouches-du-Rhône (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.
- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

Membre nommé de la délégation parlementaire pour la radiodiffusion-télévision française.

Est élu membre de la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle, en application de l'article 10 de la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982 (12 juillet 1982) (p. 4467).

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de nationalisation (29 janvier 1982) (p. 474).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de nationalisation (4 février 1982) (p. 535).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger (12 mai 1982) (p. 1921).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et

obligations des locataires et des bailleurs (27 mai 1982) (p. 2341).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes (18 juin 1982) (p. 2969).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire (24 juin 1982) (p. 3122).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse: compétences (20 juillet 1982) (p. 3649).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux retenues pour absence de service fait par les personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics (1^{er} octobre 1982) (p. 4298).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires (17 novembre 1982) (p. 5532).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements de coopération intercommunale (18 novembre 1982) (p. 5586).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille (18 novembre 1982) (p. 5596).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant révision des conditions d'exercice de compétences de l'Etat et de leur répartition entre les communes, les départements et les régions (3 décembre 1982) (p. 6254).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 253 (81-82)] modifié par l'Assemblée nationale, modifiant l'article 7 de l'ordonnance du 4 février 1959, relative au statut général des fonctionnaires et portant dispositions diverses concernant le principe d'égalité d'accès aux emplois publics [n° 302 (81-82)] (28 avril 1982) - Fonctionnaires et agents publics.

Rapport d'information fait au nom de la délégation parlementaire pour la Radiodiffusion-télévision française instituée par l'article 4 de la loi n° 74-696 du 7 août 1974 [n° 65 (82-83)] (26 octobre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant statut particulier de la région de Corse: organisation administrative [n° 185 (81-82)] - (27 janvier 1982) - Discussion générale (p. 437): dégradation**

de la situation en Corse au cours des dernières années et multiplication des actes de terrorisme - Echec de l'ancienne majorité - (p. 438) : situation démographique de la Corse et problème de l'emploi - Coût des transports aériens et nécessité de la continuité territoriale - Transports maritimes - Situation de l'agriculture - Inexistence de l'industrie - Inquiétude de la jeunesse corse - Crise de culture en France, en 1968, et mouvement de retour vers les provinces - Spécificité historique de la Corse : nombre de ses héros : Sambucuccio d'Alando, Sampiero Corso, Pascal Paoli, Napoléon - Libération de l'île dès 1943 - Politique de décentralisation du gouvernement actuel et concertation réalisée par M. Bastien Leccia - (p. 439) : élection de l'assemblée de Corse ; rôle des conseils et des agences et institutions spécialisées - Plan de développement - Progrès de la démocratie et de la justice.

- **Projet de loi de nationalisation [n° 198 (81-82)] - Suite de la discussion - (4 février 1982) - Discussion générale (p. 521) :** examen du deuxième projet de loi de nationalisation et conséquences bénéfiques attendues sur l'emploi et la croissance - Progrès social - Décentralisation - (p. 522) : importance des petites et moyennes entreprises (PME) - Décision du Conseil constitutionnel du 18 janvier 1982 : notion de nécessité publique ; dispositions relatives à l'indemnisation ; respect de l'article 34 de la Constitution sur le domaine respectif de la loi et du règlement ; désignation des sociétés nationalisées ; seuil d'un milliard de dépôt ; problème de l'exclusion des banques du secteur mutualiste ou coopératif - Emotion exprimée par les sénateurs représentant les départements de l'Est - Censure du Conseil constitutionnel sur les dispositions relatives à l'indemnisation - (p. 523) : appréciation des tribunaux et cours d'appel en matière d'expropriation - Adoption par le Gouvernement de la formule multicritères suggérée par le Conseil d'Etat - Nouvelles modalités d'indemnisation proposées : période de référence ; dividende de 1981 ; dépréciation monétaire et actualisation - Alourdissement du coût financier de l'opération - Amendements déposés par le groupe socialiste. commission administrative nationale d'évaluation ; prise en compte de l'évolution de la valeur des actions en bourse au cours de la période antérieure - Urgence de l'aboutissement du projet en examen - **Question préalable (p. 533) :** intervient contre la motion n° 3 de MM. Jean-Pierre Fourcade, Jean Chérioux et Etienne Dailly, rapporteurs de la commission spéciale, tendant à opposer la question préalable - Regrette le refus du Sénat, pour la troisième fois, d'aborder la discussion des articles du projet en examen - Abandon par le Sénat de son rôle législatif - Exemple des possibilités d'amélioration de l'article 13 relatif aux banques coopératives et mutuelles ou des articles concernant l'indemnisation - Facilité de la critique et nécessité de propositions constructives de la part du Sénat - (p. 534) : incertitude et faiblesse de la politique financière, économique et sociale du précédent gouvernement, soulignées par le rapport Bloch-Lainé et l'étude récente de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) - Domination des grands groupes financiers - Causes de déclin de la ville de New-York exposées par Fernand Braudel dans son ouvrage « Le Temps du monde » - Danger de la puissance monopoliste des technostructures - Référence à la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen de 1789 et réalité du système économique actuel : concentration des moyens au profit des grands groupes financiers et disparition des petites entreprises - Volonté de décentralisation et de planification du Gouvernement et refus de l'Etat centralisateur - (p. 535) : démocratie et alternance - Importance de la loi de nationalisation pour la réalisation de la politique économique du Gouvernement.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion - (22 avril 1982) - Art. 6 ter (p. 1295) :** se déclare défavorable à l'amendement n° 16 de M. Paul Pillet, rapporteur (modalités de résiliation du contrat pour vente du logement par le bailleur).

- **Projet de loi modifiant l'article 7 de l'ordonnance du 4 février 1959, relative au statut général des fonctionnaires et**

portant dispositions diverses concernant le principe d'égalité d'accès aux emplois publics - Deuxième lecture [n° 253 (81-82)] - (29 avril 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1498) : projet en examen modifiant l'article 7 de l'ordonnance du 4 février 1959 et instituant une égalité complète entre les hommes et les femmes pour l'accès à la fonction publique - Conformité au principe d'égalité inscrit dans le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 - Avis de la commission des Communautés européennes du 25 avril 1981 - Persistance d'une ségrégation excluant les femmes dans de nombreux domaines de la fonction publique - (p. 1499) : à la demande du Gouvernement, récente publication du rapport « les femmes en France dans une société d'inégalités » - Conclusions dudit rapport : importance du personnel féminin non titulaire ; absence de certains ministères et des grands corps de l'Etat ; postes à faible responsabilité - Rappel des objectifs du précédent rapport présenté par Mme *Cécile Goldet* : stricte limitation des dérogations accordées ; mise en conformité avec une récente directive de la commission des Communautés européennes - Examen de la situation des personnels des assemblées parlementaires, des collectivités locales, des établissements et entreprises publiques - Contrôle de l'application des mesures prises par le biais d'un rapport biennal - Accord du Sénat avec l'Assemblée nationale en ce qui concerne : la situation des personnels des assemblées parlementaires ; le rapport du Gouvernement relatif au temps partiel dans les emplois publics ; la consultation, pour l'établissement de ce rapport, du Conseil supérieur de la fonction publique, de la commission nationale paritaire du personnel communal, des organismes paritaires des personnels des collectivités locales ; la révision des mesures dérogatoires au vu des conclusions de ce rapport - Rappel des améliorations récentes de la condition des femmes : droit de vote, d'éligibilité, d'accès à la fonction publique - Aboutissement de ce mouvement d'émancipation grâce à une évolution sociale globale.

- **Projet de loi portant statut des sociétés coopératives de banque [n° 274 (81-82)] - (5 mai 1982) - Discussion générale (p. 1639) :** nationalisation des trois banques coopératives respectant la décision du Conseil constitutionnel de janvier 1982 - Texte en examen respectant l'engagement souscrit dans l'article 52 de la loi du 11 février 1982 - Possibilité pour ces trois banques d'adhérer au statut coopératif de banque et exclusion du champ des nationalisations - Satisfaction du groupe socialiste du Sénat - Projet comblant un vide juridique - Loi du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération - Historique du mouvement coopératif en France et en Europe - Existence d'une véritable économie sociale (agriculture, consommation, logement coopératif) - Représentants des salariés dans les conseils d'administration ou de surveillance de ces sociétés coopératives de banque - Hommage à Emile Poisson, secrétaire de la Fédération nationale des coopératives de consommation, fervent défenseur des coopératives - Texte en examen devant permettre à la décentralisation de jouer à plein au mieux des intérêts des usagers - Favorable à l'adoption de ce texte.

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale [n° 269 (81-82)] - (11 mai 1982) - Discussion générale (p. 1864) :** action en faveur des femmes et reconnaissance du rôle du petit commerce et de l'artisanat - (p. 1865) : situation actuelle des conjoints d'artisans et de commerçants non rémunérés : absence de droits sociaux personnels ; reconnaissance nécessaire d'un travail effectif - Situation des veuves - Dépendance traditionnelle de la femme : loi du 4 juin 1970 et substitution de l'autorité parentale à la puissance paternelle ; loi du 11 juillet 1975 et choix du domicile par les deux époux - Echec des gouvernements précédents en ce domaine : rapport Sudreau ; loi Royer et charte de l'artisanat ; mesures ponctuelles de 1979 et 1980 - Dispositions du projet en examen : égalité des conjoints dans la gestion de l'entreprise ; choix du conjoint entre trois statuts : collaborateur, associé ou salarié - Droits nouveaux sur l'entreprise familiale : protection contre l'aliénation ;

système de l'attribution préférentielle; mandat tacite; constitution de sociétés à responsabilité limitée (SARL) par apport de biens communs; apports en industrie - Conjoint salarié: déduction des salaires des bénéfices industriels et commerciaux (BIC); droit à indemnités en cas de licenciement - Formation professionnelle des conjoints - Allocation de repos maternel et indemnité de remplacement et application aux conjoints des professions libérales - Assurance vieillesse: déductibilité des cotisations des bénéfices imposables - (p. 1866): rôle du petit commerce et de l'artisanat dans la lutte contre la désertification des zones rurales - Excès des magasins à grande surface - Rôle de la concurrence - Egalité des époux et orientation des jeunes vers ces professions - Création de groupements d'achat pour détaillants et développement du mouvement coopératif - Vote favorable du groupe socialiste sur le projet en examen.

Suite de la discussion - (12 mai 1982) - **Après l'art. 9** (p. 1951): se déclare défavorable à l'amendement n° 13 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (abrogation de l'article 154 du code général des impôts et déduction intégrale du bénéfice imposable du salaire versé au conjoint; compensation par majoration à due concurrence des droits proportionnels d'enregistrement pour les biens meubles corporels).

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France** [n° 242 (81-82)] - (13 mai 1982) - **Après l'art. 4** (p. 2021): se déclare opposé à l'amendement n° 7 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (approbation des programmes mobilisateurs) - **Art. 7** (p. 2024): se déclare opposé à la première rédaction de l'amendement n° 14 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (élargissement de la coopération scientifique et technique à tous les partenaires de la France) - Insiste sur la nécessité d'une coopération privilégiée avec l'Europe.

Suite de la discussion - (14 mai 1982) - **Avant l'art. 8** (p. 2037): se déclare opposé à l'amendement n° 15 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de la division et de son intitulé relatifs à la politique régionale en matière de recherche) - **Art. 8** (p. 2039): se déclare opposé à l'amendement n° 16 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'association de la région à l'élaboration de la politique nationale de la recherche et de la technologie) - **Art. 9** (p. 2040): importance des votes de suppression et nocivité des effets auxquels ils conduisent - Se déclare opposé à l'amendement n° 17 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article définissant les moyens juridiques de la régionalisation de la recherche, et le champ d'application des conventions que les régions pourront passer avec divers intervenants: Etat, organismes de recherche, entreprises) - **Art. 10** (p. 2042): se déclare opposé à l'amendement n° 18 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article relatif à la création d'un comité consultatif régional de recherche et de développement technologique, placé auprès du conseil régional) - **Art. 17** (p. 2050): se déclare opposé, au nom du groupe socialiste à l'amendement n° 30 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (conditions et règles de création, d'organisation et de fonctionnement des groupements d'intérêt public dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière, précisées par une prochaine loi; suppression des 2°, 3° et 4° alinéas relatifs aux conditions et règles de création et de fonctionnement des groupements d'intérêt public).

Suite de la discussion - (19 mai 1982) - **Art. 22** (p. 2147): se déclare opposé à l'amendement n° 35 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (éventuelle titularisation des personnels de la recherche; suppression de la liste des dérogations accordées à certaines catégories de personnels de recherche) - **Art. 23** (p. 2148): se déclare opposé à l'amendement n° 36 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article relatif aux conventions collectives) - **Art. 25** (p. 2150): se déclare opposé à l'amendement n° 38 de M.

Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'approbation du rapport annexé).

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (15 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2777): communication audiovisuelle et volonté de rupture avec les errements de la radiodiffusion - Indépendance et qualité du secteur public - Rôle des usagers: réception et émission de messages - Importance du parc de récepteurs de télévision - (p. 2778): création de la quatrième chaîne de télévision - Transformations: enjeux économiques et culturels - Rôle des pouvoirs publics - Refus de l'étatisation - Lutte contre les pouvoirs financiers - Tyrannie des sondages - Réseaux câblés et fibres optiques - Satellites - Mondialisation des problèmes - Attitude du Gouvernement et concertation - Existence d'un secteur public vitalisé, fort et indépendant - Fin du monopole de programmation - Evolution des techniques - Libération du secteur public des interventions du pouvoir politique - Responsabilité technique du Gouvernement et moyens financiers - Historique de la tutelle de l'exécutif sur l'audiovisuel - Conclusions de la commission Bloch-Lainé - Liberté d'expression et maintien de la délégation parlementaire - Composition de la Haute autorité de la communication audiovisuelle; garanties d'impartialité et d'indépendance - (p. 2779): pouvoirs de consultation et de proposition du Conseil national de la communication audiovisuelle - Service public de l'audiovisuel et pluralisme - Représentation syndicale dans les conseils d'administration - Réduction du nombre des sociétés nationales - Liberté d'expression et réglementation - Décentralisation; ouverture au fait associatif; aide des collectivités locales - Création de radios locales privées; exemple de « Radio Lorraine Coeur d'acier » - Vie communautaire - Mesures financières et absence de prévisions de recettes - Produit de la redevance - Amélioration de la qualité des émissions - Recrutement; concours au niveau national; formation permanente; sécurité de l'emploi et travail d'équipe - Information et absence de contrôle par les partis politiques - (p. 2780): influence minime des informations de la radio et de la télévision sur les usagers - Garanties des journalistes et tutelle de la Haute autorité - Mission pédagogique de la télévision; culture populaire; action de l'organisme « Nouvelle formation du jeune téléspectateur » - Service public de la communication audiovisuelle et promotion humaine.

Suite de la discussion - (16 juin 1982) - **Art. 1** (p. 2826): soutient l'amendement n° A-122 de M. Jacques Carat (définition de la communication audiovisuelle) - **Art. 2** (p. 2832): A propos de l'amendement n° A-1 de M. Charles Pasqua, rapporteur (simplification de la rédaction de cet article relatif au droit des citoyens à une communication audiovisuelle libre et pluraliste), observe la restriction apportée par le texte; notion de citoyens et droit des enfants et des personnes résidant en France - **Art. 3**: soutient l'amendement rédactionnel n° A-123 de M. Jacques Carat - **Art. 5** (p. 2836): soutient l'amendement n° 4-124 de M. Jacques Carat (nouvelle rédaction plus concise de cet article relatif aux missions du service public de la radiodiffusion et de la télévision) - (p. 2841): se déclare favorable à l'amendement n° A-45 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (nécessité pour la durée totale des émissions télévisées de publicité de marques diffusées par chaque société nationale, régionale ou territoriale, de rester compatible avec la mission précédemment définie et avec les principes de neutralité et d'égalité du service public) - Interdiction de la publicité sur les radios locales privées - Problèmes de la presse écrite régionale - **Après l'art. 5** (p. 2844): indice d'écoute des émissions et degré de satisfaction: techniques nouvelles employées par le centre d'études d'opinion: Audimat - (p. 2845): rôle du Centre d'études des supports de publicité (CSP), évoqué par M. Dominique Pado - Répartition des temps d'antenne, évoquée par M. Roger Romani - Se déclare opposé à l'amendement n° A-6 de M. Dominique Pado (publication trimestrielle des résultats des enquêtes réalisées par le centre d'études d'opinion et par le service d'observation des programmes) - **Art. 6 bis** (p. 2846): soutient l'amendement

n° A-126 de M. Jacques Carat (droit de réponse accordé à toute personne physique ou morale, sans exclusive, pour imputations abusives portant atteinte à son honneur, à sa réputation ou à ses intérêts) - **Art. 10** (p. 2853) : se déclare opposé à l'amendement n° A-102 de M. Henri Caillavet (composition de la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle : désignation des députés et sénateurs de façon à assurer la représentation proportionnelle à l'intérieur de chacune des assemblées et une représentation équilibrée des formations politiques) - **Art. 11** (p. 2856) : sur l'amendement n° A-13 de M. Charles Pasqua, rapporteur (identité des prérogatives de tous les membres du bureau de la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle), son sous-amendement n° A-149 : exercice des pouvoirs de la délégation par le président ou par un membre de la délégation désigné par elle ; retiré.

Suite de la discussion - (17 juin 1982) - **Art. 12** (p. 2882) : groupe socialiste favorable à la création de la Haute autorité de la communication audiovisuelle - Composition de cette institution - Pouvoir législatif largement associé à la nomination des membres de la Haute autorité - Indépendance par rapport au pouvoir politique - **Art. 13** (p. 2884) : soutient l'amendement n° A-127 de M. Jacques Carat (énumération des règles fixées par la Haute autorité en ce qui concerne le service public de radiodiffusion et de la télévision) - (p. 2885) : soutient l'amendement n° A-54 de M. Louis Perrein (consultation par la Haute autorité de la commission du suivi des expériences de télématique destinées au public) - **Art. 13 bis** (p. 2891) : soutient l'amendement n° A-128 de M. Jacques Carat (Haute autorité élaborant les cahiers des charges contenant les obligations du service public) - **Art. 14** (p. 2896) : soutient l'amendement n° A-55 de M. Louis Perrein (délivrance par la Haute autorité des autorisations en matière de services locaux de radiodiffusion sonore et de télévision) - (p. 2898) : se déclare opposé à l'amendement n° A-23 de M. Charles Pasqua, rapporteur (approbation par la Haute autorité du plan de fréquences élaboré par l'établissement public de diffusion) - **Art. 15** (p. 2899) : soutient l'amendement n° A-129 de M. Jacques Carat (conflits opposant les organismes du service public à leurs collaborateurs soumis à la Haute autorité aux fins de conciliation, selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat) - Se déclare opposé à l'amendement n° A-79 de M. Michel Miroudot (suppression de cet article relatif aux conflits opposant les organismes du service public à leurs collaborateurs) - **Après l'art. 17** (p. 2903) : soutient l'amendement n° A-131 de M. Jacques Carat (1° pouvoirs d'injonction de la Haute autorité en cas de manquements graves ou répétés d'une société nationale à ses recommandations ; 2° rapport annuel de la Haute autorité adressé au Président de la République sur l'exécution des cahiers des charges) - **Art. 20** (p. 2911) : se déclare opposé à l'amendement n° A-29 de M. Charles Pasqua, rapporteur (Haute autorité ne devant représenter que les deux pouvoirs existant dans notre pays : le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif).

Suite de la discussion - (18 juin 1982) - **Art. 26** (p. 2952) : soutient l'amendement n° A-59 de M. Marc Boeuf (présence au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle de sept représentants des associations culturelles, de jeunesse et d'éducation populaire).

Suite de la discussion - (22 juin 1982) - **Art. 29** (p. 2979) : demande à M. Georges Fillioud, ministre, des précisions en ce qui concerne la politique devant être menée par les collectivités locales vis-à-vis des sociétés régionales de radio et de télévision - **Art. 31** (p. 2986) : soutient l'amendement n° B-182 de M. Jacques Carat (temps d'antenne égal accordé aux groupes de la majorité et à ceux de l'opposition lors de la radiodiffusion ou de la télévision des débats des assemblées parlementaires et des assemblées régionales) - Précisions souhaitables de la part de M. Georges Fillioud sur l'accès des collectivités locales au service public de la radiodiffusion et de la télévision - **Art. 33** (p. 2995) : son amendement n° B-183 : augmentation du nombre des

membres composant le conseil d'administration de l'établissement public ; accroissement des pouvoirs de la Haute autorité ; devenu sans objet - Se déclare opposé à l'amendement n° B-13 de M. Charles Pasqua, rapporteur (durée du mandat des membres du conseil d'administration de l'établissement public portée à cinq ans au lieu de trois ans ; nouvelle composition de ce conseil d'administration : désignation d'un administrateur par le conseil national de la communication audiovisuelle et augmentation de la représentation du personnel) - **Art. 35** (p. 2998) : son amendement n° B-184 : société nationale de programme absorbant la société de radio internationale ; mission et gestion de cette société ; rejeté - **Art. 36** (p. 3002) : son amendement n° B-185 : création d'une société nationale de programme regroupant les sociétés régionales de télévision ; retiré.

Suite de la discussion - (23 juin 1982) - **Art. 38** (p. 3019) : sur l'amendement n° B-21 de M. Charles Pasqua, rapporteur (mission d'une société nationale de programme ; cahier des charges et conseil d'orientation), demande un vote par division - Se déclare défavorable au second alinéa de cet amendement - **Art. 42** (p. 3028) : sur l'amendement n° B-25 de M. Charles Pasqua, rapporteur (production par une société nationale d'oeuvres et de documents audiovisuels ; prestations de cette société ; actions nominatives ; participation à des accords de coproduction), son sous-amendement n° B-190 : production d'oeuvres et de documents pour la radiodiffusion sonore et la télévision ; retiré - **Art. 45** (p. 3042) : se déclare défavorable à la seconde partie de l'amendement n° B-29 de M. Charles Pasqua, rapporteur (comité scientifique) - **Art. 46** (p. 3043) : se déclare défavorable à l'amendement n° B-30 de M. Charles Pasqua, rapporteur (composition du conseil d'administration de l'Institut national de la communication audiovisuelle) - **Art. 48** (p. 3045) : décentralisation et expression des sensibilités - **Art. 52** (p. 3052) : se déclare défavorable à l'amendement n° B-39 de M. Charles Pasqua, rapporteur (composition du conseil d'administration des sociétés régionales ou territoriales de programme) - **Art. 53** (p. 3053) : problème de diffusion internationale - Développement de la langue et de la culture française - Tiers monde : aide en équipements sur le plan de la communication audiovisuelle ; expression des besoins des populations dans leur langue.

Suite de la discussion - (29 juin 1982) - **Avant l'art. 68 bis** (p. 3224) : se déclare opposé au nom du groupe socialiste à l'amendement n° B-62 de M. Charles Pasqua, rapporteur (établissement d'un code des devoirs professionnels par décret en Conseil d'Etat après avis des organisations syndicales représentatives et déterminant les règles générales relatives au mode d'exercice des fonctions de programmeur ou responsable des programmes, de producteur ou de réalisateur) - **Art. 69** (p. 3225) : son amendement n° B-208 : suppression de cet article relatif à l'organisation d'un service minimum en cas de cessation concertée du travail ; retiré - **Art. 78** (p. 3239) : soutient l'amendement n° B-116 de M. Marc Boeuf (représentation des associations de jeunesse et d'éducation populaire au sein de la commission chargée de donner un avis préalable aux décisions de la Haute autorité de la communication audiovisuelle) - **Art. 83** (p. 3240) : soutient l'amendement rédactionnel n° B-209 de M. Jacques Carat - **Art. 87** (p. 3242) : soutient l'amendement n° B-117 de M. Robert Pontillon (suppression de l'obligation de l'autorisation préalable lorsqu'un réémetteur ou un réseau de câbles diffuse un programme du service public dans la zone normale de réception ou lorsqu'un réseau de câbles diffuse un autre programme dans une zone déjà desservie par voie hertzienne) - **Après l'art. 89** (p. 3243) : acceptation du principe des pénalités et trop grande gravité des peines prévues - **Art. 90** : soutient l'amendement rédactionnel n° B-205 de M. Jacques Carat - **Art. 93 bis** (p. 3246) : son amendement n° B-206 : impossibilité pour les établissements publics régionaux régis par la loi du 5 juillet 1972 et la loi du 6 mai 1976 de détenir la majorité du capital des sociétés visées à l'article 51 ; adopté - **Explication de vote sur**

l'ensemble (p. 3253) : adoption de nombreux amendements par le Sénat et transformation dans un mauvais sens du projet de loi - **Projet de loi** demeurant très incomplet du point de vue des techniques - Réforme de l'audiovisuel, exigence forte de la décentralisation - Nécessité pour le Gouvernement d'adapter au fur et à mesure les textes afin de ne pas compromettre l'essor de l'industrie française de l'électronique - (p. 3254) : projet de loi défiguré dans ses aspects positifs essentiels - Absence du pluralisme de la presse en France actuellement - Au nom du groupe socialiste, se déclare défavorable au texte de ce projet de loi adopté par le Sénat.

- **Projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : compétences** [n° 399 (81-82)] - (6 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3402) : respect des engagements pris par le Président de la République - Deuxième projet relatif au statut particulier de la Corse - Attributions de droit commun et compétences particulières - Particularisme de l'île de Corse - Concertation et cogestion, création de six institutions spécialisées - Identité culturelle de la Corse et responsabilité de l'assemblée régionale en matière d'éducation ; enseignement de la langue corse ; carte scolaire ; équipement scolaire ; formation professionnelle et apprentissage - Problème des forêts : lutte contre l'incendie - Transfert souhaitable à la région de Corse du patrimoine forestier de l'Etat - Dispositions du projet sur le plan de développement et d'équipement de la Corse ; transport et principe de la continuité territoriale - Engagement financier de l'Etat - Prochaine élection de l'assemblée de Corse, le 8 août 1982 - Approbation par le groupe socialiste du projet en examen - **Avant l'art. 15** (p. 3418) : son amendement n° 56, déposé avec M. Pierre Matraja : transfert à la collectivité territoriale de Corse de la propriété du domaine forestier de l'Etat ; convention avec l'Office national des forêts pour l'exploitation de ce domaine ; rejeté - **Art. 15** (p. 3421) : à propos de cet article, relatif à la création d'un office du développement agricole et rural de Corse, se félicite de la disparition de la Société pour la mise en valeur de la Corse (SOMIVAC).

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle - Nouvelle lecture** [n° 459 (81-82)] - (7 juillet 1982) - **Question préalable** (p. 3472) : intervient contre la motion n° 1 de M. Charles Pasqua, rapporteur, tendant à opposer la question préalable - Situation de la télévision avant le 10 mai 1981 : mainmise du pouvoir politique sur l'information à la radio et à la télévision - Service de liaison interministérielle pour l'information de 1964 - Episodes de 1972 et 1974 - Actions de MM. Peyrefitte, Malaud et Poniatowski - (p. 3473) : insuffisance de l'effort financier consenti depuis 1974 ; difficultés de la Société française de production ; baisse des investissements - Non respect de l'indépendance et du pluralisme de l'expression - Observation de M. Charles Pasqua sur le pouvoir mythique accordé à la télévision - Accord général sur la suppression du monopole de la programmation - Rôle et pouvoirs de la Haute autorité - Création du conseil national et des conseils régionaux de la communication audiovisuelle - Décentralisation - Vote de questions préalables et renonciation par le Sénat à son pouvoir législatif.

- **Projet de loi relatif aux retenues pour absence de service fait par les personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics** [n° 463 (81-82)] - (30 Septembre 1982) - **Discussion générale** (p. 4272) : approbation par le groupe socialiste du texte du projet gouvernemental adopté par l'Assemblée nationale - Opposé à la lutte contre la grève du personnel de la fonction publique avec des sanctions pécuniaires - Législation en vigueur faisant appel au texte de 1862 concernant le trentième indivisible - Une heure d'arrêt de travail entraînant une retenue d'une journée d'appointement - Tendence répressive des dernières années et lois de 1961 et 1977 - Proposition d'une nouvelle forfaitisation dans le sens d'une plus grande justice - Agents de la fonction publique, citoyens à part entière - Texte de ce projet assurant la protection du service public et de sa dignité - **Art. 1** (p. 4275) : au nom du groupe

socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 2 de M. Paul Girod, rapporteur (montant des retenues effectuées sur traitement en cas d'absence de service fait résultant d'une cessation concertée du travail, lorsque les dispositions des articles L. 521-3 et L. 521-4 du code du travail relatifs au préavis et à la grève tournante ont été respectés).

- **Projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail - Nouvelle lecture** [n° 42 (82-83)] - (15 octobre 1982) - **Question préalable** (p. 4572) : intervient contre la motion n° 1 de M. Jacques Larché, rapporteur, tendant à opposer la question préalable - Réforme essentielle représentée par ce projet - Incertitudes engendrées par la loi de 1971 - Rapport de la commission du bilan - Attitude négative du Sénat : surcharge d'amendements ou refus d'engager la discussion au fond - Prétendue atteinte à la liberté de négociation et au pluralisme syndical - (p. 4573) : volonté d'établir un rapport de forces équitable entre les partenaires sociaux - Obligation de négocier - Droit d'opposition prévu par le projet, prétendue atteinte au pluralisme syndical - Loi du 19 janvier 1978 autorisant l'extension des textes malgré l'opposition des organisations syndicales les plus importantes - Droit de veto prévu par le projet et conditions requises pour l'invoquer - Regret du groupe socialiste de voir le Sénat renoncer à contribuer aux avancées sociales voulues par le peuple français.

- **Projet de loi relatif à l'attribution aux agents de l'Etat du congé pour la formation syndicale** [n° 14 (82-83)] - (16 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5471) : exercice des fonctions syndicales des fonctionnaires - Alignement de la situation des employés des collectivités locales sur celle des fonctionnaires en général - Vote favorable du groupe socialiste.

- **Projet de loi modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires** [n° 22 (82-83)] - (16 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5480) : démocratisation de la haute administration publique - Importance des services publics en France - Création de l'Ecole nationale d'administration (ENA) en 1945 ; inégalités sociales dans le recrutement - Détournement des buts du concours interne ; entrée dans l'administration en vue de préparer le concours interne - Nécessaire expérience de la vie administrative locale - (p. 5481) : importance de la formation permanente - Création d'une troisième voie d'accès à l'ENA pour des élus locaux, des responsables de syndicats, de mouvements associatifs et mutualistes ; composition du jury ; places réservées ; garanties de déroulement de la scolarité - Introduction de la diversité au sein de la haute administration française - Action des partis de gauche - Opposition de la majorité sénatoriale - Réforme de l'ENA et apport de sang neuf ; complémentarité entre l'expérience et la théorie - Nécessité pour les fonctionnaires de faire abstraction de leurs opinions politiques lorsqu'ils traitent un dossier - Conformité de ce texte avec la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen - (p. 5482) : problème du déroulement de carrière - Prise en compte par la haute administration des réalités sociales de la nation et de la diversité des talents représentatifs de la société - Refus de systématisation de l'élitisme - Cite Vauvenargues « la vertu vaut mieux que la gloire ».

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Communication audiovisuelle - (2 décembre 1982) - (p. 6154) : montant des ressources du service public - Importance des exonérations de la taxe - Institution et mission de la Haute autorité de la communication audiovisuelle - Décisions d'autorisation des radios locales privées - Aide financière aux radios locales privées et décentralisation - Extension importante de la communication - Problèmes des collectivités locales - Dotations au profit de Radio France pour continuer les implantations de radios de pays - Mission de FR 3 et création de sociétés

régionales de télévision - Promotion de la communication et de la convivialité - Politique de câblage - Redevance sur les magnétoscopes et exonérations - Action des gouvernements précédents - Sauvegarde des acquis culturels et promotion de la création - (p. 6155) : constitution d'une industrie de programmes - Société française de production (SFP) ; centre dynamique d'impulsion - Production de séries françaises de qualité - Importance de l'enjeu - Programmation de mille heures sous-titrées en faveur des sourds et des mal-entendants - Besoins des enfants de 6 à 13 ans - Besoins du pays en enseignements scolaire et supérieur - Soutien du groupe socialiste à ce budget.

Justice - (8 décembre 1982) - (p. 6513) : caractère volontariste du budget de la justice - Amélioration de l'aide judiciaire, de l'indemnité versée aux avocats - Rétribution des commissions d'office au pénal - Lutte contre les lenteurs de la justice - Priorité aux emplois et créations insuffisantes en 1983 - Problème de l'occupation effective des postes - Création possible d'une deuxième école de la magistrature - Immenses besoins en matière d'équipements - Augmentation des subventions aux collectivités locales - Recours à l'informatique et acquisition de 50 micro-ordinateurs pour les juridictions de province - Interrogation sur les modalités d'utilisation de l'informatique - (p. 6514) : légère amélioration de la situation pécuniaire des personnels pénitentiaires, nécessité de développer la formation continue - Construction de la deuxième école pénitentiaire à Metz - Amélioration du rapport prisonniers-gardiens s'élevant à 2, 82 en juillet dernier - Nécessité d'humaniser les locaux vétustes - Renforcement nécessaire des structures de l'éducation surveillée - Heures initiatives en faveur des victimes - Politique pénale privilégiant les actions de prévention et les actions de réinsertion - Dédommagement de la victime par le condamné, façon de diminuer la récidive - Courte peine, ferment puissant de récidive - Expérience du travail communautaire méritant d'être poussée à fond - Nécessité d'une réduction du nombre de détenus en détention provisoire - Absence de mesures financières nécessaires pour appliquer les dispositifs légaux et instituer un véritable contrôle judiciaire - Obligation pour le juge de respecter la loi - Satisfaction du groupe socialiste devant le bilan législatif de la justice depuis dix huit mois et devant le renforcement des moyens de la commission informatique et libertés - Discussions souhaitées au Parlement du statut de la magistrature, de la révision de la procédure pénale, du code pénal et de la modification du droit de faillite - Crédits de la justice devant atteindre 2 % du budget général - (p. 6515) : droits de l'homme et bonne santé de la société indissociables - Renforcement des libertés et assainissement de la démocratie.

- **Projet de loi, relatif à l'aide judiciaire, à l'indemnisation des commissions et désignations d'office en matière pénale et en matière civile et à la postulation dans la région parisienne** [n° 109 (82-83)] - (15 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 6899) : groupe socialiste favorable à ce projet tendant à régler deux questions différentes - Approbation de la reconduction pour deux ans du système provisoire de multipostulation en région parisienne - Problème de l'égalité de tous devant la justice - Réforme de l'aide judiciaire en 1972 et promesse jamais réalisée du versement d'une indemnité aux auxiliaires de justice - Relèvement du plafond mensuel à 3 000 F pour l'obtention de l'aide totale - Relèvement de l'indemnité versée à l'avocat - Allègement des procédures d'admission - Système de la désignation d'office au pénal devenue une lourde charge, pesant essentiellement sur les avocats stagiaires et sur le jeune barreau - Aide judiciaire reposant sur le devoir de la société d'intervenir au nom des notions d'égalité devant la justice - (p. 6900) : nécessité pour l'Etat de concilier l'intervention financière au bénéfice des justiciables démunis et l'indépendance du barreau - Possibilité pour l'aide judiciaire de choisir son avocat par ce nouveau texte.

- **Projet de loi modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires** - *Nouvelle lecture* [n° 113 (82-83)] - (16 décembre 1982) - **Exception**

d'irrecevabilité (p. 6967) : intervient contre la motion n° 1 de M. Daniel Hoeffel, rapporteur, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Attitude négative du Sénat - Possibilité d'amélioration des textes et souhait d'une attitude constructive du Sénat.

CLUZEL (Jean), sénateur de l'Allier (UCDP).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des finances.
- Membre de droit de la délégation parlementaire pour la Radiodiffusion-télévision française.

Membre de droit de la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle, en application de l'article 10 de la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982 (12 octobre 1982) (p. 4483).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1982 (9 juin 1982) (p. 2662).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la communication audiovisuelle (29 juin 1982) (p. 3255).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi (19 octobre 1982) (p. 4645).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne (3 novembre 1982) (p. 5082).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1983 (11 décembre 1982) (p. 6749).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du deuxième projet de loi de finances rectificative pour 1982 (16 décembre 1982) (p. 7020).

DÉPÔTS

Proposition de loi portant réforme de l'audiovisuel [n° 229 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 2 avril 1982) - **Radiodiffusion et télévision.**

Avis présenté, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 335 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, sur la communication audiovisuelle [n° 374 (81-82)] (3 juin 1982).

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Communication audiovisuelle** (organismes créés par la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982) [n° 95, annexe 45 (82-83)] (22 novembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 211 (JO Débats 8 avril 1982) (p. 1020) à M. le ministre du commerce et de l'artisanat : **artisans** (mesures en faveur des femmes d'artisans).

n° 212 (JO Débats 8 avril 1982) (p. 1020) à M. le ministre de l'industrie : **mines et carrières** (gisement polymétallique d'Echassières (Allier)).

n° 213 (JO Débats 8 avril 1982) (p. 1020) à M. le ministre de la communication : **radiodiffusion et télévision**, (développement de grandes campagnes d'intérêt national).

n° 214 (JO Débats 8 avril 1982) (p. 1020) à M. le ministre de l'urbanisme et du logement : **bâtiment** (situation de l'emploi dans le secteur du bâtiment).

Questions orales avec débat :

n° 87 (20 janvier 1982) (p. 284) à M. le ministre des relations extérieures : **politique extérieure** (relations du Gouvernement avec la Principauté d'Andorre) - Discutée le 18 mai 1982 (débat commun) (p. 2097 et suivantes).

n° 142 (28 septembre 1982) (p. 4176) à M. le ministre de la santé : **cures thermales** (politique dans le domaine du thermalisme).

INTERVENTIONS

- **Conférence des présidents** - (12 janvier 1982) (p. 67) : session extraordinaire du Parlement en janvier et conséquences sur les sessions budgétaires des conseils généraux et des conseils régionaux - Proposition de loi constitutionnelle adoptée par le Sénat tendant à prolonger d'un mois la durée des sessions ordinaires - Absence de réponse de membres du Gouvernement aux questions écrites des sénateurs ou dépassement du délai réglementaire de deux mois - Souhait du groupe UCDP d'un débat de politique étrangère ou d'une déclaration de politique étrangère du Gouvernement.

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre premier du livre cinquième du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes - Deuxième lecture** [n° 266 (81-82)] - (20 avril 1982) - Au nom de la commission des finances - Art. 24 (p. 1167) : déclare l'article 40 de la Constitution applicable aux amendements identiques n° 12 de M. André Rabineau, rapporteur, et n° 28 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (mention, parmi les dépenses, des provisions accordées aux employeurs en vue du maintien des salaires des conseillers prud'hommes salariés).

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - (20 avril 1982) - Discussion générale (p. 1184) : intentions du projet de loi : relancer l'économie et introduire les Français à une nouvelle citoyenneté - Reconnaissance de la nécessité de rééquilibrer les rapports entre bailleurs et locataires et l'obligation de redéfinir des règles juridiques complexes - Conséquences du projet de loi sur le coût de la construction, le montant des loyers, les mécanismes de l'aide publique et la situation de l'industrie du bâtiment - Effort remarquable accompli dans le pays pour l'accession à la propriété : mesures en faveur du logement adoptées dans le cadre du collectif budgétaire de 1981 et dans la loi de finances pour 1982 ; nombre des prêts conventionnés pour 1982 - En Auvergne, et plus particulièrement dans l'Allier, situation difficile pour les bureaux d'étude et les cabinets d'architectes : baisse importante du niveau des commandes - Principales causes de l'effondrement du marché de la construction : coût de l'habitat, de la construction, du financement et conséquences de l'inflation - Perte de confiance des investisseurs - Conséquences dues à la politique générale du Gouvernement et non à ce seul projet de loi - Baisse de l'investissement privé se traduisant par une diminution de l'activité du bâtiment et du niveau de l'emploi - Souhait de la prise en compte des solutions proposées par la commission des lois - Texte amendé recherchant un équilibre entre une juste solidarité et la nécessaire reprise économique à laquelle le Gouvernement est attaché - (p. 1186) : souhait du vote des amendements proposés par le Sénat.

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale** [n° 269 (81-82)] - (11 mai 1982) - Discussion générale (p. 1868) : au nom du groupe UCDP, souligne la nécessité d'améliorer le projet en examen - Situation actuelle des conjoints d'artisans et de commerçants ; rôle des épouses ; absence de droits personnels - Mesures prises par le précédent gouvernement : projet de loi de 1980 sur la participation des époux à une même société ; circulaire de 1979 sur l'octroi des prestations du régime général de sécurité sociale ; décrets de 1980 - Mesures positives du projet en examen : reconnaissance des droits du conjoint sur l'entreprise : consentement requis pour l'aliénation ; système de l'attribution préférentielle en cas de décès - Allocation forfaitaire de repos maternel et indemnité de remplacement - Choix du conjoint entre trois statuts différents - Cas du conjoint collaborateur : déduction des cotisations volontaires du bénéfice imposable ; présomption de mandat ; conjoint salarié : indemnisation du chômage - Insuffisances du projet : cas du conjoint associé - (p. 1869) : conjoint salarié et conjoint collaborateur - Inadaptation de l'indemnité de remplacement ; montant et durée ; concertation avec les organisations professionnelles - Déductibilité du salaire du conjoint et adhésion à un centre de gestion agréé ; plafond fixé à hauteur du SMIC - Attribution préférentielle : octroi nécessaire de prêts à taux bonifiés pour le paiement de la soule - Formation professionnelle des épouses ; attente du projet de loi sur la formation professionnelle des artisans - Caractère facultatif ou obligatoire du choix entre l'un des trois statuts - Améliorations au texte proposées par les amendements des commissions - Cas des professions libérales - Rôle des couples d'artisans pour l'évolution de la profession - Soutien du Parlement au projet du Gouvernement - Art. 4 (p. 1879) : soutient l'amendement n° 74 de M. Pierre Vallon, identique aux amendements n° 27 de M. Pierre-Christian Taittinger, n° 37 de M. Henri Belcour et n° 57 de M. Jacques Moutet (consultation des intéressés préalable à l'élaboration du décret d'application relatif aux allocations de repos maternel et de remplacement).

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (18 mai 1982) - (p. 2101) : situation juridique de la principauté d'Andorre - Franchise douanière réciproque entre la France et Andorre - Entrée de l'Espagne dans le Marché commun et harmonisation des conditions d'échange - Dérogations du régime douanier actuel d'Andorre ; souci d'éviter des détournements de trafic et de préserver la vocation touristique d'Andorre - Spécificité culturelle de la principauté - Réforme des établissements scolaires français dans les Vallées - Examen des projets de création d'un tribunal administratif et fiscal - Problèmes de coopération transfrontalière entre collectivités locales - Réunion de la conférence des régions pyrénéennes - Convention cadre de coopération transfrontalière des collectivités territoriales - (p. 2102) : problème de la radiodiffusion ; interdiction d'émettre pour l'émetteur d'Andorre - Liens d'amitié entre Andorre et la France.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - (8 juin 1982) - Discussion générale (p. 2581) : inquiétude suscitée par ce projet expliquée par le rapporteur général - Avenir de l'industrie du bâtiment menacé par ce projet - Effet de la majoration du taux normal de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et contribution pour l'assurance de la construction - Impossibilité de réaliser le programme de construction de 400.000 logements neufs pour 1982 - Allègement en matière de taxe professionnelle atténuant les charges sur les salaires et les investissements et compensation par une majoration du taux normal de la TVA - Risque d'une accélération du recours au « travail clandestin » pour les branches d'entretien, de réparation et de prestations de service - Diminution du taux de la TVA sur les opérations de réparation et d'entretien envisagée par M. Mitterrand, candidat à la présidence de la République - Création de la taxe professionnelle par la loi de 1975 prévoyant la réévaluation des plafonds lors du vote de chaque loi de finances - Fixation en 1970 des plafonds des chiffres d'affaires du régime du réel simplifié, réévalués

seulement par la loi de finances pour 1982 - Absence d'évolution des montants de la TVA ouvrant droit à la franchise de 1350 francs et à la décote générale; plafond de la décote spéciale des artisans inchangé depuis 1976 - (p. 2582) : nécessité pour le Gouvernement de prendre l'initiative d'intervenir pour régler les effets de l'érosion monétaire - Mesure concernant la suppression générale de tout plafond de chiffre d'affaires pour l'octroi des abattements fiscaux aux adhérents des centres de gestion agréés - Proposition de la commission des finances de supprimer l'article 23 du projet de loi relatif au relèvement de la limite de la déduction fiscale attachée au salaire du conjoint d'artisan ou de commerçant plafonnée au SMIC - Engagement politique relatif à la réduction des droits de mutation frappant les cessions de fonds de commerce - Problème du régime fiscal des indemnités pour frais des élus de chambres de métiers - Augmentation du taux de la TVA applicable à la redevance télévision et diminution du produit de la redevance réparti aux organismes de la radiotélévision française - Moins-value de ressources pouvant atteindre 50 millions de francs - Contradiction entre cette baisse de revenu du système audiovisuel et la profonde mutation qu'on souhaite lui faire subir - Ancienne proposition de la commission des finances appliquant à l'audiovisuel le taux culturel de la TVA à 7 %, projet à l'étude dans les services ministériels - Réduction de 10 points de la TVA sur le produit de la redevance et dégagement d'une somme de 500 millions de francs pour 1983 - Souhait d'une réponse concernant le mode de compensation de ces 500 millions de francs - Problème difficile de l'appréciation du coût de l'audiovisuel et de la définition de son financement.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - (10 juin 1982) - Rapporteur pour avis - **Discussion générale** (p. 2708) : radiodiffusion française, objet de critiques constantes - (p. 2709) : cinq projets de réforme de l'audiovisuel en 23 ans - Travaux de la commission Moinot - Hommage rendu à M. *Léon Eeckhoutte*, président de la commission des affaires culturelles, et à M. *Charles Pasqua*, rapporteur - Importance du coût de la réforme - Inquiétude quant au mode de financement et au contrôle du Parlement - Laxisme du service public dénoncé par la commission sénatoriale d'enquête en 1979 - Gestion stricte de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), ayant permis de réduire le déficit - Situation financière difficile de TF1 - Graves difficultés de la Société française de production et de création audiovisuelles (SFP) - Dégradation de la gestion du service public : charges supplémentaires dues à des recrutements massifs compensées par une réduction des crédits accordés à la création - (p. 2710) : diffusion importante de téléfilms étrangers - Coût de la multiplication des structures - Haute autorité de la communication audiovisuelle - Conseil national de la communication - Comités régionaux - Coût des aménagements envisagés du régime social des personnels - Difficulté d'établir une convention générale unique pour ces personnels - Sources de financement du service public : redevance, publicité - Création probable de nouvelles taxes - Coût de la régionalisation télévisée - Risque de dessaisissement du Parlement de son pouvoir de contrôle - Nécessité d'un contrôle *a posteriori* du Parlement et de la Haute autorité - (p. 2711) : accroissement du service public de l'audiovisuel posant un problème politique : celui du financement au regard des prérogatives du Parlement et de l'avenir du pluralisme - Interrogation sur les garanties offertes à la création - Service public de l'audiovisuel soumis aux règles de la rigueur et non aux impératifs de rentabilité - Devoir de satisfaire les téléspectateurs et les auditeurs - Risque de privatisation - Favorable à ce texte, sous réserve de l'adoption des amendements des commissions saisies.

Suite de la discussion - (15 juin 1982) - Rapporteur pour avis - **Art. 79 B** (p. 2808) : protection des créateurs - Défense de la création par le Sénat - Liens entre le cinéma et la télévision - Délai pour l'exploitation sous forme de vidéocassettes des films déjà diffusés dans le réseau des

salles - (p. 2809) : production française et amortissement de ses oeuvres - **Art. 79** (p. 2810, 2811) : sur l'amendement n° B-72 de M. *Charles Pasqua*, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à l'agrément préalable délivré par le directeur du Centre national de la cinématographie aux groupements ou ententes contribuant à la diversification de l'investissement dans la production cinématographique), demande des informations au Gouvernement sur la notion de diversification des investissements dans la production - Nature juridique du prélèvement envisagé.

Suite de la discussion - (16 juin 1982) - Rapporteur pour avis - **Art. 5** (p. 2837) : pluralisme d'expression de la presse écrite régionale et nécessité de son équilibre financier - Amendements de la commission des finances déposés aux articles 59 et 60 visant à l'approbation annuelle par le Parlement du montant des ressources tiré de la redevance et de la publicité - Son amendement n° A-45 : limitation de la durée totale des émissions télévisées de publicité de marques en pourcentage de l'ensemble du programme quotidien de chaque société nationale et régionale ; modifié (p. 2839) : nécessité pour la durée totale des émissions télévisées de publicité de marques diffusées par chaque société nationale, régionale ou territoriale, de rester compatible avec la mission précédemment définie et avec les principes de neutralité et d'égalité du service public ; adopté dans cette nouvelle version - Affirmation nécessaire de ces principes.

Suite de la discussion - (17 juin 1982) - Rapporteur pour avis - **Art. 13 bis** (p. 2892) : sur l'amendement n° A-21 de M. *Charles Pasqua*, rapporteur (approbation par la Haute autorité des cahiers des charges et de la répartition du produit de la redevance et de la publicité), son sous-amendement n° A-46 : avis de la Haute autorité public et motivé ; adopté - **Art. 17** (p. 2901) : son amendement n° A-47 : rapport annuel établi par la Haute autorité déposé devant le Parlement en même temps que le projet de loi de finances ; Haute autorité disposant de larges pouvoirs d'investigation pour contrôler l'emploi des fonds publics ; retiré - **Art. 19** (p. 2904) : sur l'amendement n° A-28 de M. *Charles Pasqua*, rapporteur (rétablissement de cet article relatif au rapport annuel adressé par la Haute autorité au Président de la République et au Parlement), ses sous-amendements n° A-151 : rapport annuel de la Haute autorité rendant compte du respect de ses recommandations relatives à la gestion des organismes institués par la présente loi ; adopté ; et n° A-152 : large pouvoir d'investigation de la Haute autorité en ce qui concerne l'exercice de ses missions ; adopté.

Suite de la discussion - (22 juin 1982) - Rapporteur pour avis - **Art. 29** (p. 2980) : son amendement n° A-48 : crédits nécessaires au fonctionnement des comités régionaux de la communication audiovisuelle pouvant être inscrits au budget des collectivités locales ; bénévolat de la fonction de membre d'un comité régional ; adopté - **Art. 34** (p. 2996) : son amendement n° B-85, identique à l'amendement n° B-14 de M. *Charles Pasqua*, rapporteur : assiette de la redevance correspondant à une seule taxe par foyer ; adopté - **Art. 35** (p. 2999) : son amendement n° B-86 : substitution de la notion de conseil d'orientation à celle de comité consultatif ; retiré - **Art. 36** (p. 3000) : apparition prochaine de satellites conduisant à la création de nouvelles sociétés nationales - Article ne concernant pas la société FR 3 à vocation régionale.

Suite de la discussion - (23 juin 1982) - Rapporteur pour avis - **Art. 38** (p. 3017) : société nationale de télévision et diffusion d'un programme national ; sociétés régionales et structure à deux niveaux territoriaux - Planification des émissions entre les sociétés régionales et réduction des coûts de fonctionnement et de production de l'échelon central - **Art. 39** (p. 3021) : moyens des huit centres de radio et de télévision situés dans les départements et territoires d'outre-mer (DOM TOM) - (p. 3022) : création d'une société autonome - Financement de cette réforme outre-mer - Potentiel de recettes publicitaires outre-mer -

(p. 3024) : efforts financiers complémentaires nécessaires pour la télévision et la radiodiffusion de la France des DOM TOM - Art. 42 (p. 3025) : difficultés financières de la Société française de production (SFP) - Société nationale du service public de l'audiovisuel - (p. 3026) : changement de statut et conséquences directes sur les budgets des sociétés de programme ; diminution des moyens financiers mis à la disposition de la création - Association des sociétés nationales de programme de télévision au capital de la société de production - (p. 3028) : fonds nécessaires à la SFP pour assurer ses missions - Nécessité d'améliorer sa gestion et ses rapports avec ses clients - Monopole de production - Engagement de l'Etat principal actionnaire - Liens entre la société productrice et ses clients - Choix de prospective des années 1975-1976 et conséquences financières - Art. 47 (p. 3043) : versement de contributions forfaitaires par les sociétés nationales de programme de radiodiffusion et de télévision, en contrepartie des missions de conservation et d'exploitation des archives, et de rémunérations pour services rendus ; formation professionnelle - Art. 48 (p. 3044) : modalités de la décentralisation audiovisuelle en métropole et en outre-mer - Politique de décentralisation radiophonique et télévisée ; estimation et financement du coût de la réforme - Coordination entre stations régionales et locales - Avis des collectivités territoriales sur l'implantation d'une station de service public - Art. 49 (p. 3048) : son amendement n° B-89 : suppression de la notion du délai de quatre ans pour la création de douze sociétés régionales de télévision ; retiré au profit de l'amendement n° B-35 de M. Charles Pasqua, rapporteur (mission de production des sociétés régionales de programme de télévision) - Art. 50 (p. 3050) : moyens des huit centres de radio nationale FR3 outre-mer et développement audiovisuel outre-mer - Art. 51 (p. 3051) : son amendement n° B-90 : accord des collectivités territoriales avec les décisions des sociétés régionales engageant les finances des collectivités territoriales ; retiré - Art. 53 (p. 3054) : Radio-France internationale - Accroissement des structures - Frais généraux et frais de fonctionnement - Réserves de la commission des finances sur la création de cette nouvelle société - Effort en faveur de la pensée et de la culture françaises dans le monde - Refus de voir les téléspectateurs français suppléer les déficiences du budget général de l'Etat - Sur l'amendement n° B-121 de M. Charles de Cuttoli (mission de la société nationale : diffusion internationale, notamment aux Français de l'étranger), trouve le coût des structures administratives de cette société trop important.

Suite de la discussion - (25 juin 1982) - Rapporteur pour avis - Art. 56 (p. 3159) : son amendement n° B-91, soutenu par M. Maurice Blin, rapporteur général : suppression de cet article relatif à la création d'une société chargée de commercialiser à l'étranger les oeuvres et documents audiovisuels français ; retiré.

Suite de la discussion - (29 juin 1982) - Rapporteur pour avis - Art. 59 (p. 3205) : son amendement n° B-94 : approbation chaque année par le Parlement à l'occasion du vote de la loi de finances du montant des ressources spécifiques, redevance et publicité, de l'ensemble des organismes de l'audiovisuel ; adopté - Avant l'art. 60 (p. 3206) : son amendement n° B-95 : précision relative aux conditions de répartition de la redevance et du produit de la publicité aux organismes du service public de l'audiovisuel ; retiré - Art. 60 : son amendement n° B-96 : approbation par le Parlement de la répartition du produit attendu de la redevance et fixation du montant du produit attendu des recettes provenant de la publicité de marques à la télévision ; adopté - Art. 64 (p. 3212) : son amendement n° B-99 : conditions d'introduction et de progressivité de la publicité de marques sur les antennes des sociétés régionales de télévision ; adopté - Art. 68 (p. 3220) : son amendement n° B-101 : établissement par décret en Conseil d'Etat des statuts relatifs aux personnels des établissements publics ; personnels permanents et intermittents des sociétés du service public de la radiodiffusion sonore régis par le titre III du livre premier du code du travail relatif aux

conventions collectives ; adopté - Demande le retrait de l'amendement n° B-61 de M. Charles Pasqua, rapporteur (personnels permanents et intermittents des organismes du service public ou de la radiodiffusion sonore et de la télévision régis par le titre III du livre premier du code du travail relatif aux conventions collectives) - Art. 82 (p. 3228) : interrogation sur l'utilité et le coût de la création d'une société remplaçant le Giratel - Satisfaction devant la suppression de la société immobilière figurant initialement dans le projet de loi - Art. 76 (p. 3238) : son amendement n° B-103 : limitation à 50 % du montant total du financement de la part de la publicité commerciale ; retiré - Art. 84 (p. 3241) : fraude liée aux difficultés de recouvrement, évaluée à 10 % du montant du produit de la redevance - Coût du recouvrement de la redevance restant élevé - Nécessité d'étudier la possibilité de paiements fractionnés de la redevance - Souhait du Parlement de permettre aux téléspectateurs de faire entendre directement leur voix - Art. 92 bis (p. 3245) : son amendement n° B-104 : suppression de cet article relatif à la conservation de l'intégralité des droits prévus par le contrat de travail et la législation en vigueur des personnels dont le transfert au sein des organismes visés au titre III de la présente loi est nécessaire ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - (21 septembre 1982) - **Discussion générale** (p. 4024) : travail remarquable de la commission des affaires économiques pour l'amélioration du projet en examen - Attente des décrets d'application - Valeur de l'expérience en matière de législation agricole - (p. 4025) : difficultés des agriculteurs - Dégradation du revenu agricole depuis dix ans - Rôle des organisations professionnelles et de la coopération dans la politique d'orientation et d'organisation des marchés et le renforcement des filières - Refus d'une substitution des offices aux organisations professionnelles et interprofessionnelles existantes - Secteur de l'élevage : modification nécessaire de la politique agricole commune (PAC) dans ce domaine : coût des montants compensatoires monétaires pour la France depuis cinq ans - Création prévue de l'office de l'élevage et de la viande ; existence de l'Office national interprofessionnel du bétail et des viandes (ONIBEV) - Coordination nécessaire entre l'action de l'établissement public et celle des groupements de producteurs et des interprofessions - Coût des organismes prévus : bureaucratie - Opposition à l'instauration d'un système de garantie de prix différenciés selon les quantités livrées - Secteur de l'élevage et moyens financiers nécessaires pour l'office compétent ; insuffisance des prévisions de crédits - Rôle de coordination du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire - Appel au Gouvernement pour qu'il accepte des améliorations au projet grâce aux amendements déposés par les sénateurs.

Suite de la discussion - (22 septembre 1982) - Art. 1 (p. 4075) : sur l'amendement n° 6 de M. Michel Sordel, rapporteur (nouvelle rédaction du premier alinéa relatif à la finalité des offices), soutient les sous-amendements n° 123 de M. Rémi Herment (réaffirmation de la responsabilité essentielle de la puissance publique) et n° 124 de M. Marcel Daunay (organisation des marchés agricoles relevant de la compétence de la puissance publique) ; son sous-amendement n° 185 : non intervention des offices sur le marché ; adopté - Art. 2 (p. 4081) : son amendement n° 162 : mission des offices de contribuer au développement de l'élevage, particulièrement dans les régions où il constitue la principale forme d'exploitation agricole ; retiré.

Suite de la discussion - (23 septembre 1982) - Art. 3 (p. 4125) : ses amendements n° 164 : représentation des organisations syndicales à vocation générale au sein du conseil de direction des offices ; retiré ; et n° 163 : représentation des organisations interprofessionnelles reconnues compétentes pour les produits ou groupes de produits concernés ; retiré - Art. 8 (p. 4139) : soutient l'amendement n° 140 de M. Rémi Herment (suppression de la possibilité pour le Conseil supérieur de l'économie agricole de délibérer

sur les projets de mesures réglementaires à caractère général relatives à l'organisation économique en agriculture).

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6065) : problèmes de l'agriculture ne datant pas d'aujourd'hui - Difficultés des exploitants des régions d'élevage - Budget de l'agriculture pour 1983, l'un de ceux augmentant le moins par rapport à 1982 - Devoir du Gouvernement d'assurer aux agriculteurs un niveau de vie comparable à celui des autres catégories de la nation - Agriculture devant faire face à des problèmes particuliers, du fait des variations saisonnières - Augmentation des coûts de production des éleveurs d'ovins et de bovins - Problème des éleveurs d'ovins, conséquence des mesures communautaires favorisant de manière discriminatoire les producteurs anglosaxons - Dévaluation du franc vert de 2,8 % - Coût pour la France des montants compensatoires monétaires négatifs - Problème des revenus des éleveurs de bovins - Progression des dotations de l'Office national interprofessionnel du bétail et des viandes (ONIBEV) devenu office des viandes, permettant le financement de la part française de diverses mesures décidées à Bruxelles - Nécessité d'une augmentation substantielle des prix de la viande à la production ; d'une réduction de la pression sur les charges de production, afin que nos éleveurs restent compétitifs dans l'économie européenne - Nécessité d'une meilleure gestion du marché avec un meilleur contrôle des importations, obtention avant le terme prévu de 1983-1984 d'une révision du règlement communautaire - Poursuite dans le domaine des aliments du bétail, de la libération de notre pays de la dépendance de la tutelle des Etats-Unis en matière de soja.

Communication audiovisuelle - (2 décembre 1982) - Rapporteur spécial - (p. 6149) : réforme de la dernière chance - Référence à la loi du 7 août 1974 - Action de la Haute autorité de la communication audiovisuelle - Droits des redevables - Conciliation entre le service public et le service du public - (p. 6150) : surveillance des tentatives d'intervention des pouvoirs publics dans la confection des programmes - Refus d'un système de valeur unique - Rôle du Parlement - Obligations du service public - Sévérité du constat ; augmentation des charges et absence d'amélioration de la qualité des programmes ; escalade des dépenses et mauvaise maîtrise des coûts - Importance de la qualification des personnels - Absence de contrôle de gestion moderne - Situation financière de TF1 et de la Société française de production (SFP) - Projet de création d'une taxe sur les magnétoscopes ; impôt antidémocratique - Doublement des ressources de la télévision et de l'audiovisuel en cinq ans - (p. 6151) : médiocrité de la création audiovisuelle - Avis du Centre d'étude de l'opinion (CEO) sur France Inter relatif à l'audience des stations de radio - Arrêt des écoutes du secrétariat permanent du langage audiovisuel - Insuffisant rayonnement de la culture française à l'étranger - Rapports entre la télévision et le cinéma - Nouvelles techniques et caractère flou des décisions - Choix entre une réception individuelle et une réception collective de la télévision par satellite - Sursaut nécessaire de la part des sociétés audiovisuelles - (p. 6152) : missions du service public et du Sénat - (p. 6161) : nécessaire pluralisme de l'information - Problèmes de la Haute autorité de la communication audiovisuelle - Intolérance idéologique et importance des clivages politiques - Action des pouvoirs publics - Comparaison avec la situation des télévisions voisines - (p. 6162) : indépendance de la Haute autorité - Mission des journalistes - Cahiers des charges et déontologie - Objectivité de l'information - Avenir de la démocratie - (p. 6168) : augmentation de la redevance - Caractère excessif des services administratifs - Destination logique de l'argent aux programmes - Mission de contrôle du Sénat et sévérité du constat - **Examen des crédits** - Etat E (p. 6171) : accepte l'amendement n° 149 de M. Pierre-Christian Taittinger (suppression de la taxe sur

les magnétoscopes) - **Art. 50 bis** (p. 6172) : obligation légale pour les sociétés de programme de s'assurer contre le risque de non paiement des créances des salariés en cas de faillite - Intérêt de soustraire ces sociétés à des obligations qui s'apparentent à une charge induite - Opposition à l'institution de la nouvelle taxe sur les magnétoscopes - Position défavorable à l'adoption de cet article.

Affaires sociales - II - **Santé, solidarité nationale** - (9 décembre 1982) - (p. 6566, 6567) : thermalisme ; discours du ministre de la santé le 18 février 1982 à Bagnères-de-Luchon : différences entre le thermalisme et la chimiothérapie ; imbrication du curatif et du préventif dans une cure thermique ; complémentarité de la médecine thermique vis-à-vis de la médecine du sport - Situation de la station de Vichy ; disparition de deux instances consultatives sur trois ; création du Haut comité du thermalisme - Etudes sur les résultats du thermalisme sur le budget social de la nation - Intérêt de l'assimilation d'une cure à un congé maladie - Thermalisme, activité économique importante pour la France - Diversité des modes de gestion des stations thermales - Disparité des statuts juridiques des établissements - Nécessaire amélioration de la recherche thermique et de l'enseignement de l'hydrologie - Situation de Vichy ; concession de l'embouteillage en fermage par l'Etat de périodes en périodes jusqu'en 2011 ; émotion de la Cour des comptes ; action du maire de Vichy et des élus départementaux - Attitude passive et résignée de l'Etat à l'égard du thermalisme à Vichy - Problème de l'alcoolisme chez les femmes enceintes ; travaux de M. Pierre Plat et Mme Marie-France Vedrine - Promotion d'une action éducative et sanitaire préventive - Augmentation en France et à l'étranger de femmes éthyliques ; dangers pour la descendance - Nécessaire action du Gouvernement.

COLIN (Jean), sénateur de l'Essonne (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les prix et les revenus (8 juillet 1982) (p. 3525).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains (22 juillet 1982) (p. 3771).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole (23 septembre 1982) (p. 4168).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation des transports intérieurs (14 décembre 1982) (p. 6873).

Est élu membre de la commission de contrôle sur les établissements chargés d'accueillir les personnes âgées (20 décembre 1982) (p. 7145).

DÉPÔTS

Avis présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Marine marchande** [n° 97, tome XX (82-83)] (22 novembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 137 (JO Débats 24 octobre 1981) (p. 2159) à M. le ministre des anciens combattants : **pensions militaires d'invalidité** (pensions d'invalidité des anciens combattants de 1914-1918) - Réponse de M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants (9 avril 1982) (p. 1060 et suivantes).

n° 190 (JO Débats 4 mars 1982) (p. 685) à M. le ministre chargé du budget : **entreprises** (situation d'une industrie du secteur de la machine-outil dans l'Essonne) - Réponse de M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants (9 avril 1982) (p. 1062, 1063).

n° 210 (JO Débats 9 avril 1982) (p. 947) à Mme le ministre des droits de la femme : **obligation alimentaire** (instauration d'une procédure efficace de recouvrement des pensions alimentaires) - Réponse de Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme (11 juin 1982) (p. 2763, 2764).

n° 221 (JO Débats 21 avril 1982) (p. 1193) à Mme le ministre de la solidarité nationale : **associations** (Essonne : situation des associations de soins à domicile) - Réponse de Mme le ministre de la solidarité nationale (28 mai 1982) (p. 2387).

n° 229 (JO Débats 5 mai 1982) (p. 1617) à Mme le ministre de la solidarité nationale : **notaires** (situation financière de la caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires) - Réponse de Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale (28 mai 1982) (p. 2388).

n° 292 (JO Débats 20 octobre 1982) (p. 4646) à M. le ministre de l'intérieur : **police** (disparité des décisions des pouvoirs publics à l'égard de mouvements revendicatifs).

Questions orales avec débat :

n° 96 (2 avril 1982) (p. 835) à M. le Premier ministre : **espionnage** (réforme du SDECE).

n° 136 (22 juillet 1982) (p. 3768) à M. le ministre chargé du budget : **conseils généraux** (situation financière du conseil général de l'Essonne).

n° 140 (18 août 1982) (p. 3807) à M. le ministre de l'intérieur : **attentats** (lutte contre le terrorisme international).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (21 avril 1982) - **Art. 3** (p. 1246) : sur l'amendement n° 9 de M. Paul Pillet, rapporteur (nouvelles modalités de rédaction et de conditions d'établissement du contrat de location), son sous-amendement n° 394, déposé avec M. Pierre Ceccaldi-Pavard, qui le soutient : concernant la destination de la chose louée, indication de l'extension possible de son usage aux ascendants, descendants et collatéraux ; retiré.

Suite de la discussion - (22 avril 1982) - **Après l'art. 6 quater** (p. 1303) : sort des personnes âgées - Problème de la rénovation urbaine ; risque de blocage d'une telle opération par une ou deux personnes âgées.

Suite de la discussion - (27 avril 1982) - **Art. 18** (p. 1380) : son amendement n° 334, déposé avec M. Pierre Ceccaldi-Pavard : obligation éventuelle pour le locataire de laisser visiter le local loué, en vue de la vente ou de la location, plus de deux heures, les jours ouvrables ; rejeté - **Art. 19** (p. 1385) : sur l'amendement n° 47 de M. Paul Pillet, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article définissant le régime juridique des accords conclus entre bailleur et locataires d'un immeuble), son sous-amendement n° 335 :

accords collectifs de location pour des habitations comportant au moins 50 logements ; rejeté - **Art. 20** (p. 1394) : sur l'amendement n° 48 de M. Paul Pillet, rapporteur (limitation du champ d'application de cet article à un bâtiment d'habitation ou à un ensemble de bâtiments d'habitation comportant au moins trente logements et conditions de reconnaissance de la qualité d'interlocuteurs par les bailleurs et les gestionnaires), son sous-amendement n° 396, déposé avec M. Pierre Ceccaldi-Pavard, qui le soutient : élection pour la désignation de représentants chargés de la gestion des équipements communs dans le cas où aucune association ne représente au moins 20 % des locataires ; retiré - (p. 1395) : son amendement n° 337, soutenu par M. Pierre Ceccaldi-Pavard : possibilité pour les gestionnaires d'apporter leurs conseils et leur appui dans le cadre des rapports collectifs ; retiré - **Art. 22** (p. 1402) : son amendement n° 338 : bénéfice des droits prévus aux articles 20, 21 et 22, en faveur des associations représentant les bailleurs ; rejeté.

Suite de la discussion - (28 avril 1982) - **Art. 25** (p. 1429) : son amendement n° 339, déposé avec M. Pierre Ceccaldi-Pavard qui le soutient : présidence de la commission départementale du logement par un juge ; devenu sans objet - Son amendement n° 340 a été déposé avec M. Pierre Ceccaldi-Pavard qui le soutient : désignation des membres de cette commission par le président du conseil général ; devenu sans objet - **Art. 29** (p. 1466) : sur l'amendement n° 58 de M. Paul Pillet, rapporteur (objet des accords collectifs de location et amélioration des rapports entre bailleurs ou gestionnaires et locataires ; énumération des matières sur lesquelles les accords peuvent porter), son sous-amendement n° 397, déposé avec M. Pierre Ceccaldi-Pavard : gestion des équipements communs entre résidents, locataires et co-propriétaires par un conseil de résidents élu au suffrage universel à la représentation proportionnelle ; retiré.

Suite de la discussion - (29 avril 1982) - **Art. 46** (p. 1539) : sur l'amendement n° 84 de M. Paul Pillet, rapporteur (reconnaissance du principe de la double incrimination et diminution du montant maximum de l'amende infligée au bailleur ou au locataire), son sous-amendement n° 343, déposé avec M. Pierre Ceccaldi-Pavard, qui le soutient : suppression des références aux pratiques de reprise ; retiré - **Après l'art. 55 ter** (p. 1548) : son amendement n° 347, soutenu par M. Pierre Ceccaldi-Pavard : possibilité accordée aux promoteurs constructeurs de louer des logements demeurés invendus pendant au moins un an, par dérogation aux dispositions de l'article 4 relatif à la durée minimale du contrat de location ; adopté.

Deuxième lecture [n° 329 (81-82)] - (25 mai 1982) - **Art. 6 quater** (p. 2217) : son amendement n° 58 déposé avec M. Pierre Ceccaldi-Pavard qui le soutient : rétablissement du texte voté en première lecture par le Sénat relatif à la notification du congé au locataire et à l'inapplicabilité aux actes intervenant entre parents ou alliés jusqu'au quatrième degré inclus ; adopté.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (11 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2750) : fixation des règles à venir dans le domaine de la communication - Loi de 1974 et progrès par rapport à l'ancien Office de radiodiffusion et télévision française (ORTF) - Remise en cause de cette loi pour des raisons politiques et techniques - Impossibilité pour la loi de faire barrage longtemps aux nécessaires évolutions - Tendances des frontières à s'estomper et interconnexion des technologies - Situation de mutation rapide et possibilité pour l'Etat d'adopter plusieurs attitudes - Pari de la liberté et article 11 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 - (p. 2751) : extension au domaine de la communication audiovisuelle des principes de liberté déjà appliqués dans le domaine de la presse - Critique de la réforme de 1974 et présentation d'une nouvelle version - Priorité accordée à l'assurance du contrôle politique des instruments de communication, proposition d'un monopole camouflé en contradiction avec une large ouverture

demandée par les téléspectateurs - Création de la Haute autorité de la communication audiovisuelle ne disposant d'aucun pouvoir concret et composée à la discrétion du Gouvernement - Volonté politique de ne pas libérer les ondes - Souhait de règles comparables à celles appliquées en matière de presse écrite où une loi fixe sous le contrôle de la justice les droits et les devoirs de chacun - Importance des amendements proposés par la commission des affaires culturelles pour garantir l'indépendance du service public - Problème des sondages et de la non publication de leurs résultats - Absence d'équilibre dans la répartition des temps d'antenne entre les différentes formations politiques - Suppression au cours de l'année écoulée des grandes émissions et des grandes confrontations qui permettaient aux citoyens de former leur opinion - La télévision de la France doit être celle de tous les Français - Importance des limogeages et des démissions de certains professionnels de l'information - Recrutement sur des critères nettement politiques de certains journalistes - Création par le parti socialiste quand il était dans l'opposition d'une commission attachée à veiller à la répartition des temps de parole entre les différentes forces politiques - (p. 2752) : télévision : information, participation, instruction et distraction - Texte élaboré dans la précipitation ; absence d'organisation de rencontres au plan européen - Jugement d'une politique sur les problèmes économiques, sur le niveau du franc mais aussi sur l'attitude que les pouvoirs publics adoptent par rapport aux médias - Réforme inadaptée aux exigences de notre temps et en contradiction avec les promesses gouvernementales - Communication, force motrice essentielle dans le monde actuel.

- **Projet de loi sur les prix et les revenus [n° 441 (81-82)]** - (8 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3506) : liaison étroite entre les problèmes des prix et des salaires - Stupéfaction devant l'exposé des motifs du projet de loi : environnement international défavorable ; situation économique héritée de l'ancien gouvernement - Effort d'austérité demandé aux Français - Inflation en dépit de la baisse des cours mondiaux des matières premières - Différentiel d'inflation par rapport à nos partenaires européens - Accélération de la création monétaire - Haut niveau des taux d'intérêt américains - Importance du déficit budgétaire intérieur - Déficit de la sécurité sociale, des entreprises nationalisées et de la balance commerciale - Echec des mesures en faveur de la relance économique et de l'emploi - Désaccord des organisations syndicales sur la politique de blocage engagée - (p. 3507) : nombreuses dérogations au blocage des prix - Baisse du pouvoir d'achat des Français et de l'investissement des entreprises - Blocage des salaires freinant la négociation contractuelle - Vives réactions de l'ensemble des salariés - Délai du blocage des salaires dans les entreprises et dans la fonction publique - Surpression fiscale applicable aux cadres - Difficultés prévisibles des négociations lors de la sortie de la période de blocage - Non respect des objectifs du Gouvernement prévoyant la revalorisation des prestations familiales - Groupe UCDP défavorable à l'adoption du texte proposé.

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise [n° 344 (81-82)]** - Suite de la discussion - (20 juillet 1982) - **Art. 1 : Art. L. 122-34 du code du travail** (p. 3652) : sur la définition et le contenu du règlement intérieur, soutient les amendements n° 95 de M. Pierre Vallon, et n° 93 et 94 de M. André Bohl - **Art. L. 122-35** (p. 3653) : soutient les amendements n° 98 de M. Pierre Vallon (règlement intérieur et conventions collectives ; restrictions à l'exercice des libertés des personnes dans l'entreprise) et n° 96 de M. Auguste Chupin (mention dans le règlement intérieur des obligations justifiées par la nature de la tâche à accomplir) - (p. 3655) : à propos de ces amendements, revient sur la notion de libertés publiques, commentée par M. Charles Lederman - **Art. L. 122-36** (p. 3656) : soutient l'amendement n° 92 de M. Roger Boileau (avis motivé du comité d'entreprise sur le règlement intérieur) - (p. 3657) : soutient l'amendement n° 91 de M. Auguste Chupin (délai maximum d'un mois laissé à l'administration pour faire connaître ses observations sur le

règlement intérieur) - **Art. L. 122-37** : soutient l'amendement n° 80 de M. Roger Boileau (possibilité pour l'inspecteur du travail d'exiger le retrait des clauses contraires aux lois et règlements, ainsi qu'aux dispositions des conventions collectives applicables) - Instructions à donner aux inspecteurs du travail pour uniformiser leurs interventions - (p. 3662) : soutient l'amendement n° 78 de M. Pierre Vallon (suspension de l'application du règlement intérieur en cas de recours contentieux) - **Art. L. 122-38** (p. 3663) : soutient les amendements n° 76 de M. Henri Le Breton (possibilité de saisir le tribunal de grande instance des conflits nés à l'occasion du contrôle du règlement intérieur) et n° 77 de M. Auguste Chupin (possibilité de recours devant le tribunal de grande instance en cas de désaccord de l'employeur au sujet du contrôle exercé sur le règlement intérieur).

- **Projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains [n° 431 (81-82)]** - (21 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3721) : charges et difficultés des entreprises d'Ile-de-France ; caractère dangereux de la prise en charge d'une partie du prix de la carte orange ou de la carte hebdomadaire des salariés par l'entreprise - Accroissement des charges des entreprises - Suppression de la prime de transport de 23 francs - (p. 3722) : risque d'une augmentation des tarifs décidée par la Régie autonome des transports parisiens (RATP) et le Gouvernement - Blocage des tarifs - Absence de garanties de ce projet de loi - Se déclare défavorable à ce texte.

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole [n° 454 (81-82)]** - Suite de la discussion - (22 septembre 1982) - Après l'art. 1 : (p. 4078) : sur l'amendement n° 7 de M. Michel Sordel, rapporteur (modalités de création et d'organisation des offices ; statut du personnel), son sous-amendement n° 96 : offices d'intervention, organismes à caractère privé gérés par la profession avec l'aide de l'Etat ; retiré - (p. 4088) : sur l'amendement n° 16 de M. Michel Sordel, rapporteur (mission des offices de suggérer au Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire les adaptations des dispositions communautaires de nature à améliorer l'organisation et la régularisation des marchés), son sous-amendement n° 97 : établissement de calendriers et connaissance exacte des volumes importés en provenance des pays tiers ; adopté.

Suite de la discussion - (23 septembre 1982) - **Art. 2 bis** (p. 4122) : son amendement n° 98 : ressources des offices : suppression de la possibilité de percevoir le produit de taxes parafiscales ; devenu sans objet - (p. 4123) : éclaircissements nécessaires relatifs aux taxes parafiscales : création de taxes nouvelles ou transfert de taxes existantes au profit des offices - **Art. 11** (p. 4143) : soutient l'amendement n° 144 de M. Rémi Herment (délai d'agrément des marchés physiques) - (p. 4144) : sur l'amendement n° 49 de M. Michel Sordel, rapporteur (conditions d'agrément des marchés de commercialisation), soutient le sous-amendement n° 145 de M. Rémi Herment (avis du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire) - (p. 4145) : son amendement n° 99 : suppression des dispositions de cet article sur la nécessité pour le marché d'assurer progressivement la facturation centralisée des transactions avant d'obtenir l'agrément ; retiré - **Art. 12** (p. 4148) : soutient l'amendement n° 148 de M. Charles Zwickert (possibilité de vente directe des producteurs aux consommateurs) - (p. 4149) : sur la substitution de la notion de recensement à celle de contrôle, ses amendements n° 2 ; retiré ; n° 3 ; retiré ; et n° 4 ; retiré - Soutient l'amendement n° 149 de M. Marcel Daunay (suppression du contrôle région par région) - (p. 4150) : son amendement n° 100 : secteur des fruits et légumes et défense de l'entité propre des couronnes vertes entourant les grandes agglomérations ; retiré - Soutient l'amendement n° 150 de M. Jean-Pierre Blanc (vente directe du producteur au consommateur et détermination des limites géographiques et quantitatives par décret) - (p. 4152) : son amendement n° 78 : suppression des dispositions de cet article relatives à

la possibilité pour les comités économiques d'étendre l'application de certaines disciplines de production ou de mise en marché ; retiré.

— **Projet de loi portant réforme de la redevance pour création de locaux à usage de bureaux et à usage industriel en région d'Ile-de-France** [n° 49 (82-83)] - (10 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5363) : intervention en son nom personnel - Texte apportant des satisfactions à des revendications anciennes, notamment de Mme *Brigitte Gros*, de M. *Paul Séramy* et de M. *Michel Giraud*, président du conseil régional d'Ile-de-France - Existence depuis vingt ans d'une loi spécifique de dérogation pour la région d'Ile-de-France - Approbation de ce projet remettant l'Ile-de-France dans le droit commun - Existence de compensations source de difficultés nouvelles d'importance - Taux prohibitif de réactualisation de la redevance concernant le régime des bureaux et le secteur de la recherche - Importance du problème de l'équilibre de la région d'Ile-de-France - (p. 5364) : net déclin dans le secteur secondaire et dans le secteur primaire de la région Ile-de-France depuis quelques années - Souhait que cette région reparte afin de provoquer un effet d'entraînement sur l'ensemble du territoire national - Tendance à la stagnation dans le secteur tertiaire - Accord concernant la suppression de la redevance en région Ile-de-France pour les locaux à usage industriel - Maintien de la redevance dans le domaine des bureaux et désaccord concernant le maintien dans le secteur des locaux de recherche - Mise en place par paliers d'une importante majoration du taux de la redevance de l'ordre de 300 % - Maintien de la procédure d'agrément et devoir du Gouvernement d'infléchir les implantations industrielles - Directives données au comité de décentralisation pour une plus grande libéralité concernant les « petites affaires » et agrément devenant quasi automatique - Juge la procédure de l'agrément inutile - Caractère vital de la recherche pour l'avenir du pays - (p. 5365) : maintien de la redevance pour les locaux à usage de recherche et revalorisation trop importante - Projet trop rigoureux concernant les locaux à usage de recherche et dépôt d'un amendement sur ce point - Souhait du maintien du régime transitoire exonérant de la redevance les entreprises procédant à une extension inférieure à 50 % de leur surface - Se déclare favorable au texte de ce projet de loi, sous réserve de l'adoption des améliorations demandées - **Avant l'art. 1** (p. 5367) : son amendement n° 14 : exemption d'agrément pour les opérations afférentes à la création d'activités industrielles par une entreprise indépendante employant moins de cent salariés et à l'extension d'activités industrielles représentant moins de trente emplois par une entreprise indépendante dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500 millions de francs ; rejeté - **Art. 4** (p. 5370) : son amendement n° 15 : nouvelle rédaction de cet article relatif au plafond de la redevance ; rejeté - **Art. 5** : ses amendements n° 16 : non application de la redevance lorsque l'extension de locaux à usage de bureaux ou de locaux de recherche ne dépasse pas 50 % des surfaces de plancher existant à la date de la loi ; rejeté, et n° 17 : suppression de la redevance à la demande du redevable après renoncement au bénéfice du permis de construire ou de la déclaration afférente à des travaux exemptés du permis de construire en application de l'article L. 422-1 ; retiré - **Art. 6** (p. 5372) : se déclare opposé à l'amendement n° 7 de M. *Michel Chauty*, rapporteur (suppression de cet article relatif aux locaux exonérés de la redevance) - **Art. 7** (p. 5373) : son amendement rédactionnel n° 18 ; adopté - **Art. 8** : son amendement rédactionnel n° 20 ; adopté - **Après l'art. 9** : son amendement n° 21 : article additionnel tendant à supprimer le mot « industrielle » dans l'article L. 550-1 du code de l'urbanisme ; retiré.

— **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Mer - (25 novembre 1982) - Rapporteur pour avis (marine marchande) - (p. 5799) : remarques dans les domaines les plus préoccupants - Budget représentant à peine 1 % des

dépenses publiques et absorbé par les retraites à concurrence de 43 % - Importance de la marine marchande dans l'ensemble du déficit du commerce extérieur - Nécessité de trouver des solutions pour combler nos faiblesses - (p. 5800) : neuvième rang dans le monde de la flotte de commerce française - Succès du précédent plan de développement de la flotte de commerce - Féroce concurrence internationale - Régression du transport pétrolier et situation de crise - Danger d'une augmentation des charges - Augmentation de la moyenne d'âge des navires et diminution du nombre des bâtiments - Nécessité d'une reconduction du dispositif antérieur concernant la taxe professionnelle et d'un allègement sensible des charges actuelles pour sauver la flotte de commerce - Souhait d'une exportation des voitures françaises sous pavillon français et de l'insertion d'une clause de transport sous pavillon français dans les contrats commerciaux passés avec l'étranger - Augmentation de l'écart entre les importations et les exportations dans le secteur des pêches - Diminution du nombre de marins pêcheurs et augmentation de l'âge moyen de la profession - Position du Danemark faisant obstacle aux négociations dans le cadre de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) - Accord sur la pêche au large des Kerguelen peu favorable à la France - Surcapacité mondiale et secteur de la construction navale menacé - (p. 5801) : restructuration conduisant à la nationalisation - Contraction des effectifs, sous-utilisation d'un matériel important et risque d'aboutir à la fermeture de certains chantiers - Situation peu satisfaisante des petits chantiers en raison de carences administratives - Quasi suppression des commandes du secteur public - Secteur militaire affecté d'amputations considérables - Importance du nombre de navires au large d'Ouessant et du Cap Gris Nez ne respectant pas les couloirs maritimes et risque de cataclysmes - Existence de 30 kilomètres de barrages et de 19 récupérateurs - Interrogation sur les possibilités de faire face dans de bonnes conditions en cas de catastrophe - Approbation de l'augmentation de crédits en faveur du service de la recherche - Au nom de la commission des affaires économiques, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'adoption des crédits du budget de la mer - **Examen des crédits** - **Après l'art. 65** (p. 5812) : son amendement n° 114, déposé avec M. *Joseph Yvon*, au nom de la commission des affaires économiques : modification du code des pensions de retraite des marins en faveur des veuves remariées, redevenues veuves ou divorcées ou séparées de corps ; dépenses gagées par la création d'une taxe de 50 F sur les permis de chasse sous-marine ; irrecevable aux termes de l'article 42 de l'ordonnance portant loi organique relative aux lois de finances.

Transports - (26 novembre 1982) - (p. 5843) : aviation civile : bruit des avions à proximité de l'aéroport d'Orly - Procès intentés par les communes riveraines depuis 1967 - (p. 5844) : durée de la procédure : expertises en cours - Indemnisation des riverains et création d'une taxe prélevée par l'Aéroport de Paris ; montant de la taxe perçue en 1981 et montant comparé de l'indemnisation versée aux riverains ; emploi de ces sommes pour l'indemnisation des communes riveraines - Extension par voie réglementaire du régime actuel d'indemnisation : zone A et zone à proximité immédiate.

Services du Premier ministre - I. Services généraux - (29 novembre 1982) - (p. 6010) : condition des femmes et protection sociale ; pensions de réversion - Problème du veuvage et importance du problème des pensions de réversion - Augmentation du taux de la pension de 50 à 52 % - Conditions d'obtention de la pension de réversion ; rigueur des dispositions ; plafond de ressources - Référence à l'article L. 351 du code de la sécurité sociale - Importance de cette pension de réversion et modification par le Gouvernement du plafond.

Intérieur et décentralisation - (2 décembre 1982) - (p. 6202) : attitude du Gouvernement à l'égard des collectivités locales gérées par l'opposition ; position négative

et partisane appliquée au département de l'Essonne ; refus de l'avance de trésorerie réclamée en février 1982 par le préfet du département et par les anciens élus locaux de la majorité actuelle - Attentats terroristes - (p. 6203) : nécessité de réhabilitation du rôle des services de police - Examen des crédits - Etat B (p. 6206) : son amendement n° 152, déposé avec M. Pierre Ceccaldi-Pavard : réduction des crédits du titre III destinés à la création d'emplois supplémentaires d'enquêteurs de police ; retiré - Problème particulier du corps des enquêteurs de police.

- **Projet de loi d'orientation des transports intérieurs [n° 50 (82-83)] - Suite de la discussion - (14 décembre 1982) - Art. 36 (p. 6862) :** se déclare favorable à l'amendement n° 125 de M. Charles Fiterman, ministre (exclusion de cet article de la location de véhicules industriels avec conducteur).

- **Projet de loi, relatif à l'aide judiciaire, à l'indemnisation des commissions et désignations d'office en matière pénale et en matière civile et à la postulation dans la région parisienne [n° 109 (82-83)] - (15 décembre 1982) - Discussion générale (p. 6898) :** favorable aux dispositions concernant l'amélioration des dispositions relatives à l'aide judiciaire - Démission successive de deux rapporteurs concernant la disposition de l'article 17 *ter* relative à la multipostulation en région parisienne - Attachement à la règle de ne pas créer systématiquement un régime dérogatoire pour la région d'Ile-de-France - (p. 6899) : crainte de se retrouver dans deux ans dans une situation rigoureusement identique - Se déclare opposé aux dispositions de l'article 17 *ter*.

- **Question au Gouvernement : soutien aux entreprises - (16 décembre 1982) - (p. 6982) :** montant du déficit global des entreprises publiques et augmentation des dotations en capital de l'Etat - Etats généraux de l'entreprise à Villepinte - Confiance nécessaire aux chefs d'entreprise et restauration de la liberté d'entreprendre - (p. 6983) : propositions faites par les chefs d'entreprise : allègement des charges ; respect du droit au travail et du droit à la propriété - Rôle de l'entreprise privée - Lois Auroux - Nécessité d'une charte des entreprises, dans le domaine social et le domaine fiscal.

COLLARD (Henri), sénateur de l'Eure (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la planification (1^{er} juillet 1982) (p. 3383).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**
- Deuxième partie :*
- Articles non rattachés - (11 décembre 1982) - **Art. 53 bis (p. 6721) :** sur l'amendement n° 225 de M. Paul Girod (suppression de cet article relatif à la composition des documents comptables et à l'impossibilité de demande de renseignements de l'administration des impôts à l'égard des membres des professions non commerciales soumis au secret professionnel sur la nature des prestations fournies ; inapplicabilité de ces dispositions à la profession médicale) - Secret médical et suggestion de la Confédération des syndicats médicaux français d'inscrire les trois premières lettres du nom et la première ou seconde lettre du prénom sur un double carnet ; code de déontologie des médecins. *

COLLET (François), sénateur de Paris (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions (19 janvier 1982).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie (21 janvier 1982) (p. 324).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : organisation administrative (27 janvier 1982) (p. 460).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger (12 mai 1982) (p. 1921).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs (27 mai 1982) (p. 2341).
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (11 juin 1982) (p. 2760).
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (18 juin 1982) (p. 2959).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (20 juillet 1982) (p. 3699).
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (23 juillet 1982) (p. 3785).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (28 septembre 1982) (p. 4197).
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (1^{er} octobre 1982) (p. 4299).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (5 octobre 1982) (p. 4352).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion (26 octobre 1982) (p. 4813).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (8 novembre 1982) (p. 5287).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires (17 novembre 1982) (p. 5532).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements de coopération intercommunale (18 novembre 1982) (p. 5586).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille (18 novembre 1982) (p. 5596).

Est élu membre de la commission de contrôle sur les établissements chargés d'accueillir les personnes âgées (20 décembre 1982) (p. 7145).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant organisation des régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion (21 décembre 1982) (p. 7176).

INTERVENTIONS

— **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture [n° 150 (81-82)]** - Suite de la discussion - (14 janvier 1982) - Art. 21 (p. 183) : se déclare favorable à l'amendement n° II-17 de M. Michel Giraud, rapporteur (nomination par décret d'un représentant unique de l'Etat dans le département) - Se déclare défavorable à l'amendement n° II-65 de M. Jean Francou, soutenu par M. Pierre Schiélé (commissaire de la République et représentation du Gouvernement dans le département) - Caractère réglementaire de l'appellation du représentant de l'Etat.

— **Projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie [n° 179 (81-82)]** - (21 janvier 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 323) : vote défavorable du RPR sur le texte de ce projet de loi annoncé par M. Yvon Bourges - Nécessité d'effectuer les réformes en concertation avec l'assemblée territoriale et avec le Parlement - Mise en garde contre les erreurs de l'avenir.

— **Projet de loi relatif au relèvement de la limite de responsabilité du transporteur de personnes en transport aérien intérieur [n° 66 (81-82)]** - (8 avril 1982) - Discussion générale (p. 1036, 1037) : projet insuffisant : problème de l'actualisation de la limite de responsabilité des transporteurs aériens intérieurs ; référence souhaitée aux droits de tirage spéciaux - Art. 1 : se déclare favorable à l'amendement n° I de M. Bernard Legrand, rapporteur (majoration du relèvement proposé pour la limite de responsabilité des transporteurs aériens intérieurs), mais souhaite pour l'avenir une référence aux droits de tirage spéciaux.

— **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs [n° 193 (81-82)]** - (20 avril 1982)

- **Discussion générale (p. 1187)** : texte assurant une meilleure harmonie dans les rapports entre locataires et bailleurs - Deux récents sondages commandés respectivement par une association de propriétaires et une association de locataires : conclusions peu favorables au texte - (p. 1188) : nombre important de propriétaires privés employés, ouvriers et agriculteurs : propriété immobilière devenue un fait fondamental de démocratie économique et sociale - Bonne relation entre les propriétaires et les locataires dans la majorité des cas - Par une mauvaise appréciation du législateur, risque d'un résultat opposé à l'objectif fixé - Approbation des amendements présentés par la commission des lois - Importance du débat sur les loyers des locaux vacants - Situation de Paris particulièrement difficile en matière de logement et de location - Projet de loi risquant de diminuer le nombre des logements locatifs et d'allonger la liste d'attente des candidats locataires - Accord collectif souhaitable seulement pour les ensembles de plus de trente logements - Nécessité d'une libre discussion de l'évolution des loyers dans le secteur des HLM et de celle des primes et des prêts à la construction - Dégradation croissante des immeubles financés par l'Etat et les collectivités locales - Projet de loi fixant la nature des charges récupérables avec établissement de cette liste par décret en Conseil d'Etat - Accord sur le principe de la cogestion des charges.

Suite de la discussion - (21 avril 1982) - Art. 2 (p. 1237) : son sous-amendement rédactionnel n° 393 à l'amendement n° 7 de M. Paul Pillet, rapporteur (exclusion du champ d'application de la loi des immeubles soumis au statut de la copropriété et comprenant uniquement des logements acquis en vue du départ à la retraite) - (p. 1238) : acquisition d'un logement dans une « unité-retraite » pour en jouir et détermination de la date d'entrée en jouissance - Se déclare favorable à l'amendement n° 7 de M. Paul Pillet, rapporteur - Art. 3 (p. 1243) : sur l'amendement n° 9 de M. Paul Pillet, rapporteur (nouvelles modalités de rédaction et de conditions d'établissement du contrat de location), son sous-amendement n° 316 : suppression de l'obligation d'annexer l'état des lieux établi lors du départ du locataire précédent ; retiré - Après l'art. 4 (p. 1253) : se déclare favorable à l'amendement n° 11 de M. Paul Pillet, rapporteur (motifs d'ordre familial ou professionnel concernant le bailleur ou le locataire imposant une location d'une durée inférieure à l'une ou l'autre de celles prévues à l'article précédent) et, sur cet amendement, se déclare opposé au sous-amendement n° 171 de M. Charles de Cuttoli, soutenu par M. Jacques Habert (extension de la possibilité de conclure un contrat pour une durée inférieure à celle prévue à l'article précédent au retour en France des Français établis hors de France).

Suite de la discussion - (22 avril 1982) - Après l'art. 2 (suite) (p. 1291) : sur l'amendement n° 253, précédemment réservé, de M. Michel Dreyfus-Schmidt (application des dispositions de la présente loi aux locations de locaux à usage mixte professionnel et d'habitation et aux locaux professionnels ; majoration possible du montant du loyer déterminée en application du titre IV de 25 % pour les locations de locaux à usage mixte professionnel et d'habitation et de 50 % pour les locations de locaux exclusivement professionnels), demande de prise en compte du problème des locaux destinés à un usage strictement professionnel - Art. 6 ter (p. 1293) : se déclare favorable à l'amendement n° 16 de M. Paul Pillet, rapporteur (modalités de résiliation du contrat pour vente du logement par le bailleur) - Art. 11 (p. 1317) : sur l'amendement n° 34 de M. Paul Pillet, rapporteur (délivrance par le bailleur d'une quittance ou d'un reçu au locataire), son sous-amendement n° 317 : suppression des dispositions de cet amendement relatives à la mention de l'imputation que le locataire a déclaré donner au paiement effectué) - (p. 1319) : sur l'amendement n° 142 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (distinction entre le loyer, le droit de bail et les autres charges ; paiement mensuel du loyer et des charges de droit ; possibilité pour le bailleur de réclamer le versement du dépôt de garantie ; délivrance d'une quittance

ou d'un reçu de la part du bailleur), se déclare défavorable au sous-amendement n° 371 de M. Roger Quilliot, ministre (quitus du bailleur à chaque locataire) - Se déclare favorable à l'amendement n° 34 de M. Paul Pillet, rapporteur (délivrance par le bailleur d'une quittance ou d'un reçu au locataire).

Suite de la discussion - (27 avril 1982) - **Art. 13** (p. 1367) : son amendement n° 318 : à défaut de restitution dans le délai prévu, le solde du dépôt de garantie restant dû au locataire après arrêté des comptes produira intérêt au taux légal au profit du locataire ; adopté - **Art. 14** (p. 1368) : se déclare opposé à l'amendement n° 278 de M. Charles Lederman (obligation pour les locataires de logements non soumis à la loi de 1948, de rembourser sur justification, les prestations, taxes locatives et fournitures individuelles) - Son amendement n° 319 : dérogation à la liste des charges récupérables en faveur des accords collectifs de location ; retiré - **Art. 15** (p. 1372) : son amendement n° 320 : prescription quinquennale applicable au loyer principal et aux charges ; retiré - **Art. 16** : sur l'amendement n° 42 de M. Paul Pillet, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif à la clause de résiliation de plein droit du contrat de location), son sous-amendement n° 321 : non suspension de l'exécution du contrat de location par les délais et modalités de paiement des loyers impayés ; délai maximum d'un an accordé par le juge ; adopté - **Art. 18** (p. 1382) : ses amendements soutenus par M. Jean Chérioux n° 322 : suppression du deuxième alinéa de cet article relatif à l'autorisation pour le locataire d'exercer une activité politique, syndicale, associative ou confessionnelle ; adopté ; et n° 323 : nécessité pour le locataire d'un local d'habitation ou à usage mixte professionnel, de l'accord écrit du bailleur pour domicilier ou établir dans le local à lui loué une personne morale ou un groupement de faits qui y exercerait son activité de manière permanente ; devenu sans objet - **Art. 19** (p. 1385) : sur l'amendement n° 47 de M. Paul Pillet, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article définissant le régime juridique des accords conclus entre bailleur et locataires d'un immeuble), son sous-amendement n° 324, soutenu par M. Jean Chérioux : accords collectifs de location pour des habitations comportant au moins trente logements locatifs ; adopté - **Art. 20** (p. 1394) : sur l'amendement n° 48 de M. Paul Pillet, rapporteur (limitation du champ d'application de cet article à un bâtiment d'habitation ou à un ensemble de bâtiments d'habitation comportant au moins trente logements et conditions de reconnaissance de la qualité d'interlocuteurs par les bailleurs et les gestionnaires), son sous-amendement de coordination n° 325 ; adopté - (p. 1396) : se déclare favorable à l'amendement n° 48 de M. Paul Pillet, rapporteur.

Suite de la discussion - (28 avril 1982) - **Art. 25** (p. 1429) : sur l'amendement n° 54 de M. Paul Pillet, rapporteur (création d'une commission départementale du logement ; détermination de la composition, du mode de désignation et du fonctionnement de cette commission par un décret en Conseil d'Etat), son sous-amendement n° 326 : représentation des associations locales des fédérations départementales ou nationales, de bailleurs et de locataires ; rejeté - (p. 1433) : se déclare favorable à l'amendement n° 54 de M. Paul Pillet, rapporteur - **Art. 27** (p. 1438) : se déclare favorable à l'amendement n° 56 de M. Paul Pillet, rapporteur (uniformisation des critères de représentativité au niveau national et départemental des associations de bailleurs, de locataires et de gestionnaires ; suppression du critère d'ancienneté de l'association) - **Art. 28** (p. 1440) : sur l'amendement n° 57 de M. Paul Pillet, rapporteur (accords collectifs au niveau national ou départemental et délimitation du champ d'application), se déclare défavorable au sous-amendement n° 400 de Mme Catherine Lalumière, ministre (négociation d'accords collectifs de location dans le cadre d'un ou de plusieurs secteurs locatifs) - **Art. 28 ter** (p. 1464) : se déclare défavorable à l'amendement n° 200 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (dépôt obligatoire d'un exemplaire des accords collectifs auprès de la commission départementale du logement et de la

commission nationale des rapports locatifs ; consultation possible pour les représentants des organisations de bailleurs, de gestionnaires ou de locataires).

- **Proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles [n° 207 (81-82)]** - (28 avril 1982) - **Art. 5** (p. 1460) : sur l'amendement n° 12 de M. Maurice Prévotau, rapporteur (obligation d'élaboration par l'Etat de plans d'exposition aux risques et détermination des zones inconstructibles ; extension de la garantie des entreprises d'assurance aux biens et activités situées dans des zones à risques non inconstructibles comme pour les biens existant préalablement à la publication d'un plan ; création d'un bureau central de tarification ; affectation d'une fraction des primes additionnelles au financement de l'élaboration des plans d'exposition aux risques), son sous-amendement n° 19, déposé avec M. Jacques Moutet : extension de la garantie à l'égard des biens et activités particulièrement exposés sans être couverts par un plan d'exposition aux risques ; adopté.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs [n° 193 (81-82)]** - **Suite de la discussion** - (29 avril 1982) - **Art. 34** (p. 1492) : position du groupe RPR favorable à l'amendement n° 69 de M. Paul Pillet, rapporteur (non-application du taux maximum d'évolution des loyers aux locaux non loués depuis un an et aux locaux vacants du fait du locataire) - (p. 1496) : sur l'amendement n° 70 de M. Paul Pillet, rapporteur (majoration de loyers : prise en compte du coût réel des travaux, sans plafond), se déclare opposé au sous-amendement n° 391 de M. Roger Quilliot, ministre (suppression du plafond dans le seul cas de changement de locataire) - (p. 1497) : rappel au règlement de M. André Méric : demandes successives de scrutin public des groupes de la majorité sénatoriale - Problèmes posés par le calendrier des travaux du Sénat - **Art. 34 (suite) et Art. additionnel** (p. 1520) : se déclare opposé à l'amendement n° 212 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (impossibilité pour les accords de modulation des loyers d'entraîner un dépassement des loyers plafonds prévus dans les prêts du Crédit foncier de France) - Son amendement n° 308 : possibilité pour les accords de modulation des loyers de déroger aux règles de plafonnement des loyers des logements ayant bénéficié d'un financement du Crédit foncier de France ; adopté - **Art. 34 bis** (p. 1522) : son amendement n° 307 : accord de modulation conclu dans le secteur des organismes d'habitations à loyer modéré (HLM) : fixation de l'évolution du prix de base des loyers pour chaque année et possibilité de dérogation aux règles de plafonnement ; retiré - **Art. 35** (p. 1523) : sur l'amendement n° 71 de M. Paul Pillet, rapporteur (procédure d'extension des accords de modulation limitée au cas où l'accord a été conclu par la majorité des associations de bailleurs et des associations de locataires représentées au sein de la commission nationale des rapports locatifs), son sous-amendement n° 309 : pour l'application de cette procédure au secteur locatif des sociétés d'économie mixte et sociétés immobilières de la Caisse des dépôts et consignations, priorité donnée au décret d'extension sur toute stipulation contraire résultant des contrats de prêts initiaux signés avec le Crédit foncier ou la Caisse centrale de coopération économique ; adopté - **Art. 36** (p. 1525) : sur l'amendement n° 72 de M. Paul Pillet, rapporteur (précision sur les conditions d'intervention du pouvoir réglementaire à défaut d'accord conclu dans un secteur locatif), son sous-amendement n° 310 : fixation au 1^{er} octobre au lieu du 1^{er} novembre de la date de constatation de l'absence d'accord ; adopté - (p. 1526) : variations de l'indice de la construction de l'INSEE et nécessité d'une autre référence : choix de l'indice national des prix à la consommation - **Art. 38** (p. 1528) : sur l'amendement n° 76 de M. Paul Pillet, rapporteur (1^o rédactionnel ; 2^o précision sur l'indice pris en compte en cas d'absence de mention au contrat), son sous-amendement n° 312 : assouplissement de la disposition relative à la date annuelle de révision du loyer ; retiré au profit du sous-amendement analogue n° 218 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis - (p. 1529) : son

amendement n° 313 : révision annuelle du loyer : possibilité dans le cas des immeubles faisant l'objet de prêts à la construction de déroger aux dispositions relatives aux loyers plafonds ; adopté - (p. 1530) : nécessité du bon entretien des immeubles - **Art. 47** (p. 1540) : se déclare favorable à l'amendement n° 86 de M. Paul Pillet, rapporteur (diminution de l'amende pénale applicable au propriétaire qui aura exercé de manière frauduleuse le droit de résiliation ou de non renouvellement du contrat ; suppression des dispositions relatives à la réparation du préjudice causé au locataire évincé) - **Art. 49 bis** (p. 1542) : se déclare favorable, au nom du groupe RPR, à l'amendement n° 89 de M. Paul Pillet, rapporteur (coordination avec la suppression de l'article 5 de la loi du 30 décembre 1981 relative à la modération des loyers) - **Après l'art. 55** (p. 1547) : son amendement n° 315 : non-application de la majoration de loyer pour insuffisance d'occupation aux grands infirmes civils ; adopté - Coordination avec les mesures prises en faveur des invalides du travail et des grands infirmes de guerre - **Après l'art. 55 ter** (p. 1549) : se déclare favorable à l'amendement n° 347 de M. Jean Colin, soutenu par M. Pierre Ceccaldi-Pavard (possibilité accordée aux promoteurs constructeurs de louer des logements demeurés invendus pendant au moins un an, par dérogation aux dispositions de l'article 4 relatif à la durée minimale du contrat de location).

Suite de la discussion - (4 mai 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1588) : approbation des objectifs de fond du Gouvernement - Réserves sur l'efficacité des dispositifs : danger pour le développement de l'investissement dans la construction et pour l'amélioration des rapports humains entre les locataires et leurs propriétaires - Accord du groupe RPR avec la commission des lois - (p. 1589) : acceptation par le ministre, M. Roger Quilliot, d'un certain nombre d'amendements - Nécessité de combler le vide juridique des locations exclusivement professionnelles - Liberté de négociation des loyers des locaux vacants par le départ volontaire du locataire ou par décision de justice - Mise à l'écart de la loi des immeubles de dimensions modestes ou situés dans de petites communes - Equilibre des droits des locataires et des propriétaires - Stabilité dans les lieux du locataire de bonne foi et fluidité du marché locatif - Prise en considération des spécificités des problèmes des Français de l'étranger - Caractère excessif de l'échelle des sanctions - Critères de représentativité des associations - Vote favorable sur ce projet de loi.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France** [n° 242 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (19 mai 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2155) : référence à l'intervention de M. André Méric sur le rejet systématique par le Sénat de toute initiative gouvernementale - Remise en cause de la procédure d'urgence - Favorable à l'adoption du texte ainsi amendé.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** - **Deuxième lecture** [n° 329 (81-82)] - (25 mai 1982) - **Art. 3** (p. 2211) : se déclare favorable à l'amendement n° 5 de M. Paul Pillet, rapporteur (possibilité pour le locataire de se prévaloir de la violation des dispositions du présent article) - **Art. 4 bis** (p. 2212) : se déclare opposé à l'amendement n° 78 de M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat (possibilité de conclure un contrat de location pour une durée inférieure à l'une ou l'autre de celles prévues à l'article précédent lorsque la durée fixée par les parties se justifie par la réinsertion ou le retour en France ou selon le cas en métropole) - **Art. 6 bis** (p. 2215) : représentation successive du Gouvernement par des membres différents et préjudice à l'évolution de la discussion - Position prise par le Gouvernement à l'Assemblée nationale antérieurement au scrutin pour l'élection des membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger - **Art. 14 bis** (p. 2222) : se déclare favorable à l'amendement n° 18 de M. Paul Pillet, rapporteur (reprise du texte adopté par le Sénat en première lecture relatif aux charges locatives et à la justification des charges

recupérables) - **Art. 18** (p. 2224) : se déclare favorable à l'amendement n° 21 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression du dernier alinéa de cet article relatif à l'interdiction pour les locataires de l'exercice d'une activité politique, syndicale, associative ou confessionnelle) - **Art. 22** (p. 2229, 2230) : se déclare favorable à l'amendement n° 25 de M. Paul Pillet, rapporteur (consultation trimestrielle des représentants statutaires des associations à leur demande) et sur cette amendement se déclare opposé au sous-amendement n° 76 de M. Robert Laucournet (consultation au moins une fois par trimestre des représentants statutaires des associations à leur demande) - **Art. 35** (p. 2245) : adoption par le Sénat en première lecture d'une disposition permettant de déroger aux règles relatives au loyer plafond des logements financés par primes et prêts - Adjonction repoussée par l'Assemblée nationale - Niveau insuffisant du loyer plafond des immeubles sociaux - (p. 2246) : importance du problème de la mise à jour des loyers du secteur du logement social - Entretien du patrimoine vraiment compromis - Se déclare favorable à l'amendement n° 37 de M. Paul Pillet, rapporteur (décret en Conseil d'Etat rendant obligatoire un accord de modération à tous les logements du secteur concerné si cet accord a été conclu par la majorité des associations de bailleurs et des associations de locataires représentées au sein de la commission nationale des rapports locatifs) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2256) : recherche d'un équilibre entre la situation des bailleurs et celle des locataires - Importance du marché du logement en réponse aux besoins de la population - Nécessité d'un accroissement de l'investissement dans la construction - Nécessité de l'existence d'un marché de référence en matière de fixation des loyers justifiant la position du Sénat en ce qui concerne les locaux vacants.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (9 juin 1982) - **Art. 27** (p. 2656) : son amendement n° 62 : alimentation du fonds de compensation des risques de l'assurance de la construction par une majoration de la taxe unique sur les conventions d'assurance ; retiré - (p. 2657) : se déclare favorable à l'amendement n° 28 de M. Jean Béranger, soutenu par M. Michel Rigou (alimentation du fonds de compensation des risques de l'assurance de la construction par une contribution additionnelle aux primes et cotisations des contrats d'assurance construction).

- **Proposition de loi modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et tendant à préciser les nouvelles conditions d'exercice du contrôle administratif sur les actes des autorités communales, départementales et régionales** - **Deuxième lecture** [n° 396 (81-82)] - (30 juin 1982) - **Art. 8 bis A** (p. 3340) : se déclare favorable à l'amendement n° 14 de M. Henri Belcour, soutenu par M. Louis Souvet (suppression des dispositions de cet article relatives à la composition et à l'élection du bureau du conseil général).

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** [n° 344 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (20 juillet 1982) - **Art. 1** : **Art. L. 122-46 du code du travail** (p. 3685) : se déclare favorable à l'amendement n° 27 de M. Jean Chérioux, rapporteur (suppression du texte proposé pour cet article relatif à l'interdiction de sanctionner ou de licencier un salarié en raison de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou de ses convictions religieuses) - Principe de non répétition des valeurs constitutionnelles - Exemple de l'article 27 du projet de loi Quilliot, cité par M. Michel Dreyfus-Schmidt - Défense des libertés, évoquée par M. Charles Lederman : décès d'un travailleur chez Citroën et responsabilité de la Confédération générale du travail (CGT) - Conflits de Citroën et Talbot - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3698) : approbation du groupe RPR à l'esprit de la première partie du texte : règlement intérieur et droit disciplinaire ; péripétie de séance et rejet de l'article 1 - Rejet de la deuxième partie du projet relative au droit d'expression des salariés - Vote du groupe RPR contre l'ensemble du projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux retenues pour absence de service fait par les personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics** [n° 463 (81-82)] - (30 septembre 1982) - **Après l'art. 3** (p. 4276) : sur l'amendement n° 5 de M. Paul Girod, rapporteur (possibilité de retenue sur traitement), son sous-amendement n° 7, soutenu par M. Adrien Gouteyron : limitation de la possibilité de retenue sur traitement au service insuffisamment fait ; adopté.

- **Projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail** [n° 531 (81-82)] - (8 novembre 1982) - **Art. 3** (p. 5285) : se déclare favorable, au nom du RPR, à l'amendement n° 39 de M. Daniel Millaud (précisions sur le caractère intentionnel du délit d'entrave) - Intervient sur l'amendement n° 20 de M. Jacques Mossion, rapporteur (constitution du délit d'entrave pour les seuls infractions aux dispositions de l'article L. 236-11 du code du travail).

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille** [n° 63 (82-83)] - (18 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5588, 5589) : exposé des motifs du projet de loi relatif à l'organisation administrative de ces trois grandes villes - Election des membres des conseils municipaux de Marseille, de Lyon et du conseil de Paris - Différence réelle de traitement entre Marseille et Paris ou Lyon - Cadre des arrondissements ou des groupes d'arrondissements - Cite l'intervention de M. Gaston Defferre, ministre, en conclusion des débats sur la loi du 2 mars 1982 - **Art. 5 bis** (p. 5595) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'inéligibilité des officiers municipaux à Paris au conseil de Paris et aux conseils d'arrondissement pour une durée d'un an après cessation de leurs fonctions).

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - **Après l'art. 9** (p. 5737) : se déclare favorable à l'amendement n° 39 de M. Pierre Vallon, soutenu par M. Paul Séramy (réduction de la TVA pour l'hôtellerie quatre étoiles et quatre étoiles luxe ; financement de cette dépense à due concurrence par l'augmentation des droits sur les alcools) - (p. 5739) : se déclare défavorable à l'amendement n° 94 de M. Paul Jargot, soutenu par M. Pierre Gamboa (taux de l'impôt pour la fraction des bénéfices non distribués ; taux de l'impôt pour la fraction des bénéfices distribués) - **Art. 10** (p. 5740) : son amendement n° 67 : taxation des bonis de liquidation au taux d'intérêt légal en vigueur au 31 décembre de chaque exercice et applicable par année écoulée ; adopté - (p. 5741) : son amendement n° 66 : rectification d'une erreur matérielle ; adopté - Se déclare défavorable à l'amendement n° 107 de M. Henri Duffaut (caractère libératoire de la taxe de l'impôt dû à raison du supplément de bénéfice résultant de la « zillmèrisation ») - (p. 5743) : sur l'amendement n° 63 de M. Jean Béranger, soutenu par M. Henri Caillaet (modalités d'exonération pour les assurances de groupe), son sous-amendement n° 111 : cas des organismes permettant à l'épargne retraite volontaire de se développer ; adopté - (p. 5744) : se déclare défavorable à l'amendement n° 54 de M. Pierre Croze (suppression des dispositions de cet article relatives à la soumission à l'impôt sur le revenu des produits attachés aux bons, aux contrats de capitalisation, ainsi qu'aux placements de même nature).

Deuxième partie :

Culture - (1^{er} décembre 1982) - (p. 6109) : augmentation des crédits de ce budget pour 1982 et application d'une mauvaise politique - Contradiction entre le discours et les réalités - Tentative de nationalisation de la culture - Asphyxie des associations - (p. 6110) : retard de versement des subventions aux associations pour les festivals et concerts de l'été 1982 - Création par le ministère de la

culture d'associations para-administratives, recevant l'essentiel des subventions ; condamnation de la Cour des comptes - Politisation et asphyxie du mouvement associatif - Création d'emplois culturels : recrutement de fonctionnaires sur critères politiques - Amendement déposé par le groupe RPR tendant à réduire de moitié les crédits des subventions destinées au développement culturel - Citation de cas précis demandée par M. Jack Lang, ministre de la culture, au sujet de l'asphyxie des associations indépendantes et exemple des associations adhérentes à la Fédération nationale pour l'animation des monuments historiques - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6129) : son amendement n° 143, soutenu par M. Jean Amelin : réduction des crédits du titre IV destinés au développement culturel ; retiré.

Urbanisme et logement - (10 décembre 1982) - (p. 6619) : maintien de l'effort en faveur du logement aidé ; inquiétude sur les possibilités d'implantation de logements locatifs sociaux dans le cœur des grandes agglomérations ; part importante des masses à financer recherchée à l'étranger ; distorsion entre les taux des emprunts pour les logements aidés et l'évolution moyenne du revenu des ménages logés ; nombre de mises en chantier inférieur aux prévisions en 1982 et crise de l'industrie du bâtiment - (p. 6620) : crise du marché locatif ; non application des dispositions de la loi du 22 juin 1982 prévoyant la négociation collective des loyers : comparaison entre l'évolution des loyers prévue pour 1983 et celle de l'indice INSEE de la construction ; décret du 9 novembre 1982 ; diminution et dégradation inévitable du parc des logements - Conséquences économiques de la politique suivie - Questions sur les subventions d'Etat attribuées à des opérations de logements sociaux entreprises par l'office public d'HLM de la ville de Puteaux - Vote du groupe RPR contre les crédits proposés.

Articles non rattachés - (11 décembre 1982) - **Art. 53** (p. 6713) : soutient l'amendement n° 212 de M. Christian Poncelet (possibilité pour les membres de l'ordre des experts-comptables de remplir la mission de surveillance prévue au paragraphe III de l'article 53) - (p. 6718) : soutient l'amendement n° 215 de M. Christian Poncelet (suppression des dispositions de cet article relatives à la voix consultative du directeur des services fiscaux ou de son représentant assistant aux délibérations des organes dirigeants des centres de gestion et associations agréées) - Se déclare favorable à l'amendement n° 211 de M. Henri Duffaut (présence facultative du directeur des services fiscaux au sein des organismes ; présence du directeur des services fiscaux aux séances des comités relatifs au budget et conditions de fonctionnement des organismes).

- **Projet de loi, relatif à l'aide judiciaire, à l'indemnisation des commissions et désignations d'office en matière pénale et en matière civile et à la postulation dans la région parisienne** [n° 109 (82-83)] - (15 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 6903) : loi du 31 décembre 1971 et dispositions dérogatoires prises en région parisienne, prorogées jusqu'au 31 décembre 1982 - Bon fonctionnement du système dérogatoire depuis 10 ans, prenant en compte la spécificité de la région parisienne et garantissant le respect du libre choix de l'avocat par le justiciable - Avocats inscrits aux barreaux de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre assurant la postulation auprès de ces quatre tribunaux - Avocats parisiens assurant la postulation de 70 % des affaires jugées par les tribunaux périphériques - Barreau de Paris, comptant 5 619 avocats représentant un peu moins de 40 % des avocats en France - Suppression de la multipostulation préjudiciable au barreau de Paris - (p. 6904) : pénalisation des justiciables par la récréation d'une dualité obligatoire - Restriction du libre accès à la justice - Danger de remise en cause du principe de la liberté de choix de l'avocat - Souhait d'une adaptation du système national à la région parisienne - Approbation du nouveau délai de deux ans demandé, pouvant permettre de trouver les solutions nécessaires - Difficultés de l'adaptation de la législation nationale aux particularités de la région parisienne - **Art. 6** (p. 6905) : son amendement n° 8 : présidence des bureaux d'aide judiciaire par un magistrat

honoraires ou par un ancien magistrat et composition de chaque bureau s'élevant à 5 membres ; adopté.

- **Projet de loi modifiant diverses dispositions relatives à l'élection des conseils municipaux dans les territoires de la Nouvelle-Calédonie et dépendances et de la Polynésie française** [n° 112 (82-83)] - (15 décembre 1982) - Art. 2 (p. 6919) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Paul Pillet, rapporteur (I et II : nouvelle rédaction de cet article relatif à l'extension à toutes les communes du territoire de Nouvelle-Calédonie des dispositions électorales particulières prévues par la loi n° 77-744 du 8 juillet 1977 ; III : nécessité d'un minimum de 5 % des suffrages exprimés pour que les listes soient admises à la répartition des sièges).

- **Projet de loi, portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille - Nouvelle lecture** [n° 138 (82-83)] - (15 décembre 1982) - Art. 5 (p. 6927) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (nouvelle rédaction du tableau II annexé à cet article relatif à la répartition du nombre des sièges pour les 20 secteurs de Paris).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 130 (82-83)] - (16 décembre 1982) - Art. 10 (p. 7001) : se déclare favorable à l'amendement n° 9 de M. Maurice Blin, rapporteur général (fixation du coefficient de majoration applicable en 1984 à la valeur locative des établissements industriels) - Art. 19 (p. 7007, 7008) : son amendement n° 22, déposé avec M. Yvon Bourges : suppression de cet article relatif à l'institution d'un impôt annuel sur le revenu des personnes physiques dans le territoire de la Nouvelle-Calédonie et à la validation de la délibération de l'assemblée territoriale n° 374 du 11 janvier 1982 ; rejeté - Historique de cette réforme : délibération du conseil de gouvernement du 18 décembre 1981 ; contre-projet du haut-commissaire - Illégalité de la procédure d'adoption de la délibération du 11 janvier 1982 - Recours en Conseil d'Etat - Différence avec l'impôt sur le revenu existant en métropole : quotient familial, crédit d'impôt - Inconstitutionnalité des dispositions pénales - (p. 7009) : anomalie de la délibération n° 374 du 11 janvier 1982 - Son amendement n° 23, déposé avec M. Yvon Bourges : suppression du paragraphe II de cet article relatif à la validation de la délibération de l'assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie n° 374 du 11 janvier 1982 ; rejeté - (p. 7010) : se déclare favorable à l'amendement n° 30 de M. Laurent Fabius, ministre (validation de la délibération n° 374, à l'exclusion des dispositions relatives au quitus fiscal) - Art. 21 (p. 7016) : soutient l'amendement n° 24 de M. René Tomasini (pension à 100 % pour le conjoint de policier ou de gendarme tué au cours d'une opération de police : extension du bénéfice de cette mesure à la veuve et aux orphelins du fonctionnaire de police tué dans l'exercice de ses fonctions) - (p. 7017) : soutient l'amendement n° 25 de M. René Tomasini (extension à la veuve et aux orphelins du militaire de la gendarmerie tué dans l'exercice de ses fonctions, du bénéfice d'une pension de retraite égale au montant de la solde d'activité).

- **Projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure** [n° 140 (82-83)] - (17 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 7064) : propos à l'Assemblée nationale de M. Pierre Bas lors de la discussion de la loi du 17 janvier 1975 - Respect de la vie dès la conception - (p. 7065) : déclaration des droits de l'homme et du citoyen (DDHC) ; déclaration des droits de l'enfant ; pacte international relatif aux droits civils et politiques ; charte européenne de l'enfant - Articles 725 et 906 du code civil ; personnalité juridique de l'enfant - Citation de M. Jacques Attali - Détresse et convenance ; rapport Monsaingeon - Abus de certaines associations et rappel de l'article L. 162-4 du code de la santé - Comparaison entre l'abolition de la peine de mort et le remboursement du crime d'avortement - Politique familiale : exemple de l'action du maire de Paris ; allocation de congé parental d'éducation ; service des urgences familiales -

Conférence annuelle de la famille - Comparaison entre le taux de remboursement prévu pour l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et celui de certaines prothèses - Demande d'application des dispositions de la loi relatives à l'assistance des femmes en détresse.

COLLETTE (Henri), sénateur du Pas-de-Calais (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale (16 novembre 1982) (p. 5494).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure (17 décembre 1982) (p. 7073).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 252 (JO Débats 2 juin 1982) (p. 2419) à M. le ministre chargé du budget : **plan d'occupation des sols (POS)** (évaluation des terrains agricoles situés à l'intérieur d'un POS).

Questions orales avec débat :

n° 129 (3 juin 1982) (p. 2401) à M. le ministre du Plan et de l'aménagement du territoire : **aménagement du territoire** (attribution de la prime d'aménagement du territoire dans la région Nord - Pas-de-Calais).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale** [n° 56 (82-83)] - (15 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5443) : son amendement déposé avec M. Charles Bonifay, tendant à régler le problème du cumul des retraites de certains notaires demandant à percevoir une retraite de clerc dès l'âge de soixante ans, tout en exerçant leur profession - Jurisprudence du Conseil d'Etat et problème de survie de la caisse de retraite des clercs et employés de notaires - Vote par le Sénat de la question préalable et souhait d'un amendement déposé par le Gouvernement lors de la prochaine lecture à l'Assemblée nationale.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 130 (82-83)] - (16 décembre 1982) - Art. 9 (p. 6998) : son amendement n° 2, déposé avec M. Etienne Dailly, qui le soutient : impôt sur les grandes fortunes et biens professionnels ; cas d'entreprises familiales composées de plusieurs sociétés ; retiré - Son amendement n° 3, déposé avec M. Etienne Dailly, qui le soutient : cas de décès d'un détenteur d'actions d'une ou plusieurs sociétés familiales, remplissant les conditions d'exonération : octroi de délais aux héritiers ; retiré.

COLLOMB (Francisque), sénateur du Rhône (NI).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires économiques.

- Membre du Parlement européen, élu au suffrage universel.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les prix et les revenus (8 juillet 1982) (p. 3525).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à rétablir le mérite combattant [n° 234 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 2 avril 1982) - **Décorations**.
Avis présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Industrie** [n° 97, tome IV (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements de coopération intercommunale** [n° 64 (82-83)] - (18 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5557) : intervention en qualité de maire de Lyon - Histoire de la ville de Lyon - Volonté du Gouvernement d'émietter le pouvoir à Lyon pour réduire sa capacité de rassemblement des forces actives de la cité - Existence à Lyon d'une communauté urbaine depuis 1969 - Restriction du pouvoir juridique du maire de Lyon entre une communauté urbaine puissante et des arrondissements ; rivalités et clans - (p. 5558) : modalités de désignation des représentants de la ville de Lyon à la communauté urbaine - Calcul électoral et menace pour la démocratie - Dévoiement de la concertation et mesquines manoeuvres électoralistes - Atteinte à l'égalité des citoyens devant la loi ; source d'anarchie et de gaspillage - Existence de deux assemblées délibérantes différentes ; apparition de neuf centres de décision autonomes - Coût de cette réforme et augmentation de la fiscalité locale - Conflit entre les conseils d'arrondissement et le conseil municipal - Alourdissement des procédures - (p. 5559) : action de la majorité de l'Assemblée nationale - Demande au nom des Lyonnais le rejet de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Recherche et industrie - (10 décembre 1982) - Rapporteur pour avis (industrie) - (p. 6644) : rappel chiffré de la crise frappant tous les secteurs de l'industrie française ; rapport de la commission Bloch-Lainé ; fléchissement du taux de couverture de nos échanges industriels et baisse de compétitivité des produits français - (p. 6645) : progression des crédits de l'industrie réservée en priorité à l'informatique et à l'électronique - Propos tenus par M. Christian Pierret, rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, le 26 octobre 1982 - Absence de politique industrielle globale - Déficit des entreprises nationalisées ; absence des contrats de plan ; manque de définition du rôle du secteur public - Recul de l'investissement des entreprises privées - Augmentation des prélèvements fiscaux et sociaux - Incidence des mesures récentes de politique économique - Insuffisance des mesures prises à la suite du discours du Président de la République à Figeac le 27 septembre 1982 - Livret d'épargne financier ; réforme des aides à l'industrie - S'en remet à la sagesse du Sénat pour le vote de ces crédits.

CONSTANT (Georges), sénateur du Lot (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

COT (Jean-Pierre), *ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération et du développement* (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1786].

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

n° 30 de M. Pierre Lacour : **pays en voie de développement** (aide médicale aux pays du tiers-monde) (9 avril 1982) (p. 1063 et suivantes).
n° 56 de M. Philippe Machefer : **politique extérieure** (développement des relations France-Guinée) (18 juin 1982) (p. 2961 et suivantes).
n° 186 de M. Philippe Machefer : **politique extérieure** (relations France-Chypre) (18 juin 1982) (p. 2963, 2964).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention européenne sur la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière de garde des enfants et le rétablissement de la garde des enfants** [n° 167 (81-82)] - (28 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 1441) : signature de la convention européenne le 20 mai 1980 par quinze Etats membres - Problème des déplacements ou des rétentions illicites d'enfants par les parents qui n'en ont pas la garde - Protection du droit de visite du parent non gardien et droit de garde - Création d'autorités centrales spécialisées et coopération judiciaire ; bureau de l'entraide judiciaire internationale de la Chancellerie - Rapidité de la procédure et application du droit français - Gratuité la plus large possible des frais de justice - Demande l'approbation de cette convention - (p. 1442) : conclusion par la France de conventions bilatérales avec le Maroc, la Tunisie ; négociations en cours avec l'Algérie.
- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants** [n° 169 (81-82)] - (28 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 1442) : signature de la convention de La Haye le 25 octobre 1980 par des Etats européens et non européens - Rétablissement de la situation de l'enfant telle qu'elle était avant le déplacement illicite sans affecter le fond du droit de garde - Enlèvement international d'enfants à l'initiative du parent non gardien : procédure d'urgence ; ordre de retour immédiat des enfants déplacés ou retenus ; suspension dans l'Etat de refuge de l'introduction d'une action au fond visant à modifier l'attribution du droit de garde - Relations entre Etats et collaboration des autorités centrales spécialisées.
- **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention entre la République française et le Royaume du Maroc relative au statut des personnes et de la famille et à la coopération judiciaire** [n° 171 (81-82)] - (28 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 1443) : signature à Rabat de la convention franco-marocaine du 10 août 1981 : reconnaissance par le Maroc de la loi française sur les mariages et les divorces ; reconnaissance par la France des actes établis au Maroc constatant la dissolution du mariage - Coopération judiciaire et problème des déplacements d'enfants et du droit de visite - Célébration d'un mariage à l'étranger par les fonctionnaires consulaires - Signature de conventions analogues avec l'Egypte et la Tunisie - Demande l'adoption de ce projet de loi.
- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention franco-brésilienne de coopération judiciaire en matière civile, commerciale, sociale et administrative** [n° 170 (81-82)] - (28 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 1444) : signature le 30 janvier 1981 à Paris de la Convention franco-brésilienne sur la coopération judiciaire en matière civile, commerciale, sociale et administrative ; développement des échanges ; reconnaissance par le Brésil des jugements rendus en France ; notification d'actes judiciaires et exécution des

commissions rogatoires ; coopération judiciaire en matière de protection des mineurs ; libre accès à la justice avec dispense de caution ; assistance judiciaire aux nationaux des deux Etats sans condition de résidence ; libre prestation des services des avocats - Demande l'approbation de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord portant création du fonds commun pour les produits de base** [n° 217 (81-82)] - (28 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 1444, 1445) : stabilisation des marchés des matières premières - Exportation de matières premières par la majorité des pays du tiers monde ; exemple de la dépendance de la Zambie - Politique d'aide au développement du gouvernement français et garantie d'un environnement économique sûr - Difficultés de la stabilisation des marchés des matières premières - Fonds commun et adoption le 27 juin 1980 d'un texte par la conférence des Nations unies ; influence de Stéphane Hessel, délégué de la France ; garantie centrale et lutte contre les excès de la spéculation - Soutien du marché - Demande l'approbation de l'accord créant le Fonds commun.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord international de 1980 sur le cacao** [n° 218 (81-82)] - (28 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 1445) : importance de la production de ce produit de base pour certains pays en voie de développement : Côte d'Ivoire, Brésil, Ghana, Nigéria et Cameroun ; jeu du marché et de la spéculation ; source de devises pour les exportateurs - (p. 1446) : achats de la Communauté économique européenne (CEE) - Fluctuations des prix du cacao et mouvements spéculatifs - Fonctionnement de l'accord sur le cacao malgré des difficultés importantes - Conclusion de cet accord sous l'égide de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) ; signature par le gouvernement français le 30 mars 1981 - Action de l'organisation internationale du cacao - Opposition des Etats Unis et de la Côte d'Ivoire à cet accord - Co-gestion des échanges dans le domaine des matières premières et dialogue Nord Sud - Demande l'approbation de ce projet.

- **Projet de loi relatif aux deux protocoles de 1981 prorogeant l'accord international sur le blé de 1971** [n° 231 (81-82)] - (28 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 1446) : commerce du blé : information et concertation des membres - Aide alimentaire - Renégociation difficile de cet accord de 1971 : divergences entre les pays en voie de développement, la Communauté économique européenne (CEE) et les principaux pays producteurs et exportateurs ; demande par les pays en voie de développement de création d'une réserve alimentaire mondiale - Décision de proroger pour deux ans ces deux protocoles et poursuite des négociations - Demande l'adoption de ce projet.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au traité de l'Atlantique nord sur l'accession de l'Espagne** [n° 263 (81-82)] - (28 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 1447) : souhait de l'Espagne d'adhérer au traité de l'Atlantique nord - Signature par les ministres des affaires étrangères des « Quinze » d'un protocole au traité de l'Atlantique nord sur l'accession de l'Espagne le 10 décembre 1981 ; autorisation par le Parlement de la ratification du protocole - Négociation des modalités de l'intégration de l'Espagne et de sa participation ou non à l'organisation militaire intégrée après l'adhésion espagnole au traité ; choix de l'Espagne et souveraineté espagnole ; procédure de ratification du protocole et dépôt des instruments de ratification à Washington par de nombreux pays - Avantages de l'adhésion espagnole pour le gouvernement français : principes démocratiques ; rôle de « verrou » et défense du flanc sud de l'Alliance - Demande l'autorisation de la ratification du protocole du 10 décembre 1981.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord relatif à la participation française à la force multinationale et d'observateurs** [n° 298 (81-82)] - (28 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 1450) : règlement du conflit israélo arabe et

application de la résolution 242 du Conseil de sécurité : sécurité pour tous les Etats de la région et reconnaissance des droits du peuple palestinien - Traité de paix israélo égyptien du 26 mars 1979 : constitution d'une force internationale sous l'égide des Nations Unies - (p. 1451) : mission d'évacuation du Sinaï et de maintien de la paix entre les deux Etats ; non réalisation de ce projet - Mise sur pied d'une force multinationale et participation de la France - Accord du gouvernement israélien - Négociation d'accords - Apport d'appareils aériens pour des missions de transport - Prise en charge des rémunérations et des frais d'entretien du contingent - Charge de l'entretien d'un des appareils aériens - Privilèges et immunités des militaires participant à la force en matière civile et pénale - Participation de la France à la force pour deux ans - Soutien à la recherche de la paix au Proche-Orient et dans le cadre général du processus de Camp David - Demande l'approbation de cet accord.

- **Projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger - Deuxième lecture** [n° 323 (81-82)] - (12 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 1911) : élection des délégués au Conseil supérieur des Français de l'étranger - Détermination du nombre de membres du Conseil supérieur nommés par le ministre ou élus au suffrage direct - Caractère fluctuant des communautés françaises à l'étranger - (p. 1912) : nombre de personnalités désignées par le ministre chargé des relations extérieures - Situation de la Suisse : représentation des Français résidant en Suisse et absence de participation au vote ; négociations en cours avec les autorités helvétiques - Absence d'inscription obligatoire sur la liste électorale - Prise en compte des données géographiques, historiques et humaines - Opposition au vote par procuration et préférence pour le vote par correspondance - Mode de scrutin et représentation proportionnelle ; référence au code électoral - Existence de divergences entre le Gouvernement et le Sénat - Attente des Français de l'étranger et démocratie - **Art. 1** (p. 1914) : s'oppose aux amendements de M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur, n° 1 (détermination du nombre de membres élus du Conseil supérieur des Français de l'étranger) et n° 2 (suppression des dispositions de cet article concernant la fourchette du nombre des membres élus) - **Art. 3** (p. 1915) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (détermination des circonscriptions électorales, de leur chef-lieu et du nombre de sièges par la loi) - **Art. 6** (p. 1918) : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (vote par procuration) - (p. 1919) : dialogue entre le Gouvernement et les sénateurs représentant les Français de l'étranger - **Art. 7** (p. 1920) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (scrutin majoritaire à deux tours pour les circonscriptions ayant quatre sièges ou moins ; représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne pour les circonscriptions ayant droit à cinq sièges ou plus) - **Art. 10** (p. 1921) : demande le rejet de l'amendement n° 6 de M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (suppression de cet article sur le caractère rétroactif de la loi).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 330 (81-82)] - (18 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 2114) : travaux de la commission mixte paritaire (CMP) : détermination des circonscriptions par voie législative ou réglementaire ; problème de la loi électorale applicable : scrutin majoritaire ou représentation proportionnelle au plus fort reste - Domaine de la loi ou du règlement et prise en compte par le Gouvernement de la volonté de la CMP - (p. 2115) : défense par le Gouvernement du vote à la proportionnelle au plus fort reste - (p. 2117) : texte de la CMP et acceptation ou refus du Gouvernement - Sixième législature et dépôt d'amendements à neuf reprises sur des textes de CMP - Article 3 et nature législative ou réglementaire des dispositions ; article 37 de la Constitution et décision du Conseil constitutionnel - Election au suffrage universel direct et principe de la proportionnelle au plus fort reste - (p. 2118) : demande du Sénat d'adopter le texte ainsi amendé - (p. 2119) : prise en

considération par le texte de la CMP de la position du Sénat; composition du Conseil supérieur des Français de l'étranger; liste électorale; définition des circonscriptions et nombre d'élus par circonscription; prise en compte de la position de l'Assemblée nationale pour les modalités du vote par correspondance - Respect de l'opinion de la majorité et représentation équitable - Refus par le Gouvernement du texte de la CMP - Art. 7 (p. 2120): son amendement n°1: scrutin de liste et représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste; élection d'un seul membre du conseil dans une circonscription et majorité relative des suffrages exprimés; rejeté avec l'ensemble du texte.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne relative à l'entraide judiciaire en matière de droit de garde des enfants, de droit de visite et d'obligations alimentaires** [n° 514 (81-82)] - (9 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5334): convention signée à Paris le 18 mars 1982; précédentes conventions; dossiers en attente - Rôle des autorités centrales et de la commission mixte consultative - Droit de garde et droit de visite; exécution des décisions de justice - Information des autorités consulaires - Action entreprise auprès des pays du Maghreb pour la protection des mineurs issus de couples mixtes; convention analogue avec le Maroc, signée le 10 août 1981 et ratifiée le 10 juin 1982.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne relative aux obligations de service national en cas de double nationalité** [n° 513 (81-82)] - (9 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5336): problème des doubles nationaux franco-tunisiens au regard des obligations du service militaire en France et en Tunisie: possibilité de choix à l'âge de vingt ans accomplis entre le service militaire des deux Etats - Convention de type classique.

- **Projet de loi autorisant l'adhésion de la France à l'acte constitutif de la commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse** [n° 515 (81-82)] - (9 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5336): acte constitutif de la commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse adopté en 1953 par la conférence de l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (OAA); amendement en 1973: institution d'une commission européenne - (p. 5337): rôle du comité exécutif et du secrétariat - Financement du budget administratif par les contributions obligatoires des Etats membres - Retard d'adhésion de la France: prise en compte de l'existence de l'Office international des épizooties - Lutte contre le virus et protection du cheptel.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels** [n° 512 (81-82)] - (9 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5338): convention adoptée le 14 novembre 1970 par la conférence générale de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO): lutte contre le vol et le trafic international des oeuvres d'art - Définition des biens culturels et des oeuvres d'art - Coopération internationale - Législation et réglementation internes des Etats - Accords particuliers entre les Etats - Protection du patrimoine national de la France, notamment dans le domaine archéologique - Etats adhérents - Extension aux biens culturels de caractère scientifique des dispositions de la loi du 23 juin 1941 concernant l'interdiction d'exporter les oeuvres d'art sans certificat - Prochaine session du comité intergouvernemental de l'UNESCO pour la promotion du retour des biens culturels à leur pays d'origine - Précision sur la notion d'antiquité - Retard regrettable de présentation de ce texte devant le Parlement - (p. 5339): politique culturelle de la France à l'égard des pays du tiers monde; convention mondiale de Mexico de juillet et août 1982 et intervention de M. Jack Lang.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Relations extérieures - (7 décembre 1982) - (p. 6413, 6414): travaux des commissions du Sénat - Etat actuel de la politique française de coopération et de développement - Effort du Gouvernement pour la coopération et le développement de l'Afrique - Rigueur budgétaire générale du Gouvernement - Priorité géographique; pays du Maghreb et d'Afrique noire francophone; ensemble de l'Afrique; zone Caraïbe et Petites Antilles - Crédit du Fonds d'aide et de coopération (FAC); subventions d'aide publique au développement - Nécessaire accroissement des concours financiers - Variation du prix des matières premières - Effets de la dévaluation sur l'économie des partenaires de la zone franc - Réserves de change - Priorités sectorielles; autosuffisance alimentaire; indépendance énergétique; santé, information et urbanisme; industrialisation - Réforme du 27 juillet 1982 relative aux structures du ministère des relations extérieures - (p. 6415): coopération et développement - Valorisation de la coopération au Maghreb - Contribution au Fonds européen de développement (FED) - Aide multilatérale et aide bilatérale - Force de la coopération française et nombre de coopérants - Mission de M. Alain Vivien; étude des problèmes de l'assistance technique en personnels - Définition d'une politique de l'assistance technique - Evolution de l'aide publique au développement - Nécessaire soutien de l'effort global d'aide au développement - Demande l'adoption de la section coopération et développement du budget des relations extérieures - (p. 6447): en réponse à M. *Robert Schmitt*, situation des coopérants militaires - Stabilisation des effectifs de l'assistance technique - Problème des concours financiers - Importance des prêts d'ajustements structurels et dialogue entre l'Etat ayant recours à cette formule de soutien et l'ensemble des bailleurs de fonds sur le plan international - (p. 6448): accord entre Madagascar et le Fonds monétaire international (FMI) - Problème de l'aide budgétaire évoqué par M. *Hubert Martin* - Priorité africaine - En réponse à M. *Lucien Delmas*, incidence des décrets du 27 juillet 1982 sur la présentation du budget - Action de l'Association pour la recherche et l'information sur l'aide au développement (ARIAD) évoquée par M. *Jean Francou* - Problèmes de co-développement évoqués par M. *Jean Béranger*; opération entre le gouvernement gabonais et la société Paris-Outreau; accord entre le Trésor français et le gouvernement camerounais relatif à la société Cacao-Barry; ensemble des accords avec l'Algérie - Situation du tiers monde et problème de l'aide alimentaire évoqués par Mme *Rolande Perlican*; transformation de cette aide alimentaire en une véritable stratégie d'auto-suffisance alimentaire - Solidarité avec l'ensemble du Maghreb souhaitée par M. *Pierre Croze* - (p. 6449): dégradation du potentiel industriel de la France; incapacité à répondre concrètement aux demandes du marché du tiers monde - Problème de l'endettement du tiers monde évoqué par M. *Gérard Gaud* - Réduction des programmes multilatéraux d'aide pour l'Association internationale de développement (AID) et le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) - En réponse à M. *Gérard Gaud*, situation des coopérants - Nécessaire soutien à l'action du Gouvernement.

COURRIERE (Raymond), secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé des rapatriés (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1787].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** - Deuxième lecture [n° 329 (81-82)] - (25 mai 1982) - (p. 2208): maintien de la qualité du

débat et poursuite de la volonté du Gouvernement d'arriver à un accord le plus complet possible - **Art. 2** (p. 2209) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Paul Pillet, rapporteur (exclusion du champ d'application de la loi des immeubles soumis au statut de la copropriété et comprenant uniquement des logements acquis en vue de la retraite) - S'oppose à l'amendement n° 2 de M. Paul Pillet, rapporteur (exclusion du champ d'application de la loi étendue aux locations de chambres faisant partie du logement) - **Art. 3** (p. 2210) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression des dispositions réglementaires en vigueur relatives aux loyers pour l'établissement du contrat de location) - Accepte l'amendement n° 4 de M. Paul Pillet, rapporteur (annexion au contrat de la copie des accords collectifs) - S'oppose à l'amendement n° 5 de M. Paul Pillet, rapporteur (possibilité pour le locataire de se prévaloir de la violation des dispositions du présent article) - **Art. 4 bis** (p. 2211) : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Paul Pillet, rapporteur (rétablissement de cet article et du texte adopté par le Sénat en première lecture relatif à la fixation de la durée du contrat de location pour la résidence principale du propriétaire et prise en compte des motifs d'ordre professionnel ou du retour en France des Français établis hors de France) - Son amendement n° 78 : possibilité de conclure un contrat de location pour une durée inférieure à l'une ou l'autre de celles prévues à l'article précédent lorsque la durée fixée par les parties se justifie par la réinsertion ou le retour en France ou selon le cas en métropole ; adopté - **Art. 5** (p. 2213) : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Paul Pillet, rapporteur (exclusion des raisons financières des motifs de résiliation du contrat de location par le locataire) - **Art. 6** (p. 2214) : accepte l'amendement n° 8 de M. Paul Pillet, rapporteur (rétablissement de la disposition relative à la fixation du loyer applicable aux contrats renouvelés, précédemment adoptée par le Sénat en première lecture) - **Art. 6 bis** : accepte l'amendement rédactionnel n° 81 de M. Paul Pillet, rapporteur - Son amendement rédactionnel n° 83 ; adopté - (p. 2215) : s'oppose à l'amendement n° 9 de M. Paul Pillet, rapporteur (possibilité pour un bailleur établi hors de France de résilier le contrat de location en vue de reprendre le logement pour l'habiter lui-même lors de son retour en France) - Position du Gouvernement et non position propre au ministre - Prise en compte des intérêts des Français à l'étranger dans l'amendement n° 78 à l'article 4 bis voté par le Sénat autorisant une personne partant pour l'étranger à faire figurer dans le contrat de location la possibilité de reprendre le logement à son retour - **Art. 6 ter** (p. 2216) : s'oppose à l'amendement n° 10 de M. Paul Pillet, rapporteur (modalités de résiliation du contrat pour vente du logement par le bailleur en raison de circonstances graves d'ordre familial, professionnel ou de santé ; inapplicabilité de ces dispositions durant les trois années suivant la date d'effet du contrat) - **Art. 6 quater** (p. 2217) : s'oppose à l'amendement n° 58 de MM. Pierre Ceccaldi-Pavard et Jean Colin (rétablissement du texte voté en première lecture par le Sénat relatif à la notification du congé au locataire et à l'inapplicabilité aux actes intervenant entre parents ou alliés jusqu'au quatrième degré inclus) - **Art. 6 quinquies** : accepte l'amendement de coordination n° 11 de M. Paul Pillet, rapporteur - **Art. 6 septies** (p. 2218) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 12 de M. Paul Pillet, rapporteur (impossibilité d'exercer ses droits de résiliation et de non-renouvellement du contrat à l'égard d'un locataire de plus de 70 ans dont les ressources annuelles sont inférieures à une fois et demie le montant annuel du salaire minimum de croissance sans qu'un logement correspondant à ses besoins et à ses possibilités ne lui soit offert dans les limites géographiques prévues à l'article 13 bis de la loi du 1^{er} septembre 1948) - **Art. 7** : accepte l'amendement rédactionnel n° 13 de M. Paul Pillet, rapporteur ; sur cet amendement, accepte le sous-amendement rédactionnel n° 60 de M. Charles Lederman, soutenu par M. Raymond Dumont - **Art. 10** (p. 2219) : accepte l'amendement n° 14 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression de l'obligation pour le bailleur d'informer le locataire

avant toute modification de la chose louée ou toute diminution des services rendus) - **Art. 11** (p. 2220) : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Paul Pillet, rapporteur (délivrance par le bailleur d'une quittance ou d'un reçu à la demande du locataire) et, sur cet amendement, au sous-amendement n° 68 de M. Robert Laucournet (remise gratuite sous réserve des droits de quittance d'une quittance à la demande du locataire) - **Art. 12** : accepte l'amendement n° 82 de M. Paul Pillet, rapporteur (état des lieux joint au contrat de location) ; s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Paul Pillet, rapporteur (frais d'établissement de l'état des lieux supportés dans tous les cas par moitié par les deux parties) - **Art. 13** (p. 2221) : s'oppose à l'amendement n° 17 de M. Paul Pillet, rapporteur (restitution du dépôt de garantie dans un délai maximum de trois mois) - **Art. 14 bis** : s'oppose à l'amendement n° 18 de M. Paul Pillet, rapporteur (reprise du texte adopté par le Sénat en première lecture relatif aux charges locatives et à la justification des charges récupérables) - **Art. 16** (p. 2223) : s'oppose à l'amendement n° 19 de M. Paul Pillet, rapporteur (reprise de la rédaction de cet article adoptée par le Sénat en première lecture relative à la clause de résiliation de plein droit du contrat de location), et sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements de M. Robert Laucournet n° 69 (substitution aux mots « et de ses accessoires » des mots « ou des charges dûment justifiées ou pour non-versement de dépôt de garantie »), n° 70 (possibilité de renouvellement une fois du délai de paiement accordé par le juge pour défaut de paiement du loyer), n° 71 (possibilité pour le juge d'accorder des délais de paiement dans le cadre d'une action de résiliation du contrat fondée sur le non-paiement du loyer ou des charges dûment justifiées), n° 72 rédactionnel et n° 73 (suppression de la limitation à un an du délai de paiement accordé par le juge pour une même dette) - **Art. 18** (p. 2224) : accepte l'amendement n° 20 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression du deuxième alinéa de cet article relatif à l'exonération de la responsabilité du bailleur de son fait personnel ou du fait des personnes dont il doit répondre) - S'oppose à l'amendement n° 21 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression du dernier alinéa de cet article relatif à l'interdiction pour les locataires de l'exercice d'une activité politique, syndicale, associative ou confessionnelle) - **Art. 19** (p. 2226) : s'oppose à l'amendement n° 22 de M. Paul Pillet, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article définissant les conditions et le régime juridique des accords collectifs de location) et, sur cet amendement, aux sous-amendements de M. Robert Laucournet n° 62 (accord conclu pour un bâtiment d'habitation ou un ensemble de bâtiments d'habitation liant chaque bailleur signataire), et n° 61 (application des clauses de cet accord aux nouveaux locataires) - **Art. 20** (p. 2227) : s'oppose à l'amendement n° 23 de M. Paul Pillet, rapporteur (limitation du champ d'application de cet article à un bâtiment d'habitation ou à un ensemble de bâtiments d'habitation comportant au moins vingt logements locatifs et fixation d'un seuil de représentativité de 20 % de locataires des associations pour bénéficier de la qualité d'interlocuteur par les bailleurs et les gestionnaires) et, sur cet amendement aux sous-amendements, n° 75 de M. Robert Laucournet (fixation à 10 % de locataires du seuil de représentativité des associations pour obtenir la qualité d'interlocuteur par les bailleurs et les gestionnaires) et n° 59 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard (élection au suffrage universel direct et à la représentation proportionnelle pour la désignation de représentants chargés de la gestion des équipements communs à plusieurs bâtiments en cas d'absence d'association représentant au moins 20 % de locataires) - **Art. 21** (p. 2229) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 63 de M. Robert Laucournet (information des bailleurs, gestionnaires et syndic de copropriété par les associations de locataires, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, de l'identité de leurs représentants statutaires et limitation à cinq du nombre de représentants par association et à 10 % du nombre de logements locatifs du bâtiment ou de l'ensemble de bâtiment dans les grands ensembles immobiliers) et n° 24

de M. Paul Pillet, rapporteur (information des bailleurs, gestionnaires et syndics de copropriété par les associations de locataires, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, de l'identité de leurs représentants statutaires, limitation à trois du nombre de représentants par association et à 5 dans les bâtiments d'habitation comportant plus de 200 logements locatifs ; choix du représentant parmi les locataires du bâtiment d'habitation) - **Art. 22** (p. 2229) : s'oppose à l'amendement n° 25 de M. Paul Pillet, rapporteur (consultation trimestrielle des représentants statutaires des associations à leur demande) et, sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 76 de M. Robert Laucournet (consultation au moins une fois par trimestre des représentants statutaires des associations à leur demande) - (p. 2230) : s'oppose à l'amendement n° 26 de M. Paul Pillet, rapporteur (réservation du panneau d'affichage mis à la disposition des associations de locataires, dans chaque bâtiment, aux informations concernant la vie de l'immeuble) et accepte l'amendement n° 64 de M. Robert Laucournet (réservation du panneau d'affichage mis à la disposition des associations de locataires dans chaque bâtiment pour leurs communications concernant les problèmes du logement et de l'habitat) ; sur cet amendement, son sous-amendement n° 84 : réservation du panneau d'affichage mis à la disposition des associations de locataires, dans chaque bâtiment, pour leurs communications concernant le logement et l'habitat ; rejeté - **Art. 23** (p. 2239) : s'oppose à l'amendement n° 27 de M. Paul Pillet, rapporteur (participation des représentants statutaires d'associations de locataires aux assemblées générales de copropriétaires dans les immeubles en copropriété ; information de ces derniers par lettre recommandée avec demande d'avis de réception) - **Art. 24** (p. 2240) : s'oppose à l'amendement n° 28 de M. Paul Pillet, rapporteur (soumission pour avis à la commission départementale des rapports locatifs, préalablement à son exécution, de tout congé donné à un représentant statutaire d'association de locataires visé à l'article 20 pendant la durée de son mandat et les six mois qui suivent, à l'exception du congé donné dans les conditions des articles 6 *bis*, 6 *ter* et 6 *quater*) - **Art. 25** : accepte l'amendement n° 29 de M. Paul Pillet, rapporteur (composition de la commission départementale des rapports locatifs : représentants des organisations départementales de bailleurs, de gestionnaires et de locataires, qu'elles soient ou non affiliées à une organisation représentative au niveau national) - **Art. 26** (p. 2241) : accepte l'amendement n° 30 de M. Paul Pillet, rapporteur (fixation par décret en Conseil d'Etat de la composition, du mode de désignation de ses membres, de l'organisation et des règles de fonctionnement de la commission nationale des rapports locatifs) - **Art. 27** : s'oppose à l'amendement n° 31 de M. Paul Pillet, rapporteur (uniformisation des critères de représentativité au niveau national et départemental des associations de bailleurs, de locataires et de gestionnaires ; suppression du critère d'ancienneté de l'association) - **Art. 28** : s'oppose à l'amendement n° 32 de M. Paul Pillet, rapporteur (négociation d'accords collectifs de location dans le cadre d'un secteur locatif) - (p. 2242) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 65 de M. Robert Laucournet (négociation d'accords collectifs de location dans le cadre d'un ou plusieurs secteurs locatifs au sein de la commission nationale des rapports locatifs ou de chaque commission départementale des rapports locatifs et conclusion pour un même secteur locatif entre une ou plusieurs organisations de bailleurs et locataires) - Accepte l'amendement n° 66 de M. Robert Laucournet (précisions relatives au secteur locatif et fixation de la liste, par décret en Conseil d'Etat, des logements appartenant à des bailleurs personnes morales à vocation sociale) - **Art. 29** (p. 2243) : s'oppose à l'amendement rédactionnel n° 33 de M. Paul Pillet, rapporteur - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 34 de M. Paul Pillet, rapporteur (primauté des clauses du règlement de copropriété sur les stipulations des accords collectifs de location) - **Art. 30** : s'oppose à l'amendement n° 35 de M. Paul Pillet, rapporteur (caractère obligatoire des accords conclus au sein de la commission nationale des rapports locatifs par la majorité des

associations de bailleurs et de locataires représentées au sein de la commission nationale des rapports locatifs) - **Art. 34** (p. 2244) : s'oppose à l'amendement n° 36 de M. Paul Pillet, rapporteur (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture relatif à la fixation et à l'application du taux maximum d'évolution du loyer, et des majorations supplémentaires de loyer) - **Art. 35** (p. 2246) : s'oppose aux amendements, n° 37 de M. Paul Pillet, rapporteur (décret en Conseil d'Etat rendant obligatoire un accord de modération à tous les logements du secteur concerné si cet accord a été conclu par la majorité des associations de bailleurs et des associations de locataires représentées au sein de la commission nationale des rapports locatifs) et n° 67 de M. Robert Laucournet (procédure d'extension des accords de modération subordonnée à l'absence d'opposition de la majorité des organisations représentatives des bailleurs d'un secteur ou de la majorité des organisations représentatives de locataires) - Réunion d'un groupe de réflexion présidé par M. Badet, créé pour étudier le problème de la mise à jour des loyers du secteur du logement social évoqué par M. François Collet - **Art. 36** : s'oppose à l'amendement n° 38 de M. Paul Pillet, rapporteur (reprise du texte adopté par le Sénat en première lecture relatif aux conditions d'intervention du pouvoir réglementaire à défaut d'accords conclus dans un secteur locatif et règle relative aux locaux vacants) - **Art. 36 bis** (p. 2247) : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression de cet article relatif à la fixation du taux d'évolution des loyers par décret en Conseil d'Etat si des circonstances économiques graves l'exigent) - **Art. 37** : s'oppose à l'amendement de coordination n° 40 de M. Paul Pillet, rapporteur - (p. 2248) : accepte l'amendement de coordination n° 77 de M. Paul Pillet, rapporteur - **Art. 38** : accepte l'amendement de coordination n° 41 de M. Paul Pillet, rapporteur - **Art. 40** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 42 de M. Paul Pillet, rapporteur (modification de l'alinéa de cet article relatif à l'exécution des travaux nécessitant l'évacuation temporaire des lieux, le bailleur s'engageant à mettre provisoirement à la disposition du locataire, qui a accepté le nouveau contrat de location, un logement au moins équivalent au logement faisant l'objet des travaux) - **Art. 42** (p. 2249) : son amendement rédactionnel n° 80 ; adopté - Accepte l'amendement de coordination n° 44 de M. Paul Pillet, rapporteur - **Art. 46** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 45 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression des deux derniers alinéas de cet article relatifs aux sanctions pour inexécution des conditions prévues par la loi lors de l'établissement de la quittance de loyer) - **Art. 46 bis** (p. 2250) : s'oppose à l'amendement n° 46 de M. Paul Pillet, rapporteur (rétablissement de cet article relatif à l'amende civile infligée au bailleur en cas de délivrance d'une quittance comportant une mention erronée) - **Art. 47** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 47 de M. Paul Pillet, rapporteur (amende pénale applicable au propriétaire qui aura exercé de manière frauduleuse le droit de résiliation ou le droit de non-renouvellement du contrat, suppression des dispositions relatives à la réparation du préjudice causé au locataire évincé) - **Art. 48 bis** : accepte l'amendement de coordination n° 48 de M. Paul Pillet, rapporteur - **Art. 49 bis** (p. 2251) : s'oppose à l'amendement n° 49 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression de cet article relatif à la pratique de prix illicites par un bailleur ou son mandataire) - **Art. 51** (p. 2252) : s'oppose à l'amendement n° 50 de M. Paul Pillet, rapporteur (reprise du texte adopté par le Sénat en première lecture relatif au bénéfice des dispositions de la présente loi dans les trois mois suivant sa publication pour tout occupant de bonne foi ; exclusion du bénéfice de cet article des occupants ayant fait l'objet d'une décision d'expulsion devenue définitive) - **Art. 52** : s'oppose à l'amendement de coordination n° 51 de M. Paul Pillet, rapporteur - **Art. 54** : accepte la demande de réserve de cet article et de l'amendement n° 52 de M. Paul Pillet, rapporteur, jusqu'après l'examen de l'article 55 *ter* - **Art. 54 bis** (p. 2253) : s'oppose à l'amendement n° 53 de M. Paul Pillet, rapporteur (rétablissement du paragraphe II de cet

article abrogeant l'article 3 *septies* de la loi du 1^{er} septembre 1948) - **Art. 55** : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression de l'abrogation de certains articles de la loi de septembre 1948) - **Art. 55 bis A** (p. 2254) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 55 de M. Paul Pillet, rapporteur (rétablissement de cet article dans le texte voté par le Sénat en première lecture relatif à la non-application de la majoration de loyer pour insuffisance d'occupation, aux grands infirmes civils) - **Art. 55 bis** : s'oppose à l'amendement n° 56 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression de cet article relatif aux locaux vacants pour coordination avec la nouvelle rédaction de l'article 55) - **Art. 55 ter** : s'oppose à l'amendement n° 57 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression de cet article relatif au maintien dans les lieux pour coordination avec la nouvelle rédaction de l'article 55) - **Art. 54 (suite)** (p. 2255) : s'oppose à l'amendement n° 52, précédemment réservé, de M. Paul Pillet, rapporteur (prise en considération de la mise en ordre devenue nécessaire à la suite des votes qui sont intervenus au cours du débat) - **Après l'art. 55 quater** : son amendement n° 79 : possibilité pour les organismes d'HLM de louer des logements à des associations et définition du statut des personnes accueillies par ces associations ; adopté ; sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 85 de M. Paul Pillet, rapporteur (perte du bénéfice du droit au maintien dans les lieux pour les sous-locataires mentionnés au premier alinéa de l'article L. 442-8-1 après le refus d'une offre de relogement définitif correspondant à leurs besoins et à leurs possibilités).

- **Projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger - Nouvelle lecture** [n° 345 (81-82)] - (25 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 2232) : débat de ce projet pour la quatrième fois au Sénat - Texte adopté en commission mixte paritaire (CMP) avec un amendement à son article 7 à la demande du Gouvernement - Prise en compte des objections et des réserves manifestées au Sénat et à l'Assemblée nationale - Nombreuses modifications apportées par souci de conciliation - Maintien d'un seul dissentiment sérieux relatif au mode de scrutin applicable aux circonscriptions comptant plus d'un siège à pourvoir - Proposition par le Gouvernement du système de la représentation proportionnelle au plus fort reste - Texte adopté par l'Assemblée nationale correspondant au vœu profond des Français installés à l'étranger - (p. 2233) : importance de ce texte - (p. 2234) : bouleversement du texte pour prendre en compte les propositions et les décisions du Sénat - Désir du Gouvernement de permettre aux électeurs de voter à la proportionnelle - **Art. 7** (p. 2237) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (élection au scrutin majoritaire à un tour dans les circonscriptions qui ont droit à un ou deux sièges, élection à la représentation proportionnelle suivant la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel dans les circonscriptions qui ont droit à trois sièges ou plus).

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** [n° 494 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (13 octobre 1982) - **Art. 3** (p. 4504) : s'oppose aux amendements n° 38 de M. Michel Miroudot (suppression de cet article relatif à l'élection au scrutin majoritaire des membres des conseils municipaux des communes de moins de 3.500 habitants) et n° 9 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (applicabilité du système proportionnel à correctif majoritaire pour les communes de plus de 10.000 habitants) - **Art. 2 (suite)** (p. 4507) : s'oppose à l'amendement n° 8 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (seuil d'applicabilité de cette réforme de 10.000 habitants) - **Art. 3 bis** : son amendement n° 80 : suppression de cet article relatif à l'élection des membres du conseil municipal au scrutin de liste pour toute la commune ; adopté - **Art. 4** (p. 4508) : s'oppose à l'amendement n° 10 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (modification de l'intitulé du chapitre III du titre IV du livre I du code électoral et seuil de 10.000 habitants) - **Art. L. 260 du code électoral** (p. 4510) :

s'oppose aux amendements n° 11 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (modalités d'élection des conseillers municipaux : scrutin à un tour) et n° 57 de M. Jean-Marie Girault (absence de fusion de listes entre les deux tours de scrutin).

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (4 novembre 1982) - **Titre II - Après l'art. 33 (suite)** (p. 5099) : s'oppose à l'amendement n° A-310 de M. Jacques Mossion (phase technique d'élaboration des plans d'occupation des sols et mission d'assistance d'un ou de plusieurs architectes) - **Art. 34** (p. 5101) : son amendement n° A-398 : réforme du code de l'urbanisme et modifications de forme : autorisation de démolition et d'abattage d'arbres ; dérogation à la loi du 2 mars 1982 pour le permis de démolir ; devenu sans objet - S'oppose à l'amendement n° A-113 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (conditions d'organisation et de transfert des autorisations d'occupation du sol) - **Art. 16 (suite)** (p. 5103, 5104) : s'oppose à la motion n° A-337 de M. Jacques Mossion, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Droit de propriété ; caractère limité de la liste des interdictions - Principe d'égalité - Cohérence des urbanismes locaux - Opportunité de cet article - Logique de planification - Soutien à la construction.

- **Projet de loi relatif au règlement de certaines conséquences des événements d'Afrique du Nord** [n° 62 (82-83)] - (17 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5508) : projet intervenant vingt ans après les événements d'Algérie et concernant des faits en relation avec les événements d'Indochine, du Maroc, de Tunisie et d'Algérie - Devoir du Gouvernement : « c'est de comprendre les besoins moraux et matériels de sa population », propos tenus par le Président de la République à Foix, le 29 septembre dernier - Acte d'unité nationale correspondant aux engagements du candidat François Mitterrand - Amnistie totale promise par d'autres candidats - Lois d'amnistie de 1964, 1966, 1968, 1974 et 1981 - (p. 5509) : mesure de l'ampleur du drame par le Gouvernement et acte de réconciliation nationale - Révision de carrière pour les fonctionnaires et agents de l'Etat sanctionnés du fait de leur activité politique ou syndicale - Bénéfice de cette mesure pour les veuves ou les ayants droits - Réparation des dommages physiques par les lois du 31 juillet 1959, 31 juillet 1963 et 5 juin 1964 - Remplacement des généraux mis à la retraite d'office dans le cadre de réserve de la deuxième section - Prévision d'une série de mesures pour services accomplis après l'indépendance en Tunisie et au Maroc - Bénéfice des dispositions de l'ordonnance du 15 juin 1945 pour les anciens fonctionnaires ayant servi en Tunisie ou au Maroc, intégrés dans le cadre de la fonction publique métropolitaine - Bénéfice d'une indemnité forfaitaire en réparation du préjudice subi pour les personnes ayant fait l'objet, pour des motifs politiques, de mesures administratives d'expulsion, d'internement ou d'assignation à résidence avant l'indépendance - Bénéfice pour 150.000 familles de la loi du 6 janvier 1982 visant à accorder aux familles rapatriées, dont le revenu n'excède pas deux fois le SMIC, une indemnité d'un million de centimes - Projet de loi favorisant la réconciliation et l'unité nationale - **Art. 1** (p. 5517) : son amendement n° 1, identique à l'amendement n° 5 de M. Marcel Rudloff, rapporteur : suppression de l'exclusion visant les officiers généraux et dispositions d'ordre général prévues dans cet article ; adopté - Accepte l'amendement rédactionnel n° 6 de M. Marcel Rudloff, rapporteur - (p. 5518) : s'oppose à l'amendement n° 20 de M. Charles Lederman (exclusion du bénéfice des dispositions de cet article pour les personnes qui se sont rendues coupables de meurtres ou d'assassinats, qui ont soumis des personnes à des tortures ou qui ont assumé un rôle déterminant dans une entreprise tendant à empêcher l'exercice de l'autorité de l'Etat) - Gouvernement entendant faire oeuvre de réconciliation nationale et apaiser les rancoeurs vingt ans après les événements d'Algérie - Prévision par la loi de la prise en compte des annuités correspondant à la période d'éloignement des cadres, sans toucher aux conditions d'acquisition du droit à pension -

Art. 2 (p. 5519) : s'oppose à l'amendement n° 21 de M. Charles Lederman (suppression de cet article relatif à la prise en compte pour la retraite des annuités correspondant à la période comprise entre la radiation des cadres et la limite d'âge en cas de décès résultant de l'exécution d'une condamnation amnistiée à la peine capitale) - Accepte l'amendement rédactionnel n° 7 de M. Marcel Rudloff, rapporteur - **Après l'art. 2** : amendement constituant une mesure établissant une discrimination non justifiée entre les victimes des événements d'Algérie et les victimes de guerre - S'oppose à l'amendement n° 8 de M. Marcel Rudloff, rapporteur (bénéfice d'une révision du droit à pension pour les personnes victimes de faits amnistiés) - **Art. 3** (p. 5520) : accepte l'amendement rédactionnel n° 9 de M. Marcel Rudloff, rapporteur - **Art. 4** : accepte l'amendement rédactionnel n° 10 de M. Marcel Rudloff, rapporteur - Accepte l'amendement n° 22 de M. Charles Lederman (dispositions applicables aux fonctionnaires militaires et magistrats justifiant avoir démissionné ou avoir été rayés des cadres ou mis en congé spécial pour des motifs politiques) - (p. 5521) : s'oppose à l'amendement n° 23 de M. Charles Lederman (prise en compte des mesures préjudiciables que les intéressés ont subies à leur situation de carrière) - Projet ne visant pas les agents contractuels obligés, en raison des événements d'Afrique du Nord, de rompre leur contrat - **Après l'art. 4** : s'oppose à l'amendement n° 24 de M. Charles Lederman (dispositions de l'article 4 s'appliquant à tout autre lieu où se sont déroulés les conflits relatifs au processus de décolonisation) - **Art. 5** (p. 5522) : accepte l'amendement rédactionnel n° 11 de M. Marcel Rudloff, rapporteur - **Art. 6** : son amendement n° 2, identique à l'amendement n° 4 de M. Pierre Sallenave : rétablissement de cet article relatif à la réintégration des officiers généraux dans les cadres pour être admis dans la deuxième section ; devenu sans objet - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 12 de M. Marcel Rudloff, rapporteur (rétablissement de cet article relatif à la réintégration des officiers généraux par dérogation aux dispositions de l'article 68 de la loi du 13 juillet 1972 modifiée, portant statut général des militaires, dans les cadres pour être admis dans la deuxième section du cadre des officiers généraux) - **Art. 7** (p. 5523) : demande le retrait de l'amendement n° 3 de M. Jean Francou, soutenu par M. Louis Virapoullé (prise en compte, comme période de détachement, de la durée des services accomplis en Algérie après le 3 juillet 1962 par les personnes originaires d'Algérie, et de statut civil de droit local réaffectées ou reclassées dans l'administration française) - Son amendement n° 33 : prise en compte de ces mêmes services pour satisfaire aux conditions de nomination à un grade ou emploi supérieur prévu par des statuts régissant certains emplois des administrations centrales de l'Etat ; adopté - **Après l'art. 7** (p. 5524) : demande la réserve de l'amendement n° 31 de M. Marcel Rudloff, rapporteur, jusqu'à l'examen de l'article 10 (prise en compte, pour la retraite, de la période prévue aux articles précédents, subordonnée au versement de la retenue pour pension) - **Art. 9** (p. 5525) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 13 de M. Marcel Rudloff, rapporteur (bénéfice des dispositions de l'ordonnance n° 45-1283 du 15 juin 1945 pour les fonctionnaires ayant servi en Tunisie ou au Maroc, ainsi que pour les fonctionnaires et agents des services publics algériens et sahariens intégrés dans les cadres de la fonction publique métropolitaine) - **Art. 10** (p. 5526) : s'oppose à l'amendement n° 31, précédemment réservé, de M. Marcel Rudloff, rapporteur et à l'amendement n° 32 de M. Marcel Rudloff, rapporteur (suppression de cet article relatif à la subordination au versement de la retenue pour pension, calculé sur la base du traitement indiciaire retenu pour la liquidation de la nouvelle pension, pour la prise en compte pour la retraite de la période prévue aux articles précédents) - Son amendement n° 34 : subordination au versement de la retenue pour pension, pour la prise en compte pour la retraite de la période prévue aux articles 1 à 7 ; adopté - **Art. 11** (p. 5527) : accepte l'amendement rédactionnel n° 14 de M. Marcel Rudloff, rapporteur - S'oppose à l'amendement n° 28 de M. Charles Lederman (extension aux salariés

des services publics des dispositions de la présente loi) - **Art. 12** : accepte l'amendement de coordination n° 15 de M. Marcel Rudloff, rapporteur - (p. 5528) : s'oppose à l'amendement n° 29 de M. Charles Lederman (fixation du montant de l'indemnité selon la nature ou la durée de la mesure) - **Après l'art. 12** (p. 5529) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 16 de M. Marcel Rudloff, rapporteur (article additionnel relatif à la possibilité pour les ressortissants tunisiens, marocains ou algériens, d'obtenir sur leur demande, des administrations concernées, justificatifs des mesures administratives prises à leur encontre) - (p. 5530) : s'oppose à l'amendement n° 30 de M. Charles Lederman (article additionnel relatif à l'abrogation de toute disposition antérieure concernant l'interdiction de rappeler, sous quelque forme que ce soit, les condamnations pénales, disciplinaires ou professionnelles, en relation avec les événements d'Afrique du Nord) - **Art. 13** (p. 5531) : accepte l'amendement de forme n° 17 de M. Marcel Rudloff, rapporteur - Accepte l'amendement rédactionnel n° 18 de M. Marcel Rudloff, rapporteur - **Intitulé** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 19 de M. Marcel Rudloff, rapporteur (« Projet de loi relatif au règlement de certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord, de la guerre d'Indochine ou de la seconde guerre mondiale »).

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Economie et finances - I - Charges communes - (6 décembre 1982) - (p. 6365) : bilan de l'action entreprise depuis un an en faveur des rapatriés - Concertation : création de la commission nationale permanente - Loi du 6 janvier 1982 et aménagement des dettes liées à la réinstallation ; installation des commissions d'aménagement des prêts ; indemnité forfaitaire pour la perte du mobilier familial ; réforme de l'instance arbitrale - Action en faveur des Français musulmans ; suppression des bureaux d'information, d'aide administrative et de conseil (BIAC) et création d'une délégation nationale à l'action sociale, éducative et culturelle ; logement ; scolarisation ; formation professionnelle ; augmentation des crédits - Régimes de retraite des rapatriés ; étude d'une nouvelle loi d'indemnisation ; crédits d'accueil et de reclassement des rapatriés - (p. 6366) : action en faveur des Français musulmans rapatriés ; concertation interministérielle : exemple de l'apport du ministère de la formation professionnelle ; bonification d'intérêt et garantie de l'Etat pour les prêts de consolidation consentis aux rapatriés - Dépenses n'apparaissant pas à ce budget : exemple de l'incidence de la récente loi relative au règlement de certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord sur la révision des carrières ; régime des pensions de chaque ministère ; régimes de retraite - Ampleur de l'effort - (p. 6369) : mesures importantes en faveur de la situation des rapatriés du Vanuatu, évoquée par M. *Lionel Cherrier* : application de la loi du 6 janvier 1982 : indemnisation du mobilier ; aménagement des prêts - Impossibilité d'indemnisation des biens immobiliers pendant la poursuite des négociations du ministre des relations extérieures avec le Vanuatu ; nouvelle loi d'indemnisation éventuelle - Rapatriés : conditions d'indemnisation des meubles meublants, évoquées par MM. *Roland Courteau* et *Jules Faigt* : bienveillance dans l'examen des cas particuliers - Action en faveur des Français musulmans - Harmonisation des retraites des rapatriés avec celles des régimes métropolitains - (p. 6370) : décret en préparation sur la suppression de toute forclusion pour la validation gratuite de périodes d'activité en Algérie ; report de la date de forclusion pour les rachats - Concertation interministérielle relative aux rapatriés des territoires autres que l'Algérie - Subventions aux rapatriés pour le rachat de cotisations d'assurance vieillesse - Loi du 6 janvier 1982 et dispositions relatives à la réinstallation ; installation des commissions de remise et d'aménagement des prêts ; conditions d'octroi des prêts de consolidation ; cas évoqué par M. *Roland Courteau* et possibilité de recours.

Départements et territoires d'outre-mer - (8 décembre 1982) - (p. 6470) : en remplacement de M. Henri Emmanuelli, retenu par le conseil des ministres - Importance du développement économique dans les départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM) - Nécessité de créer les conditions d'un rééquilibrage au profit des secteurs les plus productifs - Confirmation des orientations politiques, sociales et culturelles mises en oeuvre depuis dix-huit mois - Augmentation de 23 % des autorisations de programme engagées pour les DOM et les TOM - Important accroissement des transferts publics vers les DOM - Dotation globale de fonctionnement (DGF) attribuée aux DOM-TOM s'élevant à 1,3 milliard de francs en 1983 - Bénéfice de la dotation globale d'équipement (DGE) en faveur des départements et communes des DOM ainsi que des communes des territoires et de Mayotte - (p. 6471) : comité interministériel de l'outre-mer du 22 juillet dernier et mesures gouvernementales nouvelles adaptant les aides de l'Etat au développement des activités productives et des emplois - Mesures complétées par une série d'incitations fiscales - Amélioration des conditions d'exploitation des entreprises s'implantant dans les DOM - Actions d'assistance à la gestion financière des petites et moyennes entreprises (PME) - Création d'une caisse d'investissement - Renforcement de la concertation et de la contractualisation concernant le fret maritime - Rôle de l'octroi de mer pour la diminution des coûts de production des entreprises - Simplification des formalités douanières - Application de mesures permettant la répression des abus de position dominante et d'ententes - Création de délégations régionales aux activités de production auprès des préfets - Mise en place d'une série de projets ou de plans élaborés en prenant en compte la diversité des DOM et des TOM - Volonté du Gouvernement de mener à bien la réforme foncière à la Guadeloupe - Plan d'aménagement des hauts à la Réunion ayant pour objectif d'atténuer le déséquilibre entre la zone côtière et la zone des hauts - Réforme entreprise par voie d'ordonnances en Nouvelle Calédonie - Nette progression des crédits de paiement et des autorisations de programme concernant les TOM - Priorité en matière agricole à la mise en valeur des productions locales porteuses - Elevage constituant un axe privilégié de cette politique - Décision de financement prise pour moderniser les équipements - Incitations à la transformation sur place des produits - Relance de la production du café en Nouvelle Calédonie et en Guadeloupe, avec l'intervention du Fonds d'investissement pour le développement économique et social des TOM (FIDES) (p. 6472) : et le Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM), protection de la production locale en Polynésie par un prix garanti - Soutien au coprah en Polynésie - Obtention d'un règlement européen spécifique très favorable aux producteurs de soja - Valorisation de la dotation « jeunes agriculteurs » et application aux DOM du régime métropolitain - Richesse considérable du domaine maritime comportant 11 millions de kilomètres carrés et amélioration de son exploitation - Energies nouvelles et spécificités locales : géothermie aux Antilles et énergie photovoltaïque à Wallis - Contribution obtenue auprès des instances européennes - Actions sociales et culturelles constituant l'autre axe de la politique gouvernementale - Principe de l'application aux DOM des mesures sociales prises en métropole en prenant en compte ses spécificités - Réforme du Fonds d'action sanitaire et sociale obligatoire (FASSO), problème crucial de la majoration faisant l'objet d'une réforme importante - Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer (ANT) succédant au Bureau pour le développement des migrations intéressant les départements d'outre-mer (Bumidom) - Constitution d'un groupe d'étude des problèmes de la migration des Français d'outre-mer - Règle de l'autonomie de compétence dans les TOM en matière sociale depuis 1957, mais aide de l'Etat à l'amélioration de la protection sociale - Carences en locaux et en nombre d'enseignants, accroissant les risques de l'échec scolaire - Mise en place de schémas régionaux de la formation professionnelle - (p. 6473) : rattrapage nécessaire des

structures d'enseignement des DOM-TOM par rapport à la métropole - Poursuite de l'effort budgétaire en 1983 - Centre universitaire Antilles-Guyane devenu université de plein exercice en juillet dernier - Transformation en cours du centre universitaire de la Réunion - Souci du Gouvernement d'une adaptation de l'enseignement aux réalités locales - Prise en compte des langues et cultures locales - Enseignement des créoles et langues vernaculaires - Signature de conventions culturelles entre l'Etat et les régions permettant de consolider le développement culturel des DOM - Mise en place de mesures pour une véritable politique pour la diffusion du livre et l'application dans les DOM de la loi d'août 1981 sur le prix du livre - Participation de la direction des musées de France au financement de la seconde tranche du musée de Tahiti et des îles - Convention en cours de signature en Nouvelle-Calédonie touchant l'enseignement de la musique et la création d'un atelier de musique traditionnelle - Aide de l'Etat au titre de la préparation du quatrième festival des arts du Pacifique - Rôle de l'ANT et de l'expression culturelle des DOM-TOM en France.

COURTEAU (Roland), sénateur de l'Aude (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - (8 juin 1982) - Art. 3 (p. 2596) : son amendement n° 68, soutenu par M. Jules Faigt : application au vin, du taux de 5,5 % de la taxe sur la valeur ajoutée ; devenu sans objet.

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - (21 septembre 1982) - **Discussion générale** (p. 4017) : constante dégradation du revenu agricole au cours des dernières années - Comptes nationaux établis par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) - Décalage persistant entre la hausse des coûts de production et la hausse des prix agricoles ; inversion de tendance depuis mai 1981 - Mise en place des offices d'intervention et autres mesures annoncées : loi foncière ; réforme de la fiscalité ; réforme du régime des prêts bonifiés - Révision nécessaire de la politique agricole commune (PAC) ; amélioration des règlements communautaires pour les produits méditerranéens - Difficultés du Languedoc Roussillon : désertification ; disparition d'exploitations - Problème de l'élargissement de la Communauté économique européenne (CEE) à l'Espagne et au Portugal - Garantie nécessaire du niveau de vie des agriculteurs et effort en faveur de l'agriculture de montagne et des zones défavorisées - Difficultés du secteur de la viticulture - (p. 4018) : exemple des vins de table - Régularisation des marchés agricoles et rôle de l'office des vins - Maintien de l'autonomie des organisations interprofessionnelles des secteurs des appellations d'origine et possibilité de conventions - Rôle du futur office des vins dans la transparence et la régulation des marchés ; compétence précédente du Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (FORMA) - Commercialisation - Mauvaise application des clauses de sauvegarde prévues par le Traité de Rome - Importations massives de vins à bas prix : concurrence des vins siciliens et évolution nécessaire vers l'unicité des prix - Dispositions de l'article 18 bis nouveau relatif au transit des vins importés par des chais préalablement agréés ; consultation de l'office préalable à l'agrément des chais et problème du retrait de l'agrément en cas d'irrégularité - Position des viticulteurs du Midi sur la disposition de l'article 18 relative au visa de l'office des vins sur les contrats de transaction sur le

territoire national portant sur les produits issus de la vigne : visa de l'office ou simple communication - Contrôle *a priori* - Respect des accords interprofessionnels sur les vins de table - Approbation de la volonté politique du Gouvernement tendant à la baisse des importations et à l'augmentation des prix des vins - Prix minimum garanti - (p. 4019) : modification du règlement viticole ; distillation d'intervention - Garantie du prix d'orientation - Réforme nécessaire de la politique agricole commune.

Suite de la discussion - (22 septembre 1982) - Art. 2 (p. 4081) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 9 de M. Michel Sordel, rapporteur (prise en compte de l'évolution des coûts de production dans les prix ; rémunération des facteurs de production, du travail et du capital d'exploitation) - (p. 4087) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 14 de M. Michel Sordel, rapporteur (non participation des offices à la mise en oeuvre des mesures réglementaires ou financières nécessaires à l'accomplissement de leur mission).

Suite de la discussion - (23 septembre 1982) - Art. 2 bis (p. 4123) : soutient l'amendement n° 109 de M. Fernand Tardy (ressources des offices et taxes parafiscales ; substitution de la notion de partenaires économiques à la notion d'opérateurs) - Art. 7 (p. 4135) : se déclare favorable à l'amendement n° 176 de M. Louis Minetti (information sur la production, le marché et le calendrier d'importations prévisibles) - Art. 18 bis (p. 4156) : application des clauses du traité de Rome - Importations massives de vins à prix de dumping - Refonte complète des règlements communautaires ; normalisation, moralisation et contrôle des importations - Mise en place des chais agréés - (p. 4158) : sur l'amendement n° 184 de M. Michel Sordel, rapporteur (suppression de l'agrément et avis des organisations interprofessionnelles concernées), suggère la prise d'avis de l'office des vins avant intervention des pouvoirs publics - Après l'art. 18 bis (p. 4159) : ses amendements n° 115 : action du poste de douane et de l'office des vins lorsque la déclaration de valeur en douane d'une catégorie de vins fait apparaître un prix inférieur au prix plancher mentionné dans le règlement viticole communautaire ; retiré ; et n° 116 : action du poste de douane et de l'office des vins lorsque la déclaration des valeurs en douane d'une catégorie de vins fait apparaître un prix inférieur au prix d'intervention ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Transports - (26 novembre 1982) - (p. 5842) : intervient en son nom propre et au nom de M. Jules Faigt, sénateur de l'Hérault - Politique de renouveau du transport fluvial : crédits d'équipement et d'entretien - Plan de crise de la batellerie - Travaux de la commission Grégoire en vue de l'établissement du schéma directeur des voies navigables - Situation du canal du Midi : retard d'adaptation au gabarit Freycinet ; aménagement du canal latéral à la Garonne ; programme triennal signé avec l'Etat par les trois régions Languedoc Roussillon, Midi Pyrénées et Aquitaine ; construction d'un ouvrage destiné à remplacer les écluses de Fontserannes : préservation des ouvrages anciens et des sites - Nécessité de supprimer le goulet d'étranglement de la partie audoise du canal entre Bazièges et Argens-Minervois - (p. 5843) : jonction Atlantique Méditerranée - Crise de la batellerie - Multiplication du trafic de plaisance - Minoterie de Sallèles-d'Aude - Rôle du conseil régional Languedoc Roussillon et du conseil général de l'Aude : inscription au IXe Plan de cette dernière tranche de travaux - Interrogation sur la mise en place du conseil d'administration de la Compagnie nationale du Rhône (CNR).

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6073) : se déclare favorable à l'adoption du budget de l'agriculture pour 1983 - Viticulteurs du midi conscients des efforts accomplis à leur endroit par le Gouvernement - Augmentation de 22 % de juillet 1981 à juillet 1982 dans le secteur de la

viticulture - Diminution des importations de vins d'Italie - Progression des exportations atteignant 7 millions d'hectolitres - Augmentation des crédits destinés à assurer la promotion de nos vins à l'étranger - Prochaine mise en place de l'office des vins et application prochaine de la nouvelle réglementation communautaire - Communauté économique européenne (CEE) se dotant d'une véritable organisation de marché en matière de vins grâce à l'action du Gouvernement - (p. 6074) : nécessité d'améliorer le niveau des prix de distillation et plus particulièrement de la distillation préventive - Relèvement des prix italiens dissuasifs pour les importateurs - Problème de la distorsion entre prime à l'arrachage et prime à la restructuration - Arrachage conduisant à l'abandon des terres - Nécessité d'une réforme de la législation foncière et de la poursuite d'une politique d'aide aux jeunes agriculteurs, commencée avec les prêts bonifiés, l'aide fiscale et la dotation d'installation - Suite de la restructuration du vignoble prévue par la directive 78-627 - Augmentation de 2,9 % en moyenne du revenu en 1982 - Nécessité d'agir en matière de recherche, de formation et de développement pour la poursuite de la réduction des coûts - Interrogation sur la date de mise en place de l'office des vins - Souhait d'un règlement rapide de la situation des sinistrés du Minervois, de l'Aude et d'une modification de la loi de 1934 sur les calamités.

Economie et finances - I - Charges communes - (6 décembre 1982) - (p. 6368) : action en faveur des rapatriés depuis 18 mois - Concertation : visite du secrétaire d'Etat à Narbonne - Loi du 6 janvier 1982 relative à la réinstallation des rapatriés : aménagement des prêts de réinstallation et conditions d'octroi des prêts de consolidation ; indemnisation des meubles meublant ; conditions de revenus - Loi relative au règlement de certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord - (p. 6369) : montant du budget des rapatriés ; harmonisation des régimes de retraite des rapatriés avec les régimes métropolitains ; consolidation des prêts des rapatriés dont la réinstallation a échoué - Problème des Français musulmans : chômage des jeunes ; insertion dans la communauté nationale ; aide au logement ; scolarisation et formation professionnelle des jeunes ; cas de Narbonne - Création de la délégation nationale et des délégations régionales - Emission culturelle pour les Français de culture islamique à la télévision - Aide aux associations - Soutien à l'action du Gouvernement.

COUSIN (Auguste), sénateur de la Manche (UREI).

Décédé le 10 janvier 1982 (12 janvier 1982) (p. 66) - Eloge funèbre (3 février 1982) (p. 478).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

CREPEAU (Michel), ministre de l'environnement (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1787].

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

n° 146 de M. Edouard Bonnefous : **eau** (intoxications provoqués par l'eau potable dans les Yvelines) (2 avril 1982) (p. 838 et suivantes) .

n° 175 de M. Henri Caillavet : **calamités** (aménagement du bassin de la Garonne) (9 avril 1982) (p. 1059, 1060).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant la loi n° 77-771 du 12 juillet 1977 sur le contrôle des produits chimiques** [n° 85 (81-82)] - (14

avril 1982) - **Discussion générale** (p. 1117) : protection de l'homme et de l'environnement contre les dangers provenant de l'utilisation de certaines substances chimiques pour la santé de l'homme et pour l'environnement - Loi du 12 janvier 1977 - Réglementation de la Communauté économique européenne (CEE) ; harmonisation du contrôle des produits chimiques fabriqués dans les différents Etats membres - Projet de loi et conformité de la législation interne avec les directives européennes - Dangers de l'utilisation de produits chimiques pour les travailleurs - Loi de 1977 et travaux de la commission d'évaluation de l'écotoxicité des substances chimiques ; travail sur l'utilisation de certaines peintures marines et interdiction de l'utilisation des peintures anti-fouling à base d'étain dans les zones conchylicoles du littoral atlantique - **Art. 1** (p. 1119) : accepte les amendements de M. Rémi Herment, rapporteur, n° 2 de forme et n° 3 (non application de la loi de 1977 à toutes les substances visées par un texte spécifique tendant à protéger l'homme ou son environnement) - **Art. 2** : accepte l'amendement de coordination n° 4 de M. Rémi Herment, rapporteur - (p. 1120) : s'oppose aux amendements de M. Raymond Dumont, n° 13 (déclaration et contrôle des substances chimiques mises sur le marché d'un Etat membre des Communautés européennes avant le 18 septembre 1981) et n° 14 (suppression des dispositions de cet article sur la dispense accordée à l'importateur d'une déclaration si le produit importé a fait l'objet d'une mise sur le marché d'un Etat membre des Communautés européennes) - (p. 1121) : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Raymond Dumont (suppression des dispositions de cet article sur la possibilité pour le producteur ou l'importateur de substances chimiques ayant fait l'objet d'une déclaration régulière dans un Etat membre des Communautés européennes depuis au moins dix ans, de ne pas déposer un dossier technique à l'appui de sa déclaration) - **Art. 5** : accepte l'amendement n° 9 de M. Rémi Herment, rapporteur (obligation d'informer l'administration en cas de nouvelle utilisation de la substance résultant notamment de son incorporation à des préparations) - **Après l'art. 8** (p. 1122) : son amendement n° 1 : non obligation de déclaration à un organisme agréé, d'une substance nouvelle mise sur le marché national si elle a fait l'objet, dans un autre Etat membre des Communautés européennes, d'une mise sur le marché conformément aux règles nationales prises pour l'application des directives du Conseil des Communautés européennes ; adopté.

Deuxième lecture [n° 373 (81-82)] - (7 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4368) : amendements adoptés par l'Assemblée nationale : référence à l'article L. 231-7 du code du travail ; pouvoir donné à l'autorité administrative d'interdire l'utilisation de certaines substances ; limitation du caractère confidentiel de certaines données, notamment pour des questions de sécurité - Secret commercial - Souhaite l'adoption conforme par le Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Environnement - (4 décembre 1982) - (p. 6291) : objectifs du ministère de l'environnement répondant à la très grande volonté des Français - Approche un peu différente de la grande réforme qu'est la décentralisation - Pression de l'opinion publique locale sur les élus locaux renforçant l'action du ministre de l'environnement - Rôle important des associations au point de vue de l'éducation des citoyens et de la prise de conscience d'un certain nombre de problèmes - Décentralisation et transfert des responsabilités des pouvoirs publics vers les citoyens eux-mêmes - (p. 6292) : crédits relativement importants concernant les actions de formation, d'information et d'aide à la vie associative - Développement des actions de prévention et de sécurité, vocation traditionnelle de ce ministère - Effort pour l'indemnisation des victimes des inondations - Poursuite d'une action systématique concernant la sûreté industrielle - Nuisances moindres mais réelles : pollution atmosphérique et bruit - Actions de préservation et de

gestion des espaces naturels et du patrimoine naturel - Politique des parcs nationaux et de classement des sites - Crédits destinés à renforcer la recherche et surtout les inventaires dans ce domaine - Nécessité de construire autour de l'environnement un nouveau type de coopération entre les peuples et de nouvelles formes d'aide au Tiers Monde - Certaines actions touchant directement à l'environnement financées par les chapitres budgétaires d'autres départements ministériels, cas du ministère de l'intérieur pour les adductions d'eau et pour l'assainissement en milieu urbain ; cas du ministère de l'agriculture pour les mêmes opérations en milieu rural - Progression de 13 % des crédits pour 1983 - (p. 6293) : augmentation insuffisante en regard des besoins en raison de la lutte contre l'inflation et les encadrements de crédits - Priorité à la lutte contre le bruit pour l'amélioration de l'environnement général - Déblocage du dossier concernant l'isolation phonique du boulevard périphérique - Poursuite de la politique des contrats de lutte contre le bruit financés avec les crédits du Fonds intervention pour la qualité de la vie (FIQV) - Groupe de travail chargé de proposer des modifications au régime de la taxe des aéroports qui, jusqu'à présent, n'est prévue que dans la région parisienne - Développement des études sur les techniques anti-bruit pour les pots d'échappement des deux roues et les véhicules utilitaires - Effort substantiel réalisé pour les réseaux d'annonce des crues - (p. 6294) : augmentation des crédits de paiement au titre de la lutte contre la pollution des nappes phréatiques - Incitation pour tous les maires à afficher les résultats d'analyse d'eau potable dans toutes les mairies et de manière lisible - Signature d'une convention entre l'Etat et les sociétés distributrices d'eau ainsi qu'avec l'électricité de France (EDF) - Coup d'arrêt à la construction de micro-centrales - Nécessité d'une révision de la règle obligeant EDF d'acheter l'électricité produite - Problème des granulats notamment dans le Lot et amélioration des exploitations sur la Dordogne - Institution d'un coefficient de collecte permettant d'accroître à terme les ressources consacrées par les agences de bassin aux travaux d'assainissement - Importance du problème de l'aménagement des grands fleuves - Nécessité de prévoir un financement particulier pour ces grands aménagements - (p. 6295) : protection des milieux naturels et souhait d'une progression des inventaires de la faune et de la flore - Poursuite des actions entreprises dans le domaine réglementaire pour le classement des grands sites - Groupe de réflexion sur l'avenir des parcs nationaux animé par M. Pisani - Problème dans les années à venir du transport de l'électricité, et impossibilité d'enterrer les lignes électriques de 400 000 volts - Avènement des satellites pour les communications téléphoniques et pour la télévision - Apparition d'antennes paraboliques ressemblant à des couvercles de lessiveuses - Révolution des télécommunications posant un problème de société fondamental - Ouverture d'une ligne budgétaire permettant le développement des conventions d'environnement - Inauguration du salon Pollutec par le Premier ministre et volonté d'ouverture de la France sur les problèmes d'industrie, d'environnement et de coopération - Environnement employant aujourd'hui 375 000 personnes - (p. 6309) : réponse aux divers intervenants en regroupant les thèmes des réponses - Importante question générale posée par M. le Président *Edouard Bonnefous* et non traitée dans les rapports - Responsabilité en matière d'environnement éparpillée entre un grand nombre de ministères - Décentralisation et difficulté de modifier les mœurs - Existence du ministère de l'environnement depuis 10 ans - (p. 6310) : dimension économique de l'environnement - Salon Pollutec et démonstration de la possession par la France des techniques de pointe - Amélioration des rapports entre la France et les Pays-Bas au sujet de la pollution du Rhin - Existence d'engagements internationaux que la France s'efforcera de tenir afin d'améliorer la qualité des eaux du Rhin - Poursuite des difficultés à propos de l'eau en 1983 - Existence de priorités nationales comme la lutte contre l'inflation - Espoir de faire mieux en 1984 - Modification en profondeur de la société française et de l'ensemble du

monde nécessitant de donner une dimension plus grande à tout ce qui concerne les éléments qualitatifs de la vie, par rapport aux éléments quantitatifs - Augmentation de 20 % des crédits destinés aux parcs régionaux en réponse à M. *Edouard Le Jeune* - Essentiel des responsabilités en matière de parcs régionaux transféré vers les régions - Existence de la taxe sur les salaires depuis que les parcs régionaux existent - Avantages pour les parcs régionaux d'être considérés comme des regroupements de communes - Dangers d'un saupoudrage des crédits du ministère de l'environnement - Nécessité de renforcer le Fonds interministériel pour la qualité de la vie (FIQV) ayant pour rôle d'accompagner des actions d'innovation - (p. 6311) : distribution d'argent pour des actions innovantes ou des actions d'éducation grâce au FIQV - Prévention des crues de la Garonne évoquée par M. *Marc Boeuf* et visite du centre d'annonces des crues de la Garonne - Mise en place et développement de ce genre de système indispensable - Problème du prix de l'eau évoqué par M. *Michel Rigou* - Souhait d'une certaine égalisation - Intervention de l'Etat risquant d'aggraver les disparités locales et régionales - Modicité des crédits du Conservatoire du littoral mais possibilité pour les départements d'instituer la taxe sur les espaces verts - Loi sur le littoral en cours de préparation - Intervention de l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (ANRED) dans 70 départements au taux moyen de 30 % - Existence d'un bon système de collecte et de traitement des ordures ménagères et amélioration nécessaire en ce qui concerne les déchets industriels - - Problème de la réforme des enquêtes publiques, et nécessité d'enquêtes plus ouvertes et d'une plus grande indépendance des commissaires enquêteurs par rapport aux administrations - Amélioration de la situation des aéroports en réponse aux questions sur le bruit posées par M. *Serge Boucheny* - Affectation d'une partie des crédits du Fonds de grands travaux à la limitation du bruit résultant de la circulation en accord avec le ministre des transports - Accord pour un examen dans le cadre de la politique des contrats de rivière de ce que l'on peut faire pour l'Hérault en réponse à M. *Georges Dagonia*, remplaçant M. *Marcel Vidal* - Rappel de la création du parc national de la Guadeloupe - Existence d'anomalies concernant les rivières des Antilles, et absence d'agences de bassin en Guadeloupe - Attachement du Gouvernement à faire un effort significatif dans le domaine de l'environnement à l'égard des départements et des territoires d'outre-mer - Environnement victime de l'austérité socialiste reprochée au Gouvernement par M. *Bernard-Charles Hugo* - Création du ministère de l'environnement en 1971 par les gaullistes évoquée par M. *Jean Chérioux*, suite de l'évolution des esprits après mai 1968 - Nécessité d'être prudent et de voir venir en ce qui concerne la chasse et la pêche, problèmes évoqués par M. *Pierre Lacour* - Respect des textes d'initiative parlementaire - (p. 6312) : absence d'opposition du Gouvernement à la discussion de la proposition de loi sur la pêche et sur la chasse en cours de préparation.

CRESSON (Edith), ministre de l'agriculture (nommée le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1786].

DÉPÔTS

Projet de loi relatif à l'intégration des fonctionnaires du corps des officiers des haras dans le corps des ingénieurs du génie rural, des eaux et des forêts [n° 472 (81-82)] (19 juillet 1982).

Projet de loi portant abrogation de la loi modifiée du 20 juillet 1927 relative à l'obligation de colorer artificiellement les semences de trèfle violet, trèfle des prés, trèfle incarnat et de luzerne importées en France et de la loi du 11 janvier 1932 tendant à interdire l'entrée en France des graines de

graminées impropres à la semence [n° 142 (82-83)] (14 décembre 1982) - Fleurs, graines et arbres.

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

- n° 184 de M. Roland du Luart : exploitants agricoles (base de calcul des cotisations sociales des exploitants agricoles (7 mai 1982) (p. 1836).
- n° 192 de M. Roland du Luart : élevage (mesures pour pallier la dégradation des cours du porc) (7 mai 1982) (p. 1836 et suivantes).
- n° 194 de M. Christian Poncelet : bois (situation des entreprises de sciage « feuillus et résineux » des Vosges) (7 mai 1982) (p. 1838 et suivantes).

INTERVENTIONS

- Evénements du Liban (21 septembre 1982) - (p. 3994) : s'associe à la déclaration du Président du Sénat.
- *Projet de loi* relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole. [n° 454 (81-82)] - (21 septembre 1982) - Discussion générale (p. 3996) : nouvelle politique agricole - Dégradation du revenu agricole - Maîtrise des coûts de production et des charges d'exploitation - Effort en faveur des jeunes agriculteurs : dotation d'installation - Politique foncière - Progression des prix - Réforme de la politique agricole commune (PAC) : principe de la préférence communautaire ; accords d'autolimitation pour l'importation du manioc ou de produits américains - (p. 3997) : réforme des organisations communes de marchés : modulation de la taxe de coresponsabilité laitière ; règlement viti-vinicole - Montants compensatoires monétaires - Exportations de la Communauté économique européenne (CEE) : contrats à long terme - Réforme et renforcement nécessaire de l'organisation des marchés - Lois d'orientation agricoles du 5 août 1960 et du 8 août 1962 : groupements de producteurs et comités économiques agricoles ; procédure de l'extension des règles - Loi du 6 juillet 1964 sur l'économie contractuelle en agriculture et loi du 10 juillet 1975 relative à l'organisation interprofessionnelle agricole - Dispositions du projet en examen : association de la puissance publique et des professionnels au sein des offices - Gestion des filières - Rôle des offices pour l'attribution des aides publiques - Maintien du rôle de la Société pour l'expansion des ventes des produits agricoles et alimentaires (SOPEXA) - (p. 3998) : exemple de l'organisation nationale de marché des Pays-Bas - Rôle des offices dans la contribution à une politique des revenus agricoles - Insuffisance des systèmes de garantie des prix : coût de la politique agricole commune (PAC) - Exploitations familiales et exploitations industrielles - Production excédentaire - Evolution nécessaire des règlements européens : modulation des garanties de prix ; exemple de la taxe de coresponsabilité laitière - Exemple du marché du sucre - Composition des conseils de direction des offices - Rôle du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire - Adhésion obligatoire des groupements de producteurs aux comités économiques - Pouvoir de proposition des offices pour l'extension des accords - (p. 3999) : statut des offices et de leurs personnels - Missions des offices - Rôle des offices vis-à-vis des organismes professionnels et interprofessionnels et modalités de coordination - Possibilité d'action des offices en cas de carence d'une interprofession à conclure un accord interprofessionnel de campagne - Extension des règles - Rôle du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire et coordination avec les offices - Dispositions du projet relatives à la commercialisation des produits agricoles : facturation obligatoire ; réforme des marchés : marchés d'intérêt national - Transparence des transactions - Information des éleveurs sur les opérations de vente d'animaux et de viandes - Organisation des marchés des cuirs et des laines - Compétences de l'office

des vins et de l'Institut national des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie (INAO); agrément des chais - Organisation du marché des plantes à parfum, aromatiques et médicinales; titre de transport - Dispositions diverses: autorisation de plantation des plantes à parfum - Adhésion obligatoire des groupements de producteurs à un comité économique agricole - Mesures de contrôle et sanctions - Adaptation aux départements d'outre-mer - (p. 4000): amélioration des revenus agricoles et transparence - Insertion des agriculteurs dans l'économie française.

Suite de la discussion - (22 septembre 1982) - **Discussion générale** (p. 4068): importance de l'attachement du Sénat aux problèmes agricoles - Qualité du rapport présenté par M. *Michel Sordel* constituant un remarquable document sur la politique agricole commune (PAC) et sur l'historique de l'organisation des marchés agricoles - Importance des lois d'orientation agricoles de 1972 et 1975 et à un degré moindre de 1980 - Concertation et nombreux avis avant le dépôt de ce texte par le Gouvernement - (p. 4069): décrets d'application importants pris après avis du Conseil d'Etat - Concertation engagée avec les organisations professionnelles au sujet des projets de décrets - Souhait du Gouvernement de voir la représentation nationale participer à cette étape importante de notre politique agricole - Réforme de la PAC et création d'offices par produit, aspects d'une même politique: la politique des marchés agricoles, en réponse à MM. *Rémi Herment* et *Josy Moynet* - Indispensable réforme de la politique commune, respect des règles communautaires et prise en compte des spécificités et des caractéristiques des différentes agricultures nationales - Souci de M. *Jean Cluzel* partagé, concernant l'amélioration des organisations communales de marché pour les produits de l'élevage - Intention du Gouvernement de ne pas laisser se poursuivre l'existence des montants compensatoires monétaires pénalisant notre agriculture - Plus que d'une modulation des prix, nécessité d'une modulation des aides - Importance du changement du contexte de la production agricole européenne depuis 1960 souligné par M. *Michel Sordel*, rapporteur - Application des prix différenciés dans le secteur du sucre et dans le secteur du lait - Réflexion nécessaire pour une politique de modulation en raison des problèmes différents dans chaque secteur de production - Obtention à Bruxelles en moins d'un an d'un nouveau règlement viti-vinicole, en réponse à M. *Serge Mathieu*, et espoir d'une réforme de la PAC - Existence de structures verticales pour la viande, le vin, les céréales, les oléagineux, le sucre et la pomme de terre - Apparition à la place du Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (FORMA), d'un office des fruits et légumes et d'un office du lait - Cohérence entre les actions des offices assurée par les directions du ministère de l'agriculture et par le Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire - Réinsertion des agents du FORMA dans les différents offices - (p. 4070): dotation d'un statut commun de droit public pour le personnel des offices - Augmentation des moyens de la SOPEXA pour la promotion à l'étranger des produits agricoles français, en réponse à M. *Rémi Herment* - Nécessité pour les offices de pouvoir effectuer directement des opérations commerciales lors des interventions et dans les relations internationales pour traiter avec des pays à commerce d'Etat - Accord pour une mise en place de structures régionales des offices préconisée par M. *Gérard Delfau*, structures nécessaires à la mise en place d'une politique adaptée aux spécificités régionales - Problème des rapports entre les offices et les collectivités territoriales - Relations entre les offices et les organisations professionnelles et rôle du Conseil supérieur d'orientation vis-à-vis des offices - Problème du financement des offices soulevé par M. *Serge Mathieu* et non acceptation des ressources d'origine parafiscale pour les offices - Souhait de n'écarter a priori aucune source de financement - Rappel des craintes exprimées lors de la création de l'office du blé par M. *Fernand Tardy* - Désaccord avec M. *Raymond Poirier* estimant que ce projet sous-entend que l'Etat doit tout faire pour faire progresser l'agriculture - Intervention de l'Etat dans l'application des mesures décidées à Bruxelles

et en cas de désaccord entre les interprofessions - Nécessité d'un statut de droit public pour que les offices disposent d'un personnel qualifié et compétent - Participation des salariés au sein des conseils de direction des offices - Accord avec M. *France Léchenault* pour que les offices disposent de pouvoirs importants pour surveiller les marchés et participer à la correction des inégalités au sein du monde agricole en réponse à M. *Paul Jargot* - (p. 4071): mise en place des offices, prolongement des efforts de vingt années, rappelé par M. *Marcel Daunay* - Fonctionnement des offices s'inspirant très largement de l'acquis du FORMA - Attachement du Gouvernement à une représentation majoritaire des familles professionnelles dans les conseils de direction - Partage les doutes exprimés par M. *Louis Minetti* sur les excédents agricoles de la Communauté économique européenne - Europe déficitaire en produits agricoles - Réforme du règlement organisant le marché des fruits et légumes, amélioration des conditions internes du marché et renforcement de la préférence communautaire - Vulgarisation de l'usage des pommes dans l'alimentation animale - Souci de parvenir à une économie agricole de montagne équilibrée et rémunératrice, en réponse au problème évoqué par M. *Paul Malassagne* - Gestion séparée du secteur des fruits et légumes frais de celui des fruits et légumes transformés, en réponse à M. *Paul Girod* - Soutien de plusieurs pays dans le débat sur la modulation de la taxe de coresponsabilité, en réponse à M. *Christian Poncelet* évoquant l'isolement du gouvernement français - Existence d'un différentiel des montants compensatoires monétaires de treize points avec l'Allemagne et nécessité pour le Gouvernement de prendre des dispositions pour mettre un terme à cette situation - Rattachement du raisin de table à l'office des fruits et légumes et gérance de ce produit par des spécialistes compétents - Maintien des dispositions régissant le raisin de table dans le code du vin - Intitulé avant l'art. 1 (p. 4074): accepte l'amendement de forme n° 5 de M. *Michel Sordel*, rapporteur (« Titre premier ») - Art. 1 (p. 4076): s'oppose à l'amendement n° 6 de M. *Michel Sordel*, rapporteur (nouvelle rédaction du premier alinéa relatif à la finalité des offices) et sur cet amendement, aux sous-amendements, n° 123 de M. *Rémi Herment* soutenu par M. *Jean Cluzel* (réaffirmation de la responsabilité essentielle de la puissance publique), et n° 124 de M. *Marcel Daunay*, soutenu par M. *Jean Cluzel* (organisation des marchés agricoles relevant de la compétence de la puissance publique) et au sous-amendement n° 185 de M. *Jean Cluzel* (non intervention des offices sur le marché) - S'oppose à l'amendement n° 103 de M. *Fernand Tardy* (interventions de l'office dans l'intérêt des salariés de la filière) - Accepte l'amendement n° 73 de M. *Louis Minetti* (prise en compte des intérêts des salariés des secteurs concernés par les offices) - Demande le retrait des amendements n° 104 de M. *Fernand Tardy* (décret garantissant l'indépendance professionnelle du personnel et permettant son intégration au statut général de la fonction publique) et n° 74 de M. *Louis Minetti* (intégration à la fonction publique du personnel des offices rendue possible) - Après l'art. 1 (p. 4078, 4079): s'oppose à l'amendement n° 7 de M. *Michel Sordel*, rapporteur (modalités de création et d'organisation des offices; statut du personnel) et sur cet amendement s'oppose au sous-amendement n° 96 de M. *Jean Colin* (offices d'intervention, organismes à caractère privé gérés par la profession avec l'aide de l'Etat) - Art. 2 (p. 4080): s'oppose à l'amendement n° 8 de M. *Michel Sordel*, rapporteur (respect par les offices des attributions des organismes professionnels et interprofessionnels concernant la définition et la protection des appellations d'origine et des labels) - (p. 4081): s'oppose à l'amendement n° 9 de M. *Michel Sordel*, rapporteur (prise en compte de l'évolution des coûts de production dans les prix; rémunération des facteurs de production, du travail et du capital d'exploitation), et sur cet amendement au sous-amendement n° 126 de M. *Rémi Herment*, soutenu par M. *Marcel Daunay* (réaffirmation de la prise en compte de tous les facteurs de production nécessaires à l'agriculture) - (p. 4082): s'oppose à l'amendement n° 162 de M. *Jean Cluzel* (mission des offices de contribuer au développement

de l'élevage, particulièrement dans les régions où il constitue la principale forme d'exploitation agricole) - (p. 4083) : s'oppose à l'amendement n° 10 de M. Michel Sordel, rapporteur (mission des offices de contribuer au développement de l'agriculture dans les régions difficiles, notamment de montagne) - (p. 4084) : sur l'amendement n° 11 de M. Michel Sordel, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif aux missions des offices), s'oppose au premier alinéa relatif à l'amélioration du fonctionnement des marchés et à la prise en compte du travail des agriculteurs et accepte les autres alinéas - Sur cet amendement s'oppose au sous-amendement n° 170 de M. Philippe de Bourgoing (mission des offices d'améliorer la gestion des marchés devant permettre l'instauration d'une garantie minimum de prix aux producteurs) et accepte le sous-amendement n° 94 de M. Bernard Barbier, soutenu par M. Philippe de Bourgoing (amélioration du fonctionnement des marchés) - Accepte les amendements de M. Fernand Tardy, soutenu par M. Gérard Delfau, n° 105 (mission des offices d'assurer des conditions normales d'activité aux différents partenaires économiques de la filière) et n° 106 (mission des offices d'améliorer et de susciter des mécanismes de mise en marché permettant une rationalisation de la collecte des produits agricoles et un regroupement de l'offre) - (p. 4085) : accepte l'amendement n° 181 de M. Michel Sordel, rapporteur (mission des offices de contribuer au développement de la recherche et de l'expérimentation) - (p. 4086) : s'oppose à l'amendement n° 12 de M. Michel Sordel, rapporteur (participation des missions à la préparation de la politique de financement public des investissements dans le cadre de l'orientation de chaque filière) - Accepte l'amendement n° 107 de M. Fernand Tardy, soutenu par M. Gérard Delfau (intervention des missions dans la préparation et la mise en oeuvre de la politique de financement public des investissements dans le cadre de la planification de chaque filière et dans le cadre d'une politique du développement de l'emploi) - S'oppose à l'amendement n° 13 de M. Michel Sordel, rapporteur (développement des débouchés sur le marché intérieur et sur les marchés d'exportation par un encouragement aux produits de qualité et prise en compte des actions engagées par les organismes interprofessionnels gestionnaires d'appellations d'origine ou de labels agricoles) et sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 120 de M. Fernand Tardy (mission des offices de contribuer à la recherche et au développement des débouchés) - S'oppose aux sous-amendements n° 119 de M. Fernand Tardy (prise en compte des organismes professionnels et interprofessionnels) et n° 129 de M. Rémi Herment soutenu par M. Marcel Daunay (liaison avec les organismes à vocation générale ou spécialisée) - (p. 4087) : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Michel Sordel, rapporteur (non participation des offices à la mise en oeuvre des mesures réglementaires ou financières nécessaires à l'accomplissement de leur mission), et à l'amendement n° 130 de M. Henri Le Breton, soutenu par M. Marcel Daunay (possibilité pour les offices d'agir par l'intermédiaire de sociétés d'intervention) - (p. 4088) : s'oppose aux amendements n° 131 de M. Charles Zwickert, soutenu par M. Marcel Daunay (mission des offices de prendre au niveau national des mesures d'effet équivalent en cas de carence de la réglementation communautaire), n° 15 de M. Michel Sordel, rapporteur (mission des offices de formuler des propositions lors de la fixation des prix agricoles et rôle du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire) et n° 16 (mission des offices de suggérer au Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire, les adaptations des dispositions communautaires de nature à améliorer l'organisation et la régularisation des marchés) ; sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 85 de M. Pierre Jeambrun et Paul Malassagne (prise en compte par les règlements communautaires de la spécificité des denrées de qualité produites dans les régions déterminées) et n° 97 de M. Jean Colin (établissement de calendriers et connaissance exacte des volumes importées en provenance des pays tiers) - S'oppose aux amendements de M. Michel Sordel rapporteur, n° 17

(mission des offices de faire respecter la préférence communautaire, les accords existants avec les pays tiers ou susceptibles d'adhérer à la CEE) et n° 18 (mission des offices de favoriser le développement des ventes dans les pays tiers et la participation à la lutte contre la faim dans le monde) - (p. 4090) : s'oppose à l'amendement n° 76 de M. Pierre Lacour, soutenu par M. Marcel Daunay (mission des offices de contribuer à la sauvegarde des espèces végétales et des races animales menacées de disparition).

Suite de la discussion - (23 septembre 1982) - **Art. 8** (p. 4136) : s'oppose aux amendements de M. Michel Sordel, rapporteur n° 32 (référence à la loi n° 80-502 du 4 juillet 1980) et n° 33 (suppression parmi les représentants du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire des représentants du Parlement) - (p. 4137) : s'oppose aux amendements de M. Michel Sordel, rapporteur n° 34 (conditions dans lesquelles le Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole pourra donner son avis sur les créations d'offices) et n° 35 (délibérations et avis ou recommandations du Conseil) - (p. 4138) : son amendement n° 186 : consultation du Conseil sur les priorités budgétaires en matière agricole et les modifications des dispositions de la politique agricole commune ; devenu sans objet - S'oppose aux amendements de M. Michel Sordel, rapporteur n° 36 (délibérations du Conseil sur les projets de mesures législatives et réglementaires constitutives de la politique agricole et alimentaire) et n° 37 (délibérations du Conseil sur la préparation des dispositions de la loi de finances et des budgets annexes relatifs à la politique agricole et alimentaire) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 38 du même auteur (délibérations du Conseil sur les propositions des pouvoirs publics tendant à modifier les dispositions de la politique agricole commune) - Accepte l'amendement n° 187 de M. Michel Sordel, rapporteur (délibérations du Conseil sur les priorités budgétaires retenues en matière agricole par les pouvoirs publics) - (p. 4139) : s'oppose aux amendements de M. Michel Sordel, rapporteur n° 39 (suppression de la référence aux coûts de production), n° 40 (consultation du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole sur les dispositions nécessaires à la limitation des coûts de production), n° 41 (consultation du Conseil supérieur sur la mise en oeuvre de la politique agricole et sur les moyens nécessaires à sa mise en oeuvre), n° 42 (suppression de la notion de caractère général sur les projets de mesures réglementaires relatives à l'organisation économique en agriculture) et n° 43 (conditions de proposition des règles d'extension des disciplines de mise en marché ou de production par le Conseil supérieur d'orientation) - (p. 4140) : s'oppose à l'amendement n° 140 de M. Rémi Herment, soutenu par M. Jean Cluzel (suppression de la possibilité pour le Conseil de délibérer sur les projets de mesures réglementaires à caractère général relatives à l'organisation économique en agriculture) - S'oppose à l'amendement n° 44 de M. Michel Sordel, rapporteur (conditions d'émission des recommandations et des avis du Conseil supérieur : majorité qualifiée) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° 167 : caractère public des avis et recommandations du Conseil supérieur ; présentation d'un rapport annuel au Parlement, au Gouvernement et au Conseil économique et social ; rejeté - **Après l'art. 8** (p. 4141) : s'oppose à l'amendement n° 142 de M. Raymond Bouvier, soutenu par M. Marcel Daunay (mission du Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles) - Création des offices et disparition du Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (FORMA) - (p. 4142) : mission du Conseil supérieur d'orientation agricole et nécessaire cohérence entre les différents offices ; concertation entre les responsables des offices et le ministère de l'agriculture - Présence des professionnels de la production dans les offices et des représentants de producteurs au Conseil d'orientation - **Art. 9** (p. 4143) : accepte la réserve de l'amendement n° 45 de M. Michel Sordel, rapporteur (possibilité pour les offices de passer des conventions avec les établissements régionaux pour appliquer certaines dispositions de politique d'intérêt régional) - **Avant l'art. 10** : accepte l'amendement n° 46 de M. Michel

Sordel, rapporteur (intitulé : « Titre II ») - **Art. 11** : accepte l'amendement n° 112 de M. Fernand Tardy, soutenu par M. Gérard Delfau (délai d'agrément des marchés de commercialisation de trois ans à compter de l'inscription des produits concernés sur une liste fixée par décret) - Sur le délai d'agrément des personnes physiques, s'oppose aux amendements n° 47 de M. Michel Sordel, rapporteur et n° 144 de M. Rémi Herment, soutenu par M. Jean Colin - S'oppose à l'amendement n° 48 de M. Michel Sordel, rapporteur (délai d'agrément de deux ans) - (p. 4144) : s'oppose à l'amendement n° 49 de M. Michel Sordel, rapporteur (conditions d'agrément des marchés de commercialisation) - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 145 de M. Rémi Herment, soutenu par M. Jean Colin (avis du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire) - (p. 4145) : s'oppose aux amendements n° 99 de M. Jean Colin (suppression des dispositions de cet article sur la nécessité pour le marché d'assurer progressivement la facturation centralisée des transactions avant d'obtenir l'agrément) et n° 113 de M. Fernand Tardy, soutenu par M. Gérard Delfau, identique à l'amendement n° 178 de M. Philippe de Bourgoing (nécessité pour le marché d'obtenir la centralisation des paiements avant d'obtenir l'agrément) - S'oppose à l'amendement n° 50 de M. Michel Sordel, rapporteur (avis du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire avant décret en Conseil d'Etat) - **Après l'art. 11** (p. 4147) : s'oppose à l'amendement n° 51 de M. Michel Sordel, rapporteur (modalités de création d'un fonds de garantie des transactions commerciales dans chacun des secteurs de la production agricole ressortissant aux compétences d'un office) - **Art. 12** (p. 4149) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 52 de M. Michel Sordel, rapporteur (maintien des ventes du producteur au consommateur) - S'oppose à l'amendement n° 180 de M. Philippe de Bourgoing (suppression dans un délai de cinq ans des ventes effectuées ailleurs que sur un marché physique ou par l'intermédiaire d'un groupement de producteurs) - (p. 4150) : s'oppose aux amendements de M. Jean Colin n° 2, n° 3 et n° 4 relatifs à la substitution de la notion de recensement à celle de contrôle - S'oppose à l'amendement n° 149 de M. Marcel Daunay, soutenu par M. Jean Colin (suppression du contrôle région par région) - (p. 4151) : s'oppose aux amendements n° 100 de M. Jean Colin (secteur des fruits et légumes et défense de l'entité propre des couronnes vertes entourant les grandes agglomérations), n° 150 de M. Jean-Pierre Blanc, soutenu par M. Jean Colin (vente directe du producteur au consommateur et détermination des limites géographiques et quantitatives par décret) et n° 114 de M. Fernand Tardy (transparence des transactions entre producteurs et négociants détaillants et transmission d'une copie des factures à l'office compétent) - (p. 4152) : demande le retrait de l'amendement n° 78 de M. Jean Colin (suppression des dispositions de cet article relatives à la possibilité pour les comités économiques d'étendre l'application de certaines disciplines de production ou de mise en marché) - A propos de la distinction entre le secteur des fruits et légumes transformés et celui des fruits et légumes frais, demande le retrait des amendements de M. Paul Girod, soutenus par M. Jacques Pelletier, n° 82 et n° 83 - **Art. 13** : s'oppose à l'amendement n° 53 de M. Michel Sordel, rapporteur (dispositions particulières pour les fruits et légumes transformés) - (p. 4153) : demande le retrait de l'amendement n° 84 de M. Paul Girod, soutenu par M. Jacques Pelletier (marché de la pomme de terre de conservation et décret en concertation avec le Comité national interprofessionnel de la pomme de terre) - **Art. 14** : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. Michel Sordel, rapporteur (détermination par décret des modalités d'identification lors des opérations de vente et d'abattage d'animaux après avis du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 55 du même auteur (précision par décret des informations fournies à l'éleveur et des mentions devant figurer sur les documents établis lors des opérations de vente) - **Art. 15** (p. 4154) : s'oppose à l'amendement n° 56

de M. Michel Sordel, rapporteur (détermination par décret des conditions d'agrément des entreprises d'abattage après avis du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire) - **Art. 16** : s'oppose à l'amendement n° 57 de M. Michel Sordel, rapporteur (détermination par décret des conditions de production et de commercialisation de la laine après avis du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire) - **Après l'art. 16** : son amendement n° 188 : exercice des compétences dévolues aux offices dans le secteur des peaux d'animaux et dans celui de la laine par l'office chargé de l'élevage et des viandes ; adopté - **Art. 19** (p. 4160) : accepte l'amendement rédactionnel n° 117 de M. Fernand Tardy - **Avant l'art. 21** : accepte l'amendement n° 64 de M. Michel Sordel, rapporteur (intitulé : « Titre III ») - **Art. 21** : s'oppose aux amendements de M. Michel Sordel, rapporteur n° 65 (problèmes de plantations et accords interprofessionnels) et n° 66 (arrachage des plantes à remplacer et modalités de la déclaration à l'office compétent) - **Art. 23** (p. 4161) : demande le retrait de l'amendement n° 67 de M. Michel Sordel, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'abrogation de l'article 5 de la loi du 4 juillet 1980 d'orientation agricole) - **Art. 9 (suite)** : s'oppose à l'amendement n° 45, précédemment réservé, de M. Michel Sordel, rapporteur (possibilité pour les offices de passer des conventions avec les établissements régionaux pour appliquer certaines dispositions de politique d'intérêt régional) - **Avant l'art. 24** (p. 4162) : demande le retrait de l'amendement n° 68 de M. Michel Sordel, rapporteur (définition des infractions à la présente loi) - **Art. 24** : s'oppose à l'amendement n° 158 de M. Rémi Herment, soutenu par M. Maurice PrévotEAU (suppression de cet article relatif aux infractions et à l'extension du champ des investigations et des catégories de fonctionnaires autorisées à y procéder) - (p. 4163) : ses amendements n° 189 : définition des personnes habilitées à constater les infractions aux dispositions de cette loi ; adopté ; et n° 168 : constatation des infractions aux dispositions de la présente loi par les vétérinaires inspecteurs, les techniciens des services vétérinaires, les préposés sanitaires et les agents techniques sanitaires ; adopté - **Art. 26** : s'oppose à l'amendement n° 69 de M. Michel Sordel, rapporteur (cas des départements d'outre-mer et avis du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire) et demande le retrait de l'amendement n° 70 du même auteur (mise en place d'une délégation commune à l'ensemble des offices dans chaque département d'outre-mer) - **In fine** (p. 4164) : son amendement n° 169 : modalités de fonctionnement de l'Office national interprofessionnel des céréales ; adopté - **Intitulé** : s'oppose à l'amendement n° 71 de M. Michel Sordel, rapporteur (« Projet de loi relatif à l'organisation des marchés agricoles ») - **Seconde délibération** - **Art. 2** (p. 4165) : accepte l'amendement de coordination n° 1 de M. Michel Sordel, rapporteur et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 2 du même auteur (établissement d'un calendrier permettant de connaître les volumes importés en provenance des pays tiers) - **Art. 3 ter** : accepte l'amendement n° 3 de M. Michel Sordel, rapporteur (conclusion de conventions par des organisations professionnelles ou interprofessionnelles avec les offices permettant notamment la définition et la mise en oeuvre d'actions communes) - **Art. 17** : accepte l'amendement de coordination n° 4 de M. Michel Sordel, rapporteur - **Sur l'ensemble** (p. 4167) : qualité du débat - Divergences entre le Gouvernement et le Sénat - Mission du Conseil supérieur et des offices - Réel attachement du Sénat à l'organisation économique - (p. 4168) : travaux de la commission des affaires économiques.

- **Question au Gouvernement, de M. Maurice Janetti** : montants compensatoires - (4 novembre 1982) - (p. 5123) : absence de blocage des prix agricoles malgré la lutte contre l'inflation : répercussion des augmentations de prix de Bruxelles - Montants compensatoires positifs en Allemagne et aux Pays-Bas et distorsion de concurrence - Démantèlement des montants compensatoires négatifs français, produit par produit, en début de campagne : viande porcine, vin, lait et viande bovine, céréales et betterave - Démantèlement

parallèle des montants compensatoires positifs allemands - Amélioration de la situation des agriculteurs en 1982.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Prestations sociales agricoles - (30 novembre 1982) - (p. 6028) : couverture des risques sociaux des agriculteurs et exercice de la solidarité entre les catégories socio-professionnelles - Poursuite de la politique de progrès social engagée depuis mai 1981 - Importantes mesures sociales en faveur des agriculteurs concernant les allocations familiales, l'allocation de logement, la couverture sociale des chômeurs en fin d'indemnisation, le remplacement des agricultrices en cas de maternité, le minimum vieillesse et l'allocation aux adultes handicapés - Mise à parité des retraites des agriculteurs avec les pensions des salariés par la loi du 4 juillet 1980 d'orientation agricole et deux revalorisations exceptionnelles en 1980 et en 1981 - Augmentation des prestations passant par l'accroissement des cotisations - Déséquilibre entre le coût des prestations vieillesse et celui des cotisations assurance-vieillesse - Importance du problème de l'avancement à 60 ans de l'âge de la retraite pour les exploitants agricoles, compte tenu de la structure démographique défavorable du secteur agricole - Ensemble des prestations du budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) s'élevant à 57,3 milliards de francs en 1983 - 80 % des ressources du BAPSA de nature extra-professionnelle - Effort important consenti par la collectivité au profit des agriculteurs - Absence d'assujettissement des agriculteurs à la contribution de solidarité instituée dernièrement au profit de l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) - Modulation des cotisations selon les tranches de revenus - (p. 6029) : modulation demeurant imparfaite tant que l'assiette servant de base aux cotisations ne sera pas remplacée par une connaissance précise des revenus individuels - Poursuite de l'intégration du résultat brut d'exploitation (RBE) dans l'assiette des cotisations sociales - Recherche d'une meilleure connaissance des revenus par utilisation des statistiques et du réseau d'informations comptables agricoles - Nécessité de mettre en oeuvre une véritable réforme fiscale permettant une meilleure connaissance des revenus - BAPSA pour 1983 témoignant de la volonté du Gouvernement d'assurer la parité de la protection sociale agricole avec celle des autres catégories socio-professionnelles - Rigueur de l'équilibre budgétaire imposant une limitation de l'extension des avantages sociaux à nos capacités financières - (p. 6037) : problème du prétendu désengagement de l'Etat et de la participation de la caisse nationale des allocations familiales (CNAF) au financement des prestations familiales agricoles - (p. 6038) : participation de la CNAF pour des raisons de cohérence et permettant de supprimer un certain nombre de transferts - Augmentation de 13 % de la contribution publique - Amélioration de l'effort contributif des exploitants - Financement extraprofessionnel représentant 80 % des ressources du BAPSA - Hausse plus forte des cotisations dans les départements « riches » - Modulation des cotisations allant dans le sens des engagements politiques - Augmentation des cotisations inférieure à celle des prestations pour les trois quarts des agriculteurs du Cantal, en réponse à M. *Paul Robert* - Taxe portant sur les céréales et sur d'autres produits agricoles participant au financement du BAPSA, en réponse à M. *Louis Minetti* - Mission première du BAPSA d'assurer le versement des prestations légales - Attachement à la recherche de mesures différenciées en faveur des petits producteurs - Importance d'une bonne connaissance des revenus agricoles soulignée par M. *Louis Caiveau* - Réforme fiscale recherchant plus de justice et d'équité dans les modalités d'imposition des agriculteurs - Connaissance des revenus individuels de chaque agriculteur, condition indispensable pour améliorer les conditions d'attribution et d'utilisation des aides publiques - Loi n° 80-546 du 17 juillet 1980 instituant une assurance veuvage en faveur des conjoints survivants d'assurés salariés et article 9 prévoyant l'extension de cette assurance veuvage

au profit des non salariés agricoles, en réponse au problème évoqué par M. *Louis Caiveau* - (p. 6039) : avis des principales organisations professionnelles agricoles sur l'institution d'une assurance veuvage en faveur des exploitants agricoles et des membres de leur famille - Rapport prestations-cotisations favorable aux agriculteurs exploitant moins de 300 hectares - Importance des charges créées par l'abaissement à seize ans de la période ouvrant droit aux annuités de retraite au lieu de vingt et un ans - Effort budgétaire considérable en 1982 concernant les assurances vieillesse marquant une volonté politique de rattrapage et augmentation des retraites suivant désormais l'augmentation légale de l'ensemble des retraites - Prise en compte des difficultés des agriculteurs afin de leur éviter la perte du bénéfice d'une couverture sociale, en réponse au problème important de la suspension des prestations aux agriculteurs n'ayant pas versé de cotisation, évoqué par M. *Louis de la Forest* - Revenu agricole en hausse cette année - Importance du problème juridique du statut des exploitations agricoles lié à celui du statut des agricultrices - Etude de ce problème par M. *André Cellard* après consultation des organisations professionnelles et des parlementaires en réponse à M. *Michel Moreigne* - Bénéfice indirect pour le BAPSA par l'intermédiaire de la participation du régime général au financement des prestations sociales agricoles du produit des taxes instaurées par M. *Beregovoy* - Ensemble des contributions de l'Etat au financement de l'agriculture s'élevant à 92,3 milliards de francs en 1983 - Objectif du Gouvernement d'assurer une meilleure maîtrise des dépenses et une amélioration des prestations - (p. 6040) : projet de BAPSA pour 1983 : traduction de la politique du Gouvernement - **Examen des crédits** - Art. 55 (p. 6041) : s'oppose à l'amendement n° 120 de M. *Louis Caiveau*, rapporteur pour avis (suppression de cet article relatif aux prestations familiales servies aux personnes non salariées du régime agricole, ainsi qu'aux ressources destinées à leur financement).

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6042) : retour à une évolution positive du revenu agricole ; augmentation moyenne de 2,9 % du revenu apparaissant dans le compte prévisionnel arrêté par la commission des comptes de l'agriculture - Evolution prolongeant une tendance déjà manifestée au cours du deuxième trimestre de 1981 - Rôle favorable des facteurs climatiques malgré la sécheresse de cet été affectant les départements du Massif central et la tempête catastrophique des 6 et 7 novembre affectant certaines régions du centre - Bons résultats en termes quantitatifs s'accompagnant d'une bonne tenue des cours de la plupart des productions - Obtention en avril 1981 d'une hausse moyenne de 13 % des prix européens - Evolution positive du revenu en 1982, en raison d'une augmentation modérée des coûts et des consommations intermédiaires - Existence de fortes disparités entre agriculteurs, entre régions ou entre secteurs de productions - Nécessité d'une mise en oeuvre de réformes portant sur le financement de l'agriculture et sur l'ensemble des éléments constitutifs du revenu agricole - (p. 6043) : disparité sectorielle due, pour une bonne part, à la pratique exclusive de prix garantis - Suggestion du Gouvernement d'une application différenciée des aides et des garanties accordées au titre de la politique agricole commune - Attachement du Gouvernement à obtenir pour les productions méditerranéennes des garanties de prix équivalentes à celles dont bénéficient les produits de l'Europe du Nord - Vote et promulgation de la loi sur les offices visant une meilleure organisation des marchés et des filières - Mise en oeuvre de la procédure de redressement des exploitations agricoles en difficulté - Poursuite en 1983 au plan communautaire de la recherche d'un niveau de prix satisfaisant pour les producteurs agricoles et l'amélioration du contenu et des mécanismes de la politique agricole commune - Négociation sur les prix posant le difficile problème des montants compensatoires monétaires (MCM) - Ajustement monétaire de juin 1982 et réapparition en France de MCM négatifs - Dévaluation du « franc vert » devant prendre effet au début de chaque campagne - (p. 6044) : garanties de prix pour certaines productions

méditerranéennes, condition essentielle à un nouvel élargissement de la Communauté économique européenne (CEE) - Justice, solidarité, progrès et développement continus de notre agriculture, objectifs fondamentaux de la politique agricole nationale - Maintien d'une agriculture diversifiée, condition de progrès et répondant aux objectifs de la politique d'aménagement du territoire définie par le Gouvernement - Crédit agricole devant rester un instrument privilégié d'action au service du monde rural et s'adapter à l'évolution économique et sociale - Inadaptation des conditions actuelles du prélèvement fiscal en agriculture et du calcul des cotisations sociales, faute d'une connaissance des revenus réels de chaque agriculteur - Vote par le Parlement de l'aide fiscale à l'investissement et de l'aide fiscale aux jeunes agriculteurs - Transferts de crédits intervenus à l'occasion du budget pour 1983 s'expliquant par la création d'un ministère de la consommation ; par le transfert à la caisse nationale des allocations familiales des crédits correspondant aux prestations familiales du budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) - (p. 6045) : mise en oeuvre de la politique de décentralisation du Gouvernement et absence de désengagement de l'Etat à l'égard de l'aménagement rural et de l'équipement agricole - Prévision de l'attribution d'une partie de la dotation globale d'équipement (DGE) aux départements dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à la moyenne - Crédits transférés à la DGE correspondant à des investissements contribuant à l'aménagement rural et à des investissements destinés à améliorer la productivité agricole - Efforts nécessaires dans le domaine de l'enseignement et de la formation initiale et permanente des exploitants agricoles pour le maintien d'une agriculture prospère et bien répartie sur l'ensemble du territoire - Progression du taux des crédits de subvention en faveur de l'enseignement agricole privé identique à celui de l'ensemble du ministère de l'agriculture - Taux des bourses accordées dans l'enseignement agricole inférieur au taux des bourses de l'éducation nationale - Installation des jeunes et action sur les structures foncières constituant un axe essentiel de la politique du Gouvernement - (p. 6046) : revalorisation des taux moyens de la dotation aux jeunes agriculteurs (DJA) à compter du 1^{er} janvier 1983 - Attachement au principe d'une modulation dans l'attribution de cette aide en fonction de la situation particulière de chaque candidat - Nécessité de l'allègement de la charge foncière ; prochain dépôt d'un projet de loi foncière devant le Parlement - Investissement de l'épargne privée sous forme de parts de groupements fonciers agricoles, une des solutions - Recherche et son développement, priorité nationale - Cotutelle avec le ministre de la recherche et de l'industrie sur l'institut national de la recherche agronomique (INRA) - Effort en faveur des investissements générateurs de gains de productivité en agriculture : investissements hydrauliques agricoles - 1982, année du vote de la loi sur les offices par produits ; 1983, année de la mise en place de ces offices - Contribution essentielle des industries agricoles et alimentaires au maintien de l'emploi et à l'équilibre de nos échanges extérieurs - (p. 6047) : nécessité d'une amélioration de l'environnement des entreprises agro-alimentaires en amont et en aval - Réforme du conseil national de l'alimentation afin d'assurer une meilleure représentation des intérêts socio-professionnels - Normalisation des conditions de vente et de paiement - Rigueur dans la préparation de ce budget et affirmation de priorités dans le cadre d'une politique d'ensemble de l'aménagement rural et de l'économie agro-alimentaire - Budget préparant résolument l'avenir - (p. 6085) : importance des questions agricoles pour le Sénat - Augmentation régulière du revenu agricole depuis mai 1981 - Conditions climatiques favorables mais gestion rigoureuse et efficace - Augmentation de 2,9 % du revenu agricole après huit ans de dégradation, en réponse à M. Louis Souvet - Nécessité de comparer des chiffres comparables si on veut mener un débat sérieux - Augmentation de 110 % des dépenses en faveur de l'installation des jeunes - Politique agricole commune longuement évoquée par M. Michel Sordel - Accords de Bruxelles du 18 mai 1982 et hausse moyenne des prix

directeurs de 13 % - Effort particulier en faveur des productions animales - Examen des projets de réforme de la politique agricole commune concernant les productions méditerranéennes - Accord concernant la réforme de l'organisation commune des marchés du vin - Volonté du Gouvernement d'obtenir un règlement communautaire des fruits et légumes lors de la prochaine fixation des prix agricoles - Lien entre l'aboutissement de cette négociation et un éventuel élargissement de la communauté, en réponse à MM. Louis Minetti et Fernand Tardy - Existence en 1982 d'un règlement désastreux relatif aux moutons, de concessions exagérées consenties à la Grande-Bretagne et d'une taxe de coresponsabilité sur les céréales acceptée sans contre partie sur les produits de substitution aux céréales - (p. 6086) : problème des montants compensatoires monétaires évoqué par MM. Serge Mathieu, Michel Sordel, Pierre Jeambrun, Jean Cluzel, Fernand Tardy, Raymond Soucaret, Alfred Gérin, Alphonse Arzel et Paul Malassagne - Attachement du Gouvernement à lutter contre la différence des taux d'inflation entre la France et ses principaux partenaires, cause des montants compensatoires - Plan de lutte rigoureux se traduisant par des sacrifices pour toutes les catégories socio-professionnelles - Absence de blocage des prix agricoles mais recueil des bénéfices du blocage de la plupart des produits qui lui sont nécessaires - Mise en place progressive d'un programme de désarmement des montants compensatoires monétaires demandé par le Gouvernement à nos partenaires - Inquiétude de MM. Michel Sordel, Gérard Delfau, Serge Mathieu et Roland du Luart concernant la mise en place des offices par produits, par transformation d'organismes existants ou par création d'organismes nouveaux, texte nécessaire à l'étude devant être publié avant la fin de l'année - Elaboration à l'issue d'une très large concertation avec les organisations professionnelles - Financement des nouveaux offices par redéploiement des moyens du Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (FORMA) - Organisation du marché national confortant la structure de notre agriculture fondée sur des exploitations familiales devant rassurer MM. Louis Minetti et Paul Jargot - Obtention d'une mesure spéciale en faveur des petits producteurs laitiers - Modulation des différentes actions en faveur des petites exploitations - Nécessité d'une réforme de la fiscalité permettant de mieux connaître les revenus agricoles réels - Report de l'exigibilité de l'impôt sur les grandes fortunes concernant l'outil de travail au 15 juin 1985, en réponse à M. Geoffroy de Montalembert - Création d'emplois du ministère de l'agriculture réservés à l'information des hommes - Nécessité de redonner à l'enseignement agricole public de nouveaux objectifs dans une cohérence et une dynamique retrouvée, en réponse à MM. Bernard Legrand et France Lechenault - Impossibilité de rattraper en deux ans un passif accumulé durant dix ans - Engagement du processus de réforme de l'enseignement public devant permettre à chaque établissement de remplir trois missions complémentaires de formation, de développement et d'animation rurale - Craintes exprimées par MM. René Tinant, Louis Minetti, Geoffroy de Montalembert, Henri Torre, Paul Jargot, Bernard Legrand, Paul Malassagne, Louis Souvet, Jean Puech, Alfred Gérin et Alphonse Arzel relatives à l'enseignement agricole privé - Souhait d'engager avec toutes les parties intéressées au fonctionnement de l'enseignement agricole privé une négociation globale sur les droits et devoirs de chacun - Dossier devant être traité sans passion pour le plus grand bien des élèves et de notre agriculture - (p. 6087) : absence d'intention de rattacher administrativement et mécaniquement l'enseignement agricole à l'éducation nationale, mais construction ensemble et avec d'autres départements ministériels d'un grand service public unifié - Enseignement agricole devant offrir à ses élèves des diplômes équivalents à ceux de l'enseignement général, leur permettant d'accéder à l'enseignement supérieur - Construction d'une cohérence au plan national, régional et départemental entre l'ensemble des formations professionnelles intéressant les divers secteurs socio-professionnels - Dépôt par le Gouvernement d'un amendement à l'Assemblée nationale afin d'augmenter les crédits affectés

aux bourses scolaires, en réponse au problème évoqué par MM. *Charles-Edmond Lenglet, Marcel Daunay et René Tinant* - Conscience du rôle important joué par les maisons familiales, en réponse à MM. *Geoffroy de Montalembert et Paul Jargot* - Suppression des rémunérations des stages à temps partiel afin de les réserver aux stages à temps plein, mesures touchant particulièrement les stages agricoles - Demande auprès du ministre de la formation professionnelle d'accorder une priorité à l'avenir pour la formation professionnelle des agriculteurs - Accord entre l'administration et la Caisse nationale de crédit agricole portant sur certains aménagements techniques concernant les modalités de calcul et de versement de la subvention de bonification - Concernant le problème de l'application du décret relatif à l'enseignement et à la formation professionnelle agricoles en Nouvelle-Calédonie, évoqué par M. *Lionel Cherrier*, reconnaissance de huit maisons familiales et rurales en 1982 - Résultats du commerce extérieur variant fortement selon les conditions climatiques et l'état du marché mondial, en réponse à M. *Pierre Jeambrun* - Moyens importants prévus pour les organismes chargés d'appuyer le développement de nos ventes de produits et de technologie agro-alimentaires - Vente de 2 200 000 tonnes de céréales à l'Union soviétique - Visite prochaine en Algérie - Rôle de la France dans le maintien de la position unique de la communauté face aux pressions américaines - Adaptation de nos produits agricoles aux besoins des industries agro-alimentaires, facteur clé du développement de nos exportations et de notre capacité à satisfaire le marché intérieur - Totale utilisation des crédits affectés aux investissements - Augmentation de 30 % des crédits réservés au développement de l'industrie alimentaire en 1982, en réponse à M. *Louis Souvet* - (p. 6088) : crédits réservés à la recherche dans les industries agro-alimentaires progressant de 40 % - Moyens de fonctionnement inscrits au projet de budget pour 1983 permettant le maintien des activités prioritaires des services - Problème des dégâts forestiers causés par la tempête des 6 et 7 novembre, évoqué par MM. *Adrien Gouteyron et Germain Authié*, premiers crédits en cours de mise en place pour faire face aux dépenses immédiates - Mobilisation du ministère à tous les niveaux pour aider ces régions dévastées à faire face à cette situation par des solutions adéquates - En réponse à M. *Bernard Desbrière* concernant le problème du statut des agricultrices, examen en cours de cette importante question sous ses différents aspects - Situation de la meunerie évoquée par M. *Michel Sordel* et examen de la situation de trésorerie des entreprises qui se sont trouvées temporairement en difficulté - Prix des contrats passés avec la Société d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA) augmentant de 10,9 %, en réponse à M. *Paul Jargot* - Bénéfice d'aide spécifique en faveur de la coopération agricole - Crédits affectés à la sélection animale augmentant de 12 % en réponse au problème évoqué par M. *Jean Cluzel* - Production de viande bovine augmentant de plus de 15 % en moyenne nationale, s'accompagnant d'une tendance à la baisse de la consommation - Souci partagé de rechercher l'indépendance dans l'approvisionnement en protéines nationales - Augmentation de 14 à 15 % du prix des bovins maigres - Création en cinq ans de 700 000 m³ de stockage dans 404 stations, en réponse à M. *Louis Minetti* - Retrait ne représentant que 5,7 % de la production totale de pommes en France sur dix ans - Questions forestières évoquées par MM. *Michel Sordel, Pierre Jeambrun, Louis Jung et Marcel Vidal* - (p. 6089) : fonctions écologique, économique et sociale de la forêt - Etablissement d'une filière bois en relation avec le ministre de la recherche et de l'industrie - Budget témoignant de la volonté du Gouvernement de contribuer à l'expansion et à la modernisation du secteur agricole pour le redressement du pays.

CROZE (Pierre), sénateur des Français établis hors de France (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques ; en démissionne (21 octobre 1982) (p. 4743).

Est nommé membre de la commission des finances (21 octobre 1982) (p. 4743).

- Membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes.

DÉPÔTS

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Environnement [n° 95, annexe 14 (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 261 (81-82)]** - (4 mai 1982) - **Art. 7** (p. 1614) : se déclare favorable à l'amendement n° 5 de M. *Léon Jozeau-Marigné*, rapporteur (élection au scrutin majoritaire à deux tours dans les circonscriptions qui ont droit à quatre sièges et élection à la représentation proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne dans les circonscriptions qui ont droit à cinq sièges ou plus).

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - **Art. 1** (p. 5681) : son amendement n° 47, soutenu par M. *Jacques Descours Desacres* : évaluation dans l'annexe des voies et moyens du projet de loi de finances annuel, du produit, pour l'année en cours, des impôts affectés aux établissements publics nationaux de caractère administratif ou organismes divers habilités à les percevoir ; adopté - **Art. 2** (p. 5686) : son amendement n° 50 : suppression du paragraphe VI de l'article 2 visant à reconduire la contribution supplémentaire destinée, dans la loi de finances pour 1982, à financer l'indemnisation du chômage ; retiré - Son amendement n° 51 : caractère exceptionnel de la reconduction de la contribution supplémentaire destinée, dans la loi de finances pour 1982, à financer l'indemnisation du chômage ; adopté.

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - **Art. 10** (p. 5742) : son amendement n° 53 : suppression des dispositions de cet article relatives aux assurances de groupe ; retiré - (p. 5744) : son amendement n° 54 : suppression des dispositions de cet article relatives à la soumission à l'impôt sur le revenu des produits attachés aux bons, aux contrats de capitalisation, ainsi qu'aux placements de même nature ; retiré - **Art. 14** (p. 5756) : se déclare favorable à l'amendement n° 43 de M. *Pierre Lacour* (suppression des dispositions de cet article relatives au taux normal du droit de consommation pour les différents groupes de tabac définis à l'article 575 du code général des impôts).

Deuxième partie :

Relations extérieures - (7 décembre 1982) - (p. 6441, 6442) : restructuration du ministère ; organisation par techniques : coopération fondée sur les stratégies de développement et actions culturelles - Définition du développement : rencontre d'un faisceau de techniques avec un milieu - Décentralisation des responsabilités à l'échelon géographique ; exemple de l'enseignement - Volume de l'aide de la France aux pays indépendants du tiers monde - Rigueur de la politique budgétaire française - Conjoncture internationale et caractère pessimiste des perspectives pour

les pays du tiers monde - Importance de l'aide publique - Inadéquation entre les objectifs et les moyens - Relations de la France avec l'Afrique, les pays d'Amérique latine, le Sud-Est asiatique et le Maghreb ; référence à la signature du contrat de gaz algérien - Echanges commerciaux avec le tiers monde et créations d'emplois - Actuelle détérioration de la structure des échanges commerciaux - Nécessaire révision par la France de sa politique industrielle - Poursuite du dialogue Nord-Sud - Insécurité politique - Montée du protectionnisme - Marginalisation des institutions internationales - Réapparition d'une hiérarchie selon les monnaies - Extension du protectionnisme aux industries de pointe - Ambition de cette politique de coopération et insuffisance des moyens - Examen des crédits - Etat B - Coopération et développement (p. 6453) : abstention du groupe UREI sur les crédits des titres III, IV, V et VI.

Articles non rattachés - (11 décembre 1982) - Art. 44 - Etat E (p. 6699) : soutient l'amendement n° 150 de M. Albert Voilquin (suppression de la ligne 58 relative à la taxe sur les spectacles).

CRUCIS (Michel), sénateur de la Vendée (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 80 (JO Débats 23 juillet 1981) (p. 1050) à M. le ministre du commerce et de l'artisanat : **commerçants-artisans** (protection sociale des commerçants et artisans).

CUTTOLI (Charles de), sénateur des Français établis hors de France (GD puis RPR).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des lois.
- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger (12 mai 1982) (p. 1921).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire (24 juin 1982) (p. 3122).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal (8 juillet 1982) (p. 3530).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales (13 octobre 1982) (p. 4537).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la retraite des Français résidents ou anciens résidents au Maroc [n° 184 (81-82)] (20 janvier 1982) - **Pensions de retraite.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger et à l'élection des sénateurs représentant les Français établis hors de France [n° 232 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 2 avril 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 271 (JO Débats 23 juillet 1982) (p. 3778) à M. le ministre des relations extérieures : **Parlement** (représentation des Français de l'étranger à l'Assemblée nationale) - Réponse de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures (15 octobre 1982) (p. 4581, 4582).

n° 273 (JO Débats 16 septembre 1982) (p. 3947) à M. le ministre des relations extérieures : **Français de l'étranger** (Français de l'étranger : membres du Conseil supérieur) - Réponse de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures (15 octobre 1982) (p. 4582, 4583).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion - (21 avril 1982) - **Après l'art. 4** (p. 1252) : sur l'amendement n° 11 de M. Paul Pillet, rapporteur (motifs d'ordre familial ou professionnel concernant le bailleur ou le locataire, imposant une location d'une durée inférieure à l'une ou l'autre de celles prévues à l'article précédent), son sous-amendement n° 171, soutenu par M. Jacques Habert : extension de la possibilité de conclure un contrat pour une durée inférieure à celle prévue à l'article précédent au retour en France des Français établis hors de France ; adopté.

Suite de la discussion - (22 avril 1982) - **Art. 5** (p. 1278) : sur l'amendement n° 12 de M. Paul Pillet, rapporteur (résiliation par le locataire du contrat de location à tout moment pour raisons familiales, professionnelles ou de santé), son sous-amendement n° 172, soutenu par M. Jacques Habert : résiliation du contrat de location d'un Français établi à l'étranger lors du retour en France de l'intéressé ou de sa famille ; retiré.

- **Projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger** [n° 261 (81-82)] - (4 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 1596) : remerciements au président *Jozeau-Marigné*, rapporteur de la commission des lois - Incidences du mode d'élection et de la composition du Conseil supérieur des Français de l'étranger sur l'élection sénatoriale - Décisions du Conseil constitutionnel des 16 et 20 avril 1982 - Expression du sentiment des sénateurs représentant des Français de l'étranger et de la majorité des membres du Conseil des Français expatriés - Prestige du Conseil supérieur des Français de l'étranger et dépassement de ses attributions consultatives - Nécessité de réformes : élargissement de la base électorale ; institution d'élections au suffrage direct - Opposition à une réforme par voie réglementaire - Rôle du Parlement et instauration devant les deux assemblées d'un débat loyal et démocratique - Information sans consultation du bureau permanent du Conseil supérieur des Français de l'étranger par le Gouvernement - Avis du Conseil d'Etat - Recours devant le Conseil d'Etat et le Conseil constitutionnel - (p. 1597) : publication d'un décret le 22 février 1982 ; organisation unilatérale du découpage électoral - Dépôt devant l'Assemblée nationale d'un projet de loi - Cas particuliers des

Français d'Allemagne fédérale, de Zambie, d'Angola et de Suisse - Système de représentation proportionnelle au plus fort reste - Désir de la part du Gouvernement de faire entrer au Conseil supérieur ses amis politiques minoritaires chez les Français de l'étranger - Hommage rendu au Conseil supérieur des Français de l'étranger - **Art 1** (p. 1606) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (représentation au Conseil des sénateurs représentant les Français établis hors de France et de dix à vingt personnalités, sauf pour l'application des dispositions relatives à l'élection des sénateurs).

Deuxième lecture [n° 323 (81-82)] - (12 mai 1982) - **Art. 3** (p. 1917) : sur l'amendement n° 3 de M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (détermination des circonscriptions électorales, de leur chef-lieu et du nombre de sièges par la loi), rôle des pouvoirs législatif et réglementaire.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 330 (81-82)] - (18 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 2116) : travaux de la commission mixte paritaire (CMP) - Défense du scrutin direct - Mode de scrutin et accord du Gouvernement ; nombreuses palabres - Fixation par décret des règles d'élection du Conseil supérieur des Français de l'étranger ; reniement de ses engagements par le Gouvernement et désinvolture.

Nouvelle lecture [n° 345 (81-82)] - (25 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 2233) : quatrième et dernière lecture au Sénat de ce texte - Election du Conseil supérieur des Français de l'étranger en vertu d'un décret considéré par le Conseil constitutionnel, le 16 avril dernier, comme non conforme à la Constitution - Déroulement des élections le 23 mai et mise en minorité de la majorité gouvernementale dans 42 circonscriptions sur 44 - Un tiers des sièges attribué aux listes se réclamant de la majorité gouvernementale et régression de leur nombre de voix par rapport à celui obtenu le 10 mai 1981 - Sévère avertissement donné par les Français de l'étranger au Gouvernement.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (16 juin 1982) - **Art. 5** (p. 2837) : son amendement n° A-97 : missions du service public de la radiodiffusion et de la télévision et réponse aux besoins des Français de l'étranger en matière d'information, de distraction et de culture ; adopté - Radio-France et Radio France Internationale - Pays frontaliers - Lacunes du projet.

Suite de la discussion - (18 juin 1982) - **Art. 26** (p. 2951) : son amendement n° A-98 : représentation de sept membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle ; retiré - (p. 2957) : se déclare favorable à l'amendement n° A-154 de M. Charles Pasqua, rapporteur (présence au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle de sept membres représentant respectivement le Conseil supérieur des Français de l'étranger, les organisations professionnelles représentatives et les travailleurs permanents et intermittents de l'industrie cinématographique ainsi que les associations de jeunesse et d'éducation populaire).

Suite de la discussion - (22 juin 1982) - **Après l'art. 29** (p. 2980) : son amendement n° A-115 : insertion d'un article relatif aux avis émis par le Conseil supérieur des Français de l'étranger vis-à-vis de la politique de la communication audiovisuelle à l'égard des Français de l'étranger ; adopté.

Suite de la discussion - (23 juin 1982) - **Art. 53** (p. 3055) : son amendement n° B-121 : mission de la société nationale : diffusion internationale, notamment aux Français de l'étranger ; adopté.

- **Proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions du code du service national** [n° 375 (81-82)] - (23 juin 1982) - **Après l'art. 3** (p. 3061) : son amendement n° 1 : consultation du Conseil supérieur des Français de l'étranger ou de son bureau permanent pour déterminer les conditions

d'appel différé au service national actif, les cas de dispense des obligations du service national actif ; retiré.

- **Question au Gouvernement : accueil des Français rapatriés du Liban** - (24 juin 1982) - (p. 3100) : arrivée à Toulon le 18 juin de deux bateaux ramenant les Français rapatriés du Liban et absence d'information des sénateurs des Français de l'étranger - Cas précédents du Sud-Est asiatique, du Tchad, du Zaïre.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (29 juin 1982) - **Après l'art. 87** (p. 3242) : son amendement n° B-207 : exercice des attributions du Conseil supérieur des Français de l'étranger dans l'intervalle de ses sessions par son bureau permanent ; adopté - **Après l'art. 92 bis** (p. 3246) : son amendement n° B-122 : détermination par une loi de programme pour une période de cinq ans des objectifs et moyens de la politique d'information et de communication audiovisuelle de la France à destination de l'étranger et concernant notamment les Français de l'étranger ; retiré.

- **Projet de loi portant réforme de la planification** [n° 391 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (30 juin 1982) - **Art. 1** (p. 3314) : son amendement n° 43 : association de partenaires sociaux et économiques et du Conseil supérieur des Français de l'étranger à l'élaboration du plan ; retiré - **Art. 6** (p. 3326) : son amendement n° 46 : transmission par le Conseil supérieur des Français de l'étranger à la commission nationale de planification d'un avis sur le projet de première loi de plan relatif au commerce extérieur, à la coopération internationale ou aux besoins des Français établis hors de France ; adopté - Sur cet amendement, se déclare favorable au sous-amendement n° 52 de M. Michel Rocard, ministre (transmission par le Conseil supérieur des Français de l'étranger d'un avis sur le document d'orientation établi après consultation des régions).

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** [n° 494 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (13 octobre 1982) - **Art. 6** (p. 4524) : son amendement n° 35 : vote des Français établis hors de France et inscription d'un électeur sur la même liste électorale que son conjoint ; retiré - (p. 4525) : se déclare favorable à l'amendement n° 19 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (vote des Français établis hors de France dans les communes de plus de 50.000 habitants) - **Art. 7** (p. 4526) : se déclare favorable à l'amendement n° 20 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (délai d'inscription sur les listes électorales pour les Français établis hors de France).

Nouvelle lecture [n° 54 (82-83)] - (20 octobre 1982) - **Art. 6** (p. 4684) : inscription des Français de l'étranger sur les listes électorales - Rétablissement du texte de la loi de 1972 - Absence de représentation spécifique des Français de l'étranger à l'Assemblée nationale - Nécessité de permettre aux Français de l'étranger n'ayant aucun lien de rattachement avec une liste électorale de s'inscrire dans une commune où ils sont contribuables - (p. 4685) : se déclare favorable à l'amendement n° 12 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (inscription des Français de l'étranger dans des communes de plus de 50.000 habitants et pourcentage maximum de 2 % des électeurs inscrits) - **Art. 7** (p. 4686) : se déclare favorable à l'amendement n° 13 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (inscription en dehors des périodes de révision des Français établis hors de France ayant fait l'objet d'une radiation sur les listes électorales).

- **Projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques** [n° 532 (81-82)] - (27 octobre 1982) - **Art. 2 : Art. 50 de la loi du 12 novembre 1968 modifiée** (p. 4864) : conclusion souhaitable d'accords entre les universités françaises et les universités étrangères ; problème d'équivalences - Cas notamment des étudiants français de l'étranger inscrits dans les facultés de médecine de Dakar, Abidjan et Libreville : ancienneté de la validité de plein droit ; mesure transitoire adoptée par la loi du 6 juillet

1979 - Cas également des pays de la Communauté économique européenne (CEE) et des Etats-Unis d'Amérique.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Communication audiovisuelle - (2 décembre 1982) - (p. 6159) : organisation et action de Radio France internationale - Loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle et attitude des Français de l'étranger - Mission de la Société de radiodiffusion extérieure, filiale de la Société nationale de radiodiffusion - Attitude du Sénat et défense de l'information des Français de l'étranger - Regrets face à la suppression par l'Assemblée nationale du contrôle du cahier des charges de Radio France internationale par le Conseil supérieur des Français de l'étranger - Dépôt d'un projet de loi de programme par le Gouvernement pour déterminer pendant cinq ans les objectifs et les moyens de la politique d'information de la France à destination de l'étranger - Absence de garantie d'exécution de ce programme en raison de la procédure budgétaire remise en cause chaque année.

Relations extérieures - (7 décembre 1982) - (p. 6441) : intérêt des Français de l'étranger pour le budget du ministère des relations extérieures - Augmentation factice des crédits réservés au Conseil supérieur des Français de l'étranger - Hommage rendu par le ministre des relations extérieures aux sénateurs des Français de l'étranger et au Conseil supérieur - Indemnité des membres du Conseil et statut d'élus - Préparation d'un futur statut des élus locaux - Congés des fonctionnaires et des agents publics, membres du Conseil supérieur, pour assister aux réunions du bureau permanent ou aux commissions - Protection des salariés des

entreprises françaises à l'étranger dans l'exercice de leur mandat - Compensation pécuniaire pour les membres du Conseil supérieur, salariés ou travaillant à leur compte - Affiliation de ces élus à un régime de retraite complémentaire - Problème de la sécurité dans certains pays - Renforcement des plans de sécurité et d'évacuation - Information à l'échelon des consulats - Suppressions d'emplois - Nécessaire envoi dans de nombreux postes de volontaires du service national actif (VSNA) spécialisés - Nécessaire information du Conseil de l'ouverture de négociations sur des conventions internationales concernant les Français de l'étranger - Augmentation des moyens consacrés à l'action radiophonique extérieure ; décision de la construction de l'émetteur de Guyane prise par le précédent gouvernement - Approbation du principe d'un plan quinquennal pour Radio-France internationale - Poursuite de la politique d'expansion radiophonique commencée par le précédent gouvernement - Réforme du mode d'élection des sénateurs des Français de l'étranger ; nécessaire accroissement du nombre des sénateurs - **Examen des crédits - Etat B - Services diplomatiques et généraux** - (p. 6452) : information des Français de l'étranger au niveau des consulats - Recours à des volontaires du service national actif (VSNA) - Diminution du nombre des agents du ministère des relations extérieures en service à l'étranger - Economies faites sur l'information des Français à l'étranger et sur le bon fonctionnement des consulats - Action des précédents gouvernements - Opposition aux crédits du titre III - Augmentation factice de crédits affectés au Conseil supérieur des Français de l'étranger - Opposition aux crédits du titre IV - **Art. 74 (p. 6454) : son amendement n° 172** : prise en charge par le Gouvernement des indemnités de fonctionnement, de déplacement ou de transport des membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution.

D

DAGONIA (Georges), sénateur de la Guadeloupe (S) -
Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture** [n° 150 (81-82)] - Suite de la discussion - (13 janvier 1982) - Art. 1 (p. 127) : se déclare défavorable à l'amendement n° I-1 de M. Michel Giraud, rapporteur (application du régime de droit commun dans les départements d'outre-mer).

- **Projet de loi complétant le code électoral et relatif à l'élection des membres du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon** [n° 180 (81-82)] - (21 janvier 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 300) : débat concernant Saint-Pierre-et-Miquelon s'étendant à la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion - Volonté du Gouvernement d'une consultation des populations des départements d'outre-mer (DOM) et mise au point d'adaptations tenant compte de leurs spécificités - Confirme la position favorable de M. Marc Plantegenest sur ce texte - Vote favorable du groupe socialiste sur ce projet de loi - Tendance à l'exagération lorsqu'il est question d'un statut.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - Suite de la discussion - (23 juin 1982) - Art. 39 (p. 3024) : sur l'amendement n° B-23 de M. Charles Pasqua, rapporteur (répartition des compétences entre la société nationale de programme de télévision pour l'outre-mer et les sociétés régionales de télévision), situation des départements et territoires d'outre-mer (DOM TOM) - Pluralisme - Montant des taxes - Réception d'une seule chaîne - Confiance envers le Gouvernement - Progrès des DOM TOM au sein de la République et de la nation française - Nécessité d'une société nationale pour l'outre-mer.

- **Rapport de M. Louis Virapoullé, au nom de la commission des lois, sur les pétitions n° 4681 de M. Legros et d'un certain nombre de conseillers généraux du département de la Réunion et n° 4682 de M. Maurice et d'un certain nombre de conseillers généraux de la Martinique** [n° 15 (82-83)] - (14 octobre 1982) - (p. 4562) : respect dû aux membres du Gouvernement, même par l'opposition - Inopportunité de cette discussion sur les pétitions adressées par les conseils généraux de la Martinique et de la Réunion - Prochain examen par le Sénat du projet de loi portant adaptation de la loi du 2 mars 1982 sur la décentralisation aux départements de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion - Audition de M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM) par la commission des lois - Volonté de polémique du rapporteur - Approbation de ce projet de loi par deux des quatre conseils généraux consultés - Opposition du groupe socialiste au débat en cours - Principe de l'unité de législation et spécificité des départements d'outre-mer - Départementalisation et assimilation - (p. 4563) : adaptation nécessaire de la législation - Dénonciation par le groupe socialiste d'une manœuvre tendant à ralentir les travaux du Sénat - Compétence du Conseil constitutionnel - Exemple précédent du référendum sur l'Algérie - Attachement aux institutions de la République et droit à la différence.

- **Projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des**

départements et des régions à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion [n° 537 (81-82)] - (26 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4782) : situation économique dans les départements d'outre-mer (DOM) ; situation de croissance sans développement ; caractère artificiel d'un niveau de vie apparemment élevé - Divergences entre les deux fractions de la population française - Importance de ce texte pour l'histoire des DOM - Rôle de certaines formations politiques minoritaires - Spécificité des DOM - Conformité de ce projet avec l'article 73 de la Constitution de 1958 - Problème du département région de la Guadeloupe ; maintien du scrutin uninominal à deux tours dans les dépendances ; instauration du scrutin proportionnel pour les autres DOM et barre des 5 % - Progrès pour la vie démocratique - Action des forces conservatrices - (p. 4783) : création d'une assemblée unique : compétences et ressources - Unité de législation - Référence au récent débat à propos de deux pétitions adressées au Président du Sénat par deux conseils généraux d'outre-mer - Hostilité du conseil général de la Martinique à ce projet de loi ; cite la liste des organismes interrégionaux dont le siège est à Fort-de-France - Mise en place par les gouvernements successifs des structures de la grande région Antilles Guyane - Référence à l'article 53 de la Constitution de 1958 et à la loi de 1972 - Vote de ce projet par le groupe socialiste et avancée importante sur la voie de la reconnaissance et de la promotion de l'homme d'outre-mer - (p. 4786) : solidarité nationale pour les représentants des DOM ; participation des citoyens des DOM à la guerre de 1914-1918 - Explication de vote sur l'ensemble (p. 4813) : exemple de la Guadeloupe et nécessaire changement dans le cadre de la République française - Approbation du projet du Gouvernement et opposition du groupe socialiste à la dénaturation de ce projet.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Postes et télécommunications - (27 novembre 1982) - (p. 5904) : hommage à la qualité du travail fourni par M. Louis Perrein, rapporteur spécial de la commission des finances - Amélioration depuis juillet 1981 de la qualité des services, notamment postal - Crainte de ralentissement du programme de modernisation et d'automatisation devant la diminution du montant des autorisations de programme - Stagnation des effectifs - Situation dans les départements et territoires d'outre-mer : inadaptation des bureaux au trafic actuel ; situation des fonctionnaires des postes et télécommunications (PTT) nommés en métropole et demandant sans succès leur mutation pour leur département d'origine - Vétusté de certains bureaux faute de crédits d'entretien - Endettement des PTT - Amélioration des prestations et de la qualité des services téléphoniques ; réserves à propos de l'outre-mer ; multiplication du nombre de cabines publiques ; problème du vandalisme - Télécommunications : reconduction du prélèvement exceptionnel au profit du budget général : souci de solidarité et regret pour l'atteinte aux capacités d'auto-financement de ce secteur ; avantages de l'évolution des PTT, administration d'Etat, en un service public national à caractère industriel et commercial, éventuel assujettissement à la TVA à l'occasion de la mise en harmonie de la législation française avec les directives des Communautés européennes - Réseau câblé des télécommunications ; inquiétude sur la participation des départements et territoires d'outre-mer à ce progrès technologique ; problème du financement - Tenue à Fort-de-France du Forum « information et communication » - Vote favorable du groupe socialiste.

Communication audiovisuelle - (2 décembre 1982) - (p. 6162) : projet de création d'une société de radio et de télévision pour l'outre-mer ; nécessaire autonomie administrative et financière - Coexistence de deux sièges sociaux FR 3 et FR 3 outre-mer - Insuffisance de personnels pour ce nouveau service public et modalités de recrutement - Appréhension des partisans de cette nouvelle société.

Environnement - (4 décembre 1982) - (p. 6306) : intervention en remplacement de M. Marcel Vidal - Politique

générale du Gouvernement faisant peu de cas d'une véritable action de protection de sauvegarde de la nature et de toutes ses composantes - Parcs nationaux et réserves naturelles en France couvrant 0,7 % du territoire national et 5 % au Japon - Action prioritaire cette année en faveur de la protection des berges et des cours d'eau contre les crues - Procédure des « contrats de rivière » - Reconquête rapide de la qualité des eaux - Démocratie devant pénétrer la vie quotidienne pour tout ce qui concerne la politique générale de l'environnement - Problème du déroulement des enquêtes publiques - Vocation touristique de la Guadeloupe défigurée par la prolifération des décharges publiques et sauvages - Souhait que le Gouvernement finance la mise en place d'usines d'incinération des ordures ménagères - Pollution des rivières à chaque campagne sucrière par les eaux de vidange des usines - Gravité des nuisances pour la faune aquatique - Inexistence d'agences de bassin et souhait d'une intervention du ministère se substituant aux agences de bassin - Sous réserve de ces observations, adoption du budget de l'environnement pour 1983 par le groupe socialiste.

Départements et territoires d'outre-mer - (8 décembre 1982) - (p. 6483) : difficultés de la mise en place de la loi du 2 mars 1982 dans les départements d'outre-mer (DOM) - Difficultés de l'environnement économique national et international se reflétant avec plus d'acuité sur le budget des DOM-TOM - Accumulation d'un retard considérable pendant des décennies - Attente de la départementalisation économique promise à Basse-Terre en 1974 - Décentralisation ne pouvant régler l'ensemble des problèmes se posant aux populations - Succès de la décentralisation dépendant de la qualité des responsables de l'exécutif local - Essentiel des crédits affectés à l'outre-mer figurant dans les budgets de différents ministères techniques - Satisfaction concernant l'augmentation des autorisations de programme du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM) - Insuffisance de ce budget traduisant néanmoins la volonté politique du Gouvernement de privilégier le développement économique sans porter atteinte aux avantages sociaux acquis et rencontrant l'opposition de ceux qui continuent à bénéficier de certaines rentes de situation - Majorité des habitants des DOM étant des smicards - Politique volontariste de solidarité nationale du Gouvernement contre tout processus de désengagement - Mise en place des lignes de forme d'une politique anti-colonialiste axée sur le développement - Tourisme, activité complémentaire d'avenir devant évoluer parallèlement à tout développement économique de nos régions - Création d'un complexe touristique original destiné à accueillir le flot touristique nord-américain et offrant trois mille emplois - Importance maritime conférée à la France par l'outre-mer - Limite précise des eaux territoriales, problème grave pour les marins pêcheurs de la Guadeloupe - (p. 6484) : difficultés de l'industrie sucrière - Souhait qu'une disposition spécifique exonère du champ d'application de la taxe sur le tabac et sur les alcools titrant plus de 25 degrés, les rhums des DOM - Situation difficile de la banane en raison de la concurrence de la banane des pays africains - Encouragement souhaitable au retour de certaines cultures traditionnelles en voie de disparition - Demande du maintien des mesures d'incitation financières et fiscales au profit des investisseurs - Nécessité d'assurer la protection des productions locales - Redoublement de vigilance nécessaire pour que la volonté de progrès économique passe rapidement dans les faits.

DAILLY (Etienne), sénateur de la Seine-et-Marne (GD) - *Vice-président du Sénat.*

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.
- Est nommé membre du Haut conseil du secteur public en application de l'article 53 de la loi n° 82-155 du 11 février 1982 (8 avril 1982) (p. 1035).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions (19 janvier 1982) (p. 246).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de nationalisation (29 janvier 1982) (p. 474).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de nationalisation (4 février 1982) (p. 535).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les prix et les revenus (8 juillet 1982) (p. 3525).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal (8 juillet 1982) (p. 3530).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne (3 novembre 1982) (p. 5082).

DÉPÔTS

Rapport fait, avec MM. Jean Chérioux et Jean-Pierre Fourcade, au nom de la commission spéciale sur le projet de loi de nationalisation [n° 198 (81-82)], considéré comme adopté par l'Assemblée nationale aux termes de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution (urgence déclarée) [n° 203 (81-82)] (3 février 1982).

Rapport fait, avec MM. Jean-Pierre Fourcade et Jean Chérioux, au nom de la commission spéciale sur le projet de loi de nationalisation [n° 209 (81-82)], adopté avec modification par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture [n° 210 (81-82)] (5 février 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des lois sur la proposition de loi [n° 149 (81-82)] adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal [n° 314 (81-82)] (4 mai 1982) - Moeurs.

Avis présenté au nom de la commission des lois sur le projet de loi [n° 243 (81-82)] relatif aux marchés à terme réglementés de marchandises [n° 350 (81-82)] (26 mai 1982) - Bourses de commerce.

Avis présenté au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 426 (81-82)] adoptée par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal [n° 457 (81-82)] (7 juillet 1982) - Moeurs.

Avis présenté au nom de la commission des lois sur le projet de loi [n° 441 (81-82)] considéré comme adopté par l'Assemblée nationale aux termes de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, après déclaration d'urgence, sur les prix et les revenus [n° 458 (81-82)] (7 juillet 1982) - Politique économique et sociale.

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur la proposition de loi tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal [n° 479 (81-82)] (22 juillet 1982) - Moeurs.

Rapport fait au nom de la commission des lois sur la proposition de loi [n° 481 (81-82)] adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal [n° 482 (81-82)] (22 juillet 1982) - Moeurs.

Avis présenté au nom de la commission des lois sur le projet de loi [n° 523 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, sur le développement des investissements et la protection de l'épargne [n° 78 (82-83)] (2 novembre 1982).

Rapport fait au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 27 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la mise en harmonie des obligations comptables des commerçants et de certaines sociétés avec la IV^e directive adoptée par le Conseil des Communautés européennes le 25 juillet 1978 [n° 118 (82-83)] (2 décembre 1982) - *Entreprises*.

Avis présenté, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 124 (82-83)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, sur le développement des investissements et la protection de l'épargne [n° 155 (82-83)] (17 décembre 1982).

INTERVENTIONS

En qualité de président de séance

- *Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture* [n° 150 (81-82)] - *Suite de la discussion* - (14 janvier 1982) - Art. 65 (p. 228) : intervient sur l'amendement n° III-83 de M. Gaston Defferre, ministre (application des dispositions législatives relatives au transfert de l'exécutif après les prochaines élections cantonales) - Transfert de l'exécutif du préfet au président du conseil général et éventualité d'une absence de quorum lors de la première réunion de cette assemblée.

- *Attentat de la rue Marbeuf* - (22 avril 1982) - (p. 1288) : condamnation du terrorisme par le Sénat tout entier - Solidarité avec les victimes et respect pour leurs familles - (p. 1310) : suspension de séance par le Sénat et protestation contre le terrorisme - Participation de tous les groupes de cette assemblée à un débat sur la sécurité des Français.

- *Hommage à une délégation parlementaire cubaine* (22 avril 1982) (p. 1307).

- *Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs*, [n° 193 (81-82)] - *Suite de la discussion* - (23 avril 1982) - (p. 1351) : poursuite du débat prévue à l'ordre du jour - Constate que le Sénat n'est pas en nombre pour délibérer - Renvoi à la séance du 27 avril 1982.

- *Projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre premier du livre cinquième du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes - Nouvelle lecture* [n° 266 (81-82)] - (27 avril 1982) - Art. 35 (p. 1392) : observation sur la pratique du Gouvernement de prendre par circulaire des mesures d'ordre réglementaire.

- *Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs* [n° 193 (81-82)] - *Suite de la discussion* - (28 avril 1982) - *Rappel au règlement* (p. 1470) : annonce du scrutin public avant le début du vote à main levée, en réponse à M. Robert Schwint.

- *Communication* - (25 mai 1982) - (p. 2204) : annonce les décès de MM. Charles Fruh et Marcel Lambert, anciens sénateurs.

- *Projet de loi relatif à la commémoration de l'abolition de l'esclavage* [n° 333 (81-82)] - (3 juin 1982) - *Discussion générale* (p. 2512) : hommage rendu à Victor Schoelcher par le bureau du Sénat - Plaque à son effigie sur l'un des bancs de l'hémicycle - le président Gaston Monnerville ayant siégé à la place de Victor Schoelcher.

- *Proposition de loi tendant à modifier l'article 334-8 du code civil relatif à l'établissement de la filiation naturelle* [n° 123 (81-82)] - (3 juin 1982) - *Discussion générale*

(p. 2521) : premier rapport présenté à la tribune par Mme Geneviève Le Bellegou-Beguïn - Hommage rendu à la mémoire de son père, sénateur.

- *Projet de loi sur la communication audiovisuelle* [n° 335 (81-82)] - (10 juin 1982) - *Discussion générale* (p. 2727) : interruption de M. Roger Romani par M. Georges Fillioud, ministre - Rappel des règles relatives à la demande de parole.

Suite de la discussion - (16 juin 1982) - Art. 1 (p. 2828) : en réponse à l'observation de M. Léon Eeckhoutte, président de la commission des affaires culturelles, relative à la discussion des amendements, rappelle le précédent de l'examen du projet de loi de décentralisation ; discussion distincte et risque d'amendements devenus sans objet ; discussion commune.

- *Projet de loi portant réforme de la planification* [n° 391 (81-82)] - *Suite de la discussion* - (30 juin 1982) - Art. 7 (p. 3329) : considération du Sénat envers le Conseil économique et social.

- *Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise* [n° 344 (81-82)] - (19 juillet 1982) - (p. 3584) : accueille avec joie M. Georges Denizet, rapporteur de la section du travail et des relations professionnelles du Conseil économique et social.

- *Projet de loi de finances pour 1983* [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Rappel au règlement - (11 décembre 1982) - (p. 6657) : en réponse au rappel au règlement de M. André Meric, vote sur l'ensemble ne pouvant avoir lieu qu'après le vote sur tous les articles et application de l'article 12, alinéa 13 du règlement - (p. 6666) : respect du temps de parole par les intervenants, en réponse à M. Adolphe Chauvin - Absence de pouvoir pour limiter le temps de parole du Gouvernement.

Recherche et industrie - Suite de la discussion - (11 décembre 1982) - (p. 6678) : respect des temps de parole par les rapporteurs et par les orateurs - Gouvernement disposant de la parole quand il la demande et pour le temps qu'il souhaite en application de l'article 31 de la Constitution et de l'article 37 du règlement.

- *Clôture de la session extraordinaire du Sénat ouverte le 21 décembre 1982* - (21 décembre 1982) (p. 7188)

En qualité de sénateur

- *Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture* [n° 150 (81-82)] - *Suite de la discussion* - (14 janvier 1982) - Après l'art. 51 *sexies* (p. 216) : reprend l'amendement n° III-62 de M. Pierre Schiélé : création d'un conseil du développement culturel, de l'éducation et du cadre de vie auprès du conseil régional et à titre consultatif ; compétence culturelle, de formation professionnelle, d'environnement et touristique ; retiré - Statut particulier attribué à la Corse et justifications - Danger de trop particulariser la situation corse - (p. 217) : statut particulier et prime à l'attentat.

- *Projet de loi de nationalisation* [n° 198 (81-82)] - (3 février 1982) - Rapporteur (aspects constitutionnels et juridiques) - *Discussion générale* (p. 482) : référence aux débats du Sénat sur les nationalisations ; question préalable ; motion d'irrecevabilité constitutionnelle ; recours devant le Conseil constitutionnel - Décision du Conseil constitutionnel - Problème de la constitutionnalité du texte - Référence à l'article 62 de la Constitution et légitimité du Conseil constitutionnel - Saisine du Conseil constitutionnel et conformité à l'esprit des institutions - (p. 483) : annulations du Conseil constitutionnel - Aliénations de filiales à l'étranger ; nationalisation des banques dont la majorité du capital social appartient à des sociétés à caractère

mutualiste ou coopératif; indemnités - Décision en dernier ressort de l'Assemblée nationale et nécessité d'une rapide promulgation de la loi - Opposition de la majorité du Sénat à ce projet de loi - Action du Conseil constitutionnel; défense de la propriété privée et de la liberté d'entreprendre; référence à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 - Aliénations des filiales ou des succursales à l'étranger; autorisation du Gouvernement envers les administrateurs généraux et les conseils d'administration à procéder aux aliénations; avis de la commission spéciale de l'Assemblée nationale et suppression des articles 4, 16 et 30 - Problèmes d'aliénation éventuels et modalités de règlement des litiges - (p. 484): règles concernant les aliénations de filiales ou de succursales à l'étranger; possibilité de détermination de ces règles et nécessité de les inclure dans le présent projet de loi; impossibilité de détermination et découverte d'une fiction - Attente d'un texte de loi-cadre sur le contrôle du secteur public; souplesse de fonctionnement nécessaire dans une économie mondialisée et aléas du marché - Risques de perpétuation de contentieux - Cas des banques mutualistes et coopératives; inégalité devant la loi et décision du Conseil constitutionnel: différence entre les banques étrangères et les mutualistes ou coopératives; extension de la liste des banques non cotées - Article 50 bis et loi d'orientation ou d'organisation; conditions de dotation d'instruments bancaires envers les banques à caractère mutualiste ou coopératif - (p. 485): flou de ce projet et nécessité de maintien de trois instruments bancaires distincts - Risques d'annulation de l'article 50 bis nouveau par le Conseil constitutionnel - Examen par la commission spéciale des statuts des banques mutualistes ou coopératives; présentation de caractères spécifiques et possibilité d'exclusion des nationalisations - Demande de modification du projet par la commission spéciale; rétablissement du paragraphe I, dernier alinéa de l'article 13 et suppression de la liste des trois banques de l'article 13, paragraphe II-b - Indemnisation; audition du secrétaire d'Etat, M. Jean Le Garrec - (p. 486): insuffisance des informations fournies par le secrétaire d'Etat - Annulation des articles 6, 18 et 32 par le Conseil constitutionnel; indemnisation et abstraction de l'influence de la perspective de la nationalisation sur la valeur des titres - Cas des sociétés cotées, des sociétés industrielles, des banques ou des compagnies financières et banques non cotées - Augmentations de capital et définition de la période de référence - Détermination de la valeur d'échange de l'action et conformité à la Constitution - Anomalies des modalités d'application de ce système: valeur d'échange des actions Péchiney Ugine Kuhlmann, Rhône-Poulenc face au second choc pétrolier; risques de lésion des actionnaires de ces groupes; nécessité d'un aménagement pour redresser les inégalités et insuffisances substantielles - (p. 487): confirmation de l'article 17 de la Déclaration des droits de l'homme et nécessité d'élargir la période de référence - Problème des augmentations de capital; risques de sur-indemnisation ou de sous-indemnisation; nécessité de modification de l'article 18-1 - Indemnisation des banques non cotées; composition de la commission d'évaluation; possibilité de déférer les décisions de cette commission administrative en matière d'évaluation devant le Conseil d'Etat par les actionnaires; risque d'une multitude de recours; décalage entre la date de fixation par la commission de la valeur d'échange des actions et la date de détermination de valeur de négociation des actions - Demande d'information sur la situation des banques dites étrangères et possibilité de transfert de comptes des banques françaises nationalisables sur des banques étrangères qui ne le sont pas - (p. 488): actif net et bénéfice net - Rapports entre la valeur boursière moyenne des actions et l'actif net et le bénéfice net des banques cotées - Actualisation de la valeur de négociation - Problème du dividende - Rédaction incompréhensible de l'article 18-2 - Proposition intéressante de la commission spéciale de l'Assemblée nationale sur la détermination de la valeur d'échange: nationalisation immédiate; règle d'indemnisation claire et conforme à la décision du Conseil

constitutionnel - Définition de règles relatives à l'aliénation des filiales ou des succursales à l'étranger - Opposition à la nationalisation des trois banques mutualistes ou coopératives - Modification de l'indemnisation des actions cotées.

Suite de la discussion - (4 février 1982) - Rapporteur (aspects constitutionnels et juridiques) - **Discussion générale** (p. 525): caractère inacceptable des propos tenus par M. Charles Lederman à la tribune, mettant en cause le Conseil constitutionnel - (p. 530): absence de réponse de M. Robert Badinter, ministre de la justice, à son intervention du 3 février: problème de l'aliénation des filiales à l'étranger; suggestion relative à l'exclusion du champ d'application du projet des trois banques mutualistes ou coopératives; prise en compte du caractère spécifique de ces institutions - Problème de l'indemnisation des sociétés cotées et non cotées - (p. 531): modifications proposées par la commission spéciale et absence de réponse du Gouvernement - **Question préalable**: sa motion n° 3, déposée avec MM. Jean-Pierre Fourcade et Jean Chérioux, également rapporteurs, tendant à opposer la question préalable; adoptée.

Nouvelle lecture [n° 209 (81-82)] - (5 février 1982) - Rapporteur (aspects constitutionnels et juridiques) - **Discussion générale** (p. 578): problèmes évoqués lors de la première lecture: aliénation des filiales ou des succursales de l'étranger et suppression des articles 4, 16 et 30 du projet - Danger de laisser le Gouvernement et les dirigeants nouveaux des sociétés qui vont être nationalisées hors d'état de pouvoir régler rapidement les problèmes d'aliénation - Proposition d'exclusion de ces filiales de la nationalisation et absence de prise en compte de ces demandes - Banques à caractère mutualiste ou coopératif: proposition d'exclure de la nationalisation les banques comportant un caractère spécifique ou exerçant leur activité à titre principal dans le secteur mutualiste, coopératif ou associatif - Attente d'une loi ultérieure sur les instruments bancaires nécessaires à la poursuite de leur activité - Indemnisation; sociétés cotées: articles 6, 18-1 et 32 - Prise en compte des augmentations de capital pendant la période de référence - (p. 579): rectification partielle de ces articles par le Gouvernement - Paiement et évaluation du dividende de 1981, spoliation des actionnaires - Risque d'annulation de ces articles par le Conseil constitutionnel - Demande de modification de la rédaction de ces articles - Situation des banques non cotées: article 18-2 et risque d'annulation par le Conseil constitutionnel - (p. 580): nécessaire modification de cet article - Sous-indemnisation au niveau du dividende 1981 - Demande d'une navette supplémentaire (p. 581): modification de l'article 18-1 sur l'indemnisation pour les banques - (p. 582): saisine du Conseil constitutionnel et défense des actionnaires, des caisses de retraite et des épargnants actionnaires de Sicav - Rôle de la majorité nationale et du Gouvernement - **Question préalable**: sa motion n° 1, déposée avec MM. Jean-Pierre Fourcade et Jean Chérioux, également rapporteurs, tendant à opposer la question préalable; adoptée.

- **Question au Gouvernement: contrôle d'identité et usage par la police de ses armes** - (29 avril 1982) - (p. 1517): déclarations contradictoires du ministre de l'intérieur et du ministre de la justice - Précisions nécessaires sur la doctrine du Gouvernement.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (30 avril 1982) - **Rappel au règlement** (p. 1580): décision de la conférence des présidents et fixation de la date des explications de vote et du vote final sur l'ensemble du projet - Se fait l'interprète de la demande présentée par la formation des sénateurs radicaux de gauche d'exprimer leur vote dès ce jour.

- **Proposition de loi tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal** [n° 149 (81-82)] - (5 mai 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 1629): omission fâcheuse du garde des sceaux: article 331, alinéa 2, du code pénal: loi de Vichy mais validée le 8 février 1945 par une ordonnance signée du Général de Gaulle -

Proposition de loi déposée par le groupe socialiste de l'Assemblée nationale - Sa qualité de rapporteur de la commission des lois sur ce texte à la suite de la démission de M. *Michel Dreyfus-Schmidt*, désapprouvée par ladite commission - Rappel des trois alinéas de l'article 331 du code pénal - Premier alinéa : répression de tout attentat à la pudeur commis sur un mineur de moins de quinze ans - Deuxième alinéa : pour les mineurs de quinze à dix huit ans, seule l'homosexualité est incriminée - Troisième alinéa : renforcement des peines lorsqu'il s'agit d'attentat commis sur ledit mineur par un ascendant ou une personne ayant autorité sur lui - Projet en examen tendant à supprimer le deuxième alinéa de cet article - (p. 1630) : loi sur le viol votée par le Sénat le 23 décembre 1980 supprimant toute discrimination contre l'homosexualité entre adultes - Récentes tentatives de suppression de ce deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal - Proposition de suppression adoptée par le Sénat en 1978, sur le rapport de M. *Edgar Tailhades*, rapporteur de la commission des lois - Comme en 1980, souhait d'une navette entre les deux assemblées allant jusqu'à son terme - Lors du précédent débat, président de séance lors des deux premières lectures et fervent combattant de l'amendement de suppression en troisième lecture - Texte alors rejeté par le Sénat - Dépôt d'une nouvelle proposition de loi par le groupe socialiste de l'Assemblée nationale le 6 novembre 1981 - Lors d'un précédent recours, reconnaissance par le Conseil constitutionnel de la conformité de ce texte à la Déclaration des droits de l'homme - Texte en examen visant à supprimer un texte de prévention en un moment de recrudescence de la prostitution masculine, individuelle, et donc consentante - Nécessité de garder un rempart protégeant ces enfants de 15 à 18 ans - Thèse partagée par M. *Jacques Larché* en commission des lois et par le Docteur Rosaloto dans son Encyclopédie médico-chirurgicale - (p. 1631) : référence à l'arrêt Dudgeon du 18 juillet 1980 de la Cour européenne des droits de l'homme maintenant la possibilité de réprimer les pratiques homosexuelles sur la personne des mineurs - Abrogation de cette disposition pénale risquant de faire admettre, chez les mineurs, l'homosexualité comme une pratique sexuelle normale - Absence de toute référence à l'homosexualité dans les 101 propositions du Président de la République - Rapport de Mme Gisèle Halimi à l'Assemblée nationale - Déclaration de M. François Mitterrand devant le mouvement « Choisir » le 28 avril 1981 - Référence au mandat électoral et à ses conséquences - Demande le rejet de la proposition de loi en examen - (p. 1634) : précision apportée à M. *Henri Caillaud* : ordonnance de février 1945 signée par le Général de Gaulle, adoptée en Conseil des ministres où siégeaient des ministres communistes et des ministres socialistes - Suppression des fichiers existant dans les commissariats de police et concernant les homosexuels ordonnée par une circulaire du ministre de l'intérieur et de la décentralisation le 12 juin 1981 - Circulaire du garde des sceaux en date du 27 août 1981 tendant à suspendre les poursuites contre les homosexuels, sauf cas d'exceptionnelle gravité - Sa qualité de fervent défenseur des libertés en tant que membre de la Ligne internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) - Précision en ce qui concerne la légitimité du portefeuille d'un ministre, qu'il soit élu ou non - Majorité de la commission des lois estimant inopportun de supprimer la discrimination en cause et demandant l'adoption de son amendement - Art. unique (p. 1635) : son amendement n° 1 : suppression de cet article ; adopté.

- **Projet de loi portant statut des sociétés coopératives de banque** [n° 274 (81-82)] - (5 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 1641) : respect des engagements pris par le Gouvernement lors de la discussion de la loi de nationalisation - Texte comportant trois finalités : création d'un statut développant le secteur bancaire de l'économie sociale, autorisation des trois banques coopératives d'adhérer à ce statut et exclusion du champ des nationalisations à compter du 1^{er} juillet 1982 - (p. 1642) : création du nouveau statut de société coopérative de banque - Difficultés éventuelles rencontrées par les banques y adhérant - A l'article 1, référence souhaitable à la loi du

24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales - Révision souhaitable de la rédaction de l'article 2 relatif aux augmentations de capital - Sociétés coopératives de banque entrant dans la catégorie des banques inscrites - Agrément du président du conseil d'administration ou des membres du directoire par le Conseil national du crédit - Possibilité souhaitable de recours en cas de refus d'agrément - Contrôle du commissaire du Gouvernement sur la création de filiales, prévu à l'article 5 - Nécessité de préciser la notion de filiale - Inconstitutionnalité de l'article 6 relatif à l'agrément par le ministre de l'économie et des finances des statuts des sociétés coopératives de banque - Nécessité de modifier cette erreur rédactionnelle - Problèmes posés par l'adhésion au statut coopératif pour les banques ayant seulement 50 % de leurs encours dans les secteurs coopératif, mutualiste et associatif - Octroi souhaitable de dérogation au-delà du délai d'un an - Dispositions transitoires insérées par l'Assemblée nationale - Nécessité de préciser les dates prises en considération pour l'application des mesures prévues à l'article 8 - Maintien en vigueur souhaitable, dans certains cas, de l'article 52 de la loi de nationalisation du 11 février 1982 - (p. 1644) : favorable à l'adoption du texte moyennant la discussion de sept amendements - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1645) : refus regrettable de M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat, de discuter les sept amendements proposés - Favorable néanmoins à l'adoption du texte.

- **Questions orales avec débat jointes : contrôle des actes administratifs des collectivités locales** - (6 mai 1982) - (p. 1798) : souci de défendre les droits du législateur dans l'équilibre institutionnel - Circulaire publiée en mars 1982 relative au contrôle de la légalité des actes administratifs des autorités communales, départementales et régionales, grave élément d'incertitude dans le régime juridique de tous les actes pris sur cette base peu sûre - Fonctionnement de nos institutions à travers le respect des droits du Parlement, de la primauté de la loi et du respect de la hiérarchie des normes juridiques - Interprétation faite de la volonté du Parlement et de la décision du Conseil Constitutionnel - (p. 1799) : organisation par la loi d'une vacance du contrôle du respect des lois incombant, aux termes de l'article 72 de la Constitution, aux représentants de l'Etat - Interprétation du Président de la République et exercice du pouvoir de promulgation de la loi, confié par la Constitution - Procédure suivie dénaturant le pouvoir de promulgation de la loi votée par le Parlement, déclarée partiellement conforme à la Constitution par le Conseil constitutionnel, ouvrant un vide juridique comblé par voie de circulaires - Conditions d'exercice du droit de promulgation de la loi du Président de la République - (p. 1801) : interrogation du Conseil constitutionnel sur une décision peu tranchée et conditions de sa saisine - Problème du vide juridique et de la circulaire du 5 mars 1982, datée de la veille de la publication au *Journal officiel* du rectificatif du 6 mars 1982 - Problème de la légalité de la circulaire de mars 1982 - (p. 1802) : meilleure appréciation sur la portée de la décision du Conseil constitutionnel dans la circulaire du Gouvernement que dans la proposition de loi sénatoriale - Absence de demande par le Président de la République, par application de l'article 23 de l'ordonnance sur le Conseil constitutionnel, d'une nouvelle lecture dans les deux assemblées - Absence du dépôt d'un nouveau projet de loi - Choix de légiférer par voie d'ordonnances - Problèmes réglés par la circulaire dans un domaine réservé aux législateurs par la Constitution - (p. 1803) : nécessité de préciser les conditions dans lesquelles a été mise en oeuvre cette procédure et absence d'intention du Gouvernement de tourner les pouvoirs du Parlement - Difficultés nées du « flou » caractérisant la décision du Conseil constitutionnel.

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale** [n° 269 (81-82)] - (11 mai 1982) - **Art. 4** (p. 1876) : se déclare défavorable à l'amendement n° 4 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (attribution de l'indemnité de remplacement en cas de recours à du personnel salarié pour

l'exécution des travaux professionnels ou ménagers) - Restriction de la portée du texte - (p. 1878) : se déclare favorable à l'amendement n° 88 de M. André Delelis, ministre (cas de l'adoption : versement pour moitié de l'allocation forfaitaire de repos maternel et de l'allocation de remplacement) - (p. 1879) : intervient sur l'amendement n° 7 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (avis des institutions professionnelles intéressées et des associations éventuellement désignées par elles, préalable à la fixation par décret des mesures d'application relatives à l'allocation de repos maternel et à l'indemnité de remplacement) - Art. 5 (p. 1882) : sur l'amendement n° 29 de M. Pierre-Christian Taittinger (fixation par décret des conditions d'octroi de prêts à taux préférentiel pour le paiement de la soute par les conjoints exerçant une activité dans des entreprises commerciales ou artisanales), son sous-amendement rédactionnel n° 89 ; adopté - Art. 7 A (p. 1887) : sur l'amendement n° 10 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (partage de l'assiette des cotisations et avis des organisations professionnelles intéressées préalable à l'élaboration du décret d'application), son sous-amendement rédactionnel n° 90 ; devenu sans objet.

Suite de la discussion - (12 mai 1982) - **Après l'art. 9** (p. 1949) : son amendement n° 33 : abrogation de l'article 154 du code général des impôts et déduction intégrale du bénéfice imposable du salaire versé au conjoint ; compensation et impôt de solidarité pour les entreprises, les banques, les établissements financiers nationalisés ; irrelevable aux termes de l'article 40 de la Constitution - (p. 1950) : se déclare favorable à l'amendement n° 13 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (abrogation de l'article 154 du code général des impôts et déduction intégrale du bénéfice imposable du salaire versé au conjoint ; compensation par majoration à due concurrence des droits proportionnels d'enregistrement pour les biens meubles corporels) - Art. 13 (p. 1954) : se déclare défavorable à l'amendement n° 43 de M. Henri Belcour, identique à l'amendement n° 67 de M. André Jouany, soutenu par M. René Touzet et à l'amendement n° 86 de Mme Marie-Claude Beaudeau, soutenu par Mme Monique Midy (détermination dans les statuts des modalités de partage des bénéfices et de la contribution aux pertes pour les apports en industrie) - **Après l'art. 17** (p. 1957) : reprend l'amendement n° 45 de M. Henri Belcour : société à responsabilité limitée (SARL) à caractère familial et régime fiscal des sociétés de personnes ; compensation et augmentation de la taxe sur les contrats d'assurance ; retiré - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1959) : vote favorable du groupe de la gauche démocratique - Adoption par le Sénat en décembre 1980 du projet de loi sur la société entre époux - Reprise par le Gouvernement de l'intégralité des dispositions votées par le Sénat relatives au droit des sociétés.

- **Projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 330 (81-82)] - (18 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 2118) : engagements du Gouvernement et équilibre du pouvoir législatif par rapport à l'exécutif - Amendement d'un texte de commission mixte paritaire (CMP) adopté par treize voix et une abstention - Nombreuses déclarations d'urgence pour des projets de loi - Neutralisation du bicaméralisme - (p. 2119) : accord des parlementaires sur le texte de la CMP et dépôt d'un amendement par le Gouvernement - Référence à une lettre du Premier ministre, M. Raymond Barre, le 26 septembre 1978 à ses ministres : non dépôt d'amendements du Gouvernement sur un texte de CMP - Unanimité de la CMP et atteinte du Gouvernement au bicaméralisme.

- **Création éventuelle d'une commission spéciale pour l'examen du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** - (27 mai 1982) - (p. 2330) : souhait du groupe de la gauche démocratique de reporter à la date du mercredi 2 juin la consultation du Sénat sur la création éventuelle d'une commission spéciale pour l'examen de ce projet - Invocation du Saint-Esprit.

- **Projet de loi relatif aux marchés à terme réglementés de marchandises** [n° 243 (81-82)] - (2 juin 1982) - Rapporteur pour avis - **Discussion générale** (p. 2443, 2444) : nombreux amendements de la commission des lois : création de la commission des marchés à terme de marchandises (COMT) et harmonisation nécessaire avec l'ordonnance de 1967 relative à la création de la commission des opérations de bourse (COB) - Démarchage financier et harmonisation avec la loi de janvier 1972 - Principe du double degré de juridiction : droit d'appel des décisions disciplinaires de la COMT ; commissionnaires agréés et courtiers de marchandises assermentés - (p. 2444) : *son intervention à titre personnel* : expansion nécessaire de Paris comme place financière - Rôle de Londres et de New-York - Etude de M. Walls, inspecteur des finances en 1976 - Rapport Kaltenbach de 1979 sur les possibilités de développement des marchés à terme : inconvénients du contrôle des changes ; mouvements de devises et apport à la balance des paiements - Commission créée par la direction du trésor en décembre 1979 - (p. 2445) : rapport de 1980 sur la réforme des marchés à terme de matières premières ; rapport et avis du Conseil économique et social - Nécessité des marchés à terme de matières premières pour les industriels - Unification du marché des valeurs mobilières et des marchés de marchandises : exemples de New-York, Chicago, Londres et Bonn - Spéculateurs et apporteurs de capitaux - Nécessité de mécanismes libéraux dans l'intérêt de l'économie française - Art. 2 (p. 2445, 2446) : son amendement n° 55 : composition de la commission des marchés à terme de marchandises : participation du président de la compagnie des commissionnaires agréés et du président de la banque centrale de compensation ; rejeté - (p. 2447) : sur l'amendement n° 2 de M. Michel Chauty, rapporteur (composition de la commission des marchés à terme de marchandises : participation, avec voix consultative, du président de la compagnie des commissionnaires agréés et du président de la banque centrale de compensation), son sous-amendement n° 119 : possibilité de voix délibérative en cas de désignation par l'un des deux ministres compétents ; adopté - Sur l'amendement n° 3 de M. Michel Chauty, rapporteur (participation à la commission, avec voix consultative, du président de la compagnie des courtiers de marchandises assermentés concernés et du président de l'organisme financier mentionné à l'article 26), son sous-amendement n° 120 : possibilité de voix délibérative en cas de désignation par l'un des deux ministres compétents ; adopté - Art. 3 : accepte l'amendement n° 5 de M. Michel Chauty, rapporteur (présence auprès de la commission d'un seul commissaire du Gouvernement) - Art. 6 (p. 2450) : à propos de l'amendement n° 111 de M. Michel Sordel (impossibilité pour les produits agricoles non transformés et soumis à une organisation européenne de marché de faire l'objet d'un marché à terme), intervient sur les modalités d'ouverture et de fermeture des marchés - Art. 7 (p. 2452) : son amendement n° 57 : possibilité pour la commission de subordonner la délivrance de son visa à la modification de la présentation ou de la teneur des énonciations contenues dans toute publicité ; adopté - Art. 8 (p. 2453) : son amendement n° 58 : pouvoirs d'investigation de la commission des marchés à terme de marchandises et harmonisation avec les dispositions de l'ordonnance de 1967 relative à la commission des opérations de bourse ; adopté après modification par le sous-amendement n° 113 de M. Michel Chauty, rapporteur (procédure d'urgence en cas d'impossibilité de délibération spéciale de la commission) - Sur l'amendement n° 22 de M. Michel Chauty, rapporteur (rapport annuel d'activité adressé au Président de la République et publié), son sous-amendement n° 59 : rapport également adressé au Parlement ; adopté - Art. 10 : son amendement n° 60 : possibilité pour les juridictions pénales d'instruction ou de jugement, pour les juridictions civiles ou commerciales et pour les juridictions administratives et les tribunaux arbitraux, de demander l'avis de la commission ; adopté - Art. 11 (p. 2455) : son amendement n° 61 : obligation pour le président de la commission de révéler au procureur de la République tout fait délictueux dont il a eu connaissance dans l'exercice de ses fonctions ; adopté -

Art. 13 : sur l'amendement n° 23 de M. Michel Chauty, rapporteur (mention explicite de la compagnie des commissionnaires agréés près la Bourse de commerce de Paris ; personnalité civile de cette compagnie), son sous-amendement rédactionnel n° 62 ; adopté - (p. 2456) : son amendement rédactionnel n° 63 ; adopté - Son amendement n° 64 : détermination par le règlement général des marchés des modalités de fonctionnement de la caisse mutuelle de garantie ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 114 de M. Michel Chauty, rapporteur (modalités de fonctionnement et de reconstitution de la caisse mutuelle de garantie) - Sur l'amendement n° 24 de M. Michel Chauty, rapporteur (rappel du rôle de la compagnie des commissionnaires agréés de promotion du développement des marchés à terme réglementés de marchandises), son sous-amendement rédactionnel n° 65 ; adopté - Son amendement de coordination n° 66 ; adopté - Son amendement n° 67 : homologation des statuts de la compagnie des commissionnaires agréés par les deux ministres de tutelle, après avis de la commission des marchés à terme de marchandises ; adopté - **Art. 14** (p. 2458) : son amendement n° 68 : modification des dispositions relatives au ducroire et à la responsabilité des commissionnaires agréés quant à la solvabilité des donneurs d'ordres ; adopté - Contrats de commissions ; banque centrale de compensation - Cas de force majeure - Jurisprudence - Constitution de garanties par les donneurs d'ordres - **Art. 15 :** son amendement n° 108 : interdiction pour les commissionnaires agréés de faire aucune opération de contrepartie et suppression de la mention de l'interdiction du contrat direct ; retiré au profit de l'amendement n° 27 de M. Michel Chauty, rapporteur (interdiction pour les commissionnaires agréés de se porter contrepartie de leur clientèle, sauf dans les conditions fixées par le règlement général de marchés) - (p. 2459) : son amendement rédactionnel n° 109 ; adopté - **Art. 16** (p. 2460) : son amendement n° 69 : mentions obligatoires du contrat de mandat de gestion ; adopté - Ses amendements n° 70 et n° 71 : mention obligatoire, dans le contrat donnant mandat de gestion, de la limite supérieure de l'engagement financier du mandant ; adoptés - **Art. 17 :** son amendement n° 72 : nouvelle rédaction de cet article relatif à l'enregistrement de chaque opération par un organisme financier agréé par l'autorité administrative ; adopté - Banque centrale de compensation - **Art. 18 :** sur l'amendement n° 29 de M. Michel Chauty, rapporteur (délai d'agrément des commissionnaires par la commission des marchés à terme, sur avis motivé de la compagnie des commissionnaires agréés), son sous-amendement n° 121 : agrément par la commission sur avis favorable et motivé de la compagnie des commissionnaires agréés ; rejeté - (p. 2462) : responsabilité collective ; caisse mutuelle de garantie - Procédure d'appel - **Art. 19** (p. 2463) : son amendement n° 74 : nouvelle rédaction de cet article relatif aux conditions d'exercice de la profession de commissionnaires agréés ; obligation de justifier à tout moment de garanties, substituée à la justification d'un actif net ; adopté après modification par le sous-amendement n° 115 de M. Michel Chauty, rapporteur (modification de la nature ou du montant des garanties) - **Art. 20 :** son amendement n° 75 : secret professionnel : référence à l'article 378 du code pénal ; adopté - **Art. 21 :** son amendement n° 76 : dépôt de garantie des commissionnaires agréés auprès de la caisse mutuelle de garantie : destination de ces fonds ; adopté - **Art. 22** (p. 2464) : son amendement n° 77 : sanctions disciplinaires prononcées par la commission des marchés à terme de marchandises et possibilité d'appel de ces décisions devant la cour d'appel ; adopté - Dispositions du titre III relatives aux courtiers assermentés et coordination avec les amendements adoptés au titre II, relatifs aux commissionnaires agréés - **Art. 24** (p. 2466) : son amendement de coordination n° 78 : application aux courtiers de marchandises assermentés des dispositions adoptées précédemment quant à la constitution de sociétés commerciales entre des commissionnaires agréés ; adopté - **Après l'art. 24 :** son amendement n° 79 : insertion à cet emplacement d'une disposition de l'article 33 : possibilité pour les courtiers de marchandises assermentés agréés

d'exercer le mandat de gestion prévu à l'article 16 concernant les commissionnaires agréés ; adopté - Son amendement n° 110 : application aux courtiers assermentés des dispositions relatives aux commissionnaires agréés en matière de ducroire ; adopté - **Art. 25** (p. 2467) : son amendement de coordination n° 80 : précision sur la destination des sommes déposées auprès de la caisse mutuelle de garantie des courtiers assermentés ; adopté - **Art. 26 :** son amendement n° 81 : enregistrement obligatoire de chaque opération ; adopté - **Art. 27** (p. 2468) : son amendement de coordination n° 82 : voie de recours contre les décisions de la commission siégeant en formation disciplinaire ; adopté - **Art. 28 :** son amendement rédactionnel n° 83 ; adopté - **Art. 29 :** son amendement rédactionnel n° 84 ; adopté - **Art. 30** (p. 2469) : son amendement rédactionnel n° 85 ; adopté - Son amendement n° 86 : suppression de l'alinéa donnant à la commission des marchés à terme de marchandises le pouvoir de radier une banque ou un établissement financier inscrit de la liste autorisant le recours au démarchage ; adopté - Respect nécessaire de la procédure disciplinaire prévue à l'article 36 ; droits de la défense ; double degré de juridiction - Annonce le dépôt à l'article 36 d'un amendement de coordination n° 97, relatif au pouvoir de radiation de la commission - **Art. 31** (p. 2470) : son amendement de coordination n° 87 : application aux courtiers assermentés des dispositions adoptées pour les commissionnaires agréés relatives à la détermination par la commission des marchés à terme de marchandises des conditions à remplir pour l'inscription sur la liste des intermédiaires ; adopté - Son amendement de coordination n° 88 : obligation pour les courtiers assermentés de justifier à tout moment de garanties ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 116 de M. Michel Chauty, rapporteur (obligation d'aviser la commission si la nature ou le montant des garanties ne satisfont plus aux conditions fixées) - **Art. 32 :** son amendement n° 89 : élaboration par la commission des marchés à terme de marchandises d'un contrat type relatif aux modalités d'intervention des banques et établissements financiers ou des intermédiaires inscrits ; adopté - **Art. 33 :** son amendement de coordination n° 90 : suppression dans cet article, relatif au mandat de gestion, de la mention des commissionnaires agréés ; adopté - **Après l'art. 33** (p. 2472) : accepte l'amendement de coordination n° 47 de M. Michel Chauty, rapporteur (insertion à cet emplacement des dispositions relatives aux intermédiaires inscrits) ; sur cet amendement, son sous-amendement n° 122 : justification à tout moment de garanties complémentaires ; adopté - **Art. 34 :** son amendement n° 91 : nouvelle rédaction de cet article relatif à l'obligation pour les démarcheurs d'être porteurs d'une carte d'emploi ; adopté - Loi du 3 janvier 1972 sur le démarchage financier - **Art. 35** (p. 2473) : son amendement rédactionnel n° 92 ; adopté - Restriction apparente de la délivrance de la carte d'emploi aux seuls salariés - Son amendement rédactionnel n° 93 ; adopté - (p. 2474) : son amendement n° 94 : pouvoir disciplinaire du procureur de la République à l'égard des démarcheurs : possibilité d'interdire la délivrance de la carte d'emploi ou d'ordonner son retrait ; adopté - (p. 2475) : son amendement rédactionnel n° 95 ; adopté - **Après l'art. 35 :** son amendement n° 96 : responsabilité civile des commissionnaires agréés, courtiers assermentés agréés, banques et établissements financiers et intermédiaires inscrits ; adopté - **Art. 36 :** son amendement n° 97 : extension du pouvoir disciplinaire de la commission des marchés à terme aux banques et établissements financiers, mais exclusion des démarcheurs ; adopté - (p. 2476) : procureurs de la République - Son amendement de coordination n° 98 ; adopté - Son amendement de coordination n° 99 : possibilité d'appel des décisions de la commission siégeant en formation disciplinaire ; adopté - **Art. 39** (p. 2477) : son amendement rédactionnel n° 100 ; adopté - (p. 2478) : ses amendements rédactionnels n° 101 et n° 102 ; adoptés - Dispositions pénales - **Après l'art. 39 :** son amendement n° 103 : visa obligatoire de la commission des marchés à terme de marchandises sur toute publicité et peine d'amende prévue en cas d'inobservation ; adopté -

Référence à l'ordonnance de 1967 relative à la commission des opérations de bourse - **Art. 40** (p. 2479) : son amendement n° 104 : conséquences pénales d'amendements précédemment adoptés relatifs au démarchage et à la carte d'emploi ; adopté - **Art. 42** : son amendement n° 105 : entrée en vigueur des dispositions de la loi subordonnée à l'installation préalable de la commission des marchés à terme de marchandises ; adopté - **Après l'art. 43** : son amendement n° 106 : prise en charge par l'Etat des frais de fonctionnement de la commission des marchés à terme de marchandises ; modifié à la demande de M. André-Delelis, ministre : détermination par des lois de finances ultérieures des ressources nécessaires à l'application de la loi ; adopté - (p. 2480) : référence à l'ordonnance du 26 septembre 1967, relative à la commission des opérations de bourse - Situation identique en ce qui concerne la commission informatique et liberté - **Art. 44** : son amendement n° 107 : fixation de la procédure disciplinaire devant la commission des marchés à terme de marchandises par décret pris en Conseil d'Etat : garantie des droits de la défense et procédure contradictoire ; adopté - **Sur l'ensemble** (p. 2482) : se félicite de l'excellent climat dans lequel s'est déroulé le débat : relations entre le Gouvernement et le Sénat et sérénité des travaux législatifs.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle [n° 335 (81-82)]** - Suite de la discussion - (15 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2798) : procédure d'urgence et restriction par le Gouvernement des droits du Sénat ; fin du bicaméralisme.

Suite de la discussion - (16 juin 1982) - **Art. 10** (p. 2852, 2853) : suggère plusieurs modifications à l'amendement n° A-102 de M. Henri Caillavet (composition de la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle : désignation des députés et sénateurs de façon à assurer la représentation proportionnelle à l'intérieur de chacune des assemblées et une représentation équilibrée des formations politiques) - Groupes politiques et formations politiques - Représentation équitable ou équilibrée.

Suite de la discussion - (17 juin 1982) - **Art. 20** (p. 2911) : vote de l'amendement de la commission des affaires culturelles n'entraînant pas une remise en cause de la composition du Conseil constitutionnel - Missions différentes du Conseil constitutionnel et de la Haute autorité - (p. 2912) : membres du Conseil constitutionnel n'exerçant qu'un contrôle de constitutionnalité des textes - Importance des pouvoirs accordés aux membres de la Haute autorité - Souhaite la désignation de magistrats au sein de cette institution - Se déclare favorable à l'amendement n° A-29 de M. Charles Pasqua, rapporteur (nomination de trois magistrats au sein de la Haute autorité et suppression de la limite d'âge).

- **Projet de loi sur les prix et les revenus [n° 441 (81-82)]** - (8 juillet 1982) - Rapporteur pour avis - **Discussion générale** (p. 3488) : dans l'attente de renseignements d'ordre juridique, souhaite ne présenter son rapport pour avis qu'après l'intervention du Gouvernement - Demande le respect du règlement du Sénat - Rappelle à M. Robert Schwint une récente décision du bureau du Sénat demandant aux ministres d'ouvrir les discussions - (p. 3489) : projet en examen posant des problèmes juridiques et constitutionnels - Regrette le dépôt, par la commission des affaires économiques de la question préalable, empêchant la commission des lois de donner ses conclusions article par article - Problème constitutionnel posé par l'extension du champ d'application des ordonnances de 1945 - (p. 3490) : séparation du domaine législatif et du domaine réglementaire introduite par la Constitution de 1958 - Extension du champ d'application des ordonnances de 1945 remettant en cause cette répartition des compétences entre la loi et le règlement - Blocage des prix devant être clairement défini dans le projet de loi - Problèmes d'ordre pénal nécessitant la définition dans la loi des éléments constitutifs du délit - Blocage des loyers, ne tenant pas compte de la loi du 30 décembre 1981 - Indice national du coût de la construction - (p. 3491) : loi du 22 juin 1982

(loi Quilliot) prévoyant des accords de modération entre les organisations nationales de bailleurs et de locataires - Blocage des prix se substituant aujourd'hui à la négociation collective - Difficultés d'application de ce blocage aux contrats nouveaux - Rectification de la rédaction de l'article 2 afin d'éviter de redoutables contentieux - Sanctions pénales excessives en cas d'inobservation des règles de blocage de loyers - Loi du 30 décembre 1981 relative à la modération des loyers ne prévoyant aucune sanction pénale - (p. 3492) : limitation des bénéfices distribués par titre par les sociétés - Dernières limitation autoritaire de la distribution des dividendes par les sociétés remontant au régime de Vichy - Projet en examen ne limitant pas la distribution des dividendes mais la limitation des bénéfices distribués (dividendes, actions gratuites et amortissement des actions) - Dérégulations envisagées : blocage non applicable à certaines sociétés procédant à une augmentation de capital en numéraire, aux sociétés immobilières d'investissement, aux sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie, aux sociétés d'investissement à capital variable (SICAV), ainsi qu'aux sociétés contrôlées par une autre société ou par l'Etat - Extension souhaitable de ces dérogations aux sociétés contrôlées par plusieurs autres sociétés ou par l'Etat - Problème de la durée de la limitation des bénéfices - Mesures limitant la rémunération de l'épargne investie en actions - (p. 3493) : projet de loi incitant les épargnants à se détourner de l'actionnariat direct et à souscrire des obligations - Cas des actions à dividende prioritaire sans droit de vote - Modération des bénéfices des sociétés effective jusqu'en 1983 - Modification souhaitable de la rédaction de cet article - (p. 3494) : blocage portant atteinte à l'égalité entre les associés - Absence de sanction civile ou pénale - Blocage de la rémunération de l'ensemble des salariés du secteur public et du secteur privé - Sanction pénale prévue en cas de violation de cette disposition - Amende prévue ayant un caractère contraventionnel et donc ressortissant à la compétence du pouvoir réglementaire - Violation du principe, à valeur constitutionnelle, de non rétroactivité de la loi pénale.

- **Proposition de loi tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal - Deuxième lecture [n° 426 (81-82)]** - (8 juillet 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 3526) : regrette que le ministre de la justice n'ait pas à nouveau exposé les termes de la proposition en examen - Rappel du déroulement de la discussion relative au viol en 1980 - (p. 3527) : souci du Sénat de protéger les mineurs contre des actes traumatisants - Prolifération de la prostitution chez les adolescents - Cour européenne des droits de l'homme ayant reconnu en 1980 la possibilité de réprimer les pratiques homosexuelles sur la personne des mineurs - Ordonnance de 1945 insérant dans le code pénal l'incrimination de l'homosexualité chez les mineurs - Ton particulièrement vif du rapport, en réponse au rapport fait à l'Assemblée nationale par Mme Halimi sur l'abrogation de cette mesure votée par erreur deux fois par le Sénat - Indisposition du Sénat devant l'inscription de cette proposition en session extraordinaire - (p. 3528) : énumération de nombreux textes importants restant en attente - Refus du Sénat de légaliser, chez les mineurs, les pratiques homosexuelles, source d'inquiétude pour les parents - (p. 3529) : talent d'avocat reconnu au ministre de la justice - Discours parlementaire relevant plus des réalités concrètes que de l'habileté politique - Souci de répondre aux aspirations du peuple français - **Art. unique** : son amendement n° 1 : suppression de cet article tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal ; adopté.

- **Projet de loi sur les prix et les revenus - Nouvelle lecture [n° 466 (81-82)]** - (13 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3540) : remerciements à M. Jacques Delors, soucieux de répondre aux aspirations du Sénat - Gouvernement ayant supprimé des erreurs d'inconstitutionnalité pour en créer de nouvelles - Nouvelle rédaction de l'article premier remédiant aux motifs d'inconstitutionnalité dénoncés au Sénat : non respect du partage entre domaine réglementaire et domaine législatif et création de nouveaux crimes et

délits - Dernier paragraphe de cet article toujours contraire à la Constitution puisqu'il prévoit de renvoyer à un simple décret le soin de mettre fin au blocage - (p. 3541) : blocage des prix relevant uniquement du domaine législatif - A l'article 2, relatif au blocage des loyers, suppression de l'incohérence ayant trait aux locaux vacants - Reprise des termes de la loi Quillot - Regrette que le Gouvernement n'ait pas maintenu la liberté de fixation du loyer initial pour les nouveaux contrats de location - Suppression de la rétroactivité des sanctions pénales - Inquiétude toutefois quant à de nouvelles peines d'emprisonnement prévues dans le projet - A l'article 3, relatif à la limitation des bénéfices distribués par les sociétés, nouvelle rédaction ne tenant guère compte des observations formulées au Sénat - Nouvelle dérogation accordée aux sociétés d'investissement à capital fixe - (p. 3542) : demande au Gouvernement d'accorder une dérogation de blocage aux sociétés qui s'introduisent en bourse - Stupéfaction devant l'introduction dans le droit pénal d'une condamnation des personnes morales - Institution d'une nouvelle amende contraventionnelle - Rehaussement excessif des amendes applicables en cas de non respect du blocage des rémunérations - Transformation d'une amende contraventionnelle en amende correctionnelle violant un des principes généraux du droit pénal - Texte incomplet nécessitant une nouvelle navette entre l'Assemblée nationale et le Sénat - (p. 3543) : rappel des mesures inconstitutionnelles subsistant dans le texte - (p. 3544) : amélioration souhaitable du texte.

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** [n° 344 (81-82)] - Suite de la discussion - (20 juillet 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3697) : refus par le ministre d'une seconde délibération sur l'article 1 et interruption du dialogue entre le Sénat et l'Assemblée nationale - Votera contre le projet.

- **Proposition de loi tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal - Nouvelle lecture** [n° 481 (81-82)] - (23 juillet 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3785, 3786) : absence d'accord en commission mixte paritaire (CMP) - Différence des difficultés rencontrées par la famille française jusqu'en 1945 et celles qu'elle connaît depuis - Arme permettant la protection de la famille française - Constitution d'une CMP à la demande du Gouvernement sur une proposition de loi, prenant ainsi parti pour la suppression du délit d'homosexualité sur les mineurs de 15 à 18 ans - Inquiétudes devant le propos suivant : « le Sénat va pour la dernière fois » - Désaccord de la commission des lois devant la pression et l'intervention du Gouvernement dans le dialogue entre les deux assemblées - Maintien de la position du Sénat au cours des différentes lectures de cette proposition de loi - Amoindrissement des armes de défense de la famille française - Priorité accordée par le Gouvernement à la suppression du délit d'homosexualité sur les mineurs par rapport aux 42 autres textes en instance - Souhait que l'Assemblée nationale ne se prononce pas en dernier ressort et que la navette se poursuive - Familles françaises honorables faisant face souvent à des situations douloureuses ne justifiant pas la modification de la législation sur le vol ou sur l'assassinat pour les mineurs - (p. 3787) : raisons insuffisantes pour renoncer à un texte existant depuis 1945 - Art. unique : son amendement n° 1 : suppression de l'article unique relatif à l'abrogation du deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal ; adopté.

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise - Nouvelle lecture** [n° 488 (81-82)] - (23 juillet 1982) - Discussion générale (p. 3788) : nombreux sénateurs du groupe de la gauche démocratique hostiles aux questions préalables - Devoir du Sénat de lire les textes et de ne pas s'y dérober - (p. 3789) : opposition du ministre à une deuxième délibération sur l'article premier - Prolongation du débat devenant inutile - Vote favorable de cette question préalable, s'agissant d'une question préalable avant un second débat sur les articles qui ne pourraient donner un autre résultat que le premier - (p. 3790) : question préalable opposée en seconde lecture alors qu'elle ne l'avait pas été

en première lecture constituant un précédent - Nécessité d'expliquer la position de certains sénateurs devant ce cas nouveau.

- **Projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne** [n° 523 (81-82)] - (3 novembre 1982) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 5038) : projet comportant des modifications ou adjonctions à la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales - Complément de la « loi Monory » de 1978 et reprise de certaines dispositions de la proposition de loi n° 108 de M. Foyer - Projet visant à développer les investissements et à protéger l'épargne - Défavorable à la suppression de la déclaration notariée des souscriptions et des versements - Deuxième directive de la Communauté économique européenne prévoyant un contrôle administratif ou judiciaire préventif à la constitution de la société - Suppression du droit préférentiel de souscription à titre réductible - Trois verrous concernant les actions à dividende prioritaire - (p. 5039) : trois verrous gouvernementaux : sur le rachat des actions, sur le mode de calcul du dividende et sur la sanction du défaut de paiement du dividende - Suppression du vote par correspondance proposée par la commission des finances - Lacunes de ce texte concernant les pouvoirs en blanc - Obligations à bons de souscription : innovation proposée par la commission des lois - Obligation de rendre nominatifs tous les titres qui ne sont cotés ni à la cote officielle, ni au marché hors cote, stipulée dans l'article 94 de la dernière loi de finances - Impôt sur les grandes fortunes et nécessité de donner à l'État des moyens de contrôle - Introduction par le Gouvernement dans l'article 94 d'un deuxième alinéa lapidaire stipulant : « toutes les valeurs mobilières en France feront à l'avenir l'objet d'une inscription en compte » - (p. 5040) : nécessité de modifier la loi de 1966 pour rendre applicable le deuxième alinéa de l'article 94 de la dernière loi de finances - Intitulé du chapitre I (p. 5048) : demande la réserve de son amendement n° 15 : nouvel intitulé de la division chapitre I : « Simplification des règles relatives aux augmentations de capital » ; réservé jusqu'après l'examen de l'amendement n° 24 - Art. 1 : son amendement n° 16 : suppression de cet article relatif à la déclaration notariée des souscriptions et des versements ; adopté - Art. 2 (p. 5050) : son amendement n° 17 : nouvelle rédaction de cet article relatif à la loi du 24 juillet 1966 : I - applicabilité des dispositions du premier alinéa de l'article 77, y compris celles relatives à la liste des souscripteurs ; rejeté ; II - rétablissement de la constatation des libérations d'actions par compensation de créances liquides, par un certificat des commissaires aux comptes ; adopté ; III - rétablissement du paragraphe III relatif à l'établissement des certificats constatant les souscriptions et les versements ; adopté - Art. 3 (p. 5051) : son amendement n° 18 : remplacement des bulletins individuels de souscription par un bordereau récapitulatif ; adopté - Art. 4 (p. 5052) : son amendement n° 19 : augmentation de capital réputée réalisée après constatation dans une convention écrite ; versement par les entreprises de crédit à la société d'un montant au moins égal au quart du montant nominal et de la prime d'émission dans un délai de 60 jours ; adopté - Après l'art. 4 (p. 5053) : son amendement n° 20 : possibilité de renoncer à titre individuel à leur droit préférentiel pour les actionnaires ; adopté - Art. 5 : son amendement n° 21 : possibilité pour l'assemblée générale extraordinaire de décider de la suppression du droit préférentiel à titre réductible selon les règles prévues à l'article 186 ; adopté - (p. 5054) : son amendement n° 22 : répartition par le conseil d'administration ; solde des souscriptions n'ayant pas absorbé la totalité de l'augmentation de capital ; dans les sociétés faisant appel publiquement à l'épargne, ouverture de la souscription au public si le nombre des actions non souscrites est égal ou supérieur à 3 % de l'augmentation de capital ; adopté - Après l'art. 5 : son amendement de coordination n° 23 ; adopté - Chapitre I (suite) : son amendement n° 15 précédemment réservé ; adopté - Après l'art. 5 (p. 5055) : son amendement n° 24 : nouveau chapitre ainsi intitulé : « Obligations avec bons de souscription d'actions » ; adopté - (p. 5056) : son amendement n° 25 : article additionnel relatif à l'émission d'obligations avec

bons de souscription d'actions ; adopté - (p. 5058) : ses amendements de coordination n° 26, 27, 28, 29 ; adoptés - **Chapitre I bis** (p. 5059) : son amendement n° 30 : nouvel intitulé du chapitre I bis : « Paiement du dividende en actions » ; adopté - **Art. 5 bis** (p. 5060) : ses amendements n° 31 : possibilité pour l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution une option entre le paiement du dividende en numéraires ou en actions ; adopté ; et n° 32 : détermination du prix d'émission des actions par l'assemblée générale et déduction de la valeur du dividende de la valeur d'émission des actions ; adopté - (p. 5061) : ses amendements n° 33 : exercice de l'option entre le paiement en numéraires ou en actions dans un délai fixé par l'assemblée générale, sans que ce délai puisse être supérieur à trois mois, à compter de la date de l'assemblée générale ; constatation du nombre des actions émises devant intervenir dans les deux mois suivant l'expiration du délai fixé par l'assemblée générale ; adopté ; n° 34 : suppression du paragraphe 2 de cet article relatif au premier alinéa de l'article 347 de la loi du 24 juillet 1966 ; adopté ; et n° 35 de coordination ; adopté - **Art. 6** (p. 5062) : son amendement n° 36 : suppression de cet article relatif à la création d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote ; retiré - **Art. 9** (p. 5063) : son amendement de coordination n° 38 ; adopté ; son amendement rédactionnel n° 39 ; adopté - **Art. 11** (p. 5064) : son amendement n° 40 : nouvelle rédaction de cet article relatif à la réduction à 2 au lieu de 3 ans du nombre d'exercices pendant lesquels le versement devra avoir lieu ; adopté - **Avant l'article 16** : son amendement n° 41 : article additionnel relatif au vote par procuration des actionnaires ; adopté - **Art. 16** (p. 5071) : se déclare favorable à l'amendement n° 7 de M. René Monory, rapporteur (suppression de cet article relatif au vote par correspondance) - **Après l'art. 16** : son amendement n° 42 : possibilité pour un ou plusieurs actionnaires représentant 5 % du capital de requérir l'inscription à l'ordre du jour de projets de résolution ne comportant pas la présentation de candidats au conseil d'administration ou au conseil de surveillance ; adopté - **Après l'art. 17** (p. 5072) : ses amendements n° 43 : mission des commissaires aux comptes à l'égard des comptes consolidés ; adopté ; et n° 44 : investigations des commissaires aux comptes auprès de l'ensemble des sociétés ou groupements entrant dans le champ de la consolidation des comptes ; adopté - **Après l'art. 18** (p. 5073) : ses amendements n° 53 : chapitre additionnel ainsi intitulé : « Inscription en compte des valeurs mobilières » ; adopté ; n° 54, 55, 56, 57, 58, 59 et 63 : articles additionnels relatifs aux conséquences juridiques de l'application du principe de l'inscription en compte des valeurs mobilières ; adoptés ; n° 60 et 61 : articles additionnels relatifs aux conséquences juridiques de l'application du principe de l'inscription en compte des valeurs mobilières, relatives au nantissement et à la faillite des intermédiaires teneurs de comptes ; adoptés ; et n° 62 de coordination ; adopté - **Art. 22** (p. 5076) : son amendement n° 45 : notion d'appel public à l'épargne, selon la loi du 24 juillet 1966 et définition des activités de démarchage, selon la loi du 3 janvier 1972, pour l'application des dispositions des articles 23 à 26 ; adopté - **Après l'art. 23** (p. 5077) : son amendement n° 46 : extension du champ d'action de la commission des opérations de bourse et modification de sa dénomination ; adopté - **Art. 25** : son amendement n° 47 : relèvement du commissaire aux comptes de ses fonctions ; absence de responsabilités lors de la révélation au procureur de la République de faits délictueux ; rémunération, conformément au tarif fixé par le ministre chargé de l'économie après avis du conseil national des commissaires aux comptes ; adopté - **Art. 27** (p. 5078) : son amendement n° 48 : interdiction des activités de démarchage définies par la loi n° 72-6 du 3 janvier 1972 en vue de la souscription de parts de fonds communs de placement ; retiré - **Avant l'art. 28** (p. 5079) : son amendement n° 49 : achèvement des opérations sur titre ; adopté - Son amendement de coordination n° 50 ; adopté - **Après l'art. 28** : son amendement n° 64 : fonds communs de placement constitués en application de la loi du 30 décembre

1981 sur la deuxième directive adoptée par le conseil des communautés européennes ; adopté - **Art. 30** (p. 5081) : son amendement de coordination n° 51 ; adopté - **In fine** : son amendement n° 52 : application des dispositions du projet de loi aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte ; adopté.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82) [n° 409 (81-82)]** - Suite de la discussion - (4 novembre 1982) - **Titre II (suite)** - **Art. 42** (p. 5137) : se déclare favorable à l'amendement n° A-6 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis, identique à l'amendement n° A-309 de M. Pierre Salvi, soutenu à titre personnel par M. Paul Séramy, rapporteur pour avis (suppression de cet article relatif au financement par le département d'aides sociales au logement, notamment en complément de celles distribuées par la caisse d'allocations familiales).

- **Projet de loi portant réforme de la redevance pour création de locaux à usage de bureaux et à usage industriel en région d'Ile-de-France [n° 49 (82-83)]** - (10 novembre 1982) - **Avant l'art. 1** (p. 5367) : se déclare favorable à l'amendement n° 14 de M. Jean Colin (exemption d'agrément pour les opérations afférentes à la création activités industrielles par une entreprise indépendante employant moins de cent salariés et à l'extension d'activités industrielles représentant moins de trente emplois par une entreprise indépendante dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500 millions de francs) - **Art. 1** (p. 5369) : se déclare opposé à l'amendement n° 1 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'article L. 520-1 du code de l'urbanisme) - Se déclare favorable à l'amendement n° 13 de M. Michel Giraud (nouvelle rédaction de cet article : « l'article L. 520-1 du code de l'urbanisme est supprimé »).

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille [n° 63 (82-83)]** - (18 novembre 1982) - **Art. 5 bis** (p. 5595) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'inéligibilité des officiers municipaux à Paris au conseil de Paris et aux conseils d'arrondissement pour une durée d'un an après cessation de leurs fonctions).

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - **Art. 2 ter** (p. 5689) : son amendement n° 113 : suppression des dispositions votées par l'Assemblée nationale, tendant à soumettre les personnes morales dont le siège est situé hors de France et qui possèdent un ou plusieurs immeubles situés en France à une taxe annuelle égale à 3 % ou à une taxe forfaitaire égale à 20 % de la valeur vénale de ces immeubles ; adopté - Abrogation par l'Assemblée nationale de l'article 209 A du code général des impôts soumettant à l'impôt sur les sociétés les personnes morales établies hors de France, disposant de propriétés immobilières situées en France et de l'article 5-IV de la loi de finances pour 1982 ; volonté de lutte contre la fraude mais doute sur l'efficacité des dispositions retenues ; cas des paradis fiscaux ; conventions d'assistance administrative ; cas de sociétés appartenant à des pays liés à la France par une convention de non double imposition - (p. 5690, 5691) : exemple de la tour Manhattan, propriété de l'émirat du Koweït ; investissements immobiliers des associations et des caisses de retraites étrangères ; exemple de la société Philips et de la caisse de retraite du post office britannique - Risque de revente des acquisitions immobilières faites en France par des investisseurs étrangers ; perte de devises ; conséquences en matière d'emploi dans l'industrie de la construction - Souhait de nouveaux textes mieux étudiés - **Art. 6** (p. 5698) : intervient sur l'amendement n° 68 de M. Raymond Brun, soutenu au nom de la commission des affaires économiques (conditions d'exoné-

ration de la TVA pour les manifestations de bienfaisance ou de soutien organisées par les associations).

Deuxième partie :

Défense et service des essences - (29 novembre 1982) - (p. 5999) : départ du 16^e régiment d'artillerie de Melun ; grand dommage pour le département.

Journaux officiels - (7 décembre 1982) - **Examen des crédits** - Art. 34 (p. 6459) : soutien apporté en son nom personnel et en celui de M. Christian Poncelet à ces crédits.

Affaires sociales - II - **Santé, solidarité nationale** - (9 décembre 1982) - **Examen des crédits** - Etat B (p. 6583, 6584) : démarche courageuse du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale ; création d'un forfait hospitalier ; aspect positif de la démarche du ministère de la solidarité nationale - Caractère indissociable des crédits de la solidarité nationale et de la santé - Impossibilité de voter les crédits du ministère de la santé ; poids négatif de la politique de santé ; suppression des lits du secteur privé à l'hôpital ; remise en cause des cartes sanitaires ; multiplication des centres de santé - Stagnation des crédits affectés à la formation permanente des médecins ; modification des méthodes de fixation des prix des produits pharmaceutiques - Imbrication des crédits et vote défavorable en exprimant à M. le ministre de la solidarité nationale de sincères regrets - (p. 6585) : respect des traditions de courtoisie en vigueur au Sénat.

Articles non rattachés - (11 décembre 1982) - Art. 53 bis (p. 6721) : se déclare défavorable à l'amendement n° 225 de M. Paul Girod (suppression de cet article relatif à la composition des documents comptables et à l'impossibilité de demande de renseignements de l'administration des impôts à l'égard des membres des professions non commerciales soumis au secret professionnel sur la nature des prestations fournies ; inapplicabilité de ces dispositions à la profession médicale) - Après l'art. 54 ter (p. 6723) : son amendement n° 178 : conservation pendant six ans des pièces justificatives d'origine, relatives à des opérations ouvrant droit du point de vue fiscal à une déduction en matière de taxe sur le chiffre d'affaires ; adopté.

- **Projet de loi d'orientation des transports intérieurs** [n° 50 (82-83)] - (13 décembre 1982) - Art. 7 (p. 6790) : intervient sur la rédaction de l'amendement n° 28 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (organisation des transports collectifs réguliers de personnes par l'Etat, les collectivités territoriales ou leurs groupements : possibilité d'en confier l'exploitation à un établissement public à caractère industriel et commercial et référence à la loi du 19 juin 1979 sur les transports publics d'intérêt local) - (p. 6792) : se déclare favorable à l'amendement n° 30 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (substitution à la notion d'autorité compétente de la notion d'autorité organisatrice pour la définition de la politique tarifaire) - Organisation et financement - (p. 6793) : organisation et financement des ramassages scolaires - Se déclare défavorable à l'amendement de coordination n° 31 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (fixation ou homologation des tarifs par l'autorité organisatrice) - Art. 8 (p. 6794) : demande la réserve, jusqu'après l'article 31, de l'amendement n° 32 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression du paragraphe I de cet article, relatif à l'exercice des professions de transporteur public de marchandises, de loueur de véhicules industriels destinés au transport et d'auxiliaire de transport) - Se déclare opposé à l'amendement rédactionnel n° 34 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur - (p. 6796) : demande la modification de l'amendement n° 36 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (substitution à la notion de rémunération des auxiliaires de transport de la notion de rémunération des commissionnaires de transport ; suppression du principe selon lequel cette rémunération est supportée par les bénéficiaires des services) - Couverture des services effectivement rendus - Cas des transports de presse : tarifs préférentiels - (p. 6797) : sur l'amendement n° 36, se déclare opposé au sous-amendement n° 138 de M.

Jacques Eberhard (rétablissement du principe selon lequel cette rémunération est supportée par ceux qui bénéficient des services rendus) - Art. 9 (p. 6798) : se déclare favorable à l'amendement n° 39 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression de la disposition relative à l'engagement de la responsabilité de l'expéditeur, du commissionnaire, de l'affrèteur, du mandataire, du destinataire ou de tout autre donneur d'ordre pour les manquements qui leur sont imputables) - Sécurité des transports.

- **Fait personnel** - (13 décembre 1982) - (p. 6799, 6800) : propos tenus par M. Charles Fiterman, ministre, sur le caractère « spéculatif » de son raisonnement - Sa précédente mise en cause par M. Jack Ralite - Caractère désobligeant de ce qualificatif.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 130 (82-83)] - (16 décembre 1982) - Art. 9 (p. 6998) : ses amendements, déposés avec M. Henri Collette, n° 2 : impôt sur les grandes fortunes et biens professionnels : cas d'entreprises familiales composées de plusieurs sociétés ; retiré ; et n° 3 : cas de décès d'un détenteur d'actions d'une ou plusieurs sociétés familiales, remplissant les conditions d'exonération ; octroi de délais aux héritiers ; retiré - (p. 6999) : dialogue nécessaire avec le ministre du budget sur le cas des entreprises familiales en matière d'impôt sur les grandes fortunes - Après l'art. 9 (p. 7000) : son amendement n° 27 : possibilité pour les bénéficiaires d'une donation partage de procéder entre eux à des échanges sur ces biens dans les mêmes conditions que la donation partage initiale ; retiré - Anomalie de la réglementation actuelle : application de l'impôt sur les plus-values - Après l'art. 19 (p. 7013) : à propos de l'amendement n° 29 de MM. Maurice Blin et André Fosset, au nom de la commission des finances (déduction des frais de garde pour les couples dont les deux conjoints travaillent ; financement par un prélèvement sur la contribution annuelle versée aux institutions sociales du comité d'entreprise lorsqu'elle excède 3 % du montant des salaires), intervient sur le montant des subventions au comité d'entreprise d'Electricité de France (EDF) - Nationalisation de 1945 et fixation du 1 % - Paiement en bons de la Caisse de l'énergie et garantie du Trésor - Référence au prix du pétrole - Souhait de désindexation - (p. 7014) : caractère abusif de la subvention au comité d'entreprise d'EDF, mais difficulté de taxation - Cas des porteurs de bons de la Caisse de l'énergie - Cessation nécessaire d'un abus - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 7019) : satisfaction devant la création d'un groupe de travail sur la réforme du régime des stations touristiques, annoncée par M. Laurent Fabius, ministre ; souhait de la création d'un groupe de travail analogue sur le problème du 1 % sur les factures d'EDF versé au comité d'entreprise pour ses oeuvres sociales - Votera ce collectif.

- **Projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure** - *Nouvelle lecture* [n° 160 (82-83)] - (18 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 7110) : textes relatifs à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et action du gouvernement précédent ; loi Veil ; reconduction par Mme Monique Pelletier de cette loi - Institution d'un ministère des droits de la femme par le Gouvernement - Opposition à l'IVG, sauf pour des raisons strictement médicales - Volonté du Gouvernement de banaliser au maximum l'avortement - Politique anti-famille - Réduction des allocations pour le troisième enfant - Vote de la question préalable.

- **Projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne** - *Nouvelle lecture* [n° 124 (82-83)] - (20 décembre 1982) - Rapporteur pour avis - **Discussion générale** (p. 7119) : adoption par l'Assemblée nationale de nombreuses dispositions proposées par le Sénat - Hommage au rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale - (p. 7120) : échec de la commission mixte paritaire (CMP) mais de nombreux accords retrouvés dans le texte voté par l'Assemblée nationale - Texte de compromis sur certains points et textes communs sur

d'autres justifiant le rôle des CMP - Persistance de points de divergence, notamment en ce qui concerne la déclaration de souscription notariée - Développement des investissements en simplifiant les formalités, mais danger d'une simplification portant atteinte à la protection de l'épargne - (p. 7121) : article 3 relatif à la constatation du contrat de souscription, deuxième point en litige - Dépôt d'un amendement de la commission concernant la violation par les intermédiaires financiers teneurs de comptes de leur obligation au secret professionnel - **Intitulé du chapitre I** : son amendement n° 1, identique à l'amendement n° 7 de M. René Monory, rapporteur, soutenu par M. Yves Durand (nouvel intitulé du chapitre I : « Simplification des règles relatives aux augmentations de capital » ; réservé jusqu'après l'examen de l'article 1, puis adopté (p. 7123) - **Art. 1** : son amendement n° 2, identique à l'amendement n° 8 de M. René Monory, rapporteur : suppression de cet article tendant à supprimer l'obligation de déclaration notariale des souscriptions et versements, pour la remplacer par l'établissement d'un simple certificat du dépositaire au moment du dépôt des fonds ; adopté - **Art. 2** (p. 7123) : ses amendements, n° 3 : retrait des fonds provenant des souscriptions en numéraires pouvant être effectué par un mandataire de la société après l'établissement du certificat du dépositaire ou du notaire ; adopté ; et n° 4, de coordination ; adopté - **Art. 5** : son amendement n° 5 : modification du texte des articles 184 et 185 de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 relatifs à la répartition des actions à la suite de l'exercice par les actionnaires de leur droit préférentiel de souscription ; retiré - **Art. 5 bis E** (p. 7125) : existence de deux erreurs dans les dispositions conformes, relatives aux obligations avec bons de souscription et nécessité de procéder à deux errata - **Art. 18 sexies** (p. 7127) : son amendement n° 6 : rétablissement de cet article supprimé par l'Assemblée nationale, relatif au secret professionnel des intermédiaires financiers tenant des comptes de valeurs mobilières ; adopté.

- **Projet de loi relatif à la mise en harmonie des obligations comptables des commerçants et de certaines sociétés avec la IV^e directive adoptée par le Conseil des Communautés européennes le 25 juillet 1978 [n° 27 (82-83)]** - (20 décembre 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 7129, 7130) : exposé complet et clair de M. le garde des sceaux - Souhait de la commission de retrouver dans le code de commerce tout ce qui concerne les obligations faites aux commerçants, quelle que soit la forme de leur entreprise, qu'il s'agisse d'une personne physique ou d'une société - Problème des comptes consolidés - Certification des comptes consolidés par les commissaires aux comptes proposée par la commission - Article 15, véritable « cavalier » fiscal dans un texte de mise en harmonie avec la quatrième directive - Dispositions concernant la reproduction des documents figurant dans l'article 54 de la loi de finances et accord du ministre du budget pour le transfert des dispositions de l'article 15 dans la loi de finances - Demande de la commission du rejet de l'article 15 désormais inutile - **Art. 2** (p. 7131 à 7133) : sur la modification des articles 8 à 17 du code de commerce et la reprise des dispositions de la loi du 24 juillet 1966, relative aux obligations comptables applicables aux commerçants, ses amendements n° 1 à 10 ; adoptés - Sur ces amendements, accepte les sous-amendements rédactionnels de M. Robert Badinter, ministre, n° 35, 36, 37 et 40 - **Art. 3** (p. 7134) : son amendement n° 11 : nouvelle rédaction des articles 340 et 341 de la loi de 1966 pour coordination avec les dispositions du code de commerce ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 38 de M. Robert Badinter, ministre (article ne s'inscrivant pas en dérogation mais en complément des dispositions de l'article 11 du code de commerce) - **Art. 4** (p. 7135) : son amendement n° 12 : abrogation de l'article 342 de la loi du 24 juillet 1966 pour coordination avec les dispositions du code de commerce ; adopté - **Art. 6** (p. 7135, 7136) : concernant la modification des articles 16, 56, 168 et 228 de la loi du 24 juillet 1966, ses amendements rédactionnels et de coordination n° 13, 14, 15, 16, 17 et 18 ; adoptés - **Après l'art. 9** : son amendement n° 19 : article additionnel

de coordination relatif à l'article 345 de la loi du 24 juillet 1966 ; adopté - **Art. 10** : son amendement de coordination n° 20 ; adopté - (p. 7137) : ses amendements n° 21 : prélèvement des dividendes par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice ; adopté ; et n° 22 : régime juridique de l'écart de réévaluation ; adopté - **Art. 11** : son amendement de coordination n° 23 ; adopté - (p. 7138) : ses amendements de coordination n° 24, n° 25 et n° 26 ; adoptés - **Art. 12** : ses amendements de coordination n° 27 et 28 ; adoptés - **Après l'art. 12** : son amendement n° 29 de coordination avec l'article 9 du code de commerce, relatif aux bénéfices ; adopté - **Art. 13** (p. 7139) : son amendement n° 30 de coordination ; adopté - **Avant l'art. 14** : son amendement n° 31 : modification de l'article 107 de la loi n° 67-563 du 13 juillet 1967, sur le règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et les banqueroutes ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 39 de M. Robert Badinter, ministre (absence de comptabilité conforme aux lois, règlements et usages du commerce en vigueur) - **Art. 14** (p. 7140) : son amendement rédactionnel n° 32 ; adopté - **Art. 15** : son amendement n° 33 : suppression de cet article dont le dispositif fait l'objet de l'article 54 *ter* de la loi de finances ; adopté - **Art. 16** : son amendement de coordination n° 34 ; adopté - **Art. 17** : texte ne devant pas être soumis à l'assemblée territoriale, ne touchant pas à l'organisation particulière des territoires d'outre-mer (TOM) - (p. 7141) : code de commerce et loi sur les sociétés commerciales s'appliquant déjà dans les TOM.

DARRAS (Michel), sénateur du Pas-de-Calais (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : compétences (20 juillet 1982) (p. 3649).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : abaissement du seuil du versement destiné aux transports en commun** - (29 avril 1982) - (p. 1513) : engagement pris par François Mitterrand, candidat à la présidence de la République, sur la suppression du seuil du versement transports en commun ; abaissement nécessaire de ce seuil de population à cinquante mille habitants - Application du VII^e Plan.

- **Projet de loi relatif aux prestations de vieillesse et d'invalidité [n° 287 (81-82)]** - (12 mai 1982) - **In fine** (p. 1944) : se déclare favorable à l'amendement n° 14 de M. Charles Bonifay, rapporteur (pension de réversion et harmonisation des régimes pour les conjoints divorcés d'assurés dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle).

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale [n° 269 (81-82)]** - **Suite de la discussion** - (12 mai 1982) - **Après l'art. 9** (p. 1950) : se déclare défavorable à l'amendement n° 13 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (abrogation de l'article 154 du code général des impôts et déduction intégrale du bénéfice imposable du salaire versé au conjoint ; compensation par majoration à due concurrence des droits proportionnels d'enregistrement pour les biens meubles corporels) - **Après l'art. 17** (p. 1957) : se déclare défavorable à l'amendement n° 45 de M. Etienne Dailly (société à responsabilité limitée, SARL, à caractère familial et régime fiscal des sociétés de personnes ;

compensation et augmentation de la taxe sur les contrats d'assurance).

– **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France** [n° 242 (81-82)] - (13 mai 1982) - **Art. 3** (p. 2019) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 5 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (1° modifications d'ordre rédactionnel ; 2° précisions en ce qui concerne les crédits consacrés aux recherches fondamentales) - **Art. 6** (p. 2023) : sur l'amendement rédactionnel n° 13 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur, son sous-amendement n° 66 : participation du service public radio et télévision à l'effort de développement et de diffusion de la culture scientifique et technique ; adopté - **Art. 7** (p. 2024) : sur l'amendement n° 14 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (élargissement de la coopération scientifique et technique à tous les partenaires de la France, notamment à ceux de la Communauté européenne), son sous-amendement n° 67 : substitution de la notion d'Europe à celle de Communauté européenne ; adopté.

Suite de la discussion - (14 mai 1982) - **Avant l'art. 8** (p. 2037) : se déclare opposé au nom du groupe socialiste à l'amendement n° 15 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de la division et de son intitulé relatifs à la politique régionale en matière de recherche).

– **Projet de loi portant réforme de la planification** [n° 391 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (30 juin 1982) - **Art. 2** (p. 3317) : se déclare défavorable à l'amendement n° 7 de M. Bernard Barbier, rapporteur (approbation par la première loi de plan d'un rapport préparé par le Gouvernement au vu des travaux et consultations de la commission nationale de planification) - **Art. 3** (p. 3321) : se déclare favorable à l'article 3 relatif à la mission de la seconde loi de plan - **Art. 5** (p. 3324, 3325) : se déclare défavorable aux amendements de M. Bernard Barbier, rapporteur, n° 13 (compétences de la commission nationale de planification : consultations nécessaires à l'élaboration du plan et émission d'avis sur son exécution) et n° 14 (représentation au sein de la commission nationale de planification des organismes consulaires de l'agriculture, de l'artisanat, du commerce, de l'industrie et des professions libérales) - **Art. 7** (p. 3328) : se déclare favorable à l'amendement n° 59 de M. Michel Rocard, ministre (soumission par le Gouvernement du projet de première loi de plan au Conseil économique et social) - (p. 3329) : vote favorable du groupe socialiste sur l'article 7 - **Art. 8** (p. 3330) : sur l'amendement n° 21 de M. Bernard Barbier, rapporteur (avis de la commission nationale de planification sur le projet de seconde loi de plan et transmission aux régions pour information), son sous-amendement n° 60 : avis du Conseil économique et social sur l'avant-projet de seconde loi de plan ; adopté.

– **Projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains** [n° 431 (81-82)] - (21 juillet 1982) - **Art. 1** (p. 3724, 3725) : se déclare défavorable à l'amendement n° 1 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'instauration du versement transport pour les villes de plus de 30 000 habitants) - **Art. 2** (p. 3727) : se déclare défavorable à l'amendement n° 2 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif au taux du versement transport pour les communes de 30 000 à 100 000 habitants) - **Art. 4** (p. 3728) : se déclare défavorable à l'amendement n° 4 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'affectation du versement transport) - **Art. 7** (p. 3729) : se déclare défavorable à l'amendement n° 6 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'abrogation des articles L. 142-3 et L. 142-4 du code du travail ainsi que de l'article 1 de la loi n° 60-760 du 30 juillet 1960).

– **Projet de loi relatif aux retenues pour absence de service fait par les personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics** [n° 463 (81-82)] - (30 septembre 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4278) : vote des

amendements adoptés par la majorité du Sénat et caractère de sanction du maintien de la règle du trentième indivisible remontant à Napoléon III - Détournement de procédure et vote défavorable du groupe socialiste au texte de ce projet dénaturé par la majorité du Sénat.

– **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** [n° 494 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (13 octobre 1982) - **Art. 4** : **Art. L. 265 du code électoral** (p. 4520) : se déclare défavorable à l'amendement n° 15 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (dépôt des listes à la préfecture ou à la sous-préfecture ; notion de tête de liste ; signature de chaque candidat sur les déclarations de candidature) - **Art. 13** (p. 4533) : dépôt par le Gouvernement d'un projet de loi relatif aux problèmes d'inéligibilité - Référence à l'ordonnance du 18 octobre 1944 modifiée par l'ordonnance du 6 janvier 1945, relative à la confiscation des produits illicites - **Seconde délibération** - **Art. 12 E** (p. 4534) : intervient sur l'amendement n° 92 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (détermination du nombre de conseillers en proportion de la population dans les sections électorales correspondant à une commune associée).

– **Proposition de loi tendant à la création d'un office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques** [n° 7 (82-83)] - (9 novembre 1982) - **Art. 1** (p. 5343) : se déclare opposé à l'amendement n° 1 de M. Adolphe Chauvin, soutenu par M. Michel Miroudot (composition de la délégation et durée du mandat de ses membres) - Notion de représentation équilibrée et précision préférable de la représentation proportionnelle - (p. 5344) : se déclare opposé à l'amendement n° 11 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (nouvelle rédaction du paragraphe IV relatif aux modalités de saisine de la délégation : suppression de la possibilité de saisine par un président de groupe ; suppression également des procédures obligatoires de consultation du conseil scientifique et du comité consultatif).

– **Projet de loi portant réforme de la redevance pour création de locaux à usage de bureaux et à usage industriel en région d'Ile-de-France** [n° 49 (82-83)] - (10 novembre 1982) - **Art. 1** (p. 5368) : application de l'article 49, alinéa 2 du règlement du Sénat concernant l'ordre de discussion des amendements, en séance publique.

– **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Articles non rattachés - (11 décembre 1982) - **Art. 53 A** (p. 6711) : se déclare opposé à l'amendement n° 208 de M. René Monory, soutenu par M. Pierre Lacour (remplacement du texte de cet article par les dispositions suivantes : I. Les trois premiers alinéas de l'avant-dernier alinéa de l'article 83 de la loi de finances pour 1982 sont supprimés - II. Les textes visés à l'article 302 bis A du Code général des impôts sont majorés à due concurrence) - **Art. 53** (p. 6714) : sur l'amendement n° 212 de M. Christian Poncelet, soutenu par M. François Collet (possibilité pour les membres de l'ordre des experts-comptables de remplir la mission de surveillance prévue au paragraphe III de l'article 53), se déclare défavorable au sous-amendement n° 195 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard (substitution de la notion de comptabilité de trésorerie à celle de comptabilité super-simplifiée).

Deuxième délibération - (11 décembre 1982) - **Art. 75** (p. 6733) : sur l'amendement n° 1 de M. Laurent Fabius, ministre (rétablissement de cet article supprimé par le Sénat), se déclare défavorable au sous-amendement n° 3 de M. Jacques Descours Desacres (rétablissement du prélevement en faveur du Fonds de compensation pour la TVA).

DAUNAY (Marcel), sénateur de l'Ille-et-Vilaine (rattaché administrativement au groupe UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes.
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole (23 septembre 1982) (p. 4168).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation des transports intérieurs (14 décembre 1982) (p. 6873).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information fait, au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes, sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} novembre 1981 et le 31 mai 1982, en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 427 (81-82)] (25 juin 1982).

INTERVENTIONS

- Proposition de loi modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et tendant à préciser les nouvelles conditions d'exercice du contrôle administratif sur les actes des autorités communales, départementales et régionales - *Deuxième lecture* [n° 396 (81-82)] - (30 juin 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3344) : adoption d'une proposition de loi sénatoriale - Vote favorable du groupe UCDP - Problème relatif au contrôle de légalité que connaissent les maires et les présidents de conseils généraux - (p. 3345) : nécessaire collaboration entre le Gouvernement et le Parlement.

- *Projet de loi sur les prix et les revenus* [n° 441 (81-82)] - (8 juillet 1982) - *Discussion générale* (p. 3511) : modération temporaire de l'inflation - Politique conduisant inévitablement à une récession économique et à l'augmentation du chômage - Diminution du pouvoir d'achat des commerçants et des artisans - Caractère inquisiteur des contrôles répétés - Seconde dévaluation paralysant gravement l'agriculture française face à nos partenaires européens - Refus de dévaluer le franc vert - Conséquences financières des montants compensatoires monétaires sur les industries agro-alimentaires - (p. 3512) : mesures anti-économiques et anti-sociales aggravant les conditions d'exercice de la profession d'agriculteur - Faiblesse des revenus agricoles - Blocage des marges d'importation et de distribution de certains produits - Augmentation des charges de l'agriculture - Soutien nécessaire du Gouvernement à l'agriculture afin qu'elle puisse tenir sa place dans le cadre de la Communauté européenne - Favorable à l'adoption de la question préalable.

- *Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise* [n° 344 (81-82)] - Suite de la discussion - (20 juillet 1982) - Art. 1 : Art. L. 122-39 du code du travail (p. 3665) : soutient l'amendement n° 81 de M. Roger Boileau (suppression de l'extension du régime juridique du règlement intérieur aux notes de service prises pour son application).

- *Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole* [n° 454 (81-82)] - (21 septembre

1982) - *Discussion générale* (p. 4020) : évolution du monde agricole - Lois d'orientation agricoles de 1960 et 1962 et modernisation de l'agriculture française ; compétitivité - Rôle des organisations professionnelles dans cette évolution - Action de M. Edgard Pisani au ministère de l'agriculture en faveur de l'organisation des marchés - Création de coopératives - Groupements de producteurs - Communauté économique européenne (CEE) et réforme nécessaire de la politique agricole commune (PAC) - (p. 4021) : son expérience acquise à Bruxelles dans la défense de la production laitière - Importance économique des exportations agricoles de la France - Diversité des productions et illusion de la création d'offices identiques pour tous les produits - Responsabilité de l'Etat dans l'organisation des marchés - Rôle du Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (FORMA) ; maintien nécessaire de cet organisme - Opposition des professionnels à la création d'offices de type étatique - Solidarité du monde agricole - Refus du système proposé de prix différenciés, en fonction des quantités livrées - Fonction sociale ou économique du système de fixation des prix - (p. 4022) : mouvements de producteurs et organisation des marchés en Bretagne : légumes, céréales, viande - Encouragement nécessaire à l'initiative des agriculteurs - Composition du conseil de direction des offices et place faite aux agriculteurs - Eclaircissements nécessaires sur l'avenir des interprofessions, face à la mise en place des nouveaux offices - Financement des offices : financement par l'Etat ou cotisation parafiscale et professionnelle - Suppression nécessaire de l'article relatif au contrôle des agriculteurs à leur domicile - Opposition au système de prix différenciés et à la notion de quantum.

Suite de la discussion - (22 septembre 1982) - Art. 1 (p. 4074) : sur l'amendement n° 6 de M. Michel Sordel, rapporteur (nouvelle rédaction du premier alinéa relatif à la finalité des offices), son sous-amendement n° 124, soutenu par M. Jean Cluzel : organisation des marchés agricoles relevant de la compétence de la puissance publique ; retiré - (p. 4075) : son amendement n° 125 : maintien des missions assurées par les organisations professionnelles et interprofessionnelles ; retiré - Art. 2 (p. 4080) : sur l'amendement n° 9 de M. Michel Sordel, rapporteur (prise en compte de l'évolution des coûts de production dans les prix ; rémunération des facteurs de production, du travail et du capital d'exploitation), soutient le sous-amendement n° 126 de M. Rémi Herment (réaffirmation de la prise en compte de tous les facteurs de production nécessaires à l'agriculture) - Soutient l'amendement n° 127 de M. Alphonse Arzel (suppression de la notion de la politique différenciée de formation des revenus) - (p. 4083) : sur l'amendement n° 10 de M. Michel Sordel, rapporteur (mission des offices de contribuer au développement de l'agriculture dans les régions difficiles, notamment de montagne), soutient le sous-amendement n° 183 de M. Jean-Pierre Blanc (développement de l'agriculture dans les zones défavorisées et promotion des produits) - (p. 4086) : sur l'amendement n° 13 de M. Michel Sordel, rapporteur (développement des débouchés sur le marché intérieur et sur les marchés d'exportation par un encouragement aux produits de qualité et prise en compte des actions engagées par les organismes interprofessionnels gestionnaires d'appellations d'origine ou de labels agricoles), soutient le sous-amendement n° 129 de M. Rémi Herment (liaison avec les organismes à vocation générale ou spécialisée) - (p. 4087) : soutient les amendements n° 130 de M. Henri Le Breton (possibilité pour les offices d'agir par l'intermédiaire de sociétés d'intervention) et n° 131 de M. Charles Zwickert (mission des offices de prendre au niveau national des mesures d'effet équivalent en cas de carence de la réglementation communautaire) - (p. 4089) : soutient l'amendement n° 76 de M. Pierre Lacour (mission des offices de contribuer à la sauvegarde des espèces végétales et des races animales menacées de disparition).

Suite de la discussion - (23 septembre 1982) - Art. 2 bis (p. 4122) : soutient l'amendement n° 132 de M. Jean Francou (ressources des offices constituées par des

subventions de l'Etat) - **Art. 3** (p. 4125) : soutient l'amendement n° 134 de M. Rémi Herment (élection du président du conseil de direction et nomination du directeur) - **Art. 3 bis** (p. 4128) : soutient l'amendement n° 136 de M. Paul Séramy (création de délégations régionales et décision du conseil de direction) - **Art. 7** (p. 4133) : soutient l'amendement n° 137 de M. Charles Zwickert (circulation de l'information nécessaire à la connaissance de la production et du marché) - (p. 4134) : soutient l'amendement n° 138 de M. Rémi Herment (information sur les importations pour l'ensemble de la profession) - **Après l'art. 8** (p. 4140) : soutient l'amendement n° 142 de M. Raymond Bouvier (mission du Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles) - **Art. 12** (p. 4149) : son amendement n° 149, soutenu par M. Jean Colin : suppression du contrôle région par région ; adopté.

Nouvelle lecture [n° 528 (81-82)] - (30 septembre 1982) - **Discussion générale** (p. 4280) : rejet en bloc de nos propositions par l'Assemblée nationale - Désaccord de la commission mixte paritaire sur l'article 5 relatif au rôle et à la place du Conseil supérieur d'orientation des productions - Plusieurs améliorations non fondamentales apportées à ce texte - Persistance de nombreux points de divergence, notamment la modulation des revenus par les prix différenciés ; le financement des offices par les taxes parafiscales ; le rôle du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire ; le rôle et la place des interprofessions - (p. 4281) : absence de prise en compte par le Gouvernement et par l'Assemblée nationale de nos propositions fondamentales et essentielles - Parfaite connaissance des sénateurs, implantés sur le terrain, des réalités du monde agricole - Intérêt pour le pays d'avoir une agriculture forte - Crainte d'une vision du Gouvernement d'une agriculture trop sociale et pas assez économique - Agriculture, pilier de l'avenir économique du pays - Refus de l'Assemblée nationale d'examiner les positions adoptées par le Sénat et vote de la question préalable par le groupe UCDP.

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** [n° 494 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (13 octobre 1982) - **Art. 9** (p. 4528) : se déclare favorable à l'amendement n° 21 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (nombre des membres du conseil municipal et retour au projet de loi initial).

- **Projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne** [n° 523 (81-82)] - (3 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5044) : présentation au Parlement d'une politique nouvelle d'encouragement à l'investissement et à l'épargne - Trois mesures fiscales dans le projet de loi de finances pour 1983 : nouvelle formule de compte d'épargne en actions ; changement de nom de l'avoir fiscal devenant crédit d'impôt ; majoration de l'exonération des intérêts des obligations - Absence de dispositions relatives à l'auto-financement - Impérieuse nécessité d'une refonte de la fiscalité et du financement des entreprises - Allègement des formalités et accélération du processus d'augmentation du capital - Mesures de protection des épargnants - Elargissement des pouvoirs de la commission des opérations de bourse - Mesures sujettes à caution : création de certificats d'investissements et instauration de titres participatifs - Création de fonds communs de placement, volonté des pouvoirs publics de voir l'épargne privée se diriger vers les entreprises publiques et plus particulièrement vers les entreprises nationalisées - Confiance procédant d'une politique monétaire budgétaire et sociale cohérente - Rappel de la loi du 13 juillet 1978 relative à l'orientation de l'épargne vers le financement des entreprises et de la « loi Monory » sur les fonds communs de placement et sur les sociétés d'investissements à capital variable (SICAV) - Souci du Gouvernement de modifier l'affectation de l'épargne - Augmentation des aides de l'Etat aux entreprises - (p. 5045) : disparition de la loi de finances pour 1983 du Fonds de développement économique

et social (FDES) - Insuffisance des prêts aux entreprises par rapport aux charges imposées depuis 1981 - Doublement des actionnaires français en trois ans, grâce à l'action de M. René Monory - Amputation des hauts et bas revenus ; impôt sur la fortune : mesures détériorant les marges d'autofinancement de nos entreprises - Absence d'amélioration de la situation du logement depuis le 10 mai 1981 - Projet comportant des dispositions favorables mais n'étant qu'une réforme inachevée - Soutien du groupe UCDP au texte amendé par le Sénat corrigeant en partie le projet initial du Gouvernement.

- **Projet de loi autorisant l'adhésion de la France à l'acte constitutif de la commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse** [n° 515 (81-82)] - (9 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5338) : vote favorable au projet d'adhésion - Observation sur la nécessité d'une harmonisation des mesures de vaccination, de détection, de définition des périmètres infectés au sein des pays européens - Conditions d'indemnisation et prise en compte de la valeur économique du cheptel.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - **Après l'art. 9** (p. 5735) : son amendement n° 36 : suppression de la taxe intérieure de consommation pour le carburant utilisé à usage de traction agricole et introduction de la déductibilité de la TVA ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution - **Art. 12** (p. 5751) : son amendement n° 70 : bénéfice pour les groupements fonciers agricoles investisseurs des avantages liés à la notion de biens professionnels ; devenu sans objet.

Deuxième partie :

Prestations sociales agricoles - (30 novembre 1982) - (p. 6035) : budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) de 1982 marquant un relèvement sensible des prestations et des cotisations sociales agricoles ; BAPSA 1983 comprimé à l'extrême - Risque pour les agriculteurs de subir une amputation de leur pouvoir d'achat - Equilibre financier du BAPSA laissant présager le dépôt d'une loi de finances rectificative pour l'an prochain - Exonération des agriculteurs de la cotisation à l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) - Sacrifice financier des agriculteurs sans amélioration de leurs prestations - Cotisations des agriculteurs équivalentes à celles des salariés - (p. 6036) : transfert sur les ressortissants de la Caisse nationale des allocations familiales des charges supportées par les contribuables - Suppression de la compensation démographique à la charge des agriculteurs, au profit d'une compensation économique à la charge des autres assurés sociaux - Constatation d'un effort réel modérant la progression des cotisations dues par les agriculteurs disposant de revenus bas et moyens - Absence d'amélioration prévue pour 1983 - Croissance modérée prévue pour le BAPSA 1983 ne permettant pas d'améliorer la protection sociale des agriculteurs - Effort contributif demandé aux agriculteurs devenant de plus en plus lourd - Souhait de la prise en compte du revenu net d'exploitation lors de la réforme de l'assiette des cotisations - 110 retraités dans le régime général pour 100 actifs et 100 actifs pour 270 retraités dans le régime agricole - Nécessité d'une pause dans l'augmentation des cotisations sociales et mise en place d'un système de financement fondé sur les capacités contributives de chaque exploitant.

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6058) : vigilance du Sénat lors de l'examen des crédits du ministère de l'agriculture - Budget marquant une moins grande considération du monde agricole dans l'ensemble de la politique économique du Gouvernement - Augmentation de 10 % seulement et baisse relative des crédits malgré le rattachement de l'industrie agro-alimentaire au ministère de l'agriculture - Confirmation d'un certain démantèlement du département ministériel - Chute des investissements

productifs - Budget privilégiant les dépenses de fonctionnement au détriment des dépenses d'équipement - (p. 6059) : souhait des responsables de l'enseignement agricole privé et public de bénéficier d'une meilleure dotation - Budget de rigueur en période de crise mais choix prioritaires faits en fonction de l'avenir et pour l'avenir - Loi du 2 mars 1982 et création de la dotation globale d'équipement (DGE) - Importante différence entre les exploitations à temps partiel et les exploitations à temps complet - Importance du volume de la production cette année - Augmentation des prix relativement élevée décidée à Bruxelles - Insuffisante démobilisation des montants compensatoires positifs - Nécessité de jouer sur tous les tableaux pour permettre aux agriculteurs de faire face à l'augmentation des charges.

Commerce et artisanat - (6 décembre 1982) - (p. 6378, 6379) : stagnation des crédits, mise à part la prime à la création nette d'emplois dans l'artisanat - Situation des entreprises du secteur des métiers ; importance économique - Nombre des radiations d'entreprises ; alourdissement des charges ; représentation insuffisante de l'artisanat et du commerce dans les instances de concertation : exemple des comités économiques et sociaux - Loi sur le statut des conjoints - Difficultés du bâtiment après la loi Quilliot - Délai de règlement de l'Etat pour ses marchés publics ; nécessité de crédits de fonds de roulement - Crédits à l'artisanat : maintien nécessaire des prêts spéciaux à l'artisanat, malgré la suppression de la dotation du Fonds de développement économique et social (FDES) ; rôle du Crédit agricole et des banques populaires - Importance du secteur du commerce ; alourdissement des charges et suppressions d'emplois ; diminution de l'investissement ; difficultés de financement - Application de la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat de 1973 : principe de l'égalité fiscale et attente de la mise en place d'un salaire fiscal pour l'exploitant et son conjoint ; diminution du taux de TVA sur les activités d'entretien et de réparation ; retard de réévaluation des divers plafonds ou seuils appliqués en matière fiscale ; exemple du régime simplifié d'imposition ou de l'accès à la franchise et à la décote générale - (p. 6380) : impôt sur la fortune et impôt sur le revenu - Egalité sociale : harmonisation des régimes sociaux : âge de la retraite ; indemnités journalières en cas d'incapacité de travail de longue durée ; coût du contrat d'assurance ; cotisations d'assurance maladie des retraités - Aménagement de l'assiette des charges sociales - Application de l'article 52 de la loi d'orientation et réévaluation nécessaire des limites de revenus fixées pour l'application de l'aide en faveur des artisans et commerçants dont la situation est compromise de façon irrémédiable du fait d'opérations d'équipement collectif - Allègement des charges sociales - Augmentation de la taxe pour frais de chambre de métiers.

Consommation - (11 décembre 1982) - (p. 6662) : problème du droit de réponse des professionnels aux critiques d'organisations de consommateurs - Régression du budget de l'Institut national de la consommation (INC) - Subventions de l'Etat ne représentant qu'environ la moitié du budget de l'Institut - Interrogation sur le lancement d'une cellule de recherche sur la consommation - Parution du premier texte sur l'affichage des prix au litre et au kilogramme - Société socialiste ne faisant pas de place à un organisme critique comme l'INC - Consommateurs : partenaires naturels des producteurs et des distributeurs dans une économie de marché - Rôle social incontestable du consumérisme - Préservation du niveau de vie par l'information - Souhait d'un élargissement du rôle de l'INC - **Examen des crédits** - Etat B (p. 6665) : soutient l'amendement n° 226 de M. Pierre Salvi (réduction des crédits du titre III de 344 000 F).

- **Projet de loi d'orientation des transports intérieurs** [n° 50 (82-83)] - Suite de la discussion - (14 décembre 1982) - Art. 30 (p. 6857) : son amendement n° 110 : suppression d'un service en exploitation par l'autorité organisatrice et mise au point d'une procédure d'indemnisation écartant tout risque de spoliation par décret en Conseil d'Etat ;

adopté - Art. 34 (p. 6861) : son amendement n° 113 : précision par décret des conditions dans lesquelles les transporteurs peuvent recourir à la sous-traitance d'autres transporteurs dès lors que ce recours a un caractère accessoire ; retiré.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 130 (82-83)] - (16 décembre 1982) - Après l'art. 14 (p. 7003) : son amendement n° 17, soutenu par M. Adolphe Chauvin : possibilité pour les groupements fonciers agricoles investisseurs de bénéficier des avantages liés à la notion de biens professionnels ; financement par le relèvement des droits de timbre ; adopté.

DEBARGE (Marcel), sénateur de la Seine-Saint-Denis (S).

Chargé d'une mission temporaire auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation depuis le 24 juillet 1981 - Fin de mission le 24 janvier 1982 (26 janvier 1982) (p. 352).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

DEFFERRE (Gaston), ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1786].

DÉPÔTS

Projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967, relative à la Cour des comptes [n° 285 (81-82)] (22 avril 1982).

Projet de loi relatif aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes [n° 286 (81-82)] (22 avril 1982).

Projet de loi relatif à la commémoration de l'abolition de l'esclavage [n° 333 (81-82)] (14 mai 1982).

Projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : compétences (urgence déclarée) [n° 399 (81-82)] (17 juin 1982).

Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat [n° 409 (81-82)] (22 juin 1982) - **Collectivités locales**.

Déclaration du Gouvernement de M. Pierre Mauroy, Premier ministre, sur son programme économique, lue par M. Gaston Defferre, ministre d'Etat [n° 444 (81-82)] (30 juin 1982).

Lettre rectificative au projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat [n° 516 (81-82)] (28 septembre 1982) - **Collectivités locales**.

Projet de loi relatif aux sociétés d'économie mixte locale [n° 518 (81-82)] (28 septembre 1982).

Projet de loi portant abrogation de la loi modifiée du 20 juillet 1927 relative à l'obligation de colorer artificiellement les semences de trèfle violet, trèfle des prés, trèfle incarnat et du luzerne importées en France et de la loi du 11 janvier 1932 tendant à interdire l'entrée en France des graines de graminées impropres à la semence [n° 142 (82-83)] (14 décembre 1982) - **Fleurs, graines et arbres**.

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

n° 240 de M. Michel Maurice-Bokanowski : violence (actes de violence sur la voie publique) (28 mai 1982 (p. 2385 à 2387).

n° 195 de M. Henri Caillavet : sectes (respect du droit et du statut des sectes) (11 juin 1982) (p. 2765, 2766).

INTERVENTIONS.

– **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture** [n° 150 (81-82)] - (12 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 71) : opposition du Sénat sur 15 points du texte adopté par l'Assemblée nationale en deuxième lecture - Recherche d'un terrain d'entente et souhait d'une audition devant la commission des lois - Texte déposé par le Gouvernement devant le Sénat complétant le projet de réforme - Souhait d'une adoption définitive durant la présente session parlementaire - Application immédiate de ce texte après les élections cantonales du mois de mars.

Suite de la discussion - (13 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 121) : suppression de la taxe d'habitation - Refonte de la taxe professionnelle ; simulation sur le terrain - Création d'une agence technique départementale et rôle de conseil - Responsabilité des communes : suppression des tutelles et du contrôle *a priori* - Rôle des départements et gestion départementale - Pouvoirs des régions : animation ; subventionnement - Conformité du texte à la Constitution - (p. 122) : définition des collectivités territoriales - Soutien du groupe communiste au projet - Avenir des collectivités locales : aide aux entreprises en difficulté et chômage - Procédure d'examen de ce projet de loi - Réunion de la commission mixte paritaire - Spécificité des départements d'outre-mer - Coopération intercommunale et interdépartementale - Statuts des personnels ; préparation d'un projet de loi ; établissement de passerelles entre les différents statuts et qualité du personnel - Equilibre entre les citadins et les ruraux - Aide pour les petites communes - Décentralisation et avenir des collectivités locales - **Art. 1** (p. 124) : demande le retrait de l'amendement n° I-48 de M. Pierre Schiélé (non intégration des régions aux collectivités territoriales) - S'oppose à l'amendement n° I-45 de MM. Lionel Cherrier et Daniel Millaud (libre administration des communes, des départements, des régions et des territoires d'outre-mer par des conseils élus) - (p. 125) : son amendement rédactionnel n° I-58 ; adopté - (p. 126) : demande le retrait de l'amendement n° I-50 de M. Claude Mont, soutenu par M. Pierre Schiélé - (p. 127) : s'oppose à l'amendement n° I-1 de M. Michel Giraud, rapporteur (application du régime de droit commun dans les départements d'outre-mer) - **Art. 2** (p. 128) : son amendement n° I-59 : liaison du caractère exécutoire des actes des communes à leur transmission au représentant de l'Etat ; adopté - (p. 129) : demande le retrait de l'amendement n° I-53 de M. Pierre Schiélé, soutenu par M. Paul Pillet (subordination du caractère exécutoire des actes des autorités communales à la notification au représentant de l'Etat) - Son amendement de forme n° I-60, adopté - **Art. 3** : accepte l'amendement n° I-2 de M. Michel Giraud, rapporteur (transmission des délibérations, arrêtés, actes et conventions des autorités communales au représentant de l'Etat) - (p. 130) : son amendement n° I-65 : urgence et réduction du délai de recevabilité du recours du représentant de l'Etat dans le département par le tribunal administratif ; adopté - Accepte les amendements de M. Michel Giraud, rapporteur, n° I-3 (pouvoirs du représentant du Gouvernement dans le département et contrôle *a posteriori*) et n° I-4 (information du maire à sa demande par le représentant de l'Etat de l'absence de recours) - Son amendement n° I-63 : suppression des dispositions de cet article sur le dessaisissement du tribunal administratif en faveur du Conseil d'Etat ; adopté - Son amendement n° I-67 : procédure d'urgence en cas de motif sérieux et annulation de la délibération de l'arrêté ; possibilité d'appel de l'ordonnance

du président du tribunal administratif et décision du président de la section du contentieux du Conseil d'Etat dans un délai de 48 heures ; adopté - **Art. 3 bis** (p. 133) : accepte l'amendement n° I-7 de M. Michel Giraud, rapporteur (possibilité de recours accéléré du citoyen auprès du représentant de l'Etat) - **Art. 4** (p. 135) : son amendement n° I-69 : domaines et modalités d'intervention des communes ; actions directes ou indirectes ; rejeté - (p. 136) : sur l'amendement n° I-8 de M. Michel Giraud, rapporteur (intervention de la commune en matière économique et sociale par des aides indirectes au bénéfice des personnes physiques et morales de droit privé), son sous-amendement n° I-68 : suppression de la référence au plan intérimaire ; adopté - (p. 138) : sur le même amendement n° I-8 de M. Michel Giraud, rapporteur, son sous-amendement n° I-85 : suppression des dispositions de cet amendement sur l'apport d'aides indirectes par la commune aux personnes physiques et morales de droit privé ; rejeté - (p. 139) : à la suite du rejet de son sous-amendement n° I-85, s'oppose à l'amendement n° I-8 de M. Michel Giraud, rapporteur - (p. 141) : s'oppose aux amendements de M. Michel Giraud, rapporteur n° I-10 (cas des communes rurales et aide directe sous forme de subventions en cas de défaillance de l'initiative privée) et n° I-66 (taux maximum de la charge annuelle des interventions de la commune ; suppression des dispositions de cet article sur les garanties d'emprunt et la détermination du régime juridique des sociétés d'économie mixte) - **Après l'art. 4** (p. 142) : accepte l'amendement n° I-43 de M. René Regnault (création, par le syndicat des communes ou les groupements de communes, d'un service d'assistance juridique, technique et financière) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-70 de M. Michel Giraud, rapporteur (garantie d'emprunt de la commune et régime juridique des sociétés d'économie mixte) - **Art. 5 A (suite)** (p. 144) : accepte l'amendement n° I-13 de M. Michel Giraud, rapporteur (établissement du budget en cas de création de nouvelles communes) - **Art. 5** (p. 145) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-14 de M. Michel Giraud, rapporteur (précision des conditions de l'équilibre réel du budget de la commune et suppression de la procédure de rétablissement de l'équilibre d'un budget en déficit) - Son amendement de coordination n° I-71 ; devenu sans objet - **Art. 5 A (suite)** : son amendement n° I-86 : intervention du représentant de l'Etat dans le département lorsque la commune n'adopte pas pour la seconde année consécutive son budget avant le 31 mars de l'exercice en cours ; adopté - Son amendement n° I-87 : saisine de la chambre régionale des comptes par le représentant de l'Etat dans le département et avis communiqué au conseil municipal ; adopté - (p. 146) : accepte l'amendement n° I-88 de M. Michel Giraud, rapporteur (non intervention du représentant de l'Etat quand le défaut d'adoption du budget résulte de l'absence de communication avant le 15 mars d'informations au conseil municipal) - **Art. 6** (p. 147) : accepte l'amendement n° I-15 de M. Michel Giraud, rapporteur (déficit du budget et saisine de la chambre régionale des comptes ; proposition de mesures dans un délai d'un mois après notification) - Son amendement de coordination n° I-75 ; adopté - Son amendement n° I-73 : saisine de la chambre régionale des comptes par le représentant de l'Etat ; devenu sans objet - Son amendement n° I-72 de coordination ; devenu sans objet - Accepte l'amendement n° I-16 de M. Michel Giraud, rapporteur (saisine par le représentant de l'Etat de la chambre régionale des comptes et proposition de mesures par cette chambre dans un délai d'un mois à compter de la saisine) - (p. 148) : s'en remet à la sagesse du Sénat sur l'amendement n° I-17 de M. Michel Giraud, rapporteur (contrôle du budget exécuté en cas de non inscription au budget communal, ou pour une somme insuffisante, d'une dépense obligatoire) - **Art. 8** (p. 149) : accepte l'amendement n° I-20 de M. Michel Giraud, rapporteur (définition des dépenses obligatoires et réduction de la liste des dépenses obligatoires) - Sur le même sujet, son amendement n° I-76, retiré au profit de l'amendement n° I-20 de M. Michel Giraud, rapporteur - **Après l'art. 8** (p. 150) : son amendement n° I-77 : mandatement d'office pour une

dépense obligatoire; rejeté - Son amendement n° I-78: saisine de la chambre régionale des comptes et possibilité pour le maire ou son représentant de présenter oralement ses observations; adopté - Art. 10 (p. 151): sur l'amendement n° I-21 de M. Michel Giraud, rapporteur (conditions de réquisition du comptable et responsabilité de l'ordonnateur en cas de réquisition), ses sous-amendements n° I-80: contrôle de conformité des actes du comptable aux règles de la comptabilité publique; adopté; et n° I-84: notification de l'ordre de réquisition à la chambre régionale des comptes et responsabilité de l'ordonnateur; fixation par décret de la liste des pièces justificatives que le comptable peut exiger avant de procéder au paiement; retiré - (p. 152): accepte l'amendement n° I-21 de M. Michel Giraud, rapporteur - Art. 11 (p. 153): accepte l'amendement n° I-44 de M. Louis Longequeue, soutenu par M. René Regnault (responsabilité des conseillers municipaux délégués devant la cour de discipline budgétaire) et s'oppose à l'amendement n° I-22 de M. Michel Giraud, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à la cour de discipline budgétaire; dispositions de coopération au plan des établissements publics et des agglomérations nouvelles) - Art. 12 (p. 154): accepte l'amendement de coordination n° I-23 de M. Michel Giraud, rapporteur - Art. 13 bis: accepte l'amendement n° I-24 de M. Michel Giraud, rapporteur (dispositions relatives à la Moselle, au Bas-Rhin et au Haut-Rhin) - Art. 13 ter: s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-25 de M. Michel Giraud, rapporteur (applicabilité des dispositions du présent titre aux communes des départements d'outre-mer et détermination de la chambre régionale des comptes compétente) - Art. 13 quater (p. 155): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-26 de M. Michel Giraud, rapporteur (applicabilité des dispositions du présent titre aux communes de la collectivité territoriale de Mayotte et détermination de la chambre régionale des comptes compétente) - Après l'art. 13 quater: s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-27 de M. Michel Giraud, rapporteur (extension des dispositions du présent titre aux communes des territoires d'outre-mer dans un délai d'un an; prise en compte par la loi de la spécificité de ces territoires; consultation des assemblées territoriales intéressées) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° I-55 de MM. Daniel Millaud et Lionel Cherrier (extension des dispositions du code des communes aux territoires d'outre-mer et suppression du délai d'un an) - Art. 14 B (suite): sur l'amendement n° I-28 de M. Michel Giraud, rapporteur (liberté de choix des adjoints; suppression de la notion d'adjoint réglementaire et d'adjoint supplémentaire), son sous-amendement n° I-82: fixation du nombre maximum d'adjoints selon le nombre d'habitants de la commune; réservé jusqu'après l'article 15 - Art. 14 (p. 157): accepte l'amendement n° I-29 de M. Michel Giraud, rapporteur (suppression des dispositions de cet article sur les vœux politiques; rémunération des ingénieurs et rétablissement du tableau des adjoints) - S'oppose à l'amendement n° I-42 de M. Guy de La Verpillière (rétablissement de cas de nullité de droit de délibérations d'un conseil municipal) - S'oppose à l'amendement n° I-30 de M. Michel Giraud, rapporteur (réduction du délai à l'expiration duquel sont abrogées les dispositions de cet article sur les rémunérations accessoires) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° I-32 du même auteur (définition des vœux politiques) - (p. 158): sur l'applicabilité des dispositions de cette loi aux départements et territoires d'outre-mer, s'oppose aux amendements de coordination de M. Michel Giraud, rapporteur n° I-33, n° I-34 et n° I-37 - Accepte les amendements de M. Michel Giraud, rapporteur n° I-35 (obligation pour les comptables des communes de produire leurs comptes devant la chambre régionale des comptes) et n° I-36 (condamnation des comptables à l'amende pour retard dans la production de leurs comptes et dans les réponses aux injonctions formulées par la chambre régionale des comptes) - Accepte l'amendement n° I-38 de M. Michel Giraud, rapporteur (décision des collectivités locales pour les dons et legs) - (p. 159): son amendement n° I-79 de coordination; adopté - Art. 14 B (suite): sur l'amendement

n° I-28 de M. Michel Giraud, rapporteur, précédemment réservé (liberté de choix des adjoints de la commune; suppression de la notion d'adjoint réglementaire et d'adjoint supplémentaire), son sous-amendement n° I-82, précédemment réservé: fixation du nombre maximum d'adjoints selon le nombre d'habitants de la commune; adopté - En réponse à la demande de M. René Regnault de création d'une tranche pour les communes de 1000 habitants et moins, demande son examen par la commission mixte paritaire.

Suite de la discussion - (14 janvier 1982) - Art. 22 (p. 184): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-19 de M. Michel Giraud, rapporteur (réunion de droit trimestrielle du conseil général; convocation du conseil à la demande de la moitié au moins de ses membres, convocation par décret pour circonstances exceptionnelles) - Appellation « hôtel du département » et possibilité pour le conseil général de se réunir hors du siège de la préfecture - Art. 22 bis: accepte l'amendement n° II-20 de M. Michel Giraud, rapporteur (audition du représentant de l'Etat par le conseil général à la demande du Premier ministre) - Art. 23 (p. 185): s'oppose à l'amendement n° II-21 de M. Michel Giraud, rapporteur (suppression de cet article pour harmonisation avec l'article 22) - Art. 24 bis: accepte l'amendement n° II-22 de M. Michel Giraud, rapporteur (rétablissement de cet article relatif à la délégation donnée au bureau par le conseil général); sur cet amendement, son sous-amendement n° II-83: absence de pouvoir de délégation en matière budgétaire; adopté - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-23 de M. Michel Giraud, rapporteur (conformité à la loi du règlement intérieur du conseil général reconnue par le tribunal administratif compétent) - Art. 27 (p. 186): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-60 de M. Paul Girod, soutenu par M. René Touzet (conditions d'organisation du scrutin public et secret au conseil général) - Art. 28: accepte les amendements de M. Michel Giraud, rapporteur, n° II-24 (délai d'examen des rapports sur les affaires inscrites à l'ordre du jour porté à quinze jours), n° II-25 (rapport annuel écrit sur la situation du département et de ses services), n° II-26 (suppression des dispositions de cet article relatives au débat sur le rapport concernant l'état du département), et n° II-27 (rapport écrit du représentant de l'Etat sur son activité dans le département; débat joint à celui sur le rapport écrit présenté par le président du conseil général) - Art. 30 (p. 187): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-28 de M. Michel Giraud, rapporteur (délégation du droit de vote exclusivement pour maladie, accident, événement familial grave ou en cas de participation aux travaux d'une assemblée parlementaire, de l'assemblée des Communautés européennes ou d'un conseil régional; impossibilité d'être porteur de plus d'un mandat) - Art. 31: son amendement n° II-84: suppression des contrôles *a priori* sur les actes des autorités départementales; rapport gouvernemental annuel au Parlement sur le contrôle *a posteriori* exercé à l'égard de ces actes; adopté - Art. 34 (p. 189): son amendement n° II-90: aides directes ou indirectes du département pour favoriser le développement économique, assurer le maintien des services en milieu rural ou dans les communes touristiques et thermales et aider les entreprises en difficulté; interdiction de participations dans le capital d'une société commerciale ou de tout autre organisme à but lucratif; rejeté - (p. 190): s'oppose à l'amendement n° II-31 de M. Michel Giraud, rapporteur (principe et modalités d'application des aides indirectes du département aux personnes physiques et morales de droit privé; interdiction d'une participation en capital dans une société commerciale ou d'un organisme à but lucratif; aide directe pour le maintien des services en milieu rural) - Après l'art. 34: son amendement n° II-92: garantie départementale à un emprunt ou à un cautionnement en proportion du montant des recettes réelles de la section de fonctionnement du budget; adopté - Art. 35: accepte l'amendement n° II-35 de M. Michel Giraud, rapporteur, (suppression des dispositions de cet article relatives à l'organisation d'un débat sur les orientations

budgétaires, précédant l'examen du budget) - **Art. 36** : son amendement de coordination n° II-93 ; adopté - **Art. 37** (p. 191) : son amendement n° II-94 : principe de la réduction du nombre des dépenses obligatoires pour les départements ; adopté - **Après l'art. 37** : son amendement n° II-95 : principe et modalités d'application du mandatement d'office, par le représentant de l'Etat, d'une dépense obligatoire ; rejeté - **Art 39** (p. 192) : accepte l'amendement n° II-37 de M. Michel Giraud, rapporteur (application au comptable et à l'ordonnateur du département des règles applicables à ceux des communes) - **Art. 40** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-38, de M. Michel Giraud, rapporteur (application aux établissements publics départementaux, interdépartementaux et communs aux communes et aux départements, des règles de compétence de la Cour de discipline budgétaire et financière) - **Art. 42** (p. 193) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Michel Giraud, rapporteur, n° II-39 de coordination, et n° II-40 (règles de compétence des établissements et services publics sanitaires et sociaux et application, pour 1982, des règles antérieures) - Accepte l'amendement n° II-41 de M. Michel Giraud, rapporteur (contribution de l'Etat aux dépenses d'action sanitaire et sociale et fixation à deux mois du délai d'acceptation de ses dépenses) - **Après l'art. 42** : s'oppose à l'amendement n° II-42 de M. Michel Giraud, rapporteur (droits et libertés départementales et application aux départements d'outre-mer) - (p. 194) : s'oppose à l'amendement n° II-43 de M. Michel Giraud, rapporteur (droit et libertés départementales et application à Mayotte) - **Art. 44 A** : s'oppose l'amendement n° II-44 de M. Michel Giraud, rapporteur (participation des présidents de conseils généraux aux commissions traitant des questions transfrontalières) - **Art. 44** (p. 195) : s'oppose à l'amendement n° II-45 de M. Michel Giraud, rapporteur (maintien des dispositions concernant les vœux politiques et l'information directe des chefs de service) - Son amendement n° II-82 : création d'ententes interdépartementales et suppression de l'avis du préfet ; adopté - S'oppose à l'amendement n° II-46 de M. Michel Giraud, rapporteur (vœux politiques et respect des dispositions constitutionnelles) - Accepte l'amendement n° II-47 de M. Michel Giraud, rapporteur (suppression de l'obligation faite au département d'entretenir l'hôtel de préfecture) ; sur cet amendement, son sous-amendement n° II-81 : application de cette disposition après le vote de la loi sur la répartition des ressources ; adopté - Sur l'amendement n° II-48 de M. Michel Giraud, rapporteur (abrogation de l'interdiction d'attribution d'indemnités aux fonctionnaires préfectoraux), son sous-amendement n° II-80 : application de cette disposition après le vote de la loi sur la répartition des ressources ; adopté - (p. 196) : accepte les amendements de M. Michel Giraud, rapporteur, n° II-50 (rétablissement des dispositions concernant le renouvellement d'une série sortante des conseils généraux ; cas de vacance et élection partielle) et n° II-51 (création des appellations de « représentant de l'Etat » et de « délégué du représentant de l'Etat dans l'arrondissement ») ; sur cet amendement s'oppose au sous-amendement n° II-69 de M. Pierre Schiélé (création de l'appellation de « délégué du Gouvernement ») - **Art. 44 ter** : accepte l'amendement de coordination n° II-52 de M. Michel Giraud, rapporteur - **Art. 32 (suite)** (p. 197) : accepte l'amendement n° II-30, précédemment réservé, de M. Michel Giraud, rapporteur (notification et contrôle de légalité des actes des autorités départementales par le représentant de l'Etat ; rapport annuel au Parlement sur ce contrôle *a posteriori*) - **Art. 45** (p. 200) : création de la collectivité territoriale régionale et volonté politique ; lien entre collectivité territoriale et élection au suffrage universel - Création d'un conseil régional de coordination de l'enseignement, de la recherche ; colloques régionaux sur la recherche organisés par le ministère de la recherche - Comité régional de crédit - Région et responsabilité dans le premier emploi des jeunes ; politique vocationnelle du premier emploi ; rappelle son action à Marseille par l'exposition « métierama » - (p. 201) : absence d'urgence du problème du découpage régional - Conseils régionaux et définition d'une politique - Loi de 1972 et possibilité de

modification du découpage - Demande le vote de l'article 45 relatif à la transformation de la région en collectivité territoriale - S'oppose à l'amendement n° III-1 de M. Michel Giraud, rapporteur (suppression de cet article concernant la transformation de la région en collectivité territoriale) - **Art. 46** (p. 202) : s'oppose à l'amendement n° III-2 de M. Michel Giraud, rapporteur (maintien du caractère d'établissement public pour les régions jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi sur l'élection des conseils régionaux) - **Art. 47 bis A** : s'oppose à l'amendement n° III-3 de M. Michel Giraud, rapporteur (participation du président du conseil général aux délibérations du conseil régional lorsqu'il n'est pas conseiller régional) - **Art. 47 bis** (p. 203) : s'oppose à l'amendement n° III-4 de M. Michel Giraud, rapporteur (suppression de cet article relatif à la composition et au fonctionnement des comités économiques et sociaux) - **Art. 47 ter** : s'oppose à l'amendement n° III-5 de M. Michel Giraud, rapporteur (suppression de cet article prévoyant les cas d'intervention du comité économique et social) - **Art. 47 quater** : accepte l'amendement n° III-6 de M. Michel Giraud, rapporteur (action conjointe, le cas échéant, de la région et de l'Etat ; extension de ces dispositions à l'Ile-de-France) - **Art. 47 quinquies** (p. 204) : s'oppose aux amendements de M. Pierre Schiélé n° III-59 (suppression de l'autorisation du Gouvernement pour la participation du conseil régional aux réunions transfrontalières ou internationales) et n° III-60 (participation des présidents des conseils régionaux aux commissions transfrontalières créées par des accords internationaux) - **Art. 48** (p. 206) : s'oppose à l'amendement n° III-8 de M. Michel Giraud, rapporteur (définition et extension des compétences économiques de la région ; subventions de fonctionnement ; aides directes, participation au capital des sociétés de développement régional et des sociétés d'économie mixte, formation professionnelle) - S'oppose aux amendements n° III-9 de M. Michel Giraud, rapporteur (extension des compétences économiques de la région et application à l'Ile-de-France) et n° III-51 de M. Lucien Delmas, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt (aide financière de l'Etat aux investissements privés et avis du conseil régional de l'Ile-de-France) - **Art. 48 ter** (p. 207) : s'oppose à l'amendement n° III-10 de M. Michel Giraud, rapporteur (suppression de cet article relatif à la création d'un comité des prêts régional) - **Art. 48 quater** (p. 208) : s'oppose à l'amendement n° III-11 de M. Michel Giraud, rapporteur (régionalisation et élargissement des conditions d'intervention des caisses d'épargne) - **Art. 48 quinquies** : s'oppose à l'amendement n° III-12 de M. Michel Giraud, rapporteur (régionalisation des prêts et augmentation du contingent des prêts Minjoz destinés aux collectivités locales) - Dépôt d'un texte prévoyant la réforme des circuits de l'épargne ; nécessité de ne pas perturber leur équilibre - **Art. 49** (p. 209) : son amendement n° III-89 : caractère exécutoire des actes régionaux par leur transmission au représentant de l'Etat ; adopté - En ce qui concerne la transmission et non la notification des actes régionaux au représentant de l'Etat, ses amendements n° III-77 ; devenu sans objet ; n° III-78 ; devenu sans objet ; et n° III-80 ; adopté - Son amendement n° III-81 : représentant de l'Etat et information du conseil régional en cas de non saisine du tribunal administratif sur la légalité des actes régionaux ; adopté - Accepte l'amendement n° III-13 de M. Michel Giraud, rapporteur (délais de transmission, au représentant de l'Etat, des actes régionaux et de saisine, par celui-ci, du tribunal administratif) ; sur cet amendement, son sous-amendement n° III-79 : actes régionaux et recevabilité du recours du représentant de l'Etat en cas d'urgence ; adopté - (p. 210) : son amendement n° III-82 : principe et modalités d'application du sursis à exécution demandé par le représentant de l'Etat suite à un recours en légalité sur un acte régional ; adopté - Accepte l'amendement n° III-14 de M. Michel Giraud, rapporteur (suppression des dispositions de cet article concernant les établissements sanitaires et sociaux) - **Art. 50** (p. 211) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° III-15 de M. Michel Giraud, rapporteur (fonctionnement du conseil régional et extension des règles relatives à celui du conseil général) ; sur cet

amendement, son sous-amendement n° III-85 : élection du président, du ou des vice-présidents et des membres du bureau du conseil régional au scrutin uninominal ; adopté ; et demande le retrait du sous-amendement n° III-69 de M. Claude Mont, soutenu par M. Pierre Schiélé (élection du président et du bureau du conseil régional à la suite de chaque renouvellement général des assemblées d'origine des conseillers régionaux) - Accepte l'amendement de coordination n° III-16 de M. Michel Giraud, rapporteur - **Art. 50 bis** (p. 212) : accepte l'amendement n° III-17 de M. Michel Giraud, rapporteur (rapport annuel écrit du président du conseil régional et du représentant de l'Etat auprès de la région aux conseillers régionaux ; organisation d'un débat) - **Art. 51** : accepte les amendements de M. Michel Giraud, rapporteur, n° III-91 (pouvoir d'ordonnateur des dépenses et d'exécution des recettes du président du conseil général) et n° III-93 (autorité du président du conseil régional sur les services régionaux ; convention passée entre le président du conseil régional et le représentant de l'Etat) - Son amendement n° III-71 : suppression des dispositions de cet article relatives à l'organisation des services régionaux ; retiré - **Art. 51 bis** (p. 213) : accepte l'amendement de coordination n° III-92 de M. Michel Giraud, rapporteur - **Art. 51 ter** (p. 214) : son amendement n° III-74 : autorité du président du conseil régional sur les agents de l'Etat et départementaux affectés à la région ; maintien des droits acquis ; fonctionnaire régional et définition d'un statut ; adopté - **Art. 51 quinquies** : accepte l'amendement n° III-20 de M. Michel Giraud, rapporteur (maintien de la participation de l'Etat et des départements au fonctionnement des services transférés à la région ; inscription des crédits correspondants et référence à la moyenne des dépenses engagées au cours des trois dernières années à l'exclusion de toute dépense exceptionnelle) - **Après l'art. 51 sexies** (p. 215) : s'oppose à l'amendement n° III-62 de M. Pierre Schiélé, repris par M. Etienne Dailly (création d'un conseil du développement culturel, de l'éducation et du cadre de vie auprès du conseil régional et à titre consultatif ; compétence culturelle, de formation professionnelle, d'environnement et touristique) - Particularités linguistiques et culturelles de certaines régions ; cas de la Corse et création d'un organisme culturel auprès du conseil régional - Caractère néfaste pour l'équilibre national de la création de tels organismes dans toutes les régions - (p. 216) : maintien des particularismes législatifs alsaciens et lorrains - Apaisement en Corse et préparation d'un statut particulier - (p. 217) : nécessité d'une spécificité pour le statut de la Corse et refus d'un alignement du statut régional de droit commun sur ce cas particulier - Absence de lien entre l'octroi d'un statut particulier et la situation civile en Corse - **Art. 52** (p. 218) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° III-21 de M. Michel Giraud, rapporteur (coordination avec les dispositions adoptées au titre II relatif au département : appellation de représentant de l'Etat substituée à celle de commissaire de la République ; représentation du Gouvernement) - Contrôle administratif - Représentation de chacun des ministres - **Art. 52 bis** : accepte l'amendement rédactionnel n° III-23 de M. Michel Giraud, rapporteur - **Art. 53** (p. 219) : accepte l'amendement n° III-24 de M. Michel Giraud, rapporteur (coordination avec les dispositions adoptées au titre II relatif au département : opposition du comptable au paiement et droit de réquisition) ; sur cet amendement, son sous-amendement n° III-75 : pouvoir du comptable limité au contrôle de conformité aux règles de la comptabilité publique ; adopté - **Art. 54** (p. 220) : accepte l'amendement n° III-25 de M. Michel Giraud, rapporteur (contrôle sur les actes budgétaires des autorités régionales et référence aux articles correspondants relatifs aux budgets départementaux) - **Art. 55** : s'oppose aux amendements identiques n° III-26 de M. Michel Giraud, rapporteur et n° III-63 de M. Claude Mont, soutenu par M. Pierre Schiélé (suppression de cet article relatif à la Cour de discipline budgétaire) - **Art. 46 (suite)** : accepte l'amendement n° III-2, précédemment réservé, de M. Michel Giraud, rapporteur - **Art. 56** (p. 221) : accepte l'amendement n° III-27 de M. Michel Giraud, rapporteur (composition de la chambre régionale

des comptes) - **Art. 56 bis** : accepte l'amendement n° III-28 de M. Michel Giraud, rapporteur (organisation des chambres régionales des comptes) ; sur cet amendement, ses sous-amendements n° III-86 : rôle des commissaires du Gouvernement comme correspondants du procureur général près de la Cour des comptes ; adopté ; et n° III-87 : suppression de deux alinéas relatifs au recrutement des conseillers des chambres régionales des comptes ; adopté - **Art. 57** : accepte l'amendement n° III-29 de M. Michel Giraud, rapporteur (précision sur les conditions dans lesquelles la Cour des comptes statue en appel) - (p. 222) : demande le retrait de l'amendement n° III-30 de M. Michel Giraud, rapporteur (extension des compétences des chambres régionales des comptes au contrôle des comptables publics de l'Etat et des entreprises ou établissements publics) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° III-31 de M. Michel Giraud, rapporteur (suppression de deux alinéas repris à l'article suivant) - **Art. 57 ter** : s'oppose à l'amendement n° III-32 de M. Michel Giraud, rapporteur (rétablissement de cet article, supprimé par l'Assemblée nationale, dans une rédaction fixant les conditions dans lesquelles les chambres régionales des comptes peuvent formuler leurs observations relatives aux communes, aux départements et à la région) - **Art. 58** (p. 223) : accepte l'amendement n° III-33 de M. Michel Giraud, rapporteur (modification de la rédaction des dispositions de cet article relatives au rapport annuel de la Cour des comptes) - **Art. 58 bis** : accepte l'amendement n° III-90 de M. Michel Giraud, rapporteur (précision relatives à la mise en place des chambres régionales des comptes et aux conditions de recrutement du corps d'assistant de vérification des chambres régionales) - **Intitulé du chapitre II** (p. 224) : accepte l'amendement n° III-34 de M. Michel Giraud, rapporteur (« De l'allègement de la tutelle technique ») - **Art. 59** : accepte l'amendement n° III-35 de M. Michel Giraud, rapporteur (extension à la région des dispositions excluant que l'attribution d'un prêt ou d'une aide de l'Etat, d'une collectivité territoriale ou d'un organisme chargé d'une mission de service public puisse être subordonnée au respect de prescriptions autres que celles mentionnées au même article ; application de la même règle en matière d'attribution de subventions) - **Après l'art. 59** : accepte l'amendement n° III-36 de M. Michel Giraud, rapporteur (suppression des rémunérations accessoires versées par les collectivités territoriales ou leurs établissements publics aux agents des services ou établissements publics de l'Etat), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° III-88 : suppression du seul versement direct des collectivités locales aux agents de l'Etat ; adopté - Nécessité de maintenir la possibilité pour l'Etat d'un versement de rémunération complémentaire à ses agents - **Art. 61** (p. 225) : accepte l'amendement n° III-37 de M. Michel Giraud, rapporteur (fixation ultérieure par la loi relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, des conditions de globalisation de la première part de la dotation culturelle et de son versement direct aux communes et aux départements) - **Art. 62** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° III-38 de M. Michel Giraud, rapporteur (délai de trois ans pour la compensation progressive des indemnités de logement des instituteurs par une dotation spéciale de l'Etat aux communes) - **Art. 64** (p. 226) : accepte l'amendement n° III-39 de M. Michel Giraud, rapporteur (dotation spéciale de l'Etat aux collectivités territoriales pour compenser les dépenses de fonctionnement et d'équipement supportées par elles au titre du service public de la justice) sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° III-95 : compensation des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'équipement définies en accord avec l'Etat ; adopté - **Art. 64 bis** : accepte l'amendement n° III-40 de M. Michel Giraud, rapporteur (suppression, pour coordination, de cet article relatif à la suppression des rémunérations accessoires) - **Art. 65 A** (p. 227) : s'oppose à l'amendement n° III-41 de M. Michel Giraud, rapporteur (paiement des astreintes et procédure du règlement d'office) - Procédure particulière

d'inscription d'office prévue par la loi du 16 juillet 1980 - **Art. 65 B** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° III-42 de M. Michel Giraud, rapporteur (codification des textes législatifs et réglementaires et actualisation annuelle de ces codes) - **Art. 65** : son amendement n° III-83 : application des dispositions législatives relatives au transfert de l'exécutif après les prochaines élections cantonales ; adopté - (p. 228) : son amendement rédactionnel n° III-96 ; adopté - **Art. 93** : demande le retrait de l'amendement n° III-43 de M. Michel Giraud, rapporteur (précision sur la substitution progressive de la dotation globale d'équipement aux subventions spécifiques d'investissement de l'Etat) - (p. 229) : accepte l'amendement n° III-44 de M. Michel Giraud, rapporteur (fixation ultérieure par la loi relative à la répartition des compétences des conditions d'évolution de la dotation globale d'équipement dont le montant ne pourra être inférieur à celui des subventions qu'elle remplace) et, sur cet amendement, le sous-amendement n° III-94 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (fixation par la loi relative à la répartition des compétences de dispositions permettant aux petites communes de garantir leur capacité d'investissement) - S'oppose à l'amendement n° III-55 de MM. Lionel Cherrier et Daniel Millaud (application des dispositions relatives à la dotation globale d'équipement aux communes des territoires d'outre-mer et de la collectivité territoriale de Mayotte) - Création de la dotation globale d'équipement et possibilité maintenue pour l'Etat d'accorder, dans certains cas exceptionnels, des subventions d'équipement - **Après l'art. 103** (p. 230) : s'oppose à l'amendement n° III-45 de M. Michel Giraud, rapporteur (extension des droits et libertés de chaque territoire d'outre-mer au sein de la République française par des lois ultérieures, après consultation des assemblées territoriales intéressées) - **Intitulé du projet** : s'oppose à l'amendement n° III-46 de M. Michel Giraud, rapporteur (« Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements, des régions et des territoires d'outre-mer ») - Consultation préalable nécessaire des assemblées des territoires d'outre-mer - **Sur l'ensemble** (p. 234) : persistance de désaccord entre la majorité du Sénat et le Gouvernement : refus du Sénat de considérer la région comme une collectivité territoriale ; interventions économiques des communes ; Cour de discipline budgétaire - Motifs d'abstention des radicaux de gauche, évoqués par M. Michel Rigou - Question, posée par M. Pierre Schiélé, de la qualité de grands électeurs qui pourrait être conférée aux conseillers régionaux - Concessions réciproques nécessaires et examen du texte par la commission mixte paritaire - Confirmation de la législation spécifique à l'Alsace et à la Lorraine et problème de la réforme prud'homale - Questions abordées dans leurs explications de vote par MM. Jacques Eberhard, Guy de La Verpillière, et Edmond Valcin - Statut des départements et territoires d'outre-mer - (p. 235) : souhait d'un accord entre le Gouvernement et les deux assemblées au cours de la commission mixte paritaire.

Nouvelle lecture [n° 189 (81-82)] - (26 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 354) : efforts, à la fin de la précédente lecture, avec le président de la commission et le rapporteur afin de rapprocher les points de vue et limitation des désaccords - Echec de la commission mixte paritaire (CMP) - **Art. 1** (p. 357) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Michel Giraud, rapporteur (assimilation des communes, des départements et des régions à des collectivités territoriales) - S'oppose à l'amendement n° 2 de M. Michel Giraud, rapporteur (suppression du dernier alinéa et application identique de la loi dans les départements métropolitains et dans les départements d'outre-mer) - **Art. 2** (p. 358) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de M. Michel Giraud, rapporteur (caractère exécutoire des actes des autorités communales subordonné à leur transmission au représentant de l'Etat) - **Art. 3 bis** (p. 359) : son amendement n° 43 : 1°) possibilité de recours du citoyen auprès du représentant de l'Etat ; adopté ; 2°) mise en oeuvre de la procédure par le représentant de l'Etat même en cas de transmission en dehors du délai prévu ; adopté - **Art. 4** (p. 360) : s'oppose

aux amendements de M. Michel Giraud, rapporteur, n° 5 (intervention de la commune en matière économique et sociale par des aides indirectes au bénéfice des personnes physiques et morales de droit privé) et n° 6 (domaines d'attribution des aides indirectes pour les communes, possibilité d'attribuer à titre exceptionnel des aides directes sous la forme de subventions et taux maximum de la charge annuelle des interventions de la commune) - **Art. 5 A** (p. 361) : s'oppose aux amendements de M. Michel Giraud, rapporteur, n° 7 (intervention du représentant de l'Etat dans le département lorsque la commune n'adopte pas pour la seconde année consécutive son budget avant le 31 mars de l'exercice en cours, saisine de la chambre régionale des comptes par le représentant de l'Etat dans le département, avis communiqué au conseil municipal et règlement du budget rendu exécutoire) et n° 8 (dans le cas de la création d'une nouvelle commune, en cas d'absence de budget dans les trois mois de sa création, intervention du représentant de l'Etat après avis de la chambre régionale des comptes préalablement communiqué au conseil municipal) - **Art. 5** : s'oppose à l'amendement n° 9 de M. Michel Giraud, rapporteur (conditions de l'équilibre réel du budget de la commune et du rétablissement de l'équilibre d'un budget en déficit par le conseil municipal) - **Art. 6** (p. 362) : s'oppose à l'amendement n° 10 de M. Michel Giraud, rapporteur (maintien du déficit et exécution par le représentant de l'Etat des mesures proposées dans le délai d'un mois à compter de sa saisine par la chambre régionale des comptes) - **Art. 10** (p. 363) : s'oppose à l'amendement n° 11 de M. Michel Giraud, rapporteur (conformité des actes du comptable aux règles de la comptabilité publique, conditions de réquisition du comptable par le maire ; notification à la chambre régionale des comptes de l'ordre de réquisition et de l'opposition au paiement, avis de la chambre dans un délai de huit jours) - **Art. 12** (p. 363) : son amendement rédactionnel n° 46 ; adopté - **Art. 13 ter** (p. 364) : s'oppose à l'amendement n° 12 de M. Michel Giraud, rapporteur (extension des dispositions du présent titre aux communes des départements d'outre-mer) - **Art. 13 quater** : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Michel Giraud, rapporteur (application des dispositions du présent titre aux communes de la collectivité territoriale de Mayotte et détermination de la chambre régionale des comptes compétente) - **Art. 14 B** : accepte l'amendement n° 14 de M. Michel Giraud, rapporteur (réduction du nombre des adjoints obligatoires à un par commune et suppression de la distinction entre adjoint réglementaire et adjoint supplémentaire) - **Art. 14** (p. 365) : son amendement de forme n° 47 : rectification d'erreurs matérielles ; adopté - **Art. 18 quater A** (p. 366) : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Michel Giraud, rapporteur (rétablissement de cet article concernant l'élaboration législative d'un statut du personnel communal) - **Art. 18 septies** : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Michel Giraud, rapporteur (suppression de cet article concernant la généralisation des agences techniques départementales) - **Art. 21** (p. 367) : s'oppose à l'amendement n° 17 de M. Michel Giraud, rapporteur (suppression du quatrième alinéa de cet article concernant la limitation du contrôle administratif du représentant de l'Etat aux conditions fixées par la loi) - **Art. 23** : s'oppose à l'amendement n° 18 de M. Michel Giraud, rapporteur (nécessité d'un quorum de la moitié pour demander la réunion du conseil général) - **Art. 30** (p. 368) : s'oppose à l'amendement n° 19 de M. Michel Giraud, rapporteur (précisions et limitation de la délégation de vote des conseillers généraux) - **Art. 31** : s'oppose à l'amendement n° 20 de M. Michel Giraud, rapporteur (transmission au représentant de l'Etat des délibérations arrêtées des autorités départementales pour les rendre exécutoires) - **Art. 32 bis A** : son amendement n° 48 : personne physique ou morale lésée par un acte administratif d'un département et mise en oeuvre de la procédure prévue à l'article 32 par le représentant de l'Etat lorsque l'acte en cause n'a pas été transmis dans le délai prévu ; adopté - **Art. 34** (p. 369) : s'oppose aux amendements de M. Michel Giraud, rapporteur, n° 22 (intervention du département en matière économique et sociale par des aides indirectes au bénéfice

des personnes physiques et morales de droit privé) et n° 23 (domaine d'attribution des aides indirectes pour les départements, possibilité d'attribuer à titre exceptionnel des aides directes sous la forme des subventions et taux maximum de la charge annuelle des interventions du département) - **Art. 39** (p. 370) : s'oppose à l'amendement n° 24 de M. Michel Giraud, rapporteur (conformité des actes du comptable aux règles de la comptabilité publique, conditions de réquisition du comptable par le président du conseil général ; notification à la chambre régionale des comptes de l'ordre de réquisition et de l'opposition au paiement, avis de la chambre dans un délai de huit jours) - **Art. 42** : son amendement rédactionnel n° 49 ; adopté - **Art. 42 bis** : s'oppose à l'amendement n° 25 de M. Michel Giraud, rapporteur (extension des dispositions du présent titre aux conseils généraux des départements d'outre-mer) - **Art. 42 ter** (p. 371) : s'oppose à l'amendement n° 26 de M. Michel Giraud, rapporteur (application des dispositions du présent titre à la collectivité territoriale de Mayotte) - **Art. 45** : s'oppose à l'amendement n° 27 de M. Michel Giraud, rapporteur (suppression de cet article prévoyant la transformation de la région en collectivité territoriale) - **Art. 46** : s'oppose à l'amendement n° 28 de M. Michel Giraud, rapporteur (installation des conseils régionaux élus en application de la loi et maintien jusqu'à cette date du caractère d'établissement public de la région) - **Art. 47 bis** (p. 372) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 29 de M. Michel Giraud, rapporteur (suppression de cet article concernant la mise en place des nouveaux comités économiques et sociaux) - **Art. 47 ter** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 30 de M. Michel Giraud, rapporteur (suppression de cet article concernant le rôle du comité économique et social) - **Art. 48** (p. 373) : s'oppose à l'amendement n° 31 de M. Michel Giraud, rapporteur (participation aux dépenses de fonctionnement et intervention économique des régions) - **Art. 48 ter** : s'oppose à l'amendement n° 32 de M. Michel Giraud, rapporteur (suppression de cet article relatif à la création d'un comité des prêts par région) - **Art. 49** (p. 374) : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. Michel Giraud, rapporteur (caractère exécutoire des actes des autorités régionales subordonné à leur transmission au représentant de l'Etat) - Son amendement rédactionnel n° 51 ; adopté - Accepte l'amendement de coordination n° 34 de M. Michel Giraud, rapporteur - Son amendement de forme n° 52 ; adopté - **Art. 49 bis A** : accepte l'amendement de coordination n° 35, tendant à la suppression de cet article, de M. Michel Giraud, rapporteur - **Art. 50** (p. 375) : s'oppose à l'amendement n° 36 de M. Michel Giraud, rapporteur (nécessité d'un quorum de la moitié pour demander la réunion du conseil régional) - **Art. 51** : accepte la réserve de cet article et de l'amendement n° 37 de M. Michel Giraud, rapporteur - **Art. 53** (p. 376) : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Michel Giraud, rapporteur (conformité des actes du comptable de la région aux règles de la comptabilité publique, conditions de réquisition du comptable par le président du conseil général ; notification à la chambre régionale des comptes de l'ordre de réquisition et de l'opposition au paiement ; avis de la chambre dans un délai de huit jours) - Son amendement n° 54 : rectification d'une erreur matérielle ; adopté - **Art. 57** (p. 377) : demande la réserve de cet article, de son amendement n° 55 et de l'amendement n° 40 de M. Michel Giraud, rapporteur - **Art. 62** (p. 377) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 41 de M. Michel Giraud, rapporteur (rétablissement d'un délai de trois ans pour la mise en place de la dotation spéciale attribuée par l'Etat aux communes pour compenser la charge supportée pour le logement des instituteurs) - **Art. 93** (p. 378) : s'oppose à l'amendement n° 42 de M. Michel Giraud, rapporteur (application des dispositions de cet article relatif à la création d'une dotation globale d'équipement aux communes des territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte) - **Art. 51 (suite)** : s'oppose à l'amendement n° 37, précédemment réservé, de M. Michel Giraud, rapporteur (convention passée entre le représentant de l'Etat et le conseil régional fixant la liste des services transférés à la

collectivité régionale et transfert du pouvoir exécutif régional au président du conseil régional) - **Art. 57 (suite)** (p. 379) : accepte l'amendement n° 40, précédemment réservé, de M. Michel Giraud, rapporteur (pouvoirs et compétence de la chambre régionale des comptes) - Son amendement n° 55, précédemment réservé : définition des conditions du contrôle budgétaire de la chambre régionale des comptes ; adopté.

- **Projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : organisation administrative [n° 185 (81-82)]** - (27 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 418) : nécessité d'un statut particulier pour la Corse déjà affirmée par le Général de Gaulle et Georges Pompidou - Spécificité profonde de l'île - Origines historiques - Violences des dernières années - Trêve intervenue depuis le 10 mai 1981 - Voyage du ministre d'Etat en Corse et concertation engagée - Retard économique et social de l'île en dépit de l'effort financier effectivement réalisé - (p. 419) : bilinguisme - Attachement des Corses à leur île - Malaise des jeunes : émigration traditionnelle vers le continent et volonté actuelle de vivre au pays - Référence à l'article 45 de la loi de décentralisation - Dispositions des articles 72 et 73 de la Constitution - Création d'agences et d'institutions spécialisées et attente du projet de loi sur les compétences - Dispositions électorales du projet : propos du rapporteur sur le caractère dérogatoire au droit commun du statut électoral prévu pour la Corse et absence de statut électoral général - (p. 420) : notion de dérogation et projet de loi sur les incompatibilités et les cumuls de mandats, préparé par M. Marcel Debarge, parlementaire en mission - Consultations des assemblées - Mode de scrutin retenu : scrutin régional ou scrutin départemental - Possibilité prévue pour l'assemblée de Corse de s'adresser au Gouvernement - Amnistie : exclusion des crimes de sang, souhaitée par la commission des lois, et nécessité d'une amnistie totale - Trêve intervenue en Corse depuis le 10 mai - Absence de pari sur la situation dans l'île ; volonté politique du Gouvernement - (p. 421) : attachement des Corses à la France - Rôle du statut particulier pour le rétablissement définitif de la paix civile - Cycle violence répression - Sauvegarde nécessaire de l'unité nationale - (p. 427) : choix du scrutin de liste régional pour l'élection de l'assemblée de Corse et coordination avec le collège électoral des sénateurs, évoqués par M. François Giacobbi.

Nouvelle lecture [n° 204 (81-82)] - (4 février 1982) - **Discussion générale** (p. 537) : dépôt évoqué par M. Paul Girod, rapporteur, d'une motion d'irrecevabilité ; argument de l'inconstitutionnalité - Dispositions de l'article 72 de la Constitution sur la possibilité de création d'une autre collectivité territoriale - (p. 538) : différences existantes entre les collectivités locales françaises ; cas de l'Alsace Moselle ; statut particulier de Paris ; cas de la région d'Ile-de-France ; statut des communautés urbaines ; statut des villes nouvelles de la loi dite loi Boscher - Prise en compte des spécificités propres à la Corse - Jurisprudence de 1979 et 1982 du Conseil constitutionnel sur l'application du principe d'égalité devant la loi et sur les différences de situation justifiant des règles spécifiques - Particularité de la Corse soulignée par tous les orateurs - Anticipation sur le futur système applicable à l'ensemble des régions françaises - (p. 539) : cas de la création d'un conseil culturel - Proposition de loi autrefois déposée par le groupe socialiste et différence avec le projet du gouvernement actuel - Cas identique de la loi sur la décentralisation - Dispositions du texte en examen et respect du principe de l'unité de la République - Retour à la paix civile et renforcement de l'unité nationale - **Exception d'irrecevabilité** (p. 540) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Paul Girod, rapporteur, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Lois relatives au statut particulier de Paris de 1964 et 1975 ; cas identique de la région d'Ile-de-France - Décisions du Conseil constitutionnel relatives au principe d'égalité - Référence à l'article 59 de la loi de décentralisation - Dérogation possible au principe d'égalité en vertu des nécessités de l'intérêt général - Constitution italienne et reconnaissance de statuts particuliers pour la Sardaigne et

la Sicile - Urgence de l'élection de l'Assemblée de Corse et refus de prendre le risque de voir à nouveau couler le sang.

- **Question au Gouvernement, de M. Charles Pasqua : lutte contre le terrorisme** - (29 avril 1982) - (p. 1506) : terrorisme interne : cas de la Corse - Terrorisme international : faiblesse politique du gouvernement précédent - Carlos - (p. 1507) : suites données à l'attentat de la rue Marbeuf - Rôle de la police de l'air et des frontières - Droit d'asile - Politique du Gouvernement à l'égard de la police - Controverse entre le ministre de la justice et le ministre de l'intérieur - (p. 1508) : service d'action civique (SAC) - Résultats obtenus par la police pour la défense de la sécurité des Français - Suppression de la Cour de sûreté de l'Etat - Recrutement de policiers - Volonté politique du Gouvernement.

- **Questions orales avec débat jointes : contrôle des actes administratifs des collectivités locales** - (6 mai 1982) - (p. 1800) : devoir du Gouvernement d'appliquer les décisions du Conseil constitutionnel - Certaines dispositions de la loi relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions déclarées non conformes à la Constitution - Contrairement à la volonté du législateur, régime différent pour les actes des communes et pour ceux des départements - (p. 1801) : contacts avec le Conseil constitutionnel pour supprimer cette contradiction avant la promulgation de la loi et lors de l'élaboration de la circulaire - Innovation concernant la consultation du Conseil constitutionnel après la publication de ses décisions, souci d'appliquer sa décision et de soumettre au Président de la République un texte correspondant aux souhaits du Conseil constitutionnel - Consultation officieuse - (p. 1802) : nécessité d'une circulaire pour combler le vide juridique et annonce d'une prochaine loi d'initiative parlementaire ou gouvernementale - Existence d'une proposition de loi sénatoriale - Dispositions antérieures du code des communes et de la loi de 1871 abrogées par la loi promulguée après la décision du Conseil constitutionnel - Circulaire adressée aux préfets et aux services de préfecture devant apposer sur les actes transmis un cachet, preuve de leur réception - (p. 1803) : possibilité pour le représentant de l'Etat de saisir le tribunal administratif sans prévenir le maire - Information du maire par le tribunal administratif - Texte conforme à la décision du Conseil constitutionnel - Débat dépassant la portée du texte, en tant que proposition de loi - Plusieurs questions de principe de droit constitutionnel posées en raison de la décision du Conseil constitutionnel - Avis de l'Association des maires de France et de l'Assemblée générale des présidents de conseils généraux sur la pratique suivie à la suite de la décision du Conseil constitutionnel - Attente de ces avis et des rapports des secrétaires généraux des préfectures pour préparer un texte - Nécessité d'un texte répondant aux besoins des collectivités locales, aux nécessités pratiques de leur vie quotidienne et à la décision du Conseil constitutionnel - (p. 1804) : présence d'un vide et nécessité du recours à la circulaire s'adressant, non aux élus, mais aux fonctionnaires de l'Etat pendant l'attente du vote de la loi qui viendra compléter le texte déjà promulgué - Portée limitée de la circulaire - Entrée de l'Alsace et de la Moselle dans le droit commun français et perte du bénéfice des avantages du droit local - Le représentant de l'Etat doit être en mesure de connaître les actes des autorités locales au moment où ils sont rendus exécutoires - Nécessité pour le respect de la décision du Conseil constitutionnel et pour que les actes deviennent exécutoires, qu'ils soient non seulement envoyés mais aussi reçus par le représentant de l'Etat - Problème de l'information des autorités locales de la date à laquelle chacun de leurs actes parvient à la préfecture - Importance de la date à laquelle l'acte est devenu exécutoire - Absence de contrôle de la part du représentant de l'Etat avant l'envoi, contrôle désormais exercé *a posteriori* - (p. 1805) : apposition, dès l'arrivée des actes à la préfecture, d'un cachet assorti de la mention « reçu le » - Souhait unanime d'alléger les procédures du travail des maires, des présidents de conseils généraux et régionaux - Décisions du Conseil constitutionnel ne pouvant faire l'objet d'aucun recours - Souhait d'une

demande de renvoi de la proposition de loi de M. Pierre Schiellé, permettant une discussion et la présentation d'amendements - (p. 1806) : possibilité pour le représentant de l'Etat d'informer le maire ou le président du conseil général de son intention de ne pas déférer tel acte ou telle délibération au tribunal administratif, pour lui-même mais non pour un tiers qui serait amené à s'élever contre l'acte ou la délibération.

- **Projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes [n° 285 (81-82)]** - (27 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 2300) : rapports de la commission des lois et de la commission des finances - Contrôle administratif prévu par la Constitution ; décision du Conseil constitutionnel ; contrôle administratif *a posteriori* - Dépôt de ce texte en priorité sur le bureau du Sénat - Inadaptation du contrôle de la Cour des comptes et des trésoriers payeurs - Exercice des contrôles par la chambre régionale des comptes - Fonction de conseil, d'expertise ; fonction juridictionnelle - Séparation entre l'organisme indépendant qui fait les propositions et le fonctionnaire qui impose éventuellement des mesures de redressement aux collectivités locales - Présentation d'observations par les collectivités locales à la chambre régionale - Jugement *a posteriori* des comptes ; réduction des délais ; caractère plus complet de ce contrôle - (p. 2301) : compétence des nouvelles juridictions - Pouvoirs d'investigation et d'instruction des chambres régionales - Caractère exceptionnel du recours aux experts - Modification de la loi de 1967 relative à la Cour des comptes - Indépendance et autorité des chambres régionales - Statut des membres des chambres régionales ; création d'un corps nouveau de conseillers des chambres régionales des comptes ; magistrats inamovibles - Qualité de magistrat de la Cour des comptes reconnue à tous les présidents de chambres régionales - Origine des présidents de chambres régionales ; tour extérieur et pluralité d'origine - Missions du Conseil national des chambres régionales des comptes ; organisation d'un régime de carrière ; pouvoir disciplinaire ; établissement du tableau d'avancement et de la liste d'aptitude aux fonctions de président - Garanties d'impartialité et larges incompatibilités - Conditions de constitution initiale du corps - Impartialité et autorité des chambres régionales des comptes ; travail des collectivités locales - Relations entre les élus des collectivités locales et les chambres régionales des comptes - **Intitulé du titre I** (p. 2304) : accepte l'amendement rédactionnel n° 1 de M. André Fosset, rapporteur - **Art. 2** : accepte l'amendement n° 2 de M. André Fosset, rapporteur (contrôle des chambres régionales des comptes sur les comptes des établissements publics régionaux) - **Après l'art. 2** (p. 2305) : accepte l'amendement n° 3 de M. André Fosset, rapporteur (jugements rendus par les chambres régionales des comptes) - **Art. 3** : retard dans la production des comptes dû à l'important travail des comptables - **Art. 4** : accepte les amendements de coordination n° 4, n° 5 et n° 6 de M. André Fosset, rapporteur - (p. 2306) : accepte l'amendement rédactionnel n° 22 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis - **Art. 5** : accepte l'amendement n° 7 de M. André Fosset, rapporteur (restriction des possibilités de consultation et d'information de la chambre régionale des comptes) - (p. 2307) : accepte partiellement l'amendement n° 8 de M. André Fosset, rapporteur (désignation et mission des experts désignés par les présidents des chambres régionales des comptes) - Sur l'amendement n° 23 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis, qu'il accepte (désignation et mission des experts désignés par les présidents des chambres régionales des comptes), son sous-amendement n° 46 : impossibilité pour les experts près les chambres régionales des comptes d'exercer toute activité juridictionnelle ; adopté - **Art. 6** (p. 2308) : s'oppose à l'amendement n° 9 de M. André Fosset, rapporteur (dispositions de la loi de juillet 1978 non applicables aux actes non encore publiés) - **Art. 9** (p. 2310) : s'oppose à l'amendement n° 39 de M. Charles Lederman, soutenu par M. Pierre Gamboa (suppression de la référence au contrôle *a posteriori* de la chambre régionale des comptes) - **Après l'art. 9** : son amendement n° 42 : communication aux collectivités des observations portant

sur leur gestion et celle des organismes relevant du contrôle de la chambre régionale des comptes ; adopté - **Art. 10** (p. 2311) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 25 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis (limitation des pouvoirs des chambres régionales des comptes à des appréciations techniques, inséparables de l'examen des comptes) - S'oppose à l'amendement n° 10 de M. André Fosset, rapporteur (référence à l'article 6 bis de la loi du 22 juin 1967) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 26 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis - **Art. 11** (p. 2312) : accepte l'amendement n° 11 de M. André Fosset, rapporteur (recommandations écrites adressées par le procureur général aux chambres régionales des comptes sur le bon exercice du ministère public) - **Art. 19** (p. 2338) : accepte les amendements rédactionnels n° 14 et n° 15 de M. André Fosset, rapporteur - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 36 de MM. Jacques Descours Desacres et André Fosset, rapporteur (contenu du rapport établi par la Cour des comptes lors de la vérification des comptes d'une entreprise publique), et pour l'amendement n° 16 de M. André Fosset, rapporteur (rapport établi par la Cour des comptes après sa décision de vérifier des comptes) - **Art. 20** (p. 2339) : accepte l'amendement rédactionnel n° 18 de M. André Fosset, rapporteur - **Art. 21** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements rédactionnels identiques n° 19 de M. André Fosset, rapporteur, et n° 33 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis - Son amendement rédactionnel n° 45 ; adopté - **Art. 22** (p. 2340) : accepte l'amendement n° 34 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis (maintien à titre transitoire de la procédure d'apurement administratif pour les seuls territoires d'outre-mer) - **Après l'art. 22** : accepte l'amendement n° 35 de M. André Fosset, rapporteur (maintien de l'apurement administratif par les trésoriers payeurs généraux jusqu'à la fin de l'exercice de 1986) - **Art. 23** : accepte l'amendement rédactionnel n° 20 de M. André Fosset, rapporteur - **Après l'art. 23** : accepte l'amendement n° 21 de M. André Fosset, rapporteur (souhait d'une codification des textes relatifs à la Cour des comptes et aux chambres régionales des comptes).

- **Projet de loi relatif aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes** [n° 286 (81-82)] - (27 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 2341) : renvoie à son intervention sur le projet de loi n° 285 relatif aux chambres régionales des comptes (p. 2300 et 2301) - **Art. 2** (p. 2343) : accepte l'amendement n° 1 de M. Paul Pillet, rapporteur (membres des chambres régionales des comptes constituant un corps de magistrats) - **Art. 3** (p. 2344) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Paul Pillet, rapporteur (limitation de l'accès aux présidences des chambres régionales des comptes aux seuls présidents de section) - **Art. 4** : accepte l'amendement rédactionnel n° 3 de M. Paul Pillet, rapporteur - (p. 2345) : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Paul Pillet, rapporteur (magistrats des chambres régionales des comptes pouvant être délégués dans les fonctions de commissaire du Gouvernement) - Statut des avocats généraux de la Cour des comptes - **Après l'art. 4** : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Paul Pillet, rapporteur (nominations, promotions et mutations des magistrats des chambres régionales des comptes) - **Art. 5** (p. 2346) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 6 de M. Paul Pillet, rapporteur (réintroduction du texte du serment des magistrats dans sa forme intégrale et habituelle) - **Art. 10** (p. 2347) : sur l'amendement rédactionnel n° 7 de M. Paul Pillet, rapporteur, son sous-amendement rédactionnel n° 25 ; adopté - **Art. 14** (p. 2348) : s'oppose à l'amendement n° 8 de M. Paul Pillet, rapporteur (détermination des conditions d'âge et de durée de services publics requises pour les candidats recrutés au tour extérieur) et, sur cet amendement, au sous-amendement n° 27 de M. Charles Lederman, soutenu par M. Pierre Gamboa (abaissement des seuils d'âge et de durée de services publics) - **Art. 15** (p. 2349) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 9 de M. Paul Pillet, rapporteur, et sur cet amendement, au sous-amendement de coordination n° 28 de M. Charles Lederman, soutenu par M. Pierre Gamboa - **Art. 16** :

s'oppose à l'amendement de coordination n° 10 de M. Paul Pillet, rapporteur - **Art. 18** (p. 2350) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 11 de M. Paul Pillet, rapporteur - **Art. 20** : dans l'immédiat, difficulté de procéder à une élection dans les chambres régionales des comptes - Modification possible dans l'avenir - **Art. 22** (p. 2351) : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Paul Pillet, rapporteur (nomination au grade de président de chambre régionale ; modalités de nominations simultanées à la Cour des comptes ; fixation d'une durée minimale d'exercice des fonctions de président de chambre régionale des comptes) - Son amendement n° 26 : renvoi aux conditions d'âge et de services publics requises pour les candidatures à une nomination au tour extérieur de la Cour des comptes ; devenu sans objet - **Art. 23** (p. 2352) : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Paul Pillet, rapporteur (affirmation de l'unité du régime disciplinaire des magistrats des chambres régionales des comptes ; suppression du régime spécial des commissaires du Gouvernement) - **Art. 25** : accepte l'amendement rédactionnel n° 15 de M. Paul Pillet, rapporteur - **Art. 26** (p. 2353) : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression de toute référence au pouvoir disciplinaire du ministre de l'économie et des finances ; suspension des fonctions et de la délégation des commissaires du Gouvernement) - **Art. 27** : s'oppose à l'amendement n° 17 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression de cet article relatif à la composition de la commission de discipline des commissaires du Gouvernement) - **Art. 28** : s'oppose à l'amendement n° 18 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'organisation du régime disciplinaire propre aux commissaires du Gouvernement) - **Art. 29** : s'oppose à l'amendement n° 19 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression de cet article relatif à la procédure applicable devant la commission de discipline) - **Art. 30** : s'oppose à l'amendement n° 20 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression de la référence à la suspension des commissaires du Gouvernement) - **Art. 31** : accepte l'amendement de coordination n° 21 de M. Paul Pillet, rapporteur - **Art. 33** (p. 2354) : s'oppose à l'amendement n° 22 de M. Paul Pillet, rapporteur (dérogations transitoires relatives à la nomination des membres du corps des magistrats des chambres régionales des comptes) - **Art. 36** (p. 2355) : s'oppose à l'amendement n° 23 de M. Paul Pillet, rapporteur (postes de président des chambres régionales occupés pour les deux tiers par des magistrats issus de la Cour des comptes) - S'oppose à l'amendement n° 24 de M. Paul Pillet, rapporteur (nécessité d'un stage pratique de six mois à la Cour des comptes pour les candidats extérieurs).

- **Conclusions du rapport supplémentaire de M. Pierre Schiélé fait au nom de la commission des lois sur la proposition de loi de M. Pierre Schiélé et plusieurs de ses collègues modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions** [n° 341 (81-82)] - (27 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 2356) : décision du Conseil constitutionnel concernant le projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Transmission des actes des collectivités locales aux représentants de l'Etat - Contrôle *a posteriori* - Etroite collaboration entre la commission des lois, son président M. Léon Jozeau-Marigné, et le ministère de l'intérieur - Nécessité d'un réexamen de certaines dispositions annulées par le Conseil constitutionnel - Création d'un groupe de travail pour tirer les leçons de l'expérience - Texte équilibré à l'égard de l'obligation de transmission des actes aux représentants de l'Etat - (p. 2357) : rétablissement du système de droit particulier existant pour l'Alsace et la Moselle - Clarification des règles de constatation du caractère exécutoire des actes transmis aux représentants de l'Etat - Affirmation du caractère exceptionnel du certificat de non recours au juge administratif demandé au représentant de l'Etat - Compétence du représentant de l'Etat dans le département pour faire appel devant le Conseil d'Etat - Suppression de la saisine obligatoire du juge administratif en cas de transmission tardive des documents administratifs - Suppression des tutelles *a priori* - Texte conforme à l'esprit de la décentralisation - **Art. 1**

(p. 2359) : s'oppose à l'amendement n° 19 de M. René Touzet, soutenu par M. Paul Girod (suppression du délai de 15 jours pour la transmission des actes pris par les autorités communales au représentant de l'Etat dans le département) - (p. 2359) : accepte l'amendement n° 37 de M. Jean Cauchon, soutenu par M. Paul Pillet (sanctions soumises à l'avis du conseil de discipline) - (p. 2360) : s'oppose à l'amendement n° 34 de M. Bernard Legrand (suppression de la saisine obligatoire du tribunal administratif par le représentant de l'Etat en cas de décision du maire réputée illégale) - Accepte l'amendement n° 22 de M. René Touzet, soutenu par M. Paul Girod (représentant de l'Etat prévenant le maire avant toute saisine du tribunal administratif) - S'oppose aux amendements de M. René Touzet, soutenus par M. Paul Girod, n° 20 (suppression de la motivation des actes pris par le maire), n° 21 (délai de réponse du représentant de l'Etat) et n° 23 (décision définitivement exécutoire en cas de non réponse du représentant de l'Etat dans le délai fixé) - (p. 2362) : son amendement rédactionnel n° 1 ; adopté - Son amendement de coordination n° 2 ; adopté - Art. 3 : son amendement rédactionnel n° 3 ; adopté - Art. 5 (p. 2363) : accepte l'amendement de coordination n° 24 de M. René Touzet - Accepte l'amendement n° 38 de M. Jean Cauchon, soutenu par M. Paul Pillet (sanctions soumises à l'avis du conseil de discipline) - Son amendement de coordination n° 4 ; adopté - (p. 2364) : accepte les amendements de coordination n° 25, n° 26 et n° 27 de M. René Touzet, soutenus par M. Paul Girod - Ses amendements rédactionnels n° 5 et n° 6 ; adoptés - Art. 7 : accepte l'amendement de coordination n° 29 de M. René Touzet, soutenu par M. Paul Girod (création et organisation des régions) - (p. 2365) : accepte l'amendement n° 39 de M. Jean Cauchon (sanctions soumises à l'avis du conseil de discipline) - Son amendement n° 7 : régime juridique des actes pris par les autorités régionales au nom de l'Etat ; adopté - Accepte les amendements de coordination n° 31, n° 32 et n° 33 de M. René Touzet, soutenus par M. Paul Girod - Ses amendements de coordination n° 8 et n° 9 ; adoptés - Après l'art. 8 (p. 2366) : son amendement n° 10 : rectification de diverses erreurs commises dans la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ; adopté - Art. 9 : son amendement n° 18 : délai d'entrée en vigueur de la présente loi ; adopté.

- **Déclaration du Gouvernement sur son programme économique** - (23 juin 1982) - Lit à la tribune du Sénat le texte de la déclaration préparée par M. Pierre Mauroy, Premier ministre (p. 3030 à 3034).

- **Rappel au règlement** - (30 juin 1982) - (p. 3334) : refus de répondre à une interpellation et non à un rappel au règlement de M. *Christian de La Malène* - Statut de Paris et réponse lors de la discussion sur ce sujet au Sénat.

- **Proposition de loi modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et tendant à préciser les nouvelles conditions d'exercice du contrôle administratif sur les actes des autorités communales, départementales et régionales** - *Deuxième lecture* [n° 396 (81-82)] - (30 juin 1982) - Discussion générale (p. 3334) : modifications apportées par l'Assemblée nationale à ce texte : obligation de transmettre dans la quinzaine au représentant de l'Etat les actes des autorités locales qui demeurent soumis à l'obligation de transmission et absence de sanction - (p. 3335) : obligation pour le représentant de l'Etat de faire connaître dans un délai de vingt jours sa décision sur la légalité des actes et information de l'autorité locale en cas de saisine du juge administratif - Référence à la décision du Conseil constitutionnel - Transfert de l'exécutif de Paris et demande d'avis du Conseil d'Etat - Art. 1 (p. 3337) : accepte les amendements de M. Pierre Schiélé, rapporteur, soutenus par M. Léon Jozeau-Marigné, n° 4 (suppression des dispositions de cet article relatives au délai de quinzaine pour la transmission des actes des autorités communales au représentant de l'Etat dans le département) et n° 5 (information sans délai de l'autorité

communale par le représentant de l'Etat avant de déférer un acte au tribunal administratif et précision sur les illégalités invoquées à l'encontre de l'acte concerné) - Art. 5 (p. 3338) : accepte les amendements de M. Pierre Schiélé, rapporteur, soutenus par M. Léon Jozeau-Marigné, n° 6 (suppression des dispositions de cet article sur le délai de quinzaine pour la transmission des actes des autorités départementales au représentant de l'Etat dans le département) et n° 7 (information sans délai de l'autorité départementale par le représentant de l'Etat dans le département avant de déférer un acte au tribunal administratif et précision sur les illégalités invoquées à l'encontre de l'acte concerné) - Art. 7 (p. 3339) : accepte les amendements de M. Pierre Schiélé, rapporteur, soutenus par M. Léon Jozeau-Marigné, n° 8 (suppression des dispositions de cet article relatives au délai de quinzaine pour la transmission des actes des autorités régionales au représentant de l'Etat dans la région) et n° 9 (information sans délai de l'autorité régionale par le représentant de l'Etat dans la région avant de déférer un acte au tribunal administratif et précision sur les illégalités invoquées à l'encontre de l'acte concerné) - Art. 8 bis A (p. 3340) : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Henri Belcour, soutenu par M. Louis Souvet (suppression des dispositions de cet article relatives à la composition et à l'élection du bureau du conseil général) - Art. 8 bis B (p. 3342) : son amendement n° 15 : vote des crédits par les conseils général et régional ; adopté - Art. 8 bis (p. 3343) : accepte l'amendement n° 11 de M. Pierre Schiélé, rapporteur, soutenu par M. Léon Jozeau-Marigné (situation de l'Alsace et de la Moselle et authentification par les exécutifs élus, en vue de leur publication au bureau des hypothèques, des actes concernant les droits réels immobiliers et les baux passés en la forme administrative par les collectivités et les établissements publics) - Avant l'art. 9 : ses amendements n° 12 : exercice des fonctions de président par un vice-président ou un conseiller régional en cas de vacance du siège de président du conseil régional ; adopté ; et n° 16 : transfert de l'exécutif du département de Paris au maire de Paris, président du conseil de Paris ; adopté - **Sur l'ensemble** (p. 3345) : dépôt en priorité sur le bureau du Sénat des textes sur les compétences de la Corse et les compétences générales - Discussion au Sénat du texte sur les compétences générales dès la rentrée parlementaire du mois d'octobre.

- **Projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : compétences** [n° 399 (81-82)] - (6 juillet 1982) - Discussion générale (p. 3393) : cohérence avec le projet de loi sur le transfert des compétences - (p. 3394) : institutions spécialisées : rôle des offices et décision du Conseil constitutionnel du 25 février 1982 - Compétences particulières accordées à la Corse : identité culturelle et enseignement de la langue corse - Carte scolaire - Rôle du comité corse de la communication audiovisuelle - Planification régionale - Caisse de développement économique - Rôle des offices : office de développement industriel, artisanal et commercial ; office de développement agricole et rural ; office d'équipement hydraulique ; office foncier urbain ; droit de préemption - Compétence de l'assemblée de Corse pour l'aide au logement - Continuité territoriale ; office corse des transports - Compétences de la région en matière d'emploi et d'énergie - Moyens de financement : fiscalité - Election du 8 août et urgence du projet en examen - (p. 3402) : lutte contre l'incendie, évoquée par M. *Félix Ciccolini*, et mesures prises par le Gouvernement - Art. 1 (p. 3406) : accepte l'amendement n° 17 de M. Paul Girod, rapporteur (référence à la loi n° 82-814 portant statut particulier de la région de Corse : organisation administrative) - Accepte l'amendement n° 18 de M. Paul Girod, rapporteur (fixation par la future loi de répartition des compétences des adaptations des dispositions générales rendues nécessaires par les caractères spécifiques des collectivités territoriales de la Corse) ; sur cet amendement, son sous-amendement rédactionnel n° 84 ; adopté - Art. 2 (p. 3407) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 19 de M. Paul Girod, rapporteur (consultation du conseil économique et social préalable à la définition de la carte scolaire des collèges et des lycées) -

(p. 3408) : demande le retrait ou la réserve de l'amendement n° 20 de M. Paul Girod, rapporteur (organisation par la région d'un enseignement complémentaire de langue et de culture corse et application à l'ensemble de la région) - Accepte l'amendement n° 62 de M. Louis Minetti (établissement par l'assemblée de Corse de propositions de formation supérieure et d'activités de recherche universitaire en Corse) - **Art. 3** : accepte l'amendement n° 22 de M. Paul Girod, rapporteur (suppression, dans les compétences de la région du financement de la construction et de l'entretien des établissements de formation des maîtres du premier degré) - Ecoles normales - Son amendement rédactionnel n° 85 : centres d'information et d'orientation ; adopté - (p. 3409) : accepte l'amendement n° 23 de M. Paul Girod, rapporteur (responsabilité financière de l'Etat quant aux moyens de fonctionnement des collèges, lycées, établissements publics de formation professionnelle et d'éducation spéciale) - **Art. 4** : son amendement n° 86 : substitution à la notion de dotation de la notion du nombre d'emplois fixé chaque année par l'Etat ; adopté - **Art. 6** (p. 3410) : accepte l'amendement rédactionnel n° 25 de M. Paul Girod, rapporteur (rapport annuel du comité régional de la communication audiovisuelle de la région de Corse) ; sur cet amendement, son sous-amendement rédactionnel n° 87 ; adopté - Accepte l'amendement n° 26 de M. Paul Girod, rapporteur (dispositions du cahier des charges applicables aux programmes, soumises pour accord au comité régional de la communication audiovisuelle de la région de Corse) - **Art. 7** : accepte l'amendement n° 3 de M. Jean Francou, rapporteur pour avis (consultation des départements et des communes intéressés, préalable à la définition par la région de Corse de son action culturelle ; dotation globale attribuée par l'Etat et coordination avec les dispositions de l'article 93 de la loi du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° 88 : suppression de la mention de la consultation des départements et des communes ; devenu sans objet - (p. 3411) : s'oppose à l'amendement n° 64 de M. Louis Minetti (définition conventionnelle entre l'Etat et la région de Corse de la dotation globale attribuée pour l'action culturelle) - **Art. 8** (p. 3412) : accepte l'amendement n° 4 de M. Jean Francou, rapporteur pour avis (consultation des départements et des communes intéressés, préalable à la définition par la région de Corse de ses actions en matière d'environnement ; substitution de la dotation globale de l'Etat aux concours budgétaires précédemment attribués par l'Etat en Corse au même titre) - **Art. 9** (p. 3413) : accepte l'amendement n° 29 de M. Paul Girod, rapporteur (suppression de cet article relatif à la participation de la région de Corse, à l'élaboration et à la mise en oeuvre du plan national et à sa compétence pour l'établissement d'un plan de développement et d'équipement de la Corse) - **Après l'art. 9** : demande le retrait de l'amendement n° 68 de M. Louis Minetti (dispositions supplémentaires en matière économique : droit de la région de Corse à l'information sur la situation des entreprises et de l'emploi, droit de proposition auprès des organismes compétents en matière de politique industrielle et droit d'initiative) - **Art. 30 (par priorité)** (p. 3414) : accepte l'amendement n° 55 de M. Paul Girod, rapporteur (consultation de l'assemblée et du conseil économique et social de Corse, préalable à l'élaboration du décret en Conseil d'Etat fixant les conditions d'organisation et de financement des institutions spécialisées créées par la présente loi ; détermination par ce décret de la composition de leur conseil d'administration, mais obligation légale de désignation par l'assemblée de Corse de la majorité des membres du conseil d'administration de ces institutions) - **Art. 10** (p. 3415) : accepte les amendements identiques n° 5 de M. Jean Francou, rapporteur pour avis, n° 30 de M. Paul Girod, rapporteur, et n° 69 de M. Louis Minetti (suppression de cet article relatif à la création en Corse d'un office du développement industriel, artisanal et commercial) - **Après l'art. 10** : demande le retrait de l'amendement n° 31 de M. Paul Girod, rapporteur (mission interministérielle d'aménagement mise à la disposition de la région de Corse pour l'élaboration du plan régional) -

Art. 11 (p. 3416) : s'oppose à l'amendement n° 32 de M. Paul Girod, rapporteur (simple possibilité pour la région de Corse d'établir, après consultation des comités consultatifs régionaux et des collectivités locales, un schéma d'aménagement de la Corse) - Accepte les amendements de M. Paul Girod, rapporteur, n° 33 (schéma d'aménagement et localisation des activités artisanales) et n° 34 (conditions d'établissement du schéma d'aménagement) - **Art. 12** : accepte l'amendement rédactionnel n° 35 de M. Paul Girod, rapporteur - Son amendement n° 90 : référence à la loi d'orientation agricole du 4 juillet 1980 ; adopté - (p. 3417) : accepte l'amendement n° 37 de M. Paul Girod, rapporteur (élaboration du schéma d'aménagement de la Corse et liberté d'option des collectivités locales) - **Après l'art. 12** : accepte l'amendement n° 38 de M. Paul Girod, rapporteur (modalités d'établissement du schéma d'aménagement de la Corse) - **Art. 13** (p. 3418) : accepte l'amendement n° 39 de M. Paul Girod, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article limitée aux modalités de révision du schéma d'aménagement) - **Art. 14** : accepte les amendements identiques n° 40 de M. Paul Girod, rapporteur, et n° 71 de M. Louis Minetti (suppression de cet article relatif à la création d'un office foncier urbain de Corse) - **Avant l'art. 15** (p. 3419) : s'oppose à l'amendement n° 56 de MM. Félix Ciccolini et Pierre Matraja (transfert à la collectivité territoriale de Corse de la propriété du domaine forestier de l'Etat ; convention avec l'Office national des forêts pour l'exploitation de ce domaine) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 72 de M. Louis Minetti (définition par l'assemblée de Corse des orientations de développement agricole et des critères d'attribution des aides publiques aux agriculteurs) - **Art. 15** (p. 3421) : s'oppose à l'amendement n° 73 de M. Louis Minetti (suppression de cet article relatif à la création d'un office de développement agricole et rural de la Corse) et aux amendements n° 41 de M. Paul Girod, rapporteur, et n° 6 de M. Jean Francou, rapporteur pour avis (nouvelle rédaction de cet article pour créer un office unique du développement agricole et rural et d'équipement hydraulique) - **Art. 16** (p. 3422) : s'oppose aux amendements de coordination identiques n° 7 de M. Jean Francou, rapporteur pour avis, n° 42 de M. Paul Girod, rapporteur, et n° 74 de M. Louis Minetti (suppression de cet article relatif à la création d'un office d'équipement hydraulique de Corse) - **Art. 17** : s'oppose aux amendements identiques n° 43 de M. Paul Girod, rapporteur, et n° 75 de M. Louis Minetti (suppression de cet article relatif aux modalités de dissolution de la Société pour la mise en valeur de la Corse, SOMIVAC) - **Art. 18** : s'oppose aux amendements de coordination identiques n° 8 de M. Jean Francou, rapporteur pour avis, et n° 44 de M. Paul Girod, rapporteur (suppression de cet article relatif à la représentation des organisations professionnelles agricoles au conseil d'administration des offices) - **Art. 19** (p. 3423) : sur l'amendement n° 45 de M. Paul Girod, rapporteur (consultation des départements et communes préalable à la définition par la région de Corse de ses priorités en matière d'habitat), son sous-amendement n° 97 : consultation des départements et des communes intéressés ; rejeté - **Après le rejet de ce sous-amendement**, s'oppose à l'amendement n° 45 - Son amendement n° 98 : compétence de la région de Corse pour la répartition des aides de l'Etat en matière d'habitat et pouvoir d'initiative de la région ; adopté - Problèmes des aides à la personne ; rôle des caisses d'allocations familiales - (p. 3424) : s'oppose à l'amendement n° 46 de M. Paul Girod, rapporteur (maintien en faveur de la région de Corse d'une part constante de l'ensemble des aides de l'Etat en faveur de l'habitat) - **Art. 20** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 58 de M. Pierre Lacour (consultation des organismes consulaires, préalable à l'établissement par l'assemblée de Corse d'un schéma régional des transports) - (p. 3425) : accepte l'amendement n° 47 de M. Paul Girod, rapporteur (définition par une convention entre l'Etat et la région de Corse des conditions de substitution de la région à l'Etat dans ses droits et obligations relatifs aux transports ferroviaires ; fixation notamment des modalités propres à assurer l'équilibre de

l'exploitation) - **Art. 21** : son amendement n° 93 : suppression de la définition par l'Etat des principes généraux en matière de continuité territoriale ; adopté - Accepte l'amendement n° 49 de M. Paul Girod, rapporteur (contenu de la convention passée entre l'Etat et la région de Corse en matière de transports maritimes et aériens) - (p. 3426) : demande le retrait de l'amendement n° 77 de M. Louis Minetti (exécution des transports ferroviaires et maritimes confiée aux sociétés nationales compétentes) - **Art. 22** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 10 de M. Jean Francou, rapporteur pour avis (« office des transports de la région de Corse ») - (p. 3427) : accepte l'amendement n° 59 de M. Pierre Lacour, repris par M. Paul Girod, rapporteur (conseil d'administration de l'office des transports de la région de Corse composé pour un quart de membres d'organismes consulaires) - **Art. 23** : s'oppose à l'amendement n° 51 de M. Paul Girod, rapporteur (appellation de « dotation de continuité territoriale » donnée à la dotation spécifique pour les transports et modalités de révision annuelle de son montant) - **Après l'art. 24** (p. 3428) : demande le retrait de l'amendement n° 78 de M. Louis Minetti (définition par l'assemblée de Corse d'un plan de formation professionnelle, en Corse même, des jeunes demandeurs d'emplois) - **Art. 25** (p. 3429) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 79 de M. Louis Minetti (compétence de la région de Corse pour participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un plan tendant à couvrir les besoins et à diversifier les ressources en énergie de l'île, en concertation avec les établissements publics nationaux) - **Art. 26** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 11 de M. Jean Francou, rapporteur pour avis, n° 52 de M. Paul Girod, rapporteur, n° 61 de M. Pierre Lacour et n° 80 de M. Louis Minetti (suppression de cet article relatif à la création d'un office d'équipement et de développement touristique de la Corse) - **Art. 27** (p. 3431) : son amendement n° 94 : ressources de la région de Corse : possibilités d'emprunts ; charges correspondant aux compétences transférées ; taxe sur les véhicules à moteur ; droits sur les tabacs ; dotations spécifiques ; publication annuelle en annexe au projet de loi de finances d'un document regroupant les « ressources spécifiques attribuées à la région de Corse » ; devenu sans objet - **Après l'art. 27** (p. 3432) : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. Paul Girod, rapporteur (maintien du régime fiscal spécifique applicable en Corse ; détermination par une loi ultérieure des aménagements qui devront être apportés à la loi relative à la répartition des ressources) - Maintien des arrêtés Miot et du décret impérial ; loi future sur les ressources et dispositions spécifiques à la Corse - **Avant l'art. 29** (p. 3433) : son amendement de coordination n° 96 : caractère permanent conféré à l'article 60 de la loi du 2 mars 1982 qui dispose que la région de Corse bénéficie des compétences attribuées par cette loi à toutes les régions ; adopté - **Sur l'ensemble** : qualité du débat parlementaire sur ce projet et amélioration du texte.

Nouvelle lecture [n° 485 (81-82)] - (22 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3771) : souhaite n'intervenir qu'après le rapporteur, lors de la discussion des amendements - **Art. 13 bis** (p. 3773) : s'oppose à l'amendement n° 12 de M. Paul Robert (limitation de la compétence du commissaire de la République aux petits travaux de faible impact dans les sites classés) - **Art. 15** (p. 3774) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Paul Girod, rapporteur (suppression de cet article relatif à la création d'un office du développement agricole et rural de Corse) - **Art. 16** : s'oppose aux amendements de M. Paul Girod, rapporteur, n° 2 (suppression de la référence à l'office du développement agricole et rural de Corse) et n° 3 (représentation des organisations professionnelles au sein de l'office d'équipement hydraulique de Corse) - **Art. 18** (p. 3775) : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Paul Girod, rapporteur (suppression de cet article relatif à la représentation au sein de l'office d'équipement hydraulique de Corse de l'office du développement agricole et rural de Corse) - **Art. 20** : accepte l'amendement n° 11 de M. Paul Girod, déposé à titre personnel (consultation organisée des départements et prise en compte des propositions des

communes pour l'établissement d'un schéma régional des transports) - **Art. 27** (p. 3776) : s'oppose aux amendements n° 5, 6, 7 et 8 de M. Paul Girod, rapporteur (rétablissement de l'affectation du fonds actuel d'expansion économique de la Corse au profit de la région et suppression de la référence aux impôts qui composent l'alimentation de ce fonds spécial du Trésor) - **Art. 27 bis A** (p. 3777) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 9 de M. Paul Girod, rapporteur (suppression de cet article relatif à la clôture du compte spécial du trésor : Fonds d'expansion économique de la Corse) - **Art. 30** : s'oppose à l'amendement de coordination n° 10 de M. Paul Girod, rapporteur (suppression de la référence à l'office du développement agricole et rural de Corse).

- **Intervention suivant l'allocution de fin de session du Président du Sénat** - (23 juillet 1982) - (p. 3793) : session particulièrement chargée en raison des nombreux projets préparés par l'actuelle majorité restée dans l'opposition pendant vingt-trois ans - Situation nouvelle concernant les majorités différentes à l'Assemblée nationale et au Sénat - Nombreux amendements sénatoriaux acceptés par le Gouvernement - Plusieurs textes votés à l'unanimité au Sénat et à l'Assemblée nationale - Efforts des ministres pour tenir compte de l'avis du Sénat - Plusieurs textes déposés en premier lieu devant le Sénat - Dialogue entre les deux assemblées parfaitement établi en première lecture pour certains projets de loi - Absence de limitation de temps de parole au Sénat - Une navette de moins en cas de procédure d'urgence - Composition des commissions mixtes paritaires (CMP) à la proportionnelle actuellement à l'Assemblée nationale et absence de représentation de l'opposition sous le gouvernement précédent, sauf au Sénat - CMP paralysées compte tenu de la composition différente des majorités du Sénat et de l'Assemblée nationale - Nécessité de déposer des questions d'actualité courtes afin d'obtenir des échanges brefs mais multiples.

- **Projet de loi, modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des français établis hors de France sur les listes électorales.** [n° 494 (81-82)] - (12 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4468) : texte alliant le système proportionnel et le système majoritaire - Volonté de donner aux conseils municipaux la possibilité de disposer d'une majorité de gestion - Projet conforme au principe de la décentralisation - Certaines dispositions ajoutées à ce texte relatives au seuil, à la participation des femmes et à l'âge d'éligibilité - Instabilité des lois électorales en France sauf pour les conseils généraux - Texte proposé s'appuyant sur des références dans les rangs de la majorité actuelle et dans les rangs de l'ancienne majorité - Auteurs des différentes propositions de lois appartenant à l'unanimité des groupes parlementaires composant le Parlement - Projet permettant le respect du pluralisme des parties - (p. 4469) : problème du vote des français de l'étranger - Système de 1977 conçu pour la consolidation de certaines circonscriptions en danger - Impossibilité d'utiliser un scrutin à un tour dans un système à la fois majoritaire et proportionnel - Sondage révélant que la majorité des français était favorable au système proposé dans le projet de loi électoral - (p. 4472) : devoir d'un ministre de consulter les experts et d'arrêter sa décision.

Suite de la discussion - (13 octobre 1982) - **Art. 4 : Art. L. 260 bis du code électoral** (p. 4514) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 69 de Mme Brigitte Gros (présence de 30 % de femmes sur les listes de candidats dans les communes de plus de 15.000 habitants) et n° 74 de M. Jacques Carat (respect du quota féminin au sein de la première moitié des candidats dans l'ordre de présentation de la liste) - S'oppose à l'amendement n° 62 de M. Pierre Tajan (non prise en compte du quota féminin lorsque les conseillers sortants se représentent sur une même liste) - **Art. L. 261 du code** (p. 4515) : s'oppose à l'amendement n° 12 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (modification du seuil d'applicabilité de cette réforme ; principe de l'assimilation de la section électoral à une

commune) - Son amendement n° 81 : suppression des dispositions de cet article relatives à l'élection d'un suppléant lorsqu'une commune associée n'est représentée que par un seul conseiller ; devenu sans objet - *Art. L. 262 du code* (p. 4516) : son amendement n° 82 : modalités d'attribution de sièges à la liste ayant recueilli le plus grand nombre de suffrages exprimés ; devenu sans objet - Sur le même sujet, s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Pierre Schiélé, rapporteur - (p. 4517) : s'oppose aux amendements n° 29 de M. Jean Mercier (suppression des dispositions de cet article relatives à l'impossibilité pour les listes n'ayant pas obtenu 5 % des suffrages exprimés d'être admises à répartition des sièges) et n° 1 de M. Henri Caillavet, soutenu par M. Jean Mercier (égalité de suffrages entre les listes arrivées en tête et attribution de ces sièges à la liste dont les candidats ont la moyenne de cumul des mandats la moins élevée) - : *Art. L. 264 du code* (p. 4519) : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (caractère obligatoire d'une déclaration de candidature pour chaque liste) - *Art. L. 265 du code* (p. 4520) : son amendement n° 83 : absence de modification de la déclaration de candidature au second tour et suppression du caractère obligatoire de la signature des candidats ; devenu sans objet - S'oppose aux amendements n° 15 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (dépôt des listes à la préfecture ou à la sous-préfecture ; notion de tête de liste ; signature de chaque candidat sur les déclarations de candidature) et n° 59 de M. Jean-Marie Girault (vérification de l'éligibilité des candidats après déclaration de candidature) - *Art. L. 266 du code* (p. 4521) : son amendement de forme n° 84 ; adopté - *Art. L. 267 du code* (p. 4522) : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (dépôt des déclarations de candidature au plus tard dix jours francs avant l'ouverture du scrutin) - *Art. L. 270 du code* (p. 4523) : s'oppose aux amendements de M. Pierre Schiélé, rapporteur, n° 17 (élections complémentaires en cas de vacance et d'impossibilité de remplacement) et n° 18 (suppression des dispositions de cet article relatives à la constatation par le tribunal administratif de l'inéligibilité d'un candidat et à l'annulation des élus inéligibles) - Son amendement n° 85 : déplacement à l'intérieur de cet article des dispositions relatives à la constatation de l'inéligibilité d'un candidat ; devenu sans objet - *Art. 6* (p. 4524) : demande le retrait de l'amendement n° 35 de M. Charles de Cuttoli (vote des Français établis hors de France et inscription d'un électeur sur la même liste électorale que son conjoint) - (p. 4525) : s'oppose à l'amendement n° 19 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (vote des Français établis hors de France dans les communes de plus de 50.000 habitants) - *Art. 7* (p. 4526) : accepte l'amendement n° 20 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (délai d'inscription sur les listes électorales pour les Français établis hors de France) - *Art. 9* (p. 4527) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 79 de M. Jacques Carat (dotation des communes de moins de 499 habitants de deux conseillers municipaux supplémentaires) et n° 21 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (nombre des membres du conseil municipal et retour au projet de loi initial) - *Art. 10* (p. 4529) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 22 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (nombre maximum d'adjoints) - *Art. 12 B* (p. 4530) : son amendement n° 86 : suppression de cet article relatif aux inéligibilités et aux incompatibilités ; adopté - *Art. 12 C* : son amendement n° 87 : suppression de cet article relatif aux inéligibilités et aux incompatibilités ; adopté - *Art. 12 D* : son amendement n° 88 : suppression de cet article relatif aux inéligibilités et aux incompatibilités ; adopté - *Art. 12 E* (p. 4531) : son amendement n° 89 : nombre de conseillers en proportion du chiffre de la population dans les sections électorales ; retiré - Accepte l'amendement n° 23 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (détermination du nombre de conseillers en proportion du chiffre de la population dans les sections électorales, ou en proportion du nombre des électeurs inscrits) - *Art. 12 G* (p. 4532) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 24 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (suppression de cet article relatif au choix d'un

maire délégué dans les communes de moins de 30.000 habitants par les conseillers élus dans la section correspondante) - **Avant l'art. 12** : demande le retrait de l'amendement n° 55 de M. Jean Francou (suppression de l'impossibilité pour deux membres de la même famille de siéger dans un même conseil municipal) - Accepte l'amendement n° 25 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (indisponibilité temporaire du seul conseiller titulaire d'une commune et voix consultative du suppléant au conseil municipal) - Sur cet amendement, son sous-amendement de forme n° 90 ; adopté - *Art. 12* (p. 4533) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 26 de M. Pierre Schiélé, rapporteur - *Art. 14* : son amendement de coordination n° 91 ; adopté - **Seconde délibération** - *Art. 12 E* (p. 4534) : accepte l'amendement n° 92 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (détermination du nombre de conseillers en proportion de la population dans les sections électorales correspondant à une commune associée) - **Sur l'ensemble** (p. 4537) : divergences entre le Sénat et le Gouvernement - Réunion de la commission mixte paritaire - En réponse à M. Jean Mercier, formation de listes « socialistes, communistes et radicaux de gauche » et représentation des petites formations dans les conseils municipaux - Administration des communes.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82) [n° 409 (81-82)]** - (21 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4710) : entrée en application de la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Transfert de l'exécutif ; conventions départementales et régionales - Statut de la Corse - Projet en examen : transferts de compétences et de crédits au profit des collectivités locales existantes - Vocation et compétences des diverses collectivités locales - Déconcentration et décentralisation - Pouvoir réglementaire - Transfert de ressources - Calendrier d'application - Réunion de l'assemblée des présidents de conseils généraux - Lettre rectificative du Premier ministre au président du Sénat - (p. 4711) : examen des seuls articles concernant les transferts prévus pour 1983 - Proposition de loi sénatoriale ; exemple précédent de la proposition de loi de M. Pierre Schiélé - Procédure législative - Etalement de la réforme sur trois ans - Dispositions du projet en examen - Transfert de personnel ; mise à disposition ; conventions, meubles et immeubles - Urbanisme ; environnement - Planification - Permis de construire, plans d'occupation des sols (POS) - Chartes intercommunales, établissements publics de coopération intercommunale - Logement - (p. 4712) : programmes locaux de l'habitat ; financement ; réhabilitation immobilière - Formation professionnelle - Apprentissage - Rôle de la région - Planification régionale - Ressources nouvelles des communes, des départements et des régions : transferts de crédits ; transferts de responsabilités dans le domaine fiscal (cartes grises, vignettes, droits de mutation sur les immeubles) - Echéancier - Dotation générale de décentralisation : création, bilan préalable, financement - Dotation globale d'équipement (DGE) - Avantages de la globalisation sur les subventions - Critères de répartition - Rôle des lois de finances annuelles - (p. 4713) : constitution progressive de la DGE des communes et des départements - Rôle du département dans la répartition des financements par le Fonds national pour le développement des adductions d'eau (FNDAE) et le Fonds d'amortissement pour les charges d'électrification (FACE) - Confiance exprimée aux présidents des conseils généraux, en réponse à l'inquiétude manifestée par certains sur un risque de politisation dans le fonctionnement de ces fonds - Droit des régions à la maîtrise d'ouvrage - Déplafonnement des ressources fiscales des régions - Rattrapage - Concomitance de la loi de finances et du texte actuel - Place des communes, des départements et des régions dans l'évolution de la démocratie - (p. 4714) : comparaison de l'attitude du Gouvernement acceptant la discussion de la proposition de loi sénatoriale avec l'attitude du gouvernement précédent.

Suite de la discussion - (28 octobre 1982) - **Titre I - Art. 1** (p. 4884) : s'oppose à l'amendement n° A-14 de M. Paul Girod, rapporteur (règlement des affaires de leur compétence par les communes, les départements et les régions ; rôle de faciliter la participation des citoyens et d'assurer l'expression de la diversité de la vie locale) et, sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° A-338 de M. Jacques Descours Desacres (communes, départements et régions constituant les cadres institutionnels de la participation des citoyens à la vie locale, garantissant et assurant l'expression de ces diversités) - **Art. 2** (p. 4885) : accepte l'amendement n° A-15 de M. Paul Girod, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif aux risques de tutelle ou d'ingérence de compétence d'une collectivité sur une autre) ; sur cet amendement, son sous-amendement n° A-351 : possibilité pour une collectivité territoriale d'intervenir dans l'exercice des compétences relevant d'une autre collectivité territoriale en cas de convention conclue avec cette dernière et de fixer des règles s'imposant à une autre collectivité territoriale dans l'exercice des compétences de celle-ci ; adopté - **Après l'art. 2** (p. 4887) : s'oppose à l'amendement n° A-16 de M. Paul Girod, rapporteur (article additionnel relatif à la répartition des compétences entre les collectivités territoriales et l'Etat s'effectuant par bloc et représentation des collectivités territoriales correspondant à la part que ces collectivités assurent dans le financement des établissements publics) - (p. 4888) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° A-362 de M. Jacques Descours Desacres (prise en compte de la part que chaque catégorie de collectivités assure dans le financement de ces établissements) - (p. 4889) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° A-363 de M. Henri Duffaut (représentation des collectivités territoriales pouvant répondre, si elles le désirent, à la part que ces collectivités assurent dans le financement de ces établissements) - S'oppose à l'amendement n° A-17 de M. Paul Girod, rapporteur (impossibilité de transférer directement ou indirectement aux communes ou aux départements en dehors des cas et des conditions expressément prévus par la loi des dépenses à la charge de l'Etat ou d'un établissement public national ou régional) - **Art. 3** (p. 4890) : impossibilité d'imposer aux collectivités territoriales un transfert de charges sans transfert de ressources - Création d'une commission comprenant les maires de toutes tendances pour examen du problème de la sécurité dans les grandes villes - Lettre courtoise des commissaires de la République et non impérative - Augmentation insuffisante du nombre de policiers étant donné le retard pris, en réponse à M. Marc Becam - Demande la réserve de l'article 3 jusqu'à la fin de l'examen du titre I - **Art. 4** (p. 4892) : accepte l'amendement n° A-20 de M. Paul Girod, rapporteur (limitation à un an après la date de promulgation de la présente loi, de la fixation par décret de chaque transfert de compétences ; compétences transférées au cours de chacune des années à venir) ; sur cet amendement, son sous-amendement n° A-353 : détermination des transferts de compétences dans le domaine de la justice et de la police par une loi ultérieure ; achèvement au plus tard deux ans après la date de promulgation de la présente loi des transferts de compétences dans le domaine de la justice ; adopté - (p. 4896) : sur ce même amendement, s'oppose au sous-amendement n° A-72 de MM. Geoffroy de Montalembert et Jacques Descours Desacres (fixation par décret d'une date au plus tôt le 31 mars 1983 pour la prise d'effet de chaque transfert), s'oppose à l'amendement n° A-331 de M. Roger Boileau, soutenu par M. Paul Pillet (suppression de cet article relatif à la fixation de la date d'effet des transferts) - **Après l'art. 4** (p. 4897) : ses amendements n° A-354 : transfert de compétences organisé par la présente loi, accompagné du transfert par l'Etat aux communes, aux départements et aux régions des ressources et des moyens nécessaires à l'exercice desdites compétences ; devenu sans objet (p. 4925), et n° A-355 : impossibilité pour l'Etat d'accroître par voie réglementaire des charges résultant, pour les collectivités locales de l'exercice des compétences transférées, dans des proportions supérieures à la progression annuelle de la dotation générale de

décentralisation définie à l'article 118 de la présente loi ; devenu sans objet (p. 4925) - Accepte la demande de réserve des amendements n° A-19, A-354 jusqu'après l'examen du titre I, en même temps que l'article 3 - **Art. 5** (p. 4898) : s'oppose à l'amendement n° A-163 de M. Louis de la Forest, soutenu par M. Jacques Descours Desacres (suppression du premier alinéa relatif à l'exercice des attributions dans un domaine faisant l'objet d'un transfert de compétences par un groupement de collectivités territoriales) - Accepte l'amendement n° A-293 de M. Roger Poudonson (exercice des attributions dans un domaine faisant l'objet d'un transfert de compétences par un groupement de collectivités territoriales et avis favorable des collectivités qui en sont membres selon les règles de majorité en vigueur au sein de cet organisme) - Demande le retrait des amendements n° A-261 de M. Jean Ooghe, soutenu par M. Paul Jargot (avis conforme nécessaire des conseils municipaux concernés lorsqu'un groupement de collectivités territoriales exerce des attributions dans un domaine faisant l'objet d'un transfert de compétences) et n° A-292 de M. Jacques Mossion, soutenu par M. Paul Pillet (avis favorable de la collectivité normalement bénéficiaire du transfert lorsqu'un groupement de collectivités territoriales exerce des attributions dans un domaine faisant l'objet d'un transfert de compétences) - (p. 4900) : accepte l'amendement n° A-21 de M. Paul Girod, rapporteur (liberté d'association des collectivités territoriales pour l'exercice de leurs compétences en créant des organismes publics de coopération) - Demande le retrait de l'amendement n° A-262 de M. Jean Ooghe (modalités de coopération entre communes, départements et régions définies par la loi prévue par l'article 1er de la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, départements et régions) - (p. 4901) : s'oppose à l'amendement n° A-22 de M. Paul Girod, rapporteur (conventions ne pouvant avoir pour effet de transférer en tout ou partie l'exercice d'une compétence d'une collectivité locale à une autre, sauf dispositions particulières prévues par la loi) - **Art. 6** : son amendement n° A-356 : conditions du transfert des services correspondants pour tout transfert de compétences de l'Etat au profit des départements et des régions ; adopté - (p. 4903) : s'oppose à l'amendement n° A-204 de M. Jacques Larché, soutenu par M. Jacques Descours Desacres (services de l'Etat dans les régions et les départements nécessaires à l'exercice des compétences transférées aux collectivités territoriales, mis à la disposition de la collectivité locale concernée) - S'oppose aux amendements n° A-296 de M. Adolphe Chauvin, soutenu par M. Paul Pillet (services ou partie de services de l'Etat chargés de la mise en oeuvre d'une compétence attribuée à une collectivité transférés à celle-ci dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat avant le transfert effectif de cette compétence) et n° A-164 de M. Louis de la Forest, soutenu par M. Jacques Descours Desacres (maintien des garanties statutaires accordées au personnel des collectivités locales et des services concernés dans l'attente de la promulgation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982) - **Art. 7** (p. 4904) : son amendement n° A-357 : modification de cette convention faisant l'objet d'un avenant approuvé par arrêté du ministre de l'intérieur dans le délai de trois mois suivant la publication du décret fixant pour chaque compétence la date d'entrée en vigueur du transfert ; adopté - (p. 4905) : s'oppose à l'amendement n° A-186 de M. Roland du Luart, soutenu par M. Roland Ruet (avenant approuvé par le président de la collectivité territoriale concernée et le représentant de l'Etat) - Sur son amendement n° A-357, s'oppose au sous-amendement n° A-368 de M. Paul Girod, rapporteur (concernant les modifications de cette convention, suppression de l'approbation de l'avenant par arrêté du ministre de l'intérieur) - **Après l'art. 7** (p. 4907) : son amendement n° A-358 : article additionnel relatif au personnel des services mentionnés aux articles 6 et 7 restant régis par les statuts qui leur sont applicables lors de l'entrée en vigueur de la présente loi ; réservé jusqu'à la discussion des amendements après l'article 8 - **Avant l'art. 8** (p. 4908) : son amendement n° A-359 : possibilité pour les services de l'Etat, des régions et des départements d'apporter pour les

compétences qui leur sont transférées leur concours aux communes qui le demandent ; adopté - S'en remet à la sagesse du Sénat pour le premier alinéa de l'amendement n° A-24 de M. Paul Girod, rapporteur (services de l'Etat nécessaires à l'exercice des compétences transférées aux collectivités territoriales, mis à la disposition en tant que de besoin de la collectivité territoriale concernée), s'oppose au deuxième alinéa (services et personnels placés sous l'autorité et le contrôle direct de l'exécutif de la collectivité territoriale concernée pendant la durée de la mise à disposition), et accepte le troisième alinéa (interdiction pour les services de l'Etat mis à disposition de participer à l'exercice du contrôle de légalité) - (p. 4909) : arrêtés signés concernant la situation des directeurs de service départementaux et d'autres actuellement soumis aux contrôleurs financiers, en réponse à M. Michel d'Aillières - (p. 4910) : sur l'amendement n° A-24, s'oppose au sous-amendement n° A-369 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (autorité et contrôle s'exerçant dans le cadre des lois et règlements, sous réserve de l'article 18 de la présente loi et de l'article additionnel après l'article 32 ci-dessous) - Règlement en 1985 du problème de dépendance des personnels, soit de l'Etat, soit du conseil général, en réponse à M. René Ballayer - Après l'art. 7 (suite) : son amendement n° A-358 précédemment réservé ; retiré en faveur de l'amendement n° A-25 de M. Paul Girod, rapporteur (personnels des services mentionnés aux articles précédents restant régis par les statuts qui leur sont applicables lors de l'entrée en vigueur de la présente loi, jusqu'à la publication de la loi relative aux garanties statutaires accordées aux personnels des collectivités territoriales prévue par la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions) - Après l'art. 8 (p. 4912) : s'oppose à l'amendement n° A-26 de M. Paul Girod, rapporteur (détermination des responsabilités civiles lorsqu'un dommage ouvrant droit à réparation résulte en tout ou en partie de la faute d'un agent ou du défaut de fonctionnement d'un service ne dépendant pas directement d'une collectivité territoriale) - (p. 4913) : s'oppose à l'amendement n° A-27 de M. Paul Girod, rapporteur (décompte particulier dans les conditions prévues à l'article 114 ci-dessous des charges résultant des contrats destinés à garantir les collectivités territoriales contre les risques découlant de l'exercice de compétences transférées) - Art. 9 (p. 4914) : accepte l'amendement n° A-28 de M. Paul Girod, rapporteur (transfert d'une compétence entraînant de plein droit la mise à la disposition de la collectivité bénéficiaire des biens, meubles et immeubles utilisés, à la date de ce transfert pour l'exercice de cette compétence) - Accepte l'amendement n° A-29 de M. Paul Girod, rapporteur (constatation de la mise à disposition par un procès verbal établi contradictoirement entre les représentants de la collectivité antérieurement compétente et de la collectivité bénéficiaire), et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-2 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis (constatation de la mise à disposition par un procès verbal établi contradictoirement entre les représentants de la collectivité antérieurement compétente et la collectivité bénéficiaire ; procès verbal précisant le montant estimatif des travaux nécessaires à l'exercice satisfaisant de la compétence transférée) - Avant l'art. 10 (p. 4915) : accepte l'amendement n° A-341 de M. Jacques Descours Desacres (cas où la collectivité devenant compétente est déjà propriétaire des biens où s'exerçait la compétence et exerce par cette collectivité sans restriction aucune de l'ensemble des droits et obligations du propriétaire) - Art. 10 (p. 4916) : accepte l'amendement n° A-30 de M. Paul Girod, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif à la gestion des biens et énumérant les obligations réciproques entre les parties), sur cet amendement, son sous-amendement n° A-361 : conclusion d'une convention entre les deux collectivités intéressées déterminant les conditions propres à assurer le maintien de l'affectation des biens remis dans lesquels la collectivité bénéficiaire peut procéder à ces travaux ; adopté - Art. 11 (p. 4917) : accepte l'amendement rédactionnel n° A-31 de M. Paul Girod, rapporteur - (p. 4918) : accepte l'amende-

ment n° A-32 de M. Paul Girod, rapporteur (à défaut d'accord, fixation par le juge du prix selon les modalités d'estimation utilisées en matière d'expropriation), sur cet amendement, son sous-amendement n° A-360 : modalités de fixation du prix et à défaut d'accord fixation des prix par le juge de l'expropriation ; retiré - Art. 12 : accepte l'amendement n° A-33 de M. Paul Girod, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif au cas où la collectivité antérieurement compétente était locataire des biens mis à sa disposition) - Art. 13 (p. 4920) : s'oppose à l'amendement n° A-303 de M. Pierre Salvi, soutenu par M. Paul Pillet (obligation d'établissement de statistiques selon des modalités définies par la loi pour tout transfert de compétences) - (p. 4921) : s'oppose à l'amendement n° A-4 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis (décret en Conseil d'Etat déterminant les modalités des obligations incombant aux collectivités territoriales et définition des conditions de la compensation financière), et sur cet amendement, au sous-amendement n° A-35 de M. Paul Girod, rapporteur (loi déterminant les modalités des obligations incombant aux collectivités territoriales) - Art. 3 (suite) (p. 4922) : son amendement n° A-352 : suppression de cet article relatif à l'accompagnement des transferts de compétences du transfert par l'Etat aux communes, départements et régions des ressources nécessaires à l'exercice de ces compétences ; devenu sans objet - (p. 4925) : s'oppose aux deux premiers alinéas de l'amendement n° A-18 de M. Paul Girod, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif à l'accompagnement des transferts de compétences du transfert par l'Etat aux communes, départements et régions des ressources nécessaires à l'exercice de ces compétences ; ressources définies à l'article 114 de la présente loi au moins égales à celles résultant de l'application de l'article 102 de la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions), et accepte le troisième alinéa (accroissement de charges pour les collectivités territoriales compensées dans les conditions prévues à l'article 114) - Après l'art. 3 : s'oppose à l'amendement n° A-19, précédemment réservé, de M. Paul Girod, rapporteur (détermination au préalable des transferts de ressources correspondants pour chaque transfert de compétences entre l'Etat et les collectivités locales ou entre les collectivités locales elles-mêmes).

Suite de la discussion - (2 novembre 1982) - Titre II (suite) - Art. 23 (p. 4990) : s'oppose à l'amendement n° A-85 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (codification : insertion des dispositions de cet article relatives aux conditions d'élaboration ou de modification d'un schéma directeur dans un article L. 122-1-4 du code de l'urbanisme) - Après l'art. 23 : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-86 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (addition au code de l'urbanisme d'un article L. 122-4 renvoyant à des décrets en Conseil d'Etat la précision de la nature des projets d'intérêt général visés aux articles précédents) - Art. 24 (p. 4992) : son amendement n° A-380 : distinction entre les dispositions obligatoires et les dispositions facultatives contenues dans le plan d'occupation des sols ; devenu sans objet - S'oppose à l'amendement n° A-87 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (1° codification : nouvelle rédaction de cet article pour insertion dans le code de l'urbanisme ; 2° maintien de la référence aux chartes intercommunales), et sur cet amendement, au sous-amendement rédactionnel n° A-155 de M. Paul Girod, rapporteur - Après l'art. 24 : s'oppose à l'amendement n° A-88 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (codification : décision d'élaboration, de révision ou de modification d'un plan d'occupation des sols par une commune) - S'oppose à l'amendement n° A-89 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (codification : obligation pour certaines communes d'avoir un plan d'occupation des sols) - (p. 4994) : son amendement n° A-381 : codification : conditions d'annulation par voie juridictionnelle d'un plan d'occupation des sols ; conditions de substitution d'un nouveau plan d'occupation des sols à un plan antérieur ; rejeté - Art. 25 (p. 4996) : son amendement n° A-382 : 1° codification ; 2° nouvelle rédaction des

dispositions relatives aux conditions d'élaboration et de publication des plans d'occupation des sols ; devenu sans objet - (p. 4997) : s'oppose à l'amendement n° A-90 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (1° codification ; 2° modification des conditions d'élaboration et de publication des plans d'occupation des sols), et sur cet amendement, au sous-amendement n° A-157 de M. Paul Girod, rapporteur (1° rédactionnel ; 2° délimitation du champ de cet article relatif au cas des communes couvertes par un schéma directeur approuvé) - **Art. 26** (p. 4999) : son amendement n° A-383 : 1° codification ; 2° nouvelle rédaction de cet article relatif à la soumission à enquête publique et à l'approbation du plan d'occupation des sols ; devenu sans objet - Sur le même sujet, s'oppose à l'amendement n° A-91 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis - **Art. 27** (p. 5000) : son amendement n° A-384 : 1° codification ; 2° nouvelle rédaction de cet article relatif aux conditions d'entrée en vigueur des plans d'occupation des sols dans les communes non couvertes par un schéma directeur approuvé : contrôle de légalité ; devenu sans objet - Sur l'amendement analogue n° A-92 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis, s'oppose au sous-amendement n° A-253 de M. Lucien Delmas (contrôle de légalité du représentant de l'Etat en cas d'incompatibilités manifestes entre le plan d'occupation des sols de la commune considérée et l'utilisation ou l'affectation des sols des communes voisines) - **Art. 28** (p. 5002) : son amendement de codification n° A-385 ; devenu sans objet - S'oppose à l'amendement n° A-93 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (1° codification ; 2° modification des dispositions de cet article relatives à la révision ou à la modification des plans d'occupation des sols à la demande du représentant de l'Etat), et, sur cet amendement, au sous-amendement n° A-349 de M. Roland du Luart (consultation de la commission départementale des structures agricoles et des représentants de la chambre d'agriculture dans les cas prévus à l'article 73 de la loi d'orientation agricole du 4 juillet 1980) - S'oppose également à l'amendement n° A-177 de M. Jean-François Pintat, soutenu par M. Michel Miroudot, de suppression de cet article - **Après l'art. 28** (p. 5003) : sur l'amendement n° A-94 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (double procédure de révision ou de modification des plans d'occupation des sols, par analogie avec les deux procédures d'élaboration de ces plans), son sous-amendement n° A-386 : conditions d'application anticipée des dispositions du nouveau plan en cours d'élaboration, en cas de révision d'un plan d'occupation des sols ; rejeté - Après le rejet de ce sous-amendement, s'oppose à l'amendement n° A-94 - **Art. 29** (p. 5004) : sur l'amendement n° A-95 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (1° codification ; 2° augmentation de six à six mois du délai laissé au maire ou au président de l'établissement public pour annexer au plan d'occupation des sols les servitudes d'utilité publique), son sous-amendement n° A-387 : 1° responsabilité du maire seul pour annexer au plan d'occupation des sols les servitudes d'utilité publique ; 2° maintien du délai à un mois ; rejeté - **Après l'art. 29** (p. 5005) : s'oppose à l'amendement n° A-96 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (codification : valeur de plan d'occupation des sols conférée aux zones d'environnement protégé, ZEP, existantes) - Son amendement n° A-388 : délai de deux ans accordé aux communes pour substituer aux zones d'environnement protégé (ZEP) un plan d'occupation des sols opposable aux tiers ; rejeté - (p. 5006) : s'oppose aux amendements de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis n° A-97 (intitulé de chapitre additionnel « Des cartes communales ») et n° A-98 (contenu de ce chapitre : objet, élaboration et opposabilité aux tiers de la carte communale) - (p. 5007) : sur l'amendement n° A-100 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (contenu de ce chapitre : compétence des communes ou de leurs groupements pour décider et diriger toutes les opérations d'aménagement urbain), son sous-amendement n° A-389 : extension du champ d'application de cet article aux zones d'aménagement concerté (ZAC) ; retiré après rectification de l'amendement n° A-100 - **Art. 30** (p. 5009) : accepte l'amendement de forme n° A-254 de M. René

Regnault (schémas directeurs), et l'amendement n° A-272 de M. Gérard Ehlers, soutenu par M. Bernard Michel Hugo (fixation par décret en Conseil d'Etat des seules modalités d'élaboration des schémas d'utilisation de la mer, à l'exclusion de leur contenu) - S'oppose à tous les autres amendements à cet article et notamment aux amendements identiques n° A-5 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis, soutenu par M. Jacques Descours Desacres, au nom de la commission des finances, n° A-102 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis, n° A-179 de M. Jean-François Pintat, soutenu par M. Michel Miroudot, et n° A-317 de M. Jean Francou, soutenu par M. Paul Pillet (suppression de cet article relatif aux schémas d'utilisation de la mer) - **Avant l'art. 31** (p. 5010) : son amendement n° A-393 : codification : conditions de délivrance du permis de construire ; devenu sans objet - S'oppose à l'amendement n° A-103 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (conditions d'attribution et d'instruction du permis de construire ; délivrance soit par le maire ou le président de l'établissement public compétent, soit par l'Etat) - **Art. 31** (p. 5011) : son amendement de codification n° A-390 ; devenu sans objet - (p. 5012) : accepte l'amendement rédactionnel et de codification n° A-206 de M. Roland du Luart - Sur cet amendement, son sous-amendement n° A-391 : amélioration de la codification ; devenu sans objet - **Après l'art. 31** (p. 5014) : s'oppose à l'amendement n° A-105 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (organisation de délégation de pouvoirs du maire dans le cas d'un établissement public groupant des communes) - **Art. 32** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-106 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (codification : consultations obligatoires pour la délivrance du permis de construire ; responsabilité de l'Etat en cas d'annulation motivée par l'illégalité d'un avis émis par l'Etat dans le cadre de ces consultations) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° A-394 : 1° codification ; adopté ; 2° suppression de la responsabilité de l'Etat en cas d'annulation du permis de construire motivée par l'illégalité de l'avis émis dans le cadre des consultations obligatoires ; rejeté - **Après l'art. 32** (p. 5015) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-107 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (permis de construire délivré par le représentant de l'Etat) - Son amendement n° A-392 : cas où le maire est intéressé dans la délivrance du permis de construire ; retiré - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-108 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (concertation des personnels mis à disposition avec les maires pour l'instruction des permis de construire) - (p. 5016) : s'oppose à l'amendement n° A-109 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (codification : transmission du dossier de la demande du permis de construire) - Sur cet amendement, son sous-amendement de codification n° A-431 : 1° codification ; rejeté ; 2° substitution du mot « demande » au mot « dossier » ; adopté - (p. 5017) : son amendement n° A-396 : mise en place d'un contrôle de légalité découlant de la loi du 2 mars 1982 ; adopté - S'oppose à l'amendement n° A-110 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (modalités de transmission et de modification des autorisations en matière de permis de construire) - **Art. 33** (p. 5018) : son amendement n° A-395 : codification : possibilité de sursis à exécution pour l'Etat et pour le président de l'établissement public ; adopté - **Après l'art. 33** (p. 5019) : son amendement n° A-397 : codification : conditions d'entrée en vigueur de la décentralisation de la délivrance du permis de construire ; rejeté - S'oppose à l'amendement n° A-112 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (caractère optionnel de l'entrée en vigueur de la décentralisation de la délivrance des permis de construire).

Suite de la discussion - (4 novembre 1982) - **Titre II** - **Après l'art. 16 (suite)** (p. 5104) : s'oppose à l'amendement n° A-183, précédemment réservé, de M. Roland du Luart, soutenu par M. Jacques Descours Desacres (sauvegarde de l'espace agricole et protection des documents relatifs aux opérations d'urbanisme ou d'infrastructure) - **Après l'art. 34** (p. 5105) : accepte l'amendement n° A-44 de M. Paul Girod, rapporteur, identique à l'amendement n° A-142 de M. Paul Séramy, rapporteur pour avis (création du collège

régional du patrimoine et des sites) - (p. 5106) : accepte les amendements n° A-45 de M. Paul Girod, rapporteur, n° A-115 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis et n° A-143 de M. Paul Séramy, rapporteur pour avis, relatifs à l'institution de zones de protection du patrimoine architectural et urbain autour des monuments historiques ou dans les quartiers et sites à protéger - Sur l'amendement n° A-45 de M. Paul Girod, rapporteur, son sous-amendement de forme n° A-400 ; adopté - (p. 5107) : accepte les amendements n° A-46 de M. Paul Girod, rapporteur, n° A-144 de M. Paul Séramy, rapporteur pour avis et n° A-116 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis, relatifs à la nature de l'autorisation spéciale accordée pour les travaux de construction, de démolition, de déboisement, de transformation et de modification de l'aspect des immeubles compris dans le périmètre de zone du patrimoine architectural et urbain - (p. 5109) : sur l'amendement n° A-116 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis, ses sous-amendements n° A-399 : référence au visa de l'architecte des bâtiments de France ; adopté ; et n° A-402 : constatation des infractions et régime de contrôle ; adopté - Sur ce même amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° A-445 de M. Jacques Descours Desacres (applicabilité de cette procédure pendant un an dans les zones de protection définies par les textes actuellement en vigueur) - (p. 5111) : accepte l'amendement n° A-47 de M. Paul Girod, rapporteur (adaptation de la zone de protection autour d'un monument historique ; disparition des servitudes résultant de la loi de 1913 et suppression des procédures instituées par la loi de 1930) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° A-403 de forme ; adopté - Accepte l'amendement n° A-43 de M. Paul Girod, rapporteur (intitulé ; « Chapitre V bis - De la sauvegarde du patrimoine et des sites ») - **Chapitre VI** (p. 5126) : accepte l'amendement n° A-118 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (intitulé ; « Dispositions diverses et transitoires ») - **Art. 35** : s'oppose à l'amendement n° A-119 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (suppression des dispositions de cet article relatives aux communes dont le plan d'occupation des sols n'aura pas été approuvé avant la date de publication de cette loi) - **Art. 36** : accepte l'amendement n° A-120 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (prise en compte des directives d'aménagement national déjà existantes) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° A-404 : insertion dans le code de l'urbanisme d'un article L. 111-1-2 nouveau ; adopté - **Art. 37** : son amendement n° A-405 : publicité des schémas directeurs et des plans d'occupation des sols ; transfert de compétences ; adopté - **Section I (suite)** (p. 5134) : accepte l'amendement n° A-74 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis, identique à l'amendement n° A-36 de M. Paul Girod, rapporteur (intitulé ; « De l'urbanisme et de la sauvegarde du patrimoine et des sites » ; adopté) - **Art. 41** (p. 5135) : s'oppose à l'amendement n° A-49 de M. Paul Girod, rapporteur, identique à l'amendement n° A-125 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (responsabilités de la région en matière de logement) - Son amendement n° A-432 : consultation des départements et étude des propositions adressées par les communes ; devenu sans objet - Accepte l'amendement n° A-50 de forme de M. Paul Girod, rapporteur, identique à l'amendement n° A-126 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis - S'oppose à l'amendement n° A-51 de M. Paul Girod, rapporteur (précision du type d'actions de la région) - **Art. 42** (p. 5136) : s'oppose à l'amendement n° A-6 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis, identique à l'amendement n° A-309 de M. Pierre Salvi, soutenu à titre personnel par M. Paul Séramy, rapporteur pour avis (suppression de cet article relatif au financement par le département d'aides sociales au logement, notamment en complément de celles distribuées par la caisse d'allocations familiales) - **Art. 43** (p. 5138) : accepte l'amendement n° A-52 de M. Paul Girod, rapporteur (programme d'opérations prioritaires des communes) - (p. 5139) : sur cet amendement, son sous-amendement n° A-433 : actions en faveur des personnes mal logées ou défavorisées ; adopté - Demande le retrait de l'amendement n° A-276 de M.

Fernand Lefort, soutenu par M. Camille Vallin (modalités financières de mise en oeuvre du programme local de l'habitat de la commune) - **Art. 44** (p. 5140) : s'oppose aux amendements de M. Paul Jargot, soutenus par M. Camille Vallin, n° A-277 (conseil départemental de l'habitat et contrôle des élus départementaux) et n° A-278 (composition du conseil départemental de l'habitat) - Accepte les amendements n° A-128 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (substitution du conseil départemental de l'habitat aux commissions, comités et conseils départementaux en matière de logement) et n° A-216 de M. Jacques Larché, soutenu par M. Philippe de Bourgoing (détermination par décret en Conseil d'Etat de la composition, des modalités de fonctionnement et de la nature des différentes fonctions du conseil départemental de l'habitat) - **Art. 45** (p. 5141) : accepte l'amendement n° A-129 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (répartition des aides de l'Etat en faveur de l'habitat et consultation du conseil régional) et s'oppose à l'amendement n° A-130 du même auteur (répartition des aides de l'Etat en faveur de l'habitat et consultation du conseil départemental de l'habitat) - **Après l'art. 45** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-131 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (possibilité pour une commune d'accorder à une personne de droit privé sa garantie à un emprunt) - (p. 5142) : demande le retrait de l'amendement n° A-279 de M. Fernand Lefort, soutenu par M. Camille Vallin (composition des conseils d'administration des offices publics d'habitation à loyer modéré) - **Art. 72** (p. 5143) : accepte l'amendement n° A-147 de M. Paul Séramy, rapporteur pour avis (actions d'apprentissage et de formation professionnelle continue ; compétences respectives de la région et de l'Etat) - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° A-443 de M. Marcel Rudloff, soutenu à titre personnel par M. Paul Séramy, rapporteur pour avis (avis conforme de la région sur le choix et la localisation des sections) - **Art. 73** (p. 5145) : sur l'amendement n° A-148 de M. Paul Séramy, rapporteur pour avis (modalités de création des centres de formation d'apprentis ; demande de convention ; caractère suspensif des recours portés à l'encontre d'une décision dénonçant une convention ; prorogation de la durée d'application de certaines conventions), son sous-amendement n° A-434 : modalités de dénonciation d'une convention ; poursuite par la région de l'exécution de certaines conventions ; prorogation de la durée d'application des conventions venant à échéance dans les deux ans suivant la date d'entrée en vigueur de cet article ; retiré - **Art. 74** : demande le retrait de l'amendement n° A-280 de Mme Danièle Bidard (établissement du programme régional annuel d'apprentissage et de formation professionnelle continue et concertation avec les départements et les communes qui le souhaitent) - (p. 5146) : son amendement n° A-435 : établissement du programme régional annuel d'apprentissage et de formation professionnelle continue et avis du comité régional, des comités départementaux de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi ; adopté - Accepte les amendements de M. Paul Séramy, rapporteur pour avis, n° A-149 (création, composition et règles de fonctionnement du comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle continue) et n° A-150 (rôle du comité de coordination) - **Art. 75** (p. 5147) : s'oppose à l'amendement n° A-73 de M. Geoffroy de Montalembert (création d'un fonds régional de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue ; référence à l'article 114 relatif au transfert de compétences et de ressources) et accepte l'amendement n° A-366 de M. Paul Girod, rapporteur (gestion du fonds régional de l'apprentissage et de la formation professionnelle par le conseil régional) - S'oppose aux amendements n° A-151 de M. Paul Séramy, rapporteur pour avis (compensation intégrale par l'Etat des charges résultant de la rémunération des stagiaires) et n° A-7 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis, identique à l'amendement n° A-152 de M. Paul Séramy, rapporteur pour avis (suppression des dispositions de cet article relatives à l'affectation à la région de ressources fiscales et à la notion de ressources affectées

pour le fonds régional de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue) - (p. 5148) : s'oppose à l'amendement n° A-8 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis (définition des relations financières futures entre l'Etat et les régions) - Son amendement n° A-436 : modalités d'évolution des crédits transférés par l'Etat à la région ; adopté - **Art. 76** (p. 5149) : s'oppose à l'amendement n° A-54 de M. Paul Girod, rapporteur (substitution de la notion de représentant de l'Etat dans la région à celle de l'autorité administrative) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° A-437 : introduction de la notion de ministre chargé de la formation professionnelle ; rejeté - **Après l'art. 76** : s'oppose à l'amendement n° A-55 de M. Paul Girod, rapporteur (énumération de la liste des lycées, collèges et écoles pour lesquels les régions assurent la maîtrise et le financement des travaux de construction, d'équipement et d'entretien des bâtiments) - **Art. 91** (p. 5151) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° A-281 de M. Raymond Dumont (établissement du plan régional après consultation des collectivités territoriales et possibilité de consultation de personnes morales de droit public ou privé), n° A-257 de M. Lucien Delmas, soutenu par M. René Regnault (soumission du plan régional aux collectivités dotées d'une charte intercommunale d'aménagement et de développement) et n° A-313 de M. Roger Boileau, soutenu par M. Adolphe Chauvin (établissement du plan régional et consultation des groupements de communes) - **Après l'art. 91** (p. 5153) : accepte l'amendement d'harmonisation n° A-59 de M. Paul Girod, rapporteur - Demande le retrait de l'amendement n° A-282 de M. Raymond Dumont (protection des intérêts économiques, sociaux et culturels de la population régionale et pouvoirs de la région) - **Art. 92** (p. 5154) : son amendement n° A-438 : substitution des chartes intercommunales dans les zones rurales aux plans d'aménagement rural ; rejeté - (p. 5155) : s'oppose à l'amendement n° A-60 de M. Paul Girod, rapporteur (élaboration de chartes intercommunales d'aménagement) - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° A-446 de M. René Regnault (mission des chartes intercommunales d'aménagement) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-288 de M. Bernard Legrand (classement des parcs naturels régionaux) - **Après l'art. 92** : accepte l'amendement n° A-134 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (modalités de mise en oeuvre de la procédure de remembrement ; compétences du représentant de l'Etat en matière forestière) - **Art. 93** (p. 5156) : son amendement n° A-439 : établissement par le département d'un programme d'aide à l'équipement rural au vu des propositions adressées par les communes ; adopté - S'oppose à l'amendement n° A-259 de M. Lucien Delmas, soutenu par M. René Regnault (établissement du programme d'aide à l'équipement rural et concertation avec les communes concernées et leurs groupements) - Accepte les amendements n° A-9 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis (suppression des dispositions de cet article relatives au financement par le département des études et investissements nécessaires dans les domaines financés par la dotation globale d'équipement des départements), n° A-61 de M. Paul Girod, rapporteur (absence de prescriptions techniques pour les subventions accordées en matière de programme d'aide à l'équipement rural) et n° A-135 rédactionnel de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis - (p. 5157) : accepte l'amendement n° A-63 de M. Paul Girod, rapporteur, identique à l'amendement n° A-136 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (suppression des dispositions de cet article relatives à l'inscription du fonds de concours prévu à l'article 19 du code rural dans les écritures du budget du département) - **Art. 94** : accepte l'amendement n° A-137 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (référence aux articles du code rural traitant de la responsabilité de l'Etat en matière de remembrement ; substitution de la notion de département à celle d'Etat) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° A-440 : rectification d'une erreur matérielle ; devenu sans objet - (p. 5158) : accepte l'amendement n° A-138 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (inscription du fonds de

concours prévu à l'article 19 du code rural à la section d'investissement du budget du département) - **Art. 95** : s'oppose à l'amendement n° A-139 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (modalités de transfert des attributions versées actuellement par les missions interministérielles d'aménagement touristique aux régions, aux départements et aux communes qui le demandent) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° A-441 : demande de transfert dans un délai de six mois à compter de la publication de cette loi ; rejeté - **Après l'art. 95** (p. 5159) : son amendement n° A-442 : information par les régions des représentants de l'Etat sur les missions entrant dans leurs compétences exercées par des sociétés créées en application de la loi du 24 mai 1951 modifiée ; devenu sans objet - S'oppose aux amendements n° A-140 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (missions confiées par les régions aux sociétés créées en application de la loi du 24 mai 1951 modifiée, relative aux comptes spéciaux du Trésor) et n° A-65 de M. Paul Girod, rapporteur (reprise par l'Etat des frais liés aux fonctions de la justice et de la police) - (p. 5160) : s'oppose aux amendements de M. Paul Girod, rapporteur, n° A-66 (participation de l'Etat pour l'exercice du service public de la justice) et n° A-67 (modalités d'institution du régime de police d'Etat) - (p. 5161) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-68 de M. Paul Girod, rapporteur (responsabilité de l'Etat dans les grandes atteintes à l'ordre public ; extension de ces dispositions aux départements de la Grande couronne) - S'oppose aux amendements de M. Paul Girod, rapporteur, n° A-69 (inclusion des pollutions de toute nature dans l'article L. 131-2 du code des communes traitant de la police municipale), n° A-70 (limitation de la responsabilité des communes lorsqu'elle risque d'être engagée par quelqu'un qui ne dépend pas d'elles), n° A-71 (cas de responsabilité civile de l'Etat) et n° A-64 (insertion d'une section nouvelle et de son intitulé : « Section VII bis - Du transfert à l'Etat des charges supportées par les collectivités locales en matière de justice et de police ») - **Titre I - Après l'art. 12 (suite)** (p. 5163) : demande le retrait de l'amendement n° A-34, précédemment réservé, de M. Paul Girod, rapporteur (contrôle de la légalité des décisions individuelles) - **Titre II - Après l'art. 32 (suite)** : son amendement n° A-401 : délivrance du permis de construire et d'autres autorisations d'utilisation du sol, du certificat d'urbanisme et du certificat de conformité par le maire ou le président de l'établissement public ; adopté - **Titre III** (p. 5165) : accepte l'amendement n° B-22 de M. Paul Girod, rapporteur (intitulé ; « De la compensation des transferts de compétences et de la dotation globale d'équipement ») - **Avant la section I** (p. 5166) : accepte la réserve de l'amendement n° B-23 de M. Paul Girod, rapporteur (introduction d'une nouvelle section et de son intitulé ; « Section I A - Des conditions préalables aux transferts de compétences ultérieurs ») - S'oppose aux amendements n° B-24 de M. Paul Girod, rapporteur (détermination de la participation de l'Etat aux transports scolaires avant le transfert des compétences aux départements) et n° B-18 de M. Jean Madelain, rapporteur pour avis, identique à l'amendement n° B-25 de M. Paul Girod, rapporteur (subordination de l'entrée en vigueur des transferts de compétences en matière d'aide sociale et de santé à la révision du barème de 1955 relatif à la participation respective de l'Etat et des collectivités locales dans les financements croisés) - (p. 5167) : s'oppose à l'amendement n° B-19 de M. Jean Madelain, rapporteur pour avis (subordination de l'entrée en vigueur des transferts de compétences en matière d'aide sociale et de santé au remboursement des sommes dont l'Etat reste débiteur vis-à-vis des collectivités locales au titre d'une partie des contingents d'aide sociale actuels) - (p. 5168) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° B-23, précédemment réservé, de M. Paul Girod, rapporteur (introduction d'une nouvelle section et de son intitulé ; « Section I A - Des conditions préalables aux transferts de compétences ultérieurs ») - **Section I** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° B-27 de M. Paul Girod, rapporteur (intitulé ; « Modalités de calcul des transferts de charges résultant des transferts de compétences et modalités

de leur compensation») - **Avant l'art. 114** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° B-28 de M. Paul Girod, rapporteur (insertion d'une division nouvelle et de son intitulé; «Sous-section I - Des principes de la compensation») - **Art. 114** : son amendement n° B-67 : 1° définition des charges financières en certains domaines des collectivités locales et attente d'une loi ultérieure; adopté; 2° dépenses de l'Etat et attente d'une loi ultérieure; rejeté - (p. 5169) : son amendement n° B-66 : rectification d'une erreur matérielle; devenu sans objet - (p. 5170) : s'oppose à l'amendement n° B-1 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis (notion de décompte intégral pour chaque collectivité ou groupement des charges de transfert; établissement contradictoire de ce décompte) - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement rédactionnel n° B-29 de M. Paul Girod, rapporteur - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° B-2 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis (absence dans les bilans des charges résultant des transferts de compétences des crédits inscrits dans la dotation globale d'équipement, ainsi que des ressources prévues à l'article 119) - **Après l'art. 114** (p. 5171) : demande le retrait de l'amendement n° B-55 de M. René Regnault (exclusion de la dotation spéciale des dépenses de police du calcul des charges financières des collectivités locales faisant l'objet d'une attribution par l'Etat de ressources d'un montant équivalent).

- **Question au Gouvernement, de M. René Touzet : recensement de 1982 et élections municipales** - (4 novembre 1982) - (p. 5116) : publication des résultats officiels du recensement en décembre 1982 - Possibilité d'application de la loi relative au mode d'élection des conseillers municipaux pour les communes de 3500 habitants et plus.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82) [n° 409 (81-82)] - Suite de la discussion** - (5 novembre 1982) - **Titre III (suite)** - **Art. 115** (p. 5200) : son amendement n° B-68 : transferts d'impôts au bout de trois ans par l'ensemble des collectivités locales; devenu sans objet - S'oppose à l'amendement n° B-3 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis, identique à l'amendement n° B-30 de M. Paul Girod, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives au volume des transferts d'impôts par rapport aux ressources attribuées par l'Etat) - (p. 5201) : transferts de fiscalité au profit des régions et des départements - **Avant l'art. 116** : accepte l'amendement n° B-31 de M. Paul Girod, rapporteur (substitution de la division « sous-section 2 » à la « section 2 ») - **Art. 117** : s'oppose à l'amendement n° B-4 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis (suppression de cet article relatif à l'absence de prise en compte lors des transferts de ressources des crédits inclus dans la dotation globale d'équipement et des crédits relatifs au fonds régional de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue) - **Art. 118** (p. 5202) : s'oppose au premier alinéa de l'amendement n° B-5 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis (précision du calcul et de l'évolution de la dotation générale de décentralisation) et accepte le reste de l'amendement (notion de compensation intégrale; inscription de la dotation à la section de fonctionnement du budget des collectivités) - **Avant l'art. 119** (p. 5203) : accepte l'amendement de coordination n° B-32 de M. Paul Girod, rapporteur (substitution de la division « sous-section 3 » à la « section 3 ») - **Art. 119** : accepte l'amendement n° B-6 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis (suppression de cet article relatif au déplaçonnement des ressources fiscales des régions) - **Art. 120** (p. 5204) : sur les modalités de transfert aux régions ou aux départements de la vignette automobile, son amendement n° B-69; devenu sans objet; et s'oppose à l'amendement n° B-7 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis - **Après l'art. 120** (p. 5205) : son amendement n° B-70 : conditions d'établissement du rapport sur la fiscalité de la Corse; rejeté - **Avant l'art. 121** : son amendement n° B-71 : substitution de la division « section 2 » à la « section 4 »;

adopté - **Section 4** : son amendement n° B-72 : intitulé : « De la dotation globale d'équipement et des aides à l'équipement rural »; rejeté - **Après l'art. 121** (p. 5206) : accepte le premier alinéa de l'amendement n° B-8 de M. Joseph Raybaud, rapporteur pour avis (durée de la globalisation des subventions d'investissement de l'Etat aux communes) et s'oppose au reste de l'amendement (évolution de la dotation globale d'équipement) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° B-73 : durée de globalisation des subventions d'investissement de l'Etat aux communes devenu sans objet - **Art. 122** (p. 5208) : s'oppose à l'amendement n° B-9 de M. Joseph Raybaud, rapporteur pour avis (critères de répartition de la dotation globale d'équipement; population permanente et saisonnière de la commune; nombre de logements construits et nombre d'enfants scolarisés; voirie publique) - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° B-35 de M. Paul Girod, rapporteur (majoration de la dotation des districts disposant d'une fiscalité propre et des communautés urbaines existant à la date de la publication de cette loi) - (p. 5209) : demande le retrait de l'amendement n° B-83 de M. Camille Vallin, soutenu par M. Jean Ooghe (suppression des dispositions de cet article relatives à la majoration de la dotation des groupements bénéficiant d'une fiscalité propre) - **Art. 124** (p. 5210) : s'oppose aux amendements n° B-10 de M. Joseph Raybaud, rapporteur pour avis (absence d'insertion dans la dotation globale d'équipement des départements des crédits d'équipement du budget de l'Etat pour l'eau et l'assainissement ainsi que pour l'électrification rurale) et n° B-37 de M. Paul Girod, rapporteur (calcul de la dotation globale d'équipement des départements sur la valeur moyenne des subventions des trois dernières années) - **Art. 125** (p. 5211) : son amendement n° B-74 de forme; adopté - **Art. 126** : son amendement n° B-75 : conditions d'utilisation de la dotation globale d'équipement; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° B-81 de M. Joseph Raybaud, rapporteur pour avis (liberté d'emploi des sommes attribuées au prorata de l'effort d'investissement; règles d'attribution des aides à l'équipement rural) - **Après l'art. 126** (p. 5212) : accepte l'amendement n° B-12 de M. Joseph Raybaud, rapporteur pour avis (définition des dotations par application du taux de croissance de la formation brute du capital fixe de l'année prévu pour l'année à venir) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° B-78 : prise en compte de l'évolution de la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités locales; rejeté - Sur ce même amendement n° B-12, s'oppose au sous-amendement n° B-59 de M. Roland du Luart, soutenu par M. Jacques Descours Desacres (substitution de la notion d'administrations publiques à celle de l'Etat) - **Avant l'art. 127** (p. 5213) : s'oppose à l'amendement n° B-38 de M. Paul Girod, rapporteur (introduction d'une section nouvelle et de son intitulé : « Section 2 - Aides à l'équipement rural ») - **Art. 127** (p. 5214) : s'oppose à l'amendement n° B-39 de M. Paul Girod, rapporteur (répartition par département sous forme de dotations affectées des aides financières consenties par le Fonds national pour le développement des adductions d'eau et le Fonds d'amortissement des charges d'électrification; modalités de répartition de ces dotations) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° B-76 : 1° dotations affectées à l'eau, à l'assainissement et à l'électrification rurale; adopté; 2° prise en compte des programmes proposés par les collectivités concernées; substitution de la notion de groupements et autres maîtres d'ouvrage à celle de groupements, maîtres d'ouvrage; rejeté - **Art. 128** (p. 5215) : s'oppose à l'amendement n° B-40 de M. Paul Girod, rapporteur (règles de répartition des fonds entre les départements) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° B-77 : 1° rectification de forme; adopté; 2° prise en compte par le département des programmes proposés par les collectivités concernées; programmes d'électrification rurale; rejeté - **Art. 129** (p. 5216) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de coordination identiques n° B-85 de M. Camille Vallin, soutenu par M. Jean Ooghe et n° B-15 de M. Joseph Raybaud, rapporteur pour avis - **Avant l'art. 130** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour

l'amendement n° B-41 de M. Paul Girod, rapporteur (insertion d'une section nouvelle et de son intitulé : « Section 3 - Dispositions diverses ») - **Art. 131** : son amendement n° B-79 : détermination par décret en Conseil d'Etat des modalités d'application du présent titre ; adopté - **Titre IV** - Avant l'art. 132 (p. 5217) : accepte l'amendement n° B-16 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis (réintroduction de la disposition sur le déplaçonnement de la fiscalité régionale) - (p. 5218) : s'oppose à l'amendement n° B-42 de M. Paul Girod, rapporteur (responsabilité de l'Etat en matière de logement des instituteurs) - **Art. 132** (p. 5219) : son amendement n° B-80 : abrogation de l'article 93 de la loi du 2 mars 1982 relatif à l'action culturelle ; rejeté - S'oppose à l'amendement n° B-43 de M. Paul Girod, rapporteur (prorogation des dispositions de l'article 93 de la loi du 2 mars 1982 relatif à l'action culturelle jusqu'au 1^{er} janvier 1985) - **Art. 133** (p. 5220) : s'oppose à l'amendement n° B-44 de M. Paul Girod, rapporteur (prorogation des dispositions de l'article 96 de la loi du 2 mars 1982 relatives à la dotation spéciale des collectivités en faveur de la justice jusqu'au 1^{er} janvier 1984) - **Art. 134** : s'oppose à l'amendement n° B-20 de M. Jean Madelain, rapporteur pour avis (adaptation de la législation relative aux institutions sociales et médico-sociales) - **Art. 135** (p. 5221) : s'oppose à l'amendement n° B-61 de M. Roland du Luart, soutenu par M. Jacques Descours Desacres (application du droit commun en matière de transferts de compétences pour les communes des territoires d'outre-mer et de la collectivité territoriale de Mayotte) - **Après l'art. 135** : son amendement n° B-65 : transferts de compétences aux régions et harmonisation entre l'année scolaire et l'année légale ; adopté - Accepte l'amendement n° B-17 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis (rapport gouvernemental : bilan de trois ans d'application de cette loi) - Sur cet amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° B-46 de M. Paul Girod, rapporteur (rapport gouvernemental trois ans après l'année de publication de cette loi) - **Intitulé** (p. 5222) : s'oppose à l'amendement n° A-13 de M. Paul Girod, rapporteur (« Projet de loi portant révision des conditions d'exercice des compétences de l'Etat et de leur répartition entre les communes, les départements et les régions ») - **Seconde délibération** - **Titre I** - **Art. 4** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de coordination de M. Paul Girod, rapporteur n° 1 et n° 2 - **Titre II** - **Après l'art. 20** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de M. Paul Girod, rapporteur (existence des syndicats intercommunaux d'études et de programmation) - **Art. 22** (p. 5223) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 4 de M. Paul Girod, rapporteur (approbation des plans d'occupation des sols) - **Art. 23** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 5 de M. Paul Girod, rapporteur (rectification d'une erreur matérielle) - **Art. 23 bis** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 6 de M. Paul Girod, rapporteur (définition des projets d'intérêt général) - **Art. 27** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 7 de M. Paul Girod, rapporteur (opposabilité du plan d'occupation des sols ; harmonisation des dispositions du plan d'occupation des sols avec celles retenues pour le schéma directeur) - **Art. 29 ter** (p. 5224) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 8 de M. Paul Girod, rapporteur (harmonisation du régime de la carte communale avec celui du plan d'occupation des sols) - **Art. 33** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 9 de M. Paul Girod, rapporteur - **Art. 34 quater** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 10 de M. Paul Girod, rapporteur - **Art. 45** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 11 de M. Paul Girod, rapporteur - **Sur l'ensemble** (p. 5226) : conditions d'examen de ce projet de loi - Fidélité du Gouvernement à ses conceptions - En réponse à M. Marc Bécam, rapidité des débats ; statut des élus - En réponse à M. Jean Ooghe, opposition au regroupement autoritaire de communes ; caractère concomitant des transferts de ressources et de compétences - Apports rédactionnels de M. Jacques Descours Desacres - Refus de substituer à la

tutelle de l'Etat celle d'une autre collectivité locale ou de plusieurs autres collectivités locales - Travail de coopération - Attente de la réunion de la commission mixte paritaire.

- **Projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements de coopération intercommunale** [n° 64 (82-83)] - (18 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5549) : vaste mouvement d'urbanisation ; information et participation des habitants des villes à la vie locale - Effort de décentralisation ou de déconcentration à Paris, Marseille et Lyon ; institutionnalisation de cet effort - Comparaison des structures administratives de ces trois villes ; commissions d'arrondissement à Paris - Coopération intercommunale - Création de conseils d'arrondissement - (p. 5550) : élection d'un maire d'arrondissement - Compétences des conseils d'arrondissement ; moyens budgétaires ; exclusion du domaine fiscal ; gestion du personnel municipal - Contrôle des actes du conseil d'arrondissement - Pouvoirs du maire - Cas particulier des communes associées - Statut spécial de Paris - Présidence du conseil général assumée par le maire de Paris - Abrogation de la loi Foyer - Représentation des municipalités dans les communautés urbaines ; modalités de désignation - Réduction de la liste des compétences obligatoires de la communauté urbaine - Unité de la commune - Responsabilité des élus du conseil municipal et du conseil d'arrondissement - Objectifs de dialogue, de conciliation, de réalisation et d'efficacité - (p. 5558) : modalités de désignation des représentants de la ville de Lyon à la communauté urbaine - (p. 5569) : modalités de célébration des mariages et délégation permanente des élus - **Question préalable** (p. 5581) : origine des conseils d'arrondissement ; référence à la Constitution du 18 octobre 1946 et possibilité de différence de traitement entre les villes de taille différente - Préparation de ce projet de loi et dialogue avec les représentants de la mairie de Paris et les élus de la ville de Marseille - Avis du conseil municipal de Paris et absence de transmission de ses conclusions au ministre de l'intérieur - (p. 5582) : refus de dialogue du maire de Paris et du Sénat avec le Gouvernement - Action en tant que maire de Marseille - Attitude du maire de Lyon - Situation des personnels et consultation des associations - Instauration d'une communauté urbaine à Lyon en 1966 et absence de négociation - Création des villes nouvelles en 1970 et absence de concertation - Loi de 1975 et réunion seulement à trois reprises de la commission Maspétiol - Alignement des situations de Paris, Marseille et Lyon - Fonctionnement des conseils d'arrondissement - Avis du Conseil d'Etat - (p. 5583) : application de la décentralisation pour Paris - Assimilation du département de Paris à un département de droit commun - Constitutionnalité du texte ; absence d'égalité actuelle entre les trois grandes villes - Décision du Conseil constitutionnel du 25 février 1982 sur la Corse - Egalité entre les habitants des arrondissements de chacune des trois grandes villes - Autorité du maire sur les personnels - Administration des collectivités territoriales par les conseils élus - Autonomie communale - Unité de gestion et de fonctionnement de la commune - Opportunité de cette réforme - (p. 5584) : mission du conseil de Paris et des conseils d'arrondissement - En réponse à M. Roger Romani, pouvoirs du préfet de police - Situation des associations - Référence aux modalités de vote de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et de la dotation globale d'équipement (DGE) - Liens entre la population et les élus - Promotion de la démocratie - (p. 5585) : action des gouvernements précédents et absence de concertation - Nombre d'habitants des principales villes de France - Décision du Conseil constitutionnel relative aux différences de statut selon l'importance des villes.

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille** [n° 63 (82-83)] - (18 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5589) : découpage de Marseille en secteurs en 1964 - Vote par arrondissement à Paris depuis très longtemps sauf dans les quatre premiers arrondissements qui sont groupés - Vote par arrondissement à Lyon -

(p. 5590) : modification de la forme des secteurs à Marseille - Situation des officiers municipaux et inéligibilité au conseil de Paris et aux conseils d'arrondissement pour une durée d'un an après cessation de leurs fonctions - Référence à la loi de 1975 sur Paris - Art. 3 (p. 5591) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (harmonisation avec la suppression du conseil d'arrondissement) - Art. 5 (p. 5592) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (élection des membres du conseil de Paris et légère augmentation du nombre de sièges dans les vingt secteurs) - (p. 5593) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Jean Francou (élection des conseillers municipaux de Marseille et adéquation entre secteurs et arrondissements) - Art. 5 bis (p. 5594) : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'inéligibilité des officiers municipaux à Paris au conseil de Paris et aux conseils d'arrondissement pour une durée d'un an après cessation de leurs fonctions).

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - (2 décembre 1982) - (p. 6181) : progression des crédits du ministère de l'intérieur - (p. 6182) : Fonds de compensation de la TVA - Sécurité publique : nomination de M. Joseph Franceschi en qualité de secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique - Créations d'emplois ; intégration de l'indemnité de sujétion spéciale dans le calcul de la retraite - Pension de réversion pour les veuves de policiers tués en service ; formation des policiers ; plan d'équipement et de renouvellement du parc immobilier de la police - Sécurité civile et lutte contre les incendies de forêts ; acquisition en 1982 d'avions Grunmann-Tracker de préférence aux Canadair - Création d'emplois ; crédits supplémentaires à la brigade des sapeurs-pompiers de Paris ; subventions aux collectivités locales pour la constitution de centres de secours ; créations d'emplois du service de déminage ; prévention ; commissariat national à la prévention des risques naturels - Contrôle des frontières ; entrée des clandestins - Autorisation de l'établissement du fichier central informatisé par la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) - Collectivités locales : mise en application de la loi du 2 mars 1982 ; examen du projet de loi portant répartition des compétences entre les communes, les départements et les régions ; prise en charge par le Gouvernement des dépenses de fonctionnement de justice et de police ; financement du transfert de compétences par le transfert aux régions de l'assiette de la taxe sur les cartes grises et par le versement d'une dotation de complément aux régions ; dotation globale d'équipement (DGE) - Dotation compensant la charge de logement des instituteurs versée aux communes : intégration dans la dotation globale de fonctionnement (DGF) - (p. 6183) : indexation de la dotation instituteurs sur les recettes de TVA ; compensation intégrale dès 1983 par l'Etat de la charge supportée par la commune pour loger les instituteurs - Dotation versée en contrepartie de l'exonération de l'impôt foncier ; Fonds de compensation de la TVA ; DGE et subventions spécifiques ; dotations aux collectivités pour compenser les allègements de taxe professionnelle consentis aux entreprises en vertu de la loi de finances rectificative du 11 juin 1982 - Mesures de déconcentration décidées par le décret du 10 mai 1982 - Création d'emplois de président et de conseiller des tribunaux administratifs ; loi Schiélé - Mise en avant des priorités de sécurité et de décentralisation dans ce budget - (p. 6189) : importance de l'effort d'équipement pour la protection civile par le collectif de 1981 - Choix des avions Grunmann-Tracker de préférence aux Canadair - **Examen des crédits** - Etat B (p. 6206) : souhait des membres des tribunaux administratifs de rester rattachés au ministère de l'intérieur - S'oppose à l'amendement n° 121 de MM. Maurice Blin, rapporteur général, et Joseph Raybaud, rapporteur spécial (réduction des crédits du titre III majoré par l'Assemblée nationale de façon à permettre le fonctionnement des délégations du ministère des droits de

la femme) - Etat C (p. 6208) : répond à M. Adrien Gouteyron sur la DGF, le retard du paiement du Fonds de compensation pour la TVA, le remboursement du logement des instituteurs et le paiement de la DGE - A propos de l'amendement n° 151 de MM. Stéphane Bonduel et Jean Béranger (réduction des autorisations de programme et des crédits du titre VI en raison de la disparition du crédit consacré à la lutte contre les moustiques), existence des crédits consacrés à la démoustification ; cas de la Camargue dans le département des Bouches-du-Rhône - Art. 61 (p. 6209) : s'oppose à l'amendement n° 122 de MM. Maurice Blin, rapporteur général, et Joseph Raybaud, rapporteur spécial (suppression de cet article relatif au système d'aides de l'Etat à l'investissement des collectivités locales) - **Après l'art. 61** : à propos de l'amendement n° 148 de M. Michel Moreigne (création d'une dotation de fonctionnement minimale pour les départements de moins de 150.000 habitants dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur au potentiel moyen par habitant de l'ensemble des départements), promesse d'examen de la situation des départements les plus pauvres ; exemple de la Corse et de la Lozère - Art. 62 : à propos de l'amendement n° 123 de MM. Joseph Raybaud, rapporteur spécial et Maurice Blin, rapporteur général (globalisation de la subvention attribuée aux départements dits pauvres), dispositions proposées ; subventions spécifiques de fonctionnement des départements pauvres - Art. 62 quater (p. 6210) : s'oppose à l'amendement n° 124 de M. Jean-Pierre Fourcade, soutenu par M. Joseph Raybaud, rapporteur spécial (suppression de cet article substituant un système intégré à la dotation globale de fonctionnement aux subventions exceptionnelles d'équilibre).

- **Projet de loi, relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements publics de coopération intercommunale** - *Nouvelle lecture* [n° 139 (82-83)] - (15 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 6920) : prise en compte par l'Assemblée nationale d'un certain nombre de remarques présentées par le Sénat - Modification des règles de fonctionnement des conseils d'arrondissement et du conseil municipal - Suppression de l'article 37 prévoyant la désignation à la proportionnelle des représentants des communes de Paris, Marseille et Lyon et modifications concernant les compétences du conseil municipal et des conseils d'arrondissement - Simplification de la procédure budgétaire - Vote d'un amendement définissant les rapports avec les associations - Eligibilité des officiers municipaux - Adoption de dispositions concernant les communautés urbaines - Effort important pour tenir compte de certaines observations et amélioration du texte - **Question préalable** (p. 6924) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Roger Romani, rapporteur tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi, portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille** - *Nouvelle lecture* [n° 138 (82-83)] - (15 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 6925) : projet déjà présenté en première lecture - Version du Sénat modifiée par l'Assemblée nationale et redevenue texte du Gouvernement - Art. 2 : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (rétablissement de cet article supprimé par l'Assemblée nationale relatif au renouvellement partiel des conseils municipaux dans les secteurs où est constatée la vacance, à Paris, Lyon et Marseille) - Art. 3 (p. 6926) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article supprimant toutes les références aux conseils d'arrondissement) - Art. 5 (p. 6927) : s'oppose aux amendements de M. Pierre Schiélé, rapporteur, n° 3 (nouvelle rédaction du tableau II annexé à cet article relatif à la répartition du nombre des sièges pour les 20 secteurs de Paris), et n° 4 (nouvelle rédaction du tableau n° IV annexé à cet article relatif à la répartition du nombre de sièges pour les arrondissements constituant les secteurs de Marseille) - Art. 5 bis : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (suppression de cet

article relatif aux conditions d'éligibilité des officiers municipaux à Paris).

- **Question au Gouvernement, de M. Serge Mathieu :** indemnisation des dégâts causés par les tempêtes dans le département du Rhône - (16 décembre 1982) - (p. 6974) : dispositions de la loi du 13 juillet 1982 relatives à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles ; parution prochaine au *Journal officiel* de l'arrêté interministériel déclarant sinistrés les départements du Rhône, de la Loire et de la Haute-Loire - Déclaration de zone sinistrée et possibilité de prêts à taux privilégié pour les entreprises et les exploitations agricoles - Indemnisation des collectivités locales.

- **Question au Gouvernement, de M. Maurice Schumann :** insécurité dans la région du Nord - (16 décembre 1982) - (p. 6976) : rapport Peyrefitte sur la violence - Rapport de la commission Dubedout - Violences de l'été 1981 et succès de l'expérience menée pendant l'été 1982 - Créations d'emplois de policiers ; exemple du département du Nord - (p. 6977) : rôle d'une certaine presse dans le climat de psychose.

- **Question au Gouvernement, de M. Germain Authié :** situation d'entreprises artisanales dans les départements sinistrés - (16 décembre 1982) - (p. 6981) : loi du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles - Remboursement des pertes d'exploitation des entreprises par les compagnies d'assurances - Aides financières d'extrême urgence mises à la disposition des commissaires de la République.

- **Question au Gouvernement, de M. Pierre Salvi :** contrôle douanier - (16 décembre 1982) - (p. 6981) : incident évoqué par l'auteur de la question et excuses du gouvernement français - Complexité du contrôle douanier ; contrôle des marchandises et contrôle de la circulation des personnes - (p. 6982) : cas de l'entrée irrégulière de travailleurs étrangers en France - Prescription d'une enquête sur le cas évoqué par M. Pierre Salvi.

- **Projet de loi portant révision des conditions d'exercice de compétences de l'Etat et de leur répartition entre les communes, les départements et les régions - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 137 (82-83)] - (17 décembre 1982) - Discussion générale (p. 7029) :** déroulement des travaux de la commission mixte paritaire (CMP), en l'absence du ministre imposée par la Constitution - (p. 7030) : amendements du Gouvernement relatifs aux problèmes d'urbanisme - Dispositions sur le régime financier particulier de la formation professionnelle - Opposition à la révision des barèmes des charges d'aide sociale sans majoration du taux de participation des départements ; inégalités des charges pesant sur les départements ; attachement de M. *Léon Jozeau-Marigné* à cette disposition ; impossibilité d'obtenir des crédits supplémentaires en raison de l'effort considérable accompli par le Gouvernement ; comparaison des crédits prévus dans la loi du 31 décembre 1980, des crédits accordés par le Gouvernement en 1982, et des crédits inscrits dans la loi de finances pour 1983 au titre de la justice, du logement des instituteurs, de la contribution communale aux charges de police et de la dotation culturelle - (p. 7031) : discussion à la session de printemps 1983 du texte sur la participation des départements aux dépenses d'aide sociale - Injustice d'une répartition géographique de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) - Référence à la dotation globale de fonctionnement (DGF) pour le maintien des prestations réciproques entre l'Etat et les collectivités locales - Demande le vote de ce texte - (p. 7035) : controverse avec M. *Léon Jozeau-Marigné*, président de la commission des lois, sur la comparaison des crédits accordés par la loi Bonnet du 31 décembre 1980 et par la loi des finances pour 1983 - Indexation de l'indemnité de logement des instituteurs au moyen de son inclusion dans la DGF - Droit constitutionnel du Gouvernement de déposer des amendements au texte d'une CMP - Comparaison faite par M. *Léon Jozeau-Marigné* avec l'attitude de M. Alain Peyrefitte,

garde des sceaux lors de la CMP sur le projet de loi « informatique et libertés » - Fidélité du Gouvernement à sa majorité politique et aux engagements pris face à la majorité politique différente du Sénat - (p. 7036) : en réponse à M. *Paul Girod*, rapporteur, absence dans le budget présenté pour 1981 par le gouvernement précédent du crédit relatif à l'indemnité de logement des instituteurs - **Art. 3 A :** son amendement n° 1 : étalement sur un an du transfert des charges de police et de gendarmerie ; adopté avec l'ensemble du texte - **Art. 16 (p. 7040) :** son amendement rédactionnel n° 2 ; adopté avec l'ensemble du texte - **Art. 22 (p. 7041) :** son amendement rédactionnel n° 3 ; adopté avec l'ensemble du texte - **Art. 75 (p. 7047) :** son amendement rédactionnel n° 4 ; adopté avec l'ensemble du texte - **Art. 95 ter :** ses amendements n° 5, 6 et 7 de coordination ; adoptés avec l'ensemble du texte - **Art. 95 quater :** son amendement n° 8 : suppression de cet article relatif aux modalités de reprise des travaux en cours sur les palais de justice ; adopté avec l'ensemble du texte - **Art. 95 quinquies :** ses amendements n° 9 et 10 de coordination ; adoptés avec l'ensemble du texte - (p. 7048) : son amendement n° 11 : possibilité d'étatisation de la police pour les communes qui rempliraient les conditions après la date d'entrée en application de la présente loi ; adopté avec l'ensemble du texte - **Art. 114 B :** son amendement n° 12 : suppression de cet article prescrivant la remise en ordre des contingents départementaux par l'Etat avant tout transfert de compétences en matière d'aide sociale et de santé ; adopté avec l'ensemble du texte - **Art. 114 (p. 7049) :** son amendement n° 13 : décompte par arrêté conjoint du ministre de l'intérieur et du ministre de l'économie ; adopté avec l'ensemble du texte - **Art. 120 (p. 7050) :** son amendement n° 14 : suppression de la référence à la taxe intérieure des produits pétroliers et dégrèvement des frais d'assiette et de recouvrement des impôts transférés ; adopté avec l'ensemble du texte - **Art. 132 D (p. 7051) :** son amendement n° 15 : participation due par les départements et les régions à certaines dépenses de fonctionnement ; adopté avec l'ensemble du texte - **Sur l'ensemble (p. 7053) :** droit constitutionnel du Gouvernement de déposer des amendements sur un texte élaboré par une commission mixte paritaire (CMP) et regrets de MM. *Jacques Pelletier*, *Jacques Descours Desacres* et *Adolphe Chauvin* - (p. 7054) : importance des amendements du Sénat retenus par le Gouvernement - Fidélité à des principes politiques et relations entre le Gouvernement et les majorités des assemblées parlementaires.

DELELIS (André), ministre du commerce et de l'artisanat (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1786].

DÉPÔTS

Projet de loi relatif aux marchés à terme réglementés de marchandises [n° 243 (81-82)] (6 avril 1982) - **Bourses de commerce.**

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

n° 216 de M. Adrien Gouteyron : **artisans** (incertitudes concernant les aides à l'artisanat).

n° 217 de M. Adrien Gouteyron : **bâtiment** (relance dans le secteur économique du bâtiment) (14 mai 1982) (p. 2052 et suivantes).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale [n° 269 (81-82)] - (11 mai 1982) - Discussion générale (p. 1856) :**

adoption de ce texte en première lecture à l'unanimité des membres de l'Assemblée nationale - Concertation entre les différents départements ministériels concernés - (p. 1857) : situation actuelle des conjoints d'artisans et de commerçants : situation des femmes en cas de décès ou de divorce ; exemple du régime matrimonial de séparation de biens ; protection sociale - Elaboration progressive d'un statut de conjoint collaborateur : registre du commerce et répertoire des métiers ; assurance volontaire vieillesse ; participation à une même société - Réforme des régimes matrimoniaux - Liberté de choix : conjoint collaborateur, salarié ou associé - Statut du conjoint collaborateur : supplément de cotisation pour l'assurance volontaire vieillesse et partage éventuel de l'assiette : bénéfices industriels et commerciaux (BIC) ; allocation de repos maternel ; mention au registre du commerce ou au répertoire des métiers - Statut du conjoint salarié : déductibilité du salaire - Statut du conjoint associé : droit de gestion - (p. 1858) : constitution de sociétés à responsabilité limitée (SARL) familiales : apports de biens communs ; apports en industrie ; suppression de l'obligation de recourir à un commissaire aux apports ; fiscalité des sociétés de personnes - Transmission des entreprises - Protection du patrimoine du conjoint - Absence d'application de la loi du 12 juillet 1978 portant diverses mesures en faveur de la maternité : création de l'allocation forfaitaire de repos maternel, complétée par l'allocation de remplacement - Dispositions applicables également aux professions libérales : allocation de repos maternel ; statut du conjoint salarié - Nécessité, après l'adoption de ce texte, d'une large diffusion : information des bénéficiaires potentiels - (p. 1870) : question posée par M. *Pierre Sallenave*, rapporteur pour avis, sur un éventuel statut général de l'entreprise familiale : dispositions du projet favorisant la constitution de SARL familiales, notamment entre époux - Question posée par M. *Raymond Bouvier*, rapporteur, sur le principe de la prohibition des ventes entre époux et les dispositions relatives à la cession de parts sociales - Cas de certaines professions libérales, évoqué par M. *Bernard Legrand* : ostréiculteurs - Passage d'un statut à un autre, évoqué par M. *Pierre Sallenave*, rapporteur pour avis - Problème de la formation des conjoints, abordé par MM. *Bernard Legrand* et *Jean Cluzel* ; prochain projet de loi sur la formation professionnelle des artisans - Concertation avec les rapporteurs des assemblées et les associations, préalable aux décrets d'application du présent projet - Système de l'attribution préférentielle, évoqué par M. *Raymond Bouvier*, rapporteur, et MM. *Félix Ciccolini* et *Jean Cluzel* : paiement de la soulte et octroi de prêts à taux bonifiés ; exemple de la reprise des exploitations agricoles ; délai de paiement - Questions posées par MM. *Pierre-Christian Taittinger* et *Jean Cluzel* et Mme *Cécile Goldet* sur l'allocation de repos maternel et l'indemnité de remplacement : durée ; montant et indexation ; dualité d'allocations - (p. 1871) : coût des mesures sociales évoqué par plusieurs orateurs ; application de l'article 8 de la loi du 12 juillet 1966 sur les prestations de base du régime d'assurance maladie et maternité des travailleurs non salariés des professions non agricoles : autofinancement du régime par les intéressés - Financement par la taxe sur les commerces à grande surface, suggéré par M. *Henri Belcour*, et réduction de cette taxe décidée par les précédents gouvernements - Rachat des cotisations de vieillesse - Règles du cumul, évoquées par M. *Jean Cluzel*, et prochaine amélioration du taux de la pension de réversion ; possibilité de partage des cotisations sur la base du bénéfice industriel et commercial entre les conjoints ; cotisations à taux maximal et taux correspondant des pensions - Déductibilité du salaire ; cas du concubinage, évoqué par M. *Jean Cluzel* ; engagement pris par le ministre du budget ; évolution du plafond de déductibilité au cours des vingt dernières années - (p. 1872) : question de l'adhésion obligatoire à un centre de gestion agréé - Dispositions fiscales incluses dans le prochain collectif budgétaire - Proposition de loi socialiste déposée à l'Assemblée nationale sous la précédente législature - Respect des engagements pris - Seule différence relative à la déductibilité du salaire du conjoint - Projet adopté en 1980 par le Sénat -

Revalorisation de la fonction du commerce et de l'artisanat et orientation des jeunes vers ces professions - Respect de l'engagement pris par François Mitterrand, candidat à la présidence de la République - Art. 1 : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 83 de Mme Marie-Claude Beaudeau (limitation du champ d'application du projet aux entreprises de caractère familial) et n° 15 de M. Raymond Bouvier, rapporteur (suppression de la référence au caractère familial de l'entreprise) - (p. 1873) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 46 de Mme Cécile Goldet (suppression de la référence, à cet article, à la mention obligatoire du conjoint collaborateur au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers) - Demande le retrait de l'amendement n° 2 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (possibilité de modification du statut choisi par le conjoint) - Art. 2 (p. 1874) : accepte l'amendement rédactionnel n° 16 de M. Raymond Bouvier, rapporteur - Accepte l'amendement de forme n° 17 de M. Raymond Bouvier, rapporteur (consentement exprès du conjoint) - Art. 3 (p. 1875) : accepte l'amendement n° 18 de M. Raymond Bouvier, rapporteur (modification de la rédaction proposée pour l'article 4 du code du commerce : suppression de la mention d'activité consistant à détailler les marchandises du commerce du conjoint ; seule exclusion de l'exercice d'une activité commerciale) et, sur cet amendement, le sous-amendement rédactionnel n° 52 de Mme Geneviève Le Bellegou-Béguin - Art. 4 : demande le retrait de l'amendement n° 6 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (extension du bénéfice des allocations de maternité aux médecins conventionnés et à leurs conjoints) - (p. 1876) : demande la réserve de l'amendement n° 3 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (extension du bénéfice des allocations de maternité au cas de l'adoption) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 4 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (attribution de l'indemnité de remplacement en cas de recours à du personnel salarié pour l'exécution des travaux professionnels ou ménagers) - (p. 1877) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (montant de l'indemnité de remplacement et prise en compte du coût effectif du remplacement) - Accepte l'amendement d'harmonisation n° 35 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (mention du registre des entreprises tenu par les chambres de métiers d'Alsace et de Moselle) - Son amendement n° 88 : cas de l'adoption : versement pour moitié de l'allocation forfaitaire de repos maternel et de l'allocation de remplacement adopté - Loi de 1973 visant à l'harmonisation des régimes sociaux : alignement souhaitable des situations des commerçants, des artisans et des membres des professions libérales sur les dispositions du régime général - (p. 1879) : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (avis des institutions professionnelles intéressées et des associations éventuellement désignées par elles, préalable à la fixation par décret des mesures d'application relatives à l'allocation de repos maternel et à l'indemnité de remplacement) - S'oppose à l'amendement n° 27 de M. Pierre-Christian Taittinger (consultation des intéressés, préalable à l'élaboration du décret d'application relatif aux allocations de repos maternel et de remplacement) ; demande le retrait de cet amendement au profit de l'amendement n° 7 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis - Art. 5 (p. 1881) : s'oppose à l'amendement n° 58 de M. Roland du Luart (calcul du montant de la soulte prise en compte de la prestation gratuite fournie par le conjoint au bénéfice de l'entreprise) - S'oppose également aux amendements identiques n° 28 de M. Pierre-Christian Taittinger et n° 70 de M. André Jouany, soutenu par M. Bernard Legrand (priorité du conjoint survivant sur tout autre héritier copropriétaire pour demander le bénéfice de l'attribution préférentielle) et à l'amendement analogue n° 38 de M. Henri Belcour - S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 29 de M. Pierre-Christian Taittinger (fixation par décret des conditions d'octroi de prêts à taux préférentiel pour le paiement de la soulte par les conjoints exerçant une activité dans les entreprises commerciales ou artisanales) et n° 61 de M. Bernard

Legrand (paiement de la soulte et institution d'un régime de prêts bonifiés) - (p. 1882) : sur l'amendement n° 29 de M. Pierre-Christian Taittinger, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement rédactionnel n° 89 de M. Etienne Dailly - **Art. 6** (p. 1883) : s'oppose à l'amendement n° 56 de M. Jacques Moutet (priorité du conjoint qui travaille dans l'entreprise familiale en cas de pluralité de demandes d'attribution préférentielle) - **Après l'art. 6** : demande le retrait de l'amendement n° 26 de M. Louis de la Forest (application aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale des dispositions de la loi du 17 juillet 1980 instituant une assurance veuvage) - **Avant l'art. 7 A** (p. 1884) : accepte l'amendement n° 8 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (intitulé additionnel : « Chapitre II - Conjoint collaborateur ») - **Art. 7 A** (p. 1885) : accepte l'amendement de coordination n° 36 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 49 de Mme Cécile Goldet - S'oppose à l'amendement n° 31 de M. Pierre-Christian Taittinger (calcul des cotisations d'assurance vieillesse du conjoint collaborateur sur la fraction plafonnée du revenu professionnel du chef d'entreprise) - Augmentation éventuelle des cotisations et montant des droits acquis par le couple - (p. 1886) : s'oppose à l'amendement n° 9 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (affiliation du conjoint collaborateur qui partage l'assiette de cotisation au régime d'assurance vieillesse de son époux) - Conditions d'affiliation au régime d'assurance vieillesse des travailleurs non salariés non agricoles ; assurance vieillesse et assurance maladie et maternité ; allocations familiales - Problèmes posés par une double affiliation - S'oppose à l'amendement n° 69 de M. André Jouany, soutenu par M. Bernard Legrand (reconstitution de carrière pour le conjoint collaborateur) - (p. 1887) : sur l'avis des organisations professionnelles intéressées préalable à l'élaboration du décret d'application relatif au partage de l'assiette des cotisations, s'oppose aux amendements n° 10 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis, et n° 40 de M. Henri Belcour - Accepte l'amendement n° 11 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (entrée en vigueur des dispositions relatives au partage de l'assiette des cotisations au plus tard le 1^{er} janvier 1983) - **Chapitre II** (p. 1888) : accepte l'amendement de coordination n° 12 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (suppression de la mention « chapitre II » et de son intitulé).

Suite de la discussion - (12 mai 1982) - **Art. 8** (p. 1947) : accepte l'amendement n° 19 de M. Raymond Bouvier, rapporteur (mandat du conjoint collaborateur pour accomplir les actes d'administration concernant les besoins de l'entreprise ; fin de la présomption de mandat par déclaration devant notaire et suppression de la motivation ; insertion dans un journal d'annonces légales) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 41 de M. Henri Belcour, identique au sous-amendement n° 50 de Mme Cécile Goldet (suppression de l'insertion dans un journal d'annonces légales) - Accepte l'amendement n° 20 de M. Raymond Bouvier, rapporteur (présomption de mandat) - **Art. 9** (p. 1948) : situation des conjoints des membres des professions libérales et compétence d'autres ministères que celui du commerce et de l'artisanat - **Après l'art. 9** (p. 1950) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 33 de M. Etienne Dailly (abrogation de l'article 154 du code général des impôts et déduction intégrale du bénéfice imposable du salaire versé au conjoint ; compensation et impôt de solidarité pour les entreprises, les banques, les établissements financiers nationalisés) - (p. 1951) : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (abrogation de l'article 154 du code général des impôts et déduction intégrale du bénéfice imposable du salaire versé au conjoint ; compensation par majoration à due concurrence des droits proportionnels d'enregistrement pour les biens meubles corporels) - **Art. 10** (p. 1952) : accepte l'amendement n° 14 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (applicabilité des dispositions du code du travail au conjoint du chef d'entreprise salarié par lui, participant effectivement

à l'entreprise et recevant une rémunération horaire minimale égale au SMIC) - **Art. 12** (p. 1953) : accepte les amendements de M. Raymond Bouvier, rapporteur, n° 21 (impossibilité pour un époux d'employer des biens de communauté pour un apport à une société ou l'acquisition de parts sociales sans avertir son conjoint), n° 22 (modalités de la qualité d'associé pour le conjoint) et n° 23 de coordination - **Art. 13** (p. 1954) : s'oppose à l'amendement n° 51 de Mme Cécile Goldet (détermination dans les statuts des modalités de partage des bénéfices et de la contribution aux pertes pour les apports en industrie) - Sur la détermination dans les statuts par les associés des modalités de partage des bénéfices et de la contribution aux pertes pour les apports en industrie, s'oppose aux amendements identiques n° 43 de M. Henri Belcour, n° 67 de M. Henri Jouany, soutenu par M. René Touzet, et n° 86 de Mme Marie-Claude Beaudeau, soutenu par Mme Monique Midy - **Art. 15** (p. 1955) : s'oppose à l'amendement n° 24 de M. Raymond Bouvier, rapporteur (apports en industrie d'un associé si son activité principale est liée à la réalisation de l'objet de la société) - S'oppose à l'amendement n° 64 de M. André Jouany, soutenu par M. René Touzet (suppression des dispositions de cet article relatives à la détermination de la quote-part du conjoint apporteur en industrie dans sa contribution aux pertes par les statuts sans qu'elle puisse être supérieure à celle de l'associé qui a le moins apporté) - **Après l'art. 17** (p. 1956) : s'oppose aux amendements n° 45 de M. Henri Belcour (société à responsabilité limitée, SARL, à caractère familial et régime fiscal des sociétés de personnes ; compensation et augmentation de la taxe sur les contrats d'assurance) et n° 66 de M. André Jouany, soutenu par M. René Touzet, identique au n° 87 de Mme Marie-Claude Beaudeau, soutenu par M. Pierre Gamboa (société à responsabilité limitée, SARL, de type familial et régime fiscal des sociétés de personnes) - **In fine** : accepte les amendements de M. Raymond Bouvier, rapporteur, n° 25 (notification faite par le conjoint et conditions d'agrément) et n° 72 (applicabilité des dispositions relatives au conjoint associé aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte) - **Seconde délibération** - **Art. 7A** (p. 1958) : s'oppose à l'amendement n° 91 de M. Raymond Bouvier, rapporteur (fixation de l'assiette de la cotisation d'assurance vieillesse du conjoint collaborateur d'un artisan ou d'un commerçant à une fraction de revenu professionnel plafonné du chef d'entreprise lorsque le revenu excède la limite du plafond de la sécurité sociale).

- **Projet de loi relatif aux marchés à terme réglementés de marchandises [n° 243 (81-82)]** - (2 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2440) : crise du sucre de 1974 - Hommage au travail des commissions du Sénat - Marchés à terme français et étrangers - Rôle de ces marchés dans la gestion des entreprises - Variation des prix des matières premières et du taux des changes - Financement des stocks - Protection contre la spéculation - Economies de devises - Lacunes de la législation française en vigueur - Démarchage financier - Expansion de Paris comme place financière internationale - Liens avec la zone franc - Création d'une commission des marchés à terme de marchandises (COMT) - (p. 2441) : statut des intermédiaires ; commissionnaires agréés près la Bourse de commerce ; courtiers de marchandises assermentés ; remisiers - Réglementation du démarchage ; élaboration d'un contrat-type - Rôle de la COMT - **Art. 2** (p. 2445) : accepte l'amendement n° 1 de M. Michel Chauty, rapporteur (définition des ministères compétents) - (p. 2446) : sur la composition de la commission des marchés à terme de marchandises et, notamment, la participation du président de la compagnie des commissionnaires agréés et du président de la banque centrale de compensation, accepte l'amendement n° 2 de M. Michel Chauty, rapporteur (participation avec voix consultative) et s'oppose à l'amendement n° 55 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (participation avec voix délibérative) - (p. 2447) : sur l'amendement n° 2 de M. Michel Chauty, rapporteur, accepte le sous-amendement n° 119 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (possibilité de voix délibérative en cas de désignation par

l'un des deux ministres compétents) - Accepte l'amendement n° 3 de M. Michel Chauty, rapporteur (participation à la commission, avec voix consultative, du président de la compagnie des courtiers de marchandises assermentés concernés et du président de l'organisme financier mentionné à l'article 26) et, sur cet amendement, le sous-amendement n° 120 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (possibilité de voix délibérative en cas de désignation par l'un des ministres compétents) - **Art. 3 :** accepte l'amendement n° 4 de M. Michel Chauty, rapporteur (mandat renouvelable pour le président et les membres de la commission des marchés à terme de marchandises) - (p. 2448) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 5 de M. Michel Chauty, rapporteur (présence auprès de la commission d'un seul commissaire du Gouvernement) - Double tutelle du ministre de l'économie et du ministre du commerce - **Après l'art. 3 :** s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 6 de M. Michel Chauty, rapporteur (modalités de saisine de la commission des marchés à terme de marchandises) - **Art. 4 :** accepte les amendements de M. Michel Chauty, rapporteur, n° 7 (compétence du seul président de la commission des marchés à terme de marchandises ou de son représentant pour présider le conseil consultatif des marchés réglementés), n° 8 (rectification d'une erreur matérielle), n° 9 (rédactionnel) et n° 10 (fixation par arrêté ministériel de la composition du conseil consultatif et des modalités de désignation de ses membres) - **Art. 5** (p. 2449) : accepte l'amendement n° 11 de M. Michel Chauty, rapporteur (procédure d'établissement du règlement général des marchés et délai d'entrée en vigueur) - Suppression de la procédure d'homologation et délai d'exercice du droit de veto par le commissaire du Gouvernement - Accepte les amendements de M. Michel Chauty, rapporteur, n° 12 (contenu du règlement général et modalités d'établissement et d'approbation des règlements particuliers de chaque marché) et n° 13 (rédactionnel) - **Art. 6** (p. 2450) : accepte l'amendement n° 14 de M. Michel Chauty, rapporteur (avis de la commission des marchés à terme de marchandises préalable à la décision d'ouverture ou de fermeture d'un marché prononcée par décret) - S'oppose à l'amendement n° 111 de M. Michel Sordel (impossibilité pour les produits agricoles non transformés et soumis à une organisation européenne de marchés de faire l'objet d'un marché à terme) - (p. 2451) : accepte l'amendement n° 15 de M. Michel Chauty, rapporteur (décision de suspendre les cotations et consultation du comité technique de marché si les circonstances le permettent) - Accepte les amendements de M. Michel Chauty, rapporteur, n° 16, de coordination, et n° 17 (détermination par les règlements particuliers des modalités de compensation et de liquidation des contrats ouverts) - **Art. 7 :** accepte l'amendement rédactionnel n° 18 de M. Michel Chauty, rapporteur - (p. 2452) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 57 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (possibilité pour la commission de subordonner la délivrance de son visa à la modification de la présentation ou de la teneur des énonciations contenues dans toute publicité) - **Art. 8** (p. 2453) : accepte l'amendement n° 58 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (pouvoirs d'investigation de la commission des marchés à terme de marchandises et harmonisation avec les dispositions de l'ordonnance de 1967 relative à la commission des opérations de bourse, COB), modifié par le sous-amendement n° 113 de M. Michel Chauty, rapporteur (procédure d'urgence en cas d'impossibilité de délibération spéciale de la commission) - **Art. 9** (p. 2454) : accepte l'amendement n° 21 de M. Michel Chauty, rapporteur (habilitation de la commission des marchés à terme à recevoir de tout intéressé les réclamations, pétitions ou plaintes relatives au fonctionnement de ces marchés) - Accepte l'amendement n° 22 de M. Michel Chauty, rapporteur (rapport annuel d'activité adressé au Président de la République et publié), et, sur cet amendement, le sous-amendement n° 59 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (rapport également adressé au Parlement) - **Art. 10** (p. 2455) : accepte l'amendement n° 60 de M.

Etienne Dailly, rapporteur pour avis (possibilité pour les juridictions pénales d'instruction ou de jugement, pour les juridictions civiles ou commerciales et pour les juridictions administratives et les tribunaux arbitraux, de demander l'avis de la commission) - **Art. 11 :** accepte l'amendement n° 61 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (obligation pour le président de la commission de révéler au procureur de la République tout fait délictueux dont il a eu connaissance dans l'exercice de ses fonctions) - **Art. 13** (p. 2456) : accepte l'amendement n° 23 de M. Michel Chauty, rapporteur (mention explicite de la compagnie des commissionnaires agréés près la Bourse de commerce de Paris ; personnalité civile de cette compagnie), et, sur cet amendement, le sous-amendement rédactionnel n° 62 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - Accepte l'amendement rédactionnel n° 63 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - Accepte l'amendement n° 64 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (détermination par le règlement général des marchés des modalités de fonctionnement de la caisse mutuelle de garantie) et, sur cet amendement, le sous-amendement n° 114 de M. Michel Chauty, rapporteur (modalités de fonctionnement et de reconstitution de la caisse mutuelle de garantie - (p. 2457) : accepte l'amendement n° 24 de M. Michel Chauty, rapporteur (rappel du rôle de la compagnie des commissionnaires agréés de promotion du développement des marchés à terme réglementés de marchandises) et, sur cet amendement, le sous-amendement rédactionnel n° 65 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - Accepte l'amendement de coordination n° 66 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - Accepte l'amendement rédactionnel n° 25 de M. Michel Chauty, rapporteur - Accepte l'amendement n° 67 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (homologation des statuts de la compagnie des commissionnaires agréés par les deux ministres de tutelle, après avis de la commission des marchés à terme de marchandises) - **Art. 14** (p. 2458) : accepte l'amendement n° 68 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (modification des dispositions relatives au ducroire et à la responsabilité des commissionnaires agréés quant à la solvabilité des donneurs d'ordres) - **Art. 15** (p. 2459) : accepte l'amendement n° 27 de M. Michel Chauty, rapporteur (interdiction pour les commissionnaires agréés de se porter contrepartie de leur clientèle, sauf dans les conditions fixées par le règlement général de marchés) - Accepte l'amendement rédactionnel n° 109 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - **Art. 16** (p. 2460) : accepte l'amendement n° 69 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (mentions obligatoires du contrat de mandat de gestion) - Accepte les amendements n° 70 et n° 71 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (mention obligatoire, dans le contrat donnant mandat de gestion, de la limite supérieure de l'engagement financier du mandant) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 28 de M. Michel Chauty, rapporteur (modalités de rémunération du mandataire) - **Art. 17** (p. 2461) : accepte l'amendement n° 72 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (nouvelle rédaction de cet article relatif à l'enregistrement de chaque opération par un organisme financier agréé par l'autorité administrative) - **Art. 18 :** accepte l'amendement n° 29 de M. Michel Chauty, rapporteur (délai d'agrément des commissionnaires par la commission des marchés à terme, sur avis motivé de la compagnie des commissionnaires agréés) ; sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 121 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (agrément par la commission sur avis favorable et motivé de la compagnie des commissionnaires agréés) - **Art. 19** (p. 2463) : accepte l'amendement n° 74 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (nouvelle rédaction de cet article relatif aux conditions d'exercice de la profession de commissionnaires agréés ; obligation de justifier à tout moment de garanties, substituée à la justification d'un actif net) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement d'harmonisation n° 115 de M. Michel Chauty, rapporteur (modification de la nature ou du montant des garanties) - **Art. 20 :** accepte l'amendement n° 75 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (secret professionnel : référence à l'article 378 du code pénal) -

Art. 21 (p. 2464) : accepte l'amendement n° 76 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (dépôt de garantie des commissionnaires agréés auprès de la caisse mutuelle de garantie : destination de ces fonds) - **Art. 22** : accepte l'amendement n° 36 de M. Michel Chauty, rapporteur (substitution dans l'énumération des sanctions disciplinaires du retrait de l'agrément à la radiation) - S'oppose à l'amendement n° 37 de M. Michel Chauty, rapporteur (addition d'une possibilité d'amende aux sanctions disciplinaires énumérées) - (p. 2465) : accepte l'amendement n° 77 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (sanctions disciplinaires prononcées par la commission des marchés à terme de marchandises et possibilité d'appel de ces décisions devant la cour d'appel) - **Art. 23** : problème du monopole de la constatation des cours dans les bourses de commerce, donné aux courtiers de marchandises par le décret du 29 avril 1964, et de sa compatibilité avec le projet de loi en examen, évoqué par M. Michel Chauty, rapporteur - Maintien de la spécificité des marchés du Havre et de Roubaix Tourcoing ; organismes de liquidation - **Art. 24** (p. 2466) : accepte l'amendement n° 78 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (application aux courtiers de marchandises assermentés des dispositions adoptées précédemment quant à la constitution de sociétés commerciales entre des commissionnaires agréés) - **Après l'art. 24** : accepte l'amendement n° 79 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (insertion à cet emplacement d'une disposition de l'article 33 : possibilité pour les courtiers de marchandises assermentés agréés d'exercer le mandat de gestion prévu à l'article 16 concernant les commissionnaires agréés) - (p. 2467) : accepte l'amendement n° 110 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (application aux courtiers assermentés des dispositions relatives aux commissionnaires agréés en matière de ducroire) - **Art. 25** : accepte l'amendement n° 80 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (précision sur la destination des sommes déposées auprès de la caisse mutuelle de garantie des courtiers assermentés) - **Art. 26** : accepte l'amendement n° 81 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (enregistrement obligatoire de chaque opération) - **Art. 27** (p. 2468) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 40 de M. Michel Chauty, rapporteur (sanctions disciplinaires des courtiers assermentés) - Accepte l'amendement de coordination n° 82 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (voie de recours contre les décisions de la commission siégeant en formation disciplinaire) - **Art. 28** : accepte l'amendement rédactionnel n° 83 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - **Art. 29** : accepte l'amendement rédactionnel n° 84 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - **Art. 30** (p. 2469) : accepte l'amendement rédactionnel n° 85 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - Accepte l'amendement n° 86 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (suppression de l'alinéa donnant à la commission des marchés à terme de marchandises le pouvoir de radier une banque ou un établissement financier inscrit de la liste autorisant le recours au démarchage), sous réserve du dépôt par le même auteur d'un amendement n° 97, de coordination, introduisant le pouvoir de radiation à l'article 36 du projet - **Art. 31** (p. 2470) : accepte l'amendement de coordination n° 87 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (application aux courtiers assermentés des dispositions adoptées pour les commissionnaires agréés, relatives à la détermination par la commission des marchés à terme de marchandises des conditions à remplir pour l'inscription sur la liste des intermédiaires) - Accepte l'amendement de coordination n° 88 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (obligation pour les courtiers assermentés de justifier à tout moment de garanties) et, sur cet amendement, le sous-amendement n° 116 de M. Michel Chauty, rapporteur (obligation d'aviser la commission si la nature ou le montant des garanties ne satisfont plus aux conditions fixées) - **Art. 32** (p. 2471) : s'oppose à l'amendement n° 89 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (élaboration par la commission des marchés à terme de marchandises d'un contrat type relatif aux modalités d'intervention des banques et établissements financiers ou des intermédiaires inscrits) - **Art. 33** : accepte l'amendement de coordination

n° 90 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (suppression dans cet article, relatif au mandat de gestion, de la mention des commissionnaires agréés) - Accepte l'amendement n° 46 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression à cet article de la référence aux intermédiaires inscrits) - **Après l'art. 33** (p. 2472) : accepte l'amendement de coordination n° 47 de M. Michel Chauty, rapporteur (insertion à cet emplacement des dispositions relatives aux intermédiaires inscrits) et sur cet amendement, le sous-amendement n° 122 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (justification à tout moment de garanties complémentaires) - **Art. 34** : accepte l'amendement n° 91 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (nouvelle rédaction de cet article relatif à l'obligation pour les démarcheurs d'être porteurs d'une carte d'emploi) - **Après l'art. 34** (p. 2473) : accepte l'amendement n° 48 de M. Michel Chauty, rapporteur (définition de l'opération de démarchage) - Sur cet amendement, son sous-amendement rédactionnel n° 118 ; adopté - **Art. 35** : accepte l'amendement rédactionnel n° 92 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - (p. 2474) : accepte l'amendement rédactionnel n° 93 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - Accepte les amendements n° 49 et n° 117 de M. Michel Chauty, rapporteur, de rectification d'erreurs matérielles - S'oppose à l'amendement n° 94 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (pouvoir disciplinaire du procureur de la République à l'égard des démarcheurs : possibilité d'interdire la délivrance de la carte d'emploi ou d'ordonner son retrait) - (p. 2475) : accepte l'amendement rédactionnel n° 95 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - **Après l'art. 35** : accepte l'amendement n° 96 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (responsabilité civile des commissionnaires agréés, courtiers assermentés agréés, banques et établissements financiers et intermédiaires inscrits) - **Art. 36** (p. 2476) : s'oppose à l'amendement n° 97 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (extension du pouvoir disciplinaire de la commission des marchés à terme aux banques et établissements financiers, mais exclusion des démarcheurs) - Encombrement des parquets - S'oppose à l'amendement de coordination n° 98 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - S'oppose à l'amendement n° 50 de M. Michel Chauty, rapporteur (addition à la liste des sanctions disciplinaires d'une possibilité d'amende versée au Trésor) - (p. 2477) : accepte l'amendement de coordination n° 99 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (possibilité d'appel des décisions de la commission siégeant en formation disciplinaire) - **Art. 37** : accepte l'amendement n° 52, de rectification d'une erreur matérielle, de M. Michel Chauty, rapporteur - Accepte les amendements n° 53 et n° 54 de M. Michel Chauty, rapporteur (réduction de huit à sept jours du délai légal de réflexion) - **Art. 39** (p. 2478) : accepte les amendements rédactionnels, n° 100, 101 et 102 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - Dispositions pénales - **Après l'art. 39** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 103 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (visa obligatoire de la commission des marchés à terme de marchandises sur toute publicité et peine d'amende prévue en cas d'inobservation) - **Art. 40** (p. 2479) : s'oppose à l'amendement n° 104 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (conséquences pénales d'amendements précédemment adoptés relatifs au démarchage et à la carte d'emploi) - **Art. 42** : réglementation des changes - **Après l'art. 42** : accepte l'amendement n° 105 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (entrée en vigueur des dispositions de la loi subordonnée à l'installation préalable de la commission des marchés à terme de marchandises) - **Après l'art. 43** (p. 2480) : demande le retrait de l'amendement n° 106 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (prise en charge par l'Etat des frais de fonctionnement de la commission des marchés à terme de marchandises) - Précédent invoqué de la commission des opérations de bourse et financement partiel par des ressources propres - Perception possible d'une taxe - (p. 2481) : taxe éventuelle sur les transactions - Accepte la version rectifiée de l'amendement n° 106 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (détermination par des lois de finances ultérieures des ressources nécessaires à l'application de la présente loi) -

Art. 44 (p. 2482) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 107 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (fixation de la procédure disciplinaire devant la commission des marchés à terme de marchandises par décret pris en Conseil d'Etat : garantie des droits de la défense et procédure contradictoire) - **Sur l'ensemble** (p. 2482) : hommage aux travaux des commissions - Excellente collaboration et enrichissement du texte.

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale** - *Deuxième lecture* [n° 392 (81-82)] - (24 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 3130) : souhait d'une adoption définitive de ce texte avant le 30 juin - Esprit de conciliation dans ce débat - **Art. 4** (p. 3131) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de Mme Cécile Goldet, soutenu par M. Charles Bonifay, identique à l'amendement n° 2 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (extension du bénéfice des allocations de maternité aux médecins conventionnés et à leurs conjoints) - **Art. 5** : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Pierre Vallon, soutenu par M. Adolphe Chauvin (attribution préférentielle de parts sociales dans une société familiales et clauses d'agrément contenues dans les statuts opposables après un délai de deux ans) - (p. 3132) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 5 de M. Raymond Bouvier, rapporteur (conditions d'obtention par le conjoint survivant de l'attribution préférentielle d'une entreprise commerciale industrielle ou artisanale et prêts à taux bonifié pour le paiement de la soulte) - **Art. 7A** (p. 3133) : demande le retrait des amendements n° 7 de M. Pierre Vallon, soutenu par M. Adolphe Chauvin (répartition des bénéfices industriels et commerciaux entre les époux ; partage des pensions entre les époux évalué depuis l'origine de l'activité commune) et n° 3 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (suppression des dispositions de cet article relatives au partage du minimum de pension entre les époux) - **Art. 8** : s'oppose à l'amendement n° 8 de M. Pierre Vallon, soutenu par M. Adolphe Chauvin (révocation du mandat du conjoint collaborateur par consentement exprès des deux époux ou pour une cause légitime reconnue en justice, à la demande de l'un d'eux) - **Art. 9 bis** (p. 3134) : déclare sans objet l'amendement n° 4 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (déductibilité intégrale du salaire du conjoint).

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Commerce et artisanat - (6 décembre 1982) - (p. 6375) : progression de ce budget ; effort en faveur des primes pour les créations d'emplois nouveaux dans l'artisanat - Créations d'emplois pour les délégations régionales du commerce et de l'artisanat - Commerce et artisanat en milieu rural ; zones de montagne - Formation des commerçants et assistance technique - Approbation unanime par le Sénat du statut des conjoints et de la loi sur les marchés à terme - (p. 6376) : projet de loi sur la formation artisanale - (p. 6388) : réponse aux interventions des divers orateurs : question posée sur l'aide à l'installation artisanale, le commerce rural et les primes à l'emploi ; simplification de la réglementation ; décentralisation et création de primes régionales ; concertation préalable à la suppression des primes à l'installation artisanale ; nécessité de la formation préalable à la création d'une entreprise ; nouvelle prime à la création d'emplois - Soutien au commerce et à l'artisanat en zone rurale et en zone de montagne ; augmentation des autorisations de programme ; insuffisance du nombre des professionnels candidats à l'installation ; effort pour susciter des vocations nouvelles ; crédit décentralisé : dotation globale de fonctionnement des communes rurales - Indemnité de départ aux commerçants et artisans âgés, substituée à l'aide spéciale compensatrice : montant plus élevé en cas de reprise de l'activité - Crédits d'assistance technique - (p. 6389) : prochaine loi sur la formation professionnelle dans l'artisanat ; rôle des chambres de métiers pour la formation initiale et la formation continue - Création de l'école nationale de la pâtisserie à Yssingeaux

et soutien apporté par M. René Chazelle - Problème de l'apprentissage, évoqué par MM. René Ballayer, rapporteur spécial, René Regnault et Robert Laucournet : projets de réforme ; concertation engagée par le ministère de la formation professionnelle - Insuffisance des moyens statistiques, dénoncée par plusieurs orateurs : augmentation des moyens ; rapport annuel de l'INSEE ; création de deux groupes du commerce et de l'artisanat pour la préparation du IXe Plan ; création d'un organisme privé « Mercatis » pour l'établissement d'une banque de données statistiques - Fiscalité du commerce et de l'artisanat : engagement pris par le Président de la République quant au salaire fiscal ; mesures prises à l'occasion de la loi de finances pour 1983 : comptabilité super simplifiée ; crédit d'impôts ; diminution des marges bénéficiaires, évoquée par M. René Ballayer, rapporteur spécial : absence de contribution à l'assurance chômage ; majoration du taux de la TVA et blocage des prix - Reconnaissance du rôle joué par les commerçants et artisans dans la lutte contre l'inflation - Droits de mutation, évoqués par M. Raymond Brun, rapporteur pour avis - (p. 6390) : harmonisation des régimes sociaux : retard d'application ; concertation ; absence de cotisation supplémentaire ; création éventuelle d'indemnités journalières et harmonisation des pensions de vieillesse - Réforme de l'assiette des cotisations sociales - Préparation de mesures d'assainissement de la sous-traitance - Réforme de la fonction de syndic et des conditions du règlement judiciaire ; rôle de l'artisanat dans les exportations, abordé par M. Gérard Ehlers - Urbanisme commercial et réforme de la distribution ; conditions de la concurrence ; paracommercialisme ; conditions de crédit ; autorisations d'ouverture de grandes surfaces et rôle du gouvernement précédent ; freinage exercé par la nouvelle majorité - Libéralisme et concurrence - Eventuel abaissement des seuils de superficie pour l'autorisation d'ouverture de grandes surfaces ; consultation des conseils généraux ; prochain dépôt d'un projet de loi - (p. 6391) : travail clandestin, évoqué par MM. Robert Laucournet, Paul Robert et Georges Mouly : travaux du professeur Dupeyroux ; rôle des commissions départementales - Prêts et crédits au commerce et à l'artisanat : débudgétisation des prêts du FDES ; prêts participatifs ; aide au commerce associé, aux jeunes commerçants et au commerce de montagne ; prêts pour les fonds de roulement des artisans - Réunion du conseil du crédit à l'artisanat - Concertation permanente entre le Gouvernement et les professionnels du commerce et de l'artisanat - Journée de l'artisanat du 20 septembre 1982 ; annonce des douze mesures pour l'artisanat - Répartition du budget entre commerce et artisanat - Organisation nécessaire du petit commerce : groupements d'achat - Information nécessaire des commerçants et artisans sur les nouvelles possibilités instituées en leur faveur par voie législative et réglementaire - Adoption unanime de certains de ces projets - Soutien unanime à ce secteur de l'économie - **Examen des crédits** - **Art. 57 bis** (p. 6392) : son amendement n° 142 : accroissement de l'augmentation de la taxe pour frais de chambre de métiers ; adopté - Montant de l'augmentation proposée : augmentation de 12,8 % par rapport à 1982 - Prise en compte nécessaire du pourcentage supplémentaire pour la formation continue des artisans - Inconvénients d'un alourdissement excessif des charges des artisans.

- **Projet de loi, relatif à la formation professionnelle des artisans** [n° 110 (82-83)] - (15 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 6928) : réunion des rapporteurs de l'Assemblée nationale et du Sénat en vue d'une mise au point du texte en seconde lecture - Artisans à l'écart du droit à la formation ouvert à tous les Français par la loi de 1971 et texte de ce projet réparant une injustice - Importance du secteur de l'artisanat comptant 800.000 entreprises et un des rares secteurs créateurs d'emplois - Régression de certains marchés et reconversions - Nécessité d'une formation initiale et d'une formation permanente - Obligation d'une préparation à l'installation - Mise en place d'un dispositif de formation continue - Taxe additionnelle obligatoire, à la taxe pour frais de chambre de métiers - Produit de cette taxe réparti entre les fonds d'assurance

formation des chambres de métiers et les fonds d'assurance formation (FAF) - vote de ce texte à l'unanimité par l'Assemblée nationale et souhait d'un vote identique au Sénat - (p. 6932) : problème de la préparation du texte concernant les salariés de l'artisanat et extension du bénéfice de la formation à titre transitoire dans l'attente de la mise au point d'un texte en liaison avec M. Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle et dans le cadre d'une concertation avec les organisations professionnelles et consulaires - Favorable à l'extension de l'ensemble du texte au secteur du commerce, en réponse à M. René Chazelle - Concernant le cas de force majeure devant conduire à une dispense de la formation initiale, nécessité de convaincre les intéressés de la nécessité des stages d'initiation - Accord avec M. Georges Mouly pour que l'établissement public ne dispose pas de structures administratives ou financières trop importantes - Existence d'une harmonie entre le secteur syndical et le secteur consulaire - Décret précisant les modalités de fonctionnement des centres conventionnés - Partage les observations de M. Léon Eeckhoutte relatives à l'esprit de la loi, ainsi que son point de vue concernant la qualification professionnelle - (p. 6933) : encouragement mais non généralisation de l'obligation d'un brevet de qualification professionnelle - Problème de l'inflation des adverbess dans les textes de loi - Rappel par M. René Chazelle que 1982 aura été une bonne année pour l'artisanat - Souhaite, comme divers intervenants, que d'autres mesures soient prises en faveur de l'artisanat - Nécessité sur le plan des structures de la création de chambres régionales de métiers, réclamée par l'Assemblée permanente des chambres de métiers - Art. 1 (p. 6934) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 13 de M. Henri Le Breton, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif aux objectifs de la formation continue des artisans et à la définition de ses bénéficiaires) - Art. 2 (p. 6936) : décret en préparation tendant à mieux réglementer le problème de l'inscription au répertoire des métiers et des droits qui sont perçus à cet égard par les chambres de métiers, en réponse à M. Georges Mouly - Possibilité pour un centre conventionné d'être un établissement privé - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 14 de M. Henri Le Breton, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif au stage d'initiation à la gestion du futur chef d'entreprise, avant son immatriculation au répertoire des métiers) et, sur cet amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les sous-amendements de M. Georges Mouly, rapporteur pour avis, n° 27 (centre conventionné dans les conditions fixées par les articles L. 900-2 et L. 940-1 du code du travail), n° 28 (ouverture du stage au conjoint du futur chef d'entreprise et à ses auxiliaires familiaux), n° 26 (stage assurant une initiation à la comptabilité générale et à la comptabilité analytique ainsi qu'une information sur l'environnement économique, juridique et social de l'entreprise artisanale) et n° 29 (en cas de dispense de participation au stage, pour le chef d'entreprise, celui-ci reste ouvert à son conjoint et à ses auxiliaires familiaux) - Après l'art. 2 : demande le retrait de l'amendement n° 8 de M. Georges Mouly, rapporteur pour avis (article additionnel relatif au financement des stages d'initiation à la gestion) - Art. 3 (p. 6937) : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Henri Le Breton, rapporteur (financement des actions de formation continue au bénéfice des artisans) - (p. 6938) : accepte l'amendement de forme n° 9 de M. Georges Mouly, rapporteur pour avis - Accepte l'amendement n° 10 de M. Georges Mouly, rapporteur pour avis (taxe comprenant un droit fixe par ressortissant, dont le maximum est fixé lors du vote de la loi de finances de l'année) - S'oppose à l'amendement n° 21 de M. Roger Lise, soutenu par M. Pierre Lacour (majoration de la taxe pour frais de chambre de métiers se situant entre 20 et 80 % du droit fixe pour les chambres de métiers des départements d'outre-mer) - Après l'art. 3 (p. 6939) : s'oppose à l'amendement n° 22 de M. Louis Jung, soutenu par M. André Bohl (imputation sur la participation instituée par les articles L. 950-1 et L. 950-2 du code du travail de la partie de la taxe pour frais de chambre de métiers affectée à l'information) - Art. 4 :

demande le retrait de l'amendement de coordination n° 24 de M. Henri Le Breton, rapporteur - (p. 6940) : accepte l'amendement rédactionnel n° 16 de M. Henri Le Breton, rapporteur - Art. 5 : accepte l'amendement n° 17 de M. Henri Le Breton, rapporteur (répartition des ressources affectées au fonds d'assurance formation par un établissement public national à caractère administratif créé à cet effet dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat) et, sur cet amendement, demande le retrait du sous-amendement n° 25 de M. Georges Mouly, rapporteur pour avis (composition de l'organe délibérant de l'établissement public chargé de la répartition des ressources affectées au fonds d'assurance formation) - Accepte l'amendement n° 18 de M. Henri Le Breton, rapporteur (suppression du troisième alinéa relatif à la composition, l'organisation et le fonctionnement du fonds national de répartition) - Art. 8 (p. 6941) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 19 de M. Henri Le Breton, rapporteur.

DELFAU (Gérard), sénateur de l'Hérault (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

- Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Est nommé de nouveau membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes (12 octobre 1982) (p. 4462).

DÉPÔTS

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Education nationale - I Enseignement scolaire** [n° 95, annexe 12 (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - (21 septembre 1982) - **Discussion générale** (p. 4013) : création des offices d'intervention et cadre plus large de la politique agricole commune (PAC) - Création de la Communauté économique européenne (CEE) et pénalisation de certaines productions méditerranéennes ou à faible rendement - Volonté politique nécessaire du Gouvernement dans les négociations européennes : exemple de la récente modification du règlement viti-vinicole - (p. 4014) : maintien des compétences de l'Institut national des appellations d'origine des vins et eaux-de-vie (INAO) - Possibilité de substitution de l'office d'intervention à l'interprofession défaillante - Coordination nécessaire entre les appellations d'origine contrôlée (AOC) et les autres vins de qualité supérieure : concurrence étrangère sur les marchés d'exportation ; exemple des vins italiens aux Etats-Unis - Clarification apportée par le projet en examen entre les compétences du conseil de direction de chaque office et celles du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire - Loi de décentralisation - Rôle des délégations régionales - Equilibre présenté par le projet entre les contraintes nées de la politique agricole commune et les spécificités de l'agriculture française.

Suite de la discussion - (22 septembre 1982) - Art. 2 (p. 4082) : sur l'amendement n° 10 de M. Michel Sordel, rapporteur (mission des offices de contribuer au développement de l'agriculture dans les régions difficiles, notamment de montagne), soutient le sous-amendement n° 118 de M. Fernand Tardy (modes de mise en valeur adaptés au

caractère propre à l'agriculture de montagne) - (p. 4084) : soutient les amendements de M. Fernand Tardy n° 105 (mission des offices d'assurer des conditions normales d'activité aux différents partenaires économiques de la filière) et n° 106 (mission des offices d'améliorer et de susciter des mécanismes de mise en marché permettant une rationalisation de la collecte des produits agricoles et un regroupement de l'offre) - (p. 4085) : soutient l'amendement n° 107 de M. Fernand Tardy (intervention des missions dans la préparation et la mise en oeuvre de la politique de financement public des investissements dans le cadre de la planification de chaque filière et dans le cadre d'une politique du développement de l'emploi) - (p. 4089) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 15 de M. Michel Sordel, rapporteur (mission des offices de formuler des propositions lors de la fixation des prix agricoles et rôle du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire).

Suite de la discussion - (23 septembre 1982) - **Art. 11** (p. 4143) : soutient l'amendement n° 112 de M. Fernand Tardy (délai d'agrément des marchés de commercialisation de trois ans à compter de l'inscription des produits concernés sur une liste fixée par décret) - (p. 4145) : soutient l'amendement n° 113 de M. Fernand Tardy, identique à l'amendement n° 178 de M. Philippe de Bourgoing (nécessité pour le marché d'obtenir la centralisation des paiements avant d'obtenir l'agrément) - **Après l'art. 11** (p. 4147) : sur l'amendement n° 51 de M. Michel Sordel, rapporteur (modalités de création d'un fonds de garantie des transactions commerciales dans chacun des secteurs de la production agricole ressortissant aux compétences d'un office), nécessaire concertation et établissement d'un calendrier - **Art. 18 bis** (p. 4158) : se déclare défavorable à l'amendement n° 88 de M. Serge Mathieu, soutenu par M. Philippe de Bourgoing (suppression de cet article relatif au passage des vins importés par des chais agréés en vue d'un contrôle) - **Intitulé** (p. 4164) : se déclare défavorable à l'amendement n° 71 de M. Michel Sordel, rapporteur (« *Projet de loi relatif à l'organisation des marchés agricoles* »).

— **Conclusions du rapport de M. Pierre Lacour fait au nom de la commission des affaires économiques sur la proposition de loi de MM. Marc Boeuf, Jean Peyrafitte, Henri Duffaut et des membres du groupe socialiste et apparentés portant réforme de l'organisation régionale du tourisme** [n° 12 (82-83)] - (12 octobre 1982) - **Art. 9** (p. 4460) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. Marc Boeuf (interdiction pour le directeur de cumuler sa fonction avec celle de délégué régional au tourisme).

— **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6064) : mesures de protection des productions méditerranéennes en 1982 et remise en marche de la viticulture du Languedoc-Roussillon après des années de crise - Bilan positif de l'action du Gouvernement - Publication des décrets d'application attendus pour la mise en place de l'office des vins - Situation des contrats interentreprises - Parution tardive de la circulaire de l'Office national interprofessionnel des vins de table (ONIVIT) - Stock important de vins de pays et nécessité de prendre des mesures spécifiques - Augmentation du taux de la distillation préventive - Nécessité d'une organisation économique de la viticulture à un haut niveau, à travers une conception plus intégrée des pôles à l'économie et à la recherche, tant régionale que nationale - Crise aiguë des centres de formation professionnelle et de promotion agricole en Languedoc-Roussillon - 1982, année des avancées significatives, souhaite que 1983 soit l'année de la consolidation.

Culture - (1^{er} décembre 1982) - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6128) : précisions nécessaires sur les orientations du ministère de la culture dans trois domaines : projet de loi sur les enseignements artistiques ; exemple de la pratique

théâtrale ; langues communautaires ou régionales : occitan, basque, breton ; difficultés du film de Jacques Demy « Une chambre en ville ».

Education nationale - (3 décembre 1982) - **Rapporteur spécial (enseignement scolaire)** - (p. 6246) : évolution des crédits ; rigidité de ce budget - Dépenses ordinaires - Fonds spécial de grands travaux - Dépenses de personnel et services votés - Priorités de ce budget : aide aux familles et sélectivité : internat ; transports scolaires ; aide directe aux familles des enfants de l'enseignement technique - Amélioration de l'encadrement des élèves : lycées d'enseignement professionnel (LEP) ; création de postes de personnel administratif, technique, ouvrier et de service (ATOS) - Priorité à l'enseignement technique à tous les niveaux : création d'emplois ; dépenses d'investissements - (p. 6247) : problèmes restant posés : enseignement primaire : diminution d'effectifs et redéploiement ; fermeture de classes dans les villages et désertification des campagnes - Résorption de l'auxiliaire - Mode d'affectation des nouveaux titulaires : malaise actuel - Priorité donnée à l'enseignement technologique et problème de la sélection par l'échec ; relations entre l'appareil éducatif et l'appareil productif - Budget d'attente : exemple de l'aide à l'enseignement privé - Problème du fonctionnement des établissements du second degré : diminution des crédits de fonctionnement - Maintenance des établissements secondaires ; souhait d'un programme pluriannuel ; politique de décentralisation - Projet de loi sur les enseignements artistiques ; rôle de la pratique théâtrale - Education physique et sportive - Au nom de la commission des finances, soumet ces crédits à l'appréciation du Sénat - (p. 6252) : rectifie la citation par M. Paul Séramy, rapporteur pour avis, du contenu de son rapport quant au taux moyen de participation de l'Etat aux transports scolaires ; nécessité de faire passer le sentiment de la commission avant le sien propre.

DELMAS (Lucien), sénateur de la Dordogne (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Avis présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Coopération** [n° 96, tome XV (82-83)] (22 novembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 173 (JO Débats 8 janvier 1982) (p. 1) à M. le ministre de l'éducation nationale : établissements scolaires (équipement scolaire des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées) - Réponse de M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale (11 juin 1982) (p. 2766, 2767).

INTERVENTIONS

— **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture** [n° 150 (81-82)] - (12 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 80) : rôle législatif du Sénat comme grand conseil des communes de France - Suppression par l'Assemblée nationale des apports abusifs faits par la majorité de la Haute assemblée - Risque de marginalisation du Sénat si nécessaire au bon fonctionnement des institutions de la République - (p. 81) :

sa demande en première lecture, au nom du groupe socialiste, d'une adaptation des articles 3 et 4 à la situation particulière d'une petite commune - Nécessité de promouvoir la politique contractuelle et la solidarité nationale et locale - Rétablissement d'un équilibre indispensable entre les citadins et les ruraux - Proposition d'institution d'une aide spécifique attribuée au titre de la dotation globale de fonctionnement (DGF) aux communes pauvres - Majorité des maires ruraux favorables à la décentralisation - Souhait que la décentralisation s'adresse en tout premier lieu aux communes et aux départements ruraux.

Suite de la discussion - (14 janvier 1982) - **Art. 48** (p. 206) : son amendement n° III-50, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : aide financière de l'Etat aux investissements privés et consultation des conseils régionaux ; retiré - Son amendement n° III-51, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : aide financière de l'Etat aux investissements privés et avis du conseil régional de l'Ile-de-France ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82) [n° 409 (81-82)]** - (21 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4727) : consensus obtenu par le Gouvernement sur l'application de la décentralisation - Caractère audacieux, cohérent et sage du projet en examen ; calendrier d'application prévu - Timidité, cependant en matière de régionalisation : ressources des régions ; planification décentralisée et plans régionaux - Inquiétude des élus des communes rurales quant aux nouvelles dispositions relatives à l'urbanisme ; élaboration des documents d'urbanisme : plans d'occupation des sols (POS) - (p. 4728) : coût d'élaboration des documents d'urbanisme et ressources nécessaires au profit des communes - Révision du code de l'urbanisme : schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) ; pouvoirs respectifs de l'autorité communale et du représentant de l'Etat ; délai d'élaboration du POS - Dispositions de l'article 31 donnant la possibilité à la commune de confier la délivrance du permis de construire au président d'un établissement public de coopération intercommunale compétent : problème juridique du transfert ou de la délégation d'un pouvoir réglementaire détenu par le maire ; caractère ou non de pouvoir de police - Risque de conflits locaux - Position du groupe socialiste favorable au développement de la coopération intercommunale librement consentie : exemple de la charte intercommunale prévue à l'article 92 ; participation à la mise en oeuvre de la planification décentralisée - Exemple de la concertation réalisée par le conseil régional d'Aquitaine pour la préparation du Plan - Précisions nécessaires relatives aux conditions de délimitation du périmètre et aux conditions d'élaboration de la charte intercommunale d'aménagement - Nouvelles compétences prévues au profit du département : aménagement rural - (p. 4729) : refus d'une tutelle des communes par le département : concertation et cogestion nécessaires ; rôle des agences techniques départementales et modification souhaitable de l'article 93 - Attente par les élus de la réforme des finances et de la fiscalité locale - Impôts locaux et possibilité d'investissements - Evolution nécessaire vers l'autonomie juridique et financière des collectivités territoriales et progrès de la démocratie.

Suite de la discussion - (28 octobre 1982) - **Titre I - Après l'art. 2** (p. 4888) : se déclare opposé, au nom du groupe socialiste, à l'amendement n° A-16 de M. Paul Girod, rapporteur (article additionnel relatif à la répartition des compétences entre les collectivités territoriales et l'Etat s'effectuant par bloc et représentation des collectivités territoriales correspondant à la part que ces collectivités assurent dans le financement des établissements publics).

Suite de la discussion - (29 octobre 1982) - **Titre II - Art. 17** (p. 4948) : son amendement n° A-237, soutenu par M. Pierre Matrja : précision du domaine sur lequel porte l'avis des personnes publiques associées à l'élaboration des documents d'urbanisme ; devenu sans objet - (p. 4949) : sur

l'amendement n° A-78 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (mission de la commission de conciliation en matière d'élaboration de schémas directeurs, de plans d'occupation des sols et de tout document d'urbanisme opposable aux tiers), son sous-amendement n° A-236, soutenu par M. Pierre Matrja : composition de cette commission ; adopté - **Art. 18** (p. 4951) : son amendement n° A-238, soutenu par M. Pierre Matrja : coût de l'établissement des documents d'urbanisme et transfert de ressources au titre de la dotation générale de décentralisation ; devenu sans objet.

Suite de la discussion - (2 novembre 1982) - **Titre II (suite)** - **Art. 22** (p. 4986) : sur l'amendement n° A-84 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (conditions d'approbation et d'arrêt du schéma directeur ; intervention du représentant de l'Etat ; cas d'opposition ou de retrait de communes), son sous-amendement n° A-246 : obligation pour le représentant de l'Etat de motiver ses demandes de modifications du schéma directeur ; adopté - **Art. 25** (p. 4996) : son amendement n° A-250 : plan d'occupation des sols opposable dès sa publication ; devenu sans objet après la modification correspondante de l'amendement n° A-90 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (1° codification ; 2° modification des conditions d'élaboration et de publication des plans d'occupation des sols) - **Art. 27** (p. 5000) : son amendement n° A-252 : conditions d'entrée en vigueur des plans d'occupation des sols dans les communes non couvertes par un schéma directeur approuvé : limitation du pouvoir d'intervention du représentant de l'Etat ; retiré - (p. 5001) : sur l'amendement n° A-92 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (1° codification ; 2° nouvelle rédaction de cet article), son sous-amendement n° A-253 : contrôle de légalité du représentant de l'Etat en cas d'incompatibilités manifestes entre le plan d'occupation des sols de la commune considérée et l'utilisation ou l'affectation des sols des communes voisines ; adopté - **Art. 31** (p. 5012) : son amendement n° A-255 : établissements publics et pouvoir réglementaire des communes ; devenu sans objet - (p. 5013) : se déclare opposé à l'amendement n° A-104 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (modification, instruction et délivrance par le maire des demandes de permis de construire ; cas où le maire est intéressé à la délivrance du permis de construire) ainsi qu'à l'amendement de codification n° A-390 de M. Gaston Defferre, ministre - Hostilité à toute délégation de pouvoirs d'un maire à un président d'organisme intercommunal ; principe de la territorialité de la fonction.

Suite de la discussion - (4 novembre 1982) - **Titre II (suite)** - **Art. 91** (p. 5151) : son amendement n° A-257, soutenu par M. René Regnault : soumission du plan régional aux collectivités dotées d'une charte intercommunale d'aménagement et de développement ; devenu sans objet - **Art. 93** (p. 5155) : son amendement n° A-259, soutenu par M. René Regnault : établissement du programme d'aide à l'équipement rural et concertation avec les communes concernées et leurs groupements ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)]**.

Deuxième partie :

Relations extérieures - (7 décembre 1982) - Rapporteur pour avis (coopération) - (p. 6427) : réforme des structures entre le département ministériel et la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, le 27 juillet 1982 - Difficultés d'information du Parlement - Part du budget du ministère des relations extérieures consacrée à la coopération - Assistance technique civile - Administration centrale et services à l'étranger - Crédits de fonctionnement - Coopération militaire - Fonds d'aide et de coopération (FAC) - Volonté du Gouvernement de respecter les engagements internationaux pris par la France - Effort en faveur des pays les moins avancés - Aide bilatérale sous forme de dons - (p. 6428) : hausse du dollar - FAC, instrument d'aide bilatérale - Projets de développement rural ; infrastructures ; communications ; urbanisme et transports ; équipement sanitaire et social ; énergies nouvel-

les - Modalités d'attribution des concours financiers - Domaine de la formation des hommes - Crédits d'assistance technique militaire - Réduction des effectifs de l'assistance technique militaire - Suppression des concours financiers de nature militaire - Part des dépenses de personnels - Restructuration des services du ministère des relations extérieures; décret du 27 juillet 1982 - Situation des personnels - Modalités de réorganisation des services de coopération en Afrique - Action de M. Jean-Pierre Cot - Austérité et rigueur du budget 1983 - Engagement du Président de la République de consacrer en 1988 0,7 % du produit national brut (PNB) à l'aide publique au développement - Avis favorable à l'adoption des crédits du ministère de la coopération et du développement pour 1983.

DELONG (Jacques), sénateur de la Haute-Marne (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - (2 décembre 1982) - (p. 6204) : sécurité civile et protection contre la radio activité : réponse de M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, à sa question écrite du 26 janvier 1982 - Contrôle convenable du risque d'accident dans le fonctionnement des centrales nucléaires; rappel des accidents de Palomares le 18 janvier 1966, de Three Mile Island le 28 mars 1979 et de l'explosion accidentelle d'un laboratoire nucléaire russe; nécessité de vulgarisation de l'information - Budget consacré par l'Union soviétique à la protection de la population contre une attaque nucléaire - Doute sur la fiabilité du système d'alerte nucléaire en France - Protection contre les retombées; unités d'instruction de la sécurité civile; équipes spécialisées de sapeurs-pompiers; cellule d'intervention radiologique - (p. 6205) : manque d'abris, excepté ceux des grands organismes militaires et civils; lenteur du recensement des abris existants par exploitation du fichier immobilier; nécessité d'aménagements de survie; impulsion à donner aux collectivités territoriales - Sur le risque de guerre nucléaire, rappel de la conclusion d'un article paru dans *La petite illustration* en 1869 sur le revolver à barillet : « avec une arme pareille, toute guerre devient impossible ».

DELORS (Jacques), ministre de l'économie et des finances (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1786].

DÉPÔTS

Projet de loi relatif aux marchés à terme réglementés de marchandises [n° 243 (81-82)] (6 avril 1982) - **Bourses de commerce**.

Projet de loi relatif aux **chambres régionales des comptes** et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967, relative à la Cour des comptes [n° 285 (81-82)] (22 avril 1982).

Projet de loi relatif aux présidents des **chambres régionales des comptes** et au statut des membres des chambres régionales des comptes [n° 286 (81-82)] (22 avril 1982).

Projet de loi relatif aux **sociétés d'économie mixte locale** [n° 518 (81-82)] (28 septembre 1982).

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

n° 203 de M. Edouard Bonnefous : **entreprises nationalisées** (financement du secteur nationalisé) (28 mai 1982) (p. 2382 à 2384).

n° 238 de M. Guy Schmaus : **conflits du travail** (conflit du travail aux usines Citroën) (28 mai 1982) (p. 2385).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création d'un régime d'épargne populaire** [n° 252 (81-82)] - (20 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 1146) : objectif du projet de protection accrue de l'épargne populaire et question posée par M. Maurice Blin, rapporteur général, sur l'attente du rapport de la commission de réforme de l'épargne (commission Dautresme) - Souci pragmatique du Gouvernement et priorité nécessaire donnée à la protection de l'épargne populaire - Objectifs du projet : motif du choix de la formule du livret, préférée à celle du bon d'épargne - (p. 1147) : procédure de contrôle évoquée par M. Maurice Blin, rapporteur général; production de l'avis d'imposition ou de non imposition; lutte contre la fraude et vérification par « coups de sonde » - Question, également évoquée par M. Maurice Blin, du coût du système : objectif d'auto-financement : réemploi des fonds sur le marché des obligations et obtention de taux d'intérêt supérieurs à la rémunération du nouveau livret d'épargne; rôle de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) comme organisme de transition - Problème de la banalisation des réseaux de collecte d'épargne : difficulté du Crédit mutuel et du Crédit agricole et avenir des caisses d'épargne; ouverture du nouveau livret à tous les guichets et proximité possible du domicile - Problème de la concurrence des banques avec les caisses d'épargne de l'Ecureuil et du réseau postal : rapport établi par un groupe de travail commun à la caisse d'épargne et à la CDC (commission Anciant) sur la réforme du réseau des caisses d'épargne : dynamisme et compétitivité nécessaires; diversification de la clientèle - (p. 1148) : décentralisation et cohérence du financement global de l'économie - Plafond des caisses d'épargne - Prêts de la loi Minjoz - Rôle des caisses d'épargne pour le financement des dépenses des collectivités locales - Définition des bénéficiaires du nouveau livret : bénéfice accordé au conjoint; rapport d'évaluation prévu après une année d'application et remaniements possibles à la loi - Garantie du Trésor offerte aux détenteurs du livret : rappel de l'objectif d'auto-financement - Déficit budgétaire, évoqué par M. Maurice Blin, et question sur l'emploi des fonds ainsi collectés - Priorité donnée à l'aspect social du projet : protection de l'épargne de personnes aux revenus modestes; justice sociale et sélectivité - Rigueur budgétaire et financière : auto-financement du système - (p. 1155) : questions posées par les divers orateurs - Problèmes de l'avenir des circuits traditionnels et de l'application de la loi Minjoz, abordés par M. René Chazelle - Financement des collectivités locales et impossibilité dans la société française actuelle d'accroître le montant des prélèvements obligatoires; décentralisation et répartition des financements entre l'Etat et les collectivités décentralisées - Question posée par M. Jean-Pierre Fourcade sur les conséquences économiques du projet - Solidarité nécessaire avec les personnes âgées et financement de l'économie française à base d'inflation depuis vingt-cinq ans - Choix entre la formule du bon et la formule du livret, évoqué par M. Jean-Pierre Fourcade, et disponibilité des fonds - Concurrence entre les réseaux de collecte de l'épargne; problème des caisses d'épargne rurales; problème du Crédit agricole et du Crédit mutuel - Image mythique d'un réseau bancaire privilégié et risque de problème de licenciement dans les banques - Emploi des fonds collectés par le nouveau système : rôle respectif du Trésor et de la CDC - (p. 1156) : coût annuel pour le budget de l'Etat de l'exonération fiscale des livrets A des caisses d'épargne - Niveau du seuil d'imposition retenu pour le bénéfice du nouveau régime, évoqué par M. Paul Jargot et rapport

d'évaluation de l'application de la loi après un an - Problème de la concurrence entre les placements, placements fixes ou capitaux à risque - Intervention de M. *Léon Jozeau-Marigné* en sa qualité de président de la commission supérieure des caisses d'épargne et confirmation de la déclaration du Président de la République sur le maintien du livret A - Prochain dépôt du rapport de la commission de réforme de l'épargne; relèvement éventuel du plafond du livret A - Mesures déjà prises par le Gouvernement en faveur des caisses d'épargne: hausse du taux d'intérêt; modification des conditions de rémunération des comptes à terme dans les banques et transfert de ressources vers les caisses d'épargne; faible nombre des livrets atteignant le plafond - Réforme nécessaire du réseau des caisses d'épargne et rôle de la CDC - Avenir des caisses d'épargne au service des collectivités locales - Art. 1 (p. 1157): question posée par M. *Josy Moinet* sur la nécessité d'un traitement global du problème du financement des collectivités locales et discussion financière proposée à l'occasion de l'examen des textes sur la décentralisation - Incitation à l'épargne évoquée par M. *Jacques Descares* et absence de contradiction avec le relèvement du pouvoir d'achat des revenus les plus modestes.

- **Proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles** [n° 207 (81-82)] - (28 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 1452): absence de couverture des catastrophes naturelles par les systèmes d'assurances ou d'aides publiques - Contribution de l'Assemblée nationale et du Sénat à l'élaboration d'un tel texte - (p. 1453): collaboration entre le Gouvernement et le Parlement - Initiative de l'Assemblée nationale: situation de catastrophe dans de nombreux départements; droit à l'indemnisation et contrats d'assurance dommages aux biens; obligation pour les assureurs d'insérer dans ces contrats une clause de garantie des dommages résultant des catastrophes naturelles; notion de solidarité nationale; assurance, réassurance et garantie de l'Etat - Travaux de la commission des affaires économiques du Sénat et rapport de M. *Maurice Prévotau* - Approbation des mesures suivantes proposées par la commission: extension de la garantie aux pertes d'exploitation des entreprises agricoles assurées; définition des effets des catastrophes naturelles; délai de date limite de l'indemnisation; exclusion du champ d'application de la loi des dommages en matière de transport maritime et aérien; protection de l'assuré contre les contentieux - Réserves sur l'extension de la loi à tous les contrats d'assurance responsabilité civile, sur la modulation de la prime, et sur le coût d'élaboration des plans d'exposition - Constatation de l'état de catastrophe naturelle par arrêté ministériel - Calcul du taux de la surprime en fonction du montant des capitaux assurés - (p. 1454): problème des calamités agricoles et refonte de la loi du 10 juillet 1964: indemnisation environ d'un tiers des dommages dus aux calamités agricoles en 1981; gel; inondations et pluviosités excessives; maintien d'un texte spécifique pour ces calamités; création d'un groupe de travail au sein de la commission nationale des calamités agricoles - Contribution du Sénat au travail législatif - Demande l'adoption de cette proposition de loi - Art. 1 (p. 1457): s'oppose à l'amendement n° 1 de M. *Maurice Prévotau*, rapporteur (indemnisation des biens assurés situés en France, contrats d'assurance des véhicules terrestres à moteur et droit à l'indemnisation en cas de catastrophes naturelles) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° 22: dommages aux corps de véhicules terrestres à moteur et garantie de l'assuré contre les effets des catastrophes naturelles; rejeté - Accepte les amendements de M. *Maurice Prévotau*, rapporteur, n° 2 (droit à indemnisation pour tous les assurés couverts contre les pertes d'exploitation; applicabilité des dispositions de police relatives aux pertes d'exploitation en ce qui concerne la durée d'application) et n° 3 (nature des dommages à indemniser; obligation de prévention à la charge des assurés) - (p. 1458): s'oppose à l'amendement n° 4 de M. *Maurice Prévotau*, rapporteur (mode de constatation de l'état de catastrophe naturelle, par arrêté du représentant de l'Etat dans le département ou par arrêté interministériel) - Sur cet amendement, son sous-amende-

ment n° 26: constatation de l'état de catastrophe naturelle par arrêté interministériel jusqu'au 1^{er} janvier 1985; rejeté - Art. 2: accepte les amendements de M. *Maurice Prévotau*, rapporteur, n° 5 rédactionnel, et n° 6 (prise en compte de tous les biens mentionnés au contrat et absence d'abattement spécial sur la valeur qui y est portée par la garantie) - (p. 1459): s'oppose à l'amendement n° 7 de M. *Maurice Prévotau*, rapporteur (modification de l'assiette et du taux de la prime ou cotisation additionnelle; prime comprise entre un plancher et un plafond) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° 23: prime à taux unique; rejeté - Accepte l'amendement n° 8 de M. *Maurice Prévotau*, rapporteur (calcul des indemnisations dans un délai de trois mois et versement des indemnisations aux assurés; modalités de cette attribution) - Art. 3: accepte les amendements de M. *Maurice Prévotau*, rapporteur, n° 9 (délai d'un mois à compter duquel les contrats d'assurance devront comporter la clause obligatoire d'extension de garantie) et n° 10 (détermination par arrêté avant cette date des clauses type réputées écrites dans ces contrats) - Art. 4 (p. 1460): accepte l'amendement n° 11 de M. *Maurice Prévotau*, rapporteur (suppression des dispositions de cet article sur la fixation par décret de l'ensemble des obligations de réassurance incombant aux entreprises d'assurance dans la gestion de cette branche de risques) - Art. 5: accepte l'amendement n° 12 de M. *Maurice Prévotau*, rapporteur (obligation d'élaboration par l'Etat de plans d'exposition aux risques et détermination des zones inconstructibles; extension de la garantie des entreprises d'assurance aux biens et activités situées dans des zones à risques non inconstructibles comme pour les biens existant préalablement à la publication d'un plan; création d'un bureau central de tarification; affectation d'une fraction des primes additionnelles au financement de l'élaboration des plans d'exposition aux risques) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° 24: suppression des dispositions de cet amendement relatives à l'affectation d'une fraction des primes additionnelles au financement de l'élaboration des plans d'exposition aux risques; adopté - Art. 7 (p. 1461): accepte l'amendement n° 13 de M. *Maurice Prévotau*, rapporteur (limites entre le champ d'application des calamités agricoles et le champ d'application des catastrophes naturelles) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° 25: suppression des dispositions de cet amendement concernant les cas d'applicabilité de cette loi aux dommages causés aux exploitations agricoles; adopté - (p. 1462): accepte les amendements de M. *Maurice Prévotau*, rapporteur, n° 14 (exclusion du champ d'application de la loi des dommages couverts par des contrats d'assurance aérienne ou maritime) et n° 15 (contrats d'assurance contre la grêle et mortalité du bétail; absence d'obligation de versement de la prime ou cotisation additionnelle) - Après l'art. 7: accepte les amendements de M. *Maurice Prévotau*, rapporteur, n° 16 (sanction des assurances multiples cumulatives frauduleuses et solidarité entre les assurances; répartition proportionnelle entre les assurances de la charge du sinistre en cas d'assurances multiples cumulatives de bonne foi) et n° 17 de coordination - (p. 1463): accepte l'amendement n° 18 de M. *Maurice Prévotau*, rapporteur (applicabilité aux contrats en cours des nouvelles modalités proposées en cas d'assurances cumulatives non frauduleuses, nullité des assurances cumulatives frauduleuses pour les contrats souscrits après l'entrée en vigueur de la loi).

- **Question au Gouvernement, de M. Jacques Larché: défense du franc et déficit du commerce extérieur** - (27 mai 1982) - (p. 2312): politique économique et monétaire - Causes du déficit commercial de la France - Compétitivité de l'économie - Héritage du précédent Gouvernement - (p. 2313): défense du franc et solidarité.

- **Projet de loi sur les prix et les revenus** [n° 441 (81-82)] - (8 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3512): décision de blocage prise librement par le Gouvernement - Blocage des prix et des salaires pris par voie législative pour pouvoir toucher tous les salariés, même ceux dont aucune convention collective ne détermine les salaires - (p. 3513):

relance de la politique contractuelle souhaitable lors de la sortie du blocage - Souci de la France, comme de ses partenaires européens, de faire face au défi des années 1980 - Stratégie économique envisageable pour les dix-huit mois à venir - Environnement international défavorable - Depuis 1974, crise économique prévue pour une longue durée - Dans les pays européens, gestion du deuxième choc pétrolier faisant appel à une utilisation massive du déficit public et à la pratique d'une rétention de main d'oeuvre dans les entreprises pour éviter le chômage - Hausse du dollar - Haut niveau des taux d'intérêt américains - Souci du Gouvernement français de ne pas succomber à la tentation de désertir le champ européen - Relance de la construction européenne et maintien du système monétaire européen et de la politique agricole commune - (p. 3514) : politique économique française divergente de celle des autres pays européens en raison d'une situation économique différente au départ - Appel à l'effort de solidarité nationale - Environnement international - Evolution des régimes sociaux - Nombre de retraités augmentant plus vite que celui des actifs - Progression constante des dépenses de l'assurance-maladie - Nécessité d'une nouvelle gestion du système de protection sociale, en particulier révision de l'assurance-chômage - Négociation avec les partenaires sociaux - Inflation excessive de l'économie française par rapport à ses partenaires - Blocage des prix et des revenus nécessaire pour entrer dans un processus de désinflation - (p. 3515) : causes structurelles de l'inflation liées aux structures sociales du pays et difficiles à combattre - Données de la compétitivité : paramètre monétaire, coûts de production, capacité de l'appareil de production face à la concurrence nationale et internationale - Dévaluation compétitive du franc difficile à réaliser si nous restons dans le système monétaire européen (SME) - Blocage des prix et des revenus permettant d'amortir l'évolution des coûts de production exagérément élevés - En matière de compétitivité, manque d'ouverture des entreprises françaises sur les réalités du commerce international, faible capacité d'innovation - Nécessité d'un effort d'investissement, de recherche et de travail des entreprises françaises - Problème de la monnaie, de sa parité et de son positionnement - Ancienneté du différentiel d'inflation entre l'Allemagne et la France - (p. 3516) : avantages et contraintes du SME - Raisons de la deuxième dévaluation du franc - Inconvénients pour les agriculteurs résultant d'une impossibilité de dévaluer le franc vert et de démanteler les montants compensatoires - Récente mise en place d'une politique de relance par la consommation - Malgré une augmentation de la production dans certains secteurs, incapacité des entreprises françaises de répondre à la demande interne - Meilleure maîtrise des coûts de production passant par une politique raisonnable des salaires et du coût du crédit - Prochain retour à la liberté des prix et donc à une réelle concurrence - Ententes commerciales dénoncées par la commission de la concurrence - (p. 3517) : souci du Gouvernement de rééquilibrer les rapports entre la distribution et la production - Signature d'accords de régulation - Problème des dérogations - En France, absence d'une véritable politique des normes - Réalité différente en Allemagne - Nécessité d'un effort d'investissement et de recherche - Sauvegarde des moyens de notre autonomie - Efforts du gouvernement précédent en matière de télécommunications et d'énergie nucléaire - Lacunes subsistant dans les secteurs de l'informatique, de l'électronique et de la bio-énergie - Stratégie économique pour les dix-huit mois à venir fondée sur une meilleure maîtrise des équilibres fondamentaux et une action dynamique - Après ces dix-huit mois d'effort, souci du Gouvernement de respecter ses engagements principaux : maintien du pouvoir d'achat des Français, relèvement des revenus les plus modestes, soutien du revenu agricole, politique familiale - Lutte contre l'inflation ayant un coût politique, social et économique - (p. 3518) : action simultanée contre l'inflation et contre le chômage - Maîtrise du déficit budgétaire - Rééquilibrage de l'assurance chômage et de la sécurité sociale - Maîtrise de la masse monétaire - Action des banques face aux besoins des entreprises - Projet en examen modifiant le champ d'application des

ordonnances de 1945 relatives aux prix - Révision de la référence utilisée pour le loyer et de la rédaction de l'article 3 concernant les augmentations de capital par apports en nature et le problème des sociétés mères et des filiales - Non rétroactivité des sanctions - Négociation entre la Direction générale de la concurrence et de la consommation et les branches professionnelles, en vue de préparer la sortie du blocage - (p. 3519) : méthode envisageable de prédétermination des salaires - Relance de la politique contractuelle - Accords compétitivité-emploi signés entre les chefs d'entreprise et les représentants des salariés - Préparation du 9^e Plan - Eléments de dynamisme immédiatement nécessaires à notre économie : augmentation des investissements du nouveau secteur public, aide aux entreprises privées, création d'un fonds de grands travaux, politique plus active de l'emploi et épargne créatrice - (p. 3520) : stratégie économique pour les prochains dix-huit mois devant tenir compte des réalités internationales tout en renforçant notre potentiel économique - Effort de désinflation ayant des conséquences sur l'activité, l'investissement et l'emploi - Réussite de cette politique grâce à la solidarité, au consensus national, à l'effort et à la créativité des Français - **Question préalable** (p. 3525) : s'oppose à la notion n° 1 de M. Michel Chanty, rapporteur, tendant à opposer la question préalable - Rééquilibrage souhaitable dans les rapports entre la distribution et la production françaises - Problèmes restant posés : inadaptation des produits français au marché ; meilleure mobilité des entreprises étrangères pour satisfaire la demande française.

- **Projet de loi portant création du fonds spécial de grands travaux** [n° 469 (81-82)] - (21 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3731) : maîtrise des équilibres économiques et dynamisme de l'économie - Affaiblissement de l'industrie du bâtiment et des travaux publics ; baisse de la demande mondiale - Situation des entreprises de taille moyenne - Projet de développement économique et social - Economies d'énergie - Infrastructures de transports publics et de voirie urbaine - (p. 3732) : aménagement des villes - Recours à l'emprunt et prélèvement sur les produits pétroliers - Energie et transports en commun - Modalités d'établissement et de financement des programmes - Défense d'un modèle de développement plus économe en ressources naturelles et en ressources d'énergie ; respect du temps de l'homme et des conditions de sa vie quotidienne - (p. 3736) : conception du fonds et relance sélective - Procédures de mise en oeuvre - Rôle du Parlement et transmission d'un rapport annuel aux deux assemblées - Rôle du conseil d'administration du fonds - Contenu et ampleur des programmes - Recours à la géothermie - Question des tramways - Texte sur les produits pétroliers - Promotion de l'industrie du bâtiment et des travaux publics - (p. 3737) : rôle du conseil d'administration du fonds.

Nouvelle lecture [n° 487 (81-82)] - (23^e juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3784) : absence de remise en cause de la philosophie, des grandes orientations ou des modalités de ce programme de grands travaux lors de la navette entre les deux assemblées - **Art. 1** : amendements sénatoriaux améliorant le texte - Souhait de voir disparaître ce fonds spécial de grands travaux après avoir rempli son office - Rédaction proposée par le Sénat faisant la synthèse des discussions qui se sont déroulées dans les deux assemblées - Accepte l'amendement rédactionnel n° 2 de M. Josy Moinet, rapporteur - **Art. 5** (p. 3785) : prévision de la remise d'un rapport annuel aux deux assemblées en réponse à la demande expresse du Sénat - Amendement du Sénat risquant de retarder la création du fonds : simple instrument financier n'ayant aucun pouvoir de décision - S'oppose à l'amendement n° 1 de M. Josy Moinet, rapporteur (représentation du Parlement et des collectivités locales au conseil d'administration du fonds).

- **Question au Gouvernement, de M. Claude Mont : conséquences du blocage du prix de l'eau** - (7 octobre 1982) - (p. 4377) : loi du 30 juillet 1982 sur le blocage des prix et des revenus - Lutte contre l'inflation - Conséquences

pour les communes ou les sociétés de distribution d'eau - (p. 4378) : modalités de sortie du blocage - Signature d'accords de régulation et suggestion du Gouvernement à l'association des maires de France de négocier le contenu d'un accord cadre ; prise en compte de la diversité de situation des collectivités locales ; investissements exceptionnels et possibilité de dérogations.

- **Projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne** [n° 523 (81-82)] - (3 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5033) : épargne, phénomène complexe - Besoin individuel et nécessité collective - Politique de l'épargne constituant un ensemble - Aspect juridique but de ce projet - Souci de rigueur conduisant à favoriser le développement du capital à risque et l'élargissement de l'épargne longue - Nécessité d'un effort de créativité - (p. 5034) : modernisation et aussi invention : certificat d'investissement et titres participatifs - Réhabilitation de la notion d'investissement financier à risques : fonds communs de placement à risques - Progrès encore possibles en matière d'épargne-initiative et d'aide à la création d'entreprises - Equilibre difficile entre rigueur et créativité - Importance de l'équité en matière d'épargne - Création du livret d'épargne populaire - Généralisation du système du crédit d'impôt - Elargissement du montant de l'épargne stable - Trop grande liquidité de l'épargne française et accroissement du champ de l'impôt sur le revenu pour les placements courts - Mesures en faveur d'une épargne financière longue - Développement des fonds propres et incitation des entreprises à s'ouvrir sur l'extérieur - Développement d'instruments appropriés de collecte de capitaux à risques en fonction de la situation des entreprises : actions à dividende prioritaire sans droit de vote, certificats d'investissements et titres participatifs - (p. 5035) : mesures incitatives favorisant l'achat d'actions par les particuliers - Nécessité de favoriser le fonctionnement de la bourse et du marché « hors cote » - Mesures importantes prises pour la protection des épargnants - Surveillance des placements « divers » - Renforcement de la lutte contre les délits d'initiés - Autres dispositions concernant la politique de l'épargne du Gouvernement figurant dans la loi de finances - Projet permettant la poursuite de l'effort engagé pour que la France ait un marché des obligations de grande taille, un épargne abondante pour redonner aux Français le goût des capitaux à risques, source et gage du développement des industries françaises - (p. 5045) : faiblesses de l'économie française ne datant pas de mai 1981 - Institution en 1976 d'un blocage des prix par M. Barre - Perte par l'industrie française de parts de marchés depuis sept ans - Enorme progrès de l'économie française de 1945 à 1973, date du premier choc pétrolier - Inadaptation aux nouvelles données économiques internationales - Importance du déficit commercial en 1980 - Causes structurelles et comportements ancrés dans la population, responsables de la forte inflation en France - Nécessité d'un transfert au profit des industries de l'ordre de 30 milliards de francs - Approfondissement de la crise mondiale - Système bancaire largement implanté à l'étranger, rapportant chaque année des devises dans les postes invisibles de la balance des paiements - Souhait de changer le comportement des banques vis-à-vis des entreprises - Possibilité d'améliorer et d'orienter le financement de l'économie et importance de l'épargne - (p. 5046) : montant des prêts participatifs s'élevant à 800 millions de francs en 1981 et à 3 700 millions de francs cette année - Impossibilité pour la France de vivre seule - Importance des échanges avec l'étranger, dont la moitié se fait avec nos partenaires de la Communauté économique européenne (CEE) - Nécessité d'un prélèvement sur notre revenu de sommes suffisantes pour préparer l'avenir et muscler notre industrie - Projet s'inscrivant dans une démarche gradualiste - Préférence pour le crédit d'impôt par rapport à un dégrèvement fiscal proportionnel au revenu - Existence d'une continuité entre la loi de 1978 et la nouvelle loi - Maintien des engagements pris - Choix du crédit d'impôt de préférence au dégrèvement fiscal proportionnel et actualisation de l'avantage donné aux obligataires concernant la franchise d'intérêt - Favorable

aux certificats d'investissement et aux titres participatifs - Possibilité pour les sociétés nationalisées d'accéder directement à l'épargne - (p. 5047) : création des fonds communs de placements à risques comprenant 50 % de titres non cotés - Existence des sociétés de développement régional et des instituts régionaux de participation - Banques régionales intermédiaires qualifiées - Possibilité d'ajouter une incitation fiscale aux fonds communs de placement à risques - Favorable à la proposition de M. Etienne Dailly, concernant les obligations à bons de souscription - Problème de la dématérialisation des titres - Nécessité de réconcilier les Français avec l'action et avec leurs entreprises, soulignée par M. Henri Duffaut - Entreprises, mère nourricière de la société et assurant le progrès du niveau de vie des Français - **Nouvel intitulé du chapitre I** (p. 5048) : accepte la demande de réserve de l'amendement n° 15 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (« Simplification des règles relatives aux augmentations de capital ») - **Art. 1** (p. 5049) : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (suppression de cet article relatif à la déclaration notariée des souscriptions et des versements) - Proposition d'un bouleversement des pratiques françaises, à l'occasion d'un texte traitant de l'épargne - Création des sociétés en France par immatriculation au registre du commerce tenu par un officier public et ministériel, avec la présence d'un greffier et sous la surveillance d'un juge - **Art. 2** (p. 5051) : sur l'amendement n° 17 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis, s'oppose au premier paragraphe (1 - applicabilité des dispositions du premier alinéa de l'article 77, y compris celles relatives à la liste des souscripteurs) et accepte le deuxième et le troisième paragraphe (II - rétablissement de la constatation des libérations d'action par compensation de créances liquides, par un certificat des commissaires aux comptes, III - rétablissement du paragraphe III relatif à l'établissement des certificats constatant les souscriptions et les versements) - **Art. 3** (p. 5052) : s'oppose à l'amendement n° 18 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (remplacement des bulletins individuels de souscription par un bordereau récapitulatif) - **Art. 4** (p. 5053) : accepte l'amendement n° 19 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (augmentation de capital réputée réalisée après constatation dans une convention écrite ; versement par les entreprises de crédit à la société d'un montant au moins égal au quart du montant nominal et de la prime d'émission dans un délai de 60 jours) - **Après l'art. 4** : accepte l'amendement n° 20 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (possibilité de renoncer à titre individuel à leur droit préférentiel pour les actionnaires) - **Art. 5** (p. 5054) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis, n° 21 (possibilité pour l'assemblée générale extraordinaire de décider de la suppression du droit préférentiel à titre réductible selon les règles prévues à l'article 186), et n° 22 (répartition par le conseil d'administration ; solde des souscriptions n'ayant pas absorbé la totalité de l'augmentation de capital ; dans les sociétés faisant appel publiquement à l'épargne, ouverture de la souscription au public si le nombre des actions non souscrites est égal ou supérieur à 3 % de l'augmentation de capital) ; sur cet amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 1 de M. René Monory, rapporteur (dans les sociétés faisant appel à l'épargne, ouverture de la souscription au public si le nombre des actions non souscrites est égal ou supérieur à 1 % de l'augmentation de capital) - **Après l'art. 5** (p. 5055) : accepte l'amendement de coordination n° 23 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - **Chapitre I (suite)** : accepte l'amendement n° 15 précédemment réservé de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - **Après l'art. 5** (p. 5056) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 24 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (nouveau chapitre ainsi intitulé : « Obligations avec bons de souscription d'actions ») - (p. 5058) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 25 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (article additionnel relatif à l'émission d'obligations avec bons de souscription d'actions) - **Chapitre I bis** (p. 5059) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour

l'amendement n° 30 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (nouvel intitulé du chapitre I bis : « Paiement du dividende en actions ») - **Art. 5 bis** (p. 5060) : s'oppose à l'amendement n° 31 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (possibilité pour l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 32 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis, (détermination du prix d'émission des actions par l'assemblée générale et déduction de la valeur du dividende de la valeur d'émission des actions) - (p. 5061) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 33 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (exercice de l'option entre le paiement en numéraires ou en actions dans un délai fixé par l'assemblée générale, sans que ce délai puisse être supérieur à trois mois, à compter de la date de l'assemblée générale ; constatation du nombre des actions émises devant intervenir dans les deux mois suivant l'expiration du délai fixé par l'assemblée générale), et pour le sous-amendement n° 2 de M. René Monory, rapporteur (constatation du nombre des actions émises, devant intervenir au plus tard dans les deux mois suivant l'expiration du délai fixé par l'assemblée générale) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis, n° 34 (suppression du paragraphe 2 de cet article relatif au premier alinéa de l'article 347 de la loi du 24 juillet 1966), et n° 35 de coordination - (p. 5062) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 14 de M. Josy Moinet (bénéfice des dispositions relatives aux émissions à titre de dividende, applicable aux sociétés coopératives) - **Art. 6** (p. 5063) : s'oppose à l'amendement n° 36 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (suppression de cet article relatif à la création d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote) - **Art. 9** : accepte l'amendement rédactionnel n° 39 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - **Art. 11** (p. 5064) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 40 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (nouvelle rédaction de cet article relatif à la réduction à 2 au lieu de 3 ans du nombre d'exercices pendant lesquels le versement devra avoir lieu) - **Art. 12** (p. 5065) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. René Monory, rapporteur (suppression de cet article relatif aux certificats d'investissements) - **Art. 13** (p. 5066) : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. René Monory, rapporteur (suppression de cet article relatif aux titres participatifs) - **Après l'art. 13** : Gouvernement attentif au développement de l'économie sociale et aux moyens lui permettant d'assurer sa croissance et son rôle dans l'économie française - Mise au point en cours de l'Institut de développement économique et social - **Art. 14** (p. 5068) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. René Monory, rapporteur (suppression de cet article relatif au régime fiscal des titres participatifs et des obligations à taux fixe) - **Art. 15** : ses amendements n° 65 : réduction de 50 à 40 % du montant des actions ou de parts de sociétés non admises à la cote officielle ou à la cote de second marché ; adopté ; et n° 66 : abaissement du délai pour la demande de rachat de 5 à 3 ans ; adopté - **Avant l'art. 16** (p. 5069) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 41 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (article additionnel relatif au vote par procuration des actionnaires) - **Art. 16** (p. 5070) : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. René Monory, rapporteur (suppression de cet article relatif au vote par correspondance) - **Après l'art. 16** (p. 5071) : accepte l'amendement n° 42 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (possibilité pour un ou plusieurs actionnaires représentant 5 % du capital de requérir l'inscription à l'ordre du jour de projets de résolution ne comportant pas la présentation de candidats au conseil d'administration ou au conseil de surveillance) - **Après l'art. 17** (p. 5072) : accepte les amendements de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis n° 43 (mission des commissaires aux comptes à l'égard des comptes consolidés) et n° 44 : (investigations des commissaires aux comptes auprès de l'ensemble des sociétés ou groupements entrant dans le

champ de la consolidation des comptes) - **Après l'art. 18** (p. 5075) : accepte les amendements n° 60 et 61 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (articles additionnels relatifs aux conséquences juridiques de l'application du principe de l'inscription en compte des valeurs mobilières relatives au nantissement et à la faillite des intermédiaires teneurs de comptes) et n° 62 de coordination - S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis n° 54, 55, 56, 57, 58, 59 et 63 (articles additionnels relatifs aux conséquences juridiques de l'application du principe de l'inscription en compte des valeurs mobilières) et n° 53 (chapitre additionnel ainsi intitulé : « Inscription en compte des valeurs mobilières ») - **Art. 20** (p. 5076) : s'oppose à l'amendement n° 8 de M. René Monory, rapporteur (extension des dispositions des articles 6 et 7 de l'ordonnance du 28 septembre 1967 à tout émetteur, à l'exception de l'Etat et des collectivités territoriales) - **Art. 22** (p. 5077) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 45 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (notion d'appel public à l'épargne, selon la loi du 24 juillet 1966, et définition des activités de démarchage, selon la loi du 3 janvier 1972, pour l'application des dispositions des articles 23 à 26) - **Après l'art. 23** : accepte l'amendement n° 46 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (extension du champ d'action de la commission des opérations de bourse et modification de sa dénomination) - **Art. 25** (p. 5078) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 47 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (relèvement du commissaire aux comptes de ses fonctions ; absence de responsabilités lors de la révélation au procureur de la République de faits délictueux ; rémunération, conformément au tarif fixé par le ministre chargé de l'économie après avis du conseil national des commissaires aux comptes) - **Art. 27** : demande le retrait de l'amendement n° 48 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (interdiction des activités de démarchage définies par la loi n° 72-6 du 3 janvier 1972 en vue de la souscription de parts de fonds communs de placement) - **Avant l'art. 28** (p. 5079) : accepte l'amendement n° 49 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (achèvement des opérations sur titre) - Accepte l'amendement de coordination n° 50 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - **Art. 28** : s'oppose à l'amendement n° 9 de M. René Monory, rapporteur (suppression de cet article relatif aux valeurs mobilières émises par les sociétés par actions revêtant la forme de titres au porteur ou de titres nominatifs) - **Après l'art. 28** (p. 5080) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 64 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (fonds communs de placement constitués en application de la loi du 30 décembre 1981 sur la deuxième directive adoptée par le conseil des communautés européennes) - **Art. 30** (p. 5081) : accepte l'amendement de coordination n° 51 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - **In fine** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 52 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (application des dispositions du projet de loi aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte).

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)]**.

Deuxième partie :

Economie et finances - II - Services économiques et financiers - (6 décembre 1982) - (p. 6354) : mise en place des chambres régionales des comptes ; application de la loi de décentralisation du 2 mars 1982 ; contrôle budgétaire des collectivités territoriales - Politique des prix et de la concurrence : hommage à la Direction générale de la concurrence et de la consommation (DGCC) ; réussite du blocage des prix ; négociations contractuelles et retour à la liberté contrôlée ; créations d'emplois - Travaux de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) ; déroulement du recensement de 1982 et exploitation de ses résultats ; intérêt de ces travaux pour les régions ; études régionales ; effectifs régionaux de l'INSEE ; contribution à la préparation du plan régional ; aménagement du territoire.

Comptes spéciaux du Trésor - (6 décembre 1982) - (p. 6356) : effort de réduction du nombre des comptes spéciaux - Clôtures intervenues : prêts du Crédit foncier ; Fonds d'expansion économique de la Corse - Maintien justifié de certains comptes - Problèmes particuliers posés par cinq d'entre eux : adductions d'eau, hydrocarbures, certificats pétroliers, construction de casernements, contribution d'Etats étrangers au financement des dépenses d'intérêt militaire - Réforme du Fonds de développement économique et social (FDES) : exercice de la mission de prêt par des organismes spécialisés ; garanties et bonifications d'intérêts prises en charge par l'Etat - Création de sociétés de garantie - Union des groupements d'achats publics (UGAP) : critiques de la Cour des comptes ; difficultés de gestion ; réformes en cours - (p. 6359) : problème général du financement de l'économie - Pénurie de capitaux à risque ; insuffisance de l'épargne à long terme - Prêts participatifs - Entreprises publiques et entreprises privées ; entreprises publiques du secteur concurrentiel - Petites et moyennes entreprises (PME) - Rôle du secteur bancaire - (p. 6360) : rôle des banques à l'égard des PME ; orientation vers la production - Problème de la dette extérieure des pays en voie de développement - Conférence de Toronto - Réunion des ministres des finances des pays industrialisés - Rôle des organisations internationales - Prêts du Trésor à l'exportation - Hommage à la direction du Trésor - Aide aux pays en voie de développement et procédure de la double conditionnalité : plans de redressement - (p. 6361) : montant des emprunts des pays en voie de développement pour 1982 ; charge de la dette - Baisse des coûts des matières premières et diminution des recettes d'exportation - Commerce extérieur de la France : déficit structurel à l'égard des pays industrialisés ; redéploiement nécessaires - **Examen des crédits** - Avant l'art. 41 : son amendement n° 167 : crédits supplémentaires pour la participation de la France aux accords internationaux de stabilisation des cours de matières premières ; adopté - Stocks régulateurs : caoutchouc ; étain.

Monnaies et médailles - (6 décembre 1982) - (p. 6362) : amélioration de la situation financière de cette administration ; régression du déficit d'exploitation - Création de deux nouvelles pièces : pièce d'argent de 100 francs et pièce commémorative annuelle de 10 francs - Programme de frappe - Actions commerciales de promotion des ventes de monnaies à l'étranger et des ventes de médailles - Diminution de la subvention - Modernisation et rationalisation de la gestion - Renouvellement du matériel informatique ; nouvel ordinateur de la société française CII - Accroissement des crédits de publicité - Progression des crédits d'investissement - Effort de clarté des comptes : comptabilité analytique.

Economie et finances - I - Charges communes - (6 décembre 1982) - (p. 6363) : charge de la dette publique : service des emprunts et intérêts sur les bons du Trésor ; sincérité des estimations de dépense - Emission de bons du Trésor en comptes courants ; bons à intérêts mensuels ; bons à taux variables - Création d'un nouveau titre de placement : obligations renouvelables - (p. 6364) : dotations en capital : responsabilité de l'Etat actionnaire en faveur du secteur public industriel ; insuffisance des augmentations de capital de 1977 à 1981 ; retards d'investissement ; conséquences sur le commerce extérieur et la compétitivité - Etude par le conseil des ministres des conditions de financement des investissements du secteur public industriel en 1983 ; fixation d'un calendrier pour la conclusion des contrats avec l'Etat - Création du Haut conseil du secteur public et information du Parlement - Contributions aux organisations internationales : aide multilatérale, transitant par les banques de développement : Banque mondiale et Agence internationale pour le développement ; banques régionales : banques asiatique, africaine, européenne et inter-américaine - Taux de retour de cette aide : commandes aux entreprises françaises - Intérêt des banques de développement : étude des projets ; rigueur de gestion ; neutralité politique - Amélioration des rapports Nord Sud.

- **Question au Gouvernement, de M. Jean Colin : soutien aux entreprises** - (16 décembre 1982) - (p. 6983) : deuxième choc pétrolier de 1980 et conséquences sur les profits des entreprises - Retards d'investissements des nouvelles entreprises nationalisées au cours des dernières années - Dotations en capital - Mesures prises en faveur des fonds propres des entreprises : réforme du financement des allocations familiales ; réduction de la taxe professionnelle ; contrats de plan - Crédit d'impôt ; amortissement des investissements - Loi sur le développement de l'épargne et création de fonds de garantie - Augmentation des prêts bonifiés et des prêts participatifs - Allègement du coût du crédit - Rencontre avec le président du Conseil national du patronat français (CNPFP) - Etats généraux de l'entreprise à Villepinte - Rôle de l'entreprise.

DENIZET (Georges), Rapporteur du Conseil économique et social.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** [n° 344 (81-82)] - (19 juillet 1982) - Rapporteur du Conseil économique et social - **Discussion générale** (p. 3586) : saisine du Conseil économique et social par le Gouvernement sur cinq avant-projets de loi relatifs aux travailleurs et difficulté des conditions de travail du Conseil ; délais insuffisants laissés pour cet examen - Avis distinct du Conseil économique et social sur chacun des cinq avant-projets et réserves exprimées sur certains d'entre eux - Dispositions du projet en examen : développement de l'expression des travailleurs dans l'entreprise et votes intervenus au Conseil sur cette partie du texte ; proposition d'ajournement - (p. 3587) : avant-projet relatif au règlement intérieur et au droit disciplinaire et vote du Conseil ; avis favorable assorti d'importantes réserves : notion de respect des droits et libertés des personnes dans l'entreprise ou notion des droits fondamentaux des personnes ; procédure en matière de sanctions ; recours au conseil de prud'hommes et risque d'inflation - Préoccupations du Conseil économique et social : ampleur de la réforme et interrogation sur les capacités d'adaptation des petites et moyennes entreprises (PME) ; aménagements souhaitables - Risques de remise en cause du principe de la pluralité syndicale - Craintes d'ordre économique - Danger de mesures trop ambitieuses qui pourraient compromettre la réussite de la réforme projetée - (p. 3588) : en réponse à la question posée par M. André Fosset, président de la commission spéciale, indique quelques modifications apportées par le Gouvernement aux avant-projets, à la suite des avis émis par le Conseil économique et social.

Suite de la discussion - (20 juillet 1982) - Rapporteur du Conseil économique et social - **Art. 1 : Art. L. 122-35 du code du travail** (p. 3655) : à propos de l'amendement n° 5 de M. Jean Chérioux, rapporteur (substitution, à la notion des droits des personnes et des libertés individuelles et collectives, de la notion de « droits fondamentaux de la personne »), rappelle la préférence du Conseil économique et social pour la notion de droits fondamentaux de la personne - Suggestion d'une organisation syndicale.

- **Projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel** [n° 384 (81-82)] - (28 septembre 1982) - Rapporteur du Conseil économique et social - **Discussion générale** (p. 4178) : circonstances d'examen de ce projet par le Conseil économique et social : trop court délai pour l'examen des cinq avant-projets de loi - Oppositions irréductibles au sein des groupes de représentation du Conseil - Proposition de la section du travail et des relations professionnelles d'émettre un avis de principe tendant à reconnaître à l'avant-projet le caractère d'une démarche sociale positive, et rejet de cet avis par l'assemblée plénière du Conseil économique et social -

Impossibilité de renvoi en section, compte tenu de l'expiration du délai, et absence d'avis à exposer devant le Sénat.

- **Projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail [n° 440 (81-82)]** - (5 octobre 1982) - Rapporteur du Conseil économique et social - **Discussion générale** (p. 4328) : approbation des objectifs du ministre du travail : politique contractuelle et progrès social ; conventions collectives - Réserves : systématisation du transfert de la négociation collective vers l'entreprise ; droit d'opposition ; obligation annuelle de négocier - (p. 4329) : risque de paralysie de la négociation des conventions nationales et régionales - Droit d'opposition et atteinte au pluralisme syndical - Danger de l'obligation de négociation annuelle - Attachement du Conseil économique et social à la politique contractuelle.

- **Projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail [n° 531 (81-82)]** - (8 novembre 1982) - Rapporteur du Conseil économique et social - **Discussion générale** (p. 5255) : rapport et avis consacrés à l'hygiène et à la sécurité dans le travail par le Conseil économique et social (CES) le 14 mai 1980 - Observations sur l'avant-projet de loi - Approbation de la fusion du comité d'hygiène et de sécurité (CHS) et de la commission d'amélioration des conditions de travail (CACT) avec la totalité de leurs attributions en comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) - Transfert au domaine de la loi des principales dispositions réglementaires actuellement en vigueur en matière d'hygiène et de sécurité ; impérieuse nécessité de codification et d'harmonisation du texte - Demande de formation spécifique à tous ceux qui, dans l'entreprise, ont mission de concourir à la prévention des risques professionnels ; facteur humain ; personnes concernées par la formation spécifique ; préférence pour une fixation réglementaire du temps mis à la disposition des représentants du personnel aux CHSCT ; mission individuelle confiée à des membres du CHSCT - Souhait de confirmation de la jurisprudence par la loi - Suggestions du CES : assujettissement des services de l'Etat au droit commun en matière de protection de leur personnel contre les risques professionnels ; caractère exorbitant du droit commun du décret du 28 mai 1982 - (p. 5256) : rôle des délégués du personnel là où il n'y aura pas de CHSCT ; procédure à suivre en cas de danger imminent ; rappel de la procédure élaborée par le CES dans son avis du 14 mai 1980 - Approbation de l'avant-projet de loi ; décompte du vote - Rappel de l'efficacité du CHS ; souhait de l'attribution d'un crédit d'heures aux représentants du personnel au CHSCT et du maintien de la capacité de délibération du chef d'entreprise au sein du CHSCT - Statistiques : non prise en compte de la fonction publique ; inconnues sur le nombre des victimes des maladies professionnelles ; coût social - Importance de la concertation - Dimensions de l'enjeu - **Art. 1^{er}** (p. 5268) : sur l'amendement n° 4 de M. Jacques Mossion, rapporteur (substitution de la présomption de faute inexcusable de l'employeur à la faute inexcusable de droit), se prononce en faveur de la notion de présomption de faute inexcusable de l'employeur - **Art. 1 (suite)** (p. 5272) : position du Conseil économique et social sur l'Office professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP) - Création d'organismes professionnels de prévention dans d'autres branches - Financement de l'OPPBTP dans le cas de création de CHSCT dans le secteur du bâtiment.

DESBRIERE (Bernard), sénateur de la Saône-et-Loire (S).

Devient sénateur le 20 mars 1982 en remplacement de M. Marcel Mathy, décédé (2 avril 1982) (p. 834).

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires économiques (2 avril 1982) (p. 848).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6069) : interrogation sur l'avenir de l'agriculture française - Possibilité pour une personne de travailler dans la même région une centaine d'hectares - Propriétés de cinq hectares au début du siècle - Installation des jeunes, pivot de ce budget - Difficulté de s'installer en toute propriété en raison de l'importance des capitaux qu'il faut mobiliser - Aide nécessaire de l'Etat pour l'installation des jeunes - Maintien de la vie rurale nécessitant une véritable volonté émanant des jeunes, de rester à la terre - Problème des femmes d'exploitants agricoles - Nécessité de renforcer le statut de coresponsabilité instauré par la loi d'orientation agricole de 1980 - Maintien d'une vraie vie rurale passant par une authentique volonté de la part de toutes les parties prenantes - Budget se donnant de véritables priorités et pouvant revivifier notre agriculture.

DESCOURS DESACRES (Jacques), sénateur du Calvados (UREI).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des finances.

- Est nommé membre suppléant du comité des finances locales, en application de l'article L. 234-20 du code des communes (26 janvier 1982) (p. 382).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions (19 janvier 1982) (p. 246).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France (13 avril 1982) (p. 1085).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1982 (9 juin 1982) (p. 2662).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes (18 juin 1982) (p. 2968).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation de la recherche et du développement technologique de la France (23 juin 1982) (p. 3055).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création du fonds spécial de grands travaux (21 juillet 1982) (p. 3748).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi (19 octobre 1982) (p. 4645).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement

des investissements et la protection de l'épargne (3 novembre 1982) (p. 5082).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1983 (11 décembre 1982) (p. 6749).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du deuxième projet de loi de finances rectificative pour 1982 (16 décembre 1982) (p. 7020).

DÉPÔTS

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Recherche et industrie - Recherche [n° 95, annexe 22 (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture** [n° 150 (81-82)] - (12 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 71) : association de M. Joseph Raybaud, au nom de la commission des finances, aux travaux de la commission des lois.

Suite de la discussion - (13 janvier 1982) - **Art. 5 A (suite)** (p. 145) : se déclare favorable à l'amendement n° I-87 de M. Gaston Defferre, ministre (saisine de la chambre régionale des comptes par le représentant de l'Etat dans le département et avis communiqué au conseil municipal) - (p. 146) : se déclare favorable à l'amendement n° I-88 de M. Michel Giraud, rapporteur (non intervention du représentant de l'Etat quand le défaut d'adoption du budget résulte de l'absence de communication avant le 15 mars d'informations au conseil municipal) - **Art. 6** (p. 147) : se déclare favorable à l'amendement n° I-16 de M. Michel Giraud, rapporteur (saisine par le représentant de l'Etat de la chambre régionale des comptes et proposition de mesures par cette chambre dans un délai d'un mois à compter de la saisine).

Suite de la discussion - (14 janvier 1982) - **Art. 18 quinquies** (p. 180) : prise en charge par l'Etat des dépenses de l'administration préfectorale ; précédent de la départementalisation de certaines routes nationales - **Art. 57 ter** (p. 222) : suggère une modification rédactionnelle à l'amendement n° III-32 de M. Michel Giraud, rapporteur (rétablissement de cet article, supprimé par l'Assemblée nationale, dans une rédaction fixant les conditions dans lesquelles les chambres régionales des comptes peuvent formuler leurs observations relatives aux communes, aux départements et à la région) - **Art. 93** (p. 229) : création de la dotation globale d'équipement et maintien souhaitable de la possibilité pour l'Etat d'accorder aux collectivités locales et à leurs établissements publics des subventions d'investissement nécessitées par les opérations d'aménagement du territoire ou par des actions d'intérêt national ; vote par le Sénat en première lecture d'une telle disposition.

Nouvelle lecture [n° 189 (81-82)] - (26 janvier 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 381) : hommage au travail accompli par la commission des lois - Problème de la révision de la loi de 1884 - Rôle et fonctionnement des commissions mixtes paritaires (CMP) - Complications administratives prévisibles à la suite de l'adoption de ce texte - Importance du coût de cette réforme - Se déclare favorable au texte de ce projet de loi.

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre premier du livre cinquième du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes** [n° 197 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (7 avril 1982) - **Après l'art. 12** (p. 988) : au nom de la commission des finances, déclare

l'article 40 de la Constitution applicable à l'amendement n° 41 de M. Louis Virapoulle, rapporteur pour avis (autorisations d'absence et rémunération pour les assesseurs du scrutin).

- **Projet de loi portant création d'un régime d'épargne populaire** [n° 252 (81-82)] - (20 avril 1982) - **Art. 1** (p. 1157) : unanimité sur la nécessité de protéger l'épargne et le pouvoir d'achat des personnes âgées - Objectif de collecte d'une épargne nouvelle et contradiction avec la politique de relance par la consommation des personnes aux revenus modestes - Abstention sur l'ensemble du projet.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France** [n° 242 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (14 mai 1982) - **Avant l'art. 8** (p. 2037) : se déclare favorable à l'amendement n° 15 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de la division et de son intitulé relatifs à la politique régionale en matière de recherche) - **Art. 14** (p. 2047) : crédits de fonctionnement représentant l'emploi d'aujourd'hui, les crédits d'équipement l'emploi de demain et les crédits de recherche l'emploi d'après-demain - Règles de la comptabilité publique et classement des catégories de dépenses en dépenses de fonctionnement et en dépenses d'investissements ne correspondant pas exactement à la vie quotidienne des unités de recherche - Nécessité d'une stricte délimitation de l'investissement et du fonctionnement - **Art. 17** (p. 2050) : se déclare favorable à l'amendement n° 30 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (conditions et règles de création, d'organisation et de fonctionnement des groupements d'intérêt public dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière, précisées par une prochaine loi ; suppression des 2°, 3° et 4° alinéas relatifs aux conditions et règles de création et de fonctionnement des groupements d'intérêt public).

Suite de la discussion - (19 mai 1982) - **Vice-président de la commission spéciale** - (p. 2142) : excuse M. Jacques Valade, président de la commission spéciale, retenu à Bordeaux par un congrès - **Loi de programmation et loi de programme** - **Art. 18** (p. 2143) : auteur du premier alinéa de l'amendement n° 31 proposé par M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de l'affirmation selon laquelle la formation à la recherche et par la recherche intéresse non seulement les travailleurs scientifiques, mais la société tout entière) - Amendement tendant à clarifier la rédaction de cet alinéa ne présentant aucun caractère législatif - **Art. 19** (p. 2145) : se déclare favorable à l'amendement n° 32 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (1° modification rédactionnelle ; 2° suppression de la référence à l'ordonnance n° 82-130 du 5 février 1982 non encore ratifiée par le Parlement) - **Art. 21** (p. 2146) : se déclare favorable à l'amendement n° 34 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (statuts des personnels des établissements publics de recherche favorisant la mobilité des personnels) - **Art. 23** (p. 2148) : souci de faire bénéficier les jeunes chercheurs du secteur public des retombées économiques de leurs découvertes - **Art. 25** (p. 2149, 2150) : se déclare favorable à l'amendement n° 38 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'approbation du rapport annexé) - **Programmes mobilisateurs - Intitulé du projet de loi** (p. 2153) : se déclare favorable à l'amendement n° 39 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (« **Projet de loi d'orientation de la recherche et du développement technologique** ») - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2157) : procédure d'urgence déclarée tardivement - Refus du Gouvernement de prendre en compte les suggestions du Conseil économique et social - Attachement du Sénat au développement de l'effort de recherche.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs - Deuxième lecture** [n° 329 (81-82)] - (25 mai 1982) - **Art. 4 bis** (p. 2212) : se déclare favorable à l'amendement n° 78 de M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat (possibilité de conclure un contrat de location pour une durée inférieure à l'une ou l'autre de celles prévues à l'article précédent lorsque la durée fixée

par les parties se justifie par la réinsertion ou le retour en France ou selon le cas en métropole).

– **Projet de loi concernant les préparateurs en pharmacie** [n° 265 (81-82)] - (26 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 2287) : loi du 8 juillet 1977 relative au statut des préparateurs en pharmacie et aux règles de la pharmacie d'officine : habilitation à la délivrance des médicaments et exigence du brevet professionnel ; résultats enregistrés au cours des dernières sessions de cet examen - Dispositions transitoires - Effectifs des personnes concernées par le projet - Garantie apportée par la loi du 8 juillet 1977 et respect nécessaire de ses dispositions - Santé publique - Obligation de port du badge - **Art. unique** (p. 2288) : son amendement n° 1 : substitution de la date du 31 décembre 1982 à la date proposée du 31 décembre 1985 ; rejeté - Brevet professionnel et certificat d'aptitude professionnelle (CAP) - Protection de la santé publique.

– **Projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes** [n° 285 (81-82)] - (27 mai 1982) - **Art. 19** (p. 2338) : son amendement n° 36, déposé avec M. André Fosset, rapporteur, qui le soutient : contenu du rapport établi par la Cour des comptes lors de la vérification des comptes d'une entreprise publique ; adopté.

– **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (9 juin 1982) - **Art. 10** (p. 2635) : son amendement n° 3 : prorogation au-delà de 1983 des dispositions relatives aux conditions de répartition du fonds national de péréquation destinées à compenser pour les collectivités locales l'atténuation de la taxe professionnelle ; adopté - (p. 2636) : précisions apportées par M. Laurent Fabius, ministre, sur l'indexation des versements effectués par l'Etat au bénéfice du fonds national de péréquation - Prise en compte nécessaire de l'évolution des collectivités locales - (p. 2637) : taxe professionnelle et charges des communes - (p. 2638) : érosion monétaire - **Art. 11** (p. 2639) : se déclare favorable à l'amendement n° 10 de M. Maurice Blin, rapporteur général (variation annuelle de la compensation en fonction de l'évolution des valeurs locatives constatée l'année précédente) - **Art. 14 bis** (p. 2642) : se déclare favorable à l'amendement n° 13 de M. Maurice Blin, rapporteur général (suppression de cet article, introduit par l'Assemblée nationale, relatif au mode de calcul de la subvention allouée aux communes en compensation des exonérations de taxe foncière sur les propriétés bâties) - **Art. 17** (p. 2645) : soutient l'amendement n° 15 de M. Maurice Blin, rapporteur général (bénéfice des ressources du fonds de péréquation réservé aux communes dont le potentiel fiscal est inférieur aux deux tiers de la moyenne nationale) - **Art. 20** (p. 2646, 2647) : son amendement n° 4 : modification du mécanisme de revalorisation des revenus cadastraux ; adopté - Actualisations triennales - Coefficient national ou régional - Foncier bâti et foncier non bâti - Evolution des prix agricoles - (p. 2648) : revenu cadastral des communes et potentiel fiscal ; conséquences sur le montant de la dotation globale de fonctionnement (DGF).

– **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France - Nouvelle lecture** [n° 437 (81-82)] - (30 juin 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3313) : conditions d'examen de ce projet de loi ; incidents regrettables - (p. 3314) : déclaration d'urgence - Echec de la commission mixte paritaire - Vote de ce texte adopté par le Sénat dans ses différents articles.

– **Proposition de loi modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et tendant à préciser les nouvelles conditions d'exercice du contrôle administratif sur les actes des autorités communales, départementales et régionales - Deuxième lecture** [n° 396 (81-82)] - (30 juin 1982) - **Art. 1** (p. 3337) : se déclare favorable à l'amendement n° 5 de M. Pierre Schiélé, rapporteur, soutenu par M. Léon Jozeau-Marigné (infor-

mation sans délai de l'autorité communale par le représentant de l'Etat avant de déférer un acte au tribunal administratif et précision sur les illégalités invoquées à l'encontre de l'acte concerné) - **Art. 8 bis A** (p. 3341) : sur l'amendement n° 14 de M. Henri Belcour, soutenu par M. Louis Souvet (suppression des dispositions de cet article relatives à la composition et à l'élection du bureau du conseil général) : modalités d'élection des vice-présidents du bureau et exemple du conseil général du Calvados.

– **Projet de loi portant réforme de la planification** [n° 391 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (1^{er} juillet 1982) - Rapporteur pour avis, en remplacement de M. Georges Lombard - **Art. 14** (p. 3375) : accepte l'amendement n° 31 de M. Bernard Barbier, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à la consultation des partenaires économiques et sociaux pour l'élaboration du plan de la région) - **Art. 16** (p. 3378) : soutient l'amendement n° 3 de M. Georges Lombard (contrats de plan et accords contractuels particuliers de chaque région ; actions reconnues compatibles avec les objectifs du plan de la nation) - **Art. 16 bis** (p. 3380) : consultation des conseillers régionaux sur les options du plan national et insuffisance du délai de réponse.

– **Projet de loi portant création du fonds spécial de grands travaux** [n° 469 (81-82)] - (21 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3740) : aide du secteur du bâtiment et des travaux publics - Référence à la création du Fonds spécial d'investissement routier (FSIR) - Taxe sur les produits pétroliers : caractère éphémère de ce fonds - (p. 3741) : composition du conseil d'administration - Avis favorable sur ce projet de loi, sous réserve de l'adoption des amendements de la commission des affaires économiques et de la commission des finances - **Art. 1** (p. 3743) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. Josy Moinet, rapporteur (mission du fonds spécial de grands travaux dans les domaines des infrastructures des transports publics, de la circulation routière et de la maîtrise de l'énergie) - **Art. 4** (p. 3745) : se déclare favorable à cet article relatif aux modalités de contribution financière du fonds spécial de grands travaux.

– **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (23 septembre 1982) - **Art. 12** (p. 4151) : sur l'amendement n° 150 de M. Jean-Pierre Blanc, soutenu par M. Jean Colin (vente directe du producteur au consommateur et détermination des limites géographiques et quantitatives par décret), notion de vente en libre-service.

– **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** [n° 494 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (13 octobre 1982) - **Section I : Art. L. 262 du code électoral** (p. 4518) : contradictions internes de cet article.

– **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - (21 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4742) : contradiction apparente entre l'exposé des motifs du projet en examen et les moyens mis en oeuvre pour son application - Situation financière des communes - Difficultés des finances locales - Part de la fiscalité locale dans le produit intérieur brut (PIB) ; évolution des concours de l'Etat aux collectivités locales - Déplafonnement des ressources des régions ; accroissement des charges de fonctionnement - Incitations aux regroupements de communes ou aux délégations à des organismes techniques - Rôle nécessaire du Sénat comme grand conseil des communes de France.

Suite de la discussion - (28 octobre 1982) **Titre I - Art. 1** (p. 4883) : sur l'amendement n° A-14 de M. Paul Girod, rapporteur (règlement des affaires de leur compétence par les communes, les départements et les régions ; rôle de

faciliter la participation des citoyens et d'assurer l'expression de la diversité de la vie locale), son sous-amendement n° A-338 : communes, départements et régions constituant les cadres institutionnels de la participation des citoyens à la vie locale, garantissant et assurant l'expression de ces diversités ; adopté - (p. 4884) : soutient l'amendement n° A-169 de M. Jean-François Pintat (communes, départements et régions, organes de la participation des citoyens à la vie locale) - **Après l'art. 2** (p. 4888) : sur l'amendement n° A-16 de M. Paul Girod, rapporteur (article additionnel relatif à la répartition des compétences entre les collectivités territoriales et l'Etat s'effectuant par bloc et représentation des collectivités territoriales correspondant à la part que ces collectivités assurent dans le financement des établissements publics), son sous-amendement n° A-362 : prise en compte de la part que chaque catégorie de collectivité assure dans le financement de ces établissements ; retiré - **Art. 4** (p. 4892) : sur l'amendement n° A-20 de M. Paul Girod, rapporteur (limitation à un an après la date de promulgation de la présente loi de la fixation par décret de chaque transfert de compétences ; compétences transférées au cours de chacune des années à venir), son sous-amendement n° A-72, déposé avec M. Geoffroy de Montalembert : fixation par décret d'une date au plus tôt le 31 mars 1983 pour la prise d'effet de chaque transfert ; adopté - (p. 4894) : absence de manoeuvre retardatrice par ce sous-amendement mais prise en compte d'un certain nombre de réalités pratiques - Interrogation sur le refus du Gouvernement d'une disposition répondant à l'aspiration des maires - **Art. 5** (p. 4897) : soutient l'amendement n° A-163 de M. Louis de la Forest (suppression du premier alinéa relatif à l'exercice des attributions dans un domaine faisant l'objet d'un transfert de compétences par un groupement de collectivités territoriales) - (p. 4898) : soutient l'amendement n° A-184 de M. Roland du Luart (suppression du deuxième alinéa relatif à l'association des collectivités territoriales pour l'exercice de leurs compétences) - **Art. 6** (p. 4902) : soutient l'amendement n° A-204 de M. Jacques Larché (services de l'Etat dans les régions et les départements nécessaires à l'exercice des compétences transférées aux collectivités territoriales, mis à la disposition de la collectivité locale concernée) - (p. 4903) : soutient l'amendement n° A-164 de M. Louis de la Forest (maintien des garanties statutaires accordées au personnel des collectivités locales et des services concernés dans l'attente de la promulgation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982) - **Art. 7** (p. 4904) : son amendement n° A-339 : modifications de cette convention faisant l'objet dans le délai de trois mois après sa publication, ou après celle de chacun des décrets prévus à l'article 4 pour la matière concernée, d'un avenant approuvé par arrêté du ministre de l'intérieur ; retiré - **Art. 8** (p. 4911) : soutient l'amendement n° A-185 de M. Roland du Luart (autorité du président sur les services extérieurs de l'Etat pour la préparation et l'exécution des délibérations du conseil général) - **Avant l'art. 10** (p. 4915) : son amendement n° A-341 : cas où la collectivité devenant compétente est déjà propriétaire des biens où s'exerçait la compétence et exerce par cette collectivité sans restriction aucune de l'ensemble des droits et obligations du propriétaire ; adopté.

Suite de la discussion - (29 octobre 1982) - Titre II - Avant l'art. 15 (p. 4942) : sur l'amendement n° A-75 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (cohérence entre les différents documents d'urbanisme et défense des libertés locales), son sous-amendement n° A-342 : harmonisation des décisions des collectivités publiques ; adopté.

Suite de la discussion - (2 novembre 1982) - Titre II (suite) - Art. 20 (p. 4981) : question du retrait de droit d'une commune de l'établissement public et du périmètre du schéma directeur - **Art. 22** (p. 4988) : suggère une modification rédactionnelle de l'amendement n° A-84 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (codification ; conditions d'approbation et d'arrêt du schéma directeur, intervention du représentant de l'Etat ; cas d'opposition ou de retrait de communes) - **Art. 25** (p. 4996) : sur l'amendement n° A-90 de M. Jacques Valade, rapporteur

pour avis (1° codification ; 2° modification des conditions d'élaboration et de publication des plans d'occupation des sols), soutient le sous-amendement n° A-190 de M. Jacques Larché (responsabilité et contrôle de la commune sur l'élaboration du plan d'occupation des sols) - **Art. 27** (p. 5000) : sur les conditions d'entrée en vigueur des plans d'occupation des sols dans les communes non couvertes par un schéma directeur approuvé et l'exercice du contrôle de légalité par la juridiction administrative, soutient les amendements n° A-192 de M. Jacques Larché et n° A-175 de M. Jean-François Pintat - **Art. 29** (p. 5004) : incompatibilité de cet article, relatif à l'annexion obligatoire au plan d'occupation des sols des servitudes d'utilité publique et à la possibilité de mise en demeure du maire par le représentant de l'Etat, avec l'article 3 de la loi de décentralisation du 2 mars 1982 - **Après l'art. 29** (p. 5007) : intervient sur l'amendement n° A-100 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (contenu de ce chapitre : compétence des communes, ou de leurs groupements pour décider et diriger toutes les opérations d'aménagement urbain) - **Art. 30** (p. 5008) : soutient, au nom de la commission des finances, l'amendement n° A-5 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis, identique aux amendements n° A-102 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis, n° A-179 de M. Jean-François Pintat, soutenu par M. Michel Miroudot, et n° A-317 de M. Jean Francou, soutenu par M. Paul Pillet (suppression de cet article relatif aux schémas d'utilisation de la mer) - **Art. 31** (p. 5013) : sur l'amendement n° A-104 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (modification, instruction et délivrance par le maire des demandes de permis de construire ; cas où le maire est intéressé à la délivrance du permis de construire), suggère une précision sur l'instruction des permis de construire dans le cas où le maire est intéressé - **Après l'art. 32** (p. 5017) : intervient sur l'amendement n° A-41 de M. Paul Girod, rapporteur (information réciproque du maire et du représentant de l'Etat des demandes de permis de construire).

Suite de la discussion - (4 novembre 1982) - Titre II (suite) - Art. 34 (p. 5101) : sur l'amendement n° A-113 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (conditions d'organisation et de transfert des autorisations d'occupation du sol), demande des informations sur les détachements successifs de parcelles appartenant à une même propriété - **Après l'art. 16 (suite)** (p. 5104) : soutient l'amendement n° A-183, précédemment réservé, de M. Roland du Luart (sauvegarde de l'espace agricole et protection des documents relatifs aux opérations d'urbanisme ou d'infrastructure) - **Après l'art. 34** (p. 5106) : se déclare favorable à l'amendement n° A-45 de M. Paul Girod, rapporteur (institution de zones de protection du patrimoine architectural et urbain autour des monuments historiques ou dans les quartiers et sites à protéger) - (p. 5108) : se déclare favorable aux amendements n° A-46 de M. Paul Girod, rapporteur et n° A-116 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis, relatifs à la nature de l'autorisation spéciale accordée pour les travaux de construction, de démolition, de déboisement, de transformation et de modification de l'aspect des immeubles compris dans le périmètre de zone du patrimoine architectural et urbain - (p. 5109) : sur l'amendement n° A-116 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis, son sous-amendement n° A-445 : applicabilité de cette procédure pendant un an dans les zones de protection définies par les textes actuellement en vigueur ; adopté - (p. 5111) : intervient sur l'amendement n° A-47 de M. Paul Girod, rapporteur (adaptation de la zone de protection autour d'un monument historique ; disparition des servitudes résultant de la loi de 1913 et suppression des procédures instituées par la loi de 1930) - **Art. 43** (p. 5139) : sur l'amendement n° A-52 de M. Paul Girod, rapporteur (programme d'opérations prioritaires des communes), se déclare favorable au sous-amendement n° A-433 de M. Gaston Defferre, ministre (actions en faveur des personnes mal logées ou défavorisées) - **Art. 45** (p. 5141) : se déclare favorable à l'amendement n° A-130 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (répartition des aides de l'Etat en faveur de l'habitat et consultation du conseil départemental de

l'habitat) - **Art. 73** (p. 5144) : sur l'amendement n° A-148 de M. Paul Séramy, rapporteur pour avis (modalités de création des centres de formation d'apprentis ; demande de convention ; caractère suspensif des recours portés à l'encontre d'une décision dénonçant une convention ; prorogation de la durée d'application de certaines conventions), intervient sur le sous-amendement n° A-434 de M. Gaston Defferre, ministre (modalités de dénonciation d'une convention ; poursuite par la région de l'exécution de certaines conventions ; prorogation de la durée d'application des conventions venant à échéance dans les deux ans suivant la date d'entrée en vigueur de cet article) - **Art. 91** (p. 5152) : se déclare favorable à l'amendement n° A-58 de M. Paul Girod, rapporteur (élaboration du plan régional et consultation par le conseil régional des commissions instituées à cet effet par chaque conseil général et composées des représentants des autres communes désignées) - **Art. 92** (p. 5155) : se déclare défavorable à l'amendement n° A-60 de M. Paul Girod, rapporteur (élaboration de chartes intercommunales d'aménagement) - **Titre III - Avant la section I** (p. 5167) : sur l'amendement n° B-18 de M. Jean Madelain, rapporteur pour avis, identique à l'amendement n° B-25 de M. Paul Girod, rapporteur (subordination de l'entrée en vigueur des transferts de compétences en matière d'aide sociale et de santé à la révision du barème de 1955 relatif à la participation respective de l'Etat et des collectivités locales dans les financements croisés), demande des informations sur le caractère progressif du transfert de charges sur le budget de l'Etat - **Art. 114** (p. 5169) : se déclare favorable au premier alinéa de l'amendement n° B-67 de M. Gaston Defferre, ministre (définition des charges financières en certains domaines des collectivités locales et attente d'une loi ultérieure) et se déclare défavorable au reste de l'amendement (dépenses de l'Etat et attente d'une loi ultérieure).

Suite de la discussion - (5 novembre 1982) - **Titre III (suite)** - **Art. 122** (p. 5208) : soutient l'amendement n° B-53 de M. Jacques Larché (suppression des dispositions de cet article relatives à la majoration de la dotation des communes et de leurs groupements réalisant des travaux d'équipement dans le cadre d'une charte intercommunale) - (p. 5209) : sur l'amendement n° B-9 de M. Joseph Raybaud, rapporteur pour avis (majoration de la dotation des districts disposant d'une fiscalité propre et des communautés urbaines existant à la date de la publication de cette loi), intervient sur le sous-amendement n° B-35 de M. Paul Girod, rapporteur (majoration de la dotation des districts disposant d'une fiscalité propre et des communautés urbaines existant à la date de la publication de cette loi) - **Prise en compte des investissements effectivement réalisés dans le courant de l'année écoulée** - **Après l'art. 126** (p. 5212) : sur l'amendement n° B-12 de M. Joseph Raybaud, rapporteur pour avis (définition des dotations par application du taux de croissance de la formation brute du capital fixe de l'année prévu pour l'année à venir), soutient le sous-amendement n° B-59 de M. Roland du Luart (substitution de la notion d'administrations publiques à celle de l'Etat) - **Art. 127** (p. 5214) : sur l'amendement n° B-39 de M. Paul Girod, rapporteur (répartition par département sous forme de dotations affectées des aides financières consenties par le Fonds national pour le développement des adductions d'eau et le Fonds d'amortissement des charges d'électrification ; modalités de répartition de ces dotations), se déclare défavorable au sous-amendement n° B-76 de M. Gaston Defferre, ministre (dotations affectées à l'eau, à l'assainissement et à l'électrification rurale ; prise en compte des programmes proposés par les collectivités concernées ; substitution de la notion de groupements et autres maîtres d'ouvrage à celle de groupements, maîtres d'ouvrage) - **Titre IV - Avant l'art. 132** (p. 5217) : se déclare défavorable à l'amendement n° B-16 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis (réintroduction de la disposition sur le dé plafonnement de la fiscalité régionale) - (p. 5219) : se déclare favorable à l'amendement n° B-42 de M. Paul Girod, rapporteur (responsabilité de l'Etat en matière de logement des

instituteurs) - **Art. 135** (p. 5221) : soutient l'amendement n° B-61 de M. Roland du Luart (application du droit commun en matière de transferts de compétences pour les communes des territoires d'outre-mer et de la collectivité territoriale de Mayotte) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5225) : volonté du Sénat de se placer au-dessus des fluctuations occasionnelles de la vie politique française - Divergences entre le Sénat et le Gouvernement - Nécessaire application de ce projet de loi avec sérieux et modération - Substitution à la tutelle de l'Etat de celle de collectivités ou d'un groupement de collectivités sur d'autres collectivités - Courtoisie de M. Gaston Defferre, ministre - (p. 5226) : unité du Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)]**.

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - **Art. 1** (p. 5681) : soutient l'amendement n° 47 de M. Pierre Croze (évaluation dans l'annexe des voies et moyens du projet de loi de finances annuel du produit pour l'année en cours des impôts affectés aux établissements publics nationaux de caractère administratif ou organismes divers habilités à les percevoir) - **Art. 2** (p. 5682) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Paul Robert (barème de l'impôt sur le revenu) - **Art. 6** (p. 5698) : intervient sur l'amendement n° 68 de M. Raymond Brun, soutenu au nom de la commission des affaires économiques (conditions d'exonération de la TVA pour les manifestations de bienfaisance ou de soutien organisées par les associations) - (p. 5700) : intervient sur l'amendement n° 77 de M. Jacques Carat, soutenu au nom de la commission des affaires culturelles (1° admission de la petite exploitation cinématographique au bénéfice de l'exonération que les municipalités peuvent accorder aux entreprises de spectacles ; 2° financement de cette mesure par l'augmentation exceptionnelle des institutions financières institué par la loi de finances rectificative pour 1982).

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - **Art. 9** (p. 5733) : son amendement n° 110, déposé avec M. Philippe de Bourgoing : cas d'exonération de TVA ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution - **Après l'art. 9** (p. 5738) : se déclare favorable à l'amendement n° 92 de M. Léon Jozeau-Marigné (extension aux associations foncières de remembrement du bénéfice du remboursement de la TVA) - **Art. 16 bis** (p. 5760) : se déclare favorable à l'amendement n° 23 de M. Maurice Blin, rapporteur général (suppression de cet article relatif à l'abrogation de la réduction des droits de mutation à titre gratuit en faveur des donations par contrat de mariage) - **Art. 23 bis** (p. 5766) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 25 de M. Maurice Blin, rapporteur général, et n° 100 de M. Paul Girod, soutenu par M. Jean-Pierre Fourcade (suppression de cet article relatif à l'intégration de la dotation spéciale de logement des instituteurs au sein de la dotation globale de fonctionnement).

Deuxième partie :

Culture - (1^{er} décembre 1982) - Vice-président de la commission des finances - (p. 6125) : organisation de la suite du débat - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6126) : retrait par M. Maurice Blin, rapporteur général, de son amendement n° 127, relatif à la sauvegarde des édifices culturels non protégés présentant un intérêt architectural ; réponse attendue à la question posée - (p. 6127) : remerciement pour la précision apportée par M. Jack Lang, ministre de la culture, sur l'extension des dispositions en vigueur à d'autres bâtiments ruraux non culturels et notamment à des églises désaffectées - (p. 6129) : accepte l'amendement n° 143 de M. François Collet, soutenu par M. Jean Amelin (réduction des crédits du titre IV destinés au développement culturel) - **Etat C** (p. 6133) : soutient l'amendement n° 126 de MM. Maurice Blin et Jean-Pierre Fourcade, au nom de la commission des finances (réduction des autorisations de programme et des crédits de paiement des titres V et VI).

Education nationale - Suite de la discussion - (4 décembre 1982) - (p. 6281) : charge relative à l'enseignement privé mise au compte des communes pouvant être compensée dans le cadre de la dotation prévue dans la loi de décentralisation.

Urbanisme et logement - (10 décembre 1982) - Examen des crédits - Art. 75 (p. 6629) : se déclare favorable à l'amendement n° 202 de M. Charles Beaupetit, rapporteur spécial (maintien de l'article 333-6 du code de l'urbanisme : taxe sur le plafond légal de densité) - (p. 6630) : soutient l'amendement n° 153 de M. Jean-Pierre Fourcade (harmonisation entre les dispositions du texte proposé pour cet article et celles prévues dans le projet de loi sur la décentralisation) - (p. 6631) : ne votera pas cet article.

Recherche et industrie - (10 décembre 1982) - Rapporteur spécial (recherche) - (p. 6638) : résultats de la recherche : exemple de l'accélérateur nationale à ions lourds, du système Argos dans la course du Rhum, d'Eurodif - Application de la loi d'orientation pour la recherche et le développement technologique de la France du 15 juillet 1982 et utilisation des crédits votés par le Parlement : décret d'annulation du 19 octobre 1982 - Annexe au projet de loi de finances 1983 intitulé « Recherche et Industrie : 1 Recherche » ; note de synthèse du Gouvernement consacrée au budget civil de recherche et de développement technologique ; récapitulation de tous les crédits consacrés à la recherche et part dans le produit intérieur brut - Intérêt de la publication des comparaisons internationales, annexées au projet de loi de finances, décidée par la loi du 3 janvier 1967 et confirmée par la loi du 15 juillet 1982 - Vocation des chercheurs à éveiller - Rappel de la distinction entre dépenses ordinaires et dépenses en capital imposée par l'article 6 de l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 revêtant le caractère d'une loi organique ; amendement au projet de loi de finances pour 1974 proposé par MM. Yvon Coudé du Foresto et André Armengaud voté par le Sénat et accepté par l'Assemblée nationale - (p. 6639) : amendement sénatorial au projet de loi de finances pour 1977 - Dans l'article 17 du décret du 24 novembre 1982 relatif aux unités de recherche du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), confusion entre les crédits de fonctionnement et les crédits d'équipement - Décret du 14 novembre 1982 portant organisation et fonctionnement du CNRS ; décret du 30 novembre 1982 relatif au Conseil supérieur de la recherche et de la technologie : contravention aux dispositions de l'article 15 de la loi du 15 juillet 1982 - Comparaison entre les crédits et la progression réelle des effectifs pour 1983 et le rythme d'accroissement prévu d'ici à 1985 par la loi de programmation - Arrêté d'annulation des crédits du 19 octobre 1982 et crainte de reproduction de semblables annulations en 1983 - Poids de la progression importante des effectifs depuis plusieurs années sur les crédits de recherche ; développement de la formation des jeunes à la recherche : allocation de recherche pour les étudiants ; contrats industriels de formation pour la recherche - Suggestion de création d'un corps d'inspecteurs de la recherche ; intérêt pour les équipes de chercheurs des actions thématiques programmées affectées par les annulations de crédits du 19 octobre 1982 - Appel à une participation accrue des autorités locales au financement de la recherche : risque du désengagement de l'Etat et d'un transfert de charges vers les collectivités territoriales ; rappel de l'effort des régions - (p. 6640) : demande de prise en compte des investissements consentis par les collectivités locales pour le remboursement de la TVA et l'attribution de la dotation globale d'équipement (DGE) - Rôle des directions régionales du ministère de la recherche et de l'industrie - Opinion publique et recherche - Part des entreprises : volume des travaux dans la production nationale et part des moyens financiers consacrés dans le produit intérieur brut - Chute du financement public des dépenses de recherche et de développement dans l'industrie privée ; comparaison avec les entreprises nationales ; nécessité d'aider les petites et moyennes entreprises et incitation fiscale à l'accroissement de l'effort de recherche

- S'en remet à la sagesse du Sénat pour le vote de ces crédits.

Recherche et industrie - Suite de la discussion - (11 décembre 1982) - Rapporteur spécial (recherche) - (p. 6666) : présente les excuses de M. René Tomasini, rapporteur spécial pour l'industrie, pour son absence (p. 6677) : lapsus commis par M. René Tomasini dans son rapport écrit - **Examen des crédits (p. 6679) :** au nom de la commission, demande l'examen en priorité de l'article 52 bis - **Art. 52 bis (p. 6680) :** ses amendements n° 175 : fixation d'un plafond de 3 millions de francs pour le premier exercice budgétaire, pour pouvoir bénéficier du crédit d'impôt accordé aux entreprises ; adopté ; et n° 176 : suppression du premier alinéa du paragraphe VI relatif à l'application des dispositions du présent article, aux dépenses de recherche mentionnées au II, exposées au cours des années 1983 à 1987 sur option de l'entreprise valable jusqu'au terme de cette période ; adopté - (p. 6681) : son amendement n° 177 : suppression du paragraphe VIII relatif à l'abrogation de l'article 39 *quinquies A bis* du Code général des impôts ; adopté.

Articles non rattachés - (11 décembre 1982) - Art. 53 (p. 6719) : vote de l'article 53.

Deuxième délibération - (11 décembre 1982) - Art. 75 (p. 6731) : se déclare défavorable à l'amendement n° 1 de M. Laurent Fabius, ministre (rétablissement de cet article supprimé par le Sénat) - Sur cet amendement, se déclare favorable au sous-amendement n° 2 de M. Christian de La Malène (cas particulier de la région Ile de France) - (p. 6733) : sur ce même amendement n° 1, son sous-amendement n° 3 : rétablissement du prélèvement en faveur du Fonds de compensation pour la TVA ; non retenu dans le vote unique demandé par le Gouvernement.

- **Projet de loi d'orientation des transports intérieurs [n° 50 (82-83)] - Suite de la discussion - (14 décembre 1982) - Art. 21 (p. 6849) :** se déclare favorable à l'amendement n° 67 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (détermination des modalités de nomination et d'élection des membres du conseil d'administration par décret en Conseil d'Etat après avis du Conseil national des transports) - **Art. 29 (p. 6855) :** se déclare défavorable à l'amendement n° 84 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (services occasionnels et autorisations délivrées par le président du conseil général du département concerné).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982 [n° 130 (82-83)] - (16 décembre 1982) - Art. 19 (p. 7010) :** s'abstiendra dans le vote sur l'amendement n° 30 de M. Laurent Fabius, ministre (validation de la délibération de l'assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie n° 374 du 11 janvier 1982, à l'exclusion des dispositions relatives au quitus fiscal) - Insuffisante information sur la délibération en cause ; difficulté du rôle législatif du Sénat dans ces conditions.

- **Projet de loi portant révision des conditions d'exercice de compétences de l'Etat et de leur répartition entre les communes, les départements et les régions - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 137 (82-83)] - (17 décembre 1982) - Discussion générale (p. 7034) :** préjudice dû à la suppression de ce qui était attribué aux petites communes par prélèvement sur la taxe pour dépassement du plafond légal de densité - Conséquences néfastes de l'inclusion de la dotation spéciale représentative de l'indemnité de logement des instituteurs dans la dotation globale de fonctionnement (DGF) - **Explication de vote sur l'ensemble (p. 7053) :** hommage au travail de la commission des lois et de la commission mixte paritaire (CMP) - Crainte de l'accroissement du poids de la fiscalité locale et d'une tutelle contractuelle - Inquiétude sur le fonctionnement des CMP.

- **Clôture de la première session ordinaire de 1982-1983 (20 décembre 1982) - Rappel au règlement - (p. 7146) :** organisation des travaux des commissions mixtes paritaires

et souhait de l'établissement conjointement par l'Assemblée nationale et par le Sénat d'un règlement les concernant

DESMARETS (Jean), sénateur du Nord (NI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.
- Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

DIDIER (Emile), sénateur des Hautes-Alpes (GD-SRG).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 231 (81-82)] relatif aux deux protocoles de 1981, prorogeant l'accord international sur le blé de 1971 [n° 280 (81-82)] (21 avril 1982) - Traités et conventions.

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 297 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'une convention des Nations-Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises [n° 359 (81-82)] (27 mai 1982) - Traités et conventions.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux deux protocoles de 1981 prorogeant l'accord international sur le blé de 1971 [n° 231 (81-82)]** - (28 avril 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1446, 1447) : convention sur le commerce du blé : concertation sur l'évolution du marché et information ; divergences sur la nature des mesures à prendre en cas de fluctuation brutale des cours du blé et financement des mesures en faveur des pays en voie de développement : système de stockage mondial - Nouvelle prorogation de l'accord jusqu'au 30 juin 1983 - Aide alimentaire : engagement de huit pays industrialisés et de la Communauté économique européenne (CEE) ; engagements en volume et garantie contre l'inflation - Prorogation de cette convention sur l'aide alimentaire pour deux ans - Stabilisation du cours des matières premières - Approbation de cette prorogation par la commission des affaires étrangères.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises [n° 297 (81-82)]** - (3 juin 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2505) : convention signée à Vienne le 11 avril 1980 - Travaux de la commission des Nations Unies pour le droit commercial international - Convention visant à une uniformisation du régime des ventes internationales de marchandises - Grande souplesse des dispositions - Prise en compte des divers régimes juridiques et économiques des Etats signataires - Position de la commission des affaires étrangères favorable à l'adoption de ce texte.

- **Projet de loi relatif au règlement de certaines conséquences des événements d'Afrique du Nord [n° 62 (82-83)]** - (17 novembre 1982) - Art. 4 (p. 5521) : interrogation sur les dispositions visant les fonctionnaires et éventuellement les

agents contractuels obligés, en raison des événements d'Afrique du Nord, de rompre leur contrat.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Défense et service des essences - (29 novembre 1982) - (p. 5984, 5985) : mission d'un système policier : bon fonctionnement de la démocratie ; pluralisme ; police unitaire - Effectifs de la police nationale et de la gendarmerie nationale et rattachement au ministère de l'intérieur - Equilibre entre une police de statut civil et une police de statut militaire - Intégration de l'indemnité de sujétions spéciales de police dans les traitements soumis à retenue pour pension pour les policiers - Nécessaire applicabilité de cette mesure aux gendarmes.

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6074) : attachement du Gouvernement au maintien et au développement de l'agriculture de montagne - Rapport parlementaire sur la montagne constituant un document important, devant servir de base à la mise en forme d'une loi d'orientation sur la montagne - (p. 6075) : problème du foncier en terre de montagne - Nécessité de tout mettre en oeuvre pour aménager le territoire, le laisser à ses habitants, ne pas faire des assistés contraints à résider en montagne et éviter la désertification des campagnes.

Urbanisme et logement - (10 décembre 1982) - (p. 6617) : construction sociale en zone touristique ; emballement des coûts fonciers ; caractère particulier de la concurrence ; neutralisation des activités du bâtiment pendant les mois d'hiver en pays de montagne - Problème du logement des saisonniers et obligation réglementaire de réalisation de résidence principale pour les habitations à loyer modéré (HLM) ; prix ; inadéquation entre la demande et l'offre du secteur privé - Spéculation foncière - Surcoût ; délai de construction - Problème des distances - (p. 6618) : utilisation irrationnelle des aides publiques en raison de la multiplicité des maîtres d'ouvrage publics - Nécessité d'adaptation des organismes HLM, partenaires privilégiés des collectivités locales, aux conditions particulières dues aux nécessités du tourisme - Participation des organismes HLM à la politique du temps libre : contrat cadre passé avec l'Etat ; nécessité de donner au logement social en zone touristique un statut d'occupation variable ; problème d'adaptation des prêts locatif aidés.

DREYFUS (Pierre), ministre de l'industrie (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1786].

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

n° 219 de Mme Hélène Luc : faillite, règlement judiciaire et liquidation de biens (situation de l'entreprise Eclair-Prestil de Choisy-le-Roi) (11 juin 1982) (p. 2760 et suivantes).

n° 90 de M. André Rouvière : mineurs (travailleurs de la mine) (houillères des Cévennes : révision d'un décret de mise à la retraite d'office par anticipation) (11 juin 1982) (p. 2762).

n° 185 de M. René Tomasini : gaz (contrats de vente obtenus par la France en contrepartie d'achat de gaz à l'URSS) (11 juin 1982) (p. 2762, 2763).

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : industrie textile** - (13 avril 1982) - (p. 1081) : précédent débat au Sénat en octobre dernier sur les textiles - Adoption en novembre 1981 par le Gouvernement d'un programme en faveur des industries du textile et de l'habillement : mise en oeuvre

d'un pacte de solidarité; promotion d'une industrie dynamique et renouvellement des accords textiles internationaux - Allègement des charges sociales des entreprises - Création d'un centre de promotion du textile et de l'habillement - Mesures en faveur de l'automatisation des industries du textile et de l'habillement - Mesures favorisant la modernisation et le financement des entreprises - Renouvellement des accords textiles internationaux et directives du conseil des ministres des Communautés européennes - Attachement du Gouvernement français à un renforcement des dispositifs d'encadrement des importations - Résultats satisfaisants obtenus par la France auprès de la Communauté - (p. 1082): stabilisation en volume en 1981 des importations; diminution sur les produits semi-finis et légère augmentation sur les produits finis - Augmentation plus rapide des importations en provenance des pays industrialisés par rapport à celle des pays produisant à bas prix - Volonté du Gouvernement de prendre les mesures nécessaires à l'encadrement des poussées d'importation; mesures de sauvegarde à l'égard de la Turquie - Nécessité d'une mise en place rapide d'une nouvelle structure du groupe Boussac Saint-Frères (BSF) évoquée par M. *Christian Poncelet* - Elaboration par le Gouvernement d'un plan en concertation avec les organisations syndicales du groupe; constitution sous la responsabilité de l'Institut de développement industriel (IDI) d'une société chargée de mettre en place une location-gérance de Boussac Saint-Frères - Choix récent d'un nouveau président: M. René Mayer - Réponse de la Commission de Bruxelles concernant les importations en provenance de Turquie attendue cette semaine - Importance pour l'avenir du choix de l'homme appelé à gérer l'entreprise du groupe Boussac - Importance des chiffres cités par la presse dans une ignorance complète - (p. 1083): impossibilité pour la France de prendre des mesures unilatérales pour arrêter l'invasion des produits turcs - Probabilité d'une réponse satisfaisante de la Commission de Bruxelles - Moindre envergure des dégâts concernant le groupe BSF que ceux prévus en juin dernier.

- Question orale avec débat: chambres de commerce et d'industrie - (13 avril 1982) - (p. 1084): régime électoral des chambres de commerce et d'industrie datant de 1961 - Répartition du corps électoral en trois catégories et en sous-catégories - Faiblesse du taux de participation aux élections - Intention du Gouvernement de rendre le régime électoral plus incitatif pour l'électeur et de conférer aux élus consulaires une représentativité accrue - (p. 1085): projet élaboré par le Gouvernement porté à la connaissance des chambres de commerce et d'industrie en février 1982 - Examen attentif par le Gouvernement des remarques des chambres de commerce et d'industrie - Prise en compte de la proposition concernant le mode de scrutin à la représentation proportionnelle et la répartition des sièges selon la méthode de la plus forte moyenne - Limitation de la sur-représentation des grosses entreprises par la limitation du vote plural - Simplification du système électoral par la réforme du système des sous-catégories - Prise en compte du poids économique pour la répartition des sièges entre catégories et sous-catégories - Projet soumis au Conseil d'Etat pour avis - Dispositions modifiant le décret du 3 août 1961 appartenant au domaine législatif: décision de la section des finances du Conseil d'Etat du 30 mars 1982 - Remise à plus tard de ce projet - Nécessité d'encourager les élections consulaires par l'institution du vote par correspondance - Rôle des chambres de commerce dans le développement de leur région en liaison avec la direction interdépartementale de l'industrie - Mesures en faveur des entreprises industrielles sous-traitantes et circulaire adressée à tous les présidents d'entreprises nationalisées.

- Question au Gouvernement, de M. Maurice Schumann: dégradation de l'industrie textile - (27 mai 1982) - (p. 2316): difficultés du commerce extérieur textile de la France - Plan textile du Gouvernement - Contacts pris avec les professions - Renégociations de l'accord multifibres - Mesures de sauvegarde - Mise en demeure de la commission de Bruxelles - Contrat signé entre les entreprises et le

Gouvernement - Accords bilatéraux - (p. 2317): circulation à l'intérieur de la CEE et contrôles douaniers.

- Question au Gouvernement, de M. Richard Pouille: emploi dans l'industrie lourde de l'agglomération nancéienne - (24 juin 1982) - (p. 3110): situation de l'emploi dans la région de Nancy - Modernisation de la sidérurgie - Concertation - Usinor et Sacilor - Investissement sidérurgique prévu pour les prochaines années - Mission confiée à M. Delpech - Suppressions d'emplois prévisibles et création d'emplois industriels - Réduction du temps de travail et pré-retraite - Rôle des entreprises publiques: exemple de Pont-à-Mousson - Filiales de reconversion prévues par Usinor et Sacilor.

- Question au Gouvernement, de M. Hubert Martin: mines de fer de Briey et Longwy - (24 juin 1982) - (p. 3111): problème de compétitivité du minerai de fer de Lorraine: minerai phosphoreux - Minerai importé - Engagement du Président de la République sur le maintien des mines d'ici à 1985 - Elaboration d'un programme coordonné d'exploitation du bassin de Briey; rôle d'Usinor et Sacilor.

- Question au Gouvernement, de M. Jean Puech: restructuration du groupe Vieille Montagne - (24 juin 1982) - (p. 3111): perspectives de l'industrie du zinc en France et de l'usine de Viviez - Société Penarroya et groupe belge de l'Union minière - Production excédentaire - Importance du prix de l'électricité.

- Question au Gouvernement, de M. Jean-Marie Girault: avenir de la Société métallurgique de Normandie - (24 juin 1982) - (p. 3112): location gérance de la Société métallurgique de Normandie (SMN) confiée à une filiale commune d'Usinor et Sacilor - Plan de modernisation - Concertation - Dotation d'investissements prévue pour 1982-1986.

DREYFUS-SCHMIDT (Michel), sénateur du Territoire de Belfort (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions (19 janvier 1982) (p. 246).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie (21 janvier 1982) (p. 324).

Est élu membre de la commission de contrôle des services de l'Etat chargés du maintien de la sécurité publique (11 mai 1982) (p. 1869).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger (12 mai 1982) (p. 1921).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs (27 mai 1982) (p. 2341).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (11 juin 1982) (p. 2760):

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (18 juin 1982) (p. 2959).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes (18 juin 1982) (p. 2969).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire (24 juin 1982) (p. 3122).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal (8 juillet 1982) (p. 3530).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (20 juillet 1982) (p. 3699).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (23 juillet 1982) (p. 3785).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (28 septembre 1982) (p. 4197).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (1^{er} octobre 1982) (p. 4299).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (5 octobre 1982) (p. 4352).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales (13 octobre 1982) (p. 4537).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion (26 octobre 1982) (p. 4813).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (8 novembre 1982) (p. 5287).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant organisation

des régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion (21 décembre 1982) (p. 7176).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 109 (20 avril 1982) (p. 1172) à M. le ministre de l'intérieur : **administration (organisation)** (contrôle de légalité des arrêtés des autorités communales, départementales et régionales) - Discutée le 6 mai 1982 (débat commun) (p. 1796 et suivantes).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture** [n° 150 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (13 janvier 1982) - **Art. 3** (p. 131) : se déclare favorable à l'amendement n° I-67 de M. Gaston Defferre, ministre (procédure d'urgence en cas de motif sérieux et annulation de la délibération de l'arrêté ; possibilité d'appel de l'ordonnance du président du tribunal administratif et décision du président de la section du contentieux du Conseil d'Etat dans un délai de 48 heures) - **Maintien du caractère contradictoire de la procédure d'urgence et respect des droits de la défense de la commune** - **Art. 4** (p. 138) : se déclare favorable à l'amendement n° I-69 de M. Gaston Defferre, ministre (domaines et modalités d'intervention des communes ; actions directes ou indirectes) - **Liberté du commerce et de l'artisanat ; aides indirectes** - **Appréciation par les communes des difficultés des entreprises** - **Conventions avec la région et le département** - **Limitation de la charge annuelle des interventions de la commune.**

Suite de la discussion - (14 janvier 1982) - **Art. 30** (p. 187) : se déclare défavorable à l'amendement n° II-28 de M. Michel Giraud, rapporteur (délégation du droit de vote exclusivement pour maladie, accident, événement familial grave ou en cas de participation aux travaux d'une assemblée parlementaire, de l'assemblée des Communautés européennes ou d'un conseil régional ; impossibilité d'être porteur de plus d'un mandat) - **Art. 48** (p. 206) : soutient l'amendement n° III-50 de M. Lucien Delmas (aide financière de l'Etat aux investissements privés et consultation des conseils régionaux) - **Soutient l'amendement n° III-51 de M. Lucien Delmas (aide financière de l'Etat aux investissements privés et avis du conseil régional de l'Île-de-France)** - **Vote défavorable du groupe socialiste sur l'article 48 relatif à l'extension des compétences économiques de la région** - **Art. 57 ter** (p. 223) : intervient sur l'amendement n° III-32 de M. Michel Giraud, rapporteur (rétablissement de cet article, supprimé par l'Assemblée nationale, dans une rédaction fixant les conditions dans lesquelles les chambres régionales des comptes peuvent formuler leurs observations relatives aux communes, aux départements et à la région) : suppression souhaitable du délai d'un an fixé pour la présentation des observations des chambres régionales des comptes - **Art. 93** (p. 229) : sur l'amendement n° III-44 de M. Michel Giraud, rapporteur (fixation ultérieure par la loi relative à la répartition des compétences des conditions d'évolution de la dotation globale d'équipement dont le montant ne pourra être inférieur à celui des subventions qu'elle remplace), son sous-amendement n° III-94 : fixation par la loi relative à la répartition des compétences de dispositions permettant aux petites communes de garantir leur capacité d'investissement ; adopté - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 230, 231) : conditions d'examen du texte en première lecture par le Sénat - **Accord intervenu en deuxième lecture sur divers points** : suppression de la tutelle administrative sur les communes et départements ; dotation culturelle ; dotation pour l'indemnité de logement des instituteurs ; dotation globale d'équipement - **Maintien d'une divergence sur la région** : caractère ou non de collectivité territoriale ; cite les travaux préparatoires du Comité consultatif

constitutionnel de 1958 - Désaccord relatif aux interventions économiques des communes - Responsabilité des élus - Maintien de traces de conservatisme dans le projet voté par le Sénat : abstention du groupe socialiste.

Nouvelle lecture [n° 189 (81-82)] - (26 janvier 1982) - Art. 3 bis (p. 359) : se déclare favorable à l'amendement n° 43 de M. Gaston Defferre, ministre (1° possibilité de recours du citoyen auprès du représentant de l'Etat, 2° mise en oeuvre de la procédure par le représentant de l'Etat même en cas de transmission en dehors du délai) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 381) : instauration d'un débat à propos des commissions mixtes paritaires (CMP) - Blocage rendu possible par la majorité sénatoriale - Dernier mot à l'Assemblée nationale, conforme à la Constitution et à la démocratie - Maintien des principaux points de divergence : intervention en matière économique des communes, des départements et des régions ; non reconnaissance de la région comme collectivité territoriale - Abstention du groupe socialiste sur le texte de ce projet de loi.

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre premier du livre cinquième du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes** [n° 197 (81-82)] - (6 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 918) : historique des conseils de prud'hommes ; prud'hommes pêcheurs dans les villes maritimes depuis 1462 ; exemple de la ville de Lyon ; instauration du premier conseil de prud'hommes pour l'industrie des métaux en 1844 ; loi du 27 mai 1848 : électoralat et règles d'éligibilité ; alternance à la présidence ; règle de la parité ; mode électoral - Réaction autoritaire sous l'Empire et loi du 1^{er} juin 1853 - Loi du 7 février 1880 : droit pour les conseils de prud'hommes d'élire deux de leurs membres comme président et vice-président - Situation des conseils de prud'hommes d'Alsace et de Lorraine placés sous la législation du Second Empire - Loi de 1905 et apparition du juge de paix départiteur - Loi du 18 janvier 1979 et généralisation de la juridiction prud'homale - Conseil supérieur de la prud'homie - Election ; renouvellement général tous les cinq ans ; présentation de listes complètes ; cas des candidatures libres ; problème de l'inéligibilité des travailleurs immigrés ; précision du domicile des travailleurs électeurs - (p. 919) : statut du conseiller prud'homme - Indemnisation ; prise en charge de ces dépenses par l'Etat ; cas des petits artisans et des petits commerçants - Formation juridique du conseiller - Compétence du conseil ; licenciements économiques ; nécessité d'une compétence sur les conflits collectifs ; interprétation des conventions collectives - Situation des cadres ; opposition à une possibilité de choix entre une section d'encadrement des conseils de prud'hommes et le tribunal de commerce - Composition du conseil de prud'hommes ; absence d'autonomie des cinq sections ; possibilité d'affectation des membres d'une section à une autre ; section de l'encadrement et statut hybride des cadres ; demande de création d'une sixième section réservée aux techniciens et aux agents de maîtrise - Fonctionnement ; réduction des délais ; problème des horaires ; situation de Paris ; moyens des conseils ; proposition d'une dispense d'affranchissement du courrier - (p. 920) : protection des salariés dans leur emploi - Nombre de conseillers par section - Possibilité de détachement d'un conseiller dans une autre section - Impossibilité pour un conseiller prud'homme d'assister un plaideur devant un conseil de prud'hommes - Décision du juge départiteur en cas d'absence - Opposition au remplacement d'un conseiller dont l'absence est justifiée par le président - Alsace Moselle ; histoire de la ville de Belfort ; situation héritée du Second Empire et loi du 1853 - Situation actuelle en Alsace et Moselle : conditions d'électorat et d'éligibilité beaucoup moins libérales ; obligation d'un an de résidence ; existence de deux sections du commerce et de l'industrie ; nomination du président par le maire ou le conseil municipal - Extension de la loi existante à l'ensemble de la France et égalité de tous les départements français devant la loi française - Problème de l'échevinage ; impossibilité d'imposer la présence d'un magistrat professionnel à la tête

de tous les conseils de prud'hommes de France ; juge départiteur - (p. 921) : proposition d'une extension de l'échevinage à la cour d'appel - Loi sur les conseils de prud'hommes et volonté de changement - Art. 1 (p. 929) : son amendement n° 56 : compétence des conseils de prud'hommes pour interpréter la convention collective, même en dehors de tout litige individuel ; retiré - (p. 930) : son amendement n° 124 : licenciements économiques et compétence des conseils de prud'hommes ; retiré - (p. 933) : se déclare défavorable à l'amendement n° 2 de M. André Rabineau, rapporteur (compétence non exclusive des conseils de prud'hommes) - (p. 935) : sur l'amendement n° 4 de M. André Rabineau, rapporteur, identique à l'amendement n° 33 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis, se déclare favorable à la première partie de cet amendement (fixation du taux de compétence des conseils de prud'hommes par décret) et défavorable à la seconde partie (révision annuelle à la valeur de trois fois le salaire moyen ouvrier mensuel) - Art. 4 (p. 937) : son amendement n° 57 : suppression de la notion de sections autonomes ; retiré - Soutient l'amendement n° 58 de M. Marc Plantegenest (possibilité de réduction du nombre de conseillers de chaque section d'un conseil de prud'hommes dans le département de Saint-Pierre-et-Miquelon) - Art. 7 (p. 940) : son amendement n° 59 : possibilité de vote par mandat et détention par un conseiller d'un maximum d'une voix ; adopté - Après l'art. 7 (p. 941) : se déclare défavorable à l'amendement n° 73 de M. Pierre Louvot (décision du président après avis du vice-président) - Art. 8 (p. 942, 943) : son amendement n° 60 : suppression de l'accord des intéressés en cas d'affectation provisoire des conseillers prud'hommes à une autre section ; rejeté.

Suite de la discussion - (7 avril 1982) - **Après l'art. 8 ter** (p. 974) : son amendement n° 105 : 1° extension de la section de l'encadrement aux salariés qui exercent un commandement par délégation de l'employeur ; rejeté ; 2° extension de la section de l'encadrement aux techniciens et agents de maîtrise qui ont une délégation de commandement et aux voyageurs, représentants et placiers ; création ultérieure d'une sixième section ; devenu sans objet - Art. 9 (p. 977) : son amendement n° 61 : modification du second alinéa de l'article L.513-1 du code du travail pour supprimer la mention des « chefs d'atelier de famille travaillant eux-mêmes » ; rejeté - Art. 10 : son amendement n° 62 : réduction de 10 à 5 ans du délai d'éligibilité des personnes ayant cessé d'exercer une activité salariée ; retiré, puis repris par M. Bernard Legrand, et rejeté - (p. 978) : dispositions identiques adoptées par la commission des lois en 1979, sur la proposition de son rapporteur, M. Louis Virapoullé - Art. 11 (p. 982, 983) : se déclare opposé à l'amendement n° 39 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (modification du texte proposé pour l'article L.513-3 du code du travail, pour supprimer l'alinéa prévoyant l'inscription par les agences locales de l'emploi des travailleurs privés d'emploi sur les listes électorales des conseils de prud'hommes) - (p. 984) : se déclare opposé à l'amendement n° 79 de M. Louis Souvet (suppression, sur les listes établies par l'employeur, de la mention du domicile des salariés) - Décision du Conseil d'Etat confirmant que cette mention ne porte pas atteinte à la vie privée ; caractère illégal, au contraire, d'une circulaire qui prévoyait la domiciliation des salariés dans l'entreprise - (p. 985) : se déclare également opposé à l'amendement n° 127 de M. André Rabineau, rapporteur (possibilité pour les salariés de fixer leur domicile à l'adresse de leur choix pour l'établissement des listes fournies par l'employeur) - Art. 13 (p. 989) : se déclare opposé à l'amendement n° 17 de M. André Rabineau, rapporteur (obligation pour chaque liste de comporter un nombre de candidats compris entre 50 % et 150 % des postes à pourvoir) - Volonté d'obtenir des candidatures sérieuses et représentatives : nécessité de listes complètes - Art. 17 (p. 992, 993) : se déclare opposé à l'amendement n° 44 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (maintien de la rémunération pour les conseillers prud'hommes salariés ; compensation de revenu pour les conseillers prud'hommes employeurs) - Caractère démagogique de la proposition d'indemnisation de l'employeur,

commerçant ou artisan ; difficultés de calcul de l'éventuel préjudice subi - **Art. 18** (p. 994) : son amendement n° 63 : extension aux conseillers prud'hommes de la protection admise pour d'autres catégories de salariés protégés ; exclusion de mesures discriminatoires, notamment en matière de rémunérations, d'avantages sociaux et d'avancement ; retiré - **Art. 21** (p. 997) : son amendement n° 64 : date de déchéance de ses fonctions du conseiller prud'homme condamné pour des faits prévus aux articles L.5 et L.6 du code électoral ; adopté - **Art. 21** (p. 998) : son amendement n° 65 : possibilité pour le ministre de la justice de suspendre un conseiller prud'homme passible de poursuites disciplinaires ou pénales, subordonnée à l'avis conforme de l'assemblée générale du conseil à la majorité des trois quarts ; retiré - **Art. 22** (p. 1001) : son amendement n° 125 : possibilité pour un conseiller empêché, dont l'absence est reconnue justifiée par le président ou le vice-président, de se faire remplacer avant l'audience de départage par un conseiller de la même section ; retiré - Son amendement n° 66 : constatation de l'absence par un procès-verbal du juge d'instance et transmission de ce document au président du conseil de prud'hommes pour suivre éventuellement la procédure de déchéance ; retiré - (p. 1002) : désignation, évoquée par M. Marcel Rudloff, des juges départiteurs par l'assemblée générale de la cour d'appel - Se déclare opposé à l'amendement n° 98 de M. Bernard Legrand (suppression de la disposition relative au remplacement d'un conseiller absent en cas d'absence justifiée) - (p. 1003) : s'interroge sur les modalités de remplacement du conseiller prud'homme dont l'absence est reconnue justifiée ; précisions nécessaires sur le décret futur - **Art. 23** (p. 1005) : se déclare favorable à l'amendement n° 47 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (incompatibilité entre les fonctions de conseiller prud'homme et les fonctions de défenseur) - **Après l'art. 23** (p. 1006) : son amendement n° 126 : autorisations d'absence pour les salariés qui exercent des fonctions d'assistance ou de représentation devant les juridictions prud'homales ; adopté - **Art. 24** (p. 1008) : son amendement n° 67 : mention, parmi les dépenses, de la bourse annuelle de documentation des élus ; suppression de la médaille ; retiré - Ses amendements n° 68 : mention des dépenses de formation des conseillers prud'hommes ; retiré, et n° 69 : mention des frais de fonctionnement du conseil supérieur de la prud'homie ; retiré - **Art. 29** (p. 1011) : se déclare opposé à l'amendement n° 101 de M. Bernard Legrand (suppression de l'abrogation de l'article L.514-9 du code du travail relatif à la procédure utilisée contre des conseillers prud'hommes en cas de plainte en prévarication) - **Art. 31** (p. 1012) : son amendement n° 70 : précisions complémentaires sur les abrogations de textes tendant à supprimer le droit d'option des cadres entre les tribunaux de commerce et les conseils de prud'hommes ; devenu sans objet - Article L.634-1 du code de commerce et article L.411-5 du code de l'organisation judiciaire - **Après l'art. 34** (p. 1013) : son amendement n° 71 : dépôt de conventions collectives au greffe du conseil de prud'hommes ; retiré - **Art. 35** (p. 1015, 1016) : vote du groupe socialiste contre l'amendement n° 31 de M. André Rabineau, rapporteur, soutenu par M. Robert Schwint, président de la commission des affaires sociales (généralisation territoriale et professionnelle des conseils de prud'hommes aux trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, mais maintien à la tête du bureau de jugement et de la formation de référé d'un magistrat de l'ordre judiciaire) - Opposition des syndicats CGT et CFTD d'Alsace et de Moselle au maintien du système actuel - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1019) : amendements adoptés par le Sénat et différences fondamentales avec le texte de l'Assemblée nationale - Abstention du groupe socialiste sur le projet ainsi modifié.

Deuxième lecture [n° 266 (81-82)] - (20 avril 1982) - **Art. 1** (p. 1160) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 1 de M. André Rabineau, rapporteur, et n° 16 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (rétablissement du droit d'option des cadres entre la juridiction prud'homale et les tribunaux de commerce) - (p. 1161) : sur les amendements identiques n° 3 de M. André Rabineau, rapporteur,

et n° 18 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (reprise du texte voté par le Sénat en première lecture relatif au relèvement du taux de compétence en dernier ressort des conseils de prud'hommes : fixation par décret, révision annuelle et indexation sur le salaire moyen ouvrier), se déclare favorable à la fixation par décret et à la révision annuelle, mais non au mécanisme d'indexation - **Art. 35** (p. 1169) : en sa qualité de représentant du territoire de Belfort, évoque les spécificités du droit local d'Alsace et de Moselle - Note l'unanimité faite sur la généralisation professionnelle des conseils de prud'hommes - (p. 1170) : rôle du magistrat : échevin ou juge départiteur - Se déclare opposé aux amendements identiques n° 15 de M. André Rabineau, rapporteur, et n° 31 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture : généralisation territoriale et professionnelle des conseils de prud'hommes aux trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle mais maintien à la tête du bureau de jugement et de la formation de référé d'un magistrat de l'ordre judiciaire) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1171) : amendements adoptés par le Sénat ; abstention du groupe socialiste sur le projet ainsi modifié.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (21 avril 1982) - **Art. 2** (p. 1233) : son amendement n° 251 : exclusion du champ d'application de la loi pour les locations de locaux à usage mixte professionnel et d'habitation ; retiré - (p. 1238) : son amendement n° 252 : suppression du dernier alinéa de cet article relatif aux locations à des étudiants de chambres faisant partie intégrante du logement occupé par le bailleur ou en cas de sous-location par le locataire principal ; retiré - (p. 1240) : nécessité de favoriser la location de chambres aux étudiants mais d'empêcher leur exploitation ou celle de leurs parents - **Après l'art. 2** : son amendement n° 253 : application des dispositions de la présente loi aux locations de locaux à usage mixte professionnel et d'habitation et aux locaux professionnels ; majoration possible du montant du loyer déterminée en application du titre IV, de 25 % pour les locations de locaux à usage mixte professionnel et d'habitation et de 50 % pour les locations de locaux exclusivement professionnels ; réservé jusqu'après l'examen de l'article 6 bis - Absence de réglementation concernant les baux portant sur les locaux à usage professionnel dans le projet de loi sur la modération des loyers - Locaux à usage professionnel totalement exclus de ce projet - Risque d'exposer au lieu de protéger celui qui a un local à usage mixte - (p. 1241) : locaux à usage mixte et locaux à usage professionnel concernés par la loi du 1^{er} septembre 1948 - (p. 1242) : existence de bail d'une longue durée avec promesse de renouvellement concernant les locaux professionnels, signalée par M. Paul Pillet - Risque d'être dans l'obligation d'accepter un loyer très élevé ou de partir à l'échéance du bail - Danger pour le locataire d'un local mixte de voir le propriétaire exercer son droit de reprise - Temps de la réflexion nécessaire, problème délicat et possibilité de réserver cet amendement - **Après l'art. 4** (p. 1254) : se déclare opposé à l'amendement n° 11 de M. Paul Pillet, rapporteur (motifs d'ordre familial ou professionnel concernant le bailleur ou le locataire, imposant une location d'une durée inférieure à l'une ou l'autre de celles prévues à l'article précédent).

Suite de la discussion - (22 avril 1982) - **Art. 6 bis** (p. 1286) : sur l'amendement n° 15 de M. Paul Pillet, rapporteur (modalités de résiliation du contrat de location par le bailleur), se déclare s'abstenir sur le sous-amendement n° 366 de M. Roger Quilliot, ministre (occupation du logement par le bénéficiaire de la reprise sans prise en compte de raisons familiales, professionnelles ou de santé) - (p. 1287) : sur l'amendement n° 15 de M. Paul Pillet, rapporteur, son sous-amendement n° 254 : occupation du logement par le bénéficiaire de la reprise à moins qu'il ne justifie de raisons familiales, professionnelles ou de santé postérieures à l'exercice du droit de résiliation ; adopté - **Après l'art. 2 (suite)** (p. 1290) : son amendement

n° 253, précédemment réservé : application des dispositions de la présente loi aux locations de locaux à usage mixte professionnel et d'habitation et aux locaux professionnels ; majoration possible du montant du loyer déterminée en application du titre IV de 25 % pour les locations de locaux à usage mixte professionnel et d'habitation et de 50 % pour les locations de locaux exclusivement professionnels ; rejeté.

- **Attentat de la rue Marbeuf** - (22 avril 1982) - (p. 1288) : association du groupe socialiste à la condamnation du terrorisme aveugle - Action des pouvoirs publics.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion - (27 avril 1982) - Art. 18 (p. 1382) : se déclare opposé à l'amendement n° 322 de M. François Collet, soutenu par M. Jean Chérioux (suppression du deuxième alinéa de cet article relatif à l'autorisation pour le locataire d'exercer une activité politique, syndicale, associative ou confessionnelle).

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre premier du livre cinquième du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes** - *Nouvelle lecture* [n° 294 (81-82)] - (27 avril 1982) - Art. 23 (p. 1390) : se déclare opposé à l'amendement n° 9 de M. André Rabineau, rapporteur (incompatibilité entre les fonctions de conseiller prud'homme et les fonctions de défenseur) - **Rappel au règlement** (p. 1393) : méconnaissance de la position du Président du Sénat, concernant la dernière circulaire évoquée par M. Etienne Dailly - Deux questions orales avec débat déposées à ce sujet - Discussion future sur l'opportunité de cette circulaire - Précédents de circulaires adressées par le Garde des sceaux aux parquets pour spécifier la manière dont les lois doivent être appliquées - Aucun caractère anormal de ces circulaires - **Explication de vote sur l'ensemble** : points de désaccord : double compétence des cadres ; impossibilité de remplacement entre le président et le vice-président ; impossibilité pour les travailleurs privés d'emplois d'être électeurs des prud'hommes ; liste incomplète ; problème des départements d'Alsace - Au nom du groupe socialiste, votera contre ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion - (28 avril 1982) - Art. 25 (p. 1432) : se déclare défavorable à l'amendement n° 54 de M. Paul Pillet, rapporteur (création d'une commission départementale du logement : détermination de la composition, du mode de désignation et du fonctionnement de cette commission par un décret en Conseil d'Etat) et, sur cet amendement, déclare s'abstenir sur le sous-amendement n° 353 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard (représentation de gestionnaires, de locataires et de bailleurs dans cette commission) - Se déclare défavorable à l'amendement n° 339 de MM. Jean Colin et Pierre Ceccaldi-Pavard (présidence de cette commission par un juge).

- **Projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger** [n° 261 (81-82)] - (4 mai 1982) - Art. 2 (p. 1608) : se déclare défavorable à l'amendement n° 2 de M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (inscription des Français établis dans le ressort d'un consulat, immatriculés, en cours d'immatriculation ou dispensés d'immatriculation, sur la liste spéciale de ce ressort) - Art. 3 (p. 1610) : se déclare défavorable à l'amendement n° 3 de M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (détermination des circonscriptions électorales, de leur chef-lieu et du nombre de sièges attribués à chacune d'elles par la loi) - Art. 7 (p. 1614) : se déclare défavorable à l'amendement n° 5 de M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (élection au scrutin majoritaire à deux tours dans les circonscriptions qui ont droit à quatre sièges et élection à la représentation proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne dans les circonscriptions qui ont droit à cinq sièges ou plus).

- **Questions orales avec débat jointes : contrôle des actes administratifs des collectivités locales** - (6 mai 1982) -

(p. 1798) : circulaire du 5 mars 1982 relative au contrôle des actes administratifs des autorités communales, départementales et régionales - Décision du Conseil constitutionnel estimant que les délibérations, les arrêtés, les actes et les conventions pris ou passés par les autorités communales, départementales ou régionales, au moment où ils sont pris doivent être portés à la connaissance du représentant de l'Etat - Nécessité d'une circulaire dans l'attente d'une loi complémentaire - Proposition de loi sénatoriale demandant que les délibérations, arrêtés, actes et conventions pris ou passés par les autorités communales, départementales ou régionales, soient exécutoires - Nécessité de trouver un accord exempt d'arrière-pensée politique avec des hommes membres de l'opposition et également élus locaux devant l'irréalisme des conséquences interprétées *stricto sensu* de la décision du Conseil constitutionnel - Nécessité d'une loi complémentaire rendant exécutoires les délibérations, arrêtés et actes des autorités communales, départementales et régionales dès leur transmission au représentant de l'Etat - Interrogation sur la date du dépôt de ce projet de loi.

- **Conclusions du rapport de M. Pierre Salvi, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de résolution de M. Charles Pasqua et plusieurs de ses collègues tendant à créer une commission de contrôle des services chargés, au ministère de l'intérieur et de la décentralisation, d'une mission de sécurité publique** [n° 317 (81-82)] - (6 mai 1982) - Discussion générale (p. 1810) : insécurité, cheval de bataille électorale dès 1980, de l'ancienne majorité - Consensus populaire étant porté vers ceux qui avaient combattu la loi « sécurité et liberté » - Vote du Sénat dans sa majorité de l'abolition de la peine de mort, de la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat et du texte de l'amnistie - Absence de responsabilité du garde des sceaux - Politique du Gouvernement tendant à assurer plus de sécurité - Effort budgétaire important du Gouvernement actuel en faveur des effectifs de police - Nécessité de connaître les services que la commission aura le droit de contrôler - Risque d'augmentation du trouble et du désarroi par cette proposition - Véritable opération politique et vote du groupe socialiste contre cette proposition - (p. 1811) : absence d'un reproche de manque d'objectivité du rapporteur - Souci du Gouvernement d'assurer la sécurité des Français - Risque d'atteinte au principe de la séparation des pouvoirs en cas de contrôle des parquets.

- **Projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire** [n° 273 (81-82)] - (18 mai 1982) - Discussion générale (p. 2093) : urgence de cette suppression - Absence de modification de la situation en temps de guerre ; droits de la défense ; exemple des fusillés pour l'exemple de 1917 - Spécialisation des juridictions ; osmose entre la nation et l'armée et nécessaire jugement de tous les délinquants par les mêmes juges - Constitution de partie civile : définition de l'armée comme un mal nécessaire ; hiérarchie des militaires et indépendance des juges ; refus de confondre la justice pénale et la discipline - Réforme de la justice pénale - (p. 2094) : enquêtes ; garde à vue ; ordre d'incarcération provisoire ; poursuites ; partie civile ; appel ; double degré de juridiction - Référence à l'engagement du candidat à la présidence de la République, M. François Mitterrand - Egalité de tous les citoyens, militaires de carrière et civils devant la justice - Rôle des jurés.

- **Projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 330 (81-82)] - (18 mai 1982) - Discussion générale (p. 2116) : composition du Conseil supérieur des Français de l'étranger - Elections au suffrage universel et dans la plupart des circonscriptions à la proportionnelle - Travaux de la commission mixte paritaire (CMP) - (p. 2117) : vote de la loi « Sécurité et Liberté » et dépôt d'amendements par le Gouvernement sur les conclusions de la CMP ; application de la Constitution - Article 3 et possibilité pour le Gouvernement de recours devant le Conseil constitutionnel - Dépôt de listes - Système électoral

et représentation proportionnelle - Abstention sur le texte de la CMP.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs - Deuxième lecture** [n° 329 (81-82)] - (25 mai 1982) - Art. 34 (p. 2245) : se déclare opposé à l'amendement n° 36 de M. Paul Pillet, rapporteur (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture relatif à la fixation et à l'application du taux maximum d'évolution du loyer, et des majorations supplémentaires de loyer).

- **Projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger - Nouvelle lecture** [n° 345 (81-82)] - (25 mai 1982) - Art. 3 (p. 2236) : difficulté d'établir un tableau de répartition des sièges donnant satisfaction à tout le monde - Tableau annexé à la loi à la suite des travaux de la commission mixte paritaire - Article 3 faisant mention du tableau annexé voté à l'unanimité en seconde lecture par le Sénat - Art. 7 (p. 2237) : se déclare opposé à l'amendement n° 1 de M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (élection au scrutin majoritaire à un tour dans les circonscriptions qui ont droit à un ou deux sièges, élection à la représentation proportionnelle suivant la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel dans les circonscriptions qui ont droit à trois sièges ou plus).

- **Création éventuelle d'une commission spéciale pour l'examen du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** - (2 juin 1982) - (p. 2439) : article 16 du règlement du Sénat - Commissions permanentes et commissions spéciales - Pouvoir de proposition du président du Sénat.

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** [n° 344 (81-82)] - (19 juillet 1982) - Discussion générale (p. 3606) : argument de l'inopportunité du projet et manoeuvres dilatoires - Exemple précédent de l'enterrement des rapports Bloch-Lainé en 1963, Sudreau en 1975 et Rivero en 1979 - Progrès social, condition de l'essor économique - A propos des accusations portées par le président et le rapporteur de la commission spéciale contre les syndicats, cite Jean Girette, prêtre ouvrier : représentativité des syndicats malgré le faible taux de syndicalisation des salariés - Progrès de la législation sociale depuis le 19^e siècle - Dispositions du projet relatives au règlement intérieur et au pouvoir disciplinaire - Rôle de l'inspection du travail et des conseils de prud'hommes - Institution du droit d'expression des travailleurs dans l'entreprise - (p. 3607) : dispositions identiques en vigueur en Scandinavie, en Italie, en Allemagne et en Espagne - Cite une intervention de Jean Jaurès à la tribune de la Chambre des Députés en 1893 : contradiction entre la démocratie instituée dans l'ordre politique et l'absence de garantie économique donnée aux salariés ; socialisme, seul capable de résoudre cette contradiction.

Suite de la discussion - (20 juillet 1982) - Art. 1 (p. 3652) : rappel au règlement : double rapport du rapporteur et du président de la commission spéciale ; retransmission télévisée des débats excluant le ministre et les orateurs de la gauche du Sénat - Contradiction entre les amendements déposés par le groupe UCDP et les amendements votés par les membres de ce même groupe en commission - Art. L. 122-36 du code du travail (p. 3659) : se déclare opposé à l'amendement n° 12 de M. Jean Chérioux, rapporteur (texte intégral du règlement intérieur remis au salarié lors de son embauche) - Charge nouvelle pour l'entreprise - Art. L. 122-37 (p. 3662) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Jean Béranger (décision de l'inspecteur du travail notifiée aux membres du comité d'entreprise ou, à défaut, aux délégués du personnel ainsi qu'aux membres du comité d'hygiène et de sécurité pour les matières relevant de sa compétence) - Sur cet amendement, suggère le retrait du sous-amendement n° 139 de M. Charles Lederman (communication de la décision simultanément aux membres du comité d'entreprise et aux délégués du personnel) - Art. L. 122-40 (p. 3668) : se déclare opposé à l'amendement n° 19 de M. Jean Chérioux, rapporteur (suppression du

texte présenté pour cet article relatif à la définition de la sanction) - Déroulement des débats de la commission spéciale - Droit disciplinaire - Protection des salariés - Définition de la sanction - Entretien préalable - Compétence du conseil de prud'hommes - Seuil de vingt salariés - (p. 3669) : procédure de licenciement - (p. 3670) : déroulement des débats de la commission spéciale et séance du 13 juillet - Prétendue assiduité de ses membres - Compétence des conseils de prud'hommes pour annuler la sanction et parallélisme avec la possibilité de réintégration en cas de licenciement - Art. L. 122-41 (p. 3671) : son amendement n° 43 : information du salarié dans le même temps qu'est engagée la procédure de sanction ; devenu sans objet - (p. 3672) : son amendement n° 44 : exclusion de l'application de la procédure disciplinaire en cas d'avertissement ; retiré - (p. 3674) : notions de carrière et de classement hiérarchique - Notion d'incidence, directe ou non, immédiate ou non - Se déclare opposé à l'amendement n° 21 de M. Jean Chérioux, rapporteur (maintien du principe d'une procédure disciplinaire pour les seules sanctions les plus graves, ayant une incidence directe et immédiate sur l'emploi du salarié, la nature de ses fonctions, sa carrière ou sa rémunération) - (p. 3675) : se déclare opposé à l'amendement rédactionnel n° 67 de M. Claude Mont, soutenu par M. Auguste Chapin - Référence à la date de la convocation ou à celle de l'entretien - (p. 3677) : à propos de l'amendement n° 54 de MM. Pierre Louvot et Pierre-Christian Taittinger (exclusion du champ d'application de cette procédure des salariés qui ont moins d'un an d'ancienneté et des établissements employant habituellement moins de vingt salariés), se déclare opposé à l'institution d'un seuil de vingt salariés ; nécessité d'étendre la procédure de licenciement prévue par la loi du 13 juillet 1973 à tous les salariés - Art. L. 122-44 (p. 3679) : son amendement n° 45 : possibilité d'annulation par le conseil de prud'hommes des sanctions « manifestement » disproportionnées par rapport à la faute commise ; devenu sans objet - Art. L. 122-46 (p. 3683) : son amendement n° 46 : interdiction de sanctionner ou licencier un salarié en raison de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou de ses convictions religieuses ; nullité de toute décision patronale contraire et remise des choses en leur état antérieur ; devenu sans objet - (p. 3684) : se déclare opposé à l'amendement n° 27 de M. Jean Chérioux, rapporteur (suppression du texte proposé pour cet article, relatif à l'interdiction de sanctionner ou de licencier un salarié en raison de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou de ses convictions religieuses) - Rôle du Sénat comme défenseur des libertés - Principes inscrits dans la Constitution - Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 - Exemple de l'article 27 du projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs (loi Quilliot) - Art. 3 (p. 3687, 3688) : son amendement n° 47 : critères retenus pour fixer l'ordre des licenciements et pondération de ces critères ; adopté - Art. 6 (p. 3691, 3692) : ses amendements n° 48 et 49 : définition des modalités d'exercice du droit à l'expression par un accord conclu entre l'employeur et les organisations syndicales représentatives dans l'entreprise ; devenus sans objet - Suppression des références aux articles L. 132-19 à L. 132-30 du code du travail, non encore modifiés - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3698) : refus par le ministre d'une seconde délibération sur l'article 1 - Texte vidé de son contenu au-delà des espérances de la majorité sénatoriale.

- **Projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel** [n° 384 (81-82)] - (28 septembre 1982) - Discussion générale (p. 4185) : argumentation de M. Jean Chérioux quant à l'absence de prise en compte des ratures sur les listes électorales en-dessous d'un seuil de 10 % et dispositions de la loi municipale relatives au vote bloqué et à l'impossibilité de panacher : vote préférentiel - **Question préalable** (p. 4193) : intervient contre la motion n° 1 de M. Daniel Hoeffel, rapporteur, tendant à opposer la question préalable - Excès de la majorité sénatoriale : multiplication des amendements et paralysie du travail législatif, ou opposition de la question préalable - (p. 4194) : circonstances de la création de la commission spéciale ;

mise en distribution du rapport le 28 septembre, jour même de ce débat - Prétendue suppression des seuils d'effectifs et maintien de seuils multiples - Dispositions relatives au crédit d'heures et engagement pris lors des accords de Grenelle de 1968 - Caractère très modeste des charges nouvelles créées - Indications chiffrées fournies par le rapporteur quant à la fréquente absence de délégués du personnel ou de comité d'entreprise et nécessité d'étendre la protection des représentants du personnel - (p. 4195) : dispositions du projet relatives à l'extension de cette protection : réintégration d'une personne licenciée à tort ; protection des candidats - Prise en compte, pour l'évaluation des effectifs, des travailleurs à temps partiel - Extension des délégués du personnel aux offices publics, aux sociétés mutualistes et aux organes de sécurité sociale et extension du comité d'entreprise aux établissements publics à caractère industriel et commercial : application de la jurisprudence - Jurisprudence en matière de dépassement du crédit d'heures, de paiement des réunions légales avec l'employeur, de protection du candidat délégué du personnel ou au comité d'entreprise - Protection en cas de transfert - Information du comité d'entreprise - Stratégie patronale visant à demander aux syndicats la réparation du préjudice causé par la grève, et interdiction par le projet - Collège des cadres et délégué supplémentaire du collège cadre pour les principaux syndicats représentatifs - Commission économique - (p. 4196) : rôle économique des représentants du personnel - Stages de formation pour les membres titulaires du comité d'entreprise - Recours à un expert comptable - Précisions apportées par le ministre sur le délégué de site - Prétendue introduction de la politique dans l'entreprise - Personnalités extérieures - Désignation des délégués syndicaux - Déplacements hors de l'entreprise des délégués syndicaux ou des délégués du personnel - Terme mis à l'exigence pour les membres des comités d'entreprise et les délégués du personnel de s'exprimer en français - Concertation entre les comités d'entreprise et les comités d'hygiène et de sécurité - Comités de groupe - Argument perpétuel de l'inopportunité - Amendements déposés par le groupe socialiste - (p. 4197) : rôle du Sénat de participer à la rédaction de la loi - Exemple de la disposition prévue en matière d'utilisation des locaux gérés par les comités d'entreprise - Demande le rejet de la question préalable.

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'inscription des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** - *Nouvelle lecture* [n° 54 (82-83)] - (20 octobre 1982) - *Discussion générale* (p. 4673) : avantages du deuxième tour de scrutin - Art. 3 (p. 4677, 4678) : se déclare défavorable à l'amendement n° 3 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (seuil d'applicabilité de ce régime : 9.000 habitants) - Attitude de la majorité sénatoriale - Expression des minorités dans toutes les communes - Egalité de tous devant la loi.

- **Projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion** [n° 537 (81-82)] - (26 octobre 1982) - *Discussion générale* (p. 4783) : adaptation de la loi de décentralisation aux départements d'outre-mer (DOM) ; rampe de lancement pour le développement économique et social des DOM - Référence à l'intervention de M. Louis Virapoulle, rapporteur, et de la plupart des orateurs de la droite du Sénat ; tentative de manier la peur - (p. 4784) : référence à la loi de 1972 ; suppression des cantons depuis 1949 ; composition des conseils régionaux et généraux ; cumul des mandats érigé à l'état de système - Création d'un conseil général et régional, assemblée unique élue à la proportionnelle - Caractère constitutionnel de ce texte ; article 73 de la Constitution de 1958 - (p. 4785) : consultation des conseils généraux et décret du 26 avril 1960 - Réduction des mandats des conseillers - Exemple de l'Algérie - Référence aux 110 propositions de M. François Mitterrand, candidat à la présidence de la République - (p. 4800, 4801) : nature des arguments apportés à ce débat

- **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4812) : défense des populations des DOM - Adaptation de la loi de décentralisation - Accord de cette loi avec la Constitution - (p. 4813) : prise en compte des spécificités des DOM - Opposition du groupe socialiste à ce texte modifié par le Sénat.

- **Projet de loi relatif au règlement de certaines conséquences des événements d'Afrique du Nord** [n° 62 (82-83)] - (17 novembre 1982) - *Discussion générale* (p. 5513) : intervention au nom du groupe socialiste - Désaccord à l'Assemblée nationale concernant les dispositions relatives aux officiers généraux entre le Gouvernement et la majorité des députés socialistes - Règlement des conséquences des événements d'Afrique du Nord conduisant à traiter dans les mêmes projets de loi ceux qui se sont opposés à la prolongation d'une guerre et ceux qui se sont opposés à l'indépendance de l'Algérie - Loi du 16 juillet 1974 réintégrant tous ceux qu'elle amnistiait dans leur grade tout en les admettant à la retraite - Cas des officiers généraux atteignant la limite d'âge et versés dans la deuxième section pour être maintenus à la disposition du ministre de la défense - Traitement de militaires ayant un statut différent de la même manière aboutissant à une inégalité que le projet du Gouvernement vise à réparer - Déclaration du général Jouhaud à TF 1 le 29 septembre dernier - Opposition des socialistes à une réhabilitation de ceux qui ont manqué au plus sacré des devoirs - (p. 5514) : non réhabilitation mais réparation de l'erreur de la loi d'amnistie de 1974 - Interrogation sur le rôle des officiers généraux dans le putsch d'avril 1961 - « Quarteron » de généraux félons composé de dix, dont sept vivants actuellement - Nombreux rapatriés atteints eux-mêmes à travers les généraux par ces dernières séquences que l'article 6 se propose d'éteindre - Des deux putschs d'Alger, le plus grave est celui qui a réussi - Interrogation sur les responsables du drame algérien - Déclaration concernant l'abandon de la souveraineté française en Algérie, considérée comme illégitime - Interprétation des promesses électorales - Amnistie intégrale souhaitée par François Mitterrand dans un esprit de profonde union nationale effaçant toutes les séquences même de carrière du drame algérien - Geste d'apaisement pour de nombreux rapatriés mais absence de réhabilitation des officiers généraux - Vote de l'article 6 proposé par le Gouvernement - Au nom du groupe socialiste, se déclare favorable au texte du Gouvernement - **Après l'art. 12** (p. 5529) : se déclare favorable à l'amendement n° 16 de M. Marcel Rudloff, rapporteur (article additionnel relatif à la possibilité pour les ressortissants tunisiens, marocains ou algériens, d'obtenir sur leur demande, des administrations concernées, justificatifs des mesures administratives prises à leur encontre - (p. 5530) : absence de réhabilitation pour quiconque - Vote de la loi d'amnistie en 1974 - Reconnaissance de l'histoire par la jurisprudence - Droit d'informer le lecteur dès lors que l'on est complet dans son information et de bonne foi - Se déclare opposé à l'amendement n° 30 de M. Charles Lederman (article additionnel relatif à l'abrogation de toute disposition antérieure concernant l'interdiction de rappeler, sous quelque forme que ce soit, les condamnations pénales, disciplinaires ou professionnelles, en relation avec les événements d'Afrique du Nord) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5531) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable au texte de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Culture - (1^{er} décembre 1982) - **Examen des crédits** - **Etat B** (p. 6131) : se déclare opposé à l'amendement n° 143 de M. François Collet, soutenu par M. Jean Amelin (réduction des crédits du titre IV, destinés au développement culturel) - Prétendu détournement de crédits au profit de certaines associations ; accusations sans fondement ; absence d'exemples précis cités par l'auteur de l'amendement.

Justice - (8 décembre 1982) - **Discussion des crédits** - **Etat B** (p. 6521) : médiocrité « consternante » de ce budget

relevée par M. Léon Jozeau-Marigné mais non relevés pour les budgets précédents représentant également 1,05 % du budget général - Ensemble de la loi de finances participant à la lutte contre la délinquance - Nécessité d'avoir un budget mettant des moyens en hommes et en matériel plus importants au service de la justice - (p. 6522) : refus des crédits de la justice en contradiction avec la reconnaissance de ses besoins par la plupart des orateurs - Satisfaction devant la rétribution de la commission d'office - Souhait d'un vote unanime du budget de la justice - Art. 64 (p. 6523) : hommage à M. Pierre Carous parlant de la loi « sécurité et liberté » - Article 64 concernant l'aide judiciaire et la commission d'office - Nécessité de savoir ceux qui sont pour le progrès et cette avancée.

- **Projet de loi portant organisation des régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion [n° 153 (82-83)]** - (21 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 7162) : regrette le caractère conservateur du Sénat - Décision du Conseil constitutionnel relative au texte en examen - (p. 7163) : remise en cause de la composition de cette cour suprême - Statut identique des DOM et des départements métropolitains, sous réserve de mesures spécifiques nécessaires - Compétence du Parlement - Large consensus des Réunionnais lors du récent voyage du Premier ministre - Méfiance du rapporteur vis-à-vis de la représentation proportionnelle dans les conseils régionaux - Propositions et vœux pouvant être adressés au Premier ministre par l'assemblée régionale - Conseil régional saisi pour avis en matière de coopération - Faux tableau de la Corse dressé par le rapporteur - Vote unanime du groupe socialiste pour l'adoption de ce texte - (p. 7166) : République française une et indivisible - Parlementaires soucieux des problèmes se posant dans les DOM - Art. 4 (p. 7170) : abstention du groupe socialiste sur l'amendement rédactionnel n° 2 de M. Louis Virapoullé, rapporteur - Art. 5 : abstention du groupe socialiste sur l'amendement de coordination n° 3 de M. Louis Virapoullé, rapporteur - Art. 6 : abstention du groupe socialiste sur l'amendement de coordination n° 4 du M. Louis Virapoullé, rapporteur - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 7176) : attitude négative regrettable de la majorité sénatoriale vis-à-vis des projets du Gouvernement - Groupe socialiste défavorable à l'adoption du texte ainsi amendé.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 169 (82-83)] - (21 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 7180) : compétence de la région - Possibilité de donner des avis sur toute proposition de modification ou d'adaptation des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur - Avis sur les conditions du développement économique, social et culturel de la région - (p. 7183) : regrette le ton inhabituel du président de la commission des lois sur le rôle des commissions mixtes paritaires (CMP) - Régions d'outre-mer érigées en collectivités territoriales : attributions et compétences - (p. 7184) : attributions spécifiques des DOM - Attributions du conseil régional d'outre-mer - Interprétation du texte de la CMP faite par M. Léon Jozeau-Marigné - Conseils régionaux pouvant émettre des avis sur les conditions du développement économique, social et culturel de la région - Absence de tutelle de la région sur les collectivités locales.

DUBANCHET (François), sénateur de la Loire (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

DUBOIS (Hector), sénateur de l'Oise (NI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

DUFFAUT (Henri), sénateur de Vaucluse (S).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des finances.

- Est nommé membre du conseil d'administration de la Caisse nationale des banques (article 26 de la loi n° 82-155 du 11 février 1982 et article 2 du décret n° 82-173 du 17 février 1982) (8 avril 1982) (p. 1035).

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de nationalisation (29 janvier 1982) (p. 474).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de nationalisation (4 février 1982) (p. 535).

Est élu membre de la commission de contrôle des services de l'Etat chargés du maintien de la sécurité publique (11 mai 1982) (p. 1869).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1982 (9 juin 1982) (p. 2662).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes (18 juin 1982) (p. 2968).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création du fonds spécial de grands travaux (21 juillet 1982) (p. 3748).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi (19 octobre 1982) (p. 4645).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne (3 novembre 1982) (p. 5082).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1983 (11 décembre 1982) (p. 6749).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du deuxième projet de loi de finances rectificative pour 1982 (16 décembre 1982) (p. 7020).

DÉPÔTS

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Economie et finances - I Charges communes [n° 95, annexe 10 (82-83)]** (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création d'un régime d'épargne populaire [n° 252 (81-82)]** - (20 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 1150) : diversité des formes de placement et conséquences inégales de l'inflation : placements immobiliers, oeuvres d'art, obligations - Erosion des revenus des

porteurs de livrets de caisse d'épargne et création nécessaire d'un nouveau système d'épargne populaire : indexation annoncée par M. Valéry Giscard d'Estaing en 1974 et absence de suite donnée - Projet de loi de nationalisation et annulation demandée au Conseil constitutionnel par le Sénat ; amélioration des conditions d'indemnisation des actionnaires, petits, moyens ou gros porteurs : exemple de l'indemnisation des actions du Crédit commercial de France (CCF) ou de la Banque de Paris et des Pays-Bas ; charges correspondantes pour l'Etat - Inquiétude invoquée par le rapporteur général quant au coût du projet de loi sur l'épargne populaire et comparaison avec le coût supplémentaire des nationalisations - Observations de M. Maurice Blin, rapporteur général, sur la banalisation des réseaux de collecte de l'épargne et attachement souvent manifesté par la majorité sénatoriale aux principes de liberté et de concurrence - Possibilités d'emprunt des collectivités locales - (p. 1151) : observations du rapporteur général sur la procédure de contrôle et la limitation du bénéfice du livret d'épargne au conjoint, à l'exclusion des enfants - Justice sociale et humaine - Appel à la sagesse du Sénat pour voter le projet en examen.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1979 [n° 249 (81-82)]** - (6 mai 1982) - **Discussion générale** (commune avec le projet n° 250) (p. 1659) : situation d'inflation accélérée en France depuis quelques années - Conclusions erronées en faisant des rapprochements entre chiffres d'une année et d'une autre - Déficit de 1979 en francs 1982 équivalent en tenant compte des charges du chômage et de la dette enregistrée au cours de l'année 1981, au déficit de 1981 - Déficit pour 1980 réduit en raison des plus values fiscales - Augmentation de 50 % du taux des intérêts des emprunts du Gouvernement de 1979 par rapport à 1980 - Désastreuse indexation de l'emprunt à 7 % de 1973 - Budget, document financier et document économique - Aggravation du chômage - (p. 1660) : résultat extérieur désastreux en 1980 - Situation en 1982 identique à celle de 1980 - Hausse des prix trois fois et demie plus importante en France en 1978 qu'en Allemagne - Reproche au Gouvernement à titre personnel de ne pas avoir procédé à l'ajustement monétaire rendu nécessaire par les distorsions anciennes dès l'entrée en fonction de M. Pierre Mauroy - Nécessité de maintenir l'unité autour du chef de l'Etat - Solidaire de la politique du chef de l'Etat et du chef du Gouvernement - Approbation de ces deux projets de loi, simples comptes administratifs mais non approbation de la politique qui a présidé au vote des lois financières de 1979 et 1980.

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1980 [n° 250 (81-82)]** - (6 mai 1982) - **Discussion générale** (commune avec le projet n° 249) (p. 1659).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982 [n° 356 (81-82)]** - (8 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2577) : situation concernant l'emploi, les prix et les grands équilibres détériorés depuis de nombreuses années - (p. 2578) : absence de valeur des comparaisons entre francs inconstants et francs constants - Hausse des prix française nettement supérieure à la hausse des prix en Allemagne fédérale - Faiblesse du franc par rapport au mark, au franc suisse et nécessité d'ajustements monétaires - Règlement du problème du chômage et relance de l'expansion, objet du collectif du mois de juillet 1982 - Absence d'opposition contre les mesures de ce collectif - Relance de l'investissement indispensable pour l'amélioration de la productivité des entreprises pour rendre notre pays concurrentiel - Mesures incitatives du précédent gouvernement en faveur des entreprises privées reprises par le nouveau gouvernement et étendues à l'agriculture - Echec de la tentative de M. René Monory de réconcilier le pays avec le marché financier - Entreprises françaises de moins en moins concurrentielles depuis 1974 et investissant de moins en moins - Grandes entreprises récemment nationalisées déficitaires et impossibilité d'avoir recours au capital privé - Accord avec la politique gouvernementale tendant à doter les entreprises nationales de trois milliards de francs et de l'incitation

donnée aux banques de concourir à concurrence de six milliards de francs au fonctionnement des entreprises nationalisées - Taxe professionnelle et réduction générale de 4 % du taux commun profitant à 2,3 millions de contribuables - Dispositions en faveur de l'agriculture concernant la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en faveur des transporteurs - (p. 2579) : mesures d'allègement de la taxe d'habitation et exonération en faveur des contribuables âgés de plus de 60 ans non soumis à l'impôt sur le revenu - Réalisation des promesses du Président de la République concernant la réduction du taux de la TVA applicable aux produits de première nécessité - Recettes prévues pour correspondre à ces dépenses nouvelles : normalisation du régime fiscal du Crédit agricole et du Crédit mutuel ; institution d'une taxe sur certaines dépenses d'institution financière - Suppression de la taxe professionnelle et report en totalité sur la TVA, proposés par le candidat Chirac aux élections présidentielles - Recherche actuelle d'une augmentation de notre production par la relance des investissements - Engagement du Gouvernement dans la voie d'une amélioration sociale et incompréhension devant le nombre de journées de grève plus élevé que par le passé - Augmentation de la production nationale contrariée par des désordres organisés ou inorganisés - Nécessité d'investir, de produire et de travailler dans l'ordre - Art. 2 (p. 2593) : se déclare favorable à l'amendement n° 5 de M. Maurice Blin, rapporteur général (cotisation visée à l'article 1600 du code général des impôts relative au versement des entreprises en faveur des chambres de commerce, passible d'une réduction de 5 % pour le calcul des cotisations de taxe professionnelle) - Art. 3 (p. 2598) : se déclare opposé à l'amendement n° 25 de M. Paul Robert (fixation à 6 % du taux réduit de la TVA) - (p. 2599) : se déclare opposé à l'amendement n° 6 de M. Maurice Blin, rapporteur général, soutenu par M. Christian Poncelet, identique à l'amendement n° 26 de M. Paul Robert et à l'amendement n° 30 de M. Adolphe Chauvin (suppression du paragraphe II, relatif à la fixation à 18,6 % du taux normal et du taux intermédiaire de la TVA dans les départements de la France métropolitaine).

Suite de la discussion - (9 juin 1982) - **Art. 14 bis** (p. 2642) : se déclare opposé à l'amendement n° 13 de M. Maurice Blin, rapporteur général (suppression de cet article, introduit par l'Assemblée nationale, relatif au mode de calcul de la subvention allouée aux communes en compensation des exonérations de taxe foncière sur les propriétés bâties) - **Art. 23** (p. 2650) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 17 de M. Maurice Blin, rapporteur général, et n° 2 de M. Pierre Sallenave (suppression de cet article relatif au relèvement de la limite de déduction du salaire du conjoint des artisans et commerçants jusqu'à douze fois le SMIC mensuel) - **Après l'art. 24** (p. 2652) : son amendement n° 65 : relèvement de 200 à 1000 F du seuil de loyer annuel permettant la dispense de la formalité de l'enregistrement pour les mutations de jouissance d'immeuble ; adopté - Son amendement n° 66 : extension de la procédure de dation en paiement par remise d'oeuvres d'art aux droits dus sur les mutations à titre gratuit entre vifs et aux droits de partage ; adopté - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2659) : stagnation des investissements privés - Décision du Gouvernement d'alléger la taxe professionnelle - Rejet par le Sénat de diverses détaxations proposées par le Gouvernement - (p. 2660) : amendement adopté par le Sénat supprimant l'article relatif au doublement de la déduction accordée aux commerçants et artisans au titre des salaires versés à leurs épouses - Rejet du décret d'avance concernant le gaz algérien - Relations entre la France et l'Algérie - Aggravation du déficit du budget - Vote du groupe socialiste contre le projet ainsi modifié - (p. 2661) : suppression par le Sénat de l'article 154 du code général des impôts et suppression du droit de déduction du salaire du conjoint.

- **Projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains [n° 431 (81-82)]** - (21 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3722) : situation

de la province et caractère déficitaire des services de transport ; cas d'Avignon et paiement du déficit du service transport par les entreprises et les collectivités publiques ; allègement de la charge des entreprises - Meilleure répartition du déficit du prix des transports.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82) [n° 409 (81-82)] - Suite de la discussion - (28 octobre 1982) - Titre I - Après l'art. 2 :** sur l'amendement n° A-16 de M. Paul Girod, rapporteur (article additionnel relatif à la répartition des compétences entre les collectivités territoriales et l'Etat s'effectuant par bloc et représentation des collectivités territoriales correspondant à la part que ces collectivités assurent dans le financement des établissements publics), son sous-amendement n° A-363 ; représentation des collectivités territoriales pouvant répondre, si elles le désirent, à la part que ces collectivités assurent dans le financement de ces établissements ; retiré - **Art. 3 (p. 4890) :** recrutement depuis dix ou quinze ans de contractuels pour surveiller la sortie des écoles et effectuer d'autres tâches - Renforcement actuel des effectifs de police.

- **Projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne [n° 523 (81-82)] - (3 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5040) :** projet de loi de simplification avec la suppression de la déclaration notariée - Absence d'utilité de la déclaration notariée dans la constitution des sociétés - Garantie à la souscription permettant aux sociétés de mobiliser rapidement l'épargne - Eléments favorables concernant les souscriptions à titre réductible ou irréductible - Non fonctionnement des actions à dividende prioritaire, en raison de l'existence de cinq verrous - Absence de droit de vote pour le détenteur d'un certificat d'investissement, mais droit à la répartition gratuite lors d'une augmentation de capital - Droit de vote ne représentant rien pour le petit et le moyen actionnaire - Poursuite par le Gouvernement de la « disposition Monory » - Dispositions concernant les titres participatifs constituant une excellente initiative - (p. 5041) : favorable au développement de l'actionnariat - Souhait d'ajouter une incitation fiscale à la création des fonds d'investissements à risques ; au nom du groupe socialiste se déclare favorable à l'ensemble de ce projet de loi - **Art. 13 (p. 5066) :** se déclare opposé à l'amendement n° 4 de M. René Monory, rapporteur (suppression de cet article relatif aux titres participatifs) - **Art. 16 (p. 5071) :** se déclare opposé à l'amendement n° 7 de M. René Monory, rapporteur (suppression de cet article relatif au vote par correspondance) - **Explication de vote sur l'ensemble (p. 5081) :** projet complètement vidé de sa substance, ayant pour objet de mobiliser l'épargne au profit des entreprises et de permettre des investissements et des créations d'emplois - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé au texte de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Discussion générale - (22 novembre 1982) - (p. 5659) : critiques adressées au Gouvernement et dégradation du franc entre 1976 et 1981 par rapport au mark, au franc suisse ou à la livre sterling - (p. 5660) : taux comparé de hausse des prix en France et en République fédérale d'Allemagne de 1976 à 1980 - Evolution du cours du dollar - Déficit du commerce extérieur de la France en 1980 - Déficit de la balance énergétique - Diminution de la production industrielle en République fédérale d'Allemagne et aux Etats-Unis au cours des douze derniers mois - Endettement de nombreux pays en dollars - Réserves monétaires de la France ; fuite de capitaux ; cours de l'or - Commerce extérieur de la France - Dette intérieure : charges de l'emprunt 1973 - Taux d'intérêt des bons du Trésor et des emprunts d'Etat - Cours du dollar - (p. 5661) : stabilisation du chômage ; situation comparée aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en République fédérale d'Allemagne - Création d'emplois de fonctionnaires et demandes des parlementaires pour leur département : infirmiers, gendarmes, fonctionnaires de police - Montant

du déficit budgétaire prévu pour 1983 - Opérations de débudgétisation et opérations inverses : exemple du paiement de l'allocation aux adultes handicapés - Compte d'indemnisation des nationalisations - Déficit des grands groupes industriels français en 1982 : Pechiney, Thomson, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain - Sidérurgie : Usinor - Recours de la majorité sénatoriale devant le Conseil constitutionnel et augmentation de la charge d'indemnisation - Projet de budget pour 1983 : faible augmentation des dépenses de fonctionnement ; rôle des travaux publics et du bâtiment ; mesures en faveur de l'emploi ; aide au secteur privé ; simplification fiscale : impôt sur les plus-values foncières et sur les plus-values mobilières - (p. 5662) : encouragement à l'épargne ; limite des exonérations obligatoires ; création du compte d'épargne en actions - Allègement des taxes des entreprises : taxe professionnelle ; péréquation des charges entre les communes - Barème de l'impôt sur le revenu ; création d'une tranche à 65 % - Redevance télévision - Taxe d'habitation - Action positive du Gouvernement et soutien du groupe socialiste.

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - **Art. 2 (p. 5685) :** son amendement n° 109 : relèvement de la limite à partir de laquelle est applicable l'abattement pratiqué sur le revenu des adhérents d'organismes de gestion agréés ; financement sur la réserve spéciale de participation ; rejeté - (p. 5687) : son amendement n° 3 : augmentation d'une demi-part du quotient familial pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs, ayant un ou plusieurs enfants à charge, et remplissant l'une des conditions d'invalidité fixées à l'article 195 du code général des impôts ; recours à l'élévation des droits de timbre ; adopté - Son amendement n° 4 : relèvement des limites des chiffres d'affaires ou de recettes fixées pour l'octroi des allègements fiscaux accordés aux adhérents des centres de gestion et associations agréés ; relèvement des droits de timbre sur les contrats de transport ; adopté - **Art. 3 (p. 5693) :** se déclare défavorable à l'amendement n° 82 de M. Pierre Gamboa, soutenu par M. Paul Jargot (taux du prélèvement forfaitaire libératoire pour le produit des obligations).

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - Art. 10 (p. 5740) : son amendement n° 5 : rectification d'une erreur matérielle ; retiré - (p. 5741) : son amendement n° 107 : caractère libératoire de la taxe de l'impôt dû à raison du supplément de bénéfice résultant de la « zillmèrisation » ; rejeté - **Après l'art. 11 (p. 5746) :** se déclare favorable à l'amendement n° 93 de M. Léon Jozeau-Marigné (usufruit de la totalité des biens transmise par l'effet d'une libéralité et exclusion à due concurrence de la part correspondant au droit d'usufruit ; caractère interprétatif des dispositions de cet article) - **Art. 12 (p. 5750) :** se déclare défavorable à l'amendement n° 58 de M. Roland du Luart (exonération totale et définitive des biens professionnels de l'impôt sur les grandes fortunes ; compensation des pertes de recettes à due concurrence par le produit de la cession de parts que l'Etat détient dans le capital des sociétés nationalisées en 1982) - **Art. 15 bis (p. 5758) :** son amendement n° 6 : applicabilité aux régions et aux établissements publics régionaux des dispositions relatives à l'exonération de perception au profit du Trésor de certaines acquisitions immobilières d'utilité publique ; exonération de toute perception fiscale des acquisitions faites en conséquence de la loi de décentralisation ; adopté - **Après l'art. 15 bis (p. 5759) :** son amendement n° 7 : exonération de taxe de publicité foncière des inscriptions d'hypothèque prises en garantie de prêts accordés en rapport avec un livret d'épargne de travailleur manuel ; adopté.

Suite de la discussion - (25 novembre 1982) - Explication de vote sur l'ensemble de la première partie (p. 5791) : absence de mémoire de la majorité sénatoriale concernant l'évaluation des déficits budgétaires - Budget de 1981 truqué, en déficit de 60 milliards et non de 29 milliards - Déficit de plus de 100 milliards annoncé par l'opposition - Déficit limité à 6 milliards en octobre grâce à une

augmentation sensible des exportations et une meilleure compétitivité des prix français par rapport aux prix allemands - Dévaluation de 17,5 % pratiquée par le général De Gaulle en 1958, véritable dévaluation de dumping commercial accompagnée d'une majoration de 10 % des charges des sociétés - Prévision d'une hausse des prix de 14 % et retour à une inflation à un chiffre - Blocage de la spirale prix-inflation - Embauche de 200.000 fonctionnaires - Préférence pour les gens travaillant par rapport à ceux qui reçoivent des indemnités de chômage - Chômage stabilisé en dépit de l'augmentation de la population active - Situation désastreuse du secteur privé - Dotations budgétaires en faveur des quatre grands groupes industriels, nécessaires à leur expansion - (p. 5792) : remboursement dans les départements, avec six mois de retard, il y a trois ans, des trois milliards manquant au titre de l'aide sociale concernant le problème évoqué par M. Christian Poncelet - Propositions contradictoires de certains amendements - Rapporteur général expression de la pensée de la majorité sénatoriale et absence de caractère personnel ou discriminatoire - Absence de politique de rechange et maintien de l'aspect critique - Budget gouvernemental déformé. Se déclare opposé au nom du groupe socialiste au texte de la première partie de la loi de finances pour 1983, modifié par le Sénat.

Deuxième partie :

Culture - (1^{er} décembre 1982) - (p. 6110, 6111) : accusations portées par M. François Collet quant au versement de subventions aux seules associations émanant du ministère de la culture et contre-exemple fourni par sa région : récente répartition des subventions aux théâtres lyriques de province : importance de la part attribuée aux théâtres lyriques municipaux de Toulouse, Rouen et Metz : cas de villes n'appartenant pas à la majorité nationale.

Economie et finances - I - Charges communes - (6 décembre 1982) - Rapporteur spécial - (p. 6366) : observations des membres de la commission des finances et réponses apportées, notamment par le ministre du budget : rattachement à divers chapitres ministériels des crédits des charges communes - Dette publique : montant comparé à celui des autres pays européens ; couverture du déficit budgétaire et montant des emprunts d'Etat ; réduction des taux d'intérêt - Taux des bons du Trésor - (p. 6367) : charge des emprunts : emprunt 7 % 1973 et cours de l'or ; évaluation de l'encaisse or de la Banque de France - Action internationale - Action économique : charge des nationalisations : indemnisation des actionnaires ; recours constitutionnel du Sénat et augmentation de la charge - Dotations aux entreprises publiques - Action sociale : réforme du rôle du Fonds de développement économique et social (FDES) et prétendue débudgétisation ; actions inverses : prise en charge par l'Etat de l'allocation aux adultes handicapés - Contributions : charge des dégrèvements - Actions en faveur des rapatriés - Opération du parc de la Villette : augmentation des crédits prévus : dépenses de fonctionnement et dépenses d'équipement ; créations d'emplois - Allocations aux personnes âgées : amélioration des retraites et diminution du nombre des bénéficiaires de l'allocation de solidarité - Décision de la commission des finances de s'en remettre à la sagesse du Sénat pour le vote sur ce budget et position personnelle favorable à son adoption ; position favorable de la commission des finances à l'adoption des articles 58 et 59 - **Examen des crédits - Etat C** (p. 6370) : position de la commission des finances sur l'amendement n° 162 de M. Adolphe Chauvin, soutenu par M. Daniel Millaud, de réduction des crédits de paiement du titre V : position défavorable sur la première partie, relative à la suppression des crédits de construction du centre international de la communication ; décision de s'en remettre à la sagesse du Sénat pour la deuxième partie, réduisant les crédits de transfert du ministère des finances à Bercy - Sa position personnelle défavorable à cet amendement - (p. 6372) : décision de la commission des finances de s'en remettre à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 164 de M. Adolphe Chauvin, soutenu par M. Daniel Millaud

(réduction des crédits de paiement du titre VI : économies sur les crédits prévus en faveur de l'établissement public du parc de la Villette).

Articles non rattachés - (11 décembre 1982) - **Art. 53** (p. 6715) : se déclare défavorable à l'amendement n° 140 de M. Paul Robert (ouverture normale de la possibilité de révision du montant plafonné afin de lui maintenir en dépit de l'éventuelle érosion monétaire sa valeur en termes réels) - (p. 6716) : ses amendements n° 173 : mission de surveillance des sociétés membres de l'ordre et des conseils juridiques titulaires de la mention de spécialisation fiscale ; retiré ; et n° 209 : addition des experts-comptables stagiaires à la liste des professionnels mentionnés dans cet article ; adopté - (p. 6718) : ses amendements n° 210 : prorogation de dix ans de la durée des preuves pour les stagiaires ; autorisation de tenir des comptabilités pour son propre compte ou en qualité de salarié délivrée aux experts-comptables stagiaires remplissant des conditions fixées par décret ; adopté ; et n° 211 : présence facultative du directeur des services fiscaux au sein des organismes ; présence du directeur des services fiscaux aux séances des comités relatifs au budget et conditions de fonctionnement des organismes ; adopté - **Art. 53 bis** (p. 6721) : se déclare défavorable à l'amendement n° 225 de M. Paul Girod (suppression de cet article relatif à la composition des documents comptables et à l'impossibilité de demande de renseignements de l'administration des impôts à l'égard des membres des professions non commerciales soumis au secret professionnel sur la nature des prestations fournies ; inapplicabilité de ces dispositions à la profession médicale).

Vote sur l'ensemble - (11 décembre 1982) - (p. 6743) : pouvoirs du Sénat de la III^e République - Bataille des sénateurs sous la Ve République pour maintenir en vie ce Sénat - Qualité des juristes qui le composent - Sénat, fer de lance politique, instrument de reconquête du pouvoir municipal ou national ; opposition systématique ; multiplication des questions préalables ; obstruction systématique et absence de logique - Modalités de dialogue entre les deux assemblées - Multiplication des procès d'intention ; exemple du problème des nationalisations - Action du Sénat au profit des contribuables les plus importants pendant le budget ; frais professionnels et absence d'actualisation du seuil de 50 000 F ; refus de la tranche à 65 % - (p. 6744) : économie et attitude du gouvernement précédent - Historique de l'inflation - Héritage des hausses des prix, de l'inflation, de déficit du commerce extérieur et de chômage - Mesures courageuses prises par le Gouvernement - Lutte contre l'inflation et le chômage - Bataille à mener pour le commerce extérieur et la balance des paiements - Solidarité de tous les Français et mission du Sénat - Absence de participation au vote sur ce budget.

DUFOIX (Georgina), secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité nationale, chargé de la famille (nommée le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1787].

Puis secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, chargé de la famille (harmonisation avec la nouvelle dénomination du ministère de rattachement) [voir JO Lois et décrets 30 juin 1982, p. 2051].

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

n° 280 de M. Henri Caillavet : avortement (remboursement de l'interruption volontaire de grossesse) (8 octobre 1982) (p. 4428).

INTERVENTIONS

- Question orale avec débat : mesures d'économie prises en matière de prestations familiales - (8 octobre 1982) -

(p. 4430) : ampleur de la question relative à la politique familiale - Caractère prioritaire d'une politique familiale qui doit être globale - Hausse de 25 % le 1 juillet dernier concernant les allocations familiales et l'allocation logement - Absence d'évocation de la hausse de 25 % concernant les allocations familiales pour les familles de deux enfants - Projet de loi portant réforme des prestations familiales adopté par le Conseil des ministres le 21 avril 1982 et présenté au Parlement à la session de printemps de 1983 - Hausse des prestations familiales de 6,2 % au 1 juillet dernier par dérogation au blocage de l'ensemble des revenus - Effets de l'inflation touchant plus spécialement les familles à bas revenus - Valorisation prévue de 7,5 % des prestations familiales au 1 janvier 1983 - Dorénavant deux augmentations des prestations familiales par an, le 1 juillet, le 1 janvier - Plusieurs propositions contenues dans le projet qui sera déposé au printemps 83 : l'allocation au dernier enfant et l'allocation dite « allocation orphelin » - Problème des familles monoparentales - (p. 4431) : souci du Gouvernement d'atténuer les disparités en matière sociale en ce qui concerne les départements d'outre-mer - Souci de simplification du système des prestations - Favorable à l'institution d'une allocation unique - Respect des droits acquis - Actions en faveur du logement des familles - Cas des enfants ne pouvant plus rester dans leur famille et aide sociale à l'enfance - Retard important de notre pays en matière d'équipements pour la petite enfance - Communes intéressées à la vie des familles résidant sur leurs territoires et existence de contrats de logement dits « contrats-famille » passés avec les collectivités locales - Contrats-crèches passés entre les communes et les caisses d'allocations familiales - Evolution de la structure familiale, demeurant le canevas essentiel du tissu social - Politique familiale, fonction fondamentalement interministérielle, politique familiale du Gouvernement étant une politique familiale globale - Existence d'une composante démographique importante à la politique familiale - (p. 4432) : inquiétude devant la baisse de la natalité en France, baisse considérable du troisième enfant entre les deux guerres et inquiétude devant la baisse récente correspondant au second enfant - Efforts coûteux pour aider en priorité les familles de deux enfants, les plus nombreuses dans notre pays - Attachement du Président de la République à la politique démographique du pays.

- **Question orale avec débat : problème posé par l'accueil des jeunes enfants** - (8 octobre 1982) - (p. 4433) : priorité au problème de l'accueil des jeunes enfants - Nécessité de développer un mode d'accueil polyvalent multiple donnant aux jeunes enfants naissant dans des familles défavorisées un surcroît de chances - Mesures en préparation dans un rapport élaboré par le groupe interministériel sur la petite enfance, intitulé : « l'enfant dans la vie » - (p. 4434) : communication au Conseil des ministres sur ce thème au mois de novembre - Nécessité d'accueillir les jeunes enfants comme des citoyens à part entière - Importance de la naissance, des premières heures, des premiers jours et des neuf mois de grossesse pour la façon dont le jeune enfant appréhendera la société - Problème de l'enfant n'étant pas seulement un problème d'accueil - Insuffisance de places dans les crèches collectives et familiales - Inégalité des modes de garde et des modes d'accueil - Etablissement d'une carte des effectifs et des équipements, faisant apparaître d'importantes distorsions - Inégalité d'accès en fonction du revenu et du milieu socio-culturel - Objectif d'une amélioration rapide des capacités d'accueil des enfants âgés de 0 à 3 ans - Mise en place des contrats-crèches avant la fin 1982 - Problème du tarif des modes d'accueil, hausse modulée sur le niveau des revenus des parents - 60 % du coût de fonctionnement des crèches supportés par les collectivités locales - Importance du coût des programmes de crèches pour l'Etat - Accueil dans la société des enfants de 0 à 6 ans constituant la deuxième orientation de l'action gouvernementale - (p. 4435) : globalisation, premier trait de cette politique - Barème des crèches imposé aux communes ou aux parents, concertation avec les collectivités locales de la région parisienne et assouplissement important obtenu - Nécessité pour assurer

la liberté de choix d'augmenter la capacité des structures d'accueil, de rendre le statut des assistantes maternelles plus attractif - Problème de la revalorisation du statut des assistantes maternelles et suppression du travail au noir - Réflexion sur l'harmonisation des tarifs de crèches avec celui des assistantes maternelles - Danger d'une ségrégation dans les modes d'accueil en fonction du revenu - Crèches parentales d'origine associative - Existence depuis juillet 1981 d'une allocation de 28 F par jour et par enfant pour les crèches associatives familiales - Concertation parents et responsables des structures collectives d'accueil nécessaire - Importance du problème du mode d'accueil et efforts considérables dans ce domaine - Espoir d'un effort substantiel dans le domaine des modes d'accueil sur plusieurs années.

- **Projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale [n° 468 (81-82)]** - (19 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4628) : projet reposant sur quatre principes essentiels : élection des représentants des assurés sociaux et exclusivité syndicale de présentation des candidats ; représentation majoritaire des assurés dans les conseils d'administration - Maintien d'une représentation significative des organisations d'employeurs avec un monopole de fait du Conseil national du patronat français (CNPF) ; élargissement des conseils aux mouvements mutualistes, associatifs et familiaux - Illusion des auteurs de la réforme de 1967 pensant que l'instauration du paritarisme allait permettre de résoudre les problèmes financiers - (p. 4629) : souhait du Gouvernement que la réforme des structures et de la répartition des compétences soit au moment des élections à un stade suffisamment avancé pour constituer un véritable enjeu du débat - Exclusivité syndicale de présentation des candidats ne verrouillant pas le système - Existence en France d'une pluralité syndicale réelle - Examen par le Gouvernement des suggestions faites avec un esprit d'ouverture - **Art. 1 :** s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Louis Souvet, rapporteur (élection de 11 représentants des assurés sociaux par ceux des assurés qui ont leur résidence dans la circonscription de la caisse) et accepte l'amendement n° 79 de M. Charles Bonifay (élection de quinze représentants des assurés sociaux par ceux des assurés ayant leur résidence dans la circonscription de la caisse) - (p. 4630) : s'oppose aux amendements de M. Louis Souvet, rapporteur, n° 3 (participation de onze représentants des employeurs désignés par les organisations professionnelles nationales d'employeurs représentatives au conseil d'administration de chaque caisse primaire d'assurance maladie) et n° 4 (suppression du 5^e alinéa relatif à la participation au conseil d'administration de chaque caisse primaire d'assurance maladie de deux personnes qualifiées désignées par le ministre chargé de la sécurité sociale, l'une parmi des organisations de salariés, l'autre parmi des organisations d'employeurs) - (p. 4631) : accepte l'amendement n° 80 de M. Charles Bonifay (participation au conseil d'administration de chaque caisse primaire d'assurance maladie d'une personne désignée par la commission consultative des professions de santé instituée auprès de la caisse en qualité d'expert) - S'oppose à l'amendement de coordination n° 1 de M. Louis Souvet, rapporteur - Accepte la demande d'examen en priorité de l'article 22 instituant le monopole syndical des candidatures - **Art. 22** (p. 4632) : s'oppose à l'amendement n° 70 de M. Louis Souvet, rapporteur (listes de candidatures devant comprendre un nombre de candidats égal au minimum au nombre d'administrateurs à élire et au maximum à une fois et demie ce nombre ; plusieurs listes ne pouvant avoir dans la même circonscription le même titre ni se réclamer de la même organisation) - **Art. 2 :** s'oppose aux amendements, n° 6 de M. Louis Souvet, rapporteur (participation au conseil d'administration de chaque caisse régionale d'assurance maladie de onze représentants des assurés sociaux désignés dans les conditions prévues à l'article 5 de la présente loi) et n° 107 de Mme Monique Midy (participation dans les conseils d'administration de chaque caisse régionale d'assurance maladie de quinze représentants des salariés élus par les

assurés sociaux ayant leur résidence dans la circonscription de la caisse) - Accepte l'amendement n° 81 de M. Charles Bonifay (participation au conseil d'administration de chaque caisse régionale d'assurance maladie de quinze représentants des assurés sociaux désignés par les organisations syndicales nationales représentatives) - S'oppose aux amendements de M. Louis Souvet, rapporteur, n° 7 (participation de onze représentants des employeurs désignés par les organisations professionnelles nationales d'employeurs représentatives au conseil d'administration de chaque caisse régionale maladie), et n° 8 (suppression du 5^e alinéa relatif à la participation au conseil d'administration de chaque caisse régionale d'assurance maladie de deux personnes qualifiées désignées par le ministre chargé de la sécurité sociale, l'une parmi des organisations de salariés, l'autre parmi des organisations d'employeurs) - Accepte l'amendement n° 82 de M. Charles Bonifay (représentant des retraités choisi par les membres du conseil d'administration sur les propositions des associations de retraités ayant leur siège dans la circonscription de la caisse) - S'oppose aux amendements de M. Louis Souvet, rapporteur, n° 9 (participation au conseil d'administration de chaque caisse régionale d'assurance maladie de deux représentants des retraités) et n° 146 (choix du représentant des associations familiales parmi les allocataires de prestations familiales ou les anciens allocataires) - Accepte l'amendement n° 144 de M. Louis Souvet, rapporteur (désignation du représentant des associations familiales par les unions départementales des associations familiales territorialement compétentes dans la circonscription de la caisse) - Accepte l'amendement n° 83 de M. Charles Bonifay (commission consultative des professions de santé instituée auprès de la caisse désignant une personne pour siéger en qualité d'expert) - Art. 3 (p. 4634) : s'oppose à l'amendement n° 12 de M. Louis Souvet, rapporteur (participation de onze représentants des assurés sociaux, désignés dans les conditions prévues à l'article 5 de la présente loi, dans les conseils d'administration des caisses régionales d'assurance maladie de l'Ile-de-France et de Strasbourg), et accepte l'amendement n° 84 de M. Charles Bonifay (participation de quinze représentants des assurés sociaux désignés par les organisations syndicales nationales représentatives dans les conseils d'administration des caisses régionales d'assurance maladie de l'Ile-de-France et de Strasbourg) - S'oppose aux amendements de M. Louis Souvet, rapporteur, n° 13 (participation de onze représentants des employeurs désignés par les organisations professionnelles nationales d'employeurs représentatives dans les conseils d'administration des caisses régionales d'assurance maladie de l'Ile-de-France et de Strasbourg) et n° 14 (suppression du 5^e alinéa relatif à la participation de deux personnes qualifiées désignées par le ministre chargé de la sécurité sociale au conseil d'administration des caisses régionales d'assurance maladie de l'Ile-de-France et de Strasbourg) - Accepte l'amendement n° 145 de M. Louis Souvet, rapporteur (désignation par les unions départementales des associations familiales territorialement compétentes dans la circonscription de la caisse, du représentant des associations familiales siégeant au conseil d'administration des caisses régionales d'assurance maladie de l'Ile-de-France et de Strasbourg) - Accepte l'amendement n° 85 de M. Charles Bonifay (désignation par la commission consultative des professions de santé instituée auprès de la caisse d'une personne siégeant en qualité d'expert) - S'oppose à l'amendement n° 11 de M. Louis Souvet, rapporteur (conseils d'administration des caisses régionales d'assurance maladie d'Ile-de-France et de Strasbourg composés de 24 membres) - Art. 4 (p. 4635) : possibilité pour les représentants de l'Union nationale des invalides et accidentés du travail de siéger dans les commissions consultatives - Absence d'éclatement envisagé par le Gouvernement de la caisse régionale de Strasbourg - S'oppose à l'amendement n° 17 de M. Louis Souvet, rapporteur (participation de onze représentants des assurés sociaux désignés dans les conditions prévues à l'article 5 au conseil d'administration de la caisse régionale d'assurance vieillesse de Strasbourg) et accepte l'amendement n° 86 de

M. Charles Bonifay (participation de quinze représentants des assurés sociaux désignés par les organisations syndicales nationales représentatives au sein du conseil d'administration de la caisse régionale d'assurance vieillesse de Strasbourg) - S'oppose aux amendements de M. Louis Souvet, rapporteur, n° 18 (désignation de onze représentants des employeurs par les organisations professionnelles nationales d'employeurs représentatives) et n° 19 (suppression du 4^e alinéa relatif à la désignation de deux personnes qualifiées par le ministre chargé de la sécurité sociale, l'une parmi des organisations de salariés, l'autre parmi des organisations d'employeurs) - Accepte l'amendement n° 87 de M. Charles Bonifay (participation au conseil d'administration de la caisse régionale d'assurance vieillesse de Strasbourg de deux représentants des retraités, choisis par les autres membres du conseil d'administration sur les propositions des associations de retraités ayant leur siège dans la circonscription de la caisse) - Accepte l'amendement n° 21 de M. Louis Souvet, rapporteur (représentation, par des allocataires ou des anciens allocataires de prestations familiales, des associations familiales au conseil d'administration de la caisse régionale d'assurance vieillesse de Strasbourg) - (p. 4636) : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Louis Souvet, rapporteur (administration de la caisse régionale d'assurance vieillesse de Strasbourg par un conseil d'administration comprenant 24 membres) - Art. 5 : accepte l'amendement n° 22 de M. Louis Souvet, rapporteur, identique à l'amendement n° 89 de M. Charles Bonifay (désignation des représentants des assurés sociaux) - S'oppose à l'amendement d'harmonisation n° 108 de Mme Monique Midy - Accepte l'amendement n° 23 de M. Louis Souvet, rapporteur (désignation de son ou de ses administrateurs par chaque organisation disposant d'une représentation en fonction de cette répartition) - Art. 6 (p. 4637) : s'oppose à l'amendement n° 77 de M. André Rabineau, soutenu par M. Jean Chérioux (participation de neuf représentants des assurés sociaux, élus par ceux des assurés mentionnés à l'article 17, ayant leur résidence dans la circonscription de la caisse et ayant la qualité d'allocataires de prestations familiales) - Accepte l'amendement n° 90 de M. Charles Bonifay (participation de 15 représentants des assurés sociaux élus par ceux des assurés qui, mentionnés à l'article 17, ont leur résidence dans la circonscription de la caisse, au conseil d'administration de chaque caisse d'allocations familiales) - S'oppose à l'amendement n° 27 de M. Louis Souvet, rapporteur (choix de l'un au moins de ces trois représentants parmi les allocataires employeurs ou travailleurs indépendants) (p. 4638) : s'oppose à l'amendement n° 28 de M. Louis Souvet, rapporteur - (suppression du 6^e alinéa de l'article 6 relatif à la participation au conseil d'administration de chaque caisse d'allocations familiales d'une personne qualifiée désignée par le ministre chargé de la sécurité sociale) - Son amendement n° 133 : composition pour moitié de représentants de travailleurs indépendants, pour deux sixièmes de représentants des pêcheurs salariés et pour un sixième de représentants des employeurs au conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales nationale de la pêche maritime ; rejeté - S'oppose à l'amendement n° 24 de M. Louis Souvet, rapporteur (administration de chaque caisse d'allocations familiales par un conseil d'administration de 21 membres) - Avant l'art. 7 : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 130 de M. Louis Virapoullé (institution dans chaque département d'outre-mer d'une caisse de mutualité sociale agricole) - Art. 7 (p. 4639) : s'oppose à l'amendement n° 30 de M. Louis Souvet, rapporteur (participation de neuf représentants des assurés sociaux élus par ceux des assurés qui ont leur résidence dans la circonscription de la caisse, au conseil d'administration des caisses générales de sécurité sociale des départements d'outre-mer) et accepte l'amendement n° 91 de M. Charles Bonifay (participation de quinze représentants des assurés sociaux élus par ceux des assurés ayant leur résidence dans la circonscription de la caisse, au conseil d'administration des caisses générales de sécurité sociale des départements d'outre-mer) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 109 de Mme Monique Midy, soutenu par

M. Marcel Gargar (participation au conseil d'administration des caisses générales de sécurité sociale des départements d'outre-mer de trois représentants des exploitants agricoles élus par l'ensemble de la profession, sur listes présentées par les organisations professionnelles représentées localement) - S'oppose à l'amendement n° 31 de M. Louis Souvet, rapporteur (suppression du 6^e alinéa de cet article relatif à la participation au conseil d'administration des caisses générales de sécurité sociale des départements d'outre-mer de deux personnes qualifiées désignées par le ministre chargé de la sécurité sociale) et accepte l'amendement n° 92 de M. Charles Bonifay (participation au conseil d'administration des caisses générales de sécurité sociale des départements d'outre-mer d'un représentant choisi parmi les 27 autres membres du conseil d'administration sur proposition des associations de retraités ayant leur siège dans la circonscription de la caisse) - (p. 4640) : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. Louis Souvet, rapporteur (participation, avec voix consultative, au conseil d'administration des caisses générales de sécurité sociale des départements d'outre-mer, de deux représentants des associations familiales ayant la qualité d'allocataire ou d'ancien allocataire de prestations familiales, et de deux représentants du personnel de la caisse) - Accepte les amendements de M. Charles Bonifay, n° 93 (participation avec voix consultative au conseil d'administration des caisses générales de sécurité sociale des départements d'outre-mer, de deux représentants des associations familiales ayant la qualité d'allocataire de prestations familiales, et de deux représentants du personnel de la caisse) et n° 94 (participation au conseil d'administration des caisses générales de sécurité sociale des départements d'outre-mer, d'une personne désignée par la commission consultative des professions de santé instituée auprès de la caisse) - S'oppose à l'amendement n° 29 de M. Louis Souvet, rapporteur (conseils d'administration des caisses générales de sécurité sociale des départements d'outre-mer comprenant vingt membres) - Art. 8 : s'oppose à l'amendement n° 78 de M. André Rabineau, soutenu par M. Jean Chérioux (participation aux conseils d'administration des caisses d'allocations familiales des départements d'outre-mer de huit représentants des assurés élus par ceux des assurés ayant leur résidence dans la circonscription de la caisse et avant la qualité d'allocataire de prestations familiales) ; et accepte l'amendement n° 95 de M. Charles Bonifay (participation aux conseils d'administration des caisses d'allocations familiales des départements d'outre-mer de quinze représentants des assurés sociaux élus par ceux des assurés sociaux ayant leur résidence dans la circonscription de la caisse) - (p. 4641) : s'oppose aux amendements de M. Louis Souvet, rapporteur, n° 37 (suppression du 5^e alinéa de cet article relatif à la participation aux conseils d'administration des caisses d'allocations familiales des départements d'outre-mer d'une personne qualifiée désignée par le ministre chargé de la sécurité sociale), n° 38 (participation aux conseils d'administration des caisses d'allocations familiales des départements d'outre-mer d'un représentant des salariés, des exploitants agricoles et des employeurs) et n° 35 (conseil d'administration des caisses d'allocations familiales des départements d'outre-mer comportant dix neuf membres) - Art. 9 : s'oppose aux amendements n° 40 de M. Louis Souvet, rapporteur (participation au conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance maladie de onze représentants des assurés sociaux) et n° 111 de Mme Monique Midy (participation au conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance maladie de quinze représentants des salariés désignés par les organisations syndicales nationales de salariés représentatives) - Accepte l'amendement n° 96 de M. Charles Bonifay (participation au conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance maladie de quinze représentants des assurés sociaux) - S'oppose à l'amendement n° 41 de M. Louis Souvet, rapporteur (participation au conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance maladie de onze représentants des employeurs désignés par les organisations professionnelles nationales d'employeurs représentatives) - (p. 4642) : sur l'amendement n° 97 de M. Charles Bonifay, son sous-

amendement n° 134 : participation au conseil d'administration de la caisse nationale de l'assurance maladie de deux représentants du personnel de la caisse élus dans les conditions prévues par l'article L. 420-7 du code du travail pour l'élection des délégués du personnel dans l'entreprise ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 39 de M. Louis Souvet, rapporteur (composition du conseil d'administration de la caisse nationale de l'assurance maladie comportant 24 membres) - Art. 10 : s'oppose aux amendements n° 45 de M. Louis Souvet, rapporteur (participation au conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance vieillesse de onze représentants des assurés sociaux) et n° 112 (participation au conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance vieillesse de quinze représentants des salariés désignés par les organisations syndicales nationales de salariés représentatives) - Accepte l'amendement n° 98 de M. Charles Bonifay (participation au conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance vieillesse de 15 représentants des assurés sociaux) - (p. 4643) : s'oppose aux amendements de M. Louis Souvet, rapporteur, n° 46 (participation au conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance vieillesse de onze représentants des employeurs désignés par les organisations professionnelles nationales d'employeurs représentatives), n° 47 (suppression du 4^e alinéa de cet article relatif à la participation au conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance vieillesse de deux personnes qualifiées désignées par le ministre chargé de la sécurité sociale) et n° 48 (participation au conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance vieillesse de deux représentants des retraités choisis par les 22 autres membres du conseil d'administration) - Accepte les amendements identiques n° 49 de M. Louis Souvet, rapporteur, et n° 99 de M. Charles Bonifay (participation avec voix consultative au conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance vieillesse d'une personne désignée par l'union nationale des associations familiales et de deux représentants du personnel) - S'oppose à l'amendement n° 44 de M. Louis Souvet, rapporteur (conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance vieillesse composé de 24 membres) - Art. 11 (p. 4644) : s'oppose aux amendements n° 51 de M. Louis Souvet, rapporteur (participation au conseil d'administration de la caisse nationale des allocations familiales de neuf représentants des assurés sociaux désignés dans les conditions prévues à l'article 12 de la présente loi et n° 113 de Mme Monique Midy (participation au conseil d'administration de la caisse nationale des allocations familiales de 15 représentants des salariés désignés par les organisations syndicales nationales de salariés représentatives) - Accepte l'amendement n° 100 de M. Charles Bonifay (participation au conseil d'administration de la caisse nationale d'allocations familiales de quinze représentants des assurés sociaux) - S'oppose à l'amendement n° 114 de Mme Monique Midy (participation au conseil d'administration de la caisse nationale des allocations familiales de trois représentants élus des travailleurs indépendants) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 52 de M. Louis Souvet, rapporteur (participation au conseil d'administration de la caisse nationale des allocations familiales de trois représentants des travailleurs indépendants représentant chacun des collèges visés à l'article 17) - S'oppose à l'amendement n° 53 de M. Louis Souvet, rapporteur (participation au conseil d'administration de la caisse nationale des allocations familiales de trois représentants des associations familiales dont l'un au moins doit être choisi parmi les allocataires employeurs ou travailleurs indépendants) - S'oppose à l'amendement n° 54 de M. Louis Souvet, rapporteur (suppression du dernier alinéa de cet article relatif à la participation au conseil d'administration de la caisse nationale des allocations familiales d'une personne qualifiée désignée par le ministre chargé de la sécurité sociale) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 55 de M. Louis Souvet, rapporteur, identique à l'amendement n° 101 de M. Charles Bonifay (participation avec voix consultative au conseil d'administration de la caisse nationale des allocations familiales de deux représentants du personnel élus dans des conditions

définies par décret) - S'oppose à l'amendement n° 50 de M. Louis Souvet, rapporteur (conseil d'administration de la caisse nationale des allocations familiales composé de 21 membres).

Suite de la discussion - (20 octobre 1982) - **Art. 12** (p. 4658) : accepte l'amendement n° 57 de M. Louis Souvet, rapporteur (substitution de la notion d'assurés sociaux à celle de salariés) et s'oppose à l'amendement n° 56 du même auteur (répartition des sièges des représentants des salariés entre les organisations ayant présenté des candidats) - **Art. 13** : accepte l'amendement n° 121 de M. Charles Bonifay (substitution de la notion d'assurés sociaux à celle de salariés) et s'oppose à l'amendement n° 58 de M. Louis Souvet, rapporteur (représentation égale des trois caisses nationales au sein de l'union des caisses nationales de sécurité sociale et principe du paritarisme entre employeurs et assurés) - **Art. 14** (p. 4659) : s'oppose à l'amendement n° 59 de M. Louis Souvet, rapporteur (suppression de cet article relatif aux modalités de désignation des représentants des trois caisses nationales) - Accepte les amendements de M. Charles Bonifay n° 103, identique à l'amendement n° 116 de Mme Monique Midy (répartition entre représentants des salariés et représentants des employeurs) et n° 122 (substitution de la notion d'assurés sociaux à celle de salariés) - **Art. 14 bis** : son amendement n° 137 : composition du conseil d'administration des unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales ; devenu sans objet - (p. 4660) : s'oppose à l'amendement n° 60 de M. Louis Souvet, rapporteur (composition du conseil d'administration des unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales) - Son amendement n° 138 : mode de désignation des administrateurs des unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales ; adopté - Sur cet amendement, accepte le premier paragraphe du sous-amendement n° 147 de M. Louis Souvet, rapporteur (substitution de la notion d'assurés sociaux à celle de salariés) et s'oppose au second paragraphe de ce même sous-amendement (substitution de la notion d'organisations ayant droit à un ou plusieurs sièges à celle d'organisations syndicales nationales des salariés les plus représentatives) - **Art. 15** (p. 4661) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 61 de M. Louis Souvet, rapporteur (élection des présidents des conseils d'administration des caisses locales, des caisses régionales et des organismes nationaux) - **Art. 16** : s'oppose à l'amendement n° 62 de M. Louis Souvet, rapporteur (limitation à cinq ans de la durée des mandats des administrateurs de caisses de sécurité sociale) - **Après l'art. 16** : accepte la réserve de l'amendement n° 104 de M. Charles Bonifay (intitulé : « Chapitre nouveau - Fonctionnement des conseils d'administration ») - S'oppose à l'amendement n° 131 du même auteur (maintien des dispositions législatives et réglementaires pendant la période comprise entre l'adoption de l'actuel projet de loi et la future réforme de l'institution) - (p. 4662) : accepte l'amendement n° 132 de M. Charles Bonifay (maintien des conditions d'exercice de la fonction de directeur des organismes de sécurité sociale) - **Art. 17** : son amendement n° 139 : élection des représentants des assurés sociaux dans les conseils d'administration des caisses locales et répartition des travailleurs indépendants en trois collèges distincts ; adopté - **Art. 18** (p. 4663) : demande le retrait de l'amendement n° 105 de M. Charles Bonifay (modalités d'inscription sur les listes électorales des électeurs affiliés à une autre caisse que celle de leur résidence) et s'oppose à l'amendement n° 64 de M. Louis Souvet, rapporteur (modalités d'établissement des listes électorales) - **Art. 19** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 65 de M. Louis Souvet, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à la communication à des sociétés de services de documents permettant d'établir des listes électorales) - **Art. 20** : son amendement n° 140 : éligibilité de personnes au conseil d'administration de la caisse où elles sont électeurs ; rejeté - (p. 4664) : s'oppose aux amendements de M. Louis Souvet, rapporteur, n° 66 (éligibilité au conseil d'administration de la caisse de résidence ou d'affiliation) et n° 67

(obligation pour un administrateur dans un conseil d'administration ou une caisse de sécurité sociale de pouvoir s'exprimer en français) - **Art. 21** : s'oppose à l'amendement n° 117 de Mme Monique Midy (possibilité pour les salariés frappés de sanctions pour activités politiques ou syndicales de se présenter aux élections du conseil d'administration de la sécurité sociale) - (p. 4665) : accepte les amendements de M. Louis Souvet, rapporteur n° 68 (suppression des dispositions de cet article relatives à l'inéligibilité des personnes qui plaident, consultent ou réalisent des expertises pour le compte des caisses) et n° 69 (incompatibilité de la fonction d'administrateur avec la perception d'honoraires versés par un organisme de sécurité sociale ; cas de déchéance de mandat) - **Art. 24** : s'oppose à l'amendement n° 118 de Mme Monique Midy (élection des membres des conseils d'administration des caisses primaires d'assurance maladie, des caisses générales et des caisses d'allocations familiales durant un jour ouvré) - **Art. 25** : son amendement n° 141 : vote des assurés affiliés aux caisses des pêches maritimes, de la navigation intérieure et des marins de commerce ; adopté - (p. 4666) : s'oppose à l'amendement n° 71 de M. Louis Souvet, rapporteur (détermination du régime des autorisations d'absence par voie réglementaire) - **Art. 26** : accepte l'amendement n° 72 de M. Louis Souvet, rapporteur (substitution de la notion de représentants des assurés sociaux à celle de membres des conseils d'administration) et s'oppose à l'amendement n° 120 de Mme Monique Midy (scrutin de liste à la représentation proportionnelle et règle de la plus forte moyenne) - Son amendement n° 142 : élection des représentants des travailleurs indépendants aux conseils d'administration des caisses d'allocations familiales ; adopté - **Art. 29** (p. 4667) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 74 de M. Louis Souvet, rapporteur (conditions de prise en charge des dépenses électorales) - **Art. 29 bis** : s'oppose à l'amendement n° 119 de Mme Monique Midy (obligation pour les employeurs de laisser aux salariés de leur entreprise le temps nécessaire à l'exercice de leur mandat de membre d'un conseil d'administration d'un organisme de sécurité sociale) - (p. 4668) : s'oppose à l'amendement n° 75 de M. Louis Souvet, rapporteur (limitation des autorisations d'absence des salariés administrateurs d'un conseil d'administration pour les seules sessions de formation financées par les caisses) - **Art. 30** : demande le retrait de l'amendement n° 76 de M. Louis Souvet, rapporteur (nombre de membres présents du conseil d'administration d'une caisse) - **Art. 32 bis** : son amendement n° 143 : possibilité pour le ministre de la sécurité sociale d'ordonner l'exécution de mesures nécessaires à la préparation des élections en cas de carences ; applicabilité de cette disposition dès la promulgation de cette loi ; adopté - **Seconde délibération** - **Art. 9** (p. 4669) : son amendement de coordination n° 148 ; adopté - **Art. 10** : son amendement d'harmonisation n° 149 ; adopté - **Sur l'ensemble** (p. 4671) : qualité du travail de la commission des affaires sociales - Démocratisation des caisses de sécurité sociale - Défense d'une meilleure protection sociale.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)]**.

Deuxième partie :

Affaires sociales - II - Santé, solidarité nationale - (9 décembre 1982) - (p. 6540) : taux de croissance des crédits de fonctionnement destinés aux familles - Revalorisation des prestations familiales ; rattrapage intégral en une seule étape - Pouvoir d'achat des allocations familiales - Réorientation progressive de l'aide sociale à l'enfance - Moyens renforcés au service de la petite enfance - Croissance soutenue des actions préventives - Rôle des travailleuses familiales et des clubs de prévention - Efficacité accrue de l'action gouvernementale - Prévention et maintien des enfants dans le milieu familial - Collaboration entre l'Etat et les collectivités locales dans le domaine de l'aide sociale à l'enfance - (p. 6541) : nouveau partage des responsabilités entre l'Etat et les collectivités locales - Décentralisation - Adaptation de l'habitat à l'enfance - Accueil de la petite enfance - Protection de

l'enfance maltraitée - Logement et conclusion de contrats familles avec les municipalités - Mise en application du programme de la commission nationale pour le développement social des quartiers, couramment appelée « commission Dubebout » - Extension de la déduction fiscale des frais de garde à l'ensemble des familles - Protection de l'enfance maltraitée ; congrès international de sauvegarde des enfants maltraités ; information et opinion des personnels ; accueil des parents en situation de détresse ; formation commune des personnels intéressés relevant des ministères de la justice, de l'intérieur et des affaires sociales - Mise en place des contrats crèches - Décentralisation de l'aide sociale à l'enfance - Réforme des prestations ; nouveaux contours de la politique familiale - Présentation du budget du secrétariat d'Etat aux personnes âgées ; importance des avancées sociales ; renforcement de la solidarité envers les personnes âgées dépendantes en 1982 ; conversion des hospices ; hospitalisation à domicile ; aide ménagère ; soins infirmiers à domicile ; amélioration de l'habitat ; création d'emplois de coordonnateurs financés par l'Etat ; modalités de représentation et de participation des retraités - Budget de 1983 et créations d'emplois pour les établissements sociaux et médico-sociaux, ainsi que pour les services de soins infirmiers à domicile pour les personnes âgées - (p. 6542) : modernisation des hospices et renforcement de l'alternative à l'hospitalisation - Développement des services de soins hospitaliers à domicile et d'aide ménagère - Services de portage de repas - Renforcement de la création de services et d'équipements en milieu rural et en zone de montagne - Revalorisation des pensions les plus faibles, notamment liquidées avant les lois Boulin et des pensions de réversion - Contribution de la France aux travaux de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement ; plan international d'action - Formation d'aide-soignants - Rationalisation des financements à la charge de la sécurité sociale et de l'aide sociale ; réforme de la tarification des séjours prolongés en milieu hospitalier ; accès à l'aide ménagère - Assises locales et départementales en vue des assises nationales des retraités et personnes âgées - Lancement d'un concours industriel permettant de mettre sur le marché des produits susceptibles d'être utilisés par les actifs et ceux à qui l'âge cause certains handicaps - Reconquête du marché intérieur - Liens entre les secrétariats d'Etat de la famille et des personnes âgées.

DUMONT (Raymond), sénateur du Pas-de-Calais (C).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires économiques.

- Est nommé membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification (en application de l'article 2 de la loi n° 82-653 du 29 juillet 1982) (21 octobre 1982) (p. 4742).

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de nationalisation (29 janvier 1982) (p. 474).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de nationalisation (4 février 1982) (p. 535).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (23 juin 1982) (p. 3039).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les prix et les revenus (8 juillet 1982) (p. 3525).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains (22 juillet 1982) (p. 3771).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole (23 septembre 1982) (p. 4168).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation des transports intérieurs (14 décembre 1982) (p. 6873).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 196 (JO Débats 18 mars 1982) (p. 774) à M. le ministre chargé de l'énergie : **conflits du travail** (arrêt de la production d'électricité : légitimité des motifs).

n° 197 (JO Débats 25 mars 1982) (p. 817) à M. le ministre du travail : **licenciements** (réintégration d'un délégué syndical licencié) - Réponse de M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale (14 mai 1982) (p. 2057, 2058).

n° 204 (JO Débats 3 avril 1982) (p. 858) à M. le ministre de l'économie : **industries agro-alimentaires** (accords interprofessionnels concernant les légumes de conserve).

n° 254 (JO Débats 3 juin 1982) (p. 2484) à M. le ministre de la santé : **pharmacie** (nouvelle procédure concernant la création d'officines de pharmacie).

n° 272 (JO Débats 20 août 1982) (p. 3808) à M. le ministre de la recherche et de l'industrie : **politique économique** (mise en cause des orientations politiques et économiques du Gouvernement) - Réponse de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie (12 novembre 1982) (p. 5403, 5404).

Questions orales avec débat :

n° 115 (4 mai 1982) (p. 1616) à Mme le ministre de l'agriculture : **produits agricoles** (exportation de produits agro-alimentaires transformés).

INTERVENTIONS

- **Conférence des présidents** - (12 janvier 1982) (p. 68) : problèmes internationaux et justification de l'ouverture d'un débat - Oubli de certains problèmes par M. Jean Cluzel - Emotion sélective.

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture** [n° 150 (81-82)] - (12 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 73) : dispositions positives de ce texte rétablies par l'Assemblée nationale : décisions des collectivités locales exécutoires ; abolition du contrôle *a priori* ; exécutif émanant de l'assemblée élue ; région devenant collectivité territoriale - Soutien au texte de ce projet adopté par l'Assemblée nationale assurant la progression de la démocratie et rompant avec le centralisme - Refus de la commission de donner la possibilité aux régions de devenir des collectivités à part entière avec des conseils élus au suffrage universel à la représentation proportionnelle - Souhait de donner aux élus locaux un rôle moteur pour la sauvegarde et le développement de l'emploi ; comités locaux - Indemnité de logement aux instituteurs et calcul sur la moyenne départementale - (p. 74) : texte répondant au vœu de la majorité des Français et de la majorité des élus locaux.

Suite de la discussion - (13 janvier 1982) - **Art. 4** (p. 141) : opposition du groupe communiste à cet article modifié par le Sénat et relatif aux interventions économiques des communes.

Suite de la discussion - (14 janvier 1982) - **Procès-verbal** (p. 169) : précision sur un vote intervenu le 13 janvier à l'article 14 : vote du groupe communiste contre l'amendement n° I-36 de M. Michel Giraud, rapporteur (condamnation des comptables à l'amende pour retard dans la production de leurs comptes et dans les réponses aux injonctions formulées par la chambre régionale des comptes) - **Art. 18** (p. 173) : se déclare défavorable à l'amendement n° II-63 de M. Louis Virapoullé, soutenu par M. Marcel Rudloff (lien entre la création d'un nouveau service départemental et la définition législative d'une nouvelle compétence) - Crainte d'une suspicion envers les présidents de conseils généraux.

- **Projet de loi de nationalisation** [n° 198 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (4 février 1982) - **Discussion générale** (p. 520) : troisième débat au Sénat sur les nationalisations et affirmation fondamentale de la nécessité de cette mesure au service d'une nouvelle politique économique et sociale - **Décision du Conseil constitutionnel** - Déclaration de Georges Marchais devant le vingt-quatrième congrès du parti communiste français - Exigences démocratiques, économiques et sociales justifiant les nationalisations - Aspiration des Français au changement - Amélioration du système d'indemnisation et absence de limite aux exigences des capitalistes - (p. 521) : volonté des communistes de ne pas retarder la promulgation de la loi et accord sur les règles de calcul de l'indemnisation - Risque politique d'une indemnisation excessive - Coût du supplément de charges et mode de financement - Attribution de fonds publics aux grandes entreprises au cours des dernières années - Controverse sur la nationalisation à 100 % ou sur la prise de participation à 51 % et refus par la majorité sénatoriale de la décision relative à Matra - Nationalisation des banques et problème de l'emploi - Rôle du secteur public élargi comme avant-garde du progrès social - Caractère politique des oppositions exprimées au projet ; volonté de changement du peuple français - Vote du groupe communiste favorable au texte en examen.

Nouvelle lecture [n° 209 (81-82)] - (5 février 1982) - **Discussion générale** (p. 582) : décision du Conseil constitutionnel relative aux trois banques coopératives et mutualistes et saisine du Conseil constitutionnel par la majorité du Sénat - Conformité du projet du Gouvernement à la décision du Conseil constitutionnel - Opposition à ce que toute une série de banques puissent échapper à la nationalisation - **Question préalable** (p. 583) : se déclare défavorable à la motion n° 1 de MM. Jean-Pierre Fourcade, Jean Chérioux et Etienne Dailly, rapporteurs, tendant à opposer la question préalable - Opposition de la majorité du Sénat à une modification des structures sociales et économiques de la société française - Nationalisation et réalisation du changement voulu par la nation - Communisme et défense des libertés : vingtième anniversaire du massacre de Charonne : manifestation pacifique contre les attentats perpétrés par l'Organisation de l'armée secrète (OAS) et importance du nombre des victimes - Opposition à la question préalable.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 77-771 du 12 juillet 1977 sur le contrôle des produits chimiques** [n° 85 (81-82)] - (14 avril 1982) - **Art. 2** (p. 1119) : son amendement n° 13 : déclaration et contrôle des substances chimiques mises sur le marché d'un Etat membre des Communautés européennes avant le 18 septembre 1981 ; rejeté - (p. 1120) : son amendement n° 14 : suppression des dispositions de cet article sur la dispense accordée à l'importateur d'une déclaration si le produit importé a fait l'objet d'une mise sur le marché d'un Etat membre des Communautés européennes ; rejeté - Son amendement n° 16 : suppression des dispositions de cet article sur la possibilité pour le producteur ou l'importateur de substances chimiques ayant fait l'objet d'une déclaration régulière dans un Etat membre

des Communautés européennes depuis au moins dix ans, de ne pas déposer un dossier technique à l'appui de sa déclaration ; rejeté - **Après l'art. 8** (p. 1122) : se déclare défavorable à l'amendement n° 1 de M. Michel Crépeau, ministre (non obligation de déclaration à un organisme agréé d'une substance nouvelle mise sur le marché national si elle a fait l'objet, dans un autre Etat membre des Communautés européennes, d'une mise sur le marché conformément aux règles nationales prises pour l'application des directives du Conseil des Communautés européennes).

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (21 avril 1982) - **Art. 3** (p. 1250) : sur l'amendement n° 9 de M. Paul Pillet, rapporteur (nouvelles modalités de rédaction et de conditions d'établissement du contrat de location), se déclare favorable au sous-amendement n° 114 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (jonction au contrat, dès qu'ils sont établis, de l'état des lieux fait lors de l'entrée du locataire, et de celui établi lors du départ du précédent locataire) - Objectif de la commission des affaires économiques d'éviter les causes de contestation entre bailleurs et locataires en permettant à chacune des parties de réfléchir préalablement à la signature du contrat - Contrat type proposé par des bailleurs ou par des locataires.

- **Projet de loi portant statut des sociétés coopératives de banque** [n° 274 (81-82)] - (5 mai 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1646) : projet en examen respectant les engagements pris à l'article 52 de la loi du 11 février 1982 portant nationalisation - Objet essentiel : exclusion des trois banques à caractère coopératif et mutualiste du champ de la nationalisation - Respect de la décision du Conseil constitutionnel de janvier 1982 - Vote du groupe communiste favorable à ce texte.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France** [n° 242 (81-82)] - (13 mai 1982) - **Art. 3** (p. 2019) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 5 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (1^{re} modifications d'ordre rédactionnel ; 2^o précisions en ce qui concerne les crédits consacrés aux recherches fondamentales).

Suite de la discussion - (14 mai 1982) - **Avant l'art. 8** (p. 2038) : se déclare opposé à l'amendement n° 15 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de la division et de son intitulé relatifs à la politique régionale en matière de recherche) - **Art. 10** (p. 2042) : se déclare opposé à l'amendement n° 18 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article relatif à la création d'un comité consultatif régional de recherche et de développement technologique, placé auprès du conseil régional).

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** - **Deuxième lecture** [n° 329 (81-82)] - (25 mai 1982) - **Art. 7** (p. 2218) : au nom du groupe communiste, se déclare favorable à l'amendement rédactionnel n° 13 de M. Paul Pillet, rapporteur et sur cet amendement, soutient le sous-amendement rédactionnel n° 60 de M. Charles Lederman - **Art. 19** (p. 2226) : se déclare opposé, au nom du groupe communiste, à l'amendement n° 22 de M. Paul Pillet, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article définissant les conditions et le régime juridique des accords collectifs de location) - **Art. 20** (p. 2227) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 23 de M. Paul Pillet, rapporteur (limitation du champ d'application de cet article à un bâtiment d'habitation ou à un ensemble de bâtiments d'habitation comportant au moins vingt logements locatifs et fixation d'un seuil de représentativité de 20 % de locataires des associations pour bénéficier de la qualité d'interlocuteur par les bailleurs et les gestionnaires).

- **Projet de loi portant réforme de la planification** [n° 391 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (30 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 3290, 3291) : objectifs de croissance, d'emploi et de justice sociale - Economie mixte et ouverte

- Attitude du patronat - Perspectives de développement national et relance - Planification démocratique, décentralisée et contractuelle - Crise de la planification depuis 1970 ; logique du profit immédiat - Blocage des prix et des revenus - Lutte contre l'inflation et le chômage - Problème de la dévaluation et dégradation de la valeur du franc sous les gouvernements précédents - Relance de la consommation - Idée de produire français - (p. 3292) : mission du plan et politique industrielle - Nationalisation - Contrats de plan ; cohérence de l'ensemble des plans régionaux avec le plan national - Rôle et composition de la commission nationale de planification - Planification démocratique : réelle capacité de croissance économique et de progrès social - Art. 10 (p. 3331) : son amendement n° 42 : droit pour les comités d'entreprises et les comités de groupes, de saisir l'Etat de leurs propositions de contrat de plan ; retiré.

Suite de la discussion - (1^{er} juillet 1982) - Art. 14 (p. 3376) : se déclare défavorable à l'amendement n° 32 de M. Bernard Barbier, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à la consultation par la région des entreprises publiques implantées sur son territoire sur les choix qu'elles envisagent pour l'activité dans la région, au cours de la période d'application du plan) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3382) : position favorable du groupe communiste sur le texte initial, mais abstention sur le texte modifié par le Sénat et attente de la réunion de la commission mixte paritaire.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 455 (81-82)] - (7 juillet 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3468) : vote favorable du groupe communiste sur la rédaction résultant du texte élaboré par la commission mixte paritaire.

- **Projet de loi sur les prix et les revenus [n° 441 (81-82)]** - (8 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3502) : appui du groupe communiste au Gouvernement pour lutter contre le chômage et l'inflation - Gravité de la situation économique internationale - Qualité de nos relations avec l'Union soviétique - (p. 3503) : pressions exercées par les Etats-Unis sur l'Europe - Attitude négative du patronat face à la politique de relance poursuivie par le Gouvernement - Coûts salariaux français n'étant pas source d'inflation - Relance de la consommation et reconquête du marché intérieur - Nécessité de mesures de contrôle efficaces pour veiller au respect du blocage des prix - Désaccord quant au maintien de certains produits hors du blocage - Nécessité de réduire les inégalités sociales - Opposition des communistes au blocage des salaires entraînant une baisse temporaire du pouvoir d'achat des salariés - Compétitivité des entreprises impliquant une meilleure qualification de la main d'oeuvre et donc des salaires plus élevés - (p. 3504) : propositions en vue d'une reconquête du marché intérieur - Préparation de la sortie du blocage - Groupe communiste opposé à l'adoption de la question préalable - Désaccord avec l'exposé des motifs de la motion - Demande de scrutin public.

Nouvelle lecture [n° 466 (81-82)] - (13 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3542) : améliorations rédactionnelles par rapport au texte soumis en première lecture - Souci du groupe communiste de concourir au succès de la politique gouvernementale de lutte contre l'inflation et le chômage - (p. 3543) : conséquences négatives du blocage des salaires sur l'activité économique intérieure - Dérogations souhaitables au principe du blocage des salaires, comme cela est prévu pour le blocage de certains prix - Groupe communiste opposé à l'adoption de la question préalable.

- **Projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains [n° 431 (81-82)]** - (21 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3718) : élaboration d'une politique globale et nouvelle des transports - Droit au transport - Transports individuels ; automobile ; trajet domicile travail - (p. 3719) : développement du service public des transports - Economies d'énergie - Création ou extension des transports collectifs en province ou en région parisienne et tarification - Développement des

régions ; villes de province : seuil de population à partir duquel il est possible d'instituer le versement transport - Exemple du département du Pas-de-Calais ; densité de population ; réalisation du réseau urbain à l'étude dans le district de l'Artois - Suppression de la notion de seuil - Taux du versement transport pour les villes de moins de 100 000 habitants et discrimination à l'égard des villes moyennes - Décentralisation : autonomie des collectivités locales et responsabilités des élus locaux - Règles d'utilisation du versement transport en province - Prise en charge directe par les employeurs des frais de déplacement de leurs salariés entre leur domicile et leur lieu de travail ; extension aux grandes villes de province - Coûts de production - (p. 3720) : avis favorable du groupe communiste - Art. 1 (p. 3726) : se déclare défavorable à l'amendement n° 1 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'instauration du versement transport pour les villes de plus de 30 000 habitants) - Art. 2 (p. 3727) : se déclare défavorable à l'amendement n° 2 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif au taux du versement transport pour les communes de 30 000 à 100 000 habitants) - Art. 3 : se déclare défavorable à l'amendement n° 3 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif à la date d'effet des dispositions des articles 1 et 2) - Art. 4 (p. 3728) : se déclare défavorable à l'amendement n° 4 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'affectation du versement transport) - Art. 7 (p. 3730) : se déclare défavorable à l'amendement n° 6 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'abrogation des articles L. 142-3 et L. 142-4 du code du travail ainsi que de l'article 1 de la loi n° 60-760 du 30 juillet 1960) - Opposition du groupe communiste au travail de démolition systématique perpétré par la majorité sénatoriale - Approbation du projet de loi déposé par le Gouvernement et amendé par l'Assemblée nationale.

Deuxième lecture [n° 484 (81-82)] - (22 juillet 1982) - **Question préalable** (p. 3769) : intervient contre la motion n° 1 de M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à opposer la question préalable - Comprend le vote de l'Assemblée nationale devant le projet dénaturé par le Sénat en première lecture - Depuis 1970, aucune revalorisation du montant de la prime de transport - Prise en charge progressive du coût de la carte orange par les entreprises - (p. 3770) : charges des entreprises provinciales réduites du fait de l'instauration du versement transport - Coûts salariaux des entreprises françaises inférieurs à ceux de nos partenaires européens - Amélioration des transports ayant des conséquences bénéfiques pour les entreprises - Création et amélioration des réseaux de transports en commun sauvegardant de nombreux emplois dans le secteur des transports - Situation dans la région Nord Pas-de-Calais - Augmentation constante de la part des usagers dans le financement des transports en commun de la région parisienne - Demande le rejet de la question préalable.

- **Question au Gouvernement : bilan du plan textile habillement** - (7 octobre 1982) - (p. 4378) : ordonnance du 1^{er} mars 1982 et allègement de charges sociales accordé aux entreprises ayant signé des contrats emploi investissement ; trois possibilités offertes ; exigence du maintien de l'emploi ou de l'investissement - Décret du 16 avril 1982 pris pour l'application de cette ordonnance - Consultation nécessaire des comités d'entreprise ou d'établissement ou des délégués du personnel lors de la négociation des contrats - Bilan d'application.

- **Projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale [n° 468 (81-82)]** - (19 octobre 1982) - Art. 1 (p. 4631) : exemple malheureux du paritarisme cité par M. André Bohl concernant les caisses de sécurité sociale minière où des syndicats minoritaires dirigent les caisses grâce à l'appui des représentants du patronat.

Suite de la discussion - (20 octobre 1982) - Art. 20 (p. 4664) : se déclare défavorable à l'amendement n° 67 de

M. Louis Souvet, rapporteur (obligation pour un administrateur dans un conseil d'administration ou une caisse de sécurité sociale de pouvoir s'exprimer en français).

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82) [n° 409 (81-82)] - Suite de la discussion - (4 novembre 1982) - Titre II (suite) - Art. 91 (p. 5151) : son amendement n° A-281 : établissement du plan régional après consultation des collectivités territoriales et possibilité de consultation de personnes morales de droit public ou privé ; devenu sans objet - (p. 5152) : se déclare défavorable à l'amendement n° A-58 de M. Paul Girod, rapporteur (élaboration du plan régional et consultation par le conseil régional des commissions instituées à cet effet par chaque conseil général et composées des représentants des autres communes désignées) - Après l'art. 91 (p. 5153) : son amendement n° A-282 : protection des intérêts économiques, sociaux et culturels de la population régionale et pouvoirs de la région ; retiré.**

- **Proposition de loi tendant à la création d'un office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [n° 7 (82-83)] - (9 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5333) : progrès et développement technologique : exemples de l'énergie nucléaire et du génie génétique - Conséquences sociales de choix scientifiques : robotique ou bureautique et modification des conditions de travail et de vie - Erreur du recours exclusif au pétrole - Spécialisation croissante des techniques et difficulté d'appréciation des conséquences ; tendance de chaque entreprise publique ou privée à justifier son activité : exemple de l'énergie et de la valorisation des gaz industriels - Choix technologiques et choix politiques - (p. 5334) : information des responsables politiques - Progrès constitué par la proposition de loi en examen - Rôle et composition de la délégation parlementaire ; rôle à ses côtés d'un conseil scientifique et d'un comité consultatif - Composition de la délégation : désignation selon la règle de la représentation proportionnelle - Possibilité de saisine par chacun des groupes parlementaires - Démocratisation de la recherche et récent débat sur la loi d'orientation - Concertation - Progrès de la démocratie - Soutien du groupe communiste à la proposition en examen - Art. 1 (p. 5342) : à propos de l'amendement n° 9 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (nouvelle rédaction de l'alinéa relatif à la création de la délégation parlementaire : suppression du terme d'office), s'étonne de la co-signature par M. Jean-Marie Rausch d'une proposition de loi de juin 1982 visant à créer un office parlementaire pour l'évaluation des choix technologiques - (p. 5343) : se déclare opposé à l'amendement n° 1 de M. Adolphe Chauvin, soutenu par M. Michel Miroudot (composition de la délégation et durée du mandat de ses membres) - (p. 5344) : se déclare opposé à l'amendement n° 11 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (nouvelle rédaction du paragraphe IV relatif aux modalités de saisine de la délégation : suppression de la possibilité de saisine par un président de groupe ; suppression également des procédures obligatoires de consultation du conseil scientifique et du comité consultatif) - (p. 5346) : vote du groupe communiste contre l'amendement n° 13 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (caractère confidentiel des travaux de la délégation ; possibilité de publication de leurs conclusions par décision de l'assemblée à laquelle appartient l'auteur de la saisine) et contre le sous-amendement n° 18 de M. Paul Malassagne (possibilité de publication de leurs conclusions par décision conjointe des deux assemblées) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5347) : modifications adoptées par le Sénat : suppression de la représentation proportionnelle pour la désignation des membres de la délégation parlementaire ; suppression du comité consultatif ; suppression de la saisine par un président de groupe ; secret pesant sur les travaux - Abstention du groupe communiste sur la proposition ainsi modifiée.**

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Mer - (25 novembre 1982) - (p. 5803) : adoption par le groupe communiste des crédits du ministère de la mer pour 1983 - (p. 5804) : rigueur budgétaire commandée par la conjoncture - Favorable à la concentration des moyens sur des actions prioritaires - Augmentation de plus de 70 % des crédits du Fonds d'aide à la recherche et à l'innovation - Crise des pêches maritimes - Maintien des seuls pêcheurs hauturiers français - Décision de la commission des Communautés européennes du 17 novembre dernier interdisant la pêche au lieu noir et graves conséquences pour nos pêcheries - Annulation de cette décision réclamée par le groupe communiste pour la survie et l'avenir d'une activité non négligeable dans l'économie de la France.

Recherche et industrie - Suite de la discussion - (11 décembre 1982) - (p. 6666) : consommation française de 192 millions de tonnes-équivalent-pétrole (TEP) en 1980, de 188 millions de TEP en 1981 et se situant aux alentours de 186 millions de TEP en 1982 - Révision en baisse des prévisions mais avec prudence - Ecart entre consommation et production énergétique nécessitant une politique énergétique active et volontariste - Production nationale d'énergie couvrant 35 % des besoins en 1981 - Poursuite de la diversification des produits et des sources d'approvisionnement en privilégiant les productions nationales - Electricité, énergie française à 75 % - Intérêt du développement du programme électro-nucléaire - Avance technologique du pays dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'atome, contribuant à développer les exportations et à améliorer la balance des paiements - (p. 6667) : interrogation sur l'état d'avancement des travaux d'interconnexion entre le réseau électrique français et britannique ; sur l'attitude du Gouvernement face aux prétentions de certains partenaires de la Communauté économique européenne (CEE) d'établir une péréquation des tarifs de l'électricité ; sur la politique du Gouvernement concernant les réacteurs à neutrons rapides - Intérêt des carburants de substitution - Contrats de fourniture de gaz passés avec l'Union soviétique nous mettant à l'abri des mouvements erratiques du dollar - Légère augmentation de la consommation de charbon en 1982 - Approbation de la politique du Gouvernement d'incitation à la consommation charbonnière - Réduction de la consommation du fuel - Subvention au profit des charbonnages s'élevant à 6500 millions de francs - Danger des comparaisons ponctuelles entre la différence des coûts à la thermie entre les charbons nationaux et les charbons importés - Diminution du rendement dans tous les bassins et difficulté dans la gestion des houillères - Fermeture des bassins du Nord-Pas-de-Calais inconcevable et socialement dangereuse entraînant la suppression de 30 000 emplois directs - Participation de la France au mouvement mondial de relance du charbon.

- **Projet de loi d'orientation des transports intérieurs [n° 50 (82-83)] - (13 décembre 1982) - Discussion générale (p. 6765) : importance économique du secteur des transports - Récentes mesures prises dans ce domaine - Objectif d'efficacité économique - Notions de droit au transport et de libre choix de l'usager - Transport des personnes : cofinancement par les usagers et les autres bénéficiaires : employeurs, centres commerciaux, collectivités territoriales ; tarifs incitatifs - Transports de marchandises : principe de juste rémunération du transporteur ; revalorisation des tarifs ; progrès social - Infrastructures d'équipement : critère d'efficacité économique et sociale - Politique globale de développement des transports - Planification décentralisée - Préférence donnée aux procédures contractuelles sur les démarches autoritaires et les réglementations ; économie mixte et libéralisme - Soutien du groupe communiste à ces objectifs - Art. 3 (p. 6782) : vote du groupe communiste contre l'amendement n° 14 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (rôle de la politique globale des transports : substitution de la notion de développement et de complémentarité des divers modes de transport à la notion de développement harmonieux et complémentaire des divers modes de transports individuels et collectifs).**

Suite de la discussion - (14 décembre 1982) - **Art. 14** (p. 6835) : se déclare défavorable à l'amendement n° 44 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (prise en compte du coût économique réel pour les choix relatifs aux infrastructures) - **Art. 15** (p. 6838) : se déclare défavorable à l'amendement n° 50 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à la participation au financement des infrastructures des différentes catégories de bénéficiaires qui en retirent un avantage direct ou indirect) - **Rappel au règlement** (p. 6841) : fréquentes demandes de scrutins publics par la majorité sénatoriale - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6872) : travaux de la commission des affaires économiques ; divergences entre les commissaires communistes ou socialistes et les autres membres.

- **Rappel au règlement** - (16 décembre 1982) - (p. 6968) : mention faite par M. Adolphe Chauvin de l'arrestation en Pologne de Lech Walesa - Remarque identique relative à l'arrestation des dirigeants du parti communiste du Brésil.

- **Question orale avec débat : situation de l'industrie textile** - (17 décembre 1982) - (p. 7057) : précédentes interventions du groupe communiste sur les questions du textile et de l'habillement - Comparaison de la part des importations en provenance des pays en voie de développement et de celles venant de la Communauté économique européenne (CEE) - Exemple de la région Nord Pas de Calais - Filière lin - (p. 7058) : besoin de filatures de cardé ; mise en valeur des fibres régénérées ; marché du tapis Tuft ; textile non tissé ; maintien de la production de fil à tricoter ; secteur textile habillement et reconquête du marché intérieur - Énumération des marchés publics - Manque d'esprit de créativité des entreprises françaises - Etude de la Confédération générale du travail (CGT) du textile dans la région Nord Pas de Calais Picardie.

- **Projet de loi d'orientation des transports intérieurs - Nouvelle lecture** [n° 156 (82-83)] - (17 décembre 1982) - **Question préalable** (p. 7076, 7077) : intervient contre la motion n° 1 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, tendant à opposer la question préalable - Volonté systématique de la majorité sénatoriale d'accumuler des obstacles au changement voulu par la majorité des Français.

DURAND (Charles), sénateur du Cher (rattaché administrativement au groupe UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

DURAND (Yves), sénateur de la Vendée (NI).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des finances.

- Est nommé membre titulaire du conseil d'administration de l'agence nationale pour l'information touristique (21 septembre 1982) (p. 4027).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1982 (9 juin 1982) (p. 2662).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions

restant en discussion du projet de loi de finances pour 1983 (11 décembre 1982) (p. 6749).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du deuxième projet de loi de finances rectificative pour 1982 (16 décembre 1982) (p. 7020).

DÉPÔTS -

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Temps libre** - IV **Tourisme** [n° 95, annexe 30 (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques** [n° 532 (81-82)] - (27 octobre 1982) - Au nom de la commission des finances - **Art. 2 : Art. 46 de la loi du 12 novembre 1968 modifiée** (p. 4858) : déclare l'article 40 de la Constitution applicable à la première partie de l'amendement n° 3 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (1° allongement de la durée du troisième cycle de formation de médecin généraliste ; 2° suppression des filières de santé publique et de recherche médicale).

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Temps libre - (27 novembre 1982) - Rapporteur spécial (tourisme) - (p. 5919) : faible croissance des crédits de la section tourisme - Clarification de la répartition entre le chapitre investissement et le chapitre subventions d'équipement ; cas des rémunérations des délégués régionaux dans les départements d'outre-mer et du chapitre sur les études d'aménagement - Suppression de l'association « France information loisirs » ; devenir de l'Association française d'action touristique (AFAT) ; création de l'Agence nationale pour l'information touristique (ANIT) : majoration des subventions allouées aux organismes de promotion accueillant les professionnels étrangers ; stabilisation des subventions aux organismes locaux - Promotion à l'étranger : importance de l'effort à accomplir en ce domaine ; augmentation des moyens des bureaux à l'étranger ; créations nouvelles ; taxation hôtelière et apport de devises - Priorité au tourisme social ; chèque vacances ; réflexion sur le développement de la para-hôtellerie et de la location de résidences secondaires ; niveau relativement modeste des subventions ; effort pour les villages de vacances et les terrains de camping caravanning compensé par un relatif abandon du tourisme d'affaires et de congrès - (p. 5920) : décentralisation : crédits des délégations régionales déconcentrées - Proposition de loi relative à l'organisation régionale du tourisme déposée par M. Marc Boeuf - Comparaison entre la dotation des communes touristiques et thermales au titre de la dotation globale de fonctionnement et les crédits du tourisme - Proposition d'adoption de ces crédits - **Examen des crédits - Etat B** (p. 5946) : propositions de vote différentes des commissions selon les sections du ministère du temps libre.

- **Projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne - Nouvelle lecture** [n° 124 (82-83)] - (20 décembre 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 7119) : en remplacement de M. René Monory, retenu dans son département - Echec de la commission mixte paritaire (CMP), accords sur certains points importants et persistance de nombreux points de désaccord - Profondes modifications par l'Assemblée nationale, en nouvelle lecture, de la rédaction résultant du vote du Sénat pour de nombreux articles - Amendements proposés par la commission des finances - **Intitulé du chapitre I** (p. 7121) : soutient l'amendement n° 7 de M. René Monory, rapporteur, identique à l'amendement n° 1 de M. Etienne Dailly,

rapporteur pour avis (nouvel intitulé du chapitre I: «Simplification des règles relatives aux augmentations de capital») -Accepte la demande de réserve de M. André Labarrère, ministre, de ces deux amendements identiques, jusqu'après l'examen de l'article 1 - Art. 5 (p. 7124): accepte l'amendement n° 5 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (modification du texte des articles 184 et 185 de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 relatifs à la répartition des actions à la suite de l'exercice par les actionnaires de leur droit préférentiel de souscription) - Art. 13 (p. 7127): soutient l'amendement n° 9 de M. René Monory, rapporteur (suppression de cet article relatif aux titres participatifs) - Art. 14: soutient l'amendement n° 10, de coordination, de M. René Monory, rapporteur - Art. 18 *sexies*: accepte l'amendement n° 6 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (rétablissement de cet article supprimé par l'Assemblée nationale, relatif au secret professionnel des intermédiaires financiers tenant des comptes de valeurs mobilières) -

Art. 20 (p. 7128): soutient l'amendement n° 11 de M. René Monory, rapporteur (application des dispositions des articles 6 et 7 de l'ordonnance du 28 septembre 1967 à tout émetteur, à l'exception de l'Etat et des collectivités territoriales, qui fait appel public à l'épargne pour le placement de valeurs mobilières) - Art. 28: soutient l'amendement n° 12 de M. René Monory, rapporteur (suppression de cet article relatif aux valeurs mobilières émises par les sociétés par actions, revêtant la forme de titres au porteur ou de titres nominatifs).

DURIEUX (Emile), sénateur du Pas-de-Calais (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

E

EBERHARD (Jacques), sénateur de la Seine-Maritime (C) -
Secrétaire du Sénat.

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions (19 janvier 1982).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie (21 janvier 1982) (p. 324).

Est élu membre de la commission de contrôle des services de l'Etat chargés du maintien de la sécurité publique (11 mai 1982) (p. 1869).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger (12 mai 1982) (p. 1921).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes (18 juin 1982) (p. 2969).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire (24 juin 1982) (p. 3122).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal (8 juillet 1982) (p. 3530).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : compétences (20 juillet 1982) (p. 3649).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux retenues pour absence de service fait par les personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics (1^{er} octobre 1982) (p. 4298).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales (13 octobre 1982) (p. 4537).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant adaptation de

la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion (26 octobre 1982) (p. 4813).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires (17 novembre 1982) (p. 5532).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements de coopération intercommunale (18 novembre 1982) (p. 5586).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille (18 novembre 1982) (p. 5596).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant organisation des régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion (21 décembre 1982) (p. 7176).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative au **logement** des fonctionnaires de la police nationale [n° 176 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 23 décembre 1981, JO Débats du 12 janvier 1982).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à attribuer aux **communes** les biens vacants et sans maître ayant un caractère d'immeuble [n° 449 (81-82)] (1^{er} juillet 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des lois sur le projet de loi [n° 14 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale, relatif à l'attribution aux agents de l'Etat du congé pour la formation syndicale [n° 70 (82-83)] (7 octobre 1982) - **Fonctionnaires et agents publics.**

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 95 (2 avril 1982) (p. 835) à M. le ministre de l'intérieur : **violence** (action d'un commando patronal à Isigny) - Retirée le 9 décembre 1982 (p. 6534).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture** [n° 150 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (14 janvier 1982) - **Art. 45** (p. 201) : se déclare défavorable à l'amendement n° III-1 de M. Michel Giraud, rapporteur (suppression de cet article concernant la transformation de la région en collectivité territoriale) - **Art. 48** (p. 206) : vote défavorable du groupe communiste sur l'article 48 relatif à l'extension des compétences économiques de la région - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 233) : souci de conciliation du Gouvernement et nouvelles modifications apportées au projet par la majorité du Sénat : refus de reconnaître la

région comme une collectivité territoriale - Mode d'élection du conseil régional - Limitations apportées à l'intervention économique des communes - Statut des personnels des collectivités territoriales : spécificité ou unicité - Abstention du groupe communiste dans le vote sur le projet.

- **Projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger** [n° 261 (81-82)] - (4 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 1603) : relations des Français de l'étranger avec le Conseil supérieur des Français de l'étranger actuellement en place - Progrès dans la désignation des membres de ce Conseil et démocratisation ; suffrage direct et représentation proportionnelle - (p. 1604) : manipulation par la droite des élections législatives de 1978 et opposition à la démocratisation - Approbation par le groupe communiste du projet de loi dans sa forme actuelle et crainte quant à sa modification par les amendements du Sénat - **Art.1** (p.1606) : origine professionnelle des membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger - **Art. 2** (p. 1608) : se déclare défavorable à l'amendement n° 2 de M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (inscription des Français établis dans le ressort d'un consulat, immatriculés, en cours d'immatriculation ou dispensés d'immatriculation, sur la liste spéciale de ce ressort) - **Art. 3** (p. 1611) : sur l'amendement n° 3 de M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (détermination des circonscriptions électorales, de leur chef-lieu et du nombre de sièges attribués à chacune d'elles par la loi), référence à l'avis du Conseil constitutionnel de 1962 relatif aux assemblées parlementaires ou locales - **Art. 7** (p. 1614) : se déclare défavorable à l'amendement n° 5 de M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (élection au scrutin majoritaire à deux tours dans les circonscriptions qui ont droit à quatre sièges et élection à la représentation proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne dans les circonscriptions qui ont droit à cinq sièges ou plus) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1615) : abstention du groupe communiste sur le projet de loi modifié par les amendements de la commission des lois.

- **Proposition de loi tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal** [n° 149 (81-82)] - (5 mai 1982) - **Art. unique** (p.1635) : se déclare opposé à l'amendement n° 1 de M. Etienne Dailly (suppression de l'article unique).

- **Conclusions du rapport de M. Pierre Salvi, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de résolution de M. Charles Pasqua et plusieurs de ses collègues tendant à créer une commission de contrôle des services chargés, au ministère de l'intérieur et de la décentralisation, d'une mission de sécurité publique** [n° 317 (81-82)] - (6 mai 1982) - **Discussion générale** (p.1808) : étonnement devant la présentation de cette proposition, admissible au regard du règlement - Présidents de groupe de l'ancienne majorité signataires de cette proposition - Misère et chômage, causes de la dégradation de la vie sociale, héritage du précédent gouvernement - Instauration par la gauche au pouvoir d'une politique sociale de prévention visant à diminuer l'insécurité.

- **Projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger - Deuxième lecture** [n° 323 (81-82)] - (12 mai 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1921) : abstention du groupe communiste en seconde lecture sur le projet de loi modifié par le Sénat.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 330 (81-82)] - (18 mai 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2121) : position favorable du parti communiste français au système de la représentation proportionnelle - Vote du texte de la commission mixte paritaire amendé par le Gouvernement.

- **Projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : compétences** [n° 399 (81-82)] - (6 juillet 1982) - **Avant l'art. 15** (p. 3419) : se déclare favorable à l'amendement n° 72 de M. Louis Minetti (définition par l'assemblée de Corse des orientations de développement agricole et des

critères d'attribution des aides publiques aux agriculteurs) - **Débats en commission - Art. 15** (p. 3421) : se déclare favorable à l'amendement n° 73 de M. Louis Minetti (suppression de cet article relatif à la création d'un office du développement agricole et rural de Corse) et opposé à l'amendement n° 41 de M. Paul Girod, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article pour créer un office unique de développement agricole et rural et d'équipement hydraulique de la Corse) - **Art. 27** (p. 3431) : sur l'amendement n° 94 de M. Gaston Defferre, ministre (ressources de la région de Corse : possibilités d'emprunts ; charges correspondant aux compétences transférées ; taxes sur les véhicules à moteur ; droits sur les tabacs ; dotations spécifiques ; publication annuelle en annexe au projet de loi de finances d'un document regroupant les « ressources spécifiques attribuées à la région de Corse »), soutient le sous-amendement n° 81 de M. Louis Minetti (gestion des ressources de la région de Corse sous la responsabilité directe de l'assemblée régionale).

- **Projet de loi relatif aux retenues pour absence de service fait par les personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics** [n° 463 (81-82)] - (30 septembre 1982) - **Discussion générale** (p. 4272) : texte tendant à supprimer des dispositions injustes prises à l'initiative des gouvernements précédents à l'encontre des fonctionnaires - Texte précédant le dépôt du projet de code de la fonction publique - Droit de grève inscrit dans le Préambule de la Constitution de 1946 et attaque des majorités de droite contre ce droit fondamental - Lois du 29 juillet 1961 et du 22 juillet 1977 permettant d'effectuer arbitrairement et sans garanties une réduction du traitement des fonctionnaires - Restrictions importantes apportées par la commission des lois - Mouvements de grève entrepris au terme du préavis prévu par la loi - Création d'une sanction disciplinaire nouvelle : la retenue sur traitement - **Après l'art. 3** (p. 4276) : sur l'amendement n° 5 de M. Paul Girod, rapporteur (possibilité de retenue sur traitement), s'oppose au nom du groupe communiste au sous-amendement n° 7 de M. François Collet, soutenu par M. Adrien Gouteyron (limitation de la possibilité de retenue sur traitement au service insuffisamment fait) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4278) : au nom du groupe communiste, se déclare défavorable au texte de ce projet de loi dénaturé par la majorité du Sénat.

- **Projet de loi, modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des français établis hors de France sur les listes électorales** [n° 494 (81-82)] - (12 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4477) : importance des élections municipales pour la vie locale - Augmentation des responsabilités des élus locaux par la loi de décentralisation - Test national sur la politique gouvernementale - Poursuite et élargissement des avancées de la politique mise en oeuvre par le Gouvernement d'union de la gauche, objectifs du parti communiste - Favorable depuis toujours à la représentation proportionnelle dans toutes les élections - Représentation équitable des différents courants de pensée - (p. 4478) : association à la vie des communes des divers partis - Soutien des sénateurs communistes du texte adopté par l'Assemblée nationale - Mode de scrutin proposé, compromis acceptable - Moralisation du vote des français de l'étranger - 34.306 communes sur 36.390 possédant moins de 3.500 habitants - Application du nouveau mode de scrutin à 5 % des communes françaises - Panachage et risque de manoeuvre politique - Proposition d'un abaissement du seuil à 2.500 habitants - Lutte depuis toujours du parti communiste pour la fin des inégalités entre hommes et femmes et fixation d'un quota pour la participation des femmes sur les listes de candidats - (p. 4479) : cas des listes ne parvenant pas à présenter le quota minimal de 25 % de femmes - Favorable à la proposition d'abaissement à 18 ans de l'âge d'éligibilité - Défavorable à la décision des députés de ne pas permettre aux candidats d'une liste n'ayant pas obtenu 5 % des suffrages exprimés d'être incorporé au second tour, au sein d'une liste restant en compétition - Entrée au printemps prochain des représentants des travailleurs dans les conseils

municipaux de nombreuses communes de France grâce à cette nouvelle loi.

Suite de la discussion - (13 octobre 1982) - **Art. 3** (p. 4505) : se déclare défavorable à l'amendement n° 9 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (applicabilité du système proportionnel à correctif majoritaire pour les communes de plus de 10.000 habitants) - **Art. 4** : *Art. L. 260 du code électoral* (p. 4513) : se déclare défavorable à l'amendement n° 11 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (modalités d'élection des conseillers municipaux : scrutin à un tour) - *Art. L. 261 du code* (p. 4515) : se déclare défavorable à l'amendement n° 12 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (modification du seuil d'applicabilité de cette réforme ; principe de l'assimilation de la section électorale à une commune) - *Art. L. 265 du code* (p. 4521) : se déclare défavorable à l'amendement n° 15 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (dépôt des listes à la préfecture ou à la sous-préfecture ; notion de tête de liste ; signature de chaque candidat sur les déclarations de candidature) - *Art. L. 270 du code* (p. 4523) : se déclare défavorable aux amendements de M. Pierre Schiélé, rapporteur, n° 17 (élections complémentaires en cas de vacance et d'impossibilité de remplacement) et n° 18 (suppression des dispositions de cet article relatives à la constatation par le tribunal administratif de l'inéligibilité d'un candidat et à l'annulation des élus inéligibles) - **Art. 9** (p. 4528) : se déclare défavorable à l'amendement n° 21 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (nombre des membres du conseil municipal et retour au projet de loi initial) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4535) : dénaturation de ce projet par le Sénat ; seuil de population ; représentation des minorités - Opposition du groupe communiste à ce texte.

Nouvelle lecture [n° 54 (82-83)] - (20 octobre 1982) - **Art. 3** (p. 4675) : se déclare défavorable à l'amendement n° 3 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (seuil d'applicabilité de ce régime : 9.000 habitants) - Caractère secret des délibérations en commission - Attitude de la majorité du Sénat et volonté d'élimination de toute opposition au niveau municipal - **Art. 2 (suite)** (p. 4679) : se déclare défavorable à l'amendement n° 2, précédemment réservé, de M. Pierre Schiélé, rapporteur (seuil d'applicabilité de ce nouveau régime : 9.000 habitants) - **Art. 4** (p. 4681) : s'interroge sur la rédaction de l'amendement n° 7 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (suppression du cas particulier des élections où il y a plus de quatre sièges à pourvoir) - (p. 4682) : son amendement n° 20 : incorporation dans les listes fusionnées, de candidats figurant sur une liste présentée au premier tour même si cette dernière n'a pas le droit de se maintenir intégralement au second tour ; rejeté - (p. 4683) : se déclare défavorable à l'amendement n° 8 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (fusion de différentes listes au second tour dans la proportion de leurs résultats respectifs au premier tour) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4689) : opposition du groupe communiste à ce projet modifié par le Sénat.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (28 octobre 1982) - **Titre I** - **Art. 5** (p. 4898) : son amendement n° A-263 : possibilité pour les collectivités territoriales de s'associer librement pour l'exercice de leurs compétences ; devenu sans objet.

Suite de la discussion - (2 novembre 1982) - **Titre II (suite)** - **Art. 30** (p. 5009) : aménagement possible des schémas d'utilisation de la mer pour les rendre compatibles avec la préservation de l'autonomie des communes - **Art. 31** (p. 5013) : se déclare opposé à l'amendement n° A-104 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (modification, instruction et délivrance par le maire des demandes de permis de construire ; cas où le maire est intéressé à la délivrance du permis de construire) - Se déclare favorable aux amendements n° A-390 de codification de M. Gaston Defferre, ministre, et n° A-273 de M. Bernard Michel Hugo (retrait de délégation de compétence de la commune à l'établissement public).

- **Projet de loi relatif à l'attribution aux agents de l'Etat du congé pour la formation syndicale** [n° 14 (82-83)] - (16 novembre 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 5470) : rôle des organisations syndicales - Moyens concrets de l'exercice de la fonction syndicale - Historique de l'évolution des pensées ; référence aux événements sociaux de mai et juin 1968 ; constat Oudinot ; instruction du Premier Ministre du 14 septembre 1970 et reconnaissance du fait syndical dans la fonction publique - (p. 5471) : élargissement des droits syndicaux dans la fonction publique ; représentativité et efficacité des organismes paritaires - Substitution de la formule « formation syndicale » à celle « d'éducation ouvrière » - Demande personnelle pour suivre un stage de formation syndicale - Alignement de la situation des employés des collectivités locales sur celle des fonctionnaires - Avis favorable du Conseil supérieur de la fonction publique - Demande l'adoption de ce texte - **Art. 1** : son amendement n° 1 : nécessité pour l'intéressé de présenter lui-même sa demande de congé pour suivre un stage de formation syndicale ; retiré.

- **Projet de loi modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires** [n° 22 (82-83)] - (16 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5482) : haute fonction publique, reflet de la réalité sociale de la nation - Décentralisation - Refus d'une démarche élitiste - Valeur de l'enseignement dispensé par l'Ecole nationale d'administration (ENA) ; inégalités sociales et géographiques de recrutement - Référence aux décrets du 27 septembre 1982 ; réforme des concours internes et diversification des candidatures aux concours externes ; composition du conseil d'administration de l'ENA - Nouvelle filière de recrutement et ouverture d'un troisième concours - Opposition de la majorité sénatoriale - Absence de politisation de la haute fonction publique et garantie de pluralisme politique - (p. 5483) : examen des candidatures par une commission présidée par un conseiller d'Etat - Etablissement de la liste des candidats par le ministre ; possibilités de recours - Nature des épreuves - Classement des élèves - Avis favorable du groupe communiste - **Exception d'irrecevabilité** (p. 5488) : intervient contre la motion n° 1 de MM. Daniel Hoeffel, rapporteur, et Paul Séramy, rapporteur pour avis, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Prétendue violation de l'égalité d'accès aux emplois publics définie à l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen - Référence à l'ordonnance de 1959 sur la limitation du droit de concourir à certaines catégories de personnes, à la loi du 7 juillet 1972 relative au recrutement dans le corps de l'inspection du travail de personnes n'étant pas agents publics et à la loi du 7 juillet 1977 sur la possibilité pour les cadres demandeurs d'emploi de moins de cinquante ans de se présenter au concours de recrutement - Sur la recevabilité du projet de loi, référence à la décision du Conseil constitutionnel du 16 janvier 1982.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Transports - (26 novembre 1982) - (p. 5838) : budget des voies navigables : augmentation des crédits d'équipement et d'entretien - Travaux de la commission Grégoire : élaboration d'un schéma directeur - Concurrence étrangère ; Benélux - Suppression des goulets d'étranglement - Transit d'aliments nécessaires au bétail par les ports belges - Transport de marchandises par conteneurs - Batellerie fluviale - (p. 5839) : plan de crise de la batellerie ; aménagement des ports ; exemple de Rotterdam - Préparation du IXe Plan et priorité nécessaire aux ports fluviaux du Nord et de l'Est de la France - Intérêt national.

Services du Premier ministre - I. Services généraux - (29 novembre 1982) - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6017) : masse salariale des crédits attribués à la fonction publique - Etalement dans le temps de certaines mesures pourtant justifiées - Caractère positif de l'action gouvernementale dans le domaine de la fonction publique - Conjoncture économique difficile - Accords signés entre les organisations

syndicales et le ministre de la fonction publique pour 1983 ; garantie du maintien du pouvoir d'achat sauf pour les salaires supérieurs à 250 000 F - Augmentation du SMIC - Prévision envisageant d'aboutir à une grille indiciaire unique - Mesures de revalorisation de la situation des instituteurs - (p. 6018) : titularisation des auxiliaires - Droits syndicaux nouveaux - Abrogation des dispositions anti-syndicales existantes ; fait de grève - Formation syndicale - Réforme de l'Ecole nationale d'administration (ENA) - Code général de la fonction publique - Démocratisation de la fonction publique française - Avis favorable du groupe communiste sur ces crédits.

Intérieur et décentralisation - (2 décembre 1982) - (p. 6200) : développement de la petite délinquance et sentiment d'insécurité des Français - Rôle préventif de l'enseignement, de la formation professionnelle des jeunes et des équipements générateurs d'activités culturelles ou sportives - Rôle de la police sur le terrain ; créations d'emplois ; ilotage ; réouverture des commissariats de quartier ; contacts avec les personnes âgées - Participation aux travaux de la commission de contrôle parlementaire des services de l'Etat chargée du maintien de la sécurité publique - Désapprobation des conclusions du rapport de M. René Tomasini ; campagne visant à développer la peur et la création de groupes d'autodéfense - Création de postes de personnels civils - (p. 6201) : mesures sociales ; revendications syndicales ; situation des inspecteurs et des enquêteurs - Souhait de débats parlementaires sur le fonctionnement de la police - Vote favorable du groupe communiste sur ce projet de budget.

- **Projet de loi d'orientation des transports intérieurs** [n° 50 (82-83)] - (13 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 6772) : importance des transports par voie d'eau dans la vie économique ; compétitivité de la navigation fluviale ; économies d'énergie - Défaut actuel d'entretien du réseau navigable - Urgence d'une amélioration de ce réseau - Attente du schéma directeur des voies navigables ; travaux de la commission Grégoire - (p. 6773) : rénovation du réseau et renaissance de la batellerie - Inscription de crédits au Fonds spécial de grands travaux - Organisation de la profession de la batellerie : création d'une chambre nationale de la batellerie artisanale ; statut d'artisan pour les bateliers - Problèmes sociaux de la batellerie industrielle - Aménagement des missions de l'Office national de la navigation - Approbation du groupe communiste au projet en examen - **Art. 2** (p. 6781) : se déclare opposé à l'amendement n° 13 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression de l'alinéa relatif au droit à l'information en matière de transports) - **Art. 7** (p. 6790) : se déclare opposé à la réserve, jusqu'après l'examen de l'article 29, de l'amendement n° 27 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression du paragraphe I de cet article relatif à l'inscription des entreprises de transport public de personnes) - **Art. 8** (p. 6795) : se déclare opposé à l'amendement rédactionnel n° 34 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur - (p. 6797) : sur l'amendement n° 36 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (substitution à la notion de rémunération des auxiliaires de transport de la notion de rémunération des commissionnaires de transport ; suppression du principe selon lequel cette rémunération est supportée par les bénéficiaires des services), son sous-amendement n° 138 : rétablissement du principe selon lequel cette rémunération est supportée par ceux qui bénéficient des services rendus ; rejeté - **Art. 9** (p. 6799) : intervient sur la rédaction de l'amendement n° 39 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression de la disposition relative à l'engagement de la responsabilité de l'expéditeur du commissionnaire, de l'affrèteur, du mandataire, du destinataire ou de tout autre donneur d'ordre pour les manquements qui leur sont imputables).

Suite de la discussion - (14 décembre 1982) - **Art. 9 (suite)** (p. 6832) : se déclare défavorable à l'amendement n° 139 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (opérations de transport et conditions conformes à la réglementation applicable en matière de travail et de sécurité) - **Art. 14**

(p. 6837) : se déclare défavorable à l'amendement n° 47 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, identique à l'amendement n° 109 de M. Louis de la Forest (suppression des dispositions de cet article relatives à la possibilité de contrats entre l'Etat et les collectivités locales intéressées pour la réalisation, l'aménagement d'une infrastructure) - **Art. 15** (p. 6838) : se déclare défavorable aux amendements de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, n° 49 (substitution de la notion d'autorité organisatrice à celle d'autorité compétente) et n° 50 (suppression des dispositions de cet article relatives à la participation au financement des infrastructures des différentes catégories de bénéficiaires qui en retirent un avantage direct ou indirect).

- **Projet de loi modifiant diverses dispositions relatives à l'élection des conseils municipaux dans les territoires de la Nouvelle-Calédonie et dépendances et de la Polynésie française** [n° 112 (82-83)] - (15 décembre 1982) - **Art. 2** (p. 6919) : au nom du groupe communiste, se déclare favorable aux paragraphes I et II de l'amendement n° 2 de M. Paul Pillet, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif à l'extension à toutes les communes du territoire de Nouvelle-Calédonie des dispositions électorales particulières prévues par la loi n° 77-744 du 8 juillet 1977) et s'oppose au paragraphe III (nécessité d'un minimum de 5 % des suffrages exprimés pour que les listes soient admises à la répartition des sièges).

- **Projet de loi modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires** - *Nouvelle lecture* [n° 113 (82-83)] - (16 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 6966) : réunion de la commission mixte paritaire - Modifications acceptées par l'Assemblée nationale : abaissement de 10 à 8 ans de la durée d'activité exigée des candidats se présentant au troisième concours ; décompte des fonctions antérieures ; ouverture du troisième concours aux fonctionnaires ayant exercé des responsabilités - Inconsistance des arguments juridiques opposés au projet - Principes de l'égalité d'accès aux emplois publics et de l'égalité dans le déroulement de la carrière - Démocratisation de la fonction publique - Vote du groupe communiste contre la motion d'irrecevabilité.

EECKHOUTTE (Léon), sénateur de la Haute-Garonne (S).

NOMINATIONS

- Président de la commission des affaires culturelles.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la communication audiovisuelle (29 juin 1982) (p. 3255).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (8 octobre 1982) (p. 4435).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : soufflerie cryogénique européenne** - (27 mai 1982) - (p. 2320) : proposition par la France du site de Toulouse pour la future soufflerie cryogénique européenne - Intérêt de cette proposition pour l'industrie aéronautique et pour la région Midi Pyrénées - Centrale électronucléaire de Golfech.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - (10 juin 1982) - Président de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 2703) : travaux de la commission des affaires culturelles sur ce texte - Hommage rendu aux travaux de la commission des finances et spécialement à son rapporteur, M. Jean Cluzel - Exemples étrangers en matière de communication audiovisuelle.

suelle - (p. 2704) : performances du vidéodisque - Utilisation des satellites - Concurrence du service public par la création de chaînes privées de télévision et celle des radios libres - Problème de la pénurie prochaine des programmes ; bataille commerciale et culturelle - Soutien du rayonnement culturel de la France - Rôle du service public dans la production des programmes - Vente à l'étranger des programmes fabriqués par les chaînes de télévision françaises - Financement de la Société française de production et de création audiovisuelles (SFP) - Création d'une société de commercialisation des oeuvres et des documents audiovisuels français à l'étranger - (p. 2705) : interrogation sur le rôle joué par cette société dans la diffusion cinématographique - Projet en examen mettant l'accent sur la télévision régionale - Limites et chances d'avenir du projet.

Suite de la discussion - (16 juin 1982) - Président de la commission des affaires culturelles - Art. 1 (p. 2828) : dispositions de l'article 49, alinéas 2 et 6, du règlement du Sénat, relatives à la discussion des amendements : inconvénients de la discussion commune.

Suite de la discussion - (22 juin 1982) - Président de la commission des affaires culturelles - Art. 30 (p. 2985) : souhait de la commission des affaires culturelles d'un vote par division sur chacune des deux phrases de l'amendement n° B-4 de M. Charles Pasqua, rapporteur (cahiers des charges comportant des conditions concernant la diffusion des oeuvres cinématographiques et notamment la proportion de films étrangers ; précisions concernant les conditions de co-production des films cinématographiques par les sociétés de télévision avec les entreprises de production).

Suite de la discussion - (29 juin 1982) - Président de la commission des affaires culturelles - **Deuxième délibération** (p. 3249) : demande le renvoi à la commission des affaires culturelles des articles 10, 12, 19, 26, 45, 48, additionnels après l'article 69, 81 et 82 pour une seconde délibération.

- **Projet de loi, relatif à la formation professionnelle des artisans** [n° 110 (82-83)] - (15 décembre 1982) - Président de la commission des affaires culturelles - **Discussion générale** (p. 6930) : accord toujours possible entre hommes de bonne volonté et adoption, à l'instar de l'Assemblée nationale, par le Sénat du présent projet à l'unanimité - Style du texte retouché par la commission et souci de la recherche de la perfection. - Souhait que les textes donnent toutes garanties et prennent en compte juridiquement ce que nous souhaitons instituer ou fixer comme précautions politiques - (p. 6931) : exemple d'un projet disposant qu'un décret réglera les modalités d'application d'un article - Portée du décret ne se limitant pas aux points cités - Introduction fréquente de l'adverbe « notamment » par le rédacteur - Principe de l'obligation pour les futurs chefs d'entreprise, de participer à un stage de formation, soutenu depuis longtemps par la commission - Accroissement des moyens financiers destinés à la formation continue des artisans - Projet limitant son domaine et ses ambitions, certains problèmes non résolus - Prudence et réalisme d'une procédure par étape avec le consentement des intéressés - Approbation des grandes lignes de ce projet par la commission des affaires culturelles, qui souhaite le rendre plus précis et plus simple - Souhait d'un vote unanime pour son application au 1 janvier 1983.

EHLERS (Gérard), sénateur du Nord (C).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à établir un statut des travailleurs frontaliers [n° 434 (81-82)] (29 juin 1982).

Avis présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Consommation et concurrence** [n° 97, tome VIII (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (2 novembre 1982) - **Titre II (suite)** - Art. 30 : son amendement n° A-272, soutenu par M. Bernard Michel Hugo : fixation par décret en Conseil d'Etat des seules modalités d'élaboration des schémas d'utilisation de la mer, à l'exclusion de leur contenu ; devenu sans objet.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Commerce et artisanat - (6 décembre 1982) - (p. 6381) : importance d'un réseau de petites entreprises dans les secteurs de la production et des services et proposition de loi du groupe communiste en 1979 - Lettre reçue du Centre national des jeunes artisans - Objectif d'égalité sociale : harmonisation de la couverture sociale ; assiette de calcul des cotisations - Rôle de l'artisanat dans la valorisation des potentialités locales - Technologies nouvelles - **Projet de loi** relatif à la formation continue des artisans - Importance du commerce indépendant : annonce d'une réforme des circuits de distribution et reconnaissance du rôle des commerces de proximité et de zone rurale ; révision des règles d'urbanisme commercial - (p. 6382) : statut du conjoint d'artisan et de commerçant - Comptabilité super simplifiée - Vote de ce budget par le groupe communiste.

Consommation - (11 décembre 1982) - Rapporteur pour avis - (p. 6659, 6660) : série d'actes positifs du Gouvernement allant dans le sens d'une meilleure défense des consommateurs et des renforcements des moyens mis à la disposition de leurs associations - Progression de 18 % de ce budget par rapport à 1982 - Mise en place de nouvelles structures conformément au décret du 5 janvier 1982 - Faiblesse des contrôles des produits importés - Nécessité de mettre fin à certaines pratiques communautaires à sens unique - Réserve des associations de consommateurs concernant les contrats de qualité - Problème des centres locaux d'information sur les prix et nécessité de sauvegarder le rôle des associations de consommateurs - Mise en place du groupe interministériel de la consommation - Interrogation sur la participation des associations à la commission de refonte du droit de la consommation - Publication de la loi du 9 juillet 1976 et publicité indirecte - Nécessité de mettre fin aux représentations traditionnelles et retardataires de la femme par le canal de la publicité et dépôt d'une proposition de loi à ce sujet le 1^{er} juillet 1982 - Absence d'écho des mesures proposées par la commission des clauses abusives - Problème des moyens et des possibilités des associations de consommateurs - Progrès à réaliser concernant l'accès à la justice des associations de consommateurs - Interrogation sur le rôle et les attributions des maisons de la consommation, des centres locaux d'information sur les prix, des centres techniques départementaux, et des unions régionales d'organisation de consommateurs - Poursuite de l'action en faveur de l'Institut national de la consommation (INC) et installation de terminaux dans les sièges des associations nationales de consommateurs - Résultats intéressants du blocage des prix - Nécessité de parvenir à une connaissance réelle des mécanismes de formation des prix - Au nom de la commission des affaires économiques, se déclare favorable à l'adoption du budget du ministère de la consommation pour 1983.

EMMANUELLI (Henri), secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, chargé des départements et territoires d'outre-mer (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1787].

DÉPÔTS

Projet de loi relatif à la commémoration de l'abolition de l'esclavage [n° 333 (81-82)] (14 mai 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi complétant le code électoral et relatif à l'élection des membres du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 180 (81-82)]** - (21 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 294) : projet adopté par l'Assemblée nationale à la quasi unanimité en réponse à une préoccupation d'ordre technique - Problème du renouvellement du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon, régi par le décret du 23 octobre 1946 avant la loi de départementalisation et instituant le scrutin de liste majoritaire à 2 tours - Loi de départementalisation du 19 juillet 1976 et maintien du conseil général en fonction jusqu'à l'expiration de son mandat - Principe du renouvellement intégral tous les 6 ans - Substitution du scrutin uninominal à 2 tours au scrutin de liste majoritaire - Prorogation du mandat du conseil général jusqu'en mars 1982 - Vide juridique concernant le mode de scrutin du conseil général et nécessité d'édicter un mode de scrutin - Scrutin de liste majoritaire à 2 tours avec panachage proposé par le Gouvernement en accord avec les élus de Saint-Pierre-et-Miquelon - Population de Saint-Pierre-et-Miquelon - Conséquences de la départementalisation imposée à Saint-Pierre-et-Miquelon contre l'avis des élus et de son entrée dans les limites de la Communauté économique européenne - Examen éventuel par le Gouvernement avec les élus d'une évolution du statut de Saint-Pierre-et-Miquelon - (p. 298) : difficulté de surseoir aux élections cantonales en réponse à M. Marcel Gargar - Débat consacré à Saint-Pierre-et-Miquelon débordant son sujet - Opposition entre la majorité départementale et la majorité nationale - Droit du Président de la République de recevoir qui il veut, question évoquée par M. Roger Lise - Reconnaissance de la loi de la démocratie - Adaptation de la loi relative à la décentralisation concernant les départements d'outre-mer (DOM) - (p. 299) : nécessité de doter Saint-Pierre-et-Miquelon d'un mode de scrutin - Statut de ce département imposé aux élus de Saint-Pierre-et-Miquelon par voie d'ordonnance et contre leur avis - Population de Saint-Pierre-et-Miquelon s'élevant à 6500 habitants dont 3500 électeurs, justification d'un régime électoral dérogatoire - Demande l'adoption de ce projet - **Sur l'ensemble** (p. 300) : dialogue existant avec tous les parlementaires et les conseils généraux visités - Membre du Gouvernement et application du programme voulu par la majorité du peuple français.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie [n° 179 (81-82)]** - (21 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 301) : importantes difficultés depuis un certain nombre d'années en Nouvelle-Calédonie et existence d'inégalités profondes entre les communautés de l'Île - Prééminence quasi absolue sur le plan économique de la population européenne - Essor de la revendication indépendantiste soutenue par les deux tiers des Mélanésiens - Mesures ségrégatives envers les jeunes Canaques - Risques d'accidents permanents - Meurtre de M. Pierre Declercq, leader pondéré - Extrême jeunesse de la population - Existence d'un important stock d'armes aux mains des particuliers - Trois politiques possibles : répression systématique ; réformes économiques et sociales hardies et ignorant les revendications politiques ; recours à l'article 38 de la Constitution et possibilité pour

le Gouvernement de procéder à un train de réformes importantes - (p. 302) : reconnaissance de l'identité mélanésienne - Accélération de la réforme foncière - Ebauche d'une politique culturelle mélanésienne - Développement économique et social plus équilibré - Recours aux ordonnances et à l'article 38 de la Constitution et souci d'éviter une dégradation de la situation - Précédents recours à la procédure des ordonnances pour l'outre-mer : loi du 22 décembre 1966 organisant une consultation de la population de la Côte française des Somalis ; loi du 19 juillet 1976 relative à l'organisation de Saint-Pierre-et-Miquelon ; loi du 20 janvier 1977 - Avis du Conseil constitutionnel sur le domaine de la loi et articles 34 et 74 de la Constitution qui disposent que l'organisation particulière des territoires d'outre-mer est définie par la loi - Fixation des rapports juridiques entre la métropole et la Nouvelle-Calédonie par la loi du 28 décembre 1976 modifiée par celle du 24 mai 1979 - Absence dans la Constitution de prévisions concernant la répartition de compétences entre l'Etat et les institutions territoriales - Possibilité pour l'assemblée territoriale de prendre l'initiative de certaines réformes tant qu'une ordonnance n'a pas limité sa compétence - Problème des compétences après l'expiration du délai d'habilitation - Consultation de l'assemblée territoriale sur le contenu des ordonnances - (p. 303) : reconnaissance de l'identité culturelle mélanésienne et création par le Gouvernement d'un office culturel mélanésien - Revendication foncière au centre de l'action politique mélanésienne - Partage actuel des terres, symbole de l'inégalité entre les ethnies - Niveau moyen de revenus des Européens estimé à 126 000 F par an et à 46 000 F pour les Mélanésiens - Nécessité d'un effort du Gouvernement pour atténuer les inégalités - Création d'un office de développement de l'intérieur des îles - Confection d'un nouveau code du travail applicable à la Nouvelle-Calédonie envisagé par le Gouvernement - Introduction d'un système d'enseignement permettant un rattrapage pour les Mélanésiens à l'exemple des maisons familiales rurales - Fiscalité minière et non renouvellement par le Gouvernement du protocole venant à échéance en 1982 - Réforme du régime énergétique et entrée dans le domaine public de la distribution de l'énergie électrique - Réforme des dispositions institutionnelles du statut et priorité à la réduction des inégalités - Adaptation à la Nouvelle-Calédonie des pratiques de la décentralisation - (p. 304) : nombreux encouragements concernant ce projet - Nécessité d'une action rapide du Gouvernement et danger d'une solution d'immobilisme - Sauvegarde d'intérêts particuliers et situation difficile pour la France - Politique du Gouvernement vis-à-vis du tiers monde et compatibilité avec la situation en Nouvelle-Calédonie - (p. 312) : avis favorable du Conseil d'Etat sur ce projet - (p. 317) : intérêt du Sénat pour l'outre-mer - Problèmes de fond : existence des inégalités et d'un « risque permanent d'accident » - Nécessité d'une action rapide et déterminée du Gouvernement - Possibilité pour le Gouvernement de faire prévaloir ses vues sur le plan constitutionnel grâce à une majorité absolue à l'Assemblée nationale - Nombreuses tentatives de réformes inachevées - Navettes au sein du Parlement et avec l'assemblée territoriale, procédure lourde, ne correspondant pas à l'impératif de rapidité - Reconnaissance d'une contradiction entre le mouvement de décentralisation et la procédure mise en place en Nouvelle-Calédonie - Rôle du Gouvernement après avoir assuré l'ordre et procédé à la répression de s'attaquer aux causes de la situation - Une partie des conseillers territoriaux de Nouvelle-Calédonie partisans de la procédure par ordonnances et d'un engagement rapide des réformes - Projet de réforme fiscale déposé par M. Nucci, haut-commissaire devant l'assemblée territoriale et voté en janvier - Evolution des partis en Nouvelle-Calédonie - (p. 318) : dialogue avec les parlementaires et les conseillers territoriaux - Ordre public gravement troublé et risques permanents d'accidents - Possibilité pour l'assemblée territoriale de proposer des réformes - Réforme foncière et rétrocessions sous des formes plus collectives ; innovations et reconnaissance du droit coutumier - (p. 319) : nécessité d'une action rapide et déterminée - Dessaisissement temporaire de l'assemblée territoriale - Souhait de

l'assemblée de Polynésie et du conseil de gouvernement d'une modification du statut et accord du Gouvernement en réponse à M. *Daniel Millaud* - Absence de censure de la presse par le Gouvernement - Prise de position injuste d'un gouvernement étranger - Conseil d'Etat favorable et déclarant légal le recours à l'article 38 de la Constitution par le Gouvernement - Circonstances graves en Nouvelle-Calédonie justifiant le recours à ce procédé - Situation en Polynésie française ne justifiant pas le recours à de tels procédés - Poursuite du dialogue entre le territoire et le Gouvernement en matière de code du travail - (p. 320) : absence de contradiction fondamentale entre M. *Serge Boucheny* et le Gouvernement - Effort du Gouvernement tendant à bénéficier des leçons de l'histoire et à éviter la reproduction des erreurs du passé - Problème du dessaisissement du Parlement évoqué par M. *Yvon Bourges* et rappel de l'utilisation de la procédure des ordonnances sous la Ve République - Méconnaissance et mépris, mots utilisés par M. *Yvon Bourges* et, « incompétence » par M. *Olivier Guichard* à l'Assemblée nationale - Analyse identique de M. *Olivier Stirn*, ancien secrétaire d'Etat - Situation présentant un risque permanent d'accident - Choix par le Gouvernement du recours à l'article 38, meilleur moyen et le plus rapide - Problème essentiel : désir de réformer ou non - Problème de fond et reconnaissance de l'existence d'inégalités fondamentales - Accord sur le fond et sur les réformes à venir de M. *Lionel Cherrier* - (p. 322) : pour le rapporteur, situation d'affrontements potentiels entre êtres humains moins grave que le non respect d'une procédure juridique ; conclusion non partagée par le Gouvernement - Réforme foncière menée avec beaucoup de détermination et existence de grandes exploitations - Souci du Gouvernement d'éviter la répétition d'erreurs fatales qui se sont produites dans le passé - Acceptation pour les gouvernements précédents de la procédure par ordonnances - Entre la vie des hommes et le respect des procédures juridiques, choix des hommes - Art. 1 (p. 323) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. *Paul Pillet*, rapporteur (limitation des mesures du Gouvernement prises par ordonnances au régime législatif du territoire, à l'exclusion de l'organisation administrative et après consultation de l'assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie et dépendances) - Sur l'ensemble (p. 324) : procédure juridique dans le cadre de la Constitution - Article 38 de la Constitution se situant dans l'état de droit et procédure soumise à la Haute Assemblée approuvée par le Conseil d'Etat.

- **Projet de loi relatif à la commémoration de l'abolition de l'esclavage** [n° 333 (81-82)] - (3 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2510) : hommage rendu par M. *François Mitterrand* le 21 mai 1981 à Victor Schoelcher, Jean Jaurès et Jean Moulin, fervents défenseurs de la liberté - Décision en juin 1981 de commémorer l'abolition de l'esclavage - Abolition décidée le 27 avril 1848 par un décret du gouvernement provisoire de la IIe République - Projet prévoyant l'institution d'un jour férié dans les départements de la Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion et à Mayotte - Fixation des dates de commémoration après consultation des conseils généraux - Choix de la référence de 1848 - (p. 2511) : principales réalisations de la IIe République : suffrage universel et abolition de l'esclavage - Fondation en 1784 par Condorcet, Brissot, l'abbé Grégoire de la « société des amis des Noirs » - Bilan modeste de la Constituante dans la lutte contre l'esclavage - Déclaration des droits de l'homme s'appliquant uniquement dans l'hexagone - Mesures prises sous la Convention : émancipation limitée à Saint-Domingue en 1793 ; décret d'abolition générale pris en 1794 - Rétablissement de l'esclavage sous le Consulat en 1802 - Action tempérée des hommes de la Monarchie de Juillet - Idées défendues par Tocqueville - Rapport établi en 1843 par le duc de Broglie pour l'abolition de l'esclavage - Pétition des ouvriers de Paris adressée le 22 janvier 1844 à la Chambre des Députés - (p. 2512) : action de Victor Schoelcher en 1848 : abolition de l'esclavage, indemnité de dédommagement versée aux colons, création d'ateliers nationaux aux colonies, participation de tous à l'élection des représentants à l'Assemblée nationale - Souhait de Victor Schoelcher : instaurer une

fête annuelle commémorant l'anniversaire de cette émancipation - Participation du colonel Delgrès à l'oeuvre d'émancipation - Hommage rendu au Sénat pour l'honneur fait à Victor Schoelcher, nommé sénateur inamovible - Propos tenus par le Président Gaston Monnerville à son sujet - Choix des dates commémoratives par les conseils généraux de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion, de la Guyane et de Mayotte - Choix de dates différentes respectant les traditions locales - (p. 2513) : vote unanime dans chaque conseil général - Association souhaitable de la Nation toute entière à la commémoration de l'abolition de l'esclavage - Jour férié réservé aux départements d'outre-mer - Poursuite de l'action de Victor Schoelcher sous la IIIe République : reconnaissance du droit de propriété pour les anciens esclaves, départementalisation des colonies françaises - Art. unique (p. 2516) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. *Louis Virapoulle*, rapporteur (commémoration commune de l'abolition de l'esclavage et de l'érection des colonies en départements français d'outre-mer à une date unique sur l'ensemble du territoire national) - Evocation parallèle de MM. Victor Schoelcher et Aimé Césaire dans la discussion générale - (p. 2517) : rappel des motivations du Gouvernement quant au choix de la référence de 1848 - Aimé Césaire rapporteur du projet de loi de décentralisation en 1946 - Importance de la date choisie par chaque conseil général en fonction de la spécificité de son département - Universalité de la déclaration des droits de l'homme - Polémique quant à la date retenue par la commission des lois du 16 pluviôse an II - Remise en cause de l'unité de la République soulevée par M. *Louis Virapoulle* en raison de dates différentes retenues pour la commémoration - (p. 2518) : souhaite le rejet par le Sénat de l'amendement de la commission des lois - Décision du gouvernement britannique mettant fin à l'immigration indienne vers la Réunion - Explication souhaitable sur la suppression du jour férié dans les départements d'outre-mer - (p. 2519) : accord avec le groupe RPR quant à la demande de scrutin public - (p. 2520) : inquiétudes quant à l'explication fournie par M. *Louis Virapoulle* sur la suppression du jour férié - Jour férié, chômé et payé pour tous les travailleurs.

- **Projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion** [n° 537 (81-82)] - (26 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4758) : importance de ce texte et procès d'intention de l'opposition - Statut départemental ; carences de l'administration départementale ; transfert de fonds publics et aide sociale - Crise de confiance entre les départements d'outre-mer (DOM) et la métropole - Départementalisation et historique du vote de la loi du 19 mars 1946 - Maintien de la double manifestation d'unité - Confusion entre le maintien du statut départemental et une pratique centralisatrice aliénante - Conséquences économiques et culturelles ; dépendance des DOM sur le plan des relations économiques - (p. 4759) : situation de la Martinique et de la Guadeloupe ; déficit de la balance commerciale et taux de couverture des importations par les exportations - Déclin de l'industrie sucrière et des autres cultures vivrières - Inexistence de l'industrie - Nécessaire émergence d'un véritable pouvoir de décision local détenu par les élus du suffrage universel ; véritable décentralisation - Action des assimilationnistes - Identité culturelle des DOM - (p. 4760) : développement des cultures locales et identité culturelle ; référence à une citation d'Alain de Benoist - Prise en charge par les citoyens des DOM des affaires qui les concernent - Adaptation de la décentralisation - Echec de la pseudo-réforme régionale de 1972 - (p. 4761) : erreur obstinée des assimilationnistes - Composition des conseils régionaux de l'outre-mer - Loi de 1946 et unité de législation pour tous les citoyens - Principe d'administration des DOM - Solidarité nationale - Coexistence du département et d'une collectivité régionale nouvellement créée - (p. 4762) : refus de multiplier les structures administratives - Place de la fonction publique dans les DOM - Création d'un conseil général et régional ; mode de scrutin ; compétences

classiques et particulières - Prise en compte de la pesanteur et de la réalité des sociétés locales - (p. 4763) : suppression de la référence au décret d'avril 1960 mais maintien du droit de proposition législative des conseils - Mode de scrutin ; scrutin proportionnel ; barre de 5 % - Maintien du scrutin majoritaire pour certaines îles de la Guadeloupe - Environnement du conseil général et régional ; existence de comités et d'agences - Compatibilité de ce projet de loi avec la Constitution de 1958 - Avis du Conseil constitutionnel relatif au statut de Paris et pouvoir d'appréciation du législateur - (p. 4764) : fonctionnement des deux collectivités département et région ; ordre du jour de l'Assemblée ; budget et distinction des patrimoines - Réforme de la loi de 1971 - Excès de langage au début de cette discussion - Constitution de 1958 et liens entre la métropole et les DOM - Principe de la souveraineté nationale - (p. 4765) : avis des populations et position favorable à ce projet de loi de la moitié des parlementaires d'outre-mer ; consultation des conseils généraux et accord de la moitié de ces conseils ; référence au vote du conseil général de la Guadeloupe - Campagne électorale dans les DOM ; existence de manifestations et proportionnalité entre le nombre des manifestants et celui des employés municipaux - Moralisation du vote ; suppression des doubles inscriptions ; problème des homonymies - Action du Gouvernement et perspectives à moyen et long terme pour les DOM - (p. 4766) : similitude des institutions juridiques et garantie de l'appartenance des DOM à la République française - Développement culturel, économique et politique des DOM - Refus de mettre des limites à la démocratie - Relations entre les DOM et la métropole - (p. 4774) : découverte de quelques outrances dans le rapport de la commission des lois - Nombre de fonctionnaires dans les DOM - Concertation avec les autorités religieuses ; religion tamoul - (p. 4775) : lutte des socialistes pour l'égalité des droits pour tous les citoyens - Référence à la loi de 1946 - Droits de nature raciste de M. Louis Virapoullé, rapporteur - (p. 4776) : arguments racistes de M. Louis Virapoullé, en prêtant au Gouvernement des intentions racistes - Action du Gouvernement et falsification de l'opposition - (p. 4779) : référence aux crédits du département - (p. 4785) : consultation des conseillers généraux sur l'avant-projet de loi et honnêteté du Gouvernement - (p. 4796) : caractère outrancier de ce débat et procès d'intention - En réponse à M. René Monory, augmentation des crédits de logement - Interrogation sur l'intérêt réel que porte M. René Monory aux DOM - (p. 4797) : comparaison de cette réforme avec la réforme du statut de la Corse - Date des dernières élections - Fait allusion à la vivacité des réactions de M. Georges Repiquet - Définition de l'autodétermination et prise en compte de la volonté majoritaire des populations concernées - (p. 4798) : objectifs du parti socialiste et du Gouvernement - En réponse à M. Raymond Tarcy, orientation de la politique en Guyane - En réponse à M. Edmond Valcin, décentralisation et prise en compte des spécificités des DOM - (p. 4799) : création d'une chambre unique - Scrutin à la proportionnelle - Suffrage universel et expression des populations locales - En réponse à M. Roger Lise, nécessaire développement économique des DOM - Lutte contre des sociétés métropolitaines pratiquant le dumping ; exemple de la PROMAG à la Réunion - Existence de blocages - Volonté de certaines personnes de protéger les rentes de situation ; exemple des produits pharmaceutiques - Prise en compte des aspirations culturelles des populations concernées - (p. 4800) : augmentation du SMIC et processus de rattrapage - Mesures sociales - Economie et promotion des investissements dans les DOM - Art. 1 (p. 4801) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (principe de l'intégration des départements d'outre-mer dans la nation française) - Art. 2 (p. 4802) : s'oppose aux amendements n° 3 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (affirmation de l'existence de deux collectivités territoriales) et n° 44 de M. Roger Lise (application du droit commun dans les départements d'outre-mer) - Demande le retrait de l'amendement n° 45 de M. Marcel Gargar et de Mme Rolande Perlican (dénomination de cette assemblée unique selon les

départements d'outre-mer) - Art. 3 : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (coexistence d'un conseil général et d'un conseil régional) - (p. 4803) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (mission des présidents du conseil général et du conseil régional) - Art. 5 : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (composition des conseils généraux des départements d'outre-mer) - Art. 6 (p. 4804) : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'absorption de l'assemblée départementale par l'assemblée régionale et aux règles de fonctionnement de cette assemblée unique) - Art. 7 : s'oppose à l'amendement n° 8 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (existence de l'assemblée départementale et rejet du principe de l'assemblée unique) - Sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements de M. Roger Lise n° 42 (applicabilité des dispositions de droit commun aux conseils généraux) et n° 43 (rectification d'une erreur matérielle) - Art. 8 (p. 4805) : s'oppose aux amendements de M. Louis Virapoullé, rapporteur n° 9 (avis des conseils régionaux et composition des comités économique et social, de la culture, de l'éducation et de l'environnement), n° 10 (avis des conseils régionaux et liste des organismes et activités de la région représentés dans ces comités) et n° 11 (impossibilité pour les membres du conseil régional d'être membres des comités) - Demande le retrait de l'amendement n° 48 de M. Marcel Gargar et Mme Rolande Perlican (composition et mission des comités assistant les conseils généraux et régionaux) - Art. 9 (p. 4806) : s'oppose à l'amendement n° 12 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (mission du comité économique et social) - Art. 10 s'oppose aux amendements de M. Louis Virapoullé, rapporteur n° 13 (compétence du comité de la culture, de l'éducation et de l'environnement pour les affaires régionales) et n° 14 (émission d'avis par le comité de la culture, de l'éducation et de l'environnement) - Art. 11 : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (suppression de cet article relatif à la création d'établissements publics par les conseils généraux et régionaux) - Art. 12 : s'oppose aux amendements de M. Louis Virapoullé, rapporteur, n° 16 et n° 17, relatifs à la coexistence du conseil général et du conseil régional - Art. 13 (p. 4807) : s'oppose aux amendements de M. Louis Virapoullé, rapporteur, n° 18 (octroi de mer, fixation des taux de certains droits, taxe spéciale de consommation sur certains produits pétroliers ; compétence du conseil général dans le cadre défini par la loi), n° 19, n° 20 et n° 21 relatifs au maintien du conseil général - Art. 13 bis (p. 4808) : s'oppose à l'amendement n° 38 de M. Roger Lise (suppression de cet article relatif aux possibilités d'adresse pour les départements d'outre-mer) - Art. 14 : s'oppose à l'amendement n° 25 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (régions d'outre-mer, établissements publics jusqu'à la publication de la loi fixant les règles d'élection des membres des conseils régionaux - Après l'art. 14 : s'oppose à l'amendement n° 26 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (élection de conseils régionaux et dissolution de plein droit des établissements publics) - Art. 14 bis : s'oppose à l'amendement n° 27 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'élection des membres des conseils généraux et régionaux) - Art. 15 (p. 4809) : s'oppose à l'amendement n° 28 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (suppression de cet article relatif au mode et aux conditions d'élection des conseils généraux et régionaux) - Art. 15 bis : s'oppose à l'amendement n° 29 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (conditions d'éligibilité ; inéligibilités et incompatibilités) - Art. 16 : s'oppose à l'amendement n° 30 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (régime des incompatibilités pour les conseils régionaux) - Art. 17 (p. 4810) : s'oppose à l'amendement n° 32 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (suppression de cet article relatif à la réduction du mandat des conseillers généraux régulièrement élus lors des précédentes élections) - Art. 18 s'oppose à l'amendement n° 33 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (suppression de cet article relatif au renouvellement intégral des conseils issus de la première élection suivant la publication de cette loi) - Art. 19 : s'oppose à

l'amendement n° 34 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (suppression de cet article relatif à la dissolution des établissements publics régionaux) - **Art. 20 :** s'oppose à l'amendement n° 35 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (suppression de cet article relatif à la détermination par décret en Conseil d'Etat des modalités d'application de cette loi) - **Chapitre I (suite) :** s'oppose à l'amendement n° 1, précédemment réservé, de M. Louis Virapoullé, rapporteur (suppression de cet intitulé : « Chapitre I - Principes généraux ») - **Chapitre II (suite) :** s'oppose à l'amendement de M. Louis Virapoullé, rapporteur, précédemment réservé, n° 24 (suppression de l'intitulé suivant : « Chapitre II - De l'élection des membres des conseils généraux et régionaux de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion ») - **Chapitre III (suite) :** s'oppose à l'amendement n° 31, précédemment réservé, de M. Louis Virapoullé, rapporteur (suppression de l'intitulé suivant : « Chapitre III - Dispositions d'application ») - **Sur l'ensemble (p. 4811) :** travaux de la commission des lois - Projet du Gouvernement et attitude de la majorité sénatoriale - Refus de l'immobilisme - Responsabilisation des élus des DOM.

- **Projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 59 (82-83)]** - (26 octobre 1982) - **Discussion générale (p. 4777) :** concertation au sein de la commission mixte paritaire (CMP) - Modification de l'assiette de la contribution - Accord au sein de la CMP.

- **Projet de loi portant réforme de la redevance pour création de locaux à usage de bureaux et à usage industriel en région d'Ile-de-France [n° 49 (82-83)]** - (10 novembre 1982) - **Avant l'art. 1 (p. 5367) :** s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Jean Colin (exemption d'agrément pour les opérations afférentes à la création d'activités industrielles par une entreprise indépendante employant moins de cent salariés et à l'extension d'activités industrielles représentant moins de trente emplois par une entreprise indépendante dont le chiffre d'affaires est inférieur à 500 millions de francs) - **Art. 1 (p. 5368) :** s'oppose aux amendements n° 1 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'article L. 520-1 du code de l'urbanisme) et n° 13 de M. Michel Giraud (nouvelle rédaction de cet article : « l'article L. 520-1 du code de l'urbanisme est supprimé ») - **Art. 2 (p. 5369) :** s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif au changement des mots « du titre de perception » par les mots « de l'avis de mise en recouvrement ») - **Art. 3 (p. 5370) :** s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif aux poursuites pour non paiement de la redevance) - **Art. 4 :** s'oppose aux amendements n° 4 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif au plafond de la redevance) et n° 15 de M. Jean Colin (nouvelle rédaction de cet article relatif au plafond de la redevance) - **Art. 4 bis (p. 5371) :** s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif à la fixation des montants et des périmètres et à l'affectation du produit de la redevance) - **Art. 5 :** s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif aux modalités d'établissement de la redevance), et aux amendements de M. Jean Colin n° 16 (non application de la redevance lorsque l'extension de locaux à usage de bureaux ou de locaux de recherche ne dépasse pas 50 % des surfaces de plancher existant à la date de la loi) et n° 17 (suppression de la redevance à la demande du redevable après renoncement au bénéfice du permis de construire ou de la déclaration afférente à des travaux exemptés du permis de construire en application de l'article L. 422-1) - **Art. 6 (p. 5372) :** s'oppose aux amendements n° 7 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif aux locaux exonérés de la redevance) et n° 22 de M. Michel Giraud, soutenu par M. Georges Repiquet (alinéa additionnel relatif aux exemptions de majoration de la redevance concernant les constructions à usage de bureaux et locaux de recherche) - **Art. 7 (p. 5373) :** s'oppose à l'amendement

n° 8 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'assujettissement de la transformation des locaux) et accepte l'amendement rédactionnel n° 18 de M. Jean Colin - **Art. 7 bis :** s'oppose à l'amendement n° 9 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif au versement d'une redevance différentielle) - **Art. 8 :** s'oppose à l'amendement n° 10 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif aux majorations de retard), et accepte l'amendement rédactionnel n° 20 de M. Jean Colin - **Art. 8 bis :** s'oppose à l'amendement n° 11 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article tendant à remplacer le mot « chapitre » par le mot « titre ») - **Art. 9 (p. 5374) :** s'oppose à l'amendement n° 12 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'abrogation de diverses dispositions) - **Après l'art. 9 :** s'oppose à l'amendement n° 21 de M. Jean Colin (article additionnel tendant à supprimer le mot « industrielle » dans l'article L. 550-1 du code de l'urbanisme).

- **Projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion - Nouvelle lecture [n° 84 (82-83)]** - (10 novembre 1982) - **Discussion générale (p. 5374) :** échec de la commission mixte paritaire (CMP) et nouvelle lecture à l'Assemblée nationale - Projet s'inscrivant dans la grande réforme de la décentralisation, non limitée aux seuls départements d'outre-mer (DOM), mais visant l'ensemble de la République - Utilité de procéder à des adaptations - Ressemblances des deux assemblées actuelles composées des mêmes hommes - Possibilité de « responsabilisation » par cette réforme, non réservée aux DOM - Situation économique préoccupante et taux élevé de chômage dans les DOM exigeant des mesures - (p. 5375) : développement économique dans les DOM nécessitant la participation des populations concernées - Adoption par les comités interministériels de janvier et de juillet 1982 de mesures spécifiques concernant le développement économique - Caractère d'illégalité principal grief des opposants à ce projet - Dépassement des limites de l'adaptation - Principe d'assimilation et application de plein droit dans les DOM des lois votées par le Parlement - Unité de législation lien juridique fondamental entre la métropole et les DOM - Projet conservant explicitement le département et créant une collectivité régionale - Composition différente des assemblées régionales en métropole - Maintien du département et de la région dirigés par une assemblée délibérante et un seul exécutif élu - Trois différences principales sur le plan juridique entre les DOM et les territoires d'outre-mer (TOM) - Projet ne comportant aucune de ces différences - (p. 5376) : mesures d'adaptation pour les DOM prévues à l'article 73 de la Constitution - Gouvernement puis Parlement devant apprécier l'existence d'une situation particulière et de la nécessité d'une adaptation - Constitutionnalité de ce texte et rôle du Conseil constitutionnel de trancher - Scrutin proportionnel retenu pour l'élection du conseil général et du conseil régional - Absence de stipulations constitutionnelles concernant le choix du scrutin - Choix par le Gouvernement du type de scrutin déjà retenu pour l'assemblée régionale de Corse - Problème de la dissolution de conseils généraux régulièrement élus - Dispositions de l'article 17, mesure d'abréviation du mandat des actuels conseillers généraux - Principe juridique de l'entrée en application immédiate de la loi nouvelle, existence de précédents dans l'histoire de la République française - Absence d'intention du Gouvernement de voir se distendre les liens existants entre les DOM et la métropole - Application et adaptation de la décentralisation conduisant au renforcement de la démocratie - (p. 5377) : sentiment du Gouvernement de contribuer à l'élargissement du consensus des populations concernées, fondamental pour cimenter l'unité de la nation française - Affirme l'intention du Gouvernement de travailler à l'élargissement de ce consensus - (p. 5383) : mise en cause du caractère démocratique de la majorité à l'Assemblée nationale - Incompréhension et refus de toute discussion avec le Gouvernement dans les rangs de l'opposition -

Refus d'accueillir le ministre dans une mairie à la Réunion - Propos tenus sur le Gouvernement, sur le secrétaire d'Etat, et sur le Président de la République et souhait d'un arrêt de cette escalade - Respect de l'avis du Conseil d'Etat - (p. 5384) : fond du débat politique et non acceptation du Gouvernement dans les DOM par les élus de l'opposition depuis le 10 mai 1981 - Souci du Gouvernement de maintenir les liens existants conformes à la volonté des populations - Insertion par le Gouvernement de sa conception de l'organisation sociale dans un projet politique - Mise en pratique d'une politique voulue par l'ensemble du Gouvernement et décidée en conseil des ministres - Une moitié des parlementaires de l'outre-mer favorable à ce projet de loi - Décision attendue du Conseil constitutionnel sur la constitutionnalité de ce projet de loi - (p. 5385) : souhait que certains élus de l'opposition s'associent à cette oeuvre de développement et d'organisation sociale nécessaire - Exception d'irrecevabilité : s'oppose à la motion n° 1 de M. Louis Virapoullé, rapporteur, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer - (8 décembre 1982) - (p. 6490) : exposé de M. Max Lejeune ne concernant pas le budget des départements et des territoires d'outre-mer (DOM-TOM) mais certains principes - Préoccupations concernant la dignité des Français d'outre-mer ; du développement économique, de l'égalité sociale et de la fin de certains privilèges - Engagement d'une réponse par courrier à un certain nombre d'orateurs - Régession des crédits d'investissement déplorée par M. Louis Virapoullé - (p. 6491) : progression des autorisations de programme de plus de 23 % dans l'ensemble du budget des DOM-TOM - Subvention de l'ordre de 200.000 francs accordée à la maison des Antilles à Paris en réponse à M. Roger Lise - Absence de désengagement du Gouvernement et respect de ses obligations vis-à-vis du territoire de Wallis-et-Futuna - Accord du ministre de la justice pour la prise en charge des services pénitentiaires en réponse à M. Sosefo Makapé Papilio - (p. 6492) : problèmes importants évoqués par M. Lionel Cherrier et Mme Rolande Perlican concernant la Nouvelle-Calédonie - Proposition de la discussion d'un nouveau statut dès le mois d'août dernier allant dans le sens d'une plus large autonomie - Adoption à l'Assemblée nationale d'un amendement du Gouvernement tendant à augmenter les crédits du Fonds d'investissement et de développement économique et social (FIDES) afin qu'il puisse faire face aux conséquences de l'ordonnance sur l'office foncier - Convention nickel prévoyant un montant supérieur à celui de l'an passé - Conclusions des rapports de l'inspecteur général de l'action sociale signalant que ce ne sont pas forcément les plus démunis qui sont les mieux protégés - Objectif constant du Gouvernement en Nouvelle-Calédonie depuis le 22 mai 1981 d'essayer de supprimer les inégalités choquantes - Réponse écrite à M. Lionel Cherrier concernant l'épargne logement - Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM) comprenant deux parties : une section générale et une section départementale - Adoption ce matin par le Conseil des ministres d'un nouveau projet de loi concernant les DOM et visant à ériger en collectivités locales les régions de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de la Réunion - Respect de la décision du Conseil constitutionnel et deux assemblées assurant la gestion d'un même territoire nécessitant un certain nombre d'arbitrages - Un seul département dans une seule région, absence de conformité à la volonté du Conseil constitutionnel - (p. 6493) : négociations entamées par le ministère de la mer concernant le problème de la pêche évoqué par M. Georges Dagonia - Diverses mesures du Gouvernement en faveur du sucre s'élevant à 45 millions de francs en Guadeloupe - Engagement du Gouvernement à suivre la décision des élus du conseil général de la Martinique concernant l'usine de Lareinty en réponse au problème évoqué par M. Edmond Valcin - Mise en place d'un plan social pour le personnel

- Attente d'une estimation du conseil général de la Martinique sur le maintien au Lareinty d'une équipe de maintenance pour clore l'ensemble du dossier - Problème de l'université française du Pacifique évoqué par M. Daniel Millaud - Population de la Polynésie française et de la Nouvelle-Calédonie s'élevant à 280.000 personnes - Nécessité de la mise en place d'un certain nombre de spécialités en accord avec le ministère de l'éducation nationale - Bénéfice de la dotation globale d'équipement (DGE) pour les communes de la Polynésie française et inscription des crédits correspondants dans le budget du ministère de l'intérieur - Adaptation des principes de la décentralisation dans les TOM et statut faisant l'objet d'une discussion entre les autorités du territoire et du Gouvernement - (p. 6494) : élaboration par le Gouvernement d'un projet de statut qu'il soumettra aux élus du territoire - Texte définitif arrêté après concertation - Volonté du Gouvernement d'aller vers une autonomie assez large - Problème de la dissolution de l'Assemblée territoriale - Réponse écrite concernant les bourses scolaires et universitaires en Polynésie - Pessimisme de M. Marcel Henry non partagé en ce qui concerne la situation à Mayotte - Réalisation d'un certain nombre de travaux et efforts sur le plan sanitaire - Gouvernement prêt à soutenir un plan de relance de la canne à sucre à la Martinique en réponse à M. Roger Lise - Etonnement devant le côté alternatif de certains raisonnements - (p. 6495) : interrogation sur les freins au développement des DOM et sur la prédominance du secteur de l'importation dans leur économie - Pratique de la rente de situation n'étant pas une solution d'avenir - Débat politisé par l'opposition - Importante hausse du SMIC depuis le 20 mai 1981 aux Antilles, à la Guyane et à la Réunion - Dignité des populations d'outre-mer, souci majeur du Gouvernement - Importance de la question de l'insertion en métropole des originaires d'outre-mer - Hommage à Victor Schoelcher et à sa ténacité - (p. 6496) : ensemble des bateaux-crevetiers battant pavillon étranger en Guyane il y a un an et demi et mesures gouvernementales pour inverser la tendance - Développement de l'aquaculture - Réalisations dans le domaine de l'élevage - Département de la Guyane déjà exportateur de viande - Phase ascensionnelle du développement économique.

- **Projet de loi modifiant diverses dispositions relatives à l'élection des conseils municipaux dans les territoires de la Nouvelle-Calédonie et dépendances et de la Polynésie française [n° 112 (82-83)]** - (15 décembre 1982) - Discussion générale (p. 6911) : projet faisant évoluer dans le sens souhaité par les populations concernées les institutions municipales des territoires d'outre-mer (TOM) - Communes, collectivités de création récente, instituées par la loi en 1969 en Nouvelle-Calédonie et en 1971 en Polynésie - Code des communes ayant fait l'objet d'adaptations à la situation locale - Modification du régime communal en 1977 - Nécessité d'apporter des modifications au projet communal actuel - Adaptation aux communes des TOM de l'article 19 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Adaptation des textes impliquant un travail long et délicat, une réflexion et une concertation préalable de tous les partenaires intéressés - (p. 6912) : actualisation des dispositions électorales en vigueur dans les TOM jugée indispensable par le Gouvernement avant les élections municipales prochaines - Application dans les TOM de la totalité des dispositions nouvelles du code électoral contenues dans la loi du 19 novembre 1982 à l'exception du mode de scrutin - Souhait d'une amélioration de la représentativité des conseils municipaux sur le plan politique et sur le plan ethnique - Régime électoral municipal différent en Nouvelle-Calédonie de celui de la métropole, mais identique à la Polynésie française - Extension à Nouméa de la représentation proportionnelle et avis favorable de l'assemblée territoriale sur ce point - Disposition améliorant le fonctionnement des communes associées en Polynésie française - Iles très éloignées les unes des autres en Polynésie française - Amélioration par voie réglementaire des conditions d'expression du suffrage dans les TOM d'ici les prochaines élections municipales -

Création de nouveaux bureaux de vote - Existence d'une loi pour la métropole et une situation de fait pour la Polynésie française et pour la Nouvelle-Calédonie - (p. 6913) : dépôt de deux amendements par la commission, acceptables par le Gouvernement.

- **Projet de loi portant organisation des régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion** [n° 153 (82-83)] - (21 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 7158) : précédent projet jugé non conforme par le Conseil constitutionnel - (p. 7159) : dépôt d'un nouveau projet - Souci du Gouvernement de répondre aux aspirations décentralisatrices manifestées dans les départements d'outre-mer (DOM) - Large consensus en faveur du renouvellement de l'identité culturelle et du combat contre l'injustice sociale - Décentralisation adaptée aux DOM - Régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion érigées en collectivités territoriales - Abandon du statut d'établissement public - Prochaine élection des conseils régionaux au suffrage universel avec mode de scrutin proportionnel - Représentation de l'ensemble des courants d'opinion - Apurement des listes électorales - Grandes compétences spécifiques accordées à ces conseils régionaux - Participation des DOM à l'élaboration de la politique de coopération - Comité économique et social - Comité de la culture, de l'éducation et de l'environnement - Importance de la réforme de décentralisation - Souci du Gouvernement de tenir compte des spécificités locales - Loi de 1946 érigeant les quatre « vieilles colonies » en départements - Difficultés liées à la coexistence sur un même territoire du conseil régional et du conseil général - (p. 7160) : dépôt prochain d'un projet de loi spécifique à l'organisation des DOM - Unité nationale réaffirmée récemment par le Premier ministre à la Réunion - Justice sociale - Solidarité nationale - Nouvelle citoyenneté - Renforcement des liens entre la métropole et les DOM - (p. 7167) : reproches faits par M. *Edmond Valcin* : critique du Conseil constitutionnel dans une enceinte parlementaire - Respect de la liberté des parlementaires - **Art. 1** (p. 7169) : sur l'amendement n° 1 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (compétence du conseil régional respectant l'autonomie des collectivités), son sous-amendement n° 15 : suppression des mentions relatives au respect de l'autonomie des collectivités ; rejeté - S'oppose à l'amendement n° 1 de M. Louis Virapoullé, rapporteur - **Art. 4** (p. 7170) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 2 de M. Louis Virapoullé, rapporteur - **Art. 5** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 3 de M. Louis Virapoullé, rapporteur - **Art. 6** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 4 de M. Louis Virapoullé, rapporteur - **Art. 7** : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (suppression de cet article relatif à la création d'établissements publics par les conseils régionaux) - **Art. 8** (p. 7171) : s'oppose à l'amendement rédactionnel n° 6 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (respect de l'autonomie des collectivités) - **Art. 9** : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (suppression de cet article relatif aux avis émis par des conseils régionaux dans le cadre de la coopération) - **Art. 10** (p. 7172) : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Pierre

Schiélé, soutenu par M. René Tinant (application aux DOM du système d'élection à la représentation proportionnelle avec correctif majoritaire) - **Art. 11** : s'oppose à l'amendement n° 8 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (répartition des sièges aux conseils régionaux ; application aux DOM des règles adoptées pour la Corse) - **Art. 15** (p. 7173) : s'oppose à l'amendement n° 9 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (possibilité pour un fonctionnaire de devenir conseiller régional dans les DOM) - **Art. 17** : accepte l'amendement n° 10 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (transposition dans les DOM des règles applicables en Corse : nombre des vice-présidents du conseil régional) - (p. 7174) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 11 de M. Louis Virapoullé, rapporteur - **Art. 18** : historique des décisions du Conseil constitutionnel - Nécessité d'élections anticipées dans les DOM - (p. 7175) : consultation des conseils généraux dans les DOM - Apurement des listes électorales - Attitude regrettable des conseils généraux des DOM vis-à-vis du Gouvernement - Exemple d'un avis rendu après des délais particulièrement longs - Prerogatives spécifiques des conseils généraux des DOM - Avis défavorable de tous les conseils généraux des DOM sur ce projet - (p. 7176) : importance des abstentions - S'oppose à l'amendement n° 12 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (date identique pour l'élection des conseils régionaux en métropole et dans les DOM) - **Art. 19** : s'oppose à l'amendement de coordination n° 13 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (suppression de cet article relatif au renouvellement des conseils régionaux dans les DOM).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 169 (82-83)] - (21 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 7181) : longueur des débats sur ce texte - Amendements de la commission des lois visant l'intégrité, l'autonomie et les attributions des départements et des communes - Compétences spécifiques des départements d'outre-mer - Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM) - Décision du Conseil constitutionnel visant au respect du droit commun - Transfert souhaitable de certaines compétences spécifiques du département à la région - (p. 7182) : absence de tutelle de la région sur les collectivités locales - Limitation du nombre des membres du bureau du conseil régional - Maintien des dispositions relatives au mode d'élection, à la date, ainsi qu'au quota minimum pour être représenté au conseil régional - (p. 7185) : crainte d'une interprétation personnelle du texte - Rassuré par l'intervention de M. *Michel Dreyfus-Schmidt* - Débats tenus à l'Assemblée nationale paraissant au *Journal officiel* - Propre interprétation identique à celle de M. Raymond Forni, président de la commission mixte paritaire.

ESPAGNAC (Raymond), sénateur de l'Isère (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

F

FABIUS (Laurent), ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1786].

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

n° 46 de M. Roger Lise : départements d'outre-mer (DOM) (perception par les collectivités locales de « l'octroi de mer »).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1979** [n° 249 (81-82)] - (6 mai 1982) - Discussion générale (commune avec le projet n° 250) (p. 1656) : expression d'une politique budgétaire et indirectement d'une politique économique et financière suivie sous la législature précédente - Règlement de comptes administratifs - Désir de faire du budget un instrument de redressement de l'économie et de lutte contre le chômage - Recherche des moyens permettant au Parlement d'assurer sa mission de contrôle - Caractère paradoxal de l'approbation demandée par le Gouvernement, concernant une gestion qu'il n'approuve pas.
- **Projet de loi portant règlement définitif du budget de 1980** [n° 250 (81-82)] - (6 mai 1982) - Discussion générale (commune avec le projet n° 249) (p. 1656).
- **Question au Gouvernement, de M. Jean-Pierre Fourcade : évolution de la TVA** - (27 mai 1982) - (p. 2314) : diminution du taux de la TVA sur les produits de première nécessité - Incidence des aménagements de la TVA en hausse et en baisse sur l'évolution des prix - Programme de Jacques Chirac, candidat en 1981 : suppression de la taxe professionnelle et augmentation de la TVA - (p. 2315) : taxe professionnelle ; taxe d'habitation.
- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - (8 juin 1982) - Discussion générale (p. 2560) : additif budgétaire - Relance budgétaire modérée mais maîtrisée afin de faire redémarrer notre économie, objectif du Gouvernement dès son arrivée au pouvoir - Effet favorable de cette relance : croissance de la France en 1982 la plus élevée des pays de la Communauté économique européenne (CEE) - Absence d'une reprise mondiale et déséquilibre de notre balance extérieure - Glissement important de nos prix - Souhait du Gouvernement d'exécuter le budget au plus près des engagements pris - Projet en strict équilibre financier - Essentiel de ce collectif consacré à l'investissement - Dégagement de 14,5 milliards de francs supplémentaires en faveur des entreprises nationalisées et des entreprises privées - (p. 2561) : nécessité d'une relance de la consommation soutenue et relayée par une relance de l'investissement - Trois milliards de francs de dotation budgétaire consacrés aux entreprises nationales - Nécessité d'appuyer la relance industrielle par des engagements financiers - Nationalisation du système bancaire et contribution au développement industriel du secteur privé ou du secteur public - Avenir économique du pays dépendant en grande partie de l'investissement - Accord avec l'Algérie à propos des livraisons de gaz - Demande d'un alignement du prix du gaz sur le prix du brut au départ de la côte algérienne par les Algériens depuis 1980 - Contrat de gaz s'inscrivant dans une logique de codéveloppement des deux pays - Réalisation en commun de quatorze grands projets représentant un montant total de vingt milliards de francs - (p. 2562) : contrat entre Gaz de France et la Sonatrach, véritable accord commercial - Indexation sur le prix des produits pétroliers, pratique

courante dans les contrats gaziers - Indexation permettant la baisse du prix du gaz - Affaire utilisée malencontreusement à des fins politiques - Dispositions aménageant la fiscalité - Différentes modifications du taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) - Réduction du taux de la TVA frappant les véhicules et accessoires pour handicapés - Baisse de la TVA sur les produits de première nécessité et hausse du taux moyen de un point - (p. 2563) : exigence d'un équilibre financier - Neutralité de la TVA vis-à-vis de l'équilibre extérieur - Observations sur les aménagements de la fiscalité locale - Ensemble de mesures cherchant à aller vers plus de justice fiscale et d'efficacité économique - Problème de la taxe professionnelle - Honnêteté de M. Jean-Pierre Fourcade de reconnaître la responsabilité de la taxe professionnelle - Accord concernant l'impossibilité de supprimer la taxe professionnelle - Attitude démagogique d'une formation politique désirant supprimer la taxe professionnelle pour la remplacer par la TVA - Modalités d'application de la taxe professionnelle contenant des éléments imparfaits nécessitant une correction sur de nombreux points - Aménagement de la taxe professionnelle en réponse aux besoins de l'emploi et de l'investissement - Suppression de la taxe d'habitation pour les personnes non imposables de plus de soixante ans et exonération pour les personnes veuves et non imposables - Nécessité d'étudier le problème du foncier - (p. 2564) : souci du Gouvernement de mener une politique de fermeté et de réalisme - Objectif général défini conformément aux engagements du président de la République - Conquête de la justice sociale, but de notre effort - (p. 2586) : désaccord sur le constat du passé et du présent - Réponse sur les problèmes posés par le gaz dans l'exposé introductif - Annulation de crédits du Fonds de développement économique et social (FDES) et absence de pénalisation - Impossibilité d'une réforme des finances locales sans péréquation - Problème de l'équilibre du collectif et de la suppression d'une recette concourant à cet équilibre - Pratique normale des collectifs en réponse à M. Christian Poncelet - Caractère modeste du relèvement du taux de la TVA par le nouveau gouvernement - Non adoption de la politique de Mme Thatcher - Augmentation de 6 à 7 points de la pression fiscale des 7 dernières années - (p. 2587) : en réponse au problème évoqué par M. René Monory, relatif à la relance de la consommation, confirmation de propos tenus lors des premiers débats devant le Sénat, signifiant qu'il fallait obtenir un soutien de la consommation et de l'investissement - Comparaison de la croissance entre le premier et le deuxième semestre pour 1981 - Souhait que l'on ne fasse pas une spécialité politique des attaques contre le franc - Absence d'augmentation de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), du 1^{er} janvier 79 au 10 mai 1981, mais huit fois entre le 1^{er} janvier 1974 et le 3 janvier 1979 - Adoption l'année dernière d'un nouveau mode de calcul de la TIPP - Conclusion de contrats gaziers par les Japonais dans des termes voisins du nôtre - Utilité des dotations aux entreprises nationales soulignée par M. Stéphane Bonduel - Approbation de sa conclusion réclamant une règle du jeu équitable, des choix très stricts et l'exigence de vérité - Sorte de « discours de la méthode » prononcé par M. Jacques Larché - Absence d'électoratisme à propos de la TVA, en réponse à M. Jean-Pierre Fourcade - Réduction de la taxe professionnelle pour les entreprises les plus imposées et allègement pour 1982 et 1983 profitant aux entreprises investissant et créant des emplois - Absence de création de problèmes de financement pour les collectivités locales par ce collectif - Prise en charge par l'Etat des allègements et absence de perte de recettes pour les collectivités locales en 1982 et en 1983 - (p. 2588) : dispositions d'esprit identiques à celles de M. Henri Duffaut - Rappel utile du bilan du précédent gouvernement - Examen attentif des problèmes posés par M. Pierre Lacour dans le respect de nos engagements - Poursuite d'un effort important en faveur du bâtiment, en réponse au problème évoqué par M. Jean Cluzel - Mesures d'allègement de la taxe d'habitation et mesures permettant d'accorder des crédits de caractère social - Problème de l'artisanat et de la réforme du salaire fiscal - Nécessité d'assurer la vérité

et la transparence des revenus - Compensation prévue concernant la question de la TVA sur l'audiovisuel - Nécessité de l'investissement, soulignée par M. *Camille Vallin* - Point de vue identique concernant les allègements sélectifs et utiles - Examen attentif, lors de la discussion, des différents amendements du groupe communiste - Souci du Gouvernement de faire le maximum en faveur des collectivités locales - Nécessité de poursuivre l'effort en faveur des anciens combattants, soulignée par M. *Fernand Lefort* - Effort poursuivi lors de l'examen de la loi de finances pour 1983 - Respect des engagements du Président de la République relatifs au rattrapage du rapport constant - Développement nécessaire de nos efforts en matière d'habitat social, priorité nationale et mesures de justice sociale - **Art. 1** (p. 2590) : article 40 paraissant applicable à tous ces amendements - Impossibilité d'introduire une disposition pour les femmes du point de vue constitutionnel - Législation fiscale ne mettant pas sur un pied d'égalité les personnes mariées et les personnes seules - Nécessité que la taxe d'habitation tienne mieux compte de la situation réelle des contribuables - Dépôt d'un rapport d'ensemble sur ce sujet l'an prochain - Demande le retrait des amendements n° 63 de Mme Cécile Goldet (instauration d'un dégrèvement partiel de la taxe d'habitation en faveur des veuves, des veufs et des personnes divorcées ou célibataires assurant seules la charge d'un ou de plusieurs enfants), n° 64 (exonération de la taxe d'habitation applicable aux veufs, veuves, aux personnes divorcées ou célibataires, à condition qu'elles aient un enfant à charge), n° 23 de M. Paul Robert (exonération de la taxe d'habitation pour les femmes seules non imposables sur le revenu ni sur les grandes fortunes), n° 29 de M. Jean-Marie Rausch, soutenu par M. Pierre Lacour (exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties prévue à l'article 1391 du code général des impôts) et n° 38 de M. Camille Vallin, soutenu par M. Pierre Gamboa (non imposition de l'impôt sur le revenu avant déduction de l'impôt fiscal) - (p. 2591) : demande le retrait de l'amendement n° 22 de MM. Paul Robert et Paul Girod (bénéfice du dégrèvement de la taxe d'habitation accordé aux contribuables âgés de plus de 70 ans, dont la cotisation d'impôt sur le revenu est inférieure à 1000 F et non passibles de l'impôt sur les grandes fortunes) - **Art. 2** (p. 2592) : demande le retrait de l'amendement n° 39 de M. Camille Vallin (modulation de l'abaissement du taux de la cotisation nationale pour en réserver le bénéfice aux redevables de la taxe professionnelle situés dans les communes où le taux est inférieur au taux moyen national) - S'oppose aux amendements de M. Camille Vallin, n° 40 (modalités d'abaissement pour chaque entreprise du taux de la cotisation nationale pour le calcul des cotisations de taxe professionnelle) et n° 41 (modalités d'attribution aux entreprises de la réduction de 5 % sur la cotisation de taxe professionnelle - (p. 2593) : accepte l'amendement n° 5 de M. Maurice Blin, rapporteur général (cotisation visée à l'article 1600 du code général des impôts relative au versement des entreprises en faveur des chambres de commerce, passible d'une réduction de 5 % pour le calcul des cotisations de taxe professionnelle) - S'oppose à l'amendement n° 44 de M. Camille Vallin, soutenu par M. Pierre Gamboa (consultation du comité d'entreprise, du comité d'établissement, ou, à défaut, des délégués du personnel sur l'effort réalisé par l'entreprise en matière d'emploi et d'investissement) - (p. 2594) : demande le retrait de l'amendement n° 43 de M. Camille Vallin, soutenu par M. Pierre Gamboa (inapplicabilité des dispositions du précédent paragraphe relatif au dégrèvement pour les établissements issus de fusions, absorptions, ou scissions), et de l'amendement n° 42 de M. Camille Vallin (suppression du paragraphe II relatif à la diminution annuelle de la taxe professionnelle, à compter de 1982, prévue à l'article 1647 B *quinquies* du code général des impôts) - **Après l'art. 2** : s'oppose à l'amendement n° 45 de M. Camille Vallin (communication de la matrice de la taxe professionnelle au maire, sur sa demande) - (p. 2595) : s'oppose à l'amendement n° 46 de M. Camille Vallin (majoration de 10 % de la dotation globale de fonctionnement pour 1982 en faveur des communes qui ont signé

avec l'Etat un contrat de solidarité) - **Art. 3** (p. 2597) : s'oppose à l'amendement n° 25 de M. Paul Robert (fixation à 6 % du taux réduit de la TVA) - Demande le retrait des amendements n° 60 de M. Pierre Vallon, soutenu par M. Adolphe Chauvin (application du taux réduit de TVA aux prestations relatives à la fourniture et à l'évacuation de l'eau, définies à l'article 279 b du code général des impôts) et n° 68 de M. Roland Courteau, soutenu par M. Jules Faigt (application au vin, du taux de 5,5 % de la TVA) - (p. 2599) : s'oppose aux amendements identiques n° 6 de M. Maurice Blin, rapporteur général, soutenu par M. Christian Poncelet, n° 26 de M. Paul Robert, et n° 30 de M. Adolphe Chauvin (suppression du paragraphe II, relatif à la fixation à 18,60 % du taux normal et du taux intermédiaire de la TVA dans les départements de la France métropolitaine) - (p. 2601) : accepte l'amendement rédactionnel n° 72 de M. Maurice Blin, rapporteur général ; oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 31 de M. Rémi Herment (extension de la déductibilité de la TVA au fuel utilisé par les agriculteurs) ; demande le retrait des amendements de M. Camille Vallin, n° 47 (modification de l'article 54 de la loi de finances pour 1977 relatif aux dotations budgétaires ouvertes chaque année, destinées à permettre le remboursement de la TVA acquittée par les collectivités locales) et n° 48 (majoration du remboursement d'un taux correspondant à l'évolution de l'indice INSEE mesurant la hausse des prix intervenue pendant la période considérée).

Suite de la discussion - (9 juin 1982) - **Art. 6** et état A annexé (p. 2631) : s'oppose à la réserve de cet article et de l'état A jusqu'à la fin de l'examen du projet - Jurisprudence du Conseil constitutionnel du 24 décembre 1979 - (p. 2632) : dispositions des articles 2, 34 et 40 de l'ordonnance du 2 janvier 1959 relative aux lois de finances - Son amendement n° 74 : modification des évaluations de recettes et de l'excédent net des charges pour tenir compte de l'incidence des dispositions adoptées par le Sénat ; adopté - **Art. 7** : son amendement n° 75 : majoration des crédits pour tenir compte des votes intervenus sur les dégrèvements d'impôts ; adopté - (p. 2633) : accepte la réserve jusqu'après l'article 9 de l'amendement n° 70 de M. Maurice Blin, rapporteur général (réduction des crédits des relations extérieures : rejet du contrat de gaz algérien) - **Art. 9** : s'oppose à l'amendement n° 8 de M. Maurice Blin, rapporteur général (suppression de cet article relatif à la ratification des crédits ouverts par décret d'avance pour l'application du contrat de gaz algérien) - **Art. 7 (suite)** : s'oppose à l'amendement n° 70, précédemment réservé, de M. Maurice Blin, rapporteur général - **Art. 9 bis** : demande le retrait de l'amendement n° 61 de M. Alfred Gérin, soutenu par M. Pierre Lacour (exclusion des bases d'imposition des droits de propriété industrielle) - Régime des biens professionnels - **Avant l'art. 10** (p. 2634) : demande le retrait de l'amendement n° 50 de M. Camille Vallin (prolongation du délai laissé aux collectivités locales pour décider les abattements applicables aux taxes directes locales pour 1983) - **Art. 10** : demande le retrait de l'amendement n° 32 de M. Pierre Lacour (réduction des bases de la taxe professionnelle des professions libérales) - Annonce de mesures en faveur des professions libérales dans le futur projet de loi de finances pour 1983 - (p. 2635) : atténuation de la charge de la taxe professionnelle et compensation prévue par les articles 10 et 11 du projet de loi de finances rectificative au profit des collectivités locales - Cas des communes les moins favorisées - Potentiel fiscal - Dotations de péréquation et compensations directes - Fonds national de péréquation - Demande le retrait de l'amendement n° 3 de M. Jacques Descours Desacres (prorogation au-delà de 1983 des dispositions relatives aux conditions de répartition du fonds national de péréquation destinées à compenser pour les collectivités locales l'atténuation de la taxe professionnelle) - (p. 2636) : autonomie et solidarité des communes - (p. 2637) : décentralisation : transfert de compétences et transfert de ressources au profit des collectivités locales - Indexation des ressources - Péréquation - (p. 2638) : indexation et péréquation - **Art. 11** : son amendement n° 71 : prise en

compte de l'augmentation de la valeur locative des équipements dans les bases de la taxe professionnelle : exclusion d'opérations comptables entre différents établissements d'une même entreprise ; adopté - Accepte l'amendement rédactionnel n° 9 de M. Maurice Blin, rapporteur général - S'oppose à l'amendement n° 10 de M. Maurice Blin, rapporteur général (variation annuelle de la compensation en fonction de l'évolution des valeurs locatives constatées l'année précédente) - (p. 2640) : accepte l'amendement rédactionnel n° 11 de M. Maurice Blin, rapporteur général - Art. 12 : accepte l'amendement rédactionnel n° 12 de M. Maurice Blin, rapporteur général - Art. 13 : demande le retrait de l'amendement n° 33 de M. Pierre Lacour (application aux professions libérales de la réduction des bases de la taxe professionnelle prévue en faveur des artisans qui emploient de un à trois salariés) - Imposition des membres des professions libérales employant moins de 5 salariés sur leurs recettes et non sur les salaires qu'ils versent - Art. 14 (p. 2641) : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. Camille Vallin (suppression de cet article relatif à l'impossibilité pour une collectivité d'augmenter le taux de la taxe professionnelle si le taux des trois autres taxes est inférieur à la moyenne nationale) - Accepte l'amendement n° 21 de M. Maurice Blin, rapporteur général (limitation de l'accroissement possible du taux de la taxe professionnelle en fonction de la variation des taux des autres taxes et notamment de la taxe d'habitation) - Art. 14 bis (p. 2642) : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Maurice Blin, rapporteur général (suppression de cet article, introduit par l'Assemblée nationale, relatif au mode de calcul de la subvention allouée aux communes en compensation des exonérations de taxe foncière sur les propriétés bâties) - Art. 15 (p. 2643) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 14 de M. Maurice Blin, rapporteur général - S'oppose à l'amendement n° 56 de M. Camille Vallin (modification du mode de calcul de la taxe professionnelle) - (p. 2644) : accepte l'amendement n° 57 de M. Camille Vallin (modification du mode d'actualisation de la compensation versée aux communes dont le taux de taxe professionnelle est supérieur à deux fois la moyenne nationale) - Art. 16 : s'oppose à l'amendement n° 34 de M. Pierre Lacour (modulation du taux de la cotisation de péréquation demandée aux entreprises dont le taux d'imposition à la taxe professionnelle est inférieur à la moyenne nationale) - (p. 2645) : s'oppose à l'amendement d'harmonisation n° 35 de M. Pierre Lacour - Art. 17 : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Maurice Blin, rapporteur général, soutenu par M. Jacques Descours Desacres (bénéfice des ressources du fonds de péréquation réservé aux communes dont le potentiel fiscal est inférieur aux deux tiers de la moyenne nationale) - Art. 18 (p. 2646) : demande le retrait de l'amendement n° 59 de M. Camille Vallin (détermination par une loi ultérieure des modifications éventuelles à apporter au projet en examen à partir de 1983) - Injonction au Gouvernement - Art. 20 (p. 2647) : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Jacques Descours Desacres (modification du mécanisme de revalorisation des revenus cadastraux) - (p. 2648) : son amendement de coordination n° 73 : imposition des locaux régis par la loi de 1948 sur la valeur locative normale ; adopté - Art. 21 (p. 2649) : demande le retrait de l'amendement n° 36 de M. Rémi Herment, soutenu par M. Pierre Lacour (extension du bénéfice de l'aide fiscale à l'investissement aux sociétés civiles d'exploitation agricole) - Bénéfice accordé aux exploitations agricoles, quelle que soit leur forme juridique - Art. 23 (p. 2650) : s'oppose aux amendements identiques n° 17 de M. Maurice Blin, rapporteur général, et n° 2 de M. Pierre Sallenave (suppression de cet article relatif au relèvement de la limite de déduction du salaire du conjoint des artisans et commerçants jusqu'à douze fois le SMIC mensuel) - Après l'art. 23 (p. 2652) : demande le retrait de l'amendement n° 18 de M. Maurice Blin, rapporteur général (prorogation pour trois ans du fonds national de compensation des salaires versés aux maîtres d'apprentissage) - Après l'art. 24 : accepte l'amendement n° 65 de M. Henri Duffaut (relèvement de 200 à 1000 F du seuil de loyer annuel permettant la dispense de

la formalité de l'enregistrement pour les mutations de jouissance) - Accepte l'amendement n° 66 de M. Henri Duffaut (extension de la procédure de dation en paiement par remise d'oeuvres d'art aux droits dus sur les mutations à titre gratuit entre vifs et aux droits de partage) - Art. 25 (p. 2653) : s'oppose à l'amendement n° 67 de M. Jacques Habert (suppression de cet article relatif à l'exclusion de l'exonération de l'impôt sur les grandes fortunes pour les Français qui ont transféré leur domicile fiscal hors de France depuis le 2 octobre 1981) - Conventions fiscales - Doubles impositions - (p. 2654) : risque de disparité entre les Français établis en France et les Français résidant à l'étranger - Art. 26 : son amendement n° 76 : suppression, pour coordination, de cet article relatif aux taux de la TVA ; adopté - Art. 27 (p. 2655) : son amendement n° 77 : détermination par la loi du taux de la contribution destinée à alimenter le fonds de compensation des risques de l'assurance de la construction ; adopté - (p. 2656) : s'oppose aux amendements n° 28 de M. Jean Béranger, soutenu par M. Michel Rigou (alimentation du fonds de compensation des risques de l'assurance de la construction par une contribution additionnelle aux primes et cotisations des contrats d'assurances construction) et n° 62 de M. François Collet (alimentation du fonds de compensation des risques de l'assurance de la construction par une majoration de la taxe unique sur les conventions d'assurance) - Après l'art. 27 (p. 2657, 2658) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 37 de M. André Rabineau (revalorisation de 5 % à compter du 1^{er} juillet 1982 des pensions militaires) - Engagement de rattrapage du rapport constant - Contraintes financières - Seconde délibération - Art. 6 et état A annexé (p. 2658) : son amendement n° 78 : incidence sur l'équilibre général des recettes et des charges, de l'adoption de l'amendement n° 70 supprimant les crédits d'application du contrat de gaz algérien ; adopté - Sur l'ensemble (p. 2661) : sérénité et qualité du débat - Transformation du texte par le Sénat : augmentation du déficit budgétaire ; taux de la TVA ; déductibilité du salaire du conjoint ; péréquation intercommunale - Observations de M. Edouard Bonnefous sur le poids des charges publiques et la gestion des entreprises nationalisées - Information du Sénat - Rôle de la Cour des comptes.

- Question au Gouvernement, de M. Louis Souvet : blocage des prix - (24 juin 1982) - (p. 3099) : lutte contre l'inflation - Blocage des prix « hors taxes » - Aménagement de la TVA et allègement de la taxe professionnelle - Imposition des commerçants au forfait ou régime du réel simplifié - Difficultés de trésorerie - (p. 3100) : augmentation de la déductibilité des salaires du conjoint et amélioration du régime social et fiscal des conjoints d'artisans et de commerçants.

- Question au Gouvernement, de M. Michel Rigou, annulation de crédits - (4 novembre 1982) - (p. 5117, 5118) : réserve pour régulation constituée dès l'adoption du projet de budget pour 1982 - Déficit budgétaire - Chiffres cités par l'orateur relatifs au budget de l'agriculture - Evolution de la situation économique internationale et nécessité d'une marge de manoeuvre - Exercice du contrôle parlementaire - Dépenses d'équipement et de fonctionnement - Amélioration de la situation des agriculteurs en 1982 - Finances publiques - Loi de finances rectificative pour 1982.

- Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].

Discussion générale - (22 novembre 1982) - (p. 5639, 5640) : remerciements aux rapporteurs et aux sénateurs - Observations de M. André Fosset, au nom de la commission des finances, sur les recommandations de la Cour des comptes - Rapport général de M. Maurice Blin et souvenir du *Malade imaginaire* de Molière - Bilan de 18 mois de gouvernement et résultats enregistrés : croissance économique ; emploi : stabilisation du chômage - Comparaison avec la République fédérale d'Allemagne et les Etats-Unis - Ralentissement de l'inflation - Prix et revenus : progression du pouvoir d'achat ; relèvement du minimum vieillesse et du SMIC - Maintien du déficit budgétaire en dessous de

100 milliards de francs - (p. 5641) : difficultés des régimes sociaux : sécurité sociale et UNEDIC - Effort de stimulation de l'investissement public et privé - Situation du commerce extérieur - Crise économique internationale - Projet de loi de finances pour 1983 ; discussion sur les prévisions économiques ; taux de croissance ; hypothèses d'évolution des prix - Nécessité d'une désindexation de l'économie - (p. 5642) : priorités du budget pour 1983 : priorité à l'appareil de production : recherche et industrie, investissements - Création d'une réserve de régularisation et exercice du contrôle parlementaire ; récente mesure d'annulation de crédits et mention de cette mesure dans le collectif budgétaire pour 1982 ; situation de crise économique internationale et nécessité de ce fonds de régulation - Exemple du budget de la défense et arrêté d'annulation pris par M. Giscard d'Estaing en 1965 - Solution miracle proposée par l'amendement de la commission des finances tendant à réaliser un milliard de francs d'économies sur le fonctionnement - Priorité donnée à l'investissement - Création d'emplois publics et demandés de parlementaires pour leur département ; besoins reconnus - Simplification et stabilisation de la fiscalité - (p. 5643) : orientation de l'épargne vers l'investissement et lutte contre la fraude fiscale - Défis à relever : défi des priorités ; présentation à partir de 1983 d'une projection des finances publiques sur trois ans à l'appui du budget - Priorité nécessaire dans deux domaines : industrie et recherche, et éducation et formation - Nécessité de contenir le taux des prélèvements obligatoires et problème du financement des dépenses sociales - Rôle prioritaire de l'industrie et nécessité d'orienter vers elle les possibilités de financement - Changement des mentalités ; acceptation nécessaire par le patronat du fait syndical ; acceptation par les syndicats de la désindexation et de la relation entre progrès économique et progrès social - Conception du rôle de l'Etat - Distinction entre solidarité et assistance - Excès de la généralisation ; exemple de la réduction de la durée du travail ; souplesse nécessaire des réglementations - (p. 5644) : accession de la gauche au pouvoir et modification des relations entre l'Etat, les citoyens et l'économie et amélioration du sort des plus défavorisés : exemples de 1936 et 1945 - Rôle de ce budget dans la politique du changement - (p. 5668) : remerciements aux divers orateurs - Soutien au Gouvernement manifesté par Mme *Hélène Luc* et réserves exprimées sur certains points : ajustements effectués à l'Assemblée nationale : éducation nationale : bourses de l'enseignement supérieur, autorisations de programme pour l'entretien des collèges d'enseignement secondaire (CES) - Jeunesse et sports : Fonds national de développement du sport (FNDS) - Agriculture : dotation des jeunes agriculteurs, indemnité spéciale de montagne, enseignement public agricole - Argumentation de M. *Henri Duffaut* et observations justifiées sur les pertes subies par les entreprises nationales avant leur nationalisation - Controverse sur la date de la première dévaluation ; responsabilité du septennat précédent - Problèmes de la décentralisation, évoqués par M. *Josy Moynet* : engagement pris par l'Etat : transfert de compétences et transfert de ressources ; évolution de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et dotation spéciale concernant le logement des instituteurs - Dotation globale d'équipement (DGE) - (p. 5669) : intervention de M. *Henri Caillavet* : ancienneté de la dégradation de l'investissement - Mesures prises en faveur des petites et moyennes entreprises (PME) et de l'artisanat : prêts bonifiés et prêts participatifs ; mesures fiscales ; mesures nouvelles pour 1983 : primes à la création d'emplois dans l'artisanat ; lissage du seuil de dix salariés - Harmonisation entre salariés et non salariés : comptabilité super simplifiée - Taxation des magnétoscopes et comparaison avec la redevance pour la télévision - Interventions des orateurs de l'opposition et absence de contre-proposition ; régression sociale ; exemple de la dénationalisation - Répond à l'intervention de M. *Jean-Pierre Fourcade* sur les propositions de l'opposition et l'absence de publicité donnée à ces réflexions par les médias - (p. 5670) : prétendue baisse du pouvoir d'achat, évoquée par M. *René Monory*, et évolution du revenu réel attestée par la comptabilité nationale de

1980 à 1982 - Inexactitude des chiffres fournis de suppressions d'emplois industriels : création d'emplois dans le secteur productif comme dans le secteur public - Prétendue politique de l'indice et contradiction avec la politique suivie quant au prix de l'essence ou aux prix agricoles : répercussion des variations du dollar sur le prix de l'essence à la pompe ; répercussion identique des prix agricoles et absence de blocage - Intervention de M. *Raymond Bourgine* et observation fondée sur le desserrement de la contrainte extérieure et l'allègement des prélèvements obligatoires ; controverses sur le système monétaire européen (SME) - Montant du budget de la défense, évoqué par MM. *Christian Poncelet*, *Roland du Luart* et *Alfred Gérin* : référence à la loi de programmation militaire ; absence de régression - Présentation comptable du budget évoquée par plusieurs orateurs : rapport fait à l'Assemblée nationale par M. *Christian Pierret* et justification des modifications de présentation - Opérations de débudgétisation et prise en compte des opérations inverses : cas de l'allocation aux adultes handicapés ; cas du Fonds de développement économique et social (FDES) : bonification d'intérêts ; dotations en capital - Impôt sur les grandes fortunes (IGF) : présentation d'un bilan en 1983 - (p. 5671) : interventions relatives au budget de l'agriculture : renforcement de ce budget à l'Assemblée nationale - Observations de M. *Jean-Pierre Fourcade* sur le taux d'intérêt des emprunts d'Etat, le régime fiscal des sociétés mères et des sociétés filiales, les ajustements entre l'imposition des plus-values et l'IGF - Aide en faveur de la recherche et des chercheurs, évoquée par M. *Alfred Gérin* - Situation du bâtiment et des travaux publics évoquée par le même orateur : abondement des crédits pour les primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (PALULOS) - Problème de la décentralisation évoqué par M. *Paul Girod* - Question posée par M. *Roland du Luart* sur les concours aux entreprises publiques : montant pour 1983 des investissements des entreprises publiques du secteur concurrentiel - Economies budgétaires souhaitées par plusieurs orateurs : appel à des propositions concrètes pour la préparation du budget de 1984 ou l'application du budget de 1983 ; création d'un comité des économies budgétaires avec la participation du président de la commission des finances du Sénat.

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - Art. 1 (p. 5681) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 11 de M. Maurice Blin, rapporteur général (rétablissement de la rédaction du Gouvernement pour le paragraphe I de cet article amendé par l'Assemblée nationale) - S'oppose à l'amendement n° 47 de M. Pierre Croze, soutenu par M. Jacques Descours Desacres (évaluation, dans l'annexe des voies et moyens du projet de loi de finances annuel, du produit, pour l'année en cours, des impôts affectés aux établissements publics nationaux de caractère administratif ou organismes divers habilités à les percevoir) - Art. 2 (p. 5682) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Paul Robert (barème de l'impôt sur le revenu) - Revalorisation de l'ensemble des tranches de l'impôt sur le revenu du montant de l'inflation ; accord sur l'importance des taux marginaux et des limites à ne pas dépasser - (p. 5683) : s'oppose aux amendements n° 12 de M. Maurice Blin, rapporteur général (suppression des mesures adoptées par l'Assemblée nationale, visant à financer l'amélioration des conditions de frais de garde dans les foyers où les deux époux sont salariés, par le relèvement de la TVA sur les pelleteries), n° 71 de M. Francis Palmero, soutenu par M. André Fosset (suppression du financement par le relèvement de la TVA sur les pelleteries, de l'amélioration des conditions de frais de garde dans les foyers où les deux époux sont salariés), n° 49 de M. Marcel Lucotte, soutenu par M. Louis Boyer (financement de l'amélioration des conditions de frais de garde dans les foyers où les deux époux sont salariés ; substitution au relèvement de la TVA sur les pelleteries, d'une majoration des droits sur les tabacs et les allumettes) et n° 89 de M. Christian Poncelet, soutenu par M. Geoffroy de Montalembert (financement de l'amélioration des

conditions de frais de garde dans les foyers où les deux époux sont salariés; substitution de l'imposition des motocyclettes à la taxe différentielle sur les véhicules à moteur au relèvement de la TVA sur les pelleteries) - Insuffisance des gages proposés par ces amendements pour couvrir la dépense prévue - (p. 5684): demande le retrait de l'amendement n° 38 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard (relèvement des limites de chiffre d'affaires ou de recettes pour l'octroi d'allègements fiscaux aux adhérents des centres de gestion agréés) - S'oppose à l'amendement n° 95 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard (conditions d'application du plafonnement du quotient familial aux contribuables veufs chargés de famille; financement par une majoration des droits de timbre) - (p. 5685): s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Maurice Blin, rapporteur général (suppression du paragraphe V de l'article 2 relatif au plafond de la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels applicable aux traitements, indemnités, émoluments et salaires) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 109 de M. Henri Duffaut (relèvement de la limite à partir de laquelle est applicable l'abattement pratiqué sur les revenus des adhérents d'organismes de gestion agréés; financement sur la réserve spéciale de participation) - (p. 5686): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 51 de M. Pierre Croze (caractère exceptionnel de la reconduction de la contribution supplémentaire destinée, dans la loi de finances pour 1982, à financer l'indemnisation du chômage) - Demande le retrait de l'amendement n° 80 de M. Paul Jargot (relèvement du taux de la contribution supplémentaire de solidarité afin de dégager une recette permettant le financement de l'assurance maladie et retraite des handicapés) - (p. 5687): s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Maurice Blin, rapporteur général (suppression du paragraphe VII de l'article 2 tendant à imposer la signature des deux conjoints au bas de la déclaration d'impôts) - S'oppose aux amendements n° 97, 98 et 99 de MM. Paul Girod et Jacques Pelletier relatifs à certaines dispositions sur l'imposition commune des époux - Accepte les amendements de M. Henri Duffaut n° 3 (augmentation d'une demi-part du quotient familial pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs, ayant un ou plusieurs enfants à charge, et remplissant l'une des conditions d'invalidité fixées à l'article 195 du code général des impôts; recours à l'élévation des droits de timbre) et n° 4 (relèvement des limites des chiffres d'affaires ou de recettes fixées pour l'octroi des allègements fiscaux accordés aux adhérents des centres de gestion et associations agréés; relèvement des droits de timbre sur les contrats de transport) - (p. 5688): demande le retrait de l'amendement n° 28 de M. Pierre Lacour, soutenu par M. Paul Pillet (relèvement du plafond de déduction des intérêts des emprunts contractés en matière de logement) - Demande le retrait de l'amendement n° 29 de M. Jean Cauchon, soutenu par M. Pierre Ceccaldi-Pavard (relèvement du montant des déductions forfaitaires spéciales admises au titre des frais professionnels au-delà de la déduction ordinaire de 10 %) - Demande le retrait de l'amendement n° 30 de M. Pierre Salvi, soutenu par M. Paul Pillet (suppression du plafond de l'abattement de 10 % visé au deuxième alinéa de l'article 158-5 a du code général des impôts) - Art. 2 *ter* (p. 5690, 5691): s'oppose à l'amendement n° 113 de M. Etienne Dailly (suppression des dispositions votées par l'Assemblée nationale, tendant à soumettre les personnes morales dont le siège est situé hors de France et qui possèdent un ou plusieurs immeubles situés en France, à une taxe annuelle égale à 3 % ou à une taxe forfaitaire égale à 20 % de la valeur vénale de ces immeubles) - Lutte contre la fraude; conventions de non double imposition; sociétés ayant leur siège dans des paradis fiscaux; cas des immeubles appartenant au domaine privé d'un état; cas des associations et caisses de retraites étrangères - Son amendement n° 117: abaissement du taux de la taxe forfaitaire de 20 à 15 %; devenu sans objet - Après l'art. 2 *quater* (p. 5692): oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 31 de M. Pierre Vallon, soutenu par M. Pierre Ceccaldi-Pavard (diminution du taux de la taxe sur

les frais généraux des entreprises instituée par l'article 17 de la loi de finances pour 1982) - Art. 3: s'oppose à l'amendement n° 81 de M. Pierre Gamboa, soutenu par M. Paul Jargot (suppression du paragraphe 1 de cet article exonérant du droit prévu à l'article 978 du code général des impôts les opérations d'achat et de vente de certaines obligations) et à l'amendement n° 15 de M. Maurice Blin, rapporteur général (rétablissement des dispositions supprimées par l'Assemblée nationale, relatives au relèvement du plafond de l'abattement sur les revenus d'obligations) - (p. 5693): s'oppose à l'amendement n° 82 de M. Pierre Gamboa, soutenu par M. Paul Jargot (taux du prélèvement forfaitaire libératoire pour le produit des obligations) - Accepte les amendements de M. Pierre Gamboa, soutenus par M. Paul Jargot, n° 83 (suppression de l'exemption des comptes courants d'associés des dispositions du paragraphe III de cet article) et n° 84 de coordination - S'oppose à l'amendement n° 52 de M. Roland du Luart (suppression de toute limite pour l'option en faveur du régime du prélèvement obligatoire pour les associés dirigeants d'une entreprise; financement par une majoration de la taxe forfaitaire sur les métaux précieux, les bijoux, les objets d'art, de collection et d'antiquité) - Art. 4 (p. 5694): s'oppose à l'amendement n° 85 de M. Pierre Gamboa, soutenu par M. Paul Jargot (suppression de cet article relatif à la simplification de l'imposition des plus-values) et à l'amendement n° 72 de M. André Fosset (rétablissement du dernier alinéa de l'article 94 A du code général des impôts relatif à l'actualisation périodique du prix d'acquisition des titres) - (p. 5695): demande le retrait de l'amendement n° 2 de M. Paul Robert (abandon des réclamations de l'administration relevant de l'article 35 A du code général des impôts, relatif aux plus-values immobilières au moment de l'entrée en vigueur des dispositions de la présente loi prévoyant l'abrogation de cet article) - Accepte l'amendement n° 79 de M. Frédéric Wirth (dispositions sur les plus-values immobilières applicables aux résidences secondaires) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 17 de M. Maurice Blin, rapporteur général (rétablissement de l'alinéa C du paragraphe de l'article 4 supprimé par l'Assemblée nationale relatif à la durée nécessaire pour les abattements applicables aux plus-values à long terme et à court terme) - (p. 5696): oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 78 de M. Frédéric Wirth (suppression des conditions préalables restrictives à l'exonération de la taxation des plus-values immobilières, dont peuvent bénéficier les Français non résidents) - Art. 6: demande le retrait de l'amendement n° 9 de M. Stéphane Bonduel, soutenu par M. André Jouany (exonération partielle ou complète de la taxe sur les salaires de certaines associations régies par la loi de 1901) - Postes du Fonds de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP) - (p. 5697, 5698): s'oppose à l'amendement n° 68 de M. Raymond Brun, soutenu au nom de la commission des affaires économiques (conditions d'exonération de la TVA pour les manifestations de bienfaisance ou de soutien organisées par les associations) - (p. 5699): demande le retrait de l'amendement n° 18 de M. Maurice Blin, rapporteur général (détermination de la date de délibération des conseils municipaux exonérant partiellement de la taxe professionnelle les entreprises de spectacles) - (p. 5700): oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 77 de M. Jacques Carat, soutenu au nom de la commission des affaires culturelles (1° admission de la petite exploitation cinématographique au bénéfice de l'exonération que les municipalités peuvent accorder aux entreprises de spectacles; 2° financement de cette mesure par l'augmentation du taux de la contribution exceptionnelle des institutions financières instituée par la loi de finances rectificative pour 1982) - Demande le retrait de l'amendement n° 101 de M. Michel Giraud, soutenu par M. Christian Poncelet relatif à l'étalement de l'imposition des droits d'auteur.

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - Art. 7 (p. 5729): son amendement n° 118: constitution du capital des sociétés coopératives ouvrières de production et exonération de l'impôt sur le revenu des allocations

ASSEDIC réinvesties dans le capital de ces sociétés ; adopté - Demande le retrait de l'amendement n° 96 de M. Auguste Chupin, soutenu par M. André Fosset (extension à l'ensemble des entreprises de l'exonération d'impôt sur le revenu portant sur les allocations ASSEDIC investies dans le capital d'une société coopérative ouvrière de production) - Art. 8 (p. 5731) : demande le retrait de l'amendement n° 106 de M. Roger Rinchet (augmentation de la dotation de fonctionnement minimale des communes rurales les plus démunies) - Avant l'art. 9 : demande le retrait de l'amendement n° 86 de M. Paul Jargot (suppression des dispositions de l'article 39 *octies* A II à V relatives à la généralisation de l'avantage fiscal à tout investissement à l'étranger par le biais d'une exonération d'impôt) - Art. 9 (p. 5732) : s'oppose aux amendements n° 34 de M. Jacques Mossion (suppression des dispositions de cet article relatives à l'assujettissement à la TVA de certaines professions juridiques et judiciaires) et n° 91 de M. Léon Jozeau-Marigné (extension des exonérations de TVA aux huissiers de justice) - (p. 5733) : oppose l'article 40 de la Constitution aux amendements n° 8 de M. René Ballayer, soutenu par M. André Fosset (exonération de la TVA pour des personnes morales de droit public s'occupant de formation professionnelle) et n° 110 de MM. Jacques Descours Desacres et Philippe de Bourgoing (cas d'exonération de TVA) - S'oppose à l'amendement n° 20 de M. Maurice Blin, rapporteur général (exonération en matière de TVA pour les organismes de droit privé à but non lucratif et agréés) - (p. 5734) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 90 de M. Christian Poncelet (assujettissement à la TVA pour les soins dispensés par les centres de médecine du travail) - Demande le retrait de l'amendement n° 10 de M. Stéphane Bonduel, soutenu par Henri Caillavet (exonération de TVA pour les associations sans but lucratif à caractère social ou philanthropique) - Après l'art. 9 (p. 5736) : oppose l'article 40 de la Constitution aux amendements n° 36 de M. Marcel Daunay (suppression de la taxe intérieure de consommation pour le carburant utilisé à usage de traction agricole et introduction de la déductibilité de la TVA) et n° 37 de M. Jean Cauchon (taux de TVA appliqué aux véhicules automobiles utilisés par les voyageurs, représentants, placiers) - Demande le retrait de l'amendement n° 39 de M. Pierre Vallon, soutenu par M. Paul Séramy (réduction de la TVA pour l'hôtellerie quatre étoiles et quatre étoiles luxe ; financement de cette dépense à due concurrence par l'augmentation des droits sur les alcools) - (p. 5737) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 40 de M. Jacques Mossion (diminution du taux de la TVA sur les activités d'entretien et de réparation ainsi que sur les prestations de services effectuées par les redevables inscrits au répertoire des métiers) - (p. 5738) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 92 de M. Léon Jozeau-Marigné (extension aux associations foncières de remboursement du bénéfice du remboursement de la TVA) - Demande le retrait de l'amendement n° 94 de M. Paul Jargot, soutenu par M. Pierre Gamboa (taux de l'impôt pour la fraction des bénéfices non distribués ; taux de l'impôt pour la fraction des bénéfices distribués) - Art. 10 (p. 5740) : s'oppose à l'amendement n° 67 de M. François Collet (taxation des bonis de liquidation au taux d'intérêt légal en vigueur au 31 décembre de chaque exercice et applicable par année écoulée) - (p. 5741) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 5 de M. Henri Duffaut et n° 66 de M. François Collet relatifs à la rectification d'une erreur matérielle - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 107 de M. Henri Duffaut (caractère libératoire de la taxe de l'impôt dû à raison du supplément de bénéfice résultant de la « zillmèrisation ») - (p. 5742) : problème des bons de capitalisation évoqué par M. Pierre Gamboa - En réponse à M. Henri Caillavet, modalités d'exonération de la taxe pour les régimes de retraite et de prévoyance ; application de la taxe aux provisions d'aide de réassurance - Son amendement n° 112 : déduction de l'impôt du montant de la contribution exceptionnelle sur les sociétés dû au titre du bénéfice ; adopté - (p. 5743) : demande le retrait de l'amendement n° 53 de M. Pierre

Croze (suppression des dispositions de cet article relatives aux assurances de groupe) - Accepte l'amendement n° 63 de M. Jean Béranger, soutenu par M. Henri Caillavet (modalités d'exonération pour les assurances de groupe) - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 111 de M. François Collet (cas des organismes permettant à l'épargne retraite volontaire de se développer) - Accepte l'amendement n° 21 de M. Maurice Blin, rapporteur général (inclusion dans le champ des personnes que couvrent les contrats de groupe des salariés des entreprises envoyés à l'étranger) - (p. 5744) : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. Pierre Croze (suppression des dispositions de cet article relatives à la soumission à l'impôt sur le revenu des produits attachés aux bons, aux contrats de capitalisation, ainsi qu'aux placements de même nature) - Harmonisation et normalisation du régime fiscal des produits de capitalisation de l'assurance sur la vie - Art. 11 (p. 5745) : s'oppose aux amendements n° 22 de M. Maurice Blin, rapporteur général (suppression des dispositions de cet article relatives à la réinstitution rétroactive d'une autre imposition pour les dividendes perçus par les sociétés détenant une participation inférieure à 19 % du capital d'une autre société mais dont le montant est supérieur à dix millions de francs) et n° 74 de M. André Fosset (détermination du seuil pour les prises de participation postérieures au 2 janvier 1982) - Après l'art. 11 (p. 5746) : s'oppose à l'amendement n° 93 de M. Léon Jozeau-Marigné (usufruit de la totalité des biens transmise par l'effet d'une libéralité et exclusion à due concurrence de la part correspondant au droit d'usufruit ; caractère interprétatif des dispositions de cet article) - Art. 12 (p. 5748) : s'oppose à l'amendement n° 41 de M. Pierre Lacour (réévaluation des seuils d'application de l'impôt sur la fortune) - (p. 5749) : s'oppose à l'amendement n° 58 de M. Roland du Luart (exonération totale et définitive des biens professionnels de l'impôt sur les grandes fortunes ; compensation des pertes de recettes à due concurrence par le produit de la cession de parts que l'Etat détient dans le capital des sociétés nationalisées en 1982) - (p. 5752) : demande le rejet de l'amendement n° 61 de M. Michel Sordel, soutenu par M. Philippe de Bourgoing (impôt sur les grandes fortunes et exclusion des biens professionnels des parts de groupements fonciers agricoles ; compensation par majoration à due concurrence des droits sur les alcools importés des autres pays que ceux appartenant aux communautés européennes) - Après l'art. 12 (p. 5754) : s'oppose aux amendements n° 46 de M. Edouard Bonnefous et n° 76 de M. Michel Miroudot, soutenu par M. Jacques Habert au nom de la commission des affaires culturelles, relatifs à l'impôt sur les grandes fortunes, à l'exonération des immeubles classés monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques et à la réduction de moitié de l'imposition lorsque seuls les parcs ou jardins sont ouverts au public - (p. 5755) : demande le retrait de l'amendement n° 57 de M. Pierre Lacour (modalités de taxation des bénéfices des entreprises en nom personnel) - Art. 13 (p. 5756) : s'oppose aux amendements de M. Pierre Lacour n° 42 (tarif de la taxe différentielle sur les véhicules à moteur) et n° 59 (taxe sur les véhicules de sociétés) - Oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 60 de M. Pierre Lacour (réduction de moitié du prix de la vignette automobile et de la taxe sur les véhicules de sociétés acquis après le 1^{er} juin de chaque année) - Art. 14 : demande le retrait de l'amendement n° 43 de M. Pierre Lacour (suppression des dispositions de cet article relatives au taux normal du droit de consommation pour les différents groupes de tabac définis à l'article 575 du code général des impôts) - (p. 5757) : en cas d'augmentation des prix, suppression de cette augmentation de la fiscalité du taux normal des droits de consommation pour les différents groupes de tabac - Art. 15 *bis* (p. 5758) : accepte l'amendement n° 6 de M. Henri Duffaut (applicabilité aux régions et aux établissements publics régionaux des dispositions relatives à l'exonération de perception au profit du Trésor de certaines acquisitions immobilières d'utilité publique ; exonération de toute perception fiscale des acquisitions faites en conséquence de la loi de décentrali-

sation) - **Après l'art. 15 bis** (p. 5759) : accepte l'amendement n° 7 de M. Henri Duffaut (exonération de taxe de publicité foncière des inscriptions d'hypothèque prises en garantie des prêts accordés en rapport avec un livret d'épargne de travailleur manuel) - **Art. 16** : s'oppose à l'amendement n° 75 de M. André Fosset (montant maximum de ventes au comptant de bijoux de 20 000 francs) - **Après l'art. 16** (p. 5760) : s'oppose à l'amendement n° 62 de M. Michel Miroudot, soutenu par M. Pierre Louvot (fabrication d'eau de vie naturelle à destination personnelle ; définition des récoltants de fruits producteurs d'eau de vie naturelle) - **Art. 16 bis** : s'oppose à l'amendement n° 23 de M. Maurice Blin, rapporteur général (suppression de cet article relatif à l'abrogation de la réduction des droits de mutation à titre gratuit en faveur des donations par contrat de mariage) - **Art. 16 ter** (p. 5761) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 24 de M. Maurice Blin, rapporteur général (opposition à la pérennisation de la surtaxe de la profession des syndics et administrateurs judiciaires) - **Après l'art. 20** (p. 5762) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 102 de M. Jean Chérioux (détaxe sur les carburants pour les voyageurs, représentants, placiers ; institution d'un droit de douane sur les automobiles en provenance de l'extérieur de la Communauté européenne) - (p. 5763) : s'oppose à l'amendement n° 88 de M. Paul Jargot, soutenu par M. Pierre Gamboa (cas des entreprises-sous-traitantes et pénalisation des créanciers n'honorant pas leur créance au bout de quarante jours par le paiement d'intérêts moratoires) - Oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 104 de M. Louis Souvet (détaxe sur les carburants pour les compagnies de sapeurs pompiers ; taxe à l'importation sur les véhicules en provenance de pays autres que ceux de la Communauté européenne) - (p. 5764) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 105 de M. Louis Souvet (suppression de la taxe frappant les appareils automatiques installés dans les lieux publics procurant un spectacle, une audition, un jeu ou un divertissement ; assujettissement à la TVA de ces mêmes appareils automatiques) - **Art. 23 bis** (p. 5765) : s'oppose aux amendements identiques n° 25 de M. Maurice Blin, rapporteur général, et n° 100 de M. Paul Girod, soutenu par M. Jean Pierre Fourcade (suppression de cet article relatif à l'intégration de la dotation spéciale de logement des instituteurs au sein de la dotation globale de fonctionnement) - **Art. 24** (p. 5767) : son amendement n° 26 : taux de prélèvement alimentant la dotation globale de fonctionnement ; rejeté.

Suite de la discussion - (25 novembre 1982) - **Art. 27** (p. 5786) : son amendement n° 129 : 1° récapitulation des votes intervenus les 23 et 24 novembre ; adopté - 2° coordination avec l'amendement n° 69 de M. Maurice Blin, rapporteur général ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 69 de M. Maurice Blin, rapporteur général (modification de cet article d'équilibre et abattement sur les autorisations de programme) - **Seconde délibération** - **Art. 9** (p. 5787) : s'oppose à l'amendement n° 130 de M. Maurice Blin, rapporteur général (rétablissement de cet article relatif à l'assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée) - **Art. 12** (p. 5788) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 131 de M. Maurice Blin, rapporteur général (nouvelle rédaction de cet article établissant une coordination entre les modifications adoptées par le Sénat au texte voté par l'Assemblée nationale concernant l'impôt sur les grandes fortunes) - **Art. 27** : son amendement n° 132 : nouvelle rédaction de cet article prenant en compte les conséquences mathématiques des décisions adoptées par le Sénat ; adopté - **Vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 5790) : adoption récente du collectif budgétaire par le conseil des ministres - (p. 5792) : après deux ans d'exercice du pouvoir de la gauche, limitation de l'inflation à 10 % et stabilisation du chômage - Interrogation sur la conception de la justice sociale de la majorité sénatoriale - Dispositions fiscales ajoutées contraires à la justice fiscale - (p. 5793) : adoption d'une disposition favorable à l'impôt sur les grandes fortunes appelant à la dénationalisation des entreprises nationalisées l'an dernier - Adoption provisoire

du privilège des bouilleurs de cru relevant le taux majoré de la TVA - Déficit budgétaire élevé mais l'un des plus faible du monde - Diminution des recettes augmentant le déficit - Fausses économies proposées - Fonds de régulation de vingt milliards de francs de crédits proposé par le Gouvernement si la conjoncture le nécessitait - Régulation budgétaire portant davantage que l'an dernier sur le fonctionnement et ne pénalisant pas dans la mesure du possible l'équipement - Vote de la première partie de la loi de finances par la majorité sénatoriale conséquence des règles institutionnelles nécessitant pour débattre de la deuxième partie de la loi de finances, un vote favorable de la première partie - Adoption de dispositions sachant qu'elles sont inapplicables, perversion des travaux parlementaires - Discussions s'engageant dans la voie du dérèglement et du faux-semblant - (p. 5794) : problème de la sécurité sociale et de l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) en réponse à M. Christian Poncelet - Situation laissée par l'ancienne majorité et trou de plusieurs dizaines de milliards de francs à l'horizon 1982 et 1983 dans le régime de la sécurité sociale - Coût aggravé par la décision prise avant les élections de supprimer le point de cotisation à des fins électorales - Garantie du versement des indemnités de chômage résidant dans l'équilibre du régime de l'UNEDIC - Absence de parallélisme absolu entre le taux d'émission d'obligations et le taux de l'inflation, en réponse à M. Marc Bécam - Exemple des Etats-Unis - Pari d'une baisse du taux d'inflation l'an prochain profitable à toute la nation et diminution du taux des émissions obligataires mais persistance d'un différentiel entre le taux d'inflation constaté et celui des émissions d'obligations - Intérêt pour la communauté nationale de limiter les taux au minimum incompressible - Rappel de la charge pour l'Etat de l'emprunt de 1973 - Socialistes minoritaires les vingt dernières années à l'Assemblée nationale - Absence de nécessité de voter la première partie pour passer à l'examen de la seconde - Opposition majoritaire au Sénat et nécessité de voter la première partie pour passer à l'examen de la seconde.

Deuxième partie :

Economie et finances - I - Charges communes - (6 décembre 1982) - (p. 6364) : simplification de la présentation du budget des charges communes, évoquée par M. *Henri Duffaut*, rapporteur spécial - Eclaircissements apportés par M. Jacques Delors, ministre, à propos de la dette publique - Charges de l'emprunt à 7 % 1973 : cours de l'or - (p. 6365) : dotations en capital aux entreprises publiques ; plans de financement des entreprises - Opération de la Villette - **Examen des crédits - Etat C** (p. 6371) : s'oppose aux amendements de M. Adolphe Chauvin, soutenus par M. Daniel Millaud, n° 162 (réduction des crédits de paiement du titre V : suppression des crédits de construction d'un centre international de la communication et réduction des crédits de transfert du ministère des finances à Bercy) et n° 164 (réduction des crédits de paiement du titre VI : économies sur les crédits prévus en faveur de l'établissement public du parc de la Villette) - Politique de grands travaux - Nécessité de ces opérations avant l'exposition universelle de 1989 - Rayonnement culturel de Paris et de sa région - Possibilités de travail pour de grandes, moyennes et petites entreprises.

Economie et finances - III - Budget - (6 décembre 1982) - (p. 6372) : créations d'emplois - Moyens de fonctionnement - Techniques modernes de traitement de l'information - Redéploiement des crédits - (p. 6373) : réorganisation de la direction générale des impôts ; lutte contre la fraude fiscale - Services du Trésor : participation des services extérieurs du Trésor à la réforme de la décentralisation ; protection des agents - Douane : surveillance des frontières ; créations d'emplois.

Imprimerie nationale - (6 décembre 1982) - (p. 6374) : montant des crédits de ce budget annexe - Commandes administratives ; sous-traitance - Réduction de la durée du

travail à l'Imprimerie nationale; développement de la concertation entre la direction et les organisations syndicales; décret du 31 mars 1982 sur la possibilité de pré-retraite - Hommage aux personnels de l'imprimerie nationale - Participation à l'effort de création graphique et typographique, souhaitée par le ministère de la culture et la délégation aux arts plastiques.

Articles non rattachés - (11 décembre 1982) - **Art. 44** - **Etat E** (p. 6699) : s'oppose à l'amendement n° 150 de M. Albert Voilquin, soutenu par M. Pierre Croze (suppression de la ligne 58 relative à la taxe sur les spectacles) - Oppose l'exception d'irrecevabilité à l'amendement n° 192 de M. Pierre Lacour, soutenu par M. André Fosset (modification de la ligne 64 et extension du bénéfice du produit de la taxe parafiscale à tout organisme agréé par arrêté ministériel) - **Art. 45** - **Etat F** (p. 6701) : s'oppose à l'amendement n° 198 de MM. Maurice Blin, rapporteur général, et André Fosset (suppression dans le tableau des dépenses auxquelles s'appliquent les crédits évaluatifs des lignes relatives à la coopération avec l'Algérie) - **Après l'art. 47** (p. 6705) : se déclare opposé à l'amendement n° 146 de M. Guy Petit (dispositions relatives au recouvrement de la taxe de séjour au profit des communes touristiques et thermales par apposition de timbres fiscaux; dispositions complétant l'article 117 de la loi de finances pour 1982) - (p. 6706) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 174 de M. Guy Petit (article additionnel relatif au non-assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée des subventions municipales et des cotisations perçues par les offices de tourisme et les organismes remplissant les mêmes fonctions) - **Art. 51** (p. 6707, 6708) : oppose sans succès l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 199 de M. Maurice Blin, rapporteur général, et s'oppose ensuite à ce même amendement - (taux de réduction de l'impôt sur le revenu porté à 30 % en cas d'achats nets de valeurs mobilières françaises dans le cadre d'un compte d'épargne en action et abaissement du montant sur lequel peut jouer la réduction d'impôt) - Demande le retrait de l'amendement n° 205 de M. René Monory (assimilation des rachats d'actions de sociétés d'investissement à capital variable remplissant les conditions fixées par l'article 163 *octies* du Code général des impôts, à des cessions à titre onéreux) - Oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 206 de M. René Monory (suppression de la dernière phrase du dernier alinéa du paragraphe V relative aux modalités de calcul des soldes nets annuels) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 207 de M. René Monory, soutenu par M. Pierre Lacour (suppression du 2^e alinéa du paragraphe VII relatif aux modalités de calcul du solde annuel des achats et des cessions à titre onéreux par les intermédiaires agréés) - Son amendement n° 227 : adjonction d'un paragraphe 9 à l'article 51 supprimant les mots « jusqu'au 31 décembre 1981 » à l'avant-dernier alinéa de l'article 163 *octies* du Code général des impôts; adopté - **Art. 52 quater** : son amendement n° 228 : limitation de la déductibilité des dividendes versés à des actionnaires autres que les sociétés mères, sauf si celles-ci sont impossibles en France et renoncent pour ces dividendes au régime des sociétés mères; adopté - **Art. 52 quinquies** (p. 6710) : article n'ayant pas un caractère interprétatif - Interprétation erronée du débat qui s'est tenu l'an dernier - Dispositif proposé par le Gouvernement ayant pour but d'encourager l'exportation - **Art. 53 A** (p. 6711) : s'oppose à l'amendement n° 208 de M. René Monory, soutenu par M. Pierre Lacour (remplacement du texte de cet article par les dispositions suivantes : I. Les trois premiers alinéas et l'avant-dernier alinéa de l'article 83 de la loi de finances pour 1982 sont supprimés - II. Les textes visés à l'article 302 *bis* A du Code général des impôts sont majorés à due concurrence) - **Après l'art. 53 A** (p. 6712) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 204 de M. Georges Mouly, soutenu par M. Paul Girod (article additionnel tendant à compléter in fine le a) du 1^o de l'article 1467 du Code général des impôts relatif à l'extension de la classification du champ d'application des exonérations permanentes de la taxe professionnelle à la valeur locative des installations mises à la disposition de

tout organisme ou entreprise par une collectivité locale, en vue de l'exercice d'activités visées au 1^o de l'article 1449 lorsque cette collectivité reste effectivement propriétaire) - **Art. 53** (p. 6713) : satisfaction par les commerçants et artisans de leurs obligations fiscales - Continuité du protocole du 11 février 1982 signé entre le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables et comptables agréés, l'Assemblée permanente des chambres de métiers et l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie - (p. 6714) : s'oppose à l'amendement n° 212 de M. Christian Poncelet, soutenu par M. François Collet (possibilité pour les membres de l'ordre des experts-comptables de remplir la mission de surveillance prévue au paragraphe III de l'article 53) - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 195 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard (substitution de la notion de comptabilité de trésorerie à celle de comptabilité super-simplifiée) - S'oppose à l'amendement n° 194 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard (possibilité pour les contribuables relevant de l'impôt sur le revenu et soumis sur option au régime défini à l'article 302 *septies 1 bis* du Code général des impôts de tenir une comptabilité super-simplifiée) - (p. 6715) : oppose sans succès l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 140 de M. Paul Robert (ouverture normale de la possibilité de révision du montant plafonné afin de lui maintenir en dépit de l'éventuelle érosion monétaire sa valeur en termes réels) - (p. 6716) : demande le retrait de l'amendement n° 203 de M. Paul Girod (possibilité pour un adhérent des centres agréés dont le chiffre d'affaires évolue après son adhésion de garder le bénéfice du centre et de ne pas être obligé de le quitter dès qu'il dépasse un certain chiffre d'affaires) - (p. 6717) : accepte l'amendement n° 209 de M. Henri Duffaut (addition des experts-comptables stagiaires à la liste des professionnels mentionnés dans cet article) - Demande le retrait des amendements, n° 173 de M. Henri Duffaut (mission de surveillance des sociétés membres de l'ordre et des conseils juridiques titulaires de la mention de spécialisation fiscale) et n° 181 de M. Henri Caillavet, soutenu par M. Stéphane Bonduel (mission des experts-comptables et des comptables agréés des sociétés membres de l'ordre des conseils juridiques titulaires de la mention de spécialisation fiscale) - Demande le retrait de l'amendement n° 182 de M. Stéphane Bonduel (visas et missions; domaine spécifique des experts comptables chargés initialement de chaque dossier) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 183 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard (possibilité de versement direct de la rémunération par le centre pour le compte de leurs clients) - (p. 6718) : accepte l'amendement n° 210 de M. Henri Duffaut (prorogation de dix ans de la durée des preuves pour les stagiaires; autorisation de tenir des comptabilités pour son propre compte ou en qualité de salarié délivrée aux experts-comptables stagiaires remplissant des conditions fixées par décret) - S'oppose à l'amendement n° 215 de M. Christian Poncelet, soutenu par M. François Collet (suppression des dispositions de cet article relatives à la voix consultative du directeur des services fiscaux ou de son représentant assistant aux délibérations des organes dirigeants des centres de gestion et associations agréées) - Accepte l'amendement n° 211 de M. Henri Duffaut (présence facultative du directeur des services fiscaux au sein des organismes; présence du directeur des services fiscaux aux séances des comités relatifs au budget et conditions de fonctionnement des organismes) - (p. 6719) : demande le retrait de l'amendement n° 141 de M. Paul Robert (suppression des limites de chiffre d'affaires ou de recettes conditionnant l'emploi d'allègements fiscaux aux adhérents des centres de gestion ou associations agréées et applicabilité aux exercices ouverts en 1982) - **Art. 53 bis** (p. 6720) : s'oppose à l'amendement n° 225 de M. Paul Girod (suppression de cet article relatif à la composition des documents comptables et à l'impossibilité de demande de renseignements de l'administration des impôts à l'égard des membres des professions non commerciales soumis au secret professionnel sur la nature des prestations fournies; inapplicabilité de ces dispositions à la profession médicale) - **Après l'art. 53 bis** (p. 6722) : demande le retrait de

l'amendement n° 196 de M. Camille Vallin (centres de formation des personnels communaux et établissements publics hospitaliers) - **Après l'art. 54 ter** (p. 6723) : accepte l'amendement n° 178 de M. Etienne Dailly (conservation pendant six ans des pièces justificatives d'origine, relatives à des opérations ouvrant droit du point de vue fiscal à une déduction en matière de taxe sur le chiffre d'affaires) - (p. 6725) : demande le retrait de l'amendement n° 216 de M. Camille Vallin (compensation égale à la moins value de recettes du Fonds forestier national pour les collectivités dont le territoire comprend des propriétés foncières non bâties exonérées de la taxe foncière ; augmentation à due concurrence de la taxe prélevée à tous les stades de transformation du bois pour les produits importés des pays non membres de la Communauté économique européenne) - (p. 6727) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 217 de M. Camille Vallin (calcul de la compensation en fonction du produit des bases d'imposition à la taxe foncière sur les propriétés bâties exonérées par le taux communal applicable en 1980) - S'oppose à l'amendement n° 218 de M. Camille Vallin (modification de la fixation de la progression des bases d'imposition des différentes taxes locales) - (p. 6728) : examen de ce problème par le Gouvernement - **Avant l'art. 55** s'oppose à l'amendement n° 200 de MM. Maurice Blin, rapporteur général, et André Fosset au nom de la commission des finances (liste des organismes et associations recevant des subventions du Gouvernement dont le montant est supérieur à 100 000 F) - **Après l'art. 74** (p. 6729) : à propos de la modification de la taxe sur les espaces verts, demande le rejet, des amendements n° 144 de M. Bernard Legrand et n° 197 de M. Jean Madelain - **Art. 27** (p. 6730) : vote et suréquilibre de 147 milliards de francs par rapport au budget initial - Rejet de budgets essentiels à la vie de la nation.

Deuxième délibération - (11 décembre 1982) - **Art. 75** (p. 6731) : son amendement n° 1 : rétablissement de cet article supprimé par le Sénat ; adopté - (p. 6732) : sur cet amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 2 de M. Christian de La Malène (cas particulier de la région Ile de France) - (p. 6734) : demande un vote unique sur l'article 75 dans la rédaction de l'amendement n° 1, modifié par le sous-amendement n° 2, à l'exception du sous-amendement n° 3 de M. Jacques Descours Desacres (rétablissement du prélèvement en faveur du Fonds de compensation pour la TVA).

Vote sur l'ensemble - (11 décembre 1982) - (p. 6735) : qualité du travail fourni et courtoisie des débats - Décisions du Sénat : suppression de la déduction des frais de garde pour les couples dont les deux conjoints travaillent ; refus de la tranche à 65 % de l'impôt sur le revenu ; suppression de la taxe sur les sociétés ayant leur siège dans des « paradis fiscaux » et détenant des immeubles en France ; rétablissement d'un mois du privilège des bouilleurs de cru et relèvement du taux de la TVA sur l'ensemble des automobiles ; suppression du nouveau système d'aide à l'investissement ; suppression de la possibilité pour les petits commerçants et artisans assujettis au réel simplifié d'opter pour le réel super-simplifié - Position du Sénat relative aux dépenses et absence de cohérence ; suppression des mesures relatives au fonctionnement des administrations en ce qui concerne la santé, le Plan et l'aménagement du territoire ; suppression des interventions en matière d'éducation et de recherche ; suppression des équipements nouveaux en matière de transports ; annulation par la majorité sénatoriale des mesures nouvelles pour les budgets de la défense nationale, l'agriculture, l'intérieur, la justice, la mer, les services diplomatiques et les départements d'outre-mer (DOM) - (p. 6736) : suppression de l'ensemble des crédits pour le budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) ; annulation des mesures sociales prises en faveur des agriculteurs - Suréquilibre du budget par amputation de ses dépenses - Vote par le Sénat de l'article 64 relatif à l'aide judiciaire et rejet des crédits de la justice permettant de financer cette mesure - Vote des recettes des postes et télécommunications (PTT) mais absence de vote des

dépenses - Refus par le Sénat de toute revalorisation de la dotation aux jeunes agriculteurs - Hostilité du Sénat à l'indemnité viagère de départ et à la mise en place des offices par produit - Annulation de tous les crédits dans le domaine des investissements - Attitude du Sénat et absence de dotation globale d'équipement (DGE) au profit des collectivités locales - Attitude de l'opposition - (p. 6737) : marge entre l'obstruction systématique et la perte d'influence - Deux attitudes possibles pour la droite : vote de cet ectoplasme de budget ou vote d'une caricature - Difficultés du pays et risque qu'en voulant faire systématiquement obstacle aux propositions, le Sénat ne finisse par faire obstacle à lui-même.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 130 (82-83)] - (16 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 6984) : collectif budgétaire de fin d'année : succès d'une politique budgétaire rigoureuse ; économies réalisées ; blocage des salaires et des prix - (p. 6985) : dotations en capital aux entreprises publiques ; ajustement des dépenses sociales : UNEDIC - Maîtrise financière - Stabilité des recettes de l'Etat - Impôts directs et indirects - Impôts sur les sociétés - Prélèvement au profit du budget de la Communauté économique européenne (CEE) - Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) - Mesures nouvelles : interventions sociales diverses - Crédits destinés aux entreprises publiques : SNCF, Charbonnages de France, Air France - Dotations en capital - Investissements du secteur public industriel - Prêts participatifs des institutions financières - Contrats d'entreprises - Rôle de l'Etat comme actionnaire - Rachat de la Compagnie générale des constructions téléphoniques (CGCT) - Renforcement du secteur industriel français - Politique industrielle - (p. 6987) : annulation de crédits de paiement, évoquée par M. Maurice Blin, rapporteur général ; fonds de régulation conjoncturelle - (p. 6990) : annulations de crédits critiquées par M. Maurice Blin, rapporteur général - Justification de cette procédure - Annulation de début d'année relative au problème du gaz algérien - Annulations du collectif de printemps : gages de dépenses nouvelles - Observations de M. Michel Caldaguès, rapporteur pour avis, relatives aux mouvements de crédits du budget de la défense ; augmentation du budget d'équipement - Observations de M. Louis Perrein sur la politique des autoroutes - Observation de M. Pierre Gamboa sur les dispositions du projet en examen ; prévision de rendement de l'impôt sur les grandes fortunes et rapport prévu pour 1983 - Effort en faveur des entreprises nationalisées et démocratisation ; développement de l'effort industriel du pays - **Art. 3** (p. 6995) : intervention de M. Michel Caldaguès sur la répartition des sommes destinées au secteur public industriel - Autonomie des entreprises nationalisées - Négociations de contrats avec l'Etat - Absence d'information sur l'investissement cité par M. Michel Caldaguès - Situation de la construction automobile - Souhait de la rigueur de gestion des entreprises publiques - (p. 6996) : délai de parution des comptes des entreprises publiques - Création par M. Jean-Pierre Chevènement, ministre, d'un observatoire économique destiné à améliorer l'information sur ces entreprises - **Art. 9** (p. 6999) : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Pierre Gamboa (suppression de cet article relatif à la capacité de report d'impôt ou à l'exonération des biens professionnels pour l'impôt sur les grandes fortunes) - **Après l'art. 9** (p. 7000) : demande le retrait de l'amendement n° 27 de M. Etienne Dailly (possibilité pour les bénéficiaires d'une donation partage de procéder entre eux à des échanges sur ces biens dans les mêmes conditions que la donation partage initiale) - Etude du dossier par l'administration fiscale - **Art. 10** (p. 7001) : accepte l'amendement de cohérence n° 28 de M. Maurice Blin, rapporteur général - S'oppose à l'amendement n° 9 de M. Maurice Blin, rapporteur général (fixation du coefficient de majoration applicable en 1984 à la valeur locative des établissements industriels) - Souhait de l'Assemblée nationale de déterminer ce coefficient à la lumière d'éléments nouveaux d'information au printemps 1983 - **Après l'art. 10** (p. 7002) : demande le retrait de l'amendement n° 7 de M. Louis Jung (possibilité pour les communes forestières, en contrepartie de l'assujettissement à la TVA

de leurs ventes de bois, de récupérer la TVA sur les dépenses de fonctionnement comme les exploitants agricoles) - Possibilité de récupération de la TVA afférente aux acquisitions de biens et services effectuées pour les besoins de l'exploitation forestière - Accepte la suggestion de M. Henri Caillavet d'un examen d'ensemble de la situation des communes forestières - **Art. 12** (p. 7003) : s'oppose à l'amendement n° 10 de M. Maurice Blin, rapporteur général (prorogation jusqu'au 1^{er} mai 1983 des dispositions de la loi de finances pour 1982 permettant aux contribuables de faire connaître par lettre recommandée les insuffisances, inexactitudes ou omissions de leur déclaration fiscale) - Engagement pris devant l'Assemblée nationale - **Après l'art. 14** : s'oppose à l'amendement n° 17 de M. Marcel Daunay, soutenu par M. Adolphe Chauvin (possibilité pour les groupements fonciers agricoles investisseurs de bénéficier des avantages liés à la notion de biens professionnels ; financement par le relèvement des droits de timbre) - **Art. 16** (p. 7004) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 14 de M. Henri Caillavet (minoration de la réévaluation de la taxe d'affichage dite droit de timbre) - **Art. 17** (p. 7005) : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Henri Caillavet (suppression du paragraphe II de cet article relatif à la taxe sur les préenseignes) - Enseignes et préenseignes - Ressources des collectivités locales - **Art. 18** (p. 7006) : accepte l'amendement n° 12 de M. Jacques Carat (possibilité pour les communes d'augmenter de 20 % les tarifs de la taxe sur les emplacements publicitaires lorsqu'ils sont en saillie sur la voie publique) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 26 de M. Pierre Lacour, soutenu par M. Louis Jung - **Après l'art. 18** (p. 7007) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 11 de M. Jacques Carat, au nom de la commission des affaires culturelles (possibilité pour les communes de diminuer de 50 % la taxe professionnelle pour les entreprises de spectacle cinématographique ; financement par l'augmentation de la taxe sur la publicité) - **Art. 19** (p. 7008) : s'oppose à l'amendement n° 22 de MM. Yvon Bourges et François Collet (suppression de cet article relatif à l'institution d'un impôt annuel sur le revenu des personnes physiques dans le territoire de la Nouvelle-Calédonie et à la validation de la délibération de l'assemblée territoriale n° 374 du 11 janvier 1982) - Contestation de procédure - (p. 7010) : s'oppose à l'amendement n° 23 de MM. Yvon Bourges et François Collet (suppression du paragraphe II de cet article relatif à la validation de la délibération de l'assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie n° 374 du 11 janvier 1982) - Son amendement n° 30 : validation de la délibération n° 374, à l'exclusion des dispositions relatives au quitus fiscal ; adopté - **Après l'art. 19** (p. 7011) : s'oppose à l'amendement n° 29 de MM. Maurice Blin et André Fosset, au nom de la commission des finances (déduction des frais de garde pour les couples dont les deux conjoints travaillent ; financement par un prélèvement sur la contribution annuelle versée aux institutions sociales du comité d'entreprise lorsqu'elle excède 3 % du montant des salaires) - Absence de caractère social de la substitution à une taxation sur les manteaux de fourrure d'une taxation sur les comités d'entreprise - Cas du comité des oeuvres sociales d'Electricité de France (EDF) - (p. 7012, 7013) : petits et grands privilèges ; 1 % légal - **Après l'art. 20 A** (p. 7014) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 4 de M. Michel Giraud, soutenu par M. Christian de La Malène (application au calcul des dotations des départements de la région Ile-de-France du système de prise en compte de la population utilisé pour le calcul de la dotation globale de fonctionnement des autres départements) - (p. 7015) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Michel Giraud, soutenu par M. Christian de La Malène (application aux départements de la région Ile-de-France de la garantie de progression de la dotation globale de fonctionnement accordée aux autres départements) - **Art. 21** (p. 7016) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 24 de M. René Tomasini, soutenu par M. François Collet (pension à 100 % pour le conjoint de policier ou de gendarme tué au cours d'une opération de police : extension du bénéfice de cette mesure

à la veuve et aux orphelins du fonctionnaire de police tué dans l'exercice de ses fonctions) - (p. 7017) : oppose l'article 40 de la Constitution aux amendements n° 25 de M. René Tomasini, soutenu par M. François Collet (extension à la veuve et aux orphelins du militaire de la gendarmerie tué dans l'exercice de ses fonctions, du bénéfice d'une pension de retraite égale au montant de la solde d'activité) et n° 16 de M. Michel Caldaguès, au nom de la commission des affaires étrangères (extension au conjoint et aux orphelins du militaire de la gendarmerie tué en service commandé du bénéfice d'une pension de retraite égale à la solde d'activité) - **Après l'art. 21** : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 8 de M. Jean Cauchon, soutenu par M. Louis Jung (augmentation de 50 à 52 % du taux de la pension de réversion prévue à l'article L. 38 du code des pensions civiles et militaires de retraite ; compensation par l'augmentation à due concurrence des tarifs du droit de timbre) - **Après l'art. 22** (p. 7018) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 6 de M. Jacques Habert (modification de l'article 51 de la loi de finances rectificative pour 1964 relatif à la possibilité pour l'Etat d'accorder sa garantie aux emprunts émis par des associations à caractère national pour financer la construction et l'aménagement de locaux d'enseignement : adjonction de la possibilité d'acquisition de ces locaux) - In fine (p. 7019) : demande le retrait de l'amendement n° 20 de M. Jacques Moutet, soutenu par M. Jacques Pelletier (modalités de recouvrement de la taxe de séjour au profit des communes touristiques et thermales) - Attente des conclusions du groupe de travail sur la réforme du régime des stations touristiques.

FAIGT (Jules), sénateur de l'Hérault (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 132 (15 juin 1982) (p. 2776) à M. le ministre de l'urbanisme et du logement : **construction** (situation des entreprises du bâtiment et des travaux publics en Languedoc-Roussillon) - Discutée le 25 juin 1982 (débat commun) (p. 3173 et suivantes).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - (8 juin 1982) - **Art. 3** (p. 2596) : soutient l'amendement n° 68 de M. Roland Courteau (application au vin du taux de 5,5 % de la taxe sur la valeur ajoutée).

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - Suite de la discussion - (11 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2747) : loi concernant la communication audiovisuelle dans son ensemble - Lois précédentes faisant du service public un monopole d'Etat - Libéralisation de la communication audiovisuelle - Nouvelles entreprises de communication audiovisuelle indépendantes de l'Etat - Existence du service public de la radiotélévision dont la mission devrait retrouver tout son sens en dehors du monopole - Législation en vigueur ne permettant pas une évolution normale des nouvelles techniques - Situation de l'audiovisuel - Nomination des présidents des sociétés de programme par la Haute autorité de la communication audiovisuelle pour trois ans ; assurance d'une indépendance par rapport au pouvoir politique - Rôle et pouvoirs de la Haute autorité, constituant une autorité morale et une cheville ouvrière de l'évolution audiovisuelle.

– **Questions orales avec débat jointes : bâtiment et travaux publics** - (25 juin 1982) - (p. 3173) : difficultés du secteur du bâtiment et des travaux publics - (p. 3174) : analyse de cette situation faite ultérieurement par M. *Robert Laucournet* - Craintes de nombreux administrateurs d'habitations à loyer modéré (HLM) en raison du nouveau blocage des loyers - Nécessité d'accélérer les procédures administratives pour l'adoption des dossiers conditionnant l'ouverture de chantiers - Dégel des crédits de paiement concernant les routes nationales - Situation du bâtiment et des travaux publics en Languedoc Roussillon - Crise viticole actuelle ayant de tragiques répercussions sur la vie économique et sociale - Augmentation du chômage dans le bâtiment et spécialement à Béziers - Nombreux moyens mis en oeuvre par l'établissement public régional et par les conseils généraux - Ancienneté de la crise du bâtiment évoquée par M. *Robert Laucournet* - Confiance accordée au Gouvernement pour gagner la bataille du bâtiment et des travaux publics.

– **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - Suite de la discussion - (22 septembre 1982) - Discussion générale (p. 4064) : longue réflexion du parti socialiste sur la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole traduite dans les cent dix propositions de François Mitterrand - Propositions de ce projet en réponse aux mesures réclamées par la viticulture méridionale - Création de l'Office national interprofessionnel des vins (Onivit), seule mesure obtenue à ce jour - Urgence de la réforme du système actuel de gestion du marché - Approbation des observations de MM. *Gérard Delfau* et *Roland Courteau* - Projet constituant une étape dans l'attente de la transformation de la politique agricole commune - Action déterminante à l'Assemblée nationale de MM. *Raoul Bayou* et *Gilbert Sénès* pour l'amélioration du texte initial - Très bonne qualité de la récolte viticole de 1982 - Problème de son écoulement et importance du rôle du commerce contraire aux intérêts des viticulteurs - Absence de protection des viticulteurs contre la spéculation - (p. 4065) : adoption d'amendements socialistes à l'Assemblée nationale traitant de la garantie de prix et de la création des chais agréés - Contrôle de la quantité et de la qualité - Règlements de Bruxelles rendant difficile la maîtrise des importations - Projet fruit d'une longue concertation, et progrès sur l'actuelle organisation du marché - Bons textes d'application de la loi devant rendre l'espoir aux viticulteurs méridionaux.

– **Question au Gouvernement : Jeux olympiques** - (4 novembre 1982) - (p. 5122) : effort particulier nécessaire : difficultés rencontrées : football, cyclisme ; résultats décevants dans les compétitions internationales : athlétisme - Sous-équipement sportif.

– **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Temps libre - (27 novembre 1982) - (p. 5935) : déception du mouvement sportif devant le projet de budget 1982 ; crédits supplémentaires votés par l'Assemblée nationale - Rappel de l'inauguration du centre régional d'information jeunesse à Lille par le Premier ministre - Crainte de désengagement du Gouvernement - Projet de loi portant organisation et promotion des activités physiques et sportives - Prochaines rencontres internationales - Priorité aux initiatives s'adressant à la masse, de préférence aux opérations de prestige - Succès de la semaine nationale du sport - Importance des accords conventionnels entre l'Etat et les régions pour créer ou rénover des stades et des installations - Insuffisante dotation pour le sport scolaire - Responsabilités de l'Etat dans le domaine sportif.

Economie et finances - I - Charges communes - (6 décembre 1982) - (p. 6368) : bilan de l'action du Gouvernement en faveur des rapatriés depuis 18 mois - Persistance de certains problèmes : situation des Français musulmans - Problème des retraites des rapatriés - Assouplissements

nécessaires à la loi de janvier 1982 concernant l'indemnité forfaitaire - Respect des engagements pris - Soutien des socialistes à l'action du Gouvernement.

FAURE (Edgar), sénateur du Doubs (NI puis GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.
- Membre du Parlement européen, élu au suffrage universel.

INTERVENTIONS

– **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture** [n° 150 (81-82)] - Suite de la discussion - (14 janvier 1982) - Art. 45 (p. 198) : importance politique de la création de la collectivité territoriale régionale ; prééminence de l'existence sur les compétences - Nécessité actuelle d'une planification et d'une politique d'ensemble ; adéquation de la région à ces objectifs - Volonté de « rester et vivre au pays » et importance du cadre régional - Nécessité d'un organisme de coordination de l'enseignement et de la recherche au niveau régional ; rappelle les dispositions de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur de 1968 - Création nécessaire d'un comité régional du crédit ; rôle et composition - (p. 199) : premier emploi des jeunes et intervention nécessaire de la région ; proposition de la création d'un service régional - Ses interventions au conseil régional de Franche-Comté ; politique de l'emploi vocationnel des jeunes - (p. 201) : se déclare défavorable à l'amendement n° III-1 de M. *Michel Giraud*, rapporteur (suppression de cet article concernant la transformation de la région en collectivité territoriale).

– **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale** [n° 56 (82-83)] - (15 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5428) : institution par l'article 27 d'une taxe sur les tabacs et les alcools ; tradition historique des boissons anisées à Pontarlier - Cas du cognac - Problème de l'alcoolisme - Possibilité d'une imposition de la publicité sur les alcools - Examen d'ensemble du projet - Importance de la décision de n'augmenter ni les cotisations salariales ni les cotisations patronales - Taux élevé des charges sociales en France - Problème de financement du système de protection sociale - (p. 5429) : poids des charges sociales sur le prix de revient de l'entreprise - Historique des premières mutualités : coopératives de dépenses funéraires ; généralisation progressive des systèmes de prévoyance - Responsabilité collective - Pénalisation de l'emploi - Charges des salaires et de la main-d'oeuvre, par rapport à la valeur ajoutée au chiffre d'affaires de l'entreprise - Pénalisation des entreprises de main d'oeuvre - Concurrence internationale et compétitivité des entreprises - Rapport attesté par les modèles économiques entre la diminution des charges sociales de l'entreprise et la création d'emplois - Réforme du financement de la sécurité sociale ; première étape prévue des allocations familiales - Impôts directs et indirects - Système fiscal français - (p. 5430) : diminution souhaitable de 3 points de charges sociales, et possibilité de compensation par un point supplémentaire de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ; incidence sur les importations et les exportations - Soutien possible de l'opposition dans une telle démarche.

FERRANT (Charles), sénateur de la Seine-Maritime (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - Suite de la discussion - (29 juin 1982) - Art. 62 (p. 3209) : son amendement n° B-149, soutenu par M. Daniel Millaud : exclusion du bénéfice du produit de la redevance pour certaines sociétés ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Mer - (25 novembre 1982) - (p. 5806) : inquiétudes concernant la situation du port de Dieppe - Perte importante de son activité depuis que les bananes en provenance de la Guadeloupe et de la Martinique sont déchargées au Havre - Interrogation sur les initiatives du Gouvernement quant à l'avenir du port de Dieppe - Nécessité pour leur développement d'une amélioration de la desserte routière des ports autonomes du Havre et de Rouen - Grave crise de la marine marchande - Difficultés de la construction navale en raison des pratiques de travail à perte dans les ports asiatiques - Difficultés de la navigation de plaisance florissante jusqu'à ces dernières années - Importation par la France de 56 % de sa consommation de poisson - Nécessité d'effectuer une politique de reconquête de la mer - Insuffisance des quotas de pêche décidés à Bruxelles et contournement des règles communautaires par l'utilisation des pavillons de complaisance - Interrogation sur les mesures envisagées par le Gouvernement pour faire cesser les détournements de trafic profitant aux ports d'Amsterdam, de Gênes et de Rotterdam - Absence de volonté de reconquête et de dynamisme de ce projet - Au nom du groupe UCDP, se déclare opposé au projet de budget de la mer pour 1983.

Anciens combattants - (26 novembre 1982) - (p. 5859) : stagnation de ce budget - Déception des associations d'anciens combattants - Absence de rattrapage du rapport constant - Crédit supplémentaire inscrit à l'Assemblée nationale, au titre du rapport constant - Progression de l'indice de référence ; intégration de l'indemnité mensuelle spéciale de la fonction publique - Problème des veuves de guerre : création d'une allocation spéciale destinée aux veuves des aveugles de la Résistance ; augmentation nécessaire des pensions de veuves : taux normal ; taux de réversion ; taux spécial ; taux exceptionnel - Augmentation du plafond de la retraite mutualiste : révision annuelle nécessaire - (p. 5860) : anciens combattants d'Afrique du Nord : bénéfice de la campagne double pour les fonctionnaires - Souhait du rétablissement du mérite combattant pour les responsables des associations d'anciens combattants ; proposition de loi de M. *Francisque Collomb* ; augmentation du contingent de croix de la Légion d'honneur pour les survivants de 1914-1918 - Règlement du contentieux : nouvelle réunion de la commission tripartite et fixation d'un échéancier - Le groupe UCDP ne votera pas ce budget - **Examen des crédits** - Art. 56 (p. 5868) : soutient l'amendement n° 116 de M. *André Rabineau* (modification de l'article L. 8 bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre : relèvement de l'indice servant de référence pour le calcul des pensions d'invalidité et de guerre) - (p. 5869) : échéancier proposé : substitution à l'indice 179 de l'indice 192 à compter du 1^{er} janvier 1983, et de l'indice 204, à compter du 1^{er} janvier 1984, pour servir de référence au calcul de ces pensions.

Postes et télécommunications - (27 novembre 1982) - (p. 5900) : condamnation du prélèvement au profit du budget général sur le budget annexe des postes et télécommunications (PTT) ; précédent du budget 1982 ; réduction des possibilités d'autofinancement des PTT et recours obligatoire à l'emprunt - (p. 5901) : prétendue contrepartie par la participation du budget général à la couverture du déficit de l'acheminement et de la distribution de la presse - Inconnue sur la réalisation du projet de câblage par fibres optiques ; problème de la participation des collectivités locales - Projet de TVA sur les facturations

du téléphone et taxe éventuelle de solidarité contre le chômage - Importance d'un réseau de bonne communication téléphonique ; régression en francs constants de la rubrique « investissements » ; nombre de demandes en attente dans les zones rurales - Déséquilibre du budget des postes - Absence d'information sur les coûts d'utilisation des techniques nouvelles - Réclamation de facturation détaillée - Doute sur l'utilité du développement de l'expérience de terminal informatique installé dans les foyers - Problèmes des personnels : insuffisance de créations d'emplois ; substitution de postes de services extérieurs à des postes d'attachés d'administration centrale - Cas des receveurs distributeurs : revendication de reclassement indiciaire, rôle en milieu rural au service de la population - Souhait d'avances remboursables effectuées au profit du ministère des PTT par la région du Nord dans le cadre d'une rénovation des bureaux de poste - (p. 5902) : inquiétude devant le freinage partiel des investissements prévus par le budget et l'incertitude sur l'avenir industriel du secteur des télécommunications - Vote défavorable du groupe UCDP.

Affaires sociales - II - Santé, solidarité nationale - (9 décembre 1982) - (p. 6570) : situation médicale de la commune normande de Neufchâtel-en-Bray ; fermeture de la clinique chirurgicale en 1979 - Absence pour le service de maternité de cette commune de la présence sécurisante d'un plateau chirurgical - Quasi fermeture du service de dépistage de grossesses à risques - Déplacements vers les villes de Rouen ou de Dieppe - Nécessaire transformation de la maternité de Neufchâtel-en-Bray en service de gynécologie obstétrique ; demande de peu d'effectifs supplémentaires et absence de coût supplémentaire pour le budget de l'assurance maladie - Importance d'une présence affective autour du malade ou de la jeune mère - Attend une réponse du ministre.

FILLIOUD (Georges), ministre de la communication (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [*JO* Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1787].

DÉPÔTS

Projet de loi rendant applicables dans les territoires d'outre-mer les dispositions de la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle [n° 91 (82-83)] (10 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - (10 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2699) : satisfait des travaux de la commission des affaires culturelles saisie au fond et des commissions des finances et des affaires étrangères saisies pour avis - Remercie MM. *Charles Pasqua*, rapporteur, *Jean Cluzel* et *Robert Pontillon*, rapporteurs pour avis - Esprit de large ouverture devant animer les débats au Sénat sur ce texte - Nécessité d'une loi réformant le domaine de la communication - Inadaptation et ambiguïté de la loi de 1974 - Relation entre le pouvoir politique et les responsables de l'audiovisuel dénoncée par de récentes commissions de contrôle, d'enquête et d'information - Loi de 1974 aboutissant à une réduction de la création et de la production nationales - Rappel des réticences du Sénat quant à l'adoption de cette loi - (p. 2700) : projet en examen couvrant tout le domaine de la communication audiovisuelle - Souhaite un large consensus des sénateurs sur ce texte - Critique de M. *Jean Cluzel* quant à la nécessité de compléter cette loi par de nombreux textes à caractère réglementaire - Souplesse de la réforme - Liberté d'expression - Enrichissement du patrimoine culturel - Importance de la recherche dans les domaines technique et technologique débattue ultérieurement avec M. *Louis Mexandeau* - Accord des commissions

sur le premier article du projet en examen relatif à la liberté de la communication audiovisuelle - (p. 2701) : projet de loi sur l'oeuvre audiovisuelle déposé prochainement par M. Jack Lang - Modification prochaine du code des PTT proposée par M. Louis Mexandeau - Statut de l'entreprise de communication - Abandon du monopole de programmation - Affirmation et renforcement du service public - Séparation de la télévision et de l'Etat - Composition et modalités de désignation des membres de la Haute autorité de la communication audiovisuelle - Création d'une quatrième chaîne de télévision et moyens de financement envisagés - Utilisation de satellites - Développement des réseaux câblés - (p. 2702) : mission confiée à l'Institut national de l'audiovisuel (INA) - Volonté de décentralisation de la radio à l'échelon départemental et de la télévision à l'échelon interrégional, puis régional - Souci de développer les réseaux de communication et les moyens de création et de production - Nécessaire protection légale des équilibres entre les médias - Problème de la presse écrite et du marché publicitaire - Préservation de l'équilibre financier du service public - Contrôle annuel du Parlement sur le rythme de réalisation des opérations de décentralisation, à l'occasion de la discussion budgétaire - Mise en place dans chaque département d'une radio de service public et dans chaque région d'une station de télévision - Vote par le Parlement des crédits nécessaires - (p. 2703) : problème du déficit accumulé par la Société française de production et de création audiovisuelles (SFP) - Dispositions financières du projet examinées dans une loi de finances - Création d'une société de commercialisation - Transformation du statut juridique de la délégation aux départements et territoires d'outre-mer et de Radio-France internationale - (p. 2709) : conteste les conclusions financières tirées par M. Jean Cluzel - Intégration de personnels hors statut.

Suite de la discussion - (11 juin 1982) - Discussion générale (p. 2760) : publicité néfaste si elle doit alimenter les fonds du service public mais devenant sans danger pour la presse s'il s'agit des radios privées, interprétation des propos de M. Marcel Lucotte.

Suite de la discussion - (15 juin 1982) - Discussion générale (p. 2782) : volume de la publicité d'une société de programme - (p. 2797) : qualité de la discussion générale au Sénat - Contribution des rapporteurs, MM. Charles Pasqua, Jean Cluzel et Robert Pontillon - (p. 2798) : procédure d'urgence - Composition de la Haute autorité de la communication audiovisuelle - Propositions du rapport Moinot - Activité cinématographique et problèmes de télécommunication - Communication audiovisuelle et propriété populaire - Transparence ; droit de réponse et limitation des cumuls entre les différentes entreprises - Liberté de choix entre les canaux - Limitation de l'espace hertzien - Liberté de la communication audiovisuelle - (p. 2799) : liberté et utilisation des techniques nouvelles - Pluralisme de l'accès à différentes sources de l'information - Référence à la loi de 1974 - Mode de désignation des responsables de la Haute autorité - Retard de la France en 1982 dans un certain nombre de domaines ; câbles ; non prise en compte de l'évolution des techniques en 1974 ; réseau câblé et exemple de la Grande-Bretagne - (p. 2800) : satellite et lancement par les Britanniques d'un système opérationnel en 1986 - Développement de nouvelles technologies ; vidéotexte ; réseaux câblés et capacité d'intervention des collectivités locales ; fonction particulière de communication rapprochée - Destination d'un des canaux du satellite à un programme européen ; mission de M. Jacques Thibau - Communication audiovisuelle et position du groupe communiste - Prise en compte par ce projet de loi de l'ensemble des problèmes liés à la communication audiovisuelle - « Affaire Hébert » et sanction pour un journaliste de TF 1 - Nombre des structures prévues par la loi et création d'une société de commercialisation - Accélération du programme de décentralisation, notamment pour la télévision - Nécessité d'une sorte de télévision de service pour l'éducation nationale - Réception par les citoyens français des émissions venant de l'étranger - Réception des émissions parvenues par satellite -

(p. 2801) : budget de fonctionnement de la direction de l'outre-mer - Fin de la domination politique sur la télévision - Coût de la réforme et décentralisation - Techniques nouvelles - Télévision française et développement de douze stations régionales - Emission d'une heure de programme spécifique par jour par chaque station régionale et chaque station d'outre-mer - Limitation de la hausse de la redevance - Budget de la Société française de production (SFP) ; apurement des comptes ; nouveau statut de la SFP - (p. 2802) : emprunt de la SFP sur le marché financier pour équilibrer mois par mois ses finances - Problème des personnels employés ; intégrations et réintégrations - Politique de gestion des personnels du précédent gouvernement et régularisation de la situation par l'actuel gouvernement - Indemnités allouées à l'occasion des cessations d'activité - Caractère limité des licenciements depuis le 10 mai 1981 ; licenciement de M. Jacques Alexandre - Loi du 7 août 1974 et suppressions d'emplois - Licenciements et usages des conventions collectives - Techniques nouvelles - (p. 2803) : âge limite pour l'accession aux fonctions dans la Haute autorité - Demande de priorité (p. 2805) : demande de priorité formulée par le Gouvernement portant d'abord sur l'amendement n° A-83 de M. Pierre-Christian Taittinger puis sur le titre V.

Suite de la discussion - (16 juin 1982) - Avant l'art. 1 (p. 2826) : s'oppose à l'amendement n° A-116 de M. James Marson (droit des citoyens à une communication audiovisuelle libre et pluraliste et rôle du service public de la radiodiffusion et de la télévision pour garantir ce droit). - **Art. 1** (p. 2828, 2829) : définition de la communication audiovisuelle par l'article 1 : champ d'application délimité par la destination des messages transmis et par le procédé de mise à disposition du public - Absence de restriction quant au contenu ou à la forme des messages transmis - Harmonisation avec le code des PTT, évoquée par MM. Robert Pontillon, rapporteur pour avis, et Louis Perrein - Monopole et régime d'autorisations - Demande le retrait des amendements n° A-133 de M. Claude Mont (droit des citoyens à une communication audiovisuelle libre et pluraliste garanti par la République) et n° A-122 de M. Jacques Carat, soutenu par M. Félix Ciccolini (définition de la communication audiovisuelle) - S'oppose aux amendements n° A-117 de M. James Marson, soutenu par M. Charles Lederman (suppression, dans la définition de la communication audiovisuelle, de la référence à la communication par câble ; dépôt d'un projet de loi spécifique sur les communications non hertziennes avant le 1^{er} janvier 1983) et n° A-113 de M. Robert Pontillon, rapporteur pour avis (substitution à la notion de communication par câble de la notion de communication par réseau câblé audiovisuel) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-50 de M. Louis Perrein (communication par câbles) - S'oppose aux amendements n° A-141 de M. Jean-Marie Rausch (exclusion des activités télématiques du champ d'application de la communication audiovisuelle) et n° A-60 de M. Michel Miroudot (non application au domaine de la communication audiovisuelle de certains articles du code des postes et télécommunications relatifs à la tutelle des PTT) - (p. 2830) : accepte l'amendement n° A-51 de M. Louis Perrein (définition de la communication audiovisuelle et addition de la notion de mise à la disposition du public de « données » - (p. 2831) : principe de la liberté et régime d'autorisations, évoqué par M. Henri Caillavet : maintien en vigueur des dérogations accordées ; loi de 1972 ; futur statut des entreprises de communication audiovisuelle - **Après l'art. 1** (p. 2831) : accepte la réserve de l'amendement n° A-61 de M. Michel Miroudot (liberté d'utilisation des réseaux câblés) - **Art. 2** (p. 2832) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-1 de M. Charles Pasqua, rapporteur (simplification de la rédaction de cet article relatif au droit des citoyens à une communication audiovisuelle libre et pluraliste) - S'oppose à l'amendement n° A-62 de M. Michel Miroudot (précisions apportées à la notion de liberté de réception ; réception des émissions étrangères) - **Art. 3** (p. 2834) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° A-123 de M. Jacques Carat, soutenu par M. Félix Ciccolini - S'oppose

aux amendements n° A-87 de Mme Brigitte Gros (élimination de toute tutelle gouvernementale sur les services d'information des sociétés de programme de radiodiffusion et de télévision) et n° A-63 de M. Michel Miroudot (substitution de la notion de secteur public à la notion de service public) - Accepte l'amendement n° A-2 de M. Charles Pasqua, rapporteur (radiodiffusion sonore) - S'oppose à l'amendement n° A-64 de M. Michel Miroudot (mention à cet article de la Haute autorité de la communication audiovisuelle) - Art. 5 (p. 2838) : s'oppose à l'amendement n° A-124 de M. Jacques Carat, soutenu par M. Félix Ciccolini (nouvelle rédaction plus concise de cet article relatif aux missions du service public de la radiodiffusion et de la télévision) - Accepte les amendements de M. Charles Pasqua, rapporteur, n° A-3 de coordination et n° A-5 (modification de la rédaction de certains alinéas de cet article relatif aux missions du service public de la radiodiffusion et de la télévision : honnêteté, indépendance et pluralisme de l'information, production et diffusion des œuvres de l'esprit) ; sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° A-88 de Mme Brigitte Gros (substitution de la notion d'indépendance de l'information à la notion d'honnêteté de l'information) - S'oppose à l'amendement n° A-66 de M. Michel Miroudot (missions du service public de la radiodiffusion et de la télévision et égal accès à l'expression des principales tendances de pensée et des grands courants d'opinion) - Accepte l'amendement n° A-97 de M. Charles de Cuttoli (missions du service public de la radiodiffusion et de la télévision et réponse aux besoins des Français de l'étranger en matière d'information, de distraction et de culture) - S'oppose à la première version de l'amendement n° A-45 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (limitation de la durée totale des émissions télévisées de publicité de marques en pourcentage de l'ensemble du programme quotidien de chaque société nationale et régionale) - Insiste sur le souci du Gouvernement de respecter l'équilibre des médias : rôle de la presse écrite dans le droit à l'information des citoyens - Difficultés financières de certains journaux - (p. 2839) : marché publicitaire - Adaptation de la presse écrite aux technologies nouvelles - Dispositions du projet : suppression du plafond de recours à la publicité pour le service public de la radiotélévision, mais fixation annuelle dans le cahier des charges ; fixation du montant maximum annuel dans la loi de finances - Introduction éventuelle de la publicité commerciale sur FR 3 : chaîne nationale et stations régionales - (p. 2840) : accepte la nouvelle version de l'amendement n° A-45 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (nécessité pour la durée totale des émissions télévisées de publicité de marques diffusées par chaque société nationale, régionale ou territoriale, de rester compatible avec la mission précédemment définie et avec les principes de neutralité et d'égalité du service public) - Après l'art. 5 (p. 2842) : s'oppose à l'amendement n° A-6 de M. Charles Pasqua, rapporteur (publication trimestrielle des résultats des enquêtes réalisées par le centre d'études d'opinion et par le service d'observation des programmes) - Domaine réglementaire - Dispositions de l'arrêté du 1^{er} avril 1981 relatif au service d'observation des programmes (SOP) - (p. 2843) : dispositif de l'Audimat - Sondages - Mission du SOP ; observation des infractions à la déontologie publicitaire - Inflation de publications administratives - Relevé mensuel de la répartition des temps d'antenne, évoqué par M. Roger Romani - (p. 2844) : s'oppose à l'amendement n° A-6, repris par M. Dominique Pado - (p. 2845) : publication des sondages et rétablissement d'une concurrence entre les chaînes ; effets pervers - Critères quantitatifs et qualitatifs - Intérêt des usagers - Enquête du Centre d'études des supports de publicité (CSP) - (p. 2846) : s'engage à veiller à l'information de la délégation parlementaire pour la radiodiffusion et la télévision - Mission de la Haute autorité - Art. 6 bis (p. 2847) : s'oppose aux amendements n° A-7 de M. Charles Pasqua, rapporteur (droit de réponse accordé à toute personne physique ou morale, sans exclusive) et n° A-126 de M. Jacques Carat, soutenu par M. Félix Ciccolini (droit de

exclusive, pour imputations abusives portant atteinte à son honneur, à sa réputation ou à ses intérêts) - Loi de 1881 sur la presse - Extension progressive du droit de réponse au service public de la radiodiffusion télévision ; stations périphériques - Exclusion des intérêts commerciaux - (p. 2848) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° A-8 de M. Charles Pasqua, rapporteur - Accepte l'amendement n° A-9 de M. Charles Pasqua, rapporteur (suppression de la disposition subordonnant le contenu du décret en Conseil d'Etat aux dispositions relatives à la Haute autorité) - (p. 2849) : accepte l'amendement n° A-52 de M. Louis Perrein (possibilité de décret particulier pour l'application de l'article 70 de la présente loi, prévoyant un statut général pour la télématique) - Art. 7 : accepte l'amendement n° A-10 de M. Charles Pasqua, rapporteur (procédure d'autorisation de l'usage des fréquences limitée aux émissions à partir du territoire national) - S'oppose à l'amendement n° A-71 de M. Michel Miroudot (durée minimale de trois ans pour les autorisations d'usage de fréquences) - Monopole de radiodiffusion confirmé par la loi de 1972 : monopoles de programmation, de diffusion et d'installation du matériel de transmission - Dispositions des articles du projet sur les trois sortes distinctes d'autorisation : autorisation d'usage des fréquences ; autorisation de mise en place des installations - (p. 2850) : autorisations de programmation - Nécessité de la responsabilité de la puissance publique sur les plans de fréquence - S'oppose aux amendements de M. Michel Miroudot n° A-70 (compétence de la Haute autorité en matière de répartition des fréquences) et A-72 (procédure obligatoire pour la révocation d'autorisations) - Art. 9 : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-11 de M. Charles Pasqua, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif à l'autorisation par l'Etat des moyens de diffusion ou des infrastructures et installations de communication audiovisuelle empruntant le domaine public ou traversant une propriété tierce) - (p. 2851) : demande le retrait de l'amendement n° A-53 de M. Louis Perrein (limitation de la procédure d'agrément par le ministère des PTT ou l'établissement public de diffusion aux équipements de réception destinés à être connectés aux infrastructures et installations de communication audiovisuelle) - Liberté de réception et agrément du matériel : exemple des antennes - Art. 10 (p. 2852, 2853) : suggère le retrait de l'amendement n° A-102 de M. Henri Caillavet (composition de la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle ; désignation des députés et sénateurs de façon à assurer la représentation proportionnelle à l'intérieur de chacune des assemblées et une représentation équilibrée des formations politiques) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-12 de M. Charles Pasqua, rapporteur (élection par la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle de son bureau) - Art. 11 (p. 2855) : s'oppose aux amendements de M. Charles Pasqua, rapporteur, n° A-13 (identité des prérogatives de tous les membres du bureau de la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle) et n° A-16 (consultation de la délégation parlementaire sur les projets de décret et délai de quinze jours porté à trente jours en dehors des sessions du Parlement) - Accepte les amendements de M. Charles Pasqua, rapporteur, n° A-14 (saisine pour avis de la délégation parlementaire sur tous les décrets d'application de la présente loi, ainsi que pour les décrets fixant ou modifiant le cahier des charges des organismes du service public de la radiodiffusion et de la télévision), n° A-15 (radiodiffusion sonore) et n° A-17 (publication au *Journal officiel* des avis de la délégation parlementaire) - Délai de consultation de la délégation parlementaire et possibilité d'une procédure d'urgence - (p. 2856) : son amendement n° A-148 : délai d'examen des projets de décret par la délégation parlementaire limité à quinze jours si le Gouvernement le demande ; adopté - Sur l'amendement n° A-13 de M. Charles Pasqua, rapporteur, s'oppose également au sous-amendement n° A-149 de M. Félix Ciccolini (exercice des pouvoirs de la délégation par le président ou par un membre de la délégation désigné par

elle) - Cas des membres de la délégation appartenant à l'opposition.

Suite de la discussion - (17 juin 1982) - **Chapitre II** (p. 2881) : s'oppose à l'amendement n° A-89 de Mme Brigitte Gros (dans l'intitulé de ce chapitre, remplacer l'expression « Haute autorité » par l'expression « Conseil exécutif ») - **Art. 12** (p. 2882) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-18 de M. Charles Pasqua, rapporteur (détermination précise de la mission de la Haute autorité de la communication audiovisuelle) - **Art. 12 bis** (p. 2883) : s'oppose à l'amendement n° A-19 de M. Charles Pasqua, rapporteur (suppression de cet article précisant que la Haute autorité veille au respect des missions du service public) et à l'amendement n° A-136 de M. André Rabineau, soutenu par M. Paul Pillet (élaboration par la Haute autorité d'un code de l'audiovisuel) - **Art. 13** (p. 2886) : son amendement n° A-150 : 1° coordination ; adopté ; 2° Haute autorité déterminant les modalités de mise en oeuvre du droit de réponse dans les programmes du service public ; rejeté - S'oppose aux amendements n° A-114 de M. Robert Pontillon, rapporteur pour avis (mission de contrôle de la Haute autorité sur les émissions d'origine extérieure), n° A-86 de M. James Marson, soutenu par M. Pierre Gamboa (Haute autorité fixant dans le service public de la radiodiffusion télévision les règles relatives à l'organisation des campagnes électorales dans les départements et territoires d'outre-mer), n° A-85 de M. James Marson, soutenu par M. Pierre Gamboa (fixation par la Haute autorité des règles relatives aux émissions consacrées à l'expression des différents partis politiques dans les départements et territoires d'outre-mer), n° A-127 de M. Jacques Carat, soutenu par M. Félix Ciccolini (énumération des règles fixées par la Haute autorité en ce qui concerne le service public de la radiodiffusion et de la télévision) et n° A-20 de M. Charles Pasqua, rapporteur (énumération des règles fixées par la Haute autorité en ce qui concerne le service public de la radiodiffusion et de la télévision) - (p. 2887) : accepte l'amendement n° A-54 de M. Louis Perrein, soutenu par M. Félix Ciccolini (consultation par la Haute autorité de la commission du suivi des expériences de télématique destinées au public) - **Art. 13 bis** (p. 2892) : s'oppose aux amendements n° A-90 de Mme Brigitte Gros (véritable pouvoir conféré à la Haute autorité en ce qui concerne l'établissement des cahiers des charges et la répartition du produit de la redevance et de la publicité), n° A-128 de M. Jacques Carat, soutenu par M. Félix Ciccolini (Haute autorité élaborant les cahiers des charges contenant les obligations du service public), n° A-21 de M. Charles Pasqua, rapporteur (approbation par la Haute autorité des cahiers des charges et de la répartition du produit de la redevance et de la publicité) - (p. 2893) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° A-46 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (avis de la Haute autorité public et motivé) - Contradiction entre les institutions démocratiques républicaines et les amendements proposés - Membres de la Haute autorité, irresponsables devant le pouvoir exécutif et devant le pouvoir parlementaire, ne pouvant décider en matière réglementaire et financière - (p. 2894) : référence aux travaux de l'Assemblée nationale - (p. 2895) : accepte la demande de réserve de l'article 13 bis jusqu'après l'article 61, déposée par M. Henri Caillavet - Précise que si cette réserve est adoptée, la position du Gouvernement sera maintenue avec la même fermeté lors de la reprise de cet article - **Après l'art. 13 bis** : accepte la demande de réserve, jusqu'à la fin de l'examen du chapitre III du titre III, de l'amendement n° A-22 de M. Charles Pasqua, rapporteur (pouvoir de nomination de la Haute autorité) - **Art. 14** (p. 2897) : s'oppose à l'amendement n° A-23 de M. Charles Pasqua, rapporteur (approbation par la Haute autorité du plan de fréquences élaboré par l'établissement public de diffusion) - **Art. 16** (p. 2900) : accepte l'amendement rédactionnel n° A-24 de M. Charles Pasqua, rapporteur - S'oppose à l'amendement n° A-25 de M. Charles Pasqua, rapporteur (Haute autorité définissant des normes en matière de communication publicitaire) - S'oppose à l'amendement n° A-81 de M. Michel Miroudot (Haute autorité veillant à

l'équilibre des rapports entre le cinéma et les sociétés de télévision) - **Art. 17** (p. 2902) : s'oppose aux amendements n° A-26 de M. Charles Pasqua, rapporteur (harmonisation des programmes des sociétés nationales) et n° A-105 de M. Henri Caillavet (rapport annuel établi par la Haute autorité sur l'état des recherches en télématique) - **Après l'art. 17** (p. 2903) : reprend partiellement l'amendement n° A-131 de M. Jacques Carat, soutenu par M. Félix Ciccolini : pouvoir d'injonction de la Haute autorité en cas de manquements graves ou répétés d'une société nationale à ses recommandations ; réservé - **Art. 18** : accepte l'amendement rédactionnel n° A-27 de M. Charles Pasqua, rapporteur - **Art. 19** (p. 2904, 2905) : accepte l'amendement n° A-28 de M. Charles Pasqua, rapporteur (rétablissement de cet article relatif au rapport annuel adressé par la Haute autorité au Président de la République et au Parlement) - Sur cet amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les sous-amendements n° A-153 de M. Henri Caillavet (rapport annuel de la Haute autorité publié au Journal officiel et assorti des réponses des administrations) et n° A-151 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (rapport annuel de la Haute autorité rendant compte du respect de ses recommandations relatives à la gestion des organismes institués par la présente loi) et ne s'oppose pas au sous-amendement n° A-152 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (large pouvoir d'investigation de la Haute autorité en ce qui concerne l'exercice de ses missions) - **Art. 20** (p. 2907) : répondant au souhait de M. Charles Pasqua, précise la difficulté pour le Gouvernement de trouver un point d'accord avec la commission des affaires culturelles sur cet article - Propositions du rapport Moinot - Composition de la Haute autorité identique à celle du Conseil constitutionnel - (p. 2908) : exemple de la Grande-Bretagne - Souhaite que le Sénat repousse tous les amendements tendant à modifier la composition de la Haute autorité - (p. 2910) : s'oppose aux amendements n° A-92 de Mme Brigitte Gros (Haute autorité composée de trois membres désignés par le Président de la République et de six autres désignés par les juridictions suprêmes), n° A-29 de M. Charles Pasqua, rapporteur (nomination de trois magistrats au sein de la Haute autorité et suppression de la limite d'âge), n° A-119 de M. James Marson, soutenu par M. Charles Lederman (Haute autorité composée de trois membres désignés par le Président de la République, trois magistrats et trois membres élus par le Conseil national de l'audiovisuel) et n° A-58 de M. Robert Pontillon, rapporteur pour avis (suppression de la limite d'âge pour les membres de la Haute autorité).

Suite de la discussion - (18 juin 1982) - **Art. 21** (p. 2944, 2945) : accepte les amendements de M. Charles Pasqua, rapporteur, n° A-30 (incompatibilité des fonctions de membre de la Haute autorité de la communication audiovisuelle avec tout mandat électif, toute fonction publique et toute activité professionnelle permanente rémunérée) et n° A-31 (interdiction pour les membres de la Haute autorité de prendre une position publique sur les questions en rapport avec les décisions de la Haute autorité) - Rémunération des membres de la Haute autorité - **Art. 22** (p. 2946) : accepte l'amendement n° A-32 de M. Charles Pasqua, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'incompatibilité des fonctions de président et de membre de la Haute autorité avec tout autre emploi rémunéré) - **Art. 23** : inscription au budget du Premier ministre des crédits nécessaires au fonctionnement de la Haute autorité et absence de coûts importants - (p. 2947) : accepte l'amendement n° A-106 de M. Henri Caillavet (impossibilité pour les personnels des services de la Haute autorité d'être administrateurs dans les conseils d'administration des établissements et des sociétés prévus par la présente loi) - **Art. 24** (p. 2948) : son amendement n° A-131 : action de la Haute autorité en cas de manquements graves ou répétés d'une société de programme aux décisions de la Haute autorité ; devenu sans objet - Accepte l'amendement n° A-33 de M. Charles Pasqua, rapporteur (notification des actes de la Haute autorité au Gouvernement et caractère exécutoire ; rôle de la Haute autorité en cas de manquements graves ou répétés d'une société nationale aux

cahiers des charges) - **Art. 25** (p. 2949) : demande le retrait de l'amendement n° A-109 de M. Henri Caillavet (cas de consultation du Conseil national de la communication audiovisuelle) - Accepte l'amendement n° A-34 de coordination de M. Charles Pasqua, rapporteur - (p. 2950) : accepte l'amendement rédactionnel n° A-35 de M. Charles Pasqua, rapporteur - **Art. 26** (p. 2953) : s'oppose aux amendements n° A-120 de M. James Marson (composition du Conseil national de la communication audiovisuelle ; incompatibilité de fonctions avec l'exercice d'un mandat d'administrateur dans un organisme du service public de la communication audiovisuelle, sauf pour la représentation de TDF et des PTT ; règles de fonctionnement du Conseil par décret en Conseil d'Etat) n° A-98 de M. Charles de Cuttoli (représentation de sept membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle) et n° A-36 de M. Charles Pasqua, rapporteur (présence au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle de sept représentants des associations familiales et sociales, des associations de consommateurs et de téléspectateurs) - Demande le retrait de l'amendement n° A-56 de M. Jacques Carat (représentation de l'industrie cinématographique au sein du Conseil national de l'audiovisuel) - (p. 2954) : s'oppose à l'amendement n° A-44 de M. Pierre Vallon, soutenu par M. Adolphe Chauvin (présence au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle de sept représentants des associations familiales, sociales de consommateurs et des associations de protection de la nature et de l'environnement) et à l'amendement n° A-82 de M. Michel Miroudot, soutenu par M. Paul d'Ornano (représentation des professionnels du cinéma au sein du conseil national de la communication audiovisuelle) - Demande le retrait de l'amendement n° A-57 de M. Jacques Carat (représentation de l'industrie cinématographique au sein du Conseil national de l'audiovisuel) et de l'amendement n° A-111 de M. Henri Caillavet (publicité des organisations appelées à désigner leurs représentants) - Accepte l'amendement n° A-37 de M. Charles Pasqua, rapporteur (présence au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle de sept représentants des entreprises de communication) et l'amendement n° A-110 de M. Henri Caillavet (présence au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle de sept représentants des grandes associations spirituelles et philosophiques) - (p. 2955) : s'oppose à l'amendement n° A-154 de M. Charles Pasqua, rapporteur (présence au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle de sept membres représentant respectivement le Conseil supérieur des Français de l'étranger, les organisations professionnelles représentatives et les travailleurs permanents et intermittents de l'industrie cinématographique ainsi que les associations de jeunesse et d'éducation populaire) - Accepte l'amendement n° A-59 de M. Marc Boeuf, soutenu par M. Félix Ciccolini (présence au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle de sept représentants des associations culturelles, de jeunesse et d'éducation populaire) - (p. 2957) : son amendement n° A-155 : représentation au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle de sept personnalités du monde culturel et scientifique, dont une au moins d'outre-mer ; adopté.

Art. 27 (p. 2958) : conditions d'application dans les territoires d'outre-mer d'un texte législatif voté par le Parlement français et saisine des différentes assemblées territoriales compétentes dans les délais constitutionnels ; exemple de la Polynésie française et difficultés tenant au déroulement d'une campagne électorale ; saisine dans les délais prévus - **Art. 28** : accepte les amendements de M. Charles Pasqua, rapporteur, rédactionnel n° A-38, de coordination n° A-39, et n° A-40 (domaine d'exercice et pouvoir d'avis du comité régional).

Suite de la discussion - (22 juin 1982) - **Art. 29** (p. 2978) : demande le retrait des amendements n° A-121 de M. James Marson, soutenu par M. Pierre Gamboa (composition des comités régionaux de la communication audiovisuelle arrêtée par les conseils généraux ; définition des règles

générales de cette composition ; décentralisation de l'actuelle commission Holleaux) et n° A-95 de M. Bernard Legrand, soutenu par M. René Touzet (comités régionaux de la communication audiovisuelle composés d'élus désignés par les conseils régionaux) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-42 de M. Charles Pasqua, rapporteur (représentants des entreprises de communication au sein des comités régionaux de la communication audiovisuelle) - S'oppose à l'amendement n° A-41 de M. Charles Pasqua, rapporteur (représentation des associations de téléspectateurs au sein des comités régionaux de la communication audiovisuelle) - (p. 2979) : article 38 du projet répondant à la question de M. Félix Ciccolini sur la politique devant être menée par les collectivités locales vis-à-vis des sociétés régionales de radio et de télévision - (p. 2980) : accepte l'amendement n° A-48 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (crédits nécessaires au fonctionnement des comités régionaux de la communication audiovisuelle pouvant être inscrits au budget des collectivités locales ; bénévolat de la fonction de membre d'un comité régional) - **Après l'art. 29** (p. 2981) : s'oppose à l'amendement n° A-115 de M. Charles de Cuttoli (insertion d'un article additionnel relatif aux avis émis par le Conseil supérieur des Français de l'étranger vis-à-vis de la politique de la communication audiovisuelle à l'égard des Français de l'étranger) - **Titre III** : accepte l'amendement rédactionnel n° B-1 de M. Charles Pasqua, rapporteur - **Art. 30** (p. 2983) : s'oppose aux amendements de M. Charles Pasqua, rapporteur, n° B-2 (suppression du second alinéa relatif aux orientations générales de la politique des programmes et aux missions particulières de chaque organisme) et n° B-3 (obligation du service public relative à la diffusion radiotélévisée d'oeuvres de haute culture) - (p. 2985) : accepte la première partie de l'amendement n° B-4 de M. Charles Pasqua, rapporteur (cahiers des charges comportant des conditions concernant la diffusion des oeuvres cinématographiques et notamment la proportion de films étrangers) et s'oppose à la deuxième partie de cet amendement (précisions concernant les conditions de coproduction des films cinématographiques par les sociétés de télévision avec les entreprises de production) - **Art. 31** (p. 2986) : accepte l'amendement n° B-5 de M. Charles Pasqua, rapporteur (émissions relatives aux campagnes électorales soumises à des règles fixées par décret en Conseil d'Etat) - (p. 2987) : s'oppose à l'amendement n° B-123 de M. Henri Caillavet (radiodiffusion ou télévision des débats du Conseil économique et social) - S'oppose à l'amendement n° B-182 de M. Jacques Carat, soutenu par M. Félix Ciccolini (temps d'antenne égal accordé aux groupes de la majorité et à ceux de l'opposition lors de la radiodiffusion ou de la télévision des débats des assemblées parlementaires et des assemblées régionales) - (p. 2989) : accepte les amendements de M. Charles Pasqua, rapporteur, n° B-6 (suppression de la mention d'un temps d'antenne accordé aux formations politiques représentées par un groupe à l'Assemblée nationale) et rédactionnel n° B-7 - S'oppose à l'amendement n° B-287 de M. Michel Miroudot (temps régulier d'antenne accordé aux organisations professionnelles) - (p. 2990) : s'oppose à l'amendement n° B-124 de M. Henri Caillavet (temps égal et régulier d'antenne accordé aux religions et aux expressions philosophiques ou idéologiques religieuses) - **Chapitre II** (p. 2991) : accepte l'amendement de coordination n° B-8 de M. Charles Pasqua, rapporteur - **Art. 32** (p. 2992) : accepte l'amendement de coordination n° B-10 de M. Charles Pasqua, rapporteur - S'oppose à l'amendement n° B-125 de M. Henri Caillavet (opérations de protection contre les signaux émis en toute illégalité n'étant pas imputées au budget de l'établissement public de diffusion) - En réponse à la question de M. Charles Lederman, précise que la principale mission de TDF est d'assurer la diffusion en France et vers l'étranger - Coopération possible avec la direction générale des télécommunications pour la conception, l'installation et l'exploitation des réseaux de distribution de la communication audiovisuelle - **Art. 33** (p. 2995) : s'oppose aux amendements n° B-13 de M. Charles Pasqua, rapporteur (durée du mandat des membres du conseil

d'administration de l'établissement public porté à cinq ans au lieu de trois ans ; nouvelle composition de ce conseil d'administration : désignation d'un administrateur par le conseil national de la communication audiovisuelle et augmentation de la représentation du personnel de l'établissement public), n° B-155 de M. James Marson, soutenu par M. Charles Lederman (nouvelle composition du conseil d'administration de l'établissement public : représentants de l'Etat nommés par la Haute autorité ; représentants du personnel choisis sur des listes établies par les organisations syndicales représentatives ; représentants des bénéficiaires des autorisations d'émettre), n° B-183 de M. Félix Ciccolini (augmentation du nombre des membres composant le conseil d'administration de l'établissement public ; accroissement des pouvoirs de la Haute autorité) et n° B-126 de M. Henri Caillavet (Haute autorité émettant un avis sur le choix du président du conseil d'administration) - Demande le retrait de l'amendement n° B-290 de M. Michel Miroudot (représentants du personnel de l'établissement public au sein du conseil d'administration élus dans des conditions précisées par décret en Conseil d'Etat) - Art. 34 (p. 2996) : précise à M. Michel Miroudot que la redevance des sociétés de programme à l'égard de Télédiffusion de France (TDF) fera l'objet d'une facturation détaillée - Cette disposition figurera dans le cahier des charges des sociétés - (p. 2997) : accepte l'amendement n° B-14 de M. Charles Pasqua, rapporteur, identique à l'amendement n° B-85 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (assiette de la redevance télévisée correspondant à une seule taxe par foyer) - (p. 2998) : accepte la demande de réserve, jusqu'après l'article 37, de l'amendement n° B-15 de M. Charles Pasqua, rapporteur (suppression de la distinction faite entre l'exécution des missions de l'établissement public et le financement de ses investissements) - Section II - Accepte l'amendement de coordination n° B-16 de M. Charles Pasqua, rapporteur - Art. 35 (p. 2999) : s'oppose à l'amendement n° B-184 de M. Félix Ciccolini (société nationale de programme absorbant la société de radio internationale ; mission et gestion de cette société) - Accepte l'amendement n° B-17 de M. Charles Pasqua, rapporteur (diffusion des émissions de la société nationale de programme de radiodiffusion sonore) - S'oppose à l'amendement n° B-296 de M. Michel Miroudot (interdiction faite aux stations locales publiques de se constituer en réseaux d'informations ou de programmes) - Demande le retrait de l'amendement n° B-86 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (substitution de la notion de conseil d'orientation à celle de comité consultatif) - Art. 36 (p. 3002) : souhaite le retrait de l'amendement n° B-156 de M. James Marson, soutenu par M. Charles Lederman (création d'une société nationale chargée de la conception, de la programmation et de la production d'émissions du service public national de télévision) et de l'amendement n° B-185 de M. Félix Ciccolini (création d'une société nationale de programme regroupant les sociétés régionales de télévision).

Suite de la discussion - (23 juin 1982) - Art. 37 (p. 3016) : s'oppose à l'amendement n° B-20 de M. Charles Pasqua, rapporteur (composition du conseil d'administration des sociétés nationales de programme) - Art. 34 (suite) : demande le retrait de l'amendement n° B-125 de M. Henri Caillavet (impossibilité d'imputer les opérations de protection consistant à rendre inaudibles et invisibles les signaux émis illégalement au budget de l'établissement public de diffusion) - (p. 3017) : accepte l'amendement, précédemment réservé, n° B-15 de M. Charles Pasqua, rapporteur (ressources de l'établissement public de diffusion et exécution des missions prévues par la loi, attribution d'une partie du produit) - Après l'art. 37 : demande le retrait de l'amendement n° B-306 de M. Michel Miroudot (création d'une chaîne de cinéma payante à partir du réseau 819 lignes) - Art. 38 (p. 3019) : accepte le premier alinéa de l'amendement n° B-21 de M. Charles Pasqua, rapporteur (mission d'une société nationale de programme) et s'oppose au second alinéa de cet amendement (cahier des charges et conseil d'orientation) - Art. 38 bis (p. 3020) : s'oppose à l'amendement n° B-22 de M. Charles Pasqua, rapporteur

(composition du conseil d'administration de la société nationale de programme) et demande le retrait de l'amendement n° B-127 de M. Henri Caillavet (possibilité pour la Haute autorité de proposer la révocation du président) - Art. 39 (p. 3021) : informations diffusées par les stations FR3 outre-mer et amélioration dans le domaine de l'objectivité - (p. 3023) : accepte l'amendement n° B-23 de M. Charles Pasqua, rapporteur (répartition des compétences entre la société nationale de programme de télévision pour l'outre-mer et les sociétés régionales de télévision) ainsi que l'amendement n° B-139 de M. Louis Virapoullé (société nationale de programme de radiodiffusion et de télévision pour l'outre-mer ; filiale commune des sociétés nationales ; répartition du capital par décret) - Après l'art. 39 (p. 3025) : demande le retrait de l'amendement n° B-180 de M. Louis Virapoullé (émission par chaque chaîne de télévision métropolitaine d'une heure d'antenne une fois par mois pour les départements d'outre-mer, la collectivité territoriale de Mayotte et les territoires d'outre-mer) - Art. 39 bis : s'oppose à l'amendement n° B-24 de M. Charles Pasqua, rapporteur (composition du conseil d'administration de la société nationale de programme pour l'outre-mer) - Art. 42 (p. 3028, 3029) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° B-25 de M. Charles Pasqua, rapporteur (production par une société nationale d'oeuvres et de documents audiovisuels ; prestations de cette société ; actions ; participation à des accords de coproduction) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° B-190 de M. Félix Ciccolini (production d'oeuvres et de documents pour la radiodiffusion sonore et la télévision) - Art. 43 (p. 3040) : s'oppose à l'amendement n° B-26 de M. Charles Pasqua, rapporteur (composition des conseils d'administration des sociétés et établissements publics ; durée du mandat des membres du conseil d'administration) - Art. 44 : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° B-27 de M. Charles Pasqua, rapporteur (suppression de cet article relatif à la production d'oeuvres ou documents audiovisuels dans les conditions fixées par les cahiers des charges par les sociétés et la cession à des tiers des droits possédés sur ceux-ci) - Section III : demande le retrait de l'amendement n° B-28 de M. Charles Pasqua, rapporteur (intitulé : « Institut national de l'audiovisuel ») - Art. 45 (p. 3042) : accepte la première et la troisième partie de l'amendement n° B-29 de M. Charles Pasqua, rapporteur (mission de l'Institut national de la communication audiovisuelle ; problème de la propriété des archives) et s'oppose à la seconde partie de ce même amendement (comité scientifique) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° B-359 : refus de donner un monopole absolu de la formation et de la recherche à cet institut ; adopté - Commercialisation par l'Institut national de la communication audiovisuelle des archives dont il a la propriété sous réserve des attributions de la société créée à l'article 56 ci-dessous - Art. 46 (p. 3043) : s'oppose à l'amendement n° B-30 de M. Charles Pasqua, rapporteur (composition du conseil d'administration de l'Institut national de la communication audiovisuelle) - Art. 47 : s'oppose à l'amendement n° B-32 de M. Charles Pasqua, rapporteur (attribution d'une partie du produit de la taxe affectée au service public) - Chapitre III (p. 3044) : accepte l'amendement n° B-33 de M. Charles Pasqua, rapporteur (intitulé : « l'organisation décentralisée du service public de la radiodiffusion et de la télévision ») - Art. 48 : distinction entre les modalités de la réforme et le fonctionnement du service public de la radio télévision - Taux de la redevance : augmentation de l'ordre du glissement des prix - Réalisation de quatre réseaux terrestres - (p. 3045) : progrès techniques et financement - Moyens d'action des douze stations interrégionales existantes - Création d'un dizaine d'autres stations régionales - Radio et station du service public à l'échelle du département sur l'ensemble du territoire - Télévision et possibilité pour les stations régionales existantes d'avoir deux heures de programme propre par jour - Centres d'activités télévisées ; exemple de Grenoble - Budget de fonctionnement des radios locales du service public - Financement et intervention des collectivités locales - Impossibilité de faire dépendre la création et le

développement d'un service public de l'avis d'une collectivité locale - Frais de fonctionnement et d'exploitation des stations de radio et de télévision régionales; participation ou non des collectivités locales selon les cas - (p. 3046): s'oppose à l'amendement n° B-165 de M. James Marson, soutenu par M. Pierre Gamboa (création et mission des sociétés à capital public de radiodiffusion et de télévision dans les régions de métropole et d'outre-mer et dans les territoires d'outre-mer) - (p. 3047): accepte l'amendement n° B-34 de M. Charles Pasqua, rapporteur (mission des sociétés régionales de programme de radiodiffusion sonore et des stations locales de radiodiffusion sonore du secteur public de l'audiovisuel) - Demande le retrait des amendements de M. Michel Miroudot n° B-327 (diffusion de programmes propres d'origine locale par les sociétés régionales de radiodiffusion sonore) et n° B-328 (conservation des enregistrements d'émissions pendant un délai de deux mois par les sociétés et les stations) - Art. 49 (p. 3049): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° B-35 de M. Charles Pasqua, rapporteur (mission de production des sociétés régionales de programme de télévision) - Art. 50 (p. 3051): son amendement n° B-360: ressort d'une ou plusieurs régions d'outre-mer; mission des sociétés régionales ou territoriales de radiodiffusion sonore et de télévision; retiré au profit de l'amendement analogue n° B-37 de M. Charles Pasqua, rapporteur - Art. 51: s'oppose à l'amendement n° B-169 de M. James Marson, soutenu par M. Pierre Gamboa (financement des sociétés régionales et autonomie) - Demande le retrait de l'amendement n° B-90 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (accord des collectivités territoriales avec les décisions des sociétés régionales engageant les finances des collectivités territoriales) - Art. 52 (p. 3052): s'oppose à l'amendement n° B-39 de M. Charles Pasqua, rapporteur (composition du conseil d'administration des sociétés régionales ou territoriales de programme) - Après l'art. 13 *bis* (suite) (p. 3053): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-22, précédemment réservé, de M. Charles Pasqua, rapporteur (pouvoir de nomination de la Haute autorité) - Chapitre IV: demande la réserve de l'amendement n° B-40 de M. Charles Pasqua, rapporteur (intitulé: « actions extérieures du service public de la radiodiffusion sonore ») - Section I: demande la réserve de l'amendement n° B-41 de M. Charles Pasqua, rapporteur (suppression de la section et de son intitulé: « la radiodiffusion ») - Art. 53 (p. 3055): accepte l'amendement n° B-121 de M. Charles de Cuttoli (mission de la société nationale: diffusion internationale, notamment aux Français de l'étranger).

Suite de la discussion - (25 juin 1982) - Art. 54 (p. 3157): accepte l'amendement de coordination n° B-42 de M. Charles Pasqua, rapporteur - Art. 55 (p. 3158): son amendement n° B-361: équilibre au sein du conseil d'administration de la société nationale de programme entre les représentants de la société Radio-France et les représentants de l'Etat; devenu sans objet - Section II (p. 3159): accepte la réserve jusqu'après l'article 58 de l'amendement n° B-44 de M. Charles Pasqua, rapporteur (suppression de cette section et de son intitulé: « Section II - La télévision ») - Avant l'art. 56: accepte la réserve jusqu'après l'article 58 de l'amendement n° B-45 de M. Charles Pasqua, rapporteur (insertion d'un intitulé de chapitre: « Chapitre additionnel - La commercialisation des oeuvres et documents audiovisuels ») - Art. 56 (p. 3160): difficultés de commercialisation de la production nationale à l'étranger - Importante compétition internationale en matière de production d'images - Nécessité d'un élargissement de notre marché - Chaque organisme de télévision disposant jusqu'ici de ses propres moyens de commercialisation - Nécessité de créer un organisme spécialisé de coordination ayant une mission générale - En réponse à M. Maurice Blin, rappelle qu'une relation de caractère conventionnel existera entre la société de commercialisation et les sociétés de programme ou de production - (p. 3161): nécessité de rassembler les moyens en personnels dispersés dans les différents organismes - Création de cette société n'entraînant pas de dépenses supplémentaires - Demande le

retrait de l'amendement n° B-91 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis, soutenu par M. Maurice Blin, rapporteur général (suppression de cet article relatif à la création d'une société chargée de commercialiser à l'étranger les oeuvres et documents audiovisuels français) - Son amendement n° B-362: nouvelle rédaction de cet article relatif à la création et à la mission de la société de commercialisation; adopté après modification par le sous-amendement n° B-363 de M. Charles Pasqua, rapporteur (nouvelle société participant à titre accessoire à des accords de coproduction et passant des accords de commercialisation en France et à l'étranger à l'exclusion d'accords lui confiant la diffusion d'oeuvres cinématographiques en France) - S'oppose aux amendements n° B-119 de M. Robert Pontillon, rapporteur pour avis, soutenu par M. Paul d'Ornano (suppression de cet article relatif à la création d'une société de commercialisation des documents audiovisuels à l'étranger) et n° B-355 de M. Michel Miroudot, soutenu par M. Paul d'Ornano (accords passés par la société de commercialisation ne concernant pas les oeuvres cinématographiques) - Intitulé de la section II du chapitre IV du titre III (suite) (p. 3162): accepte l'amendement n° B-44 de M. Charles Pasqua, rapporteur, précédemment réservé (suppression de cet intitulé) - Avant l'art. 56 (suite): accepte l'amendement n° B-45 de M. Charles Pasqua, rapporteur, précédemment réservé (introduction d'un intitulé de chapitre additionnel: « Chapitre additionnel - La commercialisation des oeuvres et documents audiovisuels ») - Intitulé du chapitre IV du titre III (suite): accepte l'amendement n° B-40 de M. Charles Pasqua, rapporteur, précédemment réservé (nouvelle rédaction de cet intitulé: « L'action extérieure du service public de la radiodiffusion sonore ») - Section 1 du chapitre IV du titre III (suite) (p. 3163): accepte l'amendement n° B-41 de M. Charles Pasqua, rapporteur, précédemment réservé (suppression de cette section et de son intitulé).

Suite de la discussion - (29 juin 1982) - Chapitre V (p. 3205): accepte l'amendement de coordination n° B-47 de M. Charles Pasqua, rapporteur - Art. 59: accepte l'amendement n° B-94 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (approbation chaque année par le Parlement à l'occasion du vote de la loi de finances du montant des ressources spécifiques, redevance et publicité, de l'ensemble des organismes de l'audiovisuel) - Avant l'art. 60 (p. 3206): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° B-95 de M. Jean Cluzel rapporteur pour avis (précision relative aux conditions de répartition de la redevance et du produit de la publicité aux organismes du service public de l'audiovisuel) - Art. 60: accepte l'amendement n° B-96 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (approbation par le Parlement de la répartition du produit attendu de la redevance et fixation du montant du produit attendu des recettes provenant de la publicité de marques à la télévision) - Après l'art. 60 (p. 3207): demande le retrait de l'amendement n° B-147 de M. André Rabineau, soutenu par M. Daniel Millaud (possibilité pour les téléspectateurs d'exprimer un jugement chiffré sur chacune des sociétés de programme et sur la qualité des programmes) - Art. 61 (p. 3208): accepte l'amendement de coordination n° B-49 de M. Charles Pasqua, rapporteur - (p. 3209): s'oppose à l'amendement n° B-50 de M. Charles Pasqua, rapporteur (approbation par la Haute autorité de la communication audiovisuelle de la répartition des ressources et de la répartition de la redevance) - Accepte l'amendement n° B-51 de M. Charles Pasqua, rapporteur (prise en compte de l'effort consenti en faveur de la création pour l'attribution de la redevance) - Art. 63 (p. 3210): accepte les amendements de M. Charles Pasqua, rapporteur: n° B-53, de coordination, et n° B-55 (documents devant faire apparaître l'effort consenti par les organismes concernés en faveur de la création) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° B-54 de M. Charles Pasqua, rapporteur (reprise de dispositions figurant dans l'article 74 de la loi de 1974 en vertu desquelles les documents visés à cet article doivent être portés à la connaissance du Parlement) - Art. 64 (p. 3213): s'oppose aux amendements n° B-118 de Mme Brigitte Gros (fixation par la Haute autorité de

l'objet, de la durée et des modalités de la programmation des émissions publicitaires et limitation à 25 % du total des ressources des sociétés de programme des recettes provenant de la publicité de marques), n° B-56 de M. Charles Pasqua, rapporteur (fixation de la progression de l'insertion de la publicité dans les programmes et de la détermination des secteurs couverts par elle), n° B-99 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (conditions d'introduction et de progressivité de la publicité de marques sur les antennes des sociétés régionales de télévision), n° B-57 de M. Charles Pasqua, rapporteur (fixation à 25 % maximum du total des ressources des organismes visés au titre de la présente loi de la proportion des recettes provenant de la publicité de marques), n° B-130 de M. Henri Caillavet (fixation à 40 % maximum du montant total des recettes publicitaires par rapport au montant de la redevance), n° B-131 de M. Henri Caillavet (progressivité du volume des recettes publicitaires des sociétés régionales de radiodiffusion et de télévision) et n° B-227 de M. Michel Miroudot, soutenu par M. Lionel Cherrier (interdiction pour la société nationale de programmation prévue à l'article 38 et pour les sociétés régionales de télévision prévues à l'article 49 de diffuser des messages publicitaires) - **Art. 65** (p. 3216) : accepte l'amendement rédactionnel n° B-58 de M. Charles Pasqua, rapporteur - **Art. 67** (p. 3217) : accepte l'amendement n° B-59 de M. Charles Pasqua, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif au financement des sociétés régionales ou territoriales de radiodiffusion sonore ou de télévision) - **Art. 68 A** (p. 3218) : s'oppose à l'amendement n° B-60 de M. Charles Pasqua, rapporteur (suppression de cet article relatif aux garanties des droits des personnels et des journalistes des organismes du service public de la radiodiffusion et de la télévision) - **Art. 68** (p. 3221) : demande le retrait de l'amendement n° B-172 de M. James Marson, soutenu par M. Charles Lederman (mise en place d'une convention collective qui ne peut déroger aux droits acquis et définissant des droits nouveaux et des garanties équivalentes à celles accordées par la loi aux salariés du secteur nationalisé) - S'oppose à l'amendement n° B-101 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (établissement par décret en Conseil d'Etat des statuts relatifs aux personnels des établissements publics ; personnels permanents et intermittents des sociétés du service public de la radiodiffusion sonore régis par le titre III du livre premier du code du travail relatif aux conventions collectives) - Après l'**art. 68** : s'oppose à l'amendement n° B-233 de M. Michel Miroudot, soutenu par M. Pierre-Christian Taittinger (réintégration des personnels licenciés par les sociétés nationales et établissements publics créés par la loi du 7 août 1974) - (p. 3223) : estime sans objet les amendements de M. Michel Miroudot, n° B-234 (bénéfice d'une garantie d'emploi pour les agents des sociétés nationales et établissements publics créés par la loi du 7 août 1974, en fonction avant la promulgation de la présente loi), n° B-235 (substitution de l'organisme d'affectation à l'ancien employeur dans les droits et obligations à l'égard des personnels pris en charge par les organismes visés aux chapitres II et III du présent titre), et n° B-237 (répartition des personnels entre les divers organismes de radiodiffusion et de télévision du secteur public sous le contrôle de la Haute autorité après avis d'une commission paritaire) - Avant l'**art. 68 bis** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° B-62 de M. Charles Pasqua, rapporteur (établissement d'un code des devoirs professionnels par décret en Conseil d'Etat après avis des organisations syndicales représentatives et déterminant les règles générales relatives au mode d'exercice des fonctions de programmeur ou responsable des programmes de producteur ou de réalisateur), et sur cet amendement s'oppose au sous-amendement n° B-238 de M. Michel Miroudot (établissement d'un code des devoirs professionnels par décret en Conseil d'Etat après avis des organisations syndicales représentatives ainsi que des organisations professionnelles) - Sur l'amendement n° B-62, son sous-amendement n° B-372 : établissement par décret en Conseil d'Etat d'un code des devoirs professionnels après avis de la Haute autorité et des organisations syndicales représen-

tatives ; adopté - (p. 3225) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° B-63 de M. Charles Pasqua, rapporteur (obligation pour toute personne ayant à quelque titre que ce soit fourni une idée ou un sujet pour une ou plusieurs émissions programmées par une des sociétés de radiodiffusion sonore et de télévision de tenir à la disposition de la société le relevé des rémunérations dont elle a bénéficié en contrepartie de son intervention par des personnes physiques ou morales autres que ladite société) - **Art. 69** (p. 3226) : demande le retrait de l'amendement n° B-208 de M. Félix Ciccolini (suppression de cet article relatif à l'organisation d'un service minimum en cas de cessation concertée du travail) et s'oppose à l'amendement n° B-65 de M. Charles Pasqua, rapporteur (désignation des catégories de personnels ou agents devant demeurer en fonction par les présidents des organismes visés au titre III en cas de cessation concertée du travail et de l'organisation d'un service minimum) - Après l'**art. 69** (p. 3227) : accepte la demande d'examen en priorité des articles 81 et 82 de M. Charles Pasqua, rapporteur - **Art. 81** : accepte l'amendement de coordination n° B-367 de M. Charles Pasqua, rapporteur - **Art. 82** (p. 3228) : accepte les amendements de coordination de M. Charles Pasqua, rapporteur, n° B-368, B-369, et B-370 - Accepte l'amendement n° B-366 de M. Charles Pasqua, rapporteur, précédemment réservé (intitulé de chapitre additionnel : Chapitre additionnel après le chapitre VI : « Dispositions diverses ») - **Art. 70** (p. 3230) : cumul possible d'autorisations de différentes natures - Existence de différents régimes qui sont soumis non pas à la nature du support ou au contenu mais à la nature de la communication - Existence d'un régime transitoire d'autorisation préalable auquel sera substitué le régime de la simple déclaration préalable dès que sera fixé le statut de l'entreprise de communication, au plus tard le 1^{er} janvier 1986 - Demande le retrait de l'amendement n° B-105 de M. Louis Perrein (soumission à un régime de déclaration préalable de tout service de communication audiovisuelle avec le public en général, même si les infrastructures de communication qu'il emprunte sont utilisées en commun avec un service soumis à un régime d'autorisation préalable) - (p. 3231) : demande le retrait de l'amendement n° B-173 de M. James Marson (soumission des services de communication audiovisuelle à titre transitoire au régime de l'autorisation préalable jusqu'à l'adoption d'une loi qui devra être déposée avant le 1^{er} janvier 1983) et de l'amendement n° B-106 de M. Louis Perrein (bénéfice d'une autorisation pour les services qui, antérieurement à la promulgation de la présente loi, font l'objet d'une expérimentation officielle) - Après l'**art. 70** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° B-245 de M. Michel Miroudot (soumission aux règles de la correspondance privée de toute action de communication audiovisuelle de personne à personne) - **Art. 71** (p. 3232) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Louis Perrein, n° B-107 (soumission au régime de l'autorisation préalable des services de télétexte diffusés par voie hertzienne) et n° B-108 (délivrance des autorisations autres que celles qui sont accordées par la Haute autorité en vertu de l'article 14 ci-dessus par le Premier ministre après consultation d'une commission composée des représentants du Parlement, des organisations professionnelles appartenant au domaine de la communication et de l'information, des pouvoirs publics et du Gouvernement ; composition de cette commission fixée par décret) - Après l'**art. 71** : s'oppose à l'amendement n° A-61 de M. Michel Miroudot, précédemment réservé (liberté d'utilisation des réseaux câblés) - **Art. 71 bis** (p. 3233) : s'oppose à l'amendement n° B-109 de M. Louis Perrein (services de télévision nationaux ne pouvant faire l'objet que de contrats de concession de service public conclus par l'Etat avec des personnes morales de droit public ou de droit privé), et à l'amendement d'harmonisation n° B-174 de M. James Marson - Après l'**art. 71 bis** : s'oppose à l'amendement n° B-110 de M. Louis Perrein (établissement d'un tableau synoptique relatif aux domaines d'application de différents régimes prévus aux articles 70, 71 et 71 bis ainsi qu'à l'autorité compétente pour délivrer les autorisations néces-

saies) - **Art. 72** (p. 3234) : accepte l'amendement rédactionnel n° B-66 de M. Charles Pasqua, rapporteur, et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° B-67 de M. Charles Pasqua, rapporteur (possibilité pour des sociétés dans lesquelles l'Etat est statutairement majoritaire, d'obtenir plusieurs autorisations) - S'oppose à l'amendement n° B-111 de M. Louis Perrein (possibilité pour une personne offrant des services de télétexte diffusés par voie hertzienne d'obtenir plusieurs autorisations au titre de l'article 71) - **Art. 73** (p. 3235) : s'oppose à l'amendement n° B-132 de M. Henri Caillavet (possibilité pour les titulaires d'autorisations de diffuser des messages publicitaires dans une limite qui ne peut excéder cinq minutes par heure non cumulables) - **Après l'art. 73** (p. 3236) : demande le retrait de l'amendement n° B-112 de M. Louis Perrein (fixation par décret des caractéristiques auxquelles doit répondre un service de communication audiovisuelle pour être considéré comme un service local de radio télévision par câble) - **Art. 74** (p. 3237) : s'oppose aux amendements de M. Michel Miroudot, n° B-256 (possibilité d'accorder des autorisations à des bénéficiaires différents, chaque fois que cela sera techniquement possible) et n° B-257 (autorisation réputée accordée si le demandeur n'a pas reçu dans les deux mois suivant le dépôt de sa demande notification d'une décision de rejet) - **Art. 75** : s'oppose à l'amendement n° B-113 de M. Louis Perrein (octroi et maintien des autorisations subordonnés au respect des conditions fixées dans un cahier des charges) - (p. 3238) : s'oppose à l'amendement n° B-258 de M. Michel Miroudot (conditions de diffusion des oeuvres cinématographiques à l'antenne) - **Art. 76** : s'oppose aux amendements n° B-103 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (limitation à 50 % du montant total du financement de la part de la publicité commerciale) et n° B-176 de M. James Marson, soutenu par M. Pierre Gamboa (suppression de cet article relatif à la publicité commerciale à laquelle le demandeur est autorisé à faire appel pour le financement du service proposé et limitation à 80 % du montant total du financement de la part de cette publicité commerciale) - **Art. 76 bis** (p. 3239) : son amendement rédactionnel n° B-120 ; adopté - **Art. 77** : s'oppose à l'amendement n° B-70 de M. Charles Pasqua, rapporteur (délivrance des autorisations pour une durée maximale de dix ans) - **Art. 78** (p. 3240) : demande le retrait de l'amendement n° B-116 de M. Marc Boeuf, soutenu par M. Félix Ciccolini (représentation des associations de jeunesse et d'éducation populaire au sein de la commission chargée de donner un avis préalable aux décisions de la Haute autorité de la communication audiovisuelle) - **Art. 83** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° B-209 de M. Jacques Carat, soutenu par M. Félix Ciccolini - Demande le retrait de l'amendement n° B-74 de M. Charles Pasqua, rapporteur (application de dispositions particulières aux réalisateurs exerçant leur profession dans une ou plusieurs entreprises de communication audiovisuelle) - Intention du Gouvernement de déposer un projet de loi sur l'oeuvre audiovisuelle qui définira les conditions de protection des divers créateurs et autres professionnels participant à la création - **Art. 84** (p. 3241) : dispositions prises pour réduire le coût de perception de la redevance, en réponse à l'observation faite par M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis - Etude demandée visant à envisager la perception en deux ou trois fractions de la redevance - **Art. 85** : accepte l'amendement rédactionnel n° B-75 de M. Charles Pasqua, rapporteur - **Art. 87** (p. 3242) : s'oppose à l'amendement n° B-76 de M. Charles Pasqua, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'autorisation de l'entreprise de communication audiovisuelle pour la diffusion ou la distribution de tout ou partie de ses émissions en vue d'une diffusion ou d'une distribution dans le public à titre onéreux ou gratuit) - **Après l'art. 87** : accepte l'amendement n° B-207 de M. Charles de Cuttoli (exercice des attributions du Conseil supérieur des Français de l'étranger dans l'intervalle de ses sessions par son bureau permanent) - **Après l'art. 89** (p. 3243) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° B-77 de M. Charles Pasqua, rapporteur (pénalités en cas de refus de notification ou de notification incomplète des rémunérations et

prestations visées à l'article 68 bis A de la présente loi) - **Art. 90** : accepte l'amendement rédactionnel n° B-205 de M. Jacques Carat, soutenu par M. Félix Ciccolini - (p. 3244) : s'oppose à l'amendement n° B-78 de M. Charles Pasqua, rapporteur (fixation par décret en Conseil d'Etat des conditions de renouvellement des membres de chaque série de la Haute autorité) ; sur cet amendement, son sous-amendement n° B-373 : désignation des membres de la première Haute autorité dans un délai de trente jours à compter de la promulgation de la présente loi ; rejeté - **Après l'art. 90 bis** : son amendement n° B-371 : possibilité de siéger et de délibérer à titre transitoire et au plus tard six mois après la promulgation de la présente loi pour les conseils d'administration des établissements et sociétés prévus au titre III de la présente loi, dès lors qu'auront été désignés au moins les deux tiers de leurs membres ; adopté - **Art. 92** (p. 3245) : accepte l'amendement de coordination n° B-80 de M. Charles Pasqua, rapporteur - **Après l'art. 92 bis** (p. 3246) : demande le retrait de l'amendement n° B-122 de M. Charles de Cuttoli (détermination par une loi de programme pour une période de cinq ans des objectifs et moyens de la politique d'information et de communication audiovisuelle de la France à destination de l'étranger et concernant notamment les Français de l'étranger) - **Art. 93 bis** : accepte l'amendement rédactionnel n° B-82 de M. Charles Pasqua, rapporteur - Accepte l'amendement n° B-206 de M. Félix Ciccolini (impossibilité pour les établissements publics régionaux régis par la loi du 5 juillet 1972 et la loi du 6 mai 1976 de détenir la majorité du capital des sociétés visées à l'article 51) - **Art. 95** (p. 3247) : impossibilité pour un organisme consultatif de faire obstacle au déroulement d'une procédure, d'avoir une incidence sur la régularité de la procédure législative - S'oppose à l'amendement n° B-84 de M. Daniel Millaud (application de la loi dans les territoires d'outre-mer faisant l'objet de dispositions légales particulières et après consultation des assemblées territoriales concernées) - **Art. 96** (p. 3249) : accepte l'amendement de coordination n° B-83 de M. Charles Pasqua, rapporteur - S'oppose aux amendements de M. James Marson, soutenus par M. Charles Lederman, n° B-178 (abrogation de la loi n° 74-696 du 7 août 1974 modifiée par la loi n° 79-634 du 26 juillet 1979) et n° B-179 (abrogation de l'article 29 et des alinéas 3, 4, 5 et 6 de l'article 31 de la loi n° 74-696 du 7 août 1974 relatifs à la réintégration des agents de la redevance dans le service public) - **Deuxième délibération** (p. 3250) : accepte la demande de seconde délibération de M. Léon Eeckhoutte, président de la commission des affaires culturelles, concernant les articles 10, 12, 19, 26, 45, 48, additionnels après l'article 69, 81 et 82 - **Art. 10** : accepte l'amendement rédactionnel n° 10 de M. Charles Pasqua, rapporteur - **Art. 12** : accepte l'amendement rédactionnel n° 1 de M. Charles Pasqua, rapporteur - **Art. 19** : accepte l'amendement rédactionnel n° 2 de M. Charles Pasqua, rapporteur - **Art. 26** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de M. Charles Pasqua, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article définissant la composition du Conseil national de la communication audiovisuelle) - **Art. 45** (p. 3251) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 4 de M. Charles Pasqua, rapporteur - **Art. 48** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement d'harmonisation n° 5 de M. Charles Pasqua, rapporteur - **Après l'art. 69** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de coordination n° 6 et n° 7 de M. Charles Pasqua, rapporteur - **Art. 81** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 8 de M. Charles Pasqua, rapporteur (suppression de cet article pour coordination) - **Art. 82** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 9 de M. Charles Pasqua, rapporteur (suppression de cet article pour coordination) - **Vote sur l'ensemble** (p. 3252) : absence de valeur du document révélé par un journal sur la quatrième chaîne de télévision, s'agissant d'un document de travail datant d'au moins six mois, en réponse à M. Michel Miroudot - Examen d'un certain nombre d'hypothèses concernant l'audiovisuel par le conseil interministériel convoqué pour le 6 juillet - Incidences financières des décisions et saisine du Parlement.

Nouvelle lecture [n° 459 (81-82)] - (7 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3468) : divergences politiques insurmontables et échec de la commission mixte paritaire - Accord néanmoins intervenu entre les deux assemblées sur plus de la moitié des articles au cours des débats - Remerciements au Sénat et à sa commission des affaires culturelles - **Question préalable** (p. 3473) : demande le rejet de la motion n° 1 de M. Charles Pasqua, rapporteur, tendant à opposer la question préalable - Interventions des orateurs dans la discussion générale et principaux points de désaccord évoqués : composition de la Haute autorité de la communication audiovisuelle - (p. 3474) : pouvoirs de la Haute autorité - Coût de la réforme - Unanimité sur la nécessité de défendre la liberté de la presse - Contradictions entre le refus de la publicité sur les radios locales de service public et la proposition de l'introduire dans les radios privées - Autorisation des radios locales et rôle de la commission Holleaux - Souhaite le rejet de la motion.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Communication audiovisuelle - (2 décembre 1982) - (p. 6146) : application de la loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle - Stabilisation du parc des récepteurs et du produit de la redevance - Respect des équilibres du marché publicitaire - Création et développement de nouveaux services de communication audiovisuelle - Nouvelles structures de l'audiovisuel - Augmentation de la redevance pour droit d'usage - Diminution de « l'effet de parc » - Ressources de publicité commerciale - (p. 6147) : création d'une redevance annuelle sur les magnétoscopes - Prise en compte par le budget global du service de la Radiodiffusion nationale d'une part de la charge des exonérations consenties pour raison sociale - Extension du nombre des bénéficiaires d'exonérations - Fonctionnement de la Haute autorité de la communication audiovisuelle - Mise en place de sociétés nouvelles ; sociétés de radio et de télévision d'outre-mer, Radio France internationale - Décentralisation - Responsabilité de la société Radio France pour l'ensemble du secteur radio - Responsabilité de FR 3 pour la télévision dans les régions - Mise en place de structures juridiques nouvelles - Modalités de gestion des sociétés du service public - Transformation du statut de la Société française de production audiovisuelle (SFP) ; équilibre financier - Développement du service public - (p. 6148) : comparaison de la télévision française avec des chaînes étrangères - Audience pour la télévision, France Inter et France Musique ; référence à une enquête du Centre d'études des supports de publicité (CESP) - Mouvements de grève et absence de remise en cause des structures nouvelles de la communication audiovisuelle - (p. 6149) : conditions d'élaboration de la loi de 1974 et conflits sociaux violents - Définition de la notion même de service minimum - Tentative d'émission pirate à l'initiative d'un petit groupe de syndicalistes ; interruption de cette émission - Multiplication des vecteurs de consommation et augmentation du besoin de programmes - Promotion de l'appareil de création - Politique de câblage ; expérience de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) - Transformation de la quatrième chaîne - Exportation des créations françaises - (p. 6162, 6163) : en réponse à M. Jean Cluzel, caractère concomitant des dépenses et des moyens de financement de la création audiovisuelle - Importance donnée à la création et soutien apporté à la fiction - Réflexion sur les problèmes contemporains - En réponse à M. Charles Pasqua, qualité de la télévision et prise en compte du changement - Démocratie et volonté populaire - Nombre de personnes exonérées de la redevance sur la télévision - En réponse à M. Félix Ciccolini, fonctionnement de la Haute autorité de la communication audiovisuelle - Application de la loi sur la communication audiovisuelle - Programmes pour les enfants et adaptation des programmes pour les sourds et les mal-entendants - (p. 6164) : en réponse à M. Dominique Pado, respect des responsabilités et des compétences des présidents des conseils d'administration définies par la loi - Mission du ministre de tutelle -

Constitution et présidence des sociétés et des établissements publics audiovisuels nationaux en collèges d'employeurs - Préavis de grève pour l'ensemble des organisations de service public de radio et de télévision ; poursuite des discussions - Problèmes de l'outre-mer évoqués par MM. Louis Virapoullé, Lionel Cherrier et Georges Dagonia - Position en faveur de la constitution d'une filiale autonome dotée d'une existence juridique propre et des moyens nécessaires à son action - Situation des personnels - Montant des crédits de la société France outre-mer - En réponse à M. Henri Caillavet, installation de sociétés régionales - Définition de la localisation - Notion de station de plein exercice - (p. 6165) : installation de la quatrième chaîne - Etat actuel de la mission confiée à M. Jacques Thibaut par le ministère des relations extérieures - Satellite et négociations internationales en cours - Coexistence pacifique et non guerre de la publicité - Constitution de groupes de travail sur la politique générale de l'audiovisuel, le financement des programmes satellites et sur le problème des relations avec le cinéma - En réponse à M. Henri Caillavet, zones d'ombre et solution du satellite - Publicité clandestine en matière de sports - Société de commercialisation - En réponse à M. James Marson, héritage des gouvernements précédents - (p. 6166) : modification des structures juridiques de la SFP - Pluralisme des sensibilités dans les équipes rédactionnelles - Problème de Radio France internationale évoqué par M. Charles de Cuttoli - En réponse à M. Michel Miroudot, relations entre le cinéma et la télévision - Problème de l'intervention des pouvoirs locaux posé par M. Daniel Hoeffel - En réponse à M. Pierre-Christian Taittinger, mission du ministère de la communication - (p. 6167) : en réponse à M. Jean Cluzel, pluralisme et objectivité de l'information - Droits et devoirs des journalistes audiovisuels - Indépendance des journalistes de la radio ou de la télévision nationales - Pluralisme de la liberté - (p. 6168) : demande le vote des crédits - **Examen des crédits** - Etat E (p. 6171) : s'oppose à l'amendement n° 149 de M. Pierre-Christian Taittinger (suppression de la taxe sur les magnétoscopes).

Services du Premier ministre - I - Services généraux - Information - (2 décembre 1982) - (p. 6172) : préparation et échéancier de la réforme des aides en faveur de la presse écrite ; discours du Premier ministre lors de l'inauguration des locaux de l'Ecole supérieure de journalisme à Lille - Reconstitution du régime intermédiaire de TVA sur les périodiques et des dispositions de l'article 39 bis du code général des impôts relatif aux provisions pour investissement des entreprises de presse - (p. 6173) : obligation pour le Gouvernement et le Parlement de se prononcer pour la création d'un statut des entreprises de communication avant le 1^{er} janvier 1986 - Aides directes de l'Etat : reconduction et actualisation des crédits adoptés en 1982 ; cas particulier des tarifs postaux - Reconduction automatique des crédits - Fonds d'aide aux quotidiens nationaux et souhait de son extension à d'autres titres - Actualisation des crédits destinés à alimenter le Fonds d'aide à l'expansion de la presse à l'étranger - Impossibilité dans la conjoncture économique d'apporter une aide à la diffusion des journaux français dans les départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM) - Augmentation des crédits affectés à l'Agence France-Presse (AFP) - Difficultés de l'industrie de la presse - Rôle irremplaçable de la presse écrite - Modération du prélèvement sur le marché de la publicité opéré par le service public de la radiodiffusion-télévision - (p. 6177) : urgence d'une réforme du régime de la presse ; avantages du régime transitoire dont bénéficient les entreprises de presse - Service d'information et de documentation (SID) : instructions données pour freiner le développement anarchique des publications administratives - Opposition de Mme Brigitte Gros au service public de la presse et monopole exercé par les grands patrons capitalistes de la presse - Accusations portées contre les rédactions de l'audiovisuel - (p. 6178) : situation de la presse et héritage du précédent gouvernement - Inculpations prononcées en vertu de l'ordonnance de 1944 - Nécessité d'une réforme garantissant la liberté de la presse sans s'en remettre aux seules règles de la concurrence et du marché - Inquiétude

partagée avec M. Guy Schmaus sur la situation des imprimeries gérées par la Société nationale des entreprises de presse (SNEP) ; étude d'un plan de restructuration de l'imprimerie Mont-Louis par le comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) ; imprimerie Paul Dupont - En réponse à M. Guy de La Verpillière, rappel de la création du SID le 6 février 1976 par un décret du Premier ministre Jacques Chirac ; utilité de certaines de ces publications et guides - Campagne « les yeux ouverts » évoquée par M. Henri Goetschy, rapporteur spécial : importance de l'objectif national de lutte contre l'inflation ; tarifs spéciaux pratiqués par les organismes de radio-télévision et prévue par les lois de 1974 et du 29 juillet 1982 - (p. 6179) : demande le vote par le Sénat des crédits présentés.

FITERMAN (Charles), ministre d'Etat, ministre des transports (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1786].

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

n° 93 de M. Claude Mont : **autoroutes** (achèvement de l'autoroute B71) (11 juin 1982) (p. 2767 et suivantes).

n° 291 de M. Christian Poncelet : **Haute autorité** (accord conclu entre Antenne 2 et un quotidien) (19 novembre 1982) (p. 5620, 5621).

n° 289 de M. Charles Pasqua : **Régie autonome des transports parisiens (RATP)** (demande de concertation pour l'élaboration des projets du métro Pont-de-Neuilly-Défense) (19 novembre 1982) (p. 5621, 5622).

n° 298 de M. Serge Boucheny : **droits de l'homme** (atteintes aux libertés en Afrique du nord) (19 novembre 1982) (p. 5622, 5623).

n° 305 de M. Serge Boucheny : **politique extérieure** (action de la diplomatie française en faveur de la Namibie) (19 novembre 1982) (p. 5623, 5624).

n° 167 de M. Jacques Thyraud : **sociétés** (sauvegarde des sociétés d'audit françaises) (19 novembre 1982) (p. 5624, 5625).

n° 297 de M. Serge Boucheny : **médailles** (développement de la fabrication des médailles commémoratives) (19 novembre 1982) (p. 5625).

n° 304 de M. Michel Caldaguès : **radiodiffusion et télévision** (perquisitions domiciliaires pour la taxe sur les magnétoscopes) (19 novembre 1982) (p. 5626, 5627).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au relèvement de la limite de responsabilité du transporteur de personnes en transport aérien intérieur** [n° 66 (81-82)] - (8 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 1035) : responsabilité des transporteurs aériens intérieurs à l'égard de leurs passagers en cas d'accident - Fiabilité du transport aérien français - Indemnisation des passagers des lignes internationales : convention de Varsovie de 1929 ; protocole de La Haye de 1955 ; prochaine entrée en vigueur du protocole n° 3 de Montréal de 1975 - Nécessité à compter du 1^{er} avril 1982 d'un nouveau relèvement de la limite de responsabilité des transporteurs aériens français - (p. 1036) : problème abordé par M. Bernard Legrand, rapporteur, de l'actualisation de la limite de responsabilité des transporteurs aériens intérieurs - Choix de la référence aux droits de tirage spéciaux - Art. 1 (p. 1037) : accepte l'amendement n° 1 de M. Bernard Legrand, rapporteur (majoration du relèvement proposé pour la limite de responsabilité des transporteurs aériens intérieurs).

- **Question au Gouvernement, de M. Michel Darras : abaissement du seuil du versement destiné aux transports en commun** - (29 avril 1982) - (p. 1513) : politique des transports du Gouvernement : priorité aux transports collectifs urbains - (p. 1514) : cas de la région Ile-de-France - Engagement pris par le Président de la République et études en cours sur l'abaissement du seuil du versement transports en commun.

- **Projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains** [n° 431 (81-82)] - (21 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3712) : augmentation des déplacements ; rôle de l'automobile ; nuisances et pertes de temps ; accidents de la circulation ; exclusion de certaines catégories de personnes ; problème de l'énergie - Insuffisance des moyens des collectivités et organismes gestionnaires - Action du Gouvernement pour l'aménagement et le développement des transports urbains - Accroissement du budget des transports urbains ; fonds spécial grands travaux - Aménagement des centres urbains - Développement et modernisation des dessertes - Modalités de financement : usagers ; Etat ; collectivités publiques ; autres bénéficiaires de l'existence d'un système de transport - (p. 3713) : contribution de l'Etat et des entreprises - Abaissement du seuil de population au-delà duquel peut être instauré le versement transport ; taux de ce versement - Amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises - Création d'emplois - Décentralisation et banalisation de l'usage du versement transport - Transports parisiens : prise en charge directe par les employeurs d'une partie de la carte orange ou de la carte hebdomadaire de travail de leurs salariés - Action du Gouvernement au service du pays.

Deuxième lecture [n° 484 (81-82)] - (22 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3768) : moyens nouveaux pour le développement des transports publics - Participation proportionnelle stable des différents intervenants dans le financement du système de transports - Etonnement devant l'hostilité de M. Michel Giraud à ce projet - (p. 3769) : texte ne tenant pas compte du précédent projet de réforme des transports parisiens - Regrette que la majorité sénatoriale soit animée par des motivations plus politiques que sociales - Souhaite l'adoption de ce projet par la Haute assemblée - **Question préalable** (p. 3770) : projet conforme à la politique rigoureuse menée par le Gouvernement - Développement urgent des transports publics pour économiser l'énergie, augmenter la sécurité et faire régresser le nombre des accidents de la circulation, améliorant ainsi le budget de la sécurité sociale - Demande le rejet de la motion n° 1 de M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 82-684 du 4 août 1982 relative à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains** [n° 507 (81-82)] - (23 septembre 1982) - **Discussion générale** (p. 4135) : harmonisation des dispositions de cette loi.

- **Question au Gouvernement, de M. Bernard Legrand : annulation de commandes d'Airbus** - (7 octobre 1982) - (p. 4380) : annulation par la compagnie aérienne nationale de Thaïlande de la commande de deux avions Airbus au profit de deux Boeing 767 - Retard de livraison du fabricant américain de moteurs General Electric - Informations données par les médias - Crise du transport mondial aérien - Difficultés de Lockheed, Douglas et Boeing - Coopération entre la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) et General Electric - Recherche d'une coopération européenne - Diversification des activités de la SNECMA.

- **Question au Gouvernement, de M. Henri Caillaud : perspectives de mise en service de la ligne TGV Sud Ouest** - (7 octobre 1982) - (p. 4380) : rapport de la commission créée sur la mise en service du train à grande vitesse (TGV) Sud Ouest - (p. 4381) : conditions de financement de cette ligne - Prochaine publication du rapport et décision

du Gouvernement ; possibilité de réalisation en 1988 - Liaison entre Bordeaux et Toulouse.

— **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Transports - (26 novembre 1982) - (p. 5822) : rôle des transports dans la vie économique et sociale - Industrie ferroviaire ; travaux publics ; aéronautique - Effort prioritaire en faveur de ce budget : taux de croissance des crédits de paiement et des autorisations de programme - Rigueur financière et économies de fonctionnement ; transfert des services météorologiques à Toulouse ; réorganisation de l'exploitation de Concorde ; réforme des sociétés d'autoroutes et suppression des appels en garantie ; remboursement partiel de la carte orange - (p. 5823) : recours abusif au critère de la rentabilité financière sous l'ancien gouvernement - Priorités de ce budget : transports urbains et interurbains de personnes ; schémas de déplacements urbains et contrats de plan ; traduction budgétaire - Rééquilibrage entre Paris et la province ; rôle du Fonds spécial de grands travaux - Programme routier - Chemins de fer - Assainissement financier de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) - Projet de loi d'orientation des transports intérieurs déjà examiné par l'Assemblée nationale - Progression des crédits routiers ; programmes d'aménagement du territoire ; électrification des chemins de fer bretons - Crédits des voies navigables ; futur schéma directeur ; plan de crise de la batellerie - Construction aéronautique civile : poursuite du programme Airbus A 320 ; moteur CFM 56 ; avion de transport régional ATR 42 - Crise du transport aérien - (p. 5824) : transports urbains et investissements routiers - Sécurité routière : emplois d'inspecteurs pour le permis de conduire et pour l'inspection du travail des transports - Sécurité de la navigation aérienne : créations d'emplois - Service de la météorologie : sécurité aérienne et lutte contre les feux de forêt ; créations d'emplois - Budget des transports et recherche : autorisations de programme ; créations d'emplois - Place de ce budget dans la politique économique et sociale globale du Gouvernement - (p. 5828) : démenti formel quant à l'éventualité d'achat par Air France à Mac-Donnell Douglas de DC 9-80 - (p. 5844) : interventions des divers orateurs - Contradictions de certains intervenants - Large soutien à la politique de priorité aux transports collectifs - Equilibre entre l'Ile-de-France et la province : réforme des transports parisiens ; abaissement du seuil du versement des transports en commun aux communes de 30 000 habitants - Mécanisme de la carte orange et extension éventuelle à la province - Politique de soutien aux initiatives des organismes gestionnaires des systèmes de transports urbains ou interurbains : contrats de développement et aide de l'Etat - Sécurité dans le métro : effectif de surveillance générale de la Régie autonome des transports parisiens (RATP) ; services de sécurité et postes d'agents civils ; systèmes d'alerte - (p. 5845) : accueil du public sur les quais - Coopération entre la RATP et le secrétariat d'Etat à la sécurité de M. Joseph Franceschi - Insuffisance de la desserte d'Orly rail et de Roissy rail : rupture de charge ; amélioration nécessaire de l'efficacité - Transports scolaires : transfert de compétences et transfert de ressources ; insertion dans les plans de transport des voyageurs réguliers - SNCF : politique précédemment suivie en matière de financement : absence de dotation en capital et de moyens d'auto-financement ; système de tarification ; régression du service public - Dotation publique pour 1983 ; retraites - Comparaison entre le total de dotations publiques allouées aux transports collectifs et les crédits d'équipement routier - Assainissement de la gestion de la SNCF ; rôle économique et rôle social ; futur cahier des charges et contrat de plan - Train à grande vitesse : TGV Sud Est et TGV Atlantique ; rentabilité financière ; problèmes de tracé ; desserte de la banlieue sud : gare de Massy Palaiseau - Absence de menaces pour l'existence d'Air Inter - (p. 5846) : amélioration des dessertes nationales classiques, des dessertes régionales et des petites lignes - Routes et autoroutes : réforme autoroutière : organismes de

péréquation et abaissement des tarifs de péage ; maîtrise publique des sociétés privées ; question sur la gratuité et pratiques scandaleuses de l'ancienne majorité ; critiques de la Cour des comptes - Déficit des concessions privées ; charges d'emprunts - Concertation - Autoroute A 64 : desserte du Sud Ouest, du Pays basque et des Landes ; controverse sur le tracé et arbitrage - Grands programmes : plan routier breton ; plan Massif Central ; grand Sud Ouest - Budget des voies navigables : plan de crise de la batellerie ; projet de loi d'orientation des transports intérieurs - Entretien des berges - Dotation globale d'équipement (DGE) et entretien des canaux ; progression des crédits - (p. 5847) : travaux de la commission Grégoire ; Fonds spécial de grands travaux - Transport aérien : crise internationale - Situation d'Air France et d'Air Inter - Industrie aéronautique : Airbus A 320 ; moteur européen ; caractère illusoire d'une solution de relance du Mercure - Construction de moteurs et indépendance technologique de la France - Liaisons avec la Réunion : éventualité d'un projet de liaison Bruxelles La Réunion ; offensive des Etats-Unis de dérèglementation du transport aérien et déficit des grandes compagnies ; obligation de service public et desserte régulière - Défense de la compagnie nationale Air France ; politique de développement du charter français : accord entre Air France et Euralair - (p. 5848) : tarifs des transports de liaison entre les départements d'outre-mer et la métropole : tarifs avantageux consentis aux travailleurs les plus démunis ; limitation de l'augmentation des tarifs pour 1982 et prise en charge par l'Etat - Défense de l'intérêt général et du service public ; concertation entreprise - Navigation aérienne : droit de grève des contrôleurs aériens ; impératifs de sécurité et règles de service minimum - Bruit provoqué par les avions à proximité de l'aéroport d'Orly - Proposition faite par M. Jean Colin quant à la procédure d'indemnisation des riverains - Rigueur et cohérence de ce budget ; prise en compte des besoins du pays - Demande d'approbation des crédits - Examen des crédits - Etat C (p. 5849) : demande le rejet de l'amendement n° A-119 de MM. Maurice Blin, rapporteur général, et Jean-François Pintat, rapporteur spécial (1^o réduction des autorisations de programme : inscription budgétaire nécessaire en faveur des recherches des parties haute pression et haute température pour la construction de moteurs civils d'avions et d'hélicoptères ; 2^o réduction des crédits de paiement).

— **Projet de loi d'orientation des transports intérieurs [n° 50 (82-83)]** - (13 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 6760) : importance des transports pour l'économie - Circonstances d'élaboration et de dépôt de ce projet de loi d'orientation - Commission Kahn ; consultation du Conseil supérieur des transports ; concertation - (p. 6761) : crise actuelle du système de transports - Expansion de l'automobile et du transport routier de marchandises et concurrence avec les autres modes de transport : batellerie ; Société nationale des chemins de fer français (SNCF) - Objectifs d'efficacité économique et de clarification - Prise en compte du coût économique réel - Mission de service public - (p. 6762) : notion de « service public à intensité variable » - Principes du projet en examen : droit au transport et priorité au développement des transports publics urbains, interurbains et ruraux ; mesures spécifiques : accessibilité aux personnes âgées et aux handicapés ; désenclavement des régions de montagne ; continuité territoriale pour la Corse ou les autres îles - Coordination avec la loi de décentralisation : rôle des contrats de plan ou des contrats de développement - Problème du financement - Transport des marchandises : vérité des coûts et des prix ; amélioration des conditions de travail ; abaissement de la durée du travail - Démocratisation et décentralisation des institutions : exemple du Conseil supérieur des transports - Compétitivité des entreprises de transports - Développement des relations internationales, notamment dans le cadre de la Communauté économique européenne (CEE) - (p. 6763) : création de la nouvelle SNCF ; difficultés actuelles de l'entreprise ; nouveau statut d'établissement public industriel et commercial ; cahier des charges et contrat de plan ; assainissement financier progressif - Transport routier de

marchandises : juste rémunération du transporteur : clarté des contrats ; tarification d'ordre public ; problème des licences ; élaboration d'un statut du conducteur routier - Transport fluvial : création d'une chambre nationale de la batellerie ; travaux de la commission Grégoire et mise en place d'un schéma directeur pour l'amélioration et le développement des voies navigables et d'un plan de modernisation de la batellerie - Transport aérien : mise à jour du code de l'aviation civile ; principe de la complémentarité des diverses compagnies - Desserte des régions : compagnies de troisième niveau ; rapport Funel Villiers - Concertation avec les professionnels - Réforme audacieuse et raisonnable - Demande l'approbation du projet - (p. 6775) : réponses aux divers orateurs - Célébration par certains de l'héritage recueilli par le Gouvernement en matière de transports et caractère contestable de cette « chance » : exemples de la diminution du potentiel de la SNCF au cours des dernières années ou de la régression des crédits en matière de navigation fluviale et de transport routier - (p. 6776) : concessions précédemment passées avec les sociétés d'autoroutes et coût des appels en garantie ; exemples identiques dans le domaine du transport routier ou du transport aérien - Critiques contradictoires adressées au Gouvernement : exemple de l'insuffisance ou de l'excès des subventions à la SNCF - Mention explicite dans le projet, à l'article 5, de la liberté de gestion des entreprises - Prétendu interventionnisme de l'Etat et demande parallèle de création d'un fonds de péréquation du transport aérien - Situation de crise économique et objectif à long terme d'un tel projet - Perspective d'accroissement des besoins et de développement des activités - Intégration des problèmes de transport dans les problèmes généraux d'urbanisme et de développement économique : exemple de la desserte des banlieues ou des stations touristiques - (p. 6777) : objectif affirmé de complémentarité entre les divers modes de transport - Problèmes du transport fluvial, évoqués par MM. *Henri Caillavet* et *Jacques Eberhard* : réforme de la batellerie artisanale : création d'une chambre de la batellerie ; statut d'artisan pour les bateliers ; réforme des structures ; exemple du tour de rôle ; suggestion de pérenniser la commission Grégoire et rappel de l'extension du rôle du Conseil supérieur des transports et de la création des comités régionaux et départementaux des transports ; attente des conclusions de la commission quant aux différents projets de liaison Rhin Rhône, Seine Nord et Seine Est évoqués par les orateurs - Plan de modernisation du réseau fluvial : automatisation des écluses - Problèmes de la batellerie industrielle, évoqués par M. *Jacques Eberhard* - Erosion des berges - Délai d'établissement du cahier des charges de la SNCF ; consultation nécessaire du nouveau conseil d'administration - Transport aérien, évoqué par M. *Bernard Parmantier* : complémentarité entre les grandes compagnies (Air France, Air Inter) et les moyennes ou petites compagnies - Controverses sur l'intervention de l'Etat - Attachement proclamé de certains au libéralisme, mais absence de remise en cause des mesures liées à la notion de service public : péréquation, tarifs sociaux, licences, tarifications obligatoires - Clarté de la démarche du Gouvernement - Loi d'avenir - Intitulé du chapitre I et Art. 1 (p. 6778) : s'oppose aux amendements n° 7, n° 9 et n° 10 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, tendant à modifier les dispositions du projet relatives au droit au transport - Importance de la notion de droit au transport - Notion de citoyen et notion d'usager ; exclusion des personnes de nationalité étrangère - Cas des entreprises - Mise en cause des garanties attachées à l'exercice de la profession de transporteur - Art. 2 (p. 6780) : s'oppose à l'amendement n° 11 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression de la notion de mise en oeuvre progressive du droit au transport) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 114 de M. Pierre Noé, soutenu par M. Robert Laucournet (mise en oeuvre progressive du droit au transport et nécessité d'un maillage suffisant du territoire par les moyens de transport public, en particulier dans les zones rurales et à faible densité de population) - (p. 6781) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 12 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (modifica-

tion des dispositions relatives aux mesures particulières à prendre en faveur des personnes à mobilité réduite et des populations des parties insulaires ou lointaines du territoire national) et n° 115 de M. Pierre Noé, soutenu par M. Roland Grimaldi (renforcement de l'engagement relatif aux mesures particulières à prendre en faveur des personnes à mobilité réduite et des populations des parties insulaires ou lointaines du territoire national) - S'oppose à l'amendement n° 13 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression de l'alinéa relatif au droit à l'information en matière de transports) - Art. 3 (p. 6782) : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (rôle de la politique globale des transports : substitution de la notion de développement et de complémentarité des divers modes de transport à la notion de développement harmonieux et complémentaire des divers modes de transports individuels et collectifs) - (p. 6783) : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression de la notion de prise en compte, par la politique globale des transports, des coûts sociaux monétaires et non monétaires supportés par les usagers et les tiers) - (p. 6784) : s'oppose aux amendements de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, n° 16 (nouvelle rédaction de l'alinéa relatif au rôle de la politique globale des transports pour l'établissement des bases d'une concurrence loyale entre les modes de transport et entre les entreprises) et n° 17 (suppression de l'alinéa relatif à la contribution de la politique globale des transports au développement et à l'amélioration de la politique européenne des transports) - Respect par le Gouvernement des engagements du Traité de Rome - Précisions nécessaires relatives à l'harmonisation des conditions d'exploitation et d'utilisation - Art. 4 (p. 6785) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 18 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (élaboration conjointe par l'Etat et les collectivités territoriales de la politique globale des transports ; entreprises et organismes concernés, associés à sa mise en oeuvre ; référence au plan de la nation et à l'établissement de schémas de développement de transport) - (p. 6786) : accepte l'amendement n° 19 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (nouvelle rédaction de l'alinéa relatif au développement des transports collectifs) - Art. 5 : s'oppose à l'amendement n° 20 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression de la notion de service public des transports) - (p. 6787) : s'oppose à l'amendement n° 21 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression de l'alinéa relatif à la mention du développement de l'information sur le système de transports parmi les missions incombant aux pouvoirs publics) - S'oppose à l'amendement de coordination n° 22 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression de la mention du système de transports) - (p. 6788) : s'oppose à l'amendement n° 23 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (substitution à la notion d'organisation du transport public de la notion d'organisation du transport pour compte d'autrui) - S'oppose à l'amendement de coordination n° 24 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (transport pour compte d'autrui) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 25 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (variation des modalités de relation entre les autorités publiques et les entreprises de transport public et suppression de la référence à la distinction entre transport de personnes ou de marchandises en cette matière) - S'oppose à l'amendement de coordination n° 111 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur - Son amendement n° 122 : définition des transports publics et modification de la disposition relative au compte propre ; adopté - Art. 6 (p. 6789) : s'oppose à l'amendement n° 26 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif au principe de juste rémunération du transporteur) - Art. 7 : s'oppose à l'amendement n° 27 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression du paragraphe I de cet article relatif à l'inscription des entreprises de transport public de personnes) - (p. 6790) : s'oppose à l'amendement n° 28 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (organisation des transports collectifs réguliers de personnes par l'Etat, les collectivités territoriales ou leurs groupements : possibilité d'en confier l'exploitation

à un établissement public à caractère industriel et commercial et référence à la loi du 19 juin 1979 sur les transports publics d'intérêt local) - (p. 6791) : s'oppose à l'amendement n° 29 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (modification de l'alinéa relatif aux conditions de financement des services de transport public régulier de personnes) - S'oppose à l'amendement n° 30 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (substitution à la notion d'autorité compétente de la notion d'autorité organisatrice pour la définition de la politique tarifaire) - (p. 6792) : cas des transports scolaires du Calvados, évoqué par M. Philippe de Bourgoing - (p. 6793) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 31 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (fixation ou homologation des tarifs par l'autorité organisatrice) - Art. 8 (p. 6794) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour la demande de réserve de l'amendement n° 32 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression du paragraphe I de cet article, relatif à l'exercice des professions de transporteur public de marchandises, de loueur de véhicules industriels destinés au transport et d'auxiliaire de transport) - Dispositions applicables aux divers modes de transports et non aux seuls transports routiers - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 34 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur - (p. 6795) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 35 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur - S'oppose à l'amendement n° 36 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (substitution à la notion de rémunération des auxiliaires de transport de la notion de rémunération des commissionnaires de transport ; suppression du principe selon lequel cette rémunération est supportée par les bénéficiaires des services) - (p. 6796) : notion d'auxiliaires de transport utilisée par une directive européenne - Absence de mise en cause des dispositions spécifiques relatives au transport de presse, évoqué par M. Etienne Dailly - (p. 6797) : sur l'amendement n° 36, accepte le sous-amendement n° 138 de M. Jacques Eberhard (rétablissement du principe selon lequel cette rémunération est supportée par ceux qui bénéficient des services rendus) - *Intitulé du chapitre I (suite)* : s'oppose à l'amendement n° 7, précédemment réservé, de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (« Des principes généraux applicables aux transports intérieurs destinés à satisfaire les besoins des citoyens ») - Art. 9 : accepte l'amendement rédactionnel n° 37 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur - (p. 6798) : s'oppose à l'amendement n° 38 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (restriction aux seules opérations de transport exécutées pour compte d'autrui de l'obligation de comptabilité avec la réglementation des conditions de travail et de sécurité) - S'oppose à l'amendement n° 39 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression de la disposition relative à l'engagement de la responsabilité de l'expéditeur, du commissionnaire, de l'affrèteur, du mandataire, du destinataire ou de tout autre donneur d'ordre pour les manquements qui leur sont imputables) - (p. 6799) : problème de sécurité des transports routiers - Rapports de force et conditions des contrats.

- **Fait personnel** - (13 décembre 1982) - (p. 6800) : absence d'intention désobligeante dans l'utilisation du qualificatif « spécieux » appliqué au raisonnement tenu par M. Etienne Dailly.

- **Projet de loi d'orientation des transports intérieurs [n° 50 (82-83)]** - *Suite de la discussion* - (14 décembre 1982) - Art. 9 (*suite*) (p. 6832) : s'oppose aux amendements de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, n° 139 (opérations de transport et conditions conformes à la réglementation applicable en matière de travail et de sécurité) et n° 39 (suppression de la disposition relative à l'engagement de la responsabilité de l'expéditeur, du commissionnaire, de l'affrèteur, du mandataire, du destinataire ou de tout autre donneur d'ordre pour les manquements qui leur sont imputables) - Art. 10 (p. 6833) : s'oppose à l'amendement n° 40 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à l'applicabilité des conditions et de la durée du travail aux salariés chargés de la conduite ou du pilotage) - Son amendement n° 1 :

réglementation relative à la durée du travail et à la durée de conduite ; adopté - Art. 13 (p. 6834) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, n° 42 (création d'une commission consultative pour suivre l'application des dispositions relatives à la sécurité de la conduite et à la durée du travail des conducteurs) et n° 43 (composition paritaire de cette commission) - Demande le retrait de l'amendement n° 116 de M. Pierre Noé (composition de la commission consultative chargée de suivre l'application des dispositions relatives à la sécurité de la conduite et à la durée du travail des conducteurs) - Art. 14 (p. 6835) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 128 de M. Jean Puech (choix relatifs aux investissements publics concernant les infrastructures, équipements et matériels de transports) - S'oppose à l'amendement n° 44 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (prise en compte du coût économique réel pour les choix relatifs aux infrastructures) - (p. 6836) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 45 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur et accepte l'amendement n° 46 du même auteur (établissement des schémas directeurs d'infrastructures par l'Etat et possibilité d'établissement par les collectivités territoriales) - (p. 6837) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 47 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, identique à l'amendement n° 109 de M. Louis de la Forest (suppression des dispositions de cet article relatives à la possibilité de contrats entre l'Etat et les collectivités locales intéressées pour la réalisation, l'aménagement d'une infrastructure) - S'oppose à l'amendement n° 48 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à la précision par décret en Conseil d'Etat des infrastructures et des choix technologiques) - Art. 15 (p. 6838) : s'oppose aux amendements de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, n° 49 (substitution de la notion d'autorité organisatrice à celle d'autorité compétente) et n° 50 (suppression des dispositions de cet article relatives à la participation au financement des infrastructures des différentes catégories de bénéficiaires qui en retirent un avantage direct ou indirect) - (p. 6839) : s'oppose à l'amendement n° 52 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (perception de taxes pour l'usage d'infrastructures permettant d'en assurer le financement, l'entretien et le fonctionnement) - Art. 16 (p. 6841) : s'oppose à l'amendement n° 53 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (mission du Conseil national des transports et absence de création des comités régionaux et départementaux des transports) - Art. 17 (p. 6842) : s'oppose aux amendements de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, n° 54 (composition du Conseil national des transports) et n° 55 (suppression des dispositions de cet article relatives à la composition des comités régionaux et départementaux des transports, pour coordination) - (p. 6843) : s'oppose aux amendements de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, n° 56 (suppression des dispositions de cet article relatives à la création d'une commission des sanctions administratives au sein du comité régional des transports) et n° 57 de coordination - Après l'art. 17 (p. 6844) : demande le retrait de l'amendement n° 58 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (mesures transitoires pour le Conseil supérieur des transports jusqu'à la mise en place du Conseil national des transports) - Art. 18 : accepte l'amendement n° 59 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (modalités de gestion des filiales de la Société nationale des chemins de fer français) - Sur cet amendement, son sous-amendement rédactionnel n° 136 ; adopté - Art. 19 (p. 6845) : s'oppose à l'amendement n° 132 de M. Raymond Brun, soutenu par M. Jean Chérioux (soustraction des terrains sur lesquels sont implantés les marchés d'intérêt national de la nouvelle concession octroyée à la Société nationale des chemins de fer français) - Son amendement n° 135 : attribution à titre gratuit des biens de la Société nationale des chemins de fer français, société anonyme d'économie mixte à l'établissement public SNCF ; adopté - Art. 20 (p. 6846) : s'oppose aux amendements de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, n° 60 (caractère de domaine public pour les biens immobiliers remis en dotation

à l'établissement public affectés au transport ferroviaire et aménagés spécialement à cette fin) et n° 61 (problème des installations de transport d'électricité, de gaz, des postes et des télécommunications bénéficiant d'un droit d'occupation du domaine public et arbitrage éventuel de l'Etat au cas où ces installations de transport énergétique se trouvent dans le domaine public ferroviaire) - Accepte les amendements de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, n° 62 (acquisition des biens immobiliers à l'établissement public au nom de l'Etat) et n° 63 (substitution des termes « utilisés par » à « nécessaires à ») - Sur cet amendement, son sous-amendement n° 137 : utilisation des biens immobiliers pour la poursuite de ses missions ; adopté - (p. 6847) : accepte l'amendement n° 64 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (possibilité pour les biens immobiliers détenus par l'établissement cessant d'être affectés à la poursuite de ses missions de recevoir une autre affectation domaniale) - Art. 21 : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 65 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (composition du conseil d'administration de l'établissement et représentation de cinq membres choisis en raison de leurs compétences, dont deux représentants des usagers nommés par décret) - Son amendement n° 8 : composition du conseil d'administration de l'établissement et représentation de six membres élus par les salariés de l'entreprise et de ses filiales ; devenu sans objet - (p. 6848) : sur le même sujet, accepte l'amendement n° 66 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur - S'oppose à l'amendement n° 67 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (détermination des modalités de nomination et d'élection des membres du conseil d'administration par décret en Conseil d'Etat après avis du Conseil national des transports) - Art. 24 (p. 6850) : s'oppose à l'amendement n° 68 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (concours financier de l'Etat à la Société nationale des chemins de fer français) - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 129 de M. Jean Puech, soutenu par M. Louis Lazuech (définition par les lois de finances des conditions dans lesquelles l'Etat apporte son concours financier) - S'oppose à l'amendement n° 69 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (prise en compte par ce concours des objectifs d'assainissement progressif de la situation financière de la société) - Art. 27 (p. 6851) : s'oppose aux amendements de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, n° 70 et 71 relatifs à la substitution de la notion de transports collectifs à celle de transports publics - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 72 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (impossibilité de création et de modification des dessertes locales des transports collectifs routiers non urbains de personnes à l'intérieur du périmètre sans l'accord de l'autorité organisatrice des transports collectifs urbains et du conseil général) - Art. 28 (p. 6852) : demande le retrait de l'amendement n° 118 de M. Pierre Noé (problème des déplacements urbains et caractère obligatoire de l'élaboration de plans en ce domaine) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, n° 73, rédactionnel, et n° 74, de coordination - S'oppose à l'amendement n° 75 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (prise en compte par les plans urbains des conditions générales de trafic) - (p. 6853) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, n° 76 (objectifs du plan de déplacements urbains : utilisation plus rationnelle de la voiture et bonne insertion des piétons, des usagers des véhicules à deux roues et des transports en commun) et n° 77 (étude des financements et des coûts d'exploitation) - S'oppose à l'amendement n° 78 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (substitution de la notion d'autorité organisatrice à celle d'autorité compétente) et accepte l'amendement n° 79 du même auteur (substitution de la notion de périmètre de transports urbains à celle d'agglomération) - Art. 29 (p. 6854) : s'oppose aux amendements de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, n° 80 (prise en compte par les dispositions de cet article des catégories suivantes) et n° 81 (suppression des dispositions de cet article relatives aux services privés) - S'oppose à l'amendement n° 82 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rappor-

teur (suppression des mots « services privés ») - (p. 6855) : accepte l'amendement n° 119 de M. Pierre Noé (définition du plan départemental comme schéma de développement des transports incluant l'ensemble des modes de déplacements publics sur les courtes distances ; prise en compte de toute commune dans ce plan) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° 141 : substitution des mots « peut inclure » à « incluant » ; suppression des dispositions relatives à la prise en compte de toute commune dans ce plan ; rejeté - S'oppose aux amendements de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, n° 83 (suppression des dispositions de cet article relatives aux services privés) et n° 84 (services occasionnels et autorisations délivrées par le président du conseil général du département concerné) - Après l'art. 29 (p. 6856) : s'oppose à l'amendement n° 85 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (inscription des entreprises à un registre des transports collectifs de personnes tenu par les autorités de l'Etat et modalités de cette inscription) - Art. 30 (p. 6857) : s'oppose à l'amendement n° 86 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (substitution des mots « transports collectifs » aux mots « transports publics ») - S'oppose à l'amendement n° 110 de M. Marcel Daunay (suppression d'un service en exploitation par l'autorité organisatrice et mise au point d'une procédure d'indemnisation écartant tout risque de spoliation par décret en Conseil d'Etat) et à l'amendement n° 87 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à l'absence de convention à expiration du délai de quatre ans du fait de l'autorité organisatrice et à la valeur de convention de l'autorisation antérieurement accordée au transporteur public pour une durée maximale de dix ans) - (p. 6858) : s'oppose à l'amendement n° 88 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (substitution des mots « transports collectifs » à « transports publics ») - Art. 31 : s'oppose à l'amendement n° 89 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (modalités de développement du transport routier de marchandises) et à l'amendement n° 134 du même auteur (suppression des dispositions de cet article relatives à la possibilité pour les collectivités publiques de favoriser les initiatives des entreprises pour pourvoir des équipements améliorant la productivité du système de transport) - S'oppose à l'amendement n° 130 de M. Jean Puech, soutenu par M. Louis Lazuech (amélioration de la productivité dans les transports routiers et contrats de plan entre l'Etat et l'ensemble des organisations professionnelles concernées) - Après l'art. 31 (p. 6859) : s'oppose à l'amendement n° 90 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (conditions d'exercice des professions de transport routier de marchandises pour le compte d'autrui et de loueur de véhicules industriels destinés au transport de marchandises) - Art. 8 (suite) : s'oppose à l'amendement n° 32, précédemment réservé de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression du paragraphe I de cet article relatif à l'exercice des professions de transporteur public de marchandises, de loueur de véhicules industriels destinés au transport et d'auxiliaire de transport) - Art. 32 (p. 6860) : s'oppose à l'amendement n° 91 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (substitution des mots « transporteurs de marchandises pour compte d'autrui » à ceux de « transporteurs publics routiers ») - Art. 33 : s'oppose à l'amendement n° 92 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression de cet article relatif à la composition des contrats de transports routiers de marchandises) - Art. 34 : s'oppose à l'amendement de coordination n° 93 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur - Son amendement n° 123 : précision des moyens de lutte contre le « tractionnariat » ; adopté - (p. 6861) : son amendement n° 2 : possibilité pour un transporteur routier de recourir à la sous-traitance s'il a la qualité de commissionnaire de transport ou dans des cas exceptionnels ; adopté - S'oppose aux amendements de coordination de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, n° 94 et n° 95 - Art. 35 (p. 6862) : son amendement n° 124 : couverture par ce contrat des coûts réels du service rendu dans des conditions normales d'organisation et de productivité ; adopté - Art. 36 : s'oppose à l'amendement de coordination n° 96 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur - Son amendement

n° 125 : exclusion de cet article de la location de véhicules industriels avec conducteur ; adopté - Art. 37 (p. 6863) : s'oppose à l'amendement n° 98 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives au lien entre les autorisations délivrées à l'entreprise ou un groupement d'entreprises et leurs efforts pour améliorer leur productivité ou au respect par elles des dispositions de cette loi) - Accepte l'amendement n° 99 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (valeur d'autorisation pour les licences de transport ou de location à durée limitée ou non détenues par les entreprises de transport ou de location pour l'application de cette loi) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° 126 : conditions fixées par un décret en Conseil d'Etat ; adopté - Art. 38 : s'oppose aux amendements de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, n° 100 (substitution des mots « graves et répétés » aux mots « graves ou répétés ») et n° 101 (suppression des dispositions de cet article relatives aux cas de radiation et de retrait en cas de manquement à la réglementation du travail ou de la sécurité) - Art. 41 (p. 6864) : accepte les amendements de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, n° 102 (institution d'une Chambre nationale de la batellerie artisanale jouant dans le secteur le rôle de chambre de métiers) et n° 103 (tenue par la Chambre nationale de la batellerie artisanale du registre des patrons et compagnons bateliers) - Art. 42 (p. 6865) : s'appose aux amendements de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, n° 104 (composition du conseil d'administration de l'Office national de la navigation) et n° 105 (gestion des bourses de fret par l'Office national de la navigation) - Art. 43 (p. 6866) : opposition du Gouvernement à une politique de déréglementation - Définition de l'autorité administrative comme ministre de tutelle - (p. 6867) : conventions entre l'Etat et les compagnies - Aide des collectivités publiques - Convention relative aux dessertes - Activité des compagnies ; action d'Air France - Extension des homologations de transport de marchandises - Politique des transports et crise du transport aérien - Accepte l'amendement n° 106 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (autorisation de l'autorité administrative pour les personnes physiques françaises et les personnes morales ayant leur siège social en France voulant exercer une activité de transport aérien public au moyen d'aéronefs immatriculés en France) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 107 du même auteur (transport de personnes entre un point d'origine et un point de destination - situés sur le territoire national) - Son amendement n° 3 : abrogation des dispositions de l'article L. 330-4 pour coordination ; adopté - Art. 44 (p. 6868) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 108 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (valeur d'autorisation pour les agréments jusqu'à leur date d'expiration) - Art. 45 (p. 6869) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 120 de M. Pierre Noé (absence d'applicabilité des dispositions de ce projet de loi au transport de gaz) - Après l'art. 45 : s'oppose à l'amendement n° 140 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (prise de sanctions ou de mesures de radiation après avis d'une commission départementale des sanctions administratives présidée par un magistrat de l'ordre administratif ou judiciaire) - Après l'art. 47 bis (p. 6870) : son amendement n° 4 : prise en compte partielle des transports maritimes dans la limite des activités de transport en cabotage national ; conditions de travail des marins ; organisation de la marine marchande ; compétence du Conseil supérieur de la marine marchande ; adopté - Art. 48 : son amendement de coordination n° 5 ; adopté - Sur l'ensemble (p. 6872) : avenir du transport routier - Travaux des commissions du Sénat et des sénateurs - (p. 6873) : mise en cause de certains principes fondamentaux de ce projet de loi ; notion de système de transport ; rôle du service public ; droit à l'information - Volonté de satisfaire les besoins du pays en matière de transport.

Nouvelle lecture [n° 156 (82-83)] - (17 décembre 1982) - Discussion générale (p. 7075) : modification du texte par l'Assemblée nationale - Philosophie du texte - Avis rendu par la commission européenne - Indemnisation des

entreprises qui pourraient subir un préjudice du fait de modifications ou de suppressions de services qu'elles assurent dans le cadre de mise en place des conventions prévues par plusieurs articles du projet de loi : décret de 1949 ; jurisprudence du Conseil d'Etat ; avis du Conseil d'Etat sur le projet de loi ; généralisation des dispositions de la loi sur les transports publics d'intérêt local du 19 juin 1979 et transfert des compétences au département ; engagement pris sur un décret en Conseil d'Etat faisant l'objet de concertation au sein du Conseil national des transports.

FOREST (Louis de la), sénateur de l'Ille-et-Vilaine (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale** [n° 269 (81-82)] - (11 mai 1982) - Après l'art. 6 (p. 1883) : son amendement n° 26 : application aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale des dispositions de la loi du 17 juillet 1980 instituant une assurance veuvage ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - (21 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4737) : inquiétude des élus locaux et des personnels de l'administration - Contribution du Sénat à l'élaboration de la loi sur les droits et libertés des communes, des départements et des régions du 2 mars 1982 - Retrait par le Gouvernement d'une partie des dispositions du projet en examen ; exemple de l'article 65 relatif à la compétence des communes en matière de financement des collèges ou de l'article 107 relatif aux écoles de musique ; secteur de l'action culturelle - Développement par l'Etat de sa politique de cofinancement et transfert des charges sur les collectivités locales sans transfert de ressources : exemple des investissements en faveur des routes nationales - Problème de la responsabilité confiée aux maires de la délivrance des permis de construire ou de démolir ; jurisprudence en ce domaine ; sanctions éventuelles sur le plan pénal ; responsabilité civile : réparation du préjudice - Principe posé à l'article 2 tendant à interdire la tutelle d'une collectivité locale sur une autre collectivité - Cas des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) - (p. 4738) : contribution du Sénat à l'amélioration du projet en examen.

Suite de la discussion - (28 octobre 1982) - Titre I - Art. 5 (p. 4897) : son amendement n° A-162, soutenu par M. Jacques Descours Desacres : suppression du premier alinéa relatif à l'exercice des attributions dans un domaine faisant l'objet d'un transfert de compétences par un groupement de collectivités territoriales ; retiré - Art. 6 (p. 4901) : son amendement n° A-164, soutenu par M. Jacques Descours Desacres : maintien des garanties statutaires accordées au personnel des collectivités locales et des services concernés dans l'attente de la promulgation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 ; retiré.

Suite de la discussion - (2 novembre 1982) - Titre II (suite) - Art. 20 (p. 4980) : son amendement n° A-165 : organismes consulaires ; devenu sans objet - Art. 25 (p. 4996) : son amendement n° A-167 : procédure de consultation préalable à l'élaboration d'un plan d'occupation des sols : délai de transmission de l'avis valant approbation du plan ; satisfait par l'adoption de l'amendement n° A-90 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis, modifié par le sous-amende-

ment n° A-157 de M. Paul Girod, rapporteur - Art. 30 (p. 5008) : son amendement n° A-168 : pouvoir d'initiative des régions pour l'établissement de schémas d'utilisation de la mer dans les zones côtières ; devenu sans objet.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Prestations sociales agricoles - (30 novembre 1982) - (p. 6032, 6033) : importante augmentation des cotisations sociales fixée par le budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) depuis 1977 - Répartition de l'ensemble des cotisations sociales s'opérant entre un nombre d'actifs en diminution - Constatation d'améliorations notables en 1982 - Bénéfice de mesures spécifiques pour les exploitants - Faiblesse de la retraite des agriculteurs par rapport aux autres régimes sociaux - Projet de BAPSA pour 1983 se caractérisant par l'importance de l'augmentation des cotisations, la moindre augmentation des prestations et la poursuite du désengagement de l'Etat - Ordonnance du 25 mai 1982 relative à l'abaissement de l'âge de la retraite devant intervenir en 1983 ne concernant pas les agriculteurs - Souhait d'une dérogation à l'application de la règle de la déchéance en faveur des agriculteurs privés de leurs droits à l'assurance-maladie par suite du non paiement de leurs cotisations d'assurance maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles.

- **Projet de loi d'orientation des transports intérieurs [n° 50 (82-83)]** - Suite de la discussion - (14 décembre 1982) - Art. 14 (p. 6836) : son amendement n° 109, identique à l'amendement n° 47 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur : suppression des dispositions de cet article relatives à la possibilité de contrats entre l'Etat et les collectivités locales intéressées pour la réalisation, l'aménagement d'une infrastructure ; rejeté.

FORTIER (Marcel), sénateur de l'Indre-et-Loire (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

- Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Membre suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Est nommé de nouveau membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes (12 octobre 1982) (p. 4462).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi (19 octobre 1982) (p. 4645).

DÉPÔTS

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Affaires sociales et solidarité nationale, travail, santé, emploi** - II. **Santé, solidarité nationale** [n° 95, annexe 2 (82-83)]. (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux prestations de vieillesse et d'invalidité [n° 287 (81-82)]** - (12 mai 1982) - Après l'art. 6 (p. 1931) : au nom de la commission des finances, déclare

applicable l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 26 de M. Jean Cauchon, soutenu par M. Jean-Pierre Blanc (augmentation progressive du taux des pensions de réversion pour les veuves de fonctionnaires).

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Affaires sociales - II - **Santé, solidarité nationale** - (9 décembre 1982) - Rapporteur spécial - (p. 6545) : impossibilité pour la commission des finances depuis plus d'un an d'obtenir des informations précises sur la situation financière de la sécurité sociale - Absence de réunion de la commission des comptes ; reprise de ses travaux le 20 décembre 1982 - Montant du budget de la santé et de la sécurité sociale et taux de la progression - (p. 6546) : crédits d'équipement sanitaire et social - Progression de la part des dépenses inéluctables au détriment des actions volontaristes - Modalités d'utilisation des crédits affectés aux programmes de prévention régionaux - Crédits affectés à l'action éducative - Insuffisance de la progression des crédits relatifs à la formation et au recyclage des professions médicales, para-médicales et sociales - Aggravation de la situation de ces dotations après les modifications apportées par l'Assemblée nationale - Sort défavorable réservé aux domaines de la pharmacie et du médicament - Augmentation des crédits affectés aux interventions dans le domaine des équipements hospitaliers et médicaux - Faiblesse des dotations accordées à l'équipement social - Existence d'un nombre très important de vacances d'emplois dans les services extérieurs - Absence d'actualisation des moyens en matériel et fonctionnement courant - Inquiétude face au projet de réforme de l'aide sociale dans le cadre de la décentralisation - Montant des dépenses d'aide sociale - Projet gouvernemental et transfert aux départements de la responsabilité des principales prestations d'aide sociale et des services d'action sociale - Transferts de compétences et de ressources - Rattrapage financier préalable - Evolution ultérieure de la charge - Devenir de la médecine libérale ; blocage des honoraires ; suppression du secteur privé des hôpitaux ; nécessaire revalorisation du rôle du médecin généraliste ; formation permanente et initiale ; création d'une filière de santé publique ; amorce de la création d'une filière publique concurrente de la filière libérale - Multiplication de centres de santé publics - (p. 6547) : condamnation à terme de la médecine libérale - Stagnation des moyens consacrés à la formation médicale continue - Suppression du secteur privé et pénalisation de 4 000 praticiens - Se déclare défavorable aux crédits de la section santé et solidarité nationale du projet de budget - Propose l'adoption des dispositions de l'article 66 rattaché relatif à la prise en charge par l'Etat du financement de l'allocation aux handicapés adultes - **Examen des crédits** - Etat B (p. 6584) : son amendement n° 166, déposé avec M. Maurice Blin, rapporteur général, et soutenu par M. André Fosset : réduction des crédits du titre IV relatifs à la promotion de la santé régionalisée ; retiré.

FOSSET (André), sénateur des Hauts-de-Seine (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1982 (9 juin 1982) (p. 2662).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (11 juin 1982) (p. 2760).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au développement des

institutions représentatives du personnel (18 juin 1982) (p. 2959).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes (18 juin 1982) (p. 2968).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes (18 juin 1982) (p. 2969).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (20 juillet 1982) (p. 3699).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création du fonds spécial de grands travaux (21 juillet 1982) (p. 3748).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (23 juillet 1982) (p. 3785).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (28 septembre 1982) (p. 4197).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (1^{er} octobre 1982) (p. 4299).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (5 octobre 1982) (p. 4352).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi (19 octobre 1982) (p. 4645).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne (3 novembre 1982) (p. 5082).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (8 novembre 1982) (p. 5287).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1983 (11 décembre 1982) (p. 6749).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du deuxième projet de loi de finances rectificative pour 1982 (16 décembre 1982) (p. 7020).

des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes (urgence déclarée) [n° 337 (81-82)] (18 mai 1982).

Avis présenté, au nom de la commission des finances sur le projet de loi [n° 286 (81-82)] relatif aux **présidents des chambres régionales des comptes** et au statut des membres des chambres régionales des comptes (urgence déclarée) [n° 338 (81-82)] (18 mai 1982).

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux **chambres régionales des comptes** et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes [n° 418 (81-82)] (23 juin 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des finances sur le projet de loi [n° 31 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi [n° 32 (82-83)] (12 octobre 1982) - **Chômage**.

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi [n° 59 (82-83)] (21 octobre 1982) - **Chômage**.

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Affaires sociales et solidarité nationale, travail, santé, emploi - I - Section commune - III - Travail, emploi** [n° 95, annexe 1 (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes** [n° 285 (81-82)] - (27 mai 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 2297) : précision des dispositions de la loi du 2 mars 1982 et mise à jour des dispositions de la loi du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes - Modalités et coût de fonctionnement des chambres régionales des comptes - Triple mission des chambres régionales ; contrôle juridictionnel, budgétaire et présentation d'observations - (p. 2298) : substitution d'une centralisation régionale à une centralisation parisienne - Techniques de mise en oeuvre pour l'application de la loi du 2 mars 1982 - Coopération entre la commission des lois et la commission des finances - Droits et pouvoirs des chambres régionales pour l'exercice des contrôles effectués - Responsabilité des comptables et des comptables de fait - Observations du représentant des organismes contrôlés - Transfert aux chambres régionales des attributions dévolues jusqu'à présent à la Cour des comptes - Fixation du siège, de la composition et de la répartition en sections des chambres régionales des comptes par décret en Conseil d'Etat - Qualification juridique des décisions des chambres régionales - Jugements à titre provisoire ou à titre définitif - Compétence des chambres régionales et de la Cour des comptes - Contrôle des comptes des collectivités territoriales et modalités en vigueur au niveau des services de l'Etat - Enquêtes à caractère technique et assistance d'experts ; garanties nécessaires - Composition en nombre impair des chambres - Inapplicabilité des règles de communication de documents administratifs au public - Procédure de révision des jugements de la chambre par la chambre elle-même - Procédure d'appel - Pouvoir d'investigation en matière de contrôle juridictionnel des comptes - Perfectionnement du texte - Propose l'adoption de ce projet de loi sous réserve du vote de ses amendements - **Intitulé du titre I** (p. 2304) : son amendement rédactionnel n° 1 ; adopté - **Art. 2** : son amendement n° 2 : contrôle des chambres régionales des comptes sur les comptes des établissements publics régionaux ; adopté - **Après l'art. 2** (p. 2305) : son amende-

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 285 (81-82)] relatif aux **chambres régionales**

ment n° 3 : jugements rendus par les chambres régionales des comptes ; adopté - **Art. 4** : ses amendements de coordination n° 4, n° 5 et n° 6 ; adoptés - **Art. 5** (p. 2306) : son amendement n° 7 : restriction des possibilités de consultation et d'information de la chambre régionale des comptes ; adopté - (p. 2307) : son amendement n° 8 : désignation et mission des experts désignés par les présidents des chambres régionales des comptes ; retiré - Accepte l'amendement n° 23 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis (désignation et mission des experts désignés par les présidents des chambres régionales des comptes) - **Art. 6** (p. 2308) : son amendement n° 9 : dispositions de la loi de juillet 1978 non applicables aux actes non encore publiés ; réservé - **Après l'art. 9** (p. 2310) : accepte l'amendement n° 42 de M. Gaston Defferre, ministre (communication aux collectivités des observations portant sur leur gestion et celle des organismes relevant du contrôle de la chambre régionale des comptes) - **Art. 10** (p. 2311) : accepte l'amendement n° 25 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis (limitation des pouvoirs des chambres régionales des comptes à des appréciations techniques, inséparables de l'examen des comptes) - Son amendement n° 10 : référence à l'article 6 *bis* de la loi du 22 juin 1967 ; retiré - Accepte l'amendement de coordination n° 26 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis - **Art. 11** : son amendement n° 11 : recommandations écrites adressées par le procureur général aux chambres régionales des comptes sur le bon exercice du ministère public ; adopté - **Art. 6 (suite)** (p. 2333) : son amendement n° 9, précédemment réservé : dispositions de la loi de juillet 1978 non applicables aux actes non encore publiés ; retiré au profit de son amendement n° 49 : liste des documents non soumis aux dispositions de la loi du 17 juillet 1978 ; adopté - **Avant l'art. 12** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 38 de M. Christian Poncelet, soutenu par M. Raymond Bourguin (recrutement par la Cour des comptes de personnes ayant une certaine expérience de la gestion dans les entreprises privées) - **Art. 13** (p. 2335) : accepte l'amendement n° 27 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis (possibilité pour les chambres régionales des comptes, jusqu'à la fin de 1986, de contrôler les comptes de certains établissements publics nationaux) - Son amendement n° 12 : contrôle de la Cour des comptes sur les comptables de fait ; adopté - **Art. 14** (p. 2336) : accepte l'amendement de coordination n° 28 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis - **Art. 17** (p. 2337) : accepte l'amendement n° 29 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis (possibilité de recrutement et mission des experts désignés par le premier président de la Cour des comptes pour des enquêtes de caractère technique) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement de séance de M. André Labarrère, ministre (experts ne pouvant exercer de fonctions juridictionnelles) - **Art. 18** : accepte l'amendement n° 30 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis (énumération des organismes disposant d'un droit de réponse direct dans le rapport public de la Cour des comptes) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 44 de M. André Labarrère, ministre (groupements de collectivités disposant d'un droit de réponse dans le rapport public de la Cour des comptes) - Accepte l'amendement de coordination n° 31 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis - **Art. 19** (p. 2338) : ses amendements rédactionnels n° 14 et n° 15 ; adoptés - Son amendement n° 36, déposé avec M. Jacques Descours Desacres : contenu du rapport établi par la Cour des comptes lors de la vérification des comptes d'une entreprise publique ; adopté - Son amendement n° 16 : rapport établi par la Cour des comptes après sa décision de vérifier des comptes ; adopté - **Art. 20** (p. 2339) : son amendement rédactionnel n° 18 ; adopté - **Art. 21** : son amendement rédactionnel n° 19, identique à l'amendement rédactionnel n° 33 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis ; adopté - Accepte l'amendement rédactionnel n° 45 de M. Gaston Defferre, ministre - **Art. 22** (p. 2340) : accepte l'amendement n° 34 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis (maintien à titre transitoire de la procédure d'apurement administratif pour les seuls territoires d'outre-mer) - **Après l'art. 22** : son amendement n° 35 : maintien de l'apurement administratif par les trésoriers payeurs généraux jusqu'à la

fin de l'exercice de 1986 ; adopté - **Art. 23** : son amendement rédactionnel n° 20 ; adopté - **Après l'art. 23** : son amendement n° 21 : souhait d'une codification des textes relatifs à la Cour des comptes et aux chambres régionales des comptes ; adopté.

- **Question au Gouvernement : liberté du travail** - (27 mai 1982) - (p. 2317) : dégradation du climat social et atteinte aux libertés - Offensive de la Confédération générale du travail (CGT) : blocage par les dockers CGT du port de Maïssac à Bayonne ; grève CGT sur le site de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine ; conflit des usines Citroën - (p. 2318) : conflits du travail et actions illégales - Politique du Gouvernement - (p. 2319) : excès des actions commises par les agriculteurs à Pau - Laxisme du Gouvernement à l'égard de la CGT - Retour nécessaire à la légalité.

- **Conférence des présidents** - (27 mai 1982) - (p. 2332) : demande des précisions sur les raisons de la modification de l'ordre du jour.

- **Projet de loi relatif aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes [n° 286 (81-82)]** - (27 mai 1982) - Rapporteur pour avis - **Discussion générale** (p. 2342) : observations de la commission des finances - (p. 2343) : coût de la création des chambres régionales des comptes - Recrutement des magistrats - Investissements immobiliers - Coût élevé incombant à la loi du 3 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Instauration de liens organiques entre la Cour des comptes et les chambres régionales des comptes - Situation du corps des auxiliaires de vérification - Avis de la commission des finances conforme aux propositions de la commission des lois - **Art. 14** (p. 2348) : accepte l'amendement n° 8 de M. Paul Pillet, rapporteur (détermination des conditions d'âge et de durée de services publics requises pour les candidats recrutés au tour extérieur) - **Art. 20** (p. 2350) : intervention sur cet article relatif à la composition du conseil supérieur des chambres régionales des comptes - Membres de la Cour des comptes souhaitant bénéficier du régime de l'élection identique à celui des membres des chambres régionales.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982 [n° 356 (81-82)]** - (8 juin 1982) - **Art. 3** (p. 2599) : se déclare favorable à l'amendement n° 6 de M. Maurice Blin, rapporteur général, soutenu par M. Christian Poncelet, et identique à l'amendement n° 26 de M. Paul Robert, et à l'amendement n° 30 de M. Adolphe Chauvin (suppression du paragraphe II, relatif à la fixation à 18,60 % du taux normal et du taux intermédiaire de la taxe sur la valeur ajoutée dans les départements de la France métropolitaine).

Suite de la discussion - (9 juin 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2661) : déséquilibre du collectif, évoqué par MM. *Camille Vallin* et *Henri Duffaut* - Risques de la politique économique et financière du Gouvernement - Diminution et augmentation des taux de la TVA - Possibilité de négociations lors de la commission mixte paritaire - Vote par la majorité sénatoriale du projet ainsi amendé.

- **Projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967, relative à la Cour des comptes - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 418 (81-82)]** - (24 juin 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 3122) : adoption à l'unanimité de ce projet de loi le 27 mai dernier - Travail de la commission mixte paritaire (CMP) et adoption d'un texte à l'unanimité - Travail législatif et saine pratique du bicaméralisme - Détermination du siège de la chambre régionale des comptes après avis du conseil régional - Allègement de forme de l'article 2 - Insertion de l'article 4 dans l'article 87 de la loi du 2 mars 1982 - Contrôle des organismes relevant de plusieurs chambres ou pour lesquels il est difficile de déterminer de quelle chambre régionale ils relèvent, par une chambre régionale des comptes -

Conditions de recours aux experts - (p. 3123) : pouvoirs d'audition des chambres régionales des comptes - Comptabilités publiques et vérifications des chambres régionales des comptes - Risques d'un contrôle d'opportunité - Collaboration au sein de la CMP entre les deux assemblées.

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** [n° 344 (81-82)] - (19 juillet 1982) - Président de la commission spéciale - **Discussion générale** (p. 3587) : soin apporté par le Conseil économique et social à l'examen des textes dont il est saisi ; interroge M. Georges Denizet, rapporteur du Conseil économique et social, sur la prise en compte ou non par le Gouvernement des avis exprimés par le Conseil - (p. 3588) : rappel de la procédure choisie par le Sénat : renvoi du projet à une commission spéciale ; avantages de cette procédure - Rythme de travail de la commission spéciale et assiduité de ses membres - Valeur de la finalité du projet en examen, mais caractère irréaliste des modalités prévues - (p. 3589) : fonction économique de l'entreprise - Extension du rôle du syndicat au détriment de la liberté d'expression personnelle des salariés ; harcèlement de l'employeur - Conventions collectives et accords d'entreprise - Réaffirmation par le ministre du principe du maintien du pluralisme syndical et du rôle de l'encadrement, et risques de contre-hiérarchies - Inquiétudes exprimées par la majorité des membres de la commission spéciale - Principe de l'expression des salariés et risques d'atteinte au fonctionnement de l'entreprise - Conflits chez Citroën et chez Talbot - Modalités d'exercice du droit d'expression des travailleurs : conditions d'organisation, individuelles ou collectives - Risques de manipulation - Problème de l'encadrement ; dispositions d'un autre projet de loi tendant à son démantèlement : reconnaissance des sections cadres des grandes centrales ouvrières comme représentatives - Nouvel effort de réflexion nécessaire de la part du Gouvernement.

Suite de la discussion - (20 juillet 1982) - Président de la commission spéciale - **Art. 1 : Art. L. 122-35 du code du travail** (p. 3655) : à propos de l'amendement n° 5 de M. Jean Chérioux, rapporteur (substitution, à la notion des droits des personnes et des libertés individuelles et collectives, de la notion de « droits fondamentaux de la personne »), sollicite l'autorisation de donner la parole au rapporteur du Conseil économique et social - **Art. L. 122-40** (p. 3669) : déroulement des débats de la commission spéciale et séance du 13 juillet - **Art. L. 122-41** (p. 3676) : satisfaction donnée aux deux points contenus dans l'amendement n° 54 de MM. Pierre Louvot et Pierre-Christian Taittinger (exclusion du champ d'application de cette procédure des salariés qui ont moins d'un an d'ancienneté et des établissements employant habituellement moins de vingt salariés) - **Art. L. 122-46** (p. 3683) : demande l'adoption de l'amendement n° 27 de M. Jean Chérioux, rapporteur (suppression du texte proposé pour cet article, relatif à l'interdiction de sanctionner ou de licencier un salarié en raison de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou de ses convictions religieuses) - **Demande de seconde délibération** (p. 3695, 3696) : compte tenu du vote intervenu à l'article 1, résultant d'une péripétie de séance, demande une seconde délibération sur l'article 1 du projet en examen ; avis défavorable de M. Jean Auroux, ministre.

Nouvelle lecture [n° 488 (81-82)] - (23 juillet 1982) - Président de la commission spéciale - **Question préalable** (p. 3791) : au nom de la commission spéciale, engage le Sénat à adopter la motion n° 1 de M. Jean Chérioux, rapporteur, tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel** [n° 384 (81-82)] - (28 septembre 1982) - Président de la commission spéciale - **Question préalable** (p. 4197) : réfute l'affirmation de M. Michel Dreyfus-Schmidt quant à la prétendue abdication du Sénat que constituerait l'adoption de la question préalable - Rôle de clairvoyance du Sénat face au danger représenté par le projet en examen - Caractère fondamentalement néfaste du texte - Demande au Sénat d'adopter la motion n° 1 de M.

Jean Chérioux, rapporteur, tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi** [n° 31 (82-83)] - (19 octobre 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 4603) : disparition des promesses du radieux printemps 1981 - Participation des agents de la fonction publique à la couverture du déficit du régime de l'assurance chômage jugée jadis comme une option anti-sociale, coûteuse et inefficace, une agression contre les fonctionnaires - Conditions inadmissibles pour un travail législatif convenable - (p. 4604) : date d'entrée en vigueur prévue pour le 1^{er} novembre prochain - Rappel du rapport écrit au nom de la commission des finances du 23 novembre dernier concernant les mesures prises en 1981 pour combler le déficit de l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) - Coûteuse création de 200 000 emplois dans la fonction publique - Interrogation sur la lenteur de cette réforme indispensable - Procédure des ordonnances pour le service des nouvelles allocations conventionnelles accordées au titre des contrats de solidarité pré-retraite - Echec des négociations entre les partenaires sociaux - Déficit de 40 milliards de francs prévu pour la fin de 1983 - Création par voie contractuelle en 1958 du régime de l'assurance chômage gérée par l'UNEDIC - Réforme de 1979 ayant pour objet d'unifier les prestations - Subvention de 6 milliards de francs accordée par l'Etat l'an dernier face à la dégradation financière - Maintien du prélèvement dit « exceptionnel » mais ramené de 10 à 7 % et création d'une tranche d'impôt à 65 % - Produit de la contribution de « solidarité » affecté à un fonds de solidarité pour l'emploi - Modifications utiles apportées par l'Assemblée nationale au texte initial - Plusieurs amendements proposés par la commission des finances - (p. 4605) : assujettissement des députés et des sénateurs au versement de la contribution exceptionnelle - Obligation pour le Gouvernement de présenter chaque année en annexe au projet de loi de finances un rapport sur la gestion du fonds - Dispositions du titre II et ensemble des compensations psychologiques à l'institution de la cotisation - Extension aux personnels militaires et agents des collectivités locales dont le statut autorise le licenciement pour suppression d'emploi, du droit à indemnisation - Avis sur les dispositions de ce projet avant l'établissement d'un plan d'ensemble réformant le système de l'UNEDIC - Nécessité d'une mise en oeuvre des remèdes plus tôt - Erreur d'espérer que la création de 200 000 emplois dans la fonction publique et les nationalisations permettraient de résoudre le problème de l'UNEDIC - Diminution du pouvoir d'achat des fonctionnaires et institution d'une réduction des prestations et d'une augmentation des cotisations, amoindissant le pouvoir d'achat des salariés du secteur privé et alourdissant les charges des entreprises - Proposition de la commission d'améliorer les dispositions de ce projet par des amendements et de s'en remettre à la sagesse du Sénat pour l'ensemble des dispositions qu'il contient - (p. 4609) : possibilité pour le Gouvernement de déposer un projet de loi pendant les vacances - Désaccord sur ce sujet au sein du Gouvernement - Explications relatives au montant des déficits prévus en fonction du nombre des chômeurs - Travail technique de la commission des finances et prise des responsabilités politiques par le Sénat - Amendements de la commission améliorant le projet de loi - Exportations en régression et importations en augmentation depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir - Taux d'inflation comparé plus important qu'il n'était sous les précédents gouvernements - Changement de cap depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir - (p. 4610) : mise en oeuvre d'une autre politique, meilleur moyen de régler le problème du chômage - **Art. 1** : son amendement n° 2 : nouvelle rédaction de cet article relatif à la création d'un fonds de solidarité, établissement public national de caractère administratif ayant pour mission de contribuer au financement du régime d'assurance chômage mentionné à l'article L. 351-2 du code du travail ; administration de ce fonds par un conseil d'administration ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 16 de M. François Autain, secrétaire

d'Etat (fonds de solidarité placé sous la tutelle du ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, du ministre de l'économie et des finances et du ministre chargé du budget) - Art. 2 (p. 4611) : s'oppose aux amendements n° 10 de M. Henri Caillavet (versement d'une contribution exceptionnelle de solidarité jusqu'au 31 décembre 1985) et n° 13 de M. Pierre-Christian Taittinger (versement d'une contribution exceptionnelle de solidarité jusqu'au 31 décembre 1983) - Son amendement n° 3 : assiette de la contribution exceptionnelle identique à celle retenue en matière de cotisation au régime de sécurité sociale, dans la limite du plafond mentionné à l'article 351-12 du code du travail ; adopté - Art. 6 (p. 4613) : son amendement n° 4 : déductibilité de la contribution du montant brut des traitements, salaires et autres rémunérations servant de base pour le calcul de l'assiette de l'impôt sur le revenu ; adopté - Art. 6 bis : son amendement n° 5 : acquittement par les sénateurs en exercice à compter du 1^{er} novembre 1982 de la contribution de solidarité prévue à l'article 2 de la présente loi selon des modalités déterminées par le bureau du Sénat ; adopté - Parlement maître de ses indemnités, bureau du Sénat déterminant les modalités de versement de ces indemnités - Principe de la souveraineté du Parlement en matière de détermination des indemnités - Bureau du Sénat gardien de cette souveraineté - (p. 4615) : impossibilité pour le rapporteur de donner l'avis d'une commission sur un sous-amendement dont elle n'a pas été saisie - (p. 4615) : sur son amendement n° 5, accepte le sous-amendement n° 17 de M. Robert Schwint (versement par les sénateurs en exercice à compter du 1^{er} novembre 1982 d'une contribution de solidarité prévue par l'alinéa précédent) - Après l'art. 6 bis (p. 4616) : son amendement n° 7 : présentation par le Gouvernement chaque année en annexe au projet de loi de finances d'un rapport sur la gestion du fonds ; adopté - Art. 8 : accepte l'amendement n° 9 de M. Henri Le Breton, soutenu par M. Jean Gravier (droit aux allocations de chômage pour les salariés non statutaires des chambres des métiers).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 59 (82-83)] - (26 octobre 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 4776) : adoption par la commission mixte paritaire (CMP) de la rédaction sénatoriale pour les articles 1, 6, 6 bis et 8 ; nature d'établissement du fonds créé ; tutelle et limite d'emploi des recettes recueillies ; assiette de la contribution ; situation de la cotisation au regard de l'impôt sur le revenu ; contribution des sénateurs ; détermination des modalités de règlement ; bénéficiaires des nouvelles dispositions relatives à la perte d'emploi - (p. 4777) : prise en compte de la version de l'Assemblée nationale pour l'article 2 ; assiette de la perception de la contribution - Demande un vote positif.

- *Projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail [n° 531 (81-82)]* - (8 novembre 1982) - Président de la commission spéciale - Art. 1^{er} (p. 5268) : sur l'amendement n° 4 de M. Jacques Mossion, rapporteur (substitution de la présomption de faute inexcusable de l'employeur à la faute inexcusable de droit), demande l'avis de M. Georges Denizet, rapporteur du Conseil économique et social - Art. 1 (suite) (p. 5272) : sur l'Office professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPBTP) demande l'avis du rapporteur du Conseil économique et social - Art. 2 : Art. L. 236-5 du code du travail (p. 5280) : intervient sur l'amendement n° 13 de M. Jacques Mossion, rapporteur (représentation au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, CHSCT, de chaque organisation syndicale représentée au comité d'entreprise et par les délégués du personnel).

- *Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)]*.

Discussion générale - (22 novembre 1982) - Au nom de la commission des finances - (p. 5638) : présente les observations de la commission des finances sur le rapport annuel de la Cour des comptes - Richesse de ce rapport et intérêt dans le cadre de la politique de rigueur budgétaire - Gestion du budget et du Trésor en 1980 - Endettement du Trésor à l'égard du système bancaire - Respect

nécessaire des dispositions visant à l'exercice du contrôle parlementaire : décrets d'avances et cas du décret du 22 février 1982 : ouverture de crédits pour la livraison de gaz d'Algérie et annulation de crédits destinés à l'Agence pour les économies d'énergie - Pratique des annulations et proposition de loi organique déposée en 1980 par M. Laurent Fabius, député de l'opposition, et plusieurs de ses collègues tendant à en réserver le pouvoir au Parlement sur proposition du Gouvernement ; absence de suites données à cette proposition de loi par le nouveau gouvernement ; publication au *Journal officiel* du 19 octobre d'un arrêté du ministre du budget prononçant l'annulation de 22 milliards de francs de crédits d'équipement - (p. 5639) : éclaircissements nécessaires sur ces annulations - Création du Fonds spécial pour les grands travaux et du Fonds pour l'emploi ; projet de création d'un fonds pour le financement des associations et rapprochement avec les critiques de la Cour en matière de recours abusif à des organisations privées - Suggestions de la Cour et amendement de la commission des finances - Rôle de la commission des suites et souhait de trouver en annexe au projet de loi de finances un relevé des mesures prises par le Gouvernement pour appliquer les propositions de la Cour - Lutte contre la fraude fiscale - Moyens de fonctionnement de la Cour : création des chambres régionales des comptes en application de la loi du 2 mars 1982 - Rôle maintenu de la Cour des comptes dans le contrôle des entreprises publiques et de leurs filiales, et extension par suite de la loi de nationalisation - Insuffisance du recrutement de la Cour des comptes ; nominations au tour extérieur et risques de politisation - Changement du Premier président de la Cour des comptes et gratitude exprimée à M. Bernard Beck ; félicitations et vœux à M. Jean Rosenwald.

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - Art. 2 (p. 5683) : soutient l'amendement n° 71 de M. Francis Palmero (suppression du financement par le relèvement de la TVA sur les pelleteries, de l'amélioration des conditions des frais de garde dans les foyers où les deux époux sont salariés) - Conséquences sur la main d'œuvre de la fourrure ; baisse probable des ventes - (p. 5684) : en conséquence, insuffisant niveau du produit de cette mesure pour couvrir le coût de la mesure sociale projetée - Art. 4 (p. 5694) : son amendement n° 72 : rétablissement du dernier alinéa de l'article 94 A du code général des impôts relatif à l'actualisation périodique du prix d'acquisition des titres ; adopté.

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - Art. 7 (p. 5729) : soutient l'amendement n° 96 de M. Auguste Chupin (extension à l'ensemble des entreprises de l'exonération d'impôt sur le revenu portant sur les allocations ASSEDIC investies dans le capital d'une société coopérative ouvrière de production) - Art. 9 (p. 5733) : soutient l'amendement n° 8 de M. René Ballayer (exonération de la TVA pour des personnes morales de droit public s'occupant de formation professionnelle) - Art. 11 (p. 5745) : son amendement n° 74 : détermination du seuil pour les prises de participation postérieures au 2 janvier 1982 ; retiré au profit de l'amendement n° 22 de M. Maurice Blin, rapporteur général (suppression des dispositions de cet article relatives à la réinstitution rétroactive d'une autre imposition pour les dividendes perçus par les sociétés détenant une participation inférieure à 19 % du capital d'une autre société mais dont le montant est supérieur à dix millions de francs) - Art. 16 (p. 5759) : son amendement n° 75 : montant maximum de ventes au comptant de bijoux de 20 000 francs ; adopté.

Deuxième partie :

Affaires sociales - II - Santé, solidarité nationale - (9 décembre 1982) - Au nom de la commission des finances - Examen des crédits - Etat B (p. 6584) : soutient l'amendement n° 166 de MM. Maurice Blin, rapporteur général, et Marcel Fortier, rapporteur spécial (réduction des crédits du titre IV relatifs à la promotion de la santé régionalisée).

Affaires sociales (suite) - III - Travail, emploi - I - Section commune - Suite de la discussion - (10 décembre 1982) - Rapporteur spécial - (p. 6599) : absence de traduction dans les documents budgétaires des modifications de structures ministérielles intervenues au mois de juin 1982 - **Section commune :** création d'emplois ; inopportunité de la création de deux postes contractuels pour une mission de recherche-expérimentation - Caractère illicite aux termes de l'article 13 de la loi organique de l'annulation de crédits par l'arrêté du ministre du budget en date du 18 octobre 1982 : rappel de la proposition de loi cosignée en 1980 par MM. Jean Auroux, Laurent Fabius et sept autres membres de l'actuel gouvernement visant à ce que soit requise l'autorisation du Parlement pour toute annulation de crédit - Proposition de réduction des crédits proposés à la section commune du présent budget - Progression des dotations concernant les ministères du travail et de l'emploi inférieure au taux de croissance des charges publiques - Progression de la dotation du Fonds national chômage et contestation des prévisions du Gouvernement - (p. 6600) : mesures visant à assainir la situation financière de l'UNEDIC prises par décret paru au *Journal officiel* du 25 novembre 1982 - Retour en arrière dans la politique des contrats de solidarité - Proposition de réduction de crédits pour le Fonds national de l'emploi en raison des reports importants des crédits dont est doté ce fonds depuis plusieurs années - Proposition d'adoption des crédits demandés pour le fonctionnement et l'équipement de l'Association nationale pour la formation des adultes (AFPA) - Refus de l'augmentation des effectifs de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et des services extérieurs du ministère du travail - Accord sur la titularisation des vacataires votée par l'Assemblée nationale - Proposition de rejet du crédit destiné à financer une campagne sur les emplois d'initiative locale - Accord avec l'Assemblée nationale sur la réduction des crédits au titre de l'application de l'article 56 du traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) - Opposition à la majoration des crédits affectés à l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions du travail et rappel de la création des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions du travail (CHSCT) dans les entreprises - Opposition à la majoration de la subvention versée aux organisations syndicales pour la formation économique et sociale des travailleurs : rappel des diverses dotations attribuées à ces organisations ; statistiques sur le nombre des journées de grève en 1982 ; prétendue circulaire envoyée par la Confédération générale du travail (CGT) - (p. 6601) : invitation à une plus grande efficacité des services et abattements de crédits proposés par la commission - Nécessité de rigueur en raison de la dégradation de l'emploi due aux charges imposées aux entreprises par la politique gouvernementale - **Examen des crédits - Travail, emploi - Etat B - (p. 6607) :** son amendement n° 186, déposé avec M. Maurice Blin, rapporteur général : réduction des crédits du titre III : 1° suppression des crédits destinés à la création de 150 emplois dans les services extérieurs du ministère du travail ; 2° suppression d'un crédit affecté à l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail ; 3° suppression des crédits destinés au financement d'une campagne d'information sur les emplois d'initiative locale ; 4° suppression des crédits pour la création d'emplois pour les services de l'Agence nationale pour l'emploi ; adopté - Son amendement n° 187, déposé avec M. Maurice Blin, rapporteur général : réduction des dotations du titre IV ; adopté - **Section commune - Etat B - (p. 6608) :** son amendement n° 184, déposé avec M. Maurice Blin, rapporteur général : suppression des crédits pour la création de deux postes de contractuels pour la mission « recherche actions incitatives » ; adopté - **Etat C - Son amendement n° 185, déposé avec M. Maurice Blin, rapporteur général :** dans le titre V, suppression des crédits destinés à la création de la mission « recherche actions incitatives » ; adopté.

Articles non rattachés - (11 décembre 1982) - Art. 44 - Etat E (p. 6699) : soutient l'amendement n° 192 de M. Pierre Lacour (modification de la ligne 64 et extension du bénéfice du produit de la taxe parafiscale à tout organisme

agréé par arrêté ministériel) - **Art. 45 - Etat F (p. 6701) :** son amendement n° 198, déposé avec M. Maurice Blin, rapporteur général : suppression dans le tableau des dépenses auxquelles s'appliquent les crédits évaluatifs, des lignes relatives à la coopération avec l'Algérie ; adopté - **Art. 53 (p. 6715) :** se déclare favorable à l'amendement n° 140 de M. Paul Robert (ouverture normale de la possibilité de révision du montant plafonné afin de lui maintenir en dépit de l'éventuelle érosion monétaire sa valeur en termes réels) - **Avant l'art. 55 (p. 6728) :** son amendement n° 200, déposé avec M. Maurice Blin, rapporteur général : liste des organismes et associations recevant des subventions du Gouvernement dont le montant est supérieur à 100 000 F ; adopté.

- **Projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail - Nouvelle lecture [n° 108 (82-83)] - (16 décembre 1982) - Président de la commission spéciale - Discussion générale (p. 6953) :** souhait exprimé par le Sénat en première lecture d'engager un débat technique sur ce projet ; opposition systématique de l'Assemblée nationale et proposition de voter la question préalable en nouvelle lecture - Amendement évoqué par M. Charles Bonifay visant à supprimer l'automatisme de la faute - (p. 6954) : demande l'adoption de la question préalable.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982 [n° 130 (82-83)] - (16 décembre 1982) - Après l'art. 19 (p. 7010) :** son amendement n° 29 déposé avec M. Maurice Blin, rapporteur général, au nom de la commission des finances : déduction des frais de garde pour les couples dont les deux conjoints travaillent ; financement par un prélèvement sur la contribution annuelle versée aux institutions sociales du comité d'entreprise lorsqu'elle excède 3 % du montant des salaires ; adopté - (p. 7011) : refus par le Sénat du gage proposé dans la loi de finances consistant en une taxe sur la profession de la pelleterie - Recherche d'un autre mode de financement - Rapport de la Cour des comptes de 1982 : observation sur les privilèges accordés au personnel d'Electricité de France (EDF) : montant de la subvention versée au comité des oeuvres sociales et anomalie de son mode de calcul - (p. 7012) : difficultés du secteur de la fourrure.

Nouvelle lecture [n° 163 (82-83)] - (20 décembre 1982) - Discussion générale - En remplacement de M. Maurice Blin, rapporteur général - (p. 7143) : échec de la commission mixte paritaire (CMP) - Dépôt par le Gouvernement devant la CMP de 10 amendements portant sur des dispositions nouvelles sans aucun lien avec le projet de loi initial - Organisation des travaux d'une CMP et interprétation des dispositions constitutionnelles visant cette institution - Reprise par l'Assemblée nationale en deuxième lecture de nombreuses dispositions adoptées par le Sénat et suppression de certains articles ou alinéas retenus par le Sénat - Introduction de 7 articles additionnels - (p. 7144) : réserves de la commission concernant certaines des dispositions qui auraient mieux trouvé leur place dans un projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier - Accord global de la commission aux mesures proposées, compte tenu de l'urgence de leur application - **Art. 10 bis :** article introduit à l'Assemblée nationale par le Gouvernement tendant à réparer une erreur en donnant un support législatif à la perception de la TVA sur la redevance pour droit d'usage de radio télévision - Absence de cohérence de la rédaction de cet article avec les dispositions de l'article 257 du code général des impôts - Gouvernement devant réparer cette erreur à l'occasion de la codification.

FOURCADE (Jean-Pierre), sénateur des Hauts-de-Seine (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

- Est nommé membre du Haut conseil du secteur public, en application de l'article 53 de la loi n° 82-155 du 11 février 1982 (8 avril 1982) (p. 1035).

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de nationalisation (29 janvier 1982) (p. 474).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de nationalisation (4 février 1982) (p. 535).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1982 (9 juin 1982) (p. 2662).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes (18 juin 1982) (p. 2968).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création du fonds spécial de grands travaux (21 juillet 1982) (p. 3748).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi (19 octobre 1982) (p. 4645).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne (3 novembre 1982) (p. 5082).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant révision des conditions d'exercice de compétences de l'Etat et de leur répartition entre les communes, les départements et les régions (3 décembre 1982) (p. 6254).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1983 (11 décembre 1982) (p. 6749).

DÉPÔTS

Rapport fait, avec MM. Jean Chérioux et Etienne Dailly, au nom de la commission spéciale sur le projet de loi de nationalisation [n° 198 (81-82)], considéré comme adopté par l'Assemblée nationale aux termes de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution (urgence déclarée) [n° 203 (81-82)] (3 février 1982).

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi de nationalisation [n° 208 (81-82)] (5 février 1982).

Rapport fait, avec MM. Jean Chérioux et Etienne Dailly, au nom de la commission spéciale sur le projet de loi de nationalisation [n° 209 (81-82)], adopté avec modification par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture [n° 210 (81-82)] (5 février 1982).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, sur le développement de l'actionnariat, de l'épargne et de l'emploi [n° 313 (81-82)] (4 mai 1982) - Politique économique et sociale.

Avis présenté, avec M. Joseph Raybaud, au nom de la commission des finances sur le projet de loi [n° 409 (81-82)] déclaré d'urgence, relatif à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat et la lettre rectificative [n° 18 (82-83)] (7 octobre 1982) - Collectivités locales.

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Culture [n° 95, annexe 9 (82-83)] (22 novembre 1982).

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Monnaies et médailles [n° 95, annexe 38 (82-83)] (22 novembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 182 (JO Débats 28 janvier 1982) (p. 461) à M. le ministre de la communication : radiodiffusion et télévision (TF 1 : dramatisation d'un incident minime).

Questions orales avec débat :

n° 151 (15 décembre 1982) (p. 6928) à M. le ministre de l'urbanisme et du logement : aménagement du territoire (fonds d'aménagement urbain : attribution des subventions).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture** [n° 150 (81-82)] - Suite de la discussion - (13 janvier 1982) - Art. 4 (p. 134) : pouvoirs d'intervention économique des collectivités locales ; incertitudes quant aux limites de ces pouvoirs - Moyens d'action des collectivités locales et développement économique - Intervention des collectivités locales dans la gestion des entreprises ; difficultés d'appréciation de la validité du plan de redressement des entreprises ; absence de définition juridique des entreprises en difficulté - Proportion entre l'intervention communale et la gestion communale - Interdiction de l'intervention directe dans la gestion d'une entreprise - Intervention économique des régions.

- **Projet de loi de nationalisation** [n° 198 (81-82)] - (3 février 1982) - Rapporteur (aspects économiques et financiers) - Discussion générale (p. 491) : inconvénients de l'extension du secteur public - Absence de cohérence de stratégie industrielle adaptée à la situation actuelle de l'économie internationale - Doctrine du Gouvernement : théorie des filières ; reconquête du marché intérieur et maîtrise des processus de production ; exemple de la production de verre et de la compagnie Saint-Gobain - Impossibilité de prévision de l'évolution de l'industrie - Inadaptation de la nationalisation face à la crise - Situation de l'emploi dans les entreprises nationalisées : suppression de postes de travail ou report de recrutements ; exemples de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), de la Régie Renault, de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) - Absence de définition claire d'une politique industrielle et de précision du rôle des entreprises nationalisables - Concentration des grandes entreprises et menace pour les petites et moyennes unités de production - Sous-traitance et réduction de l'emploi - Contradictions du Gouvernement : décentralisation pour les pouvoirs politiques et concentration pour l'activité industrielle et bancaire - Atteinte à la vitalité

des régions - Nationalisation bancaire et réduction des initiatives locales; absence de maîtrise de la création monétaire - Extension par le Gouvernement du domaine de la nationalisation au crédit mutuel et aux banques coopératives - Nécessité de modifier les critères de la nationalisation - (p. 492): dangers dans le domaine de la politique sociale - Objectifs du Gouvernement: nationalisation et collaboration améliorée dans l'activité économique; modalités de l'avancée sociale et risques d'inégalités; problème de la quatrième semaine de congés payés et compétitivité - Nationalisation et danger pour la position internationale de la France - Disparition de Paris comme place financière internationale; perte de nombreux éléments du patrimoine - Présence des banques françaises à l'étranger - Afflux vers les banques étrangères - Coût de l'indemnisation en capital des actionnaires; sociétés non cotées et intervention d'une commission avec possibilité de recours devant le Conseil d'Etat - Absence d'évaluations pour 1983 par le ministre du budget - Financement des futures augmentations de capital - (p. 493): financement des compensations de charges imposées aux entreprises nationales par les contrats de plan - Coût du service public pour 1982 et pour l'avenir - Moins-value de l'impôt sur les sociétés - Risques de difficultés encore plus graves sur le plan de l'emploi et de l'activité - Non prise en compte du problème de la revente au secteur privé des participations qui n'entraient pas dans le champ d'application des nationalisations et de la cession des participations à l'étranger - Impossibilité de gestion des entreprises nationalisables - Erreurs du Gouvernement: fausse analyse de la situation des entreprises françaises dans le monde; bouleversement de l'appareil de production; conception périmée du rôle de l'Etat dans l'économie et colbertisme - Erreur de considérer la nationalisation comme pouvant mettre en oeuvre une stratégie de développement industriel - Coût des interventions publiques et facture impressionnante; obligations et stérilisation des ressources budgétaires - (p. 494): extension des services publics coûteuse et traumatisante - Demande le rejet de ce texte.

Suite de la discussion - (4 février 1982) - Rapporteur (aspects économiques et financiers) - Question préalable (p. 531): sa motion n° 3, déposée avec MM. Jean Chérioux et Etienne Dailly, également rapporteurs, tendant à opposer la question préalable; adoptée - Décision de la majorité de la commission spéciale de demander le rejet du texte en examen - Caractère contestable et aventureux du projet; impréparation - Problèmes exposés par M. Etienne Dailly relatifs à la suppression du mécanisme d'aliénation des participations à l'étranger et à la nationalisation des banques du secteur coopératif et mutualiste - Système d'indemnisation - (p. 532): caractère ambigu et dangereux de la prétendue avancée sociale représentée par le projet: absence de garantie d'emploi; suppression de l'actionnariat salarié - Incertitude sur la politique industrielle du Gouvernement; théorie des filières et théorie des créneaux; reconquête du marché intérieur - Nationalisation du crédit; critère du seuil de dépôt; politique du crédit - Erosion des positions françaises à l'étranger attestée par les Français résidant hors de France; projet de renégociation d'accords d'établissement; cession de participations à l'étranger - Coût des nationalisations pour les finances publiques; comparaison avancée par M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat, avec le coût de l'emprunt Giscard d'Estaing 7 % indexé sur l'or; tradition des emprunts d'Etat en France et bénéfice pour le gouvernement actuel - (p. 533): opposition de la majorité du Sénat à l'extension massive du secteur public; refus du projet en examen - Demande l'adoption de la question préalable.

Nouvelle lecture [n° 209 (81-82)] - (5 février 1982) - Rapporteur (aspects économiques et financiers) - Discussion générale (p. 580): extension de la nationalisation aux trois banques dont la majorité du capital appartient à des organismes mutualistes ou coopératifs - Proposition d'une solution juridique; exclusion du champ d'application de la loi de ces banques - Evocation d'une seconde solution: critère de la nationalisation des banques: crédits ou

relèvement du seuil des dépôts - Non prise en compte des observations de la commission spéciale - Absence de dispositions permettant la discussion avec les partenaires ou les gouvernements étrangers - Possibilités d'aliénation ou de participation dans les filiales et gestion des entreprises industrielles ou bancaires - Nationalisation et problèmes de gestion des cinq groupes industriels, des deux sociétés financières et des trente six banques - Suppression du texte cadre - Question préalable (p. 582): sa motion n° 1, déposée avec MM. Jean Chérioux et Etienne Dailly, également rapporteurs, tendant à opposer la question préalable; adoptée - Nationalisations: problèmes juridiques; inquiétudes en matière sociale; conséquences nocives en matière économique et financière - Appareil bancaire aux mains de l'Etat - (p. 583): opposition du Gouvernement à une modification des seuils de nationalisation et danger pour les libertés - Afflux de capitaux vers les banques étrangères opérant en France - Situation de la Bourse de Paris - Nationalisation du crédit - Contrôle parlementaire sur les modifications du secteur public - Importance du secteur public dans la vie économique et sociale nationale - Censure des grands médias télévisés ou radiodiffusés envers le débat des nationalisations au Sénat - Hostilité à un élargissement massif du secteur public.

- **Projet de loi portant création d'un régime d'épargne populaire [n° 252 (81-82)]** - (20 avril 1982) - Discussion générale (p. 1152): accord général sur la finalité sociale du projet: protection de l'épargne des personnes aux revenus les plus modestes - Problème économique essentiel pour la France de la transformation d'épargne courte en épargne longue; exemple du système d'épargne logement - (p. 1153): formules possibles autres que le livret: bons à un, deux, trois ou cinq ans - Problème de la banalisation des réseaux de collecte de l'épargne - Travaux de la commission de réforme de l'épargne (commission Dautresme); risque de distorsions entre les réseaux et conséquences à craindre pour les utilisateurs de crédits Minjot: collectivités locales et offices d'HLM - Problème du coût du système et garantie du Trésor prévue pour le remboursement des intérêts et du capital - Rôle confié à la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et nécessité possible d'un financement budgétaire - Utilisation des fonds ainsi collectés et rôle du Trésor au centre de tous les systèmes de collecte de l'épargne; conséquences prévisibles sur le financement des collectivités locales et des offices d'HLM - Finalité généreuse du projet, mais financement imprécis - Explication de voté sur l'ensemble (p. 1158): abstention des groupes de la majorité sénatoriale sur ce projet en raison de leur inquiétude sur trois points essentiels: financement des investissements des collectivités locales et des offices d'HLM; charge pour le budget de l'Etat; financement monétaire du déficit budgétaire.

- **Question au Gouvernement: incohérence de l'action du Gouvernement** - (29 avril 1982) - (p. 1501): politique économique et élaboration du projet de budget pour 1982 - Politique étrangère - Sécurité des personnes et des biens - Loi d'amnistie.

- **Question au Gouvernement: évolution de la TVA** - (27 mai 1982) - (p. 2314): évolution des prix en France et conséquences prévisibles de l'augmentation du taux moyen de la TVA.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982 [n° 356 (81-82)]** - (8 juin 1982) - Discussion générale (p. 2563): possibilité pour le Gouvernement de supprimer la taxe professionnelle; texte amendable comme tous les autres textes de lois - (p. 2575): troisième débat depuis l'élection du Président de la République, concernant la politique économique et financière du Gouvernement - Caractère hâtif de relance du collectif de 1981, premier acte budgétaire du nouveau Gouvernement - Dénonciation, lors de l'examen du budget de 1982, du caractère excessif des prévisions de croissance retenues par le Gouvernement se fondant sur une analyse inexacte de la réalité internationale - Nécessité de dresser un constat à l'occasion de l'examen du collectif de 1982 après un an de gouvernement - Mesure

de la réalité des résultats de la politique économique menée depuis un an, au sommet de Versailles - (p. 2576) : chômage et inflation - Sous-estimation de l'état de crise internationale - Mise en oeuvre d'une politique contradictoire - Augmentation des prestations sociales et majoration des cotisations sociales - Accroissement des charges des entreprises; allègement de la taxe professionnelle - Dégradation de notre compétitivité extérieure - Comparaison des coûts salariaux et sociaux par unités produites entre la France, la République fédérale d'Allemagne (RFA) et les Etats-Unis - Dispositif présenté répondant davantage à une finalité électorale qu'à une finalité économique - Mesures de réduction fiscale habilement choisies : dégrèvement de la taxe d'habitation, mesure à portée électorale prise dans une période de décentralisation et retirant aux collectivités locales le pouvoir d'adapter leur fiscalité aux caractéristiques de leurs populations - Réduction de cotisation de taxe professionnelle bénéficiant à l'ensemble des contribuables - Promesse du candidat à la présidence de la République d'une diminution du taux réduit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), soit au total 8,5 milliards de francs de réduction fiscale - Opportunité de cette réduction - Mesures inquiétantes de ce collectif : majoration du taux moyen de la TVA inopportune et en contradiction avec la politique de nos partenaires - Ponction opérée sur le pouvoir d'achat des ménages freinant la consommation - Indexation des salaires sur les prix et augmentation du coût de production des entreprises - Augmentation des prix à la production et aggravation de l'inflation - Importance de l'écart relatif entre l'évolution française et celle de tous nos autres partenaires; conséquences graves sur le plan économique - Mesure d'augmentation du taux standard de la TVA pesant sur le logement, sur les travaux publics et sur la consommation des ménages - Aide et soutien à l'investissement - Dotations en capital versées aux entreprises publiques, compensées par l'annulation des crédits du Fonds de développement économique et social (FDES) - (p. 2577) : collectif et tentative de camouflage plutôt que changement de cap - Préparation subtile de conditions moins difficiles d'établissement du budget de 1983 - Collectif comportant des dispositions fiscales dangereuses - Mesures d'allègements fiscaux et problèmes du gage - Mécanisme d'allègement et de changement des conditions d'assiette et de recouvrement de la taxe professionnelle - Clause de sauvegarde concernant la valeur ajoutée de l'entreprise - Nouvelle conception de la taxe de péréquation et impossibilité de financement pour les collectivités locales en 1983 - Articles 14 et 16 et transfert de charges considérable pour certaines communes - Absence d'autonomie des collectivités locales sans une certaine liberté fiscale - Lutte contre l'inflation, but des pays industrialisés, et sommet de Versailles; conséquences pour la politique économique de notre pays - Lutte efficace contre le chômage passant obligatoirement par le combat contre l'inflation.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle [n° 335 (81-82)]** - Suite de la discussion - (11 juin 1982) - Discussion générale (p. 2756) : reproduction fidèle des thèmes et des arguments déjà employés en 1974 - Importance du changement de la société française et de l'évolution des techniques de communication depuis huit ans - Enjeu de ce projet pour les collectivités locales - Contradictions entre la loi Defferre et la loi Fillioud - Problème de l'enjeu industriel et des technologies nouvelles : satellite de télévision direct, câblage par fibres optiques et couplage téléphone télévision - Utilisation prochaine de ces technologies nouvelles par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne - (p. 2757) : politique de la France à l'avant-garde de ces technologies d'avenir par le précédent gouvernement - Prévision du lancement d'un satellite franco-allemand de télévision pour 1984 et câblage expérimental de la ville de Biarritz pour 1983 - Industrialisation de l'annuaire téléphonique et expérimentation de deux systèmes de vidéotex : Télétel et Antiope - Mise en sommeil de ces trois dossiers industriels majeurs depuis un an - Abandon par les nouveaux dirigeants de Thomson-CSF du marché du vidéodisque professionnel - Bataille à l'échelon

mondial sur toutes les technologies d'avenir - Télévision et développement de la culture populaire - Exploitation imparfaite des extraordinaires possibilités culturelles de la télévision - Réalisation d'un grand projet européen possible grâce à la technique actuelle - Diffusion par l'un des canaux des satellites français de télévision directe des grandes oeuvres anciennes et contemporaines du patrimoine culturel européen - Mise en place de ce programme pour le trentième anniversaire du Traité de Rome en 1987 - Proposition d'une réflexion commune de ce projet par toutes les formations politiques confondues.

Suite de la discussion - (18 juin 1982) - Rapporteur pour avis, en remplacement de M. Jean Cluzel - Art. 23 (p. 2946) : inscription au budget des services du Premier ministre des crédits nécessaires à la Haute autorité de la communication audiovisuelle; demande d'information auprès du Gouvernement sur le coût de cette mesure - (p. 2947) : missions et budget de fonctionnement de la Haute autorité - Art. 26 (p. 2950) : coût de fonctionnement du Conseil national de la communication audiovisuelle - (p. 2956) : représentation des professions cinématographiques au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle - Accepte l'amendement n° A-154 de M. Charles Pasqua, rapporteur (présence au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle de sept membres représentant respectivement le Conseil supérieur des Français de l'étranger, les organisations professionnelles représentatives et les travailleurs permanents et intermittents de l'industrie cinématographique ainsi que les associations de jeunesse et d'éducation populaire).

- **Questions orales avec débat jointes : bâtiment et travaux publics - (25 juin 1982) - (p. 3177) :** difficultés économiques rencontrées par le secteur du bâtiment - Dans la région d'Ile-de-France, baisse des demandes de logements privés - Exprime l'inquiétude de M. Paul Guillard pour la région des pays de Loire - Responsabilité de cette détérioration incombant à la politique menée par le Gouvernement : hausse excessive des coûts de la construction en raison d'une augmentation des charges des entreprises, réduction du temps de travail, loi Auroux, hausse de la TVA, réforme de l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) - Création d'un fonds de grands travaux - Création dans la région d'Ile-de-France d'un fonds régional de garantie facilitant l'accès à la propriété - Précisions souhaitables en ce qui concerne le blocage d'une partie des autorisations de programme et leur éventuelle application aux logements sociaux, les mesures pour relancer l'accession à la propriété et stopper la dégradation de l'industrie du bâtiment - (p. 3182) : satisfait du déblocage des autorisations de programme annoncé par le ministre de l'urbanisme - Déblocage possible d'un certain nombre de dossiers de réalisations d'habitat social, notamment dans le département des Hauts-de-Seine - Augmentation des prêts conventionnés - Révision des plafonds de l'aide personnalisée au logement - Situation du logement à Paris - (p. 3183) : précisions apportées pouvant apaiser les inquiétudes de la profession et des parlementaires.

- **Projet de loi sur les prix et les revenus [n° 441 (81-82)] - (8 juillet 1982) - Discussion générale (p. 3507) :** projet en examen permettant de faire le bilan de la politique économique et sociale conduite depuis un an - Résultats ne correspondant pas aux prévisions faites - Récente dévaluation du franc marquant l'échec de la politique économique suivie - Raisons de cet échec : mauvaise appréciation de la situation internationale; orientation choisie par la France contraire à celle de nos partenaires; problèmes de la compétitivité de l'économie française - (p. 3508) : résultats financiers inquiétants : baisse du taux de change du franc; perte du tiers des devises - Progression du chômage - Blocage des salaires réduisant le pouvoir d'achat des salariés - Incohérence entre les propos tenus par le Gouvernement et la politique mise en place : blocage des prix, augmentation des charges des entreprises, baisse des prix agricoles et rétablissement des montants compensatoi-

res, blocage des loyers - Nationalisations - Régime du contrôle des changes contraignant pénalisant les opérations d'exportation - Blocage des prix et des clauses de révision des marchés publics et privés - Réforme des circuits de financement - Blocage des salaires ne respectant pas les accords contractuels - (p. 3509) : nombreuses dérogations au blocage des prix - Augmentation des charges des entreprises - Important déficit budgétaire générateur d'inflation - Risque de sortie du système monétaire européen (SME) - Projet contraire à une relance de la compétitivité internationale des entreprises françaises.

- **Projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains** [n° 431 (81-82)] - (21 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3715) : défense de la carte orange et opposition à ce projet de loi - Caractère inégalitaire et dangereux de ce projet - Surcharge des entreprises - Insuffisance des transports en commun - Défense d'une politique contractuelle et opposition à une politique de réglementation absolue de l'économie - Situation de l'Ile-de-France : contribution des entreprises au financement du régime de transport ; aggravation des charges des entreprises - Seuil d'exigibilité du versement transport - Blocage des prix et des rémunérations - (p. 3716) : modification des clefs de répartition des charges de transport entre les contribuables, les usagers, l'Etat et les collectivités dans l'ensemble des agglomérations - Caractère partiel du texte - Opposition à ce projet de loi - (p. 3723) : dangers d'un excès de rigidité et comparaison avec la situation de l'Italie ; risque de voir une grande partie de l'activité économique sortir du domaine normal, légal, institutionnel et passer dans un système d'économie hors marché.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - (21 octobre 1982) - Rapporteur pour avis - **Discussion générale** (p. 4723) : aspects financiers du projet en examen - Problèmes de principe : procédures et garanties destinées à protéger les collectivités territoriales et l'Etat - (p. 4724) : insuffisance de l'évaluation des conséquences financières du projet en examen : difficultés de chiffrage des transferts financiers ; exemple des transferts de compétences en matière d'éducation ou d'aide sociale - Problème des rattrapages : contentieux entre l'Etat et les collectivités locales : TVA sur les investissements des communes et des départements ; charges d'aide sociale et d'éducation ; état des bâtiments et des services transférés et coût des travaux de réfection et des dépenses d'entretien - Charges induites : « déséconomie d'échelle » résultant nécessairement de la décentralisation ; dérapages après transferts : pouvoir réglementaire de l'Etat et importance des circulaires - Modalités prévues de la compensation financière et compromis retenu : dotation globale de fonctionnement (DGF) et dotation globale de décentralisation ; transfert aux régions de la charge de la formation professionnelle et insuffisance de l'affectation du produit de la carte grise - Nécessité de compléter le projet et amendements de la commission des finances : importance du bilan de départ, contradictoire et établi collectivité par collectivité ; période transitoire de transfert des compétences et des ressources correspondantes ; définition de la dotation de décentralisation ; nécessité d'une ressource évolutive : prélèvement sur la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) - (p. 4725) : financement des compétences transférées : éventualité d'un prélèvement sur la dotation globale d'équipement (DGE) ; déplaçonnement des ressources des régions - Calendrier d'application de la réforme et étalement nécessaire sur plusieurs années.

Suite de la discussion - (28 octobre 1982) - Rapporteur pour avis - **Titre I - Art. 3** (p. 4889) : lettre du commissaire de la République souhaitant que les communes du département des Hauts-de-Seine envisagent de prendre en charge les actes administratifs délivrés par les commissariats de police et fassent surveiller les sorties de l'ensemble des établissements scolaires - Lettre en contradiction totale avec l'article 102 de la loi du 2 mars 1982 - (p. 4890) :

différence dans la réalité quotidienne entre les transferts juridiques et les demandes de transferts gratuits - Mécanisme financier compliqué entre l'Etat et les collectivités locales, consistant à transférer les compétences et les recettes correspondantes - Diminution de l'effectif des agents en tenue depuis 1978 dans sa commune - **Art. 4** (p. 4894) : sur l'amendement n° A-120 de M. Paul Girod, rapporteur (limitation à un an après la date de promulgation de la présente loi de la fixation par décret de chaque transfert de compétences ; compétences transférées au cours de chacune des années à venir), se déclare favorable au sous-amendement n° A-72 de MM. Geoffroy de Montalembert et Jacques Descours-Desacres (fixation par décret d'une date au plus tôt le 31 mars 1983 sur la prise d'effet de chaque transfert) - **Art. 6** (p. 4903) : transfert des services de l'Etat aux collectivités locales et majoration du coût réel des transferts de compétences - Difficultés financières à prévoir pour l'application de ce texte lorsqu'il faudra chiffrer de manière précise les conséquences du transfert sur le budget de l'Etat et sur celui des collectivités locales - **Après l'art. 8** (p. 4913) : se déclare favorable à l'amendement n° A-27 de M. Paul Girod, rapporteur (décompte particulier dans les conditions prévues à l'article 114 ci-dessous des charges résultant des contrats destinés à garantir les collectivités territoriales contre les risques découlant de l'exercice des compétences transférées) - **Art. 9** (p. 4914) : son amendement n° A-2 : constatation de la mise à disposition par un procès verbal établi antérieurement entre les représentants de la collectivité antérieurement compétente et la collectivité bénéficiaire ; procès verbal précisant le montant estimatif des travaux nécessaires à l'exercice satisfaisant de la compétence transférée ; adopté - **Art. 13** (p. 4919) : son amendement n° A-3 : obligation d'établissement de statistiques pour tout transfert de compétences ; adopté - (p. 4920) : son amendement n° A-4 : décret en Conseil d'Etat déterminant les modalités des obligations incombant aux collectivités territoriales et définition des conditions de la compensation financière ; adopté - (p. 4921) : sur cet amendement, se déclare favorable au sous-amendement n° A-35 de M. Paul Girod, rapporteur (loi déterminant les modalités des obligations incombant aux collectivités territoriales) - **Art. 3 (suite)** (p. 4924) : son amendement n° A-1 : accompagnement des transferts de compétences du transfert par l'Etat aux collectivités territoriales des ressources nécessaires à l'exercice de ces compétences et définies à l'article 114 de la présente loi ; retiré.

Suite de la discussion - (29 octobre 1982) - Rapporteur pour avis - **Titre II - Art. 18** (p. 4951, 4952) : accepte l'amendement n° A-79 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (prise en charge des dépenses entraînées par les études, l'établissement, la modification et la révision des documents d'urbanisme) - Transfert de charges nouvelles aux collectivités locales.

Suite de la discussion - (2 novembre 1982) - **Titre II (suite)** - Rapporteur pour avis - **Art. 30** (p. 5008) : son amendement n° A-5, soutenu par M. Jacques Descours-Desacres, au nom de la commission des finances, identique aux amendements n° A-102 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis, n° A-179 de M. Jean-François Pintat, soutenu par M. Michel Miroudot, et n° A-317 de M. Jean Francou, soutenu par M. Paul Pillet : suppression de cet article relatif aux schémas d'utilisation de la mer ; adopté.

Suite de la discussion - (4 novembre 1982) - Rapporteur pour avis - **Titre II (suite) - Art. 42** (p. 5135) : son amendement n° A-6, identique à l'amendement n° A-309 de M. Pierre Salvi, soutenu à titre personnel par M. Paul Séramy, rapporteur pour avis : suppression de cet article relatif au financement par le département d'aides sociales au logement, notamment en complément de celles distribuées par la caisse d'allocations familiales ; adopté - **Art. 75** (p. 5147) : son amendement n° A-7, identique à l'amendement n° A-152 de M. Paul Séramy, rapporteur pour avis : suppression des dispositions de cet article relatives à l'affectation à la région de ressources fiscales et à la notion

de ressources affectées pour le fonds régional de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue ; adopté - (p. 5148) : son amendement n° A-8 : définition des relations financières futures entre l'Etat et les régions ; adopté - Accepte l'amendement n° A-436 de M. Gaston Defferre, ministre (modalités d'évolution des crédits transférés par l'Etat à la région) - Art. 93 (p. 5156) : son amendement n° A-9 : suppression des dispositions de cet article relatives au financement par le département des études et investissements nécessaires dans les domaines financés par la dotation globale d'équipement des départements ; adopté - **Titre III** (p. 5163) : organisation de l'ensemble des transferts de compétences et de ressources ; bilan des transferts de l'année 1983 - Nécessaire mise en place d'un mécanisme de compensation clair - Refus de confusion des problèmes de transferts et des problèmes de péréquation - Transferts de ressources fiscales aux collectivités - (p. 5164) : choix du Sénat quant à l'organisation du transfert - Dotation globale d'équipement - Modalités et conditions d'actualisation du calcul de la compensation - Modalités de calcul et de répartition de cette dotation générale de décentralisation - Transfert de fiscalité ; adjonction d'une ressource plus évolutive - Transfert et refus d'accroître la pression fiscale locale - **Art. 114** (p. 5170) : son amendement n° B-1 : notion de décompte intégral pour chaque collectivité ou groupement des charges de transfert ; établissement contradictoire de ce décompte ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement rédactionnel n° B-29 de M. Paul Girod, rapporteur - Son amendement n° B-2 : absence dans les bilans des charges résultant des transferts de compétences des crédits inscrits dans la dotation globale d'équipement, ainsi que des ressources prévues à l'article 119 ; adopté.

Suite de la discussion - (5 novembre 1982) - Rapporteur pour avis - **Titre III (suite)** - **Art. 115** (p. 5200) : son amendement n° B-3, identique à l'amendement n° B-30 de M. Paul Girod, rapporteur : suppression des dispositions de cet article relatives au volume des transferts d'impôts par rapport aux ressources attribuées par l'Etat ; adopté - S'oppose à l'amendement n° B-68 de M. Gaston Defferre, ministre (transferts d'impôts au bout de trois ans par l'ensemble des collectivités locales) - **Art. 117** (p. 5201) : son amendement n° B-4 : suppression de cet article relatif à l'absence de prise en compte lors des transferts de ressources, des crédits inclus dans la dotation globale d'équipement et des crédits relatifs au fonds régional de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue ; adopté - **Art. 118** (p. 5202) : son amendement n° B-5 : précision du calcul et de l'évolution de la dotation générale de décentralisation ; notion de compensation intégrale ; inscription de la dotation à la section de fonctionnement du budget des collectivités ; adopté - **Art. 119** (p. 5203) : son amendement n° B-6 : suppression de cet article relatif au déplaçonnement des ressources fiscales des régions ; adopté - **Art. 120** (p. 5204) : son amendement n° B-7 : modalités de transfert aux régions ou aux départements de la vignette automobile ; adopté - **Après l'art. 120** (p. 5205) : s'oppose à l'amendement n° B-70 de M. Gaston Defferre, ministre (conditions d'établissement du rapport sur la fiscalité de la Corse) - **Titre IV** - **Avant l'art. 132** (p. 5217) : son amendement n° B-16 : réintroduction de la disposition sur le déplaçonnement de la fiscalité régionale ; adopté - (p. 5219) : accepte l'amendement n° B-42 de M. Paul Girod, rapporteur (responsabilité de l'Etat en matière de logement des instituteurs) - **Après l'art. 135** (p. 5221) : accepte l'amendement n° B-65 de M. Gaston Defferre, ministre (transferts de compétences aux régions et harmonisation entre l'année scolaire et l'année légale) - Son amendement n° B-17 : rapport gouvernemental : bilan de trois ans d'application de cette loi ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° B-46 de M. Paul Girod, rapporteur (rapport gouvernemental trois ans après l'année de publication de cette loi) - **Intitulé** (p. 5222) : accepte l'amendement n° A-13 de M. Paul Girod, rapporteur (« Projet de loi portant révision des conditions d'exercice des compétences de l'Etat et de leur

répartition entre les communes, les départements et les régions »).

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion générale - (22 novembre 1982) - (p. 5656, 5657) : politique économique et sociale du Gouvernement depuis 18 mois - Bilan dressé par M. Maurice Blin, rapporteur général - Budget artificiellement construit : hypothèses irréalistes ; pari sur le produit de l'impôt sur les sociétés, sur l'augmentation de la consommation et sur l'évolution du taux moyen d'intérêt des bons du Trésor et des emprunts - Taux d'épargne des ménages - Fiscalité : augmentation de la pression fiscale de l'Etat ; barème de l'impôt sur le revenu ; création d'une tranche à 65 % ; avoir fiscal ; impôt sur les sociétés : aggravation du régime fiscal des sociétés mères et filiales - Imposition des plus-values - (p. 5658) : imposition des plus-values ; impôt sur les grandes fortunes (IGF) - Répartition des moyens entre l'Etat et les collectivités locales : avis du comité des finances locales ; insuffisante augmentation de la dotation globale de fonctionnement (DGF) ; dotation spéciale de compensation des dépenses pour le logement des instituteurs ; dotation globale d'équipement (DGE) - Coût de la décentralisation - Augmentation de la pression fiscale locale - Dangers de certains choix de ce budget : progression des dépenses et inflation ; poids du secteur public : indemnités, déficits d'exploitation et dotations en capital - Attente du rôle du secteur public dans le renforcement de l'appareil productif - Réduction des crédits de la défense nationale - (p. 5659) : inadéquation de ce budget à la conjoncture économique internationale - Travaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et perspective d'une légère reprise avec inflation faible ; conséquences sur la priorité de la lutte contre l'inflation et sur la réduction du déficit de l'Etat - Déficit budgétaire - Création monétaire - Interventions des administrations et dépenses de l'Etat : diminution des investissements et des interventions économiques, au profit des prestations sociales et de la charge de la dette publique - Nécessité de maîtriser la dépense publique et de rétablir la liberté économique - (p. 5661, 5662) : intervention de M. Henri Duffaut sur le taux de l'impôt sur les plus-values mobilières : anomalie de la coexistence en France de trois systèmes d'imposition du capital - (p. 5669) : sondage paru dans le *Figaro* cité par M. Henri Duffaut et absence de mention des propositions chiffrées récemment publiées par deux organismes de réflexion appartenant à l'opposition : absence de publicité donnée à ces propositions par les médias.

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - **Après l'art. 12** (p. 5754) : se déclare favorable à l'amendement n° 46 de M. Edouard Bonnefous (impôt sur les grandes fortunes et exonération des immeubles classés monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ; réduction de moitié de l'imposition lorsque seuls les parcs ou jardins sont ouverts au public) - **Art. 23 bis** (p. 5765) : soutient l'amendement n° 100 de M. Paul Girod, identique à l'amendement n° 25 de M. Maurice Blin, rapporteur général (suppression de cet article relatif à l'intégration de la dotation spéciale de logement des instituteurs au sein de la dotation globale de fonctionnement) - **Art. 24** (p. 5767) : se déclare défavorable à l'amendement n° 26 de M. Laurent Fabius, ministre (taux de prélèvement alimentant la dotation globale de fonctionnement).

Deuxième partie :

Culture - (1^{er} décembre 1982) - Rapporteur spécial - (p. 6103) : rappel de l'adoption des crédits de la culture par le Sénat en 1981 - Défauts apparus dans l'exécution budgétaire de 1982 et dans le projet de budget pour 1983 : absence de choix et inertie financière : accumulation de projets et d'initiatives et saupoudrage de crédits - Progression des dépenses ordinaires - (p. 6104) : volume

des engagements de programme : cité musicale de la Villette, parc de la Villette, opéra de la Bastille - Autorisations de programme et crédits de paiement - Risque d'explosion de ce budget - Montant comparé des autorisations de programme et des crédits de paiement - Absence de maîtrise et de contrôle sur la gestion des crédits - Rapport de la Cour des comptes - Exemple de la progression des crédits de l'aide au théâtre : orientation vers la recherche et diminution du public - Création de la délégation aux arts plastiques et du Centre national des arts plastiques ; tutelle sur les manufactures de Sèvres et d'Aubusson ; double emploi avec le centre de création industrielle du centre national Georges Pompidou - (p. 6105) : retard dans l'exécution de la loi de programme sur les musées ; installation du musée Picasso dans l'hôtel Salé à Paris - Opération du musée d'Orsay ; interruption des travaux justifiée par la décision du Président de la République du réaménagement du musée du Louvre : implantation du ministère de l'économie et des finances à Bercy ; coût cumulé des deux opérations - Réorganisation du Centre national Georges Pompidou - Dirigisme culturel du ministère ; difficulté de la négociation de la région Ile-de-France avec le ministère de la culture : centralisation dans la négociation des conventions avec les régions - Développement des industries et technologies nouvelles : application de la loi sur la communication audio-visuelle et risque de mise sous tutelle de l'industrie cinématographique : procédure d'avances sur recettes - Taxation des magnétoscopes - Développement du réseau de câblage - Absence de dispositions fiscales et financières en faveur du mécénat industriel et privé - Maintien nécessaire du pluralisme et rôle des établissements publics, des collectivités locales, des fondations et du mécénat dans le développement culturel - Amendements de la commission des finances - (p. 6106) : proposition de la commission d'approuver ce budget, sous réserve de l'acceptation par le Gouvernement de ses amendements - (p. 6120) : donations, évoquées par le ministre, et procédure introduite par le gouvernement précédent de la dation en paiement pour acquittement des droits de succession - (p. 6121) : polémique sur les conventions culturelles régionales et exemple du dirigisme culturel : dotation culturelle aux collectivités locales et part affectée aux écoles de musique ou aux bibliothèques municipales - Nécessité d'une dotation culturelle globale ; contrôle sur l'achat de livres - (p. 6126) : maintient ses critiques relatives à l'accumulation des projets, à l'abondance des autorisations de programme et au dirigisme culturel - Avis favorable de la commission des finances à ce budget subordonné à la réduction du volume des autorisations de programme et des crédits de paiement - **Examen des crédits - Etat C** (p. 6133) : son amendement n° 126, déposé avec M. Maurice Blin, au nom de la commission des finances, et soutenu par M. Jacques Descours Desacres : réduction des autorisations de programme et des crédits de paiement des titres V et VI ; retiré.

Intérieur et décentralisation - (2 décembre 1982) - **Examen des crédits - Art. 62 quater** (p. 6210) : son amendement n° 124, soutenu par M. Joseph Raybaud, rapporteur spécial : suppression de cet article substituant un système intégré à la dotation globale de fonctionnement aux subventions exceptionnelles d'équilibre ; rejeté.

Environnement - (4 décembre 1982) - En remplacement de M. Pierre Croze, rapporteur spécial - (p. 6296) : austérité de ce budget et importance de l'impact de l'environnement sur notre vie quotidienne - Diminution de la masse globale de 4 % par rapport à 1982 - (p. 6297) : ministère en quête d'identité et difficulté pour saisir les besoins réels - Augmentation des dépenses ordinaires et baisse des dépenses en capital en ce qui concerne les crédits de paiement, mais augmentation des autorisations de programme - Interrogation sur l'organisation des priorités dans la dépense et sur la conception de la tutelle du ministère du budget par rapport aux crédits de l'environnement - Désengagement de l'Etat au bénéfice d'association et d'organismes divers - Importance de la lutte contre la

pollution des eaux - Nécessité d'entreprendre un effort de longue haleine pour l'aménagement des grands fleuves et des rivières - Interconnexion des réseaux d'alimentation en eau potable permettant de faire efficacement face aux pollutions en rivière - Nécessité de trouver une solution à l'échelon européen concernant la pollution du Rhin - Nécessité d'élaborer une nouvelle législation concernant le dragage, et l'exploitation des fonds ou du sable - Engagement en 1983 de l'action du Conseil national du bruit créé en juin dernier et conclusion de contrats de villes pilotes - Affaire de l'isolation du boulevard périphérique de Paris et nécessité d'une coordination des investissements pour que la protection phonique soit efficace - (p. 6298) : construction de 17 kilomètres d'écran et insonorisation de 25 000 fenêtres - Renforcement des procédures et des réseaux d'alerte concernant la lutte contre la pollution atmosphérique - Baisse importante des crédits concernant la protection de la nature - Parcs nationaux, flore et faune, seuls bénéficiaires de cette action - Régression des crédits de subventions d'investissement concernant les parcs naturels régionaux et les réserves naturelles - Diminution des crédits de paiement en faveur de la protection du littoral - Problème de l'entretien des parcelles et des espaces forestiers achetés par le conservatoire du littoral - Forte augmentation des crédits du Fonds d'intervention pour la qualité de la vie (FIQV), dont la gestion est interministérielle - Tassement des crédits en faveur des études générales et effondrement des investissements concernant la recherche - Nécessité d'une stricte application des textes réglementaires à l'échelon départemental concernant la chasse et respect des accords communautaires - Attente des projets de loi concernant la protection et l'aménagement du littoral et sur la montagne - Création il y a dix ans du ministère de l'environnement, structure devenue trop lourde et insuffisance des crédits - Souhait de la commission des finances de voir le ministère de l'environnement devenir un ministère à part entière, menant une politique de l'environnement ambitieuse - (p. 6299) : possibilité d'améliorer l'ouverture vers le futur en développant les actions sur l'environnement - Insuffisances de ce budget sans parler de crédit - Propose de s'en remettre au Sénat pour l'adoption des crédits du ministère de l'environnement pour 1983.

Monnaies et médailles - (6 décembre 1982) - Rapporteur spécial - (p. 6362) : effort de résorption du déficit d'exploitation ; subvention d'équilibre - Création de deux nouvelles pièces : pièce d'argent de 100 francs - (p. 6363) : nouvelle pièce commémorative de 10 francs : médaille Gambetta - Programme de frappe - Objectif d'équilibre du budget de 1983 - Réseau de diffusion des monnaies et médailles - Publicité - Fixation du tarif des médailles - Dépenses de sous-traitance, achat de flans à l'étranger - Investissements industriels souhaitables - Clarification des comptes - Efforts de réduction de la dépendance à l'égard de l'étranger pour les fabrications et d'expansion des ventes de monnaies et médailles à l'étranger : améliorations sur le plan intérieur et extérieur - Satisfaction de la commission des finances devant le redressement opéré - Proposition d'adoption de ce budget annexe.

Economie et finances - I - Charges communes - (6 décembre 1982) - **Examen des crédits - Etat C** (p. 6371, 6372) : au nom du groupe UREI, et en son nom propre, se déclare favorable à l'amendement n° 162 de M. Adolphe Chauvin, soutenu par M. Daniel Millaud (réduction des crédits de paiement du titre V : suppression des crédits de construction d'un centre international de la communication et réduction des crédits de transfert du ministère des finances à Bercy).

Urbanisme et logement - (10 décembre 1982) - **Examen des crédits - Art. 75** (p. 6630) : son amendement n° 153, soutenu par M. Jacques Descours Desacres : harmonisation entre les dispositions du texte proposé pour cet article relatif au plafond légal de densité et celles prévues dans le projet de loi sur la décentralisation ; devenu sans objet.

Articles non rattachés - (11 décembre 1982) - **Art. 53** (p. 6717) : sur l'amendement n° 209 de M. Henri Duffaut

(addition des experts-comptables stagiaires à la liste des professionnels mentionnés dans cet article), demande des informations sur le rôle des conseils juridiques et fiscaux dans les obligations fiscales.

– **Projet de loi portant révision des conditions d'exercice de compétences de l'Etat et de leur répartition entre les communes, les départements et les régions - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 137 (82-83)] - (17 décembre 1982) - Discussion générale (p. 7030) :** demande à M. Gaston Defferre de ne pas revenir sur l'engagement pris au nom de l'Etat par le gouvernement précédent d'intervenir dans la révision de la répartition des charges sociales entre les départements - **Art. 114 (p. 7048) :** se déclare défavorable à l'amendement n° 13 de M. Gaston Defferre, ministre (décompte par arrêté conjoint du ministre de l'intérieur et du ministre de l'économie) ; disparition du caractère contradictoire du bilan préalable au transfert des compétences - **Art. 120 (p. 7050) :** se déclare défavorable à l'amendement n° 14 de M. Gaston Defferre, ministre (suppression de la référence à la taxe intérieure des produits pétroliers et dégrèvement des frais d'assiette et de recouvrement des impôts transférés) ; inégalité de progression entre les recettes fiscales et les charges transférées de l'Etat aux collectivités locales ; amélioration de la part de fiscalité donnée aux collectivités locales par le transfert éventuel de la taxe intérieure sur les produits pétroliers votée par le Sénat - Transfert de la taxe sur les cartes grises, la vignette automobile, les droits d'enregistrement et la taxe de publicité foncière.

FRANCESCHI (Joseph), secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité nationale, chargé des personnes âgées (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1787].

Puis **secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, chargé de la sécurité publique** (nommé le 17 août 1982 dans le même gouvernement) [JO Lois et décrets 18 août 1982, p. 2602].

En qualité de secrétaire d'Etat aux personnes âgées.

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

n° 206 de Mme Danielle Bidard : tabacs (manufacture de tabac de Pantin : fermeture) (7 mai 1982) (p. 1843 et suivantes).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi portant création d'un régime d'épargne populaire [n° 252 (81-82)] - (20 avril 1982) - Discussion générale (p. 1149) :** création d'un livret d'épargne populaire et solidarité nationale à l'égard des personnes âgées : effectif de la population âgée de plus de soixante-cinq ans en France ; relèvement du minimum vieillesse et des pensions du régime général de la sécurité sociale ; évolution du pouvoir d'achat des retraités - Importance de la création d'un régime d'épargne populaire indexé pour la sécurité physique des personnes âgées et la garantie de leurs ressources - (p. 1150) : simplicité de la démarche d'ouverture de ce nouveau livret auprès de tout guichet de caisse d'épargne, d'organisme bancaire ou mutualiste - Solidarité nationale.

– **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion - (22 avril 1982) - Après l'art. 6 quater (p. 1300) :** son amendement n° 386 : exercice des droits de résiliation et de non renouvellement du contrat à l'égard d'un locataire de plus de 70 ans dont l'impôt sur le revenu est inférieur à 1000 F, uniquement après refus de la

troisième offre d'un logement correspondant à ses besoins, à ses ressources et dans le même quartier ; adopté.

– **Projet de loi relatif aux prestations de vieillesse et d'invalidité [n° 287 (81-82)] - (12 mai 1982) - Discussion générale (p. 1922) :** amélioration des prestations de vieillesse et d'invalidité - Référence au rapport de M. Charles Bonifay - Situation des pensionnés de vieillesse dont la retraite avait été liquidée avant le 1^{er} juillet 1972, (« avant-loi Boulin ») et taux des pensions de réversion - Programme de M. François Mitterrand et amélioration du sort des personnes âgées - Avancement de l'âge de la retraite et taux de la retraite - Augmentation du minimum vieillesse - Services de soins infirmiers à domicile ; aide ménagère ; nombre de bénéficiaires de ces prestations - Transformation et humanisation des hospices - Action du gouvernement précédent - Engagements du Président de la République et circulaire du 7 avril 1982 - Alignement des pensions de retraite attribuées avant la mise en vigueur de la loi du 31 décembre 1971 sur celles dont l'entrée en jouissance est postérieure à cette date - Rattrapage complet des pensions « avant-loi » et précision du taux de l'ensemble des retraites liquidées avant 1975 - (p. 1923) : nombre de bénéficiaires de cette mesure et coût estimé de cette réforme - Extension du rattrapage aux fractions de pension incombant au régime général et au régime des salariés agricoles - Amélioration du sort des veuves et taux des pensions de réversion ; nombre de bénéficiaires - Avis du Conseil d'Etat et intervention d'une loi pour appliquer le nouveau taux aux pensions déjà liquidées - Solidarité nationale et amélioration de la situation des assurés, reconnus invalides en classe I - Pensions de réversion et prise en compte de la durée d'assurance dont justifiait l'assuré décédé - Domaine réglementaire et pouvoir de déterminer le plafond de cumul autorisé entre une pension de réversion et une retraite acquise à titre personnel - Pensions de veufs et de veuves - Secours voyageurs servis aux conjoints survivants de bénéficiaires de l'allocation aux vieux travailleurs salariés (AVTS) - Date d'application de cette loi - Instauration d'un seuil de récupération sur succession des sommes supportées par l'aide sociale aux personnes âgées - Amendement gouvernemental : totalité de l'aide sociale aux personnes âgées - Dépôt d'amendements de forme et de fond par la commission des affaires sociales - Demande l'approbation de ce projet de loi - (p. 1928) : travaux de la commission des affaires sociales - Harmonisation des règles de la pension de réversion et des règles de cumul ; correction de certains excès - Rattrapage des pensions « avant-loi Boulin » et impossibilité de trouver une solution autre que l'augmentation forfaitaire - Référence à la proposition de loi de M. Robert Schwint sur le partage de la pension de réversion entre les épouses successives d'un titulaire de pension de retraite, au prorata de la durée respective de chaque mariage - Aide ménagère ; négociation d'une convention collective - Suppression de la taxe d'habitation pour les personnes âgées de plus de soixante ans non imposables à l'impôt sur le revenu ou dont l'impôt n'est pas recouvré - **Avant l'art. 1 :** accepte la réserve de l'amendement n° 1 de M. Charles Bonifay, rapporteur (« Titre I - Majoration des pensions de vieillesse de certains retraités ») - (p. 1929) : accepte cet amendement - **Art. 3 :** accepte l'amendement n° 2 de M. Charles Bonifay, rapporteur (suppression de cet article relatif au taux des pensions de réversion servies par le régime général dont les dispositions sont reportées après l'article 6) - **Avant l'art. 4 :** accepte l'amendement n° 3 de M. Charles Bonifay, rapporteur (« Titre II - Mesures relatives aux avantages de vieillesse servis aux invalides ») - **Après l'art. 5 (p. 1930) :** accepte l'amendement n° 4 de M. Charles Bonifay, rapporteur (applicabilité des dispositions des articles 4 et 5 concernant la non transformation systématique de la pension d'invalidité en retraite à l'âge de soixante ans, à compter du 1^{er} juillet 1982) - **Avant l'art. 6 :** accepte l'amendement n° 5 de M. Charles Bonifay, rapporteur (« Titre III - Amélioration des avantages vieillesse servis aux conjoints des assurés ») - **Après l'art. 6 (p. 1931) :** oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 26 de M. Jean Cauchon, soutenu par M. Jean-Pierre Blanc

(augmentation progressive du taux des pensions de réversion pour les veuves de fonctionnaires) - Accepte l'amendement n° 6 de M. Charles Bonifay, rapporteur (rétablissement des dispositions de l'article 3 supprimées antérieurement) - Art. 7 : accepte l'amendement n° 7 de forme de M. Charles Bonifay, rapporteur - Art. 11 (p. 1932) : accepte l'amendement de forme n° 8 de M. Charles Bonifay, rapporteur - In fine : accepte l'amendement n° 9 de M. Charles Bonifay, rapporteur (droit à pension de réversion et régime d'assurance vieillesse ; cas du conjoint survivant ou divorcé) - (p. 1933) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Charles Bonifay, rapporteur, n° 10 (exclusion du champ d'application de la loi du 17 juillet 1978 de toutes les femmes divorcées dont la rupture de mariage a été prononcée à leurs torts exclusifs avant la date d'entrée en vigueur de cette loi) et n° 11 (inapplicabilité des dispositions de l'article 13 aux bénéficiaires de pensions de réversion ayant pris effet postérieurement à la date de publication de la loi du 17 juillet 1978 et antérieurement à celle de la présente loi) - (p. 1934) : accepte les amendements de M. Charles Bonifay, rapporteur, n° 12 (harmonisation des régimes de sécurité sociale) et n° 13 (alignement des régimes spéciaux sur le régime de la fonction publique) - (p. 1935) : son amendement n° 36 : choix entre les pensions de réversion du régime général et les pensions de veuves ou de veufs dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle : détermination des modalités d'application par voie réglementaire ; réservé jusqu'à la fin de la discussion - Accepte la réserve de l'amendement n° 14 de M. Charles Bonifay, rapporteur (pension de réversion et harmonisation des régimes pour les conjoints divorcés d'assurés dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle) - (p. 1936) : accepte l'amendement n° 33 de M. Joseph Yvon (droit à pension pour les veuves de marins dont la pension a été liquidée avant la date d'entrée en vigueur de la loi du 10 juillet 1979, remariées, divorcées ou séparées de corps) - (p. 1937) : accepte les amendements de M. Charles Bonifay, rapporteur, n° 15 (assurés du régime agricole et pension de réversion au conjoint dont l'époux a disparu) et n° 16 (« Titre IV - Dispositions relatives à l'assurance-veuvage ») et demande le retrait de l'amendement n° 17 du même auteur (prolongement du service de l'allocation de veuvage au conjoint survivant âgé) - (p. 1938) : accepte l'amendement n° 18 de Charles Bonifay, rapporteur (conditions dans lesquelles le conjoint survivant continue à bénéficier des prestations en nature de l'assurance maladie lorsqu'il perçoit l'assurance veuvage) - (p. 1939) : accepte l'amendement n° 19 de M. Charles Bonifay, rapporteur (« Titre V - Dispositions diverses ») - Son amendement n° 35 : fin de la forclusion pour les anciens fonctionnaires, magistrats de l'ordre judiciaire et militaires, au regard de leur droit à pension, de leur solde de réforme ou du rétablissement dans les droits qu'ils auraient pu acquérir au titre de l'assurance vieillesse du régime des assurances sociales ; adopté - Accepte les amendements de M. Charles Bonifay, rapporteur, n° 21 (bonifications aux femmes fonctionnaires pour enfants à charge) et n° 22 (date d'effet des pensions militaires d'invalidité) - (p. 1940) : accepte l'amendement n° 23 de M. Charles Bonifay, rapporteur (suppression de la durée minimum d'assurance pour ouvrir droit à une pension du régime de base des professions libérales) - Demande le retrait de l'amendement n° 30 de M. Robert Schwint (aide des caisses des régimes d'assurance vieillesse des professions artisanales, industrielles et commerciales envers les commerçants et artisans affiliés depuis quinze ans au moins à ces régimes et âgés de soixante ans ; dispense de cette condition d'âge pour le commerçant ou artisan atteint d'une incapacité le rendant inapte à poursuivre son activité) - (p. 1941) : accepte l'amendement n° 31 de M. Robert Schwint (validation gratuite des périodes pendant lesquelles certains pensionnés militaires ont bénéficié de l'indemnité de soins aux tuberculeux ou ont été hospitalisés du fait de cette infection ; applicabilité des dispositions des paragraphes 1 à 3 aux assurés des régimes d'assurance vieillesse d'origine légale ou réglementaire dans le cadre des règles propres à chacun desdits régimes) - Demande le retrait de

l'amendement n° 25 de M. Daniel Millaud, soutenu par M. Jean-Pierre Blanc (généralisation du régime d'assurance maladie maternité) - (p. 1942) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 28 de M. Jacques Genton, soutenu par M. Jean-Pierre Blanc (rétroactivité de la loi envers tous les retraités fonctionnaires, militaires et les ayants-cause dont les acquis sont antérieurs à la loi du 26 décembre 1964) - Demande le retrait de l'amendement n° 29 de M. Georges Treille, soutenu par M. Jean-Pierre Blanc (généralisation du paiement mensuel des pensions de retraite pour l'ensemble des départements français) - Son amendement n° 34 : instauration d'un seuil de récupération sur succession des dépenses d'aide sociale ; adopté - (p. 1943) : son amendement n° 36, précédemment réservé : choix entre les pensions de réversion du régime général et les pensions de veuves ou de veufs dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle ; détermination des modalités d'application par voie réglementaire ; retiré, et repris par M. Pierre Schiélé - (p. 1944) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 36 repris par M. Pierre Schiélé - (p. 1945) : accepte l'amendement n° 14 de M. Charles Bonifay, rapporteur (pension de réversion et harmonisation des régimes pour les conjoints divorcés d'assurés dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle) - Intitulé : accepte l'amendement n° 24 de M. Charles Bonifay, rapporteur (« Projet de loi relatif aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage ») - Sur l'ensemble (p. 1946) : concertation du Gouvernement avec la commission des affaires sociales.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs - Deuxième lecture** [n° 329 (81-82)] - (25 mai 1982) - Discussion générale (p. 2205) : réunion de la commission mixte paritaire (CMP) après le vote du Sénat - Exercice du rôle du Parlement imparti par la Constitution - Acceptation par le Gouvernement d'amendements de la majorité et de l'opposition - Importance des relations entre propriétaires et locataires pour la majorité des Français - Nécessité d'une modération des loyers - Nécessité d'établir une règle du jeu, sorte de « charte des rapports locatifs » - Refus du Gouvernement d'adopter la voie de la facilité - Limitation de l'intervention du Gouvernement dans le domaine de la modération des loyers - Préservation du statut d'investissement pour le logement locatif et rémunération de l'épargne maintenue - Amendement n° 53 et évolution des loyers en fonction de la variation de l'indice du coût de la construction - Garantie de relogement aux personnes âgées - Persistance de certaines divergences - Gouvernement disposé à envisager un seuil raisonnable pour l'application des accords d'immeuble - Problème des loyers des logements vacants - Mise en place par le Gouvernement, dès la publication de la loi, de la commission nationale et des commissions départementales des rapports locatifs - Décret relatif à la liste des charges récupérables actuellement en cours de transmission au Conseil d'Etat et décret relatif à la liste des réparations locatives en cours d'élaboration - Rédaction des autres textes réglementaires au cours du second semestre de 1982 - Entrée en vigueur de la loi dès le milieu de l'année 1982 et de l'ensemble de ses mécanismes d'application au début de 1983 - Souhait du Gouvernement d'assurer aux Français le droit à un habitat de qualité et la garantie d'une liberté de choix grâce au maintien d'un niveau élevé de la construction.

- **Projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967, relative à la Cour des comptes - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 418 (81-82)] - (24 juin 1982) - Discussion générale (p. 3122) : travail accompli par le Sénat et l'Assemblée nationale ; accord donné aux conclusions de la commission mixte paritaire.

- **Projet de loi relatif aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 423 (81-82)] - (24 juin 1982) - Discussion générale (p. 3125) : célérité du Parle-

ment et décentralisation - Travaux des deux assemblées - Installation de ces juridictions le 1^{er} janvier 1983 - Suppression des contrôles *a priori* et des tutelles - Contrôles administratifs - (p. 3126) : emploi des fonds publics et démocratie.

- **Projet de loi relatif aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage - Deuxième lecture** [n° 407 (81-82)] - (25 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 3149) : points de divergence entre l'Assemblée nationale et le Sénat : application de la loi du 17 juillet 1978 ; discrimination entre les ressortissants du régime local en vigueur dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et la Moselle et ceux du régime général de la sécurité sociale - Projet cohérent avec le plan de lutte contre l'inflation - Application reportée au 1^{er} décembre 1982 - Augmentation des pensions et revalorisation du minimum vieillesse effectives au 1^{er} juillet 1982 - **Art. 4** (p. 3150) : son amendement n° 21 : pension de vieillesse, allouée au titre de l'incapacité, concédée si l'assuré n'y fait pas opposition ; adopté - **Art. 4 bis** : satisfaction donnée à M. Robert Schwint sur la situation des commerçants et artisans âgés de moins de 60 ans et reconnus incapables à poursuivre leur activité - Crédits nécessaires prévus dans la loi de finances pour 1982 - **Art. 13** (p. 3151) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 2 de M. Charles Bonifay, rapporteur (rétablissement de cet article relatif à l'article 44 de loi du 17 juillet 1978 portant diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal, à l'exclusion du partage de la pension de réversion avec un conjoint survivant ou d'autres conjoints divorcés dès lors que le divorce a été prononcé à leurs torts exclusifs) - **Art. 14** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de M. Charles Bonifay, rapporteur (rétablissement de cet article limitant les bénéficiaires des pensions de réversion) - **Art. 16** (p. 3152) : son amendement de coordination n° 19 ; adopté - Ses amendements n° 16 : partage de la pension de réversion tenant compte de la pluralité de conjoints divorcés ; adopté ; et n° 20 : dispositions de cet article ne pouvant porter préjudice aux droits des ayants cause autres que ceux visés par le présent article ; adopté - **Après l'art. 16** : sur l'amendement n° 4 de M. Charles Bonifay, rapporteur (dispositions relatives aux pensions de réversion : harmonisation entre les régimes, amélioration de la rédaction du code des pensions civiles et militaires de retraite, extension aux fonctionnaires des dispositions introduites dans les autres régimes), son sous-amendement n° 17 : harmonisation du code des pensions civiles et militaires avec les dispositions de l'article 12 du présent projet ; adopté - (p. 3153) : sur l'amendement n° 5 de M. Charles Bonifay, rapporteur (harmonisation des dispositions relatives aux pensions de réversion servies aux veuves de marins avec les autres régimes) qu'il accepte, ses sous-amendements n° 18 : effets du remariage de la femme divorcée avant le décès de son ex-conjoint ; adopté ; et n° 22 : harmonisation avec les dispositions de l'article L. 44 du code des pensions civiles et militaires ; adopté - **Art. 17** (p. 3153) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Pierre Schiélé, soutenu par M. Adolphe Chauvin (suppression des dispositions prévoyant l'extension aux trois départements d'Alsace et de Moselle de l'ordonnance du 30 mars 1982 sur le cumul salaire retraite) - Souci du Gouvernement de traiter à égalité la totalité des bénéficiaires de la sécurité sociale - Ressortissants de l'Alsace et de la Moselle bénéficiant des mêmes droits et ayant les mêmes devoirs - **Art. 19** (p. 3154) : accepte l'amendement n° 6 de M. Charles Bonifay, rapporteur (durée minimale de la disparition d'un assuré donnant droit à la retraite de réversion fixée à un an ; extension de l'article L. 351-1 du code de la sécurité sociale au régime d'assurance vieillesse des professions libérales ; dispositions s'appliquant aux disparitions intervenues avant l'entrée en vigueur de la loi) - **Art. 19 bis** : accepte l'amendement de coordination n° 7 de M. Charles Bonifay, rapporteur - **Art. 20 bis** (p. 3155) : s'oppose à l'amendement n° 11 de M. André Rabineau, soutenu par M. Adolphe Chauvin (portée rétroactive de cet article relatif à la prestation de veuvage du conjoint survivant accordée aux personnes percevant l'allocation d'adulte handicapé) - **Art. 22** : accepte l'amendement

de coordination n° 8 de M. Charles Bonifay, rapporteur - **Art. 22 bis** (p. 3156) : accepte l'amendement de coordination n° 9 de M. Charles Bonifay, rapporteur - **Art. 28** : accepte l'amendement rédactionnel n° 10 de M. Charles Bonifay, rapporteur - Son amendement n° 15 : dispositions de la présente loi applicables aux droits résultant de la radiation des cadres ou de décès ouverts à compter de la date d'effet de la présente loi ; adopté - **Sur l'ensemble** (p. 3157) : remerciements à la commission des affaires sociales, et notamment à M. Charles Bonifay, son rapporteur, pour la qualité de leurs travaux - Satisfait de l'adoption de ce texte par le Sénat.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 443 (81-82)] - (29 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 3264) : satisfaction devant l'accord intervenu en commission mixte paritaire (CMP) - Accord très positif et approbation par le Gouvernement des conclusions de la CMP.

En qualité de secrétaire d'Etat à la sécurité publique

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

n° 243 de M. Jean Francou : **politique extérieure** (libre circulation entre la France et l'Algérie des Harkis) (29 octobre 1982) (p. 4960, 4961).

n° 198 de M. Paul Séramy : **protection civile** (table ronde interministérielle sur l'organisation permanente des secours) (29 octobre 1982) (p. 4961, 4962).

n° 287 de M. Michel Maurice-Bokanowski : **étrangers** (autorisation de séjour en France d'étrangers : responsabilité des maires) (29 octobre 1982) (p. 4962, 4963).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'inscription des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales - Nouvelle lecture** [n° 54 (82-83)] - (20 octobre 1982) - **Art. 4** (p. 4680) : s'oppose aux amendements de M. Pierre Schiélé, rapporteur n° 5 (modalités d'élection des membres du conseil municipal pour les communes de 9.000 à 30.000 habitants), n° 6 (premier tour de scrutin et modalités d'attribution de sièges à la liste ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés) et n° 7 (suppression du cas particulier des élections où il y a plus de quatre sièges à pourvoir) - (p. 4682) : s'oppose aux amendements n° 20 de M. Jacques Eberhard (incorporation dans les listes fusionnées de candidats figurant sur une liste présentée au premier tour même si cette dernière n'a pas le droit de se maintenir intégralement au second tour) et n° 8 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (fusion de différentes listes au second tour dans la proportion de leurs résultats respectifs au premier tour) - (p. 4683) : s'oppose aux amendements de M. Pierre Schiélé, rapporteur n° 9 (modalités de déclaration de candidature ; notion de tête de liste et de mandataire) et n° 10 (modalités de remplacement d'un candidat décédé avant l'ouverture du scrutin) - (p. 4684) : s'oppose à l'amendement n° 11 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives au remplacement d'un candidat inéligible) - **Art. 6** (p. 4685) : s'oppose à l'amendement n° 12 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (inscription des Français de l'étranger dans des communes de plus de 50.000 habitants et pourcentage maximum de 2 % des électeurs inscrits) - **Art. 7** (p. 4686) : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (inscription en dehors des périodes de révision des Français établis hors de France ayant fait l'objet d'une radiation sur les listes électorales) - **Art. 9** : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (nombre de membres du conseil municipal et retour au projet de loi initial) - **Art. 10** (p. 4687) : s'oppose à

l'amendement n° 15 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (nombre maximum des adjoints par commune) - Art. 12 B : s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (suppression de cet article relatif aux inéligibilités et aux incompatibilités) - Art. 12 C (p. 4688) : s'oppose à l'amendement n° 17 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (suppression de cet article relatif aux inéligibilités et aux incompatibilités) - Son amendement n° 21 : régime des incompatibilités et prise en compte du problème des personnes vivant en ménage et des personnes mariées candidates sur une même liste ; devenu sans objet - Art. 12 G : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 18 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (suppression de cet article sur les modalités de choix par les conseillers du maire délégué dans les communes de plus de 3.000 habitants) - Art. 12 : s'oppose à l'amendement n° 19 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (nombre de délégués pour les conseils municipaux).

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82) [n° 409 (81-82)] - Suite de la discussion - (2 novembre 1982) - Titre II (suite) - Art. 20 (p. 4979) :** son amendement n° A-375 : règle de majorité en matière de coopération intercommunale, de définition du périmètre et d'élaboration des schémas ; devenu sans objet - (p. 4980) : s'oppose à l'amendement n° A-312 de M. Roger Poudonson (suppression de cet article relatif à l'élaboration du schéma directeur) - (p. 4981) : s'oppose à l'amendement n° A-81 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (nouvelle rédaction de cet article) - **Après l'art. 20 (p. 4982) :** s'oppose à l'amendement n° A-82 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (codification : réglementation du fonctionnement du syndicat intercommunal d'étude et de programmation) - Sur cet amendement, s'oppose également au sous-amendement n° A-154 de M. Paul Girod, rapporteur (prise en compte du potentiel fiscal des communes) - Art. 21 (p. 4983) : accepte l'amendement n° A-83 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (codification des modalités d'adoption du schéma directeur ; avis des personnes publiques consultées annexé au dossier mis à la disposition du public) - Sur cet amendement, son sous-amendement rédactionnel n° A-376 ; rejeté - Art. 22 (p. 4986) : sur les conditions d'approbation et d'arrêt du schéma directeur et le retrait des communes du périmètre du schéma directeur, s'oppose à l'amendement n° A-37 de M. Paul Girod, rapporteur, et au sous-amendement n° A-364, à cet amendement, de M. Marc Bécam, soutenu par M. Raymond Brun - Son amendement n° A-377 : possibilité de modification du projet de schéma directeur, transmission pour information à la région, au département et aux personnes publiques intéressées ; devenu sans objet - Exception à la loi du 2 mars 1982 - (p. 4987) : sur l'amendement n° A-84 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (conditions d'approbation et d'arrêt du schéma directeur ; intervention du représentant de l'Etat ; cas d'opposition ou de retrait de communes), s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° A-246 de M. Lucien Delmas (obligation pour le représentant de l'Etat de motiver ses demandes de modifications du schéma directeur).

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - (2 décembre 1982) - (p. 6183) : importante progression du budget de la police - Augmentation des effectifs des personnels en civil très supérieure à celle exigée par la réduction de la durée hebdomadaire de travail - Problèmes de carrière des corps de police - (p. 6184) : publication de la charte de la formation des personnels de police ; création de la direction de la formation des personnels de police ; mise en place d'un système de formation continue et de stages de recyclage - Augmentation du nombre de policiers sur le terrain - Mesures en faveur des policiers : intégration

progressive de l'indemnité de sujétion spéciale de police dans la retraite des personnels ; caractère rétroactif ; logement des fonctionnaires de police sur les lieux de leur mission ; convention avec les constructeurs de logements sociaux - Moyens de la police : acquisition de matériels de protection individuelle et de matériels d'intervention ; politique d'amortissement des nombreux matériels de liaison et de surveillance acquis en 1982 permettant de privilégier certaines acquisitions spécialisées - Locaux : installations d'écoles de police en 1982 ; crédits de rénovation de locaux vétustes - Renforcement des effectifs de la police de l'air et des frontières - Caractère polémique du rapport de la commission de contrôle parlementaire des services de l'Etat chargés du maintien de la sécurité publique - (p. 6185) : irresponsabilité de ceux qui fomentent un climat de peur - Devoir de défendre la liberté face aux menaces que la violence peut faire peser sur les institutions - Lutte contre le terrorisme : création du fichier central du terrorisme ; avis favorable de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ; protection des points sensibles ; contrôles aux frontières ; Office central pour la répression du trafic des armes et des explosifs - Entreprise de révision des textes sur l'acquisition et la détention des armes - Caractère international du terrorisme - Délivrance des autorisations de séjour - Expulsions et reconduites à la frontière - Effets de la loi du 29 octobre 1981 ; coordination entre les autorités judiciaires et les services administratifs - Suppression de la Cour de sûreté de l'Etat : sévérité des jugements rendus par les cours d'assises contre les terroristes internationaux - Sécurité quotidienne ; rapprochement de la police et de la population ; ilotage ; présence policière dissuasive sur le terrain - Prévention de la délinquance dans certains centres urbains durant l'été 1982 ; commission Bonnemaison - Participation des policiers, des élus et des citoyens dans la mission de défense de la société - **Examen des crédits - Etat B (p. 6206) :** cite l'article 41 de la Constitution à propos de l'amendement n° 152 de MM. Jean Colin et Pierre Ceccaldi-Pavard (réduction des crédits du titre III destinés à la création d'emplois supplémentaires d'enquêteurs de police) - Opportunité de la réduction des effectifs et des crédits de la police - Modification du statut des fonctionnaires et domaine réglementaire ; articles 34 et 37 de la Constitution ; décisions du 19 février 1963 et du 30 juin 1982 du Conseil constitutionnel - (p. 6207) : souci de l'avenir du corps des enquêteurs - **Après l'art. 63 bis (p. 6211) :** demande le retrait de l'amendement n° 147 de M. Roger Boileau (création de postes d'enquêteurs principaux de police).

- **Projet de loi modifiant diverses dispositions relatives à l'élection des conseils municipaux dans les territoires de la Nouvelle-Calédonie et dépendances et de la Polynésie française [n° 112 (82-83)] - (15 décembre 1982) - Discussion générale (p. 6916) :** en remplacement de M. Henri Emmanuelli retenu à l'Assemblée nationale - Extension du mode de scrutin à la commune de Nouméa, en réponse à M. Lionel Cherrier - (p. 6917) : article 74 de la Constitution et respect par le Gouvernement de l'obligation de consulter les assemblées territoriales intéressées en réponse à M. Daniel Millaud - Elections des conseils municipaux des territoires d'outre-mer (TOM) devant se dérouler simultanément avec celles des conseils municipaux de la métropole et des départements d'outre-mer - Recensement devant avoir lieu dans les TOM après les élections municipales - Mise en oeuvre des textes relatifs à la décentralisation dans les TOM mettant en cause le fonctionnement de leur statut et nécessitant une adaptation à la spécificité de chacun de ces territoires en réponse au problème évoqué par M. Daniel Millaud - Discussion en cours en Polynésie française dans le cadre du comité Etat territoires - Art. 1 (p. 6918) : accepte l'amendement n° 1 de M. Paul Pillet, rapporteur (précisions concernant l'application aux territoires, à la Nouvelle-Calédonie et ses dépendances ainsi qu'à la Polynésie française de la loi n° 82-274 du 19 novembre 1982 modifiant le code électoral et le code des communes et relative à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales) - Art. 2 (p. 6919) : accepte

l'amendement n° 2 de M. Paul Pillet, rapporteur (I et II : nouvelle rédaction de cet article relatif à l'extension à toutes les communes du territoire de Nouvelle-Calédonie des dispositions électorales particulières prévues par la loi n° 77-744 du 8 juillet 1977 ; III : nécessité d'un minimum de 5 % des suffrages exprimés pour que les listes soient admises à la répartition des sièges) - Art. 4 (p. 6920) : accepte l'amendement n° 3 de M. Daniel Millaud (institution par le conseil municipal d'un maire délégué et modalités de son élection).

FRANCOU (Jean), sénateur des Bouches-du-Rhône (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : compétences (20 juillet 1982) (p. 3649).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à permettre aux sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, communaux et départementaux de concourir aux missions de secours en dehors de leurs compétences géographiques [n° 417 (81-82)] (23 juin 1982).

Avis présenté, au nom de la commission des finances sur le projet de loi [n° 399 (81-82)] portant statut particulier de la région de Corse : compétences (urgence déclarée) [n° 446 (81-82)] (1^{er} juillet 1982).

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Défense : exposé d'ensemble ; dépenses en capital [n° 95, annexe 41 (82-83)] (22 novembre 1982).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la réparation des dommages subis par les personnes physiques et morales françaises dépossédées de biens sis dans les territoires d'outre-mer ayant relevé de la souveraineté, du protectorat ou de la tutelle de la France [n° 123 (82-83)] (7 décembre 1982) - Rapatriés.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 201 (JO Débats 3 avril 1982) (p. 858) à M. le ministre de l'éducation nationale : lycées (devenir du lycée climatique et sportif de Font-Romeu).

n° 243 (JO Débats 28 mai 1982) (p. 2372) à M. le secrétaire d'Etat aux rapatriés : politique extérieure (libre circulation entre la France et l'Algérie des Harkis) - Réponse de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique (29 octobre 1982) (p. 4960, 4961).

n° 284 (JO Débats 29 septembre 1982) (p. 4199) à M. le ministre de la recherche et de l'industrie : canaux (accidents le long du canal industriel entre Jouques et Saint-Chamas) - Réponse de M. André Cellard, secrétaire d'Etat à l'agriculture (29 octobre 1982) (p. 4959, 4960).

Questions orales avec débat :

n° 9 (JO Débats 12 juin 1981) (p. 738) à M. le ministre de l'industrie : canaux (prévention des accidents le long du canal industriel entre Jouques et Saint-Chamas) - Caducité

le 22 juin 1981 - Reprise le 2 juillet 1981 (p. 778) - Retirée le 28 septembre 1982 (p. 4176).

n° 78 (28 octobre 1981) (p. 2243) à M. le Premier ministre : enseignement (image négative de la France donnée par un manuel scolaire) - Discutée le 1^{er} juin 1982 (p. 2406 et suivantes).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture** [n° 150 (81-82)] - Suite de la discussion - (14 janvier 1982) - Art. 17 (p. 170) : sur l'amendement n° II-4 de M. Michel Giraud, rapporteur (élection par le conseil général de son président et d'un ou plusieurs vice-présidents au scrutin uninominal), son sous-amendement n° II-68, soutenu par M. Marcel Rudloff : élection du bureau du conseil général à la représentation proportionnelle au plus fort reste ; retiré - Art. 21 (p. 182) : son amendement n° 66, soutenu par M. Pierre Schiélé : suppression des dispositions de cet article définissant le rôle du représentant de l'Etat dans le département ; adopté - Art. 42 (p. 193) : son amendement n° II-67, soutenu par M. Paul Pillet : suppression de cet article relatif aux établissements et services publics sanitaires et sociaux, aux dépenses d'action sociale et sanitaire et aux services départementaux d'incendie et de secours ; retiré - Art. 48 (p. 206) : son amendement n° III-61, soutenu par M. Pierre Schiélé : principe et contenu du plan régional ; retiré.

- **Question au Gouvernement : données budgétaires pour 1983 concernant l'enseignement libre** - (29 avril 1982) - (p. 1510) : engagement pris à l'égard de l'école libre par le Président de la République - Liberté de l'enseignement - Projet de loi de finances pour 1983 et crédits destinés aux écoles privées sous contrat.

- **Question orale avec débat : manuels scolaires** - (1^{er} juin 1982) - (p. 2406) : manuel scolaire particulièrement révoltant et publication dans un grand quotidien du matin de certains extraits de ce manuel - Question d'actualité à l'Assemblée nationale et question écrite au Sénat sur le problème posé par l'utilisation de ce manuel et insuffisance des réponses - Manuel destiné aux classes de seconde, engagé sur le plan politique, caricatural et dévastateur - Analyse et termes utilisés dans ce manuel inspirés de la doctrine marxiste - But propagandiste des auteurs - Méthode de propagande inconvenante et intolérable sur des enfants de 14 à 16 ans - Laxisme insidieux et risque de miner les fondements de notre société - Introduction du doute par la caricature et la dérision - (p. 2407) : manuel dévastateur - Remise en cause des valeurs partagées par l'ensemble des composantes de la société française, quels que soient leur couleur politique et leur engagement syndical - Problème du rôle de l'Etat face à la publication et au contenu des livres scolaires - Inexistence de manuels officiels, manuels librement choisis par les chefs d'établissement scolaire - Impossibilité pour l'Etat de se désintéresser du contenu des manuels scolaires - Engagement financier de l'Etat cherchant à assurer la gratuité des manuels scolaires - Responsabilité de l'Etat dans la conception des programmes et dans l'examen de la conformité des manuels scolaires avec le contenu des programmes - Gouvernement responsable du service public de l'éducation - Intervention nécessaire de l'Etat pour garantir la qualité des manuels scolaires - Nécessité de mettre sur pied des commissions d'experts, constituées hors de toute polémique politique partisane ou syndicale, devant examiner le contenu des livres scolaires - Problème de la composition d'une telle commission basée sur les compétences de ses membres - Respect des impératifs de rigueur scientifique et de qualité pour la permanence de notre culture - Rapport de M. Flory sur la gratuité des livres scolaires et sur le problème de la baisse de la qualité du livre scolaire.

- **Projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : compétences** [n° 399 (81-82)] - (6 juillet 1982) -

Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 3397) : caractère hâtif du projet - Texte spécifique et absence de texte de droit commun - Insuffisance de la concertation - Campagne électorale pour l'élection de l'assemblée de Corse le 8 août - Dépôt du projet en urgence - Conséquences budgétaires du projet : charges nouvelles en matière d'éducation et de transports ; tâches administratives - Multiplication des organismes : comité de l'audiovisuel et commission mixte pour l'emploi ; création de six offices - Seule nécessité de l'office des transports - (p. 3398) : insuffisance de précisions sur les ressources prévues : possibilités d'emprunts ; intégration du Fonds d'expansion économique de la Corse et vignette automobile ; financement des offices : office foncier et création éventuelle d'une taxe spéciale d'équipement ; dotations globalisées - Absence de solution aux problèmes économiques de la Corse - Texte politique - Amendements proposés par la commission des finances - Art. 4 (p. 3409) : son amendement n° 1 : substitution à la notion de dotation de la notion du nombre de postes d'enseignants attribué chaque année par l'Etat ; retiré au profit de l'amendement n° 86 de M. Gaston Defferre, ministre (substitution à la notion de dotation de la notion du nombre d'emplois fixé chaque année par l'Etat) - Art. 7 (p. 3410) : son amendement n° 3 : consultation des départements et des communes intéressés préalable à la définition par la région de Corse de son action culturelle ; dotation globale attribuée par l'Etat et coordination avec les dispositions de l'article 93 de la loi du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ; adopté - Art. 8 (p. 3411) : son amendement n° 4 : consultation des départements et des communes intéressés préalable à la définition par la région de Corse de ses actions en matière d'environnement ; substitution de la dotation globale de l'Etat aux concours budgétaires précédemment attribués par l'Etat en Corse au même titre ; adopté - Art. 30 (*par priorité*) (p. 3414) : se déclare favorable à l'amendement n° 55 de M. Paul Girod, rapporteur (consultation de l'assemblée et du conseil économique et social de Corse, préalable à l'élaboration du décret en Conseil d'Etat fixant les conditions d'organisation et de financement des institutions spécialisées créées par la présente loi ; détermination par ce décret de la composition de leur conseil d'administration, mais obligation légale de désignation par l'assemblée de Corse de la majorité des membres du conseil d'administration de ces institutions) - Art. 10 : son amendement n° 5, identique aux amendements n° 30 de M. Paul Girod, rapporteur, et n° 69 de M. Louis Minetti : suppression de cet article relatif à la création en Corse d'un office du développement industriel, artisanal et commercial ; adopté - Rôle du conseil économique et social - Art. 15 (p. 3420) : son amendement n° 6 : nouvelle rédaction de cet article pour créer un office unique du développement agricole et rural et d'équipement hydraulique ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 41 de M. Paul Girod, rapporteur - Art. 16 (p. 3422) : son amendement de coordination n° 7, identique aux amendements n° 42 de M. Paul Girod, rapporteur, et n° 74 de M. Louis Minetti : suppression de cet article relatif à la création d'un office d'équipement hydraulique de Corse ; adopté - Art. 18 : son amendement de coordination n° 8, identique à l'amendement n° 44 de M. Paul Girod, rapporteur : suppression de cet article relatif à la représentation des organisations professionnelles agricoles au conseil d'administration des offices ; adopté - Art. 22 (p. 3426) : son amendement rédactionnel n° 10 : « office des transports de la région de Corse » ; adopté - Art. 26 (p. 3429) : son amendement n° 11, identique aux amendements n° 52 de M. Paul Girod, rapporteur, n° 61 de M. Pierre Lacour, et n° 80 de M. Louis Minetti : suppression de cet article relatif à la création d'un office d'équipement et de développement touristique de la Corse ; adopté - Rôle du comité régional du tourisme et de la CORSAM - Art. 27 (p. 3431) : son amendement n° 12 : ressources de la région de Corse : ressources fiscales et non fiscales ; possibilités d'emprunts ; ressources correspondant aux compétences transférées ; dotation spécifique de décentralisation ; adopté.

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - Suite de la discussion - (23 septembre 1982) - Art. 2 *bis* (p. 4122) : son amendement n° 132, soutenu par M. Marcel Daunay : ressources des offices constituées par des subventions de l'Etat ; retiré.

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** [n° 494 (81-82)] - Suite de la discussion - (13 octobre 1982) - Avant l'art. 12 (p. 4532) : son amendement n° 55 : suppression de l'impossibilité pour deux membres de la même famille de siéger dans un même conseil municipal ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - Suite de la discussion - (2 novembre 1982) - Titre II (*suite*) - Art. 30 (p. 5008) : son amendement n° A-317, soutenu par M. Paul Pillet, identique aux amendements n° A-5 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis, soutenu par M. Jacques Descours Desacres, au nom de la commission des finances, n° A-102 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis et n° A-179 de M. Jean-François Pintat, soutenu par M. Michel Miroudot : suppression de cet article relatif aux schémas d'utilisation de la mer ; adopté.

- **Question au Gouvernement : aide aux activités sportives** - (4 novembre 1982) - (p. 5113) : création en 1975 d'un prélèvement sur les paris du loto pour alimenter le Fonds national pour le développement du sport (FNDS) - Désengagement de l'Etat - Communiqué du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) - Diminution du budget des sports - Supplément de crédits annoncé à l'Assemblée nationale - Préparation des Jeux olympiques.

- **Projet de loi relatif au règlement de certaines conséquences des événements d'Afrique du Nord** [n° 62 (82-83)] - (17 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5511) : conséquences de ce projet devant s'évaluer, non en termes financiers mais uniquement par rapport à l'intérêt national - (p. 5512) : débat placé par le rapporteur dans la perspective de l'histoire et de la continuité de l'unité nationale - Intégration dans la communauté nationale des rapatriés et vote du Sénat constituant le témoignage de remerciement pour leur concours au développement du pays et à l'enrichissement de la communauté nationale - Se déclare favorable aux propositions du rapporteur améliorant le dispositif proposé par le Gouvernement - Dépôt d'une proposition de loi avec des membres des groupes de l'UCDP, de l'UREI et de la gauche démocratique tendant à régler le problème de l'indemnisation - Texte de cette proposition de loi conforme aux propositions de l'ensemble des organisations de rapatriés - Souhait de voir s'engager le processus complet de la réconciliation et de l'intégration complète de la communauté rapatriée - Par fidélité à l'oeuvre accomplie par la France en Algérie et par respect pour tous ceux qui ont laissé leur vie dans les combats, vote des conclusions du rapporteur sur le texte de ce projet de loi par le groupe UCDP - Art. 7 (p. 5523) : son amendement n° 3, soutenu par M. Louis Virapoulle : prise en compte, comme période de détachement, de la durée des services accomplis en Algérie après le 3 juillet 1962 par les personnes originaires d'Algérie et de statut civil de droit local, réaffectées ou reclassées dans l'administration française ; retiré.

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille** [n° 63 (82-83)] - (18 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5587) : caractère ubuesque de ce texte sur Marseille - Nécessaire création à Marseille d'un secteur par arrondissement ; dépôt d'un amendement en ce sens - (p. 5588) : coïncidence des dispositions de Paris, Lyon et

Marseille - Art. 5 (p. 5593) : son amendement n° 5 : élection des conseillers municipaux de Marseille et adéquation entre secteurs et arrondissements ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Temps libre - (27 novembre 1982) - (p. 5927) : relatif maintien des crédits consacrés à la jeunesse et approbation des options retenues : insertion dans le monde du travail, prévention, organisation de vacances - Insuffisance des crédits consacrés au sport - (p. 5928) : priorité à donner à l'organisation du sport à l'école primaire plutôt qu'à la formation et au recrutement des maîtres d'éducation sportive dans les lycées et les collèges ; rappel des propos du journaliste sportif Jean Eskenazi - Développement de la pratique sportive à travers les fédérations et les associations : pourcentage de licenciés en France, comparaison avec l'étranger - Ressources extrabudgétaires : rappel de leur condamnation par le porte-parole du parti socialiste dans une séance du Sénat le 24 novembre 1980 - Action positive en faveur du sport de haut niveau : section et supersection sport études, exemple de la section d'Alberville pour le ski ; expérience sur le plan universitaire ; protocole signé avec le ministre des armées ; convention destinée à permettre une insertion professionnelle de certains athlètes - Faible progression des crédits d'équipement ; désengagement de l'Etat au détriment des collectivités locales - Rappel des propos tenus au Sénat par M. Claude Fuzier le 3 décembre 1979 - Refus de voter ce budget - Tourisme ; insuffisance des dotations en faveur du tourisme social ; faiblesse du budget de promotion à l'étranger, comparaison avec celui des pays voisins - Conséquences néfastes pour l'industrie du tourisme et l'organisation des congrès de la taxation de 30 % sur les frais généraux et de l'augmentation de la TVA sur la grande hôtellerie - (p. 5929) : propositions pour le chèques vacances : augmentation du nombre des bénéficiaires, bonification invitant à l'étalement, exonération des charges sociales sur la part patronale - Aménagement du temps, étalement des vacances et fermeture des entreprises - Inquiétude sur le transfert du financement aux régions ; maintien d'un plan national de développement, financement des terrains de camping caravanning - Voyages d'affaires : effet de la taxation de 30 % sur les frais généraux ; question sur l'éventualité d'un passeport spécial hommes d'affaires - Réduction du chiffre d'affaires des agences de voyage, diminution de leur marge conjuguée avec des dispositions prises pour la sortie du blocage des prix ; menace sur l'activité exportatrice des agences de voyage - Demande d'intervention en faveur des huit présidents départementaux de syndicats hôteliers poursuivis par l'administration des finances - Importance essentielle du tourisme sur le marché intérieur et sur le marché international - Refus de voter les crédits proposés - **Examen des crédits - Etat C** (p. 5949) : vote du groupe UCDP contre l'Etat C de ce projet de budget - **Après l'art. 66** (p. 5950) : se déclare favorable à l'amendement n° 134 de M. Guy Schmaus. (financement par le Fonds national pour le développement du sport, FNDS des études tendant à permettre l'organisation des Jeux olympiques à Paris en 1992).

Défense et service des essences - (29 novembre 1982) - Rapporteur spécial (exposé d'ensemble et dépenses en capital) - (p. 5967) : conjoncture internationale et situation de l'économie française - Absence de respect de la loi de programmation militaire - Référence aux engagements pris par le Gouvernement lors du projet de budget 1982 - Effort annuel de progression des crédits des armées par rapport au produit intérieur brut marchand (PIBM) - Annulations de crédits - Ecart entre les discours et les possibilités données par le budget - Modification des structures budgétaires ; ligne spéciale de la section air pour les appareils Mirage 2000 N ; amputation d'une enveloppe sur la marine pour les sous-marins de la force océanique stratégique (FOST) - Evolution des crédits affectés à l'étude et à la fabrication des armes nucléaires ; transfert au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) - (p. 5968) : nécessaire développement de

l'arme à neutrons et amputation de commandes - Situation de l'industrie aéronautique et des compagnies aériennes - Incidences de la réduction des commandes militaires sur l'industrie nationale - Suppression du satellite militaire de reconnaissance optique (SAMRO) - Réduction des crédits destinés à la flotte conventionnelle - Changements dans la politique de défense - Inquiétude du Sénat - (p. 5969) : opposition à ce texte - **Examen des crédits - Après l'art. 63 bis** (p. 6001) : déclare applicable l'article 40 de la Constitution aux amendements de M. Michel Caldaguès, rapporteur pour avis n° 136 (intégration de l'indemnité de sujétions spéciales de police versée aux militaires de la gendarmerie et prise en compte pour le calcul de la pension de retraite) et n° 137 (taux de pension des veuves de militaires de la gendarmerie tués en service fixé à 100 % de la pension de retraite accordée à leurs maris).

Relations extérieures - (7 décembre 1982) - (p. 6429) : situation du Liban ; guerre de sept ans ; nombre de morts ; espoir de renaissance et de retour à l'indépendance et à la paix - Politique française au Liban ; responsabilité de la France et défense d'une politique favorable à l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) - Election du président Amine Gemayel - Proposition d'un calendrier permettant le retrait progressif des envahisseurs étrangers se trouvant encore au Liban - Nécessaire contribution de la France à la renaissance du Liban - Rôle de l'Association pour la recherche et l'information sur l'aide au développement (ARIAD), présidée par M. Alain Poher - Situation du tiers monde et nouvel équilibre entre le Nord et le Sud - Développement d'un sentiment de solidarité entre le tiers monde et les pays industrialisés - Création de l'ARIAD en 1980 - Organisation en 1981 de la première journée du tiers monde à l'école ; répétition de cette opération le 22 octobre 1982 - Nombreux soutiens à l'ARIAD - (p. 6430) : intention de renouveler en 1983 la journée du tiers monde à l'école - Nécessaire aide du ministre de la coopération envers l'ARIAD - Caractère apolitique de l'ARIAD - Demande des informations relatives à un emprunt que le Gouvernement aurait négocié avec l'Arabie Saoudite.

FUZIER (Claude), sénateur de la Seine-Saint-Denis (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes** [n° 286 (81-82)] - (27 mai 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2355) : amendements votés par le Sénat dénaturant le texte - Position du groupe socialiste défavorable à l'adoption du texte ainsi amendé.

- **Projet de loi portant réforme de la redevance pour création de locaux à usage de bureaux et à usage industriel en région d'Ile-de-France** [n° 49 (82-83)] - (10 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5361) : approbation par le groupe socialiste du texte de ce projet de loi - Souci de justice - Abandon de la redevance pour les locaux industriels et établissement du droit commun en Ile-de-France - Nécessité d'un équilibre national entre l'Ile-de-France et le reste du pays et d'un équilibre interne à l'Ile-de-France - Maintien d'une redevance pour les établissements créés dans le secteur tertiaire justifié par une concentration excessive des emplois nouveaux dans certains

secteurs de l'Ile-de-France - Suggestion d'une modulation à quatre degrés pour un rééquilibrage entre l'est et l'ouest de la région parisienne - Souci de prudence marqué par le maintien de la procédure d'agrément selon des conditions

nouvelles - (p. 5362) : projet correspondant dans l'étape actuelle à l'intérêt général et à celui de la région d'Ile-de-France, faisant partie des mesures techniques nécessaires mais non suffisantes pour maîtriser la crise.

G

GAMBOA (Pierre), sénateur de l'Essonne (C).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.
- Est élu membre de la commission de contrôle sur les établissements chargés d'accueillir les personnes âgées (20 décembre 1982) (p. 7145).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à étendre aux couples dont les deux conjoints exercent une activité professionnelle la déduction pour frais de garde des enfants de moins de trois ans [n° 499 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 23 juillet 1982, JO Débats du 21 septembre 1982) - **Impôt sur le revenu**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à suspendre le versement du solde de l'impôt sur le revenu par les contribuables qui se trouvent en situation de chômage [n° 500 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 23 juillet 1982, JO Débats du 21 septembre 1982).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant, en cas de décès d'un contribuable, à faire bénéficier ses héritiers de l'étalement du droit du paiement de l'impôt sur le revenu du défunt [n° 29 (82-83)] (12 octobre 1982).

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Imprimerie nationale** - **Journaux officiels** [n° 95, annexes 35 et 36 (82-83)] (22 novembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 166 (JO Débats 9 décembre 1981) (p. 3897) à Mme le ministre de la solidarité nationale : **étudiants** (allocation logement : conditions d'attribution aux étudiants) - Réponse de Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale (2 avril 1982) (p. 841, 842).

n° 308 (JO Débats 27 novembre 1982) (p. 587) à M. le ministre chargé de l'emploi : **contrats de solidarité** (contrats de solidarité : structures).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant statut des sociétés coopératives de banque** [n° 274 (81-82)] - (5 mai 1982) - Art. 3 (p. 1645) : son amendement n° 1 : représentants des personnels au conseil d'administration ou au conseil de surveillance élus sur des listes présentées par les organisations syndicales les plus représentatives au plan national ; retiré.

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale** [n° 269 (81-82)] - Suite de la discussion - (12 mai 1982) - Après l'art. 9 (p. 1951) : se déclare défavorable à l'amendement n° 13 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (abrogation de l'article 154 du code général des impôts et déduction intégrale du bénéfice imposable du salaire versé au conjoint ; compensation par majoration à due concu-

rence des droits proportionnels d'enregistrement pour les biens meubles corporels) - Après l'art. 17 (p. 1956) : soutient l'amendement n° 87 de Mme Marie-Claude Beaudeau, identique à l'amendement n° 66 de M. André Jouany, soutenu par M. René Touzet (société à responsabilité limitée, SARL, de type familial et régime fiscal des sociétés de personnes).

- **Projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes** [n° 285 (81-82)] - (27 mai 1982) - Art. 9 (p. 2309) : soutient l'amendement n° 39 de M. Charles Lederman (suppression de la référence au contrôle *a posteriori* de la chambre régionale des comptes) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2341) : satisfaction de M. Camille Vallin sur le projet répondant au souci de décentralisation - Contrôle *a posteriori* des chambres régionales des comptes - Jugement de valeur de la Cour des comptes sur la gestion des entreprises publiques contrôlées - Position du groupe communiste favorable au texte en examen.

- **Projet de loi relatif aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes** [n° 286 (81-82)] - (27 mai 1982) - Art. 6 (p. 2346) : groupe communiste défavorable à cet article interdisant aux magistrats des chambres régionales des comptes le droit de grève - Affirmation du caractère général et imprescriptible du droit de grève dans le préambule de la Constitution de 1946 - Expression des libertés syndicales dans le secteur public comme dans le secteur privé - Souci de la commission des lois de sauvegarder le principe de continuité du service public - Art. 14 (p. 2348) : sur l'amendement n° 8 de M. Paul Pillet, rapporteur (détermination des conditions d'âge et de durée des services publics requises pour les candidats recrutés au tour extérieur), soutient le sous-amendement n° 27 de M. Charles Lederman (abaissement des seuils d'âge et de durée de services publics) - Art. 15 (p. 2349) : sur l'amendement n° 9 de coordination de M. Paul Pillet, rapporteur, soutient le sous-amendement de coordination n° 28 de M. Charles Lederman - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2355) : amendements votés par le Sénat dénaturant le texte - Groupe communiste défavorable à l'adoption du projet ainsi amendé.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - (8 juin 1982) - Art. 1 (p. 2589) : soutient l'amendement n° 38 de M. Camille Vallin (non imposition de l'impôt sur le revenu avant déduction de l'avoir fiscal) - Art. 2 (p. 2593) : soutient les amendements de M. Camille Vallin, n° 44 (consultation du comité d'entreprise, du comité d'établissement, ou, à défaut, des délégués du personnel sur l'effort réalisé par l'entreprise en matière d'emploi et d'investissement) et n° 43 (inapplicabilité des dispositions du précédent paragraphe relatif au dégrèvement pour les établissements issus de fusions, absorptions, ou scissions).

Suite de la discussion - (9 juin 1982) - Art. 10 (p. 2637) : son amendement n° 51 : actualisation ultérieure de la compensation accordée par le fonds national de péréquation aux collectivités locales ; augmentation à due concurrence de la cotisation de péréquation de la taxe professionnelle ; retiré.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - Suite de la discussion - (11 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2754) : importance du problème du financement du service public de la communication audiovisuelle, financement actuel inadapté - Ampleur des réformes soumises par le Gouvernement au Parlement - (p. 2755) : droit à l'information et à la culture au même titre qu'à la santé ou à l'éducation - Accord concernant la globalisation des ressources publicitaires mais désaccord concernant la dépendance de la redevance du ministère des finances - Accord concernant l'accroissement du volume de la publicité mais nécessité d'une concertation avec la presse écrite et plus particulièrement avec la presse régionale - Opposition au morcellement du service public en plusieurs

sociétés - Importance du rôle de la communication pour l'expression de la diversité régionale, pour l'essor de la région, pour la promotion du patrimoine linguistique et culturel de nos régions - Nécessité de faire des différentes sociétés régionales des organismes majeurs et responsables - Absence d'élus locaux dans les comités régionaux de la communication audiovisuelle - Contradiction avec la volonté de décentralisation - Présentation d'amendements par le groupe communiste tendant à combler cette lacune - Décentralisation et non autarcie régionale - Souhait d'une mise en place d'une fédération nationale constituée par les présidents des sociétés de radiodiffusion et de télévision créées dans les régions de la métropole et d'outre-mer - Souci de ne pas voir entrer massivement le privé dans la communication audiovisuelle - Application en l'état du texte qui nous est soumis et risque de lutte acharnée dans les régions entre stations publiques et stations privées.

Suite de la discussion - (16 juin 1982) - **Art. 11** (p. 2856) : opposition du groupe communiste à l'amendement n° A-13 de M. Charles Pasqua, rapporteur (identité des prérogatives de tous les membres du bureau de la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle).

Suite de la discussion - (17 juin 1982) - **Art. 13** (p. 2885) : soutient les amendements de M. James Marson n° A-86 (Haute autorité fixant dans le service public de la radiodiffusion télévision les règles relatives à l'organisation des campagnes électorales dans les départements et territoires d'outre-mer) et n° A-85 (fixation par la Haute autorité des règles relatives aux émissions consacrées à l'expression des différents partis politiques dans les départements et territoires d'outre-mer).

Suite de la discussion - (22 juin 1982) - **Art. 29** (p. 2977) : soutient l'amendement n° A-121 de M. James Marson (composition des comités régionaux de la communication audiovisuelle arrêtée par les conseils généraux ; définition des règles générales de cette composition ; décentralisation de l'actuelle commission Holleaux) - **Art. 31** (p. 2990) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° B-6 de M. Charles Pasqua, rapporteur (suppression de la mention d'un temps d'antenne accordé aux formations politiques représentées par un groupe à l'Assemblée nationale).

Suite de la discussion - (23 juin 1982) - **Art. 38** (p. 3018) : soutient l'amendement n° B-159 de M. James Marson (suppression de cet article relatif à la mission d'une société nationale de programme) - **Art. 48** (p. 3046) : soutient l'amendement n° B-165 de M. James Marson (création et mission des sociétés à capital public de radiodiffusion et de télévision dans les régions de métropole et d'outre-mer et dans les territoires d'outre-mer) - **Art. 51** (p. 3051) : soutient l'amendement n° B-169 de M. James Marson (financement des sociétés régionales et autonomie).

Suite de la discussion - (25 juin 1982) - **Art. 56** (p. 3159) : rejet de la proposition communiste de créer une société unique de télévision - Accord du groupe communiste avec cet article visant à mieux exporter la production audiovisuelle française - Réserve sur la possibilité donnée à cette société de participer à des accords de coproduction - Concurrence possible avec la Société française de production et création audiovisuelles (SFP) - Risques pour la création française.

Suite de la discussion - (29 juin 1982) - **Art. 76** (p. 3238) : soutient l'amendement n° B-176 de M. James Marson (suppression de cet article relatif à la publicité commerciale à laquelle le demandeur est autorisé à faire appel pour le financement du service proposé et limitation à 80 % du montant total du financement de la part de cette publicité commerciale).

- **Projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi** [n° 31 (82-83)] - (19 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4607) : blocage des négociations paritaires sur l'assu-

rance chômage - Refus du patronat de payer sa quote-part de l'effort supplémentaire exigé par la dégradation de l'emploi et par le déficit de l'UNEDIC - Augmentation du nombre de chômeurs indemnisés - Existence de l'assurance chômage menacée par le Conseil national du patronat français (CNPF) - Nécessité d'une contribution financière supplémentaire des entreprises et d'une participation plus importante de l'Etat pour le maintien de l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) - Effort chiffré à 7 milliards de francs consenti par les organisations syndicales représentatives - Rupture des négociations provoquée par le refus systématique du CNPF - Niveau des charges sociales supérieur de 37 % en République fédérale d'Allemagne (RFA) et de plus de 50 % aux Etats-Unis - Nécessité d'assainir le financement de l'assurance chômage et de mener une politique volontariste en faveur de l'emploi - Accroissement indispensable de la protection sociale des chômeurs - 842 500 personnes ne percevant aucune indemnité - Réserves face à ce projet de loi ne concernant que les salariés du secteur public - Soutien dans la mise en oeuvre des mesures nouvelles pour combler le déficit de l'assurance chômage - (p. 4608) : débat à l'Assemblée nationale affirmant le caractère temporaire de ce projet de loi - Extension à certains agents publics du bénéfice d'une garantie d'indemnisation en cas de perte d'emploi - Souhait d'une exonération de cotisation pour les personnes percevant un salaire égal à deux fois le SMIC - Proposition visant à l'instauration d'un taux progressif et maintien de l'impôt exceptionnel voté l'an dernier au titre de la solidarité sans diminution de taux pour les revenus les plus élevés - **Art. 6 bis** (p. 4615) : demande la rectification du vote du groupe communiste qui a voté contre l'amendement n° 1 à la suite d'une interprétation erronée de l'annonce du scrutin - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4617) : texte répondant à des impératifs immédiats - Témoignage de l'esprit de responsabilité des organisations syndicales - Vote favorable du groupe communiste sur le texte de ce projet de loi que certains aménagements auraient rendu plus équilibré à l'échelon de la justice sociale.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - **Art. 3** (p. 5692) : son amendement n° 81, soutenu par M. Paul Jargot : suppression du paragraphe I de cet article exonérant du droit prévu à l'article 978 du code général des impôts les opérations d'achat et de vente de certaines obligations ; rejeté - Son amendement n° 82, soutenu par M. Paul Jargot : taux du prélèvement forfaitaire libérateur pour le produit des obligations ; rejeté - (p. 5693) : son amendement n° 83, soutenu par M. Paul Jargot : suppression de l'exemption des comptes courants d'associés des dispositions du paragraphe III de cet article ; rejeté - Son amendement de coordination n° 84, soutenu par M. Paul Jargot ; retiré - **Art. 4** (p. 5694) : son amendement n° 85, soutenu par M. Paul Jargot : suppression de cet article relatif à la simplification de l'imposition des plus-values ; retiré.

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - **Après l'art. 9** (p. 5738) : soutient l'amendement n° 94 de M. Paul Jargot (taux de l'impôt pour la fraction des bénéfices non distribués ; taux de l'impôt pour la fraction des bénéfices distribués) - **Art. 10** (p. 5739) : soumission à l'impôt sur le revenu des placements effectués au titre d'un contrat d'assurance vie, à l'exception du capital versé en cas de décès ; dépôt d'un amendement par M. Paul Jargot et insertion dans l'article 10 du projet de loi de finances pour 1983 - Bons de capitalisation ; tirage au sort dans un certain nombre de cas - (p. 5740) : pénalisation des personnes à revenus modestes entendant se constituer un capital pour leurs vieux jours - **Art. 16 ter** (p. 5761) : se déclare défavorable à l'amendement n° 24 de M. Maurice Blin, rapporteur général (opposition à la pérennisation de la surtaxe de la profession des syndics et administrateurs judiciaires) - **Après l'art. 20** (p. 5763) : soutient l'amende-

ment n° 88 de M. Paul Jargot (cas des entreprises sous-traitantes et pénalisation des créanciers n'honorant pas leur créance au bout de quarante jours par le paiement d'intérêts moratoires).

Suite de la discussion - (25 novembre 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 5789) : sollicitude du Sénat envers les contribuables redevables de la tranche d'imposition à 65 % et diverses autres mesures favorables aux contribuables aux revenus élevés - Suppression de la possibilité de déduction des frais de garde de leurs enfants pour les couples modestes - Communes privées du remboursement de l'indemnité logement des instituteurs - Attitude des groupes de droite, défendant les intérêts des privilégiés de la fortune, continuant à nous scandaliser - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé aux dispositions de la première partie du projet de loi de finances pour 1983 ainsi modifiées.

Deuxième partie :

Postes et télécommunications - (27 novembre 1982) - **Examen des crédits** - Art. 35 (p. 5909) : satisfaction devant la volonté gouvernementale de revitaliser la Compagnie générale de construction téléphonique (CGCT) - Expérience de l'annuaire électronique - Difficulté d'utilisation de l'annuaire demi-format, préjudice possible à l'Imprimerie nationale - Vote favorable par le groupe communiste des crédits figurant à l'article 35.

Comptes spéciaux du Trésor - (6 décembre 1982) - (p. 6358) : création d'un fonds de garantie de prêt pour l'assurance du capital à risque des petites et moyennes entreprises (PME) - Réforme du Fonds de développement économique et social (FDES) ; emprunts des entreprises nationales auprès des banques nationalisées ; prise en charge par le FDES du seul financement des bonifications d'intérêt - Politique du crédit - (p. 6359) : mobilisation nécessaire des ressources nationales pour la conquête du marché intérieur : nouveau rôle des banques nationalisées - Abandon de la seule rentabilité financière à court terme - Lutte contre la fuite des capitaux - Rôle du réseau bancaire français - Réforme du marché monétaire et déconnexion des taux d'intérêt par rapport aux taux américains - Financement de la production nationale - Nouveaux critères de gestion du crédit - Contrats entre les banques et les entreprises : contrats de production compétitivité emploi - Vote par le groupe communiste des crédits des comptes spéciaux du Trésor.

Imprimerie nationale - (6 décembre 1982) - Rapporteur spécial - (p. 6374) : crédits de ce budget annexe : stabilité du plan de charge et stabilité des crédits - Développement souhaitable de cet établissement public - Utilisation de la collection de caractères typographiques orientaux ; possibilité de coopération avec les pays en voie de développement - Contribution à la politique du livre : coopération avec le ministère de la culture ; livres scolaires - Sauvegarde et promotion des métiers d'arts graphiques ; patrimoine culturel - (p. 6375) : utilisation des techniques modernes ; souhait d'un recensement des besoins des divers ministères ; exemple de l'édition et de la mise à jour de conventions collectives - Développement des potentialités - Approbation des crédits par la commission des finances.

Journaux officiels - (7 décembre 1982) - Rapporteur spécial - (p. 6458) : progression du budget pour 1983 - Budget de rigueur - Meilleur équilibre prix de revient-prix de vente - Avancées technologiques de l'imprimerie du Journal officiel (J.O.) - Disparités de statuts du personnel et handicaps pour de nouvelles avancées sociales - Revalorisation des tarifs du J.O. - Réduction de la subvention d'équilibre inscrite au budget des services généraux du Premier ministre - Problème de la revitalisation des industries d'électronique et d'informatique - Efforts dans le domaine social ; création d'un budget pour les oeuvres sociales ; réduction de la durée du travail ; attribution de deux jours supplémentaires de congés d'hiver ; départs en pré-retraite - Absence de départ en pré-retraite pour le personnel de la

direction du J.O. - Problèmes posés par l'existence de plusieurs statuts dans un établissement à vocation de service public - Demande l'adoption de ces crédits.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 130 (82-83)] - (16 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 6986) : problème du rachat de la Compagnie générale des constructions téléphoniques (CGCT) au groupe américain ITT, évoqué par M. Maurice Blin, rapporteur général ; investissements nécessaires et maintien du potentiel technologique - (p. 6989) : présente les observations du groupe communiste sur ce deuxième collectif - Limitation du déficit budgétaire - Priorité donnée au redressement de l'économie nationale : développement de l'appareil productif - Fonds propres aux entreprises publiques industrielles et assainissement souhaitable de la gestion de ces groupes - Article 9 relatif à l'impôt sur la fortune : exonération des biens professionnels - Soutien des communistes aux luttes des travailleurs - (p. 6990) : inopportunité d'une atténuation de l'impôt sur les grandes fortunes (IGF) et amendement communiste de suppression de l'article 9 - Vote favorable du groupe communiste sur ce projet - Art. 9 (p. 6997) : son amendement n° 13 : suppression de cet article relatif à la capacité de report d'impôt et à l'exonération des biens professionnels pour l'impôt sur les grandes fortunes ; rejeté - Art. 10 (p. 7001) : se déclare opposé à l'amendement n° 9 de M. Maurice Blin, rapporteur général (fixation du coefficient de majoration applicable en 1984 à la valeur locative des établissements industriels) - Liaison entre les taux de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle - Après l'art. 19 (p. 7013) : se déclare opposé à l'amendement n° 29 déposé par MM. Maurice Blin et André Fosset, au nom de la commission des finances (déduction des frais de garde pour les couples dont les deux conjoints travaillent ; financement par un prélèvement sur la contribution annuelle versée aux institutions sociales du comité d'entreprise lorsqu'elle excède 3 % du montant des salaires) - Avancées sociales et démocratiques du pays - Cas d'Electricité de France (EDF) ; maintien des droits acquis - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 7019, 7020) : vote favorable du groupe communiste sur ce projet de loi de finances rectificative.

GARCIA (Jean), sénateur de la Seine-Saint-Denis (C).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.
- Secrétaire de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes.

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information fait, au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes, sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} novembre 1981 et le 31 mai 1982, en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 427 (81-82)] (25 juin 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au traité de l'Atlantique nord sur l'accession de l'Espagne** [n° 263 (81-82)] - (28 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 1449) : combat pour la paix et la liberté - Résolution de l'assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et demande de dissolution des pactes militaires d'extension et de non extension des groupements militaires existants - Opposition à l'adhésion de l'Espagne à

l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) ; contradiction avec les aspirations et les intérêts du peuple espagnol - Etat des relations Est Ouest et aggravation des tensions - Conformité de ces idées avec celles des partis socialiste et communiste espagnols ; opposition de la Gauche espagnole à l'intégration dans un éventuel conflit ; aspect négatif pour la sécurité du pays - (p. 1450) : décalage entre l'appartenance à l'OTAN et le renforcement de la démocratie ; exemple de la Turquie - Demande d'un référendum et refus de l'intensification du bloc militaire - Refus de la course aux armements nucléaires - Appel de Paris du printemps 1982 et festival de la jeunesse de Nîmes - Désarmement progressif, détente et négociation - Lutte des sénateurs communistes pour le désarmement, la sécurité des Etats, la paix des peuples et le développement économique, scientifique, culturel et social.

- Questions orales avec débat jointes : politique étrangère - (18 mai 1982) - (p. 2125) : droits de l'homme - Difficultés de l'impérialisme - Exploitation des travailleurs - Rôle du Conseil national du patronat français (CNPF) - Déclaration universelle des droits de l'homme de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) - Problème de la faim dans le monde et de l'analphabétisme - Lutte du parti communiste français (PCF) pour toutes les libertés individuelles et collectives ; droits économiques et sociaux ; droit à l'éducation et à la culture et droits collectifs - Opposition à la liberté d'exploiter autrui - Référence au préambule de la Charte des Nations-Unies - Arrêt de la course aux armements - Situation du Moyen Orient et des Iles Malouines - Deuxième session extraordinaire de l'ONU pour le désarmement - Défense des droits de l'homme ; Turquie ; Irlande du Nord ; Amérique du Sud et Amérique centrale - Emploi : interdits professionnels ; droits syndicaux ; droits des travailleurs dans l'entreprise ; chômage - (p. 2126) : fraternité et humanisme - Coopération économique internationale des pays en voie de développement - Démocratie et justice - Aspiration croissante des peuples à l'indépendance nationale et au socialisme - Politique du PCF et réalisation du socialisme à la française - Liberté, démocratie et décentralisation - Référence au rapport de Georges Marchais au 24^e congrès du PCF - Appartenance à la Communauté économique européenne (CEE) ; Alliance atlantique - Indépendance et souveraineté de la France - Soutien à l'action de la France pour la paix et le désarmement.

- **Projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion - Nouvelle lecture** [n° 84 (82-83)] - (10 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5382) : projet se situant dans la grande réforme de décentralisation entreprise par le Gouvernement - Prise en compte des spécificités et du droit des départements d'outre-mer (DOM) à la différence et allant dans le sens des aspirations des populations locales - Majorité du Sénat déclarant irrecevable un projet tendant au développement de la démocratie - Situation économique et sociale désastreuse des DOM, consécutive à la gestion de la droite - Accroissement des responsabilités des élus nécessaire pour un redressement indispensable - Projet marquant une avancée dans la voie de la démocratie et du mieux être pour les DOM - Vote du groupe communiste contre l'exception d'irrecevabilité.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Défense et service des essences - (29 novembre 1982) - **Examen des crédits** - Après l'art. 59 (p. 6000) : son amendement n° 135 : composition d'une commission tendant à harmoniser les situations des gendarmes et des personnels de police, notamment en ce qui concerne l'intégration progressive de la prime de sujétions spéciales dans le calcul des pensions de retraite ; composition de cette commission ; retiré.

Relations extérieures - (7 décembre 1982) - (p. 6431) : action du groupe communiste pour la paix, le désarmement et l'indépendance des peuples - Crise du monde capitaliste - Politique agressive de l'administration Reagan - Course aux armements - Multiplication des pressions et des diktats - Campagne de diffamation du socialisme - Lutte pour la paix et le désarmement - Importance des dépenses militaires - Intervention de l'opinion publique en faveur du désarmement - Evolution de l'action pacifiste - Négociations à Genève entre les Etats-Unis et l'Union soviétique - Rapport des forces militaires Est-Ouest ; nécessaire stabilisation de l'équilibre au niveau le plus bas - Proposition de tenue en France d'une conférence européenne pour le désarmement - Rayonnement international de la France - Intérêt pour la France d'oeuvrer à l'établissement d'un nouvel ordre international - Echanges de la France avec les pays capitalistes - Refus de la dictature économique imposée par les Etats-Unis à propos du gazoduc - Action de la France au Liban - (p. 6432) : problème palestinien - Nécessaire reconnaissance par la France de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) - Etablissement de démocraties à Cuba, au Nicaragua, à Grenade et en Bolivie - Succès de la gauche au Brésil - Evolution en Uruguay et en Argentine - Situation du Nicaragua et du Salvador - Namibie - Solidarité aux peuples d'Angola et du Mozambique - Perspectives de règlements politiques en Asie, en Afghanistan et au Cambodge - Liens avec l'Inde - Confiance des sénateurs communistes dans l'action du Gouvernement - **Examen des crédits - Etat C - Services diplomatiques et généraux** - (p. 6452) : problème de la construction du centre culturel français à Budapest ; réinstallation de l'Institut français.

GARGAR (Marcel), sénateur de la Guadeloupe (apparenté au groupe C).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

DÉPÔTS

Rapport d'information fait, au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée du 30 août au 14 septembre 1982, chargée d'étudier la protection sociale dans le département d'outre-mer de la Réunion [n° 157 (82-83)] (17 décembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture** [n° 150 (81-82)] - (12 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 82) : décision du Conseil des ministres du 6 janvier et abandon des dispositions préliminaires à la mise en forme du projet de loi sur la décentralisation spécifique dans les départements d'outre-mer (DOM) - Déception de la gauche dans les DOM - Parti communiste guadeloupéen solidaire du Gouvernement et souhait d'être rassuré sur le devenir politique réservé aux DOM - Nécessité de changer la classe politique, conformément au désir de la majorité des peuples des DOM - DOM, entité particulière appelant une organisation politique spéciale.

Suite de la discussion - (13 janvier 1982) - Art. 1 (p. 127) : se déclare défavorable à l'amendement n° I-1 de M. Michel Giraud, rapporteur (application du régime de droit commun dans les départements d'outre-mer).

- **Projet de loi complétant le code électoral et relatif à l'élection des membres du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon** [n° 180 (81-82)] - (21 janvier 1982) -

Discussion générale (p. 295) : encombrement du calendrier parlementaire et impossibilité d'une adoption immédiate d'un projet adaptant la décentralisation aux départements d'outre-mer (DOM) - Absence d'une prorogation d'un an du mandat des conseillers généraux des DOM - Nécessité d'un statut particulier adapté à la spécificité des DOM - Situation sociale et économique catastrophique - Nécessité de l'instauration d'une assemblée unique élue au suffrage universel et à la représentation proportionnelle - (p. 296) : souhait de la réalisation du changement annoncé et attendu - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 300) : vote favorable du groupe communiste sur le texte de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie** [n° 179 (81-82)] - (21 janvier 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 324) : rejet par le Sénat de l'article 1 et texte vidé de sa substance - Vote favorable du groupe communiste sur le texte de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel - Nouvelle lecture** [n° 2 (82-83)] - (5 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4351) : opposition à la question préalable - Soutien au Gouvernement.

- **Rapport de M. Louis Virapoullé, au nom de la commission des lois, sur les pétitions n° 4681 de M. Legros et d'un certain nombre de conseillers généraux du département de la Réunion et n° 4682 de M. Maurice et d'un certain nombre de conseillers généraux de la Martinique** [n° 15 (82-83)] - (14 octobre 1982) - (p. 4561) : pétition des conseils généraux de la Réunion et de la Martinique et volonté de la droite d'empêcher le changement - Détermination politique du Gouvernement et vote du projet de loi sur l'assemblée unique - Caractère caduc et dépassé de ces deux pétitions et classement pur et simple souhaitable - **Demande de renvoi en commission** (p. 4563) : intervient contre la demande de M. Roger Lise tendant au renvoi de ces deux pétitions à la commission des lois, conformément à l'alinéa 4 de l'article 89 *bis* du règlement du Sénat - Manoeuvre dilatoire.

- **Projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale** [n° 468 (81-82)] - (19 octobre 1982) - **Art. 7** (p. 4639) : soutient l'amendement n° 109 de Mme Monique Midy (participation au conseil d'administration des caisses générales de sécurité sociale des départements d'outre-mer de trois représentants des exploitants agricoles élus par l'ensemble de la profession, sur listes présentées par les organisations professionnelles représentées localement).

- **Projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion** [n° 537 (81-82)] - (26 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4787) : propos alarmistes et défaitistes de M. Louis Virapoullé, rapporteur de la commission des lois - Adaptation de la loi de décentralisation aux départements d'outre-mer (DOM) - Référence aux 110 propositions du candidat François Mitterrand - Attitude de la droite - Création d'une assemblée unique élue à la proportionnelle dans chaque DOM ; moyens et pouvoirs du développement économique, social et culturel - (p. 4788) : saisine du Gouvernement par les assemblées uniques - Droit à la différence des DOM - Adhésion du groupe communiste à la philosophie et aux objectifs de ce projet - Attitude de la droite ; refus de réduction de ses privilèges électoraux et de fortune ; combat d'arrière garde - Défense des emplois et de la production - Attachement morbide de la droite au maintien des deux assemblées et crainte de ne plus détenir la majorité dans la nouvelle assemblée - Mode de scrutin - Redressement économique des DOM - Réduction du fort taux de chômage - Restauration de l'industrie sucrière - Société d'économie mixte de Beauport - Réforme agraire - Dissolution des assemblées départementales et régionales - (p. 4789) : acte

d'émancipation politique voulu par le Gouvernement et les forces de gauche - Vote favorable du groupe communiste sur ce projet de loi - **Art. 2** (p. 4801) : son amendement n° 45, déposé avec Mme Rolande Perlican : dénomination de cette assemblée unique selon les départements d'outre-mer ; retiré - **Art. 8** (p. 4805) : son amendement n° 48, déposé avec Mme Rolande Perlican : composition et mission des comités assistant les conseils généraux et régionaux ; retiré - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4813) : dénaturation de ce texte par la majorité sénatoriale - Blocage et risque de violence ; référence aux événements d'Algérie et d'Indochine - Opposition du groupe communiste à ce texte défiguré.

- **Projet de loi portant organisation des régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion** [n° 153 (82-83)] - (21 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 7164) : rappel de propos tenus en 1958 par M. Michel Debré - Position de M. Pierre Marcellhacy vis-à-vis de la récente décision du Conseil constitutionnel sur le projet en examen - Remise en cause de la composition de cette cour suprême - Ferme volonté du Gouvernement d'engager le processus de démocratisation favorisant le développement économique et culturel dans les DOM - Dépôt de textes ultérieurs relatifs aux compétences spécifiques des quatre régions d'outre-mer - Difficultés liées à la coexistence sur un même territoire de deux assemblées - Départements d'outre-mer érigés en régions de plein exercice - Election des conseils régionaux au suffrage universel direct et à la proportionnelle - Propositions et vœux adressés par les conseils régionaux au Premier ministre - Assemblée régionale saisie pour avis pour tout projet d'accord de coopération - Favorable à l'adoption de ce texte - **Art. 1** (p. 7169) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 1 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (compétence du conseil régional respectant l'autonomie des collectivités) - **Art. 4** (p. 7170) : abstention du groupe communiste sur l'amendement rédactionnel n° 2 de M. Louis Virapoullé, rapporteur - **Art. 5** : abstention du groupe communiste sur l'amendement de coordination n° 3 de M. Louis Virapoullé, rapporteur - **Art. 6** : abstention du groupe communiste sur l'amendement de coordination n° 4 de M. Louis Virapoullé, rapporteur - **Art. 7** : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 5 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (suppression de cet article relatif à la création d'établissements publics par les conseils régionaux) - **Art. 8** : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement rédactionnel n° 6 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (respect de l'autonomie des collectivités) - **Art. 9** : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 7 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (suppression de cet article relatif aux avis émis par des conseils régionaux dans le cadre de la coopération) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 7176) : attitude négative regrettable de la majorité sénatoriale vis-à-vis des projets du Gouvernement - Groupe communiste défavorable à l'adoption du texte ainsi amendé.

GAUD (Gérard), sénateur de la Drôme (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 263 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification du protocole au traité de l'Atlantique Nord, sur l'accession de l'Espagne [n° 281 (81-82)] (21 avril 1982) - **Traités et conventions.**

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 168 (81-82)] autorisant la ratification de la convention tendant à faciliter l'accès international à la justice [n° 319 (81-82)] (5 mai 1982) - **Traités et conventions.**

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi [n° 513 (81-82)] autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne relative aux obligations de service national en cas de double nationalité [n° 38 (82-83)] (13 octobre 1982) - **Traités et conventions.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au traité de l'Atlantique nord sur l'accession de l'Espagne** [n° 263 (81-82)] - (28 avril 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 1448) : différents aspects de l'adhésion de l'Espagne à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) - Processus protocolaire - Contexte international : tension des relations Est Ouest ; arme nucléaire et divergences entre l'URSS et l'OTAN ; inquiétudes dans les Etats membres de l'Alliance atlantique ; divergences au sein de l'Alliance entre les Etats Unis et les membres européens - Opposition de l'URSS à l'adhésion de l'Espagne à ce traité - Contexte politique national espagnol : principes démocratiques ; accord bilatéral entre l'Espagne et les Etats Unis ; adhésion de l'Espagne aux Communautés européennes ; coopération internationale contre le terrorisme ; intégration de l'Espagne dans la compétition et les conflits ; antagonisme Est Ouest ; sécurité de l'Espagne ; relations privilégiées de l'Espagne avec le monde arabe et l'Amérique latine - Coopération économique entre les membres de l'Alliance et difficultés de l'Espagne - Accession de l'Espagne à l'Alliance atlantique : accroissement du rôle et du poids politique de l'Alliance ; réduction de la participation des quinze autres membres aux différents budgets de l'Alliance - (p. 1449) : rôle stratégique du territoire espagnol ; collaboration de la marine espagnole - Défense militaire de l'Espagne : maintien de l'intégrité du territoire national et sauvegarde des institutions démocratiques ; coopération avec les puissances occidentales ; relations privilégiées avec les Etats Unis et la France ; forces armées espagnoles et potentiel militaire appréciable - Equipements de l'armée de terre, des forces navales, de l'armée de l'air et de forces para-militaires - Budget de la défense - Respect par l'Espagne des principes de la démocratie et attitude actuelle courageuse de l'Espagne - Demande l'approbation de ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant la ratification de la convention tendant à faciliter l'accès international à la justice** [n° 168 (81-82)] - (13 mai 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 1983) : conférence de La Haye visant à améliorer progressivement les relations de droit international privé entre les Etats - Convention signée le 25 octobre 1980 tendant à faciliter l'accès international à la justice - Précédentes conventions signées à La Haye le 1^{er} mars 1954, le 15 novembre 1965 et le 18 mars 1970 - Dispositions de la présente convention : assistance judiciaire, dispense de caution, délivrance de copies d'actes et de décisions de justice, contrainte par corps et institution d'un sauf-conduit en matière civile - Référence à la loi française du 3 janvier 1982 sur l'aide judiciaire - Position de la commission des affaires étrangères favorable à l'adoption de ce texte.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne relative aux obligations de service national en cas de double nationalité** [n° 513 (81-82)] - (9 novembre 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 5336) : problème des doubles nationaux franco-tunisiens au regard des obligations du service militaire en France et en Tunisie : possibilité de

choix exercé à l'âge de vingt ans accomplis entre le service militaire des deux Etats - Disposition de l'article L. 38 du code du service national et dispositions plus favorables de la convention soumise à approbation - Position de la commission des affaires étrangères favorable à l'adoption.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Relations extérieures - (7 décembre 1982) - (p. 6445) : indépendance et solidarité de la France - Progression des crédits de ce budget - Contexte international ; réduction de la croissance économique ; dégradation de la situation économique de la plupart des pays en voie de développement ; référence à la situation du Mexique - Action du Fonds d'aide et de coopération (FAC) - Taux de l'aide de la France par rapport au produit national brut (PNB) - Budget de rigueur - Restructuration du ministère des relations extérieures - Souci de sélectivité ; aide envers les pays les moins avancés de l'Afrique francophone, Maghreb compris - Caractère défilant de l'aide internationale - Exemple de la coopération économique bilatérale franco-algérienne ; signature d'un contrat de gaz ; construction du métro d'Alger : montant des contrats signés entre l'Algérie et des entreprises françaises ; importants transferts de technologies et efforts de formation professionnelle - Signature d'une convention de coopération en juin 1982 - Assistance technique - (p. 6446) : effectifs d'assistance technique - Titularisation des agents non titulaires de l'Etat - Force de la coopération française et nombre de ses coopérants - Difficultés de réinsertion professionnelle pour ces coopérants à leur retour en France - Modération de la croissance de l'assistance militaire technique - Progression des dépenses de formation militaire - Politique extérieure de la France : justice et sécurité - Urgence de la solidarité - Effort déterminant des organisations non gouvernementales ; sensibilisation de l'opinion publique aux problèmes posés par le sous-développement - Rattachement du bureau de liaison des organisations non gouvernementales au nouveau service de la communication et de la mobilisation pour le développement - Coopération et sécurité internationale - Politique de développement autocentré et d'investissement adaptée aux situations locales - Action de la France au sein des instances internationales - Voeux de réussite et solidarité du groupe socialiste.

GAUTIER (Lucien), sénateur du Maine-et-Loire (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

GENTON (Jacques), sénateur du Cher (rattaché administrativement au groupe UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

- Est élu membre de la commission de contrôle des services de l'Etat chargés du maintien de la sécurité publique (11 mai 1982) (p. 1869).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères 1^o) sur sa proposition de loi [n° 88 (81-82)]

déposée avec plusieurs de ses collègues concernant la garantie du droit au travail et la protection de la deuxième carrière des militaires retraités ; 2°) sur la proposition de loi [n° 136 (81-82)] de M. Yvon Bourges et plusieurs de ses collègues tendant à compléter la loi n° 72-662 du 13 juillet 1972 relative au statut général des militaires [n° 381 (81-82)] (9 juin 1982) - Armée.

Participation au rapport d'information fait, au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes, sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} novembre 1981 et le 31 mai 1982, en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 427 (81-82)] (25 juin 1982).

Avis présenté, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Défense [n° 98, tome IV (82-83)] (22 novembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 93 (2 avril 1982) (p. 835) à M. le Premier ministre : défense nationale (agression contre la France : définition) - Retirée le 23 septembre 1982 (p. 4168).

INTERVENTIONS

- *Projet de loi relatif aux prestations de vieillesse et d'invalidité* [n° 287 (81-82)] - (12 mai 1982) - In fine (p. 1941) : son amendement n° 28, soutenu par M. Jean-Pierre Blanc : rétroactivité de la loi envers tous les retraités fonctionnaires, militaires et les ayants-cause dont les acquis sont antérieurs à la loi du 26 décembre 1964 ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution.

- *Proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions du code du service national* [n° 375 (81-82)] - (23 juin 1982) - Art. 3 (p. 3062) : réduction de la durée du service militaire à douze mois pour les pharmaciens, les chirurgiens dentistes, les médecins, les vétérinaires et les scientifiques du contingent - Nécessaire droit d'option pour les jeunes actuellement sous les drapeaux entre une période de douze et de seize mois.

- *Conclusions du rapport de M. Jacques Genton au nom de la commission des affaires étrangères sur les propositions de loi* [n° 88 (81-82)] de M. Jacques Genton et plusieurs de ses collègues, concernant la garantie du droit au travail et la protection de la seconde carrière des militaires retraités, et [n° 136 (81-82)] de M. Yvon Bourges et plusieurs de ses collègues, tendant à compléter la loi n° 72-662 du 13 juillet 1972 relative au statut général des militaires [n° 381 (81-82)] - (23 juin 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3064) : adoption de ce rapport à l'unanimité des membres de la commission - Propositions de loi sénatoriales inscrites à l'ordre du jour complémentaire du Sénat - Problème de la seconde carrière ; possibilité d'abus - Dépôt de trois propositions de lois depuis 1979 par des sénateurs - Crise économique et marché de l'emploi - Lutte contre les cumuls abusifs - Garantie du droit au travail - Protection de la seconde carrière des militaires - Equivoque née de l'expression « retraités militaires » - Pensions : salaire différé et non avantage vieillesse - Rôle utile des anciens cadres dans l'économie du pays - Déroulement de la carrière d'un militaire - Titulaires de pensions de haut niveau et ordonnance du 30 mars 1982 - Garantie de la seconde carrière entre l'âge du départ à la retraite et l'âge de soixante ans - Demande l'adoption de cette proposition de loi - (p. 3065) : nécessité de compléter le statut général des militaires - Droit au travail et Constitution - Age fixé pour l'octroi de la pension de vieillesse du régime général de la sécurité sociale - Intitulé : son amendement : « Proposition

de loi tendant à compléter la loi n° 72-662 du 13 juillet 1972 relative au statut général des militaires » ; adopté.

- *Conclusions du rapport de M. Robert Schwint, fait au nom de la commission des affaires sociales sur les propositions de loi* [n° 227 (78-79)] de M. Fernand Lefort et plusieurs de ses collègues, [n° 115 (80-81)] de M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues, [n° 247 (80-81)] de M. Robert Schwint et plusieurs de ses collègues, [n° 248 (80-81)] de M. Jean Béranger et plusieurs de ses collègues, [n° 259 (80-81)] de M. Pierre Bouneau et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier la loi n° 74-1044 du 9 décembre 1974 donnant vocation à la qualité de combattant aux personnes ayant participé aux opérations effectuées en Afrique du Nord entre le 1^{er} janvier 1952 et le 2 juillet 1962 [n° 260 (80-81)] - (30 juin 1982) - Art. unique (p. 3347) : droits des anciens combattants d'Algérie et difficultés d'obtention de la carte d'ancien combattant - Référence à la loi de 1974 - (p. 3348) : vote favorable du groupe UCDP.

- *Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole* [n° 454 (81-82)] - Suite de la discussion - (22 septembre 1982) - Discussion générale (p. 4065) : mise en place d'offices d'intervention et réforme affirmant l'un des aspects de la politique du Gouvernement dans le secteur agricole - Accentuation par l'Assemblée nationale de certaines options de caractère politique du projet gouvernemental - Attachement sur le plan national aux objectifs exprimés lors du vote de la loi d'orientation agricole du 4 juillet 1980, rappelés par M. Michel Sordel, rapporteur - Défense du revenu des exploitants agricoles, en baisse depuis plusieurs années, demeurant notre préoccupation principale - Mesures indispensables à l'expansion de l'agriculture française - Nécessité de la prise en compte des coûts de production - Nécessité de maintenir une politique agricole française en fidèle harmonie avec une politique agricole communautaire - Rappel des conclusions de M. Marcel Daunay, rapporteur de la délégation du Sénat pour les communautés européennes et du rapport semestriel de M. Georges Spénale - Rôle des offices dépendant à l'avenir de la réforme de la politique agricole commune (PAC) - Rédaction du projet ne suffisant pas à garantir « l'orthodoxie communautaire » et n'excluant pas la possibilité de « dérapage » à l'occasion des règlements d'application - (p. 4066) : marché des fruits et légumes et marché des produits issus de la vigne, secteurs particulièrement névralgiques - Réforme de la PAC suscitant plus d'inquiétude que d'espoir - Inquiétude des producteurs français devant les orientations préconisées par la Cour européenne - Montants compensatoires monétaires pénalisant actuellement notre agriculture - Interrogation sur le cadre communautaire offert aux exportations agricoles et alimentaires essentielles pour l'équilibre du commerce extérieur, pour le maintien de l'emploi agricole et du niveau de vie des agriculteurs.

Suite de la discussion - (23 septembre 1982) - Art. 18 bis (p. 4156) : son amendement n° 154, soutenu par M. Maurice PrévotEAU : déclaration annuelle à l'office chargé des vins relative au nombre, à l'emplacement et à la contenance des chais ; retiré.

- *Projet de loi de finances pour 1983* [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Défense et service des essences - (29 novembre 1982) - Rapporteur pour avis (section commune) - (p. 5971) : sentiment d'incertitude et d'inquiétude - Constance dans les dépenses des secteurs difficilement compressibles - Insuffisance de l'évolution des fabrications et des études - Référence à un arrêté pris le 18 octobre 1982 par le ministre délégué chargé du budget et annulation d'autorisations de programme ; défi à l'égard du contrôle du Parlement - Contrôle par le ministre de la défense de la régulation des crédits - Place de la Direction générale de l'armement - Faible accroissement des crédits inscrits au chapitre « recherches et développement » hors « études spéciales atome » - Personnels en activité et retraités -

Augmentation et hiérarchisation du prêt des appelés au service national ; adoption par le Sénat le 21 juin 1982 de la proposition de loi relative à la seconde carrière des militaires - Capacité nucléaire de défense - Priorité au développement des forces nucléaires - Progression des crédits affectés à la force océanique stratégique (FOST) - Dépenses relatives aux systèmes déjà opérationnels ; forces sol-sol balistiques stratégiques ; Pluton et Mirage IV - (p. 5972) : accroissement des crédits de l'arme nucléaire tactique air - Ecart pratiquement nul entre les autorisations de programme et les crédits de paiement - Poursuite de l'équipement des forces qui servent les armements nucléaires stratégiques ou tactiques - Dangereux niveau des crédits nucléaires de la base commune - Proportion de la pénalisation imposée au budget de la défense de 1982 ; ampleur des crédits annulés dans le domaine nucléaire couverts par la section commune - Réunion de la 35^e section de l'Institut des hautes études de défense nationale ; construction d'un septième sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) ; achèvement du programme M 4 pour 1985 - Etudes du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) - Bombe à neutrons - Système Hadès - Poursuite des essais nucléaires - Légèreté du Gouvernement à l'égard de la politique de défense - (p. 5973) : conclusions négatives de la commission des affaires étrangères.

GEOFFROY (Jean), sénateur de Vaucluse (S).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des lois.
- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie (21 janvier 1982) (p. 324).
- Est élu membre de la commission de contrôle des services de l'Etat chargés du maintien de la sécurité publique (11 mai 1982) (p. 1869).

GERIN (Alfred), sénateur du Rhône (rattaché administrativement au groupe UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.
- Est élu membre de la commission de contrôle sur les établissements chargés d'accueillir les personnes âgées (20 décembre 1982) (p. 7145).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 171 (81-82)] autorisant la ratification d'une convention entre la République française et le Royaume du Maroc, relative au statut des personnes et de la famille et à la coopération judiciaire [n° 277 (81-82)] (21 avril 1982) - **Traités et conventions.**

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi [n° 217 (81-82)] autorisant l'approbation d'un accord portant création du Fonds commun pour les produits de base [n° 278 (81-82)] (21 avril 1982) - **Traités et conventions.**

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi [n° 218 (81-82)] autorisant l'approbation de l'accord international de 1980 sur le cacao [n° 279 (81-82)] (21 avril 1982) - **Traités et conventions.**

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 368 (81-82)] autorisant la ratification d'une convention internationale pour la protection des obtentions végétales [n° 394 (81-82)] (16 juin 1982) - **Traités et conventions.**

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi [n° 410 (81-82)] autorisant la ratification de trois accords relatifs à l'organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne « Eurocontrol » [n° 525 (81-82)] (29 septembre 1982) - **Traités et conventions.**

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi [n° 39 (82-83)] autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne relative à l'entraide judiciaire en matière de droit de garde des enfants, de droit de visite et d'obligations alimentaires [n° 39 (82-83)] (13 octobre 1982) - **Traités et conventions.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 145 (JO Débats 5 novembre 1981) (p. 2427) à M. le ministre de la santé : **chirurgiens-dentistes** (améliorations de la qualité des soins et du remboursement dans le domaine bucco-dentaire) - Réponse de Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale (25 juin 1982) (p. 3164).

Questions orales avec débat :

n° 133 (23 juin 1982) (p. 3030) à M. le ministre de l'urbanisme et du logement : **bâtiment** (soutien de l'activité du secteur du bâtiment et des travaux publics) - Discutée le 25 juin 1982 (débat commun) (p. 3173 et suivantes).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention entre la République française et le Royaume du Maroc relative au statut des personnes et de la famille et à la coopération judiciaire** [n° 171 (81-82)] - (28 avril 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1443) : régularisation des problèmes entre le Maroc et la France concernant les mariages et les enfants - Relations politiques et économiques entre la France et le Maroc et importance de la signature d'une telle convention ; émigration et mariages mixtes ; absence de reconnaissance auparavant par chacun des pays des divorces ou des répudiations ; droit de garde - Pays du Maghreb et nombreux problèmes d'enfants déplacés et de mariages désunis - Demande l'adoption du projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord portant création du fonds commun pour les produits de base** [n° 217 (81-82)] - (28 avril 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1445) : contribution de la France au développement et à l'industrialisation des pays du tiers monde - Nécessaire coopération des Etats de l'Est et de l'Ouest - Demande l'approbation de cet accord.

- **Projet de loi autorisant l'approbation de l'accord international de 1980 sur le cacao** [n° 218 (81-82)] - (28 avril 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1446) : dialogue Nord Sud - Opposition des Etats Unis et de la Côte d'Ivoire à cet accord - Rôle bienfaisant de ce stock régulateur dans l'avenir - Approbation de la commission des affaires étrangères.

– **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] – Suite de la discussion – (9 juin 1982) – Art. 9 bis (p. 2633) : son amendement n° 61, soutenu par M. Pierre Lacour : exclusion des bases d'imposition des droits de propriété industrielle ; retiré.

– **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention internationale pour la protection des obtentions végétales** [n° 368 (81-82)] – (23 juin 1982) – Rapporteur – Discussion générale (p. 3056) : modifications apportées à la convention de 1961 – Droits de l'obtenteur ; exemple de la cerise Burlat – Recherche et Institut national de la recherche agronomique (INRA) – Demande l'adoption de cette convention par le Sénat.

– **Questions orales avec débat jointes : bâtiment et travaux publics** – (25 juin 1982) – (p. 3174) : lors du débat sur la « loi Quilliot », intervention de MM. Jean Cluzel et Pierre Ceccaldi-Pavard sur les conséquences de ce texte pour le secteur du bâtiment – Préoccupations du groupe UCDP évoquées par M. Adolphe Chauvin – Secteur du bâtiment nécessitant une stabilité en ce qui concerne son financement et la réglementation de son activité et exigeant une cohérence entre la politique engagée par les pouvoirs publics et les moyens mis en oeuvre – Chute de l'indice de l'emploi – Baisse des constructions de bâtiments industriels – Tassement des travaux d'amélioration et d'entretien – Situation dans le département du Rhône – (p. 3175) : demande au ministre des précisions en ce qui concerne la politique de l'immobilier – Réformes récentes pesant sur les entreprises (impôt sur le revenu, impôt sur la fortune, diminution du temps de travail, aggravation des charges sociales) – Récant blocage des prix – Modulation du taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) – Hausse du plafond de la sécurité sociale – Loi Auroux instituant une procédure formaliste de licenciement – Situation des entreprises de travaux publics liée aux décisions des pouvoirs publics – Nécessité de poursuivre la construction d'autoroutes – Nombreux projets retardés à Lyon à la suite de blocages administratifs – Création d'un fonds de grands travaux annoncé par M. François Mitterrand – (p. 3176) : nécessité pour le Gouvernement de résorber le chômage mais également de préserver les emplois existants – Croissance du marché extérieur des travaux publics français – Politique de concertation avec les organismes professionnels envisagée par le Président de la République.

– **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] – Suite de la discussion – (23 septembre 1982) – Après l'art. 18 bis (p. 4160) : son amendement n° 155, soutenu par M. Maurice PrévotEAU : cas particulier des vins d'appellation d'origine ; retiré.

– **Projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail** [n° 440 (81-82)] – (5 octobre 1982) – Discussion générale (p. 4334) : négociation collective – Industrie automobile et guérilla syndicale – Obligation légale de négocier – Evolution des rapports sociaux – Précarité des accords – Succès des accords au niveau de la branche et de l'interprofession – Sortie du blocage des salaires – Développement des négociations dans l'entreprise et dépérissement des conventions professionnelles – Dispositif de soutien logistique des syndicats et d'encadrement des salariés par leurs militants – (p. 4335) : introduction artificielle du syndicalisme dans les petites entreprises – Droit de regard indirect des délégués syndicaux sur les situations individuelles – Rôle de M. le ministre Auroux ; réduction du capital à l'état d'instrument subordonné aux volontés des travailleurs – Pouvoir de la Confédération générale du travail (CGT) – Risque de régression économique et sociale – Récession économique et réduction du pouvoir d'achat – Mécanismes des relations sociales dans l'industrie ; incidence de ce projet sur les grandes entreprises, le secteur nationalisé et les petites et moyennes entreprises (PME) – Vote de la question préalable par le groupe UCDP.

– **Projet de loi autorisant la ratification de trois accords relatifs à l'organisation européenne pour la sécurité de la**

navigation aérienne « Eurocontrol » [n° 410 (81-82)] – (5 octobre 1982) – Rapporteur – Discussion générale (p. 4346) : ratification de trois actes internationaux dans un texte unique – Fonctionnement de l'organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne « Eurocontrol » – Objet de ces textes et révision de la convention du 13 décembre 1960 – Lacunes de la gestion du trafic aérien européen en Europe occidentale – Problème des personnels – Atteinte à la règle du parallélisme des formes – Demande l'autorisation de la ratification des trois accords faisant l'objet du présent projet de loi.

– **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne relative à l'entraide judiciaire en matière de droit de garde des enfants, de droit de visite et d'obligations alimentaires** [n° 514 (81-82)] – (9 novembre 1982) – Rapporteur – Discussion générale (p. 5334) : convention signée le 18 mars 1982 – Conventions antérieures – (p. 5335) : précédente convention avec le Maroc signée en 1981 et ratifiée en 1982 – Evoque l'intervention de M. Philippe Machefer sur le problème des déplacements d'enfants entre la France et la Tunisie – Nombre de dossiers en attente ; enfants issus de mariages mixtes – Prise en compte des spécificités du droit musulman – Convention de New York du 20 juin 1956 et accord franco-tunisien du 28 juin 1972 – Signature en 1980 de la convention européenne de Luxembourg et de la convention de La Haye – Convention entre la France et le Royaume du Maroc, examinée par le Sénat le 28 avril 1982 – Rôle des autorités centrales des deux Etats : droit de garde et droit de visite ; création d'une commission mixte consultative ; procédure d'urgence et exécution forcée des décisions de justice en cas de refus – Obligations alimentaires – Conventions similaires en projet avec d'autres pays : Egypte, Algérie, pays européens – Rapidité de la demande d'autorisation d'approbation par le Parlement – Position favorable de la commission.

– **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion générale – (22 novembre 1982) – (p. 5662) : crise économique internationale – Prévisions de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du Fonds monétaire international (FMI) – Remise en cause générale de la politique de croissance – Compression des dépenses publiques – Situation économique de la France : baisse de la production industrielle, endettement extérieur, chômage de longue durée – Laxisme du budget pour 1982 – Objectif annoncé de maîtrise financière du budget pour 1983 – Optimisme excessif des hypothèses économiques – (p. 5663) : artifices de présentation budgétaire et contradiction avec les principes d'unité et d'universalité du budget – Taux des prélèvements obligatoires – Aides à la recherche ou effort en faveur des chercheurs – Aides à l'industrie profitant essentiellement au secteur nationalisé : dotations en capital ; financement des déficits ; plan sidérurgique – Situation des entreprises privées : commerce et artisanat ; bâtiment et travaux publics ; financement d'un point de TVA supplémentaire – Augmentation prévisible en 1983 des charges des entreprises : augmentation des prélèvements sociaux pour le financement des comptes de la sécurité sociale et de l'UNEDIC ; nouveau mode de calcul des cotisations des exploitants individuels ; éventualité d'une contribution de solidarité chômage – Financement des déficits budgétaire et social – Création monétaire – Bons du Trésor – (p. 5664) : alourdissement du taux des prélèvements obligatoires – Augmentation inévitable de la pression fiscale locale – Scepticisme des élus locaux – Impossibilité de voter en l'état le texte soumis au Sénat.

Deuxième partie :

Agriculture – (30 novembre 1982) – (p. 6077) : dégâts considérables subis par les communes du département du Rhône – Importance de l'enseignement agricole : le savoir étant le moteur de l'agriculture – Efficacité des lycées et des maisons familiales avec leur système d'alternance –

Régression des crédits en faveur de l'enseignement agricole privé - Valorisation des produits agricoles par le Gouvernement précédent s'accompagnant d'une rentrée de devises étrangères - Net ralentissement des exportations agro-alimentaires en 1982, conséquence directe de la politique économique générale du Gouvernement et de sa politique agricole européenne - Liberté des prix industriels en 1978, entraînant une progression importante de nos exportations agro-alimentaires et effet négatif du blocage des prix sur ces mêmes flux d'exportations - Réapparition des montants compensatoires négatifs et des montants compensatoires positifs, poison mortel pour les échanges commerciaux agricoles - (p. 6078) : existence de mesures protectionnistes aux Etats-Unis frappant des produits communautaires et français - Interrogation sur la stratégie du Gouvernement en matière de négociation des règles du commerce international conditionnant l'avenir du commerce agro-alimentaire français.

Commerce extérieur - (3 décembre 1982) - (p. 6238) : déficit commercial et déficit de la balance des services de la France - Débat sur les responsabilités - Accusations portées contre le personnel des services économiques à l'étranger - Régression en valeur des exportations de la France : secteur agro-alimentaire ; secteur automobile ; produits pétroliers raffinés - Chute des exportations à l'égard des pays d'Europe de l'Est - (p. 6239) : faiblesse de compétitivité de l'industrie française à l'exportation : différentiel d'inflation ; modification de la parité du franc ; accentuation des déséquilibres bilatéraux : exemples de l'Algérie, du Brésil, de l'Union soviétique et de l'Espagne - Médiocrité des résultats du secteur nationalisé - Importation de produits manufacturés : pays membres de la Communauté économique européenne (CEE) et Japon - Analyse des postes en déficit - Aggravation du déficit avec les pays membres de la CEE et les pays industrialisés - Ancienneté de cette structure du commerce extérieur français et accentuation de ce phénomène - Incidence des nationalisations - Retour nécessaire à la liberté des prix et à la stabilité monétaire ; simplification des formalités et avantages fiscaux - (p. 6240) : insuffisance des moyens du ministère du commerce extérieur ; comparaison avec le ministère de la recherche et de l'industrie - Conquête de marchés nouveaux et création souhaitable d'une direction commerciale du commerce international faisant appel à des professionnels : rôle des chambres de commerce, des petites et moyennes industries (PMI), des petites et moyennes entreprises (PME) ; aide nécessaire aux entreprises exportatrices.

GIACOBBI (François), sénateur de la Haute-Corse (GD-SRG).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : organisation administrative (27 janvier 1982) (p. 460).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : organisation administrative** [n° 185 (81-82)] - (27 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 425) : voyage officiel en Corse de M. Pierre Messmer, Premier ministre, en 1974, et analyse du malaise corse - (p. 426) : limites du

projet de loi en examen - Report à un texte ultérieur de l'attribution des compétences données à la région de Corse - Absence de dispositions relatives aux départements et aux communes - Insuffisance de la concertation avec les élus et renforcement souhaitable pour l'avenir - Référence à l'article 72 de la Constitution et similitudes de dispositions avec l'article 73 de la Constitution relatif aux départements d'outre-mer - Coordination avec la loi sur les droits et libertés des communes, des départements et des régions et notamment son article 45 - Problème de fond : satisfaction des revendications corses et application de dispositions devenues de droit commun - (p. 427) : caractère contestable de la terminologie ; référence au peuple corse ; appellation d'assemblée de Corse pour le conseil régional - Respect de la Constitution et indivisibilité de la République - Régime électoral du conseil régional : choix du scrutin de liste régional et problèmes de coordination avec le collège électoral des sénateurs - Attente des dispositions définitives de droit commun - (p. 428) : respect nécessaire de l'unité de la République et nécessité de voter en même temps les règles relatives à l'ensemble des conseils régionaux de France et celles relatives au conseil régional de la Corse.

- **Conclusions du rapport de M. Pierre Lacour fait au nom de la commission des affaires économiques sur la proposition de loi de MM. Marc Boeuf, Jean Peyrafitte, Henri Duffaut et des membres du groupe socialiste et apparentés portant réforme de l'organisation régionale du tourisme** [n° 12 (82-83)] - (12 octobre 1982) - **Art. 5** (p. 4458) : ses amendements déposés avec M. Bernard Legrand, n° 4 : suppression de l'obligation d'élire le président du conseil d'administration du comité régional de tourisme parmi les conseillers régionaux membres du comité ; retiré ; et n° 5 : obligation de choisir un élu pour être président du comité ; adopté.

GIRAUD (Michel), sénateur du Val-de-Marne (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions (19 janvier 1982) (p. 246).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi, adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions [n° 177 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès verbal de la séance du 23 décembre 1981, JO Débats du 12 janvier 1982) - **Collectivités locales**.

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions [n° 183 (81-82)] (20 janvier 1982) - **Collectivités locales**.

Rapport fait, au nom de la commission des lois sur le projet de loi [n° 189 (81-82)] adopté avec modifications en nouvelle lecture par l'Assemblée nationale, relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions [n° 191 (81-82)] (26 janvier 1982) - **Collectivités locales**.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture** [n° 150 (81-82)] - (12 janvier 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 68) : souci du Sénat, lors de l'examen en première lecture, de ne pas bouleverser le texte du Gouvernement et d'honorer la mission qui lui est confiée par la Constitution de représenter les collectivités territoriales de la République - Réforme immédiatement applicable - Transfert du pouvoir exécutif départemental et régional et répartition des compétences entre l'Etat, les régions et les collectivités locales - (p. 69) : responsabilité des élus locaux et termes de leur statut - Affectation des personnels et conditions de leur recrutement - Maintien d'importantes divergences avec l'Assemblée nationale mais reconnaissance de plusieurs modifications apportées par le Sénat : contrôle administratif *a posteriori* ; création d'une dotation globale d'équipement (DGE) - Souci de compréhension et de concertation de la commission et défense des intérêts des collectivités locales - Abandon de 141 articles - Reprise des dispositions clé considérées comme essentielles en premières lecture - Communes et modalités de contrôle budgétaire - Suppression de la distinction entre adjoints réglementaires et adjoints supplémentaires - Département : caractère unitaire de l'exécutif et refus de la notion d'exécutif collégial - Désaccord concernant les conditions et les conséquences du transfert de l'exécutif entre les mains du Président du conseil général - (p. 70) : création d'un statut du personnel départemental - Non rétablissement par l'Assemblée nationale du texte concernant la région Corse - Rétablissement des dispositions modifiant le code des caisses d'épargne - Rôle de la chambre régionale des comptes - Suppression des articles relatifs à la Cour de discipline budgétaire et financière - Maintien du double jeu de la sanction du suffrage universel et, le cas échéant, de la sanction pénale - Substitution progressive de la DGE aux subventions spécifiques d'investissements - Triple choix de la commission : suppression des tutelles *a priori* ; transfert de l'exécutif ; élargissement des pouvoirs de la région - Limitation à l'essentiel des contre-propositions sénatoriales en réponse aux attentes des élus locaux.

Suite de la discussion - (13 janvier 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 122, 123) : conditions de travail de la commission des lois et recherche de concertation avec le Gouvernement - Persistance de différences d'approche politique - **Art. 1** : demande de suppression de cet article par la commission en première lecture - Demande d'adoption de cet article en seconde lecture, sous réserve de l'adoption d'un amendement tendant à la suppression de son dernier alinéa - (p. 124) : s'oppose à l'amendement n° I-48 de M. Pierre Schiélé (non intégration des régions aux collectivités territoriales) - Accepte l'amendement n° I-45 de MM. Lionel Cherrier et Daniel Millaud (libre administration des communes, des départements, des régions et des territoires d'outre-mer par des conseils élus) - (p. 125) : accepte l'amendement rédactionnel n° I-58 de M. Gaston Defferre, ministre - (p. 126) : s'oppose à l'amendement n° I-49 de M. Pierre Schiélé (consultation préalable des conseils municipaux, généraux et régionaux pour l'élaboration des lois relatives à la répartition des compétences et des ressources publiques) - Demande le retrait de l'amendement n° I-50 de M. Claude Mont, soutenu par M. Pierre Schiélé (entrée en vigueur de la loi après promulgation des dispositions concernant les compétences et les ressources des collectivités territoriales et le statut des personnels des administrations locales) - Son amendement n° I-1 : application du régime de droit commun dans les départements d'outre-mer ; adopté - **Art. 2** (p. 128) : accepte l'amendement n° I-59 de M. Gaston Defferre, ministre (liaison du caractère exécutoire des actes des communes à leur transmission au représentant de l'Etat) - (p. 129) : demande le retrait de l'amendement n° I-53 de M. Pierre Schiélé, soutenu par M. Paul Pillet (subordination du caractère exécutoire à la notification au représentant de l'Etat) - Accepte l'amendement de forme n° I-60 de M. Gaston Defferre, ministre - **Art. 3** : son

amendement n° I-2 : transmission des délibérations, arrêtés, actes et conventions des autorités communales au représentant de l'Etat ; adopté - Son amendement n° I-3 : pouvoirs du représentant du Gouvernement dans le département et contrôle *a posteriori* ; adopté - (p. 130) : accepte l'amendement n° I-65 de M. Gaston Defferre, ministre (urgence et réduction du délai de recevabilité du recours du représentant de l'Etat dans le département par le tribunal administratif) - Son amendement n° I-4 : information du maire à sa demande par le représentant de l'Etat de l'absence de recours ; adopté - Accepte l'amendement n° I-63 de M. Gaston Defferre, ministre (suppression des dispositions de cet article sur le dessaisissement du tribunal administratif en faveur du Conseil d'Etat) - Se déclare favorable à l'amendement n° I-67 de M. Gaston Defferre, ministre (procédure d'urgence en cas de motif sérieux et annulation de la délibération de l'arrêté ; possibilité d'appel de l'ordonnance du président du tribunal administratif et décision du président de la section du contentieux du Conseil d'Etat dans un délai de 48 heures) - **Art. 3 bis** (p. 133) : son amendement n° I-7 : possibilité de recours accéléré du citoyen auprès du représentant de l'Etat ; adopté - **Art. 4** : divergences entre le Gouvernement et la commission des lois sur cet article - Principes généraux - Complémentarité entre les interventions des collectivités locales et celles de l'Etat ; nature des aides indirectes ; aide indirecte foncière et immobilière ; cautionnement et garantie d'emprunts - Intervention directe des communes rurales par dérogation aux dispositions d'ordre général - Opposition de la commission à l'intervention directe dans la gestion des entreprises en difficulté - Suppression des tutelles - Verrou financier et recettes fiscales ; garanties d'emprunt ; statut des sociétés d'économie mixte - Refus de l'aide directe à l'entreprise par la collectivité publique - (p. 134) : opposition au principe de l'aide aux entreprises en difficulté - (p. 135) : son amendement n° I-8 : intervention de la commune en matière économique et sociale par des aides indirectes au bénéfice des personnes physiques et morales de droit privé ; adopté - Son amendement n° I-9 : domaines d'attribution des aides indirectes pour les communes ou leurs groupements ; adopté - Son amendement n° I-66 : taux maximum de la charge annuelle des interventions de la commune ; suppression des dispositions de cet article sur les garanties d'emprunt et la détermination du régime juridique des sociétés d'économie mixte ; adopté - Son amendement n° I-11 : taux maximum de la charge annuelle des interventions de la commune et garanties d'emprunt ; retiré au profit de son amendement n° I-66 - (p. 137) : sur son amendement n° I-8, accepte le sous-amendement n° I-68 de M. Gaston Defferre, ministre (suppression de la référence au plan intérimaire) - (p. 138) : sur le même amendement n° I-8, s'oppose au sous-amendement n° I-85 de M. Gaston Defferre, ministre (suppression des dispositions de cet amendement sur l'apport d'aides indirectes par la commune aux personnes physiques et morales de droit privé) - (p. 140) : s'oppose à l'amendement n° I-69 de M. Gaston Defferre, ministre (domaines et modalités d'intervention des communes ; actions directes ou indirectes) - (p. 141) : son amendement n° I-10 : cas des communes rurales et aide directe sous forme de subventions en cas de défaillance de l'initiative privée ; adopté - **Après l'art. 4** (p. 142) : s'oppose à l'amendement n° I-43 de M. René Regnault (création, par le syndicat de communes ou les groupements de communes, d'un service d'assistance juridique, technique et financière) - Son amendement n° I-70 : garantie d'emprunt de la commune et régime juridique des sociétés d'économie mixte ; adopté - **Art. 5 A (suite)** : son amendement n° I-12 : suppression des dispositions de cet article sur les modalités du contrôle *a posteriori* sur le budget voté ; réservé jusqu'après l'article 5 - (p. 144) : son amendement n° I-13 : établissement du budget en cas de création de nouvelles communes ; adopté - **Art. 5** (p. 145) : son amendement n° I-14 : précision des conditions de l'équilibre réel du budget de la commune et suppression de la procédure de rétablissement de l'équilibre du budget en déficit ; adopté - **Art. 5 A (suite)** : son amendement n° I-12, précédemment réservé : suppression des dispositions de cet article sur les

modalités du contrôle *a posteriori* sur le budget voté ; retiré au profit de l'amendement n° I-86 de M. Gaston Defferre, ministre - Accepte les amendements de M. Gaston Defferre, ministre, n° I-86 (intervention du représentant de l'Etat dans le département lorsque la commune n'adopte pas pour la seconde année consécutive son budget avant le 31 mars de l'exercice en cours) et n° I-87 (saisine de la chambre régionale des comptes par le représentant de l'Etat dans le département et avis communiqué au conseil municipal) - (p. 146) : son amendement n° I-88 : non intervention du représentant de l'Etat quand le défaut d'adoption du budget résulte de l'absence de communication avant le 15 mars d'informations au conseil municipal ; adopté - Art. 6 : son amendement n° I-15 : déficit du budget et saisine de la chambre régionale des comptes ; proposition de mesures dans un délai d'un mois après notification ; adopté - (p. 147) : accepte l'amendement de coordination n° I-75 de M. Gaston Defferre, ministre - Son amendement n° I-16 : saisine par le représentant de l'Etat de la chambre régionale des comptes et proposition de mesures par cette chambre dans un délai d'un mois à compter de la saisine ; adopté - Son amendement n° I-17 : contrôle du budget exécuté en cas de non inscription au budget communal ou pour une somme insuffisante d'une dépense obligatoire ; adopté - Art. 8 (p. 149) : son amendement n° I-20 : définition des dépenses obligatoires et réduction de la liste des dépenses obligatoires ; adopté - Après l'art. 8 (p. 150) : s'oppose à l'amendement n° I-77 de M. Gaston Defferre, ministre (mandatement d'office pour une dépense obligatoire) - Accepte l'amendement n° I-78 de M. Gaston Defferre, ministre (saisine de la chambre régionale des comptes et possibilité pour le maire ou son représentant de présenter oralement ses observations) - Art. 10 (p. 152) : son amendement n° I-21 : conditions de réquisition du comptable et responsabilité de l'ordonnateur en cas de réquisition ; adopté - (p. 151) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° I-80 de M. Gaston Defferre, ministre (contrôle de conformité des actes du comptable aux règles de la comptabilité publique) - Art. 11 : son amendement n° I-22 : suppression des dispositions de cet article relatives à la Cour de discipline budgétaire ; dispositions de coopération au plan des établissements publics et des agglomérations nouvelles ; adopté - (p. 153) : s'oppose à l'amendement n° I-44 de M. Louis Longueue, soutenu par M. René Regnault (responsabilité des conseillers municipaux délégués devant la Cour de discipline budgétaire) - Situation des agents comptables des régies municipales et nomination par le maire - Art. 12 (p. 154) : son amendement de coordination n° I-23 ; adopté - Art. 13 *bis* : son amendement n° I-24 : dispositions relatives à la Moselle, au Bas-Rhin et au Haut-Rhin ; adopté - Art. 13 *ter* : son amendement n° I-25 : applicabilité des dispositions du présent titre aux communes des départements d'outre-mer et détermination de la chambre régionale des comptes compétente ; adopté - Art. 13 *quater* (p. 155) : son amendement n° I-26 : applicabilité des dispositions du présent titre aux communes de la collectivité territoriale de Mayotte et détermination de la chambre régionale des comptes compétente ; adopté - Après l'art. 13 *quater* : son amendement n° I-27 : extension des dispositions du présent titre aux communes des territoires d'outre-mer dans un délai d'un an ; prise en compte par la loi de la spécificité de ces territoires ; consultation des assemblées territoriales intéressées ; adopté - Sur cet amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° I-55 de MM. Daniel Millaud et Lionel Cherrier (extension des dispositions du code des communes aux territoires d'outre-mer et suppression du délai d'un an) - Art. 14 B (*suite*) : son amendement n° I-28 : liberté de choix des adjoints de la commune et suppression de la notion d'adjoint réglementaire et d'adjoint supplémentaire ; réservé jusqu'après l'article 15 - Art. 14 (p. 157) : son amendement n° I-29 : suppression des dispositions de cet article sur les vœux politiques ; rémunération des ingénieurs et rétablissement du tableau des adjoints ; adopté - Demande le retrait de l'amendement n° I-42 de M. Guy de La Verpillière (rétablissement de cas de nullité de droit de délibérations d'un conseil municipal)

- Son amendement n° I-30 : réduction du délai à l'expiration duquel sont abrogées les dispositions de cet article sur les rémunérations accessoires ; retiré - Son amendement n° I-32 : définition des vœux politiques ; adopté - (p. 158) : sur l'applicabilité des dispositions de cette loi aux départements et territoires d'outre-mer, ses amendements de coordination n° I-33, n° I-34 et n° I-37 ; adoptés - Son amendement n° I-35 : obligation pour les comptables des communes de produire leurs comptes devant la chambre régionale des comptes ; adopté - Son amendement n° I-36 : condamnation des comptables à l'amende pour retard dans la production de leurs comptes et dans les réponses aux injonctions formulées par la chambre régionale des comptes ; adopté - Son amendement n° I-38 : décision des collectivités locales pour les dons et legs ; adopté - (p. 159) : accepte l'amendement de coordination n° I-79 de M. Gaston Defferre, ministre - Art. 14 B (*suite*) : son amendement n° I-28, précédemment réservé : liberté de choix des adjoints de la commune et suppression de la notion d'adjoint réglementaire et d'adjoint supplémentaire ; adopté.

Suite de la discussion - (14 janvier 1982) - Rapporteur - Chapitre 1 (p. 169) : son amendement n° II-1 : suppression de l'intitulé relatif aux institutions départementales ; adopté - Art. 16 (p. 170) : son amendement n° II-2 : suppression des dispositions de cet article relatif à la possibilité d'une coopération entre le département et les communes ; adopté - S'oppose à l'amendement n° II-61 de M. Rémi Herment (respect des compétences et attributions des collectivités territoriales ou personnes morales de droit public agissant dans le cadre départemental) - Avant l'art. 17 : son amendement n° II-3 : intitulé ; « Chapitre 1 - Transfert du pouvoir exécutif au président du conseil général » ; rejeté - Art. 17 : son amendement n° II-4 : élection par le conseil général de son président et d'un ou plusieurs vice-présidents au scrutin uninominal ; adopté - (p. 171) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° II-72 de M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat (élection du bureau du conseil général au scrutin uninominal) et s'oppose au sous-amendement n° II-68 de M. Jean Francou, soutenu par M. Marcel Rudloff (élection du bureau du conseil général à la représentation proportionnelle au plus fort reste) - Art. 18 : son amendement n° II-5 : président du conseil général et pouvoir d'ordonnateur des dépenses et d'exécution des recettes ; adopté - Sur cet amendement, accepte les sous-amendements de M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat, n° II-70 (prise en compte des dispositions particulières du code général des impôts relatives au recouvrement des recettes fiscales locales) et n° II-71 (pouvoir de délégation) - Son amendement n° II-6 : suppression des dispositions de cet article relatives à la convention passée avec l'Etat sur les transferts de services aux départements ; adopté - (p. 172) : accepte l'amendement n° II-74 de M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat (principe et modalités d'application du pouvoir de police du président du conseil général) - Accepte l'amendement n° II-63 de M. Louis Virapoullé, soutenu par M. Marcel Rudloff (lien entre la création d'un nouveau service départemental et la définition législative d'une nouvelle compétence) - Période transitoire et conventions entre l'Etat et les départements sur les transferts des services - Création par la loi de nouveaux services départementaux et souci d'éviter les équivoques ; cas du transfert de la direction départementale de l'équipement - Avant l'art. 18 *bis* (p. 174) : sur l'amendement n° II-73, de M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat, qu'il accepte (autorité du président du conseil général sur les services ou parties de services nécessaires à l'exercice des compétences départementales ; convention entre le représentant de l'Etat et le président du conseil général sur le modèle d'une convention type approuvée par le Conseil d'Etat), son sous-amendement n° II-97 : période transitoire et conclusion d'une convention entre le représentant de l'Etat et le président du conseil général ; adopté - Art. 18 *bis* (p. 176) : accepte l'amendement n° II-75 de M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat (exercice des compétences du président du conseil général et conditions de mise à disposition des services extérieurs de l'Etat) - Art. 18 *ter* (p. 178) : accepte l'amendement n° II-76 de M. Georges

Lemoine, secrétaire d'Etat (autorité du président du conseil général sur les agents de l'Etat effectuant des tâches départementales et du représentant de l'Etat sur les agents du département effectuant des tâches étatiques) - Avant l'art. 18 *quater* : son amendement n° II-11 : élaboration d'un statut du personnel départemental et attribution de la qualité de fonctionnaire ; adopté - (p. 179) : maintien du caractère « unicitaire » de la fonction publique et définition des règles régissant les personnels départementaux - Art. 18 *quinquies* : son amendement n° II-12 : limitation à l'année 1982 de la prise en charge par les départements des dépenses supportées normalement par l'Etat ; retiré - (p. 180) : son amendement n° II-13 : modification des règles de calcul du montant des crédits inscrits au budget de l'Etat et à la section de fonctionnement du budget départemental ; prise en compte de la moyenne des dépenses engagées sur les trois dernières années à l'exclusion de toute dépense exceptionnelle ; adopté - Suppression à l'article 44 du projet des charges obligatoires supportées par les départements - Art. 18 *sexies* (p. 181) : son amendement n° II-14 : administration départementale et compétence exclusive du président du conseil général ; adopté - Art. 18 *septies* : son amendement n° II-15 : suppression de cet article concernant la création d'une agence technique départementale ; adopté - Art. 20 (p. 182) : son amendement n° II-16 : démission du président du conseil général et remplacement par les vice-présidents dans l'ordre des nominations et à défaut par un conseiller général élu par ses pairs ; retiré - Art. 21 (p. 183) : son amendement n° II-17 : nomination par décret d'un représentant unique de l'Etat dans le département ; adopté - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-65 de M. Rémi Herment, soutenu par M. Pierre Schiélé (commissaire de la République et représentation du Gouvernement dans le département) et accepte l'amendement n° II-66 de M. Jean Francou, également soutenu par M. Pierre Schiélé (suppression des dispositions de cet article définissant le rôle du représentant de l'Etat dans le département) - Accepte les amendements n° II-79, rédactionnel, et n° II-78 de M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat (exercice par le représentant de l'Etat des attributions de police du président du conseil général) - Art. 22 (p. 184) : son amendement n° II-19 : réunion de droit trimestrielle du conseil général ; convocation du conseil à la demande de la moitié au moins de ses membres ; convocation par décret pour circonstances exceptionnelles ; rejeté - Art. 22 *bis* : son amendement n° II-20 : audition du représentant de l'Etat par le conseil général à la demande du Premier ministre ; adopté - Art. 23 (p. 185) : son amendement n° II-21 : suppression de cet article pour harmonisation avec l'article 22 ; adopté - Art. 24 *bis* : son amendement n° II-22 : rétablissement de cet article relatif à la délégation donnée au bureau par le conseil général ; adopté - Art. 25 : son amendement n° II-23 : conformité à la loi du règlement intérieur du conseil général reconnue par le tribunal administratif compétent ; rejeté - Art. 27 (p. 186) : accepte l'amendement n° II-60 de M. Paul Girod, soutenu par M. René Touzet (conditions d'organisation du scrutin public et secret au conseil général) - Art. 28 : ses amendements n° II-24 : délai d'examen des rapports sur les affaires inscrites à l'ordre du jour porté à quinze jours ; adopté ; n° II-25 : rapport annuel écrit sur la situation du département et de ses services ; adopté ; n° II-26 : suppression des dispositions de cet article relatives au débat sur le rapport concernant l'état du département ; adopté ; et n° II-27 : rapport écrit du représentant de l'Etat sur son activité dans le département ; débat joint à celui sur le rapport écrit présenté par le président du conseil général ; adopté - Art. 30 (p. 187) : son amendement n° II-28 : délégation du droit de vote exclusivement pour maladie, accident, événement familial grave ou en cas de participation aux travaux d'une assemblée parlementaire, de l'assemblée des communautés européennes ou d'un conseil régional ; impossibilité d'être porteur de plus d'un mandat ; adopté - Art. 31 : en ce qui concerne la suppression des contrôles *a priori* sur les actes des autorités départementales et le rapport gouvernemental annuel au Parlement sur le

contrôle *a posteriori* exercé à l'égard de ses actes, accepte l'amendement n° II-84 de M. Gaston Defferre, ministre, et retire son amendement n° II-29 - Art. 34 (p. 189) : son amendement n° II-31 : principe et modalités d'application des aides indirectes du département aux personnes physiques et morales de droit privé ; interdiction d'une participation en capital d'une société commerciale ou d'un organisme à but lucratif ; aide directe pour le maintien des services en milieu rural ; adopté - (p. 190) : suppression de la mention des communes touristiques et thermales pour les aides départementales - S'oppose à l'amendement n° II-90 de M. Gaston Defferre, ministre (aides directes ou indirectes du département pour favoriser le développement économique, assurer le maintien des services en milieu rural ou dans les communes touristiques et thermales et aider les entreprises en difficulté ; interdiction de participations dans le capital d'une société commerciale ou de tout autre organisme à but lucratif) - Après l'art. 34 : accepte l'amendement n° II-92 de M. Gaston Defferre, ministre (garantie départementale à un emprunt ou à un cautionnement en proportion du montant des recettes réelles de la section de fonctionnement du budget) - Art. 35 : son amendement n° II-35 : suppression des dispositions de cet article relatives à l'organisation d'un débat sur les orientations budgétaires, précédant l'examen du budget ; adopté - Art. 36 : accepte l'amendement de coordination n° II-93 de M. Gaston Defferre, ministre - Art. 37 (p. 191) : son amendement n° II-36 : caractère obligatoire des seules dépenses nécessaires à l'acquittement des dettes certaines, liquides, exigibles et prévues par la loi ; adopté - Accepte l'amendement n° II-94 de M. Gaston Defferre, ministre (principe de la réduction du nombre des dépenses obligatoires pour les départements) - Après l'art. 37 : s'oppose à l'amendement n° II-95 de M. Gaston Defferre, ministre (principe et modalités d'application du mandat d'office, par le représentant de l'Etat, d'une dépense obligatoire) - Art. 39 (p. 192) : son amendement n° II-37 : application au comptable et à l'ordonnateur du département des règles applicables à ceux des communes ; adopté - Art. 40 : son amendement n° II-38 : application aux établissements publics départementaux, interdépartementaux et communs aux communes et aux départements, des règles de compétence de la Cour de discipline budgétaire et financière ; adopté - Art. 42 (p. 193) : ses amendements n° II-39 de coordination ; adopté ; n° II-40 : règles de compétence des établissements et services publics sanitaires et sociaux et application pour 1982, des règles antérieures ; adopté ; et n° II-41 : contribution de l'Etat aux dépenses d'action sanitaire et sociale et fixation à deux mois du délai d'acceptation de ses dépenses ; adopté - Après l'art. 42 : ses amendements n° II-42 : droits et libertés départementales et application aux départements d'outre-mer ; adopté ; et n° II-43 : droit et libertés départementales et application à Mayotte ; adopté - Art. 44 A (p. 194) : son amendement n° II-44 : participation des présidents de conseils généraux aux commissions traitant des questions transfrontalières ; adopté - Art. 44 (p. 195) : son amendement n° II-45 : maintien des dispositions concernant les vœux politiques et l'information directe des chefs de service ; adopté - Accepte l'amendement n° II-82 de M. Gaston Defferre, ministre (création d'ententes interdépartementales et suppression de l'avis du préfet) - Son amendement n° II-46 : vœux politiques et respect des dispositions constitutionnelles ; adopté - Son amendement n° II-47 : suppression de l'obligation faite au département d'entretenir l'hôtel de préfecture ; adopté ; sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° II-81 de M. Gaston Defferre, ministre (application de cette disposition après le vote de la loi sur la répartition des ressources) - Son amendement n° II-48 : abrogation de l'interdiction d'attribution d'indemnités aux fonctionnaires préfectoraux ; adopté ; sur cet amendement accepte le sous-amendement n° II-80 de M. Gaston Defferre, ministre (application de cette disposition après le vote de la loi sur la répartition des ressources) - (p. 196) : ses amendements n° II-50 : rétablissement des dispositions concernant le renouvellement d'une série sortante des conseils généraux ; cas de vacance et élection partielle ;

adopté ; et n° II-51 : création des appellations de « représentant de l'Etat » et de « délégué du représentant de l'Etat dans l'arrondissement » ; adopté - Art. 44 *ter* : son amendement de coordination n° II-52 ; adopté - Art. 32 (*suite*) (p. 197) : son amendement n° II-30, précédemment réservé : notification et contrôle de légalité des actes des autorités départementales par le représentant de l'Etat ; rapport annuel au Parlement sur ce contrôle *a posteriori* ; adopté - Art. 45 : concertation entre la commission et le Gouvernement ; maintien de divergences sur l'intervention économique des collectivités locales, la Cour de discipline budgétaire et financière et la région - Attachement de la commission au suffrage universel - Atouts de la région : qualité du niveau de décision, coordination entre les élus et les représentants socio-professionnels et capacité d'investissement - Volonté gouvernementale de créer une collectivité territoriale régionale ; caractère d'orientation de l'article 45 du projet - (p. 198) : acceptation par la commission du transfert de l'exécutif au président du conseil régional, de la suppression des contrôles administratifs et financiers et du renforcement des compétences régionales - Création d'une nouvelle collectivité territoriale et nécessité d'une définition préalable des compétences des diverses collectivités territoriales - Rejet de l'article 45 et attitude logique et absence d'opposition politique sur le fond - (p. 201) son amendement n° III-1 : suppression de cet article concernant la transformation de la région en collectivité territoriale ; adopté - Art. 46 (p. 202) : son amendement n° III-2 : maintien du caractère d'établissement public pour les régions jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi sur l'élection des conseils régionaux ; réservé jusqu'après l'article 55 - Art. 47 *bis* A : son amendement n° III-3 : participation du président du conseil général aux délibérations du conseil régional lorsqu'il n'est pas conseiller régional ; retiré - Art. 47 *bis* (p. 203) : son amendement n° III-4 : suppression de cet article relatif à la composition et au fonctionnement des comités économiques et sociaux ; adopté - Art. 47 *ter* : son amendement n° III-5 : suppression de cet article prévoyant les cas d'intervention du comité économique et social ; adopté - Art. 47 *quater* : son amendement n° III-6 : action conjointe, le cas échéant, de la région et de l'Etat ; extension de ces dispositions à l'Ile-de-France ; adopté - Art. 47 *quinquies* (p. 204) : s'oppose à l'amendement n° III-59 de M. Pierre Schiélé (suppression de l'autorisation du Gouvernement pour la participation du conseil régional aux réunions transfrontalières ou internationales) et accepte l'amendement n° III-60 de M. Pierre Schiélé (participation des présidents des conseils régionaux aux commissions transfrontalières créées par des accords internationaux) - Art. 48 (p. 205) : son amendement n° III-8 : définition et extension des compétences économiques de la région ; subventions de fonctionnement ; aides directes, participation au capital des sociétés de développement régional et des sociétés d'économie mixte, formation professionnelle ; adopté - (p. 206) : accepte l'amendement n° III-50 de M. Lucien Delmas, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt (aide financière de l'Etat aux investissements privés et consultation des conseils régionaux) - Son amendement n° III-9 : extension des compétences économiques de la région et application à l'Ile-de-France ; adopté - Art. 48 *ter* (p. 207) : son amendement n° III-10 : suppression de cet article relatif à la création d'un comité des prêts régional ; adopté - Art. 48 *quater* (p. 207) : son amendement n° III-11 : régionalisation et élargissement des conditions d'intervention des caisses d'épargne ; retiré - Art. 48 *quinquies* (p. 208) : son amendement n° III-12 : régionalisation des prêts et augmentation du contingent des prêts Minjoz destinés aux collectivités locales ; retiré - Collecte de l'épargne et développement économique - Art. 49 (p. 209) : accepte l'amendement n° III-89 de M. Gaston Defferre, ministre (caractère exécutoire des actes régionaux par leur transmission au représentant de l'Etat) - Son amendement n° III-13 : délais de transmission, au représentant de l'Etat, des actes régionaux et de saisine, par celui-ci, du tribunal administratif ; adopté ; sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° III-79 de M. Gaston Defferre, ministre (actes régionaux et recevabilité du recours du représentant

de l'Etat en cas d'urgence) - En ce qui concerne la transmission et non la notification des actes régionaux au représentant de l'Etat, accepte les amendements de M. Gaston Defferre, ministre, n° III-77, n° III-78 et n° III-80 ; accepte également l'amendement n° III-81 de M. Gaston Defferre, ministre (représentant de l'Etat et information du conseil régional en cas de non saisine du tribunal administratif sur la légalité des actes régionaux) - (p. 210) : accepte l'amendement n° III-82 de M. Gaston Defferre, ministre (principe et modalités d'application du sursis à exécution demandé par le représentant de l'Etat suite à un recours en légalité sur un acte régional) - Son amendement n° III-14 : suppression des dispositions de cet article concernant les établissements sanitaires et sociaux ; adopté - Art. 50 : son amendement n° III-15 : fonctionnement du conseil régional et extension des règles relatives à celui du conseil général ; adopté - (p. 211) : son amendement de coordination n° III-16 ; adopté - Art. 50 *bis* (p. 212) : son amendement n° III-17 : rapport annuel écrit du président du conseil régional et du représentant de l'Etat auprès de la région aux conseillers régionaux ; organisation d'un débat ; adopté - Art. 51 : son amendement n° III-91 : pouvoir d'ordonnateur des dépenses et d'exécution des recettes du président du conseil général ; adopté - Son amendement n° III-93 : autorité du président du conseil régional sur les services régionaux : convention passée entre le président du conseil régional et le représentant de l'Etat ; adopté - Art. 51 *bis* (p. 213) : son amendement de coordination n° III-92 ; adopté - Art. 51 *ter* : son amendement n° III-18 : suppression de cet article relatif au statut du personnel régional et au maintien des statuts du personnel des services transférés à la région ; retiré - Art. 51 *quinquies* (p. 214) : son amendement n° III-20 : maintien de la participation de l'Etat et des départements au fonctionnement des services transférés à la région ; inscription des crédits correspondants et référence à la moyenne des dépenses engagées au cours des trois dernières années à l'exclusion de toute dépense exceptionnelle ; adopté - Après l'art. 51 *sexies* (p. 216) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° III-62 de M. Pierre Schiélé, repris par M. Etienne Dailly (création d'un conseil du développement culturel, de l'éducation et du cadre de vie auprès du conseil régional et à titre consultatif ; compétence culturelle, de formation professionnelle, d'environnement et touristique) - Art. 52 (p. 218) : son amendement n° III-21 : coordination avec les dispositions adoptées au titre II relatif au département : appellation de représentant de l'Etat substituée à celle de commissaire de la République ; représentation du Gouvernement ; adopté - Contrôle administratif - Art. 52 *bis* : son amendement rédactionnel n° III-23 ; adopté - Art. 53 (p. 219) : son amendement n° III-24 : coordination avec les dispositions adoptées au titre II relatif au département : opposition du comptable au paiement et droit de réquisition ; adopté ; sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° III-75 de M. Gaston Defferre, ministre (pouvoir du comptable limité au contrôle de conformité aux règles de la comptabilité publique) - Art. 54 (p. 220) : son amendement n° III-25 : contrôle sur les actes budgétaires des autorités régionales et référence aux articles correspondants relatifs aux budgets départementaux ; adopté - Art. 55 : son amendement n° III-26, identique à l'amendement n° III-63 de M. Claude Mont, soutenu par M. Pierre Schiélé : suppression de cet article relatif à la Cour de discipline budgétaire ; adopté - Art. 46 (*suite*) : son amendement rédactionnel n° III-2, précédemment réservé ; adopté - Art. 56 (p. 221) : son amendement n° III-27 ; composition de la chambre régionale des comptes ; adopté - Art. 56 *bis* : son amendement n° III-28 : organisation des chambres régionales des comptes ; adopté - Sur cet amendement, accepte les sous-amendements de M. Gaston Defferre, ministre, n° III-86 (rôle des commissaires du Gouvernement comme correspondants du procureur général près de la Cour des comptes) et n° III-87 (suppression de deux alinéas relatifs au recrutement des conseillers des chambres régionales des comptes) - Art. 57 : son amendement n° III-29 : précision sur les conditions dans lesquelles la Cour des comptes

statue en appel; adopté - (p. 222): son amendement n° III-30: extension des compétences des chambres régionales des comptes au contrôle des comptes publics de l'Etat et des entreprises ou établissements publics; retiré - Son amendement de coordination n° III-31: suppression de deux alinéas repris à l'article suivant; adopté - **Art. 57 ter**: son amendement n° III-32: rétablissement de cet article, supprimé par l'Assemblée nationale, dans une rédaction fixant les conditions dans lesquelles les chambres régionales des comptes peuvent formuler leurs observations relatives aux communes, aux départements et à la région; adopté - (p. 223): délai de présentation des observations des chambres régionales des comptes, évoqué par M. Michel Dreyfus-Schmidt - **Art. 58**: son amendement n° III-33: modification de la rédaction des dispositions de cet article relatives au rapport annuel de la Cour des comptes; adopté - **Art. 58 bis**: son amendement n° III-90: précisions relatives à la mise en place des chambres régionales des comptes et aux conditions de recrutement du corps d'assistant de vérification des chambres régionales; adopté - **Intitulé du chapitre II** (p. 224): son amendement n° III-34: « De l'allègement de la tutelle technique »; adopté - **Art. 59**: son amendement n° III-35: extension à la région des dispositions excluant que l'attribution d'un prêt ou d'une aide de l'Etat, d'une collectivité territoriale ou d'un organisme chargé d'une mission de service public puisse être subordonnée au respect de prescriptions autres que celles mentionnées au même article; application de la même règle en matière d'attribution de subvention; adopté - **Après l'art. 59**: son amendement n° III-36: suppression des rémunérations accessoires versées par les collectivités territoriales ou leurs établissements publics aux agents des services ou établissements publics de l'Etat; adopté; sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° III-88 de M. Gaston Defferre, ministre (suppression du seul versement direct par des collectivités locales aux agents de l'Etat) - (p. 225): suppression de la tutelle technique liée à l'octroi des subventions et création de la dotation globale d'équipement - Versement indirect de rémunérations accessoires de l'Etat à ses agents, évoqué par le ministre - **Art. 61**: son amendement n° III-37: fixation ultérieure par la loi relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, des conditions de globalisation de la première part de la dotation culturelle et de son versement direct aux communes et aux départements; adopté - **Art. 62**: son amendement n° III-38: délai de trois ans pour la compensation progressive des indemnités de logement des instituteurs par une dotation spéciale de l'Etat aux communes; adopté - **Art. 64** (p. 226): son amendement n° III-39: dotation spéciale de l'Etat aux collectivités territoriales pour compenser les dépenses de fonctionnement et d'équipement supportées par elles au titre du service public de la justice; adopté; sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° III-95 de M. Gaston Defferre, ministre (compensation des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'équipement définies en accord avec l'Etat) - **Art. 64 bis**: son amendement n° III-40: suppression, pour coordination, de cet article relatif à la suppression des rémunérations accessoires; adopté - **Art. 65 A** (p. 227): son amendement n° III-41: paiement des astreintes et procédure du règlement d'office; adopté - Attachement de la commission des lois à la suppression de l'inscription d'office - **Art. 65 B**: son amendement n° III-42: codification des textes législatifs et réglementaires et actualisation annuelle de ces codes; adopté - **Art. 65**: accepte l'amendement n° III-83 de M. Gaston Defferre, ministre (application des dispositions législatives relatives au transfert de l'exécutif après les prochaines élections cantonales) - (p. 228): accepte l'amendement rédactionnel n° III-96 de M. Gaston Defferre, ministre - **Art. 93**: son amendement n° III-43: précision sur la substitution progressive de la dotation globale d'équipement aux subventions spécifiques d'investissement de l'Etat; retiré - (p. 229): son amendement n° III-44: fixation ultérieure par la loi relative à la répartition des compétences des conditions d'évolution de la dotation globale d'équipement dont le montant ne pourra être inférieur à celui des subventions qu'elle

remplace; adopté; sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° III-94 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (fixation par la loi relative à la répartition des compétences de dispositions permettant aux petites communes de garantir leur capacité d'investissement) - Accepte l'amendement n° III-55 de MM. Lionel Cherrier et Daniel Millaud (application des dispositions relatives à la dotation globale d'équipement aux communes des territoires d'outre-mer et de la collectivité territoriale de Mayotte) - **Après l'art. 103** (p. 230): son amendement n° III-45: extension des droits et libertés de chaque territoire d'outre-mer au sein de la République française par des lois ultérieures, après consultation des assemblées territoriales intéressées; adopté - **Intitulé du projet**: son amendement n° III-46: « **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements, des régions et des territoires d'outre-mer** »; adopté - Coordination avec le vote intervenu sur l'amendement n° III-45 - Argument du ministre relatif à l'obligation de consultation préalable des assemblées des territoires d'outre-mer.

Nouvelle lecture [n° 189 (81-82)] - (26 janvier 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 354): efforts de rapprochement avec le Gouvernement - (p. 355): prise en compte de l'architecture du projet élaboré par le Gouvernement lors de la précédente lecture - Echec de la commission mixte paritaire (CMP) et désaccord dès le premier alinéa de l'article 2 relatif à la mise budgétaire et financière; suppression des articles 11, 41 et 55; réalisation de plusieurs rapprochements aux articles 4 et 34, concernant le respect du droit de propriété, la liberté du commerce et de l'industrie; options du plan; maintien des services en milieu rural - Prise en compte des propositions du Sénat aux articles 3, 32 et 49 relatifs à la mise en oeuvre du contrôle administratif - Amendement du Gouvernement voté par le Sénat à l'article 2, cause de l'échec de la CMP - Neuf articles sans modification sur 89 et persistance de nombreux points de désaccord: subordination du caractère exécutoire des délibérations des collectivités locales à la transmission au représentant de l'Etat; contrôle budgétaire *a priori*; aides directes aux entreprises; refus d'énoncer dans la loi un statut de la fonction publique départementale; rétablissement des agences techniques; conseil régional élu au suffrage universel et comité économique et social - Primauté de l'intérêt des collectivités territoriales devant le « patriotisme d'Assemblée » - Proposition d'adoption sans modification de 38 articles et reprise du texte du Sénat sur 23 articles - Plusieurs points essentiels sur lesquels la commission des lois a recherché un terrain d'accord en vue de cette nouvelle lecture - (p. 356): souhait de l'acceptation par le Gouvernement du maintien du délai de trois ans pour la prise en charge par l'Etat des indemnités de logement des instituteurs - Aftachement à l'amélioration du contenu de ce texte dans sa présentation d'ensemble et dans les préoccupations fondamentales des élus de notre pays - Sénat, protecteur des libertés locales, défenseur des intérêts locaux et assistant permanent des élus de ce pays - **Art. 1** (p. 357): son amendement n° 1: assimilation des communes, des départements et des régions à des collectivités territoriales; adopté - Son amendement n° 2: suppression du dernier alinéa et application identique de la loi dans les départements métropolitains et dans les départements d'outre-mer; adopté - **Art. 2** (p. 358): son amendement n° 3: caractère exécutoire des actes des autorités communales subordonné à leur transmission au représentant de l'Etat; adopté - **Art. 3 bis** (p. 359): accepte la première partie de l'amendement n° 43 de M. Gaston Defferre, ministre (possibilité de recours du citoyen auprès du représentant de l'Etat) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour la deuxième partie de ce même amendement (mise en oeuvre de la procédure par le représentant de l'Etat même en cas de transmission en dehors du délai prévu) - **Art. 4** (p. 360): ses amendements n° 5: intervention de la commune en matière économique et sociale par des aides indirectes au bénéfice des personnes physiques et morales de droit privé; adopté; et n° 6: domaine d'attribution des aides indirectes pour les communes, possibilité d'attribuer à titre exceptionnel des aides directes

sous la forme de subventions et taux maximum de la charge annuelle des interventions de la commune ; adopté - Art. 5 A (p. 361). ses amendements n° 7 : intervention du représentant de l'Etat dans le département lorsque la commune n'adopte pas pour la seconde année consécutive son budget avant le 31 mars de l'exercice en cours, saisine de la chambre régionale des comptes par le représentant de l'Etat dans le département, avis communiqué au conseil municipal et règlement du budget rendu exécutoire ; adopté ; et n° 8 : dans le cas de la création d'une nouvelle commune, en cas d'absence de budget dans les trois mois de sa création, intervention du représentant de l'Etat après avis de la chambre régionale des comptes préalablement communiqué au conseil municipal ; adopté - Art. 5 (p. 361) : son amendement n° 9 : conditions de l'équilibre réel du budget de la commune et du rétablissement de l'équilibre d'un budget en déficit par le conseil municipal ; adopté - Art. 6 (p. 362) : son amendement n° 10 : maintien du déficit et exécution par le représentant de l'Etat des mesures proposées dans le délai d'un mois à compter de sa saisine par la chambre régionale des comptes ; adopté - Art. 10 : son amendement n° 11 : conformité des actes du comptable aux règles de la comptabilité publique, conditions de réquisition du comptable par le maire ; notification à la chambre régionale des comptes de l'ordre de réquisition et de l'opposition au paiement, avis de la chambre dans un délai de huit jours ; adopté - Art. 12 (p. 363) : accepte l'amendement rédactionnel n° 46 de M. Gaston Defferre, ministre - Art. 13 *ter* (p. 364) : son amendement n° 12 : extension des dispositions du présent titre aux communes des départements d'outre-mer ; adopté - Art. 13 *quater* : son amendement n° 13 : application des dispositions du présent titre aux communes de la collectivité territoriale de Mayotte et détermination de la chambre régionale des comptes compétente ; adopté - Art. 14 B (p. 364) : son amendement n° 14 : réduction du nombre des adjoints obligatoires à un par commune et suppression de la distinction entre adjoint réglementaire et adjoint supplémentaire ; adopté - Art. 14 (p. 365) : accepte l'amendement de forme n° 47 (rectification d'erreurs matérielles) de M. Gaston Defferre, ministre - Art. 18 *quater* A : son amendement n° 15 : rétablissement de cet article concernant l'élaboration législative d'un statut du personnel communal ; adopté - Art. 18 *septies* (p. 366) : son amendement n° 16 : suppression de cet article concernant la généralisation des agences techniques départementales ; adopté - Art. 21 : son amendement n° 17 : suppression du quatrième alinéa de cet article concernant la limitation du contrôle administratif du représentant de l'Etat aux conditions fixées par la loi ; adopté - Art. 23 (p. 367) : son amendement n° 18 : nécessité d'un quorum de la moitié pour demander la réunion du conseil général ; adopté - Art. 30 : son amendement n° 19 : précisions et limitation de la délégation de vote des conseillers généraux ; adopté - Art. 31 (p. 368) : son amendement n° 20 : transmission au représentant de l'Etat des délibérations, arrêtés et actes des autorités départementales pour les rendre exécutoires ; adopté - Art. 32 *bis* A : accepte l'amendement n° 48 de M. Gaston Defferre, ministre (personne physique ou morale lésée par un acte administratif d'un département et mise en oeuvre de la procédure prévue à l'article 32 par le représentant de l'Etat lorsque l'acte en cause n'a pas été transmis dans le délai prévu) - Art. 34 (p. 369) : ses amendements n° 22 : intervention du département en matière économique et sociale par des aides indirectes au bénéfice des personnes physiques et morales de droit privé ; adopté ; et n° 23 : domaine d'attribution des aides indirectes pour les départements, possibilité d'attribuer à titre exceptionnel des aides directes sous la forme de subventions et taux maximum de la charge annuelle des interventions du département ; adopté - Art. 39 (p. 370) : son amendement n° 24 : conformité des actes du comptable aux règles de la comptabilité publique, conditions de réquisition du comptable par le président du conseil général ; notification à la chambre régionale des comptes de l'ordre de réquisition et de l'opposition au paiement, avis de la chambre dans un délai de huit jours ; adopté - Art. 42 : accepte l'amendement

rédactionnel n° 49 de M. Gaston Defferre, ministre - Art. 42 *bis* : son amendement n° 25 : extension des dispositions du présent titre aux conseils généraux des départements d'outre-mer ; adopté - Art. 42 *ter* : son amendement n° 26 : application des dispositions du présent titre à la collectivité territoriale de Mayotte ; adopté - Art. 45 (p. 371) : son amendement n° 27 : suppression de cet article prévoyant la transformation de la région en collectivité territoriale ; adopté - Art. 46 : son amendement n° 28 : installation des conseils régionaux élus en application de la loi et maintien jusqu'à cette date du caractère d'établissement public de la région ; adopté - Art. 47 *bis* : son amendement n° 29 : suppression de cet article concernant la mise en place des nouveaux comités économiques et sociaux ; adopté - Art. 47 *ter* : son amendement n° 30 : suppression de cet article concernant le rôle du comité économique et social ; adopté - Art. 48 : son amendement n° 31 : participation aux dépenses de fonctionnement et intervention économique des régions ; adopté - Art. 48 *ter* (p. 373) : son amendement n° 32 : suppression de cet article relatif à la création d'un comité des prêts par région ; adopté - Art. 49 (p. 374) : son amendement n° 33 : caractère exécutoire des actes des autorités régionales subordonné à leur transmission au représentant de l'Etat ; adopté - Accepte l'amendement rédactionnel n° 51 de M. Gaston Defferre, ministre - Son amendement de coordination n° 34 ; adopté - Accepte l'amendement de forme n° 52 de M. Gaston Defferre, ministre - Art. 49 *bis* A : son amendement de coordination n° 35 tendant à la suppression de cet article ; adopté - Art. 50 (p. 375) : son amendement n° 36 : nécessité d'un quorum de la moitié pour demander la réunion du conseil régional ; adopté - Art. 51 : demande la réserve de cet article et de son amendement n° 37 - Art. 53 (p. 376) : son amendement n° 39 : conformité des actes du comptable de la région aux règles de la comptabilité publique, conditions de réquisition du comptable par le président du conseil général ; notification à la chambre régionale des comptes de l'ordre de réquisition et de l'opposition au paiement ; avis de la chambre dans un délai de huit jours ; adopté - Accepte l'amendement n° 54 de M. Gaston Defferre, ministre (rectification d'une erreur matérielle) - Art. 57 (p. 377) : accepte la réserve de cet article, de l'amendement n° 55 de M. Gaston Defferre, ministre et de son amendement n° 40 - Art. 62 : son amendement n° 41 : rétablissement d'un délai de trois ans pour la mise en place de la dotation spéciale attribuée par l'Etat aux communes pour compenser la charge supportée pour le logement des instituteurs ; adopté - Art. 93 (p. 378) : son amendement n° 42 : application des dispositions de cet article relatif à la création d'une dotation globale d'équipement aux communes des territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte ; adopté - Art. 51 (*suite*) : son amendement n° 37, précédemment réservé : convention passée entre le représentant de l'Etat et le conseil régional fixant la liste des services transférés à la collectivité régionale et transfert du pouvoir exécutif régional au président du conseil régional ; adopté - Art. 57 (*suite*) (p. 379) : son amendement n° 40, précédemment réservé : pouvoirs et compétence de la chambre régionale des comptes ; adopté - Accepte l'amendement n° 55, précédemment réservé, de M. Gaston Defferre, ministre (définition des conditions du contrôle budgétaire de la chambre régionale des comptes).

- **Projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains [n° 431 (81-82)]** - (21 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3717) : bilan positif de la politique des gouvernements précédents en matière de transport et de circulation - Exemple de l'Ile-de-France - Création en 1975 de la carte orange - Prise en charge par les employeurs d'une partie du coût de la carte orange de leurs salariés - Promesse électorale - Caractère partiel, partiel et économiquement aléatoire de ce projet de loi - Exclusion de diverses catégories de personnes - Contraintes des entreprises - Extension de la carte orange à l'ensemble des transports publics d'Ile-de-France ; remodelage des zones - Décentralisation et transports collectifs - Obligations et charges des partenaires : contribuables, usagers, Etat et collectivités - (p. 3718) :

avenir économique de la France et opposition à ce projet de loi.

– **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82) [n° 409 (81-82)]** - (21 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4733) : sa qualité de rapporteur de la commission des lois sur le projet relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions (loi du 2 mars 1982) - Premier bilan d'application : transfert de l'exécutif ; élections en Corse - (p. 4734) : ralentissement de la réforme : ajournement des élections régionales ; retrait d'une partie des dispositions du projet en examen, traitant de domaines parmi les plus importants - Ajournement de la réforme du statut des fonctionnaires et des élus locaux - Accord sur les principes de base du projet : théorie des blocs de compétences ; transfert de compétences et transfert de ressources ; absence de tutelle d'une collectivité sur une autre ; rôle des conventions - Caractère contestable des modalités prévues : obscurité du partage des compétences ; complexité des propositions relatives à l'urbanisme : élaboration des documents d'urbanisme et délivrance des permis de construire - Risque de conflits de compétences en matière de logement - Insuffisance des compétences confiées à la région - Exemple de l'urbanisme : difficultés d'élaboration d'un schéma directeur cohérent pour la région Ile-de-France - Précisions nécessaires sur le transfert des ressources financières : exemple de la dotation globale d'équipement (DGE), seule globalisation des subventions spécifiques - Impôts transférés : carte grise, vignette, taxe de publicité foncière, droits de mutation - Difficultés financières du budget de la région Ile-de-France ; dotation globale de fonctionnement (DGF) ; fiscalité indirecte - Incertitude sur la composition des commissions départementales de conciliation en matière d'urbanisme ou des conseils départementaux en matière de logement ; personnalités nommées par le Gouvernement - (p. 4735) : déficit budgétaire de l'Etat - Incompatibilité de la décentralisation avec la politique du Gouvernement en matière de planification, d'étatisation de la production ou d'éducation - Vigilance et détermination des élus nécessaire pour l'aboutissement d'une véritable décentralisation.

– **Question au Gouvernement : situation économique** - (4 novembre 1982) - (p. 5119) : création du Fonds spécial de grands travaux - Plan intérimaire - Déficit budgétaire - (p. 5120) : politique économique et sociale - Evolution du pouvoir d'achat.

– **Projet de loi portant réforme de la redevance pour création de locaux à usage de bureaux et à usage industriel en région d'Ile-de-France [n° 49 (82-83)]** - (10 novembre 1982) - **Art. 1** (p. 5368) : son amendement n° 13 : nouvelle rédaction de cet article : « l'article L. 520-1 du code de l'urbanisme est supprimé » ; rejeté - **Art. 6** (p. 5372) : son amendement n° 22, soutenu par M. Georges Repiquet : alinéa additionnel relatif aux exemptions de majoration de la redevance concernant les constructions à usage de bureaux et locaux de recherche ; rejeté.

– **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)]**.

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - **Art. 6** (p. 5700) : son amendement n° 101, soutenu par M. Christian Poncelet : étalement de l'imposition des droits d'auteur ; retiré.

– **Projet de loi de finances rectificative pour 1982 [n° 130 (82-83)]** - (16 décembre 1982) - **Après l'art. 20 A** (p. 7014) : son amendement n° 4, soutenu par M. Christian de La Malène : application au calcul des dotations des départements de la région Ile-de-France du système de prise en compte de la population utilisé pour le calcul de la dotation globale de fonctionnement des autres départements ; adopté - (p. 7015) : son amendement n° 5, soutenu par M. Christian de La Malène : application aux départements de la région Ile-de-France de la garantie de progression de la

dotation globale de fonctionnement accordée aux autres départements ; adopté.

GIRAULT (Jean-Marie), sénateur du Calvados (UREI).

NOMINATIONS

– Membre de la commission des lois.

– Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France (13 avril 1982) (p. 1085).

Est élu membre de la commission de contrôle des services de l'Etat chargés du maintien de la sécurité publique (11 mai 1982) (p. 1869).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales (13 octobre 1982) (p. 4537).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires (17 novembre 1982) (p. 5532).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements de coopération intercommunale (18 novembre 1982) (p. 5586).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille (18 novembre 1982) (p. 5596).

DÉPÔTS

Rapport d'information fait, avec plusieurs de ses collègues, au nom de la commission des lois, à la suite d'une mission effectuée dans le territoire de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, du 25 août au 6 septembre 1982 [n° 57 (82-83)] (20 octobre 1982).

INTERVENTIONS

– **Question au Gouvernement : avenir de la Société métallurgique de Normandie** - (24 juin 1982) - (p. 3112) : restructuration de la sidérurgie française et perspectives de l'usine de Mondeville - Construction éventuelle d'une aciérie électrique.

– **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales [n° 494 (81-82)]** - Suite de la discussion - (13 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4500) : fait politique féminin - Philosophie du projet de loi - Scrutin à deux tours : majorité absolue au premier

tour ; répartition à la proportionnelle entre les autres listes des sièges restant à pourvoir - Art. 4 : Art. L. 260 du code électoral (p. 4509) : son amendement n° 57 : absence de fusion de listes entre les deux tours de scrutin ; devenu sans objet - (p. 4512) : se déclare défavorable à l'amendement n° 11 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (modalités d'élection des conseillers municipaux) - Art. L. 265 du code (p. 4520) : son amendement n° 59 : vérification de l'éligibilité des candidats après déclaration de candidature ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - (2 décembre 1982) - (p. 6195, 6196) : rappelle sa qualité de président de la commission de contrôle parlementaire des services de l'Etat chargée du maintien de la sécurité publique - Rapport de M. René Tomasini - Propos de M. Pierre Mauroy, Premier ministre, le 28 mai 1982, lors de l'installation de la commission des maires des grandes villes sur les problèmes de sécurité - Unité du terrorisme national et international - Inflexionnement de la politique du Gouvernement en matière d'extraditions - Malaise de la magistrature - Faiblesse de la progression de la dotation globale de fonctionnement (DGF) par rapport aux quatre dernières années - (p. 6197) : nécessaire augmentation de la pression fiscale locale - Fonds national de péréquation de la taxe professionnelle - Opposition à l'intégration dans la DGF de l'indemnité compensant le coût du logement des instituteurs ; rappel de la tentative du précédent gouvernement ; risque de détournement de l'article L. 234-1 du code des communes - Souhait de lucidité du Gouvernement.

- **Projet de loi, relatif à l'aide judiciaire, à l'indemnisation des commissions et désignations d'office en matière pénale et en matière civile et à la postulation dans la région parisienne [n° 109 (82-83)]** - (15 décembre 1982) - Discussion générale (p. 6900) : favorable à l'aide judiciaire - Absence de recoupement de la région d'Ile-de-France et de la notion de région parisienne - Problème de la multipostulation ne concernant pas l'ensemble de la région parisienne - Absence d'un projet de loi et présence d'un « cavalier » - Problème de la territorialité de la postulation en France - Opposition à la première dérogation sollicitée il y a trois ans - Problème de la remise en cause du principe de la territorialité de la postulation énoncée à l'article 5 de la loi de 1971 - (p. 6901) : postulation en France, l'exception pour les avocats - Faible intervention de la postulation par rapport à l'ensemble des dossiers - Loi de 1971 ayant pour objet de supprimer la dualité des professions - Barreaux périphériques assumant sans difficulté et sans partage l'aide judiciaire et les commissions d'office - Problème de la multipostulation dans la région parisienne en contradiction avec la politique de décentralisation - Se déclare opposé à l'article 17 *ter* proposé par le Gouvernement - Nécessité de mettre un terme à une situation transitoire - Art. 17 *ter* (p. 6908) : son amendement n° 3 : suppression de cet article relatif à la prorogation en région parisienne de la multipostulation ; rejeté - Article 5 de la loi de 1971 affirmant la territorialité de la postulation - Utilité de la procédure de la mise en état.

GIROD (Paul), sénateur de l'Aisne (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions (19 janvier 1982) (p. 246).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie (21 janvier 1982) (p. 324).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : organisation administrative (27 janvier 1982) (p. 460).

Est élu membre de la commission de contrôle des services de l'Etat chargés du maintien de la sécurité publique (11 mai 1982) (p. 1869).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger (12 mai 1982) (p. 1921).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs (27 mai 1982) (p. 2341).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes (18 juin 1982) (p. 2969).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire (24 juin 1982) (p. 3122).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal (8 juillet 1982) (p. 3530).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : compétences (20 juillet 1982) (p. 3649).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux retenues pour absence de service fait par les personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics (1^{er} octobre 1982) (p. 4298).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales (13 octobre 1982) (p. 4537).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires (17 novembre 1982) (p. 5532).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions

restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements de coopération intercommunale (18 novembre 1982) (p. 5586).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille (18 novembre 1982) (p. 5596).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant révision des conditions d'exercice de compétences de l'Etat et de leur répartition entre les communes, les départements et les régions (3 décembre 1982) (p. 6254).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 185 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, portant statut particulier de la région de Corse : organisation administrative [n° 190 (81-82)] (26 janvier 1982).

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : organisation administrative [n° 200 (81-82)] (29 janvier 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 204 (81-82)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, portant statut particulier de la région de Corse : organisation administrative [n° 205 (81-82)] (4 février 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 292 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, portant validation des résultats du concours 1976 d'élèves-éducateurs et d'élèves-éducatrices des services extérieurs de l'éducation surveillée [n° 342 (81-82)] (19 mai 1982) - Examens, concours et diplômes.

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 399 (81-82)] portant statut particulier de la région de Corse [n° 453 (81-82)] (6 juillet 1982).

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : compétences [n° 477 (81-82)] (20 juillet 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 463 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux retenues pour absence de service fait par les personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics [n° 522 (81-82)] (29 septembre 1982) - Fonctionnaires et agents publics.

Rapport fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux retenues pour absence de service fait par les personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics [n° 11 (82-83)] (7 octobre 1982) - Fonctionnaires et agents publics.

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 409 (81-82)] déclaré d'urgence, relatif à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, et la lettre rectificative [n° 516 (81-82)] [n° 16 (82-83)] (7 octobre 1982) - Collectivités locales.

Proposition de loi tendant à régulariser certaines situations administratives [n° 45 (82-83)] (14 octobre 1982) - Fonctionnaires et agents publics.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à compléter la loi relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat [n° 53 (82-83)] (19 octobre 1982) - Collectivités locales.

Avis présenté, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Protection civile [n° 100, tome V (82-83)] (22 novembre 1982).

Rapport d'information fait, en application des dispositions de l'article 22, paragraphe premier, du Règlement, au nom de la commission des lois sur la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat [n° 106 (82-83)] (24 novembre 1982) - Collectivités locales.

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant révision des conditions d'exercice de compétences de l'Etat et de leur répartition entre les communes, les départements et les régions [n° 137 (82-83)] (10 décembre 1982) - Collectivités locales.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture** [n° 150 (81-82)] - (12 janvier 1982) - Discussion générale (p. 81) : applicabilité immédiate de la loi en discussion et création d'une période transitoire - Transfert des responsabilités entières et d'une liberté d'appréciation totale aux collectivités locales et méconnaissance de leur champ de compétence et de leurs moyens fiscaux - Problème de la suppression de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation et de leur éventuel remplacement par des imputations sur l'impôt sur le revenu - (p. 82) : problème de saisine du tribunal administratif - Souhait concrétisé par un amendement ne rendant la loi applicable qu'après le vote des textes fixant la répartition des compétences et des ressources - Rétablissement par l'Assemblée nationale des droits d'auto-saisine pour les comités économiques et sociaux - Rééquilibrage de ce texte par la commission des lois dans le sens souhaité par le Sénat en première lecture.

Suite de la discussion - (14 janvier 1982) - Art. 27 (p. 186) : son amendement n° II-60, soutenu par M. René Touzet : conditions d'organisation du scrutin public et secret au conseil général ; adopté.

Nouvelle lecture [n° 189 (81-82)] - (26 janvier 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 380) : démonstration de la nécessité de deux chambres au Parlement et projet de loi sur la décentralisation - (p. 381) : nécessité d'une chambre de réflexion améliorant un texte présentant des inconvénients majeurs - Sa qualité de co-signataire d'une proposition de loi constitutionnelle identique à un texte déposé, il y a quelques années, par le ministre concernant la création d'une hiérarchie des pouvoirs réglementaires entre l'Etat, les régions, les départements et les communes - Vote favorable du groupe de la gauche démocratique sur le texte de ce projet de loi résultant des délibérations du Sénat et correspondant aux préoccupations des élus locaux et à la nécessité de la protection du citoyen.

- **Projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : organisation administrative** [n° 185 (81-82)] - (27 janvier 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 414) : valeurs symbolisées par la Corse aux yeux de tous les Français - Situation actuelle de l'île : données démographiques et économiques ; problème de l'emploi - Attachement des Corses à la République française - Malaise actuel des jeunes - Revendication autonomiste et violences - Spécificité de la Corse et conséquences de l'insularité : coût des transports ; manque de contact - (p. 415) : bilinguisme - Réglementation spécifique appliquée à la Corse : décret Miot du 21 prairial an IV : avantages en matière de succession ; détaxations diverses en matière de consumma-

tion - Effort d'aménagement et d'équipement depuis 1957 : plan d'aménagement rural : rôle de la Société pour la mise en valeur agricole de la Corse (SOMIVAC) ; mission d'aménagement et d'équipement de 1966 ; charte du développement de 1975 ; montant global de ces aides - Problème de la continuité territoriale : détaxation des transports de marchandises et de voyageurs : transport maritime et transport aérien ; insuffisance de la détaxation et erreurs commises ; manque de clarté du système d'aide - Effort en matière de routes - Université de Corse et absence d'institut universitaires de technologie (IUT) - Insuffisance de la concurrence - (p. 416) : nécessité de la décentralisation : solidarité européenne - Emergence en 1977 de l'idée d'un statut particulier pour la Corse - Scrutin régional ou départemental - Notion de statut particulier et dispositions des articles 72 et 73 de la Constitution - Référence à l'article 45 de la loi de décentralisation - Création d'agences - (p. 417) : statut électoral et fixation d'incompatibilités particulières ; commissions de surveillance - Problème du scrutin départemental ou régional et absence de dépôt du projet de loi électoral des régions - Création d'une assemblée de Corse et de deux conseils consultatifs et problème de la rupture avec le droit commun - Amnistie - Choix d'un scrutin dérogatoire et risque pour l'unité nationale - Eventualité écartée d'une question préalable - Position prise par la commission des lois : définition nécessaire des principales spécificités de l'île et référence aux titres III et IV de la loi de décentralisation ; organes régionaux : création d'une section culturelle au sein du comité économique et social ; choix du droit commun pour le mode d'élection du conseil régional de Corse - (p. 418) : date de l'élection du conseil régional - Amnistie et exclusion nécessaire des crimes de sang - Violences des autonomistes et nationalistes et refus de créer un précédent susceptible d'ébranler l'unité de la République - (p. 420) : caractère dérogatoire du statut électoral de la Corse en l'absence d'un statut général - Art. 1 (p. 439) : son amendement n° 2 : définition de la région de Corse fondée sur le simple rappel des deux départements qui la composent ; adopté - Suppression nécessaire de la référence à l'article 45 du projet de loi de décentralisation, non encore promulgué - (p. 440) : s'oppose aux amendements de M. André Labarrère, ministre, n° 67 (région de Corse érigée en collectivité territoriale), n° 68 (spécificité résultant notamment de la géographie de la Corse) et n° 69 (définition par une loi ultérieure des compétences et des ressources particulières de la région de Corse) - Après l'art. 1 (p. 441) : son amendement n° 3 : définition des spécificités présentées par la région de Corse ; adopté - Art. 2 : son amendement n° 4 : appellation de conseil régional de Corse substituée à celle d'assemblée de Corse ; création d'un comité unique de développement économique, social et culturel ; suppression de la mention des établissements publics, agences ou institutions spécialisées ; adopté - (p. 442) : s'oppose aux amendements rédactionnels n° 70 et 71 de M. André Labarrère, ministre - Après l'art. 2 : son amendement n° 5 : dans l'attente des lois ultérieures prévues relatives aux compétences, aux ressources et au statut des élus, maintien de l'application en Corse de dispositions du titre III de la loi relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ; adopté - (p. 443) : acceptation par la commission des lois d'élections anticipées en Corse - Titre I : son amendement n° 6 : suppression de l'intitulé « Titre premier - De l'assemblée de Corse » ; adopté - Chapitre I (p. 444) : son amendement n° 7 : suppression de l'intitulé « Chapitre premier - L'élection de l'assemblée de Corse » ; adopté - Art. 3 : son amendement n° 8 : substitution aux dispositions relatives à la composition de l'assemblée de Corse d'une disposition fixant le délai d'organisation de la première élection du conseil régional de Corse ; adopté - Art. 4 : son amendement n° 9 : suppression de cet article relatif à la durée du mandat de membre de l'assemblée de Corse ; adopté - Art. 5 : son amendement n° 10 : suppression de cet article relatif au mode de scrutin de l'élection à l'assemblée de Corse ; adopté - Art. 6 (p. 445) : son amendement n° 11 : suppression de cet article relatif à la formation de la Corse en

circonscription électorale unique pour ces élections ; adopté - Art. 7 : son amendement n° 12 : suppression de cet article relatif aux règles d'éligibilité ; adopté - Art. 8 : son amendement n° 13 : suppression de cet article relatif à la survenue postérieure à l'élection d'un cas d'inéligibilité ou d'incapacité ; adopté - Art. 9 : son amendement n° 14 : suppression de cet article relatif aux cas d'incompatibilité énumérés par le code électoral ; adopté - Art. 10 : son amendement n° 15 : suppression de cet article relatif aux incompatibilités particulières à la région de Corse ; adopté - Art. 11 : son amendement n° 16 : suppression de cet article relatif au droit d'option en cas d'incompatibilité ; adopté - Art. 12 : son amendement n° 17 : suppression de cet article relatif à la déclaration de candidature ; adopté - Art. 13 (p. 446) : son amendement n° 18 : suppression de cet article relatif aux indications devant figurer dans la déclaration de candidature ; adopté - Art. 14 : son amendement n° 19 : suppression de cet article relatif au versement d'un cautionnement ; adopté - Art. 15 : son amendement n° 20 : suppression de cet article relatif au dépôt des déclarations de candidature et à la délivrance du récépissé ; adopté - Art. 16 : son amendement n° 21 : suppression de cet article relatif au cas de refus d'enregistrement à raison de l'inéligibilité d'un ou plusieurs candidats de la liste ; adopté - Art. 17 : son amendement n° 22 : suppression de cet article relatif au retrait de candidatures ou de listes complètes ; adopté - Art. 18 (p. 447) : son amendement n° 23 : suppression de cet article relatif à l'ouverture de la campagne électorale et aux émissions de télévision et de radiodiffusion ; adopté - Art. 19 : son amendement n° 24 : suppression de cet article relatif à la commission de propagande ; adopté - Art. 20 : son amendement n° 25 : suppression de cet article relatif à la prise en charge par l'Etat des frais électoraux ; adopté - Art. 21 : son amendement n° 26 : suppression de cet article relatif à l'application des articles L. 211 et L. 215 du code électoral ; adopté - Art. 22 : son amendement n° 27 : suppression de cet article relatif à la convocation des électeurs ; adopté - Art. 23 (p. 448) : son amendement n° 28 : suppression de cet article relatif à la commission de contrôle et de recensement des opérations de vote ; adopté - Art. 24 : son amendement n° 29 : suppression de cet article relatif au remplacement d'un membre de l'assemblée dont le siège devient vacant ; adopté - Art. 25 : son amendement n° 30 : suppression de cet article relatif à la possibilité de contester les élections de l'assemblée de Corse devant le Conseil d'Etat ; adopté - Art. 26 : son amendement n° 31 : suppression de cet article relatif au maintien en fonction du membre de l'assemblée dont l'élection est contestée, jusqu'à ce qu'il ait été statué sur la réclamation ; adopté - Chapitre II : son amendement n° 32 : suppression de l'intitulé « Chapitre II - Fonctionnement et attributions de l'assemblée de Corse et de son bureau » ; adopté - Suppression nécessaire des redondances prévues à ce chapitre ; risque de contestations ultérieures - Art. 27 (p. 449) : son amendement n° 33 : suppression de cet article relatif aux attributions de l'assemblée de Corse et, notamment, à son droit de proposition ; adopté - Après l'art. 27 : son amendement n° 34 : possibilité pour le président du conseil général de conclure des conventions avec l'Etat pour résoudre les problèmes spécifiques posés par les caractéristiques propres à la région de Corse, notamment en matière de transport ou d'aide fiscale à l'investissement ; adopté - (p. 450) : mention des établissements publics ou des agences créés par la région et des institutions spécialisées auxquelles elle participe - Art. 28 : son amendement n° 35 : suppression de cet article relatif à l'organisation des travaux de l'assemblée de Corse ; adopté - Art. 29 (p. 451) : son amendement n° 36 : suppression de cet article relatif aux règles de quorum ; adopté - Art. 30 : son amendement n° 37 : suppression de cet article relatif aux délégations de vote ; adopté - Art. 31 : son amendement n° 38 : suppression de cet article relatif au mode de désignation du bureau ; adopté - Art. 32 (p. 452) : son amendement n° 39 : suppression de cet article relatif à la composition et au rôle du bureau et au régime des incompatibilités ; adopté - Art. 33 : son amendement n° 40 : suppression de cet article

relatif au cas de décès ou de démission d'un membre du bureau ou de vacance du siège du président; adopté - **Art. 34**: son amendement n° 41: suppression de cet article relatif à la dissolution de l'assemblée; adopté - **Titre II**: son amendement n° 42: suppression de l'intitulé «Titre II - De l'exécutif»; adopté - **Art. 35**: son amendement n° 43: suppression de cet article relatif au rôle du président de l'Assemblée comme organe exécutif de la région de Corse; adopté - **Art. 36** (p. 453): son amendement n° 44: suppression de cet article relatif à la mise à disposition du président de l'assemblée des services extérieures de l'Etat jusqu'à la publication de la loi relative à la répartition des compétences; adopté - **Art. 37**: son amendement n° 45: suppression de cet article relatif à l'information de l'assemblée par le président; adopté - **Titre III**: son amendement n° 46: suppression de l'intitulé «Titre III - Des conseils consultatifs»; adopté - **Art. 38**: son amendement n° 47: nouvelle rédaction de cet article pour créer auprès du conseil régional de Corse un organisme consultatif unique, le comité de développement économique, social et culturel; adopté - (p. 454): amélioration souhaitable du processus consultatif, mais sans création d'une dualité d'organismes - **Art. 39**: ses amendements de coordination n° 50, n° 48 et n° 49; adoptés - **Art. 40** (p. 455): ses amendements de coordination n° 51, n° 52 et n° 53; adoptés - **Art. 41**: son amendement n° 54: suppression, pour coordination, de cet article relatif à la possibilité de réunions conjointes des deux conseils consultatifs; adopté - **Titre IV**: son amendement n° 55: suppression de l'intitulé «Titre IV - Du représentant de l'Etat dans la région de Corse»; adopté - **Art. 42** (p. 456): son amendement n° 56: suppression de cet article relatif au rôle du commissaire de la République comme représentant de l'Etat dans la région de Corse; adopté - **Art. 43**: son amendement n° 57: suppression de cet article relatif au rapport annuel du représentant de l'Etat à l'assemblée de Corse sur l'activité des services de l'Etat dans la région; adopté - **Art. 44**: son amendement n° 58: suppression de cet article relatif à l'exercice des contrôles par le représentant de l'Etat dans la région de Corse; adopté - **Art. 44 bis**: son amendement n° 59: nouvelle rédaction de cet article relatif à la chambre régionale des comptes; adopté - **Titre V**: son amendement n° 60: suppression de l'intitulé «Titre V - Dispositions diverses et transitoires»; adopté - **Art. 45** (p. 457): son amendement n° 61: suppression de cet article relatif à la suppression de l'établissement public régional de Corse et au transfert de ses biens, droits et obligations à la région de Corse; adopté - **Art. 46**: son amendement n° 62: nouvelle rédaction de cet article: suppression du premier alinéa relatif à la première élection au suffrage universel de l'assemblée de Corse; modification du deuxième alinéa relatif à son renouvellement; adopté - **Art. 46 bis**: son amendement n° 97: suppression de cet article relatif au maintien en fonction des membres du comité économique et social; adopté - **Art. 47**: son amendement n° 63: suppression de cet article relatif à l'exonération de tout droit ou taxe sur les transferts de propriété, droits et obligations résultant de l'application de la loi en examen; adopté - **Art. 48** (p. 458): son amendement n° 64: exclusion des meurtres et assassinats du champ d'application de l'amnistie; adopté - Volonté d'apaisement, mais exception nécessaire en matière de crime de sang - **Art. 49** (p. 459): son amendement n° 65: suppression de cet article relatif à la fixation par décret en Conseil d'Etat des modalités d'application de la présente loi; adopté - **Intitulé**: son amendement n° 1: «Projet de loi portant reconnaissance des caractéristiques particulières de la région de Corse»; adopté - **Sur l'ensemble** (p. 460): refus de la commission des lois de créer un statut dérogatoire; unité nationale nécessaire - Solidarité nécessaire avec la région de Corse.

Nouvelle lecture [n° 204 (81-82)] - (4 février 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 535): interventions des sénateurs en première lecture et souci de solidarité sans atteinte à l'unité nationale - (p. 536): souhait exprimé par le Sénat d'une application anticipée du régime commun de décentralisation et incompréhension du Gouvernement - Echec de la commission mixte paritaire - Rétablissement

par l'Assemblée nationale d'une loi électorale spéciale pour la Corse et des redondances entre la loi de décentralisation et le statut particulier - Amendement de l'Assemblée nationale relatif à l'érection en collectivité territoriale de la région de Corse; disposition de l'article 2 relative aux établissements publics et aux agences et institutions spécialisées - Statut dérogatoire au droit commun et référence contestable à l'article 72 de la Constitution: recours à la loi pour la création de toute collectivité territoriale ou de toute catégorie de collectivité territoriale - (p. 537): loi électorale particulière et atteinte à l'égalité des citoyens devant la loi - Argument de l'anticipation du régime de droit commun et manque d'information en l'absence de dépôt du projet général - Création d'un ou de deux conseils consultatifs - Référence au peuple corse - Danger d'un tel projet - Atteinte à l'unité nationale et risque d'inconstitutionnalité; dépôt d'une motion tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Résultats des consultations électorales des dernières années et élimination des candidats faisant campagne sur le thème du statut particulier - Etat d'esprit des autonomistes et nationalistes - Refus du Sénat de voir mettre en cause les institutions de la République - **Exception d'irrecevabilité** (p. 539): sa motion n° 1 tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité; adoptée - Statuts particuliers énumérés par le ministre: cas de l'Alsace Moselle ou de la ville de Paris, cas de la région d'Ile-de-France, des villes nouvelles et des communautés urbaines - Particularités indéniables de la Corse - Jurisprudence du Conseil constitutionnel et du Conseil d'Etat sur l'application du principe d'égalité devant la loi - Refus de la création d'un statut électoral particulier préalable à l'institution du statut de droit commun - (p. 540): particularités linguistiques invoquées par le ministre et cas d'autres régions de France: Alsace, Bretagne - Proposition de loi socialiste antérieurement déposée - Décentralisation - Demande l'adoption de la motion d'irrecevabilité.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion - (21 avril 1982) - **Après l'art. 4** (p. 1255): se déclare favorable à l'amendement n° 11 de M. Paul Pillet, rapporteur (motifs d'ordre familial ou professionnel concernant le bailleur ou le locataire, imposant une location d'une durée inférieure à l'une ou l'autre de celles prévues à l'article précédent).

Suite de la discussion - (22 avril 1982) - **Art. 6** (p. 1280): sur l'amendement n° 14 de M. Paul Pillet, rapporteur (renouvellement du contrat de location pour trois ans et cas de non renouvellement du bail), son sous-amendement n° 245, déposé avec M. Jacques Pelletier: avantage du maintien dans les lieux pour les locataires personnes physiques; adopté - **Après l'art. 7** (p. 1305): sur l'amendement n° 20 de M. Paul Pillet, rapporteur (décès ou abandon du domicile par le locataire et condition de vie commune au cours de l'année précédente pour les bénéficiaires de la reprise), ses sous-amendements relatifs à la prise en compte uniquement du décès du locataire signataire du contrat d'origine, n° 246; rejeté; et n° 247; retiré.

Suite de la discussion - (27 avril 1982) - **Art. 22** (p. 1400): sur l'amendement n° 50 de M. Paul Pillet, rapporteur (consultation trimestrielle des représentants statutaires des associations), son sous-amendement n° 248, soutenu par M. Jacques Moutet: information des représentants statutaires des associations et non consultation; retiré.

Suite de la discussion - (28 avril 1982) - **Art. 29** (p. 1466): son amendement n° 249: objet des accords collectifs et maîtrise des charges locatives; retiré.

Suite de la discussion - (29 avril 1982) - **Art. 40** (p. 1532): sur l'amendement n° 77 de M. Paul Pillet, rapporteur (modification de cet article relatif à la signature de contrats d'amélioration entre l'Etat et les propriétaires), son sous-amendement n° 250: suppression de l'obligation faite aux

locataires d'accepter les travaux dans le cas de personnes âgées de plus de 80 ans aux ressources modestes ; adopté.

- **Question au Gouvernement : crise des Malouines** - (29 avril 1982) - (p. 1517) : gravité du conflit - Précisions nécessaires sur la politique du Gouvernement.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France** [n° 242 (81-82)] - Suite de la discussion - (14 mai 1982) - Art. 8 (p. 2040) : moyens importants consacrés à la recherche par certaines régions et impossibilité financière pour d'autres.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** - *Deuxième lecture* [n° 329 (81-82)] - (25 mai 1982) - Art. 20 (p. 2228) : se déclare favorable à l'amendement n° 23 de M. Paul Pillet, rapporteur (limitation du champ d'application de cet article à un bâtiment d'habitation ou à un ensemble de bâtiments d'habitation comportant au moins vingt logements locatifs et fixation d'un seuil de représentativité de 20 % de locataires des associations pour bénéficier de la qualité d'interlocuteur par les bailleurs et les gestionnaires) - Art. 36 *bis* (p. 2247) : se déclare favorable à l'amendement n° 39 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression de cet article relatif à la fixation du taux d'évolution des loyers par décret en Conseil d'Etat si des circonstances économiques graves l'exigent).

- **Projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger** - *Nouvelle lecture* [n° 345 (81-82)] - (25 mai 1982) - Art. 7 (p. 2237) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (élection au scrutin majoritaire à un tour dans les circonscriptions qui ont droit à un ou deux sièges, élection à la représentation proportionnelle suivant la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel dans les circonscriptions qui ont droit à trois sièges ou plus).

- **Projet de loi concernant les préparateurs en pharmacie** [n° 265 (81-82)] - (26 mai 1982) - Art. unique (p. 2289) : rôle reconnu par le ministre à la pharmacie dans la protection de la santé publique et campagne menée à la télévision par l'Institut national de la consommation (INC) quant à la délivrance des médicaments par les pharmaciens : nécessité d'une mise au point du Gouvernement.

- **Conclusions du rapport supplémentaire de M. Pierre Schiélé fait au nom de la commission des lois sur la proposition de loi de M. Pierre Schiélé et plusieurs de ses collègues modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions** [n° 341 (81-82)] - (27 mai 1982) - Art. 1 (p. 2358) : soutient l'amendement n° 19 de M. René Touzet (suppression du délai de 15 jours pour la transmission des actes pris par les autorités communales au représentant de l'Etat dans le département) - (p. 2359) : soutient l'amendement n° 22 de M. René Touzet (représentant de l'Etat prévenant le maire avant toute saisine du tribunal administratif) - (p. 2360) : soutient les amendements de M. René Touzet n° 20 (suppression de la motivation des actes pris par le maire), n° 21 (délai de réponse du représentant de l'Etat) et n° 23 (décision définitivement exécutoire en cas de non réponse du représentant de l'Etat dans le délai fixé) - Art. 5 (p. 2364) : soutient les amendements de coordination n° 25, n° 26 et n° 27 de M. René Touzet - Art. 7 : soutient l'amendement de coordination n° 29 de M. René Touzet (création et organisation des régions) - Soutient les amendements de coordination n° 31, n° 32 et n° 33 de M. René Touzet.

- **Projet de loi portant validation des résultats des concours 1976 d'élèves éducateurs et d'élèves éducatrices des services extérieurs de l'éducation surveillée** [n° 292 (81-82)] - (3 juin 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2523) : projet visant à régulariser la situation des personnes recrutées en 1976 lors d'un concours ultérieurement annulé par le Conseil d'Etat pour vice de forme - Interférence entre le

pouvoir réglementaire et le pouvoir législatif - Article précédemment inclus dans le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier dont la discussion fut interrompue en 1981 en raison des élections présidentielles - (p. 2524) : auteur d'une question écrite adressée à M. le Premier ministre relative à la poursuite de l'examen de cet article - Commission des lois souhaitant l'examen de trois autres catégories de personnel dans la même situation - Dépôt prochain de trois propositions de loi en cas de retard dans la régularisation de la situation de ces agents - Position de la commission des lois favorable à l'adoption de ce texte.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - (8 juin 1982) - Art. 1 (p. 2591) : son amendement n° 22, déposé avec M. Paul Robert, qui le soutient : bénéfice du dégrèvement de la taxe d'habitation accordé aux contribuables âgés de plus de 70 ans, dont la cotisation d'impôt sur le revenu est inférieure à 1000 F et non passibles de l'impôt sur les grandes fortunes ; retiré.

- **Projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : compétences** [n° 399 (81-82)] - (6 juillet 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3394, 3395) : cohérence avec la loi sur le transfert des compétences - Décision du Conseil constitutionnel - Particularités de la Corse : insularité ; identité culturelle - Nécessité du développement économique - Fiscalité - Fixation au 8 août 1982 de la date d'élection de l'assemblée de Corse - Déclaration d'urgence du projet - Retard de dépôt du projet relatif aux statuts généraux des régions - Accent mis sur le niveau régional et inquiétude suscitée quant à l'avenir des deux départements de la Corse - Compétence étendue de la région en matière de logement et de transport ; continuité territoriale - Incertitude sur les compétences en matière de formation professionnelle, d'emploi et d'éducation : carte scolaire - Comité régional de l'audiovisuel - Culture et environnement - Planification - Pouvoirs respectifs de la région, des départements et des communes - (p. 3396) : éclaircissements nécessaires quant au rôle des six offices proposés : représentation des élus au sein des conseils d'administration - Office des transports ; office de développement industriel, artisanal et commercial ; agriculture et hydraulique et rôle de la Société pour la mise en valeur de la Corse (SOMIVAC) ; office foncier urbain et droit de préemption ; office touristique - Transfert de compétences et transfert de ressources - Propositions de la commission des lois : autonomie de décision de la Corse ; composition des conseils d'administration des offices et élection du président - (p. 3397) : suppression de quatre des six offices proposés - Garanties sur les ressources et les moyens : indexation de l'enveloppe de continuité territoriale ; réseau ferroviaire ; enveloppe logement - Position de la commission favorable à l'adoption du projet sous réserve de l'aboutissement de ses propositions - Art. 1 (p. 3406) : son amendement n° 17 : référence à la loi n° 82-814 portant statut particulier de la région de Corse : organisation administrative ; adopté - Son amendement n° 18 : fixation par la future loi de répartition des compétences des adaptations des dispositions générales rendues nécessaires par les caractères spécifiques des collectivités territoriales de la Corse ; adopté - (p. 3407) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement rédactionnel n° 84 de M. Gaston Defferre, ministre - Art. 2 : son amendement n° 19 : consultation du conseil économique et social préalable à la définition de la carte scolaire des collèges et des lycées ; adopté - Son amendement n° 20 : organisation par la région d'un enseignement complémentaire de langue et de culture corses et application à l'ensemble de la région ; retiré - Pouvoirs d'initiative des communes et des départements - (p. 3408) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 62 de M. Louis Minetti (établissement par l'assemblée de Corse de propositions de formation supérieure et d'activités de recherche universitaire en Corse) - Art. 3 : son amendement n° 22 : suppression, dans les compétences de la région, du financement de la construction et de l'entretien des établissements de formation des maîtres du premier degré ; adopté - Ecoles

normales - Accepte l'amendement rédactionnel n° 85 de M. Gaston Defferre, ministre (centres d'information et d'orientation) - (p. 3409) : son amendement n° 23 : responsabilité financière de l'Etat quant aux moyens de fonctionnement des collèges, lycées, établissements publics de formation professionnelle et d'éducation spéciale ; adopté - Art. 4 : son amendement n° 24 : substitution à la notion de dotation de la notion du nombre de postes d'enseignants fixé chaque année par l'Etat ; retiré au profit de l'amendement n° 86 de M. Gaston Defferre, ministre (substitution à la notion de dotation de la notion du nombre d'emplois fixé chaque année par l'Etat) - Art. 5 : intervient sur la possibilité donnée à la région de Corse d'arbitrer entre les communes les conflits nés de la répartition des charges d'organisation de l'enseignement primaire ; problèmes identiques au niveau des collèges - Art. 6 (p. 3410) : son amendement rédactionnel n° 25 : rapport annuel du comité régional de la communication audiovisuelle de la région de Corse ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement rédactionnel n° 87 de M. Gaston Defferre, ministre - Son amendement n° 26 : dispositions du cahier des charges applicables aux programmes, soumises pour accord au comité régional de la communication audiovisuelle de la région de Corse ; adopté - Art. 7 (p. 3411) : son amendement n° 27 : consultation des départements et des communes préalable à la définition par la région de Corse de son action culturelle ; dotation globale attribuée par l'Etat et coordination avec les dispositions de l'article 93 de la loi du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes des départements et des régions ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 3 de M. Jean Francou, rapporteur pour avis - S'oppose à l'amendement n° 64 de M. Louis Minetti (définition conventionnelle entre l'Etat et la région de Corse de la dotation globale attribuée pour l'action culturelle) - Art. 8 : accepte l'amendement n° 4 de M. Jean Francou, rapporteur pour avis (consultation des départements et des communes intéressés, préalable à la définition par la région de Corse de ses actions en matière d'environnement ; substitution de la dotation globale de l'Etat aux concours budgétaires précédemment attribués par l'Etat en Corse au même titre) - Art. 9 (p. 3412) : son amendement n° 29 : suppression de cet article relatif à la participation de la région de Corse, à l'élaboration et à la mise en oeuvre du plan national et à sa compétence pour l'établissement d'un plan de développement et d'équipement de la Corse ; adopté - Intérêt des divers amendements proposés à cet article et, notamment, de l'amendement n° 82 de M. Philippe de Bourgoing (consultation des organismes consulaires représentant l'agriculture, l'artisanat, le commerce, l'industrie et les services, préalable à l'établissement par la région de Corse du plan de développement et d'équipement de la Corse) - Après l'art. 9 (p. 3413) : se déclare opposé à l'amendement n° 68 de M. Louis Minetti (dispositions supplémentaires en matière économique : droit de la région de Corse à l'information sur la situation des entreprises et de l'emploi, droit de proposition auprès des organismes compétents en matière de politique industrielle, et droit d'initiative) - Art. 30 (*par priorité*) (p. 3414) : son amendement n° 55 : consultation de l'assemblée et du conseil économique et social de Corse, préalable à l'élaboration du décret en Conseil d'Etat fixant les conditions d'organisation et de financement des institutions spécialisées créées par la présente loi ; détermination par ce décret de la composition de leur conseil d'administration, mais obligation légale de désignation par l'assemblée de Corse de la majorité des membres du conseil d'administration de ces institutions ; adopté - Art. 10 : son amendement n° 30, identique aux amendements n° 5 de M. Jean Francou, rapporteur pour avis, et n° 69 de M. Louis Minetti : suppression de cet article relatif à la création en Corse d'un office du développement industriel, artisanal et commercial ; adopté - (p. 3415) : rôle de la nouvelle caisse de développement de la Corse - Après l'art. 10 : son amendement n° 31 : mission interministérielle d'aménagement mise à la dispositions de la région de Corse pour l'élaboration du plan régional ; retiré - Art. 11 (p. 3416) : son amendement n° 32 : simple possibilité pour la région de

Corse d'établir, après consultation des comités consultatifs régionaux et des collectivités locales, un schéma d'aménagement de la Corse ; rejeté - Son amendement n° 33 : schéma d'aménagement et localisation des activités artisanales ; adopté - Son amendement n° 34 : conditions d'établissement du schéma ; adopté - Art. 12 : son amendement rédactionnel n° 35 ; adopté - Son amendement n° 36 : référence à la loi d'orientation agricole du 4 juillet 1980 et à la loi relative à la répartition des compétences ; retiré au profit de l'amendement n° 90 de M. Gaston Defferre, ministre (référence à la loi d'orientation agricole du 4 juillet 1980) - (p. 3417) : son amendement n° 37 : élaboration du schéma d'aménagement de la Corse et liberté d'option des collectivités locales ; adopté - Après l'art. 12 : son amendement n° 38 : modalités d'établissement du schéma d'aménagement de la Corse ; adopté - Art. 13 (p. 3418) : son amendement n° 39 : nouvelle rédaction de cet article limitée aux modalités de révision du schéma d'aménagement ; adopté - Art. 14 : son amendement n° 40, identique à l'amendement n° 71 de M. Louis Minetti : suppression de cet article relatif à la création d'un office foncier urbain de Corse ; adopté - Coût de fonctionnement - Absence de moyens de financement ; exemple des établissements de la métropole Nord-Est Lorraine et de l'office d'aménagement de la Basse-Seine : taxe spéciale d'équipement - Avant l'art. 15 (p. 3419) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 56 de MM. Félix Ciccolini et Pierre Matraja (transfert à la collectivité territoriale de Corse de la propriété du domaine forestier de l'Etat ; convention avec l'Office national des forêts pour l'exploitation de ce domaine) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 72 de M. Louis Minetti (définition par l'assemblée de Corse des orientations de développement agricole et des critères d'attribution des aides publiques aux agriculteurs) - Incompatibilité avec le maintien de l'office agricole - Art. 15 (p. 3420) : son amendement n° 41 : nouvelle rédaction de cet article pour créer un office unique de développement agricole et rural et d'équipement hydraulique de la Corse ; adopté - Rôle de la Société pour la mise en valeur de la Corse (SOMIVAC) - Respect de la compétence de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) de Corse - Respect de l'autonomie des services de développement des chambres d'agriculture - (p. 3421) : s'oppose à l'amendement n° 73 de M. Louis Minetti (suppression de cet article relatif à la création d'un office de développement agricole et rural de la Corse) - Art. 16 (p. 3422) : son amendement de coordination n° 42, identique aux amendements n° 7 de M. Jean Francou, rapporteur pour avis, et n° 74 de M. Louis Minetti : suppression de cet article relatif à la création d'un office d'équipement hydraulique de Corse ; adopté - Art. 17 : son amendement n° 43, identique à l'amendement n° 75 de M. Louis Minetti : suppression de cet article relatif aux modalités de dissolution de la Société pour la mise en valeur de la Corse (SOMIVAC) ; adopté - Art. 18 : son amendement de coordination n° 44, identique à l'amendement n° 8 de M. Jean Francou, rapporteur pour avis : suppression de cet article relatif à la représentation des organisations professionnelles agricoles au conseil d'administration des offices ; adopté - Art. 19 : son amendement n° 45 : consultation des départements et communes préalable à la définition par la région de Corse de ses priorités en matière d'habitat ; adopté - (p. 3423) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 97 de M. Gaston Defferre, ministre (consultation des départements et des communes intéressées) - (p. 3424, 3425) : son amendement n° 46 : maintien en faveur de la région de Corse d'une part constante de l'ensemble des aides de l'Etat en faveur de l'habitat ; adopté - Accepte l'amendement n° 98 de M. Gaston Defferre, ministre (compétence de la région de Corse pour la répartition des aides de l'Etat en matière d'habitat et pouvoir d'initiative de la région) - Problème des aides à la personne ; allocations familiales - Art. 20 : accepte l'amendement n° 58 de M. Pierre Lacour (consultation des organismes consulaires préalable à l'établissement par l'assemblée de Corse d'un schéma régional des transports) - Son amendement n° 47 : définition

par une convention entre l'Etat et la région de Corse des conditions de substitution de la région à l'Etat dans ses droits et obligations relatifs aux transports ferroviaires ; fixation notamment, des modalités propres à assurer l'équilibre de l'exploitation ; adopté - Art. 21 (p. 3425) : son amendement n° 48 : suppression de la définition par l'Etat des principes généraux en matière de continuité territoriale ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 93 de M. Gaston Defferre, ministre - Son amendement n° 49 : contenu de la convention passée entre l'Etat et la région de Corse en matière de transports maritimes et aériens ; adopté - (p. 3426) : s'oppose à l'amendement n° 77 de M. Louis Minetti (exécution des transports ferroviaires et maritimes confiée aux sociétés nationales compétentes) - Art. 22 : accepte l'amendement rédactionnel n° 10 de M. Jean Francou, rapporteur pour avis (« office des transports de la région de Corse ») - Son amendement n° 50 : composition du conseil d'administration de l'office des transports ; retiré - (p. 3427) : reprend l'amendement n° 59 de M. Pierre Lacour que celui-ci a retiré : conseil d'administration de l'office des transports de la région de Corse composé pour un quart de membres d'organismes consulaires ; adopté - Art. 23 : son amendement n° 51 : appellation de « dotation de continuité territoriale » donnée à la dotation spécifique pour les transports et modalités de révision annuelle de son montant ; adopté - Après l'art. 24 (p. 3428) : s'oppose à l'amendement n° 78 de M. Louis Minetti (définition par l'assemblée de Corse d'un plan de formation professionnelle, en Corse même, des jeunes demandeurs d'emplois) - Art. 25 (p. 3429) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 79 de M. Louis Minetti (compétence de la région de Corse pour participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un plan tendant à couvrir les besoins et à diversifier les ressources en énergie de l'île, en concertation avec les établissements publics nationaux) - Art. 26 : son amendement n° 52, identique aux amendements n° 11 de M. Jean Francou, rapporteur pour avis, n° 61 de M. Pierre Lacour, et n° 80 de M. Louis Minetti : suppression de cet article relatif à la création d'un office d'équipement et de développement touristique de la Corse ; adopté - Art. 27 (p. 3431) : sur l'amendement n° 12 de M. Jean Francou, rapporteur pour avis (ressources de la région de Corse : ressources fiscales et non fiscales ; possibilités d'emprunts ; ressources correspondant aux compétences transférées ; dotation spécifique de décentralisation), son sous-amendement n° 53 : publication annuelle en annexe au projet de loi de finances d'un document regroupant « les ressources spécifiques attribuées à la région de Corse » ; adopté - (p. 3432) : s'oppose à l'amendement n° 94 de M. Gaston Defferre, ministre (ressources de la région de Corse : possibilités d'emprunts ; charges correspondant aux compétences transférées ; taxes sur les véhicules à moteur ; droit sur les tabacs ; dotations spécifiques ; publication annuelle en annexe au projet de loi de finances d'un document regroupant les ressources spécifiques attribuées à la région de Corse) - Frais de fonctionnement des institutions spécialisées ; offices - Document annexe à la loi de finances ou au compte administratif - Après l'art. 27 : son amendement n° 54 : maintien du régime fiscal spécifique applicable en Corse ; détermination par une loi ultérieure des aménagements qui devront être apportés à la loi relative à la répartition des ressources ; adopté - Avant l'art. 29 (p. 3433) : accepte l'amendement de coordination n° 96 de M. Gaston Defferre, ministre (caractère permanent conféré à l'article 60 de la loi du 2 mars 1982 qui dispose que la région de Corse bénéficie des compétences attribuées par cette loi à toutes les régions) - Sur l'ensemble : remerciements à la commission des finances et au Gouvernement.

- **Projet de loi portant création du fonds spécial de grands travaux** [n° 469 (81-82)] - (21 juillet 1982) - Discussion générale (p. 3741) : création du Fonds spécial d'investissement routier (FSIR) - Taxe sur les produits pétroliers et inflation - Recours à l'emprunt - Intégration de cet établissement public dans le dispositif général de décentralisation - Art. 4 (p. 3745) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 de M. Josy Moinet, rapporteur

(conditions de contribution du fonds à la réalisation de travaux d'équipement et conditions de versement des fonds de concours).

- **Projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : compétences - Nouvelle lecture** [n° 485 (81-82)] - (22 juillet 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3771) : rappel des délibérations du Sénat en première lecture, relatives notamment aux compétences des collectivités locales, aux compensations financières et à la création d'organismes particuliers - Positions divergentes de l'Assemblée nationale : tutelle de la région sur les départements et les communes, division de l'organisme hydraulique agricole et création d'un office agricole, suppression de l'indexation de l'enveloppe de continuité territoriale - Echec de la commission mixte paritaire - Rédaction de l'Assemblée nationale satisfaisante en ce qui concerne la prochaine réforme fiscale devant intervenir en Corse - Désaccord persistant sur deux points : rôle exorbitant attribué à l'office agricole ; disparition du fonds d'équipement de la Corse - (p. 3772) : divers amendements proposés par la commission des lois sur ces deux points - Art. 13 bis (p. 3773, 3774) : demande le retrait de l'amendement n° 12 de M. Paul Robert (limitation de la compétence du commissaire de la République aux petits travaux de faible impact dans les sites classés) - Art. 15 : son amendement n° 1 : suppression de cet article relatif à la création d'un office du développement agricole et rural de Corse ; adopté - Art. 16 : son amendement de coordination n° 2 : suppression de la référence à l'office du développement agricole et rural de Corse ; adopté ; et son amendement n° 3 : représentation des organisations professionnelles au sein de l'office d'équipement hydraulique de Corse ; adopté - Art. 18 (p. 3775) : son amendement de coordination n° 4 : suppression de cet article relatif à la représentation, au sein de l'office d'équipement hydraulique de Corse, de l'office du développement agricole et rural de Corse ; adopté - Art. 20 : son amendement n° 11, déposé à titre personnel : consultation organisée des départements et prise en compte des propositions des communes pour l'établissement d'un schéma régional des transports ; adopté - Art. 21 : Assemblée nationale ayant rétabli dans cet article un minimum d'indexation convenable pour l'enveloppe de la continuité territoriale - Art. 27 (p. 3776) : ses amendements n° 5, 6, 7 et 8 : rétablissement de l'affectation du fonds actuel d'expansion économique de la Corse au profit de la région et suppression de la référence aux impôts qui composent l'alimentation de ce fonds spécial du Trésor ; adoptés - Art. 27 bis A (p. 3777) : son amendement de coordination n° 9 : suppression de cet article relatif à la clôture du compte spécial du trésor : « Fonds d'expansion économique de la Corse » ; adopté - Art. 27 bis : rétablissement par l'Assemblée nationale de cet article relatif à la prochaine réforme fiscale prévue pour la Corse - Art. 30 : son amendement de coordination n° 10 : suppression de la référence à l'office du développement agricole et rural de Corse ; adopté.

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - (21 septembre 1982) - Discussion générale (p. 4024) : utilisation quasi-religieuse de la notion d'office et spécificité de l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC) : importance de l'aspect interprofessionnel - Rôle des nouveaux offices de lutte contre les inégalités et méconnaissance des réalités économiques - Méfiance du Gouvernement à l'égard des professions : nomination des présidents des offices par décret ; contrôle de l'Etat sur les actions de promotion professionnelle et de recherche financées sur les fonds privés des professionnels de la filière - Rejoint l'observation de M. Maurice Janetti sur l'office des fruits et légumes : distinction entre la production de fruits et légumes frais et les produits transformés ; amendements déposés, visant à la scission - Accord avec les observations de la commission des affaires économiques.

Suite de la discussion - (23 septembre 1982) - Art. 3 (p. 4125) : son amendement n° 79, soutenu par M. Michel

Rigou : composition du conseil de direction des offices dans les secteurs où fonctionnent des organismes interprofessionnels ; retiré - Art. 4 (p. 4131) : son amendement n° 80, soutenu par M. Pierre Jeambrun : contrôle sur les taxes parafiscales ; retiré - Art. 7 (p. 4133) : son amendement n° 81, soutenu par M. Michel Rigou : information directe de l'office ou par l'intermédiaire des organisations représentatives des professionnels ; retiré - Art. 12 (p. 4152) : sur la distinction entre le secteur des fruits et légumes transformés et celui des fruits et légumes frais, ses amendements, soutenus par M. Jacques Pelletier n° 82 ; retiré ; et n° 83 ; retiré - Art. 13 (p. 4153) : son amendement n° 84, soutenu par M. Jacques Pelletier : marché de la pomme de terre de conservation et décret en concertation avec le Comité national interprofessionnel de la pomme de terre ; retiré.

- **Projet de loi relatif aux retenues pour absence de service fait par les personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics** [n° 463 (81-82)] - (30 septembre 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 4270) : projet visant à modifier profondément les conditions d'exercice du droit de grève dans la fonction publique - Seconde Constitution de 1946 et réglementation de l'exercice du droit de grève par les lois - Trois principes en concurrence : le droit de grève constitutionnel, la continuité du service public et la nécessaire protection des biens et des personnes - Règle du trentième indivisible mise en place par l'article 4 de la loi de finances rectificative pour 1961 modifiée par la loi de 1977 et articles L. 521-6 et L. 521-2 du code du travail étendant aux personnels de l'Etat non visés par l'article 4 de la loi de 1961 les règles du droit de grève - (p. 4271) : abrogation de la règle du trentième indivisible seulement pour fait de grève risquant d'être une incitation à des grèves exagérées - Loi de 1977 complétant l'article 4 de la loi de finances rectificative pour 1961 et visant la notion de service fait - Procédure utilisée par l'administration d'une façon hétérogène d'un secteur à l'autre, rompant le principe d'égalité - Modulation de la règle du trentième acceptée par la commission sous réserve du respect du principe de continuité et des articles L. 521-3 et L. 521-4 du code du travail prescrivant le préavis et l'interdiction de grèves tournantes - Négociation de règle pendant la durée du préavis - Proposition de la commission de réécrire en un nouvel article l'ensemble des dispositions concernant les personnels visés par la règle du trentième indivisible pour absence irrégulière - Proposition de la commission de réintroduire une possibilité de retenue modulée sur le salaire d'un agent dans le cas de la procédure disciplinaire réglementaire lorsque le service est insuffisamment fait - Interrogation sur la hâte du dépôt de ce projet durant l'élaboration par le Gouvernement d'un texte général sur le statut des fonctionnaires - (p. 4272) : danger que ce texte permette des grèves nombreuses et courtes, déclenchées à une heure critique de l'exécution du service public et pouvant aboutir à des désorganisations profondes - (p. 4273) : grève, cas particulier d'absence irrégulière dans la façon dont elle est traitée à travers les dispositions législatives - Problème de service dû et de service fait, et raison d'existence des articles du code du travail sur le préavis L. 521-3 et sur la grève tournante L. 521-4 - Modification inopportune de la réglementation actuellement en vigueur concernant les grèves engagées au mépris de la réglementation générale - Attachement au droit de grève : droit constitutionnel et au respect du corps des fonctionnaires - Avant l'art. 1 : son amendement n° 1 : retenue sur traitement pour absence de service fait pendant une fraction quelconque de la journée et champ d'application de cet article ; adopté - Art. 1 (p. 4274) : son amendement n° 2 : montant des retenues effectuées sur traitement en cas d'absence de service fait résultant d'une cessation concertée du travail, lorsque les dispositions des articles L. 521-3 et L. 521-4 du code du travail relatifs au préavis et à la grève tournante ont été respectés ; adopté - Art. 2 (p. 4275) : son amendement de coordination n° 3 ; adopté - Après l'art. 2 : son amendement n° 4 : obligation de négocier durant la durée du préavis ; adopté - Après l'art. 3 (p. 4276) : son amendement n° 5 : possibilité de retenue sur traitement ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement

n° 7 de M. François Collet, soutenu par M. Adrien Gouteyron (limitation de la possibilité de retenue sur traitement au service insuffisamment fait) - (p. 4277) : son amendement n° 6 : abrogation de l'article 4 de la loi de finances rectificative pour 1961 ; adopté.

- **Projet de loi modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics - Deuxième lecture** [n° 533 (81-82)] - (1^{er} octobre 1982) - Art. 2 (p. 4294) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. Louis Boyer, rapporteur (suppression de cet article relatif aux mesures transitoires) - Imprécision quant à la situation des médecins jusqu'en 1986 ; protection sociale et retraite.

- **Projet de loi relatif aux retenues pour absence de service fait par les personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics - Deuxième lecture** [n° 536 (81-82)] - (1^{er} octobre 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 4296) : présente au Sénat les excuses de la commission des lois pour l'absence de rapport écrit : brièveté des délais - Demande au Sénat de reprendre le texte adopté en première lecture, le 30 septembre - Remise en ordre de la législation relative au service non fait ou non intégralement fait ; modulation du trentième indivisible réservée aux grèves exercées dans le respect des dispositions de la loi de 1963 relatives au préavis et à l'interdiction des grèves tournantes ; suppression de la loi de 1977 relative au service non fait mais possibilité de retenue sur traitement, en vertu de la procédure disciplinaire - Modifications du Sénat non retenues par l'Assemblée nationale - Débat sur le fonctionnaire, sujet ou citoyen, et exigences du service public - Dispositions du projet en examen et hésitation entre deux logiques - Nécessaire continuité du service public - Attachement de la commission au respect du préavis et à l'interdiction des grèves tournantes ; absence de précisions sur le cas du service modifié unilatéralement par le fonctionnaire - Demande au Sénat de reprendre intégralement le texte voté en première lecture - Art. 1 A (p. 4297) : son amendement n° 1 : reprise du texte adopté par le Sénat en première lecture : nouvelle rédaction de l'ensemble des dispositions concernant le traitement après service fait ; adopté - Art. 1 : son amendement n° 2 : réintroduction des notions de respect du préavis et d'interdiction des grèves tournantes ; adopté - Art. 2 : son amendement de coordination n° 3 ; adopté - Art. 2 bis (p. 4298) : son amendement n° 4 : obligation pour les parties de négocier pendant la durée du préavis ; adopté - Art. 4 : son amendement n° 5 : rétablissement de cet article, supprimé par l'Assemblée nationale, donnant à l'administration, dans le cadre de la procédure disciplinaire, une possibilité de retenue sur traitement envers un agent, en cas d'infraction concernant l'exécution complète du service en conformité des instructions en vigueur ; adopté - Eventualité d'une volonté de certains agents de désorganiser le fonctionnement des administrations - Art. 5 : son amendement n° 6 : rétablissement de cet article, supprimé par l'Assemblée nationale, visant, pour coordination, à abroger l'article 4 de la loi de finances rectificative pour 1961 ; adopté.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 11 (82-83)] - (7 octobre 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 4386) : points de désaccord entre l'Assemblée nationale et le Sénat : retenues pour absences irrégulières ou pour service non fait ; modulation des retenues salariales ; loi de 1977 ; procédure disciplinaire - (p. 4387) : accord de la commission mixte paritaire (CMP) pour l'adoption dans la rédaction du Sénat des articles 1 A : traitement exigible après service fait et règle du trentième indivisible, et 2 bis : obligation de négocier pendant la durée du préavis ; adoption des autres articles dans la rédaction de l'Assemblée nationale - Rectification d'une erreur matérielle - (p. 4388) : rappel du contenu du rapport de la CMP : maintien de toutes les dispositions légales relatives au droit de grève dans les services publics ; application du projet de loi en examen aux seules grèves déclenchées dans le cadre légal.

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** [n° 494 (81-82)] - Suite de la discussion - (13 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4503) : système du panachage actuel et représentation proportionnelle de fait dans les conseils municipaux - Situation des petites communes - Applicabilité de cette réforme souhaitable pour les communes de plus de 30.000 habitants ; nécessaire modification du seuil.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - (21 octobre 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 4713) : hommage à la mémoire de M. Lionel de Tinguy - Retrait d'une partie des dispositions du titre II portant transfert de compétences - (p. 4714) : vicissitudes du texte - Emotion des présidents de conseils régionaux, des présidents de conseils généraux, des maires - Dépôt par les sénateurs d'une proposition de loi, acceptée par le Gouvernement, visant à rétablir les dispositions retirées du texte - Rétablissement par la proposition sénatoriale de l'équilibre général entre les pouvoirs transférés - Inquiétude des maires, des présidents de conseils généraux et de conseils régionaux sur la réalité de la décentralisation au vu de certaines pratiques - Examen par les diverses commissions - (p. 4715) : complémentarité de leurs rapports et de leurs amendements - Principes : difficultés de définition (cas de la notion d'intérêt local, exemple du fonctionnement des collèges) - Distorsion entre les principes énoncés et les dispositions du projet de loi : compensations financières consécutives aux transferts ; décomptes, niveaux, modalités : compensations collectivité par collectivité, réparties entre fiscalité et dotation de complément, irrégularité des bases des impôts transférés - Dotation globale d'équipement (article 103 de la loi du 2 mars 1982), inquiétude sur les capacités d'investissement des petites communes - (p. 4716) : primes aux investissements des collectivités : chartes intercommunales, incitations à groupements et indépendance des communes, danger des organismes à fiscalité directe, syndicats intercommunaux ; risques de perdre les financements complémentaires d'EDF aux fonds d'adduction d'eau et d'assainissement et au Fonds d'amortissement des charges d'électrification (FACE), ambiguïté du déplaçonnement des ressources fiscales de la région ; région parisienne - Urbanisme ; contradiction avec les principes énoncés : blocs de compétences (protection des sites) ; transfert aux maires du permis de construire, responsabilités du conseil municipal, conséquences financières du risque supporté ; tutelle indirecte par schéma d'aménagement de la mer et système de détermination des périmètres des schémas directeurs ; dérogation aux dispositions de la loi du 2 mars 1982 (exécution des délibérations de la commune ou du syndicat intercommunal) - Logement, éparpillement des compétences, programmes sociaux - (p. 4717) : planification, doutes émis sur le réalisme de la note remise par le Gouvernement définissant le plan régional, risque de tutelle par le biais des chartes intercommunales, des périmètres en matière de schéma directeur, du plan départemental de l'équipement rural (rappel de la loi du 2 mars 1982) - Transports scolaires et cartes scolaires - Manque de clarté du texte sur les établissements scolaires - Santé - Propositions des commissions : domaine de la compétence reconnue, principe de bloc de compétences, modalités d'une réelle compensation financière, proscription effective de toute tutelle et de toute incitation insidieuse aux regroupements - Règle du transferts des personnels - (p. 4718) : préalable de la mise à niveau ; remise au net du contingent d'aide sociale ; rétablissement du chapitre sur la justice et la police municipale et nationale - Pouvoir réglementaire des communes : définition constitutionnelle des collectivités locales - (p. 4742) : procès d'intention fait par M. René Regnault à la majorité sénatoriale et au gouvernement précédent ; importance du projet de loi sur le développement des responsabilités des collectivités locales (projet de loi Bonnet), adopté par le Sénat en 1980.

Suite de la discussion - (28 octobre 1982) - Rapporteur - Titre I - Art. 1 (p. 4883) : son amendement n° A-14 : règlement des affaires de leur compétence par les communes, les départements et les régions ; rôle de faciliter la participation des citoyens et d'assurer l'expression de la diversité de la vie locale ; adopté - (p. 4884) : s'oppose aux amendements de M. Raymond Bouvier, soutenu par M. Paul Pillet, n° A-289 (précisions concernant la notion d'intérêt local), n° A-290 (participation des citoyens à la vie locale assurée par les communes, les départements et les régions) et n° A-169 de M. Jean-François Pintat, soutenu par M. Jacques Descours Desacres (communes, départements et régions, organes de la participation des citoyens à la vie locale) - Sur son amendement n° A-14, accepte le sous-amendement n° A-338 de M. Jacques Descours Desacres (communes, départements et régions constituant les cadres institutionnels de la participation des citoyens à la vie locale, garantissant et assurant l'expression de ces diversités) - Art. 2 (p. 4885) : son amendement n° A-15 : nouvelle rédaction de cet article relatif aux risques de tutelle ou d'ingérence de compétence d'une collectivité sur une autre ; adopté - (p. 4886) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° A-351 de M. Gaston Defferre, ministre (possibilité pour une collectivité territoriale d'intervenir dans l'exercice des compétences relevant d'une autre collectivité territoriale en cas de convention conclue avec cette dernière et de fixer des règles s'imposant à une autre collectivité territoriale dans l'exercice des compétences de celle-ci) - Après l'art. 2, son amendement n° A-16 : article additionnel relatif à la répartition des compétences entre les collectivités territoriales et l'Etat s'effectuant par bloc et représentation des collectivités territoriales correspondant à la part que ces collectivités assurent dans le financement des établissements publics ; adopté - (p. 4888) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° A-363 de M. Henri Duffaut (représentation des collectivités territoriales pouvant répondre si elles le désirent, à la part que ces collectivités assurent dans le financement de ces établissements) - (p. 4889) : son amendement n° A-17 : impossibilité de transférer directement ou indirectement aux communes ou aux départements en dehors des cas et des conditions expressément prévus par la loi des dépenses à la charge de l'Etat ou d'un établissement public national ou régional ; retiré - Art. 3 (p. 4891) : accepte la demande de réserve de l'article 3 jusqu'à la fin de l'examen du titre I, de M. Gaston Defferre, ministre - Après l'art. 3 : demande la réserve jusqu'après l'examen de l'article 4 de son amendement A-19 : obligation de déterminer au préalable les transferts de ressources correspondants pour effectuer un transfert de compétences prévu par la loi entre l'Etat et les collectivités locales ou entre les collectivités locales elles-mêmes - Art. 4 : son amendement n° A-20 : limitation à un an après la date de promulgation de la présente loi, de la fixation par décret de chaque transfert de compétences ; compétences transférées au cours de chacune des années à venir ; adopté - (p. 4893) : sur cet amendement, accepte les sous-amendements n° A-353 de M. Gaston Defferre, ministre (détermination des transferts de compétences dans le domaine de la justice et de la police par une loi ultérieure ; achèvement au plus tard deux ans après la date de promulgation de la présente loi des transferts de compétences dans le domaine de la justice) et n° A-72 de M. Geoffroy de Montalembert et Jacques Descours Desacres (fixation par décret d'une date au plus tôt le 31 mars 1983 pour la prise d'effet de chaque transfert) - (p. 4896) : s'oppose à l'amendement n° A-331 de M. Roger Boileau, soutenu par M. Paul Pillet (suppression de cet article relatif à la fixation de la date d'effet des transferts) - Après l'art. 3 : demande la réserve des amendements n° A-119, A-354 et A-355 et leur examen à la fin du titre I en même temps que l'article 3 - Art. 5 (p. 4898) : s'oppose à l'amendement n° A-163 de M. Louis de la Forest, soutenu par M. Jacques Descours Desacres (suppression du premier alinéa relatif à l'exercice des attributions dans un domaine faisant l'objet d'un transfert de compétences par un groupement de collectivités territoriales) - S'en remet à la

sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-293 de M. Roger Poudonson (exercice des attributions dans un domaine faisant l'objet d'un transfert de compétences par un groupement de collectivités territoriales et avis favorable des collectivités qui en sont membres selon les règles de majorité en vigueur au sein de cet organisme) - Son amendement n° A-21 : liberté d'association des collectivités territoriales pour l'exercice de leurs compétences en créant des organismes publics de coopération ; adopté - (p. 4899) : s'oppose aux amendements n° A-262 de M. Jean Oghe (modalités de coopération entre communes, départements et régions définies par la loi prévue par l'article I de la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, départements et régions), et n° A-184 de M. Roland du Luart, soutenu par M. Jacques Descours Desacres (suppression du deuxième alinéa relatif à l'association des collectivités territoriales pour l'exercice de leurs compétences) - Son amendement n° A-22 : conventions ne pouvant avoir pour effet de transférer en tout ou partie l'exercice d'une compétence d'une collectivité locale à une autre, sauf dispositions particulières prévues par la loi ; adopté - Art. 6 (p. 4901) : son amendement n° A-23 : transfert de compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales s'accompagnant du transfert des services correspondants ; devenu sans objet - (p. 4902) : accepte l'amendement n° A-356 de M. Gaston Defferre, ministre (conditions du transfert des services correspondants pour tout transfert de compétences de l'Etat au profit des départements et des régions) - (p. 4903) : s'oppose à l'amendement n° A-204 de M. Jacques Larché, soutenu par M. Jacques Descours Desacres (services de l'Etat dans les régions et les départements nécessaires à l'exercice des compétences transférées aux collectivités territoriales, mis à la disposition de la collectivité locale concernée) - Art. 7 (p. 4904) : s'oppose à l'amendement n° A-297 de M. Adolphe Chauvin, soutenu par M. Paul Pillet (abrogation de la convention conclue entre le représentant de l'Etat et le président du conseil général ou du conseil régional, en application de la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions) - (p. 4905) : sur l'amendement n° A-357 de M. Gaston Defferre, ministre (modifications de cette convention faisant l'objet d'un avenant approuvé par arrêté du ministre de l'intérieur dans le délai de trois mois suivant la publication du décret fixant pour chaque compétence la date d'entrée en vigueur du transfert), son sous-amendement n° A-368 : concernant les modifications de cette convention, suppression de l'approbation de l'avenant par arrêté du ministre de l'intérieur ; adopté - (p. 4907) : demande la réserve de l'amendement A-358 de M. Gaston Defferre, ministre jusqu'après la discussion des amendements après l'article 8 - Avant l'art. 8 : son amendement n° A-24 : services de l'Etat nécessaires à l'exercice des compétences transférées aux collectivités territoriales, mis à disposition en tant que de besoin de la collectivité territoriale concernée ; services et personnels placés sous l'autorité et le contrôle direct de l'exécutif de la collectivité territoriale concernée pendant la durée de la mise à disposition ; interdiction pour les services de l'Etat mis à disposition de participer à l'exercice du contrôle de légalité ; adopté - (p. 4910) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° A-369 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (autorité et contrôle s'exerçant dans le cadre des lois et règlements, sous réserve de l'article 18 de la présente loi et de l'article additionnel après l'article 32 ci-dessous) - Accepte l'amendement n° A-359 de M. Gaston Defferre, ministre (possibilité pour les services de l'Etat, des régions et des départements d'apporter pour les compétences qui leur sont transférées leur concours aux communes qui le demandent) - Après l'art. 8 : son amendement n° A-25 : personnels des services mentionnés aux articles précédents restant régis par les statuts qui leur sont applicables lors de l'entrée en vigueur de la présente loi, jusqu'à la publication de la loi relative aux garanties statutaires accordées aux personnels des collectivités territoriales prévues par la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ; adopté - (p. 4912) : ses amendements n° A-26 :

détermination des responsabilités civiles lorsqu'un dommage ouvrant droit à réparation résulte en tout ou en partie de la faute d'un agent ou du défaut de fonctionnement d'un service ne dépendant pas directement d'une collectivité territoriale ; adopté, et n° A-27 : décompte particulier dans les conditions prévues à l'article 114 ci-dessous des charges résultant des contrats destinés à garantir les collectivités territoriales contre les risques découlant de l'exercice de compétences transférées ; adopté - Art. 9 (p. 4913) : son amendement n° A-28 : transfert d'une compétence entraînant de plein droit la mise à la disposition de la collectivité bénéficiaire des biens, meubles et immeubles utilisés, à la date de ce transfert pour l'exercice de cette compétence ; adopté - (p. 4914) : son amendement n° A-29 : constatation de la mise à disposition par un procès-verbal établi contradictoirement entre les représentants de la collectivité antérieurement compétente et de la collectivité bénéficiaire ; retiré en faveur de l'amendement n° A-2 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis - Avant l'art. 10 (p. 4915) : accepte l'amendement n° A-341 de M. Jacques Descours Desacres (cas où la collectivité devenant compétente est déjà propriétaire des biens où s'exerçait la compétence et exerce par cette collectivité sans restriction aucune de l'ensemble des droits et obligations du propriétaire) - Art. 10 (p. 4916) : son amendement n° A-30 : nouvelle rédaction de cet article relatif à la gestion des biens et énumérant les obligations réciproques entre les parties ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° A-361 de M. Gaston Defferre, ministre (conclusion d'une convention entre les deux collectivités intéressées déterminant les conditions propres à assurer le maintien de l'affectation des biens remis dans lesquels la collectivité bénéficiaire peut procéder à ces travaux) - Art. 11 (p. 4917) : son amendement rédactionnel n° A-31 ; adopté - Son amendement n° A-32 : à défaut d'accord, fixation par le juge du prix selon les modalités d'estimation utilisées en matière d'expropriation ; adopté - Art. 12 (p. 4918) : son amendement n° A-33 : nouvelle rédaction de cet article relatif au cas où la collectivité antérieurement compétente était locataire des biens mis à sa disposition ; adopté - Après l'art. 12 : son amendement n° A-34 : article additionnel relatif au contrôle de la légalité des décisions individuelles ; réservé jusqu'à la fin de l'examen du titre II - Art. 13 (p. 4920) : accepte les amendements n° A-303 de M. Pierre Salvi, soutenu par M. Paul Pillet (obligation d'établissement de statistiques selon des modalités définies par la loi pour tout transfert de compétences), et n° A-4 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis (décret en Conseil d'Etat déterminant les modalités des obligations incombant aux collectivités territoriales et définition des conditions de la compensation financière), sur cet amendement, son sous-amendement n° A-35 : loi déterminant les modalités des obligations incombant aux collectivités territoriales ; adopté - Art. 3 (suite) (p. 4922) : son amendement n° A-18 : nouvelle rédaction de cet article relatif à l'accompagnement des transferts de compétences du transfert par l'Etat aux communes, départements et régions des ressources nécessaires à l'exercice de ces compétences ; ressources définies à l'article 114 de la présente loi au moins égales à celles résultant de l'application de l'article 102 de la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ; accroissement de charges pour les collectivités territoriales compensées dans les conditions prévues à l'article 114 ; adopté - Après l'art. 3 (p. 4925) : son amendement n° A-19 précédemment réservé : détermination au préalable des transferts de ressources correspondants pour chaque transfert de compétences entre l'Etat et les collectivités locales ou entre les collectivités locales elles-mêmes ; adopté.

Suite de la discussion - (29 octobre 1982) - Rapporteur - Titre II - Section I (p. 4940) : coordination entre les commissions - Responsabilité des maires pour les permis de construire - Généralisation du plan d'occupation des sols (POS) à l'ensemble du territoire ; possibilité pour l'Etat d'être présent à l'instruction des POS - Mise en place de schémas directeurs - Réforme profonde du code de

l'urbanisme - Absence de tutelle - Compensation financière complète - Maximum d'indépendance pour les communes - Opposition de la commission des lois à l'article 16 ; caractère inconstructible d'un territoire de commune ne possédant pas de POS - Contrôle de la qualité des décisions prises - Problème de la tutelle - (p. 4941) : rôle du préfet et contradiction avec le système mis en place par la loi du 2 mars 1982 - Divergences entre la commission des lois et la commission des affaires économiques - **Avant l'art. 15** (p. 4943) : accepte l'amendement n° A-75 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (cohérence entre les différents documents d'urbanisme et défense des libertés locales) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° A-342 de M. Jacques Descours Desacres (harmonisation des décisions des collectivités publiques) - **Art. 15** (p. 4945) : accepte l'amendement n° A-76 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (prescriptions nationales en application de lois d'aménagement du territoire et d'urbanisme ; avis des régions concernées et compatibilité entre les documents d'urbanisme) - s'oppose à l'amendement n° A-371 de M. Roger Quilliot, ministre (prescriptions nationales ou particulières à certaines parties du territoire en application de lois d'aménagement et d'urbanisme : propositions et consultation de régions territorialement intéressées : compatibilité entre les documents d'urbanisme) - **Après l'art. 15** (p. 4946) : accepte l'amendement n° A-283 de M. Jacques Pelletier (dispositions incluses dans les documents d'urbanisme) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° A-429 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (valeur de prescription nationale) - **Art. 16** : accepte la réserve de cet article jusqu'après l'article 34 - **Après l'art. 16** : accepte la réserve de l'amendement n° A-183 de M. Roland du Luart, soutenu par M. Philippe de Bourgoing (sauvegarde de l'espace agricole et protection des documents relatifs aux opérations d'urbanisme ou d'infrastructure) - **Art. 17** (p. 4949) : accepte l'amendement n° A-78 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (mission de la commission de conciliation en matière d'élaboration de schémas directeurs, de plans d'occupation des sols et de tout document d'urbanisme opposable aux tiers) et sur cet amendement, accepte les sous-amendements n° A-197 de M. Roland du Luart, soutenu par M. Philippe de Bourgoing (détermination des conditions d'application de cet article par décret en Conseil d'Etat) et n° A-236 de M. Lucien Delmas, soutenu par M. Pierre Matraja (composition de cette commission) - S'oppose aux amendements n° A-264 de M. Bernard Michel Hugo, soutenu par M. Jean Ooghe (désignation par le conseil général de personnes qualifiées pour siéger dans la commission de conciliation en matière d'élaboration de schémas directeurs et de plans d'occupation des sols) et n° A-237 de M. Lucien Delmas, soutenu par M. Pierre Matraja (précision du domaine sur lequel porte l'avis des personnes publiques associées à l'élaboration des documents d'urbanisme) - **Art. 18** (p. 4951) : sur l'amendement n° A-79 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (prise en charge des dépenses entraînées par les études, l'établissement, la modification et la révision des documents d'urbanisme), son sous-amendement n° A-153 : référence à la loi portant révision des conditions d'exercice des compétences de l'Etat et de leur répartition entre les communes, les départements et les régions ; retiré ; et accepte le sous-amendement n° A-336 de M. André Bohl, soutenu par M. Roger Poudonson (substitution de la notion de plans d'occupation des sols ou de tout document élaboré par la commune à celle de documents d'urbanisme) - (p. 4953) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-265 de M. Bernard Michel Hugo, soutenu par M. Jean Ooghe (assistance technique du département pour l'étude et l'élaboration des documents d'urbanisme) - **Art. 19** (p. 4954) : son amendement n° A-39 : prise en compte par les schémas directeurs et les schémas de secteur des programmes de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements et services publics ; retiré au profit de l'amendement analogue n° A-80 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis - S'oppose à l'amendement n° A-329 de M. Roger Poudonson (suppression de cet article relatif à la mission des schémas

directeurs) - (p. 4955) : s'oppose à l'amendement n° A-374 de M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat (finalité du schéma directeur et définition des conditions de l'équilibre urbain et rural) - Sur l'amendement n° A-80 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (harmonisation des schémas directeurs, des schémas de secteur et des programmes de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements et services publics), s'oppose au sous-amendement n° A-345 de M. Roland du Luart, soutenu par M. Pierre Louvot (prise en compte des dispositions prévues par les chartes intercommunales).

Suite de la discussion - (2 novembre 1982) - Rapporteur - **Titre II (suite)** - **Art. 20** (p. 4977) : intervient sur cet article relatif à l'élaboration du schéma directeur - (p. 4980) : s'oppose à l'amendement n° A-312 de M. Roger Poudonson (suppression de cet article relatif à l'élaboration du schéma directeur) - (p. 4981) : sur l'amendement n° A-81 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis, qu'il accepte (nouvelle rédaction de cet article), demande le retrait du sous-amendement n° A-346 de M. Roland du Luart (caractère d'intérêt général de la protection des activités agricoles et des espaces naturels) - En réponse à la question de M. Jacques Descours Desacres, retrait de la commune de l'établissement public et du périmètre du schéma directeur - **Après l'art. 20** (p. 4982) : accepte l'amendement n° A-82 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (codification ; réglementation du fonctionnement du syndicat intercommunal d'études et de programmation) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° A-154 : prise en compte du potentiel fiscal des communes ; adopté - **Art. 21** (p. 4983) : accepte l'amendement n° A-83 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (codification des modalités d'adoption du schéma directeur ; avis des personnes publiques consultées annexé au dossier mis à la disposition du public) - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement rédactionnel n° A-376 de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat - **Art. 22** (p. 4985) : son amendement n° A-37 : 1° conditions d'approbation et d'arrêt des schémas directeurs ; rejeté ; 2° opposition et retrait des communes du périmètre du schéma directeur ; retiré - Divergences entre la commission des lois et la commission des affaires économiques ; opposition de la commission des lois à la dérogation en matière d'urbanisme au caractère exécutoire de plein droit des délibérations d'une commune dès transmission au représentant de l'Etat - Rectification en réponse au souci de MM. Jacques Descours Desacres et Roland du Luart - (p. 4986) : sur son amendement, accepte le sous-amendement n° A-364 de M. Marc Bécam, soutenu par M. Raymond Brun (retrait de communes du périmètre du schéma directeur par délibération adoptée à la majorité) - **Loi du 2 mars 1982** - Dérogation au caractère exécutoire des délibérations des communes ou des établissements publics intercommunaux ; rôle du représentant de l'Etat dans le cas d'opposition de communes au schéma directeur ou dans le cas de leur retrait - Plan d'occupation des sols - (p. 4987) : dérogation à la loi du 2 mars 1982 complétée par la loi Schiélé - Sur l'amendement n° A-84 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (codification ; conditions d'approbation et d'arrêt du schéma directeur ; intervention du représentant de l'Etat ; cas d'opposition ou de retrait de communes), accepte le sous-amendement n° A-246 de M. Lucien Delmas (obligation pour le représentant de l'Etat de motiver ses demandes de modifications au schéma directeur) - **Art. 23** (p. 4990) : accepte l'amendement n° A-85 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (codification : insertion des dispositions de cet article relatives aux conditions d'élaboration ou de modification d'un schéma directeur dans un article L. 122-1-4 du code de l'urbanisme) - **Après l'art. 23** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-86 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (addition au code de l'urbanisme d'un article L. 122-4 renvoyant à des décrets en Conseil d'Etat la précision de la nature des projets d'intérêt général visés aux articles précédents) - **Art. 24** : dispositions du chapitre III du titre II relatives aux plans d'occupation des sols (POS) - Système proposé de l'élaboration du POS par la commune et de la responsabilité

donnée au maire de la délivrance du permis de construire et nécessité de maintenir parallèlement l'ancien système : possibilité offerte aux communes et non imposée - Reconnaissance souhaitable de la carte communale pour les communes de faible importance - Elaboration des documents d'urbanisme et possibilité de recours - (p. 4991) : sur l'amendement n° A-87 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (1° codification : nouvelle rédaction de cet article pour insertion dans le code de l'urbanisme ; 2° maintien de la référence aux chartes intercommunales), son sous-amendement rédactionnel n° A-155 ; adopté - (p. 4992) : s'oppose à l'amendement n° A-380 de M. Gaston Defferre, ministre (distinction entre les dispositions obligatoires et les dispositions facultatives contenues dans le plan d'occupation des sols) - Opposition de la commission à un système de POS à deux vitesses ; risque de voir de très grandes agglomérations adopter le système de la carte communale - Nécessité d'un POS pour les grandes communes et d'un document d'urbanisme plus léger pour les petites communes - Renonciation à la délivrance du permis de construire - Après l'art. 24 : accepte l'amendement n° A-88 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (codification : décision d'élaboration, de révision ou de modification d'un plan d'occupation des sols par une commune) - Option donnée aux communes entre le système classique et le système de POS décentralisé - Accepte l'amendement n° A-89 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (codification : obligation pour certaines communes d'avoir un plan d'occupation des sols) - (p. 4994) : s'oppose à l'amendement n° A-381 de M. Gaston Defferre, ministre (codification : conditions d'annulation par voie juridictionnelle d'un plan d'occupation des sols ; conditions de substitution d'un nouveau plan d'occupation des sols à un plan antérieur) - Art. 25 (p. 4995, 4996) : sur l'amendement n° A-90 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (1° codification ; 2° modification des conditions d'élaboration et de publication des plans d'occupation des sols), son sous-amendement n° A-157 : 1° rédactionnel ; 2° délimitation du champ de cet article relatif au cas des communes couvertes par un schéma directeur approuvé ; adopté - Sur l'amendement n° A-90, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° A-324 de M. Roger Poudonson (plan d'occupation des sols opposable dès sa publication) et accepte le sous-amendement n° A-190 de M. Jacques Larché, soutenu par M. Jacques Descours Desacres (responsabilité et contrôle de la commune sur l'élaboration du plan d'occupation des sols) - S'oppose à l'amendement n° A-382 de M. Gaston Defferre, ministre (1° codification ; 2° nouvelle rédaction des dispositions relatives aux conditions d'élaboration et de publication des plans d'occupation des sols) - S'oppose aux amendements de coordination de M. René Regnault n° A-247 (conditions de consultation de l'Etat, de la région, du département et des autres collectivités territoriales et établissements publics de coopération concernés) et n° A-248 et n° A-249 - Souligne que l'amendement n° A-167 de M. Louis de la Forest (procédure de consultation préalable à l'élaboration d'un plan d'occupation des sols : délai de transmission de l'avis valant approbation du plan) sera satisfait par l'adoption de son sous-amendement n° A-157 - (p. 4998) : décentralisation imposée aux communes souhaitée par M. Paul Jargot - Formule optionnelle proposée par l'amendement de la commission des affaires économiques - Art. 26 (p. 4999) : accepte l'amendement n° A-91 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (1° codification ; 2° nouvelle rédaction de cet article relatif à la soumission à enquête publique et à l'approbation du plan d'occupation des sols) - Sur le même sujet, s'oppose à l'amendement n° A-383 de M. Gaston Defferre, ministre - Sur l'amendement n° A-91, s'oppose au sous-amendement de coordination n° A-334 de M. Roger Poudonson - Demande le retrait de l'amendement n° A-251 de M. René Regnault (délai maximum de trois ans à compter de la publication du plan d'occupation des sols pour son approbation par délibération du conseil municipal) - Art. 27 (p. 5001) : accepte l'amendement n° A-92 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (1° codification ; 2° nouvelle rédaction de cet article relatif aux

conditions d'entrée en vigueur des plans d'occupation des sols dans les communes non couvertes par un schéma directeur approuvé : contrôle de légalité) - Sur le même sujet, s'oppose à l'amendement n° A-384 de M. Gaston Defferre, ministre - S'oppose également aux amendements n° A-192 de M. Jacques Larché et n° A-175 de M. Jean François Pintat, soutenus par M. Jacques Descours Desacres (exercice du contrôle de légalité par la juridiction administrative) - Estime satisfait l'amendement n° A-252 de M. Lucien Delmas (conditions d'entrée en vigueur des plans d'occupation des sols dans les communes non couvertes par un schéma directeur approuvé : limitation du pouvoir d'intervention du représentant de l'Etat) - S'oppose à l'amendement n° A-176 de M. Jean-François Pintat, soutenu par M. Michel Miroudot (délai laissé au tribunal administratif pour rendre son arrêté à compter de sa saisine par le représentant de l'Etat) - Refus du gouvernement des juges - Sur l'amendement n° A-92 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis, accepte le sous-amendement n° A-253 de M. Lucien Delmas (contrôle de légalité du représentant de l'Etat en cas d'incompatibilités manifestes entre le plan d'occupation des sols de la commune considérée et l'utilisation ou l'affectation des sols des communes voisines) - Art. 28 (p. 5002) : s'oppose à l'amendement n° A-177 de M. Jean-François Pintat, soutenu par M. Michel Miroudot (suppression de cet article relatif à la révision ou à la modification des plans d'occupation des sols à la demande du représentant de l'Etat) - Accepte l'amendement n° A-93 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (1° codification ; 2° modification des dispositions de cet article relatives à la révision ou à la modification des plans d'occupation des sols à la demande du représentant de l'Etat) - Sur cet amendement, demande le retrait du sous-amendement n° A-349 de M. Roland du Luart (consultation de la commission départementale des structures agricoles et des représentants de la chambre d'agriculture dans les cas prévus à l'article 73 de la loi d'orientation agricole du 4 juillet 1980) - S'oppose à l'amendement de codification n° A-385 de M. Gaston Defferre, ministre - Après l'art. 28 (p. 5003) : accepte l'amendement n° A-94 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (double procédure de révision ou de modification des plans d'occupation des sols, par analogie avec les deux procédures d'élaboration de ces plans) - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° A-386 de M. Gaston Defferre, ministre (conditions d'application anticipée des dispositions du nouveau plan en cours d'élaboration, en cas de révision d'un plan d'occupation des sols) - Art. 29 (p. 5004) : accepte l'amendement n° A-95 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (1° codification ; 2° augmentation de un à six mois du délai laissé au maire pour l'intégration des servitudes dans les plans d'occupation des sols) - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° A-387 de M. Gaston Defferre, ministre (1° responsabilité du maire seul pour annexer au plan d'occupation des sols les servitudes d'utilité publique ; 2° maintien du délai à un mois) - Après l'art. 29 (p. 5005) : accepte l'amendement n° A-96 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (codification : valeur de plan d'occupation des sols conférée aux zones d'environnement protégé, ZEP, existantes) - S'oppose à l'amendement n° A-388 de M. Gaston Defferre, ministre (délai de deux ans accordé aux communes pour substituer aux zones d'environnement protégé, ZEP, un plan d'occupation des sols opposable aux tiers) - (p. 5006) : accepte les amendements de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis n° A-97 (intitulé de chapitre additionnel « Des cartes communales ») et n° A-98 (contenu de ce chapitre : objet, élaboration et opposabilité aux tiers de la carte communale) - (p. 5007) : accepte l'amendement n° A-100 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (contenu de ce chapitre : compétence des communes ou de leurs groupements pour décider et diriger toutes les opérations d'aménagement urbain) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° A-389 de M. Gaston Defferre, ministre (extension du champ d'application de cet article aux zones d'aménagement concerté, ZAC) - Art. 30 (p. 5009) : accepte les amendements identiques n° A-5 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis, soutenu par

M. Jacques Descours Desacres, au nom de la commission des finances, n° A-102 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis, n° A-179 de M. Jean-François Pintat, soutenu par M. Michel Miroudot, et n° A-317 de M. Jean Francou, soutenu par M. Paul Pillet (suppression de cet article relatif aux schémas d'utilisation de la mer) - S'oppose à tous les autres amendements à cet article - Autonomie des communes, évoquée par M. Jacques Eberhard, et refus de la tutelle de l'Etat et de la région sur les collectivités territoriales du littoral - Avant l'art. 31 (p. 5010) : accepte l'amendement n° A-103 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (conditions d'attribution et d'instruction du permis de construire; délivrance soit par le maire ou le président de l'établissement public compétent, soit par l'Etat) - Art. 31 (p. 5012) : accepte l'amendement n° 104 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (modification, instruction et délivrance par le maire des demandes de permis de construire; cas où le maire est intéressé à la délivrance du permis de construire) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° A-365 de M. Marc Bécarn (suppression du caractère définitif du transfert de compétences) - POS instruit par la commune et permis de construire délivré par la commune - S'oppose à l'amendement de codification n° A-390 de M. Gaston Defferre, ministre - S'oppose aux amendements n° A-255 de M. Lucien Delmas (établissements publics et pouvoir réglementaire des communes) et n° A-273 de M. Bernard-Michel Hugo (retrait de délégation de compétences de la commune à l'établissement public), ainsi qu'à l'amendement rédactionnel et de codification n° A-206 de M. Roland du Luart - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° A-391 de M. Gaston Defferre, ministre (amélioration de la codification) - Après l'art. 31 (p. 5014) : accepte l'amendement n° A-105 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (organisation de délégation de pouvoirs du maire dans le cas d'un établissement public groupant des communes) - Art. 32 : accepte l'amendement n° A-106 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (codification: consultations obligatoires pour la délivrance du permis de construire; responsabilité de l'Etat en cas d'annulation motivée par l'illégalité d'un avis émis par l'Etat dans le cadre de ces consultations) - Sur cet amendement, accepte la première partie de codification du sous-amendement n° A-394 de M. Gaston Defferre, ministre, et s'oppose au reste de ce sous-amendement (suppression de la responsabilité de l'Etat en cas d'annulation motivée par l'illégalité d'un avis émis dans le cadre des consultations obligatoires) - Après l'art. 32 (p. 5015) : accepte l'amendement n° A-107 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (permis de construire délivré par le représentant de l'Etat) - Son amendement n° A-159 : autorité du maire sur les services extérieurs de l'Etat mis à sa disposition pour l'instruction des demandes de permis de construire; retiré au profit de l'amendement n° A-108 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (concertation des personnels mis à disposition avec les maires pour l'instruction des permis de construire) - Demande le retrait de l'amendement n° A-392 de M. Gaston Defferre, ministre (cas où le maire est intéressé dans la délivrance du permis de construire) - (p. 5016) : accepte l'amendement n° A-109 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (codification: transmission du dossier de la demande du permis de construire) - Sur cet amendement, s'oppose partiellement au sous-amendement de codification n° A-431 de M. Gaston Defferre, ministre, et s'en remet à la sagesse du Sénat pour la deuxième partie de ce sous-amendement (substitution du mot « demande » au mot « dossier ») - Son amendement n° A-41 : information réciproque du maire et du représentant de l'Etat des demandes de permis de construire; retiré au profit de l'amendement n° A-396 de M. Gaston Defferre, ministre (mise en place d'un contrôle de légalité découlant de la loi du 2 mars 1982) - Fidélité de la commission des lois aux principes de la loi du 2 mars 1982 modifiée par la proposition de loi Schiélé - Art. 33 (p. 5018) : sur la codification et la demande de sursis à exécution formulée par le maire, son amendement n° A-42, retiré, et demande le retrait de l'amendement n° A-111 de M. Jacques Valade,

rapporteur pour avis - Accepte l'amendement n° A-395 de M. Gaston Defferre, ministre (codification: possibilité de sursis à exécution pour l'Etat et pour le président de l'établissement public), et demande le retrait de l'amendement n° A-314 de M. Claude Mont, soutenu par M. Paul Pillet (codification: référence à la loi du 22 juillet 1982) - Après l'art. 33 (p. 5019) : accepte l'amendement n° A-112 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (caractère optionnel de l'entrée en vigueur de la décentralisation de la délivrance des permis de construire) - S'oppose à l'amendement n° A-397 de M. Gaston Defferre, ministre (codification: conditions d'entrée en vigueur de la décentralisation de la délivrance du permis de construire).

Suite de la discussion - (4 novembre 1982) - Rapporteur - Titre II - Après l'art. 33 (suite) - (p. 5099) : s'oppose à l'amendement n° A-310 de M. Jacques Mossion (phase technique d'élaboration des plans d'occupation des sols et mission d'assistance d'un ou de plusieurs architectes) - Art. 34 (p. 5101) : accepte l'amendement n° A-398 de M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat (réforme du code de l'urbanisme et modifications de forme; autorisation de démolition et d'abattage d'arbres; dérogation à la loi du 2 mars 1982 pour le permis de démolir) - Opposition du Sénat à cette modification du plan d'occupation des sols (POS); instauration d'un POS à deux vitesses - Art. 16 (suite) (p. 5103) : accepte la motion n° A-337 de M. Jacques Mossion, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Après l'art. 16 (suite) (p. 5104) : s'oppose à l'amendement n° A-183, précédemment réservé, de M. Roland du Luart, soutenu par M. Jacques Descours Desacres (sauvegarde de l'espace agricole et protection des documents relatifs aux opérations d'urbanisme ou d'infrastructure) - Après l'art. 34 (p. 5105) : son amendement n° A-44, identique à l'amendement n° A-142 de M. Paul Séramy, rapporteur pour avis : création du collège régional du patrimoine et des sites; adopté - Son amendement n° A-45 : institution de zones de protection du patrimoine architectural et urbain autour des monuments historiques ou dans les quartiers et sites à protéger; adopté - (p. 5106) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement de forme n° A-400 de M. Gaston Defferre, ministre - (p. 5108) : son amendement n° A-46 : nature de l'autorisation spéciale accordée pour les travaux de construction, de démolition, de déboisement, de transformation et de modification de l'aspect des immeubles compris dans le périmètre de zone du patrimoine architectural et urbain; retiré au profit de l'amendement analogue n° A-116 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis - Sur l'amendement n° A-116 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis, accepte les sous-amendements de M. Gaston Defferre, ministre, n° A-399 (référence au visa de l'architecte des bâtiments de France) et n° A-402 (constatation des infractions et régime de contrôle) - (p. 5109) : sur ce même amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° A-445 de M. Jacques Descours Desacres (applicabilité de cette procédure pendant un an dans les zones de protection définies par les textes actuellement en vigueur) - (p. 5111) : ses amendements n° A-47 : adaptation de la zone de protection autour d'un monument historique; disparition des servitudes résultant de la loi de 1913 et suppression des procédures instituées par la loi de 1930; adopté; et n° A-43 : intitulé; « Chapitre V bis - De la sauvegarde du patrimoine et des sites »; adopté - Chapitre VI (p. 5126) : accepte l'amendement n° A-118 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (intitulé; « Dispositions diverses et transitoires ») - Art. 35 : accepte l'amendement n° A-119 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (suppression des dispositions de cet article relatives aux communes dont le plan d'occupation des sols n'aura pas été approuvé avant la date de publication de cette loi) - Art. 36 : accepte l'amendement n° A-120 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (prise en compte des directives d'aménagement national déjà existantes) - Sur cet amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° A-404 de M. Gaston Defferre, ministre (insertion dans le code de l'urbanisme d'un article L. 111-1-2 nouveau) - Art. 37 (p. 5127) : accepte l'amendement n° A-405 de M. Gaston Defferre,

ministre (publicité des schémas directeurs et des plans d'occupation des sols ; transfert de compétences) - Art. 38 : son amendement n° A-48 : mise en place de cartes communales dans un délai de trois ans ; adopté - Art. 39 (p. 5128) : accepte l'amendement n° A-123 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (suppression de cet article relatif à la précision par décret en Conseil d'Etat de la nature des projets d'intérêt général ne relevant pas de l'Etat, de la région ou du département) et demande le retrait de l'amendement n° A-407 de M. André Labarrère, ministre (précision par décret en Conseil d'Etat de la nature des projets d'intérêt général ainsi que de la qualité des intervenants) - Art. 40 (p. 5132) : accepte l'amendement n° A-124 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (harmonisation du code de l'urbanisme avec les dispositions déjà adoptées) - Section I (*suite*) (p. 5133) : son amendement n° A-36, identique à l'amendement n° A-74 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis : intitulé ; « De l'urbanisme et de la sauvegarde du patrimoine et des sites » ; adopté - Art. 41 (p. 5135) : son amendement n° A-49, identique à l'amendement n° A-125 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis : responsabilités de la région en matière de logement ; adopté - Demande le retrait de l'amendement n° A-275 de M. Bernard Michel Hugo, soutenu par M. Camille Vallin (consultation par la région des communes et des départements) - Intervient sur l'amendement n° A-432 de M. Gaston Defferre, ministre (consultation des départements et étude des propositions adressées par les communes) - Son amendement n° A-50, de forme, identique à l'amendement n° A-126 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis ; adopté - Son amendement n° A-51 : précision du type d'actions de la région ; adopté - Art. 42 (p. 5137) : accepte l'amendement n° A-6 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis, identique à l'amendement n° A-309 de M. Pierre Salvi, soutenu à titre personnel par M. Paul Séramy, rapporteur pour avis (suppression de cet article relatif au financement par le département d'aides sociales au logement, notamment en complément de celles distribuées par la caisse d'allocations familiales) - Art. 43 (p. 5138) : son amendement n° A-52 : programme d'opérations prioritaires des communes ; adopté - (p. 5139) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° A-433 de M. Gaston Defferre, ministre (actions en faveur des personnes mal logées ou défavorisées) - Art. 44 (p. 5140) : s'oppose aux amendements de M. Paul Jargot, soutenus par M. Camille Vallin, n° A-277 (conseil départemental de l'habitat et contrôle des élus départementaux) et n° A-278 (composition du conseil départemental de l'habitat) - Accepte les amendements n° A-128 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (substitution du conseil départemental de l'habitat aux commissions, comités et conseils départementaux en matière de logement) et n° A-216 de M. Jacques Larché, soutenu par M. Philippe de Bourgoing (détermination par décret en Conseil d'Etat de la composition, des modalités de fonctionnement et de la nature des différentes fonctions du conseil départemental de l'habitat) - Art. 45 (p. 5141) : accepte les amendements de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis, n° A-129 (répartition des aides de l'Etat en faveur de l'habitat et consultation du conseil régional) et n° A-130 (répartition des aides de l'Etat en faveur de l'habitat et consultation du conseil départemental de l'habitat) - Après l'art. 45 : accepte l'amendement n° A-131 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (possibilité pour une commune d'accorder à une personne de droit privé sa garantie à un emprunt) - (p. 5142) : s'oppose à l'amendement n° A-279 de M. Fernand Lefort, soutenu par M. Camille Vallin (composition des conseils d'administration des offices publics d'habitation à loyer modéré) - Art. 72 : domaine de la formation professionnelle ; transfert à la région - (p. 5143) : accepte l'amendement n° A-147 de M. Paul Séramy, rapporteur pour avis (actions d'apprentissage et de formation professionnelle continue ; compétences respectives de la région et de l'Etat) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° A-443 de M. Marcel Rudloff, soutenu à titre personnel par M. Paul Séramy, rapporteur pour avis (avis conforme de la région sur le

choix et la localisation des sections) - Art. 73 : accepte l'amendement n° A-148 de M. Paul Séramy, rapporteur pour avis (modalités de création des centres de formation d'apprentis ; demande de convention ; caractère suspensif des recours portés à l'encontre d'une décision dénonçant une convention ; prorogation de la durée d'application de certaines conventions) - Sur cet amendement, s'oppose au premier alinéa du sous-amendement n° A-434 de M. Gaston Defferre, ministre (modalités de dénonciation d'une convention) et accepte le reste du sous-amendement (poursuite par la région de l'exécution de certaines conventions ; prorogation de la durée d'application des conventions venant à échéance dans les deux ans suivant la date d'entrée en vigueur de cet article) - Art. 74 (p. 5146) : accepte l'amendement n° A-435 de M. Gaston Defferre, ministre (établissement du programme régional annuel d'apprentissage et de formation professionnelle continue et avis du comité régional, des comités départementaux de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi) - Accepte les amendements de M. Paul Séramy, rapporteur pour avis, n° A-149 (création, composition et règles de fonctionnement du comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle continue) et n° A-150 (rôle du comité de coordination) - Art. 75 (p. 5147) : accepte l'amendement n° A-73 de M. Geoffroy de Montalembert (création d'un fonds régional de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue ; référence à l'article 114 relatif au transfert de compétences et de ressources) - Son amendement n° A-366 : gestion du fonds régional de l'apprentissage et de la formation professionnelle par le conseil régional ; adopté - Accepte les amendements n° A-151 de M. Paul Séramy, rapporteur pour avis (compensation intégrale par l'Etat des charges résultant de la rémunération des stagiaires) et n° A-7 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis, identique à l'amendement n° A-152 de M. Paul Séramy, rapporteur pour avis (suppression des dispositions de cet article relatives à l'affectation à la région de ressources fiscales et à la notion de ressources affectées pour le fonds régional de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue) - (p. 5148) : accepte l'amendement n° A-8 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis (définition des relations financières futures entre l'Etat et les régions) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-436 de M. Gaston Defferre, ministre (modalités d'évolution des crédits transférés par l'Etat à la région) - Art. 76 (p. 5149) : son amendement n° A-54 : substitution de la notion de représentant de l'Etat dans la région à celle de l'autorité administrative ; adopté - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° A-437 de M. Gaston Defferre, ministre (introduction de la notion de ministre chargé de la formation professionnelle) - Après l'art. 76 : son amendement n° A-55 : énumération de la liste des lycées, collèges et écoles pour lesquels les régions assurent la maîtrise et le financement des travaux de construction, d'équipement et d'entretien des bâtiments ; retiré - (p. 5150) : son amendement n° A-56 : pouvoirs du président du conseil régional ; retiré - Art. 91 (p. 5151) : demande le retrait des amendements n° A-281 de M. Raymond Dumont (établissement du plan régional après consultation des collectivités territoriales et possibilité de consultation de personnes morales de droit public ou privé) et n° A-257 de M. Lucien Delmas, soutenu par M. René Regnault (soumission du plan régional aux collectivités dotées d'une charte intercommunale d'aménagement et de développement) - (p. 5152) : son amendement n° A-58 : élaboration du plan régional et consultation par le conseil régional des commissions instituées à cet effet par chaque conseil général et composées des représentants des autres communes désignées ; adopté - Après l'art. 91 (p. 5153) : son amendement d'harmonisation n° A-59 ; adopté - S'oppose à l'amendement n° A-282 de M. Raymond Dumont (protection des intérêts économiques, sociaux et culturels de la population régionale et pouvoirs de la région) et demande le retrait de l'amendement n° A-287 de M. Jacques Pelletier, soutenu par M. Bernard Legrand (pouvoirs de la région en matière de protection et de

restauration de l'environnement et de lutte contre les pollutions et les nuisances) - Art. 92 (p. 5154) : son amendement n° A-60 : élaboration de chartes intercommunales d'aménagement ; rejeté - (p. 5155) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° A-446 de M. René Regnault (mission des chartes intercommunales d'aménagement) - S'oppose à l'amendement n° A-438 de M. Gaston Defferre, ministre (substitution des chartes intercommunales dans les zones rurales aux plans d'aménagement rural) et accepte l'amendement n° A-288 de M. Bernard Legrand (classement des parcs naturels régionaux) - Après l'art. 92 : accepte l'amendement n° A-134 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (modalités de mise en oeuvre de la procédure de remembrement ; compétences du représentant de l'Etat en matière forestière) - Art. 93 (p. 5156) : accepte l'amendement n° A-439 de M. Gaston Defferre, ministre (établissement par le département d'un programme d'aide à l'équipement rural au vu des propositions adressées par les communes) et s'oppose à l'amendement n° A-259 de M. Lucien Delmas, soutenu par M. René Regnault (établissement du programme d'aide à l'équipement rural et concertation avec les communes concernées et leurs groupements) - Accepte l'amendement n° A-9 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis (suppression des dispositions de cet article relatives au financement par le département des études et investissements nécessaires dans les domaines financés par la dotation globale d'équipement des départements) - Son amendement n° A-61 : absence de prescriptions techniques pour les subventions accordées en matière de programme d'aide à l'équipement rural ; adopté - Accepte l'amendement rédactionnel n° A-135 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis - (p. 5157) : son amendement n° A-63, identique à l'amendement n° A-136 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis : suppression des dispositions de cet article relatives à l'inscription du fonds de concours prévu à l'article 19 du code rural dans les écritures du budget du département ; adopté - Art. 94 : accepte l'amendement n° A-137 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (référence aux articles du code rural traitant de la responsabilité de l'Etat en matière de remembrement ; substitution de la notion de département à celle d'Etat) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° A-440 de M. Gaston Defferre, ministre (rectification d'une erreur matérielle) - (p. 5158) : accepte l'amendement n° A-138 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (inscription du fonds de concours prévu à l'article 19 du code rural à la section d'investissement du budget du département) - Art. 95 : accepte l'amendement n° A-139 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (modalités de transfert des attributions versées actuellement par les missions interministérielles d'aménagement touristique aux régions, aux départements et aux communes qui le demandent) - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° A-441 de M. Gaston Defferre, ministre (demande de transfert dans un délai de six mois à compter de la publication de cette loi) - Après l'art. 95 (p. 5159) : accepte l'amendement n° A-140 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (missions confiées par les régions aux sociétés créées en application de la loi du 24 mai 1951 modifiée, relative aux comptes spéciaux du Trésor) et s'oppose à l'amendement n° A-442 de M. Gaston Defferre, ministre (information par les régions des représentants de l'Etat sur les missions entrant dans leurs compétences exercées par des sociétés créées en application de la loi du 24 mai 1951 modifiée) - Son amendement n° A-64 : insertion d'une section nouvelle et de son intitulé : « Section VII bis - Du transfert à l'Etat des charges supportées par les collectivités locales en matière de justice et de police » ; réservé jusqu'après l'amendement n° A-71, puis adopté - Son amendement n° A-65 : reprise par l'Etat des frais liés aux fonctions de la justice et de la police ; adopté - (p. 5160) : ses amendements n° A-66 : participation de l'Etat pour l'exercice du service public de la justice ; adopté ; et n° A-67 : modalités d'institution du régime de police d'Etat ; adopté - (p. 5161) : ses amendements n° A-68 : responsabilité de l'Etat dans les grandes atteintes à l'ordre public ; extension de ces dispositions aux départe-

ments de la Grande couronne ; adopté ; n° A-69 : inclusion des pollutions de toute nature dans l'article L. 131-2 du code des communes traitant de la police municipale ; adopté ; n° A-70 : limitation de la responsabilité des communes lorsqu'elle risque d'être engagée par quelqu'un qui ne dépend pas d'elles ; adopté ; et n° A-71 : cas de responsabilité civile de l'Etat ; adopté - Titre I - Après l'art. 12 (suite) : son amendement n° A-34, précédemment réservé : contrôle de la légalité des décisions individuelles ; retiré - Titre II - Après l'art. 32 (suite) - (p. 5163) : accepte l'amendement n° A-401 de M. Gaston Defferre, ministre (délivrance du permis de construire et d'autres autorisations d'utilisation du sol, du certificat d'urbanisme et du certificat de conformité par le maire ou le président de l'établissement public) - Titre III (p. 5165) : son amendement n° B-22 : intitulé : « De la compensation des transferts de compétences et de la dotation globale d'équipement » ; adopté - Caractère évolutif des mécanismes financiers - Collaboration avec la commission des finances - Nécessaire équilibre entre charges et compensations - Suppression de la possibilité pour le Gouvernement de modifier par voie réglementaire le contenu réel de la responsabilité transférée - Absence de distorsions d'une collectivité locale à une autre - Mécanisme des transferts - Refus d'interférence entre la dotation globale d'équipement et les transferts - Action des gouvernements précédents en faveur des collectivités ; remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ; mise en place de la dotation globale de fonctionnement pour la quasi-totalité des communes - Processus de décentralisation et transferts financiers - Avant la section I (p. 5166) : ses amendements n° B-23 ; introduction d'une nouvelle section et de son intitulé : « Section I A - Des conditions préalables aux transferts de compétences ultérieurs » ; réservé jusqu'après l'examen de l'amendement n° B-26, puis adopté ; n° B-24 : détermination de la participation de l'Etat aux transports scolaires avant le transfert des compétences aux départements ; adopté ; et n° B-25, identique à l'amendement n° B-18 de M. Jean Madelain, rapporteur pour avis : subordination de l'entrée en vigueur des transferts de compétences en matière d'aide sociale et de santé à la révision du barème de 1955 relatif à la participation respective de l'Etat et des collectivités locales dans les financements croisés ; adopté - (p. 5167) : accepte l'amendement n° B-19 de M. Jean Madelain, rapporteur pour avis (subordination de l'entrée en vigueur des transferts de compétences en matière d'aide sociale et de santé au remboursement des sommes dont l'Etat reste débiteur vis-à-vis des collectivités locales au titre d'une partie des contingents d'aide sociale actuels) - Section I (p. 5168) : son amendement n° B-27 : intitulé : « Modalités de calcul des transferts de charges résultant des transferts de compétences et modalités de leur compensation » ; adopté - Avant l'art. 114 : son amendement n° B-28 : insertion d'une division nouvelle et de son intitulé : « Sous-section I - Des principes de la compensation » ; adopté - Art. 114 (p. 5169) : accepte l'amendement n° B-1 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis (notion de décompte intégral pour chaque collectivité ou groupement des charges de transfert ; établissement contradictoire de ce décompte) - Sur cet amendement, son sous-amendement rédactionnel n° B-29 ; adopté - S'oppose à l'amendement n° B-82 de M. Camille Vallin (abondement progressif des ressources fiscales que l'Etat prévoit de transférer aux collectivités locales pour assumer leurs nouvelles compétences) et déclare satisfait l'amendement n° B-66 de M. Gaston Defferre, ministre (rectification d'une erreur matérielle) - (p. 5170) : accepte l'amendement n° B-2 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis (absence dans les bilans des charges résultant des transferts de compétences des crédits inscrits dans la dotation globale d'équipement, ainsi que des ressources prévues à l'article 119) - Après l'art. 114 : demande le retrait de l'amendement n° B-55 de M. René Regnault (exclusion de la dotation spéciale des dépenses de police du calcul des charges financières des collectivités locales faisant l'objet d'une attribution par l'Etat de ressources d'un montant équivalent).

Suite de la discussion - (5 novembre 1982) - Rapporteur - Titre III (suite) - Art. 115 (p. 5200) : son amendement n° B-30, identique à l'amendement n° B-3 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis : suppression des dispositions de cet article relatives au volume des transferts d'impôts par rapport aux ressources attribuées par l'Etat ; retiré au profit de l'amendement n° B-3 - S'oppose à l'amendement n° B-68 de M. Gaston Defferre, ministre (transferts d'impôts au bout de trois ans par l'ensemble des collectivités locales) - Avant l'art. 116 (p. 5201) : son amendement n° B-31 : substitution de la division « sous-section 2 » à la « section 2 » ; adopté - Art. 117 : accepte l'amendement n° B-4 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis (suppression de cet article relatif à l'absence de prise en compte lors des transferts de ressources des crédits inclus dans la dotation globale d'équipement et des crédits relatifs au fonds régional de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue) - Art. 118 (p. 5202) : accepte l'amendement n° B-5 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis (précision du calcul et de l'évolution de la dotation générale de décentralisation ; notion de compensation intégrale ; inscription de la dotation à la section de fonctionnement du budget des collectivités) - Avant l'art. 119 (p. 5203) : son amendement n° B-32 : substitution de la division « sous-section 3 » à la « section 3 » ; adopté - Art. 119 : accepte l'amendement n° B-6 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis (suppression de cet article relatif au déplaçonnement des ressources fiscales des régions) - Art. 120 (p. 5204) : son amendement n° B-33 : substitution de transferts d'impôts de l'Etat à la vignette automobile et compensation de charges nouvelles ; retiré au profit de l'amendement n° B-7 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis (modalités de transfert aux régions ou aux départements de la vignette automobile) - Après l'art. 120 (p. 5205) : s'oppose à l'amendement n° B-70 de M. Gaston Defferre, ministre (conditions d'établissement du rapport sur la fiscalité de la Corse) - Avant l'art. 121 : accepte l'amendement n° B-71 de M. Gaston Defferre, ministre (substitution de la division « section 2 » à la « section 4 ») - Section 4 : s'oppose à l'amendement n° B-72 de M. Gaston Defferre, ministre (intitulé : « De la dotation globale d'équipement et des aides à l'équipement rural ») - Après l'art. 121 (p. 5206) : accepte l'amendement n° B-8 de M. Joseph Raybaud, rapporteur pour avis (durée de la globalisation des subventions d'investissement de l'Etat aux communes ; évolution de la dotation globale d'équipement) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° B-73 de M. Gaston Defferre, ministre (durée de globalisation des subventions d'investissement de l'Etat aux communes) - Art. 122 (p. 5208, 5209) : accepte l'amendement n° B-9 de M. Joseph Raybaud, rapporteur pour avis (critères de répartition de la dotation globale d'équipement ; population permanente et saisonnière de la commune ; nombre de logements construits et nombre d'enfants scolarisés ; voirie publique) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° B-35 : majoration de la dotation des districts disposant d'une fiscalité propre et des communautés urbaines existant à la date de la publication de cette loi ; adopté - Demande le retrait des amendements n° B-53 de M. Jacques Larché, soutenu par M. Jacques Descours Desacres (suppression des dispositions de cet article relatives à la majoration de la dotation des communes et de leurs groupements réalisant des travaux d'équipement dans le cadre d'une charte intercommunale) et n° B-83 de M. Camille Vallin, soutenu par M. Jean Ooghe (suppression des dispositions de cet article relatives à la majoration de la dotation des groupements bénéficiant d'une fiscalité propre) - Art. 124 (p. 5210) : accepte l'amendement n° B-10 de M. Joseph Raybaud, rapporteur pour avis (absence d'insertion dans la dotation globale d'équipement des départements des crédits d'équipement du budget de l'Etat pour l'eau et l'assainissement ainsi que pour l'électrification rurale) - Son amendement n° B-37 : calcul de la dotation globale d'équipement des départements sur la valeur moyenne des subventions des trois dernières années ; adopté - Art. 125 (p. 5211) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour

l'amendement n° B-74 de forme de M. Gaston Defferre, ministre - Art. 126 : accepte l'amendement n° B-75 de M. Gaston Defferre, ministre (conditions d'utilisation de la dotation globale d'équipement) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° B-81 de M. Joseph Raybaud, rapporteur pour avis (liberté d'emploi des sommes attribuées au prorata de l'effort d'investissement ; règles d'attribution des aides à l'équipement rural) - Après l'art. 126 (p. 5212) : accepte l'amendement n° B-12 de M. Joseph Raybaud, rapporteur pour avis (définition des dotations par application du taux de croissance de la formation brute du capital fixe de l'année prévu pour l'année à venir) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° B-59 de M. Roland du Luart, soutenu par M. Jacques Descours Desacres (substitution de la notion d'administrations publiques à celle de l'Etat) et s'oppose au sous-amendement n° B-78 de M. Gaston Defferre, ministre (prise en compte de l'évolution de la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités locales) - S'oppose à l'amendement n° B-84 de M. Camille Vallin, soutenu par M. Jean Ooghe (définition par la loi de finances des dotations globales d'équipement des communes et des dotations des départements) - Finalité de la dotation globale d'équipement - Création d'une section particulière, dotation globale d'équipement comprenant les critères de répartition - Avant l'art. 127 (p. 5213) : son amendement n° B-38 : introduction d'une section nouvelle et de son intitulé : « Section 2 - Aides à l'équipement rural » ; adopté - Art. 127 : son amendement n° B-39 : répartition par département sous forme de dotations affectées des aides financières consenties par le Fonds national pour le développement des adductions d'eau et le Fonds d'amortissement des charges d'électrification ; modalités de répartition de ces dotations ; adopté - Sur cet amendement, accepte le premier alinéa du sous-amendement n° B-76 de M. Gaston Defferre, ministre (dotations affectées à l'eau, à l'assainissement et à l'électrification rurale) et s'oppose au reste du sous-amendement (prise en compte des programmes proposés par les collectivités concernées ; substitution de la notion de groupements et autres maîtres d'ouvrage à celle de groupements, maîtres d'ouvrage) - Art. 128 (p. 5215) : son amendement n° B-40 : règles de répartition des fonds entre les départements ; adopté - Sur cet amendement, accepte le premier alinéa du sous-amendement n° B-77 de M. Gaston Defferre, ministre (rectification de forme) et s'oppose au reste du sous-amendement (prise en compte par le département des programmes proposés par les collectivités concernées ; programmes d'électrification rurale) - Art. 129 (p. 5216) : accepte les amendements de coordination identiques n° B-85 de M. Camille Vallin, soutenu par M. Jean Ooghe et n° B-15 de M. Joseph Raybaud, rapporteur pour avis - Avant l'art. 130 : son amendement n° B-41 : insertion d'une section nouvelle et de son intitulé : « Section 3 - Dispositions diverses » ; adopté - Art. 131 : accepte l'amendement n° B-79 de M. Gaston Defferre, ministre (détermination par décret en Conseil d'Etat des modalités d'application du présent titre) - Titre IV - Avant l'art. 132 (p. 5217) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° B-16 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis (réintroduction de la disposition sur le déplaçonnement de la fiscalité régionale) - (p. 5218) : son amendement n° B-42 : responsabilité de l'Etat en matière de logement des instituteurs ; adopté - Art. 132 (p. 5219) : son amendement n° B-43 : prorogation des dispositions de l'article 93 de la loi du 2 mars 1982 relatif à l'action culturelle jusqu'au 1^{er} janvier 1985 ; adopté - S'oppose à l'amendement n° B-80 de M. Gaston Defferre, ministre (abrogation de l'article 93 de la loi du 2 mars 1982 relatif à l'action culturelle) - Art. 133 (p. 5220) : son amendement n° B-44 : prorogation des dispositions de l'article 96 de la loi du 2 mars 1982 relatives à la dotation spéciale des collectivités en faveur de la justice jusqu'au 1^{er} janvier 1984 ; adopté - Art. 134 : accepte l'amendement n° B-20 de M. Jean Madelain, rapporteur pour avis (adaptation de la législation relative aux institutions sociales et médico-sociales) - Art. 135 (p. 5221) : accepte l'amendement n° B-61 de M. Roland du Luart,

soutenu par M. Jacques Descours Desacres (application du droit commun en matière de transferts de compétences pour les communes des territoires d'outre-mer et de la collectivité territoriale de Mayotte) - Après l'art. 135 : accepte l'amendement n° B-65 de M. Gaston Defferre, ministre (transferts de compétences aux régions et harmonisation entre l'année scolaire et l'année légale) - Accepte l'amendement n° B-17 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis (rapport gouvernemental : bilan de trois ans d'application de cette loi) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° B-46 : rapport gouvernemental trois ans après l'année de publication de cette loi ; adopté - Intitulé (p. 5222) : son amendement n° A-13 : « Projet de loi portant révision des conditions d'exercice des compétences de l'Etat et de leur répartition entre les communes, les départements et les régions » ; adopté - **Seconde délibération** - **Titre I - Art. 4** : ses amendements de coordination n° 1 et n° 2 ; adoptés - **Titre II - Après l'art. 20** : son amendement n° 3 : existence des syndicats intercommunaux d'études et de programmation ; adopté - **Art. 22** (p. 5223) : son amendement n° 4 : approbation des plans d'occupation des sols ; adopté - **Art. 23** : son amendement n° 5 : rectification d'une erreur matérielle ; adopté - **Art. 23 bis** : son amendement n° 6 : définition des projets d'intérêt général ; adopté - **Art. 27** : son amendement n° 7 : opposabilité du plan d'occupation des sols ; harmonisation des dispositions du plan d'occupation des sols avec celles retenues pour le schéma directeur ; adopté - **Art. 29 ter** : son amendement n° 8 : harmonisation du régime de la carte communale avec celui du plan d'occupation des sols ; adopté - **Art. 33** (p. 5224) : son amendement rédactionnel n° 9 ; adopté - **Art. 34 quater** : son amendement rédactionnel n° 10 ; adopté - **Art. 45** : son amendement de coordination n° 11 ; adopté - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5226) : défense de l'intérêt des services publics - Concertation entre les différentes commissions et avec le Gouvernement.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Discussion générale - (22 novembre 1982) - (p. 5667) : présentation du budget - Rapports entre le budget de l'Etat et celui des collectivités territoriales - Décentralisation : transfert de compétences et transfert de ressources ; coût de la première phase de la décentralisation et conséquences prévisibles de la deuxième phase pour les finances locales - Augmentation nécessaire de la fiscalité locale - Evolution de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et intégration de la dotation spéciale pour le logement des instituteurs - (p. 5668) : inefficacité des nationalisations - Evolution vers une augmentation des prélèvements obligatoires et danger pour l'équilibre du pays.

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - **Art. 2** (p. 5686) : ses amendements n° 97, 98 et 99, déposés avec M. Jacques Pelletier relatifs à certaines dispositions sur l'imposition commune des époux ; devenus sans objet.

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - **Art. 23 bis** (p. 5765) : son amendement n° 100, soutenu par M. Jean-Pierre Fourcade, identique à l'amendement n° 25 de M. Maurice Blin, rapporteur général : suppression de cet article relatif à l'intégration de la dotation spéciale de logement des instituteurs au sein de la dotation globale de fonctionnement ; adopté.

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - I - Services généraux - Information - (2 décembre 1982) - (p. 6179) : manoeuvres tendant à une mainmise sur certains journaux.

Intérieur et décentralisation - (2 décembre 1982) - Rapporteur pour avis (protection civile) - (p. 6188) : financements croisés couvrant le budget de la sécurité civile - Rappel de son rapport sur le budget de 1982 - Incendies de forêt - Bilan relativement satisfaisant en 1982 compte tenu des conditions météorologiques défavorables mais

aggravation de la situation en Corse ; prévention indirecte par la relance de l'activité pastorale à l'aide du budget de l'agriculture ou par l'intermédiaire de l'office agricole de Corse - Disproportion des crédits réservés à la brigade des sapeurs-pompiers de la région parisienne - (p. 6189) : régression des crédits d'équipement - Défaut de maîtrise des incendies en zones urbanisées ; exemple de l'incendie de Sainte-Maxime ; équipements nécessaires en moyens au sol - Avantage du remplacement de l'avion Canadair par le Grunmann-Tracker mais nécessité d'équipement des pistes en conséquence - Stagnation des subventions aux services d'incendies autres que ceux de la région méditerranéenne ou parisienne - Unités d'instruction de la sécurité civile ; transfert de l'unité de sécurité civile n° 1 à Nogent-le-Rotrou et brigade des sapeurs-pompiers de la région parisienne ; mise à disposition de militaires par le ministère de la défense - Revendications de retraite des sapeurs-pompiers professionnels - Défense civile - (p. 6190) : départementalisation du corps des sapeurs-pompiers ; contradictions entre la loi du 2 mars 1982 et le décret du 4 août 1982 - Classement administratif des hôpitaux devant mettre en place un service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) - Avis défavorable aux crédits prévus pour la sécurité civile - (p. 6198) : blocage par la circulation des moyens au sol de lutte contre les incendies.

Articles non rattachés - (11 décembre 1982) - **Art. 51** (p. 6707) : interrogation sur le paragraphe II de l'article 51 excluant du bénéfice de la disposition les contribuables redevables de l'impôt sur les grandes fortunes - **Art. 52 quinquies** (p. 6710) : article améliorant la situation des entreprises devant supporter des frais commerciaux à l'exportation - Proposition identique présentée à l'Assemblée nationale en 1981 et affirmation du ministre d'une application des circulaires en vigueur - Souhait du dépôt d'un amendement du Gouvernement, précisant que l'article a un caractère interprétatif - Après l'art. 53 A (p. 6711) : soutient l'amendement n° 204 de M. Georges Mouly (article additionnel tendant à compléter in fine le a) du 1° de l'article 1467 du Code général des impôts relatif à l'extension de la classification du champ d'application des exonérations permanentes de la taxe professionnelle à la valeur locative, des installations mises à la disposition de tout organisme ou entreprise par une collectivité locale, en vue de l'exercice d'activités visées au 1° de l'article 1449 lorsque cette collectivité reste effectivement propriétaire) - **Art. 53** (p. 6715) : son amendement n° 203 : possibilité pour un adhérent des centres agréés dont le chiffre d'affaires évolue après son adhésion de garder le bénéfice du centre et de ne pas être obligé de le quitter dès qu'il dépasse un certain chiffre d'affaires ; adopté - **Art. 53 bis** (p. 6719) : son amendement n° 225 : suppression de cet article relatif à la composition des documents comptables et à l'impossibilité de demande de renseignements de l'administration des impôts à l'égard des membres des professions non commerciales soumis au secret professionnel sur la nature des prestations fournies ; inapplicabilité de ces dispositions à la profession médicale ; rejeté - (p. 6722) : vote défavorable sur l'article 53 bis.

Vote sur l'ensemble - (11 décembre 1982) - (p. 6748, 6749) : conception du bicaméralisme et mission du Sénat - Politique néfaste du Gouvernement - Opposition à ce budget.

- **Projet de loi portant révision des conditions d'exercice de compétences de l'Etat et de leur répartition entre les communes, les départements et les régions - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 137 (82-83)]** - (17 décembre 1982) - Rapporteur de la commission mixte paritaire et de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 7026) : rappel des principes posés par le Sénat lors du débat du projet de loi : droits des citoyens et rejet de l'article 16 ; refus de tutelle d'une collectivité locale sur une autre ; refus d'incitation au regroupement intercommunal ; refus de pression exercée sur les collectivités territoriales pour l'exercice des compétences nouvelles - (p. 7027) : procédure optionnelle en matière de plan

d'occupation des sols (POS) et de permis de construire ; respect des engagements pris par l'Etat : cas de la justice et de la police : compensations financières consécutives au transfert de compétences : décompte préalable et contradictoire ; mises à niveau ultérieures ; cas des assurances des communes, de la formation professionnelle et de l'aide sociale - Modification par le Sénat du texte concernant la dotation globale d'équipement (DGE) ; exclusion de la globalisation des crédits relatifs à l'eau, à l'assainissement et à l'électricité ; imputation à l'Etat de la charge du logement des instituteurs - Points d'accord dans le texte voté par l'Assemblée nationale ; cas des POS et des cartes communales - Réunion de la commission mixte paritaire (CMP) présidée par M. Léon Jozeau-Marigné ; concessions acceptées par le Sénat ; renoncement à la procédure optionnelle sur les permis de construire et sur les POS ; renvoi au printemps 1983 de l'examen du logement des instituteurs - (p. 7028) : énumération des points ayant fait l'objet d'un accord - Surprise devant les quatorze amendements au texte de la CMP adoptés par l'Assemblée nationale à la demande du Gouvernement ; question sur l'utilité des CMP et rappel des propos de M. Edgar Tailhades au Sénat en juin 1978 - Analyse détaillée de ces quatorze amendements - (p. 7029) : position de la commission sur les amendements du Gouvernement - (p. 7036) : controverse avec M. Gaston Defferre sur les chiffres relatifs à l'augmentation de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et opposition à l'inclusion de l'indemnité de logement des instituteurs dans la dotation générale de décentralisation - Art. 3 A (p. 7037) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Gaston Defferre, ministre (étalement sur un an du transfert des charges de police et de gendarmerie) - Art. 16 (p. 7040) : accepte l'amendement rédactionnel n° 2 de M. Gaston Defferre, ministre - Art. 22 (p. 7041) : accepte l'amendement rédactionnel n° 3 de M. Gaston Defferre, ministre - Art. 75 (p. 7047) : accepte l'amendement rédactionnel n° 4 de M. Gaston Defferre, ministre - Art. 95 *ter* : s'oppose aux amendements de M. Gaston Defferre, ministre, n° 5, 6 et 7 de coordination - Art. 95 *quater* : s'oppose à l'amendement n° 8 de M. Gaston Defferre, ministre (suppression de cet article relatif aux modalités de reprise des travaux en cours sur les palais de justice) - Art. 95 *quinquies* : s'oppose aux amendements de M. Gaston Defferre, ministre, n° 9 et 10 de coordination - (p. 7048) : accepte l'amendement n° 11 de M. Gaston Defferre, ministre (possibilité d'étatisation de la police pour les communes qui rempliraient les conditions après la date d'entrée en application de la présente loi) - Art. 114 B : demande le rejet de l'amendement n° 12 de M. Gaston Defferre, ministre (suppression de cet article prescrivant la remise en ordre des contingents départementaux par l'Etat avant tout transfert de compétences en matière d'aide sociale et de santé) - Art. 114 : demande le rejet de l'amendement n° 13 de M. Gaston Defferre, ministre (décompte par arrêté conjoint du ministre de l'intérieur et du ministre de l'économie) - Suppression du décompte annuel et des décomptes contradictoires - Art. 120 (p. 7049) : demande le rejet de l'amendement n° 14 de M. Gaston Defferre, ministre (suppression de la référence à la taxe intérieure des produits pétroliers et dégrèvement des frais d'assiette et de recouvrement des impôts transférés) - Art. 132 D (p. 7051) : s'oppose à l'amendement n° 15 de M. Gaston Defferre, ministre (participation due par les départements et les régions à certaines dépenses de fonctionnement).

- **Projet de loi portant organisation des régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 169 (82-83)] - (21 décembre 1982) - *Discussion générale* (p. 7184) : propos diffamants du secrétaire d'Etat à l'égard de la Haute Assemblée - Interprétation juridique du texte de la CMP donnée par le secrétaire d'Etat et par M. Michel Dreyfus-Schmidt - Texte relatif aux seuls régions et départements d'outre-mer - Demande au secrétaire d'Etat des précisions sur les compétences réelles des conseils régionaux.

GOETSCHY (Henri), sénateur du Haut-Rhin (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

DÉPÔTS

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - *Information* [n° 95, annexe 15 (82-83)] (22 novembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 105 (2 avril 1982) (p. 836) à M. le ministre de la communication : presse (ressources des entreprises de presse).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre premier du livre cinquième du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes** - *Deuxième lecture* [n° 266 (81-82)] - (20 avril 1982) - Art. 35 (p. 1167, 1168) : quasi-unanimité des élus locaux en faveur du maintien du droit local spécifique à l'Alsace et à la Moselle - Engagement imprescriptible pris à Thann, en novembre 1914, par le Maréchal Joffre, au nom de la France, sur le respect des libertés et des traditions alsaciennes - Respect nécessaire par le Gouvernement de l'attachement de la population d'Alsace et de Lorraine à ses spécificités - (p. 1170, 1171) : fonctionnement satisfaisant du système actuel d'Alsace et de Moselle - Refus par le Gouvernement d'un droit local particulier et exemple du statut de la Corse - Regrette le manque de compréhension du Gouvernement.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - *Suite de la discussion* - (15 juin 1982) - *Discussion générale* (p. 2781) : point de vue des téléspectateurs et liberté de création - Précarité de l'existence de la presse écrite - Association de la presse aux radios privées - Création de douze sociétés régionales de radiodiffusion et de télévision - Nécessaire prise en charge par les élus et les représentants socio-économiques des moyens de communication correspondant à leur espace administratif, économique et culturel - Opposition de l'Alsace à une séparation de la radio et de la télévision - Prise en compte des spécificités locales et concurrence étrangère - Financement de cette réforme - Publicité ; vote de la redevance par le Parlement ; absence de contrôle sur le montant du produit attendu des recettes publicitaires - (p. 2782) : publicité audiovisuelle et préjudice pour la presse écrite - Mode de financement hors redevance du service public de la radiotélévision - Interdiction de la publicité sur les radios libres et autorisation pour FR 3 - Association des titres de presse aux stations de télévision régionales - Perte de l'indépendance économique de la presse écrite et danger pour le pluralisme d'expression - Recrudescence des charges - Définition d'un nouveau statut pour la presse ; dépôt d'une proposition de loi - Droit d'expression - Respect du pluralisme et de l'équilibre des moyens de communication.

- **Projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale** [n° 468 (81-82)] - *Suite de la discussion* - (20 octobre 1982) - Art. 29 (p. 4667) : au nom de la commission des finances, déclare applicable l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 74 de M. Louis Souvet, rapporteur (conditions de prise en charge des dépenses électorales).

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - I - Services généraux - Information - (2 décembre 1982) - Rapporteur spécial - (p. 6173) : faible progression des crédits directs à la presse dans l'ensemble du budget de l'information - Menaces sur le pluralisme de l'information : application des ordonnances de 1944 ; difficulté d'accès au crédit de certains organes de presse ; préparation d'un nouveau statut de la presse - (p. 6174) : inopportunité du surcoût financier de la mise en place des deux instances de l'audiovisuel - Caractère transitoire des reconductions du régime de TVA applicable aux périodiques et des dispositions de l'article 39 bis du code général des impôts relatif aux provisions pour investissement des entreprises de presse - Diminution des crédits du service juridique et technique de l'information - Service d'information et de diffusion (SID) ; engagement des crédits de la campagne « *les yeux ouverts* » avant leur vote à l'occasion de la loi de finances rectificative ; tarif préférentiel des campagnes du Gouvernement - Augmentation et blocage en valeur réelle des aides directes à la presse - Insuffisance de la progression des aides à l'extension de la presse française à l'étranger - Coût du transport de la presse française dans les départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM) ; tarifs d'Air France - Compensation partielle et déficit supporté par la poste au titre de la presse par une subvention de l'Etat au budget annexe des PTT ; augmentations des tarifs postaux applicables à la presse et difficultés des entreprises de presse - Manque d'évaluation du montant des aides indirectes à la presse - Solde créditeur de la Société financière de radiodiffusion (SOFIRAD) - Difficultés financières de l'Agence France Presse (AFP) - Dégradation des résultats de la Société nationale des entreprises de presse (SNEP) - Pertes des imprimeries Paul Dupont et Mont-Louis - Aggravation des difficultés financières des entreprises de presse - Publicité télévisée et menaces sur les ressources publicitaires de la presse écrite - Projet de réforme des aides publiques et caractère transitoire des mesures fiscales reconduites chaque année - (p. 6175) : nombre et coût exagérés des publications administratives - (p. 6179) : accord des tarifs spéciaux à l'opposition ou à des organisations syndicales - Distinction entre le statut et la pérennité des aides à la presse - Accord avec Mme *Brigitte Gros*, rapporteur pour avis.

GOLDET (Cécile), sénateur de Paris (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois ; en démissionne (2 avril 1982) (p. 836).
- Est nommée membre de la commission des affaires sociales (2 avril 1982) (p. 848).
- Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.
- Est nommée membre du conseil d'administration du centre national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts (en application du décret n° 76-169 du 13 février 1976) (22 avril 1982) (p. 1325).
- Est nommée membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie (21 janvier 1982) (p. 324).
- Est nommée membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut

- particulier de la région de Corse : organisation administrative (27 janvier 1982) (p. 460).
 - Est nommée membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France (13 avril 1982) (p. 1085) .
 - Est nommée membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (11 juin 1982) (p. 2760).
 - Est nommée membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (18 juin 1982) (p. 2959).
 - Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage (29 juin 1982) (p. 3222).
 - Est nommée membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (23 juillet 1982) (p. 3785).
 - Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics (1^{er} octobre 1982) (p. 4298).
 - Est nommée membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (1^{er} octobre 1982) (p. 4299).
 - Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (5 octobre 1982) (p. 4352).
 - Est nommée membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (8 octobre 1982) (p. 4435).
 - Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (8 novembre 1982) (p. 5287).
 - Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure (17 décembre 1982) (p. 7073) .
 - Est élue membre de la commission de contrôle sur les établissements chargés d'accueillir les personnes âgées (20 décembre 1982) (p. 7145).
- QUESTIONS**
- Questions orales sans débat :*
- n° 255 (JO Débats 4 juin 1982) (p. 2530) à Mme le ministre de la solidarité nationale : **handicapés (établissements spécialisés et soins)** (efficacité du contrôle des centres accueillant des handicapés) - Réponse de Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale (25 juin 1982) (p. 3163, 3164).
- INTERVENTIONS**
- **Projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes**

nécessités par la situation en Nouvelle-Calédonie [n° 179 (81-82)] - (21 janvier 1982) - Discussion générale (p. 314) : situation alarmante en Nouvelle-Calédonie et nécessité d'agir vite - Indépendance réclamée par certains indépendantistes - Possibilité pour le Gouvernement de prendre des ordonnances et article 38 de la Constitution - (p. 315) : inégale répartition des terres au détriment des Mélanésiens et en faveur des Européens - Réforme foncière en cours - Niveau de vie très élevé de la population européenne en Nouvelle-Calédonie et stade féodal de la société canaque - Création d'un office culturel mélanésien - Réforme fiscale, foncière et culturelle soumise à l'assemblée territoriale - Impossibilité d'une solution purement locale et nécessité de l'arbitrage de la France - Effort nécessaire afin d'éviter une explosion de violence.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 191 du 24 avril 1944 et certaines dispositions du code de la santé publique relatives à l'exercice de la profession de sage-femme** [n° 220 (81-82)] - (14 avril 1982) - Après l'art. 9 (p. 1116) : son amendement n° 5 : délivrance exclusive des contraceptifs en pharmacie ; habilitation des sages-femmes à prescrire les diaphragmes et les capes ; adopté - Intitulé : son amendement n° 6 : « **Projet de loi modifiant la loi n° 191 du 24 avril 1944, la loi n° 67-1176 du 28 décembre 1967, et certaines dispositions du code de la santé publique relatives à l'exercice de la profession de sage-femme** » ; adopté.

- **Proposition de loi tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal** [n° 149 (81-82)] - (5 mai 1982) - Discussion générale (p. 1631) : adoption souhaitable de la proposition de loi en examen - Problèmes posés par l'homosexualité mais également par toutes les anomalies de la sexualité - (p. 1632) : existence d'une prostitution féminine gênant moins que la prostitution masculine - Répression de l'homosexualité assimilable à une forme de racisme - Sanction de l'homosexualité introduite dans le code pénal par le régime de Vichy et validée par une ordonnance du 8 février 1945 signée du Général de Gaulle - Souhait de l'adoption de ce texte pour éviter toute discrimination raciste.

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale** [n° 269 (81-82)] - (11 mai 1982) - Discussion générale (p. 1863) : statut des conjoints de commerçants et artisans et non des seules épouses - Egalité entre les époux - Texte adopté en 1980 par le Sénat : participation des époux à une même société ; transmission des entreprises à caractère familial ; constitution d'une société entre époux par apport de biens communs ; attribution préférentielle - Adoption unanime du projet en examen par l'Assemblée nationale - (p. 1864) : mesures en faveur de la maternité : allocation forfaitaire de repos maternel et indemnité de remplacement - Application aux professions libérales - Assurance vieillesse : situation actuelle entraînant des cotisations supplémentaires ; solutions proposées par le projet en examen du partage entre les époux de la cotisation du chef d'entreprise ; problème du partage identique de la retraite - Déductibilité des cotisations de sécurité sociale, du bénéfice imposable - Droits du conjoint sur l'entreprise : aliénation ; présomption de mandat - Système de l'attribution préférentielle - Constitution de sociétés entre époux par apport de biens communs - Apports en industrie et attribution de parts sociales dans les sociétés à responsabilité limitée (SARL) et droit de vote - Soutien du groupe socialiste au projet en examen - Art. 1 (p. 1873) : son amendement n° 46 : suppression de la référence, à cet article, à la mention obligatoire du conjoint collaborateur au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers ; rejeté - Art. 4 (p. 1876) : se déclare défavorable à l'amendement n° 4 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (attribution de l'indemnité de remplacement en cas de recours à du personnel salarié pour l'exécution des travaux professionnels ou ménagers) - Restriction de la portée du texte - Art. 7 A (p. 1885) : son amendement rédactionnel n° 48 ; devenu sans objet - Son amendement rédactionnel n° 49 ; adopté.

- **Projet de loi relatif aux prestations de vieillesse et d'invalidité** [n° 287 (81-82)] - (12 mai 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1945) : population âgée et travaux de la commission des affaires sociales - Situation des veuves - Engagements du Gouvernement - Vote favorable du groupe socialiste sur ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale** [n° 269 (81-82)] - Suite de la discussion - (12 mai 1982) - Art. 8 (p. 1947) : sur l'amendement n° 19 de M. Raymond Bouvier, rapporteur (mandat du conjoint collaborateur pour accomplir les actes d'administration concernant les besoins de l'entreprise ; fin de la présomption de mandat par déclaration devant notaire et suppression de la motivation ; insertion dans un journal d'annonces légales), son sous-amendement n° 50, identique au sous-amendement n° 41 de M. Henri Belcour ; suppression de l'insertion dans un journal d'annonces légales ; adopté - Art. 13 (p. 1954) : son amendement n° 51 : détermination dans les statuts des modalités de partage des bénéfices et de la contribution aux pertes pour les apports en industrie ; retiré - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1959) : statut du conjoint des entreprises artisanales ou commerciales ; amélioration des problèmes de la maternité ; droits propres en matière de retraite - Vote favorable du groupe socialiste.

- **Question au Gouvernement : fonctionnement d'établissements d'éducation et de soins** - (27 mai 1982) - (p. 2321) : drame d'Aire-sur-l'Adour ; difficultés des établissements accueillant les enfants et adolescents handicapés ou inadaptés - Problème de la réinsertion de ces jeunes.

- **Création éventuelle d'une commission spéciale pour l'examen du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** - (2 juin 1982) - (p. 2439) : commissions permanentes et création de commissions spéciales - Abaissement des pouvoirs du Parlement.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - (8 juin 1982) - Art. 1 (p. 2589) : ses amendements n° 64 : exonération de la taxe d'habitation applicable aux veufs, veuves, aux personnes divorcées ou célibataires, à condition qu'elles aient un enfant à charge ; retiré ; et n° 63 instauration d'un dégrèvement partiel de la taxe d'habitation en faveur des veuves, des veufs et des personnes divorcées ou célibataires assurant seules la charge d'un ou de plusieurs enfants ; retiré.

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale - Deuxième lecture** [n° 392 (81-82)] - (24 juin 1982) - Art. 4 (p. 3131) : son amendement n° 1, soutenu par M. Charles Bonifay, identique à l'amendement n° 2 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis : extension du bénéfice des allocations de maternité aux médecins conventionnés et à leurs conjoints ; adopté.

- **Questions orales avec débat jointes : bâtiment et travaux publics** - (25 juin 1982) - (p. 3178) : déclaration récente du maire de Paris quant à l'insuffisance des dotations reçues de l'Etat en faveur du logement social - Précisions demandées au ministre pour redresser la situation du logement social à Paris.

- **Projet de loi portant création du fonds spécial de grands travaux** [n° 469 (81-82)] - (21 juillet 1982) - Art. 6 (p. 3747) : demande de scrutin public sur l'ensemble du projet de loi.

- **Projet de loi modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics** [n° 430 (81-82)] - (29 septembre 1982) - Discussion générale (p. 4229) : prétendue contradiction entre les dispositions du projet en examen et l'engagement pris par M. François Mitterrand, candidat à la présidence de la République, d'une suppression du secteur privé à l'hôpital par extinction - Réforme hospitalière du professeur Robert Debré en 1958 - Abus dénoncés par l'inspection générale des affaires sociales et la

Cour des comptes - Maintien possible d'une consultation privée jusqu'au 31 décembre 1986 - Mesures réglementaires proposées par le Gouvernement tendant à améliorer la protection sociale de tous les médecins publics hospitaliers : assurance-maladie ; assurance-maternité ; avantage de retraite : cotisation à l'Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités publiques (IRCANTEC) et prime allouée en vue de cotiser à un régime complémentaire - Retraite de base de la Caisse autonome de retraite des médecins français (CARMF) - Controverse sur les principes : argumentation des défenseurs du secteur privé et résultats de l'enquête de l'inspection générale des affaires sociales - (p. 4230) : solution préférable de l'amélioration du statut des médecins hospitaliers, de leur rémunération et de leur protection sociale - Ressources procurées à l'hôpital public par les redevances versées par les praticiens exerçant en secteur privé et prise en compte nécessaire du coût des équipements mis à leur disposition - Réfute le prétendu risque de désaffectation brutale des médecins pour le statut hospitalier à plein temps - Augmentation du nombre des médecins ; formation des jeunes médecins centrée sur l'hôpital - Résultats d'une enquête sur l'opinion des médecins à l'égard de la suppression ou du maintien du secteur privé - Rétablissement nécessaire de l'égalité absolue entre les malades - Personnalisation de l'accueil à l'hôpital - Amélioration des rapports entre l'administration hospitalière et les médecins - Suppression des avantages occultes versés aux collaborateurs des médecins - Elaboration en cours d'un nouveau statut des médecins hospitaliers et amélioration notamment de leur système de couverture sociale - Regrette la position polémique prise par le Sénat contre ce projet nécessaire.

- **Projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements de coopération intercommunale** [n° 64 (82-83)] - (18 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5577) : se déclare favorable à ce projet de loi - Intervention en tant que parlementaire de Paris - Nécessité d'aller de l'avant et d'adapter les structures à la vie - Dispositions indispensables pour Paris, Lyon et Marseille et extension ultérieure dans toutes les grandes villes de France ; rapprochement des citoyens par rapport à l'administration - (p. 5578) : fin du divorce entre l'administration centrale et la réalité locale - Création des conseils d'arrondissement ; avancée de la démocratie locale - Unité de Paris et mission du conseil de Paris - Unité budgétaire et vote de l'impôt local - Compétences respectives du conseil d'arrondissement et du conseil de Paris - Comparaison entre l'administration de Paris et celle de Londres ou de Bruxelles - Nouvelles responsabilités des élus et nouvelle approche des habitants sur leur ville - Décentralisation administrative - Information des habitants - Action des associations existantes - Importance de la vie associative - (p. 5579) : prise en compte de l'avis des associations - Développement de Paris, Lyon et Marseille ; nécessité d'aménagements spécifiques - Opposition du groupe socialiste à la question préalable - **Question préalable** (p. 5581) : impossibilité de dialogue avec le Sénat - Décentralisation et démocratisation - Se déclare défavorable à la motion de M. Roger Romani, rapporteur, tendant à opposer la question préalable.

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille** [n° 63 (82-83)] - (18 novembre 1982) - Art. 5 bis (p. 5594) : se déclare défavorable à l'amendement n° 4 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'inéligibilité des officiers municipaux à Paris au conseil de Paris et aux conseils d'arrondissement pour une durée d'un an après cessation de leurs fonctions).

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - I. Services généraux - (29 novembre 1982) - (p. 6013) : crédits du ministère des droits

de la femme - Action des gouvernements précédents - Progression du budget par rapport à l'année dernière - Travail, emploi, salaire et formation - Droits des femmes dans la société - Information - Campagne d'information sur la contraception - Utilisation de la radio et de la télévision - Rôle des 22 déléguées régionales et des chargées de mission départementales - Nécessité d'une loi sur l'égalité professionnelle - Interdiction de toute discrimination à l'embauche et suppression du motif légitime - Plan d'égalité professionnelle - Conseil supérieur de l'égalité professionnelle - Remboursement de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) - Autonomie et dignité des femmes dans la société - Participation des femmes à la vie politique et refus par le Conseil constitutionnel d'un quota maximal de personnes du même sexe sur une même liste - Soutien à l'action du ministère des droits de la femme.

Commerce extérieur - (3 décembre 1982) - (p. 6236) : déficit commercial de la France, résultat d'une dégradation progressive du tissu industriel français au cours des dernières années - Chute de la compétitivité des entreprises françaises depuis 1978 : exemple du secteur automobile - (p. 6237) : réformes de structures entreprises par la gauche - Environnement international : hausse du cours du dollar et hausse correspondante du prix du pétrole ; désorganisation des échanges mondiaux ; déficit des pays en voie de développement - Concurrence accentuée à l'égard des pays industrialisés : cas du Japon ou des pays membres de la Communauté économique européenne (CEE) - Refus du protectionnisme ; procédure douanière utilisée par le Japon, la République fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas ; dédouanement des magnétoscopes déjà pratiqué par le Royaume-Uni - (p. 6238) : rôle de la CEE ; création de la commission consultative du commerce international - Anomalie du déficit de la France à l'égard des pays membres de la CEE : exemple de l'importation par la France de biscuiterie ou de meubles en bois - Aide nécessaire au commerce courant des petites et moyennes industries (PMI) et des petites et moyennes entreprises (PME) - Mesures décidées par le conseil des ministres du 20 octobre 1982 : exonération des frais généraux liés aux opérations d'exportation ; réorganisation du Centre français du commerce extérieur (CFCE) ; mise en place des directions régionales du commerce extérieur - Crédits de l'expansion économique à l'étranger ; missions commerciales auprès des ambassades - Importance de l'effort de recherche : brevets - Soutien du groupe socialiste aux efforts du Gouvernement.

Affaires sociales - II - Santé, solidarité nationale - (9 décembre 1982) - (p. 6573) : priorité importante donnée à la prévention - Progression de la dotation prévue pour la prévention et la protection sanitaire - Augmentation des crédits relatifs à la protection maternelle et infantile (PMI) ; réduction des inégalités existantes ; mission des sage-femmes à domicile ; regret de voir le centre de PMI rester encore une structure close ; nécessité de repenser profondément la PMI - Situation de la médecine scolaire ; augmentation impressionnante des crédits mais héritage d'une médecine scolaire en désuétude - Stabilité en valeur nominale des crédits affectés au fonctionnement des services - Poursuite de l'amélioration des services de santé en 1983 ; demande d'informations au Gouvernement sur les moyens apportés - Collaboration avec les généralistes locaux - Maladies de la société ; drogue ; alcool et tabac - Prévention des risques et refus de faire la part trop belle à l'hôpitalo-centrisme - Equipement lourd et nombre de scanographes - (p. 6574) : scanographe, technique un peu dépassée - Nécessaire équipement en gamma-caméras - Recherche sur le cancer ; caractère dangereux d'une approche strictement médicale ou d'une approche démedicalisée - Situation des établissements accueillant les personnes âgées ; nécessaire rénovation des hospices - Situation de la gérontologie préventive - Maintien à domicile ; amélioration de l'habitat ; service d'aide ménagère - Vote de ce projet de budget.

Affaires sociales (suite) - III - Travail, emploi - I - Section commune - Suite de la discussion - (10 décembre 1982) -

(p. 6604) : progression importante des autorisations de programme devant permettre la modernisation du service public de l'emploi ; Agence nationale pour l'emploi (ANPE) : insuffisance présente de moyens ; nécessité d'informatisation - (p. 6605) : déplacement du marché de l'emploi sur des organismes privés - Nécessité de réorganisation ; création d'emplois - Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) : nécessité urgente d'adapter les formations à l'évolution des débouchés - Préjudices subis par les femmes quant aux services de l'ANPE.

- **Projet de loi, relatif à l'aide judiciaire, à l'indemnisation des commissions et désignations d'office en matière pénale et en matière civile et à la postulation dans la région parisienne [n° 109 (82-83)]** - (15 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 6904) : suppression des avoués et modification de l'organisation judiciaire en France par la loi de 1971, permettant un meilleur accès à la justice - Eclatement du tribunal de grande instance de Paris permettant la création des tribunaux de Nanterre, de Bobigny, de Créteil et de la Cour d'appel de Versailles - Distorsion de ces barreaux par rapport aux populations de leurs ressorts respectifs - Suppression de la multipostulation se heurtant à de grosses difficultés - Application stricte de la loi actuelle rétablissant un nouveau monopole injustifié, accroissant le coût de la justice au bénéfice exclusif des barreaux périphériques - Nécessité d'un réexamen du texte de la loi du 31 décembre 1971 concernant la multipostulation en région parisienne - Souhait de l'adoption d'un nouveau délai de deux ans permettant une étude chiffrée et aboutissant à une solution définitive, la plus conforme aux intérêts des justiciables.

- **Projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques - Nouvelle lecture [n° 103 (82-83)]** - (16 décembre 1982) - **Art. 2** (p. 6962) : sur l'amendement n° 8 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture, relatif au troisième cycle des études médicales), soutient le sous-amendement n° 20 de M. Robert Schwint (obligation de stage extra-hospitalier pour tous les futurs médecins généralistes ou spécialistes).

- **Projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure [n° 140 (82-83)]** - (17 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 7067, 7068) : rappel du combat mené pour la légalisation de la contraception et celle de l'avortement - Responsabilité fréquente de l'homme dans le refus de l'enfant - Diminution du nombre des avortements depuis la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) - Contraception : loi Neuwirth ; défaut de formation des médecins ; campagne récente d'information - Gravité de l'avortement et impossibilité de banalisation de l'IVG - Sortie de la clandestinité de nombreux avortements et possibilité de statistiques précises permises par le remboursement - Comparaison du coût du remboursement de l'IVG avec le coût de certains fléaux sociaux - Politique familiale du Gouvernement ; Conférence annuelle de la famille - En réponse à MM. François Collet et Jean Chérioux, nécessité de structures à l'échelon communal et liste d'attente dans les écoles maternelles de la ville de Paris.

GOUTEYRON (Adrien), sénateur de la Haute-Loire (RPR).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires culturelles.
- Vice-président de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes.
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation et de programma-

tion pour la recherche et le développement technologique de la France (13 avril 1982) (p. 1085) .

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation de la recherche et du développement technologique de la France (23 juin 1982) (p. 3055).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la communication audiovisuelle (29 juin 1982) (p. 3255).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (8 octobre 1982) (p. 4435).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (27 octobre 1982) (p. 4874).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information fait, au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes, sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} novembre 1981 et le 31 mai 1982, en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 427 (81-82)] (25 juin 1982).

Rapport fait, au nom de la commission spéciale sur le projet de loi [n° 532 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, relatif aux études médicales et pharmaceutiques [n° 60 (82-83)] (21 octobre 1982) - **Professions et activités médicales.**

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques [n° 92 (82-83)] (16 novembre 1982) - **Professions et activités médicales.**

Avis présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Recherche scientifique et technique** [n° 96, tome VII (82-83)] (22 novembre 1982).

Rapport fait, au nom de la commission spéciale sur le projet de loi [n° 103 (82-83)] adopté avec modifications en nouvelle lecture par l'Assemblée nationale, relatif aux études médicales et pharmaceutiques [n° 115 (82-83)] (1^{er} décembre 1982) - **Professions et activités médicales.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 215 (JO Débats 8 avril 1982) (p. 1020) à M. le ministre de l'éducation nationale : **éducation** (conséquences de mouvements administratifs réalisés en cours d'année scolaire) - Réponse de M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale (14 mai 1982) (p. 2054, 2055).

n° 216 (JO Débats 8 avril 1982) (p. 1020) à M. le ministre du commerce et de l'artisanat : **artisans** (incertitudes concernant les aides à l'artisanat) - Réponse de M. André Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat (14 mai 1982) (p. 2051, 2052).

n° 217 (JO Débats 8 avril 1982) (p. 1020) à M. le ministre de l'urbanisme et du logement : **bâtiment** (relance de l'activité dans le secteur économique du bâtiment) - Réponse de M. André Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat (14 mai 1982) (p. 2052 et suivantes).

n° 236 (JO Débats 12 mai 1982) (p. 1889) : textiles (mesures destinées à maîtriser les importations textiles).

Questions orales avec débat :

n° 144 (1^{er} octobre 1982) (p. 4292) à M. le ministre de l'éducation nationale : **formation professionnelle** (usage insuffisant qui est fait des médias dans la formation des jeunes et des adultes).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale** [n° 269 (81-82)] - (11 mai 1982) - Art. 5 (p. 1881) : se déclare favorable à l'amendement n° 29 de M. Pierre-Christian Taittinger (fixation par décret des conditions d'octroi de prêts à taux préférentiel pour le paiement de la soultte par les conjoints exerçant une activité dans des entreprises commerciales ou artisanales) - Attribution préférentielle au conjoint et bénéfice éventuel des primes d'installation.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France** [n° 242 (81-82)] - Suite de la discussion - (19 mai 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2153) : remerciements à MM. Jacques Valade, président de la commission spéciale, et Jean-Marie Rausch, rapporteur, pour la qualité de leurs travaux - Souci d'assurer l'avenir de la France et de développer la recherche - Clarifications apportées au texte sur la croissance du budget civil de la recherche, la participation des entreprises à l'effort de recherche, la référence au taux de croissance - Position du groupe RPR favorable à l'adoption de ce texte ainsi amendé.

- **Questions orales avec débat jointes : enseignement privé** - (1^{er} juin 1982) - (p. 2404) : constitution d'un service public unifié et laïque de l'éducation souhaitée par le Président de la République - Embarras et silence du Gouvernement à l'origine des craintes des défenseurs de la liberté de l'enseignement et de l'impatience de ses adversaires - Attachement de la majorité des Français de toutes opinions à la liberté d'enseignement - Absence de précisions du Gouvernement relatives à ce service public unifié et laïque - Liberté des parents garantie par une formule « associant au service public les établissements privés » ; la formule de la loi de 1959 est la seule acceptable - Suppression des formules actuelles associant au service public les établissements privés et fin de la liberté d'enseignement.

- **Projet de loi relatif aux retenues pour absence de service fait par les personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics** [n° 463 (81-82)] - (30 septembre 1982) - Après l'art. 3 (p. 4276) : sur l'amendement n° 5 de M. Paul Girod, rapporteur (possibilité de retenue sur traitement), soutient le sous-amendement n° 7 de M. François Collet (limitation de la possibilité de retenue sur traitement au service insuffisamment fait).

- **Projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques** [n° 532 (81-82)] - (27 octobre 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 4839) : travaux de la commission spéciale - (p. 4840) : auditions - Rapports Roux et Seligmann - Regret de la hâte avec laquelle la commission a dû procéder à l'examen du texte - Suppression de l'article premier du projet de loi par la commission spéciale, maintien de la loi du 6 juillet 1979 : adaptation du nombre des médecins aux besoins, régulation des flux ; revalorisation de la médecine générale ; résidanat ; internat unique qualifiant pour les spécialistes - Harmonisation avec la Communauté économique européenne (CEE) - Organisation du projet de loi - Troisième cycle de formation - Filières : médecine générale, médecine spécialisée (spécialités médicales, spécialités chirurgicales, biologie médicale et psychiatrie), santé publique et recherche - Examen validant et classant - Concours facultatif, diplôme de

spécialité - Commissions régionales, interrégionales, commission nationale - Internat qualifiant en pharmacie - Biologie médicale - Démocratisation et maintien de la sélection - (p. 4841) : inquiétude quant à la réduction du nombre des internes de spécialité et au maintien de la qualité des soins hospitaliers - Décloisonnement ; rappel de la loi du 6 juillet 1979 (fonction hospitalière du résident, stages chez le praticien, identité de statut et de rémunération entre résidents et internes) - Diversité de situation des internes selon la filière à laquelle ils appartiennent - Doute sur l'utilité de la filière de santé publique : avis du Conseil économique et social en date des 22 et 23 juin 1982, enseignement indispensable pour toutes les filières (article additionnel n° 53 *ter* introduit par l'Assemblée nationale) , existence de l'école de santé publique de Rennes, danger de spécialisations rigides, aléas des débouchés - Doutes sur l'utilité de la filière de recherche médicale : fonction des hospitalo-universitaires, danger de spécialisations précoces - Revalorisation du généraliste : caractère symbolique de l'appellation d'interne ; accès au troisième cycle par un examen validant et classant régional, souhait de refonte pédagogique des deux premiers cycles - (p. 4842) : échecs, proposition de suppression du classement ; proposition de porter de trois à cinq ans l'internat des généralistes - Inconnus sur le coût de la réforme - Attachement à l'exercice libéral de la médecine et au rôle du médecin de famille - (p. 4854) : référence faite par le ministre de l'éducation nationale et le ministre de la santé aux positions prises par le Sénat dans le débat sur la réforme des études médicales et pharmaceutiques de 1979 - Controverse sur la sélection - Création des deux filières de santé publique et de recherche - Problème de l'examen classant, condamné en 1979 - Amendements de la commission - Responsabilités hospitalières prévues au profit des résidents dans la loi de 1979 : stages pratiques ; statut et rémunération - Absence de volonté polémique de la commission spéciale - Avant l'art. 1 : s'oppose à l'amendement n° 75 de Mme Danielle Bidard (définition par une loi ultérieure des nouvelles conditions d'admission aux études médicales du premier et du second cycles ainsi que de leur organisation) - Injonction au Gouvernement - Démographie médicale - Art. 1 (p. 4855) : son amendement n° 1, identique à l'amendement n° 42 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenu par M. Pierre Louvot : suppression de cet article visant l'abrogation des articles de la loi du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur, modifiée par la loi du 6 juillet 1979 ; adopté - Art. 2 : son amendement de coordination n° 2 ; adopté - Art. 46 de la loi du 12 novembre 1968 modifiée (p. 4856) : son amendement n° 3 : 1^o allongement de la durée du troisième cycle de formation des médecins généralistes ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution ; 2^o suppression des filières de santé publique et de recherche médicale ; adopté - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 44 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenu par M. Pierre Louvot (maintien à deux ans de la durée minimale du troisième cycle de formation des médecins généralistes) - (p. 4859) : suppression de la filière de recherche, évoquée par M. Franck Sérusclat, et unanimité sur la volonté de promotion de la recherche - Art. 47 de la loi du 12 novembre 1968 : demande le retrait de l'amendement n° 45 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenu par M. Pierre Louvot (suppression de la disposition spécifique prévue pour l'examen de fin de deuxième cycle des études médicales dans la région d'Ile-de-France) - (p. 4860) : son amendement n° 4 : suppression du classement lié à l'examen de fin du deuxième cycle d'études médicales ; adopté - (p. 4861) : autonomie des unités d'enseignement et de recherche (UER) et possibilité de leur confier la responsabilité de l'attribution des stages - Son amendement de coordination n° 5 : suppression de la mention des filières de santé publique et de recherche médicale ; adopté - Sur cet amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 46 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenu par M. Pierre Louvot (rétablissement de la dénomination de concours de l'internat, donnant accès à la filière de médecine spécialisée) - Art. 48 de la loi du 12

novembre 1968 (p. 4862) : son amendement rédactionnel n° 6 ; adopté - Son amendement n° 7 : dérogation au délai de présentation au concours ; suppression de la notion de cas de force majeure ; adopté - Son amendement n° 8 : rétablissement de la disposition prévoyant la possibilité pour les étudiants de faire acte de candidature dans trois des circonscriptions mentionnées à l'article 53 ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 80 de M. Alain Savary, ministre (UER d'origine des candidats figurant parmi les trois possibilités d'inscription) - (p. 4863) : s'oppose à l'amendement n° 81 de M. Alain Savary, ministre (identité de programme et mêmes catégories d'épreuves pour le concours et pour l'examen de fin de second cycle) - Accepte l'amendement de coordination n° 49 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenu par M. Pierre Louvot - Accepte l'amendement n° 50 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenu par M. Pierre Louvot (durée du résidanat fixée à deux ans ; durée de l'internat variable selon les spécialités) - *Art. 50 de la loi du 12 novembre 1968* (p. 4864) : son amendement n° 10 : modification de la rédaction relative à la validation du troisième cycle des études médicales ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement de coordination n° 51 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenu par M. Pierre Louvot (substitution du terme d'étudiant au terme d'interne figurant dans le projet) - Validation du troisième cycle et problèmes particuliers relatifs aux médecins militaires : obtention du titre de docteur en médecine et accès au grade de capitaine - Accepte l'amendement n° 52 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenu par M. Pierre Louvot (suppression du document annexé au diplôme d'Etat de docteur en médecine et faisant état de la validation du troisième cycle) - *Art. 51 de la loi du 12 novembre 1968* (p. 4865) : accepte les amendements de coordination n° 53 et n° 54 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenus par M. Pierre Louvot - Son amendement n° 11 : identité du statut pour les résidents et les internes ; adopté - Demande le retrait de l'amendement n° 55 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenu par M. Pierre Louvot (suppression de la disposition relative à l'unicité de statut de tous les internes ; résidanat et internat) - (p. 4866) : son amendement n° 12 : possibilité pour les internes d'exercer leurs fonctions dans des établissements hospitaliers militaires ou privés participant au service public ; adopté - Son amendement n° 13 : possibilité de stages dans des organismes agréés extra-hospitaliers ou de recherche médicale ; adopté - Son amendement n° 14 : modification de la rédaction des alinéas relatifs à l'exercice des fonctions des internes de médecine générale ou des résidents pendant au moins un semestre dans un centre hospitalier régional (CHR) faisant partie d'un centre hospitalier et universitaire (CHU) ; adopté - Sur cet amendement, demande le retrait des sous-amendements rédactionnels n° 56, n° 57 et n° 58 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenus par M. Pierre Louvot - *Art. 52 de la loi du 12 novembre 1968* : accepte l'amendement de coordination n° 60 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenu par M. Pierre Louvot - Son amendement n° 15 : suppression à cet emplacement de l'alinéa relatif à la participation des médecins non universitaires à la formation des futurs médecins ; adopté - *Art. 53 de la loi du 12 novembre 1968* (p. 4867) : son amendement de coordination n° 16 ; adopté - *Art. 53 bis de la loi du 12 novembre 1968* (p. 4868) : s'oppose à l'amendement n° 61 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenu par M. Pierre Louvot (suppression du texte présenté pour cet article relatif à la formation par la recherche pour tous les internes) - *Art. 53 ter de la loi du 12 novembre 1968* : reprend l'amendement rédactionnel n° 62 de M. Pierre-Christian Taittinger ; adopté - *Après l'art. 53 ter de la loi du 12 novembre 1968* : son amendement n° 17 : principe de l'association des médecins praticiens non universitaires à la formation des résidents et internes ; adopté - *Art. 54 de la loi du 12 novembre 1968* (p. 4869) : son amendement n° 18 : postes d'internes : mention des hôpitaux militaires ou des hôpitaux privés participant au service public ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 85 de M. Alain Savary, ministre - Accepte l'amendement n° 67 de coordination de M.

Pierre-Christian Taittinger - Son amendement n° 19 : substitution de la notion de diplôme ou de groupement de diplômes à la notion de discipline pour la détermination du nombre de postes d'interne ; adopté - Son amendement de coordination n° 20 ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 66 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenu par M. Pierre Louvot - *Art. 55 de la loi du 12 novembre 1968* (p. 4870) : son amendement rédactionnel n° 21 ; adopté - Son amendement n° 22 : substitution au sein des commissions interrégionales de la notion de discipline à celle de spécialité et de formation ; adopté - Son amendement n° 23 : composition des commissions régionales ; adopté - *Art. 56 de la loi du 12 novembre 1968* : son amendement rédactionnel n° 24 ; adopté - Accepte les amendements de coordination n° 69 et n° 70 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenus par M. Pierre Louvot - *Art. 57 de la loi du 12 novembre 1968* (p. 4871) : ses amendements rédactionnels n° 27 et n° 28 ; adoptés - Sur son amendement n° 27, accepte le sous-amendement rédactionnel n° 71 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenu par M. Pierre Louvot - Son amendement n° 29 : formation des pharmaciens : possibilité de stages dans des organismes agréés de recherche médicale ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 84 de M. Alain Savary, ministre - Eclaircissements nécessaires sur le projet de modification de la durée des études de pharmacie ; rapport Laustriat - *Art. 58 de la loi du 12 novembre 1968* (p. 4872) : son amendement de coordination n° 30 ; adopté - *Art. 59 de la loi du 12 novembre 1968* : son amendement n° 32 : accès des pharmaciens étrangers au cycle de formation de troisième cycle hors contingent ; adopté - *Art. 59 bis de la loi du 12 novembre 1968* (p. 4873) : son amendement rédactionnel n° 33 ; adopté - *Art. 2 in fine* : son amendement n° 34 : modification d'un numéro d'article de la loi du 12 novembre 1968 modifiée ; adopté - *Après l'art. 6* : son amendement n° 36 : dispositions dérogatoires éventuelles pour permettre l'application de la loi aux départements et territoires d'outre-mer ; adopté - *Art. 7* (p. 4874) : son amendement n° 37 : introduction, dans le rapport au Parlement sur l'application de la présente loi, de l'examen des conséquences de la réforme sur le fonctionnement des centres hospitaliers ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6075) : Haute-Loire frappée gravement par une tourmente de neige - Victime récemment d'une sécheresse terrible puis d'une tempête qui a ravagé ses forêts - Demande d'une augmentation de la dotation du département au titre de l'électrification rurale permettant d'équiper le département d'une manière lui permettant de résister à l'avenir aux assauts des éléments - Interrogation sur les résultats de la réunion de la commission du fonds des calamités sur l'attribution et le montant des indemnisations prévues - Ravages considérables concernant 35.000 propriétaires forestiers sur 80.000 - Minimum de 1.200.000 m³ de bois abattus - Problème de l'exploitation et de la commercialisation de ce bois - Nécessité, pour que l'opération se réalise dans de bonnes conditions, de prendre des mesures concernant les importations concurrençant nos bois - (p. 6076) : nécessité de dégager des moyens financiers permettant aux scieurs de stocker ces bois - Commercialisation difficile du petit bois pour pâte à papier - Très mauvaise année en 1982 pour le revenu des agriculteurs en Haute-Loire - Nécessité d'une politique de la montagne et souhait du dépôt rapide d'un projet de loi sur la montagne par le Gouvernement - Taux de l'indemnité spéciale de montagne (ISM) restant identique à ce qu'il était au 1^{er} janvier 1981 et nécessité d'une revalorisation régulière de cette aide pour tenir compte de l'évolution des coûts.

Intérieur et décentralisation - (2 décembre 1982) - **Examen des crédits** - Etat C (p. 6207) : Fonds de compensation de la TVA : non prise en compte de l'augmentation d'un point du taux de la TVA par la loi de finances rectificative -

Dotation globale d'équipement (DGE) : ignorance des élus locaux sur les modalités de calcul ; disproportion entre les autorisations de programme et les crédits de paiement - (p. 6208) : dotation globale de fonctionnement (DGF) ; article L. 234-1 du code des communes - Baisse de la progression des concours financiers de l'Etat aux collectivités locales ; comité des finances locales - Préparation du premier budget de la décentralisation par les exécutifs départementaux - Ne votera pas ce projet de budget.

Education nationale - (3 décembre 1982) - (p. 6256) : mesure d'annulation de crédits d'équipement et limites du contrôle du Parlement - Conditions de la rentrée scolaire 1982 - Insuffisance des prévisions - Evaluation des besoins pour 1985 et nombre de postes d'élèves-maîtres mis au concours - Excès de la concertation ; soumission aux mots d'ordre syndicaux - Echec de la dernière rentrée et multiplication des grèves et cessations de travail - Prétendue lutte contre l'échec scolaire et réapparition des groupes de niveaux - Plan de résorption de l'auxiliaariat et nouveaux recrutements de maîtres auxiliaires ; déqualification du corps enseignant - Irréalisme des hypothèses - Suppression des heures supplémentaires - Insuffisance des crédits de bourse - (p. 6257) : difficultés, même dans les secteurs prioritaires : exemple de l'enseignement technique - Annonce de la création d'un service public unifié et laïque de l'enseignement et attente des conclusions du groupe de travail ; question posée par M. Bourg-Broc, député, sur le refus de certaines communes de verser un forfait d'internat aux écoles sous contrat, en application de la loi - Nécessité d'appliquer la loi jusqu'à sa modification - Vote du groupe RPR contre ce budget.

Urbanisme et logement - (10 décembre 1982) - (p. 6623) : crise du secteur du bâtiment dans le département de la Haute-Loire - Amendement adopté à l'Assemblée nationale relevant le nombre de logements financés à l'aide de prêts d'accession à la propriété (PAP) ; taux des prêts complémentaires - Insuffisance des crédits d'amélioration de l'habitat en Haute-Loire en 1982 - Insuffisance de l'aide personnalisée au logement dans les foyers-logements conventionnés pour personnes âgées.

Recherche et industrie - (10 décembre 1982) - Rapporteur pour avis (Recherche scientifique et technique) - (p. 6642) : forte augmentation des crédits du projet de budget civil de la recherche ; stagnation des crédits affectés aux autres composantes de l'effort public de recherche - Scepticisme sur les prévisions du Plan intérimaire et de la loi d'orientation et de programmation du 15 juillet 1982 ; annulation des crédits en 1982 - Stagnation de la recherche privée ; subventions d'investissements accordées par l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR) et le Fonds de la recherche ; aide fiscale : crédit d'impôts - Crainte de la confusion avec une dépense de recherche du financement de la construction du musée des sciences et techniques de la Villette - (p. 6643) : application du principe de mobilité des personnels de la recherche posé par la loi du 15 juillet 1982 : exemple de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) - Proposition de vote de ces crédits.

- **Projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques** - *Nouvelle lecture* [n° 103 (82-83)] - (16 décembre 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 6955) : reprise pour l'essentiel des orientations du texte voté par le Sénat en 1979 - (p. 6956) : artifices employés par le Gouvernement : dénominations de résident et d'interne ; cas des deux nouvelles filières - Accord du Sénat sur la revalorisation de la formation du généraliste ; durée du troisième cycle de médecine générale ; rôle des médecins praticiens dans la formation - Recherche d'une identité de statut entre futurs généralistes et futurs spécialistes - Reprise par l'Assemblée nationale de son propre texte - Protestations des étudiants en médecine et en pharmacie contre le manque d'informations sur la réforme ; rigidité des filières ; modalités de la sélection - Prochaine réforme de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur de 1968 - Réforme des études pharmaceutiques : stage professionnel de la sixième année

et problème de la rémunération et du statut des stagiaires ; rôle pédagogique de ce stage ; année hospitalo-universitaire - (p. 6957) : intervention de M. Franck Sérusclat - Inquiétudes exprimées par les étudiants en pharmacie - Commission Laustriat - Question sur l'avenir des étudiants engagés dans la voie des certificats d'études spéciales (CES) - Eclaircissements nécessaires - **Art. 1** (p. 6959) : son amendement n° 1 : suppression de cet article relatif à l'abrogation des articles, modifiés en 1979, de la loi de 1968 ; adopté - **Art. 2** (p. 6960) : son amendement de coordination n° 2 ; adopté - Son amendement n° 3 : suppression des deux filières supplémentaires de santé publique et de recherche médicale ; adopté - (p. 6961) : son amendement n° 4 : suppression du caractère classant de l'examen de fin de deuxième cycle et suppression de la référence aux deux filières de santé publique et de recherche médicale ; adopté - Ses amendements de coordination n° 5 et n° 6 ; adoptés - Son amendement n° 7 : suppression du document annexé au diplôme de docteur en médecine mentionnant la qualification obtenue ; adopté - (p. 6962) : son amendement n° 8 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture, relatif au troisième cycle des études médicales ; adopté après insertion d'un alinéa supplémentaire reprenant le texte du sous-amendement n° 20 de M. Robert Schwint, soutenu par Mme Cécile Goldet (obligation de stage extra-hospitalier pour tous les futurs médecins généralistes ou spécialistes) - Son amendement de coordination n° 9 : organisation du troisième cycle de médecine générale ; adopté - (p. 6963) : son amendement de coordination n° 10 : organisation du troisième cycle de médecine spécialisée ; adopté - Ses amendements de coordination n° 11 et n° 12 ; adoptés - Son amendement de coordination n° 13 : modalités de répartition des postes de résidents et d'internes mis au concours ; adopté - Notion de groupe de diplômes - Ses amendements de coordination n° 14 et n° 15 ; adoptés - (p. 6964) : ses amendements de coordination n° 16, n° 17 et n° 18 ; adoptés - **Art. 7** : son amendement n° 19 : présentation par le Gouvernement au Parlement d'un bilan d'application de cette loi dans un délai de cinq ans ; rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture ; adopté.

GRAVIER (Jean), sénateur du Jura (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi** [n° 31 (82-83)] - (19 octobre 1982) - **Art. 8** (p. 4616) : soutient l'amendement n° 9 de M. Henri Le Breton (droit aux allocations de chômage pour les salariés non statutaires des chambres de métiers).

GREGORY (Léon-Jean), sénateur des Pyrénées-Orientales (NI).

Décédé le 22 octobre 1982 (26 octobre 1982) (p. 4757) - Eloge funèbre (18 novembre 1982) (p. 5548).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

GRIMALDI (Roland), sénateur du Nord (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (23 juin 1982) (p. 3039).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation des transports intérieurs (14 décembre 1982) (p. 6873).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Recherche et industrie - (10 décembre 1982) - (p. 6651) : respect par le projet de budget pour 1983 des engagements pris par le Président de la République et le Gouvernement et fixés dans la loi d'orientation pour la recherche et le développement technologique de la France du 15 juillet 1982 - Progression des effectifs de la recherche publique - Priorité accordée aux programmes mobilisateurs - Crédits pour la recherche fondamentale - Liens de la recherche et de l'industrie ; exemple du premier groupement d'intérêt public (GIP) à Besançon dans le domaine de la filière « temps-fréquence » - (p. 6652) : groupement d'intérêt public - Progression des crédits de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR) ; nouvelle procédure automatique d'aide aux entreprises ; crédit d'impôts pour les activités de recherche - Création d'un office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques - Vote de ce projet de budget par le groupe socialiste.

- **Projet de loi d'orientation des transports intérieurs** [n° 50 (82-83)] - (13 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 6775) : avantage de l'utilisation des voies navigables pour le transport des marchandises et paradoxe de la diminution d'activité de ce secteur - Cessations d'activité dans la batellerie artisanale - Plan de relance de la batellerie : complémentarité entre les divers modes de transports et concurrence loyale - Etablissement d'un schéma directeur des voies navigables ; travaux de la commission Grégoire ; plan de la batellerie - Création d'une chambre nationale de la batellerie ; statut d'artisan pour les bateliers indépendants et avantages fiscaux - Redéfinition des missions de l'Office national de la navigation - Augmentation nécessaire des crédits affectés à la protection contre l'érosion des berges : difficultés de financement des communes - Soutien du groupe socialiste à cette politique - **Art. 2** (p. 6781) : soutient l'amendement n° 115 de M. Pierre Noé (renforcement de l'engagement relatif aux mesures particulières à prendre en faveur des personnes à mobilité réduite et des populations des parties insulaires ou lointaines du territoire national).

GROS (Brigitte), sénateur des Yvelines (GD).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires culturelles.
- Membre nommé de la délégation parlementaire pour la Radiodiffusion télévision française.

Est élue membre de la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle, en application de l'article 10 de la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982 (12 octobre 1982) (p. 4467).

- Est nommée membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France (13 avril 1982) (p. 1085).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à la création d'une chaîne privée de télévision [n° 328 (81-82)] (12 mai 1982) - **Radiodiffusion et télévision**.

Avis présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Formation professionnelle continue** [n° 96, tome VIII (82-83)] (22 novembre 1982).

Avis présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Information - Presse** [n° 96, tome XII (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : modèle anglais de télévision** - (29 avril 1982) - (p. 1515) : intolérance à la télévision - **Projet de loi en examen sur l'audiovisuel**.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (15 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2784) : pouvoirs de la télévision et parc de récepteurs de télévision - Mission d'information et d'action culturelle - Influence sur les gouvernants et les gouvernés - Commission Moinot et proposition de création d'une Haute autorité indépendante et responsable - Décision gouvernementale : création d'une Haute autorité de la communication audiovisuelle, assemblée politisée aux pouvoirs dispersés - Télévision de dépendance par rapport à tous les pouvoirs - Courroie de transmission pour le pouvoir et les partis dominants.

Suite de la discussion - (16 juin 1982) - **Art. 3** (p. 2833) : son amendement n° A-87 : élimination de toute tutelle gouvernementale sur les services d'information des sociétés de programme de radiodiffusion et de télévision ; adopté - Suppression du ministère de la communication ; régime de Vichy ; censure - Nombre des ministres du présent gouvernement - (p. 2834) : mainmise du pouvoir d'Etat sur la télévision - **Art. 5** (p. 2836, 2837) : son amendement n° A-88 : substitution de la notion d'indépendance de l'information à la notion d'honnêteté de l'information ; transformé en sous-amendement à l'amendement n° A-5 de M. Charles Pasqua, rapporteur, puis retiré - (p. 2841) : se déclare opposée à l'amendement n° A-45 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (nécessité pour la durée totale des émissions télévisées de publicité de marques diffusées par chaque société nationale, régionale ou territoriale, de rester compatible avec la mission précédemment définie et avec les principes de neutralité et d'égalité du service public) - Blocage du prix des journaux - Difficultés financières de la presse régionale et parisienne - Concurrence de la télévision sur le marché publicitaire - Suggère la création en France de sociétés pluralistes multimédias : association des sociétés de presse et des sociétés de programmes de télévision ou de radio.

Suite de la discussion - (17 juin 1982) - **Chapitre II** (p. 2881) : son amendement n° A-89 : dans l'intitulé de ce chapitre, remplacer l'expression « Haute autorité » par l'expression « Conseil exécutif » ; retiré - **Art. 13 bis** (p. 2891) : son amendement n° A-90 : véritable pouvoir conféré à la Haute autorité en ce qui concerne l'établisse-

ment des cahiers des charges et la répartition du produit de la redevance et de la publicité; retiré - (p. 2893): débat pouvant s'instaurer entre le Gouvernement et la Haute autorité à la suite de la publication de son avis motivé - Solution souhaitable pour les Français qui auront ainsi à connaître des problèmes de la télévision - (p. 2895): se déclare opposée à la demande de réserve de l'article 13 bis jusqu'après l'article 61, déposée par M. Henri Caillavet - Art. 14 (p. 2898): se déclare favorable à l'amendement n° A-23 de M. Charles Pasqua, rapporteur (approbation par la Haute autorité du plan de fréquences élaboré par l'établissement public de diffusion) - Attitude rigoureuse de M. Georges Fillioud, ne tenant aucun compte de la bonne volonté du Sénat - Interrogation sur la nécessité de créer la Haute autorité - Art. 20 (p. 2906): son amendement n° A-92: Haute autorité composée de trois membres désignés par le Président de la République et de six autres désignés par les juridictions suprêmes; retiré - Respect des conclusions de la commission Moinot souhaitant dépolitiser la composition de la Haute autorité.

Suite de la discussion - (29 juin 1982) - Art. 64 (p. 3211): son amendement n° B-118: fixation par la Haute autorité de la communication audiovisuelle de l'objet, de la durée et des modalités de la programmation des émissions publicitaires et limitation à 25 % du total des ressources des sociétés de programme, des recettes provenant de la publicité de marques; retiré.

- **Projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains [n° 431 (81-82)]** - (21 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3720, 3721): caractère incohérent, antisocial, antidémocratique et anti-économique de ce projet de loi - Problème des déplacements de la capitale à la banlieue: nécessaire assouplissement des autorisations et des régimes pour pouvoir créer en banlieue des activités nouvelles de bureau et des activités industrielles - Extension des inégalités - Nécessaire réouverture de la ligne de grande ceinture aux voyageurs - Absence de transports en commun valables de banlieue à banlieue - Suppression de l'indemnité de transport de 23 francs - Atteinte à la liberté de choix des travailleurs, des entrepreneurs et à la politique contractuelle - Charges des entreprises - Croissance du chômage - Opposition à ce projet rétrograde et nuisible - (p. 3723): réouverture au trafic voyageurs de la grande ceinture: création d'un groupe de travail - Suppression de la prime de transport de 23 francs - Art. 1 (p. 3725): se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'instauration du versement transport pour les villes de plus de 30 000 habitants).

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales [n° 494 (81-82)]** - Suite de la discussion - (13 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4499): seuil démographique d'applicabilité de cette nouvelle loi: 3.500 habitants; politisation de la vie municipale et démocratie formelle - Nécessité de fixer ce seuil à 30.000 habitants - Prise en compte du fait politique féminin - (p. 4500): activité politique des femmes françaises - Image antiféministe du Sénat - Art. 4: Art. L. 260 bis du code électoral (p. 4513): son amendement n° 69: présence de 30 % de femmes sur les listes de candidats dans les communes de plus de 15.000 habitants; rejeté.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie:

Services du Premier ministre - I. Services généraux - (29 novembre 1982) - Rapporteur pour avis (formation professionnelle continue) - (p. 6009): création de la formation professionnelle il y a onze ans - Plan Rigout - Formation des jeunes de 16 à 18 ans et déficiences du système éducatif - Croissance du budget - Budget régional et transfert sur la formation professionnelle - Création de

permanences et orientation des jeunes vers des formations sans débouchés - Nécessaire orientation des jeunes vers des activités professionnelles porteuses d'emplois - Problème des congés formation; déception devant les résultats - Ressources produites par les cartes grises et impossibilité pour les régions de connaître une croissance des crédits de la formation professionnelle comparable à celle des dernières années - Avis favorable à ce budget.

Services du Premier ministre - I - Services généraux - Information - (2 décembre 1982) - Rapporteur pour avis - (p. 6175): remise en cause de la liberté de l'information défendue par François Mitterrand en tant que chef de l'opposition - Respect du pluralisme et de l'indépendance à la télévision lors de la campagne pour les élections municipales de 1983: épreuve de vérité pour la Haute autorité de la communication audiovisuelle; possibilité de saisine de la Cour européenne des Droits de l'homme - Menaces pour le pluralisme de la presse écrite: prix des quotidiens; augmentation du volume de la publicité à la télévision; comparaison entre l'augmentation du budget de fonctionnement de l'audiovisuel et celle des aides à la presse - Caractère dépassé des ordonnances de 1944 en vertu desquelles sont inculpés certains dirigeants de presse - Attente du nouveau statut de la presse - Proposition de charte de la presse écrite: développement de la publicité; livraison rapide des journaux à domicile; crédit d'impôt; possibilité de participation des entreprises de presse aux radios locales et aux chaînes de télévision - Exemple de la Grande-Bretagne - (p. 6178): absence de pluralisme de l'information télévisée; censure économique sur la presse écrite par la concurrence de la télévision et la régression des recettes des journaux.

GUILLARD (Paul), sénateur de la Loire-Atlantique (UREI) - *Questeur du Sénat.*

QUESTIONS

Questions orales avec débat:

n° 107 (2 avril 1982) (p. 836) à M. le Premier ministre: **bâtiment** (difficultés rencontrées par les entreprises du bâtiment) - Retirée le 30 juin 1982 (p. 3300).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi [n° 31 (82-83)]** - (19 octobre 1982) - Art. 6 bis (p. 4614): fixation des indemnités parlementaires par une loi organique et rattachement à l'indice de la fonction publique - Questeurs gestionnaires des deux assemblées parlementaires et mission de sauvegarde de l'indépendance du législateur - Amendement reprenant un usage courant du Sénat - Mesures d'austérité nécessaires en raison de la crise économique mondiale et gaspillage entretenu pendant les premiers mois de l'état de grâce - Se déclare favorable à l'amendement n° 5 de M. André Fosset, rapporteur (acquiescement par les sénateurs en exercice à compter du 1^{er} novembre 1982 de la contribution de solidarité prévue à l'article 2 de la présente loi selon des modalités déterminées par le bureau du Sénat).

- **Projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure [n° 140 (82-83)]** - (17 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 7066): propos du pape Jean-Paul II sur le viol des consciences - Déclaration du professeur Robert Debré en 1974 devant la commission parlementaire sur l'existence humaine du fœtus - Récusation de la notion de solidarité invoquée pour le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) - Demande d'aide pour les femmes en détresse;

rappel de son expérience de président d'une association dans le département de Loire Atlantique accueillant des jeunes filles célibataires enceintes - (p. 6067) : identité de la femme et mouvements féministes - Coïncidence dans le temps entre le remboursement de l'IVG, la remise en cause de l'amélioration des allocations familiales et l'institution d'un forfait hôtelier pour les malades hospitalisés - Banalisation de l'avortement et déresponsabilisation - Regrets de M. Pierre Louvot de ne pouvoir participer au débat - Circulaire du 10 mars 1975 sur l'aide médicale gratuite et l'aide sociale - Viol des consciences et contraintes exercées sur les contribuables ; comparaison avec les communes refusant de subventionner les établissements d'enseignement libre malgré l'arrêt rendu par le Conseil d'Etat.

GUILLAUME (Robert), sénateur de la Nièvre (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

DÉPÔTS

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Services du Premier ministre - I. Services généraux [n° 95, annexe 26 (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - I. Services généraux - (29 novembre 1982) - Rapporteur spécial - (p. 6007) : multiplicité des services dépendant du Premier ministre et impossibilité d'un contrôle budgétaire très rigoureux - Suppression de l'organisme de la délégation à l'espace aérien - Apparition de nouveaux organismes ; instance de l'audiovisuel ; commissariat à l'étude et à la prévention des risques naturels majeurs ; commission nationale pour le développement des quartiers ; délégation interministérielle pour les questions d'aide au développement et de coopération - Volume des dotations consacrées au projet de budget des services généraux du Premier ministre - Taux de croissance - Orientation des organismes rattachés - Politique de la fonction publique - Formation professionnelle - Evolution des rémunérations publiques - Crédits du ministère des droits de la femme ; accroissement des moyens en personnels au niveau régional ; développement en moyens d'information - Crédits de la Documentation française ; modernisation et informatisation des services - Retard documentaire de la Banque d'informations politiques et d'actualité (BIPA) - Moyens d'intervention du Haut comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme - Haut comité de la langue française ; transfert du budget de l'éducation nationale de quatre emplois nouveaux - (p. 6008) : contrôle de l'activité des associations subventionnées - Intentions du Gouvernement dans le domaine de la diffusion du français - Rôle du médiateur - Crédits des centres interministériels des renseignements administratifs (CIRA) - Budget du secrétariat d'Etat chargé des rapatriés - Politique de la fonction publique ; réduction du poids de la fonction publique dans le budget de l'Etat - Lutte contre le chômage et contexte économique - Politique des rémunérations ; négociations ; blocage des salaires et accord salarial du 10 mars 1982 ; politique en faveur des bas salaires et diminution des écarts hiérarchiques - Politique de formation ; organismes de formation et de recherche

rattachés au Premier ministre - Blocage des crédits de formation - Subventions pour les institutions d'enseignement et de recherche - Progression des crédits destinés aux instituts régionaux d'administration - Réforme de l'Ecole nationale d'administration (ENA) - Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes ; difficultés de fonctionnement - Politique de la fonction publique ; processus de mensualisation des pensions ; effort de clarification en matière de rémunérations annexes ; situation du corps des administrateurs civils et nécessaire mobilité ; création d'un grade d'administrateur général et d'un organisme de concertation permettant aux administrateurs civils d'aborder leurs problèmes généraux - Politique de la formation professionnelle ; Fonds de la formation professionnelle et de la promotion sociale ; rémunération des stagiaires ; dotation de décentralisation relative à la formation professionnelle et à l'apprentissage - (p. 6009) : politique en faveur des jeunes de 16 à 21 ans - Mission de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) - Elévation du niveau de qualification - Modalités de répartition de la dotation de décentralisation en faveur de la formation professionnelle et de l'apprentissage - Avis favorable de la commission des finances à l'adoption des crédits des services généraux du Premier ministre.

GUILLAUMOT (Paul), sénateur de l'Yonne (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Est élu membre de la commission de contrôle sur les établissements chargés d'accueillir les personnes âgées (20 décembre 1982) (p. 7145).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Environnement - (4 décembre 1982) - En remplacement de M. Richard Pouille, rapporteur pour avis - (p. 6299) : poursuite depuis onze ans d'une oeuvre intéressante par le ministère de l'environnement - Réalisation de progrès incontestables - Crédits insuffisants - Information et formation confortées par l'utilisation des « associations compétentes » au service de l'environnement - Affectation des crédits du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres au budget de l'environnement - Installation à Neuilly de l'Agence de la qualité de l'air, alors qu'on l'attendait à Metz dans le cadre de la décentralisation - Conseil national du bruit devenant réalité - Financement dès 1983 d'ouvrages de protection contre le bruit concernant la circulation automobile par le Fonds spécial de grands travaux - Réforme des comités départementaux d'hygiène - Décentralisation devant jouer un rôle primordial pour l'environnement - Souhait de la commission d'une budgétisation définitive de l'aide financière de l'Etat au fonctionnement des parcs régionaux, s'agissant là d'une action de solidarité nationale - (p. 6300) : baisse en 1983 de la participation du ministère de l'environnement au fonctionnement des parcs régionaux - Poursuite des investissements intéressant la distribution d'eau potable et l'assainissement des rejets en rivière ou en mer - Poursuite et développement de l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (ANRED) - Réalisation d'actions originales par le Fonds d'intervention pour la qualité de la vie (FIQV) - Prévention en matière de pollution, activité économique rentable - Ensemble des objectifs préconisés par la commission en matière d'environnement retenus - Souhait que la décentralisation permette

grâce à l'action des collectivités locales un meilleur épanouissement de la politique de l'environnement - Absence de transfert de ressources intéressantes aux collectivités pour permettre ce développement - En raison

de la faiblesse des crédits du ministère de l'environnement et compte tenu de la situation économique actuelle nécessitant un budget de rigueur, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'adoption des crédits de l'environnement.

H

HABERT (Jacques), sénateur des Français établis hors de France (délégué de la réunion administrative des NI) - *Est nommé secrétaire du Sénat* (19 novembre 1982) (p. 5627).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires culturelles.
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de nationalisation (29 janvier 1982) (p. 474).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de nationalisation (4 février 1982) (p. 535).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France (13 avril 1982) (p. 1085).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation de la recherche et du développement technologique de la France (23 juin 1982) (p. 3055).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la communication audiovisuelle (29 juin 1982) (p. 3255).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (8 octobre 1982) (p. 4435).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (27 octobre 1982) (p. 4874).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - *Suite de la discussion* - (21 avril 1982) - Art. 2 (p. 1240) : son amendement n° 104 : exclusion du champ d'application de la loi de la résidence principale en France des Français travaillant à l'étranger ; retiré - Après l'art. 4 (p. 1253) : sur l'amendement n° 11 de M. Paul Pillet, rapporteur (motifs d'ordre familial ou professionnel concernant le bailleur ou le locataire, imposant une location d'une durée inférieure à l'une ou l'autre de celles prévues à l'article précédent), soutient le sous-amendement n° 171 de M. Charles de Cuttoli (extension de la possibilité de conclure un contrat pour une durée inférieure à celle prévue à l'article précédent au retour en France des Français établis hors de France).

Suite de la discussion - (22 avril 1982) - Art. 5 (p. 1278) : sur l'amendement n° 12 de M. Paul Pillet, rapporteur (résiliation par le locataire du contrat de location à tout moment pour raisons familiales, professionnelles ou de santé), soutient le sous-amendement n° 172 de M. Charles de Cuttoli (résiliation du contrat de location d'un Français établi à l'étranger lors du retour en France de l'intéressé ou de sa famille) - Art. 6 bis (p. 1289) : son amendement n° 105 : possibilité de résiliation du contrat par le bailleur travaillant à l'étranger ; adopté.

- **Projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger** [n° 261 (81-82)] - (4 mai 1982) - *Discussion*

générale (p. 1604) : élections législatives de 1978 et application de la loi du 19 juillet 1977 ; vote à l'unanimité par le Sénat ; inscription des Français de l'étranger dans les villes de plus de 30.000 habitants ; conditions d'expression et garantie d'un vote démocratique pour les Français à l'étranger - Election légitime des Français de l'étranger - Position favorable d'une partie du Conseil envers le suffrage universel ; importance du rôle des sénateurs au Conseil - Opposition à la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste - (p. 1605) : importance de la tâche accomplie depuis 35 ans par le Conseil au service de la France - Art. 3 (p. 1609) : sur l'amendement n° 3 de M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (détermination des circonscriptions électorales, de leur chef-lieu et du nombre de sièges attribués à chacune d'elles par la loi), son sous-amendement n° 7 : détermination par la loi en fonction des données géographiques, économiques, historiques et humaines ; adopté - Art. 4 (p. 1611) : conditions d'éligibilité au Conseil supérieur des Français de l'étranger ; absence de mention de la durée du séjour pour être candidat - Art. 5 (p. 1612) : demande d'information de la part du Gouvernement sur l'interdiction de la propagande électorale à l'étranger - *Explication de vote sur l'ensemble* (p. 1615) : présidence de cette séance par M. Maurice Schumann, ancien ministre des affaires étrangères et ayant présidé le Conseil supérieur des Français de l'étranger.

Deuxième lecture [n° 323 (81-82)] - (12 mai 1982) - Art. 6 (p. 1919) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 de M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (vote par procuration).

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France** [n° 242 (81-82)] - (13 mai 1982) - *Discussion générale* (p. 2010) : analogie entre le projet en examen et le plan Aigrain : dimension régionale, échanges internationaux de chercheurs et d'étudiants, développement de la coopération entre le public et le privé, équilibre entre la recherche fondamentale et les recherches finalisées, place dans le budget civil de l'Etat - Colloque national sur la recherche et la technologie - Uniformisation des statuts des personnels de la recherche - Alignement des formations de troisième cycle sur celles des autres grands pays industrialisés - Rôle de l'université parmi les organismes de recherche à plein temps - Régionalisation risquant de disséminer les lieux de recherche - Remise en cause de la nouveauté des programmes mobilisateurs - Lacunes du texte en ce qui concerne l'information automatisée des chercheurs - (p. 2011) : publication scientifique souhaitable en français et en anglais pour une meilleure diffusion internationale - *Titre I* (p. 2016) : demande la réserve de l'amendement n° 1 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur, jusqu'à la fin de l'examen de l'ensemble des articles (modification d'intitulé : « Titre I - Dispositions générales »).

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** - *Deuxième lecture* [n° 329 (81-82)] - (25 mai 1982) - Art. 6 bis (p. 2215) : amendement voté en première lecture à la demande des sénateurs des Français de l'étranger - Attitude du secrétaire d'Etat plus dure que celle du ministre de l'urbanisme et du logement - Se déclare favorable à l'amendement n° 9 de M. Paul Pillet, rapporteur (possibilité pour un bailleur établi hors de France de résilier le contrat de location en vue de reprendre le logement pour l'habiter lui-même lors de son retour en France).

- **Projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger** - *Nouvelle lecture* [n° 345 (81-82)] - (25 mai 1982) - Art. 3 (p. 2236) : sérieuses anomalies dans le découpage des circonscriptions - Délimitation des zones et circonscriptions - Répartition des sièges de délégué - Nombre de délégués passant de 99 à 137 - Nombre de délégués pour l'Amérique latine maintenu à neuf malgré l'augmentation du nombre des délégués - Souhait que les données géographiques, historiques, économiques, humaines soient prises en considération - Acceptation du tableau de répartition des sièges pour les élections de cette année afin de ne pas modifier les conclusions de la commission mixte

paritaire - Importante considération à prendre en compte lors de son réexamen - Art. 7 (p. 2238) : injustice du scrutin à la proportionnelle dans le cas de deux sièges à pourvoir - Nécessité que toutes les communautés françaises soient représentées - Système peu satisfaisant - Souhait que les représentants soient vraiment des Français de l'ensemble des différents pays - Grandes régions du monde, pays entiers éliminés de la représentation - Se déclare favorable à l'amendement n°1 de M. Léon Jozeau-Marigné, rapporteur (élection au scrutin majoritaire à un tour dans les circonscriptions qui ont droit à un ou deux sièges, élection à la représentation proportionnelle suivant la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel dans les circonscriptions qui ont droit à trois sièges ou plus).

- Question orale avec débat : manuels scolaires - (1^{er} juin 1982) - (p. 2407) : Sénat opposé à l'interprétation donnée de la loi d'orientation de l'enseignement de l'histoire - (p. 2408) : enseignement de l'histoire sur la base des programmes actuellement en vigueur ne permettant qu'un survol fragmentaire et imprécis de l'évolution historique - Manuels d'histoire devenus véritables livres d'images en couleur comportant fort peu de texte - Place privilégiée réservée dans la plupart de nos manuels à l'Union soviétique - Nombreuses orientations des indications données aux élèves du cycle secondaire sur certains événements historiques récents - Etonnement des penseurs russes ayant quitté l'URSS devant la façon dont on enseigne l'histoire de leur pays en Occident - (p. 2409) : texte écrit par Soljenitsyne sur « le danger que fait courir à l'Occident son ignorance de la Russie ».

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - Suite de la discussion - (9 juin 1982) - Art. 25 (p. 2653) : son amendement n°67 : suppression de cet article relatif à l'exclusion de l'exonération de l'impôt sur les grandes fortunes pour les Français qui ont transféré leur domicile fiscal hors de France depuis le 2 octobre 1981 ; rejeté - Evasion fiscale - Commerce extérieur et expatriement pour raisons professionnelles - Conventions fiscales et souci d'éviter les doubles impositions - Territorialité.

- **Proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions du code du service national** [n° 375 (81-82)] - (23 juin 1982) - Après l'art. 3 (p. 3063) : son amendement n°2 : dispense du service militaire pour les jeunes gens français et de nationalité étrangère venant faire leurs études supérieures en France, s'ils ont accompli leur service obligatoire dans leur pays de résidence, ou s'ils ont obtenu un sursis d'incorporation au titre de ces études ; retiré.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - Suite de la discussion - (25 juin 1982) - Art. 55 (p. 3158) : sur l'amendement n°B-43 de M. Charles Pasqua, rapporteur (composition du conseil d'administration de la société nationale de programme), son sous-amendement n°B-320 : désignation par le Conseil supérieur des Français de l'étranger d'un administrateur au sein de ce conseil d'administration ; réduction du nombre des représentants du personnel ; retiré.

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** - *Nouvelle lecture* [n° 488 (81-82)] - (23 juillet 1982) - Discussion générale (p. 3789) : demande d'une seconde délibération refusée par le ministre - Favorable à la première partie de ce projet et à son article premier concernant le dialogue entre les travailleurs et le patronat, et opposé aux dispositions de la seconde partie.

- **Question au Gouvernement : diffusion d'instructions ministérielles** - (7 octobre 1982) - (p. 4381) : pratique en cours de développement : publication de circulaires ou instructions fondées sur des projets de loi votés par l'Assemblée nationale mais non approuvés par le Sénat : loi de décentralisation ; projet de loi relatif à l'élection des conseillers municipaux et modification de l'article L. 12 du code électoral sur le vote des Français établis hors de France et leur inscription sur les listes électorales de la métropole : circulaire du ministère des relations extérieures

à tous les postes diplomatiques français dans le monde - Etonnement des communautés françaises concernées - Ignorance des prérogatives du Sénat - Respect nécessaire par le Gouvernement des règles fondamentales de la démocratie.

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** [n° 494 (81-82)] - Suite de la discussion - (13 octobre 1982) - Art. 6 (p. 4526) : se déclare favorable à l'amendement n°19 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (vote des Français établis hors de France dans les communes de plus de 50.000 habitants).

Nouvelle lecture [n° 54 (82-83)] - (20 octobre 1982) - Art. 6 (p. 4685) : se déclare favorable à l'amendement n°12 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (inscription des Français de l'étranger dans des communes de plus de 50.000 habitants et pourcentage maximum de 2 % des électeurs inscrits) - Art. 7 (p. 4686) : se déclare favorable à l'amendement n°13 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (inscription en dehors des périodes de révision des Français établis hors de France ayant fait l'objet d'une radiation sur les listes électorales) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 4689) : attente des Français de l'étranger - Vote de ce projet modifié par le Sénat.

- **Procès-verbal** - (23 novembre 1982) - (p. 5680) : non participation de Mme *Jacqueline Alduy*, devenue sénateur des Pyrénées-orientales en remplacement de M. *Léon-Jean Grégory*, au vote du Sénat sur le projet de loi portant règlement de certaines conséquences des événements d'Afrique du Nord : volonté de Mme *Jacqueline Alduy* de ne pas siéger avant l'éloge funèbre de son prédécesseur, mais avis favorable aux amendements et à l'ensemble du projet de loi ayant donné lieu à des scrutins publics.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - Après l'art. 12 (p. 5753) : soutient l'amendement n°76 de M. Michel Miroudot au nom de la commission des affaires culturelles (impôt sur les grandes fortunes et exonération des immeubles classés monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques ; réduction de moitié de l'imposition lorsque seuls les parcs ou jardins sont ouverts au public).

Deuxième partie :

Temps libre - (27 novembre 1982) - En remplacement de M. *Roland Ruet*, rapporteur pour avis (jeunesse et sports) - (p. 5921) : faible part dans l'ensemble du budget de l'Etat de l'ensemble des ressources prévues pour la jeunesse, les sports et l'éducation physique, rappel du 1 % réclamé par le Sénat - Dépenses en capital ; crédits complémentaires pour de gros équipements ; augmentation des ressources du Fonds national pour le développement du sport (FNDS) - Urgence d'une politique globale en faveur des jeunes ; importante proportion des jeunes demandeurs d'emplois - (p. 5922) : rôle de coordination dévolu au ministère de la jeunesse et des sports ; faible augmentation des crédits attribués aux actions en faveur de la jeunesse - Stagnation des crédits en faveur de la vie associative - Pause dans l'effort de rénovation des centres de vacances - Crédits réservés aux offices franco-allemand et franco-québécois pour la jeunesse (OFAJ, OFQJ) - Proposition d'adoption des crédits pour la jeunesse - Faible augmentation de la dotation consacrée au sport - Diminution des crédits de l'animation sportive ; minime augmentation des subventions aux fédérations, ligues et clubs - Difficulté pour le Parlement de contrôler les ressources du FNDS - Retard pris par la France malgré le développement de la pratique sportive - Sport de haut niveau et intérêts commerciaux - Création de postes de conseillers techniques - Sections sport études ; contrats de préparation aux prochains jeux

olympiques - Comparaison de la culture « en veston rose » et du sport « en manteau de bure » - Avis défavorable au vote des crédits réservés au sport et aux activités physiques et de loisir - (p. 5932) : *en son nom personnel* : régression en francs constants des crédits affectés à l'OFQJ, rappel de sa qualité de sénateur représentant plus particulièrement les Français du continent américain et de président du groupe d'amitié France-Québec du Sénat - Risque de licenciements du personnel - Conséquences sur le nombre des échanges de jeunes entre le Québec et la France - Nécessité de réajuster les crédits de l'OFQJ en raison du caractère bilatéral des accords conclus - Intérêt du monde francophone - Rappel de la 110^e proposition de M. François Mitterrand, candidat à la présidence de la République, sur les relations entre le Québec et la France - Examen des crédits - Etat B (p. 5946) : intervient au nom de M. Paul Séramy, sur le prélèvement sur le produit du pari mutuel urbain (PMU).

Défense et service des essences - (29 novembre 1982) - (p. 5999) : durée du service national et prévision de révision du code du service national - Situation des Français de l'étranger nés à l'étranger, donc double nationaux - Relations avec les pays d'Amérique latine avec lesquels il n'y a pas d'accords de réciprocité ; exemple du Mexique.

Culture - (1^{er} décembre 1982) - Examen des crédits - Etat B (p. 6127) : action internationale du ministère de la culture ; obscurité quant à l'affectation des crédits - (p. 6128) : projet de création d'une maison des cultures du monde ; attention portée aux pays méditerranéens et intérêt des autres continents - Rôle de la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques - Centres culturels français à l'étranger ; alliances françaises - Cas des Français établis hors de France - Stagnation des crédits du Fonds culturel du livre : diffusion du livre français à l'étranger ; dévaluation et coût des exportations ; commerce extérieur.

Education nationale - Suite de la discussion - (4 décembre 1982) - Examen des crédits - Etat B (p. 6285) : crédits des bourses scolaires des Français de l'étranger, transférés pour 1983 au ministère des relations extérieures - Faiblesse de l'accroissement des subventions aux écoles françaises de l'étranger ne couvrant pas l'inflation des prix et les frais de fonctionnement des écoles - Lettre du candidat François Mitterrand en date du 10 avril 1981 rappelant : « l'égalité des droits entre les Français et la solidarité nationale sont des principes intangibles : l'enseignement doit être gratuit pour tous les enfants français » - Profonde déception des Français de l'étranger et ressentiment d'autant plus vif que les espérances avaient été grandes - Interprète du vœu du Conseil supérieur des Français de l'étranger demandant une augmentation des crédits destinés à l'enseignement français à l'étranger - Art. 73 (p. 6289) : commission des affaires culturelles ne pouvant émettre d'avis sur cet amendement pour lequel elle n'a pas été saisie - Après l'art. 75 (p. 6290) : se déclare favorable à l'amendement n° 161 de M. Alain Savary, ministre (article additionnel relatif à la réservation d'emplois d'enseignants de l'enseignement supérieur en faveur d'enseignants non titulaires de l'enseignement supérieur chargés de fonctions d'enseignement supérieur en coopération) - Amendement dans la ligne des positions antérieures de la commission des affaires culturelles.

Relations extérieures - (7 décembre 1982) - (p. 6432) : enseignement français à l'étranger - Création d'une direction du français par décret du 27 juillet 1982 ; promotion de la langue française à l'extérieur ; compétence pour tout ce qui concerne l'enseignement à l'étranger selon les programmes français et organisation de la scolarité des enfants français à l'étranger - Désaisissement du ministère de la coopération de sa compétence en matière d'enseignement français à l'étranger, dans tous les pays francophones d'Afrique, au sud du Sahara et dans l'Océan Indien ; nombre des établissements d'enseignement français - Montant des crédits et nombre des personnels - Ressources du Fonds d'aide et de coopération (FAC) - Insuffisance des

investissements - (p. 6433) : collaboration entre l'administration et l'Association nationale des écoles françaises de l'étranger (ANEFE) ; possibilité d'emprunts garantis par l'Etat par l'intermédiaire de l'ANEFE - Modalités de transfert des fonds du FAC - Création de postes d'enseignants et vœux du Conseil supérieur des Français de l'étranger ; nouvelle interruption de cette politique de redéploiement - Situation des recrutés locaux ; prise en charge partielle ou totale par l'Etat des rémunérations - Bourses scolaires pour les enfants français de l'étranger ; gestion par la direction des Français de l'étranger ; insuffisante évolution de cette ligne budgétaire : concertation en vue de répartir les bourses de façon équitable - Réorganisation de l'enseignement français à l'étranger et décrets du 7 octobre 1982 ; convention des établissements français de l'étranger avec l'Etat - Administration des écoles et compétence des conseils d'établissement - (p. 6434) : financement et responsabilités des conseils d'administration ; demande des informations au Gouvernement - Attente d'un décret réglementant le financement de l'enseignement français à l'étranger - Création d'un Conseil de l'enseignement français à l'étranger : composition de ce conseil ; mise à l'écart des élus et d'un certain nombre d'associations telles l'Alliance française ou l'ANEFE - Attente par le Conseil supérieur des Français de l'étranger d'un élargissement du Conseil de l'enseignement français à l'étranger, afin de le rendre plus représentatif - Possibilité de prise en charge du traitement des enseignants recrutés locaux - Accroissement des bourses scolaires - Attente de la gratuité de l'enseignement promise par M. François Mitterrand, candidat à la présidence de la République le 10 avril 1981 - Budget de 1983, budget de rigueur - Insuffisance de l'évolution des crédits consacrés aux relations culturelles extérieures ; prélèvement pour le gaz algérien - Réduction du budget de la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques (DGRCST) - Demande des informations au Gouvernement.

- **Projet de loi d'orientation des transports intérieurs** [n° 50 (82-83)] - Suite de la discussion - (14 décembre 1982) - Rappel au règlement (p. 6840) : réfute les propos de M. Pierre Noé relatifs à la parodie de démocratie au sein de cette assemblée - Conditions de travail - Importance du nombre de débats - Pratique de la démocratie en toute honnêteté et toute conscience - Art. 43 (p. 6866) : nouveau statut pour la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) - Prééminence accordée à un syndicat - Contraintes nouvelles pour les transports routiers - Transport fluvial et création d'une Chambre de la batellerie artisanale et d'un Office national de la navigation - Chapitre VI ; absence de programmation pour les transports aériens - Orientations et directives - Substitution d'une autorisation donnée par l'autorité administrative à l'autorisation jusqu'à présent accordée par le ministre chargé de l'aviation civile ; demande des informations sur cette autorité administrative - S'interroge sur la signature de conventions entre l'entreprise et l'Etat relatives à la consistance générale et aux conditions de fonctionnement et de financement des services réguliers - Contrôle de la croissance générale des conditions de fonctionnement et de financement des compagnies - Homologation administrative pour les programmes d'exploitation, les conditions de transport et les tarifs - Prise en main totale des transports aériens - Caractère fondamental des changements renvoyés au domaine réglementaire - (p. 6867) : renvoi de la plupart des dispositions de cet article devant le Conseil d'Etat et domaine réglementaire - Organisation des transports aériens et nécessaire précision de l'orientation de cette réorganisation - Politique des transports - Avantages de la SNCF - Efforts accomplis pour le train à grande vitesse (TGV) - Construction d'Airbus - Absence de démocratisation des transports aériens - Vote défavorable à l'article 43.

- **Question au Gouvernement : discours de Mexico** - (16 décembre 1982) - (p. 6971) : discours du ministre de la culture aux assises de l'UNESCO à Mexico pendant l'été 1982 - Citation de Cuba en exemple - Prisonniers politiques à Cuba : Pierre Golendorf, Armando Valladares - (p. 6972) :

attaques du ministre contre le prétendu impérialisme financier et intellectuel des Etats-Unis d'Amérique - Audiovisuel et création - Défense des libertés.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 130 (82-83)] - (16 décembre 1982) - Après l'art. 22 (p. 7018) : son amendement n° 6 : modification de l'article 51 de la loi de finances rectificative pour 1964 relatif à la possibilité pour l'Etat d'accorder sa garantie aux emprunts émis par des associations à caractère national pour financer la construction et l'aménagement de locaux d'enseignement : adjonction de la possibilité d'acquisition de ces locaux ; adopté - Rôle de l'Association nationale des écoles françaises de l'étranger et (ANEFE) de la commission interministérielle compétente.

HENRY (André), ministre du temps libre (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1787].

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

n° 187 de M. Léon Jozeau-Marigné : **tribunaux administratifs** (tribunaux administratifs : suppression de la franchise postale du courrier) (23 avril 1982) (p. 1341, 1342).

n° 179 de M. Pierre Vallon : **tourisme** (rôle de l'agence nationale pour l'information touristique) (23 avril 1982) (p. 1342, 1343).

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : étalement des vacances** - (23 avril 1982) - (p. 1345) : réponse à la question de M. *Pierre Vallon* au sujet de la proposition de loi sur les comités régionaux de tourisme - Dans le cadre de la politique de décentralisation, nécessité d'adopter rapidement ce texte - Réponse au problème de l'étalement des vacances dans le cadre d'une politique d'aménagement du temps - Situation inquiétante de la branche du tourisme du fait d'une excessive concentration des périodes de vacances - Accentuation de ce phénomène dans les prochaines années du fait de l'amélioration du niveau de vie et de la création du chèque vacances - Conséquences positives de l'étalement des vacances : création de nombreux emplois ; diminution de la précarité des emplois existants ; augmentation des devises apportées par le tourisme à notre économie ; meilleure rentabilité des équipements lourds - Syndicats d'enseignants favorables à une réforme du calendrier scolaire : diminution des vacances d'été au profit des vacances d'hiver - Causes véritables de la concentration des vacances : fermeture en août des entreprises industrielles ; habitudes des Français difficiles à combattre - Partenaires sociaux favorables à un maintien en activité des entreprises pendant l'été - (p. 1346) : progrès enregistrés pour 1982 - Discussion en cours avec la branche de la métallurgie et de l'automobile - Avec l'accord de M. Jean Auroux, ministre du travail, concertation départementale entre les partenaires sociaux - Problème posé au niveau de chaque entreprise par les confédérations syndicales - Sensibilisation de l'opinion par la Confédération française des industries du tourisme (COFIT) - Réponses aux besoins de personnel de remplacement : création de contrats pluriannuels ; embauche de jeunes travailleurs comme stagiaires ; utilisation des contrats de solidarité - Convention d'étalement signée dans chaque entreprise - Exemple donné par les cinq groupes nouvellement nationalisés - Mesures en faveur des fonctionnaires - Domaine ne ressortissant ni du pouvoir législatif ni du pouvoir exécutif - Soutien nécessaire de l'action du Gouvernement par les partenaires économiques et sociaux et les élus.

- **Question orale avec débat : instauration du chèque-vacances** - (23 avril 1982) - (p. 1347) : création du chèque

vacances par l'ordonnance du 26 mars 1982 prise dans le cadre de la loi du 6 janvier 1982 - Union coopérative de chèques vacances créée en 1971 - (p. 1348) : dans l'entreprise, attribution des chèques vacances négociée entre les salariés et les employeurs - Possibilité de relever le plafond d'attribution - Versement possible des aides attribuées par les organismes à caractère social sous forme de chèques vacances - Contribution de l'employeur - Rôle du comité d'entreprise - Composition, organisation et fonctionnement de l'établissement public émetteur de chèques vacances fixés par décret ainsi que les conditions d'agrément des prestataires de services - Tourisme à vocation sociale : complément du tourisme commercial et professionnel - Collaboration du Gouvernement avec l'Union coopérative de chèques vacances - Bonifications au service de l'aménagement du temps des vacances et d'une meilleure utilisation de l'espace et des réalisations - Campagne de promotion du chèque vacances en direction des petites entreprises - Chèque vacances créateur d'emplois et générateur de développement économique - Possibilité d'un changement de vie pour les plus défavorisés.

- **Question orale avec débat : développement du tourisme fluvial** - (23 avril 1982) - (p. 1350) : importance du réseau navigable français - Développement du tourisme fluvial de plaisance - Divers obstacles rencontrés : vétusté et discontinuité de l'infrastructure des canaux de petit gabarit ; mode de gestion inadapté à la mise en valeur touristique des canaux ; réglementation en vigueur pour les bateaux trop contraignante - Problème posé par l'importante implantation des sociétés étrangères exploitant en France les circuits de tourisme fluvial - Etude du lancement d'un concours national tendant à favoriser la recherche et l'innovation dans la construction de bateaux par des constructeurs français - Actions déjà entreprises par le ministère du temps libre : en liaison avec les collectivités locales, mise en valeur des canaux et rivières à petit gabarit ; mission confiée au CECOREL pour l'étude et la mise en place d'un tourisme fluvial à vocation sociale - Réhabilitation souhaitable des voies d'eau comme moyen de découverte des arts et traditions populaires - (p. 1351) : à la demande du ministre des transports, récente mise en place d'une commission chargée d'étudier le problème des canaux et des rivières.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Temps libre - (27 novembre 1982) - (p. 5910) : temps libéré et démocratisation du loisir ; éducation populaire : chèque vacances ; tourisme associatif ; campagne « découverte de la France » ; projet de loi sur la promotion de la vie associative - Etude d'un statut référence pour les métiers de l'animation ; art et tradition populaire ; maisons du temps libre, Institut méditerranéen d'éducation populaire - Aménagement du temps en 1983 : campagne pour l'étalement des congés, réalisation à l'automne 83 des assises du temps de vivre ; augmentation du budget du ministère du temps libre malgré le contexte de rigueur ; abondements de crédits supplémentaires par les amendements du gouvernement adoptés à l'Assemblée nationale ; transferts budgétaires à l'éducation nationale - (p. 5911) : section commune ; directions régionales et départementales du temps libre et de la jeunesse et des sports ; personnel : titularisation des catégories C et D ; transfert de moyens budgétaires de personnel au ministère de l'éducation nationale - Section du loisir social : dotation budgétaire spécifique au bénéfice de l'aménagement du temps ; préparation des assises du temps de vivre, 9^e plan - Subventions : bourses du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP), aide au tourisme associatif - Crédits du Haut comité du loisir social, de l'éducation populaire et des activités de pleine nature à l'Institut national de l'éducation populaire (INEP) de Marly-le-Roi - Préparation de la loi sur la promotion de la vie associative - Statut des métiers de l'animation - Certificat d'aptitude à l'animation des activités de pleine

nature - Section équipement : rénovation des centres régionaux d'éducation physique et sportive et d'éducation populaire (CREPS), création de l'Institut méditerranéen de l'éducation populaire ; espaces de liberté en milieu urbain, substitués aux bases de plein air et de loisirs ; salles polyvalentes ; maisons du temps libre ; contrats nationaux avec les régions, contrats d'initiative régionale - Programme spécifique en faveur des handicapés, des économies d'énergie et des départements et territoires d'outre-mer - Cohérence de ce projet de budget - (p. 5941) : regret de la publication de lettres anonymes par des journaux, évoquée par M. *Paul Malassagne*, rapporteur pour avis - Communication à M. *Louis Boyer* de l'organigramme relatif au ministère du temps libre intitulé « une révolution tranquille » - En réponse à Mme *Hélène Luc*, rapporteur pour avis, difficulté de la formation des animateurs et stagnation des crédits - Exonération des associations de la TVA sur la presse : engagement pris par M. Pierre Mauroy au comité interministériel sur les problèmes de la presse des associations - Reprise à son compte de la demande d'exonération de la taxe sur les salaires des postes Fonjep - Recherche conjointe par le ministère du temps libre et le ministère délégué à la jeunesse et aux sports d'un statut pour les conseillers techniques de l'éducation populaire et les conseillers techniques sportifs, évoqué par M. *Stéphane Bonduel*, rapporteur spécial - Référence à l'article 5 de la loi sur la communication audiovisuelle en réponse à Mme *Hélène Luc*, rapporteur pour avis, sur l'accès des associations aux grands médias - (p. 5942) : incitation au regroupement d'associations pour constituer des radios locales d'initiative privée - Recherche sur la communication par télévision par câble dans le cadre des assises du temps de vivre préparatoires aux décisions du 9^e Plan en septembre 1983 - Maintien de l'indépendance et de la responsabilité des associations à travers les contrats de programme ; loi de promotion de la vie associative - Rénovation de l'INEP de Marly-le-Roi : mise en place du conseil de l'innovation - Hommage au travail de M. *Bernard Parmantier* sur l'aviation légère et populaire ; aéromodélisme, subvention pour les aéroclubs organisant une animation spécifique ; impulsion à l'industrie aéronautique ; orientation vers la construction d'ultra-légers motorisés (ULM) ; réglementation nécessaire - Réforme des CREPS : consultation avec le comité national olympique et sportif français ; répartition des actions entre le sport, l'éducation sportive et l'éducation physique ; disparition de la formation des professeurs adjoints d'éducation physique et formation continue des professeurs d'éducation physique - Chèques vacances ; ordonnance du 26 mars 1982 - (p. 5943) : souhait du réexamen des problèmes de l'exonération de la part patronale - Mise en place de l'agence nationale pour les chèques vacances - Réinvestissement de l'épargne populaire en faveur de la « pierre sociale » - Chèques vacances et incitation à l'étalement des vacances - Possibilité de vacances d'hiver offerte par la dissociation de la cinquième semaine de congés payés - Introduction dans la loi Auroux d'un amendement relatif aux discussions dans l'entreprise sur l'étalement des congés - Introduction dans le budget d'un crédit permettant de créer une mission à l'aménagement du temps - (p. 5944) : rôle de frein à l'étalement des vacances joué par les fermetures d'entreprises ; contraintes scolaires ; train-forum - Sondage, réalisé en 1979 sur les préférences des Français en matière de période de vacances - Choix à effectuer en matière de temps libéré ; difficulté des contrats de stations - Relation entre le secrétariat d'Etat au tourisme et le ministère du temps libre - Importance de l'effort à consentir en matière de promotion du tourisme, activité exportatrice évoquée par MM. *Paul Malassagne* rapporteur pour avis, *Georges Mouly* et *Jean Francou* - Plan de promotion touristique renforcé - (p. 5945) : développement du tourisme associatif, exemple de la région Nord Pas-de-Calais - Entrées de devises grâce au tourisme professionnel - Dépenses de tourisme : Fonds d'action touristique (FAT) et Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (FIDAR) : coordination au sein du comité interministériel - Vote de la proposition de loi créant les comités régionaux du tourisme

- Comités départementaux du tourisme - Renouvellement de la campagne « découverte de la France » évoquée par MM. *Georges Mouly* et *M. Marc Boeuf* - Encouragement au déplacement des vacanciers du littoral vers l'intérieur du pays - Examen des crédits - Etat B (p. 5948) : étalement des vacances - En réponse à M. Jean Chérioux : attente des associations du projet de loi en préparation.

HENRY (Marcel), sénateur de Mayotte (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer - (8 décembre 1982) - (p. 6488) : budget traduisant bien les difficultés particulières de Mayotte - Forte intégration dans la communauté nationale réclamée par tous - Régression des dotations prévisionnelles de Mayotte pour 1983 - Suspension de l'instruction du dossier du port de Longoni - Projet du même type aux Comores à Mutsamudu dans l'île d'Anjouan - (p. 6489) : interrogation sur les intentions gouvernementales pour une aide concernant la réalisation du port de Longoni - Problème des routes nationales à Mayotte - Progression du secteur productif nécessitant des équipements structurant - Inventaire foncier et réforme foncière, priorités du développement agricole - Nécessité d'une aide financière aux collectivités mahoraises - Souhait d'une extension de la dotation globale d'équipement (DGE) à la collectivité territoriale de Mayotte - Passivité et prudente expectative des services ministériels bouchant l'avenir mahorais - Motivations d'ordre politique - Volonté des Mahorais de rester français et sincère attachement de Mayotte à la France - Absence de visite du secrétaire d'Etat à Mayotte - Budget traduisant les hésitations du Gouvernement et approchant négativement les problèmes de Mayotte - Se déclare opposé à l'adoption du budget des DOM-TOM pour 1983.

Urbanisme et logement - (10 décembre 1982) - (p. 6622) : succès de l'opération d'amélioration de l'habitat mahorais entreprise en 1978 ; concertation ; respect de la culture traditionnelle ; utilisation de matériaux locaux ; procédures participatives palliant la faiblesse des ressources financières ; incidence économique ; formation professionnelle sur les chantiers de l'habitat : enseignement technique dispensé par de jeunes professionnels métropolitains, par des accords avec l'association des compagnons du tour de France et le département du Haut-Rhin - Demande de crédits permettant la poursuite et la consolidation de l'opération.

HERMENT (Rémi), sénateur de la Meuse (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la planification (1^{er} juillet 1982) (p. 3383).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la création

d'offices d'intervention dans le secteur agricole (23 septembre 1982) (p. 4168).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 85 (81-82)] modifiant la loi n° 77-771 du 12 juillet 1977 sur le contrôle des produits chimiques [n° 248 (81-82)] - **Produits chimiques et para-chimiques.**

Rapport fait, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 373 (81-82)] modifié par l'Assemblée nationale, modifiant la loi n° 77-771 du 12 juillet 1977 sur le contrôle des produits chimiques et l'article L. 231-7 du code du travail [n° 383 (81-82)] (10 juin 1982) - **Produits chimiques et para-chimiques.**

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 123 (26 mai 1982) (p. 2204) à Mme le ministre de l'agriculture : **exploitants agricoles (exploitants agricoles : revenu).**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture** [n° 150 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (14 janvier 1982) - **Art. 16** (p. 170) : son amendement n° II-61 : respect des compétences et attributions des collectivités territoriales ou personnes morales de droit public agissant dans le cadre départemental ; retiré - **Art. 21** (p. 182) : son amendement n° II-65, soutenu par M. Pierre Schiélé : commissaire de la République et représentation du Gouvernement dans le département ; adopté.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 77-771 du 12 juillet 1977 sur le contrôle des produits chimiques** [n° 85 (81-82)] - (14 avril 1982) - **Rapporteur** - **Discussion générale** (p. 1117) : mise en conformité du droit français avec une directive européenne - Historique de l'adoption de la loi du 12 janvier 1977 sur le contrôle des produits chimiques - Restrictions imposées à l'initiative du législateur par le processus d'élaboration du droit européen ; exemple de l'examen du présent projet - Conciliation entre l'importance économique de l'industrie chimique et la nécessaire protection de l'homme et de l'environnement ; substances vénéneuses - (p. 1118) : spécialités pharmaceutiques ; cosmétiques - Protection du milieu - Défense des travailleurs participant à la fabrication ou à l'utilisation de produits chimiques - Institution en mars 1981 d'un groupement interministériel des produits chimiques - Problème du secret industriel ; envoi avant la mise sur le marché de substances chimiques nouvelles, d'une déclaration et d'un dossier technique aux autorités nationales compétentes ; commercialisation dans tous les Etats membres de la Communauté européenne ; possibilité dans certains cas de non communication du contenu des dossiers à un autre Etat - Restriction du champ d'application de la loi française - Applicabilité de la procédure de notification pour les substances mises sur le marché après le 18 septembre 1981 - Conditions de réalisation de l'inventaire des substances mises sur le marché avant le 18 septembre 1981 - Existence de dérogations permanentes ou temporaires - Définition par la directive européenne de la mise sur le marché, de la livraison et de la mise à disposition à des tiers - Harmonisation des règles de protection et progrès pour l'environnement et la concurrence entre les producteurs européens - **Art. 1** (p. 1119) : son amendement de forme n° 2 ; adopté - Son amendement n° 3 : non application de la loi de 1977 à toutes les substances visées par un texte spécifique tendant à protéger l'homme ou son environne-

ment ; adopté - **Art. 2** : son amendement n° 4 de coordination ; adopté - (p. 1120) : s'oppose aux amendements de M. Raymond Dumont, n° 13 (déclaration et contrôle des substances chimiques mises sur le marché d'un Etat membre des Communautés européennes avant le 18 septembre 1981), n° 14 (suppression des dispositions de cet article sur la dispense accordée à l'importateur d'une déclaration si le produit importé a fait l'objet d'une mise sur le marché d'un Etat membre des Communautés européennes) et n° 16 (suppression des dispositions de cet article sur la possibilité pour le producteur ou l'importateur de substances chimiques ayant fait l'objet d'une déclaration régulière dans un Etat membre des Communautés européennes depuis au moins dix ans, de ne pas déposer un dossier technique à l'appui de sa déclaration) - **Art. 3** (p. 1121) : ses amendements de coordination n° 5 et n° 6 ; adoptés - **Art. 4** son amendement de coordination n° 7 ; adopté - **Art. 5** : son amendement de coordination n° 8 ; adopté - Son amendement n° 9 : obligation d'informer l'administration en cas de nouvelle utilisation de la substance résultant notamment de son incorporation à des préparations ; adopté - **Art. 6** : son amendement de coordination n° 10 ; adopté - **Art. 7** (p. 1122) : son amendement de coordination n° 11 ; adopté - **Art. 8** : son amendement de coordination n° 12 ; adopté - **Après l'art. 8** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de M. Michel Crépeau, ministre (non obligation de déclaration à un organisme agréé d'une substance nouvelle mise sur le marché national si elle a fait l'objet, dans un autre Etat membre des Communautés européennes, d'une mise sur le marché conformément aux règles nationales prises pour l'application des directives du Conseil des Communautés européennes).

- **Projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire** [n° 273 (81-82)] - (18 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 2096) : discipline et juridiction militaire - Impératif d'efficacité - Impossibilité pour les juges civils de connaître suffisamment la vie militaire pour l'apprécier - Intérêt de disposer en temps de paix de tribunaux permanents des forces armées (TPFA) pour éviter les excès en temps de guerre - Historique des tribunaux militaires - Compétence des neuf TPFA - Législation militaire des pays anglo-saxons - Interpénétration entre le code disciplinaire et le code de justice applicable à la fonction militaire ; référence à l'affaire Dreyfus - Justice militaire et limitation du pouvoir disciplinaire ; contrôle de la Cour de cassation - Evolution de l'organisation de la justice militaire et rapprochement avec les juridictions de droit commun - (p. 2097) : spécificité de l'armée et justice spéciale - Demande de prise en compte de la réalité quotidienne du fonctionnement de l'institution militaire - Intérêt de la justice et respect des traditions républicaines.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - (8 juin 1982) - **Art. 3** (p. 2601) : son amendement n° 31 : extension de la déductibilité de la taxe sur la valeur ajoutée au fuel utilisé par les agriculteurs ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution.

Suite de la discussion - (9 juin 1982) - **Art. 21** (p. 2649) : son amendement n° 36, soutenu par M. Pierre Lacour : extension du bénéfice de l'aide fiscale à l'investissement aux sociétés civiles d'exploitation agricole ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - (21 septembre 1982) - **Discussion générale** (p. 4010) : concertation réalisée par le Gouvernement avec les organisations professionnelles - Question de principe posée par le projet : rôle et place de l'Etat dans la détermination et la conduite de la politique agricole : responsabilités de l'Etat dans la négociation européenne de la politique agricole commune (PAC) - Réforme nécessaire des règlements communautaires - Conséquences sur l'économie agricole des deux dernières dévaluations du franc : renchérissement des coûts de production, incidence sur l'exportation ; solde globalement

négatif - Malaise des agriculteurs - (p. 4011) : création d'organismes par produit et risque d'incohérence de la politique agricole - Erreur de la notion de prix différenciés : rôle social ou rôle économique de la fixation des prix agricoles - Risque de conflit avec les instances communautaires : exemple du Fonds d'intervention et d'organisation des marchés des produits de la pêche maritime et de la conchyliculture (FIOM) - Dégradation du revenu agricole - Reconnaissance nécessaire du rôle des organisations professionnelles et interprofessionnelles du secteur agricole - Rôle du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire - Eclaircissements nécessaires sur l'incidence de la création des offices par produit, sur l'organisation des exportations - Protection de l'outil de travail et impôt sur la fortune - Problème des coûts de production - Imprécision du projet sur les conventions que passeraient les offices avec les collectivités locales - Loi de décentralisation - (p. 4012) : secteur de la production laitière et éclaircissement nécessaire sur la politique prévue en ce domaine - Création prévue de l'office du lait - Financement des offices : nécessité de subventions de l'Etat - Rôle actuel du Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (FORMA) et d'Interlait - Montants compensatoires monétaires et non dévaluation du franc vert - Erreur de la politique des prix différenciés - Commercialisation des produits laitiers : prédominance des grands circuits de distribution ; centrales d'achats ; industries de transformation - Détermination souhaitable de prix de seuil fondés sur le paiement du prix indicatif au producteur - Eclaircissements attendus du Gouvernement.

Suite de la discussion - (22 septembre 1982) - **Art. 1** (p. 4074) : sur l'amendement n° 6 de M. Michel Sordel, rapporteur (nouvelle rédaction du premier alinéa relatif à la finalité des offices), son sous-amendement n° 123, soutenu par M. Jean Cluzel : réaffirmation de la responsabilité essentielle de la puissance publique ; adopté - **Art. 2** (p. 4080) : sur l'amendement n° 9 de M. Michel Sordel, rapporteur (prise en compte de l'évolution des coûts de production dans les prix ; rémunération des facteurs de production, du travail et du capital d'exploitation), son sous-amendement n° 126, soutenu par M. Marcel Daunay : réaffirmation de la prise en compte de tous les facteurs de production nécessaires à l'agriculture ; adopté - (p. 4086) : sur l'amendement n° 13 de M. Michel Sordel, rapporteur (développement des débouchés sur le marché intérieur et sur les marchés d'exportation par un encouragement aux produits de qualité et prise en compte des actions engagées par les organismes interprofessionnels gestionnaires d'appellations d'origine ou de labels agricoles), son sous-amendement n° 129, soutenu par M. Marcel Daunay (liaison avec les organismes à vocation générale ou spécialisée) ; adopté.

Suite de la discussion - (23 septembre 1982) - **Art. 3** (p. 4125) : son amendement n° 134, soutenu par M. Marcel Daunay : élection du président du conseil de direction et nomination du directeur ; retiré au profit de l'amendement n° 20 de M. Michel Sordel, rapporteur (composition du conseil de direction des offices) - **Art. 7** (p. 4134) : son amendement n° 138, soutenu par M. Marcel Daunay : information sur les importations pour l'ensemble de la profession ; retiré - **Art. 8** (p. 4139) : son amendement n° 140, soutenu par M. Jean Cluzel : suppression de la possibilité pour le Conseil de délibérer sur les projets de mesures réglementaires à caractère général relatives à l'organisation économique en agriculture ; rejeté - **Art. 11** (p. 4143) : son amendement n° 144, soutenu par M. Jean Colin : délai d'agrément des marchés physiques ; retiré - (p. 4144) : sur l'amendement n° 49 de M. Michel Sordel, rapporteur (conditions d'agrément des marchés de commercialisation), son sous-amendement n° 145, soutenu par M. Jean Colin : avis du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire ; adopté - **Art. 24** (p. 4162) : son amendement n° 158, soutenu par M. Maurice Prévotau : suppression de cet article relatif aux infractions et à l'extension du champ des investigations et

des catégories de fonctionnaires autorisées à y procéder ; rejeté.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6081) : diminution du budget de l'agriculture par rapport à 1982 - Démantèlement du ministère de l'agriculture représentant un acte politique grave - Importance des transferts - Absence de politique agricole globale en France - Importance de l'apport de l'activité agricole à la balance commerciale et à la balance des paiements - Retour du problème des montants compensatoires éliminés par le précédent gouvernement - Constatation d'un certain redressement dû aux conditions climatiques favorables à certaines productions - Détérioration des termes de l'échange agricole - Politique économique générale du pays allant à l'encontre des intérêts des agriculteurs - Progression des dépenses de fonctionnement, notamment des subventions attribuées aux offices et diminution des dépenses d'investissement tels que les crédits d'aménagement foncier - Problème de l'enseignement agricole libre et des maisons familiales rurales - Budget globalement insuffisant et mal distribué - Politique incompréhensible au regard de la situation actuelle du pays - Austérité cachant un budget de régression remettant en cause les bases mêmes de l'agriculture - Au nom du groupe UCDP, se déclare opposé à l'adoption du budget de l'agriculture pour 1983.

Plan et aménagement du territoire - (6 décembre 1982) - (p. 6341, 6342) : nécessité de la décentralisation et anomalie de l'augmentation des autorisations de programme du Fonds interministériel d'aménagement du territoire (FIAT) et du Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (FIDAR) - Transfert de responsabilités de l'Etat vers les collectivités locales et transfert de ressources - Contractualisation : inadaptation de la procédure des contrats à la décentralisation - Aberrations de ce budget : crédits de rémunération de certains collaborateurs des organisations syndicales ; danger de l'intervention de l'Etat en faveur de l'économie sociale - Réforme de la planification ; travaux de la commission nationale - Crédits d'études : rappel des observations de la Cour des comptes ; critique par la Cour de la création d'associations par la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) ; exemple de l'association pour la promotion industrielle de la région Languedoc Roussillon - Discours des gouvernements successifs sur l'aménagement du territoire et réalité d'un département en régression démographique comme la Meuse - (p. 6343) : nombre des chômeurs dans le département de la Meuse - Voyage du Premier ministre en Lorraine - Crise de Longwy et Pompey ; situation de l'entreprise nationalisée Tréfil Union ; plan de redressement et suppressions d'emplois prévues - Licenciements envisagés à la société Phénix - Difficultés des entreprises agro-alimentaires - Difficultés financières des collectivités locales ; diminution des concours de l'Etat - Mesures nécessaires en faveur de départements sous-industrialisés - (p. 6353) : qualité des interventions et réalité des problèmes locaux : licenciements dans le département de la Meuse.

HERNU (Charles), ministre de la défense (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1786].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire** [n° 273 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (19 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 2158) : égalité de tous les citoyens

français devant la justice pénale - Elaboration conjointe du texte entre le ministère de la justice et le ministère de la défense - Approbation des militaires sur ce texte - (p. 2159) : texte répondant à un double objectif : suppression d'un régime d'exception ; reconnaissance de la spécificité militaire - Protection des droits de la défense - Protection des droits des victimes - Importance de l'aspect stratégique militaire du projet en examen.

- **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention internationale pour la protection des obtentions végétales** [n° 368 (81-82)] - (23 juin 1982) - Discussion générale (p. 3055) : signature à Genève le 23 octobre 1978 de la convention internationale - Historique de cette convention et élargissement de l'union des Etats membres ; possibilités de dérogations - Droits de l'obtenteur d'une variété végétale nouvelle et octroi d'un brevet ou d'un titre de protection particulier - Protection par chaque Etat membre d'un certain nombre de genres et d'espèces - (p. 3056) : personnalité juridique de l'union - Maintien du conseil et du secrétariat général - Développement de la recherche agronomique en France - Référence à la loi du 9 juin 1970 - Liste des espèces végétales protégées en France.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Royaume de Belgique sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophes ou d'accidents graves** [n° 367 (81-82)] - (23 juin 1982) - Discussion générale (p. 3056) : signature d'une convention entre la Belgique et la France, le 21 avril 1981 - Secours et lutte contre l'incendie - Base juridique de semblables opérations et extension à l'ensemble du territoire des deux Etats - Protection civile - Régions frontalières - Envoi d'équipes de secours et simplification des formalités administratives pour le franchissement de la frontière - Aspects financiers de l'assistance - Compétence des ministres de l'intérieur des deux Etats, du représentant de l'Etat dans les départements frontaliers en France, et des gouverneurs des provinces frontalières en Belgique pour demander les secours et les mettre en oeuvre - Compétence des maires des communes frontalières en cas d'urgence.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord général de coopération entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire du Mozambique** [n° 334 (81-82)] - (23 juin 1982) - Discussion générale (p. 3057) : accession du Mozambique à l'indépendance le 25 juin 1975 - Resserrement des liens entre la France et le Mozambique - Signature de l'accord général à Maputo le 19 décembre 1981 - Grands principes du droit international - Participation de la France au plan de développement économique et social du Mozambique - (p. 3058) : enseignement de la langue française au Mozambique et envoi de professeurs - Institution d'une commission mixte - Statut de techniciens français en République populaire du Mozambique pour les experts et enseignants français envoyés en mission - Renouvellement par tacite reconduction de l'accord général de coopération.

- **Proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions du code du service national** [n° 375 (81-82)] - (23 juin 1982) - Discussion générale (p. 3060) : texte d'origine parlementaire - Assouplissement des modalités relatives à l'appel sous les drapeaux - Report d'incorporation supplémentaire pour les jeunes terminant un cycle d'études ou de formation professionnelle - Report d'incorporation pour les pharmaciens et les chirurgiens dentistes - Raccourcissement de la durée du service pour les jeunes exerçant une profession médicale ou paramédicale, ainsi que pour les scientifiques du contingent - (p. 3061) : application rapide de ce texte après son adoption par le Sénat - Améliorations de l'exercice du service national ; sécurité et défense - Coût des trente mesures concernant le contenu du service ; nomination de douze contrôleurs - Modifications au code du service national - Dépôt d'un projet de loi prochainement - Réduction de la durée du service pour les scientifiques du contingent - Absence de modification de la durée du service pour les appelés servant au titre de la coopération et de

l'aide technique - Demande le vote de cette proposition de loi - Préparation militaire et préparation militaire supérieure ; départementalisation ; décentralisation et amélioration de contenu - Coopération des personnels de réserve et d'active - Sociétés de préparation militaire ; contrats de renouvellement - Lancement du sixième sous-marin nucléaire « L'Inflexible » - Situation de crise et rappel des médecins, pharmaciens et dentistes de réserve - Art. 3 (p. 3062) : possibilité pour les appelés bénéficiaires d'une réduction du service à douze mois de souscrire un engagement de quatre mois supplémentaires - Après l'art. 3 (p. 3063) : demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Charles de Cuttoli (consultation du Conseil supérieur des Français de l'étranger ou de son bureau permanent pour déterminer les conditions d'appel différé au service national actif, les cas de dispense des obligations du service national actif) et de l'amendement n° 2 de M. Jacques Habert (dispense du service militaire pour les jeunes gens français et de nationalité étrangère venant faire leurs études supérieures en France, s'ils ont accompli leur service obligatoire dans leur pays de résidence, ou s'ils ont obtenu un sursis d'incorporation au titre de ces études).

- **Conclusions du rapport de M. Jacques Genton au nom de la commission des affaires étrangères sur les propositions de loi** [n° 88 (81-82)] de M. Jacques Genton et plusieurs de ses collègues, concernant la garantie du droit au travail et la protection de la seconde carrière des militaires retraités, et [n° 136 (81-82)] de M. Yvon Bourges et plusieurs de ses collègues, tendant à compléter la loi n° 72-662 du 13 juillet 1972 relative au statut général des militaires [n° 381 (81-82)] - (23 juin 1982) - Discussion générale (p. 3065) : droit à une seconde carrière - Problème des militaires contraints par leur statut de quitter l'uniforme dans la force de l'âge - Ordonnance sur la limitation des cumuls du 30 mars 1982 - Droit au travail et préambule de la Constitution - Caractère un peu restrictif de ce texte par rapport aux souhaits du Président de la République et du Gouvernement - S'en remet à la sagesse du Sénat pour ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Défense et service des essences - (29 novembre 1982) - (p. 5964) : potentiel de défense - Effort de changement dans les armées - Sécurité de la France et dissuasion - Annulations de crédits pour le budget de 1982 - Armée de l'air ; commandes de Mirage 2000 - Armée de terre ; reports de commandes ; poursuite des objectifs de la loi de programmation - Marine ; étalements de fabrication - Budget de la défense de 1983 ; réserve de régulation ; priorité aux forces nucléaires ; force océanique stratégique (FOST) et construction du missile M4 ; potentiel de frappe du sous-marin *L'Inflexible* - Développement de l'armement nucléaire tactique - (p. 5965) : avion Mirage 2000 « nucléaire » - Remplacement du Pluton par le Hadès - Modernisation des forces classiques ; équipement en blindés de l'armée de terre ; commande de deux corvettes anti-aériennes et de 30 Mirage 2000 pour l'armée de l'air ; études et développement des porte-aéronefs nucléaires - Etudes et recherches sur les matériels futurs ; recherche fondamentale - Etude des définitions du char futur ; phase de définition et de développement ; rôle du groupement industriel des armements terrestres (GIAT) - Coopération avec les pays européens - Importance des unités - Instruction et entraînement ; jours de sortie avec matériels et crédits de carburant - Terrorisme ; rôle de la gendarmerie ; création de postes de gendarmes d'active et transferts de l'armée de terre à la gendarmerie nationale - Logement des gendarmes - (p. 5966) : attribution d'une pension de réversion au taux de 100 % pour les veuves de gendarmes tués au cours d'une opération de police - Missions de l'armée de terre ; défense des frontières ; constitution d'une force d'hélicoptères anti-chars (FHAC) ; défense en surface du territoire national ; assistance rapide à l'extérieur - Projet de budget de 1983 et absence de réduction des effectifs militaires en France ou à l'extérieur

de la France - Vie dans les unités ; condition militaire ; modification du régime des punitions militaires ; voie de recours hiérarchique et réclamation auprès du ministre ; compétence des commissions régimentaires - Régime des reports d'incorporation - Adaptation du service national aux aspirations de la jeunesse et aux besoins de la défense ; situation des femmes militaires ; hiérarchisation du prêt ; rémunération des jeunes appelés volontaires pour un service prolongé au-delà de douze mois - Vertus des forces armées : disponibilité et unité - (p. 5984) : définition des gendarmes comme des militaires - (p. 5995) : en réponse à M. Jean Lecanuet, budget de la défense et nécessité politique, militaire et stratégique - Situation des effectifs - Volonté politique de défense de la France de la part du Gouvernement - Action de M. Valéry Giscard d'Estaing - Réunion d'un conseil de défense par M. François Mitterrand, Président de la République, le 30 octobre 1981 - Absence de conflits en France à l'heure actuelle - (p. 5996) : taux du budget de la défense par rapport au produit intérieur brut marchand (PIBM) - Achèvement de la loi de programmation militaire précédente par les budgets de 1982 et 1983 - Annulations de crédits pour le budget de la défense en 1982 et absence de remise en cause de la réalisation de la loi de programmation, en réponse à M. Jean Francou - Problème des autorisations de programme évoqué par MM. Jean Francou, Jacques Chaumont et Albert Voilquin - En réponse à M. Roger Poudonson, gestion en même temps des crédits et des autorisations de programme - Problème des forces nucléaires évoqué par M. Jacques Genton - En réponse à MM. Yvon Bourges et Jean Lecanuet, augmentation de crédits affectés aux forces nucléaires en 1983 - Remise en ordre de la nomenclature budgétaire - (p. 5997) : collectif budgétaire pour 1982 et incidences sur le budget de la défense - Défense opérationnelle du territoire et mission de la gendarmerie nationale - Intégration de l'indemnité de sujétions spéciales dans l'assiette de pension des gendarmes, en réponse à MM. Roger Poudonson et Emile Didier - Dette du ministère des postes et télécommunications (PTT) envers les armées - Problème du devenir de l'armée de l'air évoqué par M. Jacques Chaumont - Conflits intervenus en 1982 - Situation de l'industrie aéronautique évoquée par M. Albert Voilquin - Travaux préparatoires en vue de la définition de l'avion de combat futur - Etudes de l'armée de l'air - Construction des porte-aéronefs nucléaires, en réponse à M. Max Lejeune - (p. 5998) : modalités de gestion de la réserve de régulation - En réponse à M. Louis Longueue, fermeture de la caserne de Tulle et de l'école nationale technique des sous-officiers d'active (ENTESOA) - Augmentation de l'effectif total de la gendarmerie - Formation des gendarmes auxiliaires à Tulle et Melun - Avenir du 16^e régiment d'artillerie - Prévisions de carburants faites par MM. Modeste Legouez et Michel Manet - Intégration de l'indemnité de sujétions spéciales de police dans le calcul de la pension de retraite des gendarmes, évoquée par M. Michel Caldaguès - Financement de cette mesure par une majoration des retenues pour pension des personnels en activité - Amélioration sensible apportée à la situation des personnels de la gendarmerie - Doublement du taux de la pension de réversion des veuves de gendarmes tués au cours d'opérations de police - Réorganisation de la direction générale de la sécurité intérieure (DGSE) - Durée du service militaire et position du Gouvernement - (p. 5999) : protection, défense et sécurité de la France - Réforme du code du service national et problème des Français de l'étranger - Examen des crédits - Après l'art. 59 (p. 6001) : demande le retrait de l'amendement n° 135 de M. Jean Garcia (composition d'une commission tendant à harmoniser les situations des gendarmes et des personnels de police, notamment en ce qui concerne l'intégration progressive de la prime de sujétions spéciales dans le calcul des pensions de retraite ; composition de cette commission) - Après l'art. 63 bis : oppose l'article 40 de la Constitution aux amendements de M. Michel Caldaguès, rapporteur pour avis, n° 136 (intégration de l'indemnité de sujétions spéciales de police versée aux militaires de la gendarmerie dans le calcul de la

pension de retraite) et n° 137 (taux de pension des veuves de militaires de la gendarmerie tués en service fixé à 100 % de la pension de retraite accordée à leur maris).

- Question au Gouvernement, de M. Georges Mouly : arsenal de la manufacture d'armes de Tulle - (16 décembre 1982) - (p. 6969) : école de Tulle : installation d'élèves gendarmes auxiliaires - Industrie d'armement - Loi de programmation militaire - Budget de la défense - Loi de finances rectificative pour 1982 - Calendrier de fabrication - (p. 6970) : crédits d'équipement - Force océanique stratégique (FOST) ; chantiers navals - Groupement industriel des armements terrestres (GIAT) - Plan de charge - Commandes à l'exportation : chars AMX 40 et AMX 32 ; canon d'artillerie 155 tracté - Manufacture d'armes de Tulle ; plan de charge ; fusil Famas ; arsenal de Bourges ; exportations - Emploi.

- Question au Gouvernement, de M. Pierre Matraja : intégration de l'indemnité de sujétion des gendarmes - (16 décembre 1982) - (p. 6979) : extension de cette mesure aux gendarmes, au titre du budget de 1984 - Amélioration de la situation des personnels de la gendarmerie depuis mai 1981 - Mesures prises par le projet de loi de finances rectificative pour 1982 - Revendications des associations de retraités de la gendarmerie et recours à la notion de parité - Syndicats - (p. 6980) : distinction entre policiers et gendarmes - Evolution des effectifs de la gendarmerie - Gendarmes auxiliaires.

HERVE (Edmond), ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, chargé de l'énergie (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1786].

Puis ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de la recherche et de l'industrie, chargé de l'énergie (harmonisation avec la nouvelle dénomination du ministère de rattachement) [voir JO Lois et décrets 30 juin 1982, p. 2051].

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

n° 164 de M. Christian Poncelet : textiles (situation de la société Montefibre France) (7 mai 1982) (p. 1842, 1843).

n° 237 de M. Guy de La Verpillière : centrales nucléaires (centrale nucléaire de Golfech : avantages financiers pour la région Midi-Pyrénées) (28 mai 1982) (p. 2392 à 2394).

INTERVENTIONS

- Question au Gouvernement, de M. Pierre Vallon : indépendance énergétique de la France - (24 juin 1982) - (p. 3100, 3101) : diversification des sources d'énergie : pétrole, nucléaire, charbon - Contrats de fourniture de gaz.

- Projet de loi portant création du fonds spécial de grands travaux [n° 469 (81-82)] - (21 juillet 1982) - Discussion générale (p. 3741) : en réponse à MM. Jacques Descours Desacres et Paul Girod, contrôle par le Parlement de l'utilisation des fonds - Recours à l'emprunt sur le marché européen - En réponse à M. Yves Le Cozannet, déficit budgétaire ; création de rocadés ; prélèvement de crédits à l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie - En réponse à MM. Robert Laucournet, Stéphane Bonduel et Paul Jargot, absence d'antinomie entre ce fonds et la décentralisation - Concertation avec les régions et les collectivités locales - Economies d'énergie et pouvoir de décision - (p. 3742) : rôle des délégations régionales de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie ; composition du conseil d'administration de cette agence - Définition très extensive de la notion de ville - Contrôle parlementaire et présentation d'un rapport annuel - Art. 1 : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de M. Josy

Moinet, rapporteur (définition du fonds spécial de grands travaux : établissement public national de caractère administratif) - (p. 3743, 3744) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Josy Moinet, rapporteur (mission du fonds spécial de grands travaux dans les domaines des infrastructures des transports publics, de la circulation routière et de la maîtrise de l'énergie) - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 7 de M. Auguste Chupin, rapporteur pour avis (aménagement rural) - Après l'art. 1 : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de M. Josy Moinet, rapporteur (précision des ressources du fonds spécial de grands travaux) - Art. 3 : s'oppose à l'amendement n° 8 de M. Auguste Chupin, rapporteur pour avis (recours par le fonds spécial de grands travaux à l'emprunt bénéficiant de la garantie de l'Etat) - Art. 4 (p. 3745) : demande le retrait de l'amendement n° 4 de M. Josy Moinet, rapporteur (conditions de contribution du fonds à la réalisation de travaux d'équipement et conditions de versement des fonds de concours) - Art. 5 (p. 3747) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Josy Moinet, rapporteur (composition du conseil d'administration du fonds spécial de grands travaux) - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 10 de M. Raymond Poirier, soutenu par M. Louis Jung (représentation de quatre délégués des collectivités territoriales) - Après l'art. 5 : accepte l'amendement n° 6 de M. Josy Moinet, rapporteur (rapport gouvernemental sur la gestion du fonds).

- **Question orale avec débat : plan de fermeture d'unités de raffinage** - (12 octobre 1982) - (p. 4463) : politique énergétique définie par le Gouvernement et approuvée par l'Assemblée nationale en octobre 1981 - Diminution des consommations de pétrole à usage énergétique prévue par le programme d'indépendance énergétique - Meilleure maîtrise de nos consommations - Utilisation du charbon et du nucléaire - Nécessité d'une adaptation de notre outil de raffinage, impliquant la fermeture de certaines plates-formes de raffinage - Dispositions arrêtées par le Gouvernement en avril 1982 pour la réalisation des adaptations - Mise en place d'un nouveau régime de prix depuis le 1^{er} mai 1982, reposant sur une formule équitable automatique et publique, publiée au *Journal officiel* - Engagements des sociétés de raffinage auprès du Gouvernement concernant le reclassement des travailleurs dont les postes seront supprimés - (p. 4464) : consultations relatives aux fermetures des plates-formes de Dunkerque, Hauconcourt et Valenciennes - Construction à Lavéra d'un craqueur catalytique - Absence de demande de fermeture de la raffinerie d'Herrlisheim - Raffinerie de Reichstett complétée par une unité de distillation sous vide et par un craqueur catalytique, la rendant extrêmement compétitive - Nécessité pour l'adaptation de l'industrie française du raffinage de fermeture de plates-formes et d'une accélération de l'investissement industriel - Appareil de raffinage français souffrant d'une surcapacité de production et d'une inadéquation par rapport à notre politique commerciale - Fermetures obligatoires et suppression d'emplois, création d'emplois nouveaux aboutissant à un équilibre général.

- **Question au Gouvernement, de M. Pierre Vallon : industrie automobile** - (4 novembre 1982) - (p. 5112) : excuse l'absence de M. Jean-Pierre Chevènement - Concurrence internationale - Taux de pénétration du marché français - Reprise de la production et des exportations - Solde de la balance commerciale de la branche automobile - Consommation de carburant - (p. 5113) : effort de productivité - Création de l'Institut de développement des composants automobiles (IDICA) ; rôle de l'Institut de développement industriel (IDI) - Emploi - Economies d'énergie.

- **Question au Gouvernement, de M. Georges Mouly : plan jouet** - (4 novembre 1982) - (p. 5117) : caractéristiques de l'industrie française du jouet : petites et moyennes entreprises (PME) ; faible compétitivité - Taux de pénétration du marché national par les importations - Nécessité d'améliorer la recherche, l'innovation et la

commercialisation - Opérations de restructuration - Sauvetage des sociétés Jouef et Bella - Recherche d'une structure collective ; concertation entre les représentants de la profession et le ministère de la recherche et de l'industrie.

- **Question au Gouvernement, de M. Jacques Thyraud : situation de la société Matra automobiles** - (4 novembre 1982) - (p. 5118) : filiale des sociétés Matra et Peugeot - Nombre de personnes employées à Romorantin - Diminution de la production - Pertes financières - (p. 5119) : baisse de la conjoncture automobile et répercussion sur la vente des marques Peugeot et Talbot - Plan de charge - Contact entre Matra automobiles et les groupes Peugeot SA et Renault.

- **Question au Gouvernement, de M. Richard Pouille : implantation de la société Computer Vision** - (4 novembre 1982) - (p. 5119) : dépôt par cette société d'une demande d'autorisation d'investissement sur le pôle technologique de Nancy Prabois - Créations d'emplois prévues - Développement ultérieur - Avis favorable du ministère de la recherche et de l'industrie - Décision finale du ministre de l'économie et des finances.

- **Question au Gouvernement, de M. Henri Belcour : fonderies d'aluminium** - (4 novembre 1982) - (p. 5121) : nombre de personnes employées par les fonderies Montupet à Ussel - Dépendance de cette société à l'égard de l'industrie automobile et répercussion de la baisse d'activité de Renault et Peugeot - (p. 5122) : difficultés de la société Merlin Gérin et proposition de reprise du groupe américain Alcoa - Pertes d'exploitation des fonderies de Montupet ; diminution du plan de charge ; urgence d'une intervention - Rôle du Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI) - Négociations avec les constructeurs automobiles - Vulnérabilité des industries sous-traitantes en cas de crise économique ; responsabilité des groupes nationalisés ou privés donneurs d'ordres : répartition de la charge de travail.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)]**.

Deuxième partie :

Recherche et industrie - (10 décembre 1982) - (p. 6636) : débat parlementaire sur l'énergie du 7 octobre 1981 - Nécessité d'atteindre l'indépendance énergétique - Mise en place d'un groupe long terme-énergie pour préparer le IX^e plan - Politique d'information et de consultation ; acceptation de la politique nucléaire - Consommation : maîtrise de l'énergie au niveau des biens d'équipement produits ; consommation industrielle ; mise en place par Electricité de France de tarifs à usage industriel - Création par un décret du 13 mai 1982 de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie ; fusion de l'Agence pour les économies d'énergie, du Comité géothermie et de la Mission nationale pour la récupération de la chaleur ; dotations budgétaires ; crédits de recherches ; aides aux investissements - (p. 6637) : diversification de l'approvisionnement ; baisse de la consommation de pétrole ; adaptation de l'industrie du raffinage - Inventaire des ressources françaises d'hydrocarbures ; forage off shore au sud de Marseille ; techniques de récupération assistée ; exportation de l'industrie parapétrolière ; dotation du Fonds de soutien aux hydrocarbures - Opérateurs nationaux et opérateurs internationaux - Contrats signés avec l'Algérie et l'Union soviétique - Rôle d'avenir du charbon : augmentation des moyens mis à la disposition des Charbonnages de France ; reprise des investissements ; exemple de la première phase de développement de la Houve en Lorraine ; subvention budgétaire d'exploitation - Intérêt de l'utilisation du charbon dans le secteur sucrier - Evolution du programme nucléaire - Pénétration de l'électricité - (p. 6638) : énergies locales dites nouvelles ; plans énergétiques régionaux - Politique énergétique au service de l'économie de la France et de sa mission dans le monde.

Recherche et industrie - Suite de la discussion - (11 décembre 1982) - (p. 6676) : confusion de concepts de

M. Jacques Descours Desacres concernant les notions de programmes d'exploitation et de contrats de plan relatifs aux questions charbonnières - Contrats de plan, une des expressions particulières et spéciales du IX^e Plan - (p. 6677) : confusion dans les chiffres cités par le rapporteur spécial - Construction de six tranches de centrales nucléaires décidées pour 1982 et 1983 - Prévion par les experts d'une multiplication par quatre ou cinq, d'ici la fin du siècle, du commerce international du charbon - Délai de sept à huit ans entre le moment où l'on décide de construire une centrale nucléaire et le moment de sa mise en marche - Réouverture d'un puits charbonnier demandant de quatre à cinq ans - Augmentation en 1981 d'un million de tonnes de la production par rapport aux prévisions des gouvernements précédents - Part du charbon s'élevant de 15 à 17 % dans le bilan énergétique à l'horizon 1990, et à 28 % pour la part de l'énergie nucléaire - Problèmes de l'approvisionnement en gaz - Contrat soviétique et avenant algérien constituant des actes juridiques dont l'élaboration avait été entamée avant mai 1981 - Souhait d'une diversification des approvisionnements en gaz - (p. 6678) : capacité de raffinage s'élevant à 140 millions de tonnes en 1981 et utilisée seulement pour 90 millions de tonnes - Baisse de l'utilisation de fuel lourd par EDF - Politique de réformes et de réadaptation ramenant le déficit mensuel du raffinage d'un milliard de francs à 150 millions de francs - Nécessité d'une réadaptation de l'outil de raffinage - Première phase d'essais de géophysique réalisée dans le périmètre Boulogne-Maubeuge par la société Total, en réponse à M. *Raymond Dumont* - Réalisation prochaine d'un forage à Epinay - Programme de carburants de substitution visant à produire à l'horizon 1990, 5 millions de tonnes - Charbon, élément de diversification, facteur d'emploi, moyen de développement industriel et facteur d'abaissement des coûts de revient et de recherche de l'équilibre de la balance extérieure - Exagération des chiffres du rapporteur pour avis concernant la surcapacité des stocks en matière de charbon - Nécessité d'un effort important de consommation du charbon dans le secteur industriel - (p. 6679) : pénétration souhaitable de l'électricité dans l'industrie - Utilisation des pompes à chaleur et de la récompression mécanique de vapeur - Avantage des « tarifs verts » - Mise en service en 1983-1984 de la première tranche de l'interconnexion des réseaux électriques entre la France et la Grande-Bretagne - France, opposée à toute demande de péréquation des tarifs de l'électricité entre les pays de la Communauté - Recommandation sur le principe de la vérité des prix - Nécessité de mener à son terme l'expérience Super Phénix - Entreprise nucléaire, affaire de la France et de la nation.

HOEFFEL (Daniel), sénateur du Bas-Rhin (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de nationalisation (29 janvier 1982) (p. 474).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de nationalisation (4 février 1982) (p. 535).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (11 juin 1982) (p. 2760).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (18 juin 1982) (p. 2959).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (20 juillet 1982) (p. 3699).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (23 juillet 1982) (p. 3785).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (28 septembre 1982) (p. 4197).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (1^{er} octobre 1982) (p. 4299).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (5 octobre 1982) (p. 4352).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales (13 octobre 1982) (p. 4537).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion (26 octobre 1982) (p. 4813).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (8 novembre 1982) (p. 5287).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires (17 novembre 1982) (p. 5532).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant organisation des régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion (21 décembre 1982) (p. 7176).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission spéciale sur le projet de loi [n° 384 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif au développement des institutions représentatives du personnel [n° 506 (81-82)] (21 septembre 1982) - Travail.

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel [n° 521 (81-82)] (29 septembre 1982) - Travail.

Rapport fait, au nom de la commission spéciale sur le projet de loi [n° 2 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, relatif au développement des institutions représentatives du personnel [n° 4 (82-83)] (5 octobre 1982) - Travail.

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 22 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires [n° 71 (82-83)] (27 octobre 1982).

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires [n° 105 (82-83)] (24 novembre 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires [n° 117 (82-83)] (2 décembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de nationalisation** [n° 198 (81-82)] - (3 février 1982) - Président de la commission spéciale - **Discussion générale** (p. 479) : conditions d'examen du texte - Travaux de la commission spéciale au Sénat et auditions - **Décision du Conseil constitutionnel** : conditions d'indemnisation des actionnaires des entreprises cotées et non cotées en bourse ; aliénation des biens d'État ; devenir des banques coopératives et mutualistes - Extension du champ des nationalisations à la Banque fédérative du crédit mutuel et problèmes de l'Alsace - Attente d'un projet de loi d'organisation - Protection du caractère spécifique du crédit mutuel.

- **Projet de loi portant statut des sociétés coopératives de banque** [n° 274 (81-82)] - (5 mai 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 1637) : projet de loi en examen instituant le statut des sociétés coopératives de banque - Loi de décembre 1981 excluant du champ des nationalisations les banques à caractère coopératif et mutualiste - **Décision du Conseil constitutionnel** de janvier 1982 - Banque fédérative du crédit mutuel, Banque française du crédit coopératif et Banque centrale des coopératives et des mutuelles, nationalisées par la loi du 11 février 1982 - **Projet de loi en examen** répondant à l'article 52 de cette loi - **Vote unanime** du texte, le 20 avril 1982, par l'Assemblée nationale - Trois banques coopératives et mutualistes exclues du champ des nationalisations à deux conditions : majorité du capital appartenant à des sociétés coopératives ou mutualistes ; moitié des concours consentis aux secteurs mutualiste et coopératif des collectivités publiques ou au secteur associatif - **Projet énumérant des dérogations** à la loi de 1947 portant statut de la coopération - **Commission des lois** souhaitant l'adoption rapide de ce projet de loi - **Questions soulevées** par le texte : soumission de ces sociétés à la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales ; augmentation de capital par apport en numéraire ou en nature ; participation du personnel à l'assemblée générale des sociétaires ; motif du refus d'agrément du président du conseil d'administration, du président du directoire ou du conseil de surveillance - (p. 1638) : problème de l'application au personnel de ce secteur de la convention collective des personnels de banque ; nature juridique du contrôle détenu par la société coopérative de banque ; agrément des statuts - Réponses précises souhaitées à ces diverses questions - (p. 1644) : remerciements au nom de la commission des lois pour les réponses apportées par M. Jean Le Garrec aux différentes questions posées - **Avis** de la commission des lois favorable à l'adoption du texte, sans modification.

- **Projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel** [n° 384 (81-82)] - (28 septembre 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 4178) : apport législatif des vingt dernières années en matière d'implantation des institutions représentatives du personnel : délégués du personnel ; comités d'entreprise ; sections syndicales d'entreprise - Rôle des institutions représentatives dans la mise en place de la politique contractuelle ; participation

aux expériences d'amélioration des conditions de travail - Problème du faible taux de syndicalisation des salariés français - Tradition du syndicalisme français et opposition avec la tradition syndicale d'Allemagne fédérale - (p. 4179) : aspects positifs du projet en examen - Risques présentés par les aspects inopportuns ou dangereux du texte : rôle disproportionné accordé aux syndicats ; notion de représentativité ; risque de hiérarchie parallèle - Situation exorbitante du droit commun conférée aux représentants du personnel : introduction de la politique dans l'entreprise ; liberté de circulation des délégués syndicaux et des délégués du personnel - Introduction d'éléments de cogestion étrangers à la nature de l'entreprise française : fonction de contrôle sur la gestion de l'entreprise confiée au comité d'entreprise - Disparition des seuils d'effectifs : suppression du seuil de 50 salariés pour la constitution de la section syndicale ; institution du délégué de site interentreprises - Charges nouvelles pour les entreprises : protection contre le licenciement et droit à réintégration ; moyens d'expertise donnés au comité de groupe ; subvention de fonctionnement du comité d'entreprise - Insuffisante prise en compte des caractéristiques des partenaires sociaux en France et de la diversité des entreprises et des branches professionnelles - (p. 4180) : contrôle de la gestion par le comité d'entreprise et diminution du rôle de l'encadrement - Politique économique et sociale du Gouvernement : blocage des prix et des revenus et dégradation de la situation financière des entreprises françaises ; exemple de l'industrie automobile ; concurrence internationale - Rôle de la politique conventionnelle - Amélioration possible des institutions existantes : création d'une délégation économique présidée par le chef d'entreprise ; groupes d'entreprises ; extension des commissions de formation aux entreprises de plus de deux cents salariés - Risque d'affaiblissement des entreprises françaises et de régression sociale - (p. 4181) : en réponse aux attaques de M. Hector Viron, réaffirme son indépendance d'opinion - **Question préalable** (p. 4193) : sa motion n° 1, tendant à opposer la question préalable ; adoptée - Action accomplie depuis vingt ans sur le plan législatif et par la politique conventionnelle - Caractère dangereux des dispositions du projet en examen : rôle disproportionné conférée aux organisations syndicales ; situation exorbitante du droit commun confié aux représentants du personnel ; introduction de la politique dans l'entreprise ; cogestion et fonction de contrôle du comité d'entreprise ; disparition progressive des seuils d'effectifs et méconnaissance de la diversité des entreprises selon leur taille ; charges nouvelles créées.

Nouvelle lecture [n° 2 (82-83)] - (5 octobre 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 4351) : adoption de la question préalable par le Sénat en première lecture - Absence d'accord de la commission mixte paritaire - Inconvénients de ce projet de loi ; immunité pénale des salariés après une grève ou une action syndicale ; versement rétroactif des indemnités lié au droit de réintégration des représentants du personnel ; présence de délégués syndicaux extérieurs à l'entreprise à une réunion de délégués de personnel ; notion de comité de groupe - Crise économique - Importance du dialogue social et poursuite de la politique contractuelle - Opposition à ce projet de loi - Demande l'adoption à nouveau de la question préalable - **Question préalable** : sa motion tendant à opposer la question préalable ; adoptée - (p. 4352) : avancée législative mais divergences entre le Gouvernement et le Sénat sur les moyens à utiliser - Progrès social et prise en compte du contexte économique international difficile.

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** [n° 494 (81-82)] - Suite de la discussion - (13 octobre 1982) - Art. 9 (p. 4527, 4528) : se déclare favorable à l'amendement n° 21 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (nombre des membres du conseil municipal et retour au projet de loi initial).

- **Projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi** [n° 31

(82-83)] - (19 octobre 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 4618) : abstention du groupe UCDP sur le texte de ce projet de loi et rappel du sens de cette abstention - Confirmation de la participation des sénateurs à la lutte contre le chômage par le prélèvement de 1 % sur leur indemnité.

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'inscription des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** - *Nouvelle lecture* [n° 54 (82-83)] - (20 octobre 1982) - Art. 4 (p. 4683) : se déclare favorable à l'amendement n° 8 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (fusion de différentes listes au second tour dans la proportion de leurs résultats respectifs au premier tour).

- **Projet de loi modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires** [n° 22 (82-83)] - (16 novembre 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 5476) : recrutement de l'Ecole nationale d'administration (ENA) ; diversification des origines sociales et du recrutement géographique - Ouverture sur l'extérieur de la haute administration française - Création d'un troisième concours à côté des concours interne et externe aux personnes ayant fait preuve de leurs compétences et de leur dévouement au service de l'intérêt général ; mandats locaux, responsabilités électives dans les organisations syndicales, associatives ou mutualistes - Avis de la commission sur la liste des personnes admises à concourir - (p. 5477) : modalités d'appréciation de la compétence et du dévouement au service de l'intérêt général ; composition du jury - Nature de la formation et classement de sortie - Intégration dans la fonction publique - Atteinte à deux grands principes constitutionnels français ; égalité d'accès aux emplois publics ; discrimination quant à la fonction professionnelle des responsables ; critère d'intérêt général ; égalité de traitement dans le déroulement de la carrière des fonctionnaires ; reconstitution partielle de carrière ; quota de postes réservés dans chaque corps pour les élèves issus du troisième concours - Remise en cause de la qualification dans la haute fonction publique ; risque d'un certain vieillissement - (p. 5478) : politisation de la haute fonction publique - Avantages du concours interne et du tour extérieur - Nécessaire amélioration de la préparation en province au concours d'entrée à l'ENA - Propose au Sénat l'adoption de la motion tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - **Exception d'irrecevabilité** (p. 5488) : sa motion n° 1, déposée avec M. Paul Séramy, rapporteur pour avis, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; adoptée - Violation du principe de l'égalité prévu dans l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : accès à la fonction publique ; droit de se présenter au troisième concours à l'ENA réservé à quelques catégories étroitement délimitées : exclusion des cadres du secteur privé et du secteur public et des adjoints au maire des villes de moins de 10 000 habitants par exemple - Inégalité introduite dans le déroulement de la carrière de la fonction publique - Quota fixé par le projet de loi pour les élèves issus du troisième concours et sortis de l'ENA - (p. 5493) : caractère révélateur du rejet de tous les amendements présentés en première lecture devant l'Assemblée nationale - Caractère non conforme à la Constitution des dispositions du projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Communication audiovisuelle - (2 décembre 1982) - (p. 6161) : séparation entre radio et télévision - Création d'une société régionale de radio-diffusion et de télévision ; exemple de l'Alsace - Mission d'information et de culture au service de la région - Moyens et objectifs - Participation au développement et au devenir d'une région - Nécessité absolue en Alsace - Exigence d'une véritable décentralisation.

Intérieur et décentralisation - (2 décembre 1982) - (p. 6190) : loi du 2 mars 1982 - Problème de la réalité de

la compensation financière des transferts de compétences et de charges de l'Etat vers les collectivités locales ; équipement routier ; entretien des monuments historiques ; construction de maisons de retraite ; équipement rural et agricole ; ramassage scolaire et établissements scolaires du premier degré ; risques financiers de la responsabilité économique des collectivités territoriales.

- **Projet de loi modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires** - *Nouvelle lecture* [n° 113 (82-83)] - (16 décembre 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 6965) : rejet par le Sénat de ce texte en première lecture - Modifications apportées par l'Assemblée nationale - Durée d'activité ; possibilités d'accès au troisième concours des fonctionnaires ayant exercé des responsabilités - Atteinte à la liberté d'accès à l'Ecole nationale d'administration (ENA) ; discrimination - (p. 6966) : discrimination au cours de la scolarité - Principe de l'égalité de traitement dans le déroulement de la carrière - Reconstitution de carrière et réservation d'un quota pour les élèves issus du troisième concours - Discrimination à l'égard des élèves issus du concours interne et du concours externe - Risque d'atteinte à la qualification et à l'indépendance de la haute fonction publique - Partis politiques et syndicats - Adaptation souhaitable du concours interne et amélioration du tour extérieur - Réforme de l'ENA - Décision de la commission des lois de proposer à nouveau l'adoption de l'exception d'irrecevabilité - **Exception d'irrecevabilité** (p. 6967) : sa motion n° 1, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; adoptée.

HUGO (Bernard, Charles), sénateur de l'Ardèche (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains (22 juillet 1982) (p. 3771).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 248 (JO Débats 28 mai 1982) (p. 2373) à M. le ministre de l'intérieur : recensement (défauts du dernier recensement) - Réponse de Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale (25 juin 1982) (p. 3165, 3166).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Environnement - (4 décembre 1982) - (p. 6300) : nécessité pour la France industrielle et urbaine d'une grande politique du cadre de vie - Inexistence de cette grande politique - Baisse des crédits de paiement du budget de l'environnement, l'un des plus défavorisés dans les arbitrages budgétaires - Politique de l'eau et existence de 4500 communes privées d'eau potable - Pollution des fleuves et des rivières constituant une menace grave et permanente pour la salubrité publique - Nécessité d'assurer la protection des captages d'eau et d'agir en coordination avec les autres ministères contre la pollution des eaux par les engrais à

base de nitrate - Incitation financière à la construction des stations d'épuration par les collectivités locales - (p. 6301) : opérations « rivières propres » rendant les eaux salubres et consolidant la renaissance de la flore et de la faune - Multiplication des contrats de rivière - Exemple de l'Ardèche, un des plus beaux fleurons du patrimoine naturel national - Politique de l'eau n'apportant aucun élément nouveau de nature à débloquent une situation en train de devenir critique - Véritable de l'environnement s'avérant rentable à terme grâce aux économies qu'elle entraînerait et aux emplois nouveaux qu'elle créerait - Abstention du groupe RPR sur l'adoption du budget de l'environnement pour 1983.

HUGO (Bernard, Michel), sénateur des Yvelines (C).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France (13 avril 1982) (p. 1085).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la planification (1^{er} juillet 1982) (p. 3383).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains (22 juillet 1982) (p. 3771).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation des transports intérieurs (14 décembre 1982) (p. 6873).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 258 (JO Débats 10 juin 1982) (p. 2663) à M. le ministre du travail : **conflits du travail** (situation d'une entreprise des Yvelines) - Réponse de M. Jean Auroux, ministre du travail (18 juin 1982) (p. 2967, 2968).

n° 263 (JO Débats 17 juin 1982) (p. 2858) à M. le ministre du travail : **conflits du travail** (conflit du travail à l'usine Talbot de Poissy).

Questions orales avec débat :

n° 20 (8 juillet 1981) (p. 824) à M. le ministre du temps libre : **tourisme** (développement du tourisme fluvial) - Discutée le 23 avril 1982 (p. 1348 et suivantes).

INTERVENTIONS

- **Question orale avec débat : instauration du chèque-vacances** - (23 avril 1982) - (p. 1347) : droit aux congés payés acquis par les travailleurs en 1936 - Rôle important joué par l'Union coopérative du chèque vacances - Graves insuffisances de l'ordonnance : caractère non obligatoire de la contribution de l'employeur ; plafond de ressources insuffisant ; non exonération des charges sociales pour la contribution complémentaire des salariés - Versement complémentaire des comités d'entreprise au financement patronal - Ambiguïté de l'importante participation patronale à l'établissement public d'émission de chèques vacances -

Meilleure coopération souhaitée des organismes coopératifs et mutualistes - Problème de l'habilitation de l'établissement émetteur à financer des équipements de tourisme et de loisirs - Risque de désengagement des pouvoirs publics en matière de développement du tourisme social.

- **Question orale avec débat : développement du tourisme fluvial** - (23 avril 1982) - (p. 1348) : question posée en juillet 1981 concernant le problème général du tourisme fluvial en France et son développement - Déclin permanent du réseau des voies d'eau navigables françaises - Conservation souhaitable de cette partie du patrimoine français pour ses valeurs foncières, architecturales, économiques et écologiques - (p. 1349) : intérêt des vacanciers pour les diverses formes de tourisme fluvial - Difficultés rencontrées : monopole des sociétés étrangères sur le tourisme fluvial français ; révision de la mise en valeur et de la gestion des voies d'eau locales par les collectivités territoriales - Rapport Cambau sur l'ensemble des problèmes concernant la concession de la gestion et de l'exploitation des voies navigables secondaires à des organismes publics - Révision de la réglementation en vigueur pour les bateaux trop contraignante - Importance des retombées économiques du tourisme fluvial - (p. 1350) : nécessité d'une promotion de la navigation fluviale de plaisance.

- **Projet de loi portant validation des nominations et avancements prononcés pour la constitution du corps des ingénieurs techniciens d'études et de fabrications [n° 293 (81-82)]** - (4 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2545) : validation des nominations et avancements prononcés pour la constitution du corps des ingénieurs techniciens d'études et de fabrications (ITEF) - Vote favorable du groupe communiste sur ce projet réglant la situation des personnels promus - Existence d'agents qualifiés lésés par le mode d'organisation des examens - Absence de prise en compte par le gouvernement précédent de l'avis de l'ensemble des organisations syndicales opposées à la constitution de ce corps et à la réforme entreprise du statut des techniciens d'études et de fabrications (ITEF) - **Projet de statut intersyndical** proposant l'intégration dans le règlement général du statut des fonctionnaires et préconisant l'existence d'un corps unique en deux grades - (p. 2546) : texte ne permettant pas les justes réparations auxquelles peuvent prétendre les personnels lésés lors de la constitution de ce corps - Souhait de voir envisagé par le Gouvernement, après communication du « rapport Picard », une nouvelle réforme plus équitable des corps des TEF et des ITEF.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82) [n° 409 (81-82)]** - **Suite de la discussion** - (29 octobre 1982) - **Titre II** - **Art. 17** (p. 4948) : son amendement n° A-264, soutenu par M. Jean Ooghe : désignation par le conseil général de personnes qualifiées pour siéger dans la commission de conciliation en matière d'élaboration de schémas directeurs et de plans d'occupation des sols ; devenu sans objet - **Art. 18** (p. 4951) : son amendement n° A-265, soutenu par M. Jean Ooghe : assistance technique du département pour l'étude et l'élaboration des documents d'urbanisme ; retiré.

Suite de la discussion - (2 novembre 1982) - **Titre II (suite)** - **Art. 20** (p. 4979) : son amendement n° A-266 : accord des conseils municipaux concernés pour l'établissement du périmètre des schémas directeurs ; devenu sans objet - (p. 4980) : son amendement n° A-267 ; devenu sans objet - (p. 4981) : se déclare opposé à l'amendement n° A-81 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (nouvelle rédaction de cet article) - **Art. 21** (p. 4983) : son amendement n° A-269 : adoption du projet de schéma directeur par délibération des conseils municipaux ; devenu sans objet - Sur l'amendement n° A-83 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (codification des modalités d'adoption du schéma directeur ; avis des personnes publiques consultées annexé au dossier mis à la disposition du public), se déclare favorable au sous-amendement rédactionnel n° A-376 de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat - **Art. 22** (p. 4986) : à propos de l'intervention des conseils

municipaux, ses amendements n° A-270 et n° A-271 ; devenus sans objet - **Art. 30** (p. 5008) : soutient l'amendement n° A-272 de M. Gérard Ehlers (fixation par décret en Conseil d'Etat des seules modalités d'élaboration des schémas d'utilisation de la mer, à l'exclusion de leur contenu) - **Art. 31** (p. 5012) : son amendement n° A-273 : retrait de délégation de compétence de la commune à l'établissement public ; devenu sans objet.

Suite de la discussion - (4 novembre 1982) - **Titre II (suite)** - **Art. 40** (p. 5133) : son amendement n° A-274, soutenu par M. Camille Vallin : modalités de retrait de la délégation de compétence d'une commune à l'établissement public ; devenu sans objet - **Art. 41** (p. 5134) : son amendement n° A-275, soutenu par M. Camille Vallin : consultation par la région des communes et des départements ; devenu sans objet.

— **Projet de loi portant réforme de la redevance pour création de locaux à usage de bureaux et à usage industriel en région d'Ile-de-France [n° 49 (82-83)]** - (10 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5362) : projet proposant la suppression en Ile-de-France de la redevance due pour la création de locaux industriels et le relèvement de la redevance due pour la création de locaux à usage de bureaux - Approbation des objectifs de ce projet : freinage de la désindustrialisation de la région parisienne ; aide à la décentralisation du secteur tertiaire ; rééquilibrage de la région parisienne - Souhait d'une aide du ministre afin de poursuivre la politique d'emplois nouveaux dans les villes nouvelles - Disparition de 400.000 emplois industriels en dix ans dans la région parisienne - Politique de désindustrialisation de l'Ile-de-France pour des raisons économiques et politiques - Nombreux exemples de transferts de la région parisienne vers la province dans l'industrie, la métallurgie, la chimie, la pharmacie, dans les emplois de bureau, d'administration et de service public - Pratique de la « décentralisation industrielle » par les patrons dans l'industrie - (p. 5363) : inquiétudes face à la décentralisation du tertiaire risquant d'accentuer le déclin de la région parisienne - Soutien au Gouvernement pour une reconquête du marché intérieur et une relance de la consommation intérieure - Création urgente en Ile-de-France d'un ensemble cohérent d'industries créatrices d'emplois - Désindustrialisation de la région parisienne nuisible à toute la province et à toute l'industrie nationale - Au nom du groupe communiste se déclare favorable au texte de ce projet dans la mesure où il ne sera pas déformé par les amendements - Regret d'une pénalisation sensible des activités de recherche - Procédure d'agrément donnant à la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) trop de pouvoirs au détriment de la région.

— **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Transports - (26 novembre 1982) - (p. 5831) : budget exemplaire : croissance dans la rigueur ; cohérence avec la politique économique et sociale du Gouvernement - Réformes de 1982 : financement partiel de la carte orange par les employeurs en région parisienne ; extension du versement transports en commun ; Fonds spécial de grands travaux - Loi d'orientation sur les transports intérieurs - Autorisations de programme et crédits de paiement ; crédits d'équipement et dépenses d'intervention - Dotation en capital à la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) - Dépenses de fonctionnement - Priorité au développement des transports collectifs et particulièrement des transports collectifs urbains - Sécurité routière : crédits d'investissement - Importance de l'infrastructure routière pour les villes nouvelles ; exemple de Saint-Quentin-en-Yvelines - (p. 5832) : inscription nécessaire au IXe Plan de la prolongation de l'autoroute A 12 jusqu'aux Essarts-le-Roi, pour désenclaver la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines ; route nationale RN 10 - Investissement du Port autonome de Paris pour l'aménagement du port de Limay ; retard de réalisation de la rocade et du deuxième

pont sur la Seine ; participation de l'Etat - Augmentation plus importante des tarifs de la SNCF en zone 5 que pour les zones 3 et 4 - Réanimation nécessaire des réseaux de banlieue à banlieue - Prise en charge partielle de la carte orange par les employeurs - Souhait des associations de tourisme social d'une réduction du péage sur les autoroutes pour les familles, lors des déplacements pour les congés annuels - Loi d'orientation pour les transports intérieurs - Vote favorable du groupe communiste sur ce budget.

Temps libre - (27 novembre 1982) - (p. 5930) : comparaison du projet de budget 1983 avec le budget 1982 - (p. 5931) : prise en compte des transferts en direction de l'éducation nationale, des contraintes budgétaires, des conséquences de la dotation globale d'équipement (DGE) dans le cadre de la décentralisation - Amélioration de l'exercice du droit aux loisirs et aux vacances pour tous en 1982 - Vote récent de la réforme des comités régionaux du tourisme, prévision de mesures en faveur du tourisme fluvial - Diminution des dépenses en capital et des autorisations de programme au détriment des infrastructures de tourisme - Regret de la priorité donnée au tourisme étranger - Stagnation des crédits du tourisme social malgré l'amorce d'un rééquilibrage - Avantage donné aux villages de vacances au détriment du camping caravanning ; crise des constructeurs français de caravanes - Mesures en faveur de la vie associative : abattement sur la taxe sur les salaires de postes au titre du Fonds de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep), Haut comité du loisir social, de l'éducation populaire et des activités de pleine nature, diplôme d'Etat d'animateur des activités de pleine nature - Interrogation du parti communiste sur le projet de réforme de la vie associative - Avantages attachés à la reconnaissance d'utilité sociale - Vote du budget par le groupe communiste.

Plan et aménagement du territoire - (6 décembre 1982) - (p. 6344) : rationalisation des structures et présentation des crédits - Planification et décentralisation - Economie sociale - Simplification des systèmes d'aide à l'aménagement du territoire ; primes à la localisation d'activités créatrices d'emplois ; insuffisance des subventions aux entreprises ; programme de restructuration des zones minières - Désindustrialisation de la région parisienne et suppression de la redevance industrielle en Ile-de-France ; anomalie de la taxation des établissements de recherche - Développement des villes nouvelles ; équilibre entre l'emploi et le logement ; équipements publics et aménagement routier - (p. 6345) : vote de ce budget par le groupe communiste.

— **Projet de loi d'orientation des transports intérieurs [n° 50 (82-83)]** - (13 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 6770) : importance du projet en examen - Première loi d'orientation dans le secteur des transports - Objectifs d'efficacité économique et sociale - Participation des transports à l'aménagement du territoire - Affirmation de notions-clés : droit au transport : priorité aux transports collectifs urbains et non urbains de personnes ; rattrapage par rapport aux transports individuels - Notion de service public des transports : prise en compte de tous les coûts économiques et sociaux - Transport de marchandises : complémentarité des différents modes et juste concurrence ; liberté de choix - Planification des infrastructures - Observations sur les divers secteurs : prise en compte du cabotage - Réforme de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) - Entreprise de démantèlement de la SNCF par l'ancien gouvernement ; méfaits du plan Guillaumat ; fermeture de lignes - Nouveau statut de la SNCF ; disparition des actionnaires privés ; groupe et filiales ; démocratisation du conseil d'administration ; comité central d'entreprise, comité central de groupe et comités décentralisés - Participation des cheminots - (p. 6771) : décentralisation des structures de la société - Régionalisation de la planification ferroviaire - Réglementation tarifaire - Assainissement financier et dotations en capital de 1982 et 1983 - Transports routiers : juste rémunération du transporteur ; prise en compte de tous les coûts ; conditions de travail et sécurité - Transport aérien : développement de la responsabilité des régions ; récent rapport sur le transport

aérien français ; relations entre Air France et Air Inter ; rôle et difficultés des compagnies régionales - Amendements des députés communistes pris en compte par le Gouvernement et absence d'amendements du groupe communiste au Sénat - Consultation démocratique et attente des décrets - **Intitulé du chapitre I et Art. 1** (p. 6779) : se déclare opposé aux amendements n° 7, n° 9 et n° 10 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, tendant à modifier les dispositions relatives au droit au transport - Importance de l'affirmation du droit au transport - Référence au préambule de la Constitution de 1946 - **Art. 2** (p. 6782) : vote du groupe communiste contre l'amendement n° 13 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression de l'alinéa relatif au droit à l'information en matière de transports) - **Art. 3** (p. 6783) : vote du groupe communiste contre l'amendement n° 15 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression de la notion de prise en compte, par la politique globale des transports, des coûts sociaux monétaires et non monétaires supportés par les usagers et les tiers) - Rentabilité financière et rentabilité sociale - **Art. 4** (p. 6785) : exprime ses réserves sur l'amendement n° 18 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (élaboration conjointe par l'Etat et les collectivités territoriales de la politique globale des transports ; entreprises et organismes concernés, associés à sa mise en oeuvre ; référence au plan de la nation et à l'établissement de schémas de développement de transport) - **Art. 5** (p. 6786) : vote du groupe communiste contre l'amendement n° 20 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression de la notion de service public des transports) - (p. 6787) : vote du groupe communiste contre l'amendement n° 21 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression de l'alinéa relatif à la mention du développement de l'information sur le système de transports parmi les missions incombant aux pouvoirs publics) - **Art. 7** (p. 6793) : vote du groupe communiste contre l'amendement n° 31 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (fixation ou homologation des tarifs par l'autorité organisatrice).

Suite de la discussion - (14 décembre 1982) - **Art. 14** (p. 6835) : se déclare défavorable à l'amendement n° 44 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (prise en compte du

coût économique réel pour les choix relatifs aux infrastructures) - **Art. 15** (p. 6839) : se déclare défavorable à l'amendement n° 52 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (perception de taxes pour l'usage d'infrastructures permettant d'en assurer le financement, l'entretien et le fonctionnement) - (p. 6840) : vote défavorable du groupe communiste sur cet article amendé - **Art. 16** (p. 6841) : se déclare défavorable à l'amendement n° 53 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (mission du Conseil national des transports et absence de création des comités régionaux et départementaux des transports) - **Art. 17** (p. 6842) : se déclare défavorable aux amendements de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, n° 54 (composition du Conseil national des transports) et n° 55 (suppression des dispositions de cet article relatives à la composition des comités régionaux et départementaux des transports, pour coordination) - **Art. 24** (p. 6850) : se déclare défavorable à l'amendement n° 68 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (concours financier de l'Etat à la Société nationale des chemins de fer français) - Sur cet amendement, se déclare défavorable au sous-amendement n° 129 de M. Jean Puech, soutenu par M. Louis Lazuech (définition par les lois de finances des conditions dans lesquelles l'Etat apporte son concours financier) - **Art. 27** (p. 6851) : se déclare défavorable aux amendements de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, n° 70 et 71 relatifs à la substitution de la notion de transports collectifs à celle de transports publics - **Art. 30** (p. 6857) : se déclare défavorable à l'amendement n° 87 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à l'absence de convention à expiration du délai de quatre ans du fait de l'autorité organisatrice et à la valeur de convention de l'autorisation antérieurement accordée au transporteur public pour une durée maximale de dix ans) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6871) : texte initial et reconnaissance du droit au transport - Principe de la participation de tous les bénéficiaires au financement des transports - Prise en compte du coût social - Organisation de la concertation à tous les niveaux - Planification décentralisée, démocratique et contractuelle - Attente de la réunion de la commission mixte paritaire (CMP) - Vote défavorable sur ce texte dénaturé par le Sénat.

J

JACQUET (Marc), sénateur de la Seine-et-Marne (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

JAGER (René), sénateur de la Moselle (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Membre suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Est nommé de nouveau membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes (12 octobre 1982) (p. 4462).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à rétablir le mérite social [n° 187 (81-82)] (21 janvier 1982) - **Décorations**.

Rapport établi par la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur l'activité de cette Assemblée au cours de sa 32^e session ordinaire (mai 1980-avril 1981) adressé à M. le Président du Sénat en application de l'article 108 du Règlement [n° 212 (81-82)] (6 février 1982).

Rapport d'information établi par la délégation française à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur l'activité de cette Assemblée au cours de sa 33^e session ordinaire (mai 1981-avril 1982) adressé à M. le Président du Sénat en application de l'article 108 du Règlement [n° 134 (82-83)] (9 décembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : enseignement privé** - (1^{er} juin 1982) - (p. 2403) : en remplacement de M. *Jean Sauvage*, auteur de la question n° 122 - Absence de précisions sur les intentions du Gouvernement à l'égard de l'enseignement privé - Immense inquiétude des parents de l'enseignement privé face au silence du Gouvernement - « Convaincre et non contraindre », thème d'explication de M. Mitterrand pendant la campagne présidentielle - Existence de 300 litiges actuellement entre écoles privées et municipalités - Etat garant de la liberté scolaire et non de son contenu - Atteinte à la liberté de l'enseignement et risque d'incompréhension de tous nos partenaires européens et d'un recours devant la Cour européenne des droits de l'homme - (p. 2404) : défenseurs du pluralisme dans la démocratie et du pluralisme dans l'enseignement - Ampleur du sujet et importance de la réponse attendue du Gouvernement.

JANETTI (Maurice), sénateur du Var (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Est nommé membre du comité consultatif pour la gestion du Fonds national pour le développement des adductions

d'eau dans les communes rurales (12 octobre 1982) (p. 4483).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole (23 septembre 1982) (p. 4168).

Est nommé membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification (en application de l'article 2 de la loi n° 82-653 du 29 juillet 1982) (21 octobre 1982) (p. 4742).

DÉPÔTS

Avis présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-82)] adopté par l'Assemblée nationale - **Urbanisme** [n° 97, tome XV (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - (21 septembre 1982) - **Discussion générale** (p. 4022) : rôle des offices - Révision nécessaire de la politique agricole commune (PAC) : garantie minimum de prix - Rôle spécifique de l'office national des plantes à parfum, aromatiques et médicinales : région Provence Alpes Côte d'Azur et départements de la Drôme, du Gard et de l'Ardèche - (p. 4023) : problème des producteurs de lavande ou de lavandin - Baisse des cours et prix de revient à la production supérieur au prix de vente - Secteur des fruits et légumes : aléas climatiques ; fluctuations de l'offre et de la demande - Rôle de l'office des fruits et légumes : connaissance des prévisions de production ; transparence du marché et confrontation de l'offre et de la demande ; maîtrise des importations - Réforme nécessaire du règlement communautaire sur les fruits et légumes avant novembre 1982 - Problème de l'élargissement de la Communauté économique européenne (CEE) à l'Espagne et au Portugal - Engagement nécessaire des producteurs : organisation et participation à la gestion des offices - Difficultés du secteur de la transformation fruitière et légumière : renforcement nécessaire de la réglementation communautaire relative aux produits transformés ; organisation globale des marchés nationaux ; efforts de recherche et d'expérimentation pour améliorer la compétitivité - Amélioration du revenu des agriculteurs - Rôle des offices pour privilégier le travail par rapport au capital - Concertation avec les interprofessions - (p. 4024) : nécessité d'une politique globale de revenus agricoles : politique agricole commune, réforme de la fiscalité agricole, réforme de la politique foncière, politique de développement agricole - Rôle des offices d'intervention dans cet ensemble - Echec du Gouvernement précédent et espoir apporté par le projet en examen.

Suite de la discussion - (23 septembre 1982) - **Art. 3** (p. 4125) : son amendement n° 172 : élection du président du conseil de direction et nomination du directeur ; devenu sans objet - (p. 4127) : sur l'amendement n° 20 de M. Michel Sordel, rapporteur (composition du conseil de direction des offices), son sous-amendement n° 110 : représentation de personnalités en raison de leur compétence dans des activités publiques ou privées, ou de leur connaissance des besoins régionaux et locaux ; rejeté - **Art. 4** (p. 4130) : sur l'amendement n° 25 de M. Michel Sordel, rapporteur (droit de tutelle des offices sur la gestion des taxes parafiscales servant au financement des interprofessions), soutient le sous-amendement n° 121 de M. Fernand Tardy (avis sur les programmes d'activité et les budgets des organisations interprofessionnelles reconnues) - (p. 4131) : soutient l'amendement n° 111 de M. Fernand Tardy (possibilité pour les offices de passer des conventions avec d'autres organismes) - Se déclare défavorable à

l'amendement n° 26 de M. Michel Sordel, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à la passation de conventions des offices avec les organisations interprofessionnelles reconnues, les comités économiques agricoles agréés et les instituts ou centres techniques).

Nouvelle lecture [n° 528 (81-82)] - (30 septembre 1982) - **Discussion générale** (p. 4280) : constat d'échec de la commission mixte paritaire (CMP) - Politique agricole avant tout politique des revenus agricoles - Nécessité et urgence de la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole - Intentions gouvernementales dénuées par la majorité sénatoriale en marginalisant la conception et la mission des offices - Refus de la discussion des articles et recours à une méthode brutale - Modification inacceptable modifiant totalement la philosophie du projet - Danger de l'accroissement du rôle du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire - Rôle des offices de concilier justice sociale et efficacité économique - Contraintes de laisser à l'Assemblée nationale le soin de donner à la France une loi qui organise les offices d'intervention dans le secteur agricole et qui réponde aux intérêts des agriculteurs - **Question préalable** (p. 4281) : intervient, au nom du groupe socialiste contre la motion n° 1 de M. Michel Sordel, rapporteur, tendant à opposer la question préalable.

- **Question au Gouvernement : montants compensatoires** - (4 novembre 1982) - (p. 5123) : dévaluation française du 12 juin 1982 et instauration de montants compensatoires monétaires négatifs - Incidence sur les échanges agricoles et agro-alimentaires - Taux de l'unité de compte européenne (ECU) - Concurrence de l'agriculture allemande - Confirmation nécessaire de l'annonce de la prochaine diminution des montants compensatoires monétaires pour la viande porcine et le vin.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)]**.

Deuxième partie :

Commerce et artisanat - (6 décembre 1982) - (p. 6387) : problèmes posés par les grandes surfaces : danger pour le commerce rural - Créations de nouvelles grandes surfaces autorisées à nouveau par la commission nationale d'urbanisme commercial ; conditions de la concurrence ; cas des communes touristiques - Aménagement du territoire - (p. 6388) : actualisation nécessaire de la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat du 27 décembre 1973 - Participation à la planification et à l'aménagement du territoire.

Urbanisme et logement - (10 décembre 1982) - Rapporteur pour avis (urbanisme) - (p. 6613) : décentralisation ; transfert à la dotation globale d'équipement (DGE) des crédits inscrits antérieurement au budget de l'urbanisme ; nouveau partage des responsabilités ; plans d'occupation des sols (POS) : nécessité d'accélérer la couverture du territoire national ; durée d'élaboration ; exemple de la région Provence Alpes Côte d'Azur - (p. 6614) : approbation de la réintégration dans le budget de l'urbanisme des crédits affectés à l'élaboration des documents d'urbanisme et aux agences d'urbanisme, initialement transférés à la DGE - Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) et mise en oeuvre de la nouvelle taxe départementale - Maîtrise du foncier : effet limité du recours aux zones d'aménagement différé ou aux zones d'intervention foncières, ainsi que de l'expropriation ; concentration des réserves foncières sur les villes nouvelles ; augmentation de la dotation affectée au programme d'action foncière (PAF) - Rappel chiffré de l'évolution du plafond légal de densité (PLD) depuis 1976 ; caractère positif du projet de loi de réforme proposé par le Gouvernement - Etude de la réforme de l'impôt foncier - Démultiplication souhaitable de l'action des collectivités locales par la contractualisation - Action de revitalisation des zones urbaines ; intervention du Fonds d'aménagement urbain (FAU) ; accès des petites communes à ces financements ; progression en milieu rural des opérations d'amélioration de l'habitat ; opération greffe ;

poursuite de la politique d'habitat social en centre ville ; projet de quartier et zonage des POS - Leçon de l'échec des zones à urbaniser en priorité (ZUP) - Espaces verts : répartition des soutiens de l'Etat et des responsabilités des collectivités locales - Villes nouvelles : attente des résultats du recensement de 1982 ; évolution globalement satisfaisante du rapport entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs résidents - (p. 6615) : enseignement de l'architecture : projet de réforme en préparation ; formation complémentaire nécessaire pour les urbanistes ; statut unifié des étudiants ; rôle d'animation de l'Etat ; Institut français d'architecture - S'en remet à la sagesse du Sénat pour le vote des crédits de l'urbanisme.

Recherche et industrie - Suite de la discussion - (11 décembre 1982) - (p. 6671) : adoption par le Sénat le 2 octobre 1981 du programme national d'indépendance énergétique - Evolution enregistrée au cours de l'année 1982 confirmant la justesse des orientations adoptées par le Gouvernement - (p. 6672) : indexation du prix du gaz algérien sur un « panier » d'énergies - Politique charbonnière donnant la préférence au charbon national - Maîtrise de l'énergie recouvrant une conception fondamentalement nouvelle - Recherche de substitutions allant dans le sens de la mise en valeur des ressources locales et d'une plus grande indépendance nationale - Coordination indispensable des politiques de développement des différentes formes d'énergie - Importance de la décentralisation dans une politique reposant sur chaque usager - Mobilisation des régions, des départements et des communes : exemple de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département du Var.

JARGOT (Paul), sénateur de l'Isère (C).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des finances.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes (18 juin 1982) (p. 2968).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création du fonds spécial de grands travaux (21 juillet 1982) (p. 3748).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi (19 octobre 1982) (p. 4645).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne (3 novembre 1982) (p. 5082).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du deuxième projet de loi de finances rectificative pour 1982 (16 décembre 1982) (p. 7020).

DÉPÔTS

- *Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la suppression du cautionnement des comptables publics [n° 348 (81-82)] (25 mai 1982) - **Comptabilité publique**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à permettre l'adhésion des collectivités territoriales et des établissements publics à des coopératives d'utilisation de matériel agricole [n° 30 (82-83)] (12 octobre 1982) - **Agriculture**.

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Plan et aménagement du territoire** - I. Commissariat général du Plan - III. Economie sociale [n° 95, annexe 20 (82-83)] (22 novembre 1982).

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Services du Premier ministre** - III. Conseil économique et social [n° 95, annexe 28 (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions** - *Deuxième lecture* [n° 150 (81-82)] - Suite de la discussion - (14 janvier 1982) - Art. 45 (p. 199) : création de la collectivité territoriale régionale et mise en place d'une véritable régionalisation - Région et développement économique ; participation à la planification - Election du conseil régional au suffrage universel à la proportionnelle - Vote sur l'ensemble du projet et nécessité de maintenir le principe de la collectivité territoriale régionale.

- **Projet de loi portant création d'un régime d'épargne populaire** [n° 252 (81-82)] - (20 avril 1982) - Discussion générale (p. 1153) : souci de justice sociale et d'efficacité économique du projet - Importance de l'épargne pour les ménages aux revenus modestes ; rôle des livrets A - Inconvénient du système de rémunération de l'épargne proportionnelle à la durée du placement : spéculation - (p. 1154) : critère du plafond fiscal pour le bénéfice du nouveau régime d'épargne populaire et nombre des bénéficiaires potentiels - Arbitrage entre la consommation et l'épargne et analyse de l'INSEE sur la baisse de l'épargne non financière depuis 1974 ; relèvement du pouvoir d'achat en 1981 et augmentation des dépôts des caisses d'épargne : protection de l'épargne et politique économique et sociale du Gouvernement - Problème des crédits des caisses d'épargne aux collectivités locales et aux organismes d'HLM ; risque de transferts du livret A au nouveau livret d'épargne populaire - Indexation de l'épargne populaire et absence de charge pour les finances publiques ; capacité de financement des banques - Engagement pris en 1974 par Valéry Giscard d'Estaing d'indexer l'épargne populaire sur la hausse des prix ; absence de suite donnée à ce projet - Politique d'austérité de l'ancien gouvernement ; lutte de la droite et du patronat : spéculation - Refonte générale nécessaire du système de la fiscalité et de l'épargne - Soutien du groupe communiste à la politique de justice sociale et d'efficacité économique du Gouvernement : vote favorable sur ce projet.

- **Proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles** [n° 207 (81-82)] - (28 avril 1982) - Discussion générale (p. 1455) : discussion d'une proposition de loi - Importance des pertes causées par les calamités naturelles ; exemples du Sud Ouest, du Centre Est, de la Corse et des Alpes - Inexistence d'un droit réel à l'indemnisation - Egalité et solidarité de tous les Français devant les charges résultant des calamités nationales - Dépôt d'une proposition de loi en juin 1980 : création d'une caisse nationale de protection contre les dégâts causés par les calamités naturelles - Remarques sur cette proposition de loi : garantie contre les effets d'une catastrophe naturelle pour les seuls titulaires d'un contrat d'assurance concernant les dommages aux biens ; prise en charge par les assurés du coût de la mesure et augmentation sensible du montant des primes ; problème des départements d'outre-mer : cyclones, inondations et éruptions volcaniques - Insuffisance de cette

proposition de loi - Réforme de la loi de 1964 relative aux calamités agricoles - Limitation de l'indemnisation des dégâts agricoles et risque d'alourdissement des cotisations - Problème de la prévention : programmes de grands travaux et limitation des dégâts ; sécurité des habitants ; avalanches : protection des bâtiments hospitaliers - (p. 1456) : approbation des mesures prises par M. Haroun Tazieff : prévention des incendies de forêts et des crues - Demande au Gouvernement de poursuivre ses efforts dans cette voie.

- **Projet de loi portant création du fonds spécial de grands travaux** [n° 469 (81-82)] - (21 juillet 1982) - Discussion générale (p. 3738) : situation actuelle des entreprises du bâtiment et des travaux publics - Amélioration de la vie quotidienne des cités - Economies d'énergie - (p. 3739) : fuite des capitaux - Appel à l'emprunt - Aggravation des taxes spéciales sur l'essence, le super-carburant et le gazole - Transport et infrastructure urbaine - Logement et travaux d'isolation thermique - Rocades urbaines - Dégradation du parc d'habitations à loyer modéré (HLM) - Nationalisation du crédit - Planification - Décentralisation - Définition de l'industrialisation - Mission du fonds de grands travaux ; importance de la gestion : coopération entre l'Etat et les collectivités locales - Développement urbain et économique - (p. 3740) : avis favorable du groupe communiste sur ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - (21 septembre 1982) - Discussion générale (p. 4014) : défense de l'agriculture familiale traditionnelle en zone rurale et importance de la production du lait - Correction nécessaire des inégalités de situations - Modulation des charges sociales, fiscales et économiques entre les petits exploitants et la grande agriculture - Participation nécessaire des producteurs à la gestion du foncier - Contrôle de la formation des prix des consommations intermédiaires - (p. 4015) : contrôle des importations : pouvoir d'agrément - Rôle des offices dans le développement agricole : recherche ; formation des agriculteurs et promotion sociale ; coopération.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - Suite de la discussion - (28 octobre 1982) - Titre I - Art. 5 (p. 4897) : soutient l'amendement n° A-261 de M. Jean Ooghe (avis conforme nécessaire des conseils municipaux concernés lorsqu'un groupement de collectivités territoriales exerce des attributions dans un domaine faisant l'objet d'un transfert de compétences).

Suite de la discussion - (2 novembre 1982) - Titre II (suite) - Art. 25 (p. 4997) : se déclare favorable à l'amendement n° A-382 de M. Gaston Defferre, ministre (1° codification ; 2° nouvelle rédaction des dispositions relatives aux conditions d'élaboration et de publication des plans d'occupation des sols) et opposé à l'amendement n° A-90 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (1° codification ; 2° modification des conditions d'élaboration et de publication des plans d'occupation des sols) - Clarification nécessaire de la seule compétence de la commune dans l'élaboration du plan d'occupation des sols (POS) - Problème de la délégation à un organisme intercommunal - Art. 29 (p. 5004) : se déclare opposé à l'amendement n° A-95 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (1° codification ; 2° augmentation de un à six mois du délai laissé au maire ou au président de l'établissement public compétent pour annexer au plan d'occupation des sols les servitudes d'utilité publique) - Art. 31 (p. 5012) : se déclare opposé à l'amendement n° A-104 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (modification, instruction et délivrance par le maire des demandes de permis de construire ; cas où le maire est intéressé à la délivrance du permis de construire) - Se déclare favorable à l'amendement de codification n° A-390 de M. Gaston Defferre, ministre.

- **Projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne** [n° 523 (81-82)] - (3 novembre

1982) - **Discussion générale** (p. 5041) : projet abordant le problème crucial du financement de la production et ne constituant qu'un volet d'une réforme plus globale - Problème de drainer l'ensemble des ressources financières vers l'investissement productif français - Projet muet sur la distribution du crédit - Encouragement à l'épargne longue, objectif non fondamental - Interrogation quant au coût des mesures et à leur efficacité au regard des objectifs gouvernementaux - Favorable aux nouvelles garanties accordées aux épargnants - Réserves concernant les dispositions contenues dans le projet de loi de finances pour 1983 - Masse des fonds mis à la disposition de l'économie par l'ensemble du système bancaire et financier, atteignant 2 480 milliards de francs fin 1981 - Réseau bancaire français, deuxième réseau mondial pour le nombre des implantations à l'étranger - Activité internationale, source de gâchis et de hausse des taux d'intérêt en France - Banques privilégiant la rentabilité financière à court terme plutôt que le financement des projets à long terme - (p. 5042) : France en septième position pour les coûts salariaux d'après une étude de la Dresdner Bank de septembre 1982 - Entreprises en difficultés en raison de la hausse des frais financiers et d'un grave endettement - Nécessité d'encourager l'épargne longue et les capitaux à risques - Rôle de la « nouvelle banque » d'arrêter les gâchis et de distribuer ses crédits sur la base de critères sains - Epargne longue permettant un financement stable et un ralentissement de la création monétaire - Stabilité possible de l'épargne courte - Disparité entre la rémunération de l'épargne liquide et de l'épargne longue renforçant les inégalités entre les types d'épargnants - Projet visant une frange étroite de la population aux revenus élevés - Disparité entre la dépense de l'Etat pour soutenir le marché des actions et le montant des émissions, projet ne constituant pas une réforme globale et ignorant la question de l'emploi des fonds - (p. 5043) : transformation de la gestion du crédit - Nécessité de déconnecter les taux d'intérêt français de ceux pratiqués sur les marchés des eurodollars, afin de casser la tendance à l'exportation des capitaux - Rappel de la proposition du groupe communiste pour la signature de contrats de production-emploi-compétitivité entre l'Etat et les entreprises - Projet, base d'une réforme plus globale nécessaire - **Art. 12** (p. 5065) : se déclare opposé à l'amendement n° 3 de M. René Monory, rapporteur (suppression de cet article relatif aux certificats d'investissement) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5081) : texte résultant des délibérations du Sénat éloigné du projet de loi initial et devenu contraire au dessein de simplification voulu par le Gouvernement - Nouvelles possibilités de placements rejetées par le Sénat - (p. 5082) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé au texte du projet adopté par le Sénat.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (4 novembre 1982) - **Titre II (suite)** - **Art. 44** (p. 5140) : ses amendements, soutenus par M. Camille Vallin, n° A-277 : conseil départemental de l'habitat et contrôle des élus départementaux ; retiré ; et n° A-278 : composition du conseil départemental de l'habitat ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - **Art. 2** (p. 5686) : son amendement n° 80 : relèvement du taux de la contribution supplémentaire de solidarité, afin de dégager une recette permettant le financement de l'assurance maladie et retraite des handicapés ; retiré - **Art. 3** (p. 5692) : soutient l'amendement n° 81 de M. Pierre Gamboa (suppression du paragraphe I de cet article exonérant du droit prévu à l'article 978 du code général des impôts les opérations d'achat et de vente de certaines obligations) - (p. 5693) : soutient les amendements de M. Pierre Gamboa, n° 82 (taux du prélèvement forfaitaire libératoire pour le produit des obligations), n° 83

(suppression de l'exemption des comptes courants d'associés des dispositions du paragraphe III de cet article) et n° 84 de coordination - **Art. 4** (p. 5694) : soutient l'amendement n° 85 de M. Pierre Gamboa (suppression de cet article relatif à la simplification de l'imposition des plus-values) - **Art. 6** (p. 5699) : intervient sur l'amendement n° 68 de M. Raymond Brun, soutenu au nom de la commission des affaires économiques (conditions d'exonération de la TVA pour les manifestations de bienfaisance ou de soutien organisées par les associations) - (p. 5700) : intervient sur l'amendement n° 77 de M. Jacques Carat, soutenu au nom de la commission des affaires culturelles (1° admission de la petite exploitation cinématographique au bénéfice de l'exonération que les municipalités peuvent accorder aux entreprises de spectacles ; 2° financement de cette mesure par l'augmentation du taux de la contribution exceptionnelle des institutions financières instituée par la loi de finances rectificative pour 1982).

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - **Art. 7** (p. 5729) : se déclare favorable à l'amendement n° 118 de M. Laurent Fabius, ministre (constitution du capital des sociétés coopératives ouvrières de production et exonération de l'impôt sur le revenu des allocations ASSEDIC réinvesties dans le capital de ces sociétés) - **Avant l'art. 9** (p. 5731) : son amendement n° 86 : suppression des dispositions de l'article 39 *octies* A II à V relatives à la généralisation de l'avantage fiscal à tout investissement à l'étranger par le biais d'une exonération de l'impôt ; retiré - **Après l'art. 9** (p. 5738) : son amendement n° 94, soutenu par M. Pierre Gamboa : taux de l'impôt pour la fraction des bénéfices non distribués ; taux de l'impôt pour la fraction des bénéfices distribués ; rejeté - **Après l'art. 20** (p. 5763) : son amendement n° 88, soutenu par M. Pierre Gamboa : cas des entreprises sous-traitantes et pénalisation des créanciers n'honorant pas leur créance au bout de quarante jours par le paiement d'intérêts moratoires ; retiré.

Deuxième partie :

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6060) : satisfaction devant les résultats obtenus à Bruxelles et à Genève dans les négociations commerciales - Année climatique favorable, mais dégâts énormes pour les noyeraies et la forêt à la suite de violents orages - Aide du Gouvernement, souhaitée par les agriculteurs et les collectivités sinistrées - Problème des producteurs de tabac et fixation avant le 20 décembre prochain des prix de campagne pour 1983 - Proposition en faveur des jeunes agriculteurs - (p. 6061) : attribution d'une indemnité viagère de départ (IVD) spécifique à l'agriculture - Jeunes agriculteurs déjà installés à la merci de l'intégrateur - Nécessité de renforcer le secteur de l'économie sociale en agriculture et sa branche « coopération » - Nécessité d'un soutien des coopératives agricoles dans les périodes difficiles - Formation des dirigeants de coopératives - Nécessité d'une consolidation et du développement de l'agriculture familiale indispensable au pays.

Plan et aménagement du territoire - (6 décembre 1982) - Rapporteur spécial (commissariat général du Plan et économie sociale) - (p. 6337) : évolution des crédits du commissariat général du Plan et moyens nécessaires à la réforme de la planification - Crédits de personnels - Crédits d'études : contrôles nécessaires ; observations de la Cour des comptes - Organismes rattachés au Plan : Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) - Crédits alloués à l'économie sociale : observations de la commission des finances sur le retard d'utilisation des crédits de 1982 ; inscription de crédits d'intervention à un chapitre d'études et délais entraînés par cette procédure - (p. 6338) : développement du secteur coopératif et décentralisation ; clarification des modalités d'intervention - Efficacité et rapidité ; contrôle de la gestion - Propose l'adoption des crédits.

- **Question au Gouvernement : relance de la filière bois papier** - (16 décembre 1982) - (p. 6968) : plan papier - Commerce extérieur - Importations - Région Rhône Alpes - Industrie papetière - Recherche et enseignement -

(p. 6969) : Situation de l'emploi dans le département de l'Isère - Maintien de l'appareil de production - Efforts de reboisement ; scieries ; pâte à papier - Relance nécessaire - Sauvegarde de l'emploi.

JEAMBRUN (Pierre), sénateur du Jura (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Membre titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Est nommé de nouveau membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes (12 octobre 1982) (p. 4462).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains (22 juillet 1982) (p. 3771).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole (23 septembre 1982) (p. 4168).

DÉPÔTS

Avis présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Industries agricoles et alimentaires [n° 97, tome III (82-83)] (22 novembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 94 (2 avril 1982) (p. 835) à M. le ministre de la défense : **défense nationale** (perspective d'une défense européenne autonome) - Retirée le 1^{er} octobre 1982 (p. 4292).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - Suite de la discussion - (22 septembre 1982) - Art. 2 (p. 4088) : sur l'amendement n° 16 de M. Michel Sordel, rapporteur (mission des offices de suggérer au Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire les adaptations des dispositions communautaires de nature à améliorer l'organisation et la régularisation des marchés), son sous-amendement n° 85, déposé avec M. Paul Malasagne : prise en compte par les règlements communautaires de la spécificité des denrées de qualité produites dans des régions déterminées ; adopté.

Suite de la discussion - (23 septembre 1982) - Art. 4 (p. 4131) : soutient l'amendement n° 80 de M. Paul Girod (contrôle sur les taxes parafiscales).

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Agriculture - (30 novembre 1982) - Rapporteur pour avis (industrie agro-alimentaires) - (p. 6052) : secteur agro-

alimentaire premier exportateur au sein de l'économie française, ayant assuré 17,6 % du total de nos exportations en 1981 - Fléchissement en 1982, conséquence de la dévaluation du franc intervenue en juin et de l'instauration de montants compensatoires négatifs - Blocage des prix ayant érodé les marges des entreprises du secteur agro-alimentaire - Mise en oeuvre de mécanismes protectionnistes sous des motifs d'ordre sanitaire par nos partenaires au sein de la Communauté - Insuffisance de nos implantations commerciales à l'étranger - 60 % des exportations du secteur agro-alimentaire constitués par des produits transformés - Examen des orientations et des moyens mis en oeuvre en faveur de la recherche et du développement en vue de la mise au point de nouveaux produits dans le secteur agro-alimentaire - Produire ce que l'on consomme, base même de toute action économique - Production agricole écoulée d'une manière trop importante à l'état brut - Problème des relations entre les producteurs et les industriels - Nécessité d'une coordination entre la fourche et la fourchette - (p. 6053) : nécessité d'une vérification de l'outil industriel - Savoir vendre pour exporter, le plus important des impératifs - Produits agricoles représentant 37 % de nos exportations mais un tiers seulement sous une forme élaborée et sous une marque - Forte concentration de nos industries agro-alimentaires, atout à l'exportation - Absence de prise de conscience des banques du rôle important qu'elles doivent jouer dans le domaine de l'exportation - Inscription d'une ligne budgétaire nouvelle destinée à la filière bois - Suppression du secrétariat d'Etat et impression de manque d'unité - Au nom de la commission des affaires économiques, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'adoption du budget de l'agriculture pour 1983.

Commerce et artisanat - (6 décembre 1982) - Examen des crédits - Art. 57 bis (p. 6392) : son amendement n° 158, soutenu par M. Georges Mouly, identique à l'amendement n° 125 de M. Raymond Brun, rapporteur pour avis : accroissement de l'augmentation de la taxe pour frais de chambre de métiers ; retiré au profit de l'amendement n° 142 de M. André Delelis, ministre.

JOBERT (Michel), ministre d'Etat, ministre du commerce extérieur (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1786].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Commerce extérieur - (3 décembre 1982) - (p. 6230) : montant du déficit du commerce extérieur pour 1982 et comparaison avec 1980 - Variations du cours du dollar - Faiblesses industrielles : automobile ; biens de consommation - Faiblesse commerciale - Prix et compétitivité : réajustement monétaire et avantages sur les marchés allemand et américain - Effort d'exportation : promotion du commerce courant ; avantages fiscaux ; rôle des conseillers commerciaux - Proposition du comité du commerce extérieur - Mobilisation des banques nationalisées ; rôle du secteur bancaire à l'étranger et de l'aide aux exportateurs français - (p. 6231) : constitution de sociétés de commerce international - Ecoles de commerce extérieur - Création d'une commission consultative du commerce international - Attitude à l'égard des importations : prétendu protectionnisme français et attitude de la France lors de la réunion du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) - Dédouanement ; exemples identiques aux Etats-Unis - Marchandises en transit dans les pays de la Communauté économique européenne (CEE) ; demande de la France tendant à la création d'une commission du commerce international - Ouverture de négociations avec plusieurs pays avec lesquels la France est déficitaire :

exemple de la République fédérale d'Allemagne ou de l'Arabie saoudite; cas de l'Union soviétique et des fournitures de gaz; cas du Japon et problème des magnétoscopes; position commune nécessaire des pays membres de la CEE à l'égard du Japon - (p. 6232) : bon droit de la France - (p. 6240) : interventions des divers orateurs - Vieillesse industrielle de la France - Compétitivité - Productivité - Inflation - Politique économique et sociale du Gouvernement - Anticipation sur la reprise - Maintien du niveau de vie - Division internationale du travail - (p. 6241) : récente conférence du GATT - Problème de la société de la Chapelle-Darblay, évoqué par M. *Tony Larue*, rapporteur spécial; intervention auprès de la CEE en vue de la suspension temporaire des importations de meubles - Mesures prises par le conseil des ministres du 20 octobre 1982, évoquées par M. *Maurice Prévotau*, rapporteur pour avis - Exonération de la taxation des frais généraux au profit des entreprises exportatrices - Rôle de la Compagnie française d'assurances pour le commerce extérieur (COFACE) dans la promotion des exportations des petites et moyennes entreprises (PME) - Réforme du Centre français du commerce extérieur (CFCE) - Rôle des directions régionales du commerce extérieur: liaison avec les divers partenaires: chambres de commerce, délégations de l'industrie - Accords à moyen terme pour l'exportation de produits agricoles - Exportations d'alcool éthylique - Postes d'expansion économique à l'étranger - Rôle des volontaires du service national actif (VSNA) - Rôle du corps d'expansion économique à l'étranger; révision de son statut - Conquête de marchés extérieurs, évoquée par Mme *Danielle Bidard*, et nécessité d'infrastructures commerciales et industrielles - (p. 6242) : cas des Etats-Unis, de l'Allemagne fédérale - Récente conférence du GATT - Chocs pétroliers, évoqués par M. *Paul d'Ornano*, et choc du dollar - Question posée par M. *Alfred Gérin* sur les moyens du ministère du commerce extérieur - Déficit structurel de l'économie française, abordé par M. *Serge Mathieu* - Ralentissement des importations - Controverse sur la faiblesse de l'investissement industriel - Charges des entreprises - Evolution du secteur de l'automobile, évoquée par Mme *Cécile Goldet* - (p. 6243) : attitude au sein de la Communauté économique européenne : deuxième memorandum adressé à Bruxelles pour éviter les détournements de trafic; cas des textiles - Déficit avec les pays membres de la CEE; cas du bois et du meuble - Cas de la Turquie, évoqué par M. *Paul d'Ornano* - Place de la France parmi les premiers exportateurs internationaux - Insuffisance des contreparties aux exportations vers la France de l'Algérie, du Brésil, de l'Espagne et de l'Union soviétique, évoquée par M. *Alfred Gérin*; négociations en cours et récents contrats obtenus - Balance commerciale et balance des paiements : problème des invisibles - Bilan à l'exportation des entreprises nationalisées, demandé par M. *Alfred Gérin* : bilan en cours.

JOUANY (André), sénateur du Tarn-et-Garonne (GD-SRG).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale** [n° 269 (81-82)] - (11 mai 1982) - Art. 5 (p. 1880) : son amendement n° 70, soutenu par M. Bernard Legrand, et identique à l'amendement n° 28 de M. Pierre-Christian Taittinger : priorité du conjoint survivant sur tout autre héritier copropriétaire pour demander le bénéfice de l'attribution préférentielle; rejeté - Art. 7 A (p. 1886) : son amendement n° 69, soutenu par M. Bernard Legrand :

reconstitution de carrière pour le conjoint collaborateur; retiré.

Suite de la discussion - (12 mai 1982) - Art. 13 (p. 1954) : son amendement n° 67, soutenu par M. René Touzet, identique à l'amendement n° 43 de M. André Belcour et à l'amendement n° 86 de Mme Marie-Claude Beaudeau, soutenu par Mme Monique Midy : détermination dans les statuts par les associés des modalités de partage des bénéfices et de la contribution aux pertes pour les apports en industrie; retiré - Art. 15 (p. 1955) : son amendement n° 64, soutenu par M. René Touzet : suppression des dispositions de cet article relatives à la détermination de la quote-part du conjoint apporteur en industrie dans sa contribution aux pertes par les statuts sans qu'elle puisse être supérieure à celle de l'associé qui a le moins apporté; retiré - Après l'art. 17 (p. 1956) : son amendement n° 66, soutenu par M. René Touzet, identique à l'amendement n° 87 de Mme Marie-Claude Beaudeau, soutenu par M. Pierre Gamboa : société à responsabilité limitée (SARL) de type familial et régime fiscal des sociétés de personnes; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - Art. 6 (p. 5696, 5697) : soutient l'amendement n° 9 de M. Stéphane Bonduel (exonération partielle ou complète de la taxe sur les salaires de certaines associations régies par la loi du 1^{er} juillet 1901) - Distinction entre les associations à but désintéressé et les associations couvrant des activités commerciales ou administratives; associations gérant des emplois dans le cadre des postes du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP); engagement pris par M. François Mitterrand, candidat à la présidence de la République; montant de la taxe sur les salaires payés par les associations.

Deuxième partie :

Anciens combattants - (26 novembre 1982) - (p. 5864) : inquiétude des associations d'anciens combattants - Régression des crédits - Mesures prises depuis le 10 mai 1981, mais problèmes restés en suspens : dossier essentiel du rattrapage du retard du rapport constant : première phase de rattrapage; indice de référence; fixation d'un échéancier - Suppressions d'emplois - Besoins en personnel de l'Office national des anciens combattants (ONAC) - Contingent de croix de la Légion d'honneur pour les anciens combattants de la guerre de 1914-1918; lenteur d'instruction des dossiers - (p. 5865) : confiance des sénateurs radicaux de gauche dans l'action du Gouvernement.

Postes et télécommunications - (27 novembre 1982) - (p. 5902) : satisfaction des sénateurs radicaux de gauche : volonté de réduire le déficit de la poste, maintien de l'effort de développement des secteurs de pointe - Rappel du statut défavorable et du faible salaire des personnels des catégories C et D; effort qualitatif de promotion entrepris dès 1984; attente du reclassement des receveurs distributeurs - Méfiance vis-à-vis du report du prélèvement exceptionnel de l'excédent des télécommunications au profit du budget général - Compensation acceptable par la subvention de l'Etat au titre de l'aide aux frais de transport de la presse - Modernisation de la poste : automatisation; rapidité; introduction du micro-ordinateur; nouvelles prestations aux entreprises; amélioration des services financiers; introduction de la carte bleue; compétitivité vis-à-vis du secteur bancaire; vœu d'étendre le bénéfice de ces progrès aux petites communes rurales - Importance des enjeux en matière de télécommunications : approbation du choix des réseaux câblés et du développement des fibres optiques; filière électronique et créations d'emplois; développement de l'informatique et vidéotex, annuaire électronique; intensification du trafic téléphonique; satisfaction devant les efforts de commercialisation des télécommunications,

exemple du contrat de coopération conclu avec l'Inde - Vote favorable des sénateurs radicaux de gauche.

Commerce et artisanat - (6 décembre 1982) - (p. 6385, 6386) : rôle social d'animation joué par le petit commerce - Conséquences de la crise économique - Mesures positives - Annonce des douze mesures en faveur de l'artisanat - Prêts participatifs ; intervention nécessaire du Gouvernement auprès du réseau bancaire nationalisé - Problèmes spécifiques des commerçants - Malaise exprimé - Réticences à l'embauche - Situation fiscale : TVA ; taxe professionnelle - Annonce du projet de loi de réforme de la distribution - Pause dans l'implantation des grandes surfaces ; abaissement nécessaire du seuil de superficie pour l'obligation d'autorisation - Problèmes de financement ; taux d'intérêt - Réforme de l'assiette des cotisations sociales ; prise en compte éventuelle de la valeur ajoutée - Insuffisance des évaluations statistiques sur l'artisanat - Efficacité de la chambre de commerce et de la chambre de métiers de son département du Tarn-et-Garonne - Confiance des sénateurs radicaux de gauche et vote de ce budget - **Examen des crédits** - Art. 57 bis (p. 6392) : se déclare favorable à l'amendement n° 142 de M. André Delelis, ministre (accroissement de l'augmentation de la taxe pour frais de chambre de métiers).

Affaires sociales - II - Santé, solidarité nationale - (9 décembre 1982) - (p. 6571) : structures hospitalières et réalités très diverses - Situation des hôpitaux généraux et locaux ; réponse à l'essentiel des besoins de première hospitalisation ; diminution du temps de travail et probable diminution du personnel réellement présent au chevet du malade - Référence à une circulaire du 22 juillet 1982 relative aux budgets supplémentaires et à une circulaire interministérielle du 6 novembre 1982 relative au budget des hôpitaux pour 1983 ; situation de blocage uniforme - Flux du financement des dépenses de santé et politique de rigueur imposée uniformément à tous les hôpitaux sans distinction - Hôpital, établissement public autonome décentralisé - Réforme hospitalière : détermination de centres de responsabilité et décentralisation au niveau interne de l'hôpital ; opposition à la fixation par le Gouvernement d'une enveloppe globale sur le plan national et à sa répartition par collectivités locales, hôpitaux et services selon des critères qui restent à définir - Inquiétude des conseils d'administration ; déficit de la caisse maladie - Meilleure maîtrise des coûts financiers et humanisation - Mode de fonctionnement original de l'hôpital local - Création au sein d'un centre hospitalier d'une unité d'hospitalisation - Intérêt de la formation des radicaux de gauche pour les problèmes de santé - (p. 6572) : droits propres des femmes à l'assurance vieillesse - Nomination d'une commission de travail présidée par Mme Mème - Intérêt de M. Pierre Tajan pour la protection sociale des veuves - Valorisation sociale du travail domestique et de l'éducation des enfants - Revendication du salaire maternel - Restauration en 1973 de l'assurance vieillesse des mères de famille et coût de l'affiliation pour les finances des caisses d'allocations familiales - Impossibilité de créer des droits supplémentaires sans financement approprié - Recherche de « payeurs » - Crainte de voir les droits propres pour les femmes se traduire seulement par une répartition différente des droits à pension - Attente d'informations du Gouvernement.

JOZEAU-MARIGNE (Léon), sénateur de la Manche (UREI).

NOMINATIONS

- Président de la commission des lois.
- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions

restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions (19 janvier 1982) (p. 246).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie (21 janvier 1982) (p. 324).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : organisation administrative (27 janvier 1982) (p. 460).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger (12 mai 1982) (p. 1921).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs (27 mai 1982) (p. 2341).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes (18 juin 1982) (p. 2969).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal (8 juillet 1982) (p. 3530).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : compétences (20 juillet 1982) (p. 3649).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux retenues pour absence de service fait par les personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics (1^{er} octobre 1982) (p. 4298).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales (13 octobre 1982) (p. 4537).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion (26 octobre 1982) (p. 4813).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires (17 novembre 1982) (p. 5532).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établisse-

ments de coopération intercommunale (18 novembre 1982) (p. 5586).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille (18 novembre 1982) (p. 5596).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant révision des conditions d'exercice de compétences de l'Etat et de leur répartition entre les communes, les départements et les régions (3 décembre 1982) (p. 6254).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant organisation des régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion (21 décembre 1982) (p. 7176).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 261 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 305 (81-82)] (28 avril 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 323 (81-82)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 324 (81-82)] (11 mai 1982).

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 330 (81-82)] (12 mai 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 345 (81-82)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 346 (81-82)] (25 mai 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 109 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale, relatif à l'aide judiciaire, à l'indemnisation des commissions et désignations d'office en matière pénale et en matière civile et à la postulation dans la région parisienne [n° 129 (82-83)] (8 décembre 1982) - Justice.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 187 (JO Débats 6 février 1982) (p. 588) à M. le ministre des PTT : **tribunaux administratifs** (tribunaux administratifs : suppression de la franchise postale du courrier) - Réponse de M. André Henry, ministre du temps libre (23 avril 1982) (p. 1341, 1342).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture [n° 150 (81-82)]** - (12 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 71) : accord sur quelques points et difficultés sur d'autres ; nouvel examen du texte et audition du ministre par la commission des lois pour entendre ses explications - Nouvelle réunion de la commission et avis sur l'ensemble des amendements déposés - (p. 72) : 190 amendements dont 137 déposés par la commission des lois.

Nouvelle lecture [n° 189 (81-82)] - (26 janvier 1982) - **Art. 23** (p. 367) : se déclare favorable à l'amendement n° 18 de M. Michel Giraud, rapporteur (nécessité d'un quorum de la moitié pour demander la réunion du conseil général).

- **Projet de loi portant création d'un régime d'épargne populaire [n° 252 (81-82)]** - (20 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 1149) : en sa qualité de président de la commission supérieure des caisses d'épargne, insiste sur la nécessité de préserver la juste application de la loi Minjoz - Intervient également sur le relèvement du plafond des dépôts sur le livret A de la caisse d'épargne postale et de la caisse d'épargne de l'Ecureuil.

- **Projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 261 (81-82)]** - (4 mai 1982) - Président et rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1592) : représentativité des membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger - Décret du 22 février 1982 : composition et mode de recrutement du Conseil ; critiques et recours en annulation contre ce décret, devant le Conseil d'Etat et le Conseil constitutionnel ; décisions du Conseil constitutionnel des 16 et 20 avril 1982 : application de l'article 34 de la Constitution et définition d'une telle matière dans le strict domaine de la loi - Composition du Conseil supérieur avant le décret du 22 février 1982 : membres de droit, désignés par le ministre des relations extérieures, membres élus - (p. 1593) : rôle du Conseil supérieur avant le décret de 1982 : conseiller du Gouvernement ; collège électoral des sénateurs représentant les Français de l'étranger ; nombre des Français de l'étranger ; caractère exceptionnel du rôle joué par le Sénat et représentation des Français établis hors de France - Processus de la réforme : décret de 1982 et découpage des circonscriptions électorales ; nouvelle répartition des sièges ; élection au suffrage direct et système de la représentation proportionnelle - Economie générale du projet de loi : nouvelle composition du Conseil ; suffrage direct ; fonctions consultatives et adjonction de six sénateurs représentant les Français établis hors de France et de membres désignés par le ministre ; organisation des élections ; listes spéciales ; conditions d'inscription sur ces listes ; conditions d'immatriculation au consulat ; circonscriptions et répartition des sièges ; éligibilité et propagande électorale ; option entre le vote par procuration et par correspondance - (p. 1594) : scrutin majoritaire ou représentation proportionnelle - Compétence contentieuse - Réserves sur le caractère rétroactif de la loi - Problème de la délimitation des pouvoirs législatif et réglementaire - Dispositions du projet de loi : loi simple ou loi organique - Position de la commission des lois : loi simple - Représentation des Français établis hors de France au sein du Sénat - Procédure parlementaire : équité, justice et service de la loi - **Art. 1** (p. 1606) : son amendement n°1 : représentation au Conseil des sénateurs représentant les Français établis hors de France et de dix à vingt personnalités, sauf pour l'application des dispositions relatives à l'élection des sénateurs ; adopté - **Art. 2** (p. 1607) : son amendement n°2 : inscription des Français établis dans le ressort d'un consulat, immatriculés, en cours d'immatriculation ou dispensés d'immatriculation, sur la liste spéciale de ce ressort ; adopté - **Art. 3** (p. 1608) : son amendement n°3 : détermination des circonscriptions électorales, de leur chef-lieu et du nombre de sièges attribués à chacune d'elles par la loi, adopté - (p. 1609) : sur cet amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n°7 de M. Jacques Habert (détermination par la loi en fonction des données géographiques, économiques, historiques et humaines) - **Art. 4** (p. 1612) : conditions d'éligibilité et notion de résidence habituelle - **Art. 6** : son amendement n°4 : modalités de vote : directement, par procuration ou par correspondance ; adopté - **Art. 7** (p. 1613) : son amendement n°5 : élection au scrutin majoritaire à deux tours dans les circonscriptions qui ont droit à quatre sièges et élection à la représentation proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne dans les circonscriptions qui ont droit à cinq sièges ou plus ; adopté - **Art. 10** (p. 1615) : son

amendement n° 6 : suppression de cet article sur le caractère rétroactif de la loi ; adopté.

— **Questions orales avec débat jointes : contrôle des actes administratifs des collectivités locales** - (6 mai 1982) - Président de la commission des lois - (p. 1805) : importance des problèmes de décentralisation pour le Parlement et pour tous les élus locaux - Nécessité que la loi réponde aux besoins de tous - Sensible à la proposition de consultation de l'Assemblée des présidents de conseils généraux et de l'Association des maires de France - Proposition de loi de M. Pierre Schiélé adoptée par la commission des lois dans son principe et dans ses termes - Accord pour le retrait de l'ordre du jour complémentaire de la proposition de loi de M. Pierre Schiélé, afin de l'examiner et de l'amender en plein accord avec le Gouvernement - (p. 1806) : inclusion de cette proposition dans un ordre du jour prioritaire.

— **Projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger** - *Deuxième lecture* [n° 323 (81-82)] - (12 mai 1982) - Président et rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 1912) : recherche d'une représentation régulière et démocratique du Conseil supérieur des Français de l'étranger - Reprise par la commission des lois d'un certain nombre d'amendements déjà déposés en première lecture - (p. 1913) : divergences entre le Gouvernement et le Sénat : vote par procuration ; délimitation des circonscriptions électorales, détermination de leur chef-lieu et du nombre de sièges par voie réglementaire ou législative ; référence à la décision du Conseil constitutionnel des 16 et 20 avril 1982 ; mode de scrutin et représentation proportionnelle ou système majoritaire ; proposition d'un système intermédiaire - Définition par la Constitution de la part respective du législatif et du réglementaire - Art. 1 : son amendement n° 1 : détermination du nombre de membres élus du Conseil supérieur des Français de l'étranger ; adopté - (p. 1914) : son amendement n° 2 : suppression des dispositions de cet article concernant la fourchette du nombre des membres élus ; adopté - Art. 3 (p. 1915) : son amendement n° 3 : détermination des circonscriptions électorales, de leur chef-lieu et du nombre de sièges par la loi ; adopté - (p. 1917) : décision du Conseil constitutionnel d'avril 1982 et référence à l'article 34 de la Constitution - Art. 6 (p. 1918) : son amendement n° 4 : vote par procuration ; adopté - Art. 7 (p. 1919) : son amendement n° 5 : scrutin majoritaire à deux tours pour les circonscriptions ayant quatre sièges ou moins ; représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne pour les circonscriptions ayant droit à cinq sièges ou plus ; adopté - Art. 10 (p. 1921) : son amendement n° 6 : suppression de cet article sur le caractère rétroactif de la loi ; adopté.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 330 (81-82)] - (18 mai 1982) - Président de la commission des lois et rapporteur - **Discussion générale** (p. 2115) : rôle du Sénat et représentation des Français de l'étranger - Rapports entre le Gouvernement et le Parlement sous la IV^e et la V^e République - Réunion de la commission mixte paritaire (CMP) - Compétence de la loi ou du règlement ; scrutin majoritaire ou représentation proportionnelle ; vote par correspondance ou par procuration ; répartition des compétences selon un tableau indexé à la présente loi - Vote de l'article 7 sur le mode de scrutin ; assurances du Gouvernement d'accepter le texte de la CMP ; non-recours devant le Conseil constitutionnel ; dépôt d'un amendement par le Gouvernement - (p. 2116) : avis de la commission saisie au fond et application de l'article 72 du règlement ; demande de rejet de cet amendement - Navette supplémentaire et non-respect par le Gouvernement de ses engagements - (p. 2118) : mode de scrutin et défense du scrutin majoritaire - Domaines législatif et réglementaire ; décision du Conseil constitutionnel - Demande de rejet de l'amendement du Gouvernement - Rôle des CMP - Assurance donnée par le Gouvernement aux parlementaires socialistes de l'Assemblée nationale d'accepter le texte de la CMP - Art. 7 (p. 2120) : demande le rejet de l'amendement n° 1 de M. Jean-Pierre Cot, ministre, en

vertu de l'article 72 du règlement du Sénat (scrutin de liste et représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste ; élection d'un seul membre du conseil dans une circonscription et majorité relative des suffrages exprimés).

— **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** - *Deuxième lecture* [n° 329 (81-82)] - (25 mai 1982) - Président de la commission des lois - (p. 2208) : importance et difficultés de ce texte - Problème de la succession des ministres pour représenter le Gouvernement - Conditions optimales nécessaires pour l'examen d'un texte sérieux.

— **Projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger** - *Nouvelle lecture* [n° 345 (81-82)] - (25 mai 1982) - Président et rapporteur de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 2233) : examen de ce texte et portée de la solidarité gouvernementale - Commission mixte paritaire (CMP) voulue par le Gouvernement - Elections prévues pour le 23 mai et dernier examen devant le Sénat le 25 mai - Dernière lecture de ce texte - Dépôt par le Gouvernement d'un amendement bouleversant le texte - Demande de la commission d'un vote conforme des articles 1, 3, 6 et 10 - Désaccord sur l'article 7 relatif au vote des Français de l'étranger - (p. 2235) : aboutissement à un accord en CMP au prix d'importants efforts accomplis par les commissaires de toutes opinions - Changement d'avis du Gouvernement - Droit de déposer des amendements, mais changement d'avis inacceptable - Art. 7 (p. 2236) : son amendement n° 1 : élection au scrutin majoritaire à un tour dans les circonscriptions qui ont droit à un ou deux sièges, élection à la représentation proportionnelle suivant la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel dans les circonscriptions qui ont droit à trois sièges ou plus ; adopté.

— **Proposition de loi modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et tendant à préciser les nouvelles conditions d'exercice du contrôle administratif sur les actes des autorités communales, départementales et régionales** - *Deuxième lecture* [n° 396 (81-82)] - (30 juin 1982) - Président de la commission des lois et rapporteur, en remplacement de M. Pierre Schiélé - **Discussion générale** (p. 3335) : problèmes techniques relatifs à la décentralisation et dépôt d'une proposition de loi par M. Pierre Schiélé - Conditions de contrôle de légalité - Réparation de diverses lacunes de la loi du 2 mars 1982 - Dépôt d'amendements par la commission : délai de transmission de quinzaine des actes des autorités légales au représentant de l'Etat ; transmission par le représentant de l'Etat au président du conseil général ou régional de toutes les informations destinées à permettre la correction des illégalités contenues dans l'acte incriminé avant saisine du tribunal administratif - Extension à l'Alsace et à la Moselle de la disposition permettant aux exécutifs élus d'authentifier les actes concernant les droits réels immobiliers et les baux passés en la forme administrative par les collectivités et les établissements qu'ils administrent - (p. 3336) : fonctionnement interne des conseils régionaux et généraux - Collaboration entre le Gouvernement et le Sénat - Art. 1 : soutient l'amendement n° 4 de M. Pierre Schiélé, rapporteur, identique à l'amendement n° 1 de M. René Touzet (suppression des dispositions de cet article relatives au délai de quinzaine pour la transmission des actes des autorités communales au représentant de l'Etat dans le département) - (p. 3337) : soutient l'amendement n° 5 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (information sans délai de l'autorité communale par le représentant de l'Etat avant de déférer un acte au tribunal administratif et précision sur les illégalités invoquées à l'encontre de l'acte concerné) - Art. 5 (p. 3338) : soutient les amendements de M. Pierre Schiélé, rapporteur, n° 6 (suppression des dispositions de cet article sur le délai de quinzaine pour la transmission des actes des autorités départementales au représentant de l'Etat dans le département) et n° 7 (information sans délai de l'autorité départementale par le représentant de l'Etat dans le

département avant de déférer un acte au tribunal administratif et précision sur les illégalités invoquées à l'encontre de l'acte concerné) - Art. 7 (p. 3339) : soutient les amendements de M. Pierre Schiélé, rapporteur, n° 8 (suppression des dispositions de cet article relatives au délai de quinzaine pour la transmission des actes des autorités régionales au représentant, de l'Etat dans la région) et n° 9 (information sans délai de l'autorité régionale par le représentant de l'Etat dans la région avant de déférer un acte au tribunal administratif et précision sur les illégalités invoquées à l'encontre de l'acte concerné) - Art. 8 bis A (p. 3340) : s'oppose à l'amendement n° 14 de M. Henri Belcour, soutenu par M. Louis Souvet (suppression des dispositions de cet article relatives à la composition et à l'élection du bureau du conseil général) - (p. 3341) : modalités d'élection des vice-présidents du bureau du conseil général - Art. 8 bis B (p. 3342) : soutient l'amendement n° 10 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (suppression de cet article relatif au vote des crédits par les conseils général et régional et à la délibération préalable de ces conseils en cas d'octroi de crédits de subvention de plus de deux millions de francs à une personne morale ou physique) - Art. 8 bis (p. 3343) : soutient l'amendement n° 11 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (situation de l'Alsace et de la Moselle et authentification par les exécutifs élus, en vue de leur publication au bureau des hypothèques, des actes concernant les droits réels immobiliers et les baux passés en la forme administrative par les collectivités et les établissements publics) - Avant l'art. 9 (p. 3343, 3344) : accepte les amendements de M. Gaston Defferre, ministre, n° 12 (exercice des fonctions de président par un vice-président ou un conseiller régional en cas de vacance du siège de président de conseil régional) et n° 16 (transfert de l'exécutif du département de Paris au maire de Paris, président du conseil de Paris) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3345) : travail de la commission des lois et dépôt par le Gouvernement en priorité sur le bureau du Sénat d'un projet de loi relatif aux compétences.

- Conclusions du rapport de M. Robert Schwint, fait au nom de la commission des affaires sociales sur les propositions de loi [n° 227 (78-79)] de M. Fernand Lefort et plusieurs de ses collègues, [n° 115 (80-81)] de M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues, [n° 247 (80-81)] de M. Robert Schwint et plusieurs de ses collègues, [n° 248 (80-81)] de M. Jean Béranger et plusieurs de ses collègues, [n° 259 (80-81)] de M. Pierre Bouneau et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier la loi n° 74-1044 du 9 décembre 1974 donnant vocation à la qualité de combattant aux personnes ayant participé aux opérations effectuées en Afrique du Nord entre le 1^{er} janvier 1952 et le 2 juillet 1962 [n° 260 (80-81)] - (30 juin 1982) - Discussion générale (p. 3347) : vote favorable sur cette proposition de loi du groupe UREI et de la très grande majorité du Sénat - Définition du mot « unité de combattants » : Difficultés des conditions d'obtention de la carte d'ancien combattant d'Afrique du Nord - Prochain dépôt d'un projet de loi par le Gouvernement.

- Rapport de M. Louis Virapoullé, au nom de la commission des lois, sur les pétitions n° 4681 de M. Legros et d'un certain nombre de conseillers généraux du département de la Réunion et n° 4682 de M. Maurice et d'un certain nombre de conseillers généraux de la Martinique [n° 15 (82-83)] - (14 octobre 1982) - Président de la commission des lois - Demande de renvoi en commission (p. 4564) : intervention de M. Marcel Gargar interprétant la demande de renvoi à la commission des lois comme une manoeuvre dilatoire - Absence de report de la date de discussion du projet de loi relatif à l'application de la loi du 2 mars 1982 sur la décentralisation aux départements d'outre-mer - Dispositions des articles 88, 89 et 89 bis du règlement du Sénat prévoyant la procédure engagée - Décision de la commission des lois de donner un avis favorable à une demande éventuelle de renvoi en commission et conformité à cette décision de l'avis favorable donné par M. Louis Virapoullé, rapporteur, à la demande de M. Roger Lise.

- Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'inscription des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales - *Nouvelle lecture* [n° 54 (82-83)] - (20 octobre 1982) - Président de la commission des lois - Art. 3 (p. 4674, 4675) : sur l'amendement n° 3 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (seuil d'applicabilité de ce régime : 9.000 habitants), explicite les intentions de la commission : (p. 4676) : interprétation erronée du règlement du Sénat par M. Robert Schwint - Examen des articles 16, 20 et 23 du règlement du Sénat.

- Projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion [n° 537 (81-82)] - (26 octobre 1982) - Président de la commission des lois - Explication de vote sur l'ensemble (p. 4810, 4811) : climat du débat - Travaux de la commission des lois ; référence aux procès-verbaux des commissions - Divergences entre la majorité et l'opposition - Fait part de son estime pour les départements d'outre-mer.

- Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82) [n° 409 (81-82)] - Suite de la discussion - (28 octobre 1982) - Président de la commission des lois - Titre I - Art. 7 (p. 4906) : souhait de disposer, en cas de modification de la convention ou de l'annexe, d'une procédure souple qui ne soit pas compliquée par l'approbation du ministère - Art. 13 (p. 4921) : effort de tous pour aboutir à un résultat utile dans le délai le plus bref possible - Commission des lois saisie à l'instant de dix-huit nouveaux amendements émanant du Gouvernement.

- Projet de loi relatif à l'attribution aux agents de l'Etat du congé pour la formation syndicale [n° 14 (82-83)] - (16 novembre 1982) - Président de la commission des lois - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5472) : respect de la séparation des domaines législatif et réglementaire - Vote dans le cadre de la loi de décentralisation de dispositions relatives au personnel communal et au statut de l' élu local.

- Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - Art. 9 (p. 5732) : son amendement n° 91 : extension des exonérations de TVA aux huissiers de justice ; devenu sans objet - Après l'art. 9 (p. 5737) : son amendement n° 92 : extension aux associations foncières de remembrement du bénéfice du remboursement de la TVA ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution - Après l'art. 11 (p. 5745) : son amendement n° 93 : usufruit de la totalité des biens transmise par l'effet d'une libéralité et exclusion à due concurrence de la part correspondant au droit d'usufruit ; caractère interprétatif des dispositions de cet article ; adopté - (p. 5746) : modalités de détermination de l'usufruit - Référence à une instruction n° 120 du ministère en date du 19 mai 1982 relative à la donation entre époux.

Deuxième partie :

Justice - (8 décembre 1982) - (p. 6511) : intervention au nom du groupe UREI - Budget de rigueur - Effort de recrutement de magistrats mais ne correspondant pas aux besoins - Nécessité de procéder à des nominations de fonctionnaires auprès des magistrats - Magistrats ne disposant pas des moyens matériels indispensables pour pouvoir se consacrer à leur vraie tâche - Insuffisance revalorisation du régime indemnitaire des personnes insuffisance pénitenciaires et insuffisance des créations d'emplois - Approbation de l'idée de doter chaque tribunal pour enfants d'un équipement autonome - Approbation des dotations prévues pour mener une véritable politique informatique au sein des cours et des tribunaux - (p. 6512) : importance des vacances d'emplois dans la magistrature -

Recrutements et formation du personnel pénitentiaire insuffisants - Caractère « explosif » des prisons en raison de la surpopulation - Insuffisance des crédits d'équipement pour les tribunaux pour enfants - Justice devant protéger l'individu contre les abus et les agressions - Priorité dégagée par le Gouvernement ne répondant pas à l'attente des Français - Réforme louable concernant la réforme de l'aide judiciaire - Importance de rendre la justice plus simple et plus rapide par un renforcement des moyens en personnel et en matériel - Transfert des dépenses du service de la justice aux collectivités locales et charge pour l'Etat - Mise en place des moyens nécessaires à sa réussite avant le lancement d'une politique - Limite du tolérable dépassé et danger d'une paralysie complète de la justice - Nouvelle législation du travail et risque de retard devant les chambres sociales de la Cour de cassation - Suppression regrettable des juges suppléants et disparition prochaine des conciliateurs - Mise en place souhaitable dans le domaine des petits contentieux de structures de conciliation intégrées - Engorgement actuel de la Cour de cassation - Attachement du Sénat à l'existence d'un double degré de juridiction - Tentation de considérer la Cour de cassation comme un troisième degré de juridiction - Justice rapide et proche des citoyens, remède le plus efficace contre la violence et le meilleur gage de paix civile - (p. 6513) : suppression des juridictions d'exception et rétablissement de l'état de droit en France - Souhait des Français d'être prémunis contre la multiplication de la petite et moyenne délinquance - Suppression de l'incarcération pour les courtes peines inacceptable en l'absence d'une politique active de réinsertion sociale - Moyens nécessaires pour une exploitation des possibilités ouvertes par le système pénal - Sécurité dans le respect de la liberté, conquête difficile.

- **Projet de loi, relatif à l'aide judiciaire, à l'indemnisation des commissions et désignations d'office en matière pénale et en matière civile et à la postulation dans la région parisienne** [n° 109 (82-83)] - (15 décembre 1982) - Président de la commission des lois et rapporteur - **Discussion générale** (p. 6897) : désignation de M. Jean-Marie Girault comme rapporteur de ce projet de loi - Démission de M. Jean-Marie Girault, après le rejet de ses conclusions concernant l'article 17 *ter* relatif à la multipostulation en région parisienne - Désignation de M. Charles Lederman comme nouveau rapporteur et rejet de son rapport par la commission - Désignation de son président par la commission comme rapporteur - Simplification et allègement des procédures - Garantie d'une plus grande justice aux bénéficiaires de l'aide judiciaire, comme pour les avocats - (p. 6898) : institution d'une indemnisation des avocats commis désignés d'office tant en matière pénale qu'en matière civile - Adoption à l'unanimité par la commission de la première partie de ce projet de loi - Dépôt de trois amendements aux articles 6, 12 et 13 adoptés à l'unanimité par la commission - Problème de la multipostulation en région parisienne - Institution par la loi du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions juridiques et judiciaires d'un système dérogatoire dit de multipostulation concernant les avocats établis auprès des tribunaux de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre - Régime transitoire institué pour une durée de 7 ans - Loi du 11 juillet 1979 reportant au 1 janvier 1983 la date d'expiration des délais - Amendement du Gouvernement déposé à l'Assemblée nationale demandant que cette prorogation soit reportée du 1 janvier 1983 au 1 janvier 1985 - Discussion sur la possibilité ou la non possibilité d'accorder une prolongation de la dérogation et décision de la commission des lois de s'en rapporter à la juste appréciation du Sénat - **Art. 6** (p. 6906) : accepte l'amendement n° 8 de M. François Collet (présidence des bureaux d'aide judiciaire par un magistrat honoraire ou par un ancien magistrat et composition de chaque bureau s'élevant à 5 membres) - **Art. 12** (p. 6907) : accepte l'amendement n° 1 de M. Marcel Rudloff (obligation pour le bénéficiaire de l'aide judiciaire de restituer les sommes versées à l'avocat ou à l'avoué en cas de retrait de l'aide judiciaire) - **Art. 13** : accepte l'amendement de coordination n° 2 de M. Marcel Rudloff - **Art. 17 *ter*** (p. 6909) : s'en remet à la

sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de M. Jean-Marie Girault (suppression de cet article relatif à la prorogation en région parisienne de la multipostulation).

- **Projet de loi portant révision des conditions d'exercice de compétences de l'Etat et de leur répartition entre les communes, les départements et les régions - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 137 (82-83)] - (17 décembre 1982) - Président de la commission des lois - **Discussion générale** - (p. 7032) : vote unanime de la commission mixte paritaire (CMP) - Amendements déposés par M. Gaston Defferre - Débats à l'Assemblée nationale sur l'article 114 B relatif à la révision des barèmes des charges d'aide sociale et rappel de la réunion du 7 décembre 1982 entre M. Gaston Defferre et les présidents et rapporteurs des commissions des lois de l'Assemblée nationale et du Sénat - (p. 7033) : engagement pris par M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, au Sénat le 16 avril 1980 en réponse à M. Jean Chérioux, rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales - Critique de la comparaison faite par M. Gaston Defferre entre les crédits accordés par le précédent et l'actuel gouvernements ; indemnité de logement des instituteurs : crédits accordés en 1980 ; critique de l'inclusion de la dotation spéciale représentative de l'indemnité du logement des instituteurs dans la dotation globale de fonctionnement (DGF) et risque de déséquilibre des budgets locaux - Critique de la comparaison faite par M. Gaston Defferre entre les crédits accordés par le précédent et par l'actuel gouvernements relatifs à la justice et aux contributions des charges de police - (p. 7034) : contestation des comparaisons de crédits au titre de la révision des barèmes d'aide sociale, des transports scolaires et de la dotation culturelle - Procédure constitutionnelle de fonctionnement des CMP - Remise en cause par les amendements du Gouvernement du vote unanime des représentants de la majorité et de la minorité de l'Assemblée nationale et du Sénat et entorse à l'esprit du régime parlementaire - Précédent lors de la CMP sur le projet de loi « informatique et liberté » en 1977 et attitude de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux - Interventions de MM. Edgar Tailhades et Etienne Dailly, le 22 juin 1978 au cours de la discussion du projet de loi portant réforme du code de procédure pénale - Rappel de son intervention le 18 mai 1982 lors de la discussion des conclusions modifiées lors de la CMP sur le projet de loi relatif au système électoral applicable à l'élection des représentants des Français de l'étranger - (p. 7035) : propos de M. Alain Pöher, président du Sénat, dans son discours de fin de session de printemps 1982 - Hommage rendu à M. Paul Girod, rapporteur de la commission des lois, et à MM. Jacques Valade, Jean-Pierre Fourcade, Joseph Raybaud, Paul Séramy et Jean Madelain, rapporteurs pour avis - Controverse avec M. Gaston Defferre sur la comparaison des crédits accordés par la loi Bonnet du 31 décembre 1980 et par la loi de finances pour 1983 - (p. 7036) : indemnité de logement des instituteurs et engagement pris par le précédent gouvernement.

- **Projet de loi portant organisation des régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 169 (82-83)] - (21 décembre 1982) - Président de la commission des lois - **Discussion générale** (p. 7182) : regrette que l'Assemblée nationale n'ait pas suivi les propositions de la commission mixte paritaire (CMP) - Réponse du secrétaire d'Etat n'étant pas digne de confiance - Langage différent devant chaque assemblée - (p. 7183) : souci du Sénat de préserver l'identité de la région dans le respect de l'autonomie des attributions des départements et des communes - Refus de la tutelle de la région sur les collectivités locales - Texte contraire à la loi de décentralisation accordant l'autonomie à toutes les collectivités territoriales - Souhaite que le Sénat adopte un texte conforme à celui de la CMP.

JUNG (Louis), sénateur du Bas-Rhin (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.
- Membre titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.
- Est élu membre de la commission de contrôle sur les établissements chargés d'accueillir les personnes âgées (20 décembre 1982) (p. 7145).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale** [n° 269 (81-82)] - (11 mai 1982) - Art. 4 (p. 1877) : soutient l'amendement d'harmonisation n° 73 de M. André Bohl (mention du registre des entreprises tenu par les chambres de métiers d'Alsace et de Moselle), puis le retire au profit de l'amendement analogue n° 35 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis - (p. 1878) : se déclare favorable à l'amendement n° 88 de M. André Delelis, ministre (cas de l'adoption : versement pour moitié de l'allocation forfaitaire de repos maternel et de l'allocation de remplacement) - Précision nécessaire sur le régime applicable aux épouses de salariés du régime général et du régime agricole - Art. 5 (p. 1880) : soutient l'amendement n° 75 de M. Jean Cauchon (paiement de la soulte et octroi de prêts à taux bonifiés) - (p. 1881) : le retire au profit de l'amendement analogue n° 29 de M. Pierre-Christian Taittinger.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - Suite de la discussion - (23 juin 1982) - Art. 49 (p. 3049) : se déclare favorable à l'amendement n° B-35 de M. Charles Pasqua, rapporteur (mission de production des sociétés régionales de programme de télévision).

- **Conclusions du rapport de M. Jacques Genton au nom de la commission des affaires étrangères sur les propositions de loi** [n° 88 (81-82)] de M. Jacques Genton et plusieurs de ses collègues, concernant la garantie du droit au travail et la protection de la seconde carrière des militaires retraités, et [n° 136 (81-82)] de M. Yvon Bourges et plusieurs de ses collègues, tendant à compléter la loi n° 72-662 du 13 juillet 1972 relative au statut général des militaires [n° 381 (81-82)] - (23 juin 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3066) : droit du travail - Seconde carrière des militaires - Caractère incomplet du statut général des militaires - Approbation du groupe UCDP à cette proposition de loi.

- **Projet de loi portant création du fonds spécial de grands travaux** [n° 469 (81-82)] - (21 juillet 1982) - Art. 1 (p. 3743) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. Josy Moinet, rapporteur (mission du fonds spécial de grands travaux dans les domaines des infrastructures des transports publics, de la circulation routière et de la maîtrise de l'énergie) - Sur cet amendement se déclare favorable au sous-amendement n° 7 de M. Auguste Chupin, rapporteur pour avis (aménagement rural) - Art. 5 (p. 3746) : sur l'amendement n° 5 de M. Josy Moinet, rapporteur (composition du conseil d'administration du fonds spécial de grands travaux), soutient les sous-amendements de M. Raymond Poirier, n° 9 (représentation de quatre délégués du Parlement) et n° 10 (représentation de quatre délégués des collectivités territoriales).

- **Conclusions du rapport de M. Pierre Lacour fait au nom de la commission des affaires économiques sur la proposition de loi de MM. Marc Boeuf, Jean Peyrafitte, Henri Duffaut et des membres du groupe socialiste et apparentés portant réforme de l'organisation régionale du tourisme** [n° 12 (82-83)] - (12 octobre 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 4461) : se déclare favorable au texte de cette proposition de loi - Satisfaction de l'effort fait en faveur des communes rurales concernant le camping et le caravanning - Evolution

du tourisme nécessitant une formation adaptée pour les personnels du tourisme.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6069) : amélioration de 2,9 % du revenu agricole, chiffre cachant beaucoup de disparités - Importance de la charge du coût du carburant et demande de détaxation en faveur des agriculteurs - Priorité donnée à l'agro-alimentaire et attachement du Gouvernement à son développement - (p. 6070) : blocage des prix à l'usine - Importation de 60 % des bières consommées à Paris - Erreur du blocage des prix - Libération des prix par M. René Monory sauvant l'industrie agro-alimentaire - Interrogation sur l'intention de l'Etat d'imposer les communes forestières à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) - Possibilité pour les communes de prendre en compte la TVA sur leurs dépenses de fonctionnement.

Affaires sociales - II - Santé, solidarité nationale - (9 décembre 1982) - (p. 6554, 6555) : participation financière des candidats aux sessions de secourisme ; contradiction avec la notion de solidarité - Décalage entre les discours et les actes du Gouvernement - Protestation des étudiants en médecine, des médecins hospitaliers, des généralistes et des malades contre les réformes annoncées - Domaine des études médicales et importance de la sélection - Situation des internes et anciens internes ; arrêté du 1^{er} novembre 1982 relatif aux conditions d'équivalence avec l'internat des centres hospitaliers régionaux (CHR) faisant partie du centre hospitalier et universitaire (CHU) - Modalités d'obtention des certificats d'études spéciales (CES) - Situation des cliniques privées à but non lucratif qui participent au service public hospitalier - Importance des cliniques confessionnelles, émanation d'oeuvres catholiques, juives et protestantes - Danger pour l'avenir de ces cliniques - Inconvénients de la médecine salariée - Importance des cliniques privées pour l'Alsace - Suppression du secteur privé à l'hôpital - (p. 6556) : modification de la structure des services hospitaliers et désignation des chefs des nouveaux départements créés - Cliniques privées à but non lucratif - Limitation du temps de travail des personnels hospitaliers et absence de création de postes nécessaires pour combler les vacances - Danger pour la sécurité des malades - Blocage du prix des médicaments - Diminution du remboursement de certains médicaments par la sécurité sociale - Taxe sur les frais de prospection des laboratoires médicaux - Baisse autoritaire des prix de certaines spécialités parmi les plus prescrites - Problème des médicaments génériques - Opposition à ce budget - (p. 6557) : insuffisance de personnels dans les différents hôpitaux d'Alsace - (p. 6581) : action du gouvernement précédent - Différence entre une clinique appartenant à la caisse primaire et une autre appartenant à une congrégation religieuse ; différences de personnel et de budget.

- **Projet de loi, relatif à la formation professionnelle des artisans** [n° 110 (82-83)] - (15 décembre 1982) - Après l'art. 3 (p. 6939) : son amendement n° 22, soutenu par M. André Bohl : imputation sur la participation instituée par les articles L. 950-1 et L. 950-2 du code du travail, de la partie de la taxe pour frais de chambre de métiers affectée à l'information ; retiré.

- **Projet de loi modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires** - *Nouvelle lecture* [n° 113 (82-83)] - (16 décembre 1982) - Discussion générale (p. 6966) : obstacle constitutionnel à l'adoption de ce texte : principe d'égalité de l'article 2 de la Constitution - (p. 6967) : opposition au bouleversement des règles de la fonction publique et vote contre le projet.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 130 (82-83)] - (16 décembre 1982) - Art. 9 (p. 6999) : se déclare opposé à l'amendement n° 13 de M. Pierre Gamboa (suppression de cet article relatif à la capacité de report d'impôt et à l'exonération des biens professionnels pour

l'impôt sur les grandes fortunes) - **Après l'art. 10** (p. 7001, 7002) : son amendement n° 7 : possibilité pour les communes forestières, en contrepartie de l'assujettissement à la TVA de leurs ventes de bois, de récupérer la TVA sur les dépenses de fonctionnement comme les exploitants agricole ; retiré - **Art. 17** (p. 7005) : votera l'amendement n° 15 de M. Henri Caillavet (suppression du paragraphe II de cet article relatif à la taxe sur les préenseignes) - **Art. 18** (p. 7006) : soutient l'amendement rédactionnel n° 26 de M.

Pierre Lacour (taxe sur les emplacements publicitaires) - **Après l'art. 21** (p. 7017) : soutient l'amendement n° 8 de M. Jean Cauchon (augmentation de 50 à 52 % du taux de la pension de réversion prévue à l'article L. 38 du code des pensions civiles et militaires de retraite ; compensation par l'augmentation à due concurrence des tarifs du droit de timbre) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 7019) : vote favorable du groupe UCDP sur ce projet de loi de finances rectificative.

K

KAUSS (Paul), sénateur du Bas-Rhin (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 223 (JO Débats 23 avril 1982) (p. 1325) à M. le ministre chargé de l'énergie : **pétrole** (plan de fermeture d'unités de raffinage).

Questions orales avec débat :

n° 120 (18 mai 1982) (p. 2114) à M. le ministre chargé de l'énergie : **pétrole** (plan de fermeture d'unités de raffinage)
- Discutée le 12 octobre 1982 (p. 4462 et suivantes).

INTERVENTIONS

- Question orale avec débat : **plan de fermeture d'unités de raffinage** - (12 octobre 1982) - (p. 4462, 4463) : réponse le 14 avril dernier à une question écrite sur le même problème
- Préoccupations relatives au maintien en activité des raffineries de Reichstett et d'Herrlisheim dans le Bas-Rhin
- Diminution de la capacité nationale de distillation par suite de la fermeture de plusieurs raffineries - Tonnage total du brut traité s'élevant à 62 % de la capacité totale -

Progression constatée depuis plusieurs années devant se poursuivre au cours de la prochaine décennie - Raffineries simples appelées à disparaître notamment la raffinerie d'Herrlisheim, travaillant en partie pour l'exportation vers la Suisse - Interrogation sur les chances de survie de cette raffinerie - (p. 4464) : efforts sur le plan social du Gouvernement à la suite des fermetures intervenues à Valenciennes, Dunkerque et Hauconcourt - Absence de demande de fermeture visant la raffinerie d'Herrlisheim - Nécessité pour un gestionnaire d'anticiper sur les événements - Nécessité d'une adaptation - (p. 4465) : Alsace, vitrine de la France sur l'Europe et absence de surcapacité de raffinage en Alsace.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)]**.

Deuxième partie :

Culture - (1^{er} décembre 1982) - **Examen des crédits** - Etat C (p. 6133) : sa récente demande de subvention pour la construction d'une maison des associations et de la culture, souhaitée par le conseil régional d'Alsace et le conseil général du Bas-Rhin ; rejet du ministère de la culture - Politique des grandes opérations - Votera contre les crédits du titre VI.

Intérieur et décentralisation - (2 décembre 1982) - (p. 6203) : loi du 2 mars 1982 et discussion du projet de loi concernant la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat - Progression apparente de la dotation globale de fonctionnement (DGF) par l'inclusion de la dotation spéciale destinée à compenser les charges supportées par les communes pour le logement des instituteurs ; compensation nécessaire par une augmentation des impôts locaux - Fonds de compensation de la TVA - Absence de crédits inscrits au titre de la dotation générale de décentralisation - Dotation globale d'équipement (DGE) : modification des principes acceptés par le Sénat en 1980 ; effort d'investissement demandé aux communes et difficultés de financement.

L

LABARRERE (André), *ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement* (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1786].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture** [n° 150 (81-82)] - (12 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 82) : risque d'un débat préjudiciable pour tout le monde entre départementalistes et régionalistes - (p. 83) : appel à la raison du Sénat.

- **Rappel au règlement** - (26 janvier 1982) - (p. 352) : en réponse à M. *Adolphe Chauvin* : impossibilité de modifier l'ordre du jour d'une session extraordinaire fixé par décret du Président de la République ni de prendre un engagement au nom du Gouvernement.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie - Nouvelle lecture** [n° 194 (81-82)] - (26 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 353) : maintien de la position du Gouvernement sur ce texte - **Art. 1** (p. 354) : gravité de la situation justifiant le point de vue du Gouvernement - Mesures limitées dans le temps et dans leur objet.

- **Projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : organisation administrative** [n° 185 (81-82)] - (27 janvier 1982) - **Art. 1** (p. 439, 440) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Paul Girod, rapporteur (définition de la région de Corse fondée sur le simple rappel des deux départements qui la composent) - Ses amendements n° 67 : région de Corse « érigée » en collectivité territoriale ; devenu sans objet ; n° 68 : spécificité résultant notamment de la « géographie » de la Corse ; devenu sans objet ; et n° 69 : définition par une loi ultérieure des compétences et des ressources particulières de la Corse ; devenu sans objet - **Après l'art. 1** (p. 441) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Paul Girod, rapporteur (définition des spécificités présentées par la région de Corse) - **Art. 2** (p. 442) : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Paul Girod, rapporteur (appellation de conseil régional de Corse substituée à celle d'assemblée de Corse ; création d'un comité unique de développement économique, social et culturel ; suppression de la mention des établissements publics, agences ou institutions spécialisées) - Ses amendements rédactionnels n° 70 et n° 71 ; devenus sans objets - **Après l'art. 2** : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Paul Girod, rapporteur (dans l'attente des lois ultérieures prévues relatives aux compétences, aux ressources et au statut des élus, maintien de l'application en Corse de dispositions du titre III de la loi relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions) - Engagement pris par le Président de la République pour l'organisation des élections en Corse au cours de l'été 1982 - **Titre I** (p. 443) : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Paul Girod, rapporteur (suppression de l'intitulé « Titre premier - De l'assemblée de Corse ») - Demande un scrutin public sur cet amendement - Retrait par le Gouvernement de tous ses amendements déposés jusqu'à l'article 26 et opposition à tous les amendements de suppression de la commission - **Chapitre I** (p. 444) : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. Paul Girod, rapporteur (suppression de l'intitulé « Chapitre premier - L'élection de l'assemblée de Corse ») - **Art. 3** : s'oppose à l'amendement n° 8 de M. Paul Girod, rapporteur (substitution aux dispositions relatives à la composition de l'assemblée de Corse d'une disposition fixant le délai d'organisation de la première élection du conseil régional de Corse) - **Art. 4** : s'oppose à l'amendement n° 9 de M.

Paul Girod, rapporteur (suppression de cet article relatif à la durée du mandat de membre de l'assemblée de Corse) - **Art. 5** : s'oppose à l'amendement n° 10 de M. Paul Girod, rapporteur (suppression de cet article relatif au mode de scrutin de l'élection à l'assemblée de Corse) - **Art. 6 à 26** (p. 445 à 448) : s'oppose aux amendements n° 11 à 31 de M. Paul Girod, rapporteur, visant à la suppression de ces articles relatifs aux élections à l'assemblée de Corse, aux règles d'éligibilité, au régime des incompatibilités, aux déclarations de candidature, et au contentieux électoral - **Chapitre II** (p. 449) : s'oppose à l'amendement n° 32 de M. Paul Girod, rapporteur (suppression de l'intitulé : « Chapitre II - Fonctionnement et attribution de l'assemblée de Corse et de son bureau ») - Son amendement rédactionnel n° 85 ; devenu sans objet - **Art. 27** : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. Paul Girod, rapporteur (suppression de cet article relatif aux attributions de l'assemblée de Corse et, notamment, à son droit de proposition) - **Après l'art. 27** (p. 450) : s'oppose à l'amendement n° 34 de M. Paul Girod, rapporteur (possibilité pour le président du conseil général de conclure des conventions avec l'Etat pour résoudre les problèmes spécifiques posés par les caractéristiques propres à la région de Corse, notamment en matière de transports ou d'aide fiscale à l'investissement) - **Art. 28 à 34** (p. 450 à 452) : s'oppose aux amendements n° 35 à 41 de M. Paul Girod, rapporteur, visant à la suppression de ces articles relatifs à l'organisation des réunions de l'assemblée de Corse, aux règles de quorum, aux délégations de vote, au mode de désignation du bureau et au régime des incompatibilités applicable à ses membres - **Titre II** (p. 452) : s'oppose à l'amendement n° 42 de M. Paul Girod, rapporteur (suppression de l'intitulé « Titre II - De l'exécutif ») - **Art. 35, 36 et 37** : s'oppose aux amendements n° 43, n° 44 et n° 45 de M. Paul Girod, rapporteur, visant à la suppression de ces articles relatifs au rôle du président de l'assemblée comme organe exécutif de la région de Corse - **Titre III** (p. 453) : s'oppose à l'amendement n° 46 de M. Paul Girod, rapporteur (suppression de l'intitulé « Titre III - Des conseils consultatifs ») - **Art. 38** (p. 454) : s'oppose à l'amendement n° 47 de M. Paul Girod, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article pour créer auprès du conseil régional de Corse un organisme consultatif unique, le comité de développement économique, social et culturel) - **Art. 39** : s'oppose aux amendements de coordination n° 50, n° 48 et n° 49 de M. Paul Girod, rapporteur - **Art. 40** (p. 455) : s'oppose aux amendements de coordination n° 51, n° 52 et n° 53, de M. Paul Girod, rapporteur - **Art. 41** : s'oppose à l'amendement n° 54 de M. Paul Girod, rapporteur (suppression, pour coordination, de cet article relatif à la possibilité de réunion conjointe des deux conseils consultatifs) - **Titre IV** : s'oppose à l'amendement n° 55 de M. Paul Girod, rapporteur (suppression de l'intitulé « Titre IV - Du représentant de l'Etat dans la région de Corse ») - **Art. 42, 43 et 44** (p. 456) : s'oppose aux amendements n° 56, n° 57 et n° 58 de M. Paul Girod, rapporteur, visant à la suppression de ces articles relatifs au rôle du commissaires de la République comme représentant de l'Etat dans la région de Corse - **Art. 44 bis** : s'oppose à l'amendement n° 59 de M. Paul Girod, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif à la chambre régionale des comptes) - **Titre V** : s'oppose à l'amendement n° 60 de M. Paul Girod, rapporteur (suppression de l'intitulé « Titre V - Dispositions diverses et transitoires ») - **Art. 45** (p. 457) : s'oppose à l'amendement n° 61 de M. Paul Girod, rapporteur (suppression de cet article relatif à la suppression de l'établissement public régional de Corse et au transfert de ses biens, droits et obligations à la région de Corse) - **Art. 46** : s'oppose à l'amendement n° 62 de M. Paul Girod, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article : suppression du premier alinéa relatif à la première élection au suffrage universel de l'assemblée de Corse ; modification du deuxième alinéa relatif à son renouvellement) - **Art. 46 bis** : s'oppose à l'amendement n° 97 de M. Paul Girod, rapporteur (suppression de cet article relatif au maintien en fonction des membres du comité économique et social) - **Art. 47** : s'oppose à l'amendement n° 63 de M. Paul Girod, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'exonération

de tout droit ou taxe sur les transferts de propriété, droits et obligations résultant de l'application de la loi en examen) - **Art. 48** (p. 458, 459) : s'oppose à l'amendement n° 64 de M. Paul Girod, rapporteur (exclusion des meurtres et assassinats du champ d'application de l'amnistie) - **Art. 49** : s'oppose à l'amendement n° 65 de M. Paul Girod, rapporteur (suppression de cet article relatif à la fixation par décret en Conseil d'Etat des modalités d'application de la présente loi) - **Intitulé** : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Paul Girod, rapporteur (« Projet de loi portant reconnaissance des caractéristiques particulières de la région de Corse »).

- **S'associe à l'hommage rendu par M. le Président du Sénat à la mémoire de M. Auguste Cousin, sénateur de la Manche** (3 février 1982) (p. 478, 479).

- **Projet de loi de nationalisation. [n° 198 (81-82)] - Suite de la discussion - (4 février 1982) - Discussion générale** (p. 519) : intervention de M. Jacques Larché et interprétation des élections partielles récentes - Problèmes institutionnels évoqués par le même orateur : rôles respectifs du Président de la République et du Parlement ; procédure des amendements ; institution au Sénat d'une séance mensuelle de questions au Gouvernement.

- **Clôture de la seconde session extraordinaire de 1981-1982 (5 février 1982)** (p. 585) : remerciements au Sénat pour l'excellent travail effectué.

- **Question au Gouvernement, de M. Roland du Luart : revenu agricole pour 1982.** - (29 avril 1982) - (p. 1500) : rapport de la commission des comptes de l'agriculture : arrêt de la dégradation du revenu agricole - (p. 1501) : politique agricole commune ; fixation des prix à la production.

- **Question au Gouvernement, de M. Adolphe Chauvin : politique à l'égard de l'artisanat** - (29 avril 1982) - (p. 1508, 1509) : politique du Gouvernement à l'égard de l'artisanat : dépôt de projets de loi sur la formation continue des artisans et le statut des conjoints d'artisans et de commerçants - Concertation - Application de l'ordonnance du 16 janvier 1981 aménageant le temps de travail - Création d'emplois dans l'artisanat.

- **Question au Gouvernement, de M. Henri Le Breton : augmentation des cotisations sociales agricoles** - (29 avril 1982) - (p. 1510) : cotisations sociales agricoles et part des dépenses du budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) financée par le budget de l'Etat - (p. 1511) : solidarité à l'égard des agriculteurs - Efforts d'amélioration de la répartition des cotisations entre les agriculteurs.

- **Question au Gouvernement, de M. Jean-Marie Rausch : mesures concernant la sidérurgie lorraine** - (29 avril 1982) - (p. 1511) : rapport Judet - Concertation engagée avec les organisations syndicales et les collectivités locales.

- **Question au Gouvernement, de M. Henri Caillavet : inscription à l'ordre du jour des propositions de loi sénatoriales** - (29 avril 1982) - (p. 1516) : dispositions de l'article 48 de la Constitution - Rôle de la conférence des présidents dans l'inscription à l'ordre du jour - Rôle du Parlement - Retransmissions télévisées.

- **Projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes [n° 285 (81-82)]** - (27 mai 1982) - **Art. 6 (suite)** (p. 2333) : accepte l'amendement n° 49 de M. André Fosset, rapporteur (liste des documents non soumis aux dispositions de la loi du 17 juillet 1978) - **Avant l'art. 12** (p. 2334) : s'oppose à l'amendement n° 38 de M. Christian Poncelet, soutenu par M. Raymond Bourguine (recrutement par la Cour des comptes de personnes ayant une certaine expérience de la gestion dans les entreprises privées) - **Art. 13** (p. 2335) : s'oppose à l'amendement n° 27 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis (possibilité pour les chambres régionales des comptes, jusqu'à la fin de 1986, de contrôler les comptes de certains établissements publics

nationaux) - (p. 2336) : accepte l'amendement n° 12 de M. André Fosset, rapporteur (contrôle de la Cour des comptes sur les comptables de fait) - **Art. 14** : s'oppose à l'amendement de coordination n° 28 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis - **Art. 17** (p. 2337) : sur l'amendement n° 29 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis, qu'il accepte (mission des experts désignés par le premier président de la Cour des comptes pour des enquêtes de caractère technique), son sous-amendement de séance : experts ne pouvant exercer de fonctions juridictionnelles ; adopté - **Art. 18** : sur l'amendement n° 30 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis, qu'il accepte (énumération des organismes disposant d'un droit de réponse direct dans le rapport public de la Cour des comptes), son sous-amendement n° 44 : groupements de collectivités disposant d'un droit de réponse dans le rapport public de la Cour des comptes ; adopté - Accepte l'amendement de coordination n° 31 de M. Paul Pillet, rapporteur pour avis.

- **Questions au Gouvernement** - (27 mai 1982) - (p. 2312) : excuses du Premier ministre, empêché.

- **Question au Gouvernement, de M. Pierre Ceccaldi-Pavard : politique à l'égard des professions libérales** - (27 mai 1982) - (p. 2317) : importance des professions libérales dans une société de liberté et de justice - Mission confiée à M. François Luchaire - Suggestion de la création d'un secrétariat d'Etat - Organisation d'une séance de questions orales avec débat.

- **Question au Gouvernement, de M. André Fosset : liberté du travail** - (27 mai 1982) - (p. 2318) : conflit de la Maisica à Bayonne et manifestation de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) à Pau ; dégâts commis dans cette ville - Actions identiques à Villeurbanne et Romans - Conflits du travail, occupation des locaux et compétence du juge des référés - Réponse donnée la veille à l'Assemblée nationale pour M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, à une question semblable - Déroulement en cours des négociations dans le conflit Citroën ; rapport du médiateur.

- **Question au Gouvernement, de M. René Regnault : création d'un grand service public de l'enseignement** - (27 mai 1982) - (p. 2321) : consultations engagées et prochain rapport au Gouvernement par M. Alain Savary sur les propositions et observations recueillies.

- **Question au Gouvernement, de M. Jean Béranger : politique à l'égard des cadres** - (27 mai 1982) - (p. 2324) : rôle essentiel des cadres, ingénieurs et techniciens - Déclaration du Premier ministre lors de l'assemblée générale de l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) et du colloque national sur la recherche - Projets de loi sur les droits nouveaux des travailleurs et représentation syndicale des cadres au sein du comité d'entreprise - Place faite aux cadres dans les dispositions relatives aux accords d'entreprise - Mesures financières et fiscales évoquées par l'auteur de la question : plafond du quotient familial ; pression fiscale - (p. 2325) : retraite - Table ronde du 23 février 1982 et réunions ultérieures des groupes de travail ; congés pour création d'entreprises et année sabbatique.

- **Question au Gouvernement, de M. Raymond Bourguine : stratégie industrielle de la France** - (27 mai 1982) - (p. 2326) : politique du commerce extérieur et politique industrielle - Commercialisation des produits français et amélioration progressive des structures du commerce extérieur - Exemple de l'industrie de l'automobile : immatriculations et importations - (p. 2327) : effort d'économies d'énergie - Modernisation de l'outil de production et compétitivité - Part de la production exportée - Prêts bonifiés - Programme de développement des véhicules à faible consommation de carburant des groupes Peugeot et Renault - Rôle de la France dans les secteurs de pointe ; exemple des télécommunications.

- **Conférence des présidents** - (27 mai 1982) - (p. 2332) : en réponse à la question de M. André Fosset, précise les raisons des modifications de l'ordre du jour.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982 - Nouvelle lecture** [n° 398 (81-82)] - (17 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2912) : excuse l'absence de M. Laurent Fabius, en voyage avec le Président de la République.

- **Question au Gouvernement, de M. Jacques Valade : inondations à Bordeaux** - (24 juin 1982) - (p. 3098) : récents orages - Evaluation des dégâts par le préfet - Crédit provisionnel du fonds de secours aux victimes de sinistres et calamités - Déclaration de dix communes sinistrées - Proposition de loi sur les catastrophes naturelles - Urbanisme.

- **Question au Gouvernement, de M. Jean Cauchon : émission de bons du Trésor** - (24 juin 1982) - (p. 3101) : bons du Trésor en compte courant et bons sur formule ; taux et durée des bons émis ; montant global des encours - Epargne - Caisse des dépôts et consignations.

- **Question au Gouvernement, de M. Marcel Rudloff : suppression de l'ordre des médecins** - (24 juin 1982) - (p. 3103) : système de santé français - Sécurité sociale - Pluralisme : exercice en cabinet isolé, médecine de groupe, ou centres de santé - Formation du médecin : formation initiale ou formation continue - Etudes médicales ; internat - Rôle du médecin généraliste - Prévention.

- **Question au Gouvernement de M. Louis Perrein : modernisation des télécommunications** - (24 juin 1982) - (p. 3105) : mission filière électronique - Politique industrielle - Eventualité d'un plan de restructuration des industries électroniques - Nationalisations et répartition des compétences : Thomson ; CII-Honeywell-Bull ; CGE ; Matra - Informatique ; bureautique ; électronique - Téléphone public - Evolution technologique et problèmes d'emploi - Cas de la Compagnie générale des constructions téléphoniques (CGCT) - Groupe de travail interministériel - Satellites de télécommunication et de télédiffusion.

- **Question au Gouvernement, de M. Paul Robert : cumul des mandats** - (24 juin 1982) - (p. 3108) : rapport Debarge examiné actuellement par le Gouvernement - Consultation nécessaire des élus préalable au dépôt d'un projet de loi.

- **Projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains** [n° 431 (81-82)] - (21 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3722) : exemple de la ville de Pau - En réponse à Mme *Brigitte Gros*, taux du versement transport et montant de la charge pour les petites et moyennes entreprises - En réponse à M. *Jean-Pierre Fourcade*, diminution régulière de la contribution des entreprises aux transports publics dans la région parisienne - Action des gouvernements précédents - (p. 3723) : situation de l'Italie - En réponse à M. *Michel Giraud*, problème de la sixième zone de la carte orange - En réponse à M. *Robert Laucournet*, clarification de la répartition des compétences, en particulier au plan régional - En réponse à Mme *Brigitte Gros*, durée de transport moyenne par jour en région parisienne - Etude de la réouverture de la ligne de grande ceinture au trafic voyageurs - Projet de loi et exemple de concertation - (p. 3724) : absence de soumission de ce versement transport à charges sociales - Problème de transport : priorité des priorités - **Art. 1** (p. 3726) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'instauration du versement transport pour les villes de plus de 30 000 habitants) - **Art. 2** (p. 3727) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif au taux du versement transport pour les communes de 30 000 à 100 000 habitants) - **Art. 3** : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif à la date d'effet des dispositions des articles 1 et 2) - **Art. 4** (p. 3728) : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'affectation du versement transport) - **Art. 5** (p. 3729) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif à la prise en charge par les entreprises d'une partie des titres

d'abonnement des salariés pour leurs déplacements entre leur résidence et leur lieu de travail) - **Art. 7** (p. 3730) : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'abrogation des articles L. 142-3 et L. 142-4 du code du travail ainsi que de l'article 1 de la loi n° 60-760 du 30 juillet 1960).

- **Communication du Gouvernement modifiant l'ordre du jour du Sénat** (21 juillet 1982) - (p. 3730, 3731) : surcharge naturelle de la fin de session.

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'inscription des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** - **Nouvelle lecture** [n° 54 (82-83)] - (20 octobre 1982) - **Art. 2** (p. 4674) : accepte la réserve de l'amendement n° 2 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (seuil d'applicabilité de ce nouveau régime : 9000 habitants) - **Art. 3** : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (seuil d'applicabilité de ce régime : 9.000 habitants) - (p. 4678) : attitude de la majorité sénatoriale - Accord des socialistes et du Gouvernement sur le seuil de 3.500 habitants - Diversification de la vie politique.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (4 novembre 1982) - **Titre II (suite)** - **Art. 38** (p. 5127) : s'oppose à l'amendement n° A-48 de M. Paul Girod, rapporteur (mise en place de cartes communales dans un délai de trois ans) - **Art. 39** (p. 5128) : son amendement n° A-407 : précision par décret en Conseil d'Etat de la nature des projets d'intérêt général ainsi que de la qualité des intervenants ; retiré - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-123 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (suppression de cet article relatif à la précision par décret en Conseil d'Etat de la nature des projets d'intérêt général ne relevant pas de l'Etat, de la région ou du département) - **Art. 40** (p. 5133) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-124 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (harmonisation du code de l'urbanisme avec les dispositions déjà adoptées).

- S'associe à l'hommage rendu par M. le Président du Sénat à la mémoire de M. Léon-Jean Grégory, sénateur des Pyrénées-Orientales (18 novembre 1982) (p. 5549).

- **Projet de loi de finances pour 1983**. [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - I. Services généraux - (29 novembre 1982) - (p. 6003) : rôle de coordination interministérielle et autorité directe du chef du Gouvernement - (p. 6004) : suppression de la Délégation à l'espace aérien - Haut comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme ; études sur la corrélation entre les accidents et l'alcoolisme occasionnel ou chronique ; diffusion régionale d'informations avec support audiovisuel - Code des débits de boissons - Publicité des boissons alcoolisées - Haut comité de la langue française ; organisation d'une rencontre internationale sur l'application des législations linguistiques dans les pays francophones en mai 1982 - Action de l'association Franterm - Collaboration de la mission interministérielle de l'information scientifique et technique (MIDIST) - Rôle de l'association universitaire pour le développement de l'enseignement et de la culture en Afrique et à Madagascar (AUDECAM) - Défense dans les domaines culturel, scientifique et technique du rayonnement de la langue française.

Services du Premier ministre - II Secrétariat général de la défense nationale - (7 décembre 1982) - (p. 6454) : missions du secrétariat général de la défense nationale (SGDN) - Situation du personnel - Perspectives de la politique gouvernementale en matière de programme civil de défense - (p. 6455) : progression des crédits - Politique de protection

des populations et politique globale de défense fondée sur la dissuasion nucléaire - Inauguration par le Premier ministre, M. Pierre Mauroy, d'un parking municipal aménageable en abri, construit à Chartres - Extension des sessions régionales tenues sous l'égide de l'Institut des hautes études de la défense nationale.

Services du Premier ministre - III Conseil économique et social - (7 décembre 1982) - (p. 6456) : stabilité des dépenses de personnels - Poursuite de l'effort en faveur de la promotion interne du personnel du Conseil économique et social - Problème des locaux et action du Gouvernement - Importance des travaux de ce Conseil.

Journaux officiels - (7 décembre 1982) - (p. 6457) : effort de rigueur et de maîtrise des dépenses globales - Coût des matériels achetés à l'étranger pour moderniser les procédés de composition ; inadaptation des propositions de l'entreprise française CII-Honeywell Bull - (p. 6458) : choix de la composition de l'informatique en faveur de la société CERCI ; matériel d'origine américaine et logiciel français - Modalités de passage au processus de composition - Contrat de solidarité conclu entre la Société anonyme de composition et d'impression des journaux officiels (SACIO) et l'Etat - Hommage rendu au personnel de cet organisme - **Examen des crédits** - Art. 35 (p. 6459) : vote par le Sénat de deux budgets sur les trois présentés - Attention portée par MM. Christian Poncelet et Etienne Dailly à l'examen des budgets.

- **Rappel au règlement** - (16 décembre 1982) - (p. 6968) : observation de M. Adolphe Chauvin sur l'arrestation en Pologne de Lech Walesa ; prochaine arrivée au Sénat de M. Claude Cheysson pour l'examen des questions au Gouvernement.

- **Question au Gouvernement, de M. Roland du Luart** : refus de communes de subventionner les écoles privées - (16 décembre 1982) - (p. 6975) : poursuite des négociations et solution trouvée dans le cas de nombreuses municipalités ; persistance de certains cas litigieux - Arrêt du Conseil d'Etat du 12 février 1982 « Commune d'Aurillac » et difficultés d'application - Loi de décentralisation du 2 mars 1982 : nouvelles conditions d'exercice de la tutelle administrative et financière et difficultés d'inscription d'office ; évolution de la notion de dépenses obligatoires - Recrutement intercommunal des écoles privées - Forfait d'externat - Recherche d'un accord amiable - Appel à la négociation - Sérénité nécessaire - (p. 6976) : appel à la négociation et à la tolérance.

- **Projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne - Nouvelle lecture** [n° 124 (82-83)] - (20 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 7119) : observations du Sénat reprises par l'Assemblée nationale, notamment pour les obligations à bons de souscription d'actions et la dématérialisation des valeurs mobilières - **Intitulé du chapitre I** (p. 7121) : demande la réserve des amendements identiques n° 7 de M. René Monory, rapporteur, soutenu par M. Yves Durand, et n° 1 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis, jusqu'après l'examen de l'article 1 (nouvel intitulé du chapitre I : « Simplification des règles relatives aux augmentations de capital ») - **Art. 1** (p. 7122) : s'oppose aux amendements identiques n° 2 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis, et n° 8 de M. René Monory, rapporteur (suppression de cet article tendant à supprimer l'obligation de déclaration notariale des souscriptions et versements, pour la remplacer par l'établissement d'un simple certificat du dépositaire au moment du dépôt des fonds) - **Intitulé du chapitre I (suite)** (p. 7123) : s'oppose aux amendements identiques n° 7 de M. René Monory, rapporteur, soutenu par M. Yves Durand, et n° 1 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis, précédemment réservés - **Art. 2** : s'oppose aux amendements de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis, n° 3 (retrait des fonds provenant des souscriptions en numéraires pouvant être effectué par un mandataire de la société après l'établissement du certificat du dépositaire ou du notaire) et n° 4 de coordination - **Art. 5** (p. 7124) : demande le

retrait de l'amendement n° 5 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (modification du texte des articles 184 et 185 de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 relatifs à la répartition des actions à la suite de l'exercice par les actionnaires de leur droit préférentiel de souscription) - **Art. 5 bis E** (p. 7125) : nécessité de restituer à la commission des opérations de bourse son nom dans l'article 5 bis B, dernier alinéa de l'article 194-5, qui existait dans la loi du 24 juillet 1966 - **Art. 13** (p. 7127) : s'oppose à l'amendement n° 9 de M. René Monory, rapporteur, soutenu par M. Yves Durand (suppression de cet article relatif aux titres participatifs) - **Art. 14** : s'oppose à l'amendement de coordination n° 10 de M. René Monory, rapporteur, soutenu par M. Yves Durand - **Art. 18 sexes** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 6 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (rétablissement de cet article supprimé par l'Assemblée nationale, relatif au secret professionnel des intermédiaires financiers tenant des comptes de valeurs mobilières) - **Art. 20** (p. 7128) : s'oppose à l'amendement n° 11 de M. René Monory, rapporteur, soutenu par M. Yves Durand (application des dispositions des articles 6 et 7 de l'ordonnance du 28 septembre 1967 à tout émetteur, à l'exception de l'Etat et des collectivités territoriales, qui fait appel public à l'épargne pour le placement de valeurs mobilières) - **Art. 28** : s'oppose à l'amendement n° 12 de M. René Monory, rapporteur, soutenu par M. Yves Durand (suppression de cet article relatif aux valeurs mobilières émises par les sociétés par actions, revêtant la forme de titres au porteur ou de titres nominatifs).

- **Projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux en 1983** [n° 162 (82-83)] - (20 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 7141) : texte présenté répondant à une nécessité d'ordre technique et à une nécessité d'ordre économique - Absence d'application exacte du décret n° 72-561 du 3 juillet 1972, modifiant l'article 23-6 du décret du 30 septembre 1953 réglant les rapports entre bailleurs et locataires et définissant les modalités de renouvellement des baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal - Taux de variation du loyer applicable lors de la prise d'effet du bail à renouveler ne pouvant excéder le coefficient publié chaque année au *Journal officiel* - Modalités de calcul de ce coefficient - Nécessité à partir de 1975 de fixer le coefficient par un texte spécial publié au mois de décembre - Détermination d'un indice tenant compte des impératifs de lutte contre l'inflation tout en permettant aux bailleurs de percevoir une rémunération équitable - Coefficient fixé à 2,55 par le Parlement en 1982 et reconduction de ce coefficient proposée pour 1983 - Coefficient résultant d'une très large concertation et faisant un accord quasi unanime.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982 - Nouvelle lecture** [n° 163 (82-83)] - (20 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 7144) : absence d'intention délibérée de faire échec à la commission mixte paritaire (CMP) - Respect de la Constitution par les sénateurs et par les députés - **Art. 10 bis** : redondance grammaticale et correction automatique de cette erreur au niveau de la codification.

- **Intervention suivant l'allocution de fin de session du président du Sénat** - (21 décembre 1982) - (p. 7178) : travail considérable accompli par le Sénat - Regrette l'absence d'aboutissement des propositions de loi - (p. 7179) : remerciements adressés aux sénateurs, au personnel du Sénat et à la presse - Recours à la procédure de déclaration d'urgence - Problème des sessions extraordinaires - Commissions mixtes paritaires - Introduction au Sénat de la procédure des questions au Gouvernement - Remerciements au Président du Sénat et aux membres de la conférence des présidents - Reconnaissance d'une image nouvelle et plus juste du Sénat - Importance du rôle des commissions de contrôle - Prochaines élections municipales - Expression des vœux de M. le Premier ministre - Vœux de tolérance et de paix.

LACOUR (Pierre), sénateur de la Charente (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Est nommé membre du groupe de travail chargé d'examiner la situation des producteurs d'eaux de vie des régions de l'Armagnac, du Cognac et du Calvados (en application de l'article 2 de l'arrêté du 9 décembre 1982) (15 décembre 1982) (p. 6943).

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France (13 avril 1982) (p. 1085).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation de la recherche et du développement technologique de la France (23 juin 1982) (p. 3055).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 96 (81-82)] relatif à l'exercice des activités de vétérinaire [n° 247 (81-82)] (6 avril 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi [n° 268 (81-82)] de M. Marc Boeuf, portant réforme de l'organisation régionale du tourisme [n° 12 (82-83)] (7 octobre 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 472 (81-82)] relatif à l'intégration des fonctionnaires du corps des officiers des haras dans le corps des ingénieurs du génie rural, des eaux et des forêts [n° 44 (82-83)] (14 octobre 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 30 (JO Débats 20 juin 1981) (p. 756) à M. le ministre chargé de la coopération : pays en voie de développement (aide médicale aux pays du tiers-monde) - Réponse de M. Jean-Pierre Cot, ministre chargé de la coopération (9 avril 1982) (p. 1063 et suivantes).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Nouvelle lecture** [n° 189 (81-82)] - (26 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 356) : importance de ce projet pour l'avenir des collectivités locales - Tentative en première lecture par la Haute assemblée d'intégrer des dispositions essentielles pour les collectivités, élaborées dans le projet de 1979 après une large concertation avec les maires de France - Trois points fondamentaux de divergence : imprécision des compétences ; incertitude des moyens et des ressources financières respectives et rétablissement de la Cour de discipline budgétaire et financière - Décentralisation réelle et déblocage de notre société - Déplore l'échec de la commission mixte paritaire et souhaite l'acceptation par le Gouvernement et l'Assemblée nationale des amendements du Sénat.

- **Projet de loi relatif à l'exercice des activités de vétérinaire** [n° 96 (81-82)] - (14 avril 1982) - **Rapporteur - Discussion**

générale (p. 1107) : traité de Rome : libre circulation des travailleurs et droit d'établissement - Directive du Conseil des Communautés européennes du 18 décembre 1978 : reconnaissance mutuelle des diplômes, certificats et autres titres de vétérinaire - Retard dans l'adaptation de la législation - Problèmes : disparité de formation des vétérinaires au sein de la Communauté économique européenne (CEE) ; absence d'harmonisation des études vétérinaires ; adaptation de la législation française aux dispositions communautaires - Nécessité de faire suivre la mention du titre de diplôme par le nom de l'établissement et du lieu où il a été délivré - Cas des Français diplômés à l'étranger, notamment en Belgique ; bénéfice de la reconnaissance mutuelle des diplômes ; émotion au sein de la profession - Conditions d'exercice des prestations de services ; mission de service public : prophylaxies ; inspection sanitaire des animaux et des denrées animales ou d'origine animale ; exercice des fonctions d'inspection sanitaire réservé aux ressortissants français - Conditions d'exécution des prestations de services par des vétérinaires ; dispense de l'obligation d'inscription au tableau de l'ordre des vétérinaires pour les praticiens installés dans un autre Etat membre de la Communauté - Conditions d'exécution occasionnelle d'actes vétérinaires ne comportant pas une visite personnelle des animaux ou des élevages ; précision nécessaire de la législation - Demande l'adoption du projet de loi sous réserve de l'acceptation de ses amendements - **Art. 1** (p. 1108) : son amendement n° 1 : prise en compte uniquement des diplômes décernés par les autorités d'un Etat membre de la Communauté ; condition d'antériorité pour la prise en considération de diplômes ne figurant pas sur la liste établie par arrêté ministériel ; adopté - **Après l'art. 1** : son amendement n° 2 : exercice des fonctions d'inspection sanitaire uniquement par des ressortissants français ; adopté - **Art. 2** : son amendement n° 3 : conditions d'exercice des prestations de service et absence d'obligation pour les vétérinaires exerçant dans un Etat membre autre que la France, exécutant en France à titre occasionnel des actes professionnels, de s'inscrire au tableau de l'ordre des vétérinaires ; adopté - **Avant l'art. 3** (p. 1109) : son amendement n° 4 : indication des nom et lieu de l'établissement ou du jury qui a décerné le diplôme de vétérinaire ; absence d'indication d'une spécialisation en cas de confusion possible avec un autre titre national exigeant une formation complémentaire ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 5 de M. Michel Rigou (non mention de spécialisation en cas de confusion possible avec un autre titre français exigeant une formation complémentaire non acquise par l'intéressé).

- **Projet de loi portant statut des sociétés coopératives de banque** [n° 274 (81-82)] - (5 mai 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1646) : champ d'application du texte limité à trois banques du secteur coopératif ou mutualiste - Possibilité d'adopter le nouveau statut des sociétés coopératives de banque avant le 1^{er} juillet 1982 - Lacunes de ce projet évoquées par M. Daniel Hoeffel - Groupe UCDP particulièrement attaché à l'expri du secteur coopératif, mutualiste et associatif - Respect de la décision du Conseil constitutionnel de janvier 1982 - Position du groupe UCDP favorable à l'adoption de ce texte.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France** [n° 242 (81-82)] - (13 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 2008) : projet semblant ignorer les progrès réalisés par les précédents gouvernements - Souci quant au respect des équilibres financiers - Risque de difficultés financières pour les entreprises publiques et manque de mesures incitatives en faveur des entreprises privées - Participation à la commission spéciale et accord avec les conclusions du rapport - Risque de « bureaucratisation » de la recherche - Remise en cause de la création des groupements d'intérêt public (GIP) - Processus de décentralisation engagé précédemment avec l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) - (p. 2009) : rapport Chavanes sur l'innovation et le développement régional - Précisions souhaitables en ce qui concerne la coopération avec les

pays en voie de développement - Problème de la définition et de la convergence de la politique nationale de recherche avec les partenaires européens - Souci du groupe UCDD de favoriser la recherche, facteur essentiel du développement économique et social - Art. 4 (p. 2020) : son amendement n° 40 : maintien de l'équilibre entre les quatre rubriques du budget civil de recherche ; devenu sans objet.

Suite de la discussion - (14 mai 1982) - Avant l'art. 8 (p. 2037) : amendement repoussant à huitaine le débat et attente de la suite logique du projet de loi du Gouvernement sur la décentralisation et la régionalisation - Art. 8 (p. 2039) : se déclare favorable à l'amendement n° 16 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'association de la région à l'élaboration de la politique nationale de la recherche et de la technologie) - Art. 15 (p. 2048) : son amendement n° 41 : autorisation de prise de participations ou de constitution de filiales après avis de représentants qualifiés de la profession concernée ; retiré - Art. 17 (p. 2050) : se déclare favorable à l'amendement n° 30 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (conditions et règles de création, d'organisation et de fonctionnement des groupements d'intérêt public dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière, précisées par une prochaine loi ; suppression des 2°, 3° et 4° alinéas relatifs aux conditions et règles de création et de fonctionnement des groupements d'intérêt public).

Suite de la discussion - (19 mai 1982) - Art. 25 (p. 2151) : se déclare opposé à l'amendement n° 38 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'approbation du rapport annexé) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2153) : remerciements à M. Jacques Valade, président de la commission spéciale, et à M. Jean-Marie Rausch, rapporteur de cette commission pour la qualité de leurs travaux - Loi de programme et loi de finances - Régionalisation de la recherche - Position du groupe UCDD favorable à l'adoption du texte ainsi amendé.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - (8 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2579) : brillants exposés d'économie générale des précédents orateurs - (p. 2580) : inquiétude de certaines catégories de contribuables à propos de leur pouvoir d'achat et devant les inégalités de traitement résultant de ce projet de loi - Problème du droit au prêt aidé pour la réalisation des logements des fonctionnaires ou assimilés astreints à utiliser un logement de fonction ou à pratiquer une mobilité professionnelle - Accession à la propriété - Nécessité de donner une définition à la notion de première propriété pour tous les Français - Faiblesse, dans le département de la Charente, de la dotation fixée en 1982 pour l'octroi de primes à l'amélioration de l'habitat - Dispositions visant à alléger le poids de la taxe professionnelle pour les entreprises et réduction des bases de cette taxe en faveur des artisans - Souhait d'une extension de ces dispositions aux professions libérales - Importance de l'hôtellerie sur le plan de l'économie intérieure et sur celui de la balance des comptes - Difficultés rencontrées par un certain nombre d'établissements hôteliers de grand renom et instauration de la taxe supplémentaire de 30 % sur les frais généraux, en application d'un taux majoré de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) - Effets économiques et sociaux malheureux - Porte-parole d'une grande région viticole et problème de l'application aux vins de liqueur de qualité, en particulier au pineau des Charentes, d'une fiscalité lourde pénalisant les producteurs de cette région - Absence d'avantage fiscal pour les vins de liqueur, contrairement à la production des vins doux naturels - (p. 2581) : stagnation des ventes de pineau des Charentes - Nécessité d'une reconsidération de la classification des vins de liqueur de qualité produits dans des régions déterminées dits « vins spéciaux » et application d'un abattement de 50 % du droit de consommation sur les alcools - Récente décision prise par le conseil des ministres par laquelle « une région à vocation bien définie se doit de demeurer dans son cadre et de n'en point sortir » - Problème de la région délimitée « Cognac » et inquiétude des responsables de la viticulture charentaise - Souhait

d'entendre des apaisements de la part du ministre sur ce problème au nom de l'équité et de la justice - Art. 1 (p. 2589) : soutient l'amendement n° 29 de M. Jean-Marie Rausch (exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties prévue à l'article 1391 du code général des impôts) - Art. 3 (p. 2596) : diminution de la TVA ne correspondant pas à la promesse électorale proposant l'exonération complète de TVA pour les produits de première nécessité - Hausse injuste et augmentant l'inflation - Diminution du pouvoir d'achat des Français et suppression de 220.000 emplois en trois ans - Souhait d'une harmonisation des taux de TVA au sein de la Communauté économique européenne (CEE) - Non application de la déductibilité progressive de la TVA sur le gazole pour les agriculteurs.

Suite de la discussion - (9 juin 1982) - Art. 9 bis (p. 2633) : soutient l'amendement n° 61 de M. Alfred Gérin (exclusion des bases d'imposition des droits de propriété industrielle) - Analogie avec la propriété littéraire et artistique - Art. 10 (p. 2634) : son amendement n° 32 : réduction des bases de la taxe professionnelle des professions libérales ; retiré - Art. 13 : son amendement n° 33 : application aux professions libérales de la réduction des bases de la taxe professionnelle prévue en faveur des artisans qui emploient de un à trois salariés ; retiré - Art. 16 (p. 2644) : son amendement n° 34 : modulation du taux de la cotisation de péréquation demandée aux entreprises dont le taux d'imposition à la taxe professionnelle est inférieur à la moyenne nationale ; adopté - (p. 2645) : son amendement d'harmonisation n° 35 ; adopté - Art. 21 (p. 2649) : soutient l'amendement n° 36 de M. Rémi Herment (extension du bénéfice de l'aide fiscale à l'investissement aux sociétés civiles d'exploitation agricole) - Art. 22 : regrette que l'aide fiscale soit réservée aux seuls jeunes agriculteurs placés sous le régime fiscal du bénéfice réel et ayant perçu la dotation d'installation.

- **Projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : compétences** [n° 399 (81-82)] - (6 juillet 1982) - Art. 9 (p. 3412) : son amendement n° 57 : consultation des établissements publics représentant l'agriculture, l'artisanat, le commerce, l'industrie et les services, préalable à l'établissement par la région de Corse, du plan de développement et d'équipement de la Corse ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 82 de M. Philippe de Bourgoing - Art. 20 (p. 3424) : son amendement n° 58 : consultation des organismes consulaires préalable à l'établissement par l'assemblée de Corse d'un schéma régional des transports ; adopté - Art. 22 (p. 3426) : son amendement n° 59 : conseil d'administration de l'office des transports de la région de Corse composé pour un quart de membres d'organismes consulaires ; retiré, puis repris par M. Paul Girod, rapporteur - Art. 26 (p. 3429) : son amendement n° 61, identique aux amendements n° 11 de M. Jean Francou, rapporteur pour avis, n° 52 de M. Paul Girod, rapporteur, et n° 80 de M. Louis Minetti : suppression de cet article relatif à la création d'un office d'équipement et de développement touristique de la Corse ; adopté - Rôle du comité régional du tourisme.

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (22 septembre 1982) - Art. 2 (p. 4089) : son amendement n° 76, soutenu par M. Marcel Daunay : mission des offices de contribuer à la sauvegarde des espèces végétales et des races animales menacées de disparition ; adopté.

- **Projet de loi relatif à l'exercice des activités de vétérinaire** - **Deuxième lecture** [n° 510 (81-82)] - (7 octobre 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 4369) : principes de la libre circulation des travailleurs et du droit d'établissement reconnus par le titre III du traité instituant la Communauté économique européenne (CEE) - Retard d'adaptation de la législation française à la directive communautaire du 18 décembre 1978 : reconnaissance mutuelle des diplômes, certificats et titres de vétérinaires - (p. 4370) : vote par le Sénat de ce texte en première lecture le 14 avril 1982 et priorité donnée aux ressortissants français pour les fonctions d'inspection sanitaire constitutives de l'exercice d'une

mission de service public - Retard d'harmonisation des études vétérinaires - Vigilance nécessaire dans le recrutement de vétérinaires sanitaires diplômés à l'étranger - Engagement pris par le Gouvernement - Propose au Sénat de voter conforme le texte adopté par l'Assemblée nationale - Art. 1 (p. 4371) : demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Michel Rigou (possibilité d'exercer des activités de vétérinaire en France pour les vétérinaires titulaires d'un des diplômes requis ayant acquis la nationalité française par naturalisation ou par mariage) - Satisfaction donnée à cet amendement par la rédaction de l'article 1 : possibilité d'exercice en France pour les ressortissants des Etats membres de la CEE.

- **Conclusions du rapport de M. Pierre Lacour fait au nom de la commission des affaires économiques sur la proposition de loi de MM. Marc Boeuf, Jean Peyrafitte, Henri Duffaut et des membres du groupe socialiste et apparentés portant réforme de l'organisation régionale du tourisme [n° 12 (82-83)] - (12 octobre 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 4450) :** proposition visant à réformer les structures actuelles des comités régionaux de tourisme - Importance du temps libre - (p. 4451) : évolution du tourisme sous les républiques précédentes - Importance croissante des activités touristiques pour le secteur économique - Secteur du tourisme en dehors de la crise jusqu'en 1981 - Changement d'échelle du tourisme et changement de nature - Programmes d'aménagement touristique financés par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) et par le Fonds européen de développement régional (FEDER) - Historique et évolution des comités régionaux de tourisme - Comité demeurant une assemblée de responsables locaux représentant les principaux aspects de l'économie touristique - Rôle, ressources et actions des comités régionaux - Nombreux rapports sur le tourisme - Nécessité d'un partage des compétences pour mener des actions en faveur d'une politique moderne du tourisme et des loisirs - (p. 4452) : compétences conjointes de la région et de l'Etat - Collaboration entre toutes les parties prenantes pour la naissance d'une politique efficace du tourisme - Conclusions du rapport de M. Paul Malassagne lors du dernier budget soulignant la part de travail des gens de terrain pour le développement du tourisme et le danger d'une fonctionnarisation des animateurs - Tourisme et loisirs, terrain privilégié de l'exercice de la liberté par l'individu - Réforme devant assurer la participation effective de tous, respectant les microcosmes particuliers et les diversités régionales et privilégiant la recherche de l'efficacité - Art. 1 (p. 4457) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Roger Rinchet, soutenu par M. Marc Boeuf (limitation à deux comités régionaux de tourisme par région à la date de promulgation de la présente loi) - Art. 5 (p. 4458) : accepte l'amendement n° 5 de MM. Bernard Legrand et François Giacobbi (obligation de choisir un élu pour être président du comité) - Accepte l'amendement n° 3 de M. Pierre Vallon (possibilité d'élire le président parmi les membres du comité régional du tourisme et des loisirs jusqu'à la première réunion des conseils régionaux élus au suffrage universel) - Art. 9 (p. 4459) : large débat au sein de la commission des affaires économiques sur le problème du cumul des fonctions de délégué régional au tourisme et de directeur du nouveau comité régional du tourisme et des loisirs, et adoption d'une solution libérale - Nécessité d'une coordination entre l'Etat et les régions - Conscience des obstacles juridiques et politiques - S'oppose à l'amendement n° 2 de M. Marc Boeuf (interdiction pour le directeur de cumuler sa fonction avec celle de délégué régional au tourisme) - Art. 10 (p. 4460) : accepte l'amendement n° 6 de M. François Abadie, secrétaire d'Etat (ressources du comité régional du tourisme et des loisirs comprenant éventuellement les subventions et contributions de toute nature de l'Etat).

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale [n° 56 (82-83)] - (15 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5433) :** gravité des conséquences de certains aspects du projet en examen pour de nombreuses régions de France : Charentes, Armagnac, Calvados, Alsace

- **Problème général de l'équilibre des comptes de la sécurité sociale et inadéquation des mesures proposées par le Gouvernement :** taxation des tabacs et alcools prévue à l'article 27 ; rôle des exportations d'alcools dans l'équilibre du commerce extérieur - Manifestations à Cognac le 10 novembre 1982 - Rapport Henriot sur l'alcoolisme - Création d'une taxe sur les seules boissons titrant plus de vingt-cinq degrés et contradiction avec les conclusions du rapport du professeur Jean Bernard - Mode de consommation des alcools forts et des boissons anisées - Conséquences économiques de la mesure - (p. 5434) : mesure inadaptée tant sur le plan financier que sur le plan médical - Surtaxation déjà enregistrée des alcools de haut de gamme et diminution de la consommation ; exemple du cognac ; projet de loi de finances pour 1981 et rappel des interventions à l'Assemblée nationale et au Sénat ; exemple de l'intervention de M. André Cellard - Lutte contre l'inflation et limitation de la revalorisation des prix du cognac ; aide du budget de la Communauté économique européenne (CEE) aux céréales exportées sous forme de boissons spiritueuses : whisky britannique - Pénalisation des producteurs français - Exemple du montant des droits et taxes sur le prix de vente d'une bouteille de cognac - Caractère anti-social de la taxation : pénalisation des petits producteurs travaillant pour le marché intérieur ; activité des grandes sociétés pour l'exportation - Anomalie de l'absence de taxation des boissons faiblement titrées ; risque de contentieux devant la Cour européenne de Luxembourg - Problème technique d'application : apposition des vignettes par les commerçants - (p. 5435) : condamnation par M. François Mitterrand, candidat à la présidence de la République, de l'article 4 du projet de loi de finances pour 1981 instituant une surtaxation des alcools - Problème identique relatif à la vignette tabac : problème d'équilibre du budget de la Société d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA) entreprise nationale ; difficultés des producteurs de tabac et des débiteurs - Félicitations à la commission des affaires sociales pour sa proposition tendant à supprimer l'article 27 et intégrant cette suppression dans la question préalable qu'il votera avec l'ensemble du groupe UCDP.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - **Art. 2 (p. 5688) :** son amendement n° 28, soutenu par M. Paul Pillet : relèvement du plafond de déduction des intérêts des emprunts contractés en matière de logement ; retiré.

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - Art. 12 (p. 5748) : son amendement n° 41 : réévaluation des seuils d'application de l'impôt sur la fortune ; adopté - **Après l'art. 12 (p. 5755) :** son amendement n° 57 : modalités de taxation des bénéfices des entreprises en nom personnel ; retiré - **Art. 13 (p. 5756) :** son amendement n° 42 : tarif de la taxe différentielle sur les véhicules à moteurs ; rejeté - Son amendement n° 59 : taxe sur les véhicules de sociétés ; rejeté - Son amendement n° 60 : réduction de moitié du prix de la vignette automobile et de la taxe sur les véhicules de sociétés pour les véhicules acquis après le 1^{er} juin de chaque année ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution - **Art. 14 :** son amendement n° 43 : suppression des dispositions de cet article relatives au taux normal du droit de consommation pour les différents groupes de tabac définis à l'article 575 du code général des impôts ; retiré.

- **Projet de loi relatif à l'intégration des fonctionnaires du corps des officiers des haras dans le corps des ingénieurs du génie rural, des eaux et des forêts [n° 472 (81-82)] - (25 novembre 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 5795) :** mesure d'intégration des 27 contrôleurs extérieurs et officiers des haras dans le corps des ingénieurs du génie rural, des eaux et des forêts (IGREF) s'inscrivant dans la continuité des réformes engagées en 1965 - Hommage à la contribution apportée par les fonctionnaires des haras dans la promotion de l'élevage des chevaux et des disciplines équestres - Souhait de la prise en compte de

l'accroissement des effectifs de ce corps par les organisations professionnelles des IGRF pour l'avancement - Vote favorable sur le texte de ce projet de loi demandé par la commission.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Environnement - (4 décembre 1982) - (p. 6307) : pêcheurs et chasseurs s'élevant à 6 500 000 - Projet de traitement valant pour la pêche et pour la chasse rendant l'Etat, au nom de la décentralisation, gestionnaire de fonds privés transformés en fonds publics - Personnels échappant totalement à terme aux élus de la vie associative - Interrogation sur l'avenir des présidents de fédération - Question du député Jean-Pierre Pénicaut relative à la création d'un corps autonome de police de la nature rattaché à l'office national de la chasse - Contribution financière importante des chasseurs - Point de vue différent des syndicats et des présidents de fédérations - Projet transformé à la demande de l'union des présidents de fédérations départementales des chasseurs en proposition de loi déposée au Sénat - (p. 6308) : chasseurs et pêcheurs entendant garder leur autonomie de gestion et de direction - Souhait de l'inscription prochaine de la proposition de loi à l'ordre du jour des travaux du Sénat - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6312) : remerciements pour l'engagement du ministre pour la discussion prochaine du projet de loi déposé sur le bureau du Sénat relatif à la chasse - Intervention aux lieux et place de M. Roger Boileau retenu avec M. Le Premier ministre à Nancy - Problème de la dépollution du Rhin et de l'avenir d'une industrie chimique lorraine - Convention de Bonn signée le 3 décembre 1976 par les pays du bassin rhénan et proposition de la France à ses partenaires de la création d'une saline internationale d'un million de tonnes - Prise en compte de la situation du marché du sel par le Gouvernement et proposition d'une mini-saline de 30 000 tonnes n'ayant aucune justification sur le plan économique - Projet faisant contre lui une totale unanimité - Faute politique - Lorraine, région sinistrée à la suite du désastre de la sidérurgie, et avec le Limousin, la seule région à voir sa population diminuer.

Articles non rattachés - (11 décembre 1982) - **Art. 44 - Etat E.** (p. 6699) : son amendement n° 192, soutenu par M. André Fosset : modification de la ligne 64 et extension du bénéfice du produit de la taxe parafiscale à tout organisme agréé par arrêté ministériel ; réservé ainsi que l'article 44 et la ligne 64 de l'état E - **Art. 51** (p. 6708) : soutient les amendements de M. René Monory, n° 205 (assimilation des rachats d'actions de sociétés d'investissement à capital variable remplissant les conditions fixées par l'article 163 octies du Code général des impôts, à des cessions à titre onéreux) et n° 206 (suppression de la dernière phrase du dernier alinéa du paragraphe V relative aux modalités de calcul des soldes nets annuels) - (p. 6709) : soutient l'amendement n° 207 de M. René Monory (suppression du 2^e alinéa du paragraphe VII relatif aux modalités de calcul du solde annuel des achats et des cessions à titre onéreux par les intermédiaires agréés) - **Art. 53 A** (p. 6710) : soutient l'amendement n° 208 de M. René Monory (remplacement du texte de cet article par les dispositions suivantes : I. Les trois premiers alinéas de l'avant-dernier alinéa de l'article 83 de la loi de finances pour 1982 sont supprimés - II. Les textes visés à l'article 302 bis A sont majorés à due concurrence).

- **Projet de loi, relatif à la formation professionnelle des artisans** [n° 110 (82-83)] - (15 décembre 1982) - **Art. 2** (p. 6935) : son amendement n° 20 : stage d'initiation à la gestion organisé, en liaison avec les organisations professionnelles de l'artisanat, par les chambres de métiers et, en tant que de besoin, par des établissements publics d'enseignement ou par des centres conventionnés ; retiré - **Art. 3** (p. 6938) : soutient l'amendement n° 21 de M. Roger Lise (majoration de la taxe pour frais de chambre de métiers se situant entre 20 et 80 % du droit fixe pour les chambres de métiers des départements d'outre-mer) -

Explication de vote sur l'ensemble (p. 6941) : vote favorable du groupe UCDP sur le texte de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 130 (82-83)] - (16 décembre 1982) - **Art. 18** (p. 7006) : son amendement rédactionnel n° 26, soutenu par M. Louis Jung : taxe sur les emplacements publicitaires ; adopté.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale - Nouvelle lecture** [n° 131 (82-83)] - (18 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 7090) : taxation des alcools et des tabacs - Opposition à ce texte électoraliste et économiquement désastreux - Dispense de toute taxation supplémentaire pour les grandes régions productrices de vins de table, de vins de coupage ou de vins stabilisés parce qu'elles votent largement à gauche - Augmentation du taux moyen de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) - Création d'une nouvelle catégorie d'impôts indirects - Perception de ces nouvelles taxes à partir du 1 avril 1983 ; attente des lendemains de consultations électorales - Modification rédactionnelle de l'article 27 - Caractère modéré de la consommation des alcools tels que le cognac - Gravité de la situation dans plusieurs régions productrices d'alcools « nobles » - Caractère néfaste de cette politique pour la région de Charente, comme pour les régions productrices d'armagnac, de calvados ou d'eaux-de-vie de fruits de qualité - Baisse du marché intérieur - Nombre de familles vivant de cette production - Transferts de consommation et aggravation de la situation d'une économie régionale déjà fragile - Coût des taxes sur une bouteille d'armagnac ou de cognac - Promotion de l'alcoolisme en développant des transferts de consommation - Accentuation du marasme économique des régions productrices - Création d'une commission et enterrement du problème.

LALUMIERE (Catherine), *ministre de la consommation* (nommée le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1787].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (27 avril 1982) - **Art. 18** (p. 1379) : s'oppose à l'amendement n° 389 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression du deuxième alinéa de cet article relatif à l'exonération de la responsabilité du bailleur de son fait personnel, ou du fait des personnes dont il doit répondre), et accepte l'amendement n° 167 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (exonération de la responsabilité du bailleur de son fait personnel, ou du fait des personnes dont il doit répondre, ou des choses dont il a la garde) - (p. 1380) : s'oppose aux amendements n° 334 de M. Jean Colin (obligation éventuelle pour le locataire de laisser visiter le local loué, en vue de la vente ou de la location, plus de deux heures, les jours ouvrables) et n° 281 de M. Fernand Lefort (limitation de l'obligation pour le locataire de laisser visiter le local loué, en vue de la vente ou de la location, aux jours fériés et à deux fois deux heures par semaine, les jours ouvrables) - (p. 1381) : s'oppose à l'amendement n° 168 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (responsabilité collective des locataires en cas de dégradation des éléments communs de la chose louée, en dehors de la présomption établie par l'article 1734 du code civil) ; s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 169 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (réparation du préjudice subi par le locataire en cas de modification par le bailleur, des lieux loués ou des prestations prévues) et s'oppose à l'amendement de coordination n° 106 de M. Paul Pillet, rapporteur - (p. 1382) : accepte l'amendement n° 170 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (possibilité d'une diminution du loyer lorsque les réparations durent plus de quarante jours) - (p. 1383) : s'oppose aux amendements de

M. François Collet, soutenus par M. Jean Chérioux, n° 322 (suppression du deuxième alinéa de cet article relatif à l'autorisation pour le locataire d'exercer une activité politique, syndicale, associative ou confessionnelle) et n° 323 (nécessité pour le locataire d'un local d'habitation ou à usage mixte professionnel, de l'accord écrit du bailleur pour domicilier ou établir dans le local à lui loué une personne morale ou un groupement de faits qui y exercerait son activité de manière permanente) - S'oppose à l'amendement n° 282 de M. Charles Lederman (non remboursement par le locataire des sommes qui ne sont pas exigibles au titre de la présente loi) - Art. 19 (p. 1386) : s'oppose à l'amendement n° 47 de M. Paul Pillet, rapporteur, (nouvelle rédaction de cet article définissant le régime juridique des accords conclus entre bailleur et locataires d'un immeuble) et sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis, n° 174 (accord liant le bailleur et l'ensemble des locataires dès lors que les associations signataires groupant la majorité de ces locataires ont adhéré par écrit), et n° 175 (préalablement à la signature d'un accord, information pour chacune des parties de l'existence éventuelle d'accords sur le même objet, conclus sur le plan départemental ou national), au sous-amendement n° 335 de M. Jean Colin (accords collectifs de location pour des habitations comportant au moins 50 logements), au sous-amendement n° 324 de M. François Collet, soutenu par M. Jean Chérioux (accords collectifs de location pour des habitations comportant au moins trente logements locatifs), et au sous-amendement n° 350 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard (accords collectifs de location pour des habitations comportant au moins trente logements faisant l'objet d'un contrat de location) - Art. 20 (p. 1395) : s'oppose à l'amendement n° 48 de M. Paul Pillet, rapporteur (limitation du champ d'application de cet article à un bâtiment d'habitation ou à un ensemble de bâtiments d'habitation comportant au moins trente logements et condition de reconnaissance de la qualité d'interlocuteurs par les bailleurs et les gestionnaires) - Sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 325 de coordination de M. François Collet et n° 395 de M. Yves Le Cozannet (reconnaissance comme interlocuteurs des associations déclarées, susceptibles d'être affiliées dans l'avenir à une association siégeant à la commission nationale des rapports locatifs) ; s'oppose au sous-amendement n° 396 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard (élection pour la désignation de représentants chargés de la gestion des équipements communs, dans le cas où aucune association ne représente au moins 20 % des locataires) - S'oppose à l'amendement n° 176 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (limitation de la reconnaissance comme interlocuteurs des associations déclarées, regroupant au moins 10 % des locataires) - Art. 21 (p. 1397) : s'oppose à l'amendement n° 49 de M. Paul Pillet, rapporteur (information des bailleurs, gestionnaires et syndics de copropriété par les associations de locataires, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, de l'identité de leurs représentants statutaires ; choix du représentant parmi les locataires du bâtiment d'habitation), et accepte l'amendement n° 177 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (représentation d'une association de locataires limitée à 10 % du nombre de logements locatifs du bâtiment ou de l'ensemble de bâtiments ; notification annuelle par les associations de la liste de leurs délégués) - Art. 22 (p. 1400) : s'oppose à l'amendement n° 50 de M. Paul Pillet, rapporteur (consultation trimestrielle des représentants statutaires des associations) - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 248 de M. Paul Girod, soutenu par M. Jacques Moutet (information des représentants statutaires des associations et non consultation) - Accepte l'amendement n° 178 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (consultation à chacune de leurs demandes des représentants statutaires des associations) - (p. 1401) : accepte l'amendement n° 329 de M. Fernand Lefort, soutenu par M. Charles Lederman (mise à la disposition des représentants statutaires des associations des documents servant à la détermination des charges locatives, dans les locaux où se trouvent ces documents) - (p. 1402)

: s'oppose à l'amendement n° 51 de M. Paul Pillet, rapporteur (réservation du panneau d'affichage mis à la disposition des associations de locataires, dans chaque bâtiment, aux informations concernant la vie de l'immeuble) ; accepte l'amendement n° 180 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (mise à la disposition des bailleurs et des associations de locataires du panneau d'affichage pour leurs communications concernant les problèmes du logement et de l'habitat) ; sur cet amendement, son sous-amendement n° 404 : mise à la disposition des seules associations de locataires du panneau d'affichage pour leurs communications concernant les problèmes du logement et de l'habitat ; devenu sans objet - (p. 1403) : s'oppose à l'amendement n° 338 de M. Jean Colin (bénéfice des droits prévus aux articles 20, 21 et 22, en faveur des associations représentant les bailleurs) - Art. 23 (p. 1404) : s'oppose à l'amendement n° 52 de M. Paul Pillet, rapporteur (participation des représentants statutaires d'associations de locataires aux assemblées générales de copropriétaires dans les immeubles en copropriété ; information de ces derniers par lettre recommandée avec demande d'avis de réception) et sur cet amendement, au sous-amendement n° 181 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (information des représentants statutaires par voie d'affichage et par lettre recommandée avec demande d'avis de réception) - Art. 24 : s'en remet à la sagesse du Sénat pour la demande de réserve de l'article 24 jusqu'après l'article 25, de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis.

Suite de la discussion - (28 avril 1982) - Art. 25 (p. 1429) : sur l'amendement n° 184 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (création dans chaque département d'une commission départementale du logement), son sous-amendement n° 355 : détermination de la composition, du mode de désignation et du fonctionnement de cette commission par décret en Conseil d'Etat ; devenu sans objet - (p. 1430) : sur l'amendement n° 54 de M. Paul Pillet, rapporteur (création d'une commission départementale du logement ; détermination de la composition, du mode de désignation et du fonctionnement de cette commission par un décret en Conseil d'Etat), s'oppose au sous-amendement n° 326 de M. François Collet (représentation des associations locales de fédérations départementales ou nationales, de bailleurs et de locataires) - Accepte l'amendement n° 184 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis - S'oppose aux amendements de MM. Jean Colin et Pierre Ceccaldi-Pavard n° 339 (présidence de cette commission par un juge) et n° 340 (désignation des membres de cette commission par le président du conseil général) - (p. 1431) : demande le retrait de l'amendement n° 186 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (transformation de la commission départementale du logement en une juridiction paritaire présidée par un juge) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 54 de M. Paul Pillet, rapporteur - (p. 1432) : sur l'amendement n° 54 de M. Paul Pillet, rapporteur, accepte le sous-amendement n° 353 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard (représentation de gestionnaires, de locataires et de bailleurs dans cette commission) - Art. 24 (suite) (p. 1434) : s'oppose à l'amendement n° 53 de M. Paul Pillet, rapporteur (protection des représentants statutaires des associations et intervention de la formation paritaire de la conciliation siégeant au sein de la commission départementale du logement) - Art. 26 (p. 1435) : accepte les amendements de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis, n° 187 (mission de la commission nationale des rapports locatifs et promotion de l'amélioration des rapports entre bailleurs ou gestionnaires et locataires) et n° 189 (composition de la commission nationale des rapports locatifs : représentants des organisations représentatives au plan national de bailleurs, de gestionnaires et de locataires) - S'oppose à l'amendement n° 188 du même auteur (commission nationale des rapports locatifs et propositions de modification de la liste des charges récupérables) et à l'amendement n° 55 de M. Paul Pillet, rapporteur (représentation d'associations de bailleurs et de locataires dans cette commission) - Art. 27 (p. 1437) : s'oppose à l'amendement n° 190 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (extension de la représentativité au plan national aux

organisations membres de la commission permanente pour l'étude des charges locatives et des rapports entre propriétaires, gestionnaires et usagers, commission Delmon, et aux organisations reconnues telles par arrêté interministériel après avis de la commission nationale des rapports locatifs), ainsi qu'à l'amendement n° 56 de M. Paul Pillet, rapporteur (uniformisation des critères de représentativité au niveau national et départemental des associations de bailleurs, de locataires et de gestionnaires ; suppression du critère d'ancienneté de l'association) - **Après l'art. 27** (p. 1438) : s'oppose à l'amendement n° 195 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (accords collectifs de location concernant l'ensemble du patrimoine d'un ou de plusieurs bailleurs) - **Art. 28** (p. 1439) : sur l'amendement n° 57 de M. Paul Pillet, rapporteur (accords collectifs au niveau national ou départemental et délimitation du champ d'application), son sous-amendement n° 400 : négociation d'accords collectifs de location dans le cadre d'un ou de plusieurs secteurs locatifs ; rejeté - (p. 1440) : sur ce même amendement n° 57, son sous-amendement n° 197 : secteur locatif et logements appartenant au secteur financier du secteur public ; adopté - Sur le même amendement n° 57, accepte le sous-amendement n° 196 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (applicabilité de l'accord à l'ensemble des logements des bailleurs adhérents d'une organisation signataire ; inapplicabilité de l'accord si un mois après la signature la majorité des associations représentatives s'y oppose par écrit) - (p. 1441) : s'oppose à l'amendement n° 57 de M. Paul Pillet, rapporteur - **Art. 28 ter** (p. 1464) : accepte l'amendement n° 200 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (dépôt obligatoire d'un exemplaire des accords collectifs auprès de la commission départementale du logement et de la commission nationale des rapports locatifs ; consultation possible pour les représentants des organisations de bailleurs, de gestionnaires ou de locataires) - **Art. 29** (p. 1467) : s'oppose à l'amendement n° 58 de M. Paul Pillet, rapporteur (objet des accords collectifs de location et amélioration des rapports entre bailleurs ou gestionnaires et locataires ; énumération des matières sur lesquelles les accords peuvent porter) - **Art. 29 bis** (p. 1469) : accepte les amendements rédactionnels de M. Paul Pillet, rapporteur, n° 59, n° 60 et n° 61 - (p. 1470) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 203 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (accords locaux et détermination des modalités selon lesquelles un éventuel accord départemental ou national s'appliquera aux deux parties ; applicabilité des accords collectifs conclus antérieurement à la publication de cette loi lorsqu'ils ne sont pas contraires à l'objet défini à l'article 29) - (p. 1471) : accepte l'amendement n° 283 de M. Charles Lederman (modalités de négociation d'un accord à durée déterminée ; accords nationaux et locaux) - **Art. 29 ter** : s'oppose à l'amendement n° 62 de M. Paul Pillet, rapporteur (limitation de la portée de cet article aux seuls accords d'immeubles conclus en application de l'article 19 du projet de loi) - **Art. 30** (p. 1472) : s'oppose à l'amendement n° 63 de M. Paul Pillet, rapporteur (caractère obligatoire des accords conclus au sein de la commission nationale des rapports locatifs par la majorité des associations de bailleurs et de locataires représentées au sein de la commission nationale des rapports locatifs) - **Art. 32** : accepte l'amendement de coordination n° 64 de M. Paul Pillet, rapporteur - **Art. 32 bis** (p. 1473) : s'oppose à l'amendement n° 295 de M. Pierre-Christian Taittinger (suppression de cet article relatif à l'obligation pour tout bâtiment ou ensemble de bâtiments d'habitation de plus de 50 logements de comporter des locaux collectifs résidentiels) - Accepte les amendements de M. Paul Pillet, rapporteur, n° 65 (obligation pour tout bâtiment ou ensemble de bâtiments d'habitation de plus de 50 logements de comporter des locaux collectifs à l'usage des résidents) et n° 66 (gratuité de l'accession à ces locaux pour les associations de propriétaires ou de locataires du bâtiment ou de l'ensemble des bâtiments).

Deuxième partie :

Consommation - (11 décembre 1982) - (p. 6657, 6658) : budget s'élevant à 272 millions de francs, en augmentation de 18 % par rapport à 1982 - Amendement du Gouvernement voté par l'Assemblée nationale portant le taux d'augmentation à 20 % - Renforcement du rôle et des moyens des organisations de consommation - Soutien à l'Institut national de la consommation (INC) - Création de maisons de la consommation et de centres techniques départementaux ou régionaux. Maîtrise des prix et lutte contre l'inflation, priorités de la politique du Gouvernement - Création de comités de liaison pour la stabilité des prix - Nécessité de donner aux consommateurs la possibilité de mieux connaître les prix - Installation prochaine des premiers centres locaux d'information sur les prix - Réflexion nécessaire sur les causes permanentes de l'inflation - Colloque sur l'inflation et les consommateurs à Paris - Importance du problème de la qualité des produits et des services - (p. 6659) : amélioration de la vie quotidienne des « 50 millions de consommateurs » - Souhait d'une réorganisation des services extérieurs, réunion aux échelons départementaux et régionaux de tous les services relevant de la direction de la consommation et de la répression des fraudes - Création de 30 emplois à la suite du vote par l'Assemblée nationale d'un amendement du Gouvernement - Vigilance visant à prévenir plutôt qu'à réprimer - Prochaine réforme de la loi de 1905 dans le cadre d'un projet de loi sur la sécurité des consommateurs - Espoir d'une diminution du nombre et du coût social des accidents domestiques - (p. 6663) : modifications de l'instruction dite « instruction générale Monory » concernant la direction de la concurrence et de la consommation - Volonté du Gouvernement de renforcer les interventions des agents de la direction de la concurrence et de la consommation - Attachement du ministère au contrôle des produits importés - Contrats pour l'amélioration de la qualité - Application dans le domaine de la consommation d'une volonté de dialogue, d'ouverture et de concertation - Etat responsable de la création des centres locaux d'information sur les prix avec l'accord des collectivités locales - Utilisation de tous les moyens d'information et centralisation des informations dans la cellule d'urgence du groupe interministériel de la consommation - Souhait de M. Gérard Ehlers d'une association des organisations de consommateurs aux travaux de la commission de refonte du droit de la consommation - Commission composée de spécialistes et de juristes devant se retrouver entre eux - (p. 6664) : nécessité de limiter les abus de la publicité - Révision des conditions d'application de la loi de 1976 - Respect nécessaire de la personne humaine dans les messages publicitaires - Publication de deux recommandations faites par la commission des clauses abusives, concernant les entreprises de déménagement et les entreprises de transport de marchandises - Solution des litiges de la consommation et accès à la justice des organisations de consommateurs et de l'ensemble des consommateurs - Augmentation considérable des petits litiges de la vie quotidienne dans le domaine de la consommation et embouteillage de la justice - Compétence des différentes structures mises en place concernant l'organisation administrative - Ouverture des maisons de la consommation à tous les citoyens - Centres départementaux ou régionaux constituant en quelque sorte des petits instituts nationaux de la consommation (INC), départementaux ou régionaux - Souhait retenu de M. Gérard Ehlers et de Mme Monique Midy concernant le rôle des comités d'entreprise en matière de blocage des prix - Application du code du travail et décision concernant la fixation des prix relevant du seul chef d'entreprise - Place de l'INC auprès des organisations de consommateurs et des administrations du ministère, n'étant pas l'instrument unique de la politique de la consommation du Gouvernement - Problème d'un éventuel déménagement de l'INC en dehors de Paris - (p. 6665) : attachement aux essais comparatifs de l'INC et nécessité d'agir avec prudence - Travaux de qualité de l'INC et importance des résultats nécessitant des moyens financiers correspondants - Amen-

dement du Gouvernement déposé à l'Assemblée nationale majorant les crédits accordés à l'INC - Doublement du temps d'antenne à la télévision de l'INC - **Examen des crédits - Etat B**: s'oppose à l'amendement n° 226 de M. Pierre Salvi, soutenu par M. Marcel Daunay (réduction des crédits du titre III de 344 000 F).

LA MALENE (Christian de), sénateur de Paris (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.
- Membre du Parlement européen, élu au suffrage universel.

INTERVENTIONS

- **Rappel au règlement** - (30 juin 1982) - (p. 3334) : statut de Paris et substitution de vingt petites municipalités d'arrondissement de droit commun à la mairie de Paris - Contradiction avec les engagements du Gouvernement et du Chef de l'Etat - Comparaison avec le statut de la ville de Lyon - Histoire de la tutelle de Paris - Coup politique porté contre les Parisiens et duplicité du ministre de l'intérieur.

- **Projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements de coopération intercommunale** [n° 64 (82-83)] - (18 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5562) : nouveau statut ; monstre juridique et administratif ; réapparition de la tutelle de l'Etat et de la tutelle judiciaire - Nombre de maires d'arrondissement dans chacune de ces villes - Avis du Conseil d'Etat et proposition de rétablissement d'un lien hiérarchique entre les responsables - Danger pour la bonne gestion des communes et les deniers des contribuables ; lourdeur de la procédure - Modalités d'arbitrage des conflits - Enchevêtrement dans le partage des compétences - (p. 5563) : désaccord entre le maire de la commune et le maire d'arrondissement ; lourdeur et complexité de la procédure de résolution - Rôle de la juridiction administrative - Atteinte à l'autonomie communale et réapparition de la tutelle de l'exécutif ou du judiciaire - Echec dans l'objectif de décentralisation - Sentiment de solidarité entre les habitants d'une ville et non d'un arrondissement - Volonté du Gouvernement de rapprocher les administrés de leur administration : création de maires indépendants au niveau des arrondissements et impossibilité de mise en place d'antennes ou de services - Politisation obligatoire des conseils d'arrondissement - (p. 5564) : mise en place de structures de contestation - Opposition à ce texte.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Urbanisme et logement - (10 décembre 1982) - **Examen des crédits - Art. 75** (p. 6628) : suggère le reversement par les communes aux sociétés d'économie mixte assimilées aux organismes HLM des sommes perçues au titre du dépassement du plafond légal de densité - (p. 6630) ; soutient l'amendement n° 224 de M. Raymond Brun (remplacement du seuil de 100 000 habitants par celui de 50 000 habitants dans le paragraphe D de cet article, relatif à la possibilité de doublement du plafond légal de densité) - Se déclare favorable à l'amendement n° 153 de M. Jean-Pierre Fourcade, soutenu par M. Jacques Descours Desacres (harmonisation entre les dispositions du texte proposé pour cet article et celles prévues dans le projet de loi sur la décentralisation).

Deuxième délibération - (11 décembre 1982) - **Art. 75** (p. 6731) : sur l'amendement n° 1 de M. Laurent Fabius, ministre (rétablissement de cet article supprimé par le

Sénat), son sous-amendement n° 2 : cas particulier de la région Ile de France ; adopté.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 130 (82-83)] - (16 décembre 1982) - **Après l'art. 20 A** (p. 7014) : soutient l'amendement n° 4 de M. Michel Giraud (application au calcul des dotations des départements de la région Ile-de-France du système de prise en compte de la population utilisé pour le calcul de la dotation globale de fonctionnement des autres départements) - (p. 7015) : soutient l'amendement n° 5 de M. Michel Giraud (application aux départements de la région Ile-de-France de la garantie de progression de la dotation globale de fonctionnement accordée aux autres départements) - Mécanismes particuliers de péréquation de la région Ile-de-France ; incidence du recensement ; taux de progression ; fonds d'égalisation des charges départementales ; blocage des mécanismes de péréquation pour 1983 et proposition d'un taux de progression uniforme.

LANG (Jack), ministre de la culture (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1786].

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement, de Mme Brigitte Gros : modèle anglais de télévision** - (29 avril 1982) - (p. 1515) : accusation d'intolérance portée contre la télévision - (p. 1516) : système britannique de télévision : chaînes publiques et chaîne privée - **Projet en examen** : rôle de la haute autorité - Technologies nouvelles - Controverse sur les chaînes privées - Expérience italienne.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (15 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2804) : bataille des programmes audiovisuels - **Projet de loi relatif à l'oeuvre audiovisuelle** ; protection des créateurs et des autres ayants-droit face au développement de nouvelles technologies - Présence du cinéma dans le projet de loi sur la communication audiovisuelle - **Art. 79 A** (p. 2806) : différentes formes de diffusion des oeuvres cinématographiques ; télévision ; vidéogrammes ; salles de cinéma - Situation du cinéma français ; fréquentation ; films d'auteur - Régime juridique du cinéma : loi ; pouvoir réglementaire du Centre national de la cinématographie - Cinéma et réseau de salles - (p. 2807) : situation de pays voisins : concurrence d'industries multinationales puissantes ; perte de l'identité nationale sur le plan cinématographique - Chronologie de passage des films de cinéma : salles de cinéma ; vidéocassettes et vidéodisques ; accès aux réseaux de télévision à péage ; programmation par les grandes chaînes de télévision - Esprit de compétition loyale ; médiateur du cinéma - Liberté de création, de diffusion, de programmation et de négociation avec le secteur public - (p. 2808) : demande le retrait des amendements n° B-266 de M. Michel Miroudot (précisions portées sur les cahiers des charges) et n° B-115 de M. Jacques Carat (cahier des charges et précision des conditions de diffusion des oeuvres cinématographiques) - **Art. 79 B** : accepte l'amendement n° B-71 de M. Charles Pasqua, rapporteur (limite inférieure du délai d'exploitation simultanée d'une oeuvre cinématographique sous forme de support vidéodisque ou vidéocassette par exemple) - (p. 2809) : s'oppose à l'amendement n° B-267 de M. Michel Miroudot (association de la profession cinématographique au régime des dérogations sur le délai de diffusion) - **Art. 79** (p. 2810) : accepte l'amendement n° B-73 de M. Charles Pasqua, rapporteur (conditions de délivrance et de retrait de l'agrément fixées par décret en Conseil d'Etat et précision des clauses obligatoires des contrats de programmation et du taux maximum de redevance de programmation) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° B-357 : précision des conditions de fixation de la redevance de

programmation ; adopté - Demande le retrait des amendements de M. Pierre-Christian Taittinger n° B-268 (suppression de cet article relatif à l'agrément préalable pour tout groupement, entreprise et spectacle cinématographique visant à assurer la programmation d'oeuvres cinématographiques en salle, par le directeur du Centre national de la cinématographie), n° B-269 (impossibilité pour une même entreprise d'assurer à la fois la programmation des oeuvres cinématographiques et leur distribution en salle) et n° B-270 (modalités de contribution des groupements ou ententes à la diversification de l'investissement dans la production cinématographique) - S'oppose à l'amendement n° B-72 de M. Charles Pasqua, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à l'agrément préalable délivré par le directeur du Centre national de la cinématographie aux groupements ou ententes contribuant à la diversification de l'investissement dans la production cinématographique) - Après l'art 79 (p. 2811) : demande le retrait de l'amendement n° B-271 de M. Pierre-Christian Taittinger (limitation de l'effet des dispositions de l'article 79 à une période de deux ans) - Art. 80 (p. 2812) : demande le retrait de l'amendement n° B-272 de M. Michel Miroudot (engagement de la procédure de conciliation et suspension de toute procédure devant la commission de la concurrence pendant une période maximale de trois mois pour toute procédure pénale en refus de prestation de services et pratique discriminatoire de vente) - (p. 2813) : son amendement n° B-356 : rôle du médiateur du cinéma ; possibilité de rendre public le procès-verbal de conciliation ; absence de conciliation et injonction ; adopté - Son amendement n° B-358 : conciliation et rôle du médiateur du cinéma ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Culture - (1^{er} décembre 1982) - (p. 6100) : situation de crise économique et justification de l'augmentation du budget de la culture - Mobilisation des forces de création - Mutation du ministère de la culture : doublement des crédits et niveau de leur consommation - Crédits de paiement et autorisations de programme ; crédits de fonctionnement - Réforme des structures du ministère - (p. 6101) : réorganisation des structures et des méthodes de travail ; contrôle des crédits de subvention - Réforme nécessaire des statuts de nombreux personnels ; cas du personnel de gardiennage et de surveillance - Coopération avec de nombreux ministères tels que celui de l'éducation nationale - Préparation d'un texte sur les droits d'auteur - Recherche de nouveaux publics : jeunes ; travailleurs - Transformation technologique : apparition de nouveaux médias ; importance de la politique des industries culturelles ; aide au financement - Edition et librairie - Cinéma : rôle du médiateur et de l'Agence pour le développement régional du cinéma - Création de programmes nationaux - Politique de la recherche et développement des technologies nouvelles : réseaux câblés ; aide à l'édition vidéo - (p. 6102) : politique de décentralisation culturelle : redéploiement des crédits ; rééquilibrage entre Paris et la province, entre les dépenses directes de l'Etat et les subventions aux collectivités locales - Préparation du programme de transfert de compétences prévu par la loi de décentralisation - Domaine de la protection du patrimoine : périmètre de protection institué par la loi de 1913 et réforme législative intervenue : rôle du collège régional du patrimoine et des sites - Transfert de compétence pour la lecture publique : bibliothèques de prêt ; préparation d'une loi de programme - Rappel du nombre de conventions signées par l'Etat en 1982 avec la totalité des régions, ainsi que des départements et des communes - Rapport pour avis de M. Michel Miroudot et reconnaissance des réalisations accomplies depuis dix-huit mois - (p. 6103) : rapport spécial de M. Jean-Pierre Fourcade et rappel de la responsabilité prise par le précédent gouvernement dans le lancement du musée d'Orsay ; engagement pris et texte voté par le Parlement - Autres projets : opéra de la Bastille et parc de la Villette - (p. 6104) : étonnement devant la référence faite par M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur spécial, au rapport de la

Cour des comptes en matière de culture : absence d'examen des crédits de la culture par la Cour depuis juin 1981 - (p. 6110) : accusation de M. François Collet, quant à l'asphyxie des associations indépendantes, et demande de citation de cas précis - (p. 6119, 6120) : interventions de divers orateurs - Préoccupation de M. Michel Miroudot, rapporteur pour avis, quant au Centre national Georges Pompidou : effort de 1982 pour les crédits d'équipement et d'entretien et le fonctionnement ; crédits pour l'acquisition d'oeuvres d'art ; donations - Crédits d'acquisition des musées de province : exemple des musées de Rennes, de Toulon et de Grenoble - Dations en paiement pour l'acquiescement des droits de succession, évoquées par M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur spécial - Contestation par M. Jean-Pierre Fourcade du mouvement de décentralisation : rééquilibrage entre Paris et la province ; conventions culturelles régionales - (p. 6121) : action de M. Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France : nouveau théâtre de Nanterre ; création d'un centre international des écrivains dans la Vallée aux Loups - Conventions signées par l'Etat avec la région Lorraine et avec la ville de Nancy - Légitimité du contrôle de l'Etat sur l'usage des fonds publics - Protection du patrimoine et politique des musées et évolution des crédits depuis 1980 ; dépenses ordinaires ; autorisations de programme - (p. 6122) : mécénat : politique de déductions fiscales - Convention avec la Fondation nationale des arts graphiques et plastiques - Congrès de l'Association sur le mécénat industriel - Rôle du mécénat public de l'Etat, des régions et des collectivités locales - Concertation avec les professionnels : livre, cinéma ; exemple du plan pour la relance de la facture instrumentale ; concours international pour la créativité dans le domaine du meuble ; ouverture de l'Ecole nationale supérieure de la création industrielle - Grandes opérations évoquées par M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur spécial : centre national Georges Pompidou ; musée d'Orsay ; parc de la Villette ; procès d'intention ; nécessité des crédits d'étude, notamment dans le cas du musée d'Orsay ; mission confiée à M. Jacques Rigaud et évaluation du coût de l'opération ; infléchissements apportés au projet ; engagement de ne pas dépasser les estimations de crédits - (p. 6123) : choix des hommes responsables de ces grandes opérations : MM. Delouvrier, Biasini et Vidal - Absence de parti pris en faveur d'une activité au détriment d'une autre - Absence de hiérarchie entre la culture populaire et les beaux-arts - Reconnaissance de nouvelles formes d'art : photographie, bande dessinée, création industrielle ; plan de relance des arts typographiques et graphiques - Effort en faveur des industries culturelles : concurrence internationale : plan national pour l'industrie des programmes ; indépendance culturelle et conséquences économiques : exemple du voyage en Inde du Président de la République ; projet de coopération en ce domaine - Sujets évoqués par M. Jacques Carat, rapporteur pour avis : cinéma - Accusations portées par M. François Collet, et demande d'exemples précis - (p. 6124) : exemple de personnalités éminentes de l'ancienne majorité confirmées dans leurs fonctions : cas de M. Michel Guy et du festival d'automne - Problèmes du cinéma, évoqués par M. Pierre-Christian Taittinger ; rapport Bredin ; réforme annoncée et projet de loi voté ; création de l'Agence de développement régional pour le cinéma ; crédits du Fonds de création audio-visuelle et de la commission d'avances sur recettes ; rôle de cette commission ; liste des films ayant récemment bénéficié de cette procédure - Composition de la commission d'avances sur recettes - Relations entre la télévision et le cinéma : droits de diffusion ; doublement de la cotisation au fonds de soutien, prévu par le cahier des charges ; développement des co-productions entre télévision et cinéma - Taxation des magnétoscopes et affectation à la création télévisuelle - Evocation de la polémique intervenue entre deux films récents et obligation de réserve du ministre - (p. 6125) : liberté des critiques de cinéma - Absence de dirigisme culturel - Rôle des directeurs régionaux d'action culturelle, évoqué par M. Marc Boeuf : développement des services régionaux - Collaboration avec l'éducation nationale : mise en place du Conseil supérieur de l'éducation

musicale - Archéologie et fouilles clandestines ; éventualité d'un projet de loi sur les détecteurs de métaux - Amélioration des mécanismes de contrôle de gestion des fonds publics, souhaitée par M. *Paul Séramy* - Questions posées par M. *Albert Voilquin* sur les variétés et le cirque - (p. 6126) : création d'enseignements du cirque et d'un cirque national ; récente réunion de Valence - Question de M. *James Marson* sur la Bibliothèque nationale : intégration éventuelle au ministère de la culture ; créations d'emplois - Centre culturel du Marais ; rôle de l'Etat et de la ville de Paris - Activités culturelles dans les communes rurales, évoquées par M. *René Chazelle*, et question de M. *Adolphe Chauvin* sur les crédits d'études - Examen des crédits - Etat B (p. 6127) : question posée par M. Maurice Blin, rapporteur général, sur la sauvegarde des édifices culturels non protégés présentant un intérêt architectural ; extension possible des dispositions en vigueur en faveur d'autres bâtiments ruraux non culturels ; exemple d'églises désaffectées ; demande présentée en ce sens par la commission des affaires culturelles du Sénat - (p. 6128) : mesures évoquées par M. Michel Moreigne en faveur du département de la Creuse et de la tapisserie d'Aubusson : commandes publiques ; éventualité du transfert à Aubusson de certains ateliers du Mobilier national - (p. 6129) : transfert éventuel de certains ateliers à Beauvais - Relations internationales évoquées par M. Jacques Habert : rôle de la direction générale des relations culturelles du ministère des relations extérieures ; crédits du fonds culturel du livre ; coopération interministérielle ; diffusion du livre français à l'étranger ; commerce extérieur - Développement d'actions internationales : maison des cultures du monde ; tournées de l'orchestre de Paris ou de solistes du chœur de l'Opéra de Paris - Centres culturels français ou établissement d'enseignement publics à l'étranger - Contribution de la direction du théâtre - Question posée par M. Gérard Delfau sur les enseignements artistiques et l'enseignement du théâtre ; nomination d'un chargé de mission - Coopération avec le ministère de l'éducation nationale - Langues communautaires ou régionales : breton, basque, occitan, alsacien ; rôle de la Haute autorité pour la présence de ces langues à la télévision et à la radio - Film de Jacques Demy « Une chambre en ville » - S'oppose à l'amendement n° 143 de M. François Collet, soutenu par M. Jean Amelin (réduction des crédits du titre IV destinés au développement culturel) - Accusations sans fondements - (p. 6131, 6132) : détournement du débat : querelles partisans.

- Question au Gouvernement, de M. Jacques Habert : discours de Mexico - (16 décembre 1982) - (p. 6972) : son voyage à Cuba - Action de la France pour les droits de l'homme - Soutien du gouvernement français à la lutte du peuple polonais - Rencontre de MM. Brejnev et Giscard d'Estaing à Varsovie après l'invasion de l'Afghanistan - Soutien aux créateurs étrangers - Action de M. François Mitterrand auprès du gouvernement cubain pour la libération d'Armando Valladares ; libération du poète sud-africain Breytenbach - Etats généraux de la culture à Paris en 1984 - (p. 6973) : mobilisation du pays pour vaincre la crise.

LARCHE (Jacques), sénateur de la Seine-et-Marne (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Juge suppléant de la Haute Cour de justice.

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de nationalisation (29 janvier 1982) (p. 474).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions

restant en discussion du projet de loi de nationalisation (4 février 1982) (p. 535).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre Ier du livre Ve du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes (20 avril 1982) (p. 1171).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (11 juin 1982) (p. 2760).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (18 juin 1982) (p. 2959).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes (18 juin 1982) (p. 2969).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire (24 juin 1982) (p. 3122).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal (8 juillet 1982) (p. 3530).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (20 juillet 1982) (p. 3699).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (23 juillet 1982) (p. 3785).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux retenues pour absence de service fait par les personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics (1^{er} octobre 1982) (p. 4298).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (1^{er} octobre 1982) (p. 4299).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (5 octobre 1982) (p. 4352).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion (26 octobre 1982) (p. 4813).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux comités

d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (8 novembre 1982) (p. 5287).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires (17 novembre 1982) (p. 5532).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant organisation des régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion (21 décembre 1982) (p. 7176).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission spéciale sur le projet de loi [n° 440 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail [n° 530 (81-82)] (30 septembre 1982).

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail [n° 33 (82-83)] (13 octobre 1982).

Rapport fait, au nom de la commission spéciale sur le projet de loi [n° 42 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail [n° 46 (82-83)] (14 octobre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de nationalisation [n° 198 (81-82)] - Suite de la discussion** - (4 février 1982) - **Discussion générale** (p. 517) : gravité de la crise économique et inadaptation de la solution des nationalisations - Dispositions du projet et incertitudes qui subsistent - Manque de préparation des décisions du Gouvernement : exemple de l'ordonnance sur les trente neuf heures hebdomadaires de travail - Nationalisation de la Banque fédérative du crédit mutuel (BFCM) : procédure prévue pour l'indemnisation des banques non cotées et inadaptation aux établissements coopératifs et mutuels ; risque de contentieux ; contrôle du Conseil d'Etat - Difficultés économiques du pays - (p. 518) : augmentation du nombre des chômeurs - Solutions à la crise économique préconisées par M. Attali, conseiller du Président de la République, lors d'une émission radiophonique - Coût des nationalisations - Projet de budget pour 1983 et évaluation du déficit budgétaire prévisible - Inefficacité sociale des nationalisations - Gestion du secteur public élargi - Problèmes institutionnels : signification de l'élection présidentielle et choix d'un programme ; scrutin majoritaire ou représentation proportionnelle ; élections partielles récentes ; cas de la Seine-et-Marne ; élection du Président de la République et rôle du Parlement ; procédure parlementaire des amendements - (p. 519) : prérogatives constitutionnelles respectives du Parlement et du Gouvernement ; recours aux ordonnances ; article 49, alinéa 3 de la Constitution - Conseil constitutionnel : caractère d'organe régulateur des pouvoirs publics ; modification souhaitable de ses règles de fonctionnement : exemple de la Cour suprême des Etats-Unis - (p. 520) : suppression souhaitable de l'anonymat de la délibération du Conseil constitutionnel - Extension du secteur public et atteinte au patrimoine des Français - Risque de totalitarisme - Processus d'accélération - Eventualité d'une atteinte portée aux valeurs fondamentales de la France et devoir de résistance.

- **Question au Gouvernement : défense du franc et déficit du commerce extérieur** - (27 mai 1982) - (p. 2312) : derniers résultats du commerce extérieur et éventualité d'un ajustement monétaire - (p. 2313) : défense du franc et diminution des réserves de change - Inflation et chômage

- **Déficit budgétaire - Rappel au règlement** (p. 2315) : durées respectives de l'intervention de l'auteur de la question et du ministre.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982 [n° 356 (81-82)]** - (8 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2574) : collectif conjoncturel modifiant une loi de finances ; faiblesse des éléments d'information donnés au Parlement afin de lui permettre de prendre sa décision - Préoccupation face à un avenir qui s'annonce difficile - Déficit budgétaire, déficit de la balance des paiements - Problème de l'information du Parlement sur l'évolution générale de la monnaie - Dévaluation volontariste, instrument d'une politique, ou dévaluation subie risquant de provoquer la perte de l'indépendance nationale - Equilibre obtenu grâce à un certain aménagement de la fiscalité - (p. 2575) : comparaison de l'aide aux entreprises nationalisées provenant de l'épargne ou de l'impôt du contribuable - Citation de deux articles publiés dans le journal *Le Monde*, de M. Boccarda et de M. Doumeng - Proposition d'une économie fermée revenant au système du double secteur monétaire existant entre 1950 et 1953 et proposition d'une autarcie monétaire aboutissant à une diminution de l'indépendance nationale - Conséquences de la politique de déficit budgétaire sur la décentralisation - Responsabilités des collectivités locales - de plus en plus complexes - Nécessité de dire la vérité au pays, de reconnaître l'erreur de lui avoir fait croire que tout était relativement facile - Courage et efforts nécessaires de la part du Gouvernement.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle [n° 335 (81-82)]** - **Suite de la discussion** - (15 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2780) : atteinte à l'objectivité de l'information ; référence aux incidents de Talbot ; position du Gouvernement favorable aux grévistes - Coût de la réforme - (p. 2781) : introduction de la publicité à l'Office de radiodiffusion et de télévision française (ORTF) ; opposition des partis de gauche et dépôt d'une proposition de loi - Insuffisance technique du projet ; absence de dispositions sur les nouveaux moyens de communication - Lancement des satellites de diffusion directe - Vue périmée de la suprématie du service public.

Suite de la discussion - (17 juin 1982) - **Art. 13** (p. 2888) : se déclare opposé à l'amendement n° A-85 de M. James Marson, soutenu par M. Pierre Gamboa (fixation par la Haute autorité des règles relatives aux émissions consacrées à l'expression des différents partis politiques dans les départements et territoires d'outre-mer).

- **Projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail [n° 440 (81-82)]** - (5 octobre 1982) - **Rapporteur** - **Discussion générale** (p. 4329) : évolution du droit du travail - Caractère d'urgence de ce projet de loi - Principes du droit de la convention collective ; liberté de négociation ; pluralisme syndical et égalité totale des syndicats ; bilan satisfaisant de la politique contractuelle - Modification du code du travail - Négociations collectives - Procédure de règlement du conflit du travail - (p. 4330) : obligation de négocier - Incidences du pluralisme syndical ; rêve sous-jacent du jacobinisme : uniformisation de la société - Droit d'opposition des organisations syndicales majoritaires - Champ d'application du droit d'opposition - Réactions syndicales divergentes - Cas des petites entreprises ; procédure contraignante - (p. 4331) : infraction aux stipulations conventionnelles dérogatoires aux dispositions législatives et réglementaires - Rédaction imprécise de ce texte - Volonté de protéger les intérêts des travailleurs - Atteinte aux fondements du droit : liberté de contracter et pluralisme syndical - Application de l'article 44 du règlement du Sénat et opposition de la question préalable - (p. 4336) : procédure d'urgence de ce texte - **Question préalable** (p. 4337) : sa motion n° 1, tendant à opposer la question préalable ; adoptée - Caractère secret de l'avis du Conseil d'Etat - Mise en cause du pluralisme syndical - (p. 4338) : rôle du Sénat et signification de la question préalable - Liberté de négocier et respect du pluralisme syndical.

- **Projet de loi, modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des français établis hors de France sur les listes électorales** [n° 494 (81-82)] - (12 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4471) : importance de la participation des français aux élections municipales - Signification politique de ce scrutin - Sorte de sondage pour le Gouvernement - **Projet soumis tardivement au Parlement** - Conditions d'élaboration de ce projet par un groupe d'experts - (p. 4472) : qualité politique de ce texte apportant une solution au problème posé au parti socialiste par les forces et les faiblesses du parti communiste - Détérioration de la situation électorale du parti communiste - Problème de la détermination des têtes de liste en 1977 - Obligation pour le parti socialiste de gouverner avec le parti communiste - Texte correspondant à un compromis avalisé par la majorité de l'Assemblée nationale - Existence de deux catégories de pays en matière de loi électorale, l'une ne changeant jamais et l'autre changeant constamment de système - Général de Gaulle, ardent défenseur du système proportionnel en 1945 devenu partisan d'un système majoritaire en 1958 - Interrogation sur le critère du changement - Loi devant résoudre le difficile problème des relations entre les partis majoritaires et faciliter la pénétration politique dans certaines communes - (p. 4473) : disparition des conseils municipaux homogènes dans de nombreuses petites communes - Evocation de la loi de 1951 sur les apparentements et de l'apparition du poujadisme en 1956 - Possibilité d'extension de cette loi à d'autres échelons - Système proportionnel, une des propositions de François Mitterrand, candidat à la présidence de la République - Adoption d'un système proportionnel pour les législatives aboutissant à une modification de fait ou de droit de la Constitution du fait de la disparition du droit de dissolution - Souhait de voir retenir les amendements concernant les seuils - Election, occasion d'un combat - Union de l'opposition nationale pour un combat victorieux quelles que soient les techniques et les modalités retenues.

- **Projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail - Nouvelle lecture** [n° 42 (82-83)] - (15 octobre 1982) - **Rapporteur** - **Discussion générale** (p. 4572) : rapidité manifestée par le Sénat pour l'examen de ce texte, conformément au souci exprimé par le ministre - Modifications formelles adoptées par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture et décision de la commission spéciale de maintenir la position de principe précédemment adoptée - **Question préalable** : sa motion n° 1, tendant à opposer la question préalable ; adoptée - Remise en cause par ce projet des principes de la négociation collective : liberté de négociation et pluralisme syndical, fondements du droit du travail - Opposition de principe de la commission spéciale.

- **Projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion** [n° 537 (81-82)] - (26 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4785, 4786) : référence aux 110 propositions de M. François Mitterrand, candidat à la présidence de la République ; absence de proposition relative au blocage des prix et des salaires - Loi de 1946 et statut des départements d'outre-mer (DOM) - Départementalisation et assimilation ; conséquences institutionnelles, législatives et économiques - Développement de la Réunion et de l'île Maurice - Sentiment d'appartenir à un ensemble français - Action du Gouvernement pour les DOM - Incertitudes juridiques graves de ce texte et référence à l'article 73 de la Constitution - Risque de confusion politique - (p. 4787) : contradiction dans la démarche du Gouvernement à l'égard des départements métropolitains et des DOM - Changement d'état d'esprit entre le débat budgétaire de la loi de finances de 1982 et de 1983 - Inadaptation de la représentation proportionnelle aux besoins des populations des DOM - Opposition à ce texte.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,**

modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82) [n° 409 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (28 octobre 1982) - **Titre I - Art. 2** (p. 4885) : son amendement n° A-202, soutenu par M. Philippe de Bourgoing : interdiction pour une collectivité d'établir ou d'exercer une tutelle sous quelque forme que ce soit sur une autre d'entre elles ; retiré en faveur de l'amendement n° A-15 de M. Paul Girod, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif aux risques de tutelle ou d'ingérence de compétence d'une collectivité sur une autre) - **Art. 6** (p. 4901) son amendement n° A-204, soutenu par M. Jacques Descours Desacres : services de l'Etat dans les régions et les départements nécessaires à l'exercice des compétences transférées aux collectivités territoriales, mis à la disposition de la collectivité locale concernée ; retiré.

Suite de la discussion - (2 novembre 1982) - **Titre II (suite)** - **Art. 25** (p. 4996) : sur l'amendement n° A-90 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (1° codification ; 2° modification des conditions d'élaboration et de publication des plans d'occupation des sols), son sous-amendement n° A-190, soutenu par M. Jacques Descours Desacres : responsabilité et contrôle de la commune sur l'élaboration du plan d'occupation des sols ; retiré après rectification de l'amendement n° A-90 - **Art. 27** (p. 5000) : son amendement n° A-192, soutenu par M. Jacques Descours Desacres : conditions d'entrée en vigueur des plans d'occupation des sols dans les communes non couvertes par un schéma directeur approuvé : exercice du contrôle de légalité par la juridiction administrative ; retiré.

Suite de la discussion - (4 novembre 1982) - **Titre II (suite)** - **Art. 44** (p. 5140) : son amendement n° A-216, soutenu par M. Philippe de Bourgoing : détermination par décret en Conseil d'Etat de la composition, des modalités de fonctionnement et de la nature des différentes fonctions du conseil départemental de l'habitat ; adopté.

Suite de la discussion - (5 novembre 1982) - **Titre III (suite)** - **Art. 122** (p. 5208) : son amendement n° B-53, soutenu par M. Jacques Descours Desacres : suppression des dispositions de cet article relatives à la majoration de la dotation des communes et de leurs groupements réalisant des travaux d'équipement dans le cadre d'une charte intercommunale ; devenu sans objet.

- **Projet de loi modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires** [n° 22 (82-83)] - (16 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5486) : rappelle son expérience d'ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (ENA) à l'issue du concours réservé aux fonctionnaires - Comparaison de M. Anicet Le Pors, ministre, avec Saint-Just - Argumentation sur la constitutionnalité du texte : s'en remet à la décision du Conseil constitutionnel - Principe d'égalité d'accès à la fonction publique : difficultés d'apprécier les droits d'une personne à bénéficier ou non des dispositions permettant de se présenter à la troisième voie d'accès à l'ENA - Atteinte au principe d'égalité de traitement des fonctionnaires - (p. 5487) : doutes sur l'utilité du projet non justifié par la pénurie de hauts fonctionnaires : rappel du concours exceptionnel pour la magistrature ; qualité du recrutement des fonctionnaires - Rappel de l'activité du club Jean Moulin - Réfutation de la critique de l'origine sociologique du corps des hauts fonctionnaires - Transposition de la notion d'emploi réservé - Mesures prises jusqu'à ce jour pour faciliter le recrutement : bourses de service public ; préparation aux concours fonctionnaires ; pré-concours ; nécessité d'interdire le concours fonctionnaire à ceux qui possèdent les titres permettant de se présenter au premier concours : cas du corps enseignant ; agrégés - Nécessité de réformer dans son ensemble le système d'éducation - Exclusion des cadres d'entreprise du droit au nouveau concours - Atteinte à l'impartialité de la fonction publique ; obligation de réserve ; sublimation de la fonction publique devenue une fin en soi ; refus du mérite régulièrement reconnu : rappel des professeurs de faculté, des internes - (p. 5488) : divergence essentielle sur la conception du service public - Confiance

affirmée au Conseil constitutionnel - Vote défavorable du groupe UREI.

- **Projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques - Nouvelle lecture** [n° 103 (82-83)] - (16 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 6958) : réforme des études pharmaceutiques et déclaration du ministre sur les modalités d'allongement de ces études de cinq à six ans.

LARUE (Tony), sénateur de la Seine-Maritime (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

- Secrétaire rapporteur de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Est nommé de nouveau membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes (12 octobre 1982) (p. 4462).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1982 (9 juin 1982) (p. 2662).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1983 (11 décembre 1982) (p. 6749).

DÉPÔTS

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Commerce extérieur** [n° 95, annexe 6 (82-83)] (22 novembre 1982).

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Mer - Ports** [n° 95, annexe 19 (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Commerce extérieur - (3 décembre 1982) - Rapporteur spécial - (p. 6232) : importance du commerce extérieur - Présentation des crédits - Mise en place des directions régionales du commerce extérieur et créations d'emplois - Services de l'expansion économique à l'étranger ; rôle des attachés commerciaux - Centre français du commerce extérieur (CFCE) - Comité français des manifestations économiques à l'étranger - Agence pour la coopération technique, industrielle et économique (ACTIM) - Aide financière à l'exportation : bonifications d'intérêts ; prêts publics à l'exportation - Déficit de la balance commerciale ; solde de la balance des paiements - Raisons conjoncturelles : variations du cours du dollar ; crise économique internationale - Causes structurelles : faiblesse du tissu industriel français ; diminution de l'investissement ; dévaluation ; reconquête du marché intérieur - Conquête de marchés extérieurs : débat suscité par la conférence du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) - (p. 6233) : risque de protectionnisme - Plans de restructuration industrielle - Exemple des difficultés croissantes de l'industrie du papier carton : situation de la société de la Chapelle-Darblay - Création de la commission consultative du commerce international ; mise en place d'une sous-

direction de la politique de l'importation - Soumet les crédits à l'appréciation du Sénat.

LAUCOURNET (Robert), sénateur de la Haute-Vienne (S) - *Vice-président du Sénat.*

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs (27 mai 1982) (p. 2341).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).

DÉPÔTS

Avis présenté au nom de la commission des affaires économiques sur le projet de loi [n° 193 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs [n° 240 (81-82)] (2 avril 1982) - **Baux.**

Avis présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Logement** [n° 97, tome XIV (82-83)] (22 novembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 39 (29 juillet 1981) (p. 1230) à M. le ministre de l'économie : **construction** (nécessité de réformer l'assurance construction) - Retirée le 10 juin 1982 (p. 2697).

n° 131 (10 juin 1982) (p. 2698) à M. le ministre de l'urbanisme et du logement : **urbanisme** (mesures à prendre pour pallier les difficultés du secteur du bâtiment et des travaux publics) - Discutée le 25 juin 1982 (débat commun) (p. 3173 et suivantes).

INTERVENTIONS

En qualité de président de séance

- Annonce le décès de M. Paul Béchard, ancien sénateur (28 avril 1982) (p. 1452).

- **Rappel au règlement.** - (9 juin 1982) - (p. 2651) : en réponse au rappel au règlement de M. Robert Schwint, s'engage à saisir la conférence des présidents du problème de la création de commissions spéciales sur les projets de loi relatifs aux droits des travailleurs.

- **Fin de mission d'un sénateur** - (17 juin 1982) - (p. 2880) : fin de la mission de M. Franck Sérusclat auprès du ministre de la santé.

- **Proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles.** - *Deuxième lecture* [n° 371 (81-82)] - (23 juin 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3039) : donne acte aux groupes socialiste et communiste de leur abstention.

– **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** [n° 494 (81-82)] – **Suite de la discussion** – (13 octobre 1982) – **Art. 3** (p. 4507) : donne acte aux groupes socialiste et communiste de leur vote hostile sur l'amendement n° 9 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (applicabilité du système proportionnel à correctif majoritaire pour les communes de plus de 10.000 habitants) – **Art. 2 (suite)** : donne acte aux groupes socialiste et communiste de leur vote hostile sur l'amendement n° 8 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (seuil d'applicabilité de cette réforme de 10.000 habitants).

– **Rapport de M. Louis Virapoullé, au nom de la commission des lois, sur les pétitions n° 4681 de M. Legros et d'un certain nombre de conseillers généraux du département de la Réunion et n° 4682 de M. Maurice et d'un certain nombre de conseillers généraux de la Martinique** [n° 15 (82-83)] – (14 octobre 1982) – (p. 4558) : caractère interne du débat portant sur des pétitions adressées au Président du Sénat : absence de participation du Gouvernement – (p. 4560) : propos tenus par le rapporteur et courtoisie de tradition au Sénat.

– **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'inscription des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** – *Nouvelle lecture* [n° 54 (82-83)] – (20 octobre 1982) – **Art. 7** (p. 4686) : donne acte aux groupes socialiste et communiste de leur vote défavorable sur l'amendement n° 13 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (inscription en dehors des périodes de révision des Français établis hors de France ayant fait l'objet d'une radiation sur les listes électorales) – **Art. 9** : donne acte aux groupes socialiste et communiste de leur vote défavorable sur l'amendement n° 14 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (nombre de membres du conseil municipal et retour au projet de loi initial) – **Art. 10** (p. 4687) : donne acte aux groupes communiste et socialiste de leur vote défavorable sur l'amendement n° 15 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (nombre maximum des adjoints par commune) – **Art. 12 C** (p. 4688) : donne acte aux groupes communiste et socialiste de leur vote défavorable sur l'amendement n° 17 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (suppression de cet article relatif aux inéligibilités et aux incompatibilités).

– **Hommage à une délégation de la République helvétique** – (21 octobre 1982) – (p. 4720).

– **Hommage à une délégation de la chambre des représentants de Chypre** (26 octobre 1982) (p. 4776).

– **Ouverture de la session extraordinaire** (21 décembre 1982) – (p. 7158) : décret de convocation et ordre du jour de la session.

En qualité de sénateur

– **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions** – *Deuxième lecture* [n° 150 (81-82)] – **Suite de la discussion** – (13 janvier 1982) – **Art. 4** (p. 141) : opposition du groupe socialiste à cet article modifié par le Sénat et relatif aux interventions économiques des communes.

Suite de la discussion – (14 janvier 1982) – **Art. 18 bis** (p. 176) : soutient l'amendement n° II-55 de M. René Regnault (président du conseil général et mise à disposition des services extérieurs de l'Etat) – **Art. 18 septies** (p. 181) : soutient l'amendement n° II-56 de M. René Regnault (collectivités locales et possibilité de création d'une agence technique départementale).

– **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] – (20 avril 1982) – **Rapporteur pour avis** – **Discussion générale** (p. 1176) : projet de loi relatif à l'habitat – Depuis un quart de siècle,

souci des pouvoirs publics de résoudre les problèmes quantitatifs du logement – Urgence d'aborder aujourd'hui les problèmes qualitatifs – Etablissement de nouveaux modes de relations entre les propriétaires et les locataires – Audition par la commission des affaires économiques de responsables d'associations de bailleurs et de locataires, d'opérateurs du secteur du logement social ou privé – Querelles politiques et mauvaise interprétation des médias – Contexte économique et juridique du texte examiné dans le rapport de la commission des affaires économiques saisie pour avis – Priorité donnée aux travaux d'amélioration des logements, créateurs de confort et d'emplois – Catégories de population bénéficiaires des dispositions de la loi – Accords de modération de loyer signés entre les associations de bailleurs et de locataires – Projet de loi fixant l'évolution des loyers – Problème de l'industrie du bâtiment et de la création d'emplois – (p. 1177) : titre V du projet : mise aux normes des logements ; établissement du nouveau contrat de location ; aides à l'habitat et aménagement corrélatif des relations entre propriétaires et locataires – Rapport pour avis examinant successivement les secteurs de logements locatifs régis par la loi du 1^{er} septembre 1948, le secteur des HLM, le secteur libre – Commission des clauses abusives de la loi Scrivener de 1978 – Commissions départementales de conciliation de 1979 – Reconnaissance du principe des accords collectifs de location souhaitée par la commission Delmon – Projet de loi officialisant des pratiques et des règles existantes – Analyse comparée des législations étrangères – Majorité des législations européennes allant dans le sens d'une protection accrue des locataires – Collaboration entre la commission des lois et la commission des affaires économiques – Avis de la commission des affaires économiques favorable à l'adoption du projet de loi sous réserve du vote de certains amendements.

Suite de la discussion – (21 avril 1982) – **Rapporteur pour avis** – **Art. 2** (p. 1232) : sur l'amendement n° 3 de M. Paul Pillet, rapporteur (application des dispositions de la présente loi aux garages, places de stationnement, jardins et autres locaux loués accessoirement au local principal par le même bailleur), son sous-amendement n° 110 : exclusion du champ d'application de la loi des garages, places de stationnement, jardins et autres locaux loués accessoirement au local principal par le même bailleur ; rejeté – (p. 1235) : s'oppose à titre personnel à l'amendement n° 370 de M. Jacques Thyraud (exclusion des communes rurales du champ d'application de la loi) – (p. 1236) : son amendement n° 111 : exclusion du champ d'application de la loi des locations à caractère saisonnier et des locaux de plaisance ; adopté – **Art. 3** (p. 1245) : sur l'amendement n° 9 de M. Paul Pillet, rapporteur (nouvelles modalités de rédaction et de conditions d'établissement du contrat de location), son sous-amendement n° 112 : délivrance à chaque partie d'un exemplaire du contrat de location ; adopté – (p. 1246) : sur le même amendement, ses sous-amendements n° 113 : possibilité pour chaque partie de demander l'établissement d'un contrat conforme aux dispositions de l'article ; retiré ; n° 114 : à la demande d'une partie, communication obligatoire pour l'autre partie, préalablement à la signature du projet de contrat ; rejeté ; n° 115 : précision dans le contrat de sa durée, ainsi que de la date à partir de laquelle le bailleur aura la possibilité de résilier le contrat ; rejeté ; n° 116 : suppression du deuxième alinéa de l'amendement n° 9, relatif à la remise de la copie de la dernière quittance du locataire précédent ; rejeté ; n° 117 : liste des annexes obligatoires au contrat de location ; rejeté ; n° 118 : possibilité pour les deux parties de se prévaloir de la violation des dispositions du présent article ; rejeté ; et n° 119 : jonction au contrat des qu'ils sont établis de l'état des lieux fait lors de l'entrée du locataire, et de celui établi lors du départ du précédent locataire ; retiré – (p. 1249) : propositions respectives des deux commissions et accords intervenus – Contrat de location, seul document définissant les droits et devoirs du locataire et du bailleur – **Art. 4** (p. 1251) : sur l'amendement n° 10 de M. Paul Pillet, rapporteur (possibilité de choix entre la durée de six ans et la durée de trois ans pour la fixation de la durée du contrat

de location), son sous-amendement n° 120 : fixation d'une durée minimale de trois ans du contrat de location et modalités d'exercice du droit de résiliation; rejeté - Apparition d'une notion de durée minimale - Durée de six ans avec droit de reprise à la fin du bail pour vendre, pour les personnes morales; pour les personnes physiques, deux cas de figure: contrat de six ans ou plus avec droit de reprise chaque année pour habiter et pour vendre, chaque année après trois ans; si le contrat est de trois ans, pas de droit de reprise en cours de contrat, possibilité pour le propriétaire de retrouver le libre usage de son bien au bout de trois ans.

Suite de la discussion - (22 avril 1982) - Rapporteur pour avis - Art. 5 (p. 1278) : son amendement n° 121 : congé du locataire à tout moment; résiliation du contrat au cours de la première année pour raisons familiales, professionnelles, de santé ou pour l'inexécution par le bailleur de ses obligations; devenu sans objet - **Art. 6 (p. 1280) :** sur l'amendement n° 14 de M. Paul Pillet, rapporteur (renouvellement du contrat de location pour trois ans et cas de non renouvellement du bail), son sous-amendement n° 122 : durée minimale du contrat initial de trois ans; adopté - **Art. 6 bis (p. 1284) :** sur l'amendement n° 15 de M. Paul Pillet, rapporteur (modalités de résiliation du contrat de location par le bailleur), ses sous-amendements n° 123 : contrat initial de six ans et possibilité de résiliation par le bailleur personne physique au terme annuel pour habiter lui-même le logement; adopté; n° 124 : occupation du logement par le bénéficiaire du droit de reprise pour une durée d'un an; rejeté; n° 125 : droit de reprise pour le propriétaire à partir de la troisième année de location; retiré; et n° 126 : introduction du droit de résiliation dans le contrat de location par les ayants-droit du bailleur; rejeté - **Art. 6 ter (p. 1291) :** sur l'amendement n° 16 de M. Paul Pillet, rapporteur (modalités de résiliation du contrat pour vente du logement par le bailleur), son sous-amendement n° 128 : notification par le bailleur en cas de vente de sa décision de résilier le contrat; rejeté - **Art. 6 quater (p. 1297) :** sur l'amendement n° 17 de M. Paul Pillet, rapporteur (notification du congé au locataire et offre de vente), ses sous-amendements n° 129 : modalités du congé envers le locataire; rejeté; et n° 131 : prorogation du délai de préavis et du contrat de location à la demande du locataire jusqu'à la signature de la promesse de vente; adopté - **Après l'art. 6 quater (p. 1300) :** son amendement n° 165 : maintien dans les lieux des personnes âgées de plus de 75 ans et détermination des modalités d'application dans une loi ultérieure; relogement des personnes de plus de 70 ans dont les ressources sont inférieures à une fois et demie le montant du SMIC; retiré - **Art. 8 (p. 1307) :** son amendement n° 132 : modalités de notification du congé et délai de préavis lors du congé; devenu sans objet - Son amendement n° 133, de rectification d'une erreur matérielle; retiré - (p. 1308) : sur l'amendement n° 21 de M. Paul Pillet, rapporteur (modalités de notification du congé et délai de préavis lors du congé), son sous-amendement n° 135 : prorogation du contrat de location pour une durée déterminée et non renouvelable; adopté - (p. 1309) : sur le paiement par le locataire du loyer et des charges pendant la période de préavis, ses amendements n° 136 et n° 137; adoptés - **Art. 9 (p. 1311) :** sur l'amendement n° 23 de M. Paul Pillet, rapporteur (obligation de paiement par le locataire du loyer et des charges récupérables; paiement mensuel de droit lorsque le locataire en a fait la demande), son sous-amendement n° 138 : suppression des dispositions de cet amendement sur le paiement mensuel de droit lorsque le locataire en a fait la demande; retiré - (p. 1312) : sur l'amendement n° 26 de M. Paul Pillet, rapporteur (prise en charge par le locataire de l'entretien courant du logement, des menues réparations et de l'ensemble des réparations locatives définies par décret en conseil d'Etat), son sous-amendement n° 139 : prise en charge par le locataire de l'entretien courant du logement et des équipements mentionnés au contrat; adopté - **Art. 10 (p. 1314) :** ses amendements n° 140 : obligation pour le bailleur de délivrer au locataire le logement et les équipements en bon état; adopté; et n° 141 : après mise en

demeure, possibilité pour le locataire de demander au juge l'autorisation d'effectuer des réparations urgentes; rejeté - **Art. 11 (p. 1316) :** son amendement n° 142 : distinction entre le loyer, le droit de bail et les autres charges; paiement mensuel du loyer et des charges de droit; possibilité pour le bailleur de réclamer le versement du dépôt de garantie; délivrance d'une quittance ou d'un reçu de la part du bailleur; non pris en considération - **Art. 12 (p. 1321) :** sur l'amendement n° 35 de M. Paul Pillet, rapporteur (établissement d'un état des lieux dès l'entrée en jouissance du preneur), ses sous-amendements n° 143 : établissement d'un état des lieux contradictoirement par les parties dans la forme arrêtée d'un commun accord; retiré; et n° 144 : établissement d'un état des lieux par huissier de justice à défaut de remise des clefs et huit jours après la mise en demeure; adopté - Sur ce même amendement n° 35, ses sous-amendements n° 145 : établissement d'un état des lieux par huissier de justice ou expert agréé par les tribunaux; retiré; n° 146 : état des lieux et prise en compte des éléments de chauffage; adopté; et n° 148 : paiement des frais par les deux parties pour l'état des lieux; retiré.

- **Attentat de la rue Marbeuf - (22 avril 1982) - (p. 1310) :** utilisation politique de l'attentat de la rue Marbeuf.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion - (27 avril 1982) - Rapporteur pour avis - Art. 13 (p. 1363) :** sur l'amendement n° 36 de M. Paul Pillet, rapporteur (absence de dépôt de garantie lorsque le loyer est payable d'avance par trimestre et exigible par le bailleur en cas de paiement mensuel du loyer), son sous-amendement n° 149 : absence de dépôt de garantie lorsque le loyer est payable d'avance pour une période supérieure à deux mois; adopté - Son amendement n° 150 : possibilité pour les deux parties de substituer au versement du dépôt de garantie un cautionnement, le locataire pouvant à tout moment remplacer ce cautionnement par un dépôt de garantie; retiré - Son amendement n° 152 : application de l'obligation de restitution du dépôt de garantie après promulgation d'une loi déchargeant le propriétaire de toute obligation dont il peut être tenu du fait du locataire; rejeté - (p. 1366) : s'oppose aux amendements n° 38 de M. Paul Pillet, rapporteur (interdiction de réviser le dépôt de garantie en cours de contrat de location, et actualisation par le bailleur, lors du renouvellement du contrat, en proportion du prix du loyer) et n° 303 de M. Stéphane Bonduel, soutenu par M. René Touzet (interdiction de réviser le dépôt de garantie en cours de contrat de location; révision possible lors du renouvellement du contrat de location) - (p. 1367) : son amendement n° 153 : production d'intérêts par le dépôt de garantie au profit du locataire; devenu sans objet - **Art. 14 (p. 1369) :** problème de la rémunération des gardiens d'immeubles du secteur social - Récupération possible de la rémunération des gardiens d'immeubles dans le secteur privé et non autorisée dans le secteur public - Risque de disparition des gardiens d'immeubles chargés du nettoyage des parties communes et conséquences néfastes pour l'entretien du patrimoine - Nécessité de résoudre rapidement les problèmes de la fixation des loyers, de la liste des charges récupérables et de leur récupération - **Art. 14 bis (p. 1370) :** sur l'amendement n° 40 de M. Paul Pillet, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif aux charges locatives et à la justification des charges récupérables), son sous-amendement n° 158 : possibilité pour le locataire de se faire accompagner par une personne de son choix pour consulter les pièces justificatives relatives aux charges récupérables; rejeté - **Art. 16 (p. 1373) :** sur l'amendement n° 42 de M. Paul Pillet, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif à la clause de résiliation de plein droit du contrat de location), ses sous-amendements n° 163 : possibilité de renouvellement une fois, du délai de paiement accordé par le juge pour défaut de paiement du loyer; rejeté; et n° 161 : possibilité pour le juge d'accorder des délais de paiement dans le cadre d'une action en résiliation du contrat fondée sur le non-paiement du loyer; rejeté - Souhait de la commission des affaires économiques, que le

juge des référés puisse accorder des délais aux locataires en cas de non paiement du loyer - Délai limité à un an - (p. 1374) : possibilité de renouveler une fois le délai accordé - Maintien du principe selon lequel le juge ne peut pas suspendre le paiement des loyers - Art. 18 (p. 1379) : son amendement n° 167 : exonération de la responsabilité du bailleur de son fait personnel, ou du fait des personnes dont il doit répondre, ou des choses dont il a la garde ; devenu sans objet - (p. 1381) : son amendement n° 168 : responsabilité collective des locataires en cas de dégradation des éléments communs de la chose louée, en dehors de la présomption établie par l'article 1734 du code civil ; retiré - Son amendement n° 169 : réparation du préjudice subi par le locataire en cas de modification par le bailleur, des lieux loués ou des prestations prévues ; rejeté - (p. 1382) : son amendement n° 170 : possibilité d'une diminution du loyer lorsque les réparations durent plus de quarante jours ; retiré - Art. 19 (p. 1384) : son amendement n° 173 : suppression du deuxième alinéa de cet article relatif à la conclusion d'accords entre plusieurs bailleurs et plusieurs associations de locataires pour l'ensemble du patrimoine immobilier du ou des bailleurs ; retiré - Sur l'amendement n° 47 de M. Paul Pillet, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article définissant le régime juridique des accords conclus entre bailleur et locataires d'un immeuble), ses sous-amendements n° 174 : accord liant le bailleur et l'ensemble des locataires dès lors que les associations signataires groupant la majorité de ces locataires ont adhéré par écrit ; rejeté ; et n° 175 : préalablement à la signature d'un accord, information pour chacune des parties de l'existence éventuelle d'accords sur le même objet, conclus sur le plan départemental ou national ; rejeté - Art. 20 (p. 1395) : son amendement n° 176 : limitation de la reconnaissance comme interlocuteurs des associations déclarées, regroupant au moins dix pour cent des locataires ; devenu sans objet - Art. 21 (p. 1397) : son amendement n° 177 : représentation d'une association de locataires limitée à 10 % du nombre de logements locatifs du bâtiment ou de l'ensemble de bâtiments ; notification annuelle par les associations de la liste de leurs délégués ; devenu sans objet - Art. 22 (p. 1399) : son amendement n° 178 : consultation à chacune de leurs demandes des représentants statutaires des associations ; devenu sans objet - (p. 1401) : son amendement n° 180 : mise à la disposition des bailleurs et des associations de locataires du panneau d'affichage pour leurs communications concernant les problèmes du logement et de l'habitat ; devenu sans objet - Art. 23 (p. 1403) : sur l'amendement n° 52 de M. Paul Pillet, rapporteur (participation des représentants statutaires d'associations de locataires aux assemblées générales de copropriétaires dans les immeubles en copropriété ; information de ces derniers par lettre recommandée avec demande d'avis de réception) , son sous-amendement n° 181 : information des représentants statutaires par voie d'affichage et par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ; adopté - Art. 24 (p. 1404) : demande la réserve de l'article 24 jusqu'après l'article 25.

Suite de la discussion - (28 avril 1982) - Rapporteur pour avis - Art. 25 (p. 1429) : son amendement n° 184 : création dans chaque département d'une commission départementale du logement ; devenu sans objet - Son amendement n° 186 : transformation de la commission départementale du logement en une juridiction paritaire présidée par un juge ; retiré - Art. 26 (p. 1435) : son amendement n° 187 : mission de la commission nationale des rapports locatifs et promotion de l'amélioration des rapports entre bailleurs ou gestionnaires et locataires ; adopté - Son amendement n° 188 : commission nationale des rapports locatifs et propositions de modification de la liste des charges récupérables ; adopté - Son amendement n° 189 : composition de la commission nationale des rapports locatifs : représentants des organisations représentatives au plan national de bailleurs, de gestionnaires et de locataires ; adopté - Art. 27 (p. 1437) : son amendement n° 190 : extension de la représentativité au plan national aux organisations membres de la commission permanente pour l'étude des charges locatives et des rapports entre

propriétaires, gestionnaires et usagers, commission Delmon, et aux organisations reconnues telles par arrêté interministériel après avis de la commission nationale des rapports locatifs ; devenu sans objet - Après l'art. 27 (p. 1438) : son amendement n° 195 : accords collectifs de location concernant l'ensemble du patrimoine d'un ou de plusieurs bailleurs ; retiré - Art. 28 (p. 1439) : sur l'amendement n° 57 de M. Paul Pillet, rapporteur (accords collectifs au niveau national ou départemental et délimitation du champ d'application), son sous-amendement n° 196 : applicabilité de l'accord à l'ensemble des logements des bailleurs adhérents d'une organisation signataire ; inapplicabilité de l'accord si un mois après la signature la majorité des associations représentatives s'y oppose par écrit ; rejeté - Art. 28 *ter* (p. 1464) : son amendement n° 200 : dépôt obligatoire d'un exemplaire des accords collectifs auprès de la commission départementale du logement et de la commission nationale des rapports locatifs ; consultation possible pour les représentants des organisations de bailleurs, de gestionnaires ou de locataires ; adopté - Art. 29 (p. 1466) : son amendement n° 202 : objet des accords collectifs et respect de l'équilibre économique et juridique du contrat de location ; énumération des matières sur lesquelles les accords peuvent porter ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 58 de M. Paul Pillet, rapporteur - Art. 29 *bis* (p. 1469) : son amendement n° 203 : accords locaux et détermination des modalités selon lesquelles un éventuel accord départemental ou national s'appliquera aux deux parties ; applicabilité des accords collectifs conclus antérieurement à la publication de cette loi lorsqu'ils ne sont pas contraires à l'objet défini à l'article 29 ; rejeté - Art. 33 (p. 1474) : sur l'amendement n° 67 de M. Paul Pillet, rapporteur (conclusion d'un accord de modération des loyers entre des associations de bailleurs et de locataires), son sous-amendement n° 207 : accord de modération et dispositions de l'article 32 sur l'adhésion des gestionnaires aux accords locatifs ; adopté.

Suite de la discussion - (29 avril 1982) - Rapporteur pour avis - Art. 34 (p. 1493) : son amendement n° 208 : non-application du taux maximum d'évolution des loyers aux locaux non loués depuis un an ; devenu sans objet - (p. 1495) : son amendement n° 209 : détermination de la nature des travaux pouvant entraîner une majoration de loyers ; retiré - Art. 34 (*suite*) et art. additionnel (p. 1520) : son amendement n° 210 : possibilité pour les accords de modération des loyers de comporter des dispositions particulières en cas de travaux d'économie d'énergie ; retiré - Son amendement rédactionnel n° 211 ; adopté - Son amendement n° 212 : impossibilité pour les accords de modération des loyers d'entraîner un dépassement des loyers plafonds prévus dans les prêts du Crédit foncier de France ; adopté - (p. 1521) : s'oppose à l'amendement n° 308 de M. François Collet (possibilité pour les accords de modération des loyers de déroger aux règles de plafonnement des loyers des logements ayant bénéficié d'un financement du Crédit foncier de France) - Art. 34 *bis* (p. 1522) : à propos de l'amendement n° 307 de M. François Collet (accord de modération conclu dans le secteur des organismes d'habitations à loyer modéré, HLM : fixation de l'évolution du prix de base des loyers pour chaque année et possibilité de dérogation aux règles de plafonnement), intervient sur le problème des sociétés conventionnées - Art. 35 (p. 1523) : son amendement n° 213 : procédure d'extension des accords de modération subordonnée à l'absence d'opposition de la majorité des organisations représentatives des bailleurs d'un secteur ou des locataires ; retiré - Art. 36 (p. 1525) : son amendement n° 214 : précision sur les conditions d'intervention du pouvoir réglementaire à défaut d'accord de modération ; retiré - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 403 de M. François Autain, secrétaire d'Etat (augmentation de un à deux ans du délai de vacance des locaux entraînant leur exclusion du champ d'application de la loi) - Son amendement n° 215 : précisions relatives à la date de publication du décret ; retiré - (p. 1526) : à propos de l'amendement n° 72 de M. Paul Pillet, rapporteur (précision sur les conditions d'intervention du pouvoir réglementaire

à défaut d'accord conclu dans un secteur locatif), s'interroge sur la régularité d'une référence à la variation de l'indice national des prix à la consommation - **Art. 38** (p. 1529) : sur l'amendement n° 76 de M. Paul Pillet, rapporteur (1° rédactionnel ; 2° précision sur l'indice pris en compte en cas d'absence de mention au contrat), son sous-amendement n° 218 : assouplissement de la disposition relative à la date annuelle de révision du loyer ; adopté - **Art. 40** (p. 1530, 1532) : sur l'amendement n° 77 de M. Paul Pillet, rapporteur (modification de cet article relatif à la signature de contrats d'amélioration entre l'Etat et les propriétaires), son sous-amendement n° 219, soutenu par M. Fernand Lefort : information du locataire préalable à la décision d'entreprendre les travaux ; adopté - **Après l'art. 40** (p. 1533) : sur l'amendement n° 387 de M. Roger Quilliot, ministre (possibilité de signature, entre l'Etat et les bailleurs, de contrats de garantie d'économie d'énergie), son sous-amendement n° 405 : fixation par décret des modalités de calcul de la majoration de loyer pouvant être appliquées dans le cas de contrat de garantie d'économie d'énergie ; adopté - **Après l'art. 41** (p. 1535) : son amendement n° 226 : absence de lien de subordination entre la signature de contrats d'amélioration et l'octroi d'aides à l'amélioration de l'habitat ; adopté - **Expérience du conventionnement - Art. 42** : sur l'amendement n° 79 de M. Paul Pillet, rapporteur (mentions complémentaires portées sur la fiche de renseignements remise au tiers lors de la conclusion d'un contrat de location), son sous-amendement n° 227 : indication de la durée du contrat de location sur la fiche de renseignements ; adopté - (p. 1536) : son amendement rédactionnel n° 228 ; devenu sans objet - **Art. 44** (p. 1537) : son amendement n° 230 : référence à la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 ; retiré - **Art. 50** (p. 1544) : son amendement n° 231 : précision en ce qui concerne les conditions de validité des contrats en cours ; distinction entre les contrats à durée indéterminée et les contrats à durée déterminée ; retiré - **Art. 55** (p. 1547) : son amendement de coordination n° 240 ; devenu sans objet - **Art. 57** (p. 1549) : sur l'amendement rédactionnel n° 101 de M. Paul Pillet, rapporteur, son sous-amendement rédactionnel n° 244 ; rejeté - **Motion d'ordre** (p. 1550) : problèmes posés par l'ordre du jour du Sénat en ce qui concerne la discussion des articles réservés et les explications de vote sur l'ensemble du projet.

- **Question au Gouvernement : relance de l'accession à la propriété** - (29 avril 1982) - (p. 1514) : mesures prises en faveur du logement locatif - Relance nécessaire du secteur de l'accession à la propriété - Difficultés de l'industrie du logement.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion** - (30 avril 1982) - Rapporteur pour avis - (p. 1578) : décision de la conférence des présidents et date du vote sur l'ensemble du projet - Voyage du Président de la République en Limousin la semaine suivante - **Art. 1 (suite)** (p. 1582) : son amendement n° 109, précédemment réservé : principe du droit à l'habitat et énumération des moyens : secteur locatif public et privé, accession à la propriété, amélioration de l'habitat ; réaffirmation du droit de propriété ; rejeté - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1583) : intervient ici à titre personnel : inquiétudes suscitées par les dispositions initiales du projet et améliorations apportées par l'Assemblée nationale - Collaboration entre les deux commissions du Sénat - (p. 1584) : réforme partiellement vidée de son contenu par les amendements votés par la majorité sénatoriale : exemple de l'exclusion de la majorité du territoire du champ d'application de la loi ; durée minimale des baux ; accords de location et accords de modération des loyers - Espoir d'une plus grande pondération du Sénat au cours des lectures ultérieures.

Deuxième lecture [n° 329 (81-82)] - (25 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 2207) : texte d'une grande ambition - Texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture et suppression des dispositions les plus discutées -

Nombreuses modifications apportées par le Sénat au texte transmis et profond changement de l'esprit du texte - Prise en compte en seconde lecture par l'Assemblée nationale de nombreuses modifications apportées par le Sénat - Nécessité de trouver des points de conciliation sur les désaccords restant entre les deux assemblées - Points de divergence relatifs aux exceptions concernant la durée minimum des contrats de location ; concernant le champ d'application des accords collectifs de location ; et relatifs au problème des logements vacants - (p. 2208) : importance de ce projet et élaboration d'un texte admissible par toutes les parties - **Art. 2** (p. 2209) : s'oppose, au nom du groupe socialiste, à l'amendement n° 1 de M. Paul Pillet, rapporteur (exclusion du champ d'application de la loi des immeubles soumis au statut de la copropriété et comprenant uniquement des logements acquis en vue de la retraite) - **Art. 4 bis** (p. 2212) : se déclare favorable, au nom du groupe socialiste, à l'amendement n° 78 de M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat (possibilité de conclure un contrat de location pour une durée inférieure à l'une ou l'autre de celles prévues à l'article précédent lorsque la durée fixée par les parties se justifie par la réinsertion ou le retour en France ou selon le cas en métropole) - **Art. 5** (p. 2213) : se déclare opposé, au nom du groupe socialiste, à l'amendement n° 7 de M. Paul Pillet, rapporteur (exclusion des raisons financières des motifs de résiliation du contrat de location par le locataire) - **Art. 6** (p. 2214) : se déclare favorable, au nom du groupe socialiste, à l'amendement n° 8 de M. Paul Pillet, rapporteur (rétablissement de la disposition relative à la fixation du loyer applicable aux contrats renouvelés précédemment adoptée par le Sénat en première lecture) - **Art. 11** (p. 2219) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'amendement n° 15 de M. Paul Pillet, rapporteur (délivrance par le bailleur d'une quittance ou d'un reçu à la demande du locataire) ; sur cet amendement, son sous-amendement n° 68 : remise gratuite sous réserve des droits de quittance d'une quittance à la demande du locataire ; adopté - **Art. 12** (p. 2220) : se déclare opposé, au nom du groupe socialiste, à l'amendement n° 16 de M. Paul Pillet, rapporteur (frais d'établissement de l'état des lieux supportés dans tous les cas par moitié par les deux parties) - **Art. 16** (p. 2223) : sur l'amendement n° 19 de M. Paul Pillet, rapporteur (reprise de la rédaction de cet article adopté par le Sénat en première lecture relatif à la clause de résiliation de plein droit du contrat de location), ses sous-amendements n° 69 : substitution aux mots « et de ses accessoires » des mots « ou des charges dûment justifiées ou pour non-versement de dépôt de garantie » ; adopté ; n° 70 : possibilité de renouvellement une fois du délai de paiement accordé par le juge pour défaut de paiement du loyer ; rejeté ; n° 71 : possibilité pour le juge d'accorder des délais de paiement dans le cadre d'une action de résiliation du contrat fondée sur le non-paiement du loyer ou des charges dûment justifié ; rejeté ; rédactionnel n° 72 ; adopté ; et n° 73 : suppression de la limitation à un an du délai de paiement accordé par le juge pour une même dette ; rejeté - **Art. 19** (p. 2225) : sur l'amendement n° 22 de M. Paul Pillet, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article définissant les conditions et le régime juridique des accords collectifs de location), ses sous-amendements n° 62 : accord conclu pour un bâtiment d'habitation ou un ensemble de bâtiments d'habitation liant chaque bailleur signataire ; adopté ; et n° 61 : application des clauses de cet accord aux nouveaux locataires ; adopté - (p. 2226) : se déclare opposé au nom du groupe socialiste, à l'amendement n° 22 de M. Paul Pillet, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article définissant les conditions et le régime juridique des accords collectifs de location) - **Art. 20** (p. 2227) : sur l'amendement n° 23 de M. Paul Pillet, rapporteur (limitation du champ d'application de cet article à un bâtiment d'habitation ou à un ensemble de bâtiments d'habitation comportant au moins vingt logements locatifs et fixation d'un seuil de représentativité de 20 % de locataires des associations pour bénéficier de la qualité d'interlocuteur par les bailleurs et les gestionnaires), son sous-amendement n° 75 : fixation à 10 % de locataires du seuil de représentativité des associations pour obtenir la

qualité d'interlocuteur par les bailleurs et les gestionnaires ; rejeté - **Art. 21** (p. 2228) : son amendement n° 63 : information des bailleurs, gestionnaires et syndic de copropriété par les associations de locataires, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, de l'identité de leurs représentants statutaires et limitation à cinq du nombre de représentants par association et à 10 % du nombre de logements locatifs du bâtiment ou de l'ensemble de bâtiments dans les grands ensembles immobiliers ; rejeté - **Art. 22** (p. 2229) : sur l'amendement n° 25 de M. Paul Pillet, rapporteur (consultation trimestrielle des représentants statutaires des associations à leur demande), son sous-amendement n° 76 : consultation au moins une fois par trimestre des représentants statutaires des associations à leur demande ; rejeté - (p. 2230) : son amendement n° 64 : réservation du panneau d'affichage mis à la disposition des associations de locataires dans chaque bâtiment pour leurs communications concernant les problèmes du logement et de l'habitat ; rejeté - **Art. 24** (p. 2240) : se déclare opposé, au nom du groupe socialiste, à l'amendement n° 28 de M. Paul Pillet, rapporteur (soumission pour avis à la commission départementale des rapports locatifs, préalablement à son exécution, de tout congé donné à un représentant statutaire d'association de locataires visé à l'article 20 pendant la durée de son mandat et les six mois qui suivent, à l'exception du congé donné dans les conditions des articles 6 bis, 6 ter et 6 quater). - **Art. 28** (p. 2242) : se déclare opposé à l'amendement n° 32 de M. Paul Pillet, rapporteur (négociation d'accords collectifs de location dans le cadre d'un secteur locatif) - Son amendement n° 65 : négociation d'accords collectifs de location dans le cadre d'un ou plusieurs secteurs locatifs au sein de la commission nationale des rapports locatifs ou de chaque commission départementale des rapports locatifs et conclusion pour un même secteur locatif entre une ou plusieurs organisations de bailleurs et locataires ; adopté - Son amendement n° 66 : précisions relatives au secteur locatif et fixation de la liste, par décret en Conseil d'Etat, des logements appartenant à des bailleurs personnes morales à vocation sociale ; adopté - **Art. 35** (p. 2245) : son amendement n° 67 : procédure d'extension des accords de modération subordonnée à l'absence d'opposition de la majorité des organisations représentatives des bailleurs d'un secteur ou de la majorité des organisations représentatives de locataires ; devenu sans objet - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2256) : disparition de l'agitation manifestée à propos de ce texte - Avis favorable du Gouvernement sur plus de la moitié des amendements présentés par le Sénat - Nombreux points d'accord avec l'Assemblée nationale - Espoir d'aboutir à un accord lors de la commission mixte paritaire (CMP) - Abstention du groupe socialiste sur le texte issu des travaux du Sénat.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 378 (81-82)] - (10 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2687) : en son nom et au nom du groupe socialiste, rend hommage au ministre de l'urbanisme et du logement - Parfait fonctionnement du bicaméralisme - Hommage rendu à M. le Président *Léon Jozeau-Marigné* et à M. le Président Raymond Forni pour les travaux de la commission mixte paritaire (CMP) - Esprit de négociation et de conciliation entre les deux rapporteurs de la CMP, MM. Jean-Marie Bocquet et Paul Pillet - Satisfait du texte de la CMP en tant que rapporteur de la commission des affaires économiques - Satisfaction analogue du groupe socialiste - Loi améliorant les relations entre les bailleurs et les locataires - Respect souhaitable par les propriétaires et les locataires des nouvelles obligations et des nouveaux droits institués par le Parlement.

- **Question au Gouvernement : problèmes posés par le blocage des loyers** - (24 juin 1982) - (p. 3105) : blocage des prix, des revenus et des loyers et problèmes en matière d'habitat - Accords de modération des loyers signés par l'union des HLM et la fédération des sociétés d'économie mixte ; report souhaitable des échéances des emprunts pour les organismes d'HLM ; concertation souhaitable.

- **Questions orales avec débat jointes : bâtiment et travaux publics** - (25 juin 1982) - (p. 3176) : dégradation de l'activité du secteur du bâtiment et des travaux publics entre 1974 et 1980 - Efforts de l'actuel Gouvernement pour tenter de redresser cette situation - Inquiétude des professionnels - Chute du nombre des mises en chantier de logements - Augmentation du chômage technique - Augmentation des dotations budgétaires pour la construction et l'amélioration de l'habitat dans le budget de 1982 - Nouveaux prêts conventionnés - Rappel des diverses actions dans le domaine de l'aide aux entreprises - Persistance de nombreuses préoccupations : perspectives du développement du secteur « libre » et du secteur « aidé », relance de l'activité des entreprises de travaux publics, fonds de grands travaux, risque de suspension de la clause de révision des prix pour les marchés publics et privés des entreprises - Partage l'inquiétude des professionnels - (p. 3177) : mauvais accueil réservé au ministre lors du récent congrès de la fédération du bâtiment - Attitude polémique des professionnels - Renouvelle sa confiance à M. Roger Quilliot pour sortir le secteur du bâtiment de la crise.

- **Projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains** [n° 431 (81-82)] - (21 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3718) : situation de la province - Modification des conditions de perception du versement transport ; abaissement du seuil ; taux de ce versement - Amélioration de la fréquentation des transports en commun - Coût de l'énergie - Usage de la voiture particulière - Contribution des collectivités locales - Décentralisation et extension des responsabilités des élus locaux ; exemple de Limoges - Vote favorable du groupe socialiste - **Art. 1** (p. 3725) : se déclare défavorable à l'amendement n° 1 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'instauration du versement transport pour les villes de plus de 30 000 habitants) - Se déclare opposé à tous les amendements de la commission portant sur ce texte.

- **Projet de loi portant création du fonds spécial de grands travaux** [n° 469 (81-82)] - (21 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3737) : intervention au nom du groupe socialiste - Relance de l'investissement public et privé - Maîtrise des mécanismes économiques et lutte contre le chômage - Taxe sur les produits pétroliers - Transports publics et circulation urbaine - Economies d'énergie dans l'habitat - Transports collectifs - Rocades urbaines et déviations - Souci de rigueur financière et appel à l'épargne - Assiette de la taxe spécifique sur les produits pétroliers - Composition et mode de fonctionnement du conseil d'administration du fonds spécial de grands travaux - Rôle du Parlement - Soutien total du groupe socialiste à ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - **Art. 14** (p. 5757) : intervient sur l'amendement n° 43 de M. Pierre Lacour (suppression des dispositions de cet article relatives au taux normal du droit de consommation pour les différents groupes de tabac définis à l'article 575 du code général des impôts).

Deuxième partie :

Commerce et artisanat - (6 décembre 1982) - (p. 6378) : dynamisme de ce secteur et contribution à la lutte contre le chômage ; création d'emplois - Crédits de ce budget - Prime à la création d'emplois - Formation professionnelle dans le secteur commercial - Mise en place des délégations régionales du commerce et de l'artisanat - Mesures fiscales : comptabilité super simplifiée ; crédit d'impôt sur les frais d'adhésion aux centres de gestion agréés - Dispositif annoncé des douze mesures pour l'artisanat : enveloppe des prêts spéciaux ; loi relative au statut des conjoints d'artisans et de commerçants - Lutte contre le travail clandestin ; Futur projet de loi portant réforme de la distribution ;

petits commerces et grandes surfaces ; zones rurales - Cas de certains artisans empêchés d'exercer leur profession par leur état de santé ; rôle actuel de la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP) ; bienveillance nécessaire ; absence d'indemnités journalières et de pension d'invalidité - Soutien nécessaire à l'artisanat et au commerce dans les zones rurales en voie de désertification ; cas du Limousin - Soutien du groupe socialiste à l'action du Gouvernement.

Urbanisme et logement - (10 décembre 1982) - Rapporteur pour avis (logement) - (p. 6612) : incidence de la situation économique depuis le vote de la loi de finances pour 1982 - Maintien à un taux élevé de l'effort de construction mais insuffisante couverture des besoins ; mutations nécessaires : nécessité de privilégier la construction locative au coeur des villes traditionnelles, les économies d'énergie, l'amélioration et la rénovation de l'habitat - (p. 6613) : coût du logement pour le budget national - Difficultés d'accès à la propriété - Problèmes du logement locatif - Propositions du groupe de travail Badet ; aide aux locataires en difficulté ; fusion des aides personnelles au logement - Nécessité de mise au point du régime d'assurance-construction - Absence de statut juridique de la multipropriété - Souhait de textes législatifs sur la location accession préconisés par le rapport Darnault - Propos de M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, au congrès de la Fédération des agents immobiliers - Proposition de vote de ces crédits.

- **Projet de loi d'orientation des transports intérieurs [n° 50 (82-83)]** - (13 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 6771) : prochaine expiration de la convention entre l'Etat et la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) - Difficultés financières actuelles de l'entreprise - Assainissement : augmentation des fonds propres - Conditions de la concurrence ; coût de l'entretien des voies ferrées et installations - Disparité sociale : durée du travail comparée des salariés de la SNCF et des chauffeurs routiers - Endettement de l'entreprise - Déficit d'exploitation - (p. 6772) : endettement auprès d'Eurofima - Déficit cumulé - Elaboration d'un plan pluriannuel de redressement financier de la SNCF - Cahier des charges et contrat de plan - Nouveau statut d'établissement public à caractère industriel et commercial - Composition du conseil d'administration - Décentralisation - Biens immobiliers et biens mobiliers de la SNCF et situation des personnels - Eclaircissements nécessaires sur le délai d'approbation du cahier des charges, le mode de désignation des membres du conseil d'administration, la définition de la politique des filiales - Politique des marchés de la SNCF : commandes nécessaires auprès des industries françaises ; exemple des palettes de téléaffichage ou de télépantcartage - Recours préférable au transport par rail pour les produits dangereux ou encombrants - Réelle complémentarité - Approbation du projet en examen et souhait d'être associés à la rédaction des décrets d'application - **Intitulé du chapitre I et Art. 1** (p. 6778, 6779) : se déclare opposé aux amendements n° 7, n° 9 et n° 10 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, tendant à modifier les dispositions du projet relatives au droit au transport - Importance de l'affirmation du droit au transport et de la notion de système de transport, sous-entendant la complémentarité des divers modes - Importance de la notion d'usager, faisant référence à la notion de service public - **Art. 2** (p. 6780) : se déclare opposé à l'amendement n° 11 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression de la notion de mise en oeuvre progressive du droit au transport) - Soutient l'amendement n° 114 de M. Pierre Noé (mise en oeuvre progressive du droit au transport et nécessité d'un maillage suffisant du territoire par les moyens de transport public, en particulier dans les zones rurales et à faible densité de population) - (p. 6781) : se déclare opposé à l'amendement n° 13 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression de l'alinéa relatif au droit à l'information en matière de transports) - **Art. 3** (p. 6783) : vote du groupe socialiste contre l'amendement n° 15 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression de la notion de prise en compte, par la politique globale des transports, des coûts sociaux monétaires et non monétaires

supportés par les usagers et les tiers) - **Art. 4** (p. 6785) : vote par le groupe socialiste de l'amendement n° 18 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (élaboration conjointe par l'Etat et les collectivités territoriales de la politique globale des transports ; entreprises et organismes concernés, associés à sa mise en oeuvre ; référence au plan de la nation et à l'établissement de schémas de développement de transport), mais réserves sur le choix fait par la commission de réécrire le texte du projet - **Art. 7** (p. 6791) : se déclare opposé à l'amendement n° 29 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (modification de l'alinéa relatif aux conditions de financement des services de transport public régulier de personnes) - Transport public et transport collectif ; collectivités locales et collectivités publiques - (p. 6792) : se déclare opposé à l'amendement n° 30 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (substitution à la notion d'autorité compétente de la notion d'autorité organisatrice pour la définition de la politique tarifaire) - **Art. 8** (p. 6795) : se déclare opposé à l'amendement n° 36 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (substitution à la notion de rémunération des auxiliaires de transport de la notion de rémunération des commissionnaires de transport ; suppression du principe selon lequel cette rémunération est supportée par les bénéficiaires des services) - **Art. 9** (p. 6798) : vote du groupe socialiste contre l'amendement n° 38 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (restriction aux seules opérations de transport exécutées pour compte d'autrui de l'obligation de compatibilité avec la réglementation des conditions de travail et de sécurité).

Suite de la discussion - (14 décembre 1982) - **Art. 9 (suite)** (p. 6832) : se déclare défavorable aux amendements de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, n° 39 (suppression de la disposition de cet article relative à l'engagement de la responsabilité de l'expéditeur, du commissionnaire, de l'affrèteur, du mandataire du destinataire ou de tout autre donneur d'ordre pour les manquements qui leur sont imputables) et n° 139 (opérations de transport et conditions conformes à la réglementation applicable en matière de travail et de sécurité) - **Art. 15** (p. 6839) : se déclare défavorable à l'amendement n° 50 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à la participation au financement des infrastructures des différentes catégories de bénéficiaires qui en retirent un avantage direct ou indirect) - (p. 6840) : opposition du groupe socialiste à cet article dénaturé par la majorité sénatoriale - **Art. 17** (p. 6843) : se déclare défavorable aux amendements de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, n° 56 (suppression des dispositions de cet article relatives à la création d'une commission des sanctions administratives au sein du comité régional des transports) et n° 57 de coordination.

LAURAIN (Jean), *ministre des anciens combattants* (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1787].

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

n° 129 de M. Henri Caillavet : **Société d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA)** (situation du personnel de la SEITA) (9 avril 1982) (p. 1060).

n° 137 de M. Jean Colin : **pensions militaires d'invalidité** (pensions d'invalidité des anciens combattants de 1914-1918) (9 avril 1982) (p. 1060 et suivantes).

n° 190 de M. Jean Colin : **entreprises** (situation d'une industrie du secteur de la machine-outil dans l'Essonne) (9 avril 1982) (p. 1062, 1063).

n° 266 de M. Louis Martin : **anciens combattants** (revalorisation des pensions des anciens combattants) (29 octobre 1982) (p. 4956).

n° 286 de M. Fernand Lefort : pensions de retraite (respect du rapport constant) (29 octobre 1982) (p. 4957).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement, de M. Robert Schwint : participation des parlementaires aux discussions avec les représentants des anciens combattants** - (29 avril 1982) - (p. 1513) : rétablissement du 8 mai comme jour férié - Rattrapage du rapport constant - Amélioration du sort des familles ; Fonds national de solidarité (FNS) - Pension de veuves - Anciens combattants d'Afrique du Nord : carte du combattant ; campagne double - Concertation avec le Parlement.

- **Conclusions du rapport de M. Robert Schwint, fait au nom de la commission des affaires sociales sur les propositions de loi [n° 227 (78-79)] de M. Fernand Lefort et plusieurs de ses collègues, [n° 115 (80-81)] de M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues, [n° 247 (80-81)] de M. Robert Schwint et plusieurs de ses collègues, [n° 248 (80-81)] de M. Jean Béranger et plusieurs de ses collègues, [n° 259 (80-81)] de M. Pierre Bouneau et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier la loi n° 74-1044 du 9 décembre 1974 donnant vocation à la qualité de combattant aux personnes ayant participé aux opérations effectuées en Afrique du Nord entre le 1^{er} janvier 1952 et le 2 juillet 1962 [n° 260 (80-81)]** - (30 juin 1982) - Discussion générale (p. 3346) : équité dans l'attribution de la carte du combattant d'Afrique du Nord - Prochain dépôt d'un projet de loi par le Gouvernement tendant à élargir la loi du 9 décembre 1974 - Intitulé (p. 3348) : accepte l'amendement de M. Robert Schwint, rapporteur (« Proposition de loi tendant à modifier l'article L. 253 bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre »).

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Anciens combattants - (26 novembre 1982) - (p. 5850) : s'associe à l'hommage rendu à la mémoire de M. René Touzet, sénateur de l'Indre, décédé le 18 novembre ; sa qualité de conseiller parlementaire de l'Union française des associations de combattants et de victimes de guerre (UFAC) et de membre de la commission tripartite - (p. 5851) : rôle du Sénat et de sa commission des affaires sociales en faveur des anciens combattants ; thèmes évoqués au cours des précédentes discussions budgétaires et solutions déjà trouvées ou en cours d'élaboration : insertion des handicapés dans les emplois réservés ; projet de loi en préparation - Procédure d'attribution de la carte de combattant volontaire de la résistance (CVR) : déconcentration au niveau départemental ; prise en compte de la durée effective des services pour tous les régimes de retraite - Accord franco-allemand sur l'indemnisation des « malgré-nous » (incorporés de force) - Transfert éventuel de compétences en matière d'appareillage : compétences du ministère des anciens combattants et politique interministérielle - Conditions d'attribution de la carte du combattant aux anciens d'Afrique du Nord : adoption par l'Assemblée nationale unanime de la proposition de loi du Sénat - Contentieux des anciens combattants et concertation : rôle et composition de la commission prébudgétaire ; objectif de rattrapage du rapport constant ; rappel des évaluations de la commission tripartite - (p. 5852) : majoration du montant des pensions : augmentation de l'indice de référence ; intégration de l'indemnité mensuelle spéciale dans les pensions militaires d'invalidité ; résultats obtenus - Taux d'augmentation réel du budget des anciens combattants - Volonté de dialogue et de concertation - Constatation des divergences : commémoration des victimes d'Algérie ; service du travail obligatoire (STO) ; prisonniers du camp de Rawa-Ruska - Etonnement devant le rejet de ce budget par la commission des affaires sociales - Suppressions d'emplois intervenues et absence de licenciements - Augmentation de la subvention de l'Office national des

anciens combattants (ONAC) ; rénovation de l'Institution nationale des invalides (INI) - Missions confiées à la commission de l'information historique pour la paix : opérations pilotes prévues dans l'Ain, en Corse, dans le Morvan et à Metz ; commissions départementales - Informatique appliquée à la gratuité des soins et à la comptabilité de l'appareillage - Expertises médicales - (p. 5853) : demande l'adoption du budget - (p. 5865, 5866) : problème du rapport constant, évoqué par le rapporteur spécial et le rapporteur pour avis - Projet de loi de finances rectificative pour 1981 ; intégration de l'indemnité mensuelle spéciale ; évolution de l'indice de référence - Calendrier du rattrapage ; engagement pris par M. François Mitterrand, candidat à l'élection présidentielle - Autres aspects du contentieux : familles de morts et normalisation de l'indice 500 pour les veuves et les orphelins ; taux normal, taux de réversion et taux spécial - Représentation des anciens combattants au Conseil économique et social - Définition d'un statut des évadés : demande l'établissement d'un projet commun de statut par les différentes associations - Problème de l'indemnisation des incorporés de force ; accord franco-allemand ; création d'une fondation de droit local ; blocage du vote des crédits à la commission des finances du Bundestag - Cas des patriotes résistants à l'occupation (PRO) - Projet de statut des patriotes réfractaires à l'annexion de fait (PRAF) - Problème du bénéfice de la campagne double au profit des anciens combattants d'Afrique du Nord - Contingent de croix de la Légion d'honneur pour les combattants de 1914-1918 ; composition du contingent annuel du ministère des anciens combattants et du ministère de la défense ; rétablissement de l'ordre du mérite combattant, souhaité par plusieurs orateurs - Emplois réservés - Déconcentration de la procédure d'attribution de la carte CVR - (p. 5867) : possibilités d'adhésion à la mutualité combattante ; forclusion et prorogation du délai ; relèvement du plafond de la retraite mutualiste - Mesures fiscales : bénéfice d'une demi-part supplémentaire pour les anciens combattants ou pensionnés âgés de 75 ans ; réclamations formulées quant à l'exclusion des anciens combattants mariés ; intervention faite auprès du ministre du budget - Problème des internés d'Afrique du Nord : reconnaissance de la qualité de déporté politique : obstacles juridique et historique - Cas des évadés des trains de déportation : statut des déportés résistants et politiques - Brigades internationales de la guerre d'Espagne - Commission de l'information historique pour la paix : moyens de fonctionnement ; collaboration avec les services extérieurs du ministère et les associations ; possibilité de dialogue entre les associations d'anciens combattants et les jeunes générations - **Examen des crédits - Etat B** : s'oppose à l'amendement n° 115 de M. Charles Bonifay, rapporteur pour avis (suppression des crédits du titre IV) - Art. 56 (p. 5869) : oppose l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 116 de M. André Rabineau, soutenu par M. Charles Ferrant (modification de l'article L. 8 bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre : relèvement de l'indice servant de référence pour le calcul des pensions d'invalidité et de guerre).

LAURENT (Bernard), sénateur de l'Aube (UCDP).

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires économiques (21 janvier 1982) (p. 325).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 202 (JO Débats 3 avril 1982) (p. 858) à M. le ministre du commerce extérieur : **commerce extérieur** (développement de l'action des sociétés de commerce international).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6080) : évolution des structures foncières, une des préoccupations importantes du monde agricole - Situation et rôle des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) - Souhait de la possibilité pour les SAFER de pouvoir louer les terres en stock pour permettre l'installation des jeunes agriculteurs - Projet en cours d'élaboration concernant les offices fonciers - Nécessité d'une modification des SAFER mais devant rester lieu privilégié de la restructuration rurale et devant conserver les moyens de répondre à leur mission.

LA VERPILLIERE (Guy de), sénateur de l'Ain (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.
- Est élu membre de la commission de contrôle des services de l'Etat chargés du maintien de la sécurité publique (11 mai 1982) (p. 1869).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la communication audiovisuelle (29 juin 1982) (p. 3255).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 237 (JO Débats 12 mai 1982) (p. 1889) à M. le ministre chargé de l'énergie : centrale nucléaire (centrale nucléaire de Golfech : avantages financiers pour la région Midi-Pyrénées) - Réponse de M. Edmond Hervé, ministre chargé de l'énergie (28 mai 1982) (p. 2392 à 2394).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture [n° 150 (81-82)]** - (12 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 72) : importance de ce projet pour l'équilibre et le bon fonctionnement des collectivités locales - Texte s'apparentant à une déclaration d'intention ; imprécisions et nombreuses lacunes - Examen trop bref de ce texte comparé au débat d'une année en ce qui concerne le projet de loi sur le développement des responsabilités locales présenté par le précédent gouvernement - Nombreux amendements et texte plus cohérent et plus applicable - Liberté, pouvoir, tâches indissociables des collectivités locales - Réintégration par l'Assemblée nationale du texte initial du Gouvernement - Eclaircissements nécessaires sur le texte relatif aux compétences - (p. 73) : intentions du ministre face à l'avenir des finances locales - Suppression de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation et remplacement des recettes ainsi supprimées - Importance du pouvoir d'intervention économique des communes - Transfert de l'exécutif départemental au président du conseil général - Opposition à l'institution d'une agence technique départementale - Attachement à un exécutif unitaire pour la région, au maintien du statut actuel des établissements publics régionaux et à une extension des compétences de la région.

Suite de la discussion - (13 janvier 1982) - **Art. 4** (p. 136) : son amendement n° I-40 : intervention économique des communes en cas de création d'entreprises ; devenu sans

objet - Son amendement n° I-41 : aide aux entreprises en difficulté et conventions entre l'Etat, les communes et les établissements bancaires ou financiers ; devenu sans objet - **Art. 14** (p. 157) : son amendement n° I-42 : rétablissement de cas de nullité de droit de délibérations d'un conseil municipal ; retiré.

Suite de la discussion - (14 janvier 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 233) : souci de conciliation de la majorité sénatoriale en deuxième lecture - Sauvegarde des intérêts primordiaux des collectivités locales - Vote favorable du groupe UREI sur le projet.

– **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - I - Services généraux - Information - (2 décembre 1982) - (p. 6175) : propagande gouvernementale diffusée par les services du Premier ministre ; exemple de la *Lettre de Matignon* ; absence de mention des travaux du Sénat - Coût de la campagne télévisée « les yeux ouverts » - (p. 6176) : réserves de la Haute autorité de la communication audiovisuelle sur les campagnes gouvernementales à objectif prioritaire - Loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle : communications du Gouvernement et possibilité d'expression des groupes parlementaires et des formations politiques - Crédits consacrés à la communication gouvernementale et politique de rigueur.

LAZUECH (Louis), sénateur de l'Aveyron (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (11 juin 1982) (p. 2760).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (18 juin 1982) (p. 2959).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage (29 juin 1982) (p. 3222).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (20 juillet 1982) (p. 3699).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (23 juillet 1982) (p. 3785).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics (1^{er} octobre 1982) (p. 4298).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (1^{er} octobre 1982) (p. 4299).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la négociation

collective et au règlement des conflits collectifs du travail (5 octobre 1982) (p. 4352).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (8 novembre 1982) (p. 5287).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure (17 décembre 1982) (p. 7073).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Recherche et industrie - Suite de la discussion - (11 décembre 1982) - (p. 6668, 6669) : stagnation des crédits de l'Etat en faveur de la politique industrielle - Pesanteur budgétaire de la part attribuée à Charbonnages de France et aux nouvelles entreprises nationalisées - Inquiétude devant la baisse de la dotation concernant le plan métaux - Angoisse face à la situation économique et sociale du bassin industriel d'Aubin-Decazeville - Interrogation sur l'avenir des deux secteurs industriels de Decazeville : l'acier et le zinc - Absence de décisions et d'informations sérieuses - Interrogation sur les promesses faites par le chef du Gouvernement en octobre 1981 à Decazeville.

- **Projet de loi d'orientation des transports intérieurs [n° 50 (82-83)]** - (13 décembre 1982) - **Art. 5** (p. 6787) : son amendement n° 127, déposé avec M. Jean Puech, qui le soutient : substitution à la notion d'organisation du transport public de la notion d'organisation des services publics de transport ; retiré.

Suite de la discussion - (14 décembre 1982) - **Art. 24** (p. 6849) : sur l'amendement n° 68 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (concours financier de l'Etat à la Société nationale des chemins de fer français), soutient le sous-amendement n° 129 de M. Jean Puech (définition par les lois de finances des conditions dans lesquelles l'Etat apporte son concours financier) - **Art. 31** (p. 6858) : soutient l'amendement n° 130 de M. Jean Puech (amélioration de la productivité dans les transports routiers et contrats de plan entre l'Etat et l'ensemble des organisations professionnelles concernées) - **Art. 36** (p. 6862) : se déclare favorable à l'amendement n° 125 de M. Charles Fiterman, ministre (exclusion de cet article de la location de véhicules industriels avec conducteur).

LE BELLEGOU-BEGUIN (Geneviève), sénateur du Var (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales ; en démissionne (2 avril 1982) (p. 836).

Est nommée membre de la commission des lois (2 avril 1982) (p. 848).

- Est élue membre de la commission de contrôle des services de l'Etat chargés du maintien de la sécurité publique (11 mai 1982) (p. 1869).

Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au Conseil

supérieur des Français de l'étranger (12 mai 1982) (p. 1921).

Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal (8 juillet 1982) (p. 3530).

Est nommée membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).

Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires (17 novembre 1982) (p. 5532).

Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant révision des conditions d'exercice de compétences de l'Etat et de leur répartition entre les communes, les départements et les régions (3 décembre 1982) (p. 6254).

Est élue membre de la commission de contrôle sur les établissements chargés d'accueillir les personnes âgées (20 décembre 1982) (p. 7145).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 123 (81-82)] adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à modifier l'article 334-8 du code civil, relatif à l'établissement de la filiation naturelle [n° 271 (81-82)] (20 avril 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale [n° 269 (81-82)]** - (11 mai 1982) - **Art. 3** (p. 1875) : sur l'amendement n° 18 de M. Raymond Bouvier, rapporteur (modification de la rédaction proposée pour l'article 4 du code du commerce : suppression de la mention d'activité consistant à détailler les marchandises du commerce du conjoint ; seule exclusion de l'exercice d'une activité commerciale), son sous-amendement rédactionnel n° 52 ; adopté.

- **Proposition de loi tendant à modifier l'article 334-8 du code civil relatif à l'établissement de la filiation naturelle [n° 123 (81-82)]** - (3 juin 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 2521) : remerciements à M. Etienne Dailly pour l'hommage rendu à son père - Loi du 3 janvier 1972 consacrant le principe de l'égalité entre les enfants naturels et les enfants légitimes - Proposition de loi présentée par M. Jean Foyer, député, tendant à préciser cette loi afin de dissiper les divergences jurisprudentielles existantes - Modes d'établissement de la filiation naturelle - Nécessité de confirmer la possession d'état comme mode de preuve de filiation paternelle - Article 320 du code civil considérant la possession d'état comme preuve irréfragable de la filiation paternelle - (p. 2522) : article 311 de la loi de 1972 réglementant les présomptions relatives à la filiation - Cas de reconnaissances d'enfants naturels restées secrètes - Droits de l'enfant naturel en cas de succession - En vertu de la loi de 1972, enfants jouissant d'une filiation de fait devant introduire une action en recherche de paternité pour prétendre aux conséquences juridiques de cette filiation - Comme à l'Assemblée nationale, souhaite le vote unanime du Sénat sur ce texte - **Art. 1** : son amendement n° 4 : modes de preuve judiciaire et extra-judiciaire de la filiation naturelle ; adopté - **Art. 2** (p. 2523) : son amendement n° 1 : enfants naturels bénéficiant des dispositions de la présente

loi dans les successions déjà liquidées ; adopté - Retour au texte initial de la proposition de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - I. Services généraux - (29 novembre 1982) - (p. 6011) : nécessaire individualisation du projet de budget du ministère des droits de la femme par rapport à l'ensemble des services généraux du Premier ministre - Crédits du ministère des droits de la femme pour 1983 - Institution de relais efficaces sur l'ensemble du territoire national - Mise en place d'un réseau de centres d'information - Campagnes d'information ; contraception ; formation et emploi des femmes - Droits nouveaux des femmes - Elaboration du statut des conjoints d'artisans et de commerçants - (p. 6012) : importance de la coopération interministérielle entre le département des droits de la femme et les autres départements ; formation des jeunes de 16 à 18 ans ; missions locales pour l'emploi ; extension de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) - Modification de l'image culturelle traditionnelle de la femme - Egalité professionnelle des hommes et des femmes dans le monde du travail - Mission des représentantes du ministère des droits de la femme au niveau local - Soutien à l'action du Gouvernement.

- **Projet de loi portant révision des conditions d'exercice de compétences de l'Etat et de leur répartition entre les communes, les départements et les régions - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 137 (82-83)]** - (17 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 7031) : caractère positif de l'accord issu des travaux de la commission mixte paritaire (CMP) - Révision des barèmes d'aide sociale : engagement pris par le Gouvernement sur l'examen des transferts de compétences en matière d'aide sociale à la session de printemps 1983 ; allègement substantiel des charges des collectivités locales à l'initiative du Gouvernement - (p. 7032) : vote par le groupe socialiste des amendements du Gouvernement au texte de la CMP.

- **Projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure [n° 140 (82-83)]** - (17 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 7064) : lois du 17 janvier 1975 et du 31 décembre 1979 - Récusation du risque de banalisation de l'avortement de convenance : responsabilité des femmes et gravité de la décision d'avorter - Inégalité des femmes face à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) ; limites de l'aide sociale ; risque d'accroissement du nombre des avortements clandestins ou pratiqués à l'étranger - Souhait par la majorité des Français du remboursement de l'IVG - Prise en charge de l'IVG par la sécurité sociale : garantie d'anonymat et de secret médical ; garantie d'un contrôle médical ; détresse et solidarité - Devoir de lutte contre l'avortement ; approbation de la campagne d'information sur les problèmes de contraception ; politique familiale ; souhait de mesures permettant aux mères en difficulté de garder leur enfant.

LE BRETON (Henri), sénateur du Morbihan (rattaché administrativement au groupe UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

- Est nommé membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification (en application de l'article 2 de la loi n° 82-653 du 29 juillet 1982) (21 octobre 1982) (p. 4742).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions

restant en discussion du projet de loi sur la communication audiovisuelle (29 juin 1982) (p. 3255).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 110 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la formation professionnelle des artisans [n° 128 (82-83)] (8 décembre 1982) - **Commerce et artisanat.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat

n° 222 (JO Débats 20 avril 1982) (p. 1193) à M. le ministre de l'économie : **bâtiment** (mesures en vue d'une relance du secteur du bâtiment).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : augmentation des cotisations sociales agricoles** - (29 avril 1982) - (p. 1510) : désengagement de l'Etat à l'égard du budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) - Dégradation du revenu agricole - Coût des mesures sociales - Difficultés des caisses de mutualité sociale agricole.

- **Projet de loi sur les prix et les revenus [n° 441 (81-82)]** - (8 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3509) : conséquences inquiétantes du plan de blocage pour les entreprises françaises - Echec de la politique de relance malgré une stabilisation des prix de l'énergie et une baisse du coût des matières premières - Progression du chômage - Recul des investissements productifs - Réduction de l'inflation chez nos concurrents - Echec de la récente dévaluation du franc - (p. 3510) : gestion socialiste responsable de l'accroissement du différentiel d'inflation - Importance du déficit budgétaire - Baisse inquiétante du taux d'épargne - Augmentation des charges fiscales et sociales des entreprises - Erosion monétaire - Conséquences de la perte de compétitivité des entreprises sur l'emploi, la production et le commerce extérieur - Politique conjoncturelle axée sur la parité du franc et les taux d'intérêt - Aggravation du déficit budgétaire - Changement de trajectoire de la politique gouvernementale - Blocage des revenus entraînant une fuite des cerveaux vers l'étranger - Graves difficultés pour les entreprises françaises - Nombreuses dérogations à ce blocage des prix - Baisse du pouvoir d'achat des Français - (p. 3511) : perspectives de cette politique de blocage : arrêt de l'embauche et de l'investissement, déclin de la demande, recul de la productivité et de la rentabilité des entreprises, perte de leur compétitivité - Défavorable à l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise [n° 344 (81-82)]** - Suite de la discussion - (20 juillet 1982) - **Art. 1 : Art. L. 122-38 du code du travail** (p. 3663) : son amendement n° 76, soutenu par M. Jean Colin : possibilité de saisir le tribunal de grande instance des conflits nés à l'occasion du contrôle du règlement intérieur ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole [n° 454 (81-82)]** - Suite de la discussion - (22 septembre 1982) - **Art. 2** (p. 4087) : son amendement n° 130, soutenu par M. Marcel Daunay : possibilité pour les offices d'agir par l'intermédiaire de sociétés d'intervention ; adopté.

- **Projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi [n° 31 (82-83)]** - (19 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4606) : nombreux déficits enregistrés par la France depuis l'arrivée au pouvoir de la gauche il y a seize mois -

Appels redoublés à la solidarité nationale - Promesse non tenue d'une société idéale pour les Français - Augmentation continue du chômage et situation difficile des entreprises écrasées par les charges sociales - Déficit de l'assurance chômage évalué à 36 ou 37 milliards de francs pour 1982 et 1983 - Nécessité de dégager des recettes supplémentaires, réduction de 4 à 5 milliards de francs du déficit par la contribution demandée aux salariés du secteur public - Nouvel impôt, sous couvert de la solidarité, sorte de « hors la loi » budgétaire - Interrogation sur le rôle exact du fonds national de solidarité : établissement public - Caractère temporaire de la contribution - Nécessité d'un engagement ferme et précis sur ce point - Rôle exact de l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) - Divergences au sein du Gouvernement concernant la politique de stabilisation ou d'allègement des charges sociales pesant sur les entreprises - Limitation du périmètre de la solidarité - Bénéfice d'un régime particulier pour certains grands employeurs - (p. 4607) : devant la dérive financière qui se manifeste au niveau du budget de l'Etat et du budget social de la nation, au nom du groupe UCDP, condamne l'ensemble de la politique économique du Gouvernement et déclare son abstention dans le scrutin public à l'issue de l'examen des articles - Art. 8 (p. 4616) : son amendement n° 9, soutenu par M. Jean Gravier : droit aux allocations de chômage pour les salariés non statutaires des chambres de métiers ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Transports - (26 novembre 1982) - (p. 5836) : progression des crédits - Caractère préoccupant de certains choix : priorité en faveur des transports collectifs urbains et interurbains et conséquences pour l'industrie automobile - Projet de loi d'orientation des transports intérieurs et reconnaissance du droit au transport ; diminution des crédits routiers ; rôle de l'automobile en milieu rural - Fonds spécial de grands travaux - Autoroute : péage ou gratuité ; interdiction de circuler pour les poids lourds français pendant le week-end et discrimination à l'égard de ces transporteurs - Incertitude quant à la mise en oeuvre du programme du Fonds spécial de grands travaux - Sécurité routière et lutte contre les accidents de la route - (p. 5837) : transport d'enfants : accident de Beaune - Situation de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) : présentation fallacieuse du budget : attente de la loi d'orientation des transports intérieurs ; calcul de la contribution pour charges d'infrastructure ; déficit d'exploitation ; poids pour la collectivité - Futur contrat de plan entre la SNCF et l'Etat ; cahier des charges - Crise du transport aérien ; compétition internationale ; situation d'Air France, d'UTA et d'Air Inter - Construction aéronautique : programme Airbus ; exploitation de Concorde - Situation des voies navigables ; rôle de M. Daniel Hoeffel comme ministre des transports ; rapport de la commission Grégoire ; attente d'un schéma directeur ; batellerie ; préparation du IXe Plan - Liaison entre le réseau français et le réseau européen - Encouragement à l'association pour le développement et la connaissance de la voie d'eau - Projet de suppression du service national des examens du permis de conduire - Inquiétude des élus bretons sur la disposition de l'annexe B *ter* relative au coût du transport des marchandises : objectif d'harmonisation du prix tonne-kilomètre - (p. 5838) : vote du groupe UCDP contre le budget des transports.

- **Projet de loi, relatif à la formation professionnelle des artisans [n° 110 (82-83)]** - (15 décembre 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 6928) : projet constituant une étape dans le développement de la formation professionnelle continue des artisans - Existence de textes législatifs concernant la formation continue des artisans - Dispositions spécifiques prévues dans la loi d'orientation de 1973, dite « loi Royer » - Financement actuel de la formation continue des artisans assuré par un dépassement facultatif d'un taux maximum de 40 % du droit fixe correspondant aux frais de

chambres de métiers - Limites de ce financement - Nécessité de prévoir des moyens financiers plus importants - Progrès insuffisants concernant la formation à la gestion des entreprises - Stage d'initiation à la gestion obligatoire pour le chef d'entreprise et conditionnant son immatriculation au répertoire des métiers - (p. 6929) : souplesse dans l'application de cette règle - Remplacement du dépassement facultatif du droit fixe correspondant aux frais de chambres de métiers par une majoration obligatoire dont le taux est compris entre 50 et 80 % du droit fixe - Nécessité que les dispositions transitoires concernant les salariés des entreprises artisanales ne restent pas en vigueur trop longtemps et dépôt d'un projet de loi par le Gouvernement prévu en 1983 - Projet très proche de celui déposé fin 1980 par M. Maurice Charretier, et recueillant un très large accord - Amendements de la commission apportant certaines précisions à la rédaction de ce texte - Art. 1 (p. 6933) : son amendement n° 13 : nouvelle rédaction de cet article relatif aux objectifs de la formation continue des artisans et à la définition de ses bénéficiaires ; adopté - Art. 2 (p. 6934) : son amendement n° 14 : nouvelle rédaction de cet article relatif au stage d'initiation à la gestion du futur chef d'entreprise, avant son immatriculation au répertoire des métiers ; adopté - (p. 6936) : sur son amendement n° 14, accepte les sous-amendements de M. Georges Mouly, rapporteur pour avis, n° 27 (centre conventionné dans les conditions fixées par les articles L. 900-2 et L. 940-1 du code du travail), n° 28 (ouverture du stage au conjoint du futur chef d'entreprise et à ses auxiliaires familiaux), n° 26 (stage assurant une initiation à la comptabilité générale et à la comptabilité analytique ainsi qu'une information sur l'environnement économique, juridique et social de l'entreprise artisanale) et n° 29 (en cas de dispense de participation au stage, pour le chef d'entreprise, celui-ci reste ouvert à son conjoint et à ses auxiliaires familiaux) - **Après l'art. 2 :** accepte l'amendement n° 8 de M. Georges Mouly, rapporteur pour avis (article additionnel relatif au financement des stages d'initiation à la gestion) - Art. 3 (p. 6937) : son amendement n° 15 : financement des actions de formation continue au bénéfice des artisans ; adopté - (p. 6938) : accepte l'amendement de forme n° 9 de M. Georges Mouly, rapporteur pour avis, ainsi que son amendement n° 10 (taxe comprenant un droit fixe par ressortissant dont le maximum est fixé lors du vote de la loi de finances de l'année) - S'oppose à l'amendement n° 21 de M. Roger Lise, soutenu par M. Pierre Lacour (majoration de la taxe pour frais de chambre de métiers se situant entre 20 et 80 % du droit fixe pour les chambres de métiers des départements d'outre-mer) - **Après l'art. 3** (p. 6939) : s'oppose à l'amendement n° 22 de M. Louis Jung, soutenu par M. André Bohl (imputation sur la participation instituée par les articles L. 950-1 et L. 950-2 du code du travail de la partie de la taxe pour frais de chambre de métiers affectée à l'information) - Art. 4 : son amendement de coordination n° 24 ; retiré - Son amendement rédactionnel n° 16 ; adopté - Art. 5 (p. 6940) : son amendement n° 17 : répartition des ressources affectées au fonds d'assurance formation par un établissement public national à caractère administratif créé à cet effet dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat ; adopté et sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 25 de M. Georges Mouly, rapporteur pour avis (composition de l'organe délibérant de l'établissement public chargé de la répartition des ressources affectées au fonds d'assurance formation) - Son amendement n° 18 : suppression du troisième alinéa relatif à la composition, l'organisation et le fonctionnement du fonds national de répartition ; adopté - Art. 8 : son amendement rédactionnel n° 19 ; adopté.

LECANUET (Jean), sénateur de la Seine-Maritime (UCDP).

NOMINATIONS

- Président de la commission des affaires étrangères.
- Membre du Parlement européen, élu au suffrage universel.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 177 (JO Débats 27 janvier 1982) à M. le ministre des relations extérieures : **politique extérieure** (contradictions de la politique extérieure de la France).

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (18 mai 1982) - Président de la commission des affaires étrangères - (p. 2107) : influence de la France et sécurité - (p. 2108) : débat de l'Assemblée nationale sur la politique extérieure - Rencontres européennes ; exemple de Londres ; sanctions à l'égard de l'Argentine - Problèmes de la Communauté européenne : définition de la contribution du Royaume-Uni au budget européen ; garantie de la production agricole française, du niveau de vie des producteurs agricoles - Mort du président Sadate - Evénements de Pologne - Présence de la France dans le monde ; conceptions de politique intérieure et de politique extérieure de la majorité et de l'opposition - Adhésion de l'Espagne au Pacte atlantique ; opposition du parti communiste français (PCF) ; convergences entre les élus du parti socialiste et ceux de l'opposition nationale ; divergences au sein de la majorité - (p. 2109) : Afghanistan et Pologne ; attitude du PCF - Conflit des îles Malouines ; soutien de la communauté européenne à la Grande-Bretagne ; droit modéré mais réel d'observations - Attitude ambiguë du gouvernement français - Hésitations du PCF et électoralisme - Contradictions entre le parti socialiste et le PCF ; politique d'Amérique centrale - Relations entre la France et l'Allemagne fédérale - Diversification des liens avec les autres partenaires de la Communauté - Volonté du Gouvernement de faire vivre l'union de l'Europe ; politique économique et financière et introduction d'un « différentiel d'inflation » ; contradictions entre l'ambition d'une Communauté européenne et la politique de la France ; exemple du gaz soviétique - (p. 2110) : invasion de l'Afghanistan - Evénements de Pologne - Référence au printemps de Prague - Action de déstabilisation de l'Afrique - Puissance hégémonique et militaire de l'Union Soviétique ; course aux armements et nécessité du désarmement - Maintien de l'Alliance atlantique - Relations de la France avec le Sud ; Afrique - Attente d'une diplomatie claire - Priorités de l'action extérieure de la France : sécurité de la France et de l'Europe ; dialogue Nord-Sud ; capacité de défense et économie de compétition ; renoncement à certaines fausses symétries - Attente d'information de la part du Gouvernement.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Défense et service des essences - (29 novembre 1982) - Président de la commission des affaires étrangères - (p. 5978) : compétence de la commission sénatoriale ; inquiétudes de la majorité des membres de la commission face à l'examen de ce projet de budget - Nécessaire effort de défense de la France - (p. 5979) : existence d'une menace pour la sécurité de la France ; déflation possible des effectifs du corps de bataille ; réorganisation de l'armée de terre - Taux du produit intérieur brut marchand (PIBM) consacré à la défense - Cite les conflits ayant marqué l'année 1982 - Défense, victime prioritaire de la rigueur budgétaire - Menace pour la cohérence du système de défense - Référence à la loi de finances de 1982 - Amputation massive de crédits pour le budget de 1982 - Méconnaissance du droit de contrôle du Parlement - (p. 5980) : annulations de crédits et référence à l'article 13

de l'ordonnance du 2 janvier 1959 - Evolution de l'attitude gouvernementale face à la défense de la nation - Accroissement des dépenses de fonctionnement par rapport aux dépenses d'investissement - Reports ou annulations de commandes ; armée de terre ; marine et armée de l'air - Danger pour les équipements majeurs des forces conventionnelles - Capacité de dissuasion de la France - Matériels et armements ; domaine nucléaire ; sixième sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) et missile M5 ; composante balistique mobile au sol SX - Importance des hommes - (p. 5981) : référence à la proposition n° 105 de M. François Mitterrand, candidat à la présidence de la République - Divergences entre les discours du Gouvernement et les faits - Réduction de l'effectif des armées - Rôle des forces conventionnelles de la France en Allemagne - Glissement en matière de programmes d'études, de recherches et de fabrications d'armements - Déséquilibre du jeu mutuel des forces nucléaires et des forces conventionnelles - Déviation du rôle de la gendarmerie - Banalisation du budget de la défense - Nécessaire affirmation de la volonté de défense de la France pour 1983 - (p. 5982) : avenir de la cohésion de l'Europe occidentale - Relations entre l'Europe et les Etats-Unis - Décision des pays membres de l'organisation intégrée de l'Alliance atlantique (OTAN) sur le rétablissement de l'équilibre des forces en Europe prise le 12 décembre 1979 - Action de l'Union soviétique et déploiement de fusées SS 20, SS 21 et SS 22 en Europe - Situation insupportable pour les démocraties de liberté - Nécessaire rétablissement de l'équilibre au niveau d'armement le plus bas - Contexte international et déplorable déflation de l'effort de défense français - Se déclare défavorable à ce budget.

LECHENAULT (France), sénateur de la Saône-et-Loire (GD-SRG).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme de la planification** [n° 391 (81-82)] - Suite de la discussion - (1^{er} juillet 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3383) : abstention de la formation des sénateurs radicaux de gauche.

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - (21 septembre 1982) : Discussion générale (p. 4019) : dégradation du revenu agricole depuis 1974 - Création de l'office du blé en 1936 et rôle de Charles Borgeot, sénateur de Saône-et-Loire - Mise en place des offices par produit et risque d'étatisation de la gestion du marché - Rôle économique des prix agricoles et politique de redistribution des revenus au moyen d'aides directes - Diversité des agricultures en France - Rentes de situation créées par la politique de prix unique ; politique de prix différenciés et pénalisation des entreprises les plus compétitives - Connaissance nécessaire du marché et transparence des transactions - Développement des filières - Coût de transformation des produits agricoles et compétence nécessaire de l'office sur toute la filière : représentation de l'ensemble des opérateurs au comité de direction - Coordination avec la distribution - Amélioration de la gestion - (p. 4020) : moyens financiers des offices - Contrôle du respect des règles de discipline définies par l'office - Rôle des antennes régionales - Engagement pris par le ministre devant la commission des affaires économiques d'exclure du champ de compétence des offices les appellations d'origine contrôlée - Convention entre l'office national et les interprofessions par produit - Attente des décrets d'application et exclusion nécessaire de l'étatisation.

– **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6070) : budget de l'agriculture n'échappant pas à la politique de rigueur nécessaire pour la défense de l'emploi et la lutte contre l'inflation - Choix de privilégier l'enseignement, la formation et par la loi sur les offices d'interventions, l'orientation des productions et l'organisation des marchés - Commission des comptes de l'agriculture publiant cette année un revenu moyen positif par agriculteur - Approbation des priorités du Gouvernement - Choix cohérents étant ceux de l'avenir - Augmentation des crédits de l'enseignement agricole public, création de cent postes et titularisation de quatre mille auxiliaires - Augmentation de l'écart entre les bourses de l'enseignement agricole par rapport à l'éducation nationale - Animations culturelles en milieu rural et création de cent postes d'animateurs du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire - Commission interministérielle agriculture-éducation nationale tentant d'harmoniser les statuts des professeurs et leur enseignement - Problème crucial de l'enseignement agricole débouchant sur les possibilités d'installation des jeunes agriculteurs - Engagement du Président de la République de doubler la dotation d'installation des jeunes agriculteurs (DJA) - Favorable aux offices par produits et attente de la publication des décrets d'application de la loi votée - (p. 6071) : industries agro-alimentaires au deuxième rang de l'industrie française - France en tête de la Communauté économique européenne (CEE) pour les industries de première transformation, mais ne sachant pas transformer, exporter et s'adapter à la spécificité des demandes - Importations de technologies et de machines - Problème de l'extinction du métayage en viticulture en Saône-et-Loire - Constat des efforts du gouvernement pour le maintien de cet excellent outil d'équilibre qu'est l'exploitation familiale.

LE COZANNET (Yves), sénateur des Côtes-du-Nord (rattaché administrativement au groupe UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (8 octobre 1982) (p. 4435).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (27 octobre 1982) (p. 4874).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion** - (27 avril 1982) - Art. 20 (p. 1394) : sur l'amendement n° 48 de M. Paul Pillet, rapporteur (limitation du champ d'application de cet article à un bâtiment d'habitation ou à un ensemble de bâtiments d'habitation comportant au moins trente logements et conditions de reconnaissance de la qualité d'interlocuteurs par les bailleurs et les gestionnaires), son sous-amendement n° 395 : reconnaissance comme interlocuteurs des associations déclarées, susceptibles d'être affiliées dans l'avenir à une association siégeant à la commission nationale des rapports locatifs ; retiré.

– **Projet de loi portant création du fonds spécial de grands travaux [n° 469 (81-82)]** - (21 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3740) : nécessité d'aider le secteur du bâtiment et des travaux publics mais critique de la création de ce

fonds - Intégration dans le budget de l'Etat ; camouflage du déficit du budget de l'Etat - Caractère politique de la démarche du Gouvernement - Importance du milieu rural - Echéance des élections municipales - Maîtrise de l'énergie et restriction des crédits de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie en 1982 - Nouveau prélèvement sur le prix des carburants - Nécessité de faire un effort financier à l'égard du secteur des bâtiments et des travaux publics - Avis favorable sur les amendements de la commission des finances et de la commission des affaires économiques.

– **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Mer - (25 novembre 1982) - (p. 5807) : stagnation des crédits d'investissement et d'entretien du budget de la mer - Baisse du trafic sur l'ensemble des ports, notamment des produits pétroliers, mais développement du conteneur - Interrogation sur le remplacement du projet de centrale nucléaire de Plogoff par une centrale thermique à charbon et port de Lorient devenant port charbonnier - Conséquences des problèmes sociaux dans les ports - Problème de la protection de nos côtes contre les pollutions de toutes sortes - Interrogation sur la date de mise en service du grand phare édifié au large d'Ouessant, au nom de M. *Alphonse Arzel* - Satisfaction concernant les procédures de contrôle dans les ports, de bateaux appartenant aux 14 pays signataires de l'accord sur la sécurité maritime - Avenir lointain du tunnel sous la Manche - Problème de la bordure de mer - Danger d'une destruction des rivages par les courses de moto-cross se déroulant sur les dunes - Existence de nombreux sites en France favorable à l'aquaculture.

– **Projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure [n° 140 (82-83)]** - (17 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 7069) : vulgarisation de l'avortement ; atteinte à la vie humaine - Demande de politique familiale - Diminution des allocations familiales - Droit à la maternité et dignité de la femme - Viol des consciences évoqué par le pape Jean-Paul II - Cas des mineures - Détournement des fonds destinés aux prestations familiales ou aux soins des malades par le remboursement de l'avortement par la sécurité sociale - Demande de statut de la mère de famille - Complément familial - Droit à la retraite - Rôle irremplaçable des mères de famille nombreuse - Vote de la motion tendant à opposer la question préalable à ce projet.

LEDERMAN (Charles), sénateur du Val-de-Marne (C).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des lois.

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de nationalisation (29 janvier 1982) (p. 474).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs (27 mai 1982) (p. 2341).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes (18 juin 1982) (p. 2969).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant suppression

des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire (24 juin 1982) (p. 3122).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal (8 juillet 1982) (p. 3530).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements de coopération intercommunale (18 novembre 1982) (p. 5586).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille (18 novembre 1982) (p. 5596).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 303 (81-82)] modifiée par l'Assemblée nationale, relative à la procédure applicable en cas de faute professionnelle commise à l'audience par un avocat [n° 351 (81-82)] (27 mai 1982).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à supprimer la procédure de flagrant délit [n° 366 (81-82)] (1^{er} juin 1982) - **Procédure pénale**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à proroger, en matière de postulation dans la région parisienne, les délais prévus par la loi n° 79-586 du 11 juillet 1979 [n° 464 (81-82)] (8 juillet 1982) - **Avocats**.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 230 (JO Débats 5 mai 1982) (p. 1617) à M. le ministre de la justice : presse (respect du pluralisme de l'information) - Réponse de M. Robert Badinter, ministre de la justice (28 mai 1982) (p. 2391, 2392).

n° 306 (JO Débats 18 novembre 1982) (p. 5533) à M. le ministre de l'économie : monnaie (profit réalisé par une entreprise : BSN-Gervais-Danone).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de nationalisation [n° 198 (81-82)] - Suite de la discussion** - (4 février 1982) - **Discussion générale** (p. 523) : résistance du patronat et de la droite à la politique du changement - Décision du Conseil constitutionnel du 18 janvier 1982 déclarant certains articles du projet de loi de nationalisation non conformes à la Constitution - (p. 524) : principe d'égalité invoqué et extension du champ d'application du projet aux établissements bancaires du secteur coopératif et mutuel - Article 34 de la Constitution - Décision du Conseil constitutionnel relative au système d'indemnisation ; fluctuation des cours de la Bourse ; référence à l'article 2 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 - Caractère politique de la décision du Conseil constitutionnel - Rôle du Conseil constitutionnel dans la Constitution de 1958 - (p. 525) :

volonté de changement exprimée par le peuple français en mai 1981.

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre premier du livre cinquième du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes [n° 197 (81-82)]** - (6 avril 1982) - **Avant l'art. 1** (p. 928) : son amendement n° 106 : mise en cause de l'Association pour la gestion du régime d'assurance des créances des salariés (AGS) aux côtés du syndicat, en cas de liquidation de biens ou de règlement judiciaire ; retiré - Son amendement n° 107 : compétence des conseils pour les créances salariales ; retiré - **Art. 1** (p. 930) : son amendement n° 108 : licenciements économiques et compétence des conseils de prud'hommes ; retiré - (p. 932) : se déclare défavorable aux amendements n° 2 de M. André Rabineau, rapporteur (compétence non exclusive des conseils de prud'hommes) et n° 32 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (suppression des dispositions de cet article sur la compétence des conseils de prud'hommes - (p. 934) : se déclare défavorable à l'amendement n° 3 de M. André Rabineau, rapporteur, identique à l'amendement n° 34 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (compromis d'arbitrage à la fin du contrat de travail) - (p. 935) : se déclare favorable à la première partie de l'amendement n° 4 de M. André Rabineau, rapporteur, identique à l'amendement n° 33 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (fixation du taux de compétence des conseils de prud'hommes par décret) et défavorable à la seconde partie de l'amendement (révision annuelle à la valeur de trois fois le salaire moyen ouvrier mensuel) - **Art. 3** (p. 937) : son amendement n° 109, soutenu par M. Hector Viron : désignation des représentants des organisations syndicales proportionnellement au résultat des élections prud'homales ; retiré - **Art. 4** (p. 938) : se déclare défavorable aux amendements n° 75 de M. Louis Souvet (possibilité de réduction du nombre des conseillers prud'hommes, employeurs et salariés dans les sections de l'agriculture) et n° 57 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de la notion de sections autonomes) - **Art. 6** (p. 940) : se déclare favorable à l'amendement n° 135 de M. Jean Aurooux, ministre (report de la date de dépôt du rapport pour les conseillers prud'hommes désignés comme conseillers rapporteurs, dont le mandat n'a pas été renouvelé) - **Après l'art. 7** (p. 941) : se déclare défavorable à l'amendement n° 73 de M. Pierre Louvot (décision du président après avis du vice-président) - **Art. 8** (p. 943, 944) : se déclare défavorable à l'amendement n° 76 de M. Louis Souvet (suppression de cet article sur l'affectation temporaire de conseillers prud'hommes pour six mois renouvelables en cas de difficultés provisoires de fonctionnement d'une autre section) et à l'amendement n° 35 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (possibilité pour le premier président de la cour d'appel de désigner une section de même nature d'un autre conseil de prud'hommes) - Se déclare favorable à l'amendement n° 90 de M. Bernard Legrand (difficultés de fonctionnement d'une section du conseil de prud'hommes et décision du premier président) et à l'amendement n° 60 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de l'accord des intéressés en cas d'affectation provisoire des conseillers prud'hommes à une autre section) - **Avant l'art. 8 ter** (p. 944) : sur l'amendement n° 7 de M. André Rabineau, rapporteur (organisation des élections après dissolution des conseils de prud'hommes) ; son sous-amendement n° 128 : absence de dérogation pour les dispositions relatives aux conditions de déroulement du scrutin, à la répression de la fraude et aux autorisations d'absence ; adopté - **Art. 8 ter** (p. 946) : se déclare défavorable aux amendements n° 37 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (suppression de cet article sur les conditions demandées aux travailleurs involontairement privés d'emploi pour être électeurs) et n° 8 de M. André Rabineau, rapporteur (possibilité pour un travailleur involontairement privé d'emploi depuis trois ans d'être électeur).

Suite de la discussion - (7 avril 1982) - **Après l'art. 8 ter** (p. 973) : son amendement n° 110, soutenu par M. Hector Viron, et identique à l'amendement n° 123 de M. Jacques

Moutet : extension de la section de l'encadrement aux techniciens, agents de maîtrise et salariés relevant du deuxième collège lors des élections professionnelles, ainsi qu'à tous les représentants de l'industrie et du commerce ; rejeté - (p. 975, 976) : caractère illogique de la définition actuelle, restrictive, de la section de l'encadrement - Extension nécessaire aux techniciens et agents de maîtrise - Art. 10 (p. 979) : son amendement n° 111, soutenu par M. Hector Viron : conditions territoriales d'éligibilité : dans la section du conseil de prud'hommes du lieu d'inscription sur les listes électorales ou dans la section de même nature des conseils de prud'hommes de la circonscription de la cour d'appel ou, pour les retraités, dans le conseil de leur domicile ; devenu sans objet - Art. 11 (p. 985) : sur l'amendement n° 13 de M. André Rabineau, rapporteur (listes tenues pendant 15 jours à la disposition du personnel à de strictes fins de consultation et de vérification), son sous-amendement n° 129, soutenu par M. Hector Viron : listes tenues à la disposition du personnel « dans leur intégralité » ; adopté - Après l'art. 12 (p. 988) : son amendement n° 112, soutenu par M. Hector Viron : autorisations d'absence et rémunération pour les délégués de liste, les assesseurs et les scrutateurs du vote ; retiré - Art. 15 (p. 990) : son amendement n° 113, soutenu par M. Hector Viron : organisation d'élections complémentaires en cas de vacance de postes ; retiré - Art. 17 (p. 992) : vote du groupe communiste contre l'amendement n° 43 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (extension à tous les conseillers prud'hommes salariés de la protection sociale prévue en faveur des seuls conseillers du collège salarié : autorisations d'absence, maintien de la rémunération, avantages sociaux) - Art. 18 (p. 994) : son amendement n° 114 : autorisation de licenciement par l'employeur d'un salarié exerçant les fonctions de conseiller prud'homme délivrée par l'inspecteur du travail compétent ou l'autorité qui en tient lieu ; devenu sans objet - (p. 995) : son amendement n° 115 : précisions sur la mise à pied possible en attendant la décision de l'inspecteur du travail ; devenu sans objet - Ses amendements n° 116 : application de la protection prévue aux précédents alinéas à compter du premier jour de la période légale de dépôt des candidatures ; devenu sans objet ; n° 117 : annulation du licenciement ou de la décision administrative de l'autoriser et réintégration de droit du salarié ; effet suspensif du recours hiérarchique ou contentieux contre l'autorisation administrative de licenciement ; devenu sans objet ; et n° 118 : demande d'autorisation de licenciement économique pour un conseiller prud'homme salarié et examen obligatoire séparément et sans délai limite de cette demande ; devenu sans objet - Analogie avec les règles en vigueur pour les représentants élus du personnel - (p. 996) : s'étonne de la position défavorable prise par M. Jean Auroux, ministre, sur ses amendements n° 114, n° 115, n° 116 et n° 117 - Art. 19 (p. 997) : se déclare opposé à l'amendement n° 20 de M. André Rabineau, rapporteur (suppression des deux dernières phrases de cet article relatives à la rémunération par l'employeur des absences pour formation des conseillers prud'hommes et à la possibilité d'imputation de ces dépenses sur la participation obligatoire des employeurs au financement de la formation professionnelle) - Art. 21 (p. 998) : son amendement n° 119 : suppression du texte proposé pour l'article L.514-15 du code du travail donnant au ministre de la justice la possibilité de suspendre un conseiller prud'homme passible de poursuites disciplinaires ou pénales ; retiré - Caractère illusoire des garanties prévues ; gravité des dispositions proposées - Art. 22 (p. 1000) : son amendement n° 120 : désignation de juges départiteurs pour chaque conseil de prud'hommes, que son ressort comprenne un ou plusieurs tribunaux d'instance ; adopté - Avant l'art. 23 (p. 1004) : son amendement n° 122 : désignation d'un conseiller rapporteur unique sur une liste composée pour moitié dans l'élément salarié et pour moitié dans l'élément patronal ; rejeté - Après l'art. 23 (p. 1007) : vote du groupe communiste favorable à l'amendement n° 126 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (autorisations d'absence pour les salariés qui exercent des fonctions d'assistance ou de représentation devant les juridictions

prud'homales) ; opposition, en revanche, à la création d'un corps de défenseurs prud'homaux - Art. 26 (p. 1011) : vote du groupe communiste contre l'amendement n° 52 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (défuit d'entrave et notion d'atteinte à l'indépendance des fonctions de conseiller prud'homme) - Rapport des conseillers prud'hommes avec leurs organisations syndicales et dangers d'une telle disposition - Art. 35 (p. 1017) : se déclare opposé à l'amendement n° 31 de M. André Rabineau, rapporteur, soutenu par M. Robert Schwint, président de la commission des affaires sociales (généralisation territoriale et professionnelle des conseils de prud'hommes aux trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, mais maintien à la tête du bureau de jugement et de la formation de référé d'un magistrat de l'ordre judiciaire) - Fonctionnement réel du système spécifique propre à l'Alsace et à la Moselle et atteinte au principe des conseils de prud'hommes, juridictions électives et paritaires - Position prise par les organisations syndicales CGT et CFDT - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1019) : amendements adoptés par le Sénat et modification fondamentale du texte : exemple de l'échevinage - Abstention du groupe communiste sur le projet ainsi modifié.

Deuxième lecture [n° 266 (81-82)] - (20 avril 1982) - Art. 1 (p. 1160) : vote du groupe communiste contre les amendements identiques n° 1 de M. André Rabineau, rapporteur, et n° 16 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (rétablissement du droit d'option des cadres entre la juridiction prud'homale et les tribunaux de commerce) - Art. 7 bis (p. 1162) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 4 de M. André Rabineau, rapporteur, et n° 20 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (rétablissement de cet article adopté par le Sénat en première lecture : avis du vice-président préalable à toute décision du président) - Art. 35 (p. 1170) : vote du groupe communiste contre les amendements identiques n° 15 de M. André Rabineau, rapporteur, et n° 31 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture : généralisation territoriale et professionnelle des conseils de prud'hommes aux trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, mais maintien à la tête du bureau de jugement et de la formation de référé d'un magistrat de l'ordre judiciaire) - Position prise par certains sénateurs d'Alsace et de Moselle en faveur de l'extension du système de l'échevinage à l'ensemble du territoire français et disparition dans ce cas de la juridiction prud'homale paritaire - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1171) : amendements adoptés par le Sénat en contradiction avec le projet : exemple de l'échevinage - Abstention du groupe communiste sur le projet ainsi modifié.

- *Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs* [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion - (21 avril 1982) - Discussion générale (p. 1222) : texte affirmant l'existence d'un véritable droit à l'habitat et importante amélioration encore possible - Etablissement d'un « loyer scientifique », moyen de lutte contre la spéculation - Limitation du pourcentage de hausse du loyer et encouragement aux pratiques spéculatives - Notions de loyers « sous-évalués » - Texte affirmant le droit au logement pour tous - Montant du loyer fixé unilatéralement par le propriétaire - Obligation faite au bailleur de remettre gratuitement au locataire une quittance ou un reçu - Problème du dépôt de garantie - Souhait d'une suppression de ce dépôt - Dépôt non révisable et limité à l'équivalent de deux mois de loyer - Dépôt versé sur un compte bloqué au nom du locataire et portant intérêt - Satisfaction devant les mesures prévues concernant le problème de la saisie gagerie - Problème des majorations supplémentaires éventuelles concernant les loyers sous-évalués - Même taux d'augmentation pour les loyers surévalués et prime pour les propriétaires pratiquant des loyers surélevés en contradiction avec l'esprit du texte - Problème des charges et obligation de leur justification ; absence de versement de provisions - Souhait, en accord avec les associations de locataires, de l'abrogation du décret de septembre 1980, modifiant

l'article 38 de la loi de 1948 - (p. 1224) : décret mettant à la charge des locataires des dépenses incombant auparavant aux bailleurs - Problème de l'affiliation des associations de locataires à une organisation nationale subordonnée à l'adhésion de la moitié des locataires de l'immeuble - Droit à l'information des locataires et de leurs associations avant la conclusion d'un accord local - Opposition à la modification apportée par l'Assemblée nationale à l'article 44 visant à partager entre locataires et bailleurs la rémunération de la rédaction des actes de location - Texte prometteur et espoir pour les millions de locataires - **Art. 2** (p. 1234) : sur l'amendement n° 3 de M. Paul Pillet, rapporteur, (application des dispositions de la présente loi aux garages, places de stationnement, jardins et autres locaux loués accessoirement au local principal par le même bailleur), se déclare opposé au sous-amendement n° 110 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (exclusion du champ d'application de la loi des garages, places de stationnement, jardins et autres locaux loués accessoirement au local principal par le même bailleur) - (p. 1237) : deux situations différentes dans le même amendement : logements faisant l'objet d'un contrat location vente et logements faisant l'objet d'un contrat de location assorti d'une promesse de vente - Constatation de fraude à la loi de 1948 dans le cas de location assortie d'une promesse de vente - S'abstiendra sur l'amendement n° 6 de M. Paul Pillet, rapporteur (exclusion du champ d'application de la loi des logements faisant l'objet d'un contrat de location-vente ou d'un contrat de location assorti d'une promesse de vente) - (p. 1238) : non exclusion du champ d'application de la loi, des locataires ou des copropriétaires qui n'ont pas encore atteint l'âge de la retraite - Possibilités de fraude - Possibilité d'exercer un contrôle *a posteriori* - Absence de justification de l'amendement proposé - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 7 de M. Paul Pillet, rapporteur (exclusion du champ d'application de la loi des immeubles soumis au statut de la copropriété et comprenant uniquement des logements acquis en vue du départ à la retraite) - Sur l'amendement n° 8 de M. Paul Pillet, rapporteur (exclusion du champ d'application de la loi étendue aux locations de chambres faisant partie du logement), son sous-amendement n° 374 : exclusion du champ d'application de la loi pour les seules locations de chambres faisant corps avec l'appartement du bailleur ; rejeté - (p. 1239) : location de chambres dites « chambres de bonnes » - Nécessité d'un examen attentif concernant le logement des étudiants - Insuffisance des chambres en cités universitaires - Application des dispositions de la loi à la location de chambres à des étudiants ; nécessité d'un contrat écrit, à durée déterminée, d'un contrôle plus grand des conditions d'habitabilité et de loyers - **Art. 3** (p. 1246) : son amendement n° 264 : rédaction du contrat de location par écrit ; devenu sans objet - (p. 1247) : soutient l'amendement n° 265 de Mme Marie-Claude Beaudeau (obligation d'annexion du contrat d'amélioration au contrat de location) - (p. 1250) : sur l'amendement n° 9 de M. Paul Pillet, rapporteur (nouvelles modalités de rédaction et de conditions d'établissement du contrat de location), se déclare favorable au sous-amendement n° 114 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (jonction au contrat, dès qu'ils sont établis, de l'état des lieux fait lors de l'entrée du locataire, et de celui établi lors du départ du précédent locataire) - **Après l'art. 4** (p. 1253) : sur l'amendement n° 11 de M. Paul Pillet, rapporteur (motifs d'ordre familial ou professionnel concernant le bailleur ou le locataire, imposant une location d'une durée inférieure à l'une ou l'autre de celles prévues à l'article précédent), se déclare opposé au sous-amendement n° 171 de M. Charles de Cuttoli, soutenu par M. Jacques Habert (extensions de la possibilité de conclure un contrat pour une durée inférieure à celle prévue à l'article précédent au retour en France des Français établis hors de France) - (p. 1255) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 11 de M. Paul Pillet, rapporteur - Création de nouvelles catégories de baux inférieurs à trois ans et ouverture d'une brèche dans le système de protection du locataire.

Suite de la discussion - (22 avril 1982) - **Art. 5** (p. 1278) : son amendement n° 266 : congé du locataire pendant la première année du contrat pour raisons familiales, professionnelles ou de santé ; devenu sans objet - (p. 1279) : se déclare défavorable à l'amendement n° 12 de M. Paul Pillet, rapporteur (résiliation par le locataire du contrat de location à tout moment pour raisons familiales, professionnelles ou de santé) - **Art. 5 bis** : son amendement n° 267 : contrat de location de trois ans et possibilité pour le locataire de donner congé pendant la première année pour raisons familiales, professionnelles ou de santé ; devenu sans objet - **Après l'art. 2 (suite)** (p. 1291) : sur l'amendement n° 253, précédemment réservé, de M. Michel Dreyfus-Schmidt (application des dispositions de la présente loi aux locations de locaux à usage mixte professionnel et d'habitation et aux locaux professionnels ; majoration possible du montant du loyer déterminée en application du titre IV de 25 % pour les locations de locaux à usage mixte professionnel et d'habitation et de 50 % pour les locations de locaux exclusivement professionnels), demande de prise en compte du problème des locaux destinés à un usage strictement professionnel - **Art. 6 ter** (p. 1292) : son amendement n° 270 : décision du bailleur de ne pas reconduire le contrat à tous les renouvellements successifs du bail ; retiré - (p. 1293) : sur l'amendement n° 16 de M. Paul Pillet, rapporteur (modalités de résiliation du contrat pour vente du logement par le bailleur), se déclare favorable au sous-amendement n° 128 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (notification par le bailleur en cas de vente de sa décision de résilier le contrat) - (p. 1295) : se déclare défavorable à l'amendement n° 16 de M. Paul Pillet, rapporteur (modalités de résiliation du contrat pour vente du logement par le bailleur) - **Art. 7** (p. 1304) : sur l'amendement n° 19 de M. Paul Pillet, rapporteur (impossibilité pour le locataire de sous-louer sauf autorisation écrite du bailleur ; inapplicabilité des dispositions des articles 4, 5 et 6 au contrat de sous-location ; droits du sous-locataire), son sous-amendement n° 375, soutenu par M. Fernand Lefort : applicabilité des dispositions des articles 6 *ter* et 6 *quater* envers le sous-locataire si le locataire principal n'a pas occupé le local sous-loué pendant deux ans ou s'il est titulaire d'un bail portant sur plusieurs locaux appartenant au même bailleur ; rejeté - **Art. 10** (p. 1315) : se déclare défavorable à l'amendement n° 141 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (après mise en demeure, possibilité pour le locataire de demander au juge l'autorisation d'effectuer des réparations urgentes) - Soutient l'amendement n° 274 de Mme Marie-Claude Beaudeau (information du locataire avant toute modification de la chose louée ou toute diminution des services rendus et diminution en conséquence du loyer et des charges) - **Art. 11** (p. 1318) : se déclare défavorable à l'amendement n° 142 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (distinction entre le loyer, le droit de bail et les autres charges ; paiement mensuel du loyer et des charges de droit ; possibilité pour le bailleur de réclamer le versement du dépôt de garantie ; délivrance d'une quittance ou d'un reçu de la part du bailleur) - Sur cet amendement, se déclare défavorable aux sous-amendements de M. Roger Quilliot, ministre, n° 371 (quitus du bailleur à chaque locataire) et n° 354 (suppression des dispositions de cet amendement sur le versement du dépôt de garantie) - Se déclare défavorable à l'amendement n° 34 de M. Paul Pillet, rapporteur (délivrance par le bailleur d'une quittance ou d'un reçu au locataire) - Sur cet amendement, se déclare défavorable au sous-amendement n° 317 de M. François Collet (suppression des dispositions de cet amendement relatives à la mention de l'imputation que le locataire a déclaré donner au paiement effectué) - **Art. 12** (p. 1321) : soutient l'amendement n° 275 de Mme Marie-Claude Beaudeau (possibilité pour le locataire dans un délai de 15 jours après entrée dans les lieux de modifier ou compléter conjointement avec le bailleur l'état des lieux - (p. 1322) : se déclare défavorable à l'amendement n° 35 de M. Paul Pillet, rapporteur (établissement d'un état des lieux dès l'entrée en jouissance du preneur) - Sur cet amendement,

son sous-amendement n° 276 : paiement des frais par la partie qui n'a pas donné suite à la mise en demeure ; rejeté.

Suite de la discussion - (27 avril 1982) - **Art. 13** (p. 1364) : se déclare opposé à l'amendement n° 36 de M. Paul Pillet, rapporteur (absence de dépôt de garantie lorsque le loyer est payable d'avance par trimestre et exigible par le bailleur en cas de paiement mensuel du loyer) - (p. 1365) : se déclare opposé à l'amendement n° 37 de M. Paul Pillet, rapporteur (restitution du dépôt de garantie dans un délai maximum de trois mois) - Soutient l'amendement n° 277 de Mme Marie-Claude Beaudeau (justification par le propriétaire des réparations locatives incombant au locataire sortant, avant retenue sur le dépôt de garantie) - (p. 1366) : se déclare opposé aux amendements n° 38 de M. Paul Pillet, rapporteur (interdiction de réviser le dépôt de garantie en cours de contrat de location, et actualisation par le bailleur, lors du renouvellement du contrat, en proportion du prix du loyer) et n° 303 de M. Stéphane Bonduel, soutenu par M. René Touzet (interdiction de réviser le dépôt de garantie en cours de contrat de location ; révision possible lors du renouvellement du contrat de location) - (p. 1367) : se déclare opposé à l'amendement n° 318 de M. François Collet (à défaut de restitution dans le délai prévu, le solde du dépôt de garantie restant dû au locataire après arrêté des comptes produira intérêt au taux légal au profit du locataire) - **Art. 14** : son amendement n° 278 : obligation pour les locataires de logements non soumis à la loi de 1948, de rembourser sur justification les prestations, taxes locatives et fournitures individuelles ; rejeté - **Après l'art. 14** (p. 1369) : soutient l'amendement n° 279 de Mme Marie-Claude Beaudeau (exclusion de la liste des charges récupérables des frais de pose et dépose et d'entretien des tapis, des fournitures nécessaires à l'entretien des parties communes, pour les locataires du secteur soumis à la loi de 1948) - **Art. 14 bis** (p. 1370) : sur l'amendement n° 40 de M. Paul Pillet, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif aux charges locatives et à la justification des charges récupérables), son sous-amendement n° 280 : communication par les copropriétaires à leurs locataires des informations relatives aux charges récupérables ; adopté ; sur le même amendement, se déclare favorable au sous-amendement n° 158 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (possibilité pour le locataire de se faire accompagner par une personne de son choix, pour consulter les pièces justificatives relatives aux charges récupérables) - **Art. 16** (p. 1372) : son amendement n° 306 : suppression du deuxième alinéa relatif au défaut de libération de sa dette par le locataire et à la saisine du juge ; rejeté - (p. 1375) : sur l'amendement n° 42 de M. Paul Pillet, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif à la clause de résiliation de plein droit du contrat de location) se déclare favorable au sous-amendement n° 163 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis, (possibilité de renouvellement une fois du délai de paiement accordé par le juge pour défaut de paiement du loyer) - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 42 de M. Paul Pillet, rapporteur - **Art. 16 bis** (p. 1377) : se déclare opposé à l'amendement n° 43 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression de cet article relatif à la subordination de l'exercice de la faculté de saisie-gagerie à la permission du juge) - **Art. 18** (p. 1380) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 389 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression du deuxième alinéa de cet article relatif à l'exonération de la responsabilité du bailleur de son fait personnel, ou du fait des personnes dont il doit répondre) - (p. 1381) : se déclare favorable à l'amendement n° 169 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (réparation du préjudice subi par le locataire en cas de modification par le bailleur, des lieux loués, ou des prestations prévues) - (p. 1383) : se déclare opposé, au nom du groupe communiste, à l'amendement n° 322 de M. François Collet, soutenu par M. Jean Chérioux (suppression du deuxième alinéa de cet article relatif à l'autorisation pour le locataire d'exercer une activité politique, syndicale, associative ou confessionnelle) - Son amendement n° 282 : non-remboursement par le locataire des sommes qui ne sont pas exigibles au titre de

la présente loi ; rejeté - **Art. 19** (p. 1387) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 47 de M. Paul Pillet, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article définissant le régime juridique des accords conclus entre bailleur et locataires d'un immeuble), et sur cet amendement, aux sous-amendements de M. Robert Laucournet, rapporteur, n° 174 (accord liant le bailleur et l'ensemble des locataires dès lors que les associations signataires groupant la majorité de ces locataires ont adhéré par écrit), et n° 175 (préalablement à la signature d'un accord, information pour chacune des parties de l'existence éventuelle d'accords sur le même objet, conclus sur le plan départemental ou national) - Sur le même amendement n° 47, se déclare opposé aux sous-amendements n° 335 de M. Jean Colin (accords collectifs de location pour des habitations comportant au moins 50 logements), n° 324 de M. François Collet, soutenu par M. Jean Chérioux (accords collectifs de location pour des habitations comportant au moins trente logements locatifs) et n° 350 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard (accords collectifs de location pour des habitations comportant au moins trente logements faisant l'objet d'un contrat de location) - **Art. 20** (p. 1396) : se déclare opposé à l'amendement n° 48 de M. Paul Pillet, rapporteur (limitation du champ d'application de cet article à un bâtiment d'habitation ou à un ensemble de bâtiments d'habitation comportant au moins trente logements et condition de reconnaissance de la qualité d'interlocuteurs par les bailleurs et les gestionnaires), et sur cet amendement, au sous-amendement de coordination n° 325 de M. François Collet - **Art. 21** (p. 1399) : se déclare opposé, au nom du groupe communiste, à l'amendement n° 49 de M. Paul Pillet, rapporteur (information des bailleurs, gestionnaires et syndicats de copropriété par les associations de locataires, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, de l'identité de leurs représentants statutaires ; choix du représentant parmi les locataires du bâtiment d'habitation) - (p. 1401) : soutient l'amendement n° 329 de M. Fernand Lefort (mise à la disposition des représentants statutaires des associations des documents servant à la détermination des charges locatives dans les locaux où se trouvent ces documents) - (p. 1402) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 51 de M. Paul Pillet, rapporteur, (réservation du panneau d'affichage mis à la disposition des locataires dans chaque bâtiment aux informations concernant la vie de l'immeuble) - **Art. 23** (p. 1404) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 52 de M. Paul Pillet, rapporteur (participation des représentants statutaires d'associations de locataires aux assemblées générales de copropriétaires dans les immeubles en copropriété ; information de ces derniers par lettre recommandée avec demande d'avis de réception).

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre premier du livre cinquième du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes** - *Nouvelle lecture* [n° 294 (81-82)] - (27 avril 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1393) : au nom du groupe communiste, votera contre ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (28 avril 1982) - **Art. 25** (p. 1431) : se déclare défavorable à l'amendement n° 54 de M. Paul Pillet, rapporteur (création d'une commission départementale du logement ; détermination de la composition, du mode de désignation et du fonctionnement de cette commission par un décret en Conseil d'Etat) - (p. 1432) : sur cet amendement, se déclare défavorable au sous-amendement n° 326 de M. François Collet (représentation des associations locales, des fédérations départementales ou nationales, de bailleurs et de locataires) - **Art. 24 (suite)** (p. 1434) : se déclare défavorable à l'amendement n° 53 de M. Paul Pillet, rapporteur (protection des représentants statutaires des associations et intervention de la formation paritaire de la conciliation siégeant au sein de la commission départementale du logement) - **Art. 27** (p. 1437) : se déclare défavorable à l'amendement n° 56 de M. Paul Pillet,

rapporteur (uniformisation des critères de représentativité au niveau national et départemental des associations de bailleurs, de locataires et de gestionnaires ; suppression du critère d'ancienneté de l'association) - Art. 28 (p. 1441) : se déclare défavorable à l'amendement n° 57 de M. Paul Pillet, rapporteur (accords collectifs au niveau national ou départemental et délimitation du champ d'application) - Art. 28 *ter* (p. 1464) : se déclare favorable à l'amendement n° 200 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (dépôt obligatoire d'un exemplaire des accords collectifs auprès de la commission départementale du logement et de la commission nationale des rapports locatifs ; consultation possible pour les représentants des organisations de bailleurs, de gestionnaires ou de locataires) - Art. 29 (p. 1467) : se déclare défavorable à l'amendement n° 58 de M. Paul Pillet, rapporteur (objet des accords collectifs de location et amélioration des rapports entre bailleurs ou gestionnaires et locataires ; énumération des matières sur lesquelles les accords peuvent porter) - Art. 29 *bis* (p. 1470) : son amendement n° 283 : modalités de négociation d'un accord à durée déterminée ; accords nationaux et locaux ; adopté - Art. 29 *ter* (p. 1471) : se déclare défavorable à l'amendement n° 62 de M. Paul Pillet, rapporteur (limitation de la portée de cet article aux seuls accords d'immeubles conclus en application de l'article 19 du projet de loi) - Opposition du groupe communiste à cet article relatif aux accords collectifs et à l'applicabilité de leurs dispositions aux contrats de location en cours - Art. 30 (p. 1472) : se déclare défavorable à l'amendement n° 63 de M. Paul Pillet, rapporteur (caractère obligatoire des accords conclus au sein de la commission nationale des rapports locatifs par la majorité des associations de bailleurs et de locataires représentées au sein de la commission nationale des rapports locatifs).

Suite de la discussion - (29 avril 1982) - Art. 34 (p. 1493) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 69 de M. Paul Pillet, rapporteur (non-application du taux maximum d'évolution des loyers aux locaux non loués depuis un an et aux locaux vacants du fait du locataire) et à l'amendement n° 208 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (non application du taux maximum d'évolution des loyers aux locaux non loués depuis un an) - (p. 1495) : son amendement n° 284 : possibilité de minoration des loyers en cas de surévaluation ; rejeté - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 70 de M. Paul Pillet, rapporteur (majoration de loyers : prise en compte du coût réel des travaux, sans plafond) et, sur cet amendement, au sous-amendement n° 391 de M. Roger Quilliot, ministre (suppression du plafond dans le seul cas de changement de locataire) - (p. 1496) : cas particulier de Paris - Nombre important de loyers surévalués - Exemple des immeubles de luxe - Art. 50 (p. 1544) : son amendement n° 290, soutenu par M. Fernand Lefort : entrée en vigueur de la loi dans le délai d'un an à compter de sa publication ; devenu sans objet - Suppression de la référence aux décrets d'application.

Suite de la discussion - (30 avril 1982) - Art. 53 (*suite*) (p. 1580) : abstention du groupe communiste sur l'amendement n° 406 de M. Roger Quilliot, ministre (nouvelle rédaction de cet article relatif à la date d'application des premiers accords de modération des loyers ; possibilité d'augmentation des loyers au cours de cette première période).

Suite de la discussion - (4 mai 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1589) : soutien du projet de loi par le groupe communiste : droit à l'habitat ; harmonisation des relations entre les bailleurs et les locataires ; lutte contre la spéculation immobilière et la flambée des loyers - Situation des personnes âgées - Assouplissement de la hiérarchie des accords collectifs et prise en compte des accords nationaux - (p. 1590) : opposition au projet déformé par la majorité sénatoriale - Réduction de la portée de la loi : chambres de bonnes ; immeubles « unités-retraite » ; rapports locatifs collectifs ; sous-location ; durée des baux ; congés abusifs ; aspect facultatif de la délivrance de

quittances ; absence du locataire aux assemblées de copropriétaires ; saisie gagerie ; modération des loyers et disparition de la notion de surévaluation des loyers ; suppression du critère d'ancienneté ; abstention du groupe communiste sur ce texte modifié par le Sénat.

- **Projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire [n° 273 (81-82)]** - Suite de la discussion - (19 mai 1982) - Art. 3 : Art. 699 du code de procédure pénale (p. 2170) : se déclare favorable à l'amendement n° 54 de M. Robert Badinter, ministre (dessaisissement des juridictions de droit commun, en cas de revendication de la part des tribunaux territoriaux des forces armées).

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs - Deuxième lecture [n° 329 (81-82)]** - (25 mai 1982) - Discussion générale (p. 2206) : dispositions positives et essentielles de ce projet rétablies par l'Assemblée nationale et suppression des dispositions nocives adoptées par le Sénat - Souhait d'une amélioration de ce texte sur certains points - Au nom du groupe communiste, se déclare favorable au projet de loi du Gouvernement - Art. 2 (p. 2209) : s'oppose, au nom du groupe communiste, aux amendements de M. Paul Pillet, rapporteur, n° 1 (exclusion du champ d'application de la loi des immeubles soumis au statut de la copropriété et comprenant uniquement des logements acquis en vue de la retraite), et n° 2 (exclusion du champ d'application de la loi étendue aux locations de chambres faisant partie du logement) - Art. 3 (p. 2210) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression des dispositions réglementaires en vigueur relatives aux loyers pour l'établissement du contrat de location) - Art. 5 (p. 2213) : se déclare opposé, au nom du groupe communiste, à l'amendement n° 7 de M. Paul Pillet, rapporteur (exclusion des raisons financières des motifs de résiliation du contrat de location par le locataire) - Art. 7 (p. 2218) : sur l'amendement rédactionnel n° 13 de M. Paul Pillet, rapporteur, son sous-amendement rédactionnel n° 60, soutenu par M. Raymond Dumont ; adopté - Art. 22 (p. 2230) : se déclare opposé, au nom du groupe communiste, à l'amendement n° 25 de M. Paul Pillet, rapporteur (consultation trimestrielle des représentants statutaires des associations à leur demande) et, sur cet amendement, se déclare favorable au sous-amendement n° 76 de M. Robert Laucournet (consultation, au moins une fois par trimestre, des représentants statutaires des associations à leur demande) - (p. 2231) : se déclare favorable à l'amendement n° 64 de M. Robert Laucournet (réservation du panneau d'affichage mis à la disposition des associations de locataires dans chaque bâtiment pour leurs communications concernant les problèmes du logement et de l'habitat) - Art. 40 (p. 2248) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 42 de M. Paul Pillet, rapporteur (modification de l'alinéa de cet article relatif à l'exécution des travaux nécessitant l'évacuation temporaire des lieux, le bailleur s'engageant à mettre provisoirement à la disposition du locataire, qui a accepté le nouveau contrat de location, un logement au moins équivalent au logement faisant l'objet des travaux) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2256) : projet gouvernemental déformé en première lecture et en deuxième lecture par le Sénat - Abstention du groupe communiste sur le texte adopté par le Sénat.

- **Projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes [n° 285 (81-82)]** - (27 mai 1982) - Art. 9 (p. 2309) : son amendement n° 39, soutenu par M. Pierre Gamboa : suppression de la référence au contrôle *a posteriori* de la chambre régionale des comptes ; retiré.

- **Projet de loi relatif aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes [n° 286 (81-82)]** - (27 mai 1982) - Art. 14 (p. 2348) : sur l'amendement n° 8 de M. Paul Pillet, rapporteur (détermination des conditions d'âge

et de durée de services publics requises pour les candidats recrutés au tour extérieur), son sous-amendement n° 27, soutenu par M. Pierre Gamboa : abaissement des seuils d'âge et de durée de services publics ; rejeté - **Art. 15** (p. 2349) : sur l'amendement de coordination n° 9 de M. Paul Pillet, rapporteur, son sous-amendement de coordination n° 28, soutenu par M. Pierre Gamboa ; rejeté.

— **Proposition de loi relative à la procédure applicable en cas de faute professionnelle commise à l'audience par un avocat - Deuxième lecture** [n° 303 (81-82)] - (3 juin 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 2525) : initiateur avec M. *Henri Caillavet* de la réforme engagée - Rappel des précédentes propositions de loi relatives au délit d'audience examinées par le Sénat - Recours intenté devant le Conseil constitutionnel en ce qui concerne un article de la loi Sécurité et liberté relatif à la tenue de l'avocat à l'audience - Disposition déclarée contraire à la Constitution - Nouvelle rédaction de la formule du serment par l'Assemblée nationale - Parallèle établi avec le serment des magistrats - Suppression de la procédure disciplinaire dérogatoire au droit commun - Saisine du Conseil de l'ordre des avocats - Compétence de la cour d'appel en cas de silence du Conseil de l'ordre - Suppression des injonctions ou des peines disciplinaires applicables en cas de discours injurieux - Réforme de la procédure applicable en cas de poursuite pour outrage à magistrat ou à juré - (p. 2526) : position de la commission des lois favorable à l'adoption conforme du texte précédemment adopté par l'Assemblée nationale.

— **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - Suite de la discussion - (11 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2747) : importance de ce débat et établissement dans l'audiovisuel d'un esprit démocratique - (p. 2748) : nécessité d'un changement à la radio et à la télévision - Effort nécessaire en faveur de la qualité et de la diversité des programmes - Devoir de la gauche de réformer, de libérer la radiotélévision, de la protéger contre les intérêts privés au sein d'un grand service public autonome, moderne et démocratique - Opposition du groupe communiste à la composition du Conseil national de la communication audiovisuelle, au manque d'articulation entre le Conseil national et la Haute autorité de la communication audiovisuelle - Problème de la composition de la Haute autorité et désir de la soustraire de l'influence exclusive du pouvoir politique - Problème identique au regard de la composition de différents conseils d'administration prévus par le projet - Nécessité d'un service public pluraliste - Mise en place par la droite au fil des réformes de structures répressives contre les journalistes - Félicitations face aux réintégrations qui ont eu lieu - Confusion entre la profession de journaliste et celle de propagandiste - (p. 2749) : mission de service public et respect des principes d'indépendance et du pluralisme - Problèmes concernant les personnels de la communication audiovisuelle - Principe posé à l'initiative des députés communistes, de la liberté d'opinion et de la garantie du déroulement des carrières - Satisfaction du retour à la notion de service minimum et demande d'abrogation de la loi Vivien - Proposition d'une convention collective unique non retenue - Demande de précisions sur la notion de « travailleurs intermittents » - Absence d'une représentation importante des personnels dans les conseils d'administration prévus par la loi - Conviction que des améliorations sensibles peuvent être apportées aux solutions préconisées concernant les personnels.

Suite de la discussion - (15 juin 1982) - **Art. 80** (p. 2812) : se déclare favorable à l'amendement n° B-356 de M. Jack Lang, ministre (rôle du médiateur du cinéma ; possibilité de rendre public le procès-verbal de conciliation ; absence de conciliation et injonction).

Suite de la discussion - (16 juin 1982) - **Art. 1** (p. 2827) : soutient l'amendement n° A-117 de M. James Marson (suppression, dans la définition de la communication audiovisuelle, de la référence à la communication par câble ; dépôt d'un projet de loi spécifique sur les

communications non hertziennes avant le 1^{er} janvier 1983) - Se déclare opposé aux amendements n° A-133 de M. Claude Mont (droit des citoyens à une communication audiovisuelle libre et pluraliste garanti par la République) et n° A-122 de M. Jacques Carat, soutenu par M. Félix Ciccolini (définition de la communication audiovisuelle) - **Art. 6 bis** (p. 2847) : se déclare partiellement favorable à l'amendement n° A-126 de M. Jacques Carat, soutenu par M. Félix Ciccolini (droit de réponse accordé à toute personne physique ou morale, sans exclusive, pour imputations abusives portant atteinte à son honneur, à sa réputation ou à ses intérêts).

Suite de la discussion - (17 juin 1982) - **Art. 12** (p. 2881) : problème de logique posé par la structure du projet : pouvoirs et missions de la Haute autorité discutés avant sa composition - (p. 2882) : se déclare opposé à l'amendement n° A-18 de M. Charles Pasqua, rapporteur (détermination précise de la mission de la Haute autorité de la communication audiovisuelle) - **Art. 12 bis** (p. 2883) : se déclare opposé à l'amendement n° A-19 de M. Charles Pasqua, rapporteur (suppression de cet article précisant que la Haute autorité veille au respect des missions du service public) - **Art. 14** (p. 2898) : se déclare opposé à l'amendement n° A-23 de M. Charles Pasqua, rapporteur (approbation par la Haute autorité du plan de fréquences élaboré par l'établissement public de diffusion) - **Art. 20** (p. 2909) : soutient l'amendement n° A-119 de M. James Marson (Haute autorité composée de trois membres désignés par le Président de la République, trois magistrats et trois membres élus par le Conseil national de l'audiovisuel) - (p. 2911) : se déclare opposé à l'amendement n° A-29 de M. Charles Pasqua, rapporteur (nomination de trois magistrats au sein de la Haute autorité et suppression de la limite d'âge).

Suite de la discussion - (22 juin 1982) - **Art. 32** (p. 2991) : précisions souhaitables en ce qui concerne les missions de Télédiffusion de France (TDF) - Accord du groupe communiste sur une coopération possible entre TDF et la direction générale des télécommunications et désaccord quant à la concurrence qui serait faite à TDF par des sociétés privées - **Art. 33** (p. 2993) : souhaite l'élection des présidents des sociétés nationales par les membres des conseils d'administration - Place et rôle des personnels et de leurs représentants au sein des conseils d'administration - (p. 2994) : alignement souhaitable du mode de désignation des représentants du personnel sur celui du secteur nationalisé - Augmentation du nombre des représentants du personnel au sein des conseils d'administration - Propose une nouvelle composition du conseil d'administration de l'établissement public - (p. 2995) : soutient l'amendement n° B-155 de M. James Marson (nouvelle composition du conseil d'administration de l'établissement public : représentants de l'Etat nommés par la Haute autorité ; représentants du personnel choisis sur des listes établies par les organisations syndicales représentatives ; représentants des bénéficiaires des autorisations d'émettre) - **Art. 36** (p. 3000) : article relatif à l'avenir du service public de la télévision - Conséquences négatives de l'éclatement des structures pratiqué en 1974 par l'ancien gouvernement : meilleure contrôle du pouvoir politique sur l'information ; privatisation ; division des personnels et concurrence avec le secteur privé ; affaiblissement des syndicats - (p. 3001) : qualités irremplaçables du service public - Soutient l'amendement n° 156 de M. James Marson (création d'une société nationale chargée de la conception, de la programmation et de la production d'émissions du service public national de télévision) - (p. 3003) : se déclare opposé à l'amendement n° B-19 de M. Charles Pasqua, rapporteur (cahiers des charges fixant les conditions dans lesquelles les sociétés de programme de télévision pourront participer à des accords de coproduction et passer des accords de commercialisation en France).

— **Projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire** -

Deuxième lecture [n° 397 (81-82)] - (24 juin 1982) - Art. 3 : art. 697 à 702 du code de procédure pénale (p. 3119) : se déclare défavorable à l'amendement n° 7 de M. Marcel Rudloff, rapporteur (mise en mouvement de l'action publique et avis dans le délai d'un mois, sauf en cas d'urgence absolue).

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - Suite de la discussion - (29 juin 1982) - Art. 68 A (p. 3218) : se déclare opposé au nom du groupe communiste à l'amendement n° B-60 de M. Charles Pasqua, rapporteur (suppression de cet article relatif aux garanties des droits des personnels et des journalistes des organismes du service public de la radiodiffusion et de la télévision) - Art. 68 (p. 3220) : soutient l'amendement n° B-172 de M. James Marson (mise en place d'une convention collective qui ne peut déroger aux droits acquis et définissant des droits nouveaux et des garanties équivalentes à celles accordées par la loi aux salariés du secteur nationalisé) - Avant l'art. 68 bis (p. 3224) : s'oppose à l'amendement n° B-62 de M. Charles Pasqua, rapporteur (établissement d'un code des devoirs professionnels par décret en Conseil d'Etat après avis des organisations syndicales représentatives et déterminant les règles générales relatives au mode d'exercice des fonctions de programmeur ou responsable des programmes, de producteur ou de réalisateur) et, sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° B-238 de M. Michel Miroudot (établissement d'un code des devoirs professionnels par décret en Conseil d'Etat après avis des organisations syndicales représentatives ainsi que des organisations professionnelles) - Art. 69 (p. 3227) : attachement au droit de grève pour tous les personnels du service public de la radiotélévision - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° B-65 de M. Charles Pasqua, rapporteur (désignation des catégories de personnels ou agents devant demeurer en fonction, par les présidents des organismes visés au titre III en cas de cessation concertée du travail et de l'organisation d'un service minimum) - Art. 96 (p. 3249) : soutient les amendements de M. James Marson, n° B-178 (abrogation de la loi n° 74-696 du 7 août 1974 modifiée par la loi n° 79-634 du 26 juillet 1979) et n° B-179 (abrogation de l'article 29 et des alinéas 3, 4, 5 et 6 de l'article 31 de la loi n° 74-696 du 7 août 1974 relatifs à la réintégration des agents de la redevance dans le service public).

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** [n° 344 (81-82)] - (19 juillet 1982) - Discussion générale (p. 3612) : survie de l'entreprise comme citadelle des forces hostiles au progrès : règne du profit ; monarchie ; immobilisme - Exemples de Citroën ou de Peugeot ; syndicats maison CFT-CSL ; milices patronales - Conquête des luttes syndicales depuis 1936 - Lacunes de la législation du travail - Contradiction entre démocratie politique et monarchie économique - (p. 3613) : prédiction de catastrophes par le patronat ; attaques contre la Confédération générale du travail (CGT) - Dispositions du projet relatives au règlement intérieur : limitation de son contenu - Protection des travailleurs contre les sanctions - Reconnaissance du droit à l'expression directe des travailleurs - Lacunes du projet en examen : droits et libertés des citoyens - Confiance de la classe ouvrière dans le Gouvernement, mais vigilance nécessaire pour une progression continue des droits des travailleurs vers la pleine citoyenneté.

Suite de la discussion - (20 juillet 1982) - Art. 1 : Art. L. 122-35 du code du travail (p. 3654) : se déclare opposé à l'amendement n° 98 de M. Pierre Vallon, soutenu par M. Jean Colin (règlement intérieur et conventions collectives ; restrictions à l'exercice des libertés des personnes dans l'entreprise) - Notion de libertés publiques dans l'entreprise - (p. 3655) : vote du groupe communiste contre l'amendement n° 5 de M. Jean Chérioux, rapporteur (substitution, à la notion des droits des personnes et des libertés individuelles et collectives, de la notion de « droits fondamentaux de la personne ») - Notion de libertés collectives - Intervention du rapporteur du Conseil

économique et social à propos de cet amendement et référence au souhait d'une organisation syndicale - (p. 3656) : vote du groupe communiste contre l'amendement n° 6 de M. Jean Chérioux, rapporteur (prise en compte des exigences du bon fonctionnement de l'entreprise) - Art. L. 122-36 (p. 3658) : se déclare opposé à l'amendement n° 11 de M. Jean Chérioux, rapporteur (délai maximum de trois mois laissé à l'administration pour faire connaître ses observations après communication du règlement) - Délai d'entrée en vigueur - Art. L. 122-37 (p. 3660) : se déclare opposé à l'amendement n° 80 de M. Roger Boileau, soutenu par M. Jean Colin (possibilité pour l'inspecteur du travail d'exiger le retrait des clauses contraires aux lois et règlements, ainsi qu'aux dispositions des conventions collectives applicables) - (p. 3661) : sur l'amendement n° 1 de M. Jean Béranger (décision de l'inspecteur du travail notifiée aux membres du comité d'entreprise ou, à défaut, aux délégués du personnel, ainsi qu'aux membres du comité d'hygiène et de sécurité pour les matières relevant de sa compétence), son sous-amendement n° 139 : communication de la décision simultanément aux membres du comité d'entreprise et aux délégués du personnel ; retiré - (p. 3663) : vote du groupe communiste favorable à l'amendement n° 134 de M. Jean Auroux, ministre (information de l'inspecteur du travail et des représentants du personnel par le conseil de prud'hommes qui constate l'illegalité d'une clause d'un règlement intérieur) - Art. L. 122-38 : son amendement n° 50 : fixation à deux mois du délai de recours administratif ; adopté - (p. 3664) : se déclare opposé à l'amendement n° 16 de M. Jean Chérioux, rapporteur (suppression de la notion de fonctionnaire assimilé) - Art. L. 122-39 (p. 3665) : son amendement rédactionnel n° 51 ; devenu sans objet - Se déclare opposé à l'amendement n° 17 de M. Jean Chérioux, rapporteur (suppression de l'extension du régime juridique du règlement intérieur aux notes de service prises pour son application) - Avenants au règlement intérieur et notes de service - (p. 3666) : sur l'amendement n° 18 de M. Jean Chérioux, rapporteur (1° rédactionnel ; 2° prescription d'urgence en matière d'hygiène et de sécurité et information du directeur départemental du travail et de l'emploi substituée à l'information de l'inspecteur du travail), son sous-amendement n° 52 : information du comité d'hygiène et de sécurité et du comité d'entreprise, ou, à défaut, des délégués du personnel ; adopté - Art. L. 122-40 (p. 3669) : se déclare opposé à l'amendement n° 19 de M. Jean Chérioux, rapporteur (suppression du texte présenté pour cet article relatif à la définition de la sanction) - Compétence des conseils de prud'hommes - Procédure en matière de licenciement - Charge de la preuve - Seuil de vingt salariés pour l'application de la procédure disciplinaire - Art. L. 122-41 (p. 3671) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 20 de M. Jean Chérioux, rapporteur (limitation du champ d'application de la procédure disciplinaire aux entreprises occupant plus de vingt salariés ; information préalable du salarié) - (p. 3673) : intervient sur les divers amendements déposés à cet article relatifs à la procédure de convocation préalable - (p. 3674) : opposition du groupe communiste à l'amendement n° 21 de M. Jean Chérioux, rapporteur (maintien du principe d'une procédure disciplinaire pour les seules sanctions les plus graves, ayant une incidence directe et immédiate sur l'emploi du salarié, la nature de ses fonctions, sa carrière ou sa rémunération) et, sur cet amendement, au sous-amendement n° 64 de M. André Bohl, soutenu par M. Auguste Chupin (application de la procédure de convocation préalable en cas de sanction susceptible d'avoir une incidence sur le classement hiérarchique du salarié) - Notions de carrière et de classement hiérarchique - (p. 3676, 3677) : se déclare opposé à l'amendement n° 22 de M. Jean Chérioux, rapporteur (exclusion du champ d'application de cette procédure des salariés qui ont moins d'un an d'ancienneté) - Art. L. 122-44 (p. 3679) : se déclare opposé à l'amendement n° 24 de M. Jean Chérioux, rapporteur (suppression du texte proposé pour cet article, relatif à la possibilité pour le conseil de prud'hommes d'annuler la décision de sanction prise par le chef

d'entreprise) - (p. 3680) : se déclare opposé aux amendements de M. Jean Béranger n° 35 (jugement du conseil de prud'hommes sur le fond et sur la régularité de la procédure), n° 36 (suppression de la charge de la preuve incombant à l'employeur) et n° 42 (possibilité d'annulation des seules sanctions injustes et disproportionnées par rapport à la faute commise) - S'oppose également à l'amendement n° 45 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (possibilité d'annulation par le conseil de prud'hommes des sanctions « manifestement » disproportionnées par rapport à la faute commise) - *Art. L. 122-45* (p. 3681) : vote du groupe communiste contre l'amendement n° 102 de M. Auguste Chupin (1^o rédactionnel ; 2^o rétablissement d'un délai de prescription des peines de trois mois au lieu de deux) - *Art. L. 122-46* (p. 3683) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 27 de M. Jean Chérioux, rapporteur (suppression du texte proposé pour cet article, relatif à l'interdiction de sanctionner ou de licencier un salarié en raison de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou de ses convictions religieuses) - Libertés démocratiques - Déclaration des droits de l'homme - Présence de la politique dans l'entreprise : journaux d'entreprises ; rôle des agents de secteur ; syndicat CFT-CSL - Citoyenneté du salarié dans l'entreprise - Libertés individuelles et collectives - (p. 3685) : réalité des discriminations politiques ou syndicales : exemple des ouvriers syndiqués à la Confédération générale du travail (CGT) - Fichier informatisé de l'entreprise Peugeot ; Talbot et Citroën - *Art. 4* (p. 3688) : se déclare opposé à l'amendement n° 28 de M. Jean Chérioux, rapporteur (rétablissement du délai de deux ans au lieu d'un an pour la mise en conformité des règlements intérieurs) - *Art. 6* (p. 3693, 3694) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement n° 30 de M. Jean Chérioux, rapporteur (suppression de cet article relatif au droit d'expression des salariés) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3698) : possibilité offerte par le projet d'une marche vers le progrès social - Texte mutilé par les modifications du Sénat - Vote du groupe communiste contre le projet.

Nouvelle lecture [n° 488 (81-82)] - (23 juillet 1982) - **Question préalable** (p. 3790) : intervient contre la motion n° 1 de M. Jean Chérioux, rapporteur, tendant à opposer la question préalable - Importance de ce projet concernant la masse des salariés et des travailleurs ainsi que l'économie de la France et son avenir - Vote par la majorité du Sénat de l'amendement relatif aux dispositions concernant les notes de service générales et permanentes et absence de concertation - Droit d'expression des travailleurs dans l'entreprise et profond attachement de la majorité du Sénat à l'absence d'expression politique dans l'entreprise - Problème de la neutralité patronale dans l'entreprise et cas de la projection d'un film dans une entreprise récemment nationalisée intitulé : « la France, un roi et son royaume... François » - (p. 3791) : marche vers le progrès inéluctable malgré l'adoption de la question préalable.

- **Projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel** [n° 384 (81-82)] - (28 septembre 1982) - **Discussion générale** (p. 4188) : opposition systématique de la majorité du Sénat ; convergence entre le rapport de la commission spéciale et l'argumentation du Conseil national du patronat français (CNPFF) contre le projet en examen : notions de citoyenneté dans l'entreprise et de démocratie économique - Défense par la droite des intérêts de classe du patronat - (p. 4189) : bilan positif en matière sociale dressé par le rapport de la commission spéciale ; absence de référence aux luttes des travailleurs - Attitude monarchique du patronat - Insuffisance de la législation en vigueur - Statistiques du ministère du travail sur le licenciement de représentants des travailleurs, notamment militants de la Confédération générale du travail (CGT), sous le septennat de M. Giscard d'Estaing ; sanctions et répression - Incapacité de M. Jean Chérioux à réfuter les chiffres fournis sur la répression antisyndicale - Utilisation, prônée par la commission spéciale, des institutions existantes et réalité de la lutte du patronat contre ces institutions - (p. 4190) : calomnies du patronat et de la droite contre les

organisations syndicales et tentatives de divisions - Attaques de la commission spéciale contre la CGT et contre le concept mobilisateur de lutte des classes - Accusation de déstabilisation portée à l'Assemblée nationale contre la CGT et tentatives actuelles du RPR de déstabiliser les institutions - Lucidité et détermination politique de la CGT depuis l'époque du Conseil national de la résistance (CNR) ; affaire de la caisse d'assurance maladie des Bouches-du-Rhône (affaire Lucet) - (p. 4191) : prétendue introduction de la politique dans l'entreprise et présence actuelle de la politique patronale dans l'entreprise : journaux patronaux d'entreprises, séminaires destinés aux cadres, action des agents de secteurs et des syndicats maison - Rapport de la commission spéciale de l'Assemblée nationale sur les activités du service d'action civique (SAC) - Information des travailleurs sur la gestion de l'entreprise et rappel du rôle positif des salariés dans le cas d'entreprises telles que Manufrance, Hispanosuiza ; gazoduc franco-soviétique - Argumentation de la commission spéciale contre le coût des mesures et des institutions prévues et retombées économiques attendues de l'avancée sociale proposée - Amélioration des relations sociales dans l'entreprise et progrès de la compétitivité : démocratisation et innovation - Opposition de la majorité sénatoriale au progrès social - (p. 4192) : rappel de l'affirmation constitutionnelle de la participation des travailleurs, par l'intermédiaire des délégués, à la détermination des conditions de travail et à la gestion des entreprises.

- **Projet de loi relatif au règlement de certaines conséquences des événements d'Afrique du Nord** [n° 62 (82-83)] - (17 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5514) : ambiguïté de ce projet et confusion entre victimes et assassins - Responsabilité des hommes de l'OAS - Apaisement et réparation nécessaires pour les familles de rapatriés - Sollicitude de l'ancienne majorité manifestée lors de chaque loi d'amnistie pour les ultra et les factieux - Rattrapage des retards dans l'indemnisation juste et réelle des rapatriés par le nouveau Gouvernement et loi de décembre 1981 répondant à l'intérêt des plus défavorisés - Parti communiste fermement opposé à la réhabilitation morale et financière des militaires félons - Satisfaction de l'amnistie des anciens résistants et de ceux qui ont mené le combat pour la paix et contre le colonialisme - Favorable à la suppression de l'article 6 - (p. 5515) : amnistie déjà acquise par les textes promulgués en 1964, 1966, 1968 et 1974 - Reconstitution de carrière des fonctionnaires civils et militaires radiés des cadres - Interrogation sur la demande de réintégration dans les services actifs de certains militaires bénéficiant des reconstitutions de carrière - Responsables de crime de sang bénéficiant d'avantages matériels considérables - Ligue des Droits de l'homme déclarant choquante la réparation des préjudices causés aux criminels de l'OAS par leur seule activité terroriste - Amendement communiste excluant des dispositions de l'article 1 ceux qui, en réplique au mouvement de libération de l'Algérie, se sont rendus coupables de crimes de sang - Refus de toute mesure pouvant être interprétée comme réhabilitation - Se déclare opposé à l'amendement de la commission visant au rétablissement de l'article 6 - Manifestation de Charonne au lendemain des attentats du 7 février dans la région parisienne perpétrés par l'OAS - Amalgame caractérisant la présentation de ce projet, notamment en ce qui concerne l'indemnité forfaitaire allouée par l'article 12 et les articles 8 et 9 visant les fonctionnaires de l'Education nationale - (p. 5516) : victimes des tortures, victimes des attentats et leurs veuves ignorées par la loi - Rappel des représailles dont furent l'objet les subordonnés non alignés dans l'armée - Projet ne pouvant se prévaloir d'équitable symétrie - Absence de symbole de ce projet et oubli des victimes de ce qu'on appelle pudiquement « les événements d'Algérie » - Déclaration du général Jouhaud : « c'est donc que nous n'avions pas tout-à-fait tort... c'est une sorte de réhabilitation » - Amnistie ne signifiant pas oubli - (p. 5517) : attachement indéfectible des français depuis des siècles à la liberté, à la défense des peuples opprimés, à la pleine conscience que doit avoir le citoyen d'une démocratie, de ses droits, de ses devoirs, de ses responsabilités - Regret

devant les lacunes de ce texte : rédaction imprécise ; amalgame déplorable des coupables et des innocents ; réparations inéquitables - Nécessité d'amender le texte de ce projet de loi dans le sens des propositions communistes - **Art. 1** (p. 5517) : se déclare opposé aux amendements identiques n° 1 de M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat, et n° 5 de M. Marcel Rudloff, rapporteur (suppression de l'exclusion visant les officiers généraux et dispositions d'ordre général prévues dans cet article) - Son amendement n° 20 : exclusion du bénéfice des dispositions de cet article pour les personnes qui se sont rendues coupables de meurtres ou d'assassinats, qui ont soumis des personnes à des tortures ou qui ont assumé un rôle déterminant dans une entreprise tendant à empêcher l'exercice de l'autorité de l'Etat ; rejeté - **Art. 2** (p. 5518) : son amendement n° 21 : suppression de cet article relatif à la prise en compte pour la retraite des annuités correspondant à la période comprise entre la radiation des cadres et la limite d'âge en cas de décès résultant de l'exécution d'une condamnation amnistiée à la peine capitale ; rejeté - **Art. 4** (p. 5520) : son amendement n° 22 : dispositions applicables aux fonctionnaires militaires et magistrats justifiant avoir démissionné ou avoir été rayés des cadres ou mis en congé spécial pour des motifs politiques ; adopté - Son amendement n° 23 : prise en compte des mesures préjudiciables que les intéressés ont subies à leur situation de carrière ; rejeté - **Après l'art. 4** : son amendement n° 24 : dispositions de l'article 4 s'appliquant à tout autre lieu où se sont déroulés les conflits relatifs au processus de décolonisation ; rejeté - **Art. 6** (p. 5522) : s'oppose à l'amendement n° 12 de M. Marcel Rudloff, rapporteur (rétablissement de cet article relatif à la réintégration des officiers généraux par dérogation aux dispositions de l'article 68 de la loi du 13 juillet 1972 modifiée, portant statut général des militaires, dans les cadres pour être admis dans la deuxième section du cadre des officiers généraux), et aux amendements identiques n° 2 de M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat, et n° 4 de M. Pierre Sallenave (rétablissement de cet article relatif à la réintégration des officiers généraux dans les cadres pour être admis dans la deuxième section) - **Art. 10** (p. 5525) : ses amendements n° 26 : subordination au versement de la retenue pour pension, calculé sur la base du traitement indiciaire, retenu pour la liquidation de la nouvelle pension, pour la prise en compte pour la retraite, de la période prévue à l'article 7 ; devenu sans objet ; et n° 27 : prise en compte pour la retraite prévue aux articles 8 et 9 subordonnée au versement de la retenue pour pension calculé sur la base du traitement indiciaire perçu par les intéressés au moment de la validation de leurs services ; devenu sans objet - **Art. 11** (p. 5527) : son amendement n° 28 : extension aux salariés des services publics des dispositions de la présente loi ; rejeté - **Art. 12** : son amendement n° 29 : fixation du montant de l'indemnité selon la nature ou la durée de la mesure ; rejeté - **Après l'art. 12** (p. 5529) : son amendement n° 30 : article additionnel relatif à l'abrogation de toute disposition antérieure concernant l'interdiction de rappeler, sous quelque forme que ce soit, les condamnations pénales, disciplinaires ou professionnelles, en relation avec les événements d'Afrique du Nord ; rejeté - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5531) : non adoption des amendements communistes tentant d'empêcher le, Sénat de s'enfermer dans des contradictions insurmontables - Texte du projet adopté par le Sénat contenant des dispositions aggravant considérablement le texte adopté par l'Assemblée nationale - Majorité de cette assemblée souhaitant oublier les victimes au bénéfice de ceux qui ont attenté à la République - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé au texte de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - (2 décembre 1982) - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6205) : souhait du rattachement des tribunaux administratifs au ministère de la justice ;

constitution d'un corps unique de la magistrature administrative ; caractère de juridiction à part entière des tribunaux administratifs ; inamovibilité nécessaire des magistrats de l'ordre administratif ; compatibilité avec le principe du détachement des magistrats dans l'administration active ; contradictions de la situation actuelle - Elargissement de l'accès des membres des tribunaux administratifs au Conseil d'Etat - Classement indiciaire des membres des tribunaux administratifs - Répartition des créations de conseillers par le budget de 1983.

Justice - (8 décembre 1982) - (p. 6516) : développement de la crise, aggravation des inégalités, causes essentielles du développement de la petite et moyenne délinquance - Changement heureux amorcé par la justice française il y a dix huit mois - Justice, domaine propice aux réactions passionnelles - Budget de rigueur - Politique de rapprochement entre la justice et les justiciables - Création de postes de magistrats et d'emplois de fonctionnaires, améliorant l'accès des citoyens à la justice - Relèvement du plafond ouvrant droit à l'aide judiciaire - Indemnisation des commissions d'office en matière pénale - Ouverture d'un bureau des victimes et publication d'un guide des droits des victimes - Politique concernant les droits des travailleurs et de la résorption de la petite délinquance ne se concrétisant pas dans le projet de budget pour 1983 - Lenteur des décisions des conseils de prud'hommes, de la Cour de cassation - Crise du système capitaliste responsable de la petite et moyenne délinquance - Importance du chômage chez les jeunes - (p. 6517) : loi du plus fort régnant dans certaines cités ghettos - Effort en matière de formation professionnelle - Succès de l'opération « anti-été chaud 1981 » - Supériorité du dialogue sur la répression - Efforts nécessaires pour toutes les réinsertions possibles - Droite se réjouissant du développement du sentiment d'insécurité et des réactions d'auto-défense - Elaboration d'une politique audacieuse et novatrice en matière de prévention et de réinsertion sociale, tâche primordiale et urgente - Intervention des éducateurs se faisant au moment où le problème de l'incarcération est déjà posé - Nécessité d'une politique cohérente et suivie de l'éducation surveillée - Politique sérieuse de la prévention et de la réinsertion sociale ne pouvant se satisfaire de dotations en dents de scie - Moyens insuffisants de ce budget eu égard à l'ampleur de la tâche à remplir - Priorité accordée au renforcement des services judiciaires et à l'introduction et au développement de l'informatique - Nécessité d'un plan de recrutement des magistrats allant de pair avec une évaluation des besoins supplémentaires en effectifs - Prochaine réforme du code pénal devant porter une attention particulière à la délinquance économique, « délinquance en col blanc » - Nécessaire association des travailleurs au contrôle de la vie économique de leur entreprise et urgence d'une application rapide des lois Auroux - Budget, malgré ses faiblesses, témoin incontestable d'une volonté de poursuite du changement d'orientation amorcé en 1981-1982 - Au nom du groupe communiste se déclare favorable à l'adoption du budget de la justice pour 1983.

- **Projet de loi, relatif à l'aide judiciaire, à l'indemnisation des commissions et désignations d'office en matière pénale et en matière civile et à la postulation dans la région parisienne** [n° 109 (82-83)] - (15 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 6901) : soutien des communistes à tout ce qui est de nature à faciliter l'accès des citoyens à la justice - Projet supprimant la subordination à l'argent de l'accès à la justice - Système de l'aide judiciaire résultant de la réforme de 1972 limitée et reposant sur les seuls avocats et sur certains auxiliaires de justice - (p. 6902) : relèvement du plafond des ressources ouvrant droit à l'aide judiciaire - Augmentation de 58 % en deux ans des crédits destinés à l'aide judiciaire - Allègement de la procédure de recours ; libre choix de l'avocat ; attribution possible d'une provision pour l'avocat - Revalorisation de l'indemnité allouée en matière d'aide judiciaire - Effort important en faveur des commissions d'office pénales - Indemnisation restant fondée sur une notion d'assistance et non sur celle de solidarité nationale - Prorogation des délais prévus par

la loi du 11 juillet 1979 en matière de postulation dans la région parisienne et accord du groupe communiste sur ce point - Importance des affaires placées devant les tribunaux périphériques par les avocats de Paris - Problème de la disparition de la multipostulation - Libre choix de l'avocat devant rester un principe fondamental de notre droit - Retour à la territorialité en région parisienne en contradiction avec la loi de 1971 - Retour à la territorialité constituant une régression pour les justiciables et pour les professionnels de la justice - Au nom du groupe communiste, se déclare opposé à l'amendement de M. Jean-Marie Girault, tendant à supprimer la prorogation des délais.

LEFORT (Fernand), sénateur de la Seine-Saint-Denis (C).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la planification (1^{er} juillet 1982) (p. 3383).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les prix et les revenus (8 juillet 1982) (p. 3525).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à accorder le bénéfice de la carte du combattant et de la législation sur les victimes de guerre à tous les Français qui combattirent volontairement dans les rangs de l'armée républicaine d'Espagne ainsi qu'à leur famille [n° 173 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 23 décembre 1981, JO Débats du 12 janvier 82) - **Anciens combattants et victimes de guerre.**

Proposition de loi déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à remplacer dans le titre de la loi n° 51-538 du 14 mai 1951 les mots : « personnes contraintes au travail en pays ennemi, en territoire étranger occupé par l'ennemi ou en territoire français annexé par l'ennemi », par les mots : « victimes de la déportation du travail » et à modifier, en conséquence, le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre [n° 175 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 23 décembre 1981, JO Débats du 12 janvier 1982) - **Déportés, internés et résistants.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à assurer le droit à réparation pour les résistants déportés emprisonnés et internés en Afrique du Nord [n° 435 (81-82)] (29 juin 1982) - **Déportés, internés et résistants.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, portant sur l'assimilation à des périodes d'assurance vieillesse, des périodes d'incapacité de travail pendant lesquelles les **pensionnés militaires d'invalidité** ont été hospitalisés en raison de leurs infirmités pensionnées, ou ont bénéficié de l'indemnité de soins aux tuberculeux, ou de certaines allocations spéciales [n° 452 (81-82)] (6 juillet 1982).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à démocratiser la participation des entreprises à l'effort de construction [n° 501 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 23 juillet 1982, JO Débats du 21 septembre 1982) - **Logement.**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à reconnaître le droit au titre de déporté résistant aux internés résistants qui ont été déportés par l'ennemi et qui ont été fusillés ou se sont évadés en cours de déportation avant d'être parvenus au lieu de leur destination [n° 13 (82-83)] (7 octobre 1982) - **Déportés, internés et résistants.**

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 286 (JO Débats 30 septembre 1982) (p. 4238) à M. le ministre des anciens combattants : **pensions de retraite** (respect du rapport constant) - Réponse de M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants (29 octobre 1982) (p. 4957).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - (20 avril 1982)
- **Discussion générale** (p. 1186) : droit à l'habitat incontestable pour tous les citoyens - Nécessité d'une réglementation des rapports entre bailleurs et locataires - Accords collectifs passés au sein de la commission Delmon - Jusqu'ici, absence de protection des locataires contre les congés abusifs ou l'évolution des loyers - Résultats négatifs de la politique ancienne avec diminution accélérée de la construction de l'habitat à caractère social - Texte visant à assurer une bonne harmonie entre les locataires et les propriétaires de bonne foi - Texte cherchant à éviter et à réprimer les abus - Rappel des scandales de l'immobilier sous l'ancienne majorité : « la Garantie foncière », « le Patrimoine foncier », « le Comptoir national du logement » - Sauvegarde des droits des locataires vis-à-vis des sociétés immobilières et des promoteurs - Négociation entre locataires et bailleurs et assurance de la stabilité des accords locatifs - Contrat de location obligatoirement écrit, décrivant la chose louée et indiquant le montant et les conditions de paiement du loyer ainsi que les conditions de révision de celui-ci - Indemnisation du bailleur en cas d'insolvabilité du locataire - (p. 1187) : transfert du bail au conjoint, concubin, ascendant ou descendant en cas de décès du locataire - Limitation apportée aux augmentations de loyer - Reprise dans l'industrie du bâtiment avec le développement du logement à caractère social - Texte ultérieur modifiant le caractère du financement du logement social ainsi que l'aide aux familles - Problème de la suppression de la cotisation au Fonds national de l'habitat (FNH) pour les organismes sociaux de construction - En raison de la décentralisation, problème de la priorité accordée aux communes pour la désignation des futurs locataires de logements sociaux - Modifications envisagées dans les mécanismes d'aide aux surcharges foncières - Nécessité d'un texte abrogeant les dispositions de la loi de 1977 - Dans le présent projet de loi, nécessité d'une définition précise des charges - Problème du droit de reprise du propriétaire pour les logements occupés par des personnes âgées - Après chaque paiement, obligation pour le bailleur de remettre gratuitement une quittance au locataire distinguant le loyer, le droit au bail et les autres charges - Possibilité pour le bailleur de résilier son contrat en vue d'habiter lui-même son logement pour une durée ne pouvant être inférieure à deux ans - Proposition de la commission des affaires économiques en ce qui concerne l'amélioration des logements - Pas de limitation de ce texte aux seuls ensembles de plus de trente logements - Modération du taux maximum d'augmentation des loyers - Problème du taux de la TVA sur le chauffage pour les locataires - Avis favorable des sénateurs communistes au vote de ce texte défendant les locataires de bonne foi et luttant contre la spéculation.

Suite de la discussion - (22 avril 1982) - Art. 6 (p. 1282) : se déclare favorable à l'amendement n° 14 de M. Paul Pillet, rapporteur (renouvellement du contrat de location

pour trois ans et cas de non renouvellement du bail), modifié par le sous-amendement n° 122 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (durée minimale du contrat initial de trois ans) - **Art. 6 bis** (p. 1286) : sur l'amendement n° 15 de M. Paul Pillet, rapporteur (modalités de résiliation du contrat de location par le bailleur), se déclare favorable au sous-amendement n° 366 de M. Roger Quilliot, ministre (occupation du logement par le bénéficiaire de la reprise sans prise en compte de raisons familiales, professionnelles ou de santé) - **Après l'art. 6 quater** (p. 1300) : sur l'amendement n° 386 de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat (exercice des droits de résiliation et de non renouvellement du contrat à l'égard d'un locataire de plus de 70 ans dont l'impôt sur le revenu est inférieur à 1000 F, uniquement après refus de la troisième offre d'un logement correspondant à ses besoins, à ses ressources et dans le même quartier), son sous-amendement n° 392 : application de ces dispositions aux personnes âgées de plus de 70 ans et dont l'impôt sur le revenu est inférieur à 2500 F ; retiré - **Art. 7** (p. 1304) : sur l'amendement n° 19 de M. Paul Pillet, rapporteur (impossibilité pour le locataire de sous-louer sauf autorisation écrite du bailleur ; inapplicabilité des dispositions des articles 4, 5 et 6 au contrat de sous-location ; droits du sous-locataire), soutient le sous-amendement n° 375 de M. Charles Lederman (applicabilité des dispositions des articles 6 ter et 6 quater envers le sous-locataire si le locataire principal n'a pas occupé le local sous-loué pendant deux ans ou s'il est titulaire d'un bail portant sur plusieurs locaux appartenant au même bailleur).

Suite de la discussion - (27 avril 1982) - **Art. 18** (p. 1380) : son amendement n° 281 : limitation de l'obligation pour le locataire de laisser visiter le local loué, en vue de la vente ou de la location, aux jours fériés et deux fois deux heures par semaine les jours ouvrables ; rejeté - **Art. 22** (p. 1401) : son amendement n° 329, soutenu par M. Charles Lederman : mise à la disposition des représentants statutaires des associations des documents servant à la détermination des charges locatives, dans les locaux où se trouvent ces documents ; adopté.

Suite de la discussion - (29 avril 1982) - **Art. 34 (suite) et art. additionnel** (p. 1520) : vote du groupe communiste favorable à l'amendement n° 212 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (impossibilité pour les accords de modération des loyers d'entraîner un dépassement des loyers plafonds prévus dans les prêts du Crédit foncier de France) - **Art. 35** (p. 1524) : opposition du groupe communiste à l'amendement n° 71 de M. Paul Pillet, rapporteur (procédure d'extension des accords de modération limitée au cas où l'accord a été conclu par la majorité des associations de bailleurs et des associations de locataires représentées au sein de la commission nationale des rapports locatifs) - **Art. 36** (p. 1526) : se déclare opposé à l'amendement n° 72 de M. Paul Pillet, rapporteur (précision sur les conditions d'intervention du pouvoir réglementaire à défaut d'accord conclu dans un secteur locatif) et, sur cet amendement, au sous-amendement n° 310 de M. François Collet (fixation au 1^{er} octobre au lieu du 1^{er} novembre de la date de constatation de l'absence d'accord) - **Art. 40** (p. 1532) : sur l'amendement n° 77 de M. Paul Pillet, rapporteur (modification de cet article relatif à la signature de contrats d'amélioration entre l'Etat et les propriétaires), soutient le sous-amendement n° 219 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (information du locataire préalable à la décision d'entreprendre les travaux) - Sur le même amendement n° 77, son sous-amendement n° 287 : possibilité pour le locataire qui refuse les travaux de saisir la commission départementale qui statue ; rejeté - **Art. 44** (p. 1537) : soutient l'amendement n° 288 de Mme Marie-Claude Beaudeau (prise en charge des frais d'agence par les seuls bailleurs) - **Art. 47** (p. 1540) : se déclare opposé à l'amendement n° 86 de M. Paul Pillet, rapporteur (diminution de l'amende pénale applicable au propriétaire qui aura exercé de manière frauduleuse le droit de résiliation ou de non renouvellement du contrat ; suppression des dispositions relatives à la réparation du préjudice causé au

locataire évincé) - **Art. 49 bis** (p. 1542) : soutient l'amendement n° 289 de Mme Marie-Claude Beaudeau (sanction complémentaire prévue en cas de surévaluation de loyer lors de la conclusion d'un nouveau contrat) - **Art. 50** (p. 1544) : soutient l'amendement n° 290 de M. Charles Lederman (entrée en vigueur de la loi dans le délai d'un an à compter de sa publication).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - (8 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2585) : situation du monde combattant et nécessaire rattrapage du rapport constant - Souhait du dépôt rapide par le Gouvernement du projet de loi modifiant et simplifiant les conditions d'attribution de la carte aux anciens combattants d'Afrique du Nord - Importance de la construction de logements à caractère social - Plus de 200.000 emplois perdus dans l'industrie du bâtiment en sept ans - (p. 2586) : marasme complet de l'industrie du bâtiment et des travaux publics lors du changement de Gouvernement - Nécessité d'accorder la priorité au logement social - Prévision de prêts avec bonification en faveur de la construction sociale, garantissant l'avenir et assurant des conditions normales de vie.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 378 (81-82)] - (10 juin 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2696) : satisfait du texte de la commission mixte paritaire - Reconnaissance des associations de locataires - Amendements du groupe communiste relatifs aux personnes âgées et aux clauses abusives - Souhaite le dépôt prochain d'un projet de loi complémentaire s'inspirant des propositions du groupe communiste - Groupe communiste favorable à l'adoption de ce texte harmonisant les relations entre les locataires de bonne foi et les propriétaires honnêtes.

- **Proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles** - *Deuxième lecture* [n° 371 (81-82)] - (23 juin 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3039) : abstention du groupe communiste sur cette proposition de loi modifiée par le Sénat.

- **Questions orales avec débat jointes : bâtiment et travaux publics** - (25 juin 1982) - (p. 3178) : groupe communiste ayant précédemment attiré l'attention du Gouvernement sur ce sujet - Situation actuelle héritée de l'ancien gouvernement - Importance du nombre des faillites entre 1974 et 1980 - Nécessité d'une relance du bâtiment dans le secteur du logement social - Rétablissement sensible des secteurs aidés par l'Etat - Organismes d'habitation attendant le financement pour l'ouverture de nombreux chantiers - Calendrier envisagé pour la construction des logements sociaux - Réforme du financement de l'habitat demandée par le congrès des organismes d'habitations à loyer modéré (HLM) - Création d'un fonds d'investissement pour les grands travaux.

- **Proposition de loi modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et tendant à préciser les nouvelles conditions d'exercice du contrôle administratif sur les actes des autorités communales, départementales et régionales** - *Deuxième lecture* [n° 396 (81-82)] - (30 juin 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3345) : vote favorable du groupe communiste sur cette proposition de loi.

- **Conclusions du rapport de M. Robert Schwint, fait au nom de la commission des affaires sociales sur les propositions de loi** [n° 227 (78-79)] de M. Fernand Lefort et plusieurs de ses collègues, [n° 115 (80-81)] de M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues, [n° 247 (80-81)] de M. Robert Schwint et plusieurs de ses collègues, [n° 248 (80-81)] de M. Jean Béranger et plusieurs de ses collègues, [n° 259 (80-81)] de M. Pierre Bouneau et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier la loi n° 74-1044 du 9 décembre 1974 donnant vocation à la qualité de combattant aux personnes ayant participé aux opérations effectuées en

Afrique du Nord entre le 1^{er} janvier 1952 et le 2 juillet 1962 [n° 260 (80-81)] - (30 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 3346) : attribution de la carte de combattant aux anciens d'Afrique du Nord - Prochain dépôt d'un projet de loi par le Gouvernement - Historique des débats sur la demande de reconnaissance des combattants d'Afrique du Nord - (p. 3347) : références à la loi de 1974 et nombreuses injustices - Conditions d'attribution de la carte d'ancien combattant - Modification de la loi du 9 décembre 1974 et des conditions d'attributions de cette carte - Vote favorable sur cette proposition de loi.

- **Projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains** [n° 431 (81-82)] - (21 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3720) : prise en charge par l'employeur des déplacements entre le domicile et le lieu de travail - Charge financière des transports parisiens : Etat, collectivités, entreprises et usagers - Promotion des transports en commun - Contribution des entreprises - Maintien des ressources des entreprises de transport et refus d'alourdir les charges des entreprises - Nombre des entreprises assujetties au versement et à la prime de transport - Coût du transport - Inégalité du droit au transport entre les habitants du centre et ceux de la banlieue - Efforts soutenus du Gouvernement et des services des transports : Régie autonome des transports parisiens (RATP) et Société nationale des chemins de fer français (SNCF) ; mesures d'humanisation et de sécurité - Liaison vallée de Montmorency Ermont Invalides - Projet de prolongement de la ligne de Cergy jusqu'à Puteaux - Avis favorable du groupe communiste sur ce projet de loi - Art. 5 (p. 3729) : se déclare défavorable à l'amendement n° 5 de M. Michel Chauby, rapporteur (suppression de cet article relatif à la prise en charge par les entreprises d'une partie des titres d'abonnement des salariés pour leurs déplacements entre leur résidence et leur lieu de travail) - Art. 7 : se déclare défavorable à l'amendement n° 6 de M. Michel Chauby, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'abrogation des articles L. 142-3 et L. 142-4 du code du travail ainsi que de l'article 1 de la loi n° 60-760 du 30 juillet 1960).

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - Suite de la discussion - (4 novembre 1982) - **Titre II (suite)** - Art. 43 (p. 5138) : son amendement n° A-276, soutenu par M. Camille Vallin : modalités financières de mise en oeuvre du programme local de l'habitat de la commune ; retiré - **Après l'art. 45** (p. 5142) : son amendement n° A-279, soutenu par M. Camille Vallin : composition des conseils d'administration des offices publics d'habitation à loyer modéré ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Anciens combattants - (26 novembre 1982) - **Examen des crédits** - **Etat B** (p. 5868) : vote du groupe communiste contre l'amendement n° 115 de M. Charles Bonifay, rapporteur pour avis (suppression des crédits du titre IV) - Mesures prises par le Gouvernement et règlement progressif du contentieux du monde combattant - Souhait d'un crédit supplémentaire pour améliorer le rattrapage du rapport constant - Rappel de l'inaction de la précédente majorité en ce domaine, et indécence de certaines interventions.

Postes et télécommunications - (27 novembre 1982) - (p. 5902) : importance et unité du service public des postes et télécommunications ; nombre d'employés ; rôle économique - (p. 5903) : refus de la séparation de la poste et des télécommunications ; vigilance face au risque de privatisation des services nouveaux - Conviction de refus par le Gouvernement des concessions au privé ou des sociétés d'économie mixte - Maintien de l'installation et de la maîtrise des réseaux câblés au ministère des postes et télécommunications (PTT) et à Télédiffusion de France

(TDF) - Amélioration de la qualité du service postal depuis le deuxième semestre de 1981 : importance des créations d'emplois et accentuation de la modernisation - Doute sur la concordance entre les moyens budgétaires prévus et les objectifs fixés, insuffisance des investissements dans le domaine des télécommunications - Recherche dans les technologies de pointe - Reconquête du marché intérieur : importance et diversification des moyens de production utilisés ; achat de matériel français, volonté du Gouvernement de conserver à la France la quasi-totalité de la recherche en matière électronique ; conquête de marchés à l'étranger, exemple des contrats de coopération - Progrès social : nombre des bas salaires, crainte de licenciements au central téléphonique de Fontenay-sous-Bois ; réclamation du reclassement indiciaire des receveurs distributeurs - Demande de clarification du budget annexe des PTT - Souhait de financement sans recours à l'emprunt - (p. 5904) : mise en pratique de la loi de décentralisation - Vote favorable du groupe communiste.

Urbanisme et logement - (10 décembre 1982) - (p. 6618) : construction primordiale de logements de caractère social - Héritage du précédent gouvernement ; diminution du nombre de constructions de 1974 à 1980 ; dégradation de la situation dans l'industrie des bâtiments et des travaux publics - Loi du 22 juillet 1982 - Efforts faits en 1982 - Risque de disproportion entre les besoins et les réalisations en 1983 - (p. 6619) : vœu de répartition équitable du financement - Maintien du nombre des prêts d'accession à la propriété (PAP) ; apport personnel ; réduction du nombre des prêts locatifs aidés (PLA) ; question sur le financement des primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (PALUSOS) par le Fonds spécial de grands travaux - Aide à la personne et aide à la pierre : commission sur l'allocation logement et l'aide à la personne - Regret de la réduction d'une subvention destinée à permettre la réhabilitation des centres villes - Démocratisation de l'utilisation des sommes provenant du 1 % du montant des salaires - Proposition d'exonération de la taxe de plafond légal de densité des organismes de construction sociale - Vote par le groupe communiste de ce projet de budget - **Examen des crédits** - Art. 75 (p. 6629) : soutient l'amendement n° 222 de M. Camille Vallin (exonération de la taxe sur le plafond légal de densité des organismes de construction de caractère social ; majoration à due concurrence du taux de l'impôt sur les sociétés acquitté par les sociétés immobilières passibles de cet impôt) - (p. 6630) : soutient l'amendement n° 221 de M. Camille Vallin (suppression du paragraphe D de l'article 75, relatif à la possibilité de doublement du plafond légal de densité).

- **Projet de loi, relatif à la formation professionnelle des artisans** [n° 110 (82-83)] - (15 décembre 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6941) : texte important apportant des éléments supplémentaires pour un secteur artisanal dynamique - Formation professionnelle continue devant permettre de maîtriser au mieux les technologies avancées - Vote favorable du groupe communiste sur le texte du projet de loi - Nouvel effort du gouvernement de gauche à l'égard des artisans - Rôle des épouses dans la gestion des entreprises - Engagement du Gouvernement de proposer un texte pour la formation des salariés d'artisans.

LE GARREC (Jean), secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'extension du secteur public (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1787].

Puis **ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'emploi** (nommé le 29 juin 1982 dans le même gouvernement) [JO Lois et décrets 30 juin 1982, p. 2051].

En qualité de secrétaire d'Etat à l'extension du secteur public

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de nationalisation** [n° 198 (81-82)] - (3 février 1982) - **Discussion générale** (p. 479) : importance

des débats devant le Parlement ; décision du Sénat de ne pas prolonger à l'extrême le débat - Intentions du Gouvernement et prospérité du secteur public - Stratégie des nationalisations - Situation de crise et problème de l'emploi - (p. 480) : extension du secteur public et force de frappe industrielle - Valeur d'indemnisation - Développement de l'économie - Comparaison entre le coût des nationalisations et les dépenses déjà réalisées par la puissance publique sans contrôle réel d'utilisation, ni planification, ni projection d'objectifs à moyen terme ; exemple de la Compagnie générale d'électricité (CGE) et de la sidérurgie - Décision du Conseil constitutionnel et référence aux débats du Sénat - Divergences entre le Conseil d'Etat et le Conseil constitutionnel - Respect par le Gouvernement de la décision du Conseil constitutionnel ; modification du projet de loi : valeur du cours de bourse ; dividende et actualisation monétaire ; diminution de la période de référence ; taux d'inflation - Méthode d'ajustement des cours ; cas particulier des banques non cotées - Commission d'évaluation et responsabilité d'appréciation de la valeur des actions de chaque société dans les limites définies par le texte de loi - (p. 481) : modalités d'établissement de la valeur des actions non cotées par la commission - Décision du Conseil constitutionnel et suppression des articles 4, 16 et 30 : nécessité de combler un vide juridique ; préparation d'une loi d'ensemble pour la session de printemps - Situation des trois banques dont le contrôle du capital est exercé par des mutuelles ou des coopératives ; avis du Conseil constitutionnel et nationalisation de ces trois banques ; dépôt d'une loi d'organisation à ce sujet - Dialogue avec les collectivités, les institutions et les personnalités - Application de la loi de nationalisation et politique industrielle - Avenir économique - Démocratie économique et participation des salariés à l'évolution de l'entreprise - Consultation des organisations syndicales - (p. 482) : nationalisation - Recherche - Planification - Décentralisation.

Suite de la discussion - (4 février 1982) - **Discussion générale** (p. 525) : position du Gouvernement à l'égard du Conseil constitutionnel - (p. 527) : situation économique de la France et causes conjoncturelles et structurelles - Politique des grands groupes industriels et priorité donnée aux aspects financiers - Problème de l'emploi en France - Controverse sur le coût des nationalisations et comparaison avec le coût de l'emprunt Giscard d'Estaing gagé sur l'or - (p. 528) : interventions de MM. *Daniel Hoeffel* et *Marcel Rudloff* relatives à la nationalisation des établissements bancaires du secteur coopératif et mutualiste, et préparation d'un projet de loi d'organisation respectant la spécificité de ces institutions ; concertation engagée ; voyage en Alsace - Consensus dégagé sur ce point entre le Gouvernement et les deux assemblées - Critiques adressées au Gouvernement par M. *Jean-Pierre Fourcade* et erreur d'appréciation ; controverse sur la nationalisation à 100 % ou la prise de participation à 51 % - Approbation du plan intérimaire - Innovation industrielle et développement de la capacité de recherche de la France - Adaptation du système bancaire aux nécessités du développement industriel, et préparation d'un projet de loi - Décentralisation et création d'un réseau commercial - Importance des petites et moyennes entreprises (PME) ; projet de loi sur la sous-traitance et refontes du système d'aide et de la fiscalité - (p. 529) : définition claire des responsabilités de l'Etat au sein de la société française ; exemple de la métallurgie - Problème de la participation, évoqué par M. *Jean Chérioux* ; démocratie économique et problème du pouvoir dans les entreprises ; rapport Sudreau - Projet de loi en préparation sur le partage de la responsabilité dans l'entreprise ; choix de société - Reproches adressés au Gouvernement relatifs à l'impréparation des projets - Difficultés rencontrées dans l'application des récentes mesures sociales ; exemple de l'augmentation du SMIC : nouvelle définition nécessaire ; cas de l'ordonnance sur la réduction du temps de travail - (p. 530) : débat sur les libertés et tradition libérale de la gauche française - Soutien apporté au Gouvernement par MM. *Raymond Dumont* et *René Regnault* dans leurs interventions - Volonté politique du Gouvernement et attachement aux libertés.

Nouvelle lecture [n° 209 (81-82)] - (5 février 1982) - **Discussion générale** (p. 581) : respect par le Gouvernement de la décision du Conseil constitutionnel - Aliénation des filiales ou des succursales de l'étranger : article 4 ; importance du dépôt d'un projet de loi à ce sujet - Evaluation du dividende de 1981 ; contrôle de la Commission des opérations de bourse (COB) - Opposition à une navette supplémentaire - Problème des banques à majorité de capital contrôlé par des coopératives et des mutuelles ; opposition à l'élévation du seuil comme critère de nationalisation des banques et opposition à l'exclusion du champ d'application de la loi de ces banques - Possibilité de doter le mouvement coopératif et mutualiste des instruments bancaires nécessaires à la poursuite de leur activité ; dépôt en avril d'un projet de loi sur le bureau de l'Assemblée et développement de ce mouvement coopératif et mutualiste - Conséquences de la décision du Conseil constitutionnel - (p. 582) : sagesse, raison et réflexion en commun - **Question préalable** (p. 584) : extension des services publics et décentralisation ; pouvoirs régionaux et pouvoirs des élus ; démocratie économique - Liberté des organes de presse et de télévision - Réponse à l'évolution des sociétés modernes.

- **Projet de loi portant statut des sociétés coopératives de banque** [n° 274 (81-82)] - (5 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 1635) : texte de loi créant le statut des sociétés coopératives de banque, conformément à l'engagement du Gouvernement - Banques rattachées au réseau coopératif et mutualiste exclues du champ de la nationalisation - (p. 1636) : décision du Conseil constitutionnel du 16 janvier 1982 considérant cette dérogation comme contraire au principe de l'égalité de traitement - Inscription de la Banque fédérative du crédit mutuel, de la Banque française de crédit coopératif et de la Banque centrale des coopératives et des mutuelles dans la loi de nationalisation du 11 février 1982 - Référence à l'article 52 de la loi de nationalisation relatif aux organismes à statut mutualiste ou coopératif - Affirmation du principe de sortie de ces établissements du champ du secteur public - Projet en examen ouvrant aux trois banques concernées la faculté d'adopter un nouveau statut et créant pour la catégorie des banques inscrites un troisième type de banque à côté du secteur public et du secteur privé - Importance de l'économie sociale, forme originale de propriété sociale : capital également réparti entre coopérateurs égaux en droit et en devoirs, décisions prises démocratiquement - Nombreuses créations de coopératives ouvrières de production, permettant parfois le sauvetage d'entreprises en difficulté - Projet de loi en examen prévoyant que le capital des sociétés coopératives de banque ne pourra être souscrit que par les sociétés coopératives, les sociétés mutualistes, les sociétés d'assurance à forme mutuelle et les associations de la loi de 1901 - Taux de rémunération des parts sociales - Loi de 1947 portant statut de la coopération - Suppression d'une disposition de cette loi interdisant toute augmentation de capital par incorporation de réserve - Participation des représentants élus du personnel dans les conseils d'administration ou de surveillance de ces sociétés - Maintien des conventions collectives en vigueur - Contrôle du Conseil national du crédit sur les banques inscrites - Participation de ces établissements bancaires au développement de l'économie sociale - Statuts des sociétés coopératives agréés par le ministère de l'économie et des finances et contrôlés par un Commissaire du Gouvernement - (p. 1637) : rencontre souhaitable des responsables des trois banques avec les interlocuteurs syndicaux et organisation des élections des représentants du personnel - Modalités de désignation des administrateurs - Application de la loi dans un délai d'un an - Sociétés coopératives fonctionnant comme les banques inscrites, soumises à la même législation mais participant au développement des secteurs coopératif, mutualiste et associatif - Demande l'adoption par le Sénat du présent projet de loi - (p. 1640) : observation de M. *Josy Moinet* sur la volonté du Gouvernement d'exclure les trois banques coopératives du champ des nationalisations - Décision du Conseil constitutionnel de janvier 1982 - Volonté du Gouvernement d'apporter à l'économie sociale

le statut de banque ayant la forme d'union coopérative - Réponse aux questions posées par M. *Daniel Hoefel*, rapporteur: absence de compétence du ministre de l'économie et des finances en matière d'appréciation du niveau de représentativité des salariés - Délai d'un an accordé aux trois banques pour adopter le statut de société coopérative - Régime juridique des sociétés coopératives de banque: dispositions de la présente loi, de la loi du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération, de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales - Particularités du statut juridique des sociétés coopératives de banque - Loi du 24 juillet 1966 prévoyant une situation spécifique pour les sociétés d'économie mixte, les sociétés à capital variable et les sociétés coopératives - Interdiction de libérer des parts par incorporation de réserves mais possibilité d'augmenter ce capital par apport en numéraire et en nature - (p. 1641): rédaction des statuts établie entre sociétaires et salariés - Révocation possible par l'assemblée générale des administrateurs ou des membres du conseil de surveillance - Administrateurs égaux en droits et en devoirs - Conditions d'agrément des présidents par le Conseil national du crédit - Conventions collectives des banques inscrites applicables aux salariés des sociétés coopératives de banque - Pouvoir de contrôle du commissaire du Gouvernement sur la constitution de filiales - Délai imparti pour l'agrément des statuts par le ministre de l'économie et des finances - Projet donnant à l'économie sociale les instruments qui lui sont nécessaires - Souhait de l'adoption de ce texte par le Sénat - (p. 1644): maintient la position du Gouvernement et refuse la discussion des amendements, souhaitée par M. *Etienne Dailly*.

En qualité de ministre chargé de l'emploi

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Affaires sociales (suite) - III - Travail, emploi - I - Section commune - Suite de la discussion - (10 décembre 1982) - (p. 6596): circulaire prise avec M. Pierre Bérégovoy, ministre de la solidarité nationale: intensification de la lutte contre la pauvreté et la précarité - Stabilisation du nombre de chômeurs - Choix pour 1983 d'une approche micro-économique de toutes les possibilités de développement et de la croissance la plus forte possible dans les limites posées par la politique récessionniste des partenaires de la France - (p. 6597): défense de l'emploi dans le secteur public: préparation d'une charte de l'emploi entre les grandes entreprises du secteur public concurrentiel et les pouvoirs publics; optimisation des moyens et des ressources; adaptation à l'environnement; planification des besoins à long terme; bourses de l'emploi permettant le reclassement du personnel - Insertion professionnelle des jeunes, statistiques sur le nombre de jeunes inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et sur l'absence de formation professionnelle; importance prioritaire donnée dans ce projet de budget aux contrats emploi-formation - Insertion des chômeurs de longue durée; allongement progressif de la durée du chômage; souhait d'action à l'échelon européen; action entreprise en 1982 d'analyse des causes du chômage de longue durée et des moyens d'en sortir; forte disparité régionale, exemple de la région Nord-Pas-de-Calais; importance de l'effort de formation nécessaire, situation dramatique des chômeurs âgés et mesures en leur faveur dans le décret pris par le Gouvernement pour faire face à l'éclatement du système paritaire de l'UNEDIC - (p. 6598): rénovation du service public de l'emploi, importance de la tâche accomplie par l'ANPE et insuffisance de ses moyens - Coordination entre les différents organismes; ANPE; Association nationale pour la formation des adultes (AFPA), services extérieurs du travail et de l'emploi - Centres d'information et d'orientation (CIO) de l'éducation nationale; amélioration

du fonctionnement: négociations avec l'UNEDIC sur l'utilisation des centres informatiques des ASSÉDIC - Contrats de solidarité; maintien du caractère exceptionnel du départ en préretraite; abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans - Réduction du temps de travail: impact économique; conséquences sur l'emploi; organisation du travail et compensation salariale seulement partielle des heures de travail supprimées; échancier organisé par les décrets adoptés en conseil des ministres le 20 octobre 1982 - Aide à la création d'activités et à la promotion de l'emploi; emplois d'initiative locale; dispositif de réduction de l'effet de seuil au passage du dixième salarié - Aggravation de la pauvreté et de la précarité et risque de désagrégation du tissu social - (p. 6599): prévisions de la commission des Communautés européennes et caractère européen de l'action à mener - (p. 6605): qualité du rapport de M. *Jean Béranger*, rapporteur pour avis de la commission des affaires sociales - Explications à M. *André Fosset*, rapporteur spécial de la commission des finances, sur les raisons techniques ayant motivé les annulations des crédits concernant l'ANPE et l'AFPA opérées en 1982 - Données statistiques sur les garanties de ressources et les contrats de solidarité - Mesures adoptées par le Gouvernement à la suite de l'échec de la politique paritaire concernant l'UNEDIC - (p. 6606): citation incomplète par M. *André Fosset*, rapporteur spécial, des propos tenus par M. Jacques Delors, ministre de l'économie, sur l'action de l'ANPE; insuffisance de moyens de cet organisme, palliée par le dévouement de son personnel - Souci du Gouvernement d'alléger la lourdeur de la réglementation sur les entreprises et l'importance des prélèvements - En réponse à M. *Daniel Millaud*, statistiques sur la politique contractuelle; création par le Gouvernement de commissions sur les revenus et sur l'emploi des cadres - Concertation avec l'ensemble des organisations syndicales; compatibilité entre la responsabilité des salariés et l'autorité de l'encadrement - Publication au début de l'année 1983 des décrets d'application des lois sur les droits nouveaux des travailleurs, évoquée par M. *Hector Viron*; diffusion auprès des partenaires sociaux et du public; relais par les organisations syndicales et des organisations patronales - Rôle fondamental des petites et moyennes entreprises; expériences réalisées en Franche-Comté évoquées par M. *Louis Souvet*; nécessité de la réduction du temps de travail face à une mutation économique - (p. 6607): inquiétude sur l'inadéquation croissante du système de formation à la mutation de l'emploi, évoquée par Mme *Cécile Goldet* - **Examen des crédits - Travail, emploi - Etat B (p. 6607):** s'oppose aux amendements n° 186 (réduction des crédits du titre III: 1° suppression des crédits destinés à la création de 150 emplois dans les services extérieurs du ministère du travail; 2° suppression d'un crédit affecté à l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail; 3° suppression des crédits destinés au financement d'une campagne d'information sur les emplois d'initiatives locales; 4° suppression des crédits pour la création d'emplois pour les services de l'Agence nationale pour l'emploi) et 187 de MM. Maurice Blin, rapporteur général, et André Fosset, rapporteur spécial de la commission des finances (réduction des dotations du titre IV); dramatique manque de moyens de l'administration centrale du ministère du travail et de la délégation pour l'emploi - Nombre excessif d'emplois créés budgétairement mais non occupés dans les services extérieurs du travail et de l'emploi; raccourcissement nécessaire des circuits administratifs - (p. 6608): souhaite le maintien des aides à une légère mobilité démographique - **Section commune - Etat B:** s'oppose à l'amendement n° 184 de MM. Maurice Blin, rapporteur général, et André Fosset, rapporteur spécial (suppression des crédits pour la création de deux postes de contractuels pour la mission «recherche actions incitatives») - **Etat C:** s'oppose à l'amendement n° 185 de MM. Maurice Blin, rapporteur général, et André Fosset, rapporteur spécial (dans le titre V, suppression des crédits destinés à la création de la mission «recherche actions incitatives»).

LEGOUEZ (Modeste), sénateur de l'Eure (UREI).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des finances.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi (19 octobre 1982) (p. 4645).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du deuxième projet de loi de finances rectificative pour 1982 (16 décembre 1982) (p. 7020).

DÉPÔTS

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Défense : dépenses ordinaires [n° 95, annexe 42 (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Défense et service des essences - (29 novembre 1982) - Rapporteur spécial (dépenses ordinaires) - (p. 5969) : croissance du budget de 1983 - Annulations de crédits et amputation du titre V - Insuffisance de l'augmentation du titre III : dépenses ordinaires ; baisse des provisions pour hausses de rémunérations - Accord avec les mesures du Gouvernement sur les appelés et la section gendarmerie ; augmentation des effectifs ; pyramide des grades ; nécessaire amélioration des moyens - Insuffisance du niveau des crédits de carburants - (p. 5970) : prix du pétrole et cours du dollar - Niveau des crédits d'entretien des matériels et du casernement - Coût des déploiements de force à grande distance de la métropole et nécessaire exclusion de l'enveloppe des charges incompressibles et imprévisibles - Modalités d'attribution d'un excédent en cas de dépassement des estimations - Interaction entre le titre III et le titre V ; complémentarité de l'homme et de l'arme - Vote négatif et coût de semonce.

LEGRAND (Bernard), sénateur de la Loire-Atlantique (GD).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires économiques.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation des transports intérieurs (14 décembre 1982) (p. 6873).

DÉPÔTS

Avis présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Aviation civile [n° 97, tome XIX (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre premier du livre cinquième du code du travail**

relatives aux conseils de prud'hommes [n° 197 (81-82)] - (6 avril 1982) - Art. 8 (p. 942) : son amendement n° 90 : difficultés de fonctionnement d'une section du conseil de prud'hommes et décision du premier président ; adopté.

Suite de la discussion - (7 avril 1982) - Art. 10 (p. 977) : son amendement n° 91 : réduction de 10 à 6 ans du délai d'éligibilité des personnes ayant cessé d'exercer une activité salariée ; retiré - Reprend l'amendement n° 62 de M. Michel Dreyfus-Schmidt, que celui-ci a retiré : réduction de 10 à 5 ans du délai d'éligibilité des personnes ayant cessé d'exercer une activité salariée ; rejeté - (p. 979) : son amendement n° 92 : conditions territoriales d'éligibilité ; éligibilité dans la section du conseil de prud'hommes du lieu d'inscription sur les listes électorales ; rejeté - Art. 17 (p. 993) : son amendement n° 94 : modalités de contrôle du temps passé par le conseiller prud'homme hors de l'entreprise ; retiré - Art. 18 (p. 995) : son amendement n° 95 : procédure prévue pour le licenciement d'un conseiller prud'homme salarié et suppression des alinéas rajoutés par l'Assemblée nationale relatifs aux cas de conseillers prud'hommes titulaires d'un contrat à durée déterminée ou d'un contrat de travail temporaire ; devenu sans objet - Art. 19 (p. 997) : se déclare favorable à l'amendement n° 20 de M. André Rabineau, rapporteur (suppression des deux dernières phrases de cet article relatives à la rémunération par l'employeur des absences pour formation des conseillers prud'hommes et à la possibilité d'imputation de ces dépenses sur la participation obligatoire des employeurs au financement de la formation professionnelle) - Art. 22 (p. 1000) : son amendement n° 97 : désignation des juges départiteurs par le premier président de la cour d'appel et non par l'assemblée générale ; retiré - (p. 1001) : son amendement n° 98 : suppression de la disposition relative au remplacement d'un conseiller absent en cas d'absence justifiée ; rejeté - Art. 23 (p. 1004) : son amendement n° 99 : incompatibilité entre les fonctions de conseiller prud'homme et les fonctions de défenseur devant les mêmes formations ; devenu sans objet - Art. 24 (p. 1008) : son amendement n° 100 : remboursement des frais de déplacement des conseillers prud'hommes ; adopté - Art. 29 (p. 1011) : son amendement n° 101 : suppression de l'abrogation de l'article L.514-9 du code du travail relatif à la procédure utilisée contre des conseillers prud'hommes en cas de plainte en prévarication ; rejeté - Référence à l'article 681 du code de procédure pénale - Art. 39 bis (p. 1018) : son amendement n° 102 : intégration, à compter du 1^{er} janvier 1983, des secrétaires et secrétaires adjoints des conseils de prud'hommes des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle dans les corps des fonctionnaires de conseils de prud'hommes ; adopté.

- **Projet de loi relatif au relèvement de la limite de responsabilité du transporteur de personnes en transport aérien intérieur [n° 66 (81-82)]** - (8 avril 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1035) : problème de l'évaluation du plafond de responsabilité des transporteurs aériens - Cas des lignes internationales : protocole de La Haye de 1955 : référence au franc Poincaré ; inadaptation actuelle de cette évaluation ; protocole de Montréal de 1975 : rattachement à la valeur des droits de tirage spéciaux ; inconvenient sérieux en raison de la dégradation de la valeur du franc - (p. 1036) : écart important entre le plafond de responsabilité applicable aux services aériens intérieurs et aux transports internationaux - Amendement proposé au nom de la commission des affaires économiques visant à rétablir un meilleur équilibre - Position favorable de la commission sous réserve de l'adoption de son amendement - Art. 1 (p. 1037) : son amendement n° 1 : majoration du relèvement proposé pour la limite de responsabilité des transporteurs aériens intérieurs ; adopté - Demande au Gouvernement de rechercher une formule plus satisfaisante pour l'avenir.

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale [n° 269 (81-82)]** - (11 mai 1982) - Discussion générale (p. 1861) : fait part des observations de M. Georges Mouly, sénateur de la Corrèze, empêché - Préoccupations exprimées par les

associations départementales des femmes d'artisans et de commerçants - Mesures prises en ce domaine au cours des dernières années - Nombre des épouses d'artisans ou de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale - Allocation de repos maternel et allocation de remplacement - (p. 1862) : incertitudes quant au financement de ces allocations - Système d'attribution préférentielle et nécessité de prêts bonifiés ; délai de paiement de la soulte - Assurance vieillesse : partage de l'assiette des cotisations et des pensions de retraite - Fonds national de solidarité (FNS) - Rachat de cotisations - Conjoint salarié : conditions de déductibilité du salaire du bénéfice imposable - Formation professionnelle : cas du conjoint collaborateur - Caractère facultatif de l'adhésion à un centre de gestion - Extension du bénéfice de certaines dispositions de la loi aux professions libérales, et cas des ostréiculteurs, mytiliculteurs et travailleurs du littoral - Soutien du Sénat au Gouvernement et volonté d'améliorer le texte - Art. 5 (p. 1880) : soutient l'amendement n° 70 de M. André Jouany, identique à l'amendement n° 28 de M. Pierre-Christian Taittinger (priorité du conjoint survivant sur tout autre héritier copropriétaire pour demander le bénéfice de l'attribution préférentielle) - Son amendement n° 61 : paiement de la soulte et institution d'un régime de prêts bonifiés ; retiré - Art. 7 A (p. 1886) : soutient l'amendement n° 69 de M. André Jouany (reconstitution de carrière pour le conjoint collaborateur).

- **Conclusions du rapport supplémentaire de M. Pierre Schiélé** fait au nom de la commission des lois sur la proposition de loi de M. Pierre Schiélé et plusieurs de ses collègues modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions [n° 341 (81-82)] - (27 mai 1982) - Discussion générale (p. 2357) : satisfaction quant à la collaboration entre le Gouvernement et la commission des lois - Remerciements à M. Pierre Schiélé, rapporteur, pour sa proposition de loi conforme à l'avis du Conseil constitutionnel - Dépôt d'un amendement relatif à la saisine obligatoire du tribunal administratif par le représentant de l'Etat pour les actes considérés comme étant contraires à la légalité - (p. 2358) : favorable à l'adoption de ce texte - Art. 1 (p. 2359) : se déclare favorable à l'amendement n° 19 de M. René Touzet, soutenu par M. Paul Girod (suppression du délai de 15 jours pour la transmission des actes pris par les autorités communales au représentant de l'Etat dans le département) - Son amendement n° 34 : suppression de la saisine obligatoire du tribunal administratif par le représentant de l'Etat en cas de décision du maire réputée illégale ; retiré.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - Suite de la discussion - (22 juin 1982) - Art. 29 (p. 2977) : son amendement n° A-95, soutenu par M. René Touzet : comités régionaux de la communication audiovisuelle composés d'élus désignés par les conseils régionaux ; rejeté.

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** [n° 344 (81-82)] - (19 juillet 1982) - Discussion générale (p. 3614, 3615) : projet fourre-tout - Dispositions relatives au règlement intérieur : maintien du pouvoir de l'employeur ; absence d'obligation de ce règlement dans les entreprises employant moins de 20 salariés, et problème des seuils - Protection des salariés et droit disciplinaire : sanctions ; défense du travailleur et exclusion de l'assistance d'un avocat ou d'un salarié extérieur à l'entreprise ; distinction entre la procédure applicable en cas de sanction et en cas de licenciement - Anomalie des dispositions relatives à l'ordre des licenciements - Nécessité de la lutte contre le chômage - Expression des salariés : exclusion des salariés des établissements publics administratifs ; notion d'expression directe et collective ; suppression par l'Assemblée nationale du seuil d'application de la loi ; comités d'établissement et délégués du personnel - Négociation obligatoire sur les modalités d'exercice du droit d'expression et éventualité d'un échec - Risque de politisation - Exemples étrangers cités - (p. 3616) : cas du Japon -

Développement nécessaire des moyens d'intervention des organisations syndicales et des comités d'établissement ; erreur de la création d'un nouveau pouvoir intermédiaire.

Suite de la discussion - (20 juillet 1982) - Art. 1 : Art. L. 122-35 du code du travail (p. 3653) : son amendement n° 39 : référence à la directive européenne du 9 février 1976 relative à la mise en oeuvre de l'égalité du traitement entre hommes et femmes ; retiré - Art. L. 122-41 (p. 3672) : se déclare opposé à l'amendement n° 20 de M. Jean Chérioux, rapporteur (limitation du champ d'application de la procédure disciplinaire aux entreprises occupant plus de vingt salariés ; information préalable du salarié) - Reprend l'amendement n° 84 de M. André Bohl, soutenu par M. Adolphe Chauvin, que celui-ci a retiré : nouvelle rédaction de l'alinéa relatif à la procédure de convocation préalable ; rejeté - (p. 3674) : son amendement n° 40 : possibilité de défense du salarié par une personne extérieure à l'entreprise ; rejeté - Art. L. 122-44 (p. 3679) : son amendement n° 37 : maintien en vigueur des dispositions applicables en cas de licenciement ; devenu sans objet - Art. L. 122-46 (p. 3685, 3686) : se déclare opposé à l'amendement n° 27 de M. Jean Chérioux, rapporteur (suppression du texte proposé pour cet article, relatif à l'interdiction de sanctionner ou de licencier un salarié en raison de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou de ses convictions religieuses) - Son expérience de travailleur salarié : réalité des sanctions pour opinions politiques ou syndicales - Problème des refus d'embauche en raison des mêmes appartenances et cohérence nécessaire de l'attitude du Gouvernement - Art. 6 (p. 3691) : son amendement n° 41 : extension du droit d'expression des salariés aux établissements ayant le caractère d'établissement public administratif ; devenu sans objet.

- **Question au Gouvernement : annulation de commandes d'Airbus** - (7 octobre 1982) - (p. 4379) : annulation par la compagnie aérienne nationale de Thaïlande de la commande de deux avions Airbus - Mise en cause de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) - Responsabilité de la société américaine General Electric, fournisseur des moteurs - Possibilité de fourniture par la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) - (p. 4380) : importance des sociétés nationalisées.

- **Conclusions du rapport de M. Pierre Lacour** fait au nom de la commission des affaires économiques sur la proposition de loi de MM. Marc Boeuf, Jean Peyrafitte, Henri Duffaut et des membres du groupe socialiste et apparentés portant réforme de l'organisation régionale du tourisme [n° 12 (82-83)] - (12 octobre 1982) - Art. 5 (p. 4458) : ses amendements déposés avec M. François Giacobbi, qui les soutient, n° 4 : suppression de l'obligation d'élire le président du conseil d'administration du comité régional de tourisme parmi les conseillers régionaux membres du comité ; retiré ; et n° 5 : obligation de choisir un élu pour être président du comité ; adopté.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - Suite de la discussion - (29 octobre 1982) - Titre II - Art. 19 (p. 4954) : son amendement n° A-284 : substitution de la notion de protection et de mise en valeur à celle d'organisation de l'espace ; devenu sans objet.

Suite de la discussion - (4 novembre 1982) - Titre II (suite) - Après l'art. 91 (p. 5153) : soutient l'amendement n° A-287 de M. Jacques Pelletier (pouvoirs de la région en matière de protection et de restauration de l'environnement et de lutte contre les pollutions et les nuisances) - Art. 92 (p. 5154) : son amendement n° A-288 : classement des parcs naturels régionaux ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Mer - (25 novembre 1982) - (p. 5809) : inexactitude concernant les 63 licenciés appartenant à l'entreprise

nationalisée Alstom-Atlantique - Déclaration du ministre d'une absence de licenciement dans la restructuration des chantiers navals et existence de licenciements lors d'une restructuration à l'intérieur du même groupe à Saint-Nazaire.

Transports - (26 novembre 1982) - Rapporteur pour avis (aviation civile) - (p. 5827) : avis favorable de la commission sur ce budget, à une courte majorité - Situation internationale de l'aviation civile ; dérèglementation des tarifs appliquée par les Américains ; pertes d'exploitation des compagnies - (p. 5828) : répercussions en Europe : faillite de Laker ; déficit de British Airways, d'Alitalia, d'Air France - Problème de l'exploitation de Concorde ; liaison avec l'Amérique du Nord ; vente éventuelle aux pays arabes - Remplacement des Caravelle d'Air France par des Boeing 737 ; coût de l'opération - Rigueur de gestion appliquée par Air France ; publicité lancée aux Etats-Unis : cours du franc et cours du dollar - Rumeur apparue aux Etats-Unis de l'achat par Air France à Mac-Donnell Douglas de DC 9-80, concurrents de l'Airbus A 320 ; démenti souhaitable - Situation de la compagnie française UTA - Rôle d'Air France dans la démocratisation du transport aérien et l'aménagement du territoire - Rôle d'Air Inter - Compagnies de troisième niveau - (p. 5829) : étude globale nécessaire sur l'aménagement du territoire et les transports.

Articles non rattachés - (11 décembre 1982) - Après l'art. 74 (p. 6729) : son amendement n° 144 : modification de la taxe sur les espaces verts ; adopté.

- **Question au Gouvernement : propositions patronales pour l'emploi des jeunes** - (16 décembre 1982) - (p. 6971) : suites données par le Gouvernement aux propositions faites par le patronat lors des états généraux de l'entreprise.

LE GRAND (Jean-François), sénateur de la Manche (RPR).

Elu sénateur le 4 avril 1982 en remplacement de M. Auguste Cousin, décédé (6 avril 1982) (p. 912).

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires culturelles (4 mai 1982) (p. 1616).

- Est nommé membre titulaire de la commission consultative d'autorisation des fréquences (en application de l'article 87 de la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982) (4 novembre 1982) (p. 5111).

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 242 (JO Débats 27 mai 1982) (p. 2290) à M. le ministre du travail : **chômage** (situation du chômeur indemnisé ayant trouvé un emploi occasionnel ou partiel) - Réponse de Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale (25 juin 1982) (p. 3164, 3165).

n° 261 (JO Débats 16 juin 1982) (p. 2814) à Mme le ministre de l'agriculture : **fonctionnaires** (revendications des ingénieurs des travaux du ministère de l'agriculture) - Réponse de M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat à la défense (12 novembre 1982) (p. 5400, 5401).

n° 265 (JO Débats 24 juin 1982) (p. 3068) à M. le Premier ministre : **imprimerie** (rétablissement d'un équilibre entre le secteur public et privé de l'imprimerie) - Réponse de M.

Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie (12 novembre 1982) (p. 5402, 5403).

n° 278 (JO Débats 17 septembre 1982) (p. 3948) à M. le ministre des PTT : **postes et télécommunications** (personnel des) (receveurs-distributeurs en zone rurale : difficultés statutaires).

n° 299 (JO Débats 28 octobre 1982) (p. 4877) à M. le ministre des transports : **infirmiers et infirmières** (infirmiers libéraux agréés : titre de transport gratuit sur la RATP).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)]**.

Deuxième partie :

Mer - (25 novembre 1982) - (p. 5804) : politique européenne des pêches maritimes - Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1983 des règlements poissonniers comportant une réduction des compensations financières du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) - Intention du Gouvernement de ramener de 65 à 60 ans l'âge de la retraite pour les travailleurs de la mer - Formation professionnelle des jeunes se faisant essentiellement sur le terrain - Nécessité d'une réforme de la formation professionnelle maritime - Embarquement, prolongement naturel de la formation des jeunes - Nécessité de proposer des conditions satisfaisantes de financement aux petites entreprises de pêche - Longueur et délai d'attribution des subventions - (p. 5805) : réforme du Fonds de développement économique et social (FDES) aggravant la situation des bateaux de petite taille en élevant leur taux d'emprunt - Vieillesse de la flotte - Réussite du regroupement du Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO) et de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (ISTPM) dépendant des modalités retenues pour cette fusion et du choix de la structure nouvelle - Domaine de l'aquaculture une des grandes aventures de cette fin de siècle - Réduction des crédits en 1983 du programme de construction de 11 navires de surveillance - Bénéfice d'une carte professionnelle pour les ostréiculteurs et les mytiliculteurs et attribution d'un statut équivalent à celui du fermage - Interrogation sur la position du Gouvernement à l'égard d'un projet d'usine marémotrice sur la côte ouest du Cotentin rencontrant l'opposition de la quasi totalité des élus et des professionnels concernés.

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6061) : budget de 1982 ne garantissant pas un développement convenable de l'enseignement et de la formation agricole - Régression en francs constants des crédits du budget de 1983 dans la plupart des chapitres de l'enseignement - Augmentation des crédits de l'enseignement public de 17,9 %, seul point positif - Bourses agricoles inférieures aux bourses de l'enseignement général ou de l'enseignement technique - Insuffisance des crédits affectés au ramassage scolaire - Importante diminution des crédits destinés au financement des stages préparatoires à l'installation - Risque d'une intégration de l'enseignement agricole dans l'éducation nationale - Appartenance au ministère de l'agriculture, meilleure garantie de la spécificité dans l'enseignement agricole - (p. 6062) : problème de l'enseignement agricole privé, régression des crédits de fonctionnement condamnant un grand nombre d'établissements - Enseignement privé agricole scolarisant 75.000 élèves, soit 60 % de l'ensemble de l'enseignement agricole - Répartition inéquitable du financement attribuant 1.400 millions de francs à l'enseignement public et 610 millions de francs à l'enseignement privé agricole - Enseignement privé et droit à la différence, essence même de la démocratie - Budget quantitativement et qualitativement inacceptable - Au nom du groupe RPR, se déclare opposé au projet de budget de l'agriculture pour 1983.

LE JEUNE (Edouard), sénateur du Finistère (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - Suite de la discussion - (23 juin 1982) - Art. 42 (p. 3027) : son amendement n° B-140, soutenu par M. Adolphe Chauvin : interdiction à la société nationale de programme de participer au capital de la société nationale chargée de la production d'oeuvres et de documents audiovisuels ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Anciens combattants - (26 novembre 1982) - (p. 5863) : intérêt marqué par le Gouvernement pour la défense du monde combattant, puis déception - Problème du rattrapage du rapport constant : réunion nécessaire d'une nouvelle commission tripartite en vue de proposer un échéancier pour le respect des engagements pris - Problèmes en suspens : proportionnalité des petites pensions, pensions des veuves de guerre et des ascendants - Retraite du combattant - Attribution de la carte du combattant - (p. 5864) : rétablissement du mérite combattant, évoqué par M. Charles Ferrant - Mesures fiscales : attribution du bénéfice d'une demi-part supplémentaire pour le calcul de l'impôt sur le revenu et limite d'âge fixée - Problème des anciens combattants d'Afrique du Nord : campagne double pour les fonctionnaires ; rigueur des centres de réforme en matière d'aggravation du taux d'invalidité ; délai de présomption d'origine pour les maladies tropicales ; situation des veuves - Le groupe UCDP ne votera pas ce budget.

Environnement - (4 décembre 1982) - (p. 6301) : forte diminution des crédits du budget des parcs naturels régionaux - Projet d'une réalisation de contrat de protection et de mise en valeur des espaces naturels avec certaines régions - Application de règlements très divers dans différentes régions par les fonctionnaires d'une même administration - Pratique d'un système d'appui financier aux collectivités locales libérant les parcs de tâches de gestion et permettant aux communes de récupérer la TVA - Pratique interdite dans le parc d'Armorique par le représentant du ministère des finances - Parcs naturels régionaux précurseurs en matière de décentralisation - Souhait que les services gouvernementaux fassent confiance aux élus des parcs naturels régionaux - Nécessité du soutien financier du Gouvernement pour assurer le relai entre l'Etat et la région et d'un transfert des compétences s'accompagnant d'un transfert de moyens à la hauteur des besoins - (p. 6302) : reprise sous forme de taxe sur les salaires du tiers des subventions de fonctionnement des parcs naturels régionaux et problème du licenciement de certains personnels de ces parcs - Parcs, exemple de l'aménagement et de la gestion des espaces naturels.

LEJEUNE (Max), sénateur de la Somme (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Avis présenté, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94

(82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Défense - Section marine [n° 98, tome VIII (82-83) (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Conférence des présidents** - (28 janvier 1982) - (p. 468) : intervient sur l'ordre du jour de la session extraordinaire.

- **Projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 438 (81-82)] - (30 juin 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3302) : abstention sur le texte de ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Défense et service des essences - (29 novembre 1982) - Rapporteur pour avis (section marine) - (p. 5975) : analyse du budget de 1983 de la section marine ; crédits de paiement et autorisations de programme ; dépenses ordinaires ; absence de mesures nouvelles pour les effectifs ; absence d'évolution en francs constants des crédits affectés aux carburants et combustibles opérationnels - Problème des carburants et combustibles - (p. 5976) : taux d'activité et mission prioritaire de dissuasion - Crédits d'entretien de la flotte et coût de la main d'oeuvre - Diminution des crédits de paiement pour les constructions neuves de bâtiments et les bâtiments de service public - Diminution du chapitre « fabrications de l'aéronautique navale » en francs constants - Suspension du programme opérationnel de l'avion de patrouille maritime G2 Atlantic nouvelle génération - Constructions neuves de la flotte - Force océanique stratégique (FOST) - Dotation de l'article 60 « armes nucléaires tactiques » - Prolongation de la loi de programmation militaire 1977-1982 - Situation et évolution de la FOST - Composante aéronavale - Lancement du programme porte-avions et référence à la guerre des Malouines - Garantie de deux porte-avions nucléaires de 35 000 tonnes - Aviation de patrouille maritime - (p. 5977) : effectifs budgétaires des personnels de la marine - Problème du « repyramidage » des grades - Plans d'armement - Développement de la FOST - Programme de satellites de télécommunications - Arme nucléaire tactique - Part du budget de la marine française en crédits de paiement dans le budget de la défense - Avis défavorable de la majorité de la commission.

Départements et territoires d'outre-mer - (8 décembre 1982) - (p. 6489) : avenir des départements d'outre-mer (DOM) et territoires d'outre-mer (TOM) et souci du rayonnement de la France et de la sécurité de ses liaisons maritimes - Projet de loi adaptant la décentralisation à la Guadeloupe, à la Martinique, à la Guyane et à la Réunion, créant une assemblée unique élue à la proportionnelle, éliminant la structure départementale et obéissant en fait aux injonctions des partis communiste et séparatiste d'outre-mer - Décision du Conseil constitutionnel déclarant ce projet de loi non conforme à la Constitution - Souhait que le Gouvernement applique outre-mer la décentralisation comme il le fait en métropole - Problèmes économiques et sociaux préoccupants - Devoir prioritaire de la France de protéger le droit à rester français de ceux qui le désirent - (p. 6490) : nécessité de la recherche d'un apaisement dans un territoire où 50 % de la population est d'origine européenne - Récente consultation législative prouvant l'attachement à la France d'une population ethniquement composite - Mayotte, collectivité territoriale sans statut de DOM - Absence de visite ministérielle à Mayotte - Tendance à croire que les crédits sont moins difficiles à obtenir par le biais de la coopération que lorsqu'on se trouve être un DOM ou un TOM - Respect de l'indivisibilité de la République et de la volonté des populations - DOM-

TOM aidant la France à garder son rang de puissance mondiale et à demeurer le symbole de l'équité et de la liberté - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6496) : expression des craintes des parlementaires quant au devenir des institutions des départements et territoires d'outre-mer et au maintien de ceux-ci dans la République française - Absence de mise en cause de la politique pratiquée sur le plan économique et social par le Gouvernement.

LEMAIRE (Marcel), sénateur de la Marne (rattaché administrativement au groupe UCDP).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires économiques.
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole (23 septembre 1982) (p. 4168).

LEMARIE (Bernard), sénateur des Côtes-du-Nord (UCDP) - *Secrétaire du Sénat.*

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (8 octobre 1982) (p. 4435).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale (20 octobre 1982) (p. 4671).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (27 octobre 1982) (p. 4874).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure (17 décembre 1982) (p. 7073).

LEMOINE (Georges), secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1787].

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

n° 261 de M. Jean-François Le Grand : **fonctionnaires** (revendications des ingénieurs des travaux du ministère de l'agriculture) (12 novembre 1982) (p. 5400, 5401).

n° 295 de M. Michel Maurice-Bokanowski : **hôtels et restaurants** (hôtellerie : exonération de la TVA pour les touristes étrangers) (12 novembre 1982) (p. 5401, 5402).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture** [n° 150

(81-82)] - **Suite de la discussion** - (14 janvier 1982) - **Chapitre 1** (p. 169) : s'oppose à l'amendement n° II-1 de M. Michel Giraud, rapporteur (suppression de l'intitulé relatif aux institutions départementales) - **Art. 16** (p. 170) : s'oppose à l'amendement n° II-2 de M. Michel Giraud, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à la possibilité d'une coopération entre le département et les communes) - S'oppose à l'amendement n° II-61 de M. Rémi Herment (respect des compétences et attributions des collectivités territoriales ou personnes morales de droit public agissant dans le cadre départemental) - **Avant l'art. 17** : s'oppose à l'amendement n° II-3 de M. Michel Giraud, rapporteur (intitulé : « Chapitre premier - Transfert du pouvoir exécutif au président du conseil général ») - **Art. 17** : sur l'amendement n° II-4 de M. Michel Giraud, rapporteur (élection par le conseil général de son président et d'un ou plusieurs vice-présidents au scrutin uninominal), son sous-amendement n° II-72 : élection du bureau du conseil général au scrutin uninominal ; adopté - **Art. 18** (p. 171) : sur l'amendement n° II-5 de M. Michel Giraud, rapporteur (président du conseil général et pouvoir d'ordonnateur des dépenses et d'exécution des recettes), ses sous-amendements n° II-70 : prise en compte des dispositions particulières du code général des impôts relatives au recouvrement des recettes fiscales locales ; adopté ; et n° II-71 : pouvoir de délégation ; adopté - Accepte l'amendement n° II-6 de M. Michel Giraud, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à la convention passée avec l'Etat sur les transferts de services aux départements) - (p. 172) : son amendement n° II-74 : principe et modalités d'application du pouvoir de police du président du conseil général ; adopté - S'oppose à l'amendement n° II-63 de M. Louis Virapoulle, soutenu par M. Marcel Rudloff (lien entre la création d'un nouveau service départemental et la définition législative d'une nouvelle compétence) - Pleine capacité d'appréciation des présidents des conseils généraux - **Avant l'art. 18 bis** (p. 174) : son amendement n° II-73 : autorité du président du conseil général sur les services ou parties de services nécessaires à l'exercice des compétences départementales ; convention entre le représentant de l'Etat et le président du conseil général sur le modèle d'une convention type approuvée par le conseil d'Etat ; adopté - (p. 175) : sur cet amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° II-97 de M. Michel Giraud, rapporteur (période transitoire et conclusion d'une convention entre le représentant de l'Etat et le président du conseil général) - **Art. 18 bis** (p. 176) : son amendement n° II-75 : exercice des compétences du président du conseil général et conditions de mise à disposition des services extérieurs de l'Etat ; adopté - (p. 177) : définition, dans un futur décret des modalités de mise à disposition des services extérieurs de l'Etat au président du conseil général - Gestion du département et absence de divergence entre le président du conseil général et le préfet - **Art. 18 ter** : son amendement n° II-76 : autorité du président du conseil général sur les agents de l'Etat effectuant des tâches départementales et du représentant de l'Etat sur les agents du département effectuant des tâches étatiques ; adopté - **Avant l'art. 18 quater** (p. 179) : s'oppose à l'amendement n° II-11 de M. Michel Giraud, rapporteur (élaboration d'un statut du personnel départemental et attribution de la qualité de fonctionnaire) - **Art. 18 quinquies** (p. 180) : accepte l'amendement n° II-13 de M. Michel Giraud, rapporteur (modification des règles de calcul du montant des crédits inscrits au budget de l'Etat et à la section de fonctionnement du budget départemental ; prise en compte de la moyenne des dépenses engagées sur les trois dernières années à l'exclusion de toute dépense exceptionnelle) - Période transitoire et paiement par les départements de certains services de l'Etat ; contrepartie dans la mise à la disposition des départements de services de l'Etat - **Art. 18 sexies** (p. 181) : accepte l'amendement n° II-14 de M. Michel Giraud, rapporteur (administration départementale et compétence exclusive du président du conseil général) - **Art. 18 septies** (p. 182) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-15 de M. Michel Giraud, rapporteur

(suppression de cet article concernant la création d'une agence technique départementale) - Art. 21 (p. 183) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° II-17 de M. Michel Giraud, rapporteur (nomination par décret d'un représentant unique de l'Etat dans le département) et s'oppose aux amendements soutenus par M. Pierre Schiélé, n° II-65 de M. Rémi Herment (commissaire de la République et représentation du Gouvernement dans le département) et n° II-66 de M. Jean Francou (suppression des dispositions de cet article définissant le rôle du représentant de l'Etat dans le département) - Fixation par décret du titre du représentant du Gouvernement - Son amendement rédactionnel n° II-79 ; adopté - Son amendement n° II-78 : exercice par le représentant de l'Etat des attributions de police du président du conseil général ; adopté.

- **Question au Gouvernement, de M. Léon Eeckhoutte : soufflerie cryogénique européenne** - (27 mai 1982) - (p. 2320) : proposition par la France du site de Toulouse pour cette future soufflerie - Position des partenaires de la France - Effort du Gouvernement pour la défense de la proposition française.

- **Projet de loi portant validation des nominations et avancements prononcés pour la constitution du corps des ingénieurs techniciens d'études et de fabrications [n° 293 (81-82)]** - (4 juin 1982) - Discussion générale (p. 2544) : régularisation de la situation des ingénieurs techniciens d'études et de fabrications (ITEF) - Situation précaire de 2251 fonctionnaires après l'annulation de leur nomination par le tribunal administratif de Paris - Création d'une centaine de postes supplémentaires au profit de la direction technique des constructions navales - Problème des techniciens d'études et de fabrications (TEF) et des ITEF, objet du « rapport Picard » ; commission nommée par M. Galley ancien ministre de la défense - Suggestions pour l'amélioration des conditions d'accès des TEF au corps des ITEF - Souhait d'une amélioration possible sans remise en cause de l'équilibre actuel entre les deux corps - (p. 2545) : en réponse aux problèmes évoqués par M. Philippe Machefer, souhaite la mise à la disposition de la commission du rapport Picard - Concernant les créations de postes, engagement de M. Hernu d'inscrire cent postes supplémentaires dans le budget pour 1983 - Inscription envisagée de deux fois cent postes dans les budgets de 1984 et 1985 - (p. 2546) : réunion prévue de l'ingénieur général Picard et des représentants syndicaux - Objectif du Gouvernement d'apurer cette situation, de respecter dans la ligne du « rapport Picard » le nombre de 3000 postes répondant à un besoin - Erreur de promouvoir une nouvelle réforme avant apurement de la situation.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82) [n° 409 (81-82)]** - Suite de la discussion - (29 octobre 1982) - Titre II - Art. 17 (p. 4949) : sur l'amendement n° A-78 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (mission de la commission de conciliation en matière d'élaboration de schémas directeurs, de plans d'occupation des sols et de tout document d'urbanisme opposable aux tiers), accepte le sous-amendement n° A-236 de M. Lucien Delmas, soutenu par M. Pierre Matraja (composition de cette commission) - Art. 18 (p. 4951) : son amendement n° A-373 : prise en charge des dépenses entraînées pour les études et pour l'établissement des documents d'urbanisme par les communes ou groupements de communes compétents pour leur élaboration ; devenu sans objet - (p. 4952) : s'oppose à l'amendement n° A-79 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (prise en charge des dépenses entraînées par les études, l'établissement, la modification et la révision des documents d'urbanisme) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° A-336 de M. André Bohl, soutenu par M. Roger Poudonson (substitution de la notion de plans d'occupation des sols ou de tout document élaboré par la commune à celle de documents d'urbanisme) - (p. 4953) : demande le retrait de l'amendement n° A-265 de M.

Bernard Michel Hugo, soutenu par M. Jean Ooghe (assistance technique du département pour l'étude et l'élaboration des documents d'urbanisme) - Art. 19 (p. 4954) : son amendement n° A-374 : finalité du schéma directeur et définition des conditions de l'équilibre urbain et rural ; rejeté - (p. 4955) : s'oppose à l'amendement n° A-80 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (harmonisation des schémas directeurs, des schémas de secteur et des programmes de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements et services publics) - Sur cet amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° A-345 de M. Roland du Luart, soutenu par M. Pierre Louvot (prise en compte des dispositions prévues par les chartes intercommunales).

LE MONTAGNER (Louis), sénateur du Morbihan (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.
- Membre suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à assimiler à des périodes d'assurance vieillesse les périodes d'incapacité de travail de certaines personnes bénéficiaires de **pensions militaires d'invalidité [n° 235 (81-82)]** (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 2 avril 1982).

LENGLET (Charles-Edmond), sénateur de la Somme (rattaché administrativement au groupe GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la planification (1^{er} juillet 1982) (p. 3383).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains (22 juillet 1982) (p. 3771).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)]**.

Deuxième partie :

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6059) : résultats de cette année agricole globalement positifs - Vote majoritaire sur les prix agricoles obtenus lors des négociations de Bruxelles - Nécessité d'obtenir en 1983 des prix européens satisfaisants et un démantèlement complet des montants compensatoires positifs de nos partenaires européens - Amélioration sur le plan intérieur du revenu agricole, grâce aux bonnes récoltes - Situation continuant à se dégrader pour de nombreux agriculteurs et retour en fait aux revenus

de 1979 pour certains - Problème préoccupant de l'évolution des coûts de production et du niveau des prix - Possibilité pour le Gouvernement de prendre des mesures pour limiter les charges - Importance des cotisations sociales dans certaines régions - (p. 6060) : évocation pour mémoire des crédits consacrés à l'enseignement, notamment à l'enseignement privé - Nombreux transferts de compétences et de crédits à d'autres ministères - Inquiétude des agriculteurs compte tenu de la diminution de leur nombre et de l'influence décroissante qu'ils exercent dans certains départements - Interrogation sur les critères de répartition de la dotation globale d'équipement - Ministère de l'agriculture ne conservant que des actions purement économiques, risquant de devenir demain une simple direction de ministère de l'économie chargée des productions agricoles - Célébration du centenaire de la création du ministère de l'agriculture en 1981 - Agriculture n'étant plus considérée comme un secteur prioritaire dans la nation et ne faisant plus partie des préoccupations essentielles du Gouvernement - Poursuite de la disparition des exploitations agricoles - Agriculture, secteur économique à part entière et souhait des agriculteurs de voir maintenir le plus grand nombre possible d'exploitations viables pour des raisons sociales et économiques et pour des raisons d'occupation et d'aménagement du territoire - Nécessité de doter de moyens nécessaires un grand ministère de l'agriculture et de l'aménagement rural.

LE PENSEC (Louis), ministre de la mer (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1787].

DÉPÔTS

Projet de loi sur la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'habitabilité à bord des navires et la prévention de la pollution [n° 120 (82-83)] (2 décembre 1982) - Mer et littoral.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant la loi n° 61-1262 du 24 novembre 1961, relatif à la police des épaves maritimes** [n° 356 (80-81)] - (8 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 1031) : conséquences de récentes catastrophes maritimes - Important développement des transports des substances dangereuses - Nécessité de rénover la législation en matière d'épaves maritimes - Réforme apportée à la loi du 24 novembre 1961 et au décret du 26 décembre 1961 - Décret du 3 août 1978 : extension du droit d'intervention de l'administration à l'égard des épaves - Nécessité de rechercher un fondement juridique dans l'article 16 de la loi du 7 juillet 1976 relative à la répression de la pollution marine par des opérations d'immersion - Statut juridique des épaves - Carence législative en matière d'épaves dangereuses - Ordonnance de 1681, dite ordonnance de Colbert, sur la marine - Loi de 1961 : dispositions de procédure pénale relevant du domaine législatif - Dispositions du décret du 26 décembre 1961 - Dispositions du projet en examen complétant la loi du 24 novembre 1961 : intervention d'office de l'administration ; limitations et déchéance du droit de propriété : démolition éventuelle, vente ou concession de l'épave ; dispositions valables aussi bien pour le navire que pour sa cargaison - (p. 1032) : nouvelles compétences accordées à certains fonctionnaires de l'administration portuaire - Base juridique donnée aux textes réglementaires - Prochain dépôt de deux projets de loi relatifs à la lutte contre la pollution : transport ou rejet d'hydrocarbures par les navires - Volonté du Gouvernement de protéger l'environnement et le patrimoine national - **Art. unique** (p. 1033) : son amendement n° 1 : possibilité de recours du propriétaire de la cargaison contre le transporteur ; adopté - (p. 1034) : question posée par *M. Joseph*

Yvon sur le rôle du service des douanes dans une opération de sauvetage d'épaves - Compétence du ministère du budget.

Deuxième lecture [n° 24 (82-83)] - (10 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5355) : projet adopté par le Sénat le 8 avril 1982 en première lecture et apport de quelques précisions par l'Assemblée nationale le 7 octobre dernier - Projet complément du texte législatif actuel : la loi du 24 novembre 1961 - Nécessité de rénover notre législation en matière d'épaves maritimes - Projet s'inscrivant dans un ensemble de textes législatifs se rapportant à la lutte contre la pollution marine - Deux projets en cours d'élaboration concernant les infractions aux règles internationales en matière de rejet d'hydrocarbures par les navires et élargissant le droit d'intervention en mer de l'Etat - Volonté du Gouvernement de protéger notre patrimoine maritime - (p. 5356) : distinction dans le droit maritime entre le contrat de transport et le contrat d'affrètement - Présentation prochaine du budget pour 1983 du ministère de la mer maintenant l'effort du Gouvernement en matière de sécurité maritime - Proposition en 1979 par le gouvernement français et le Royaume Uni d'une modification du dispositif qui au large d'Ouessant permet d'écarter les rails de séparation du trafic et de reporter de 24 à 40 milles des côtes ce dispositif - Mise en place nécessaire d'un amer baptisé « l'aide majeure à la navigation » revêtant la forme d'un immense phare situé à 25 milles au sud-ouest d'Ouessant - Mise en service de ce super-phare en 1985.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Mer - (25 novembre 1982) - (p. 5796) : satisfaction de deux objectifs prioritaires : contribution au redressement de la balance extérieure et renforcement des acquis sociaux des gens de mer - Progression de 30 % des crédits du budget de 1982 par rapport au budget de 1981 et augmentation globale de 10 % du budget de la mer de 1983 - Déficit présenté par certains secteurs : flotte de commerce ; frêres et passages ; pêche maritime ; et secteurs excédentaires : secteur portuaire ; secteur de la construction navale révélant le rôle déterminant des activités maritimes dans les échanges de la France avec le reste du monde - Nécessité de prolonger les actions engagées en 1982 pour que le secteur de la mer contribue au redressement de notre balance extérieure - Reconquête des trafics maritimes au profit de nos ports - Nécessité d'un effort d'équipement - Lancement d'opérations nouvelles en 1983 - Aménagement du système de tarification et de réglementation - Mesures de simplification pour les opérations portuaires - Stabilisation de notre flotte de commerce depuis juillet 1981, premier résultat du plan de consolidation de la flotte de commerce française - Progression des crédits de 9 % en 1983 - Arrivée prochaine de gros vraquiers sous pavillon français et amélioration du taux de couverture de transport de minerais passant de 20 % en 1980 à 40 % en 1983 - Poursuite de la politique de solidarité contractuelle entre chargeurs et transporteurs - Renforcement des chantiers et de la réparation navale - Soutien des pêches maritimes et des cultures marines - (p. 5797) : modulation du prix du carburant et atténuation des effets du troisième choc pétrolier pour le secteur de la pêche - Système de prêts bonifiés en faveur de la pêche artisanale et taux de subvention porté à 20 % en faveur de la pêche industrielle - Accord de la France pour une politique commune des pêches acceptée par neuf Etats membres garantissant les intérêts et assurant l'avenir des pêches maritimes françaises - Circulaire récente définissant les nouvelles conditions d'aide à l'investissement des cultures marines - Série d'actions favorisant l'industrie de la transformation en particulier dans le secteur du surgelé - Renforcement des acquis sociaux des gens de mer en fonction de quatre préoccupations majeures concernant la formation, l'emploi, les revenus et la sécurité - Effort important de solidarité en faveur des marins retraités - Grands axes de la politique en

matière de sécurité maritime exposés récemment devant le Sénat lors de la discussion du projet de loi relatif aux épaves maritimes - Reconquête des échanges maritimes extérieurs et consolidation des acquis sociaux exigeant un effort soutenu en matière d'innovation et une administration adaptée - Continuité et persévérance exigées pour une politique globale et cohérente de la mer - Soutien souhaité du Sénat à une politique visant à satisfaire la légitime ambition maritime de la France - (p. 5809) : réponse par écrit à un certain nombre de questions - Ensemble des thèmes du ministère de la mer abordés dans ce débat - Problème du mémorandum européen arrêté avec 14 pays devant contribuer à la lutte contre les pavillons de complaisance, en réponse à M. *Camille Vallin* - Consolidation en matière de restructuration des chantiers sans licenciements - Adaptation de notre flotte pétrolière à la réduction des besoins de transports en hydrocarbures sans licenciements - Rapprochement entre le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO) et l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (ISTPM) ayant pour effet de pallier l'absence de frontière entre les deux organismes dans le secteur des cultures marines et de supprimer des disparités injustes dans les statuts des personnels - Gouvernement préoccupé par les chercheurs isolés en réponse à M. *Jean-François Le Grand* - Nécessité de consentir un effort à la Société nationale de sauvetage en mer - Absence de licenciements collectifs dans le secteur de la flotte de commerce depuis 17 mois - Développement des opérations de solidarité entre chargeurs et transporteurs - Nombreuses actions positives concernant le gazole, le plan pluriannuel des pêches, le plan de rattrapage des pensions, le plan de consolidation de la flotte, le premier accord européen à Neuf en matière de pêche, la restructuration des chantiers - Licenciement de 60 personnes à Saint-Nazaire concernant une entreprise de mécanique et non pas les chantiers navals en réponse à M. *Jean Colin* - Absence de liens de cause à effet entre nationalisations et licenciements - Priorité à la prévention en matière de pollution - (p. 5810) : matériel de lutte contre la pollution stocké dans onze centres répartis le long du littoral et en Corse - Réponse écrite à M. *Jean Colin* sur le problème des Kerguelen - Examen des objectifs du ministère de la mer lors de la préparation du IXe Plan avec les présidents des régions du littoral - Renforcement de la représentation des élus locaux dans la gestion des ports en réponse à M. *Daniel Millaud* - Absence de suréquipements en matière de pondéreux - Volonté de faire des ports autonomes des outils compétitifs - Pêche du lieu noir, activité accessoire à la pêche, en réponse à M. *Raymond Dumont* - En réponse au problème des activités espagnoles dans le golfe évoqué par M. *Michel Rigou*, incidents résultant d'une mauvaise adaptation du règlement fixant les conditions d'activité des navires espagnols dans les eaux communautaires et passage sous pavillon britannique d'un nombre important de chalutiers espagnols - Problème de la relance de la pêche industrielle rochelaise et maintien en exploitation des unités de pêche industrielle - Mise en place des deux premières tranches du centre de recherche de l'Houmeau en 1983 - Réponse écrite sur les problèmes de la mytiliculture - Absence de délai entre le début de la construction des navires et la mise en place des prêts en réponse à M. *Jean-François Le Grand* - Retraits de poissons s'élevant à 5,7 % de la production nationale en 1981 - Majoration attribuée pour avoir élevé plusieurs enfants exprimée en pourcentage du montant de la pension dans le régime des marins - Etalement du programme des onze bâtiments de service public du fait des contraintes budgétaires - Réponses écrites concernant : le problème de la carte professionnelle ; la situation du port de Bordeaux en réponse à M. *Philippe Madrelle* - Accès à la ressource, problème essentiel de la flottille basque basée à Dakar - (p. 5811) : mise au point d'un programme pluriannuel de réparation de la jetée rive droite du port de Saint-Jean-de-Luz - Difficultés de la flottille germonière et aide exceptionnelle accordée aux navires connaissant des difficultés d'exploitation - Problème du port de Dieppe évoqué par M. *Charles Ferrant* et augmentation du trafic

d'agrumes et de primeurs du Maroc de 20 % en 1982 - Etude économique en cours sur les perspectives de trafic et les recettes liées à l'activité trans-Manche - Départ en pré-retraite d'une centaine d'ouvriers dockers - Amélioration de la desserte routière des ports de Basse-Seine prévue dans la perspective du IXe Plan - Réponse écrite sur le problème des négociations communautaires - Attente des conclusions de la commission d'enquête sur le naufrage du *Galv Ar Mor* évoqué par M. *Marc Bécam* - Examen approfondi des problèmes de sécurité des navires de pêche artisanale - Absence de décision du ministre de l'énergie sur le choix éventuel de Lorient et Brest concernant l'installation d'une centrale thermique - Réponse écrite sur la question des ports en Côtes-du-Nord évoquée par M. *René Regnault* - Amélioration des structures du ministère de la mer par la mise en place des directions régionales et départementales - Réponse écrite concernant le problème de la formation professionnelle en Bretagne - Rapport Dufour et mesures de rattrapage des salaires forfaitaires au 1^{er} janvier 1983 - Signature par la France de la convention sur le droit de la mer - Revalorisation de 35 % des petites pensions en moyenne et examen ultérieur du problème de la majoration de 50 % des pensions de reversion évoqué par M. *Joseph Yvon* - Examen des crédits - Après l'art. 65 (p. 5813) : oppose l'article 42 de l'ordonnance portant loi organique relative aux lois de finances à l'amendement n° 114 de MM. Joseph Yvon et Jean Colin, au nom de la commission des affaires économiques (modification du code des pensions de retraite des marins en faveur des veuves remariées, redevenues veuves ou divorcées ou séparées de corps ; dépenses gagées par la création d'une taxe de 50 F sur les permis de chasse sous-marine).

LE PORS (Anicet), ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la fonction publique et des réformes administratives (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1786].

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

n° 172 de M. Jean Béranger : **fonction publique** (politique du Gouvernement à l'égard des contractuels de la fonction publique) (9 avril 1982) (p. 1058).

n° 245 de M. Jean Mercier : **fonctionnaires** (clarification des rémunérations des fonctionnaires) (18 juin 1982) (p. 2959, 2960).

n° 170 de M. Pierre Salvi : **pensions de retraite** (non rétroactivité de certaines lois sociales) (25 juin 1982) (p. 3169, 3170).

n° 171 de M. Pierre Salvi : **fonctionnaires** (situation des attachés d'administration centrale) (25 juin 1982) (p. 3170 et suivantes).

n° 246 de M. Marc Boeuf : **spectacles** (démolition de la salle de l'Alhambra à Bordeaux) (25 juin 1982) (p. 3169).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture** [n° 150 (81-82)] - Suite de la discussion - (14 janvier 1982) - Art. 18 *ter* (p. 177) : absence de définition juridique de la fonction publique départementale - Statut général de la fonction publique et triplement des effectifs depuis 1945 - (p. 178) : diversification des situations et application des grands principes du statut ; cas de la situation des métiers de la recherche - Avant l'art. 18 *quater* : s'oppose à l'amendement n° II-11 de M. Michel Giraud, rapporteur (élaboration d'un statut du personnel départemental et attribution de la qualité de fonctionnaire).

- **Projet de loi modifiant l'article 7 de l'ordonnance du 4 février 1959, relative au statut général des fonctionnaires et portant dispositions diverses concernant le principe d'égalité d'accès aux emplois publics** - *Deuxième lecture* [n° 253 (81-82)] - (29 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 1497) : projet en examen visant à améliorer les conditions de l'emploi des femmes dans la fonction publique - Modification de l'article 7 de l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires - Travail conjoint du ministère de la fonction publique et du ministère des droits de la femme - Rôle positif joué par la fonction publique française pour l'emploi des femmes - (p. 1498) : nécessité de mener une véritable politique de promotion professionnelle des femmes - Persistance de dérogations en fonction de données physiologiques et sociologiques - Rédaction d'un rapport annuel relatif aux dérogations et d'un bilan biennal mesurant l'évolution de la situation - Engagement du Premier ministre devant le Conseil supérieur de la fonction publique du dépôt prochain d'un code de la fonction publique - Objectifs poursuivis : promotion professionnelle des femmes ; développement des droits sociaux des fonctionnaires ; encouragement à la mixité des fonctions parentales ; mesures importantes de titularisation des femmes - Projet s'inscrivant dans le cadre d'une évolution sociale globale - **Vote sur l'ensemble** (p. 1500) : se félicite de l'adoption définitive du texte ; remerciements au rapporteur.

- **Question au Gouvernement, de M. Hector Viron : code unifié de la fonction publique** - (29 avril 1982) - (p. 1514) : évolution de la fonction publique - (p. 1515) : politique de décentralisation et conséquences pour les fonctionnaires - Principe d'une fonction publique unifiée - Egalité d'accès aux emplois publics - Indépendance politique et citoyenneté des fonctionnaires - Neutralité du service public - Structure du futur code unique de la fonction publique - Concertation avec les organisations syndicales.

- **Question au Gouvernement, de M. Pierre Schiélé : traitements dans la fonction publique** - (27 mai 1982) - (p. 2319) : charge des traitements de fonctionnaires dans les dépenses de l'Etat - Mesures prises en faveur des bas traitements en 1981 - Négociations pour 1982 : processus de remise en ordre des traitements de la fonction publique et fixation de huit mesures : intégration de l'indemnité mensuelle spéciale ; taux d'augmentation ; traitements des échelles lettres ; primes et indemnités ; référence à l'indice de détail de l'INSEE ; grilles indiciaires - (p. 2320) : pauses catégorielles - Revalorisation pour les instituteurs, les personnels ingénieurs, techniciens et administratifs (ITA) de la recherche et les gardiens de musées - Taux de la pension de réversion des veuves de fonctionnaires et engagements pris - Priorité aux petits traitements.

- **Projet de loi relatif aux retenues pour absence de service fait par les personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics** [n° 463 (81-82)] - (30 septembre 1982) - **Discussion générale** (p. 4269) : droit de grève, droit fondamental pour les salariés - Droit reconnu tardivement aux fonctionnaires par le préambule de la Constitution de 1946 - Nombreux obstacles dressés à ce droit par les gouvernements précédents, notamment la loi de finances rectificative pour 1965 concernant les retenues pour fait de grève et la loi du 22 juillet 1977 dite « du service fait » - Projet de loi adopté sans modification par l'Assemblée nationale - Rémunération du fonctionnaire et article 22 du statut général des fonctionnaires du 4 février 1959 - Règle de la retenue proportionnelle à l'absence de service fait pour les travailleurs couverts par le code du travail - Application de la règle du trentième indivisible, discrimination injustifiée entre les agents publics et les autres citoyens et restriction du droit de grève par le biais d'une pénalisation financière - Souhait du Gouvernement de supprimer les entraves à l'exercice du droit de grève sans favoriser l'irresponsabilité et le relâchement dans l'accomplissement du travail - (p. 4270) : proposition d'une forfaitisation des retenues approuvée par la commission des lois - Fonctionnaires et personnels concernés par ce projet

- Abrogation de la loi du 22 juillet 1977 dénaturant la notion de service fait en y substituant celle de « service bien fait » - Engagement du Président de la République de faire disparaître cette atteinte grave au droit de grève - Nécessité de reconnaître et de garantir le droit de grève des fonctionnaires - Elaboration en cours d'un projet de code général de la fonction publique - Projet ne réglant pas l'ensemble des problèmes posés par l'exercice du droit de grève dans les services publics, existence de statuts spéciaux privant certains corps de fonctionnaires du droit de grève - (p. 4273) : débat politique se référant à deux conceptions possibles du fonctionnaire : le fonctionnaire sujet ou le fonctionnaire citoyen - Incompatibilité du principe de neutralité du service public avec des agents publics citoyens diminués - Absence de complaisance vis-à-vis du laisser-aller et du manquement à l'obligation du service public - Désaccord avec la formule employée par le rapporteur : « la grève est un cas particulier des absences irrégulières » - Nécessité de ne pas mêler la grève aux fautes professionnelles - Désaccord avec la non application de la réduction atténuée du traitement en cas de manquement au préavis - **Avant l'art. 1** (p. 4274) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Paul Girod, rapporteur (retenue sur traitement pour absence de service fait pendant une fraction quelconque de la journée et champ d'application de cet article) - **Art. 1** (p. 4275) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Paul Girod, rapporteur (montant des retenues effectuées sur traitement en cas d'absence de service fait résultant d'une cessation concertée du travail, lorsque les dispositions des articles L. 521-3 et L. 521-4 du code du travail relatifs au préavis et à la grève tournante ont été respectés) - **Art. 2** : s'oppose à l'amendement de coordination n° 3 de M. Paul Girod, rapporteur - **Après l'art. 2** : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Paul Girod, rapporteur (obligation de négocier durant la durée du préavis) - **Après l'art. 3** (p. 4276) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Paul Girod, rapporteur (possibilité de retenue sur traitement) et, sur cet amendement, au sous-amendement n° 7 de M. François Collet, soutenu par M. Adrien Gouteyron (limitation de la possibilité de retenue sur traitement au service insuffisamment fait) - (p. 4277) : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Paul Girod, rapporteur (abrogation de l'article 4 de la loi de finances rectificative pour 1961) - **Sur l'ensemble** (p. 4278) : importante question de société - Positions tranchées concernant la manière d'organiser les services publics traduisant l'expression de conceptions différentes de notre société.

Deuxième lecture [n° 536 (81-82)] - (1^{er} octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4295) : législation actuelle : assimilation de la grève à l'absence irrégulière et de certaines formes de grève à des fautes professionnelles ; privation des garanties disciplinaires - Clarification apportée par les dispositions du projet en examen : retenues pour grève ; retenues pour absence irrégulière ; faute professionnelle passible de sanctions disciplinaires classiques - Jurisprudence du Conseil d'Etat - Abrogation des dispositions anti-grève mises en place par les gouvernements précédents - (p. 4296) : étude en cours pour réformer les statuts spéciaux de certains corps, privés du droit de grève - Attente du futur code général de la fonction publique - Difficulté à réglementer le droit de grève - Abrogation nécessaire de dispositions arbitraires - **Art. 1 A** (p. 4297) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Paul Girod, rapporteur (reprise du texte adopté par le Sénat en première lecture : nouvelle rédaction de l'ensemble des dispositions concernant le traitement après service fait) - **Art. 1** : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Paul Girod, rapporteur (réintroduction des notions de respect du préavis et d'interdiction des grèves tournantes) - **Art. 2** : s'oppose à l'amendement de coordination n° 3 de M. Paul Girod, rapporteur - **Art. 2 bis** (p. 4298) : s'oppose à l'amendement n° 4 de M. Paul Girod, rapporteur (obligation pour les parties de négocier pendant la durée du préavis) - **Art. 4** : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Paul Girod, rapporteur (rétablissement de cet article, supprimé par l'Assemblée nationale, donnant à l'administration, dans le cadre de la procédure disciplinaire, une possibilité de retenue sur traitement

envers un agent, en cas d'infraction concernant l'exécution complète du service en conformité des instructions en vigueur) - **Art. 5** : s'oppose à l'amendement n° 6 de M. Paul Girod, rapporteur (rétablissement de cet article, supprimé par l'Assemblée nationale, visant, pour coordination, à abroger l'article 4 de la loi de finances rectificative pour 1961).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 11 (82-83)] - (7 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4387) : accord réalisé au sein de la commission mixte paritaire (CMP) - Renonciation par le Sénat à deux de ses amendements : grève sans préavis et service mal fait - Autres amendements du Sénat acceptés par la CMP : règle du trentième indivisible ; obligation de négocier pendant la durée du préavis - Rappel de l'exposé des motifs de la loi du 10 juillet 1963 - Compromis heureux adopté par la CMP.

- **Question au Gouvernement, de Mme Hélène Luc : égalité professionnelle entre les hommes et les femmes** - (4 novembre 1982) - (p. 5115) : loi du 7 mai 1982 modifiant l'article 7 de l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires : principe d'égalité d'accès aux emplois publics - Autres mesures prises : priorité en faveur des bas salaires et projets de titularisation ; proportion de femmes dans les catégories C et D de la fonction publique - Congés pour garde d'enfants malades au bénéfice du père - (p. 5116) : temps partiel ; mise en disponibilité - Mesures en préparation : circulaire sur la mixité ; promotion des femmes ; emplois d'exécution et emplois de direction - Rôle de la formation professionnelle : informatique ; technologies de bureau - Droits liés à la grossesse et à la maternité - Protection des femmes enceintes et décret du 28 mai 1982 : rôle des comités d'hygiène et de sécurité (CHS).

- **Projet de loi relatif à l'attribution aux agents de l'Etat du congé pour la formation syndicale [n° 14 (82-83)]** - (16 novembre 1982) - **Discussion générale (p. 5470) : travaux de la commission des lois - Droits nouveaux des fonctionnaires en matière sociale et syndicale ; droits syndicaux ; pouvoirs des organismes paritaires ; comités d'hygiène et de sécurité (CHS) ; système de médecine préventive - Réunion du Conseil supérieur de la fonction publique - Droit de grève des fonctionnaires ; abrogation des dispositions concernant le service non fait - Bénéfice d'une heure mensuelle d'information syndicale sur le temps de travail - Critères de représentativité des organisations syndicales - Suppression des discriminations sexistes dans la fonction publique - Insertion des handicapés - Développement du sport et de la culture - Substitution de la terminologie « congé pour la formation syndicale » à celle de « congé destiné à favoriser l'éducation ouvrière » - Maintien de la rémunération des agents bénéficiant de congés de formation syndicale - Défense d'une action administrative plus efficace - Demande l'adoption de ce projet de loi - **Art. 1 (p. 5471) : demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Jacques Eberhard, rapporteur (nécessité pour l'intéressé de présenter lui-même sa demande de congé pour suivre un stage de formation syndicale) - Sur l'ensemble (p. 5472) : statut des agents communaux ; compétence du ministre de l'intérieur - Elaboration d'un code général de la fonction publique et unification des dispositions relatives aux agents communaux et aux fonctionnaires - Dépôt devant le Parlement avant la fin de cette session du nouveau code général de la fonction publique.****

- **Projet de loi modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires [n° 22 (82-83)]** - (16 novembre 1982) - **Discussion générale (p. 5472, 5473) : omission par M. Daniel Hoefel, rapporteur de la commission des lois, du décret du 27 septembre 1982 - Politique gouvernementale de recrutement et de formation des fonctionnaires - Réforme de l'Ecole nationale d'administration (ENA) : ostracisme social et géographique pour le recrutement des fonctionnaires ; nécessaire démocratisation du recrutement de l'ENA ; référence à l'article 6 de la**

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (DDHC) de 1789 - Procédure de répartition des candidats aux concours internes - Accès à la haute fonction publique pour les élus locaux, les responsables d'organisations syndicales, associatives ou mutualistes - Concours externe et véritable égalité des chances - Adaptation permanente de l'administration à l'évolution du monde contemporain - Place de la formation continue - Rationalisation des structures de l'administration ; liaisons interministérielles - Place de l'administration dans la décentralisation - (p. 5474) : parité obligatoire entre le concours interne et le concours externe ; existence de deux jurys distincts ; réforme de la limite d'âge du concours externe ; durée de services effectifs exigée pour le concours interne ; nombre de places offertes au cycle préparatoire du concours interne ; composition des jurys du cycle préparatoire et des concours de l'école ; suppression des voies juridique et économique ; allègement du nombre d'épreuves au concours ; ouverture des stages vers les collectivités territoriales et les services en contact avec les usagers ; réforme de la composition du conseil d'administration de l'ENA - Modification du statut général des fonctionnaires ; définition des personnes habilitées à présenter ce concours ; durée de dix ans d'exercice des « responsabilités qualifiantes » électives ; exclusion des fonctionnaires ; objectivité du niveau du recrutement ; formation à l'ENA ; critères de classement des candidats dans leurs corps d'affectation - (p. 5475) : distinction des domaines respectifs de la loi et du règlement - Référence au décret du 27 septembre 1982 - Avis du Conseil d'Etat - Conformité du projet de loi à la Constitution - Composition de la commission appelée à donner son avis sur la recevabilité des candidatures ; garantie supplémentaire d'objectivité - Dépôt par la commission des lois d'une motion d'irrecevabilité - Limites d'âge et d'ancienneté - Possibilité d'appréciation objective de la compétence et du dévouement des candidats au service de l'intérêt général dans l'exercice de leurs responsabilités électives - Définition des épreuves du concours - Mode de composition des jurys et compétence réglementaire - Formation dispensée à l'ENA ; homogénéité de la scolarité des élèves de l'école ; tronc commun et options ; durée de la scolarité - (p. 5476) : mission de l'Institut international de l'administration publique ; coopération internationale en matière de recherche et de formation administrative - Instituts régionaux d'administration (IRA) - Réforme générale des concours externes et préparation aux concours administratifs ; rôle des centres de préparation à l'administration générale (CPAG) - Obligation de perfectionnement des fonctionnaires - Restructuration et organisation des carrières favorisant la gestion interministérielle - Titularisation des non titulaires - Insertion des handicapés dans la fonction publique - Demande l'adoption de ce projet de loi - **Exception d'irrecevabilité (p. 5489) : s'oppose à la motion n° 1 de MM. Daniel Hoefel, rapporteur, et Paul Séramy, rapporteur pour avis, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - En réponse à M. Daniel Hoefel, rapporteur, nombre de candidats ; précisions sur les dispositions du projet de décret relatif à la commission : garanties entourant sa position ; présidence d'un conseiller d'Etat ; participation de magistrats - Limite d'âge : recul des limites pour le premier et le deuxième concours - Possibilité d'accès aux grands corps pour les anciens élèves de l'ENA issus de la troisième filière - Prise en compte du syndicalisme agricole - Réponse à M. Jacques Larché sur la notion d'intérêt général et la différence de motivations entre la fonction publique et l'entreprise privée - Menaces de politisation, procès d'intention - Insuffisances du tour extérieur préconisé par M. Daniel Hoefel, rapporteur - Contradictions entre les critiques des divers intervenants - (p. 5490) : rééquilibrage en province de l'Institut d'études politiques de Paris, évoqué par M. Paul Séramy, rapporteur pour avis - Centre de préparation à l'administration générale (CPAG) - Cas des adjoints au maire ; seuil de 10 000 habitants - Caractère inégalitaire de la société évoqué par M. Jacques Eberhard - Réduction des coefficients de l'épreuve de culture générale dans le décret du 27 septembre 1982, regrettée par M. René Billères : rééquilibrage**

brage général des coefficients des épreuves ; accord avec le directeur de l'ENA sur l'évolution envisagée de l'enseignement - Durée des services civils imposée aux candidats au troisième concours - Epreuves d'admissibilité - Grands corps : quota d'entrée ; réformes ultérieures éventuelles - Problème des attachés d'administration centrale, soulevé par M. Pierre Salvi - Disparité des situations de carrière des lauréats du deuxième et du troisième concours soulignée par M. Jacques Larché - Fonction publique et réalité sociale de la nation - Confiance en l'appréciation du Conseil constitutionnel - (p. 5491) : motion d'irrecevabilité : récusation du reproche de violation du principe de l'égalité d'accès aux emplois publics établi par l'article 6 de la DDHC - Reproche des commissions saisies sur le petit nombre des catégories admises à concourir - Référence aux conditions de diplôme, d'ancienneté ou restreignant le droit à concourir dans le statut général des fonctionnaires du 19 octobre 1946 ou l'ordonnance du 4 février 1959 - Garantie offerte pour la troisième filière par l'avis d'une commission présidée par un conseiller d'Etat ; rôle de vérification de conformité des candidatures - Epreuves du concours examinées par un jury composé de la même manière que les jurys des concours internes et externes ; rappel du décret du 27 septembre 1982 - Rappel de textes législatifs non contestés restreignant le droit à concourir à certaines catégories : législation sur les emplois réservés ; loi du 5 juillet 1972 (recrutement dans le corps de l'inspection du travail), loi du 7 juillet 1977 (cadres demandeurs d'emploi âgés de moins de cinquante ans) - Objections des commissions sur l'exclusion des fonctionnaires : possibilité pour ces derniers de se présenter au concours interne - (p. 5492) : décision du 16 janvier 1982 du Conseil constitutionnel - Réfutation de l'accusation d'inégalité de traitement dans la carrière des fonctionnaires : référence aux lois du 5 juillet 1972, du 7 juillet 1977 et à la loi du 29 octobre 1980 (accès spécial à la magistrature) complétée par le décret d'application du 19 novembre 1980 - Reconstitution de carrière, fixation à 50 % de l'ancienneté dans les responsabilités antérieures des candidats issus de la troisième voie : prise en compte de la différence de durée des fonctions et de l'écart des limites d'âge supérieures entre candidats issus du concours interne et de la troisième voie - Attention portée par l'actuel gouvernement à la promotion interne des fonctionnaires à travers l'ENA - Attachement aux grands principes de la fonction publique - (p. 5493) : bonnes relations avec les organisations syndicales représentatives des fonctionnaires ; témoignage des récentes négociations salariales - Mépris de classe à l'origine de la motion d'irrecevabilité - Rappel des atteintes portées par l'ancienne majorité à la neutralité de l'administration - Cas particulier des élus associatifs d'Alsace et de Moselle évoqué par M. Daniel Hoeffel, rapporteur - Regret de voir le Sénat se priver de la possibilité d'amender ce texte par le dépôt de la motion.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - I. Services généraux - (29 novembre 1982) - (p. 6004) : importance du budget de la fonction publique ; masse salariale et négociations sur le relèvement du bas de la grille des fonctionnaires - Contexte de grandes réformes : élaboration d'un code général de la fonction publique ; droits nouveaux des fonctionnaires ; titularisation ; troisième voie d'accès à l'Ecole nationale d'administration (ENA) - Nécessaire élévation du niveau de qualification dans la fonction publique ; formation initiale et formation permanente - Contrôle sur pièces et sur place en matière de crédits de formation professionnelle - (p. 6005) : action en faveur des jeunes de 18 à 21 ans ; plan Rigout - Problème de carrière des administrateurs civils et des attachés - Décret du 10 juillet 1948 - Travaux de la commission Lasry - Amorçage d'une refonte réelle de la grille indiciaire - Mutation de la fonction publique et décentralisation - Nouveau code général de la fonction publique - Lutte pour l'emploi - Proportion des catégories C et D parmi les fonctionnaires civils de l'Etat ;

réaménagement des carrières situées à la partie inférieure de la grille indiciaire et création d'un groupe de travail - Proportion de la catégorie B parmi les effectifs des fonctionnaires civils - (p. 6006) : situation des instituteurs - Catégorie A ; absence de privilèges ; professeurs ; inspecteurs des différentes administrations ; attachés d'administration centrale et administrateurs civils ; situation réelle des attachés d'administration centrale - Réforme de l'ENA - Reclassements indiciaires et adaptations indispensables pour l'ensemble des fonctionnaires dans le cadre de la grande fonction publique nationale - (p. 6015) : problème des revendications de la fonction publique évoqué par M. Pierre Salvi - Création d'emplois publics - Durée du travail - Titularisation - Salaires - Réforme de la grille indiciaire et travaux du groupe Lasry - Demande de création d'un conseil de direction du corps des administrateurs civils formulée par M. Robert Guillaume ; revendication traditionnelle de la commission des finances - Situation du corps des administrateurs civils.

- **Projet de loi modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires - Nouvelle lecture [n° 113 (82-83)]** - (16 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 6965) : modifications introduites par l'Assemblée nationale : abaissement de 10 à 8 ans de l'ancienneté d'activité requise ; possibilité d'accès au troisième concours des fonctionnaires ayant exercé des responsabilités avant leur entrée dans la fonction publique - Réforme de l'Ecole nationale d'administration (ENA) - Décret du 27 septembre 1982 - Parité du concours externe et du concours interne - Accès au cycle préparatoire - Limite d'âge - Stages - Jurys - Conseil d'administration - Promotion interne - Administrateurs civils - Demande l'adoption du projet - **Exception d'irrecevabilité** (p. 6967) : s'oppose à la motion n° 1 de M. Daniel Hoeffel, rapporteur, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Absence de fondement des arguments invoqués - Conditions exigées pour passer le premier ou le deuxième concours - Vertus et talents - Prétendue discrimination à l'égard des professions libérales du secteur privé - Jurys - Affectations - Consultation du Conseil d'Etat - Principe de l'égalité des traitements dans la carrière - Absence d'inconstitutionnalité - (p. 6968) : respect des grands principes démocratiques de la fonction publique.

LISE (Roger), sénateur de la Martinique (rattaché administrativement au groupe UCDP).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires sociales.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage (29 juin 1982) (p. 3222).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 46 (JO Débats 9 juillet 1981) (p. 836) à M. le ministre chargé du budget : **départements d'outre-mer (DOM)** (perception par les collectivités locales de « l'octroi de mer ») - Réponse de M. Laurent Fabius, ministre chargé du budget (23 avril 1982) (p. 1340).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture [n° 150 (81-82)]** - Suite de la discussion - (13 janvier 1982) - Art. 1

(p. 127) : se déclare favorable à l'amendement n° I-1 de M. Michel Giraud, rapporteur (application du régime de droit commun dans les départements d'outre-mer).

— **Projet de loi complétant le code électoral et relatif à l'élection des membres du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon** [n° 180 (81-82)] - (21 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 297) : dispositions complétant le code électoral et concernant le département de Saint-Pierre-et-Miquelon, département d'outre-mer (DOM) créé par la loi de 1976 sans l'assentiment total de ses élus - Faiblesse de sa population - Non imposition de la départementalisation dans les autres DOM - Projet de loi de juillet 1980 prorogeant le mandat des conseillers généraux de Saint-Pierre-et-Miquelon et maintien des institutions départementales - Projet de loi approuvé et réclamé par la population et les élus locaux de Saint-Pierre-et-Miquelon - Système électoral pour Saint-Pierre-et-Miquelon différent de celui préconisé par la majorité - Proposition de loi socialiste antérieure au 10 mai prévoyant une assemblée unique élue à la proportionnelle dans les DOM reprise dans l'élaboration du programme commun au chapitre VI - Proposition retirée par le ministre de l'intérieur avant les élections législatives - Esprit de décentralisation et respect de la volonté populaire et des engagements - Accès possible à l'indépendance en cas de désir d'une majorité de la population - Nécessité de consulter l'ensemble de la population avant de faire prévaloir les points de vue de la minorité agissante des DOM.

— **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (11 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2746) : souhait de mesures pour un meilleur fonctionnement des stations locales de l'outre-mer, d'engagements prévoyant plus de postes de responsabilité pour les originaires de cette région et de la création d'un magazine de l'outre-mer - Existence de l'association « presse et audiovisuel » d'outre-mer - Non participation de cette association aux travaux de la commission d'orientation et de réflexion sur l'audiovisuel - Station de radiodiffusion d'outre-mer rattachée à la radiotélévision française en 1959 - Absence de programmes locaux et sentiment de frustration - Extension de la télévision outre-mer en 1964 et libération de l'isolement et de l'insularité - Ouverture indispensable sur le monde entier - Paiement d'une taxe identique à celle qui est payée en métropole pour des prestations très minorées - Apparition en 1975 du comité consultatif des programmes créé par la loi du 14 novembre 1974 - Cadres et employés des stations locales ayant acquis compétence et valeur professionnelle - Nécessité de fabriquer et de maîtriser les émissions par les stations locales dans le respect de l'avis du public - (p. 2747) : nécessité d'adopter les moyens modernes d'information au développement et à la promotion économique, sociale et culturelle - Réalisation de programmes régionaux outre-mer - Moyens financiers indispensables pour renforcer et moderniser les équipements - Formation professionnelle du personnel local, excellent outil de promotion humaine et sociale - Création d'une société nationale chargée de la conception et de la programmation d'émissions du service public de la radio-diffusion et de la télévision dans l'outre-mer - Nécessité que cette société soit placée sous le contrôle réel des élus - Possibilité pour cette société de concevoir des émissions de télévision pour l'outre-mer et de diffuser dans le programme des chaînes nationales sur le territoire métropolitain en réponse aux désirs et aux besoins légitimes des compatriotes vivant en métropole.

— **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (23 septembre 1982) - Art. 26 (p. 4163) : son amendement n° 159, soutenu par M. Maurice PrévotEAU : spécificité des départements d'outre-mer et maintien de la section DOM-TOM du Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles ; retiré.

— **Rapport de M. Louis Virapoullé, au nom de la commission des lois, sur les pétitions n° 4681 de M. Legros et d'un**

certain nombre de conseillers généraux du département de la Réunion et n° 4682 de M. Maurice et d'un certain nombre de conseillers généraux de la Martinique [n° 15 (82-83)] - (14 octobre 1982) - (p. 4563) : pétition adressée par la majorité du conseil général de la Martinique au Président du Sénat - Souhait exprimé d'une consultation populaire - Réforme engagée par le Gouvernement contre l'avis des populations - Campagne électorale pour les élections cantonales des 14 et 21 mars 1982 et thème de la départementalisation dans le droit commun - Projet d'assemblée unique et mode d'élection prévu - Loi du 16 juillet 1971 relative aux fusions de communes et principe prévu d'une consultation populaire - Remise en cause par le Gouvernement du statut des départements d'outre-mer et du principe d'assimilation - Violation de la Constitution - Demande le renvoi de ces deux pétitions à la commission des lois, conformément à l'alinéa 4 de l'article 89 bis du règlement du Sénat ; renvoi décidé.

— **Projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion** [n° 537 (81-82)] - (26 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4784) : intervention en tant que conseiller général de la Martinique ; possibilité d'existence de deux communes dans un canton - (p. 4793, 4794) : action du Sénat et inquiétude quant à l'objectivité de l'information - Caractère inconstitutionnel de ce projet de loi - Exclusion de Saint-Pierre-et-Miquelon, de cette loi - Statut de Paris - Aspect politique de ce projet et assemblée unique élue à la proportionnelle ; étape pour l'autonomie ou l'indépendance - Convention du Morne Rouge en 1972 - Création d'une assemblée politique et non d'une assemblée compétente - Pouvoirs des partis politiques - Référence à la volonté du législateur de 1871 ; nécessaire défense du patrimoine et du département - Cas particulier de la Guadeloupe - Approbation de ce projet par un seul conseil général sur quatre, celui de la Guyane - (p. 4795) : opposition des départements de la Martinique et de la Réunion et confusion à la Guadeloupe - Situation économique des départements d'outre-mer (DOM) - Bilan de la départementalisation ; taux de scolarisation ; taux de natalité et de mortalité infantile - Etat sanitaire et social ; réseau routier ; niveau intellectuel - Action des gouvernements précédents - Industrie sucrière et émigration, héritage de la IV^e République - Défense du département et absence de conflit entre deux exécutifs locaux sur un même territoire - Inscription du développement économique des DOM dans le cadre du Plan national, et relance prioritaire des forces productives locales - Réduction des crédits du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM) - Insuffisance de l'aide sociale - Condamnation avec détermination de ce projet de loi - Art. 2 (p. 4802) : son amendement n° 44 : application du droit commun dans les départements d'outre-mer ; adopté - Art. 5 (p. 4803) : son amendement n° 36, soutenu par M. Edmond Valcin : nombre des conseillers généraux des départements d'outre-mer et régime électoral des assemblées départementales ; application du droit commun ; retiré - Art. 7 (p. 4804) : sur l'amendement n° 8 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (existence de l'assemblée départementale et rejet du principe de l'assemblée unique), ses sous-amendements n° 42 : applicabilité des dispositions de droit commun aux conseils généraux ; adopté ; et n° 43 : rectification d'une erreur matérielle ; adopté - Art. 9 (p. 4805) : son amendement n° 37 : attributions du comité économique et social ; retiré - Art. 13 bis (p. 4807) : son amendement n° 38, soutenu par M. Edmond Valcin : suppression de cet article relatif aux possibilités d'adresse pour les départements d'outre-mer ; adopté.

Nouvelle lecture [n° 84 (82-83)] - (10 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5380) : modification le 26 octobre dernier par le Sénat du projet de loi portant adaptation de la loi du 2 mars 1982 aux départements d'outre-mer (DOM), en réponse au désir de la majorité de la population des départements insulaires et pour une mise en conformité du projet de loi avec le droit - Importante majorité de la

population des DOM en faveur du droit commun et du statut départemental - Déclaration du ministre d'Etat antérieurement aux élections législatives affirmant qu'il serait fait application du droit commun - Gouvernement revenu sur ses déclarations lors du vote de la loi du 2 mars 1982 sur la décentralisation - (p. 5381) : DOM partageant le destin de la métropole depuis plus de trois siècles - Introduction d'un système de relachement des liens institutionnels entre les DOM et la métropole à la faveur de la décentralisation - Assemblée unique élue à la proportionnelle n'apportant rien de plus aux mesures de décision, mais étape vers l'autonomie et l'indépendance - Mayotte, demeurée en dépit d'un vote favorable lors d'un référendum, une collectivité territoriale nouvelle - Constat d'inconstitutionnalité de ce projet en première lecture - Projet dérogeant à dessein aux articles de la Constitution - Insuffisances juridiques de ce projet et intention de le déférer au Conseil constitutionnel - Dissolution des quatre conseils généraux récemment élus pour l'entrée en vigueur d'une réforme contestée, au mépris du suffrage universel - Principe fondamental soumettant les DOM au droit commun institutionnel de la République, garant pour l'avenir de leur appartenance à la France.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer - (8 décembre 1982) - (p. 6487) : adaptation de la loi de décentralisation aux départements d'outre-mer (DOM) et développement de l'appareil de production, tâches prioritaires du Gouvernement - Chômage des jeunes relégué au second plan - Inquiétude en matière financière, décentralisation valable et effective, si les collectivités disposent d'une autonomie financière - Stagnation des subventions d'équipement et de fonctionnement et absence de prise en compte de la dépréciation monétaire - (p. 6488) : problèmes d'emploi pour la restructuration de l'industrie sucrière à la Martinique et cas de l'usine du Lareinty - Développement économique devant être une priorité nationale - Population très jeune et taux de chômage s'élevant à 25 % - Importance des importations de poisson, de viande et de produits alimentaires - Nécessité d'améliorer les conditions d'exploitation des équipements nouveaux de pêche, de développer et de vulgariser l'usage de la mécano-culture en agriculture - Action insuffisante des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) à la Martinique - Produits tropicaux devant bénéficier des prix de retrait et des prix de référence - Installation des jeunes artisans nécessitant l'implantation de zones artisanales dans toutes les communes - Problème du retour en Martinique des Martiniquais travaillant en métropole - Assimilation des Martiniquais aux émigrés en matière de logement - Nécessité de mettre fin à cette forme de ségrégation raciale en matière de logement.

- **Projet de loi, relatif à la formation professionnelle des artisans** [n° 110 (82-83)] - (15 décembre 1982) - Art. 3 (p. 6938) : son amendement n° 21 soutenu par M. Pierre Lacour : majoration de la taxe pour frais de chambre de métiers se situant entre 20 et 80 % du droit fixe pour les chambres de métiers des départements d'outre-mer ; retiré.

- **Projet de loi portant organisation des régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion** [n° 153 (82-83)] - (21 décembre 1982) - Discussion générale (p. 7164) : précipitation des élections régionales dans les départements d'outre-mer (DOM) - Recul probable de la gauche pour ces élections - (p. 7165) : mépris pour les conseils généraux des DOM - Attitude regrettable de l'Assemblée nationale - Décentralisation - Assemblée unique - Représentation proportionnelle - Statut particulier pour la Corse - Représentation des fractions indépendantistes - Mise en cause regrettable de la récente décision du Conseil constitutionnel - Déclarations mettant en doute l'honorabilité et la sincérité des membres de cette cour suprême - Référendum possible sur la suppression de cette juridiction - Mérites de la démocratie - Création souhaitable

de deux régions : Antilles Guyane et Réunion Mayotte - Existence de réunions régionales d'associations socio-professionnelles - Mutuelle régionale Antilles-Guyane - Dualités entre les départements encouragées par le Gouvernement - Allocation aux adultes handicapés étendue aux DOM - (p. 7166) : conséquences financières du relèvement du SMIC - Mesures nécessaires pour réduire le chômage et accélérer le démarrage économique des DOM.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 169 (82-83)] - (21 décembre 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 7187) : montée de la violence dans les départements d'outre-mer - Exemple récent en Martinique et en Guadeloupe - Accalmie politique ne justifiant pas des élections régionales anticipées - Décentralisation dans les DOM : application du droit commun moyennant certaines adaptations - Succès assuré de l'opposition lors des prochaines élections régionales - Favorable à l'adoption de ce texte.

LOMBARD (Georges), sénateur du Finistère (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.
- Est nommé membre de la commission placée auprès du ministre du Plan, chargée de suivre l'exécution du plan intérimaire (art. 3 de la loi n° 82-6 du 7 janvier 1982) (22 juin 1982) (p. 3005).
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France (13 avril 1982) (p. 1085) .
- Est élu membre de la commission de contrôle des services de l'Etat chargés du maintien de la sécurité publique (11 mai 1982) (p. 1869).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la planification (1^{er} juillet 1982) (p. 3383).

DÉPÔTS

- Proposition de loi*, tendant à abroger la loi de nationalisation n° 82-155 du 11 février 1982 [n° 228 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 2 avril 1982).
- Avis*, présenté au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 391 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant réforme de la planification [n° 411 (81-82)] - Plan.
- Rapport d'information*, fait au nom de la commission des finances sur le fonctionnement de la justice dans le ressort de la cour d'appel de Rennes [n° 28 (82-83)] (12 octobre 1982).
- Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la régularisation des déductions de TVA en cas de vols avec effraction ou sous la menace d'une arme [n° 48 (82-83)] (14 octobre 1982).
- Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à réglementer l'accès aux fonctions de secrétaire de mairie [n° 66 (82-83)] (27 octobre 1982) - Agents communaux.
- Rapport spécial* fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Justice [n° 95, annexe 17 (82-83)] (22 novembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 99 (2 avril 1982) (p. 836) à M. le ministre de la santé : **recherche scientifique** (expérimentations sur les foetus et les embryons humains : aspects scientifiques, moraux et juridiques) - Discutée le 12 octobre 1982 (p. 4465 et suivantes).

n° 102 (2 avril 1982) (p. 836) à M. le ministre de la culture : **politique culturelle** (déséquilibre culturel entre la province et la région parisienne).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme de la planification** [n° 391 (81-82)] - (29 juin 1982) - Rapporteur pour avis - **Discussion générale** (p. 3263) : attachement de la commission des finances à étudier les relations entre le plan et les finances publiques et l'impact sur les finances locales des aspects régionaux de la planification - Effort de planification des grands Etats industriels occidentaux - Différentes sortes de planification - Planification française entraînant des engagements budgétaires tout en laissant au Gouvernement une marge de manoeuvre pour faire face aux aléas conjoncturels - Notion de programmation budgétaire institutionnalisée à travers la deuxième loi de plan - Etablissement par le Gouvernement des prévisions pour certaines dépenses et certaines recettes publiques, mais n'entraînant pas d'engagement ferme - Fixation d'enveloppes d'autorisations de programmes pour certains programmes prioritaires à propos desquels le Gouvernement s'engagera de manière ferme - Problème de la cohérence des plans régionaux entre eux et par rapport au plan national et problèmes techniques et financiers des régions - Possibilité pour les régions d'élaborer librement le plan régional et de l'assortir ou non d'un contrat avec l'Etat - (p. 3264) : nécessité pour les régions de moyens techniques et financiers, notamment en personnel, pour assurer la réalisation du plan régional et participer à l'élaboration du plan national - Budget des 22 régions de la métropole atteignant 8,2 milliards de francs en 1982, la plus grande partie provenant de recettes fiscales propres - Ressources très variables selon les régions - Nécessité pour l'accomplissement du nouveau rôle des régions d'un accroissement des moyens financiers dont elles disposent actuellement - Importance de l'enjeu.

Suite de la discussion - (30 juin 1982) - Rapporteur pour avis - **Art. 3** (p. 3320) : son amendement n° 1 : seconde loi de plan : loi de programme ; retiré - **Art. 4** (p. 3322) : son amendement n° 2 : intégration avec les modifications souhaitables des lois de programme ou de programmation à caractère sectoriel dans la prochaine seconde loi de plan ou la prochaine loi de plan rectificative ; devenu sans objet.

Suite de la discussion - (1^{er} juillet 1982) - Rapporteur pour avis, remplacé par M. Jacques Descours Desacres - **Art. 16** (p. 3378) : son amendement n° 3, soutenu par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur pour avis : contrats de plan et accords contractuels particuliers de chaque région ; actions reconnues compatibles avec les objectifs du plan de la nation ; adopté.

- **Question orale avec débat : expérimentation sur les foetus et les embryons** - (12 octobre 1982) - (p. 4465) : nécessité de faire disparaître l'espèce de clandestinité qui entoure l'expérimentation sur les embryons - Amendement du Sénat lors du débat sur l'avortement interdisant toute expérimentation *in vivo* ou *in vitro* sur les embryons - « Prélèvements » d'ébauches pancréatiques sur des embryons extraits intacts pratiqués par l'équipe bordelaise du professeur Jean Menier depuis 1969 révélés par le *Quotidien du médecin* les 1^{er} et 8 octobre 1979 - Interception par la douane française à la frontière suisse en 1981 d'un camion chargé de foetus humains congelés destinés à des laboratoires de produits de beauté - Résolution du Conseil

de l'Europe du 11 mai 1978 recommandant aux Etats membres d'établir des règles spéciales protectrices pour les embryons - Travaux du 6^e congrès mondial de droit médical à Gand en août 1982 consacré à la notion de personnalité juridique de l'enfant à naître - Science actuelle admettant que dès sa conception la cellule contient un ensemble chromosomique unique définissant l'individu - (p. 4466) : élaboration en cours d'un projet de loi visant à réglementer les prélèvements sur les embryons et foetus humains en réponse à une question écrite posée par M. Francis Palmero - Souhaite des précisions relatives à la philosophie et à la conception de la personnalité juridique de l'enfant à naître inspirant le texte du projet de loi - Dix ans d'attente pour que ce problème vienne sur la place publique - Absence d'indication concernant la valeur morale de référence servant de base à ce texte, dans la réponse du ministre - Nécessité de prévoir des sanctions face aux interdictions - Interrogation sur l'élaboration du projet, oeuvre du ministère de la santé ou établi en concertation avec le ministère de la justice - (p. 4467) : procédant de son côté à une étude sur « le statut des hommes en devenir ».

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Justice - (8 décembre 1982) - Rapporteur spécial - (p. 6504) : insuffisance des moyens au regard des ambitions de la justice - Doute dans les esprits dans l'attente imposée à certains projets de réforme ; lenteur de la mise en application d'une politique claire à l'égard des condamnés à perpétuité ; réformes manquées, notamment des conseils de prud'hommes - Interrogation de la magistrature sur son avenir et problème de l'indépendance des magistrats vis-à-vis du pouvoir - Problème de la dignité et de l'autorité se rattachant à la fonction de magistrat - Danger de la formule « l'Etat de droit » - Majorité des Français se refusant à un affaiblissement de l'arsenal répressif - (p. 6505) : droit des victimes commençant par la prévention des délits et des crimes - Plaintes sur l'attitude de jurys populaires faisant la part trop belle à la légitime défense alourdissant le climat - Création d'un divorce entre la politique gouvernementale et les Français - Perte du caractère prioritaire du budget de la justice et stagnation de ses crédits pour 1983 - Graves et inquiétantes faiblesses de ce budget - Difficultés en matière de personnels - Désaccord avec le ministre concernant le solde net de créations d'emplois de personnel fonctionnaire - (p. 6506) : rapport agents de surveillance-détenus s'élevant à 3,05, l'un des taux les plus élevés - Nécessité de mettre fin à la politique de recrutements en dents de scie pour l'éducation surveillée - Règlement d'une ancienne revendication concernant la parité entre les agents des services pénitentiaires et la police - Satisfaction de l'effort entrepris au niveau des recrutements de magistrats et du renforcement du nombre d'éducateurs auprès des tribunaux - Retard dramatique des équipements et des tribunaux pour enfants - Meilleure condition de la réinsertion des détenus - Approbation de la commission des finances concernant la revalorisation de l'aide judiciaire, la rémunération des commissions d'office et l'aide aux victimes - Crédits insuffisants en faveur des établissements pénitentiaires face à un parc immobilier, vétuste et inadapté - Insuffisance des crédits pour l'informatique - Problème de la justice ne pouvant être traité médiocrement - Justice, « miroir d'un peuple » - Au nom de la commission des finances, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'adoption des crédits du budget de la justice pour 1983 - (p. 6521) : interrogation sur la nature du rapport cité par le Garde des Sceaux.

LOMBARD (Maurice), sénateur de la Côte-d'Or (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (8 octobre 1982) (p. 4435).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 279 (JO Débats 17 septembre 1982) (p. 3948) à M. le ministre de l'intérieur : étrangers (conditions d'expulsion des étrangers condamnés pour crimes ou délits) - Réponse de M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement (5 novembre 1982) (p. 5232, 5233).

LONGUEQUEUE (Louis), sénateur de la Haute-Vienne (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 334 (81-82)] autorisant l'approbation d'un accord général de coopération entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République populaire du Mozambique [n° 382 (81-82)] (9 juin 1982) - Traités et conventions.

INTERVENTIONS

- Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture [n° 150 (81-82)] - Suite de la discussion - (13 janvier 1982) - Art. 11 (p. 152) : son amendement n° 1-44, soutenu par M. René Regnault : responsabilité des conseillers municipaux délégués devant la Cour de discipline budgétaire ; devenu sans objet.

- Question orale avec débat : attribution de la franchise postale aux présidents de conseils généraux - (15 juin 1982) - (p. 2797) : extension de la franchise postale pour les présidents des conseils régionaux.

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord général de coopération entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire du Mozambique [n° 334 (81-82)] - (23 juin 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3058) : accord général de coopération du 19 décembre 1981 entre la France et le Mozambique - Situation politique du Mozambique - Développement des relations avec la France depuis 1977 - Dialogue Nord Sud - Modestie des échanges commerciaux franco mozambicains - Intensification des relations de coopération avec ce pays - Agriculture - Production électrique - Instauration d'un nouvel ordre économique international - Concertation politique et information réciproque des positions à l'égard des problèmes internationaux - Coopération économique, culturelle, scientifique et technique - Participation de la France à des opérations de développement multilatéral au Mozambique - Possibilité d'aide alimentaire d'urgence - Enseignement de la langue et envoi de professeurs - Recherche de l'équivalence des diplômes - Demande l'approbation de cet accord général de coopération.

- Conclusions du rapport de M. Jacques Genton au nom de la commission des affaires étrangères sur les propositions de loi [n° 88 (81-82)] de M. Jacques Genton et plusieurs de ses collègues, concernant la garantie du droit au travail et la protection de la seconde carrière des militaires retraités, et [n° 136 (81-82)] de M. Yvon Bourges et plusieurs de ses collègues, tendant à compléter la loi n° 72-662 du 13 juillet 1972 relative au statut général des militaires [n° 381 (81-82)] - (23 juin 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3065, 3066) : problème de la seconde carrière des militaires - Encadrement des armées - Modestie des

pensions - Droit pour les militaires d'exercer une activité professionnelle après leur retour à la vie civile - Pensions : rémunération différée - Interdiction des cumuls abusifs et ordonnance du 30 mars 1982 - Reclassement des militaires - Attitude des gouvernements précédents - Vote de cette proposition de loi par le groupe socialiste du Sénat.

- Projet de loi, modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales [n° 494 (81-82)] - (12 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4481) : institution d'un nouveau mode d'élection des conseils municipaux combinant système proportionnel et scrutin majoritaire et augmentation du nombre des conseillers - Nombreuses modifications des modes de désignation des conseillers municipaux depuis la fin de la dernière guerre - Impossibilité d'obtenir un mode de scrutin parfait - Maintien avec la représentation proportionnelle d'un système donnant la primauté absolue à la liste arrivée en tête - Conciliation pour la première fois des impératifs de l'efficacité et de la démocratie - Favorable à l'augmentation moyenne de 20 % du nombre des conseillers municipaux proposée par le texte du Gouvernement pour faire face aux tâches nouvelles des conseils municipaux après l'adoption de la loi sur les compétences.

- Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82) [n° 409 (81-82)] - (21 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4738) : satisfaction devant le respect des engagements pris et du calendrier d'application de la politique de décentralisation - Regrette le retrait par le Gouvernement d'une partie des dispositions du projet initial : absence de vue d'ensemble de la réforme - Dispositions du projet relatives à l'urbanisme et nécessité d'un projet de loi complémentaire dans ce secteur ; compétence des communes et maîtrise du sol ; participation à l'élaboration des documents d'urbanisme : schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) ou plan d'occupation des sols (POS) ; concertation nécessaire et rôle de l'Etat pour le respect de l'intérêt de la collectivité nationale - Aménagement de l'espace - Coopération intercommunale - Transfert aux communes de la compétence de délivrance du permis de construire et concertation nécessaire avec les services de l'Etat - Rôle des directions départementales de l'équipement (DDE) - Responsabilité du maire de la commune ; moyens nécessaires en hommes et en crédits de fonctionnement, attente du nouveau statut des personnels des collectivités territoriales - Planification : coordination entre les politiques locales de l'habitat et de l'urbanisme et les priorités régionales ou départementales ; programmation des équipements collectifs ; risque de conflits ; compétences des communes et pouvoir de substitution de l'Etat - Planification régionale - Equipement des régions : absence de dotation globale d'équipement (DGE) mais déplafonnement de leurs ressources ; instauration éventuelle d'une possibilité de récupération de la TVA sur ces investissements, comme pour les départements et les communes - Attente des projets de loi relatifs au statut des personnels des collectivités territoriales et à la fiscalité locale - (p. 4739) : accord du groupe socialiste au projet en examen.

- Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Défense et service des essences - (29 novembre 1982) - (p. 5993) : développement et modernisation des forces nucléaires - Equipement des forces classiques en matériel moderne - Priorité accordée au nucléaire - Crédits destinés à la force océanique stratégique (FOST) - Equipement des forces classiques - Achèvement de la loi de programmation militaire - Réserves de régularisation pour la défense en 1983 et absence d'annulations l'an prochain - (p. 5994) : action des gouvernements précédents - Service national - Pension des veuves de gendarmes tués au cours d'une opération de police - Effectifs de la gendarmerie et lutte

contre le terrorisme - Participation d'un plus grand nombre de citoyens à la sécurité de tous et association de 3 000 appelés du contingent supplémentaires - Suppression possible de l'école militaire de Tulle pour installer dans ses locaux une école de gendarmes auxiliaires - Principe de parité entre policiers et gendarmes et intégration de l'indemnité de sujétions spéciales dans les bases de calcul des pensions de retraite versées aux gendarmes - Soutien du groupe socialiste au budget de la défense - Examen des crédits - Rappel au règlement (p. 6000) : interrogation sur les modalités d'amendement d'un budget déjà rejeté.

- Question au Gouvernement : diminution du remboursement de certains médicaments - (16 décembre 1982) - (p. 6980) : cas de certains médicaments figurant sur la liste des spécialités agréées à l'usage des collectivités et des services publics ; risque de recours des malades à l'hospitalisation.

LOUVOT (Pierre), sénateur de la Haute-Saône (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

Est nommé membre de la commission, placée auprès du ministre du Plan, chargée de suivre l'exécution du plan intérimaire (article 3 de la loi n° 82-6 du 7 janvier 1982) (22 juin 1982) (p. 3005).

Est nommé membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification (en application de l'article 2 de la loi n° 82-653 du 29 juillet 1982) (21 octobre 1982) (p. 4742).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre Ier du livre Ve du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes (20 avril 1982) (p. 1171).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics (1^{er} octobre 1982) (p. 4298).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (8 octobre 1982) (p. 4435).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale (20 octobre 1982) (p. 4671).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (27 octobre 1982) (p. 4874).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure (17 décembre 1982) (p. 7073).

Est élu membre de la commission de contrôle sur les établissements chargés d'accueillir les personnes âgées (20 décembre 1982) (p. 7145).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre premier du livre cinquième du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes [n° 197 (81-82)]** - (6 avril 1982) - Après l'art. 7 (p. 941) : son amendement n° 72 : pouvoir de contrôle des conseillers prud'hommes relativement à l'activité du greffe et du greffier en chef ; retiré - Son amendement n° 73 : décision du président après avis du vice-président ; adopté.

Suite de la discussion - (7 avril 1982) - Après l'art. 8 *ter* (p. 976) : se déclare opposé à l'amendement n° 110 de M. Charles Lederman, soutenu par M. Hector Viron, identique à l'amendement n° 123 de M. Jacques Moutet (extension de la section de l'encadrement aux techniciens, agents de maîtrise et salariés relevant du deuxième collège lors des élections professionnelles, ainsi qu'à tous les représentants de l'industrie et du commerce) - Élargissement de la section de l'encadrement souhaité par un grand nombre de cadres et notamment par leur Confédération générale (CGC) ; nécessité de négociations collectives préalables à toute mesure législative - Art. 21 (p. 999) : son amendement n° 74 : obligation de réserve imposée aux conseillers prud'hommes et détermination par décret des sanctions applicables en cas de manquement à cette obligation ; retiré.

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise [n° 344 (81-82)]** - (19 juillet 1982) - Discussion générale (p. 3613) : parallèle fait par le ministre entre démocratie politique et démocratie économique, et danger des termes ambigus : prétendue démocratie populaire et installation des pires esclavages - Notion de citoyenneté dans l'entreprise et risque de manipulation politique - (p. 3614) : situation de crise économique ; inadaptation de la notion de citoyenneté dans l'entreprise ; liberté et responsabilité - Fonction économique et sociale de l'entreprise - Développement souhaitable de formules novatrices et souples, opposées aux contraintes et aux contrôles - Dispositions du projet et institutionnalisation du conflit ; instauration d'un contre-pouvoir - Risque de confiscation du droit d'expression des travailleurs - Accords d'entreprise et négociations par branche - Négation du rôle de l'encadrement - Faible taux de syndicalisation des salariés français - Principe de la négociation obligatoire et risque de manipulation - Qualité du travail accompli par la commission spéciale et par son rapporteur, M. Jean Chérioux - Opposition du groupe UREI au projet du Gouvernement.

Suite de la discussion - (20 juillet 1982) - Art. 1 : Art. L. 122-41 du code du travail (p. 3676) : son amendement n° 54, déposé avec M. Pierre-Christian Taittinger : exclusion, du champ d'application de la procédure disciplinaire, des salariés qui ont moins d'un an d'ancienneté et des établissements employant habituellement moins de vingt salariés ; retiré.

- **Projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques [n° 532 (81-82)]** - (27 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4848) : inquiétude suscitée par le texte - Souvenir des débats sur le projet aboutissant à la loi du 6 juillet 1979 : climat de large concertation ; création du résidanat ; caractère satisfaisant de la réforme - Dispositions du nouveau projet présenté par le Gouvernement : généralisation de l'internat ; concours interrégional et accès aux filières spécialisées ; contradiction avec l'objectif proclamé de revalorisation de la médecine générale - Création des filières recherche, santé publique et spécialités diverses - Suppression du secteur privé des hôpitaux - (p. 4849) : historique de l'élaboration de ce projet : groupe de travail créé au ministère de l'éducation nationale et proposition de suppression du concours de l'internat - Réactions suscitées et rétablissement de l'internat attribué à tous les étudiants à la fin du second cycle - Examen validant et classant - Perte de la signification du concours et risque de suppression ultérieure - Distinction établie par la loi de 1979 entre résidanat et internat - Création d'une filière de santé

publique destinée à la médecine préventive et à l'éducation sanitaire et risque d'amorce d'une médecine fonctionnarisée ; développement des centres de santé intégrés - Création d'une filière de recherche médicale et danger de ce cloisonnement : inconvénients d'une spécialisation trop précoce dans le domaine de la recherche : importance de la recherche médicale française, à travers les disciplines les plus diverses ; moyens financiers nécessaires - (p. 4850) : attente de la nouvelle loi d'orientation de l'enseignement supérieur - Risque de déstabilisation de la médecine et opposition du groupe UREI au projet en examen - **Art. 1** (p. 4855) : soutient l'amendement n° 42 de M. Pierre-Christian Taittinger, identique à l'amendement n° 1 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (suppression de cet article visant l'abrogation des articles de la loi du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur, modifiée par la loi du 6 juillet 1979) - **Art. 2 : Art. 46 de la loi du 12 novembre 1968 modifiée** (p. 4856) : sur l'amendement n° 3 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (1° allongement de la durée du troisième cycle de formation de médecin généraliste ; 2° suppression des filières de santé publique et de recherche médicale), soutient les sous-amendements de M. Pierre-Christian Taittinger n° 44 (maintien à deux ans de la durée minimale du troisième cycle de formation des médecins généralistes) et n° 43 (dénomination de filière de résidanat pour la filière de médecine générale et de filière d'internat pour la filière de médecine spécialisée) - **Art. 47 de la loi du 12 novembre 1968** (p. 4859, 4860) : soutient l'amendement n° 45 de M. Pierre-Christian Taittinger (suppression de la disposition spécifique prévue pour l'examen de fin de deuxième cycle des études médicales dans la région d'Ile-de-France) - Eventualité de création d'une banque de données en vue d'harmoniser l'enseignement médical en France - Soutient l'amendement de coordination n° 47 de M. Pierre-Christian Taittinger (médecine générale et résidanat) - (p. 4861) : sur l'amendement de coordination n° 5 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (suppression de la mention des filières de santé publique et de recherche médicale), soutient le sous-amendement de coordination n° 46 de M. Pierre-Christian Taittinger (rétablissement de la dénomination de concours de l'internat donnant accès à la filière de médecine spécialisée) - **Art. 48 de la loi du 12 novembre 1968** (p. 4862) : soutient l'amendement n° 48 de M. Pierre-Christian Taittinger (suppression de la disposition prévoyant l'identité de programme du concours et de l'examen) - (p. 4863) : soutient l'amendement de coordination n° 49 de M. Pierre-Christian Taittinger - **Art. 49 de la loi du 12 novembre 1968** : soutient l'amendement n° 50 de M. Pierre-Christian Taittinger (durée du résidanat fixée à deux ans ; durée de l'internat variable selon les spécialités) - **Art. 50 de la loi du 12 novembre 1968** (p. 4864) : sur l'amendement n° 10 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (modification de la rédaction relative à la validation du troisième cycle des études médicales), soutient le sous-amendement de coordination n° 51 de M. Pierre-Christian Taittinger (substitution du terme d'étudiant au terme d'interne figurant dans le projet) - Soutient l'amendement n° 52 de M. Pierre-Christian Taittinger (suppression du document annexé au diplôme d'Etat de docteur en médecine et faisant état de la validation du troisième cycle) - **Art. 51 de la loi du 12 novembre 1968** (p. 4865) : soutient les amendements de coordination n° 53 et n° 54 de M. Pierre-Christian Taittinger - Soutient l'amendement n° 55 de M. Pierre-Christian Taittinger (suppression de la disposition relative à l'unicité de statut de tous les internes ; résidanat et internat) - (p. 4867) : sur l'amendement n° 14 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (modification de la rédaction des alinéas relatifs à l'exercice des fonctions des internes de médecine générale ou des résidents pendant au moins un semestre dans un centre hospitalier régional, CHR, faisant partie d'un centre hospitalier et universitaire, CHU), soutient les sous-amendements rédactionnels n° 56, n° 57 et n° 58 de M. Pierre-Christian Taittinger - **Art. 52 de la loi du 12 novembre 1968** : soutient l'amendement de coordination n° 60 de M. Pierre-Christian Taittinger - Soutient l'amendement n° 59 de M. Pierre-Christian Taittinger

(modification rédactionnelle de l'alinéa relatif à la participation des médecins non universitaires à la formation des médecins généralistes) - **Art. 53 bis de la loi du 12 novembre 1968** (p. 4868) : soutient l'amendement n° 61 de M. Pierre-Christian Taittinger (suppression du texte présenté pour cet article relatif à la formation par la recherche pour tous les internes) - **Art. 54 de la loi du 12 novembre 1968** (p. 4869) : soutient les amendements de coordination n° 65, n° 67 et n° 66 de M. Pierre-Christian Taittinger - **Art. 56 de la loi du 12 novembre 1968** (p. 4870) : soutient les amendements de coordination n° 69 et n° 70 de M. Pierre-Christian Taittinger - **Art. 57 de la loi du 12 novembre 1968** (p. 4871) : sur l'amendement rédactionnel n° 27 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur, soutient le sous-amendement rédactionnel n° 71 de M. Pierre-Christian Taittinger.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82) [n° 409 (81-82)] - Suite de la discussion - (29 octobre 1982) - Titre II - Art. 19** (p. 4954) : sur l'amendement n° A-80 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (harmonisation des schémas directeurs, des schémas de secteur et des programmes de l'Etat, des collectivités territoriales ou des établissements et services publics), soutient le sous-amendement n° A-345 de M. Roland du Luart (prise en compte des dispositions prévues par les chartes intercommunales) - Soutient l'amendement n° A-198 de M. Roland du Luart (référence aux chartes intercommunales).

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - Après l'art. 16 (p. 5760) : soutient l'amendement n° 62 de M. Michel Miroudot (fabrication d'eau de vie naturelle à destination personnelle ; définition des récoltants de fruits producteurs d'eau de vie naturelle).

Deuxième partie :

Prestations sociales agricoles - (30 novembre 1982) - (p. 6037) : importance du budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) s'élevant à 57 milliards de francs et monument de solidarités - BAPSA pour 1983 affligé d'inadéquations rédhibitoires - Existence et apparition de nouvelles disparités - BAPSA, expression d'une solidarité globale à l'égard d'une profession criant vers la justice - Cotisations globales moyennes identiques aux prélèvements du régime général - Différence de 4 points et demi entre le volume des cotisations et celui des prestations - Budget inacceptable ne permettant aucune avancée nouvelle et ne progressant pas dans la voie de l'harmonisation - Au nom du groupe UREI, se déclare défavorable à l'adoption des crédits du BAPSA pour 1983.

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6068) : rôle vital de l'agriculture dans l'équilibre économique social et culturel du pays - Choix nécessaire entre le combat et la résignation - Budget affaibli par la rigueur, déstabilisé par les transferts, suscitant l'inquiétude - Difficultés masquées par les amabilités d'une nature imprévisible - Budget annexe des prestations sociales agricoles n'étant plus que le miroir des prestations familiales - Situation du ministère de l'agriculture après les nombreux transferts - Critique les plus évidentes s'adressant au budget de l'enseignement agricole - Asphyxie de la liberté de l'enseignement - Insuffisance des crédits en faveur de l'enseignement privé - Rôle des maisons familiales rurales - Bourses et crédits de transports ne suivant pas la montée des coûts et restant décalés par rapport à ceux de l'enseignement général - Fermété de Mme le ministre dans la négociation européenne - Budget ne reflétant pas les engagements volontaristes indispensables pour que l'agriculture puisse aider la France à maintenir sa compétitivité, son âme et sa vie - Se déclare opposé à l'adoption du projet de budget de l'agriculture pour 1983.

Affaires sociales - II - Santé, solidarité nationale - (9 décembre 1982) - (p. 6553) : évolution et devenir de l'assurance veuvage ; conception en 1981 comme un système autonome géré par l'assurance vieillesse mais financé par une ressource égale à 1 % du salaire sous plafond ; loi du 4 janvier 1982 et déplaçonnement de la cotisation d'assurance veuvage - Tromperie envers les assurés et les veuves - Coût de l'action sociale du Gouvernement - Charges sociales des entreprises - Revenu social des salariés - Choix entre l'assistance et le nivellement ou la responsabilité « d'hommes libres assumant leur protection sociale » - Sécurité sociale ; études du Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) : mise à niveau et régime national harmonisé ; dépenses supérieures et redéploiement crucial de l'effort actuellement consenti par les acteurs sociaux - Action néfaste du ministre de la santé pour l'appareil médical et hospitalier - Opposition à la finalité de la politique poursuivie - Attente pour la famille d'une autre politique dans une autre lumière - (p. 6554) : continuité de l'effort engagé au bénéfice des personnes âgées et mesures nouvelles pour les handicapés - Caractère néfaste des lois Auroux - Dégradation de l'emploi - Gestion du chômage - Avis défavorable sur ce projet de budget.

- **Projet de loi d'orientation des transports intérieurs [n° 50 (82-83)]** - Suite de la discussion - (14 décembre 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 6870) : intervention au nom du groupe UREI - Mise en ordre d'une législation des transports vieille de cinquante ans - Nouveau statut de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) - Fin du libéralisme - Conception d'un système de transport étatisé, centré sur la SNCF, tenu par la Confédération générale du travail (CGT) et financé par les contribuables - (p. 6871) : affirmation du droit au transport ; rentabilité reléguée au second plan ; prise en compte des coûts sociaux monétaires et non monétaires - Etablissement de schémas régionaux et de plans départementaux de transport de voyageurs - Recul de l'initiative privée - Alourdissement des sanctions contre les transporteurs routiers coupables de représenter la libre entreprise - Contrôle des autorisations - Charges sociales pesant sur le transport fluvial - Rôle du transport aérien intérieur - Vote sans illusion de ce texte amendé.

LUART (Roland du), sénateur de la Sarthe (NI puis UREI)
- *Secrétaire du Sénat.*

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des lois.

- Est nommé membre suppléant du comité des finances locales, en application de l'article L. 234-20 du code des communes (26 janvier 1982) (p. 382).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions (19 janvier 1982) (p. 246).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie (21 janvier 1982) (p. 324).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : organisation administrative (27 janvier 1982) (p. 460).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions

restant en discussion du projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger (12 mai 1982) (p. 1921).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs (27 mai 1982) (p. 2341).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (11 juin 1982) (p. 2760).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (18 juin 1982) (p. 2959).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes (18 juin 1982) (p. 2969).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : compétences (20 juillet 1982) (p. 3649).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (20 juillet 1982) (p. 3699).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (23 juillet 1982) (p. 3785).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux retenues pour absence de service fait par les personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics (1^{er} octobre 1982) (p. 4298).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (1^{er} octobre 1982) (p. 4299).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion (26 octobre 1982) (p. 4813).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements de coopération intercommunale (18 novembre 1982) (p. 5586).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille (18 novembre 1982) (p. 5596).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant révision des conditions d'exercice de compétences de l'Etat et de leur

répartition entre les communes, les départements et les régions (3 décembre 1982) (p. 6254).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant organisation des régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion (21 décembre 1982) (p. 7176).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 181 (JO Débats 27 janvier 1982) (p. 383) à M. le ministre de l'énergie : **énergie nucléaire** (réduction du programme nucléaire : conséquences).

n° 184 (JO Débats 30 janvier 1982) (p. 475) à Mme le ministre de l'agriculture : **exploitants agricoles** (bases de calcul des cotisations sociales des exploitants agricoles) - Réponse de Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture (7 mai 1982) (p. 1836).

n° 192 (JO Débats 11 mars 1982) (p. 718) à Mme le ministre de l'agriculture : **élevage** (mesures pour pallier la dégradation des cours du porc) - Réponse de Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture (7 mai 1982) (p. 1836 et suivantes).

n° 205 (JO Débats 3 avril 1982) (p. 858) à M. le ministre des relations extérieures : **gaz** (livraison de gaz algérien à la France : nécessité que le Parlement approuve des accords qui engagent les finances de l'Etat).

Questions orales avec débat :

n° 118 (13 mai 1982) (p. 1986) à M. le ministre des relations extérieures : **gaz** (ratification des accords sur les livraisons de gaz algérien à la France) - Discutée le 18 mai 1982 (débat commun) (p. 2098 et suivantes).

n° 146 (12 octobre 1982) (p. 4467) à M. le ministre de l'urbanisme et du logement : **logement** (crise du secteur locatif).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : revenu agricole pour 1982** - (29 avril 1982) - (p. 1500) : politique agricole commune - Fixation des prix à la production ; exemple des producteurs de lait - Nécessité d'une conférence annuelle exceptionnelle.

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale** [n° 269 (81-82)] - (11 mai 1982) - Art. 5 (p. 1880) : son amendement n° 58, soutenu par M. Jacques Moutet : calcul du montant de la soulte et prise en compte de la prestation gratuite fournie par le conjoint au bénéfice de l'entreprise ; rejeté.

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (18 mai 1982) - (p. 2102) : modalités de la conclusion du récent accord sur la livraison de gaz algérien à la France le 3 février 1982 ; clauses exorbitantes de prix, de rétroactivité, et d'indexation - Nouvelle conception des échanges économiques entre le Nord et le Sud - Dessaisissement du Parlement - Paiement du surcoût par le contribuable français - Annonce de l'accord par déclaration des gouvernements français et algérien ; faible part d'autonomie de Gaz de France et de la Sonatrach ; accord politique imposé par deux gouvernements aux entreprises publiques - Conséquences budgétaires de l'accord ; procédure du décret d'avances et mépris du Gouvernement pour l'institution parlementaire - Contestation du caractère urgent des dépenses effectuées - Danger pour l'équilibre du budget - (p. 2803) : nécessaire extension du contrôle parlementaire - Accord conclu par une

entreprise publique : traité international ou loi de finances spécifique et ratification du Parlement.

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - (21 septembre 1982) - **Discussion générale** (p. 4009) : Communauté économique européenne (CEE) et politique agricole commune (PAC) - Principe de l'unité du marché sur le plan communautaire et instauration de montants compensatoires monétaires après la dévaluation de juin 1982 - Atteinte à la compétitivité des entreprises françaises ; exemple de la concurrence du lait allemand sur le marché français - Disparités de revenus au sein de la profession - Erreur d'une politique de modulation de la garantie des prix en fonction des quantités livrées - Démantèlement du Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (FORMA) - Lois d'orientation agricoles de 1960, 1962 et 1975, et amélioration de l'organisation de la production et des marchés agricoles - Rôle du FORMA comme interlocuteur du Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) - (p. 4010) : autonomie nécessaire des interprofessions - Eclaircissements nécessaires sur le coût des offices et leurs ressources et sur leurs missions - Décalage entre l'exposé des motifs du projet et les dispositions qu'il prévoit - Vote sur le projet subordonné aux éclaircissements apportés par le ministre et au sort des amendements déposés.

Suite de la discussion - (22 septembre 1982) - Art. 1 (p. 4075) : son amendement n° 90 : création d'offices interprofessionnels ; retiré - Art. 2 (p. 4083) : son amendement n° 91 : mission des offices de contribuer à l'organisation des relations entre les partenaires de la filière agro-alimentaire ; retiré.

Suite de la discussion - (23 septembre 1982) - Art. 2 bis (p. 4122) : son amendement n° 92 : ressources des offices : versement du budget communautaire et des subventions de l'Etat ; possibilité de contribution des collectivités territoriales et des établissements publics régionaux au financement d'actions conjointes ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 19 de M. Michel Sordel, rapporteur - (p. 4124) : transfert de charges et risque d'étranglement des interprofessions - Art. 11 (p. 4146) : se déclare favorable aux amendements n° 99 de M. Jean Colin (suppression des dispositions de cet article sur la nécessité pour le marché d'assurer progressivement la facturation centralisée des transactions avant d'obtenir l'agrément), et n° 113 de M. Fernand Tardy, soutenu par M. Gérard Delfau, identique à l'amendement n° 178 de M. Philippe de Bourgoing (nécessité pour le marché d'obtenir la centralisation des paiements avant d'obtenir l'agrément) - Après l'art. 11 (p. 4147) : sur l'amendement n° 51 de M. Michel Sordel, rapporteur (modalités de création d'un fonds de garantie des transactions commerciales dans chacun des secteurs de la production agricole ressortissant aux compétences d'un office), nécessaire concertation et établissement d'un calendrier.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - (21 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4739) : regrette le retrait par le Gouvernement d'une partie importante des dispositions du projet - Retard dans la mise en application de la loi de décentralisation du 2 mars 1982 - Absence de prise en considération du travail accompli par le Sénat en 1979 et 1980, lors de la discussion du projet de loi relatif au développement des responsabilités des collectivités locales - Dispositions du projet en examen : transfert de compétences en matière d'urbanisme : accord sur les observations présentées par le rapporteur de la commission des affaires économiques - Intérêt de la création de cartes communales, opposables aux tiers, pour les petites communes ; fixation éventuelle d'un seuil maximum de population - Dispositions financières du projet : imprécision sur l'évaluation de coût des charges transférées et l'évolution des recettes affectées aux collectivités locales - Insuffisance de la taxe sur les cartes grises ou de la vignette auto ;

nécessité de ressources évolutives : part de l'impôt sur le revenu ou de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) - Dotation globale d'équipement (DGE) et risque d'intégration dans le calcul de la compensation aux transferts de compétences - Coût de l'application de la loi de décentralisation du 2 mars 1982 : accroissement des dépenses de fonctionnement résultant de la mise en place d'une double administration ; apparition de conflits entre le représentant de l'Etat et le conseil général ou régional - Eclaircissements nécessaires : évaluation des dépenses résultant des transferts de compétences et compensation par des ressources évolutives ; maintien d'un crédit d'investissement au moins égal aux subventions spécifiques antérieures - Respect nécessaire par le Gouvernement de l'engagement d'un transfert de ressources correspondant aux transferts de compétences.

Suite de la discussion - (28 octobre 1982) - **Titre I - Art. 5** (p. 4898) : son amendement n° A-184, soutenu par M. Jacques Descours Desacres : suppression du deuxième alinéa relatif à l'association des collectivités territoriales pour l'exercice de leurs compétences ; retiré - **Art. 7** (p. 4904) : son amendement n° A-186, soutenu par M. Roland Ruet : avenant approuvé par le président de la collectivité territoriale concernée et le représentant de l'Etat ; retiré - **Art. 8** (p. 4911) : son amendement n° A-185, soutenu par M. Jacques Descours Desacres : autorité du président sur les services extérieurs de l'Etat pour la préparation et l'exécution des délibérations du conseil général ; retiré.

Suite de la discussion - (29 octobre 1982) - **Titre II - Après l'art. 16** (p. 4946) : son amendement n° A-183, soutenu par M. Philippe de Bourgoing : sauvegarde de l'espace agricole et protection des documents relatifs aux opérations d'urbanisme ou d'infrastructure ; réservé jusqu'après l'examen de l'article 34 - **Art. 17** (p. 4947) : sur l'amendement n° A-78 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (mission de la commission de conciliation en matière d'élaboration de schémas directeurs, de plans d'occupation des sols et de tout document d'urbanisme opposable aux tiers), ses sous-amendements, soutenus par M. Philippe de Bourgoing, n° A-350 : compétence pour les zones d'environnement protégé ; retiré ; et n° A-344 : représentation de la chambre d'agriculture, de la chambre des métiers et de la chambre de commerce et d'industrie ; retiré - (p. 4948) : son amendement n° A-196, soutenu par M. Philippe de Bourgoing : représentation de la chambre d'agriculture, de la chambre des métiers de la chambre de commerce et d'industrie ; devenu sans objet - (p. 4949) : sur l'amendement n° A-78 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis, son sous-amendement n° A-197, soutenu par M. Philippe de Bourgoing : détermination des conditions d'application de cet article par décret en Conseil d'Etat ; adopté - **Art. 19** (p. 4954) : sur l'amendement n° A-80 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (harmonisation des schémas directeurs, des schémas de secteur et des programmes de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements et services publics), son sous-amendement n° A-345, soutenu par M. Pierre Louvot : prise en compte des dispositions prévues par les chartes intercommunales ; retiré - Son amendement n° A-198, soutenu par M. Pierre Louvot : référence aux chartes intercommunales ; devenu sans objet.

Suite de la discussion - (2 novembre 1982) - **Titre II (suite) - Art. 20** (p. 4979) : sur l'amendement n° A-81 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (nouvelle rédaction de cet article relatif à l'élaboration du schéma directeur), son sous-amendement n° A-346 : caractère d'intérêt général de la protection des activités agricoles et des espaces naturels ; retiré - Son amendement n° A-199 : définition par décret en Conseil d'Etat des conditions d'élaboration par les communes du schéma directeur ; devenu sans objet - **Art. 28** (p. 5002, 5003) : sur l'amendement n° A-93 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (1° codification ; 2° modification des dispositions de cet article relatives à la révision ou à la modification des plans d'occupation des sols à la demande du représentant de l'Etat), son sous-amendement n° A-349 : consultation de la commission

départementale des structures agricoles et des représentants de la chambre d'agriculture dans les cas prévus à l'article 73 de la loi d'orientation agricole du 4 juillet 1980 ; retiré - **Art. 30** (p. 5008) : son amendement n° A-194 : substitution de l'appellation de schéma d'utilisation du littoral à l'appellation de schéma d'utilisation de la mer ; devenu sans objet - Son amendement n° A-195 : extension du champ d'application aux zones d'activités agricoles ; devenu sans objet - Son amendement de coordination n° A-205 ; devenu sans objet - **Art. 31** (p. 5012) : son amendement rédactionnel et de codification n° A-206 ; devenu sans objet.

Suite de la discussion - (4 novembre 1982) - **Titre II - Après l'art. 16 (suite)** (p. 5104) : son amendement n° A-183, précédemment réservé, soutenu par M. Jacques Descours Desacres : sauvegarde de l'espace agricole et protection des documents relatifs aux opérations d'urbanisme ou d'infrastructure ; retiré.

Suite de la discussion - (5 novembre 1982) - **Titre III (suite) - Après l'art. 126** (p. 5212) : sur l'amendement n° B-12 de M. Joseph Raybaud, rapporteur pour avis (définition des dotations par application du taux de croissance de la formation brute du capital fixe de l'année prévu pour l'année à venir), son sous-amendement n° B-59, soutenu par M. Jacques Descours Desacres : substitution de la notion d'administrations publiques à celle de l'Etat ; adopté - **Art. 135** (p. 5221) : son amendement n° B-61, soutenu par M. Jacques Descours Desacres : application du droit commun en matière de transferts de compétences pour les communes des territoires d'outre-mer et de la collectivité territoriale de Mayotte ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Discussion générale - (22 novembre 1982) - (p. 5665) : déclaration du ministre du budget devant un comité d'experts sur les instruments de la politique économique : nécessité reconnue de maintenir le déficit budgétaire à un niveau acceptable - Revirement de la politique du Gouvernement - Relance par la consommation en 1981 et déficit commercial de la France - Déficit budgétaire - Ecart d'inflation - (p. 5666) : situation de l'emploi - Mesures nécessaires d'assainissement de la sécurité sociale - Blocage des prix et des salaires - Elaboration du budget pour 1983 et optimisme des hypothèses économiques : affaiblissement de l'économie française ; conjoncture internationale - Déficit budgétaire pour 1982 et prévisions pour 1983 - Montant des bons du Trésor en circulation - Artifices de présentation comptable - Nécessité de collectifs budgétaires - Exemple du budget de la défense nationale ; loi de programmation militaire - Concours au financement des entreprises publiques - Situation de la sécurité sociale et de l'assurance chômage ; financement de l'UNEDIC - Déficit du commerce extérieur - Endettement des entreprises - Dévaluation du franc - (p. 5667) : blocage des prix - Dépréciation monétaire et renchérissement des produits importés : pétrole, matières premières - Pertes en devises de la France et épuisement des réserves - Financement des investissements des entreprises nationales par l'emprunt - Charges des entreprises et stagnation de l'investissement - Crise de confiance - Maîtrise des dépenses publiques - Débat annuel sur le budget social de la nation - Taux des prélèvements obligatoires - Budget inflationniste et inadaptation à la situation économique de la France.

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - **Art. 3** (p. 5693) : son amendement n° 52 : suppression de toute limite pour l'option en faveur du régime du prélèvement obligatoire pour les associés dirigeants d'une entreprise : financement par une majoration de la taxe forfaitaire sur les métaux précieux, les bijoux, les objets d'art, de collection et d'antiquité ; adopté - Amélioration du financement des petites et moyennes entreprises (PME).

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - **Art. 12** (p. 5749) : son amendement n° 58 : exonération totale et

définitive des biens professionnels de l'impôt sur les grandes fortunes; compensation des pertes de recettes à due concurrence par le produit de la cession de parts que l'Etat détient dans le capital des sociétés nationalisées en 1982; adopté.

Deuxième partie :

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6062) : multiplication des promesses du Gouvernement aux agriculteurs depuis le 10 mai 1981 - Progression de 10,2 % des crédits de l'agriculture par rapport à 1982 - Restriction des crédits à l'agriculture traduisant une volonté politique délibérée - Démantèlement du ministère de l'agriculture et importance des transferts de crédits consacrant la fin de l'autonomie du ministère de l'agriculture - Risque d'une diminution du poids politique des agriculteurs et de la renaissance d'un « poujadisme local » - Maintien du caractère spécifique des crédits affectés à l'eau et à l'assainissement, ainsi qu'à l'électrification rurale - Utilisation des crédits au fur et à mesure des transferts de compétences et risque de voir certaines dotations rester inutilisées - (p. 6063) : aggravation de la pression fiscale des collectivités locales - Inquiétudes concernant l'aménagement foncier et l'hydraulique agricole - Problème des prêts bonifiés - Paiement étalé des récoltes mettant en difficulté la trésorerie des entreprises - Opposition à la mise en place d'un système déguisé de prix différenciés déjà exprimée lors de l'examen du projet de loi sur les offices par produits - Prise en charge par le Crédit agricole d'une partie du coût de la bonification - Nécessité d'une réforme du régime des calamités agricoles ne se traduisant pas par une augmentation démesurée des cotisations des agriculteurs - Revalorisation de la dotation aux jeunes agriculteurs mais diminution de la période de bonification des prêts - Rappel pour mémoire du budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) et de l'écart de quatre points entre le taux des prestations et celui des cotisations - Importance de l'effort contributif des exploitants - Revalorisation identique des retraites agricoles au même taux que celle des autres régimes mais absence de rattrapage en faveur des agriculteurs - Insuffisance des crédits de l'enseignement privé - Maisons familiales rurales pouvant apporter beaucoup en matière de formation appropriée en pratiquant l'alternance - Nécessité de former des hommes réellement adaptés à l'agriculture de demain - Budget décevant et inquiétant sur bien des points, marquant un affaiblissement de la notion de solidarité en faveur des régions les plus pauvres et des agriculteurs retraités - Insuffisance des crédits alloués à l'équipement pour développer et poursuivre la modernisation de l'agriculture - Budget témoignant de la volonté du Gouvernement de réduire le poids politique des agriculteurs et de se désengager de ce secteur - Agriculture saine et prospère indispensable à la nation - Résultats heureux de 1982 dus aux conditions climatiques favorables et non aux bienfaits du Gouvernement socialiste - (p. 6064) : augmentation de 2,9 % du revenu des agriculteurs français et de 5 à 7 % des agriculteurs allemands et hollandais - Agriculture, génératrice d'activités dans les secteurs de l'industrie, du commerce et des services, à la fois comme client et comme fournisseur - Se déclare défavorable à l'adoption du budget de l'agriculture pour 1983.

- **Question au Gouvernement** : refus de communes de subventionner les écoles privées - (16 décembre 1982) - (p. 6975) : question de M. Bruno Bourg-Broc, député de la Marne, à l'Assemblée nationale, sur le refus de certaines municipalités de gauche de subventionner les établissements d'enseignement libre - Position prise par le Gouvernement et contradiction avec l'arrêt du Conseil d'Etat du 12 février 1982 - Manifestations récentes dans plusieurs villes et grève des impôts locaux décidée par certaines familles.

LUC (Hélène), sénateur du Val-de-Marne (président du groupe C).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la substitution de la responsabilité de l'Etat à celle des membres de l'enseignement public [n° 174 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 23 décembre 1981, JO Débats du 12 janvier 1982).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à instituer la représentation proportionnelle pour l'élection des députés [n° 225 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 2 avril 1982) - Elections et référendums..

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, pour la famille, « bien-être, dignité, liberté » [n° 347 (81-82)] (25 mai 1982).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à la dissolution des milices patronales [n° 386 (81-82)] (15 juin 1982) - Ordre public.

Avis présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Loisir social, éducation populaire et activités de pleine nature [n° 96, tome XI (82-83)] (22 novembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 218 (JO Débats 8 avril 1982) (p. 218) à M. le ministre de l'éducation nationale : **éducation** (augmentation des crédits en vue de la rentrée scolaire de 1982).

n° 219 (JO Débats 8 avril 1982) (p. 1020) à M. le ministre de l'industrie : **faillite, règlement judiciaire et liquidation de biens** (situation de l'entreprise Eclair-Prestil de Choisy-le-Roi) - Réponse de M. Pierre Dreyfus, ministre de l'industrie (11 juin 1982) (p. 2760 et suivantes).

n° 310 (JO Débats 2 décembre 1982) (p. 6135) à M. le ministre de la recherche et de l'industrie : **faillite, règlement judiciaire et liquidation de biens** (situation du groupe Eclair-Prestil).

Questions orales avec débat :

n° 124 (26 mai 1982) (p. 2204) à M. le ministre de l'éducation nationale : **éducation** (éducation : formation initiale des jeunes) - Discutée le 1^{er} juin 1982 (débat commun) (p. 2411 et suivantes).

n° 125 (26 mai 1982) (p. 2204) à M. le ministre de l'éducation nationale : **éducation** (prochaine rentrée scolaire : mesures particulières) - Discutée le 1^{er} juin 1982 (débat commun) (p. 2411 et suivantes).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture** [n° 150 (81-82)] - Suite de la discussion - (14 janvier 1982) - Art. 22 (p. 184) : se déclare défavorable à l'amendement n° II-19 de M. Michel Giraud, rapporteur (réunion de droit trimestrielle du conseil général ; convocation du conseil à la demande de la moitié au moins de ses membres ; convocation par décret pour circonstances exceptionnelles) - Art. 24 bis (p. 185) : se déclare défavorable à l'amendement n° II-23 de M. Michel Giraud, rapporteur (conformité à la loi du règlement intérieur du conseil général reconnue par le tribunal administratif compétent).

- **Question au Gouvernement**, de M. Charles Pasqua : lutte contre le terrorisme - (29 avril 1982) - Rappel au règlement (p. 1505) : procédure nouvelle au Sénat des questions au Gouvernement et intervention de M. Charles Pasqua.

- **Question au Gouvernement: protection des femmes enceintes** - (27 mai 1982) - (p. 2323) : conditions de travail des femmes ; travaux pénibles ; éloignement de l'entreprise - Attachement du groupe communiste au développement de la famille.

- **Création éventuelle d'une commission spéciale pour l'examen du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** - (27 mai 1982) - (p. 2327) : compétence de la commission des affaires sociales pour l'examen de ce projet de loi - Opposition du groupe communiste à la création d'une commission spéciale.

- **Questions orales avec débat jointes: formation initiale des jeunes et problèmes de la prochaine rentrée scolaire** - (1^{er} juin 1982) - (p. 2411) : problème de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes - Importance du nombre de jeunes sortis du système éducatif sans formation professionnelle depuis dix ans - Absence de qualification allant de pair avec le chômage et pesant lourdement dans la dégradation de la vie sociale - Nécessité de faire déboucher la formation offerte aux jeunes sur une qualification reconnue - Ordonnance gouvernementale du 25 mars 1982 signalant la mise en oeuvre de 50.000 formations nouvelles - Nécessité de donner les moyens financiers au service public de l'éducation nationale - Nécessité de l'engagement des enseignants à tous les niveaux, et d'une transformation de l'enseignement dans ses contenus et méthodes - Conception nouvelle du rôle de formateur - (p. 2412) : effort prioritaire nécessaire en faveur de l'enseignement technique - Important manque de places dans les lycées d'enseignement professionnels (LEP) lors de la dernière rentrée - Urgence du déblocage des crédits de paiement affectés aux dépenses d'équipement pour les constructions scolaires de l'enseignement technique - Extension souhaitée de la gratuité des manuels scolaires et des transports aux élèves des LEP - Importance du problème de la prochaine rentrée scolaire - Plusieurs mesures positives déjà prises - Abrogation de la « grille Guichard » - Conservation de tous leurs instituteurs par les départements et création de milliers de postes supplémentaires - Situation inquiétante en maternelle - Insatisfaction concernant les taux d'effectifs et les taux de scolarisation des enfants de deux et trois ans - Caractère social et pédagogique de la pré-scolarisation - Problème du remplacement des maîtres absents - (p. 2413) : problème des suppléants en fonction - Souhait de mettre un terme à l'auxiliariat dans le premier degré - Conditions de travail et de rémunération des personnels non enseignants - Importance du rôle des surveillants dans la rénovation éducative de l'école - Souhait que le prochain budget de l'éducation nationale permette une mise en oeuvre complète des orientations nouvelles, traduisant des choix prioritaires absolus de la nation et permettant que le changement intervienne à l'école - Réclamation d'un collectif budgétaire par les parlementaires communistes pour éviter les insuffisances du budget de 1982.

- **Evénements du Liban** (21 septembre 1982) (p. 3994).

- **Question au Gouvernement: égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.** - (4 novembre 1982) - (p. 5115) : campagne publicitaire lancée par le Gouvernement sur ce thème - Adoption d'un projet de loi en conseil des ministres - Proposition de loi du groupe communiste en octobre 1981 - Situation dans la fonction publique - Loi du 7 mai 1982 modifiant l'article 7 de l'ordonnance du 4 février 1959 portant statut général de la fonction publique - Rôle pilote de la fonction publique dans la réalisation de ces objectifs.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion générale - (22 novembre 1982) - (p. 5647) : bien-fondé de la priorité donnée au renforcement de l'appareil productif national - (p. 5648) : sortie du blocage des prix et des salaires - Politique de relance de la consommation intérieure et résultats obtenus : augmentation du pouvoir d'achat des ménages - Insuffisances de l'appareil productif national et augmentation des importations - Grève des investissements menée par le patronat -

Aggravation de la crise économique des pays capitalistes - Lutte menée par la droite et le patronat contre la politique économique et sociale du Gouvernement - Opposition du groupe communiste au blocage des salaires et réserves sur l'aide aux entreprises - Développement nécessaire de la production nationale et de la compétitivité des entreprises - Exemple du marché des magnétoscopes : gestion du groupe Thomson avant sa nationalisation et possibilité donnée par la prise de contrôle de Grundig par Thomson - Vote de nouvelles lois sociales ; luttes des ouvriers de Citroën et Talbot - Aspirations des travailleurs : résultats du sondage réalisé pour le journal *L'Humanité Dimanche* - (p. 5649) : argument des charges des entreprises et absence de responsabilité des salaires ; comparaison du coût salarial horaire en France et dans quelques pays étrangers - Ressources financières des entreprises dilapidées : versement de dividendes ; placements financiers et spéculatifs ; exportations de capitaux - Hypothèses économiques retenues par le Gouvernement pour 1983 : attente d'une progression des exportations - Réaffirmation de la nécessaire croissance du marché intérieur - Retard de l'augmentation du pouvoir d'achat du SMIC - Reconquête du marché national - Priorité donnée par le budget à la production industrielle et nécessité de subordonner l'octroi d'aides publiques à la réalisation d'investissements et à la création d'emplois : rôle des contrats investissement production compétitivité emploi proposés par le parti communiste - Redressement du commerce extérieur et nécessité d'une réglementation plus sévère à l'égard des produits étrangers : accord avec la décision du Gouvernement relative au dédouanement des magnétoscopes - Compression des dépenses de fonctionnement mais crédits supplémentaires nécessaires en faveur de certains budgets, compensés par des recettes - Mesures fiscales : barème de l'impôt sur le revenu ; taxation des compagnies d'assurance ; réforme du régime fiscal des sociétés ; exonération de la redevance télévision pour les personnes âgées ; abattement pour la taxe sur les salaires payés par les associations ; déduction des frais de garde de l'impôt sur le revenu - Problème de répartition de l'effort fiscal et propositions communistes - (p. 5650) : mesures prises en faveur de l'épargne et amendement des députés communistes - Avoir fiscal - Drame des chômeurs - Attaques du patronat contre l'UNEDIC - Soutien aux organisations syndicales - Insuffisances de ce budget et amendements déposés par les sénateurs communistes.

Deuxième partie :

Temps libre - (27 novembre 1982) - Rapporteur pour avis (loisir social, éducation populaire, activités de pleine nature) - (p. 5920) : bilan des actions de 1982 - Inquiétude de la commission des affaires culturelles sur le caractère relativement modeste des crédits et des actions prévues pour 1983 - Restructuration de l'Institut national d'éducation populaire (INEP) de Marly-le-Roi ; construction de maisons du temps libre - Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep), création de postes d'animateurs ; faiblesse de la participation de l'Etat - Faible progression des moyens financiers consacrés aux associations - Contrat de programme et annualité des aides accordées par l'Etat - Risque pour les associations et les collectivités locales - Création de centres publics de formation - (p. 5921) : Haut comité du loisir social de l'éducation populaire et des activités de pleine nature - Décret à paraître définissant les missions de l'INEP - Information : département de la communication à l'INEP, bureau de la communication sociale à la direction du loisir social ; importance de l'accès des associations aux médias - Projet de loi sur la promotion de la vie associative : attachement à la loi de 1901 ; crainte de réduction de l'autonomie des associations, nécessité de concertation - Aménagement du temps et démocratisation des vacances : conséquences économiques de l'étalement des départs ; chèques vacances - Souhait de mesures supplémentaires en faveur du loisir social - Proposition d'adoption des crédits - (p. 5946) : incitation nécessaire à la participation à la vie associative - Accès aux médias - Rôle des radios locales et de la télévision nationale.

Education nationale - (3 décembre 1982) - (p. 6254, 6255) : importance de l'investissement éducatif - Progrès accomplis depuis mai 1981 - Créations de postes ; titularisation d'auxiliaires - Conditions de la rentrée scolaire 1982 dans les collèges et les lycées - Ampleur des besoins et regret de la mesure d'annulation de crédits d'équipement pour 1982 votés par le Parlement - Questions encore préoccupantes : ralentissement des créations d'emplois ; recrutement et formation des maîtres ; taux de préscolarisation dans les maternelles - Exemple du Val-de-Marne : ré déploiement des moyens pour la création de classes nouvelles ; remplacement des maîtres absents - Second degré : augmentation des effectifs ; suppression de crédits d'heures supplémentaires ; risques de dégradation des conditions de travail et de la qualité de l'enseignement - Situation des enseignements artistiques : exemple du Val-de-Marne : nombre des heures réglementaires non créées : dessin, musique, éducation manuelle et technique - Situation de la recherche en éducation : budget de l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP) - (p. 6256) : vote par le groupe communiste du projet de budget pour 1983 et souhait d'un grand débat national sur la rénovation du système éducatif.

Education nationale - Suite de la discussion - (4 décembre 1982) - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6284) : financement des musées d'histoire naturelle de province par les collectivités locales exclusivement - Importance et rôle des musées d'histoire naturelle de province - (p. 6285) : dénonciation par les responsables et techniciens de musées d'histoire naturelle réunis en colloque au Havre en août et septembre 1982, du manque de crédits condamnant leurs établissements - Souhait de la création au budget 1983 du ministère de l'éducation nationale d'une ligne budgétaire « musées d'histoire naturelle de province ».

LUCOTTE (Marcel), sénateur de la Saône-et-Loire. (UREI).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires économiques.
- Est nommé membre du comité national consultatif pour la maîtrise de l'énergie (23 septembre 1982) (p. 4169).
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (11 juin 1982) (p. 2760).
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (18 juin 1982) (p. 2959).
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (23 juillet 1982) (p. 3785).
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (1^{er} octobre 1982) (p. 4299).

DÉPÔTS

Avis présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Energie** [n° 97, tome V (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - Suite de la discussion - (11 juin 1982) -

Discussion générale (p. 2757) : désir d'une libération de la communication audiovisuelle et plus que jamais télévision du pouvoir - Importante désaffection enregistrée chez les téléspectateurs - Suite de la transformation insidieuse et mise à l'écart de certains journalistes à TF1 - (p. 2758) : rappel des propos tenus au congrès socialiste de Valence, sur la conception de l'information et du journalisme - Rappel des positions de l'actuel Président de la République, dans *l'Unité* ; éditorial intitulé « Ma part de vérité » écrit en avril 1976 - Tutelle politique du Gouvernement exercée sur la radio et la télévision et problème de l'existence d'une presse écrite, pluraliste et indépendante - Nationalisation de la quasi-totalité du secteur bancaire français et nécessité de soutiens financiers pour la survie d'un journal - Déplafonnement du montant des ressources publicitaires prévu dans le projet de loi pour les sociétés nationales de programme et préjudice grave pour la presse écrite - Rappel des licenciements de certains journalistes : Maurice Ulrich à Antenne 2, André Sabas à FR3 et Jean-Pierre Elkabbach à Antenne 2 - Interrogation sur l'honnêteté de l'éloge dithyrambique du journaliste Jacques Hébert à la gloire du Gouvernement sur les ondes de Radio-France internationale concernant la politique d'embauche dans les radios et les télévisions où seuls sont retenus les critères de compétence professionnelle - Absence de garantie nouvelle dans ce nouveau statut de l'audiovisuel - Quatre salariés sur cinq non syndiqués en France - (p. 2759) : apparition d'une volonté de mainmise sur les médias en contradiction avec la déclaration du journaliste Maurice Séveno le 17 mai 1981 au *Journal du dimanche* réclamant le pluralisme et l'indépendance pour les grands médias - Obligation pour les futures télévisions privées de se soumettre à l'application d'un cahier des charges prévoyant les modalités de diffusion des oeuvres cinématographiques - Exemple de l'Italie où l'apparition des télévisions privées a entraîné une chute spectaculaire du nombre des entrées annuelles dans les salles de cinéma - Nécessité d'une représentation du cinéma au Conseil national de la communication audiovisuelle, dans les conseils régionaux et dans les conseils d'administration des diverses sociétés de l'audiovisuel - Constitution depuis huit ans d'une commission « interprofessionnelle permanente du cinéma concernant les rapports cinéma télévision » - Rapport Pierre Moinot - Forte régression en 1982 des ressources retirées par le cinéma de la diffusion des films à la télévision - Engagement de M. Mitterrand d'arriver à une équivalence entre l'achat d'un film de cinéma par la télévision et le coût de production d'un téléfilm original - Prélèvement sur la redevance de 50 F par an et par foyer - Problème de la création prochaine d'une quatrième chaîne de télévision - Situation des radios libres - « Peut-on reconnaître le droit de vivre sans reconnaître les moyens d'exister » déclaration de M. Roger-Gérard Schwarzenberg - Interdiction de la publicité sur les radios locales privées, suggestion de la création d'un fonds de péréquation alimenté par une fraction des recettes publicitaires de la télévision et destiné aux radios locales privées - Interrogation sur l'entrée en fonction, le contrôle et l'indépendance de ce fonds - (p. 2760) : constatation d'un brouillage organisé dans de nombreuses régions - Grand nombre de radios libres faites, animées et soutenues par des organes de presse régionale - Existence d'un abîme entre l'hymne à la liberté de l'article premier du projet de loi et les intentions du Gouvernement - Instauration d'un véritable protectionnisme à l'égard des nouvelles techniques de communication - Droit pour certaines organisations représentatives de s'exprimer et absence de ce même droit pour d'autres : commerçants, artisans, industriels, agriculteurs - Proposition d'une liberté en différé par ce texte - Danger de l'effacement du respect de la liberté et du pluralisme devant l'impératif d'un projet politique.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - **Art. 2** (p. 5683) : son amendement n° 49, soutenu par M. Louis Boyer : financement de l'amélioration des conditions de frais de garde dans les

foyers où les deux époux sont salariés : substitution au relèvement de la TVA sur les pelleteries, d'une majoration

des droits sur les tabacs et les allumettes ; devenu sans objet.

M

MACHEFER (Philippe), sénateur des Yvelines (S).

Décédé le 15 août 1982 (21 septembre 1982) (p. 3995) - Eloge funèbre (5 octobre 1982) (p. 4340, 4341).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires étrangères.
- Membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes.

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 167 (81-82)] autorisant l'approbation d'une convention européenne sur la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière de garde des enfants et le rétablissement de la garde des enfants [n° 244 (81-82)] (6 avril 1982) - **Traités et conventions**.

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 169 (81-82)] autorisant l'approbation d'une convention sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants [n° 245 (81-82)] (6 avril 1982) - **Traités et conventions**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à renforcer la protection des animaux utilisés par la recherche expérimentale en laboratoire [n° 385 (81-82)] (15 juin 1982).

Participation au rapport d'information fait, au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes, sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} novembre 1981 et le 31 mai 1982, en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 427 (81-82)] (25 juin 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 55 (JO Débats 9 juillet 1981) (p. 837) à M. le ministre de l'éducation nationale : **bibliothèques** (situation de la bibliothèque de documentation internationale) - Réponse de M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale (14 mai 1982) (p. 2055, 2056).

n° 56 (JO Débats 9 juillet 1981) (p. 837) à M. le ministre chargé de la coopération : **politique extérieure** (développement des relations France-Guinée) - Réponse de M. Jean-Pierre Cot, ministre chargé de la coopération (18 juin 1982) (p. 2961 et suivantes).

n° 69 (JO Débats 16 juillet 1981) (p. 890) à M. le ministre des relations extérieures : **politique extérieure** (relations de la France avec la RDA) - Réponse de M. André Cellard, secrétaire d'Etat à l'agriculture (4 juin 1982) (p. 2547, 2548).

n° 147 (JO Débats 6 novembre 1981) (p. 2495) à Mme le ministre de la solidarité nationale : **sourds et sourds-muets** (apprentissage de la langue des signes pour les sourds) - Réponse de Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale (28 mai 1982) (p. 2389, 2390).

n° 186 (JO Débats 4 février 1982) (p. 496) à M. le ministre des relations extérieures : **politique extérieure** (relations France-Chypre) - Réponse de M. Jean-Pierre Cot, ministre chargé de la coopération (18 juin 1982) (p. 2963, 2964).

n° 220 (JO Débats 9 avril 1982) (p. 1041) à M. le ministre de l'éducation nationale : **enseignement élémentaire** (situation de l'enseignement du 1^{er} degré dans les Yvelines).

n° 227 (JO Débats 29 avril 1982) (p. 1477) à M. le ministre des anciens combattants : **musées** (création d'un grand musée national ou européen de la Résistance).

n° 250 (JO Débats 2 juin 1982) (p. 2419) à M. le ministre du commerce extérieur : **commerce extérieur** (réorganisation du Centre français du commerce extérieur).

n° 251 (JO Débats 2 juin 1982) (p. 2419) à M. le ministre du commerce extérieur : **commerce extérieur** (développement des relations commerciales avec les nouveaux pays industriels d'Asie).

n° 259 (JO Débats 10 juin 1982) (p. 2663) à M. le ministre de l'industrie : **automobile** (Yvelines : avenir de l'industrie automobile).

Questions orales avec débat :

n° 104 (2 avril 1982) (p. 836) à M. le ministre chargé de la coopération : **coopération** (conseil de coopération : création).

n° 117 (11 mai 1982) (p. 1869) à M. le ministre des relations extérieures : **politique extérieure** (relations avec le Japon et problèmes du Pacifique) - Discutée le 18 mai 1982 (débat commun) (p. 2097 et suivantes).

n° 135 (19 juillet 1982) (p. 3584) à M. le ministre des relations extérieures : **politique extérieure** (deuxième session spéciale de l'ONU sur le désarmement).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention européenne sur la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière de garde des enfants et le rétablissement de la garde des enfants [n° 167 (81-82)]** - (28 avril 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 1441) : problème des déplacements et des rétentions illicites d'enfants par les parents qui n'en ont pas la garde - Coopération dans le domaine de la tutelle et de la garde des enfants - Travaux d'un comité d'experts depuis 1973 - Signature de cette convention européenne par quinze Etats membres le 20 mai 1980 - Déplacement sans droit lorsque les deux parents sont de même nationalité - Non rapatriement d'un enfant - (p. 1442) : déplacement sans droit - Respect de la loi et défense de l'enfant - Création d'autorités centrales spécialisées et coopération judiciaire - Convention de Luxembourg et abstention des Etats nordiques - Code de la protection de la personne de l'enfant - Multiplication des cas de déplacement ou de rétention d'enfants - Demande l'adoption du projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants [n° 169 (81-82)]** - (28 avril 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 1443) : problème des enlèvements internationaux d'enfants à l'initiative du parent non gardien - Complémentarité des conventions de Luxembourg et de La Haye : collaboration d'autorités centrales spécialisées - Convention de La Haye : rétablissement de la situation de l'enfant telle qu'elle existait avant la voie de fait que constitue le déplacement ou le non retour illicite - Relations avec les pays du Maghreb : émigration en France et mariages mixtes - Conclusion d'une convention bilatérale de la France avec le Maroc, la Tunisie ; nécessaire conclusion d'une convention avec l'Algérie.

- **Projet de loi autorisant la ratification du protocole au traité de l'Atlantique nord sur l'accession de l'Espagne [n° 263 (81-82)]** - (28 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 1450) : entrée de l'Espagne dans le traité de l'Atlantique nord et risque de renforcement de l'opposition entre les

blocs - Lien entre l'Espagne et les Etats Unis d'Amérique ; participation actuelle de l'Espagne à la défense du flanc sud de l'Alliance Atlantique - Défense de la démocratie espagnole et adhésion à la Communauté atlantique.

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (18 mai 1982) - (p. 2104) : voyage du Président de la République au Japon et intérêt de la France pour l'Asie et la région Pacifique - Développement de nouveaux pays industriels ; Hong-Kong, Singapour, Taïwan et perspectives importantes d'essor économique - Existence de cinq pôles de puissance - Problématique Nord-Sud, Est-Ouest ; droits de l'homme - Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN) - Modification de l'action diplomatique à l'égard de puissances communistes de la région non liées à l'Union soviétique - Transformation du Pacifique ; solidarité politique et forum du Pacifique ; pouvoir d'attraction du Royaume-Uni et Commonwealth - Aide australienne et néo-zélandaise pour les Etats océaniques - Difficultés de l'Océanie : expansion démographique ; sous-développement ; déracinement ; insécurité et délinquance - Risque d'aggravation des disparités entre les Etats océaniques, entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande, entre la Polynésie et la Mélanésie - (p. 2105) : attitude défavorable de l'Australie à la dénucléarisation du Pacifique Sud ; action des mouvements indépendantistes dans les territoires français du Pacifique ; couverture militaire française et aide française pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande - Situation du Vanuatu : enseignement francophone ; garantie de baux satisfaisants pour les ressortissants français et sort des indigènes francophones - Présence de la France dans les territoires d'outre-mer (TOM) et contribution au Fonds européen de développement (FED) - Importance de la présence de la France dans le Pacifique ; problème de la langue - Avenir de cet immense bassin - Confiance envers l'action du Gouvernement.

- **Projet de loi portant validation des nominations et avancements prononcés pour la constitution du corps des ingénieurs techniciens d'études et de fabrications** [n° 293 (81-82)] - (4 juin 1982) - Discussion générale (p. 2545) : validation des nominations prononcées à la suite des examens professionnels de 1975 et 1976 mettant un terme à une situation difficile pour les intéressés - Pénalisation inadmissible des personnes promues pour des erreurs imputables à l'administration - Graves inconvénients pour les techniciens et agents sous contrat titulaires du niveau « bac plus deux » - Opposition de tous les syndicats lors de la réforme du statut des techniciens d'études et de fabrications (TEF) - Audition de M. l'ingénieur général Picard souhaitée par les sénateurs socialistes de la commission des affaires étrangères - Recrutement prévu par le ministre de la défense de 170 ITEF en 1982 - Souhait du groupe socialiste à l'instar du rapporteur de la commission des affaires étrangères d'obtenir des engagements du Gouvernement sous la forme d'un échéancier relatif à l'élargissement du corps des ITEF.

- **Question au Gouvernement : politique à l'égard du Liban** - (24 juin 1982) - (p. 3104) : gravité de la situation au Liban - Mouvement de solidarité lancé par le groupe sénatorial France-Liban - Politique du Gouvernement de la France en faveur de ce pays.

- **Projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains** [n° 431 (81-82)] - (21 juillet 1982) - Discussion générale (p. 3716) : promotion des transports collectifs et réforme globale de leur financement - Politique d'incitation tarifaire - Conditions de perception et d'utilisation du versement transport acquitté par les employeurs dans les villes de province - Prise en charge par les employeurs des frais de déplacement entre domicile et lieu de travail des salariés utilisant les transports publics en région parisienne - Relance de l'activité économique - Suppression de la prime de transport de 23 francs - Contribution des entreprises au coût des transports - Niveau des prix des transports publics - Seuil d'instauration du versement transport ; taux de ce versement - Politique contractuelle en vertu de dispositions

conventionnelles - Cas des travailleurs ne pouvant utiliser les transports en commun par défaut ou pour des raisons professionnelles ; défense d'une prime modulée - Vote favorable du groupe socialiste - Droit au transport - (p. 3717) : nouvelle politique d'aménagement de l'espace - Extension de la périphérie et ségrégation sociale dans l'espace - Durée du déplacement domicile travail - Vote favorable du groupe socialiste.

MADLAIN (Jean), sénateur de l'Ille-et-Vilaine (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre Ier du livre Ve du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes (20 avril 1982) (p. 1171).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (11 juin 1982) (p. 2760).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (18 juin 1982) (p. 2959).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage (29 juin 1982) (p. 3222).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (23 juillet 1982) (p. 3785).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (28 septembre 1982) (p. 4197).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics (1^{er} octobre 1982) (p. 4298).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (1^{er} octobre 1982) (p. 4299).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (5 octobre 1982) (p. 4352).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (8 octobre 1982) (p. 4435).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale (20 octobre 1982) (p. 4671).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions

restant en discussion du projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (27 octobre 1982) (p. 4874).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (8 novembre 1982) (p. 5287).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale (16 novembre 1982) (p. 5494).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant révision des conditions d'exercice de compétences de l'Etat et de leur répartition entre les communes, les départements et les régions (3 décembre 1982) (p. 6254).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure (17 décembre 1982) (p. 7073).

Est élu membre de la commission de contrôle sur les établissements chargés d'accueillir les personnes âgées (20 décembre 1982) (p. 7145).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 265 (81-82)] concernant les préparateurs en pharmacie [n° 327 (81-82)] (12 mai 1982).

Avis présenté, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 409 (81-82)] déclaré d'urgence, relatif à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat et la lettre rectificative [n° 516 (81-82)] [n° 47 (82-83)] (14 octobre 1982) - Collectivités locales.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi concernant les préparateurs en pharmacie** [n° 265 (81-82)] - (26 mai 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2286) : loi du 8 juillet 1977 : statut des préparateurs en pharmacie ; règle générale de la pharmacie d'officine - Délivrance des médicaments et exigence du brevet professionnel - Dispositions transitoires - Cas des titulaires du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) d'aide préparateur en pharmacie préparant le brevet professionnel - (p. 2287) : nombre des personnes n'ayant pu régulariser leur situation - Report nécessaire de la date limite d'habilitation à la délivrance des médicaments jusqu'au 31 décembre 1985 - Position de la commission favorable à l'adoption de l'article unique du projet ; insistance cependant sur le caractère exceptionnel et limitatif de cette disposition transitoire - **Art. unique** (p. 2288) : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Jacques Descours Desacres (substitution de la date du 31 décembre 1982 à la date proposée du 31 décembre 1985).

- **Projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale** [n° 468 (81-82)] - (19 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4625) : approbation, au nom du groupe UCDP, des conclusions du rapport de M. Louis Souvet - (p. 4626) : texte apparaissant comme un compromis négocié entre les partis politiques composant la majorité présidentielle, et non comme une délibération du conseil des ministres - Remise en cause fondamentale de la démocratie parlementaire - Remise du pouvoir de gestion

des caisses de sécurité sociale aux syndicats, objectif de ce projet - Occultation du déficit de la sécurité sociale et de la maîtrise des dépenses de santé - Absence de parlementaire du groupe UCDP opposé au principe de l'élection - Opposition au monopole de présentation des listes de salariés par les organisations syndicales - Valeur et utilité de la présence aux côtés des listes des syndicats professionnels de listes d'inspiration associative - Amendements du rapporteur ayant pour but d'ôter de ce projet tout ce qu'il pourrait avoir d'antidémocratique et d'en supprimer les effets politiques, sur la bonne et saine gestion des caisses de sécurité sociale.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - (21 octobre 1982) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 4719) : retrait des dispositions sociales par lettre rectificative n° 516 - Amendements : principe de répartition en blocs de compétences ; maintien du « revenu social minimum » à la charge de l'Etat ; révision du barème de 1955 ; contingent d'aide sociale ; situation financière des départements ; dépenses d'hébergement et frais de maternage.

Suite de la discussion - (28 octobre 1982) - Rapporteur pour avis - **Titre I - Après l'art. 2** (p. 4886) : son amendement n° A-11 : identique à l'amendement n° A-16 de M. Paul Girod, rapporteur : article additionnel relatif à la répartition des compétences entre les collectivités territoriales et l'Etat s'effectuant par bloc et représentation des collectivités territoriales correspondant à la part que ces collectivités assurent dans le financement des établissements publics ; devenu sans objet - **Art. 3 (suite)** (p. 4923) : son amendement n° A-12 : nouvelle rédaction de cet article relatif à l'accompagnement des transferts de compétences du transfert par l'Etat aux communes, départements et régions des ressources nécessaires à l'exercice de ces compétences ; retiré.

Suite de la discussion - (4 novembre 1982) - Rapporteur pour avis - **Titre III - Avant la section I** (p. 5166, 5167) : son amendement n° B-18, identique à l'amendement n° B-25 de M. Paul Girod, rapporteur : subordination de l'entrée en vigueur des transferts de compétences en matière d'aide sociale et de santé à la révision du barème de 1955 relatif à la participation respective de l'Etat et des collectivités locales dans les financements croisés ; adopté - Son amendement n° B-19 : subordination de l'entrée en vigueur des transferts de compétences en matière d'aide sociale et de santé au remboursement des sommes dont l'Etat reste débiteur vis-à-vis des collectivités locales au titre d'une partie des contingents d'aide sociale actuels ; adopté.

Suite de la discussion - (5 novembre 1982) - Rapporteur pour avis - **Titre IV - Art. 134** (p. 5220) : son amendement n° B-20 : adaptation de la législation relative aux institutions sociales et médico-sociales ; adopté - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5224) : collaboration entre les commissions et avec le Gouvernement - Attitude du Gouvernement et des formations de gauche sénatoriales - Dépôt d'une proposition de loi complémentaire ; inscription à l'ordre du jour de la session de printemps - Défense des communes, des départements et des régions.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Articles non rattachés - (11 décembre 1982) - **Après l'art. 74** (p. 6729) : son amendement n° 197 : modification de la taxe sur les espaces verts ; retiré - Sur le même sujet, se déclare favorable à l'amendement n° 144 de M. Bernard Legrand.

MADRELLE (Philippe), sénateur de la Gironde (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 232 (JO Débats 6 mai 1982) (p. 1649) à M. le ministre chargé de l'énergie : **charbon** (sauvegarde de la centrale thermique d'Ambès) - Réponse de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures (25 juin 1982) (p. 3167, 3168).

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (18 mai 1982) - (p. 2124) : ambition internationale de développement et de paix de la France - Dialogue Nord-Sud - Construction européenne - Justice et solidarité - Rôle du Président de la République ; pratique institutionnelle de la Ve République ; représentation des forces politiques ; importance des voyages présidentiels - Affaires européennes et caractère inébranlable de la coopération franco-allemande - Dialogue avec la Grande-Bretagne ; conflit des Malouines - Dialogue franco-italien - Visites au Danemark et au Portugal - Sommet de Versailles et rôle de la consommation dans la relance économique des pays industrialisés - Fidélité aux alliances ; Alliance atlantique - Conférence des Nations-Unies sur les pays les moins avancés (PMA) - Sommet de Cancun ; dialogue avec le Mexique, l'Inde et l'Algérie - Voyages au Japon et en Israël ; attachement sans faille de la France à l'Etat juif - Participation à la force multinationale du Sinaï - Nouvelle pratique des rapports internationaux et densité politique des entretiens - (p. 2125) : brièveté des voyages présidentiels - Politique extérieure cohérente de la France.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Mer - (25 novembre 1982) - (p. 5805) : projet de budget de la mer pour 1983 en augmentation de 10 %, consolidant l'action engagée et ne trahissant en rien les priorités initiales - Inquiétude devant la faiblesse des dépenses d'investissements prévues en faveur des ports de la métropole - Baisse du trafic portuaire en raison de la régression du trafic des produits pétroliers - Détournements en faveur des ports de Rotterdam et de Hambourg accentuant le déficit de la balance des paiements et du commerce extérieur - Réalisation de travaux au Havre, à Dunkerque et à Rouen - Port de Bordeaux devenu aménageur de zones industrielles face au consensus entre les autorités portuaires, la région, le département et les communes intéressées - Insuffisance des crédits face aux immenses besoins du port de Bordeaux - Revalorisation insuffisante de la participation de l'Etat aux dépenses de fonctionnement des ports autonomes - Interrogation sur les mesures prises en faveur des ports du Pays Basque - Mise en place actuellement de plateformes portuaires et industrielles importantes en Espagne et au Portugal - Nécessité que la politique portuaire soit une des priorités du IXe Plan - (p. 5806) : satisfaction de voir la région et le département participer à la vie portuaire au sein des conseils d'administration - Problème de la pêche artisanale sur la côte basque - Difficultés de la flottille de pêche basque basée à Dakar - Relance de la pêche au thon dans le golfe de Gascogne - Au nom du groupe socialiste, se déclare favorable au projet de budget de la mer pour 1983.

Temps libre - (27 novembre 1982) - (p. 5935) : insuffisante progression des crédits alloués à la jeunesse et aux sports - (p. 5936) : transferts de crédits vers l'éducation nationale et incidence de la dotation globale d'équipement (DGE) - Création d'emplois de conseillers techniques et pédagogiques - Subventions allouées aux fédérations, ligues et clubs - Difficultés du sport dans l'entreprise - Création de sections sport études - Subvention du Fonds national pour le développement du sport (FNDS) - Ressources extra-budgétaires - Satisfaction de la priorité accordée au secteur

de la haute compétition - Succès de la politique de conventions garantissant l'emploi des sportifs de compétition - Dimension sociale de la pratique sportive - Progression du budget d'équipement : programme des grands stades ; importance de la réalisation d'équipements sportifs au profit des collectivités locales ; demande d'octroi de crédits en provenance du Fonds spécial de grands travaux - Nécessité de poursuivre la politique en faveur de la jeunesse ; impulsion du comité interministériel : succès de la campagne d'insertion de jeunes de seize à dix-huit ans, opération jeunes volontaires et points d'accueil jeunes, camps de vacances, bourses d'aventures - Vote du budget par le groupe socialiste - **Examen des crédits - Etat B** (p. 5947) : vote de ces crédits par le groupe socialiste.

Défense et service des essences - (29 novembre 1982) - (p. 5992) : annulations de crédits sur le budget de la défense de 1982 - Taux du produit intérieur brut marchand (PIBM) - Priorité accordée à la défense - Action des gouvernements précédents et retard dans la réalisation de la loi de programmation militaire 1976-1982 - Projet de budget pour 1983 et politique de défense claire, cohérente et respectueuse des options fondamentales de la politique extérieure - Attachement à l'indépendance nationale et fidélité aux alliances - Force stratégique de dissuasion - Modernisation des forces nucléaires - Adaptation des forces classiques aux traditionnelles missions confiées et à leurs nouvelles missions - Cas de la gendarmerie ; extension de ses fonctions ; taux de la pension de réversion des veuves de gendarmes tués au cours d'une opération de police - Intégration de l'indemnité de police dans la base de calcul des pensions - Réalisation de 800 unités-logement - Soutien des socialistes à ce projet de budget.

Plan et aménagement du territoire - (6 décembre 1982) - (p. 6345) : loi de décentralisation et réforme de la planification - Démocratisation du processus de planification : crédits de rémunération d'un collaborateur des organisations syndicales - Rôle des régions dans la planification - Planification régionale - Préparation du premier plan régional d'Aquitaine - Négociation des contrats de plan entre l'Etat et les régions ; attente du décret précisant la forme et le contenu juridique de ces contrats - Précisions nécessaires sur les implications financières pour l'Etat : souhait d'un engagement budgétaire pluriannuel - Concertation nécessaire entre les régions et les grandes entreprises publiques - Soutien nécessaire de l'Etat à la région Aquitaine ; richesses potentielles ; plan du grand Sud-Ouest ; importance vitale pour la région de l'aménagement de l'estuaire de la Gironde et de la reconversion des centrales thermiques de la région : centrale d'Ambès - Vote positif du groupe socialiste sur ce budget.

MAILLOLS (Sylvain), sénateur des Pyrénées-Orientales (apparenté au groupe GD).

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires culturelles (2 avril 1982) (p. 848).

MALASSAGNE (Paul), sénateur du Cantal (apparenté au groupe RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Est nommé membre titulaire du conseil d'administration de l'agence nationale pour l'information touristique (21 septembre 1982) (p. 4027).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole (23 septembre 1982) (p. 4168).

DÉPÔTS

Avis - présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Tourisme** [n° 97, tome XVI (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : contrôle des actes administratifs des collectivités locales** - (6 mai 1982) - (p. 1806) : Sénat, maison mère de toutes les collectivités locales - Cas où le représentant de l'Etat informerait le maire ou le président du conseil général de son intention de ne pas déférer tel acte ou telle délibération au tribunal administratif - Prise de position marquant la fin de tout contrôle sur l'acte en question de la part du représentant de l'Etat, notamment si le délai de deux mois s'applique à cette décision.

- **Proposition de loi tendant à modifier certaines dispositions du code du service national** [n° 375 (81-82)] - (23 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 3060) : problèmes des étudiants durant leur service militaire - Unification de la durée des reports d'incorporation des étudiants des professions médicales et paramédicales ; chirurgiens dentistes ; pharmaciens ; médecins et vétérinaires - Alignement de la durée du service effectué par les jeunes des professions médicales et scientifiques sur le droit commun ; jeunes scientifiques - Dépôt d'une proposition de loi à la dernière session d'octobre pour réduire la durée du service national de ces catégories d'appelés - Aménagements de la loi de 1970 en 1973 et besoins des armées - Progression du nombre d'étudiants de ces spécialités et démocratisation de l'enseignement - Avis favorable sur ce texte.

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - (21 septembre 1982) - **Discussion générale** (p. 4012) : incohérence entre l'exposé des motifs et les dispositions du projet - Programme agricole du parti socialiste - Renvoi de nombreuses mesures aux décrets d'application - Dégradation du revenu agricole - Montants compensatoires monétaires - (p. 4013) : précisions nécessaires sur les secteurs de création des offices et sur les missions administratives qui leur seront confiées - Principe d'une action spécifique des offices en faveur de l'agriculture de montagne : sauvegarde des marchés ruraux : exemple des foires aux bestiaux de la région d'Auvergne - Accord sur l'exclusion au sein des missions des offices des compétences des interprofessions en matière de définition et de protection des appellations d'origine : création prévue de l'office du lait et respect des particularités des appellations d'origine fromagères - Vote sur le projet subordonné aux réponses qui seront apportées par le Gouvernement.

Suite de la discussion - (22 septembre 1982) - **Art. 2** (p. 4088) : sur l'amendement n° 16 de M. Michel Sordel, rapporteur (mission des offices de suggérer au Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire les adaptations des dispositions communautaires de nature à améliorer l'organisation et la régularisation des marchés), son sous-amendement n° 85, déposé avec M. Pierre Jeambrun qui le soutient : prise en compte par les règlements communautaires de la spécificité des denrées de qualité produites dans des régions déterminées ; adopté - (p. 4089) : reconnaissance des appellations d'origine viticole à Bruxelles après quatorze ans - Souhait d'une reconnaissance par les autorités communautaires de Bruxelles des appellations d'origine des fromages dans les meilleurs délais possibles - Rivalité des productions industrielles françaises ou étrangères.

Suite de la discussion - (23 septembre 1982) - **Art. 2 bis** (p. 4123) : se déclare favorable à l'amendement n° 19 de M. Michel Sordel, rapporteur (contribution éventuelle des établissements publics régionaux, dans le seul cadre de leurs compétences) - **Après l'art. 8** (p. 4141) : demande le maintien du Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (FORMA) jusqu'à la parution de tous les textes et décrets relatifs aux offices - **Art. 11** (p. 4144) : sur le délai d'agrément des marchés physiques, se déclare défavorable aux amendements n° 47 de M. Michel Sordel, rapporteur et n° 144 de M. Rémi Herment, soutenu par M. Jean Colin.

- **Conclusions du rapport de M. Pierre Lacour fait au nom de la commission des affaires économiques sur la proposition de loi de MM. Marc Boeuf, Jean Peyrafitte, Henri Duffaut et des membres du groupe socialiste et apparentés portant réforme de l'organisation régionale du tourisme** [n° 12 (82-83)] - (12 octobre 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4461) : président d'un comité régional de tourisme depuis douze ans et rapporteur pour avis du budget du tourisme - Favorable à une réforme des comités régionaux de tourisme (CRT) longtemps réclamée - Contribution des CRT à l'importance prise par le tourisme - Droit reconnu aux loisirs pour tous les français et activité économique primordiale pour la nation - Absence d'engagement financier précis de l'Etat au profit des CRT - Création nécessaire d'un ministère du tourisme à part entière - Se déclare favorable au texte de cette proposition de loi.

- **Proposition de loi tendant à la création d'un office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques** [n° 7 (82-83)] - (9 novembre 1982) - **Art. 1** (p. 5345) : sur l'amendement n° 13 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (caractère confidentiel des travaux de la délégation ; possibilité de publication de leurs conclusions par décision de l'assemblée à laquelle appartient l'auteur de la saisine), son sous-amendement n° 18 : possibilité de publication de leurs conclusions par décision conjointe des deux assemblées ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Postes et télécommunications - (27 novembre 1982) - **Examen des crédits** - **Art. 34** (p. 5908) : importance des dégâts occasionnés au réseau téléphonique en Auvergne par la tempête des 6, 7 et 8 novembre 1982 - Félicitations de la rapidité de remise en place des circuits - Question sur la prise en charge des dépenses.

Temps libre - (27 novembre 1982) - Rapporteur pour avis (tourisme) - (p. 5923) : rapport du Conseil économique et social sur les loisirs des Français - Lettre publique d'un haut fonctionnaire du ministère du temps libre parue dans le journal *le Monde* - Baisse des crédits de la section tourisme dans le projet de budget pour 1983 et amendements du Gouvernement adoptés à l'Assemblée nationale - Comparaison avec l'ensemble des budgets de l'Etat, le montant de la dépense intérieure touristique et le solde de nos échanges touristiques - Statistiques : progression des départs en vacances, progression du taux des départs en vacances d'hiver, progression des activités de plein air et des sports nautiques ; fractionnement des vacances ; déplacement des vacanciers du littoral vers l'intérieur - Rappel du rapport du groupe de travail du VIIIe Plan - Baisse des dépenses touristiques des Français ; faiblesse de la promotion à l'étranger ; baisse relative du solde positif du poste « voyages » - (p. 5924) : absence de politique globale du tourisme - Conférence et comité interministériel pour le développement touristique - Mesures fiscales néfastes pour l'activité touristique - Situation des hébergements ; baisse du chiffre d'affaires et augmentation des charges du secteur hôtelier - Effet de la taxation de certains frais généraux ; point supplémentaire de TVA, réduction du temps de travail ; surtaxation du taux de TVA pour les hôtels quatre étoiles et luxe - Grave situation de la petite hôtellerie saisonnière ; nécessité de mise en

place de mesures de soutien ; encouragement du paracommercialisme par le biais des allègements fiscaux et des garanties de financement des associations - Tourisme social : déséquilibre entre l'offre et la demande ; désengagement de l'Etat pour l'aide à la construction du tourisme social, amélioration de l'aide à la personne, investissement au profit de l'aide directe aux familles par la Caisse nationale des allocations familiales - Nécessité d'un accroissement de l'investissement public et privé : exemple de l'insuffisance de la capacité d'accueil des terrains de camping caravanning ; conditions du financement par les fonds recueillis en application du système du chèque-vacances ; cas des villages de vacances - (p. 5925) : promotion ; activité exportatrice du tourisme vers les pays à devises fortes ; devenir de l'Association française de l'action touristique (AFAT) - Etalement des vacances : imbrication du facteur scolaire et des dates de fermeture des entreprises ; fractionnement - Thermalisme ; tourisme de santé - Décentralisation : exemple de la création de terrains de camping caravanning ; proposition de loi sur la réforme des comités régionaux de tourisme - Naissance d'une nouvelle forme de tourisme - S'en remet à la sagesse du Sénat sur ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B** (p. 5946, 5947) : vote du groupe RPR contre ce projet de budget.

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6066) : monde agricole subissant les contrecoups de la politique économique « à tout va » du Gouvernement - Hausse des montants compensatoires monétaires positifs en Allemagne fédérale et aux Pays-Bas et réapparition de montants compensatoires négatifs en France - Agriculture n'étant plus considérée comme un secteur prioritaire - Baisse de la part de l'agriculture par rapport aux dépenses de l'Etat - (p. 6067) : annulation des chapitres relatifs au remembrement, à l'hydraulique et à l'irrigation - Transfert de ces crédits sous forme de dotation globale d'équipement et utilisation de ces crédits liée à l'adoption du projet de loi portant transfert de compétences - Interrogation sur la date de transfert de ces crédits aux départements - Hausse éventuelle des revenus moyens n'apportant pas de solution aux disparités régionales en la matière - Absence de solution au problème essentiel de la maîtrise de l'augmentation des charges - Déclaration en matière de politique montagnarde non conforme à la réalité - Simple ajustement aux besoins des crédits spécifiques en faveur des zones de montagne et des zones défavorisées - Perte d'un quart de sa valeur en deux ans de l'indemnité spéciale de montagne - Progression de l'indemnité viagère de départ (IVD), résultat d'une augmentation par simple effet démographique des bénéficiaires - Absence de réelle solidarité au détriment de régions défavorisées, entraînant pour certaines catégories d'agriculteurs des situations catastrophiques, cas des éleveurs d'ovins - Insuffisance des crédits du fonds de calamité et révision de ses conditions d'intervention inadaptées actuellement - Souhait d'une harmonisation de la loi de 1964 et de celle du 13 juillet 1982 sur la protection contre les catastrophes naturelles - Souhait de voir jouer la solidarité au niveau de la Communauté européenne en faveur des régions sinistrées - Utilisation des 300 millions de francs d'excédents du Crédit agricole pour régler les problèmes financiers des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) - Interrogation sur les aides à la replantation des forêts endommagées et la limitation des importations de bois pour pâtes à papier - Lente asphyxie de l'enseignement agricole privé - (p. 6068) : crédits ne permettant pas l'application de la loi du 28 juillet 1978 sur l'agrément des maisons familiales rurales - Faiblesse de l'augmentation des crédits de l'enseignement agricole privé - Aggravation de l'écart entre les bourses scolaires des élèves de l'enseignement technique agricole et de celles de leurs homologues de l'éducation nationale - Budget ne permettant pas d'appliquer la politique que vous dites vouloir mener.

MALECOT (Kléber), sénateur du Loiret (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.
- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à modifier et uniformiser les conditions d'attribution de la pension de réversion au conjoint survivant [n° 196 (81-82)] (28 janvier 1982) - **Pensions de retraite.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Education nationale - (3 décembre 1982) - (p. 6259) : importance de ce budget - Prétendue augmentation des crédits et artifices de présentation - Augmentation des effectifs des personnels et stagnation de leur pouvoir d'achat - Subventions de fonctionnement - Action sociale au bénéfice des familles : aide à l'internat et à la demi-pension ; désengagement de l'Etat en matière de transports scolaires et de constructions scolaires - Situation des personnels enseignants : création d'emplois de professeurs d'enseignement général des collèges (PEGC) ; suppression de postes d'adjoints d'enseignement - Postes de maîtres d'internat et de surveillants d'externat - (p. 6260) : enseignements artistiques : musique, dessin - Personnels contractuels et temporaires de l'éducation nationale - Enseignement universitaire : dépenses en personnels et dépenses d'investissements ; réunification du ministère de l'éducation nationale - Projet de réforme de l'enseignement supérieur - Recherche universitaire - Crédits des bourses - Saupoudrage des crédits - Artifices de présentation de ce budget - Vote du groupe UCDP contre les crédits.

MANET (Michel), sénateur de la Dordogne (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.
- Est nommé membre de la commission centrale de classement des débits de tabac (décret n° 78-631 du 2 juin 1978) (20 décembre 1982) (p. 7142).

DÉPÔTS

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Consommation** [n° 95, annexe 7 (82-83)] (22 novembre 1982).

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Economie et finances - II Services économiques et financiers - III Budget** [n° 95, annexe 11 (82-83)] (22 novembre 1982).

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Défense - Budget annexe des essences** [n° 95, annexe 43 (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Défense et service des essences - (29 novembre 1982) - Rapporteur spécial (budget annexe du service des essences) - (p. 5970) : monopole du service des essences des armées pour l'approvisionnement, le stockage et la distribution des carburants pour les matériels terrestres et aériens - Suppression de fait du Fonds des approvisionnements généraux depuis le 31 décembre 1981 - Intégration de l'avoir du fonds dans la comptabilité générale du service des essences des armées - Crédits pour les achats de carburants - Estimation des consommations - Prix du pétrole - Dépenses de fonctionnement et augmentation du coût des transports - (p. 5971) : absence de crédits nécessaires à la reconstitution d'un stock de crise - Position personnelle favorable au budget annexe des essences pour 1983 et décision de la commission des finances de s'en remettre à la sagesse du Sénat.

Economie et finances - II - Services économiques et financiers - (6 décembre 1982) - Rapporteur spécial - (p. 6354) : progression des crédits de la section « services économiques et financiers » ; dépenses ordinaires ; mesures nouvelles - Application de la loi de décentralisation du 2 mars 1982 - (p. 6355) : mise en place des chambres régionales des comptes ; créations d'emplois ; rôle de la Cour des comptes ; accroissement nécessaire de ses moyens en personnels et en matériels - Politique des prix et de la concurrence ; rôle de la Direction générale de la concurrence et de la consommation (DGCC) ; réussite du blocage des prix ; problème de la sortie du blocage - Soutien au commerce extérieur : implantation des directions régionales du commerce extérieur ; créations d'emplois ; aides aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux régions - Exploitation des résultats du recensement général de la population de 1982 par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) ; plan d'exploitation ; délai de diffusion - Rappel du souhait exprimé en 1982 au sujet de la diffusion des travaux de la direction de la prévision - Rôle de l'INSEE au niveau régional ; décentralisation - Rôle du ministère de l'économie et des finances pour le soutien de l'activité économique du pays : commandes et marchés publics ; crédits d'équipement des PME - Créations d'emplois nécessitées par l'impôt sur les grandes fortunes (IGF) et interrogation de la commission des finances sur le rendement réel de cet impôt - Insuffisance des moyens en personnels de la Cour des comptes - Décision de la commission des finances de soumettre ces crédits à l'appréciation du Sénat ; à titre personnel, votera ce budget.

Economie et finances - III - Budget - (6 décembre 1982) - Rapporteur spécial - (p. 6373) : dépenses ordinaires - Mesures nouvelles - Lutte contre la fraude fiscale - Extension de l'équipement informatique - Moyens en personnels et en matériels - Surveillance des échanges internationaux : rôle de la direction générale des douanes ; créations d'emplois - Modernisation de l'administration : schéma directeur du développement de l'informatique - Mensualisation des pensions : calendrier de la généralisation de cette mesure - Conditions de travail des agents de l'administration - Observations de la commission des finances sur la surveillance des frontières - Décision de la commission de soumettre ces crédits à l'appréciation du Sénat ; sa position personnelle favorable à ce projet de budget.

Consommation - (11 décembre 1982) - Rapporteur spécial - (p. 6659) : autonomie complète de ce département ministériel - Progression des crédits de 20 % par rapport à 1982 - Favorable aux actions prioritaires du ministère : information des consommateurs en matière de prix, prévention des accidents domestiques, reconquête des marchés par l'amélioration de la qualité des produits et des

services - Création de nouveaux outils : centres d'information sur les prix - Accords de qualité négociés avec les professionnels et les organisations de consommateurs - Mise au point de réformes importantes concernant l'Institut national de la consommation (INC), l'extension progressive des dispositions relatives à l'affichage des prix à l'unité, et l'étude d'une réforme du droit de la consommation - Orientations de ce budget paraissant répondre aux nécessités de l'heure - Au nom de la commission des finances, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'adoption du budget de la consommation pour 1983 - **Examen des crédits - Etat B (p. 6665) :** s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 226 de M. Pierre Salvi, soutenu par M. Marcel Daunay (réduction des crédits du titre III de 344 000 F).

MARSON (James), sénateur de la Seine-Saint-Denis (C).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires culturelles.
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la communication audiovisuelle (29 juin 1982) (p. 3255).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle [n° 335 (81-82)] - Suite de la discussion - (11 juin 1982) - Discussion générale (p. 2744) :** urgence d'une réforme de la radiotélévision et de la communication audiovisuelle en général - Enjeu d'importance - Ouverture des images et des sons à toutes les sources d'information - Nécessité de faire du système audiovisuel français un facteur de progrès et d'élargissement des rapports sociaux - Mainmise de la droite pendant plus de vingt trois ans sur le service public de la radiotélévision - Loi de 1974, premier acte politique de M. Giscard d'Estaing - Démantèlement de l'Office de radiodiffusion et télévision française (ORTF) et raffermisssement de l'emprise du pouvoir politique sur la radiotélévision - Eclatement du service public ; uniformisation et abaissement de la qualité des programmes - Absence de journalistes communistes parmi les 2000 journalistes des sociétés de radio et de télévision en mai 1981 - Critère de recrutement des journalistes : critère professionnel et non plus politique ; discrimination à l'égard des communistes - Nécessité d'un service public renoué, modernisé et adapté aux nouvelles techniques ; autonomie à l'égard du pouvoir politique et des puissances d'argent ; pluralisme des structures et du fonctionnement ; décentralisation - Texte dangereux sur certains points et insatisfaisant - Quelques propositions communistes retenues par l'Assemblée nationale - Mesures proposées n'assurant pas pleinement l'autonomie, la démocratisation, et la décentralisation du service public de la radiotélévision - (p. 2745) : proposition d'une autre composition du Conseil national et d'une autre composition de la Haute autorité de la communication audiovisuelle - Regret face à l'émiettement du service public - Proposition de la commission Moinot de regroupuer TF1, Antenne 2, les nouvelles chaînes pouvant être créées, et la Société française de production et création audiovisuelles (SFP) dans une seule structure de télévision - Urgence d'une modernisation du service public et du développement des nouvelles techniques de communication - Problèmes de l'identité nationale et du rôle de la France dans le monde - Nécessité d'une étude approfondie et du dépôt d'un projet de loi avant le 1^{er} janvier 1983 relatif aux nouvelles techniques de communication - Possibilité d'une production nationale de qualité comportant de grandes réussites - Introduction des règles de la concurrence commerciale avec la réforme de 1974 et baisse de la qualité

des programmes - Production et diversité des programmes - Coût d'une heure de création-fiction française et d'un téléfilm standard d'origine américaine - Cas de la télévision italienne programmant de nombreux films; chute de la moitié du public des salles de cinéma - (p. 2746) : place du service public de la radiotélévision issu de la Libération, expérience originale en France - Information et culture, besoins sociaux de notre temps - Nécessité d'un service public fortifié; développement d'une production nationale et indépendante d'oeuvres audiovisuelles répondant aux besoins en programmes nouveaux qu'appellent les nouvelles techniques.

Suite de la discussion - (15 juin 1982) - Art. 79 A (p. 2805) : rapports entre le cinéma et la télévision; position privilégiée du cinéma - (p. 2806) : récession préoccupante de la création télévisuelle - Aide à la production cinématographique - Défense des intérêts privés et action des précédents gouvernements - Possibilité pour le service public d'être producteur majoritaire.

Suite de la discussion - (16 juin 1982) - Art. 1 (p. 2826) : son amendement n° A-116 : droit des citoyens à une communication audiovisuelle libre et pluraliste et rôle du service public de la radiodiffusion et de la télévision pour garantir ce droit; rejeté - Art. 1 (p. 2827) : son amendement n° A-117, soutenu par M. Charles Lederman : suppression, dans la définition de la communication audiovisuelle, de la référence à la communication par câble; dépôt d'un projet de loi spécifique sur les communications non hertziennes avant le 1^{er} janvier 1983; rejeté - Art. 2 (p. 2832) : se déclare opposé à l'amendement n° A-1 de M. Charles Pasqua, rapporteur (simplification de la rédaction de cet article relatif aux droits des citoyens à une communication audiovisuelle libre et pluraliste).

Suite de la discussion - (17 juin 1982) - Art. 13 (p. 2885) : son amendement n° A-86, soutenu par M. Pierre Gamboa : Haute autorité fixant dans le service public de la radiodiffusion télévision les règles relatives à l'organisation des campagnes électorales dans les départements et territoires d'outre-mer; retiré - Son amendement n° A-85, soutenu par M. Pierre Gamboa : fixation par la Haute autorité des règles relatives aux émissions consacrées à l'expression des différents partis politiques dans les départements et territoires d'outre-mer; rejeté - Art. 13 bis (p. 2895) : se déclare opposé à l'amendement n° A-21 de M. Charles Pasqua, rapporteur (approbation par la Haute autorité des cahiers des charges et de la répartition du produit de la redevance et de la publicité), modifié par le sous-amendement n° A-46 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (avis de la Haute autorité public et motivé) - Art. 20 (p. 2909) : son amendement n° A-119, soutenu par M. Charles Lederman : Haute autorité composée de trois membres désignés par le Président de la République, trois magistrats et trois membres élus par le Conseil national de l'audiovisuel; devenu sans objet.

Suite de la discussion - (18 juin 1982) - Art. 26 (p. 2951) : son amendement n° A-120 : composition du Conseil national de la communication audiovisuelle; incompatibilité de fonctions avec l'exercice d'un mandat d'administrateur dans un organisme de service public de la communication audiovisuelle, sauf pour la représentation de TDF et des PTT; règles de fonctionnement du Conseil par décret en Conseil d'Etat; rejeté - (p. 2955) : se déclare défavorable à l'amendement n° A-36 de M. Charles Pasqua, rapporteur (présence au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle de sept représentants des associations familiales et sociales, des associations de consommateurs et de téléspectateurs).

Suite de la discussion - (22 juin 1982) - Art. 29 (p. 2977) : son amendement n° A-121, soutenu par M. Pierre Gamboa : composition des comités régionaux de la communication audiovisuelle arrêtée par les conseils généraux; définition des règles générales de cette composition; décentralisation de l'actuelle commission Holleaux; retiré - Art. 30 (p. 2983) : se déclare opposé aux amendements de M.

Charles Pasqua, rapporteur, n° B-2 (suppression du second alinéa relatif aux orientations générales de la politique des programmes et aux missions particulières de chaque organisme) et n° B-3 (obligation du service public relative à la diffusion radiotélévisée d'oeuvres de haute culture) - Art. 33 (p. 2995) : son amendement n° B-155, soutenu par M. Charles Lederman : nouvelle composition du conseil d'administration de l'établissement public : représentants de l'Etat nommés par la Haute autorité; représentants du personnel choisis sur des listes établies par les organisations syndicales représentatives; représentants des bénéficiaires des autorisations d'émettre; devenu sans objet - Art. 36 (p. 3001) : son amendement n° B-156, soutenu par M. Charles Lederman : création d'une société nationale chargée de la conception, de la programmation et de la production d'émissions du service public national de télévision; rejeté - Proposition s'inspirant des résultats des travaux de la commission Moinot - Nouvelle société différente de l'ancien Office de radiodiffusion et de télévision française (ORTF).

Suite de la discussion - (23 juin 1982) - Art. 38 (p. 3018) : son amendement n° B-159, soutenu par M. Pierre Gamboa : suppression de cet article relatif à la mission d'une société nationale de programme; rejeté - Art. 42 (p. 3026) : politique précédente et avenir de la Société française de production (SFP) - Art. 48 (p. 3046) : son amendement n° B-165, soutenu par M. Pierre Gamboa : création et mission des sociétés à capital public de radiodiffusion et de télévision dans les régions de métropole et d'outre-mer et dans les territoires d'outre-mer; rejeté - Art. 51 (p. 3051) : son amendement n° B-169, soutenu par M. Pierre Gamboa : financement des sociétés régionales et autonomie; retiré.

Suite de la discussion - (29 juin 1982) - Art. 68 (p. 3219) : son amendement n° B-172, soutenu par M. Charles Lederman : mise en place d'une convention collective qui ne peut déroger aux droits acquis et définissant des droits nouveaux et des garanties équivalentes à celles accordées par la loi aux salariés du secteur nationalisé; retiré - Art. 70 (p. 3230) : son amendement n° B-173 : soumission des services de communication audiovisuelle à titre transitoire au régime de l'autorisation préalable jusqu'à l'adoption d'une loi qui devra être déposée avant le 1^{er} janvier 1983; retiré - Art. 71 bis (p. 3233) : son amendement d'harmonisation n° B-174; rejeté - Art. 73 (p. 3236) : se déclare opposé, au nom du groupe communiste, à l'amendement n° B-132 de M. Henri Caillavet (possibilité pour les titulaires d'autorisations de diffuser des messages publicitaires dans une limite qui ne peut excéder cinq minutes par heure non cumulables) - Opposition à l'entrée de capitaux d'intérêts privés dans les radios locales - Art. 76 (p. 3238) : son amendement n° B-176, soutenu par M. Pierre Gamboa : suppression de cet article relatif à la publicité commerciale à laquelle le demandeur est autorisé à faire appel pour le financement du service proposé et limitation à 80 % du montant total du financement de la part de cette publicité commerciale; rejeté - Art. 96 (p. 3249) : son amendement n° B-178, soutenu par M. Charles Lederman : abrogation de la loi n° 74-696 du 7 août 1974 modifiée par la loi n° 79-634 du 26 juillet 1979; retiré - Son amendement n° B-179, soutenu par M. Charles Lederman : abrogation de l'article 29 et des alinéas 3, 4, 5 et 6 de l'article 31 de la loi n° 74-696 du 7 août 1974 relatifs à la réintégration des agents de la redevance dans le service public; rejeté - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3253) : abstention du groupe communiste à l'Assemblée nationale sur ce projet de loi jugé insatisfaisant - Souhait d'un conseil national disposant de plus de représentativité et de poids et d'une Haute autorité de la communication audiovisuelle émanant du conseil national - Opposition à toute entrée du privé à la télévision - Service public pouvant le mieux assurer la liberté et le pluralisme - Vote défavorable du groupe communiste sur le texte issu des débats sénatoriaux.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Culture - (1^{er} décembre 1982) - (p. 6114) : progression des crédits - Objectif de maîtrise des coûts des institutions et organismes du secteur culturel - (p. 6115) : augmentation des crédits de la Bibliothèque nationale ; création de postes ; rattachement souhaitable au ministère de la culture - Réouverture du Centre culturel du Marais - Ouverture de l'action culturelle à de nouveaux groupes sociaux ; redéfinition des rapports entre culture et travail ; développement de la collaboration avec les comités d'entreprise ; rôle des centres de culture scientifiques et techniques - Développement des nouvelles technologies et politique des industries culturelles : développement du marché des programmes et concurrence des sociétés américaines et japonaises ; collaboration entre secteur privé et secteur public ; discours du ministre de la culture à Mexico - Souhait d'un projet de loi d'orientation en faveur de la production cinématographique et audiovisuelle française - Vote par le groupe communiste du budget de la culture pour 1983.

Communication audiovisuelle - (2 décembre 1982) - (p. 6157, 6158) : situation actuelle du service public - Avenir de la création et de la production audiovisuelle nationale - Pluralisme et mise en oeuvre de la décentralisation - Dégradation du potentiel de production nationale et méfaits de la loi de 1974 - Redressement de la situation financière de la Société française de production (SFP) - Irruption de techniques nouvelles ; satellite ; câbles ; vidéocassettes et vidéodisques - Définition de l'avenir de la production audiovisuelle française - Nécessaire équilibre à trouver entre le service public et le service privé - Importation de magnétoscopes - Journalisme audiovisuel et pluralisme - Radiodiffusion et décentralisation ; nécessaire harmonisation de Radio France entre l'échelon national et local - Complémentarité du secteur associatif avec le service public - Taxe sur les magnétoscopes - Taux de la TVA sur la redevance - (p. 6159) : approbation du budget de la communication audiovisuelle.

MARTIN (Hubert), sénateur de la Meurthe-et-Moselle (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.
 - Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.
- Est nommé membre suppléant de la commission consultative d'autorisation des fréquences (en application de l'article 87 de la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982) (4^e novembre 1982) (p. 5111).

DÉPÔTS

Avis présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Environnement [n° 96, tome III (82-83)] (22 novembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

- n° 193 (JO Débats 11 mars 1982) (p. 718) à M. le ministre de l'environnement : eau (problèmes posés dans le bassin ferrifère lorrain par les eaux d'exhaure des mines).
- n° 224 (JO Débats 23 avril 1982) (p. 1325) à M. le ministre de la culture : industrie (sauvegarde de faïenceries et d'une cristallerie de Nancy).

Questions orales avec débat :

n° 17 (2 juillet 1981) (p. 779) à M. le ministre de l'industrie : meubles (biens) (difficultés des fabricants de meubles) - Retirée le 30 septembre 1982 (p. 4269).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - Suite de la discussion - (15 juin 1982) - Discussion générale (p. 2783) : dangers de la publicité télévisée pour la presse écrite.
- **Question au Gouvernement : mines de fer de Briey et Longwy** - (24 juin 1982) - (p. 3110) : minerais de fer de Lorraine - (p. 3111) : chômage des régions minières : mines de Bazailles et Longwy - Maintien des eaux d'exhaure du bassin de Briey.
- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Environnement - (4 décembre 1982) - Rapporteur pour avis - (p. 6295) : avis favorable, sous certaines réserves, de la commission des affaires culturelles en faveur du budget de l'environnement de 1982 - Avis défavorable concernant l'adoption des crédits de l'environnement de 1983 - Approbation d'un certain nombre d'orientations - Insuffisance des crédits inscrits au projet de budget pour 1983 - Tassement des crédits concernant le fonctionnement des parcs naturels régionaux, la prévention des pollutions, la protection de la nature - Forte régression des subventions aux organismes ou association de défense de l'environnement - (p. 6296) : adoption par l'Assemblée nationale de deux amendements majorant modestement certains crédits d'équipement - Augmentation sensible des dépenses en personnel - Hausse des crédits du Fonds d'intervention pour la qualité de la vie (FIQV), des crédits d'équipement accordés au Fonds de la recherche scientifique et technique - Ministère de l'environnement bien plus que d'autres, affecté par la politique de rigueur budgétaire - Action en faveur de l'environnement exigeant persévérance et continuité - Elaboration d'une importante législation depuis 1972, et application nécessitant un effort financier régulier - Absence de prise en compte des préoccupations exprimées l'an dernier concernant la réforme devant faciliter : la création de réserves naturelles ; la protection de la nature, l'implantation de l'agence de l'air à Metz ; la lutte prioritaire contre les nuisances sonores - Projet de budget contenant certaines mesures positives concernant la lutte contre les bruits excessifs - Avis défavorable de la commission ne mettant pas en cause la bonne volonté du ministre - Projet de budget ne fournissant pas un minimum de moyens.

Recherche et industrie - (10 décembre 1982) - (p. 6650) : crise économique dans les départements de Meurthe-et-Moselle et en Lorraine - Diminution de population : exemple du bassin de Briey - Promesse de création d'emplois faite par M. Pierre Mauroy à Pont-à-Mousson - (p. 6651) : implantation d'entreprises et de services administratifs décentralisés - Caractère favorable à l'activité économique des infrastructures lorraines - Déception des syndicats et du conseil régional devant le caractère limité des promesses de M. Pierre Mauroy - Déception sur la revitalisation de la sidérurgie ; marasme de l'investissement dans les zones industrielles de la région de Briey ; proposition de privilégier l'utilisation du minerai de fer lorrain plutôt que le minerai importé ; demande d'embauche et de formation de mineurs.

Recherche et industrie - Suite de la discussion - (11 décembre 1982) - (p. 6675) : persistance du problème du minerai de fer - Faible utilisation du minerai lorrain - Absence de jeunes mineurs - Début de la crise des mines de fer en 1963 en réponse à M. Bernard Parmantier.

MARTIN (Louis), sénateur de la Loire (rattaché administrativement au groupe UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Avis présenté, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Coopération [n° 98, tome III (82-83)] (22 novembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 266 (JO Débats 1^{er} juillet 1982) (p. 3350) à M. le ministre des anciens combattants : anciens combattants (revalorisation des pensions des anciens combattants) - Réponse de M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants (29 octobre 1982) (p. 4956).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire - Deuxième lecture** [n° 397 (81-82)] - (24 juin 1982) - Rapporteur pour avis, en remplacement de M. Albert Voilquin - Discussion générale (p. 3114) : opposition de la commission des affaires étrangères à la suppression des tribunaux permanents des forces armées (TPFA) en temps de paix - Art. 1 (p. 3116) : soutient l'amendement n° 1 de M. Albert Voilquin (suppression de cet article relatif à la suppression des tribunaux permanents des forces armées et du haut tribunal permanent des forces armées).

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Relations extérieures - (7 décembre 1982) - Rapporteur pour avis (coopération) - (p. 6425) : progression des crédits pour la coopération inférieure à la progression générale des crédits du ministère des relations extérieures - Augmentation des crédits du Fonds d'aide et de coopération (FAC) ; action en faveur du développement économique et social des pays les moins avancés ; développement rural ; culture ; santé et vie sociale - Coopération sanitaire et sociale - Effort d'investissement pour le développement des infrastructures des pays - Coopération militaire ; fourniture d'assistants militaires techniques ; accueil de stagiaires en France ; aide directe en matériel - Dotation de la coopération technique militaire - Concours financiers ; augmentation constante ; contrôle indispensable quant à l'utilisation de cette forme d'aide à l'égard de certains états - Subvention aux organisations non gouvernementales - Engagements de la coopération - Politique sectorielle de la France - (p. 6426) : évolution géographique des actions et des orientations prévues - Absence d'approbation du redéploiement géographique de l'action de coopération - Importance de l'avenir de l'Afrique - Nombre de coopérants - Avis favorable à l'adoption des crédits de la coopération et du développement.

MARTIN (René), sénateur des Yvelines (C).

Devient sénateur le 15 août 1982 en remplacement de M. Philippe Machefer, décédé (21 septembre 1982) (p. 3995).

NOMINATIONS

- Est nommé membre de la commission des affaires étrangères (28 septembre 1982) (p. 4188).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 307 (JO Débats 19 novembre 1982) (p. 5599) à M. le ministre de la recherche et de l'industrie : sidérurgie (développement de la mini-acierie ITON-Seine à Bonnières (Yvelines)).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Anciens combattants - (26 novembre 1982) - (p. 5861) : devoir de la gauche de régler le contentieux entre les pouvoirs publics et les anciens combattants - Engagement pris pendant la campagne présidentielle - Travaux de la commission tripartite et compromis obtenu sur l'évaluation du rattrapage nécessaire des pensions - Création de la commission de l'information historique pour la paix ; hommage à la mémoire de Marcel Paul, grand résistant et ancien ministre de la Libération - Aboutissement de la proposition parlementaire modifiant les conditions d'attribution de la carte du combattant aux anciens combattants d'Afrique du Nord ; bénéfice de la campagne double pour les fonctionnaires ; reconnaissance du 19 mars 1962 comme date de la fin de la guerre d'Algérie - Attribution de la carte de volontaire de la Résistance (CVR) et prise en compte de la durée des services - Rattrapage du rapport constant : première étape en 1981 ; absence de mesures en 1982 et 1983 ; prise en compte dans l'indice de référence de l'intégration de l'indemnité mensuelle spéciale accordée aux catégories C et D de la fonction publique et controverse sur son interprétation - (p. 5862) : modification souhaitable de la position du Gouvernement à cet égard - Annonce nécessaire d'un complément de crédit et de l'échelonnement des mesures futures - Diminution du nombre des bénéficiaires de pensions d'anciens combattants et solution attendue du contentieux - Problèmes encore en suspens : déportation du travail : veuves de guerre ; incorporés de force dans l'armée allemande ; patriotes résistants à l'occupation (PRO) ; brigades internationales de la guerre d'Espagne - Relèvement du plafond majorable de la retraite mutualiste et levée des forclusions en faveur des anciens combattants d'Afrique du Nord.

MATHIEU (Serge), sénateur du Rhône (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation des transports intérieurs (14 décembre 1982) (p. 6873).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 22 (8 juillet 1981) (p. 824) à M. le ministre de l'éducation nationale : enseignement privé (politique du Gouvernement à l'égard de l'enseignement privé) - Discutée le 1^{er} juin 1982 (débat commun) (p. 2402 et suivantes).

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : enseignement privé** - (1^{er} juin 1982) - (p. 2402) : manifestation le 24 avril

dernier Porte de Pantin et dans 70 villes de province en faveur de l'enseignement privé - Proposition n° 90 du programme électoral de M. François Mitterrand, prévoyant la mise en place d'un « grand service public unifié et laïque de l'éducation nationale » - Intolérance et sectarisme manifesté par le syndicat national des instituteurs - Incidents relatifs à la participation des fonctionnaires enseignants des établissements privés sous contrat au jury du brevet des collèges - Télégramme du ministre de l'intérieur donnant ordre aux préfets d'arrêter l'inscription d'office aux budgets des communes des forfaits d'externat destinés aux écoles privées - Nécessité d'une égalité de traitement entre tous les représentants de l'éducation nationale - Préambules des Constitutions de 1946 et de 1958, imposant à la nation l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction sans distinction du caractère public ou privé - Souhait de la majorité des Français d'avoir la possibilité de choisir pour leurs enfants entre école publique et école privée - Attachement des Français au respect des principes de la loi du 31 décembre 1959 relative à la liberté de l'enseignement, dite « loi Debré » - Modifications de cette loi en 1971 et en 1977 - (p. 2403) : bilan positif de l'enseignement privé - Souhait de connaître les intentions du Gouvernement à l'égard du respect du pluralisme scolaire dans le cadre de la loi du 31 décembre 1959.

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole [n° 454 (81-82)]** - (21 septembre 1982) - **Discussion générale** (p. 4007) : poursuite nécessaire du développement agricole de la France - Problème de la politique agricole commune (PAC) - Dégradation du revenu agricole : augmentation du coût des consommations intermédiaires et insuffisance des augmentations de prix fixées à Bruxelles - Dévaluation du franc et montants compensatoires monétaires - Réforme de la politique agricole commune souhaitée par le gouvernement français : préférence communautaire ; unité du marché - Caractère contestable de la politique de différenciation des garanties de prix selon les quantités livrées - Organisation des marchés et création des offices d'intervention par produit : volonté de défense des producteurs contre les aléas du marché ou volonté de contrôle - (p. 4008) : lois d'orientation agricole de 1960 et 1962 - Loi du 10 juillet 1975 sur l'organisation interprofessionnelle - Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire - Dispositions du projet en examen et risque de mainmise de l'Etat et de bureaucratie - Avis du Conseil d'Etat sur la possibilité de création des offices par voie réglementaire - Hostilité des organisations agricoles à la politique de différenciation des garanties de prix selon les quantités livrées - Argument de la solidarité employé par le Gouvernement et ambiguïté des dispositions du projet : coût de la réforme ; contribution des cotisations professionnelles et nécessité d'un apport du budget de l'Etat ; statut juridique et mission des offices - (p. 4009) : contrats de transaction soumis au visa de l'office des vins - Possibilité de vente directe des producteurs aux détaillants et aux consommateurs - Relations entre les offices et les organisations professionnelles et interprofessionnelles - Compétences et mission des offices ; rôle du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire ; arbitrages en cas de litiges - Vote sur le projet, fonction des précisions apportées et du sort fait aux amendements déposés.

Suite de la discussion - (23 septembre 1982) - **Art. 18 bis** (p. 4156) : son amendement n° 88, soutenu par M. Philippe de Bourgoing : suppression de cet article relatif au passage des vins importés par des chais agréés en vue d'un contrôle ; rejeté.

- **Projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements de coopération intercommunale [n° 64 (82-83)]** - (18 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5565) : arguments du Gouvernement : renforcement de la démocratie dans les grandes villes - Ecart entre les principes énoncés et les objectifs électoralistes du Gouvernement - Unanimité des Parisiens contre ce projet - Situation de Lyon ; existence d'une

communauté urbaine et caractère dérisoire de la réforme du statut de cette ville - Mérite du statut de 1975 pour Paris - (p. 5566) : volonté de promotion des libertés et de l'autonomie des collectivités locales mais rétablissement du statut d'exception - Absence de réelle concertation et de dialogue avec les conseils municipaux de Paris et de Lyon - Référence à la proposition de loi socialiste de 1974 sur le statut de Paris - Création de conseils d'arrondissement ; facteurs de désunion et de conflits dans la vie municipale - Limitation de leur portée à Marseille - Difficulté pour le Conseil d'Etat d'arbitrer des conflits nombreux - Arbitrage des décisions administratives - Coût de la décentralisation - Mise en cause de l'unité de gestion - Absence d'une meilleure concertation - Situation de Lyon ; pouvoirs de la communauté urbaine ; démembrement d'une capitale régionale - Opposition à ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)]**.

Deuxième partie :

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6056) : gravité du problème de l'enseignement agricole engageant l'avenir de notre agriculture - Importance du rôle de l'enseignement privé représentant plus de 60 % des effectifs globaux de l'enseignement technique agricole - Amélioration de ces crédits lors de leur discussion à l'Assemblée nationale - Situation des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation menacées de disparition par asphyxie financière - Médiocrité des crédits inscrits dans le projet du budget rendant impossible l'application de la loi du 28 juillet 1978, instituant les agréments des maisons familiales rurales - Bourses de l'enseignement technique agricole public ou privé, moins élevées que celles de l'enseignement technique industriel - Existence de montants compensatoires monétaires à la sortie et à l'entrée des produits agricoles en France, préjudiciable à notre commerce extérieur agro-alimentaire - Suppression des montants compensatoires incombant au seul Gouvernement français - Préoccupations concernant la mise en oeuvre des offices par produits - Crainte concernant le rôle exact dévolu à ces offices et les modalités de leur financement - (p. 6057) : regrets de voir le financement des offices assuré par les taxes parafiscales et les cotisations professionnelles ; l'inscription d'une enveloppe budgétaire globale aurait témoigné d'un bien meilleur souci d'efficacité - Insuffisances et incohérences de ce projet de budget - Se déclare défavorable à l'adoption du projet de budget de l'agriculture pour 1983.

Commerce extérieur - (3 décembre 1982) - (p. 6235) : aggravation du déficit extérieur de la France - Conséquences de la politique économique mise en oeuvre depuis mai 1981 - Politique de relance par la consommation et augmentation des importations et de l'inflation - Plan de stabilisation - Environnement international - (p. 6236) : déficit de la balance des paiements et dévaluations successives du franc - Baisse de compétitivité des entreprises françaises - Chute de l'investissement industriel ; difficultés d'autofinancement ; niveau des taux d'intérêt - Charges fiscales pesant sur les entreprises - Dépréciation du franc - Blocage des prix - Récente conférence du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) - Insuffisance des mesures prises par le Gouvernement : taxation des frais généraux des entreprises exportatrices ; contrôle des transferts de brevets ou licences ; dédouanement des magnétoscopes à Poitiers - Choix difficile entre le retour à l'équilibre extérieur et le maintien du pouvoir d'achat.

Education nationale - (3 décembre 1982) - (p. 6257) : tentative actuelle de politisation de l'école - Situation de l'enseignement supérieur : déficit de nombreuses universités ; diminution des heures complémentaires ; constitution du Conseil supérieur provisoire des universités par tirage au sort et climat de suspicion entourant cette procédure - Future loi d'orientation des enseignements supérieurs - (p. 6258) : position prise par l'Académie des sciences en faveur d'une orientation sélective - Risque d'intégration des grandes écoles - Problèmes de l'enseignement secondaire : difficultés de la rentrée scolaire 1982 et risque de

renouvellement en 1983 ; travaux de la commission Legrand ; rôle des chefs d'établissements et des inspecteurs généraux - Egalité des chances - Engagements pris à l'égard de l'enseignement libre et tentative actuelle de normalisation : asphyxie financière : soutien du Gouvernement au refus de certaines municipalités d'aider les établissements d'enseignement privé sous contrat ; jurisprudence du Conseil d'Etat - Reports successifs du terme des négociations ; artifices de procédure - Blocages administratifs - Remise en cause du mode de recrutement des enseignants - Eclaircissements nécessaires sur les subventions accordées par le ministère de l'éducation nationale en 1982 et 1983 aux organisations syndicales d'enseignants et d'étudiants, avec la répartition par organisation ; la répartition par organisation syndicale des décharges de services ; l'absence de questionnaire de recensement des grévistes après la grève du SNESUP dans l'enseignement supérieur en décembre 1981 - Vote du groupe UREI contre ce budget.

- **Question au Gouvernement : indemnisation des dégâts causés par les tempêtes dans le département du Rhône** - (16 décembre 1982) - (p. 6974) : tempêtes de novembre 1982 - Destruction des forêts du Beaujolais et du Lyonnais - Attente de l'arrêté interministériel permettant la mise en oeuvre de la loi du 13 juillet 1982, relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles - Modalités d'indemnisation des entreprises et des communes.

MATHY (Marcel), sénateur de la Saône-et-Loire (S).

Décédé le 20 mars 1982 (2 avril 1982) (p. 834) - Eloge funèbre (27 avril 1982) (p. 1376).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

MATRAJA (Pierre), sénateur des Bouches-du-Rhône (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

- Est nommé membre de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes (5 octobre 1982) (p. 4340).

- Est élu membre de la commission de contrôle sur les établissements chargés d'accueillir les personnes âgées (20 décembre 1982) (p. 7145).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 143 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale : 1) autorisant la ratification d'un accord relatif aux produits relevant de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, signé entre les Etats membres de la Communauté européenne du charbon et de l'acier et la République du Zimbabwe ; 2) autorisant l'approbation d'un accord interne entre les Etats membres de la Communauté économique européenne, modifiant l'accord interne relatif au financement et à la gestion des aides de la Communauté, signé le 20 novembre 1979 [n° 241 (81-82)] (2 avril 1982) - **Traités et conventions.**

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 170 (81-82)] autorisant l'approbation d'une convention franco-brésilienne de coopération judiciaire en matière civile, commerciale, sociale

et administrative [n° 246 (81-82)] (6 avril 1982) - **Traités et conventions.**

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 367 (81-82)] autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Belgique sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophes ou d'accidents graves [n° 393 (81-82)] (16 juin 1982) - **Traités et conventions.**

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 429 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'un accord et de quatre conventions relatifs à la coopération culturelle, scientifique et technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Vanuatu [n° 527 (81-82)] (29 septembre 1982) - **Traités et conventions.**

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 116 (6 mai 1982) (p. 1794) à M. le ministre des relations extérieures : **politique extérieure** (relations de la France avec le Japon à la suite du voyage de M. le Président de la République) - Discutée le 18 mai 1982 (débat commun) (p. 2097 et suivantes).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : organisation administrative** [n° 185 (81-82)] - (27 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 430) : dégradation de la situation en Corse au cours des dernières années et sérénité retrouvée depuis le 10 mai 1981 - Spécificité de la Corse et droit à la différence - Caractère de collectivité territoriale conféré à la Corse et référence à l'article 72 de la Constitution ; cas précédent de Paris - Mode de scrutin pour l'élection des membres de l'assemblée de Corse - (p. 431) : conseil de développement culturel - Problèmes économiques de la Corse : agriculture et élevage ; tourisme - Révision nécessaire des tarifs aériens - Taux de chômage en Corse - Situation démographique de l'île - Création d'agences et d'institutions spécialisées - Nécessité d'un statut fiscal particulier : avantages fiscaux pour la création d'entreprises - Effort d'apaisement et amnistie proposée par l'article 48 du projet - Avec le groupe socialiste, votera le texte en examen.

- **Projet de loi 1° autorisant la ratification d'un accord relatif aux produits relevant de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, signé entre les Etats membres de la Communauté européenne du charbon et de l'acier et la République du Zimbabwe ; 2° autorisant l'approbation d'un accord interne entre les Etats membres de la Communauté économique européenne, modifiant l'accord interne relatif au financement et à la gestion des aides de la Communauté, signé le 20 novembre 1979** [n° 143 (81-82)] - (7 avril 1982) - **Rapporteur** - **Discussion générale** (p. 971) : projet de loi visant la ratification de l'accord entre la Communauté économique du charbon et de l'acier (CECA) et le Zimbabwe, ancienne Rhodésie - Approbation d'un accord interne entre les Etats membres de la Communauté économique européenne (CEE) modifiant l'accord relatif au financement et à la gestion des aides de la Communauté - Consécration de l'adhésion de la République du Zimbabwe à la convention de Lomé II - Possibilité pour le Zimbabwe d'exporter du charbon et des produits sidérurgiques vers la CEE sans droits de douane - Modification de l'accord interne relatif au financement et à la gestion des aides à la Communauté, adopté le 20 novembre 1979 - Importance capitale accordée au Zimbabwe pour trois raisons : pays à la charnière de l'Afrique centrale et de l'Afrique australe ; richesses naturelles et position géostratégique attirant les

convoitises ; tentative de réconciliation nationale vis à vis des conflits Est-Ouest - (p. 972) : déséquilibre de la structure agricole du pays - Importance de l'activité non agricole : production d'amiante, or, fer, cuivre, bauxite et charbon - Possibilités hydroélectriques considérables - Enclavement géographique préjudiciable pour l'exportation - Régime commercial protectionniste - Augmentation nécessaire des crédits inscrits au cinquième Fonds européen de développement (FED) - Position de la commission des affaires étrangères favorable à la ratification de ces accords.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion - (21 avril 1982) - Discussion générale (p. 1227) : but de ce projet d'équilibrer les rapports entre les bailleurs et les locataires concernant les droits et les devoirs de chacun d'eux - En tant que socialiste, se déclare favorable à ce projet de loi - Droit au travail et droit au logement, aspirations essentielles de l'homme - Absence de désaccord avec la teneur des articles de cette loi précisant les principales obligations du bailleur et du locataire - Conséquences de ce projet pour l'industrie du bâtiment par le retrait des investissements privés - Plus de la moitié des logements appartenant à des personnes morales - Texte s'inspirant des recommandations de la commission Delmon et participation des bailleurs, personnes morales, aux travaux de cette commission - Spéculation foncière, forte hausse du coût de la construction depuis 1974, augmentation des taux d'intérêt, causes de la crise immobilière - Utilité des HLM au moment où la France avait un besoin urgent de logements - (p. 1228) : au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à ce projet de loi alliant harmonieusement la part d'irréel et celle de l'idéal.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention franco-brésilienne de coopération judiciaire en matière civile, commerciale, sociale et administrative** [n° 170 (81-82)] - (28 avril 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1444) : historique des relations franco-brésiennes - Limitation des relations sur le plan politique - Intensification des échanges commerciaux ; pénétration commerciale et signature d'un protocole financier en 1981 ; aspect dynamique du marché brésilien ; importance des investissements étrangers ; implantation de 400 sociétés françaises - Actions sur le plan culturel, scientifique et technique ; rétablissement du français comme langue obligatoire dans le second cycle de l'enseignement secondaire - Nombre de résidents brésiliens en France - Signature le 30 janvier 1981 à Paris de la convention franco-brésilienne sur la coopération judiciaire en matière civile, commerciale, sociale et administrative : reconnaissance des jugements rendus en France ; notification d'actes judiciaires et exécution des commissions rogatoires ; coopération judiciaire en matière de protection des mineurs ; libre accès à la justice avec dispense de caution ; assistance judiciaire aux nationaux des deux Etats sans condition de résidence ; libre prestation de service des avocats - Demande l'adoption du projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion - (30 avril 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1584, 1585) : modifications apportées au texte par la majorité sénatoriale : durée minimale des baux ; possibilité de résiliation du contrat de location ; délai de paiement ; saisie gagerie du bailleur ; portée des accords collectifs ; représentants statutaires des associations de locataires ; représentativité des associations ; accords intersectoriels ; règlements de copropriété ; possibilité d'extension des accords - Abstention du groupe socialiste dans le vote sur l'ensemble du projet ainsi modifié.

- **Projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire** [n° 273 (81-82)] - (18 mai 1982) - Discussion générale (p. 2091) : défense des libertés et suppression des tribunaux permanents des forces armées (TPFA) en temps de paix ; évolution historique et intégration progressive des juridictions militaires dans le droit commun ; loi du 8 juillet 1965

- Suppression des juridictions militaires dans d'autres démocraties européennes - Spécificité de la condition militaire ; droits et obligations du citoyen ; instauration d'une juridiction de droit commun spécifique ; organisation des nouvelles juridictions ; mise en mouvement de l'action publique - (p. 2092) : déclenchement des poursuites et avis des autorités militaires ; prise en compte de l'opinion de l'armée - Réorganisation du tribunal des armées installé à Landau - Secrets de défense nationale et substitution de six magistrats professionnels aux neuf jurés populaires - Passif des TPFA ; absence de justification de l'existence d'une justice militaire en temps de paix ; ordre public militaire et ordre disciplinaire ; distance entre l'armée et la nation ; absence d'incidence sur la capacité de dissuasion - Assentiment de l'ensemble des cadres et des appelés pour la suppression des TPFA - Rétablissement des tribunaux militaires en temps de guerre - Déclenchement de l'action publique pour les infractions militaires - (p. 2093) : retour au droit commun - Respect des engagements internationaux - Protection des secrets de défense nationale - Garantie de la stabilité de l'armée et impératif de survie de la nation - Elargissement de la liberté et nouvelle citoyenneté - Se déclare favorable à ce projet de loi.

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (18 mai 1982) - (p. 2103) : sommet de Versailles et rencontre des responsables de sept grands pays industrialisés occidentaux - Politique commerciale japonaise ; déficit de la balance extérieure de la France - (p. 2104) : faiblesse du commerce franco-nippon et protectionnisme du Japon - Restrictions américaines face au Japon et exportations du Japon sur le marché européen - Nécessaire solidarité entre la France et le Japon.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du Royaume de Belgique sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophes ou d'accidents graves** [n° 367 (81-82)] - (23 juin 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3057) : assistance mutuelle en cas de catastrophe ou d'accident grave - Envoi d'équipes de secours spécialisées - Réduction de formalités - Prise en charge des frais d'assistance par la partie requise sauf en cas d'intervention d'aéronefs - Lutte contre l'incendie, les dangers nucléaires et chimiques - Secourisme, sauvetage ou déblaiement - Envoi de personnels et de matériel de secours - Conclusion, par les autorités compétentes pour demander ou déclencher les opérations de secours, d'arrangements particuliers pour l'exécution de ces dispositions - Coopération permanente des ministres de l'intérieur des deux pays - Règlement diplomatique des différends relatifs à l'application de la convention - Solidarité entre les nations - Demande l'adoption de ce projet de loi.

- **Projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : compétences** [n° 399 (81-82)] - (6 juillet 1982) - Avant l'art. 15 (p. 3418) : son amendement n° 56, déposé avec M. Félix Ciccolini, qui le soutient : transfert à la collectivité territoriale de Corse de la propriété du domaine forestier de l'Etat ; convention avec l'Office national des forêts pour l'exploitation de ce domaine ; rejeté.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord et de quatre conventions relatifs à la coopération culturelle, scientifique et technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Vanuatu** [n° 429 (81-82)] - (5 octobre 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 4344) : présentation de la République du Vanuatu - Condominium franco-britannique - Accession à l'indépendance le 30 juillet 1980 - Emeutes - Politique intérieure et opposition entre la population anglophone et francophone - Signature d'accords le 10 mars 1981 - Statut de la Nouvelle Calédonie - Essais nucléaires français à Mururoa - Protection des ressortissants français et de leurs biens - Retour des Français réfugiés à Nouméa après les événements de 1980 - Aide financière et en personnel du gouvernement français - Enseignement francophone - Service unifié de santé - Projets de développement socio-économique - Activités de recherche -

Mise à disposition et emploi du personnel d'assistance technique français à Vanuatu - Intérêts de la France en Océanie - Demande l'approbation de l'accord et des quatre conventions.

— **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82) [n° 409 (81-82)] - Suite de la discussion - (29 octobre 1982) - Titre II - Art. 17 (p. 4948, 4949) :** sur l'amendement n° A-78 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (mission de la commission de conciliation en matière d'élaboration de schémas directeurs, de plans d'occupation des sols et de tout document d'urbanisme opposable aux tiers, soutient le sous-amendement n° A-236 de M. Lucien Delmas (composition de cette commission) - Soutient l'amendement n° A-237 de M. Lucien Delmas (précision du domaine sur lequel porte l'avis des personnes publiques associées à l'élaboration des documents d'urbanisme) - **Art. 18 (p. 4951) :** soutient l'amendement n° A-238 de M. Lucien Delmas (coût de l'établissement des documents d'urbanisme et transfert de ressources au titre de la dotation générale de décentralisation).

— **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Défense et service des essences - (29 novembre 1982) - (p. 5982) : action de la majorité sénatoriale - Action des gouvernements précédents ; inflexion de la politique de défense - (p. 5983) : effort important du Gouvernement dans le budget de 1982 - Risques de désengagement américain et de surarmement soviétique - Montée du pacifisme en Europe - Refus de la banalisation du nucléaire - Application de la loi de programmation militaire dans l'ensemble - Budget de l'armée de terre - Marine et priorité donnée à la force océanique stratégique (FOST) - Réorganisation du service national - Caractère indissociable de la puissance de la défense d'un pays, de la puissance de son économie et du niveau de son consensus social - Politique de redressement économique ; solidarité - Durée du service national - Amélioration du contenu du service - Suppression des tribunaux permanents des forces armées (TPFA) - Ouverture de l'armée aux femmes - Capacité de dissuasion nucléaire et application de la loi de programmation militaire 1977-1982 - Liens entre la nation et l'armée - Problème de la défense civile - Action de l'opposition - (p. 5984) : vote du budget par le groupe socialiste.

Relations extérieures - (7 décembre 1982) - (p. 6442, 6443) : attitude de la majorité sénatoriale - Problèmes européens - Crise économique de l'Europe ; concurrence des nouveaux pays industrialisés, des Etats-Unis et du Japon ; montée des tentations protectionnistes ; blocage décisionnel et inachèvement du Marché commun - Référence aux deux memorandums français d'octobre 1981 et avril 1982 - Action du Gouvernement - Coopération politique ; conflit des Malouines ; exportation d'acier ; gazoduc euro sibérien - Problème de la procédure budgétaire - Fixation des prix des produits agricoles - Contribution britannique au budget de la Communauté économique européenne (CEE) - Action de la Communauté en matière de recherche, d'industrie, d'énergie et du commerce - Politique agricole ; politique commune du vin ; fruits et légumes ; huile d'olive ; lait et céréales - Evolution vers une politique commune de la pêche - Elargissement de la Communauté ; négociation d'adhésion de l'Espagne et du Portugal - Nécessaire résolution des problèmes posés par l'arrivée de deux nouveaux états avant de les faire adhérer - Voie du pragmatisme et du volontarisme pour relancer la construction européenne - Extension de la politique agricole commune (PAC) aux produits méditerranéens - Compromis de Strasbourg et unanimité du vote ; aménagements - Mission du Fonds européen du développement régional et du Fonds social européen - Définition d'une stratégie européenne en matière de politique industrielle ; exemple de l'accord Thomson Grundig - Relance de l'investissement

productif dans les états membres - Emprunt de 3 milliards d'ECU sur le marché international - Recherche d'une plus grande stabilité monétaire - Propositions de la France pour un espace social européen ; lutte pour l'emploi - Développement concomitant d'un espace social et d'un espace économique - Référence à un discours de Léon Blum le 30 juin 1936 relatif à la nécessaire conciliation par la France de sa fidélité au droit et de sa volonté de paix - (p. 6444) : vote de ce budget par les sénateurs socialistes.

Urbanisme et logement - (10 décembre 1982) - (p. 6621) : détérioration de la situation financière des organismes d'habitation à loyer modéré (HLM) - Diminution en 1983 du nombre de logements locatifs financés en prêts locatifs aidés (PLA) ; coût élevé des PLA ; fléchissement des prêts pour l'accession à la propriété (PAP) et alourdissement de leur coût financier ; difficultés d'accession à la propriété des ménages aux revenus modestes ; propositions tendant à créer un secteur intermédiaire de location-accession - Entretien du parc d'HLM existant ; action de la commission Dubedout ; apport du Fonds spécial de grands travaux pour l'amélioration du parc d'HLM ; élément de soutien à l'activité de l'industrie du bâtiment ; difficultés de trésorerie des offices d'HLM : conséquences néfastes de périodes de blocage des loyers - (p. 6622) : contrat cadre passé par le Gouvernement avec l'Union nationale des HLM et aide financière ; crédits d'aide pour 1983 ; effet négatif de la sortie des logements HLM réalisés en 1958, de la période d'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties - Réforme nécessaire du financement du logement social, mettant l'accent sur l'aide à la pierre, de préférence à l'aide à la personne favorisée par la loi du 3 janvier 1977 - Vote des crédits proposés.

— **Question au Gouvernement : intégration de l'indemnité de sujétion des gendarmes - (16 décembre 1982) - (p. 6979) :** amendement adopté par l'Assemblée nationale à la loi de finances pour 1983, permettant l'intégration de l'indemnité de sujétion spéciale dans le calcul des retraites des policiers ; extension de cette mesure en faveur des gendarmes souhaitée par la commission des affaires étrangères du Sénat.

MAURICE-BOKANOWSKI (Michel), sénateur des Hauts-de-Seine (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France (13 avril 1982) (p. 1085).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation de la recherche et du développement technologique de la France (23 juin 1982) (p. 3055).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Charles Pasqua, tendant à modifier certaines dispositions du code électoral [n° 264 (81-82)] (13 avril 1982) - Elections et référendums.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 240 (JO Débats 14 mai 1982) (p. 2030) à M. le ministre de l'intérieur : violence (actes de violence sur la voie

publique) - Réponse de M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur (28 mai 1982) (p. 2385 à 2387).

n° 287 (JO Débats 30 septembre 1982) (p. 4238) à M. le Premier ministre : étrangers (autorisation de séjour en France d'étrangers : responsabilité des maires) - Réponse de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique (29 octobre 1982) (p. 4962, 4963).

n° 295 (JO Débats 20 octobre 1982) (p. 4646) à M. le ministre de l'économie : hôtels et restaurants (hôtellerie : exonération de la TVA pour les touristes étrangers) - Réponse de M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat à la défense (12 novembre 1982) (p. 5401, 5402).

n° 296 (JO Débats 20 octobre 1982) (p. 4646) à M. le ministre de l'intérieur : attentats (attentats terroristes ; indemnisation des préjudices matériels).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France** [n° 242 (81-82)] - (13 mai 1982) - Discussion générale (p. 2003) : importance de la recherche scientifique et de l'innovation industrielle dans le redressement économique de notre pays - Reconnaissance dans l'exposé des motifs des efforts accomplis par les premiers gouvernements de la Ve République - Importante concertation lors des assises régionales et du colloque national de la recherche - (p. 2004) : projet particulièrement optimiste : développement de la recherche n'entraînant pas inévitablement le redressement de notre économie ; effort de recherche et d'innovation des entreprises ne suivant pas nécessairement la même évolution que l'effort public - Imprécisions du projet : décentralisation ou déconcentration, rôle tenu par l'université et les grandes écoles dans le développement de la recherche, respect des équilibres financiers - Redéfinition du rôle joué par la science dans le rétablissement de notre économie et dans l'avenir de notre société - (p. 2005) : nécessité de disposer d'une recherche fondamentale d'une exceptionnelle qualité - Action souhaitable dans trois domaines : la matière, l'énergie et l'information - Statut des personnels de la recherche - Exemples étrangers intéressants dans les domaines du nucléaire et de la génétique - Projet conditionnant l'avenir de notre pays.

- **Projet de loi sur les prix et les revenus** [n° 441 (81-82)] - (8 juillet 1982) - Discussion générale (p. 3499) : bilan de la politique économique menée par le Gouvernement depuis un an - Echec en ce qui concerne la lutte contre le chômage, la relance de la consommation intérieure, l'atténuation des inégalités - (p. 3500) : diminution du pouvoir d'achat des Français - Récente dévaluation du franc - Blocage des prix conforme à la politique d'incohérence et d'improvisation menée par le Gouvernement - Incompatibilité entre la politique d'austérité proposée et la relance sociale souhaitée - Gouvernement socialiste traitant avec mépris les principes fondamentaux de l'économie de marché - (p. 3501) : moyens de contrôle du respect du blocage des prix - Culpabilisation des consommateurs, des commerçants et petits patrons en cas d'échec de la politique de blocage - Attachement au secteur public - Priorités à reconnaître pour éviter la ruine de l'économie nationale : réduction du déficit budgétaire ; relance de l'investissement ; réforme du système monétaire et bancaire ; meilleur partage des responsabilités dans l'entreprise ; redéfinition de la politique d'aménagement du temps de travail - Jugement des Français sur cette politique rendu à l'occasion des prochaines élections municipales.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Recherche et industrie - (10 décembre 1982) - (p. 6649) : besoins énergétiques de l'industrie ; conséquences du ralentissement de l'industrie nucléaire et de la relance de

la production charbonnière - Investissements des entreprises et taux des emprunts du Crédit national - (p. 6650) : augmentation des cotisations au régime paritaire de l'UNEDIC - Comparaisons de l'évolution des coûts salariaux en France et à l'étranger - Détérioration du climat social dans les entreprises - Stagnation du marché intérieur français ; décroissance de l'investissement ; contexte de la crise mondiale ; refus du protectionnisme - Crainte d'une intervention accrue de l'Etat.

MAUROY (Pierre), Premier ministre (nommé le 22 juin 1981) [JO Lois et décrets 22 et 23 juin 1981, p. 1779].

DÉPÔTS

En première lecture devant le Sénat :

Projet de loi autorisant l'approbation de trois conventions internationales relatives à la protection de la nature [n° 166 (81-82)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 23 décembre 1981, JO Débats du 12 janvier 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention européenne sur la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière de garde des enfants et le rétablissement de la garde des enfants [n° 167 (81-82)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 23 décembre 1981, JO Débats du 12 janvier 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification de la convention tendant à faciliter l'accès international à la justice [n° 168 (81-82)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 23 décembre 1981, JO Débats du 12 janvier 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants [n° 169 (81-82)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 23 décembre 1981, JO Débats du 12 janvier 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention franco-brésilienne de coopération judiciaire en matière civile, commerciale, sociale et administrative [n° 170 (81-82)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 23 décembre 1981, JO Débats du 12 janvier 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification d'une convention entre la République française et le Royaume du Maroc relative au statut des personnes et de la famille et à la coopération judiciaire [n° 171 (81-82)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 23 décembre 1981, JO Débats du 12 janvier 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification de la convention sur la loi applicable aux obligations contractuelles [n° 172 (81-82)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 23 décembre 1981, JO Débats du 12 janvier 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention fiscale franco-égyptienne [n° 216 (81-82)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 2 avril 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord portant création du Fonds commun pour les produits de base [n° 217 (81-82)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 2 avril 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord international de 1980 sur le cacao [n° 218 (81-82)] (rattaché pour

ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 2 avril 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention relative aux transports internationaux ferroviaires [n° 219 (81-82)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 2 avril 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi modifiant la loi n° 191 du 24 avril 1944 et certaines dispositions du code de la santé publique relatives à l'exercice de la profession de sage-femme [n° 220 (81-82)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 2 avril 1982) - **Professions et activités médicales.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'un avenant n° 4 à la convention générale entre la France et la Tunisie sur la sécurité sociale [n° 230 (81-82)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 2 avril 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi relatif aux deux protocoles de 1981 prorogeant l'accord international sur le blé de 1971 [n° 231 (81-82)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 2 avril 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France [n° 242 (81-82)] (6 avril 1982) - **Recherche scientifique et technique.**

Projet de loi relatif aux marchés à terme réglementés de marchandises [n° 243 (81-82)] (6 avril 1982) - **Bourses de commerce.**

Projet de loi concernant les préparateurs en pharmacie [n° 265 (81-82)] (13 avril 1982).

Projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes [n° 285 (81-82)] (22 avril 1982).

Projet de loi relatif aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes [n° 286 (81-82)] (22 avril 1982).

Projet de loi relatif aux prestations de vieillesse et d'invalidité [n° 287 (81-82)] (22 avril 1982) - **Assurance-vieillesse : régime général.**

Projet de loi relatif à la commémoration de l'abolition de l'esclavage [n° 333 (81-82)] (14 mai 1982).

Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord général de coopération entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire du Mozambique [n° 334 (81-82)] (14 mai 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume de Belgique sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophes ou d'accidents graves [n° 367 (81-82)] (1^{er} juin 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant la ratification d'une convention internationale pour la protection des obtentions végétales [n° 368 (81-82)] (1^{er} juin 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite, en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur les successions (ensemble un protocole) [n° 369 (81-82)] (1^{er} juin 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat du Koweït, en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et

sur les successions (ensemble un protocole) [n° 370 (81-82)] (1^{er} juin 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : compétences (urgence déclarée) [n° 399 (81-82)] (17 juin 1982).

Projet de loi autorisant l'approbation, d'une part de l'échange de lettres du 2 avril 1979 entre la République française et la République fédérale d'Allemagne relatif à certaines dispositions fiscales et douanières afférentes aux travaux de construction du barrage de Kehl-Strasbourg, et d'autre part de l'échange de lettres des 13 février et 30 avril 1981 complétant l'échange de lettres du 2 avril 1979 pour les travaux d'exploitation, d'entretien et de renouvellement du barrage de Kehl-Strasbourg [n° 405 (81-82)] (22 juin 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Chypre en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune [n° 406 (81-82)] (22 juin 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre la République française et le Royaume de Belgique au sujet de l'amélioration de la Lys mitoyenne entre Deulémont et Menin [n° 408 (81-82)] (22 juin 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat [n° 409 (81-82)] (22 juin 1982) - **Collectivités locales.**

Projet de loi autorisant la ratification de trois accords relatifs à l'organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne « Eurocontrol » [n° 410 (81-82)] (22 juin 1982) - **Traités et conventions.**

Déclaration du Gouvernement de M. Pierre Mauroy, Premier ministre, sur son programme économique, lue par M. Gaston Defferre, ministre d'Etat [n° 444 (81-82)] (30 juin 1982).

Projet de loi relatif à l'intégration des fonctionnaires du corps des officiers des haras dans le corps des ingénieurs du génie rural, des eaux et des forêts [n° 472 (81-82)] (19 juillet 1982).

Projet de loi autorisant la ratification d'une convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels [n° 512 (81-82)] (28 septembre 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne relative aux obligations de service national en cas de double nationalité [n° 513 (81-82)] (28 septembre 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République tunisienne relative à l'entraide judiciaire en matière de droit de garde des enfants, de droit de visite et d'obligations alimentaires [n° 514 (81-82)] (28 septembre 1982) - **Traités et conventions.**

Projet de loi autorisant l'adhésion de la France à l'acte constitutif de la commission européenne de lutte contre la fièvre aphteuse [n° 515 (81-82)] (28 septembre 1982) - **Traités et conventions.**

Lettre rectificative au projet de loi [n° 409 (81-82)] déclaré d'urgence, relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat [n° 516 (81-82)] (28 septembre 1982) - **Collectivités locales.**

Projet de loi relatif aux sociétés d'économie mixte locale [n° 518 (81-82)] (28 septembre 1982) - **Sociétés civiles et commerciales.**

Projet de loi permettant aux attachés d'administration centrale admis à suivre une formation spécifique à caractère probatoire avant leur nomination en qualité de magistrat de participer à l'activité des parquets et juridictions de l'ordre judiciaire [n° 73 (82-83)] (29 octobre 1982) - **Justice.**

Projet de loi rendant applicables dans les territoires d'outre-mer les dispositions de la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle [n° 91 (82-83)] (10 novembre 1982).

Projet de loi sur la sauvegarde de la vie humaine en mer, l'habitabilité à bord des navires et la prévention de la pollution [n° 120 (82-83)] (2 décembre 1982) - **Mer et littoral.**

Projet de loi portant abrogation de la loi modifiée du 20 juillet 1927 relative à l'obligation de colorer artificiellement les semences de trèfle violet, trèfle des prés, trèfle incarnat et de luzerne importées en France et de la loi du 11 janvier 1932 tendant à interdire l'entrée en France des graines de graminées impropres à la semence [n° 142 (82-83)] (14 décembre 1982) - **Fleurs, graines et arbres.**

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement, de M. Jean-Pierre Fourcade : incohérence de l'action du Gouvernement** - (29 avril 1982) - (p. 1501) : procédure nouvelle au Sénat des questions au Gouvernement - (p. 1502) : politique économique du précédent gouvernement : inflation ; chômage - Politique de relance et d'expansion ; préparation du budget - Affaires étrangères : difficultés de la Communauté économique européenne (CEE) - Sécurité publique : terrorisme ; violence ; délinquance - (p. 1503) : problèmes de sécurité publique et consultation des maires de grandes villes ; exemple de Grenoble.

- **Question au Gouvernement, de M. René Monory : déficits de l'UNEDIC et de la sécurité sociale** - (29 avril 1982) - Mesures prises contre le déficit de la sécurité sociale : budgétisation de l'allocation des handicapés adultes - Déficit de l'UNEDIC et suppression de la garantie de ressources - (p. 1510) : éventualité du retour à l'UNEDIC, régime d'assurance, et problème de la gestion de l'allocation de chômage.

- **Question au Gouvernement, de M. Jacques Carat : sécurité des citoyens dans les agglomérations** - (29 avril 1982) - (p. 1512) : violence et environnement social : politique économique ; lutte contre le chômage - Violence des jeunes et politique de formation professionnelle - Petite et grande délinquance - Abrogation de la loi « Sécurité et liberté » - Rôle de la police - Réformes judiciaires - Concertation engagée avec les maires des grandes villes - Commission Dubedout - Terrorisme.

- **Question au Gouvernement, de M. Paul Girod : crise des Malouines** - (29 avril 1982) - (p. 1517) : participation de la France au vote de la résolution n° 502 au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU) - Rupture des livraisons militaires à l'Argentine - Suspension des importations en provenance d'Argentine par la Communauté économique européenne (CEE).

- **Question au Gouvernement, de M. Etienne Dailly : contrôle d'identité et usage par la police de ses armes** - (29 avril 1982) - (p. 1517) : faculté accordée aux gendarmes de faire usage de leurs armes et controverse sur l'opportunité d'extension aux fonctionnaires de police ; cas de légitime défense ; consultation des organisations syndicales - Contrôle d'identité et loi « Sécurité et liberté ».

- **Rappel au règlement** (15 juin 1982) - (p. 2785) : en réponse à M. Adolphe Chauvin, réponse affirmative quant

à la faculté pour le Gouvernement de demander au Sénat l'approbation d'une déclaration de politique générale.

- **Questions orales avec débat jointes : politique à l'égard des cadres.** - (15 juin 1982) - (p. 2792) : rectifie sa réponse précédente donnée à M. Adolphe Chauvin : déclaration de politique générale et communication d'un membre du Gouvernement devant le Sénat - Lutte du Gouvernement contre le chômage et l'inflation ; passif du Gouvernement précédent - Politique de relance et d'expansion - Taux de croissance et consommation ; absence de reprise internationale - Contrats de solidarité - (p. 2793) : diminution de la durée du travail - Généralisation de la formation professionnelle des jeunes de 16 à 18 ans - Aide à la formation - Problème des chômeurs de longue durée ; réinsertion sociale - Lutte contre l'inflation ; réajustement monétaire - Rôle essentiel des ingénieurs et des cadres dans la politique économique et sociale du Gouvernement - Relance des investissements - Développement des industries nouvelles à haute technologie et de la recherche - Solidarité et justice sociale - Participation des cadres - (p. 2794) : formation assurée par les cadres - Approbation des cadres à la politique industrielle gouvernementale - Concertation avec les organisations syndicales représentatives des cadres ; rencontres bilatérales ; tables rondes et réunions de groupes de travail - Dépôt de projets de loi - Aspects positifs de cette concertation ; approfondissement des problèmes ; prise en considération des intérêts des cadres - Participation des cadres - Démocratisation du secteur public et représentation des cadres au sein des conseils d'administration des entreprises nationalisées - Salaire des cadres et négociations au sein des entreprises - Fiscalité et équité - Moindre augmentation des impôts en francs constants que les années précédentes - Protection sociale et absence de remise en cause des avantages dont bénéficient les cadres - Fonctionnement des régimes des différentes caisses - Abaissement de l'âge de la retraite et correspondance avec le régime général et les régimes conventionnels - Généralisation de la garantie de ressources jusqu'en mars 1983 et mise en vigueur d'un nouveau régime de retraite - Réajustement des parités monétaires - Effort de solidarité - Préoccupations morales des cadres - (p. 2795) : avenir de l'entreprise et explosion technologique - Grande politique industrielle de la France ; consommation et investissement ; déficit budgétaire - Conquête d'une France industrielle et de technologies de pointe.

- **Déclaration du Gouvernement sur son programme économique** - (23 juin 1982) - Lue à la tribune par M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur - (p. 3030) : ambition nationale des Français - Crise ; relance du commerce mondial et des productions - Energies et technologies nouvelles - Modes de production et organisation du travail - Croissance et consommation ; appareil de production - Absence de reprise internationale et faiblesse des investissements privés - Elargissement du secteur nationalisé - Recherche et technologie - (p. 3031) : modernisation de l'appareil productif - Rapports entre les sociétés nationales et les sous-traitants et fournisseurs ; contrats de stabilité - Allègement de la taxe professionnelle - Prêts bonifiés - Nationalisation du secteur bancaire et développement industriel - Ajustement monétaire - Action envers les branches d'industries malades et les domaines stratégiques ; politique de filière - Fonds de grands travaux - Grands projets culturels ; urbanisme et logement - Consommation des ménages et revalorisation du SMIC et des prestations sociales - Chômage et nouveau partage du travail - Croissance - (p. 3032) : contrats de solidarité - Formation des 16-18 ans - Filière professionnelle de l'enseignement - Nouveau service public de l'emploi : chômage de longue durée des jeunes et des personnes âgées de plus de 55 ans - Réduction de la durée du travail ; création d'emplois et amélioration des conditions de travail - Lutte contre l'inflation - Héritage des gouvernements précédents - Réajustement monétaire - Blocage des prix et des revenus pour quatre mois - (p. 3033) : taux d'inflation - Blocage des prix et des salaires - Relèvement des bas salaires ; SMIC - Etalement des hausses de salaires tout au long de

l'automne; conventions et accords; revalorisation par étapes prédéterminées; sortie anticipée du blocage au 1^{er} octobre pour les branches et entreprises respectant ces impératifs - Maintien du pouvoir d'achat moyen en niveau; baisse de l'inflation et nouvel équilibre des revenus - Lutte contre la fraude fiscale - Baisse du taux de crédit et allègement des charges financières des entreprises et des ménages - Modernisation de l'appareil de distribution - (p. 3034): organisation du mouvement des consommateurs - Economies sur le budget de fonctionnement; remise en cause systématique des services votés - Déficit budgétaire - Budget de 1983: budget d'investissement - Equilibre des régimes sociaux; sécurité sociale - Indemnisation du chômage; Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) - Garantie de l'emploi - Egoïsme de la politique américaine - Effort de solidarité de l'ensemble des Français et authentique justice sociale.

- **Questions au Gouvernement, de MM. André Méric et Robert Schwint:** sortie du blocage des revenus et des prix et équilibre du budget social de la nation - (7 octobre 1982) - (p. 4372): crise internationale - Hausse du dollar - Préparation du 9^e Plan - Réorganisation de l'appareil de production et relance des investissements - Progrès économique et progrès social - Lutte contre l'inflation et blocage temporaire des prix et des revenus - Relance de la croissance et de l'emploi - Contrats de solidarité - Premiers résultats obtenus dans la réduction de la hausse des prix - (p. 4373): application satisfaisante du blocage; seul dérapage dans le commerce alimentaire de détail et les services - Négociations avec les professionnels préalables à la sortie du blocage - Signature d'accords de régulation - Etalement sur l'année 1983 des hausses des tarifs publics - Prix du gaz et de l'électricité - Rôle des organisations de consommateurs - Comités de liaison pour la stabilité des prix - Sortie du blocage et retour à la libre négociation contractuelle - Négociations salariales dans la fonction publique - Evolution de la masse des salaires et maintien du pouvoir d'achat moyen pour 1982-1983 - Priorité aux bas salaires - Prestations sociales et augmentation du revenu disponible - Durée du travail et développement du temps partiel - (p. 4374): politique contractuelle - Rééquilibrage financier des régimes de protection sociale - Financement de l'union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) - Lutte contre les causes structurelles de l'inflation: abattement forfaitaire sur les honoraires des professions libérales et les barèmes des officiers ministériels - Réexamen de certaines filières de production et de distribution en concertation avec les professionnels - Réorganisation de l'appareil de production - Equilibre de la sécurité sociale et impératif de solidarité - Pouvoir d'achat des prestations sociales - Absence d'augmentation des charges des entreprises - Problème du déficit de l'UNEDIC et relèvement des cotisations - Disjonction entre garantie de ressources et allocation de chômage - Retraite à 60 ans - Appel à l'effort et à la responsabilité.

- **Question au Gouvernement, de M. René Monory:** situation en Pologne - (7 octobre 1982) - (p. 4375): préoccupation du Gouvernement à l'égard de la situation en Pologne - Prise de position pour la levée de l'état de siège et la libération des prisonniers politiques - Son discours aux Nations Unies - Projet de loi sur les syndicats présenté à la Diète polonaise et suppression du syndicat Solidarité; privation du droit de grève - Aide alimentaire et sanitaire de la France à la Pologne - Adoption éventuelle de la loi sur les syndicats et nouvelle entrave aux relations franco-polonaises - Attention vigilante du gouvernement français.

- **Question au Gouvernement, de M. Michel Giraud:** situation économique - (4 novembre 1982) - (p. 5120): création du Fonds spécial de grands travaux - Situation économique internationale - Croissance de la France en 1982 - Stabilisation du chômage - Comparaison avec la situation de la République fédérale d'Allemagne et des Etats-Unis - Résultats positifs de la politique du Gouver-

nement - Créations d'emplois dans le secteur tertiaire - Efforts en faveur des faibles revenus - Augmentation du salaire minimum de croissance (SMIC) - Croissance du pouvoir d'achat des revenus des ménages; comparaison avec l'évolution observée en Allemagne, au Royaume-Uni et en Belgique - Stabilisation de l'inflation en dessous de 10% - Solidarité et redistribution des revenus: pouvoir d'achat des personnes âgées et des retraités - Rôle du Fonds spécial de grands travaux; lancement d'un emprunt; bâtiment et travaux publics - Economies d'énergie - Infrastructures de transport; train à grande vitesse (TGV) vers l'Ouest - (p. 5121): aide à l'investissement industriel: dispositions fiscales relatives à l'amortissement; allègement de la taxe professionnelle; exonération de l'outil de travail de l'impôt sur les grandes fortunes (IGF) - Crédit d'impôt en faveur de la recherche des entreprises - Investissements des entreprises nationales industrielles - Originalité de la politique de croissance de la France: absence de déflation.

- **Question au Gouvernement, de M. Bernard Legrand:** propositions patronales pour l'emploi des jeunes - (16 décembre 1982) - (p. 6971): émotion manifestée par le Sénat après l'annonce de l'arrestation de Lech Walesa en Pologne; soutien du gouvernement français au mouvement de liberté et d'espoir du peuple polonais - Réunion par le Conseil national du patronat français (CNPF) des états généraux de l'entreprise - Propositions formulées: participation de l'encadrement à la gestion de l'entreprise; exportations; réconciliation des Français et de leur industrie - Rôle du dialogue social - Allègement des charges des entreprises: réforme du financement des allocations familiales - Mobilisation nécessaire contre le chômage, et notamment le chômage des jeunes - Prise de contact nécessaire entre le CNPF et le Gouvernement.

- **Question au Gouvernement, de M. Charles Bonifay:** bilan de l'action du Gouvernement en matière d'inflation - (16 décembre 1982) - (p. 6978): sortie du blocage des prix et développement de la politique contractuelle: engagements de lutte contre l'inflation; accords de régulation sur les services; conventions sur les commerces - Résultats observés par l'INSEE - (p. 6979): respect des engagements pris - Citation d'exemples étrangers à la radio ou à la télévision: politique de déflation et chômage en République fédérale d'Allemagne ou en Grande-Bretagne.

MENARD (Jacques), sénateur des Deux-Sèvres (UREI).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires étrangères.
- Membre suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).

DÉPÔTS

Rapport d'information fait avec plusieurs de ses collègues au nom de la commission des affaires étrangères à la suite d'une mission effectuée en Inde du 7 au 18 février 1982 [n° 476 (81-82)] (20 juillet 1982).

INTERVENTIONS

- **Conclusions du rapport de M. Pierre Lacour** fait au nom de la commission des affaires économiques sur la proposition de loi de MM. Marc Boeuf, Jean Peyrafitte, Henri Duffaut et des membres du groupe socialiste et apparentés portant réforme de l'organisation régionale du tourisme [n° 12 (82-

83]) - (12 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4456) : expérience du tourisme en tant que président d'un comité régional de tourisme (CRT) - Législation actuelle du tourisme dépassée - Modification dans le sens d'une plus large décentralisation - Importance du travail accompli par les CRT depuis la fin de la guerre pour le développement du tourisme régional et national - Proposition de loi comportant des éléments intéressants et source d'inquiétude - Elargissement du CRT aux loisirs - Accord avec le choix de la solution juridique de l'établissement public à caractère industriel et commercial - Désaccord concernant la proposition du CRTL et choix d'un élu régional pour assurer la présidence ; la présence du représentant de l'Etat dans la région comme membre du CRTL ; la possibilité de créer plus d'un CRTL par région ; et problème de la question des administrations régionales spécifiques en matière de tourisme - (p. 4457) : se déclare favorable au texte de cette proposition de loi en faveur du tourisme qui doit apporter beaucoup dans les années à venir à l'économie nationale - **Art. 9** (p. 4460) : au nom du groupe UREI, se déclare opposé à l'amendement n° 2 de M. Marc Boeuf (interdiction pour le directeur de cumuler sa fonction avec celle de délégué régional au tourisme) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4462) : au nom du groupe UREI, se déclare favorable au texte de cette proposition de loi.

MERCIER (Jean), sénateur du Rhône (GD-SRG).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.
- Membre suppléant de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 245 (JO Débats 28 mai 1982) (p. 2373) à M. le ministre chargé de la fonction publique : **fonctionnaires** (clarification des rémunérations des fonctionnaires) - Réponse de M. Anicet Le Pors, ministre chargé de la fonction publique (18 juin 1982) (p. 2959, 2960).

Questions orales avec débat :

n° 28 (16 juillet 1981) (p. 932) à M. le ministre de l'intérieur : **élections municipales** (répartition par arrondissement des conseillers municipaux de Lyon) - Retirée le 19 janvier 1982 (p. 245).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre premier du livre cinquième du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes** - *Deuxième lecture* [n° 266 (81-82)] - (20 avril 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1171) : amendements adoptés par le Sénat - Abstention de la formation des sénateurs radicaux de gauche sur le projet ainsi modifié.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - (20 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 1179) : opposition à l'orientation générale du texte et à ses modalités - Atteinte à la propriété privée et notamment à la propriété immobilière - Deux exemples significatifs : dernière loi de finances réduisant de 5 % les abattements applicables aux revenus tirés des loyers ; loi du 30 décembre 1981 limitant provisoirement les augmentations de loyer à 80 % de la variation de l'indice du coût de la construction - Entre 1974 et 1981, évolution

des loyers inférieure à celle du coût de la vie - Propriété immobilière frappée par l'impôt sur la fortune, l'augmentation de l'impôt sur le revenu et la limitation des charges récupérables - Droits excessifs accordés aux locataires en ce qui concerne la violation des dispositions contenues dans le contrat de location, la rupture du contrat, le droit au renouvellement du bail, le dépôt de garantie - Remise en cause du principe des contrats synallagmatiques - Possibilité pour le bailleur de demander la résolution judiciaire du contrat - Procédure coûteuse et longue - Conséquence fâcheuse des lois du 1^{er} avril 1926 et du 1^{er} septembre 1948 pour l'immobilier, la construction et la réparation - Conséquences prévisibles du projet de loi : écarter les personnes physiques du marché locatif ; tarir l'investissement immobilier et notamment la construction privée ; accroître la pénurie de locaux - Souhait d'un texte frappant uniquement les propriétaires abusifs.

Suite de la discussion - (22 avril 1982) - **Avant l'art. 6 bis** (p. 1282) : se déclare défavorable à l'amendement n° 331 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard (contestation lors du congé et saisine par le locataire de la commission départementale du logement).

- **Projet de loi, modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** [n° 494 (81-82)] - (12 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4476) : proposition n° 47 du candidat à la présidence de la République, François Mitterrand, prévoyant l'institution de la représentation proportionnelle pour les élections aux conseils municipaux dans les communes de 9.000 habitants et plus - Scrutin majoritaire largement maintenu - (p. 4477) : opposé à l'extension de la proportionnalité aux communes de 3.500 habitants - Reprise par un amendement du seuil de 5.000 habitants proposé par le Gouvernement - Importante réserve sur laquelle la commission des lois ne s'est pas prononcée concernant la barre des 5 % prévue pour les listes dans le projet gouvernemental - Restriction pénalisant les petits partis et allant à l'encontre de la plus élémentaire justice - Limitation possible sur le plan national mais non souhaitable au niveau local - Citation de Raymond Poincaré du 15 avril 1910 : « l'écrasement des minorités est une victoire mortelle ».

Suite de la discussion - (13 octobre 1982) - **Art. 3** (p. 4505) : son amendement n° 27 : applicabilité du système proportionnel à correctif majoritaire pour les communes de plus de 5.000 habitants ; devenu sans objet - **Art. 4 : Art. L. 260 du code électoral** (p. 4512) : se déclare défavorable à l'amendement n° 11 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (modalités d'élection des conseillers municipaux : scrutin à un tour) - **Art. L. 262 du code** (p. 4516) : son amendement n° 29 : suppression des dispositions de cet article relatives à l'impossibilité pour les listes n'ayant pas obtenu 5 % des suffrages exprimés d'être admises à répartition des sièges ; retiré - (p. 4517) : soutient l'amendement n° 1 de M. Henri Caillavet (égalité de suffrages entre les listes arrivées en tête et attribution de ces sièges à la liste dont les candidats ont la moyenne de cumul des mandats la moins élevée) - **Art. 9** (p. 4528) : se déclare favorable à l'amendement n° 21 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (nombre de membres du conseil municipal et retour au projet de loi initial) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4536) : opposition de la formation des radicaux de gauche à ce texte modifié par le Sénat - Seuil de population - Barre des 5 % et exclusion des petits partis des conseils municipaux.

MERIC (André), sénateur de la Haute-Garonne (président du groupe S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. Robert Schwint et plusieurs de ses collègues, portant sur l'assimilation à des périodes d'assurance vieillesse, des périodes d'incapacité de travail pendant lesquelles les pensionnés militaires d'invalidité ont été hospitalisés en raison de leurs infirmités pensionnées, ou ont bénéficié de l'indemnité de soins aux tuberculeux ou de certaines allocations spéciales [n° 206 (81-82)] (4 février 1982) - Pensions militaires d'invalidité.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture* [n° 150 (81-82)] - Suite de la discussion - (13 janvier 1982) - Art. 1 (p. 124) : se déclare défavorable à l'amendement n° I-48 de M. Pierre Schiélé (libre administration des communes, des départements, des régions et des territoires d'outre-mer par des conseils élus).

Suite de la discussion - (14 janvier 1982) - Art. 18 (p. 172) : se déclare défavorable à l'amendement n° II-63 de M. Louis Virapoulé, soutenu par M. Marcel Rudloff (lien entre la création d'un nouveau service départemental et la définition législative d'une nouvelle compétence) - Attribution d'une pleine capacité aux présidents des conseils généraux - Art. 24 bis (p. 185) : se déclare défavorable à l'amendement n° II-23 de M. Michel Giraud, rapporteur (conformité à la loi du règlement intérieur du conseil général reconnue par le tribunal administratif compétent).

- *Projet de loi complétant le code électoral et relatif à l'élection des membres du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon* [n° 180 (81-82)] - (21 janvier 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 300) : s'étonne de l'abstention de M. Edmond Valcin.

- *Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs* [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion - (27 avril 1982) - Art. 16 (p. 1376) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 42 de M. Paul Pillet, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif à la clause de résiliation de plein droit du contrat de location) - Art. 21 (p. 1398) : se déclare opposé, au nom du groupe socialiste, à l'amendement n° 49 de M. Paul Pillet, rapporteur (information des bailleurs, gestionnaires et syndicats de copropriété par les associations de locataires, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, de l'identité de leurs représentants statutaires ; choix du représentant parmi les locataires du bâtiment d'habitation) - (p. 1402) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 51 de M. Paul Pillet, rapporteur (réservation du panneau d'affichage mis à la disposition des locataires dans chaque bâtiment aux informations concernant la vie de l'immeuble).

Suite de la discussion - (28 avril 1982) - Art. 24 (suite) (p. 1434) : se déclare défavorable à l'amendement n° 53 de M. Paul Pillet, rapporteur (protection des représentants statutaires des associations et intervention de la formation paritaire de la conciliation siégeant au sein de la commission départementale du logement) - Art. 27 (p. 1437) : se déclare défavorable à l'amendement n° 56 de M. Paul Pillet, rapporteur (uniformisation des critères de représentativité au niveau national et départemental des associations de bailleurs, de locataires et de gestionnaires ; suppression du critère d'ancienneté de l'association) - Art. 29 (p. 1468) : se déclare défavorable à l'amendement n° 58 de M. Paul Pillet, rapporteur (objet des accords collectifs de location et amélioration des rapports entre bailleurs ou gestionnaires et locataires ; énumération des matières sur lesquelles les accords peuvent porter) - Art. 29 bis (p. 1470) : sur l'amendement n° 203 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (accords locaux et détermination des modalités selon lesquelles un éventuel accord départemental ou national s'appliquera aux deux parties ; applicabilité des

accords collectifs conclus antérieurement à la publication de cette loi lorsqu'ils ne sont pas contraires à l'objet défini à l'article 29), souligne les demandes successives de scrutin public par les groupes de la majorité sénatoriale et fait part de la décision du groupe socialiste de ne pas participer au scrutin.

- *Projet de loi autorisant la ratification du protocole au traité de l'Atlantique nord sur l'accession de l'Espagne* [n° 263 (81-82)] - (28 avril 1982) - Discussion générale (p. 1450) : vote du projet de loi par le groupe socialiste - Adhésion de l'Espagne aux principes démocratiques - Opposition aux blocs militaires mais défense de l'avenir démocratique de l'Espagne.

- *Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs* [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion - (29 avril 1982) - Rappel au règlement (p. 1496) : demandes successives de scrutin public des groupes de la majorité sénatoriale - Respect des dispositions de l'article 60 du règlement du Sénat - Présence des sénateurs socialistes en séance.

- *Projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 330 (81-82)] - (18 mai 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2121) : attitude de l'opposition - Caractère d'urgence de certains projets de loi - Non utilisation des votes bloqués et respect de la Constitution - Représentation des minorités - Opposition systématique de la majorité sénatoriale aux textes présentés par le Gouvernement - Vote par le groupe socialiste de ce projet de loi amendé.

- *Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France* [n° 242 (81-82)] - Suite de la discussion - (19 mai 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2155) : rejet par le Sénat de toute initiative gouvernementale - Nombreux exemples précédents - Groupe socialiste tirant les conséquences d'une telle attitude négative.

- *Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs - Deuxième lecture* [n° 329 (81-82)] - (25 mai 1982) - Art. 2 (p. 2209) : s'oppose au nom du groupe socialiste, à l'amendement n° 2 de M. Paul Pillet, rapporteur (exclusion du champ d'application de la loi étendue aux locations de chambres faisant partie du logement) - Art. 20 (p. 2228) : au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'amendement n° 23 de M. Paul Pillet, rapporteur (limitation du champ d'application de cet article à un bâtiment d'habitation ou à un ensemble de bâtiments d'habitation comportant au moins vingt logements locatifs et fixation d'un seuil de représentativité de 20 % de locataires des associations pour bénéficier de la qualité d'interlocuteur par les bailleurs et les gestionnaires).

- *Création éventuelle d'une commission spéciale pour l'examen du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise* - (27 mai 1982) - (p. 2329) : vote du groupe socialiste contre la création d'une commission spéciale pour l'examen des lois Auroux - Compétence de la commission des affaires sociales - Véritable motivation de la proposition : dessaisissement d'une commission permanente et écart des responsabilités d'un président de commission appartenant au groupe socialiste - Demande de scrutin public et prise en compte par le groupe socialiste des décisions qui s'imposeront.

- *Création éventuelle d'une commission spéciale pour l'examen du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise* - (2 juin 1982) - (p. 2435, 2436) : rôle respectif des commissions spéciales et des commissions permanentes - Intervention de M. Guy Petit et propos tenus relatifs à la Confédération générale du travail (CGT) - Responsabilités confiées à M. Robert Schwint en tant que président de la commission des affaires sociales - Demande de voter contre la création de la commission spéciale.

- *Projet de loi relatif à la commémoration de l'abolition de l'esclavage* [n° 333 (81-82)] - (3 juin 1982) - Art. unique

(p. 2519) : se déclare opposé à l'amendement n° 1 de M. Louis Virapoulle, rapporteur (commémoration commune de l'abolition de l'esclavage et de l'érection des colonies en départements français d'outre-mer à une date unique sur l'ensemble du territoire national) - Polémique sur la date choisie par la commission des lois pour la commémoration de l'abolition de l'esclavage - Choix de dates différentes ne remettant pas en cause l'unité de la République - Respect des élus locaux - Respect des socialistes pour Victor Schoelcher - Regrette les mauvaises relations entre le Sénat et le Gouvernement.

- **Conclusions du rapport de M. Robert Schwint, fait au nom de la commission des affaires sociales sur les propositions de loi [n° 227 (78-79)] de M. Fernand Lefort et plusieurs de ses collègues, [n° 115 (80-81)] de M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues, [n° 247 (80-81)] de M. Robert Schwint et plusieurs de ses collègues, [n° 248 (80-81)] de M. Jean Béranger et plusieurs de ses collègues, [n° 259 (80-81)] de M. Pierre Bouneau et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier la loi n° 74-1044 du 9 décembre 1974 donnant vocation à la qualité de combattant aux personnes ayant participé aux opérations effectuées en Afrique du Nord entre le 1^{er} janvier 1952 et le 2 juillet 1962 [n° 260 (80-81)] - (30 juin 1982) - Art. unique (p. 3348) : vote favorable du groupe socialiste.**

- **Projet de loi sur les prix et les revenus [n° 441 (81-82)] - (8 juillet 1982) - Question préalable (p. 3521) : intervient contre la motion n° 1 de M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à opposer la question préalable - Qualité des propos tenus par le ministre de l'économie - (p. 3522) : dernière dévaluation du franc nécessitant des mesures d'accompagnement - Regrette que la majorité sénatoriale n'ait fait aucune proposition concrète pour soutenir le franc - Dépôt de la question préalable empêchant toute discussion constructive - Méthodes proposées contraaires à celles mises en application au cours du dernier septennat - Attitude négative des détenteurs du pouvoir économique face à la politique menée par le Gouvernement - Souci du Gouvernement de lutter simultanément contre l'inflation et le chômage - Selon certains experts américains, succès de la politique française pouvant être retardé uniquement par la différence de taux d'inflation entre la France et ses partenaires - Chiffres récents marquant un certain recul de notre taux d'inflation - Exemples de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis : baisse de leur inflation, augmentation du chômage, baisse de la consommation des ménages, désindustrialisation, abandon des programmes sociaux par les gouvernements - (p. 3523) : paupérisation de certaines catégories de travailleurs - Politique de justice sociale et de solidarité - Croissance du chômage en France freinée par les mesures gouvernementales - Chiffres du chômage dans les pays de la Communauté économique européenne (CEE) - Difficultés de l'industrie française : échec au niveau de la compétitivité internationale, insuffisance de l'effort de recherche - Adoption récente par le Parlement d'un projet de loi visant à développer la recherche et la technologie - Haut niveau des taux d'intérêt américains - Volonté protectionniste du gouvernement américain - Depuis la seconde guerre mondiale, application de huit plans de stabilisation en France - (p. 3524) : politique de relance par la consommation évoquée par M. le rapporteur général du budget - Importance justifiée du déficit budgétaire - Négociation avec les organisations professionnelles pour préparer la sortie du blocage - Baisse de l'investissement prévue par M. Pierre-Christian Taittinger - Projets de loi Auroux évoqués par M. Michel Maurice-Bokanowski - Gel des prix s'accompagnant nécessairement d'un gel des salaires - Augmentation régulière du salaire minimum de croissance (SMIC) - Refus du Gouvernement de combattre séparément l'inflation et le chômage comme le préconise M. Jean-Pierre Fourcade - Relance de l'investissement s'appuyant sur un secteur public élargi et un déficit des finances publiques - Mise en place d'un comité interministériel vérifiant trimestriellement l'exécution des dépenses publiques - Souci du Gouvernement d'éviter un déficit dramatique comme**

c'est le cas dans certains pays voisins, selon le rapport annuel du Fonds monétaire international (FMI) - Blocage des prix et des salaires ne pouvant résoudre les causes structurelles de l'inflation - Effort nécessaire dans le circuit de distribution - (p. 3525) : respect du programme présenté aux élections présidentielles et législatives de 1981 - Selon un récent sondage, approbation par les Français de la politique de blocage engagée par le Gouvernement.

Nouvelle lecture [n° 466 (81-82)] - (13 juillet 1982) - Question préalable (p. 3544) : intervient contre la motion n° 1 de M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à opposer la question préalable - Gouvernement attentif aux observations de la Haute assemblée - Souci de donner au Gouvernement les moyens de lutter contre l'inflation et le chômage - Majorité sénatoriale fidèle à ses méthodes politiques et économiques - Situation du chômage et de l'inflation chez nos partenaires - (p. 3545) : en 1981, augmentation du pouvoir d'achat des salariés - Blocage nécessaire en raison du différentiel d'inflation avec nos partenaires - Relance des investissements - Volonté de reconquérir le marché national - Amertume ressentie dans le milieu rural (agriculteurs, petits entrepreneurs et fonctionnaires) - Solidarité des Français devant tendre vers une meilleure justice sociale.

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise [n° 344 (81-82)] - Suite de la discussion - (20 juillet 1982) - Art. 1 : Art. L. 122-46 du code du travail (p. 3684) : vote du groupe socialiste contre l'amendement n° 27 de M. Jean Chérioux, rapporteur (suppression du texte proposé pour cet article, relatif à l'interdiction de sanctionner ou de licencier un salarié en raison de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou de ses convictions religieuses) - Réalité des discriminations syndicales ou politiques ; exemple de divers cas survenus dans la ville de Toulouse - Art. 6 (p. 3694) : vote du groupe socialiste contre l'amendement n° 30 de M. Jean Chérioux, rapporteur (suppression de cet article relatif au droit d'expression des salariés) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3696) : inexactitude des arguments employés par la majorité sénatoriale au cours de ce débat - Loi du profit - Lutte des classes - Evolution sociale nécessaire - Luites des travailleurs et de leurs organisations syndicales - (p. 3697) : vote du groupe socialiste contre le texte issu des débats du Sénat.**

- **Projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains [n° 431 (81-82)] - (21 juillet 1982) - Art. 7 (p. 3729) : se déclare défavorable à l'amendement n° 6 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'abrogation des articles L. 142-3 et L. 142-4 du code du travail ainsi que de l'article 1 de la loi n° 60-760 du 30 juillet 1960).**

- **Question au Gouvernement : sortie du blocage des revenus et des prix - (7 octobre 1982) - (p. 4371) : mesures de lutte contre l'inflation et de réduction du déficit du commerce extérieur - (p. 4372) : premiers résultats et conditions de sortie du blocage.**

- **Projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi [n° 31 (82-83)] - (19 octobre 1982) - Art. 6 bis (p. 4613) : son amendement n° 1, soutenu par M. Charles Bonifay : versement d'une contribution de solidarité jusqu'au 31 décembre 1984 par les parlementaires en exercice ; rejeté - (p. 4615) : ancien membre du bureau du Sénat pendant 24 ans - Prélèvement exceptionnel, décision du Sénat et non atteinte aux prérogatives du bureau - Explication de vote sur l'ensemble (p. 4618) : chômage non aboli par le régime politique précédent - Ralentissement de l'augmentation du chômage par rapport aux années précédentes - Problème économique national et international - Participation modeste mais réelle des sénateurs à la contribution de solidarité par le prélèvement de 1 % sur l'indemnité parlementaire.**

- **Projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des**

départements et des régions à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion [n° 537 (81-82)] - (26 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4795, 4796) : mise en cause par la droite sénatoriale de l'honorabilité du Gouvernement et nature des propos de l'opposition.

Nouvelle lecture [n° 84 (82-83)] - (10 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5379) : projet respectant le statut constitutionnel des départements d'outre-mer (DOM) - Projet conservant l'unité de législation - Maintien du département et de la région - (p. 5380) : départements et régions régissant un même territoire ayant une seule assemblée délibérante et un seul exécutif élu - Absence de dispositions juridiques rapprochant les DOM des territoires d'outre-mer (TOM) - Absence de modification du principe de répartition des compétences - Projet ne dépassant pas les limites de l'adaptation fixée par l'article 73 de la Constitution - Politique gouvernementale démentant le grief « d'abandon » - Solidarité nationale continuant de s'exercer dans le cadre de la décentralisation - Indépendance dépendant de facteurs politiques et non juridiques - Adaptation de la décentralisation dans les DOM prévue par la loi du 2 mars 1982 - Souhait des populations des DOM de voir reconnaître leurs spécificités - Projet répondant à un besoin et à une attente - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à l'exception d'irrecevabilité.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Transports - (26 novembre 1982) - (p. 5833) : crise économique internationale et difficultés de l'industrie aéronautique - Problème de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) : programme Airbus ; démarrage de l'avion de transport régional ATR 42 ; fabrication des éléments d'avions Marcel Dassault : Mirage, Falcon, Transall - Rapatriement de travaux en sous-traitance - (p. 5834) : baisse des plans de charge des sociétés Dassault, Latécoère, et des filiales de l'Aérospatiale - Lancement nécessaire par Airbus industrie de l'avion A 320 pour 1987 et 1988 ; concurrence de Boeing - Marché potentiel prévu - Effondrement de Douglas et Lockheed aux Etats-Unis - Problème des moteurs : coopération entre la Société nationale d'études et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) et la General Electric : moteur CFM 56 et variantes possibles - Situation de l'usine Latécoère ; plan de charge ; suppression d'emplois ; contrats de solidarité ; garantie nécessaire de l'emploi et nécessité de travaux de substitution ; sous-traitance - Au nom du groupe socialiste, intervient en faveur de la requête du Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien visant au rétablissement de leur droit de grève ; opération du centre de contrôle régional (CCR) de Reims, informatique ; système Cautra IV ; réévaluation des services paramètres ; abrogation du plan Clément-Marot - **Examen des crédits** - Etat C (p. 5849) : vote du groupe socialiste contre l'amendement n° A-119 de MM. Maurice Blin, rapporteur général, et Jean-François Pintat, rapporteur spécial (1° réduction des autorisations de programme : inscription budgétaire nécessaire en faveur des recherches des parties haute pression et haute température pour la construction de moteurs civils d'avions et d'hélicoptères ; 2° réduction des crédits de paiement).

Rappel au règlement - (11 décembre 1982) - (p. 6657) : sujétions auxquelles sont soumis les parlementaires et modalités du vote de la loi de finances - Vote du groupe socialiste contre les modifications apportées par le Sénat - Article du règlement dépassé.

- **Projet de loi portant organisation des régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion** [n° 153 (82-83)] - (21 décembre 1982) - Discussion générale (p. 7166) : vives critiques de M. Edmond Valcin sur une prétendue idéologie socialo-communiste - Intégrité de tous les parlementaires - Socialistes attentifs aux problèmes posés dans les DOM.

MERLI (Pierre), sénateur des Alpes-Maritimes (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 166 (81-82)] autorisant l'approbation de trois conventions internationales relatives à la protection de la nature [n° 318 (81-82)] (5 mai 1982) - **Traités et conventions.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux prestations de vieillesse et d'invalidité** [n° 287 (81-82)] - (12 mai 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1945) : vote favorable du groupe de la gauche démocratique sur ce projet de loi - Fin des discriminations entre retraités en fonction de la date de leur mise à la retraite et des lois adoptées postérieurement - Amélioration de la pension de retraite d'un certain nombre de personnes âgées.

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - (21 septembre 1982) - Discussion générale (p. 4025) : ambiguïté du texte issu des débats de l'Assemblée nationale - (p. 4026) : incertitude sur les décrets d'application - Principe d'une taxe parafiscale et modulation prévue à l'article 2 bis, en fonction des quantités livrées - Anomalie de la nomination du président des offices par décret, prévue à l'article 3 - Danger d'une tutelle sur les professions - Principe de la décentralisation et refus d'un transfert de charges vers les collectivités locales - Secteur des plantes à parfum et bonne volonté des professionnels à l'égard de la réforme ; accord des chambres d'agriculture - Difficultés de l'horticulture de la région Provence Côte-d'Azur - Existence dans ce secteur du Comité national interprofessionnel de l'horticulture florale et ornementale (CNIH) - Concurrence des partenaires européens de la France : bas prix de l'énergie, charges sociales inférieures - Attente par les horticulteurs français du Midi d'un témoignage de la solidarité du Gouvernement.

- **Projet de loi d'orientation des transports intérieurs** [n° 50 (82-83)] - (13 décembre 1982) - Art. 9 (p. 6799) : suggère une modification rédactionnelle à l'amendement n° 39 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression de la disposition relative à l'engagement de la responsabilité de l'expéditeur, du commissionnaire, de l'affrèteur, du mandataire, du destinataire ou de tout autre donneur d'ordre pour les manquements qui leur sont imputables).

MEXANDEAU (Louis), *ministre des PTT* (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1787].

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

n° 247 de M. Louis Souvet : budget (« gel » de crédits d'investissement du budget des PTT) (15 octobre 1982) (p. 4578 et suivantes).

n° 283 de M. Louis Souvet : jeux et paris (conséquences de l'institution de la taxe sur les appareils automatiques) (15 octobre 1982) (p. 4580, 4581).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement, de M. Jacques Pelletier** : gel de crédits d'investissement au ministère des PTT - (27 mai

1982) - (p. 2323) : politique de défense du franc et mesures d'octobre 1981 de gel d'un quart des investissements publics - Application de la même règle aux autorisations de programme du budget annexe des PTT - Investissements des sociétés de financement - Déblocage des crédits du secteur des télécommunications - Report des crédits d'investissement de la poste - (p. 2324) : réorganisation de la poste.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - (10 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2713) : projet de loi traitant de la télécommunication - Respect de l'équilibre des médias - Communication libre et pluraliste - Protection du cinéma - Régime de simple déclaration instauré ultérieurement pour la presse électronique - Dépôt prochain d'un projet de loi sur le statut des entreprises de communication - Télématique - Remise en cause par M. Jean Cluzel de la direction générale des télécommunications - Insuffisance du matériel français - (p. 2714) : manque d'initiative du secteur privé pour certaines productions nationales - Perte du contrôle parlementaire sur l'audiovisuel évoquée par M. Jean Cluzel - Décrets d'application importants soumis à la délégation parlementaire - Réponse rapide et claire à toutes les questions écrites ou orales des parlementaires - Respect des décisions annoncées par M. François Mitterrand en matière d'audiovisuel - Création d'une quatrième chaîne de télévision - Capacité du service public de relever les défis qui lui sont posés.

Suite de la discussion - (15 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2803) : mise en place des réseaux larges bandes ; Etat maître d'oeuvre ; association de l'Etat et des collectivités locales ; exemple de la communauté urbaine de Lille - Questions relatives aux nouvelles techniques de communication et étude approfondie du Gouvernement - Dépôt d'un projet de loi - Statut des entreprises de communication - Régime des oeuvres audiovisuelles - Code des télécommunications - Substitution du service public au monopole - Réseaux câblés - Satellites ou antennes collectives - Problème des zones frontalières ; intervention étrangère dans l'espace audiovisuel - (p. 2804) : soutien des multiples initiatives françaises à l'échelon local - Technologies d'avenir ; action du gouvernement précédent - Expérience de l'annuaire électronique ; exemple de l'Ille-et-Vilaine et principe du volontariat - Mise à disposition par les postes et télécommunications (PTT) du terminal Minitel ; succès d'Antiope et du terminal Télétel - Satellites de télévision directe - Fibres optiques et projet de Biarritz ; réunion du Centre national d'étude des télécommunications (CNET) à Lannion - Dynamisme des industries, de la recherche et de la technologie.

- **Question orale avec débat : attribution de la franchise postale aux présidents de conseils généraux** - (15 juin 1982) - (p. 2796) : référence au décret n° 67-24 du 2 janvier 1967 relatif à la franchise postale pour le préfet, fonctionnaire chef de service représentant de l'Etat - Impossibilité de faire bénéficier le président du conseil général, élu, du droit à exonération de la taxe postale - Nature de la franchise postale du courrier officiel - Attributions nouvelles du département et transfert correspondant de crédits - Extension de la franchise à tous les envois du département et prise en compte par le budget de l'Etat de dépenses devant être assumées par la collectivité territoriale ; examen par un comité interministériel - Impossibilité pour le service de la poste de supporter les conséquences de l'application de la loi de décentralisation - Phase transitoire et bénéfice de la franchise pour les envois des conseils généraux effectués aux lieux et places des préfets - Mise à la charge du budget général des frais postaux correspondant aux nouvelles attributions des collectivités départementales - Réunion du comité interministériel et décision définitive - (p. 2797) : différence entre les conseils régionaux et les conseils généraux - Utilisation des locaux et répartition des personnels - Application d'une réforme avant sa mise en place définitive et coût - Opposition à faire supporter les dépenses dues au trafic postal par le budget annexe des postes et télécommunications (PTT) ; double compétence

de certains services - Déficit du budget de la poste - Franchise postale et possibilité d'abus.

- **Proposition de loi tendant à la création d'un office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques** [n° 7 (82-83)] - (9 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5327) : message au Parlement du Président de la République, le 8 juillet 1981 et souhait du rétablissement du rôle des assemblées parlementaires - Dépôt précédent sur le bureau du Sénat de deux propositions de loi socialiste et centriste en mai et juin 1982 visant à la création d'un tel office - Pouvoirs actuels d'information et d'investigation du Parlement : commissions permanentes, commissions d'enquête et de contrôle, pouvoirs du rapporteur général et des rapporteurs spéciaux des commissions des finances ; informatisation - (p. 5328) : exemples étrangers : rôle de l'*Office of technology assessment* (OTA) institué aux Etats-Unis en 1972 ; Suède, Royaume Uni - Soutien total du Gouvernement à la proposition de loi transmise par l'Assemblée nationale - Souci du Sénat comme de l'Assemblée d'inscrire cette institution dans le cadre des institutions parlementaires - Remise en cause souhaitable du quasi-monopole de certains centres de recherche publics ou de certaines administrations ou entreprises nationales dans la présentation des informations scientifiques - Pluralisme nécessaire de l'information ; débat contradictoire, transparence des choix - Ordonnance du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires ; reconnaissance par le Conseil constitutionnel de la constitutionnalité des délégations parlementaires - Composition et pouvoirs de la délégation : représentation proportionnelle ; règles de saisine - Rôle du conseil scientifique et du comité consultatif - Création des conditions d'un débat pluraliste et objectif - (p. 5329) : modifications proposées par la commission et décision du Gouvernement de laisser s'instaurer la navette entre l'Assemblée nationale et le Sénat, quant à la composition de la délégation - **Art. 1** (p. 5342) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 9 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (nouvelle rédaction de l'alinéa relatif à la création de la délégation parlementaire : suppression du terme d'office) - (p. 5343) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de M. Adolphe Chauvin, soutenu par M. Michel Miroudot (composition de la délégation et durée du mandat de ses membres) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 3 de M. Michel Miroudot (suppression de l'alinéa relatif au comité consultatif) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 4 de M. Michel Miroudot - (p. 5344) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 11 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (nouvelle rédaction du paragraphe IV relatif aux modalités de saisine de la délégation : suppression de la possibilité de saisine par un président de groupe ; suppression également des procédures obligatoires de consultation du conseil scientifique et du comité consultatif) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 12 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (octroi à la délégation à titre permanent des pouvoirs d'investigation prévus par l'ordonnance du 30 décembre 1958 modifiée) - (p. 5345) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 13 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (caractère confidentiel des travaux de la délégation ; possibilité de publication de leurs conclusions par décision de l'assemblée à laquelle appartient l'auteur de la saisine) et pour le sous-amendement n° 18 de M. Paul Malassagne (possibilité de publication de leurs conclusions par décision conjointe des deux assemblées) - (p. 5346) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 14 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (modification de forme de l'alinéa relatif à l'établissement du règlement intérieur de la délégation) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 15 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (principe du financement des dépenses afférentes au fonctionnement de la délégation par les dotations des deux assemblées) - **Art. 2** (p. 5347) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 16 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur - **Intitulé** : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 17 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur

(« Proposition de loi portant création d'une délégation parlementaire pour l'évaluation des choix scientifiques et technologiques »).

— **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Postes et télécommunications - (27 novembre 1982) - (p. 5892) : contexte de la politique de rigueur choisie par le Gouvernement - Maintien des contraintes spécifiques des postes et télécommunications dans le cadre de la loi de décentralisation - Modifications intervenues à la direction générale des postes - Orientations nouvelles : Villexpress ; Postéclair - Complémentarité des deux branches de la poste et des télécommunications - Télédiffusion de France (TDF) : cotutelle entre le ministère des postes et télécommunications (PTT) et le ministère de la communication ; hommage à l'établissement de diffusion ; rappel statistique ; complémentarité avec les télécommunications en matière de gestion de réseaux : satellites et réseaux câblés - (p. 5893) : progrès des services financiers proposés par la poste : égalité de concurrence avec ceux du Crédit mutuel ou des caisses d'épargne dites « de l'Ecureuil » ; revendications de la part des personnels des PTT - Filière électronique : programme visant à rendre au pays la maîtrise de la recherche et de la production - Réseaux câblés : décision du Président de la République ; choix en faveur des fibres de silice, dites « fibres optiques » ; financement éventuel sur le budget annexe des PTT ; recours possible aux sociétés de financement ou au complément d'autorisations de programme budgétaire - Chartes de gestion de la poste et des télécommunications : principe de deux chartes avec bouclage commun sur le budget annexe unique des PTT ; consultations ; Conseil supérieur des PTT - (p. 5905) : préparation des chartes de gestion évoquées par M. Louis Perrein, rapporteur spécial - Avis des organisations syndicales représentatives et du Conseil supérieur des PTT ; communication au conseil des ministres ; association des élus ; échéancier - En réponse à M. René Regnault, extension des prestations des PTT en milieu rural soumis au fléchissement démographique ; signature de conventions avec d'autres administrations couvrant un champ très divers ; relations avec les élus locaux, rôle social du facteur rural - Déséquilibre des comptes de la poste dû à un endettement important ; réduction du déficit d'exploitation grâce à l'amélioration de la subvention pour la presse - Dette des télécommunications - Reconduction en diminution du prélèvement exceptionnel de 1982 au profit du budget général évoquée par M. Louis Perrein, rapporteur spécial, M. Jean-Marie Rausch, rapporteur pour avis et M. Charles Ferrant - (p. 5906) : prise en charge par le budget des PTT au titre du risque vieillesse de la quote-part de la compensation des déséquilibres démographiques entre les régimes de sécurité sociale - Démenti opposé au bruit évoqué par M. Charles Ferrant d'une taxe de solidarité sur les recettes du téléphone - En réponse à M. Jean-Marie Rausch, rapporteur pour avis, dispositions prises pour la facturation détaillée des communications téléphoniques ; lettre de M. Robert Fabre, médiateur, félicitant le ministère des PTT sur l'aboutissement positif d'un grand nombre de requêtes - Limitation des dénumérations évoquées par M. René Regnault - Souhait d'amélioration de la vitesse de transmission des renseignements - Eventualité de l'assujettissement du téléphone à la TVA ; directive de la Communauté économique européenne (CEE) ; conséquences favorables pour les PTT et les entreprises - Diminution des délais de raccordement évoquée par M. Charles Ferrant - En réponse à M. Georges Dagonia, amélioration de l'accueil dans les bureaux et mécanisation ; effort pour employer sur place les personnels originaires des départements et territoires d'outre-mer, exemple de la Martinique - Loyers payés par les PTT - Engagement des télécommunications dans la vie économique française ; filière électronique - (p. 5907) : relève nécessaire de l'effort téléphonique à la suite de l'essoufflement de la demande - Télématique ; annuaire électronique ; expérience en Ile-et-Vilaine ; expé-

rience de Vélizy ; demande en faveur du « minitel » par des collectivités territoriales et des chambres d'agriculture ; télématique rurale - Agence pour la coopération technique industrielle et économique (ACTIM) - Pénétration des marchés étrangers : organisation aux Etats-Unis d'une société détenue majoritairement par Thomson - Réseaux câblés : décision politique ; choix technologique du réseau à fibres optiques de préférence au coaxial et de l'architecture en étoile - Multiplicité des services qui pourront utiliser les réseaux à larges bandes - Financement : insuffisance des crédits prévus dans le budget d'investissement des télécommunications, complément demandé ; maintien de l'emploi dans la branche : exemple du soutien de la Compagnie générale de construction téléphonique (CGCT) - Assurance donnée sur la participation volontaire des collectivités locales par contrat - (p. 5908) : important accroissement de 1981 à 1982 des commandes étrangères de matériel de télécommunication - Personnel des postes et télécommunications : ajustement des créations d'emplois, effort d'amélioration des rémunérations et augmentation des primes de rendement des personnels appartenant aux catégories C et D ; amélioration de la formation et promotion, revendication concernant les receveurs distributeurs - Effort demandé au personnel dans une situation économique et un environnement international très critiques - Rôle décisif des PTT dans la reconquête du marché de l'électronique ; importance du budget en jeu - Examen des crédits - Art. 34 : dégâts occasionnés en Auvergne sur le réseau téléphonique par la tempête des 6, 7 et 8 novembre 1982 ; prise en charge par le budget annexe des PTT - Art. 35 (p. 5909) : problème de l'avenir de la Compagnie générale de construction téléphonique (CGCT), soutien de ses emplois par le Trésor public - Annuaire électronique - Annuaire demi-format : déficit commercial du poste papier ; maintien de l'annuaire traditionnel.

— **Question au Gouvernement, de M. Geoffroy de Montalembert : retard dans la distribution du courrier en Seine-Maritime** - (16 décembre 1982) - (p. 6978) : modification du régime des retenues pour fait de grève et débordements constatés dans son application - Arrêts de travail observés dans le département de Seine-Maritime et appel aux fédérations syndicales - Vigilance du Gouvernement.

— **Question au Gouvernement, de M. Louis Longueue : diminution du remboursement de certains médicaments** - (16 décembre 1982) - (p. 6980) : modification du taux de remboursement de certains médicaments et absence d'incidence sur la liste des spécialités agréées à l'usage des collectivités et des services publics.

— **Question au Gouvernement, de M. Pierre Bastié : situation de l'hospice de Carcassonne** - (16 décembre 1982) - (p. 6980) : transformation de l'hospice de Carcassonne en unité de long séjour ; étalement des travaux - Calendrier des créations d'emplois nécessaires - Amélioration de la situation des personnes âgées.

— **Question au Gouvernement, de M. Alphonse Arzel : conditions de circulation** - (16 décembre 1982) - (p. 6982) : nouvelle limitation de vitesse des automobiles en cas de pluie, à titre expérimental - Nouvelle politique de sécurité routière - Formation et éducation des conducteurs - Bilan nécessaire avant toute généralisation.

MIDY (Monique), sénateur des Hauts-de-Seine (C).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre Ier du livre Ve du code du

travail relatives aux conseils de prud'hommes (20 avril 1982) (p. 1171).

Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage (29 juin 1982) (p. 3222).

Est nommée membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (8 octobre 1982) (p. 4435).

Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale (20 octobre 1982) (p. 4671).

Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux médicales et pharmaceutiques (27 octobre 1982) (p. 4874).

Est nommée membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant divers mesures relatives à la sécurité sociale (16 novembre 1982) (p. 5494).

Est élue membre de la commission de contrôle sur les établissements chargés d'accueillir les personnes âgées (20 décembre 1982) (p. 7145).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'enseignement de la langue et de la culture arméniennes [n° 433 (81-82)] (29 juin 1982) - Langues étrangères.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à compléter l'article L. 512 du code de la santé publique pour réserver aux pharmaciens la délivrance au public de certaines essences végétales [n° 121 (82-83)] (3 décembre 1982) - Pharmacie.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant la loi n° 191 du 24 avril 1944 et certaines dispositions du code de la santé publique relatives à l'exercice de la profession de sage-femme** [n° 220 (81-82)] - (14 avril 1982) - Discussion générale (p. 1113) : actualisation de la profession de sage-femme : préparation et accompagnement de la naissance - Rôle irremplaçable des sages-femmes - Hommage à cette profession au titre de mère - Politique nouvelle ; capacité de prescrire certains examens et d'accomplir certains actes réservés officiellement aux médecins - Politique obscurantiste du précédent pouvoir : limitation des sages-femmes à la pratique des accouchements ; lutte des personnels contre les fermetures de maternités - Action du parti communiste français - Politique de la naissance en France : congés de maternité ; examens ; nombre de sages-femmes salariées ou libérales - Rôle des sages-femmes à domicile ; expériences de la Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine - Prévention et opposition à la liaison maternité médicalisation - Réhabilitation des hôpitaux locaux - Action dans les entreprises, les quartiers, les cités ; contacts avec les femmes sur le lieu du quotidien ; exemple d'une permanence des sages-femmes de l'hôpital Antoine-Beclère de Clamart à la mairie de Châtillon - Examen de la réforme hospitalière - (p. 1114) : sages-femmes éducatrices de santé - Information dans les centres de planification familiale - Compétence et capacité professionnelle de la profession - Mise à jour du code de la santé - Révision de la nomenclature et des méthodes de tarification de la sécurité sociale - Elaboration d'une charte

de la santé - Inquiétudes des sages-femmes à l'annonce d'une possibilité d'exercice de la profession d'un pays à l'autre de la Communauté économique européenne (CEE) ; demande de création d'une quatrième année d'études : formation sociale, psychologique ; préparation à l'entretien et à l'information en matière de planification familiale - Accès des hommes à la profession de sage-femme et directive du Conseil des Communautés européennes de 1976 ; égalité entre hommes et femmes - Avis favorable sur ce projet de loi.

- **Projet de loi relatif aux prestations de vieillesse et d'invalidité** [n° 287 (81-82)] - (12 mai 1982) - Discussion générale (p. 1926) : amélioration des conditions de vie des retraités et des personnes âgées - Politique d'austérité du précédent pouvoir : dégradation des conditions de vie des retraités ; cotisation d'assurance maladie sur les pensions ; hospitalisation en longue maladie et fin de la prise en charge totale ; logement ; dangers du « libéralisme avancé » ; inégalités devant l'espérance de vie - Projet actuel et attitude de la droite ; retard dans la mensualisation des retraites - (p. 1927) : augmentation du minimum vieillesse ; revalorisation de l'allocation logement et extension du nombre de ses bénéficiaires ; amélioration des conditions de calcul des points de retraite pour les agents non titulaires de l'Etat et des collectivités locales - Pensions liquidées avant la loi du 31 décembre 1971 et majoration forfaitaire - Augmentation du taux de la pension de réversion - Régime de l'assurance veuvage ; emploi des veuves et prestations familiales - Fin de l'automatisme de la transformation de la pension d'invalidité en pension de vieillesse - Pension de réversion et seuil minimum de cotisations par le conjoint décédé - Retraite à soixante ans : campagne de dissuasion de la droite et du patronat ; droit à la retraite - Demande de suppression de la cotisation d'assurance maladie ; travaux du congrès de l'Union nationale des retraités et des personnes âgées - Revalorisation du montant de la retraite globale - Minimum de la garantie de ressources - Infrastructure sociale et médicale : maintien à domicile des personnes âgées ; aides ménagères et élaboration d'une convention de ces personnels - Vote favorable du groupe communiste sur ce projet de loi - In fine (p. 1943) : se déclare favorable à l'amendement n° 34 de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat (instauration d'un seuil de récupération sur succession des dépenses d'aide sociale).

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale** [n° 269 (81-82)] - Suite de la discussion - (12 mai 1982) - Après l'art. 9 (p. 1950) : se déclare défavorable à l'amendement n° 13 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis (abrogation de l'article 154 du code général des impôts et déduction intégrale du bénéfice imposable du salaire versé au conjoint ; compensation par majoration à due concurrence des droits proportionnels d'enregistrement pour les biens meubles corporels) - Art. 13 (p. 1954) : soutient l'amendement n° 86 de Mme Marie-Claude Beaudeau, identique à l'amendement n° 43 de M. Henri Belcour et à l'amendement n° 67 de M. André Jouany, soutenu par M. René Touzet (détermination dans les statuts par les associés des modalités de partage des bénéfices et de la contribution aux pertes pour les apports en industrie) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1959) : vote favorable du groupe communiste.

- **Projet de loi relatif aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage - Deuxième lecture** [n° 407 (81-82)] - (25 juin 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3157) : jugement favorable des sénateurs communistes sur ce projet de loi - Tentative d'uniformisation de toutes les pensions - Nouvelle majoration souhaitable dans le cadre de l'examen d'un financement de la sécurité sociale - Mise en place d'une commission interministérielle chargée d'examiner la revendication des organisations syndicales relative à l'extension de la mesure de revalorisation de la pension de réversion à tous les régimes spéciaux - Demande au secrétaire d'Etat s'il est possible de fixer un calendrier

d'application de cette mesure d'extension - Position du groupe communiste favorable à l'adoption de ce texte.

- **Projet de loi modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics** [n° 430 (81-82)] - (29 septembre 1982) - **Discussion générale** (p. 4222) : engagement pris par M. François Mitterrand, lors de la campagne pour l'élection présidentielle - Volonté de changement exprimée par le peuple français, le 10 mai 1981 - Mesures prises par M. Jack Ralite, ministre de la santé : création d'emplois hospitaliers non médicaux et de postes de médecins ; augmentation du budget de la santé ; installation de trente quatre scanners (scanographes) ; mesures diverses d'amélioration de la prévention et des soins - Concertation préalable à l'élaboration du projet relatif à la suppression du secteur privé - Tour de France de la santé - Regret des sénateurs communistes de constater le refus de concertation de certains médecins : manifestations de Caen - (p. 4223) : injustice constituée par le maintien du secteur privé à l'hôpital, au niveau des usagers et au niveau du personnel hospitalier et des médecins - Rappel de la réforme hospitalière de 1958 - Décret du 16 décembre 1980, pris par M. Jacques Barrot, et absence d'application - Amélioration nécessaire de l'accueil et personnalisation - Prétendue liberté de choix et inégalité par l'argent - Qualité du corps médical français - Prétendue fonctionnarisation de la santé et absence de suppression de la médecine libérale : discours de Reims de M. Jack Ralite - Nécessité de la réforme du statut des médecins hospitaliers : carrière, retraite, couverture sociale - Manque de personnel dans les hôpitaux - Réforme hospitalière en cours d'élaboration - Vote favorable du groupe communiste sur le projet en examen - **Art. 2** (p. 4236) : nombre des mesures prises par le gouvernement de gauche en faveur de la politique de la santé : création d'emplois et augmentation des crédits - Manifestations de médecins professionnels et soutien du Rassemblement pour la République (RPR) - Solution préférable de la négociation et de la concertation - (p. 4237) : au nom du groupe communiste, se déclare opposé aux amendements de suppression de M. Louis Boyer, rapporteur, et favorable au projet en examen ; accepterait l'amendement proposé par M. Franck Sérusclat, au nom du groupe socialiste, tendant à reporter le délai de choix des médecins jusqu'à la publication du nouveau statut des médecins hospitaliers.

- **Projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale** [n° 468 (81-82)] - (19 octobre 1982) - **Discussion générale** - (p. 4627) : projet redonnant son sens et son contenu à la sécurité sociale, créée en 1945 par un ministre ouvrier et communiste - Dette de la société envers le pauvre - Vote de la loi sur les accidents du travail en 1898, de la loi sur l'assurance vieillesse obligatoire en 1910 - Elaboration d'une nouvelle conception de la protection sociale par le Conseil national de la résistance - Développement de la protection sociale du pays lié à celui de la lutte des classes et à l'évolution du système économique - Possibilité à chacun de se soigner, d'élever dignement sa famille et de disposer d'une retraite décente, but de la sécurité sociale - Lutte de la droite et du patronat pendant vingt trois ans contre ce principe et aggravation de l'inégalité devant la maladie - Gestion par les salariés, originalité de la sécurité sociale - Attaque contre le droit à la protection sociale par les ordonnances d'août 1967 - Devoir du nouveau gouvernement de redonner tout son sens à cet important acquis des travailleurs - Création de la sécurité sociale et tremplin de l'essor économique et social de l'après-guerre - Ressources et richesses de la sécurité sociale nécessaires au pays pour relancer son économie - Patronat responsable du déficit de la sécurité sociale - Affaire Lucet - (p. 4628) : importance des cotisations non payées par le patronat et refus d'une augmentation de sa participation à l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) - Fin du paritarisme dans les caisses ; retour à l'élection des administrateurs salariés ; prise en compte du rôle du mouvement associatif

et mutualiste ; accession au conseil d'administration de représentants de l'Etat et commencement d'abrogation des ordonnances de 1967 - Principe de l'élection retenu seulement pour les caisses primaires et amendements du groupe communiste à ce sujet - Place trop restreinte réservée au mouvement associatif et mutualiste - Inquiétude face aux mesures gouvernementales proposées concernant le forfait hôtelier à l'hôpital et l'alignement des cotisations des pré-retraités sur celles des salariés actifs - Projet assainissant la gestion de la sécurité sociale en retirant partiellement au patronat la gestion de cette institution - Urgence d'une réforme profonde du financement - Nécessité d'un système de financement favorisant les entreprises créant des emplois - Accidents du travail et mesures préventives à prendre par les chefs d'entreprises - Gâchis financier dans l'industrie pharmaceutique - Elargissement du rôle des conseils d'administration de la sécurité sociale - Nécessité de favoriser une gestion décentralisée et de donner aux assurés sociaux les moyens d'intervenir - **Art. 1** (p. 4630) : se déclare opposée aux amendements n° 2 de M. Louis Souvet, rapporteur (élection de 11 représentants des assurés sociaux par ceux des assurés qui ont leur résidence dans la circonscription de la caisse) et n° 79 de M. Charles Bonifay (élection de quinze représentants des assurés sociaux par ceux des assurés ayant leur résidence dans la circonscription de la caisse) - **Art. 22** (p. 4632) : se déclare opposée au nom du groupe communiste à l'amendement n° 70 de M. Louis Souvet, rapporteur (listes de candidatures devant comprendre un nombre de candidats égal au minimum au nombre d'administrateurs à élire et au maximum à une fois et demie ce nombre ; plusieurs listes ne pouvant avoir dans la même circonscription le même titre ni se réclamer de la même organisation) - **Art. 2** : son amendement n° 107 : participation dans les conseils d'administration de chaque caisse régionale d'assurance maladie et quinze représentants des salariés élus par les assurés sociaux ayant leur résidence dans la circonscription de la caisse ; devenu sans objet - **Art. 5** (p. 4636) : son amendement d'harmonisation n° 108 avec l'amendement n° 107 déposé à l'article 2 ; retiré - **Art. 7** (p. 4639) : son amendement n° 109, soutenu par M. Marcel Gargar : participation au conseil d'administration des caisses générales de sécurité sociale des départements d'outre-mer de trois représentants des exploitants agricoles, élus par l'ensemble de la profession, sur listes présentées par les organisations professionnelles représentées localement ; rejeté - **Art. 9** (p. 4641) : son amendement n° 111 : participation au conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance maladie de quinze représentants des salariés désignés par les organisations syndicales nationales de salariés représentatives ; devenu sans objet - **Art. 10** (p. 4642) : son amendement n° 112 : participation au conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance vieillesse de quinze représentants des salariés désignés par les organisations syndicales nationales de salariés représentatives ; devenu sans objet - **Art. 11** (p. 4643) : son amendement n° 113 : participation au conseil d'administration de la caisse nationale des allocations familiales de 15 représentants des salariés désignés par les organisations syndicales nationales de salariés représentatives ; devenu sans objet - (p. 4644) : son amendement n° 114 : participation au conseil d'administration de la caisse nationale des allocations familiales de trois représentants élus des travailleurs indépendants ; rejeté.

Suite de la discussion - (20 octobre 1982) - **Art. 12** (p. 4658) : son amendement n° 115 : suppression de cet article relatif à la répartition des sièges des représentants des salariés dans les conseils d'administration de la caisse nationale d'assurance maladie et de la caisse nationale d'assurance vieillesse ; retiré - **Art. 14** (p. 4659) : son amendement n° 116, identique à l'amendement n° 103 de M. Charles Bonifay : répartition entre représentants des salariés et représentants des employeurs ; devenu sans objet - **Art. 14 bis** (p. 4660) : sur l'amendement n° 138 de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat (mode de désignation des administrateurs des unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales), se

déclare défavorable au sous-amendement n° 147 de M. Louis Souvet, rapporteur (substitution de la notion d'assurés sociaux à celle de salariés; substitution de la notion d'organisations ayant droit à un ou plusieurs sièges à celle d'organisations syndicales nationales des salariés les plus représentatives) - **Art. 21** (p. 4664): son amendement n° 117: possibilité pour les salariés frappés de sanctions pour activités politiques ou syndicales de se présenter aux élections du conseil d'administration de la sécurité sociale; rejeté - **Art. 24** (p. 4665): son amendement n° 118: élection des membres des conseils d'administration des caisses primaires d'assurance maladie, des caisses générales et des caisses d'allocations familiales durant un jour ouvré; rejeté - **Art. 26** (p. 4666): son amendement n° 120: scrutin de liste à la représentation proportionnelle et règle de la plus forte moyenne; rejeté - **Art. 29 bis** (p. 4667): son amendement n° 119: obligation pour les employeurs de laisser aux salariés de leur entreprise le temps nécessaire à l'exercice de leur mandat de membre d'un conseil d'administration d'un organisme de sécurité sociale; rejeté - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4670): fin du paritarisme de la sécurité sociale et démocratisation de cette institution - Opposition à ce projet de loi dénaturé par le Sénat.

- **Projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail** [n° 531 (81-82)] - (8 novembre 1982) - **Art. 2: Art. L. 236-10 du code du travail** (p. 5283): soutient l'amendement n° 24 de M. Hector Viron (extension aux entreprises occupant entre 50 et 300 salariés de la formation des délégués des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, CHSCT) - **Art. 236-12** (p. 5284): se déclare opposée à l'amendement n° 37 de M. Pierre Noé (suppression d'un amendement adopté par l'Assemblée nationale, concernant l'adaptation des dispositions du chapitre VI aux entreprises qui pourraient faire courir des risques à d'autres entreprises situées à proximité) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5287): modification du texte voté par l'Assemblée nationale - Droit de veto pour l'employeur en cas de danger pour le salarié à son poste de travail; suppression du procès verbal obligatoire; diminution du crédit d'heures des délégués; obligation de choisir l'expert en priorité dans l'entreprise - Vote défavorable du groupe communiste.

- **Projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale - Nouvelle lecture** [n° 67 (82-83)] - (9 novembre 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5325): paritarisme institué par les ordonnances d'août 1967 - Rôle nécessairement dominant des salariés dans la gestion de la sécurité sociale - Accord sur l'ouverture au mouvement associatif - Importance essentielle des organisations syndicales les plus représentatives à l'échelon national - Regret de la non extension du principe d'élection au suffrage universel direct et proportionnel des administrateurs du collège des assurés sociaux; problème de la nomination des personnes qualifiées - Modalités d'établissement des listes électorales et rôle confié aux maires - Modifications apportées par le Sénat et vote du groupe communiste contre le projet ainsi modifié.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale** [n° 56 (82-83)] - (15 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5435): déficit de la sécurité sociale et responsabilité de la droite: chômage - Mesures ponctuelles proposées et nécessité de la réforme globale du financement - Gestion de la sécurité sociale: réforme de 1967 et rôle des représentants du patronat; baisse des prélèvements sociaux obtenue par le Conseil national du patronat français (CNPFF) - Augmentation des profits patronaux: montant des marges brutes d'autofinancement aux Nouvelles Galeries, à la Cellulose du Pin, aux Chargeurs réunis; cas de Thomson, de la Compagnie générale d'électricité (CGE), de Saint-Gobain et de Rhône-Poulenc - Projet de loi récemment examiné sur la réforme des conseils d'administration des caisses de sécurité sociale et suppression du paritarisme - (p. 5436): proposi-

tion des parlementaires communistes en matière de réforme des cotisations de sécurité sociale - Attente de la réforme du financement de la sécurité sociale annoncée par le ministre - Crise de la sécurité sociale comme aspect de la crise économique - Incidence du chômage - Responsabilité du patronat et de la droite - Mesures positives contenues dans le projet: harmonisation entre les régimes; taxation de la publicité des produits pharmaceutiques; action sur les prix des médicaments; pénalisation des dettes patronales; amélioration de certains remboursements - Mesures inefficaces et impopulaires: forfait journalier hospitalier; recours accru à l'aide sociale et transfert pour le budget des communes; exonérations nécessaires - Augmentation de la cotisation d'assurance maladie des pré-retraités; caractère contractuel de la garantie de ressources; contrats de solidarité - Réticence du groupe communiste sur l'enveloppe globale de fonctionnement des hôpitaux; gestion des hôpitaux et attente de la réforme hospitalière - Taxation sur les tabacs et les alcools prévue à l'article 27: propose de réserver cette taxe aux importations - Satisfaction des parlementaires communistes devant l'instauration d'une taxe sur la publicité des produits pharmaceutiques; prix des médicaments; taux des profits; dépenses de recherche; exemple du laboratoire Delalande dans les Hauts-de-Seine - (p. 5437): amendements introduits par les députés communistes: impossibilité pour les entreprises pharmaceutiques de déduire la taxe de leurs impôts; article additionnel prévoyant l'information du comité d'entreprise sur le versement des cotisations dues par l'employeur à la sécurité sociale - Vote du groupe communiste contre la question préalable.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Affaires sociales - II - Santé, solidarité nationale - (9 décembre 1982) - (p. 6559): importance de la prévention - Lieux de promotion de la santé: entreprises, cités et écoles - Continuité de l'effort engagé depuis le changement de majorité et créations d'emplois - Bilan de santé durant la scolarisation - Montant des crédits consacrés à la médecine scolaire - Protection maternelle et infantile (PMI) - (p. 6560): étude sur les conditions de vie et de travail des femmes enceintes; relations entre les conditions de travail et le taux de prématurité - Mission des comités d'hygiène et de sécurité (CHS); nécessaire assouplissement de la procédure de reconnaissance des maladies professionnelles - Elaboration d'un véritable statut du médecin du travail - Lutte contre le cancer - Promotion et décentralisation des sections de la santé - Mise en place en 1982 de comités consultatifs régionaux, départementaux, locaux et d'observatoires de santé - Prophylaxie mentale; traitements ambulatoires légers - Equipements de santé - Progression des autorisations de programme pour les centres hospitaliers régionaux (CHR) - Questions industrielles de la santé et reconquête du marché intérieur; industrie textile, alimentaire, pharmaceutique et biomédicale - Nouvelles créations d'emplois pour 1983 - Reconversion des hospices et actions en faveur des personnes âgées - Rénovation de l'habitat - Services d'aide ou de soins à domicile - Situation des handicapés et maintien à domicile; développement de la prévention des handicaps - Séparation de la fonction de délivrance de l'allocation des missions des commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP) - (p. 6561): insuffisance des moyens et des effectifs pour les directions de l'action sanitaire et sociale (DASS) et les directions régionales de l'action sanitaire et sociale (DRASS) - Immigration; refus du racisme ou de la xénophobie; amélioration des conditions de logement et de travail des familles immigrées; obstruction des municipalités de droite à la construction de foyers de la Société nationale de construction pour les travailleurs (SONACOTRA) - Question du financement de la sécurité sociale; opposition à la fiscalisation des allocations familiales - Position du groupe communiste: impossibilité de dissociation entre la relance économique et l'amélioration du pouvoir d'achat - Consommation des familles - Responsa-

bilité du patronat dans la situation sociale et économique du pays - Attitude du patronat et situation de l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) - Suppression des abattements tarifaires - Vote favorable du groupe communiste.

Consommation - (11 décembre 1982) - (p. 6660, 6661) : situation difficile laissée par les gouvernements de droite - Objectifs du Gouvernement tendant à diminuer l'inflation et à reconquérir le marché intérieur - Insuffisance des créations de postes en 1983 - Rôle des associations de consommateurs dans la récente campagne de blocage et également des comités d'entreprise - Intérêt des contrats de qualité - Promotion de la qualité et reconquête du marché intérieur - Projets de centres d'information sur les prix répondant aux besoins de décentralisation, mais inquiétudes quant aux moyens financiers des communes - Réforme nécessaire pour le droit relatif à la consommation - Souhait en accord avec M. Gérard Ehlers d'une disparition de la publicité tendant à dégrader l'image de la femme - Au nom du groupe communiste, se déclare favorable à l'adoption du budget de la consommation pour 1983.

- **Conclusions du rapport de M. Jean Chérioux sur sa proposition de résolution [n° 104 (82-83)]**, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission de contrôle sur les établissements chargés d'accueillir les personnes âgées [n° 136 (82-83)] - (17 décembre 1982) - Discussion générale (p. 7074) : intérêt d'une commission de contrôle - Caractère d'opération politique pour la majorité sénatoriale et abstention du groupe communiste.

- **Projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure** - *Nouvelle lecture* [n° 160 (82-83)] - (18 décembre 1982) - **Question préalable** (p. 7111) : intervient contre la motion n° 1 de M. Robert Schwint, président et rapporteur de la commission des affaires sociales, soutenue par M. Jean Chérioux, tendant à opposer la question préalable - Attitude du Sénat - Remboursement de l'interruption volontaire de grossesse (IVG), mesure de justice sociale - Respect du choix des femmes et des couples.

MILLAUD (Daniel), sénateur de la Polynésie française (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Est nommé membre suppléant du conseil d'administration de l'agence nationale pour l'information touristique (21 septembre 1982) (p. 4027).

Est nommé membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification (en application de l'article 2 de la loi n° 82-653 du 29 juillet 1982) (21 octobre 1982) (p. 4742).

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de nationalisation (29 janvier 1982) (p. 474).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de nationalisation (4 février 1982) (p. 535).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains (22 juillet 1982) (p. 3771).

DÉPÔTS

Proposition de loi relative à la composition et à la formation de l'Assemblée territoriale de la Polynésie française [n° 61 (82-83)] (21 octobre 1982) - **Territoires d'outre-mer.**

Avis présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Ports maritimes** [n° 97, tome XIII (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions** - *Deuxième lecture* [n° 150 (81-82)] - Suite de la discussion - (13 janvier 1982) - Art. 1 (p. 124) : son amendement n° I-45, déposé avec M. Lionel Cherrier : libre administration des communes, des départements, des régions et des territoires d'outre-mer par des conseils élus ; adopté - *Après l'art. 13 quater* (p. 155) : sur l'amendement n° I-27 de M. Michel Giraud, rapporteur (extension des dispositions du présent titre aux communes des territoires d'outre-mer dans un délai d'un an ; prise en compte par la loi de la spécificité de ces territoires ; consultation des assemblées territoriales intéressées), son sous-amendement n° I-55, déposé avec M. Lionel Cherrier : extension des dispositions du code des communes aux territoires d'outre-mer et suppression du délai d'un an ; adopté.

Suite de la discussion - (14 janvier 1982) - Art. 93 (p. 229) : son amendement n° III-55, déposé avec M. Lionel Cherrier : application des dispositions relatives à la dotation globale d'équipement aux communes des territoires d'outre-mer et de la collectivité territoriale de Mayotte ; adopté - *Après l'art. 103* (p. 230) : se déclare favorable à l'amendement n° III-45 de M. Michel Giraud, rapporteur (extension des droits et libertés de chaque territoire d'outre-mer au sein de la République française par des lois ultérieures après consultation des assemblées territoriales intéressées) - Condamne le recours à la procédure des ordonnances pour la Nouvelle-Calédonie - *Intitulé du projet* : à propos de l'amendement n° III-46 de M. Michel Giraud, rapporteur (« *Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements, des régions et des territoires d'outre-mer* »), intervient sur le recours aux ordonnances et la consultation des assemblées des territoires d'outre-mer.

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie** [n° 179 (81-82)] - (21 janvier 1982) - Discussion générale (p. 311) : problème du député Nucci chargé de préparer les ordonnances, nommé par décret haut-commissaire de la République dans le Pacifique, et article 11 de l'ordonnance n° 58-998 du 24 octobre 1958 concernant les divers cas d'incompatibilité avec le mandat d'un parlementaire - Article 8 de la loi n° 76-1222 du 28 décembre 1976 relative à l'organisation de la Nouvelle-Calédonie et précisant que le chef du territoire est président du conseil du gouvernement - (p. 312) : respect de la séparation des pouvoirs - Avis défavorable du Conseil d'Etat et de l'assemblée territoriale sur la procédure proposée - Souhait que les délibérations du Conseil d'Etat ne soient pas secrètes - Absence d'une politique continue des divers gouvernements précédents concernant la Nouvelle-Calédonie et absence de prise en compte des observations des élus locaux - Accueil à Nouméa de déportés politiques de la Commune de Paris - Possibilité pour le droit coutumier d'être un refuge et un recours éventuel - Dispositions de la loi sur la nationalisation de la société Le Nickel et absence d'un retour en pleine propriété à la Nouvelle-Calédonie des mines exploitées par cette société - Souhait d'une perception directe des ressources fiscales sur le territoire de la Nouvelle-Calédonie au lieu du transit par le Trésor public de Paris - Absence de justification d'un recours à la procédure des ordonnances - (p. 313) : explications du Gouvernement peu claires et

incomplètes - Impossibilité pour le Sénat d'admettre la perte des attributions de l'assemblée territoriale - Modification du statut par augmentation des attributions locales et non par la suspension de ces attributions - Se déclare défavorable au texte de ce projet de loi - (p. 319) : intervention en tant que sénateur de la République - Désir de faire passer un certain nombre de messages.

- **Projet de loi relatif aux prestations de vieillesse et d'invalidité** [n° 287 (81-82)] - (12 mai 1982) - In fine (p. 1941) : son amendement n° 25, soutenu par M. Jean-Pierre Blanc : généralisation du régime d'assurance maladie maternité ; retiré.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - Suite de la discussion - (17 juin 1982) - Art. 13 (p. 2888) : regrette le retrait de l'amendement n° A-86 de M. James Marson, soutenu par M. Pierre Gamboa, concernant les émissions relatives aux campagnes électorales dans les territoires d'outre-mer - Se déclare opposé à l'amendement n° A-85 de M. James Marson, soutenu par M. Pierre Gamboa (fixation par la Haute autorité des règles relatives aux émissions consacrées à l'expression des différents partis politiques dans les départements et territoires d'outre-mer).

Suite de la discussion - (18 juin 1982) - Art. 27 (p. 2957) : comités régionaux de la communication audiovisuelle ; nécessité de la consultation des assemblées territoriales - Assemblées territoriales de la Polynésie française, de la Nouvelle Calédonie - (p. 2958) : absence d'obligation pour cette consultation et réserves sur la constitutionnalité du texte.

Suite de la discussion - (22 juin 1982) - Art. 34 (p. 2996) : soutient l'amendement n° B-135 de M. Roger Boileau, identique à l'amendement n° B-293 de M. Michel Miroudot (redevance unique pour le droit d'usage des postes récepteurs de télévision).

Suite de la discussion - (29 juin 1982) - Après l'art. 60 (p. 3207) : soutient l'amendement n° B-147 de M. André Rabineau (possibilité pour les téléspectateurs d'exprimer un jugement chiffré sur chacune des sociétés de programme et sur la qualité des programmes) - Art. 62 (p. 3209) : soutient l'amendement n° B-149 de M. Charles Ferrant (exclusion du bénéfice du produit de la redevance pour certaines sociétés) - Art. 95 (p. 3247) : son amendement n° B-84 : application de la loi dans les territoires d'outre-mer faisant l'objet de dispositions légales particulières et après consultation des assemblées territoriales concernées ; adopté - Référence à l'article 74 de la Constitution précisant que l'organisation particulière des territoires d'outre-mer peut être modifiée par la loi après consultation des assemblées territoriales intéressées - Absence de précisions concernant l'autorité chargée de la saisine des assemblées concernées et le délai imparti aux assemblées territoriales pour donner leur avis - Texte étudié par le Sénat concernant des éléments de l'organisation administrative et financière des territoires d'outre-mer - Nécessité de donner une existence légale aux radios libres ayant vu le jour dans les territoires d'outre-mer, des conditions « constitutionnelles » n'ayant pu autoriser la promulgation dans les territoires d'outre-mer de la loi concernant les radios libres.

- **Projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail** [n° 531 (81-82)] - (8 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5261) : rappel de l'action des comités d'hygiène et de sécurité (CHS) créés en 1947 - Souci des patrons de la sécurité des travailleurs - Fusion du CHS et de la commission d'amélioration des conditions de travail (CACT) : extension du champ d'application - Approbation de la proposition de la commission spéciale, visant à élargir le champ d'application de la loi aux administrations et établissements publics - Propositions du groupe UCDP relatives à la parité au sein du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) entre les membres désignés par le chef d'entreprise d'une

part et les élus du personnel d'autre part - Spécificité en matière de prévention des accidents du travail de la branche d'activité du bâtiment et des travaux publics - Office professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP) - Différence d'importance des entreprises ; crédit d'heures et crise économique - Rapport au Parlement - Art. 1 (suite) (p. 5271) : son amendement n° 40 : cas des entreprises du bâtiment et des travaux publics ; retiré - Art. 2 (suite) : Art. L. 236-5 du code du travail (p. 5278) : son amendement n° 42 : représentation paritaire entre une délégation désignée par le chef d'entreprise et une délégation élue par la représentation du personnel ; retiré - Art. L. 236-7 (p. 5282) : son amendement n° 41 : fixation d'un crédit d'heures maximum pour les membres du CHSCT ; retiré - Art. 3 (p. 5285) : son amendement n° 39 : précisions sur le caractère intentionnel du délit d'entrave ; adopté.

- **Projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale** - Nouvelle lecture [n° 67 (82-83)] - (9 novembre 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5325) : soutien total du groupe UCDP au texte modifié par le Sénat conformément aux propositions de la commission des affaires sociales - Amendements du Sénat en première lecture acceptés par l'Assemblée nationale - Maintien de divergences essentielles - Retour nécessaire au paritarisme - Suppression du monopole syndical de présentation des candidatures.

- **Question orale avec débat : situation de l'industrie automobile française** - (12 novembre 1982) - (p. 5408) : intervention en son nom propre et en celui de M. Pierre Vallon - Crise actuelle de ce secteur pilote de l'industrie française ; environnement international ; concurrence étrangère et progression des importations ; chute des exportations françaises - Contexte intérieur : conflits sociaux ; accroissement des charges des entreprises ; blocage des prix ; différentiel d'inflation - (p. 5409) : contre-offensive de l'industrie automobile française - Orchestration des conflits par une centrale syndicale ; tentative de désorganisation de la production - Règlement social entre les milieux industriels et les syndicats - Situation de l'automobile britannique et du groupe Fiat en Italie - Augmentation des charges de l'industrie française - Contrats de solidarité - Réduction de la durée du travail - Blocage des prix - Salon de l'automobile et caractère artificiel du semblant de reprise - Problème des prix et de la compétitivité - Différentiel d'inflation - Action des groupes ouest-allemands - Réajustement monétaire - Inflation et situation de l'emploi - Capacité financière des constructeurs automobiles français - (p. 5410) : absence d'équilibre d'exploitation en 1982 pour Peugeot et Renault - Danger pour la compétitivité française - Nécessaire effort de rétablissement financier - Atouts de l'industrie automobile française ; innovation ; technique et investissement dans des méthodes de production plus modernes ; capital technologique et créativité française - (p. 5411) : robotisation de l'industrie automobile française ; exemple de Fiat ; problème de l'emploi.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale** [n° 56 (82-83)] - (15 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5443) : cas d'anciens salariés métropolitains séjournant dans le territoire de Polynésie française : refus de prise en charge des frais médicaux par les caisses de métropole et paradoxe de l'amputation de leurs pensions par les cotisations de sécurité sociale supportées par les retraités - Jurisprudence : condamnation de la caisse primaire de Nîmes par la cour d'appel de Paris pour une affaire identique en 1966 - Dépôt d'un amendement lors de l'examen du projet de loi relatif aux prestations vieillesse et invalidité en 1982 - Déclaration faite par M. Joseph Franceschi au Sénat et confusion avec le régime de la Nouvelle-Calédonie - Décision ministérielle nécessaire en faveur de la Polynésie française par instruction aux caisses primaires de sécurité sociale.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Mer - (25 novembre 1982) - Rapporteur pour avis (ports maritimes) - (p. 5801) : diminution du trafic des ports commerciaux métropolitains et légère augmentation du trafic global des ports commerciaux des départements d'outre-mer (DOM) - Dégradation de la situation financière de la plupart des ports consécutive à la diminution de l'import et du remport du pétrole brut - Nécessité que les ports autonomes puissent sans autorisation, adapter leurs augmentations de tarif aux impératifs de la conjoncture - (p. 5802) : importance du trafic détourné au détriment des ports français, transitant par Anvers et Rotterdam - Mesures administratives et fiscales pouvant réduire les discriminations pénalisant les transporteurs routiers français - Etude ultérieure des dispositions concernant les ports figurant dans le projet de loi relatif à la répartition des compétences - Prévisions du maintien de l'autorité de l'Etat sur les ports autonomes ainsi que sur les principaux ports de commerce et de pêche non autonomes - Interrogation sur la diminution du rôle des chambres de commerce et d'industrie - Risque de rupture de l'équilibre initial au sein des conseils d'administration des ports autonomes - Plan intérimaire privilégiant les équipements portuaires destinés au trafic agro-alimentaire et charbonnier - Aménagements portuaires en cours permettant de recevoir des navires charbonniers importants et risque de suréquipement - Au nom de la commission des affaires économiques et sous réserve de ces observations, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'adoption du budget de la mer.

Economie et finances - I - Charges communes - (6 décembre 1982) - Examen des crédits - Etat C (p. 6370) : soutient l'amendement n° 162 de M. Adolphe Chauvin (réduction des crédits de paiement du titre V : suppression des crédits de construction d'un centre international de la communication et réduction des crédits de transfert du ministère des finances à Bercy) - (p. 6372) : soutient l'amendement n° 164 de M. Adolphe Chauvin (réduction des crédits de paiement du titre VI : économies sur les crédits prévus en faveur de l'établissement public du parc de la Villette).

Economie et finances - III - Budget - (6 décembre 1982) - (p. 6373, 6374) : mensualisation du paiement des pensions : retard d'application de la réforme ; accélération nécessaire du processus.

Départements et territoires d'outre-mer - (8 décembre 1982) - (p. 6484) : insuffisance du montant et du nombre des bourses universitaires en faveur des étudiants originaires de Polynésie - Interrogation sur la création d'une université française du Pacifique, pouvant assurer la pérennité d'un certain humanisme, d'une culture franco-pacifique - Formation communale dans les territoires du Pacifique prévue au Fonds d'investissement et de développement économique et social (FIDES) en 1981 - Importance des transferts des crédits publics de l'Etat à destination de la Polynésie française - Se déclare favorable à l'adoption du budget des territoires d'outre-mer (TOM) pour 1983 - Augmentation de plus de 13 % des dépenses de l'Etat prévues pour 1983 et obscurité sur le montant de la dotation globale d'équipement (DGE) destinée aux communes des territoires d'outre-mer (TOM) - Problème des taux de fret, de surfret, de surtaxe et de surcharge de combustible - Inquiétude de la chambre de commerce de Papeete face à la situation « monopolistique » des armements européens au sein de l'entente de fret pour la desserte du Pacifique - Fixation des taux de fret en unité de compte européenne (ECU) - Taux d'intérêt bancaire plus élevé en Polynésie qu'en métropole - (p. 6485) : réunion des comités Etat-territoires afin de modifier les statuts des TOM - Etonnement devant l'inapplication des principes adaptés de la décentralisation - Retards dans l'extension dans les TOM de textes législatifs essentiels concernant le code de procédure pénale et la deuxième partie du code des communes.

Affaires sociales (suite) - III - Travail, emploi - I - Section commune - Suite de la discussion - (10 décembre 1982) -

(p. 6602) : politique du ministre du travail tendant à mettre fin à la négociation contractuelle dans le monde du travail ; prééminence de fait donnée à la Confédération générale du travail (CGT) ; sondage démontrant l'attachement des Français à la politique contractuelle - Contradictions entre les propos de M. Jean Auroux devant le Parlement lors du débat sur le projet de loi définissant les conditions d'expression des travailleurs, et la circulaire précisant les conditions d'application de cette loi : remise en question du rôle des cadres - Elections prud'homales : recul de la CGT au profit des centrales syndicales réformistes.

- Projet de loi d'orientation des transports intérieurs [n° 50 (82-83)] - (13 décembre 1982) - Discussion générale (p. 6767) : rejet par le Sénat du budget des transports - Désengagement de l'Etat : exemple de l'aviation civile, des voies navigables et du transport routier - Prochaine expiration de la convention signée entre l'Etat et la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) - Soutien apporté par les précédents gouvernements au secteur des transports : ampleur de l'héritage - (p. 6768) : imprécisions de certaines dispositions du projet ; déclarations d'intention ; exemple des notions de droit au transport, de concurrence loyale, de complémentarité et de coopération - Contradiction entre la notion de coûts économiques réels et les subventions budgétaires à la SNCF - Notion de service public des transports et inquiétudes suscitées - Transports intérieurs et transports internationaux - Politique commune des transports au sein de la Communauté économique européenne (CEE) - Objectif affirmé de développement de tous les modes de transports - Intervention croissante de l'Etat et extensions du domaine réglementaire ; limitation de la liberté d'entreprise - Caractère doctrinal du projet - Inadaptation aux impératifs du marché - Vote par le groupe UCDP des amendements de la commission des affaires économiques.

- Projet de loi modifiant diverses dispositions relatives à l'élection des conseils municipaux dans les territoires de la Nouvelle-Calédonie et dépendances et de la Polynésie française [n° 112 (82-83)] - (15 décembre 1982) - Discussion générale (p. 6915) : souci du Gouvernement de consulter les assemblées territoriales concernées et respect de l'article 74 de la Constitution faisant obligation de consulter les assemblées intéressées préalablement à toute modification par la loi de l'organisation des territoires d'outre-mer (TOM) - Objectif de ce texte de modifier le régime électoral municipal et la composition des conseils municipaux et d'apporter une amélioration aux dispositions du code des communes applicables en Polynésie française - Attitude de l'Assemblée nationale lors de la discussion de la loi sur la communication audiovisuelle sanctionnée par le Conseil constitutionnel - (p. 6916) : adoption à l'Assemblée nationale d'un amendement introduisant la notion de la barre de 5 %, ne permettant qu'aux seules listes ayant obtenu ce minimum de suffrages, d'être représentées - Opposition de l'assemblée territoriale de Polynésie française à une augmentation du nombre des conseillers municipaux et demande l'achèvement des opérations de recensement avant les élections municipales - Problème de l'alignement des attributions des vice-présidents des conseils de gouvernement sur celles des présidents de conseils généraux - Urgence de l'extension dans les territoires d'outre-mer (TOM) des principes de base de la décentralisation - Se déclare favorable à l'adoption de ce projet de loi concernant un caractère d'urgence pour le territoire de la Nouvelle-Calédonie - Solution à la question de l'élection des maires délégués des communes associées - (p. 6917) : problème de la détermination du nombre des conseillers municipaux en fonction du nombre des électeurs ou du nombre d'habitants - Date des élections municipales devant être uniforme dans tout le territoire national et déterminée par voie réglementaire - Art. 4 (p. 6920) : son amendement n° 3 : institution par le conseil municipal d'un maire délégué et modalités de son élection ; adopté.

- Projet de loi relatif à la mise en harmonie des obligations comptables des commerçants et de certaines sociétés avec

la IV directive adoptée par le Conseil des Communautés européennes le 25 juillet 1978 [n° 27 (82-83)] - (20 décembre 1982) - Art. 17 : interrogation sur la consultation des assemblées territoriales sur les dispositions de l'article 74 de la Constitution - Rappel de l'article 62 de la loi du 12 juillet 1977 - Territoires d'outre-mer (TOM) ne faisant pas partie intégrante de la Communauté économique européenne (CEE) - Interrogation sur l'extension aux TOM de l'application de certains textes législatifs - Absence de procédure pénale dans les TOM et engagement du garde des sceaux par lettre du 5 octobre 1981 concernant l'extension du code de procédure pénale aux TOM - S'abstiendra sur cet article.

MINETTI (Louis), sénateur des Bouches-du-Rhône (C).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (23 juin 1982) (p. 3039).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole (23 septembre 1982) (p. 4168).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à favoriser la conversion des baux à métayage en baux à ferme [n° 202 (81-82)] (3 février 1982).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à assurer la sauvegarde et la reconstitution des forêts méditerranéennes et à créer les moyens efficaces de lutte contre les incendies de forêt [n° 364 (81-82)] (1^{er} juin 1982).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, portant sur le rôle des sociétés nationalisées pour l'industrialisation de la Corse [n° 432 (81-82)] (29 juin 1982).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à inclure les lagunes côtières du Languedoc-Roussillon dans le domaine public maritime [n° 43 (82-83)] (14 octobre 1982) - Mer et littoral.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : organisation administrative** [n° 185 (81-82)] - (27 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 435) : dégradation du climat des débats au Sénat - Volonté de changement exprimée par le peuple français en mai et juin 1981 - Son récent voyage en Corse et ses rencontres avec les représentants de la vie associative et de l'Union du peuple corse - Hommage de Robespierre à Pascal Paoli - Volonté du Gouvernement de mettre en valeur toutes les potentialités de la Corse - Politique de l'ancienne majorité et danger de séparatisme - Chômage en Corse ; exode vers le continent ; situation démographique et économique - Situation de l'agriculture corse - (p. 436) : situation de l'industrie : fermetures d'entreprises - Terrorisme et rôle du service d'action civique (SAC) ; travaux de la commission parlementaire d'enquête créée à l'Assemblée nationale, sur les activités du SAC - Mesures prises par le nouveau

gouvernement et retour à la paix civile - Continuité territoriale : coût des tarifs aériens et récente décision du ministre des transports de ne pas répercuter intégralement la hausse des tarifs sur le passage de la mer ; création d'un chèque voyage à tarif réduit au profit des Corses - Nécessité d'un statut particulier pour la Corse : démocratie régionale ; souveraineté populaire et décentralisation - Problème du développement économique de la Corse et plan élaboré par le conseil régional : création d'emplois industriels, notamment par les sociétés industrialisées - Moralisation de l'administration corse - Révision des listes électorales - Continuité territoriale et monopole de pavillon sur les lignes de Corse - (p. 437) : position du groupe communiste favorable au projet de loi adopté par l'Assemblée nationale - Renforcement de la démocratie - Détermination ultérieure des compétences et des ressources - Election de l'assemblée régionale : préférence pour un scrutin de liste départemental - Souhait d'un exécutif collégial - Participation des forces vives de la population au conseil économique et social et au conseil de développement culturel de la Corse - Volonté d'apaisement du Gouvernement et dispositions relatives à l'amnistie ; exclusion souhaitable des infractions ayant entraîné mort d'homme - Citation d'une parole de Pascal Paoli - Art. 48 (p. 458) : son amendement n° 66 : exclusion des meurtres et assassinats du champ d'application de l'amnistie ; retiré - Abstention du groupe communiste sur l'amendement n° 64 de M. Paul Girod, rapporteur, visant au même objet.

Nouvelle lecture [n° 204 (81-82)] - (4 février 1982) - **Exception d'irrecevabilité** (p. 540) : intervient contre la motion n° 1 de M. Paul Girod, rapporteur, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Aspiration des Corses au changement : démocratie, liberté, développement économique - Immobilisme de l'opposition - Terrorisme ou espérance.

- **Projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : compétences** [n° 399 (81-82)] - (6 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3403) : récent débat sur l'organisation administrative de la région de Corse et soutien du groupe communiste au Gouvernement - Unité nationale et spécificité de l'identité corse - Déséquilibres économiques provoqués par la politique des précédents gouvernements - Aspiration de la population corse à l'autonomie dans l'unité nationale et soutien des communistes à ces revendications - Compétences en matière économique de l'assemblée de Corse et regret de l'absence de définition des compétences de droit commun des collectivités territoriales régionales - Solidarité nationale et convention signée par l'Etat en matière de transports - Statut fiscal de la Corse - Propositions du groupe communiste : compétences de l'assemblée régionale en matière économique ; remplacement des conseils consultatifs par des organisations représentatives ; développement des moyens financiers - (p. 3404) : démocratie et transparence : informations sur les aides publiques et les ressources des élus - Développement économique de la Corse : inventaire des ressources naturelles - Industrialisation - Energie : équipement hydraulique et centrales thermiques - Sa proposition de loi : réalisation par les sociétés nationales de 1 % de leurs investissements en Corse - Création d'emplois - Formation générale et professionnelle des jeunes - Agriculture corse : problème de l'élargissement de la CEE - Spéculation foncière et démocratisation nécessaire de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) - Production de fruits et légumes et production de lait et de viande - Solidarité nationale - Art. 2 (p. 3408) : son amendement n° 62 : établissement par l'assemblée de Corse de propositions de formation supérieure et d'activités de recherche universitaire en Corse ; adopté - Art. 7 (p. 3411) : son amendement n° 64 : définition conventionnelle entre l'Etat et la région de Corse de la dotation globale attribuée pour l'action culturelle ; rejeté - Art. 9 (p. 3412) : ses amendements n° 67 : mesures particulières dans le plan national pour le développement industriel de la Corse ; devenu sans objet ; et n° 66 : inventaire des ressources naturelles de l'île ; devenu sans objet - **Après l'art. 9** (p. 3413) : son

amendement n° 68 : dispositions supplémentaires en matière économique : droit de la région de Corse à l'information sur la situation des entreprises et de l'emploi, droit de proposition auprès des organismes compétents en matière de politique industrielle, et droit d'initiative; retiré - **Art. 10** (p. 3415) : son amendement n° 69, identique aux amendements n° 5 de M. Jean Francou, rapporteur pour avis, et n° 30 de M. Paul Girod, rapporteur : suppression de cet article relatif à la création en Corse d'un office du développement industriel, artisanal et commercial; adopté - Compétence de la région de Corse - **Art. 14** (p. 3418) : son amendement n° 71, identique à l'amendement n° 40 de M. Paul Girod, rapporteur : suppression de cet article relatif à la création d'un office foncier urbain de Corse; adopté - **Avant l'art. 15** (p. 3419) : son amendement n° 72 : définition par l'assemblée de Corse des orientations de développement agricole et des critères d'attribution des aides publiques aux agriculteurs; rejeté - **Art. 15** (p. 3420) : son amendement n° 73 : suppression de cet article relatif à la création d'un office du développement agricole et rural de Corse; rejeté - Nécessité de laisser la maîtrise de cette création à la région de Corse - (p. 3421) : droit de décision de l'assemblée de Corse - **Art. 16** (p. 3422) : son amendement de coordination n° 74, identique aux amendements n° 7 de M. Jean Francou, rapporteur pour avis, et n° 42 de M. Paul Girod, rapporteur : suppression de cet article relatif à la création d'un office d'équipement hydraulique de Corse; adopté - **Art. 17** : son amendement n° 75, identique à l'amendement n° 43 de M. Paul Girod, rapporteur : suppression de cet article relatif aux modalités de dissolution de la Société pour la mise en valeur de la Corse (SOMIVAC); adopté - **Art. 21** (p. 3426) : son amendement n° 77 : exécution des transports ferroviaires et maritimes confiée aux sociétés nationales compétentes; retiré - **Après l'art. 24** (p. 3428) : son amendement n° 78 : définition par l'assemblée de Corse d'un plan de formation professionnelle, en Corse même, des jeunes demandeurs d'emplois; retiré - **Art. 25** : son amendement n° 79 : compétence de la région de Corse pour participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un plan tendant à couvrir les besoins et à diversifier les ressources en énergie de l'île, en concertation avec les établissements publics nationaux; adopté - **Art. 26** (p. 3429) : son amendement n° 80, identique aux amendements n° 11 de M. Jean Francou, rapporteur pour avis, n° 52 de M. Paul Girod, rapporteur, et n° 61 de M. Pierre Lacour : suppression de cet article relatif à la création d'un office d'équipement et de développement touristique de la Corse; adopté - **Art. 27** (p. 3431) : sur l'amendement n° 94 de M. Gaston Defferre, ministre (ressources de la région de Corse : possibilités d'emprunts; charges correspondant aux compétences transférées; taxes sur les véhicules à moteur; droits sur les tabacs; dotations spécifiques; publication annuelle en annexe au projet de loi de finances d'un document regroupant les « ressources spécifiques attribuées à la région de Corse »), son sous-amendement n° 81, soutenu par M. Jacques Eberhard : gestion des ressources de la région de Corse sous la responsabilité directe de l'assemblée régionale; devenu sans objet - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3433) : mesures particulières nécessaires pour le développement industriel de la Corse et texte en cours de procédure relatif à la planification - Satisfaction obtenue par le groupe communiste sur les points principaux : suppression de la plupart des offices; majorité des élus de la région de Corse au sein des conseils d'administration; participation à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un plan énergétique; non acceptation des pavillons de complaisance; formation des jeunes - Vote favorable sur le projet ainsi amendé.

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - (21 septembre 1982) - **Discussion générale** (p. 4004) : rôle des offices par produit et problème de la politique agricole commune (PAC) - Accord général sur les tarifs douaniers - Volonté de changement du peuple français et évolution nécessaire de la PAC : extension du règlement communautaire aux fruits et légumes; mécanisme d'expansion des règles;

amélioration des aides; calcul des prix de référence - Taxe de coresponsabilité laitière - Blocage des prix et des salaires et maîtrise nécessaire du marché - (p. 4005) : problème de l'élargissement de la Communauté économique européenne (CEE); cas de l'Espagne - Rôle des exploitations familiales dans l'économie agricole de la France - Exemple du marché des fruits et légumes - Caractère contestable de la notion d'excédents structurels : problème de l'insuffisance du pouvoir d'achat des familles modestes - Soutien nécessaire à la production française - Nouvel ordre économique mondial - Rôle des offices par produit à l'égard des petits et moyens exploitants agricoles : respect des décisions en matière de prix; modulation des taxes et cotisations diverses; répartition des aides économiques - Rôle des offices dans l'organisation des marchés; transparence des transactions commerciales et lutte contre la spéculation - Maîtrise des importations - (p. 4006) : importance de la transformation et du conditionnement des produits agricoles et développement des filières - Rôle de la coopération - Améliorations apportées au projet par l'Assemblée nationale - Espoir des agriculteurs français - Réforme nécessaire de la politique européenne - Progrès de l'orientation des productions et de l'organisation des marchés subordonnés à plusieurs conditions : volonté politique du Gouvernement; réforme de la politique agricole commune; participation des agriculteurs à l'action des offices - Reconquête du marché intérieur - Installation des jeunes agriculteurs - Arrêt nécessaire des négociations sur l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun : exemples précédents de l'élargissement à l'Angleterre et crise des institutions européennes, et de l'élargissement à la Grèce - Nécessité d'une coopération bilatérale et multilatérale mutuellement avantageuse.

Suite de la discussion - (22 septembre 1982) - **Art. 1** (p. 4075) : son amendement n° 73 : prise en compte des intérêts des salariés des secteurs concernés, par les offices; devenu sans objet - (p. 4076) : son amendement n° 74 : intégration à la fonction publique du personnel des offices rendue possible; retiré - **Art. 2** (p. 4081) : se déclare opposé à l'amendement n° 9 de M. Michel Sordel, rapporteur (prise en compte de l'évolution des coûts de production dans les prix; rémunération des facteurs de production, du travail et du capital d'exploitation).

Suite de la discussion - (23 septembre 1982) - **Art. 7** (p. 4133) : son amendement n° 176 : information sur la production, le marché et le calendrier des importations prévisibles; adopté - **Art. 18 bis** (p. 4157) : sur l'amendement n° 88 de M. Serge Mathieu, soutenu par M. Philippe de Bourgoing (suppression de cet article relatif au passage des vins importés par des chais agréés en vue d'un contrôle), gravité du problème des importations de vins - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4166) : nécessité d'une réforme de la politique agricole commune - (p. 4167) : meilleure orientation des productions - Organisation des marchés - Situation des petits et moyens agriculteurs - Rôle des offices - Opposition à ce projet de loi modifié.

Nouvelle lecture [n° 528 (81-82)] - (30 septembre 1982) - **Discussion générale** (p. 4279) : groupe communiste approuvant dans son ensemble le projet de loi sur les offices - Politique européenne, limite principale de ce texte - Progression des revenus des agriculteurs nécessitant du Gouvernement une volonté de créer des conditions économiques favorables à leur activité et d'obtenir à Bruxelles des modifications de la politique agricole commune - Deux suggestions retenues concernant les salariés de la filière et la communication à l'office par le négoce des importations prévisibles - (p. 4280) : position favorable du groupe communiste au texte adopté par l'Assemblée nationale.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale** [n° 56 (82-83)] - (15 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5438) : définition de la santé donnée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) - (p. 5439) : importance des conditions de travail et de vie des travailleurs - Citations du professeur Paul Milliez et du

professeur Alexandre Minkowski - Apparition d'une discipline nouvelle, l'ergonomie - Enjeu économique et social de la politique de prévention - Exemple des cancers des voies aérodigestives : études de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) ou de l'Institut Curie ; définition des accidents du travail et des maladies professionnelles ; rôle des comités d'hygiène et de sécurité - Lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme et inadaptation de la mesure de taxation prévue à l'article 27 - Rôle de l'amélioration générale des conditions de vie des travailleurs ; citation de Paul-Henri Chombard de Lauwe, du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) - Caractère de maladies sociales de l'alcoolisme et du tabagisme ; impuissance de la répression ; exemple de la prohibition aux Etats-Unis - Campagne contre le tabagisme organisée par Mme Simone Veil et simple transfert de consommation sur les tabacs blonds - Taxation des tabacs et des alcools prévue par le projet et conséquences économiques pour les producteurs français et pour les salariés de la Société d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA) - (p. 5440) : rapport du professeur Jean Bernard sur l'alcoolisme ; discrimination entre les boissons : exemple de l'absence de taxation de la bière ; augmentation de la consommation de la bière au détriment des vins de table - Faible taux d'alcoolisme dans le Midi français - Concurrence de la bière et des whiskies étrangers à l'égard des productions françaises - Risque de diminution de la consommation des produits français - Taxation nécessaire des alcools de grains et de la bière - Volonté du groupe communiste de défendre ses amendements et vote contre la question préalable.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Prestations sociales agricoles - (30 novembre 1982) - (p. 6032) : nombreuses améliorations sociales depuis mai 1981 concernant : le minimum vieillesse ; les pensions d'invalidité totale et les pensions d'invalidité partielle ; les prestations familiales et l'allocation de remplacement en cas de maternité - Souhait d'une extension aux exploitants agricoles des améliorations de retraite prévues pour les salariés et d'un abaissement à dix-huit ans pour le calcul des annuités de retraite - Suppression des exonérations dont bénéficient les plus grands exploitants, y compris les propriétaires de forêts - Augmentation des cotisations vieillesse et maladie et des cotisations cadastrales - Exonération et taxe sur les céréales, les oléagineux et la betterave, jusqu'à concurrence d'un certain montant - Application pour les taxes parafiscales du même mode de calcul que pour les taxes fiscales prélevées sur les céréales, les oléagineux et les betteraves, pour le BAPSA - Taxes parafiscales comportant un abattement à la base et un taux progressif selon l'importance de la récolte.

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6054) : enregistrement d'un mieux après un an de la nouvelle politique et maintien de certaines inégalités - Réhabilitation des vigneron du midi - Réduction des investissements depuis 1974 pesant sur la modernisation et sur la compétitivité de notre agriculture s'accompagnant d'une baisse des revenus de la grande majorité des agriculteurs et d'une dégradation de leur outil de travail - Augmentation des revenus depuis huit ans des grandes exploitations - Existence d'une grande disparité entre les revenus - Nécessité de réserver les aides publiques à ceux qui en ont réellement besoin - Nécessité d'encourager les exploitations familiales - Objectif du Gouvernement de privilégier l'emploi productif et de cesser d'importer tout ce que nous pouvons produire - (p. 6055) : indispensable développement de la consommation pour relancer l'économie - Produit alimentaire devenu une arme politique - Pression exercée par les USA sur la politique agricole commune - Institution d'un prix minimal intercommunautaire, meilleure organisation des marchés - Suppression des montants compensatoires monétaires, réforme de certaines règles de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) : objectifs devant être mis en

oeuvre pour garantir la sécurité des approvisionnements de l'Europe et pour préserver la capacité exportatrice - Interrogation sur l'enseignement et la formation professionnelle dans le cadre du plan 16-18 ans ; sur l'installation des jeunes ; sur l'aménagement rural, les zones défavorisées, l'hydraulique ; sur l'état de nos moyens de stockage en longue conservation ; sur le problème de la détaxe du fuel pour les exploitants familiaux - Nécessité de redonner de la vigueur à l'exploitation familiale agricole.

MINVIELLE (Gérard), sénateur des Landes (S) - *Questeur du Sénat*.

MIROUDOT (Michel), sénateur de la Haute-Saône (UREI).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires culturelles.

- Membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes.

Est nommé membre suppléant de la commission chargée de formuler un avis sur les décisions de dérogations accordées pour la diffusion de programmes de radiodiffusion sonore à modulation de fréquence, en application de la loi n° 81-994 du 9 novembre 1981 (13 janvier 1982) (p. 141).

Est nommé membre titulaire de la commission consultative d'autorisation des fréquences (en application de l'article 87 de la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982) (4 novembre 1982) (p. 5111).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la communication audiovisuelle (29 juin 1982) (p. 3255).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (8 octobre 1982) (p. 4435).

DÉPÔTS

Avis présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Culture [n° 96, tome I (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - (10 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2714) : recours à la procédure d'urgence pour l'examen de ce texte - Rapport Moinot - Rapport Bredin - Critique injustifiée de la loi de 1974 - (p. 2715) : rapporteur au Sénat de cette loi - Propos tenus par M. François Mitterrand, candidat à la présidence de la République, sur l'indépendance et la décentralisation de l'information - Esprit du congrès du parti socialiste à Valence - Insatisfaction des téléspectateurs - Risque de main-mise du pouvoir politique sur la radiotélévision, au travers de la Haute autorité - Problèmes de l'information soulevés dans la presse écrite - Attitude regrettable du parti communiste français et de la confédération générale du travail (CGT) - (p. 2716) : réforme décevante - Composition de la Haute autorité de la communication audiovisuelle - Hommage rendu aux travaux de M. Charles Pasqua, rapporteur - Projet imprécis en ce qui concerne : le secteur privé de radiotélévision ; le financement de la réforme ; la suppression du monopole de programmation ; la composition du Conseil national de la

communication audiovisuelle ; les rapports entre la télévision et le cinéma et les problèmes financiers qu'ils engendrent - Coût du recrutement de nouveaux personnels de l'audiovisuel - (p. 2717) : interrogation quant au prochain dépôt d'un texte tenant compte des nouvelles techniques de communication.

Suite de la discussion - (15 juin 1982) - **Art. 79 A** (p. 2807) : son amendement n° B-266 : précisions portées sur les cahiers des charges ; retiré - **Art. 79 B** (p. 2809) : son amendement n° B-267 : association de la profession cinématographique au régime des dérogations sur le délai de diffusion ; rejeté - **Art. 80** (p. 2812) : son amendement n° B-272 : engagement de la procédure de conciliation et suspension de toute procédure devant la commission de la concurrence pendant une période maximale de trois mois pour toute procédure pénale en refus de prestation de services et pratique discriminatoire de vente ; retiré.

Suite de la discussion - (16 juin 1982) - **Art. 1** (p. 2827) : son amendement n° A-60 : non application au domaine de la communication audiovisuelle de certains articles du code des postes et télécommunications relatifs à la tutelle des PTT ; adopté - **Liberté ou monopole** - (p. 2830) : dispositions de l'article L. 33 du code des PTT : mention de la réception des signaux radio-électriques de toute nature - **Après l'art 1** (p. 2831) : son amendement n° A-61 : liberté d'utilisation des réseaux câblés ; réservé jusqu'à l'article 70 - **Art. 2** (p. 2832) : son amendement n° A-62 : précisions apportées à la notion de liberté de réception : réception des émissions étrangères ; devenu sans objet - **Art. 3** (p. 2833) : son amendement n° A-63 : substitution de la notion de secteur public à la notion de service public ; retiré - (p. 2834) : son amendement n° A-64 : mention à cet article de la Haute autorité de la communication audiovisuelle ; adopté - (p. 2835) : notion du service public de la presse écrite évoquée par un député socialiste à l'Assemblée nationale - **Art. 5** (p. 2837) : son amendement n° A-66 : missions du service public de la radiodiffusion et de la télévision et égal accès à l'expression des principales tendances de pensée et des grands courants d'opinion ; adopté - **Définition du pluralisme** - (p. 2841) : se déclare opposé à l'amendement n° A-45 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (nécessité pour la durée totale des émissions télévisées de publicités de marque diffusées par chaque société nationale, régionale ou territoriale, de rester compatible avec la mission précédemment définie et avec les principes de neutralité et d'égalité du service public) - **Art. 7** (p. 2849) : ses amendements n° A-70 : compétence de la Haute autorité en matière de répartition des fréquences ; retiré ; n° A-71 : durée minimale de trois ans pour les autorisations d'usage de fréquences ; retiré ; et n° A-72 : procédure obligatoire pour la révocation d'autorisation ; retiré.

Suite de la discussion - (17 juin 1982) - **Art. 14** (p. 2898) : approuve les propos tenus par Mme Brigitte Gros sur l'attitude rigoureuse de M. Georges Fillioud, ne tenant aucun compte de la bonne volonté du Sénat - **Après l'art. 14** (p. 2899) : son amendement n° A-73 : Haute autorité veillant à l'utilisation maximale des fréquences radio électriques ; retiré - **Art. 15** : son amendement n° A-79 : suppression de cet article relatif aux conflits opposant les organismes du service public à leurs collaborateurs ; retiré - **Art. 16** (p. 2900) : son amendement n° A-81 : Haute autorité veillant à l'équilibre des rapports entre le cinéma et les sociétés de télévision ; adopté.

Suite de la discussion - (18 juin 1982) - **Art. 26** (p. 2952) : son amendement n° A-82, soutenu par M. Paul d'Ornano : représentation des professionnels du cinéma au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle ; retiré.

Suite de la discussion - (22 juin 1982) - **Art. 30** (p. 2981) : commission du VIème plan considérant la télévision comme l'un des principaux moyens d'action de la politique culturelle - Obligation faite aux sociétés de télévision de retransmettre un minimum de spectacles culturels - (p. 2982) : se déclare favorable à l'amendement n° B-3 de M. Charles Pasqua, rapporteur (obligation du service public

relative à la diffusion radiotélévisée d'oeuvres de haute culture) - **Art. 30** (p. 2982) : son amendement n° B-285 : cahiers des charges soumis à l'avis de la Haute autorité ; retiré - **Art. 31** (p. 2988) : précise à M. Henri Caillavet que les tribunes libres de FR3 sont ouvertes à toutes les familles de croyance et de pensée - Son amendement n° B-287 : temps régulier d'antenne accordé aux organisations professionnelles ; adopté - **Art. 32** (p. 2992) : son amendement n° B-289 : interdiction de tout brouillage volontaire de la part de l'établissement public ; retiré - **Art. 33** (p. 2995) : son amendement n° B-290 : représentants du personnel de l'établissement public au sein du conseil d'administration élus dans des conditions précisées par décret en Conseil d'Etat ; retiré - **Art. 34** (p. 2996) : son amendement n° B-291 : paiement par les sociétés de programme, sur la base d'une facturation détaillée, des sommes dues à l'établissement public de diffusion ; retiré - (p. 2997) : son amendement n° B-293 : redevance unique pour le droit d'usage des postes récepteurs de télévision ; retiré au profit de l'amendement identique n° B-135 de M. Roger Boileau, soutenu par M. Daniel Millaud - **Art. 35** (p. 2999) : son amendement n° B-296 : interdiction faite aux stations locales publiques de se constituer en réseaux d'informations ou de programmes ; réservé jusqu'à l'examen de l'article 48 - **Art. 36** (p. 3002) : ses amendements n° B-299 : programme de télévision destiné au grand public à la charge de l'une des sociétés de programme ; retiré ; et n° B-300 : vocation culturelle d'une des sociétés de programme ; retiré - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° B-19 de M. Charles Pasqua, rapporteur (cahiers des charges fixant les conditions dans lesquelles les sociétés de programme de télévision pourront participer à des accords de coproduction et passer des accords de commercialisation en France) - S'oppose aux amendements de M. Michel Miroudot, n° B-299 (programme de télévision destiné au grand public à la charge de l'une des sociétés de programme) et n° B-300 (vocation culturelle d'une des sociétés de programme).

Suite de la discussion - (23 juin 1982) - **Après l'art. 37** (p. 3017) : son amendement n° B-306 : création d'une chaîne de cinéma payante à partir du réseau 819 lignes ; retiré - **Art. 42** (p. 3027) : sur l'amendement n° B-25 de M. Charles Pasqua, rapporteur (production par une société nationale d'oeuvres et de documents audiovisuels ; prestations de cette société ; actions nominatives ; participation à des accords de coproduction), son sous-amendement n° B-317 : participation à titre minoritaire à des accords de coproductions cinématographiques avec le secteur privé ; retiré - Son amendement n° B-314 : détention d'actions par l'Etat possédant 34 pour cent du capital ; retiré - **Art. 45** (p. 3041) : son amendement n° B-217 : aspect pluraliste de la formation ; retiré - **Art. 48** (p. 3046) : son amendement n° B-327 : diffusion de programmes propres d'origine locale par les sociétés régionales de radiodiffusion sonore ; retiré - Son amendement n° B-328 : conservation des enregistrements d'émissions pendant un délai de deux mois par les sociétés et les stations ; retiré - **Art. 49** (p. 3048) : son amendement n° B-331 : missions particulières du service public au plan régional ; retiré - Son amendement n° B-333 : conclusion par les sociétés régionales de télévision d'une convention avec les régions prévoyant la mise en oeuvre de la politique culturelle définie par ces régions ; retiré.

Suite de la discussion - (25 juin 1982) - **Art. 56** (p. 3161) : son amendement n° B-355, soutenu par M. Paul d'Ornano : accords passés par la société de commercialisation ne concernant pas les oeuvres cinématographiques ; retiré.

Suite de la discussion - (29 juin 1982) - **Art. 61** (p. 3208) : ses amendements, soutenus par M. Lionel Cherrier, n° B-335 : précisions concernant la part de la redevance affectée à la création et la part affectée à l'achat des oeuvres cinématographiques ; retiré ; et n° B-337 : part de l'augmentation annuelle du montant de la redevance supérieure à la hausse des prix, consacrée à la création ; retiré - **Art. 64** (p. 3213) : son amendement n° B-227, soutenu par M. Lionel Cherrier : interdiction pour la société nationale de

programme prévue à l'article 38 et pour les sociétés régionales de télévision prévues à l'article 49 de diffuser des messages publicitaires ; retiré - **Après l'art. 68** (p. 3222) : son amendement n° B-233, soutenu par M. Pierre-Christian Taittinger : réintégration des personnels licenciés par les sociétés nationales et établissements publics créés par la loi du 7 août 1974 ; retiré - Ses amendements, n° B-234 : bénéfice d'une garantie d'emploi pour les agents des sociétés nationales et établissements publics créés par la loi du 7 août 1974, en fonction avant la promulgation de la présente loi ; retiré ; n° B-235 : substitution de l'organisme d'affectation à l'ancien employeur dans les droits et obligations à l'égard des personnels pris en charge par les organismes visés aux chapitres II et III du présent titre ; retiré ; et n° B-237 : répartition des personnels entre les divers organismes de radiodiffusion et de télévision du secteur publics sous le contrôle de la Haute autorité après avis d'une commission paritaire ; retiré - **Avant l'art. 68 bis** (p. 3223) : sur l'amendement n° B-62 de M. Charles Pasqua, rapporteur (établissement d'un code des devoirs professionnels par décret en Conseil d'Etat après avis des organisations syndicales représentatives et déterminant les règles générales relatives au mode d'exercice des fonctions de programmeur ou responsable des programmes, de producteur ou de réalisateur), son sous-amendement n° B-238 : établissement d'un code des devoirs professionnels par décret en Conseil d'Etat après avis des organisations syndicales représentatives ainsi que des organisations professionnelles ; retiré - **Après l'art. 70** : son amendement n° B-245 : soumission aux règles de la correspondance privée de toute action de communication audiovisuelle de personne à personne ; adopté - **Après l'art. 71** (p. 3232) : son amendement n° A-61, précédemment réservé : liberté d'utilisation des réseaux câblés ; retiré - **Art. 74** (p. 3237) : ses amendements n° B-256 : possibilité d'accorder des autorisations à des bénéficiaires différents chaque fois que cela sera techniquement possible ; retiré ; et n° B-257 : autorisation réputée accordée si le demandeur n'a pas reçu dans les deux mois suivant le dépôt de sa demande notification d'une décision de rejet ; retiré - **Art. 75** : son amendement n° B-258 : conditions de diffusion des oeuvres cinématographiques à l'antenne ; retiré - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3252) : vote favorable du groupe UREI sur ce texte amélioré par les amendements sénatoriaux - Absence d'illusion sur la Haute autorité de la communication audiovisuelle - Projet incomplet et anachronique au regard des formidables évolutions techniques auxquelles nous assistons - Parution dans la presse de détails concernant la quatrième chaîne de télévision - Fermeté de nos positions sur les rapports entre le cinéma et la télévision, sur les garanties apportées à une libre information, sur les mesures prises en faveur de la création, sur la sauvegarde de la presse écrite.

Nouvelle lecture [n° 459 (81-82)] - (7 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3471) : vote favorable, mais sans illusions, du groupe UREI sur le projet de loi amendé par le Sénat en première lecture - Echec de la commission mixte paritaire et accord de l'Assemblée nationale sur les seules modifications de forme apportées par le Sénat - Refus par le Gouvernement du plafonnement des ressources publicitaires des chaînes de télévision et danger pour la presse écrite ; indépendance et pluralisme - Rapports entre le cinéma et la télévision : rapport Bredin ; non respect des engagements pris par M. François Mitterrand pendant sa campagne présidentielle - (p. 3472) : liberté de l'information ; rôle et pouvoirs de la Haute autorité de la communication audiovisuelle - Monopole et service public ; refus par le Gouvernement de la création de véritables organismes privés de radio et de télévision - Cas des Etats-Unis - Vote du groupe UREI contre le projet.

- **Projet de loi modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics** [n° 430 (81-82)] - (29 septembre 1982) - **Discussion générale** (p. 4226) : réputation internationale de la médecine française - Action en matière de santé des gouvernements successifs de la 5^e

République - Manifestation des médecins, signe de leur inquiétude - Défense de la liberté et de la qualité de la médecine - Motifs idéologiques du projet en examen - Données chiffrées sur le secteur privé des hôpitaux en France et pourcentage limité de l'activité hospitalière - Faible nombre des abus signalés par l'inspection générale des affaires sociales en 1979 ou la Cour des comptes en 1980 - Système de redevance et possibilité de relèvement de son montant - (p. 4227) : distinction entre deux types de secteur privé : perception directe par les médecins ou paiement des honoraires au Trésor public avec reversement au praticien d'une part maximale de 30 % de son salaire - Répercussions prévisibles de la suppression du secteur privé sur le fonctionnement des hôpitaux - Evolution inverse dans les principaux pays européens : Grande-Bretagne, Italie, Allemagne - Compensations matérielles prévues et diminution des revenus des intéressés - Risque d'escalade vers la suppression de l'hospitalisation privée et de la médecine libérale - Opposition du Sénat au projet en examen.

- **Question au Gouvernement : authenticité d'un texte sur la télévision** - (7 octobre 1982) - (p. 4382) : publication par un quotidien parisien d'un document interne au parti socialiste relatif à la nécessité d'expliquer la politique gouvernementale à la télévision - Principe de la liberté de la communication audiovisuelle récemment consacré par le Parlement - Propagande ou information - (p. 4383) : nombre de lettres de téléspectateurs reçues en sa qualité d'administrateur d'une société nationale de télévision et réclamant le maintien de l'objectivité.

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** [n° 494 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (13 octobre 1982) - **Art. 3** (p. 4504) : son amendement n° 38 : suppression de cet article relatif à l'élection au scrutin majoritaire des membres des conseils municipaux des communes de moins de 3.500 habitants ; rejeté.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (2 novembre 1982) - **Titre II (suite)** - **Art. 27** (p. 5001) : soutient l'amendement n° A-176 de M. Jean-François Pintat (délai laissé au tribunal administratif pour rendre son arrêté à compter de sa saisine par le représentant de l'Etat) - **Art. 28** (p. 5002) : soutient l'amendement n° A-177 de M. Jean-François Pintat (suppression de cet article relatif à la révision ou à la modification des plans d'occupation des sols à la demande du représentant de l'Etat) - **Loi du 2 mars 1982** : rejet de toute tutelle préfectorale - **Art. 30** (p. 5008) : soutient l'amendement n° A-179 de M. Jean-François Pintat, identique aux amendements n° A-5 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis, soutenu par M. Jacques Descours Desacres, au nom de la commission des finances, n° A-102 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis, et n° A 317 de M. Jean Francou, soutenu par M. Paul Pillet (suppression de cet article relatif aux schémas d'utilisation de la mer).

- **Projet de loi autorisant la ratification d'une convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels** [n° 512 (81-82)] - (9 novembre 1982) - Rapporteur pour avis - **Discussion générale** (p. 5340) : spéculation artistique et engouement pour les biens meubles, au détriment des immeubles ; destruction de monuments historiques ; abondance du marché des objets d'art - Multiplication des vols - Exemple du vol au Louvre de l'épée du sacre de Charles X - Crédits de gardiennage ; loi de programme sur les musées et développement des équipements électroniques de surveillance et d'alarme - Dispositif juridique de protection : adaptations nécessaires de la législation nationale avant l'entrée en vigueur de la convention : extension aux biens scientifiques des dispositions de la loi du 23 juin 1941 sur l'interdiction d'exporter

des oeuvres d'art sans certificat; organisation du droit d'action de l'Etat français saisi d'une demande de restitution en provenance d'un Etat tiers - Retard de ratification de la convention du 14 novembre 1970 - Compatibilité avec le principe de la liberté des échanges; problème de la protection du patrimoine - Acquisition par un grand musée étranger d'un vase grec d'Euphronios et controverse sur les modalités d'acquisition de cette oeuvre d'art - (p. 5341): coopération internationale nécessaire - Passion des oeuvres d'art et morale: témoignages historiques: accusations de Cicéron contre Verrès - Au nom de la commission des affaires culturelles demande l'approbation du projet en examen.

- Proposition de loi tendant à la création d'un office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [n° 7 (82-83)] - (9 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5330): adoption par l'Assemblée nationale le 5 octobre 1982 de la proposition de loi de M. Chapuis - Liaison entre le monde scientifique et les parlementaires - Pouvoirs des commissions de l'Assemblée nationale et du Sénat - Missions du nouvel office: rôle d'information du Parlement et de l'ensemble du pays - (p. 5331): création en 1972, aux Etats-Unis, de l'*Office of technology assessment* (OTA) et expérience du fonctionnement de cet organisme - Propositions de loi déposées à l'Assemblée nationale et au Sénat en vue de la création d'un tel office en France - Création d'un organe politique sous forme de délégation parlementaire: exemple de la radiodiffusion et de la télévision et des problèmes démographiques - Composition de la délégation; nécessité de l'objectivité et principe de l'égalité de représentation entre les deux assemblées et entre majorité et opposition - Principe de la représentation proportionnelle retenu par l'Assemblée nationale - Mode de désignation des membres de la délégation; durée du mandat des délégués et prise en compte de la durée des études entreprises - Indépendance à l'égard du pouvoir exécutif et tutelle du Parlement: dépendance financière; désignation des organes dirigeants par les deux assemblées - Rôle du conseil scientifique et du comité consultatif - (p. 5332): définition par le règlement intérieur des attributions du conseil scientifique - Problème posé par le comité consultatif: représentation des forces syndicales et professionnelles déjà assurée par le Conseil économique et social et suppression souhaitable de ce comité consultatif - Pouvoirs d'investigation de l'office: texte initial de la proposition de loi et texte transmis par l'Assemblée nationale: suppression du pouvoir d'investigation de l'office, sauf pour les périodes exceptionnelles; analogie avec les commissions d'enquête ou de contrôle - Collecte nécessaire des informations et souhait de pouvoirs d'investigation étendus en faveur de l'office pour l'exercice de sa mission; référence faite pour la délégation parlementaire à la radiodiffusion et à la télévision à l'ordonnance du 30 décembre 1958 - Octroi, en cas de nécessité, des pouvoirs de contrainte prévus par l'ordonnance du 17 novembre 1958 au profit des commissions d'enquête ou de contrôle - (p. 5333): disponibilité des informations: tentation de rétention de l'information - Affirmation nécessaire du principe de la publication des études effectuées par l'office; exceptions relatives à la défense nationale, aux affaires étrangères, à la sécurité intérieure ou extérieure de l'Etat - Moyens financiers et en personnel nécessaires à l'office - Art. 1 (p. 5342): soutient l'amendement n° 1 de M. Adolphe Chauvin (composition de la délégation et durée du mandat de ses membres) - Parité de représentation entre l'Assemblée nationale et le Sénat - (p. 5343): son amendement n° 3: suppression de l'alinéa relatif au comité consultatif; adopté - Son amendement de coordination n° 4; adopté - Se déclare favorable à l'amendement n° 11 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (nouvelle rédaction du paragraphe IV relatif aux modalités de saisine de la délégation: suppression de la possibilité de saisine par un président de groupe; suppression également des procédures obligatoires de consultation du conseil scientifique et du comité consultatif) - (p. 5344): se déclare favorable à l'amendement n° 12 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (octroi à la délégation à titre permanent des

pouvoirs d'investigation prévus par l'ordonnance du 30 décembre 1958 modifiée) - (p. 5345): son amendement n° 6: principe de la publication des travaux de la délégation; retiré au profit de l'amendement n° 13 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (caractère confidentiel des travaux de la délégation; possibilité de publication de leurs conclusions par décision de l'assemblée à laquelle appartient l'auteur de la saisine) modifié par le sous-amendement n° 18 de M. Paul Malassagne (possibilité de publication de leurs conclusions par décision conjointe des deux assemblées) - Secret des informations, mais publication des résultats.

- Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale [n° 56 (82-83)] - (15 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5440): politique de relance par la consommation et par les dépenses publiques expérimentée par le Gouvernement - Dégradation de l'économie et deuxième dévaluation du franc - Elaboration d'un plan de stabilisation - Déficit de la sécurité sociale et découverte de la nécessaire compatibilité des objectifs sociaux avec les exigences économiques - Déficit des finances sociales pour 1982 et prévisions pour 1983 - (p. 5441): absence de réunion de la commission des comptes de la sécurité sociale depuis le printemps 1981 - Mesures d'assainissement proposées: modification du mécanisme de révision des retraites: raisonnement à partir d'hypothèses et éventuel rattrapage ultérieur - Mesures identiques pour les allocations familiales; diminution du pouvoir d'achat des familles; rémunérations du secteur public - Augmentation des cotisations des pré-retraités; problème de l'engagement contractuel pris par l'Etat; remise en cause des contrats de solidarité; absence de progressivité des taux - Réforme du budget global de l'hospitalisation: nombre des créations d'emplois intervenues - Création d'un forfait hôtelier à l'hôpital: transfert de charges sur les budgets d'aide sociale des collectivités locales - Vignette sur les tabacs et les alcools: lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme et absence de fondement à la discrimination entre les produits alcooliques - Risque de difficultés financières pour la Société d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes (SEITA); problème de coordination avec la réglementation de la CEE - Création d'une taxe sur la publicité pharmaceutique; dynamisme de cette industrie et chiffre d'affaires à l'exportation - Nouveau mode de calcul des cotisations des travailleurs indépendants - Croissance constante des dépenses de santé - (p. 5442): instauration souhaitable d'un régime de concurrence: suppression de la part patronale des cotisations sociales; reversement aux salariés et souscription obligatoire d'une assurance auprès d'un prestataire public ou privé - Solidarité et prise de conscience des responsabilités de chacun - Vote par le groupe UREI de la question préalable.

- Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie:

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - Après l'art. 12 (p. 5753): son amendement n° 76, soutenu par M. Jacques Habert au nom de la commission des affaires culturelles: impôt sur les grandes fortunes et exonération des immeubles classés monuments historiques ou inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques; réduction de moitié de l'imposition lorsque seuls les parcs ou jardins sont ouverts au public; devenu sans objet - Après l'art. 16 (p. 5760): son amendement n° 62, soutenu par M. Pierre Louvot: fabrication d'eau de vie naturelle à destination personnelle; définition des récoltants de fruits producteurs d'eau de vie naturelle; adopté.

Deuxième partie:

Culture - (1^{er} décembre 1982) - Rapporteur pour avis - (p. 6106): sentiments partagés sur la politique culturelle du Gouvernement - Abondance des propos et des déclarations du ministre de la culture - Dispositions du projet de loi relatif au transfert des compétences quant à

la sauvegarde du patrimoine - Attaques d'un conseiller présidentiel contre un programme télévisé connu ; erreur de la méthode suivie ; objectif de défense du livre et capacité des médias en ce domaine ; termes employés de dictature et de monopole ; analyse du phénomène préférable à l'invective - Analyse des crédits de ce budget : autorisations de programme et crédits de paiement ; évolution de la subvention allouée au Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou - Urbanisme et architecture - (p. 6107) : récent congrès des maires de France et évocation du problème de la décentralisation culturelle : conventions culturelles et centralisation - Problème des bibliothèques et des écoles de musique et de beaux-arts - Politique culturelle et politique de l'emploi : travaux d'entretien et de restauration du patrimoine ; projets d'architecture et d'urbanisme ; aide aux métiers d'art - Rééquilibrage des dépenses entre Paris et la province - Nécessité du pluralisme des sources de création et des formes d'expression - Rapport Bredin sur le cinéma et réforme en cours d'élaboration - Subvention aux associations organisant des manifestations culturelles et assurant l'animation des monuments historiques ; projet de loi sur la vie associative ; mesure proposée par la loi de finances pour 1983 : exonération de la TVA et de la taxe sur les salaires - Controverse sur le saupoudrage et nécessité de soutien régulier - Protection nécessaire des biens immobiliers : son amendement tendant à exclure les monuments historiques classés, inscrits ou agréés, de l'assiette de l'impôt sur la fortune, sous condition de leur ouverture au public - Avis favorable de la commission des affaires culturelles, sous réserve de l'adoption de son amendement et de ceux de la commission des finances - Examen des crédits - Etat B (p. 6127) : confirme sa demande tendant à la modification des dispositions en vigueur relatives à la sauvegarde des édifices cultuels non protégés présentant un intérêt architectural : extension nécessaire aux bâtiments non cultuels ; cas des églises désaffectées.

Communication audiovisuelle - (2 décembre 1982) - (p. 6160) : information et intervention de l'Etat - Confiscation de la liberté - Poids du syndicat du livre dans la presse parisienne - Coût de l'audiovisuel ; référence au reportage sur la maison de cure de Cachan sur TF1 et à la sanction de M. Jacques Hébert à l'occasion d'un reportage sur l'élection législative partielle de Provens - Pléthore de personnel à la Société française de production (SFP) - Augmentation de la redevance et création d'une redevance sur les magnétoscopes - Augmentation des budgets de la télévision - Détournement des fonds publics en matière d'audiovisuel - Pillage financier du cinéma par la télévision - Contradiction avec les engagements du candidat François Mitterrand - Taxe sur les magnétoscopes et coup bas à l'industrie et à la création cinématographiques - (p. 6161) : usage du magnétoscope et absence de préjudice pour le service public de la télévision - Possibilité de préjudice pour les détenteurs de droits d'oeuvres cinématographiques - Opposition à ce budget.

MOINET (Josy), sénateur de la Charente-Maritime (GD-SRG puis GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

- Membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes.

Est nommé membre de la commission plénière de la Caisse nationale de crédit agricole (article 2 du décret n° 49-1310 du 12 septembre 1949) (9 avril 1982) (p. 1065).

Est nommé membre suppléant du comité directeur du Fonds d'investissement pour le développement économique et social des territoires d'outre-mer (article premier du

décret n° 60-85 du 22 janvier 1960) (20 octobre 1982) (p. 4691).

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de nationalisation (29 janvier 1982) (p. 474).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1982 (9 juin 1982) (p. 2662).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création du fonds spécial de grands travaux (21 juillet 1982) (p. 3748).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne (3 novembre 1982) (p. 5082).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 216 (81-82)] autorisant l'approbation d'une convention fiscale franco-égyptienne [n° 257 (81-82)] (8 avril 1982) - **Traités et conventions.**

Rapport fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 262 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, portant sur l'application de l'accord franco-guinéen du 26 janvier 1977, relatif au règlement du contentieux financier entre les deux pays [n° 309 (81-82)] (29 avril 1982) - **Traités et conventions.**

Avis présenté, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 274 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, portant statut des sociétés coopératives de banque [n° 310 (81-82)] (29 avril 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 116 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Ile Maurice tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune [n° 352 (81-82)] (27 mai 1982) - **Traités et conventions.**

Rapport fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 295 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République démocratique socialiste de Sri Lanka en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu [n° 353 (81-82)] (27 mai 1982) - **Traités et conventions.**

Rapport fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 289 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Islande afin d'éviter la double imposition en matière de transport aérien [n° 354 (81-82)] (27 mai 1982) - **Traités et conventions.**

Rapport fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 296 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume d'Espagne relatif au régime fiscal applicable aux véhicules routiers utilisés pour le transport international [n° 355 (81-82)] (27 mai 1982) - **Traités et conventions.**

Rapport fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 369 (81-82)] autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République

française et le Gouvernement du Royaume d'Arabie Saoudite en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur les successions (ensemble un protocole) [n° 461 (81-82)] (7 juillet 1982) - **Traités et conventions.**

Rapport fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 370 (81-82)] autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat du Koweït en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur les successions (ensemble un Protocole) [n° 462 (81-82)] (7 juillet 1982) - **Traités et conventions.**

Rapport fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 469 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, portant création du Fonds spécial de grands travaux [n° 473 (81-82)] (20 juillet 1982) - **Bâtiment et travaux publics.**

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création du Fonds spécial de grands travaux [n° 483 (81-82)] (22 juillet 1982) - **Bâtiment et travaux publics.**

Rapport fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture portant création du Fonds spécial de grands travaux [n° 489 (81-82)] (23 juillet 1982) - **Bâtiment et travaux publics.**

Rapport fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 405 (81-82)] autorisant l'approbation d'une part, de l'échange de lettres du 2 avril 1979 entre la République française et la République fédérale d'Allemagne relatif à certaines dispositions fiscales et douanières afférentes aux travaux de construction du barrage de Kehl-Strasbourg et, d'autre part, de l'échange de lettres des 13 février et 30 avril 1981 complétant l'échange de lettres du 2 avril 1979 pour les travaux d'exploitation, d'entretien et de renouvellement du barrage de Kehl-Strasbourg [n° 519 (81-82)] (29 septembre 1982) - **Traités et conventions.**

Rapport fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 406 (81-82)] autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Chypre en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale, en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune [n° 520 (81-82)] (29 septembre 1982) - **Traités et conventions.**

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Relations extérieures - I - Services diplomatiques et généraux** [n° 95, annexe 24 (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture** [n° 150 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (13 janvier 1982) - Art. 4 (p. 137) : sur l'amendement n° I-8 de M. Michel Giraud, rapporteur - (intervention de la commune en matière économique et sociale par des aides indirectes au bénéfice des personnes physiques et morales de droit privé), demande la suppression de la notion d'« entreprise en difficulté » - Intervention économique des collectivités locales et responsabilité - Moyens nécessaires pour les maires, les présidents de conseils généraux et régionaux.

Suite de la discussion - (14 janvier 1982) - Art. 18 (p. 173) : se déclare défavorable à l'amendement n° II-63 de M. Louis Virapoullé, soutenu par M. Marcel Rudloff (lien entre la création d'un nouveau service départemental et la définition législative d'une nouvelle compétence) - Loi de 1871 et

capacité évolutive du département - Création de nouveaux services et bonne administration départementale ; pouvoir et responsabilité du président du conseil général - Avant l'art. 18 bis (p. 175) : transfert des services départementaux ; période transitoire et conclusion d'une convention entre le représentant de l'Etat et le président du conseil général ; attente du vote de la loi sur les compétences des collectivités locales - Art. 18 bis (p. 176) : autorité du président du conseil général sur les services extérieurs de l'Etat et modalités d'application - Exécution des décisions du conseil général par le chef d'un service extérieur et compatibilité avec les instructions gouvernementales - Art. 18 quinquies (p. 180) : nécessité de la prise en charge par le Gouvernement des dépenses de l'administration préfectorale.

- **Projet de loi portant création d'un régime d'épargne populaire** [n° 252 (81-82)] - (20 avril 1982) - Art. 1 (p. 1156) : emploi des sommes collectées par le nouveau régime d'épargne populaire et problème du financement des collectivités locales - (p. 1157) : travaux en cours sur la réforme des circuits bancaires et part des collectivités locales dans l'épargne ainsi collectée - Prochain projet de loi sur la répartition des compétences et problème des moyens de financement - Capacité d'endettement des collectivités locales, et lien avec leurs ressources propres ; conséquence d'un allègement de la taxe professionnelle - Nécessité d'un traitement global du problème du financement des collectivités locales.

- **Projet de loi portant statut des sociétés coopératives de banque** [n° 274 (81-82)] - (5 mai 1982) - Rapporteur pour avis - **Discussion générale** (p. 1638) : observations de la commission des finances sur le projet en examen - Objectifs poursuivis : créer les instruments bancaires indispensables au développement de l'économie sociale ; exclure du champ des nationalisations trois banques coopératives (Banque centrale des coopératives et des mutuelles, Banque fédérative du crédit mutuel et Banque française de crédit coopératif) - Entière liberté d'adhésion pour les coopératives bancaires au statut des sociétés coopératives de banque - Problème des fonds propres et de la rémunération des souscripteurs des sociétés coopératives - Consolidation de la grande majorité des ressources au bénéfice des mouvements coopératif, mutualiste et associatif, des collectivités publiques, des établissements publics et des sociétés d'économie mixte - Election de cinq représentants du personnel siégeant au conseil d'administration ou de surveillance - Modalités d'élection ressortissant à la compétence des assemblées générales - Statuts des banques coopératives agréés par le ministère de l'économie et des finances - Question relative aux listes des représentants du personnel, patronées ou non par les syndicats les plus représentatifs - Ensemble des banques non cotées nationalisables à compter de 1^{er} juillet 1982 - Autorisation accordée aux trois banques à caractère coopératif ou mutualiste d'adopter le statut de société coopérative de banque les excluant de la nationalisation - (p. 1639) : interrogation quant au statut applicable aux trois banques en cas d'impossibilité de modifier leurs conditions de gestion dans le délai d'un an - Avis de la commission des finances favorable à l'adoption de ce texte, sous réserve de quelques précisions.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention fiscale franco-égyptienne** [n° 216 (81-82)] - (13 mai 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 1981) : intérêt porté par la commission des finances aux relations commerciales et culturelles franco-égyptiennes - Récant voyage de M. Pierre-Dreyfus, ministre de l'industrie, en Egypte - Nombreux exemples de coopération industrielle et commerciale entre les deux pays - Situation économique difficile de l'Egypte - Approbation des dérogations apportées par cette convention au modèle de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) - Position de la commission des finances favorable à l'adoption du texte.

- **Projet de loi concernant l'application de l'accord franco-guinéen du 26 janvier 1977 relatif au règlement du contentieux financier entre les deux pays** [n° 262 (81-82)] -

(13 mai 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1982) : projet en examen visant à répartir le montant des indemnités globales et forfaitaires fixé par un accord franco-guinéen du 26 janvier 1977 - Projet concernant les citoyens français et les sociétés privées françaises dépossédées de leurs biens situés en Guinée - Lois sur les rapatriés de 1970 et 1978 - Observations de la commission des finances : délai d'indemnisation d'une longueur regrettable, indemnisation insuffisante, approbation de l'exclusion du présent accord des biens déjà indemnisés, subsistance d'imperfections rédactionnelles - Application possible des critères fixés par le décret du 13 mars 1975 - Position de la commission des finances favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- Création éventuelle d'une commission spéciale pour l'examen du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise - (2 juin 1982) - (p. 2438) : débat de procédure et problème politique - (p. 2439) : rôle législatif du Sénat - Problème des relations sociales dans l'entreprise et sérénité nécessaire du Sénat.

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume d'Espagne relatif au régime fiscal applicable aux véhicules routiers utilisés pour le transport international [n° 296 (81-82)] - (3 juin 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2507) : accord signé à Madrid le 16 octobre 1981 - Exonération réciproque des taxes perçues par certains véhicules routiers entre les deux pays - Entrave aux relations routières entre la France et l'Espagne - Position de la commission des finances favorable à l'adoption de ce projet de loi.

- Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République démocratique socialiste de Sri Lanka en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu [n° 295 (81-82)] - (3 juin 1982) - Rapporteur - Discussion générale (commune avec les projets n° 289 et n° 116) (p. 2508) : convention avec l'Islande visant à faciliter la gestion de la compagnie islandaise Icelandair - Dispositions analogues à celles adoptées par la plupart des pays en matière de transport aérien international - Conventions fiscales signées avec le Sri Lanka et l'île Maurice - Dérogation à la convention fiscale mise au point par l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) - Relations culturelles avec l'île Maurice - Conventions concernant des pays en voie de développement et avec lesquels le volume de nos échanges commerciaux est peu important - Clause particulière relative à l'imposition des résultats des opérations de navigation maritime avec le Sri Lanka - Conventions favorables au développement du commerce extérieur - Conséquences du projet de loi de finances rectificative pour 1982 sur l'application de ces conventions - (p. 2509) : lutte contre l'évasion fiscale - Position de la commission des finances favorable à l'adoption de ces conventions.

- Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Islande afin d'éviter la double imposition en matière de transport aérien [n° 289 (81-82)] - (3 juin 1982) - Rapporteur - Discussion générale (commune avec les projets n° 289 et n° 116) (p. 2508, 2509).

- Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'île Maurice tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune [n° 116 (81-82)] - (3 juin 1982) - Discussion générale (commune avec les projets n° 289 et n° 295) (p. 2508, 2509).

- Projet de loi portant création du fonds spécial de grands travaux [n° 469 (81-82)] - (21 juillet 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3732) : caractère défavorable de la conjoncture économique pour les entreprises du secteur des

travaux publics ; attente des responsables du secteur du bâtiment - Objectifs de ce fonds : secteur de l'investissement et impulsion du Gouvernement - Transports publics, circulation urbaine et maîtrise de l'énergie - Evolution du volume des travaux en France - Situation des entreprises moyennes - Maîtrise de l'énergie et politique des gouvernements précédents - (p. 3733) : création d'un fonds spécial de grands travaux - Fonctionnement et modalités de financement de ce fonds - Recours à l'emprunt et perception d'une taxe sur les supercarburants, les essences et le gazole ; incidences sur le niveau des prix - Concours des collectivités publiques - Modalités d'intervention du fonds - Caractère exceptionnel de ce fonds - Maintien des prérogatives du Parlement - Gel de crédits - Champ d'intervention du fonds, et notion de circulation routière - Interrogation sur l'opportunité de la mise en oeuvre de réseaux de tramways - Composition du conseil d'administration du fonds - (p. 3734) : moyens humains et techniques du fonds - Décentralisation et relance de l'investissement - Accroissement de la fiscalité indirecte et inflation - Propose l'adoption de ce projet de loi, sous réserve du vote des amendements déposés - (p. 3736) : présentation d'un rapport annuel devant le Parlement - Association des collectivités territoriales aux problèmes de fonctionnement - Décentralisation - Elargissement du champ d'intervention du fonds - Art. 1 (p. 3742) : ses amendements n° 1 : définition du fonds spécial de grands travaux : établissement public national de caractère administratif ; adopté ; et n° 2 : mission du fonds spécial de grands travaux dans les domaines des infrastructures des transports publics, de la circulation routière et de la maîtrise de l'énergie ; adopté - (p. 3743) : sur son amendement n° 2, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 7 de M. Auguste Chupin, rapporteur pour avis (aménagement rural) - Après l'art. 1 (p. 3744) : son amendement n° 3 : précision des ressources du fonds spécial de grands travaux ; adopté - Art. 3 (p. 3745) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 8 de M. Auguste Chupin, rapporteur pour avis (recours par le fonds spécial de grands travaux à l'emprunt bénéficiant de la garantie de l'Etat) - Art. 4 : son amendement n° 4 : conditions de contribution du fonds à la réalisation de travaux d'équipement et conditions de versement des fonds de concours ; retiré - Art. 5 (p. 3746, 3747) : son amendement n° 5 : composition du conseil d'administration du fonds spécial de grands travaux ; adopté - Sur cet amendement demande le retrait du sous-amendement n° 9 de M. Raymond Poirier, soutenu par M. Louis Jung (représentation de quatre délégués du Parlement) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 10 du même auteur, soutenu par M. Louis Jung (représentation de quatre délégués des collectivités territoriales) - Après l'art. 5 : son amendement n° 6 : rapport gouvernemental sur la gestion du fonds ; adopté.

Nouvelle lecture [n° 487 (81-82)] - (23 juillet 1982) - Rapporteur - Art. 1 (p. 3784) : son amendement rédactionnel n° 2 ; adopté - Art. 5 : son amendement n° 1 : représentation du Parlement et des collectivités locales au conseil d'administration du fonds ; rejeté.

- Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole [n° 454 (81-82)] - (21 septembre 1982) - Discussion générale (p. 4015) : présentation du projet dans le cadre communautaire : développement de l'agriculture française au sein de la Communauté économique européenne (CEE) - Réforme nécessaire de la politique agricole commune (PAC) - Principes de base : préférence communautaire, solidarité financière, unité de prix - Nécessité pour le revenu agricole d'être fondé sur la commercialisation des produits et non sur les subsides de l'Etat - Formation professionnelle des agriculteurs : maîtrise des techniques modernes de production et de gestion - Création des offices par produit et absence de remise en cause des institutions professionnelles et interprofessionnelles : exemple de l'office du vin et de l'organisation interprofessionnelle de la région délimitée Cognac - Eclaircissements nécessaires sur l'éventualité du risque de conflit de compétences ou de complications administratives

ou financières - (p. 4016) : ressources des offices : compétences confiées aux collectivités territoriales et aux établissements publics régionaux et nécessité de ressources nouvelles - Risque de déséquilibres régionaux - Rôle nécessaire des offices pour l'amélioration de la compétitivité de l'agriculture française.

- **Projet de loi autorisant l'approbation, d'une part, de l'échange de lettres du 2 avril 1979 entre la République française et la République fédérale d'Allemagne relatif à certaines dispositions fiscales et douanières afférentes aux travaux de construction du barrage de Kehl-Strasbourg et, d'autre part, de l'échange de lettres des 13 février et 30 avril 1981 complétant l'échange de lettres du 2 avril 1979 pour les travaux d'exploitation, d'entretien et de renouvellement du barrage de Kehl-Strasbourg** [n° 405 (81-82)] - (5 octobre 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 4348) : dispositions fiscales et douanières afférentes à la construction, à l'exploitation et à l'entretien du barrage de Kehl-Strasbourg - Demande l'adoption de cette convention.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République de Chypre en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune** [n° 406 (81-82)] - (5 octobre 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 4349) : lutte contre l'évasion fiscale et volonté d'éviter les doubles impositions - Modèle de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) - Législation fiscale chypriote - Se déclare favorable à ce projet de loi.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur les successions (ensemble un protocole)** [n° 369 (81-82)] - (5 octobre 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 4349) : volonté d'éviter les doubles impositions en matière d'impôt sur le revenu et de successions - Relations franco-saoudiennes - Exportations françaises à destination de l'Arabie saoudite - Encouragement des investissements saoudiens en France - Incitation pour les résidents d'Arabie saoudite à venir séjourner en France - Approbation de cette convention.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Etat du Koweït en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur les successions (ensemble un protocole)** [n° 370 (81-82)] - (5 octobre 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 4350) : caractère embryonnaire de la fiscalité du Koweït - Investissements koweïtiens en France - Importance des échanges de la France avec le Koweït ; pétrole ; chantiers navals de La Ciotat ; produits agro-alimentaires - Demande l'approbation de cette convention.

- **Projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne** [n° 523 (81-82)] - (3 novembre 1982) - Art. 5 bis (p. 5062) : son amendement n° 14 : bénéfice des dispositions relatives aux émissions à titre de dividende, applicable aux sociétés coopératives ; adopté - Après l'art. 13 : son amendement n° 10 : article additionnel visant à permettre aux associations à objet économique remplissant certaines conditions d'émettre des titres participatifs ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion générale - (22 novembre 1982) - (p. 5655) : traduction dans le projet de budget pour 1983 des nouveaux choix économiques et sociaux du Gouvernement - Incidence des nationalisations : impératif industriel - Décentralisation et nouvelle répartition des moyens - Politique de relance par la consommation de 1981 et effets négatifs : déficit extérieur, dévaluation, blocage des prix et des revenus - Maintien d'un taux de croissance supérieur à celui des

autres pays industrialisés - Effort de redressement économique : problème de la fiabilité des prévisions relatives aux taux de croissance, de chômage et de hausse des prix - Maîtrise des finances publiques : effort encore nécessaire de réduction des dépenses de fonctionnement et d'investissement - Niveau excessif des prélèvements obligatoires : compétitivité des entreprises ; pouvoir d'achat des cadres - Besoins de financement des entreprises : mesures en faveur de l'épargne ; changement des mentalités - (p. 5656) : compétitivité des entreprises ; maintien nécessaire d'une économie ouverte ; tentation protectionniste - Problème majeur de l'emploi : partage du travail et des revenus - Conséquences financières des nationalisations ; éclaircissements nécessaires sur les objectifs assignés par l'Etat aux entreprises nationalisées ; problème du financement de leurs investissements : financement par l'Etat ou orientation vers le marché financier ; répartition des dotations en capital - Prise en compte de la décentralisation : inscription de crédits au titre de la dotation globale d'équipement (DGE) ; insuffisante progression de la dotation globale de fonctionnement (DGF) ; artifice de présentation relatif à la dotation spéciale de compensation des charges supportées par les communes pour le logement des instituteurs - Risque de désengagement de l'Etat en matière d'équipements publics ; faiblesse des capacités d'investissement des collectivités locales ; correction des déséquilibres régionaux et mécanismes de péréquation - Renforcement nécessaire de la cohésion nationale.

Deuxième partie :

Relations extérieures - (7 décembre 1982) - Rapporteur spécial (services diplomatiques et généraux) - (p. 6416) : montant du budget - Réorganisation en cours du ministère des relations extérieures - Budget de transition et de rigueur - Création d'une action « recherche » - Intégration des crédits relatifs à l'action radiophonique extérieure dans l'action « relations culturelles » - Problème de la prise en charge par le budget du ministère des relations extérieures des dépenses afférentes aux achats de gaz en Algérie - Subvention pour la desserte aérienne de Strasbourg - Bourses d'études pour les enfants des familles françaises à l'étranger - Satisfaction de la commission des finances - Montant des annulations de crédits par rapport aux autorisations budgétaires - Accord franco-algérien ; avantage d'une consultation du Parlement avant d'engager des fonds publics pour le paiement d'achat de gaz algérien - Compétence de la direction générale des relations culturelles : (p. 6417) : difficulté du contrôle du budget par le Parlement - Progression globale des dépenses ordinaires et des crédits de paiement - Rigueur dans le montant des crédits et sélectivité dans les dépenses ; recherche ; aide publique au développement ; coopération militaire et action radiophonique extérieure ; sécurité des agents et des postes à l'étranger - Relations avec les pays du Maghreb et le monde arabe - Opérations de régularisation de l'entrée des travailleurs étrangers vivant en France - Augmentation des crédits destinés à l'action radiophonique - Insuffisance probable des crédits de paiement pour l'achèvement d'importants travaux immobiliers à l'étranger - Contradiction entre l'ambition des politiques d'échanges culturels et d'aide au développement et l'évolution de certains chapitres budgétaires - Nécessaire amélioration de la gestion du patrimoine immobilier - Conséquences des fluctuations monétaires sur les dépenses incompressibles des postes à l'étranger - Nouvelle répartition des compétences entre les services de coopération et la direction générale des relations culturelles - Etablissement d'un calendrier des principales étapes de la réforme - Restructuration interne de la direction générale - Approbation de la constitution d'une direction de la communication et du rattachement à la direction générale du service des affaires francophones - Volonté de décloisonner les services de la direction et approbation de la commission - (p. 6418) : propose la création d'un fonds interministériel d'action culturelle extérieure - Originalité du projet culturel extérieur par rapport aux orientations du rapport Rigaud - Stratégie audiovisuelle et promotion du livre - Utilisation comme

relais privilégié des pays francophones ou des départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM) - Avis favorable à l'adoption des crédits inscrits dans le « bleu » des services diplomatiques et généraux pour 1983 - Décision de la commission de s'en remettre à la sagesse du Sénat pour les transferts de crédits effectués lors de l'examen de ce budget par l'Assemblée nationale - **Examen des crédits - Art. 74** (p. 6453) : soutient l'amendement n° 171 de M. Maurice Blin, rapporteur général (suppression de cet article relatif à la récapitulation annuelle des crédits de toute nature qui concourent sous une forme multilatérale et bilatérale à l'action extérieure de la France) - (p. 6454) : déclare applicable l'article 40 de la Constitution à l'amendement n° 172 de M. Charles de Cuttoli (prise en charge par le Gouvernement des indemnités de fonctionnement, de déplacement ou de transport des membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger).

MONORY (René), sénateur de la Vienne (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.
- Est nommé membre titulaire du comité directeur du Fonds d'investissement des départements d'outre-mer (FIDOM) (décret n° 79-507 du 28 juin 1979) (20 octobre 1982) (p. 4691).
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de nationalisation (29 janvier 1982) (p. 474).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes (18 juin 1982) (p. 2968).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne (3 novembre 1982) (p. 5082).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1983 (11 décembre 1982) (p. 6749).

DÉPÔTS

- Rapport* fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 523 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, sur le développement des investissements et la protection de l'épargne [n° 72 (82-83)] (28 octobre 1982).
- Rapport spécial* fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Départements et territoires d'outre-mer** [n° 95, annexe 9 (82-83)] (22 novembre 1982).
- Rapport* fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne [n° 111 (82-83)] (26 novembre 1982).
- Rapport* fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 124 (82-83)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, sur le dévelop-

pement des investissements et la protection de l'épargne [n° 151 (82-83)] (16 décembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : déficits de l'UNEDIC et de la sécurité sociale** - (29 avril 1982) - (p. 1509) : prétendue relance par la consommation et échec économique - Croissance des dépenses sociales ; déficit de l'UNEDIC - Dégrèvement annoncé de la taxe professionnelle et conséquence pour les collectivités locales.
- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - (8 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2570) : rappel des propos tenus lors de la présentation du budget 1982 signalant que la relance par la consommation était la panacée - Sentiment que l'héritage est dilapidé - Règlement partiel des problèmes de chômage, d'inflation, de balance des paiements par la relance de la consommation suivant les déclarations gouvernementales - Taux de croissance de 0,3 % en 1981 - Augmentation du nombre des demandeurs d'emplois malgré la création de 125.000 emplois de fonctionnaires - Taux d'inflation de la France et des pays de l'OCDE et altération de la compétitivité de notre commerce extérieur - Balance commerciale déficitaire de 27 milliards de francs pour les quatre premiers mois de 1982, dû à la politique menée en matière de consommation - Déficit budgétaire s'élevant à 30 milliards de francs en 1980 et à 85 milliards de francs en 1981 - Stagnation de l'indice de la production industrielle - Progression des dépenses sociales de 20 % à la fin mars 1982 - Dépenses supplémentaires de 33 milliards de francs en faveur de l'UNEDIC à la charge du budget de l'Etat - (p. 2571) : inquiétude relative au franc - Taux d'intérêt américain à 20 % durant les huit derniers mois de son ministère et taux français entre 11 et 12 % à la même époque - Envol des taux français après le 10 mai 1981 - Réserve de 19 milliards disponibles en réserve avant le 10 mai 1981 et 9 ou 10 milliards aujourd'hui - Importateurs et exportateurs disposant de six mois pour se couvrir en devises avant le 10 mai et 15 jours aujourd'hui - Absence de réussite de la première dévaluation du mois d'octobre 1981 - Evolution des salaires de 18 % pour une croissance cumulée au cours des deux dernières années de 2,5 % - Distribution d'un pouvoir d'achat au-dessus de nos moyens détruisant les équilibres sur lesquels repose la solidité de notre monnaie et la confiance internationale - Promesse du candidat à la présidence de la République de changer la taxe professionnelle - Problème du calcul de la compensation faite au collectivités locales sur l'année précédente - Augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) d'un point, contrairement aux théories gouvernementales - Majorité sénatoriale peu convaincue par les explications du ministre relatives au problème du gaz algérien - (p. 2572) : prix du gaz algérien 25 % plus cher que n'importe quel autre prix mondial pratiqué actuellement - Paiement de la différence par le budget de l'Etat - Reconnaissance par chaque participant du sommet de Versailles d'une priorité à accorder à la convergence des politiques économiques pour lutter contre l'inflation - Inflation américaine actuelle de l'ordre de 5 % - Fonctionnement du Fonds monétaire international (FMI) - Difficultés prévisibles et nécessité de passer par les fourches caudines de l'austérité - Affaires économiques et financières ne se décidant pas en paroles mais en actes responsables - Absence de réponse à la situation dans ce collectif - Souhait d'une prise de responsabilité par le Gouvernement.
- **Projet de loi sur les prix et les revenus** [n° 441 (81-82)] - (8 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3497) : nombreuses difficultés rencontrées par le précédent gouvernement pour libéraliser l'économie française - (p. 3498) : environnement international actuel favorable en raison de la baisse du prix du pétrole et des matières premières - Réaffirmation de l'appartenance de la France au camp occidental - Nécessité d'opérer un choix entre la compétitivité de notre économie et la plus-value du pouvoir d'achat

des individus - Gouvernement soucieux de respecter ses promesses électorales : soutien à la consommation à travers le budget, les dépenses sociales et les salaires directs - Pessimisme quant aux chances de succès de l'actuelle politique économique du Gouvernement - Inquiétude face à l'importance du déficit budgétaire prévu pour 1983 - Création d'un fonds de grands travaux - Financement des dépenses sociales - Inquiétude face au financement du déficit des entreprises publiques par un déficit budgétaire - (p. 3499) : difficultés financières d'EDF et de la SNCF - Attitude préoccupante du Gouvernement face aux difficultés économiques actuelles - Position du parti communiste face à ce blocage des salaires - Conflit chez Peugeot Talbot organisé par la Confédération générale du travail (CGT) - Favorable à l'adoption de la question préalable déposée par la commission des affaires économiques.

- **Question au Gouvernement : situation en Pologne** - (7 octobre 1982) - (p. 4374, 4375) : décision de la Diète polonaise et suppression du syndicat Solidarité - Description de la situation en Pologne faite à Antenne 2 par Simone Signoret et Michel Foucault - Rôle du parti socialiste dans la défense des droits de l'homme - Immigration polonaise dans le nord de la France - Défense nécessaire de la dignité de la France dans son attitude à l'égard de la Pologne.

- **Projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion [n° 537 (81-82)]** - (26 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4778) : soutien des métropolitains à la population des départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM) - Agressivité des propos de M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat - Nécessaire respect de la démocratie - Opposition de la population des départements d'outre-mer (DOM) à une modification fondamentale des relations entre la métropole et ses départements - Appartenance des DOM à la France - Evolution du budget des DOM-TOM - Relations entre le département et la région ; absence de justification géographique de ce projet de loi - (p. 4779) : coût de cette réforme - Avantages du système cantonal - Election de conseils généraux dans les DOM et réduction de la durée des mandats - Volonté de prise de pouvoir par le Gouvernement - Opposition à ce projet de loi.

- **Projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne [n° 523 (81-82)]** - (3 novembre 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 5035) : vote en 1978 d'une loi presque similaire et changement de position des membres de la majorité actuelle - Multiplication par trois du nombre des actionnaires depuis cinq ans - Importance de l'augmentation de capital des sociétés cotées et des sociétés non cotées - (p. 5036) : esprit du rapport Dauterme subsistant dans le texte de ce projet - France, pays d'épargnants surtout à court terme et à vue - Inquiétude face au problème de la « sortie » de la loi précédente - Réduction de l'avantage fiscal dans le projet de loi de finances - Avantage fiscal moins incitatif pour le petit épargnant que par le passé - Avoir fiscal et modification de son appellation par M. Fabius sans en changer les modalités - Rôle de collecteur d'épargne à long terme des assurances - Projet simplifiant les mécanismes de création d'actions et supprimant des barrières et des charges financières les concernant - Défense de l'épargne passant par la protection de l'épargnant - Hauteur de la création des actions à dividende prioritaire, point de désaccord avec M. Etienne Dailly - (p. 5037) : création d'un produit nouveau : le certificat d'investissement - Prêts du Fonds de développement économique et social (FDES) à l'industrie et aide de l'Etat divisée par dix, de 1982 à 1983 - Titres participatifs s'adressant aux entreprises nationalisées à 100 % - Création par la loi du 13 juillet 1979 du fonds commun de placement ordinaire pouvant avoir 20 % d'actions non cotées en portefeuille - Lancement d'un nouveau type de fonds pouvant détenir 50 % d'actions non cotées en portefeuille : fonds communs à risques - Utilité d'essayer de développer les fonds communs ordinaires

avant la création d'un autre fonds - Obligations bénéficiant d'un régime beaucoup plus favorable que les actions - Augmentation de 42 % en deux ans du train de vie de l'Etat - Blocage des prix cassant le ressort de l'économie - Liberté des prix préalable à toute politique industrielle - Equilibre de tous les comptes d'exploitation fin 1980 des entreprises nationales - (p. 5038) : conversion en profondeur sur le plan de l'investissement aux Etats-Unis - Nécessité de lutter contre l'inflation dans ses causes : déficit budgétaire, déficit extérieur, création monétaire - Souhait que ce texte déclenche de la part du gouvernement français une véritable politique économique fondée sur des réalités et non sur un certain camouflage - (p. 5047) : déficit de 30 milliards de francs au niveau de la balance des paiements en 1980, soit environ 4 % de nos échanges, et représentant 10 % de nos échanges cette année - Liberté des prix en 1978 et progression de 27 % en 1979 des exportations agricoles, agro-alimentaires, industrielles et de service - **Nouvel intitulé du chapitre I** (p. 5048) : accepte la demande de réserve de l'amendement n° 15 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (« Simplification des règles relatives aux augmentations de capital ») - **Art. 1** : accepte l'amendement n° 16 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (suppression de cet article relatif à la déclaration notariée des souscriptions et des versements) - **Art. 2** (p. 5051) : accepte l'amendement n° 17 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (nouvelle rédaction de cet article relatif à la loi du 24 juillet 1966 : I - applicabilité des dispositions du premier alinéa de l'article 77, y compris celles relatives à la liste des souscripteurs ; II - rétablissement de la constatation des libérations d'actions par compensation de créances liquides, par un certificat des commissaires aux comptes ; III - rétablissement du paragraphe III relatif à l'établissement des certificats constatant les souscriptions et les versements) - **Art. 3** (p. 5052) : accepte l'amendement n° 18 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (remplacement des bulletins individuels de souscription par un bordereau récapitulatif) - **Art. 4** (p. 5053) : accepte l'amendement n° 19 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (augmentation de capital réputée réalisée après constatation dans une convention écrite ; versement par les entreprises de crédit à la société d'un montant au moins égal au quart du montant nominal et de la prime d'émission dans un délai de 60 jours) - **Après l'art. 4** : accepte l'amendement n° 20 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (possibilité de renoncer à titre individuel à leur droit préférentiel pour les actionnaires) - **Art. 5** (p. 5054) : accepte l'amendement n° 21 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (possibilité pour l'assemblée générale extraordinaire de décider de la suppression du droit préférentiel à titre réductible selon les règles prévues à l'article 186) - **Sur l'amendement n° 22 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (répartition par le conseil d'administration ; solde des souscriptions n'ayant pas absorbé la totalité de l'augmentation de capital ; dans les sociétés faisant appel publiquement à l'épargne ouverture de la souscription au public si le nombre des actions non souscrites est égal ou supérieur à 3 % de l'augmentation de capital), son sous-amendement n° 1 : dans les sociétés faisant appel à l'épargne, ouverture de la souscription au public si le nombre des actions non souscrites est égal ou supérieur à 1 % de l'augmentation de capital ; adopté -** **Après l'art. 5** (p. 5055) : accepte l'amendement de coordination n° 23 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - **Chapitre I (suite)** : accepte l'amendement n° 15 précédemment réservé de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - **Après l'art. 5** (p. 5056) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 24 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (nouveau chapitre intitulé : « Obligations avec bons de souscription d'actions ») - (p. 5058) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 25 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (article additionnel relatif à l'émission d'obligations avec bons de souscription d'actions) - **Chapitre I bis** (p. 5059) : accepte l'amendement n° 30 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (nouvel intitulé du chapitre I bis : « Paiement du dividende en actions ») - **Art. 5 bis** (p. 5060) : accepte les amendements

de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis, n° 31 (possibilité pour l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution une option entre le paiement du dividende en numéraires ou en actions), n° 32 (détermination du prix d'émission des actions par l'assemblée générale et déduction de la valeur du dividende de la valeur d'émission des actions), et n° 33 (exercice de l'option entre le paiement en numéraires ou en actions dans un délai fixé par l'assemblée générale, sans que ce délai puisse être supérieur à trois mois, à compter de la date de l'assemblée générale; constatation du nombre des actions émises devant intervenir dans les deux mois suivant l'expiration du délai fixé par l'assemblée générale); sur cet amendement, son sous-amendement n° 2: constatation du nombre des actions émises, devant intervenir au plus tard dans les deux mois suivant l'expiration du délai fixé par l'assemblée générale; adopté - Accepte les amendements de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis, n° 34 (suppression du paragraphe 2 de cet article relatif au premier alinéa de l'article 347 de la loi du 24 juillet 1966) et n° 35 de coordination (p. 5062): accepte l'amendement n° 14 de M. Josy Moinet (bénéfice des dispositions relatives aux émissions à titre de dividende, applicable aux sociétés coopératives) - Art. 6 (p. 5063): s'oppose à l'amendement n° 36 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (suppression de cet article relatif à la création d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote) - Art. 9: accepte l'amendement rédactionnel n° 39 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - Art. 11 (p. 5064): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 40 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (nouvelle rédaction de cet article relatif à la réduction à 2 au lieu de 3 ans du nombre d'exercices pendant lesquels le versement devra avoir lieu) - Art. 12 (p. 5065): son amendement n° 3: suppression de cet article relatif aux certificats d'investissement; rejeté - (p. 5066): demande au nom du groupe UCDP un scrutin public sur l'article 12 - La majorité du Sénat ayant voté contre, l'article 12 est supprimé - Art. 13: son amendement n° 4: suppression de cet article relatif aux titres participatifs; adopté - Après l'art. 13 (p. 5067): demande le retrait de l'amendement n° 10 de M. Josy Moinet (article additionnel visant à permettre aux associations à objet économique remplissant certaines conditions d'émettre des titres participatifs) - Art. 14: son amendement n° 5: suppression de cet article relatif au régime fiscal des titres participatifs et des obligations à taux fixe; adopté - Art. 15 (p. 5068): son amendement n° 6: suppression de cet article relatif aux dispositions particulières aux fonds communs de placements à risques; retiré - Accepte les amendements de M. Jacques Delors, ministre, n° 65 (réduction de 50 à 40 % du montant des actions ou de parts de sociétés non admises à la cote officielle ou à la cote de second marché), et n° 66: (abaissement du délai pour la demande de rachat de 5 à 3 ans) - Avant l'art. 16 (p. 5069): accepte l'amendement n° 41 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (article additionnel relatif au vote par procuration des actionnaires) - Art. 16 (p. 5070): son amendement n° 7: suppression de cet article relatif au vote par correspondance; rejeté - Après l'art. 16 (p. 5071): accepte l'amendement n° 42 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (possibilité pour un ou plusieurs actionnaires représentant 5 % du capital de requérir l'inscription à l'ordre du jour de projets de résolution ne comportant pas la présentation de candidats au conseil d'administration ou au conseil de surveillance) - Après l'art. 17 (p. 5072): accepte les amendements de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis n° 43 (mission des commissaires aux comptes à l'égard des comptes consolidés) et n° 44: (investigations des commissaires aux comptes auprès de l'ensemble des sociétés ou groupements entrant dans le champ de la consolidation des comptes) - Après l'art. 18 (p. 5074): accepte les amendements n° 60, 61 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (articles additionnels relatifs aux conséquences juridiques de l'application du principe de l'inscription en compte des valeurs mobilières relatives au nantissement et à la faillite des intermédiaires teneurs de comptes) et n° 62 de coordination - S'en remet

à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis n° 54, 55, 56, 57, 58, 59 et 63 (articles additionnels relatifs aux conséquences juridiques de l'application du principe de l'inscription en compte des valeurs mobilières) et n° 53 (chapitre additionnel ainsi intitulé: inscription en compte des valeurs mobilières) - Art. 20 (p. 5075): son amendement n° 8: extension des dispositions des articles 6 et 7 de l'ordonnance du 28 septembre 1967 à tout émetteur, à l'exception de l'Etat et des collectivités territoriales; adopté - Art. 22 (p. 5077): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 45 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (notion d'appel public à l'épargne, selon la loi du 24 juillet 1966 et définition des activités de démarchage, selon la loi du 3 janvier 1972, pour l'application des dispositions des articles 23 à 26) - Après l'art. 23: accepte l'amendement n° 46 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (extension du champ d'action de la commission des opérations de bourse et modification de sa dénomination) - Art. 25 (p. 5078): accepte l'amendement n° 47 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (relèvement du commissaire aux comptes de ses fonctions; absence de responsabilités lors de la révélation au procureur de la République de faits délictueux; rémunération, conformément au tarif fixé par le ministre chargé de l'économie après avis du conseil national des commissaires aux comptes) - Art. 27: s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 48 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (interdiction des activités de démarchage définies par la loi n° 72-6 du 3 janvier 1972 en vue de la souscription de parts de fonds communs de placement) - Avant l'art. 28 (p. 5079): accepte l'amendement n° 49 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (achèvement des opérations sur titre) - Accepte l'amendement de coordination n° 50 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - Art. 28: son amendement n° 9: suppression de cet article relatif aux valeurs mobilières émises par les sociétés par actions, revêtant la forme de titres au porteur ou de titres nominatifs; adopté - Après l'art. 28 (p. 5080): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 64 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (fonds communs de placement constitués en application de la loi du 30 décembre 1981 sur la deuxième directive adoptée par le conseil des communautés européennes) - Art. 30 (p. 5081): accepte l'amendement de coordination n° 51 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis - In fine: accepte l'amendement n° 52 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis (application des dispositions du projet de loi aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte).

- Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].

Discussion générale - (22 novembre 1982) - (p. 5644): exposé de M. Laurent Fabius et discrétion sur certains aspects de sa politique - Evolution du pouvoir d'achat des Français: exemple des employés municipaux et des fonctionnaires - Taux d'augmentation des dépenses publiques dans le budget de 1982 et annonce pour 1983 d'un budget de rigueur - Globalisation des deux budgets pour 1982 et 1983: taux de croissance des dépenses de l'Etat; taux de l'inflation; taux de croissance - (p. 5645): échec de cette politique: taux de croissance économique et comparaison avec la République fédérale d'Allemagne, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne - Situation de crise économique des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) - Prix du pétrole et des matières premières - Déficit budgétaire de la France et mesure d'annulation de crédits d'investissement - Situation du marché obligataire; taux d'intérêt élevé et difficultés d'investissement; emprunts d'Etat - Prétendue stabilisation du chômage et nombre des jeunes en stage et des préretraités - (p. 5646): retraite à 60 ans - Difficultés financières de l'UNEDIC - Problème du financement des régimes sociaux: suppression par le Gouvernement précédent d'un point de cotisation supplémentaire en 1981 alors justifiée par la moindre progression des dépenses sociales; rythme de croissance actuel des dépenses sociales, cause du déficit - Situation des prix: politique de l'indice -

Financement du déficit budgétaire : bons du Trésor ; création monétaire ; perte de devises - Taux d'inflation ; blocage des prix et dévaluations - Augmentation de la TVA - Tarif des entreprises publiques ; situation du compte d'exploitation d'Electricité de France (EDF), de Gaz de France (GDF) et de la SNCF - Déficit extérieur de la France - (p. 5647) : politique industrielle : perte d'emplois productifs et création d'emplois de fonctionnaires - Compétitivité des entreprises - Renforcement de la protection ; exemple du dédouanement des magnétoscopes à Poitiers - Dépendance de la France à l'égard des pays étrangers pour ses fournitures d'énergies et de matières premières, et risque d'effets de rétorsion - Déficit du commerce extérieur - Endettement extérieur de la France - Diminution de l'excédent de la balance des paiements - Taux des prélèvements obligatoires - Arbitrage entre le rôle de l'Etat et celui de l'individu.

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer - (8 décembre 1982) - Rapporteur spécial - (p. 6473) : présentation du budget par le ministre intéressé même en cas de conseil des ministres et respect du Parlement - Erreur du Gouvernement et reconnaissance par le Conseil constitutionnel de la valeur des arguments développés au Sénat, favorables à l'intégrité territoriale du pays - (p. 6474) : secrétariat d'Etat aux départements d'outre-mer et territoires d'outre-mer (DOM-TOM) n'administrant que 6,1 % de l'ensemble des crédits affectés à l'outre-mer - Budget important dans la mesure où il retrace les actions spécifiques de l'Etat outre-mer - Crédits de la section commune augmentant de 20,6 % s'expliquant par le rattachement de 150 emplois d'encadrement du service militaire adapté dans les TOM - Diminution de 21 % des crédits de la section « DOM » - Augmentation de 8,1 % des crédits de la section « TOM » - Prochain collectif budgétaire validant l'instauration de l'impôt sur le revenu en Nouvelle Calédonie - Budget de reconduction - Augmentation importante du budget métropolitain en 1982 et augmentation beaucoup moins importante du budget des DOM-TOM - Au nom de la commission des finances, regrette l'insuffisance des crédits du budget des DOM-TOM et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'adoption de ce budget.

Articles non rattachés - (11 décembre 1982) - Art. 51 (p. 6708) : ses amendements soutenus par M. Pierre Lacour, n° 205 : assimilation des rachats d'actions de sociétés d'investissement à capital variable remplissant les conditions fixées par l'article 163 octies du Code général des impôts, à des cessions à titre onéreux ; retiré ; et n° 206 : suppression de la dernière phrase du dernier alinéa du paragraphe V relative aux modalités de calcul des soldes nets annuels ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution - (p. 6709) : son amendement n° 207, soutenu par M. Pierre Lacour : suppression du 2^e alinéa du paragraphe VII relatif aux modalités de calcul du solde annuel des achats et des cessions à titre onéreux par les intermédiaires agréés ; adopté - Art. 53 A (p. 6710) : son amendement n° 208, soutenu par M. Pierre Lacour : remplacement du texte de cet article par les dispositions suivantes : I. Les trois premiers alinéas et l'avant-dernier alinéa de l'article 83 de la loi de finances pour 1982 sont supprimés - II. Les textes visés à l'article 302 bis A du Code général des impôts sont majorés à due concurrence ; adopté.

- **Projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne** - *Nouvelle lecture* [n° 124 (82-83)] - (20 décembre 1982) - Rapporteur - Intitulé du chapitre I (p. 7121) : son amendement n° 7, soutenu par M. Yves Durand, identique à l'amendement n° 1 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis : nouvel intitulé du chapitre I : « Simplification des règles relatives aux augmentations de capital » ; réservé jusqu'après l'examen de l'article 1, puis adopté (p. 7123) - Art. 1 : son amendement n° 8, identique à l'amendement n° 2 de M. Etienne Dailly, rapporteur pour avis : suppression de cet article tendant à supprimer

l'obligation de déclaration notariale des souscriptions et versements, pour la remplacer par l'établissement d'un simple certificat du dépositaire au moment du dépôt des fonds ; adopté - Art. 13 (p. 7127) : son amendement n° 9, soutenu par M. Yves Durand : suppression de cet article relatif aux titres participatifs ; adopté - Art. 14 : son amendement de coordination n° 10, soutenu par M. Yves Durand ; adopté - Art. 20 (p. 7128) : son amendement n° 11, soutenu par M. Yves Durand : application des dispositions des articles 6 et 7 de l'ordonnance du 28 septembre 1967 à tout émetteur, à l'exception de l'Etat et des collectivités territoriales, qui fait appel public à l'épargne pour le placement de valeurs mobilières ; adopté - Art. 28 : son amendement n° 12, soutenu par M. Yves Durand : suppression de cet article relatif aux valeurs mobilières émises par les sociétés par actions, revêtant la forme de titres au porteur ou de titres nominatifs ; adopté.

MONT (Claude), sénateur de la Loire (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Proposition de loi constitutionnelle, déposée avec plusieurs de ses collègues, portant modification de l'article 53 de la Constitution [n° 258 (81-82)] (8 avril 1982).

Avis présenté, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Affaires étrangères [n° 98, tome I (82-83)] (22 novembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 93 (JO Débats 20 août 1981) (p. 1327) à M. le ministre des transports : autoroutes (achèvement de l'autoroute B71) - Réponse de M. Charles Fiterman, ministre des transports (11 juin 1982) (p. 2767 et suivantes).

Questions orales avec débat :

n° 86 (12 janvier 1982) (p. 68) à M. le ministre des relations extérieures : politique extérieure (politique étrangère du Gouvernement) - Discutée le 18 mai 1982 (débat commun) (p. 2097 et suivantes).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions** - *Deuxième lecture* [n° 150 (81-82)] - Suite de la discussion - (13 janvier 1982) - Art. 1 (p. 126) : son amendement n° I-50, soutenu par M. Pierre Schiélé : entrée en vigueur de la loi après promulgation des dispositions concernant les compétences et les ressources des collectivités territoriales et le statut des personnels des administrations locales ; rejeté.

Suite de la discussion - (14 janvier 1982) - Art. 50 (p. 210) : sur l'amendement n° III-15 de M. Michel Giraud, rapporteur (fonctionnement du conseil régional et extension des règles relatives à celles du conseil général), son sous-amendement n° III-69, soutenu par M. Pierre Schiélé : élection du président et du bureau du conseil régional à la suite de chaque renouvellement général des assemblées d'origine des conseillers régionaux ; retiré - Art. 55 (p. 220) : son amendement n° III-63, soutenu par M. Pierre Schiélé,

et identique à l'amendement n° III-26 de M. Michel Giraud, rapporteur : suppression de cet article relatif à la Cour de discipline budgétaire ; adopté.

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (18 mai 1982) - (p. 2100) : politique étrangère et situation internationale ; événements de Pologne ; refus d'ingérence du Gouvernement dans les affaires polonaises - Afghanistan et témoignage de « Médecins sans frontières » ; guerre de terreur - Amérique centrale ; plans de paix ; élections de mars 1982 au Salvador - Conflit des Malouines ; résolution 502 du Conseil de sécurité des Nations-Unies - (p. 2101) : recherche de la paix et négociation - Politique étrangère du Gouvernement et absence de changement - Nécessaire promotion d'une politique étrangère de large adhésion nationale populaire.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle [n° 335 (81-82)]** - Suite de la discussion - (16 juin 1982) - Art. 1 (p. 2826) : son amendement n° A-133 : droit des citoyens à une communication audiovisuelle libre et pluraliste garanti par la République ; retiré.

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise [n° 344 (81-82)]** - Suite de la discussion - (20 juillet 1982) - Art. 1 : Art. L. 122-41 du code du travail (p. 3674) : son amendement rédactionnel n° 67, soutenu par M. Auguste Chapin ; retiré.

- **Question au Gouvernement : conséquences du blocage du prix de l'eau** - (7 octobre 1982) - (p. 4377) : loi du 30 juillet 1982 sur le blocage des prix et des revenus jusqu'au 1^{er} novembre et application aux communes jusqu'au 31 décembre 1982 - Difficultés financières : investissements des communes et des syndicats : adduction d'eau potable et assainissement ; dégagement de fonds propres par l'augmentation du prix de l'eau distribuée - Blocage du prix et répercussion sur la fiscalité locale - Cas des villes alimentant en eau potable des communes périphériques : surimposition des contribuables de ces communes - Au nom du conseil général de son département, demande l'annulation des dispositions du premier paragraphe de l'article 1 de la loi du 30 juillet 1982.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82) [n° 409 (81-82)]** - Suite de la discussion - (28 octobre 1982) - Titre I - Art. 8 (p. 4911) : son amendement n° A-299, soutenu par M. Paul Pillet : conditions de l'autorité du président du conseil régional sur les services extérieurs de l'Etat fixées par convention ; retiré.

Suite de la discussion - (2 novembre 1982) - Titre II (suite) - Art. 33 (p. 5018) : son amendement n° A-314, soutenu par M. Paul Pillet : codification : référence à la loi du 22 juillet 1982 ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)]**.

Deuxième partie :

Relations extérieures - (7 décembre 1982) - Rapporteur pour avis (relations extérieures) - (p. 6421) : financement du surcoût du gaz algérien - Evolution du budget des relations extérieures - Conséquences de la hausse du dollar sur la valeur des contributions internationales et les frais de fonctionnement des services à l'étranger - Nécessaire établissement d'un mode de calcul des traitements et salaires des personnels des postes diplomatiques à partir de la devise du lieu de mission - Quasi absence d'emplois nouveaux en 1983 - Coopération avec les Etats-Unis ; fin du conflit euro-américain de l'acier ; collaboration pour rétablir la paix au Liban ; libre renonciation à la renégociation de l'Alliance atlantique ; divergences entre la France et les Etats-Unis au sujet des rapports commerciaux euro-soviétiques : gaz soviétique et gazoduc d'Orengoi - (p. 6422) : volonté de l'Europe de définir une politique commerciale communautaire vis-à-vis de l'Union soviétique ; déclaration de Bruxelles du 4 janvier 1982 -

Opposition à l'égale condamnation par M. Pierre Mauroy de la dictature soviétique et de la démocratie américaine - Critique de l'impérialisme culturel américain par M. Jack Lang à la Conférence mondiale de l'UNESCO - Elections à Cuba et au Salvador ; libération du poète Valladares - Mission de la commission de paix du président Alvaro Magana - Situation du Venezuela et de l'Asie - Nécessaire reconnaissance de la résistance afghane et de la résistance cambodgienne - Importance de l'enjeu de la confrontation armée vietnamo-cambodgienne - Lenteur de la construction de la Communauté européenne - Rôle du système monétaire européen (SME) ; base solide d'une politique économique et sociale commune - (p. 6423) : conclusions du Conseil européen de Copenhague - Défense de l'Europe libre - Menace des missiles soviétiques - Attitude de l'Alliance atlantique - Vente de Mirage 2000 et livraison d'uranium français à l'Inde - Décision de la commission de s'en remettre à la sagesse du Sénat.

MONTALEMBERT (Geoffroy de), sénateur de la Seine-Maritime (RPR).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des finances.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1982 (9 juin 1982) (p. 2662).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes (18 juin 1982) (p. 2968).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création du fonds spécial de grands travaux (21 juillet 1982) (p. 3748).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi (19 octobre 1982) (p. 4645).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne (3 novembre 1982) (p. 5082).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1983 (11 décembre 1982) (p. 6749).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du deuxième projet de loi de finances rectificative pour 1982 (16 décembre 1982) (p. 7020).

DÉPÔTS

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Plan et aménagement du territoire - II - Aménagement du territoire [n° 95, annexe 21 (82-83)]** (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982 [n° 356 (81-82)]** - Suite de la discussion - (9 juin 1982) - Art. 21

(p. 2649) : se félicite des précisions apportées par M. Laurent Fabius, ministre, sur l'extension du bénéfice de l'aide fiscale à l'investissement à l'ensemble des exploitations agricoles quelle que soit leur forme juridique.

— **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'inscription des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** - *Nouvelle lecture* [n° 54 (82-83)] - (20 octobre 1982) - Art. 3 (p. 4678) : en réponse à M. Michel Dreyfus-Schmidt, demande du scrutin à deux tours avec panachage, il y a quarante ans, par les radicaux socialistes, les socialistes et la gauche.

— **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - *Suite de la discussion* - (28 octobre 1982) - Titre I - Art. 4 (p. 4892) : sur l'amendement n° A-20 de M. Paul Girod, rapporteur (limitation à un an après la date de promulgation de la présente loi de la fixation par décret de chaque transfert de compétences ; compétences transférées au cours de chacune des années à venir), son sous-amendement n° A-72 déposé avec M. Jacques Descares, qui le soutient : fixation par décret d'une date au plus tôt le 31 mars 1983 pour la prise d'effet de chaque transfert ; adopté.

Suite de la discussion - (4 novembre 1982) - Titre II (*suite*) - Art. 75 (p. 5147) : son amendement n° A-73 : création d'un fonds régional de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue ; référence à l'article 114 relatif au transfert de compétences et de ressources ; adopté.

— **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - Art. 2 (p. 5683) : soutient l'amendement n° 89 de M. Christian Poncelet (financement de l'amélioration des conditions de frais de garde dans les foyers où les deux époux sont salariés ; substitution de l'imposition des motocyclettes à la taxe différentielle sur les véhicules à moteur au relèvement de la TVA sur les pelleteries) - Origine étrangère de la plupart des motocyclettes ; prix supérieur à celui des petites voitures.

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - Art. 12 (p. 5747) : impôt sur les grandes fortunes (IGF) ; graves conséquences sur l'agriculture et désaffection à l'égard du patrimoine - Report du versement de l'impôt jusqu'en 1985 pour les biens professionnels ; baux de longue durée - (p. 5748) : nécessaire preuve d'investissement de valeurs reconnues et introduction de biens propres pour les agriculteurs et les propriétaires fonciers - Notion d'investissement et nécessaire définition.

Deuxième partie :

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6055) : partage les observations sur l'enseignement agricole, de MM. Henri Torre et René Tinant - Formation d'exploitants de grande qualité de l'enseignement par alternance pratiquée par les maisons rurales familiales d'enseignement et d'orientation - Conséquences incalculables du nouvel impôt sur les grandes fortunes - (p. 6056) : nécessité pour le Gouvernement de revoir les définitions fiscales pour le calcul de l'impôt sur les grandes fortunes.

Plan et aménagement du territoire - (6 décembre 1982) - Rapporteur spécial (aménagement du territoire) - (p. 6338) : diversité des ministères de rattachement de l'aménagement du territoire depuis quinze ans - Présentation des crédits - Contrôle de leur utilisation - Prolifération des comités d'étude et des commissions de travail - Statistiques régionales et planification - Classification des activités - Rôle de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) - Contrats de plan entre l'Etat et les régions - (p. 6339) : simplification

du système des aides à l'aménagement du territoire - Aides à la localisation des activités créatrices d'emplois - Retard d'utilisation des crédits - Risques de la prolifération administrative - Délai nécessaire pour apprécier la nouvelle politique d'aménagement du territoire - Confiance au Gouvernement dans l'attente de ses résultats - (p. 6352) : rappel historique du rôle de Clémenceau dans le rétablissement de la confiance en 1917.

Articles non rattachés - (11 décembre 1982) - Art. 53 bis (p. 6721) : intervient sur l'amendement n° 225 de M. Paul Girod (suppression de cet article relatif à la composition des documents comptables et à l'impossibilité de demande de renseignements de l'administration des impôts à l'égard des membres des professions non commerciales soumis au secret professionnel sur la nature des prestations fournies ; inapplicabilité de ces dispositions à la profession médicale).

Vote sur l'ensemble - (11 décembre 1982) - (p. 6739) : action des communistes et division de la France entre droite et gauche - Recours à un gouvernement de salut public - Opposition de la gauche au général De Gaulle et à son action.

— **Question au Gouvernement : retard dans la distribution du courrier en Seine-Maritime** - (16 décembre 1982) - (p. 6978) : arrêts de travail et retard du courrier - Suppression de la règle du trentième indivisible en cas de grève et conséquences observées.

— **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 130 (82-83)] - (16 décembre 1982) - Art. 9 (p. 6997) : son amendement n° 21 : extension des dispositions en matière d'impôt sur les grandes fortunes et de biens professionnels au domaine foncier agricole ; retiré - (p. 6998) : contribution de l'agriculture à l'équilibre du commerce extérieur de la France - Prise en compte de l'endettement au titre des fonds propres : prêts bonifiés - (p. 6999) : surcharge d'impôts des propriétaires fonciers et exploitants - (p. 7000) : souhait exprimé par M. Maurice Blin, rapporteur général, de la fixation d'un plafond à l'imposition de l'assujetti - Nouvel examen nécessaire.

MOREAU (Roger), sénateur de l'Indre-et-Loire (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

MOREIGNE (Michel), sénateur de la Creuse (S) - *Secrétaire du Sénat.*

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (8 octobre 1982) (p. 4435).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale (20 octobre 1982) (p. 4671).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (27 octobre 1982) (p. 4874).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 290 (JO Débats 13 octobre 1982) (p. 4483) à M. le ministre de l'intérieur : **finances locales** (assouplissement du régime de blocage du prix de l'eau).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - (8 juin 1982) - Art. 3 (p. 2595) : majoration du taux intermédiaire de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et conséquences pour les finances des collectivités locales - Souhait que la charge de trésorerie résultant de la majoration de la TVA soit compensée pour les collectivités locales au cours de l'année 1982 - Possibilité d'une majoration de la dotation globale de fonctionnement ou d'une majoration du fonds de compensation de la TVA inscrit au budget de l'intérieur pour 1982.

- **Projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel** - *Nouvelle lecture* [n° 2 (82-83)] - (5 octobre 1982) - **Question préalable** (p. 4351) : se déclare défavorable à la motion de M. Daniel Hoeffel, rapporteur, tendant à opposer la question préalable - (p. 4352) : histoire des relations sociales en France - Nécessaire évolution législative du droit du travail - Souci de justice sociale - Opposition du groupe socialiste à la question préalable.

- **Projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale** [n° 468 (81-82)] - *Suite de la discussion* - (20 octobre 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4670) : dépôt d'amendements par le groupe socialiste - Conception du paritarisme - Présidence des caisses nationales - Conditions d'exercice des fonctions de direction - Opposition à ce texte modifié par le Sénat.

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'inscription des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** - *Nouvelle lecture* [n° 54 (82-83)] - (20 octobre 1982) - Art. 2 (*suite*) (p. 4679) : se déclare défavorable à l'amendement n° 2, précédemment réservé, de M. Pierre Schiélé, rapporteur (seuil d'applicabilité de ce nouveau régime : 9.000 habitants).

- **Projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques** [n° 532 (81-82)] - (27 octobre 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4874) : modifications adoptées par le Sénat : suppression des filières de santé publique et de recherche ; suppression du caractère classant de l'examen de fin de second cycle ; suppression du document annexe au diplôme d'Etat de docteur en médecine ; vote du groupe socialiste contre le projet ainsi modifié.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Prestations sociales agricoles - (30 novembre 1982) - (p. 6034) : budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) pour 1982, budget de rattrapage après vingt années d'une politique insuffisante en matière de protection sociale des exploitants agricoles ; BAPSA 1983, budget de consolidation - Confirmation de la volonté du Gouvernement de renforcer le niveau de la protection sociale des exploitants agricoles et progression plus rapide du BAPSA que celle du budget de l'Etat - Relèvement des prestations vieillesse et maladie - Diminution du nombre de personnes protégées par l'assurance maladie-invalidité et maternité des exploitants agricoles (AMEXA) en 1983 - Consommation médicale moyenne des salariés du secteur agricole supérieure à celle des salariés non agricoles constatée dans le rapport de M. Louis Caiveau - (p. 6035) : compte tenu

de la baisse du nombre de bénéficiaires, revalorisation de 14 % des prestations familiales l'an prochain - Décret du 28 mai 1982 améliorant le mécanisme de l'allocation de remplacement versée au conjoint d'exploitant agricole en cas de maternité - Nécessité d'atteindre un alignement de la pension d'invalidité et de l'allocation aux handicapés adultes - Souhait de la mise à parité des retraites des agriculteurs avec la pension des salariés - Problème du passage de la retraite à l'âge de 60 ans - Souhait d'une progression plus modérée de la participation demandée aux exploitants agricoles pour le financement de la protection sociale - Modulation des cotisations en fonction des capacités de chacun et souci de justice et d'équité du Gouvernement - Modulation restant à affiner - Financement extraprofessionnel représentant près de 80 % des recettes totales du BAPSA - Désengagement de l'Etat dans le BAPSA pour 1983 - Minimum global de ressources atteignant actuellement 47 200 F pour un couple - Au nom du groupe socialiste, se déclare favorable aux crédits du BAPSA pour 1983.

Culture - (1^{er} décembre 1982) - **Examen des crédits** - Etat B (p. 6127) : intervient sur l'action en milieu rural et la décentralisation culturelle - Rééquilibrage entre Paris et la province - Cas de son département de la Creuse : transformation de l'école départementale de musique en école nationale ; moyens de fonctionnement du centre culturel départemental Jean-Lurçat - Mesures prises en faveur de la tapisserie - Protection de l'emploi à Aubusson et à Felletin - Déconcentration de certaines activités du mobilier national : crédits d'étude et de programmation.

Intérieur et décentralisation - (2 décembre 1982) - **Après l'art. 61** (p. 6209) : son amendement n° 148 : création d'une dotation de fonctionnement minimale pour les départements de moins de 150 000 habitants dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur au potentiel moyen par habitant de l'ensemble des départements ; retiré.

MORICE (André), sénateur de la Loire-Atlantique (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

MOSSION (Jacques), sénateur de la Somme (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes.

Est nommé membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification (en application de l'article 2 de la loi n° 82-653 du 29 juillet 1982) (21 octobre 1982) (p. 4742).

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France (13 avril 1982) (p. 1085).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (11 juin 1982) (p. 2760).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (18 juin 1982) (p. 2959).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (23 juin 1982) (p. 3039).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la planification (1^{er} juillet 1982) (p. 3383).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (20 juillet 1982) (p. 3699).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (23 juillet 1982) (p. 3785).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (28 septembre 1982) (p. 4197).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (1^{er} octobre 1982) (p. 4299).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (5 octobre 1982) (p. 4352).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (8 novembre 1982) (p. 5287).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information fait, au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes, sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} novembre 1981 et le 31 mai 1982, en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 427 (81-82)] (25 juin 1982).

Rapport fait, au nom de la commission spéciale sur le projet de loi [n° 531 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail [n° 69 (82-83)] (27 octobre 1982).

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail [n° 93 (82-83)] (18 novembre 1982).

Avis présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Territoires d'outre-mer [n° 97, tome XXIII (82-83)] (22 novembre 1982).

Rapport fait, au nom de la commission spéciale sur le projet de loi [n° 108 (82-83)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail [n° 145 (82-83)] (15 décembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 103 (2 avril 1982) (p. 836) à M. le Premier ministre : radiodiffusion et télévision (objectivité de l'information télévisée).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi complétant le code électoral et relatif à l'élection des membres du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon** [n° 180 (81-82)] - (21 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 298) : vote favorable du groupe UCDP sur ce projet de loi relatif au régime électoral des membres du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon - Exception au régime général en raison du particularisme très spécifique de cette assemblée.

- **Projet de loi portant réforme de la planification** [n° 391 (81-82)] - Suite de la discussion - (30 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 3287) : échec de la politique économique - Dénonciation par l'UCDP du rêve et de l'illusion proposés par le Gouvernement - Caractère irréaliste des objectifs - (p. 3288) : contradiction entre les notions de nationalisation, de décentralisation et de planification - Nécessaire prise en compte de la réalité des forces économiques extérieures - Maîtrise des prélèvements et des transferts sociaux ; caractère archaïque de cette planification - Défense d'une planification à la française ; concertation économique et sociale ; référence à M. Jean Monnet ; planification engageant l'Etat et l'Etat seul - Nationalisation - Forme contractuelle de la planification et opposition à la contrainte - Définition des conditions d'intervention économique des collectivités locales - (p. 3289) : refus de systématiser la contractualisation - Compatibilité entre les plans régionaux et le développement national - Déception du groupe UCDP devant ce projet - Avenir économique et social de la France et politique irresponsable.

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** [n° 494 (81-82)] - Suite de la discussion - (13 octobre 1982) - **Art. 3** (p. 4507) : se déclare favorable à l'amendement n° 9 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (applicabilité du système proportionnel à correctif majoritaire pour les communes de plus de 10.000 habitants).

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - Suite de la discussion - (28 octobre 1982) - **Titre I - Art. 5** (p. 4897) : son amendement n° A-292, soutenu par M. Paul Pillot : avis favorable de la collectivité normalement bénéficiaire du transfert lorsqu'un groupement de collectivités territoriales exerce des attributions dans un domaine faisant l'objet d'un transfert de compétences ; retiré en faveur de l'amendement n° A-293 de M. Roger Poudonson (exercice des attributions dans un domaine faisant l'objet d'un transfert de compétences par un groupement de collectivités territoriales et avis favorable des collectivités qui en sont membres selon les règles de majorité en vigueur au sein de cet organisme) - **Art. 9** (p. 4913) : son amendement n° A-300, soutenu par M. Paul Pillot : concomitance entre la mise à disposition et les transferts de compétences ; retiré en faveur de l'amendement n° A-28 de M. Paul Girod, rapporteur (transfert d'une compétence entraînant de plein droit la mise à la disposition de la collectivité bénéficiaire des biens, meubles et immeubles utilisés, à la date de ce transfert pour l'exercice de cette compétence).

Suite de la discussion - (4 novembre 1982) - **Titre II - Après l'art. 33 (suite)** - (p. 5099) : son amendement n° A-310 : phase technique d'élaboration des plans d'occupation

des sols et mission d'assistance d'un ou de plusieurs architectes; retiré - Art. 16 (*suite*) (p. 5102): sa motion. n° A-337, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité; adoptée - Art. 38 (p. 5127): son amendement n° A-305, soutenu à titre personnel par M. Paul Séramy, rapporteur pour avis: suppression de cet article relatif aux communes se dotant d'un plan d'occupation des sols dans un délai de six mois; retiré.

- **Projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail** [n° 531 (81-82)] - (8 novembre 1982) - Rapporteur - Discussion générale - (p. 5256): caractère technique du texte - Création du comité d'hygiène et de sécurité (CHS) en 1947; seuils déterminant sa création obligatoire - (p. 5257): représentants; mode de désignation; caractère technique de cette institution; mission; article R. 231-5 du code du travail; pouvoirs; appel à titre consultatif de toute personne qualifiée; missions individuelles; arrêt du 22 février 1979 de la chambre criminelle de la Cour de cassation - Engagement de procédure en cas de danger imminent; absence de crédit d'heures; règles de fonctionnement - Commission d'amélioration des conditions de travail (CACT); création; composition; fonctionnement et mission; crédit d'heures alloué à ses membres; semi échec dû à l'ambiguïté des rapports entre la CACT et les comités d'entreprise et au caractère hybride de l'institution - Dispositions du projet de loi - Fusion entre le CHS et la CACT: comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) - Proposition de la commission de moduler le champ d'application du texte; maintien de l'Office professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBT) - Proposition de fixer par décret des heures de délégation attribuées à chacun des membres du CHSCT - (p. 5258): proposition d'étendre les dispositions du texte aux administrations des établissements publics; décrets du 28 mai 1982 - Critiques: imprécisions du texte, risque de perte du caractère technique de l'institution; voix consultative des techniciens; décision majoritaire des salariés; émanation de l'organisation syndicale majoritaire par le biais du comité d'entreprise et des délégués du personnel - Propositions visant à requérir une certaine compétence technique des membres du comité, à introduire une certaine pluralité syndicale dans la délégation - Procédure applicable en cas de danger grave et imminent dans l'entreprise: amendements adoptés par l'Assemblée nationale; rappel du Congrès extraordinaire du parti socialiste à Créteil; reconnaissance d'un droit d'alerte et d'un droit de retrait au profit des salariés placés dans une situation de travail dangereuse; référence à l'article R. 231-7 du code du travail; proposition de la commission visant à maintenir la responsabilité de l'employeur pour tous les accidents pouvant se produire dans son entreprise; sécurité de l'ensemble des travailleurs dans l'entreprise lors de l'exercice du droit de retrait par l'un d'entre eux; récusation juridique de la faute inexcusable de droit - Crédit d'heures et missions confiées aux membres du CHSCT - (p. 5259): amendements proposés par la commission - Rigidité des nouvelles dispositions prévues par le projet de loi - Question de la nature juridique du CHSCT - Mode de désignation des membres et allégeance des dits comités aux comités d'entreprise - Nécessité de concertation au sein du CHSCT - Art. 1 (p. 5263): son amendement rédactionnel n° 1; adopté - S'oppose à l'amendement n° 25 de M. Pierre Noé (avis formulé par le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et possibilité pour l'inspection du travail de dresser procès verbal sans recours à la mise en demeure préalable) - (p. 5264): s'oppose à l'amendement n° 26 de M. Pierre Noé (réclamations de l'employeur et silence de l'administration) - Après l'art. 1: son amendement n° 2: application des dispositions prévues par le projet de loi aux administrations de l'Etat et aux établissements publics de l'Etat; rejeté - Décrets du 28 mai 1982: comités techniques paritaires, comités d'hygiène et de sécurité de la fonction publique - Art. 1 *bis* (p. 5265): son amendement n° 3: exercice du droit de retrait du salarié en cas de danger grave et imminent; droit d'opposition de l'employeur; adopté - Article 13 de la convention n° 155 de

l'Organisation internationale du travail (OIT) - Caractère individuel de l'exercice de ce droit - Consignation sur formulaire - Responsabilité de l'employeur - Conséquences pour les autres travailleurs de l'exercice du droit de retrait - (p. 5266): s'oppose à l'amendement n° 27 de M. Pierre Noé (information par écrit de l'employeur en cas de danger imminent et d'exercice du droit de retrait) - Référence à l'article L. 231-9 du code du travail; maintien de la responsabilité de l'employeur en cas de retrait du poste de travail - Art. 1 *ter* (p. 5267): son amendement n° 4: substitution de la présomption de faute inexcusable de l'employeur à la faute inexcusable de droit; adopté - S'oppose à l'amendement n° 28 de M. Pierre Noé (caractère individuel du droit de retrait - Après l'art. 1 *ter* (p. 5268): s'oppose à l'amendement n° 44 de M. Jean Auroux, ministre (exercice du droit de retrait et création de danger pour autrui) - Art. 1 *quater*: son amendement de coordination n° 5; adopté - (p. 5269): son amendement n° 6: réunion du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail en cas de danger imminent; information de l'inspecteur de la protection sociale agricole; adopté - Après l'art. 1: s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 29 de M. Pierre Noé (saisine de l'inspecteur du travail par l'employeur en cas d'absence du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) - Accepte l'amendement n° 54 de M. Jean Auroux, ministre (saisine de l'inspecteur du travail par l'employeur en cas de contestation du bien-fondé du retrait des salariés) - Art. 2: Art. L. 236-1 du code du travail (p. 5270): son amendement n° 7: droit de proposition des délégués du personnel d'instaurer un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail; adopté - Art. 1 (*suite*) (p. 5271): son amendement n° 8: organismes professionnels paritaires, particulièrement dans la branche d'activité du bâtiment et des travaux publics; adopté - S'oppose à l'amendement n° 45 de M. Jean Auroux, ministre (organismes professionnels paritaires dans les branches d'activité à hauts risques) - Préférence de la commission pour, dans les branches d'activités à hauts risques, particulièrement le bâtiment et les travaux publics, l'extension de l'obligation d'adhérer à un organisme professionnel paritaire - Office professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBT) - Coût de la création des CHSCT - Art. 2: Art. L. 236-1 (*suite*) (p. 5272): son amendement de coordination n° 52; adopté - (p. 5273): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 23 de M. Hector Viron (création de CHSCT sans dérogation particulière dans le secteur du bâtiment) - Art. L. 236-2 (p. 5274): son amendement n° 9: missions attribuées au CHSCT; adopté - Art. L. 236-3 (p. 5275): s'oppose à l'amendement n° 32 de M. Pierre Noé (devoir d'information et obligation de secret professionnel des membres du CHSCT) - Art. L. 236-4 (p. 5276): son amendement rédactionnel n° 10; adopté - Son amendement n° 11: suppression de l'obligation de la production du rapport et du programme du CHSCT pour toute demande de marché public, subvention ou avantages divers; adopté - Son amendement n° 12: dans les entreprises du bâtiment et des travaux publics occupant habituellement entre 50 et 300 salariés, suppression de l'obligation faite aux chefs d'entreprises de présenter au comité d'entreprise un rapport et un programme annuel relatif à la prévention de risques professionnels; adopté - Plan d'hygiène et de sécurité pour les opérations de construction excédant 12 millions de francs; décret du 19 août 1977 - (p. 5277): rôle que pourrait jouer le rapport du CHSCT pour départager des entreprises mises en concurrence pour une adjudication - Art. L. 236-5 (p. 5278): son amendement n° 13: représentation au CHSCT de chaque organisation syndicale représentée au comité d'entreprise et par les délégués du personnel; adopté - Incertitude sur le nombre de représentants du personnel devant siéger au CHSCT et sur la charge financière représentée par l'attribution du crédit d'heures - Représentation de l'encadrement - Son amendement n° 14: compétences techniques requises des membres du CHSCT; adopté - (p. 5279): sur l'amendement n° 34 de M. Pierre Noé (possibilité pour le CHSCT de faire appel à titre consultatif au concours de toute

personne qualifiée), son sous-amendement n° 53 : possibilité pour les CHSCT de faire appel à une personne qualifiée, soit à l'initiative des membres représentants du personnel, soit à l'initiative des chefs d'entreprise ou d'établissement ; adopté - (p. 5280) : s'oppose à l'amendement n° 42 de M. Daniel Millaud (représentation paritaire entre une délégation désignée par le chef d'entreprise et une délégation élue par la représentation du personnel) - (p. 5281) : accepte l'amendement n° 34 de M. Pierre Noé (possibilité pour le CHSCT de faire appel à titre consultatif au concours de toute personne qualifiée) - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 55 de M. Jean Auroux, ministre (appel à titre consultatif et occasionnel de toute personne qualifiée de l'établissement) - *Art. L. 236-6* : ses amendements rédactionnels n° 15 et 16 ; adoptés - *Art. L. 236-7* (p. 5282) : son amendement n° 17 : fixation du crédit d'heures par le règlement intérieur de l'entreprise ; adopté - Son amendement n° 18 : obligation de prévenir un contrôleur des services de prévention de la caisse régionale d'assurance maladie ou un inspecteur du travail de la protection sociale agricole de toutes les réunions du CHSCT ; adopté - *Art. L. 236-9* (p. 5283) : son amendement n° 19 : précisions sur les personnes compétentes à consulter en cas de besoin d'expertise ; adopté - Membres de l'entreprise ou experts choisis parmi les organismes agréés - Accepte l'amendement n° 36 de M. Pierre Noé (harmonisation avec la rédaction de l'article L. 434-6 du code du travail) - *Art. L. 236-10* : s'oppose à l'amendement n° 24 de M. Hector Viron, soutenu par Mme Monique Midy (extension aux entreprises occupant entre 50 et 300 salariés de la formation des délégués des CHSCT) - *Art. L. 236-12* (p. 5284) : accepte l'amendement n° 37 de M. Pierre Noé (suppression d'un amendement adopté par l'Assemblée nationale, concernant l'adaptation des dispositions du chapitre VI aux entreprises qui pourraient faire courir des risques à d'autres entreprises situées à proximité) - *Art. 3* (p. 5285) : accepte l'amendement n° 39 de M. Daniel Millaud (précisions sur le caractère intentionnel du délit d'entrave) - Son amendement n° 20 : constitution du délit d'entrave pour les seules infractions aux dispositions de l'article L. 236-11 ; adopté - *Art. 4* : son amendement n° 21 : suppression de la mention du paragraphe I de l'article 39 de la loi du 6 décembre 1976 instituant des comités particuliers interentreprises d'hygiène et de sécurité pour les chantiers du bâtiment et des travaux publics ; adopté - *Art. 9* (p. 5286) : son amendement n° 22 : présentation annuelle au Parlement du bilan d'application de la présente loi ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - *Art. 9* (p. 5732) : son amendement n° 34 : suppression des dispositions de cet article relatives à l'assujettissement à la TVA de certaines professions juridiques et judiciaires ; adopté - *Après l'art. 9* (p. 5737) : son amendement n° 40 : diminution du taux de la TVA sur les activités d'entretien et de réparation ainsi que sur les prestations de services effectuées par les redevables inscrits au répertoire des métiers ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution.

Deuxième partie :

Départements et territoires d'outre-mer - (8 décembre 1982) - Rapporteur pour avis (territoires d'outre-mer) - (p. 6476) : rapport concernant la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, les îles Wallis-et-Futuna, les terres australes et antarctiques françaises et les îles éparées de l'Océan indien - Liens entre l'évolution des courants indépendantistes et le taux de croissance - Caractère politique du problème des îles éparées de l'Océan indien, placées sous la juridiction du préfet de la Réunion - Tutelle de l'Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer (ORSTOM) et du Groupement d'études et de recherches pour le développement de l'agronomie tropicale (GERDAT) confiée au ministère de la recherche -

(p. 6477) : dépenses civiles progressant de 14,2 % à travers les budgets annexes et techniques et dépenses militaires de 11,97 % - Activités touristiques dans les territoires d'outre-mer (TOM) étant de la compétence territoriale - Développement du tourisme lié au problème de la desserte aérienne - Pêche constituant jusqu'à présent la seule ressource du domaine maritime français des TOM - Aquaculture nouvelle carte économique - Exploitation des ressources minérales au stade expérimental - Possibilité d'une mise en oeuvre des énergies nouvelles - Réforme foncière en Nouvelle-Calédonie dans le cadre de la loi du 7 janvier 1981 et ordonnance du 15 octobre 1982 portant création d'un office foncier - Réforme des statuts en 1977 et 1979 de la Polynésie française et de la Nouvelle-Calédonie leur permettant de conclure des conventions négociées - Part du budget du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM continuant à diminuer et augmentation de la dépendance des autres ministères - Besoins des TOM supérieurs à ceux de la métropole - Au nom de la commission des affaires économiques s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'adoption du budget des DOM-TOM pour 1983 - (p. 6496) : absence de réponse du secrétaire d'Etat aux questions posées - Approbation du rapport concernant les départements d'outre-mer - Se déclare opposé à l'adoption du budget des territoires d'outre-mer pour 1983.

- **Projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail - Nouvelle lecture** [n° 108 (82-83)] - (16 décembre 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 6950) : adoption de ce projet de loi par le Sénat en première lecture - Rétablissement par l'Assemblée nationale de son propre texte - Refus du dialogue - Exemple du droit de retrait dans une situation de danger grave et imminent : risque de transfert de responsabilités et préoccupations exprimées par le syndicat Force ouvrière (FO) à cet égard - Notion de faute inexcusable de droit de l'employeur et difficulté d'appréciation - (p. 6951) : rejet systématique par l'Assemblée nationale des modifications apportées par le Sénat, même sur proposition du Gouvernement - Décisions successives contradictoires : exemple du cas des entreprises du bâtiment et des travaux publics quant au cumul d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) avec l'adhésion à un organisme professionnel - Compétences du CHSCT : retour de l'Assemblée nationale à son texte et restriction du domaine d'application de la loi ; cas des travailleurs temporaires - Composition du CHSCT : solution de compromis retenue par le Sénat et rejetée par l'Assemblée nationale - Désignation des membres du CHSCT - Crédit d'heures accordé aux représentants des salariés - Recours à l'expertise - (p. 6952) : formation dispensée aux membres du CHSCT et principe de similitude - Délit d'entrave - Rapport annuel du Gouvernement au Parlement sur le bilan d'application de la loi - Suppression par l'Assemblée nationale de la représentation des exploitants agricoles au CHSCT ; article additionnel relatif à la loi sur les institutions représentatives du personnel - Attitude rigide de la majorité des députés et justification a posteriori du refus opposé par le Sénat aux trois premiers textes relatifs aux droits des travailleurs - Solution retenue par le Sénat du vote de la question préalable et du dépôt ultérieur d'une proposition de loi - **Question préalable** (p. 6954) : sa motion n° 1, tendant à opposer la question préalable ; adoptée - Intransigeance de la majorité des députés et rejet pur et simple du texte par le Sénat.

MOULY (Georges), sénateur de la Corrèze (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Est nommé membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification (en application de l'article 2 de

la loi n° 82-653 du 29 juillet 1982) (21 octobre 1982) (p. 4742).

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France (13 avril 1982) (p. 1085).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (23 juin 1982) (p. 3039).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation de la recherche et du développement technologique de la France (23 juin 1982) (p. 3055).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les prix et les revenus (8 juillet 1982) (p. 3525).

Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à favoriser l'embauche des travailleurs handicapés et mutilés de guerre et à permettre aux établissements concernés une application effective du pourcentage fixe d'emplois obligatoires de cette catégorie de travailleurs [n° 199 (81-82)] (29 janvier 1982).

Retrait de la proposition de loi déposée le 16 septembre 1981 [n° 375 (80-81)] tendant à harmoniser la date de départ à la retraite des époux fonctionnaires (JO Débats 21 septembre 1982).

Proposition de loi tendant à harmoniser la date de départ à la retraite des époux fonctionnaires [n° 502 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 23 juillet 1982, JO Débats du 21 septembre 1982).

Proposition de loi tendant à permettre le détachement en milieu ordinaire de travail, pour une expérience professionnelle en vue d'une insertion définitive, d'un travailleur handicapé placé dans un centre d'aide par le travail [n° 8 (82-83)] (7 octobre 1982).

Avis présenté au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 110 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la formation professionnelle des artisans [n° 126 (82-83)] (8 décembre 1982) - Commerce et artisanat.

INTERVENTIONS

- *Projet de loi portant réforme de la planification* [n° 391 (81-82)] - Suite de la discussion - (30 juin 1982) - Discussion générale (p. 3295) : résultats de la planification depuis 1947 - Procédure de planification - Définition des grandes priorités et élaboration d'une stratégie - Décentralisation - Liens entre les options du plan et les moyens budgétaires - Nécessaire souplesse de la planification - Dynamisme de l'économie et concurrence - Principe de solidarité - Régionalisation du plan et disparités entre régions riches et pauvres - Pouvoir économique des collectivités locales - Plan de la nation et répartition de chances égales entre toutes les parties de la nation.

- *Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise* [n° 344 (81-82)] - (19 juillet 1982) - Discussion générale (p. 3603) : circonstance de crise économique et prudence nécessaire en matière de législation du travail -

Changement social et charges nouvelles pesant sur les entreprises - Etat de guerre économique : blocage des prix et des revenus - Incitations nécessaires à l'emploi et modification souhaitable des seuils d'imposition des charges sociales - Principes du projet et réalités économiques actuelles - (p. 3604) : objectif déclaré du projet de créer un climat de réconciliation et interrogation sur les mesures proposées : coût financier des mesures tendant à favoriser le droit d'expression ; risque de confiscation de ce droit au profit des seules organisations syndicales, au détriment de l'expression directe des salariés - Pouvoir de décision du chef d'entreprise et rôle de l'encadrement - Santé économique des entreprises nécessaire au progrès social.

- *Projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel* [n° 384 (81-82)] - (28 septembre 1982) - Discussion générale (p. 4181) : reconnaissance par le Gouvernement de la situation de crise économique et modification de sa politique économique et sociale - (p. 4182) : équilibre nécessaire entre les impératifs économiques de l'entreprise et les impératifs sociaux de l'amélioration de la condition des travailleurs - Double langage du Gouvernement sur les relations sociales dans l'entreprise : dialogue social ou volonté de rupture - Développement récent des grèves et détérioration du climat social - Diversité des institutions sociales existantes et clarification nécessaire - Aspect positif de certaines dispositions du projet - Engagement pris par le Gouvernement de ne pas alourdir les charges des entreprises - Nécessités de la conjoncture : santé des entreprises nécessaire au développement du progrès social.

- *Conclusions du rapport de M. Pierre Lacour fait au nom de la commission des affaires économiques sur la proposition de loi de MM. Marc Boeuf, Jean Peyrafitte, Henri Duffaut et des membres du groupe socialiste et apparentés portant réforme de l'organisation régionale du tourisme* [n° 12 (82-83)] - (12 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4453) : importance de l'évolution de l'activité touristique depuis trente ans et prise de conscience du rôle du tourisme comme activité économique majeure - Unanimité favorable à une réforme de l'organisation régionale du tourisme - (p. 4454) : inquiétude face aux difficultés des régions pauvres - Mission et mode de financement du comité régional - Interrogation sur l'avenir des comités départementaux du tourisme (CDT) - Souhait d'une réelle et effective décentralisation des comités régionaux - Nécessité d'un rôle actif pour chaque étage, d'un ensemble avec en particulier la responsabilité des échelons régional et local au service du tourisme sous toutes ses formes.

- *Question au Gouvernement : plan jouet* - (4 novembre 1982) - (p. 5116, 5117) : projet de création d'une société d'économie mixte associant l'Etat et les industriels du jouet ; apparent retrait de l'Etat - Chiffre d'affaires à l'exportation de l'industrie du jouet.

- *Projet de loi relatif au règlement de certaines conséquences des événements d'Afrique du Nord* [n° 62 (82-83)] - (17 novembre 1982) - Art. 6 (p. 5523) : se déclare favorable à l'amendement n° 12 de M. Marcel Rudloff, rapporteur (rétablissement de cet article relatif à la réintégration des officiers généraux par dérogation aux dispositions de l'article 68 de la loi du 13 juillet 1972 modifiée, portant statut général des militaires, dans les cadres pour être admis dans la deuxième section du cadre des officiers généraux).

- *Projet de loi de finances pour 1983* [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Anciens combattants - (26 novembre 1982) - (p. 5860) : déception devant ce budget - Réactions enregistrées lors du dernier congrès de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie (FNACA) - Sa proposition de loi n° 199 tendant à favoriser l'embauche des travailleurs handicapés mutilés de guerre - Education des jeunes en faveur de la paix - Expériences de jumelage avec des villes

allemandes - Création de la commission de l'information historique pour la paix - Commémoration du 8 mai, jour férié - Instruction civique à l'école - (p. 5861) : retard de rattrapage du rapport constant - Rôle nécessaire de la commission de concertation prébudgétaire pour la préparation d'un échéancier de résolution du contentieux.

Temps libre - (27 novembre 1982) - (p. 5929) : part du tourisme dans le produit intérieur brut - (p. 5930) : caractère globalement peu satisfaisant du budget - Satisfaction de l'effort de promotion à l'étranger et de la part relative du tourisme social - Souhait de dégagement de crédits exceptionnels pour remettre en état les installations sportives, propriété des collectivités locales, endommagées par des tempêtes - Tourisme rural, proposition de l'octroi d'une prime spéciale pour l'équipement de cuisines et de salles de restaurants ; intérêt des services loisir-accueil : exemple de l'utilisation des gîtes ruraux ; nécessité d'une aide effective de l'Etat ; durée d'utilisation des villages de vacances dans les régions défavorisées par le climat ; insuffisante consultation sur le terrain lors de la campagne « découverte de la France » - Importance de la décentralisation, direction départementale du temps libre, comité départemental du tourisme - Malgré le pessimisme inspiré par un budget peu incitatif, vote des crédits proposés.

Commerce et artisanat - (6 décembre 1982) - (p. 6380) : vague de réformes et conséquences néfastes sur le commerce et l'artisanat - Rappel de certains problèmes : difficultés liées à l'embauche et au licenciement - Lutte contre le travail clandestin : rôle des commissions départementales contre le travail clandestin - Lutte contre le paracommercialisme - Urbanisme commercial : réforme de la loi du 27 décembre 1973 ; difficultés du petit commerce rural : zones défavorisées, zones de montagne - Conditions de l'octroi de l'indemnité de départ ; prise en compte ou non par la commission d'attribution du prix de cession du fonds ou de l'établissement - (p. 6381) : intérêt de la prime à la création nette d'emplois - Concertation avec les professionnels - Souhait de contribuer à l'action positive du Gouvernement - **Examen des crédits** - Art. 57 bis (p. 6392) : soutient l'amendement n° 158 de M. Pierre Jeambrun, identique à l'amendement n° 125 de M. Raymond Brun, rapporteur pour avis (accroissement de l'augmentation de la taxe pour frais de chambre de métiers).

Articles non rattachés - (11 décembre 1982) - Après l'art. 53 A (p. 6711) : son amendement n° 204, soutenu par M. Paul Girod : article additionnel tendant à compléter in fine le a) du 1° de l'article 1467 du Code général des impôts relatif à l'extension de la classification du champ d'application des exonérations permanentes de la taxe professionnelle à la valeur locative, des installations mises à la disposition de tout organisme ou entreprise par une collectivité locale, en vue de l'exercice d'activités visées au 1° de l'article 1449 lorsque cette collectivité reste effectivement propriétaire ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution.

- **Projet de loi, relatif à la formation professionnelle des artisans** [n° 110 (82-83)] - (15 décembre 1982) - Rapporteur pour avis - **Discussion générale** (p. 6929) : reconnaissance du rôle fondamental de l'artisanat dans l'économie française - Institution d'une majoration obligatoire de la taxe pour frais de chambres de métiers et obligation pour le futur chef d'entreprise de suivre un stage d'initiation à la gestion - Texte se situant dans le droit fil de la loi d'orientation de 1973 et du projet de loi Charretier - Importance de la formation initiale des entrepreneurs - Rappel des douze mesures présentées en faveur du commerce et de l'artisanat par le candidat François Mitterrand - Aide de l'Etat depuis cinq ans à la formation, à la gestion ainsi qu'au financement des programmes annuels de formation des organisations professionnelles - Action des chambres de métiers - Nécessité d'observer l'application concrète de la disposition relative à la dispense provisoire de stage d'initiation pour cas de force majeure, sous réserve pour le chef d'entreprise de s'être acquitté de son obligation dans un délai d'un an

- Critères de représentativité des organisations professionnelles figurant dans le décret modifié du 19 novembre 1959 se référant aux organismes reconnus sur le plan national comme représentatifs - (p. 6930) : formation professionnelle tendant à devenir une compétence de principe des régions, en fonction du projet de loi portant répartition des compétences - Nécessité d'une formation à la gestion dans le secteur du commerce - Souhait de marquer la prééminence des chambres de métiers et des organisations professionnelles quant à l'initiative des actions de formation - Interrogation sur l'opportunité de créer un établissement public pour procéder à la répartition des ressources affectées aux fonds d'assurance formation nationaux - Vote favorable sur ce projet par la commission des affaires économiques, sous réserve des observations formulées dans le rapport écrit - **Art. 1** (p. 6933) : ses amendements, n° 1 rédactionnel ; devenu sans objet ; et n° 2 : alinéa additionnel relatif à la formation professionnelle initiale ; retiré - **Art. 2** (p. 6934) : sur l'amendement n° 14 de M. Henri Le Breton, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif au stage d'initiation à la gestion du futur chef d'entreprise, avant son immatriculation au répertoire des métiers), ses sous-amendements, n° 27 : centre conventionné dans les conditions fixées par les articles L. 900-2 et L. 940-1 du code du travail ; adopté ; n° 28 : ouverture du stage au conjoint du futur chef d'entreprise et à ses auxiliaires familiaux ; adopté ; n° 26 : stage assurant une initiation à la comptabilité générale et à la comptabilité analytique ainsi qu'une information sur l'environnement économique, juridique et social de l'entreprise artisanale ; adopté ; et n° 29 : en cas de dispense de participation au stage, pour le chef d'entreprise, celui-ci reste ouvert à son conjoint et à ses auxiliaires familiaux ; adopté - Son amendement n° 7 : remplacement du mot « inscription » par le mot « immatriculation » ; retiré - **Après l'art. 2** (p. 6936) : son amendement n° 8 : article additionnel relatif au financement des stages d'initiation à la gestion ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution - **Art. 3** : son amendement de forme n° 9 ; adopté - (p. 6938) : son amendement n° 10 : taxe comprenant un droit fixe par ressortissant, dont le maximum est fixé lors du vote de la loi de finances de l'année ; adopté - **Art. 5** (p. 6940) : sur l'amendement n° 17 de M. Henri Le Breton, rapporteur (répartition des ressources affectées aux fonds d'assurance formation par un établissement public national à caractère administratif créé à cet effet dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat), son sous-amendement n° 25 : composition de l'organe délibérant de l'établissement public chargé de la répartition des ressources affectées aux fonds d'assurance formation ; retiré - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6941) : regret à titre personnel de ne pas voir figurer dans le texte de la loi le financement de la formation initiale - Bilan positif de la discussion - Se déclare favorable à l'ensemble du projet de loi.

- **Question au Gouvernement : arsenal de la manufacture d'armes de Tulle** - (16 décembre 1982) - (p. 6969) : fermeture de l'Ecole nationale technique annexe des sous-officiers d'active de Tulle - Industrie d'armement - Loi de programmation militaire - Calendrier de fabrication - Situation de l'emploi dans le département de la Corrèze.

MOUTET (Jacques), sénateur des Pyrénées-Atlantiques (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de nationalisation (29 janvier 1982) (p. 474).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (11 juin 1982) (p. 2760).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (18 juin 1982) (p. 2959).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (23 juin 1982) (p. 3039).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (20 juillet 1982) (p. 3699).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (23 juillet 1982) (p. 3785).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (1^{er} octobre 1982) (p. 4299).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (5 octobre 1982) (p. 4352).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (8 novembre 1982) (p. 5287).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre premier du livre cinquième du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes** [n° 197 (81-82)] - Suite de la discussion - (7 avril 1982) - Après l'art. 8 *ter* (p. 973) : son amendement n° 123, identique à l'amendement n° 110 de M. Charles Lederman, soutenu par M. Hector Viron : extension de la section de l'encadrement aux techniciens, agents de maîtrise et salariés relevant du deuxième collège lors des élections professionnelles, ainsi qu'à tous les représentants de l'industrie et du commerce ; rejeté.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion - (27 avril 1982) - Art. 22 (p. 1400) : sur l'amendement n° 50 de M. Paul Pillet, rapporteur (consultation trimestrielle des représentants statutaires des associations), soutient le sous-amendement n° 248 de M. Paul Girod (information des représentants statutaires des associations et non consultation).

- **Proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles** [n° 207 (81-82)] - (28 avril 1982) - Art. 5 (p. 1460) : sur l'amendement n° 12 de M. Maurice Prévotau, rapporteur (obligation d'élaboration par l'Etat de plans d'exposition aux risques et détermination des zones inconstructibles ; extension de la garantie des entreprises d'assurance aux biens et activités situées dans des zones à risques non inconstructibles comme pour les biens existant préalablement à la publication d'un plan ; création d'un bureau central de tarification ; affectation d'une fraction des primes additionnelles au financement de l'élaboration des plans d'exposition aux risques), son sous-amendement n° 19, déposé avec M. François Collet qui le soutient : extension de la garantie à l'égard des biens et activités particulièrement exposés sans être couverts par un plan d'exposition aux risques ; adopté.

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale** [n° 269

(81-82)] - (11 mai 1982) - Art. 1 (p. 1873) : son amendement n° 59 : possibilité de modification du statut choisi par le conjoint ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 2 de M. Pierre Sallenave, rapporteur pour avis - Art. 4 (p. 1879) : son amendement n° 57, identique aux amendements n° 27 de M. Pierre-Christian Taittinger, n° 74 de M. Pierre Vallon, soutenu par M. Jean Cluzel et n° 37 de M. Henri Belcour : consultation des intéressés, préalable à l'élaboration du décret d'application relatif aux allocations de repos maternel et de remplacement ; retiré - Art. 5 (p. 1880) : soutient l'amendement n° 58 de M. Roland du Luart (calcul du montant de la soulte et prise en compte de la prestation gratuite fournie par le conjoint au bénéfice de l'entreprise) - Art. 6 (p. 1883) : son amendement n° 56 : priorité du conjoint qui travaille dans l'entreprise familiale en cas de pluralité de demandes d'attribution préférentielle ; rejeté.

- **Questions orales avec débat jointes : bâtiment et travaux publics** - (25 juin 1982) - (p. 3177) : inquiétude transmise au Premier ministre quant à la situation du bâtiment au plan national et dans le département des Pyrénées-Atlantiques - Etude de conjoncture effectuée par la fédération départementale des Pyrénées-Atlantiques - Augmentation des licenciements pour motif économique - (p. 3178) : régression des mises en chantier particulièrement importante dans le secteur libre - Fléchissement des constructions de bâtiments industriels et commerciaux - Effort nécessaire dans le secteur du logement collectif et individuel - Augmentation du nombre des prêts pour l'accession à la propriété (PAP) - Promesses du Gouvernement, lors de la discussion de la loi de finances pour 1982.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Prestations sociales agricoles - (30 novembre 1982) - Examen des crédits - Art. 55 (p. 6041) : absence de concertation pour l'élaboration de ce projet de budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) pour 1983 - Convocation le 17 septembre dernier du Conseil supérieur des prestations sociales agricoles pour donner son avis après l'arrêté pris en Conseil des ministres - BAPSA pour 1983 inacceptable pour l'ensemble des exploitants agricoles - Hausse des cotisations comprise entre 10 et 25 % - Recul social dans la population agricole - Signe de vieillissement de la population agricole active - Absence d'harmonisation inscrite dans la loi d'orientation agricole - Accroissement de la dépendance des agriculteurs à l'égard du régime général - BAPSA pour 1983 déchargeant l'Etat d'un poids financier - Accentuation de la modulation des cotisations en 1983, taxant plus fortement les exploitants encore compétitifs - Baisse continue du revenu agricole depuis plusieurs années - Agriculteurs, parents pauvres de la santé et assistés sociaux des salariés - Se déclare opposé avec la majorité du groupe de la gauche démocratique au projet de budget du BAPSA pour 1983.

Articles non rattachés - (11 décembre 1982) - Après l'art. 47 (p. 6706) : son amendement n° 201 : exemption de l'assujettissement sur la valeur ajoutée des subventions municipales et des cotisations perçues par les offices de tourisme ; retiré en faveur de l'amendement n° 174 de M. Guy Petit (article additionnel relatif au non-assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée des subventions municipales et des cotisations perçues par les offices de tourisme et les organismes remplissant les mêmes fonctions).

Vote sur l'ensemble - (11 décembre 1982) - (p. 6747) : montant du déficit budgétaire - Danger d'une relance par la consommation et aggravation du déficit de la balance commerciale - Relance par l'investissement, choix réaliste ; absence de réalisation des conditions nécessaires à la relance par l'investissement - Conjoncture internationale et responsabilité sur le plan intérieur du Gouvernement - (p. 6748) : réduction de la durée du travail - Abaissement de l'âge de la retraite - Incidence des lois Auroux -

Caractère incohérent et illusoire de la politique industrielle du Gouvernement - Absence de vision réaliste de l'entreprise - Caractère inutile, dangereux et coûteux des nationalisations - Incapacité à gérer l'entreprise France - Stagnation de la consommation et régression de la production - Solde négatif de la balance du commerce extérieur - Progression du chômage - Inflation et évolution du différentiel avec les partenaires de la Communauté européenne - Apparence de

rigueur pour ce projet de budget - Opposition à ce budget

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 130 (82-83)] - (16 décembre 1982) - **In fine** (p. 7019): sur amendement n° 20, soutenu par M. Jacques Pelletier: modalités de recouvrement de la taxe de séjour au profit des communes touristiques et thermales; retiré.

N

NATALI (Jean), sénateur de l'Oise (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics (1^{er} octobre 1982) (p. 4298).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale (20 octobre 1982) (p. 4671).

NOE (Pierre), sénateur de l'Essonne (S).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires économiques.
- Est nommé membre du comité national consultatif pour la maîtrise de l'énergie (23 septembre 1982) (p. 4169).
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France (13 avril 1982) (p. 1085).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation de la recherche et du développement technologique de la France (23 juin 1982) (p. 3055).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la planification (1^{er} juillet 1982) (p. 3383).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains (22 juillet 1982) (p. 3771).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation des transports intérieurs (14 décembre 1982) (p. 6873).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'un office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques [n° 362 (81-82)] (27 mai 1982) - Parlement.

Avis présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Recherche scientifique [n° 97, tome VI (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France

[n° 242 (81-82)] - (13 mai 1982) - Discussion générale (p. 1999) : colloque national sur la recherche et la technologie tenu en janvier 1982 à Paris - Rappel historique de l'évolution de la recherche en France - Création du Centre national d'études spatiales (CNES), du Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO) et de l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) - Depuis 1970, récession des efforts en matière de recherche et marginalisation de la communauté scientifique - Prise en compte du vote unanime du Conseil économique et social, favorable à ce texte - Respect des engagements pris par M. François Mitterrand, candidat à la présidence de la République, devant les scientifiques, le 22 avril 1981 - Assises régionales de la recherche et de la technologie - Objectif du texte en examen : programmer les grandes masses de l'effort financier de la recherche, consacrer le rôle et la fonction sociale des métiers de la recherche, rénover et amplifier les moyens de formation - (p. 2000) : loi d'orientation posant les principes de base applicables aux domaines de la politique, de la recherche et de la technologie - Loi de programmation garantissant la progression des moyens globaux, définissant les grands équilibres et les principales priorités - Importance du rapport annexé précisant les objectifs chiffrés à atteindre d'ici à 1985 - Budget civil des recherches couvrant plusieurs domaines d'actions : orientations concernant les recherches fondamentales, les programmes de recherche appliquée et finalisée, les programmes de développement technologique et les programmes mobilisateurs - Innovation résultant de la politique de décentralisation : renforcement du rôle des régions en matière de recherche et de développement technologique - Programmes pluriannuels d'intérêt régional soumis au comité consultatif régional - Création du Centre d'études des systèmes et technologies avancées - Nouveaux statuts des personnels de recherche facilitant la mobilité - Création des établissements publics à caractère scientifique et technologique et des groupements d'intérêt public (GIP) - Promotion de la langue française à travers la formation scientifique et technique - Dimension internationale de la recherche et coopération nécessaire avec les pays du tiers monde - (p. 2001) : diverses remarques du groupe socialiste concernant : la demande sociale, les programmes mobilisateurs, le plan et la décentralisation, le flux des personnels de recherche (réforme du régime de la thèse, adaptation de l'offre et de la demande, mobilité), l'harmonisation et la simplification des structures des actuels établissements publics - (p. 2002) : inquiétude du groupe socialiste en ce qui concerne l'adoption des amendements présentés par la commission spéciale, susceptibles de dénaturer le texte - Triple enjeu confirmé par le texte : exploration de toutes les voies du savoir ; connaissance du rôle essentiel joué par la science et la technologie pour sortir de la crise ; affirmation de la place centrale donnée à la méthode scientifique dans le débat démocratique - Position du groupe socialiste favorable à l'adoption de ce texte - Avant l'art. 1 (p. 2016) : demande la réserve de l'amendement n° 2 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (insertion d'une division nouvelle regroupant les articles 1 à 10).

Suite de la discussion - (19 mai 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2154) : texte dénaturé par les amendements de la commission spéciale - Attitude négative de la majorité sénatoriale - Précédent vote unanime du budget de la recherche - Position du groupe socialiste opposée à l'adoption du texte ainsi amendé.

- Projet de loi portant réforme de la planification [n° 391 (81-82)] - Suite de la discussion - (30 juin 1982) - Discussion générale (p. 3289) : décentralisation et démocratisation de la planification ; expression véritable de la volonté nationale - Association des régions et des partenaires économiques et sociaux à l'élaboration du plan - Nationalisation et décentralisation - Développement économique, social et culturel de la nation - Extension des compétences du plan - Elaboration du plan ; démocratisation et concertation - Rôle des régions - (p. 3290) : planification et régionalisation - Autonomie réelle de la région ; encadrement juridique minimum ; dialogue et concertation ;

composition et mission de la commission nationale de la planification - Présentation devant le Parlement d'une loi d'orientation et d'une loi d'exécution - Réalisation du plan ; liens entre le budget et le plan - Exécution du plan et action conjointe de tous les partenaires - Signature de contrats de plan ; cohérence entre le plan national et les plans régionaux - Renforcement du rôle du Parlement - Planification et encadrement du marché - Redéfinition des procédures de planification - Position favorable des socialistes sur ce projet de loi - Art. 2 (p. 3318) : se déclare défavorable à l'amendement n° 8 de M. Bernard Barbier, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à la possibilité pour le rapport du Gouvernement d'indiquer les domaines dans lesquels il est recommandé que s'engagent des négociations entre partenaires sociaux et économiques en fonction des objectifs du plan) - Art. 4 (p. 3323) : se déclare défavorable à l'amendement n° 12 de M. Bernard Barbier, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'intégration dans la seconde loi de plan des lois de programme en vigueur à sa promulgation).

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France - Nouvelle lecture** [n° 437 (81-82)] - (30 juin 1982) - Discussion générale (p. 3304) : nécessité de donner à la France une loi d'orientation et de programmation de la recherche - Opposition des socialistes aux amendements présentés par le rapporteur spécial, M. Jean-Marie Rausch - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3313) : vote défavorable des socialistes sur ce projet de loi dénaturé par le Sénat.

- **Projet de loi portant réforme de la planification** [n° 391 (81-82)] - Suite de la discussion - (1^{er} juillet 1982) - Art. 14 (p. 3375) : se déclare défavorable à l'amendement n° 31 de M. Bernard Barbier, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à la consultation des partenaires économiques et sociaux pour l'élaboration du plan de la région) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 3382) : adhésion du groupe socialiste au texte initial du Gouvernement - Abstention sur le texte modifié par le Sénat et attente de la réunion de la commission mixte paritaire.

- **Projet de loi sur les prix et les revenus** [n° 441 (81-82)] - (8 juillet 1982) - Discussion générale (p. 3501) : environnement international menaçant : politique restrictive menée par les différents pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) ; niveau élevée des taux d'intérêt américains - Baisse de la demande mondiale de produits manufacturés - Aggravation du différentiel d'inflation - Dévaluation du franc nécessaire, accompagnée du blocage des prix et des revenus - (p. 3502) : conditions d'une meilleure compétitivité des entreprises françaises - Action du Gouvernement sur les structures dans le cadre du 9 Plan - Blocage des salaires indispensable au blocage des prix - Caractère temporaire de ces mesures - Nécessité de s'attaquer aux causes structurelles de l'inflation - Politique gouvernementale de relance de l'économie exigeant une solidarité sociale et économique et associant étroitement rigueur et dynamisme - Groupe socialiste favorable à l'adoption du texte proposé.

- **Projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail** [n° 531 (81-82)] - (8 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5259) : volonté du Gouvernement de valoriser les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs par l'élévation au domaine législatif - Loi du 9 avril 1898 - Rappel statistique ; droit à la sécurité du travailleur ; importance du coût indirect des accidents du travail - Prévention des risques professionnels par les nouveaux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) ; élargissement du champ d'application ; généralisation de l'institution - Statut des représentants du personnel ; crédit d'heures ; rapport Sudreau - Cas de danger imminent : responsabilité de l'employeur dans la décision d'arrêt de fonctionnement des installations ; droit de retrait du salarié ; modifications proposées - (p. 5260) : article L. 231-9 du code du travail - Evocation du rapport du premier projet de loi relatif à la

sécurité du travailleur à la Chambre des députés en 1890 - Art. 1 (p. 5263) : son amendement n° 25 : avis formulé par le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et possibilité pour l'inspection du travail de dresser procès verbal sans recours à la mise en demeure préalable ; retiré - (p. 5264) : son amendement n° 26 : réclamation de l'employeur et silence de l'administration ; rejeté - Art. 1 bis (p. 5265) : son amendement n° 27 : information par écrit de l'employeur en cas de danger imminent et d'exercice du droit de retrait ; retiré - Art. 1 ter (p. 5267) : son amendement n° 28 : caractère individuel du droit de retrait ; devenu sans objet - Après l'art. 1 (p. 5269) : son amendement n° 29 : saisine de l'inspecteur du travail par l'employeur en cas d'absence du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ; retiré - Art. 2 : Art. L. 236-1 du code du travail (p. 5270) : se déclare défavorable à l'amendement n° 7 de M. Jacques Mossion, rapporteur (droit de proposition des délégués du personnel d'instaurer un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) - Art. L. 236-3 (p. 5275) : son amendement n° 32 : devoir d'information et obligation de secret professionnel des membres du CHSCT ; retiré - Art. L. 236-4 (p. 5277) : se déclare opposé à l'amendement n° 11 de M. Jacques Mossion, rapporteur (suppression de l'obligation de la production du rapport du programme du CHSCT pour toute demande de marché public, subvention ou avantages divers) - Art. L. 236-5 (p. 5278) : son amendement n° 33 : présence avec voix consultative du personnel infirmier de l'entreprise aux séances du CHSCT ; retiré - (p. 5279) : son amendement n° 34 : possibilité pour le CHSCT de faire appel à titre consultatif au concours de toute personne qualifiée ; adopté - Art. L. 236-9 (p. 5283) : son amendement n° 36 : harmonisation avec la rédaction de l'article L. 434-6 du code du travail ; adopté - Art. L. 236-12 (p. 5284) : son amendement n° 37 : suppression d'un amendement adopté par l'Assemblée nationale, concernant l'adaptation des dispositions du chapitre VI aux entreprises qui pourraient faire courir des risques à d'autres entreprises situées à proximité ; adopté - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5287) : vote défavorable du groupe socialiste sur le texte ainsi modifié.

- **Proposition de loi tendant à la création d'un office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques** [n° 7 (82-83)] - (9 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5329) : récent débat sur le projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique - Fonction de contrôle du Parlement et nécessité d'une information complète sur les choix technologiques - Rôle des structures existantes : Conseil supérieur de la recherche et de la technologie ; mission scientifique et technologique ; Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ; Centre d'étude des systèmes et des technologies avancées (CESTA) - Dispositions du projet et rôle du nouvel office d'évaluation des choix scientifiques et technologiques : information du Parlement sur les implications des choix scientifiques et technologiques ; évaluation des enjeux, possibilités alternatives - (p. 5330) : composition de la délégation parlementaire : représentation proportionnelle des groupes ; assistance du conseil scientifique et du comité consultatif - Modalités de saisine de la délégation - Politique du Gouvernement en matière de recherche et de technologie - Citation du discours du Président Alain Poher prononcé le 27 mai 1975 à l'occasion du centenaire du Sénat : fonction de contrôle du Parlement et information nécessaire des parlementaires - Soutien du groupe socialiste à la proposition de loi en examen - Art. 1 (p. 5342) : se déclare opposé à l'amendement n° 9 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (nouvelle rédaction de l'alinéa relatif à la création de la délégation parlementaire : suppression du terme d'office) - Atténuation par l'amendement de la mission de la délégation parlementaire - (p. 5344) : se déclare opposé à l'amendement n° 11 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (nouvelle rédaction du paragraphe IV relatif aux modalités de saisine de la délégation : suppression de la possibilité de saisine par un président de groupe ; suppression également des procédures obligatoires de consultation du conseil scientifique et du

comité consultatif) - Se déclare opposé à l'amendement n° 12 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (octroi à la délégation à titre permanent des pouvoirs d'investigation prévus par l'ordonnance du 30 décembre 1958 modifiée) - (p. 5346) : se déclare opposé à l'amendement n° 15 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (principe du financement des dépenses afférentes au fonctionnement de la délégation par les dotations des deux assemblées) - Art. 2 (p. 5347) : se déclare favorable à l'amendement rédactionnel n° 7 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur - Explication de vote sur l'ensemble : consensus sur la nécessité de création d'un organe commun d'information du Parlement, mais divergence sur la conception de cet organisme - Modifications sensibles adoptées par le Sénat : champ de compétence, règle de saisine - Suppression de la représentation proportionnelle au sein de la délégation - Abstention du groupe socialiste sur la proposition de loi ainsi modifiée.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Transports - (26 novembre 1982) - (p. 5839) : intervient au nom du groupe socialiste - Précédentes mesures adoptées ; loi d'orientation des transports intérieurs : statut de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) - Place des transports intérieurs dans le budget général de l'Etat - Budget de croissance ; économie de matériel et de fonctionnement des services - Dotation en capital de la SNCF ; assainissement financier - Train à grande vitesse (TGV) : projet de construction du TGV Atlantique ; gare de Massy Palaiseau - Priorité aux transports collectifs urbains et non urbains ; crédits du Fonds spécial de grands travaux - Importance du secteur des transports dans l'activité économique du pays - Vote favorable du groupe socialiste sur ce projet de budget.

Défense et service des essences - (29 novembre 1982) - (p. 5994) : liens existants entre études et recherches militaires - Activités de recherche et de développement des technologies de pointe et du futur - Analyse économique des dépenses militaires - Valorisation de la recherche et transfert des technologies - Mission des centres d'étude et de recherche militaires - Applications civiles de l'énergie nucléaire - Développement de secteurs industriels grâce à des programmes militaires - Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et géophysique - Complémentarité entre recherche militaire et recherche civile - Soutien du groupe socialiste à ce budget.

Plan et aménagement du territoire - (6 décembre 1982) - (p. 6341) : réforme des méthodes de la planification - Simplification des aides publiques à l'aménagement du territoire : prime nationale d'aménagement du territoire (PAT) et primes régionales à l'emploi et à la création d'entreprises - Remaniement des structures de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) - Crédits du commissariat général du Plan - Consolidation de l'économie sociale - Nécessité d'un effort considérable de rénovation de l'industrie et de ses structures : réforme des aides à l'industrie ; lancement de huit missions d'innovation et de proposition ; préparation du IXe Plan - Soutien du groupe socialiste à l'action du Gouvernement.

Recherche et industrie - (10 décembre 1982) - Rapporteur pour avis (recherche scientifique) - (p. 6643) : insuffisance des transferts de technologie entre la recherche et l'appareil productif : exemple des travaux de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) ; insuffisante application civile des travaux du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) ; valorisation de la recherche au moyen de filiales d'organismes publics : expérience de l'office des rayonnements ionisants d'Orsay (ORIS), filiale du CEA - Transfert organismes publics-entreprises : expérience de Transgene dans le domaine du génie génétique - Absence de mécanisme d'aide au financement ; inadaptation des concours de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR) ; couverture des risques inhérents à la

diffusion de produits nouveaux - (p. 6644) : multiplicité des structures de liaisons en voie de création au niveau régional - Nécessité de renforcer les structures intermédiaires entre la recherche et l'industrie : exemple de l'atelier de micro-électronique mis en place par un service commun de l'université d'Orsay - Insuffisance du nombre d'ingénieurs dans les secteurs de pointe ; insuffisance de diffusion de l'enseignement de la biologie - Contrats industriels de formation pour la recherche (CIFRE) - Groupements d'intérêt public (GIP) - Entreprises nationales ; souci de maintenir la compétitivité des petites et moyennes entreprises performantes - Propose l'adoption des crédits de la recherche.

Recherche et industrie - Suite de la discussion - (11 décembre 1982) - (p. 6669) : industrie au coeur de la politique économique du Gouvernement - Situation préoccupante de l'industrie, aboutissement d'une longue dégradation perpétuée au cours des dix dernières années - Suppression de 680 000 emplois entre 1974 et 1981 - Augmentation des crédits de l'industrie correspondant à une politique d'efforts et de réindustrialisation du pays - Nécessité de moderniser les industries traditionnelles - Automatisation des industries de transformation devant améliorer la productivité - Elaboration en cours d'un plan d'action concernant l'automobile - Développement des activités du futur - Incitation des entreprises à innover et à participer à la recherche industrielle, et mesures fiscales importantes instituant un crédit d'impôt - Priorité de ce budget se situant dans le droit fil du plan d'indépendance énergétique adopté le 7 octobre 1981 par l'Assemblée nationale - Renforcement des économies d'énergie et utilisation accrue des énergies nouvelles ou renouvelables - Diversification d'approvisionnement et développement des énergies nationales - Budget témoignant la volonté politique d'un dégagement d'une trop grande dépendance énergétique - Soutien de la production nationale de charbon et accroissement de la subvention accordée aux Charbonnages de France - (p. 6670) : nécessité d'une amélioration de la productivité et d'une rationalisation de la gestion - Création de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie par décret du 13 mai 1982 - Choix faits et lignes de force privilégiées il y a un an paraissant conserver toute leur valeur, mais prise en compte de la diminution de la consommation d'énergie et des projections qui seront faites en matière de croissance économique - Respect des ambitions de la politique d'indépendance énergétique et adaptation à l'évolution des besoins des Français pour la préparation du prochain plan quinquennal - Impératif industriel au coeur du IXe Plan - Au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'adoption du budget de la recherche et de l'industrie pour 1983.

- **Projet de loi d'orientation des transports intérieurs [n° 50 (82-83)]** - (13 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 6766, 6767) : récentes mesures prises en matière de transports - Principes définis par le projet de loi d'orientation : droit au transport ; prise en compte des coûts économiques et sociaux réels ; accessibilité aux personnes handicapées et aux catégories sociales défavorisées ; îles ou territoires éloignés de la métropole - Amendement du groupe socialiste sur les besoins particuliers des zones rurales et à faible densité de population - Desserte des villages de montagne : rôle des PTT ; exemple suisse - Priorité aux transports collectifs ; économies d'énergie ; sécurité routière - Démocratisation et décentralisation des procédures ; rôle de la planification ; contrats de plan entre l'Etat, les régions, les collectivités territoriales et les entreprises de transports - Assainissement de la concurrence - Qualité de la concertation - Attente des décrets - Art. 2 (p. 6780) : son amendement n° 114, soutenu par M. Robert Laucournet : mise en oeuvre progressive du droit au transport et nécessité d'un maillage suffisant du territoire par les moyens de transport public, en particulier dans les zones rurales et à faible densité de population ; devenu sans objet - (p. 6781) : son amendement n° 115, soutenu par M. Roland Grimaldi : renforcement de l'engagement relatif aux mesures particulières à prendre en faveur des personnes

à mobilité réduite et des populations des parties insulaires ou lointaines du territoire national ; devenu sans objet - **Art. 5** (p. 6786) : vote du groupe socialiste contre l'amendement n° 20 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression de la notion de service public des transports) - (p. 6787) : vote du groupe socialiste contre l'amendement n° 21 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression de l'alinéa relatif à la mention du développement de l'information sur le système de transports parmi les missions incombant aux pouvoirs publics) - (p. 6788) : vote du groupe socialiste contre l'amendement n° 23 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (substitution à la notion d'organisation du transport public de la notion d'organisation du transport pour compte d'autrui) - Confusion entre transport public des personnes et des marchandises - Se déclare opposé à l'amendement n° 25 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (variation des modalités de relation entre les autorités publiques et les entreprises de transport public et suppression de la référence à la distinction entre transport de personnes ou de marchandises en cette matière) - **Art. 6** (p. 6788, 6789) : se déclare opposé à l'amendement n° 26 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif au principe de juste rémunération du transporteur) - **Art. 7** (p. 6789) : se déclare opposé à l'amendement n° 27 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression du paragraphe I de cet article relatif à l'inscription des entreprises de transport public de personnes) - (p. 6790) : se déclare opposé à l'amendement n° 28 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (organisation des transports collectifs réguliers de personnes par l'Etat, les collectivités territoriales ou leurs groupements : possibilité d'en confier l'exploitation à un établissement public à caractère industriel et commercial et référence à la loi du 19 juin 1979 sur les transports publics d'intérêt local).

Suite de la discussion - (14 décembre 1982) - **Art. 10** (p. 6833) : se déclare défavorable à l'amendement n° 40 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à l'applicabilité des conditions et de la durée du travail aux salariés chargés de la conduite ou du pilotage) - **Art. 13** (p. 6834) : son amendement n° 116 : composition de la commission consultative chargée de suivre l'application des dispositions relatives à la sécurité de la conduite et à la durée du travail des conducteurs ; retiré - **Art. 14** (p. 6835) : se déclare défavorable à l'amendement n° 44 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (prise en compte du coût économique réel pour les choix relatifs aux infrastructures) - **Art. 15** (p. 6837) : se déclare défavorable à l'amendement n° 49 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (substitution de la notion d'autorité organisatrice à celle d'autorité compétente) - **Rappel au règlement** (p. 6840) : nombre de scrutins publics - Débat parlementaire et parodie de démocratie - **Art. 16** (p. 6841) : se déclare défavorable à l'amendement n° 53 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (mission du Conseil national des transports et absence de création des comités régionaux et départementaux des transports) - **Art. 17** (p. 6842) : se déclare défavorable aux amendements de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, n° 54 (composition du Conseil national des transports) et n° 55 (suppression des dispositions de cet article relatives à la composition des

comités régionaux et départementaux des transports, pour coordination) - (p. 6843) : se déclare défavorable aux amendements de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, n° 56 (suppression des dispositions de cet article relatives à la création d'une commission des sanctions administratives au sein du comité régional des transports) et n° 57 de coordination - **Art. 24** (p. 6850) : se déclare défavorable à l'amendement n° 68 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (concours financier de l'Etat à la Société nationale des chemins de fer français) - Sur cet amendement, se déclare défavorable au sous-amendement n° 129 de M. Jean Puech, soutenu par M. Louis Lazuech (définition par les lois de finances des conditions dans lesquelles l'Etat apporte son concours financier) - Se déclare défavorable à l'amendement n° 69 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (prise en compte par ce concours des objectifs d'assainissement progressif de la situation financière de la société) - **Art. 27** (p. 6851) : se déclare défavorable aux amendements de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, n° 70 et 71 relatifs à la substitution de la notion de transports collectifs à celle de transports publics - **Art. 28** (p. 6852) : son amendement n° 118 : problème des déplacements urbains et caractère obligatoire de l'élaboration de plans en ce domaine ; retiré - (p. 6853) : se déclare défavorable à l'amendement n° 78 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (substitution de la notion d'autorité organisatrice à celle d'autorité compétente) et se déclare favorable à l'amendement n° 79 du même auteur (substitution de la notion de périmètre de transports urbains à celle d'agglomération) - **Art. 29** (p. 6854) : se déclare défavorable aux amendements de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur, n° 80 (prise en compte par les dispositions de cet article des catégories suivantes) et n° 81 (suppression des dispositions de cet article relatives aux services privés) - Son amendement n° 119 : définition du plan départemental comme schéma de développement des transports incluant l'ensemble des modes de déplacements publics sur les courtes distances ; prise en compte de toute commune dans ce plan ; retiré - **Après l'art. 29** (p. 6856) : se déclare défavorable à l'amendement n° 85 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (inscription des entreprises à un registre des transports collectifs de personnes tenu par les autorités de l'Etat et modalités de cette inscription) - **Art. 30** (p. 6857) : se déclare défavorable à l'amendement n° 87 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à l'absence de convention à expiration du délai de quatre ans du fait de l'autorité organisatrice et à la valeur de convention de l'autorisation antérieurement accordée au transporteur public pour une durée maximale de dix ans) - **Art. 45** (p. 6868) : son amendement n° 120 : absence d'applicabilité des dispositions de ce projet de loi au transport de gaz ; adopté - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6871) : texte initial ; établissement des bases d'une nouvelle politique globale des transports - Principe du droit au transport - Réhabilitation de la notion de service public - Efficacité économique - Progrès social - Aménagement urbain - Développement régional - Dénaturation de ce texte par le Sénat - Multiplication des scrutins publics - Volonté de la majorité sénatoriale de détruire la cohérence initiale du texte - Vote défavorable sur ce texte dénaturé par le Sénat.

O

OLIVIER (Henri), sénateur de l'Orne (rattaché administrativement au groupe UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

OOGHE (Jean), sénateur de l'Essonne (C).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.
- Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Est nommé de nouveau membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes (12 octobre 1982) (p. 4462).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : organisation administrative (27 janvier 1982) (p. 460).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales (13 octobre 1982) (p. 4537).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion (26 octobre 1982) (p. 4813).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant révision des conditions d'exercice de compétences de l'Etat et de leur répartition entre les communes, les départements et les régions (3 décembre 1982) (p. 6254).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant organisation des régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion (21 décembre 1982) (p. 7176).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à instituer la représentation proportionnelle pour l'élection des conseillers généraux [n° 222 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 2 avril 1982) - **Elections et référendums**.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 189 (JO Débats 25 février 1982) (p. 647) à M. le ministre chargé de la jeunesse et des sports : **équipement**

sportif et socio-éducatif (financement des équipements sportifs de l'Essonne).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Nouvelle lecture** [n° 189 (81-82)] - (26 janvier 1982) - **Art. 18 septies** (p. 366) : se déclare opposé à l'amendement n° 16 de M. Michel Giraud, rapporteur (suppression de cet article concernant la généralisation des agences techniques départementales) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 380) : observations au nom du groupe communiste : satisfaction face aux modifications apportées au projet initial du Gouvernement : suppression de la Cour de discipline budgétaire considérée comme inopportune par le groupe communiste ; remboursement aux communes de l'allocation logement des instituteurs - Maintien des positions du Sénat sur plusieurs questions essentielles éloignées du texte gouvernemental et visant à freiner une réelle décentralisation - Abstention du groupe communiste sur l'ensemble de ce projet de loi.

- **Conclusions du rapport supplémentaire de M. Pierre Schiélé fait au nom de la commission des lois sur la proposition de loi de M. Pierre Schiélé et plusieurs de ses collègues modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions** [n° 341 (81-82)] - (27 mai 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2367) : collaboration positive entre le Gouvernement et le Sénat - Texte tenant compte de la décision du Conseil constitutionnel du 25 février 1982 et s'inscrivant parfaitement dans l'optique de la décentralisation - Position du groupe communiste favorable à l'adoption de cette proposition de loi.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (28 octobre 1982) - **Titre I - Art. 5** (p. 4897) : son amendement n° A-261, soutenu par M. Paul Jargot : avis conforme nécessaire des conseils municipaux concernés lorsqu'un groupement de collectivités territoriales exerce des attributions dans un domaine faisant l'objet d'un transfert de compétences ; retiré - (p. 4898) : son amendement n° A-262 : modalités de coopération entre communes, départements et régions définies par la loi prévue par l'article I de la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, départements et régions ; retiré.

Suite de la discussion - (29 octobre 1982) - **Titre II - Art. 17** (p. 4948) : soutient l'amendement n° A-264 de M. Bernard Michel Hugo (désignation par le conseil général de personnes qualifiées pour siéger dans la commission de conciliation en matière d'élaboration de schémas directeurs et de plans d'occupation des sols) - (p. 4950) : sur l'amendement n° A-78 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (mission de la commission de conciliation en matière d'élaboration de schémas directeurs, de plans d'occupation des sols et de tout document d'urbanisme opposable aux tiers), se déclare favorable au sous-amendement n° A-236 de M. Lucien Delmas, soutenu par M. Pierre Matraja (composition de cette commission) - **Art. 18** (p. 4951) : soutient l'amendement n° A-265 de M. Bernard Michel Hugo (assistance technique du département pour l'étude et l'élaboration des documents d'urbanisme) - (p. 4952) : référence à l'action des gouvernements précédents.

Suite de la discussion - (5 novembre 1982) - **Titre III (suite) - Art. 122** (p. 5208) : soutient l'amendement n° B-83 de M. Camille Vallin (suppression des dispositions de cet article relatives à la majoration de la dotation des groupements bénéficiant d'une fiscalité propre) - **Après l'art. 126** (p. 5212) : soutient l'amendement n° B-84 de M. Camille Vallin (définition par la loi de finances des

dotations globales d'équipement des communes et des dotations des départements) - Art. 129 (p. 5215) : soutient l'amendement de coordination n° B-85 de M. Camille Vallin, identique à l'amendement n° B-15 de M. Joseph Raybaud, rapporteur pour avis - Titre IV - Avant l'art. 132 (p. 5218) : se déclare défavorable à l'amendement n° B-42 de M. Paul Girod, rapporteur (responsabilité de l'Etat en matière de logement des instituteurs) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 5225) : soutien du groupe communiste au projet de loi gouvernemental - Transferts de compétences et grande réforme de décentralisation - Problème du regroupement intercommunal - Equivalence entre le transfert de compétences et le transfert de ressources nécessaires - Attitude de la majorité sénatoriale ; volonté d'opposition systématique à l'action du Gouvernement - Abstention du groupe communiste sur ce projet de loi modifié par le Sénat et attente de la réunion de la commission mixte paritaire.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 137 (82-83)] - (17 décembre 1982) - Discussion générale (p. 7033) : engagement pris par M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur du précédent gouvernement, et évoqué par M. Léon Jozeau-Marigné, président de la commission des lois, sur le budget d'aide sociale, mais refus de sa part de participer au remboursement de l'indemnité de logement des instituteurs - Explication de vote sur l'ensemble (p. 7052) : satisfaction sur l'accord intervenu à la commission mixte paritaire (CMP) - Amélioration du texte de la CMP relative au maintien de la liberté des communes - (p. 7053) : rappel du vote favorable du groupe communiste à la loi sur les droits et libertés des communes du 12 mars 1982 - Efforts faits par le Gouvernement pour le remboursement des charges de logement des instituteurs - Vote de ce texte par le groupe communiste.

ORNANO (Charles), sénateur de la Corse du Sud (NI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.
- Membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes.

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information fait, au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes, sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} novembre 1981 et le 31 mai 1982, en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 427 (81-82)] (25 juin 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : organisation administrative** [n° 185 (81-82)] - (27 janvier 1982) - Discussion générale (p. 431) : participation de la Corse à la libération du pays lors de la guerre de 1939-1945 - (p. 432) : insuffisante consultation des élus locaux et opposition de la majorité de la population de l'île à l'élaboration d'un statut exorbitant du droit commun - Autoritarisme de la démarche du Gouvernement dans l'élaboration du projet - Manque d'information et de dialogue - Disposition de l'article 27 relative au droit de proposition de l'assemblée de Corse et risque de conflit d'autorité - Droit de remontrance - Superposition d'autorités et insuffisance d'information sur la répartition des compétences - (p. 433) : nécessité de mesures fiscales ; cas des arrêtés Miot relatifs à l'abaissement des droits en matière

de succession et aux dispenses de droits fiscaux ; décret impérial du 1 juillet 1811 et paiement en Corse de la demi-vignette pour les automobiles - Nécessité de mesures culturelles, sans ostracisme - Refus de ce statut par la majorité de la population corse - Coût prévisible des offices et agences - Risque de diminution des aides et subventions - Problème de la continuité territoriale et solidarité nationale - Votera contre le projet.

- **Projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : compétences** [n° 399 (81-82)] - (6 juillet 1982) - Discussion générale (p. 3404) : statut particulier proposé par le Gouvernement et non souhaité par la population de Corse ; campagne télévisée - Argument du maintien de la paix civile et flambée récente de violence - (p. 3405) : attentats - Libération des détenus politiques et suppression de la Cour de sûreté de l'Etat - Campagne de dénigrement contre la légion étrangère - Situation économique : difficultés de l'agriculture, du bâtiment, des transports - Université corse - Information : télévision régionale - Dispositions du projet en examen et création de six offices spécialisés ; risque de doubles emplois et de conflits de compétences ; exemple de l'office de développement industriel, artisanal et commercial et de la caisse de développement économique à vocation financière ; office foncier urbain ; office de développement agricole et rural et rôle de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) ; office d'équipement électrique et rôle de la Société pour la mise en valeur de la Corse (SOMIVAC) - Office des transports et interrogation sur l'avenir du principe de la continuité territoriale ; importance de l'enveloppe financière ; compagnies de navigation maritime et compagnies aériennes - (p. 3406) : composition des offices et manœuvres politiques ; coût de fonctionnement - Transfert de compétences et transfert de ressources ; risque de désengagement de l'Etat en Corse - Caractère hâtif du projet.

ORNANO (Paul d'), sénateur des Français établis hors de France (UREI puis RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.
- Est élu membre de la commission de contrôle des services de l'Etat chargés du maintien de la sécurité publique (11 mai 1982) (p. 1869).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : organisation administrative** [n° 185 (81-82)] - (27 janvier 1982) - Discussion générale (p. 428) : indivisibilité de la République et appartenance intégrale de la Corse à la République française - Références du texte au peuple corse et seule référence de la Constitution au peuple français - Nécessité d'une décentralisation uniforme et refus de dispositions particulières pour la Corse - Disposition exorbitante de l'article 27, alinéa 3 du projet : droit de proposition ou de veto suspensif pour l'application de la législation française accordé à l'assemblée de Corse - (p. 429) : création d'organismes publics particuliers : conseil du développement culturel et du cadre de vie, agences et institutions spécialisées - Attente du projet de loi sur la répartition des compétences - Inutilité de ces dispositions - Risque de conflit entre ces organismes particuliers et l'assemblée élue - Mission gouvernementale d'information et de concertation préalable au projet et insuffisance de la concertation avec les élus - Demande au Sénat de rejeter le texte adopté par l'Assemblée nationale.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - Suite de la

discussion - (29 avril 1982) - **Art. 42** (p. 1536) : soutient l'amendement rédactionnel n° 296 de M. Pierre-Christian Taittinger.

- **Projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger** [n° 261 (81-82)] - (4 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 1600) : dépôt d'une proposition de loi par le groupe socialiste lors de la précédente législature - Elaboration du texte par le Gouvernement : rédaction d'un premier projet de décret et avis défavorable du Conseil d'Etat ; publication du décret le 22 février 1982 ; dépôt d'un projet de loi et recherche d'une légalité qui faisait défaut au décret - (p. 1601) : atteinte à l'indépendance et à la dignité du Parlement - Dépôt d'un projet de loi et nullité des décisions antérieures du pouvoir exécutif - Absence de dispositions concernant l'élection par le Conseil supérieur des Français de l'étranger des sénateurs représentant les Français établis hors de France - Dépôt d'une proposition de loi par les six sénateurs représentant les Français établis hors de France : statut du Conseil supérieur des Français de l'étranger - Critiques face à ce projet de loi : composition du Conseil supérieur ; attributions consultatives et adjonction de six sénateurs ou de personnes désignées par le ministre ; mode d'élection des délégués au Conseil ; scrutin de liste et système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste ; remodelage des circonscriptions et décret du 19 mars 1982 ; volonté de favoriser le parti majoritaire - Définition de l'actuel pouvoir comme mandataire du parti socialiste majoritaire et non comme gouvernement de la France.

Nouvelle lecture [n° 345 (81-82)] - (25 mai 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2238) : malgré un découpage des circonscriptions et un scrutin « taillé sur mesure » par le pouvoir, deux tiers des sièges au Conseil supérieur des Français de l'étranger remportés par l'opposition nationale - Au nom du groupe UREI, se déclare favorable au texte tel qu'il est proposé par la commission des lois - Elections à la proportionnelle avec répartition des restes pour deux élus inéquitable et anti-démocratique.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (18 juin 1982) - **Art. 26** (p. 2952) : soutient l'amendement n° A-82 de M. Michel Miroudot (représentation des professionnels du cinéma au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle).

Suite de la discussion - (25 juin 1982) - **Art. 56** (p. 3161) : soutient l'amendement n° B-119 de M. Robert Pontillon, rapporteur pour avis (suppression de cet article relatif à la création d'une société de commercialisation des documents audiovisuels français à l'étranger) - Soutient l'amendement n° B-355 de M. Michel Miroudot (accords passés par la société de commercialisation ne concernant pas les oeuvres cinématographiques).

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord et de quatre conventions relatifs à la coopération culturelle, scientifique et technique entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République du Vanuatu** [n° 429 (81-82)] - (5 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4344) : indépendance du Vanuatu - Influence française - Volonté d'éviter l'ingérence du nouvel Etat dans

les problèmes des possessions françaises dans le Pacifique - Enseignement français pour la minorité francophone - (p. 4345) : garantie des droits des Français du Vanuatu - Engagement de la France envers les citoyens français du Vanuatu et indemnisation.

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'inscription des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** - **Nouvelle lecture** [n° 54 (82-83)] - (20 octobre 1982) - **Art. 6** (p. 4685) : se déclare favorable à l'amendement n° 12 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (inscription des Français de l'étranger dans des communes de plus de 50.000 habitants et pourcentage maximum de 2 % des électeurs inscrits).

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Commerce extérieur - (3 décembre 1982) - (p. 6234) : dégradation du commerce extérieur - Balance des paiements - Dévaluations successives - Endettement de la France - Nouvel emprunt - Prétendues causes conjoncturelles - Politique économique conduite depuis mai 1981 - Alourdissement des charges des entreprises - Lois Auroux - Diminution des investissements des entreprises - Nationalisations et désorganisation des grands groupes industriels - (p. 6235) : absence de politique du commerce extérieur - Moyens budgétaires et administratifs - Mise en place des directions régionales du commerce extérieur : information des petites et moyennes entreprises (PME) ; aides à l'exportation - Postes d'expansion économique à l'étranger - Rôle des chambres de commerce françaises de l'étranger - Conseil des ministres du 20 octobre 1982 : insuffisance des mesures prises - Protectionnisme rampant : isolement et régression - Restrictions douanières et risques de rétorsion : exemple de la Turquie - Allègement nécessaire des charges des entreprises.

Relations extérieures - (7 décembre 1982) - (p. 6434, 6435) : part du budget des services diplomatiques et généraux du ministère des relations extérieures par rapport au budget national - Crédits du gaz algérien - Déception des Français de l'étranger - Absence de création de postes pour les services diplomatiques et consulaires et de postes d'enseignants - Bourses d'études des familles françaises à l'étranger et transfert depuis le budget de l'éducation nationale - Modalités de transfert des salaires des enseignants et des subventions de fonctionnement et d'investissement pour les écoles françaises de l'étranger - Action sociale en faveur des Français déshérités - Crédits du Conseil supérieur des Français de l'étranger - Ecart entre les promesses et les actes du Gouvernement - Situation économique du pays - Contradictions politiques de la coalition au pouvoir - Diminution de la crédibilité internationale de la France - Relations de la France avec l'Union soviétique et l'Europe - Alliance atlantique - Divergences entre le parti socialiste et le parti communiste - Stratégie du Gouvernement à l'égard de l'hégémonie soviétique - Attitude à l'égard des Etats-Unis - Contradiction entre la politique du Gouvernement et les convictions européennes qu'il affiche - Incohérence généralisée - Perte de crédit et inefficacité.

P

PADO (Dominique), sénateur de Paris (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.
- Membre nommé de la délégation parlementaire pour la radiodiffusion-télévision française.

Est élu membre de la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle en application de l'article 10 de la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982 (12 octobre 1982) (p. 4467).

INTERVENTIONS

- **Conférence des présidents** - (12 janvier 1982) (p. 67) : action peu claire du ministre des relations extérieures.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France** [n° 242 (81-82)] - Suite de la discussion - (19 mai 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 2155) : hiatus entre les propos tenus par M. Jean-Pierre Chevènement, au cours d'une conférence de presse, et ceux tenus par M. André Labarrère, au cours de deux interventions radiodiffusées - Discours de M. François Mitterrand à Orléans sur l'unité nationale - (p. 2156) : différence de propos tenus par M. Jean-Pierre Chevènement, avant et après son arrivée au Gouvernement.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - (10 juin 1982) - Discussion générale (p. 2705) : mauvaises habitudes de la radiotélévision française - Télévision, présente dans l'hémicycle, ne filmant que l'intervention du ministre - Dénonciation de cette pratique - (p. 2724) : cinquième projet de loi sur l'audiovisuel de la Ve République - Coût global de la réforme - Alourdissement technocratique des structures dû à la décentralisation - Augmentation du budget de FR3 évoquée par M. Guy Thomas devant la commission des affaires culturelles - Augmentation probable de la redevance télévision et de la ponction publicitaire sur la presse - Manque d'informations sur l'opinion des personnels de l'audiovisuel vis-à-vis de cette réforme - Création d'une Haute autorité de la communication audiovisuelle, responsable et indépendante - (p. 2725) : travaux de la commission Moynet - Propos tenus par M. François Mitterrand, dans son livre *« Ici et maintenant »* sur la future organisation de l'audiovisuel - Composition de la Haute autorité identique à celle du Conseil constitutionnel - Importance du choix des responsables des sociétés de l'audiovisuel - Suppression souhaitable de la limite d'âge applicable aux membres de la Haute autorité - (p. 2726) : pouvoirs de la Haute autorité - Rôle de la Société financière de radiodiffusion (SOFIRAD) - Souci de voter un texte garantissant l'indépendance de l'audiovisuel.

Suite de la discussion - (15 juin 1982) - Discussion générale (p. 2801) : budget de FR3 - (p. 2802) : indemnités de licenciement de M. Jacques Alexandre, journaliste à TF 1 - **Rappel au règlement** (p. 2803) : erreur précédente sur l'indemnité de licenciement d'un journaliste de TF 1, M. Jacques Alexandre.

Suite de la discussion - (16 juin 1982) - Art. 1 (p. 2830) : se déclare favorable à l'amendement n° A-51 de M. Louis Perrein (définition de la communication audiovisuelle et addition de la notion de mise à la disposition du public de « données ») - Art. 5 (p. 2841) : se déclare favorable à l'amendement n° A-45 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (nécessité pour la durée totale des émissions télévisées

de publicité de marques diffusées par chaque société nationale, régionale ou territoriale, de rester compatible avec la mission précédemment définie et avec les principes de neutralité et d'égalité du service public) - Blocage des prix et cas du prix des journaux - **Après l'art. 5** (p. 2844) : reprend l'amendement n° A-6 de M. Charles Pasqua, rapporteur, que celui-ci a retiré : publication trimestrielle des résultats des enquêtes réalisées par le centre d'études d'opinion et par le service d'observation des programmes ; retiré - Publication souhaitable des travaux du centre d'études d'opinion - Dispositif de l'Audimat - Appréciation du public comme sanction du service public de la télévision - Résultats publiés par le centre d'études des supports de publicité (CSP) - (p. 2845) : concurrence entre les chaînes et indice d'écoute - Information de la délégation parlementaire - Répartition des temps d'antenne, évoquée par M. Roger Romani - **Art. 10** (p. 2852) : se déclare opposé à l'amendement n° A-102 de M. Henri Caillavet (composition de la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle : désignation des députés et sénateurs de façon à assurer la représentation proportionnelle à l'intérieur de chacune des assemblées et une représentation équilibrée des formations politiques) - **Art. 11** (p. 2856) : se déclare favorable à l'amendement n° A-13 de M. Charles Pasqua, rapporteur (identité des prérogatives de tous les membres du bureau de la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle).

Suite de la discussion - (17 juin 1982) - **Art. 13 bis** (p. 2894) : désaccord avec Mme Brigitte Gros sur l'idée d'un débat entre le Gouvernement et la Haute autorité - Autonomie et pouvoirs de la Haute autorité - Travaux de l'Assemblée nationale évoqués par M. Georges Fillioud.

Suite de la discussion - (18 juin 1982) - **Art. 26** (p. 2957) : se déclare défavorable à l'amendement n° A-155 de M. Georges Fillioud, ministre (représentation au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle de sept personnalités du monde culturel et scientifique, dont une au moins d'outre-mer).

- **Projet de loi relatif au règlement de certaines conséquences des événements d'Afrique du Nord** [n° 62 (82-83)] - (17 novembre 1982) Explication de vote sur l'ensemble (p. 5531) : félicitations au Gouvernement pour l'effort qu'il vient d'accomplir - Volonté de réconciliation du Président de la République.

- **Projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements de coopération intercommunale** [n° 64 (82-83)] - (18 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5575) : nouveau statut de Paris - Réforme du statut de Paris de 1975 ; statut de droit commun ; satisfaction du groupe UCDP et de la majorité des Parisiens - Hâte du Gouvernement pour défendre ce projet de loi - (p. 5576) : absence d'urgence de ce projet - Pression des partis de gauche - Déclaration de M. Gaston Defferre devant le Sénat sur le statut de Paris les 29 octobre, 12 et 19 novembre 1981 ; sincère attachement au droit commun de la ville de Paris - Divergences au sein du parti socialiste - (p. 5577) : recul de la démocratie et introduction du pouvoir d'Etat, du pouvoir administratif et du pouvoir judiciaire pour arbitrer les dissensions entre les élus d'une même cité - Dispositions sectorielles et correctives pour Marseille - Danger pour la ville de Lyon - Opposition à ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Communication audiovisuelle - (2 décembre 1982) - (p. 6165) : référence aux déclarations de M. André Rousselet sur le satellite Radio Télévision Luxembourg (RTL) - (p. 6167) : absence d'indépendance des journalistes audiovisuels.

PALMERO (Francis), sénateur des Alpes-Maritimes (UCDP).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 230 (81-82)] autorisant l'approbation d'un avenant n° 4 à la convention générale entre la France et la Tunisie, sur la sécurité sociale [n° 312 (81-82)] (4 mai 1982) - **Traités et conventions.**

Avis présenté, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Relations culturelles** [n° 98, tome II (82-83)] (22 novembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 207 (JO Débats 3 avril 1982) (p. 859) à M. le ministre de la justice : justice (organisation de la) (maintien des conciliateurs judiciaires).

n° 208 (JO Débats 3 avril 1982) (p. 859) à M. le ministre des transports : aéroports (statut de l'aéroport de Nice - Côte d'Azur).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - **Art. 2** (p. 5683) : son amendement n° 71, soutenu par M. André Fosset : suppression du financement par le relèvement de la TVA sur les pelleteries, de l'amélioration des conditions des frais de garde dans les foyers où les deux époux sont salariés ; devenu sans objet.

PAPILIO (Sosefo Makapé), sénateur de Wallis-et-Futuna (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Temps libre - (27 novembre 1982) - (p. 5932) : absence d'installations sportives dans les îles Wallis et Futuna - Procbaine construction d'un stade - Demande de crédits ; étude, souhait d'achèvement en 1984 et d'affectation d'un inspecteur des sports - Financement de la préparation des athlètes wallisiens et futuniens aux prochains Jeux du Pacifique aux îles Samoa en septembre 1983.

Education nationale - (3 décembre 1982) - (p. 6263) : problèmes spécifiques de l'éducation nationale dans le territoire de Wallis et Futuna - Convention entre l'Etat et la mission catholique pour l'enseignement primaire ; extension à l'enseignement secondaire souhaitée par l'assemblée territoriale et refusée par le Gouvernement - Principe du respect des coutumes locales affirmé à l'article 2

du statut territorial - Problèmes financiers de l'enseignement à Wallis et Futuna : insuffisance des crédits : constructions scolaires ; fermetures d'établissements ; bourses ; enseignants ; locaux - Refus par la population de l'enseignement laïque imposé par l'Etat - Décret de 1959 sur les bourses : financement des bourses d'enseignement secondaire par les territoires d'outre-mer : inadaptation à la situation de Wallis et Futuna ; charges des boursiers étudiant à Nouméa - Recherche nécessaire de solutions.

Education nationale - Suite de la discussion - (4 décembre 1982) - (p. 6284) : souhait d'une prise en compte par le Gouvernement des spécificités du territoire des Wallis-et-Futuna en matière d'enseignement - Inapplicabilité du système des bourses en métropole.

Départements et territoires d'outre-mer - (8 décembre 1982) - (p. 6480) : importance du budget pour la vie économique du territoire de Wallis-et-Futuna et de ses habitants - Insuffisance de la subvention d'équilibre - Demande la prise en charge par l'Etat comme en métropole des services pénitentiaires et de l'état civil de Wallis-et-Futuna - Demande d'une majoration de l'allocation des personnes âgées - Satisfaction concernant la réintégration des auxiliaires de gendarmerie dans le cadre territorial de la Nouvelle-Calédonie - Problème des frais de voyage payés concernant les vacances en métropole - (p. 6481) : problème des bourses d'enseignement et séjour dans une île du Pacifique où l'on parle anglais - Refus de bourse pour la poursuite des études en métropole - Territoire ne possédant aucune ressource propre, aucune richesse naturelle et ne bénéficiant pas du tourisme - Dépendance totale de la métropole - Se déclare favorable à l'adoption du budget des DOM-TOM pour 1983.

PARMANTIER (Bernard), sénateur de Paris (S).

Chargé d'une mission temporaire auprès du ministre d'Etat, ministre des transports, et auprès du ministre du temps libre, le 12 mars 1982 (2 avril 1982) (p. 834). Fin de mission le 12 septembre 1982 (21 septembre 1982) (p. 3995).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de nationalisation (29 janvier 1982) (p. 474).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de nationalisation (4 février 1982) (p. 535).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les prix et les revenus (8 juillet 1982) (p. 3525).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains (22 juillet 1982) (p. 3771).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation des transports intérieurs (14 décembre 1982) (p. 6873).

DÉPÔTS

Avis présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1983

[n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Départements d'outre-mer** [n° 97, tome XXII (82-83)] (22 novembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 50 (16 septembre 1981) (p. 1477) à M. le ministre des transports : **sports** (situation de l'aviation légère et sportive) - Retirée le 2 avril 1982 (p. 836).

n° 51 (16 septembre 1981) (p. 1478) à Mme le ministre chargée de la jeunesse et des sports : **sports** (avenir du sport aérien) - Retirée le 2 avril 1982 (p. 836).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger** [n° 261 (81-82)] - (4 mai 1982) - Discussion générale (p. 1602) : représentation démocratique des Français de l'étranger - Opposition du Conseil supérieur des Français de l'étranger au suffrage universel en 1979 - (p. 1603) : système antérieur d'élection du Conseil et pouvoirs de l'exécutif ; abus de l'ancienne majorité - Recherche par tous les moyens de conserver la majorité au sein de ce Conseil et défense du scrutin majoritaire à deux tours - Assemblée consultative - Défense d'un Conseil supérieur démocratique vivant et représentatif des Français de l'étranger - Refus de considérer les Français de l'étranger comme une réserve électorale - Egalité de traitement de tous les Français - Démocratie et responsabilisation de tous les citoyens - Approbation du groupe socialiste.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France** [n° 242 (81-82)] - Suite de la discussion - (19 mai 1982) - Art. 25 (p. 2151) : se déclare opposé à l'amendement n° 38 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'approbation du rapport annexé).

- **Proposition de loi tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal** - *Nouvelle lecture* [n° 481 (81-82)] - (23 juillet 1982) - Discussion générale (p. 3786) : familles honorables possédant des enfants homosexuels - Fatalité ne relevant pas de la loi - Acharnement à défendre cette discrimination et forme inconsciente de sexisme.

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** - *Nouvelle lecture* [n° 488 (81-82)] - (23 juillet 1982) - Discussion générale (p. 3789) : existence de salaires excessifs pour les dirigeants de certaines entreprises et leurs familles, quémendant par ailleurs des aides de l'Etat, et menace pour l'économie française.

- **Projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements de coopération intercommunale** [n° 64 (82-83)] - (18 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5564) : soutien de la gauche à cette réforme - Référence à une proposition de loi socialiste de 1975 sur la situation de Paris - Réforme de Paris de 1977 et création des commissions d'arrondissement ; monstre d'hypocrisie ; composition de cette commission d'arrondissement ; caractère nul des avis sur des affaires étrangères à la compétence de la commission - (p. 5565) : pouvoir réel et absolu des officiers municipaux dans les arrondissements - Création de conseils d'arrondissement et meilleure représentation de la population - Décentralisation et démocratisation - Opposition à la question préalable.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Transports - (26 novembre 1982) - (p. 5843) : évoque la mission dont il a été chargé sur les problèmes de l'aviation légère - Ministère des transports et ministère du temps

libre - Augmentation des crédits de l'aviation légère et sportive - Concurrence internationale et célérité nécessaire ; mise en oeuvre d'un planeur biplace école ; création de moteurs - Premier rang mondial de la France en 1918 - Ses propositions au Gouvernement et au ministre des transports relatives à la relance de l'aviation légère ; nécessité de décisions rapides - Avec ses collègues du groupe socialiste, votera ce budget.

Temps libre - (27 novembre 1982) - (p. 5934) : rappel de sa mission sur l'aviation légère auprès du ministre du temps libre et du ministre des transports - Caractère pédagogique, sportif et technique de l'aviation légère, ultra-légers motorisés (ULM) - Nouvelle politique préconisée en faveur des aérodromes - Brevet de pilote - Rôle économique de l'aviation légère ; emplois - (p. 5935) : rénovation et réglementation ; accélération de l'aide au développement des petites entreprises novatrices - Souhait de volonté politique de relance de l'activité de l'aviation légère - Vote favorable sur ce budget.

Intérieur et décentralisation - (2 décembre 1982) - (p. 6203) : caractère exagéré du sentiment d'insécurité évoqué par certains sénateurs - (p. 6204) : promotion des enquêteurs de police ; problème des catégories de personnels les plus défavorisées : agents administratifs et techniques ; personnels féminins de la voie publique - Votera ce projet de budget.

Imprimerie nationale - (6 décembre 1982) - (p. 6375) : satisfaction du groupe socialiste devant les progrès de la concertation entre la direction de l'Imprimerie nationale et les travailleurs - Rôle du comité de concertation - Sauvegarde et promotion des métiers d'arts graphiques ; rôle pilote de cette entreprise - Effort nécessaire d'investissement et de recherche ; cas précédent de l'invention de la photocomposition par l'Imprimerie nationale et de son exploitation aux Etats-Unis.

Départements et territoires d'outre-mer - (8 décembre 1982) - Rapporteur pour avis (départements d'outre-mer) - (p. 6474) : budget des départements d'outre-mer (DOM) et des territoires d'outre-mer (TOM) ne traduisant qu'une faible partie des actions engagées par l'Etat - Dépenses civiles consacrées aux DOM s'élevant à 13 370 millions de francs pour 1983, en augmentation de 15 % par rapport à l'année précédente - Effort en faveur de l'enseignement scolaire des DOM - Diminution des crédits du ministère de l'environnement et du ministère de la mer - (p. 6475) : importance du chômage dans les DOM - Mesures en faveur des DOM prises par le comité interministériel du 15 janvier 1982 : réaménagement du système d'aide ; création dans chaque DOM d'une délégation régionale à la promotion des activités productives ; création d'une caisse d'investissement - Importance de l'oeuvre du Gouvernement sur le plan social - Mise au point d'une politique de maintien des liens entre les originaires des DOM et leur département d'origine - Important développement dans le rapport de la commission sur les problèmes relatifs à la recherche et aux énergies renouvelables - Nécessité d'une mise en valeur plus rationnelle des ressources en produits de la mer des DOM-TOM dont les zones économiques maritimes s'étendent sur plus de 10 millions de kilomètres carrés - Création de l'Institut français de recherche pour l'exploitation des mers regroupant deux organismes existants : Institut scientifique et technique des pêches maritimes (ISTPM) et Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO) - (p. 6476) : lecture de quelques extraits du rapport commandé par la chambre de commerce et d'industrie de Cayenne sur la pêche et ses conditions en Guyane - Possibilité pour les rapporteurs de procéder à des investigations sur le terrain - Nombreux Français, Guyanais et Martiniquais désireux de créer et d'agir - Au nom de la commission des affaires économiques se déclare favorable à l'adoption du budget des DOM-TOM pour 1983 - (p. 6496) : proposition d'adoption des crédits des DOM-TOM par la commission des affaires économiques - Rappel de l'important problème de la pêche à la crevette - Demande d'attribution de possibilités nouvelles d'investi-

gation pour la commission saisie pour avis - Attente de réponse rassurante au sujet du développement de la Guyane - Problème des chercheurs travaillant à l'Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer (ORS-TOM).

Recherche et industrie - Suite de la discussion - (11 décembre 1982) - (p. 6674) : délégations syndicales lorraines de 1960 à 1962 appelant l'attention du ministre de l'industrie sur les graves problèmes menaçant la sidérurgie lorraine - Nécessité d'une certaine décence dans la critique de la politique actuelle.

- **Projet de loi d'orientation des transports intérieurs** [n° 50 (82-83)] - (13 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 6773) : transport aérien - Situation de la compagnie jordanienne Alia et licenciement de délégués syndicaux du bureau parisien - Dispositions du projet relatives au transport aérien : réforme du code de l'aviation civile - Concurrence internationale et dispersion des efforts des trois compagnies françaises : Air France, Air Inter et UTA - Difficultés des compagnies régionales du réseau intérieur : chute d'Air Alsace - Nécessaire restructuration du transport aérien ; adoption d'un statut commun des personnels - Démocratisation du transport aérien : développement du transport charter français, actuellement en déséquilibre au profit des compagnies étrangères - Association entre les compagnies nationales de service public et les compagnies de charters : exemple d'Air France et Air Charter International - (p. 6774) : complémentarité nécessaire entre les compagnies françaises - Eclaircissements souhaités sur les suites à donner au rapport Funel Villiers : suggestions faites relatives aux dessertes régionales et aux départements d'outre-mer - Souhait du développement de l'aviation d'affaires en France au niveau régional.

Suite de la discussion - (14 décembre 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6872) : vote défavorable sur ce texte dénaturé par le Sénat.

PASQUA (Charles), sénateur des Hauts-de-Seine (président du groupe RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.
- Membre de droit de la délégation parlementaire pour la radiodiffusion-télévision française.
- Est nommé membre titulaire de la commission chargée de formuler un avis sur les décisions de dérogations accordées pour la diffusion de programmes de radiodiffusion sonore à modulation de fréquence, en application de la loi n° 81-994 du 9 novembre 1981 (13 janvier 1982) (p. 141).
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes (12 octobre 1982) (p. 4462).
- Membre de droit de la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle, en application de l'article 10 de la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982 (12 octobre 1982) (p. 4483).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la communication audiovisuelle (29 juin 1982) (p. 3255).

DÉPÔTS

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission de contrôle des services chargés, au ministère de l'intérieur et de la

décentralisation, d'une mission de sécurité publique [n° 251 (81-82)] (7 avril 1982).

Proposition de loi, déposée avec M. Michel Maurice-Bokanowski, tendant à modifier certaines dispositions du code électoral [n° 264 (81-82)] - Elections et référendums.

Rapport fait, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 335 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, sur la communication audiovisuelle [n° 363 (81-82)] (28 mai 1982).

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la communication audiovisuelle [n° 448 (81-82)] (1^{er} juillet 1982).

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une commission d'enquête sur les bureaux d'étude agissant pour le compte des collectivités locales [n° 51 (82-83)] (19 octobre 1982).

Avis présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Communication audiovisuelle** [n° 96, tome XIII (82-83)] (22 novembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 231 (JO Débats 6 mai 1982) (p. 1649) à M. le ministre de l'urbanisme et du logement : **nature (protection de la)** (réglementation concernant l'abattage d'arbres) - Réponse de M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement (25 juin 1982) (p. 3173).

n° 289 (JO Débats 9 octobre 1982) (p. 4437) à M. le ministre des transports : **régie autonome des transports parisiens (RATP)** (demande de concertation pour l'élaboration des projets du métro pont de Neuilly - Défense) - Réponse de M. Charles Fiterman, ministre des transports (19 novembre 1982) (p. 5621, 5622).

n° 293 (JO Débats 20 octobre 1982) (p. 4646) à M. le ministre de la justice : **Parlement** (respect de l'immunité parlementaire) - Réponse de M. Robert Badinter, ministre de la justice (5 novembre 1982) (p. 5227 et suivantes).

n° 294 (JO Débats 20 octobre 1982) (p. 4646) à M. le ministre de l'économie : **impôt sur le revenu** (conséquences fiscales en région parisienne du remboursement des frais de transports aux salariés) - Réponse de M. André Cellard, secrétaire d'Etat à l'agriculture (29 octobre 1982) (p. 4958).

n° 309 (JO Débats 30 novembre 1982) (p. 6021) à M. le ministre de l'intérieur : **finances locales** (refus de prêts aux communes).

Questions orales avec débat :

n° 111 (27 avril 1982) (p. 1377) à M. le ministre de l'intérieur : **administration (organisation)** (contrôle des actes administratifs des collectivités locales : délai) - Discutée le 6 mai 1982 (débat commun) (p. 1796 et suivantes).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : lutte contre le terrorisme** - (29 avril 1982) - (p. 1503) : terrorisme international et vague d'attentats en France - (p. 1504) : attentats de la rue Marbeuf et du *Capitole* - Assassinat de l'ambassadeur de France à Beyrouth - Amnistie - Peine de mort - Cour de sûreté de l'Etat - Terrorisme corse et basque - Suspicion manifestée par le Gouvernement à l'égard de la police - Interdiction de la justice privée - (p. 1505) : rôle des

services de renseignements - Répression nécessaire du terrorisme - Proposition de résolution déposée par la majorité sénatoriale tendant à créer une commission de contrôle des services gouvernementaux chargés d'une mission de sécurité publique - Sécurité des Français.

- **Conclusions du rapport de M. Pierre Salvi, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de résolution de M. Charles Pasqua et plusieurs de ses collègues tendant à créer une commission de contrôle des services chargés, au ministère de l'intérieur et de la décentralisation, d'une mission de sécurité publique [n° 317 (81-82)] - (6 mai 1982)** - **Discussion générale** (p. 1808) : interventions de membres de la majorité sénatoriale, lors de l'examen des budgets du ministère de l'intérieur réclamant la mise en oeuvre de crédits pour lutter contre l'insécurité, sous les gouvernements précédents - (p. 1809) : existence de la séparation des pouvoirs - Majorité condamnée à soutenir inconditionnellement le Gouvernement - Opposition pouvant s'exprimer librement et contrôler le Gouvernement - La constitution d'une commission d'enquête est devenue une tradition - Sécurité, problème touchant l'ensemble des Français, quelles que soient leurs opinions - Insuffisance des effectifs, des moyens et des matériels mis à la disposition de la police, signalée par les maires - Augmentation de l'insécurité signalée par le journal du « *Poing et la rose* », organe officiel de la Fédération socialiste de Marseille - Phase de poussée terroriste lors du dépôt de la proposition de résolution par les présidents des groupes de la majorité sénatoriale - Terrorisme, phénomène mondial et insécurité, phénomène général - Gouvernement responsable de l'aggravation de ce phénomène par son dessaisissement d'un certain nombre de moyens indispensables pour conduire une action de prévention et de répression - Nécessité d'entraîner les policiers et de leur donner les moyens matériels nécessaires - Accord avec M. Gaston Defferre concernant les contrôles d'identité et des frontières - Etats d'âme de M. Robert Badinter sur le sort dramatique des prisonniers dans les maisons d'arrêt - Sympathie pour les victimes et non pour les assassins - (p. 1810) : désir de la majorité sénatoriale de connaître exactement quelle politique le Gouvernement entend conduire - Nécessité de redonner le moral aux forces de sécurité, le consensus et le soutien populaire - Sécurité et liberté ne sont pas antinomiques mais solidaires - Souhait de l'adoption de cette proposition de résolution par le Sénat - Absence d'information dans les journaux, concernant les attentats en Corse à la suite de consignes - Augmentation des attentats signalée par *Nice-matin* et *Le Provençal*.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle [n° 335 (81-82)] - (10 juin 1982) - Rapporteur - Discussion générale** (p. 2705) : examen d'un nouveau projet portant réforme de l'audiovisuel - Rappel des travaux des précédentes commissions d'enquête et de contrôle et de la délégation parlementaire pour la radiotélévision française, sur ce sujet - Séparation souhaitable entre le pouvoir politique et l'audiovisuel - Indépendance des sociétés nationales - Souci de satisfaire le téléspectateur et l'auditeur - Remplacement, par l'actuel gouvernement, de nombreux personnels des chaînes de télévision - Baisse de la qualité des programmes - Interrogation quant au comportement des hommes politiques de l'actuelle majorité, comparable à celui de leurs prédécesseurs - (p. 2706) : pouvoir d'information de l'opinion attribué à la télévision - Disproportion entre les temps d'antenne accordés à la majorité et ceux accordés à l'opposition - Mécontentement du public quant au planning horaire des programmes - Aggravation de la concurrence entre les chaînes - Pouvoir reconnu à la télévision dans le domaine politique - Projet en examen tendant à rationaliser les rapports entre le pouvoir politique et la télévision - Recherche d'un consensus entre l'Assemblée nationale, le Sénat et le Gouvernement - (p. 2707) : projet supprimant le monopole de la programmation - Favorable à la création de la Haute autorité de la communication audiovisuelle - Inquiétude quant à la composition et à l'indépendance de cette institution - Projet voté à l'Assemblée nationale uniquement par le groupe socialiste - Participation des

représentants du pouvoir judiciaire à la Haute autorité - Durée du mandat des présidents de chaînes de radio et de télévision - Accroissement des pouvoirs de la Haute autorité en ce qui concerne le cahier des charges et la répartition des ressources - Absence de référence à la création - Concertation insuffisante du Gouvernement avec le milieu professionnel - Problème du cumul des fonctions de producteur et de programmeur - (p. 2708) : inquiétude sur le sort de la presse écrite - Messages publicitaires - Financement de la réforme - Enjeu culturel évoqué par M. *Léon Eeckhoutte*, président de la commission des affaires culturelles - Problèmes du câblage et de la diffusion des programmes - Nombreux amendements de la commission traitant des problèmes de fond - (p. 2724) : création du Conseil constitutionnel évoquée par M. *Henri Caillavet* - Constitution du 4 octobre 1958 ratifiée par un vote massif des Français.

Suite de la discussion - (15 juin 1982) - Rapporteur - Demande de priorité (p. 2805) : accepte la demande de priorité formulée par le Gouvernement portant d'abord sur l'amendement n° A-83 de M. Pierre-Christian Taittinger puis sur le titre V - **Art. 79 A** (p. 2806) : différences entre le cinéma et la communication audiovisuelle ; support film ou vidéocassette audiovisuelle ; régimes juridiques différents - Evolution des techniques et atténuation des différences - Risques pour le cinéma - (p. 2808) : s'oppose aux amendements n° B-266 de M. Michel Miroudot (précisions portées sur les cahiers des charges) et n° B-115 de M. Jacques Carat (cahier des charges et précision des conditions de diffusion des oeuvres cinématographiques) - **Art. 79 B** : son amendement n° B-71 : limite inférieure du délai d'exploitation simultanée d'une oeuvre cinématographique sous forme de support vidéodisque ou vidéocassette par exemple ; adopté - (p. 2809) : accepte l'amendement n° B-267 de M. Michel Miroudot (association de la profession cinématographique au régime des dérogations sur le délai de diffusion) - **Art. 79** : son amendement n° B-72 : suppression des dispositions de cet article relatives à l'agrément préalable délivré par le directeur du Centre national de la cinématographie aux groupements ou ententes contribuant à la diversification de l'investissement dans la production cinématographique ; rejeté - (p. 2810) : son amendement n° B-73 : conditions de délivrance et de retrait de l'agrément fixées par décret en Conseil d'Etat et précision des clauses obligatoires des contrats de programmation et du taux maximum de redevance de programmation ; adopté - (p. 2811) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° B-357 de M. Jack Lang, ministre (précision des conditions de fixation de la redevance de programmation) - **Art. 80** (p. 2812) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° B-272 de M. Michel Miroudot (engagement de la procédure de conciliation et suspension de toute procédure devant la commission de la concurrence pendant une période maximale de trois mois pour toute procédure pénale en refus de prestation de services et pratique discriminatoire de vente) - (p. 2813) : accepte les amendements de M. Jack Lang, ministre, n° B-356 (rôle du médiateur du cinéma ; possibilité de rendre public le procès-verbal de conciliation ; absence de conciliation et injonction) et n° 358 (conciliation et rôle du médiateur du cinéma).

Suite de la discussion - (16 juin 1982) - Rapporteur - (p. 2824) : position de la commission des affaires culturelles dans ce débat : accord de fond sur le texte du Gouvernement ; seuls amendements indispensables - (p. 2825) : avis défavorable de la commission pour les amendements éloignés de l'esprit du projet - Avant l'art. 1 (p. 2826) : s'oppose à l'amendement n° A-116 de M. James Marson (droit des citoyens à une communication audiovisuelle libre et pluraliste et rôle du service public de la radiodiffusion et de la télévision pour garantir ce droit) - Art. 1 (p. 2828) : souhait de la commission des affaires culturelles de s'en tenir à ses seuls amendements - S'oppose aux amendements n° A-133 de M. Claude Mont (droit des citoyens à une communication audiovisuelle libre et pluraliste garanti par la République), n° A-122 de M.

Jacques Carat, soutenu par M. Félix Ciccolini (définition de la communication audiovisuelle), et n° A-117 de M. James Marson, soutenu par M. Charles Lederman (suppression, dans la définition de la communication audiovisuelle, de la référence à la communication par câble; dépôt d'un projet de loi spécifique sur les communications non hertziennes avant le 1^{er} janvier 1983) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° A-113 de M. Robert Pontillon, rapporteur pour avis (substitution à la notion de communication par câble de la notion de communication par réseau câblé audiovisuel), n° A-50 de M. Louis Perrein (communication par câbles) et n° A-60 de M. Michel Miroudot (non application au domaine de la communication audiovisuelle de certains articles du code des postes et télécommunications relatifs à la tutelle des PTT) - S'oppose à l'amendement n° A-141 de M. Jean-Marie Rausch (exclusion des activités télématiques du champ d'application de la communication audiovisuelle) - (p. 2830): accepte l'amendement n° A-51 de M. Louis Perrein (définition de la communication audiovisuelle et addition de la notion de mise à la disposition du public de « données ») - **Après l'art. 1** (p. 2831): accepte la réserve de l'amendement n° A-61 de M. Michel Miroudot (liberté d'utilisation des réseaux câblés) - **Art. 2** (p. 2832): son amendement n° A-1: simplification de la rédaction de cet article relatif au droit des citoyens à une communication audiovisuelle libre et pluraliste; adopté - S'oppose à l'amendement n° A-62 de M. Michel Miroudot (précisions apportées à la notion de liberté de réception: réception des émissions étrangères) - **Art. 3** (p. 2833): son amendement rédactionnel n° A-2: radiodiffusion sonore; adopté - S'oppose à l'amendement rédactionnel n° A-123 de M. Jacques Carat, soutenu par M. Félix Ciccolini - Accepte l'amendement n° A-87 de Mme Brigitte Gros (élimination de toute tutelle gouvernementale sur les services d'information des sociétés de programme de radiodiffusion et de télévision) - S'oppose à l'amendement n° A-63 de M. Michel Miroudot (substitution de la notion de secteur public à la notion de service public) - (p. 2834): demande le retrait de l'amendement n° A-84 de M. Raymond Bourguine (condition d'accès aux moyens de diffusion et aux infrastructures et installations) - Accepte l'amendement n° A-64 de M. Michel Miroudot (mention à cet article de la Haute autorité de la communication audiovisuelle) - (p. 2835): préoccupation du Sénat sur le sort de la presse écrite régionale: introduction de la publicité dans les stations régionales de télévision et risque de déséquilibre financier pour les quotidiens régionaux; risque de concentration supplémentaire - Négociations en cours avec le Gouvernement sur ce point - **Art. 5** (p. 2836): son amendement de coordination n° A-3; adopté - Son amendement rédactionnel n° A-4; adopté - (p. 2837): son amendement n° A-5: modification de la rédaction de certains alinéas de cet article relatif aux missions du service public de la radiodiffusion et de la télévision: honnêteté, indépendance et pluralisme de l'information, production et diffusion des oeuvres de l'esprit; adopté - S'oppose aux amendements n° A-124 de M. Jacques Carat, soutenu par M. Félix Ciccolini (nouvelle rédaction plus concise de cet article relatif aux missions du service public de la radiodiffusion et de la télévision) et n° A-88 de Mme Brigitte Gros (substitution de la notion d'indépendance de l'information à la notion d'honnêteté de l'information) - (p. 2838): accepte les amendements n° A-66 de M. Michel Miroudot (missions du service public de la radiodiffusion et de la télévision et égal accès à l'expression des principales tendances de pensée et des grands courants d'opinion) et n° A-97 de M. Charles de Cuttoli (missions du service public de la radiodiffusion et de la télévision et réponse aux besoins des Français de l'étranger en matière d'information, de distraction et de culture) - Accepte la première version de l'amendement n° A-45 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (limitation de la durée totale des émissions télévisées de publicité de marques en pourcentage de l'ensemble du programme quotidien de chaque société nationale et régionale) - (p. 2840): accepte la nouvelle version de l'amendement n° A-45 de M. Jean Cluzel,

rapporteur pour avis (nécessité pour la durée totale des émissions télévisées de publicité de marques diffusées par chaque société nationale, régionale ou territoriale, de rester compatible avec la mission précédemment définie et avec les principes de neutralité et d'égalité du service public) - **Après l'art. 5** (p. 2842): son amendement n° A-6: publication trimestrielle des résultats des enquêtes réalisées par le Centre d'études d'opinion et par le service d'observation des programmes; retiré, puis repris par M. Dominique Pado - (p. 2843): difficulté de la délégation parlementaire pour la radiodiffusion et la télévision à obtenir ces renseignements - Centre d'étude de l'opinion - (p. 2844): rôle de la Haute autorité - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-6, repris par M. Dominique Pado - **Art. 6 bis** (p. 2846): son amendement n° A-7: droit de réponse accordé à toute personne physique ou morale, sans exclusive; adopté - Accepte partiellement l'amendement n° A-126 de M. Jacques Carat, soutenu par M. Félix Ciccolini (droit de réponse accordé à toute personne physique ou morale, sans exclusive, pour imputations abusives portant atteinte à son honneur, à sa réputation ou à ses intérêts) - (p. 2848): son amendement rédactionnel n° A-8; adopté - Son amendement n° A-9: suppression de la disposition subordonnant le contenu du décret en Conseil d'Etat aux dispositions relatives à la Haute autorité; adopté - (p. 2849): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-52 de M. Louis Perrein (possibilité de décret particulier pour l'application de l'article 70 de la présente loi, prévoyant un statut général pour la télématique) - **Art. 7** (p. 2849): son amendement n° A-10: procédure d'autorisation de l'usage des fréquences limitée aux émissions à partir du territoire national; adopté - S'oppose aux amendements de M. Michel Miroudot n° A-70 (compétence de la Haute autorité en matière de répartition des fréquences) et n° A-72 (procédure obligatoire pour la révocation d'autorisations) - Demande le retrait de l'amendement n° A-71 de M. Michel Miroudot (durée minimale de trois ans pour les autorisations d'usage de fréquences) - **Art. 9** (p. 2850): son amendement n° A-11: nouvelle rédaction de cet article relatif à l'autorisation par l'Etat des moyens de diffusion ou des infrastructures et installations de communication audiovisuelle empruntant le domaine public ou traversant une propriété tierce; adopté - **Art. 10** (p. 2852, 2853): s'oppose à l'amendement n° A-102 de M. Henri Caillavet (composition de la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle: désignation des députés et sénateurs de façon à assurer la représentation proportionnelle à l'intérieur de chacune des assemblées et une représentation équilibrée des formations politiques) - Son amendement n° A-12: élection par la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle de son bureau; adopté - **Art. 11** (p. 2854, 2855): ses amendements n° A-13: identité des prérogatives de tous les membres du bureau de la délégation parlementaire pour la communication audiovisuelle; adopté; n° A-14: saisine pour avis de la délégation parlementaire sur tous les décrets d'application de la présente loi, ainsi que pour les décrets fixant ou modifiant le cahier des charges des organismes du service public de la radiodiffusion et de la télévision; adopté; n° A-15: radiodiffusion sonore; adopté; n° A-16: consultation de la délégation parlementaire sur les projets de décret et délai de quinze jours porté à trente jours en dehors des sessions du Parlement; retiré; et n° A-17: publication au *Journal officiel* des avis de la délégation parlementaire; adopté - Pouvoirs d'investigation sur place et sur pièces de la délégation parlementaire et des rapporteurs spéciaux de l'Assemblée nationale et du Sénat - Délai de consultation de la délégation parlementaire; procédure d'urgence suggérée par M. Georges Fillioud, ministre - (p. 2856): sur son amendement n° A-13, s'oppose au sous-amendement n° A-149 de M. Félix Ciccolini (exercice des pouvoirs de la délégation par le président ou par un membre de la délégation désignée par elle) - Cas des membres de la délégation appartenant à l'opposition.

Suite de la discussion - (17 juin 1982) - Rapporteur - **Chapitre II** (p. 2881): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-89 de Mme Brigitte Gros (dans

l'intitulé de ce chapitre, remplacer l'expression « Haute autorité » par l'expression « Conseil exécutif » - **Art. 12** (p. 2882) : son amendement n° A-18 : détermination précise de la mission de la Haute autorité de la communication audiovisuelle ; rejeté - **Art. 12 bis** (p. 2883) : son amendement n° A-19 : suppression de cet article précisant que la Haute autorité veille au respect des missions du service public ; adopté - S'oppose à l'amendement n° A-136 de M. André Rabineau, soutenu par M. Paul Pillet (élaboration par la Haute autorité d'un code de l'audiovisuel) - **Art. 13** (p. 2885) : son amendement n° A-20 : énumération des règles fixées par la Haute autorité en ce qui concerne le service public de la radiodiffusion et de la télévision ; adopté - S'oppose aux amendements n° A-127 de M. Jacques Carat, soutenu par M. Félix Ciccolini (énumération des règles fixées par la Haute autorité en ce qui concerne le service public de la radiodiffusion et de la télévision), n° A-114 de M. Robert Pontillon, rapporteur pour avis (mission de contrôle de la Haute autorité sur les émissions d'origine extérieure), n° A-86 de M. James Marson, soutenu par M. Pierre Gamboa (Haute autorité fixant dans le service public de la radiodiffusion télévision les règles relatives à l'organisation des campagnes électorales dans les départements et territoires d'outre-mer), n° A-85 de M. James Marson, soutenu par M. Pierre Gamboa (fixation par la Haute autorité des règles relatives aux émissions consacrées à l'expression des différents partis politiques dans les départements et territoires d'outre-mer) et n° A-54 de M. Louis Perrein, soutenu par M. Félix Ciccolini (consultation par la Haute autorité de la commission du suivi des expériences de télématique destinées au public) - S'oppose partiellement à l'amendement n° A-150 de M. Georges Fillioud, ministre (Haute autorité déterminant les modalités de mise en oeuvre du droit de réponse dans les programmes du service public) - **Art. 13 bis** (p. 2891) : son amendement n° A-21 : approbation par la Haute autorité des cahiers des charges et de la répartition du produit de la redevance et de la publicité ; adopté après modification par le sous-amendement n° A-46 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (avis de la Haute autorité public et motivé) - (p. 2892) : s'oppose à l'amendement n° A-90 de Mme Brigitte Gros (véritable pouvoir conféré à la Haute autorité en ce qui concerne l'établissement des cahiers des charges et la répartition du produit de la redevance et de la publicité) - S'oppose à l'amendement n° A-128 de M. Jacques Carat, soutenu par M. Félix Ciccolini (Haute autorité élaborant les cahiers des charges contenant les obligations du service public) - (p. 2893) : dessaisissement du Gouvernement et du Parlement de ses prérogatives en matière réglementaire et financière, évoqué par M. Georges Fillioud - (p. 2894) : rapports entre le pouvoir politique et la télévision - Dépendance de la Haute autorité - Pouvoirs de cette institution - Décisions de la Haute autorité susceptibles d'appel devant le Conseil d'Etat - (p. 2895) : s'oppose à la demande de réserve de l'article 13 *bis* jusqu'après l'article 61, déposée par M. *Henri Caillavet* - **Après l'art. 13 bis** : demande la réserve, jusqu'à la fin de l'examen du chapitre III du titre III, de son amendement n° A-22 : pouvoir de nomination de la Haute autorité ; réservé - **Art. 14** (p. 2897) : son amendement n° A-23 : approbation par la Haute autorité du plan de fréquences élaboré par l'établissement public de diffusion ; adopté - (p. 2898) : répondant à M. *Henri Caillavet*, s'interroge sur les pouvoirs donnés à la Haute autorité - (p. 2899) : remet en cause la liberté de la communication audiovisuelle proclamée dans l'article 1 - **Après l'art. 14** (p. 2899) : s'oppose à l'amendement n° A-73 de M. Michel Miroudot (Haute autorité veillant à l'utilisation maximale des fréquences radio électriques) - **Art. 15** : s'oppose aux amendements n° A-79 de M. Michel Miroudot (suppression de cet article relatif aux conflits opposant les organismes des services publics à leurs collaborateurs) et n° A-129 de M. Jacques Carat, soutenu par M. Félix Ciccolini (conflits opposant les organismes du service public à leurs collaborateurs soumis à la Haute autorité aux fins de conciliation, selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat) - **Art. 16** (p. 2900) : son amendement rédactionnel

n° A-24 ; adopté - Son amendement n° A-25 : Haute autorité définissant des normes en matière de communication publicitaire ; adopté - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-81 de M. Michel Miroudot (Haute autorité veillant à l'équilibre des rapports entre le cinéma et les sociétés de télévision) - **Art. 17** (p. 2901) : son amendement n° A-26 : harmonisation des programmes des sociétés nationales ; adopté - (p. 2902) : s'oppose aux amendements n° A-130 de M. Jacques Carat, soutenu par M. Félix Ciccolini (harmonisation des programmes des sociétés nationales), n° A-104 de M. Henri Caillavet (conditions de publication du rapport annuel établi par la Haute autorité), n° A-47 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (rapport annuel établi par la Haute autorité déposé devant le Parlement en même temps que le projet de loi de finances ; Haute autorité disposant de larges pouvoirs d'investigation pour contrôler l'emploi des fonds publics) et n° A-105 de M. Henri Caillavet (rapport annuel établi par la Haute autorité sur l'état des recherches en télématique) - **Après l'art. 17** (p. 2903) : demande la réserve de l'amendement n° A-131 de M. Georges Fillioud, ministre, jusqu'à l'examen de l'article 24 (pouvoir d'injonction de la Haute autorité en cas de manquements graves ou répétés d'une société nationale à ses recommandations) - **Art. 18** : son amendement rédactionnel n° A-27 ; adopté - **Art. 19** (p. 2904) : son amendement n° A-28 : rétablissement de cet article relatif au rapport annuel adressé par la Haute autorité au Président de la République et au Parlement ; adopté - Sur cet amendement, accepte les sous-amendements de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis, n° A-151 (rapport annuel de la Haute autorité rendant compte du respect de ses recommandations relatives à la gestion des organismes institués par la présente loi), n° A-152 (large pouvoir d'investigation de la Haute autorité en ce qui concerne l'exercice de ses missions) et n° A-153 de M. Henri Caillavet (rapport annuel de la Haute autorité publié au Journal officiel et assorti des réponses des administrations) - **Art. 20** (p. 2905) : souhaite un accord entre le Sénat et le Gouvernement sur cet article relatif à la composition de la Haute autorité - Véritable démocratie respectant les minorités - (p. 2906) : son amendement n° A-29 : nomination de trois magistrats au sein de la Haute autorité et suppression de la limite d'âge ; adopté - Nouvelle composition de la Haute autorité assurant son indépendance par rapport au pouvoir politique - Représentation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire au sein de la Haute autorité - (p. 2908) : étude attentive par le Sénat des conclusions du rapport Moinot - Aucune remise en cause des qualités morales du Président de la République et des présidents des deux assemblées - Souhaite qu'un texte régissant les rapports entre la télévision et le pouvoir politique soit voté par une très large majorité - (p. 2909) : contradiction entre les idées défendues par M. Georges Fillioud maintenant et celles qu'il défendait lorsqu'il était dans l'opposition - Texte voté à l'Assemblée nationale uniquement par le groupe socialiste et les radicaux de gauche - Attitude décevante du Gouvernement entravant les chances d'avenir de cette loi - (p. 2910) : accepte l'amendement n° A-58 de M. Robert Pontillon, rapporteur pour avis (suppression de la limite d'âge pour les membres de la Haute autorité) - Demande le retrait de l'amendement n° A-92 de Mme Brigitte Gros (Haute autorité composée de trois membres désignés par le Président de la République et de six autres désignés par les juridictions suprêmes).

Suite de la discussion - (18 juin 1982) - Rapporteur - **Art. 21** (p. 2945) : son amendement n° A-30 : incompatibilité des fonctions de membre de la Haute autorité de la communication audiovisuelle avec tout mandat électif, toute fonction publique et toute activité professionnelle permanente rémunérée ; adopté - Son amendement n° A-31 : interdiction pour les membres de la Haute autorité de prendre une position publique sur les questions en rapport avec les décisions de la Haute autorité ; adopté - **Art. 22** (p. 2946) : son amendement n° A-32 : suppression de cet article relatif à l'incompatibilité des fonctions de président et de membre de la Haute autorité avec tout autre emploi rémunéré ; adopté - **Art. 23** (p. 2947) : accepte l'amende-

ment n° A-106 de M. Henri Caillavet (impossibilité pour les personnels des services de la Haute autorité d'être administrateurs dans les conseils d'administration des établissements et des sociétés prévus par la présente loi) - Art. 24 (p. 2949) : son amendement n° A-33 : notification des actes de la Haute autorité au Gouvernement et caractère exécutoire ; rôle de la Haute autorité en cas de manquements graves ou répétés d'une société nationale de programme aux cahiers des charges ; adopté - Art. 25 : demande le retrait de l'amendement n° A-109 de M. Henri Caillavet (cas de consultation du Conseil national de la communication audiovisuelle) - Son amendement n° A-34 de coordination ; adopté - Son amendement rédactionnel n° A-35 ; adopté - Art. 26 (p. 2952) : son amendement n° A-36 : présence au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle de sept représentants des associations familiales et sociales, des associations de consommateurs et de téléspectateurs ; adopté - Son amendement n° A-37 : présence au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle de sept représentants des entreprises de communication ; adopté - (p. 2953) : s'oppose à l'amendement n° A-120 de M. James Marson (composition du Conseil national de la communication audiovisuelle ; incompatibilité de fonctions avec l'exercice d'un mandat d'administrateur dans un organisme du service public de la communication audiovisuelle, sauf pour la représentation de TDF et des PTT ; règles de fonctionnement du Conseil par décret en Conseil d'Etat) - Demande le retrait de l'amendement n° A-98 de M. Charles de Cuttoli (représentation de sept membres du Conseil supérieur des Français de l'étranger au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle) - Sur la représentation de l'industrie cinématographique au sein du Conseil national de l'audiovisuel, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Jacques Carat n° A-56 et A-57 - S'oppose à l'amendement n° A-44 de M. Pierre Vallon, soutenu par M. Adolphe Chauvin (présence au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle de sept représentants des associations familiales et sociales, de consommateurs et des associations de protection de la nature et de l'environnement) - Accepte l'amendement n° A-110 de M. Henri Caillavet (présence au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle de sept représentants des grandes associations spirituelles et philosophiques) et s'oppose à l'amendement n° A-111 du même auteur (publicité des organisations appelées à désigner leurs représentants) - Demande le retrait de l'amendement n° A-82 de M. Michel Miroudot, soutenu par M. Paul d'Ornano (représentation des professionnels du cinéma au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle) - (p. 2954) : nécessaire représentation des téléspectateurs au sein du Conseil national - Représentation des Français de l'étranger et des départements et territoires d'outre-mer (DOM-TOM) - (p. 2955) : son amendement n° A-154 : présence au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle de sept membres représentant respectivement le Conseil supérieur des Français de l'étranger, les organisations professionnelles représentatives et les travailleurs permanents et intermittents de l'industrie cinématographique ainsi que les associations de jeunesse et d'éducation populaire ; adopté - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-59 de M. Marc Bœuf, soutenu par M. Félix Ciccolini (présence au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle de sept représentants des associations culturelles, de jeunesse et d'éducation populaire) - (p. 2957) : accepte l'amendement n° A-155 de M. Georges Fillioud, ministre (représentation au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle de sept personnalités du monde culturel et scientifique, dont une au moins d'outre-mer) - Art. 28 (p. 2958) : son amendement rédactionnel n° A-38 ; adopté - Son amendement de coordination n° A-39 ; adopté - Son amendement n° A-40 : domaine d'exercice et pouvoir d'avis du comité régional ; adopté.

Suite de la discussion - (22 juin 1982) - Rapporteur - Art. 29 (p. 2978) : ses amendements de coordination n° A-41 : représentation des associations de téléspectateurs au

sein des comités régionaux de la communication audiovisuelle ; adopté ; et n° A-42 : représentants des entreprises de communication au sein des comités régionaux de la communication audiovisuelle ; adopté - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-121 de M. James Marson, soutenu par M. Pierre Gamboa (composition des comités régionaux de la communication audiovisuelle arrêtée par les conseils régionaux ; définition des règles générales de cette composition ; décentralisation de l'actuelle commission Holleaux) - S'oppose à l'amendement n° A-95 de M. Bernard Legrand, soutenu par M. René Touzet (comités régionaux de la communication audiovisuelle composés d'élus désignés par les conseils régionaux) - (p. 2979) : son amendement n° A-43 : crédits nécessaires au fonctionnement des comités régionaux de la communication audiovisuelle obligatoirement inscrits au budget des collectivités locales ; devenu sans objet - (p. 2980) : accepte l'amendement n° A-48 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (crédits nécessaires au fonctionnement des comités régionaux de la communication audiovisuelle pouvant être inscrits au budget des collectivités locales ; bénévolat de la fonction de membre d'un comité régional) - Après l'art. 29 : accepte l'amendement n° A-115 de M. Charles de Cuttoli (insertion d'un article relatif aux avis émis par le Conseil supérieur des Français de l'étranger vis-à-vis de la politique de la communication audiovisuelle à l'égard des Français de l'étranger) - Titre III (p. 2981) : son amendement rédactionnel n° B-1 ; adopté - Art. 30 (p. 2982) : précède l'amendement adopté par le Sénat, soumettant les cahiers des charges à l'approbation de la Haute autorité - Cahiers des charges rédigés par le Gouvernement et soumis à l'avis consultatif de la délégation parlementaire - Annexion souhaitable des cahiers des charges au projet de loi de finances - Dispositions figurant dans la loi de 1974 - Ses amendements n° B-2 : suppression du second alinéa relatif aux orientations générales de la politique des programmes et aux missions particulières de chaque organisme ; adopté ; et n° B-3 : obligation du service public relative à la diffusion radiotélévisée d'oeuvres de haute culture ; adopté - (p. 2983) : commission des affaires culturelles préoccupée par le problème de la création à la télévision - Situation difficile des sociétés indépendantes de production - (p. 2985) : son amendement n° B-4 : cahiers des charges comportant des conditions concernant la diffusion des oeuvres cinématographiques et notamment la proportion de films étrangers ; précisions concernant les conditions de co-production des films cinématographiques par les sociétés de télévision avec les entreprises de production ; adopté - Art. 31 (p. 2986) : son amendement n° B-5 : émissions relatives aux campagnes électorales soumises à des règles fixées par décret en Conseil d'Etat ; adopté - Accepte l'amendement n° B-123 de M. Henri Caillavet (radiodiffusion ou télévision des débats du Conseil économique et social) - S'oppose à l'amendement n° B-182 de M. Jacques Carat, soutenu par M. Félix Ciccolini (temps d'antenne égal accordé aux groupes de la majorité et à ceux de l'opposition lors de la radiodiffusion ou de la télévision des débats des assemblées parlementaires et des assemblées régionales) - (p. 2988) : son amendement n° B-6 : suppression de la mention d'un temps d'antenne accordé aux formations politiques représentées par un groupe à l'Assemblée nationale ; adopté ; et son amendement rédactionnel n° B-7 ; adopté - (p. 2990) : s'oppose à l'amendement n° B-124 de M. Henri Caillavet (temps égal et régulier d'antenne accordé aux religions et aux expressions philosophiques ou idéologiques areligieuses) - (p. 2991) : accepte l'amendement n° B-287 de M. Michel Miroudot (temps régulier d'antenne accordé aux organisations professionnelles) - Chapitre II : son amendement de coordination n° B-8 ; adopté - Art. 32 : son amendement rédactionnel n° B-9 ; adopté - (p. 2992) : son amendement de coordination n° B-10 ; adopté - Demande la réserve jusqu'à l'article 34, de l'amendement n° B-125 de M. Henri Caillavet (opérations de protection contre les signaux émis en toute illégalité n'étant pas imputées au budget de l'établissement public de diffusion) - Demande le retrait de l'amendement n° B-289 de M. Michel Miroudot (interdic-

tion de tout brouillage volontaire de la part de l'établissement public) - (p. 2993) : son amendement de coordination n° B-12 ; adopté - Art. 33 (p. 2994) : son amendement n° B-13 : durée du mandat des membres du conseil d'administration de l'établissement public portée à cinq ans au lieu de trois ans ; nouvelle composition de ce conseil d'administration : désignation d'un administrateur par le Conseil national de la communication audiovisuelle et augmentation de la représentation du personnel ; adopté - (p. 2995) : s'oppose partiellement à l'amendement n° B-155 de M. James Marson, soutenu par M. Charles Lederman (nouvelle composition du conseil d'administration de l'établissement public : représentants de l'Etat nommés par la Haute autorité ; représentants du personnel choisis sur des listes établies par les organisations syndicales représentatives ; représentants des bénéficiaires des autorisations d'émettre) - S'oppose à l'amendement n° B-183 de M. Félix Ciccolini (augmentation du nombre des membres composant le conseil d'administration de l'établissement public ; accroissement des pouvoirs de la Haute autorité) - Demande le retrait de l'amendement n° B-290 de M. Michel Miroudot (représentants du personnel de l'établissement public au sein du conseil d'administration élus dans des conditions précisées par décret en Conseil d'Etat) et de l'amendement n° B-126 de M. Henri Caillavet (Haute autorité émettant un avis sur le choix du président du conseil d'administration) - (p. 2996) : regrette l'opposition de M. Georges Fillioud, ministre, sur les propositions de la commission des affaires culturelles relatives à la composition du conseil d'administration de l'établissement public - Art. 34 : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° B-291 de M. Michel Miroudot (paiement par les sociétés de programme, sur la base d'une facturation détaillée, des sommes dues à l'établissement public de diffusion) - Son amendement n° B-14, identique à l'amendement n° B-85 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis : assiette de la redevance correspondant à une seule taxe par foyer ; adopté - Son amendement n° B-15 : suppression de la distinction faite entre l'exécution des missions de l'établissement public et le financement de ses investissements ; réservé jusqu'après l'article 37 - Section II (p. 2998) : son amendement de coordination n° B-16 ; adopté - Art. 35 (p. 2999) : son amendement n° B-17 : diffusion des émissions de la société nationale de programme de radiodiffusion sonore ; adopté - S'oppose aux amendements n° B-184 de M. Félix Ciccolini (société nationale de programme absorbant la société de radio internationale ; mission et gestion de cette société) et n° B-296 de M. Michel Miroudot (interdiction faite aux stations locales publiques de se constituer en réseaux d'informations ou de programmes) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° B-86 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (substitution de la notion de conseil d'orientation à celle de comité consultatif) - Art. 36 (p. 3002) : son amendement n° B-19 : cahiers des charges fixant les conditions dans lesquelles les sociétés de programme de télévision pourront participer à des accords de coproduction et passer des accords de commercialisation en France ; adopté - S'oppose à l'amendement n° B-156 de M. James Marson, soutenu par M. Charles Lederman (création d'une société nationale chargée de la conception, de la programmation et de la production d'émissions du service public national de télévision) et à l'amendement n° B-185 de M. Félix Ciccolini (création d'une société nationale de programme regroupant les sociétés régionales de télévision).

Suite de la discussion - (23 juin 1982) - Rapporteur - Art. 37 (p. 3016) : son amendement n° B-20 : composition du conseil d'administration des sociétés nationales de programme ; adopté - Art. 34 (suite) : modifie son amendement n° B-15 précédemment réservé : ressources de l'établissement public de diffusion et exécution des missions prévues par la loi, attribution d'une partie du produit ; adopté - Accepte l'amendement n° B-125 de M. Henri Caillavet (impossibilité d'imputer les opérations de protection consistant à rendre inaudibles et invisibles les signaux émis illégalement au budget de l'établissement public de diffusion) - Après l'art. 37 (p. 3017) : s'oppose à l'amende-

ment n° B-306 de M. Michel Miroudot (création d'une chaîne de cinéma payante à partir du réseau 819 lignes) - Art. 38 (p. 3018) : son amendement n° B-21 : mission d'une société nationale de programme ; cahier des charges et conseil d'orientation ; adopté - S'oppose à l'amendement n° B-159 de M. James Marson, soutenu par M. Pierre Gamboa (suppression de cet article relatif à la mission d'une société nationale de programme) - Art. 38 bis (p. 3020) : son amendement n° B-22 : composition du conseil d'administration de la société nationale de programme ; adopté - Art. 39 (p. 3021) : risque de double emploi entre la société nationale de programme pour les départements et territoires d'outre-mer (DOM TOM) et les sociétés régionales ou territoriales - Diminution du nombre des organismes de l'audiovisuel - Référence à la loi de 1974 - Information dans les DOM TOM et manque d'objectivité - (p. 3022) : son amendement n° B-23 : répartition des compétences entre la société nationale de programme de télévision pour l'outre-mer et les sociétés régionales de télévision ; adopté - (p. 3023) : accepte l'amendement n° B-139 de M. Louis Virapoullé (société nationale de programme de radiodiffusion et de télévision pour l'outre-mer ; filiale commune des sociétés nationales ; répartition du capital par décret) - Après l'art. 39 (p. 3024) : demande le retrait de l'amendement n° B-180 de M. Louis Virapoullé (émission par chaque chaîne de télévision métropolitaine d'une heure d'antenne une fois par mois pour les départements d'outre-mer, la collectivité territoriale de Mayotte et les territoires d'outre-mer) - Art. 39 bis (p. 3025) : son amendement n° B-24 : composition du conseil d'administration de la société nationale de programme pour l'outre-mer ; adopté - Art. 42 (p. 3026) : caractère critique de la situation financière de la Société française de production (SFP) - Participation demandée aux sociétés nationales de programme de télévision - Son amendement n° B-25 : production par une société nationale d'oeuvres et de documents audiovisuels ; prestations de cette société ; actions nominatives ; participation à des accords de coproduction ; adopté - (p. 3027) : sur cet amendement, demande le retrait du sous-amendement n° B-317 de M. Michel Miroudot (participation à titre minoritaire à des accords de coproductions cinématographiques avec le secteur privé) - Demande le retrait de l'amendement n° B-314 de M. Michel Miroudot (détention d'actions par l'Etat possédant 34 pour cent du capital) ainsi que de l'amendement n° B-140 de M. Edouard Le Jeune, soutenu par M. Adolphe Chauvin (interdiction à la société nationale de programme de participer au capital de la société nationale chargée de la production d'oeuvres et de documents audiovisuels) - (p. 3028) : sur son amendement n° B-25, s'oppose au sous-amendement n° B-190 de M. Félix Ciccolini (production d'oeuvres et de documents pour la radiodiffusion sonore et la télévision) - Art. 43 (p. 3039) : son amendement n° B-26 : composition des conseils d'administration des sociétés et établissements publics ; durée du mandat des membres du conseil d'administration ; adopté - Art. 44 (p. 3040) : son amendement n° B-27 : suppression de cet article relatif à la production d'oeuvres ou documents audiovisuels dans les conditions fixées par les cahiers des charges par les sociétés et la cession à des tiers des droits possédés sur ceux-ci ; adopté - Section III : son amendement n° B-28 : intitulé ; « Institut national de l'audiovisuel » ; retiré - Art. 45 (p. 3041) : son amendement n° B-29 : mission de l'Institut national de la communication audiovisuelle ; comité scientifique et problème de la propriété des archives ; adopté - (p. 3042) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° B-359 de M. Georges Fillioud, ministre (refus de donner un monopole absolu de l'information et de la recherche à cet institut) - Art. 46 (p. 3043) : son amendement n° B-30 : composition du conseil d'administration de l'Institut national de la communication audiovisuelle ; adopté - Art. 47 : son amendement n° B-31 : contribution forfaitaire versée par les sociétés nationales de programme de radiodiffusion sonore et de télévision ; adopté - Son amendement n° B-32 : attribution d'une partie du produit de la taxe affectée au service public ; adopté - Chapitre III (p. 3044) : son

amendement n° B-33 : intitulé ; « l'organisation décentralisée du service public de la radiodiffusion sonore et de la télévision » ; adopté - **Art. 48** (p. 3046) : s'oppose à l'amendement n° B-165 de M. James Marson, soutenu par M. Pierre Gamboa (création et mission des sociétés à capital public de radiodiffusion et de télévision dans les régions de métropole et d'outre-mer et dans les territoires d'outre-mer) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° B-327 de M. Michel Miroudot (diffusion de programmes propres d'origine locale par les sociétés régionales de radiodiffusion sonore) et accepte l'amendement n° B-328 du même auteur (conservation des enregistrements d'émissions pendant un délai de deux mois par les sociétés et les stations) - (p. 3047) : son amendement n° B-34 : mission des sociétés régionales de programme de radiodiffusion sonore et des stations locales de radiodiffusion sonore du secteur public de l'audiovisuel ; adopté - **Art. 49** (p. 3048) : demande le retrait de l'amendement n° B-89 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (suppression de la notion du délai de quatre ans pour la création de douze sociétés régionales de télévision) - (p. 3049) : demande le retrait des amendements de M. Michel Miroudot n° B-331 (missions particulières du service public au plan régional) et n° B-333 (conclusion par les sociétés régionales de télévision d'une convention avec les régions prévoyant la mise en oeuvre de la politique culturelle définie par ces régions) - (p. 3050) : son amendement n° B-35 : mission de production des sociétés régionales de programme de télévision ; adopté - **Art. 50** (p. 3051) : son amendement n° B-37 : régions et territoires d'outre-mer ; attributions des sociétés régionales ou territoriales de radiodiffusion sonore et de télévision ; adopté - **Art. 51** : s'oppose à l'amendement n° B-169 de M. James Marson, soutenu par M. Pierre Gamboa (financement des sociétés régionales et autonomie) - **Art. 52** (p. 3052) : son amendement n° B-39 ; composition du conseil d'administration des sociétés régionales ou territoriales de programme ; adopté - **Après l'art. 13 bis (suite)** (p. 3053) : son amendement n° A-22, précédemment réservé ; pouvoir de nomination de la Haute autorité ; adopté - **Chapitre IV** : son amendement n° B-40 : intitulé ; « actions extérieures du service public de la radiodiffusion sonore » ; réservé jusqu'après l'examen de l'article 58 - **Section I** : son amendement n° B-41 : suppression de la section et de son intitulé : « la radiodiffusion » ; réservé jusqu'après l'examen de l'article 58 - **Art. 53** (p. 3055) : accepte l'amendement n° B-121 de M. Charles de Cuttoli (mission de la société nationale : diffusion internationale, notamment aux Français de l'étranger).

Suite de la discussion - (25 juin 1982) - Rapporteur - **Art. 54** (p. 3157) : son amendement de coordination n° B-42 ; adopté - **Art. 55** (p. 3158) : son amendement n° B-43 : composition du conseil d'administration de la société nationale de programme ; adopté - S'oppose à l'amendement n° B-361 de M. Georges Fillioud, ministre (équilibre au sein du conseil d'administration de la société nationale de programme entre les représentants de la société Radio-France et les représentants de l'Etat) - (p. 3159) : sur cet amendement, demande le retrait du sous-amendement n° B-320 de M. Jacques Habert (désignation par le Conseil supérieur des Français de l'étranger d'un administrateur au sein du conseil d'administration de la société nationale de programme ; réduction du nombre des représentants du personnel) - **Section II** (p. 3159) : son amendement n° B-44 : suppression de cette section et de son intitulé : « Section II - La télévision » ; réservé jusqu'après l'article 58 - **Avant l'art. 56** : son amendement n° B-45 : insertion d'un intitulé de chapitre : « Chapitre additionnel - La commercialisation des oeuvres et documents audiovisuels » ; réservé jusqu'après l'article 58 - **Art. 56** (p. 3161) : son amendement n° B-46 : nouvelle société ne commercialisant pas les oeuvres cinématographiques françaises à l'étranger ; retiré - Sur l'amendement n° B-362 de M. Georges Fillioud, ministre (nouvelle rédaction de cet article relatif à la création et à la mission de la société de commercialisation), son sous-amendement n° B-363 : nouvelle société participant à titre accessoire à des accords de coproduction et passant des accords de commercialisation en France et à l'étranger à

l'exclusion d'accords lui confiant la diffusion d'oeuvres cinématographiques en France ; adopté - S'oppose aux amendements n° B-91 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis, soutenu par M. Maurice Blin, rapporteur général (suppression de cet article relatif à la création d'une société chargée de commercialiser à l'étranger les oeuvres et documents audiovisuels français), n° B-119 de M. Robert Pontillon, rapporteur pour avis, soutenu par M. Paul d'Ornano (suppression de cet article relatif à la création d'une société de commercialisation des documents audiovisuels à l'étranger) et n° B-355 de M. Michel Miroudot, soutenu par M. Paul d'Ornano (accords passés par la société de commercialisation ne concernant pas les oeuvres cinématographiques) - **Intitulé de la section II du chapitre IV du titre III (suite)** (p. 3162) : son amendement n° B-44 précédemment réservé : suppression de cet intitulé ; adopté - **Avant l'art. 56 (suite)** : son amendement n° B-45 précédemment réservé : introduction d'un intitulé de chapitre additionnel : « Chapitre additionnel - La commercialisation des oeuvres et documents audiovisuels » ; adopté - **Intitulé du chapitre IV du titre III (suite)** : son amendement n° B-40 précédemment réservé : nouvelle rédaction de cet intitulé : « L'action extérieure du service public de la radiodiffusion sonore » ; adopté - **Section I du chapitre IV du titre III (suite)** (p. 3163) : son amendement n° B-41 précédemment réservé : suppression de cette section et de son intitulé ; adopté.

Suite de la discussion - (29 juin 1982) - Rapporteur - **Chapitre V** (p. 3205) : son amendement de coordination n° B-47 : nouvel intitulé de ce chapitre : dispositions relatives au financement du service public de la radiodiffusion sonore et de la télévision ; adopté - **Art. 59** : accepte l'amendement n° B-94 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (approbation chaque année par le Parlement à l'occasion du vote de la loi de finances du montant des ressources spécifiques, redevance et publicité, de l'ensemble des organismes de l'audiovisuel) - **Avant l'art. 60** (p. 3206) : demande le retrait de l'amendement n° B-95 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (précision relative aux conditions de répartition de la redevance et du produit de la publicité aux organismes du service public de l'audiovisuel) - **Art. 60** : accepte l'amendement n° B-96 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (approbation par le Parlement de la répartition du produit attendu de la redevance et fixation du montant du produit attendu des recettes provenant de la publicité de marques à la télévision) - **Après l'art. 60** (p. 3207) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° B-147 de M. André Rabineau, soutenu par M. Daniel Millaud (possibilité pour les téléspectateurs d'exprimer un jugement chiffré sur chacune des sociétés de programme et sur la qualité des programmes) - **Art. 61** (p. 3208) : son amendement de coordination n° B-49 ; adopté - Ses amendements n° B-50 : approbation par la Haute autorité de la communication audiovisuelle de la répartition des ressources et de la répartition de la redevance ; adopté ; et n° B-51 : prise en compte de l'effort consenti en faveur de la création pour l'attribution de la redevance ; adopté - (p. 3209) : s'oppose aux amendements de M. Michel Miroudot, soutenus par M. Lionel Cherrier, n° B-335 (précisions concernant la part de la redevance affectée à la création et la part affectée à l'achat des oeuvres cinématographiques) et n° B-337 (part de l'augmentation annuelle du montant de la redevance supérieure à la hausse des prix, consacrée à la création) - **Art. 62** : s'oppose à l'amendement n° B-149 de M. Charles Ferrant, soutenu par M. Daniel Millaud (exclusion du bénéfice du produit de la redevance pour certaines sociétés) - **Art. 63** (p. 3210) : son amendement de coordination n° B-53 ; adopté - Ses amendements n° B-54 : reprise de dispositions figurant dans l'article 74 de la loi de 1974 en vertu desquelles les documents visés à cet article doivent être portés à la connaissance du Parlement ; adopté ; et n° B-55 : documents devant faire apparaître l'effort consenti par les organismes concernés en faveur de la création ; adopté - **Art. 64** (p. 3211) : ses amendements n° B-56 : fixation de la progression de l'insertion de la publicité dans les programmes et de la détermination des secteurs couverts

par elle ; adopté ; et n° B-57 : fixation à 25 % maximum du total des ressources des organismes visés au titre de la présente loi, de la proportion des recettes provenant de la publicité de marques ; adopté - (p. 3213) : accepte l'amendement n° B-99 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (conditions d'introduction et de progressivité de la publicité de marques sur les antennes des sociétés régionales de télévision) ; sur cet amendement, son sous-amendement n° B-365 : limitation à 0,5 % par an de l'augmentation du pourcentage de la durée totale des émissions de publicité de marques pour les années ultérieures ; adopté - Demande le retrait des amendements n° B-118 de Mme Brigitte Gros (fixation par la Haute autorité de la communication audiovisuelle de l'objet, de la durée et des modalités de la programmation des émissions publicitaires et limitation à 25 % du total des ressources des sociétés de programme des recettes provenant de la publicité de marques) et n° B-227 de M. Michel Miroudot, soutenu par M. Lionel Cherrier (interdiction pour la société nationale de programme prévue à l'article 38 et pour les sociétés régionales de télévision prévues à l'article 49 de diffuser des messages publicitaires) - S'oppose à l'amendement n° B-131 de M. Henri Caillavet (progressivité du volume des recettes publicitaires des sociétés régionales de radiodiffusion et de télévision) - Art. 65 (p. 3216) : son amendement rédactionnel n° B-58 ; adopté - Art. 67 (p. 3217) : son amendement n° B-59 : nouvelle rédaction de cet article relatif au financement des sociétés régionales ou territoriales de radiodiffusion sonore ou de télévision ; adopté - Art. 68 A (p. 3218) : son amendement n° B-60 : suppression de cet article relatif aux garanties des droits des personnels et des journalistes des organismes du service public de la radiodiffusion et de la télévision ; adopté - Art. 68 (p. 3220) : son amendement n° B-61 : personnels permanents et intermittents des organismes du service public ou de la radiodiffusion sonore et de la télévision régis par le titre III du livre premier du code du travail relatif aux conventions collectives ; retiré - S'oppose à l'amendement n° B-172 de M. James Marson, soutenu par M. Charles Lederman (mise en place d'une convention collective qui ne peut déroger aux droits acquis et définissant des droits nouveaux et des garanties équivalentes à celles accordées par la loi aux salariés du secteur nationalisé) - Après l'art. 68 (p. 3223) : estime sans objet les amendements de M. Michel Miroudot, n° B-234 (bénéfice d'une garantie d'emploi pour les agents des sociétés nationales et établissements publics créés par la loi du 7 août 1974, en fonction avant la promulgation de la présente loi), n° B-235 (substitution de l'organisme d'affectation à l'ancien employeur dans les droits et obligations à l'égard des personnels pris en charge par les organismes visés aux chapitres II et III du présent titre), et n° B-237 (répartition des personnels entre les divers organismes de radiodiffusion et de télévision du secteur public sous le contrôle de la Haute autorité après avis d'une commission paritaire) - Avant l'art. 68 bis : son amendement n° B-62 : établissement d'un code des devoirs professionnels par décret en Conseil d'Etat après avis des organisations syndicales représentatives et déterminant les règles générales relatives au mode d'exercice des fonctions de programmeur ou responsable des programmes, de producteur ou de réalisateur ; adopté - (p. 3224) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° B-372 de M. Georges Fillioud, ministre (établissement par décret en Conseil d'Etat d'un code des devoirs professionnels après avis de la Haute autorité et des organisations syndicales représentatives) et demande le retrait du sous-amendement n° B-238 de M. Michel Miroudot (établissement d'un code des devoirs professionnels par décret en Conseil d'Etat après avis des organisations syndicales représentatives ainsi que des organisations professionnelles) - Son amendement n° B-63 : obligation pour toute personne ayant à quelque titre que ce soit fourni une idée ou un sujet pour une ou plusieurs émissions programmées par une des sociétés de radiodiffusion sonore et de télévision, de tenir à la disposition de la société le relevé des rémunérations dont elle a bénéficié en contrepartie de son intervention par des personnes physiques ou morales autres que ladite société ;

adopté - (p. 3225) : reprise de la proposition de loi déposée en 1976 par l'actuel président de l'Institut national de l'audiovisuel, M. Joël Le Tac, alors député - Art. 69 (p. 3226) : son amendement n° B-65 : désignation des catégories de personnels ou agents devant demeurer en fonction, par les présidents des organismes visés au titre III en cas de cessation concertée du travail et de l'organisation d'un service minimum ; adopté - Après l'art. 69 (p. 3227) : son amendement n° B-366 : intitulé de chapitre additionnel : Chapitre additionnel après le chapitre VI : « Dispositions diverses » ; réservé - Demande l'examen en priorité des articles 81 et 82 - Art. 81 : son amendement de coordination n° B-367 ; adopté - Art. 82 (p. 3228) : ses amendements de coordination n° B-368, B-369, B-370 ; adoptés ; son amendement n° B-366, précédemment réservé ; adopté - Après l'art. 70 (p. 3231) : accepte l'amendement n° B-245 de M. Michel Miroudot (soumission aux règles de la correspondance privée de toute action de communication audiovisuelle de personne à personne) - Art. 71 (p. 3232) : s'oppose à l'amendement n° B-107 de M. Louis Perrein (soumission au régime de l'autorisation préalable des services de télétexte diffusés par voie hertzienne) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° B-108 de M. Louis Perrein (délivrance des autorisations autres que celles qui sont accordées par la Haute autorité en vertu de l'article 14 ci-dessus, par le Premier ministre après consultation d'une commission composée des représentants du Parlement, des organisations professionnelles appartenant au domaine de la communication et de l'information, des pouvoirs publics et du Gouvernement ; composition de cette commission fixée par décret) - Après l'art. 71 : s'oppose à l'amendement n° B-61 de M. Michel Miroudot, précédemment réservé (liberté d'utilisation des réseaux câblés) - Art. 71 bis (p. 3233) : s'oppose à l'amendement n° B-109 de M. Louis Perrein (services de télévision nationaux ne pouvant faire l'objet que de contrats de concession de service public conclus par l'Etat avec des personnes morales de droit public ou de droit privé) - S'oppose à l'amendement d'harmonisation n° B-174 de M. James Marson - Après l'art. 71 bis : s'oppose à l'amendement n° B-110 de M. Louis Perrein (établissement d'un tableau synoptique relatif aux domaines d'application de différents régimes prévus aux articles 70, 71 et 71 bis ainsi qu'à l'autorité compétente pour délivrer les autorisations nécessaires) - Art. 72 (p. 3234) : ses amendements, n° B-66, rédactionnel ; adopté ; et n° B-67 : possibilité pour des sociétés dans lesquelles l'Etat est statutairement majoritaire, d'obtenir plusieurs autorisations ; adopté - Art. 73 (p. 3235) : accepte l'amendement n° B-132 de M. Henri Caillavet (possibilité pour les titulaires d'autorisations de diffuser des messages publicitaires dans une limite qui ne peut excéder cinq minutes par heure non cumulables) - Problème de l'ouverture des radios locales privées à la publicité - Recettes de publicité nécessaires à l'indépendance des radios locales privées - Publicité réglementée - Nécessité de sauvegarder les intérêts de la presse régionale ; d'empêcher les intérêts économiques de s'emparer des stations par le biais de la publicité ; de contenir la publicité - (p. 3236) : absence de mesure commune entre les dangers représentés par l'aggravation de la publicité à la télévision et les quelques minutes de publicité que l'on autoriserait aux radios locales - Désapprobation face à l'introduction de la publicité en quantité plus importante à la télévision - Art. 74 (p. 3237) : accepte l'amendement n° B-256 de M. Michel Miroudot (possibilité d'accorder des autorisations à des bénéficiaires différents chaque fois que cela sera techniquement possible) - Art. 76 (p. 3238) : s'oppose à l'amendement n° B-176 de M. James Marson, soutenu par M. Pierre Gamboa (suppression de cet article relatif à la publicité commerciale à laquelle le demandeur est autorisé à faire appel pour le financement du service proposé et limitation à 80 % du montant total du financement de la part de cette publicité commerciale) - Art. 76 bis (p. 3239) : accepte l'amendement rédactionnel n° B-120 de M. Georges Fillioud, ministre - Art. 77 : son amendement n° B-70 : délivrance des autorisations pour une durée maximale de dix ans ; adopté - Art. 78 (p. 3240) : s'oppose à l'amendement n° B-116 de M.

Marc Boeuf, soutenu par M. Félix Ciccolini (représentation des associations de jeunesse et d'éducation populaire au sein de la commission chargée de donner un avis préalable aux décisions de la Haute autorité de la communication audiovisuelle) - **Art. 83** : accepte l'amendement rédactionnel n° B-209 de M. Jacques Carat, soutenu par M. Félix Ciccolini - Son amendement n° B-74 : application de dispositions particulières aux réalisateurs exerçant leur profession dans une ou plusieurs entreprises de communication audiovisuelle ; retiré - **Art. 85** (p. 3241) : son amendement rédactionnel n° B-75 ; adopté - **Art. 87** (p. 3242) : son amendement n° B-76 : suppression de cet article relatif à l'autorisation de l'entreprise de communication audiovisuelle pour la diffusion ou la distribution de tout ou partie de ses émissions en vue d'une diffusion ou d'une distribution dans le public à titre onéreux ou gratuit ; adopté - **Après l'art. 87** : accepte l'amendement n° B-207 de M. Charles de Cuttoli (exercice des attributions du Conseil supérieur des Français de l'étranger dans l'intervalle de ses sessions par son bureau permanent) - **Après l'art. 89** (p. 3243) : son amendement n° B-77 : pénalités en cas de refus de notification ou de notification incomplète des rémunérations et prestations visées à l'article 68 bis A de la présente loi ; adopté - **Art. 90** : son amendement n° B-78 : fixation par décret en Conseil d'Etat des conditions de renouvellement des membres de chaque série de la Haute autorité ; adopté - S'oppose à l'amendement rédactionnel n° B-205 de M. Jacques Carat, soutenu par M. Félix Ciccolini - (p. 3244) : sur son amendement n° B-78, s'oppose au sous-amendement n° B-373 de M. Georges Fillioud, ministre (désignation des membres de la première Haute autorité dans un délai de trente jours à compter de la promulgation de la présente loi) - **Après l'art. 90 bis** : accepte l'amendement n° B-371 de M. Georges Fillioud, ministre (possibilité de siéger et de délibérer à titre transitoire et au plus tard six mois après la promulgation de la présente loi pour les conseils d'administration des établissements et sociétés prévus au titre III de la présente loi, dès lors qu'auront été désignés au moins les deux tiers de leurs membres) - **Art. 92** (p. 3245) : son amendement de coordination n° B-80 ; adopté - **Après l'art. 92 bis** (p. 3246) : accepte l'amendement n° B-122 de M. Charles de Cuttoli (détermination par une loi de programme pour une période de cinq ans des objectifs et moyens de la politique d'information et de communication audiovisuelle de la France à destination de l'étranger et concernant notamment les Français de l'étranger) - **Art. 93 bis** : son amendement rédactionnel n° B-82 ; adopté - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° B-206 de M. Félix Ciccolini (impossibilité pour les établissements publics régionaux régis par la loi du 5 juillet 1972 et la loi du 6 mai 1976 de détenir la majorité du capital des sociétés visées à l'article 51) - **Art. 95** (p. 3248) : accepte l'amendement n° B-84 de M. Daniel Millaud (application de la loi dans les territoires d'outre-mer faisant l'objet de dispositions légales particulières et après consultation des assemblées territoriales concernées) - **Art. 96** (p. 3249) : son amendement de coordination n° B-83 ; adopté - S'oppose aux amendements de M. James Marson, soutenu par M. Charles Lederman, n° B-178 (abrogation de la loi n° 74-696 du 7 août 1974 modifiée par la loi n° 79-634 du 26 juillet 1979) et n° B-179 (abrogation de l'article 29 et des alinéas 3, 4, 5 et 6 de l'article 31 de la loi n° 74-696 du 7 août 1974 relatifs à la réintégration des agents de la redevance dans le service public) - **Deuxième délibération** (p. 3250) : majorité des amendements d'ordre rédactionnel ou de coordination - Nouvelle rédaction pour l'article 26 définissant la composition du Conseil national de la communication audiovisuelle - **Art. 10** : son amendement rédactionnel n° 10 ; adopté - **Art. 12** : son amendement rédactionnel n° 1 ; adopté - **Art. 19** : son amendement rédactionnel n° 2 ; adopté - **Art. 26** : son amendement n° 3 : nouvelle rédaction de cet article définissant la composition du Conseil national de la communication audiovisuelle ; adopté - **Art. 45** (p. 3251) : son amendement de coordination n° 4 ; adopté - **Art. 48** : son amendement d'harmonisation n° 5 ; adopté - **Après l'art. 69** : ses amendements de coordination n° 6 et n° 7 ;

adoptés - **Art. 81** : son amendement n° 8 : suppression de cet article pour coordination ; adopté - **Art. 82** : son amendement n° 9 : suppression de cet article pour coordination ; adopté - **Vote sur l'ensemble** (p. 3254) : défavorable au tronçonnement de l'examen d'un texte - Accomplissement loyal du rôle de législateur par le Sénat et détermination sur les points les plus importants - Souhait d'une concertation positive avec l'Assemblée nationale - Indépendance de la Haute autorité commandée par l'intérêt national ; pluralisme et indépendance de la presse écrite - Lettre du Président de la République adressée au ministre de la communication l'invitant à faire des remontrances aux présidents des chaînes de télévision pour les manquements constatés dans le domaine du respect du pluralisme et de l'information - Attente des décisions prises lors de l'examen en commission mixte paritaire.

Nouvelle lecture [n° 459 (81-82)] - (7 juillet 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 3468) : échec de la commission mixte paritaire - Qualité du travail accompli par le Sénat - Rapports entre le pouvoir politique et l'audiovisuel - Pouvoir mythique attribué à l'information télévisée - (p. 3469) : efforts pour instaurer des rapports nouveaux entre le pouvoir politique et l'audiovisuel - Qualité des programmes - Indépendance de l'information - Statuts de 1964 et 1972 et charte de 1974 - Commissions d'enquête et de contrôle - Indépendance nécessaire de l'information télévisée - Evolution de la technique - Propositions de la commission des affaires culturelles en première lecture : accord quant à la création de la Haute autorité de la communication audiovisuelle ; composition et pouvoirs de cet organisme - Coût de la réforme - Problème de financement - Introduction de la publicité sur FR3 au niveau régional et danger pour la presse écrite ; interdiction de la publicité de marque pour les chaînes régionales - Radios locales privées ; problème de l'accès à la publicité - Echec de la commission mixte paritaire : accord de l'Assemblée nationale sur les seules modifications de forme introduites par le Sénat : désaccord sur les points importants : composition du conseil de la communication audiovisuelle - (p. 3470) : répétition des mêmes erreurs par les gouvernements de droite et de gauche - **Question préalable** (p. 3472) : sa motion n° 1, tendant à opposer la question préalable ; adoptée - Inquiétude du Sénat quant à l'indépendance et aux pouvoirs de la Haute autorité et quant aux conditions d'introduction de la publicité sur la troisième chaîne de télévision ; presse écrite quotidienne régionale - Demande l'adoption de sa motion.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Anciens combattants - (26 novembre 1982) - **Examen des crédits** - **Art. 56** (p. 5869) : insuffisance du projet de budget des anciens combattants - Rejets successifs par le Sénat des budgets annuels de ce ministère et nouveau rejet justifié.

Communication audiovisuelle - (2 décembre 1982) - Rapporteur pour avis - (p. 6152) : baisse d'audience sur la radio de service public ou la télévision - France Musique et avis du Centre d'études des supports de publicité (CESP) et du Centre d'étude de l'opinion (CEO) - Alourdissement du budget et financement d'un service public tentaculaire - Régression de la création - Amélioration des programmes ; illusion - Plan quinquennal de développement - Société de commercialisation des programmes et politique ruineuse de la décentralisation des sociétés de télévision - Coût de la création de sociétés régionales de radio et de télévision - Opposition du Sénat à la disparition du plafond légal de ressources publicitaires de 25 % - Evaluation des investissements publicitaires - Accroissement structurel des charges du service public - (p. 6153) : tracasseries pesant sur la presse et poursuites contre certains responsables de journaux - Environnement politique actuel - Création de la taxe sur les magnétoscopes et conception erronée de la défense du marché intérieur ; aliénation des libertés individuelles - Effets de la normalisation et élimination de la contestation

- Information et manichéisme idéologique primaire - Institution et désignation des membres de la Haute autorité de la communication audiovisuelle; préoccupations de caractère politique - (p. 6154): mise en oeuvre d'un code de déontologie - Action des « neuf sages » - Avis défavorable sur les crédits de la communication audiovisuelle - (p. 6169): persistance de divergences entre le Gouvernement et le Sénat; mission de l'opposition - Rôle du législateur - Grève des services publics et action des présidents de chaîne; vide juridique - Notion de service minimum - Référence à la loi Vivien - Mission d'une télévision de service public - Défense de la notion de service public - Intervention de l'Etat - Utilisation des câbles et philosophie de la politique de câblage - Situation de France Musique; danger face à la possibilité d'être en même temps programmeur dans une chaîne de télévision ou de radio et producteur.

Vote sur l'ensemble - (11 décembre 1982) - (p. 6740): mission de l'opposition et comparaison avec l'action passée de la gauche alors dans l'opposition - Budget de 1982 et promesses de la campagne électorale présidentielle - Changement de politique de la part du Gouvernement et langage de rigueur - Inadéquation entre les objectifs et les moyens - (p. 6741): propositions de la droite et volonté de l'opposition républicaine d'offrir aux Français une véritable alternative - Maîtrise des finances publiques - Libération potentielle du travail et de création de chacun - Approfondissement du progrès social dans le sens de la responsabilité - Nécessaire restauration par l'Etat de la confiance en cessant d'imposer chaque jour une réglementation nouvelle ou un nouveau contrôle - Climat de défiance à l'échelon international - Fin de l'accroissement des déficits de la France - Nécessaire langage de cohérence - Impossibilité de voter un budget d'artifice n'ayant de rigueur que le nom - Poursuite d'une politique néfaste pour la France malgré le vote du Sénat - Absence de contrôle réel des dépenses publiques par les parlementaires - Nécessaire rétablissement dans l'avenir d'un véritable pouvoir de contrôle des assemblées sur les finances publiques - Domination d'une même formation politique sur le pouvoir exécutif et l'Assemblée nationale - Refus du dialogue de la part de cette formation politique - Refus de ce budget et valeur de symbole.

PELLARIN (Bernard), sénateur de la Haute-Savoie (rattaché administrativement au groupe UREI puis NI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.
- Est nommé membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification (en application de l'article 2 de la loi n° 82-653 du 29 juillet 1982) (21 octobre 1982) (p. 4742).

PELLETIER (Jacques), sénateur de l'Aisne (GD puis président de ce groupe).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Avis présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Relations

culturelles, scientifiques et techniques [n° 96, tome XIV (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion - (22 avril 1982) - Art. 6 (p. 1280): sur l'amendement n° 14 de M. Paul Pillet, rapporteur (renouvellement du contrat de location pour trois ans et cas de non renouvellement du bail), son sous-amendement n° 245, déposé avec M. Paul Girod qui le soutient: avantage du maintien dans les lieux pour les locataires personnes physiques; adopté.

- **Question au Gouvernement: gel de crédits d'investissement au ministère des PTT** - (27 mai 1982) - (p. 2323): informations parues dans la presse sur la remise en cause des programmes d'équipement du budget des télécommunications et du budget des postes - Lutte contre le chômage et relance de l'économie.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - Suite de la discussion - (15 juin 1982) - Discussion générale (p. 2783): rapports entré le pouvoir public et l'information - Nécessaire indépendance de l'audiovisuel - Possibilité de concession de services de radiodiffusion et de télévision à des organismes non publics - Contraintes techniques de limitation de l'espace hertzien - Pouvoir de réglementation de la France - Problème des ressources des radios locales - Créations futures de nouvelles chaînes de télévision - Haute autorité de la communication audiovisuelle; composition et comparaison avec le Conseil constitutionnel; désignation des présidents de chaîne; pouvoirs et moyens d'action limités - Amoncellement de structures bureaucratiques - Harmonisation dans l'audiovisuel et banalisation - Information et absence de réel pluralisme - Décentralisation et régionalisation; attente d'un texte relatif aux possibilités financières des départements et des régions - Disparition du plafond pour la publicité à la télévision - Publicité à FR 3 - Avenir de la presse de province - Adaptation face aux évolutions prévisibles de la technologie - (p. 2784): satellites de télédiffusion; satellite francoallemand lancé en 1985 - Dépendance de l'audiovisuel par rapport au pouvoir politique, au groupe corporatif et à la bureaucratie.

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - Suite de la discussion - (23 septembre 1982) - Art. 12 (p. 4152): soutient les amendements de M. Paul Girod n° 82 et n° 83 relatifs à la distinction entre le secteur des fruits et légumes transformés et celui des fruits et légumes frais - Art. 13 (p. 4153): soutient l'amendement n° 84 de M. Paul Girod (marché de la pomme de terre de conservation et décret en concertation avec le Comité national interprofessionnel de la pomme de terre).

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** [n° 494 (81-82)] - Suite de la discussion - (13 octobre 1982) - Art. 4: Art. L. 262 du code électoral (p. 4517): sur l'amendement n° 1 de M. Henri Caillavet, soutenu par M. Jean Mercier (égalité de suffrages entre les listes arrivées en tête et attribution de ces sièges à la liste dont les candidats ont la moyenne de cumul des mandats la moins élevée), demande le dépôt d'un projet de loi limitant le cumul des mandats.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - Suite de la discussion - (29 octobre 1982) - Titre II - Après l'art. 15 (p. 4945): son amendement n° A-283: dispositions incluses dans les documents d'urbanisme; adopté.

Suite de la discussion - (4 novembre 1982) - **Titre II (suite)** - **Après l'art. 91** (p. 5153) : son amendement n° A-287, soutenu par M. Bernard Legrand : pouvoirs de la région en matière de protection et de restauration de l'environnement et de lutte contre les pollutions et les nuisances ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - **Art. 2** (p. 5686) : ses amendements n° 97, 98 et 99, déposés avec M. Paul Girod, qui les soutient, relatifs à certaines dispositions sur l'imposition commune des époux ; devenus sans objet.

Deuxième partie :

Plan et aménagement du territoire - (6 décembre 1982) - (p. 6343) : planification et décentralisation - Préparation du IX^e Plan - Contrats de plan entre l'Etat et les régions - Primes d'aménagement du territoire (PAT) ; classement des zones bénéficiaires ; négociations avec la Communauté économique européenne (CEE) - Crédits du Fonds européen de développement régional (FEDER) - Crédits du Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (FIDAR) ; répartition régionale ; financement éventuel d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat : défaillance du Fonds d'aménagement urbain (FAU) ; soutien de l'activité du bâtiment - (p. 6344) : aménagement du territoire du Nord et de la Picardie et importance pour le département de l'Aisne : autoroute A 26 Calais Reims Dijon ; route nationale RN 2 ; aide nécessaire de l'Etat à l'action du syndicat mixte pour le développement de la Thiérache - Loi sur la répartition des compétences et mise en place de chartes intercommunales de développement - Recensement de 1982 et attrait du Sud de la France ; prise en compte nécessaire dans la politique de planification décentralisée et d'aménagement du territoire.

Relations extérieures - (7 décembre 1982) - Rapporteur pour avis (relations culturelles, scientifiques et techniques) - (p. 6426) : difficulté d'examen du projet de budget et réformes de structures ; intégration de l'ancien ministère de la coopération au Quai d'Orsay - Programme interministériel d'action radiophonique extérieure - Amélioration du traitement des recrutés locaux français - Pénurie profonde du budget de la direction générale des relations culturelles ; diminution de la part des crédits de la direction générale par rapport à l'ensemble du budget du ministère des affaires étrangères - Action de M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères du gouvernement précédent ; mission confiée à M. Jacques Rigaud - Approbation du principe de la restructuration ; création de quatre directions - Répartition des compétences de façon géographique et fonctionnelle - Création de la direction de l'audiovisuel - (p. 6427) : rôle fédérateur de la direction générale - Mouvement de grève des personnels du ministère le 5 octobre 1982 - Demande d'une inspection à M. Jacques Viot - Projet culturel extérieur de M. Thibau - Rénovation en profondeur de la politique linguistique ; politique de la langue française - Stratégie audiovisuelle avec pour axe l'espace audiovisuel européen et l'espace audiovisuel méditerranéen - Politique scientifique et technique ; amélioration de l'exploitation des informations scientifiques et techniques ; information sur la création de centres internationaux de documentation et de diffusion - Caractère néfaste de ce budget, mais approbation de la récente réforme du ministère et du projet culturel - Avis favorable à l'adoption des crédits des relations culturelles, scientifiques et techniques pour 1983.

Vote sur l'ensemble - (11 décembre 1982) - (p. 6738) : diversité des tendances du groupe de la gauche démocratique et source d'enrichissement - Attitude de tolérance - Nécessité d'un débat démocratique normal et d'une confrontation des idées dans la sérénité - Situation de blocage et partage des responsabilités entre la majorité politique et l'opposition trop systématique - Esprit de

tolérance, de non sectarisme et d'opposition constructive qui caractérise le groupe de la gauche démocratique.

- **Projet de loi, relatif à la formation professionnelle des artisans** [n° 110 (82-83)] - (15 décembre 1982) - **Après l'art. 2** (p. 6937) : se déclare opposé à l'amendement n° 8 de M. Georges Mouly, rapporteur pour avis (article additionnel relatif au financement des stages d'initiation à la gestion).

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 130 (82-83)] - (16 décembre 1982) - **Après l'art. 22** (p. 7018) : se déclare favorable à l'amendement n° 6 de M. Jacques Habert (modification de l'article 51 de la loi de finances rectificative pour 1964 relatif à la possibilité pour l'Etat d'accorder sa garantie aux emprunts émis par des associations à caractère national pour financer la construction et l'aménagement de locaux d'enseignement : adjonction de la possibilité d'acquisition de ces locaux) - **In fine** (p. 7019) : soutient, puis retire l'amendement n° 20 de M. Jacques Moutet (modalités de recouvrement de la taxe de séjour au profit des communes touristiques et thermales) - **Explication de vote sur l'ensemble** : vote favorable unanime du groupe de la gauche démocratique sur ce projet de loi de finances rectificative.

- **Projet de loi portant révision des conditions d'exercice de compétences de l'Etat et de leur répartition entre les communes, les départements et les régions** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 137 (82-83)] - (17 décembre 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 7052) : regret de la modification du texte voté unanimement par la commission mixte paritaire (CMP) par les amendements du Gouvernement - Vote du texte par le groupe de la gauche démocratique.

- **Projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure** [n° 140 (82-83)] - (17 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 7069) : opposition de la majorité du groupe de la gauche démocratique à la motion tendant à opposer la question préalable - Opposition personnelle au texte proposé - Crainte d'une banalisation de l'avortement - Souhait de l'augmentation des crédits réservés à l'information sur la contraception.

PERLICAN (Rolande), sénateur de Paris (C).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion** [n° 537 (81-82)] - (26 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4789) : développement nouveau de la démocratie et responsabilité accrue des populations et de leurs élus - Prise en compte de la spécificité des départements d'outre-mer (DOM) et droit à la différence - Election dans chacun des DOM à la proportionnelle d'une assemblée unique ; droit à la proposition législative en référence au décret d'avril 1960 - Opposition de la droite, voulant maintenir sa domination sur les institutions - Nécessaire définition des compétences dans le cadre de ce projet de loi et dépôt d'amendements au nom du groupe communiste - Attitude de la droite sénatoriale - Elargissement des compétences des assemblées - Combat des communistes pour la justice et la démocratie - **Art. 2** (p. 4801) : son amendement n° 45, déposé avec M. Marcel Gargar qui le soutient : dénomination de cette

assemblée unique selon les départements d'outre-mer; retiré - Art. 8 (p. 4805) : son amendement n° 48, déposé avec M. Marcel Gargar qui le soutient : composition et mission des comités assistant les conseils généraux et régionaux; retiré.

- **Projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements publics de coopération intercommunale** [n° 64 (82-83)] - (18 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5560) : attitude de la majorité sénatoriale; question préalable; référence à de nombreux projets rejetés ou dénatureés - (p. 5561) : crainte de la droite et du grand patronat - Hostilité à tout progrès - Décentralisation et démocratisation des collectivités locales - Transfert de responsabilités aux élus régionaux, départementaux et locaux - Réforme du mode d'élection des conseillers municipaux - Action du groupe communiste en faveur de toute démocratisation de la vie et des institutions publiques - Mise à l'écart des Parisiens par rapport à la gestion de leur ville - Longueur de la procédure actuelle - Action du maire de Paris avec sa majorité de droite; problème des logements sociaux - Compétences des conseils d'arrondissement et garantie des pouvoirs de décision de la municipalité - Unicité du personnel de la ville et maintien de son statut - Coût de cette réforme et référence au scandale de la Villette à Paris - Prise en compte par les budgets d'arrondissement des besoins sociaux de la population - Existence de scandales à Paris et absence de pouvoir réel des commissions d'arrondissement - Soutien à ce projet - Vote défavorable à la question préalable - Obstruction de la droite à tout progrès - (p. 5562) : poursuite de la politique engagée depuis le 10 mai 1981.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Relations extérieures - (7 décembre 1982) - (p. 6440) : rupture totale avec les politiques précédentes inscrites dans la stratégie néo-colonialiste - Conception nouvelle des rapports Nord Sud - Progression modeste du budget 1983 et rigueur budgétaire - Dégradation de la situation du tiers monde - Volonté des puissances capitalistes, en particulier des Etats-Unis, de peser sur la croissance des pays en voie de développement - Action du Fonds monétaire international (FMI) - Hausse du dollar - Etablissement d'un nouveau type de relations - Réforme des services de coopération - Démocratisation et internationalisation des institutions monétaires et financières actuelles, particulièrement le FMI - Revalorisation du cours des matières premières du tiers monde - Lutte contre le fléau de la faim; politique d'arme alimentaire des trusts agro-alimentaires - Signature d'accords de coopération avec l'Angola, l'Algérie et l'Inde - Approbation de ce budget par le groupe communiste.

Départements et territoires d'outre-mer - (8 décembre 1982) - (p. 6480) : décision du Conseil constitutionnel concernant la loi de décentralisation dans les départements d'outre-mer (DOM) - Loi constituant un changement capital pour l'avenir des DOM et répondant aux revendications de la grande majorité des populations - Caractère politique de la décision du Conseil constitutionnel - Nécessité d'une lutte contre le chômage qui sévit dans les DOM - Effort du Gouvernement en faveur de la qualification des emplois formation - Nécessité de la mise en valeur équilibrée des richesses locales et du développement de la production - Augmentation insuffisante des crédits budgétaires - Baisse de la production de la société Le Nickel et réduction de ses effectifs - Interrogation sur les moyens financiers des offices créés par ordonnance, chargés du développement économique et culturel de la Nouvelle-Calédonie - Incident violent en juillet dernier à Nouméa - Réalisation urgente des réformes profondes en réponse au vœu du peuple canaque et des forces de progrès - Application des ordonnances s'inscrivant dans un processus de décolonisation permettant aux populations de Nouvelle-Calédonie de décider de leur avenir - Au nom du groupe communiste, se déclare favorable au budget des DOM-TOM pour 1983.

- **Projet de loi, relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements publics de coopération intercommunale** - *Nouvelle lecture* [n° 139 (82-83)] - (15 décembre 1982) - **Question préalable** (p. 6924) : intervient contre la motion n° 1 de M. Roger Romani, rapporteur, tendant à opposer la question préalable - Refus de se prêter à cette lamentable parodie de débats - Gens de droite auteurs de la question préalable discréditant le Sénat et la fonction parlementaire.

PERREIN (Louis), sénateur du Val-d'Oise (S).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des finances.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1982 (9 juin 1982) (p. 2662).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (11 juin 1982) (p. 2760).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (18 juin 1982) (p. 2959).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes (18 juin 1982) (p. 2968).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création du fonds spécial de grands travaux (21 juillet 1982) (p. 3748).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (23 juillet 1982) (p. 3785).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (1^{er} octobre 1982) (p. 4299).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi (19 octobre 1982) (p. 4645).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne (3 novembre 1982) (p. 5082).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1983 (11 décembre 1982) (p. 6749).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du deuxième projet de loi de finances rectificative pour 1982 (16 décembre 1982) (p. 7020).

DÉPÔTS

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)]

adopté par l'Assemblée nationale - **Postes et télécommunications** [n° 95, annexe 39 (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention européenne sur la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière de garde des enfants et le rétablissement de la garde des enfants** [n° 167 (81-82)] - (28 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 1442) : convention européenne de Luxembourg : garde des enfants - Convention de La Haye : aspect civil de l'enlèvement international d'enfants - Action en France du bureau de l'entraide judiciaire internationale de la Chancellerie - Absence d'autorités centrales correspondantes dans de nombreux pays étrangers - Procédure de reconnaissance et d'exécution des décisions sur la garde des enfants - Conclusion de conventions européennes par la France avec les pays du Maghreb - Approbation de la convention.

– **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants** [n° 169 (81-82)] - (28 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 1443) : longueur de la procédure pour l'attribution de la garde des enfants en métropole ; difficultés de l'application des décisions de justice.

– **Projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes** [n° 285 (81-82)] - (27 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 2303) : décentralisation et entière liberté de gestion des collectivités locales - (p. 2304) : création de la chambre régionale des comptes - Moyens, composition, mission de la chambre régionale des comptes et indépendance - Mission d'expertise et de conseil auprès des collectivités locales, de leurs établissements publics et des établissements publics régionaux - Présentation d'observations *a posteriori* - Fonction de contrôle juridictionnel *a posteriori* ; modalités techniques du nouveau contrôle *a posteriori* des actes budgétaires des collectivités locales - Observations de la chambre régionale des comptes ; avis des élus et appel - Instauration d'une véritable décentralisation dans les communes, les départements et les régions.

– **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (9 juin 1982) - **Art. 10** (p. 2637) : allègement des charges des entreprises : taxe professionnelle - Nécessité de ressources évolutives pour les collectivités locales.

– **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - (10 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2730) : projet précisant les structures d'un grand service public de la communication - Libre accès des citoyens aux techniques modernes de l'audiovisuel - Innovations en matière de décentralisation - Composition, rôle et pouvoirs de la Haute autorité de la communication audiovisuelle - Régimes juridiques de la création et de l'utilisation des infrastructures de communication - Devenir de la presse écrite - Projet profondément libéral : droit de recevoir et d'émettre des informations - Suppression du monopole de programmation affirmé dans la loi de 1974 - Ouverture des radios locales aux ressources de la publicité - Autorisations nécessaires pour les nouveaux produits télématiques en cours d'expérimentation - Développement des réseaux câblés - Place prédominante accordée aux produits de l'industrie française - Statuts de l'oeuvre audiovisuelle et de l'oeuvre cinématographique, garantissant les droits des créateurs et des réalisateurs - (p. 2731) : place importante accordée à la télématique - Mission du ministère des PTT - Programmation des émissions sur les réseaux câblés - Définition du régime des nouveaux médias - Presse écrite - Marché publicitaire - Développement du pluralisme de l'information - Création d'une quatrième chaîne de télévision - Défi lancé à la culture française pour la multiplication des satellites internationaux de télédiffusion.

Suite de la discussion - (16 juin 1982) - **Titre I** (p. 2825) : intervient sur les principes généraux et la définition de la

communication audiovisuelle - Support de la communication audiovisuelle ; contenu ; notion de mise à la disposition du public - Cohérence nécessaire avec le code des PTT : autorisation des équipements ; régime d'émission ; télématique ; agrément des équipements de réception - Inclusion nécessaire dans le projet en examen des produits et systèmes télématiques ; exemple de l'exercice du droit de réponse prévu à l'article 6 *bis* du projet - **Art. 1** (p. 2827) : son amendement n° A-50 : communication par câbles ; rejeté - Son amendement n° A-51 : définition de la communication audiovisuelle et addition de la notion de mise à la disposition du public de « données » ; adopté - (p. 2830) : notions de documents et de données - Données numériques - Réseau Transpac - (p. 2831) : rôle du Gouvernement pour permettre la cohérence des réseaux ; articles L. 32 et L. 33 du code des PTT - **Art. 3** (p. 2835) : se déclare opposé à l'amendement n° A-87 de Mme Brigitte Gros (élimination de toute tutelle gouvernementale sur les services d'information des sociétés de programme de radiodiffusion et de télévision) - Approuve les observations de M. Raymond Bourguine sur la responsabilité du Gouvernement en matière de radiodiffusion et de télévision - Garantie des libertés - **Art. 5** (p. 2841) : à propos de l'amendement n° A-45 de M. Jean Cluzel, rapporteur pour avis (nécessité pour la durée totale des émissions télévisées de publicité de marques diffusées par chaque société nationale, régionale ou territoriale, de rester compatible avec la mission précédemment définie et avec les principes de neutralité et d'égalité du service public), évoque le problème de la publicité sur les vidéotextes : Antiope ; Télétel ; Minitel - **Art. 6 bis** (p. 2848) : son amendement n° A-52 : possibilité de décret particulier pour l'application de l'article 70 de la présente loi, prévoyant un statut général pour la télématique ; adopté - Inadaptation du droit de réponse aux spécificités de la télématique - **Art. 9** (p. 2850) : son amendement n° A-53 : limitation de la procédure d'agrément par le ministère des PTT ou l'établissement public de diffusion aux équipements de réception destinés à être connectés aux infrastructures et installations de communication audiovisuelle ; retiré - (p. 2851) : code des PTT ; télématique : association de terminaux informatiques et de télécommunication - Risque de perturbations en cas d'absence d'agrément des matériels.

Suite de la discussion - (17 juin 1982) - **Art. 13** (p. 2885) : son amendement n° A-54, soutenu par M. Félix Ciccolini : consultation par la Haute autorité de la commission du suivi des expériences de télématique destinées au public ; rejeté - **Art. 14** (p. 2896) : son amendement n° A-55, soutenu par M. Félix Ciccolini : délivrance par la Haute autorité des autorisations en matière de services locaux de radiodiffusion sonore et de télévision ; devenu sans objet.

– **Projet de loi de finances rectificative pour 1982 - Nouvelle lecture** [n° 398 (81-82)] - (17 juin 1982) - **Question préalable** (p. 2916) : caractère exceptionnel du dépôt de cette motion par la commission des finances, évoqué par M. *Edouard Bonnefous* - Souhaite un meilleur fonctionnement des commissions mixtes paritaires - Bilan négatif des actions de relance économique en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis - Action différente du gouvernement français : mesures en faveur de la croissance ; mesures de solidarité nationale ; décentralisation ; nationalisations ; renforcement des droits des travailleurs ; défense nationale solide ; solidarité vis-à-vis des pays du tiers monde - Faiblesses de notre économie héritées du précédent gouvernement : recul de l'investissement privé ; taux d'inflation particulièrement important - Réalignement monétaire nécessaire pour réduire l'écart d'inflation entre la France et les pays étrangers - (p. 2917) : taux d'intérêt prohibitifs - Système monétaire européen (SME) ne garantissant pas la fixité absolue des parités - Dévaluation du franc belge de février 1982 ayant entraîné des spéculations sur le franc français - Souci de solidarité nationale ayant inspiré ce collectif budgétaire - Groupe socialiste opposé à l'adoption de la question préalable.

– **Question au Gouvernement : modernisation des télécommunications** - (24 juin 1982) - (p. 3104) : déficit commercial

de la France pour les produits de l'électronique : échec des plans calculs et composants électroniques - Nationalisations - Investissements des PTT - (p. 3105) : nécessaire restructuration des industries électroniques.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (29 juin 1982) - **Art. 70** (p. 3228) : dispositions prévues par le texte ayant pour but de définir les régimes de la déclaration et de l'autorisation - Trois régimes prévus : la concession pour la télévision par voie hertzienne ; l'autorisation préalable et la déclaration préalable qui ne vise que certains produits de la télématique - Absence de contradiction entre l'obligation d'obtenir une autorisation pour diffuser certains services de communication et la philosophie du texte - (p. 3229) : possibilité de communiquer partagée entre tous les citoyens ; régime de l'autorisation : transition harmonieuse et maîtrisée vers la société de communication de demain - Télématique relevant jusqu'en 1986 du régime de l'autorisation - (p. 3230) : problème de la publicité sur les services de télématique et importance pour les prestataires de service télématique et pour la presse écrite - Son amendement n° B-105 : soumission à un régime de déclaration préalable de tout service de communication audiovisuelle avec le public en général, même si les infrastructures de communication qu'il emprunte sont utilisées en commun avec un service soumis à un régime d'autorisation préalable ; retiré - (p. 3231) : son amendement n° B-106 : bénéfice d'une autorisation pour les services qui, antérieurement à la promulgation de la présente loi, font l'objet d'une expérimentation officielle ; retiré - **Art. 71** : ses amendements n° B-107 : soumission au régime de l'autorisation préalable des services de télétexte diffusés par voie hertzienne ; rejeté ; et n° B-108 : délivrance des autorisations autres que celles qui sont accordées par la Haute autorité en vertu de l'article 14 ci-dessus par le Premier ministre après consultation d'une commission composée des représentants du Parlement, des organisations professionnelles appartenant au domaine de la communication et de l'information, des pouvoirs publics et du Gouvernement ; composition de cette commission fixée par décret ; adopté - **Art. 71 bis** : son amendement n° B-109 : services de télévision nationaux ne pouvant faire l'objet que de contrats de concession de service public conclus par l'Etat avec des personnes morales de droit public ou de droit privé ; rejeté - **Après l'art. 71 bis** : son amendement n° B-110 : établissement d'un tableau synoptique relatif aux domaines d'application des différents régimes prévus aux articles 70, 71 et 71 bis ainsi qu'à l'autorité compétente pour délivrer les autorisations nécessaires ; rejeté - **Art. 72** : son amendement n° B-111 : possibilité pour une personne offrant des services de télétexte diffusés par voie hertzienne d'obtenir plusieurs autorisations au titre de l'article 71 ; retiré - **Après l'art. 73** (p. 3236) : son amendement n° B-112 : fixation par décret des caractéristiques auxquelles doit répondre un service de communication audiovisuelle pour être considéré comme un service local de radio télévision par câble ; retiré - **Art. 75** (p. 3237) : son amendement n° B-113 : octroi et maintien des autorisations subordonnés au respect des conditions fixées dans un cahier des charges ; retiré.

- **Projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains** [n° 431 (81-82)] - (21 juillet 1982) - **Art. 1** (p. 3726) : se déclare défavorable à l'amendement n° 1 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'instauration du versement transport pour les villes de plus de 30 000 habitants) - **Art. 5** (p. 3729) : se déclare défavorable à l'amendement n° 5 de M. Michel Chauty, rapporteur (suppression de cet article relatif à la prise en charge par les entreprises d'une partie des titres d'abonnement des salariés pour leurs déplacements entre leur résidence et leur lieu de travail).

Deuxième lecture [n° 484 (81-82)] - (22 juillet 1982) - **Question préalable** - **Rappel au règlement** (p. 3770) : souhaite le renvoi en commission en raison de l'incohérence du débat : rapporteur favorable à la réforme des transports

de la région parisienne et refusant la discussion sur ce projet.

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** - **Nouvelle lecture** [n° 488 (81-82)] - (23 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3788) : création d'une commission spéciale retardant les travaux du Sénat - Projet dénaturé par la droite dans ses dispositions les plus novatrices et protectrices des droits des salariés - Adoption par le Sénat d'une disposition très grave concernant le règlement intérieur - Concernant le droit disciplinaire, bouleversement par le Sénat de l'économie générale du projet de loi - Réduction du champ d'application de la procédure - Suppression de la reconnaissance de la compétence des conseils de prud'hommes pour vérifier la régularité de la procédure disciplinaire - Rapport d'ensemble adressé par le Gouvernement au Parlement avant le 31 décembre 1984 sur les expérimentations réalisées - Attachement de la droite majoritaire au Sénat à maintenir des droits ancestraux dans l'entreprise - Au nom du groupe socialiste, se déclare opposé à la question préalable - (p. 3789) : faible incidence du coût de l'application de la loi pour l'économie générale des entreprises - Projet renforçant les bonnes relations entre le chef d'entreprise et ses salariés - Scandalisé devant le refus du dialogue de la majorité du Sénat - (p. 3790) : problème de l'opportunité de la question préalable, selon M. Etienne Dailly.

- **Projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains** - **Nouvelle lecture** [n° 491 (81-82)] - (23 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3794) : texte vidé de son contenu par la majorité du Sénat en première lecture - Absence du moindre dialogue - Pratique habituelle de la question préalable néfaste pour le Sénat - **Question préalable** (p. 3795) : intervient contre la motion n° 1 de M. Michel Chauty, rapporteur, tendant à opposer la question préalable et confirme son intervention dans la discussion générale.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Postes et télécommunications - (27 novembre 1982) - Rapporteur spécial - (p. 5893) : satisfaction de l'augmentation brute du budget du ministère des postes et télécommunications (PTT) malgré la conjoncture difficile - Poste et services financiers : insuffisance de moyens en autorisations de programme ; nécessité de modernisation des locaux - (p. 5894) : choix de systèmes informatiques légers et décentralisés : expérience en cours dans l'Essonne et dans le Rhône - Insuffisance de progression des dépenses de personnel ; remarquable progression prévue pour les recettes d'exploitation - Augmentation des recettes postales, souhait de précision sur l'augmentation des tarifs postaux ; problème de la rémunération des fonds mis à la disposition du Trésor par les chèques postaux et la caisse nationale d'épargne (CNE) ; concurrence des établissements privés : problèmes de l'adhésion au réseau « carte bleue », des prêts personnels, de la décentralisation - Equilibre du service d'acheminement et de distribution de la presse : minoration des tarifs postaux et aides indirectes à la presse, relèvement des tarifs ; plan intérimaire de rattrapage ; nécessité d'un statut de la presse ; participation de l'Etat au déficit du transport de la presse par les PTT - Télécommunications : état d'achèvement de l'automatisation du réseau ; compatibilité entre la stagnation des moyens financiers et la volonté de développement de la télématique ; filière électronique : insuffisance des investissements prévus, distribution des crédits entre le vidéotex et les nouveaux produits « télématique » ; moyens de financement ; Minitel ; satisfaction de l'effort d'exportation des produits français et de la progression des ventes ; exemple d'Intelmatique aux Etats-Unis - (p. 5895) : diminution des crédits pour l'opération « satellite » - Question sur le partage des responsabilités et des compétences en matière de réseau câblé : ministère des PTT, ministère de la communication, Institut national de l'audiovisuel (INA), commission interministérielle - Question sur le mode de financement : modicité des crédits

ouverts au budget, inquiétude sur le mode de participation des collectivités locales - Candidatures des collectivités territoriales pour des expériences de câblage - Technologie : câble coaxial ; réseau large bande ; réseau fibres optiques en étoile - Avenir de la télématique - Budget de fonctionnement des télécommunications : modicité de l'augmentation du trafic et des tarifs ; regret de l'absence de créations d'emplois - Besoins de financement des PTT - Déficit d'exploitation de la poste ; croissance trop rapide de l'endettement des PTT ; prélèvement au profit du budget général et réduction de la capacité d'autofinancement des télécommunications - Elaboration d'une charte de gestion - Personnel : association à l'amélioration des conditions de travail ; diminution en pourcentage de la masse salariale ; amélioration de la productivité ; absence de créations d'emplois ; retard du reclassement des receveurs distributeurs ; rôle de ces fonctionnaires en milieu rural - Revalorisation de la prime de résultat d'exploitation - (p. 5896) : rappel de l'engagement pris sur un large débat devant le Parlement - **Examen des crédits - Art. 72 (p. 5910) :** satisfaction de l'adhésion au groupement d'intérêt économique « carte bleue » par le service des postes et télécommunications.

Services du Premier ministre - I - Services généraux - Information - (2 décembre 1982) - (p. 6176) : loi de juillet 1881 posant le principe de la liberté de la presse - Actualisation nécessaire de l'ordonnance du 26 août 1944 née des nobles ambitions du Conseil national de la Résistance et bafouée par les puissances d'argent - Action du Gouvernement : commission du suivi des expériences Télétel de Vélizy ; prise en compte par l'Etat du déficit des transports postaux et étalement dans le temps des augmentations des tarifs postaux de presse - Attente du projet de loi sur le statut de la presse - Injustice et hypocrisie des aides financières actuelles - Vote favorable du groupe socialiste à ce projet de budget, sous réserve d'ouverture prochaine d'un débat sur l'avenir de la presse.

Education nationale - (3 décembre 1982) - (p. 6268, 6269) : intérêt des innovations de ce budget - Revalorisation de la fonction d'instituteur - Création de missions académiques à la formation des personnels de l'éducation nationale - Formation continue - Absence de créations d'emplois pour l'enseignement primaire dans ce budget ; évolution des effectifs ; distorsions entre zones rurales et zones urbaines ; écoles maternelles ; effectifs par classes - Cas de surcharge observés dans le département du Val d'Oise - Créations d'emplois pour l'enseignement secondaire ; personnels non enseignants - Volume des autorisations de programme : constructions scolaires ; exemple de la situation de la région parisienne ; retard de construction de lycées et collèges ; vétusté des bâtiments existants - Cas de la commune de Villiers-Le-Bel - Lycée de Gonesse - Relance du marché du bâtiment - Nécessité de dégager de nouveaux crédits - Solutions possibles : engagement des travaux par les municipalités ou les départements ; mobilisation d'une épargne locale disponible : réforme des caisses d'épargne privées ; éventuelle régionalisation de la Caisse nationale d'épargne (CNE) - Exemple des sociétés de financements existant pour les télécommunications - Au nom de M. Raymond Tarcy, sénateur de la Guyane, obligé de s'absenter, exprime la satisfaction des élus de la majorité dans les départements d'outre-mer (DOM) devant la politique nouvelle du Gouvernement : progrès réalisés en matière d'enseignement dans les DOM ; ampleur des besoins : formation des enseignants, constructions scolaires, enseignement professionnel - Confiance des sénateurs socialistes dans l'action du Gouvernement.

Deuxième délibération - (11 décembre 1982) - Art. 75 (p. 6734) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Laurent Fabius, ministre (rétablissement de cet article supprimé par le Sénat).

Vote sur l'ensemble - (11 décembre 1982) - (p. 6746) : opposition systématique de la majorité sénatoriale - Caractère mondial de la crise - Comparaison de l'économie française avec les pays étrangers - Action du Gouvernement

en faveur de la sidérurgie, du bois, du textile, de la machine-outil - Maîtrise du déficit budgétaire - Multiplication du volume des prêts bonifiés et des prêts participatifs - Apport de capitaux aux entreprises nationalisées - Amélioration de la répartition de la pression fiscale de l'Etat ; taux d'accroissement de la pression fiscale depuis 1975 - Financement du Trésor et volonté de contenir la création monétaire - (p. 6747) : taux de création de monnaie en 1978 - Financement du déficit budgétaire - Financement des investissements privés - Taux des emprunts - Projet de loi sur l'orientation de l'épargne - Frein à la croissance des prélèvements obligatoires - Politique du pouvoir d'achat des Français - Evolution du pouvoir d'achat du personnel communal - Récession mondiale - Evolution de la valeur de la monnaie américaine - Stabilisation du chômage - Lutte contre l'inflation - Taux de croissance - Refus des socialistes du Sénat de participer au vote d'un tel budget et abstention.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982 [n° 130 (82-83)] - (16 décembre 1982) - Discussion générale (p. 6988) :** caractère tendancieux des prévisions de l'opposition relatives au déficit budgétaire ; limitation de ce déficit au-dessous du seuil de 3 % du produit intérieur brut (PIB) - Financement non inflationniste - Evolution de la masse monétaire - Maîtrise financière - Diminution des dépenses de fonctionnement - Annulation de crédits d'équipement le 18 octobre - Crédits de la défense - Gestion rigoureuse des fonds publics - Dotation aux entreprises publiques - Nationalisations - Rôle de l'Etat actionnaire - Investissements - (p. 6989) : nationalisations et autonomie de gestion des entreprises publiques - Renouveau industriel - Faillite de la politique de récession en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis - Stabilisation du chômage et de l'inflation en France - Dispositions du collectif budgétaire : incitations à l'investissement fixées par l'article 9 : exonération des biens professionnels et modifications à l'impôt sur les grandes fortunes (IGF) - Article 21 : taux de la pension de réversion des conjoints et orphelins des fonctionnaires de police tués en service ; extension souhaitable à la gendarmerie - Article 22 : financement des autoroutes - Soutien du groupe socialiste à l'action du Gouvernement - **Explication de vote sur l'ensemble (p. 7019) :** vote favorable du groupe socialiste sur cette loi de finances rectificative ; erreur du rapporteur général quant au montant du déficit des budgets antérieurs : cas du déficit de 1979.

PERRIN (Pierre), sénateur de l'Isère (NI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Est nommé membre titulaire du conseil supérieur de la forêt et des produits forestiers (20 décembre 1982) (p. 7142).

PETIT (Guy), sénateur des Pyrénées-Atlantiques (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions (19 janvier 1982) (p. 246).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au Conseil

supérieur des Français de l'étranger (12 mai 1982) (p. 1921).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs (27 mai 1982) (p. 2341).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal (8 juillet 1982) (p. 3530).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion (26 octobre 1982) (p. 4813).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant organisation des régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion (21 décembre 1982) (p. 7176).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 121 (19 mai 1982) (p. 2179) à M. le ministre des transports : transports ferroviaires (modalités de manutention des marchandises aux gares frontières d'Hendaye et Irun).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture [n° 150 (81-82)] - Suite de la discussion - (13 janvier 1982) - Art. 3 (p. 130, 131) :** se déclare favorable à la première partie de l'amendement n° I-67 de M. Gaston Defferre, ministre (procédure d'urgence en cas de motif sérieux et annulation de la délibération de l'arrêté) et s'oppose à la seconde partie de ce même amendement (possibilité d'appel de l'ordonnance du président du tribunal administratif et décision du président de la section du contentieux du Conseil d'Etat dans un délai de 48 heures) - **Art. 4 (p. 140) :** sur l'amendement n° I-69 de M. Gaston Defferre, ministre (domaines et modalités d'intervention des communes ; actions directes ou indirectes), s'oppose à l'instauration d'un cas particulier envers les communes touristiques et thermales - **Régime des sociétés d'économie mixte - Art. 6 (p. 148) :** sur l'amendement n° I-17 de M. Michel Giraud, rapporteur (contrôle du budget exécuté en cas de non inscription au budget communal, ou pour une somme insuffisante, d'une dépense obligatoire), problème de la définition du caractère obligatoire d'une dépense.

Suite de la discussion - (14 janvier 1982) - Art. 34 (p. 190) : maintien de la possibilité d'une aide aux communes touristiques ou thermales - **Art. 44 A (p. 194) :** se déclare favorable à l'amendement n° II-44 de M. Michel Giraud, rapporteur (participation des présidents de conseils généraux aux commissions traitant des questions transfrontalières) - **Importance de la participation d'élus à ces commissions - Art. 45 (p. 199) :** création de la collectivité territoriale régionale et attribution de moyens nouveaux à la région - **Election des conseils régionaux au suffrage universel indirect ; suffrage universel direct et risque de lassitude des Français devant le nombre d'élections - Qualité du découpage régional ; rappelle la proposition de M. Michel Debré - Région et rapprochement entre l'administration et l'administré - (p. 200) :** taille de la région et moyens de

communication régionaux ; exemple de la région Aquitaine - Proposition d'augmentation du nombre des régions ; possibilité d'association entre les régions pour des opérations ponctuelles de grande envergure.

- **Création éventuelle d'une commission spéciale pour l'examen du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise - (2 juin 1982) - (p. 2434) :** demande de renvoi à une commission spéciale présentée par M. Adolphe Chauvin - **Argumentation de M. Robert Schwint, président de la commission des affaires sociales ; article 43 de la Constitution - Article 16 du règlement du Sénat - (p. 2435) :** dispositions du projet : interventions du syndicat ou de tiers non membres du comité d'entreprise - Petites et moyennes entreprises - Offensive de la Confédération générale du travail (CGT) - Citation de *l'Esprit des lois* de Montesquieu.

- **Rappel au règlement - (8 juillet 1982) - (p. 3484) :** remise en cause de la nécessité d'une session extraordinaire du Parlement durant la seconde quinzaine du mois de juillet.

- **Projet de loi relatif aux retenues pour absence de service fait par les personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics [n° 463 (81-82)] - (30 septembre 1982) - Art. 1 (p. 4275) :** se déclare favorable, au nom du groupe UREI à l'amendement n° 2 de M. Paul Girod, rapporteur (montant des retenues effectuées sur traitement en cas d'absence de service fait résultant d'une cessation concertée du travail, lorsque les dispositions des articles L. 521-3 et L. 521-4 du code du travail relatifs au préavis et à la grève tournante ont été respectés).

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Articles non rattachés - (11 décembre 1982) - Après l'art. 47 (p. 6705) : son amendement n° 146 : dispositions relatives au recouvrement de la taxe de séjour au profit des communes touristiques et thermales par apposition de timbres fiscaux ; dispositions complétant l'article 117 de la loi de finances pour 1982 ; adopté - (p. 6706) : son amendement n° 174 : article additionnel relatif au non-assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée des subventions municipales et des cotisations perçues par les offices de tourisme et les organismes remplissant les mêmes fonctions ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution.

PEYOU (Hubert), sénateur des Hautes-Pyrénées (GD-SRG).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : compétences (20 juillet 1982) (p. 3649).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux retenues pour absence de service fait par les personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics (1^{er} octobre 1982) (p. 4298).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires (17 novembre 1982) (p. 5532).

INTERVENTIONS

- Conclusions du rapport de M. Pierre Lacour fait au nom de la commission des affaires économiques sur la proposition de loi de MM. Marc Boeuf, Jean Peyrafitte, Henri Duffaut et des membres du groupe socialiste et apparentés portant réforme de l'organisation régionale du tourisme [n° 12 (82-83)] - (12 octobre 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 4461) : se déclare favorable au texte de cette proposition de loi au nom du groupe de la gauche démocratique.

PEYRAFITTE (Jean), sénateur de la Haute-Garonne (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

INTERVENTIONS

- Conclusions du rapport de M. Pierre Lacour fait au nom de la commission des affaires économiques sur la proposition de loi de MM. Marc Boeuf, Jean Peyrafitte, Henri Duffaut et des membres du groupe socialiste et apparentés portant réforme de l'organisation régionale du tourisme [n° 12 (82-83)] - (12 octobre 1982) - Art. 9 (p. 4460) : se déclare favorable à l'amendement n°2 de M. Marc Boeuf (interdiction pour le directeur de cumuler sa fonction avec celle de délégué régional au tourisme).

- Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Temps libre - (27 novembre 1982) - (p. 5926) : politique du tourisme ; nécessité de concertation interministérielle ; incidence économique néfaste de la taxe de 30 % instaurée sur certains frais généraux pour la bonne marche des établissements hôteliers et de restauration - (p. 5927) : problème particulier du tourisme saisonnier - Thermalisme : facteur de santé et facteur de développement touristique ; prélèvement sur la dotation au Fonds de développement économique et social (FDES) des prêts consentis aux établissements thermaux ; remboursement par la sécurité sociale des cures prises en camping caravanning ; accroissement du nombre des curistes en 1982 - Mission thermalisme ; convention passée avec la fédération thermique et climatique française ; action de promotion animée par une commission paritaire et importance de la participation financière du département ministériel du tourisme - Retombées économiques du thermalisme ; journées nationales de thermalisme, action du docteur Ebrard, président de la fédération thermique et président international du thermalisme - Satisfaction de l'action du Gouvernement en ce domaine.

PIC (Maurice), sénateur de la Drôme (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

PILLET (Paul), sénateur de la Loire (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions

restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions (19 janvier 1982) (p. 246).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie (21 janvier 1982) (p. 324).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : organisation administrative (27 janvier 1982) (p. 460).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs (27 mai 1982) (p. 2341).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes (18 juin 1982) (p. 2968).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes (18 juin 1982) (p. 2969).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal (8 juillet 1982) (p. 3530).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : compétences (20 juillet 1982) (p. 3649).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements de coopération intercommunale (18 novembre 1982) (p. 5586).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille (18 novembre 1982) (p. 5596).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 179 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie [n° 182 (81-82)] (20 janvier 1982).

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur le projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie [n° 192 (81-82)] (26 janvier 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 194 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie [n° 195 (81-82)] (26 janvier 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 193 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs [n° 239 (81-82)] (2 avril 1982) - Baux.

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 329 (81-82)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs [n° 332 (81-82)] (13 mai 1982) - Baux.

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 286 (81-82)] relatif aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes (urgence déclarée) [n° 339 (81-82)] (19 mai 1982).

Avis présenté, au nom de la commission, des lois sur le projet de loi [n° 285 (81-82)] relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes (urgence déclarée) [n° 340 (81-82)] (19 mai 1982).

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs [n° 378 (81-82)] (4 juin 1982) - Baux.

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes [n° 423 (81-82)] (23 juin 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 112 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, modifiant diverses dispositions relatives à l'élection des conseils municipaux dans les territoires de la Nouvelle-Calédonie et dépendances et de la Polynésie française [n° 125 (82-83)] (7 décembre 1982) - Elections et référendums.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture** [n° 150 (81-82)] - Suite de la discussion - (13 janvier 1982) - Art. 2 (p. 128) : soutient l'amendement n° I-53 de M. Pierre Schiélé (subordination du caractère exécutoire des actes des autorités communales à la notification au représentant de l'Etat) - Après l'art. 4 (p. 143) : sur l'amendement n° I-70 de M. Michel Giraud, rapporteur (garantie d'emprunt de la commune et régime juridique des sociétés d'économie mixte), intervient sur l'octroi de garanties d'emprunt par les communes et la possibilité de prendre des garanties hypothécaires ou de prévoir des nantissements.

Suite de la discussion - (14 janvier 1982) - Art. 42 (p. 193) : soutient l'amendement n° II-67 de M. Jean Francou (suppression de cet article relatif aux établissements et services publics sanitaires et sociaux, aux dépenses d'action sociale et sanitaire et au service départemental d'incendie et de secours).

- **Projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie** [n° 179 (81-82)] - (21 janvier 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 304) : territoire français situé à 20 000 km de la métropole posant des problèmes particuliers - Problèmes

touchant la Nouvelle-Calédonie sensibilisant la métropole, les populations concernées et l'opinion internationale - Statut juridique du territoire de la Nouvelle-Calédonie défini par la loi du 28 décembre 1976 modifiée par la loi du 24 mai 1979 - Répartition des compétences entre l'Etat et le territoire - Réticence du Sénat à la procédure des ordonnances ; affaiblissement des droits du Parlement - Appréciation de la situation en Nouvelle-Calédonie inexacte - Sénat, représentant normal des collectivités territoriales - Dessaisissement du Parlement et transfert à l'Etat d'attributions qui sont de la compétence des autorités territoriales - Dispositions contraires à la politique de décentralisation - (p. 305) : projet tendant à enlever au territoire des pouvoirs accordés par la loi et contraire à la politique traditionnelle de la République dans les territoires d'outre-mer (TOM) - Commission des lois opposée à toute restriction des droits et des libertés du territoire de la Nouvelle-Calédonie - Société pluriethnique en Nouvelle-Calédonie - Assassinat d'un leader indépendantiste et actes isolés - Mise en oeuvre des réformes nécessaires par l'assemblée territoriale - Nécessité d'une progressivité des réformes - Adoption d'un plan de développement le 27 février 1979 par l'assemblée territoriale - Nécessité de mettre en valeur le caractère pluriethnique du territoire figurant dans les « points d'avenir » - Réforme foncière, initiative de l'assemblée territoriale - Réforme fiscale présentée par le haut-commissaire et votée par l'assemblée territoriale - Recours à la procédure des ordonnances et risques d'une réaction violente des Calédoniens - Cinq derniers cas de recours aux ordonnances concernant les départements d'outre-mer (DOM) ou les TOM et objet limité de l'habilitation - Autorisation pour le Gouvernement de modifier par ordonnances le statut du territoire par ce projet - Article 1 et régime législatif et organisation administrative du territoire - (p. 306) : précédent dangereux pour les gouvernements et inacceptable par la commission des lois - Statut actuel de la Nouvelle-Calédonie en retrait en matière d'autonomie des collectivités territoriales par rapport aux pouvoirs accordés par la loi sur la décentralisation - Régime de la propriété foncière et conception mélanésienne de la terre - Mise en oeuvre de la loi du 7 janvier 1981 confiée à l'assemblée territoriale - Précisions nécessaires concernant le problème de la répartition des terres : office foncier enlevant à l'assemblée territoriale les pouvoirs conférés par la loi - Partage des compétences entre l'Etat et les institutions territoriales - Projet inacceptable tendant à autoriser le Gouvernement à intervenir dans les matières réservées aux institutions territoriales - Fiscalité directe ou indirecte déterminée par l'assemblée territoriale - (p. 307) : problème de la période d'habilitation - Pouvoirs du Parlement et de l'assemblée territoriale durant cette période - Dispositions présentées aboutissant à une restriction des droits et libertés du territoire et à une modification implicite du statut de la Nouvelle-Calédonie - Amendements de la commission tendant à limiter le projet aux seules matières qui relèvent de la compétence de l'Etat définie par la loi de 1976 - Mise en application de la réforme foncière restant de la compétence du territoire - Exclusion du champ d'habilitation des règles relatives à l'organisation administrative du territoire - Consultation obligatoire de l'assemblée territoriale pour toute loi concernant les TOM - Jurisprudence du Conseil constitutionnel concernant la consultation de l'assemblée territoriale - Amendement de la commission imposant la consultation de l'assemblée territoriale pour toutes les ordonnances - (p. 308) : importance des dispositions soumises au Sénat - TOM dans leur immense majorité profondément attachés à la République française - (p. 320) : accords parmi les représentants de la population calédonienne et majorité de l'assemblée territoriale contre le texte de ce projet de loi - (p. 321) : existence en France de barrages sur les routes - Exemple de Creys-Malville - Possibilité pour le Gouvernement d'obtenir un vote rapide sur un texte sans dessaisissement du Parlement - Problème foncier et loi foncière votée en 1981 - Commission des lois hostile au retrait des pouvoirs donnés par la loi à une assemblée régulièrement et librement élue dans le territoire

- **Art. 1** (p. 322) : son amendement n° 1 : limitation des mesures du Gouvernement prises par ordonnances au régime législatif du territoire, à l'exclusion de l'organisation administrative et après consultation de l'assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie et dépendances ; rejeté.

Nouvelle lecture [n° 194 (81-82)] - (26 janvier 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 353) : texte de l'Assemblée nationale identique au texte repoussé par le Sénat en première lecture - Texte tendant à habiliter le Gouvernement à prendre par ordonnances des mesures jugées inacceptables par le Sénat - Absence d'élément nouveau dans ce texte et proposition de rejet de ce projet de loi - **Art. 1** (p. 353) : importance de cet article et opposition du Sénat à l'attribution des pouvoirs sollicités par le Gouvernement - Demande le rejet de cet article - **Art. 2** (p. 354) : article 2 devenu sans objet après le rejet de l'article 1^{er}.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - (20 avril 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1174) : article premier du texte relatif au droit à l'habitat - Rappel de la situation issue des lois antérieures - Conséquences défavorables de l'urbanisation - Loi du 1^{er} septembre 1948 : libération du prix des loyers - Mauvaise application de cette loi et nécessité d'un retour à une certaine modération des loyers - Déséquilibre entre la position du bailleur et celle du locataire - (p. 1175) : nécessité d'une incitation permanente à l'investissement immobilier - Apaisement souhaitable des inquiétudes des investisseurs immobiliers : grandes compagnies financières, grandes compagnies d'assurance et petits constructeurs - Investissements immobiliers créateurs d'emplois pour le bâtiment, le textile, le meuble, l'électroménager - Souci de la commission des lois de rétablir l'équilibre dans les rapports entre bailleurs et locataires - Dessaisissement regrettable du Parlement pour la fixation de l'évolution des loyers ; domaine législatif - Décret en Conseil d'Etat fixant les conditions et le taux d'évolution des loyers - Substitution des associations de bailleurs et locataires au Parlement - Accords collectifs conclu à la suite des travaux de la commission Delmon - Solution proposée par la commission des lois en ce qui concerne la gestion des grands ensembles immobiliers - Considération souhaitable du droit de reprise comme cause péremptoire du congé - Proposition de diminution du montant maximum des amendes - Maintien d'une sanction pénale dans deux cas : exigence d'un pas de porte au moment de l'entrée dans le logement ; droit de reprise ou de vente exercé d'une manière frauduleuse - Sauf constitution de partie civile, impossibilité pour le juge pénal d'accorder des dommages et intérêts à la victime - (p. 1176) : souci de précision en vue d'éviter une surcharge de l'autorité judiciaire - Position de la commission des lois favorable à l'adoption du texte sous réserve de l'acceptation de ses amendements.

Suite de la discussion - (21 avril 1982) - Rapporteur - **Art. 1** (p. 1232) : demande la réserve de cet article jusqu'après l'examen de l'article 58 - **Art. 2** : son amendement n° 3 : application des dispositions de la présente loi aux garages, places de stationnement, jardins et autres locaux loués accessoirement au local principal par le même bailleur ; adopté - (p. 1234) : sur son amendement n° 3, s'oppose aux sous-amendements n° 110 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (exclusion du champ d'application de la loi des garages, places de stationnement, jardins et autres locaux loués accessoirement au local principal par le même bailleur) et n° 379 de M. Jacques Thyraud (application des dispositions de la présente loi aux garages, places de stationnement, jardins et autres locaux loués accessoirement au local principal par le même bailleur et dans un même bail) - (p. 1235) : accepte l'amendement n° 370 de M. Jacques Thyraud (exclusion des communes rurales du champ d'application de la loi) - (p. 1236) : son amendement n° 4 : exclusion du champ d'application de la loi des seuls locaux meublés, concernant les bailleurs qui exercent la profession de loueurs en meublé ; adopté -

S'oppose à l'amendement n° 111 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (exclusion du champ d'application de la loi des locations à caractère saisonnier et des locaux de plaisance) - Son amendement n° 5 : exclusion du champ d'application de la loi des logements foyers régis par la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 et ceux accueillant à titre principal des travailleurs migrants ; adopté - Son amendement n° 6 : exclusion du champ d'application de la loi des logements faisant l'objet d'un contrat de location vente ou d'un contrat de location assorti d'une promesse de vente ; adopté - (p. 1237) : son amendement n° 7 : exclusion du champ d'application de la loi des immeubles soumis au statut de la copropriété et comprenant uniquement des logements acquis en vue du départ à la retraite ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement rédactionnel n° 393 de M. François Collet - Définition des unités-retraite dans le rapport écrit : au point de vue juridique, des immeubles qui sont soumis au statut de la copropriété, dont les copropriétaires bénéficient d'un certain nombre de services complémentaires de services collectifs, qui vont de la restauration à l'aide médicale - (p. 1238) : son amendement n° 8 : exclusion du champ d'application de la loi étendue aux locations de chambres faisant partie du logement ; adopté - (p. 1239) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 374 de M. Charles Lederman (exclusion du champ d'application de la loi pour les seules locations de chambres faisant corps avec l'appartement du bailleur) - (p. 1240) : demande le retrait de l'amendement n° 104 de M. Jacques Habert (exclusion du champ d'application de la loi de la résidence principale en France des Français travaillant à l'étranger) ; sur cet amendement, signale la proposition par la commission d'un article additionnel après l'article 4, selon lequel le bailleur pourra choisir une durée inférieure à trois ou six ans, et un amendement prévoyant un droit de reprise annuelle à une date unique choisie d'un commun accord entre les parties - Après l'art. 2 (p. 1241) : signale le partage en deux fractions égales, lors du vote, de la commission des lois sur l'amendement n° 253 de M. Michel Dreyfus-Schmidt, mais se déclare personnellement opposé à cet amendement (application des dispositions de la présente loi aux locations de locaux à usage mixte professionnel et d'habitation et aux locaux professionnels ; majoration possible du montant du loyer déterminée en application du titre IV, de 25 % pour les locations de locaux à usage mixte professionnel et d'habitation et de 50 % pour les locations de locaux exclusivement professionnels) - Projet visant essentiellement les locaux d'habitation - Insertion des locaux professionnels dans le champ d'application de la loi en dehors de l'esprit initial du projet de loi - Inexistence de baux inférieurs à neuf ans pour les locaux strictement professionnels - Certaines majorations prévues par la loi de 1948 - Multiples et permanentes contestations pour l'application de ces majorations - Reconnaissance de l'existence d'un problème et nécessité d'un examen dans le cadre d'une législation spéciale - (p. 1242) : attitude inopportune visant les locaux à usage mixte par le biais d'un amendement - Accepte la réserve de l'amendement n° 253 de M. Michel Dreyfus-Schmidt jusqu'après l'examen de l'article 6 bis - **Art. 3** (p. 1243) : son amendement n° 9 : nouvelles modalités de rédaction et de conditions d'établissement du contrat de location ; adopté - (p. 1244) : absence d'obligation d'établir un contrat écrit aux termes du code civil - Création d'une obligation aux bailleurs et aux locataires de conclure un contrat écrit - Nombreuses mentions obligatoires dans le contrat - Rédaction du contrat par écrit en deux exemplaires - Nécessité de sauvegarder la liberté des parties - Possibilité d'établir le contrat par acte sous-seing privé ou par acte notarié - Absence d'indications de la durée dans les mentions obligatoires du contrat - Suppression de la référence au régime juridique - Mention d'un contrat de prêts dans la rédaction du contrat de location - Non exigibilité de mentionner les modalités de calcul et d'actualisation du loyer-plafond - Dossier comprenant quatre annexes remis aux locataires avec le contrat - (p. 1245) : importance des frais pour l'établissement de ces annexes - Etablissement de l'état des lieux lors

de la remise des clés - Copie de la dernière quittance ou du dernier reçu pour le locataire - Quittance donnant une définition du loyer et des accessoires - Annexion au contrat de location en cas de copropriété des extraits du règlement de copropriété mis à jour - Seul le locataire peut se prévaloir de la violation des dispositions de l'article 3 - Dérogation à la règle générale constituant un privilège accordé aux locataires - Possibilité pour chaque partie d'accepter, à la demande de l'autre, d'établir à tout moment un contrat conforme aux dispositions de l'article 3 - (p. 1247) : sur son amendement n° 9, accepte le sous-amendement n° 112 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (délivrance à chaque partie d'un exemplaire du contrat de location) ; s'oppose aux sous-amendements de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis, n° 113 (possibilité pour chaque partie de demander l'établissement d'un contrat conforme aux dispositions de l'article) et n° 114 (à la demande d'une partie, communication obligatoire pour l'autre partie, préalablement à la signature du projet de contrat) et au sous-amendement n° 394 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard (concernant la destination de la chose louée, indication de l'extension possible de son usage aux ascendants, descendants et collatéraux) - (p. 1248) : sur le même amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 115 de Robert Laucournet, rapporteur pour avis (précision dans le contrat de sa durée, ainsi que de la date à partir de laquelle le bailleur aura la possibilité de résilier le contrat), n° 116 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (suppression du deuxième alinéa de l'amendement n° 9, relatif à la remise de la copie de la dernière quittance du locataire précédent), n° 316 de M. François Collet (suppression de l'obligation d'annexer l'état des lieux établi lors du départ du locataire précédent), et aux sous-amendements de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis, n° 117 (liste des annexes obligatoires au contrat de location), n° 118 (possibilité pour les deux parties de se prévaloir de la violation des dispositions du présent article) et n° 119 (jonction au contrat dès qu'ils sont établis de l'état des lieux fait lors de l'entrée du locataire, et de celui établi lors du départ du précédent locataire) - - S'oppose aux amendements n° 264 de M. Charles Lederman (rédaction du contrat de location par écrit), n° 265 de Mme Marie-Claude Beaudeau, soutenu par M. Charles Lederman (obligation d'annexion du contrat d'amélioration au contrat de location) et n° 299 de M. Stéphane Bonduel (suppression du dernier alinéa de l'article relatif à la possibilité pour le seul locataire de se prévaloir de la violation des dispositions prévues par les alinéas 2 à 15 du présent article et rétablissement de l'équilibre nécessaire entre bailleurs et locataires) - Rôle de la commission saisie au fond et construction du texte devant être soumis à l'approbation du Sénat - Art. 4 (p. 1251) : son amendement n° 10 : possibilité de choix entre la durée de six ans et la durée de trois ans pour la fixation de la durée du contrat de location ; adopté - Absence de fixation de la durée pour les baux à loyer en droit civil - Caractère impératif de la fixation de la durée par ce texte - Possibilité pour les bailleurs personnes physiques de conclure des contrats de trois ans - Possibilité de conclure un bail d'une durée inférieure à trois ans lorsque le locataire ou le bailleur peut faire état de motifs d'ordre familial, professionnel ou de santé - Possibilité de conclure un bail pour une durée supérieure à six ans - Impossibilité pour le bailleur d'exercer pendant la durée du contrat initial le droit de résiliation prévu à l'article 6 bis - (p. 1252) : sur son amendement n° 10, s'oppose au sous-amendement n° 120 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (fixation d'une durée minimale de trois ans du contrat de location et modalités d'exercice du droit de résiliation) - Après l'art. 4 : son amendement n° 11 : motifs d'ordre familial ou professionnel concernant le bailleur ou le locataire, imposant une location d'une durée inférieure à l'une ou l'autre de celles prévues à l'article précédent ; adopté.

Suite de la discussion - (22 avril 1982) - Rapporteur - Art. 5 (p. 1277) : son amendement n° 12 : résiliation par le locataire du contrat de location à tout moment pour raisons familiales, professionnelles ou de santé ; adopté - (p. 1278) :

sur son amendement n° 12, s'oppose au sous-amendement n° 172 de M. Charles de Cuttoli, soutenu par M. Jacques Habert (résiliation du contrat de location d'un Français établi à l'étranger lors du retour en France de l'intéressé ou de sa famille) - Art. 5 bis (p. 1279) : son amendement n° 13 : suppression de cet article sur les possibilités de congé pour le locataire avec un contrat de location de trois ans ; adopté - Art. 6 : son amendement n° 14 : renouvellement du contrat de location pour trois ans et cas de non renouvellement du bail ; adopté - (p. 1281) : sur son amendement n° 14, s'oppose au sous-amendement n° 122 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (durée minimale du contrat initial de trois ans) et accepte le sous-amendement n° 245 de MM. Paul Girod et Jacques Pelletier (avantage du maintien dans les lieux pour les locataires personnes physiques) - Avant l'art. 6 bis (p. 1282) : accepte l'amendement n° 331 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard (contestation lors du congé et saisine par le locataire de la commission départementale du logement) - Art. 6 bis (p. 1283) : son amendement n° 15 : modalités de résiliation du contrat de location par le bailleur ; adopté - (p. 1285) : sur cet amendement, reprend le sous-amendement n° 380 de M. Jacques Thyraud : expiration du délai de préavis et déchéance de plein droit du locataire de tout titre d'occupation sur le logement ; adopté - Sur le même amendement, accepte les sous-amendements n° 123 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (contrat initial de six ans et possibilité de résiliation par le bailleur personne physique ou terme annuel pour habiter lui-même le logement) et n° 300 de MM. Stéphane Bonduel et Jean Béranger (détermination par les parties d'une date limite pour l'exercice du droit de résiliation pendant le cours du contrat initial) - (p. 1286) : sur ce même amendement n° 15, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 366 de M. Roger Quilliot, ministre (occupation du logement par le bénéficiaire de la reprise sans prise en compte de raisons familiales, professionnelles ou de santé) et accepte le sous-amendement n° 254 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (occupation du logement par le bénéficiaire de la reprise à moins qu'il ne justifie de raisons familiales, professionnelles ou de santé postérieures à l'exercice du droit de résiliation) - (p. 1287) : sur le même amendement n° 15, s'oppose aux sous-amendements de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis, n° 124 (occupation du logement par le bénéficiaire du droit de reprise pour une durée d'un an), n° 125 (droit de reprise pour le propriétaire à partir de la troisième année de location) et n° 126 (introduction du droit de résiliation dans le contrat de location par les ayants droits du bailleur) - (p. 1289) : accepte l'amendement n° 105 de M. Jacques Habert (possibilité de résiliation du contrat par le bailleur travaillant à l'étranger) - Après l'art. 2 (suite) (p. 1290) : s'oppose à l'amendement n° 253, précédemment réservé, de M. Michel Dreyfus-Schmidt (application des dispositions de la présente loi aux locations de locaux à usage mixte professionnel et d'habitation et aux locaux professionnels ; majoration possible du montant du loyer déterminée en application du titre IV de 25 % pour les locations de locaux à usage mixte professionnel et d'habitation et de 50 % pour les locations de locaux exclusivement professionnels) - Art. 6 ter (p. 1291) : son amendement n° 16 : modalités de résiliation du contrat pour vente du logement par le bailleur ; adopté - (p. 1292) : sur son amendement n° 16, s'oppose au sous-amendement n° 128 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (notification par le bailleur en cas de vente de sa décision de résilier le contrat) - Art. 6 quater (p. 1297) : son amendement n° 17 : notification du congé au locataire et offre de vente ; adopté - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 129 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (modalités du congé envers le locataire) et accepte le sous-amendement n° 131 du même auteur (prorogation du délai de préavis et du contrat de location à la demande du locataire jusqu'à la signature de la promesse de vente) - Après l'art. 6 quater (p. 1298) : son amendement n° 18 : assimilation de certaines personnes au bailleur pour l'application des articles 4, alinéa 2, 4 bis, 6 bis et 6 ter, alinéa 2 ; adopté -

Inexactitude de la référence aux attributaires d'un local - Cas du bailleur société civile constituée entre parents et alliés - Problème du logement en indivision - Sur son amendement n° 18, s'oppose au sous-amendement n° 399 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenu par M. Philippe de Bourgoing (possibilité d'invocation des dispositions de ces articles par le bailleur personne morale propriétaire de moins de dix logements) - (p. 1299) : accepte l'amendement n° 359 de M. Roger Quilliot, ministre (obligation lors de la vente du logement pour le bailleur de communiquer à l'acquéreur le montant du dernier loyer pratiqué) - (p. 1301) : son amendement n° 398 : impossibilité d'exercer ses droits de résiliation et de non renouvellement du contrat à l'égard d'un locataire de plus de 70 ans occupant le local depuis plus de dix ans, dont les ressources annuelles sont inférieures à une fois et demie le montant annuel du SMIC, sans un relogement dans le même quartier correspondant aux besoins et aux possibilités du locataire ; inapplicabilité de ces dispositions si le bailleur est âgé de plus de 60 ans ; retiré - S'oppose à l'amendement n° 165 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (maintien dans les lieux des personnes âgées de plus de 75 ans et détermination des modalités d'application dans une loi ultérieure ; relogement des personnes de plus de 70 ans dont les ressources sont inférieures à une fois et demie le montant du SMIC) et à l'amendement n° 386 de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat (exercice des droits de résiliation et de non renouvellement du contrat à l'égard d'un locataire de plus de 70 ans dont l'impôt sur le revenu est inférieur à 1000 F, uniquement après refus de la troisième offre d'un logement correspondant à ses besoins, à ses ressources et dans le même quartier) - (p. 1302) : sur cet amendement, demande le retrait du sous-amendement n° 392 de M. Fernand Lefort (application de ces dispositions aux personnes âgées de plus de 70 ans et dont l'impôt sur le revenu est inférieur à 2500 F) - Art. 7 (p. 1303) : son amendement n° 19 : impossibilité pour les locataires de sous-louer sauf autorisation écrite du bailleur ; inapplicabilité des dispositions des articles 4, 5 et 6 au contrat de sous-location ; droits du sous-locataire ; adopté - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 375 de M. Charles Lederman, soutenu par M. Fernand Lefort (applicabilité des dispositions des articles 6 *ter* et 6 *quater* envers le sous-locataire si le locataire principal n'a pas occupé le local sous-loué pendant deux ans ou s'il est titulaire d'un bail portant sur plusieurs locaux appartenant au même bailleur) - Après l'art. 7 (p. 1304) : son amendement n° 20 : décès ou abandon du domicile par le locataire et condition de vie commune au cours de l'année précédente pour les bénéficiaires de la reprise du bail ; adopté - Sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 246 et n° 247 de M. Paul Girod relatifs à la prise en compte uniquement du décès du locataire signataire du contrat d'origine - Art. 8 (p. 1306) : son amendement n° 21 : modalités de notification du congé et délai de préavis lors du congé ; adopté - (p. 1307) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements de M. Pierre Ceccaldi-Pavard n° 332 (allongement du délai de préavis) et n° 348 (réduction des délais de préavis en cas de vente par le bailleur ou de perte d'emploi par le locataire) - S'oppose à l'amendement n° 132 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (modalités de notification de congé et délai de préavis lors du congé) - (p. 1308) : déclare satisfait l'amendement n° 133, de rectification d'une erreur matérielle, de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis - Sur son amendement n° 21, accepte le sous-amendement n° 135 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (prorogation du contrat de location pour une durée déterminée et non renouvelable) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 136 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (paiement par le locataire du loyer et des charges pendant la période de préavis) - Art. 9 (p. 1310) : son amendement rédactionnel n° 22 ; adopté - (p. 1311) : son amendement n° 23 : obligation de paiement par le locataire du loyer et des charges récupérables ; paiement mensuel de droit lorsque le locataire en a fait la demande ; adopté - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 138 de M. Robert

Laucournet, rapporteur pour avis (suppression des dispositions de cet amendement sur le paiement mensuel de droit lorsque le locataire en a fait la demande) - Son amendement n° 24 : obligation pour le locataire d'user paisiblement de la chose louée suivant la destination donnée par le bail ; adopté - Son amendement n° 25 : non prise en charge par le locataire des dégradations et pertes survenues par le fait d'un tiers qu'il n'a pas introduit dans le logement ; adopté - (p. 1312) : son amendement n° 26 : prise en charge par le locataire de l'entretien courant du logement, des menues réparations et de l'ensemble des réparations locatives définies par décret en conseil d'Etat ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 139 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (prise en charge par le locataire de l'entretien courant du logement et des équipements mentionnés au contrat) - (p. 1313) : son amendement n° 27 : obligation pour le locataire de rendre le local tel qu'il l'a reçu ; possibilité pour le bailleur d'exiger la remise immédiate des lieux en état ; adopté - Son amendement n° 28 : acceptation par le locataire de la réalisation de réparations urgentes par le bailleur ; adopté - Son amendement n° 29 : obligation pour le locataire de s'assurer contre les risques dont il doit répondre en vertu de la loi en sa qualité de locataire ; adopté - Art. 10 (p. 1314) : son amendement rédactionnel n° 30 ; adopté - Accepte l'amendement n° 140 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (obligation pour le bailleur de délivrer au locataire le logement et les équipements en bon état) - Son amendement n° 32 : obligation pour le bailleur d'assurer la jouissance paisible du logement et garantie du locataire contre les vices et défauts ; adopté - (p. 1315) : s'oppose à l'amendement n° 141 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (après mise en demeure, possibilité pour le locataire de demander au juge l'autorisation d'effectuer des réparations urgentes) - Son amendement n° 33 : suppression des dispositions de cet article concernant l'obligation pour le bailleur d'informer le locataire avant toute modification de la chose louée ou toute diminution des services rendus ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 274 de Mme Marie-Claude Beaudéau, soutenu par M. Charles Lederman (information du locataire avant toute modification de la chose louée ou toute diminution des services rendus et diminution en conséquence du loyer et des charges) - Art. 11 (p. 1317) : son amendement n° 34 : délivrance par le bailleur d'une quittance ou d'un reçu au locataire ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 142 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (distinction entre le loyer, le droit de bail et les autres charges ; paiement mensuel du loyer et des charges de droit ; possibilité pour le bailleur de réclamer le versement du dépôt de garantie ; délivrance d'une quittance ou d'un reçu de la part du bailleur) - Sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements de M. Roger Quilliot, ministre, n° 371 (quitus du bailleur à chaque locataire) et n° 354 (suppression des dispositions de cet amendement sur le versement du dépôt de garantie) - Sur son amendement n° 34, s'oppose au sous-amendement n° 317 de M. François Collet (suppression des dispositions de cet amendement relatives à la mention de l'imputation que le locataire a déclaré donner au paiement effectué) - Art. 12 (p. 1320) : son amendement n° 35 : établissement d'un état des lieux dès l'entrée en jouissance du preneur ; adopté - (p. 1321) : sur son amendement n° 35, s'oppose aux sous-amendements de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis, n° 143 (établissement d'un état des lieux contradictoirement par les parties dans la forme arrêtée d'un commun accord), n° 145 (établissement d'un état des lieux par huissier de justice ou expert agréé par les tribunaux) et n° 148 (paiement des frais par les deux parties pour l'état des lieux) et accepte les sous-amendements du même auteur n° 144 (établissement d'un état des lieux par huissier de justice à défaut de remise des clefs et huit jours après la mise en demeure) et n° 146 (état des lieux et prise en compte des éléments de chauffage) - S'oppose à l'amendement n° 275 de Mme Marie-Claude Beaudéau, soutenu par M. Charles Lederman (possibilité pour le locataire dans un délai de 15 jours après entrée dans les lieux de modifier ou compléter conjointement avec

le bailleur l'état des lieux) - (p. 1322) : sur son amendement n° 35, s'oppose au sous-amendement n° 276 de M. Charles Lederman (paiement des frais par la partie qui n'a pas donné suite à la mise en demeure).

Suite de la discussion - (27 avril 1982) - Rapporteur - Art. 13 (p. 1364) : son amendement n° 36 : absence de dépôt de garantie lorsque le loyer est payable d'avance par trimestre, mais exigible par le bailleur en cas de paiement mensuel du loyer ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 149 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (absence de dépôt de garantie lorsque le loyer est payable d'avance pour une période supérieure à deux mois) - (p. 1365) : s'oppose à l'amendement n° 150 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (possibilité pour les deux parties de substituer au versement du dépôt de garantie, un cautionnement, le locataire pouvant à tout moment remplacer ce cautionnement par un dépôt de garantie) - Son amendement n° 37 : restitution du dépôt de garantie dans un délai maximum de trois mois ; adopté - Accepte l'amendement n° 277 de Mme Marie-Claude Beaudeau, soutenu par M. Charles Lederman (justification par le propriétaire des réparations locatives incombant au locataire sortant, avant retenue sur le dépôt de garantie) - S'oppose à l'amendement n° 152 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (application de l'obligation de restitution du dépôt de garantie après promulgation d'une loi déchargeant le propriétaire de toute obligation dont il peut être tenu du fait du locataire) - (p. 1366) : son amendement n° 38 : interdiction de réviser le dépôt de garantie en cours de contrat de location, et actualisation par le bailleur, lors du renouvellement du contrat, en proportion du prix du loyer ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 303 de M. Stéphane Bonduel, soutenu par M. René Touzet (interdiction de réviser le dépôt de garantie en cours de contrat de location ; révision possible lors du renouvellement du contrat de location) - (p. 1367) : accepte l'amendement n° 318 de M. François Collet (à défaut de restitution dans le délai prévu, le solde du dépôt de garantie restant dû au locataire après arrêté des comptes, produira intérêt au taux légal au profit du locataire) - Estime sans objet l'amendement n° 153 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (production d'intérêts par le dépôt de garantie au profit du locataire) - Art. 14 (p. 1368) : son amendement n° 39 : taxes locatives du domaine des charges récupérables ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 278 de M. Charles Lederman (obligation pour les locataires de logements non soumis à la loi de 1948, de rembourser sur justification, les prestations, taxes locatives et fournitures individuelles) - S'oppose à l'amendement n° 319 de M. François Collet (dérogation à la liste des charges récupérables en faveur des accords collectifs de location) - Après l'art. 14 (p. 1369) : s'oppose à l'amendement n° 279 de Mme Marie-Claude Beaudeau, soutenu par M. Charles Lederman (exclusion de la liste des charges récupérables des frais de pose et de dépôt et d'entretien des tapis, des fournitures nécessaires à l'entretien des parties communes, pour les locataires du secteur soumis à la loi de 1948) - Art. 14 bis : son amendement n° 40 : nouvelle rédaction de cet article relatif aux charges locatives et à la justification des charges récupérables ; adopté - (p. 1370) : possibilité de versement de provisions pour les charges locatives et régularisation annuelle - Syndic tenu de mettre à la disposition des copropriétaires et bailleurs les informations prévues à cet article - Pièces justificatives tenues à la disposition des locataires par les bailleurs et par le syndic en cas de copropriété - Suppression de l'obligation de communication des quantités consommées et des prix unitaires - Absence de lien de droit entre le locataire et le syndic - Accès des copropriétaires aux pièces justificatives seulement lors de l'assemblée générale - Sur son amendement n° 40, s'oppose au sous-amendement n° 158 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (possibilité pour le locataire de se faire accompagner par une personne de son choix, pour consulter les pièces justificatives relatives aux charges récupérables) ; et accepte le sous-amendement n° 280 de M. Charles Lederman (communication par les copropriétaires à leurs locataires des informations relatives

aux charges récupérables) - Art. 15 (p. 1372) : son amendement n° 41 : suppression de cet article relatif à la prescription par cinq ans des actions en paiement des charges récupérables ; adopté - Arrêt de la Cour de cassation en date du 3 juillet 1979, décidant que la prescription de cinq ans s'appliquait aux actions en paiement non seulement des loyers mais de tout ce qui est payable par année, ou à des termes périodiques plus courts - Art. 16 : son amendement n° 42 : nouvelle rédaction de cet article relatif à la clause de résiliation de plein droit du contrat de location ; adopté - (p. 1373) : s'oppose à l'amendement n° 306 de M. Charles Lederman (suppression du deuxième alinéa relatif au défaut de libération de sa dette par le locataire et à la saisine du juge) - Article atténuant le caractère expéditif de la clause de résiliation de plein droit - Reproduction apparente des dispositions de cet article par le commandement de payer - Compétence du juge des référés et non du tribunal d'instance - Commission défavorable à accorder des délais de paiement pouvant atteindre deux ans - Clause de résiliation reprenant tous ses effets lorsque le locataire ne se libère pas dans les délais et modalités fixés par le juge - (p. 1374) : sur son amendement n° 42, s'oppose au sous-amendement n° 163 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis, (possibilité de renouvellement une fois, du délai de paiement accordé par le juge pour défaut de paiement du loyer), accepte le sous-amendement de coordination n° 352 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, estime sans objet l'amendement n° 161 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (possibilité pour le juge d'accorder des délais de paiement dans le cadre d'une action en résiliation du contrat fondée sur le non paiement du loyer), et accepte le sous-amendement n° 321 de M. François Collet (non suspension de l'exécution du contrat de location par les délais et modalités de paiement des loyers impayés - Délai maximum d'un an accordé par le juge) - Art. 16 bis (p. 1377) : son amendement n° 43 : suppression de cet article relatif à la subordination de l'exercice de la faculté de saisie-gagerie à la permission du juge ; adopté - Art. 17 (p. 1378) : son amendement n° 44 : fixation par une loi ultérieure des conditions de rejet par le juge des demandes de résiliation pour défaut de paiement du loyer, si le locataire se trouve privé de moyens d'existence, des règles d'indemnisation du bailleur et des ressources affectées à cette indemnisation ; adopté - Art. 18 (p. 1379) : son amendement n° 389 : suppression du deuxième alinéa de cet article relatif à l'exonération de la responsabilité du bailleur de son fait personnel, ou du fait des personnes dont il doit répondre ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 167 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (exonération de la responsabilité du bailleur de son fait personnel, ou du fait des personnes dont il doit répondre, ou des choses dont il a la garde) - Art. 18 (p. 1380) : s'oppose aux amendements n° 334 de M. Jean Colin (obligation éventuelle pour le locataire de laisser visiter le local loué en vue de la vente ou de la location plus de deux heures, les jours ouvrables) et n° 281 de M. Fernand Lefort (limitation de l'obligation pour le locataire de laisser visiter le local loué, en vue de la vente ou de la location, aux jours fériés et à deux fois deux heures par semaine, les jours ouvrables) - (p. 1381) : son amendement rédactionnel n° 45 ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 168 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (responsabilité collective des locataires en cas de dégradation des éléments communs de la chose louée, en dehors de la présomption établie par l'article 1734 du code civil) - Son amendement de coordination n° 106 ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 169 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (réparation du préjudice subi par le locataire en cas de modification par le bailleur, des lieux loués, ou des prestations prévues) - (p. 1382) : s'oppose à l'amendement n° 170 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (possibilité d'une diminution du loyer lorsque les réparations durent plus de quarante jours) - Son amendement de coordination n° 46 ; adopté - Accepte l'amendement n° 322 de M. François Collet, soutenu par M. Jean Chérioux (suppression du deuxième alinéa de cet article relatif à l'autorisation pour le locataire d'exercer une

activité politique, syndicale, associative ou confessionnelle) - (p. 1383) : s'oppose à l'amendement n° 282 de M. Charles Lederman (non remboursement par le locataire des sommes qui ne sont pas exigibles au titre de la présente loi) - Son amendement de coordination n° 402 ; adopté - **Art. 19** (p. 1384) : son amendement n° 47 : nouvelle rédaction de cet article définissant le régime juridique des accords conclus entre bailleur et locataires d'un immeuble ; adopté - Accord le plus près possible des usagers - Inopportunité d'institutionnaliser les relations quotidiennes entre propriétaire et locataires dans de petits immeubles - Fixation du seuil à trente logements - Obligation d'information mutuelle concernant le bailleur et le locataire, conditions d'appartenance à une association - Affirmation de la primauté des clauses du règlement de copropriété sur les dispositions des accords collectifs - (p. 1386) : sur son amendement n° 47, s'oppose aux sous-amendements de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis, n° 174 (accord liant le bailleur et l'ensemble des locataires dès lors que les associations signataires groupant la majorité de ces locataires ont adhéré par écrit) et 175 (préalablement à la signature d'un accord, information pour chacune des parties de l'existence éventuelle d'accords sur le même objet, conclus sur le plan départemental ou national) et au sous-amendement n° 335 de M. Jean Colin (accords collectifs de location pour des habitations comportant au moins 50 logements) - Sur le même amendement n° 47, accepte le sous-amendement n° 324 de M. François Collet, soutenu par M. Jean Chérioux (accords collectifs de location pour des habitations comportant au moins trente logements locatifs) et s'oppose au sous-amendement n° 350 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard (accords collectifs de location pour des habitations comportant au moins trente logements faisant l'objet d'un contrat de location) - **Art. 20** (p. 1394) : son amendement n° 48 : limitation du champ d'application de cet article à un bâtiment d'habitation ou à un ensemble de bâtiments d'habitation comportant au moins trente logements et conditions de reconnaissance de la qualité d'interlocuteurs par les bailleurs et les gestionnaires ; adopté - Limitation de l'institutionnalisation de la concertation entre bailleurs et locataires aux bâtiments ou ensembles de bâtiments d'habitation comportant au moins trente logements - Nécessité pour les associations non affiliées à une association siégeant à la commission des rapports locatifs, de faire la preuve quantitative de sa représentativité - Imposition d'un seuil de représentation d'au moins 20 % des locataires de l'immeuble considéré - Troisième catégorie d'association d'immeubles reconnue par les bailleurs comme interlocuteurs : les associations affiliées à une association à vocation générale - (p. 1395) : sur son amendement n° 48, accepte le sous-amendement de coordination n° 325 de M. François Collet et s'oppose aux sous-amendements n° 395 de M. Yves Le Cozannet (reconnaissance comme interlocuteurs des associations déclarées, susceptibles d'être affiliées dans l'avenir à une association siégeant à la commission nationale des rapports locatifs), et n° 396 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard (élection pour la désignation de représentants chargés de la gestion des équipements communs, dans le cas où aucune association ne représente au moins 20 % des locataires) - S'oppose aux amendements n° 176 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (limitation de la reconnaissance comme interlocuteurs des associations déclarées, regroupant au moins 10 % des locataires) et n° 337 de M. Jean Colin, soutenu par M. Pierre Ceccaldi-Pavard (possibilité pour les gestionnaires d'apporter leurs conseils et leur appui dans le cadre des rapports collectifs) - **Art. 21** (p. 1396) : son amendement n° 49 : information des bailleurs, gestionnaires et syndic de copropriété par les associations de locataires, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, de l'identité de leurs représentants statutaires ; choix du représentant parmi les locataires du bâtiment d'habitation ; adopté - (p. 1397) : s'oppose à l'amendement n° 177 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (représentation d'une association de locataires limitée à 10 % du nombre de logements locatifs du bâtiment ou de l'ensemble de bâtiments ; notification annuelle par les associations de la liste de leurs délégués)

- **Art. 22** (p. 1399) : son amendement n° 50 : consultation trimestrielle des représentants statutaires des associations ; adopté - (p. 1400) : sur son amendement n° 50, s'oppose au sous-amendement n° 248 de M. Paul Girod, soutenu par M. Jacques Moutet (information des représentants statutaires des associations et non consultation) - S'oppose à l'amendement n° 178 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (consultation à chacune de leurs demandes des représentants statutaires des associations) - Son amendement de coordination n° 385 ; adopté - (p. 1401) : accepte l'amendement n° 329 de M. Fernand Lefort, soutenu par M. Charles Lederman (mise à la disposition des représentants statutaires des associations des documents servant à la détermination des charges locatives, dans les locaux où se trouvent ces documents) ; son amendement n° 51 : réservation du panneau d'affichage mis à la disposition des associations de locataires, dans chaque bâtiment, aux informations concernant la vie de l'immeuble ; adopté - (p. 1402) : s'oppose à l'amendement n° 180 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (mise à la disposition des bailleurs et des associations de locataires du panneau d'affichage pour leurs communications concernant les problèmes du logement et de l'habitat) et estime sans objet l'amendement n° 305 de M. Stéphane Bonduel (réservation exclusive du panneau d'affichage pour les communications relatives à la gestion de l'immeuble) - Sur l'amendement n° 180 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis, s'oppose au sous-amendement n° 404 de Mme Catherine Lalumière, ministre (mise à la disposition des seules associations de locataires du panneau d'affichage pour leurs communications concernant les problèmes du logement et de l'habitat) - (p. 1403) : s'oppose à l'amendement n° 338 de M. Jean Colin (bénéfice des droits prévus aux articles 20, 21 et 22, en faveur des associations représentant les bailleurs) - **Art. 23** (p. 1403) : son amendement n° 52 : participation des représentants statutaires d'associations de locataires aux assemblées générales de copropriétaires dans les immeubles en copropriété ; information de ces derniers par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ; adopté - (p. 1404) : sur son amendement n° 52 : accepte le sous-amendement n° 181 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (information des représentants statutaires par voie d'affichage et par lettre recommandée avec demande d'avis de réception) - **Art. 24** : accepte la demande de réserve de l'article 24 jusqu'après l'article 25, de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis.

Suite de la discussion - (28 avril 1982) - **Rapporteur - Art. 25** (p. 1429) : son amendement n° 54 : création d'une commission départementale du logement ; détermination de la composition, du mode de désignation et du fonctionnement de cette commission par un décret en Conseil d'Etat ; adopté - (p. 1430) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 326 de M. François Collet (représentation des associations locales, des fédérations départementales ou nationales, de bailleurs et de locataires) - S'oppose aux amendements de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis, n° 184 (création dans chaque département d'une commission départementale du logement) et n° 186 (transformation de la commission départementale du logement en une juridiction paritaire présidée par un juge) - Sur l'amendement n° 184 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis, s'oppose au sous-amendement n° 355 de Mme Catherine Lalumière, ministre (détermination de la composition, du mode de désignation et du fonctionnement de cette commission par décret en Conseil d'Etat) - S'oppose aux amendements de MM. Jean Colin et Pierre Ceccaldi-Pavard n° 339 (présidence de cette commission par un juge) et n° 340 (désignation des membres de cette commission par le président du conseil général) - (p. 1432) : sur son amendement n° 54, accepte le sous-amendement n° 353 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard (représentation de gestionnaires, de locataires et de bailleurs dans cette commission) - **Art. 24 (suite)** (p. 1433) : son amendement n° 53 : protection des représentants statutaires des associations et intervention de la formation paritaire de la conciliation siégeant au sein de la commission départementale du logement ; adopté - **Art. 26** (p. 1435) : son amendement n° 55 : représentation

d'associations de bailleurs et de locataires dans cette commission; adopté - Accepte les amendements de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis, n° 187 (mission de la commission nationale des rapports locatifs et promotion de l'amélioration des rapports entre bailleurs ou gestionnaires et locataires), n° 188 (commission nationale des rapports locatifs et propositions de modification de la liste des charges récupérables) et n° 189 (composition de la commission nationale des rapports locatifs: représentants des organisations représentatives au plan national de bailleurs, de gestionnaires et de locataires) - **Art. 27** (p. 1436): son amendement n° 56: uniformisation des critères de représentativité au niveau national et départemental des associations de bailleurs, de locataires et de gestionnaires; suppression du critère d'ancienneté de l'association; adopté - (p. 1437): s'oppose à l'amendement n° 190 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (extension de la représentativité au plan national aux organisations membres de la commission permanente pour l'étude des charges locatives et des rapports entre propriétaires, gestionnaires et usagers, commission Delmon, et aux organisations reconnues telles par arrêté interministériel après avis de la commission nationale des rapports locatifs) - **Après l'art. 27** (p. 1438): s'oppose à l'amendement n° 195 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (accords collectifs de location concernant l'ensemble du patrimoine d'un ou plusieurs bailleurs) - **Art. 28** (p. 1439): son amendement n° 57: accords collectifs au niveau national ou départemental et délimitation du champ d'application; adopté - (p. 1440): sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 400 de Mme Catherine Lalumière, ministre (négociation d'accords collectifs de location dans le cadre d'un ou plusieurs secteurs locatifs), ainsi qu'au sous-amendement n° 196 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (applicabilité de l'accord à l'ensemble des logements des bailleurs adhérents d'une organisation signataire; inapplicabilité de l'accord si un mois après la signature la majorité des associations représentatives s'y oppose par écrit) - Accepte, sur ce même amendement n° 57, le sous-amendement n° 197 de Mme Catherine Lalumière, ministre (secteur locatif et logements appartenant au secteur financier du secteur public) - **Art. 28 ter** (p. 1464): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 200 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (dépôt obligatoire d'un exemplaire des accords collectifs auprès de la commission départementale du logement et de la commission nationale des rapports locatifs; consultation possible pour les représentants des organisations de bailleurs, de gestionnaires ou de locataires) - **Art. 29** (p. 1465): son amendement n° 58: objet des accords collectifs de location et amélioration des rapports entre bailleurs ou gestionnaires et locataires; énumération des matières sur lesquelles les accords peuvent porter; adopté - (p. 1466): sur son amendement n° 58, s'oppose au sous-amendement n° 397 de MM. Pierre Ceccaldi-Pavard et Jean Colin (gestion des équipements communs entre résidents locataires et co-propriétaires par un conseil de résidents élu au suffrage universel à la représentation proportionnelle) - S'oppose à l'amendement n° 249 de M. Paul Girod (objet des accords collectifs et maîtrise des charges locatives) - **Art. 29 bis** (p. 1468): ses amendements rédactionnels n° 59, n° 60 et n° 61; adoptés - (p. 1469): s'oppose à l'amendement n° 203 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (accords locaux et détermination des modalités selon lesquelles un éventuel accord départemental ou national s'appliquera aux deux parties; applicabilité des accords collectifs conclus antérieurement à la publication de cette loi lorsqu'ils ne sont pas contraires à l'objet défini à l'article 29) - (p. 1471): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 283 de M. Charles Lederman (modalités de négociation d'un accord à durée déterminée; accords nationaux et locaux) - **Art. 29 ter**: son amendement n° 62: limitation de la portée de cet article aux seuls accords d'immeubles conclus en application de l'article 19 du projet de loi; adopté - **Art. 30**: son amendement n° 63: caractère obligatoire des accords conclus au sein de la commission nationale des rapports locatifs par la majorité

des associations de bailleurs et de locataires représentées au sein de la commission nationale des rapports locatifs; adopté - **Art. 32** (p. 1472): son amendement n° 64 de coordination; adopté - **Art. 32 bis** (p. 1473): son amendement n° 65: obligation pour tout bâtiment ou ensemble de bâtiments d'habitation de plus de 50 logements de comporter des locaux collectifs à l'usage des résidents; adopté - Son amendement n° 66: gratuité de l'accession à ces locaux pour les associations de propriétaires ou de locataires du bâtiment ou de l'ensemble des bâtiments; adopté - S'oppose à l'amendement n° 295 de M. Pierre-Christian Taittinger (suppression de cet article relatif à l'obligation pour tout bâtiment ou ensemble de bâtiments d'habitation de plus de 50 logements de comporter des locaux collectifs résidentiels) - **Art. 33** (p. 1474): son amendement n° 67: conclusion d'un accord de modération des loyers entre des associations de bailleurs et de locataires; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 390 de M. Roger Quilliot, ministre (représentativité des associations au sein de la commission nationale des rapports locatifs; suppression de la référence au secteur concerné) - Sur ce même amendement n° 67, accepte le sous-amendement n° 207 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (accord de modération et dispositions de l'article 32 sur l'adhésion des gestionnaires aux accords locatifs).

Suite de la discussion - (29 avril 1982) - Rapporteur - **Art. 34** (p. 1492): son amendement de coordination n° 68; adopté - Son amendement n° 69: non application du taux maximum d'évolution des loyers aux locaux non loués depuis un an et aux locaux vacants du fait du locataire; adopté - (p. 1494): son amendement n° 70: majoration de loyers: prise en compte du coût réel des travaux, sans plafond; adopté - (p. 1495): sur son amendement n° 70, s'oppose au sous-amendement n° 391 de M. Roger Quilliot, ministre (suppression du plafond dans le seul cas de changement de locataire) - S'oppose à l'amendement n° 284 de M. Charles Lederman (possibilité de minoration des loyers en cas de surévaluation) - **Art. 34 (suite)** et **art. additionnel** (p. 1520): accepte l'amendement n° 210 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (possibilité pour les accords de modération des loyers de comporter des dispositions particulières en cas de travaux d'économie d'énergie) - Accepte l'amendement rédactionnel n° 211 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 212 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (impossibilité pour les accords de modération des loyers d'entraîner un dépassement des loyers plafonds prévus dans les prêts du Crédit foncier de France) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 308 de M. François Collet (possibilité pour les accords de modération des loyers de déroger aux règles de plafonnement des loyers des logements ayant bénéficié d'un financement du Crédit foncier de France) - **Art. 34 bis** (p. 1522): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 307 de M. François Collet (accord de modération conclu dans le secteur des organismes d'habitations à loyer modéré, HLM: fixation de l'évolution du prix de base des loyers pour chaque année et possibilité de dérogation aux règles de plafonnement) - **Art. 35** (p. 1523): son amendement n° 71: procédure d'extension des accords de modération limitée au cas où l'accord a été conclu par la majorité des associations de bailleurs et des associations de locataires représentées au sein de la commission nationale des rapports locatifs; adopté - Sur cet amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 309 de M. François Collet (pour l'application de cette procédure au secteur locatif des sociétés d'économie mixte et sociétés immobilières de la Caisse des dépôts et consignations, priorité donnée au décret d'extension sur toute stipulation contraire résultant des contrats de prêts initiaux signés avec le Crédit foncier ou la Caisse centrale de coopération économique) - Demande le retrait de l'amendement n° 213 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (procédure d'extension des accords de modération subordonnée à l'absence d'opposition de la majorité des organisations représentatives

des bailleurs d'un secteur ou des locataires) - **Art. 36** (p. 1524) : son amendement n° 72 : précision sur les conditions d'intervention du pouvoir réglementaire à défaut d'accord conclu dans un secteur locatif ; adopté - Fixation au 1^{er} novembre de la date de constatation de l'absence d'accord ; taux maximum de l'évolution des loyers - Sur son amendement n° 72, accepte le sous-amendement n° 310 de M. François Collet (fixation au 1^{er} octobre au lieu du 1^{er} novembre de la date de constatation de l'absence d'accord) - S'oppose à l'amendement n° 214 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (précision sur les conditions d'intervention du pouvoir réglementaire à défaut d'accord de modération) - (p. 1526) : sur cet amendement n° 214, s'oppose également au sous-amendement n° 403 de M. François Autain, secrétaire d'Etat (augmentation de un à deux ans du délai de vacance des locaux entraînant leur exclusion du champ d'application de la loi) - Question, posée par M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis, sur la référence à la variation de l'indice national des prix à la consommation ; problème de l'inadaptation de l'indice de la construction - **Art. 36 bis** (p. 1527) : son amendement n° 73 : suppression de cet article relatif à la fixation du taux d'évolution des loyers par décret en Conseil d'Etat si des circonstances économiques graves l'exigent ; adopté - Dessaisissement du Parlement - Article 34 de la Constitution - **Art. 37** (p. 1528) : ses amendements rédactionnels n° 74 et n° 75 ; adoptés - **Art. 38** : son amendement n° 76 : 1^o rédactionnel ; 2^o précision sur l'indice pris en compte en cas d'absence de mention au contrat ; adopté - (p. 1529) : sur son amendement n° 76, accepte le sous-amendement n° 218 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (assouplissement de la disposition relative à la date annuelle de révision du loyer) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 313 de M. François Collet (révision annuelle du loyer : possibilité dans le cas des immeubles faisant l'objet de prêts à la construction de déroger aux dispositions relatives aux loyers plafonds) - **Art. 40** (p. 1531) : son amendement n° 77 : modification de cet article relatif à la signature de contrats d'amélioration entre l'Etat et les propriétaires ; adopté - Normes de salubrité, de sécurité, d'équipement et de confort - Isolation thermique et phonique - Loi du 12 juillet 1967 sur l'amélioration de l'habitat - (p. 1532) : délai de réflexion laissé au locataire - Résiliation du bail - Relogement provisoire - Sur son amendement n° 77, accepte les sous-amendements n° 250 de M. Paul Girod (suppression de l'obligation faite aux locataires d'accepter les travaux dans le cas de personnes âgées de plus de 80 ans aux ressources modestes) et n° 388 de M. Roger Quilliot, ministre (extension du champ d'application des dispositions de cet article à tous les locaux vacants, soumis ou non aux dispositions du titre IV sur les loyers) - (p. 1533) : sur le même amendement n° 77, accepte également le sous-amendement n° 219 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis, soutenu par M. Fernand Lefort (information du locataire préalable à la décision d'entreprendre les travaux) et s'oppose au sous-amendement n° 287 de M. Fernand Lefort (possibilité pour le locataire qui refuse les travaux de saisir la commission départementale qui statue) - **Après l'art. 40** (p. 1534) : accepte l'amendement n° 387 de M. Roger Quilliot, ministre (possibilité de signature, entre l'Etat et les bailleurs, de contrats de garantie d'économie d'énergie), sous réserve de l'adoption du sous-amendement n° 405 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (fixation par décret des modalités de calcul de la majoration de loyer pouvant être appliquées dans le cas de contrats de garantie d'économie d'énergie) - **Art. 41** : son amendement rédactionnel n° 78 ; adopté - **Après l'art. 41** (p. 1535) : accepte l'amendement n° 226 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (absence de lien de subordination entre la signature de contrats d'amélioration et l'octroi d'aides à l'amélioration de l'habitat) - **Art. 42** : son amendement n° 79 : mentions complémentaires portées sur la fiche de renseignements remise au tiers lors de la conclusion d'un contrat de location ; adopté après modification par le sous-amendement n° 227 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (indication de la durée du contrat de location sur la fiche

de renseignements) - (p. 1536) : son amendement n° 80 : suppression d'une disposition concernant la vente d'un immeuble ; adopté - **Art. 43** : son amendement n° 81 : exclusion de toutes les mentions relatives à la vente ; adopté - **Art. 43 bis** (p. 1537) : son amendement rédactionnel n° 82 ; adopté - **Art. 44** : s'oppose aux amendements n° 230 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (référence à la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970), n° 288 de Mme Marie-Claude Beaudeau, soutenu par M. Fernand Lefort (prise en charge des frais d'agence par les seuls bailleurs) et n° 345 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard (conséquences financières d'une résiliation anticipée du bail supportées par la partie responsable) - **Art. 45** (p. 1538) : son amendement rédactionnel n° 83 ; adopté - **Art. 46** : son amendement n° 84 : reconnaissance du principe de la double incrimination et diminution du montant maximum de l'amende infligée au bailleur ou au locataire ; adopté - (p. 1539) : sur son amendement n° 84, s'oppose au sous-amendement n° 343 de MM. Jean Colin et Pierre Ceccaldi-Pavard (suppression des références aux pratiques de reprise) - **Après l'art. 46** : son amendement n° 85 : amende civile applicable au bailleur en cas de délivrance d'une quittance comportant des mentions erronées ; adopté - **Art. 47** (p. 1540) : son amendement n° 86 : diminution de l'amende pénale applicable au propriétaire qui aura exercé de manière frauduleuse le droit de résiliation ou de non renouvellement du contrat ; suppression des dispositions relatives à la réparation du préjudice causé au locataire évicé ; rejeté - **Art. 48** : son amendement n° 87 : meilleure délimitation des droits réellement conférés aux associations : référence aux droits reconnus par les articles 20, 22 et 23 ; diminution de l'amende prévue en cas d'infraction ; adopté - **Art. 48 bis** (p. 1541) : son amendement n° 88 : suppression de cet article pour coordination avec l'adoption précédente de l'amendement n° 86 ; adopté - **Art. 49 bis** : son amendement n° 89 : coordination avec la suppression de l'article 5 de la loi du 30 décembre 1981 relative à la modération des loyers ; adopté - **Art. 50** (p. 1543) : son amendement n° 90 : précision en ce qui concerne les conditions de validité des contrats en cours ; distinction entre les contrats à durée indéterminée et les contrats à durée déterminée ; détermination des modalités d'établissement d'un éventuel état des lieux et assimilation de l'établissement des contrats de location conformes à la loi à des renouvellements pendant la période transitoire ; adopté - (p. 1544) : sur cet amendement, accepte les sous-amendements de M. Roger Quilliot, ministre n° 372 (stabilité d'occupation minimum de trois ans assurée aux locataires) et n° 373 (obligation pour le bailleur de justifier la part de l'ancien loyer afférente aux charges récupérables) - S'oppose à l'amendement n° 231 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (précision en ce qui concerne les conditions de validité des contrats en cours ; distinction entre les contrats à durée indéterminée et les contrats à durée déterminée) - **Art. 51** (p. 1545) : son amendement n° 91 : définition de l'occupant de bonne foi ; exclusion du bénéfice de cet article des occupants ayant fait l'objet d'une décision d'expulsion devenue définitive ; adopté - Remise en cause de l'autorité de la chose jugée non conforme aux principes généraux du droit - **Art. 52** (p. 1546) : son amendement n° 92 : suppression pour coordination de cet article relatif au congé fondé sur un motif sérieux et légitime ; adopté - **Art. 53 et 54** : demande la réserve de ces articles jusqu'après l'examen de l'article 58 - **Après l'art. 54** : son amendement n° 96 : cessation d'application de la loi de 1948 aux locaux vacants dès l'achèvement des travaux prévus en application de l'article 40 de la présente loi ; abrogation d'un article de la loi de 1948 relatif aux primes pour travaux d'amélioration ; adopté - **Art. 55** : son amendement n° 98 : suppression de l'abrogation de certains articles de la loi de 1948 ; adopté - **Après l'art. 55** (p. 1547) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 315 de M. François Collet (non-application de la majoration de loyer pour insuffisance d'occupation aux grands infirmes civils) - Demande le retrait de l'amendement de coordination n° 364 de M. Roger Quilliot, ministre (référence à l'article 3 bis de la loi de 1948) - **Art. 55 bis** (p. 1548) : son amendement n° 99 :

en conformité avec la nouvelle rédaction de l'article 55, suppression de cet article relatif aux locaux vacants ; adopté - **Art. 55 ter** : son amendement n° 100 : en conformité avec la nouvelle rédaction de l'article 55, suppression de cet article relatif au maintien dans les lieux ; adopté - **Après l'art. 55 ter** (p. 1549) : accepte l'amendement n° 347 de M. Jean Colin, soutenu par M. Pierre Ceccaldi-Pavard (possibilité accordée aux promoteurs constructeurs de louer des logements demeurés invendus pendant au moins un an, par dérogation aux dispositions de l'article 4 relatif à la durée minimale du contrat de location) - **Art. 57** : son amendement rédactionnel n° 101 ; adopté - (p. 1550) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement rédactionnel n° 244 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis - **Motion d'ordre** : problèmes posés par l'ordre du jour du Sénat en ce qui concerne la discussion des articles réservés et les explications de vote sur l'ensemble du projet.

Suite de la discussion - (30 avril 1982) - Rapporteur - **Art. 53 (suite)** (p. 1578) : son amendement n° 93 : suppression de cet article relatif à la date d'application des premiers accords de modération ; retiré - Loi du 30 décembre 1981 sur la modération des loyers - (p. 1579) : accepte l'amendement n° 406 de M. Roger Quilliot, ministre (nouvelle rédaction de cet article relatif à la date d'application des premiers accords de modération des loyers ; possibilité d'augmentation des loyers au cours de cette première période) - Prise en compte de la totalité de l'indice du coût de la construction - **Art. 54 (suite)** (p. 1581) : ses amendements de coordination n° 94, n° 102, n° 95 et n° 103 ; adoptés - Prise en compte des décisions intervenues au cours des débats - **Art. 1 (suite)** (p. 1582) : son amendement rédactionnel n° 1, précédemment réservé ; adopté - Son amendement n° 2, précédemment réservé : rappel du rôle du secteur d'accès à la propriété pour l'exercice du droit à l'habitat ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 109, précédemment réservé, de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (principe du droit à l'habitat et énumération des moyens : secteur locatif public et privé, accession à la propriété, amélioration de l'habitat ; réaffirmation du droit de propriété) - **Seconde délibération** - **Art. 47** (p. 1583) : son amendement n° 407 : montant des amendes pénales prévues en cas d'exercice frauduleux du droit de résiliation ou de non renouvellement du contrat ; adopté - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1584) : souligne le caractère personnel de l'explication de vote sur l'ensemble donnée par M. Robert Laucournet - Sentiment de la commission des lois d'avoir établi un équilibre entre les droits des propriétaires et ceux des locataires - Concertation entre les deux commissions du Sénat et rares divergences de fond - Remerciements au ministre pour la qualité du dialogue instauré.

Deuxième lecture [n° 329 (81-82)] - (25 mai 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 2206) : prise en compte du travail accompli par le Sénat - Accord sur des points importants et persistance de points de désaccord - Souhait que les mesures de justice et de sauvegarde ne se retournent pas contre les locataires que l'on veut protéger - Nécessité d'assurer un marché du logement offrant suffisamment de choix et de maintenir l'effort de construction - Prise en compte de certaines préoccupations du Sénat - Elaboration d'un texte respectant l'équilibre entre les droits normaux du bailleur et les droits de celui qui a l'usage presque obligé du logement - Problème des contrats nouveaux - Souhait d'une possibilité, pour la modernisation des logements français, de sortir des dispositions de la loi de 1948 à la suite de la mise aux normes des vieux logements auxquels s'applique cette loi - **Art. 2** (p. 2209) : son amendement n° 1 : exclusion du champ d'application de la loi des immeubles soumis au statut de la copropriété et comprenant uniquement des logements acquis en vue de la retraite ; adopté - Son amendement n° 2 : exclusion du champ d'application de la loi étendue aux locations de chambres faisant partie du logement ; adopté - **Art. 3** : son amendement n° 3 : suppression des dispositions réglementaires en vigueur relatives aux loyers pour l'établissement du contrat de

location ; adopté - Son amendement n° 4 : annexion au contrat de la copie des accords collectifs ; adopté - Son amendement n° 5 : possibilité pour le locataire de se prévaloir de la violation des dispositions du présent article ; adopté - **Art. 4 bis** (p. 2211) : son amendement n° 6 : rétablissement de cet article et du texte adopté par le Sénat en première lecture relatif à la fixation de la durée du contrat de location pour la résidence principale du propriétaire ou prise en compte des motifs d'ordre professionnel ou du retour en France des Français établis hors de France ; retiré - **Art. 5** (p. 2213) : son amendement n° 7 : exclusion des raisons financières des motifs de résiliation du contrat de location par le locataire ; adopté - **Art. 6** (p. 2214) : son amendement n° 8 : rétablissement de la disposition relative à la fixation du loyer applicable aux contrats renouvelés, précédemment adoptée par le Sénat en première lecture ; adopté - **Art. 6 bis** : son amendement rédactionnel n° 81 ; adopté - Accepte l'amendement rédactionnel n° 83 de M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat - (p. 2215) : son amendement n° 9 : possibilité pour un bailleur établi hors de France de résilier le contrat de location en vue de reprendre le logement pour l'habiter lui-même lors de son retour en France ; adopté - **Art. 6 ter** (p. 2216) : son amendement n° 10 : modalités de résiliation du contrat pour vente du logement par le bailleur en raison de circonstances graves d'ordre familial, professionnel ou de santé ; inapplicabilité de ces dispositions durant les trois années suivant la date d'effet du contrat ; adopté - **Art. 6 quater** (p. 2217) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 58 de MM. Pierre Ceccaldi-Pavard et Jean Colin (rétablissement du texte voté en première lecture par le Sénat relatif à la notification du congé au locataire et à l'inapplicabilité aux actes intervenant entre parents ou alliés jusqu'au quatrième degré inclus) - **Art. 6 quinquies** : son amendement de coordination n° 11 ; adopté - **Art. 6 septies** (p. 2218) : son amendement n° 12 : impossibilité d'exercer ses droits de résiliation et de non renouvellement du contrat à l'égard d'un locataire de plus de 70 ans dont les ressources annuelles sont inférieures à une fois et demie le montant annuel du salaire minimum de croissance sans qu'un logement correspondant à ses besoins et à ses possibilités ne lui soit offert dans les limites géographiques prévues à l'article 13 bis de la loi du 1^{er} septembre 1948 ; adopté - **Art. 7** : son amendement rédactionnel n° 13 ; adopté ; sur cet amendement, accepte le sous-amendement rédactionnel n° 60 de M. Charles Lederman, soutenu par M. Raymond Dumont - **Art. 10** (p. 2219) : son amendement n° 14 : suppression de l'obligation pour le bailleur d'informer le locataire avant toute modification de la chose louée ou toute diminution des services rendus ; adopté - **Art. 11** : son amendement n° 15 : délivrance par le bailleur d'une quittance ou d'un reçu à la demande du locataire ; adopté - (p. 2220) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 68 de M. Robert Laucournet (remise gratuite sous réserve des droits de quittance d'une quittance à la demande du locataire) - **Art. 12** : son amendement n° 82 : état des lieux joint au contrat de location ; adopté - Son amendement n° 16 : frais d'établissement de l'état des lieux supportés dans tous les cas par moitié par les deux parties ; adopté - **Art. 13** (p. 2221) : son amendement n° 17 : restitution du dépôt de garantie dans un délai maximum de trois mois ; adopté - **Art. 14 bis** : son amendement n° 18 : reprise du texte adopté par le Sénat en première lecture relatif aux charges locatives et à la justification des charges récupérables ; adopté - **Art. 16** : son amendement n° 19 : reprise de la rédaction de cet article adoptée par le Sénat en première lecture relative à la clause de résiliation de plein droit du contrat de location ; adopté ; sur cet amendement, accepte les sous-amendements de M. Robert Laucournet n° 69 (substitution aux mots « et de ses accessoires » des mots « ou des charges dûment justifiées ou pour non versement de dépôt de garantie ») et n° 72 rédactionnel - Sur ce même amendement, s'oppose aux sous-amendements de M. Robert Laucournet n° 70 (possibilité de renouvellement une fois du délai de paiement accordé par le juge pour défaut de paiement du loyer), n° 71 (possibilité pour le juge d'accorder

des délais de paiement dans le cadre d'une action de résiliation du contrat fondée sur le non-paiement du loyer ou des charges dûment justifié) et n° 73 (suppression de la limitation à un an du délai de paiement accordé par le juge pour une même dette) - **Art. 18** (p. 2224) : son amendement n° 20 : suppression du deuxième alinéa de cet article relatif à l'exonération de la responsabilité du bailleur de son fait personnel ou du fait des personnes dont il doit répondre ; adopté - **Art. 19** (p. 2225) : son amendement n° 22 : nouvelle rédaction de cet article définissant les conditions et le régime juridique des accords collectifs de location ; adopté - Sur son amendement n° 22, accepte les sous-amendements de M. Robert Laucournet n° 62 (accord conclu pour un bâtiment d'habitation ou un ensemble de bâtiments d'habitation liant chaque bailleur signataire) et n° 61 (application des clauses de cet accord aux nouveaux locataires) - **Art. 20** (p. 2227) : son amendement n° 23 : limitation du champ d'application de cet article à un bâtiment d'habitation ou à un ensemble de bâtiments d'habitation comportant au moins vingt logements locatifs et fixation d'un seuil de représentativité de 20 % de locataires des associations pour bénéficier de la qualité d'interlocuteur par les bailleurs et les gestionnaires ; adopté - Sur son amendement n° 23, s'oppose au sous-amendement n° 75 de M. Robert Laucournet (fixation à 10 % de locataires du seuil de représentativité des associations pour obtenir la qualité d'interlocuteur par les bailleurs et les gestionnaires) et accepte le sous-amendement n° 59 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard (élection au suffrage universel direct et à la représentation proportionnelle pour la désignation de représentants chargés de la gestion des équipements communs à plusieurs bâtiments en cas d'absence d'association représentant au moins 20 % de locataires) - **Art. 21** (p. 2229) : son amendement n° 24 : information des bailleurs, gestionnaires et syndic de copropriété par les associations de locataires, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, de l'identité de leurs représentants statutaires ; limitation à trois du nombre de représentants par association et à 5 dans les bâtiments d'habitation comportant plus de 200 logements locatifs ; choix du représentant parmi les locataires du bâtiment d'habitation ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 63 de M. Robert Laucournet (information des bailleurs, gestionnaires et syndic de copropriété par les associations de locataires, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, de l'identité de leurs représentants statutaires et limitation à cinq du nombre de représentants par association et à 10 % du nombre de logements locatifs du bâtiment ou de l'ensemble de bâtiment, dans les grands ensembles immobiliers). - **Art. 22** : son amendement n° 25 : consultation trimestrielle des représentants statutaires des associations à leur demande ; adopté ; sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 76 de M. Robert Laucournet (consultation au moins une fois par trimestre des représentants statutaires des associations à leur demande) - Son amendement n° 26 : réservation du panneau d'affichage mis à la disposition des associations de locataires, dans chaque bâtiment, aux informations concernant la vie de l'immeuble ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 64 de M. Robert Laucournet (réservation du panneau d'affichage mis à la disposition des associations de locataires dans chaque bâtiment pour leurs communications concernant les problèmes du logement et de l'habitat) - (p. 2231) : sur l'amendement n° 64 de M. Robert Laucournet, s'oppose au sous-amendement n° 84 de M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat (réservation du panneau d'affichage mis à la disposition des associations de locataires, dans chaque bâtiment, pour leurs communications concernant le logement et l'habitat) - **Art. 23** (p. 2239) : son amendement n° 27 : participation des représentants statutaires d'associations de locataires aux assemblées générales de copropriétaires dans les immeubles en copropriété ; information de ces derniers par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ; adopté -

Art. 24 : son amendement n° 28 : soumission pour avis à la commission départementale des rapports locatifs, préalablement à son exécution, de tout congé donné à un représentant statutaire d'association de locataires visé à l'article 20 pendant la durée de son mandat et les six mois qui suivent, à l'exception du congé donné dans les conditions des articles 6 bis, 6 ter et 6 quater ; adopté - **Art. 25** : son amendement n° 29 : composition de la commission départementale des rapports locatifs : représentants des organisations départementales de bailleurs, de gestionnaires et de locataires, qu'elles soient ou non affiliées à une organisation représentative au niveau national ; adopté - **Art. 26** : son amendement n° 30 : fixation par décret en Conseil d'Etat de la composition, du mode de désignation de ses membres, de l'organisation et des règles de fonctionnement de la commission nationale des rapports locatifs ; adopté - **Art. 27** (p. 2241) : son amendement n° 31 : uniformisation des critères de représentativité au niveau national et départemental des associations de bailleurs, de locataires et de gestionnaires ; suppression du critère d'ancienneté de l'association ; adopté - **Art. 28** : son amendement n° 32 : négociation d'accords collectifs de location dans le cadre d'un secteur locatif ; retiré en faveur de l'amendement n° 65 de M. Robert Laucournet (négociation d'accords collectifs de location dans le cadre d'un ou plusieurs secteurs locatifs au sein de la commission nationale des rapports locatifs ou de chaque commission départementale des rapports locatifs et conclusion pour un même secteur locatif entre une ou plusieurs organisations de bailleurs et locataires) - Accepte l'amendement n° 66 de M. Robert Laucournet (précisions relatives au secteur locatif et fixation de la liste, par décret en Conseil d'Etat, des logements appartenant à des bailleurs personnes morales à vocation sociale) - **Art. 29** (p. 2243) : son amendement rédactionnel n° 33 ; adopté - Son amendement n° 34 : primauté des clauses du règlement de copropriété sur les stipulations des accords collectifs de location ; adopté - **Art. 30** : son amendement n° 35 : caractère obligatoire des accords conclus au sein de la commission nationale des rapports locatifs par la majorité des associations de bailleurs et de locataires représentées au sein de la commission nationale des rapports locatifs ; adopté - **Art. 34** (p. 2244) : son amendement n° 36 : rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture relatif à la fixation et à l'application du taux maximum d'évolution du loyer, et des majorations supplémentaires de loyer ; adopté - **Art. 35** (p. 2245) : son amendement n° 37 : décret en Conseil d'Etat rendant obligatoire un accord de modération à tous les logements du secteur concerné si cet accord a été conclu par la majorité des associations de bailleurs et des associations de locataires représentées au sein de la commission nationale des rapports locatifs ; adopté - (p. 2246) : s'oppose à l'amendement n° 67 de M. Robert Laucournet (procédure d'extension des accords de modération subordonnée à l'absence d'opposition de la majorité des organisations représentatives des bailleurs d'un secteur ou de la majorité des organisations représentatives de locataires) - **Art. 36** : son amendement n° 38 : reprise du texte adopté par le Sénat en première lecture relatif aux conditions d'intervention du pouvoir réglementaire à défaut d'accords conclus dans un secteur locatif et règle relative aux locaux vacants ; adopté - **Art. 36 bis** (p. 2247) : son amendement n° 39 : suppression de cet article relatif à la fixation du taux d'évolution des loyers par décret en Conseil d'Etat si des circonstances économiques graves l'exigent ; adopté - **Art. 37** : son amendement de coordination n° 40 ; adopté - Son amendement de coordination n° 77 ; adopté - **Art. 38** (p. 2248) : son amendement de coordination n° 41 ; adopté - **Art. 40** : son amendement n° 42 : modification de l'alinéa de cet article relatif à l'exécution des travaux nécessitant l'évacuation temporaire des lieux, le bailleur s'engageant à mettre provisoirement à la disposition du locataire, qui a accepté le nouveau contrat de location, un logement au moins équivalent au logement faisant l'objet des travaux ; adopté - **Art. 42** (p. 2249) : accepte l'amendement rédactionnel n° 80 de M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat - Son amendement de coordination n° 44 ; adopté - **Art. 46** :

son amendement n° 45 : suppression des deux derniers alinéas de cet article relatifs aux sanctions pour inexécution des conditions prévues par la loi lors de l'établissement de la quittance de loyer ; adopté - **Art. 46 bis** : son amendement n° 46 : rétablissement de cet article relatif à l'amende civile infligée au bailleur en cas de délivrance d'une quittance comportant une mention erronée ; adopté - **Art. 47** : son amendement n° 47 : amende pénale applicable au propriétaire qui aura exercé de manière frauduleuse le droit de résiliation ou le droit de non-renouvellement du contrat ; suppression des dispositions relatives à la réparation du préjudice causé au locataire évincé ; adopté - **Art. 48 bis** : son amendement de coordination n° 48 ; adopté - **Art. 49 bis** : son amendement n° 49 : suppression de cet article relatif à la pratique de prix illicites par un bailleur ou son mandataire ; adopté - **Art. 51** (p. 2251) : son amendement n° 50 : reprise du texte adopté par le Sénat en première lecture relatif au bénéfice des dispositions de la présente loi dans les trois mois suivant sa publication pour tout occupant de bonne foi ; exclusion du bénéfice de cet article des occupants ayant fait l'objet d'une décision d'expulsion devenue définitive ; adopté - **Art. 52** (p. 2252) : son amendement de coordination n° 51 ; adopté - **Art. 54** : demande la réserve de cet article et de son amendement n° 52 jusqu'après l'article 55 *ter* - **Art. 54 bis** (p. 2253) : son amendement n° 53 : rétablissement du paragraphe II de cet article abrogeant l'article 3 *septies* de la loi du 1^{er} septembre 1948 ; adopté - **Art. 55** : son amendement n° 54 : suppression de l'abrogation de certains articles de la loi de septembre 1948 ; adopté - **Art. 55 bis A** (p. 2254) : son amendement n° 55 : rétablissement de cet article dans le texte voté par le Sénat en première lecture relatif à la non-application de la majoration de loyer pour insuffisance d'occupation, aux grands infirmes civils ; adopté - **Art. 55 bis** : son amendement n° 56 : suppression de cet article relatif aux locaux vacants pour coordination avec la nouvelle rédaction de l'article 55 ; adopté - **Art. 55 ter** : son amendement n° 57 : suppression de cet article relatif au maintien dans les lieux pour coordination avec la nouvelle rédaction de l'article 55 ; adopté - **Art. 54 (suite)** (p. 2255) : son amendement n° 52, précédemment réservé : prise en considération de la mise en ordre devenue nécessaire à la suite des votes qui sont intervenus au cours du débat ; adopté - **Après l'art. 55 quater** : sur l'amendement n° 79 de M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat (possibilité pour les organismes d'HLM de louer des logements à des associations et définition du statut des personnes accueillies par ces associations), son sous-amendement n° 85 : perte du bénéfice du droit au maintien dans les lieux pour les sous-locataires mentionnés au premier alinéa de l'article L. 442-8-1 après le refus d'une offre de relogement définitif correspondant à leurs besoins et à leurs possibilités ; adopté.

- **Projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes [n° 285 (81-82)]** - (27 mai 1982) - Rapporteur pour avis - **Discussion générale** (p. 2298, 2299) : collaboration entre la commission des lois et la commission des finances - Protection de l'autonomie locale - Contrôle budgétaire sur les actes des collectivités territoriales *a posteriori* ; point de vue de l'ordonnateur élu - Participation des chambres régionales des comptes au contrôle budgétaire ; émission d'avis - Médiation du représentant de l'Etat entre l'élu local et la nouvelle juridiction - Suppression de la saisine d'office et de l'obligation de transmission au président de la chambre régionale des délibérations budgétaires - Caractère contradictoire de l'élaboration des avis - Fonction juridictionnelle des chambres régionales *a posteriori* - Contrôle de la Cour des comptes ; double degré de juridiction et nécessité de garanties - Liens organiques et personnels entre la Cour des comptes et les chambres régionales - Observations de la Cour des comptes sur la gestion des collectivités territoriales à partir des observations des chambres régionales à la suite du jugement des comptes ; qualité du recrutement et compétence des magistrats - Dépersonnalisation des observations - (p. 2300) : publication d'observations dans le rapport de la Cour des comptes et dialogue préalable avec l'ordonnateur

élu - Liberté d'accès aux documents administratifs après présentation par les autorités locales de leur défense - Avis favorable sur le texte - (p. 2301) : formulation d'observations à l'ouverture du débat sur le texte concernant les présidents et les membres des chambres régionales des comptes - **Art. 3** (p. 2305) : retard dans la production des comptes par les comptables dû à la modicité des amendes - **Art. 4** (p. 2306) : son amendement rédactionnel n° 22 ; adopté - (p. 2307) : son amendement n° 23 : désignation et mission des experts désignés par les présidents des chambres régionales des comptes ; adopté après modification par le sous-amendement n° 46 de M. Gaston Defferre, ministre (impossibilité pour les experts près les chambres régionales des comptes d'exercer toute activité juridictionnelle) - **Art. 6** (p. 2308) : son amendement n° 24 : non application des dispositions de la loi de 1978 aux communications aux autorités administratives qui font suite au contrôle des opérations financières des collectivités locales ou des régions, de leurs établissements publics et de leurs filiales ; retiré - **Art. 10** (p. 2310) : son amendement n° 25 : limitation des pouvoirs des chambres régionales des comptes à des appréciations techniques, inséparables de l'examen des comptes ; adopté - Son amendement de coordination n° 26 ; adopté - **Avant l'art. 12** (p. 2334) : s'oppose à l'amendement n° 38 de M. Christian Poncelet, soutenu par M. Raymond Bourguin (recrutement par la Cour des comptes de personnes ayant une certaine expérience de la gestion dans les entreprises privées) - Reprise de cet amendement lors de l'examen du projet de loi relatif au statut des membres des chambres régionales des comptes - **Art. 13** : son amendement n° 27 : possibilité pour les chambres régionales des comptes, jusqu'à la fin de 1986, de contrôler les comptes de certains établissements publics nationaux ; adopté - Suppression de l'apurement administratif par les comptables du Trésor - **Art. 14** (p. 2336) : son amendement de coordination n° 28 ; adopté - Suppression de la référence à l'apurement administratif des comptes - **Art. 17** (p. 2337) : son amendement n° 29 : possibilité de recrutement et mission des experts désignés par le premier président de la Cour des comptes pour des enquêtes de caractère technique ; adopté après modification par le sous-amendement de séance de M. André Labarrère, ministre (experts ne pouvant exercer de fonctions juridictionnelles) - **Art. 18** : son amendement n° 30 : énumération des organismes disposant d'un droit de réponse direct dans le rapport public de la Cour des comptes ; adopté - Son amendement de coordination n° 31 ; adopté - **Art. 21** (p. 2339) : son amendement rédactionnel n° 33, identique à l'amendement rédactionnel n° 19 de M. André Fosset, rapporteur ; adopté - Précisions en ce qui concerne la gestion de fait - **Art. 22** : son amendement n° 34 : maintien à titre transitoire de la procédure d'apurement administratif pour les seuls territoires d'outre-mer ; adopté - **Après l'art. 22** (p. 2340) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 35 de M. André Fosset, rapporteur (maintien de l'apurement administratif par les trésoriers payeurs généraux jusqu'à la fin de l'exercice de 1986).

- **Projet de loi relatif aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes [n° 286 (81-82)]** - (27 mai 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 2341) : référence à la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ; transfert d'une autorité administrative à une autorité juridictionnelle du contrôle des actes budgétaires des collectivités ; esquisse de l'organisation et de la composition des chambres régionales des comptes - Caractère juridictionnel des chambres régionales des comptes - Composition du corps des magistrats des chambres régionales des comptes et organisation de leur recrutement sur le modèle de la Cour des comptes et sur celui des tribunaux administratifs - (p. 2342) : hiérarchie - Indépendance des magistrats - Règles d'incompatibilité identiques à celles applicables aux comptables publics - Statut général des fonctionnaires - Lacunes relatives au recrutement - Renforcement souhaitable des liens organiques et fonctionnels entre la Cour des comptes et les chambres régionales

des comptes - Situation des assistants-vérificateurs - Commission des lois favorable au texte sous réserve de l'adoption de ses amendements - **Art. 2** (p. 2343) : son amendement n° 1 : membres des chambres régionales des comptes constituant un corps de magistrats ; adopté - **Art. 3** (p. 2344) : son amendement n° 2 : limitation de l'accès aux présidences des chambres régionales des comptes aux seuls présidents de section ; adopté - **Art. 4** : son amendement rédactionnel n° 3 ; adopté - Son amendement n° 4 : magistrats des chambres régionales des comptes pouvant être délégués dans les fonctions de commissaire du Gouvernement ; adopté - Avocats généraux de la Cour des comptes semblant avoir servi de modèle à l'institution des commissaires du Gouvernement des chambres régionales des comptes - **Après l'art. 4** : son amendement n° 5 : nominations, promotions et mutations des magistrats des chambres régionales des comptes ; rejeté - **Art. 5** (p. 2346) : son amendement n° 6 : réintroduction du texte du serment des magistrats dans sa forme intégrale et habituelle ; retiré - **Art. 10** (p. 2347) : son amendement rédactionnel n° 7 ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement rédactionnel n° 25 de M. Gaston Defferre, ministre - **Art. 14** : son amendement n° 8 : détermination des conditions d'âge et de durée des services publics requises pour les candidats recrutés au tour extérieur ; adopté - (p. 2348) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 27 de M. Charles Lederman, soutenu par M. Pierre Gamboa (abaissement des seuils d'âge et de durée de services publics) - Age des fonctionnaires issus de l'Ecole nationale d'administration - **Art. 15** (p. 2349) : son amendement de coordination n° 9 ; adopté - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement de coordination n° 28 de M. Charles Lederman, soutenu par M. Pierre Gamboa - **Art. 16** : son amendement de coordination n° 10 ; adopté - **Art. 18** (p. 2350) : son amendement de coordination n° 11 ; adopté - **Art. 22** (p. 2351) : son amendement n° 13 : nomination au grade de président de chambre régionale ; modalités de nominations simultanées à la Cour des comptes ; fixation d'une durée minimale d'exercice des fonctions de président de chambre régionale des comptes ; adopté - **Art. 23** (p. 2352) : son amendement n° 14 : affirmation de l'unité du régime disciplinaire des magistrats des chambres régionales des comptes ; suppression du régime spécial des commissaires du Gouvernement ; adopté - **Art. 25** : son amendement rédactionnel n° 15 ; adopté - **Art. 26** : son amendement n° 16 : suppression de toute référence au pouvoir disciplinaire du ministre de l'économie et des finances ; suspension des fonctions et de la délégation des commissaires du Gouvernement ; adopté - **Art. 27** (p. 2353) : son amendement n° 17 : suppression de cet article relatif à la composition de la commission de discipline des commissaires du Gouvernement ; adopté - **Art. 28** : son amendement n° 18 : suppression de cet article relatif à l'organisation du régime disciplinaire propre aux commissaires du Gouvernement ; adopté - **Art. 29** : son amendement n° 19 : suppression de cet article relatif à la procédure applicable devant la commission de discipline ; adopté - **Art. 30** : son amendement n° 20 : suppression de la référence à la suspension des commissaires du Gouvernement ; adopté - Coordination avec la nouvelle rédaction de l'article 26 - **Art. 31** : son amendement de coordination n° 21 ; adopté - **Art. 33** (p. 2354) : son amendement n° 22 : dérogations transitoires relatives à la nomination des membres du corps des magistrats des chambres régionales des comptes ; adopté - **Art. 36** : son amendement n° 23 : postes de président des chambres régionales occupés pour les deux tiers par des magistrats issus de la Cour des comptes ; adopté - (p. 2355) : son amendement n° 24 : nécessité d'un stage pratique de six mois à la Cour des comptes pour les candidats extérieurs ; adopté.

- **Conclusions du rapport supplémentaire de M. Pierre Schiélé** fait au nom de la commission des lois sur la proposition de loi de M. Pierre Schiélé et plusieurs de ses collègues modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions [n° 341 (81-82)] - (27 mai 1982) - **Art. 1** (p. 2359) : soutient l'amendement n° 37 de

M. Jean Cauchon (sanctions soumises à l'avis du conseil de discipline) - **Art. 5** (p. 2363) : soutient l'amendement de coordination n° 38 de M. Jean Cauchon (sanctions soumises à l'avis du conseil de discipline).

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 378 (81-82)] - (10 juin 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 2684) : excellente entente au sein de la commission mixte paritaire (CMP) - Large prise en compte des idées défendues par le Sénat - (p. 2684, 2685, 2686) : énumération, article par article, du texte soumis à l'approbation du Sénat - **Art. 6 bis** (p. 2689) : son amendement n° 1 : possibilité accordée au seul bailleur, personne physique, tenu de rentrer en France, de résilier le contrat de location en vue d'occuper son logement ; adopté avec l'ensemble du projet - **Art. 55** (p. 2695) : son amendement n° 2 : régime juridique de certains contrats de location ; adopté avec l'ensemble du projet - **Art. 55 ter** : son amendement de coordination n° 3 ; adopté avec l'ensemble du projet.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - Suite de la discussion - (17 juin 1982) - **Art. 12 bis** (p. 2883) : soutient l'amendement n° A-136 de M. André Rabineau (élaboration par la Haute autorité d'un code de l'audiovisuel).

- **Projet de loi relatif aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 423 (81-82)] - (24 juin 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 3126) : accord de la commission mixte paritaire (CMP) - Création d'un corps de magistrats - Diversité de recrutement ; Ecole nationale d'administration (ENA) ; recrutement latéral - Régime disciplinaire - Recrutements organisés pendant la période transitoire - Recrutements parallèles en dehors de la voie de l'ENA des conseillers de seconde et de première classe - Stage pratique des présidents de section et des conseillers hors classe inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de président de chambre régionale - Nominations initiales des présidents des chambres régionales - Composition du Conseil supérieur des chambres régionales des comptes - (p. 3127) : élection des membres du Conseil supérieur.

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** [n° 494 (81-82)] - Suite de la discussion - (13 octobre 1982) - **Art. 4 : Art. L. 260 du code électoral** (p. 4512, 4513) : se déclare favorable à l'amendement n° 11 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (modalités d'élection des conseillers municipaux : scrutin à un tour) - **Art. L. 265 du code** (p. 4521) : se déclare favorable à l'amendement n° 15 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (dépôt des listes à la préfecture ou à la sous-préfecture ; notion de tête de liste ; signature de chaque candidat sur les déclarations de candidature) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4535) : travaux du Sénat - Vote par le groupe UCDP de ce projet modifié - (p. 4536) : scrutin à un tour - Nombre de tendances représentées au conseil municipal - Travaux de la commission des lois.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - Suite de la discussion - (28 octobre 1982) - **Titre I - Art. 1** (p. 4884) : soutient les amendements de M. Raymond Bouvier, n° A-289 (précisions concernant la notion d'intérêt local), et n° A-290 (participation des citoyens à la vie locale assurée par les communes, les départements et les régions) - **Art. 2** (p. 4885) : soutient l'amendement n° A-291 de M. Pierre Salvi (interdiction pour une collectivité locale d'exercer une tutelle sur une autre collectivité) - **Art. 4** (p. 4892) : soutient l'amendement n° A-331 de M. Roger Boileau (suppression de cet article relatif à la fixation de la date d'effet des transferts) - **Art. 5**

(p. 4897) : soutient l'amendement n° A-292 de M. Jacques Moission (avis favorable de la collectivité normalement bénéficiaire du transfert lorsqu'un groupement de collectivités territoriales exerce des attributions dans un domaine faisant l'objet d'un transfert de compétences) - (p. 4899) : soutient l'amendement n° A-294 de M. Roger Boileau (possibilité pour les collectivités territoriales de s'associer librement pour l'exercice de leurs compétences) - (p. 4903) : soutient l'amendement n° A-296 de M. Adolphe Chauvin (services ou partie de services de l'Etat chargés de la mise en oeuvre d'une compétence attribuée à une collectivité transférés à celle-ci dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat avant le transfert effectif de cette compétence) - Art. 7 (p. 4904) : soutient l'amendement n° A-297 de M. Adolphe Chauvin (abrogation de la convention conclue entre le représentant de l'Etat et le président du conseil général ou du conseil régional en application de la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions) - Art. 8 (p. 4911) : soutient l'amendement n° A-299 de M. Claude Mont (conditions de l'autorité du président du conseil régional sur les services extérieurs de l'Etat fixées par convention) - Art. 9 (p. 4913) : soutient l'amendement n° A-300 de M. Jacques Moission (concomitance entre la mise à disposition et les transferts de compétences) - (p. 4914) : soutient l'amendement n° A-301 de M. Pierre Salvi (constatation de la mise à disposition par un procès verbal d'accord établi entre le représentant de l'Etat dans le département et la collectivité concernée) - Art. 13 (p. 4919) : soutient l'amendement n° A-303 de M. Pierre Salvi (obligation d'établissement de statistiques selon des modalités définies par la loi pour tout transfert de compétences) - Art. 3 (suite) (p. 4923) : soutient l'amendement n° A-332 de M. André Bohl (prise d'effet des transferts de compétences seulement après transfert par l'Etat aux collectivités territoriales des ressources équivalentes employées par l'Etat pour l'exercice de ses compétences).

Suite de la discussion - (2 novembre 1982) - **Titre II (suite)** - Art. 30 (p. 5008) : soutient l'amendement n° A-317 de M. Jean Francou, identique aux amendements n° A-5 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis, soutenu par M. Jacques Descours Desacres, au nom de la commission des finances, n° A-102 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis, et n° A-179 de M. Jean-François Pintat, soutenu par M. Michel Miroudot (suppression de cet article relatif aux schémas d'utilisation de la mer) - (p. 5010) : débat nécessaire sur les problèmes de protection de l'environnement et notamment du littoral, et vote souhaitable des amendements de suppression de l'article 30 - Art. 33 (p. 5018) : soutient l'amendement n° A-314 de M. Claude Mont (codification : référence à la loi du 22 juillet 1982).

— **Projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion** - *Nouvelle lecture* [n° 84 (82-83)] - (10 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5382) : territoires devenus départements français et ayant acquis la qualité de partie intégrante du territoire de la République - Problème de l'adaptation précisé par la jurisprudence, notamment dans un arrêt du Conseil d'Etat - Existence d'un principe de base qu'il convient de respecter - Travail de la commission des lois confirmant l'anticonstitutionnalité de certains points du texte - Attachement des populations des DOM à la qualité de membre de la République et de Français - (p. 5383) : au nom du groupe de l'UCDP, votera l'exception d'irrecevabilité.

— **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - Art. 2 (p. 5685) : soutient l'amendement n° 27 de M. Paul Séramy (harmonisation de l'ajustement en hausse de 12,30 % proposé pour l'adaptation des fractions de revenus imposables avec le plafond de la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels

applicable aux traitements, indemnités, émoluments et salaires) - (p. 5688) : soutient l'amendement n° 28 de M. Pierre Lacour (relèvement du plafond de déduction des intérêts des emprunts contractés en matière de logement) - Soutient l'amendement n° 30 de M. Pierre Salvi (suppression du plafond de l'abattement de 10 % visé au deuxième alinéa de l'article 158-5 a du code général des impôts).

Deuxième partie :

Urbanisme et logement - (10 décembre 1982) - (p. 6616) : loi du 22 juillet 1982 - Rappel des propos de François Mitterrand, candidat à la présidence de la République - En 1982, nombre des constructions inférieur aux prévisions - Prêts conventionnés : montants ; difficultés d'utilisation et diminution du niveau de vie ; désencadrement éventuel - Freinage pour 1983 des primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (PALULOS) ; insuffisance du plafond des travaux - Coût des prêts locatifs aidés (PLA) et des prêts d'accèsion à la propriété (PAP) - Marasme de la construction ; statistiques alarmantes citées par M. Danon, président de la fédération nationale du bâtiment ; augmentation des frais des entreprises et baisse du revenu des ménages ; absence de mobilité ; taux du crédit - Effet psychologique de l'impôt sur les grandes fortunes - (p. 6617) : propositions à caractère fiscal : redéfinition de la notion de première propriété ; exonération de la taxe foncière des constructions nouvelles ; suppression de la taxe frappant les immeubles nouvellement construits pour les successions au premier degré - Habitat rural : prime à l'amélioration de l'habitat (PAH) ; Fonds d'aménagement urbain (FAU) ; souhait de regroupement des organismes s'occupant du secteur rural - Demande au Gouvernement de consentir un effort spécial en faveur du logement.

— **Projet de loi modifiant diverses dispositions relatives à l'élection des conseils municipaux dans les territoires de la Nouvelle-Calédonie et dépendances et de la Polynésie française** [n° 112 (82-83)] - (15 décembre 1982) - **Rapporteur** - **Discussion générale** (p. 6913) : existence de deux régimes électoraux en Polynésie française avant l'entrée en vigueur de la loi de décembre 1971 - Unification de ces régimes par la loi de 1971 - Loi de 1977 rendant applicable après adaptation les dispositions du code des communes à la Polynésie française - Scrutin majoritaire concernant la totalité des conseils municipaux de la Polynésie - Application en Nouvelle-Calédonie des règles de la métropole après la loi de 1977 concernant les communes de plus de 30 000 habitants - Texte proposé, à son origine, extension de principe de la loi du 19 novembre 1982 - Souhait de la commission qu'il soit tenu compte le plus largement possible des avis des assemblées territoriales - Existence de disparités substantielles entre les communes de la métropole et celles des territoires d'outre-mer (TOM) - Spécificités particulières des TOM et adaptations nécessaires - Proposition de la commission du maintien du scrutin majoritaire pour toutes les communes de Polynésie française conformément à l'avis de l'assemblée territoriale - (p. 6914) : assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie favorable à l'extension du système de la représentation proportionnelle sur tout le territoire - Composition très diversifiée de la population de Nouméa - Représentation proportionnelle, système le plus approprié pour maintenir une coexistence entre toutes les ethnies - Prise en compte de l'avis des assemblées territoriales, sans en faire une obligation, s'imposant au Parlement français - Amendements de la commission visant les dispositions de la loi de 1982 rendues applicables aux territoires et modifiant la loi du 8 juillet 1977 relative au régime communal de Nouvelle-Calédonie - Favorable à l'ouverture de bureaux de vote supplémentaires - Commission favorable à l'adoption de ce projet de loi, sous réserve de l'adoption de ses amendements - Art. 1 (p. 6917) : son amendement n° 1 : précisions concernant l'application aux territoires, à la Nouvelle-Calédonie et ses dépendances ainsi qu'à la Polynésie française, de la loi n° 82-274 du 19 novembre

1982 modifiant le code électoral et le code des communes et relative à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales ; adopté - Art. 2 (p. 6918) : son amendement n° 2 : I et II : nouvelle rédaction de cet article relatif à l'extension à toutes les communes du territoire de Nouvelle-Calédonie des dispositions électorales particulières prévues par la loi n° 77-744 du 8 juillet 1977 ; III ; nécessité d'un minimum de 5 % des suffrages exprimés pour que les listes soient admises à la répartition des sièges ; adopté - Art. 3 (p. 6920) : réserves émises par l'assemblée territoriale à l'encontre de l'augmentation du nombre des conseillers municipaux - Voeu formulé à l'unanimité par les maires de Polynésie concernant le problème du recensement - Art. 4 : accepte l'amendement n° 3 de M. Daniel Millaud (institution par le conseil municipal d'un maire délégué et modalités de son élection).

- **Projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux en 1983** [n° 162 (82-83)] - (20 décembre 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 7141, 7142) : durée minimale de neuf ans des baux commerciaux et assujettissement à un système de révision triennale résultant du décret du 3 juillet 1972, fondé sur un coefficient obtenu en faisant la moyenne arithmétique de plusieurs indices - Difficile application de ce coefficient en raison de la publication tardive des indices - Fixation du coefficient à 2,55 par le Gouvernement en 1982 et proposition d'un coefficient identique pour 1983, après une large consultation - Existence de quelques protestations de la part de certaines organisations de représentants des commerçants, ainsi que de propriétaires - Choix par le Gouvernement d'une solution médiane, fruit de la sagesse - Commission favorable au texte de ce projet de loi.

PINTAT (Jean-François), sénateur de la Gironde (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.
- Membre du Parlement européen, élu au suffrage universel.

DÉPÔTS

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Transports** : II-Aviation civile - IV-Météorologie [n° 95, annexe 32 (82-83)] (22 novembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 101 (2 avril 1982) (p. 836) à M. le ministre de la défense : **armée** (devenir de l'école de santé des armées de Bordeaux) - Retirée le 14 avril 1982 (p. 1122).

n° 134 (30 juin 1982) (p. 3349) à M. le ministre chargé de l'énergie : **centrales nucléaires** (état d'avancement de la construction de la centrale de Creys - Malville).

n° 148 (14 octobre 1982) (p. 4558) à M. le ministre de la recherche et de l'industrie : **énergie nucléaire** (éventuelle réduction des objectifs à atteindre concernant le programme nucléaire) - Retirée le 19 octobre 1982 (p. 4618).

n° 149 (19 octobre 1982) (p. 4618) à M. le ministre de la recherche et de l'industrie : **électricité** (développement de l'énergie électrique).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (15 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2782) : situation financière des sociétés de programme et caractère excessif de certaines dépenses - Cahier des charges du service public de la radiotélévision et limitation du quota des recettes publicitaires - Danger pour la communication écrite et asphyxie de la presse écrite de province - Prix d'un journal et apport publicitaire - (p. 2783) : évolution du marché publicitaire - Laxisme dans la gestion des sociétés de programme.

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** [n° 344 (81-82)] - (19 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3602) : son expérience de cadre salarié dans une entreprise - Différence entre citoyenneté dans l'entreprise et dans la vie publique - Dispositions généreuses du projet et remise en cause du modèle de l'entreprise libérale - Affaiblissement et déstabilisation des entreprises : alourdissement des charges ; bouleversement des relations sociales ; légitimation du pouvoir syndical - Difficultés de la compétition internationale - (p. 3603) : rôle prédominant donné au comité d'entreprise et aux organisations syndicales et contradiction avec le faible taux de syndicalisation des salariés français ; privilège accordé au syndicat dominant - Confiscation du droit d'expression au profit des organisations syndicales - Négociation obligatoire d'accords d'entreprise et déperissement des conventions collectives - Rôle du comité d'entreprise - Inquiétude des cadres - Négociation obligatoire pour le chef d'entreprise sur les modalités d'exercice du droit à l'expression des salariés, sous peine de sanctions pénales ; absence de réciprocité - Politisation de l'entreprise et lutte des classes - Socialisation de l'économie française - Approbation par le groupe UREI du rapport de M. Jean Chérioux, au nom de la commission spéciale - Progrès économique, condition du progrès social.

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** [n° 494 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (13 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4502) : réforme du mode de scrutin - Différence entre un scrutin municipal et législatif - Méthode d'élaboration de ce texte ; marchandages - Seuil d'applicabilité de cette réforme ; communes de 3.500 habitants - (p. 4503) : introduction de la proportionnelle ; querelle politique dans les conseils municipaux - Institution d'une barre de 5 % des suffrages exprimés pour se représenter au second tour - Contexte politique actuel - Dépôt d'amendements.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - (21 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4732, 4733) : ampleur de la réforme de décentralisation annoncée en juillet 1981, et ralentissement progressif de la démarche du Gouvernement - Difficultés financières des collectivités locales ; évolution de la dotation globale de fonctionnement (DGF) ; alourdissement des charges des communes - Variations observées dans l'annonce du calendrier de la décentralisation - Etalement annoncé - Inquiétude du personnel municipal : préoccupations exprimées par les secrétaires généraux de mairie, réunis en congrès à Toulouse - Dispositions du projet en examen : transfert de compétences et absence de chiffrage des charges correspondantes ; inventaire nécessaire des transferts financiers - Problème des rattrapages ; exemple du secteur de la médecine scolaire - Secteur de l'aide sociale et pouvoir réglementaire de l'Etat - Caractère non évolutif des impôts transférés : carte grise, vignette, droits de mutation - Interrogation sur le montant et les modalités de répartition de la dotation générale de décentralisation - Caractère flou du projet et précisions nécessaires - Amendements déposés.

Suite de la discussion - (28 octobre 1982) - **Titre I - Art. 1** (p. 4883) : son amendement n° A-169, soutenu par M. Jacques Descours Desacres : communes, départements et

régions, organes de la participation des citoyens à la vie locale ; devenu sans objet - **Art. 3 (suite)** (p. 4922) : son amendement n° A-170, soutenu par M. Philippe de Bourgoing : prise d'effet des transferts de compétences seulement après transfert par l'Etat aux collectivités territoriales de ressources au moins égales à celles qu'il consacre à l'exercice de ces compétences ; retiré.

Suite de la discussion - (29 octobre 1982) - **Titre II - Art. 15** (p. 4944) : son amendement n° A-172, soutenu par M. Philippe de Bourgoing : impossibilité pour l'Etat d'imposer des prescriptions particulières à certaines régions ; retiré - **Art. 17** (p. 4947) : son amendement n° A-174, soutenu par M. Philippe de Bourgoing : suppression de cet article relatif à l'institution d'une commission de conciliation en matière d'élaboration de schémas directeurs et de plans d'occupation des sols ; retiré.

Suite de la discussion - (2 novembre 1982) - **Titre II (suite)** - **Art. 27** (p. 5000) : son amendement n° A-175, soutenu par M. Jacques Descours Desacres : conditions d'entrée en vigueur des plans d'occupation des sols dans les communes non couvertes par un schéma directeur approuvé : exercice du contrôle de légalité par la juridiction administrative ; retiré - (p. 5001) : son amendement n° A-176, soutenu par M. Michel Miroudot : délai laissé au tribunal administratif pour rendre son arrêté à compter de sa saisine par le représentant de l'Etat ; retiré - **Art. 28** (p. 5002) : son amendement n° A-177, soutenu par M. Michel Miroudot : suppression de cet article relatif à la révision ou à la modification des plans d'occupation des sols à la demande du représentant de l'Etat ; retiré - **Art. 30** (p. 5008) : son amendement n° A-179, soutenu par M. Michel Miroudot, et identique aux amendements n° A-5 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis, soutenu par M. Jacques Descours Desacres, au nom de la commission des finances, n° A-102 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis, et n° A-317 de M. Jean Francou, soutenu par M. Paul Pillet : suppression de cet article relatif aux schémas d'utilisation de la mer ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Transports - (26 novembre 1982) - Rapporteur spécial (aviation civile et météorologie) - (p. 5826) : exportations de la France dans le domaine de l'aviation civile : aéroports, navigation aérienne, construction aéronautique ; importations - Crise internationale des transports aériens ; diminution des commandes ; déficit des compagnies - Budget de l'aviation civile : crédits de paiement et autorisations de programme ; annulation de crédits d'octobre 1982 - Transport aérien ; difficultés de l'exploitation de Concorde ; programme Airbus - Personnels navigants : grèves à Air Inter ; rémunérations et conditions de travail ; service public - (p. 5827) : situation d'Air France : accords internationaux en matière de tarifs ; principe de la continuité territoriale avec l'île de la Réunion - Transport aérien intérieur : rapport Funel Villiers ; affectation des gains de productivité - Construction aéronautique civile : accroissement des crédits ; avion de transport régional ATR 42 et problèmes financiers des compagnies régionales françaises ; programme Airbus A 320 ; moteur CFM 56 ; concurrence de Boeing - Modèles anciens : Mercure - Difficulté de la coopération entre la société américaine General Electric et la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) pour la fabrication du moteur CFM 56 - Nécessité de moteurs français pour l'Airbus et pour les hélicoptères Dauphin et Ecureuil ; Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) - Amendement de la commission tendant à supprimer les crédits de provision et à les affecter aux moteurs d'avions et d'hélicoptères : avenir de l'aviation française - Projet en cours d'élaboration tendant à la reconnaissance d'un droit de grève aux contrôleurs de la navigation aérienne et concurrence des compagnies étrangères - Rôle des services de contrôle de la navigation aérienne dans les économies de carburant - Position de la

commission favorable à l'adoption de ce budget sous réserve de son amendement - **Examen des crédits - Etat C** (p. 5848, 5849) : son amendement n° 119, déposé avec M. Maurice Blin, rapporteur général : 1° réduction des autorisations de programme : inscription budgétaire nécessaire en faveur des recherches des parties haute pression et haute température pour la construction de moteurs civils d'avions et d'hélicoptères ; rejeté ; 2° réduction des crédits de paiement ; retiré - Construction aéronautique française - Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) - indépendance technologique de la France.

Défense et service des essences - (29 novembre 1982) - (p. 5992) : économies sur les crédits de l'armée - Part du budget de la défense dans le produit intérieur brut marchand (PIBM) - Annulation de crédits pour l'armée de l'air - (p. 5993) : faiblesse des moyens de détection à basse altitude - Pénurie de transporteurs à longue distance - Limitation du rayon d'action dont dispose le commandement du transport aérien militaire (COTAM) - Inadaptation du programme de Transall C 160 - Remotorisation de trois DC 8 de l'armée de l'air - Affrètement d'appareils appartenant à la flotte commerciale nationale - Achat de 25 appareils Transall supplémentaires avec ravitaillement en vol - Absence de moyens de livraison à longue distance de matériel militaire - France, troisième exportateur mondial de matériel militaire - Aspects techniques et financiers de l'équipement du COTAM - Notions fondamentales de déploiement stratégique - Nécessaire maintien de l'indépendance et de la sécurité.

PLANTEGENEST (Marc), sénateur de Saint-Pierre et Miquelon (apparenté au groupe S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre premier du livre cinquième du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes** [n° 197 (81-82)] - (6 avril 1982) - **Art. 4** (p. 937) : son amendement n° 58, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt : possibilité de réduction du nombre de conseillers de chaque section d'un conseil de prud'hommes dans le département de Saint-Pierre-et-Miquelon ; adopté.

POHER (Alain), sénateur du Val-de-Marne (UCDP) - *Président du Sénat.*

INTERVENTIONS

- **Ouverture de la deuxième session extraordinaire de 1981-1982** - (12 janvier 1982) - (p. 65, 66) : annonce le décès de M. Auguste Cousin, sénateur de la Manche, et de M. Labidi Nedda, ancien sénateur, et l'organisation d'une élection partielle pour le remplacement de M. Cousin - (p. 68) : donne communication de plusieurs décisions du Conseil constitutionnel (non contraires à la Constitution : loi de finances pour 1982, quatrième loi de finances rectificative pour 1981, loi d'orientation autorisant le gouvernement à prendre des mesures d'ordre social ; non conformité partielle des dispositions de la troisième loi de finances rectificative pour 1981).

- **Conférence des présidents** - (12 janvier 1982) - (p. 68) : retard habituel des réponses aux questions écrites évoqué par M. Jean Cluzel - Sessions extraordinaires et décret de

convocation - Absence d'une déclaration de politique étrangère - Prolongation éventuelle de la session extraordinaire.

- **Communications** - (19 janvier 1982) - (p. 245) : décès de M. Marc Desaché, ancien sénateur - Décision du Conseil constitutionnel, en date du 16 janvier 1982, déclarant partiellement non conforme à la Constitution la loi de nationalisation.

- **Prononce l'éloge funèbre de M. Auguste Cousin**, sénateur de la Manche (3 février 1982) (p. 478).

- **Ouverture de la seconde session ordinaire du Sénat pour 1981-1982** - (2 avril 1982) - (p. 834) : rappelle les décès de M. Marcel Mathy, sénateur de Saône-et-Loire, et de MM. André Messenger, Menouar Saïah et Jacques Verneuil, anciens sénateurs, et le remplacement de Marcel Mathy par M. Bernard Desbrière - Donne communication de plusieurs décisions du Conseil constitutionnel (conforme à la Constitution : la loi de nationalisation ; non contraire à la Constitution : la loi portant statut particulier de la région de Corse ; partiellement non conforme à la Constitution : la loi relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions).

- **Hommage à René Coty**, ancien Président de la République, à l'occasion du vingtième anniversaire de sa mort (2 avril 1982) (p. 834).

- **Prononce l'éloge funèbre de M. Marcel Mathy**, sénateur de Saône-et-Loire (27 avril 1982) (p. 1376, 1377).

- **Question au Gouvernement, de M. Charles Pasqua** : lutte contre le terrorisme. - (29 avril 1982) - (p. 1505) : répond au rappel au règlement de Mme Hélène Luc, relatif à l'intervention de M. Charles Pasqua.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France** [n° 242 (81-82)] - (13 mai 1982) - Discussion générale (p. 1987) : rappel de la lettre adressée par le Président du Conseil économique et social au Président du Sénat - Présentation devant le Sénat, par M. Georges Beauchamp, de l'avis du Conseil économique et social sur le projet en discussion.

- **Questions au Gouvernement** - (27 mai 1982) - (p. 2312) : brièveté nécessaire des questions - (p. 2315) : intervient en réponse au rappel au règlement de M. Jacques Larché : durée de l'intervention de l'auteur de la question et intervention du ministre.

- **Création éventuelle d'une commission spéciale pour l'examen du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** - (27 mai 1982) - (p. 2327) : examen par la conférence des présidents d'une demande tendant à la constitution d'une commission spéciale sur ce projet - Consultation du Sénat en vertu de l'article 16, alinéa 2, de son règlement.

- **Allocution de fin de session** - (23 juillet 1982) - (p. 3791) : achèvement d'une période très laborieuse pour la Haute assemblée - Temps de la réflexion nécessaire pour l'ensemble des membres du Parlement - Inquiétudes au terme de cette « très longue session ordinaire prolongée » - Sénat dans l'obligation de siéger presque sans discontinuer depuis le début du mois de septembre 1981 - (p. 3792) : impossibilité pour le Sénat de remplir le rôle de réflexion que lui assigne la Constitution et menace grave pour le caractère bicaméral de nos institutions - Satisfactions devant la décision d'inscrire une fois par mois à l'ordre du jour une séance de questions au Gouvernement - Questions permettant un contrôle plus direct de l'action gouvernementale mais nécessité d'une certaine rigueur dans l'élaboration de ces questions - Mise au point d'un système bicaméral par la Constitution de 1958 - Utilisation de la procédure d'urgence et proclamation prématurée de l'échec d'une commission mixte paritaire (CMP) dénaturant l'équilibre voulu par les constituants et supprimant le dialogue -

Problème de l'interprétation de l'article 45 de la Constitution relatif au fonctionnement des CMP - Préparation d'une modification du règlement du Sénat demandée prochainement à la commission des lois et introduisant une procédure à suivre devant la CMP - Intérêt et avantages d'un dialogue sérieusement et librement conduit - Examen du projet de loi sur les droits et obligations des locataires et des bailleurs, démonstration exemplaire de procédure parlementaire - Plusieurs textes de conciliation mis au point par des CMP intéressant la commission des lois - Procédure de la question préalable de nature à altérer le dialogue entre les deux assemblées, conséquence des conditions de travail imposées par le Gouvernement - Nécessité du temps et de l'absence de précipitation pour que le Sénat conduise sa réflexion - (p. 3793) : mission auprès de M. le Ministre des transports et de M. le Ministre du temps libre confiée à M. Bernard Parmantier, sénateur.

- **Ouverture de la session extraordinaire** - (21 septembre 1982) - (p. 3993) : décret de convocation et ordre du jour de la session - (p. 3995) : décès de M. Philippe Machefer, sénateur des Yvelines, le 15 août 1982, et de M. Jean Péridier, ancien sénateur - Remplacement de M. Philippe Machefer, décédé, par M. René Martin, en qualité de sénateur des Yvelines - Fin de la mission de M. Bernard Parmantier, sénateur, auprès du ministre des transports et du ministre du temps libre - Décisions du Conseil constitutionnel.

- **Événements du Liban** (21 septembre 1982) (p. 3994).

- **Ouverture de la première session ordinaire de 1982-1983** - (2 octobre 1982) (p. 4323).

- **Prononce l'éloge funèbre de M. Philippe Machefer**, sénateur des Yvelines (5 octobre 1982) (p. 4340).

- **Hommage à la mémoire du Président Léonid Brejnev** (12 novembre 1982) (p. 5400).

- **Prononce l'éloge funèbre de M. Léon-Jean Grégory**, sénateur des Pyrénées-Orientales (18 novembre 1982) (p. 5548, 5549).

- **Projet de loi de finances pour 1983**. [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - (2 décembre 1982) - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6207) : à propos de l'amendement n° 152 de MM. Jean Colin et Pierre Ceccaldi-Pavard (réduction des crédits du titre III destinés à la création d'emplois supplémentaires d'enquêteurs de police), intervient sur l'interprétation des dispositions de l'article 41 de la Constitution.

- **Prononce l'éloge funèbre de M. René Touzet**, sénateur de l'Indre (7 décembre 1982) (p. 6420, 6421).

- **Allocution de fin de session**. - (21 décembre 1982) - (p. 7177) : rappelle le décès de cinq sénateurs au cours de l'année - Intensité des travaux du Sénat - Vote de textes particulièrement importants : décentralisation, institutions représentatives du personnel, loi électorale - Regrette la fréquence du recours à la procédure d'urgence - Espoir d'un retour au dialogue entre les deux chambres grâce à la commission mixte paritaire (CMP) - Aboutissement de trois CMP dans des domaines ressortissant à la compétence de la commission des lois - Souci du Sénat de contrôler l'action du Gouvernement - Organisation d'une séance mensuelle de questions au Gouvernement - (p. 7178) : création d'une commission de contrôle sur les établissements accueillant les personnes âgées - Difficultés rencontrées par la commission de contrôle des services de l'Etat chargée du maintien de la sécurité publique - Prochaines élections municipales concernant plus de la moitié des sénateurs - Création d'un groupe de réflexion sur l'audiovisuel - Nécessité d'une réflexion sur le rôle actuel du Sénat - Puissance de travail et sagesse : atouts pour une nouvelle dynamique de la Haute Assemblée - Présentation de vœux

à M. le Premier ministre, aux membres du Gouvernement, à la presse parlementaire (efforts de FR3 pour la retransmission de certains débats), aux fonctionnaires du Sénat, aux membres de la Haute Assemblée, particulièrement les vice-présidents, présidents et rapporteurs des commissions, présidents des groupes parlementaires - Trêve de Noël et référence aux événements de Pologne.

POIRIER (Raymond), sénateur de l'Eure-et-Loir (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (8 octobre 1982) (p. 4435).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant création du fonds spécial de grands travaux** [n° 469 (81-82)] - (21 juillet 1982) - Art. 5 (p. 3746) : sur l'amendement n° 5 de M. Josy Moinet, rapporteur (composition du conseil d'administration du fonds spécial de grands travaux), ses sous-amendements, soutenus par M. Louis Jung, n° 9 : représentation de quatre délégués du Parlement ; retiré ; et n° 10 : représentation de quatre délégués des collectivités territoriales ; adopté.

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - (21 septembre 1982) - **Discussion générale** (p. 4016) : inquiétude suscitée par le texte et améliorations nécessaires - Exemple de la politique différenciée de formation des revenus prévue à l'article 2 - Opposition quasi-unanime du monde agricole - Conception économique ou sociale du rôle de la formation des prix agricoles - Création des offices d'intervention et inquiétudes suscitées dans le monde agricole : rôle de l'organisation de la profession dans la transformation du monde agricole depuis vingt ans et remise en cause par les dispositions du projet en examen - (p. 4017) : statut de droit public prévu au profit du personnel des offices et atteinte au paritarisme - Eclaircissements nécessaires sur le rôle des chambres d'agriculture dans la nouvelle organisation agricole - Principe du paritarisme et présence de consommateurs et de salariés au sein du conseil de direction des offices - Taxes parafiscales - Participation des établissements publics régionaux et des collectivités territoriales au financement des offices - Décentralisation - Transfert de charges et transfert de ressources - Opposition globale du groupe UCDP au projet en examen, mais proposition de modifications constructives.

PONCELET (Christian), sénateur des Vosges (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.
- Membre titulaire de l'Assemblée parlementaire du conseil de l'Europe.
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1982 (9 juin 1982) (p. 2662).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22

juin 1967 relative à la Cour des comptes (18 juin 1982) (p. 2968).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création du fonds spécial de grands travaux (21 juillet 1982) (p. 3748).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne (3 novembre 1982) (p. 5082).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 1983 (11 décembre 1982) (p. 6749).

DÉPÔTS

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Services du Premier ministre - Secrétariat général de la défense nationale** [n° 95, annexe 27 (82-83)] (22 novembre 1982).

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Comptes spéciaux du trésor** [n° 95, annexe 44 (82-83)] (22 novembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 164 (JO Débats 6 décembre 1981) (p. 3699) à M. le ministre de l'industrie : textiles (situation de la société Montefibre France) - Réponse de M. Edmond Hervé, ministre chargé de l'énergie (7 mai 1982) (p. 1842, 1843).

n° 188 (JO Débats 6 février 1982) (p. 588) à M. le ministre de l'industrie : gaz (contenu du contrat d'achat de gaz à l'URSS).

n° 194 (JO Débats 18 mars 1982) (p. 773) à Mme le ministre de l'agriculture : bois (situation des entreprises de sciage « feuillus et résineux » des Vosges) - Réponse de Mme Edith Cresson, ministre de l'agriculture (7 mai 1982) (p. 1838 et suivantes).

n° 274 (JO Débats 16 septembre 1982) (p. 3947) à M. le ministre de la recherche et de l'industrie : industrie chimique (situation de la compagnie Rhône-Poulenc).

n° 291 (JO Débats 14 octobre 1982) (p. 4567) à M. le ministre de la communication : Haute autorité (accord conclu entre Antenne 2 et un quotidien) - Réponse de M. Charles Fiterman, ministre des transports (19 novembre 1982) (p. 5620, 5621).

n° 300 (JO Débats 29 octobre 1982) (p. 4929) à M. le ministre chargé du budget : baux et locaux d'habitation (conditions d'exigibilité du paiement d'un droit au bail).

Questions orales avec débat :

n° 84 (18 décembre 1981) (p. 4788) à M. le ministre de l'industrie : textiles (restructuration du groupe Boussac-Saint-Frères : délai) - Discutée le 13 avril 1982 (débat commun) (p. 1074 et suivantes).

n° 113 (4 mai 1982) (p. 1588) à M. le ministre des PTT : postes (attribution de la franchise postale aux présidents de conseils généraux) - Discutée le 15 juin 1982 (p. 2795 et suivantes).

n° 127 (27 mai 1982) (p. 2367) à M. le ministre de l'industrie : textiles (dégradation de la situation dans le

secteur du textile et de l'habillement, notamment l'industrie cotonnière).

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : industrie textile** - (13 avril 1982) - (p. 1074) : présence du ministre, témoignage de l'intérêt du Gouvernement pour l'industrie textile - Situation du groupe Boussac Saint-Frères (BSF) - Eclaircissements attendus sur la politique de restructuration de BSF - Climat d'inquiétude chez le personnel de l'entreprise BSF - Rapport d'expertise élaboré par la Société d'analyse et de diagnostic économique et financier (SADEF) - Principe de la poursuite de l'activité de BSF retenu par le Gouvernement - Nombreuses suppressions d'emplois prévues d'ici 1984 - Interrogation sur le règlement de la situation financière de BSF - Avenir de BSF au plan industriel, au plan financier et dans le domaine de l'emploi - Nomination de M. René Mayer le 19 mars 1982 à la tête de BSF - (p. 1075) : question de la nationalisation plus ou moins officielle de BSF - Résolution nécessaire de la question des importations pour la conservation de BSF - Nouvel accord multifibres signé à Genève - Prochaine entrée de l'Espagne dans le Marché commun - Augmentation des importations textiles depuis le début de l'année - Industrie textile, secteur très sensible de l'économie française ; nombreux emplois concernés et nécessité d'une réaction contre les importations - (p. 1082) : concernant la restructuration du groupe Boussac évoquée par M. le ministre de l'Industrie, sous l'autorité de M. Mayer, évoque le cas de licenciements et de la reconversion éventuelle des personnels concernés - Problème de l'apurement de la dette contractée par BSF à l'égard des fournisseurs et de l'URSSAF - Problème des importations massives en provenance de Turquie, de tee-shirts et de chemises, introduction par la France d'un recours auprès de la Commission de Bruxelles ; nécessité pour la survie de nombreuses entreprises textiles en France de freiner les importations dans l'attente de la réponse de cette commission - (p. 1083) : chiffres cités et publiés par la presse en provenance d'une organisation syndicale majoritaire à BSF : la Confédération générale du travail (CGT) - Réponse ne permettant pas de situer l'importance des licenciements - Eventualité d'une réponse insatisfaisante pour la France de la Commission de Bruxelles et possibilité de prendre des mesures unilatérales pour arrêter l'invasion des produits turcs.

- **Projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes [n° 285 (81-82)]** - (27 mai 1982) - Avant l'art. 12 (p. 2333) : son amendement n° 38, soutenu par M. Raymond Bourguine : recrutement par la Cour des comptes de personnes ayant une certaine expérience de la gestion dans les entreprises privées ; retiré - Art. 12 (p. 2334) : son amendement n° 37, soutenu par M. Raymond Bourguine : mise à disposition de la Cour des comptes des membres des corps et services de l'Etat ; retiré.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982 [n° 356 (81-82)]** - (8 juin 1982) - Discussion générale (p. 2567) : constat de l'échec de la politique engagée depuis quelques mois - Détérioration du commerce extérieur - Soutien de la parité du franc au prix d'un épuisement des réserves en devises - Montée inexorable du chômage provoquée par une croissance insuffisante - Accélération de l'inflation - (p. 2568) : comparaison entre l'augmentation des prix en France et celle des produits importés - Comparaison relative aux hausses de salaires et aux hausses des prix à la consommation - Dangers du déficit budgétaire et de la spirale inflationniste - Finalité de ce projet de nature politique et marquée de préoccupations électorales - Opportunité contestable au plan du redressement économique - Entreprises nationales apparaissant comme un gouffre pour les finances publiques - Equilibre apparent du collectif et déficit estimé à 95 milliards de francs dans la loi de finances pour 1982 - Déficit de la sécurité sociale s'élevant

à 20 milliards de francs - Importance des dépenses improductives, cause réelle de la crise - (p. 2569) : opposition au relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) - Impôt injuste pénalisant les familles les plus modestes - Mise en place d'un dispositif accentuant les tendances à l'inflation et à la récession - TVA taxant également les produits français et étrangers sur le marché intérieur et ne grévant pas nos exportations - Hausse de la TVA et effet dépressif sur la production - Relèvement de la TVA inopportun et dangereux - Part des dépenses publiques, y compris celles de la sécurité sociale atteignant 45 % du produit intérieur brut - Retour du Gouvernement à une certaine rigueur budgétaire en sacrifiant ses objectifs sociaux et de lutte contre le chômage - Multiplication en juin 1981 des dépenses improductives ou ruineuses des nationalisations et amoncellement de charges nouvelles pesant sur les entreprises - Mesures prises en faveur des entreprises figurant dans le collectif ne compensant pas les augmentations de charges - Enclenchement de l'enchaînement de la « stagflation » - Gaspillage des disponibilités financières laissées par le précédent gouvernement - Redressement passant par un allègement massif et urgent du fardeau fiscal et une réduction des dépenses improductives - Souhaite que le prochain budget en préparation maîtrise les dépenses publiques et évite l'alourdissement des charges fiscales et sociales qui conduisent à un affaiblissement économique et à la régression sociale - Art. 3 (p. 2598) : soutient l'amendement n° 6 de M. Maurice Blin, rapporteur général, identique à l'amendement n° 26 de M. Paul Robert et à l'amendement n° 30 de M. Adolphe Chauvin (suppression du paragraphe II, relatif à la fixation à 18,60 % du taux normal et du taux intermédiaire de la TVA dans les départements de la France métropolitaine).

- **Question orale avec débat : attribution de la franchise postale aux présidents de conseils généraux** - (15 juin 1982) - (p. 2795) : décret du 2 janvier 1967 et bénéfice de la franchise postale pour les préfets - Loi de décentralisation et transfert de pouvoirs aux présidents des nouveaux conseils généraux ; nécessaire obtention d'une franchise postale - Refus du Gouvernement d'attribuer cette franchise au président du conseil général, chef de l'exécutif départemental - Franchise postale pour le préfet en tant que chef du service d'une administration de l'Etat - Esprit de la loi de décentralisation et extension de la franchise à l'exécutif départemental - (p. 2796) : vœu exprimé à l'unanimité par le mouvement national des élus locaux - Suprématie d'un texte législatif récent sur un texte réglementaire antérieur - Décentralisation et attitude ambiguë du Gouvernement - Répartitions financières entre l'Etat et les collectivités locales - Franchise postale ou alourdissement du budget départemental - (p. 2797) : période transitoire et problèmes de fonctionnement - Budget départemental - Difficile distinction entre courrier du préfet, mission d'Etat, et courrier du président du conseil général, mission d'Etat ou mission départementale.

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole [n° 454 (81-82)]** - Suite de la discussion - (22 septembre 1982) - Discussion générale (p. 4066) : objectifs de ce projet ne différant pas des orientations de la politique agricole menée par vos prédécesseurs - Importance des lois d'orientation de 1960, de 1962 et de 1980 - Sens des responsabilités et esprit de solidarité des agriculteurs - Gouvernement français attaché à obtenir une révision de la politique agricole commune fondée sur la fixation de prix garantis différenciés en fonction des quantités livrées et désaccord avec nos partenaires de la Communauté et des principales organisations professionnelles agricoles françaises - Organisations professionnelles agricoles ne percevant pas nettement la nécessité de la mise en place des offices - Respect des engagements communautaires limitant l'intervention de la puissance publique dans le domaine économique - Inquiétudes devant la création par décret en Conseil d'Etat des offices et quant à leur rôle futur - (p. 4067) : plusieurs dispositions présentant une portée novatrice intéressante - Revenu et compétitivité des entreprises agricoles déterminés

par les prix et la valeur réelle des prix - Refus de la Communauté et du Gouvernement de répercuter sur les prix agricoles les conséquences de la dévaluation et création d'un différentiel de 15 % entre les prix français et ceux de nos partenaires au détriment de la France - Agriculture et industrie agro-alimentaire victimes d'une politique économique ne sachant pas enrayer l'inflation et assurer la stabilité du franc - Baisse de compétitivité des industries agro-alimentaires risquant d'aggraver le déficit de la balance commerciale française.

- **Projet de loi sur le développement des investissements et la protection de l'épargne** [n° 523 (81-82)] - (3 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5043) : cadre initial d'un contenu ultérieur de caractère économique et fiscal dont les dispositions seront fixées par la loi de finances pour 1983 - Goût des Français pour les biens réels et pour les investissements à court terme - Immobilier, or et bons de caisse rendus moins attractifs par le Gouvernement - Existence d'un important déficit budgétaire - Nécessité de trouver des moyens financiers pour réalimenter la « machine » - Aménagement du régime antérieur plutôt qu'un bouleversement véritable - Consolidation des dispositions de la « loi Monory » et de l'avoir fiscal - Adoption d'un amendement du groupe socialiste à l'Assemblée nationale supprimant l'article 52 du projet de loi de finances pour 1983 créant le crédit d'impôt - Relèvement de l'exonération concernant les obligations pour le calcul de l'impôt sur le revenu et dispense du droit de timbre - Baisse en 1983 du taux d'épargne des ménages et augmentation proportionnelle du poids des prélèvements obligatoires - Décisions de M. Berégovoy diminuant la capacité d'épargne des ménages - Faible importance des mesures décidées en faveur de l'épargne - (p. 5044) : politique économique et financière désordonnée et contradictoire préjudiciable pour la confiance, moteur du développement de l'épargne - Projet insuffisant pour faire renaître une confiance largement entamée après un an et demi de gestion socialo-communiste.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion générale - (22 novembre 1982) - (p. 5652) : intervient au nom du groupe RPR - Objectifs et résultats du budget de 1982 : taux de la croissance économique ; situation de l'emploi et nombre de chômeurs ; déficit de l'UNEDIC ; chute de l'investissement productif ; déficit des entreprises nationales et coût des nationalisations - Dévaluations successives du franc - Déficit du commerce extérieur - Taux d'inflation - Finances publiques : mesure d'annulation de 20 milliards de francs de crédits d'équipement ; déficit budgétaire ; dégradation de la compétitivité de la France ; situation actuelle et choix entre déflation ou protectionnisme - **Projet de loi de finances pour 1983** : budget de trompe l'oeil ; méfiance de l'étranger : baisse du franc sur le marché des changes - (p. 5653) : fiscalité : barème de l'impôt sur le revenu ; création récente d'une cotisation chômage pour les fonctionnaires et d'une vignette sur les tabacs et les alcools - Taux des prélèvements obligatoires - Déficit budgétaire - Objectif de croissance économique ; fragilité du pari sur l'exportation - Progression du chômage - Taux de l'inflation - Politique des salaires et rôle de la Confédération générale du travail (CGT) ; exemple de la négociation salariale dans la fonction publique : indexation - Dette extérieure de la France - Nombre des demandeurs d'emploi et des jeunes en stages de formation ; artifices statistiques - Salaire direct et indirect : progression des coûts salariaux globaux - Problème de la compétitivité des entreprises françaises - Danger pour l'indépendance nationale - Annulation de crédits d'équipement sur le budget de la défense nationale ; maintien du tout nucléaire - (p. 5654) : présentation comptable du budget pour 1983 ; prévisions relatives au déficit budgétaire, au taux de pression fiscale de l'Etat et au niveau des prélèvements obligatoires - Artifices budgétaires : exemple des avances faites par les départements pour l'aide sociale ou du report des frais de mission des agents des services centraux - Eclaircissements nécessaires sur le produit de l'impôt sur les grandes fortunes (IGF) ; coexistence avec

l'impôt sur les plus-values - Anomalies en matière de dépenses : exemple du prélèvement opéré sur le budget annexe des PTT ; revendications en attente : exemple du reclassement des receveurs distributeurs - Crédits du ministère de l'agriculture : subventions de fonctionnement à l'enseignement agricole privé - Détérioration de la compétitivité de l'économie française - Charges des entreprises ; stagnation des investissements - Déficit des administrations - Stagnation du produit intérieur brut (PIB) - (p. 5655) : budget ambigu et contradictoire avec les déclarations du chef de l'Etat sur l'impératif industriel.

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - **Art. 2** (p. 5683) : son amendement n°89, soutenu par M. Geoffroy de Montalembert : financement de l'amélioration des conditions de frais de garde dans les foyers où les deux époux sont salariés ; substitution de l'imposition des motocyclettes à la taxe différentielle sur les véhicules à moteur au relèvement de la TVA sur les pelleteries ; devenu sans objet - **Art. 6** (p. 5700) : soutient l'amendement n° 101 de M. Michel Giraud (étalement de l'imposition des droits d'auteur).

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - **Art. 7** (p. 5729, 5730) : sur l'amendement n° 118 de M. Laurent Fabius, ministre (constitution du capital des sociétés coopératives ouvrières de production et exonération de l'impôt sur le revenu des allocations ASSEDIC réinvesties dans le capital de ces sociétés), s'interroge sur la possibilité pour un ouvrier salarié dont la SCOP a fait faillite de payer un impôt sur le revenu - **Art. 9** (p. 5734) : son amendement n° 90 : assujettissement à la TVA pour les soins dispensés par les centres de médecine du travail ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution.

Suite de la discussion - (25 novembre 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 5790) : dérapage rapide et important de notre économie en quelques mois - **Projet de budget ambigu** - Usage de certains artifices dissimulant l'importance du déficit - Introduction par le ministre de la fonction publique d'une clause d'indexation dans la convention passée avec les syndicats - Effort du Sénat pour ramener le budget à un meilleur équilibre - Economie exsangue après dix-huit mois de gestion socialo-communiste - Affirmation concernant l'équilibre du budget pour 1982, mais dettes non payées - Départements dans l'attente d'un remboursement par le Gouvernement des avances faites au titre de l'aide sociale pour l'exercice 1981 : exemple du département des Vosges - Dette transposée sur l'exercice 1983 ne pesant pas sur le déficit budgétaire de 1982 - Absence d'harmonie entre les déclarations des membres du Gouvernement - Volonté de rigueur marquée par le Sénat et vote d'un amendement tendant à réduire les dépenses de 7 milliards de francs en crédits de paiement - (p. 5791) : au nom du groupe RPR, se déclare favorable au texte de la première partie du projet de loi de finances pour 1983, amendé par la grande majorité du Sénat et corrigeant les erreurs très graves du début du septennat - (p. 5793) : audace de l'interpellation concernant la conception de la justice sociale de l'opposition - (p. 5794) : mesures gouvernementales récentes concernant la suppression des avantages accordés aux personnes privées d'emploi ; réduisant les avantages accordés aux familles en matière d'allocations et suppression du remboursement de certains médicaments.

Deuxième partie :

Comptes spéciaux du Trésor - (6 décembre 1982) - Rapporteur spécial - (p. 6356) : montant et évolution des crédits des comptes spéciaux du Trésor - (p. 6357) : progression des crédits des divers comptes : avances de l'Etat aux collectivités locales ; prêts à des Etats étrangers pour l'achat de biens d'équipement ; soutien à l'industrie cinématographique - Fonds de développement économique et social (FDÉS) - Comptes de commerce, comptes d'avance et comptes de prêts - Opérations à caractère

temporaire - Effort de réduction du nombre des comptes ; suppression du Fonds d'expansion économique de la Corse et du Fonds de prêts au Crédit foncier - Anomalie de nouveaux démenbrements budgétaires : création du Fonds spécial de grands travaux, offices agricoles - Réforme du Fonds de développement économique et social (FDES) et débudgétisation de ses prêts ; réduction de sa dotation ; emprunts des entreprises nationales auprès des banques nationalisées et du marché financier ; prise en charge par l'Etat de la seule bonification d'intérêts - Dotations en capital de l'Etat aux entreprises nationalisées et financement de pertes d'exploitation - (p. 6358) : critères d'attribution des prêts des banques nationalisées : abandon du seul critère de rentabilité de l'investissement - Garantie et bonification de l'Etat - Danger de ces procédures - Problème du contrôle parlementaire - Evolution préoccupante des comptes de prêts du Trésor et de la consolidation des prêts du Trésor à l'étranger - Prévision du compte économique pour 1983 relative à la diminution du taux d'épargne des ménages et risque de tarissement des ressources financières - Endettement extérieur et endettement intérieur de la France - Moratoire - Décision de la commission des finances de soumettre à l'appréciation du Sénat les crédits des comptes spéciaux du Trésor et les articles correspondants - Examen des crédits - Avant l'art. 41 (p. 6361) : accepte l'amendement n° 167 de M. Jacques Delors, ministre (crédits supplémentaires pour la participation de la France aux accords internationaux de stabilisation des cours de matières premières) - Stocks régulateurs : caoutchouc ; étain.

Economie et finances - I - Charges communes - (6 décembre 1982) - **Examen des crédits - Etat C** (p. 6371) : au nom du groupe RPR et en son nom propre, se déclare favorable à l'amendement n° 162 de M. Adolphe Chauvin, soutenu par M. Daniel Millaud (réduction des crédits de paiement du titre V : suppression des crédits de construction d'un centre international de la communication et réduction des crédits de transfert du ministère des finances à Bercy) - Insuffisance d'informations sur les opérations projetées.

Relations extérieures - (7 décembre 1982) - **Examen des crédits - Etat B - Coopération et développement** - (p. 6453) : abstention du groupe RPR sur les crédits des titres III, IV, V et VI.

Services du Premier ministre - II Secrétariat général de la défense nationale - (7 décembre 1982) - Rapporteur spécial - (p. 6455) : préservation de l'intégrité du territoire ; protection de la vie des populations et sécurité des biens - Nécessité d'une politique de défense omniprésente et générale - Missions du secrétariat général de la défense nationale (SGDN) - Budget du SGDN et progression des crédits - Modalités de présentation du budget du SGDN - Nécessité de mettre en oeuvre une politique de défense civile efficace - Efforts continus en matière de protection des populations - Origine des crédits proposés au titre du SGDN - Montant des dépenses ordinaires et des dépenses en capital - Financement de l'extension des sessions régionales - Annulation des autorisations de programme et des crédits de paiement inscrits au budget de 1982 - Engagement de M. André Labarrère, ministre : consommation effective au cours de l'exercice 1983 de la totalité des crédits inscrits - (p. 6456) : baisse non justifiée de la dotation du programme civil de défense - S'en remet à la sagesse du Sénat pour le vote de ce projet de budget - Position personnelle défavorable à ce budget.

Articles non rattachés - (11 décembre 1982) - **Art. 53** (p. 6713) : son amendement n° 212, soutenu par M. François Collet : possibilité pour les membres de l'ordre des experts-comptables de remplir la mission de surveillance prévue au paragraphe III de l'article 53 ; adopté - (p. 6718) : son amendement n° 215, soutenu par M. François Collet : suppression des dispositions de cet article relatives à la voix consultative du directeur des services fiscaux ou de son représentant assistant aux délibérations des organes dirigeants des centres de gestion et associations agréés ; retiré.

PONTILLON (Robert), sénateur des Hauts-de-Seine (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.
- Membre de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes.

DÉPÔTS

Avis présenté, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 335 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, après déclaration d'urgence, sur la communication audiovisuelle [n° 380 (81-82)] (9 juin 1982).

Participation au rapport d'information fait, au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes, sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} novembre 1981 et le 31 mai 1982, en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 427 (81-82)] (25 juin 1982).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 114 (4 mai 1982) (p. 1588) à M. le ministre des relations extérieures : armement (réduction des armements : initiatives du gouvernement français) - Discutée le 18 mai 1982 (débat commun) (p. 2097 et suivantes).

INTERVENTIONS

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (18 mai 1982) - (p. 2103) : total des armements atomiques et course aux armements - Montée en puissance militaire de l'Union soviétique - Atteintes à l'esprit d'Helsinki : invasion de l'Afghanistan ; événements de Pologne - Position du gouvernement français : réduction des armements stratégiques entre l'Union soviétique et les Etats-Unis ; relance de la négociation internationale sur une réduction équilibrée et vérifiable des armes ; attitude frileuse de l'Occident à l'égard du contrôle des armements et du désarmement - Doctrine de la dissuasion et équilibre nucléaire - Réduction effective des armes nucléaires et conventionnelles en Europe ; convention de 1972 sur l'interdiction de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques - Garanties négatives de sécurité - Transparence réciproque des informations sur le désarmement - Démilitarisation de l'espace - Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) - Démarche novatrice de la France et écho international - (p. 2122) : notion de droits de l'homme - Identité culturelle et droit imprescriptible de l'homme à vivre la culture et la confession de son choix ; sort des juifs d'Union soviétique ; rapports Est-Ouest ; désir d'émigration et antisémitisme ambiant ; alliance franco-soviétique mais solidarité avec les victimes - Attente d'une solution pour ce douloureux problème et respect des droits et de la dignité de l'individu.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle [n° 335 (81-82)]** - (10 juin 1982) - Rapporteur pour avis - **Discussion générale** (p. 2711) : mission internationale de notre pays dans le domaine de l'audiovisuel - Retard de la France par rapport aux autres pays industrialisés - Rapport de M. Francis Palmero sur le budget de 1982 déplorant la diminution du chapitre budgétaire consacré aux émissions radiophoniques vers l'étranger - Modestie des crédits consacrés en 1982 à la direction des relations culturelles - Projet trop précoce en raison des incertitudes technologiques - (p. 2712) : création d'une société nationale chargée de concevoir et de programmer les émissions radiophoniques

destinées à l'étranger ; société filiale de Radio-France - Plan de financement et moyens techniques mis à la disposition de cette société - Création d'une société chargée de commercialiser à l'étranger les documents audiovisuels français - Droits de commercialisation concédés à cette société par les établissements de production - Rôle de la Société financière de radiodiffusion (SOFIRAD) - Remise en cause de la contribution de la nouvelle société de commercialisation à l'action culturelle à l'étranger - Dépôt de trois amendements visant : à éviter une confusion entre télécommunication et audiovisuel ; à prévoir que le contrôle de la Haute autorité de la communication audiovisuelle s'étende aux programmes émis ou reçus sur le territoire français ; importance des petites stations périphériques - Rôle du ministère des relations extérieures - Développement de notre présence radiophonique à l'étranger - Utilisation des satellites - Lancement prochain du satellite français de radiodiffusion directe - (p. 2713) : normes technique requises pour les réseaux câblés - Publication prochaine de la recommandation de l'Union européenne de radiodiffusion relative aux composants et aux microprocesseurs - Renforcement de l'action de Radio-France internationale - Retard par rapport à nos voisins européens - Poursuite des projets de construction d'émetteurs à Kourou - Souhaite l'adoption par le Sénat des amendements présentés par la commission des affaires étrangères.

Suite de la discussion - (16 juin 1982) - Rapporteur pour avis - Art. 1 (p. 2827) : son amendement n° A-113 : substitution à la notion de communication par câble de la notion de communication par réseau câblé audiovisuel ; retiré - Risque de confusion entre le code des télécommunications et la législation de l'audiovisuel - Téléphone.

Suite de la discussion - (17 juin 1982) - Rapporteur pour avis - Art. 13 (p. 2885) : son amendement n° A-114 : mission de contrôle de la Haute autorité sur les émissions d'origine extérieure ; retiré - Art. 20 (p. 2910) : son amendement n° A-58 : suppression de la limite d'âge pour les membres de la Haute autorité ; devenu sans objet.

Suite de la discussion - (25 juin 1982) - Rapporteur pour avis - Art. 56 (p. 3161) : son amendement n° B-119, soutenu par M. Paul d'Ornano : suppression de cet article relatif à la création d'une société de commercialisation des documents audiovisuels français à l'étranger ; retiré.

Suite de la discussion - (29 juin 1982) - Art. 87 (p. 3242) : son amendement n° B-117, soutenu par M. Félix Ciccolini : suppression de l'obligation de l'autorisation préalable lorsqu'un réémetteur ou un réseau de câbles diffuse un programme du service public dans la zone normale de réception ou lorsqu'un réseau de câbles diffuse un autre programme dans une zone déjà desservie par voie hertzienne ; devenu sans objet.

— **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Défense et service des essences - (29 novembre 1982) - (p. 5594, 5995) : budget de rigueur et participation de la défense à l'effort de stabilisation et de redéploiement des dépenses publiques accomplies par le Gouvernement - Inflation - Action des gouvernements précédents - Nouvelle loi de programmation militaire 1984-1988 - Adéquation des moyens aux missions - Défense anti-aérienne - Force océanique stratégique (FOST) ; matériels et missions - Concept d'emploi du nucléaire tactique - Importance du conventionnel - Forces d'assistance rapide - Redéploiement des troupes spéciales en Allemagne fédérale - Refonte de l'armée de terre et polyvalence de ses forces - Appui loyal du groupe socialiste et vote du budget.

Relations extérieures - (7 décembre 1982) - (p. 6438) : action diplomatique ; rappel des principes d'indépendance, de solidarité et de paix entre les nations - Droits de l'homme - Situation internationale ; absence de régulation ; montée des égoïsmes nationaux ; multiplication des crises et

des conflits - Aspect positif du bilan de l'action extérieure du ministère - Soutien du groupe socialiste - Politique extérieure du gouvernement précédent - Conditions du maintien de la paix en Europe ; réduction des armements conventionnels et nucléaires - Importance de la détente - Illusion de l'acte final d'Helsinki - Invasion de l'Afghanistan et normalisation en Pologne - Seuil de dissuasion nucléaire de la France - Fermeté de la France dans l'affaire de l'embargo sur le gazoduc - Ebauche dans l'affirmation d'une solidarité européenne contre les agressions extérieures politiques ou économiques - Elargissement de la Communauté à l'Espagne démocratique ; réserves de la France, de l'Allemagne fédérale et de la commission du Marché commun - (p. 6439) : recherche de la paix au Moyen-Orient - Reconstruction de l'Etat libanais - Politique israélienne - Position de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) : primat du terrorisme sur l'action politique - Affirmation de l'authenticité et de la volonté du peuple palestinien - Défense des droits de l'homme - Situation en Pologne - Audience internationale de la France - Restructuration du ministère ; décret du 7 octobre 1982 - Enseignement des élèves français à l'étranger - Renforcement de la contribution française au fonctionnement des organisations internationales ; exemple de l'Organisation des Nations Unies (ONU) - Hausse du dollar - Action radiophonique extérieure - Implantation d'un émetteur à la Réunion - Nécessité de combler les zones d'ombre - Contrat avec l'Algérie pour la livraison de gaz - Dégradation constante du pouvoir d'achat des personnels diplomatiques - (p. 6440) : relèvement des indemnités de résidence - Soutien unanime du groupe socialiste du Sénat.

PORTIER (Henri), sénateur de l'Aube (apparenté au groupe RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

POUDONSON (Roger), sénateur du Pas-de-Calais (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 408 (81-82)] autorisant l'approbation d'une convention entre la République française et le Royaume de Belgique au sujet de l'amélioration de la Lys mitoyenne entre Deulémont et Menin [n° 524 (81-82)] (29 septembre 1982) - **Traités et conventions.**

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 92 (27 janvier 1982) (p. 413) à M. le Premier ministre : **cadres** (politique gouvernementale à l'égard des cadres) - Discutée le 15 juin 1982 (débat commun) (p. 2785 et suivantes).

INTERVENTIONS

— **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention entre la République française et le Royaume de Belgique au sujet de l'amélioration de la Lys mitoyenne entre Deulémont**

et Menin [n° 408 (81-82)] - (5 octobre 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 4347) : amélioration du cours de la Lys ; problèmes de crue et de navigation entre le nord de la France et le sud de la Belgique - Navigation de péniches - Signature d'une convention - Financement et participation de la France - (p. 4348) : énumération des travaux et frais d'exécution - Institution d'une commission franco-belge pour suivre l'exécution des travaux - Demande la ratification de cette convention.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82) [n° 409 (81-82)]** - Suite de la discussion - (28 octobre 1982) - Titre I - Art. 5 (p. 4897) : son amendement n° A-293 : exercice des attributions dans un domaine faisant l'objet d'un transfert de compétences par un groupement de collectivités territoriales et avis favorable des collectivités qui en sont membres selon les règles de majorité en vigueur au sein de cet organisme ; adopté.

Suite de la discussion - (29 octobre 1982) - Titre II - Section I (p. 4939) : décentralisation - Intervention de l'Etat dans l'organisation du territoire - Volonté de rendre aux citoyens cette réforme compréhensible - (p. 4940) : initiative du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) ; intervention de l'Etat et avis de la commission du SDAU - Responsabilité d'élaboration du plan d'occupation des sols (POS) ; prescription par le conseil municipal ; transmission par l'Etat des contraintes dues au SDAU ; poursuite de l'étude et possibilité de suspension - Hâte des débats - Art. 15 (p. 4944) : son amendement n° A-304 : référence au code de l'urbanisme ; détermination par la loi des conditions d'application des règles nationales d'urbanisme ; définition du contenu de la directive par décret d'application ; retiré - Art. 17 (p. 4947) : son amendement n° A-330 : suppression de cet article relatif à l'institution d'une commission de conciliation en matière d'élaboration de schémas directeurs et de plans d'occupation des sols ; retiré - Art. 18 (p. 4951) : sur l'amendement n° A-79 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (prise en charge des dépenses entraînées par les études, l'établissement, la modification et la révision des documents d'urbanisme), soutient le sous-amendement n° A-336 de M. André Bohl (substitution de la notion de plans d'occupation des sols ou de tout document élaboré par la commune à celle de documents d'urbanisme) - Art. 19 (p. 4953) : son amendement n° A-329 : suppression de cet article relatif à la mission des schémas directeurs ; retiré.

Suite de la discussion - (2 novembre 1982) - Titre II (suite) - Art. 20 (p. 4978) : son amendement n° A-312 : suppression de cet article relatif à l'élaboration du schéma directeur ; rejeté - Complexité des plans d'urbanisme - Etablissement public de coopération au périmètre de compétence arrêté par le commissaire de la République ; caractère incomplet et contraignant du projet ; tutelle - Son amendement n° A-328 : codification : initiative de l'établissement des schémas directeurs à l'Etat et aux collectivités locales concernées, meilleure représentation des collectivités locales dans la commission d'élaboration ; devenu sans objet - Art. 25 (p. 4996) : sur l'amendement n° A-90 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (1° codification ; 2° modification des conditions d'élaboration et de publication des plans d'occupation des sols), son sous-amendement n° A-324 : plan d'occupation des sols opposable dès sa publication ; retiré après l'intégration de ces dispositions dans le texte de l'amendement n° A-90 - Art. 26 (p. 4999) : sur l'amendement n° A-91 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (1° codification ; 2° nouvelle rédaction de cet article relatif à la soumission à enquête publique et à l'approbation du plan d'occupation des sols), son sous-amendement de coordination n° A-334 ; retiré - Après l'art. 29 (p. 5006) : ses amendements n° A-318 et n° A-319 : codification : création d'un chapitre additionnel relatif à l'objet, à l'élaboration et à l'opposabilité aux tiers de la carte communale ; retirés au profit des amendements analogues n° A-97 et n° A-98 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Défense et service des essences - (29 novembre 1982) - (p. 5984) : malaise dans la police et la gendarmerie - Congrès de l'Union nationale du personnel en retraite de la gendarmerie ; nécessité d'un système policier pluraliste et regret de l'affaiblissement de la gendarmerie au profit de la police civile - Effectifs de la police - Diminution des compétences des gendarmes - Sous-équipement de la gendarmerie pour les recherches judiciaires - Isolement du gendarme en milieu rural - Nécessaire ouverture du dialogue - Intégration de l'indemnité de sujétions spéciales du policier en activité dans le traitement soumis à retenue pour pension - Nécessaire applicabilité de cette mesure aux retraités de la gendarmerie.

Relations extérieures - (7 décembre 1982) - Rapporteur pour avis (relations extérieures : relations culturelles) en remplacement de M. Francis Palmero - (p. 6423) : direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques ; croissance des crédits inférieure à celle du département dans son ensemble ; climat administratif troublé et restructuration administrative - Diminution de la part prise par les relations culturelles dans le budget du ministère des relations extérieures - Conséquences de la hausse du dollar - Action radiophonique extérieure - Bourses pour des étudiants étrangers - Bourses d'études pour les enfants de familles françaises à l'étranger - Caractère transitoire du budget - (p. 6424) : restructuration interne de la direction générale et décret du 27 juillet 1982 ; création de quatre directions - Préjudice pour les services chargés de la promotion du français à l'étranger - Inconvénients de cette répartition des compétences - Mouvement de grève le 5 octobre 1982 à la direction générale - Renforcement de l'action radiophonique extérieure - Plan quinquennal de développement de Radio-France internationale pour 1983-1987 - Importance de la création d'un espace européen audiovisuel et des négociations sur les satellites de télédiffusion - Protection des Français incarcérés à l'étranger - Action en matière de bourses - Nécessaire renforcement de la politique linguistique française - Situation du Français comme langue scientifique et technique - Manque de moyens et absence de volonté politique - Situation des Français établis hors de France - Réseau d'établissements d'enseignement français à l'étranger - (p. 6425) : décision de la commission de s'en remettre à la sagesse du Sénat quant à l'adoption des crédits relatifs à l'action culturelle extérieure de la France.

POUILLE (Richard), sénateur de la Meurthe-et-Moselle (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de nationalisation (29 janvier 1982) (p. 474).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de nationalisation (4 février 1982) (p. 535).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (23 juin 1982) (p. 3039).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la

participation des employeurs au financement des transports publics urbains (22 juillet 1982) (p. 3771).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole (23 septembre 1982) (p. 4168).

DÉPÔTS

Avis présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Environnement [n° 97, tome XVII (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : emploi dans l'industrie lourde de l'agglomération nancéenne** - (24 juin 1982) - (p. 3110) : bassin sidérurgique de Nancy : Usinor Neuves Maisons et Sacilor Pompey - Sous-traitance - Rumeur sur la remise en cause de ces deux unités et perspectives de suppressions d'emplois - Apaisements nécessaires.

- **Projet de loi portant réforme de la planification [n° 391 (81-82)] - Suite de la discussion** - (1^{er} juillet 1982) - Art. 16 (p. 3380) : se déclare favorable à l'amendement n° 35 de M. Bernard Barbier, rapporteur (rapport du ministre du plan et appréciation par le Gouvernement de la cohérence des plans des régions entre eux et avec le plan de la nation) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3382) : importance du travail accompli et élaboration du plan sur la base d'un large consensus - Importance de la concertation.

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales [n° 494 (81-82)] - Suite de la discussion** - (13 octobre 1982) - Art. 9 (p. 4528) : se déclare favorable à l'amendement n° 21 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (nombre des membres du conseil municipal et retour au projet de loi initial).

- **Question au Gouvernement : implantation de la société Computer Vision** - (4 novembre 1982) - (p. 5119) : projet d'installation sur le pôle technologique de Nancy Prabois - Attente de l'obtention du permis de construire et de l'autorisation d'investissement - Créations d'emplois prévues - Volonté de revalorisation de l'emploi en Lorraine - Sidérurgie - Possibilités de reclassement.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Urbanisme et logement - (10 décembre 1982) - (p. 6620) : causes de la crise du bâtiment en Lorraine : manque d'information sur la loi du 22 juillet 1982 ; crise de l'emploi ; exemple de la Meurthe-et-Moselle ; taux d'intérêt - Handicap des prix plafond pour la qualité du parc actuel de logements - Concertation en Lorraine entre les syndicats d'entrepreneurs, les donneurs d'ordres, les préfets et les parlementaires - (p. 6621) : importance de l'industrie du bâtiment en Lorraine - Concertation avec les populations et exemple de la ville-pilote de Vandœuvre - Prime pour l'amélioration de l'habitat en zone rurale.

Recherche et industrie - (10 décembre 1982) - En remplacement de M. Marcel Lucotte, rapporteur pour avis (énergie) - (p. 6645) : statistiques sur la production et la consommation françaises d'énergie ; médiocre incidence des économies d'énergie - (p. 6646) : prévisions à moyen terme - Evolution de la facture énergétique - Charbonnages de France - Crise du raffinage pétrolier - Énergies dites nouvelles ; centrale Thémis - Critique de la préférence donnée au gaz sur l'électricité et du développement

systématique de la production charbonnière - Poids sur les contribuables du surcoût du charbon français et du gaz algérien - Importance de l'électro-nucléaire en matière d'indépendance nationale et de compétitivité industrielle - Proposition de vote de ces crédits.

Recherche et industrie - Suite de la discussion - (11 décembre 1982) - Rapporteur pour avis (énergie) en remplacement de M. Marcel Lucotte - (p. 6677) : très au fait des questions minières en tant que lorrain - Interrogation sur la possibilité de maintenir une place aussi importante au charbon, en raison de l'impossibilité d'une plus grande production - Difficultés dans le recrutement des mineurs et dans l'écoulement de la production sortie du fond.

PREVOTEAU (Maurice), sénateur de la Marne (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Juge suppléant de la Haute Cour de justice.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (23 juin 1982) (p. 3039).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi [n° 207 (81-82)] adoptée par l'Assemblée nationale, relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles [n° 275 (81-82)] (21 avril 1982) - Calamités et catastrophes.

Rapport fait, au nom de la commission des affaires économiques, sur la proposition de loi [n° 371 (81-82)] adoptée avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles [n° 395 (81-82)] (16 juin 1982) - Calamités et catastrophes.

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles [n° 425 (81-82)] (24 juin 1982) - Calamités et catastrophes.

Avis présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Commerce extérieur [n° 97, tome IX (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles [n° 207 (81-82)]** - (28 avril 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 1454) : satisfaction du Sénat lors de la discussion de propositions de loi - Nécessité d'une indemnisation juste et rapide des victimes de catastrophes naturelles : principe de solidarité et référence au préambule de la Constitution - Réunion d'une manière globalement satisfaisante de tous les cas particuliers dans un même texte - Problème de la compatibilité du système général nouveau avec le système de l'indemnisation des calamités agricoles ; différence entre ces deux systèmes ; refonte de la loi de 1964 sur les calamités agricoles - Indemnisation des dommages agricoles - Définition scientifique de la catastrophe naturelle - Mode de constatation des catastrophes naturelles : recours à l'arrêté préfectoral et

à l'arrêté interministériel - Dimension d'urbanisme : non indemnisation des biens construits sciemment ou irrégulièrement dans une zone inconstructible - (p. 1455) : demande l'adoption de cette proposition de loi - **Art. 1** (p. 1456) : son amendement n° 1 : indemnisation des biens assurés situés en France ; contrats d'assurance des véhicules terrestres à moteur et droit à l'indemnisation en cas de catastrophe naturelle ; adopté - (p. 1457) : son amendement n° 2 : droit à indemnisation pour tous les assurés couverts contre les pertes d'exploitation ; applicabilité des dispositions de police relatives aux pertes d'exploitation en ce qui concerne la durée d'application ; adopté - Son amendement n° 3 : nature des dommages à indemniser ; obligation de prévention à la charge des assurés ; adopté - Son amendement n° 4 : mode de constatation de l'état de catastrophe naturelle, par arrêté du représentant de l'Etat dans le département ou par arrêté interministériel ; adopté - Sur son amendement n° 1, s'oppose au sous-amendement n° 22 de M. Jacques Delors, ministre (dommages aux corps de véhicules terrestres à moteur et garantie de l'assuré contre les effets des catastrophes naturelles) - (p. 1458) : sur son amendement n° 4, s'oppose au sous-amendement n° 26 de M. Jacques Delors, ministre (constatation de l'état de catastrophe naturelle par arrêté interministériel jusqu'au 1^{er} janvier 1985) - **Art. 2** : son amendement rédactionnel n° 5 ; adopté - Son amendement n° 6 : prise en compte de tous les biens mentionnés au contrat et absence d'abattement spécial sur la valeur qui y est portée par la garantie ; adopté - Son amendement n° 7 : modification de l'assiette et du taux de la prime ou cotisation additionnelle ; prime comprise entre un plancher et un plafond ; adopté - (p. 1459) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 23 de M. Jacques Delors, ministre (prime à taux unique) - Son amendement n° 8 : calcul des indemnisations dans un délai de trois mois et versement des indemnisations aux assurés ; modalités de cette attribution ; adopté - **Art. 3** : son amendement n° 9 : délai d'un mois à compter duquel les contrats d'assurance devront comporter la clause obligatoire d'extension de garantie ; adopté - Son amendement n° 10 : détermination par arrêté avant cette date des clauses types réputées écrites dans ces contrats ; adopté - **Art. 4** : son amendement n° 11 : suppression des dispositions de cet article sur la fixation par décret de l'ensemble des obligations de réassurance incombant aux entreprises d'assurance dans la gestion de cette branche de risques ; adopté - **Art. 5** (p. 1460) : son amendement n° 12 : obligation d'élaboration par l'Etat de plans d'exposition aux risques et détermination des zones inconstructibles ; extension de la garantie des entreprises d'assurance aux biens et activités situées dans des zones à risques non inconstructibles comme pour les biens existant préalablement à la publication d'un plan ; création d'un bureau central de tarification ; affectation d'une fraction des primes additionnelles au financement de l'élaboration des plans d'exposition aux risques ; adopté - Sur cet amendement, accepte les sous-amendements n° 19 de MM. Jacques Moutet et François Collet (extension de la garantie à l'égard des biens et activités particulièrement exposés sans être couverts par un plan d'exposition aux risques) et n° 24 de M. Jacques Delors, ministre (suppression des dispositions de cet amendement relatives à l'affectation d'une fraction des primes additionnelles au financement de l'élaboration des plans d'exposition aux risques) - **Art. 7** (p. 1461) : son amendement n° 13 : limites entre le champ d'application des calamités agricoles et le champ d'application des catastrophes naturelles ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 25 de M. Jacques Delors, ministre (suppression des dispositions de cet amendement concernant les cas d'applicabilité de cette loi aux dommages causés aux exploitations agricoles) - Son amendement n° 14 : exclusion du champ d'application de la loi des dommages couverts par des contrats d'assurance aérienne ou maritime ; adopté - (p. 1462) : son amendement n° 15 : contrats d'assurance contre la grêle et mortalité du bétail ; absence d'obligation de versement de la prime ou cotisation additionnelle ; adopté - **Après l'art. 7** : son amendement n° 16 : sanction des assurances multiples cumulatives

frauduleuses et solidarité entre les assurances ; répartition proportionnelle entre les assurances de la charge du sinistre en cas d'assurances multiples cumulatives de bonne foi ; adopté - Son amendement de coordination n° 17 ; adopté - Son amendement n° 18 : applicabilité aux contrats en cours des nouvelles modalités proposées en cas d'assurances cumulatives non frauduleuses ; nullité des assurances cumulatives frauduleuses pour les contrats souscrits après l'entrée en vigueur de la loi ; adopté.

- **Projet de loi relatif aux marchés à terme réglementés de marchandises** [n° 243 (81-82)] - (2 juin 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2482) : vote favorable du groupe UCDP sur ce projet - Réticences quant à la situation financière du pays et au maintien du contrôle des changes - Espoir d'un développement des opérations de l'Afrique francophone sur le marché de Paris.

- **Proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles** - *Deuxième lecture* [n° 371 (81-82)] - (23 juin 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 3035) : modifications apportées par l'Assemblée nationale en seconde lecture - Unicité du taux de la prime additionnelle - Constatation de la catastrophe naturelle par arrêté interministériel - Compétence du bureau central de tarification - Proposition d'origine parlementaire - Demande d'adoption de cette proposition de loi - **Art. 5** (p. 3036) : son amendement n° 1 : plans d'exposition aux risques naturels prévisibles ; compétence du bureau central de tarification ; congé pour les salariés résidant ou habituellement employés dans une zone touchée par une catastrophe naturelle ; adopté - (p. 3037) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements de M. André Cellard, secrétaire d'Etat, n° 3 (volonté d'éviter que les entreprises d'assurance ne garantissent les biens construits en violation d'une réglementation d'urbanisme existante) et n° 4 (bureau central de tarification et limitation de la variation du montant de la prime).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 425 (81-82)] - (30 juin 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 3285) : amélioration de la vie quotidienne des Français - Travaux de la commission mixte paritaire (CMP) - Collaboration entre les deux assemblées et avec le ministère de l'économie - Scrutins publics lors de la discussion du texte en seconde lecture - Indemnisation juste et rapide des Français victimes de catastrophes naturelles - Demande l'adoption des conclusions de la CMP.

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - Suite de la discussion - (23 septembre 1982) - **Art. 18 bis** (p. 4156) : soutient l'amendement n° 154 de M. Jacques Genton (déclaration annuelle à l'office chargé des vins relative au nombre, à l'emplacement et à la contenance des chais) - **Après l'art. 18 bis** (p. 4160) : soutient l'amendement n° 155 de M. Alfred Gérin (cas particulier des vins d'appellation d'origine) - **Art. 24** (p. 4162) : soutient l'amendement n° 158 de M. Rémi Herment (suppression de cet article relatif aux infractions et à l'extension du champ des investigations et des catégories de fonctionnaires autorisées à y procéder) - **Art. 26** (p. 4163) : soutient l'amendement n° 159 de M. Roger Lise (spécificité des départements d'outre-mer et maintien de la section DOM-TOM du Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles) - **Intitulé** (p. 4164) : se déclare favorable à l'amendement n° 71 de M. Michel Sordel, rapporteur (« Projet de loi relatif à l'organisation des marchés agricoles ») - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4167) : travaux de la commission des affaires économiques - Insuffisance du dialogue entre le Gouvernement et le Sénat - Opposition au principe de la création généralisée d'offices par produits et vote de ce texte modifié par le Sénat.

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'inscription des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** - *Nouvelle lecture* [n° 54 (82-83)] - (20 octobre 1982) - **Explication de vote sur**

l'ensemble (p. 4689) : vote favorable du groupe UCDP sur ce projet modifié par le Sénat.

— **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Commerce extérieur - (3 décembre 1982) - Rapporteur pour avis - (p. 6233) : causes du déficit : politique de relance de la demande ; crise économique internationale ; faiblesse structurelle de la France - Insuffisance des mesures prises par les pouvoirs publics lors du conseil des ministres du 20 octobre - Choix entre l'équilibre extérieur et l'emploi - Coût des procédures d'incitation à l'exportation - Exportations des petites et moyennes entreprises (PME) ; travaux de la Communauté économique européenne (CEE) sur la conclusion d'accords pluriannuels d'exportation dans le secteur agricole et sur le projet de taxe additionnelle sur les exportations d'alcool éthylique - Services d'expansion économique à l'étranger ; rôle des volontaires du service national actif (VSNA) - Aggravation des charges des entreprises - Dédouanement des magnétoscopes à Poitiers - (p. 6234) : s'en remet à l'appréciation du Sénat sur ces crédits.

PUECH (Jean), sénateur de l'Aveyron (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France (13 avril 1982) (p. 1085).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation des transports intérieurs (14 décembre 1982) (p. 6873).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 29 (16 juillet 1981) (p. 932) à Mme le ministre de l'agriculture : exploitants agricoles (rémunération des agriculteurs) - Retirée le 2 avril 1982 (p. 836).

INTERVENTIONS

— **Question au Gouvernement : restructuration du groupe Vieille Montagne** - (24 juin 1982) - (p. 3111) : bassin d'emploi de Decazeville - Dépôts de bilan - Modernisation de la sidérurgie et plan du Grand Sud-Ouest - Unités de production de zinc.

— **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6072) : inquiétude malgré une année relativement bonne en matière de production agricole - Importance du secteur agricole pour les résultats de l'économie et pour ceux du commerce extérieur - Aides ne correspondant ni à ses besoins ni à ses mérites - Annulation de 25 % des autorisations de programme du budget de l'agriculture de 1982 - Dotation globale d'équipement (DGE) posant des problèmes importants aux départements et aux communes : délai d'application - Conséquences de la chute des investissements productifs - Exemple des opérations d'hydraulique agricole - Mise en œuvre de la loi de décentralisation concernant le transfert des compétences et absence de transfert de

ressources correspondant - (p. 6073) : désengagement de l'Etat - Solidarité nationale devant s'exprimer à l'égard des régions à handicap naturel, correctrice des inégalités - Insuffisante réévaluation de l'indemnité spéciale de montagne - Souhait d'une amélioration des conditions d'indemnisation en cas de catastrophe naturelle - Productivité accrue à l'horizon 2000 : accrue par les machines et le savoir faire des hommes - Interrogation sur le maintien de la liberté du choix de l'enseignement - Augmentation insuffisante des crédits de l'enseignement agricole - Discrimination envers l'enseignement privé agricole scolarisant au moins 60 % des effectifs - Problème de la survie de nombreux établissements privés - Budget ne répondant que partiellement aux besoins de ce secteur clé de notre économie et le pénalisant.

Commerce et artisanat - (6 décembre 1982) - (p. 6382) : déséquilibre de ce budget au regard de l'importance de ce secteur d'activité - (p. 6383) : fermeture d'entreprises - Importance du commerce dans la vie économique - Conditions de la concurrence ; risque d'évolution vers un type unique de distribution : grandes surfaces - Diminution des crédits de paiement dans le domaine des aides au commerce dans les zones sensibles ; politique d'aménagement du territoire ; désertification des zones rurales - Levée du blocage des prix et suppression des contrôles - Liberté du commerce et de l'artisanat, liberté des prix, liberté d'entreprendre - Participation du commerce et de l'artisanat aux objectifs de reconquête du marché intérieur et de rééquilibrage du commerce extérieur - Insuffisances de ce budget.

— **Projet de loi d'orientation des transports intérieurs** [n° 50 (82-83)] - (13 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 6765) : expiration à la fin de 1982 de la convention entre l'Etat et la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) - Qualité du réseau français de chemins de fer et absence de déclin du rail - (p. 6766) : problème de financement des liaisons ferroviaires secondaires ; exemple de son département de l'Aveyron - Transfert de compétences de la décentralisation et transfert de ressources - Observation identique relative aux transports aériens : création souhaitable d'un fonds de péréquation permettant la desserte des régions défavorisées - Dispositions du projet en examen - Principes du droit au transport, de la concurrence loyale entre les différents modes de transports, du libre choix de l'usager et des voies contractuelles - Eclaircissements nécessaires : affirmation nécessaire de la liberté de gestion des entreprises de transports - Ambiguïté de la notion de « service public des transports » et risque de mainmise de l'Etat sur l'ensemble du secteur - Contradiction entre le principe de la liberté de choix des usagers et la prise en compte des prix économiques réels des transporteurs ; distorsion de tarifs ; concours financiers de l'Etat à la SNCF - Difficultés financières des entreprises de transports routiers : augmentation du carburant ; nouvelles contraintes prévues en matière de législation du travail et de sécurité - Attente des décrets - Réserve son vote en fonction du sort fait aux amendements de la commission - **Art. 5** (p. 6787) : son amendement n° 127, déposé avec M. Louis Lazuech : substitution de la notion d'organisation des services publics de transport à la notion d'organisation du transport public ; retiré.

Suite de la discussion - (14 décembre 1982) - **Art. 14** (p. 6835) : son amendement n° 128 : choix relatifs aux investissements publics concernant les infrastructures, équipements et matériels de transport ; rejeté - **Art. 24** (p. 6849) : sur l'amendement n° 68 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, rapporteur (concours financier de l'Etat à la Société nationale des chemins de fer français), son sous-amendement n° 129, soutenu par M. Louis Lazuech : définition par les lois de finances des conditions dans lesquelles l'Etat apporte son concours financier ; adopté - **Art. 31** (p. 6858) : son amendement n° 130, soutenu par M. Louis Lazuech : amélioration de la productivité dans les transports routiers et contrats de plan entre l'Etat et l'ensemble des organisations professionnelles concernées ; rejeté.

- Question au Gouvernement : situation dans le bassin de Decazeville - (16 décembre 1982) - (p. 6973, 6974) : voyage de M. Pierre Mauroy, Premier ministre, à Decazeville en octobre 1981 - Situation de l'emploi dans le département de l'Aveyron - Chômage partiel et débrayage - Respect nécessaire des engagements pris par le Premier ministre.

PUYMARTIN (Jacques), *Rapporteur du Conseil économique et social.*

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme de la planification [n° 391 (81-82)]** - (29 juin 1982) - Rapporteur du Conseil économique et social - **Discussion générale** (p. 3259) : progression continue de l'idée de planification au cours des dernières décennies - Projet visant à mettre en oeuvre une planification décentralisée et contractualisée - Problème de la nature, de la composition et du mode de fonctionnement de la commission nationale de planification instituée par l'article 5 du projet de loi - Caractère consultatif, et non délibératif, de la commission nationale de planification,

souhaité par le Conseil économique et social - Participation des régions aux travaux conduits à l'échelon national - Souhait d'une représentation des associations familiales et des professions libérales - Interrogation sur les conditions de participation au dispositif d'élaboration et d'adoption du plan du Conseil économique et social - (p. 3260) : souhait de voir siéger comme membres de droit dans l'organe national de planification plusieurs membres du Conseil économique et social - Avis ayant pour objectif de renforcer les procédures de consultation des régions, la transparence des opérations contractuelles, les capacités d'adaptation des projets et la liaison entre plan et aménagement du territoire - Concertation autant locale que régionale et innovations lourdes d'effets à terme - Approbation du caractère novateur du principe de contractualisation introduit par le projet de loi - Caractère facultatif des contrats de plan et maintien possible d'autres modes d'intervention de l'Etat dans le soutien de l'activité économique, sociale ou culturelle de la nation - Approbation de la volonté gouvernementale de resserrer les liens entre les options du plan et les moyens budgétaires prévus pour leur réalisation - Nécessité de disposer dans le cadre du plan de marges de manoeuvre pour conduire les politiques conjoncturelles complémentaires qui s'imposeraient - Caractère primordial du « suivi » de la planification - (p. 3261) : plan constituant un « réducteur indispensable d'incertitude », un instrument de cohérence et un outil pédagogique.

Q

QUESTIAUX (Nicole), *ministre de la solidarité nationale* (nommée le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1786].

DÉPÔTS

Projet de loi relatif aux prestations de vieillesse et d'invalidité [n° 287 (81-82)] (22 avril 1982) - Assurance-vieillesse : régime général.

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

n° 140 de Mme Marie-Claude Beaudeau : **handicapés (prestations et ressources)** (amélioration de l'aide aux handicapés) (2 avril 1982) (p. 840, 841).

n° 166 de M. Pierre Gamboa : **étudiants** (allocation logement : conditions d'attribution aux étudiants) (2 avril 1982) (p. 841, 842).

n° 147 de M. Philippe Machefer : **sourds et sourds muets** (apprentissage de la langue des signes pour les sourds) (28 mai 1982) (p. 2389, 2390).

n° 221 de M. Jean Colin : **associations** (Essonne : situation des associations de soins à domicile) (28 mai 1982) (p. 2387, 2388).

n° 229 de M. Jean Colin : **notaires** (situation financière de la caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaire) (28 mai 1982) (p. 2388).

n° 255 de Mme Cécile Goldet : **handicapés (établissements spécialisés et soins)** (efficacité du contrôle des centres accueillant des handicapés) (25 juin 1982) (p. 3163, 3164).

n° 145 de M. Alfred Gérin : **chirurgiens-dentistes** (améliorations de la qualité des soins et du remboursement dans le domaine bucco-dentaire) (25 juin 1982) (p. 3164).

n° 242 de M. Jean-François Le Grand : **chômage** (situation du chômeur indemnisé ayant trouvé un emploi occasionnel ou partiel) (25 juin 1982) (p. 3164, 3165).

n° 248 de M. Bernard-Charles Hugo : **recensement** (défauts du dernier recensement) (25 juin 1982) (p. 3165, 3166).

INTERVENTIONS

- *Projet de loi* relatif aux prestations de vieillesse et d'invalidité [n° 287 (81-82)] - (12 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 1921) : sécurité sociale et revalorisation des pensions liquidées avant la loi Boulin et des pensions de réversion ; réforme des prestations familiales ; prise de mesures par voie réglementaire depuis un an ; allocations familiales et allocations de logement - Solidarité entre les citoyens et effort collectif - Création de la sécurité sociale en 1945 - Abaissement de l'âge de la retraite - Réforme du conseil d'administration des caisses de sécurité sociale : représentation des assurés dans les conseils d'administration et retour aux élections - Référence au rapport de M. Charles Bonifay - Politique des revenus des personnes âgées ; augmentation du minimum vieillesse et des pensions contributives - (p. 1922) : collaboration entre le Gouvernement et le Parlement - Politique des ressources des retraités et des personnes âgées - Ressources des veuves et droits propres des femmes.

- **Question au Gouvernement**, de M. Jean-Pierre Cantegrit : augmentation des cotisations de sécurité sociale des Français de l'étranger - (24 juin 1982) - (p. 3108) : système d'assurance volontaire en faveur des Français de l'étranger,

créé par les lois de 1976 et 1980 - Possibilité d'extension du champ d'application et de création d'un fonds d'action sanitaire et sociale - Revalorisation du plafond de la sécurité sociale - (p. 3109) : traitement identique pour l'ensemble des assurances volontaires de la loi du 31 décembre 1976 - Risque maladie et maternité - Risque accidents du travail.

QUILLIOT (Roger), *ministre de l'urbanisme et du logement* (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1787].

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

n° 231 de M. Charles Pasqua : **nature** (protection de la) (réglementation concernant l'abattage d'arbres) (25 juin 1982) (p. 3173).

n° 277 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard : **tourisme** (tourisme : avenir des propositions formulées par le groupe de travail interministériel) (5 novembre 1982) (p. 5229, 5230).

n° 159 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard : **artisans** (malaise dans la profession de coiffeurs) (5 novembre 1982) (p. 5230, 5231).

n° 235 de M. Fernand Tardy : **hôpitaux** (situation du CHS de Digne) (5 novembre 1982) (p. 5231, 5232).

n° 279 de M. Maurice Lombard : **étrangers** (conditions d'expulsion des étrangers condamnés pour crimes ou délits) (5 novembre 1982) (p. 5232, 5233).

INTERVENTIONS

- *Projet de loi* relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs [n° 193 (81-82)] - (20 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 1172) : présentation du premier article de la loi : droit au logement - Objectifs du Gouvernement : construction forte ; droit de l'habitat - Sur le plan de la construction : demande croissante de logements locatifs aidés et de prêts pour l'accession à la propriété (PAP) - Prêts conventionnés plus nombreux, plus attractifs, et plus accessibles - Engagement du Gouvernement sur deux ans en matière de construction - Dans le domaine du logement, succession de deux expériences contradictoires : absence d'un cadre modérateur ; décalage entre la théorie de l'égalité juridique des partenaires d'un contrat et le rapport de force vécu dans la pratique - Origines du problème des relations entre propriétaires et locataires : possibilité pour le bailleur de donner congé à son locataire à la fin du contrat ; fixation possible d'un nouveau loyer pour le bailleur qui donne congé - (p. 1173) : nécessité pour les pouvoirs publics de remédier à un tel déséquilibre - Cassure dans l'investissement immobilier due au blocage des loyers institué depuis 1914 - Loi de 1948 : droit au maintien dans les lieux - Caractère positif de l'institution de divers systèmes d'aide au logement et du développement d'un secteur locatif social - Institution en 1972 d'une commission permanente pour l'amélioration des rapports entre bailleurs, gestionnaires et usagers (commission Delmon) - Règles d'un nouveau dialogue social établi dans l'esprit d'une large décentralisation - Mesure exacte des enjeux économiques du projet pour le bâtiment et l'épargne - Principales dispositions du texte adopté par l'Assemblée nationale relatives à la durée du bail : six ans et trois ans ; en fin de contrat, droit de donner congé aux locataires pour vendre le logement avec droit de préemption au prix du marché pour le locataire - Possibilité d'expulsion des locataires qui troublent la vie de leur immeuble - Accords collectifs - (p. 1174) : libération des loyers des logements vacants revendiquée par les bailleurs - Nécessité d'un contrôle pour lutter contre le renchérissement du coût de l'habitat - Nécessité d'inclure dans la loi un certain nombre

de sanctions - Sondage d'opinion particulièrement favorable au texte présenté - Etablissement des relations dans l'habitat locatif sur la base d'une charte reprenant les principes de justice et de progrès auxquels le Gouvernement est attaché.

Suite de la discussion - (21 avril 1982) - Discussion générale (p. 1228) : conscience de la contradiction opposant les intérêts individuels aux intérêts collectifs - Problèmes en marge du débat évoqués par M. *Fernand Lefort*, concernant le financement du logement social actuellement étudié par une commission animée par M. *Badet* - Qualité des intentions du Gouvernement reconnue par tous les orateurs - Nécessité de circonscrire certains abus et de rééquilibrer les rapports entre locataires et bailleurs - Problème de la chute annuelle du nombre des constructions, évoqué par MM. *Pierre Matraja* et *Pierre Vallon* - Chute de 8.000 logements pour le premier trimestre 1982 soulignée par M. *Jean Cluzel*, correspondant à une chute annuelle de trente mille logements - « Loi Quilliot » irresponsable de l'évolution actuelle - Hausse constante de demandes dans les organismes d'HLM, en réponse à M. *René Tomasini* - (p. 1229) : légère augmentation du nombre de programmes d'actions prioritaires (PAP) en mars 1982 par rapport à mars 1980 - Stagnation des logements dits « libres » - Existence de mouvements cycliques annuels à l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), en réponse à M. *Pierre Ceccaldi-Pavard* - Chute du logement dans le monde - Problème des taux d'intérêt et intervention du Gouvernement grâce aux prêts conventionnels - Absence d'esprit de classes inspirant ce texte - Efforts du Gouvernement pour favoriser l'accès à la propriété - Impossibilité pour le Gouvernement de suivre le souhait de M. *Jacques Thyraud* d'exclure les communes rurales du champ d'application de ce projet - Existence d'un important phénomène d'exode rural - (p. 1230) : article premier de ce projet précisant que les droits et obligations des locataires peuvent être équilibrés - Possibilité pour le bailleur de reprendre son logement en cas d'occupation ou d'obligation de vendre pour des raisons économiques et familiales graves - Inexécution des obligations, cause de résiliation pour le bailleur, comme pour le locataire - Texte destiné à limiter les abus et à assurer une bonne protection des locataires et des bailleurs - En cas de difficultés économiques, possibilité pour le Gouvernement de limiter la hausse des loyers à 80 % de l'indice du coût de la construction - Quatre ans et demi de blocage des loyers au cours du dernier septennat - Souhait du Gouvernement de remplacer « l'indice » par « un indice » - Concernant les loyers, fixation d'un plancher décidé par le Gouvernement en raison de l'inflation - Dérapage de certains loyers par le biais des renouvellements de baux, nécessité d'instaurer un minimum de modération fixé contractuellement autant que possible, sinon par intervention directe du Gouvernement - Absence de rôle régulateur du marché évoquée par M. *Pierre-Christian Taintinger* - Marché faussé d'un bout à l'autre - Interrogation sur la possibilité d'une fixation d'un loyer scientifique - Echec de l'*equo-canone* en Italie - Non reprise du texte de 1948 et notamment du maintien dans les lieux - Durée moyenne des locations s'élevant à sept ans - (p. 1231) : toute une série de reprises prévues - Donne lecture d'un passage du livre de M. *Jacques Barrot*, ancien ministre du logement, intitulé : « Habiter ensemble » relatif aux négociations entre les partenaires sociaux - Problème de l'article 17 abordé par M. *Fernand Lefort* et engagement du Gouvernement qu'il fasse l'objet d'une loi dans le délai d'un an - Avis attendu de la commission des lois concernant l'amendement relatif aux personnes âgées - Problème des logements sociaux dégradés, évoqué par M. *François Collet* - Mission confiée à M. *Dubedout* par le Gouvernement sur ce point et prochain compte-rendu - Problème d'ensemble, tenant au logement, aux origines culturelles et à la manière de vivre - Importance du logement pour l'épanouissement de la famille - Impossibilité de résoudre certains problèmes d'ordre national en les traitant uniquement en termes de rentabilité - Souci de rechercher des équilibres, une réforme tranquille, un développement des rapports contractuels plutôt que des rapports de force - Tentative par ce texte de

répondre à l'attente des Français dans leur vie quotidienne

- Texte concernant tous les Français, qu'ils soient propriétaires ou locataires - Art. 1 (p. 1232) : accepte la réserve de cet article jusqu'après l'examen de l'article 58 - Art. 2 (p. 1234) : accepte l'amendement n° 3 de M. *Paul Pillet*, rapporteur (application des dispositions de la présente loi aux garages, places de stationnement, jardins et autres locaux loués accessoirement au local principal par le même bailleur) et s'oppose aux sous-amendements n° 110 de M. *Robert Laucournet*, rapporteur pour avis (exclusion du champ d'application de la loi des garages, places de stationnement, jardins et autres locaux loués accessoirement au local principal par le même bailleur) et n° 379 de M. *Jacques Thyraud* (application des dispositions de la présente loi aux garages, places de stationnement, jardins et autres locaux loués accessoirement au local principal par le même bailleur et dans un même bail) - (p. 1235) : s'oppose à l'amendement n° 370 de M. *Jacques Thyraud* (exclusion des communes rurales du champ d'application de la loi) - (p. 1236) : accepte les amendements n° 4 de M. *Paul Pillet*, rapporteur (exclusion du champ d'application de la loi des seuls locaux meublés, concernant les bailleurs qui exercent la profession de loueurs en meublé), n° 111 de M. *Robert Laucournet*, rapporteur pour avis (exclusion du champ d'application de la loi des locations à caractère saisonnier et des locaux de plaisance), n° 5 de M. *Paul Pillet*, rapporteur (exclusion du champ d'application de la loi des logements foyers régis par la loi n° 75-535 du 30 juin 1975 et de ceux accueillant à titre principal des travailleurs migrants) et n° 6 de M. *Paul Pillet*, rapporteur (exclusion du champ d'application de la loi des logements faisant l'objet d'un contrat de location-vente ou d'un contrat de location assorti d'une promesse de vente) - Réflexion, à la demande du Premier ministre, relative à la définition et au statut juridique de la location-vente et élaboration d'un projet de loi - (p. 1237) : s'oppose à l'amendement n° 7 de M. *Paul Pillet* (exclusion du champ d'application de la loi des immeubles soumis au statut de la copropriété et comprenant uniquement des logements acquis en vue du départ à la retraite) et, sur cet amendement, au sous-amendement rédactionnel n° 393 de M. *François Collet* - (p. 1239) : accepte l'amendement n° 8 de M. *Paul Pillet*, rapporteur (exclusion du champ d'application de la loi étendue aux locations de chambres faisant partie du logement) ; sur cet amendement s'oppose au sous-amendement n° 374 de M. *Charles Lederman* (exclusion du champ d'application de la loi pour les seules locations de chambres faisant corps avec l'appartement du bailleur) - Après l'art. 2. (p. 1242) : protection des personnes dans leur habitat et stabilité d'occupation des familles, objectif de ce projet - Problème des locaux mixtes et nécessité d'une réflexion du Gouvernement sur le problème spécifique des locaux professionnels - Assurance d'une réflexion du Gouvernement dans les plus brefs délais et demande de retrait de l'amendement n° 253 de M. *Michel Dreyfus-Schmidt* (application des dispositions de la présente loi aux locations de locaux professionnels et d'habitation et aux locaux professionnels ; majoration possible du montant du loyer déterminé en application du titre IV de 25 % pour les locations de locaux à usage mixte professionnel et d'habitation et de 50 % pour les locations de locaux exclusivement professionnels) - Accepte la réserve de l'amendement n° 253 de M. *Michel Dreyfus-Schmidt* jusqu'après l'examen de l'article 6 bis - Art 3 (p. 1249) : accepte l'amendement n° 9 de M. *Paul Pillet*, rapporteur (nouvelles modalités de rédaction et de conditions d'établissement du contrat de location) ; sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 112 de M. *Robert Laucournet*, rapporteur pour avis (délivrance à chaque partie d'un exemplaire du contrat de location) ; s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 114 de M. *Robert Laucournet*, rapporteur pour avis (à la demande d'une partie, communication obligatoire pour l'autre partie, préalablement à la signature du projet de contrat) ; s'oppose aux sous-amendement n° 394 de M. *Pierre Ceccaldi-Pavard* (concernant la destination de la chose louée, indication de l'extension possible de son usage aux ascendants, descen-

dants et collatéraux), n° 115 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (précision dans le contrat de sa durée, ainsi que de la date à partir de laquelle le bailleur aura la possibilité de résilier le contrat), n° 116 (suppression du deuxième alinéa de l'amendement n° 9, relatif à la remise de la copie de la dernière quittance du locataire précédent) et n° 316 de M. François Collet (suppression de l'obligation d'annexer l'état des lieux établi lors du départ du locataire précédent); accepte le sous-amendement n° 117 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (liste des annexes obligatoires au contrat de location); s'oppose aux sous-amendements de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis, n° 118 (possibilité pour les deux parties de se prévaloir de la violation des dispositions du présent article) et n° 119 (jonction au contrat, dès qu'ils sont établis, de l'état des lieux fait lors de l'entrée du locataire, et de celui établi lors du départ du précédent locataire); s'oppose aux amendements n° 299 de M. Stéphane Bonduel (suppression du dernier alinéa de l'article relatif à la possibilité pour le seul locataire de se prévaloir de la violation des dispositions prévues par les alinéas 2 à 15 du présent article et rétablissement de l'équilibre nécessaire entre bailleurs et locataires) et n° 264 de M. Charles Lederman (rédaction du contrat de location par écrit) - (p. 1250): s'oppose à l'amendement n° 265 de Mme Marie-Claude Beaudeau, soutenu par M. Charles Lederman (obligation d'annexion du contrat d'amélioration au contrat de location) - Art. 4 (p. 1252): accepte l'amendement n° 10 de M. Paul Pillet, rapporteur (possibilité de choix entre la durée de six ans et la durée de trois ans pour la fixation de la durée du contrat de location) et, sur cet amendement, le sous-amendement n° 120 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (fixation d'une durée minimale de trois ans du contrat de location et modalités d'exercice du droit de résiliation) - Après l'art. 4 (p. 1253): s'oppose à l'amendement n° 11 de M. Paul Pillet, rapporteur (motifs d'ordre familial ou professionnel concernant le bailleur ou le locataire, imposant une location d'une durée inférieure à l'une ou l'autre de celles prévues à l'article précédent) et, sur cet amendement, au sous-amendement n° 171 de M. Charles de Cuttoli, soutenu par M. Jacques Habert (extension de la possibilité de conclure un contrat pour une durée inférieure à celle prévue à l'article précédent au retour en France des Français établis hors de France).

Suite de la discussion - (22 avril 1982) - Art. 5 (p. 1278): s'oppose à l'amendement n° 12 de M. Paul Pillet, rapporteur (résiliation par le locataire du contrat de location à tout moment pour raisons familiales, professionnelles ou de santé) - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 172 de M. Charles de Cuttoli, soutenu par M. Jacques Habert (résiliation du contrat de location d'un Français établi à l'étranger lors du retour en France de l'intéressé ou de sa famille) - Accepte l'amendement n° 121 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (congé du locataire à tout moment; résiliation du contrat au cours de la première année pour raisons familiales, professionnelles, de santé ou pour l'inexécution par le bailleur de ses obligations) - Art. 5 bis (p. 1279): accepte l'amendement n° 13 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression de cet article sur les possibilités de congé pour le locataire avec un contrat de location de trois ans) et s'oppose à l'amendement n° 267 de M. Charles Lederman (contrat de location de trois ans et possibilité pour le locataire de donner congé pendant la première année pour raisons familiales, professionnelles ou de santé) - Art. 6 (p. 1281): accepte l'amendement n° 14 de M. Paul Pillet, rapporteur (renouvellement du contrat de location pour trois ans et cas de non renouvellement du bail) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 122 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (durée minimale du contrat initial de trois ans), et s'oppose aux sous-amendements n° 349 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard (renouvellement du contrat par période de trois ans) et n° 245 de MM. Paul Girod et Jacques Pelletier (avantage du maintien dans les lieux pour les locataires personnes physiques) - Avant l'art. 6 bis (p. 1282): s'oppose à l'amendement n° 331 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard (contestation lors du congé et saisine par le locataire de la

commission départementale du logement) - Art. 6 bis (p. 1285): accepte l'amendement n° 15 de M. Paul Pillet, rapporteur (modalités de résiliation du contrat de location par le bailleur), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 366: occupation du logement par le bénéficiaire de la reprise sans prise en compte de raisons familiales, professionnelles ou de santé; rejeté - Sur ce même amendement n° 15, s'en remet à la sagesse du Sénat pour les sous-amendements de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis, n° 123 (contrat initial de six ans et possibilité de résiliation par le bailleur personne physique au terme annuel pour habiter lui-même le logement), n° 125 (droit de reprise pour le propriétaire à partir de la troisième année de location) et n° 126 (introduction du droit de résiliation dans le contrat de location par les ayants-droit du bailleur), mais demande le retrait du sous-amendement n° 124 du même auteur (occupation du logement par le bénéficiaire du droit de reprise pour une durée d'un an) - Sur le même amendement n° 15, accepte le sous-amendement n° 300 de MM. Stéphane Bonduel et Jean Béranger (détermination par les parties d'une date limite pour l'exercice du droit de résiliation pendant le cours du contrat initial) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 380 de M. Jacques Thyraud, repris par M. Paul Pillet, rapporteur (expiration du délai de préavis et déchéance de plein droit du locataire de tout titre d'occupation sur le logement) - (p. 1287): sur le même amendement n° 15, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 254 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (occupation du logement par le bénéficiaire de la reprise à moins qu'il ne justifie de raisons familiales, professionnelles ou de santé postérieures à l'exercice du droit de résiliation) - (p. 1289): s'oppose à l'amendement n° 105 de M. Jacques Habert (possibilité de résiliation du contrat par le bailleur travaillant à l'étranger) - Après l'art. 2 (suite) (p. 1291): s'oppose à l'amendement n° 253, précédemment réservé, de M. Michel Dreyfus-Schmidt (application des dispositions de la présente loi aux locations de locaux à usage mixte professionnel et d'habitation et aux locaux professionnels; majoration possible du montant du loyer déterminée en application du titre IV de 25 % pour les locations de locaux à usage mixte professionnel et d'habitation et de 50 % pour les locations de locaux exclusivement professionnels) - Art. 6 ter (p. 1292): s'oppose à l'amendement n° 16 de M. Paul Pillet, rapporteur (modalités de résiliation du contrat pour vente du logement par le bailleur) - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 128 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (notification par le bailleur en cas de vente de sa décision de résilier le contrat) - Art. 6 quater (p. 1297): accepte l'amendement n° 17 de M. Paul Pillet, rapporteur (notification du congé au locataire et offre de vente) - Sur cet amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 129 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (modalités du congé envers le locataire) et accepte le sous-amendement n° 131 du même auteur (prorogation du délai de préavis et du contrat de location à la demande du locataire jusqu'à la signature de la promesse de vente) - Après l'art. 6 quater (p. 1298): accepte l'amendement n° 18 de M. Paul Pillet, rapporteur (assimilation de certaines personnes au bailleur pour l'application des articles 4, alinéa 2, 4 bis, 6 bis et 6 ter, alinéa 2) - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 399 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenu par M. Philippe de Bourgoing (possibilité d'invocation des dispositions de ces articles par le bailleur personne morale propriétaire de moins de dix logements) - (p. 1299): son amendement n° 359: obligation lors de la vente du logement pour le bailleur de communiquer à l'acquéreur le montant du dernier loyer pratiqué; adopté - Problème du logement des personnes âgées - (p. 1302): sur l'amendement n° 386 de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat (exercice des droits de résiliation et de non renouvellement du contrat à l'égard d'un locataire de plus de 70 ans, dont l'impôt sur le revenu est inférieur à 1000 F, uniquement après refus de la troisième offre d'un logement correspondant à ses besoins, à ses ressources et dans le même quartier), demande le

retrait du sous-amendement n° 392 de M. Fernand Lefort (application de ces dispositions aux personnes âgées de plus de 70 ans et dont l'impôt sur le revenu est inférieur à 2500F) - S'oppose à l'amendement n° 165 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (maintien dans les lieux des personnes âgées de plus de 75 ans et détermination des modalités d'application dans une loi ultérieure ; relogement des personnes de plus de 70 ans dont les ressources sont inférieures à une fois et demie le montant du SMIC) - (p. 1303) : rénovation urbaine et relogement des personnes âgées - Art. 7 (p. 1304) : accepte l'amendement n° 19 de M. Paul Pillet, rapporteur (impossibilité pour le locataire de sous-louer sauf autorisation écrite du bailleur ; inapplicabilité des dispositions des articles 4, 5 et 6 au contrat de sous-location ; droits du sous-locataire) - Sur cet amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 375 de M. Charles Lederman, soutenu par M. Fernand Lefort (applicabilité des dispositions des articles 6 *ter* et 6 *quater* envers le sous-locataire si le locataire principal n'a pas occupé le local sous-loué pendant deux ans ou s'il est titulaire d'un bail portant sur plusieurs locaux appartenant au même bailleur) - Après l'art. 7 (p. 1307) : accepte l'amendement n° 20 de M. Paul Pillet, rapporteur (décès ou abandon du domicile par le locataire et condition de vie commune au cours de l'année précédente pour les bénéficiaires de la reprise du bail) - Sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements n° 246 et n° 247 de M. Paul Girod relatifs à la prise en compte uniquement du décès du locataire signataire du contrat d'origine - Art. 8 (p. 1308) : sur les modalités de notification du congé et le délai de préavis lors du congé, accepte l'amendement n° 21 de M. Paul Pillet, rapporteur, et s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 132 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis - Sur l'amendement n° 21 de M. Paul Pillet, rapporteur, accepte le sous-amendement n° 135 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (prorogation du contrat de location pour une durée déterminée et non renouvelable) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 136 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (paiement par le locataire du loyer et des charges pendant la période de préavis) - Art. 9 (p. 1310) : accepte l'amendement rédactionnel n° 22 de M. Paul Pillet, rapporteur - (p. 1311) : accepte l'amendement n° 23 de M. Paul Pillet, rapporteur (obligation de paiement par le locataire du loyer et des charges récupérables ; paiement mensuel de droit lorsque le locataire en a fait la demande) - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 138 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (suppression des dispositions de cet amendement sur le paiement mensuel de droit lorsque le locataire en a fait la demande) - Accepte l'amendement n° 24 de M. Paul Pillet, rapporteur (obligation pour le locataire d'user paisiblement de la chose louée suivant la destination donnée par le bail) - (p. 1312) : accepte les amendements de M. Paul Pillet, rapporteur, n° 25 (non prise en charge par le locataire des dégradations et pertes survenues par le fait d'un tiers qu'il n'a pas introduit dans le logement) et n° 26 (prise en charge par le locataire de l'entretien courant du logement, des menues réparations et de l'ensemble des réparations locatives définies par décret en conseil d'Etat) - Sur l'amendement n° 26, accepte le sous-amendement n° 139 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (prise en charge par le locataire de l'entretien courant du logement et des équipements mentionnés au contrat) - (p. 1313) : accepte les amendements de M. Paul Pillet, rapporteur, n° 27 (prise en charge par le locataire de l'entretien courant du logement et des équipements mentionnés au contrat), n° 28 (acceptation par le locataire de la réalisation de réparations urgentes par le bailleur) et n° 29 (obligation pour le locataire de s'assurer contre les risques dont il doit répondre en vertu de la loi en sa qualité de locataire) - Art. 10 (p. 1314) : accepte l'amendement rédactionnel n° 30 de M. Paul Pillet, rapporteur - Accepte l'amendement n° 140 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (obligation pour le bailleur de délivrer au locataire le logement et les équipements en bon état) - Accepte l'amendement n° 32 de

M. Paul Pillet, rapporteur (obligation pour le bailleur d'assurer la jouissance paisible du logement et garantie du locataire contre les vices et défauts) - (p. 1315) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 141 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (après mise en demeure, possibilité pour le locataire de demander au juge l'autorisation d'effectuer des réparations urgentes) - Accepte l'amendement n° 33 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression des dispositions de cet article concernant l'obligation pour le bailleur d'informer le locataire avant toute modification de la chose louée ou toute diminution des services rendus) - S'oppose à l'amendement n° 274 de Mme Marie-Claude Beaudeau, soutenu par M. Charles Lederman (information du locataire avant toute modification de la chose louée ou toute diminution des services rendus et diminution en conséquence du loyer et des charges) - Art. 11 (p. 1316) : accepte l'amendement n° 142 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (distinction entre le loyer, le droit de bail et les autres charges ; paiement mensuel du loyer et des charges de droit ; possibilité pour le bailleur de réclamer le versement du dépôt de garantie ; délivrance d'une quittance ou d'un reçu de la part du bailleur), sous réserve de l'adoption de ses sous-amendements n° 371 : quitus du bailleur à chaque locataire ; devenu sans objet ; et n° 354 : suppression des dispositions de cet amendement sur le versement du dépôt de garantie ; devenu sans objet - (p. 1318, 1319) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 34 de M. Paul Pillet, rapporteur (délivrance par le bailleur d'une quittance ou d'un reçu au locataire) - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 317 de M. François Collet (suppression des dispositions de cet amendement relatives à la mention de l'imputation que le locataire a déclaré donner au paiement effectué) - Art. 12 (p. 1322) : accepte l'amendement n° 35 de M. Paul Pillet, rapporteur (établissement d'un état des lieux dès l'entrée en jouissance du preneur) - Sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis, n° 143 (établissement d'un état des lieux contradictoirement par les parties dans la forme arrêtée d'un commun accord), n° 145 (établissement d'un état des lieux par huissier de justice ou expert agréé par les tribunaux) et n° 148 (paiement des frais par les deux parties pour l'état des lieux), et accepte les sous-amendements du même auteur, n° 144 (établissement d'un état des lieux par huissier de justice à défaut de remise des clefs et huit jours après la mise en demeure) et n° 146 (état des lieux et prise en compte des éléments de chauffage) - S'oppose à l'amendement n° 275 de Mme Marie-Claude Beaudeau, soutenu par M. Charles Lederman (possibilité pour le locataire dans un délai de 15 jours après entrée dans les lieux de modifier ou compléter conjointement avec le bailleur l'état des lieux) - (p. 1323) : sur l'amendement n° 35 de M. Paul Pillet, rapporteur, s'oppose au sous-amendement n° 276 de M. Charles Lederman (paiement des frais par la partie qui n'a pas donné suite à la mise en demeure).

- **Attentat de la rue Marbeuf** - (22 avril 1982) - (p. 1288) : effort pour doter les forces de l'ordre de moyens d'intervention efficaces et rapides - Démocratie et lutte contre le terrorisme.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs [n° 193 (81-82)]** - Suite de la discussion - (27 avril 1982) - Art. 13 (p. 1364) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 36 de M. Paul Pillet, rapporteur (absence de dépôt de garantie lorsque le loyer est payable d'avance par trimestre, mais exigible par le bailleur en cas de paiement mensuel du loyer) et, sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 149 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (absence de dépôt de garantie lorsque le loyer est payable d'avance pour une période supérieure à deux mois) - (p. 1365) : s'oppose à l'amendement n° 150 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (possibilité pour les deux parties de substituer au versement du dépôt de garantie, un cautionnement, le locataire pouvant à tout moment remplacer ce cautionnement par un dépôt de garantie) et à l'amendement n° 37 de

M. Paul Pillet, rapporteur (restitution du dépôt de garantie dans un délai maximum de trois mois) ; accepte l'amendement n° 277 de Mme Marie-Claude Beaudeau, soutenu par M. Charles Lederman (justification par le propriétaire des réparations locatives incombant au locataire sortant avant retenue sur le dépôt de garantie) - S'oppose à l'amendement n° 152 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (application de l'obligation de restitution du dépôt de garantie après promulgation d'une loi déchargeant le propriétaire de toute obligation dont il peut être tenu du fait du locataire) - (p. 1366) : s'oppose aux amendements n° 38 de M. Paul Pillet, rapporteur (interdiction de réviser le dépôt de garantie en cours de contrat de location, et actualisation par le bailleur, lors du renouvellement du contrat, en proportion du prix du loyer) et n° 303 de M. Stéphane Bonduel, soutenu par M. René Touzet (interdiction de réviser le dépôt de garantie en cours de contrat de location ; révision possible lors du renouvellement du contrat de location) - (p. 1367) : s'oppose à l'amendement n° 318 de M. Paul Pillet, rapporteur (à défaut de restitution dans le délai prévu, le solde du dépôt de garantie restant dû au locataire après arrêté des comptes, produira intérêt au taux légal au profit du locataire) et accepte l'amendement n° 153 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (production d'intérêts par le dépôt de garantie au profit du locataire) - Art. 14 (p. 1368) : s'oppose à l'amendement n° 278 de M. Charles Lederman (obligation pour les locataires de logements non soumis à la loi de 1948, de rembourser sur justification les prestations, taxes locatives et fournitures individuelles) et accepte l'amendement n° 39 de M. Paul Pillet, rapporteur (taxes locatives du domaine des charges récupérables) ; s'oppose à l'amendement n° 319 de M. François Collet (dérogation à la liste des charges récupérables en faveur des accords collectifs de location) - Après l'art. 14 (p. 1369) : s'oppose à l'amendement n° 279 de Mme Marie-Claude Beaudeau, soutenu par M. Charles Lederman (exclusion de la liste des charges récupérables des frais de pose et dépose et d'entretien des tapis, des fournitures nécessaires à l'entretien des parties communes, pour les locataires du secteur soumis à la loi de 1948) - Art. 14 bis (p. 1371) : accepte l'amendement n° 40 de M. Paul Pillet, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif aux charges locatives et à la justification des charges récupérables) et, sur cet amendement, les sous-amendements n° 158 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (possibilité pour le locataire de se faire accompagner par une personne de son choix pour consulter les pièces justificatives relatives aux charges récupérables) et n° 280 de M. Charles Lederman (communication par les copropriétaires à leurs locataires des informations relatives aux charges récupérables) - Art. 15 (p. 1372) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 41 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression de cet article relatif à la prescription par cinq ans des actions en paiement des charges récupérables) - Art. 16 (p. 1374) : s'oppose aux amendements n° 306 de M. Charles Lederman (suppression du deuxième alinéa relatif au défaut de libération de sa dette par le locataire et à la saisine du juge) et n° 42 de M. Paul Pillet, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif à la clause de résiliation de plein droit du contrat de location) - Sur l'amendement n° 42, accepte le sous-amendement n° 163 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (possibilité de renouvellement une fois, du délai de paiement accordé par le juge pour défaut de paiement du loyer), s'oppose au sous-amendement de coordination n° 352 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard, et estime sans objet le sous-amendement n° 161 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (possibilité pour le juge d'accorder des délais de paiement dans le cadre d'une action en résiliation du contrat fondée sur le non-paiement du loyer) - Sur le même amendement n° 42, s'oppose au sous-amendement n° 321 de M. François Collet (non suspension de l'exécution du contrat de location par les délais et modalités de paiement des loyers impayés ; délai maximum d'un an accordé par le juge) - Art. 16 bis (p. 1377) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 43 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression de cet article relatif à la

subordination de l'exercice de la faculté de saisie-gagerie à la permission du juge) - Art. 17 (p. 1378) ; accepte l'amendement n° 44 de M. Paul Pillet, rapporteur (fixation par une loi ultérieure des conditions de rejet par le juge des demandes de résiliation pour défaut de paiement du loyer, si le locataire se trouve privé de moyens d'existence, des règles d'indemnisation du bailleur et des ressources affectées à cette indemnisation) - (p. 1381) : accepte l'amendement rédactionnel n° 45 de M. Paul Pillet, rapporteur.

- S'associe à l'hommage rendu par M. le Président du Sénat à la mémoire de M. Marcel Mathy, sénateur de Saône-et-Loire (27 avril 1982) (p. 1377).

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs, [n° 193 (81-82)]** - Suite de la discussion - (28 avril 1982) - Art. 33 (p. 1474) : sur l'amendement n° 67 de M. Paul Pillet, rapporteur (conclusion d'un accord de modération des loyers entre des associations de bailleurs et de locataires), son sous-amendement n° 390 : représentativité des associations au sein de la commission nationale des rapports locatifs ; suppression de la référence au secteur concerné ; adopté - Accepte l'amendement n° 67 de M. Paul Pillet, rapporteur (conclusion d'un accord de modération des loyers entre des associations de bailleurs et de locataires) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 207 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (accord de modération et dispositions de l'article 32 sur l'adhésion des gestionnaires aux accords locatifs).

Suite de la discussion - (29 avril 1982) - Art. 34 (p. 1492) : accepte l'amendement de coordination n° 68 de M. Paul Pillet, rapporteur - (p. 1493) : s'oppose à l'amendement n° 69 de M. Paul Pillet, rapporteur (non application du taux maximum d'évolution des loyers aux locaux non loués depuis un an et aux locaux vacants du fait du locataire) et à l'amendement n° 208 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (non application du taux maximum d'évolution des loyers aux locaux non loués depuis un an) - (p. 1494) : sur l'amendement n° 70 de M. Paul Pillet, rapporteur (majoration de loyers ; prise en compte du coût réel des travaux, sans plafond), son sous-amendement n° 391 : suppression du plafond dans le seul cas de changement de locataire ; rejeté - (p. 1495) : s'oppose à l'amendement n° 284 de M. Charles Lederman (possibilité de minoration des loyers en cas de surévaluation) - Art. 38 (p. 1529) : accepte l'amendement n° 76 de M. Paul Pillet, rapporteur (1^o rédactionnel ; 2^o précision sur l'indice pris en compte en cas d'absence de mention au contrat), et sur cet amendement, le sous-amendement n° 218 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (assouplissement de la disposition relative à la date annuelle de révision du loyer) - S'oppose à l'amendement n° 313 de M. François Collet (révision annuelle du loyer : possibilité dans le cas des immeubles faisant l'objet de prêts à la construction de déroger aux dispositions relatives aux loyers plafonds) - Art. 40 (p. 1532) : accepte l'amendement n° 77 de M. Paul Pillet, rapporteur (modification de cet article relatif à la signature de contrats d'amélioration entre l'Etat et les propriétaires), sous réserve de l'adoption de son sous-amendement n° 388 : extension du champ d'application des dispositions de cet article à tous les locaux vacants, soumis ou non aux dispositions du titre IV sur les loyers ; adopté - Sur l'amendement n° 77, accepte le sous-amendement n° 250 de M. Paul Girod (suppression de l'obligation faite aux locataires d'accepter les travaux dans le cas de personnes âgées de plus de 80 ans aux ressources modestes) - (p. 1533) : sur le même amendement n° 77, accepte également le sous-amendement n° 219 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis, soutenu par M. Fernand Lefort (information du locataire préalable à la décision d'entreprendre les travaux) et s'oppose au sous-amendement n° 287 de M. Fernand Lefort (possibilité pour le locataire qui refuse les travaux de saisir la commission départementale qui statue) - Après l'art. 40 : son amendement n° 387 : possibilité de signature entre l'Etat et les bailleurs de contrats de garantie d'économie d'énergie ; adopté -

(p. 1534) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 405 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (fixation par décret des modalités de calcul de la majoration de loyer pouvant être appliquées dans le cas de contrat de garantie d'économie d'énergie) - **Art. 41** : accepte l'amendement rédactionnel n° 78 de M. Paul Pillet, rapporteur - **Après l'art. 41** (p. 1535) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 226 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (absence de lien de subordination entre la signature de contrats d'amélioration et l'octroi d'aides à l'amélioration de l'habitat) - **Art. 42** (p. 1535, 1536) : accepte l'amendement n° 79 de M. Paul Pillet, rapporteur (mentions complémentaires portées sur la fiche de renseignements remise au tiers lors de la conclusion d'un contrat de location) et, sur cet amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 227 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (indication de la durée du contrat de location sur la fiche de renseignements) - S'oppose à l'amendement n° 80 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression d'une disposition concernant la vente d'un immeuble) - Accepte les amendements rédactionnels n° 228 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis, et n° 296 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenu par M. Paul d'Ornano - **Art. 43** : s'oppose à l'amendement n° 81 de M. Paul Pillet, rapporteur (exclusion de toutes les mentions relatives à la vente) - **Art. 43 bis** (p. 1537) : accepte l'amendement rédactionnel n° 82 de M. Paul Pillet, rapporteur - **Art. 44** : s'oppose aux amendements n° 230 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (référence à la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970), n° 288 de Mme Marie-Claude Beaudeau, soutenu par M. Fernand Lefort (prise en charge des frais d'agence par les seuls bailleurs) et n° 345 de M. Pierre Ceccaldi-Pavard (conséquences financières d'une résiliation anticipée du bail supportées par la partie responsable) - **Art. 45** (p. 1538) : accepte l'amendement rédactionnel n° 83 de M. Paul Pillet, rapporteur - **Art. 46** (p. 1539) : accepte partiellement l'amendement n° 84 de M. Paul Pillet, rapporteur (reconnaissance du principe de la double incrimination et diminution du montant maximum de l'amende infligée au bailleur ou au locataire) ; sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 343 de MM. Jean Colin et Pierre Ceccaldi-Pavard (suppression des références aux pratiques de reprise) - **Après l'art. 46** : s'oppose partiellement à l'amendement n° 85 de M. Paul Pillet, rapporteur (amende civile applicable au bailleur en cas de délivrance d'une quittance comportant des mentions erronées) - **Art. 47** (p. 1540) : s'oppose à l'amendement n° 86 de M. Paul Pillet, rapporteur (diminution de l'amende pénale applicable au propriétaire qui aura exercé de manière frauduleuse le droit de résiliation ou de non renouvellement du contrat ; suppression des dispositions relatives à la réparation du préjudice causé au locataire évicé) - **Art. 48** (p. 1541) : accepte l'amendement n° 87 de M. Paul Pillet, rapporteur (meilleure délimitation des droits réellement conférés aux associations : référence aux droits reconnus par les articles 20, 22 et 23 ; diminution de l'amende prévue en cas d'infraction) - **Art. 48 bis** : s'oppose à l'amendement n° 88 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression de cet article pour coordination avec l'adoption précédente de l'amendement n° 86) - **Art. 49 bis** (p. 1542) : s'oppose à l'amendement n° 89 de M. Paul Pillet, rapporteur (coordination avec la suppression de l'article 5 de la loi du 30 décembre 1981 relative à la modération des loyers) et à l'amendement n° 289 de Mme Marie-Claude Beaudeau, soutenu par M. Fernand Lefort (sanction complémentaire prévue en cas de surévaluation d'un loyer lors de la conclusion d'un nouveau contrat) - **Art. 50** (p. 1543) : accepte l'amendement n° 90 de M. Paul Pillet, rapporteur (précision en ce qui concerne les conditions de validité des contrats en cours, distinction entre les contrats à durée indéterminée et les contrats à durée déterminée ; détermination des modalités d'établissement d'un éventuel état des lieux et assimilation de l'établissement des contrats de location conformes à la loi à des renouvellements pendant la période transitoire) ; sur cet amendement, ses sous-amendements n° 372 : stabilité d'occupation minimum de trois ans assurée aux locataires ;

adopté ; et n° 373 : obligation pour le bailleur de justifier la part de l'ancien loyer afférente aux charges récupérables ; adopté - **Art. 51** (p. 1545) : s'oppose à l'amendement n° 91 de M. Paul Pillet, rapporteur (définition de l'occupant de bonne foi ; exclusion du bénéfice de cet article des occupants ayant fait l'objet d'une décision d'exposition devenue définitive) - **Art. 52** (p. 1546) : s'oppose à l'amendement n° 92 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression pour coordination de cet article relatif au congé fondé sur un motif sérieux et légitime) - **Art. 53 et 54** : accepte la réserve de ces articles jusqu'après l'examen de l'article 58 - **Après l'art. 54** : accepte l'amendement n° 96 de M. Paul Pillet, rapporteur (cessation d'application de la loi de 1948 aux locaux vacants dès l'achèvement des travaux prévus en application de l'article 40 de la présente loi ; abrogation d'un article de la loi de 1948 relatif aux primes pour travaux d'amélioration) - **Art. 55** (p. 1547) : son amendement n° 363 : suppression de l'abrogation de l'article 3 bis de la loi de 1948 relatif aux locaux situés dans les communes de moins de 10 000 habitants ; devenu sans objet - S'oppose à l'amendement n° 98 de M. Paul Pillet, rapporteur (suppression de l'abrogation de certains articles de la loi de 1948) - **Après l'art. 55** : accepte l'amendement n° 315 de M. François Collet (non-application de la majoration de loyer pour insuffisance d'occupation aux grands infirmes civils) - Son amendement de coordination n° 364 : référence à l'article 3 bis de la loi de 1948 ; retiré - **Art. 55 bis** (p. 1548) : s'oppose à l'amendement n° 99 de M. Paul Pillet, rapporteur (en conformité avec la nouvelle rédaction de l'article 55, suppression de cet article relatif aux locaux vacants) - **Art. 55 ter** : s'oppose à l'amendement n° 100 de M. Paul Pillet, rapporteur (en conformité avec la nouvelle rédaction de l'article 55, suppression de cet article relatif au maintien dans les lieux) - **Après l'art. 55 ter** (p. 1549) : s'oppose à l'amendement n° 347 de M. Jean Colin, soutenu par M. Pierre Ceccaldi-Pavard (possibilité accordée aux promoteurs constructeurs de louer des logements demeurés invendus pendant au moins un an, par dérogation aux dispositions de l'article 4 relatif à la durée minimale du contrat de location) - **Art. 57** (p. 1550) : accepte l'amendement rédactionnel n° 101 de M. Paul Pillet, rapporteur - Sur cet amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement rédactionnel n° 244 de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis - **Motion d'ordre** : problèmes posés par l'ordre du jour du Sénat en ce qui concerne la discussion des articles réservés et les explications de vote sur l'ensemble du projet :

- **Question au Gouvernement, de M. Robert Laucournet** : relance de l'accession à la propriété - (29 avril 1982) - (p. 1514) : prêts d'accession à la propriété (PAP) - Prêts conventionnés.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion** - (30 avril 1982) - **Art. 53 (suite)** (p. 1579) : son amendement n° 406 : nouvelle rédaction de cet article relatif à la date d'application des premiers accords de modération des loyers ; possibilité d'augmentation des loyers au cours de cette première période ; adopté - Premier accord de modération signé entre les organisations des bailleurs du secteur HLM et les associations de locataires - Accord en vue dans le secteur des sociétés d'économie mixte de la Société centrale immobilière de la Caisse des dépôts et consignations (SCIC) - Cas des secteurs où aucun accord ne serait conclu - Prise en compte de l'indice du coût de la construction - (p. 1580) : s'interroge sur les réserves exprimées par M. Charles Lederman sur son amendement n° 406 ; exemple de l'accord signé dans le secteur HLM : augmentation supérieure à l'évolution de l'indice du coût de la construction ; preuve de maturité - **Art. 54 (suite)** (p. 1581) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de coordination n° 94, n° 102, n° 95 et n° 103 de M. Paul Pillet, rapporteur - **Art. 1 (suite)** (p. 1582) : accepte les amendements de M. Paul Pillet, rapporteur, n° 1, rédactionnel, et n° 2 (rappel du rôle du secteur d'accession à la propriété pour l'exercice du droit à l'habitat) - S'oppose à l'amendement n° 109, précédemment

réserve, de M. Robert Laucournet, rapporteur pour avis (principe du droit à l'habitat et énumération des moyens : secteur locatif public et privé, accession à la propriété, amélioration de l'habitat ; réaffirmation du droit de propriété) - **Seconde délibération - Art. 47** (p. 1583) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 407 de M. Paul Pillet, rapporteur (montant des amendes pénales prévues en cas d'exercice frauduleux du droit de résiliation ou de non renouvellement du contrat).

Suite de la discussion - (4 mai 1982) - Sur l'ensemble (p. 1591) : rôle législatif du Parlement et modalités de préparation d'un projet de loi par le Gouvernement - Objectifs du projet de loi : droit à l'habitat : partie locative et accession à la propriété ; effort de construction ; répression des abus ; rapports entre propriétaires et locataires ; perspectives de stabilité pour le locataire ; définition des obligations et des droits réciproques ; référence à la nouvelle citoyenneté ; nouvelle politique des loyers et négociation entre les partenaires ; majoration des loyers en fonction de l'évolution de l'indice du coût de la construction ; modernisation du patrimoine et économies d'énergie ; solidarité nationale envers les personnes âgées - Clarté des débats et instauration du dialogue ; respect de la philosophie du projet - (p. 1592) : opposition du Gouvernement aux dérogations de caractère géographique ; seuil des trente logements - Problème des Français de l'étranger - Travaux de la commission des lois et de la commission des affaires économiques ; esprit de compréhension réciproque.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 378 (81-82)] - (10 juin 1982) - Discussion générale (p. 2686) : remercie les membres de la commission mixte paritaire (CMP), M. le président *Léon Jozeau-Marigné*, ainsi que les rapporteurs, MM. *Paul Pillet* et *Robert Laucournet* - Avis favorable du Gouvernement sur les conclusions du rapport de la CMP - Relations équilibrées entre les bailleurs et les locataires - Limitation des abus dans le domaine de l'habitat - Accord du Gouvernement sur les trois amendements déposés par la commission des lois - (p. 2687) : excellent esprit de négociation et de conciliation au sein de la CMP - **Art. 6 bis** (p. 2689) : accepte l'amendement n° 1 de M. Paul Pillet, rapporteur (possibilité accordée au seul bailleur, personne physique, tenu de rentrer en France, de résilier le contrat de location en vue d'occuper son logement) - **Art. 55** (p. 2695) : accepte l'amendement n° 2 de M. Paul Pillet, rapporteur (régime juridique de certains contrats de location) - **Art. 55 ter** : accepte l'amendement de coordination n° 3 de M. Paul Pillet, rapporteur.

- **Question au Gouvernement, de M. Robert Laucournet : problèmes posés par le blocage des loyers - (24 juin 1982)** - (p. 3105) : lutte contre l'inflation - (p. 3106) : accords de modération des loyers signés avec les organismes d'HLM - Augmentation du prix des produits pétroliers et augmentation des charges répercutables - Revalorisation des barèmes de l'allocation de logement et de l'aide personnalisée au logement (APL) - Report éventuel de l'échéance des emprunts des organismes d'HLM - Logements vacants et déficit d'exploitation - Sortie du blocage.

- **Questions orales avec débat jointes : bâtiment et travaux publics - (25 juin 1982) - (p. 3178) : débat répondant au souhait de la fédération nationale du bâtiment - (p. 3179) : diminution automatique des emplois du fait des améliorations de productivité - Statistiques faisant ressortir pour l'avenir une chute des emplois et des mises en chantier - Intervention de l'Etat en faveur du logement social et des bâtiments neufs des administrations et des collectivités locales - Augmentation des dotations prévues dans la loi de finances pour 1982 - Réouverture des avances exceptionnelles de trésorerie des comités départementaux pour le financement des investissements des entreprises (CODEFI) - Prêt exceptionnel consenti pour étaler les charges des cotisations supplémentaires - Développement substantiel du système de la pré-retraite - Allègement de la taxe professionnelle - Large concertation avec les professionnels lors de la préparation de la loi Auroux - Refus du**

Gouvernement de bonifier les prêts pour les résidences secondaires - (p. 3180) : effort consenti en matière de prêts locatifs aidés et de prêts d'accession à la propriété - Prochaines mesures en faveur des prêts conventionnés - Réticence des banques - Mise en place des prêts conventionnés banalisés - Prochaine application des prêts conventionnés aux travaux d'amélioration de l'habitat - Déblocage de la réserve - Réduction souhaitable du nombre de logements aidés proposée par M. Jacques Chirac à l'Assemblée nationale - Situation dans les pays voisins - Problème du logement libre - Dans le prochain budget, effort en faveur des primes à l'amélioration des logements à usage locatif et occupation sociale (PALULOS) - (p. 3181) : mise en place de contrats de croissance - Place prépondérante de la France en matière d'exportation du bâtiment - Coopération avec l'Algérie - Reclassement du foncier non bâti - Création du « fonds de grands travaux » - Difficultés des travaux publics - Grands travaux prévus dans la région parisienne - Situation du bâtiment dans la région Languedoc Roussillon, évoquée par M. *Jules Faigt*, et dans la région Pyrénées-Atlantiques, évoquée par M. *Jacques Moutet* - Prise en compte des efforts des conseils régionaux en matière de logement - Situation du logement à Paris - (p. 3182) : difficultés dans la capitale héritées des précédents gouvernements - Mesures actuelles prises en faveur de la politique foncière à Paris - Importance de la part du bâtiment dans la vie économique française - (p. 3183) : relèvement prochain du plafond de l'aide personnalisée au logement, souhaité par M. *Jean-Pierre Fourcade* : évocation du problème du logement à Paris à la suite de la déclaration de M. Jacques Chirac et d'un important courrier reçu à ce sujet.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82) [n° 409 (81-82)] - Suite de la discussion - (29 octobre 1982) - Titre II - Section I (p. 4941) : collaboration entre les commissions et les ministères intéressés - Problème des plans d'occupation des sols (POS) - Droit pour les maires de délivrer des permis de construire - Principe de la constructibilité - Responsabilité conjointe de l'Etat et des collectivités locales pour la gestion de l'espace national - Articulation des règles générales d'urbanisme ; règlement national d'urbanisme ; POS et schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) - (p. 4942) : problème de la compensation - Rapport entre la liberté des communes et leur intégration, notamment dans les schémas directeurs - Caractère intercommunal de la planification urbaine - **Avant l'art. 15** : sur l'amendement n° A-75 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (cohérence entre les différents documents d'urbanisme et défense des libertés locales), son sous-amendement n° A-370 : gestion de l'espace ; protection des espaces naturels et des paysages ; promotion de l'équilibre harmonieux de la population ; devenu sans objet - (p. 4943) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement A-75 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis - Sur cet amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° A-342 de M. Jacques Descours Desacres (harmonisation des décisions des collectivités publiques) - **Art. 15** (p. 4944) : son amendement n° A-371 : prescriptions nationales ou particulières à certaines parties du territoire en application de lois d'aménagement et d'urbanisme ; propositions et consultation de régions territorialement intéressées ; compatibilité entre les documents d'urbanisme ; devenu sans objet - (p. 4945) : s'oppose à l'amendement n° A-76 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (prescriptions nationales en application de lois d'aménagement du territoire et d'urbanisme ; avis des régions concernées et compatibilité entre les documents d'urbanisme) - **Après l'art. 15** (p. 4946) : accepte l'amendement n° A-283 de M. Jacques Pelletier (dispositions incluses dans les documents d'urbanisme) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° A-429 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (valeur de prescription nationale) - **Art. 16** : accepte la réserve de cet article jusqu'après l'article 34 - **Après l'art. 16** : accepte la réserve de l'amendement n° A-183 de M. Roland du Luart, soutenu**

par M. Philippe de Bourgoing (sauvegarde de l'espace agricole et protection des documents relatifs aux opérations d'urbanisme et d'infrastructure) - Art. 17 (p. 4948) : son amendement n° A-372 : composition et mission de la commission départementale de conciliation en matière d'élaboration de schémas directeurs et de plans d'occupation des sols ; devenu sans objet - (p. 4949) : sur l'amendement n° A-78 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (mission de la commission de conciliation en matière d'élaboration de schémas directeurs, de plans d'occupation des sols et de tout document d'urbanisme opposable aux tiers), s'oppose au sous-amendement n° A-197 de M. Roland du Luart, soutenu par M. Philippe de Bourgoing (détermination des conditions d'application de cet article par décret en Conseil d'Etat).

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Urbanisme et logement - (10 décembre 1982) - (p. 6609) : résultats de 1982 - Développement de la consommation des prêts locatifs aidés (PLA) ; explosion de la demande des primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (PALULOS) et de la surcharge foncière ; augmentation des primes à l'amélioration de l'habitat (PAH) ; augmentation de l'activité de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) ; innovation des prêts conventionnés dans le secteur de l'amélioration de l'habitat ; premiers signes de reprise dans le secteur de la construction neuve privée ; problème du taux d'intérêt en période de désinflation - Reconstitution pour 1983 des priorités accordées en 1982 à la construction neuve ; majoration du nombre de logements financés à l'aide de prêts d'accession à la propriété (PAP) et de prêts conventionnés ; renforcement de la politique de réhabilitation avec l'aide de l'Etat ; efforts au profit du secteur locatif social - (p. 6610) : action en faveur de l'implantation des logements sociaux en centre ville ; action foncière pour le logement social ; importante augmentation des crédits de surcharge foncière ; programmes d'action foncière et du Fonds d'aménagement urbain (FAU) ; conservation du patrimoine : rapport de la commission Dubedout - Aide à l'accession à la propriété : désencadrement des prêts conventionnés et limitation de l'apport personnel exigé des emprunteurs ; formule de location-accession ; commission Darnault ; législation sur la vente de logements HLM à leurs occupants - Libération de l'urbanisme ; décentralisation des compétences ; étude de la réforme dite « projet de quartier » et de la réforme du texte pour l'aménagement de la montagne et du littoral - Rétablissement par un amendement du Gouvernement des crédits destinés aux agences d'urbanisme et des crédits d'étude des plans d'occupation des sols (POS) - Promotion de l'architecture : institut français de l'architecture ; renforcement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) ; majoration des crédits affectés à l'enseignement - Excédents à l'exportation des grandes entreprises françaises de bâtiment et de travaux publics ; statistiques et prévisions ; crédits d'incitation - Demande l'adoption de ces crédits - (p. 6624) : intérêt de l'expérience de Mayotte, rappelé par M. Marcel Henry - En réponse à M. Paul Pillet, rappel des sommes considérables mises en jeu par les crédits d'aide au logement et les aides fiscales ; évaluation chiffrée des PAP, des PLA et des prêts conventionnés - (p. 6625) : augmentation des crédits des PALULOS par l'amendement gouvernemental adopté par l'Assemblée nationale - Prévision d'une seconde tranche du Fonds de grands travaux - Réduction du taux des PAP et négociation sur les prêts complémentaires - Propos de M. Danon, président de la fédération nationale du bâtiment dans le journal *Le Monde*

- Pause fiscale - Remise en ordre nécessaire du régime applicable au foncier non bâti, évoquée par M. André Rabineau - Déductions fiscales - Logements sociaux dans les grandes agglomérations évoqués par M. François Collet : relèvement des crédits de surcharge foncière de la ville de Paris ; rôle de la région dans la répartition des PLA - Signature d'accords concernant les loyers ; application de la loi du 22 juillet 1982 ; propos du président de la Fédération nationale des agents immobiliers sur la sortie du blocage - Explications à M. François Collet sur la subvention à l'office d'HLM de Puteaux - (p. 6626) : simplification des POS demandée par M. Charles Beaupetit, rapporteur spécial ; cartes communales ; zones d'environnement protégé (ZEP) - Souhait du ministère de l'urbanisme de conserver la responsabilité des CAUE et des agences d'urbanisme - Budget de l'Institut géographique national (IGN) ; rôle sur les marchés étrangers de la cartographie - Concours aux communes - Plan de titularisation de personnels et répartition entre la fonction publique nationale et la fonction publique territoriale - Transformation souhaitable et rapide des ZEP en POS - Action du FAU en 1982 ; opérations de la commission Dubedout ; accélération de la déconcentration du FAU en 1983 - Maintien de sa dotation dans le budget de l'urbanisme - Secteur rural : prime à l'amélioration de l'habitat (PAH) - (p. 6627) : déduction fiscale pour les travaux d'économie d'énergie ; prêts conventionnés ; intervention du FAU dans le secteur rural - HLM et projets de quartier ; poids des blocages successifs des loyers sur la gestion des HLM - Aides prévues ; sortie du blocage des loyers - Convention et consommation des PALULOS - Rapport Badet ; réforme nécessaire de la loi de 1977 - Assurance-construction - Elaboration d'un projet de loi sur la location-vente à la suite du rapport Darnault - Etude des PAP à profil variable, évoquée par M. Pierre Matraja, dans le cadre des travaux préparatoires du IXe Plan - Nécessité soulignée par M. Richard Pouille d'améliorer l'information sur la loi du 22 juillet 1982, réglant les rapports entre les bailleurs et les locataires - Crise des locations : sondage publié par le journal *Le Monde* - Revalorisation des prix plafonds au 1^{er} janvier 1983 - Enseignement de l'architecture évoqué par M. Maurice Janetti, rapporteur pour avis ; préparation d'un texte - Examen des crédits - Art. 75 (p. 6628) : s'oppose à l'amendement n° 202 de M. Charles Beaupetit (maintien de l'article 333-6 du code de l'urbanisme : taxe sur le plafond légal de densité) - (p. 6629) : en réponse à M. Christian de La Malène et à propos de l'amendement n° 222 de M. Camille Vallin, soutenu par M. Fernand Lefort (exonération de la taxe sur le plafond légal de densité des organismes de construction de caractère social ; majoration à due concurrence du taux de l'impôt sur les sociétés acquitté par les sociétés passibles de cet impôt) : possibilité pour les sociétés d'économie mixte construisant avec des prêts locatifs aidés de bénéficier du reversement de la taxe sur le plafond légal de densité - (p. 6630) : s'oppose à l'amendement n° 221 de M. Camille Vallin, soutenu par M. Fernand Lefort (suppression du paragraphe D de l'article 75, relatif à la possibilité de doublement du plafond légal de densité) - S'en remet à la sagesse du Sénat sur les paragraphes 1 et 4 de l'amendement n° 153 de M. Jean-Pierre Fourcade, soutenu par M. Jacques Descours Desatres et s'oppose aux paragraphes 2 et 3 de cet amendement (harmonisation entre les dispositions du texte proposé pour cet article et celles prévues dans le projet de loi sur la décentralisation) - (p. 6631) : problème de la région Ile-de-France - Accepte l'amendement n° 224 de M. Raymond Brun, soutenu par M. Christian de La Malène (remplacement du seuil de 100.000 habitants par celui de 50.000 habitants dans le paragraphe D de cet article) - Demande le rejet de cet article.

R

RABINEAU (André), sénateur de l'Allier (UCDP).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires sociales.
- Membre de la délégation parlementaire pour les problèmes démographiques.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre Ier du livre Ve du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes (20 avril 1982) (p. 1171).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage (29 juin 1982) (p. 3222).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les prix et les revenus (8 juillet 1982) (p. 3525).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics (1^{er} octobre 1982) (p. 4298).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale (20 octobre 1982) (p. 4671).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale (16 novembre 1982) (p. 5494).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 197 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, portant modification de certaines dispositions du titre 1^{er} du livre V du code du travail, relatives aux **conseils de prud'hommes** [n° 237 (81-82)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 2 avril 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 266 (81-82)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, portant modification de certaines dispositions du titre premier du livre V du code du travail relatives aux **conseils de prud'hommes** [n° 267 (81-82)] (14 avril 1982).

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre 1^{er} du Livre V du code du travail relatives aux **conseils de prud'hommes** [n° 276 (81-82)] (21 avril 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 294 (81-82)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, portant

modification de certaines dispositions du titre premier du Livre V du code du travail relatives aux **conseils de prud'hommes** [n° 301 (81-82)] (27 avril 1982).

Avis présenté au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 441 (81-82)] considéré comme adopté par l'Assemblée nationale aux termes de l'article 49, alinéa 3, de la Constitution, après déclaration d'urgence, sur les **prix et les revenus** [n° 456 (81-82)] (7 juillet 1982) - **Politique économique et sociale**.

Rapport d'information fait, avec plusieurs de ses collègues, au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée du 19 février au 4 mars 1982, chargée d'étudier la protection sociale dans les **départements d'outre-mer**, de la Guyane, de la Martinique et de la Guadeloupe [n° 534 (81-82)] (1^{er} octobre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre premier du livre cinquième du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes** [n° 197 (81-82)] - (6 avril 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 914) : réforme des conseils de prud'hommes de 1979 ; approbation dans son ensemble par le Parlement ; juridiction électorale paritaire ; généralisation territoriale et professionnelle des conseils ; extension de leurs compétences ; création dans tous les conseils de cinq sections autonomes et obligatoires ; statut des conseillers prud'hommes - Elections de décembre 1979 - Difficultés de fonctionnement dès 1980 ; découpage de la nouvelle carte prud'homale ; répartition des effectifs des conseillers entre les sections ; surcharges et retards ; imprévoyance de l'administration - (p. 915) : inadaptation de certaines dispositions de la loi de 1979 ; indemnisation et formation des conseillers ; organisation et fonctionnement des conseils ; tenue des assemblées générales ; crise de l'institution prud'homale - Travaux de la commission des affaires sociales de 1981 et formulation de propositions - **Projet de loi et amélioration du fonctionnement de l'institution prud'homale** ; généralisation territoriale et professionnelle des conseils ; statut des conseillers : indemnisation et protection contre les licenciements ; modalités de fonctionnement ; éligibilité et durée du mandat ; association des partenaires sociaux à la gestion de l'institution - Introduction de dispositions pénales et délit d'entrave - Division des conseils en sections autonomes ; sections allégées et affectation provisoire de conseillers d'une section à une autre ; possibilité pour le juge d'instance de statuer seul - Institution du conseil supérieur de la prudhomie - Extension de la compétence territoriale et professionnelle des conseils aux départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle - Evolution du droit du travail - Défense de la nature électorale et paritaire des conseils de prud'hommes - Attente d'une réflexion plus globale de la part du Gouvernement - Rapport d'une commission d'experts et demande d'information du Parlement sur ces conclusions - (p. 916) : accord de principe au projet ; renouvellement général des conseils de prud'hommes et continuité de l'institution ; meilleur fonctionnement quotidien des juridictions ; réserves sur la date envisagée pour les prochaines élections - Souci d'amélioration du statut des conseillers prud'hommes et crainte d'un nouvel alourdissement des charges pour les employeurs - Condamnation de la mise à la charge de l'entreprise des dépenses qui relèvent de l'Etat, comme la rémunération des absences pour subir une formation - Rétablissement pour les cadres du droit d'option entre la juridiction prud'homale et les tribunaux de commerce - Prolongation provisoire des fonctions des conseillers sortants - Extension du champ d'éligibilité et restriction des exigences numériques imposées aux listes de candidats - Relèvement du taux de compétence en dernier ressort ; suppression de l'intervention de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) dans l'inscription des chômeurs sur les listes électorales - Mode d'indemnisation des conseillers et des employeurs ; modalités de maintien du salaire des conseillers salariés - Réserves sur l'extension

immédiate du régime prud'homal de droit commun à l'Alsace Moselle ; présence d'un magistrat professionnel - Défense de l'équilibre et de l'esprit de l'institution - Approbation de ce projet de loi sous la réserve d'adoption des amendements présentés - **Avant l'art. 1** (p. 929) : s'oppose aux amendements de M. Charles Lederman n° 106 (mise en cause de l'Association pour la gestion du régime d'assurance des créances des salariés, AGS, aux côtés du syndicat, en cas de liquidation de biens ou de règlement judiciaire) et n° 107 (compétence des conseils pour les créances salariales) - **Art. 1** : s'oppose à l'amendement n° 56 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (compétence des conseils de prud'hommes pour interpréter la convention collective, même en dehors de tout litige individuel) - (p. 931) : sur la compétence des conseils de prud'hommes lors des licenciements économiques, demande le rejet des amendements n° 108 de M. Charles Lederman et n° 124 de M. Michel Dreyfus-Schmidt - (p. 932) : son amendement n° 2 : compétence non exclusive des conseils de prud'hommes ; retiré - Accepte l'amendement n° 32 de M. Louis Virapoulle, rapporteur pour avis (suppression des dispositions de cet article sur la compétence des conseils de prud'hommes) - (p. 933) : son amendement n° 3, identique à l'amendement n° 34 de M. Louis Virapoulle, rapporteur pour avis : compromis d'arbitrage à la fin du contrat de travail ; adopté - (p. 935) : son amendement n° 4, identique à l'amendement n° 33 de M. Louis Virapoulle, rapporteur pour avis : fixation du taux de compétence des conseils de prud'hommes par décret ; révision annuelle à la valeur de trois fois le salaire moyen ouvrier mensuel ; adopté - Sur son amendement n° 4 s'oppose au sous-amendement n° 130 de M. Jean Auroux, ministre (modalités de cette révision annuelle et suppression de la référence à la valeur de trois fois le salaire moyen ouvrier mensuel) - **Art. 3** (p. 937) : s'oppose à l'amendement n° 109 de M. Charles Lederman, soutenu par M. Hector Viron (désignation des représentants des organisations syndicales proportionnellement au résultat des élections prud'homales) - **Art. 4** (p. 938) : s'oppose à l'amendement n° 75 de M. Louis Souvet (possibilité de réduction du nombre des conseillers prud'hommes, employeurs et salariés dans les sections de l'agriculture) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 57 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de la notion de sections autonomes) et n° 58 de M. Marc Plantegenest, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt (possibilité de réduction du nombre de conseillers de chaque section d'un conseil de prud'hommes dans le département de Saint-Pierre-et-Miquelon) - **Art. 6** (p. 939) : son amendement n° 5 : prorogation du mandat des conseillers prud'hommes sortants qui ont siégé en audience de jugement ou qui ont été désignés comme conseillers rapporteurs ; retiré - Accepte l'amendement n° 135 de M. Jean Auroux, ministre (report de la date de dépôt du rapport pour les conseillers prud'hommes désignés comme conseillers rapporteurs, dont le mandat n'a pas été renouvelé) - **Art. 7** (p. 940) : son amendement n° 6 : réduction possible du nombre des conseillers par section ; adopté - **Après l'art. 7** (p. 941) : accepte l'amendement n° 72 de M. Pierre Louvot (pouvoir de contrôle des conseillers prud'hommes relativement à l'activité du greffe et du greffier en chef) - Accepte l'amendement n° 73 de M. Pierre Louvot (décision du président après avis du vice-président) - **Art. 8** (p. 943) : s'oppose aux amendements n° 76 de M. Louis Souvet (suppression de cet article sur l'affectation temporaire de conseillers prud'hommes pour six mois renouvelables en cas de difficultés provisoires de fonctionnement d'une autre section), n° 35 de M. Louis Virapoulle, rapporteur pour avis (possibilité pour le premier président de la cour d'appel de désigner une section de même nature d'un autre conseil de prud'hommes) et n° 60 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (suppression de l'accord des intéressés en cas d'affectation provisoire des conseillers prud'hommes à une autre section) - Accepte l'amendement n° 90 de M. Bernard Legrand (difficultés de fonctionnement d'une section du conseil de prud'hommes et décision du premier président) - **Avant l'art. 8 ter** (p. 944) : son amendement n° 7 : organisation des élections après dissolution des conseils de prud'hommes ;

adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 128 de M. Charles Lederman (absence de dérogation pour les dispositions relatives aux conditions de déroulement du scrutin, à la répression de la fraude et aux autorisations d'absence) - **Art. 8 ter** (p. 945) : son amendement n° 8 : possibilité pour un travailleur involontairement privé d'emploi depuis trois ans d'être électeur ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 37 de M. Louis Virapoulle, rapporteur pour avis, (suppression de cet article sur les conditions demandées aux travailleurs involontairement privés d'emploi pour être électeurs).

Suite de la discussion - (7 avril 1982) - Rapporteur - **Après l'art. 8 ter** (p. 974) : s'oppose aux amendements identiques n° 110 de M. Charles Lederman, soutenu par M. Hector Viron, et n° 123 de M. Jacques Moutet (extension de la section de l'encadrement aux techniciens, agents de maîtrise et salariés relevant du deuxième collège lors des élections professionnelles, ainsi qu'à tous les représentants de l'industrie et du commerce) - (p. 975) : s'oppose à l'amendement n° 105 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (1° extension de la section de l'encadrement aux salariés qui exercent un commandement par délégation de l'employeur ; 2° extension de la section de l'encadrement aux techniciens et agents de maîtrise qui ont une délégation de commandement et aux voyageurs, représentants et placiers ; création ultérieure d'une sixième section), et, sur cet amendement, s'oppose également au sous-amendement n° 131 de M. Jean Auroux, ministre (extension de la section de l'encadrement aux agents de maîtrise qui ont une délégation écrite de commandement, mais non aux techniciens se trouvant dans le même cas ; suppression de la disposition prévoyant la création ultérieure d'une sixième section) - **Art. 9** (p. 977) : s'oppose à l'amendement n° 61 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (modification du second alinéa de l'article L. 513-1 du code du travail pour supprimer la mention des « chefs d'atelier de famille travaillant eux-mêmes ») - **Art. 10** : s'oppose aux amendements n° 62 de M. Michel Dreyfus-Schmidt et n° 91 de M. Bernard Legrand visant à réduire respectivement de 10 à 5 ans et de 10 à 6 ans le délai d'éligibilité des personnes ayant cessé d'exercer une activité salariée - (p. 978) : son amendement rédactionnel n° 9 ; adopté - (p. 980) : accepte l'amendement n° 38 de M. Louis Virapoulle, rapporteur pour avis (conditions territoriales d'éligibilité : dans la section du conseil de prud'hommes du lieu d'inscription sur les listes électorales ou dans la section de même nature du ou des conseils limitrophes ou, pour les retraités seulement, dans le conseil de leur domicile) - (p. 981) : s'oppose à l'amendement n° 92 de M. Bernard Legrand (conditions territoriales d'éligibilité : éligibilité dans la section du conseil de prud'hommes du lieu d'inscription sur les listes électorales) - **Art. 11** (p. 982) : son amendement n° 12 : modification du texte proposé pour l'article L. 513-3 du code du travail, pour supprimer l'alinéa prévoyant l'inscription par les agences locales de l'emploi des travailleurs privés d'emploi sur les listes électorales des conseils de prud'hommes ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 39 de M. Louis Virapoulle, rapporteur pour avis - (p. 983) : son amendement n° 127 : possibilité pour les salariés de fixer leur domicile à l'adresse de leur choix pour l'établissement des listes fournies par l'employeur ; adopté - (p. 985) : son amendement n° 13 : liste tenue pendant 15 jours à la disposition du personnel à de strictes fins de consultation et de vérification ; adopté après modification par le sous-amendement n° 129 de M. Charles Lederman, soutenu par M. Hector Viron (listes tenues à la disposition du personnel « dans leur intégralité ») - S'oppose à l'amendement n° 80 de M. Louis Souvet (consultation des listes électorales : consultation par chaque salarié des seuls renseignements qui le concernent) - (p. 986) : son amendement n° 14 : communication au ministère du travail par les organismes sociaux des listes et adresses des entreprises « aux seules fins d'information des employeurs sur les élections prud'homales à venir » ; adopté - Référence aux travaux de la commission nationale de l'informatique et des libertés - Son amendement n° 15 : fixation par décret des peines contraventionnelles applicables en cas d'utilisation

des renseignements portés sur les listes électorales prud'homales à des fins autres qu'électorales ; retiré - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 81 de M. Louis Souvet (mission confiée à la commission nationale informatique et libertés de contrôler l'exploitation des listes établies sur documents informatisés) - **Après l'art. 12** (p. 987) : son amendement n° 16 : autorisations d'absence et rémunération pour les assesseurs du scrutin ; retiré - (p. 988) : s'oppose à l'amendement n° 112 de M. Charles Lederman, soutenu par M. Hector Viron (autorisations d'absence et rémunération pour les délégués de liste, les assesseurs et les scrutateurs du vote) - **Art. 13** : son amendement n° 17 : obligation pour chaque liste de comporter un nombre de candidats compris entre 50 % et 150 % des postes à pourvoir ; adopté - **Art. 15** (p. 990) : s'oppose aux amendements n° 113 de M. Charles Lederman, soutenu par M. Hector Viron, et n° 78 de M. Louis Souvet, visant à l'organisation d'élections complémentaires en cas de vacance de postes - **Après l'art. 16** (p. 991) : accepte l'amendement n° 134 de M. Jean Auroux, ministre (compétence du tribunal d'instance pour le contentieux relatif à l'électorat, à l'éligibilité et à la régularité des opérations électorales pour l'élection des conseillers prud'hommes) - **Art. 17** : son amendement n° 18 : extension à tous les conseillers prud'hommes de la protection sociale prévue en faveur des conseillers du collège salarié : allongement des autorisations d'absence, maintien de la rémunération, avantages sociaux ; retiré - Accepte l'amendement n° 44 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (maintien de la rémunération pour les conseillers prud'hommes salariés ; compensation de revenu pour les conseillers prud'hommes employeurs) - (p. 992) : retire son amendement n° 18 au profit de l'amendement n° 43 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (extension à tous les conseillers prud'hommes salariés de la protection sociale prévue en faveur des seuls conseillers du collège salarié : autorisations d'absence, maintien de la rémunération, avantages sociaux) - S'oppose à l'amendement n° 82 de M. Louis Souvet (extension à tous les conseillers prud'hommes de la protection sociale prévue en faveur des seuls conseillers du collège salarié : autorisations d'absence, maintien de la rémunération, avantages sociaux) - (p. 993) : s'oppose à l'amendement n° 94 de M. Bernard Legrand (modalités de contrôle du temps passé par le conseiller prud'homme hors de l'entreprise) - **Art. 18** (p. 994) : son amendement n° 19 : licenciement par l'employeur d'un salarié exerçant les fonctions de conseiller prud'homme et référence à la procédure prévue par l'article L. 402-15 du code du travail ; adopté - (p. 995) : s'oppose aux amendements n° 63 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (extension aux conseillers prud'hommes de la protection admise pour d'autres catégories de salariés protégés : exclusion de mesures discriminatoires, notamment en matière de rémunérations, d'avantages sociaux et d'avancement), n° 83 de M. Louis Souvet (suppression de l'alinéa visant à instituer une nouvelle procédure de licenciement pour les conseillers prud'hommes avec autorisation par l'inspecteur du travail) et n° 114 de M. Charles Lederman (autorisation de licenciement par l'employeur d'un salarié exerçant les fonctions de conseiller prud'homme délivrée par l'inspecteur du travail compétent ou l'autorité qui en tient lieu) - **Art. 19** (p. 996) : son amendement n° 20 : suppression des deux dernières phrases de cet article relatives à la rémunération par l'employeur des absences pour formation des conseillers prud'hommes et à la possibilité d'imputation de ces dépenses sur la participation obligatoire des employeurs au financement de la formation professionnelle ; adopté - Inégalité entre les employeurs ; charge normale de l'Etat - **Art. 21** (p. 997) : accepte l'amendement n° 64 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (date de déchéance de ses fonctions du conseiller prud'homme condamné pour des faits prévus aux articles L.5 et L.6 du code électoral) - (p. 998) : s'oppose aux amendements n° 45 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis, et n° 119 de M. Charles Lederman, visant à supprimer le texte proposé pour l'article L. 514-15 du code du travail relatif à la possibilité pour le ministre de la justice de suspendre un conseiller prud'

homme passible de poursuites pénales ou disciplinaires - S'oppose également à l'amendement n° 65 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (possibilité pour le ministre de la justice de suspendre un conseiller prud'homme passible de poursuites disciplinaires ou pénales, subordonnée à l'avis conforme de l'assemblée générale du conseil à la majorité des trois quarts) - Son amendement n° 21 : limitation du pouvoir du ministre de la justice de suspendre un conseiller prud'homme au seul cas où celui-ci s'est rendu coupable de faits pouvant entraîner une condamnation pénale, à l'exclusion de poursuites disciplinaires ; adopté - (p. 999) : accepte l'amendement n° 74 de M. Pierre Louvot (obligation de réserve imposée aux conseillers prud'hommes et détermination par décret des sanctions applicables en cas de manquement à cette obligation) - **Art. 22** (p. 1001) : s'oppose aux amendements n° 86 de M. Louis Souvet (procédure prévue en cas de partage : nouveaux renvois possibles), n° 46 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (précisions rédactionnelles sur la procédure prévue en cas de partage) et n° 98 de M. Bernard Legrand (suppression de la disposition relative au remplacement d'un conseiller absent en cas d'absence justifiée) - Accepte l'amendement n° 97 de M. Bernard Legrand (désignation des juges départiteurs par le premier président de la cour d'appel et non par l'assemblée générale) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 120 de M. Charles Lederman (désignation de juges départiteurs pour chaque conseil de prud'hommes, que son ressort comprenne un ou plusieurs tribunaux d'instance) - Son amendement n° 22 : fixation par décret des modalités de remplacement d'un conseiller prud'homme empêché de siéger à l'audience de départage ; adopté - S'oppose aux amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 125 (possibilité pour un conseiller empêché, dont l'absence est reconnue justifiée par le président ou le vice-président, de se faire remplacer avant l'audience de départage par un conseiller de la même section) et n° 66 (constatation de l'absence par un procès-verbal du juge d'instance et transmission de ce document au président du conseil de prud'hommes pour suivre éventuellement la procédure de déchéance) - **Avant l'art. 23** (p. 1004) : s'oppose aux amendements n° 87 de M. Louis Souvet (nomination de deux conseillers rapporteurs, un employeur et un salarié) et n° 122 de M. Charles Lederman (désignation d'un conseiller rapporteur unique sur une liste composée pour moitié dans l'élément salarié et pour moitié dans l'élément patronal) - Souplesse du système actuel - **Art. 23** : son amendement n° 23 : impossibilité pour un conseiller prud'homme de se pourvoir devant la section ou la chambre dont il est membre ; compétence dans ce cas d'un conseil limitrophe ; adopté - (p. 1005) : s'oppose à l'amendement n° 47 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (incompatibilité entre les fonctions de conseiller prud'homme et les fonctions de défenseur) - Accepte l'amendement n° 99 de M. Bernard Legrand (incompatibilité entre les fonctions de conseiller prud'homme et les fonctions de défenseur devant les mêmes formations) - **Après l'art. 23** (p. 1006) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 126 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (autorisations d'absence pour les salariés qui exercent des fonctions d'assistance ou de représentation devant les juridictions prud'homales) - **Art. 24** (p. 1008) : accepte l'amendement n° 48 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (coordination avec le vote de l'amendement n° 44 intervenu à l'article 17 : système des vacations allouées aux conseillers prud'hommes salariés ou employeurs) - Accepte l'amendement n° 67 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (mention, parmi les dépenses, de la bourse annuelle de documentation des élus ; suppression de la médaille) - Accepte l'amendement n° 100 de M. Bernard Legrand (remboursement des frais de déplacement des conseillers prud'hommes) - (p. 1009) : accepte l'amendement n° 49 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (substitution au système du remboursement *a posteriori* d'un système d'octroi de provisions aux employeurs pour le maintien des salaires, des avantages et des charges sociales des conseillers prud'hommes salariés) - Son amendement n° 27 : introduction du même système de provisions pour le maintien de la

rémunération des salariés durant les absences pour formation ; adopté - Accepte l'amendement n° 50 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (fixation par décret des conditions d'indemnisation des conseillers prud'hommes employeurs) - Accepte les amendements de M. Michel Dreyfus-Schmidt n° 68 (mention des dépenses de formation des conseillers prud'hommes) et n° 69 (mention des frais de fonctionnement du conseil supérieur de la prud'homie) - (p. 1010) : son amendement de coordination n° 25 ; adopté - **Art. 26** : accepte l'amendement n° 52 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (délit d'entrave et notion d'atteinte à l'indépendance des fonctions de conseiller prud'homme) et demande le retrait à son profit de l'amendement analogue n° 89 de M. Louis Souvet, soutenu par M. Jean Chérioux - **Art. 31** (p. 1012) : son amendement n° 29, identique à l'amendement n° 53 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis : suppression de cet article qui tend à supprimer pour les cadres le droit d'option devant les tribunaux de commerce ; adopté - Alinéa 1° de l'article 634 du code de commerce - S'oppose à l'amendement n° 70 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (précisions complémentaires sur les abrogations de textes tendant à supprimer le droit d'option des cadres devant les tribunaux de commerce et les conseils de prud'hommes) - **Art. 34** : son amendement n° 30, identique à l'amendement n° 103 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis : suppression de cet article relatif à la continuité des procédures engagées devant les tribunaux de commerce en matière prud'homale ; adopté - Coordination avec le vote de suppression de l'article 31 précédemment intervenu - **Après l'art. 34** (p. 1013) : accepte l'amendement n° 71 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (dépôt de conventions collectives au greffe du conseil de prud'hommes) - **Art. 35** (p. 1014) : son amendement n° 31, soutenu par M. Robert Schwint, président de la commission des affaires sociales : généralisation territoriale et professionnelle des conseils de prud'hommes aux trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, mais maintien à la tête du bureau de jugement et de la formation de référé d'un magistrat de l'ordre judiciaire ; adopté - **Art. 39 bis** (p. 1018) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 102 de M. Bernard Legrand (intégration, à compter du 1^{er} janvier 1983, des secrétaires et secrétaires adjoints des conseils de prud'hommes des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle dans les corps des fonctionnaires de conseils de prud'hommes).

Deuxième lecture [n° 266 (81-82)] - (20 avril 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 1158) : rappelle les votes du Sénat en première lecture : droit d'option des cadres ; compromis d'arbitrage ; taux de compétence ; renouvellement des conseils et dépôt de leur rapport par les conseillers non renouvelés ; affectations provisoires ; conditions d'éligibilité des chômeurs ; composition de la section encadrement ; mention du domicile des salariés sur les listes établies par l'employeur ; consultation des listes par le personnel ; compensation de revenu pour les conseillers employeurs ; conditions de suspension des conseillers ; audiences de département ; règles d'incompatibilité ; statut du défenseur prud'homal ; généralisation territoriale et professionnelle des conseils de prud'hommes à l'Alsace et à la Moselle, tout en maintenant un magistrat de l'ordre judiciaire à la tête du bureau de jugement et de la formation de référé - Retour de l'Assemblée nationale au texte voté initialement - (p. 1159) : suppression par l'Assemblée nationale de la plupart des modifications introduites par le Sénat ; énumération des dispositions acceptées par l'Assemblée nationale - Souci de conciliation du Sénat, mais retour au texte voté en première lecture sur des points importants : droit d'option des cadres ; décision du président ; vote des chômeurs ; listes de candidats ; harmonisation de la situation des conseillers salariés ; rémunération des absences pour formation ; système de vacation des employeurs ; maintien du système spécifique à l'Alsace et à la Moselle - Transaction possible sur certains points - Regrette l'insuffisant esprit d'ouverture de l'Assemblée nationale - **Art. 1** (p. 1160) : son amendement n° 1, identique à l'amendement n° 16 de M. Louis

Virapoullé, rapporteur pour avis : rétablissement du droit d'option des cadres entre la juridiction prud'homale et les tribunaux de commerce ; adopté - Composition de la section de l'encadrement : cas des voyageurs, représentants et placiers (VRP) - (p. 1161) : son amendement n° 2, identique à l'amendement n° 17 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis : rétablissement du texte voté en première lecture relatif au compromis d'arbitrage ; adopté - Son amendement n° 3, identique à l'amendement n° 18 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis : reprise du texte voté par le Sénat en première lecture relatif au relèvement du taux de compétence en dernier ressort des conseils de prud'hommes : fixation par décret, révision annuelle et indexation sur le salaire moyen ouvrier ; adopté - **Art. 7 bis** (p. 1162) : son amendement n° 4, identique à l'amendement n° 20 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis : rétablissement de cet article adopté par le Sénat en première lecture : avis du vice-président préalable à toute décision du président ; adopté - **Art. 8 ter** : son amendement n° 5, identique à l'amendement n° 21 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis : rétablissement de la limite de trois ans pour l'éligibilité aux élections prud'homales des travailleurs involontairement privés d'emploi ; adopté - **Art. 3** (p. 1163) : son amendement n° 6, identique à l'amendement n° 22 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis : rétablissement de la disposition adoptée en première lecture relative à la composition des listes de candidats : listes pouvant comporter un nombre de candidats inférieur ou supérieur de moitié au nombre de sièges à pourvoir ; adopté - **Art. 17** (p. 1164) : son amendement n° 7, identique à l'amendement n° 23 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis : protection sociale et rémunération des conseillers : rétablissement de l'alignement de la situation de tous les conseillers salariés membres du collège employeur ou du collège salarié ; adopté - **Art. 19** : son amendement n° 8, identique à l'amendement n° 24 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis : suppression de la disposition rétablie par l'Assemblée nationale donnant la possibilité aux employeurs d'imputer la rémunération des absences pour formation prud'homale sur la participation obligatoire des employeurs au financement de la formation continue ; adopté - **Art. 23** (p. 1165) : accepte l'amendement n° 25 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (incompatibilité entre les fonctions de conseiller prud'homme et les fonctions de défenseur) - **Art. 24** (p. 1166) : son amendement n° 9, identique à l'amendement n° 26 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis : amélioration du système des vacations allouées aux conseillers prud'hommes du collège employeur ; retiré - Son amendement n° 11 : rétablissement du système adopté par le Sénat en première lecture : octroi de provision aux employeurs pour le maintien des salaires, des avantages et des charges sociales des conseillers prud'hommes salariés ; retiré - (p. 1167) : son amendement n° 12, identique à l'amendement n° 28 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis : mention, parmi les dépenses, des provisions accordées aux employeurs en vue du maintien des salaires des conseillers prud'hommes salariés ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution - Son amendement de coordination n° 10 ; devenu sans objet - **Art. 31** : son amendement n° 13, identique à l'amendement n° 29 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis : suppression de cet article pour rétablir le droit d'option des cadres entre les conseils de prud'hommes et les tribunaux de commerce ; adopté - **Art. 34** : son amendement n° 14, identique à l'amendement n° 30 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis : suppression, pour coordination, de cet article relatif à la continuité des procédures engagées devant les tribunaux de commerce en matière prud'homale ; adopté - **Art. 35** (p. 1168) : son amendement n° 15, identique à l'amendement n° 31 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis : rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture : généralisation territoriale et professionnelle des conseils de prud'hommes aux trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, mais maintien à la tête du bureau de jugement et de la formation de référé d'un magistrat de l'ordre judiciaire ; adopté.

Nouvelle lecture [n° 294 (81-82)] - (27 avril 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 1388) : échec de la commission mixte paritaire (CMP) - Examen en nouvelle lecture par l'Assemblée nationale - Reprise par elle de son texte adopté en deuxième lecture, à l'exception de l'article 4 concernant Saint-Pierre et Miquelon - Modification du vote du Sénat sur deux points : à l'article 19, prise en charge des absences pour formation prud'homale sur la participation obligatoire au financement de la formation permanente et fixation au 1^{er} janvier 1985 de ce régime ; à l'article 24, prise en charge par l'Etat des vacations pour les conseillers prud'hommes exerçant leurs fonctions en dehors des heures de travail - Proposition d'adoption de ce projet de loi - Art. 1 : son amendement, n° 1 : suppression des dispositions de cet article sur la compétence des conseils de prud'hommes ; adopté - (p. 1389) : ses amendements n° 2 : suppression de l'alinéa de cet article disposant que toute convention dérogatoire est réputée non écrite ; adopté ; et n° 3 : fixation du taux de compétence des conseils de prud'hommes par décret ; révision annuelle à la valeur de trois fois le salaire moyen ouvrier mensuel ; adopté - Art. 7 bis : son amendement n° 4 : rétablissement de cet article concernant l'avis du vice-président préalable à toute décision du président ; adopté - Art. 8 ter : son amendement n° 5 : rétablissement de la limite de trois ans pour l'éligibilité aux élections prud'homales des travailleurs involontairement privés d'emplois ; adopté - Art. 13 : son amendement n° 6 : rétablissement de la disposition relative à la composition des listes de candidats inférieure ou supérieure de moitié au nombre des sièges à pourvoir ; adopté - Art. 17 : son amendement n° 7 : extension à tous les conseillers prud'hommes salariés de la protection sociale en faveur des conseillers du collège salarié ; adopté - Art. 19 (p. 1390) : son amendement n° 8 : rémunération par l'employeur des absences pour formation des conseillers prud'hommes et possibilité d'imputation de ces dépenses jusqu'au 1^{er} janvier 1985 sur la participation obligatoire des employeurs au financement de la formation professionnelle ; adopté - Art. 23 : son amendement n° 9 : incompatibilité entre les fonctions de conseiller prud'homme et les fonctions de défenseur ; adopté - Après l'art. 24 : son amendement n° 10 : vacation allouée aux conseillers prud'hommes employeurs exerçant leurs fonctions durant les heures de travail ; adopté - Art. 31 : son amendement n° 11 : suppression de cet article pour rétablir le droit d'option des cadres entre les conseils de prud'hommes et les tribunaux de commerce ; adopté - Art. 34 : son amendement n° 12 : suppression de cet article relatif à la continuité des procédures engagées devant les tribunaux de commerce en matière prud'homale ; adopté - Art. 35 : son amendement n° 13 : rétablissement du texte précédemment adopté par le Sénat : généralisation territoriale et professionnelle des conseils de prud'hommes aux trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, mais maintien à la tête du bureau de jugement et de la formation de référé d'un magistrat de l'ordre judiciaire ; adopté.

- *Projet de loi de finances rectificative pour 1982* [n° 356 (81-82)] - Suite de la discussion - (9 juin 1982) - Après l'art. 27 (p. 2657) : son amendement n° 37 : revalorisation de 5 % à compter du 1^{er} juillet 1982 des pensions militaires ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution - Rattrapage du rapport constant.

- *Projet de loi sur la communication audiovisuelle* [n° 335 (81-82)] - Suite de la discussion - (17 juin 1982) - Art. 12 bis (p. 2883) : son amendement n° A-136, soutenu par M. Paul Pillet : élaboration par la Haute autorité d'un code de l'audiovisuel ; retiré.

- *Projet de loi relatif aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage - Deuxième lecture* [n° 407 (81-82)] - (25 juin 1982) - Art. 20 bis (p. 3154) : son amendement n° 11, soutenu par M. Adolphe Chauvin : portée rétroactive de cet article relatif à la prestation de veuvage du conjoint survivant accordée aux personnes percevant l'allocation d'adulte handicapé ; rejeté.

- *Projet de loi sur la communication audiovisuelle* [n° 335 (81-82)] - Suite de la discussion - (29 juin 1982) - Après

l'art. 60 (p. 3207) : son amendement n° B-147, soutenu par M. Daniel Millaud : possibilité pour les téléspectateurs d'exprimer un jugement chiffré sur chacune des sociétés de programme et sur la qualité des programmes ; retiré.

- *Projet de loi sur les prix et les revenus* [n° 441 (81-82)] - (8 juillet 1982) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 3495) : analyse des conséquences sociales du projet en examen - Blocage de l'ensemble des salaires associé au blocage des prix - Politique économique du Gouvernement visant à la relance de la consommation - Augmentation sensible des prestations sociales - Effet déplorable sur la situation de l'emploi - Commission des affaires sociales s'associant aux organisations syndicales pour condamner une telle politique - Atteinte brutale au droit de négociation sociale - Remise en cause de la politique contractuelle par l'adoption prochaine du projet de loi Auroux sur la négociation collective associée à la politique économique et sociale poursuivie - Blocage des prix inefficace pour réduire l'inflation - Dégradation du pouvoir d'achat - Alourdissement probable de la pression fiscale pour réduire le déficit budgétaire - Mode de financement du déficit de la sécurité sociale et du système d'indemnisation du chômage - Insuffisance de la dérogation accordée aux seuls titulaires du salaire minimum de croissance (SMIC) - Commission des affaires sociales favorable à l'adoption de la question préalable déposée par la commission des affaires économiques.

- *Projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale* [n° 468 (81-82)] - (19 octobre 1982) - Art. 6 (p. 4636) : son amendement n° 77, soutenu par M. Jean Chérioux : participation de neuf représentants des assurés sociaux, élus par ceux des assurés mentionnés à l'article 17, ayant leur résidence dans la circonscription de la caisse et ayant la qualité d'allocataires de prestations familiales ; adopté - Art. 8 (p. 4640) : son amendement n° 78, soutenu par M. Jean Chérioux : participation aux conseils d'administration des caisses d'allocations familiales des départements d'outre-mer de huit représentants des assurés sociaux élus par ceux des assurés ayant leur résidence dans la circonscription de la caisse et ayant la qualité d'allocataire de prestations familiales ; adopté.

- *Projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques* [n° 532 (81-82)] - (27 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4851) : débat sur le projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques de 1979 (loi du 6 juillet 1979) et intervention de M. Michel Labéguerie - Principes de base de toute réforme : modalités d'accès des étudiants au premier cycle des études médicales (PCEM 1) ; nécessité de la sélection - Importance des stages en milieu hospitalier et des passerelles en cours de troisième cycle : possibilité de réorientation - Satisfaction de la profession devant la loi du 6 juillet 1979, aboutissement de trois années de concertation - Généralisation de l'internat à tous les étudiants et suppression de fait de l'internat ; examen ou concours - Absence de sélection et médecine au rabais - Amorçage d'une fonctionnarisation de la médecine - Formation des pharmaciens ; stages de troisième cycle.

- *Projet de loi de finances pour 1983* [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Anciens combattants - (26 novembre 1982) - Examen des crédits - Art. 56 (p. 5868) : son amendement n° 116, soutenu par M. Charles Ferrant : modification de l'article L. 8 bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre : relèvement de l'indice servant de référence pour le calcul des pensions d'invalidité et de guerre ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution.

Urbanisme et logement - (10 décembre 1982) - (p. 6623, 6624) : nombre de logements mis en chantier en 1982 inférieur aux prévisions budgétaires - Situation préoccupante des entreprises du bâtiment ; exemple de l'Allier -

Retard probable pour 1983 par rapport aux prévisions et aux besoins du pays - Incidences de la crise économique, du blocage des loyers et des dispositions de la loi du 22 juillet 1982 - Souhait de mesures raffermissant la confiance - Fiscalité foncière - Fusion des aides à la personne en une aide unique - Relèvement du plafond de déduction ou système de déduction d'impôts - Souhait d'encouragement à l'investissement.

Recherche et industrie - (10 décembre 1982) - (p. 6646) : gravité de la récession industrielle; comptes de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) pour le troisième trimestre 1982 - Chute de l'investissement productif - (p. 6647) : baisse insuffisante des taux d'intérêt - Absence de définition des politiques des groupes industriels nationalisés; rappel des débats budgétaires à l'Assemblée nationale; absence des contrats de plan pluriannuels - Importance des dotations en capital pour le renforcement du secteur public industriel - Investissements publics; article de M. Pierre Plancher dans la *Lettre politique* n° 99 de M. Michel Jobert - Caractère erroné des idées sur le rôle moteur des dépenses du secteur public industriel - Rappel des aspects positifs de la politique des créneaux poursuivie par le précédent gouvernement - Critique de la politique des filières - Inefficacité des plans sectoriels; encouragement au corporatisme; exemple de la sidérurgie - Approbation du crédit d'impôts sur la recherche - (p. 6648) : appauvrissement des entreprises; accroissement de l'endettement extérieur.

RALITE (Jack), ministre de la santé (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [*JO* Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1786].

DÉPÔTS

Projet de loi modifiant la loi n° 191 du 24 avril 1944 et certaines dispositions du code de la santé publique relatives à l'exercice de la profession de sage-femme [n° 220 (81-82)] (rattaché pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, *JO* Débats du 2 avril 1982) - Professions et activités médicales.

Projet de loi concernant les préparateurs en pharmacie [n° 265 (81-82)] (13 avril 1982).

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

n° 209 de M. Guy Schmaus : hôpitaux (insuffisance de personnel qualifié au centre de gériatrie de Clichy) (18 juin 1982) (p. 2960, 2961).

INTERVENTIONS

- *Projet de loi* modifiant la loi n° 191 du 24 avril 1944 et certaines dispositions du code de la santé publique relatives à l'exercice de la profession de sage-femme [n° 220 (81-82)] - (14 avril 1982) - Discussion générale (p. 1110) : historique de la profession de sage-femme - Relations entre la femme et la médecine - Modification de la loi du 24 avril 1944 et accès des hommes à la formation de sage-femme dès 1982 - Problème de la dénomination des hommes «sages-femmes»; non intervention législative et primauté de l'usage - Prééminence des femmes dans cette profession - Actualisation de la définition de la profession de sage-femme - Evolution des activités professionnelles des sages-femmes et modification du code de déontologie - Rôle en milieu hospitalier : pratique des accouchements, surveillance prénatale et soins postnatals pendant l'hospitalisation - Identité de responsabilités pour les sages-femmes libérales - Rôle dans le domaine de la périnatalité et lutte contre la mortalité périnatale et la prématurité - Surveillance de la

grossesse à domicile; incidence positive - (p. 1111) : préparation psycho-prophylactique à l'accouchement - Action dans l'entreprise; surveillance des conditions de travail; exemple des lainières de Roubaix; relations avec le médecin du travail; vacances de sages-femmes libérales ou départementales - Régulation des naissances; centres d'éducation et de planification familiale - Choix d'une nouvelle formulation; référence aux articles du code de la santé publique et au code de déontologie sur les limites d'exercice de la profession - Droits des sages-femmes : emploi de certains instruments; prévision d'une liste d'examen et de médicaments fixée par arrêté - Mise à jour du code de la santé publique - Exercice illégal de la profession et aggravation des peines - Formation et compétence des sages-femmes en France - Demande l'approbation de ce projet - Art. 1 (p. 1114) : accepte l'amendement n° 1 de M. Noël Berrier, rapporteur (application aux candidats des deux sexes des termes désignant les personnes candidates se destinant à la profession de sage-femme) - Art. 4 (p. 1115) : accepte l'amendement n° 4 de M. Jean Chérioux (interdiction aux personnes ne remplissant pas les conditions requises pour l'exercice de la profession de recevoir, en vertu d'une convention, des honoraires ou bénéfices provenant de l'activité professionnelle d'un médecin, d'un chirurgien-dentiste ou d'une sage-femme) - Après l'art. 4 : accepte l'amendement n° 2 de M. Noël Berrier, rapporteur (précision de la liste des instruments dans le code de déontologie par arrêté du ministre de la santé après avis de l'Académie de médecine) - Art. 6 (p. 1116) : accepte l'amendement n° 3 de M. Noël Berrier, rapporteur (exercice de la profession de sage-femme et participation aux consultations de planification familiale) - Après l'art. 9 : accepte l'amendement n° 5 de Mme Cécile Goldet (délivrance exclusive des contraceptifs en pharmacie; habilitation des sages-femmes à prescrire les diaphragmes et les capes) - Intitulé (p. 1117) : accepte l'amendement n° 6 de Mme Cécile Goldet («Projet de loi modifiant la loi n° 191 du 24 avril 1944, la loi n° 67-1176 du 28 décembre 1967, et certaines dispositions du code de la santé publique relatives à l'exercice de la profession de sage-femme »).

- *Projet de loi* concernant les préparateurs en pharmacie [n° 265 (81-82)] - (26 mai 1982) - Discussion générale (p. 2285) : loi du 8 juillet 1977 relative à l'exercice de la profession de préparateur en pharmacie : délivrance de médicaments; conditions d'obtention du brevet professionnel; dispositions transitoires - (p. 2286) : cas des titulaires du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) d'aide préparateur en pharmacie préparant le brevet professionnel : report nécessaire de la date limite fixée au 31 décembre 1981 - Risque de licenciement - Report nécessaire de la date limite au 31 décembre 1985, déjà fixée pour la dernière session du brevet professionnel de préparateur en pharmacie selon l'ancienne formule - (p. 2288) : intervention de M. Jacques Descours Desacres et consultation des organisations représentatives; argument de la protection de la santé publique et action de son ministère : récent rapport sur la pharmacovigilance - Discordance soulignée par le Sénat en 1977 entre la date limite d'habilitation à la délivrance des médicaments au public et la dernière session du brevet professionnel ancienne formule - Obligation de l'exercice personnel de la pharmacie : port du badge - Nécessité de trouver une solution à la situation des personnes concernées - Art. unique : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Jacques Descours Desacres (substitution de la date du 31 décembre 1982 à la date proposée du 31 décembre 1985) - (p. 2289) : récente campagne, évoquée par M. Paul Girod, menée à la télévision par l'Institut national de la consommation (INC) sur la délivrance des médicaments par les pharmaciens : absence de caractère scientifique de l'enquête et émotion compréhensible des pharmaciens - Pluralité des modes d'exercice : pharmacie d'officine et pharmacie mutualiste.

- *Question au Gouvernement*, de M. Louis Boyer : création de postes dans les hôpitaux - (27 mai 1982) - (p. 2313) : création d'emplois dans les hôpitaux publics pour 1982 -

Exemple de plusieurs départements - Cas du département du Loiret - (p. 2314) : compensation de la réduction de la durée du travail et augmentation de postes.

- **Question au Gouvernement, de Mme Cécile Goldet : fonctionnement d'établissements d'éducation et de soins** - (27 mai 1982) - (p. 2321) : incendie du Centre Jean-Sarrailh à Aire-sur-l'Adour - Organisation des secours - Conditions de sécurité - (p. 2322) : enquête en cours - Fenêtres « anti-suicide » - Psychothérapie et psychiatrie - Hébergement dans le centre aéré - Préparation des examens - Qualité de cet établissement.

- **Question au Gouvernement, de Mme Hélène Luc : protection des femmes enceintes** - (27 mai 1982) - (p. 2323) : accidents de maternité de femmes travailleuses ; exemple des régions ouvrières du Nord Pas-de-Calais, de la Seine-Saint-Denis ou de la Lorraine - Nuances apportées par les études de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) : taux de prématurité des femmes à domicile - Prochain dépôt au Parlement du projet de loi sur les comités d'hygiène et de sécurité ; accroissement de leurs compétences - Primes de rendement - Congés supplémentaires - Protection maternelle et infantile (PMI) - Introduction de sages-femmes dans les entreprises : Seine-Saint-Denis et Nord Pas-de-Calais.

- **Projet de loi de validation de la liste principale et de la liste complémentaire d'admission à l'internat en médecine du centre hospitalier régional faisant partie du centre hospitalier et universitaire de Paris au titre du concours de 1980-1981 [n° 291 (81-82)]** - (24 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 3095) : mauvais fonctionnement de l'administration lors du concours d'admission à l'internat de 1980-1981 ; perte de copies de pathologie médicale - Déroulement du concours - Attribution aux copies perdues d'une note correspondant à la moyenne des notes obtenues dans les trois épreuves d'admissibilité par les candidats concernés et de la meilleure note obtenue à l'épreuve de pathologie médicale - Avis du Conseil d'Etat - Contestation des résultats du concours et recours en annulation déposé au tribunal administratif de Paris en octobre 1981 - Procédure de validation législative - Modalités des concours de l'internat en médecine pour l'année 1982-1983 ; concours A et B - (p. 3096) : rôle du ministère de la santé et régularité des concours.

- **Projet de loi modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics [n° 430 (81-82)]** - (29 septembre 1982) - **Discussion générale** (p. 4216) : engagement pris par le Gouvernement dès juillet 1981 - Réforme hospitalière du professeur Robert Debré en 1958 - Décalage de carrière entre les centres hospitaliers et universitaires (CHU) et les hôpitaux généraux - Nécessité de prévoir l'extinction de ces mesures - Qualité du service hospitalier français - Concertation engagée préalable à l'élaboration de ce projet avec les syndicats médicaux hospitaliers - Groupe de travail régulièrement réuni sur le statut des médecins - Dispositions du projet et préparation du décret d'application relatif au calendrier et aux modalités d'extinction du secteur privé à l'intérieur de l'hôpital public : suppression des lits privés ; suppression de la consultation privée et prorogation éventuelle de quatre ans ; amélioration de la couverture sociale : indemnités en cas de maladie ; congé de longue durée - (p. 4217) : amélioration de la retraite : retraite complémentaire versée par l'Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités publiques (IRCANTEC) - Amélioration de la couverture sociale et de la retraite des médecins hospitalo-universitaires - Situation des médecins qui devront renoncer à leur activité privée à l'égard de la Caisse autonome de retraite des médecins français (CARMF) : régime de base ; régime complémentaire ; régime invalidité-décès ; régime avantage social vieillesse (ASV) ; perspectives financières de la CARMF assurées par les futurs nouveaux médecins diplômés dans les prochaines années - Prétendue atteinte à la qualité des soins et réforme hospitalière en cours tendant à personna-

liser les consultations ; augmentation des crédits du budget de la santé pour 1982 et création d'emplois, notamment de postes de médecins : Assistance publique, centres hospitaliers régionaux (CHR) et CHU - (p. 4218) : amélioration des équipements : scanographes, caméras à scintillation ; transplantations rénales ; greffes de moelle osseuse - Amélioration de la formation des médecins et des praticiens de santé : réforme en cours des études médicales : internat pour les médecins spécialistes et les médecins généralistes ; formation paramédicale ; formation continue - Politique de prévention : expérience des comités consultatifs de promotion de la santé au niveau régional, départemental ou local - Protection maternelle et infantile - Santé scolaire - Information des Français - Concertation nationale sur la lutte contre le cancer - Charte de la santé et réaffirmation du pluralisme des formes d'exercice de la médecine - Réforme prévue du statut des médecins hospitaliers : concertation animée par le professeur Latrille et élaboration d'un projet de statut ; calendrier prévu pour cette réforme - (p. 4231) : réfute l'accusation de déformer la pensée du professeur Robert Debré inspirant la réforme hospitalière de 1958 : cite un article de M. Jacques Robin, médecin, ancien membre du comité interministériel Robert Debré et une interview du professeur Robert Debré en juin 1976, hostile au secteur privé à l'hôpital - En réponse à M. *Edouard Bonnefous*, rappelle son attachement personnel à son pays - Action du gouvernement actuel pour la reconquête du marché intérieur ; exemple de la fabrication de matériel biomédical ; défense de l'intérêt de la France - Son action personnelle pour développer l'audience des médecins français à l'étranger : voyages en Algérie, au Sénégal ; congrès de ministres de la santé des pays francophones à Dakar et coopération internationale autour de l'industrie du médicament ; rappel de la suppression de l'Afrique du marché pharmaceutique français par l'ancien Président de la République dans le cadre de l'Action concertée pour le développement en Afrique (ACDA) - Au sujet de la francophonie, évoquée par M. *Edouard Bonnefous*, rappelle son action personnelle en faveur de la défense de la langue française : son voyage à Genève à l'invitation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : inauguration de la première exposition d'éditions médicales françaises à l'étranger - Son récent voyage au Havre ; sauvetage de l'entreprise Dresser France par le Gouvernement ; rappel du paquebot *France* bradé par la précédente majorité - (p. 4232) : en réponse à M. *Edouard Bonnefous* : importance du nombre de malades étrangers qui se font soigner dans les pays de l'Est ou de médecins étrangers poursuivant leurs études dans des pays socialistes - Réunion de la commission des affaires sociales au mois de juillet 1982 sur ce projet de loi et changement des propos de certains sénateurs - Moralisation de l'hôpital public - Réunion à l'Assemblée nationale, il y a plusieurs années, de la commission des libertés, présidée par M. Edgar Faure, et témoignage du professeur Jean Bernard : problème du profit et des rapports de l'argent avec la médecine - Evocation par le journal *Le Monde* de la semaine d'action médicale ; augmentation des postes dans les CHU - Délai nécessaire pour obtenir une consultation publique dans certains hôpitaux parisiens et rapidité des consultations privées - Mesures sociales d'accompagnement : salaire des médecins dans les hôpitaux généraux - (p. 4233) : salaire des médecins dans les CHU - Système de retraite : régime général ; IRCANTEC ; comparaison avec les retraites versées aux médecins libéraux par la CARMF - Retraite des médecins des hôpitaux universitaires - Abus évoqués et cas relevés dans le rapport de la Cour des comptes et dans celui de l'inspection générale de l'action sanitaire et sociale : montant excessif des honoraires perçus par le radiologue d'un hôpital général ou par un gynécologue au titre du secteur privé - Avis du Conseil d'Etat sur le décret du 5 décembre 1980 de M. Jacques Barrot - Expériences étrangères citées, de suppression puis de rétablissement du secteur privé - Prétendu risque de fuite de médecins français vers l'étranger - (p. 4234) : création d'emplois au profit des hôpitaux et personnalisation de l'accueil et des soins ; document de travail en cours d'élaboration -

Prochain dépôt d'un projet de loi tendant à établir dans les régions et les départements une organisation conjointe des soins d'urgence par les médecins libéraux et les services d'aide médicale urgente (SAMU) - Réforme des études médicales adoptée par l'Assemblée nationale : revalorisation du médecin généraliste : formation universitaire et responsabilité hospitalière - Formation continue des médecins : rôle de l'Union nationale pour la formation médicale continue (UNAFORMEC) ; augmentation des crédits - Création de conseils de santé dans les régions et les localités - Projet de déduction fiscale pour participation à des stages de formation - Préparation de textes fiscaux et juridiques améliorant la situation des médecins de groupe - Action du Gouvernement en faveur de la médecine libérale et privée - Cite en conclusion le professeur Robert Debré dans *L'Honneur de vivre* - Art. 1 (p. 4235) : s'oppose à l'amendement n° 5 de M. Louis Boyer, rapporteur (suppression de cet article modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics) - Art. 2 (p. 4236) : publication prochaine du nouveau statut des médecins hospitaliers, évoquée par M. Franck Sérusclat et M. Louis Boyer, rapporteur, et possibilité de proroger le délai de choix au delà du 31 décembre 1982 - S'oppose à l'amendement n° 6 de M. Louis Boyer, rapporteur (suppression de cet article relatif aux mesures transitoires).

Deuxième lecture [n° 533 (81-82)] - (1^{er} octobre 1982) - Discussion générale (p. 4292, 4293) : adoption par l'Assemblée nationale en deuxième lecture d'un amendement tendant à reporter du 31 décembre 1982 au 31 décembre 1983 le délai d'option accordé aux médecins publics hospitaliers en vue de l'exercice d'une activité de consultation privée jusqu'au 31 décembre 1986 : connaissance du futur statut des médecins hospitaliers - Art. 1 : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Louis Boyer, rapporteur (suppression de cet article modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics) - Art. 2 (p. 4294) : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Louis Boyer, rapporteur (suppression de cet article relatif aux mesures transitoires) - Apporte des précisions sur la situation des médecins hospitaliers à partir du 1 janvier 1983 : suppression des lits privés - Délai supplémentaire d'option d'un an : poursuite possible des consultations privées et des actes chirurgicaux privés ; en cas de renonciation, bénéfice immédiat de la nouvelle couverture sociale et de la retraite augmentée - Date limite du 31 décembre 1986 - Manifestation des professions libérales et grèves dans les hôpitaux parisiens.

Nouvelle lecture [n° 20 (82-83)] - (7 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4389) : accord du Gouvernement sur la modification rédactionnelle adoptée par l'Assemblée nationale à l'article 2 - Art. 1 : s'oppose à l'amendement n° 1 de M. Louis Boyer, rapporteur (suppression de cet article modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics) - Art. 2 : s'oppose à l'amendement n° 2 de M. Louis Boyer, rapporteur (suppression de cet article relatif aux mesures transitoires).

- Question orale avec débat : expérimentation sur les foetus et les embryons - (12 octobre 1982) - (p. 4466) : importance de cette question, véritable problème de civilisation - Absence de trace d'interception par les douanes françaises d'un camion frigorifique chargé de foetus humains - Absence de réglementation concernant l'utilisation de foetus humains et grave problème d'éthique - Souci de l'Académie de médecine de ne pas compromettre les recherches scientifiques sur les embryons humains expulsés au cours d'avortements spontanés et estimation inopportune de l'interdiction de ces expérimentations - Suggestion de mesures juridiques visant à exclure une utilisation lucrative - Motifs d'utilisation des foetus dans un but scientifique : établissement ou confirmation d'un diagnostic ; perfectionnement des connaissances ; possibilité de traitement d'enfants atteints de maladies jusqu'ici mortelles à brève

échéance - Réglementation souhaitée par les chercheurs - Elaboration en cours d'un projet de loi visant à réglementer les prélèvements sur les embryons et les foetus humains - (p. 4467) : principe directeur du texte de loi actuellement en cours d'élaboration : interdiction de l'utilisation des embryons et foetus humains à des fins autres que scientifiques et thérapeutiques ; création de comités d'éthique ; interdiction de toute publicité ; interdiction de maintenir artificiellement en vie à des fins d'expérimentation un embryon ou un foetus humain - Consultation en cours par le Gouvernement - Aspect juridique et travail en collaboration avec le ministère de la justice - Nécessité d'aborder le problème de la vie dans toutes ses nouvelles dimensions - Possibilité d'utiliser les acquis du passé mais nécessité d'inventer pour résoudre ce problème étonnamment moderne.

- **Projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques** [n° 532 (81-82)] - (27 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4837, 4838) : élaboration du projet de loi, groupes de travail Roux et Seligmann - Nécessité de l'harmonisation européenne - Charte gouvernementale de la santé : revalorisation du médecin généraliste - Inadaptation actuelle de la formation des généralistes - Filière de la médecine générale ; création d'un internat qualifiant ouvert par un examen validant et classant à la fin du deuxième cycle ; part des centres hospitaliers et universitaires (CHU) et des hôpitaux généraux dans la formation des internes en médecine générale ; abord global du futur exercice du généraliste : acquis sur le terrain, enseignement des praticiens - (p. 4839) : filière spécialisée : médecine, chirurgie, biologie, psychiatrie, ouverte par un concours interrégional ; internat commun mais respect de la spécificité de la psychiatrie ; filière de la santé publique, filière de la recherche - Intégration de la formation des médecins dans l'ensemble de la politique de santé : mission et composition des commissions régionales, interrégionales et nationale - Troisième cycle d'études de pharmacie - Insertion du pharmacien dans la politique de santé - Revalorisation de la formation du pharmacien d'officine : examen validant et classant ; filières de haut niveau industrie, recherche, hôpital : concours interrégional, internat - Cas de la biologie médicale - Réponse donnée par le projet de loi aux besoins de la population - (p. 4852) : procès d'intention fait par certains orateurs - (p. 4853) : accord donné à la réforme par la Fédération des médecins de France (FMF) et la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) - Débat sur la sélection - Historique des réformes précédentes ; loi du 6 juillet 1979 relative aux études médicales et pharmaceutiques ; formation universitaire et formation hospitalière ; création du résidanat - Dispositions du projet en examen et durée proposée pour l'internat des généralistes - Insuffisance du nombre des internes dans les hôpitaux généraux - Projet à l'étude relatif au post internat et au concours de médecin hospitalier - Formation permanente des médecins : fiscalité - Réforme de la médecine hospitalière : cohérence avec le projet en examen - Amélioration de la situation des médecins généralistes - Importance des médecins de santé publique : santé scolaire - Politique de la santé - Art. 2 : Art. 46 de la loi du 12 novembre 1968 modifiée (p. 4857) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (1^{er} allongement de la durée du troisième cycle de formation de médecin généraliste ; 2^o suppression des filières de santé publique et de recherche médicale) - Sur cet amendement, s'oppose également au sous-amendement n° 43 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenu par M. Pierre Louvot (dénomination de filière de résidanat pour la filière de médecine générale et de filière d'internat pour la filière de médecine spécialisée) - (p. 4858) : sur l'amendement n° 3 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur, accepte le sous-amendement n° 44 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenu par M. Pierre Louvot (maintien à deux ans de la durée minimale du troisième cycle de formation des médecins généralistes) - Art. 47 de la loi du 12 novembre 1968 (p. 4860) : s'oppose à l'amendement de coordination n° 47 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenu par M. Pierre-Louvot (médecine générale et résidanat) - Sur la

suppression du classement lié à l'examen de fin de deuxième cycle des études médicales, et son remplacement éventuel par un tirage au sort, s'oppose aux amendements n° 4 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur, et n° 76 de Mme Danielle Bidard - *Art. 50 de la loi du 12 novembre 1968* (p. 4864, 4865) : s'oppose à l'amendement n° 52 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenu par M. Pierre Louvot (suppression du document annexé au diplôme d'Etat de docteur en médecine et faisant état de la validation du troisième cycle) - Dissociation souhaitée par le Conseil d'Etat entre le diplôme de docteur en médecine et le document annexe attestant la validation du troisième cycle d'études médicales - Maintien de l'omnivalence du diplôme - *Art. 51 de la loi du 12 novembre 1968* (p. 4866) : accepte l'amendement n° 12 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (possibilité pour les internes d'exercer leurs fonctions dans des établissements hospitaliers militaires ou privés participant au service public) - Etablissements privés à but non lucratif.

— **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Affaires sociales - II - Santé, solidarité nationale - (9 décembre 1982) - (p. 6536) : croissance du système de santé ; volonté du Gouvernement de prolonger l'action entreprise ; création d'emplois hospitaliers - Maîtrise des dépenses de santé ; recherche d'une nouvelle économie de la santé - Décentralisation de certaines actions ; promotion de la santé ; recherche et modernisation de l'équipement, de l'organisation et de la gestion hospitalière ; protection et prévention ; orientation de ce financement vers les collectivités locales - (p. 6537) : protection de la mère et de l'enfant - Etudes sur les conditions de vie socio-professionnelles des femmes enceintes - Campagne nationale « santé dans l'entreprise » et large information sur le thème « maternité et femme travailleuse » - Prophylaxie mentale et développement des traitements ambulatoires - Extension de la psychiatrie de secteur - Problèmes de l'alcoolisme et de la toxicomanie - Mission du Comité d'éducation pour la santé - Secteur du thermalisme et du climatisme ; politique des contrats thermaux - Domaine de l'aide médicale urgente et création de quatre services d'aide médicale urgente (SAMU) départementaux - Amélioration du service de santé scolaire pour les enfants et les adolescents ; nombre de bilans de santé et de bilans d'éducation pour la santé - Politique de prévention régionalisée - Mission des comités consultatifs - Etablissement dans toutes les régions avant fin 1983 d'observatoires régionaux de santé - Modalités de dépistage du cancer et concertation nationale sur le cancer - (p. 6538) : lutte contre le cancer ; diagnostic ; réduction des inégalités ; moyens de lutte ; environnement social et mental - Concertations régionales et concertation nationale - Recherche d'une nouvelle figure de l'hôpital ; humanisation de l'hospitalisation et des consultations externes - Création de nouvelles structures : les départements ; regroupement d'unités de soins à l'initiative de chaque établissement et libre choix des médecins et des équipes concernées - Gestion par un conseil et un responsable élus - Préparation d'un décret définissant un statut unique des médecins hospitaliers sur la base d'un recrutement par concours après l'internat - Application de la dotation globale et effort de prévision et de gestion - Reconquête du marché intérieur - Etudes comparatives entre les services hospitaliers français et étrangers - Développement des alternatives à l'hospitalisation : hôpital de jour et hospitalisation à domicile - Projet de loi sur les urgences et association paritaire des médecins libéraux aux SAMU et aux pompiers - Rôle des médecins généralistes - Réforme des études médicales - (p. 6539) : formation ; subventions d'équipement aux écoles d'infirmières ; actions régionalisées ; crédits en faveur des écoles de formation des professions médicales et para-médicales ; crédits de bourses - Financement par l'Etat d'importantes opérations d'investissement - Accroissement de la dotation affectée aux centres hospitaliers régionaux (CHR) et établissements d'intérêt régional - Reconquête du marché intérieur et

développement des grandes industries nationales pour la santé ; hôpital, débouché pour les producteurs de fibres synthétiques ; fabrication par l'usine Impex de Noailles de seringues à usage unique ; Compagnie générale de radiologie (CGR) et commandes de scanographes - Négociations avec les producteurs nationaux avant de leur substituer des concurrents étrangers - Souci du développement de l'industrie française pour la santé et implication de la pharmacie et du médicament - Production de génériques et accord de la Fédération française des mutuelles françaises ; exemple de la Persantine 75 - (p. 6540) : création de postes supplémentaires de pharmaciens d'hôpitaux - Nécessaire développement d'une grande industrie pharmaceutique française - Résistance à la conquête du marché français par des producteurs étrangers ; exemple de stimulateurs cardiaques et dumping du producteur étranger Medtronic - Mission du Comité consultatif des équipements de santé, du groupe sectoriel des technologies biomédicales et de la commission nationale d'homologation - Annuaire des fabricants français de matériel biomédical - Création dans les hôpitaux d'emplois d'ingénieurs et de techniciens biomédicaux - Démarche gouvernementale globale novatrice, concertée et responsable - Prise en compte de la dimension économique et sociale - Orientation de la charte de la santé - Demande le vote de ce projet de budget - (p. 6556) : problèmes de la santé et situation de l'Alsace - Structures hospitalières de l'Alsace et du Bas-Rhin - Nombre des constructions hospitalières - (p. 6562) : lutte contre le cancer et modalités d'approche de cette maladie ; approche médicale et dans l'environnement mental - (p. 6563) : tenue des assises de Paris-Sud - Demandes des comités de promotion de la santé ; exemple du comité de Saint-Brieuc dans les Côtes-du-Nord : financement d'un projet de film sur les problèmes posés par l'alcoolisme dans la jeunesse - (p. 6564) : nombre de passages à la télévision et nombre d'hôpitaux visités - Elections dans les hôpitaux - Election des directeurs d'unités d'enseignement et de recherche (UER) médicales et des commissions médicales consultatives - Ouverture d'un espace de liberté - Rôle du département - Réflexions collectives des hospitaliers français - Etudes du précédent gouvernement sur la notion de département - Importance de la concertation - (p. 6578) : médecine libérale - Réforme de l'hôpital - Nouvelle éthique de santé - Nouvelle dimension de la médecine libérale dans la définition de son exercice - Congrès de la Fédération nationale des médecins d'urgence (FNASUM) - Réforme des études médicales - Formation continue des médecins libéraux - (p. 6579) : médecine libérale et création de comités de promotion - Installation de jeunes médecins dans des régions sous-médicalisées et prêts bonifiés - Concertation avec le syndicat de la médecine de groupe et avec la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) - Réformé de l'hôpital ; droits du malade ; mission du médecin ; association des personnels ; instauration de la transparence et de la démocratie dans une nouvelle gestion de l'hôpital - Création de schémas régionaux - En réponse à M. Pierre-Christian Taittinger, définition d'une éthique de santé - Caractère dépassé du rapport écrit de M. Jean Chérioux - Action des forces de gauche - Taxe sur les salaires évoquée par M. Henri Belcour ; absence de mise en pratique tout de suite - Modalités de réforme des hôpitaux - (p. 6580) : avenir de la CGR évoqué par M. Henri Belcour - Nomination d'une mission d'étude commune industrie, recherche, santé - Situation des entreprises biomédicales ; exemple de la résonance magnétique nucléaire (RMN) cité par M. Louis Boyer - Situation de la filière et recherche d'une solution française - En réponse à M. Henri Belcour, nombre de créations d'emplois non médicaux dans le Limousin - Soutien de M. Franck Sérusclat à la politique du Gouvernement - Situation de l'école maternelle - Question des médicaments - Fixation des prix et des taux de remboursement - Lutte contre le gaspillage pour un meilleur usage du médicament ; couverture sociale des besoins sanitaires de la population - Augmentation du prix des médicaments - Majoration des crédits pour les contrats avec l'industrie - Projet de réforme des études de pharmacie

évoqué par M. *Franck Sérusclat* - Intervention de Mme *Monique Midy* sur les questions de l'entreprise - Commande de 24 scanographes à CGR - En réponse à M. *Louis Jung*, statut particulier des cliniques privées alsaciennes et décision en date du 14 janvier 1981 prise par M. Jacques Barrot - (p. 6581) : politique gouvernementale de complémentarité et de rigueur vis-à-vis des structures privées hospitalières de statut commercial ou de statut privé associatif religieux - Existence d'une spécificité alsacienne - Problème des jeunes praticiens ayant échoué au certificat d'études spéciales (CES) ; taux d'échec et examen par une commission des dossiers des candidats s'étant présenté trois fois au CES ; prise en compte des services rendus - Problème de l'installation des jeunes médecins en pratique libérale évoqué par M. *Pierre-Christian Taittinger* ; mise en place à l'échelon des directions régionales de l'action sanitaire et sociale (DRASS) de centres d'information fournissant des renseignements sur la situation démographique de la population du canton et des communes et la structure médicale - Mise en place d'un mécanisme d'aide financière aux jeunes médecins s'installant dans les zones à faible densité médicale - Négociations avec le CSMF - En réponse à M. *Robert Schwint*, information de l'Union des maires de France sur la réforme hospitalière avant le Sénat ; concertation avec tous les acteurs de la construction de l'hôpital - Vie des hôpitaux - (p. 6582) : difficultés de trésorerie des hôpitaux - Evolution des dépenses d'hospitalisation publique - Intervention de M. *Jean Cluzel* sur le thermalisme ; interventions à Luchon et Balaruc-les-Bains les 18 et 19 février 1982 ; création du Haut comité du thermalisme et du climatisme ; mission de ce comité - Situation de la station de Vichy - Création pour la région d'Auvergne d'emplois non médicaux - Problèmes évoqués par M. *Louis Boyer* : compensation des nouveaux droits sociaux des personnels hospitaliers ; réduction du temps de travail ; organisation du travail ; scanographes ; résonance magnétique nucléaire (RMN) - (p. 6583) : nomination des chefs de service - Situation du centre hospitalier de Dinan évoquée par M. *René Regnault* - Projet de dialyse - Problème du complexe hospitalo-maternel de Neufchâtel-en-Bray évoqué par M. *Charles Ferrant* - En réponse à M. *André Jouany*, concept nouveau de l'hôpital - Problème des jeunes internes évoqué par M. *Raymond Soucayet* - Avenir des chefs de clinique - En réponse à Mme *Cécile Goldet*, commande de 40 gamma-caméras dans le budget de 1983 - Comparaison des exercices budgétaires de 1981 et de 1983 - Demande le vote de ces crédits - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6584) : s'oppose à l'amendement n° 166 de MM. Maurice Blin, rapporteur général, et Marcel Fortier, rapporteur spécial, soutenu par M. André Fosset (réduction des crédits du titre IV relatifs à la promotion de la santé régionalisée).

- **Projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques - Nouvelle lecture [n° 103 (82-83)]** - (16 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 6955) : rappel des éléments novateurs du projet en examen - Examen validant et classant de fin de deuxième cycle - Identité de programme avec le concours interrégional - Mise en place d'un troisième cycle différencié ; signification des quatre filières : médecine générale, santé publique, recherche, médecine spécialisée - Biologie médicale - Passerelles - Troisième cycle différencié : année hospitalo-universitaire ; stages - (p. 6957) : récente discussion du budget de la santé - Rappel de l'ancienne organisation des études médicales ; rôle des certificats d'études spéciales (CES) et de l'internat - Réforme de 1979 et instauration d'un internat qualifiant - Dénomination de résident pour les internes dès cet époque - Débat sur l'abrogation de la loi de 1979 - Création d'un internat de médecine générale - (p. 6958) : réforme du troisième cycle des études médicales ; examen classant et validant de fin de deuxième cycle - Concertation et information - Modification des modalités d'application du numerus clausus et concertation également établie sur ce point - Prochain projet de loi relatif aux enseignements supérieurs - Eventualité d'une sélection en deux temps - Réforme des études pharmaceutiques : troisième cycle ; filière courte et filières longues ; allongement des études ;

problème de la rémunération pendant l'année hospitalo-universitaire - Commission Laustriat - Arrêté du 1^{er} février 1982 : possibilité pour les internes des régions sanitaires de postuler l'équivalence du CES - Problème des candidats actuels aux CES - Mesures transitoires - Solution au problème de la régulation des flux par spécialités - **Art. 1** (p. 6959) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 1 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'abrogation des articles, modifiés en 1979, de la loi de 1968) - **Art. 2** (p. 6960) : s'oppose à l'amendement n° 2, de coordination, de M. Adrien Gouteyron, rapporteur - (p. 6961) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (suppression des deux filières supplémentaires de santé publique et de recherche médicale) - S'oppose à l'amendement n° 4 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (suppression du caractère classant de l'examen de fin de deuxième cycle et suppression de la référence aux deux filières de santé publique et de recherche médicale) - S'oppose aux amendements de coordination n° 5 et n° 6 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur - S'oppose à l'amendement n° 7 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (suppression du document annexé au diplôme de docteur en médecine mentionnant la qualification obtenue) - (p. 6962) : s'oppose à l'amendement n° 8 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture, relatif au troisième cycle des études médicales) ; sur cet amendement, demande le retrait du sous-amendement n° 20 de M. Robert Schwint, soutenu par Mme Cécile Goldet (obligation de stage extra-hospitalier pour tous les futurs médecins généralistes ou spécialistes) - (p. 6963) : s'oppose aux amendements de coordination de M. Adrien Gouteyron, rapporteur, n° 9 (organisation du troisième cycle de médecine générale) et n° 10 (organisation du troisième cycle de médecine spécialisée) - S'oppose aux amendements de coordination n° 11 et n° 12 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur - S'oppose à l'amendement de coordination n° 13 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (modalités de répartition des postes de résidents et d'internes mis au concours) - Imprécision de la notion de groupe de diplômes - S'oppose aux amendements de coordination n° 14 et n° 15 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur - (p. 6964) : s'oppose aux amendements de coordination n° 16, n° 17 et n° 18 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur - Notion de formation commune ou de formation partiellement commune - Cas du diplôme de biologie médicale - Pharmaciens et médecins - **Art. 7** : s'oppose à l'amendement n° 19 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (présentation par le Gouvernement au Parlement d'un bilan d'application de cette loi dans un délai de cinq ans : rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture).

RAPUZZI (Irma), sénateur des Bouches-du-Rhône (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

DÉPÔTS

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Transports - I - Section commune - III - Transports intérieurs : transports terrestres** [n° 95, annexe 31 (82-83)] (22 novembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 241 (JO Débats 27 mai 1982) (p. 2259) à M. le ministre de la santé : **pharmacie** (réglementation de la transmission d'une officine de pharmacie par héritage).

n° 270 (JO Débats 9 juillet 1982) (p. 3531) à M. le ministre chargé du budget : **impôts locaux** (indemnisation des membres des commissions communales des impôts directs).

INTERVENTIONS

— **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Mer - (25 novembre 1982) - En remplacement de M. Tony Larue, rapporteur spécial (ports maritimes) - (p. 5802) : baisse du trafic des ports français en 1982, ainsi que des ports de tous les grands pays industrialisés - Etude approfondie de M. Tony Larue sur la nouvelle organisation du travail portuaire - (p. 5803) : importance des façades maritimes de la France et du nombre de ports civils, de plaisance, de pêche et de commerce - Loi de 1965 donnant à l'Etat des moyens accrus pour une politique portuaire - Ports autonomes assurant au total 84,5 % de l'ensemble du tonnage des marchandises - Budget de la mer pour 1983 marquant une consolidation de l'effort de l'Etat en faveur des ports français - Augmentation des dépenses ordinaires et léger recul des dépenses en capital - Décision de la majorité de la commission des finances de soumettre le budget des ports à l'appréciation du Sénat.

Transports - (26 novembre 1982) - Rapporteur spécial (section commune et transports terrestres) - (p. 5824) : priorité accordée par le Gouvernement à la modernisation des transports du pays : augmentation des crédits ; autorisations de programme ; dotation supplémentaire au titre du Fonds spécial de grands travaux - Place du budget des transports dans la politique de développement industriel et de lutte pour l'emploi : solde de la balance des transports ; développement régional et aménagement du territoire ; progrès social et sécurité - Rigueur financière : économies de fonctionnement : exemples de l'exploitation de Concorde, de la réforme des sociétés d'autoroutes ; remboursement partiel de la carte orange par les employeurs - (p. 5825) : crédit pour l'exploitation des lignes maritimes et aériennes vers la Corse - Subvention d'exploitation à la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) ; prise en charge des retraites - Priorité aux transports collectifs urbains et à l'aéronautique civile ; sécurité routière - Rééquilibrage entre la région parisienne et la province - Maintien ou réouverture de lignes régionales déficitaires - Loi d'orientation des transports intérieurs - Transports et recherche ; dotations de l'institut régional des transports - Subvention à la Régie autonome des transports parisiens (RATP) et à la SNCF banlieue - Préoccupation de la commission des finances quant à la situation financière de la SNCF : endettement ; attente du nouveau statut ; futur cahier des charges et futur contrat de plan - Eclaircissement souhaité par la commission des finances sur le train à grande vitesse (TGV) Atlantique - Décision de la commission des finances de soumettre ce budget à l'appréciation du Sénat pour la section commune et les transports terrestres.

RAUSCH (Jean-Marie), sénateur de la Moselle (UCDP).

NOMINATIONS

— Membre de la commission des affaires économiques.

— Est nommé membre titulaire de la commission chargée de formuler un avis sur les décisions de dérogations accordées pour la diffusion de programmes de radiodiffusion sonore à modulation de fréquence, en application de la loi n° 81-994 du 9 novembre 1981 (13 janvier 1982) (p. 141).

Est nommé membre suppléant de la commission consultative d'autorisation des fréquences (en application de l'article 87

de la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982) (4 novembre 1982) (p. 5111).

— Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France (13 avril 1982) (p. 1085).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation de la recherche et du développement technologique de la France (23 juin 1982) (p. 3055).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains (22 juillet 1982) (p. 3771).

DÉPÔTS

Proposition de loi tendant à alléger la charge des **impôts locaux** pour les familles et les personnes âgées [n° 236 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 7 avril 1982).

Rapport fait, au nom de la commission spéciale sur le projet de loi [n° 242 (81-82)] d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France [n° 325 (81-82)] (11 mai 1982) - **Recherche scientifique et technique**.

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation de la recherche et du développement technologique [n° 424 (81-82)] (24 juin 1982) - **Recherche scientifique et technique**.

Rapport fait, au nom de la commission spéciale, sur le projet de loi [n° 437 (81-82)] d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France, modifié par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture [n° 439 (81-82)] (29 juin 1982) - **Recherche scientifique et technique**.

Rapport fait, au nom de la commission des affaires économiques, 1° sur la proposition de loi [n° 7 (82-83)] adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à la création d'un office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; 2° sur la proposition de loi [n° 362 (81-82)] de M. Pierre Noé et plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'un office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; 3° sur la proposition [n° 377 (81-82)] de M. Pierre Vallon et plusieurs de ses collègues, modifiant l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des Assemblées parlementaires en vue de créer un office parlementaire pour l'évaluation des choix technologiques [n° 82 (82-83)] (4 novembre 1982) - **Parlement**.

Avis présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Postes et télécommunications** [n° 97, tome XXI (82-83)] (22 novembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 191 (JO Débats 4 mars 1982) (p. 685) à M. le ministre de la justice : **extradition** (respect de la législation française sur l'extradition).

INTERVENTIONS

— **Question au Gouvernement : mesures concernant la sidérurgie lorraine** - (29 avril 1982) - (p. 1511) :estruc-

turations de la sidérurgie lorraine et suppressions d'emplois - Rapport Judet - Engagement nécessaire du Gouvernement.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France** [n° 242 (81-82)] - (13 mai 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 1994) : intensité des travaux de la commission spéciale - Remerciements adressés à M. Jacques Valade, président de la commission spéciale, pour l'orientation donnée à la trentaine d'auditions - Présentation du plan du rapport - Nécessité d'accroître l'effort de recherche en France - Rappel des précédentes lois d'orientation et de programmation - Définition des lois de programmes donnée par l'ordonnance du 2 janvier 1959 - Evolution de la recherche en France et de ses structures administratives - (p. 1995) : dimension internationale de la recherche examinée sous deux aspects : exemples étrangers et nécessité d'une coopération internationale dans le domaine de la recherche - Participation de la France à l'activité de nombreux établissements scientifiques internationaux - Analyse critique du projet de loi - Remise en cause de l'équilibre financier du projet - (p. 1996) : risques résultant de l'accroissement justifié des effectifs - Confrontation entre la demande publique de chercheurs et les offres d'emplois émanant de l'enseignement supérieur - Inquiétude au sujet de l'exécution de la recherche par les entreprises - Répartition de l'exécution de la recherche entre le secteur public d'entreprise et le secteur privé - Objectifs de la politique nationale : amélioration de la diffusion de la culture scientifique et technique ; réconciliation de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée ; réorientation de la coopération internationale - (p. 1997) : nécessité d'une régionalisation de la recherche affirmée lors du récent colloque national sur la recherche et la technologie - Définition de l'objet, des moyens juridiques et de la structure de cette régionalisation - Énumération des actions de recherche programmées jusqu'en 1985 - Transformation fondamentale des moyens institutionnels : création des établissements publics à caractère scientifique et technique - Application de ce nouveau statut aux établissements publics suivants : Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Institut national de la recherche agronomique (INRA), Institut national de la recherche en informatique et en automatique (INRIA), Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), Institut scientifique et technique des pêches maritimes (ISTPM), Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer (ORSTOM) - Pour ces nouveaux établissements, projet de loi autorisant l'instauration d'un contrôle financier spécifique, modifiant le régime budgétaire et comptable, les habilitant à prendre des participations dans les groupements d'intérêt économique (GIE) - Difficulté de mesurer l'étendue de la réforme proposée - (p. 1998) : création d'une nouvelle personne de droit public, le groupement d'intérêt public (GIP) - Manque de précision en ce qui concerne le régime de ces nouveaux groupements - Question préoccupante du statut des personnels - Diversité de statuts applicables aux personnels de la recherche, préjudiciable à la mobilité effective des chercheurs - Projet de loi tenant compte de la spécificité des métiers de la recherche et offrant de nombreuses possibilités de dérogation au statut général des fonctionnaires - Avantages supposés de la réforme : harmonisation des statuts des chercheurs et des enseignants-chercheurs, obtention d'une meilleure mobilité des personnels - (p. 1999) : grande prudence à l'égard de la réforme du statut des personnels - - Position de la commission spéciale favorable à l'adoption de ce texte, moyennant l'adoption de ses amendements - **Titre I** (p. 2016) : son amendement n° 1 : modification d'intitulé : « Titre I - Dispositions générales » ; réservé jusqu'à la fin de l'examen de l'ensemble des articles - **Avant l'art. 1** : son amendement n° 2 : insertion d'une division nouvelle regroupant les articles 1 à 10 du projet ; réservé jusqu'après le vote de son amendement n° 1 précédemment réservé - **Art. 2** (p. 2017) : son amendement n° 3 : moyens d'action et précision des contraintes financières nécessaires à l'exécution du projet de loi ; adopté - (p. 2018) : s'oppose à l'amendement n° 63 de M. Jean-Pierre Chevènement,

ministre (réexamen annuel par le Parlement des conditions de réalisation de l'effort national de recherche) - **Art. 3** (p. 2019) : son amendement n° 4 : approbation par le Parlement des programmes mobilisateurs ; adopté - Son amendement n° 5 : 1° modifications d'ordre rédactionnel ; 2° précisions en ce qui concerne les crédits consacrés aux recherches fondamentales ; adopté - **Art. 4** (p. 2020) : son amendement n° 6 : précisions relatives aux conditions de contrôle de l'effort national de recherche par le Parlement ; adopté - **Après l'art. 4** (p. 2021) : son amendement n° 7 : approbation des programmes mobilisateurs ; adopté - **Titre II** : son amendement n° 8 : suppression de cette division et de son intitulé ; réservé jusqu'à la fin de l'examen de l'ensemble des articles - **Chapitre I** (p. 2022) : son amendement n° 9 : suppression de cette division et de son intitulé ; réservé jusqu'à la fin de l'examen de l'ensemble des articles - **Après l'art. 4 (suite)** : son amendement n° 10 : insertion d'un intitulé additionnel de chapitre ; réservé jusqu'à la fin de l'examen des articles - **Section I** : son amendement n° 11 : suppression de cette division et de son intitulé ; réservé jusqu'après l'examen de l'article 10 - **Art. 5** : son amendement rédactionnel n° 12 ; adopté - **Art. 6** : son amendement rédactionnel n° 13 ; adopté après modification par le sous-amendement n° 66 de M. Michel Darras (participation du service public radio et télévision à l'effort de développement et de diffusion de la culture scientifique et technique) - S'oppose à l'amendement n° 44 de Mme Danielle Bidard visant au même objet que le sous-amendement n° 66 - **Art. 7** (p. 2024) : son amendement n° 14 : élargissement de la coopération scientifique et technique à tous les partenaires de la France, notamment à ceux de la Communauté européenne ; adopté, après modification par le sous-amendement n° 67 de M. Michel Darras (substitution de la notion d'Europe à celle de Communauté européenne) - **Après l'art. 7** (p. 2025) : s'oppose à l'amendement n° 46 de Mme Danielle Bidard (consultation des comités d'entreprises sur la politique de recherche de l'entreprise) - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 47 de Mme Danielle Bidard (création d'un conseil supérieur de la recherche et de la technologie).

Suite de la discussion - (14 mai 1982) - Rapporteur - **Avant l'art. 8** (p. 2036) : son amendement n° 15 : suppression de la division et de son intitulé relatifs à la politique régionale en matière de recherche ; adopté - **Art. 8** (p. 2039) : son amendement n° 16 : suppression de cet article relatif à l'association de la région à l'élaboration de la politique nationale de la recherche et de la technologie ; adopté - **Art. 9** (p. 2040) : son amendement n° 17 : suppression de cet article définissant les moyens juridiques de la régionalisation de la recherche, et le champ d'application des conventions que les régions pourront passer avec divers intervenants ; Etat, organismes de recherche, entreprises ; adopté - **Art. 10** (p. 2041) : son amendement n° 18 : suppression de cet article relatif à la création d'un comité consultatif régional de recherche et de développement technologique, placé auprès du conseil régional ; adopté - S'oppose aux amendements de Mme Danielle Bidard n° 48 (composition du comité consultatif régional de recherche et de développement technologique) et n° 49 (fixation des modalités d'application par décret en Conseil d'Etat après consultation des organisations concernées) - **Avant l'art. 5 (suite)** (p. 2043) : son amendement de coordination n° 11, précédemment réservé ; adopté - **Avant l'art. 11** : ses amendements n° 19 : regroupement dans un même titre de l'ensemble des dispositions concernant les institutions ; adopté ; n° 20 : insertion d'une nouvelle division regroupant les articles 11 à 16 relatifs aux établissements publics ; adopté ; et n° 21 : limitation de la section première aux seules missions des établissements nationaux ; adopté - **Art. 11** : son amendement n° 22 : définition des établissements publics nationaux de recherche et retrait pour ces établissements de l'exclusivité de la formation ; adopté - **Avant l'art. 12** (p. 2044) : son amendement n° 23 : regroupement des articles 12, 13, 14, 15 et 16 sous une section première bis intitulée « régime juridique des établissements publics à caractère scientifique et technologique » ; adopté

- **Art. 12**: son amendement n° 24: 1° création d'une nouvelle catégorie d'établissements publics à caractère scientifique et technologique; 2° définition des règles relatives à ces établissements; organes compétents, attributions respectives, catégories représentées au sein de ces organes, règle de proportionnalité; dissociation des fonctions de direction et de responsabilité du grade; adopté - (p. 2045): sur son amendement n° 24, accepte la première partie du sous-amendement n° 68 de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre (1° modification du premier alinéa et exclusion des établissements publics industriels et commerciaux du champ d'application de la loi), et s'oppose à la deuxième partie (2° suppression des autres alinéas relatifs à la définition des règles concernant les établissements publics à caractère scientifique et technologique) - **Art. 13** (p. 2046): son amendement n° 25: suppression de cet article relatif à l'administration des établissements à caractère scientifique et technologique; adopté - **Art. 14** (p. 2047): son amendement n° 26: précisions relatives au régime financier et comptable des établissements publics à caractère scientifique et technologique; présentation du budget des établissements selon une nomenclature par nature et par objectifs; gestion possible des moyens par les unités de recherche des établissements tout en distinguant les dépenses de fonctionnement et d'équipement; modalités d'application définies par décret en Conseil d'Etat; adopté - **Art. 15**: son amendement n° 27: suppression pour les établissements publics à caractère scientifique et technologique de la référence relative à la participation à des groupements; adopté - (p. 2048): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 41 de M. Pierre Lacour (autorisation de prise de participations ou de constitution de filiales après avis de représentants qualifiés de la profession concernée) - **Art. 16**: son amendement n° 28: suppression de cet article relatif aux modalités de création et aux règles de fonctionnement des établissements publics à caractère scientifique et technologique; adopté - **Avant l'art. 17**: son amendement de forme n° 29; adopté - **Art. 17** (p. 2049): son amendement n° 30: conditions et règles de création, d'organisation et de fonctionnement des groupements d'intérêt public dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière, précisées par une prochaine loi; suppression des 2°, 3° et 4° alinéas relatifs aux conditions et règles de création et de fonctionnement des groupements d'intérêt public; adopté - S'oppose à l'amendement n° 69 de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre (constitution des groupements d'intérêt public dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière en un ou plusieurs établissements publics ayant une activité de recherche, ou de développement technologique, entre ceux-ci et une ou plusieurs personnes morales de droit public ou de droit privé).

Suite de la discussion - (19 mai 1982) - Rapporteur - (p. 2139): réaction aux propos tenus par M. Jean-Pierre Chevènement quant à la position adoptée par le Sénat sur ce texte - (p. 2140): interrogation de la commission spéciale sur la portée et la validité du dispositif financier présenté dans le texte - Faiblesses techniques du projet de loi - Programmation de la recherche - Spécificité des lois de programmes - Régionalisation de la recherche - Définition du régime juridique de la nouvelle catégorie d'établissements publics: groupements d'intérêt public (GIP) - Brièveté des délais accordés à la commission spéciale pour l'examen du projet - Nécessité d'une telle mise au point - **Art. 18** (p. 2142): son amendement n° 31: 1° suppression de l'affirmation selon laquelle la formation à la recherche et par la recherche intéresse non seulement les travailleurs scientifiques, mais la société tout entière; 2° précision en ce qui concerne les responsabilités du ministre de l'éducation nationale en matière de diplômes; adopté après modification par le sous-amendement n° 50 de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre (formation à la recherche intéressant, outre les travailleurs scientifiques, la société tout entière) - **Art. 19** (p. 2145): son amendement n° 32: 1° modification rédactionnelle; 2° suppression de la référence à l'ordonnance n° 82-130 du 5 février 1982 non encore ratifiée par le Parlement; adopté - **Art. 20**: son amendement n° 33:

conservation des connaissances relevant de la mission des métiers de la recherche; adopté - **Bibliothèques** - **Art. 21** (p. 2146): son amendement n° 34: statuts des personnels des établissements publics de recherche favorisant la mobilité de ces personnels; adopté - **Art. 22**: son amendement n° 35: éventuelle titularisation des personnels de la recherche; suppression de la liste des dérogations accordées à certaines catégories de personnels de recherche; adopté - **Art. 23** (p. 2148): son amendement n° 36: suppression de cet article relatif aux conventions collectives; adopté - **Art. 24** (p. 2149): son amendement n° 37: extension à l'ensemble du personnel de la recherche, des possibilités de validation des services accomplis dans les secteurs public ou privé; harmonisation des avantages de la retraite pour les chercheurs du secteur public, fonctionnaires ou non; adopté - **Art. 25**: son amendement n° 38: suppression de cet article relatif à l'approbation du rapport annexé; adopté - Programmes mobilisateurs - **Intitulé du titre I (suite)** (p. 2151): son amendement n° 1, précédemment réservé: modification d'intitulé: « Titre I - Dispositions générales »; adopté - **Avant l'art. 1 (suite)** (p. 2152): son amendement n° 2, précédemment réservé: insertion d'une division nouvelle « Objectifs globaux de la politique de recherche et de développement technologique » regroupant les articles 1 à 10 du projet; adopté - **Intitulé du titre II (suite)**: son amendement n° 8, précédemment réservé: suppression de cette division et de son intitulé; adopté - **Intitulé du chapitre I (suite)**: son amendement n° 9, précédemment réservé: suppression de cette division et de son intitulé; adopté - **Avant l'art. 5 (suite)**: son amendement n° 10, précédemment réservé: insertion d'un intitulé additionnel de chapitre: « Orientations de la recherche et du développement technologique »; adopté - **Intitulé du projet de loi**: son amendement n° 39: « Projet de loi d'orientation de la recherche et du développement technologique »; adopté - Suppression de la notion de programmation - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2156): travail sérieux du Sénat sur ce texte - Refus de la programmation financière - Précédent vote du budget de la recherche - Refus de voter une loi de programmation.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - (8 juin 1982) - **Art. 1** (p. 2589): son amendement n° 29, soutenu par M. Pierre Lacour: exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties prévue à l'article 1391 du code général des impôts; retiré.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (16 juin 1982) - **Art. 1** (p. 2827): son amendement n° A-141: exclusion des activités télématiques du champ d'application de la communication audiovisuelle; retiré.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France** - **Nouvelle lecture** [n° 437 (81-82)] - (30 juin 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 3303): absence d'accord de la commission mixte paritaire et reprise par l'Assemblée nationale du texte voté en première lecture - Absence de crédibilité de l'hypothèse de croissance du plan intérimaire - Lois de programmation - Intervention des institutions publiques dans le secteur de la recherche - Statut des établissements publics à caractère scientifique et technologique - Groupement d'intérêt public - Demande de reprendre par voie d'amendement le texte adopté par le Sénat en première lecture - **Titre I** (p. 3304): ses amendements n° 1: intitulé: « Titre I - Dispositions générales »; adopté; et n° 2: rétablissement de la division du chapitre I et de son intitulé: « Objectifs globaux de la politique de recherche et de développement technologique »; adopté - **Art. 2** (p. 3305): son amendement n° 3: moyens d'action et précision des contraintes financières nécessaires à l'exécution du projet de loi; adopté - **Art. 3**: son amendement n° 4: budget civil de recherche et de développement technologique et mise en oeuvre de programmes mobilisateurs pluriannuels proposés par le Gouvernement et approuvés par le Parlement; adopté - **Art. 4** (p. 3306): son amendement n° 5: conditions de

contrôle de l'effort national de recherche par le Parlement ; adopté - **Après l'art. 4** : son amendement n° 6 : rétablissement de l'article 4 *bis* relatif à l'approbation des programmes mobilisateurs ; adopté - **Titre II** : son amendement n° 7 : suppression de cette division et de son intitulé ; adopté - **Chapitre I** : son amendement n° 8 : suppression de cette division et de son intitulé ; adopté - **Après l'art. 4 (suite)** : son amendement n° 9 : rétablissement de la division du chapitre I *bis* et de son intitulé : « Orientation de la recherche et du développement technologique » ; adopté - **Section I** : son amendement n° 10 : suppression de cette division et de son intitulé ; réservé jusqu'après l'examen de l'article 10 - **Art. 5 bis** (p. 3307) : son amendement n° 11 : suppression de cet article relatif aux procédures d'appréciation de la qualité de la recherche portant sur les personnels, les équipes, les programmes et les résultats ; adopté - **Art. 6** : son amendement n° 12 : participation du service public de la radiodiffusion et de la télévision à l'effort de développement et de diffusion de la culture scientifique et technique ; adopté - **Art. 6 bis** : son amendement n° 13 : suppression de cet article relatif au développement de la recherche fondamentale couvrant tout le champ des connaissances et au cas particulier des sciences humaines et sociales ; adopté - **Art. 7 bis** : son amendement n° 14 : suppression des dispositions de cet article relatives aux procédures de choix en matière de programmation et d'orientation des actions de recherche ; adopté - **Section II** : son amendement n° 15 : suppression de cette division et de son intitulé ; réservé jusqu'après l'examen de l'article 10 - **Art. 8** (p. 3308) : son amendement n° 16 : suppression de cet article relatif à l'association de la région à l'élaboration de la politique nationale de la recherche et de la technologie ; adopté - **Art. 9** : son amendement n° 17 : suppression de cet article relatif à l'action de la région pour l'exécution des programmes pluriannuels d'intérêt régional et à l'engagement de programmes de recherche interrégionaux ; adopté - **Art. 10** : son amendement n° 18 : suppression de cet article relatif à la création et à la mission d'un comité consultatif régional de recherche et de développement technologique placé auprès du conseil régional ; adopté - **Section I (suite)** : son amendement n° 10, précédemment réservé : suppression de cette division et de son intitulé ; adopté - **Section II (suite)** : son amendement n° 15, précédemment réservé : suppression de cette division et de son intitulé ; adopté - **Chapitre II** : son amendement n° 19 : suppression de cette division et de son intitulé ; adopté - **Après l'art. 10** : son amendement n° 20 : rétablissement de la division du titre III et de son intitulé : « Dispositions relatives aux institutions » ; adopté - (p. 3309) : son amendement n° 21 : rétablissement de la division du chapitre I et de son intitulé : « Dispositions relatives aux organismes publics » ; adopté - **Art. 11** : ses amendements n° 22 : missions de la recherche publique ; adopté ; et n° 23 : suppression des dispositions de cet article relatives au caractère industriel, commercial, administratif ou scientifique et technologique des établissements publics de recherche ; adopté - **Après l'art. 11** : son amendement n° 24 : rétablissement de la division de la section I *bis* et de son intitulé : « Des établissements publics de recherche » ; adopté - **Art. 12** : son amendement n° 25 : caractère industriel et commercial, administratif ou scientifique et technologique des établissements publics de recherche ; adopté - **Art. 13** (p. 3310) : son amendement n° 26 : création, mission et composition des établissements publics à caractère scientifique et technologique ; composition des conseils d'administration ; adopté - **Art. 13 bis** : son amendement n° 27 : possibilité de statuts particuliers pour le personnel des établissements publics à caractère scientifique et technologique ; adopté - **Art. 14** : son amendement n° 28 : contrôle financier de l'Etat envers les établissements publics à caractère scientifique et technologique ; adopté - **Art. 15** : son amendement n° 29 : suppression pour les établissements publics à caractère scientifique et technologique de la référence à la participation à des groupements ; adopté - **Art. 16** (p. 3311) : son amendement n° 30 : suppression de cet article sur la précision par décret des modalités d'organisation et des

règles de fonctionnement des établissements publics à caractère scientifique et technologique ; adopté - **Section II** : son amendement n° 31 : suppression de cette division et de son intitulé ; adopté - **Après l'art. 16** : son amendement n° 39 : rétablissement de la division du chapitre II et de son intitulé : « Les groupements d'intérêt public » ; adopté - **Art. 17** : son amendement n° 32 : précision dans une loi ultérieure des conditions de création des groupements d'intérêt public dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière ; suppression des dispositions de cet article relative aux conditions de fonctionnement de ces groupements ; adopté - **Art. 22** (p. 3312) : son amendement n° 33 : suppression de cet article relatif aux dérogations de recrutement pour certaines catégories de personnel de recherche ; adopté - **Art. 23** : son amendement n° 34 : suppression de cet article relatif aux conventions collectives ; adopté - **Art. 23 bis** : son amendement n° 35 : suppression de cet article relatif à la consultation annuelle du comité d'entreprise sur la politique de recherche de l'entreprise ; adopté - **Art. 24** (p. 3313) : son amendement n° 36 : extension à l'ensemble du personnel de la recherche des possibilités de validation des services accomplis dans le secteur public ou privé ; harmonisation des avantages de la retraite pour les chercheurs du secteur public, fonctionnaires ou non ; adopté - **Art. 25** : son amendement n° 37 : suppression de cet article relatif à l'approbation du rapport annexé ; adopté - **Intitulé** : son amendement n° 38 : « Projet de loi d'orientation de la recherche et du développement technologique » ; adopté.

- **Proposition de loi tendant à la création d'un office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques** [n° 7 (82-83)] - (9 novembre 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 5326) : réflexion nécessaire sur les conséquences économiques et sociales de l'évolution technologique - Exemple du processus d'engagement de la France dans le choix du nucléaire, cité par le livre de Philippe Simonnot « *Les nucléocrates* » - Problème du contrôle parlementaire - Modèle fourni par l'office américain OTA (*Office of technology assessment*), institué en 1972 - Rôle et statut de l'OTA : autonomie ; personnalité juridique ; composition du conseil d'administration ; représentation paritaire de la Chambre des représentants et du Sénat, de la majorité et de l'opposition - Composition et rôle du conseil scientifique de l'OTA - (p. 5327) : historique du fonctionnement de l'OTA depuis 1972 - Reconnaissance de l'utilité de ses travaux - Variété des thèmes étudiés : transport, énergie, matières premières - Pouvoirs du Parlement français : pouvoirs d'information des commissions parlementaires ; missions d'information ; pouvoirs permanents de contrôle sur pièces et sur place des rapporteurs spéciaux des commissions des finances, en vertu de l'article 164 de l'ordonnance du 30 décembre 1958 ; communication des rapports de la Cour des comptes - Gestion des entreprises nationales et des sociétés d'économie mixte ; pouvoir d'investigation des rapporteurs - Création de commissions d'enquête ou de contrôle en application de l'article 6 de l'ordonnance du 17 novembre 1958 - Proposition de loi en examen adoptée par l'Assemblée nationale et intégration souhaitable de cette nouvelle instance dans les structures parlementaires - Principe de la souveraineté du Parlement ; anomalie de la création d'une institution autonome ; création préférable d'une délégation parlementaire ; suppression des procédures obligatoires de consultation - Protection du caractère confidentiel des informations ; possibilité de publication après décision de l'assemblée - Souci d'objectivité des travaux de la délégation : composition paritaire et règles de saisine - Position de la commission favorable à l'institution d'une délégation parlementaire pour l'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sous réserve des amendements déposés - **Art. 1** (p. 5341) : son amendement n° 9 : nouvelle rédaction de l'alinéa relatif à la création de la délégation parlementaire : suppression du terme d'office ; adopté - Accepte l'amendement n° 1 de M. Adolphe Chauvin, soutenu par M. Michel Miroudot (composition de la délégation et durée du mandat de ses membres) - Comparaison avec la durée du mandat des membres du

conseil scientifique - (p. 5343) : question posée par M. Michel Darras sur la représentation équilibrée des groupes : souhait de la commission d'un système identique à celui des commissions mixtes paritaires - Accepte l'amendement n° 3 de M. Michel Miroudot (suppression de l'alinéa relatif au comité consultatif) - Accepte l'amendement de coordination n° 4 de M. Michel Miroudot - Son amendement n° 11 : nouvelle rédaction du paragraphe IV relatif aux modalités de saisine de la délégation : suppression de la possibilité de saisine par un président de groupe ; suppression également des procédures obligatoires de consultation du conseil scientifique et du comité consultatif ; adopté - (p. 5344) : son amendement n° 12 : octroi à la délégation à titre permanent des pouvoirs d'investigation prévus par l'ordonnance du 30 décembre 1958 modifiée ; adopté - Pouvoirs des rapporteurs des commissions permanentes et des rapporteurs spéciaux des commissions des finances - (p. 5345) : son amendement n° 13 : caractère confidentiel des travaux de la délégation ; possibilité de publication de leurs conclusions par décision de l'assemblée à laquelle appartient l'auteur de la saisine ; adopté après modification par le sous-amendement n° 18 de M. Paul Malassagne (possibilité de publication de leurs conclusions par décision conjointe des deux assemblées) - (p. 5346) : son amendement n° 14 : modification de forme de l'alinéa relatif à l'établissement du règlement intérieur de la délégation ; adopté - Son amendement n° 15 : principe du financement des dépenses afférentes au fonctionnement de la délégation par les dotations des deux assemblées ; adopté - Art. 2 : son amendement rédactionnel n° 16 ; adopté - Intitulé (p. 5347) : son amendement n° 17 : « Proposition de loi portant création d'une délégation parlementaire pour l'évaluation des choix scientifiques et technologiques » ; adopté - Coordination avec le vote intervenu à l'article 1.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Postes et télécommunications - (27 novembre 1982) - Rapporteur pour avis - (p. 5896) : mission de la poste : rappel chiffré de son potentiel humain et de son réseau de contact avec le public - Nouveaux services techniques : Postéclair ; systèmes Postadex, Villexpress - Elargissement des prestations offertes par la poste pour le compte d'organismes et de services publics - Efforts particuliers de développement des services financiers : caisse nationale d'épargne (CNE), comptes chèques postaux (CCP), adhésion au groupement « carte bleue » ; expérience Télétel - Prévisions de rénovation d'installations - Plan de modernisation des centres de tri - Politique de complémentarité entre les réseaux de contact avec le public de la direction générale des postes et ceux de la direction générale des télécommunications - Télécommunications : rattrapage relatif du retard accumulé en matière d'équipement téléphonique - (p. 5897) : statistiques sur le développement du parc de lignes téléphoniques et des services complémentaires ; cabines téléphoniques ; radiotéléphone ; récepteur Eurosignal - Réduction du délai de raccordement ; amélioration de l'indice global de la qualité des services ; niveau et modalités de tarification - Réduction du montant des frais forfaitaires d'accès au réseau ; stabilisation du montant de la redevance d'abonnement ; montant de l'augmentation de la taxe en 1982 inférieur au taux d'inflation - Modernisation de l'équipement téléphonique : technologies optiques et optoélectroniques ; systèmes modernes de transmission numérique - Télématique : réseaux Caducée, Transpac, Transmic et Colisée - Mise en route de services nouveaux : développement de la télécopie professionnelle ; télécopie de grande diffusion sur réseau téléphonique ; marchés passés avec des constructeurs ; services spécifiques et touristiques, services de commutation de messages bancaires ; réseau Swift - Télétel - Expérimentation du terminal Minitel à Vélizy ; carte à mémoire : action de normalisation auprès de l'Association française de normalisation (Afnor) - Importance de l'industrie française des télécommunications - (p. 5898) : diminution du nombre d'emplois en raison de la mutation technologique

- Restructuration de l'industrie au sein du groupe Thomson - Développement des exportations - Evocation des problèmes d'avenir : développement de la filière électronique appuyée sur les groupes nationalisés, Compagnie générale d'électricité (CGE), Thomson, Compagnie internationale pour l'informatique Honeywell Bull (CII-HB), Matra - Décroissance des commandes liées au service téléphonique, commutation au profit de l'industrie des composants ; apparition des fibres optiques, développement des nouveaux services : annuaire électronique, Vidéotex, facturation, terminaux ; réseaux large bande - Budget annexe des PTT pour 1983 : créations d'emplois au titre de la régularisation des recrutements effectués en 1982, consécutifs à la réduction de la durée hebdomadaire du travail - Crédits sociaux - Contradiction entre les choix politiques formulés par le Gouvernement et les décisions budgétaires arrêtées dans le projet de loi de finances : alourdissement des coûts ; freinage de l'investissement ; répétition du prélèvement au profit du budget général ; prélèvement au titre de la compensation démographique entre les régimes sociaux ; alourdissement des frais financiers des emprunts - Inquiétudes sur le financement de la poste - Inconnues sur les prévisions de recettes d'exploitation - Répartition du financement entre le marché français et les marchés étrangers pour les télécommunications - Provision pour les pertes de change - (p. 5899) : prélèvement au profit du budget général ; compensation démographique entre les régimes sociaux ; date d'augmentation de la taxe de base - Inquiétude sur l'avenir industriel : régression des équipements en matériel technique de la poste ; ralentissement de la croissance du nombre d'abonnés pour les télécommunications ; insuffisance de la dotation prévue pour la recherche contrairement aux prévisions de la filière électronique ; absence d'indication sur les programmes vidéotex et fibres optiques ainsi que sur la traduction budgétaire du programme des communications par câble et la facturation détaillée - S'en remet à la sagesse du Sénat pour le vote de ces crédits.

RAYBAUD (Joseph), sénateur des Alpes-Maritimes (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.
- Vice-président de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes.
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes (18 juin 1982) (p. 2968).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création du fonds spécial de grands travaux (21 juillet 1982) (p. 3748).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant révision des conditions d'exercice de compétences de l'Etat et de leur répartition entre les communes, les départements et les régions (3 décembre 1982) (p. 6254).

DÉPÔTS

Participation au rapport d'information fait, au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes, sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} novembre 1981 et le 31 mai 1982, en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant

création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 427 (81-82)] (25 juin 1982).

Avis présenté avec M. Jean-Pierre Fourcade, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi [n° 409 (81-82)] déclaré d'urgence, relatif à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat et la lettre rectificative [n° 516 (81-82)] [n° 18 (82-83)] (7 octobre 1982) - **Collectivités locales**.

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Intérieur et décentralisation** [n° 95, annexe 16 (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - (21 octobre 1982) - Rapporteur pour avis (dotation globale d'équipement) - **Discussion générale** (p. 4725) : dispositions des 11 articles du projet en discussion relatifs à la dotation globale d'équipement (DGE) - Apparition de l'idée de globalisation dès le décret de 1972, abrogeant un décret du 21 avril 1939 - Création en 1974 du Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) - Consultation des maires en 1977 et rapport Aubert - (p. 4726) : discussion au Sénat en mai 1979 du projet de loi relatif au développement des responsabilités des collectivités locales et affirmation du principe de la création de la DGE - Loi du 2 mars 1982 sur la décentralisation et article 103 relatif à la DGE - Dispositions du projet en examen : extension du bénéfice de la DGE aux départements - Caractère contestable de l'attribution de la DGE fondée sur l'effort d'investissement des collectivités locales - Inquiétude suscitée par le projet de globalisation des ressources des communes : compétences nouvelles des départements en matière d'électrification et d'adduction d'eau ; historique du Fonds d'amortissement des charges d'électrification (FACE) et maintien nécessaire ; rôle du Fonds national pour le développement des adductions d'eau (FNDAE) - Caractère progressif de la globalisation de la dotation d'équipement ; étalement sur trois ans - Critères d'attribution de la DGE : dépenses réelles d'investissements des communes et de leurs groupements, mais prise en compte nécessaire d'autres critères objectifs ; potentiel fiscal, population, nombre d'enfants scolarisés, longueur de la voirie, charges de remboursement d'emprunts, exemple des communes de montagne - Répartition du solde de la dotation - Péréquation prévue en fonction des chartes intercommunales et risque d'incitation au regroupement des communes - Modifications proposées par la commission relative à la DGE des départements : maintien du caractère spécifique des subventions d'équipement pour l'eau et l'assainissement et pour l'électrification rurale ; refus d'une incitation au regroupement - (p. 4727) : suppression proposée des deux articles relatifs à la globalisation du FACE et du FNDAE - Prochaine réunion du 65^e congrès national de l'Association des maires de France, présidée par M. *Alain Pôher*.

Suite de la discussion - (5 novembre 1982) - Rapporteur pour avis (dotation globale d'équipement) - **Titre III (suite)** - **Après l'art. 121** (p. 5205) : son amendement n° B-8 : durée de la globalisation des subventions d'investissement de l'Etat aux communes : évolution de la dotation globale d'équipement ; adopté - **Art. 122** (p. 5206) : son amendement n° B-9 : critères de répartition de la dotation globale d'équipement ; population permanente et saisonnière de la commune ; nombre de logements construits et nombre d'enfants scolarisés ; voirie publique ; adopté - (p. 5209) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° B-35 de M. Paul Girod, rapporteur (majoration de la dotation des districts disposant d'une fiscalité propre et des communautés urbaines existant à la date de la publication de cette loi) - **Art. 124** (p. 5210) : son amendement n° B-

10 : absence d'insertion dans la dotation globale d'équipement des départements des crédits d'équipement du budget de l'Etat pour l'eau et l'assainissement ainsi que pour l'électrification rurale ; adopté - **Art. 125** (p. 5211) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° B-74 de forme de M. Gaston Defferre, ministre - **Art. 126** : sur l'amendement n° B-75 de M. Gaston Defferre, ministre (conditions d'utilisation de la dotation globale d'équipement), son sous-amendement n° B-81 : liberté d'emploi des sommes attribuées au prorata de l'effort d'investissement ; règles d'attribution des aides à l'équipement rural ; adopté - Son amendement n° B-11 : impossibilité pour les priorités définies par les maîtres d'ouvrage de constituer des incitations à des modifications de structures administratives locales ; devenu sans objet - **Après l'art. 126** (p. 5212) : son amendement n° B-12 : définition des dotations par application du taux de croissance de la formation brute du capital fixe de l'année prévu pour l'année à venir ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° B-59 de M. Roland du Luart, soutenu par M. Jacques Descours Desacres (substitution de la notion d'administrations publiques à celle de l'Etat) et s'oppose au sous-amendement n° B-78 de M. Gaston Defferre, ministre (prise en compte de l'évolution de la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités locales) - **Art. 127** (p. 5213) : son amendement n° B-13 : suppression de cet article relatif au versement aux départements sous forme de dotation globale d'une aide financière consentie par le Fonds national pour le développement de l'adduction d'eau potable et le Fonds d'amortissement des charges d'électrification ; retiré - Accepte l'amendement n° B-39 de M. Paul Girod, rapporteur (répartition par département sous forme de dotations affectées des aides financières consenties par le Fonds national pour le développement des adductions d'eau et le Fonds d'amortissement des charges d'électrification ; modalités de répartition de ces dotations) - **Art. 128** (p. 5215) : accepte l'amendement n° B-40 de M. Paul Girod, rapporteur (règles de répartition des fonds entre les départements) - **Art. 129** : son amendement de coordination n° B-15, identique à l'amendement n° B-85 de M. Camille Vallin, soutenu par M. Jean Ooghe ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - (2 décembre 1982) - Rapporteur spécial - (p. 6179) : diminution apparente due à la présentation nouvelle des crédits du Fonds de compensation pour la TVA - (p. 6180) : dépenses ordinaires : croissance des moyens des services, dépenses en capital - Evolution des crédits de l'administration générale - Corps préfectoral : mise en place de la loi du 2 mars 1982 et conséquences du transfert du pouvoir exécutif dans les départements et les régions ; convention de mise à disposition des personnels de préfecture ; augmentation sensible des crédits affectés aux tribunaux administratifs ; création d'emplois dans la police nationale ; souhait de renforcement des effectifs de policiers en civil ; amendement adopté en ce sens par l'Assemblée nationale ; recrutement et réduction des horaires de travail ; formation des policiers ; création de centres de formation pour compléter les écoles de police ; stages de formation permanente - Moyens matériels ; armement ; souhait d'attribution de matériels neufs ; crédits prévus pour l'achat et l'entretien du matériel de transport ; non reconduction des crédits ouverts en 1982 pour l'entretien et l'aménagement immobilier malgré l'état vétuste de nombreux commissariats de police - Sécurité civile ; brigade des sapeurs-pompiers de Paris - (p. 6181) : renforcement des effectifs du service des déminages ; lutte contre les incendies de forêt - **Collectivités locales** : sur l'inclusion dans la dotation globale de fonctionnement (DGF) de la dotation spéciale destinée à compenser les charges incombant aux communes pour le logement des instituteurs, avis défavorable du comité des finances locales présidé par M. *Jean-Pierre Fourcade* et vote défavorable du Sénat le 24 novembre 1982 - Fonds de compensation pour la TVA - Produit des amendes de police - Part péréquée du

produit des versements liés au dépassement du plafond légal de densité (PLD) - Fonds de péréquation de la taxe professionnelle - Dotation générale de décentralisation (DGD); existence sous forme de lignes budgétaires non abondées - Subvention de fonctionnement du ministère de l'intérieur - Création de la dotation globale d'équipement (DGE): crédits de voirie et subventions d'équipement aux communes; DGE des départements; incitation financière au regroupement communal - Proposition de vote de ces crédits - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6206): son amendement n° 121, déposé avec M. Maurice Blin, rapporteur général: réduction des crédits du titre III majoré par l'Assemblée nationale de façon à assurer le fonctionnement des délégations du ministère des droits de la femme; adopté - **Art. 61** (p. 6209): son amendement n° 122, déposé avec M. Maurice Blin, rapporteur général: suppression de cet article relatif au système d'aides de l'Etat à l'investissement des collectivités locales; adopté - Maintien du chapitre budgétaire dont les dotations font l'objet d'un regroupement au sein de la DGE dans l'attente de la mise en place de celle-ci - **Art. 62**: son amendement n° 123, déposé avec M. Maurice Blin, rapporteur général: globalisation de la subvention attribuée aux départements dits pauvres; adopté - **Art. 62 quater** (p. 6210): soutient l'amendement n° 124 de M. Jean-Pierre Fourcade (suppression de cet article substituant un système intégré à la dotation globale de fonctionnement aux subventions exceptionnelles d'équilibre) - Avis défavorable du comité des finances locales.

REGNAULT (René), sénateur des Côtes-du-Nord (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Est nommé membre de la commission supérieure du crédit maritime mutuel (12 octobre 1982) (p. 4462).

Est nommé membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification (en application de l'article 2 de la loi n° 82-653 du 29 juillet 1982) (21 octobre 1982) (p. 4742).

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de nationalisation (29 janvier 1982) (p. 474).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 83 (9 décembre 1981) (p. 3964) à M. le ministre de l'éducation nationale: **médecine scolaire** (situation du service social de santé scolaire) - Discutée le 1^{er} juin 1982 (p. 2410, 2411).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture** [n° 150 (81-82)] - (12 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 78): collectivités locales, administrées et organisées suivant les lois de 1871 et 1884 - Absence d'évolution des tutelles de l'Etat à l'exception de celles relatives aux communes - Evolution de la formation des hommes et de l'accès à la connaissance; joug du pouvoir central devenu insupportable - Nécessité de reconnaître le développement des droits et libertés des communes, départements et régions - Accès à la démocratie locale - (p. 79): disposition du pouvoir exécutif par le département; rôle du président du conseil général - Erection de la région en collectivité territoriale de plein exercice - Région forte et souveraine indispensable à

une réelle planification - Suppression du contrôle *a priori* et création de chambres régionales des comptes - Création de la Cour de discipline budgétaire et financière par une loi de 1948 - Liberté et souplesse de fonctionnement des institutions territoriales et renforcement de l'unité nationale - Importance du problème du transfert de moyens financiers de l'Etat aux collectivités territoriales - Nécessité pour les communes de retrouver, avec cette loi, les moyens nécessaires à l'exercice de leurs responsabilités - Statut des élus - Texte de ce projet et cadre institutionnel - Engagement du Gouvernement de déposer divers projets spécifiques - Rôle déterminant de la coopération intercommunale ou entre collectivités territoriales - Amendement donnant la possibilité aux départements et aux syndicats intercommunaux départementaux de créer un syndicat mixte pour l'assistance d'ordre technique, financier et juridique - (p. 80): nécessité de reconsidérer de façon plus concrète la politique de la dotation globale d'équipement (DGE) - Nécessité d'un statut des personnels comparable à la fonction publique d'Etat - Projet rendant les citoyens plus libres et plus responsables - Souhait d'une promulgation rapide de cette loi et approbation du groupe socialiste pour l'essentiel du contenu de ce projet.

Suite de la discussion - (13 janvier 1982) - **Après l'art. 4** (p. 142): son amendement n° I-43: création, par le syndicat de communes ou les groupements de communes, d'un service d'assistance juridique, technique et financière; rejeté - **Art. 11** (p. 152): soutient l'amendement n° I-44 de M. Louis Longuequeue (responsabilité des conseillers municipaux délégués devant la Cour de discipline budgétaire) - **Art. 14 B (suite)**: sur l'amendement n° I-28, précédemment réservé, de M. Michel Giraud, rapporteur (liberté de choix des adjoints de la commune et suppression de la notion d'adjoint réglementaire et d'adjoint supplémentaire), intervient sur le sous-amendement n° I-82, précédemment réservé, de M. Gaston Defferre, ministre (fixation du nombre maximum d'adjoints selon le nombre d'habitants de la commune) - Demande de création d'une tranche supplémentaire pour les communes de 1000 habitants et moins.

Suite de la discussion - (14 janvier 1982) - **Art. 18 bis** (p. 176): son amendement n° II-55, soutenu par M. Robert Laucournet: président du conseil général et mise à disposition des services extérieurs de l'Etat; retiré - **Art. 18 septies** (p. 181): son amendement n° II-56, soutenu par M. Robert Laucournet: collectivités locales et possibilité de création d'une agence technique départementale; retiré.

- **Projet de loi de nationalisation [n° 198 (81-82)] - Suite de la discussion** - (4 février 1982) - **Discussion générale** (p. 525): volonté de changement exprimée par les Français le 10 mai 1981 et approbation du programme de nationalisation - Manoeuvres dilatoires du Sénat - Décision du Conseil constitutionnel du 18 janvier 1982 et approbation de l'essentiel du projet - Extension proposée du champ d'application aux sociétés à caractère mutualiste et coopératif - Caractère préalable de l'indemnisation - (p. 526): conséquences immédiates de l'absence de promulgation de la loi - Coût de l'indemnisation - Crise économique et réformes structurelles nécessaires - Echec de la politique de l'ancienne majorité - Démocratie politique et démocratie économique - Nécessité du projet de loi de nationalisation dans l'ensemble de la politique économique et sociale du nouveau gouvernement - Relance industrielle et lutte contre le chômage; avancée sociale - Composition tripartite des conseils d'administration - Urgence de la promulgation de la loi - Argument du coût des nationalisations et conséquences bénéfiques attendues du projet - Attente du projet de loi de démocratisation des entreprises - (p. 527): attente du projet de stratégie industrielle du Gouvernement - Plan intérimaire - Approbation du groupe socialiste au projet de loi en examen.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion** - (28 avril 1982) - **Art. 29 ter** (p. 1471): opposition du groupe socialiste à cet article relatif aux

accords collectifs et à l'applicabilité de leurs dispositions aux contrats de location en cours - Art. 30 (p. 1472) : se déclare défavorable à l'amendement n° 63 de M. Paul Pillet, rapporteur (caractère obligatoire des accords conclus au sein de la commission nationale des rapports locatifs par la majorité des associations de bailleurs et de locataires représentées au sein de la commission nationale des rapports locatifs).

- **Projet de loi portant statut des sociétés coopératives de banque** [n° 274 (81-82)] - (5 mai 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1647) : respect des engagements pris par le Gouvernement en ce qui concerne l'exclusion des trois banques coopératives ou mutualistes du champ des nationalisations - Texte soutenant l'économie sociale - Position du groupe socialiste favorable à l'adoption de ce texte.

- **Question au Gouvernement : création d'un grand service public de l'enseignement** - (27 mai 1982) - (p. 2321) : engagement pris par le Président de la République et consultations engagées - Enseignement public et enseignement privé confessionnel - Cas de la Bretagne - Précisions nécessaires sur la politique du Gouvernement.

- **Question orale avec débat : service social de santé scolaire** - (1^{er} juin 1982) - (p. 2410) : problème concernant les personnels du service social de santé scolaire ainsi que les personnels enseignants et non enseignants en général, les parents d'élèves et les élus soucieux de donner au service public de l'éducation son unité dans son pluralisme d'intervenants - Personnel sous la tutelle des directions départementales des affaires sanitaires et sociales depuis 1964 - Ambiguïté majeure consistant à rattacher les personnels de santé scolaire au ministère de la santé et souhait de les ramener sous la responsabilité directe du ministère de l'éducation nationale.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - (21 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4739, 4740) : détermination du Gouvernement dans l'application de sa politique de décentralisation - Inaction des précédents gouvernements : rapport Guichard ; projet sur le développement des responsabilités des collectivités locales (projet Bonnet) - Opposition de la majorité sénatoriale à la politique de décentralisation du Gouvernement ; manoeuvres dilatoires - Approbation du groupe socialiste à la démarche progressive du Gouvernement - Principe de l'accompagnement de tout transfert de compétences par un transfert des ressources correspondantes - Lettre rectificative du Premier ministre et retrait d'une partie des dispositions du projet initial ; réalisme et pragmatisme - Attente du nouveau statut des personnels des collectivités territoriales ; parité avec la fonction publique d'Etat - Principe d'exclusion de la tutelle d'une collectivité sur une autre - (p. 4741) : dispositions relatives à l'urbanisme : agences techniques départementales ; élaboration des documents d'urbanisme : plans d'occupation des sols (POS) et schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) ; maîtrise du sol - Dispositions de l'article 30 relatives aux schémas d'utilisation de la mer - Problème du logement social ; définition nécessaire d'une réelle politique de l'habitat ; création prévue d'un conseil départemental de l'habitat - Rôle des régions dans le processus de planification ; consultation des collectivités territoriales ou de leurs groupements ; exemple des bassins d'emploi ou des pays - Dispositions financières du projet : dotation générale de décentralisation ; transfert d'impôts d'Etat : taxe sur les cartes grises ; droit d'enregistrement ; droits de mutation - Réduction nécessaire des inégalités entre les régions ou les départements - Annonce par le ministre de l'élaboration de bilans, collectivité par collectivité ; compensation par la dotation générale de décentralisation - Dotation globale d'équipement (DGE) pour les communes et les départements ; maintien de subventions spécifiques pour les gros équipements - (p. 4742) : amendements du groupe socialiste - Soutien au Gouvernement et vote favorable sur ce projet.

Suite de la discussion - (2 novembre 1982) - **Titre II (suite)** - Art. 20 (p. 4979) : son amendement de coordination n° A-241 ; devenu sans objet - Son amendement n° A-242 : renforcement du rôle des collectivités locales de base dans l'élaboration des schémas directeurs et établissements publics ; devenu sans objet - (p. 4980) : son amendement n° A-243 : liberté de délibération des communes ; devenu sans objet - Son amendement de coordination n° A-244 ; devenu sans objet - Se déclare opposé à l'amendement n° A-312 de M. Roger Poudonson (suppression de cet article relatif à l'élaboration du schéma directeur) - (p. 4981) : se déclare opposé à l'amendement n° A-81 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (nouvelle rédaction de cet article) - Après l'art. 20 (p. 4982) : se déclare opposé à l'amendement n° A-82 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (codification : réglementation du fonctionnement du syndicat intercommunal d'études et de programmation) ainsi que, sur cet amendement, au sous-amendement n° A-154 de M. Paul Girod, rapporteur (prise en compte du potentiel fiscal des communes) - Art. 22 (p. 4986) : son amendement n° A-245 : modalités de l'information relative au schéma directeur après son approbation ; devenu sans objet - Art. 24 (p. 4993) : vote du groupe socialiste favorable à l'amendement n° A-380 de M. Gaston Defferre, ministre (distinction entre les dispositions obligatoires et les dispositions facultatives contenues dans le plan d'occupation des sols) - Opposition de ce même groupe à l'amendement n° A-87 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (1^o codification : nouvelle rédaction de cet article pour insertion dans le code de l'urbanisme ; 2^o maintien de la référence aux chartes intercommunales) - Distinction entre petites et grandes communes, rurales ou urbaines - Art. 25 (p. 4996) : son amendement de coordination n° A-247 : conditions de consultation de l'Etat, de la région, du département et des autres collectivités territoriales et établissements publics de coopération concernés ; retiré - Ses amendements de coordination n° A-248 et A-249 ; devenus sans objet - (p. 4998) : sur la modification des conditions d'élaboration et de publication des plans d'occupation des sols, se déclare favorable à l'amendement n° A-382 de M. Gaston Defferre, ministre, et opposé à l'amendement n° A-90 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis, modifié par le sous-amendement n° A-157 de M. Paul Girod, rapporteur - Art. 26 (p. 4999) : son amendement n° A-251 : délai maximum de trois ans à compter de la publication du plan d'occupation des sols pour son approbation par délibération du conseil municipal ; retiré - Art. 29 (p. 5004) : se déclare opposé à l'amendement n° A-95 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (1^o codification ; 2^o augmentation de un à six mois du délai laissé au maire ou au président de l'établissement public compétent pour annexer au plan d'occupation des sols, les servitudes d'utilité publique) - Longueur du délai et risque de vide juridique - Art. 30 (p. 5008) : son amendement de forme n° A-254 : schémas directeurs ; devenu sans objet - (p. 5010) : éclaircissements nécessaires sur les schémas d'utilisation de la mer et le rôle des différents documents d'urbanisme - Se déclare opposé aux amendements identiques n° A-5 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis, soutenu par M. Jacques Descours Desacres, au nom de la commission des finances, n° A-102 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis, n° A-179 de M. Jean-François Pintat, soutenu par M. Michel Miroudot, et n° A-317 de M. Jean Francou, soutenu par M. Paul Pillet (suppression de cet article relatif aux schémas d'utilisation de la mer).

Suite de la discussion - (4 novembre 1982) - **Titre II - Art. 16 (suite)** (p. 5102) : se déclare défavorable à la motion n° A-337 de M. Jacques Moisson, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité - Après l'art. 34 (p. 5110) : sur l'amendement n° A-116 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis (nature de l'autorisation spéciale accordée pour les travaux de construction, de démolition, de déboisement, de transformation et de modification de l'aspect des immeubles compris dans le périmètre de zone du patrimoine architectural et urbain), se déclare favorable au sous-amendement n° A-445 de M. Jacques Descours Desacres (applicabilité de cette procédure pendant un an dans les

zones de protection définies par les textes actuellement en vigueur) - **Art. 42** (p. 5136) : se déclare défavorable à l'amendement n° A-6 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis, identique à l'amendement n° A-309 de M. Pierre Salvi, soutenu à titre personnel par M. Paul Séramy, rapporteur pour avis (suppression de cet article relatif au financement par le département d'aides sociales au logement, notamment en complément de celles distribuées par la caisse d'allocations familiales) - **Art. 91** (p. 5151) : soutient l'amendement n° A-257 de M. Lucien Delmas (soumission du plan régional aux collectivités dotées d'une charte intercommunale d'aménagement et de développement) - (p. 5152) : se déclare défavorable à l'amendement n° A-58 de M. Paul Girod, rapporteur (élaboration du plan régional et consultation par le conseil régional des commissions instituées à cet effet par chaque conseil général et composées des représentants des autres communes désignées) - **Art. 92** (p. 5155) : sur l'amendement n° A-60 de M. Paul Girod, rapporteur (élaboration de chartes intercommunales d'aménagement), son sous-amendement n° A-446 : mission des chartes intercommunales d'aménagement ; rejeté - **Art. 93** (p. 5156) : soutient l'amendement n° A-259 de M. Lucien Delmas (établissement du programme d'aide à l'équipement rural et concertation avec les communes concernées et leurs groupements) - **Après l'art. 95** (p. 5160, 5161) : se déclare défavorable aux amendements de M. Paul Girod, rapporteur, n° A-65 (reprise par l'Etat des frais liés aux fonctions de la justice et de la police), n° A-67 (modalités d'institution du régime de police d'Etat) et n° A-64 (insertion d'une section nouvelle et de son intitulé : « Section VII bis - Du transfert à l'Etat des charges supportées par les collectivités locales en matière de justice et de police ») - **Titre III - Avant la section I** (p. 5166) : se déclare défavorable aux amendements de M. Jean Madelain, rapporteur pour avis, n° B-18, identique à l'amendement n° B-25 de M. Paul Girod, rapporteur (subordination de l'entrée en vigueur des transferts de compétences en matière d'aide sociale et de santé à la révision du barème de 1955 relatif à la participation respective de l'Etat et des collectivités locales dans les financements croisés) et n° B-19 (subordination de l'entrée en vigueur des transferts de compétences en matière d'aide sociale et de santé au remboursement des sommes dont l'Etat reste débiteur vis-à-vis des collectivités locales au titre d'une partie des contingents d'aide sociale actuels) - (p. 5168) : se déclare défavorable à l'amendement n° B-23 de M. Paul Girod, rapporteur (introduction d'une nouvelle section et de son intitulé : « Section I A - Des conditions préalables aux transferts de compétences ultérieurs ») - **Après l'art. 114** (p. 5170) : son amendement n° B-55 : exclusion de la dotation spéciale des dépenses de police du calcul des charges financières des collectivités locales faisant l'objet d'une attribution par l'Etat de ressources d'un montant équivalent ; retiré.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 61-1262 du 24 novembre 1961 relative à la police des épaves maritimes - Deuxième lecture** [n° 24 (82-83)] - (10 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5356) : projet visant à doter notre pays de moyens juridiques mieux adaptés à la protection de notre environnement et à la répression de la pollution des mers par les hydrocarbures - Rappel du naufrage de l'*Amoco Cadiz* et de ses conséquences pour la côte bretonne - Texte comblant un vide juridique - Sécurité des populations et des biens des régions concernées dépendant également des moyens matériels et des moyens en hommes dont peut disposer le Gouvernement pour faire respecter les décisions.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Mer - (25 novembre 1982) - (p. 5807) : problème des ports dans le département des Côtes-du-Nord - Nécessité pour le ministre de la mer d'observer la politique de rigueur et d'effort du Gouvernement - Augmentation des crédits de 30 % en 1982 - (p. 5808) : traduction de la décentralisation concernant les problèmes de la mer ou liés à la mer -

Création envisagée de directions départementales des affaires de la mer et interrogation sur la mise en place de ces directions - Problème de la sécurité et de la protection - Balise exceptionnelle d'Ouessant - Amélioration souhaitée des moyens de sauvetage en mer - Traduction du rapport Dufour avec des améliorations sensibles - Nécessité d'une formation professionnelle initiale et continue pour une réelle politique de la mer - Redressement de la situation économique de la France passant par l'ensemble de ses composantes - Secteur de la mer prometteur - Efforts de recherche déterminants - Efforts consentis en direction de la construction navale, des produits alimentaires que l'on peut promouvoir à partir de la mer, des pêches maritimes et des cultures marines - Perspectives nouvelles et prometteuses au-delà de l'hexagone - Exploitation des fonds marins concernant les nodules polymétalliques - Economie mondiale condamnée à se tourner vers la mer qui occupe 70 % de la surface de la terre - Poursuite des recherches et des efforts dans ce domaine - Satisfaction de la politique du Gouvernement dans la forme et sur le fond - Au nom du groupe socialiste, se déclare favorable aux crédits du budget de la mer pour 1983.

Transports - (26 novembre 1982) - (p. 5840) : priorité donnée au budget des transports - Augmentation des crédits pour les travaux routiers : crédits de paiement et autorisations de programme - Création d'une direction de la sécurité et de la circulation routière ; objectif de réduction des accidents de la route ; accident de Beaune de juillet 1982 - Rôle du Fonds spécial de grands travaux pour le développement des transports collectifs : routes nationales, roades, déviations - (p. 5841) : réseau de rase campagne - Poids de la région parisienne - Liaison entre Bretagne et Normandie : route des estuaires - Rôle du Fonds européen de développement régional (FEDER) - Aménagement du territoire : plan routier breton - Bretelle Lamballe Pontorson ; franchissement de la Rance - Application de la loi de décentralisation : enveloppe du plan routier et contrat de plan - Projet de loi d'orientation des transports intérieurs et nouveau statut de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) - Situation financière de la SNCF ; dotations en capital et aide de l'Etat aux charges d'infrastructure ; électrification du réseau ferroviaire breton ; train à grande vitesse : TGV Atlantique ; contrat de plan Etat SNCF ; intervention possible du Fonds spécial de grands travaux au profit de la SNCF - Mécontentement des usagers des Côtes-du-Nord devant l'organisation du service de l'aviation civile par le concessionnaire TAT - Voies navigables : contrats de plan - Changement de la politique des transports et soutien du groupe socialiste à l'action du Gouvernement.

Postes et télécommunications - (27 novembre 1982) - (p. 5899) : choix traduits par le budget annexe des postes et télécommunications (PTT) : confirmation du caractère de grand service public de la poste et des télécommunications ; clarification de la gestion ; exemple du transfert du budget général au budget annexe des charges de transport et de distribution des papiers de presse ; compensation au budget annexe des déséquilibres démographiques entre les régimes de sécurité sociale ; amélioration des conditions de travail ; automatisation des centres de tri ; programme de construction et de rénovation des bureaux des postes ; informatisation ; augmentation du nombre d'emplois ; maintien de l'investissement à un haut niveau dans le domaine des télécommunications - Rôle des exportations dans l'effort de redressement national - Recherche et développement - Fin du cloisonnement excessif tendant à faire des télécommunications une institution autonome - Rôle primordial de la poste dans la vie sociale et économique - Souhait de décentralisation de la collecte de l'épargne populaire ; rappel de la loi du 2 mars 1982 - (p. 5900) : réorganisation des bureaux de poste ; importance comme point de contact avec le public ; création des bureaux polyvalents et rôle du facteur dans les zones rurales - Insistance du groupe socialiste sur la titularisation des auxiliaires et le recrutement de titulaires - Statut des receveurs distributeurs : attente du reclassement en caté-

gorie B, grade de receveur rural, qualité de comptable public - Télécommunications : effort d'investissement en matière téléphonique ; recherche de compétitivité - Croissance des raccordements - Problème de la tarification téléphonique - Fréquence des dénumérations et difficulté pour les usagers âgés - Approbation du programme de télématique grand public et des réseaux câblés de télécommunications - Enjeu du choix en faveur des fibres optiques - Souhait de voir le Parlement tenu informé de l'évolution de cette technique - Question sur les chartes de gestion - Vote favorable du groupe socialiste au projet de budget annexe des PTT assorti du rappel sur l'urgence d'une amélioration de la situation des personnels.

Services du Premier ministre - I. Services généraux - (29 novembre 1982) - (p. 6013) : formation professionnelle - Situation économique et sociale du pays - Nouvelle stratégie industrielle de la France - (p. 6014) : ambitions de la loi de planification - Pourcentage connu de chômeurs jeunes ; absence de qualification professionnelle dans la majorité des cas - Amélioration et développement de la formation professionnelle - Action des gouvernements précédents et échec de l'adaptation de la formation professionnelle aux besoins de l'économie - Référence à l'ordonnance du 26 mars 1982 et plan d'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 18 ans - Nécessaire action en faveur des jeunes de 18 à 21 ans - Problème de transport des jeunes ; extension du bénéfice de l'aide aux familles pour transports scolaires aux jeunes participant aux plans de formation professionnelle - Décentralisation de la formation professionnelle et transferts de compétences - Orientations du IXe Plan - Soutien du groupe socialiste.

Intérieur et décentralisation - (2 décembre 1982) - (p. 6201) : décentralisation - Rôle important des investissements des collectivités territoriales - Augmentation de la dotation globale de fonctionnement (DGF) ; dotation spéciale pour le logement des instituteurs - Dotation générale de décentralisation (DGD) - Modeste progression du Fonds de compensation de la TVA - Dotation globale d'équipement (DGE) ; Progression des aides de l'Etat ; statistiques sur les dépenses des collectivités locales ; uniformisation du taux d'intervention de l'Etat sur les dépenses d'équipement ; désavantage pour les petites communes - Proposition de répartition des crédits de l'Etat pour l'aide aux équipements des collectivités territoriales - (p. 6202) : fonds de subventions spécifiques gérés par le conseil général ; exemple du Fonds d'amortissement des charges d'électrification (FACE) ou du Fonds national pour le développement des adductions d'eaux (FNDAE) - Problèmes posés par l'application de la DGE au niveau des départements ; exemple du département des Côtes-du-Nord ; préjudice pour les communes rurales - Proposition de compensation au titre de la DGD - Vote favorable du groupe socialiste sur ce projet de budget - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6206) : au nom du groupe socialiste, se déclare défavorable à l'amendement n° 121 de MM. Maurice Blin, rapporteur général, et Joseph Raybaud, rapporteur spécial (réduction des crédits du titre III majorés par l'Assemblée nationale de façon à assurer le fonctionnement des délégations du ministère des droits de la femme) - **Art. 62 quater** (p. 6210) : se déclare défavorable à l'amendement n° 124 de M. Jean-Pierre Fourcade, soutenu par M. Joseph Raybaud, rapporteur spécial (suppression de cet article substituant un système intégré à la dotation globale de fonctionnement aux subventions exceptionnelles d'équilibre).

Commerce et artisanat - (6 décembre 1982) - (p. 6387) : importance économique et sociale du commerce et de l'artisanat - Clarté des objectifs du Gouvernement - Loi du 10 juillet 1982 sur le statut des conjoints d'artisans et de commerçants ; dispositions de la loi de finances pour 1983 : régime de comptabilité super simplifiée ; crédit d'impôt pour l'adhésion aux centres de gestion - Indemnité de départ ; prêts participatifs ; annonce des douze mesures pour l'artisanat ; lissage des effets de seuil ; formation professionnelle de l'artisanat ; statut de la coopération

artisanale - Réforme nécessaire des centres de formation d'apprentis (CFA) : intégration dans le service public nationalisé ; statut des contractuels ; droit syndical ; réforme de l'apprentissage - Centres de gestion : ouverture éventuelle aux entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés et aux adhérents dont le chiffre d'affaires dépasserait les plafonds actuels ; procédure de contrôle par sondage et non pour chaque dossier ; problème du monopole des experts-comptables et comptables agréés - Votera ce budget.

Affaires sociales - II - Santé, solidarité nationale - (9 décembre 1982) - (p. 6569) : importance de l'effort du Gouvernement - Aspects qualitatifs et préventifs - Equipement ; progression des moyens pour la rénovation des équipements sanitaires ; faiblesse des crédits pour transformation d'hospices ; progression des crédits pour les établissements d'accueil pour adultes handicapés - Situation des personnels ; nombre de titularisations et de créations d'emplois - Actions en faveur des handicapés ; loi d'orientation de 1975 ; ressources procurées par l'Association des adultes handicapés (AAH) ; droit au travail ; accessibilité dans les locaux et services - Accueil dans les hôpitaux et exemple du centre hospitalier de Dinan ; exemples de Loudéac et de Guingamp en Bretagne - Situation préoccupante du centre d'hémodialyse dans les Côtes-du-Nord - (p. 6570) ; taux d'occupation et taux de dialyse à domicile - Nécessité d'un encadrement supplémentaire en personnels - Développement du centre d'aide par le travail (CAT) de Saint-Quihouet - Création d'une commission sociale du conseil général (CODERPA) - Vote de ces crédits par le groupe socialiste.

- **Projet de loi, relatif à la formation professionnelle des artisans [n° 110 (82-83)]** - (15 décembre 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6941) : sagesse de ce texte se limitant à la formation professionnelle des artisans - Nécessité pour le monde artisanal de procéder à sa formation - Vote favorable du groupe socialiste sur le texte du projet de loi.

REPIQUET (Georges), sénateur de la Réunion (RPR).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires étrangères.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion [n° 537 (81-82)]** - (26 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4779, 4780) : référence à la loi du 19 mars 1946 ; justification de cette réforme par la réunion d'un processus historique et d'une doctrine du gouvernement socialiste - Situation de 1982 et rupture entre un processus historique et la conclusion logique d'une nouvelle doctrine - Définition de la doctrine dans le projet socialiste - Demande d'information sur la spécificité de l'outre-mer - Gestion des affaires locales - Rupture avec le principe d'assimilation - Opposition d'une large majorité de la Réunion à ce projet et définition de ce projet comme acte de ségrégation portant atteinte à l'indivisibilité de la République - Défense de l'identité nationale - Opposition à ce projet - (p. 4793) : changement de ligne politique du Gouvernement.

- **Projet de loi portant réforme de la redevance pour création de locaux à usage de bureaux et à usage industriel en région d'Ile-de-France [n° 49 (82-83)]** - (10 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5365) : communication faite au nom de M. Michel Giraud. - Présentation de ce projet de loi au Sénat vingt-deux ans après le vote de la loi instituant la redevance et un an après que le comité

interministériel d'aménagement du territoire a fait connaître ses orientations - Profonde transformation de la région Ile-de-France depuis vingt ans, longtemps moteur de l'économie nationale et donnant des signes d'essoufflement - Difficultés identiques en l'Ile-de-France et dans les autres régions - Maintien jusqu'à ce jour de l'agrément de la redevance et d'un certain nombre d'autres discriminations - Entreprise devant se scinder et implanter une partie de ses activités nouvelles en province en réponse aux consignes de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) - Dispositions n'étant plus de mise dans une période de croissance zéro - Volonté du Gouvernement d'adoucir le régime en exemptant les locaux industriels de la redevance - Tertiaire assurant seul l'équilibre économique et social de la région - Augmentation du taux plafond représentant une pénalisation grave pour Paris et la petite couronne - Difficultés pour les assurances et la Bourse de concurrencer les grandes places européennes - Pénalisation de la recherche - Importants bureaux d'un syndicat exonérés de la redevance grâce à l'octroi d'une subvention de même montant - Au nom du groupe RPR, se déclare défavorable au texte de ce projet de loi et dépôt d'un amendement supprimant la redevance - Art. 6 (p. 5372) : soutient l'amendement n° 22 de M. Michel Giraud (alinéa additionnel relatif aux exemptions de majoration de la redevance concernant les constructions à usage de bureaux et locaux de recherche).

- **Projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion - Nouvelle lecture** [n° 84 (82-83)] - (10 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5381) : récusation en première lecture des arguments d'ordre juridique, culturel, économique et politique présentés - Statut de droit commun pouvant seul garantir le maintien de la citoyenneté française dans les départements d'outre-mer (DOM) - Texte issu de la deuxième lecture à l'Assemblée nationale identique à celui adopté en première lecture et absence de prise en compte des observations émises par le Sénat - Projet violant la Constitution sur de nombreux points, notamment sur la modification de l'organisation territoriale des départements et territoires d'outre-mer - Dissolution des quatre conseils généraux - (p. 5382) : mépris de la démocratie - Arguments officiels dissimulant mal la volonté politique d'amener les DOM à la séparation d'avec la France - Questions touchant aux DOM traitées dans le même chapitre que la politique étrangère dans le programme commun - Projet portant en germe le risque de la récession et allant à l'encontre des principes d'unité et d'indivisibilité de la République - Au nom du groupe RPR, votera l'exception d'irrecevabilité - (p. 5384) : accueil du secrétaire d'Etat à la Réunion avec trois collègues et en présence du préfet - Nombreuses réalisations à la Réunion depuis 20 ans, enviées par les élus de la métropole, et propos du secrétaire d'Etat déclarant qu'il allait faire « décoller » ces départements au point de vue économique.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Relations extérieures - (7 décembre 1982) - (p. 6444) : mission et vocation de la France à l'étranger - Incohérence de la politique étrangère et représentation de la France socialiste - Mise en cause de la crédibilité de la France dirigée par une coalition socialo-communiste - Déclin du budget de ce ministère - Compensation des effets de l'inflation et de la dépréciation du franc - Déficit du commerce extérieur - Abandon des discours généreux et ambitieux de l'an dernier - Lutte contre l'érosion de la situation matérielle des représentants diplomatiques en poste à l'étranger - Désapprobation de la politique intérieure - Rapports Est Ouest et hésitations de la France - Tension du climat entre Paris et Washington - Absence de politique claire et déterminée de la France au Moyen-Orient - Diminution de l'influence de la France - Situation de la

Pologne - (p. 6445) : aide alimentaire et financière de la France au Vietnam, oppresseur du peuple cambodgien - Invasion de l'Afghanistan et interruption du dialogue entre la France et l'Union soviétique - Nécessité pour la France de tenir un langage responsable vis-à-vis de ses partenaires - Promotion de la paix - Importance d'une économie saine, d'une monnaie forte et d'une défense crédible - Opposition à ce budget.

RIGOU (Michel), sénateur de la Charente-Maritime (GD-SRG).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Est nommé membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification (en application de l'article 2 de la loi n° 82-653 du 29 juillet 1982) (21 octobre 1982) (p. 4742).

Est nommé membre du groupe de travail chargé d'examiner la situation des producteurs d'eaux de vie des régions de l'Armagnac, du Cognac et du Calvados (en application de l'article 2 de l'arrêté du 9 décembre 1982) (15 décembre 1982) (p. 6943).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture** [n° 150 (81-82)] - Suite de la discussion - (14 janvier 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 231) : accord des sénateurs radicaux de gauche sur le projet en examen - Décentralisation - (p. 232) : souci de conciliation de la commission des lois en deuxième lecture - Problème non résolu des interventions économiques des communes - Confiance envers les collectivités locales - Responsabilité des élus sanctionnée par le suffrage universel - Maintien de divergences - Abstention de la formation des sénateurs radicaux de gauche sur l'ensemble du projet ainsi modifié.

- **Projet de loi relatif à l'exercice des activités de vétérinaire** [n° 96 (81-82)] - (14 avril 1982) - Avant l'art. 3 (p. 1109) : sur l'amendement n° 4 de M. Pierre Lacour, rapporteur (indication des nom et lieu de l'établissement ou du jury qui a décerné le diplôme de vétérinaire ; absence d'indication d'une spécialisation en cas de confusion possible avec un autre titre national exigeant une formation complémentaire), son sous-amendement n° 5 : non mention de spécialisation en cas de confusion possible avec un autre titre français exigeant une formation complémentaire non acquise par l'intéressé ; adopté.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - Suite de la discussion - (9 juin 1982) - Art. 27 (p. 2656) : soutient l'amendement n° 28 de M. Jean Béranger (alimentation du fonds de compensation des risques de l'assurance de la construction par une contribution additionnelle aux primes et cotisations des contrats d'assurance construction).

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - Suite de la discussion - (23 septembre 1982) - Art. 3 (p. 4125) : soutient l'amendement n° 79 de M. Paul Girod (composition du conseil de direction des offices dans les secteurs où fonctionnent des organismes interprofessionnels) - Art. 7 (p. 4133) : soutient l'amendement n° 81 de M. Paul Girod (information directe de l'office ou par l'intermédiaire des organisations représentatives des professionnels) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 4167) : organisation de la filière agro-alimentaire - Intervention des collectivités

régionales - Abstention de la formation des radicaux de gauche.

- **Projet de loi relatif à l'exercice des activités de vétérinaire - Deuxième lecture** [n° 510 (81-82)] - (7 octobre 1982) - Art. 1 (p. 4371) : son amendement n° 1 : possibilité d'exercer des activités de vétérinaire en France pour les vétérinaires titulaires d'un des diplômes requis ayant acquis la nationalité française par naturalisation ou par mariage ; retiré.

- **Projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques** [n° 532 (81-82)] - (27 octobre 1982) - Art. 2 : Art. 48 de la loi du 12 novembre 1968 modifiée (p. 4862) : soutient l'amendement n° 38 de M. Stéphane Bonduel (identité de programme et de modalités d'épreuves du concours et de l'examen) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4874) : soutien des sénateurs de la formation des radicaux de gauche au projet adopté par l'Assemblée nationale ; améliorations proposées - Modifications adoptées par le Sénat - Vote contre le projet ainsi modifié.

- **Question au Gouvernement : annulation de crédits** - (4 novembre 1982) - (p. 5117) : mesure d'annulation annoncée au *Journal officiel* des 18 et 19 octobre 1982 : autorisations de programme et crédits de paiement - Cas du budget de l'agriculture et du budget des industries agricoles et alimentaires - Rôle dans la balance du commerce extérieur français - Eclaircissement nécessaire.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale** [n° 56 (82-83)] - (15 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5426) : plan d'équilibre de la sécurité sociale et sauvegarde du système français de protection sociale - Solidarité nationale - Augmentation des cotisations sociales des pré-retraités - Création du forfait journalier à l'hôpital et réorganisation de la prise en charge de l'hospitalisation par l'assuré - (p. 5427) : contribution sur la publicité pharmaceutique ; réserve sur cette mesure, risquant de pénaliser l'information du praticien - Actualisation de l'assiette de cotisation des non salariés - Cotisation sur le tabac et les alcools instituée par l'article 27 : mesure discriminatoire : exclusion du champ d'application de cette mesure des boissons de consommation courante ; taxation déjà très lourde des spiritueux et stagnation de la consommation ; contradiction avec l'application de la vignette à tous les tabacs, même de consommation courante - Rapport du professeur Jean Bernard et accusation portée sur la consommation des boissons fermentées (bière), autant que sur la consommation des alcools - Grave conséquence de cette mesure pour les régions productrices d'alcool de fruits - Diminution du marché intérieur - Cas du cognac : problème de l'emploi pour les producteurs et petits négociants travaillant pour les ventes en France ; incitation à la fraude, accroissement des ventes aux frontières et perte de devises ; incitation à la fabrication d'anisés à l'étranger - Risque de condamnation par la Cour de Luxembourg - Difficultés d'application de la vignette - Résultats financiers escomptés de cette mesure et incompatibilité avec la politique de modération des prix à la sortie du blocage - Risque de transfert de consommation vers les boissons fermentées - Economie des régions productrices - Sa qualité de sénateur de Charente-Maritime - Ses amendements visant à moduler de nouveaux droits applicables à toutes les boissons alcoolisées - Solidarité nationale.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Mer - (25 novembre 1982) - (p. 5803) : progression de 10 % du budget du ministère de la mer en 1983 permettant de poursuivre les actions prioritaires engagées en 1982 et de conforter la politique maritime du Gouvernement - Présence de chalutiers étrangers dans le golfe de Gascogne - Nécessité pour le Gouvernement de protéger les marins pêcheurs contre ces abus - Délai d'attribution des subventions du plan de relance de la pêche artisanale trop

long - Difficultés de la pêche industrielle rochelaise - Réglementation des ventes de chalutiers d'occasion, frein aux nouveaux investissements - Difficultés de la mytiliculture française et perte de 50 % après triage - Construction d'un laboratoire de recherche exploratoire près de La Rochelle - Approbation par la formation des sénateurs radicaux de gauche du projet de budget de la mer pour 1983.

Environnement - (4 décembre 1982) - (p. 6303) : lutte contre le bruit, politique de l'eau, protection des espaces naturels, grandes directions de ce budget - (p. 6304) : contrats antibruit - Besoins croissants d'eau pour les ménages - Risques de pollution et mise en place urgente des moyens de lutte et de prévention - Interrogation sur les résultats de l'étude du groupe de travail sur les prix de l'eau et les modes de facturation - Politique de l'eau liée à l'assainissement et programme d'assainissement financé par la dotation globale d'équipement - Rattachement du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres au ministère de l'environnement - Insuffisance des crédits pour la réalisation des acquisitions foncières indispensables à une politique de sauvegarde - Rôle de l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (ANRED) dans le cadre de la lutte contre la pollution - Utilité de la publication du projet de loi relatif à l'extension du champ de l'enquête publique à l'ensemble des projets donnant lieu à une étude d'impact et organisant l'audition publique - Volonté compensant la modicité du budget - Formation des sénateurs radicaux de gauche favorable à l'adoption du budget de l'environnement pour 1983.

Plan et aménagement du territoire - (6 décembre 1982) - (p. 6345) : mise en place de la délégation interministérielle à l'économie sociale - (p. 6346) : rôle nécessaire des banques en faveur des sociétés coopératives ouvrières de production (SCOP) ; soutien nécessaire du réseau bancaire aux activités d'économie sociale - Politique de rénovation rurale : contrats de pays ; aides du Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (FIDAR) ; rareté des réunions du comité interministériel de développement rural et retard des opérations concernées - Annulation de crédits du 19 octobre - Politique contractuelle : contrats de plan entre l'Etat et les régions et avenir du FIDAR - Problème des villes moyennes - Disparités régionales - Système d'attribution de la prime à l'aménagement du territoire (PAT) ; risque de disparité des primes régionales à la création d'entreprises (PRE) - Soutien des radicaux de gauche à la politique du Gouvernement et vote du budget.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale - Nouvelle lecture** [n° 131 (82-83)] - (18 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 7091) : inadéquation entre la lutte contre l'alcoolisme et la discrimination pour les boissons titrant plus de 25 degrés - Diminution des ventes de cognac - Equilibre des comptes de la sécurité sociale et instauration d'une cotisation - Aggravation de la situation précaire des petits et moyens viticulteurs et négociants - Commission Susini - Proposition des sénateurs radicaux de gauche : début de fiscalisation de la sécurité sociale - Mission du Sénat et danger du recours à la question préalable - Opposition des sénateurs radicaux de gauche à la question préalable.

RIGOUT (Marcel), ministre de la formation professionnelle (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1787].

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement, de M. Guy Schmaus : participation des collectivités locales à la formation professionnelle** - (24 juin 1982) - (p. 3106) : ordonnance du 26 mars sur la formation professionnelle des jeunes -

Nouvelles formations - Accueil et formation alternée - Concertation - (p. 3107) : rapport Schwartz - Lycées d'enseignement professionnel (LEP) et apprentissage - Installation de permanences d'accueil et rôle des municipalités ; cas des Hauts-de-Seine - Concertation nécessaire pour la détermination des programmes de formation - Rôle des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises du secteur public et nationalisé.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - I. Services généraux - (29 novembre 1982) - (p. 6006) : reconquête du marché intérieur - Progrès social et qualification pour les femmes et les hommes - Formation professionnelle dans la bataille pour l'emploi et augmentation des crédits du projet du budget - Qualification et insertion sociale des jeunes de 16 à 18 ans - Crédits de la campagne « un métier pour réussir » - Adéquation entre les formations du système éducatif et les besoins de l'emploi - Importance des demandeurs d'emploi de 18 à 21 ans - Contrats emploi formation - Formation pratique des jeunes dans l'entreprise auprès d'un compagnon - Développement de l'apprentissage - Renovation de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) - (p. 6007) : signature d'un contrat de solidarité à l'AFPA - Mise en place d'actions sectorielles dans les activités prioritaires pour le développement de l'appareil productif - Utilisation du Fonds de la formation professionnelle - Réforme de la loi de 1971 - Décentralisation des compétences - Décentralisation de la formation professionnelle à l'échelon régional et rôle de la région - Accord des partenaires sociaux sur le congé individuel de formation - Enjeu de la qualification - (p. 6016) : formation professionnelle des jeunes et des travailleurs - Action en faveur des plus de 18 ans demandée par M. *Robert Guillaume* - Nombre de stages pour les jeunes de 16 à 18 ans - Action de l'AFPA - Démarrage d'un important programme pour la qualification professionnelle et l'insertion sociale des jeunes - Harmonisation de la rémunération des primo-demandeurs d'emploi - En réponse à Mme *Brigitte Gros*, réforme du système éducatif et rattrapage de l'action des gouvernements précédents - En réponse à M. *René Regnault*, importance de l'adaptation de la formation scolaire à la vie économique - Contrats emploi formation - Régionalisation ; responsabilité des régions pour élaborer les schémas de la formation professionnelle - Effort particulier de l'éducation nationale - (p. 6017) : mobilisation pluraliste dans le secteur privé, à la fois dans les petites et les moyennes entreprises (PME) et dans les grandes entreprises - Participation des représentants des travailleurs et des employeurs à l'élaboration des programmes de formation - Problème des indemnités de transport - Réforme du système éducatif ; mesures pour les seize-dix-huit ans et les jeunes chômeurs - Réforme de la loi de 1971 sur la formation continue - Pari de la qualification à gagner.

RINCHET (Roger), sénateur de la Savoie (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Est nommé membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification (en application de l'article 2 de la loi n° 82-653 du 29 juillet 1982) (21 octobre 1982) (p. 4742).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les prix et les revenus (8 juillet 1982) (p. 3525).

DÉPÔTS

Avis présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Aménagement du territoire [n° 97, tome X (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - Suite de la discussion - (22 septembre 1982) - Discussion générale (p. 4068) : Savoie : département le plus montagneux de France connaissant de grandes difficultés avec son agriculture - Favorable au projet de création d'offices d'intervention dans le secteur agricole - Importance et nécessité de la création de l'office du bétail et des viandes - Existence depuis 1972 de l'Office nationale interprofessionnel du bétail et des viandes (ONIBEV) dont le rôle est resté trop limité et le domaine d'intervention trop incomplet - Rôle de l'office du bétail et des viandes de s'occuper du marché de tous les sous-produits des espèces animales et également de l'ensemble des éleveurs - Choix par le Gouvernement de la voie difficile de la responsabilité devant conduire à une meilleure organisation et à une meilleure maîtrise des marchés agricoles - Urgente nécessité de garantir à chaque agriculteur un niveau de vie décent.

- **Conclusions du rapport de M. Pierre Lacour fait au nom de la commission des affaires économiques sur la proposition de loi de MM. Marc Boeuf, Jean Peyrafitte, Henri Duffaut et des membres du groupe socialiste et apparentés portant réforme de l'organisation régionale du tourisme** [n° 12 (82-83)] - (12 octobre 1982) - Art. 1 (p. 4457) : son amendement n° 1, soutenu par M. Marc Boeuf : limitation à deux comités régionaux de tourisme par région à la date de promulgation de la présente loi ; rejeté.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - Art. 8 (p. 5730) : son amendement n° 106 : augmentation de la dotation de fonctionnement minimale des communes rurales les plus démunies ; retiré.

Deuxième partie :

Plan et aménagement du territoire - (6 décembre 1982) - Rapporteur pour avis (aménagement du territoire) - (p. 6340) : application de la loi de décentralisation du 2 mars 1982 et de la réforme de la planification - Evolution des dépenses ordinaires et des dépenses d'investissement : autorisations de programme et crédits de paiement ; annulation de crédits du 18 octobre 1982 - Rattachement au ministère du Plan et de l'aménagement du territoire des crédits d'aide au développement régional et au Conservatoire du littoral ; suppression de la mission Languedoc Roussillon - Réforme de la politique d'aménagement du territoire - Décentralisation de la région parisienne - Simplification du système des aides à l'aménagement du territoire : primes d'aménagement du territoire (PAT) ; procédure d'attribution - Réduction des aides à la localisation d'activités créatrices d'emplois - (p. 6341) : interventions économiques des régions : développement régional et planification régionale - Zones sensibles de montagne et de plaine - Rôle du Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (FIDAR) - Coordination interministérielle : industrie, finances, urbanisme et logement, transports - Exemple du rôle des comités départementaux de financement des entreprises (CODEFI) pour l'aménagement du territoire ; prêts du Fonds de développement économique et social (FDES) ; développement touristique des zones de montage ou de littoral - Avis favorable à l'adoption de ce budget - (p. 6349) : entreprises

en difficulté ; plans de redressement et nécessité de diagnostics économiques.

ROBERT (Paul), sénateur du Cantal (GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre Ier du livre Ve du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes (20 avril 1982) (p. 1171).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage (29 juin 1982) (p. 3222).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics (1^{er} octobre 1982) (p. 4298).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale (16 novembre 1982) (p. 5494).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure (17 décembre 1982) (p. 7073).

Est élu membre de la commission de contrôle sur les établissements chargés d'accueillir les personnes âgées (20 décembre 1982) (p. 7145).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - (8 juin 1982) - **Art. 1** (p. 2589) : son amendement n° 23 : exonération de la taxe d'habitation pour les femmes seules non imposables sur le revenu ni sur les grandes fortunes ; retiré - (p. 2591) : son amendement n° 22, déposé avec M. Paul Girod : bénéfice du dégrèvement de la taxe d'habitation accordé aux contribuables âgés de plus de 70 ans, dont la cotisation d'impôt sur le revenu est inférieure à 1000 F et non passibles de l'impôt sur les grandes fortunes ; retiré - **Art. 2** (p. 2593) : se déclare favorable à l'amendement n° 5 de M. Maurice Blin, rapporteur général (cotisation visée à l'article 1600 du code général des impôts relative au versement des entreprises en faveur des chambres de commerce, passible d'une réduction de 5 % pour le calcul des cotisations de taxe professionnelle) - **Art. 3** (p. 2596) : son amendement n° 25 : fixation à 6 % du taux réduit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ; adopté - (p. 2599) : son amendement n° 26, identique à l'amendement n° 6 de M. Maurice Blin, rapporteur général, soutenu par M. Christian Poncelet et à l'amendement n° 30 de M. Adolphe Chauvin : suppression du paragraphe II, relatif à la fixation à 18,60 % du taux normal et du taux intermédiaire de la TVA dans les départements de la France métropolitaine ; adopté.

- **Question au Gouvernement : cumul des mandats** - (24 juin 1982) - (p. 3107) : prochain examen de la loi électorale

municipale - Rapport Debarge sur la limitation du cumul des mandats électifs et dépôt souhaitable d'un projet de loi sur ce point.

- **Projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : compétences** - *Nouvelle lecture* [n° 485 (81-82)] - (22 juillet 1982) - **Art. 13 bis** (p. 3773) : son amendement n° 12 : limitation de la compétence du commissaire de la République aux petits travaux de faible impact dans les sites classés ; retiré.

- **Projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail** [n° 531 (81-82)] - (8 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5260) : intervient en son nom personnel et en remplacement de M. *Georges Mouly*, empêché - Rappel historique ; lois de 1841, 1892 et 1893 ; création et développement des comités d'hygiène et de sécurité (CHS) de 1940 à 1970 - (p. 5261) : approbation de la fusion du CHS et de la commission d'amélioration des conditions de travail (CACT) : comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) - Crédit d'heures ; droits du travailleur en cas de danger imminent - Dimension humaine du problème de la sécurité, de l'hygiène et des conditions de travail - Caractère superflu de l'argument du coût social des accidents du travail.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - **Art. 2** (p. 5682) : son amendement n° 1 : barème de l'impôt sur le revenu ; adopté - **Art. 4** (p. 5694, 5695) : son amendement n° 2 : abandon des réclamations de l'administration fondées sur l'article 35 A du code général des impôts, relatif aux plus-values immobilières, au moment de l'entrée en vigueur des dispositions de la présente loi prévoyant l'abrogation de cet article ; retiré.

Deuxième partie :

Prestations sociales agricoles - (30 novembre 1982) - (p. 6031) : population agricole marquée par l'exode rural et le vieillissement de ses membres - Particularité des prestations sociales agricoles : financement discuté chaque année au Parlement ; unicité des caisses et système électif des conseils d'administration des caisses - Mutualité sociale agricole restant exécutante des mesures décidées au niveau national - Parité de cotisations entre agriculteurs et salariés en voie d'être atteinte - Augmentation de 16,5 % de l'effort imposé aux agriculteurs - Importance de l'écart entre cotisations et prestations - Dégradation du revenu agricole au cours de la dernière décennie - Non respect de l'engagement du ministre de ne pas dépasser de 21 % le taux moyen d'augmentation de cotisations, exemple du Cantal - (p. 6032) : budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA), budget de rigueur en 1983 - Graves lacunes quant à la nature des prestations servies et profonde disparité entre salariés du régime général et agriculteurs - Absence d'améliorations réelles de la protection sociale des agriculteurs - Modulation des cotisations reposant sur des bases ne correspondant pas aux revenus réels des agriculteurs - Revenu brut d'exploitation (RBE) n'étant qu'une moyenne départementale - Caractère archaïque de l'assiette actuelle et réforme attendue des bases de cotisations.

Commerce et artisanat - (6 décembre 1982) - (p. 6383) : insuffisante progression des crédits - Régression de l'aide au commerce dans les zones sensibles du secteur rural ; rôle d'animation du petit commerce dans les zones rurales et de montagne ; exemple du département du Cantal - Développement des grandes surfaces - Réforme nécessaire de la loi d'orientation du 27 décembre 1973 dite loi Royer : abaissement du seuil d'intervention des commissions départementales d'urbanisme commercial ; fixation du nouveau seuil de superficie - Allègement souhaitable des normes d'installation de petits commerces - (p. 6384) : réduction des marges - Lois Auroux - Alourdissement des

charges fiscales et sociales - Interdiction du travail temporaire et limites à l'embauche - Importance économique du secteur de l'artisanat et des métiers - Lutte contre le travail clandestin - Substitution à la prime à l'installation artisanale de la prime à la création nette d'emplois - Crédits de la formation professionnelle artisanale; action des chambres de métiers en faveur de l'apprentissage - Assistance technique et économique aux entreprises artisanales - Harmonisation des régimes sociaux avec le régime général - Progrès réalisés: statut du conjoint; indemnité de départ; comptabilité super simplifiée - Réserve son vote en fonction des réponses apportées par le ministre.

Articles non rattachés - (11 décembre 1982) - **Art. 53** (p. 6714): son amendement n° 140: ouverture normale de la possibilité de révision du montant plafonné afin de lui maintenir en dépit de l'éventuelle érosion monétaire sa valeur en termes réels; adopté - (p. 6719): son amendement n° 141: suppression des limites de chiffre d'affaires ou de recettes conditionnant l'emploi d'allègements fiscaux aux adhérents des centres de gestion ou associations agréées et applicabilité aux exercices ouverts en 1982; retiré.

ROBINI (Victor), sénateur des Alpes-Maritimes (GD).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires sociales.

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (11 juin 1982) (p. 2760).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (18 juin 1982) (p. 2959).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (20 juillet 1982) (p. 3699).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (23 juillet 1982) (p. 3785).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (1^{er} octobre 1982) (p. 4299).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (8 octobre 1982) (p. 4435).

ROCARD (Michel), ministre d'Etat, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1786].

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant réforme de la planification** [n° 391 (81-82)] - (29 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 3255): absence de remise en cause du plan et de sa nécessité en France, depuis sa création il y a plus de vingt-cinq ans - Importance différente attachée au plan par les gouvernements successifs - Plan tenu dans l'oubli sous le septennat précédent - Besoin du plan en réponse à trois exigences fondamentales: rôle de l'Etat dans la société; rapport du

court terme et de la durée dans l'action publique; conditions permettant le progrès commun - Existence d'une différence philosophique entre la majorité sénatoriale et le Gouvernement sur ce que doivent être le rôle et la place de l'Etat dans la société française d'aujourd'hui - Intervention de l'Etat dans les sociétés libérales, en correction et en rattrapage plutôt qu'en anticipation et en prévention - Intervention de l'Etat *a posteriori* plus coûteuse financièrement et socialement - Le plan doit être ce qui permet de gouverner mieux en administrant moins - (p. 3256): absence de liberté politique et de liberté civile sans traduction dans l'ordre économique et social - Réforme de la planification, véritable enjeu de civilisation - Recherche des moyens et des procédures de l'équilibre difficile entre la complexité de la société et la rigueur des choix - Plan, véritable organisateur de la liberté économique de la nation - Nécessité d'une cohérence de l'action publique, du primat de la durée et du moyen et long terme sur les soubresauts conjoncturels dans l'action publique; rassemblement autour d'une volonté collective de tous les acteurs économiques et sociaux - Entre un plan strictement indicatif et un plan impératif, proposition d'un plan contractuel démocratique à la fois dans son élaboration et dans son exécution - Nécessité de changer la loi du 4 août 1962, base légale de nos plans successifs depuis vingt ans - Réforme proposée au nom du Gouvernement, condition nécessaire du renouveau de la planification - Réforme législative imposée par la cohérence entre la planification et les autres réformes constituant le « socle du changement » - Nécessité d'adapter la planification à la fois dans ses méthodes d'élaboration et dans ses moyens d'exécution face aux nouvelles réalités - Insuffisances de la loi de 1962 - Passage du plan de l'Etat au plan de la nation - Faiblesse des moyens d'exécution de la loi de 1962 - Modification de la double délibération parlementaire inscrite dans la loi de 1962: première loi déterminant les choix stratégiques et les grands objectifs à moyen terme, et seconde loi décrivant les moyens nécessaires - (p. 3257): autorité et crédibilité du plan résidant dans la fiabilité des choix à moyen terme retenus par le pays - Absence de rapports clairs et explicites entre l'Etat et ses partenaires publics ou privés, autre imperfection de la loi de 1962 - Choix de la formule du contrat garantissant à la fois la liberté et l'égalité des cocontractants - Réforme indispensable des procédures fixées par la loi de 1962, après une large concertation préalable menée par la commission Goux avec les organisations professionnelles et les régions - Nombreuses suggestions du Conseil économique et social retenues - Entrée en vigueur du IX^e Plan au 1^{er} janvier 1984, selon les nouvelles procédures proposées - Réforme comportant plusieurs innovations - Extension du champ de la planification au domaine culturel - Diversification des acteurs et partenaires de la planification, afin de passer du plan de l'Etat au plan de la nation - Démocratisation du plan en substituant à une démarche striement descendante une démarche ascendante s'appuyant sur les projets et les besoins de développement économique et social exprimés au niveau local et régional - Création d'une commission nationale de planification composée de toutes les forces vives de la nation avec représentation des régions, au même titre que des grandes organisations syndicales et patronales - (p. 3258): préservation du rôle éminent du Conseil économique et social en matière de planification - Rôle des régions dans le processus d'élaboration du plan national et dans l'élaboration de leur stratégie de développement régional orientée vers des activités productives - Région, collectivité autonome maîtresse de son développement soumise à deux contraintes: obligation de consultation des départements et des partenaires sociaux dans la région et respect des délais liés aux impératifs du plan national - Caractère décisif de la seconde loi du plan prévoyant des dépenses et des recettes publiques et assurant les moyens d'exécution du plan - Contrats entre l'Etat et les régions ou les entreprises, moyen le plus démocratique pour assurer l'exécution du plan - Plan, affaire de volonté politique - Exemple du plan Monnet dont les moyens de financement étaient complètement absents et qui permit pourtant de reconstruire le pays

- Demande, par l'adoption de ce projet, de donner à la réforme de la planification la force de la loi - Engagement de la représentation nationale nécessaire pour rendre confiance au pays dans la planification et pour rendre le sens et l'habitude de maîtriser l'avenir, la volonté de l'effort et la mesure de la solidarité.

- **Proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes des catastrophes naturelles** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 425 (81-82)] - (30 juin 1982)

- **Discussion générale** (p. 3284, 3285) : défense des citoyens français - Conséquences d'une inondation à Conflans-Sainte-Honorine - Dépôt d'une proposition de loi améliorant la situation des sauveteurs volontaires lors de catastrophes naturelles et intégration de cette disposition dans ce texte - Compromis de la commission mixte paritaire : équilibre entre la responsabilité et la solidarité nationale - Collaboration entre les assemblées et avec le Gouvernement - Amélioration des conditions d'indemnisation des dommages subis par les éléments naturels.

- **Projet de loi portant réforme de la planification** [n° 391 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (30 juin 1982) -

Discussion générale (p. 3295, 3296) : planification et volonté politique - Absence de sanction pour non respect des lois de plan - Existence de lois de plan rectificatives - Loi d'orientation et loi d'exécution ; souplesse et adaptabilité des objectifs aux circonstances - Engagement moral du Gouvernement - Indication des procédures et des moyens - Adaptation des procédures de la planification aux grandes réformes du septennat : nationalisations, décentralisation, droits nouveaux des travailleurs - En réponse à M. *Maurice Lombard*, notion de plan régionalisé - Différences d'appréciation générale sur ce texte entre la commission des finances et la commission des affaires économiques - Référence à la loi de 1962 - Harmonisation des choix régionaux et nationaux - Résultat des excès de centralisation dans le passé - Planification régionale et meilleure utilisation des ressources des régions - Importance de la continuité du tissu économique ; exemples de Toulouse et de l'Alsace - (p. 3297) : absence de tutelle d'une collectivité territoriale sur une autre - Dimension territoriale de chacun des choix ; transport, enseignement, formation professionnelle, emploi, recherche et économie - Agriculture et décentralisation - Contrats de plan - Lois de programme et plan ; référence à l'ordonnance de 1959 - Procédures d'accord entre les pouvoirs publics, les partenaires sociaux et planificateurs - En réponse à M. *Jacques Mossion*, référence au plan intérimaire - Evolution de la situation du pays - (p. 3298) : forme contractuelle de la planification - Contrats de plan - Problèmes de société et action convergente de l'ensemble des partenaires - En réponse à M. *Jean Béranger*, importance de la concertation et utilité de la fonction d'étude des marchés pour les unités de production de taille moyenne - Différences entre la planification et la prévision - Présentation du 9^e plan et information de l'opinion publique - Plan intérimaire et crise économique internationale - Taux de charge sur les entreprises françaises et niveau des garanties sociales - Politique d'économie d'énergie - (p. 3299) : planification régionale et promotion de l'appareil de production français - En réponse à M. *Pierre Noé*, planification et autorité de la loi - En réponse à M. *Raymond Dumont*, caractère temporaire du blocage des salaires - Défense de l'appareil de production nationale dans la situation internationale - En réponse à M. *Pierre-Christian Taittinger*, problème des transferts sociaux - Définition de l'expression « économie sociale » - Dépôt devant le Sénat à l'automne de cinq projets de loi relatifs à l'activité coopérative, mutualiste ou associative et développement de l'économie sociale - Plan et éclairage de l'avenir - **Art. 1** (p. 3315) : s'oppose à l'amendement n° 43 de M. Charles de Cuttoli (association de partenaires sociaux et économiques et du Conseil supérieur des Français de l'étranger à l'élaboration du plan) - **Après l'art. 1** (p. 3316) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 5 de M. Bernard Barbier, rapporteur (composition et attributions de la délégation parlementaire pour la planification) - **Art. 2** : s'en remet à la sagesse du

Sénat pour l'amendement n° 6 de M. Bernard Barbier, rapporteur (durée, objectifs et résultats attendus de la première loi de plan) et s'oppose à l'amendement n° 7 du même auteur (approbation par la première loi de plan d'un rapport préparé par le Gouvernement au vu des travaux et consultations de la commission nationale de planification) - (p. 3317, 3318) : s'oppose aux amendements de M. Bernard Barbier, rapporteur, n° 8 (suppression des dispositions de cet article relatives à la possibilité pour ce rapport d'indiquer les domaines dans lesquels il est recommandé que s'engagent des négociations entre partenaires sociaux et économiques en fonction des objectifs du plan) et n° 9 (suppression des dispositions de cet article relatives à la possibilité pour le rapport de proposer l'ouverture de négociations ou la conclusion d'accords et de programmes de coopération en certains domaines ou avec certains Etats, en tenant compte de l'action des Communautés européennes) - **Art. 3** (p. 3320) : s'oppose à l'amendement n° 10 de M. Bernard Barbier, rapporteur (approbation par la seconde loi de plan d'un rapport précisant les mesures juridiques, financières et administratives à mettre en oeuvre pour atteindre les objectifs de la première loi de plan ; composition de ce rapport ; loi de programme) et demande le retrait de l'amendement n° 1 de M. Georges Lombard, rapporteur pour avis (seconde loi de plan : loi de programme) - **Art. 4** (p. 3322) : s'oppose à l'amendement n° 12 de M. Bernard Barbier, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'intégration dans la seconde loi de plan des lois de programme en vigueur à sa promulgation) et demande le retrait de l'amendement n° 2 de M. Georges Lombard, rapporteur pour avis (intégration avec les modifications souhaitables des lois de programme ou de programmation à caractère sectoriel dans la prochaine seconde loi de plan ou la prochaine loi de plan rectificative) - **Art. 5** (p. 3323) : planification régionale - Difficultés économiques, sociales et financières des départements d'outre-mer - Economies d'énergie et de matières premières - (p. 3324) : s'oppose à l'amendement n° 13 de M. Bernard Barbier, rapporteur (compétences de la commission nationale de planification : consultations nécessaires à l'élaboration du plan et émission d'avis sur son exécution) - (p. 3325) : s'oppose aux amendements n° 4 de M. René Touzet (représentation au sein de la commission nationale de planification des organismes consulaires représentant l'agriculture, l'artisanat, le commerce et l'industrie) et n° 14 de M. Bernard Barbier, rapporteur (représentation au sein de la commission nationale de planification des organismes consulaires de l'agriculture, de l'artisanat, du commerce, de l'industrie et des professions libérales) - **Art. 5 bis** (p. 3326) : accepte l'amendement n° 15 de M. Bernard Barbier, rapporteur (suppression de cet article pour coordination) - **Art. 6** : accepte l'amendement de coordination n° 16 de M. Bernard Barbier, rapporteur - Accepte l'amendement n° 46 de M. Charles de Cuttoli (transmission par le Conseil supérieur des Français de l'étranger à la commission nationale de planification d'un avis sur le projet de première loi de plan relatif au commerce extérieur, à la coopération internationale ou aux besoins des Français établis hors de France) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° 52 : transmission par le Conseil supérieur des Français de l'étranger d'un avis sur le document d'orientation établi après consultation des régions ; adopté - (p. 3327) : s'oppose à l'amendement n° 17 de M. Bernard Barbier, rapporteur (possibilité pour chaque région de transmettre à la commission nationale de planification un document présentant ses priorités de développement des activités productives) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° 53 : transmission par chaque région à la commission nationale de planification d'un document présentant ses priorités de développement des activités productives ; rejeté - **Art. 7** : accepte l'amendement de coordination n° 18 de M. Bernard Barbier, rapporteur et demande le retrait de l'amendement n° 19 du même auteur (transmission au Gouvernement des résultats des consultations effectuées par la commission nationale de planification et de ses avis) - Son amendement n° 58 : élaboration du projet de première loi de plan sur la base du rapport de la

commission nationale de planification ; adopté - (p. 3328) : s'oppose à l'amendement n° 20 de M. Bernard Barbier, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à la saisine du Conseil économique et social) - Son amendement n° 59 : soumission par le Gouvernement du projet de première loi de plan au Conseil économique et social ; adopté - Art. 8 (p. 3329) : sur l'amendement n° 21 de M. Bernard Barbier, rapporteur (avis de la commission nationale de planification sur le projet de seconde loi de plan et transmission aux régions pour information), ses sous-amendements n° 54 et 55 relatifs à l'avis de la commission sur l'avant-projet de seconde loi de plan et sa transmission aux régions ; rejetés ; et son sous-amendement n° 56 : présentation de cet avant-projet de seconde loi de plan au Conseil économique et social ; retiré au profit du sous-amendement n° 60 de M. Michel Darras (avis du Conseil économique et social sur l'avant-projet de seconde loi de plan) - Art. 10 (p. 3331) : s'oppose aux amendements de M. Bernard Barbier, rapporteur, n° 22 (conclusion de contrats de plan entre l'Etat et les collectivités territoriales, les régions, les entreprises publiques ou privées, et éventuellement d'autres personnes morales) et n° 23 (suppression des dispositions de cet article relatives aux domaines sur lesquels portent les contrats de plan) - (p. 3332) : s'oppose à l'amendement n° 42 de M. Raymond Dumont (droit pour les comités d'entreprises et les comités de groupes de saisir l'Etat de leurs propositions de contrat de plan) et à l'amendement n° 24 de M. Bernard Barbier, rapporteur (définition par contrat de plan des actions que l'Etat et les régions s'engagent à mener conjointement) - (p. 3333) : accepte les amendements rédactionnels de M. Bernard Barbier, rapporteur, n° 25 et n° 26.

Suite de la discussion - (1^{er} juillet 1982) - Art. 11 (p. 3372) : accepte l'amendement n° 27 de M. Bernard Barbier, rapporteur (aides financières de l'Etat dans le cadre de contrats de plan dans la limite des autorisations de programme prévues par l'article 3 de la présente loi et par la loi de finances de l'année) - Art. 12 (p. 3373) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 28 de M. Bernard Barbier, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à la transmission du rapport gouvernemental pour avis au Conseil économique et social) - Art. 13 : accepte l'amendement n° 30 de M. Bernard Barbier, rapporteur (prévision par le plan régional des programmes d'exécution mis en oeuvre par la région, directement ou par voie contractuelle, avec l'Etat, d'autres régions, les départements, les communes, les entreprises publiques ou privées ou toute autre personne morale) - Art. 14 (p. 3374) : s'oppose à l'amendement n° 31 de M. Bernard Barbier, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à la consultation des partenaires économiques et sociaux pour l'élaboration du plan de la région) - (p. 3376) : s'oppose à l'amendement n° 32 de M. Bernard Barbier, rapporteur (suppression des dispositions de cet article relatives à la consultation par la région des entreprises publiques implantées sur son territoire sur les choix qu'elles envisagent pour l'activité dans la région, au cours de la période d'application du plan) - Art. 15 (p. 3377) : s'oppose à l'amendement n° 33 de M. Bernard Barbier, rapporteur (plan de la région et indication de l'objet du contrat de plan) - Art. 16 (p. 3378, 3379) : accepte les amendements n° 34 de coordination de M. Bernard Barbier, rapporteur, et n° 3 de M. Georges Lombard, soutenu par M. Jacques Descours Desacres, rapporteur pour avis (contrats de plan et accords contractuels particuliers de chaque région ; actions reconnues compatibles avec les objectifs du plan de la nation) - (p. 3380) : accepte l'amendement n° 35 de M. Bernard Barbier, rapporteur (rapport du ministre du plan et appréciation par le Gouvernement de la cohérence des plans des régions entre eux et avec le plan de la nation) - Après l'art. 16 : accepte l'amendement n° 36 de M. Bernard Barbier, rapporteur (intitulé ; « Titre III - Dispositions diverses ») - Sur cet amendement, son sous-amendement n° 57 : intitulé ; « Titre III - Dispositions diverses et transitoires » ; adopté - Art. 16 bis (p. 3381) : consultation des conseillers régionaux sur les options du plan national et

nécessaire rapidité de leur réponse - Art. 17 : accepte l'amendement rédactionnel n° 37 de M. Bernard Barbier, rapporteur - Art. 18 : intégration de l'ensemble des territoires d'outre-mer dans la planification de la République française - Absence de représentation des territoires d'outre-mer (TOM) à la commission nationale de planification - Situation économique des TOM et nécessité de procédures spécifiques - (p. 3382) : accepte l'amendement n° 38 de M. Bernard Barbier, rapporteur (applicabilité de la présente loi aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 61 de M. Lionel Cherrier (décrets spécifiques et précision pour les collectivités territoriales des conditions d'adaptation des dispositions relatives aux plans des régions) - Sur l'ensemble (p. 3383) : travail du Sénat et des commissions des affaires économiques et des finances - Différences de philosophie politique et démocratie - Réunion de la commission mixte paritaire.

- **Rappel au règlement** - (7 juillet 1982) - (p. 3464) : communication du conseil des ministres quant à l'élaboration d'un projet de loi relatif aux départements d'outre-mer, évoquée par M. Adolphe Chauvin - Problème spécifique de ces départements ; régions comportant un seul département ; planification - Rôle du Parlement dans le processus législatif.

- **Projet de loi portant réforme de la planification - Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 455 (81-82)]** - (7 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3465) ; se réjouit de l'accord unanime intervenu en commission mixte paritaire (CMP) - Consensus social et planification - Elaboration du 9^e plan - Décentralisation de la planification : plans régionaux - Démocratisation du plan : commission nationale de planification - Plan et moyens budgétaires : lois de programme ; rapport annuel - Moyens d'exécution : contrats de plan avec les régions ou les grandes entreprises - Accord du Gouvernement sur le texte élaboré par la CMP - Réunion prévue dès le 12 juillet 1982 de la commission du suivi du plan intérimaire prévue par l'article 3 de la loi du 23 décembre 1981 - Art. 1 bis (p. 3466) : accepte la rectification d'une erreur matérielle, indiquée par M. Bernard Barbier, rapporteur, relative à la désignation des membres des délégations parlementaires au sein de chacune des deux assemblées - Art. 10 (p. 3467) : accepte la rectification, indiquée par M. Bernard Barbier, rapporteur, de deux erreurs matérielles (contrats de plan conclus entre l'Etat et la région ; contrats particuliers).

- **Projet de loi portant réforme de la redevance pour création de locaux à usage de bureaux et à usage industriel en région d'Ile-de-France [n° 49 (82-83)]** - (10 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5358) : orientations de ce projet arrêtées par les comités interministériels d'aménagement du territoire du 19 novembre 1981 et du 6 mai 1982 - Volonté du Gouvernement de mener une politique vigoureuse de décentralisation tertiaire et de rééquilibrage des activités sur l'ensemble du territoire nécessitant une actualisation des outils de la politique d'aménagement - Réforme permettant une meilleure répartition des activités entre Paris et la province et à l'intérieur même de l'Ile-de-France - Décentralisation du secteur tertiaire vers la province - Ile-de-France comptant 19 % de la population française et 38 % des professions libérales et cadres supérieurs - Ségrégations contraires à l'équilibre de notre société - Neuf fois plus d'emplois tertiaires nouveaux créés en Ile-de-France ces dernières années par rapport à la province - Objectif de ce projet de ne pas entraver le développement industriel de l'Ile-de-France mais de favoriser le développement des petites et moyennes entreprises sur tout le territoire et notamment en Ile-de-France dont il vise à rééquilibrer l'économie - Importance de l'excédent d'emplois dans Paris *intra muros* par rapport aux actifs résidents - Importance du nombre d'habitants repoussés en banlieue par la pression des bureaux sur le marché foncier - Déséquilibre entre l'est et l'ouest de l'Ile-de-France - (p. 5359) : nécessité de privilégier les implantations tertiaires en fonction d'un rééquilibrage à l'est -

Deux dispositions de fond de ce texte : suppression de la redevance exigible lors de la construction de locaux à usage industriel en Ile-de-France ; revalorisation du plafond de perception de la redevance à l'occasion de la construction de bureaux et de locaux de recherche - Projet comportant plusieurs aménagements techniques concernant la perception et la redevance - Modulation de l'application de ce texte dans le temps et dans l'espace - Nécessité d'une actualisation des outils d'aménagement du territoire, d'une incitation renforcée à la décentralisation des activités de service et de recherche permettant de concrétiser une solidarité active entre les régions et avec les zones défavorisées du pays - (p. 5360) : projet placé sous le signe de l'équilibre - Redevance, un des outils d'aménagement du territoire - Création de la prime d'aménagement du territoire par le Gouvernement, importante réforme des systèmes d'aide à la création d'activités dans les régions défavorisées - (p. 5366) : Gouvernement face à un vrai problème reconnu par M. *Michel Chauty*, rapporteur - Reconnaissance dans le texte de ce projet difficile d'un souci de justice et d'équilibre reconnu par M. *Claude Fuzier* - Caractère répressif de la procédure d'agrément constituant une garantie des grands équilibres nationaux dont le Gouvernement garde la responsabilité - Analyses de MM. *Bernard-Michel Hugo* et *Georges Repiquet*, partagées concernant le maintien d'un handicap pour le développement tertiaire et la recherche dans la région parisienne et de sa suppression totale pour le développement industriel - Nécessité de l'existence sur place de bureaux d'études et de recherche pour donner aux régions des chances de développement - Projet constituant un compromis entre la nécessité d'un essor industriel sur tout le territoire et un meilleur rééquilibrage des appuis à la décision, des moyens et des aides au développement - Changement de statut de la recherche devenue tertiaire dans le nouveau texte - Réactualisation de la redevance un peu en dessous de l'évolution de l'inflation en réponse à M. *Jean Colin* - Satisfaction d'apporter à la région d'Ile-de-France concernant la redevance industrielle, le changement dont elle a besoin - Absence d'engagement du Gouvernement d'aligner sa politique sur l'avis du conseil régional d'Ile-de-France, s'agissant de l'exercice de la fonction de solidarité nationale dans le domaine de l'aménagement du territoire - Aboutissement de 96 % de dossiers d'agrément - Agrément, disposition protectrice permettant l'ouverture de la négociation globale - (p. 5367) : paiement par la Confédération générale du travail (CGT) de la redevance pour son nouveau siège en réponse à M. *Georges Repiquet*.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Plan et aménagement du territoire - (6 décembre 1982) - (p. 6334) : rénovation du commissariat général du Plan - Travaux de la commission de réforme de la planification présidée par M. *Christian Goux* - Adoption de la loi portant réforme de la planification - Réunion de la commission nationale de planification - Budget du commissariat général du Plan - Redéploiement qualitatif ; concertation et démocratisation ; participation des partenaires sociaux à l'élaboration du IXe Plan ; rémunération d'experts des organisations syndicales ; compensation des frais de déplacement et remboursement des pertes de salaires - (p. 6335) : financement des études et recherches : subvention au Centre de recherche et de documentation sur la consommation (CREDOC) ; capacité de publication des rapports du Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) ; création d'emplois de chercheurs au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) - Décentralisation et planification - Aides au développement régional : rôle du comité interministériel d'aide à la localisation des activités (CIALA) - Décret de septembre 1982 sur les possibilités d'interventions économiques des collectivités locales - Décentralisation administrative : transfert d'une partie du ministère des finances à Marne-la-Vallée - Aménagement du territoire : rôle du Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (FIDAR) et contrats passés

avec les conseils régionaux - Projets de loi en préparation sur la protection des zones de montagne et la politique du littoral - Politique des grands chantiers ; Fonds spécial de grands travaux - Planification régionale ; programmes régionaux et actions de rattrapage : Sud-Ouest ; plan routier breton ; désenclavement de l'Auvergne ; Nord et Lorraine ; Corse - Contrats de plan entre l'Etat et les régions - Politique européenne et aménagement du territoire : rôle du comité de politique régionale de la Communauté économique européenne (CEE) et du Fonds européen de développement régional (FEDER) - (p. 6336) : effort d'économies : suppression de la mission interministérielle d'aménagement touristique du Languedoc Roussillon ; réduction des dotations des autres missions - Modification des systèmes d'aide à l'aménagement du territoire - Rattachement au ministère du Plan des crédits de prime d'aménagement du territoire (PAT) et des crédits de dotation d'équipement spécifique pour les villes nouvelles ; projet de loi réformant le statut des villes nouvelles - Budget du Plan pour 1983 : autorisations de programme et crédits de paiement ; Fonds d'aide à la décentralisation (FAD) - Fonds interministériel d'aménagement du territoire (FIAT) ; plan du grand Sud-Ouest - Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (FIDAR) : politique de développement des zones fragiles ; restructuration des zones minières - Aides à la localisation d'activités créatrices d'emplois - Délégation à l'économie sociale : développement des sociétés coopératives ouvrières de production (SCOP) - (p. 6337) : action de la délégation à l'économie sociale : projets de loi en cours d'examen ou d'élaboration ; mesures réglementaires - Installation de l'Institut de développement de l'économie sociale (IDES) - (p. 6347) : réponse aux interventions des divers orateurs - Question posée par M. *Paul Jargot*, rapporteur spécial, sur l'intitulé de certaines études ; contrôle de ces crédits - Financement du dispositif de concertation - Délégation à l'économie sociale - Moyens du ministère en fonctionnement et en intervention, évoqués par MM. *Geoffroy de Montalembert*, rapporteur spécial, et *Marcel Vidal* - Gestion et utilisation des crédits - Absence de prolifération des fonctionnaires - Travaux de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) ; mise en place des comptes régionaux - Retard d'utilisation des crédits - Simplification des procédures administratives - (p. 6348) : référence à Clémenceau - Définition nécessaire des objectifs et des moyens - Aménagement du territoire ; rôle de la DATAR - Décentralisation et planification régionale - Diminution des crédits de diffusion des travaux du ministère, évoquée par M. *Bernard Barbier*, rapporteur pour avis - Plan intérimaire et document d'orientation de la commission du IXe Plan - Environnement international - Perspectives de croissance de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) - Politique de relance et faiblesse de l'appareil national de production ; diminution de l'investissement des entreprises au cours des dernières années - (p. 6349) : blocage des prix et des salaires - Déficit budgétaire - Dévaluations - Priorité à l'industrialisation et souci d'égalisation : rémunérations abusives de certains dirigeants d'entreprises moyennes - Possibilités de carrière salariale ouvrière en France et comparaison avec les autres pays occidentaux - Problème, évoqué par M. *Roger Rinchet*, rapporteur pour avis, de la réduction des aides à la localisation ; masses de reports existantes - Cas des zones sensibles de montagne - Rôle des comités départementaux de financement des entreprises (CODEFI) ; amélioration des procédures - Cas des entreprises en difficulté, évoqué par M. *Roger Rinchet*, et discrétion nécessaire - Préparation du IXe Plan et importance des transports - Schémas directeurs - Réforme des unités touristiques nouvelles - (p. 6350) : lancement de huit missions d'experts pour le IXe Plan, évoqué par M. *Pierre Noé* - Mise en cause par M. *Rémi Herment* du rôle de fonds tels que le FIAT ou le FIDAR : prétendu dirigisme d'Etat et demande parallèle d'accroissement des aides de l'Etat en faveur du département de la Meuse - Concertation prévue avec les organisations syndicales pour l'élaboration du Plan - Rôle de la délégation à l'économie

sociale et soutien de l'Etat à ce secteur; rôle de la confédération des sociétés coopératives ouvrières de production (SCOP); projet de loi sur l'économie sociale - Sous-industrialisation du département de la Meuse; conditions du marché et compétitivité - Contrats de plan entre l'Etat et les régions, évoqués par M. *Jacques Pelletier*; prochaine parution des décrets - Planification régionale - Négociations avec la CEE en matière d'aménagement du territoire; primes d'aménagement du territoire (PAT); rôle du FIDAR: financement des programmes d'amélioration de l'habitat en milieu rural - Crédits du FEDER et publication au Journal officiel des communautés européennes - (p. 6351): premiers résultats du recensement de 1982: dépression industrielle et démographique du Nord de la France; attrait des régions du Midi - Taxation des établissements de recherche, critiquée par M. *Bernard-Michel Hugo*; suppression de la redevance industrielle en Ile-de-France; nécessité d'une décentralisation tertiaire et de recherche; réindustrialisation de la région parisienne - Observations de M. *Philippe Madrelle* sur la concertation avec les groupes industriels publics - Suggestion de M. *Michel Rigou* de stimuler la participation du réseau bancaire à l'économie sociale; création de l'Institut de développement de l'économie sociale; charges pesant sur les banques nationalisées et limites de leurs possibilités - Intervention de M. *Marcel Vidal* sur le développement local intégré; rôle de la planification régionale - Hommage aux chefs d'entreprise les plus dynamiques; abus en revanche du prélèvement directorial et patronal de certains d'entre eux - (p. 6352): question posée par M. *Adolphe Chauvin* sur les crédits prévus au titre III en faveur des organisations syndicales: négociations en cours; rémunération ou subvention - Cohérence nécessaire entre l'aspiration à la décentralisation et les demandes de subvention de l'Etat - Exemple du département de la Meuse; rôle de la région dans la correction des inégalités internes - (p. 6353): rappel historique du rôle de Briand en 1914-1915; bataille de la Marne - Crise économique internationale; faiblesse de l'appareil industriel français.

ROMANI (Roger), sénateur de Paris (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse: organisation administrative (27 janvier 1982) (p. 460).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger (12 mai 1982) (p. 1921).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs (27 mai 1982) (p. 2341).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire (24 juin 1982) (p. 3122).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse: compétences (20 juillet 1982) (p. 3649).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements de coopération intercommunale (18 novembre 1982) (p. 5586).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille (18 novembre 1982) (p. 5596).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 64 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements publics de coopération intercommunale [n° 90 (82-83)] (10 novembre 1982) - **Communes**.

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements publics de coopération intercommunale [n° 101 (82-83)] (23 novembre 1982) - **Communes**.

Rapport fait, au nom de la commission des lois sur le projet de loi [n° 139 (82-83)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements publics de coopération intercommunale [n° 143 (82-83)] (14 décembre 1982) - **Communes**.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger [n° 261 (81-82)]** - (4 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 1600): accord avec le rapport du président *Jozeau-Marigné*, rapporteur de la commission des lois; domaine de la loi - Thème gouvernemental de solidarité nationale; mode de scrutin: inégalités et désunion - Rôle de représentation des Français de l'étranger - Election au suffrage universel et volonté d'inverser la tendance manifestée l'année dernière aux élections présidentielles par les Français de l'étranger - Condamnation de la précipitation du Gouvernement - Demande au Premier ministre de soutenir auprès de l'Assemblée nationale les modifications proposées par la commission des lois - Art. 6 (p. 1613): se déclare favorable à l'amendement n° 4 de M. *Léon Jozeau-Marigné*, rapporteur (modalités de vote: directement, par procuration ou par correspondance) - Art. 7 (p. 1614): se déclare favorable à l'amendement n° 5 de M. *Léon Jozeau-Marigné*, rapporteur (élection au scrutin majoritaire à deux tours dans les circonscriptions qui ont droit à quatre sièges et élection à la représentation proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne dans les circonscriptions qui ont droit à cinq sièges ou plus).

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 330 (81-82)] - (18 mai 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2122): travaux de la commission mixte paritaire (CMP) et accord du Gouvernement - Non-présentation de recours devant le Conseil constitutionnel - Non-respect du contrat moral entre le Gouvernement et les membres du la CMP - Vote défavorable du groupe RPR sur ce projet de loi amendé par le Gouvernement.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle [n° 335 (81-82)]** - (10 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2726): indépendance du service public vis-à-vis du pouvoir politique et des puissances financières - Secteur audiovisuel adapté à l'évolution de nos institutions - Décentralisation - Rénovation du secteur public de l'audiovisuel - Suppression du

monopole de programmation - Absence de concertation lors de l'élaboration du texte soumis au Parlement - Développement souhaitable d'un secteur privé de l'audiovisuel - Autonomie des centres de décision du secteur public - Inquiétudes quant à l'autonomie de la Haute autorité de la communication audiovisuelle par rapport au pouvoir politique - (p. 2727) : représentation de l'autorité judiciaire au sein de cette institution - Compétences de la Haute autorité - Pouvoir réglementaire autonome de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) et de la commission des opérations de bourse (COB) - Emissions relatives aux campagnes électorales soumises aux dispositions du code pénal - Décret de 1975 sur le droit de réponse - Pouvoirs exercés par la Haute autorité : pouvoir réglementaire propre ; pouvoir de décision vis-à-vis des organes d'administration et de direction des organismes publics ; pouvoir d'orientation et de coordination - (p. 2728) : absence des conditions du développement des services et programmes de communication - Enjeu des technologies au sein de la bataille industrielle mondiale pour l'informatique, l'électronique et les communications - Importance de la production culturelle - Développement des réseaux câblés - Souci de protéger notre industrie cinématographique - Utilisation des satellites - Equilibre entre les médias - Protection de la presse écrite - (p. 2729) : situation des radios privées - Nécessité d'une liberté de la communication audiovisuelle comparable à la liberté constitutionnelle du commerce et de l'industrie - Liberté d'installation et d'exploitation des réseaux câblés - Avenir du service public - Projet muet sur les objectifs et le contenu des missions du service public - Nouveau rôle de la Société française de production et de création audiovisuelles (SFP) - (p. 2730) : missions de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) - Augmentation des dépenses de diffusion au détriment des programmes et de la création - Projet décevant.

Suite de la discussion - (16 juin 1982) - **Après l'art. 5** (p. 2843) : son amendement n° A-96 : publication régulière des études du centre d'études d'opinion relatives à l'audience et à la satisfaction des programmes du service public, et du relevé mensuel établi par le service d'observation des programmes sur la répartition des temps d'antenne entre le Gouvernement et les formations politiques ou les syndicats ; retiré au profit de l'amendement n° A-6 de M. Charles Pasqua, rapporteur (publication trimestrielle des résultats des enquêtes réalisées par le centre d'études d'opinion et par le service d'observation des programmes).

Suite de la discussion - (29 juin 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 3253) : satisfaction de la fixation à 25 % du plafond de la publicité à la télévision et sauvegarde des intérêts de la presse quotidienne et de la presse régionale - Favorable à la création de la Haute autorité de la communication audiovisuelle et aux pouvoirs nécessaires que le Sénat lui a conférés - Favorable à la proposition sénatoriale relative à la composition de la Haute autorité proposant de faire nommer trois magistrats de nos trois hautes juridictions.

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'inscription des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** - *Nouvelle lecture* [n° 54 (82-83)] - (20 octobre 1982) - Art. 4 (p. 4681) : futur statut électoral de Paris.

- **Projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion** [n° 537 (81-82)] - (26 octobre 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4811) : dissolution d'une assemblée d'élus locaux remplissant leur mission avec compétence - Atteinte au principe de l'assimilation juridique - Doutes quant à la nécessité d'un statut particulier pour les départements d'outre-mer (DOM) - Référence à la loi de 1982 sur la décentralisation - (p. 4812) : application automatique des

lois et décrets de la République dans les DOM et facteur de progrès - Développement économique et social des DOM - Renouvellement du personnel politique et renvoi de 123 conseillers généraux tout juste élus - Maintien de la citoyenneté française pour les habitants des DOM - Réunion de Morne-Rouge - Création d'une assemblée unique et autonomie souhaitée - Se déclare favorable au projet de loi modifié par le Sénat.

- **Projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements de coopération intercommunale** [n° 64 (82-83)] - (18 novembre 1982) - **Rapporteur** - **Discussion générale** (p. 5550) : importance de ce texte pour les trois plus grandes villes de France - Mission du Sénat et défense du bien public - (p. 5551) : création d'un statut spécial à Paris et contradiction avec les engagements du Gouvernement - Création de municipalités d'arrondissement - Communauté urbaine de Paris - Arrière pensées politiques - Conditions d'élaboration du projet ; absence de réelle concertation - Référence à une proposition de loi socialiste déposée le 10 juillet 1974 - Nécessaire consultation des élus locaux et de la population - Méfiance du pouvoir central à l'égard de Paris - Apports de la loi du 31 décembre 1975 - (p. 5552) : règne de la confusion, de la bureaucratie et du gaspillage des deniers publics - Bouleversement dans le fonctionnement des conseils municipaux ; questions écrites et délibérations des conseils d'arrondissement - Rôle des maires d'arrondissement et dévoiement du titre de maire - Atteinte au principe de l'égalité des membres d'une assemblée et de leur égale vocation à en exercer la présidence - Modalités de désignation des conseillers d'arrondissement - Absence de pouvoir fiscal - Conflits entre le conseil municipal et les conseils d'arrondissement ; tutelle du juge administratif - Atteinte à la libre administration des communes - Définition par décret des structures et de l'affectation des ressources budgétaires de la commune - (p. 5553) : atteinte à l'égalité des citoyens ; modalités d'attribution des logements sociaux ; calcul de la dotation affectée aux arrondissements - Conséquences désastreuses pour la gestion de Paris, de Lyon et de Marseille - Alourdissement des procédures et retard dans les délibérations du conseil municipal ; questions écrites et propositions de délibération du conseil d'arrondissement au conseil municipal ; avis sur les rapports et projets de délibération du conseil municipal ; avis obligatoire des conseils d'arrondissement sur les subventions accordées aux associations - Conférence de programmation des équipements - (p. 5554) : modalités d'affectation des crédits d'investissement - Modalités d'élaboration du budget communal, des dotations et des états spéciaux d'arrondissement ; alourdissement des procédures - Mise au point du budget communal par l'administration avant le 1^{er} octobre - Embauche de fonctionnaires supplémentaires ; moyens matériels et humains importants - Coût de la réforme - Procédure d'urgence dans la consultation des conseils d'arrondissement avant les délibérations du conseil municipal - Modalités de gestion des équipements sportifs - Statut du personnel communal ; mise à la disposition des maires d'arrondissement et subordination de leur carrière à des motivations politiques - Droit pour le préfet de police de réunir les conseils d'arrondissement ; signe de la tutelle de l'Etat - Attributions du préfet de police - (p. 5555) : compétences en matière d'investissement ; risque de conflits entre les conseils d'arrondissement et le conseil municipal ; exemple des crèches - Rapide élaboration de ce projet de loi - Coupure entre les fonctionnaires et les citoyens - Confusion des responsabilités - Régression de la démocratie - Organisation de conflits et restauration de la tutelle du commissaire de la République ou du juge administratif - Mise en route d'un engrenage destiné à briser l'unité des villes - Demande l'adoption de la question préalable sur ce texte - (p. 5577) : référence aux différentes structures de la grande ville d'Alger ; retour à l'unicité de gestion - **Question préalable** (p. 5580) : sa motion tendant à opposer la question préalable ; adoptée - Organisation des collectivités locales et nécessaire assentiment de la population et de ses représentants - Démarche contraire aux engagements formels pris par le Gouvernement en novembre 1981 -

Application de la décentralisation de Paris - Différence de traitement entre les villes concernées et les autres communes - Pouvoirs des conseils d'arrondissement - Enchevêtrement inextricable des compétences - Dissociation entre responsabilité financière et pouvoir de décision - (p. 5584) : absence de réelle concertation entre le Gouvernement et les villes de Paris et Lyon - (p. 5585) : délibération du conseil de Paris - Loi de 1975 et commission Maspétiol - Modalités d'application de cette loi - Différence de traitement de ces trois villes ; seul point commun : division par arrondissements - Décision du Conseil constitutionnel du 25 février 1982 relative au statut de la Corse.

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille** [n° 63 (82-83)] - (18 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5590) : applicabilité aux officiers municipaux d'une mesure visant les fonctionnaires et agents publics de toutes les communes de France face à une élection : démission après acte de candidature - Chasse aux sorcières - Mise en oeuvre de l'action municipale par les agents municipaux - Maintien de l'éligibilité des officiers municipaux aux conseils d'arrondissement - **Art. 5 bis** (p. 5594) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'inéligibilité des officiers municipaux à Paris au conseil de Paris et aux conseils d'arrondissement pour une durée d'un an après cessation de leurs fonctions).

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Culture - (1^{er} décembre 1982) - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6131) : demande de scrutin public du groupe RPR sur les crédits figurant au titre IV : problème du développement culturel - (p. 6132) : citation par M. François Collet de l'exemple d'une fédération des associations chargées de la préservation des monuments historiques - Déclaration du ministre à Mexico - Vote du groupe RPR contre les différents titres du budget.

Articles non rattachés - (11 décembre 1982) - **Art. 53** (p. 6712) : institution d'un système de comptabilité simplifiée - Aménagements pour les centres de gestion agréés et centralisation des documents comptables de leurs adhérents placés sous un régime simplifié d'imposition - Mission et surveillance des experts-comptables sur chaque dossier - Rôle des centres de gestion agréés et des experts-comptables au regard des assujettis au réel simplifié - Signature d'un protocole d'accord entre le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables et comptables agréés, l'Assemblée permanente des chambres de métiers et l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie ; contenu de cet accord - Demande d'informations sur l'avenir du protocole - (p. 6713) : demande des informations au Gouvernement sur l'avenir du protocole du 11 février 1982 signé entre l'ordre des experts-comptables et les assemblées permanentes des chambres de métiers et des chambres de commerce et d'industrie - **Art. 53** (p. 6719) : respect des clauses du protocole d'accord signé le 11 février 1982 entre le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables et des comptables agréés et l'Assemblée permanente des chambres de métiers ainsi que l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie - Vote de l'article 53.

- **Projet de loi, relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements publics de coopération intercommunale** - *Nouvelle lecture* [n° 139 (82-83)] - (15 décembre 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 6920) : conditions du débat en première lecture et projet « caméléon » - (p. 6921) : question préalable opposée par le Sénat en première lecture - Promesse du dépôt d'amendements par le Gouvernement lors de la seconde lecture devant l'Assemblée nationale - Maintien des dispositions les plus graves de ce projet - Faiblesse des

améliorations apportées au projet de loi initial et concernant les articles 7, 12, 17 bis, 23, 28, 30, 31, 36 et 37 - Améliorations ne répondant pas entièrement à l'attente du Sénat - Aggravations apportées au projet, notamment à l'article 16 qui augmente les inégalités entre les administrés d'une même commune ; par la rémunération des adjoints aux maires d'arrondissement qui ne seront pas conseillers municipaux - (p. 6922) : recours à des décrets en Conseil d'Etat à l'article 12 et à l'article 14 remplacés par des arrêtés du représentant de l'Etat, en contradiction avec la politique de décentralisation et de la suppression de la tutelle de l'Etat - Faiblesse des améliorations ne pouvant masquer l'aggravation de dispositions incompatibles avec une bonne gestion de nos trois plus grandes villes - Texte élaboré dans la précipitation et maintien de dispositions portant atteinte à l'unité communale et à l'intérêt général des administrés - Atteinte directe au régime de droit commun que connaît Paris depuis mars 1977 - Maintien des intentions premières du Gouvernement concernant les conseils d'arrondissement, les maires d'arrondissement, l'allongement des procédures, les tutelles exercées par l'Etat - Maintien des conséquences financières du projet se traduisant par un accroissement de la fiscalité - Souhait du Gouvernement d'une rupture de l'unité communale, de la perte de son autonomie et de la négation de ses libertés - Au nom de la commission des lois, demande l'adoption d'une nouvelle question préalable par le Sénat - **Question préalable** (p. 6924) : sa motion n° 1 tendant à opposer la question préalable ; adoptée.

ROSETTE (Marcel), sénateur du Val-de-Marne (C).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à instituer la représentation proportionnelle pour l'élection des conseillers municipaux [n° 223 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 2 avril 1982) - Elections et référendums.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - (21 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4731) : bilan positif d'application de la première loi de décentralisation du 2 mars 1982 - Soutien du groupe communiste à la poursuite de la démarche démocratique du Gouvernement - Dispositions du projet en examen : transfert de compétences de l'Etat vers les diverses collectivités territoriales - Tradition centralisatrice de la France et rupture nécessaire - (p. 4732) : transfert de compétences et transfert de ressources - Problème du rattrapage : exemple de la médecine scolaire - Finances locales : objectif fixé par M. François Mitterrand, candidat à la présidence de la République, de mettre 25 % des ressources fiscales nationales à la disposition des collectivités territoriales - Contradiction entre le principe du transfert de compétences au profit des collectivités locales existantes et la rédaction de l'article 5 tendant à transférer directement des compétences de l'Etat à un groupement de collectivités territoriales : districts urbains ou communautés urbaines - Attachement à la liberté communale et à la coopération intercommunale librement consentie - Prochain dépôt d'un projet de loi sur la coopération entre les communes - Démocratisation souhaitable des districts et

communautés urbaines - Syndicats de communes - Absence de tutelle d'une collectivité territoriale sur une autre - Coopération horizontale et verticale : coopération entre communes, départements et régions - Réaffirmation nécessaire de l'autonomie communale et de la coopération - Amendements déposés par le groupe communiste.

ROUDY (Yvette), ministre délégué auprès du Premier ministre, ministre des droits de la femme (nommée le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [JO Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1786].

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

n° 160 de Mme Marie-Claude Beaudeau : taxis (revendications des femmes chauffeurs de taxis) (2 avril 1982) (p. 847, 848).

n° 210 de M. Jean Colin : obligation alimentaire (instauration d'une procédure efficace de recouvrement des pensions alimentaires) (11 juin 1982) (p. 2762, 2763).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant l'article 7 de l'ordonnance du 4 février 1959, relative au statut général des fonctionnaires et portant dispositions diverses concernant le principe d'égalité d'accès aux emplois publics - Deuxième lecture** [n° 253 (81-82)] - (29 avril 1982) - Discussion générale (p. 1498) : second examen du projet de loi visant à modifier l'article 7 du statut général des fonctionnaires - Extension des dispositions du texte par l'Assemblée nationale aux personnels communaux et des établissements et entreprises publiques - Révision, au vu des conclusions d'un rapport biennal, des dispositions dérogatoires en vigueur - Distinction entre agents à temps plein et agents à temps partiel - Temps partiel choisi en majorité par les femmes - Souhait de l'adoption par le Sénat des nouvelles précisions apportées par l'Assemblée nationale.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - I. Services généraux - (29 novembre 1982) - (p. 6002) : nécessité de rendre aux femmes l'autonomie, l'égalité et la dignité - Programme du Président de la République - Emploi, formation, information et droits nouveaux - Augmentation du budget des droits de la femme - Travail et responsabilisation de l'ensemble des femmes - (p. 6003) : solidarité, mixité et partage des tâches, des responsabilités, des pouvoirs et des devoirs entre les hommes et les femmes - Crise économique, de culture, de structure, de technologie dans les pays occidentaux - Qualification et main d'oeuvre - Rendez-vous avec les nouvelles technologies - Place des femmes dans la société française - Campagne pour l'égalité professionnelle - Information des femmes sur leurs droits - Information sur la contraception dès l'école - Remboursement de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) - Aide aux centres d'information des droits des femmes - Mise en place d'antennes d'information dans les mairies, les associations, les zones rurales et les zones urbaines les plus défavorisées - Dépôt d'un projet de loi relatif à la lutte contre le sexisme - Ouverture de nouveaux centres d'orthogénie - Système de droits propres à la retraite - Egalité fiscale entre les époux dans la perspective d'une imposition séparée - Défi historique à relever - (p. 6014) : en réponse à M. Jean Colin, taux des pensions de réversion ; plafond de ressources exigé pour le versement de la pension - Problème relatif aux familles et aux allocations familiales évoqué par Mme Marie-Claude Beaudeau - (p. 6015) : préoccupation des femmes seules chefs de famille - Orientation professionnelle

et égalité professionnelle - Aménagement de la loi relative à l'IVG - Article 421 du code civil.

- **Projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure** [n° 140 (82-83)] - (17 décembre 1982) - Discussion générale (p. 7060) : lois du 31 décembre 1979 ; propos de M. Jean Mézard, rapporteur de la commission des affaires sociales du Sénat, et de M. Maurice Schumann en 1974 - (p. 7061) : injustice suscitée par le non remboursement de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) - Mesures pour les droits de la femme soumises au conseil des ministres du 18 juin 1981 - Lancement à l'automne 1981 de la campagne d'information sur la contraception ; action entreprise avec M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale pour développer l'information sexuelle auprès des jeunes ; stages de formation pour les enseignants ; participation de nombreux ministères - Décret signé en 1982 avec le ministre de la santé concernant l'ouverture de centres de planification et la pratique de l'IVG par les centres hospitaliers publics - Avortements clandestins et trafics financiers favorisés par l'absence de remboursement de l'IVG - Statistiques démontrant l'absence de corrélation entre l'autorisation de la pratique de l'IVG et le nombre des avortements ; exemple de la Suède ; expérience du remboursement de l'IVG par la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN) - IVG et natalité : constatation de l'Institut national d'études démographiques (INED) - (p. 7062) : rappel de la politique familiale du Gouvernement ; allocation logement ; augmentation du pouvoir d'achat des allocations familiales ; priorité donnée aux allocations régulières ; contrats famille conclus entre le secrétariat d'Etat à la famille et les collectivités locales - Importance de la prise en charge du remboursement de l'IVG par la sécurité sociale financé par des versements globaux de l'Etat aux organismes de sécurité sociale sans participation des assurés sociaux ; garantie de l'anonymat - (p. 7070) : rectification de ses déclarations sur les propos tenus par M. Maurice Schumann lors des débats sur la loi du 17 janvier 1975 - Importance de l'action du Gouvernement en faveur des familles ; rappel de l'augmentation du pouvoir d'achat de l'ensemble des prestations familiales - Effort fait en faveur des familles monoparentales - Tenue de la Conférence annuelle de la famille le 16 décembre 1982 - Respect de la responsabilité, de la dignité des femmes ainsi que de leur droit à l'assistance en cas de détresse.

Nouvelle lecture [n° 160 (82-83)] - (18 décembre 1982) - Discussion générale (p. 7109) : vote de la question préalable en première lecture - Expérience professionnelle de Mme Cécile Goldet - Aide financière et aide morale à apporter aux femmes - Responsabilité des femmes et inexistence du risque de banalisation de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) - (p. 7110) : exercice d'un droit par les femmes qui le désirent - Question préalable (p. 7111) : en réponse à M. Etienne Dailly, définition par le Gouvernement d'une politique de la famille - Coût de l'action en faveur de la famille - Planification des naissances.

ROUJAS (Gérard), sénateur de la Haute-Garonne (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise - Nouvelle lecture** [n° 488 (81-82)] - (23 juillet 1982) - Discussion générale (p. 3789) : aspect futuriste des droits des travailleurs dans l'entreprise - Loi d'avenir.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6080) : revenu agricole progressant davantage que le budget de l'agriculture - Hydraulique, vecteur essentiel du maintien et du développement agricole pour plusieurs régions - Transfert de l'hydraulique locale dans la dotation globale d'équipement (DGE) - Nécessité de la mise en place dans le Sud-Ouest d'un vaste plan de drainage et d'irrigation - (p. 6081) : possibilité de cultures particulières telles que le soja - Nécessité d'intensifier le rythme des travaux, compte tenu des retards accumulés au regard de nos partenaires européens - Effort particulier en 1982 pour la recherche, les équipements de l'enseignement public, la forêt et nécessité de privilégier l'hydraulique dans le futur en raison de son importance.

ROUJON (Jules), sénateur de la Lozère (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (23 juin 1982) (p. 3039).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme de la planification (1^{er} juillet 1982) (p. 3383).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les prix et les revenus (8 juillet 1982) (p. 3525).

DÉPÔTS

Avis présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Aménagement rural [n° 97, tome II (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Agriculture - (30 novembre 1982) - Rapporteur pour avis (aménagement rural) - (p. 6051) : problème de l'aménagement rural face aux conséquences de la décentralisation sur la politique d'aménagement des campagnes - Loi du 2 mars 1962 posant le principe de la responsabilité des communes, des départements et des régions en matière d'équipement et d'aménagement rural - Projet n° 409 examiné par le Sénat récemment, précisant les attributions respectives de l'Etat et des autres collectivités territoriales dans ce domaine - Maintien de l'autonomie du Fonds national pour le développement des adductions d'eau et du Fonds d'amortissement des charges d'électrification - Nécessité que le transfert de compétences dans le domaine de l'aménagement rural s'accompagne d'un transfert des charges de l'Etat vers les collectivités locales - Augmentation de 9,2 % des crédits consacrés à l'ensemble des actions concourant à l'amélioration du cadre de vie et de l'aménagement de l'espace rural, et de 12,5 % de l'ensemble des budgets civils - Diminution de l'effort de l'Etat consenti en faveur de l'équipement des communes rurales en 1983 - Augmentation de 11 % des crédits du Fonds interminis-

tériel pour le développement et l'aménagement rural (FIDAR) - Interrogation sur le maintien de la spécificité du FIDAR et la nécessité que les crédits de ce fonds bénéficient de manière privilégiée aux zones les plus défavorisées - Inadaptation des critères en matière de dotation globale d'équipement (DGE) déjà soulignée par M. Joseph Raybaud et M. Jean-Pierre Fourcade - (p. 6052) : critères retenus pour la DGE fondés sur des notions historiques et non sur des besoins réels, risquant d'accroître les disparités entre régions, productions et exploitation - Faiblesse des crédits de paiement face aux autorisations de programme - Décharge de l'Etat de ses responsabilités et de sa mission de solidarité en faveur des régions défavorisées, sous couvert de transferts de compétences - Au nom de la commission des affaires économiques, propose de s'en remettre à la sagesse du Sénat pour cette partie du projet de loi de finances pour 1983.

ROUVIERE (André), sénateur du Gard (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 90 (JO Débats 1^{er} août 1981) (p. 1319) à M. le ministre de la santé : mineurs (travailleurs de la mine) (houillères des Cévennes : révision d'un décret de mise à la retraite d'office par anticipation) - Réponse de M. Pierre Dreyfus, ministre de l'industrie (11 juin 1982) (p. 2762).

n° 168 (JO Débats 13 décembre 1981) (p. 4199) à M. le ministre de l'éducation nationale : instituteurs (formation pédagogique des maîtres) - Réponse de M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale (11 juin 1982) (p. 2765).

n° 262 (JO Débats 17 juin 1982) (p. 2858) à M. le ministre de l'industrie : faillite, règlement judiciaire et liquidation de biens (situation d'une entreprise de matériel) - Réponse de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie (12 novembre 1982) (p. 5402).

INTERVENTIONS

- Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales [n° 494 (81-82)] - Suite de la discussion - (13 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4500) : cohérence et réalisme de la réforme du code électoral - (p. 4501) : démocratie dans la gestion municipale et efficacité - Impossibilité pour les listes ayant obtenu moins de 5 % des suffrages exprimés au premier tour de se représenter au second tour - Abaissement à 18 ans de l'âge de l'éligibilité - Augmentation du nombre d'adjoints - Situation des Français établis hors de France - Scrutin à deux tours - (p. 4502) : démocratie et efficacité.

- Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - (2 décembre 1982) - (p. 6197) : protection civile - Effort d'équipement réalisé en 1982 ; achat de matériel ; développement des équipements météorologiques ; système téléphonique d'alerte aux risques (STAB) en expérimentation dans le Gard - Accent mis en 1983 sur le développement des effectifs et des crédits de fonctionnement ; créations d'emplois pour le groupement aérien et les services de déminage - Désaccord avec M.

Paul Girod, rapporteur pour avis, sur la prééminence du développement des moyens aériens indispensables dans la lutte contre l'incendie de forêt; exemple du Gard - (p. 6198): augmentation des destructions par le feu en Corse - Supériorité de l'avion Canadair sur le Grunmann-Tracker et le DC 6 - Décentralisation des matériels en période de risques - Prévention; information des élèves dans le scolaire; présence dans les forêts; spécialistes en matière de biomasse; adaptation de la réglementation - Arrêté dérogatoire à l'interdiction d'écobuer en été dans le Gard et organisation des contrôles d'écobuage par les sapeurs-pompiers - Vote des crédits de la sécurité civile.

RUDLOFF (Marcel), sénateur du Bas-Rhin (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions (19 janvier 1982) (p. 246).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie (21 janvier 1982) (p. 324).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre Ier du livre Ve du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes (20 avril 1982) (p. 1171).
- Est élu membre de la commission de contrôle des services de l'Etat chargés du maintien de la sécurité publique (11 mai 1982) (p. 1869).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger (12 mai 1982) (p. 1921).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire (24 juin 1982) (p. 3122).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse: compétences (20 juillet 1982) (p. 3649).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales (13 octobre 1982) (p. 4537).
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'ordonnance

du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires (17 novembre 1982) (p. 5532).

DÉPÔTS

- Rapport* fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 273 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire [n° 331 (81-82)] (13 mai 1982).
 - Rapport* fait, au nom de la commission des lois sur le projet de loi [n° 397 (81-82)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire [n° 419 (81-82)] (23 juin 1982).
 - Rapport* fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire [n° 438 (81-82)] (29 juin 1982).
 - Rapport* fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 62 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif au règlement de certaines conséquences des événements d'Afrique du Nord [n° 83 (82-83)] (4 novembre 1982).
 - Rapport* fait, au nom de la commission prévue par l'article 105 du Règlement du Sénat chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat [n° 135 (82-83)] (9 décembre 1982) - **Immunités parlementaires.**
- INTERVENTIONS**
- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture** [n° 150 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (13 janvier 1982) - **Art. 3** (p. 132): se déclare favorable à l'amendement n° I-67 de M. Gaston Defferre, ministre (procédure d'urgence en cas de motif sérieux et annulation de la délibération de l'arrêté; possibilité d'appel de l'ordonnance du président du tribunal administratif et décision du président de la section du contentieux du Conseil d'Etat dans un délai de 48 heures), mais souligne la nécessité d'une procédure d'appel et d'un délai d'appel réduit.
 - Suite de la discussion** - (14 janvier 1982) - **Art. 17** (p. 170): sur l'amendement n° II-4 de M. Michel Giraud, rapporteur (élection par le conseil général de son président et d'un ou plusieurs vice-présidents au scrutin uninominal), soutient le sous-amendement n° II-68 de M. Jean Francou (élection du bureau du conseil général à la représentation proportionnelle au plus fort reste) - **Art. 18** (p. 172): soutient l'amendement n° II-63 de M. Louis Virapoullé (lien entre la création d'un nouveau service départemental et la définition législative d'une nouvelle compétence) - Période transitoire jusqu'au vote définitif de la loi sur les nouvelles compétences du département et nécessité d'un contrôle sur toute création de nouveaux services - **Art. 47 quinquies** (p. 205): se déclare favorable à l'amendement n° III-60 de M. Pierre Schiélé (participation des présidents des conseils régionaux aux commissions transfrontalières créées par des accords internationaux).
 - **Projet de loi de nationalisation** [n° 198 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (4 février 1982) - **Discussion générale** (p. 516): nouvelles difficultés présentées par le deuxième projet de loi de nationalisation: problèmes techniques, juridiques et économiques posés par la nationalisation de la Banque fédérative du crédit mutuel (BFCM); conséquences prévisibles pour la région Alsace Lorraine Franche-Comté

- Contradiction avec le projet de loi de régionalisation - Atteinte à la gestion démocratique de la BFCM - Nécessité d'exclure du champ des nationalisations les trois grandes banques coopératives - (p. 517) : opposition générale à la nationalisation de la BFCM et nécessité d'une solution rapide.

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre premier du livre cinquième du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes** [n° 197 (81-82)] - (6 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 922) : gravité des dispositions des articles 35 et suivants du projet de loi sur l'Alsace et la Moselle - Recul pour le pouvoir judiciaire : origine de la création des conseils de prud'hommes et parallèle avec les tribunaux de commerce - (p. 923) : amendement déposé par l'ensemble des sénateurs du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle - Historique de l'échevinage en Alsace et en Moselle - Principe de la décentralisation et reconnaissance du droit à la différence - Arguments techniques évidents en faveur du maintien de l'échevinage - (p. 924) : situation de l'Alsace Moselle - Connaissance par un tribunal de tous les litiges - Intégration du conseil de prud'hommes à l'organisation judiciaire, à l'exception du juge départiteur - Conciliation et paritarisme ; commission paritaire et commission d'arbitrage - Réflexion sur l'ensemble de la juridiction du travail - Présence d'un juge professionnel dans une juridiction - Alsace Moselle et droit à la différence ; échevinage - (p. 925) : confiance à l'égard des Alsaciens et à l'égard du pouvoir judiciaire - **Art. 1** (p. 935) : sur l'amendement n° 4, de M. André Rabineau, rapporteur, identique à l'amendement n° 33 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (fixation du taux de compétence des conseils de prud'hommes par décret ; révision annuelle à la valeur de trois fois le salaire moyen ouvrier mensuel), souligne l'intérêt du sous-amendement n° 130 de M. Jean Auroux, ministre (modalités de cette révision annuelle et suppression de la référence à la valeur de trois fois le salaire moyen ouvrier mensuel) - **Art. 4** (p. 939) : se déclare favorable à l'amendement n° 58 de M. Marc Plantegenest, soutenu par M. Michel Dreyfus-Schmidt (possibilité de réduction du nombre de conseillers de chaque section d'un conseil de prud'hommes dans le département de Saint-Pierre-et-Miquelon).

Suite de la discussion - (7 avril 1982) - **Art. 11** (p. 983) : se déclare favorable à l'amendement n° 39 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (modification du texte proposé pour l'article L.513-3 du code du travail, pour supprimer l'alinéa prévoyant l'inscription par les agences locales de l'emploi des travailleurs privés d'emploi sur les listes électorales des conseils de prud'hommes) - (p. 985) : se déclare favorable à l'amendement n° 127 de M. André Rabineau, rapporteur (possibilité pour les salariés de fixer leur domicile à l'adresse de leur choix pour l'établissement des listes fournies par l'employeur) - (p. 986) : à propos de l'amendement n° 13 de M. André Rabineau, rapporteur (liste tenue pendant 15 jours à la disposition du personnel à de strictes fins de consultation et de vérification) et, sur cet amendement, du sous-amendement n° 129 de M. Charles Lederman, soutenu par M. Hector Viron (listes tenues à la disposition du personnel « dans leur intégralité »), intervient sur la nécessité d'une consultation de ces listes sans déplacement - **Art. 21** (p. 999) : se déclare favorable à l'amendement n° 21 de M. André Rabineau, rapporteur (limitation du pouvoir du ministre de la justice de suspendre un conseiller prud'homme au seul cas où celui-ci s'est rendu coupable de faits pouvant entraîner une condamnation pénale, à l'exclusion de poursuites disciplinaires) - **Art. 22** (p. 1002) : à propos de l'amendement n° 97 de M. Bernard Legrand (désignation des juges départiteurs par le premier président de la cour d'appel et non par l'assemblée générale), souligne l'innovation que constitue, dans le texte proposé pour l'article L.515-3 du code du travail, la désignation des juges départiteurs par l'assemblée générale de la cour d'appel - **Réforme du conseil des prud'hommes et statut de la magistrature** - **Art. 35** (p. 1013) : son amendement n° 1 : généralisation territoriale et professionnelle des conseils de prud'hommes aux trois départements

du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, mais maintien à la tête du bureau de jugement et de la formation de référé d'un magistrat de l'ordre judiciaire ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 31 de M. André Rabineau, rapporteur, soutenu par M. Robert Schwint, président de la commission des affaires sociales - Harmonisation générale, sauf en ce qui concerne les dispositions relatives au juge départiteur - (p. 1014) : échevinage.

Deuxième lecture [n° 266 (81-82)] - (20 avril 1982) - **Art. 35** (p. 1169) : se déclare favorable aux amendements identiques n° 15 de M. André Rabineau, rapporteur, et n° 31 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture : généralisation territoriale et professionnelle des conseils de prud'hommes aux trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, mais maintien à la tête du bureau de jugement et de la formation de référé d'un magistrat de l'ordre judiciaire).

Nouvelle lecture [n° 294 (81-82)] - (27 avril 1982) - **Art. 35** (p. 1392) : problème de la nouvelle formation prud'homale - Inquiétudes concernant l'applicabilité du texte en préparation à l'Assemblée nationale - Vigilance des Alsaciens dans le respect du droit du travail.

- **Projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire** [n° 273 (81-82)] - (18 mai 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 2087) : égalité devant la justice et nécessité de la défense - Règles de la société civile et de la société militaire ; points de tension entre les deux sociétés ; relations entre la législation civile et la législation militaire - Evolution historique de la justice militaire - Loi de 1965 : compétence des tribunaux permanents des forces armées (TPFA) ; composition des TPFA - Défauts majeurs du système : absence d'un double degré de juridiction ; impossibilité pour les victimes de se constituer partie civile ; problème des co-auteurs et complices d'infractions commises avec des militaires et distorsions de procédure - Urgence injustifiée de la part du Gouvernement pour déposer ce projet de loi ; caricature de la justice militaire - Réserves de la majorité du Sénat à l'égard de ce texte - (p. 2088) : suppression des conseils de prud'hommes d'Alsace et de Moselle - Spécificité militaire et maintien d'une formation spécialisée dans certains cas - Compétence des tribunaux territoriaux des forces armées (TTFA) en temps de guerre - Formation spécifique pour les tribunaux des armées siégeant à l'extérieur de la France ; tribunal militaire de Landau - Infractions militaires et sanctions - Double degré de juridiction - Information de la partie civile - Déclenchement de l'action publique - Comparaison des complices civils d'infractions militaires devant les juridictions spécialisées - Amendements de la commission des lois ; caractère de juridiction et de magistrats spécialisés ; atténuation de la distinction entre temps de paix et temps de guerre - (p. 2089) : référence à l'ordonnance du 7 janvier 1959 - Relations entre l'Alsace et l'armée française - Spécificité militaire - Participation des victimes à l'action publique - Droits de l'homme et nécessités de la défense - Justice et armée : garantie des libertés.

- **Projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger** - **Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire** [n° 330 (81-82)] - (18 mai 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 2120) : opposition à la perpétuation par le nouveau gouvernement des erreurs des précédents gouvernements - Réunion de la commission mixte paritaire à la demande du Gouvernement ; non prise en compte par le Gouvernement de ce contrat moral - Opposition du groupe UCDP à l'amendement du Gouvernement.

- **Projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire** [n° 273 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (19 mai 1982) - Rapporteur - **Intitulé de la première partie** (p. 2159) : son amendement n° 4 : modification de cet intitulé : « Des

juridictions compétentes en matière militaire et en matière de sûreté de l'Etat » ; adopté - Suppression de la mention relative aux juridictions en temps de paix - Avant l'art. 1 (p. 2160) : son amendement n° 5 : en temps de paix, infractions relevant des juridictions compétentes en matière militaire instruites et jugées selon la présente loi et selon les règles du code de procédure pénale ; réservé jusqu'à la fin de la discussion de l'article 15 - Art. 1 : accepte la réserve jusqu'à la fin de l'article 15 de l'amendement n° 3 de M. Albert Voilquin, rapporteur pour avis (suppression de cet article relatif à la suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et à l'instruction et au jugement des infractions de la compétence de ces tribunaux) - Art. 3 : Art. 697 à 702 du code de procédure pénale : son amendement n° 6 : affectation de magistrats spécialisés en matière militaire dans les tribunaux désignés par la cour d'appel ; adopté - (p. 2161) : son amendement n° 7 : création au niveau de la cour d'appel d'une chambre spécialisée en matière militaire ; adopté - Son amendement n° 8 : composition de la cour d'assises compétente, en vertu de l'article 697-1 du code de procédure pénale ; retiré - Son amendement rédactionnel n° 9 ; adopté - (p. 2162) : son amendement n° 10 : désignation par le procureur général d'un ou plusieurs magistrats du parquet chargés spécialement des affaires relevant des juridictions mentionnées à l'article 697 du code pénal ; retiré - Son amendement n° 11 : suppression de la référence aux crimes et délits commis en relation avec le service ; adopté - S'oppose à l'amendement rédactionnel n° 50 de M. Robert Badinter, ministre - (p. 2163) : son amendement n° 12 : juridictions connaissant des infractions militaires incompetentes à l'égard des mineurs non militaires ; adopté - (p. 2164) : son amendement n° 13 : déclaration d'incompétence d'une juridiction correctionnelle ; adopté après modification par le sous-amendement n° 51 de M. Robert Badinter, ministre, qu'il accepte (suppression de la référence à l'article 469 du code de procédure pénale relatif à l'incompétence de droit commun) - Son amendement n° 14 : suppression de la référence aux juridictions de droit commun ; adopté - (p. 2165) : son amendement rédactionnel n° 15 : adopté ; sur cet amendement, accepte le sous-amendement rédactionnel n° 52 de M. Robert Badinter, ministre - Son amendement n° 16 : compétence du procureur de la République en cas d'urgence ; adopté - (p. 2165, 2166) : ses amendements n° 17, 18 et 19 : déclenchement de l'action publique devant les juridictions spécialisées, suivant la nature des infractions en cause ; non reprise de la fixation du délai d'urgence pour ce qui concerne l'avis du ministre de la défense ; tribunal saisi d'une demande de nullité de la poursuite si celle-ci a été engagée trop rapidement ; adoptés - (p. 2167) : son amendement n° 20 : priorité accordée aux officiers de police judiciaire de la gendarmerie pour la conduite des enquêtes à l'intérieur des établissements militaires ; rejeté - Son amendement n° 21 : 1° distinction entre officiers de police judiciaire civils et militaires ; 2° envoi préalable des réquisitions à l'autorité militaire ; adopté - Son amendement n° 22 : réquisition précisant la nature et les motifs des investigations jugées nécessaires ; adopté - (p. 2168) : son amendement n° 23 : référence à l'article 377 du code de justice militaire prévoyant que les condamnations pour délit militaire prononcées par les tribunaux militaires ne figurent pas au bulletin n° 3 du casier judiciaire ; adopté - Son amendement de coordination n° 24 ; retiré - (p. 2169) : son amendement de coordination n° 25 ; adopté - S'oppose à l'amendement de coordination n° 53 de M. Robert Badinter, ministre - (p. 2169, 2170) : son amendement n° 26 : dessaisissement automatique des juridictions de droit commun, lors de l'application des mesures de mobilisation ou de mise en garde par le Gouvernement ; réservé, puis adopté - Son amendement n° 27 : application des mesures applicables en temps de guerre, en cas de mise en garde préalable ou de mobilisation générale dues à une circonstance extérieure ; retiré au profit de l'amendement n° 55 de M. Robert Badinter, ministre (mise en oeuvre des dispositions du code de justice militaire relatives au temps de guerre en cas de grave crise internationale) - S'oppose à l'amendement n° 54

de M. Robert Badinter, ministre (dessaisissement des juridictions de droit commun, en cas de revendication de la part des tribunaux territoriaux des forces armées) - (p. 2171) : son amendement rédactionnel n° 28 ; adopté - Son amendement de coordination n° 29 ; adopté - Son amendement n° 30 : extension des règles de procédure prévues par le projet pour les infractions militaires aux affaires de crimes et délits contre la sûreté de l'Etat ; adopté - (p. 2172) : son amendement n° 31 : pour les délits contre la sûreté extérieure de l'Etat, renvoi au ministère public en cas de déclaration d'incompétence par un tribunal ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 56 de M. Robert Badinter, ministre, (référence au tribunal correctionnel mentionné à l'article 697 du code pénal) - Intitulé de la deuxième partie : son amendement n° 32 : suppression de cette division et de son intitulé ; adopté - Art. 4 (p. 2173) : son amendement n° 33 : rétablissement de cet article portant création de tribunaux permanents des forces armées en temps de guerre ; adopté - Art. 5 : son amendement n° 34 : rétablissement de cet article portant composition des tribunaux permanents des forces armées en temps de guerre ; adopté - Art. 6 : son amendement n° 35 : rétablissement de cet article portant création du tribunal militaire aux armées établi en temps de paix hors du territoire de la République ; adopté - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 57 de M. Robert Badinter, ministre (Commissaire du Gouvernement placé sous l'autorité du garde des sceaux) - Art. 7 : son amendement n° 36 : rétablissement de cet article relatif à la réparation du dommage causé par une infraction relevant de la compétence des juridictions des forces armées ; adopté - Art. 8 : son amendement de coordination n° 37 ; adopté - Art. 9 (p. 2175) : ses amendements n° 38 : maintien du livre III du code de justice militaire ; retiré ; et n° 39 : suppression du paragraphe III de cet article relatif à la publication par décret en Conseil d'Etat du texte du code de justice militaire ; retiré - Son amendement de coordination n° 40 ; adopté - S'oppose aux amendements de coordination n° 58 et 59 de M. Robert Badinter, ministre - Art. 9 bis (p. 2176) : son amendement n° 41 : suppression de cet article portant disposition d'ordre réglementaire ; adopté - Intitulé avant l'art. 10 : son amendement de coordination n° 43 ; adopté - Art. 14 (p. 2177) : son amendement n° 44 : précision du délai d'entrée en vigueur de la présente loi ; adopté - Ses amendements de coordination n° 45 et 46 ; adoptés - Son amendement rédactionnel n° 47 ; adopté - Art. 15 : son amendement rédactionnel n° 48 ; adopté - Avant l'art. 1 (suite) (p. 2178) : son amendement n° 5, précédemment réservé : en temps de paix, infractions relevant des juridictions compétentes en matières militaire, instruites et jugées selon la présente loi et selon les règles du code de procédure pénale ; adopté - Art. 1 (suite) : accepte l'amendement n° 3 de M. Albert Voilquin, rapporteur pour avis (suppression de cet article relatif à la suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et à l'instruction et au jugement des infractions de la compétence de ces tribunaux) - Intitulé du projet de loi (p. 2179) : son amendement n° 49 : « Projet de loi relatif à l'instruction et au jugement des infractions en matière militaire et en matière de sûreté de l'Etat et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire » - Nouvelle rédaction de cet intitulé ne faisant plus référence à la suppression des tribunaux des forces armées.

- **Projet de loi relatif à la commémoration de l'abolition de l'esclavage** [n° 333 (81-82)] - (3 juin 1982) - Art. unique (p. 2519) : se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. Louis Virapoullé, rapporteur (commémoration commune de l'abolition de l'esclavage et de l'érection des colonies en départements français d'outre-mer à une date unique sur l'ensemble du territoire national).

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - Suite de la discussion - (16 juin 1982) - Art. 6 bis (p. 2848) : se déclare favorable à l'amendement n° A-7 de M. Charles Pasqua, rapporteur (droit de réponse accordé à toute personne physique ou morale, sans exclusive) et

opposé à l'amendement n° A-126 de M. Jacques Carat, soutenu par M. Félix Ciccolini (droit de réponse accordé à toute personne physique ou morale, sans exclusive, pour imputations abusives portant atteinte à son honneur, à sa réputation ou à ses intérêts).

- **Question au Gouvernement : suppression de l'ordre des médecins** - (24 juin 1982) - (p. 3103) : inquiétudes et incertitudes - Problèmes d'éthique de la profession médicale - Responsabilité de l'ordre ; personnel employé - Déontologie - Professions libérales.

- **Projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire - Deuxième lecture** [n° 397 (81-82)] - (24 juin 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 3114) : spécialisation des magistrats appelés à siéger dans les juridictions créées par la réforme des tribunaux de droit commun - Extension de la législation dite du temps de guerre aux diverses situations de crise nécessitant une mise en garde, une mobilisation ou le décret d'état de siège - Suppression de l'article premier et modification de l'intitulé du texte de loi par le Sénat en première lecture - Mise en mouvement de l'action publique - Respect des principes et collaboration parlementaire - **Art. 1 A** (p. 3116) : son amendement n° 2 : jugement en temps de paix des infractions relevant des juridictions compétentes en matière militaire selon les dispositions de la présente loi et les règles du code de procédure pénale : adopté - **Art. 1** : son amendement n° 3, identique à l'amendement n° 1 de M. Albert Voilquin, soutenu par M. Louis Martin, rapporteur pour avis : suppression de cet article relatif à la suppression des tribunaux permanents des forces armées et du haut tribunal permanent des forces armées ; adopté - **Art. 3 : art. 697 à 702 du code de procédure pénale** (p. 3117) : son amendement n° 4 : tribunal de grande instance et affectation des magistrats aux formations de jugements spécialisées en matière militaire ; adopté - Son amendement n° 5 : appel et formation d'une chambre spécialisée dans les cours où il existe plusieurs chambres ; adopté - (p. 3118) : son amendement n° 6 : compétence des juridictions spécialisées pour les mineurs et les militaires ; adopté - Son amendement n° 7 : mise en mouvement de l'action publique et avis dans le délai d'un mois, sauf en cas d'urgence absolue ; adopté - (p. 3119) : son amendement de coordination n° 8 ; adopté - Son amendement n° 9 : réquisitions préalables adressées par les officiers de police chargés d'enquêter auprès de l'autorité militaire ; retiré - Son amendement n° 10 : précision de la nature et des motifs des investigations jugées nécessaires par les réquisitions ; adopté - (p. 3120) : accepte l'amendement de coordination n° 16 de M. Robert Badinter, ministre - **Art. 6** : son amendement n° 11 : suppression des dispositions de cet article sur l'autorité du garde des sceaux, ministre de la justice ; adopté - **Art. 9** (p. 3121) : son amendement n° 12 : suppression des dispositions de cet article sur l'autorité du garde des sceaux, ministre de la justice ; adopté - Son amendement n° 13 : avis dans un délai d'un mois, sauf en cas d'urgence absolue ; adopté - Son amendement n° 14 : dénonciation ou avis et délai fixé pour la formulation de cet avis ; adopté - **Intitulé** : son amendement n° 15 : « **Projet de loi relatif à l'instruction et au jugement des infractions en matière militaire et en matière de sûreté de l'Etat et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire** » ; adopté.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 438 (81-82)] - (30 juin 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 3301) : accord de la commission mixte paritaire (CMP) - Reconnaissance explicite des deux formations de jugement spécialisées chargées de juger les affaires militaires - Déclenchement de l'action publique - Maintien des tribunaux militaires hors du territoire de la République - Etat de siège, de mobilisation et de mise en garde en cas de guerre - Demande l'adoption des conclusions de la CMP - **Intitulé** (p. 3302) : son amendement n° 1 : « **Projet de loi relatif à l'instruction et au jugement des infractions en matière militaire et de sûreté de l'Etat et modifiant les codes de procédure pénale et de justice militaire** » ; adopté.

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** [n° 344 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (20 juillet 1982) - **Art. 1 : Art. L. 122-44 du code du travail** (p. 3680) : se déclare favorable à l'amendement n° 24 de M. Jean Chérioux, rapporteur (suppression du texte proposé pour cet article relatif à la possibilité pour le conseil de prud'hommes d'annuler la décision de sanction prise par le chef d'entreprise) - **Art. L. 122-46** (p. 3684) : se déclare favorable à l'amendement n° 27 de M. Jean Chérioux, rapporteur (suppression du texte proposé pour cet article, relatif à l'interdiction de sanctionner ou de licencier un salarié en raison de ses opinions politiques, de ses activités syndicales ou de ses convictions religieuses).

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (4 novembre 1982) - **Titre II (suite) - Art. 72** (p. 5142) : sur l'amendement n° A-147 de M. Paul Séramy, rapporteur pour avis (actions d'apprentissage et de formation professionnelle continue ; compétences respectives de la région et de l'Etat), son sous-amendement n° A-443, soutenu à titre personnel par M. Paul Séramy, rapporteur pour avis : avis conforme de la région sur le choix et la localisation des sections ; adopté.

- **Projet de loi relatif au règlement de certaines conséquences des événements d'Afrique du Nord** [n° 62 (82-83)] - (17 novembre 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 5509) : gravité de ce projet - (p. 5510) : texte difficile et complexe, modifiant la législation du code des pensions civiles et militaires de retraite - Caractère limité de ce texte concernant essentiellement les agents de l'Etat et des collectivités locales, les fonctionnaires civils, militaires et assimilés - Textes complémentaires aux lois d'amnistie votés en 1962, 1964, 1966, 1968 - Amnistie déjà parfaite au point de vue du droit pénal dès 1968 - Loi d'amnistie générale du 16 juillet 1974 - Plusieurs problèmes restent en suspens : prise en compte pour les fonctionnaires, agents de l'Etat et des collectivités locales de la période de radiation des cadres ; situation de ceux qui avaient démissionné de leurs fonctions publiques ou de l'armée ; prise en compte des périodes de latence en faveur de ceux qui avaient vu leur avancement bloqué ; situation de ceux qui avaient fait l'objet d'une mesure d'internement, d'assignation à résidence, ou d'expulsion ; situation des officiers généraux mis à la retraite, en vertu de la loi du 16 juillet 1974 ; situation des victimes d'actes ayant fait l'objet de mesures d'amnistie - Mesure proposée par dérogation au code des pensions militaires permettant une révision du droit à pension et du calcul pour la liquidation de cette dernière - Dispositions identiques étendues en faveur des personnes ayant donné leur démission pour des motifs politiques ou ayant fait l'objet de mesures de rétrogradation - Indemnité forfaitaire unique prévue pour les personnes ayant fait l'objet de mesures d'assignation à résidence ou de mesures d'expulsion - Intégration dans les cadres de l'armée des sept officiers généraux vivants, ayant fait l'objet de condamnations pour des faits amnistiés - Texte ne mentionnant pas les victimes - Souci de la commission d'accorder une importance égale aux victimes et aux auteurs de faits amnistiés - Désaccord de la commission avec deux modifications apportées par l'Assemblée nationale au texte initial : exclusion des officiers généraux du bénéfice des dispositions de ce projet de loi et suppression de l'article 6 prévoyant la réintégration dans la deuxième section des sept officiers généraux en cause - Trois amendements majeurs proposés par la commission, ayant pour objet de supprimer l'exclusion des officiers généraux des dispositions générales relatives à la possibilité de révision des pensions - (p. 5511) : réconciliation ne souffrant pas d'exceptions - Rétablissement de l'article 6 prévoyant la réintégration dans le cadre des officiers généraux encore vivants, et vocation pour eux d'accéder à la deuxième section - Loi de 1974 contenant une erreur de droit soulignée par le rapporteur de l'époque, M. Jean-Marie Girault concernant l'article 24 relatif à l'admission à la retraite des fonctionnaires - Rétablissement de l'article 6 proposé par la commission devant intervenir,

conformément au statut général des militaires, les soumettant de nouveau à l'obligation de réserve - Importance psychologique de l'amendement reconnaissant aux victimes des possibilités équivalentes à celles des auteurs de faits amnistiés - Absence de règlement de toutes les situations par ce projet - Loi de portée générale ne pouvant répondre avec précision à toutes les situations particulières - Souci de la commission de faire oeuvre de cohérence juridique et d'équilibre entre des situations antinomiques - Nul n'est sûr de son destin - Souhait qu'aux blessures ne s'ajoute pas éternellement l'amertume de l'incompréhension et de l'isolement - **Art. 1** (p. 5517) : son amendement n° 5, identique à l'amendement n° 1 de M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat : suppression de l'exclusion visant les officiers généraux et dispositions d'ordre général prévues dans cet article ; adopté - Son amendement rédactionnel n° 6 ; adopté - (p. 5518) : s'oppose à l'amendement n° 20 de M. Charles Lederman (exclusion du bénéfice des dispositions de cet article pour les personnes qui se sont rendues coupables de meurtres ou d'assassinats, qui ont soumis des personnes à des tortures ou qui ont assumé un rôle déterminant dans une entreprise tendant à empêcher l'exercice de l'autorité de l'Etat) - **Art. 2** (p. 5518) : s'oppose à l'amendement n° 21 de M. Charles Lederman (suppression de cet article relatif à la prise en compte pour la retraite des annuités correspondant à la période comprise entre la radiation des cadres et la limite d'âge en cas de décès résultant de l'exécution d'une condamnation amnistiée à la peine capitale) - (p. 5519) : son amendement rédactionnel n° 7 ; adopté - **Après l'art. 2** : son amendement n° 8 : bénéfice d'une révision du droit à pension pour les personnes victimes de faits amnistiés ; retiré - **Art. 3** (p. 5520) : son amendement rédactionnel n° 9 ; adopté - **Art. 4** : son amendement rédactionnel n° 10 ; adopté - Accepte l'amendement n° 22 de M. Charles Lederman (dispositions applicables aux fonctionnaires militaires et magistrats justifiant avoir démissionné ou avoir été rayés des cadres ou mis en congé spécial pour des motifs politiques) - (p. 5521) : s'oppose à l'amendement n° 23 de M. Charles Lederman (prise en compte des mesures préjudiciables que les intéressés ont subies à leur situation de carrière) - **Après l'art. 4** : s'oppose à l'amendement n° 24 de M. Charles Lederman (dispositions de l'article 4 s'appliquant à tout autre lieu où se sont déroulés les conflits relatifs au processus de décolonisation) - **Art. 5** (p. 5522) : son amendement rédactionnel n° 11 ; adopté - **Art. 6** : son amendement n° 12 : rétablissement de cet article relatif à la réintégration des officiers généraux par dérogation aux dispositions de l'article 68 de la loi du 13 juillet 1972 modifiée, portant statut général des militaires, dans les cadres pour être admis dans la deuxième section du cadre des officiers généraux ; adopté - **Art. 7** (p. 5523) : s'oppose à l'amendement n° 3 de M. Jean Francou, soutenu par M. Louis Virapoulle (prise en compte, comme période de détachement, de la durée des services accomplis en Algérie après le 3 juillet 1962 par les personnes originaires d'Algérie, et de statut civil de droit local, réaffectées ou reclassées dans l'administration française) - (p. 5524) : accepte l'amendement n° 33 de M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat (prise en compte de ces mêmes services pour satisfaire aux conditions de nomination à un grade ou emploi supérieur prévu par des statuts régissant certains emplois des administrations centrales de l'Etat) - **Après l'art. 7** : son amendement n° 31 : prise en compte, pour la retraite, de la période prévue aux articles précédents, subordonnée au versement de la retenue pour pension ; réservé jusqu'à l'examen de l'article 10 et devenu sans objet p. 5527 - Accepte la demande de réserve de M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat de l'amendement n° 31 jusqu'à l'examen de l'article 10 - **Art. 9** : son amendement n° 13 : bénéfice des dispositions de l'ordonnance n° 45-1283 du 15 juin 1945 pour les fonctionnaires ayant servi en Tunisie ou au Maroc, ainsi que pour les fonctionnaires et agents des services publics algériens et sahariens intégrés dans les cadres de la fonction publique métropolitaine ; adopté - **Art. 10** (p. 5525) : son amendement n° 32 : suppression de cet article relatif à la

subordination au versement de la retenue pour pension, calculé sur la base du traitement indiciaire retenu pour la liquidation de la nouvelle pension, pour la prise en compte pour la retraite de la période prévue aux articles précédents ; retiré - (p. 5526) : s'oppose aux amendements de M. Charles Lederman, n° 26 (subordination au versement de la retenue pour pension, calculé sur la base du traitement indiciaire, retenu pour la liquidation de la nouvelle pension, pour la prise en compte pour la retraite, de la période prévue à l'article 7) et n° 27 (prise en compte pour la retraite prévue aux articles 8 et 9 subordonnée au versement de la retenue pour pension calculé sur la base du traitement indiciaire perçu par les intéressés au moment de la validation de leurs services) - Accepte l'amendement n° 34 de M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat (subordination au versement de la retenue pour pension, pour la prise en compte pour la retraite de la période prévue aux articles 1 à 7) - **Art. 11** (p. 5527) : son amendement rédactionnel n° 14 ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 28 de M. Charles Lederman (extension aux salariés des services publics des dispositions de la présente loi) - **Art. 12** : son amendement n° 15 de coordination ; adopté - (p. 5528) : s'oppose à l'amendement n° 29 de M. Charles Lederman (fixation du montant de l'indemnité selon la nature ou la durée de la mesure) - **Après l'art. 12** (p. 5529) : son amendement n° 16 : article additionnel relatif à la possibilité pour les ressortissants tunisiens, marocains ou algériens, d'obtenir sur leur demande, des administrations concernées, justificatifs des mesures administratives prises à leur encontre ; adopté - (p. 5530) : s'oppose à l'amendement n° 30 de M. Charles Lederman (article additionnel relatif à l'abrogation de toute disposition antérieure concernant l'interdiction de rappeler, sous quelque forme que ce soit, les condamnations pénales, disciplinaires ou professionnelles, en relation avec les événements d'Afrique du Nord) - **Art. 13** (p. 5531) : son amendement de forme n° 17 ; adopté - Son amendement rédactionnel n° 18 ; adopté - **Intitulé** : son amendement n° 19 : « *Projet de loi relatif au règlement de certaines situations résultant des événements d'Afrique du Nord, de la guerre d'Indochine ou de la seconde guerre mondiale* » ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - **Art. 16 ter** (p. 5761) : se déclare favorable à l'amendement n° 24 de M. Maurice Blin, rapporteur général (opposition à la pérennisation de la surtaxe de la profession des syndics et administrateurs judiciaires).

Deuxième partie :

Anciens combattants - (26 novembre 1982) - (p. 5865) : situation des victimes de guerre d'Alsace et de Moselle : cas des expulsés de 1940 ; départs volontaires ; attribution du titre de réfractaire et calcul du temps du réfractariat - Réfractaires au service du travail obligatoire (STO) ; cas des évadés ; frontière des Vosges - Conséquences de ces problèmes sur le calcul de la retraite des fonctionnaires : prime donnée aux incorporés dans la Wehrmacht par rapport aux évadés ; situation paradoxale - Retard d'indemnisation des incorporés de force ; transformations nécessaires de cette créance en créance de l'Etat français sur la République fédérale d'Allemagne - Problème des anciens internés ou prisonniers dans les camps russes : camp de Tambow ; difficultés pour les autres camps ; valeur des témoignages des compagnons d'internement ou d'emprisonnement - Apaisement nécessaire des amertumes suscitées.

Justice - (8 décembre 1982) - (p. 6515) : crédits de 140 millions de francs en faveur de la prison de Strasbourg, mais asphyxie des chambres correctionnelles - Conditions de travail peu compatibles avec une bonne marche de la justice - Informatique n'ayant pas encore traversé les Vosges - Mauvaise image de marque de la justice, critiquée de l'intérieur et de l'extérieur - Instauration d'une certaine

méfiance à l'égard des magistrats - Opinion publique ne comprenant pas la remise en cause de textes votés quelques mois auparavant - Nécessité d'une justice civile plus rapide, d'une justice pénale simple et ferme, d'une multiplication des peines de substitutions, de longues peines pour les grands criminels dans certaines limites; d'une justice ouverte aux victimes - (p. 6516): nécessité d'une justice plus structurée et plus efficace à l'égard des jeunes délinquants - Confiance unanime en la justice, condition du bonheur et de la paix sociale.

- **Projet de loi, relatif à l'aide judiciaire, à l'indemnisation des commissions et désignations d'office en matière pénale et en matière civile et à la postulation dans la région parisienne** [n° 109 (82-83)] - (15 décembre 1982) - Art. 11 (p. 6906): favorable au libre choix de son avocat par le bénéficiaire de l'aide judiciaire - Interrogation sur le barreau d'appartenance de l'avocat librement choisi et des éventuelles limitations - Art. 12: son amendement n° 1: obligation pour le bénéficiaire de l'aide judiciaire de restituer les sommes versées à l'avocat ou à l'avoué en cas de retrait de l'aide judiciaire; adopté - Art. 13 (p. 6907): son amendement de coordination n° 2; adopté - Art. 17 *ter* (p. 6908): rappel par M. Jean-Marie Girault d'un débat identique il y a trois ans lors de la prorogation du délai prévu par la loi de 1961 - Interrogation sur la date d'application intégrale en France de la territorialité de la postulation - Mesures graves se cachant derrière cet amendement - Problème du maintien de la territorialité de la postulation et de sa remise en cause - Indépendance des petits barreaux - Diminution de l'importance de la nature des barreaux locaux et danger d'un entraînement vers l'Ordre national - Fragilité de la notion de domicile ou de résidence - Territorialité de la postulation justification du monopole - Accepte le nouveau délai fixé à deux ans tout en le trouvant excessif - Se déclare favorable à l'adoption de l'article 17 *ter* dans son texte actuel, annonçant la territorialité généralisée de la postulation.

- **Conclusions du rapport fait par M. Marcel Rudloff au nom de la commission, prévue par l'article 105 du règlement du Sénat, chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat** [n° 135 (82-83)] - (15 décembre 1982) - Rapporteur de la commission prévue par l'article 105 du règlement - Discussion général (p. 6910): plainte déposée avec constitution de partie civile par le docteur Marlaut lors des élections cantonales de 1982, contre M. Jean Bénard, conseiller général sortant du canton de Buzançais et sénateur de l'Indre - Décision du 11 juin 1982 du juge d'instruction de Châteauroux rendant une ordonnance de refus d'informer sur la base de l'article 26 de la Constitution - Demande de levée d'immunité parlementaire transmise à M. le Président du Sénat par M. le garde des sceaux, ministre de la justice - Création d'une commission par le Sénat conformément à l'article 105 du règlement - Affaire ne présentant pas une importance fondamentale pour l'avenir juridique du pays - Le droit c'est l'article 26 de la Constitution - Considérations générales sur l'immunité parlementaire - Ingérence du pouvoir législatif dans le domaine du pouvoir judiciaire - Possibilité pour l'Assemblée de pouvoir arrêter ou suspendre les poursuites engagées contre un de ses membres - Mandat parlementaire devant être intégralement exercé sans entrave, ni gêne - (p. 6910): jugement non sur la gravité des faits, mais sur l'atteinte à l'ordre public en résultant - Immunité parlementaire valable pour la durée du mandat - Affaires précédentes concernant un ancien sénateur: M. Georges Dardel et M. Bernard Parmantier - Nécessité de

sauvegarder un équilibre entre l'exercice intégral du mandat parlementaire et les exigences de l'ordre public - Commission estimant que les poursuites en diffamation sont de nature à provoquer une entrave sérieuse à l'exercice du mandat parlementaire de M. Jean Bénard, sénateur de l'Indre, et constatant l'absence de menace de l'ordre public, demande de ne pas autoriser la levée de l'immunité parlementaire de M. Jean Bénard.

RUET (Roland), sénateur de l'Ain (UREI) - *Secrétaire du Sénat*, puis démissionne de cette fonction le 8 octobre 1982 (p. 4427).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Avis présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Education physique et sportive** - Jeunesse et sports [n° 96, tomes IX et X (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - Suite de la discussion - (28 octobre 1982) - Titre I - Art. 7 (p. 4905): soutient l'amendement n° A-186 de M. Roland du Luart (avenant approuvé par le président de la collectivité territoriale concernée et le représentant de l'Etat).

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie:

Education nationale - (3 décembre 1982) - Rapporteur pour avis (éducation physique et sportive) - (p. 6250): évolution des crédits - Rattachement au ministère de l'éducation nationale - Créations d'emplois - Répartition des nouveaux postes entre professeurs et adjoints - Obligations de service - Titularisation des maîtres auxiliaires - Inspection pédagogique de l'éducation physique et sportive; agrégation - Retard de l'éducation physique et sportive des élèves des écoles primaires: rôle des conseillers pédagogiques de circonscription; principe de l'unicité du maître; charges pour les communes - Enseignement secondaire: diminution de la dotation du franc élève - Projet de loi sur le transfert des compétences et retrait des dispositions correspondantes - Sport à l'université: insuffisance des enseignants et des équipements; exemple de la fermeture du centre sportif universitaire Jean Sarrailh à Paris: carence dans la réalisation des travaux nécessaires et prolongation de la fermeture - Sport de haut niveau: équipe de France de tennis et rôle des sections sport études - (p. 6251): suggestion de la commission de ne pas approuver ce projet de budget.

S

SALLENAVE (Pierre), sénateur des Pyrénées-Atlantiques (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre Ier du livre Ve du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes (20 avril 1982) (p. 1171)

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage (29 juin 1982) (p. 3222).

DÉPÔTS

Avis présenté, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 269 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale [n° 304 (81-82)] (28 avril 1982) - **Commerce et artisanat**

Avis présenté, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 392 (81-82)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en deuxième lecture, relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale [n° 401 (81-82)] (17 juin 1982) - **Commerce et artisanat**.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale** [n° 269 (81-82)] - (11 mai 1982) - Rapporteur pour avis - **Discussion générale** (p. 1860) : coopération entre les deux commissions du Sénat - Evaluation des effectifs de conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale - Situation actuelle : protection sociale du conjoint - Mesures prises au cours des dernières années : décrets de 1973, 1979 et 1980 sur le statut des conjoints collaborateurs - Loi du 12 juillet 1978 sur l'allocation de remplacement en cas de maternité - Dispositions du projet : choix laissé au conjoint entre trois statuts de collaborateur, de salarié ou d'associé - Dispositions communes en matière de maternité : allocation de repos maternel et allocation de remplacement - (p. 1861) : audition des organisations professionnelles et des représentants d'associations - Préoccupations exprimées : définition nécessaire d'un statut général de l'entreprise familiale ; poids des cotisations sociales ; financement des allocations de maternité ; déductibilité du salaire du conjoint ; urgence de l'application de la loi et concertation préalable au décret - Amendements déposés par la commission des affaires économiques et visant à améliorer encore le projet - **Art. 1** (p. 1873) : son amendement n° 2 : possibilité de modification du statut choisi par le conjoint ; retiré - **Art. 4** (p. 1875) : son amendement n° 6 : extension du bénéfice des allocations de maternité aux médecins conventionnés et à leurs conjoints ; retiré - (p. 1876) : son amendement n° 3 : extension du bénéfice des allocations de maternité au cas de l'adoption ; réservé jusqu'après l'examen de l'amendement n° 88 de M. André Delelis, ministre, puis devenu sans objet (p. 1878) - Son amendement n° 4 : attribution de l'indemnité de remplacement en cas de recours à du personnel salarié pour l'exécution des travaux professionnels ou ménagers ; adopté

- (p. 1877) : son amendement n° 5 : montant de l'indemnité de remplacement et prise en compte du coût effectif du remplacement ; adopté - Son amendement d'harmonisation n° 35 : mention du registre des entreprises tenu par les chambres de métiers d'Alsace et de Moselle ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 88 de M. André Delelis, ministre (cas de l'adoption : versement pour moitié de l'allocation forfaitaire de repos maternel et de l'allocation de remplacement) - Cas des salariés et des conjoints d'exploitants agricoles : assimilation de l'adoption à une naissance naturelle - Son amendement n° 7 : avis des institutions professionnelles intéressées et des associations éventuellement désignées par elles, préalable à la fixation par décret des mesures d'application relatives à l'allocation de repos maternel et à l'indemnité de remplacement ; adopté - **Après l'art. 6** (p. 1883) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 26 de M. Louis de la Forest (application aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale des dispositions de la loi du 17 juillet 1980 instituant une assurance veuvage) - **Avant l'art. 7 A** (p. 1884) : son amendement n° 8 : intitulé additionnel : « Chapitre II - Conjoint collaborateur » ; adopté - **Art. 7 A** : son amendement de coordination n° 36 ; adopté - Son amendement n° 9 : affiliation du conjoint collaborateur qui partage l'assiette de cotisation au régime d'assurance vieillesse de son époux ; adopté - (p. 1886) : son amendement n° 10 : partage de l'assiette des cotisations et avis des organisations professionnelles intéressées préalable à l'élaboration du décret d'application ; rejeté - (p. 1887) : son amendement n° 11 : entrée en vigueur des dispositions relatives au partage de l'assiette des cotisations au plus tard le 1^{er} janvier 1983 ; adopté - **Art. 7** : intervient sur cet article relatif à la déduction du bénéfice imposable des cotisations obligatoires de sécurité sociale du commerçant ou de l'artisan et des cotisations volontaires de son conjoint collaborateur - (p. 1888) : cas des cotisations afférentes aux régimes complémentaires facultatifs d'assurance vieillesse - **Chapitre II** : son amendement de coordination n° 12 : suppression de la mention « Chapitre II » et de son intitulé ; adopté.

Suite de la discussion - (12 mai 1982) - Rapporteur pour avis - **Art. 9** (p. 1947) : activité professionnelle habituelle du conjoint salarié - Activités diverses du conjoint et rémunération minimale égale au SMIC - Rédaction de l'Assemblée nationale ; activité professionnelle familiale à temps partiel - (p. 1948) : prise en compte des conjoints des membres des professions libérales - Approbation de la commission des affaires sociales - Nécessaire modification du décret du 30 mars 1940 relatif à l'impossibilité de cumul pour les conjointes des membres des professions libérales entre leurs droits propres et leurs droits dérivés en matière de vieillesse - **Après l'art. 9** : son amendement n° 13 : abrogation de l'article 154 du code général des impôts et déduction intégrale du bénéfice imposable du salaire versé au conjoint ; compensation par majoration à due concurrence des droits proportionnels d'enregistrement pour les biens meubles corporels ; adopté - **Art. 10** (p. 1952) : son amendement n° 14 : applicabilité des dispositions du code du travail au conjoint du chef d'entreprise salarié par lui, participant effectivement à l'entreprise et recevant une rémunération horaire minimale égale au SMIC ; adopté.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (9 juin 1982) - **Art. 23** (p. 2650) : son amendement n° 2, identique à l'amendement n° 17 de M. Maurice Blin, rapporteur général : suppression de cet article relatif au relèvement de la limite de déduction du salaire du conjoint des artisans et commerçants jusqu'à douze fois le SMIC mensuel ; devenu sans objet - **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants et adoption d'un amendement tendant à la déduction intégrale du bénéfice imposable du salaire versé au conjoint d'un exploitant** - Centres et associations de gestion agréés - Statut du conjoint salarié.

- **Questions orales avec débat jointes : politique à l'égard des cadres** - (15 juin 1982) - (p. 2788) : grave malaise des

cadres français - Poids des cadres dans le changement politique du printemps de 1981 - Place et droits des cadres dans la vie économique et sociale - (p. 2789) : table ronde des organisations représentatives de l'encadrement du 23 février 1982 ; proposition de mesures de portée limitée - Rôle des cadres dans l'économie - Nationalisation et modernisation des entreprises privées ; nécessaire compétence des cadres - Déception face au vote de la loi concernant les conseils de prud'hommes - Réserves sur le projet Auroux - Revenus des cadres ; mesures de blocage ; réforme du quotient familial - Avenir des régimes de retraites complémentaires - Licenciement et chômage - Effacement du rôle d'initiative - Rôle irremplaçable des cadres dans la vie économique.

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale - Deuxième lecture** [n° 392 (81-82)] - (24 juin 1982) - Rapporteur pour avis - **Discussion générale** (p. 3130) : divergences entre l'Assemblée nationale et le Sénat ; consultation des institutions professionnelles intéressées ; application du plafond de la sécurité sociale à chaque fraction de l'assiette des cotisations assurance vieillesse ; suppression de l'affiliation automatique du conjoint collaborateur au régime d'assurance vieillesse du chef d'entreprise ; partage du minimum de pension entre les deux époux ; suppression de la déductibilité intégrale du salaire du conjoint - **Dépôt d'amendements** - Recherche d'une solution acceptable par tous - **Art. 4** (p. 3131) : son amendement n° 2, identique à l'amendement n° 1 de Mme Cécile Goldet, soutenu par M. Charles Bonifay : extension du bénéfice des allocations de maternité aux médecins conventionnés et à leurs conjoints ; adopté - **Art. 7A** (p. 3132) : son amendement n° 3 : suppression des dispositions de cet article relatives au partage du minimum de pension entre les époux ; retiré - **Art. 9 bis** (p. 3134) : son amendement n° 4 : déductibilité intégrale du salaire du conjoint ; retiré.

- **Projet de loi relatif au règlement de certaines conséquences des événements d'Afrique du Nord** [n° 62 (82-83)] - (17 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5512) : vingt ans de débats sur l'effacement des conséquences des événements d'Afrique du Nord - Générosité totale, parmi les engagements électoraux de la gauche - Décret de mars 1962, lois de 1964, 1966, 1968 et 1974 très près de cette générosité totale - Projet contenant essentiellement des dispositions à caractère technique concernant la situation administrative des fonctionnaires et militaires intéressés - Signification morale de cet ultime geste de réconciliation, sous condition d'une réintroduction des dispositions relatives aux officiers généraux figurant à l'article 6, supprimé par l'Assemblée nationale - Drame national déchirant pour la France de 1954 à 1962 touchant toutes les populations et l'armée - Rôle de l'armée depuis le début de l'insurrection de la Toussaint de 1954, débouchant sur des missions à caractère civil et politique - (p. 5513) : nouvelle mission pour l'armée sur ordre - Problème du manquement à l'obligation de discipline replacé dans son contexte authentique et sous son véritable éclairage - Raison d'Etat reléguant dans un silence proche de l'oubli toutes les victimes innocentes qui ont payé de leur vie le prix de l'accession des Algériens à leur indépendance - Au nom du groupe UREI, se déclare favorable au texte de ce projet de loi, sous réserve du rétablissement de l'article 6 - **Art. 6** (p. 5522) : son amendement n° 4, identique à l'amendement n° 2 de M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat : rétablissement de cet article relatif à la réintégration des officiers généraux dans les cadres pour être admis dans la deuxième section ; devenu sans objet.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Transports - (26 novembre 1982) - (p. 5834) : son intervention du 1^{er} décembre 1981 - (p. 5835) : réouverture de la liaison ferroviaire transpyrénéenne de Pau à Saragosse par Canfranc : donne lecture intégrale d'une lettre du

ministre des transports au préfet, commissaire de la République des Pyrénées-Atlantiques, en date du 18 avril 1982 : politique de décentralisation et de régionalisation ; compétence des autorités régionales - Distinction nécessaire entre les lignes secondaires d'omnibus et cette liaison internationale : convention conclue en 1928 entre la France et l'Espagne ; opinion émise en mai 1982 par le président du conseil d'administration de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) : éventualité d'un financement par l'Espagne ; évaluation du coût - Travaux du Conseil de l'Europe : conférence des régions pyrénéennes de juin 1982 - Intérêt économique de cette ligne : possibilité d'un train navette transporteur de véhicules routiers : sécurité et économies d'énergie ; exemple de réalisations analogues en Suisse - Réalisation de l'autoroute A 64 entre Bayonne et Pau ; importance pour les Pyrénées-Atlantiques - (p. 5836) : association de défense des barthes de l'Adour et contestation sur le tracé ; procédure d'utilité publique ; conséquences du nouvel itinéraire choisi ; aménagement de la route nationale RN 117.

SALVI (Pierre), sénateur du Val-d'Oise (UCDP).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des lois
- Est nommé membre titulaire de la commission d'accès aux documents administratifs (en application de l'article 1 du décret n° 78-1136 du 6 décembre 1978) (10 juin 1982) (p. 2735).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : organisation administrative (27 janvier 1982) (p. 460)

Est élu membre de la commission de contrôle des services de l'Etat chargés du maintien de la sécurité publique (11 mai 1982) (p. 1869)

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux retenues pour absence de service fait par les personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics (1^{er} octobre 1982) (p. 4298)

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion (26 octobre 1982) (p. 4813)

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires (17 novembre 1982) (p. 5532)

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements de coopération intercommunale (18 novembre 1982) (p. 5586)

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille (18 novembre 1982) (p. 5596)

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant révision des conditions d'exercice de compétences de l'Etat et de leur

répartition entre les communes, les départements et les régions (3 décembre 1982) (p. 6254)
Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant organisation des régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion (21 décembre 1982) (p. 7176).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 180 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, complétant le code électoral et relatif à l'élection des membres du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon [n° 181 (81-82)] (20 janvier 1982) - **Départements d'outre-mer**
Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur la proposition de résolution [n° 251 (81-82)] de M. Charles Pasqua et plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission de contrôle des services chargés, au ministère de l'intérieur et de la décentralisation, d'une mission de **sécurité publique** [n° 317 (81-82)] (5 mai 1982)
Avis présenté, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Intérieur** [n° 100, tome I (82-83)] (22 novembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 135 (JO Débats 24 octobre 1981) (p. 2159) à M. le ministre des relations extérieures : **archives** (rétrocession au gouvernement algérien d'archives) - Réponse de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures (25 juin 1982) (p. 3166, 3167)
n° 170 (JO Débats 18 décembre 1981) (p. 4354) à M. le ministre chargé de la fonction publique : **pensions de retraite** (non rétroactivité de certaines lois sociales) - Réponse de M. Anicet Le Pors, ministre chargé de la fonction publique (25 juin 1982) (p. 3169, 3170)
n° 171 (JO Débats 18 décembre 1981) (p. 4354) à M. le ministre chargé de la fonction publique : **fonctionnaires** (situation des attachés d'administration centrale) - Réponse de M. Anicet Le Pors, ministre chargé de la fonction publique (25 juin 1982) (p. 3170 et suivantes)
n° 178 (JO Débats 27 janvier 1982) (p. 383) à M. le ministre de la communication : **radiodiffusion et télévision** (contenu culturel de l'émission de télévision « Droit de réponse »)
n° 268 (JO Débats 2 juillet 1982) (p. 3386) à M. le Premier ministre : **jeunes** (publicité en faveur de la formation professionnelle des jeunes)
n° 311 (JO Débats 5 décembre 1982) (p. 6314) à M. le ministre chargé de la fonction publique : **pensions de retraite** (mensualisation des pensions)
n° 312 (JO Débats 22 décembre 1982) (p. 7189) à M. le ministre des PTT : **postes et télécommunications** (personnel des) (inadaptation du statut particulier des administrateurs des PTT).

Questions orales avec débat :

n° 98 (2 avril 1982) (p. 835) à M. le ministre de l'intérieur : **police** (réforme de la police nationale).

INTERVENTIONS

- **Conférence des présidents** - (12 janvier 1982) (p. 68) : absence de réponse aux questions orales comme aux questions écrites - Réponses en dehors de la période d'actualité.
- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions** - *Deuxième lecture* [n° 150

(81-82)] - (12 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 74) : texte adopté par l'Assemblée nationale et déception de nombreux sénateurs et des élus locaux - Texte imparfait et rédaction sans concertation avec les principaux intéressés - Texte reflète d'une certaine conception de société - Triptyque judiciaire : chambre des comptes, Cour de discipline budgétaire et tribunal administratif - Interrogation sur le fonctionnement de quatre niveaux d'administration - Inquiétude des fonctionnaires des collectivités locales - Agence technique départementale et tutelle technique sur les communes - Souhait de voir retenir l'ensemble des propositions de la commission - (p. 75) : représentation au Sénat des régions et article 24 de la Constitution - Attachement à la réalisation concrète de la décentralisation - Prise en compte des propositions du Sénat ; souci d'éviter une emprise d'ordre politique.

- **Projet de loi complétant le code électoral et relatif à l'élection des membres du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon** [n° 180 (81-82)] - (21 janvier 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 294, 295) : institution d'un mode de scrutin adapté aux particularités de Saint-Pierre-et-Miquelon pour l'élection du conseil général - Adoption en 1980 d'un projet de loi prorogeant le mandat des conseillers généraux de Saint-Pierre-et-Miquelon jusqu'en mars 1982 - Fonctionnement du scrutin de liste dans le cadre des 2 circonscriptions de Saint-Pierre-et-Miquelon à la satisfaction de la population - Loi du 19 juillet 1976 instituant la départementalisation du territoire - Mode de scrutin adapté aux particularités du département de Saint-Pierre-et-Miquelon - Renouvellement intégral du conseil général tous les 6 ans et maintien du scrutin majoritaire de liste ; division en 2 circonscriptions - Se déclare favorable à l'adoption du texte de ce projet de loi avec l'accord des parlementaires du département de Saint-Pierre-et-Miquelon.

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions** - *Nouvelle lecture* [n° 189 (81-82)] - (26 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 356) : échecs des commissions mixtes paritaires (CMP) depuis six mois préjudiciables au bon fonctionnement des institutions - Article 45 de la Constitution prévoyant une procédure de conciliation entre les deux assemblées - Constat de carence de nombreuses CMP - Pouvoir du Gouvernement concernant les travaux parlementaires et usage abusif de la déclaration d'urgence et de la limitation de la discussion à une seule lecture par assemblée - Mauvaises conditions de travail du Parlement et responsabilité partagée entre la majorité de l'Assemblée nationale et le Gouvernement - Echec de la CMP sur ce texte du fait des députés sur des dispositions acceptées par le Gouvernement - (p. 357) : dissensions entre le Gouvernement et sa majorité et risque de remise en cause des institutions de la République - Souhait que le Gouvernement assure mieux les droits du Parlement et évite le passage d'un bicamérisme rationalisé à un bicamérisme confisqué.

- **Conclusions du rapport de M. Pierre Salvi, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de résolution de M. Charles Pasqua et plusieurs de ses collègues tendant à créer une commission de contrôle des services chargés, au ministère de l'intérieur et de la décentralisation, d'une mission de sécurité publique** [n° 317 (81-82)] - (6 mai 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 1806) : double contrôle de la commission : contrôle de conformité et contrôle d'opportunité - (p. 1807) : recevabilité de cette proposition de résolution au regard de l'article 6 de l'ordonnance du 17 novembre 1958, relative au fonctionnement des assemblées parlementaires - Interrogation sur le bien-fondé de la création d'une telle commission de contrôle - Existence d'un sentiment d'insécurité - Croissance de la criminalité et recrudescence en France du terrorisme international - Retombées sur la sécurité intérieure des personnes et des biens - Inquiétude de la population aggravée par le trouble et le désarroi régnant au sein des forces de l'ordre - Opinion contradictoire exprimée publiquement par les principaux membres du Gouvernement

concernés par le maintien de l'ordre public - Adoption des textes concernant l'abolition de la peine de mort, la loi « anti-casseurs », et renforcement de l'inquiétude des Français - Insuffisance des effectifs et des moyens matériels des forces de police - Dispersion des services appelés à assurer des missions de sécurité intérieure et extérieure - Sécurité et respect de la liberté du citoyen - Force publique selon l'article 12 de la déclaration des droits de l'homme du 26 août 1789, « instituée pour l'avantage de tous » et non « pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée » - Droits et devoirs des forces de police - Ordonnance du 17 novembre 1958 et principe de la séparation de l'autorité judiciaire et des autres pouvoirs - Création d'une commission de contrôle des services de l'Etat chargés d'une mission de sécurité et problème des pouvoirs d'information des rapporteurs - Alinéa 7 de l'article 6 de l'ordonnance du 17 novembre 1958 et définition des pouvoirs des rapporteurs de commissions d'enquêtes et de contrôles - (p. 1808) : sous réserve de ces observations, au nom de la commission, propose l'adoption de la proposition de résolution - (p. 1810) : procès d'intention fait à la majorité du Sénat - Reproche du manque d'objectivité du rapporteur - (p. 1811) : rapports identiques concernant les problèmes de sécurité sous le gouvernement précédent - Reconnaissance dans le dernier rapport sur le budget de l'intérieur d'une augmentation des effectifs de la police, mais diminution de l'efficacité de cette mesure par l'aménagement des horaires - Sentiment des Français que la sécurité ne figurait pas au premier rang des préoccupations gouvernementales - Appréciation par la commission du respect du principe de la séparation des pouvoirs - Importance de l'intérêt général et de la sécurité de tous les Français, souci des auteurs de cette proposition de résolution - Existence d'un problème de sécurité en France.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82) [n° 409 (81-82)]** - (21 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4729) : premier bilan de la décentralisation engagée par la loi du 2 mars 1982 - Caractère flou de la démarche du Gouvernement - Absence de révision de la Constitution et des institutions de la Ve République - Congrès de l'Association des présidents de conseil généraux à Lyon - Difficultés des rapports entre les représentants de l'Etat et les présidents de conseils généraux - Retard apporté dans l'élaboration des lois relatives à la région - Projet de loi en examen sur la répartition des compétences et retrait par le Gouvernement d'une partie de ses dispositions - Elections cantonales de mars 1982 - Doute sur la volonté décentralisatrice du Gouvernement : exemples de la loi du 29 juillet 1982 relative à la communication audiovisuelle, du projet de loi d'orientation des transports intérieurs ou de la création du Fonds spécial de grands travaux - (p. 4730) : projet de loi relatif à la vie associative - Danger de certaines dispositions du projet en examen : exemple de la tentative de légalisation des directives nationales d'aménagement du territoire : tutelle technique - Article 16 : interdiction quasi-générale de construction en l'absence de plan d'occupation des sols (POS) - Anomalie de la reconduction du système transitoire de mise à disposition du maire et des collectivités territoriales des services du département en tant que de besoin - Problèmes financiers : absence de rattrapage en matière de transports scolaires - Inquiétude des élus locaux quant à l'évolution de la dotation globale de fonctionnement (DGF) ; exemple des récentes mesures en matière d'aide sociale aux personnes âgées et conséquences pour son département du Val-d'Oise - Nouvelles compétences et insuffisance des ressources fiscales transférées ; difficultés du partage égal entre les collectivités - Proteste contre le retrait d'une partie du projet ; exemple du secteur de l'éducation et conséquences techniques et financières pour les collectivités locales - Soutien au rapporteur de la commission des lois et amendements du groupe UCDP.

Suite de la discussion - (28 octobre 1982) - **Titre I - Art. 2** (p. 4885) : son amendement n° A-291, soutenu par M. Paul Pillet : interdiction pour une collectivité locale d'exercer une tutelle sur une autre collectivité ; retiré en faveur de l'amendement n° A-15 de M. Paul Girod, rapporteur (nouvelle rédaction de cet article relatif aux risques de tutelle ou d'ingérence de compétence d'une collectivité sur une autre) - **Art. 9** (p. 4914) : son amendement n° A-301, soutenu par M. Paul Pillet : constatation de la mise à disposition par un procès verbal d'accord établi entre le représentant de l'Etat dans le département et la collectivité concernée ; retiré en faveur de l'amendement n° A-2 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis (constatation de la mise à la disposition par un procès verbal établi contradictoirement entre les représentants de la collectivité antérieurement compétente et la collectivité bénéficiaire ; procès-verbal précisant le montant estimatif des travaux nécessaires à l'exercice satisfaisant de la compétence transférée) - **Art. 13** (p. 4919) : son amendement n° A-303, soutenu par M. Paul Pillet : obligation d'établissement de statistiques selon des modalités définies par la loi pour tout transfert de compétences ; retiré en faveur de l'amendement n° A-3 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis (obligation d'établissement de statistiques pour tout transfert de compétences).

Suite de la discussion - (4 novembre 1982) - **Titre II (suite) - Art. 42** (p. 5136) : son amendement n° A-309, soutenu à titre personnel par M. Paul Séramy, rapporteur pour avis, identique à l'amendement n° A-6 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis : suppression de cet article relatif au financement par le département d'aides sociales au logement, notamment en complément de celles distribuées par la caisse d'allocations familiales ; adopté.

- **Question au Gouvernement : situation en Afghanistan** - (4 novembre 1982) - (p. 5114) : intervention soviétique en Afghanistan - Droits de l'homme - Famine - Aide humanitaire - Intervention nécessaire de la France.

- **Projet de loi modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires [n° 22 (82-83)]** - (16 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5485) : rappel de ses précédentes interventions concernant la fonction publique - Citations des propositions du Projet socialiste et de « *l'Enarchie ou les mandarins de la société bourgeoise* » ; conception marxiste de la fonction publique - Rappel du « système des dépouilles » aux Etats-Unis ; en France, nécessité essentielle du maintien de la neutralité politique de l'administration - Crainte des fonctionnaires sur le projet de création d'une troisième voie d'accès à l'Ecole nationale d'administration (ENA) - Décret du 28 septembre 1982 - Volonté de main mise des fœdalités syndicales sur la plupart des postes de responsabilité - Eloge du mode de recrutement des fonctionnaires par voie de concours - Création derrière une fiction de concours, d'un accès parallèle à la haute fonction publique apparenté au système des emplois réservés - (p. 5486) : atteinte aux dispositions de l'article 6 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 ; égalité d'accès à tous les emplois publics - Catégories privilégiées visées par le projet de loi : élus et permanents d'associations et de syndicats correspondant à un profil de militant - Reconstitution fictive de carrière de ces nouveaux fonctionnaires - Référence aux déclarations de M. Jean-Pierre Michel, rapporteur de l'Assemblée nationale à la séance du 5 octobre 1982 - Rappel des revendications des administrateurs civils, des attachés d'administration centrale ; conditions matérielles de travail de la fonction publique - Vote de l'exception d'irrecevabilité par le groupe UCDP - Citation de Vauvenargues sur les rapports de la liberté et de la faiblesse.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)]**.

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - **Art. 2** (p. 5688) : son amendement n° 30, soutenu par M. Paul Pillet : suppression du plafond

de l'abattement de 10 % visé au deuxième alinéa de l'article 158-5 a du code général des impôts ; retiré.

Deuxième partie :

Services du Premier ministre - I. Services généraux - (29 novembre 1982) - (p. 6012) : lutte contre le chômage - Maintien du pouvoir d'achat des Français et progression des bas salaires - Réduction de la durée du travail - Changement de politique - Blocage des prix - Situation des fonctionnaires ; cotisation à l'assurance chômage ; pouvoir d'achat - Nombre d'emplois publics créés - Réel problème d'effectifs dans un certain nombre de secteurs de la fonction publique - Abandon de la réforme de la grille indiciaire - Attente du dépôt d'une loi sur la titularisation des auxiliaires et des contractuels - Age de la retraite pour les agents non titulaires - (p. 6013) : attente d'informations de la part du Gouvernement.

Culture - (1^{er} décembre 1982) - (p. 6119) : rappel des propos du ministre devant l'Assemblée nationale lors de l'examen du budget pour 1982 : divers aspects de la politique du Gouvernement et caractère culturel de chacun de ces choix - Propos du ministre lors du festival du film américain à Deauville ; feuilleton « Dallas » - Propos tenus au retour de Cuba - Situation du cinéma : composition de la commission d'avances sur recettes ; absence de consultation des organismes professionnels ; cas des cinéastes écartés de la commission - Soutien du ministère au film « Le bourgeois gentilhomme » de M. Roger Coggio ; présence obligatoire des élèves des écoles et collèges - Controverse intellectuelle sur les films « Une chambre en ville » et « L'as des as » ; propagande faite par une chaîne de télévision et saisine par M. *Pierre-Christian Taittinger* de la Haute autorité de la communication audiovisuelle ; identité de la productrice du premier de ces films ; financement d'Etat - Liberté culturelle nécessaire.

Intérieur et décentralisation - (2 décembre 1982) - Rapporteur pour avis - (p. 6185) : impartialité de son rapport présenté au nom de la commission des lois - (p. 6186) : modification de présentation des documents budgétaires - Sécurité : insuffisante augmentation des effectifs de la police nationale ; diminution des crédits prévus pour l'achat et l'entretien des véhicules utilisés par la police - Décentralisation : inquiétudes exprimées au congrès des présidents de conseils généraux et au congrès des maires de France - Insuffisante progression de la dotation globale de fonctionnement (DGF) ; inclusion de la dotation pour le logement des instituteurs - Situation des tribunaux administratifs : « explosion contentieuse » ; stabilité du contentieux fiscal ; augmentation du contentieux de la fonction publique ; nouvelles catégories de contentieux ; droit administratif du travail ; insuffisante progression de l'effectif budgétaire du corps des tribunaux administratifs et des fonctionnaires mis à disposition ; incidences de la loi du 2 mars 1982 et du projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille et Lyon - Evolution de la criminalité préoccupante en milieu rural ; délinquance immigrée - Statistiques sur les attentats terroristes en France depuis le 10 mai 1981 ; cas du responsable d'Action Directe en liberté grâce à la loi d'amnistie ; reprise de la violence exercée par le Front de libération nationale de la Corse (FLNC) malgré la réforme institutionnelle - Malaise de la police ; image uniquement partisane et répressive ; évolution du dispositif juridique depuis le 10 mai 1981 vers la seule protection de la liberté individuelle ; hiérarchie parallèle créée par une certaine activité syndicale au sein de la police ; imprécision des rapports entre la gendarmerie et la police ; dispersion des centres de décision ; polémique entre le ministère de la justice et celui de l'intérieur - Crédits consacrés aux créations d'emplois - (p. 6187) : nombre insuffisant des policiers en civil ; insuffisance de l'augmentation des effectifs de la police de l'air et des frontières par rapport à l'augmentation du volume des voyageurs internationaux et compte tenu des tâches accrues confiées à ces personnels - Equipement : fléchissement des crédits prévus pour l'achat et l'entretien du matériel de

transport à l'exception du parc lourd des compagnies républicaines de sécurité (CRS) et de la préfecture de police de Paris ; effort pour l'armement et la sécurité des personnels de police - Diminution des crédits consacrés aux équipements immobiliers - Logement des policiers - Faiblesse du budget de l'action sociale - Organisations syndicales - Souhait de loi-programme sur la police ; sécurité et confiance réciproque entre les citoyens, la police et l'Etat - Difficulté d'apprécier l'évolution des concours de l'Etat aux collectivités locales - DGF : intégration de la dotation spéciale représentative du logement des instituteurs ; alinéa 6 de l'article L. 234-1 du code des communes - Fonds de compensation de la TVA - (p. 6188) : Engagements déjà pris par le Gouvernement sur des crédits globalisés : construction de grands stades, accélérateur large électron positron (LEP), Centre européen de recherche nucléaire (CERN), programmes d'accompagnement des grands chantiers - Coût de la décentralisation pour les collectivités et accroissement de la fiscalité locale - Amélioration du fonctionnement des tribunaux administratifs - Regret de l'insuffisance des recrutements et des crédits d'équipement en ce qui concerne la sécurité ; regret du fléchissement des concours de l'Etat aux collectivités locales et de l'inclusion de la dotation spéciale représentative de l'indemnité du logement des instituteurs dans la DGF - Avis défavorable à l'adoption de ce projet de budget.

Consommation - (11 décembre 1982) - Examen des crédits - Etat B (p. 6665) : son amendement n° 226, soutenu par M. Marcel Daunay : réduction des crédits du titre III de 344 000 F ; adopté.

- **Question au Gouvernement : contrôle douanier** - (16 décembre 1982) - (p. 6981) : remerciements à M. *Maurice Schumann* pour son évocation des problèmes de sécurité et du cas de Nesles-la-Vallée - Modalités d'exercice de certains contrôles douaniers : attitude d'un douanier français à l'égard de M. Pierre Dreyer, Président du Conseil des Etats suisses, venu en France le 18 octobre 1982 à l'invitation du groupe d'amitié France-Suisse du Sénat ; manque de courtoisie - Excuses nécessaires au président Dreyer.

SAUVAGE (Jean), sénateur du Maine-et-Loire (UCDP).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des affaires culturelles.

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (8 octobre 1982) (p. 4435)

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (27 octobre 1982) (p. 4874).

DÉPÔTS

Avis présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Enseignements supérieurs [n° 96, tome VI (82-83)] (22 novembre 1982) *Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à l'exercice de la profession de chiropracteur [n° 122 (82-83)] - Auxiliaires médicaux.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 122 (26 mai 1982) (p. 2204) à M. le ministre de l'éducation nationale : enseignement privé (enseignement

privé : orientation de la politique gouvernementale) - Discutée le 1^{er} juin 1982 (débat commun) (p. 2402 et suivantes).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Education nationale - (3 décembre 1982) - Rapporteur pour avis (enseignements supérieurs) - (p. 6252, 6253) : effort financier du budget pour 1982 et régression pour 1983 : accroissement des crédits absorbé par les rémunérations et charges sociales - Services votés - Stagnation des dépenses de matériel et de fonctionnement des services, des subventions aux oeuvres universitaires, des bourses et secours d'études - Objectif de l'augmentation des capacités d'accueil des établissements et insuffisance des moyens - Arrêté d'annulation de crédits d'équipement paru au *Journal officiel* du 19 octobre et prérogatives du Parlement - Remise en cause du fonctionnement des universités - Nombre des demandes d'inscription et pratique de la sélection ; suggestion d'une instance nationale d'évaluation des universités - Création de multiples commissions et absence de suites données à leurs conclusions : rapport Quermonne, rapport Fréville, contribution de M. Laurent Schwartz au rapport de la commission du bilan ; commission Jeantet - Absence de parution du décret sur la composition des conseils d'université - (p. 6254) : réforme de l'enseignement supérieur - Hiérarchisation entre les filières : exemple des équivalences entre les études médicales et les études de lettres ou de sciences sociales ; objectif de régulation des flux - Orientation ou sélection par l'échec - Contrôle du Parlement sur le budget : évaluations trop optimistes ; annulation de crédits - Avis défavorable de la commission des affaires culturelles.

SAVARY (Alain), ministre de l'éducation nationale (nommé le 23 juin 1981 dans le gouvernement Mauroy) [*JO* Lois et décrets 24 juin 1981, p. 1786].

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES SANS DÉBAT

n° 151 de M. Marc Boeuf : **aménagement du territoire** (Bordeaux : construction de la Maison des Pays ibériques) (2 avril 1982) (p. 845, 846)

n° 163 de M. Marc Boeuf : **handicapés (établissements spécialisés et soins)** (situation du personnel du centre de soins de l'école pour handicapés d'Eysines) (2 avril 1982) (p. 846)

n° 165 de M. Louis Boyer : **enseignement privé** (obligations des communes concernant les dépenses de fonctionnement des écoles privées) (2 avril 1982) (p. 846, 847)

n° 180 de M. Jean Cauchon : **voyageurs, représentants, placiers (VRP)** (situation des agents et cadres de la vente extérieure) (2 avril 1982) (p. 844)

n° 197 de M. Raymond Dumont : **licenciements** (réintégration d'un délégué syndical licencié) (14 mai 1982) (p. 2057, 2058)

n° 215 de M. Adrien Gouteyron : **éducation** (conséquences de mouvements administratifs réalisés en cours d'année scolaire) (14 mai 1982) (p. 2054, 2055)

n° 55 de M. Philippe Machefer : **bibliothèque** (situation de la bibliothèque de documentation internationale) (14 mai 1982) (p. 2055, 2056)

n° 168 de M. André Rouvière : **instituteurs** (formation pédagogique des maîtres) (11 juin 1982) (p. 2765)

n° 173 de M. Lucien Delmas : **établissements scolaires** (équipement scolaire des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées) (11 juin 1982) (p. 2766, 2767)

n° 249 de M. Jean Béranger : **examens et concours** (critères de répartition des postes ouverts aux candidats à

l'agrégation de géographie) (18 juin 1982) (p. 2964, 2965)
n° 256 de Mme Danielle Bidard : **examens et concours** (mixité des concours aux grandes écoles : conséquences) (18 juin 1982) (p. 2966, 2967).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement, de M. Philippe de Bourgoing : enseignement libre** - (29 avril 1982) - (p. 1503) : politique de l'enseignement : consultation des parents d'élèves, des syndicats d'enseignants, de diverses organisations - Attachement aux libertés.

- **Question au Gouvernement, de M. Jean Francou : données budgétaires pour 1983 concernant l'enseignement libre** - (29 avril 1982) - (p. 1510) : maintien de la législation actuelle en matière d'enseignement libre - Arbitrages budgétaires en cours.

- **Questions orales avec débat jointes : enseignement privé** - (1^{er} juin 1982) - (p. 2404) : volonté du Gouvernement de déterminer sa politique en fonction des engagements pris et de l'intérêt national - (p. 2405) : délibération normale des jurys du brevet des collèges - Problème des forfaits communaux en voie de règlement - Absence de révélation sensationnelle dans ce débat - Engagement de ne point divulguer les propos tenus lors des consultations - Fin des consultations et rapport au Président de la République et au Gouvernement des différentes propositions et observations formulées - Application des lois et textes existants dans l'attente de l'aboutissement des négociations - Garant de la non remise en cause du droit de chaque Français à être lui-même à travers l'éducation qu'il reçoit - Solution des problèmes de cette nature au cours du septennat ; démarche impulsive risquant de compromettre la paix scolaire - Jugement le moment venu des propositions du Gouvernement - Souci du Gouvernement de faire en sorte que le contenu soit réellement adapté au problème tel qu'il est posé.

- **Question orale avec débat : manuels scolaires** - (1^{er} juin 1982) - (p. 2409) : réponses antérieures signalées comme « inquiétantes » par M. Jean Francou : inexistence de manuels officiels, manuels librement choisis par les chefs d'établissements scolaires ; premier manuel cité sorti au troisième trimestre de 1981 ; incohérence signalée directement auprès de l'éditeur - Impossibilité d'un enseignement officiel dans ce pays mais risques du pluralisme et de la liberté - Impossibilité pour l'Etat de se désintéresser du contenu des manuels scolaires - Souhait du Gouvernement de ne pas donner le monopole de la matière enseignée à un manuel - Existence d'un certain esprit d'endocritisme dans les manuels d'enseignement privé - Impossibilité d'intervenir de façon autoritaire ou de s'en remettre à des commissions - Effort conjoint nécessaire entre les enseignants et les parents d'élèves pour réaliser un équilibre - Mise en place prochainement d'une mission chargée d'étudier la question de l'enseignement de l'histoire soulevée par M. Jacques Habert - Opinion partagée relative au manque de texte dans les manuels scolaires - (p. 2410) : manière de commenter la leçon d'histoire plus importante que le manuel - Souhait que les enseignants fassent leur métier en conscience afin de donner aux jeunes une vision aussi objective que possible.

- **Question orale avec débat : service social de santé scolaire** - (1^{er} juin 1982) - (p. 2410) : décret n° 64-782 du 30 juillet 1964 transférant au ministre chargé de la santé, les attributions auparavant dévolues au ministre de l'éducation nationale en matière de protection sanitaire et sociale des élèves - Ministère de l'éducation nationale demeurant responsable des soins médicaux dispensés aux élèves des établissements publics d'enseignement à l'intérieur de ces établissements en vertu de l'arrêté du 14 mai 1962 - A défaut d'une modification actuelle de la répartition des compétences entre les deux ministères, recherche d'une bonne coordination entre eux primordiale dans l'effort de

lutte contre les inégalités scolaires - (p. 2411) : médecins, infirmières et assistantes sociales scolaires faisant partie intégrante de l'équipe éducative, gage d'adaptation de l'école, facteur de réduction de l'échec scolaire - Mission devant être prise en charge par le service de santé scolaire assurée par les infirmières des établissements publics d'enseignement en plus de leur fonction propre - Accroissement des effectifs du service de santé scolaire dans la loi de finances pour 1982 - Nécessité de développer la coopération et de faire en sorte que tous ces personnels fassent réellement partie de l'équipe éducative.

- **Questions orales avec débat jointes : formation initiale des jeunes et problèmes de la prochaine rentrée scolaire** - (1^{er} juin 1982) - (p. 2413) : importance de la question de l'enseignement technique, outil privilégié de la lutte contre les inégalités et de la relance de l'activité économique - Créations de postes à la rentrée de 1982 dans les lycées d'enseignement professionnel (LEP) - Augmentation importante des moyens financiers en faveur de l'enseignement technique - (p. 2414) : triplement du taux moyen des bourses - Poursuite d'études rendue possible grâce au développement des classes passerelles - Mise en oeuvre du dispositif gouvernemental en faveur des jeunes de 16 à 18 ans - Augmentation des capacités d'accueil dans les LEP ; possibilité pour les jeunes ayant abandonné leurs études d'acquérir une qualification sociale et professionnelle - Accueil chaque année de 20.000 jeunes de plus dans les LEP - Effort particulier dès la rentrée 1982 grâce à un crédit exceptionnel de 100 millions de francs provenant du budget des charges communes - Mobilisation du service public de l'éducation nationale pour participer à la rentrée de septembre 1982 à la mise en oeuvre des mesures prévues par l'ordonnance du 26 mars 1982 relative à la formation des jeunes de 16 à 18 ans déjà sur le marché du travail - Mise en place d'un dispositif d'animation au niveau du ministère et des rectorats - Financement assuré par des conventions passées par les établissements concernés avec les commissaires de la République de régions, sur le fonds de la formation professionnelle - Poursuite de l'effort à mener pour la rénovation de notre enseignement pendant plusieurs années - Déblocage prochain de 25 % des crédits de paiement affectés aux dépenses d'équipement pour les constructions scolaires dans l'enseignement technique - Effort particulier à la rentrée de 1981 pour le fonds documentaire des quatrièmes préparatoires en LEP - Accueil souhaitable de tous les enfants à l'école maternelle dont les parents le désirent - Grâce au collectif de 1981 abaissement des taux moyens des effectifs par classe - (p. 2415) : problème permanent de l'équilibre entre l'accueil et les effectifs dans les maternelles - Problème difficile du remplacement de maîtres absents et renforcement du potentiel de remplacement - Remplacements de longue durée assurés en priorité par le personnel titulaire mis à la disposition des recteurs ou par les adjoints d'enseignement - Prise de mesures pour le réemploi des maîtres auxiliaires - Conditions de travail et de rémunération des personnels non enseignants - Rôle important et comportant un contenu éducatif des personnels sociaux d'administration, d'intendance, de santé, des ouvriers professionnels, des techniciens de laboratoire, des agents de service - Volonté gouvernementale d'alléger les horaires de l'ensemble de ces catégories - Ouverture par la première loi de finances pour 1982 de 2549 emplois de non enseignants - Ordonnance du 31 mars 1982 étendant le bénéfice du travail à temps partiel aux personnels non enseignants - Revalorisation à compter du 1^{er} janvier 1982 des rémunérations des personnels appartenant aux catégories C et D - (p. 2416) : problème préoccupant de la surveillance dans les lycées - Nécessité d'une augmentation des moyens et d'une modification des mentalités et des usages - Difficulté de redresser une situation profondément atteinte, lenteur du redressement en raison des contraintes budgétaires et du souci d'obtenir des personnels qualifiés recrutés et formés dans de bonnes conditions - Décision du Gouvernement de ne pas faire de collectif pour des raisons tenant à l'équilibre économique et financier - Souhait que le budget de 1983 donne à l'éducation nationale la place qui lui revient, le

rôle qu'elle a à jouer étant lié à l'avenir de ce pays - Souhaite pouvoir compter sur le soutien du Parlement pour permettre la continuation d'un effort qui, pour avoir une signification, doit être quantitatif et qualitatif - Nécessité d'une réforme de notre pédagogie, d'une amélioration des rapports et des relations entre enseignants et parents d'élèves.

- **Question au Gouvernement, de M. Paul Séramy : difficultés de la rentrée universitaire** - (7 octobre 1982) - (p. 4376) : prétendues difficultés de la rentrée scolaire - Situation de l'enseignement supérieur - Ouverture de nouveaux postes ; vacataires et titulaires - Plan d'intégration des assistants ; recrutement des professeurs - Problème d'heures complémentaires - Circulaire du 30 août 1982 et calcul des heures des professeurs d'université - Cas des professeurs d'université de province vivant à Paris - Cessation nécessaire de certaines pratiques - (p. 4377) : préparation de la loi des enseignements supérieurs ; concertation - Consultation du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) - Dépôt prévu du projet en décembre 1982 - Grands établissements concernés : Collège de France, Muséum d'histoire naturelle.

- **Projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques** [n° 532 (81-82)] - (27 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4835) : nécessité de réforme du système actuel des études de médecine et de pharmacie - Manque général de pratique clinique, formation des généralistes et des spécialistes, nécessité de l'harmonisation européenne, internat, insuffisante préparation à la dimension collective des problèmes de santé, cloisonnement - Loi de 1979 - Conclusions du groupe de travail Seligmann ; rappel des objectifs concernant le premier cycle (amélioration des modalités du *numerus clausus*), le deuxième cycle (pédagogie intégrée à la pratique hospitalière validée par l'examen) - Troisième cycle organisé par le projet de loi - Internat - Création d'une filière de médecine générale - (p. 4836) : formation hospitalière, tâche auprès des généralistes, enseignement spécifique, place des généralistes dans l'enseignement médical, diplôme - Filière de médecine spécialisée : spécialités médicales et chirurgicales, biologie médicale, psychiatrie (spécificité et pluridisciplinarité, remplacement de l'internat de psychiatrie) - Création de nouvelles filières : santé publique, recherche médicale - (p. 4837) : accès des étudiants au troisième cycle : examen validant et classant permettant l'affectation des internes en médecine générale dans le cadre de la région ; concours interrégional facultatif ; mobilité non contraignante - Réfutation du risque de discrimination entre les filières - Volonté de revalorisation de la médecine générale - Article additionnel adopté par l'Assemblée nationale prévoyant un nouvel examen de ces dispositions dans cinq ans - Commissions régionales et nationale - Réorientation en cours d'études (« passerelle ») et après exercice, formation continue - Etudes de pharmacie : troisième cycle d'études, année hospitalo-universitaire, filière courte, filières longues ouvertes par concours d'internat interrégional - Possibilité de formation par la recherche pour toutes filières de médecine et de pharmacie - Volonté de décroisement, de rationalisation et de meilleure qualité des soins - (p. 4851) : qualité du rapport de M. **Adrien Gouteyron** : observations sur le maintien de la formation des spécialistes prévu par la loi du 6 juillet 1979 - Délai d'application de la réforme, évoqué par le rapporteur - Création d'une filière de santé publique, présentée par certains orateurs comme une menace pour l'exercice libéral de la médecine ; précisions sur la vocation de cette filière ; statut des médecins du travail ; formation des médecins de prévention ; exemple du secteur de la santé scolaire - Réforme des deux premiers cycles d'études médicales, souhaitée par M. **Adrien Gouteyron**, rapporteur, et M. **Henri Belcour** ; disposition de la Constitution de 1958 relative au domaine de la loi et du décret - (p. 4852) : intervention de M. **Franck Sérusclat**, situant le projet de loi dans la politique d'ensemble de formation et de santé du Gouvernement - Nécessité d'organiser des passerelles, soulignée par Mme **Danielle**

Bidard - Sélection et orientation; démocratisation des études universitaires et notamment des études médicales - Intervention de M. Robert Schmitt et procès d'intention relatif à la nationalisation de la médecine et à l'abaissement de la formation des médecins - Affirmations erronées sur l'évolution du *numerus clausus* - Critiques adressées par M. Pierre Louvot au projet, et renvoi à la discussion des articles et des amendements - Place et rôle de la médecine omnipratricienne, soulignés par M. René Billères; engagement pris par le Gouvernement quant à l'allongement ultérieur du troisième cycle des généralistes - Création de la filière de santé publique - Référence au débat de 1979 sur le précédent projet de réforme des études médicales et pharmaceutiques; durée du résidanat; absence d'examen classant à la fin du deuxième cycle - Durée comparée du résidanat et de l'internat des généralistes proposé par le Gouvernement: prolongation à trois ans dans les meilleurs délais - Détermination politique du Gouvernement - Avant l'art. 1 (p. 4854): réaffirmation du principe du *numerus clausus* - (p. 4855): projet de loi sur les enseignements supérieurs - Compétence réglementaire pour la réorganisation des premier et deuxième cycles - Rapport Seligmann - Demande le retrait de l'amendement n° 75 de Mme Danielle Bidard (définition par une loi ultérieure des nouvelles conditions d'admission aux études médicales du premier et du second cycles ainsi que de leur organisation) - Art. 1: s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements identiques n° 1 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur, et n° 42 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenu par M. Pierre Louvot (suppression de cet article visant l'abrogation des articles de la loi du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur, modifiée par la loi du 6 juillet 1979) - Art. 2: accepte l'amendement de coordination n° 2 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur - Art. 46 de la loi du 12 novembre 1968 modifiée (p. 4856, 4857): demande le retrait de l'amendement n° 3 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (1° allongement de la durée du troisième cycle de formation de médecin généraliste; 2° suppression des filières de santé publique et de recherche médicale); oppose l'article 40 de la Constitution à la première partie de cet amendement - Sur l'amendement n° 3, s'oppose également au sous-amendement n° 43 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenu par M. Pierre Louvot (dénomination de filière de résidanat pour la filière de médecine générale et de filière d'internat pour la filière de médecine spécialisée) - Art. 47 de la loi du 12 novembre 1968 (p. 4859, 4860): s'oppose à l'amendement n° 45 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenu par M. Pierre Louvot (suppression de la disposition spécifique prévue pour l'examen de fin de deuxième cycle des études médicales dans la région d'Ile de France) - (p. 4861): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement de coordination n° 5 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (suppression de la mention des filières de santé publique et de recherche médicale) et pour le sous-amendement de coordination n° 46 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenu par M. Pierre Louvot (rétablissement de la dénomination de concours de l'internat donnant accès à la filière de médecine spécialisée) - Refus par la majorité du Sénat des deux principales innovations du projet; texte vidé de son contenu - Art. 48 de la loi du 12 novembre 1968 (p. 4862): s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement rédactionnel n° 6 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur - Accepte l'amendement n° 7 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (dérogation au délai de présentation au concours; suppression de la notion de cas de force majeure) - Accepte l'amendement n° 8 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (rétablissement de la disposition prévoyant la possibilité pour les étudiants de faire acte de candidature dans trois des circonscriptions mentionnées à l'article 53) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° 80: université d'enseignement et de recherche (UER) d'origine des candidats figurant parmi les trois possibilités d'inscription; adopté - Son amendement n° 81: identité de programme et mêmes catégories d'épreuves pour le concours et pour l'examen de fin de second cycle; rejeté - (p. 4863): s'oppose à l'amendement de coordination n° 49 de M. Pierre-Christian

Taittinger, soutenu par M. Pierre Louvot - Art. 49 de la loi du 12 novembre 1968: ne se prononce pas sur l'amendement n° 50 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenu par M. Pierre Louvot (durée du résidanat fixée à deux ans; durée de l'internat variable selon les spécialités) - Question posée par M. Charles de Cuttoli sur l'avenir de la validité de plein droit des études médicales réalisées dans les pays étrangers et notamment dans les universités de Dakar, Abidjan et Libreville; réponse ultérieure - Art. 51 de la loi du 12 novembre 1968 (p. 4866): refuse de se prononcer sur l'amendement n° 11 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (identité de statut pour les résidents et les internes) - Art. 54 de la loi du 12 novembre 1968 (p. 4869): son amendement n° 85: postes d'internes: mention des hôpitaux militaires ou des hôpitaux privés participant au service public; adopté - Art. 57 de la loi du 12 novembre 1968 (p. 4871): son amendement n° 84: formation des pharmaciens: possibilité de stages dans des laboratoires agréés de recherche; adopté - (p. 4872): question posée par M. Adrien Gouteyron, rapporteur, sur le rapport Laustriat et l'éventualité d'une modification de la durée des études de pharmacie; diffusion du rapport - Question précédemment posée par M. Charles de Cuttoli relative à la situation des étudiants français inscrits dans les universités d'Abidjan, Dakar et Libreville: maintien du bénéfice de la validité de plein droit des études médicales; cas des étudiants étrangers; épreuves de sélection - Question également posée par le rapporteur sur les médecins militaires et réponse ultérieure du ministère de la défense - Sur l'ensemble (p. 4874): souhaite de la majorité du Sénat du retour à la loi de 1979 - Modifications adoptées - Compréhension par le Gouvernement du vote des groupes de sa propre majorité contre le projet ainsi modifié.

- Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Education nationale - (3 décembre 1982) - (p. 6243): budget de croissance et de priorités - Mesures acquises et mesures nouvelles - Inflexion de tendances - (p. 6244): importance des créations d'emplois - Progression des crédits - Amélioration de l'accueil des élèves et des étudiants: taux de scolarisation; accroissement des effectifs - Lutte contre les inégalités et les échecs scolaires et universitaires: définition de zones prioritaires dans le premier degré; ouverture de l'école sur le milieu environnant; lancement d'une consultation réflexion nationale des professionnels, des usagers et des collectivités sur l'école primaire - Collèges du second degré: mission confiée à M. Louis Legrand; orientations retenues; lycées: création des secondes indifférenciées; rôle de la commission animée par M. Prost; succès de la Journée nationale de consultation du 6 octobre 1982 et seconde journée prévue le 13 décembre - (p. 6245): aide au développement des enseignements technologiques - Enseignement supérieur: augmentation des moyens en emplois et en crédits; élaboration du nouveau projet de loi d'orientation: groupe de travail animé par M. Jeantet; préparation de la carte universitaire; rapport Domenach sur « les conditions de vie et le contexte de travail des étudiants » - Décentralisation et autonomie au sein du système scolaire et universitaire: partage des responsabilités entre l'Etat et les collectivités: développement de l'autonomie et de la vie démocratique dans l'enseignement supérieur; politique contractuelle; contrats de recherche universitaire; développement de l'autonomie des établissements secondaires: missions confiées à MM. Prost, Legrand et Soubre - Relations entre l'enseignement public et l'enseignement privé: création de groupes de travail et prochaines conclusions de leurs travaux: calendrier des négociations - Statut des personnels coopérants enseignant dans les universités étrangères: coopération universitaire entre les établissements d'enseignement supérieur; amendements tendant à l'intégration dans l'enseignement supérieur français des enseignants recrutés antérieurement pour servir en coopération; amendement du Gouvernement sur la titularisation des vacataires de l'enseignement supérieur en qualité d'assis-

tants ou d'adjoints d'enseignement - Politique de décentralisation : problème de l'indemnité de logement des instituteurs - (p. 6246) : régime d'attribution de cette indemnité ; fixation de son montant - Nécessité d'un outil d'évaluation des résultats du système éducatif - Projet de loi relatif aux enseignements supérieurs - Ouverture de l'enseignement aux personnalités extérieures.

Education nationale - Suite de la discussion - (4 décembre 1982) - (p. 6278) : problème des écoles et des emplois dans le premier degré, nécessité d'une concertation entre toutes les parties concernées ; les élus, les parents d'élèves, les syndicats d'enseignants et réévaluation des besoins concrets dans certains départements en raison des mouvements démographiques - En réponse à M. *René Chazelle*, retour à l'aspect fondamental de la chronologie dans l'enseignement de l'histoire - Mission confiée au professeur Girault et attente de ses propositions - Dispense de l'instruction civique dans le cadre de tous les enseignements qui le permettent - Problèmes de l'enseignement technique évoqué par M. *Gérard Delfau* et MM. *René Billères* et *Stéphane Bonduel* - Rénovation de l'enseignement technique passant par une pédagogie de la réussite et par le souci de l'efficacité économique - Choix nécessaire dans la politique des diplômes ; dans la détermination des filières d'avenir - Souhait d'un développement de l'enseignement technique dans les collèges - Problème de mieux prévoir en matière d'adaptation de la formation à l'emploi - Rappel par le Président de la République de l'importance de la formation professionnelle - (p. 6279) : problème de l'éducation physique et sportive, désaccord avec la citation par M. *Roland Ruet* de la déclaration d'Adolphe Chéron du 7 novembre 1922 - Création en deux ans de 2445 postes d'éducation physique et sportive - Rétablissement du forfait hebdomadaire de trois heures dès juin 1981 - Création d'une agrégation d'éducation physique et sportive - Unicité de l'équipe éducative devant se substituer progressivement à l'unicité du maître - Redémarrage du sport en milieu scolaire et poursuite des efforts budgétaires consentis - Situation du centre sportif Jean-Sarrailh et solution possible entre 1968 et 1981 - Retard en matière d'éducation musicale, avenir résidant dans les perspectives de recrutement - Poursuite de l'effort en faveur de l'éducation musicale et des arts plastiques - Nombreuses créations d'emplois dans l'enseignement supérieur ne suffisant pas à couvrir la forte augmentation des charges d'enseignement et effort supplémentaire demandé aux enseignants qui n'exercent pas dans les établissements technologiques - Mise en place des commissions de spécialité dans tous les établissements - Etude d'aménagement pédagogique concernant les deux premiers cycles des études médicales en réponse au problème évoqué par M. *Jean Sauvage*, de la réforme des études médicales et pharmaceutiques - Augmentation de 25 % en 1982 des dotations budgétaires des grands établissements en réponse à M. *René Chazelle* - (p. 6280) : principe de la contractualisation avec tous les établissements de l'enseignement supérieur, y compris les grands établissements - Réforme des structures du Muséum d'histoire naturelle menée dans la plus large concertation et prise en compte de sa spécificité dans le projet de loi des enseignements supérieurs en cours d'élaboration, en réponse à MM. *René Chazelle* et *Edouard Bonnefous* - Prise en considération de la spécificité de l'université des Antilles Guyane - Création d'une unité d'enseignement et de recherche (UER), et d'un centre hospitalier régional aux Antilles Guyane - Enseignement privé, un des motifs invoqué par les sénateurs de l'opposition pour repousser ce budget - Lois et règlements respectés dans le projet de budget pour 1983 - Arrêt du Conseil d'Etat à propos du forfait d'externat constituant une décision de principe sur deux points - Décret du 8 mars 1978 pris pour l'application de la loi Guerneur du 25 novembre 1977, décidant que les dépenses de fonctionnement des classes des écoles sous contrat restaient à la charge des communes - Inscription d'office par le préfet de ces dépenses de fonctionnement au budget d'une commune, mais n'étant pas obligatoire - Instruction du Gouvernement encourageant les communes à négocier - (p. 6281) : mise en oeuvre prochaine d'un

nouveau système où la tutelle et l'inscription d'office disparaîtront - Phase de transition - Mise en place de près de quatre cents zones prioritaires - Problème de l'auxiliaire et de la politique des personnels évoqué par M. *Paul Séramy* - Auxiliaires aussi nombreux en novembre 1982 qu'en décembre 1981, faute de concours de recrutement et en l'absence d'organisation systématique des remplacements - Augmentation du nombre d'enseignants recrutés par concours en 1983 - Insuffisance dans le domaine de l'enseignement artistique due à la politique malthusienne de nos prédécesseurs - Prise en compte des années d'expérience professionnelle des auxiliaires pour leur titularisation - Problème de la titularisation et de l'affectation des maîtres auxiliaires devenus titulaires à la rentrée 1983 - Problème du recrutement insuffisant en école normale et du nombre réduit d'emplois offerts au concours externe de recrutement d'instituteurs en 1982 - (p. 6282) : 5000 postes d'instituteurs mis au concours externe l'an prochain - Objectif d'arriver progressivement à ce que les recrutements réguliers d'élèves instituteurs compensent le renouvellement du corps - Nécessité de sauvegarder le rôle des écoles normales dans les départements dépourvus d'université - Importance de la formation des enseignants pour notre système éducatif - Discussion nécessaire avec les organisations syndicales pour parvenir à une organisation efficace et mieux acceptée concernant le problème des mutations de personnel appartenant à des corps de gestion nationale, évoqué par M. *Gérard Delfau* - Fixation par le préfet de l'indemnité de logement des instituteurs et loi du 19 juillet 1889 - Texte en préparation modifiant le décret du 21 mars 1922 et barème indicatif pouvant être fixé en réponse à M. *Franck Sérusclat* - Légère progression du montant des subventions allouées aux collèges et lycées - Espoir de nouvelles réductions sur les dépenses d'énergie en fonction de la politique déjà mise en oeuvre - Mesures en faveur de la rénovation de l'enseignement technique - Progression limitée des subventions de fonctionnement général, hors recherche, de l'enseignement supérieur - Réalité ne pouvant s'aligner exactement sur les prévisions dans le domaine des transports scolaires - Participation de l'Etat d'autant plus élevée que la contribution financière des collectivités locales est plus importante, objectif restant la gratuité des transports scolaires pour les familles - (p. 6283) : parution prochaine des textes portant déconcentration des décisions de l'Etat en matière d'investissement civil dans les territoires d'outre-mer, en réponse à M. *Lionel Cherrier* - Convention de 1980 pour l'enseignement primaire renouvelable par tacite reconduction - Importance du problème des bourses à Wallis-et-Futuna évoqué par MM. *Sosefo Makapé Papilio* et *Lionel Cherrier* - Prise en charge par l'Etat des dépenses de transport entre Wallis-et-Futuna et la Nouvelle Calédonie, constituant une aide efficace poursuivie en 1983 - Projet d'une université française dans le Pacifique Sud conçu comme une structure s'appuyant sur la Polynésie française et la Nouvelle Calédonie, semblant repoussé dans ses termes par la majorité des responsables des deux territoires - Mesure de la représentativité en prenant en compte les suffrages et les élus pour la répartition des subventions accordées aux organisations étudiantes, en réponse à M. *Serge Mathieu* - Rétablissement de l'équité et mise en place d'un système juste et transparent, constituant une garantie pour les organisations étudiantes et un moyen de démocratie - Souci du Gouvernement de la défense du franc l'amenant à prendre certaines mesures d'annulation de crédits, en réponse à M. *Adrien Gouteyron* - Enquête sur l'état du patrimoine de l'éducation nationale en cours actuellement, devant faire apparaître l'état de grave dégradation de nombreux établissements quels que soient les niveaux d'enseignement - (p. 6284) : existence d'un certain découragement des enseignants, d'un doute chez les parents, du scepticisme ou de l'indifférence chez beaucoup d'élèves et nécessité de reprendre tout cela - Lutte contre l'échec scolaire, les inégalités sociales ou géographiques - Prise en compte du fait que certaines régions sont en crise et nécessité de corriger chaque année les paramètres présidant à la répartition des moyens nationaux - Prise en compte des

mouvements démographiques internes et lutte contre l'exode rural - Ajustement devant se faire dans le cadre de la décentralisation avec un souci d'équité - Poursuite de cette grande oeuvre de rénovation de notre système éducatif - Situation spécifique du territoire de Wallis-et-Futuna - Proposition d'une étude des problèmes particuliers en liaison avec le ministre responsable des questions administratives touchant le territoire - Examen des crédits - Etat B (p. 6285) : prise en compte des propos de Mme Hélène Luc relatifs à la création d'une ligne budgétaire « musées d'histoire naturelle de province » - (p. 6286) : conditions d'application de la loi et invocation de la décision du Conseil d'Etat, d'une part, et rejet de l'autre - Référence à l'ouvrage du Président Odent - Possibilité pour l'autorité de tutelle de refuser l'inscription d'office pour des motifs d'opportunité - Remarques de M. Jacques Habert concernant les bourses des Français de l'étranger et de l'enseignement français à l'étranger devant s'adresser au ministre des relations extérieures - Art. 73 (p. 6288) : s'oppose aux amendements de Mme Danielle Bidard, n° 155 (titularisation des vacataires dépendant des établissements relevant du ministère de l'éducation nationale), n° 156 (prise en compte des périodes de congé de maladie, de congé maternité, de service militaire et de congé de recherche pour le décompte des périodes d'activité) et n° 157 (création et rôle d'une commission nationale devant examiner la recevabilité des dossiers des candidats et l'attribution des postes d'assistants) - Son amendement n° 160 : I. Nomination d'assistants après avis du conseil de l'établissement affectataire de l'emploi ; rejeté ; II. Nomination en qualité d'adjoint d'enseignement sur proposition du recteur après avis d'une commission de huit membres comprenant quatre professeurs, deux maîtres assistants et deux assistants ; rejeté - Après l'art. 75 : son amendement n° 161 : article additionnel relatif à la réservation d'emplois d'enseignants de l'enseignement supérieur en faveur d'enseignants non titulaires de l'enseignement supérieur chargés de fonctions d'enseignement supérieur en coopération ; adopté.

SCHIELE (Pierre), sénateur du Haut-Rhin (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes (18 juin 1982) (p. 2969)

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire (24 juin 1982) (p. 3122)

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi tendant à abroger le deuxième alinéa de l'article 331 du code pénal (8 juillet 1982) (p. 3530)

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux retenues pour absence de service fait par les personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics (1^{er} octobre 1982) (p. 4298)

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des

Français établis hors de France sur les listes électorales (13 octobre 1982) (p. 4537)

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion (26 octobre 1982) (p. 4813)

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements de coopération intercommunale (18 novembre 1982) (p. 5586)

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille (18 novembre 1982) (p. 5596)

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant organisation des régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion (21 décembre 1982) (p. 7176).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions [n° 259 (81-82)] (8 avril 1982) - **Collectivités locales**

Rapport fait, au nom de sa commission des lois, sur la proposition de loi [n° 259 (81-82) rectifié] modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions [n° 308 (81-82)] (28 avril 1982) - **Collectivités locales**

Rapport supplémentaire fait avec plusieurs de ses collègues, au nom de la commission des lois, sur sa proposition de loi [n° 259 (81-82) rectifié], modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions [n° 341 (81-82)] (19 mai 1982) - **Collectivités locales**

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur la proposition de loi [n° 396 (81-82)] modifiée par l'Assemblée nationale, modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et tendant à préciser les nouvelles conditions d'exercice du contrôle administratif sur les actes des autorités communales, départementales et régionales [n° 421 (81-82)] (23 juin 1982) - **Collectivités locales**

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative aux régimes locaux de retraite du personnel communal d'Alsace et de Lorraine [n° 1 (82-83)] (2 octobre 1982) - **Agents communaux**

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 494 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales [n° 3 (82-83)] (5 octobre 1982) - **Elections et référendums**

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales [n° 52 (82-83)] (19 octobre 1982) - **Elections et référendums**

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 54 (82-83)] adopté avec modifications par

l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales [n° 55 (82-83)] (20 octobre 1982) - **Elections et référendums** Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 63 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille [n° 89 (82-83)] (10 novembre 1982) - **Elections et référendums**.

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille [n° 102 (82-83)] (23 novembre 1982) - **Elections et référendums**.

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 138 (82-83)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille [n° 144 (82-83)] (14 décembre 1982) - **Elections et référendums**.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 106 (2 avril 1982) (p. 836) à M. le ministre de l'intérieur : **collectivités locales** (circulaire relative au contrôle de légalité des actes administratifs des autorités communales, départementales et régionales : portée) - Discutée le 6 mai 1982 (débat commun) (p. 1796 et suivantes).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture** [n° 150 (81-82)] - (12 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 75) : tentatives du Sénat d'améliorer le texte du Gouvernement en première lecture - (p. 76) : texte adopté par le Sénat et souci d'éviter les « pièges constitutionnels » - Création de la région comme nouvelle collectivité territoriale et article 72 de la Constitution - Précédents historiques : référendum proposé par le Général de Gaulle concernant le projet de loi de 1969 ; création d'un établissement public par le gouvernement du président Pompidou en 1972 - Proposition de loi constitutionnelle déposée il y a deux ans par MM. François Mitterrand, Pierre Mauroy et les membres du groupe socialiste, relative à l'article 72 de la Constitution et concernant les quatre grandes catégories de collectivités territoriales - Erection de la région au rang de collectivité territoriale et nécessité d'une modification constitutionnelle - Absence d'une consultation du Conseil constitutionnel sur l'interprétation de l'article 72 de la Constitution par le Gouvernement - (p. 77) : problème de la représentation de la région au Sénat et article 24 de la Constitution - Proposition de loi n° 1557 de l'Assemblée nationale sur la décentralisation et proposition de loi constitutionnelle n° 153 déposée par des membres du Gouvernement actuel lorsqu'ils étaient dans l'opposition et interprétation de l'article 24 de la Constitution - Problème de la modification des compétences réglementaires entre le Premier ministre et les autorités décentralisées - (p. 78) : exercice d'un pouvoir réglementaire propre pour les élus locaux et les assemblées départementales et communales - Mise en oeuvre de ce principe par la loi et nécessité de la modification des articles 21, 37 et 72 de la Constitution - Justesse de la position du Sénat concernant la question du contrôle administratif reconnue par l'Assemblée nationale et le Gouvernement - « Délégués du Gouvernement » représentants de tout le

Gouvernement - Sénat, raison de la République et Assemblée nationale, son imagination - Réussite de la décentralisation et nécessité d'un dialogue dans la clarté et dans l'acceptation par toutes les parties intéressées des conséquences qu'elle implique - Attachement du Sénat à la décentralisation dans le respect des considérations humaines.

Suite de la discussion - (13 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 121, 122) : décentralisation et volonté du Sénat d'établir un texte conforme à la Constitution - **Art. 1** (p. 123) : son amendement n° I-48 : non intégration des régions aux collectivités territoriales ; rejeté - (p. 125) : son amendement n° I-49 : consultation préalable des conseils municipaux, généraux et régionaux pour l'élaboration des lois relatives à la répartition des compétences et des ressources publiques ; retiré - (p. 126) : soutient l'amendement n° I-50 de M. Claude Mont (entrée en vigueur de la loi après promulgation des dispositions concernant les compétences et les ressources des collectivités territoriales et le statut des personnels des administrations locales) - **Art. 2** (p. 128) : son amendement n° I-53, soutenu par M. Paul Pillet : subordination du caractère exécutoire des actes des autorités communales à la notification au représentant de l'Etat ; retiré - **Après l'art. 4** (p. 143) : se déclare favorable à l'amendement n° I-70 de M. Michel Giraud, rapporteur (garantie d'emprunt de la commune et régime juridique des sociétés d'économie mixte).

Suite de la discussion - (14 janvier 1982) - **Art. 18 septies** (p. 181) : se déclare favorable à l'amendement n° II-15 de M. Michel Giraud, rapporteur (suppression de cet article concernant la création d'une agence technique départementale) - **Art. 21** (p. 182) : soutient les amendements n° II-65 de M. Rémi Herment (commissaire de la République et représentation du Gouvernement dans le département) et n° II-66 de M. Jean Francou (suppression des dispositions de cet article définissant le rôle du représentant de l'Etat dans le département) - **Art. 44 A** (p. 194) : se déclare favorable à l'amendement n° II-44 de M. Michel Giraud, rapporteur (participation des présidents de conseils généraux aux commissions traitant des questions transfrontalières) - Importance de la participation d'élus à ces commissions - **Art. 44** (p. 196) : sur l'amendement n° II-51 de M. Michel Giraud, rapporteur (création des appellations de « représentant de l'Etat » et de « délégué du représentant de l'Etat dans l'arrondissement »), son sous-amendement n° II-69 : création de l'appellation de « délégué du Gouvernement » ; retiré - **Art. 47 quinquies** (p. 204) : ses amendements n° III-59 : suppression de l'autorisation du Gouvernement pour la participation du conseil régional aux réunions transfrontalières ou internationales ; retiré ; et n° III-60 : participation des présidents des conseils régionaux aux commissions transfrontalières créées par des accords internationaux ; adopté - **Art. 48** (p. 206) : soutient l'amendement n° III-61 de M. Jean Francou (principe et contenu du plan régional) - **Art. 50** (p. 210) : sur l'amendement n° III-15 de M. Michel Giraud, rapporteur (fonctionnement du conseil régional et extension des règles relatives à celui du conseil général), soutient le sous-amendement n° III-69 de M. Claude Mont (élection du président et du bureau du conseil régional à la suite de chaque renouvellement général des assemblées d'origine des conseillers régionaux) - **Après l'art. 51 sexies** (p. 214) : son amendement n° III-62 : création d'un conseil du développement culturel, de l'éducation et du cadre de vie auprès du conseil régional et à titre consultatif ; compétence culturelle, de formation professionnelle, d'environnement et touristique ; retiré puis repris par M. Etienne Dailly - (p. 215) : existence d'un tel comité dans le statut spécifique de la Corse - Importance en France des particularismes linguistiques - (p. 216) : importance pour la région des problèmes culturels et de qualité de vie - Création d'un statut particulier pour la Corse et problème de son extension à l'ensemble de la France ; justifications d'un éventuel refus gouvernemental ; cas de la Bretagne - **Art. 55** (p. 220) : soutient l'amendement n° III-63 de M. Claude Mont, identique à l'amendement n° III-26 de M. Michel Giraud, rapporteur (suppres-

sion de cet article relatif à la Cour de discipline budgétaire) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 232) : souci de conciliation de la commission des lois et du Gouvernement en deuxième lecture - Concessions acceptées par le Sénat - Abstention annoncée par le groupe socialiste et par la formation des sénateurs radicaux de gauche - Problème de la reconnaissance des régions en tant que collectivités territoriales et préalable constitutionnel - Contrôle administratif et réglementaire - Prudence du Sénat - Interventions économiques des communes et absence de limitation aux cas des entreprises en difficulté - (p. 233) : engagement pris par le ministre d'Etat sur le maintien du droit local d'Alsace et de Lorraine et sur la réforme prud'homale - Vote favorable du groupe UCDP sur le projet.

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre premier du livre cinquième du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes** [n° 197 (81-82)] - Suite de la discussion - (7 avril 1982) - Art. 35 (p. 1016) : vote du groupe UCDP favorable à l'amendement n° 31 de M. André Rabineau, rapporteur, soutenu par M. Robert Schwint, président de la commission des affaires sociales (généralisation territoriale et professionnelle des conseils de prud'hommes aux trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, mais maintien à la tête du bureau de jugement et de la formation de référé d'un magistrat de l'ordre judiciaire) - Demande de scrutin public - Présentation faite par M. *Michel Dreyfus-Schmidt* des positions des syndicats CGT et CFDT d'Alsace et réalité plus nuancée : position de nombreux délégués syndicaux en faveur du maintien du système de l'échevinage - Débat démocratique et respect du particularisme régional - (p. 1017) : engagement imprescriptible pris par le général Joffre, au nom de la France de respecter les libertés, les droits et les coutumes d'Alsace.

- **Questions orales avec débat jointes : contrôle des actes administratifs des collectivités locales** - (6 mai 1982) - (p. 1796) : difficultés de la mise en pratique des dispositions de la loi portant décentralisation - Questions écrites et orales permettant la correcte application d'une volonté nationale - Absence de remise en cause du texte - Trois responsables de la situation actuelle : le Parlement, le Conseil constitutionnel et le Gouvernement - Promulgation du texte expurgé des dispositions non conformes à la Constitution et texte de loi incomplet - Circulaire ministérielle du 5 mars 1982 se substituant à la loi - (p. 1797) : interprétation de « tous les actes » des autorités locales - Problème de l'interprétation des décisions du Conseil constitutionnel - Recréation d'une tutelle plus pesante et plus complexe - Gouvernement responsable de la conciliation des nouvelles dispositions votées au Parlement avec le système antérieur - Système de la loi de 1884 plus libéral que celui de la circulaire actuelle - Application stricte de la circulaire aboutissant à contrôler le caractère exécutoire de la plupart des actes de l'administration municipale courante - Nécessité d'une intervention législative et dépôt d'une proposition de loi tentant de répondre à trois questions : actes des autorités locales soumis à l'obligation de transmission ; conditions de transmission permettant au représentant de l'Etat d'exercer le contrôle administratif ; possibilité pour le citoyen lésé de recourir à l'autorité chargée du contrôle - (p. 1798) : souci d'aider le Gouvernement et de faire avancer dans le sens souhaité l'oeuvre si importante de la décentralisation - (p. 1806) : accord concernant le renvoi à un ordre du jour ultérieur de sa proposition de loi - Texte d'origine parlementaire conférant une plus grande liberté au Gouvernement - Souhait de l'adoption d'un texte à la plus grande majorité des deux assemblées - Souhait de trouver par des moyens législatifs une incorporation complète des Alsaciens et des Lorrains dans la grande affaire de la décentralisation, tout en maintenant les avantages et les privilèges particuliers du statut séculaire auquel ils sont attachés.

- **Projet de loi relatif aux prestations de vieillesse et d'invalidité** [n° 287 (81-82)] - (12 mai 1982) - In fine (p. 1944) : reprend l'amendement n° 36, précédemment

réservé, de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat : choix entre les pensions de réversion du régime général et les pensions de veuves ou de veufs dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle ; détermination des modalités d'application par voie réglementaire ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution.

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale** [n° 269 (81-82)] - Suite de la discussion - (12 mai 1982) - Explication de vote sur l'ensemble (p. 1958, 1959) : travaux de la commission des lois et de la commission des affaires sociales - Rapport Claudé de 1976 : rôle déterminant joué dans les entreprises artisanales et commerciales de petite dimension par les conjoints des chefs d'entreprises - Vote favorable du groupe UCDP sur ce projet de loi modifié par le Sénat.

- **Question au Gouvernement : traitements dans la fonction publique** - (27 mai 1982) - (p. 2319) : lettre du 9 avril du Premier ministre aux ministres et secrétaires d'Etat : poursuite de la suspension des mesures catégorielles concernant les agents publics ; revalorisation des carrières des instituteurs ; exclusion de l'ensemble des fonctionnaires de la catégorie B - Taux de la pension de réversion des veuves de fonctionnaires ; veuves des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle - (p. 2320) : disparités catégorielles - Cas des rédacteurs de mairie et de préfecture.

- **Conclusions du rapport supplémentaire de M. Pierre Schiélé fait au nom de la commission des lois sur la proposition de loi de M. Pierre Schiélé et plusieurs de ses collègues modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions** [n° 341 (81-82)] - (27 mai 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2355) : proposition tendant à modifier et compléter la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Etroite collaboration de la commission des lois avec le Gouvernement - Consultation des présidents de l'Association des maires de France et de l'Association des présidents de conseils généraux - Simplification des procédures de décentralisation - (p. 2356) : conditions d'application de la loi dans les départements d'Alsace et de Moselle - Référence à la décision du Conseil constitutionnel - Précisions nécessaires en ce qui concerne les effets de la transmission tardive des actes des collectivités locales et la saisine du tribunal administratif - Décentralisation nécessitant une remise en cause fondamentale des comportements et des habitudes - Commission des lois favorable à l'adoption de ce texte - Art. 1 (p. 2358) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 19 de M. René Touzet, soutenu par M. Paul Girod (suppression du délai de 15 jours pour la transmission des actes pris par les autorités communales au représentant de l'Etat dans le département) - (p. 2359) : accepte l'amendement n° 37 de M. Jean Cauchon, soutenu par M. Paul Pillet (sanctions soumises à l'avis du conseil de discipline) - (p. 2360) : s'oppose à l'amendement n° 34 de M. Bernard Legrand (suppression de la saisine obligatoire du tribunal administratif par le représentant de l'Etat en cas de décision du maire réputée illégale) - (p. 2361) : s'oppose aux amendements de M. René Touzet, soutenus par M. Paul Girod, n° 21 (délai de réponse du représentant de l'Etat), n° 22 (représentant de l'Etat prévenant le maire avant toute saisine du tribunal administratif) et n° 23 (décision définitivement exécutoire en cas de non réponse du représentant de l'Etat dans le délai fixé) - Accepte l'amendement n° 20 de M. René Touzet, soutenu par M. Paul Girod (suppression de la motivation des actes pris par le maire) - (p. 2362) : accepte l'amendement rédactionnel n° 1 de M. Gaston Defferre, ministre - Accepte l'amendement de coordination n° 2 de M. Gaston Defferre, ministre - Art. 3 : accepte l'amendement rédactionnel n° 3 de M. Gaston Defferre, ministre - Art. 5 (p. 2363) : accepte l'amendement de coordination n° 24 de M. René Touzet - Accepte l'amendement n° 38 de M. Jean Cauchon, soutenu

par M. Paul Pillet (sanctions soumises à l'avis du conseil de discipline) - Accepte l'amendement de coordination n° 4 de M. Gaston Defferre, ministre - (p. 2364) : accepte les amendements de coordination n° 25, n° 26 et n° 27 de M. René Touzet, soutenus par M. Paul Girod - Accepte les amendements rédactionnels n° 5 et n° 6 de M. Gaston Defferre, ministre - Art. 7 : accepte l'amendement de coordination n° 29 de M. René Touzet, soutenu par M. Paul Girod - (p. 2365) : accepte l'amendement n° 39 de M. Jean Cauchon (sanctions soumises à l'avis du conseil de discipline) - Accepte les amendements de coordination n° 31, n° 32 et n° 33 de M. René Touzet, soutenus par M. Paul Girod - Accepte les amendements de coordination n° 8 et n° 9 de M. Gaston Defferre, ministre - Après l'art. 8 (p. 2366) : accepte l'amendement n° 10 de M. Gaston Defferre, ministre (rectification de diverses erreurs commises dans la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions) - Art. 9 : accepte l'amendement n° 18 de M. Gaston Defferre, ministre (délai d'entrée en vigueur de la présente loi).

- **Projet de loi relatif aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage - Deuxième lecture** [n° 407 (81-82)] - (25 juin 1982) - Art. 17 (p. 3153) : son amendement n° 1, soutenu par M. Adolphe Chauvin : suppression des dispositions prévoyant l'extension aux trois départements d'Alsace et de Moselle de l'ordonnance du 30 mars 1982 sur le cumul salaire retraite ; rejeté.

- **Proposition de loi modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et tendant à préciser les nouvelles conditions d'exercice du contrôle administratif sur les actes des autorités communales, départementales et régionales - Deuxième lecture** [n° 396 (81-82)] - (30 juin 1982) - Rapporteur, remplacé par M. Léon Jozeau-Marigné, président de la commission des lois - Art. 1 (p. 3336) : son amendement n° 4, soutenu par M. Léon Jozeau-Marigné, identique à l'amendement n° 1 de M. René Touzet : suppression des dispositions de cet article relatives au délai de quinzaine pour la transmission des actes des autorités communales au représentant de l'Etat dans le département ; adopté - (p. 3337) : son amendement n° 5 : information sans délai de l'autorité communale par le représentant de l'Etat avant de déférer un acte au tribunal administratif et précision sur les illégalités invoquées à l'encontre de l'acte concerné ; adopté - Art. 5 (p. 3338) : ses amendements, soutenus par M. Léon Jozeau-Marigné, n° 6 : suppression des dispositions de cet article sur le délai de quinzaine pour la transmission des actes des autorités départementales au représentant de l'Etat dans le département ; adopté ; et n° 7 : information sans délai de l'autorité départementale par le représentant de l'Etat dans le département avant de déférer un acte au tribunal administratif et précision sur les illégalités invoquées à l'encontre de l'acte concerné ; adopté - Art. 7 (p. 3339) : ses amendements, soutenus par M. Léon Jozeau-Marigné, n° 8 : suppression des dispositions de cet article relatives au délai de quinzaine pour la transmission des actes des autorités régionales au représentant de l'Etat dans la région ; adopté ; et n° 9 : information sans délai de l'autorité régionale par le représentant de l'Etat dans la région avant de déférer un acte au tribunal administratif et précision sur les illégalités invoquées à l'encontre de l'acte concerné ; adopté - Art. 8 bis B (p. 3342) : son amendement n° 10, soutenu par M. Léon Jozeau-Marigné : suppression de cet article relatif au vote des crédits par les conseils régional et général et à la délibération préalable de ces conseils en cas d'octroi de crédits de subvention de plus de deux millions de francs à une personne morale ou physique ; retiré au profit de l'amendement n° 15 de M. Gaston Defferre, ministre (vote des crédits par les conseils général et régional) - Art. 8 bis (p. 3343) : son amendement n° 11, soutenu par M. Léon Jozeau-Marigné : situation de l'Alsace et de la Moselle et authentification par les exécutifs élus, en vue de leur publication au bureau des hypothèques, des actes concernant les droits réels immobiliers et les baux

passés en la forme administrative par les collectivités et les établissements publics ; adopté.

- **Rappel au règlement** - (5 octobre 1982) (p. 4341) : exercice des prérogatives du Parlement - Délai de réponse des ministres aux questions écrites de sénateurs - Exercice du pouvoir législatif et délais d'application des lois - Application des textes législatifs par voie de circulaire avant même que le Parlement ne se soit prononcé - Intervention au nom du groupe UCDP.

- **Projet de loi, modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** [n° 494 (81-82)] - (12 octobre 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 4469) : importance de ce texte et du choix du mode d'élection - Nécessité de répondre au mieux par la règle électorale au vœu profond d'une population - Existence de trois règles différentes en fonction du nombre d'habitants de chaque commune - Idéal : règle proportionnelle avec « panachage » - (p. 4470) : règle proposée par le Gouvernement acceptée par la commission - Problème de fixation du seuil démographique à partir duquel la règle s'appliquera - Problème du nombre de tours de scrutin - Choix du seuil de 10.000 habitants par la commission des lois - Tour unique provoquant une ardente obligation de l'union dans l'ordre - Problème de l'inscription des français établis hors de France sur la liste électorale et intangibilité du principe constitutionnel de l'égalité des citoyens devant le suffrage - Problème des communes sectionnées - Adoption par la commission de la règle reconnaissant à chaque section de commune une démographie propre - Absence d'amendement de la commission sur les dispositions relatives à la représentation des femmes dans les assemblées municipales - Mention dans un tableau du nombre maximum des adjoints pouvant être élus par le conseil municipal - Notion de municipalité, mesure intéressante renforçant l'exécutif autour du maire.

Suite de la discussion - (13 octobre 1982) - Rapporteur - Art. 2 (p. 4504) : demande la réserve de cet article jusqu'après l'examen de l'article 3 - Art. 3 : s'oppose à l'amendement n° 38 de M. Michel Miroudot (suppression de cet article relatif à l'élection au scrutin majoritaire des membres des conseils municipaux des communes de moins de 3.500 habitants) - Son amendement n° 9 : applicabilité du système proportionnel à correctif majoritaire pour les communes de plus de 10.000 habitants ; adopté - (p. 4506) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 27 de M. Jean Mercier (applicabilité du système proportionnel à correctif majoritaire pour les communes de plus de 5.000 habitants) - Art. 2 (suite) (p. 4507) : son amendement n° 8 : seuil d'applicabilité de cette réforme de 10.000 habitants ; adopté - Art. 3 bis (p. 4508) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 80 de M. Raymond Courrière, secrétaire d'Etat (suppression de cet article relatif à l'élection des membres du conseil municipal au scrutin de liste pour toute la commune) - Art. 4 : son amendement n° 10 : modification de l'intitulé du chapitre III du titre IV du livre I du code électoral et seuil de 10.000 habitants ; adopté - Art. L. 260 du code électoral : son amendement n° 11 : modalités d'élection des conseillers municipaux : scrutin à un tour ; adopté - (p. 4511) : demande le retrait de l'amendement n° 57 de M. Jean-Marie Girault (absence de fusion de listes entre les deux tours de scrutin) - (p. 4512) : existence de trois types de scrutins différents - Art. L. 260 bis du code (p. 4514) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 69 de Mme Brigitte Gros (présence de 30 % de femmes sur les listes de candidats dans les communes de plus de 15.000 habitants) et n° 74 de M. Jacques Carat (respect du quota féminin au sein de la première moitié des candidats dans l'ordre de présentation de la liste) - Demande le retrait de l'amendement n° 62 de M. Pierre Tajan (non prise en compte du quota féminin lorsque les conseillers sortants se représentent sur une même liste) - Art. L. 261 du code (p. 4515) : son amendement n° 12 : modification du seuil

d'applicabilité de cette réforme ; principe de l'assimilation de la section électorale à une commune ; adopté - Déclare satisfait l'amendement n° 81 de M. Gaston Defferre, ministre (suppression des dispositions de cet article relatives à l'élection d'un suppléant lorsqu'une commune associée n'est représentée que par un seul conseiller) - *Art. L. 262 du code* (p. 4516, 4517) : son amendement n° 13 : modalités d'attribution de sièges à la liste ayant recueilli le plus grand nombre de suffrages exprimés ; adopté - Sur le même sujet, déclare satisfait l'amendement n° 82 de M. Gaston Defferre, ministre, ainsi que l'amendement n° 29 de M. Jean Mercier (suppression des dispositions de cet article relatives à l'impossibilité pour les listes n'ayant pas obtenu 5 % des suffrages exprimés d'être admises à répartition des sièges) - S'oppose à l'amendement n° 1 de M. Henri Caillaud, soutenu par M. Jean Mercier (égalité de suffrages entre les listes arrivées en tête et attribution de ces sièges à la liste dont les candidats ont la moyenne de cumul des mandats la moins élevée) - *Art. L. 264 du code* (p. 4519) : son amendement n° 14 : caractère obligatoire d'une déclaration de candidature pour chaque liste ; adopté - *Art. L. 265 du code* (p. 4520) : son amendement n° 15 : dépôt des listes à la préfecture ou à la sous-préfecture ; notion de tête de liste ; signature de chaque candidat sur les déclarations de candidature ; adopté - S'oppose aux amendements n° 59 de M. Jean-Marie Girault (vérification de l'éligibilité des candidats après déclaration de candidature) et n° 83 de M. Gaston Defferre, ministre (absence de modification de la déclaration de candidature au second tour et suppression du caractère obligatoire de la signature des candidats) - *Art. L. 266 du code* (p. 4521) : accepte l'amendement de forme n° 84 de M. Gaston Defferre, ministre - *Art. L. 267 du code* (p. 4522) : son amendement n° 16 : dépôt des déclarations de candidature au plus tard dix jours francs avant l'ouverture du scrutin ; adopté - *Art. L. 270 du code* : son amendement n° 17 : élections complémentaires en cas de vacance et d'impossibilité de remplacement ; adopté - (p. 4523) : son amendement n° 18 : suppression des dispositions de cet article relatives à la constatation par le tribunal administratif de l'inéligibilité d'un candidat et à l'annulation des élus inéligibles ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 85 de M. Gaston Defferre, ministre (déplacement à l'intérieur de cet article des dispositions relatives à la constatation de l'inéligibilité d'un candidat) - *Art. 6* (p. 4524) : son amendement n° 19 : vote des Français établis hors de France dans les communes de plus de 50.000 habitants ; adopté - *Art. 7* (p. 4526) : son amendement n° 20 : délai d'inscription sur les listes électorales pour les Français établis hors de France ; adopté - *Art. 9* (p. 4527) : son amendement n° 21 : nombre des membres du conseil municipal et retour au projet de loi initial ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 79 de M. Jacques Carat (dotation des communes de moins de 499 habitants de deux conseillers municipaux supplémentaires) - *Art. 10* (p. 4529) : son amendement n° 22 : nombre maximum d'adjoints ; adopté - *Art. 12 B* (p. 4530) : accepte l'amendement n° 86 de M. Gaston Defferre, ministre (suppression de cet article relatif aux inéligibilités et aux incompatibilités) - *Art. 12 C* : accepte l'amendement n° 87 de M. Gaston Defferre, ministre (suppression de cet article relatif aux inéligibilités et aux incompatibilités) - *Art. 12 D* : accepte l'amendement n° 88 de M. Gaston Defferre, ministre (suppression de cet article relatif aux inéligibilités et aux incompatibilités) - *Art. 12 E* (p. 4531) : son amendement n° 23 : détermination du nombre de conseillers en proportion du chiffre de la population dans les sections électorales, ou en proportion du nombre des électeurs inscrits ; adopté - *Art. 12 G* (p. 4532) : son amendement n° 24 : suppression de cet article relatif au choix d'un maire délégué dans les communes de moins de 30.000 habitants par les conseillers élus dans la section correspondante ; adopté - *Avant l'art. 12* : son amendement n° 25 : indisponibilité temporaire du seul conseiller titulaire d'une commune et voix consultative du suppléant au conseil municipal ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement de forme n° 90 de M. Gaston Defferre, ministre - *Art. 12* (p. 4533) : son amendement de coordi-

nation n° 26 : adopté - *Art. 14* : accepte l'amendement de coordination n° 91 de M. Gaston Defferre, ministre - *Seconde délibération - Art. 12 E* (p. 4534) : son amendement n° 92 : détermination du nombre de conseillers en proportion de la population dans les sections électorales correspondant à une commune associée ; adopté.

Nouvelle lecture [n° 54 (82-83)] - (20 octobre 1982) - Rapporteur - *Discussion générale* (p. 4672) : réunion de la commission mixte paritaire (CMP) et constat d'échec - Position du Sénat lors de la précédente lecture : seuil de 10.000 habitants ; tour unique - (p. 4673) : nouvelle délibération de l'Assemblée nationale et absence de prise en compte des positions du Sénat - Attitude réaliste du Sénat : seuil de 9.000 habitants ; élection à deux tours ; fusion de listes et répartition des sièges obtenus en fonction des résultats du premier tour - Nécessaires concessions réciproques - *Art. 2* (p. 4674) : son amendement n° 2 : seuil d'applicabilité de ce nouveau régime : 9.000 habitants ; réservé jusqu'après l'examen de l'article 3 - *Art. 3* : son amendement n° 3 : seuil d'applicabilité de ce régime : 9.000 habitants ; adopté - (p. 4675) : définition du terme « politique » - *Art. 2 (suite)* (p. 4679) : son amendement n° 2, précédemment réservé ; adopté - *Art. 4* (p. 4680) : ses amendements n° 4 : seuil de 9.000 habitants ; adopté ; n° 5 : modalités d'élection des membres du conseil municipal pour les communes de 9.000 à 30.000 habitants ; adopté ; n° 6 : premier tour de scrutin et modalités d'attribution de sièges à la liste ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés ; adopté ; et n° 7 : suppression du cas particulier des élections où il y a plus de quatre sièges à pourvoir ; adopté - (p. 4682) : s'oppose à l'amendement n° 20 de M. Jacques Eberhard (incorporation dans les listes fusionnées de candidats figurant sur une liste présentée au premier tour même si cette dernière n'a pas le droit de se maintenir intégralement au second tour) - Son amendement n° 8 : fusion de différentes listes au second tour dans la proportion de leurs résultats respectifs au premier tour ; adopté - (p. 4683) : ses amendements n° 9 : modalités de déclaration de candidature ; notion de tête de liste et de mandataire ; adopté ; et n° 10 : modalités de remplacement d'un candidat décédé avant l'ouverture du scrutin ; adopté - (p. 4684) : son amendement n° 11 : suppression des dispositions de cet article relatives au remplacement d'un candidat inéligible ; adopté - *Art. 6* (p. 4685) : son amendement n° 12 : inscription des Français de l'étranger dans des communes de plus de 50.000 habitants et pourcentage maximum de 2 % des électeurs inscrits ; adopté - *Art. 7* (p. 4686) : son amendement n° 13 : inscription en dehors des périodes de révision des Français établis hors de France ayant fait l'objet d'une radiation sur les listes électorales ; adopté - *Art. 9* : son amendement n° 14 : nombre de membres du conseil municipal et retour au projet de loi initial ; adopté - *Art. 10* (p. 4687) : son amendement n° 15 : nombre maximum des adjoints par commune ; adopté - *Art. 12 B* : son amendement n° 16 : suppression de cet article relatif aux inéligibilités et aux incompatibilités ; adopté - *Art. 12 C* (p. 4688) : son amendement n° 17 : suppression de cet article relatif aux inéligibilités et aux incompatibilités ; adopté - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 21 de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat (régime des incompatibilités et prise en compte du problème des personnes vivant en ménage et des personnes mariées candidates sur une même liste) - *Art. 12 G* : son amendement n° 18 : suppression de cet article sur les modalités de choix par les conseillers du maire délégué dans les communes de plus de 3.000 habitants ; adopté - *Art. 12* : son amendement n° 19 : nombre de délégués pour les conseils municipaux ; adopté.

- *Projet de loi portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille* [n° 63 (82-83)] - (18 novembre 1982) - Rapporteur - *Discussion générale* (p. 5586) : modification du régime électoral dans les communes de plus de 3.500 habitants et application d'un régime spécial pour Paris, Lyon et Marseille - Division en secteurs électoraux - Représentation

proportionnelle avec correctif majoritaire - Suppression des dispositions relatives à l'organisation administrative particulière de ces trois villes - Adaptation des règles générales en matière électorale au cas particulier engendré par la sectorisation - Applicabilité de ces dispositions selon les mêmes règles pour les trois villes concernées - Coïncidence à Lyon et Paris entre le secteur électoral et l'arrondissement - Alignement de ces dispositions à Marseille - (p. 5587) : nombre de conseillers municipaux - Exercice de la démocratie locale - Art. 3 (p. 5591) : son amendement n° 1 : harmonisation avec la suppression des conseils d'arrondissement ; adopté - Art. 5 (p. 5592) : son amendement n° 2 : élection des membres du conseil de Paris et légère augmentation du nombre de sièges dans les vingt secteurs ; adopté - (p. 5593) : son amendement n° 3 : élection des conseillers municipaux de Marseille et adéquation entre secteurs et arrondissements ; devenu sans objet ; sur le même sujet, s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 5 de M. Jean Franco - Art. 5 bis (p. 5594) : son amendement n° 4 : suppression de cet article relatif à l'inéligibilité des officiers municipaux à Paris au conseil de Paris et aux conseils d'arrondissement pour une durée d'un an après cessation de leurs fonctions ; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Justice - (8 décembre 1982) - Examen des crédits - Art. 64 (p. 6523) : article 64 de la loi de finances voté définitivement et ne concernant plus la commission mixte paritaire - Confiance à la majorité de l'Assemblée nationale pour trouver les crédits.

- **Projet de loi, portant modification de certaines dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres du conseil de Paris et des conseils municipaux de Lyon et de Marseille - Nouvelle lecture [n° 138 (82-83)] - (15 décembre 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 6925) :** constat de l'échec de la commission mixte paritaire (CMP) sur les aspects fondamentaux de ce projet - Amendements du Sénat non retenus par l'Assemblée nationale - Vote de deux modifications par l'Assemblée nationale concernant le renouvellement des élus d'un secteur électoral lorsqu'un tiers des sièges de conseiller d'arrondissement devient vacant, et les conditions d'éligibilité des officiers municipaux de Paris - Demande au Sénat de bien vouloir adopter le texte déjà présenté en première lecture - Art. 2 : son amendement n° 1 : rétablissement de cet article supprimé par l'Assemblée nationale relatif au renouvellement partiel des conseils municipaux dans les secteurs où est constatée la vacance, à Paris, Lyon et Marseille ; adopté - Art. 3 (p. 6926) : son amendement n° 2 ; nouvelle rédaction de cet article supprimant toutes les références aux conseils d'arrondissement ; adopté - Art. 5 : son amendement n° 3 : nouvelle rédaction du tableau II annexé à cet article relatif à la répartition du nombre des sièges pour les 20 secteurs de Paris ; adopté (p. 6927) : son amendement n° 4 : nouvelle rédaction du tableau n° IV annexé à cet article relatif à la répartition du nombre de sièges pour les arrondissements constituant les secteurs de Marseille ; adopté - Art. 5 bis : son amendement n° 5 : suppression de cet article relatif aux conditions d'éligibilité des officiers municipaux à Paris ; adopté.

- **Projet de loi portant organisation des régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion [n° 153 (82-83)] - (21 décembre 1982) - Art. 10 (p. 7171) :** son amendement n° 14, soutenu par M. René Tinant : application aux départements d'outre-mer du système d'élection à la représentation proportionnelle avec correctif majoritaire ; retiré.

SCHLEITER (François), sénateur de la Meuse (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles
- Président de la commission spéciale chargée de vérifier et

d'apurer les comptes

Membre titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Est nommé de nouveau membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes (12 octobre 1982) (p. 4462).

SCHMAUS (Guy), sénateur des Hauts-de-Seine (C).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Proposition de loi déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à instituer la représentation proportionnelle pour l'élection des conseillers régionaux [n° 224 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 2 avril 1982) - **Elections et référendums**

Proposition de résolution, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner le problème des aides publiques à la presse écrite [n° 233 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 2 avril 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 209 (JO Débats 3 avril 1982) (p. 859) à M. le ministre de la santé : **hôpitaux** (insuffisance de personnel qualifié au centre de gériatrie de Clichy) - Réponse de M. Jack Ralite (18 juin 1982) (p. 2960, 2961)

n° 238 (JO Débats 12 mai 1982) (p. 1889) à M. le ministre du travail : **conflits du travail** (conflit du travail aux usines Citroën) - Réponse de M. Jacques Delors, ministre de l'économie (28 mai 1982) (p. 2385).

Questions orales avec débat :

n° 145 (7 octobre 1982) (p. 4389) à M. le ministre de la recherche et de l'industrie : **automobiles** (situation de l'industrie automobile française) - Discutée le 12 novembre 1982 (p. 5406 et suivantes).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : participation des collectivités locales à la formation professionnelle - (24 juin 1982) - (p. 3106) :** formation professionnelle des jeunes et implantation de permanences d'accueil - Cas des Hauts-de-Seine - Contribution des municipalités - Rôle des entreprises nationalisées pour la formation professionnelle et l'emploi des jeunes.

- **Question orale avec débat : situation de l'industrie automobile française - (12 novembre 1982) - (p. 5406) :** relance de l'industrie automobile ; progression des achats et revalorisation du pouvoir d'achat des français les plus défavorisés. Concurrence étrangère - Mise en accusation par la droite et le patronat du blocage des prix, des luttes des travailleurs et des charges sociales des entreprises - Référence à l'étude de la Fédération internationale des ouvriers de la métallurgie - (p. 5407) : stratégie des constructeurs français du tout à l'exportation ; investissement dans des usines à l'étranger pour produire des voitures françaises ; recherche d'une marge maximum de profit en France - Cadences et bas salaires - Augmentation des intérêts versés aux banques et diminution de l'ensemble des

ressources engagées - Différence de comportement entre la régie Renault et le groupe Peugeot société anonyme (PSA) - Campagne du parti communiste français (PCF) pour le renouveau économique et le progrès social - Reconquête du marché intérieur; accroissement des investissements; modernisation de l'outil de production; conception assistée par ordinateur (CAO); fabrication de véhicules bas de gamme d'un bon niveau technologique; nouvelles techniques et nouveaux matériaux; robotique; automatismes; ateliers flexibles ou commandes assistées - Nationalisation du secteur bancaire et du crédit - Publicité des décisions financières des entreprises - Image de marque des voitures françaises - (p. 5408): réduction des achats d'équipement à l'étranger - Politique d'achat des constructeurs - Machine-outil - Coopération avec le secteur nationalisé, et entre Renault et PSA - Révolution scientifique et technique - Gestion démocratique des entreprises - Qualification et responsabilisation des ouvriers; salaires; hiérarchie; formation permanente; référence au plan Rigout; moyens d'intervention des comités d'entreprises - Fondement d'une politique nouvelle de l'automobile française - Action du Gouvernement - (p. 5411): volonté du Gouvernement de contribuer au développement de l'industrie automobile - Situation des usines automobiles de la région parisienne; projet de fermeture des usines Citroën de Clichy et de Nanterre - Négociation avec la direction de Citroën et sauvegarde de ces unités de production de haut niveau.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Temps libre - (27 novembre 1982) - (p. 5933): budget de stagnation - Priorité que doit constituer la jeunesse dans l'action gouvernementale - Importance du sport dans la vie sociale - Rencontre entre une délégation du parti communiste conduite par Georges Marchais et une délégation conduite par Nelson Paillou, président du comité national olympique français - Proposition de la candidature de la ville de Paris pour la tenue des Jeux olympiques de 1992 - (p. 5934): élaboration de la prochaine loi sur le sport; utilisation des moyens extrabudgétaires; proposition d'aide aux fédérations et clubs sportifs; allègement des charges de sécurité sociale; élaboration indispensable d'une loi pluri-annuelle pour les équipements sportifs; nécessaire traduction budgétaire du changement de cap de la politique sportive - **Examen des crédits - Après l'art. 66** (p. 5949): son amendement n° 134: financement par le Fonds national pour le développement du sport des études tendant à permettre l'organisation des Jeux olympiques à Paris en 1992; rejeté.

Services du Premier ministre - I - Services généraux - Information - (2 décembre 1982) - (p. 6176): presse écrite - (p. 5177): coexistence d'une presse riche et d'une presse pauvre - Ordonnance du 26 août 1944 - Aide publique à la presse d'opinion - Mesures de soutien aux journaux à faible capacité publicitaire - Urgence d'une réforme de la législation - Paradoxe de l'article 39 *bis* du code général des impôts ne profitant qu'aux journaux réalisant des bénéfices - Aide nécessaire aux investissements - Politique de l'emploi; syndicat du livre parisien - Société nationale des entreprises de presse (SNEP) - Aides indirectes à la presse - Discrimination publicitaire - Devoir du Gouvernement de veiller à l'existence et au développement de journaux d'opinion pluralistes.

Education nationale - (3 décembre 1982) - (p. 6267): éducation physique et sportive à l'école - Jeux olympiques - Lutte contre les inégalités - Formation des instituteurs - Intégration des moniteurs municipaux - Plan de rattrapage des équipements sportifs des écoles - Horaires d'éducation physique et sportive dans le second degré: collèges et lycées - Création de postes d'enseignants - Centres régionaux d'éducation physique et sportive (CREPS) - Souhait d'un plan pluriannuel de recrutement des enseignants - Crédits supplémentaires nécessaires.

SCHMITT (Robert), sénateur de la Moselle (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (11 juin 1982) (p. 2760)

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (18 juin 1982) (p. 2959)

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes (18 juin 1982) (p. 2968)

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant création du fonds spécial de grands travaux (21 juillet 1982) (p. 3748)

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (23 juillet 1982) (p. 3785)

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (28 septembre 1982) (p. 4197)

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (1^{er} octobre 1982) (p. 4299)

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi (19 octobre 1982) (p. 4645)

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du deuxième projet de loi de finances rectificative pour 1982 (16 décembre 1982) (p. 7020).

DÉPÔTS

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Relations extérieures - II Coopération** [n° 95, annexe 25 (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - (20 avril 1982)

- **Discussion générale** (p. 1182): projet de loi relatif aux droits et aux obligations des locataires et des bailleurs réprimant les abus enregistrés en ce domaine - Inspiration des projets précédents restés sans effet - Nombreux constats d'abus dans les grandes villes - Généralisation préjudiciable à l'ensemble des intérêts des propriétaires et des locataires - Amélioration sur ce point apportée par l'Assemblée nationale - Sérieuses réserves quant à la structure et aux objectifs du projet - Danger de la fixation autoritaire par l'État des normes de progression des loyers - Risque de fixation des loyers en fonction des besoins conjoncturels de la politique du Gouvernement - Projet préjudiciable pour les investisseurs immobiliers - Remise en cause de l'activité du bâtiment - Conséquence sur l'emploi dans de nombreuses régions - Fixation des loyers confiée à une commission nationale - Risque d'effets similaires à ceux de la loi du 1^{er}

septembre 1948 : évolution des loyers insuffisante pour assurer les travaux normaux d'entretien - Inquiétude en ce qui concerne la situation des bailleurs et l'avenir de la construction locative - Risque de désintéressement des investisseurs du marché immobilier et diminution de l'épargne privée - Locataires victimes de cette pénurie - Situation identique au Canada - Adoption souhaitable de certains amendements.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle [n° 335 (81-82)]** - Suite de la discussion - (11 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2749) : article premier du projet de loi et monopole déguisé de la télévision - Pluralisme et comparaisons entre les temps de parole et les occasions d'expression de la majorité et de l'opposition sur les différentes chaînes - Absence du désir d'une télévision libre et indépendante du pouvoir - Réduction des compétences de la Haute autorité de la communication audiovisuelle - Accroissement de la dépendance de l'audiovisuel par rapport au Gouvernement - Semblant d'abolition du monopole et remplacement par une notion ambiguë de service public - Absence d'objectivité de l'information depuis un an - (p. 2750) : critique des émissions étrangères captées par les téléspectateurs des régions frontalières par le Premier ministre devant la commission spéciale de l'Assemblée nationale - Augmentation de la redevance et multiplication des taxes risquant de dépasser le seuil de tolérance - Interrogation concernant l'augmentation de rédacteurs en chef adjoints et du nombre de voitures de fonction - Politique à l'égard de la société française de production et création audiovisuelles (SFP) dépendant de plus en plus du Gouvernement contrairement aux prévisions de la loi de 1974 - Déplafonnement de la part de publicité sur les chaînes de télévision ; menace grave pour la presse écrite, pour l'existence même d'une presse locale et régionale indépendante - Remise en cause des franchises accordées à la presse depuis des dizaines et des dizaines d'années - Pluralisme et diversité de la presse écrite ; nombre de journaux et publications - Mise en tutelle économique de la presse par l'Etat par l'adoption du projet de loi sur l'audiovisuel.

- **Projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques [n° 532 (81-82)]** - (27 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4847) : importance de toutes les réformes relatives à l'éducation et à la santé - Son expérience de pharmacien - Inquiétudes devant la suppression de la sélection proposée dans l'exposé des motifs du projet - Suppression du secteur privé de l'hôpital et développement des centres de santé intégrés - Réforme de la formation des généralistes par la loi de 1979 - Possibilité de formation pratique en milieu hospitalier et nécessité de la sélection - Proximité des médecins généralistes avec les malades et importance de leur formation - Médecine globale - (p. 4848) : distinction entre la qualité de la formation et sa durée - Généralisation de l'internat et risque d'abaissement de son niveau - Nature de l'internat : concours sélectif ou examen de fin de deuxième cycle - Classement postérieur au concours et absence de possibilité de choix - Diplôme de docteur en médecine et document annexe prévu : problème de coordination avec les règlements européens - Création des filières de santé publique et de recherche et précocité du choix - Problème de la réorientation éventuelle - Gravité de ces problèmes.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Commerce et artisanat - (6 décembre 1982) - (p. 6385) : régression de la part du commerce dans les crédits du ministère - Diminution du nombre de commerces de détail ; augmentation du nombre des hypermarchés - Alourdissement des charges - Points positifs : loi du 10 juillet 1982 sur le statut des conjoints d'artisans et de commerçants - Article 53 du projet de loi de finances pour 1983 : suppression des limites de chiffre d'affaires et de recettes pour l'adhésion aux centres de gestion agréés - Insuffisance des crédits d'informations statistiques - Substitution aux

aides existantes à l'artisanat d'une prime à la création d'emplois - Indemnité de départ - Harmonisation des régimes sociaux - Concurrence déloyale ; travail clandestin - Blocage des prix et des revenus et contrôle exercé - Insuffisances de ce budget.

Relations extérieures - (7 décembre 1982) - Rapporteur spécial (coopération) - (p. 6418) : approbation de la nouvelle répartition des compétences au sein du ministère des relations extérieures - Orientation plus réaliste de la politique de coopération - Médiocrité de la progression des crédits budgétaires prévue pour 1983 - Réorganisation administrative et financière de la gestion de l'aide publique au développement - Aide multilatérale et compétence du ministère de l'économie et des finances - Transfert au ministère de la coopération des activités d'enseignement à l'étranger - Conséquences budgétaires de la réforme - Prise en compte par la politique française de coopération d'autres objectifs ; approvisionnement en pétrole et en minerais stratégiques ; diffusion de technologie ; promotion du français ; lutte contre le chômage - (p. 6419) : taux de l'aide publique au développement par rapport au produit intérieur brut (PIB) - Orientation en priorité de cette aide vers les pays les moins avancés - Politique d'austérité et conséquences pour le budget de la coopération - Incidences pour le secteur de la coopération militaire ; diminution des effectifs militaires et des crédits en matériels - Assistance technique civile - Nombre de coopérants et absence de création de poste - Rémunération des coopérants dans l'enseignement - Coopération culturelle et sociale ; conformité avec une longue tradition de dotations budgétaires médiocres - Fonds d'aide et de coopération (FAC) - Prêt de la Caisse centrale de coopération économique - Concours financiers directs consentis aux Etats africains - Suppression des concours financiers de nature militaire - Ajustements structurels - Pays bénéficiaires de ces concours financiers - (p. 6420) : décision de la commission de s'en remettre à la sagesse du Sénat - (p. 6444) : démission de M. Jean-Pierre Cot, ministre de la coopération ; surprise en face d'une telle nouvelle survenant au moment même de la discussion des crédits - Recommandation de la commission des finances en faveur d'un regroupement en un seul budget de l'aide bilatérale publique de la France - (p. 6451) : crédits attribués aux pays d'Afrique.

SCHUMANN (Maurice), sénateur du Nord (RPR) - *Vice-président du Sénat.*

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 226 (JO Débats 28 avril 1982) (p. 1406) à Mme le ministre de la solidarité nationale : **pensions de retraite** (fin du système de la « garantie de ressources ») - Réponse de M. Jean Auroux, ministre du travail (18 juin 1982) (p. 2967).

INTERVENTIONS

En qualité de président de séance

- **Projet de loi de nationalisation [n° 198 (81-82)]** - Suite de la discussion - (4 février 1982) - **Discussion générale** (p. 525) : caractère inadmissible des propos de M. *Charles Lederman* à la tribune, mettant en cause les membres du Conseil constitutionnel.

– **Communication** (13 avril 1982) - (p. 1073) : annonce le décès de M. René Dubois, ancien sénateur.

– **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs.** [n° 193 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (29 avril 1982) - **Motion d'ordre** (p. 1550) : problèmes posés par l'ordre du jour du Sénat en ce qui concerne la discussion des articles réservés et les explications de vote sur l'ensemble du projet.

Suite de la discussion - (30 avril 1982) - (p. 1578) : décision de la conférence des présidents et fixation de la date des explications de vote et du vote final sur l'ensemble du projet.

– **Projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger** [n° 261 (81-82)] - (4 mai 1982) - **Sur l'ensemble** (p. 1615) : présidence pendant de nombreuses années du Conseil supérieur des Français de l'étranger - Impossibilité d'exprimer une opinion sur le fond concernant ce problème en tant que président de séance.

– **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France** [n° 242 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (19 mai 1982) - (p. 2140) : rappel du principe constitutionnel accordant un droit d'amendement aux sénateurs et aux commissions du Sénat.

– **Conférence des présidents** - (27 mai 1982) - (p. 2332) : en réponse à la question de M. André Fosset, précise les raisons des modifications de l'ordre du jour.

– **Décès de M. Robert Liot, ancien sénateur** (2 juin 1982) (p. 2434).

– **Projet de loi autorisant l'approbation d'une disposition complémentaire aux conventions internationales concernant le transport par chemins de fer des marchandises, des voyageurs et des bagages.** [n° 288 (81-82)] - (3 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2506) : rappel des délais particulièrement longs entre la signature d'une convention et la date à laquelle est déposé le projet de loi qui en autorise la ratification - Demande au Gouvernement d'abréger ces délais.

– **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (15 juin 1982) - **Rappel au règlement** de M. Dominique Pado (p. 2803).

– **Décès de M. Eugène Cuif, ancien sénateur** (22 juin 1982) (p. 2977).

– **Projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains.** - *Deuxième lecture* [n° 484 (81-82)] - (22 juillet 1982) - **Question préalable** - **Rappel au règlement** de M. Louis Perrein (p. 3770, 3771).

– **Ajournement du Sénat** (23 juillet 1982) (p. 3795).

– **Clôture de la première session ordinaire de 1982-1983** (20 décembre 1982) (p. 7146).

– **Convocation du Parlement en session extraordinaire** (20 décembre 1982) (p. 7146).

En qualité de sénateur

– **Questions orales avec débat jointes : industrie textile** - (13 avril 1982) - (p. 1080) : prise en compte par le Gouvernement de la suggestion de la commission d'enquête sénatoriale concernant les charges sociales - Importance des charges complémentaires résultant de la politique générale - Nécessité de dresser un barrage contre le déferlement des importations envahissant le marché intérieur - Renouvellement de l'arrangement multifibres, évoqué par M. Pierre Vallon - Doublement en valeur de nos exportations ces dernières années - Souhait de l'application aux exportateurs de la procédure du contrat de confiance - (p. 1081) : montant des importations

supérieur au montant des exportations pour les deux premiers mois de 1982 - Danger pour l'industrie textile française de laisser les seuls producteurs étrangers bénéficiaires d'une reprise éventuelle - Evoque l'article 19 de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) - Nécessité d'un renforcement des contrôles douaniers ; maîtrise du niveau global des importations.

– **Conclusions du rapport de M. Pierre Salvi, fait au nom de la commission des lois, sur la proposition de résolution de M. Charles Pasqua et plusieurs de ses collègues tendant à créer une commission de contrôle des services chargés, au ministère de l'intérieur et de la décentralisation, d'une mission de sécurité publique** [n° 317 (81-82)] - (6 mai 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 1811) : recrudescence de la violence dans la région Nord Pas-de-Calais - (p. 1812) : incendie criminel ravageant et détruisant le siège de la fédération du Nord du Rassemblement pour la République (RPR) - Demande au Sénat l'utilisation de ses pouvoirs d'enquête et de contrôle pour aider les responsables de l'ordre public et pour contribuer au retour urgent de la paix publique en France.

– **Question au Gouvernement : dégradation de l'industrie textile** - (27 mai 1982) - (p. 2315) : commission sénatoriale d'enquête sur l'industrie textile - Déficit commercial de la France - Exemple du secteur textile - Hausse des importations - Accord multifibres - Article 19 de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) - Fermeté à l'égard de la Communauté économique européenne (CEE) - Accords bilatéraux - (p. 2316) : ressaisissement nécessaire - Mise en demeure de la commission de Bruxelles, évoquée par M. Pierre Dreyfus, ministre - Maintien nécessaire du plan textile et mesures de sauvegarde - Article 19 du GATT.

– **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (9 juin 1982) - **Art. 10** (p. 2638) : compensation intercommunale ou compensation pour les communes de la perte de ressources résultant de l'allègement de la taxe professionnelle.

– **Projet de loi sur les prix et les revenus** [n° 441 (81-82)] - (8 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3500) : demande au Gouvernement si le blocage des prix tiendra compte des cours des matières premières fixés sur les marchés internationaux.

– **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (23 septembre 1982) - **Après l'art. 3 bis** (p. 4129) : se déclare favorable à l'amendement n° 23 de M. Michel Sordel, rapporteur (définition des compétences des organisations professionnelles, interprofessionnelles existantes et des offices).

– **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Intérieur et décentralisation - (2 décembre 1982) - (p. 6199) : décentralisation : accroissement des pouvoirs ou diminution des moyens - Année de référence retenue pour le Fonds de compensation de la TVA - (p. 6200) : faible progression de la dotation globale de fonctionnement (DGF) ; limitation des recettes des collectivités locales due à la lutte contre l'inflation ; demande d'autorisation d'utilisation de la dotation globale d'équipement (DGE) pour le remboursement des annuités des emprunts des collectivités locales - Modalités et critères d'attribution de la DGE - Rappel d'une déclaration faite au Sénat par M. Laurent Fabius, ministre du budget.

– **Question au Gouvernement : insécurité dans la région du Nord** - (16 décembre 1982) - (p. 6976) : aggravation de l'insécurité, notamment dans l'agglomération de Lille Roubaix Tourcoing ; vallée de la Lys - Nouvelles modalités d'agression - Mise à sac de locaux sportifs - Risque de constitution de groupes d'auto-défense ; formation d'associations destinées à aider la police.

- **Question orale avec débat : situation de l'industrie textile** - (17 décembre 1982) - (p. 7056) : rapport de M. *Christian Poncelet* au nom de la commission d'enquête sénatoriale présidée par M. *Pierre Vallon* - Réduction autoritaire des prix par l'effet conjugué du blocage et de l'augmentation d'un point de la TVA ; comparaison des indices des prix de détail des produits du textile et de l'habillement et de l'ensemble des produits manufacturés ; hausse des matières premières importées - Contrats emploi investissement ; ordonnance du 1^{er} mars 1982 - (p. 7057) : statistique sur la concurrence étrangère ; accord multifibres négocié par la Communauté économique européenne (CEE) ; nécessité de la réduction du taux de pénétration ; échange avec les pays membres de la CEE - Demande l'application de l'article 115 du traité de Rome aux importations originaires des pays associés transitant par les pays membres de la CEE : quotas ; demande de recours aux dispositions des articles 108 et 109 du Traité de Rome.

- **Projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure** [n° 140 (82-83)] - (17 décembre 1982) - Discussion générale (p. 7070) : rectification apportée aux propos de Mme Yvette Roudy - Réaffirmation de ses croyances personnelles.

SCHWINT (Robert), sénateur du Doubs (S).

NOMINATIONS

- Président de la commission des affaires sociales.

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre Ier du livre Ve du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes (20 avril 1982) (p. 1171)

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage (29 juin 1982) (p. 3222)

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics (1^{er} octobre 1982) (p. 4298)

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (8 octobre 1982) (p. 4435)

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale (20 octobre 1982) (p. 4671)

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (27 octobre 1982) (p. 4874)

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale (16 novembre 1982) (p. 5494)

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure (17 décembre 1982) (p. 7073).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec M. André Méric et plusieurs de ses collègues, portant sur l'assimilation à des périodes d'assurance vieillesse, des périodes d'incapacité de travail pendant lesquelles les pensionnés militaires d'invalidité ont été hospitalisés en raison de leurs infirmités pensionnées, ou ont bénéficié de l'indemnité de soins aux tuberculeux ou de certaines allocations spéciales [n° 206 (81-82)] (4 février 1982) - **Pensions militaires d'invalidité**

Rapport fait, au nom de la commission des affaires sociales, sur 1^o sa proposition de loi [n° 206 (81-82)] déposée avec plusieurs de ses collègues, portant sur l'assimilation à des périodes d'assurance vieillesse, des périodes d'incapacité de travail pendant lesquelles les pensionnés militaires d'invalidité ont été hospitalisés en raison de leurs infirmités pensionnées, ou ont bénéficié de l'indemnité de soins aux tuberculeux, ou de certaines allocations spéciales ; 2^o la proposition de loi [n° 235 (81-82)] de M. Louis Le Montagner et plusieurs de ses collègues, tendant à assimiler à des périodes d'assurance vieillesse les périodes d'incapacité de travail de certaines personnes bénéficiaires de **pensions militaires d'invalidité** [n° 282 (81-82)] (21 avril 1982)

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à modifier et compléter les dispositions de la loi n° 73-10 du 21 novembre 1973 permettant aux anciens combattants et aux anciens **prisonniers de guerre** de bénéficier entre 60 et 65 ans d'une pension de retraite calculée sur le taux applicable à l'âge de 65 ans [n° 77 (82-83)] (2 novembre 1982)

Rapport fait, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 140 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure [n° 147 (82-83)] (15 décembre 1982) - **Avortement**

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire sur le projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure [n° 158 (82-83)] (17 décembre 1982) - **Avortement**

Rapport fait, au nom de la commission des affaires sociales sur le projet de loi [n° 160 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, relatif à la couverture des frais afférents à l'IVG non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure [n° 161 (82-83)] (18 décembre 1982) - **Avortement**.

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 34 (21 juillet 1981) (p. 985) à Mme le ministre de la solidarité nationale : **famille** (politique familiale) - Retirée le 17 décembre 1982 (p. 7077).

INTERVENTIONS

- **Conférence des présidents** - (12 janvier 1982) (p. 67) : souci du Gouvernement de donner un rôle plus important au Parlement - Réponses tardives aux questions écrites et absence de nouveauté - Importance de l'ordre du jour de la session extraordinaire et position claire et précise du Gouvernement en matière de politique étrangère - Inscription éventuelle d'une déclaration de politique étrangère du Gouvernement à l'ordre du jour de la session ordinaire en avril.

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre premier du livre cinquième du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes** [n° 197 (81-82)] - (6 avril 1982) - Président de la commission des affaires sociales - Art. 6 (p. 939) : sur l'amendement n° 135 de M. Jean Auroux, ministre (report de la date de dépôt du rapport pour les conseillers prud'hommes désignés comme conseillers rapporteurs, dont le mandat n'a pas été

renouvelé), souligne le retard de la part du Gouvernement dans le dépôt de cet amendement - Demande d'information sur la protection et la rémunération des conseillers rapporteurs.

Suite de la discussion - (7 avril 1982) - Président de la commission des affaires sociales - **Art. 13** (p. 989) : souhaite le retour au texte initial de l'amendement n° 17 de M. André Rabineau, rapporteur (obligation pour chaque liste de comporter un nombre de candidats compris entre 50 % et 150 % des postes à pourvoir) - **Art. 21** (p. 999) : demande le retrait de l'amendement n° 65 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (possibilité pour le ministre de la justice de suspendre un conseiller prud'homme passible de poursuites disciplinaires ou pénales, subordonnée à l'avis conforme de l'assemblée générale du conseil à la majorité des trois quarts), au profit de l'amendement n° 21 de M. André Rabineau, rapporteur (limitation du pouvoir du ministre de la justice de suspendre un conseiller prud'homme au seul cas où celui-ci s'est rendu coupable de faits pouvant entraîner une condamnation pénale, à l'exclusion de poursuites disciplinaires) - **Après l'art. 23** (p. 1007) : à propos de l'amendement n° 126 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (autorisations d'absence pour les salariés qui exercent des fonctions d'assistance ou de représentation devant les juridictions prud'homales), s'étonne de la controverse entre l'auteur de cet amendement et M. Louis Virapoulle, rapporteur pour avis, sur les débats au sein de la commission des lois - **Art. 35** (p. 1014) : soutient l'amendement n° 31 de M. André Rabineau, rapporteur (généralisation territoriale et professionnelle des conseils de prud'hommes aux trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, mais maintien à la tête du bureau de jugement et de la formation de référé d'un magistrat de l'ordre judiciaire) - Journée d'études et d'information, organisée par la commission des affaires sociales pour examiner le régime propre à l'Alsace et à la Moselle - Contacts pris avec les représentants des organisations ouvrières et patronales, avec les greffiers, les avocats des barreaux, des présidents de conseils de prud'hommes et des juges de tribunaux d'instance - Maintien nécessaire du système spécifique existant dans cette région - (p. 1016) : intervient contre la présentation faite par M. Michel Dreyfus-Schmidt de la journée d'études et de travail organisée à Strasbourg par la commission des affaires sociales - (p. 1017) : absence de divergences entre le rapport écrit et le rapport oral de la commission des affaires sociales.

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (28 avril 1982) - **Art. 29 bis** - **Rappel au règlement** (p. 1470) : nécessité de l'annonce de scrutin public avant le début du vote à main levée.

- **Question au Gouvernement : participation des parlementaires aux discussions avec les représentants des anciens combattants** - (29 avril 1982) - (p. 1512) : instauration au Sénat de la procédure des questions au Gouvernement - Anciens combattants : rapport constant ; pensions catégorielles ; cas des anciens d'Afrique du Nord : carte du combattant, campagne double.

- **Projet de loi relatif aux prestations de vieillesse et d'invalidité** [n° 287 (81-82)] - (12 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 1925) : accord du groupe socialiste avec ce projet de loi - Revalorisation des pensions liquidées avant la loi du 31 décembre 1971 (« avant-loi Boulin ») - Amélioration du taux des pensions de réversion pour le régime général et les régimes alignés - Suppression de l'automatisme de la transformation de la pension d'invalidité en une retraite à l'âge de soixante ans - Modulation pour les pensions minima de réversion - Rapport de M. Charles Bonifay - Mission du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la solidarité nationale - Action du gouvernement précédent - Revalorisation forfaitaire des pensions « avant-loi Boulin » ; solution pragmatique - (p. 1926) : amélioration du taux des pensions de réversion - Travaux de la commission des affaires sociales ; pensions de réversion ;

alignement des régimes spéciaux sur le régime de la fonction publique ; extension de la loi aux professions commerciales et industrielles, ainsi qu'aux assurés d'Alsace et de Moselle ; assurance veuvage et prise en charge de la cotisation d'assurance personnelle au-delà de la première année de veuvage tant que la réinsertion professionnelle n'est pas assurée - Collaboration entre le Gouvernement et le Parlement - Vote favorable du groupe socialiste - **In fine** (p. 1933) : se déclare favorable à l'amendement n° 10 de M. Charles Bonifay, rapporteur (exclusion du champ d'application de la loi du 17 juillet 1978 de toutes les femmes divorcées dont la rupture de mariage a été prononcée à leurs torts exclusifs avant la date d'entrée en vigueur de cette loi) - Sur l'amendement n° 11 de M. Charles Bonifay, rapporteur (inapplicabilité des dispositions de l'article 13 aux bénéficiaires de pensions de réversion ayant pris effet postérieurement à la date de publication de la loi du 17 juillet 1978 et antérieurement à celle de la présente loi), rétablissement de l'intégralité des pensions dues aux veuves - (p. 1936) : fait état de l'avis favorable de M. Jacques Bialski sur l'amendement n° 33 de M. Joseph Yvon (droit à pension pour les veuves de marins dont la pension a été liquidée avant la date d'entrée en vigueur de la loi du 10 juillet 1979, remariées, divorcées ou séparées de corps) - (p. 1938) : sur l'amendement n° 18 de M. Charles Bonifay, rapporteur (conditions dans lesquelles le conjoint survivant continue à bénéficier des prestations en nature de l'assurance maladie lorsqu'il perçoit l'assurance veuvage), amélioration du régime de l'assurance veuvage - (p. 1940) : son amendement n° 30 : aide des caisses des régimes d'assurance vieillesse des professions artisanales, industrielles et commerciales envers les commerçants et artisans affiliés depuis quinze ans au moins à ces régimes et âgés de soixante ans ; dispense de cette condition d'âge pour le commerçant ou artisan atteint d'une incapacité le rendant inapte à poursuivre son activité ; retiré - (p. 1941) : son amendement n° 31 : validation gratuite des périodes pendant lesquelles certains pensionnés militaires ont bénéficié de l'indemnité de soins aux tuberculeux ou ont été hospitalisés du fait de cette infection ; applicabilité des dispositions des paragraphes 1 à 3 aux assurés des régimes d'assurance vieillesse d'origine légale ou réglementaire dans le cadre des règles propres à chacun des desdits régimes ; adopté - (p. 1944) : sur l'amendement n° 14 de M. Charles Bonifay, rapporteur (pension de réversion et harmonisation des régimes pour les conjoints divorcés d'assurés dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle), position de la commission des affaires sociales et extension des dispositions des articles 13 à 16 de la loi à ces départements - **Explication de vote sur l'ensemble** - Président de la commission des affaires sociales - (p. 1945) : volonté de concertation de la part du Gouvernement ; acceptation de nombreux amendements - Retard du Gouvernement dans le dépôt de ses amendements - Cas particulier des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle.

- **Création éventuelle d'une commission spéciale pour l'examen du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** - (27 mai 1982) - Président de la commission des affaires sociales - (p. 2328) : gravité de la décision demandée au Sénat - Compétence des commissions permanentes - Travaux déjà entrepris par la commission des affaires sociales sur les lois Auroux : audition du ministre et des partenaires sociaux ; désignation de rapporteurs officiels - Caractère démocratique des travaux des commissions sénatoriales présidées par des membres de l'opposition du Sénat - Argumentation de M. Adolphe Chauvin : prétendu gain de temps ; importance politique du projet - (p. 2329) : rôle de la commission des affaires sociales dans l'attention portée à la publication des décrets d'application des textes examinés - Demande au Sénat de rejeter la proposition de création d'une commission spéciale - Argumentation de M. Raymond Bourguin quant à la nécessité d'étudier les effets économiques des lois Auroux ; commission saisie au fond et commissions saisies pour avis - (p. 2330) : problème pratique posé par la création de quatre commissions spéciales sur ces projets ; création des

secrétariats correspondants - (p. 2331) : compétence des élus et des administrateurs de la commission des affaires sociales - Accepte le report jusqu'au mercredi 2 juin du scrutin sur la création éventuelle d'une commission spéciale.

- **Création éventuelle d'une commission spéciale pour l'examen du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** - (2 juin 1982) - (p. 2437) : arguments avancés en faveur de la création d'une commission spéciale, notamment par M. *Adolphe Chauvin*, et problème politique - Travaux déjà menés par la commission des affaires sociales sur ce projet depuis le 22 avril 1982 : auditions ; étude globale des quatre projets déposés - Souci de cohésion - Précédente création d'une commission spéciale pour l'examen du projet de loi d'habilitation de décembre 1981 et manque d'assiduité de ses membres - (p. 2438) : indépendance du président de la commission des affaires sociales à l'égard du Gouvernement - Tradition de courtoisie du Sénat - Souhaite le rejet de la proposition de création d'une commission spéciale.

- **Rappel au règlement** - (9 juin 1982) - (p. 2651) : rappel de la décision du Sénat de créer une commission spéciale pour l'examen du projet de loi n° 344 relatif au statut des travailleurs dans l'entreprise - Dépôt imminent sur le bureau du Sénat du projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel et du projet relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail - Souhait de voir évoquer ce problème par la conférence des présidents du 10 juin.

- **Projet de loi relatif aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage** - *Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire* [n° 443 (81-82)] - (29 juin 1982) - Président de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 3265) : regret devant la non adoption des articles 13 et 14 par l'Assemblée nationale - Problème du partage de la pension de réversion entre veuves et femmes divorcées restant posé.

- **Rappel au règlement** - (30 juin 1982) - (p. 3334) : interpellation de M. *Christian de La Malène* envers M. Gaston Defferre, ministre, et non rappel au règlement - Demande la parole en fin de séance, estimant avoir été pris à partie par le président de séance, en vertu de l'article 36 du règlement - **Fait personnel** (p. 3348) : rappel au règlement de M. *Christian de La Malène*, et prise à partie de M. Gaston Defferre, ministre - Demande d'information au président de séance, M. *Pierre-Christian Taittinger*, sur sa réponse précédente - Fin de cet incident.

- **Conclusions du rapport de M. Robert Schwint, fait au nom de la commission des affaires sociales sur les propositions de loi** [n° 227 (78-79)] de M. Fernand Lefort et plusieurs de ses collègues, [n° 115 (80-81)] de M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues, [n° 247 (80-81)] de M. Robert Schwint et plusieurs de ses collègues, [n° 248 (80-81)] de M. Jean Béranger et plusieurs de ses collègues, [n° 259 (80-81)] de M. Pierre Bouneau et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier la loi n° 74-1044 du 9 décembre 1974 donnant vocation à la qualité de combattant aux personnes ayant participé aux opérations effectuées en Afrique du Nord entre le 1^{er} janvier 1952 et le 2 juillet 1962 [n° 260 (80-81)] - (30 juin 1982) - Président et rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 3345) : dépôt de cinq propositions de loi sur le bureau du Sénat - Défense des droits des anciens combattants d'Afrique du Nord depuis 1962 - (p. 3346) : référence à la loi du 9 décembre 1974 ; qualité d'ancien combattant d'Afrique du Nord ; travail de la commission d'experts - Institution d'une commission de bonifications en 1979 - Troisième génération du feu - Propositions des associations d'anciens combattants d'Afrique du Nord pour améliorer les conditions d'attribution de la carte de combattant - Attente de ce texte depuis longtemps par l'ensemble des associations d'anciens d'Afrique du Nord - **Art. unique** (p. 3348) : délais d'adoption de cette proposition de loi par l'Assemblée nationale - **Intitulé** : son amendement : « Proposition de loi tendant à modifier l'article L. 253 bis du

code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre ; adopté.

- **Rappel au règlement** - (7 juillet 1982) - (p. 3464) : inquiétude exprimée par M. *Adolphe Chauvin*, au nom des groupes de la majorité sénatoriale, après l'annonce en conseil des ministres, d'un futur projet de loi relatif aux départements d'outre-mer - Ordre du jour du Sénat et conférence des présidents.

- **Projet de loi sur les prix et les revenus** [n° 441 (81-82)] - (8 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3488) : se déclare surpris par la demande de M. *Etienne Dailly*, rapporteur pour avis, souhaitant n'intervenir qu'après le Gouvernement - Conformément aux habitudes du Sénat, souhaite que le ministre s'exprime après les rapporteurs.

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** [n° 344 (81-82)] - (19 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3598) : au nom du groupe socialiste, apporte son soutien au projet du Gouvernement - Circonstances de constitution d'une commission spéciale pour l'examen de ce texte et dessaisissement de la commission des affaires sociales - Procès d'intention contenu dans le rapport de M. *Jean Chérioux* - Reconnaissance de la fonction économique de l'entreprise dans le rapport Auroux sur les droits nouveaux des travailleurs - Notion de rupture, évoquée par M. *Jean Chérioux* - (p. 3599) : cite divers passages du rapport de M. *Jean Chérioux* - Méconnaissance des buts de la réforme et vision manichéiste de l'environnement syndical et politique - Dispositions du projet en examen : garantie de l'exercice des libertés fondamentales sur le lieu de travail et reconnaissance du droit d'expression directe et collective des travailleurs - Règlement intérieur : champ d'application ; portée ; conditions de son entrée en vigueur - Droit disciplinaire : institution d'une procédure de garantie des salariés et contrôle du bien-fondé de la sanction ; rôle du conseil de prud'hommes - Droit d'expression des salariés : expression directe et expression collective ; première phase expérimentale ; dépôt d'un rapport et d'un projet de loi ultérieur - Position prise par la commission spéciale sur le règlement intérieur et les garanties disciplinaires - (p. 3600) : dispositions de l'article L.122-46 nouveau, dont la commission spéciale propose la suppression : notion d'opinions politiques - Opposition absolue de la commission spéciale au droit d'expression des salariés - Parallèle entre les conclusions de la commission spéciale et certaines lettres types adressées aux parlementaires par des unions patronales interprofessionnelles ou des unions de petites et moyennes industries : reprise des arguments des chefs d'entreprise les plus conservateurs - Exemple de la démocratie industrielle en Grande-Bretagne ou de la doctrine allemande du droit constitutionnel dans l'entreprise - Précédentes tentatives de réforme de l'entreprise : rapport Bloch-Lainé en 1963 et rapport Sudreau en 1975 - Demande au Sénat de ne pas reprendre les conclusions de sa commission spéciale.

Suite de la discussion - (20 juillet 1982) - **Art. 1 : Art. L. 122-35 du code du travail** (p. 3655) : se déclare opposé à l'amendement n° 98 de M. Pierre Vallon, soutenu par M. Jean Colin (règlement intérieur et conventions collectives ; restrictions à l'exercice des libertés des personnes dans l'entreprise) - **Art. L. 122-36** (p. 3658) : se déclare opposé à l'amendement n° 11 de M. Jean Chérioux, rapporteur (délai maximum de trois mois laissé à l'administration pour faire connaître ses observations après communication du règlement intérieur) - Délai d'entrée en vigueur.

- **Evénements du Liban** (21 septembre 1982) (p. 3995).

- **Question au Gouvernement : équilibre du budget social de la nation.** - (7 octobre 1982) - (p. 4372) : propositions du Conseil des ministres du 29 septembre pour l'équilibre des régimes sociaux - Problème de l'équilibre de l'union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC).

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux**

et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales [n° 494 (81-82)] - Suite de la discussion - (13 octobre 1982) - Art. 4 : *Art. L. 260 du code électoral* (p. 4511) : se déclare défavorable à l'amendement n° 11 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (modalités d'élection des conseillers municipaux : scrutin à un tour) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4536) : constitution de listes lors des prochaines élections municipales - Seuil de population - Scrutin à un tour - (p. 4537) : barre des 5 % ; exclusion des petites formations politiques - Opposition du groupe socialiste à ce texte modifié par le Sénat.

- **Projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi** [n° 31 (82-83)] - (19 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4605) : absence de remède au problème du chômage apporté par l'ancien gouvernement - 400 000 demandeurs d'emplois en mai 1974 et 1 800 000 au mois de mai 1981 - Création de l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) en décembre 1958 et instauration d'une taxe de 0,4 % sur les salaires en 1959 alors qu'on comptait 100 000 demandeurs d'emplois - Responsabilité du Gouvernement n'ayant pas su faire face à cette montée du chômage - Contrats de solidarité, emplois à vocation locale, création d'un certain nombre d'emplois dans le secteur public ralentissant la croissance du chômage - Nouvelles allocations mises à la charge de l'UNEDIC au cours des années précédentes - Désaccord entre les partenaires sociaux à ce jour - Mesures d'économie acceptées par les représentants des organisations syndicales - Nécessité d'augmenter les cotisations pour combler le déficit, et opposition des représentants du patronat - (p. 4606) : nécessité d'une intervention de l'Etat - Participation de ceux qui ne sont pas touchés directement par le chômage : mesures de solidarité - Courage du Gouvernement d'envisager des solutions concrètes par le jeu de la solidarité - (p. 4610) : propos de Mme Simone Veil tenus au congrès de la presse d'Europe 1 : « l'esprit de civisme fait que, sur un certain nombre de points, nous devons aider le Gouvernement lorsque des mesures courageuses et nécessaires sont prises » - Application pratique concernant le prélèvement de 1 % des fonctionnaires prévu par ce projet de loi - Effort courageux de la part du Gouvernement de demander à ceux qui n'étant pas des nantis mais également des travailleurs un effort de solidarité ouvrière - Art. 2 (p. 4612) : se déclare opposé à l'amendement n° 3 de M. André Fosset, rapporteur (assiette de la contribution exceptionnelle identique à celle retenue en matière de cotisation au régime de sécurité sociale, dans la limite du plafond mentionné à l'article L. 351-12 du code du travail) - Art. 6 bis (p. 4614) : se déclare opposé à l'amendement n° 5 de M. André Fosset, rapporteur (acquiescement par les sénateurs en exercice à compter du 1^{er} novembre 1982 de la contribution de solidarité prévue à l'article 2 de la présente loi selon des modalités déterminées par le bureau du Sénat) - Se déclare favorable à l'amendement n° 1 de M. André Méric, soutenu par M. Charles Bonifay (versement d'une contribution de solidarité jusqu'au 31 décembre 1984 par les parlementaires en exercice) - S'élève contre le terme « gaspillage » - Souhaite que la courtoisie continue de régner au Sénat - Accord pour verser 1 % de l'indemnité parlementaire au fonds de solidarité - (p. 4615) : sur l'amendement n° 5 de M. André Fosset, rapporteur, son sous-amendement n° 17 : versement par les sénateurs en exercice à compter du 1^{er} novembre 1982 d'une contribution de solidarité prévue à l'alinéa précédent ; adopté - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4617) : lutte contre le chômage demeurant le problème fondamental et importance du chômage aux Etats-Unis et dans les pays de la Communauté économique européenne - Contribution à l'équilibre financier des caisses de l'UNEDIC - Vote favorable du groupe socialiste sur le texte de ce projet de loi malgré les amendements adoptés par le Sénat.

- **Projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale** [n° 468 (81-82)] - (19 octobre 1982) - Président de la commission des affaires sociales - Art. 1

(p. 4629) : demande le vote par division de l'amendement n° 79 de M. Charles Bonifay (élection de quinze représentants des assurés sociaux par ceux des assurés ayant leur résidence dans la circonscription de la caisse).

Suite de la discussion - (20 octobre 1982) - Président de la commission des affaires sociales - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4670) : conditions d'examen de ce projet au Sénat - Importance du dialogue - Réunion de la commission mixte paritaire - (p. 4671) : travaux de la commission des affaires sociales - Division sur le fond du débat en fonction des conceptions politiques.

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'inscription des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** - *Nouvelle lecture* [n° 54 (82-83)] - (20 octobre 1982) - Art. 3 (p. 4676) : en réponse à M. Pierre Schiélé, rapporteur, respect des articles 16 et 20 du règlement du Sénat et caractère confidentiel des travaux d'une commission.

- **Projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques** [n° 532 (81-82)] - (27 octobre 1982) - Président de la commission spéciale - Art. 2 : *Art. 46 de la loi du 12 novembre 1968 modifiée* (p. 4857, 4858) : position de la commission spéciale sur la durée du troisième cycle d'études médicales et sur le nombre de filières - Sur l'amendement n° 3 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (1^{er} allongement de la durée du troisième cycle de formation de médecin généraliste ; 2^o suppression des filières de santé publique et de recherche médicale), s'oppose au sous-amendement n° 43 de M. Pierre-Christian Taittinger, soutenu par M. Pierre Louvot (dénomination de filière de résidanat pour la filière de médecine générale et de filière d'internat pour la filière de médecine spécialisée).

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale** [n° 56 (82-83)] - (15 novembre 1982) - Discussion générale (p. 5430) : souligne, au nom du groupe socialiste, l'aspect positif des mesures proposées - Loi du 19 avril 1946 portant généralisation des régimes sociaux - Croissance économique et équilibre des comptes de la sécurité sociale - Apparition d'un premier déficit en 1963 ; réforme de 1967 - Redressement de l'équilibre de 1968 à 1973 ; excédent cumulé des trois branches à cette date - Modifications du système de soins intervenues pendant cette période : rapport du docteur Gallois ; progrès technique et croissance des dépenses de santé - Plans successifs de redressement de la sécurité sociale : plan Durafour ; plan Beullac ; premier et deuxième plans Veil ; plan Barrot de 1979 - Crise et chômage et aggravation du déséquilibre ; mesures de rattrapage décidées en 1981 et réajustement des cotisations pour 1982 - Nécessité de nouvelles mesures de redressement - (p. 5431) : objectifs fixés par le plan intérimaire : amélioration de la couverture sociale et réforme du financement de la sécurité sociale - Rappel des mesures prises depuis juin 1981 : relèvement du minimum vieillesse et de l'allocation aux adultes handicapés, des allocations familiales et de l'allocation de logement - Amélioration de la protection sociale : récupération sur succession ; prêts aux jeunes ménages ; rente des anciens combattants ; assurance veuvage des adultes handicapés - Reconnaissance de droits nouveaux ; exemple de la suppression du ticket modérateur d'ordre public - Mesures proposées : augmentation de la cotisation des pré-retraités et initiative de la précédente majorité ; suppression de la cotisation d'assurance vieillesse - Abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans et comparaison entre retraite et allocation de garantie de ressources - Principe de l'égalité des citoyens devant les charges obligatoires - Contrats de solidarité - Nouveau seuil d'exonération prévu - Contribution de l'industrie pharmaceutique : taxation des dépenses de publicité ; visiteurs médicaux ; publicité par voie de presse - (p. 5432) : forfait journalier hospitalier ; accueil des personnes âgées dans les établissements psychiatriques ; aide médicale ; ticket modérateur ; problème soulevé par M. André Bohl, rapporteur, de l'exclusion des personnes accueillies dans les établissements privés non conventionnés

avec l'aide sociale et amendement du groupe socialiste sur ce point - Taxe sur les alcools et les tabacs : rapport Henriet ; précédent de la vignette automobile - Réforme du système de financement des hôpitaux : institution d'une dotation globale de fonctionnement et rappel de la loi hospitalière ; maîtrise nécessaire de l'évolution des dépenses d'assurance maladie ; prochain dépôt d'un projet de loi de réforme de la gestion hospitalière - Cohérence du projet en examen - Actions expérimentales en cours et amendements du groupe socialiste - Cotisations des travailleurs indépendants : harmonisation progressive - Autres mesures en cours d'élaboration : réforme hospitalière ; élargissement de l'assiette des cotisations de sécurité sociale - Annonce par le Premier ministre de la réforme du financement des prestations familiales : intégration dans les salaires - Problème de la compatibilité entre la croissance des dépenses sociales et celle du revenu national - (p. 5433) : solidarité nationale - Vote unanime du groupe socialiste en faveur du projet soumis au Sénat - **Question préalable** (p. 5446) : au nom du groupe socialiste, intervient contre la motion n° 2 de M. André Bohl, rapporteur, tendant à opposer la question préalable - Nécessité d'un examen de la loi, article par article ; exemple de l'intervention de M. Henri Collette, dans la discussion générale, demandant au Gouvernement de soutenir son amendement relatif aux clercs de notaires - Commentaire fait par le rapporteur des articles successifs du projet dans son intervention sur la discussion générale - Exemples de la taxation sur le tabac et l'alcool, du budget global hospitalier, des actions expérimentales dans le secteur sanitaire et social, de la contribution de l'industrie pharmaceutique - Objectifs du Plan intérimaire et du IXe Plan.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Anciens combattants - (26 novembre 1982) - (p. 5862) : hommage à l'action menée par le ministre des anciens combattants depuis dix-huit mois - Commémoration du 8 mai comme jour férié - Attribution de la carte de combattant aux anciens combattants d'Afrique du Nord - Commission de concertation budgétaire - (p. 5863) : révision des pensions d'invalidité : danger du rapport Lewandowski de 1979 et instructions différentes données par le ministre - Problèmes restés en suspens : date de la fin de la guerre d'Algérie ; dénomination des anciens du service du travail obligatoire (STO) ; déportés du camp de Rawa-Ruska ; indice des pensions de veuves - Autres dossiers en instance - Relèvement du plafond de la retraite mutualiste et levée du délai de forclusion - Règlement progressif du contentieux des anciens combattants : erreur d'interprétation quant à l'inclusion de l'indemnité mensuelle spéciale de la fonction publique dans ce rattrapage ; travaux de la commission tripartite et aboutissement à un taux d'évaluation de compromis ; engagement pris par le candidat à la présidence de la République à l'égard de ce taux - Crédits inemployés de 1982 et affectation nécessaire à ce rattrapage - Création de la commission de l'information historique pour la paix - **Examen des crédits - Etat B** (p. 5868) : opposition du groupe socialiste à l'amendement n° 115 de M. Charles Bonifay, rapporteur pour avis (suppression des crédits du titre IV) - Mesures prises par le Gouvernement et règlement progressif du contentieux du monde combattant - **Art. 56** (p. 5869) : se déclare opposé à l'amendement n° 116 de M. André Rabineau, soutenu par M. Charles Ferrant (modification de l'article L. 8 bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre : relèvement de l'indice servant de référence pour le calcul des pensions d'invalidité et de guerre) - Inaction du précédent gouvernement en matière de rattrapage du rapport constant - Mesures déjà prises par le nouveau gouvernement - Démagogie de l'amendement.

Culture - (1^{er} décembre 1982) - **Examen des crédits - Etat B** (p. 6130) : se déclare opposé à l'amendement n° 143 de M. François Collet, soutenu par M. Jean Amelin (réduction des crédits du titre IV destinés au développement culturel)

- **Accusations sans fondement** - (p. 6131) : opposition systématique de la majorité sénatoriale à toutes les propositions du Gouvernement ; préjudice porté à l'image du Sénat dans l'opinion publique - Réalisations concrètes du ministère de la culture dans les départements et les communes.

Affaires sociales - II - Santé, solidarité nationale - (9 décembre 1982) - (p. 6565) : attitude de la majorité sénatoriale - Prise de parole en tant que représentant du groupe socialiste et non en tant que président de la commission des affaires sociales - Critiques des rapporteurs des commissions : information du Parlement en matière de sécurité sociale ; explication des causes du déficit de la sécurité sociale ; mesures de redressement prises par le Gouvernement ; régression sociale - Réunion de la commission des comptes de la sécurité sociale le 20 décembre 1982 - Publication des annexes à la loi de finances ; caractère constant des retards de publication sous tous les gouvernements - Débat annuel au printemps sur l'évolution de la sécurité sociale dès 1983 - Projet de réforme hospitalière et nécessité d'une meilleure information de la commission des affaires sociales du Sénat - Situation financière actuelle de la sécurité sociale ; héritage des gouvernements précédents - (p. 6566) : accroissement des dépenses de santé et d'assurance maladie en 1982 - Augmentation des prestations - Accroissement des charges sociales des entreprises entre 1974 et 1981 - Rétablissement par le Gouvernement en 1981 de la contribution exceptionnelle de 1 % supprimée quelques mois plus tôt - Volonté de ne pas aggraver les charges des entreprises - Situation des pré-retraités - Augmentation des cotisations des agriculteurs - Ressources nouvelles ; taxe sur les tabacs et les alcools ; dépenses de publicité de l'industrie pharmaceutique - Vie des hôpitaux ; centres hospitaliers et universitaires (CHU) et centres hospitaliers régionaux (CHR) - Forfait journalier hospitalier - Harmonisation de l'assiette des cotisations des travailleurs indépendants - Révision de la nomenclature des médicaments remboursables - Augmentation à venir des prestations familiales - Revalorisation des prestations de vieillesse - Abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans - Politique du changement et améliorations sociales - Lutte contre le chômage et l'inflation - Notion de solidarité.

- **Projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques - Nouvelle lecture** [n° 103 (82-83)] - (16 décembre 1982) - **Art. 2** (p. 6962) : sur l'amendement n° 8 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (rétablissement du texte voté par le Sénat en première lecture, relatif au troisième cycle des études médicales), son sous-amendement n° 20, soutenu par Mme Cécile Goldet : obligation de stage extra-hospitalier pour tous les futurs médecins généralistes ou spécialistes ; retiré, mais repris sous forme d'alinéa supplémentaire dans le texte de l'amendement n° 8 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur.

- **Projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure** [n° 140 (82-83)] - (17 décembre 1982) - Président et rapporteur de la commission des affaires sociales - **Discussion générale** (p. 7062) : difficultés de sa situation de président de commission contraint, faute de candidats, de présenter le rapport du projet de loi et de soutenir contre son avis personnel la motion tendant à opposer la question préalable au projet de loi votée par la commission des affaires sociales - Législation relative à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) ; maintien des conditions rigoureuses posées par les lois du 17 janvier 1975 et du 31 décembre 1979 ; stabilité depuis 1976 de la proportion d'IVG recensée par rapport au nombre de naissances et progression de l'indice de fécondité en France - Obstacles à l'application de la législation de l'IVG et recours excessif au secteur privé lucratif - (p. 7063) : absence d'information sur la contraception et début de la campagne d'information à l'automne 1981 - Mise en place d'une politique familiale aux orientations nouvelles et mesures prévues pour 1983 dans le contexte d'économies - Prise en charge par la

collectivité du coût des IVG dans de nombreux pays d'Europe occidentale - Fonctionnement actuel de la prise en charge au titre de l'aide sociale; défaut d'anonymat; reconnaissance de la validité du remboursement de l'IVG par certaines mutuelles par un arrêt du Conseil d'Etat du 3 décembre 1980; Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN) - Sondage effectué en septembre 1982 - Amendement tendant à rembourser l'IVG proposé par M. Jean Mézard, rapporteur de la commission des affaires sociales, lors de l'examen du premier projet de loi en 1974 - Rappel du rejet de la motion tendant à opposer la question préalable au second projet de loi adoptée par la commission des affaires sociales sur proposition de M. Jean Chérioux en 1979 - Arguments proposés contre son avis personnel à l'appui de la motion tendant à opposer la question préalable à ce projet adoptée par la commission des affaires sociales sur proposition de M. Jean Chérioux: crainte de banalisation de l'IVG; caractère satisfaisant du système de remboursement actuel; respect de la conscience des citoyens opposés à l'IVG et obligés de contribuer à son financement - Demande l'adoption de la motion tendant à opposer la question préalable - **Question préalable** (p. 7071): sa motion n° 1 tendant à opposer la question préalable; adoptée - Rappel de son opposition personnelle à la motion.

- **Conclusions du rapport de M. Jean Chérioux sur sa proposition de résolution [n° 104 (82-83)]**, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à créer une commission de contrôle sur les établissements chargés d'accueillir les personnes âgées [n° 136 (82-83)] - (17 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 7074): accord sur la création d'une commission de contrôle - Inopportunité du moment choisi pour la créer en raison de la proximité des élections municipales - Abstention du groupe socialiste.

- **Projet de loi relatif à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure - Nouvelle lecture [n° 160 (82-83)]** - (18 décembre 1982) - Président et rapporteur de la commission des affaires sociales - **Question préalable** (p. 7111): sa motion n° 1, soutenue par M. Jean Chérioux, tendant à opposer la question préalable; adoptée.

SEMPE (Abel), sénateur du Gers (apparenté au groupe GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles
- Est nommé membre du groupe de travail chargé d'examiner la situation des producteurs d'eau-de-vie des régions de l'Armagnac, du Cognac et du Calvados (en application de l'article 2 de l'arrêté du 9 décembre 1982) (15 décembre 1982) (p. 6943).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale - Nouvelle lecture [n° 131 (82-83)]** - (18 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 7092, 7093): incidences morales, politiques et économiques de la vignette sur les alcools pour la région d'Armagnac - Vote du département du Gers lors des élections présidentielles en faveur de M. François Mitterrand - Sentiment de dépit et de frustration des producteurs gascons face à l'idée de cette vignette - Manifestation de milliers de vignerons professionnels - Coût des taxes sur l'armagnac - Evolution de la production vers un achat au prix bonifié d'alcools titrant 24,9 degrés - Destruction des vins provenant des raisins de table italiens ainsi que celle des vins de Cognac et d'Armagnac qui n'auront pas produit des eaux-de-vie - Importance de la récolte et quasi arrêt de la distillation - Caractère raisonnable des propositions de M. Edgar Faure

relatives à la perception d'un demi-point supplémentaire de TVA sur tous les alcools importés, vins de Champagne et de Bordeaux de plus de 30 F la bouteille et sur l'ensemble des liqueurs de luxe - Gravité du problème au niveau de la production, de la fabrication, de la fiscalité et de la manipulation des vignettes - Vote ou non de la question préalable selon l'attitude du Gouvernement.

SERAMY (Paul), sénateur de la Seine-et-Marne (UCDP).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires culturelles
- Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes
Est nommé de nouveau membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes (12 octobre 1982) (p. 4462).
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires (17 novembre 1982) (p. 5532)
Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant révision des conditions d'exercice de compétences de l'Etat et de leur répartition entre les communes, les départements et les régions (3 décembre 1982) (p. 6254).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des affaires culturelles sur le projet de loi [n° 291 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, de validation de la liste principale et de la liste complémentaire d'admission à l'internat en médecine du centre hospitalier régional faisant partie du centre hospitalier et universitaire de Paris au titre du concours de 1980-1981 [n° 413 (81-82)] - **Examens, concours et diplômes**

Avis présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi [n° 409 (81-82)] déclaré d'urgence, relatif à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat et la lettre rectificative [n° 516 (81-82)] [n° 19 (82-83)] (7 octobre 1982) - **Collectivités locales**

Avis présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Enseignement scolaire** [n° 96, tome IV (82-83)] (22 novembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 174 (JO Débats 8 janvier 1982) (p. 1) à M. le ministre de la communication : **radiodiffusion et télévision** (appréciation d'une émission de télévision)

n° 198 (JO Débats 25 mars 1982) (p. 817) à M. le ministre de l'intérieur : **protection civile** (table ronde interministérielle sur l'organisation permanente des secours) - Réponse de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique (29 octobre 1982) (p. 4961, 4962).

Questions orales avec débat :

n° 11 (JO Débats 20 juin 1981) (p. 753) à Mme le ministre de l'agriculture : **animaux** (organisation de l'élevage des chevaux et lutte contre certaines pratiques de leur abattage) - Caducité le 22 juin 1981 - Reprise le 2 juillet 1981 (p. 778) - Retirée le 2 avril 1982 (p. 836).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de validation de la liste principale et de la liste complémentaire d'admission à l'internat en médecine du centre hospitalier régional faisant partie du centre hospitalier et universitaire de Paris au titre du concours de 1980-1981** [n° 291 (81-82)] - (24 juin 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 3096) : négligence de l'administration - Admission de 285 internes, et absence de base juridique dans quelques années - Principes généraux qui gouvernent l'administration et le déroulement du concours de l'internat - Date du déroulement des épreuves d'admission et découverte de la disparition de douze copies - Avis du Conseil d'Etat - Absence de renouvellement de l'épreuve et intégration des candidats selon des moyennes de notes obtenues et la meilleure note en pathologie médicale - Recours en annulation d'un candidat - Dépôt par le Gouvernement d'un projet de validation - (p. 3097) : insuffisance des moyens matériels pour conserver des copies - Défaillance des agents d'exécution et des fonctionnaires d'autorité ; absence de sanctions - Organisation du concours de 1981-1982 - Nécessité d'un personnel qualifié et disponible ; mesures budgétaires - Concours de 1982-1983 - Sélection et risque de fuites - Délai de correction des épreuves - Erreurs de l'administration et mesures du Gouvernement pour en éviter la répétition.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle - Nouvelle lecture** [n° 459 (81-82)] - (7 juillet 1982) - Discussion générale (p. 3470) : ampleur des divergences entre la majorité du Sénat et le Gouvernement sur ce projet de loi - Echec de précédentes commissions mixtes paritaires - Liberté et pluralisme d'expression - Démocratie - Rôle de la télévision - Défense nécessaire de la presse écrite - Aggravation des erreurs des gouvernements précédents - Vote unanime du groupe UCDP contre le projet de loi en examen.

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - Suite de la discussion - (23 septembre 1982) - Art. 3 bis (p. 4128) : son amendement n° 136, soutenu par M. Marcel Daunay : création de délégations régionales et décision du conseil de direction ; retiré.

- **Question au Gouvernement : difficultés de la rentrée universitaire** - (7 octobre 1982) - (p. 4376) : difficultés de la rentrée scolaire : lycées et collèges - Eclaircissements nécessaires sur l'élaboration en cours de la nouvelle loi d'orientation de l'enseignement supérieur et les conclusions du groupe de travail présidé par M. Claude Jeantet - Tirage au sort des membres du Conseil supérieur des corps universitaires - Note du 30 août 1982 et suppression d'enseignements ou retard de la rentrée dans les universités de Paris XIII ou Bordeaux I - Insuffisance des créations de postes et des crédits de matériel - Méconnaissance des conditions de vie des professeurs ; mesures préconisées sur les 39 heures de travail.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - (21 octobre 1982) - Rapporteur pour avis - Discussion générale (p. 4719) : rappel de l'avis déposé par la commission des affaires culturelles lors de la discussion de la loi du 2 mars 1982 - Retrait du projet de loi des dispositions concernant l'éducation, ainsi que de l'ensemble des articles concernant l'environnement, le patrimoine et l'action culturelle - Regrets de la commission - Problème de méthode et de cohérence - Transfert à la région de certaines compétences en matière de formation professionnelle (article 72) ; importance des compétences conservées par l'Etat ; moyens institutionnels mis à la disposition de la région - (p. 4720) : programme de formation professionnelle ; article 75 : absence de garanties en ce qui concerne le montant des moyens transférés (rémunération des stagiaires, intégration du produit de la carte grise par les ressources du Fonds régional de la formation professionnelle) - Reprise par la commission des affaires culturelles

de la partie de la section 8 traitant de la sauvegarde du patrimoine et des sites : initiative du conseil municipal, « zones de protection du patrimoine architectural et urbain » substituées aux « abords » des monuments historiques ; modification du pouvoir de l'architecte des bâtiments de France et création du collège régional du patrimoine et des sites - Regret de la commission sur la procédure suivie et difficultés des élus locaux.

Suite de la discussion - (28 octobre 1982) - **Titre I - Avant l'art. 8** (p. 4909, 4910) : situation ambiguë des services de l'Etat mis à la disposition des collectivités territoriales - Risque de création de services nouveaux parfaitement indépendants de l'autorité de l'Etat.

Suite de la discussion - (4 novembre 1982) - Rapporteur pour avis - **Titre II (suite) - Après l'art. 34** (p. 5105) : son amendement n° A-142, identique à l'amendement n° A-44 de M. Paul Girod, rapporteur : création du collège régional du patrimoine et des sites ; adopté - (p. 5106) : son amendement n° A-143 : institution de zones de protection du patrimoine architectural et urbain autour des monuments historiques ou dans les quartiers et sites à protéger ; devenu sans objet - (p. 5107) : à propos de la nature de l'autorisation spéciale accordée pour les travaux de construction, de démolition, de déboisement, de transformation et de modification de l'aspect des immeubles compris dans le périmètre de zone du patrimoine architectural et urbain, intervient sur l'amendement n° A-116 de M. Jacques Valade, rapporteur pour avis - Sur le même sujet, son amendement n° A-144 ; retiré - (p. 5109) : sur l'amendement n° A-116, s'oppose au sous-amendement n° A-445 de M. Jacques Descours Desacres (applicabilité de cette procédure pendant un an dans les zones de protection définies par les textes actuellement en vigueur) - (p. 5111) : son amendement n° A-145 : adaptation de la zone de protection autour d'un monument historique ; disparition des servitudes résultant de la loi de 1913 et suppression des procédures instituées par la loi de 1930 ; devenu sans objet - **Art. 38** (p. 5127) : soutient à titre personnel l'amendement n° A-305 de M. Jacques Mossion (suppression de cet article relatif aux communes se dotant d'un plan d'occupation des sols dans un délai de six mois) - **Art. 42** (p. 5136) : soutient à titre personnel l'amendement n° A-309 de M. Pierre Salvi, identique à l'amendement n° A-6 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis (suppression de cet article relatif au financement par le département d'aides sociales au logement, notamment en complément de celles distribuées par la caisse d'allocations familiales) - **Art. 72** (p. 5142, 5143) : son amendement n° A-147 : actions d'apprentissage et de formation professionnelle continue ; compétences respectives de la région et de l'Etat ; adopté - Sur cet amendement, soutient à titre personnel et accepte en tant que rapporteur pour avis le sous-amendement n° A-443 de M. Marcel Rudloff (avis conforme de la région sur le choix et la localisation des sections) - **Art. 73** (p. 5145) : son amendement n° A-148 : modalités de création des centres de formation d'apprentis ; demande de convention ; caractère suspensif des recours portés à l'encontre d'une décision dénonçant une convention ; prorogation de la durée d'application de certaines conventions ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° A-434 de M. Gaston Defferre, ministre (modalités de dénonciation d'une convention ; poursuite par la région de l'exécution de certaines conventions ; prorogation de la durée d'application des conventions venant à échéance dans les deux ans suivant la date d'entrée en vigueur de cet article) - **Art. 74** (p. 5146) : ses amendements n° A-149 : création, composition et règles de fonctionnement du comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle continue ; adopté ; et n° A-150 : rôle du comité de coordination ; adopté - **Art. 75** (p. 5147) : ses amendements n° A-151 : compensation intégrale par l'Etat des charges résultant de la rémunération des stagiaires ; adopté ; et n° A-152, identique à l'amendement n° A-7 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis : suppression des dispositions de cet article relatives à l'affectation à la région de

ressources fiscales et à la notion de ressources affectées pour le fonds régional de l'apprentissage et de la formation professionnelle continue ; adopté - **Après l'art. 76** : s'oppose à l'amendement n° A-55 de M. Paul Girod, rapporteur (énumération de la liste des lycées, collèges et écoles pour lesquels les régions assurent la maîtrise et le financement des travaux de construction, d'équipement et d'entretien des bâtiments) - **Après l'art. 95** (p. 5160) : accepte l'amendement n° A-65 de M. Paul Girod, rapporteur (reprise par l'Etat des frais liés aux fonctions de la justice et de la police).

- **Projet de loi modifiant l'ordonnance du 4 février 1959 relative au statut général des fonctionnaires** [n° 22 (82-83)] - (16 novembre 1982) - Rapporteur pour avis - **Discussion générale** (p. 5478) : référence au rapport de M. Jean-Pierre Michel, rapporteur à l'Assemblée nationale - Importance de l'Ecole nationale d'administration (ENA) pour la France - Prise en compte par la haute fonction publique des réalités sociales de la nation - Offre publique d'achat (OPA) d'un parti politique sur la haute fonction publique - (p. 5479) : comparaison du recrutement de l'ENA avec celui des écoles normales supérieures et de l'enseignement supérieur en général ; inégalité dès le cursus scolaire - Apports de l'ENA à l'administration française - Insuffisance des crédits du ministère de l'éducation nationale pour le budget de 1983 ; situation dans les écoles et les collèges ; satisfaction de revendications catégorielles ; absence d'une réelle réflexion sur la finalité de l'enseignement ; référence au rapport Schwartz - Réforme de l'ENA et action politique de la gauche - Instauration d'un troisième concours et absence de plus grande diversification sociale - (p. 5480) : inadaptation des catégories appelées à présenter ce troisième concours - Volonté de politisation de la fonction publique - Demande le rejet de ce projet de loi - **Exception d'irrecevabilité** (p. 5488) : sa motion n° 1, déposée avec M. Daniel Hoeffel, rapporteur, qui la soutient, tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; adoptée.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - **Art. 2** (p. 5685) : son amendement n° 27, soutenu par M. Paul Pillet : harmonisation de l'ajustement en hausse de 12,30 % proposé pour l'adaptation des fractions de revenus imposable avec le plafond de la déduction forfaitaire de 10 % pour frais professionnels applicable aux traitements, indemnités, émoluments et salaires ; devenu sans objet.

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - **Après l'art. 9** (p. 5736) : soutient l'amendement n° 39 de M. Pierre Vallon (réduction de la TVA pour l'hôtellerie quatre étoiles et quatre étoiles luxe ; financement de cette dépense à due concurrence par l'augmentation des droits sur les alcools).

Deuxième partie :

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6074) : prélèvement par le Gouvernement d'une avance de 30 millions de francs sur la part du pari mutuel urbain (PMU) destinée au service des haras pour financer une majoration du budget de la jeunesse et des sports - Protestations tous les ans contre les ponctions directes ou larvées qui sont faites sur les ressources du PMU - Rappel des excellents résultats obtenus tant en concours hippique qu'en concours complet - Chevaux français recherchés dans le monde entier - Assurance donnée par le Gouvernement sur le développement des loisirs équestres - Souhait que le souci de cohérence l'emporte sur l'opportunité budgétaire immédiate.

Culture - (1^{er} décembre 1982) - (p. 6112) : ambition de ce budget - (p. 6113) : vastes opérations en projet - Expérience du centre Beaubourg et coût final de l'opération - Projet de musée d'Orsay et dépassement du devis - Musée Picasso : classement de l'hôtel Aubert de Fontenay ; adaptation des bâtiments et gaspillage des crédits - Annonce de l'exposition universelle, de la cité musicale de la Villette et de l'Opéra

de la Bastille - Inquiétude justifiée de la commission des finances - Réforme nécessaire des procédures de décision et des mécanismes de contrôle ; rôle des inspecteurs généraux.

Education nationale - (3 décembre 1982) - Rapporteur pour avis (enseignement scolaire) - (p. 6251) : rituel de l'examen du projet de loi de finances - Avis défavorable de la commission des affaires culturelles - Budget d'attente - Régression des crédits de fonctionnement et de certains crédits d'aide sociale : transports scolaires ; taux de participation de l'Etat - Répartition des crédits d'équipement : priorité de l'enseignement technique court, mais difficultés des lycées d'enseignement professionnel (LEP) en Seine-et-Marne - Création de groupes d'étude et de travail - Recrutement d'auxiliaires au cours des dernières années - (p. 6252) : rapport de la commission du bilan - Titularisation de maîtres auxiliaires comme adjoints d'enseignement et recrutement de personnels identiques - Abondance des créations d'emplois en 1981 et 1982 et pause prévue pour 1983 - Recrutement d'auxiliaires - Prétendue politique de la formation des maîtres - Rapport de M. André de Peretti - Groupes de réflexion sur les collèges et les lycées et attente des résultats - Limites de la concertation - Nécessité d'aboutir - Découragement et scepticisme - Donne acte à M. Gérard Delfau, rapporteur spécial, de la citation extraite de son rapport, relative au taux moyen de participation de l'Etat aux transports scolaires.

SERUSCLAT (Franck), sénateur du Rhône (S)

Chargé d'une mission temporaire auprès du ministre de la santé depuis le 15 décembre 1981 - Fin de mission le 15 juin 1982 (17 juin 1982) (p. 2880).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux retenues pour absence de service fait par les personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics (1^{er} octobre 1982) (p. 4298)

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant révision des conditions d'exercice de compétences de l'Etat et de leur répartition entre les communes, les départements et les régions (3 décembre 1982) (p. 6254).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics** [n° 430 (81-82)] - (29 septembre 1982) - **Art. 1** (p. 4235) : se déclare opposé à l'amendement n° 5 de M. Louis Boyer, rapporteur (suppression de cet article modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics) - Arguments invoqués en faveur de la médecine libérale et précision nécessaire sur la notion de libéralisme - Proposition du Gouvernement de supprimer le secteur privé à l'hôpital et non les cliniques privées - Procès d'intention fait au Gouvernement - Inquiétude perceptible et éclaircissement nécessaire : son amendement déposé à l'article 2, tendant à reporter le délai de choix jusqu'au 31 décembre 1983, date à laquelle sera connu le nouveau statut de la fonction hospitalière ; devenu sans objet.

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'inscription des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis**

hors de France sur les listes électorales - Nouvelle lecture [n° 54 (82-83)] - (20 octobre 1982) - **Art. 3** (p. 4674) : se déclare défavorable à l'amendement n° 3 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (seuil d'applicabilité de ce régime : 9.000 habitants) - Politisation des élections par la majorité sénatoriale - (p. 4677) : attachement à la notion de politique et à la morale - Connaissance de la vie d'une commune - Seuil d'applicabilité de ce texte : présentation d'avis différents au sein du groupe socialiste ; accord sur le seuil de 3.500 habitants - **Art. 4** (p. 4680) : se déclare défavorable aux amendements de M. Pierre Schiélé, rapporteur n° 6 (premier tour de scrutin et modalités d'attribution de sièges à la liste ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés) et n° 7 (suppression du cas particulier des élections où il y a plus de quatre sièges à pourvoir) - (p. 4683) : se déclare défavorable à l'amendement n° 8 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (fusion de différentes listes au second tour dans la proportion de leurs résultats respectifs au premier tour) - **Art. 6** (p. 4685) : se déclare défavorable à l'amendement n° 12 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (inscription des Français de l'étranger dans des communes de plus de 50.000 habitants et pourcentage maximum de 2 % des électeurs inscrits) - **Art. 9** (p. 4687) : se déclare défavorable à l'amendement n° 14 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (nombre de membres du conseil municipal et retour au projet de loi initial) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4689) : opposition du groupe socialiste à ce texte modifié par le Sénat.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - (21 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4735) : approbation générale du principe de décentralisation - Restitution aux collectivités locales de leurs pouvoirs d'origine et progrès de la démocratie - Déconcentration et décentralisation - Problème du choix de la collectivité la plus apte à se substituer à l'Etat pour chaque compétence - Article 14 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 - Coopération intercommunale et principe du suffrage universel ; syndicats intercommunaux - Rapprochement des élus et des citoyens - **Projet Paris-Lyon-Marseille** et rôle des conseils d'arrondissement - Cas de la communauté urbaine de Lyon - Concertation souhaitable pour améliorer la participation civique et la démocratie.

- **Projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques** [n° 532 (81-82)] - (27 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4843) : critiques contradictoires adressées au texte - Malaise des usagers de la médecine : choix entre généralistes, spécialistes, hôpital - Multiplication des prescriptions et des actes médicaux - Chiffres cités par le Centre de recherche et de documentation sur la consommation (CREDOC) quant à la hiérarchie de fait entre le médecin généraliste, le pharmacien et le chirurgien - Notion de médecine libérale - (p. 4844) : réforme des études médicales de 1979 : distinction entre la voie du stage interné et des hôpitaux généraux de régions sanitaires, menant principalement à la médecine générale, et la voie de l'internat - Dispositions du projet en examen : décloisonnement entre les centres hospitaliers et universitaires (CHU) et les centres hospitaliers généraux (CHG) - Moyens d'accès au troisième cycle : examen classant et validant régional et concours donnant accès aux spécialités ; internat pour tous ; passage entre les CHU et les CHG - (p. 4845) : psychiatrie - Durée de l'internat ; résidanat - Prolongation éventuelle de l'internat et existence actuelle du « post internat » - Formation par la recherche - Exercice dans un laboratoire - Nécessité des filières de santé publique et de recherche - Etudes pharmaceutiques : place du pharmacien dans l'équipe de santé et nécessité de son apprentissage en milieu hospitalier ; règlement du différend entre biologistes pharmaciens et biologistes médecins ; problème persistant du vétérinaire - Charte de la santé - Qualités et opportunité de ce projet comme élément d'une politique d'ensemble de la santé - **Art. 2 : Art. 46 de la loi du 12 novembre 1968 modifiée** (p. 4858, 4859) : durée du

troisième cycle de formation des études médicales, nombre et dénomination des filières - Résidanat et internat - S'oppose à l'amendement n° 3 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (suppression des filières de santé publique et de recherche médicale) - Importance de la filière de recherche - **Art. 47 de la loi du 12 novembre 1968** (p. 4861) : sur la suppression du classement lié à l'examen de fin de deuxième cycle des études médicales et son remplacement éventuel par un tirage au sort, se déclare opposé aux amendements n° 4 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur et n° 76 de Mme Danielle Bidard.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Education nationale - (3 décembre 1982) - (p. 6269) : problème de l'indemnité de logement des instituteurs - (p. 6270) : historique de la création de cette indemnité - Loi de décentralisation du 2 mars 1982 - Attribution nécessaire de cette indemnité en plus de la dotation globale de fonctionnement (DGF) des communes - Contrôle nécessaire de l'emploi de cette somme ; coût du logement en France et définition d'un montant plancher de 650 francs par mois - Détermination des ayants droit : instituteurs logés par la commune et instituteurs non logés ; inadéquation de certains logements en fonction des contraintes familiales et concertation nécessaire sur le versement de l'indemnité - Clarté de la démarche du Gouvernement - (p. 6271) : respect du pluralisme de l'enseignement - Confiance des sénateurs socialistes dans l'action du Gouvernement.

Affaires sociales - II - Santé, solidarité nationale - (9 décembre 1982) - (p. 6554) : absence de mise en péril du caractère libéral des actes des professionnels au service de la santé - Effort fait en matière de prévention - Modalités d'aide du petit enfant afin de prévenir des handicaps d'origine sociale, affective ou de posture - Réflexions sur la politique du médicament - Nécessaire rationalisation en matière de distribution des médicaments - Grève des étudiants en pharmacie - Allongement de la durée des études - Difficultés des prothésistes dentaires et des kinésithérapeutes - Politique en matière d'accords conventionnels - Médecine parallèle ; auriculothérapie ; acupuncture ; homéopathie - Vote de ce budget par le groupe socialiste.

- **Projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques - Nouvelle lecture** [n° 103 (82-83)] - (16 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 6956) : réforme des études pharmaceutiques, évoquée par M. Adrien Gouteyron, rapporteur - Cycle de biologie - (p. 6957) : commission Laustriat - Interrogation des étudiants sur les modalités et la rémunération du stage en pharmacie - Absence d'inquiétude - **Art. 1** (p. 6959) : vote du groupe socialiste contre l'amendement n° 1 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (suppression de cet article relatif à l'abrogation des articles, modifiés en 1979, de la loi de 1968) - **Art. 2** (p. 6961) : maintien nécessaire du caractère classant de l'examen de fin de deuxième cycle - **Art. 7** (p. 6964) : se déclare opposé à l'amendement n° 19 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (présentation par le Gouvernement au Parlement d'un bilan d'application de cette loi dans un délai de cinq ans : rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture).

SOLDANI (Edouard), sénateur du Var (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

SORDEL (Michel), sénateur de la Côte-d'Or (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole (23 septembre 1982) (p. 4168).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 454 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relative à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole [n° 505 (81-82)] (21 septembre 1982) - Agriculture

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole [n° 517 (81-82)] (28 septembre 1982) - Agriculture

Rapport fait, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 528 (81-82)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole et à l'organisation des marchés [n° 529 (81-82)] (30 septembre 1982) - Agriculture

Avis présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Agriculture [n° 97, tome I (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux marchés à terme réglementés de marchandises [n° 243 (81-82)]** - (2 juin 1982) - Art. 6 (p. 2450) : son amendement n° 111 : impossibilité pour les produits agricoles non transformés et soumis à une organisation européenne de marché de faire l'objet d'un marché à terme ; retiré - Organisation des marchés et lutte contre la spéculation ; couverture contre les fluctuations de prix - Politique agricole commune (PAC) - Organisation européenne du marché des céréales - Marché de Londres - Commission de Bruxelles.

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole [n° 454 (81-82)]** - (21 septembre 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 4000) : création en 1936 de l'office du blé - Constitution par la commission des affaires économiques de deux groupes de travail et consultation des organisations professionnelles existantes - Exposé des motifs du projet en examen - Réactions suscitées par la notion de prix différenciés selon les quantités livrées - Lois d'orientation agricoles de 1960 et 1962 - Politique agricole commune (PAC) : fixation des prix par la Communauté économique européenne (CEE) - Problème des productions excédentaires - Mémoire du Gouvernement sur le mandat du 30 mai 1982 - Attachement à la PAC - Principe de l'unicité des prix et montants compensatoires monétaires - Respect nécessaire de la préférence communautaire - Solidarité financière - (p. 4001) : ancienneté de la coopération agricole : coopération laitière dès le début du vingtième siècle ; coopératives d'approvisionnement - Coopération céréalière, antérieure à la création de l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC) : rôle des coopératives - Mouvement des coopératives viticoles entre les deux guerres - Lois d'orientation agricoles de 1960 et 1962 : groupements de producteurs et comités économiques - Evolution vers l'économie contractuelle et les interprofessions : loi du 10 juillet 1975 relative à l'organisation interprofessionnelle agricole - Loi d'orientation agricole du 4 juillet 1980 :

procédures d'arbitrage - Rôle des établissements publics d'intervention : Office national interprofessionnel du bétail et des viandes (ONIBEV) ; ONIC ; Office national interprofessionnel des vins de table (ONIVIT) - Fonds d'intervention et de régularisation du marché du sucre (FIRS) - Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles (FORMA) - Société interprofessionnelle des oléagineux (SIDO) - Désaccord de la plupart des organisations agricoles avec l'objectif de garantie de prix différenciés selon les quantités livrées par les producteurs - Problème de la compensation des inégalités - (p. 4002) : présentation des trois parties du projet en examen : création et mission des offices ; organisation des marchés ; répression des infractions et précisions relatives aux départements d'outre-mer - Eclaircissements nécessaires sur certains points : renvoi de plusieurs dispositions à des décrets ultérieurs ; consultation nécessaire des professionnels - Possibilité des offices de se livrer à des opérations commerciales - Ressources des offices : taxe parafiscale - Exemple de l'ONIBEV - Cas des interprofessions existantes - Loi d'orientation agricole de 1980 - Rôle du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire - Amendements déposés par la commission - Interrogation sur l'avenir du FORMA après la mise en place des offices : rôle de coordination, notamment vis-à-vis des institutions communautaires - Problème du statut du personnel des offices : précisions nécessaires - Sous réserve de ces observations, proposition de la commission des affaires économiques d'adopter le projet en examen.

Suite de la discussion - (22 septembre 1982) - Rapporteur - **Intitulé avant l'art. 1** (p. 4074) : son amendement de forme n° 5 : « Titre premier » ; adopté - **Art. 1** : son amendement n° 6 : nouvelle rédaction du premier alinéa relatif à la finalité des offices ; adopté (p. 4075) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 123 de M. Rémi Herment, soutenu par M. Jean Cluzel (réaffirmation de la responsabilité essentielle de la puissance publique), s'oppose au sous-amendement n° 124 de M. Marcel Daunay, soutenu par M. Jean Cluzel (organisation des marchés agricoles relevant de la compétence de la puissance publique) et s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° 185 de M. Jean Cluzel (non intervention des offices sur le marché) - S'oppose à l'amendement n° 103 de M. Fernand Tardy (intervention de l'office dans l'intérêt des salariés de la filière), et accepte l'amendement n° 73 de M. Louis Minetti (prise en compte des intérêts des salariés des secteurs concernés par les offices) - Demande le retrait de l'amendement n° 125 de M. Marcel Daunay (maintien des missions assurées par les organisations professionnelles et interprofessionnelles) - (p. 4076) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements n° 104 de M. Fernand Tardy (décret garantissant l'indépendance professionnelle du personnel et permettant son intégration au statut général de la fonction publique) et n° 74 de M. Louis Minetti (intégration à la fonction publique du personnel des offices rendue possible) - **Après l'art. 1** (p. 4078) : son amendement n° 7 : modalités de création et d'organisation des offices ; statut du personnel ; adopté - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 96 de M. Jean Colin (offices d'intervention ; organismes à caractère privé, gérés par la profession avec l'aide de l'Etat) - **Art. 2** (p. 4080) : son amendement n° 8 : respect par les offices des attributions des organismes professionnels et interprofessionnels concernant la définition et la protection des appellations d'origine et des labels ; adopté - Son amendement n° 9 : prise en compte de l'évolution des coûts de production dans les prix ; rémunération des facteurs de production, du travail et du capital d'exploitation ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 126 de M. Rémi Herment, soutenu par M. Marcel Daunay (réaffirmation de la prise en compte de tous les facteurs de production nécessaires à l'agriculture) - Demande le retrait de l'amendement n° 127 de M. Alphonse Arzel, soutenu par M. Marcel Daunay (suppression de la notion de politique différenciée de formation des revenus) - (p. 4082) : s'oppose à l'amendement n° 162 de M. Jean Cluzel (mission des offices de contribuer au développement de l'élevage,

particulièrement dans les régions où il constitue la principale forme d'exploitation agricole) - Son amendement n° 10 : mission des offices de contribuer au développement de l'agriculture dans les régions difficiles, notamment de montagne; adopté - (p. 4083) : sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 183 de M. Jean-Pierre Blanc, soutenu par M. Marcel Daunay (développement de l'agriculture dans les zones défavorisées et promotion des produits) - Son amendement n° 11 : nouvelle rédaction de cet article relatif aux missions des offices; adopté - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 170 de M. Philippe de Bourgoing (mission des offices d'améliorer la gestion des marchés devant permettre l'instauration d'une garantie minimum de prix aux producteurs), et accepte le sous-amendement n° 94 de M. Bernard Barbier, soutenu par M. Philippe de Bourgoing (amélioration du fonctionnement des marchés) - S'oppose à l'amendement n° 105 de M. Fernand Tardy, soutenu par M. Gérard Delfau (mission des offices d'assurer des conditions normales d'activité aux différents partenaires économiques de la filière) et à l'amendement n° 91 de M. Roland du Luart (mission des offices de contribuer à l'organisation des relations entre les partenaires de la filière agro-alimentaire) - (p. 4084) : s'oppose aux amendements n° 91 de M. Roland du Luart (mission des offices de contribuer à l'organisation des relations entre les partenaires de la filière agro-alimentaire) et n° 106 de M. Fernand Tardy, soutenu par M. Gérard Delfau (mission des offices d'améliorer et de susciter des mécanismes de mise en marché permettant une rationalisation de la collecte des produits agricoles et un regroupement de l'offre) - (p. 4085) : son amendement n° 181 : mission des offices de contribuer au développement de la recherche et de l'expérimentation; adopté - Son amendement n° 12 : participation des missions à la préparation de la politique de financement public des investissements dans le cadre de l'orientation de chaque filière; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 95 de M. Bernard Barbier, soutenu par M. Philippe de Bourgoing (participation des missions à la préparation de la politique de financement public des investissements dans le cadre de l'orientation de chaque filière en coordination avec les instances compétentes en ce domaine) - Accepte l'amendement n° 107 de M. Fernand Tardy, soutenu par M. Gérard Delfau (intervention des missions dans la préparation et la mise en œuvre de la politique de financement public des investissements dans le cadre de la planification de chaque filière et dans le cadre d'une politique du développement de l'emploi) - (p. 4086) : son amendement n° 13 : développement des débouchés sur le marché intérieur et sur les marchés d'exportation par un encouragement aux produits de qualité et prise en compte des actions engagées par les organismes interprofessionnels gestionnaires d'appellations d'origine ou de labels agricoles; adopté - Sur cet amendement, accepte les sous-amendements de M. Fernand Tardy n° 120 (mission des offices de contribuer à la recherche et au développement des débouchés) et n° 119 (prise en compte des organismes professionnels et interprofessionnels) et le sous-amendement n° 129 de M. Rémi Herment soutenu par M. Marcel Daunay (liaison avec les organismes à vocation générale ou spécialisée) - (p. 4087) : son amendement n° 14 : non participation des offices à la mise en œuvre des mesures réglementaires ou financières nécessaires à l'accomplissement de leur mission; adopté - Accepte l'amendement n° 130 de M. Henri Le Breton, soutenu par M. Marcel Daunay (possibilité pour les offices d'agir par l'intermédiaire de sociétés d'intervention) - Se déclare opposé à l'amendement n° 131 de M. Charles Zwickert, soutenu par M. Marcel Daunay (mission des offices de prendre au niveau national des mesures d'effet équivalent en cas de carence de la réglementation communautaire) - (p. 4088) : ses amendements n° 15 : mission des offices de formuler des propositions lors de la fixation des prix agricoles et rôle du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire; adopté; et n° 16 : mission des offices de suggérer au Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire les adaptations des dispositions

communautaires de nature à améliorer l'organisation et la régularisation des marchés; adopté - Sur son amendement n° 16, accepte les sous-amendements n° 85 de M. Pierre Jeambrun et Paul Malassagne (prise en compte par les règlements communautaires de la spécificité des denrées de qualité produites dans des régions déterminées), et n° 97 de M. Jean Colin (établissement de calendriers et connaissance exacte des volumes importés en provenance des pays tiers) - Ses amendements n° 17 : mission des offices de faire respecter la préférence communautaire, les accords existants avec les pays tiers ou susceptibles d'adhérer à la CEE; adopté; et n° 18 : mission des offices de favoriser le développement des ventes dans les pays tiers et la participation à la lutte contre la faim dans le monde; adopté - (p. 4089, 4090) : accepte l'amendement n° 76 de M. Pierre Lacour, soutenu par M. Marcel Daunay (mission des offices de contribuer à la sauvegarde des espèces végétales et des races animales menacées de disparition).

Suite de la discussion - (23 septembre 1982) - Rapporteur - Art. 2 bis (p. 4122) : son amendement n° 19 : ressources des offices : subventions; versements du budget communautaire; taxes parafiscales dans le seul cas d'accord des organisations professionnelles ou interprofessionnelles concernées; adopté - (p. 4123) : sur les ressources des offices, s'oppose aux amendements n° 132 de M. Jean Francou, n° 108 de M. Fernand Tardy, n° 92 de M. Roland du Luart, n° 98 de M. Jean Colin et n° 109 de M. Fernand Tardy, soutenu par M. Roland Courteau - Art. 3 (p. 4124) : son amendement n° 20 : composition du conseil de direction des offices; adopté - (p. 4125) : sur cet amendement, s'oppose aux sous-amendements de M. Philippe de Bourgoing n° 174 (représentation des professions de courtiers) et n° 171 (présence des organisations syndicales représentatives des productions agricoles), ainsi qu'au sous-amendement n° 110 de M. Maurice Janetti (représentation de personnalités en raison de leur compétence dans des activités publiques ou privées, ou de leur connaissance des besoins régionaux et locaux) - (p. 4126) : s'oppose aux amendements de M. Jean Cluzel n° 164 (représentation des organisations syndicales à vocation générale au sein du conseil de direction des offices) et n° 163 (représentation des organisations interprofessionnelles reconnues compétentes pour les produits ou groupes de produits concernés), ainsi qu'à l'amendement n° 79 de M. Paul Girod, soutenu par M. Michel Rigou (composition du conseil de direction des offices dans les secteurs où fonctionnent des organismes interprofessionnels) - Sur l'élection du président du conseil de direction et la nomination du directeur, accepte les amendements n° 134 de M. Rémi Herment, soutenu par M. Marcel Daunay et n° 172 de M. Maurice Janetti - Après l'art. 3 (p. 4127) : son amendement n° 21 : conditions d'adoption des délibérations du conseil de direction; adopté - Art. 3 bis (p. 4128) : son amendement n° 22 : création de délégations régionales constituant des services déconcentrés des offices; retiré - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 136 de M. Paul Séramy, soutenu par M. Marcel Daunay (création de délégations régionales et décision du conseil de direction) - Après l'art. 3 bis : son amendement n° 23 : définition des compétences des organisations professionnelles, interprofessionnelles existantes et des offices; adopté - (p. 4129) : son amendement n° 24 : impossibilité d'associer des organisations interprofessionnelles représentatives de produits de qualité bénéficiant d'une appellation d'origine à des organisations interprofessionnelles à vocation plus étendue; adopté - Art. 4 (p. 4130) : son amendement n° 25 : droit de tutelle des offices sur la gestion des taxes parafiscales servant au financement des interprofessions; adopté - (p. 4131) : sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 121 de M. Fernand Tardy, soutenu par M. Maurice Janetti (avis sur les programmes d'activité et les budgets des organisations interprofessionnelles reconnues) - Demande le retrait de l'amendement n° 80 de M. Paul Girod, soutenu par M. Pierre Jeambrun (contrôle sur les taxes parafiscales) - Son amendement n° 26 : suppression des dispositions de cet article relatives à la passation de conventions des offices avec les organisations interprofessionnelles reconnues, les comités économiques

agricoles agréés et les instituts ou centres techniques ; adopté - Accepte l'amendement n° 111 de M. Fernand Tardy, soutenu par M. Maurice Janetti (possibilité pour les offices de passer des conventions avec d'autres organismes) - **Art. 5** (p. 4132) : ses amendements n° 27 : intégration des dispositions de la loi du 10 juillet 1975 dans ce projet de loi ; adopté ; n° 28 : réunion des membres du conseil de direction par le président de l'office compétent ; adopté ; et n° 29 : saisine du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire pour tenter de proposer des solutions d'organisation de la campagne ou des marchés ; adopté - **Art. 6** : son amendement n° 30 : possibilité pour les offices et les comités économiques agricoles agréés d'étendre les disciplines de mise en marché et les réglementations éventuelles ; adopté - **Art. 7** (p. 4133) : ses amendements n° 31 : information des courtiers de marchandises et des agents commerciaux ; adopté ; et n° 72 : modalités de communication des informations par décret ; adopté - (p. 4134) : s'oppose aux amendements n° 137 de M. Charles Zwickert, soutenu par M. Marcel Daunay (circulation de l'information nécessaire à la connaissance de la production et du marché) et n° 138 de M. Rémi Herment, soutenu par M. Marcel Daunay (information sur les importations pour l'ensemble de la profession) - Accepte l'amendement n° 176 de M. Louis Minetti (information sur la production, le marché et le calendrier des importations prévisibles) - (p. 4135) : s'oppose à l'amendement n° 81 de M. Paul Girod, soutenu par M. Michel Rigou (information directe de l'office ou par l'intermédiaire des organisations représentatives des professionnels) - **Art. 8** (p. 4136) : ses amendements n° 32 : référence à la loi n° 80-502 du 4 juillet 1980 ; adopté ; et n° 33 : suppression parmi les représentants du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire des représentants du Parlement ; retiré - (p. 4137) : ses amendements n° 34 : conditions dans lesquelles le Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole pourra donner son avis sur les créations d'offices ; adopté ; et n° 35 : délibérations et avis ou recommandations du Conseil ; adopté - (p. 4138) : ses amendements n° 36 : délibérations du Conseil sur les projets de mesures législatives et réglementaires constitutives de la politique agricole et alimentaire ; adopté ; n° 37 : délibérations du Conseil sur la préparation des dispositions de la loi de finances et des budgets annexes relatifs à la politique agricole et alimentaire ; adopté ; n° 38 : délibérations du Conseil sur les propositions des pouvoirs publics tendant à modifier les dispositions de la politique agricole commune ; adopté ; et n° 187 : délibérations du Conseil sur les priorités budgétaires retenues en matière agricole par les pouvoirs publics ; adopté - (p. 4139) : ses amendements n° 39 : suppression de la référence aux coûts de production ; adopté ; n° 40 : consultation du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole sur les dispositions nécessaires à la limitation des coûts de production ; adopté ; et n° 41 : consultation du Conseil supérieur sur la mise en oeuvre de la politique agricole et sur les moyens nécessaires à sa mise en oeuvre ; adopté - Ses amendements n° 42 : suppression de la notion de caractère général pour les projets de mesures réglementaires relatives à l'organisation économique en agriculture ; retiré ; et n° 43 : conditions de proposition des règles d'extension des disciplines de mise en marché ou de production par le Conseil supérieur d'orientation ; adopté - (p. 4140) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 140 de M. Rémi Herment, soutenu par M. Jean Cluzel (suppression de la possibilité pour le Conseil de délibérer sur les projets de mesures réglementaires à caractère général relatives à l'organisation économique en agriculture) - Son amendement n° 44 : conditions d'émission des recommandations et des avis du Conseil supérieur : majorité qualifiée ; adopté - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° 167 de Mme Edith Cresson, ministre (caractère public des avis et recommandations du Conseil supérieur ; présentation d'un rapport annuel au Parlement, au Gouvernement et au Conseil économique et social) - **Après l'art. 8** (p. 4142) : demande le retrait de l'amendement n° 142 de M. Raymond

Bouvier, soutenu par M. Marcel Daunay (mission du Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles) - **Art. 9** : son amendement n° 45 : possibilité pour les offices de passer des conventions avec les établissements régionaux pour appliquer certaines dispositions de politique d'intérêt régional : réservé jusqu'après l'examen de l'article 23 - **Avant l'art. 10** (p. 4143) : son amendement n° 46 : intitulé : « Titre II » ; adopté - **Art. 11** : s'oppose à l'amendement n° 112 de M. Fernand Tardy, soutenu par M. Gérard Delfau (délai d'agrément des marchés de commercialisation de trois ans à compter de l'inscription des produits concernés sur une liste fixée par décret) - Ses amendements n° 47 : délai d'agrément des marchés physiques ; rejeté ; et n° 48 : délai d'agrément de deux ans ; retiré - (p. 4144) : son amendement n° 49 : conditions d'agrément des marchés de commercialisation ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 145 de M. Rémi Herment, soutenu par M. Jean Colin (avis du Conseil supérieur d'orientation agricole et alimentaire) - (p. 4145) : s'oppose aux amendements n° 99 de M. Jean Colin (suppression des dispositions de cet article sur la nécessité pour le marché d'assurer progressivement la facturation centralisée des transactions avant d'obtenir l'agrément) et n° 113 de M. Fernand Tardy, soutenu par M. Gérard Delfau, identique à l'amendement n° 178 de M. Philippe de Bourgoing (nécessité pour le marché d'obtenir la centralisation des paiements avant d'obtenir l'agrément) - (p. 4146) : son amendement n° 50 : avis du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire avant décret en Conseil d'Etat ; adopté - **Après l'art. 11** (p. 4147) : son amendement n° 51 : modalités de création d'un fonds de garantie des transactions commerciales dans chacun des secteurs de la production agricole ressortissant aux compétences d'un office ; adopté - **Art. 12** (p. 4148) : son amendement n° 52 : maintien des ventes du producteur au consommateur ; retiré - (p. 4149) : s'oppose aux amendements n° 87 de M. Bernard Barbier, soutenu par M. Philippe de Bourgoing (gestion globale des marchés ; respect du pouvoir économique des producteurs et de la diversité des circuits commerciaux), n° 148 de M. Charles Zwickert, soutenu par M. Jean Colin (possibilité de vente directe des producteurs aux consommateurs) et n° 180 de M. Philippe de Bourgoing (suppression dans un délai de cinq ans des ventes effectuées ailleurs que sur un marché physique ou par l'intermédiaire d'un groupement de producteurs) - (p. 4150) : s'oppose aux amendements de M. Jean Colin n° 2, n° 3 et n° 4 relatifs à la substitution de la notion de recensement à celle de contrôle - S'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 149 de M. Marcel Daunay, soutenu par M. Jean Colin (suppression du contrôle région par région) - (p. 4151) : s'oppose à l'amendement n° 100 de M. Jean Colin (secteur des fruits et légumes et défense de l'entité propre des couronnes vertes entourant les grandes agglomérations) - Accepte les amendements n° 150 de M. Jean-Pierre Blanc, soutenu par M. Jean Colin (vente directe du producteur au consommateur et détermination des limites géographiques et quantitatives par décret) et n° 114 de M. Fernand Tardy (transparence des transactions entre producteurs et négociants détaillants et transmission d'une copie des factures à l'office compétent) - (p. 4152) : demande le retrait de l'amendement n° 78 de M. Jean Colin (suppression des dispositions de cet article relatives à la possibilité pour les comités économiques d'étendre l'application de certaines disciplines de production ou de mise en marché) - A propos de la distinction entre le secteur des fruits et légumes transformés et celui des fruits et légumes frais, demande le retrait des amendements de M. Paul Girod, soutenus par M. Jacques Pelletier, n° 82 et n° 83 - **Art. 13** : son amendement n° 53 : dispositions particulières pour les fruits et légumes transformés ; adopté - (p. 4153) : demande le retrait de l'amendement n° 84 de M. Paul Girod, soutenu par M. Jacques Pelletier (marché de la pomme de terre de conservation et décret en concertation avec le Comité national interprofessionnel de la pomme de terre) - **Art. 14** : ses amendements n° 54 : détermination par décret des modalités d'identification lors des opérations de vente et

d'abattage d'animaux après avis du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire ; adopté ; et n° 55 : précision par décret des informations fournies à l'éleveur et des mentions devant figurer sur les documents établis lors des opérations de vente ; retiré - **Art. 15** (p. 4154) : son amendement n° 56 : détermination par décret des conditions d'agrément des entreprises d'abattage après avis du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire ; adopté - **Art. 16** : son amendement n° 57 : détermination par décret des conditions de production et de commercialisation de la laine après avis du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire ; adopté - **Après l'art. 16** : accepte l'amendement n° 188 de Mme Edith Cresson, ministre (exercice des compétences dévolues aux offices dans le secteur des peaux d'animaux et dans celui de la laine par l'office chargé de l'élevage et des viandes) - **Art. 17** : ses amendements n° 59 : incompétence des offices pour les vins d'appellation contrôlée ; retiré ; et n° 182 : possibilité de conventions entre les organisations interprofessionnelles du secteur des vins et eaux de vie à appellation d'origine et l'office chargé des vins ; adopté - **Art. 18** (p. 4155) : ses amendements n° 60 : transactions en matière viticole et substitution à la notion de visa de celle d'un contrat type homologué transmis à l'office des vins ; retiré ; et n° 61 : détermination de la liste des produits par arrêté des ministres de l'économie, du budget, de l'agriculture et de la consommation ; adopté - **Art. 18 bis** (p. 4157) : ses amendements n° 62 : garantie de la régularité des transactions commerciales par les entreprises accomplissant des actes de commerce et leurs organisations professionnelles ; adopté ; n° 184 : suppression de l'agrément et avis des organisations interprofessionnelles concernées ; adopté ; et n° 63 : détermination par décret des conditions d'application de cet article après avis du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 154 de M. Jacques Genton, soutenu par M. Maurice Prévotau (déclaration annuelle à l'office chargé des vins relative au nombre, à l'emplacement et à la contenance des chais) - (p. 4158) : s'oppose à l'amendement n° 77 de M. Bernard Barbier, soutenu par M. Philippe de Bourgoing (importations de vin et passage par des chais préalablement agréés dont le nombre, l'emplacement et la contenance font l'objet d'une déclaration à l'office chargé des vins) - **Après l'art. 18 bis** (p. 4159) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour les amendements de M. Roland Courteau n° 115 (action du poste de douane et de l'office des vins lorsque la déclaration de valeur en douane d'une catégorie de vins fait apparaître un prix inférieur au prix plancher mentionné dans le règlement viticole communautaire) et n° 116 (action du poste de douane et de l'office des vins lorsque la déclaration des valeurs en douane d'une catégorie de vins fait apparaître un prix inférieur au prix d'intervention) - (p. 4160) : s'oppose à l'amendement n° 155 de M. Alfred Gérin, soutenu par M. Maurice Prévotau (cas particulier des vins d'appellation d'origine) - **Art. 19** : accepte l'amendement rédactionnel n° 117 de M. Fernand Tardy - **Avant l'art. 21** : son amendement n° 64 : intitulé : « Titre III » ; adopté - **Art. 21** : ses amendements n° 65 : problèmes de plantations et accords interprofessionnels ; adopté ; et n° 66 : arrachage des plantes à remplacer et modalités de la déclaration à l'office compétent ; adopté - **Art. 23** (p. 4161) : son amendement n° 67 : suppression de cet article relatif à l'abrogation de l'article 5 de la loi du 4 juillet 1980 d'orientation agricole ; adopté - **Art. 9 (suite)** : son amendement n° 45, précédemment réservé : possibilité pour les offices de passer des conventions avec les établissements régionaux pour appliquer certaines dispositions de politique d'intérêt régional ; adopté - **Avant l'art. 24** (p. 4162) : son amendement n° 68 : définition des infractions à la présente loi ; retiré - **Art. 24** : s'oppose à l'amendement n° 158 de M. Rémi Herment, soutenu par M. Maurice Prévotau (suppression de cet article relatif aux infractions et à l'extension du champ des investigations et des catégories de fonctionnaires autorisées à y procéder) - (p. 4163) : accepte les amendements de Mme Edith Cresson, ministre n° 189 (définition des personnes habilitées à constater les infrac-

tions aux dispositions de cette loi) et n° 168 (constatation des infractions aux dispositions de la présente loi par les vétérinaires inspecteurs, les techniciens des services vétérinaires, les préposés sanitaires et les agents techniques sanitaires) - **Art. 26** : ses amendements n° 69 : cas des départements d'outre-mer et avis du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire ; adopté ; et n° 70 : mise en place d'une délégation commune à l'ensemble des offices dans chaque département d'outre-mer ; retiré - **In fine** (p. 4164) : accepte l'amendement n° 169 de Mme Edith Cresson, ministre (modalités de fonctionnement de l'Office national interprofessionnel des céréales) - **Intitulé** : son amendement n° 71 : « Projet de loi relatif à l'organisation des marchés agricoles » ; adopté - **Seconde délibération - Art. 2** (p. 4165) : ses amendements n° 1 de coordination ; adopté ; et n° 2 : établissement d'un calendrier permettant de connaître les volumes importés en provenance des pays tiers ; adopté - **Art. 3 ter** : son amendement n° 3 : conclusion de conventions par des organisations professionnelles ou interprofessionnelles avec les offices permettant notamment la définition et la mise en oeuvre d'actions communes ; adopté - **Art. 17** : son amendement de coordination n° 4 ; adopté.

Nouvelle lecture [n° 528 (81-82)] - (30 septembre 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 4278) : souci d'être constructif et examen de 186 amendements en première lecture dont une soixantaine ont été adoptés - Echec de la commission mixte paritaire (CMP) - Quatre amendements seulement du Sénat retenus par l'Assemblée nationale - Maintien des divergences essentielles entre les deux assemblées après la deuxième lecture par l'Assemblée nationale, concernant la mission des offices, la place des offices par rapport aux groupements de producteurs et aux interprofessions et sur le rôle du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et alimentaire - Reprise par l'Assemblée nationale de son texte initial et décision de la majorité de la commission des affaires économiques de déposer la question préalable après la discussion générale - **Question préalable** (p. 4281) : sa motion n° 1 tendant à opposer la question préalable ; adoptée.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)]**.

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - **Art. 12** (p. 5751) : son amendement n° 61, soutenu par M. Philippe de Bourgoing : impôt sur les grandes fortunes et exclusion des biens professionnels des parts de groupement fonciers agricoles ; compensation par majoration à due concurrence des droits sur les alcools importés des autres pays que ceux appartenant aux communautés européennes ; adopté.

Deuxième partie :

Agriculture - (30 novembre 1982) - Rapporteur pour avis - (p. 6048) : examen en fonction de l'environnement politique et économique - (p. 6049) : fixation des prix le 18 mai 1982 et rétablissement des montants compensatoires négatifs à l'occasion de la dévaluation du 12 juin et création de conditions de distorsion de concurrence pour les producteurs agricoles français - Vote de la loi sur les offices d'intervention - Blocage des prix à la distribution et incidence sur les prix à la production - Augmentation de la production de 2,7 % mais existence de très grandes disparités en France entre les différentes productions - Augmentation des prix de 11,2 % - Problème de la production des engrais en France et de la concurrence des produits azotés en provenance de Hollande, vendus sur le marché français à un prix très bas par rapport au prix de la production française - (p. 6050) : compte tenu des transferts, augmentation du budget de l'agriculture de 10 % et de 12,5 % des dépenses civiles ; part de l'agriculture dans le budget national égale à 12,8 % - Importance du nombre des entreprises agricoles en difficulté et risquant la faillite - Nécessité de réformer le régime des calamités - Incidence économique directe de l'augmentation des cotisations

sociales - Problème de la modernisation de l'appareil de production - Blocage au niveau de départ de l'indemnité viagère de départ (IVD) - Projet concernant le foncier - Possibilité pour les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) de louer les terres qu'elles ont en portefeuille - Aménagement foncier en matière de remembrement transféré aux départements via le ministère de l'intérieur - Amélioration des crédits pour la forêt et rappel de la tornade des 6 et 7 novembre dernier et des dégâts considérables que la forêt de certaines régions a subis - Diminution du budget de l'agriculture par rapport au budget de l'Etat - Au nom de la commission des affaires économiques, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le projet de budget de l'agriculture pour 1983.

SOUCARET (Raymond), sénateur du Lot-et-Garonne (rattaché administrativement au groupe GD).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

DÉPÔTS

Proposition de loi, relative au travail occasionnel en agriculture [n° 388 (81-82)] (15 juin 1982)

Proposition de loi, relative à la création d'un institut national d'observation du chômage [n° 503 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 23 juillet 1982, JO Débats du 21 septembre 1982)

Proposition de loi visant à la création d'un barème économique pour l'estimation du préjudice corporel [n° 74 (82-83)] (29 octobre 1982) - Responsabilité civile

Proposition de loi visant à rendre contradictoires les expertises médicales des accidentés de la route [n° 75 (82-83)] (29 octobre 1982)

Proposition de loi, relative à la composition des commissions de retrait de permis de conduire [n° 76 (82-83)] (29 octobre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6065) : agriculteurs vivant avec l'inquiétude - Interrogation sur l'avenir du ministère de l'agriculture - Points faibles et insuffisances notoires de ce budget signes d'un avenir difficile pour le monde rural - Budget figurant parmi les quatre plus mauvais proposés au Parlement - Démantèlement du ministère de l'agriculture par le jeu des transferts budgétaires - (p. 6066) : agriculture n'étant plus une priorité pour le Gouvernement - Création insuffisante de postes dans l'enseignement agricole - Dotation pour les établissements privés et crédits de bourses scolaires insuffisants - Engagement du Président de la République pour un doublement de la dotation aux jeunes agriculteurs dans un délai de deux ans et circulaire introduisant la notion de modulation des montants par chaque commission départementale des structures - Prêts bonifiés promis en mars ou avril 1982 et non réalisés - Absence de revalorisation de l'indemnité viagère de départ (IVD) - Accroissement des dépenses du budget annexe des prestations sociales agricoles et absence d'amélioration de la protection sociale des agriculteurs mais effort contributif important demandé, aboutissant à une aggravation des charges sociales - Crédits prévus pour les offices allant à l'Office national interprofessionnel du bétail et des viandes (ONIBEV) et à l'Office national interprofessionnel des vins de table (ONIVIT) - Absence d'amélioration en 1983 aux

aides spécifiques en faveur des zones de montagne et des zones défavorisées - Absence d'inscription budgétaire pour la réduction des coûts de production - Inquiétude concernant l'évolution de la charge budgétaire de la bonification d'intérêts de certains prêts consentis par le Crédit agricole - Se déclare opposé au budget de l'agriculture pour 1983 - Intervention en tant que maire d'une petite commune rurale, de conseiller général d'un canton rural, d'homme de terrain confronté à tous les problèmes de la ruralité - Remise au ministre d'un document émanant de la fédération départementale ovine du Lot-et-Garonne - Eleveur travaillant pour un salaire horaire de 3,80 F en 1982, de 10,50 F en 1976 et de 8,40 F en 1980.

Affaires sociales - II - Santé, solidarité nationale - (9 décembre 1982) - (p. 6972) : absorption de l'augmentation des crédits pour 1983 par l'érosion monétaire - Attitude du Gouvernement face à la médecine libérale et à l'indépendance des professions de santé dans l'exercice de leur mission - Forfait hospitalier - Demande des précisions au Gouvernement sur la création de départements à l'hôpital et les carrières médicales au sein de ce dernier - Avenir des jeunes internes et des jeunes chefs de clinique - Risque d'une mort de l'hôpital public et de mise en cause de la médecine libérale - Dilapidation d'un héritage.

Urbanisme et logement - (10 décembre 1982) - (p. 6623) : urbanisme et communes rurales : avantage des cartes communales sur le plan d'occupation des sols (POS) ; effet négatif du règlement national d'urbanisme sur l'activité économique en milieu rural - Responsabilités du maire en matière de permis de construire - Relations des maires ruraux avec la direction départementale de l'équipement - Importance de la politique d'amélioration de l'habitat dans le département de Lot-et-Garonne ; insuffisance des prêts locatifs aidés (PLA) affectés aux HLM pour financer les opérations d'acquisition restauration ; action du centre de propagande et d'action contre les taudis (PACT).

SOUVET (Louis), sénateur du Doubs (rattaché administrativement au groupe RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre Ier du livre Ve du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes (20 avril 1982) (p. 1171)

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (11 juin 1982) (p. 2760)

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (18 juin 1982) (p. 2959)

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (23 juillet 1982) (p. 3785)

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (28 septembre 1982) (p. 4197)

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics (1^{er} octobre 1982) (p. 4298)

Est nommé membre de la commission spéciale chargée

d'examiner le projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (1^{er} octobre 1982) (p. 4299)
Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (5 octobre 1982) (p. 4352)
Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale (20 octobre 1982) (p. 4671)
Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (8 novembre 1982) (p. 5287)
Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale (16 novembre 1982) (p. 5494)
Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la couverteures des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure (17 décembre 1982) (p. 7073)
Est élu membre de la commission de contrôle sur les établissements chargés d'accueillir les personnes âgées (20 décembre 1982) (p. 7145).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à exonérer de l'impôt sur le revenu les allocations-chômage lorsque leurs bénéficiaires les investissent dans le capital social de l'entreprise qu'ils créent [n° 306 (81-82)] (28 avril 1982)
Rapport fait, au nom de la commission des lois sur le projet de loi [n° 274 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, portant statut des sociétés coopératives de banque [n° 307 (81-82)] (28 avril 1982) - **Banques et établissements financiers**
Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à instituer un versement aux communes, compensatoire des moins-values de recettes fiscales résultant de l'exonération de la **taxe professionnelle** des centres d'aide par le travail ou ateliers protégés des associations départementales des amis et parents d'enfants inadaptés (ADAPEI) qu'elles accueillent sur leur territoire [n° 336 (81-82)] (18 mai 1982)
Rapport fait, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 468 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de **sécurité sociale** [n° 34 (82-83)] (13 octobre 1982)
Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de **sécurité sociale** [n° 58 (82-83)] (21 octobre 1982)
Rapport fait, au nom de la commission des affaires sociales, sur le projet de loi [n° 67 (82-83)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture, relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de **sécurité sociale** [n° 81 (82-83)] (4 novembre 1982)
Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à modifier les conditions d'obtention de la médaille d'honneur du travail [n° 149 (82-83)] (15 décembre 1982) - **Décorations**
Rapport d'information fait, au nom de la commission des affaires sociales, à la suite d'une mission effectuée le 30 août au 14 septembre 1982, chargée d'étudier la protection

sociale dans le département d'outre-mer de la Réunion [n° 157 (82-83)] (17 décembre 1982).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :
n° 247 (JO Débats 28 mai 1982) (p. 2373) à M. le ministre chargé du budget : **budget** (« gel » de crédits d'investissement du budget des PTT) - Réponse de M. Louis Mexandeau, ministre des PTT (15 octobre 1982) (p. 4578 et suivantes)
n° 260 (JO Débats 11 juin 1982) (p. 2738) à Mme le ministre de la solidarité nationale : **veuves** (situation des veuves de salariés dépendant du régime général)
n° 276 (JO Débats 17 septembre 1982) (p. 3948) à M. le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale : **affaires sociales** (mise en cause des mesures d'économie prises en matière de santé)
n° 282 (JO Débats 22 septembre 1982) (p. 4033) à M. le ministre de la recherche et de l'industrie : **électricité** (développement de l'énergie électrique) - Réponse de M. Robert Badinter, ministre de la justice (15 octobre 1982) (p. 4577, 4578)
n° 283 (JO Débats 22 septembre 1982) (p. 4033) à M. le ministre chargé du budget : **jeux et paris** (conséquences de l'institution de la taxe sur les appareils automatiques) - Réponse de M. Louis Mexandeau, ministre des PTT (15 octobre 1982) (p. 4580, 4581).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre premier du livre cinquième du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes** [n° 197 (81-82)] - (6 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 925) : historique du conseil de prud'hommes depuis le Moyen-âge ; loi de 1806 et mission conciliatrice et disciplinaire des conseils de prud'hommes ; loi de 1905 et principe de la parité dans la composition du bureau de jugement - (p. 926) : loi de 1907 et organisation de la juridiction ; conséquences de la réforme judiciaire de 1958 ; loi du 18 janvier 1979 et réforme de l'organisation, du fonctionnement et de la compétence des conseils ; instauration d'un statut du conseiller prud'homme hybride et peu efficace - **Projet de loi actuel** : création d'un conseil supérieur de la prud'homie ; renouvellement général du conseil tous les cinq ans ; admission des listes de candidats libres ; versement aux conseillers de leur salaire intégral par l'employeur et remboursement par l'Etat ; protection en cas de licenciement - Situation de l'Alsace Moselle et suppression du système de l'échevinage - Formation des conseillers et connaissance du droit du travail - Liberté laissée à chaque cour d'appel de déterminer les sections nécessaires - (p. 927) : défense de l'échevinage et rôle du magistrat professionnel - Opposition à l'affectation provisoire des conseillers d'une section à une autre - Communication par l'employeur des listes des salariés employés ; atteinte à la vie privée du salarié - Rémunération des absences par l'employeur ; formation juridique et non professionnelle ; cas des entreprises de moins de dix salariés - Définition de l'encadrement et composition de la section d'encadrement - Protection du statut de conseiller prud'homme et licenciements - Défense du principe de la séparation des pouvoirs - Approbation de la réforme concernant les modalités de l'élection des conseillers prud'hommes et la prise en charge par l'Etat des dépenses liées à leur fonction et à leur formation - Réserves sur la généralisation de ce mode de juridiction et la disparité entre le statut du délégué prud'homme employeur et salarié - **Art. 4** (p. 937) : son amendement n° 75 : possibilité de réduction du nombre des conseillers prud'hommes, employeurs et salariés dans les sections de l'agriculture ; rejeté - **Art. 8** (p. 942) : son amendement n° 76 : suppression de cet article sur l'affectation temporaire de conseillers prud'hommes pour six mois

renouvelables en cas de difficultés provisoires de fonctionnement d'une autre section ; rejeté.

Suite de la discussion - (7 avril 1982) - **Art. 10** (p. 797) : son amendement n° 77 : assouplissement des conditions d'éligibilité : conditions territoriales d'éligibilité et choix possible pour les candidats du collège patronal entre la section de l'encadrement et la section professionnelle ; devenu sans objet - **Art. 11** (p. 983) : son amendement n° 79 : suppression sur les listes établies par l'employeur de la mention du domicile des salariés ; rejeté - (p. 985) : son amendement n° 80 : consultation par chaque salarié, sur les listes électorales, des seuls renseignements qui le concernent ; rejeté - (p. 986) : son amendement n° 81 : mission confiée à la commission nationale informatique et libertés de contrôler l'exploitation des listes établies sur documents informatisés ; adopté - **Art. 15** (p. 990) : son amendement n° 78 : organisation d'élections complémentaires en cas de vacance de postes ; rejeté - **Art. 17** (p. 991) : son amendement n° 82 : extension à tous les conseillers prud'hommes de la protection sociale prévue en faveur des seuls conseillers du collège salarié : autorisations d'absence, maintien de la rémunération, avantages sociaux ; devenu sans objet - (p. 992) : se déclare favorable à l'amendement n° 43 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis (extension à tous les conseillers prud'hommes salariés de la protection sociale prévue en faveur des seuls conseillers du collège salarié : autorisations d'absence, maintien de la rémunération, avantages sociaux) - **Art. 18** (p. 994) : son amendement n° 83 : suppression de l'alinéa visant à instituer une nouvelle procédure de licenciement pour les conseillers prud'hommes, avec autorisation par l'inspecteur du travail ; rejeté - (p. 995) : son amendement n° 84 : protection des conseillers prud'hommes contre le licenciement et nécessité de porter le nom des candidats aux élections prud'homales puis des conseillers élus à la connaissance des chefs d'entreprises concernés ; devenu sans objet - **Art. 22** (p. 1000) : son amendement n° 86 : procédure prévue en cas de partage : nouveaux renvois possibles ; rejeté - **Avant l'art. 23** (p. 1003) : son amendement n° 87 : nomination de deux conseillers rapporteurs, un employeur et un salarié ; rejeté - **Art. 26** (p. 1010) : son amendement n° 89, soutenu par M. Jean Chérioux : délit d'entrave et atteinte à l'indépendance des conseillers prud'hommes ; retiré au profit de l'amendement analogue n° 52 de M. Louis Virapoullé, rapporteur pour avis.

- **Question au Gouvernement : blocage des prix** - (24 juin 1982) - (p. 3099) : hausse du taux intermédiaire de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) - Erosion du pouvoir d'achat des commerçants.

- **Proposition de loi modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et tendant à préciser les nouvelles conditions d'exercice du contrôle administratif sur les actes des autorités communales, départementales et régionales** - *Deuxième lecture* [n° 396 (81-82)] - (30 juin 1982) - **Art. 8 bis A** (p. 3340) : soutient l'amendement n° 14 de M. Henri Belcour (suppression des dispositions de cet article relatives à la composition et à l'élection du bureau du conseil général).

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** [n° 344 (81-82)] - (19 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3596) : projets de loi Auroux et écho du spontanéisme de 1968 - Fonction sociale de l'entreprise - Tradition révolutionnaire du syndicalisme français, et liens avec certains partis politiques - (p. 3597) : complexité des économies occidentales et prudence nécessaire des changements ; risque d'affaiblissement des unités de production ; exemple des derniers conflits sociaux dans l'industrie automobile française ; concurrence étrangère - Amélioration nécessaire des rapports sociaux - Dispositions du projet en examen : obligation de négocier des accords d'entreprise et des conventions collectives par branche et risque de démantèlement de la politique contractuelle - Droit de veto institué en faveur d'organisations syndicales et possibilité de blocage du pouvoir d'entreprise ; notion de seuil de

légitimité utilisée par le ministre du travail - Institution d'un anti-consensus social - Renforcement des pouvoirs des syndicats et contradiction avec le faible taux de syndicalisation des salariés en France - Expression collective ou expression individuelle - (p. 3598) : coût prévisible de la représentation du personnel, de la formation et de l'information des membres de ces instances représentatives, et charges nouvelles pour les entreprises - Méconnaissance des réalités socio-économiques et humaines - Amélioration nécessaire des relations sociales par la personnalisation et la responsabilisation de l'individu dans l'entreprise.

- **Projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail** [n° 440 (81-82)] - (5 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4332) : négociation collective dans l'entreprise - Effets pervers sur la bonne marche des entreprises ; climatisation syndicalo-conflictuelle - Obligation de négocier ; avis négatif du Conseil économique et social ; sursyndicalisation des entreprises - Situation des petites et moyennes entreprises (PME) - Droit de veto des organisations syndicales représentatives dans l'entreprise - Double négociation à caractère obligatoire par entreprise et par branche - (p. 4333) : immixtion de l'inspection du travail dans ces processus de négociation et de conclusion d'accords - Aspect dépassé de cette doctrine des rapports sociaux dominés par la lutte des classes.

- **Projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale** [n° 468 (81-82)] - (19 octobre 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 4621) : modification de la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de la sécurité sociale et abrogation de l'ordonnance de 1967 portant réforme de la sécurité sociale - Proposition d'un renoncement au paritarisme établi en 1967 entre la représentation des assurés et celle des employeurs, et élection directe des représentants des assurés sociaux dans les caisses primaires - Institution d'un monopole syndical de candidature exclu en 1945 - Attribution de voix délibératives aux mutualistes, aux associations familiales et aux associations de retraités - Maintien de certains volets décisifs de la réforme de 1967 décriée par l'opposition à l'époque - Projet de loi aménageant seulement les rapports de force à l'intérieur des conseils d'administration - Ordonnances de 1945 instituant une organisation unique de la sécurité sociale - Réforme de 1967 et principes de la séparation des risques ; de l'équilibre financier de chaque risque ; du paritarisme et de la désignation des administrateurs par les organisations syndicales et professionnelles des salariés et des employeurs - (p. 4622) : proposition d'une disparition du paritarisme - Mise en oeuvre depuis 1958 par l'Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC) d'un système de couverture du risque chômage - Présidence de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS) confiée par le Gouvernement à une personnalité en dehors des membres du conseil - Organisations syndicales représentatives au plan national, seules habilitées à présenter des candidats aux élections des administrateurs des caisses de base de sécurité sociale - Caisses régionales et caisse nationale désignant leurs représentants en fonction des résultats des élections - Loi de 1946 respectant la liberté de candidature et la liberté de choix des électeurs - Absence de précédent aux dispositions de l'article 22 - Institution d'un monopole syndical de candidature pour les élections des conseillers prud'hommes jugée contraire à la Constitution par le Conseil d'Etat - Commission opposée à la remise en cause du paritarisme et à un monopole syndical de candidature - Plusieurs autres dispositions du projet de loi contestables et amendements présentés par la commission - Rétablissement du paritarisme entre les employeurs et les assurés sociaux ; principe de l'élection des administrateurs représentant les assurés sociaux ; restauration dans leur rôle naturel avec voix consultative de certaines composantes de notre système de protection sociale ; représentation des professions libérales disposant d'un siège dans les caisses d'allocations familiales ; mise à

la charge de l'Etat des dépenses résultant de l'organisation des élections - Etablissement des listes électorales confié aux organismes de sécurité sociale et non aux maires, suivant en cela les recommandations de la commission nationale de l'informatique et des libertés présidée par M. Jacques Thyraud - Souhait de la commission de maintenir l'organisation actuelle de la sécurité sociale telle qu'elle résulte de l'ordonnance de 1967, souhait partagé par les représentants des employeurs et par certaines organisations syndicales - (p. 4623) : auditions des partenaires sociaux auxquelles la commission a procédé - Favorable à l'adoption du texte de ce projet de loi après l'adoption des amendements de la commission, nécessaires à son aménagement - Art. 1 (p. 4629) : son amendement n° 2 : élection de 11 représentants des assurés sociaux par ceux des assurés qui ont leur résidence dans la circonscription de la caisse ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 79 de M. Charles Bonifay (élection de quinze représentants des assurés sociaux par ceux des assurés ayant leur résidence dans la circonscription de la caisse) - (p. 4630) : ses amendements n° 3 : participation de onze représentants des employeurs désignés par les organisations professionnelles nationales d'employeurs représentatives au conseil d'administration de chaque caisse primaire d'assurance maladie ; adopté ; n° 4 : suppression du 5^e alinéa relatif à la participation au conseil d'administration de chaque caisse primaire d'assurance maladie de deux personnes qualifiées désignées par le ministre chargé de la sécurité sociale, l'une parmi des organisations de salariés, l'autre parmi des organisations d'employeurs ; adopté ; et n° 5 : participation au conseil d'administration de chaque caisse primaire d'assurance maladie, d'une personne désignée par les organisations représentatives des professions de santé, en qualité d'expert ; retiré au profit de l'amendement n° 80 de M. Charles Bonifay (participation au conseil d'administration de chaque caisse primaire d'assurance maladie d'une personne désignée par la commission consultative des professions de santé instituée auprès de la caisse, en qualité d'expert) - Son amendement de coordination n° 1 ; adopté - (p. 4631) : demande l'examen en priorité de l'article 22 instituant le monopole syndical des candidatures - Art. 22 : son amendement n° 70 : listes de candidatures devant comprendre un nombre de candidats égal au minimum au nombre d'administrateurs à élire et au maximum à une fois et demie ce nombre ; plusieurs listes ne pouvant avoir dans la même circonscription le même titre ni se réclamer de la même organisation ; adopté - Art. 2 : son amendement n° 6 : participation au conseil d'administration de chaque caisse régionale d'assurance maladie de onze représentants des assurés sociaux désignés dans les conditions prévues à l'article 5 de la présente loi ; adopté - S'oppose aux amendements n° 107 de Mme Monique Midy (participation dans les conseils d'administration de chaque caisse régionale d'assurance maladie de quinze représentants des salariés élus par les assurés sociaux ayant leur résidence dans la circonscription de la caisse) et n° 81 de M. Charles Bonifay (participation au conseil d'administration de chaque caisse régionale d'assurance maladie de quinze représentants des assurés sociaux désignés par les organisations syndicales nationales représentatives) - Ses amendements n° 7 : participation de onze représentants des employeurs désignés par les organisations professionnelles nationales d'employeurs représentatives, au conseil d'administration de chaque caisse régionale d'assurance maladie ; adopté ; n° 8 : suppression du 5^e alinéa relatif à la participation au conseil d'administration de chaque caisse régionale d'assurance maladie, de deux personnes qualifiées désignées par le ministre chargé de la sécurité sociale, l'une parmi des organisations de salariés, l'autre parmi des organisations d'employeurs ; adopté ; et n° 9 : participation au conseil d'administration de chaque caisse régionale d'assurance maladie de deux représentants des retraités ; adopté - Accepte l'amendement n° 82 de M. Charles Bonifay (représentant des retraités choisi par les membres du conseil d'administration sur les propositions des associations de retraités ayant leur siège dans la circonscription de la caisse) - Ses amendements n° 146 : choix du représentant

des associations familiales parmi les allocataires de prestations familiales ou les anciens allocataires ; adopté ; n° 144 : désignation du représentant des associations familiales par les unions départementales des associations familiales territorialement compétentes dans la circonscription de la caisse ; adopté ; et n° 10 : organisations représentatives des professions de santé désignant une personne pour siéger en qualité d'expert ; retiré en faveur de l'amendement n° 83 de M. Charles Bonifay (commission consultative des professions de santé instituée auprès de la caisse désignant une personne pour siéger en qualité d'expert) - Art. 3 : son amendement n° 12 : participation de onze représentants des assurés sociaux, désignés dans les conditions prévues à l'article 5 de la présente loi, dans les conseils d'administration des caisses régionales d'assurance maladie de l'Ile-de-France et de Strasbourg ; adopté - (p. 4634) : ses amendements n° 13 : participation de onze représentants des employeurs désignés par les organisations professionnelles nationales d'employeurs représentatives dans les conseils d'administration des caisses régionales d'assurance maladie de l'Ile-de-France et de Strasbourg ; adopté ; n° 14 : suppression du 5^e alinéa relatif à la participation de deux personnes qualifiées désignées par le ministre chargé de la sécurité sociale au conseil d'administration des caisses régionales d'assurance maladie de l'Ile-de-France et de Strasbourg ; adopté ; n° 145 : désignation par les unions départementales des associations familiales territorialement compétentes dans la circonscription de la caisse du représentant des associations familiales siégeant au conseil d'administration des caisses régionales d'assurance maladie de l'Ile-de-France et de Strasbourg ; adopté ; et n° 15 : désignation par les organisations représentatives des professions de santé d'une personne siégeant en qualité d'expert ; retiré en faveur de l'amendement n° 85 de M. Charles Bonifay (désignation par la commission consultative des professions de santé instituée auprès de la caisse, d'une personne siégeant en qualité d'expert) - Son amendement n° 11 : conseil d'administration de la caisse régionale d'assurance maladie d'Ile-de-France et de celle de Strasbourg composé de 24 membres ; adopté - Art. 4 (p. 4635) : ses amendements, n° 17 : participation de onze représentants des assurés sociaux désignés dans les conditions prévues à l'article 5 au conseil d'administration de la caisse régionale d'assurance vieillesse de Strasbourg ; adopté ; n° 18 : désignation de onze représentants des employeurs par les organisations professionnelles nationales d'employeurs représentatives ; adopté ; n° 19 : suppression du 4^e alinéa relatif à la désignation de deux personnes qualifiées par le ministre chargé de la sécurité sociale, l'une parmi des organisations de salariés, l'autre parmi des organisations d'employeurs ; adopté ; n° 20 : participation au conseil d'administration de la caisse régionale d'assurance vieillesse de Strasbourg, de deux représentants des retraités, issus des associations de retraités ayant leur siège dans la circonscription de la caisse et choisis par les autres membres du conseil d'administration ; retiré en faveur de l'amendement n° 87 de M. Charles Bonifay (participation au conseil d'administration de la caisse régionale d'assurance vieillesse de Strasbourg, de deux représentants des retraités, choisis par les autres membres du conseil d'administration sur les propositions des associations de retraités ayant leur siège dans la circonscription de la caisse) - Son amendement n° 21 : représentation par des allocataires ou des anciens allocataires de prestations familiales des associations familiales, au conseil d'administration de la caisse régionale d'assurance vieillesse de Strasbourg ; adopté - (p. 4636) : son amendement n° 16 : administration de la caisse régionale d'assurance vieillesse de Strasbourg par un conseil d'administration comprenant 24 membres ; adopté - Art. 5 : son amendement n° 22, identique à l'amendement n° 89 de M. Charles Bonifay : désignation des représentants des assurés sociaux ; adopté - S'oppose à l'amendement d'harmonisation n° 108 de Mme Monique Midy - Son amendement n° 23 : désignation de son ou de ses administrateurs par chaque organisation disposant d'une représentation en fonction de cette répartition ; adopté - Art. 6 : son amendement n° 25 :

participation de neuf représentants des assurés sociaux mentionnés à l'article 17 ayant leur résidence dans la circonscription de la caisse, au conseil d'administration de chaque caisse d'allocations familiales ; retiré en faveur de l'amendement n° 77 de M. André Rabineau, soutenu par M. Jean Chérioux (participation de neuf représentants des assurés sociaux, élus par ceux des assurés mentionnés à l'article 17, ayant leur résidence dans la circonscription de la caisse et ayant la qualité d'allocataires de prestations familiales) - Accepte l'amendement n° 90 de M. Charles Bonifay (participation de 15 représentants des assurés qui, mentionnés à l'article 17, ont leur résidence dans la circonscription de la caisse au conseil d'administration de chaque caisse d'allocations familiales ; devenu sans objet - (p. 4637) : ses amendements n° 26 : participation de deux représentants élus des travailleurs indépendants du commerce, de l'industrie et de l'artisanat, et d'un représentant élu des professions libérales au conseil d'administration de chaque caisse d'allocations familiales ; retiré ; n° 27 : choix de l'un au moins de ces trois représentants parmi des allocataires employeurs ou travailleurs indépendants ; adopté ; et n° 28 : suppression du 6^e alinéa de l'article 6 relatif à la participation au conseil d'administration de chaque caisse d'allocations familiales d'une personne qualifiée désignée par le ministre chargé de la sécurité sociale ; adopté - (p. 4638) : s'oppose à l'amendement n° 133 de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat (composition pour moitié de représentants de travailleurs indépendants, pour deux sixièmes de représentants des pêcheurs salariés et pour un sixième de représentants des employeurs au conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales nationale de la pêche maritime) - Son amendement n° 24 : administration de chaque caisse d'allocations familiales par un conseil d'administration de 21 membres ; adopté - Avant l'art. 7 : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 130 de M. Louis Virapoulle (institution dans chaque département d'outre-mer d'une caisse de mutualité sociale agricole) - Art. 7 (p. 4639) : son amendement n° 30 : participation de neuf représentants des assurés sociaux élus par ceux des assurés qui ont leur résidence dans la circonscription de la caisse, au conseil d'administration des caisses générales de sécurité sociale des départements d'outre-mer ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 109 de Mme Monique Midy, soutenu par M. Marcel Gargar (participation au conseil d'administration des caisses générales de sécurité sociale des départements d'outre-mer de trois représentants des exploitants agricoles élus par l'ensemble de la profession, sur listes présentées par les organisations professionnelles représentées localement) - Ses amendements n° 31 : suppression du 6^e alinéa de cet article relatif à la participation au conseil d'administration des caisses générales de sécurité sociale des départements d'outre-mer de deux personnes qualifiées désignées par le ministre chargé de la sécurité sociale ; adopté ; n° 32 : participation au conseil d'administration des caisses générales de sécurité sociale des départements d'outre-mer d'un représentant des retraités issu des associations de retraités ayant leur siège dans la circonscription de la caisse et choisi par les autres membres du conseil d'administration ; retiré en faveur de l'amendement n° 92 de M. Charles Bonifay (participation au conseil d'administration des caisses générales de sécurité sociale des départements d'outre-mer d'un représentant choisi parmi les 27 autres membres du conseil d'administration sur proposition des associations de retraités ayant leur siège dans la circonscription de la caisse) - Son amendement n° 33 : participation avec voix consultative au conseil d'administration des caisses générales de sécurité sociale des départements d'outre-mer de deux représentants des associations familiales ayant la qualité d'allocataire ou d'ancien allocataire de prestations familiales, et de deux représentants du personnel de la caisse ; adopté - (p. 4640) : s'oppose à l'amendement n° 93 de M. Charles Bonifay (participation avec voix consultative au conseil d'administration des caisses générales de sécurité sociale des départements d'outre-mer de deux représentants des associations familiales ayant la qualité d'allocataire de prestations familiales, et de deux

représentants du personnel de la caisse) - Son amendement n° 34 : participation au conseil d'administration des caisses générales de sécurité sociale des départements d'outre-mer d'une personne désignée par les organisations représentatives des professions de santé, en qualité d'expert ; retiré en faveur de l'amendement n° 94 de M. Charles Bonifay (participation au conseil d'administration des caisses générales de sécurité sociale des départements d'outre-mer d'une personne désignée par la commission consultative des professions de santé instituée auprès de la caisse) - Son amendement n° 29 : conseils d'administration des caisses générales de sécurité sociale des départements d'outre-mer comprenant vingt membres ; adopté - Art. 8 : son amendement n° 36 : participation aux conseils d'administration des caisses d'allocations familiales des départements d'outre-mer de huit représentants des assurés sociaux élus par ceux des assurés ayant leur résidence dans la circonscription de la caisse ; retiré en faveur de l'amendement n° 78 de M. André Rabineau, soutenu par M. Jean Chérioux (participation aux conseils d'administration des caisses d'allocations familiales des départements d'outre-mer de huit représentants des assurés sociaux élus par ceux des assurés ayant leur résidence dans la circonscription de la caisse et ayant la qualité d'allocataire de prestations familiales) - (p. 4641) : ses amendements n° 37 : suppression du 5^e alinéa de cet article relatif à la participation aux conseils d'administration des caisses d'allocations familiales des départements d'outre-mer d'une personne qualifiée désignée par le ministre chargé de la sécurité sociale ; adopté ; n° 38 : participation aux conseils d'administration des caisses d'allocations familiales des départements d'outre-mer d'un représentant des salariés, des exploitants agricoles et des employeurs ; adopté ; et n° 35 : conseil d'administration des caisses d'allocations familiales des départements d'outre-mer comportant dix neuf membres ; adopté - Art. 9 : son amendement n° 40 : participation au conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance maladie de onze représentants des assurés sociaux ; adopté - S'oppose aux amendements n° 111 de Mme Monique Midy (participation au conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance maladie de quinze représentants des salariés désignés par les organisations syndicales nationales de salariés représentatives), et n° 96 de M. Charles Bonifay (participation au conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance maladie de quinze représentants des assurés sociaux) - Son amendement n° 41 : participation au conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance maladie de onze représentants des employeurs désignés par les organisations professionnelles nationales d'employeurs représentatives ; adopté - (p. 4642) : ses amendements n° 42 : suppression du 4^e alinéa de cet article relatif à la participation au conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance maladie de deux personnes qualifiées désignées par le ministre chargé de la sécurité sociale ; adopté ; et n° 43 : participation avec voix consultative au conseil national de l'assurance maladie d'une personne désignée par l'union nationale des associations familiales, de deux représentants du personnel et d'une personne désignée par les organisations représentatives des professions de santé ; retiré en faveur de l'amendement n° 97 de M. Charles Bonifay (participation avec voix consultative au conseil d'administration de la caisse nationale de l'assurance maladie d'une personne désignée par l'union nationale des associations familiales, de deux représentants du personnel et d'une personne désignée par la commission consultative des professions de santé instituée auprès de la caisse, en qualité d'expert) - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° 134 de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat (participation au conseil d'administration de la caisse nationale de l'assurance maladie de deux représentants du personnel à la caisse élus dans les conditions prévues par l'article L. 420-7 du code du travail pour l'élection des délégués du personnel dans l'entreprise - Son amendement n° 39 : composition du conseil d'administration de la caisse nationale de l'assurance maladie comportant 24 membres ; adopté - Art. 10 : son amendement n° 45 : participation au conseil d'administration de la caisse

nationale de l'assurance vieillesse de onze représentants des assurés sociaux; adopté - S'oppose aux amendements n° 112 de Mme Monique Midy (participation au conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance vieillesse de quinze représentants des salariés désignés par les organisations syndicales nationales de salariés représentatives) et n° 98 de M. Charles Bonifay (participation au conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance vieillesse de quinze représentants des assurés sociaux) - (p. 4643) : ses amendements n° 46 : participation au conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance vieillesse de onze représentants des employeurs désignés par les organisations professionnelles nationales d'employeurs représentatives; adopté; n° 47 : suppression du 4^e alinéa de cet article relatif à la participation au conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance vieillesse de deux personnes qualifiées désignées par le ministre chargé de la sécurité sociale; adopté; et n° 48 : participation au conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance vieillesse de deux représentants des retraités choisis par les 22 autres membres du conseil d'administration; adopté - Son amendement n° 49, identique à l'amendement n° 99 de M. Charles Bonifay : participation avec voix consultative au conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance vieillesse d'une personne désignée par l'union nationale des associations familiales et de deux représentants du personnel; adopté - Son amendement n° 44 : conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance vieillesse composé de 24 membres; adopté - **Art. 11** : son amendement n° 51 : participation au conseil d'administration de la caisse nationale des allocations familiales de neuf représentants des assurés sociaux désignés dans les conditions prévues à l'article 12 de la présente loi; adopté - S'oppose à l'amendement n° 113 de Mme Monique Midy (participation au conseil d'administration de la caisse nationale des allocations familiales de 15 représentants des salariés désignés par les organisations syndicales nationales de salariés représentatives) - (p. 4644) : s'oppose à l'amendement n° 100 de M. Charles Bonifay (participation au conseil d'administration de la caisse nationale d'allocations familiales de quinze représentants des assurés sociaux) - Son amendement n° 52 : participation au conseil d'administration de la caisse nationale des allocations familiales de trois représentants des travailleurs indépendants représentant chacun des collèges visés à l'article 17; adopté - S'oppose à l'amendement n° 114 de Mme Monique Midy (participation au conseil d'administration de la caisse nationale des allocations familiales de trois représentants élus des travailleurs indépendants) - Ses amendements n° 53 : participation au conseil d'administration de la caisse nationale des allocations familiales de trois représentants des associations familiales dont l'un au moins doit être choisi parmi les allocataires employeurs ou travailleurs indépendants; adopté; n° 54 : suppression du dernier alinéa de cet article relatif à la participation au conseil d'administration de la caisse nationale des allocations familiales d'une personne qualifiée désignée par le ministre chargé de la sécurité sociale; adopté; n° 55 identique à l'amendement n° 101 de M. Charles Bonifay : participation avec voix consultative au conseil d'administration de la caisse nationale des allocations familiales de deux représentants du personnel élus dans des conditions définies par décret; adopté; et n° 50 : conseil d'administration de la caisse nationale des allocations familiales composé de 21 membres; adopté.

Suite de la discussion - (20 octobre 1982) - Rapporteur - **Art. 12** (p. 4658) : ses amendements n° 57 : substitution de la notion d'assurés sociaux à celle de salariés; adopté; et n° 56 : répartition des sièges des représentants des salariés entre les organisations ayant présenté des candidats; adopté - S'oppose à l'amendement n° 115 de Mme Monique Midy (suppression de cet article relatif à la répartition des sièges des représentants des salariés dans les conseils d'administration de la caisse nationale d'assurance maladie et de la caisse nationale d'assurance vieillesse) - **Art. 13** : son amendement n° 58 : représentation égale des trois caisses nationales au sein de l'union des caisses nationales de

sécurité sociale et principe du paritarisme entre employeurs et assurés; adopté - **Art. 14** (p. 4659) : son amendement n° 59 : suppression de cet article relatif aux modalités de désignation des représentants des trois caisses nationales; adopté - S'oppose aux amendements de M. Charles Bonifay n° 122 (substitution de la notion d'assurés sociaux à celle de salariés) et n° 103, identique à l'amendement n° 116 de Mme Monique Midy (répartition entre représentants des salariés et représentants des employeurs) - **Art. 14 bis** (p. 4660) : son amendement n° 60 : composition du conseil d'administration des unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales; adopté - Accepte les amendements de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat, n° 137 (composition du conseil d'administration des unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales) et n° 138 (mode de désignation des administrateurs des unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° 147 : substitution de la notion d'assurés sociaux à celle de salariés; substitution de la notion d'organisations ayant droit à un ou plusieurs sièges à celle d'organisations syndicales nationales des salariés les plus représentatives; adopté - **Art. 15** (p. 4661) : son amendement n° 61 : élection des présidents des conseils d'administration des caisses locales, des caisses régionales et des organismes nationaux; adopté - **Art. 16** : son amendement n° 62 : limitation à cinq ans de la durée des mandats des administrateurs de caisses de sécurité sociale; adopté - **Après l'art. 16** : accepte la réserve de l'amendement n° 104 de M. Charles Bonifay (intitulé : « Chapitre nouveau - Fonctionnement des conseils d'administration ») - Accepte les amendements de M. Charles Bonifay n° 131 (maintien des dispositions législatives et réglementaires pendant la période comprise entre l'adoption de l'actuel projet de loi et la future réforme de l'institution) et n° 132 (maintien des conditions d'exercice de la fonction de directeur des organismes de sécurité sociale) - **Art. 17** (p. 4662) : son amendement n° 63 : élection des représentants des assurés sociaux dans les conseils d'administration des caisses locales et répartition des travailleurs indépendants en deux collèges distincts; retiré au profit de l'amendement n° 139 de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat (élection des représentants des assurés sociaux dans les conseils d'administration des caisses locales et répartition des travailleurs indépendants en trois collèges distincts) - **Art. 18** : son amendement n° 64 : modalités d'établissement des listes électorales; adopté - **Art. 19** (p. 4663) : son amendement n° 65 : suppression des dispositions de cet article relatives à la communication à des sociétés de services de documents permettant d'établir des listes électorales; adopté - **Art. 20** (p. 4664) : ses amendements n° 66 : éligibilité au conseil d'administration de la caisse de résidence ou d'affiliation; adopté; et n° 67 obligation pour un administrateur dans un conseil d'administration ou une caisse de sécurité sociale de pouvoir s'exprimer en français; adopté - S'oppose à l'amendement n° 140 de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat (éligibilité de personnes au conseil d'administration de la caisse où elles sont électeurs) - **Art. 21** : s'oppose à l'amendement n° 117 de Mme Monique Midy (possibilité pour les salariés frappés de sanctions pour activités politiques ou syndicales de se présenter aux élections du conseil d'administration de la sécurité sociale) - (p. 4665) : ses amendements n° 68 : suppression des dispositions de cet article relatives à l'inéligibilité des personnes qui plaident, consultent ou réalisent des expertises pour le compte des caisses; adopté; et n° 69 : incompatibilité de la fonction d'administrateur avec la perception d'honoraires versés par un organisme de sécurité sociale; cas de déchéance de mandat; adopté - **Art. 24** : s'oppose à l'amendement n° 118 de Mme Monique Midy (élection des membres des conseils d'administration des caisses primaires d'assurance maladie, des caisses générales et des caisses d'allocations familiales durant un jour ouvré) - **Art. 25** : accepte l'amendement n° 141 de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat (vote des assurés affiliés aux caisses des pêches maritimes, de la navigation intérieure et des marins de commerce) -

(p. 4666) : son amendement n° 71 : détermination du régime des autorisations d'absence par voie réglementaire ; adopté - **Art. 26** : son amendement n° 72 : substitution de la notion de représentants des assurés sociaux à celle de membres des conseils d'administration ; adopté - S'oppose à l'amendement n° 120 de Mme Monique Midy (scrutin de liste à la représentation proportionnelle et règle de la plus forte moyenne) et accepte l'amendement n° 142 de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat (élection des représentants des travailleurs indépendants aux conseils d'administration des caisses d'allocations familiales) - **Art. 29** : son amendement n° 74 : conditions de prise en charge des dépenses électorales ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution - **Art. 29 bis** (p. 4667) : s'oppose à l'amendement n° 119 de Mme Monique Midy (obligation pour les employeurs de laisser aux salariés de leur entreprise le temps nécessaire à l'exercice de leur mandat de membre d'un conseil d'administration d'un organisme de sécurité sociale) - (p. 4668) : son amendement n° 75 : limitation des autorisations d'absence des salariés administrateurs d'un conseil d'administration pour les seules sessions de formation financées par les caisses ; adopté - **Art. 30** : son amendement n° 76 : nombre de membres présents du conseil d'administration d'une caisse ; retiré - **Art. 32 bis** (p. 4669) : accepte l'amendement n° 143 de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat (possibilité pour le ministre de la sécurité sociale d'ordonner l'exécution de mesures nécessaires à la préparation des élections en cas de carences ; applicabilité de cette disposition dès la promulgation de cette loi) - **Seconde délibération - Art. 9** : accepte l'amendement de coordination n° 148 de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat - **Art. 10** : accepte l'amendement d'harmonisation n° 149 de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat - **Explication de vote sur l'ensemble** : divergences entre le Sénat et le Gouvernement : paritarisme entre employeurs et assurés sociaux au sein des conseils d'administration des caisses ; monopole syndical ; avis du Conseil d'Etat - (p. 4670) : conditions d'établissement des listes électorales - Prise en charge des dépenses relatives à l'organisation des élections - Améliorations du texte : représentation par les administrateurs élus de tous les assurés sociaux ; participation des professions de santé aux conseils d'administration des caisses ; représentation des intérêts familiaux dans toutes les caisses ; voix consultative des représentants du personnel dans les caisses nationales - Désignation du président de l'union des caisses nationales de sécurité sociale - Rapprochement avec le Gouvernement.

Nouvelle lecture [n° 67 (82-83)] - (9 novembre 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 5309) : échec de la commission mixte paritaire (CMP) - Désaccord entre les deux assemblées sur quatre points essentiels : paritarisme ; modalités d'établissement des listes électorales ; prise en charge des dépenses résultant des élections ; monopole syndical de candidature - Propositions du Sénat approuvées par l'Assemblée nationale : représentation des associations familiales ; droit de siéger des anciens allocataires ; élection des représentants du personnel dans les caisses nationales, régionales et locales ; représentation des professions de santé en qualité d'expert ; représentation de chaque catégorie de travailleurs indépendants : industriels et commerçants, artisans, professions libérales ; élection du président de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale. (UCANSS) - Problème de la composition de l'UCANSS : représentation des intérêts des familles, des intérêts mutualistes et des retraités - (p. 5310) : demande le rétablissement des dispositions votées par le Sénat en première lecture sur le retour au paritarisme, la suppression du monopole syndical de candidature, le rétablissement des modalités d'établissement des listes électorales et la suppression de l'article relatif aux dispositions financières - Formation des administrateurs et octroi d'autorisations d'absence - **Art. 22 (par priorité)** : son amendement n° 20 : suppression du premier alinéa de cet article relatif au monopole de candidature accordé aux organisations syndicales de salariés représentatives au plan national ; adopté - Problème de constitutionnalité posé par cet article - Législation en vigueur sur la compétence des conseils

d'administration des caisses de sécurité sociale ; rôle de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF) et de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) - Ordonnance de 1967 - (p. 5311) : problème du monopole de candidature prévu au profit des organisations de salariés les plus représentatives : ordonnances de 1945 et 1967 ; éventualité d'un second tour avec liberté de présentation - Distinction entre assurés sociaux et salariés : cas des retraités et chômeurs, cas des militaires et des fonctionnaires : exclusion du droit à présentation de candidats - Désignation éventuelle de personnes qualifiées - Problème de constitutionnalité de l'article 22 : cas des retraités et représentation spécifique aux caisses d'assurance vieillesse et aux caisses d'assurance maladie ; forme de vote plural - Recours éventuel devant le Conseil constitutionnel - Avis de la commission nationale « Informatique et libertés » (CNIL) - Participation de sociétés privées de services à l'établissement des listes électorales ; rôle des maires - (p. 5313) : principe constitutionnel d'égalité - Représentation des retraités - Intérêts mutualistes et familiaux - Liens entretenus avec les caisses de sécurité sociale par la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) et l'Union nationale des associations familiales (UNAF) - Désignation des personnes qualifiées - Recours aux sociétés privées de services pour l'établissement des listes électorales ; avis de la commission nationale « Informatique et libertés » - Monopole syndical : assurés sociaux et salariés ; monopole syndical dans l'entreprise - Droit syndical - (p. 5314) : suppression de la consultation de la commission nationale « Informatique et libertés » prévue à l'article 19 - **Art. 1** (p. 5315) : son amendement n° 1 : modification des alinéas relatifs à la composition des conseils d'administration des caisses primaires d'assurance maladie : rétablissement du paritarisme entre représentants des assurés sociaux et des employeurs ; adopté - Accepte l'amendement n° 23 de M. Jean-Pierre Cantegrit (création de deux alinéas supplémentaires érigeant en organisme autonome la caisse chargée de la gestion du système d'assurance volontaire des Français de l'étranger) - (p. 5316) : s'oppose aux amendements de M. Stéphane Bonduel n° 24 (voix délibérative accordée au représentant des associations familiales et suppression de l'exigence de la qualité d'allocataire de prestations familiales) et n° 25 (représentation des professions de santé : possibilité de siéger avec voix consultative au conseil d'administration de chaque caisse pour les trois présidents des commissions consultatives médicale, dentaire et pharmaceutique, instituées par le décret du 22 décembre 1967) - **Art. 2** (p. 5317) : son amendement n° 2 : modification de la composition du conseil d'administration des caisses régionales d'assurance maladie : rétablissement du paritarisme entre les représentants des assurés sociaux et des employeurs ; suppression de la notion d'organisations syndicales nationales représentatives ; adopté - **Art. 3** (p. 5318) : son amendement de coordination n° 3 : modification de la composition des conseils d'administration des caisses régionales d'assurance maladie de l'Île-de-France et de Strasbourg ; adopté - **Art. 4** : son amendement de coordination n° 4 : modification de la composition du conseil d'administration de la caisse régionale d'assurance vieillesse de Strasbourg ; adopté - **Art. 5** : son amendement n° 5 : modalités de désignation des administrateurs par les organisations ; adopté - **Art. 6** (p. 5319) : son amendement n° 6 : modification de la composition du conseil d'administration des caisses d'allocations familiales ; adopté - Annonce de la réforme du système de financement des prestations familiales et avenir de la représentation des intérêts socio-professionnels dans les caisses - (p. 5320) : s'oppose à l'amendement n° 28 de M. Stéphane Bonduel (modification de la composition du conseil d'administration des caisses d'allocations familiales : généralisation de l'exigence de la qualité d'allocataire de prestations familiales) - **Art. 7** : son amendement de coordination n° 7 : modification de la composition du conseil d'administration des caisses générales de sécurité sociale des départements d'outre-mer ; adopté - **Art. 8** (p. 5321) : son amendement de coordination n° 8 : modification de la composition du

conseil d'administration des caisses d'allocations familiales des départements d'outre-mer; adopté - **Art. 9**: son amendement de coordination n° 9: modification de la composition du conseil d'administration de la caisse nationale de l'assurance maladie; adopté - **Art. 10**: son amendement de coordination n° 10: modification de la composition du conseil d'administration de la caisse nationale d'assurance vieillesse; adopté - **Art. 11** (p. 5322): son amendement n° 11: modification de la composition du conseil d'administration de la caisse nationale des allocations familiales; adopté - **Art. 12**: son amendement de coordination n° 12: suppression du monopole syndical de présentation des candidatures; adopté - **Art. 13**: son amendement n° 13: composition de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS); adopté - Représentation de chacune des catégories d'administrateurs: assurés sociaux, employeurs, représentants des associations familiales, des associations de retraités ou des mouvements mutualistes - **Art. 14**: son amendement n° 14: suppression de cet article relatif aux modalités de désignation des représentants des trois caisses nationales; adopté - **Art. 14 bis** (p. 5323): son amendement n° 15: modification de la composition du conseil d'administration des unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF) et modalités de désignation des représentants des assurés sociaux; adopté - **Art. 16**: son amendement n° 16: diminution de six à cinq ans de la durée du mandat des membres des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale; adopté - Analogie avec la durée du mandat des conseillers prud'hommes - **Art. 18**: son amendement n° 17: modification des modalités d'établissement des listes électorales; adopté - **Art. 19** (p. 5324): son amendement n° 18: suppression de la possibilité de recours à des sociétés de services pour l'établissement des listes électorales; détermination par décret pris après avis de la commission nationale de l'informatique et des libertés des modalités d'application des dispositions relatives à la protection du secret des informations; adopté - **Art. 20**: son amendement n° 19: modification des conditions d'éligibilité aux conseils d'administration des caisses: caisse de résidence ou d'affiliation; capacité de s'exprimer en français; adopté - **Art. 29**: son amendement n° 21: suppression de cet article relatif à la prise en charge par les organismes du régime général de sécurité sociale des dépenses afférentes aux élections; adopté - Prise en charge nécessaire par l'Etat, mais opposabilité de l'article 40 de la Constitution - **Art. 29 bis** (p. 5325): son amendement n° 22: formation des membres des conseils d'administration des organismes de sécurité sociale: obligation pour les employeurs d'accorder des autorisations d'absence dans le seul cas de sessions de formation organisées par les organismes de sécurité sociale; adopté - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 5326): accord sur la valeur du principe de l'élection, mais nécessité d'élections libres.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - Après l'**art. 20** (p. 5763): son amendement n° 104: détaxe sur les carburants pour les compagnies de sapeurs pompiers; taxe à l'importation sur les automobiles en provenance de pays autres que ceux de la Communauté européenne; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution - Son amendement n° 105: suppression de la taxe frappant les appareils automatiques installés dans les lieux publics procurant un spectacle, une audition, un jeu ou un divertissement; assujettissement à la TVA de ces mêmes appareils automatiques; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution - (p. 5764): normalisation fiscale d'une activité commerciale - Conformité aux normes des organes de la Communauté économique européenne (CEE) sur l'harmonisation des législations.

Deuxième partie :

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6071): budget scellant la fin de l'état de grâce et marquant l'avènement

d'une nouvelle gestion - Interrogation sur les conséquences de la politique d'encouragement à l'installation des jeunes - Réduction du volume des dépenses de soutien des marchés par le Parlement européen - Problème de l'élargissement de la Communauté économique européenne (CEE) et de l'adhésion de l'Espagne - Contradiction du socialisme français saluant la victoire de Felipe Gonzalez et repoussant l'admission de son pays à la CEE - Formation professionnelle des agriculteurs et absence d'atteinte aux principes du libre choix des français - Maintien de l'écart entre les bourses de l'enseignement technique général et celles de l'enseignement technique agricole - Problème de l'enseignement agricole privé - Déclaration de l'inapplicabilité de la loi Guerneur - Grand service public unifié, laïc de l'éducation nationale ressenti par beaucoup comme une grave atteinte aux libertés des français - Fin des illusions concernant les offices par produits - Offices fonciers contraires au vœu d'un grand nombre d'agriculteurs, marquant la volonté d'affaiblir les travailleurs indépendants - Prise de conscience du Gouvernement concernant l'importance des industries agro-alimentaires - Absence de la France au palmarès des grandes innovations de l'agro-alimentaire - (p. 6072): majoration des cotisations de sécurité sociale de 16,5 % et les prestations de 12, 5 % - Transfert des allocations familiales à la caisse nationale des allocations familiales - Accélération du démantèlement du ministère de l'agriculture - Absence de lignes directrices de la politique du Gouvernement - Augmentation des productions nécessitant le soutien communautaire et participant à la dégradation des marchés - Protectionnisme latent - Découverte salutaire de la crise internationale et des rôles irremplaçables de l'investissement des entreprises - Inquiétude devant la régression du dispositif de protection sociale des agriculteurs - Se déclare opposé à l'adoption du budget de l'agriculture pour 1983.

Affaires sociales (suite) - III - Travail, emploi - I - Section commune - Suite de la discussion - (10 décembre 1982) - (p. 6603): comparaison des statistiques du chômage des préretraités et des jeunes placés en formation - Désaccord sur le lien entre chômage et réduction du temps de travail; contrats de solidarité; contrats de préretraite démission: difficultés d'application dans les petites et moyennes entreprises et industries (PME, PMI); coût humain pour des salariés retirés de l'activité économique productrice et transformés en assistés; coût financier pour la nation - (p. 6604): recul du Gouvernement en matière de contrats de préretraite - Insuffisance des actions d'aide directe pour l'insertion des jeunes; comparaison avec les crédits de créations de postes pour l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et pour l'Association nationale de formation professionnelle des adultes (AFPA); exemple de « l'emploi vocationnel des jeunes » mis au point en Franche-Comté - Crédits prévus pour favoriser l'insertion des chômeurs de longue durée - Doute sur le rôle moteur du secteur nationalisé en matière d'emploi - Nécessité d'alléger les charges des entreprises et de privilégier les aides à la création d'activités et d'investissements productifs; rôle fondamental des PME et des PMI - Mesures néfastes pour l'emploi prises par certains ministres; exemple des travailleurs frontaliers de l'industrie pharmaceutique de la région de Bâle.

Recherche et industrie - Suite de la discussion - (11 décembre 1982) - (p. 6667): industrie « reine de la bataille économique » - Déficit du commerce extérieur dépassant 100 milliards de francs en raison des importations de produits à forte valeur technologique ajoutée - (p. 6668): France, dernier des pays industrialisés pour la progression - Cloisonnement vivace entre les laboratoires et les applications de produits - Crédits du Fonds de développement économique et social (FDES) ramenés à un milliard de francs pour permettre l'accroissement des concours sous forme de dotation en capital aux entreprises publiques - Souhait de l'industrie de ne pas voir ses charges aggravées, ses structures de commandement démantelées - Guerre d'usure et sabotages chez Citroën qui annonce 2 milliards de francs de pertes - Pertes s'élevant à 950 millions de

francs pour le premier semestre à la Régie Renault - Nécessité pour le budget de soutenir l'innovation, le développement des services de gestion, les entreprises et le commerce extérieur - Lois Auroux et alourdissement des charges - Endettement record des entreprises - Enormes pertes en 1982 en raison du blocage des prix - Absence d'épargne et d'investissement des entreprises - Hausse importante des coûts salariaux - (p. 6675) : attente d'une réponse concernant Citroën - Groupe Peugeot magnifiquement repris après la crise.

- **Projet de loi, relatif à la formation professionnelle des artisans** [n° 110 (82-83)] - (15 décembre 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 6941) : formation élément important dans la vie professionnelle des artisans - Texte apportant des avantages appréciables à cette catégorie de Français - Vote favorable du groupe RPR sur le texte de ce projet de loi.

- **Question au Gouvernement : imposition des frontaliers français travaillant en Suisse** - (16 décembre 1982) - (p. 6977) : ancienneté du système instauré entre la France et la ville de Genève : imposition sur le lieu de travail et reversement partiel - Avantages de cette formule et généralisation souhaitable - Récentes négociations entre l'Etat français et l'Etat suisse et absence de concertation avec les élus des régions frontalières - Loi de décentralisation du 2 mars 1982 - Protestations des associations locales.

SPENALE (Georges), sénateur du Tarn (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères
- Membre titulaire de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
- Vice-président de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes.

DÉPÔTS

Rapport d'information établi, au nom de la délégation du Sénat pour les Communautés européennes sur les activités des institutions des Communautés européennes entre le 1^{er} novembre et le 31 mai 1982 en application de la loi n° 79-564 du 6 juillet 1979 portant création de délégations parlementaires pour les Communautés européennes [n° 427 (81-82)] (25 juin 1982).

SPLINGARD (Raymond), sénateur du Pas-de-Calais (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

T

TAILHADES (Edgar), sénateur du Gard (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.
- Juge suppléant de la Haute Cour de justice.
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions (19 janvier 1982) (p. 246).

Est élu membre de la commission de contrôle des services de l'Etat chargés du maintien de la sécurité publique (11 mai 1982) (p. 1869).

DÉPÔTS

Avis présenté, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Justice [n° 100, tome II (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Justice - (8 décembre 1982) - Rapporteur pour avis - (p. 6506) : budget de la justice pour 1983 placé sous le signe de la rigueur - Création de 638 emplois budgétaires en 1983 - Nouvelle politique pénale formant un ensemble cohérent - (p. 6507) : politique criminelle axée sur la prévention de la délinquance, sur la limitation du recours à l'incarcération et sur la réinsertion sociale des condamnés - Souci du retour au droit commun de la politique législative - Suppression du châtiment suprême - Projet de loi en instance au Sénat visant à écarter de notre droit les restrictions aux pouvoirs des juges dans l'appréciation de la peine à l'égard de certains délinquants présumés dangereux - Nouvelle politique pénale et présentation au Parlement de deux textes importants - Renforcement des garanties judiciaires et réforme du régime de l'exécution des peines - Réforme du code pénal débattue au Sénat au printemps prochain - Politique criminelle ne dissociant pas l'action répressive d'un large effort de prévention - Refus d'un recours systématique à l'incarcération - Détention provisoire, mesure exceptionnelle - Semi-liberté ou mise à l'épreuve, pièce maîtresse de la politique de réinsertion sociale - Volonté d'une justice plus efficace et plus solidaire - Réforme de l'aide judiciaire et indemnisation des commissions d'office - Développement des mesures de prévention permettant la réinsertion des petits délinquants - Amélioration de l'accueil des victimes et dotation budgétaire en leur faveur de 1 million de francs cette année - Prise en compte des intérêts moraux et financiers des victimes par l'institution judiciaire - Application de la loi du 3 janvier 1977 assurant une meilleure indemnisation des victimes - Accroissement continu des activités des juridictions - Effort en faveur de la création d'emplois de magistrats ; poursuite de l'effort de rénovation des juridictions en 1982 - Poursuite en 1983 de l'effort concernant les moyens de fonctionnement des juridictions - Situation de la Cour de cassation et réorganisation de cette haute juridiction - Caractère « explosif » du surembourgeoisement des établissements pénitentiaires - Effort nécessaire concernant l'amélioration et la formation des personnels pénitentiaires

- Mesures permettant la création de deux nouveaux centres d'orientation et d'action éducative et renforcement de la présence éducative auprès des juridictions - (p. 6508) : politique informatique permettant de maîtriser l'accroissement des tâches et contribuant à l'amélioration de la qualité du service rendu - Informatisation des petites et des moyennes juridictions - Augmentation des crédits de fonctionnement de la Commission, nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) - Situation de détresse des effectifs de magistrats et de fonctionnaires dans les juridictions - Budget de la justice ne représentant que 1,05 % du budget total de l'Etat - Nécessité de mettre la justice du pays au niveau des légitimes ambitions du ministre - Se déclare favorable à l'adoption des crédits du budget de la justice pour 1983.

TAITTINGER (Pierre-Christian), sénateur de Paris (UREI) - *Vice-président du Sénat.*

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.
- Est nommé membre du conseil d'administration de la bibliothèque nationale (article 7 du décret n° 77-1274 du 19 novembre 1977) (11 décembre 1982) (p. 6751).
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de nationalisation (29 janvier 1982) (p. 474).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France (13 avril 1982) (p. 1085).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation de la recherche et du développement technologique de la France (23 juin 1982) (p. 3055).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la communication audiovisuelle (29 juin 1982) (p. 3255).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (8 octobre 1982) (p. 4435).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (27 octobre 1982) (p. 4874).

Est élu membre de la commission de contrôle sur les établissements chargés d'accueillir les personnes âgées (20 décembre 1982) (p. 7145).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 147 (14 octobre 1982) (p. 4558) à M. le ministre chargé de la fonction publique : fonctionnaires (réformes administratives concernant la situation des attachés d'administration centrale et des secrétaires adjoints des affaires étrangères).

INTERVENTIONS

En qualité de président de séance

- **Communication** - (20 janvier 1982) (p. 283) : - modification du décret du 8 janvier 1982 portant convocation du

Parlement en session extraordinaire : complément d'ordre du jour.

– **Clôture de la seconde session extraordinaire de 1981-1982** (5 février 1982) (p. 584, 585) : relations entre le Gouvernement et le Parlement.

– **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs.** [n° 193 (81-82)] – Suite de la discussion – (4 mai 1982) – Sur l'ensemble (p. 1592) : donne acte aux groupes communiste et socialiste de leur abstention.

– **Décès d'un haut fonctionnaire du Sénat** – (10 juin 1982) (p. 2684).

– **Communication.** – (29 juin 1982) – (p. 3222) : décision du Conseil constitutionnel déclarant conforme à la Constitution la loi de finances rectificative pour 1982.

– **Convocation du Parlement en session extraordinaire** (30 juin 1982) (p. 3300).

– **Rappel au règlement.** – (30 juin 1982) – (p. 3334) : demande à M. *Robert Schwint* de ne pas émettre de commentaire sur le rappel au règlement de M. *Christian de La Malène*, lui rappelant un de ses récents rappels au règlement fait dans le même état d'esprit – **Fait personnel** (p. 3348) : nécessaire démocratie et courtoisie des débats – Respect de l'esprit du règlement et rôle du président de séance.

– **Ouverture de la troisième session extraordinaire de 1981-1982** (1^{er} juillet 1982) (p. 3370).

– **Projet de loi portant réforme de la planification.** [n° 391 (81-82)] – Suite de la discussion – (1^{er} juillet 1982) – Sur l'ensemble (p. 3383) : donne acte aux groupes socialiste et communiste et à la formation des sénateurs radicaux de gauche de leur abstention sur ce texte.

– **Clôture de la session extraordinaire ouverte le 21 septembre 1982** – (1^{er} octobre 1982) (p. 4299).

– **Hommage à la mémoire du général Béthouart et de Pierre Mendès France** (19 octobre 1982) (p. 4601, 4602).

– **Décès de M. Léon-Jean Grégory**, sénateur des Pyrénées-Orientales, et remplacement par Mme *Jacqueline Alduy* (26 octobre 1982) (p. 4757).

– **Projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion.** [n° 537 (81-82)] – (26 octobre 1982) – **Discussion générale** (p. 4775) : combat de M. *Louis Virapoullé* ; impossibilité de le taxer de racisme – Manquement de M. *Henri Emmanuelli* aux usages et à la tradition parlementaire.

– **Décès de M. René Touzet**, sénateur de l'Indre (18 novembre 1982) (p. 5549).

– **Remplacement de M. René Touzet**, décédé, par M. *Guy Besse* en qualité de sénateur de l'Indre (19 novembre 1982) (p. 5620).

En qualité de sénateur

– **Projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : organisation administrative** [n° 185 (81-82)] – (27 janvier 1982) – **Discussion générale** (p. 429) : élaboration d'un statut particulier pour la Corse et insuffisance des justifications invoquées – Ambiguïté du projet et danger pour l'unité de la République – Vote par le Sénat du projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, et nécessité de maintenir pour la Corse un statut de droit commun – (p. 430) : création d'une nouvelle catégorie de collectivité territoriale – Réserves exprimées par le Conseil d'Etat – Projet de loi ultérieur sur la répartition des compétences – Insuffisance

des mesures institutionnelles et nécessité de mesures économiques, fiscales et culturelles en faveur de la Corse – Solidarité nécessaire.

– **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] – (20 avril 1982)

– **Discussion générale** (p. 1181) : tentative d'harmonisation des rapports entre locataires et propriétaires – Evolution considérable du droit à l'habitat, de plus en plus individualiste et personnalisé – Nécessité d'examiner l'ensemble des problèmes relatifs au logement, à l'urbanisme, à l'environnement et à l'équipement – Principaux objectifs du projet : affirmation du rôle déterminant de l'habitat dans l'économie ; nécessité d'assurer la stabilité d'occupation des locataires tout en conservant une fluidité du marché ; nécessité de faciliter et d'encourager des relations équilibrées entre propriétaires et locataires – Réponses peu satisfaisantes aux préoccupations soulevées – Assimilation des différentes catégories de propriétaires aux abus constatés – Constatation de hausses spéculatives lors du renouvellement de certains baux – Commission Delmon : accords collectifs de location – Projet comportant des risques et des contradictions ayant des conséquences économiques et sociales sérieuses – Accord avec MM. *Jacques Thyraud* et *Jean Mercier* : projet susceptible d'entraîner les mêmes effets regrettables que la loi du 1^{er} septembre 1948 – Morcellement néfaste du marché immobilier dû au non respect de la loi de 1948 et à l'administration excessive du secteur locatif – Situation préjudiciable pour les locataires : injustice quant aux prix pratiqués ; injustice avec la dégradation de certains quartiers anciens non rénovés par les propriétaires mécontents – Création de nouvelles contraintes au secteur libre : maintien dans les lieux, fixation administrative des loyers – (p. 1182) : retard de la France par rapport à ses voisins européens – Exemple de l'Italie : depuis la loi du 27 juillet 1978, ensemble du marché sclérosé et pénurie de logements – Conséquences économiques graves pour la construction, l'entretien et la rénovation des logements – Secteur du bâtiment traditionnellement créateur d'emplois – Risque d'effets contraires à ceux escomptés – Recherche d'éclaircissements souhaitée.

Suite de la discussion – (22 avril 1982) – Après l'art. 6 *quater* (p. 1298) : sur l'amendement n° 18 de M. *Paul Pillet*, rapporteur (assimilation de certaines personnes au bailleur pour l'application des articles 4, alinéa 2, 4 *bis*, 6 *bis* et 6 *ter*, alinéa 2), son sous-amendement n° 399, soutenu par M. *Philippe de Bourgoing* : possibilité d'invocation des dispositions de ces articles par le bailleur personne morale propriétaire de moins de dix logements ; retiré.

Suite de la discussion – (27 avril 1982) – Art. 20 (p. 1395) : son amendement n° 292, soutenu par M. *Philippe de Bourgoing* : limitation du champ d'application de cet article à un bâtiment d'habitation ou à un ensemble de bâtiments d'habitation comportant au moins trente logements faisant l'objet d'un contrat de location ; retiré en faveur de l'amendement n° 48 de M. *Paul Pillet*, rapporteur (limitation du champ d'application de cet article à un bâtiment d'habitation ou à un ensemble de bâtiments d'habitation comportant au moins trente logements et conditions de reconnaissance de la qualité d'interlocuteurs par les bailleurs et les gestionnaires).

Suite de la discussion – (28 avril 1982) – Art. 32 *bis* (p. 1472) : son amendement n° 295 : suppression de cet article relatif à l'obligation pour tout bâtiment ou ensemble de bâtiments d'habitation de plus de 50 logements de comporter des locaux collectifs résidentiels ; retiré.

Suite de la discussion – (29 avril 1982) – Art. 42 (p. 1536) : son amendement rédactionnel n° 296, soutenu par M. *Paul d'Ornano* ; devenu sans objet.

– **Projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger** [n° 261 (81-82)] – (4 mai 1982) – **Discussion générale** (p. 1601, 1602) : hommage au Conseil supérieur des Français de l'étranger – Intentions du Gouvernement :

recherche de la perfection ; existence de la démocratie - Echec dans l'atteinte de ces objectifs - Réserves sur certaines dispositions du décret n° 82-255 : nombre de sièges à pourvoir dans chaque circonscription électorale ; création de zones électorales de regroupement ; cas particuliers de l'Autriche et de la Suisse - Intérêt d'un nouveau système de vote par correspondance - Attachement du Gouvernement à la vie associative et demande d'application de ces principes - Approbation de la rédaction de la commission des lois.

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale** [n° 269 (81-82)] - (11 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 1862) : intérêt suscité par le texte - Importance économique des femmes conjoints d'artisans ou de commerçants : participation à l'activité de l'entreprise et à sa gestion - Absence de droits personnels en cas de divorce ou de veuvage - Rôle des entreprises familiales dans l'aménagement du territoire : animation et qualité de la vie - Mesures prises par les précédents gouvernements - Cas des conjoints salariés : circulaire de 1979 sur les conditions d'ouverture de droits aux prestations du régime général de la sécurité sociale - (p. 1863) : déductibilité du salaire des bénéfices industriels et commerciaux (BIC) - Décret de 1980 en faveur des conjoints collaborateurs - Vote par le Sénat d'un projet de loi relatif à la participation des époux à une même société : constitution de sociétés à responsabilité limitée (SARL) - Attribution préférentielle par voie de partage au conjoint survivant en cas de décès ; nécessité de prêts bonifiés et de primes d'installation - Mesures fiscales nécessaires - Rémunération du conjoint et déductibilité du salaire - Prestations sociales : allocation de repos maternel : durée ; financement - Indemnité de remplacement - Assurance vieillesse : montant des cotisations volontaires et déductibilité - Caractère incomplet de ce statut - Amendements du Sénat - Améliorations souhaitées et souhait d'un vote unanime du Sénat - **Art. 4** (p. 1879) : son amendement n° 27, identique aux amendements n° 74 de M. Pierre Vallon, soutenu par M. Jean Cluzel, n° 37 de M. Henri Belcour et n° 57 de M. Jacques Moutet : consultation des intéressés, préalable à l'élaboration du décret d'application relatif aux allocations de repos maternel et de remplacement ; retiré - **Art. 5** (p. 1880) : son amendement n° 28, identique à l'amendement n° 70 de M. André Jouany, soutenu par M. Bernard Legrand : priorité du conjoint survivant sur tout autre héritier copropriétaire pour demander le bénéfice de l'attribution préférentielle ; retiré - Son amendement n° 29 : fixation par décret des conditions d'octroi de prêts à taux préférentiel pour le paiement de la soultte par les conjoints exerçant une activité dans les entreprises commerciales ou artisanales ; adopté - Dispositions du code civil relatives au droit successoral, évoquées par M. Raymond Bouvier, rapporteur - **Art. 7 A** (p. 1885) : son amendement n° 31 : calcul des cotisations d'assurance vieillesse du conjoint collaborateur sur la fraction plafonnée du revenu professionnel du chef d'entreprise ; adopté.

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France** [n° 242 (81-82)] - (13 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 2009) : avis identique à ceux du président de la commission spéciale et du rapporteur - Projet séduisant et ambitieux - Vulnérabilité financière des propositions formulées - Progression insuffisante prévue pour les activités de recherche fondamentale - Effort important injustifié en matière de recherche appliquée - (p. 2010) : rôle de l'éducation scolaire, de l'enseignement et de la formation continue - Statut des personnels de recherche - Favorable à l'adoption de ce texte sous réserve du vote des amendements de la commission spéciale.

Suite de la discussion - (19 mai 1982) - (p. 2141) : accord sur le fond du projet - Outrance et démesure des déclarations faites par M. Jean-Pierre Chevènement.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - (10 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2731) : réforme décevante - Respect du pluralisme de l'information

- (p. 2732) : avantages de la loi de 1974 : chaînes de télévision gérant les coûts de production et préservant les avantages d'un statut du personnel dans chaque société ; reconnaissance du rôle joué par le public - Importantes relations entre la télévision et le pouvoir politique - Défauts majeurs de la réforme : maintien du monopole de diffusion ; réseaux câblés et liaisons hertziennes dépendant du contrôle de l'Etat - Création, composition et rôle de la Haute autorité de la communication audiovisuelle - Positions divergentes quant au rôle du service public face à la concurrence - Exigences des téléspectateurs - Création d'une quatrième chaîne de télévision - Liberté de la communication audiovisuelle ne devant pas entraver la liberté de la presse - Favorable aux amendements de la commission des affaires culturelles - (p. 2733) : loi de conjoncture ne pouvant empêcher le dépôt d'une sixième réforme.

Suite de la discussion - (15 juin 1982) - **Avant le titre I** (p. 2805) : son amendement n° A-83 : intitulé ; « liberté de la communication audiovisuelle » ; « la communication audiovisuelle est libre » ; retiré - **Art. 79** (p. 2809) : son amendement n° B-268 : suppression de cet article relatif à l'agrément préalable pour tout groupement, entreprise et spectacle cinématographique visant à assurer la programmation d'oeuvres cinématographiques en salle, par le directeur du Centre national de la cinématographie ; retiré - Son amendement n° B-269 : impossibilité pour une même entreprise d'assurer à la fois la programmation des oeuvres cinématographiques et leur distribution en salle ; retiré - (p. 2810) : son amendement n° B-270 : modalités de contribution des groupements ou ententes à la diversification de l'investissement dans la production cinématographique ; retiré - **Après l'art 79** (p. 2811) : son amendement n° B-271 : limitation de l'effet des dispositions de l'article 79 à une période de deux ans ; retiré.

Suite de la discussion - (29 juin 1982) - **Après l'art. 68** (p. 3222) : soutient l'amendement n° B-233 de M. Michel Miroudot (réintégration des personnels licenciés par les sociétés nationales et établissements publics créés par la loi du 7 août 1974).

- **Projet de loi portant réforme de la planification** [n° 391 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (30 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 3292) : approche de planification démocratique décentralisée et contractuelle - Question sur l'opportunité d'un tel débat, et retard de ce texte - Caractère obsolète de ce projet au regard de l'évolution de la politique conjoncturelle - Difficultés de l'économie française - Plan intérimaire et action des gouvernements précédents ; croissance stable et forte - Planification à la française - (p. 3293) : importance du contexte international - Référence au 8^e plan - Intégration de plusieurs schémas d'évolution de l'économie française - Objectifs du plan intérimaire ; illusion de la relance fondée sur la consommation ; conséquences en matière d'emplois et de revenus - Montée du chômage - Taux de croissance annuelle et inflation - Fiscalité et impôt sur la fortune - Fiscalité indirecte et taux de TVA - Nationalisation des banques ; renforcement de l'encadrement du crédit - Référence au rapport Mayoux - Politique monétaire et taux de change du franc à l'intérieur du système monétaire européen - Plan de stabilisation - Blocage des salaires et des revenus - (p. 3294) : dépenses publiques - Remaniement ministériel - Possibilité de nouvelles charges sociales pour les entreprises et augmentation pour les salariés - Austérité et politique de mouvement et d'arrêt ; exemple de la Grande-Bretagne - Distinction entre les domaines législatif, réglementaire et constitutionnel - Contrats de plan - Plan national ; loi d'orientation et loi d'exécution - Attente de collectifs budgétaires - Risque de contradiction entre le plan national et les plans de régions - Opposition de la majorité du Sénat à cette conception de la planification et de la société - Stratégie à moyen terme et lutte contre le chômage et l'inflation - Orientation et prévision - Protection sociale et financement de la sécurité sociale - Fonctionnement des institutions financières et de l'appareil bancaire -

Carcan administratif imposé - Programmation des dépenses publiques à moyen terme et des recettes - Politique monétaire et évolution de la masse monétaire - (p. 3295) : différence entre le plan souhaitable pour la France et le plan du Gouvernement.

- **Projet de loi sur les prix et les revenus [n° 441 (81-82)]** - (8 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3504) : objectifs du texte en examen : tirer les conclusions du dernier réajustement monétaire ; lutter efficacement contre le chômage ; relancer l'investissement ; faire face aux difficultés héritées du précédent gouvernement - Observations sur cet héritage : malgré deux chocs pétroliers, croissance maintenue de l'économie française ; stabilité relative du franc ; maintien du pouvoir d'achat ; poursuite de la politique contractuelle - (p. 3505) : situation saine des finances publiques lors du changement de gouvernement - Rapport Bloch-Lainé - Plan de relance ne tenant pas compte de l'environnement international - Souci actuel de maîtriser les grands équilibres économiques et financiers - Dérapage des prix - Déficit du commerce extérieur - Dégradation de la situation de l'emploi - Précédente mise en garde du Sénat sur les risques d'échec de la politique poursuivie - Politique restrictive précédemment mise en place par nos partenaires européens - Effet néfaste de la politique monétaire des Etats-Unis - Dévaluation du franc résultant de l'accentuation du différentiel d'inflation entre la France et ses partenaires - Difficultés pour le Gouvernement de poursuivre les orientations initialement prévues - Inquiétude vis-à-vis d'une déflation trop brutale - Nécessité de définir les orientations de la politique économique au sortir du blocage - Blocage des rémunérations entraînant une baisse de la consommation et des investissements industriels - (p. 3506) : risque de rattrapage des salaires - Politique injuste sur le plan fiscal et social - Situation difficile de nombreux secteurs professionnels (bâtiment, industrie textile, commerce et artisanat) - Défavorable à l'adoption de ce texte.

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise [n° 344 (81-82)]** - Suite de la discussion - (20 juillet 1982) - **Art. 1 : Art. L. 122-41 du code du travail** (p. 3676) : son amendement n° 54, déposé avec M. Pierre Louvot, qui le soutient : exclusion, du champ d'application de la procédure disciplinaire, des salariés qui ont moins d'un an d'ancienneté et des établissements employant habituellement moins de vingt salariés ; retiré - Exemple de la loi du 13 juillet 1973 sur la procédure de licenciement - Spécificité des petites entreprises.

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales [n° 494 (81-82)]** - Suite de la discussion - (13 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4498) : modes d'expression de la souveraineté populaire : scrutin majoritaire ou représentation proportionnelle - Nécessité d'une majorité réelle et gestion de la commune - Opportunisme du Gouvernement - (p. 4499) : introduction de la représentation proportionnelle accompagnée de correctifs majoritaires - Scrutin à deux tours - Contradictions internes de ce projet - Seuil démographique d'applicabilité de ce texte - Campagne électorale et médiocrité du débat.

- **Projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi [n° 31 (82-83)]** - (19 octobre 1982) - **Art. 2** (p. 4611) : son amendement n° 13 : versement d'une contribution exceptionnelle de solidarité jusqu'au 31 décembre 1983 ; retiré - Rappel de la règle du contrôle annuel exercé par le Parlement - **Art. 6 bis** (p. 4613) : son amendement n° 15 : acquittement par les sénateurs en exercice à compter du 1^{er} novembre 1982 de la contribution de solidarité prévue à l'article 2 de la présente loi selon des modalités déterminées par le bureau du Sénat ; retiré en faveur de l'amendement identique n° 5 de M. André Fosset, rapporteur - (p. 4615) : respect du principe de ne pas limiter les prérogatives du bureau du Sénat.

- **Projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques [n° 532 (81-82)]** - (27 octobre 1982) - **Art. 1** (p. 4855) : son amendement n° 42, soutenu par M. Pierre Louvot, et identique à l'amendement n° 1 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur : suppression de cet article visant l'abrogation des articles de la loi du 12 novembre 1968 d'orientation de l'enseignement supérieur, modifiée par la loi du 6 juillet 1979 ; adopté - **Art. 2 : Art. 46 de la loi du 12 novembre 1968 modifiée** (p. 4856) : sur l'amendement n° 3 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (1^{er} allongement de la durée du troisième cycle de formation de médecin généraliste ; 2^o suppression des filières de santé publique et de recherche médicale), ses sous-amendements, soutenus par M. Pierre Louvot, n° 44 : maintien à deux ans de la durée minimale du troisième cycle de formation des médecins généralistes ; rejeté ; et n° 43 : dénomination de filière de résidanat pour la filière de médecine générale et de filière d'internat pour la filière de médecine spécialisée ; adopté - **Art. 47 de la loi du 12 novembre 1968** (p. 4859) : son amendement n° 45, soutenu par M. Pierre Louvot : suppression de la disposition spécifique prévue pour l'examen de fin de deuxième cycle des études médicales dans la région d'Ile-de-France ; retiré - (p. 4860) : son amendement de coordination n° 47, soutenu par M. Pierre Louvot : médecine générale et résidanat ; devenu sans objet - (p. 4861) : sur l'amendement de coordination n° 5 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (suppression de la mention des filières de santé publique et de recherche médicale), son sous-amendement de coordination n° 46, soutenu par M. Pierre Louvot : rétablissement de la dénomination de concours de l'internat donnant accès à la filière de médecine spécialisée ; adopté - **Art. 48 de la loi du 12 novembre 1968** (p. 4862) : son amendement n° 48, soutenu par M. Pierre Louvot : suppression de la disposition prévoyant l'identité de programme du concours et de l'examen ; retiré - (p. 4863) : son amendement de coordination n° 49, soutenu par M. Pierre Louvot ; adopté - **Art. 49 de la loi du 12 novembre 1968** : son amendement n° 50, soutenu par M. Pierre Louvot : durée du résidanat fixée à deux ans ; durée de l'internat variable selon les spécialités ; adopté - **Art. 50 de la loi du 12 novembre 1968** (p. 4864) : sur l'amendement n° 10 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (modification de la rédaction relative à la validation du troisième cycle des études médicales), son sous-amendement de coordination n° 51, soutenu par M. Pierre Louvot : substitution du terme d'étudiant au terme d'interne figurant dans le projet ; adopté - Son amendement n° 52, soutenu par M. Pierre Louvot : suppression du document annexé au diplôme d'Etat de docteur en médecine et faisant état de la validation du troisième cycle ; adopté - **Art. 51 de la loi du 12 novembre 1968** (p. 4865) : ses amendements de coordination n° 53 et n° 54, soutenus par M. Pierre Louvot ; adoptés - Son amendement n° 55 : suppression de la disposition relative à l'unicité de statut de tous les internes ; résidanat et internat ; retiré au profit de l'amendement n° 11 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (identité de statut pour les résidents et les internes) - Sur l'amendement n° 14 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur (modification de la rédaction des alinéas relatifs à l'exercice des fonctions des internes de médecine générale ou des résidents pendant au moins un semestre dans un centre hospitalier régional, CHR, faisant partie d'un centre hospitalier et universitaire, CHU), ses sous-amendements rédactionnels n° 56, n° 57 et n° 58, soutenus par M. Pierre Louvot ; retirés - **Art. 52 de la loi du 12 novembre 1968** : son amendement de coordination n° 60, soutenu par M. Pierre Louvot ; adopté - Son amendement n° 59, soutenu par M. Pierre Louvot : modification rédactionnelle de l'alinéa relatif à la participation des médecins non universitaires à la formation des médecins généralistes ; devenu sans objet - **Art. 53 bis de la loi du 12 novembre 1968** (p. 4868) : son amendement n° 61, soutenu par M. Pierre Louvot : suppression du texte présenté, pour cet article relatif à la formation par la recherche pour tous les internes ; retiré - **Art. 53 ter de la loi du 12 novembre 1968** : son amendement rédactionnel n° 62 ; retiré, puis repris par M. Adrien Gouteyron, rapporteur - **Art. 54 de la loi du 12 novembre 1968**

(p. 4869) : ses amendements de coordination, soutenus par M. Pierre Louvot, n° 65, n° 67 et n° 66 ; adoptés - *Art. 56 de la loi du 12 novembre 1968* : ses amendements de coordination, soutenus par M. Pierre Louvot, n° 69 et n° 70 ; adoptés - *Art. 57 de la loi du 12 novembre 1968* (p. 4871) : sur l'amendement rédactionnel n° 27 de M. Adrien Gouteyron, rapporteur, son sous-amendement rédactionnel n° 71, soutenu par M. Pierre Louvot ; adopté.

- **Projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements de coopération intercommunale** [n° 64 (82-83)] - (18 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5555) : conséquences néfastes de ce projet pour la gestion de Paris, de Lyon et de Marseille - Réforme et démonstration de force politique - Absence de concertation avec la population - (p. 5556) : dépôt de nombreux projets législatifs - Avantage du statut actuel de la capitale - Inopportunité de cette réforme - Historique des rapports entre l'Etat et la capitale - Rôle du maire : unité de la municipalité et coordination de son action - Contrôle judiciaire - Création de maires d'arrondissement - Existence de comités de quartiers à Paris - Politisation des associations - (p. 5557) : importance de la démarche associative - Commissions d'arrondissement ; impossibilité pour les officiers municipaux de se présenter aux conseils d'arrondissement pendant un an après cessation de leurs fonctions - Extension de cette réforme à Lyon et Marseille - Réforme négative et affrontement stérile.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Culture - (1^{er} décembre 1982) - (p. 6111) : brièveté de ce débat et propositions de loi de MM. *Edouard Bonnefous* et *Maurice Blin*, tendant à allonger la discussion budgétaire - Importance de ce débat - Bilan de la première année de politique culturelle du nouveau gouvernement - Cinéma : réforme en préparation ; initiatives prises à l'occasion du projet de loi sur la communication audiovisuelle : rapports entre le cinéma et la télévision - Danger de l'exploitation du cinéma par la télévision, dénoncé par M. François Mitterrand, candidat à la présidence de la République - Erreur commise par le ministère de la communication - Précisions nécessaires sur le nombre d'accords relatifs à l'achat de droits de diffusion de films par les sociétés de programme - Problème des magnétoscopes : refus par le Gouvernement de l'affectation du produit de la taxe à un fonds d'aide à la création cinématographique ; rôle du magnétoscope comme instrument de culture - (p. 6112) : taux de la TVA à 33 % sur les magnétoscopes et nouvelle taxation instituée - Rôle du magnétoscope comme moyen de liberté - Attaques menées par une chaîne de télévision contre le succès d'un film produit par des capitaux privés : risque d'atteinte à la liberté - Résistance nécessaire à l'idéologie.

Communication audiovisuelle - (2 décembre 1982) - (p. 6161) : nécessaire suppression du ministère de la communication, symbole de l'intervention de l'Etat dans le domaine de la communication et de l'information - **Examen des crédits** - Etat E (p. 6171) : son amendement n° 149 : suppression de la taxe sur les magnétoscopes ; adopté.

Affaires sociales - II - **Santé, solidarité nationale** - (9 décembre 1982) - (p. 6561, 6562) : défense du caractère pluraliste du système de santé français - Défense de la médecine libérale et des médecins généralistes - Suppression du secteur privé ; coût de cette opération - Réforme des études médicales ; affaiblissement de la qualité de la médecine et réduction du système libéral - Problème des honoraires des médecins - Concertation nationale sur le cancer ; absence de consultation de la profession médicale - Référence à l'échec de la décennie du cancer aux Etats-Unis - Définition d'une politique de recherche médicale - Protection et prévention ; mise en place de comités consultatifs régionaux de promotion de la santé ; doutes sur la composition de ces comités - (p. 6563) : problèmes hospitaliers - Avantage des visites incognito dans les petits

hôpitaux - Préférence pour les petits déplacements concrets plutôt que pour « les grandes messes ministérielles » - Inquiétude face au projet d'élections dans les hôpitaux - Départementalisation des hôpitaux ; politisation à l'intérieur des services ; déséquilibre entre médecins hospitaliers et médecins pratiquants - (p. 6564) : actions à l'intérieur des hôpitaux - Situation de l'industrie pharmaceutique française ; danger de l'approche gouvernementale et pénalisation d'une industrie qui fonctionne bien - Coût des médicaments français comparativement aux pays étrangers - Financement de l'assurance maladie - (p. 6565) : importance de l'action à venir.

Vote sur l'ensemble - (11 décembre 1982) - (p. 6741, 6742) : attitude de la majorité et de l'opposition - Caractère politique du débat - Présentation du budget et défense d'une politique économique et sociale - Réalité économique et nécessité de la rigueur - Caractère illusoire des orientations de la politique conjoncturelle menée en 1981 et 1982 - Affaiblissement de la France - Situation de l'emploi - Blocage des prix - Défense du franc et emprunts du Gouvernement - Valorisation de l'influence de la hausse du dollar et des taux d'intérêt américains sur la situation française - Caractère irréaliste des hypothèses économistes du budget - Progression de la pression fiscale - Evolution défavorable de la dotation globale de fonctionnement (DGF) - Dégradation des concours financiers de l'Etat pour les collectivités locales - Aggravation de la pression fiscale communale - Budget inflationniste - Part du secteur public - Evolution des crédits alloués à la défense nationale - Orientation du flux de l'épargne vers l'administration au détriment de l'industrie - Politique sociale au détriment de l'économie - (p. 6743) : mission de l'opposition - Vote négatif du groupe UREI.

- **Projet de loi, relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements publics de coopération intercommunale** - *Nouvelle lecture* [n° 139 (82-83)] - (15 décembre 1982) - **Discussion générale** (p. 6924) : maintien des deux défauts de la réforme proposée : atteinte au principe de l'unité et de l'autonomie communale et absence de progrès dans le sens de la démocratie ou dans celui de la décentralisation - Absence de prise en compte de la vie des quartiers et du phénomène associatif - Maintien d'une situation injuste et intolérable à l'égard des officiers municipaux - Imagination et sens de la modernité ne caractérisant pas la majorité de l'Assemblée nationale.

TAJAN (Pierre), sénateur du Tarn-et-Garonne (GD-SRG).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 183 (JO Débats 30 janvier 1982) (p. 475) à M. le ministre des transports : **sécurité routière** (réseau routier secondaire ; palliatifs aux causes d'accidents).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : importation de fruits et légumes d'Espagne** - (24 juin 1982) - (p. 3109) : effondrement actuel des cours et arrêt nécessaire des importations - Vin italien - Communauté économique européenne (CEE) et règle de la préférence communautaire - Elargissement de la CEE.

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux**

et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales [n° 494 (81-82)] - Suite de la discussion - (13 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4502) : modalités d'application du suffrage universel - Impossibilité pour les listes ayant obtenu moins de 5 % des suffrages exprimés au premier tour de se représenter au second tour - Droit d'expression des petites listes - Seuil d'applicabilité de cette réforme ; communes de 3.500 habitants - Présence de 25 % de femmes sur les listes - Situation des conseillers sortants - Méconnaissance de la vie politique des zones rurales - Art. 4 : Art. L. 260 bis du code électoral (p. 4514) : son amendement n° 62 : non prise en compte du quota féminin lorsque les conseillers sortants se représentent sur une même liste ; rejeté.

TARCY (Raymond), sénateur de la Guyane (apparenté au groupe S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois ; en démissionne (19 janvier 1982) (p. 245).

Est nommé membre de la commission des affaires culturelles (19 janvier 1982) (p. 246).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la commémoration de l'abolition de l'esclavage** [n° 333 (81-82)] - (3 juin 1982) - Discussion générale (p. 2515) : remerciements au Gouvernement pour le dépôt de ce texte - Souci de la commission des lois de commémorer communément l'abolition de l'esclavage et l'érection des colonies en départements français d'outre-mer - Echec de la départementalisation de la Guyane en 1946 - Dates multiples de commémoration choisies par les conseils généraux des départements d'outre-mer - Reconnaissance des spécificités de chaque collectivité respectant les idées de l'abbé Grégoire et de Victor Schoelcher - (p. 2516) : projet répondant au souci de décentralisation du Gouvernement.

- **Projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion** [n° 537 (81-82)] - (26 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4780) : référence à la loi du 19 mars 1946 ; volonté de mettre fin au régime des décrets coloniaux et de faire accéder les Français de l'outre-mer à une solidarité nationale - Situation actuelle et inscription par la gauche de la décentralisation dans les réalités d'outre-mer - Conformité de ce projet de loi avec l'article 73 de la Constitution de 1958 - Bilan de la départementalisation en Guyane - (p. 4781) : forêt guyanaise ; sous-sol ; pêche maritime ; agriculture et cheptel ; insuffisance d'équipements hospitaliers : taux de scolarisation ; immigration en Guyane ; délinquance ; insuffisance des infrastructures routières ; domaine portuaire ; plan culturel et vide absolu ; insuffisance des mesures sociales ; inadéquation des plans de développement antérieurs - Action de la droite aveugle, sourde et colonialiste ; complicité des élus - Dénonciation des carences du système départemental par les socialistes guyanais depuis 1958 - Avis favorable du conseil général de Guyane en 1982 sur ce projet de loi - (p. 4782) : redressement économique ; politique de décentralisation - Difficultés de la Guyane et mainmise de la droite locale - Volonté du Gouvernement socialo-communiste de transformer la société de consommation des départements d'outre-mer (DOM) en société de production - Identité culturelle au sein de la diversité française - Fin de la politique de la main tendue - Responsabilité, solidarité et dignité des populations d'outre-mer - Se déclare favorable à ce projet de loi.

- **Projet de loi portant organisation des régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion** [n° 153 (82-83)] - (21 décembre 1982) - Discussion générale (p. 7163) : mission d'une délégation de la commission des lois, présidée par M. Louis Virapoulle, en 1981, en Martinique, Guadeloupe et Guyane - Contradiction entre le rapport de cette délégation et le rapport concernant le texte en examen - Spécificité reconnue pour la Corse et refusée pour les DOM - Récente décision du Conseil constitutionnel difficilement compréhensible - (p. 7164) : loi du 5 juillet 1972 instituant dans les DOM comme en métropole un établissement public régional - Difficulté de mise en place dans les DOM - Mise en place d'un système spécifique - Risque de blocage du système politico-administratif entre le département et la région - Propos méprisants du rapporteur à l'égard des populations de la Guyane - Population des DOM souhaitant vivement un changement des structures économiques, sociales et culturelles.

TARDY (Fernand), sénateur des Alpes-de-Haute-Provence (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion de la proposition de loi relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (23 juin 1982) (p. 3039).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole (23 septembre 1982) (p. 4168).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 235 (JO Débats 8 mai 1982) (p. 1846) : hôpitaux (situation du CHS de Digne) - Réponse de M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement (5 novembre 1982) (p. 5231, 5232).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : cotisations sociales agricoles** - (27 mai 1982) - (p. 2322) : conséquences de la prise en compte du revenu brut d'exploitation (RBE) pour le calcul des cotisations sociales agricoles : progression très rapide de l'assiette dans les départements défavorisés ; Alpes de Haute Provence, Hautes Alpes, Lozère - Mesures nécessaires.

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - (21 septembre 1982) - Discussion générale (p. 4002, 4003) : dégradation du revenu agricole et nécessaire organisation des marchés, soulignée depuis la création de l'office du blé en 1936 - Dispositions du projet en examen : cadre européen : politique agricole commune (PAC) - Mission des offices : connaissance des marchés ; politique des filières - Coordination avec les organismes professionnels et interprofessionnels - Groupements de producteurs et comités économiques - Exemples étrangers : Pays-Bas, Danemark - Cite diverses interventions au Sénat lors des débats sur la création de l'office du blé, le 21 juillet 1936 : craintes exprimées alors et réussite incontestée de l'office - (p. 4004) : loi d'orientation agricole du 4 juillet 1980 - Composition et mission du Conseil supérieur d'orientation de l'économie agricole et

alimentaire - Intérêt suscité dans les régions par le projet en examen - Amendements déposés par le groupe socialiste, mais soutien au Gouvernement dans sa recherche de solution aux problèmes des agriculteurs.

Suite de la discussion - (22 septembre 1982) - Art. 1 (p. 4075) : son amendement n° 103 : interventions de l'office dans l'intérêt des salariés de la filière ; devenu sans objet - (p. 4076) : son amendement n° 104 : décret garantissant l'indépendance professionnelle du personnel et permettant son intégration au statut général de la fonction publique ; retiré - **Art. 2** (p. 4082) : sur l'amendement n° 10 de M. Michel Sordel, rapporteur (mission des offices de contribuer au développement de l'agriculture dans les régions difficiles, notamment de montagne), son sous-amendement n° 118, soutenu par M. Gérard Delfau : modes de mise en valeur adaptés au caractère propre à l'agriculture de montagne ; retiré - (p. 4083) : son amendement n° 105, soutenu par M. Gérard Delfau : mission des offices d'assurer des conditions normales d'activité aux différents partenaires économiques de la filière ; devenu sans objet - (p. 4084) : son amendement n° 106, soutenu par M. Gérard Delfau : mission des offices d'améliorer et de susciter des mécanismes de mise en marché permettant une rationalisation de la collecte des produits agricoles et un regroupement de l'offre ; devenu sans objet - (p. 4085) : son amendement n° 107, soutenu par M. Gérard Delfau : intervention des missions dans la préparation et la mise en oeuvre de la politique de financement public des investissements dans le cadre de la planification de chaque filière et dans le cadre d'une politique du développement de l'emploi ; adopté - (p. 4086) : sur l'amendement n° 13 de M. Michel Sordel, rapporteur (développement des débouchés sur le marché intérieur et sur les marchés d'exportation par un encouragement aux produits de qualité et prise en compte des actions engagées par les organismes interprofessionnels gestionnaires d'appellations d'origine ou de labels agricoles), ses sous-amendements n° 120 : mission des offices de contribuer à la recherche et au développement des débouchés ; adopté ; et n° 119 : prise en compte des organismes professionnels et interprofessionnels ; retiré.

Suite de la discussion - (23 septembre 1982) - Art. 2 bis (p. 4122) : son amendement n° 108 : ressources des offices : possibilité de ressources communautaires ; devenu sans objet - (p. 4123) : son amendement n° 109, soutenu par M. Roland Courteau : ressources des offices et taxes parafiscales : substitution de la notion de partenaires économiques à la notion d'opérateurs ; devenu sans objet - **Art. 4** (p. 4130) : sur l'amendement n° 25 de M. Michel Sordel, rapporteur (droit de tutelle des offices sur la gestion des taxes parafiscales servant au financement des interprofessions), son sous-amendement n° 121, soutenu par M. Maurice Janetti : avis sur les programmes d'activité et les budgets des organisations interprofessionnelles reconnues ; rejeté - (p. 4131) : son amendement n° 111, soutenu par M. Maurice Janetti : possibilité pour les offices de passer des conventions avec d'autres organismes ; devenu sans objet - **Art. 11** (p. 4143) : son amendement n° 112, soutenu par M. Gérard Delfau : délai d'agrément des marchés de commercialisation de trois ans à compter de l'inscription des produits concernés sur une liste fixée par décret ; rejeté - (p. 4145) : son amendement n° 113, soutenu par M. Gérard Delfau, identique à l'amendement n° 178 de M. Philippe de Bourgoing : nécessité pour le marché d'obtenir la centralisation des paiements avant d'obtenir l'agrément ; retiré - **Art. 12** (p. 4150) : son amendement n° 114 : transparence des transactions entre producteurs et négociants détaillants et transmission d'une copie des factures à l'office compétent ; retiré - **Art. 19** (p. 4160) : son amendement rédactionnel n° 117 ; adopté - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 4166) : opposition à ce texte dénaturé par la majorité du Sénat.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6057) : scepticisme de la majorité du Sénat lors de la discussion du budget de

l'agriculture de 1982 - Dialogue et ouverture, style de l'action gouvernementale - Participation de toutes les organisations syndicales et professionnelles à la concertation - Scrutin à la proportionnelle aux prochaines élections des chambres d'agriculture - Fermeté du ministre de l'agriculture lors des négociations sur les prix au printemps 1982 et obtention d'une hausse de 13 % permettant aux agriculteurs d'enregistrer une bonne année agricole - Intérêt de la Communauté économique européenne pour les produits méditerranéens - Augmentation des revenus possibles grâce à une récolte satisfaisante permettant une balance positive du commerce extérieur - Nécessité d'une solidarité nationale en faveur des agriculteurs victimes des intempéries ou placés dans des zones défavorisées - Attente des décrets d'application de la loi sur les offices par produits - Réajustement monétaire de juin 1982 et apparition de nouveaux montants compensatoires monétaires (MCM) positifs pour l'Allemagne et les Pays-Bas et négatifs pour la France - Nécessité d'une action énergique pour éliminer les disparités causées par les MCM - Nécessité d'obtenir des garanties sérieuses et des règlements communautaires concernant les produits méditerranéens - Consolidation de la situation concernant l'élevage ovin - Réorganisation du secteur de l'aviculture et protection contre les mesures protectionnistes de certains pays européens - Secteur fruitier perturbé par une surproduction européenne - Politique volontaire en matière d'agro-alimentaire - Austérité du budget de l'Etat - (p. 6058) : compte tenu de différents transferts, budget de l'agriculture s'élevant à 92,3 milliards de francs - Priorité retenue en faveur de l'enseignement et de la formation - Priorité en faveur de l'installation des jeunes, de la couverture sociale, de l'organisation des marchés et des filières de production - Mise en place des offices par produits en 1983 - Efforts significatifs dans les domaines : de l'amélioration génétique, la sélection végétale-semences, les investissements productifs, hydrauliques et les aménagements fonciers - Mesures spéciales en faveur des zones de montagne - Faiblesse des crédits destinés aux opérations groupées des aménagements fonciers (OGAF) - Faible augmentation des crédits d'équipement et de stockage - Insuffisance des crédits dans les domaines de l'aménagement foncier et rural - Amélioration de la situation des agriculteurs en 1982 - Budget pour 1983 participant à la politique de rigueur du Gouvernement - Résultats concrets obtenus prouvant que la politique du Gouvernement était bonne - Au nom du groupe socialiste, se déclare favorable à l'adoption du budget de l'agriculture pour 1983.

THYRAUD (Jacques), sénateur du Loir-et-Cher (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des lois.
- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.
- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 167 (JO Débats 11 décembre 1981) (p. 4043) à M. le ministre de l'économie : sociétés (sauvegarde des sociétés d'audit françaises) - Réponse de M. Charles Fiterman, ministre des transports (19 novembre 1982) (p. 5624, 5625).

n° 288 (JO Débats 6 octobre 1982) (p. 4355) à M. le ministre de la recherche et de l'industrie : automobiles (situation de la société Matra-automobiles).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - (20 avril 1982)
- **Discussion générale** (p. 1179) : reconnaissance de certains aspects positifs du texte en ce qui concerne les loyers excessifs, les congés abusifs, certains intermédiaires mal-honnêtes - Profond bouleversement du droit commun en matière de location de locaux à usage d'habitation - (p. 1180) : nouveau statut des baux à usage d'habitation s'ajoutant au statut des baux commerciaux et au statut des baux ruraux - Définition juridique précise du fonds de commerce et de l'exploitation agricole - Reconnaissance par le Gouvernement du droit à l'habitat - Idée ancienne soutenue par les précédents gouvernements - Erreur fondamentale du texte : règles générales ne tenant pas compte des différences - Nouveau droit commun limitant l'essor du secteur locatif privé et source d'un abondant contentieux - Commissions départementales de conciliation - Difficulté d'établir une jurisprudence constante de la loi du 1^{er} septembre 1948 - Mise en place d'un véritable droit au maintien dans les lieux - Entrave sérieuse à la liberté des bailleurs en cas de vente - Souci des propriétaires de se dessaisir de leurs biens immobiliers et aggravation de la situation des locataires - Comme pour la loi de 1948, souhait de non-application de cette loi aux petites communes - Respect des usages locaux résultant du droit coutumier.

Suite de la discussion - (21 avril 1982) - Art. 2 (p. 1233) : sur l'amendement n° 3 de M. Paul Pillet, rapporteur (application des dispositions de la présente loi aux garages, places de stationnement, jardins et autres locaux loués accessoirement au local principal par le même bailleur), son sous-amendement n° 379 : application des dispositions de la présente loi aux garages, places de stationnement, jardins et autres locaux loués accessoirement au local principal par le même bailleur et dans un même bail ; rejeté - (p. 1234) : son amendement n° 370 : exclusion des communes rurales du champ d'application de la loi ; adopté - Conséquences fâcheuses de l'exode rural - Situation déplorable des petites communes - Existence de maisons utilisées seulement pour le week-end ou pour les vacances - Reprise des termes de la loi de 1948 - Usages locaux ayant force de loi dans notre droit - Nécessité de faire une exception pour les petites communes.

Suite de la discussion - (22 avril 1982) - Art. 6 bis (p. 1283) : sur l'amendement n° 15 de M. Paul Pillet, rapporteur (modalités de résiliation du contrat de location par le bailleur), son sous-amendement n° 380 : expiration du délai de préavis et déchéance de plein droit du locataire de tout titre d'occupation sur le logement ; repris par M. Paul Pillet, rapporteur, et adopté.

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'une convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel** [n° 423 (81-82)] - (5 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4342) : soutien de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) à la convention du Conseil de l'Europe - Coopération internationale - Extension de l'espace de protection de la vie privée et des libertés de chaque individu - Tendances à la normalisation en matière de codification des données - (p. 4343) : durée de conservation des données - Différences entre les stipulations de la convention et la législation nationale ; notion de vie sexuelle - Rôle de la CNIL - Conseil de l'Europe, lieu privilégié du dialogue et de la concertation ; conception dynamique des droits de l'homme - Se déclare favorable à ce projet de loi.

- **Question au Gouvernement : situation de la société Matra automobiles** - (4 novembre 1982) - (p. 5118) : filiale de la société Matra - Nombre de personnes employées dans le département du Loir-et-Cher, à Romorantin - Chômage partiel - Créations d'emplois par la société Matra dans sa filière électronique - Majorité d'actions de la société Matra détenue par l'Etat.

- **Projet de loi relatif au règlement de certaines conséquences des événements d'Afrique du Nord** [n° 62 (82-83)] - (17 novembre 1982) - Art. 1 (p. 5518) : habitude d'interprétation très stricte des lois d'amnistie par l'administration - Intentions du Gouvernement de supprimer toute séquelle de la période trouble qui a marqué et qui a suivi l'indépendance de l'Algérie - Date du 1^{er} décembre 1964 fondamentale concernant les droits à pension, nécessité de trente ans d'activité avant et de quinze ans après - Adoption par le Sénat d'un amendement lors de la discussion de la loi du 5 août 1981, prévoyant que la liquidation des droits à pension se fait selon les règles fixées par le code des pensions civiles et militaires en vigueur le 22 mai 1981, en contradiction avec la jurisprudence administrative estimant que les droits à pension doivent être considérés au moment de la liquidation de la pension.

TINANT (René), sénateur des Ardennes (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France (13 avril 1982) (p. 1085).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation de la recherche et du développement technologique de la France (23 juin 1982) (p. 3055).

DÉPÔTS

Avis présenté, au nom de la commission des affaires culturelles, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Enseignement agricole [n° 96, tome V (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Question au Gouvernement : situation de l'enseignement agricole** - (24 juin 1982) - (p. 3102) : annonce de la création d'un grand service public, laïque et unifié de l'éducation - Arbitrage budgétaire et crédits destinés à l'enseignement et à la formation agricoles - Transfert de la tutelle au ministère de l'éducation nationale - Enseignement privé.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Agriculture - (30 novembre 1982) - Rapporteur pour avis (enseignement agricole) - (p. 6053) : adoption par l'Assemblée nationale de deux amendements entraînant une majoration des crédits de l'enseignement agricole, après l'examen par la commission des affaires culturelles des crédits de l'enseignement agricole pour lesquels elle avait donné un avis défavorable - Insuffisance du projet de budget partiellement corrigée - Progression de 10 % de l'aide au fonctionnement de l'enseignement privé demeurant insuffisante - Progression prévue ne permettant pas le respect de la loi du 26 juillet 1978, dite loi « Guerneur » - Insuffisance des crédits d'équipement de l'enseignement agricole - Diminution de 38,5 % des crédits de paiement destinés à l'enseignement privé qui scolarise 60 % des élèves de l'enseignement agricole - Diminution des crédits destinés au financement des stages de préparation à l'installation - (p. 6054) : projet de budget de l'enseignement agricole demeurant insuffisant malgré les modifications apportées

par l'Assemblée nationale - Incertitude pesant sur l'avenir de l'enseignement agricole et absence de précisions donnée par le Gouvernement sur ces projets - Spécificité de l'enseignement agricole et nécessité de lui donner les moyens suffisants - Système d'éducation nationale en crise et fonctionnement insatisfaisant - Enseignement agricole connaissant moins de difficultés que l'enseignement général - Au nom de la commission des affaires culturelles, se déclare défavorable à l'adoption des crédits de l'enseignement agricole pour 1983.

- **Projet de loi portant organisation des régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion** [n° 153 (82-83)] - (21 décembre 1982) - Art. 10 (p. 7172) : soutient l'amendement n° 14 de M. Pierre Schiélé (application aux départements d'outre-mer du système d'élection à la représentation proportionnelle avec correctif majoritaire).

TOMASINI (René), sénateur de l'Eure (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de nationalisation (29 janvier 1982) (p. 474).
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de nationalisation (4 février 1982) (p. 535).
- Est élu membre de la commission de contrôle des services de l'Etat chargés du maintien de la sécurité publique (11 mai 1982) (p. 1869).

DÉPÔTS

- Proposition de loi*, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à assurer la gratuité des vaccinations [n° 511 (81-82)] (28 septembre 1982).
- Rapport fait*, au nom de la commission de contrôle des services de l'Etat chargés du maintien de la sécurité publique créée en vertu de la résolution adoptée par le Sénat le 6 mai 1982 [n° 85 (82-83)] (8 novembre 1982).
- Rapport spécial fait*, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Anciens combattants** [n° 95, annexe 4 (82-83)] (22 novembre 1982).
- Rapport spécial fait*, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Recherche et industrie - II - Industrie** [n° 95, annexe 23 (82-83)] (22 novembre 1982).

QUESTIONS

- Questions orales sans débat :*
 - n° 155 (JO Débats 19 novembre 1981) (p. 2829) à M. le ministre de la justice : **justice (organisation de la)** (mesures pour combattre la lenteur de la justice civile) - Réponse de M. Robert Badinter, ministre de la justice (7 mai 1982) (p. 1840 et suivantes).
 - n° 185 (JO Débats 4 février 1982) (p. 496) à M. le ministre de l'industrie : **gaz** (contrats de vente obtenus par la France en contrepartie d'achat de gaz à l'URSS) - Réponse de M. Pierre Dreyfus, ministre de l'industrie (11 juin 1982) (p. 2762, 2763).

n° 233 (JO Débats 7 mai 1982) (p. 1817) à M. le ministre du commerce et de l'artisanat : **élections professionnelles** (modification éventuelle du mode d'élection des membres de chambres de commerce et d'industrie).

n° 269 (JO Débats 8 juillet 1982) (p. 3476) à M. le Premier ministre : **livres** (critères requis pour publications de la documentation française).

n° 285 (JO Débats 30 septembre 1982) (p. 4238) à M. le Premier ministre : **édition** (respect de la neutralité politique des publications de la documentation française).

Questions orales avec débat :

n° 119 (14 mai 1982) (p. 2059) à M. le ministre des relations extérieures : **gaz** (contrat d'achat de gaz algérien) - Discutée le 18 mai 1982 (débat commun) (p. 2098 et suivantes).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : organisation administrative** [n° 185 (81-82)] - (27 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 421) : importance du débat pour l'avenir et l'unité de la France - Implications du projet en examen - Référence au Général de Gaulle utilisée par M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur - Absence de statut institutionnel particulier prévu pour la Corse dans les projets de loi de régionalisation de 1969 et 1972 - Difficultés économiques de la Corse et naissance d'un climat d'agitation et de violence - Atteintes à la sécurité des personnes et des biens - (p. 422) : trêve évoquée par le ministre et risque de désillusion - Réserves exprimées par les parlementaires corses et par les mouvements nationalistes et autonomistes - Ingérence étrangère en Corse et soutien aux groupes indépendantistes - Danger également de la revendication autonomiste : reconnaissance juridique du peuple corse et définition d'une sphère de compétences locales - Risque de surenchère et d'atteinte à l'unité nationale - (p. 423) : retard du Gouvernement à prendre les mesures les plus urgentes en matière de fiscalité, de transport, de décentralisation industrielle - Effort des gouvernements précédents - Surprise devant la procédure choisie par le nouveau gouvernement - Absence d'information sur le futur statut des régions - Dispositions envisagées pour la Corse et séparation entre la réforme institutionnelle et la fixation ultérieure des compétences - Nécessité d'un projet global - Création d'une assemblée de Corse élue au suffrage universel - Problème de la constitutionnalité du projet : création ou non d'une collectivité territoriale d'un nouveau type et dispositions des articles 2, 72, 73 et 74 de la Constitution - Création prévue d'un conseil de la culture et du cadre de vie - Retard du dépôt du futur projet sur la compétence des régions - (p. 424) : référence au peuple corse et risque pour l'unité de la République - Caractère évidemment politique de la future assemblée de Corse ; droit d'initiative et difficultés prévisibles à maîtriser les événements - Spécificités géographiques invoquées et ségrégation sociale déjà mise en oeuvre dans la loi d'amnistie du 4 août 1981 - Insuffisante consultation préalable des élus de la Corse - Ambiguïtés du projet et décalages chronologiques - Méconnaissance de la volonté de la majorité des Corses - Prime à la violence et pari du Gouvernement - (p. 425) : propositions du groupe RPR : mesures pratiques immédiates ; réalisation de la continuité territoriale : tarif des liaisons maritimes et aériennes ; réseau routier ; infrastructures et équipements ; statut fiscal d'aide à l'investissement - Solidarité nationale nécessaire et respect du droit à la différence dans le cadre d'un régime de droit commun - Sauvegarde nécessaire de l'unité française - Rejet du texte en examen par le groupe RPR.
- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion - (21 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 1224) :

projet ambitieux ayant pour objectif de créer un nouveau droit entre le locataire et le bailleur - Conséquences désastreuses en France de l'application de la loi de 1948 - Parc locatif s'élevant à plus de 10 millions de logements - Commission Delmon créée dans le but d'une conciliation de la liberté pour les propriétaires et de la sécurité pour les locataires - Risque d'une disparition progressive de l'investissement privé et ralentissement de l'activité du bâtiment - Dégradation du climat dans l'habitat collectif et récession du marché locatif - Risque d'un accroissement important des charges des contribuables en vue de socialiser l'habitat en remplacement des logements locatifs privés - (p. 1225) : proposition du RPR visant à concilier une sécurité accrue pour les locataires et une présence active des investisseurs privés indispensable au développement du patrimoine locatif et à la relance de l'économie du logement.

- **Questions orales avec débat jointes : politique étrangère** - (18 mai 1982) - (p. 2107) : contrat d'achat de gaz entre la France et l'Algérie le 3 février 1982 ; prix de revient des hydrocarbures ; opposition entre l'aide concrète aux pays du Tiers monde et la volonté d'une politique d'économies d'énergie ; aspect rétroactif de cet accord ; réduction du budget de l'Agence pour les économies d'énergie ; prélèvement de deux milliards de francs sur le Fonds de développement économique et social (FDES) - Attente par le Parlement du décret d'avances - Information sur les contreparties industrielles aux achats de gaz - Versement de 300 millions de dollars à l'Algérie en mars 1982 ; attaques contre le franc et imprévoyance du ministre de l'économie et des finances.

- **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Anciens combattants - (26 novembre 1982) - Rapporteur spécial - (p. 5853) : stagnation marquée par ce budget - Protestation des associations d'anciens combattants - Analyse des crédits : action sociale et pensions ; mesures nouvelles - Suppressions d'emplois ; maintien de l'aide à l'Institution nationale des invalides (INI) ; informatique ; Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC) ; dépenses médicales ; appareillage et rééducation ; participation au livre parlé des aveugles ; rééducation professionnelle - Insuffisance du nombre des emplois réservés ; attente des deux projets de loi annoncés - Application du rapport constant : évaluation de la commission tripartite sur le montant du rattrapage nécessaire ; engagements pris lors de la campagne présidentielle ; intégration d'une partie de l'indemnité mensuelle spéciale - (p. 5854) : situation des veuves et des orphelins : relèvement de l'indice de référence de leur pension : taux exceptionnel, taux de réversion, taux normal - Pension des ascendants - Reconnaissance des droits des anciens combattants d'Afrique du Nord : loi du 4 octobre 1982 - Incorporés de force dans l'armée allemande : accord franco-allemand ; indemnités dues par la République fédérale d'Allemagne - Soutien de la commission des finances au vœu des associations d'anciens combattants tendant à l'assouplissement des conditions fixées par l'article L. 18 du code des pensions pour l'attribution de l'allocation pour tierce personne - Initiatives du Sénat pour la commémoration du 8 mai et la reconnaissance des droits des anciens combattants d'Afrique du Nord - Création de la commission de l'information historique pour la paix - Décision de la commission des finances de s'en remettre à la sagesse du Sénat pour ce budget, mais avis favorable à l'adoption des articles 56 et 57 rattachés - **Examen des crédits** - Etat B (p. 5868) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° 115 de M. Charles Bonifay, rapporteur pour avis (suppression des crédits du titre IV) - **Art. 56** (p. 5869) : déclare l'article 40 de la Constitution applicable à l'amendement n° 116 de M. André Rabineau, soutenu par M. Charles Ferrant (modification de l'article L. 8 bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre : relèvement de l'indice servant de

référence pour le calcul des pensions d'invalidité et de guerre).

Intérieur et décentralisation - (2 décembre 1982) - (p. 6193) : question sur la manière dont l'Etat assure la sécurité des personnes et des biens - Commission de contrôle parlementaire créée par le Sénat sur le rapport de M. Pierre Salvi - (p. 6194) : accroissement de l'insécurité ; augmentation de la criminalité globale ; propos de M. Pierre Mauroy, Premier ministre, le 28 mai 1982 face à la commission des maires ; insécurité dans le métro ; coups et blessures subis par des policiers - Autodéfense ; acquittement récent prononcé par une cour d'assises - Terrorisme : lenteur des réactions du Gouvernement ; rappel des attentats récents ; attentats en Corse ; libération de Frédéric Orliach, membre d'Action directe, par l'amnistie présidentielle ; contradictions du pouvoir politique, des institutions judiciaires et du pouvoir policier - Crise morale de la police ; éclatement des centres de décision ; campagne de délation et hiérarchies parallèles ; détérioration des rapports de la police et de la justice - Budget proposé - (p. 6195) : insuffisance des créations de poste ne compensant pas la réduction des horaires de travail - Détournement des véritables missions de la police ; insuffisance des moyens matériels et des véhicules à l'exception des renseignements généraux de la police ; gilets pare-balles ; inutilité du fichier - Statut des enquêteurs - Postes d'inspecteur divisionnaire - Prise en compte de l'indemnité de sujétion spéciale pour le calcul de la retraite - Relèvement à 100 % du taux des pensions de réversion aux veuves de policiers morts en service - Nécessité d'une loi de programme - Hommage particulier à l'ensemble de la police - Vote défavorable du groupe RPR à ce projet de budget.

Recherche et industrie - (10 décembre 1982) - (p. 6640) : redécouverte de l'impératif industriel par le Gouvernement - Rappel de l'action des précédents gouvernements ; conclusions du rapport de la commission Bloch-Lainé - Dégradation de la situation de l'industrie - Augmentation prévue des moyens de l'administration : prise en charge par l'Etat des prestations spécifiques aux mineurs de fer - Création de postes de régularisation ; création de postes pour les écoles des mines et emplois nouveaux au service central de sûreté nucléaire - Consolidation de la situation financière de l'Association française de normalisation (AFNOR) - Poids croissant de la politique charbonnière, subvention aux Charbonnages de France ; attente du contrat de programme - Détérioration des prix de revient du charbon national ; rapport de la Cour des comptes - (p. 6641) : diminution de la subvention d'investissements de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie : création du Fonds spécial de grands travaux et procédé de débudgétisation - Conséquences du ralentissement du programme nucléaire ; importance de la part française sur le marché international des centrales nucléaires - Difficultés financières d'Electricité de France (EDF) et nécessité d'ajuster ses tarifs - Coût et conséquences des contrats d'approvisionnement gazier passés avec l'Union soviétique et avec l'Algérie - Matières premières : stagnation des crédits prétendument compensée par les nouveaux moyens à la dispositions de l'Etat du fait des nationalisations : société Pechiney-Ugine-Kuhlmann ; société Imetal ; Caisse française des matières premières - Consolidation des crédits de politique industrielle et d'innovation ; crédits de restructuration sectorielle ; extension silencieuse du secteur public dans le secteur de la machine-outil ; crédits de restructuration d'entreprises : actions engagées dans le cadre du comité interministériel de restructuration industrielle ; baisse des crédits spécifiques attribués à la petite et moyenne industrie ; considérable augmentation des moyens consacrés aux actions relatives à l'informatique et à l'électronique - (p. 6642) : importance considérable des dotations en capital accordées aux entreprises nationalisées et inscrites au budget des charges communes ; coût de l'élargissement du secteur industriel public ; incertitudes sur les grandes orientations des groupes concernés - Proposition de rejet de ce projet de budget.

– **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 130 (82-83)] - (16 décembre 1982) - Art. 21 (p. 7016) : son amendement n° 24, soutenu par M. François Collet : pension à 100 % pour le conjoint de policier ou de gendarme tué au cours d'une opération de police : extension du bénéfice de cette mesure à la veuve et aux orphelins du fonctionnaire de police tué dans l'exercice de ses fonctions ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution - (p. 7017) : son amendement n° 25, soutenu par M. François Collet : extension à la veuve et aux orphelins du militaire de la gendarmerie tué dans l'exercice de ses fonctions, du bénéfice d'une pension de retraite égale au montant de la solde d'activité ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution.

TORRE (Henri), sénateur de l'Ardèche (apparenté au groupe UREI).

NOMINATIONS

– Membre de la commission des finances.

DÉPÔTS

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Agriculture [n° 95, annexe 3 (82-83)] (22 novembre 1982).

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Prestations sociales agricoles [n° 95, annexe 40 (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Prestations sociales agricoles - (30 novembre 1982) - Rapporteur spécial - (p. 6029) : budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA) - Un des budgets civils les plus importants pour sa masse, s'élevant à 57 milliards de francs pour 1983 - Absence de progrès par rapport à 1982 et politique de rigueur du Gouvernement - Couverture de 17,2 % de ce budget par la profession et de 80,4 % par la solidarité nationale - Nécessité d'une augmentation des cotisations de 16,5 % - Modulation des cotisations - Majoration des cotisations restant supérieure à celle des prestations - Intégration cette année des allocations familiales des agriculteurs dans la caisse nationale des allocations familiales - (p. 6030) : souhait que les agriculteurs puissent contribuer par l'intermédiaire de la mutualité sociale agricole à la gestion des allocations familiales de leur régime - Désengagement de l'Etat « sur le dos » de la Caisse nationale des allocations familiales - Commission des finances s'en remettant à la sagesse du Sénat pour l'adoption des crédits du BAPSA.

Agriculture - (30 novembre 1982) - Rapporteur spécial - (p. 6047) : amélioration constatée du revenu agricole, conséquence de l'attitude de Mme le ministre devant les instances européennes - Amélioration due essentiellement aux céréales et à la viticulture - Recul constaté dans la production laitière et la production de viande - Amélioration conjoncturelle - Augmentation de 9,5 % du budget de l'agriculture et de 11,8 % du budget de l'Etat - Désengagement financier et désengagement de responsabilités - Transfert à la dotation globale d'équipement lié à la loi sur la décentralisation - Budget de l'agriculture ne représentant que 10,5 % des dépenses de l'Etat, chiffre le plus faible jamais atteint - Quelques points positifs :

doublément de la dotation aux jeunes agriculteurs ; amélioration de l'indemnité spéciale de montagne ; accroissement des sommes affectées aux interventions en matière forestière - (p. 6048) : amélioration des aides au secteur agro-alimentaire et des crédits de l'enseignement agricole public - Nombreuses déceptions et insuffisances : faiblesse des crédits de paiement concernant la dotation globale d'équipement ; régression des crédits d'équipement agricole et rural, des crédits destinés au plan de développement, sur les prêts bonifiés - Absence d'augmentation de la taxe alimentant le Fonds national d'adduction d'eau - Grave injustice à l'encontre de l'enseignement agricole privé couvrant 75 % de la population scolaire - Problème de la politique agricole commune et des montants compensatoires - Montants compensatoires positifs de nos principaux partenaires, lourd handicap sur le plan des exportations - Négociation de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et nécessité de refuser les exigences américaines concernant les contingentements - Budget fataliste ne permettant pas à l'agriculture de sortir des difficultés et de faire face à la modernisation nécessaire pour conquérir le marché mondial - Au nom de la commission des finances, s'oppose au projet de budget de l'agriculture pour 1983 - (p. 6082) : décret amputant ce qui revenait à l'adduction d'eau au profit des sociétés de courses - (p. 6083) : instructions du premier ministre afin que ne soient pas engagées des autorisations de programme non accompagnées des crédits de paiement correspondants - Chiffres critiqués par le secrétaire d'Etat concernant les autorisations de programme, alors que nous ne pouvons nous baser que sur les crédits de paiement.

TOUZET (René), sénateur de l'Indre (président du groupe GD).

Décédé le 18 novembre 1982 (18 novembre 1982) (p. 5549) - Eloge funèbre (7 décembre 1982) (p. 6420).

NOMINATIONS

– Membre de la commission des affaires sociales.

– Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage (29 juin 1982) (p. 3222).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (8 octobre 1982) (p. 4435).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux études médicales et pharmaceutiques (27 octobre 1982) (p. 4874).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale (16 novembre 1982) (p. 5494).

INTERVENTIONS

– **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions** - Deuxième lecture [n° 150 (81-82)] - Suite de la discussion - (14 janvier 1982) - Art. 27 (p. 186) : soutient l'amendement n° II-60 de M. Paul Girod (conditions d'organisation du scrutin public et secret au conseil général).

– **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion - (27 avril 1982) - Art. 13 (p. 1366) : soutient

l'amendement n° 303 de M. Stéphane Bonduel (interdiction de réviser le dépôt de garantie en cours de contrat de location ; révision possible lors du renouvellement du contrat de location).

- **Questions orales avec débat jointes : contrôle des actes administratifs des collectivités locales** - (6 mai 1982) - (p. 1803) : deux questions importantes pour l'application de la loi de décentralisation : déclaration par le Conseil constitutionnel de non-conformité à la Constitution du deuxième alinéa de l'article 3 et absence de la deuxième phrase de l'article 3 dans la loi publiée - Absence de délai de réponse à la demande du maire dans le cas où le représentant de l'Etat ne transmet pas une décision au tribunal administratif.

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale** [n° 269 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (12 mai 1982) - Art. 13 (p. 1954) : soutient l'amendement n° 67 de M. André Jouany, identique à l'amendement n° 43 de M. André Belcour et à l'amendement n° 86 de Mme Marie-Claude Beaudeau, soutenu par Mme Monique Midy (détermination dans les statuts par les associés des modalités de partage des bénéfices et de la contribution aux pertes pour les apports en industrie) - Art. 15 (p. 1955) : soutient l'amendement n° 64 de M. André Jouany (suppression des dispositions de cet article relatives à la détermination de la quote-part du conjoint apporteur en industrie dans sa contribution aux pertes par les statuts sans qu'elle puisse être supérieure à celle de l'associé qui a le moins apporté) - **Après l'art. 17** (p. 1956) : soutient l'amendement n° 66 de M. André Jouany, identique à l'amendement n° 87 de Mme Marie-Claude Beaudeau, soutenu par M. Pierre Gamboa (société à responsabilité limitée, SARL, de type familial et régime fiscal des sociétés de personnes).

- **Conclusions du rapport supplémentaire de M. Pierre Schiélé** fait au nom de la commission des lois sur la proposition de loi de M. Pierre Schiélé et plusieurs de ses collègues modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions [n° 341 (81-82)] - (27 mai 1982) - Art. 1 (p. 2358) : son amendement n° 19 soutenu par M. Paul Girod : suppression du délai de 15 jours pour la transmission des actes pris par les autorités communales au représentant de l'Etat dans le département ; adopté - (p. 2359) : son amendement n° 22, soutenu par M. Paul Girod : représentant de l'Etat prévenant le maire avant toute saisine du tribunal administratif ; retiré - (p. 2360) : son amendement n° 20, soutenu par M. Paul Girod : suppression de la motivation des actes pris par le maire ; adopté - Son amendement n° 21, soutenu par M. Paul Girod : délai de réponse du représentant de l'Etat ; adopté - Son amendement n° 23, soutenu par M. Paul Girod : décision définitivement exécutoire en cas de non réponse du représentant de l'Etat dans le délai fixé ; adopté - Art. 5 (p. 2363) : son amendement de coordination n° 24 ; adopté - (p. 2364) : ses amendements de coordination n° 25, n° 26 et n° 27, soutenus par M. Paul Girod ; adoptés - Art. 7 : son amendement de coordination n° 29, soutenu par M. Paul Girod ; adopté - Création et organisation des régions - (p. 2365) : ses amendements de coordination n° 31, n° 32 et n° 33, soutenus par M. Paul Girod ; adoptés.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (22 juin 1982) - Art. 29 (p. 2977) : soutient l'amendement n° A-95 de M. Bernard Legrand (comités régionaux de la communication audiovisuelle composés d'élus désignés par les conseils régionaux).

- **Projet de loi portant réforme de la planification** [n° 391 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (30 juin 1982) - Art. 5 (p. 3324) : son amendement n° 4 : représentation au sein de la commission nationale de planification des organismes consulaires représentant l'agriculture, l'artisanat, le commerce et l'industrie ; retiré au profit de l'amendement n° 14 de M. Bernard Barbier, rapporteur (représentation au sein de la commission nationale de planification des organismes

consulaires de l'agriculture, de l'artisanat, du commerce, de l'industrie et des professions libérales) - Art. 7 (p. 3327) : se déclare favorable à l'amendement n° 59 de M. Michel Rocard, ministre (soumission par le Gouvernement du projet de première loi de plan au Conseil économique et social).

- **Proposition de loi modifiant et complétant la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et tendant à préciser les nouvelles conditions d'exercice du contrôle administratif sur les actes des autorités communales, départementales et régionales** - **Deuxième lecture** [n° 396 (81-82)] - (30 juin 1982) - Art. 1 (p. 3336) : son amendement n° 1, identique à l'amendement n° 4 de M. Pierre Schiélé, rapporteur, soutenu par M. Léon Jozeau-Marigné : suppression des dispositions de cet article relatives au délai de quinzaine pour la transmission des actes des autorités communales au représentant de l'Etat dans le département ; retiré au profit de l'amendement identique n° 4 de M. Pierre Schiélé, rapporteur, soutenu par M. Léon Jozeau-Marigné - (p. 3337) : se déclare favorable à l'amendement n° 5 de M. Pierre Schiélé, rapporteur, soutenu par Léon Jozeau-Marigné (information sans délai de l'autorité communale par le représentant de l'Etat avant de déférer un acte au tribunal administratif et précision sur les illégalités invoquées à l'encontre de l'acte concerné).

- **Conclusions du rapport de M. Robert Schwint**, fait au nom de la commission des affaires sociales sur les propositions de loi [n° 227 (78-79)] de M. Fernand Lefort et plusieurs de ses collègues, [n° 115 (80-81)] de M. Marcel Lucotte et plusieurs de ses collègues, [n° 247 (80-81)] de M. Robert Schwint et plusieurs de ses collègues, [n° 248 (80-81)] de M. Jean Béranger et plusieurs de ses collègues, [n° 259 (80-81)] de M. Pierre Bouneau et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier la loi n° 74-1044 du 9 décembre 1974 donnant vocation à la qualité de combattant aux personnes ayant participé aux opérations effectuées en Afrique du Nord entre le 1^{er} janvier 1952 et le 2 juillet 1962 [n° 260 (80-81)] - (30 juin 1982) - Art. unique (p. 3348) : vote favorable du groupe de la gauche démocratique.

- **Projet de loi modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des Français établis hors de France sur les listes électorales** [n° 494 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (13 octobre 1982) - Art. 3 (p. 4505) : son amendement n° 67, identique à l'amendement n° 77 de M. Jacques Carat : applicabilité du système proportionnel à correctif majoritaire pour les communes de plus de 9.000 habitants ; retiré au profit de l'amendement n° 9 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (applicabilité du système proportionnel à correctif majoritaire pour les communes de plus de 10.000 habitants).

Nouvelle lecture [n° 54 (82-83)] - (20 octobre 1982) - Art. 3 (p. 4677) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 de M. Pierre Schiélé, rapporteur (seuil d'applicabilité de ce régime : 9.000 habitants).

- **Question au Gouvernement : recensement de 1982 et élections municipales** - (4 novembre 1982) - (p. 5116) : modification récente du mode d'élection des conseillers municipaux pour les communes de 3500 habitants et plus - Eclaircissement nécessaire sur la prise en compte du recensement de 1975 ou de celui de 1982 - Urgence de la publication des résultats officiels du recensement de 1982 - Inquiétude devant la récente réponse à une question écrite de M. Henri Caillavet.

TRAVERT (René), sénateur de la Manche (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.
- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions

restant en discussion du projet de loi relatif à la participation des employeurs au financement des transports publics urbains (22 juillet 1982) (p. 3771).

TREILLE (Georges), sénateur des Deux-Sèvres (rattaché administrativement au groupe UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux prestations de vieillesse, d'invalidité et de veuvage (29 juin 1982) (p. 3222).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux prestations de vieillesse et d'invalidité [n° 287 (81-82)]** - (12 mai 1982) - **In fine** (p. 1942) : son amendement n° 29, soutenu par M. Jean-Pierre Blanc : généralisation du paiement mensuel des pensions de retraites pour l'ensemble des départements français ; retiré.



VADEPIED (Raoul), sénateur de la Mayenne (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

VALADE (Jacques), sénateur de la Gironde (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

- Est nommé membre de la délégation parlementaire du Sénat pour la planification (en application de l'article 2 de la loi n° 82-653 du 29 juillet 1982) (21 octobre 1982) (p. 4742).

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi de nationalisation (29 janvier 1982) (p. 474).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France (13 avril 1982) (p. 1085).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi d'orientation de la recherche et du développement technologique de la France (23 juin 1982) (p. 3055).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur les prix et les revenus (8 juillet 1982) (p. 3525).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant révision des conditions d'exercice de compétences de l'Etat et de leur répartition entre les communes, les départements et les régions (3 décembre 1982) (p. 6254).

DÉPÔTS

Avis présenté, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 409 (81-82)] déclaré d'urgence, relatif à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, et la lettre rectificative [n° 516 (81-82)] [n° 17 (82-83)] (7 octobre 1982) - **Collectivités locales**.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 257 (JO Débats 5 juin 1982) (p. 2555) à M. le ministre de l'intérieur : **calamités** (mesures de prévention des inondations à Bordeaux).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France** [n° 242 (81-82)] - (13 mai 1982) - Président de la commission spéciale - **Discussion générale** (p. 1993) :

constitution et composition de la commission spéciale chargée d'examiner le présent texte - Déroulement des travaux et liste des personnalités auditionnées - Souci permanent de la commission spéciale de ne pas décevoir les espoirs nés du colloque national de la recherche - Art. 7 (p. 2024) : se déclare favorable à l'amendement n° 14 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (élargissement de la coopération scientifique et technique à tous les partenaires de la France, notamment à ceux de la Communauté européenne) - Difficulté pour le rapporteur de trouver un point de conciliation entre les diverses opinions exprimées.

Suite de la discussion - (14 mai 1982) - Président de la commission spéciale - **Avant l'art. 8** (p. 2038) : souhaite de la majorité des membres de la commission spéciale de préciser les différentes responsabilités et de ne pas anticiper sur les textes qui devront être examinés par le Parlement - Absence d'opposition à la contribution des régions à l'effort de recherche - Rassemblement d'un maximum d'informations par la commission spéciale et attachement au développement et à la promotion de la recherche scientifique française sous tous ses aspects - Ambition gagée sur une réalité financière et institutionnelle - (p. 2039) : préoccupation constante de la commission spéciale de fournir des éléments complémentaires pour supporter l'ambition ressortissant du projet de loi - **Art. 9** (p. 2040) : nombreux amendements proposés par la commission améliorant le texte de ce projet de loi - **Art. 10** (p. 2042) : texte présenté par la commission amendé par rapport au projet gouvernemental et expression de la majorité du Sénat - Texte sur les transferts de compétences devant inclure ce qui concerne la région - Impossibilité pour le Sénat de discuter à nouveau ce texte en raison de la demande d'urgence présentée par le Gouvernement - **Art. 17** (p. 2049) : se déclare favorable à l'amendement n° 30 de M. Jean-Marie Rausch, rapporteur (conditions et règles de création, d'organisation et de fonctionnement des groupements d'intérêt public dotés de la personnalité morale et de l'autonomie financière, précisées par une prochaine loi ; suppression des 2°, 3° et 4° alinéas relatifs aux conditions et règles de création et de fonctionnement des groupements d'intérêt public).

- **Question au Gouvernement : inondations à Bordeaux** - (24 juin 1982) - (p. 3098) : orages du 31 mai et du 2 juin - Evaluation des dégâts - Déclaration nécessaire de Bordeaux comme ville sinistrée - Mesures spécifiques : indemnisation des compagnies d'assurances - Prévention - Plan quinquennal d'assainissement de la communauté urbaine de Bordeaux - Plan anti-inondations.

- **Projet de loi relatif à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - (21 octobre 1982) - Rapporteur pour avis - **Discussion générale** (p. 4721) : circonstances d'examen du projet et retrait d'une partie de ses dispositions - Proposition de rétablissement de certains articles - Tradition centralisatrice de la France et effort de décentralisation des gouvernements de la Ve République - Déclaration du général de Gaulle à Lyon, le 24 mars 1968 - Rapport de la commission de développement des responsabilités des collectivités locales et consultation des maires en 1977 - Projet de loi de 1979 relatif à la décentralisation du permis de construire et à la simplification des procédures d'urbanisme - Loi de décentralisation du 2 mars 1982 - Dispositions du projet en examen relatives au logement : répartition des pouvoirs en matière d'habitat - Planification et aménagement du territoire : aménagement rural et remembrement ; interventions économiques - Urbanisme : conflits inévitables relatifs à l'affectation des sols à usage agricole, industriel ou résidentiel ; habitat dispersé ou centres urbains - Ancienneté des premières prescriptions en matière d'urbanisme - (p. 4722) : développement du droit de l'urbanisme au XXe siècle et limitation de la liberté communale ; arbitrage ou coordination - Plans d'occupation des sols (POS) et schémas directeurs d'aménagement et urbanisme (SDAU) - Prerogatives de l'Etat - Expériences

étrangères de décentralisation en matière d'urbanisme - Délivrance du permis de construire - Rapport du groupe interministériel d'allègement des procédures administratives et des prescriptions techniques concernant les collectivités locales de décembre 1979 - Elaboration des schémas directeurs par un établissement public de coopération intercommunale et incitation prévue - Respect nécessaire des principes de liberté communale, de choix des élus et de respect de l'intérêt général - Valeur des cartes communales - Risque de substitution de la tutelle des juges à la tutelle des préfets - (p. 4723) : protection du patrimoine - Contrôle de légalité par le représentant de l'Etat : délai nécessaire pour permettre la demande de sursis à exécution dans le cas des décisions des collectivités locales en matière d'urbanisme - Modalités de la codification des dispositions du projet relatives à l'urbanisme - Code de l'urbanisme - Avis favorable de la commission des affaires économiques, sous réserve des observations présentées et des amendements déposés.

Suite de la discussion - (28 octobre 1982) - Rapporteur pour avis - **Titre I** - **Avant l'art. 8** (p. 4909) : sur l'amendement n° A-24 de M. Paul Girod, rapporteur (services de l'Etat nécessaires à l'exercice des compétences transférées aux collectivités territoriales, mis à disposition en tant que de besoin de la collectivité territoriale concernée, services et personnels placés sous l'autorité et le contrôle direct de l'exécutif de la collectivité territoriale concernée pendant la durée de la mise à disposition ; interdiction pour les services de l'Etat mis à disposition de participer à l'exercice du contrôle de légalité), son sous-amendement n° A-369 : autorité et contrôle s'exerçant dans le cadre des lois et règlements, sous réserve de l'article 18 de la présente loi et de l'article additionnel après l'article 32 ci-dessous ; adopté.

Suite de la discussion - (29 octobre 1982) - Rapporteur pour avis - **Titre II** - **Section I** - (p. 4939) : relations entre le Sénat et le Gouvernement ; coordination entre les commissions du Sénat - Retard dans le dépôt des amendements du Gouvernement - Impossibilité pour la commission des affaires économiques de se réunir depuis hier et référence aux discussions ayant eu lieu précédemment en son sein - Dépôt de 40 amendements supplémentaires ; difficultés de fonctionnement du Sénat dans ces conditions - **Section de l'urbanisme** - Cohérence globale entre la notion de politique et la notion d'urbanisme - Esprit pragmatique des responsables des collectivités locales - Maintien de la liberté communale - Choix réel pour les élus ; décentralisation à la carte - Respect de l'intérêt général ; substitution de la tutelle du juge à une tutelle de type administratif - **Avant l'art. 15** (p. 4942) : son amendement n° A-75 : cohérence entre les différents documents d'urbanisme et défense des libertés locales ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° A-342 de M. Jacques Descours Desacres (harmonisation des décisions des collectivités publiques) - **Art. 15** (p. 4945) : son amendement n° A-76 : prescriptions nationales en application de lois d'aménagement du territoire et d'urbanisme ; avis des régions concernées et compatibilité entre les documents d'urbanisme ; adopté - Demande le retrait des amendements n° A-172 de M. Jean-François Pintat, soutenu par M. Philippe de Bourgoing (impossibilité pour l'Etat d'imposer des prescriptions particulières à certaines régions) et n° A-304 de M. Roger Poudonson (référence au code de l'urbanisme ; détermination par la loi des conditions d'application des règles nationales d'urbanisme ; définition du contenu de la directive par décret d'application) - **Après l'art. 15** : accepte l'amendement n° A-283 de M. Jacques Pelletier (dispositions incluses dans les documents d'urbanisme) - Sur cet amendement, son sous-amendement n° A-429 : valeur de prescription nationale ; adopté - **Art. 16** (p. 4946) : demande la réserve de cet article jusqu'après l'article 34 - **Art. 17** (p. 4947) : son amendement n° A-78 : mission de la commission de conciliation en matière d'élaboration de schémas directeurs, de plans d'occupation des sols et de tout document d'urbanisme opposable aux tiers ; adopté - (p. 4948) : sur cet amendement, demande le

retrait des sous-amendements de M. Roland du Luart, soutenus par M. Philippe de Bourgoing, n° A-350 (compétence pour les zones d'environnement protégé) et n° A-344 (représentation de la chambre d'agriculture, de la chambre des métiers et de la chambre de commerce et d'industrie) - (p. 4949) : sur le même amendement, accepte les sous-amendements n° A-197 de M. Roland du Luart, soutenu par M. Philippe de Bourgoing (détermination des conditions d'application de cet article par décret en Conseil d'Etat) et n° A-236 de M. Lucien Delmas, soutenu par M. Pierre Matraja (composition de cette commission) - **Art. 18** (p. 4951) : son amendement n° A-79 : prise en charge des dépenses entraînées par les études, l'établissement, la modification et la révision des documents d'urbanisme ; adopté - **Art. 19** (p. 4954) : son amendement n° A-80 : harmonisation des schémas directeurs, des schémas de secteur et des programmes de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements et services publics ; adopté - Demande le retrait de l'amendement n° A-329 de M. Roger Poudonson (suppression de cet article relatif à la mission des schémas directeurs) - (p. 4955) : sur son amendement n° A-80, s'oppose au sous-amendement n° A-345 de M. Roland du Luart, soutenu par M. Pierre Louvot (prise en compte des dispositions prévues par les chartes intercommunales).

Suite de la discussion - (2 novembre 1982) - Rapporteur pour avis - **Titre II** (*suite*) - **Art. 20** (p. 4979) : son amendement n° A-81 : codification ; nouvelle rédaction de cet article relatif à l'élaboration du schéma directeur ; adopté - Notion de schéma de secteur, de révision, modalités d'arrêt du périmètre - (p. 4981) : en réponse à la question de M. Jacques Descours Desacres, moyens de dégagement des petites communes - **Après l'art. 20** (p. 4982) : son amendement n° A-82 : codification ; réglementation du fonctionnement du syndicat intercommunal d'études et de programmation ; rejeté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° A-154 de M. Paul Girod, rapporteur (prise en compte du potentiel fiscal des communes) - **Art. 21** (p. 4983) : son amendement n° A-83 : codification des modalités d'adoption du schéma directeur : avis des personnes publiques consultées annexé au dossier mis à la disposition du public ; adopté - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement rédactionnel n° A-376 de M. Joseph Franceschi, secrétaire d'Etat - **Art. 22** (p. 4985) : son amendement n° A-84 : codification ; conditions d'approbation et d'arrêt du schéma directeur, intervention du représentant de l'Etat ; cas d'opposition ou de retrait de communes ; adopté - Divergences de la commission des affaires économiques avec la commission des lois - (p. 4987) : s'oppose à l'amendement n° A-37 de M. Paul Girod, rapporteur (1° conditions d'approbation et d'arrêt du schéma directeur ; 2° opposition et retrait des communes du périmètre du schéma directeur) - Sur son amendement n° A-84, accepte le sous-amendement n° A-246 de M. Lucien Delmas (obligation pour le représentant de l'Etat de motiver ses demandes de modifications du schéma directeur) - (p. 4988) : parfaite coopération entre les commissions du Sénat - **Art. 23** (p. 4989) : son amendement n° A-85 : codification : insertion des dispositions de cet article relatives aux conditions d'élaboration ou de modification d'un schéma directeur dans un article L. 122-1-4 du code de l'urbanisme ; adopté - **Après l'art. 23** (p. 4990) : son amendement n° A-86 : addition au code de l'urbanisme d'un article L. 122-4 renvoyant à des décrets en Conseil d'Etat la précision de la nature des projets d'intérêt général visés aux articles précédents ; adopté - **Art. 24** (p. 4991) : son amendement n° A-87 : 1° codification : nouvelle rédaction de cet article pour insertion dans le code de l'urbanisme ; adopté ; 2° maintien de la référence aux chartes intercommunales ; rejeté - Préférence de la commission des affaires économiques pour la liberté laissée aux communes d'accepter ou non la responsabilité d'établissement du POS et de la délivrance du permis de construire - **Après l'art. 24** (p. 4993) : son amendement n° A-88 : codification : décision d'élaboration, de révision ou de modification d'un plan d'occupation des sols par une commune ; adopté - Son amendement n° A-89 : codifica-

tion : obligation pour certaines communes d'avoir un plan d'occupation des sols ; adopté - (p. 4994) : s'oppose à l'amendement n° A-381 de M. Gaston Defferre, ministre (codification : conditions d'annulation par voie juridictionnelle d'un plan d'occupation des sols ; conditions de substitution d'un nouveau plan d'occupation des sols à un plan antérieur) - **Art. 25** (p. 4995) : son amendement n° A-90 : 1° codification ; 2° modification des conditions d'élaboration et de publication des plans d'occupation des sols ; adopté - Sur cet amendement, accepte les sous-amendements n° A-157 de M. Paul Girod, rapporteur (1° rédactionnel ; 2° délimitation du champ de cet article relatif au cas des communes couvertes par un schéma directeur approuvé) et n° A-324 de M. Roger Poudonson (plan d'occupation des sols opposable dès sa publication) - Modifie son amendement n° A-90 pour tenir compte partiellement du sous-amendement n° A-382 de M. Gaston Defferre, ministre (1° codification ; 2° nouvelle rédaction des dispositions relatives aux conditions d'élaboration et de publication des plans d'occupation des sols) - (p. 4997) : rectifie son amendement n° A-90 pour intégrer le sous-amendement n° A-324 de M. Roger Poudonson - **Art. 26** (p. 4998) : son amendement n° A-91 : 1° codification ; 2° nouvelle rédaction de cet article relatif à la soumission à enquête publique et à l'approbation du plan d'occupation des sols ; adopté - (p. 4999) : sur son amendement n° A-91, s'oppose au sous-amendement de coordination n° A-334 de M. Roger Poudonson - **Art. 27** (p. 5000) : son amendement n° A-92 : 1° codification ; 2° nouvelle rédaction de cet article relatif aux conditions d'entrée en vigueur des plans d'occupation des sols dans les communes non couvertes par un schéma directeur approuvé : contrôle de légalité ; adopté - Sur son amendement n° A-92, accepte le sous-amendement n° A-253 de M. Lucien Delmas (contrôle de légalité du représentant de l'Etat en cas d'incompatibilités manifestes entre le plan d'occupation des sols de la commune considérée et l'utilisation ou l'affectation des sols des communes voisines) - **Art. 28** (p. 5002) : son amendement n° A-93 : 1° codification ; 2° modification des dispositions de cet article relatives à la révision ou à la modification des plans d'occupation des sols à la demande du représentant de l'Etat ; adopté - Sur son amendement n° A-93, demande le retrait du sous-amendement n° A-349 de M. Roland du Luart (consultation de la commission départementale des structures agricoles et des représentants de la chambre d'agriculture dans les cas prévus à l'article 73 de la loi d'orientation agricole du 4 juillet 1980) - **Après l'art. 28** (p. 5003) : son amendement n° A-94 : double procédure de révision ou de modification des plans d'occupation des sols, par analogie avec les deux procédures d'élaboration de ces plans ; adopté - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° A-386 de M. Gaston Defferre, ministre (conditions d'application anticipée des dispositions du nouveau plan en cours d'élaboration en cas de révision d'un plan d'occupation des sols) - **Art. 29** (p. 5004) : son amendement n° A-95 : 1° codification ; 2° augmentation de un à six mois du délai laissé au maire ou au président de l'établissement public compétent pour annexer au plan d'occupation des sols les servitudes d'utilité publique ; adopté - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° A-387 de M. Gaston Defferre, ministre (1° responsabilité du maire seul pour annexer au plan d'occupation des sols les servitudes d'utilité publique ; 2° maintien du délai à un mois) - **Après l'art. 29** (p. 5005) : son amendement n° A-96 : codification : valeur de plan d'occupation des sols conférée aux zones d'environnement protégé (ZEP) existantes ; adopté - Création des ZEP par la loi du 31 décembre 1976 - S'oppose à l'amendement n° A-388 de M. Gaston Defferre, ministre (délai de deux ans accordé aux communes pour substituer aux zones d'environnement protégé, ZEP, un plan d'occupation des sols opposable aux tiers) - (p. 5006) : son amendement n° A-97 : intitulé de chapitre additionnel « Des cartes communales » ; adopté - Son amendement n° A-98 : contenu de ce chapitre : objet, élaboration et opposabilité aux tiers de la carte communale ; adopté - (p. 5007) : son amendement n° A-99 : insertion d'un chapitre additionnel « Les opérations

d'aménagement » ; adopté - Son amendement n° A-100 : contenu de ce chapitre : compétence des communes ou de leurs groupements pour décider et diriger toutes les opérations d'aménagement urbain ; adopté - Rectifie son amendement n° A-100 d'après le sous-amendement n° A-389 de M. Gaston Defferre, ministre (extension du champ d'application de cet article aux zones d'aménagement concerté, ZAC) - **Art. 30** (p. 5008) : son amendement n° A-101 : suppression de l'intitulé du chapitre IV : « Des schémas d'utilisation de la mer » ; adopté - Son amendement n° A-102, identique aux amendements n° A-5 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis, soutenu par M. Jacques Descours Desacres, au nom de la commission des finances, n° A-179 de M. Jean-François Pintat, soutenu par M. Michel Miroudot, et n° A-317 de M. Jean Francou, soutenu par M. Paul Pillet : suppression de cet article relatif aux schémas d'utilisation de la mer ; adopté - **Avant l'art. 31** (p. 5010) : son amendement n° A-103 : conditions d'attribution et d'instruction du permis de construire : délivrance soit par le maire ou le président de l'établissement public compétent, soit par l'Etat ; adopté - **Art. 31** (p. 5012, 5013) : son amendement n° A-104 : modification, instruction et délivrance par le maire des demandes de permis de construire ; cas où le maire est intéressé à la délivrance du permis de construire ; adopté - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° A-365 de M. Marc Bécam (suppression du caractère définitif du transfert de compétences) - Attachement à la décentralisation - Préférence pour un POS centralisé et un permis de construire délivré par le commissaire de la République - **Après l'art. 31** (p. 5014) : son amendement n° A-105 : organisation de délégation de pouvoirs du maire dans le cas d'un établissement public groupant des communes ; adopté - **Art. 32** : son amendement n° A-106 : codification : consultations obligatoires pour la délivrance du permis de construire ; responsabilité de l'Etat en cas d'annulation motivée par l'illégalité d'un avis émis par l'Etat dans le cadre de ces consultations ; adopté - Sur cet amendement, accepte la première partie de codification du sous-amendement n° A-394 de M. Gaston Defferre, ministre, et s'oppose à la deuxième partie de ce sous-amendement (suppression de la responsabilité de l'Etat en cas d'annulation motivée par l'illégalité d'un avis émis dans le cadre des consultations obligatoires) - **Après l'art. 32** (p. 5015) : son amendement n° A-107 : permis de construire délivré par le représentant de l'Etat ; adopté - Son amendement n° A-108 : concertation des personnels mis à disposition avec les maires pour l'instruction des permis de construire ; adopté - Demande le retrait de l'amendement n° A-392 de M. Gaston Defferre, ministre (cas où le maire est intéressé dans la délivrance du permis de construire) - (p. 5016) : son amendement n° A-109 : codification ; transmission du dossier de la demande du permis de construire ; adopté - Sur cet amendement, accepte partiellement le sous-amendement de codification n° A-431 de M. Gaston Defferre, ministre (substitution du mot « demande » au mot « dossier ») et rejette le reste de ce sous-amendement (de codification) - Son amendement n° A-110 : modalités de transmission et de modification des autorisations en matière de permis de construire ; rejeté - (p. 5017) : s'oppose à l'amendement n° A-396 de M. Gaston Defferre, ministre (mise en place d'un contrôle de légalité découlant de la loi du 2 mars 1982) - **Art. 33** (p. 5018) : son amendement n° A-111 : codification ; demande de sursis à exécution formulée par le maire ; retiré - **Après l'art. 33** (p. 5019) : son amendement n° A-112 : caractère optionnel de l'entrée en vigueur de la décentralisation de la délivrance des permis de construire ; adopté - S'oppose à l'amendement n° A-397 de M. Gaston Defferre, ministre (codification : conditions d'entrée en vigueur de la décentralisation de la délivrance du permis de construire).

Suite de la discussion - (4 novembre 1982) - Rapporteur pour avis - **Titre II (suite)** - **Art. 34** (p. 5100) : son amendement n° A-113 : conditions d'organisation et de transfert des autorisations d'occupation du sol ; adopté - **Après l'art. 34** (p. 5106) : son amendement n° A-115 : institution de zones de protection du patrimoine architec-

tural et urbain autour des monuments historiques ou dans les quartiers et sites à protéger ; devenu sans objet - (p. 5108) : son amendement n° A-116 : nature de l'autorisation spéciale accordée pour les travaux de construction, de démolition, de déboisement, de transformation et de modification de l'aspect des immeubles compris dans le périmètre de zone du patrimoine architectural et urbain ; adopté - (p. 5111) : son amendement n° A-117 : adaptation de la zone de protection autour d'un monument historique ; disparition des servitudes résultant de la loi de 1913 et suppression des procédures instituées par la loi de 1930 ; devenu sans objet - **Chapitre VI** (p. 5125) : son amendement n° A-118 : intitulé ; « Dispositions diverses et transitoires » ; adopté - **Art. 35** : son amendement n° A-119 : suppression des dispositions de cet article relatives aux communes dont le plan d'occupation des sols n'aura pas été approuvé avant la date de publication de cette loi ; adopté - **Art. 36** (p. 5126) : son amendement n° A-120 : prise en compte des directives d'aménagement national déjà existantes ; adopté - Sur cet amendement, s'en remet à la sagesse du Sénat pour le sous-amendement n° A-404 de M. Gaston Defferre, ministre (insertion dans le code de l'urbanisme d'un article L. 111-1-2 nouveau) - **Art. 37** : son amendement de forme n° A-121 ; retiré - Accepte l'amendement n° A-405 de M. Gaston Defferre, ministre (publicité des schémas directeurs et des plans d'occupation des sols ; transfert de compétences) - **Art. 38** (p. 5127) : accepte l'amendement n° A-48 de M. Paul Girod, rapporteur (mise en place de cartes communales dans un délai de trois ans) - **Art. 39** (p. 5128) : son amendement n° A-123 : suppression de cet article relatif à la précision par décret en Conseil d'Etat de la nature des projets d'intérêt général ne relevant pas de l'Etat, de la région ou du département ; adopté - **Art. 40** (p. 5132) : son amendement n° A-124 : harmonisation du code de l'urbanisme avec les dispositions déjà adoptées ; adopté - **Section I (suite)** (p. 5133) : son amendement n° A-74, identique à l'amendement n° A-36 de M. Paul Girod, rapporteur : intitulé ; « De l'urbanisme et de la sauvegarde du patrimoine et des sites » ; adopté - **Art. 41** (p. 5134) : son amendement n° A-125, identique à l'amendement n° A-49 de M. Paul Girod, rapporteur : responsabilités de la région en matière de logement ; devenu sans objet - (p. 5135) : sur le même sujet, accepte l'amendement n° A-49 de M. Paul Girod, rapporteur - Son amendement de forme n° A-126, identique à l'amendement n° A-50 de M. Paul Girod, rapporteur ; adopté - Accepte l'amendement n° A-51 de M. Paul Girod, rapporteur (précision du type d'actions de la région) - **Art. 42** (p. 5136) : s'en remet à la sagesse du Sénat pour l'amendement n° A-6 de M. Jean-Pierre Fourcade, rapporteur pour avis, identique à l'amendement n° A-309 de M. Pierre Salvi, soutenu à titre personnel par M. Paul Séramy, rapporteur pour avis (suppression de cet article relatif au financement par le département d'aides sociales au logement, notamment en complément de celles distribuées par la caisse d'allocations familiales) - **Art. 44** (p. 5140) : son amendement n° A-128 : substitution du conseil départemental de l'habitat aux commissions, comités et conseils départementaux en matière de logement ; adopté - **Art. 45** (p. 5141) : ses amendements n° A-129 : répartition des aides de l'Etat en faveur de l'habitat et consultation du conseil régional ; rejeté ; et n° A-130 : répartition des aides de l'Etat en faveur de l'habitat et consultation du conseil départemental de l'habitat ; adopté - **Après l'art. 45** : son amendement n° A-131 : possibilité pour une commune d'accorder à une personne de droit privé sa garantie à un emprunt ; adopté - **Après l'art. 91** (p. 5153) : s'oppose à l'amendement n° A-282 de M. Raymond Dumont (protection des intérêts économiques, sociaux et culturels de la population régionale et pouvoirs de la région) - **Art. 92** (p. 5154) : accepte l'amendement n° A-60 de M. Paul Girod, rapporteur (élaboration de chartes intercommunales d'aménagement) - **Après l'art. 92** (p. 5155) : son amendement n° A-134 : modalités de mise en oeuvre de la procédure du remembrement ; compétences du représentant de l'Etat en matière forestière ; adopté - **Art. 93** (p. 5156) : son amendement rédactionnel n° A-135 ; adopté - (p. 5157) : son amendement n° A-136, identique à l'amendement

n° A-63 de M. Paul Girod, rapporteur : suppression des dispositions de cet article relatives à l'inscription du fonds de concours prévu à l'article 19 du code rural dans les écritures du budget du département ; adopté - **Art. 94** : son amendement n° A-137 : référence aux articles du code rural traitant de la responsabilité de l'Etat en matière de remembrement ; substitution de la notion de département à celle d'Etat ; adopté - Sur cet amendement, accepte le sous-amendement n° A-440 de M. Gaston Defferre, ministre (rectification d'une erreur matérielle) - (p. 5158) : son amendement n° A-138 : inscription du fonds de concours prévu à l'article 19 du code rural à la section d'investissement du budget du département ; adopté - **Art. 95** : son amendement n° A-139 : modalités de transfert des attributions versées actuellement par les missions interministérielles d'aménagement touristique aux régions, aux départements et aux communes qui le demandent ; adopté - Sur cet amendement, s'oppose au sous-amendement n° A-441 de M. Gaston Defferre, ministre (demande de transfert dans un délai de six mois à compter de la publication de cette loi) - **Après l'art. 95** (p. 5159) : son amendement n° A-140 : missions confiées par les régions aux sociétés créées en application de la loi du 24 mai 1951 modifiée, relative aux comptes spéciaux du Trésor ; adopté - S'oppose à l'amendement n° A-442 de M. Gaston Defferre, ministre (information par les régions des représentants de l'Etat sur les missions entrant dans leurs compétences exercées par des sociétés créées en application de la loi du 24 mai 1951 modifiée).

VALCIN (Edmond), sénateur de la Martinique (RPR).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.
- Juge titulaire de la Haute Cour de justice.

Est nommé membre suppléant de la commission consultative d'autorisation des fréquences (en application de l'article 87 de la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982) (4 novembre 1982) (p. 5111).

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi sur la communication audiovisuelle (29 juin 1982) (p. 3255).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture** [n° 150 (81-82)] - Suite de la discussion - (13 janvier 1982) - **Art. 1** (p. 127) : se déclare favorable à l'amendement n° I-1 de M. Michel Giraud, rapporteur (application du régime de droit commun dans les départements d'outre-mer).

Suite de la discussion - (14 janvier 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 233) : remerciements au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, pour les décisions prises à l'égard des départements d'outre-mer : élections cantonales en mars 1982 - Souci de concertation du Gouvernement et de la commission des lois en deuxième lecture du projet - Désaccord persistant sur trois points essentiels : interventions économiques des communes ; responsabilité des élus locaux ; absence de reconnaissance de la région comme collectivité territoriale - (p. 234) : amélioration du projet par le Sénat - Statut des départements et territoires d'outre-mer et dispositions des articles 73 et 74 de la Constitution - Vote favorable du groupe RPR sur le projet.

- **Projet de loi complétant le code électoral et relatif à l'élection des membres du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon** [n° 180 (81-82)] - (21 janvier 1982) -

Explication de vote sur l'ensemble (p. 300) : situation nette : examen d'un projet de loi ayant l'accord du Gouvernement et du département concerné - Danger que ce projet cache une arrière pensée électoraliste et abstention sur ce projet de loi.

– **Projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire [n° 273 (81-82)] - (18 mai 1982) - Discussion générale (p. 2094) :** gravité du problème et caractère passionnel des réactions - Histoire de la justice militaire - Fonctionnement des juridictions militaires aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en URSS et en Allemagne fédérale - Disparition de sept tribunaux permanents des forces armées - Référence au débat sur la question préalable opposée par M. Pierre Messmer à l'Assemblée nationale - (p. 2095) : séparation des pouvoirs - Haute Cour de justice - Discipline et justice militaire - Respect et confiance des Français envers la justice militaire ; référence à l'affaire Dreyfus - Substitution à une juridiction spécialisée compétente d'une juridiction spécialisée moins compétente - Mission et formation des juges militaires - Modification et situation de crise - Avenir de la médecine militaire - Vote défavorable sur ce projet de loi - Intérêt de l'armée et de la nation.

Deuxième lecture [n° 397 (81-82)] - (24 juin 1982) : Discussion générale (p. 3114) : tribunaux permanents des forces armées (TPFA) : tribunaux spécialisés et non juridictions d'exception - (p. 3115) : abrogation de la peine de mort contre la volonté du peuple français - Loi d'amnistie et récidive - Suppression de la Cour de sûreté de l'Etat ; désastreuses conséquences de ces lois - Suppression prématurée des TPFA - Fin de l'exclusivité des magistrats militaires dans l'instruction et le jugement des affaires militaires - Arrêt de Beauvais - Catégorie militaire et jugement par ses membres - Amélioration de ce texte par le jeu des amendements.

– **Rapport de M. Louis Virapoulé, au nom de la commission des lois, sur les pétitions n° 4681 de M. Legros et d'un certain nombre de conseillers généraux du département de la Réunion et n° 4682 de M. Maurice et d'un certain nombre de conseillers généraux de la Martinique [n° 15 (82-83)] - (14 octobre 1982) - (p. 4561) :** loi du 2 mars 1982 sur la décentralisation et disposition de l'article 1 prévoyant une loi spécifique pour les départements d'outre-mer (DOM) - Précipitation du Gouvernement et absence d'urgence du projet - Réalité des problèmes économiques dans ces départements - Anomalie de la procédure de consultation des conseils généraux des DOM - Décret du 26 avril 1960 et obligation de concertation - (p. 4562) : caractère irrégulier de la consultation sur un avant-projet - Désapprobation manifestée à la Réunion et à la Martinique ; partage des voix en Guadeloupe - Seule approbation de la Guyane - Effectif de populations concernées et refus majoritaire - Convention signée en août 1971 au Morne rouge en Martinique sur l'indépendance immédiate ou à terme des DOM-TOM - Unité et indivisibilité de la République - Caractère anticonstitutionnel du projet de loi adopté par l'Assemblée nationale - Renvoi nécessaire des pétitions de la Réunion et de la Martinique à la commission des lois du Sénat.

– **Projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion [n° 537 (81-82)] - (26 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4790) :** inventaire des directions de services ayant pour siège la Guadeloupe, fait par M. Georges Dagonia ; direction régionale d'Air-France et tourisme - Inopportunité de ce projet de loi et urgence requise pour sa discussion - Indifférence du Gouvernement pour les problèmes économiques des départements d'outre-mer (DOM) - Projets électoralistes pour Paris, Lyon et Marseille - Statut de la Corse - Création d'une assemblée unique - (p. 4791) : prochaine campagne électorale et prise de position des Martiniquais - Caractère inopportun, incomplet, injuste et anticonstitutionnel de ce

projet de loi ; différences entre les DOM et la Corse - Appartenance à la France - Evolution des DOM - Référence à la loi du 19 mars 1946 et départementalisation - (p. 4792) : exclusion de Saint-Pierre-et-Miquelon de ce projet - Nombre de conseillers pour la Martinique et pour la Guadeloupe - Scrutin proportionnel - Disparition des conseils généraux - Pouvoir des partis politiques - Cas particulier de la Guadeloupe : cocktail des deux modes de scrutin uninominal à deux tours et proportionnel - Adaptation de la loi du 2 mars 1982 sur la décentralisation violation des dispositions des articles 2, 72 et 73 de la Constitution - Historique du vote de la loi du 19 mars 1946 - Attitude de la population de la Martinique - Volonté de la gauche de placer les DOM avec les étrangers - Référence à la convention du Morne-Rouge et signature d'une motion en août 1971 demandant l'indépendance immédiate pour la Martinique en particulier et les DOM en général - Atteinte à la puissance de la France et préjudice pour la vie économique de la Martinique et des autres départements - Opposition des DOM dans leur ensemble à ce projet - Art. 5 (p. 4803) : soutient l'amendement n° 36 de M. Roger Lise (nombre des conseillers généraux des départements d'outre-mer et régime électoral des assemblées départementales ; application du droit commun) - Art. 13 bis (p. 4807) : soutient l'amendement n° 38 de M. Roger Lise (suppression de cet article relatif aux possibilités d'adresse pour les départements d'outre-mer).

– **Projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)].**

Deuxième partie :

Transports - (26 novembre 1982) - (p. 5832) : intervient au nom de M. Marcel Fortier, président du groupe d'étude de l'aviation civile du Sénat - Redevances aéronautiques perçues par l'Aéroport de Paris - Stagnation des tarifs - Rétablissement de la situation financière de l'Aéroport de Paris : troisième année de bénéfice - Réalisation souhaitable d'un contrat d'entreprise avec l'Etat - (p. 5833) : déficit d'exploitation de Concorde - Situation financière d'Air France - Activités civiles de la compagnie Marcel Dassault : construction aéronautique ; plan de charge industrielle des avions Falcon, concurrence américaine ; branche militaire de Dassault - Problème de desserte ferroviaire sur les lignes intérieures : lignes Orly Rail et Roissy Rail ; rupture de charge à la gare de Pont-de-Rungis ; liaison nécessaire directe entre l'aérogare et le terminal en ville ; exemples étrangers - Importance de la liaison pour l'évolution du trafic aérien intérieur ; concurrence du train à grande vitesse (TGV) - Desserte des aéroports de province : durée du transport vers l'aéroport et égalisation nécessaire des conditions de concurrence avec les modes de transport terrestres - A titre personnel, intervient sur l'exploitation de la ligne aérienne France Antilles : rentabilité de la ligne pour Air France et abaissement souhaitable du prix du voyage : principe de la continuité territoriale ; développement du tourisme pour les îles Caraïbes.

Anciens combattants - (26 novembre 1982) - (p. 5856) : analyse des crédits de ce budget : francs courants et francs constants - Aspects positifs - Retard pris dans l'application du rapport constant - Engagement pris par M. François Mitterrand, candidat à la présidence de la République - Controverse sur l'intégration dans les traitements de la fonction publique d'une partie de l'indemnité mensuelle spéciale et de l'indemnité mensuelle de résidence - (p. 5857) : insuffisance du crédit supplémentaire inscrit à l'Assemblée nationale - Retard de l'échéancier et déception des anciens combattants - Prélèvement possible de crédits sur le montant alloué à la commémoration du 8 mai ou sur les chapitres destinés à la commission de l'information historique pour la paix - Absence de vote favorable du groupe RPR sur ce budget.

Départements et territoires d'outre-mer - (8 décembre 1982) - (p. 6486) : travail dans la liberté à la Martinique et à la Guadeloupe - Critique de la décision du Conseil constitutionnel et outrage inadmissible à magistrat supérieur - Situation favorable concernant la production intérieure

brute (PIB) de la Martinique, de la Guyane et de la Réunion - Cohabitation budgétaire des départements d'outre-mer (DOM) désirant resserrer leurs liens avec les départements de l'hexagone et des territoires d'outre-mer (TOM) souhaitant relâcher leurs liens avec la métropole - Espoir de voir combler petit à petit le fossé datant de 1635 entre les DOM et les départements de la métropole - Population des DOM et des TOM avoisinant 4,25 % de la population nationale, et solution mathématique de répartition des crédits leur attribuant 4,25 % des crédits et éventuellement un peu plus pour rattraper le retard - Importance du chômage dans les DOM - (p. 6487) : indemnité de cherté de vie des fonctionnaires s'élevant à 40 % - Gravité de la situation dans le secteur agricole en raison de l'endettement des petits planteurs - Effondrement de la production sucrière - Absence d'une définition du rhum - DOM faisant partie intégrante de l'Europe depuis octobre 1978 et l'arrêt Hansen - Problèmes soulevés par l'application de la loi du 2 mars sur la décentralisation - Préfets et hauts fonctionnaires jadis sous la dépendance de l'Etat et aujourd'hui à la charge du président du conseil général sans contrepartie de l'Etat - Coût des grands travaux à la Martinique s'élevant à 60 millions de francs - Martinique enchantée de la décision du conseil constitutionnel - Examen des crédits - Etat B (p. 6097) : absence d'intention de laisser entendre l'existence d'une quelconque volonté de détachement des TOM par rapport à la République française - Absence de réponse du secrétaire d'Etat aux questions posées - Se déclare défavorable à l'adoption des crédits du titre IV relatif aux territoires d'outre-mer.

- **Projet de loi portant organisation des régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion** [n° 153 (82-83)] - (21 décembre 1982) - Discussion générale (p. 7166) : mythe de la décentralisation - Priorité accordée aux intérêts politiques et électoralistes - Inutilité du rappel historique fait par M. Michel Dreyfus-Schmidt - Idéologie des socialo-communistes aboutissant à un manque de dialogue - Recherche d'un équilibre économique dans les DOM - Mise en place d'une assemblée unique - Décision du Conseil constitutionnel sur le précédent projet - (p. 7167) : recours objectif présenté par M. Alain Poher - Critiques regrettables à l'encontre de cette haute juridiction dans une enceinte parlementaire - Reproches faits au secrétaire d'Etat - Précédent texte élaboré par la Fédération socialiste martiniquaise - Texte annulé par le Conseil constitutionnel car portant atteinte à l'unité de la République - Dépôt hâtif d'un nouveau projet s'inspirant du statut de la Corse - Echec du modèle corse - Brusque changement d'attitude du Gouvernement : partisan de l'assemblée unique dans le premier texte et de deux assemblées dans le texte en examen - Rôle prépondérant du conseil régional - Volonté identique du Gouvernement sous un habillage juridique différent - (p. 7168) : nécessité de conserver des pouvoirs importants au conseil général - Réforme du statut des DOM ne pouvant résoudre les problèmes économiques - Remise en cause de la procédure d'urgence - Autres problèmes se posant à la France : chômage, inflation, sécurité publique, défense du franc - Caractère purement électoraliste des élections anticipées dans les DOM - Possibilité de créer une région Antilles Guyane - Mépris à l'égard des conseils généraux des DOM - Mépris du Parlement : fixation de la date des élections avant le vote du projet - Soutien des indépendantistes - Lecture d'un télégramme émanant du conseil général de la Martinique : défavorable au projet en examen ; regrette la précipitation des élections régionales et le refus de créer une région Antilles Guyane - Mépris de la volonté populaire.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 169 (82-83)] - (21 décembre 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 7187) : sentiment de tristesse et d'inquiétude : texte cautionné par les indépendantistes de la Martinique - Annulation par le Conseil constitutionnel du texte précédent instituant une assemblée unique dans les DOM - Texte en examen créant une région disposant de

pouvoirs sur les collectivités locales - Modification apportée par la commission des lois et la commission mixte paritaire - Ambiguïté des propos tenus par le secrétaire d'Etat au Sénat et à l'Assemblée nationale - Interprétations multiples du texte de la CMP - Souhaite l'application du droit commun dans les DOM - Possibilité de rétablissement de la situation actuelle par un prochain gouvernement.

VALLIN (Camille), sénateur du Rhône (C).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des finances.

- Est nommé membre du conseil d'administration de la Caisse nationale de l'industrie (article 11 de la loi n° 82-155 du 11 février 1982 et article 2 du décret n° 82-172 du 17 février 1982) (8 avril 1982) (p. 1035).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances rectificative pour 1982 (9 juin 1982) (p. 2662).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la contribution exceptionnelle de solidarité en faveur des travailleurs privés d'emploi (19 octobre 1982) (p. 4645).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du deuxième projet de loi de finances rectificative pour 1982 (16 décembre 1982) (p. 7020).

DÉPÔTS

Rapport spécial fait, au nom de la commission des finances, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - Mer - Marine marchande [n° 95, annexe 18 (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs** [n° 193 (81-82)] - Suite de la discussion - (21 avril 1982) - Discussion générale (p. 1225) : intervention au nom de Mme Marie-Claude Beaudou, absente - Nécessité de mesures gouvernementales dans le domaine financier pour compléter le projet - Importance des logements inconfortables, conditions de surpeuplement, hausse importante dans le secteur libre, ainsi que dans les HLM - Poids des charges et accroissement du prix du fuel - Importante chute du rythme de la construction en France depuis 1973 - Rassemblement des familles les plus pauvres dans les cités ghettos - Réforme giscardienne de 1977 au bénéfice des groupes immobiliers et développant la spéculation foncière - Existence de menaces de saisie et d'expulsion pour cause d'impayés - Engagement du Président de la République et du Gouvernement de remettre en cause la loi de 1977 - Satisfaction devant les premières mesures positives gouvernementales : financement de logements supplémentaires ; aide à la personne, majoration de l'aide personnalisée au logement (APL) ; limitation de la hausse des loyers - Vote par le Parlement de deux grandes réformes gouvernementales permettant une amélioration de la situation - Mise en oeuvre de la décentralisation et nationalisation - (p. 1226) : importance du rôle des groupes industriels nationalisés dans le domaine de la construction - Projet de loi améliorant la situation du logement social et donnant de nouveaux droits aux locataires - Droit à un logement moderne et confortable - Nécessité d'une politique ambitieuse de construction de

logements neufs - Proposition d'instituer un moratoire des dettes - Retour à l'aide à la pierre - Opposition à la poursuite de la construction de luxe, utilisation des plus-values pour financer le secteur locatif et stopper l'aide publique aux logements privés - Politique de financement du logement social - Action vigoureuse contre la spéculation - Politique en faveur du logement, également en faveur de l'emploi - Consultation et large représentation des locataires dans les conseils d'administration des sociétés et offices - Proposition de l'établissement d'un loyer sur une base scientifique ; de l'abaissement du taux de TVA sur le fuel domestique ; d'accorder les mêmes avantages pour l'amélioration de l'habitat que pour la construction neuve ; d'une action nouvelle contre les saisies et les expulsions - Souhait d'un droit de réquisition des logements vacants pour les communes de l'ancien département de la Seine- (p. 1227) : proposition étant pour l'essentiel celle des organisations de locataires.

- **Projet de loi relatif aux chambres régionales des comptes et modifiant la loi n° 67-483 du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes [n° 285 (81-82)]** - (27 mai 1982) - **Discussion générale** (p. 2302) : mise en place effective des mécanismes assurant des droits et libertés nouveaux aux communes, départements et régions - Défense d'un Etat unitaire décentralisé - Suppression de la tutelle *a priori* et contrôle *a posteriori* - Examen du budget exécuté et danger de la notion d'équilibre réel du budget - Intervention dans le contrôle budgétaire d'un organe bénéficiant de garanties d'indépendance et libre administration des collectivités territoriales - Motivation de ses décisions par le représentant de l'Etat - Dialogue du maire et de son représentant avec la chambre régionale des comptes - Rôle d'expertise, de soutien technique et de conseil - (p. 2303) : compréhension de la vie locale - Contrôle juridictionnel sur les comptes des associations régies par la loi de 1901 - Observations sur la gestion ; aide et soutien - Organisation des chambres régionales : pouvoirs des experts et des magistrats des chambres régionales - Statut des magistrats ; recrutement ; tour extérieur - Conseil supérieur des chambres régionales des comptes et élection des représentants des magistrats - Problème du droit de grève - Inamovibilité des magistrats des chambres régionales et composition des tribunaux administratifs : agents soumis au statut général des fonctionnaires ; attente de garanties d'indépendance - Sous le bénéfice de ces observations, se déclare favorable à ce projet de loi.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982 [n° 356 (81-82)]** - (8 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2582) : mesures destinées à favoriser la reprise de l'investissement des entreprises publiques et privées - Approbation des intentions de ce projet - Rejet par le Gouvernement de l'ancienne politique d'austérité et choix de la voie de la relance - Prise de mesures sociales importantes - Ralentissement de la progression du chômage - Inflation demeurant élevée - Nouveau ralentissement de la croissance industrielle - Comportement du patronat, obstacle essentiel à la croissance - Existence de contraintes internationales - Taux d'intérêt américains exorbitants - Aggravation inquiétante du déficit de la balance des paiements - Nécessité d'une reconquête du marché intérieur et de la réorientation de la production vers les besoins intérieurs - (p. 2583) : coûts salariaux en deçà de ceux de nos principaux partenaires commerciaux - Charges fiscales pesant sur les entreprises françaises en dessous de la moyenne établie pour les pays de la Communauté européenne - Dépôt d'amendements communistes pour que les allègements de taxe professionnelle prévus par les collectifs pour 1982 et 1983 soient des allègements sélectifs - Approbation des dispositions attribuant 9 milliards de francs aux entreprises publiques - Besoins français en textiles chimiques couverts à 70 % par des importations - Volonté du Gouvernement de faire des nouvelles sociétés nationales, le fer de lance de la relance économique et de la reconquête du marché intérieur - Approbation à l'égard des mesures de justice sociale : satisfaction devant la réduction des taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

s'appliquant aux produits alimentaires courants et de l'abaissement du taux de la TVA applicable aux véhicules destinés aux handicapés - Réserves concernant l'augmentation d'un point du taux normal de TVA : mesure pénalisant le pouvoir d'achat des ménages les plus modestes et ayant des répercussions dès 1982 sur les budgets des communes - Problème des répercussions de ce projet sur les finances et la fiscalité locales - Dégrevement d'office de la taxe d'habitation pour les contribuables âgés de plus de 60 ans, non passibles de l'impôt sur le revenu - Premier pas important vers une réforme de la taxe d'habitation - Caractère inéquitable de certaines réductions de taxe professionnelle - Dépôt d'un amendement limitant la réduction de cotisation à ceux qui acquittent une cotisation à un taux supérieur à la moyenne nationale - (p. 2584) : nombreux défauts de la taxe professionnelle - Loi de 1975 supprimant le système mis en place par la loi de 1970 instituant un double taux de taxe professionnelle, suppression aggravant la disparité des taux - Nécessité d'un rétablissement du système du double taux - Opposition à la suppression de la taxe professionnelle et à son remplacement par des points de TVA - Homogénéité indispensable dans la progression des bases des quatre taxes inscrites dans la loi du 10 janvier 1980 - Article 15 et institution du blocage des taux à deux fois la moyenne nationale - (p. 2585) : souhait d'une simulation généralisée avant toute application du nouveau système - Difficultés de redresser les graves erreurs de la loi de 1975, instituant la taxe professionnelle - Risque de placer un certain nombre de communes dans l'impossibilité de voter leur budget - Approbation des dispositions concernant les ressources du fonds national de péréquation de la taxe professionnelle, financé par les redevables les moins imposés et par des crédits d'Etat - Projet orienté vers la relance de l'activité économique - Aide proposée pour la relance liée à des investissements réels - Souhait du groupe communiste de voir adopter certaines modifications - **Art. 1** (p. 2589) : son amendement n° 38, soutenu par M. Pierre Gamboa : non imposition de l'impôt sur le revenu avant déduction de l'avoir fiscal ; retiré - **Art. 2** (p. 2591) : son amendement n° 39 : modulation de l'abaissement du taux de la cotisation nationale pour en réserver le bénéfice aux redevables de la taxe professionnelle situés dans les communes où le taux est inférieur au taux moyen national ; retiré - (p. 2592) : ses amendements n° 40 : modalités d'abaissement pour chaque entreprise du taux de la cotisation nationale pour le calcul des cotisations de taxe professionnelle ; retiré ; et n° 41 : modalités d'attribution aux entreprises de la réduction de 5 % sur la cotisation de taxe professionnelle ; retiré - (p. 2593) : ses amendements, soutenus par M. Pierre Gamboa, n° 44 : consultation du comité d'entreprise, du comité d'établissement, ou, à défaut, des délégués du personnel sur l'effort réalisé par l'entreprise en matière d'emploi et d'investissement ; retiré ; et n° 43 : inapplicabilité des dispositions du précédent paragraphe relatif au dégrèvement, pour les établissements issus de fusions, absorptions, ou scissions ; retiré - (p. 2594) : son amendement n° 42 : suppression du paragraphe II, relatif à la diminution annuelle de la taxe professionnelle, à compter de 1982, prévue à l'article 1647 b *quinquies* du code général des impôts ; retiré - **Après l'art. 2** : ses amendements n° 45 : communication de la matrice de la taxe professionnelle au maire, sur sa demande ; retiré ; et n° 46 : majoration de 10 % de la dotation globale de fonctionnement pour 1982 en faveur des communes qui ont signé avec l'Etat un contrat de solidarité ; retiré - **Art. 3** (p. 2600) : se déclare opposé à l'amendement n° 6 de M. Maurice Blin, rapporteur général, soutenu par M. Christian Poncelet, identique à l'amendement n° 26 de M. Paul Robert et à l'amendement n° 30 de M. Adolphe Chauvin (suppression du paragraphe II, relatif à la fixation à 18,60 % du taux normal et du taux intermédiaire de la TVA dans les départements de la France métropolitaine) - (p. 2601) : ses amendements n° 47 : modification de l'article 54 de la loi de finances pour 1977 relatif aux dotations budgétaires ouvertes chaque année, destinées à permettre le remboursement de la TVA acquittée par les collectivités locales ; retiré ; et n° 48 :

majoration du remboursement d'un taux correspondant à l'évolution de l'indice INSEE mesurant la hausse des prix intervenue pendant la période considérée; retiré.

Suite de la discussion - (9 juin 1982) - **Avant l'art. 10** (p. 2634): son amendement n° 49: reconduction pour 1983 de la suppression du prélèvement sur les frais d'assiette pour la taxe d'habitation; retiré - Son amendement n° 50: prolongation du délai laissé aux collectivités locales pour décider les abattements applicables aux taxes directes locales pour 1983: retiré - **Art. 14** (p. 2641): son amendement n° 54: suppression de cet article relatif à l'impossibilité pour une collectivité d'augmenter le taux de la taxe professionnelle si le taux des trois autres taxes est inférieur à la moyenne nationale; rejeté - **Art. 14 bis** (p. 2642): son amendement n° 55: suppression de cet article, introduit par l'Assemblée nationale, relatif au mode de calcul de la subvention allouée aux communes en compensation des exonérations de taxe foncière sur les propriétés bâties; devenu sans objet après l'adoption de l'amendement identique n° 13 de M. Maurice Blin, rapporteur général - **Art. 15** (p. 2643): son amendement n° 56: modification du mode de calcul de la taxe professionnelle; retiré - Son amendement n° 57: modification du mode d'actualisation de la compensation versée aux communes dont le taux de taxe professionnelle est supérieur à deux fois la moyenne nationale; adopté - **Art. 17** (p. 2645): se déclare opposé à l'amendement n° 15 de M. Maurice Blin, rapporteur général (bénéfice des ressources du fonds de péréquation réservé aux communes dont le potentiel fiscal est inférieur aux deux tiers de la moyenne nationale) - **Art. 18** (p. 2646): son amendement n° 59: détermination par une loi ultérieure des modifications éventuelles à apporter au projet en examen à partir de 1983; retiré - **Art. 20** (p. 2648): à propos de l'amendement n° 4 de M. Jacques Descours Desacres (modification du mécanisme de revalorisation des revenus cadastraux), intervient sur la nécessité de modifier les bases d'imposition du foncier non bâti - **Explication de vote sur l'ensemble** - (p. 2660): modifications apportées par le Sénat au projet de collectif budgétaire: texte dénaturé - Allègement de la taxe professionnelle - Efforts en faveur des entreprises publiques - Aides aux agriculteurs et artisans - Taux réduit de la TVA - Exonération de la taxe d'habitation pour les personnes âgées - Compensation du blocage des taux de taxe professionnelle et attente des résultats de la simulation - Déductibilité du salaire du conjoint des artisans et commerçants - Fonds de compensation de la taxe professionnelle - Rejet de la ratification du contrat de gaz algérien - Vote du groupe communiste contre le texte ainsi modifié.

Nouvelle lecture [n° 398 (81-82)] - (17 juin 1982) - **Discussion générale** (p. 2915): groupe communiste approuvant l'orientation générale du collectif budgétaire - Mesures d'allègement fiscal - Aide importante à l'investissement, à la relance économique et à la création d'emplois - Favorable à la modification des taux de TVA - Effort d'allègement de la taxe professionnelle - Modification souhaitable de la taxe d'habitation - Présentation au Parlement, en mai 1983, d'un rapport permettant d'apprécier exactement les conséquences des décisions actuelles - Nécessité d'une réforme de la fiscalité locale, dans le contexte de la décentralisation - Groupe communiste opposé à la question préalable.

- **Projet de loi relatif à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, modifié par la lettre rectificative n° 516 (81-82)** [n° 409 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (4 novembre 1982) - **Titre II (suite)** - **Art. 40** (p. 5133): soutient l'amendement n° A-274 de M. Bernard Michel Hugo (modalités de retrait de la délégation de compétence d'une commune à l'établissement public) - **Art. 41** (p. 5134): soutient l'amendement n° A-275 de M. Bernard Michel Hugo (consultation par la région des communes et des départements) - **Art. 43** (p. 5138): soutient l'amendement n° A-276 de M. Fernand Lefort (modalités financières de mise en œuvre du programme local de l'habitat de la commune) - **Art. 44**

(p. 5140): soutient les amendements de M. Paul Jargot, n° A-277 (conseil départemental de l'habitat et contrôle des élus départementaux) et n° A-278 (composition du conseil départemental de l'habitat) - **Après l'art. 45** (p. 5142): soutient l'amendement n° A-279 de M. Fernand Lefort (composition des conseils d'administration des offices publics d'habitation à loyer modéré) - **Titre III** (p. 5164): problème financier des collectivités locales - Référence aux travaux du congrès des maires - Transferts de ressources vers les collectivités territoriales - Dotation globale d'équipement - Transferts de compétences et de ressources; exemple de l'éducation et insuffisance des transferts sur la base des crédits d'Etat actuels par rapport aux besoins réels - Problème de la globalisation des subventions d'équipement - Référence au remboursement par les gouvernements précédents de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) - (p. 5165): conséquences du glissement des charges sur les collectivités - Dotation globale d'équipement et possibilité d'un rattrapage progressif - Tournant dans la vie des collectivités territoriales de la République - **Avant la section I** (p. 5167): se déclare défavorable à l'amendement n° B-19 de M. Jean Madelain, rapporteur pour avis (subordination de l'entrée en vigueur des transferts de compétences en matière d'aide sociale et de santé au remboursement des sommes dont l'Etat reste débiteur vis-à-vis des collectivités locales au titre d'une partie des contingents d'aide sociale actuels) - **Art. 114** (p. 5169): son amendement n° B-82: abondement progressif des ressources fiscales que l'Etat prévoit de transférer aux collectivités locales pour assumer leurs nouvelles compétences; devenu sans objet.

Suite de la discussion - (5 novembre 1982) - **Titre III (suite)** - **Art. 122** (p. 5208): son amendement n° B-83, soutenu par M. Jean Ooghe: suppression des dispositions de cet article relatives à la majoration de la dotation des groupements bénéficiant d'une fiscalité propre; retiré - **Après l'art. 126** (p. 5212): son amendement n° B-84, soutenu par M. Jean Ooghe: définition par la loi de finances des dotations globales d'équipement des communes et des dotations des départements; devenu sans objet - **Art. 129** (p. 5215): son amendement de coordination n° B-85, soutenu par M. Jean Ooghe, identique à l'amendement n° B-15 de M. Joseph Raybaud, rapporteur pour avis; adopté.

- **Projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements de coopération intercommunale** [n° 64 (82-83)] - (18 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5566, 5567): importance de la décentralisation pour le groupe communiste - Attitude de la majorité sénatoriale - Situation actuelle de Paris, Lyon et Marseille - Projet de loi et pouvoirs du conseil municipal - Création de conseils d'arrondissement avec un maire d'arrondissement; modalités d'élection des conseils d'arrondissement - Situation de Lyon; communauté urbaine et action des gouvernements précédents; pouvoirs du maire de Lyon: maire et président du conseil de communauté - Opposition du groupe communiste aux communautés urbaines - Projet de loi et restitution aux communes situées dans les communautés urbaines de leurs compétences en matière de logement; action de la majorité de droite de la communauté urbaine de Lyon en matière de logement - (p. 5568): modalités d'application de la loi sur la coopération intercommunale; libre décision des élus locaux - Limitation des possibilités d'intervention en matière financière des conseils d'arrondissement - Place des associations représentatives dans la vie des conseils d'arrondissement - Opposition à la question préalable.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie:

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - **Art. 23 bis** (p. 5766): se déclare défavorable aux amendements identiques n° 25 de M. Maurice Blin, rapporteur général, et n° 100 de M. Paul Girod, soutenu par M. Jean-Pierre Fourcade (suppression de cet article relatif à l'intégration de la dotation spéciale de logement des instituteurs au sein

de la dotation globale de fonctionnement) - **Art. 24** (p. 5767) : se déclare défavorable à l'amendement n° 26 de M. Laurent Fabius, ministre (taux de prélèvement alimentant la dotation globale de fonctionnement).

Deuxième partie :

Mer - (25 novembre 1982) - Rapporteur spécial - (p. 5798) : adoption par la commission des finances des crédits du budget de la mer - Mission de police et de contrôle de la circulation des navires - Entrée en fonction de plusieurs installations nouvelles en 1982 et en 1983 - Satisfaction de la construction au large de l'île d'Ouessant d'un phare de 100 mètres de hauteur - Signature d'un memorandum d'entente européen sur la sécurité maritime - Adoption de projets de loi relatifs à la pollution marine et à la police des épaves - Renforcement de la lutte contre les pavillons de complaisance - Protection du littoral - Achat de 30 kilomètres de barrages flottants - Flotte de commerce s'élevant à 424 navires au 1^{er} janvier 1981 et à 393 navires au 1^{er} janvier 1982 - Alourdissement de la balance des frêts et passages en raison des variations du coût du frêt et de la hausse du coût des navires français - Décision du ministère de la mer de soutenir le secteur des chantiers navals - Renforcement à travers le monde des programmes d'aide à la construction navale - Coûts de production des chantiers européens supérieurs à ceux des chantiers du sud-est asiatique - Fusion des chantiers de Dunkerque, La Ciotat et La Seyne-sur-mer renforçant la compétitivité de la construction navale française - (p. 5799) : régimes d'aide à la pêche devant permettre la poursuite, le renouvellement et la modernisation des bateaux de pêche - Absence de chômage structurel dans ce secteur - Problème de la politique communautaire des pêches achoppant sur la répartition du disponible communautaire - Application du rapport Dufour se traduisant par la mise en oeuvre d'un plan septennal de rattrapage des salaires forfaitaires - Progression modérée des crédits alloués au ministère de la mer et concentration sur les actions prioritaires - Effort de rigueur et quasi reconduction des aides dans le domaine de la flotte de commerce, de l'équipement naval et des pêches maritimes - Majoration des subventions accordées à la société nationale de sauvetage - Article 65 tendant à préciser, concernant les stations de pilotage maritime, le champ d'application des exonérations de la contribution patronale à la caisse de retraite des marins - Commission des finances favorable à l'adoption de l'article 65 et du budget du ministère de la mer - **Examen des crédits** - **Après l'art. 65** (p. 5813) : déclare l'article 42 de l'ordonnance portant loi organique relative aux lois de finances applicable à l'amendement n° 114 de MM. Joseph Yvon et Jean Colin, au nom de la commission des affaires économiques (modification du code des pensions de retraite des marins en faveur des veuves remariées, redevenues veuves ou divorcées ou séparées de corps ; dépenses gagées par la création d'une taxe de 50 F sur les permis de chasse sous-marine).

Intérieur et décentralisation - (2 décembre 1982) - (p. 6192) : application de la loi du 2 mars 1982 - Rôle déterminant des collectivités locales sur la vie économique et sur l'emploi : contrat de solidarité ; comités locaux pour l'emploi - Fiscalité locale : injustice de la taxe d'habitation ; allègement de la taxe professionnelle et mauvaise volonté du patronat - Progression des concours de l'Etat aux collectivités locales - Prise en charge intégrale par l'Etat des contingents de police et de justice - Insuffisante progression de la dotation globale de fonctionnement (DGF) ; héritage du précédent gouvernement - (p. 6193) : inclusion du remboursement de l'indemnité de logement aux instituteurs dans la DGF - Conséquences des résultats défavorables du dernier recensement sur les concours particuliers aux communes-centres - Dotation globale d'équipement (DGE) ; prise en compte éventuelle de la charge des emprunts afférents aux investissements réalisés ; critères d'évolution - Fonds de compensation de la TVA et retards dans le remboursement de la TVA aux collectivités locales - Attachement à l'autonomie communale - Blocage

du taux de taxe foncière de certaines communes en application de la loi du 2 janvier 1980 - Vote favorable du groupe communiste.

Services du Premier ministre - III Conseil économique et social - (7 décembre 1982) - Rapporteur spécial, en remplacement de M. Paul Jargot - (p. 6457) : progression de la dotation du Conseil économique et social - Augmentation des dépenses et mesures de revalorisation des rémunérations publiques et d'ajustement des crédits nécessaires au fonctionnement - Stabilité des dépenses de personnel - Equilibre de la caisse des retraites des anciens membres du Conseil économique et social pour 1982 - Exercice 1984 et nouvel accroissement du nombre des pensions servies - Effort mené en faveur de la promotion interne des personnels du Conseil - Efforts significatifs en cours pour la diffusion des travaux du Conseil - Problème des locaux et inadéquation du palais d'Iéna à la mission du Conseil - Etude sur un projet de construction nouvelle - Demande l'adoption de ces crédits.

Urbanisme et logement - (10 décembre 1982) - **Examen des crédits** - **Art. 75** (p. 6629) : son amendement n° 222, soutenu par M. Fernand Lefort : exonération de la taxe sur le plafond légal de densité des organismes de construction de caractère social ; majoration à due concurrence du taux de l'impôt sur les sociétés acquitté par les sociétés immobilières passibles de cet impôt ; retiré - (p. 6630) : son amendement n° 221, soutenu par M. Fernand Lefort : suppression du paragraphe D de l'article 75, relatif à la possibilité de doublement du plafond légal de densité ; adopté.

Articles non rattachés - (11 décembre 1982) - **Après l'art. 53 bis** (p. 6722) : son amendement n° 196 : centres de formation des personnels communaux et établissements publics hospitaliers ; retiré - **Après l'art. 54 ter** (p. 6725) : son amendement n° 216 : compensation égale à la moins value de recettes du Fonds forestier national pour les collectivités dont le territoire comprend des propriétés foncières non bâties exonérées de la taxe foncière ; augmentation à due concurrence de la taxe prélevée à tous les stades de transformation du bois pour les produits importés des pays non-membres de la Communauté économique européenne ; retiré - (p. 6726) : son amendement n° 217 : calcul de la compensation en fonction du produit des bases d'imposition à la taxe foncière sur les propriétés bâties exonérées par le taux communal applicable en 1980 ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution - (p. 6727) : son amendement n° 218 : modification de la fixation de la progression des bases d'imposition des différentes taxes locales ; retiré - Evolution des bases d'imposition des quatre taxes au cours de ces dernières années - Attente de l'action du Gouvernement.

Vote sur l'ensemble - (11 décembre 1982) - (p. 6738) : soutien du groupe communiste - Traduction des orientations du Gouvernement ; modernisation de l'appareil productif et formation des hommes ; définition de priorités - Apports de l'Assemblée nationale - Entreprise de démolition du Sénat ; rejet ou amputation de nombreux budgets - Démagogie, surenchère et irresponsabilité ; politique du pire et de la terre brûlée - Refus par les groupes de la majorité sénatoriale de toute justice fiscale et de toute solidarité - Suppression de la tranche d'imposition à 65 % - Exclusion des parts de groupements fonciers agricoles et des grands châteaux historiques de l'assiette de l'impôt sur les grandes fortunes - Suppression de la déduction des frais de garde d'enfants pour les couples modestes - Dissimulation fiscale - (p. 6739) : suppression de l'article organisant la lutte contre la fraude et l'évasion dans les « paradis fiscaux » - Relèvement du taux de la TVA sur l'ensemble des véhicules automobiles - Défense des intérêts des privilégiés de la fortune - Définition du Sénat comme porte-drapeau de l'opposition - Volonté du Sénat de revenir à la politique d'austérité pour les travailleurs et d'opulence pour les riches - Lutte contre le chômage - Avancées sociales, démocratiques et économiques - Entreprise de démolition de la part du Sénat - (p. 6740) : recherche du profit aux dépens de

l'intérêt national - Action du précédent gouvernement - Refus du groupe communiste d'apporter sa caution à une entreprise sectaire de démolition systématique - Absence de participation au vote.

VALLON (Pierre), sénateur du Rhône (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.
- Est nommé membre titulaire du conseil d'administration de l'agence nationale pour l'information touristique (21 septembre 1982) (p. 4027).
- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France (13 avril 1982) (p. 1085).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à favoriser la création de réserves et de parcs marins et à en assurer la protection [n° 272 (81-82)] (20 avril 1982) - Mer et littoral.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, modifiant l'ordonnance n° 58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires, en vue de créer un office parlementaire pour l'évaluation des choix technologiques [n° 377 (81-82)] (3 juin 1982) - Parlement.

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 179 (JO Débats 27 janvier 1982) (p. 383) à M. le ministre du temps libre : tourisme (rôle de l'agence nationale pour l'information touristique) - Réponse de M. André Henry, ministre du temps libre (22 avril 1982) (p. 1342, 1343).

Questions orales avec débat :

n° 12 (JO Débats 20 juin 1981) (p. 753) à M. le ministre des transports : voies navigables (projet de liaison fluviale Rhin-Rhône) - Caducité le 22 juin 1981 - Reprise le 2 juillet 1981 (p. 778) - Retirée le 11 décembre 1982 (p. 6750).

n° 88 (26 janvier 1982) (p. 352) à M. le ministre du budget : hôtels et restaurants (imposition des hôtels « quatre étoiles et luxe ») - Retirée le 11 décembre 1982 (p. 6750).

n° 89 (26 janvier 1982) (p. 352) à M. le ministre du temps libre : vacances (étalement des vacances : politique du Gouvernement) - Discutée le 23 avril 1982 (débat commun) (p. 1343 et suivantes).

n° 90 (26 janvier 1982) (p. 353) à M. le ministre de l'industrie : textiles (situation de l'industrie textile) - Discutée le 13 avril 1982 (débat commun) (p. 1074 et suivantes).

n° 91 (26 janvier 1982) (p. 353) à M. le ministre de l'industrie : automobiles (situation de l'industrie automobile).

n° 141 (28 septembre 1982) (p. 4176) à M. le ministre de la recherche et de l'industrie : textiles (situation de l'industrie textile) - Discutée le 17 décembre 1982 (p. 7054 et suivantes).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : organisation administrative [n° 185 (81-82)]** - (27 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 433) : unité de la République et droit à la différence - Existence indéniable d'un problème corse - Spécificité géographique et historique de la Corse - Continuité territoriale - (p. 434) : part du budget de l'Etat consacrée à la Corse et solidarité financière déjà manifestée - Terrorisme et violence - Débat sur le projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et report à un projet ultérieur du problème de la répartition des compétences - Ambiguïté du texte en examen : création d'un statut dérogatoire avant l'adoption du statut de droit commun ; élections anticipées - Séparation nécessaire des dispositions relatives aux institutions et de celles relatives aux compétences - Insuffisante consultation des élus locaux - Problèmes juridiques, constitutionnels et électoraux posés par le texte.

- **Questions orales avec débat jointes : industrie textile** - (13 avril 1982) - (p. 1075) : naissance d'un nouvel esprit plus combatif dans le secteur de l'industrie textile française - Importantes dégradations du climat économique ces dernières années - Hausse de la consommation textile en 1981 par rapport à 1980 - Léger recul de la production textile et importance du taux de pénétration des importations - Absence de mesures indispensables contre les importations anormales - Croissance de la production liée à l'arrêt de la montée des importations et à la reconstitution des stocks - Annonce en juin dernier par le Gouvernement d'un nouveau plan textile - (p. 1076) : rappel des propositions de la commission d'enquête sur les difficultés de l'industrie textile au début de l'année 1981 - Augmentation des importations et nécessité de mettre en place les règles d'un libéralisme réfléchi, mesuré et contrôlé - Contradictions politiques flagrantes entre l'exaltation du tiers-monde dans les discours et la limitation de ses productions aux frontières - Importance des écarts sur les coûts de main d'œuvre entre les pays développés et les pays les plus pauvres - Interrogation sur le taux de pénétration tolérable - Nécessité pour le Gouvernement de donner un coup d'arrêt immédiat aux importations - Renouveau à Genève, le 22 décembre 1981, du troisième accord multifibres jusqu'au 31 juillet 1986 - Insuffisance de cet accord pour une amélioration de la conjoncture internationale - Problème des importations de tee-shirts et de chemises originaires de Turquie - Nécessité de renforcer la lutte contre la fraude pour rendre l'accord multifibres efficace - Entreprise textile française handicapée par des coûts de toute nature plus élevés que ceux de ses concurrentes étrangères - Importance de l'ordonnance adoptée le 10 février portant allègement des charges sociales pour les entreprises textiles - (p. 1077) : problème du maintien des investissements - Nécessité d'améliorer la situation de trésorerie des entreprises chargées de dettes - Prise en compte du coût de la réduction du temps de travail à trente-neuf heures et de l'augmentation des salaires qui vient d'être signée - Taxation de l'outil de travail par le biais de l'impôt sur la fortune - Rôle des exportations dans l'équilibre de la balance commerciale textile - Accroissement de l'aide financière du comité interprofessionnel de rénovation des industries du textile et de l'habillement (CIRITH) - Ouverture du centre de promotion en septembre 1982 - Recherche, innovation et créativité indispensables à un nouveau dynamisme de l'industrie textile - Importance du problème de l'emploi - Reconquête du marché intérieur nécessaire pour une reprise de l'activité textile et une amélioration durable - Nécessité d'une formation adéquate des jeunes, du concours d'un personnel plus compétent et mieux formé que dans le passé - Industrie du secteur textile et habillement, fer de lance d'une immense mutation technologique - Risque de désertification économique, sociale et humaine de régions entières pour lesquelles le textile reste l'industrie dominante - Aura du textile français en matière de mode et de créativité.

- **Questions orales avec débat jointes : étalement des vacances** - (23 avril 1982) - (p. 1343) : craintes des professionnels du tourisme à l'annonce de la création de l'Agence nationale pour l'information touristique - Objectifs majeurs du Gouvernement en matière d'aménagement du temps libre : étaler les vacances, réduire la durée hebdomadaire du travail, généraliser les horaires à la carte et favoriser la formation continue - Habitudes des Français difficiles à combattre - Expérience déjà tentée de l'aménagement du calendrier scolaire - Principaux objectifs à atteindre : venir à bout des résistances professionnelles ; assouplir le calendrier scolaire - (p. 1344) : nouvelle répartition souhaitable des vacances scolaires avec réduction des vacances d'été et augmentation des vacances d'hiver - Etalement des vacances favorisé par la diminution de la durée du travail et l'octroi d'une cinquième semaine de congés payés prise en dehors de la période d'été - Coût élevé des sports d'hiver - Effort du Gouvernement en faveur des vacances d'hiver : ouverture des établissements d'association de loisirs pendant les périodes d'hiver et de printemps ; bonification des chèques vacances pour les familles étalant leurs vacances dans le temps et dans l'espace - A l'avenir, souhait de l'octroi du chèque vacances à toutes les familles et aménagement des procédures d'exonération des charges sociales pour l'ensemble des entreprises - Action d'information des Français par l'intermédiaire des municipalités ou des collectivités locales sur les loisirs de proximité offerts - Création souhaitable de maisons du temps libre - Développement du tourisme social et professionnel grâce à l'étalement des vacances et à une meilleure utilisation du temps libre - Prochain dépôt d'une proposition de loi sur la réforme de l'organisation régionale du tourisme par M. Marc Boeuf.

- **Question orale avec débat : instauration du chèque-vacances** - (23 avril 1982) - (p. 1347) : groupe d'étude sur les problèmes du tourisme et des loisirs satisfait de la création du chèque vacances - Engagement contenu dans le programme de Blois - Rapport de M. Jacques Blanc, député, en matière de loisirs - Souhait d'une attribution du chèque vacances moins limitative - Exonération des charges sociales souhaitée pour les entreprises ne disposant pas d'un comité d'entreprise - Réactualisation annuelle du plafond d'attribution - Fonds collectés servant à financer la construction et la rénovation d'équipements de tourisme social - Meilleur étalement des vacances dans le temps et dans l'espace - Système satisfaisant.

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale** [n° 269 (81-82)] - (11 mai 1982) - Art. 4 (p. 1879) : son amendement n° 74, soutenu par M. Jean Cluzel, et identique aux amendements n° 27 de M. Pierre-Christian Taittinger, n° 37 de M. Henri Belcour et n° 57 de M. Jacques Moutet : consultation des intéressés préalable à l'élaboration du décret d'application relatif aux allocations de repos maternel et de remplacement ; retiré.

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - (8 juin 1982) - Art. 3 (p. 2596) : son amendement n° 60, soutenu par M. Adolphe Chauvin : application du taux réduit de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) aux prestations relatives à la fourniture et à l'évacuation de l'eau, définies à l'article 279 b du code général des impôts ; devenu sans objet.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - Suite de la discussion - (18 juin 1982) - Art. 26 (p. 2952) : son amendement n° A-44, soutenu par M. Adolphe Chauvin : présence au sein du Conseil national de la communication audiovisuelle de sept représentants des associations familiales, sociales, de consommateurs et des associations de protection de la nature et de l'environnement ; retiré.

- **Question au Gouvernement : indépendance énergétique de la France** - (24 juin 1982) - (p. 3100) : construction de centrales électronucléaires en France - Abandon du site de

Plogoff - Plan énergétique - Proposition de loi de MM. Chupin, Chauty et Pintat.

- **Projet de loi relatif aux conjoints d'artisans et de commerçants travaillant dans l'entreprise familiale** - Deuxième lecture [n° 392 (81-82)] - (24 juin 1982) - Art. 5 (p. 3131) : son amendement n° 6, soutenu par M. Adolphe Chauvin : attribution préférentielle de parts sociales dans une société familiale et clauses d'agrément contenues dans les statuts opposables après un délai de deux ans ; retiré - Art. 7 A (p. 3132) : son amendement n° 7, soutenu par M. Adolphe Chauvin : répartition des bénéfices industriels et commerciaux entre les époux ; partage des pensions entre les époux évalué depuis l'origine de l'activité commune ; retiré - Art. 8 (p. 3133) : son amendement n° 8, soutenu par M. Adolphe Chauvin : révocation du mandat du conjoint collaborateur par le consentement exprès des deux époux ou pour une cause légitime reconnue en justice, à la demande de l'un d'eux ; retiré.

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** [n° 344 (81-82)] - Suite de la discussion - (20 juillet 1982) - Art. 1 : Art. L. 122-34 du code du travail (p. 3652) : son amendement n° 95, soutenu par M. Jean Colin : définition et contenu du règlement intérieur ; retiré - Art. L. 122-35 (p. 3653) : son amendement n° 98, soutenu par M. Jean Colin : règlement intérieur et conventions collectives ; restrictions à l'exercice des libertés des personnes dans l'entreprise ; rejeté - Art. L. 122-37 (p. 3662) : son amendement n° 78, soutenu par M. Jean Colin : suspension de l'application du règlement intérieur en cas de recours contentieux ; rejeté.

- **Conclusions du rapport de M. Pierre Lacour fait au nom de la commission des affaires économiques sur la proposition de loi de MM. Marc Boeuf, Jean Peyrafitte, Henri Duffaut et des membres du groupe socialiste et apparentés portant réforme de l'organisation régionale du tourisme** [n° 12 (82-83)] - (12 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4452) : nouvelle organisation régionale du tourisme proposée au Sénat, l'une des seules propositions constructives depuis le 10 mai 1981 - Accord avec l'ensemble des conclusions de la commission, sauf sur la mise à l'écart des professionnels du tourisme de la présidence des comités régionaux de tourisme et de loisirs (CRTL) - Favorable à une solution permettant à chaque comité de prendre ses responsabilités. - Souhait de la création d'un conseil technique - (p. 4453) : qualité du travail des comités régionaux de tourisme et rôle du délégué régional au tourisme - Comités départementaux du tourisme, éléments indispensables de l'action touristique au niveau départemental - Nécessité de donner un cadre plus adapté au CRTL leur permettant d'assurer l'essor et le développement harmonieux du tourisme en France - Art. 5 (p. 4458) : son amendement n° 3 : possibilité d'élire le président parmi les membres du comité régional du tourisme et des loisirs jusqu'à la première réunion des conseils régionaux élus au suffrage universel ; adopté - Art. 7 (p. 4459) : accord concernant la substitution du terme de commission à celui de section apportée par la commission des affaires économiques - Assurances apportées par M. Marc Boeuf lors de son audition par les dirigeants de la Fédération nationale des comités départementaux de tourisme concernant la possibilité pour les sections devenues des commissions d'avoir un statut d'association - Explication de vote sur l'ensemble (p. 4461) : texte améliorant considérablement l'organisation régionale du tourisme et vote favorable au nom du groupe de l'UCDP.

- **Projet de loi, modifiant le code électoral et le code des communes et relatif à l'élection des conseillers municipaux et aux conditions d'inscription des français établis hors de France sur les listes électorales** [n° 494 (81-82)] - (12 octobre 1982) - Discussion générale (p. 4475) : changement de système électoral proposé par ce projet de loi issu de longues négociations entre les deux principales composantes de la majorité présidentielle et parlementaire - Déclaration de M. Jean Poperen signalant le danger d'ajuster trop étroitement la législation aux circonstances immédiates - Concernant les communes de moins de 9.000 habitants,

longévité remarquable de la loi du 5 avril 1884 constituant la loi de base en matière d'élection municipale - Scrutin majoritaire à deux tours avec panachage maintenu dans le programme initial de M. François Mitterand - (p. 4476) : accord sur le principe de la représentation des minorités au sein du conseil municipal - Second tour avec mélange de listes comportant des difficultés pratiques - Proportionnelle à un tour unique dans les propositions antérieures des partenaires du programme commun - Accord du groupe UCDP avec M. *Pierre Schiélé*, rapporteur de la commission des lois pour la fixation du seuil à 10.000 habitants pour l'application du tour unique avec représentation proportionnelle et correctif majoritaire - Accord avec le rapporteur en ce qui concerne la représentation des femmes et l'âge d'éligibilité des conseillers municipaux ainsi que pour le tableau concernant l'augmentation du nombre des conseillers municipaux - Nécessité pour les français de l'étranger de bénéficier des possibilités les plus larges pour exercer leur droit de vote - Nécessité d'une définition précise des bases statistiques qui détermineront l'applicabilité ou non du nouveau régime électoral - Attachement du Sénat à l'adoption de la représentation proportionnelle avec correctif majoritaire dans le cadre d'un tour unique et au relèvement du seuil fixé par l'Assemblée nationale.

- **Question au Gouvernement : industrie automobile** - (4 novembre 1982) - (p. 5112) : salon de l'automobile - Conflits du travail aux usines Talbot de Poissy et à l'usine Citroën d'Aulnay ; grèves, agressions, pertes de production - Sabotage mené par un syndicat - Respect du droit au travail.

- **Projet de loi relatif à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements de coopération intercommunale** [n° 64 (82-83)] - (18 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5559) : décentralisation par le Gouvernement des pouvoirs et des responsabilités sans les moyens - Décentralisation des élections municipales sans les moyens ni les pouvoirs - Atteinte aux départements d'outre-mer (DOM) - Réduction des moyens financiers des collectivités locales - Concentration du pouvoir économique - Réduction des pouvoirs locaux - Opération électorale et inquiétude de la gauche face aux prochaines élections municipales - Création de conseils d'arrondissement et alourdissement des institutions municipales ; atteinte aux traditions locales françaises et au droit communal - Dévolution aux conseils d'arrondissement de pouvoirs appartenant au conseil municipal - Codécision du maire d'arrondissement et du maire en certains domaines - Amputation des pouvoirs du maire - (p. 5560) : démantèlement de la ville de Lyon et réduction de la liberté des communes adhérant à la communauté urbaine ; nouvelle majorité pour l'adoption du budget - Référence à un vœu voté à l'unanimité par les membres de l'assemblée générale de la Fédération nationale des agences d'urbanisme le 17 novembre 1982 - Volonté du Gouvernement de limiter la poussée électorale de l'opposition pour les municipales dans les trois plus grandes villes de France - Ere des manoeuvres électorales - Intérêt de la France et liberté des collectivités locales ; opposition à ce projet.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - **Après l'art. 2 quater** (p. 5691) : son amendement n° 31, soutenu par M. Pierre Ceccaldi-Pavard : diminution du taux de la taxe sur les frais généraux des entreprises instituée par l'article 17 de la loi de finances pour 1982 ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution.

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - **Après l'art. 9** (p. 5736) : son amendement n° 39, soutenu par M. Paul Séramy : réduction de la TVA pour l'hôtellerie quatre étoiles et quatre étoiles luxe ; financement de cette dépense à due concurrence par l'augmentation des droits sur les alcools ; retiré.

Suite de la discussion - (25 novembre 1982) - **Explication de vote sur l'ensemble de la première partie** (p. 5789) : importance du vote de l'article d'équilibre - Présentation budgétaire dénoncée par le groupe UCDP l'an dernier - Souci d'une gestion rigoureuse des affaires de la France, dans une conjoncture internationale difficile - Défense des intérêts des français travaillant et payant des impôts - Vote de l'amendement n° 69 de la commission des finances tendant à réduire les crédits de 7 milliards de francs - Mise en garde du Gouvernement par cet amendement sur un budget contenant trop de laxisme.

- **Question orale avec débat : situation de l'industrie textile** - (17 décembre 1982) - (p. 7055) : importance de l'industrie textile en France ; place de la région Rhône Alpes - Constante dégradation des résultats de la branche du textile habillement : statistiques sur la consommation en 1982 et l'activité industrielle ; détérioration des résultats économiques d'exploitation en 1981 ; médiocrité de la demande extérieure et progression du taux de pénétration du marché français par la concurrence étrangère : déficit de la balance commerciale d'articles d'habillement et d'articles textiles manufacturés - Situation des entreprises : conséquences néfastes du blocage des prix et de la majoration du taux intermédiaire de la TVA ; rappel du traité de Rome ; demande de retour à la liberté des prix de ce secteur très exposé à la concurrence internationale ; plan textile : demande d'intégration dans les perspectives du 9 plan ; demande du renouvellement des contrats d'allègement des charges sociales - Région Rhône Alpes ; établissement public régional ; soierie lyonnaise - (p. 7056) : recherche appliquée ; Institut textile de France à Lyon - Progression des importations : conséquences sur l'emploi de la progression du taux de pénétration des importations textiles à bas prix sur le marché communautaire ; accord multifibres passé par la Communauté économique européenne (CEE) ; cas de la Turquie et de l'Argentine - Coût du travail et renforcement des exigences de qualification : établissements d'enseignement supérieur textile ; demande de mise en place d'un plan social de reconversion professionnelle - Demande de moyens d'investissement : prêts participatifs du comité interministériel pour le développement des investissements et le soutien de l'emploi (CIDISE) ; ouverture du comité d'orientation pour le développement des industries stratégiques (CODIS) - Avantage pour la France du maintien d'une filière textile complète.

VARLET (Jean), sénateur du Nord (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires sociales.

VIDAL (Marcel), sénateur de l'Hérault (S).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires culturelles.

- Est nommé membre de la commission chargée d'examiner une demande en autorisation de poursuites contre un membre du Sénat (4 novembre 1982) (p. 5112).

QUESTIONS

Questions orales sans débat :

n° 302 (JO Débats 9 novembre 1982) (p. 5289) à M. le ministre de l'intérieur : **finances locales** (publication du barème de la taxe de séjour).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole** [n° 454 (81-82)] - Suite de la discussion - (22 septembre 1982) - Discussion générale (p. 4067) : projet très attendu par le monde de l'agriculture - Diversité de l'agriculture française et projet cohérent dont l'objectif est d'assurer une juste rémunération à chaque agriculteur - Souci d'éviter les crises du monde agricole par un revenu sûr - Rôle des offices de connaître les éléments ayant trait aux produits et au marché ou connaître pour prévoir - Problème pour l'élaboration d'une région viticole de l'intégration des raisins de table dans l'office des fruits et légumes plutôt que leur insertion dans l'office des vins - Importance de la production des raisins de table dans la production viticole totale - « Décentralisation » de l'office permettant d'envisager toutes les productions spécifiques et garantissant à chacune d'elles une aire de développement convenable - Participation de chaque office à l'élaboration dans la cohérence du Plan - (p. 4068) : importance du concours des établissements publics régionaux et des collectivités territoriales pour revitaliser la politique agricole de la France - Volonté d'une modernisation et d'une adaptation au contexte européen de l'agriculture - Projet tendant à assurer un revenu digne et sûr à l'agriculteur et la sauvegarde d'un secteur clé de notre économie.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Agriculture - (30 novembre 1982) - (p. 6078) : secteur agricole comprenant 1.800.000 travailleurs - Importance de la mise en place d'un dispositif d'équipements publics ruraux irréprochables - Crédits d'équipements transférés dans la dotation globale d'équipement (DGE) - Qualité des équipements publics ruraux devant être un souci permanent pour le responsable de l'aménagement rural - Maîtrise de l'eau et mise en oeuvre d'équipements hydrauliques - Crédits importants pour la protection et la sauvegarde des forêts - Attachement du Gouvernement à une gestion responsable de cette partie indispensable du patrimoine - Nécessité pour l'Office national des forêts d'être pénétré de la pédagogie de l'intérêt public - Réalisation des équipements publics ruraux indispensables et saine gestion du domaine forestier nécessaires à l'aménagement rural, cadre de vie de ceux qui travaillent pour que l'agriculture reste un atout de qualité de la France.

Culture - (1^{er} décembre 1982) - (p. 6118) : évolution des crédits du ministère - Déclaration du ministre à Mexico lors de la conférence de l'UNESCO - Protection du patrimoine - Animation du monde rural ; rôle du cinéma ; rachat de salles par des municipalités - Aides financières indispensables : cinéma ; écoles de musique - (p. 6119) : conventions culturelles régionales - Votera le budget.

Plan et aménagement du territoire - (6 décembre 1982) - (p. 6346) : insuffisance des moyens matériels et financiers de la planification - Progression des crédits de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) ; rôle de la DATAR au service des régions et des collectivités locales ; exemple de l'aide précieuse apportée à la mise en oeuvre du programme d'aménagement de la vallée de l'Hérault - Réforme de la planification - (p. 6347) : consultations régionales ; conventions entre l'Etat et les régions - Effort de réalisme - Soutien à l'action du Gouvernement.

Urbanisme et logement - (10 décembre 1982) - (p. 6615) : baisse des prévisions de construction à l'aide des prêts locatifs aidés (PLA) et des prêts à l'accession à la propriété (PAP) ; conséquences sur l'emploi dans le bâtiment ; caractère positif de la revalorisation du prêt moyen locatif aidé - Réhabilitation du logement ancien : enjeu pour les secteurs sociaux les plus défavorisés ; augmentation des prévisions ; inquiétude sur le caractère exceptionnel du recours au Fonds spécial de grands travaux - Habitat en milieu rural : importance pour le maintien du secteur

primaire et l'identité du monde rural ; patrimoine architectural ; ventilation sur le monde rural de la moitié des opérations du Fonds d'aménagement urbain (FAU) ; création du fonds destiné à financer des petits travaux communaux ; opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) - Manque de crédits de la dotation concernant le secteur diffus ; retard accumulé en matière de prime à l'amélioration de l'habitat - (p. 6616) : projet de quartier ; développement du débat public approuvé par le groupe socialiste.

VIRAPOULLE (Louis), sénateur de la Réunion (UCDP).

NOMINATIONS

- Vice-président de la commission des lois.

- Secrétaire de la délégation parlementaire pour les Communautés européennes.

- Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi autorisant le Gouvernement, par application de l'article 38 de la Constitution, à promouvoir les réformes nécessitées par la situation en Nouvelle-Calédonie (21 janvier 1982) (p. 324).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : organisation administrative (27 janvier 1982) (p. 460).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre Ier du livre Ve du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes (20 avril 1982) (p. 1171).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au Conseil supérieur des Français de l'étranger (12 mai 1982) (p. 1921).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs (27 mai 1982) (p. 2341).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire (24 juin 1982) (p. 3122).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux retenues pour absence de service fait par les personnels de l'Etat, des collectivités locales et des services publics (1^{er} octobre 1982) (p. 4298).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion (26 octobre 1982) (p. 4813).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant organisation

des régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion (21 décembre 1982) (p. 7176).

DÉPÔTS

Rapport d'information fait, avec plusieurs de ses collègues, au nom de la commission des lois, à la suite de la mission effectuée du 23 janvier 1981 au 5 février 1981 par une délégation de la commission chargée d'étudier les problèmes d'administration générale dans les départements de la Guyane, de la Martinique et de la Guadeloupe [n° 186 (81-82)] (21 janvier 1982) - **Départements d'outre-mer.**

Avis présenté, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 197 (81-82)] portant modification de certaines dispositions du titre premier du livre cinquième du code du travail, relatives aux **conseils de prud'hommes** [n° 238 (81-82)] (2 avril 1982).

Avis présenté, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 266 (81-82)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en 2^e lecture, portant modification de certaines dispositions du titre premier du livre cinquième du code du travail relatives aux **conseils de prud'hommes** [n° 270 (81-82)] (20 avril 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 333 (81-82)] relatif à la commémoration de l'abolition de l'esclavage [n° 372 (81-82)] (3 juin 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur les **pétitions** : n° 4681 du 11 août 1982 émanant de M. Legros et un certain nombre de conseillers généraux du département de la Réunion, et n° 4682 du 8 septembre 1982 émanant de M. Maurice et un certain nombre de conseillers généraux du département de la Martinique [n° 15 (82-83)] (7 octobre 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 537 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion [n° 35 (82-83)] (13 octobre 1982) - **Départements d'outre-mer.**

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion [n° 68 (82-83)] (27 octobre 1982) - **Départements d'outre-mer.**

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 84 (82-83)] adopté avec modifications par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion [n° 87 (82-83)] (10 novembre 1982) - **Départements d'outre-mer.**

Avis présenté, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Départements d'outre-mer** [n° 100, tome III (82-83)] (22 novembre 1982).

Rapport fait, au nom de la commission des lois, sur le projet de loi [n° 153 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale après déclaration d'urgence, portant organisation des régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion [n° 166 (82-83)] (20 décembre 1982) - **Départements d'outre-mer.**

Rapport fait, au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant organisation des régions

de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion [n° 169 (82-83)] - **Départements d'outre-mer.**

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Deuxième lecture** [n° 150 (81-82)] - (12 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 75) : décision du Président de la République le 6 janvier 1982 d'une application du droit commun dans les départements d'outre-mer (DOM) concernant les élections cantonales dans les mêmes conditions de forme et de fond qu'en France métropolitaine - Qualité de citoyen français désormais garantie outre-mer au sein de l'institution départementale - Existence possible d'une assemblée régionale cohabitant dans les DOM avec une assemblée départementale - Création d'une assemblée régionale revendiquée par les populations des DOM.

Suite de la discussion - (13 janvier 1982) - **Art. 1** (p. 128) : se déclare favorable à l'amendement n° I-1 de M. Michel Giraud, rapporteur (application du régime de droit commun dans les départements d'outre-mer).

Suite de la discussion - (14 janvier 1982) - **Art. 18** (p. 172) : son amendement n° II-63, soutenu par M. Marcel Rudloff : lien entre la création d'un nouveau service départemental et la définition législative d'une nouvelle compétence ; retiré.

- **Projet de loi complétant le code électoral et relatif à l'élection des membres du conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon** [n° 180 (81-82)] - (21 janvier 1982) - **Discussion générale** (p. 296) : réalisation des réformes impliquant la prise en compte de la volonté de la population et du respect des institutions - Nombreux progrès réalisés grâce à la solidarité nationale dans les départements d'outre-mer (DOM) - Territoire minuscule de Saint-Pierre-et-Miquelon comptant 6000 habitants et impossibilité de devenir un département au sens exact des institutions - Absence d'opposition du Gouvernement à une éventuelle évolution du statut de Saint-Pierre-et-Miquelon - Souhait du respect de l'aspiration de la majorité de la population de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion devenues département en 1946, confirmées par la Constitution de 1958 - (p. 297) : modification du statut départemental dans les DOM et violation de la Constitution - Création d'une assemblée régionale et bénéfice d'une décentralisation similaire dans les DOM à celle pratiquée sur le sol métropolitain - **Explication de vote sur l'ensemble** (p. 299) : citation par le secrétaire d'Etat des propos tenus par un membre de sa famille - Absence de mise en cause de l'autorité du chef de l'Etat par les Réunionnais - (p. 300) : respect de la Constitution par le chef de l'Etat - Absence de l'indication de l'existence d'une assemblée unique dans les départements d'outre-mer - Dialogue et recherche de solutions logiques - Exprime sa volonté de ne pas participer au vote.

- **Projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions - Nouvelle lecture** [n° 189 (81-82)] - (26 janvier 1982) - **Art. 1** (p. 357) : se déclare favorable à l'amendement n° 2 de M. Michel Giraud, rapporteur (suppression du dernier alinéa et application identique de la loi dans les départements métropolitains et dans les départements d'outre-mer).

- **Projet de loi portant statut particulier de la région de Corse : organisation administrative** [n° 185 (81-82)] - (27 janvier 1982) - **Après l'art. 1** (p. 441) : se déclare favorable à l'amendement n° 3 de M. Paul Girod, rapporteur (définition des spécificités présentées par la région de Corse).

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre premier du livre cinquième du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes** [n° 197 (81-82)] - (6 avril 1982) - Rapporteur pour avis - **Discussion générale**

(p. 916) : collaboration avec le Gouvernement - Persistance de nombreux problèmes - Avis favorable de la commission des lois sur plusieurs mesures : renforcement de la protection des conseillers prud'hommes ; pouvoirs donnés au premier président de la cour d'appel et au juge départiteur - (p. 917) : problème de l'Alsace Moselle : injustice de la suppression du système spécifique à cette région - Contradiction avec le principe de décentralisation - Engagements pris par le Président de la République - Absence de concertation - Indemnisation des conseillers prud'hommes salariés : avance souhaitable par l'Etat des fonds nécessaires aux entreprises - Rupture avec le principe de la parité - Maintien du bénéfice de la rémunération le jour du scrutin des élections prud'homales pour les assesseurs - Problème de la confection des listes électorales : domiciliation - Longueur de la procédure et rôle qui devrait être conféré aux organisations syndicales représentatives au plan national - Création souhaitable d'un fonds d'avances pour expertise en faveur des plus défavorisés - Habilitation nécessaire de fonctionnaires pour veiller à l'exécution des jugements - Règlement intérieur des conseils de prud'hommes - Problème de la collaboration des greffiers - Rôle du conseil supérieur de la prud'homie pour l'évolution du droit du travail - Collaboration entre la justice et les citoyens - Art. 1 (p. 931) : s'oppose à l'amendement n° 124 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (licenciements économiques et compétence des conseils de prud'hommes) - (p. 932) : son amendement n° 32 : suppression des dispositions de cet article sur la compétence des conseils de prud'hommes ; adopté - (p. 933) : son amendement n° 34, identique à l'amendement n° 3 de M. André Rabineau, rapporteur : compromis d'arbitrage à la fin du contrat de travail ; adopté - (p. 935) : son amendement n° 33, identique à l'amendement n° 4 de M. André Rabineau, rapporteur : fixation du taux de compétence des conseils de prud'hommes par décret ; révision annuelle à la valeur de trois fois le salaire moyen ouvrier mensuel ; adopté - Art. 8 (p. 942) : son amendement n° 35 : possibilité pour le premier président de la cour d'appel de désigner une section de même nature d'un autre conseil de prud'hommes ; rejeté - Art. 8 *ter* (p. 945) : son amendement n° 37 : suppression de cet article sur les conditions demandées aux travailleurs involontairement privés d'emploi pour être électeurs ; rejeté.

Suite de la discussion - (7 avril 1982) - Rapporteur pour avis - Après l'art. 8 *ter* (p. 975) : s'oppose aux amendements identiques n° 110 de M. Charles Lederman, soutenu par M. Hector Viron, et n° 123 de M. Jacques Moutet (extension de la section de l'encadrement aux techniciens, agents de maîtrise et salariés relevant du deuxième collège lors des élections professionnelles, ainsi qu'à tous les représentants de l'industrie et du commerce) - S'oppose également à l'amendement n° 105 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (1° extension de la section de l'encadrement aux salariés qui exercent un commandement par délégation de l'employeur ; 2° extension de la section de l'encadrement aux techniciens et agents de maîtrise qui ont une délégation de commandement et aux voyageurs, représentants et placiers ; création ultérieure d'une sixième section), et, sur cet amendement, au sous-amendement n° 131 de M. Jean Auroux, ministre (extension de la section de l'encadrement aux agents de maîtrise qui ont une délégation écrite de commandement, mais non aux techniciens se trouvant dans le même cas ; suppression de la disposition prévoyant la création ultérieure d'une sixième section) - Art. 10 (p. 978) : s'oppose à l'amendement n° 62 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (réduction de 10 à 5 ans du délai d'éligibilité des personnes ayant cessé d'exercer une activité salariée) - (p. 979) : son amendement n° 38 : conditions territoriales d'éligibilité : dans la section du conseil de prud'hommes du lieu d'inscription sur les listes électorales ou dans la section de même nature du ou des conseils limitrophes ou, pour les retraités seulement, dans le conseil de leur domicile ; adopté - Art. 11 (p. 982) : son amendement n° 39 : modification du texte proposé pour l'article L. 513-3 du code du travail, pour supprimer l'alinéa prévoyant l'inscription par les agences locales de l'emploi des travailleurs privés d'emploi sur les listes électorales des conseils de prud'hommes ;

adopté - Son amendement n° 40 : possibilité pour les salariés d'exiger d'être domiciliés au siège social de leur entreprise, pour la fixation des listes établies par l'employeur ; retiré au profit de l'amendement n° 127 de M. André Rabineau, rapporteur (possibilité pour les salariés de fixer leur domicile à l'adresse de leur choix pour l'établissement des listes fournies par l'employeur) - Après l'art. 12 (p. 987) : son amendement n° 41 : autorisations d'absence et rémunération pour les assesseurs du scrutin ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution - Art. 13 (p. 988) : son amendement n° 42 : obligation pour chaque liste de comporter un nombre de candidats compris entre le nombre de postes à pourvoir et le double de ce nombre ; devenu sans objet - Art. 17 (p. 991) : son amendement n° 43 : extension à tous les conseillers prud'hommes salariés de la protection sociale prévue en faveur des seuls conseillers du collège salarié : autorisations d'absence, maintien de la rémunération, avantages sociaux ; adopté - Son amendement n° 44 : maintien de la rémunération pour les conseillers prud'hommes salariés ; compensation de revenu pour les conseillers prud'hommes employeurs ; adopté - Taux de vacation - Situation difficile des petites et moyennes entreprises ; artisans et commerçants - (p. 992) : projet en cours d'élaboration annoncé par le ministre et nécessité de dispositions législatives rapides - Art. 21 (p. 998) : son amendement n° 45 : suppression du texte proposé pour l'article L. 514-15 du code du travail donnant au ministre de la justice la possibilité de suspendre un conseiller prud'homme passible de poursuites disciplinaires ou pénales ; retiré au profit de l'amendement n° 21 de M. André Rabineau, rapporteur (limitation du pouvoir du ministre de la justice de suspendre un conseiller prud'homme au seul cas où celui-ci s'est rendu coupable de faits pouvant entraîner une condamnation pénale, à l'exclusion de poursuites disciplinaires) - Art. 22 (p. 1000) : son amendement n° 46 : précisions rédactionnelles sur la procédure prévue en cas de partage ; retiré - Art. 23 (p. 1004) : son amendement n° 47 : incompatibilité entre les fonctions de conseiller prud'homme et les fonctions de défenseur ; adopté - Après l'art. 23 (p. 1006) : à propos de l'amendement n° 126 de M. Michel Dreyfus-Schmidt (autorisations d'absence pour les salariés qui exercent des fonctions d'assistance ou de représentation devant les juridictions prud'homales), intervient sur les propositions qu'il a faites à la commission des lois en vue de la reconnaissance du statut du défenseur prud'homal ; octroi d'un crédit d'heures - Accès souhaitable des conseillers prud'hommes à la carrière de magistrats de l'ordre judiciaire - Art. 24 (p. 1007) : son amendement n° 48 : coordination avec le vote de l'amendement n° 44 intervenu à l'article 17 : système des vacations allouées aux conseillers prud'hommes salariés ou employeurs ; adopté - (p. 1009) : son amendement n° 49 : substitution au système du remboursement *a posteriori* d'un système d'octroi de provisions aux employeurs pour le maintien des salaires, des avantages et des charges sociales des conseillers prud'hommes salariés ; adopté - Son amendement n° 50 : fixation par décret des conditions d'indemnisation des conseillers prud'hommes employeurs ; adopté - Compensation de la perte de revenus effective des conseillers prud'hommes commerçants, artisans et petits employeurs - Art. 26 (p. 1010) : son amendement n° 52 : délit d'entrave et notion d'atteinte à l'indépendance des fonctions de conseillers prud'homme ; adopté - Art. 31 (p. 1012) : son amendement n° 53, identique à l'amendement n° 29 de M. André Rabineau, rapporteur : suppression de cet article qui tend à supprimer pour les cadres le droit d'option devant les tribunaux de commerce ; adopté - Art. 34 : son amendement n° 103, identique à l'amendement n° 30 de M. André Rabineau, rapporteur : suppression de cet article relatif à la continuité des procédures engagées devant les tribunaux de commerce en matière prud'homale ; adopté - Art. 35 (p. 1014, 1015) : se déclare favorable à l'amendement n° 31 de M. André Rabineau, rapporteur, soutenu par M. Robert Schwint, président de la commission des affaires sociales (généralisation territoriale et professionnelle des conseils de prud'hommes aux trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, mais

maintien à la tête du bureau de jugement et de la formation de référé d'un magistrat de l'ordre judiciaire).

Deuxième lecture [n° 266 (81-82)] - (20 avril 1982) - Rapporteur pour avis - **Discussion générale** (p. 1159) : vote du Sénat en première lecture et attention portée aux positions prises par les organisations syndicales ; élaboration d'un statut du défenseur prud'homal - Prise en compte de la spécificité de Saint-Pierre-et-Miquelon et de l'Alsace et de la Moselle : attachement de la population d'Alsace et de Moselle au maintien du système de l'échevinage et nécessité pour le Gouvernement d'entendre cet appel - **Art. 1** (p. 1160) : son amendement n° 16, identique à l'amendement n° 1 de M. André Rabineau, rapporteur : rétablissement du droit d'option des cadres entre la juridiction prud'homale et les tribunaux de commerce ; adopté - (p. 1161) : son amendement n° 17, identique à l'amendement n° 2 de M. André Rabineau, rapporteur : rétablissement du texte voté en première lecture relatif au compromis d'arbitrage ; adopté - Son amendement n° 18, identique, à l'amendement n° 3 de M. André Rabineau, rapporteur : reprise du texte adopté par le Sénat en première lecture relatif au relèvement du taux de compétence en dernier ressort des conseils de prud'hommes : fixation par décret, révision annuelle et indexation sur le salaire moyen ouvrier ; adopté - **Art. 4** : son amendement n° 19 : constitution du conseil de prud'hommes de Saint-Pierre-et-Miquelon : possibilité de réduction du nombre de conseillers de chaque section ; adopté - **Art. 7 bis** (p. 1162) : son amendement n° 20, identique à l'amendement n° 4 de M. André Rabineau, rapporteur : rétablissement de cet article adopté par le Sénat en première lecture : avis du vice-président préalable à toute décision du président ; adopté - **Art. 8 ter** : son amendement n° 21, identique à l'amendement n° 5 de M. André Rabineau, rapporteur : rétablissement de la limite de trois ans pour l'éligibilité aux élections prud'homales des travailleurs involontairement privés d'emploi ; adopté - **Art. 13** (p. 1163) : son amendement n° 22, identique à l'amendement n° 6 de M. André Rabineau, rapporteur : rétablissement de la disposition adoptée en première lecture relative à la composition des listes de candidats : listes pouvant comporter un nombre de candidats inférieur ou supérieur de moitié au nombre de sièges à pourvoir ; adopté - **Art. 17** (p. 1164) : son amendement n° 23, identique à l'amendement n° 7 de M. André Rabineau, rapporteur : protection sociale et rémunération des conseillers : rétablissement de l'alignement de la situation de tous les conseillers salariés membres du collège employeur ou du collège salarié ; adopté - **Art. 19** : son amendement n° 24, identique à l'amendement n° 8 de M. André Rabineau, rapporteur : suppression de la disposition rétablie par l'Assemblée nationale donnant la possibilité aux employeurs d'imputer la rémunération des absences pour formation prud'homale sur la participation obligatoire des employeurs au financement de la formation continue ; adopté - **Art. 23** (p. 1165) : son amendement n° 25 : incompatibilité entre les fonctions de conseiller prud'homme et les fonctions de défenseur ; adopté - **Art. 24** (p. 1166) : son amendement n° 26, identique à l'amendement n° 9 de M. André Rabineau, rapporteur : amélioration du système des vacations allouées aux conseillers prud'hommes du collège employeur ; retiré - Son amendement n° 27 : rétablissement d'un système de provision aux employeurs en vue du maintien des salaires des conseillers prud'hommes salariés ; retiré - (p. 1167) : son amendement n° 28, identique à l'amendement n° 12 de M. André Rabineau, rapporteur : mention, parmi les dépenses, des provisions accordées aux employeurs en vue du maintien des salaires des conseillers prud'hommes salariés ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution - **Art. 31** : son amendement n° 29, identique à l'amendement n° 13 de M. André Rabineau, rapporteur : suppression de cet article pour rétablir le droit d'option des cadres entre les conseils de prud'hommes et les tribunaux de commerce ; adopté - **Art. 34** : son amendement n° 30, identique à l'amendement n° 14 de M. André Rabineau, rapporteur : suppression, pour coordination, de cet article relatif à la continuité des procédures engagées devant les tribunaux de commerce en

matière prud'homale ; adopté - **Art. 35** (p. 1168) : son amendement n° 31, identique à l'amendement n° 15, de M. André Rabineau, rapporteur : rétablissement du texte adopté par le Sénat en première lecture : généralisation territoriale et professionnelle des conseils de prud'hommes aux trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, mais maintien à la tête du bureau de jugement et de la formation de référé d'un magistrat de l'ordre judiciaire ; adopté.

- **Projet de loi relatif à la commémoration de l'abolition de l'esclavage** [n° 333 (81-82)] - (3 juin 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 2513) : remerciements au Gouvernement pour le dépôt de ce texte - Historique de l'esclavage en Grèce et en Gaule mérovingienne - Transfert dans les colonies du système connu et pratiqué depuis longtemps en Europe - Transport et adaptation particulièrement difficile des esclaves noirs - (p. 2514) : abbé Grégoire et Victor Schoelcher : fervents défenseurs de l'abolition de l'esclavage - Souci de Victor Schoelcher d'obtenir plus que l'abolition de l'esclavage : des conditions de vie dignes pour la population des colonies - Progrès sensibles réalisés dans le domaine économique depuis 1946 - A la Réunion, création de contrats d'engagement pour remplacer les esclaves - Référence à l'ouvrage de M. Aimé Césaire : « *Esclavage et colonisation* » - Hommage rendu dans ce livre à Victor Schoelcher, souhaitant la transformation des vieilles colonies en départements français - Satisfaction donnée à ce vœu par la loi du 19 mars 1946 - Souhait de la commission des lois de commémorer communément l'abolition de l'esclavage et l'érection des quatre colonies en départements français d'outre-mer - Position favorable au texte sous réserve de l'adoption de l'amendement proposé - **Art. unique** (p. 2516) : son amendement n° 1 : commémoration commune de l'abolition de l'esclavage et de l'érection des colonies en départements français d'outre-mer à une date unique sur l'ensemble du territoire national ; adopté - Souhaite le respect des vœux des conseils généraux des départements d'outre-mer dans tous les domaines - Echec de la départementalisation de la Guyane évoqué par M. Raymond Tarcy - Avis différent de la commission des lois - Célébration de la mémoire de Victor Schoelcher évoquée par M. Gilbert Belin - Problème de l'unité de la date de commémoration sur l'ensemble du territoire national - (p. 2519) : remerciements pour les interventions de MM. Pierre Carous, Marcel Rudloff et André Méric - Dans les années passées, soutien du groupe socialiste pour l'application de mesures sociales en faveur des départements d'outre-mer - Date retenue par la commission des lois correspondant au commencement de l'abolition de l'esclavage proposée par l'abbé Grégoire - Remise en cause de la journée fériée dans les départements d'outre-mer - Problème de la prise en charge du salaire perdu par les travailleurs saisonniers - (p. 2520) : souhait d'une commémoration nationale de l'abolition de l'esclavage face à certains pays refusant le droit d'expression aux syndicalistes - Propose la réinsertion du jour férié dans son amendement.

- **Projet de loi sur la communication audiovisuelle** [n° 335 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (23 juin 1982) - **Art. 39** (p. 3022) : son amendement n° B-139 : société nationale de programme de radiodiffusion et de télévision pour l'outre-mer ; filiale commune des sociétés nationales ; répartition du capital par décret ; adopté - **Après l'art. 39** (p. 3024) : son amendement n° B-180 : émission par chaque chaîne de télévision métropolitaine d'une heure d'antenne une fois par mois pour les départements d'outre-mer, la collectivité territoriale de Mayotte et les territoires d'outre-mer ; retiré.

- **Projet de loi portant réforme de la planification** [n° 391 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (30 juin 1982) - **Art. 5** (p. 3323) : plan : expression de la conscience et de la cohésion nationale - Textile et offensive des pays en voie de développement - Représentation des régions d'outre-mer dans la commission de planification - Economies d'énergie et des matières premières.

- **Projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel** [n° 384 (81-82)] - (28 septembre

1982) - **Discussion générale** (p. 4186) : dégradation du pouvoir d'achat des Français et octroi de droits nouveaux aux syndicats - Reconnaissance par le Gouvernement des difficultés économiques et financières des entreprises et inopportunité de leur imposer des charges nouvelles, une entrave à la gestion et des risques de conflits - Rapport Auroux - Gravité du débat : enjeu politique et économique - Développement des droits des travailleurs au cours des dernières années : progrès de la législation et initiatives spontanées de chefs d'entreprise et de cadres - Rapport Bloch-Lainé et statistiques fournies sur les progrès du taux d'implantation des comités d'entreprise et des sections syndicales - Régression du syndicalisme en France : désunion des grands syndicats ; recul du taux de syndicalisation ; scepticisme sur l'importance du syndicalisme : résultats d'une enquête parue dans le *Nouvel observateur* du 3 septembre sur les réformes les plus attendues des Français - Propos tenus sur l'entreprise au congrès de Valence du parti socialiste - (p. 4187) : dispositions du projet et atteintes à la démocratie - Satisfaction accordée aux revendications de la Confédération générale du travail (CGT) - Absence de création de structures nouvelles à l'exception de la commission économique du comité d'entreprise et du comité de groupe - Détournement des structures existantes de leur vocation première : rôle du délégué du personnel ; mission de coopération et de consultation du comité d'entreprise remplacée par une mission de contrôle ; facilités offertes aux délégués syndicaux : libre circulation ; collecte des cotisations ; crédit d'heures ; appel à des personnalités extérieures à l'entreprise - Mise du salarié sous la tutelle des syndicats - Charges nouvelles pour les entreprises : crédit d'heures ; subventions ; coût des expertises - Multiplication des contraintes et des contrôles et risque de bureaucratisation de la gestion des entreprises - Discours de Figeac du Président de la République : engagement de ne pas alourdir les charges des entreprises pour 1983 - (p. 4188) : prospérité des entreprises, condition du progrès social - Vote du groupe RPR favorable à l'adoption de la question préalable déposée par la commission spéciale.

- **Rapport de M. Louis Virapoullé, au nom de la commission des lois, sur les pétitions n° 4681 de M. Legros et d'un certain nombre de conseillers généraux du département de la Réunion et n° 4682 de M. Maurice et d'un certain nombre de conseillers généraux de la Martinique [n° 15 (82-83)]** - (14 octobre 1982) - Rapporteur - (p. 4558) : décision de la commission des lois de soumettre à l'appréciation du Sénat ces deux pétitions - Loi du 2 mars 1982 sur les droits et libertés des communes, des départements et des régions et adaptation prévue à l'article 1 aux départements d'outre-mer (DOM) - Avant-projet de loi transmis pour examen par le ministère de l'intérieur aux conseils généraux des DOM - Donne lecture de la première de ces pétitions : irrégularités de forme et de fond signalées : article 1 du décret n° 60-406 du 26 avril 1960 prévoyant la consultation obligatoire des conseils généraux des DOM sur tout projet de loi ou décret tendant à adapter la législation ou l'organisation administrative de ces départements ; procédure inhabituelle de la consultation sur un avant-projet de loi - Création d'une assemblée unique et véritable mutation des institutions - Constitution de 1958 et loi de 1946 sur la départementalisation de la Réunion, des Antilles et de la Guyane et principe d'identité des structures - Renouvellement de la moitié du conseil général les 14 et 21 mars 1982 et refus de dissolution - (p. 4559) : appel au Sénat en tant que garant de l'existence des collectivités locales - Donne lecture de la deuxième pétition : demande d'un certain nombre de conseillers généraux de la Martinique d'une consultation populaire sur le mode d'élection des conseillers généraux du département - Projet du Gouvernement de fusionner en un seul canton les cantons actuels de la Guyane, de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion - Organisation d'un référendum communal prévue par la loi du 16 juillet 1971 en cas de fusion de communes - Saisine des conseils généraux sur un avant-projet de loi non soumis à l'examen en conseil des ministres - Projet de loi déposé à l'Assemblée nationale, portant adaptation de

la loi du 2 mars 1982 aux DOM - Volonté du Gouvernement de brader les DOM - Décentralisation ou désorganisation - Atteinte au principe d'assimilation juridique posé par la loi du 19 mars 1946 et consacré par la Constitution - (p. 4560) : jurisprudence du Conseil d'Etat : adaptation et respect nécessaire du droit commun ; arrêt « Epoux Butel » du 4 octobre 1967 - Loi du 2 août 1949 sur l'application aux quatre départements concernés du mode de scrutin de la métropole - Principe d'égalité des citoyens devant le suffrage universel - Cas de dissolution d'un conseil général prévu par la loi du 10 août 1871 et la loi du 2 mars 1982 - Article 72 de la Constitution de 1958 et principe de la libre administration des collectivités territoriales par des conseils élus - Article 3 de la Constitution de 1958 - Elections cantonales des 14 et 21 mars 1982 - Projet de loi sur l'adaptation de la loi de décentralisation et application aux DOM de la loi n° 82-214 du 2 mars 1982 portant statut particulier de la région de Corse - Application aberrante aux DOM des dispositions prévues pour la Corse, relatives au mode d'élection des membres des conseils généraux et régionaux : dépôt de candidature obligatoire et cautionnement dans l'un des départements de la Corse ; mise à la disposition des antennes du service public de télévision et de radiodiffusion en Corse - (p. 4561) : ridicule et lâcheté du Gouvernement - Attitude du Gouvernement polonais à l'égard du syndicat « Solidarité » - Menace pour la liberté des élus et du pouvoir judiciaire - **Demande de renvoi en commission** (p. 4563) : avis favorable de la commission des lois à la demande de M. Roger Lise tendant au renvoi de ces deux pétitions à la commission des lois, conformément à l'alinéa 4 de l'article 89 *bis* du règlement du Sénat.

- **Projet de loi relatif à la composition des conseils d'administration des organismes du régime général de sécurité sociale [n° 468 (81-82)]** - (19 octobre 1982) - Avant l'art. 7 (p. 4638) : son amendement n° 130 : institution dans chaque département d'outre-mer d'une caisse de mutualité sociale agricole ; retiré.

- **Projet de loi portant adaptation de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion [n° 537 (81-82)]** - (26 octobre 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 4766) : démolition des institutions - Travaux de la commission des lois - (p. 4767) : importance de l'enjeu de cette discussion - Coexistence du département et de la région - Création du conseil général et régional ; compétences et composition - Réticences de la commission des lois - Organisation administrative des départements d'outre-mer (DOM) : assemblée départementale ; moyenne des cantons - Attachement de la population des DOM à l'institution départementale - (p. 4768) : loi de 1972 et création de l'établissement public régional ; adaptation du phénomène régional aux départements de la Guyane, de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion - Caractère anticonstitutionnel de ce projet de loi - Organisation administrative des DOM et principe constitutionnel d'assimilation : référence à la loi de 1946 et à la Constitution du 27 octobre 1946 - Evolution du statut des DOM et limite portée à cette évolution par la Constitution - (p. 4769) : mutilation de l'institution départementale et reniement de l'unité de législation - Violation de la Constitution - Avis du Conseil d'Etat relatif à l'adaptation et à l'existence du principe d'assimilation - Examen de l'exposé des motifs et du premier article du projet de loi - Référence au statut de la Corse - Gravité des erreurs matérielles de ce projet - (p. 4770) : condamnation de l'adaptation par anticipation - Référence à l'article 73 de la Constitution - Création du statut particulier de la ville de Paris dans le cadre de l'article 72 de la Constitution - Dotation des DOM d'une administration à caractère régional - Création de collectivités territoriales nouvelles et disparition du département - Atteinte au principe de l'égalité des citoyens devant le suffrage universel - Réduction des mandats des conseils généraux des DOM - (p. 4771) : fin du mandat de 124 conseillers généraux - Réduction à néant de l'organisation

départementale dans les DOM - Instauration d'un état d'infériorité pour les électeurs et les élus des DOM par rapport à ceux de la métropole - Discrimination au sein des DOM et coexistence d'un scrutin uninominal majoritaire à deux tours et du scrutin proportionnel selon les îles - Promotion du développement culturel des DOM - Défense des traditions dans le cadre du maintien essentiel des institutions de la République - Existence d'une assemblée unique; éviction des forces politiques; confiscation du phénomène culturel - Définition du terme « culture » pour les hommes d'outre-mer - Risque de voir se transformer des terres de liberté en zones géographiques de dictature - (p. 4772); changement des gouvernements mais persistance des institutions et des religions - Refus de l'oppression culturelle - Pression du parti communiste et route de l'échec économique pour la patrie; appauvrissement de la France; pénalisation des entreprises françaises; dévaluations successives du franc - Défense des assemblées départementales d'outre-mer - (p. 4773); nécessaire adaptation de la région au département - Productivité et emploi dans les DOM - Nombre et mission des fonctionnaires dans les DOM - Infrastructure des DOM dans les domaines scolaire, hospitalier et routier - Référence à la situation de Madagascar - Catastrophes naturelles - Construction d'établissements scolaires et de logements - Rattrapage du retard par rapport à la métropole - Aspect humain des problèmes; baisse du taux de la mortalité infantile - Potentiel industriel; industrie sucrière - (p. 4774); scolarisation et formation des jeunes - Coup de poignard porté par le Gouvernement dans la charte départementale - Projet de loi et traduction du programme commun inspiré par le parti communiste - Evolution des DOM au cours du 20^e siècle: solidarité et absence de problème racial - Demande l'adoption des amendements de la commission des lois afin de rendre ce projet de loi constitutionnel - (p. 4775); problème du phénomène religieux dans les DOM - Nombre de fonctionnaires dans les DOM - Histoire des DOM et absence de racisme - Réfute l'accusation de racisme portée par M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat - (p. 4800); critique les propos tenus par M. Michel Dreyfus-Schmidt à son encontre - **Chapitre I** (p. 4801): son amendement n° 1: suppression de cet intitulé: « Chapitre I. Principes généraux »; réservé jusqu'à la fin de l'examen du texte - **Art. 1**: son amendement n° 2: principe de l'intégration des départements d'outre-mer dans la nation française; adopté - **Art. 2**: son amendement n° 3: affirmation de l'existence de deux collectivités territoriales; retiré au profit de l'amendement n° 44 de M. Roger Lise (application du droit commun dans les départements d'outre-mer) - (p. 4802); s'oppose à l'amendement n° 45 de M. Marcel Gargar et Mme Rolande Perlican (dénomination de cette assemblée unique selon les départements d'outre-mer) - **Art. 3**: son amendement n° 4: coexistence d'un conseil général et d'un conseil régional; adopté - (p. 4803); son amendement n° 5: mission des présidents du conseil général et du conseil régional; adopté - **Art. 5**: son amendement n° 6: composition des conseils généraux des départements d'outre-mer; adopté - Demande le retrait de l'amendement n° 36 de M. Roger Lise (nombre des conseillers généraux des départements d'outre-mer et régime électoral des assemblées départementales; application du droit commun) - **Art. 6** (p. 4804): son amendement n° 7: suppression de cet article relatif à l'absorption de l'assemblée départementale par l'assemblée régionale et aux règles de fonctionnement de cette assemblée unique; adopté - **Art. 7**: son amendement n° 8: existence de l'assemblée départementale et rejet du principe de l'assemblée unique; adopté - Sur cet amendement accepte les sous-amendements de M. Roger Lise n° 42 (applicabilité des dispositions de droit commun aux conseils généraux) et n° 43 (rectification d'une erreur matérielle) - **Art. 8** (p. 4805): son amendement n° 9: avis des conseils régionaux et composition des comités économique et social, de la culture, de l'éducation et de l'environnement; adopté - Ses amendements n° 10: avis des conseils régionaux et liste des organismes et activités de la région représentés dans ces comités; adopté; et n° 11: impossibilité pour les membres du conseil régional d'être

membres des comités; adopté - S'oppose à l'amendement n° 48 de M. Marcel Gargar et Mme Rolande Perlican (composition et mission des comités assistant les conseils généraux et régionaux) - **Art. 9**: son amendement n° 12: mission du comité économique et social; adopté - (p. 4806); demande le retrait de l'amendement n° 37 de M. Roger Lise (attributions du comité économique et social) - **Art. 10**: ses amendements n° 13: compétence du comité de la culture, de l'éducation et de l'environnement pour les affaires régionales; adopté; et n° 14: émission d'avis par le comité de la culture, de l'éducation et de l'environnement; adopté - **Art. 11**: son amendement n° 15: suppression de cet article relatif à la création d'établissements publics par les conseils généraux et régionaux; adopté - **Art. 12**: ses amendements n° 16 et n° 17 relatifs à la coexistence du conseil général et du conseil régional; adoptés - **Art. 13** (p. 4807): son amendement n° 18: octroi de mer, fixation des taux de certains droits, taxe spéciale de consommation sur certains produits pétroliers; compétence du conseil général dans le cadre défini par la loi; adopté - Ses amendements relatifs au maintien du conseil général n° 19, n° 20 et n° 21; adoptés - **Art. 13 bis**: accepte l'amendement n° 38 de M. Roger Lise (suppression de cet article relatif aux possibilités d'adresse pour les départements d'outre-mer) - **Chapitre II** (p. 4808): son amendement n° 24: suppression de l'intitulé suivant: « Chapitre II - De l'élection des membres des conseils généraux et régionaux de la Guyane, de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion »; réservé jusqu'à la fin de l'examen des articles - **Art. 14 bis**: son amendement n° 27: suppression de cet article relatif à l'élection des membres des conseils généraux et régionaux; adopté - **Art. 15** (p. 4809): son amendement n° 28: suppression de cet article relatif au mode et aux conditions d'élection des conseils généraux et régionaux; adopté - **Art. 15 bis**: son amendement n° 29: conditions d'éligibilité; inéligibilités et incompatibilités; adopté - **Art. 16**: son amendement n° 30: régime des incompatibilités pour les conseils régionaux; adopté - **Chapitre III**: son amendement n° 31: suppression de l'intitulé suivant: « Chapitre III - Dispositions d'application »; réservé jusqu'à la fin de la discussion des articles - **Art. 17**: son amendement n° 32: suppression de cet article relatif à la réduction du mandat des conseillers généraux régulièrement élus lors des précédentes élections; adopté - **Art. 18** (p. 4810): son amendement n° 33: suppression de cet article relatif au renouvellement intégral des conseils issus de la première élection suivant la publication de cette loi; adopté - **Art. 19**: son amendement n° 34: suppression de cet article relatif à la dissolution des établissements publics régionaux; adopté - **Art. 20**: son amendement n° 35: suppression de cet article relatif à la détermination par décret en Conseil d'Etat des modalités d'application de cette loi; adopté - **Chapitre I (suite)**: son amendement n° 1, précédemment réservé: suppression de cet intitulé: « Chapitre I - Principes généraux »; adopté - **Chapitre II (suite)**: son amendement n° 24, précédemment réservé: suppression de l'intitulé suivant: « Chapitre II - De l'élection des membres des conseils généraux et régionaux de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion »; adopté - **Chapitre III (suite)**: son amendement n° 31, précédemment réservé: suppression de l'intitulé suivant: « Chapitre III - Dispositions d'application »; adopté - **Art. 14**: son amendement n° 25: régions d'outre-mer, établissements publics jusqu'à la publication de la loi fixant les règles d'élection des membres des conseils régionaux; adopté - **Après l'art. 14**: son amendement n° 26: élection de conseils régionaux et dissolution de plein droit des établissements publics; adopté.

Nouvelle lecture [n° 84 (82-83)] - (10 novembre 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 5377): Sénat saisi d'un texte identique au texte déjà adopté par l'Assemblée nationale en première lecture - Opposition de l'exception d'irrecevabilité demandée par la commission à la fin de la discussion générale - Arguments gouvernementaux: spécificités culturelle, économique et historique ne résistant pas à l'examen - Projet anticonstitutionnel mettant fin à l'existence des départements d'outre-mer (DOM) et violant

le principe de l'égalité des citoyens devant la loi et les institutions - Article 73 de la Constitution et mesures d'adaptation - Principe de l'assimilation juridique limite pour le législateur - Article 72 de la Constitution ne distinguant pas les DOM de ceux de la métropole - Assimilation juridique reposant sur l'unité de législation et sur l'identité des institutions - Application aux DOM du statut particulier de la Corse - Adaptation faite avant le texte que l'on doit adapter - (p. 5378) : loi métropolitaine s'appliquant de plein droit dans les DOM - Adaptation non soumise aux caprices du législateur ou de l'exécutif - Contrôle de motivation du Conseil constitutionnel - Coût financier du maintien de deux échelons d'administration et « blocage des institutions politiques » des DOM invoqués par le Gouvernement pour la défense de ce projet - Fonctionnement normal des conseils régionaux et des conseils généraux au regard des règles qui leur sont applicables - Région collectivité territoriale créée par la loi devant s'adapter au département reconnu par la Constitution - Adaptation par anticipation - Projet donnant naissance à de nouvelles collectivités territoriales : les départements-régions et remplaçant une collectivité de noblesse constitutionnelle par une collectivité à caractère législatif - (p. 5379) : projet consacrant le principe de l'évolution du statut des DOM et donnant satisfaction à la minorité autonomiste au détriment de la majorité départementaliste - Projet portant atteinte au principe de l'égalité des citoyens devant la loi - Discrimination entre les DOM, Saint-Pierre-et-Miquelon n'étant pas touché par la réforme - Existence d'inégalités profondes entre les citoyens d'un même département en raison des modes de scrutin différents - Mandat des conseillers généraux abrégé et méconnaissance de l'article 3 de la Constitution consacrant le principe de l'égalité des citoyens devant le suffrage universel - Atteinte au pouvoir de libre administration des collectivités locales - Article 17 portant atteinte à l'article 3 de la Constitution - Caractère anticonstitutionnel de la création d'une assemblée unique - Création de l'Assemblée de Corse dans le respect de l'institution départementale - République indivisible et rôle du législateur de défendre les institutions départementales d'outre-mer - Au nom de la commission, se déclare opposé au texte de ce projet de loi - **Exception d'irrecevabilité** (p. 5385) : sa motion n° 1 tendant à opposer l'exception d'irrecevabilité ; adoptée.

- **Projet de loi portant diverses mesures relatives à la sécurité sociale** [n° 56 (82-83)] - (15 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5443) : dispositions de l'article 5 instituant une taxe sur les frais d'information et de prospection de l'industrie pharmaceutique : dynamisme de l'industrie pharmaceutique française ; dépenses de recherche - (p. 5444) : rôle à l'exportation et apport de devises ; montant des investissements - Taxation des colloques et réunions de formation et d'information au titre des frais généraux - Institution à l'article 6 d'un forfait journalier hospitalier et régression sociale inacceptable - Dispositions de l'article 19 : développement des centres de santé intégrés et atteinte à la médecine libérale - Institution à l'article 27 de la vignette sur les alcools et les tabacs ; problème de l'harmonisation de la fiscalité sur les tabacs au niveau de la Communauté économique européenne (CEE) ; vignette et accise ; réserves déjà exprimées par la Commission des Communautés européennes ; risque de condamnation par la Cour de justice ; taxation du rhum, base des boissons locales dans les départements d'outre-mer, et mesure frappant les plus démunis.

- **Projet de loi relatif au règlement de certaines conséquences des événements d'Afrique du Nord** [n° 62 (82-83)] - (17 novembre 1982) - Art. 7 (p. 5523) : soutient l'amendement n° 3 de M. Jean Francou (prise en compte, comme période de détachement, de la durée des services accomplis en Algérie après le 3 juillet 1962 par les personnes originaires d'Algérie, et de statut civil de droit local, réaffectées ou reclassées dans l'administration française).

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie :

Suite de la discussion - (24 novembre 1982) - Art. 12 (p. 5750) : se déclare favorable à l'amendement n° 58 de M. Roland du Luart (exonération totale et définitive des biens professionnels de l'impôt sur les grandes fortunes ; compensation des pertes de recettes à due concurrence par le produit de la cession de parts que l'Etat détient dans le capital des sociétés nationalisées en 1982).

Deuxième partie :

- **Transports** - (26 novembre 1982) - (p. 5839) : importance des transports pour les départements d'outre-mer (DOM) - (p. 5840) : desserte aérienne de l'île de la Réunion ; rigueur des conditions d'application aux originaires de la Réunion vivant en métropole pour réintégrer leur département d'origine - Désenclavement des DOM et coût du billet d'avion dans les diverses classes - Tarif jeunes applicable aux étudiants - Efforts du Gouvernement pour la Corse - Nécessité d'une subvention à Air France pour la desserte de la Réunion - Développement touristique de la Réunion ; potentiel touristique de l'Europe ; atterrissage des compagnies aériennes européennes à l'aéroport de Gillot - Attente de l'autorisation pour la compagnie Minerve : service de charters - Transports maritimes de la Réunion : augmentation du fret ; grille tarifaire ; importation de produits de consommation courante ; taux préférentiel - Attente des Réunionnais.

- **Communication audiovisuelle** - (2 décembre 1982) - (p. 6155) : transformation de l'audiovisuel pour l'ensemble de l'outre-mer et exigence d'une radio et d'une télévision de qualité - Création d'une société de radiodiffusion et de télévision française d'outre-mer - Programmation promotionnelle enrichissante pour l'outre-mer - Charges de fonctionnement de cette société et importance de ses obligations - Problème de l'effectif - Insuffisance de la marge de manœuvre de cette société - Egalité des charges et nécessaire égalité devant la programmation - (p. 6156) : cotisation des Réunionnais identique à celle de la France métropolitaine et existence d'une seule chaîne ; nécessité d'une deuxième chaîne de télévision - Indispensable insertion dans le cahier des charges des sociétés de télévision exerçant leur activité en métropole de l'obligation de programmer une heure de diffusion par semaine consacrée à l'outre-mer - Absence d'introduction du pouvoir politique dans la télévision ou la radio - Fraternité et amitié entre tous les Français.

- **Education nationale** - (3 décembre 1982) - (p. 6265) : progrès réalisés en matière d'enseignement dans les départements d'outre-mer et, notamment à la Réunion - Gravité du problème de l'enseignement privé au niveau national - Refus de certaines municipalités de participer aux dépenses de l'enseignement libre ; jurisprudence du Conseil d'Etat - Centre de formation pédagogique pour élèves-maîtres de l'académie d'Amiens - Problème de candidats reçus aux épreuves de l'agrégation ou d'autres concours de recrutement demandant leur maintien en qualité de contractuel dans un établissement privé sous contrat d'association et titularisés sur place - Attachement de la France aux valeurs de liberté - Respect du pluralisme - Vote du groupe RPR contre ce budget.

- **Départements et territoires d'outre-mer** - (8 décembre 1982) - Rapporteur pour avis (départements d'outre-mer) - (p. 6477) : départements d'outre-mer (DOM), départements comme les autres et transgression de la Constitution à leur égard sévèrement sanctionnée - Budget de rigueur en contradiction flagrante avec les promesses faites - Augmentation de 14 % des dépenses de fonctionnement compte tenu du transfert de 150 postes pour le service militaire adapté précédemment inscrits dans le budget de la défense - (p. 6478) : intervention de l'Etat primordiale, conditionnant le développement et la prospérité - Progrès exceptionnel en trente six ans, DOM représentant pour la métropole un potentiel remarquable au point de vue stratégique et au point de vue richesse - Promesse faite aux jeunes et aux

investisseurs demeurant à l'état théorique - Absence de créations d'emplois au profit des jeunes dans les DOM depuis le 10 mai 1981 - Carence des pouvoirs publics - Absence de nouvelles mesures sociales en faveur des DOM - Dévaluation du franc portant une atteinte grave au pouvoir d'achat des habitants des DOM - Politique économique du Gouvernement non conforme à l'intérêt de l'ensemble des Français des DOM - Au nom de la commission des lois, se déclare opposé à l'adoption du budget des DOM-TOM pour 1983.

- **Projet de loi portant organisation des régions de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion [n° 153 (82-83)]** - (21 décembre 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 7160) : importance de la décision du Conseil constitutionnel du 2 décembre 1982 : assemblée départementale d'outre-mer obligatoirement identique à l'assemblée départementale métropolitaine - Dépôt hâtif d'un nouveau projet de loi - Population des DOM désapprouvant la création d'une assemblée unique - Texte en examen respectant le principe de deux assemblées souhaité par la majorité sénatoriale - (p. 7161) : mise en place d'une vraie décentralisation : coexistence de la régionalisation et de la départementalisation - Mode d'élection et compétences des conseils régionaux d'outre-mer - Texte ultérieur fixant les attributions exactes de ces conseils - Avis de la région sur les projets de coopération - Pouvoirs accordés au comité économique et social et au comité de la culture, de l'éducation et de l'environnement - Problème posé par la tutelle de la région sur les départements et les communes - Compétence exclusive de l'Etat en matière de coopération - Statut particulier de la Corse non dérogeant au droit commun - Inconstitutionnalité du présent texte en matière de répartition des sièges - Elections prématurées dans les DOM - Progrès considérable du système éducatif dans les DOM - Problèmes économiques identiques dans les DOM et en métropole - Ferme volonté d'y faire face dans les DOM - (p. 7162) : modèle corse incompatible avec la réalité des DOM - Echec de l'assemblée de Corse - Politisation excessive de cette institution - Interrogation de la commission des lois sur la nécessité d'élections anticipées dans les DOM - Modification des dispositions de l'article L. 16 du code électoral, violant le principe de l'égalité des citoyens devant la loi - Volonté des populations des DOM de défendre l'institution départementale - Respect du principe de l'assimilation juridique et de l'identité des structures - **Art. 1** (p. 7169) : son amendement n° 1 : compétence du conseil régional respectant l'autonomie des collectivités ; adopté - **Sur cet amendement**, s'oppose au sous-amendement n° 15 de M. Henri Emmanuelli, ministre (suppression des mentions relatives au respect de l'autonomie des collectivités) - **Art. 4** : son amendement rédactionnel n° 2 ; adopté - **Art. 5** (p. 7170) : son amendement de coordination n° 3 ; adopté - **Art. 6** : son amendement de coordination n° 4 ; adopté - **Art. 7** : son amendement n° 5 : suppression de cet article relatif à la création d'établissements publics par les conseils régionaux ; adopté - **Art. 8** (p. 7171) : son amendement rédactionnel n° 6 : respect de l'autonomie des collectivités ; adopté - **Art. 9** : son amendement n° 7 : suppression de cet article relatif aux avis émis par des conseils régionaux dans le cadre de la coopération ; adopté - **Art. 10** (p. 7172) : demande le retrait de l'amendement n° 14 de M. Pierre Schiélé, soutenu par M. René Tinant (application aux DOM du système d'élection à la représentation proportionnelle avec correctif majoritaire) - **Art. 11** : son amendement n° 8 : répartition des sièges aux conseils régionaux : application aux DOM des règles adoptées pour la Corse ; adopté - **Art. 15** (p. 7173) : son amendement n° 9 : possibilité pour un fonctionnaire de devenir conseiller régional dans les DOM ; adopté - **Art. 17** : son amendement n° 10 : transposition dans les DOM des règles applicables en Corse : nombre des vice-présidents du conseil régional ; adopté - (p. 7174) : son amendement de coordination n° 11 ; adopté - **Art. 18** : son amendement n° 12 : date identique pour l'élection des conseils régionaux en métropole et dans les DOM ; adopté - (p. 7175) : apurement des listes électorales - Consultation précipitée

des conseils généraux des DOM sur ce projet - **Art. 19** (p. 7176) : son amendement de coordination n° 13 : suppression de cet article relatif au renouvellement des conseils régionaux dans les DOM ; adopté.

Conclusions du rapport de la commission mixte paritaire [n° 169 (82-83)] - (21 décembre 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 7180) : accord des deux chambres sur certaines dispositions : avis des régions d'outre-mer émis dans le cadre de la coopération, création d'agences, répartition des sièges au sein de l'assemblée régionale - (p. 7181) : compétence de la région - Indépendance des collectivités - Dispositions adoptées par la commission mixte paritaire : régions d'outre-mer ne pouvant avoir compétence sur les domaines impartis aux départements - Elections régionales anticipées dans les DOM - (p. 7185) : texte en examen intéressant uniquement les DOM et non l'ensemble des départements métropolitains - Intervention du président de la commission des lois et de M. Michel Dreyfus-Schmidt - Texte muet sur le problème des compétences des régions - Souci de la commission mixte paritaire de combler cette lacune - Saisine possible du Conseil constitutionnel mais également du juge des référés.

VIRON (Hector), sénateur du Nord (C).

NOMINATIONS

- Secrétaire de la commission des affaires sociales.

- Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (11 juin 1982) (p. 2760).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (18 juin 1982) (p. 2959).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise (20 juillet 1982) (p. 3699).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (23 juillet 1982) (p. 3785).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel (28 septembre 1982) (p. 4197).

Est nommé membre suppléant de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi modifiant l'article L. 680 du code de la santé publique relatif aux activités de secteur privé dans les établissements d'hospitalisation publics (1^{er} octobre 1982) (p. 4298).

Est nommé membre de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (1^{er} octobre 1982) (p. 4299).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail (5 octobre 1982) (p. 4352).

Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi relatif aux comités

d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (8 novembre 1982) (p. 5287).

DÉPÔTS

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues tendant à assurer le paiement mensuel des pensions de retraite ou d'invalidité servies par le régime de sécurité sociale dans les mines [n° 227 (81-82)] (rattachée pour ordre au procès-verbal de la séance du 5 février 1982, JO Débats du 2 avril 1982) - **Assurance vieillesse**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à maintenir aux ayants droits des affiliés au régime minier le bénéfice du régime spécial [n° 349 (81-82)] (25 mai 1982) - **Mines et carrières**.

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, tendant à élever à 75 % le taux de la **pension de réversion** accordée au conjoint survivant des agents de la fonction publique, en application du code des pensions civiles et militaires de retraite [n° 365 (81-82)] (1^{er} juin 1982).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, relative à la protection de l'emploi des **salariés** victimes d'un accident de trajet [n° 467 (81-82)] (13 juillet 1982).

Proposition de loi, déposée avec plusieurs de ses collègues, sur la prévention et le traitement des difficultés des **entreprises** pour assurer la défense de l'emploi [n° 5 (82-83)] (5 octobre 1982).

QUESTIONS

Questions orales avec débat :

n° 108 (8 avril 1982) (p. 1030) à M. le ministre de l'industrie : **textiles** (situation de l'industrie textile) - Discutée le 13 avril 1982 (débat commun) (p. 1074 et suivantes).

n° 130 (3 juin 1982) (p. 2509) à M. le Premier ministre : **emploi** (politique à l'égard des cadres, ingénieurs et techniciens) - Discutée le 25 juin 1982 (débat commun) (p. 2085 et suivantes).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi portant modification de certaines dispositions du titre premier du livre cinquième du code du travail relatives aux conseils de prud'hommes** [n° 197 (81-82)] - (6 avril 1982) - **Discussion générale** (p. 921) : satisfaction du groupe communiste - Modifications substantielles à la loi de 1979 : renforcement des droits des conseillers en matière de protection, de formation et de rémunération ; généralisation sur le territoire des conseils de prud'hommes ; renouvellement complet des conseils tous les cinq ans ; instauration d'un conseil supérieur de la prud'homie - Paralyse de l'institution par le précédent gouvernement - Volonté de remettre en cause l'institution prud'homale - Problèmes subsistants : crédits et moyens matériels ; procédures - Projet correspondant aux revendications des organisations syndicales et aux préoccupations du groupe communiste : amélioration du fonctionnement des conseils de prud'hommes et problème de la présentation des listes par les organisations syndicales les plus représentatives ; assouplissement de la composition des sections ; amélioration du statut des conseillers - (p. 922) : généralisation territoriale et professionnelle des conseils de prud'hommes : alignement des départements du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle - Rejet par le groupe communiste de l'amendement remettant en cause le principe de la généralisation - Création d'un conseil supérieur de la prud'homie - Nécessité d'une campagne d'information et d'explication - Accès à la radio et à la télévision des organisations syndicales les plus représentatives - **Art. 3**

(p. 936) : soutient l'amendement n° 109 de M. Charles Lederman (désignation des représentants des organisations syndicales proportionnellement au résultat des élections prudhomales).

Suite de la discussion - (7 avril 1982) - **Après l'art. 8 ter** (p. 973) : soutient l'amendement n° 110 de M. Charles Lederman, identique à l'amendement n° 123 de M. Jacques Moutet (extension de la section de l'encadrement aux techniciens, agents de maîtrise et salariés relevant du deuxième collège lors des élections professionnelles, ainsi qu'à tous les représentants de l'industrie et du commerce) - **Art. 10** (p. 979) : soutient l'amendement n° 111 de M. Charles Lederman (conditions territoriales d'éligibilité : dans la section du conseil de prud'hommes du lieu d'inscription sur les listes électorales ou dans la section de même nature des conseils de prud'hommes de la circonscription de la cour d'appel ou, pour les retraités, dans le conseil de leur domicile) - **Art. 11** (p. 983) : se déclare opposé à l'amendement n° 39 de M. Louis Virapoulle, rapporteur pour avis (modification du texte proposé pour l'article L.513-3 du code du travail, pour supprimer l'alinéa prévoyant l'inscription par les agences locales de l'emploi des travailleurs privés d'emploi sur les listes électorales des conseils de prud'hommes) - (p. 984) : se déclare opposé à l'amendement n° 79 de M. Louis Souvet (suppression sur les listes établies par l'employeur de la mention du domicile des salariés) - (p. 985) : sur l'amendement n° 13 de M. André Rabineau, rapporteur (listes tenues pendant 15 jours à la disposition du personnel à de strictes fins de consultation et de vérification), soutient le sous-amendement n° 129 de M. Charles Lederman (listes tenues à la disposition du personnel « dans leur intégralité ») - **Après l'art. 12** (p. 988) : soutient l'amendement n° 112 de M. Charles Lederman (autorisations d'absence et rémunération pour les délégués de liste, les assesseurs et les scrutateurs du vote) - **Art. 15** (p. 990) : soutient l'amendement n° 113 de M. Charles Lederman (organisation d'élections complémentaires en cas de vacance de postes).

- **Questions orales avec débat jointes : industrie textile** - (13 avril 1982) - (p. 1077) : difficultés de l'industrie textile dans différentes régions et dans de nombreuses entreprises - Industrie en perdition depuis des années - (p. 1078) : nombreuses pertes d'emplois depuis 1973 - Industrie de main d'oeuvre employant plus de 550.000 personnes - Région Nord Pas-de-Calais, première région textile de France - Trois volets du dispositif gouvernemental : encadrement efficace des importations ; contrats de réduction de charges sociales ; aide à la modernisation - Nécessité de la participation du patronat au sauvetage de l'industrie textile par ses investissements - Nécessité de la reconquête du marché intérieur devant l'envahissement du marché français par des produits étrangers - Existence de fraudes en matière d'importations - Signature du troisième accord multifibres - Proposition des syndicats textiles de la région Nord Pas-de-Calais d'établissement d'un contrat entre la région et l'Etat pour la relance des industries textiles et de l'habillement - Nécessité de préserver le potentiel industriel et l'emploi des salariés du groupe Boussac Saint-Frères ; importance des investissements de ce groupe dans la région Nord Pas-de-Calais - Problème de l'activité du groupe belge Beaulieu, fabricant de tapis, au détriment de l'industrie française du tapis de Roubaix Tourcoing - Evocation de l'affaire Leroy du groupe Douez et Lambin, spécialisé dans la recherche de fonds publics pour le rachat d'usines à bas prix - Situation de l'entreprise Michel et Chappat à Clichy dépendant d'un groupe multinational pratiquant le redéploiement à l'étranger au détriment de la production nationale.

- **Question au Gouvernement : code unifié de la fonction publique** - (29 avril 1982) - (p. 1514) : principe du futur code unifié de la fonction publique - Concertation avec les organisations syndicales représentatives.

- **Création éventuelle d'une commission spéciale pour l'examen du projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** - (2 juin 1982) - (p. 2435) : proteste contre

les paroles prononcées par M. *Guy Petit* à l'encontre de la Confédération générale du travail (CGT) - Compétence de la commission des affaires sociales pour l'examen de ce texte - Exemple de l'examen par la commission des affaires sociales des textes antérieurs relatifs aux sections syndicales d'entreprises ou aux comités d'entreprises - Vote du groupe communiste contre la création d'une commission spéciale - (p. 2438) : souhaite la réunion de la commission des affaires sociales, afin qu'elle se prononce sur sa compétence ou son incompétence.

- **Questions orales avec débat jointes : politique à l'égard des cadres** - (15 juin 1982) - (p. 2787) : campagne d'affolement des cadres et discussion du projet de loi Auroux ; campagne politique visant à dresser les cadres contre le changement dans ce pays ; rôle du Conseil national du patronat français (CNPF) - Apparition d'attitudes nouvelles et positives de la part de l'encadrement ; exemples de Talbot et de Citroën - Politique de relance de l'économie française - Revalorisation du travail de l'encadrement et démocratisation des entreprises - Pouvoir d'achat des petits revenus - Mise en œuvre des décisions de la table ronde sur l'encadrement du mois de février 1982 et réactualisation des conventions collectives - Aide à l'investissement et soutien à la consommation - Lutte contre l'inflation et le chômage ; réduction des inégalités ; dialogue avec les cadres - Elargissement du secteur public - Stratégie des grands groupes industriels et bancaires récemment nationalisés - Reconquête du marché intérieur - Mise en œuvre des objectifs du Gouvernement en matière de politique industrielle ; plans sectoriels ; machine-outil et rénovation du parc des machines-outils de l'enseignement professionnel - (p. 2788) : organisation de colloques dans les entreprises du secteur public, les groupes industriels et bancaires - Assises régionales et colloque national sur la recherche et la technologie - Secteurs de l'électronique et de la chimie - Notion de citoyenneté dans l'entreprise - Pouvoir d'achat et revenus - Lutte contre les inégalités - Négociations et remise en ordre des grilles hiérarchiques ; limitation des marges d'individualisation - Garantie collective du pouvoir d'achat pour tous les salariés couverts par les conventions et les statuts - Régimes de retraites complémentaires et durée du travail - Renégociation des conventions collectives ; attitude du patronat ; évolution des technologies et mutation sociologique - Reconnaissance des diplômes acquis, des qualifications et fonctions nouvelles résultant de l'évolution technologique - Protection de l'emploi des cadres - Formation permanente - Liberté d'expression - (p. 2791) : action du gouvernement précédent face aux cadres.

- **Projet de loi relatif aux libertés des travailleurs dans l'entreprise** [n° 344 (81-82)] - (19 juillet 1982) - **Discussion générale** (p. 3594) : observation de M. *Jean Chérioux*, rapporteur, sur les dangers de la politisation des entreprises et décision du RPR de créer des sections d'entreprise - (p. 3601) : rapport de M. *Jean Chérioux*, au nom de la commission spéciale, et prétendue « double lecture » du projet en examen - Ensemble des quatre projets de loi Auroux et campagne d'affolement et de dénigrement du Conseil national du patronat français (CNPF) - Circonstances de la création d'une commission spéciale et dessaisissement de la commission des affaires sociales - Opposition du CNPF à la démocratisation des entreprises et prétendue « soviétisation » - Nécessité de droits nouveaux pour les travailleurs - Démocratie dans l'entreprise et droit à l'expression pour les travailleurs - Cas du règlement intérieur : exemple des entreprises textiles ou des houillères : pratiques vexatoires ; réglementation de son contenu et lutte contre l'arbitraire - (p. 3602) : conditions de l'entrée en vigueur du règlement intérieur : contrôle de l'inspection du travail - Institution d'un droit disciplinaire : droits de la défense ; possibilité d'annulation de sanctions - Droit d'expression des travailleurs : négociations obligatoires sur les modalités d'exercice de ce droit dans les entreprises de plus de 200 salariés - Délégués du personnel de 1936 ; comités d'entreprise de 1944 ; sections syndicales d'entreprise de 1968 - Changement de majorité depuis le 10 mai

1981 et institution de droits nouveaux au profit des travailleurs - Propositions de la commission spéciale équivalant à un rejet du texte : amendements de suppression des articles portant sur le droit d'expression, la compétence des prud'hommes, l'interdiction des sanctions pour opinions politiques - Impossibilité pour le groupe communiste de voter un projet de loi qui serait vidé de son contenu.

Suite de la discussion - (20 juillet 1982) - **Art. 1 : Art. L. 122-36 du code du travail** (p. 3658) : se déclare opposé à l'amendement n° 11 de M. *Jean Chérioux*, rapporteur (délai maximum de trois mois laissé à l'administration pour faire connaître ses observations après communication du règlement intérieur) - Prerogatives des inspecteurs du travail.

- **Projet de loi relatif au développement des institutions représentatives du personnel** [n° 384 (81-82)] - (28 septembre 1982) - **Discussion générale** (p. 4180) : attitude négative du Sénat à l'égard des projets sociaux - Lutttes des travailleurs et progrès des libertés : délégués du personnel ; comités d'entreprise ; sections syndicales d'entreprise - Volonté de changement affirmée le 10 mai 1981 - Mise en cause des organisations syndicales par M. *Daniel Hoeffel*, rapporteur de la commission spéciale : reprise des arguments utilisés par le Conseil national du patronat français (CNPF) - Intérêt du projet en examen : amélioration de la représentation des travailleurs dans les entreprises ; identité de droit de tous les travailleurs - Difficultés économiques actuelles et opportunité du projet - (p. 4181) : identité d'argumentation entre le CNPF et le rapporteur de la commission spéciale - Opposition du patronat au progrès social - Aspect positif du projet : création de sections syndicales dans toutes les entreprises à partir de 50 salariés ; prise en compte des intérimaires - Renforcement des pouvoirs des délégués syndicaux - Extension des délégués du personnel à tous les établissements publics - Réaffirmation du rôle du délégué syndical ; droit de libre circulation - Protection des délégués syndicaux et droit de réintégration en cas de licenciement abusif ; crédit d'heures - Extension des comités d'entreprise aux établissements publics - Création de la commission économique dans les entreprises de plus de mille salariés ; utilisation d'experts comptables ; subvention de fonctionnement ; congé de formation économique - Constitution de comités de groupe - Adhésion sans réserve du groupe communiste au projet en examen et opposition à la question préalable.

- **Projet de loi relatif à la négociation collective et au règlement des conflits collectifs du travail** [n° 440 (81-82)] - (5 octobre 1982) - **Discussion générale** (p. 4331) : nouveau progrès pour les travailleurs - Obligation de négocier : salaires et conventions collectives - Blocage des salaires - Nombre de salariés couverts par des conventions collectives - Commission nationale de la négociation collective - Pluralisme syndical - Action des organismes syndicaux majoritaires - Elections professionnelles - (p. 4332) : arguments du patronat ; mise en cause de la représentativité syndicale - Légalisation de la jurisprudence - Progrès pour les salariés et droit à la négociation - Approbation de ce projet et opposition à la question préalable.

- **Projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail** [n° 531 (81-82)] - (8 novembre 1982) - **Discussion générale** (p. 5260) : fusion du comité d'hygiène et de sécurité (CHS) créé en 1947 et de la commission d'amélioration des conditions de travail (CACT) en une seule institution, le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) - Amélioration du projet de loi par l'Assemblée nationale - Mode de désignation des membres du comité : émanation des élus de l'entreprise, comité d'entreprise ; délégués du personnel - Importance des accidents du travail en France ; statistiques - Représentation majoritaire du personnel - Extension du champ d'application - Bâtiment et travaux publics : regret du régime dérogatoire pour les entreprises de moins de 300 salariés - Office professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTB) ; importance du problème de sécurité dans le secteur du bâtiment et des travaux publics - Délégués du personnel : crédit d'heures ; formation

spécifique ; protection au même titre que les autres élus de l'entreprise - **Art. 1 bis** (p. 5266) : se déclare opposé à l'amendement n° 3 de M. Jacques Mossion, rapporteur (exercice du droit de retrait du salarié en cas de danger grave et imminent ; droit d'opposition de l'employeur) et à l'amendement n° 27 de M. Pierre Noé (information par écrit de l'employeur en cas de danger imminent et d'exercice du droit de retrait) - Caractère irréaliste de la consignation par formulaire - Cas particuliers visés à l'article L. 231-9 du code du travail - **Art. 1 quater** (p. 5269) : se déclare opposé à l'amendement n° 6 de M. Jacques Mossion, rapporteur (réunion du comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail en cas de danger imminent ; information de l'inspecteur de la protection sociale agricole) - **Art. 2 : Art. L. 236-1 du code du travail** (p. 5270) : se déclare défavorable à l'amendement n° 7 de M. Jacques Mossion, rapporteur (droit de proposition des délégués du personnel d'instaurer un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) ; cas des chantiers du bâtiment - **Art. L. 236-1 (suite)** (p. 5273) : son amendement n° 23 : création de CHSCT sans dérogation particulière dans le secteur du bâtiment ; devenu sans objet - **Art. L. 236-2** (p. 5275) : se déclare opposé à l'amendement n° 9 de M. Jacques Mossion, rapporteur (missions attribuées au CHSCT) - **Art. L. 236-4** (p. 5277) : se déclare opposé à l'amendement n° 11 de M. Jacques Mossion, rapporteur (suppression de l'obligation de la production du rapport et du programme du CHSCT pour toute demande de marché public, subvention ou avantages divers) - **Art. L. 236-5** (p. 5280) : se déclare opposé à l'amendement n° 13 de M. Jacques Mossion, rapporteur (représentation au CHSCT de chaque organisation syndicale représentée au comité d'entreprise et par les délégués du personnel) - Organisations syndicales visées par cet amendement - **Art. L. 236-10** (p. 5283) : son amendement n° 24, soutenu par Mme Monique Midy : extension aux entreprises occupant entre 50 et 300 salariés de la formation des délégués des CHSCT ; retiré.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Affaires sociales (suite) - III - Travail, emploi - I - Section commune - Suite de la discussion - (10 décembre 1982) - (p. 6602) : progression relativement satisfaisante du budget proposé - Ralentissement de la progression du chômage et augmentation des offres d'emplois - Importance de l'effort à poursuivre ; reconquête du marché intérieur et rôle du secteur public ; poursuite de la réduction du temps de travail ; abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans ; contrats de solidarité ; insertion professionnelle des jeunes et des chômeurs de longue durée - (p. 6603) : recherche de la croissance dans les limites posées par la situation internationale et amélioration du pouvoir d'achat - Grand service public de l'emploi - Application des lois sur les droits nouveaux des travailleurs : corrélation entre l'importance des crédits proposés par le ministère du travail en 1983 et ses missions nouvelles ; récente déclaration de M. Chotard, vice-président du Conseil national du patronat français (CNPFF) ; adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi sur l'égalité professionnelle - Vote par le groupe communiste de ce projet de budget.

- **Projet de loi relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail - Nouvelle lecture** [n° 108 (82-83)] - (16 décembre 1982) - **Question préalable** (p. 6954) : intervient contre la motion n° 1 de M. Jacques Mossion, rapporteur, tendant à opposer la question préalable - Débat engagé au fond par le Sénat en première lecture et anomalie du dépôt de la question préalable en nouvelle lecture - Aspects positifs du projet soulignés par le rapporteur - Soutien du Sénat au patronat ; attitude du Conseil national du patronat français (CNPFF) - Opposition systématique du Sénat aux droits nouveaux des travailleurs.

VOILQUIN (Albert), sénateur des Vosges (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires étrangères.

- Membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes.

Est nommé de nouveau membre de la commission spéciale chargée de vérifier et d'apurer les comptes (12 octobre 1982) (p. 4462).

- Est nommé membre titulaire de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire (24 juin 1982) (p. 3122).

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 298 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, autorisant l'approbation d'un accord relatif à la participation française à la force multinationale et d'observateurs [n° 300 (81-82)] (27 avril 1982) - **Traités et conventions**.

Avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi [n° 273 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire [n° 322 (81-82)] (7 mai 1982) - **Justice**.

Rapport fait, au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi [n° 293 (81-82)] adopté par l'Assemblée nationale, portant validation des nominations et avancements prononcés pour la constitution du corps des ingénieurs techniciens d'études et de fabrications [n° 361 (81-82)] (27 mai 1982) - **Examens, concours et diplômes**.

Avis présenté, au nom de la commission des affaires étrangères, sur le projet de loi de finances pour 1983 [n° 94 (82-83)] adopté par l'Assemblée nationale - **Défense - Section air** [n° 98, tome VII (82-83)] (22 novembre 1982).

INTERVENTIONS

- **Projet de loi autorisant l'approbation d'un accord relatif à la participation française à la force multinationale et d'observateurs** [n° 298 (81-82)] - (28 avril 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 1451) : participation de la France à la force multinationale et d'observateurs (FMO) - Protocole bilatéral israélo égyptien du 3 août 1981 et fonctionnement de la FMO dès le 25 avril ; soumission au Parlement d'un texte qui engage la politique étrangère de la France - Accord de Camp David et signature du traité de paix israélo égyptien le 26 mars 1979 - Hommage au président Sadate - Divergences entre les membres du Conseil de sécurité sur la nécessité de la présence d'une force internationale sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies (ONU) - Participation de dix pays dont la France à la FMO - Composition de la FMO - Participation française : groupement de transport aérien ; paiement de la solde et des accessoires de solde du personnel du détachement ; privilèges et immunités en matière civile et pénale pour les militaires participant à la FMO - Demande l'adoption du projet.

- **Projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire** [n° 273 (81-82)] - (18 mai 1982) - Rapporteur pour avis - **Discussion générale** (p. 2089) : nécessité de l'existence des

juridictions militaires; évolution historique - Justice militaire en Grande-Bretagne, en Union soviétique et en Allemagne fédérale - Tâche de défense nationale et déontologie particulière - Défense et service public - Fonctionnement de la justice militaire; action publique; organisation des juridictions; tribunaux militaires aux armées en temps de paix; exemple de Landau; organisation interne des juridictions - (p. 2090) : déclenchement de l'action publique; procédure de l'instruction et du jugement - Projet de loi actuel: juridiction civile de jugement des militaires; compétence et composition de la cour d'assises d'un tribunal dans le ressort de chaque cour d'appel; établissement de tribunaux territoriaux des forces armées (TTFA) en temps de guerre - Tribunaux militaires aux armées en temps de paix hors du territoire de la République; tribunal de Landau - Compétence d'un tribunal des forces armées pour les infractions accomplies par des militaires français séjournant à l'étranger - Inadaptation de ce projet et insuffisances dans le fonctionnement prévu pour le nouveau système - Remise en place de tribunaux des armées et référence à l'ordonnance du 7 janvier 1959 relative à l'organisation générale de la défense - Caractère militaire du tribunal de Landau - Défense des tribunaux permanents des forces armées (TPFA) en tant que juridiction d'exception - Respect des droits de l'homme - Ordre public et ordre public militaire - (p. 2091) : danger de confier l'action publique militaire à une trentaine de parquets de droit commun - Aspects positifs de l'institution présente - Contact permanent des juges militaires avec la jeunesse - Danger pour la doctrine de la dissuasion, base de la défense nationale - Distinction entre temps de paix et temps de guerre - Opposition à la réduction de la durée du service militaire à six mois - Demande de suppression de l'article 1 du projet de loi relatif à la suppression des TPFA.

Suite de la discussion - (19 mai 1982) - Rapporteur pour avis - Art. 1 (p. 2160) : son amendement n° 3 : suppression de cet article relatif à la suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et à l'instruction et au jugement des infractions de la compétence de ces tribunaux; réservé jusqu'à la fin de l'article 15, puis adopté (p. 2178).

- **Projet de loi portant validation des nominations et avancements prononcés pour la constitution du corps des ingénieurs techniciens d'études et de fabrications** [n° 293 (81-82)] - (4 juin 1982) - Rapporteur - Discussion générale (p. 2544) : reprise de l'article 36 du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier présenté par M. Maurice Blin, rapporteur général dans son rapport n° 171, 1980-1981 et non soumis à l'examen du Sénat en raison des circonstances - Création au sein du ministère de la défense, par décret du 7 avril 1976, d'un corps des ingénieurs techniciens d'études et de fabrications (ITEF) - Constitution initiale par recrutement exceptionnel réservé aux techniciens d'études et agents sous contrat pendant les deux premières années suivant la publication du décret - Organisation des examens branche par branche - Fort pourcentage des techniciens des constructions navales ayant un niveau égal à deux ans d'études supérieures - Annulation des épreuves de sélection de 1975 par le tribunal administratif de Paris et confirmation de cette annulation le 5 juin 1981 - Appel du ministère de la défense devant le Conseil d'Etat et décision identique de ce dernier - (p. 2545) : texte de ce projet de loi et validation des nominations incriminées - Souhait de l'établissement d'un échancier de créations de postes - Au nom de la commission, souhaite l'approbation de ce projet de loi dans la rédaction adoptée par l'Assemblée nationale.

- **Projet de loi portant suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix et modifiant le code de procédure pénale et le code de justice militaire** - *Deuxième lecture* [n° 397 (81-82)] - (24 juin 1982) - Rapporteur pour avis, remplacé par M. Louis Martin - Art. 1 (p. 3116) : son amendement n° 1, soutenu par M. Louis Martin, rapporteur pour avis, identique à l'amende-

ment n° 3 de M. Marcel Rudloff, rapporteur : suppression de cet article relatif à la suppression des tribunaux permanents des forces armées et du haut tribunal permanent des forces armées; adopté.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Défense et service des essences - (29 novembre 1982) - Rapporteur pour avis (section air) - (p. 5974) : budget de 1982 et annulations de crédits - Rôle prépondérant de l'aviation dans les conflits - Problèmes de l'armée de l'air; risques de régression - Crédits de la section air pour 1983; modifications de structures; création d'un article 60 « forces nucléaires stratégiques air » et d'un article 70 « armement nucléaire tactique air » - Prédominance des investissements - Faible augmentation de la dotation du chapitre « carburants et fluides » - Effectifs budgétaires; nombre de mesures catégorielles - (p. 5975) : condition des appelés - Activité aérienne; entraînement des pilotes opérationnels - Evolution du coût des carburants - Entretien programmé des matériels - Etudes et recherches; capacités opérationnelles des matériels futurs de l'armée de l'air - Détail des commandes de matériels aériens de série - Ralentissement du nombre de missiles air-air commandés - Diminution des acquisitions de canons de 20 mm anti-aériens - Détection des avions pénétrant à basse altitude et nécessaire acquisition d'un système de détection aéroporté - Maintien des crédits de fonctionnement - Ralentissement des dépenses d'investissement - Régression des moyens opérationnels de l'armée de l'air - Avis négatif sur ce budget - *Intervient ensuite à titre personnel* - (p. 5989) : annulation de crédits sur le budget de 1982; pouvoir poussé à l'excès donné à l'exécutif de revenir sur un budget approuvé par la représentation nationale - Attente de la prochaine loi de programmation - Situation de l'industrie aéronautique militaire; contrat avec l'Inde pour l'achat de 40 Mirage 2000 et avec l'Egypte - Effort fait en faveur de la gendarmerie - Possibilité pour les offices d'HLM de construire des logements de gendarmerie - Service national et solidarité nationale - (p. 5990) : dissuasion nucléaire; modernisation de l'équipement et des structures; besoins de défense et possibilités des armées - Adaptation du service national - Défense du pays et sauvegarde de la paix - Mesures prises en faveur des appelés - Situation des objecteurs de conscience - Caractère de la guerre moderne - Terrorisme et action psychologique - Mouvement des pacifistes et influence des Soviétiques - Déploiement de SS 20 en Europe - Définition du civisme donnée par André Siegfried - Mise en fabrication de la bombe « N » par le président Reagan - (p. 5991) : bombe à neutrons et garantie supplémentaire de paix - Rôle de la nation autour de son armée et rôle de l'armée dans la nation - Référence à une intervention à Canjuers de M. François Mitterrand, Président de la République - Développement des exportations et des ventes d'armements - Situation des personnels employés dans les industries d'armement - Recherche militaire - Part du produit intérieur brut marchand (PIBM) consacrée aux dépenses militaires - Annulations de crédits en 1982 sur le budget de la défense - Position du Sénat et avertissement solennel - Vote défavorable.

Culture - (1^{er} décembre 1982) - (p. 6115) : secteur des variétés : assujettissement des spectacles de variétés et de music-hall à une taxe parafiscale alimentant, sans contrepartie, l'association pour le soutien au théâtre privé; amendement déposé tendant à redéfinir l'assiette, le taux, la ventilation et la gestion de cette taxe - Détaxe de la TVA accordée aux spectacles de théâtre pour les 140 premières représentations et absence de droit équivalent, pour le cirque et le music-hall - (p. 6116) : paradoxes de l'application de la TVA : taux différent pour des chanteurs français ou étrangers - Défense de la culture française - Egalisation nécessaire des charges payées par les producteurs occasionnels et par les producteurs professionnels de spectacles - Taux de la TVA payée par les music-halls servant des consommations aux spectateurs - Problèmes du

cirque - Affectation souhaitable des taxes payées par les spectacles de variétés à un fonds tendant à assurer un « crédit places » ou un « chéquier spectacles » à certaines catégories de spectateurs : culture populaire.

Articles non rattachés - (11 décembre 1982) - Art. 44 - Etat E (p. 6699) : son amendement n° 150, soutenu par M. Pierre Croze : suppression de la ligne 58 relative à la taxe sur les spectacles ; retiré.

W

WIRTH (Frédéric), sénateur des Français établis hors de France (UREI).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi de finances rectificative pour 1982** [n° 356 (81-82)] - **Suite de la discussion** - (9 juin 1982) - Art. 25 (p. 2654) : intervient sur l'amendement n° 67 de M. Jacques Habert (suppression de cet article relatif à l'exclusion de l'exonération de l'impôt sur les grandes fortunes pour les Français qui ont transféré leur domicile fiscal hors de France depuis le 2 octobre 1981).

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Discussion des articles de la première partie :

(23 novembre 1982) - **Art. 4** (p. 5695) : son amendement n° 79 : dispositions sur les plus-values immobilières applicables aux résidences secondaires ; adopté - (p. 5696) : son amendement n° 78 : suppression des conditions préalables restrictives à l'exonération de la taxation des plus-values immobilières, dont peuvent bénéficier les Français non résidents ; irrecevable aux termes de l'article 40 de la Constitution.

Y

YVON (Joseph), sénateur du Morbihan (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

DÉPÔTS

Rapport fait, au nom de la commission des affaires économiques, sur le projet de loi [n° 356 (81-82)] modifié par l'Assemblée nationale, modifiant la loi n° 61-1262 du 24 novembre 1961, relatif à la police des épaves maritimes [n° 80 (82-83)] (3 novembre 1982) - Mer et littoral.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi modifiant la loi n° 61-1262 du 24 novembre 1961, relatif à la police des épaves maritimes** [n° 356 (80-81)] - (8 avril 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 1032) : projet de loi permettant à l'administration d'intervenir à l'encontre des épaves maritimes dangereuses - Nécessité d'adapter les textes aux nouvelles conditions d'exploitation du transport maritime et aux risques encourus par la navigation - Insuffisance des dispositions législatives et réglementaires en vigueur : loi du 24 novembre 1961 et décret du 26 décembre 1961 : limitation du droit de propriété dans l'intérêt général ; loi du 7 juillet 1976 et décret du 3 août 1978 - Nécessité d'intervention en cas de danger de pollution et d'atteinte à l'environnement - Habilitation de l'administration pour récupérer, sauver, enlever ou détruire une épave dangereuse - Déchéance du droit de propriété à l'égard des propriétaires du navire et de la cargaison - Recours possible de ces derniers contre le transporteur - Modification de certaines règles de compétence en matière de police des épaves - Application du texte aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte - **Art. unique** (p. 1033) : accepte l'amendement n° 1 de M. Louis Le Pensec, ministre (possibilité de recours du propriétaire de la cargaison contre le transporteur) - Observations sur l'article 2 de la loi du 24 novembre 1961 : rôle du service des douanes dans une opération de sauvetage d'épaves - Exemple d'épaves de bois sciés flottant au large des côtes bretonnes en janvier 1982 : absence de déclaration par les récupérateurs de ces épaves - (p. 1034) : amendes transactionnelles proposées par le service des douanes ; précisions nécessaires sur le fondement juridique de telles propositions.

- **Projet de loi relatif aux prestations de vieillesse et d'invalidité** [n° 287 (81-82)] - (12 mai 1982) - **In fine** (p. 1936) : son amendement n° 33 : droit à pension des veuves de marins dont la pension a été liquidée avant la date d'entrée en vigueur de la loi du 10 juillet 1979, remariées, divorcées ou séparées de corps ; adopté.

- **Projet de loi modifiant la loi n° 61-1262 du 24 novembre 1961 relative à la police des épaves maritimes - Deuxième lecture** [n° 24 (82-83)] - (10 novembre 1982) - Rapporteur - **Discussion générale** (p. 5356) : texte obéissant au souci d'adapter la réglementation concernant la police des épaves maritimes aux besoins nouveaux de prévention contre les accidents de mer - Nécessité d'étendre l'intervention de l'Etat à tout événement de mer représentant un danger pour l'environnement - Trois modifications heureuses apportées par l'Assemblée nationale concernant la déchéance du droit du propriétaire de l'épave et du recours du propriétaire de la cargaison pouvant s'exercer contre le transporteur et contre l'affréteur - Proposition de la commission des affaires économiques de l'adoption conforme du texte du projet de loi transmis par l'Assemblée nationale.

- **Projet de loi de finances pour 1983** [n° 94 (82-83)].

Deuxième partie :

Mer - (25 novembre 1982) - (p. 5808) : problème des pensions de retraite des marins et situation pitoyable des veuves - Début d'application du rapport Dufour - Effort de solidarité sans précédents - Souhait d'un effort identique en faveur des veuves de marins - Revalorisation des pensions de reversion dont bénéficient les veuves du régime général à compter du 1^{er} décembre 1982 et revalorisation différée pour le régime particulier des marins - Montant dérisoire des pensions de veuves de marins - (p. 5809) : demande d'une réaffirmation des engagements pris le 17 mars 1982 concernant le problème de la rétroactivité et accordant le bénéfice de toutes les mesures nouvelles d'amélioration apportées au régime des retraites des marins à tous les pensionnés - **Examen des crédits** - **Après l'art. 65** (p. 5812) : son amendement n° 114, déposé avec M. Jean Colin, au nom de la commission des affaires économiques : modification du code des pensions de retraite des marins en faveur des veuves remariées, redevenues veuves ou divorcées ou séparées de corps ; dépenses gagées par la création d'une taxe de 50 F sur les permis de chasse sous-marine ; irrecevable aux termes de l'article 42 de l'ordonnance portant loi organique relative aux lois de finances.

- **Projet de loi d'orientation des transports intérieurs** [n° 50 (82-83)] - **Suite de la discussion** - (14 décembre 1982) - **Après l'art. 47 bis** (p. 6870) : se déclare favorable à l'amendement n° 4 de M. Charles Fiterman, ministre (prise en compte partielle des transports maritimes dans la limite des activités de transport en cabotage national ; conditions de travail des marins ; organisation de la marine marchande ; compétence du Conseil supérieur de la marine marchande).

Z

ZWICKERT (Charles), sénateur du Haut-Rhin (UCDP).

NOMINATIONS

- Membre de la commission des affaires économiques.

INTERVENTIONS

- **Projet de loi relatif à la création d'offices d'intervention dans le secteur agricole [n° 454 (81-82)]** - Suite de la discussion - (22 septembre 1982) - Art. 2 (p. 4087) : son

amendement n° 131, soutenu par M. Marcel Daunay : mission des offices de prendre au niveau national des mesures d'effet équivalent en cas de carence de la réglementation communautaire ; retiré.

Suite de la discussion - (23 septembre 1982) - Art. 7 (p. 4133) : son amendement n° 137, soutenu par M. Marcel Daunay : circulation de l'information nécessaire à la connaissance de la production et du marché ; retiré - Art. 12 (p. 4148) : son amendement n° 148, soutenu par M. Jean Colin : possibilité de vente directe des producteurs aux consommateurs ; retiré.